# THÈSE DE DOCTORAT

# Délos, île-monde : analyse des réseaux déliens (314-milieu du Ier s. av. n.e.)

Volume 1

Présentée en vue de l'obtention grade de docteur
en **Histoire ancienne** de **l'Université Paul-Valéry Montpellier 3**

*Ecole Doctorale n°58 – Langues, Littératures, Cultures, Civilisations (LLCC)*

Présentée par **Axel NEAU**

Dirigée par **Christophe CHANDEZON**
*Co-encadrée par **Véronique CHANKOWSKI***

Soutenue publiquement le **3 FEVRIER 2024** devant le jury composé de

| | |
|---|---|
| **Mme Corinne BONNET**<br>Titre, Organisation d'appartenance | Rapporteure |
| **M. Christophe CHANDEZON**<br>Titre, Organisation d'appartenance | Directeur de thèse |
| **Mme Véronique CHANKOWSKI**<br>Titre, Organisation d'appartenance | Co-directrice de thèse |
| **Mme Claire HASENOHR**<br>Titre, Organisation d'appartenance | Présidente du jury |
| **Mme Karine KARILA-COHEN**<br>Titre, Organisation d'appartenance | Rapporteure |
| **M. Eric PERRIN-SAMINADAYAR**<br>Titre, Organisation d'appartenance | Examinateur |

# Délos, île-monde

## Analyse des réseaux déliens (314-milieu du I$^{er}$ s. av. n.e.)



Illustration : Front de mer délien (photographie de l'auteur)

**Axel Neau**
**Sous la direction de**
**Christophe Chandezon et Véronique Chankowski**
**2023**

## Avant-Propos

Le 14 juin 2023, le naufrage de l'*Andrianna*, au large de Pylos, fait environ 600 morts, surtout des femmes et des enfants, originaires d'Égypte, de Syrie et du Pakistan ; l'embarcation venait de Tobrouk, en Cyrénaïque. Dans les jours qui suivent, les gardes-côtes grecs et italiens, ainsi que l'agence Frontex, sont l'objet d'une polémique pour leur faible réactivité et la mauvaise organisation des secours. Le contexte de cet événement est celui du repli de l'Europe sur elle-même et sur de soi-disant valeurs. Certaines d'entre-elles viendraient de la Grèce antique, comme la démocratie, et seraient opposées à d'autres valeurs, dites orientales. Cette rupture entre l'Orient et l'Europe a peu de sens pour un historien de l'Antiquité. À Délos, avec anachronisme et sans lien avec l'*Andrianna*, on peut dire que les Syriens, les Égyptiens, les ressortissants de Cyrénaïque, les Italiens et les Grecs formaient une communauté cosmopolite, dont certains liens d'amitié furent source de richesses, en témoigne la carrière de Philostratos d'Ascalon, devenu citoyen de Naples. Peut-être cette histoire a-t-elle quelque chose à nous dire, nous, Européens du XXI$^{e}$ s.

Une thèse fait graviter de nombreuses personnes autour d'un projet. En premier lieu, je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers Christophe Chandezon, mon directeur de recherche, exceptionnel, aussi bien sur le plan humain que scientifique. Il a consacré plus de sept ans à me guider patiemment et à m'initier au métier d'historien. Il a lu et relu des milliers de pages, dont certaines, il faut l'avouer, étaient initialement médiocres. Peu de doctorants ont eu le privilège de bénéficier d'une telle attention de la part de leurs encadrants. Ma reconnaissance va aussi à Véronique Chankowski, qui a dirigé ma thèse de façon complémentaire. Malgré ses lourdes responsabilités en tant que directrice de l'École Française d'Athènes, elle a généreusement consacré du temps à des réunions à Athènes, grâce auxquelles j'ai pu non seulement améliorer en profondeur mon texte, mais aussi affiner mes problématiques et resserrer mon argumentation. Ces réunions ont été les moments les plus cruciaux de mon parcours doctoral. De plus, elle m'a ouvert les portes de son institution, ce qui a été une ressource inestimable, notamment en me permettant d'obtenir une bourse d'un mois à Athènes. Il va sans dire que si mes travaux, aux yeux des lecteurs, présentent une quelconque valeur, cela découle en grande partie de l'exceptionnel encadrement dont j'ai bénéficié.

Mes remerciements vont ensuite aux institutions qui ont permis de mener à bien mes recherches. Le laboratoire CRISES fut précieux, en particulier en m'apportant son aide pour l'obtention d'un contrat doctoral auprès de l'ED 58. De plus, il m'a octroyé des financements pour mes travaux en Grèce. J'ai eu l'opportunité de fréquenter pendant des années les bibliothèques de Montpellier, de l'École Française d'Athènes et de Gernet-Glotz. Le lecteur pourra consulter ma bibliographie pour évaluer ma dette envers ces lieux.

Ces dernières années, j'ai donné des cours d'histoire grecque aux étudiants en histoire de Montpellier. Je remercie ici l'équipe des professeurs d'histoire ancienne qui m'a fait confiance, en particulier Éric Perrin-Saminadayar.

Pendant mon doctorat, plusieurs chercheurs m'ont formé à l'archéologie de terrain, et je tiens à les remercier chaleureusement. Thierry Lucas m'a offert la chance de travailler pendant un mois à Mégare, une expérience enrichissante au cours de laquelle j'ai considérablement augmenté mes compétences et établi des liens avec de nombreux collègues. Je remercie Claire Hasenohr d'avoir accepté de me prendre comme stagiaire pour une mission pluriannuelle et internationale dans la nécropole de Rhénée, ce qui m'a permis de me familiariser avec le site de Délos, que je connais désormais très bien. Je dois aussi remercier Stéphanie Maillot pour son précieux encadrement sur le terrain.

Pour les aspects techniques de mes travaux, j'ai pu bénéficier des conseils avisés d'Hervé Bohbot en matière de géomatique. J'ai aussi eu la chance d'assister à une formation, organisée à l'université de Rennes 2, sur la méthode des réseaux.

Ces derniers mois, mes travaux ont bénéficié de l'expertise de plusieurs relecteurs, dont Franck Prêteux et Bertrand Augier, qui ont examiné attentivement certains chapitres. Mes camarades Leandro Coste et Sébastien Marchand ont également apporté une aide précieuse pendant cette étape cruciale.

Il est difficile de remercier tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, m'ont soutenu au cours de ces dernières années, car ils sont nombreux, que ce soit à Angers, à Montpellier, à Paris, à Athènes ou bien sûr à Délos ; de nombreuses personnes ont contribué à l'achèvement de ce manuscrit. Je n'oublie pas le soutien inestimable de chacun. Mes parents, Christine et Gilles, m'ont soutenu avec patience, et parfois avec enthousiasme, tout au long de ces années. Enfin, je dois une reconnaissance sans mesure à Rebecca, qui m'a ouvert à d'autres horizons que la thèse, ce qui a été fondamental pour maintenir un esprit sain et équilibré, garant de l'achèvement de ce manuscrit.

## Tables des figures, *stemmata*, tableaux, cartes, photographies, graphes et encadrés

## Table des figures


Figure 1 Les liens aléatoires dans les réseaux....101
Figure 2 La topologie des réseaux....113
Figure 3 Les trous structuraux....113
Figure 4 Le réseau égocentré....125
Figure 5 L'horizon....128
Figure 6 Processus honorifique....143
Figure 7 Modèles de réseaux honorifiques....151
Figure 8 Activités du réseau de Timôn de Syracuse....162
Figure 9 Le réseau de Philoklès de Sidon,....216
Figure 10 Cliques d'artisans déliens....341
Figure 11 Clique 1B α....344
Figure 12 Clique 1C....348
Figure 13 Clique 1D α....349
Figure 14 Cliques entre artisans étrangers....355
Figure 15 Clique 2A α....357
Figure 16 Clique 2C α....365
Figure 17 Clique 2D α (1)....370
Figure 18 Clique 2D α (2)....371
Figure 19 Clique 2D α (3)....373
Figure 20 Évolution des avoirs en métaux précieux....428
Figure 21 Distribution des donateurs....431
Figure 22 Schéma légendaire de l'Istros....458
Figure 23 Système financier de Syracuse....504
Figure 24 Obole séleucide....518
Figure 25 Drachme séleucide....518
Figure 26 Denier (C. Postumus)....548
Figure 27 Dernier (M. Aemilius Lepidus)....549
Figure 28 Couronne de myrte en or (feuilles triples), IVe s., Macédoine....553
Figure 29 A487 Anneau plat de bronze, possédant un chaton rectangulaire, surmonté d'un ornement en saillie....562
Figure 30 Statère de Tarente....563
Figure 31 Tétradrachme de Gerrha....563
Figure 32 Tétradrachme de Cos....563
Figure 33 Coupe avec décor d'Harpocrate sur l'oie du Nil....563
Figure 34 Origine des donateurs (314-130)....563
Figure 35 Origine des donateurs (314-250)....563
Figure 36 Origine des donateurs (250-167)....563
Figure 37 Origine des donateurs (250-167) — période d'activité basse....563
Figure 38 Origine des donateurs (167-130)....563
Figure 39 Offrandes des donateurs étrangers (314-130)....563
Figure 40 Offrandes des donateurs étrangers (167-130)....563
Figure 41 Offrandes des donateurs de l'horizon....563
Figure 42 Offrandes des donateurs de la sphère régionale....563
Figure 43 Offrandes des donateurs de la LRPI....563
Figure 44 Offrandes des donateurs marchands....563
Figure 45 Offrandes des souverains....563
Figure 46 Offrandes des élites....563
Figure 47 Nature des offrandes des Athéniens....563
Figure 48 Situation et plan du monument bérytain....563
Figure 49 Place publique devant le local bérytain....563
Figure 50 Organisation commerciale du quartier du Théâtre....563
Figure 51 Plan des Magasins α, β et γ....563
Figure 52 Plan du Magasin des colonnes....563
Figure 53 Hypothèse d'escalier au Magasin α....563
Figure 54 Les rues du quartier du théâtre....563
Figure 55 Les boutiques du quartier du théâtre....563
Figure 56 Hypothèse de développement de la partie nord de l'îlot III....563
Figure 57 Évolution chronologique des populations déliennes par origine....563
Figure 58 Plan du local des Bérytains....563
Figure 59 Drachme de Bérytos....563

Figure 60 Plan d'une phase ancienne du local bérytain....563

## Table des *stemmata*

Stemma 1 Famille de Tèlémnestos....185
Stemma 2 Famille de Prosthénès de Paros....245
Stemma 3 Famille de Dionysios d'Olbia....257
Stemma 4 Famille de Iasôn....264
Stemma 5 Famille d'Androklès....397
Stemma 6 Famille d'Hèraios....398
Stemma 7 Famille d'Échédèmos....399
Stemma 8 Famille d'Hermôn....401
Stemma 9 Famille d'Hermôn (2)....410
Stemma 10 Famille d'Hèraippos....413
Stemma 11 Famille de Balagros....489
Stemma 12 Famille d'Alexandros....538
Stemma 13 Famille de Poseidônios....563
Stemma 14 Famille de Parmô selon Baslez....563
Stemma 15 Famille de Parmô....563
Stemma 16 Famille de Lysiadès....563
Stemma 17 Famille de Charias....563
Stemma 18 Famille de Dioklès....563
Stemma 19 Proposition sur la famille d'Euménès....563
Stemma 20 Famille de Satyros....563
Stemma 21 Famille de Sarapiôn....563
Stemma 22 Famille de Stratonikè....563
Stemma 23 Famille de Dionysios (1)....563
Stemma 24 Famille de Dionysios (2)....563
Stemma 25 Famille de Mnaséas....563
Stemma 26 Famille des Mèdéides....563

## Tableaux

Tableau 1 Liste de prix des céréales....58
Tableau 2 Loyers des propriétés sacrées....58
Tableau 3 Les honneurs des décrets de proxénie....143
Tableau 4 Origine ethnique des *honorandi* dont Tèlémnestos II est le proposant....185
Tableau 5 *Honorandi* du *koinon* des Nésiôtes....201
Tableau 6 Les activités des artisans....310
Tableau 7 Revenus des artisans....326
Tableau 8 Les étapes de la voie hyperboréenne....454
Tableau 9 Catalogue des anciennes phiales....530
Tableau 10 Les divinités honorées par les Italiens....563
Tableau 11 Tableau analytique du passage *ID*, 1450A, l. 93-96....563
Tableau 12 Banques déliennes de l'Indépendance....563
Tableau 13 Attestations d'Euménès d'Athènes....563
Tableau 14 Amplitude et horizon des réseaux de donateurs....563
Tableau 15 Nature des offrandes selon le secteur d'origine du donateur....563
Tableau 16 Évolution des donateurs athéniens dans le temps....563
Tableau 17 Nature des offrandes athéniennes....563
Tableau 18 Activités de Dionysios de Pallènè....563
Tableau 19 *Profondeur* des rues du quartier du théâtre....563
Tableau 20 Les portes des rues du quartier du théâtre....563
Tableau 21 Développement architectural de l'*emporion*....563
Tableau 22 La communauté politique....563
Tableau 23 Sous-communauté A....563
Tableau 24 La sous-communauté B....563
Tableau 25 La communauté isiaque....563
Tableau 26 La communauté italienne....563
Tableau 27 La communauté de la déesse syrienne....563
Tableau 28 La communauté éphébique et du gymnase....563
Tableau 29 La communauté des Compétaliastes....563
Tableau 30 La communauté de Mithridate VI....563

Tableau 31 Situation de Philostratos d'Ascalon dans les réseaux déliens ..... 563
Tableau 32 Situation des *Egnatii* dans les réseaux déliens ..... 563
Tableau 33 Situation de Midas d'Héraclée de Lucanie dans les réseaux déliens ..... 563
Tableau 34 Amplitude et horizon des réseaux honorifiques ..... 563

## Table des cartes

Carte 1 Origine des artistes des Déliens honorandi ..... 169
Carte 2 Origine des honorandi associés à des cours royales ..... 179
Carte 3 Réseaux des honorandi de la famille de Tèlémnestos fils d'Aristeidès ..... 186
Carte 4 Réseaux honorifiques (314-250) ..... 189
Carte 5 Proxènes d'Athènes ..... 197
Carte 6 Réseaux des honorandi des Nésiôtes ..... 202
Carte 7 Origines communes des proxènes athéniens et déliens ..... 221
Carte 8 Amplitude des réseaux déliens de la haute Indépendance ..... 223
Carte 9 Amplitude des réseaux de proxénie athénien (2nde moitié du IVe s.) ..... 224
Carte 10 Amplitude des réseaux de proxénie de Karthaia (1ère moitié du IIIe s.) ..... 225
Carte 11 Réseaux des proxènes d'Histiée ..... 226
Carte 12 Réseaux des proxènes d'Histiée (1ère moitié du IIIe s.) ..... 227
Carte 13 Réseaux des proxènes de Delphes (1ère moitié du IIIe s.) ..... 228
Carte 14 Amplitude des réseaux de proxénie de Delphes (1ère moitié du IIIe s.) ..... 229
Carte 15 Réseaux honorifiques des Déliens (250-167) ..... 230
Carte 16 Origine des honorandi communs aux haute et basse Indépendance ..... 280
Carte 17 Nombre d'honorandi déliens par cité ..... 281
Carte 18 Nombre d'honorandi déliens par cité égéenne ..... 282
Carte 19 Amplitude des réseaux honorifiques déliens (250-167) ..... 284
Carte 20 Amplitude des réseaux honorifiques déliens (250-167) version 2 ..... 285
Carte 21 Amplitude des réseaux de proxénie athéniens (250-150) ..... 286
Carte 22 Réseaux des proxènes de Delphes (250-150) ..... 287
Carte 23 Réseaux des proxènes de Ténos (250-150) ..... 289
Carte 24 Réseaux des proxènes de Rhodes (250-150) ..... 289
Carte 25 Axes entre les cités des honorandi et Délos (250-167) ..... 297
Carte 26 Distance moyenne des origines des honorandi avec Délos ..... 298
Carte 27 Distance moyenne des origines des proxènes de Delphes avec Delphes (314-250) ..... 299
Carte 28 Distance moyenne des origines des proxènes de Delphes avec Delphes (250-150) ..... 299
Carte 29 Origine des artisans égéens ..... 314
Carte 30 Origine des artisans ..... 315
Carte 31 Origine des artisans (314-288) ..... 317
Carte 32 Origine des artisans (288-246) ..... 319
Carte 33 Aspect diachronique de l'amplitude des réseaux d'artisans ..... 323
Carte 34 Amplitude des réseaux d'artisans ..... 324
Carte 35 Origine des artisans aux contrats importants ..... 327
Carte 36 Origine des artisans aux petits contrats ..... 335
Carte 37 Origine des individus impliqués dans la location des propriétés d'Apollon (157-156) ..... 388
Carte 38 Focus sur les îles de l'Égée méridionale ..... 389
Carte 39 Origine des donateurs égéens de l'inventaire 287 ..... 432
Carte 40 Origine des donateurs de l'inventaire 287 ..... 433
Carte 41 Origine des donateurs du sanctuaire avant le milieu du IIIe s. ..... 442
Carte 42 Origine des donateurs égéens du sanctuaire avant 250 ..... 443
Carte 43 Les voies hyperboréennes ..... 455
Carte 44 Focus sur le canal d'Eubée ..... 455
Carte 45 Origine des donateurs du sanctuaire (250-167) ..... 494
Carte 46 Origine des donateurs de Méditerranée nord-orientale (250-167) ..... 495
Carte 47 Origine des donateurs du sanctuaire (167-130) ..... 544
Carte 48 Origine des donateurs de la Méditerranée nord-orientale ..... 545
Carte 49 Arabie méridionale du IIe s. ..... 563
Carte 50 Donateurs de la seconde domination athénienne (Grèce) ..... 563
Carte 51 Horizon des donateurs (314-250) ..... 563
Carte 52 Horizon des donateurs (250-167) ..... 563
Carte 53 Horizon des donateurs (167-130) ..... 563
Carte 54 Origine des donateurs de phiale (314-250) ..... 563
Carte 55 Origine des donateurs de *kylix* ..... 563

Carte 56 Origine des donateurs de bijoux ..... 563
Carte 57 Les marchands donateurs ..... 563
Carte 58 Les soldats donateurs ..... 563
Carte 59 Origine des élites ..... 563
Carte 60 Origine des individus impliqués dans les dédicaces après 167 ..... 563
Carte 61 Origine des individus impliqués dans les dédicaces déliennes (Méditerranée orientale) ..... 563
Carte 62 Origine des individus impliqués dans les dédicaces déliennes (Méditerranée orientale) — en nombre de dédicaces ..... 563
Carte 63 Origine des individus impliqués dans les dédicaces déliennes (167-145) ..... 563
Carte 65 Origine des individus impliqués dans les dédicaces (124-105) ..... 563
Carte 64 Origine des individus impliqués dans les dédicaces (144-125) ..... 563
Carte 66 Origine des individus impliqués dans les dédicaces (104-88) ..... 563
Carte 67 Origine des individus impliqués dans les dédicaces (87-69) ..... 563
Carte 68 Origine des individus impliqués dans les dédicaces (68-Principat) ..... 563
Carte 69 Origine des individus apparaissant sur les monuments funéraires ..... 563
Carte 70 Origine des individus apparaissant dans les listes ID, 2595 et 2598 ..... 563
Carte 71 Origines des donateurs du sanctuaire délien (314-130) ..... 563
Carte 72 Origines des donateurs de Grèce et d'Égée ..... 563
Carte 73 Origines des donateurs occidentaux (314-130) ..... 563
Carte 74 Origines des donateurs du Pont-Euxin (314-130) ..... 563
Carte 75 Origines des donateurs de Méditerranée orientale (314-130) ..... 563
Carte 76 Origines de Méditerrannée centrale apparaissant dans les dédicaces ..... 563
Carte 77 Origines levantines apparaissant dans les dédicaces déliennes ..... 563
Carte 78 Origines pontiques apparaissant dans les dédicaces ..... 563
Carte 79 Origines de Méditerranée centrale apparaissant dans les dédicaces ..... 563
Carte 80 Origines levantines apparaissant dans les dédicaces ..... 563
Carte 81 Origines pontiques apparaissant dans les dédicaces ..... 563
Carte 82 Origines égéennes apparaissant dans les dédicaces ..... 563
Carte 83 Origines égéennes apparaissant dans ID, 2595 et 2598 ..... 563
Carte 84 Origines égéennes apparaissant sur les monuments funéraires de Rhénée ..... 563
Carte 85 Origines levantines apparaissant sur les monuments funéraires ..... 563

## Tables des photographies

Photographie 1 Décret pour Sôstratos de Cnide ..... 135
Photographie 2 Stèle du décret pour Apollônidès ..... 261
Photographie 3 Décret pour Nabis de Sparte ..... 290
Photographie 4 Statue de Dioskouridès et Kléopatra ..... 400
Photographie 5 *Graffito* du navire *Isis* ..... 448
Photographie 6 Stèle d'Hèliodôros ..... 513
Photographie 7 Dédicace de Ghâlib ..... 563
Photographie 8 Brûle parfum d'Arabie ..... 563
Photographie 9 L'enfant à l'oie ..... 563
Photographie 10 Fondation du monument bérytain ..... 563
Photographie 11 Dédicace de Laodicée de Phénicie ..... 563
Photographie 12 Dédicace du koinon des Bérytains ..... 563
Photographie 13 Détails des dédicaces bérytaines ..... 563
Photographie 14 Dédicace pour Octavius ..... 563
Photographie 15 Dédicace des marchands d'huile ..... 563
Photographie 16 Dédicace des marchands de vin ..... 563
Photographie 17 Port de halage moderne délien ..... 563
Photographie 18 Bittes d'amarrage ou bornes liminaires ..... 563
Photographie 19 Médaillons du Mithridateion ..... 563
Photographie 20 Statue d'Aphrodite, Éros et Pan ..... 563

## Table des graphes

Graphe 1 Réseaux des artisans du sanctuaire délien ..... 340
Graphe 2 Réseaux des artisans étrangers du sanctuaire ..... 352
Graphe 3 Les liens entre artisans étrangers ..... 354
Graphe 4 L'importance des contrats dans les associations d'artisans ..... 378
Graphe 5 La nature des réseaux d'entrepreneurs, d'après les devis et les contrats ..... 384
Graphe 6 La centralité des réseaux d'entrepreneurs, d'après les devis et les contrats ..... 385

Graphe 7 Les réseaux de location des propriétés sacrées (157-155) ....417
Graphe 8 Centralité des réseaux de location des propriétés sacrées (157-155) ....419
Graphe 9 Magasin des colonnes ....563
Graphe 10 Profondeur du magasin des colonnes ....563
Graphe 11 Typologie des pièces ....563
Graphe 12 Les rues du quartier du théâtre ....563
Graphe 13 Excentricité (selon les fouilles) ....563
Graphe 14 Excentricité (selon le modèle hypothétique) ....563
Graphe 15 Beetweenness centrality (selon les fouilles) ....563
Graphe 16 Closeness centrality (selon le modèle hypothétique) ....563
Graphe 17 Profondeur de la rue du front de mer (selon les fouilles) ....563
Graphe 18 Profondeur de la rue du front de mer (selon le modèle hypothétique) ....563
Graphe 19 Profondeur de la rue des Portiques ....563
Graphe 20 Profondeur de la rue supérieure du théâtre bis ....563
Graphe 21 *ID*, 1662 ....563
Graphe 22 Les réseaux déliens d'après les dédicaces ....563
Graphe 23 Modularité des réseaux déliens ....563
Graphe 24 La communauté politique ....563
Graphe 25 Ossature du pouvoir à Délos ....563
Graphe 26 La sous-communauté A ....563
Graphe 27 La sous-communauté B ....563
Graphe 28 Les négociants ....563
Graphe 29 Les Lagides de la sous-communauté B ....563
Graphe 30 La communauté isiaque ....563
Graphe 31 La communauté italienne ....563
Graphe 32 La communauté de la déesse syrienne ....563
Graphe 33 La communauté éphébique et du gymnase ....563
Graphe 34 La communauté des Compétaliastes ....563
Graphe 35 La communauté de Mithridate VI ....563
Graphe 36 La communauté des Poséidoniastes de Bérytos ....563
Graphe 37 Le réseau de Philostratos d'Ascalon ....563
Graphe 38 Le réseau de Midas d'Héraclée de Lucanie ....563
Graphe 39 Le réseau des Mèdéides ....563
Graphe 40 Le réseau des Sehii ....563
Graphe 41 Le réseau du koinon des Bérytains ....563
Graphe 42 Les réseaux déliens d'après les dédicaces (167-145) ....563
Graphe 43 Les réseaux déliens d'après les dédicaces (144-125) ....563
Graphe 44 Les réseaux déliens d'après les dédicaces (124-105) ....563
Graphe 45 Les réseaux déliens d'après les dédicaces (104-89) ....563
Graphe 46 Les réseaux déliens d'après les dédicaces (88-69) ....563
Graphe 47 Les réseaux déliens d'après les dédicaces (68-Principat) ....563

## Table des encadrés

Encadré 1 ....135
Encadré 2 ....387
Encadré 3 ....537
Encadré 4 ....563

**Conventions de rédaction**

1. Les dates sont considérées comme étant antérieures à notre ère, sauf mention contraire. La périodisation délienne retenue, justifiée plus loin, est la suivante : haute Indépendance (314-milieu du III^e^ s.), basse Indépendance (milieu du III^e^ s.-167) et seconde domination athénienne (167-69).

2. Certains passages ont une taille de caractère réduite. Ce sont des fiches prosopographiques construites au moyen des sources épigraphique déliennes, ou plus rarement des traductions de sources. Les fiches ont souvent une fonction secondaire dans le raisonnement principal. Plusieurs encadrés apportent des précisions qui ne sont pas indispensables à la compréhension d'ensemble, mais donnent des exemples ou justifient une position. Le lecteur en fera l'usage que commandent ses centres d'intérêts.

3. Beaucoup de figures (cartes, *stemmata*, graphes, plans, tableaux et photographies) qui servent à argumenter sont dans le texte. D'autres, qui viennent en complément de l'argumentation, sont en annexe.

4. Certains chapitres ont une logique de référence interne. Par exemple, les donateurs du chapitre sur les inventaires des hiéropes ont tous un numéro qui renvoie à une fiche en annexe.

5. La bibliographie, classée par ordre alphabétique d'auteur, est en fin de volume. Elle suit le modèle anglo-saxon. Certaines publications sont abrégées (table des abréviations en début de la bibliographie). Les abréviations des inscriptions déliennes sont *IG* (*Inscriptiones Graecae*) et *ID* (*Inscriptions de Délos)*.

6. Les sources littéraires sont citées sans titre de l'œuvre lorsque l'auteur est connu pour un seul ouvrage, comme Hérodote et ses *Histoires* ou Pline l'Ancien et son *Histoire naturelle*. Les traductions sont généralement celles de la collection Budé.

## Introduction générale

*Les îles semblent s'élever autour de l'horizon*
*sur le cercle même qu'il forme,*
*et le niveau de la mer continue la ligne entre elles*
*comme un fil qui rattache les perles d'un collier*[1].

Délos, petite île au centre des Cyclades, passe pour le lieu de naissance d'Apollon. Son développement se fonde sur ces deux piliers que sont le sanctuaire d'Apollon et le port de négoce. Il faut s'intéresser aux deux, même quand on fait de l'histoire économique de Délos, notamment car le sanctuaire a été un acteur fondamental de l'économie régionale[2]. À Délos, la cité devient indépendante d'Athènes en 314. En 167, l'île est livrée aux Athéniens par Rome qui en fait un port franc et les citoyens déliens sont expulsés. Dans le premier tiers du I^er^ s., les crises mithridatiques donnent un coup d'arrêt à la prospérité délienne. Jusqu'ici, ces ruptures politiques majeures ont aussi été considérées comme des articulations dans toutes les formes de discours historiographique concernant Délos : discours sur la société, mais aussi sur la vie religieuse ou la vie économique. Le lecteur comprendra vite qu'un des enjeux de ce travail est d'acter le dépassement de ces ruptures, déjà esquissé dans certains travaux récents sur Délos[3]. Il nous reste de la grande époque de Délos une incroyable quantité de sources épigraphiques que complètent les sources littéraires et qu'éclaire l'archéologie. On n'en trouve souvent l'équivalent que dans de grands centres de la Méditerranée gréco-romaine, comme Athènes, Éphèse, Pergame ou en Égypte. Délos est donc un bon point d'observation pour qui veut étudier les contacts méditerranéens, particulièrement à la période hellénistique.

### 1- Cadre historiographique général et intérêt du sujet

Depuis 1873, les archéologues français et grecs se sont succédé pour fouiller l'île[4]. Les résultats de la Grande Fouille ont progressivement été publiés dans une collection spécifique : l'*Exploration archéologique de Délos* (*EAD*), dont le premier volume est sorti en 1909 et le dernier paru (pour l'instant) en 2021[5]. Dès les premiers temps de la découverte scientifique de l'île, l'épigraphie a joué un rôle central pour reconstruire l'histoire délienne[6]. Jusqu'à la veille de la

[1] Terrier (1907), p. 76.
[2] Davies (2005), p. 131-132 et Chankowski (2022).
[3] Le Quéré (2015) et Le Quéré (2018).
[4] La première étude de Lebègue (1876), porte sur les sanctuaires du Cynthe.
[5] Plassart (1973).
[6] Homolle est le premier à s'y intéresser lorsqu'il explore le sanctuaire d'Apollon : sa thèse porte sur les inscriptions administratives du sanctuaire. Cf. Homolle (1887) et Plassart (1973), p. 7-8.

première guerre mondiale, les premiers volumes du corpus épigraphique de Délos ont été publiés dans les *IG*, XI (en 1912 et en 1914), rédigés par les épigraphistes français, mais édités sous l'égide de l'Académie de Berlin. Après le conflit, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres décida de prendre la main sur l'édition de la fin du corpus. Cette publication (dite *ID*, pour *Inscriptions de Délos*), faite en français au lieu du latin des *IG*, parut dans l'entre-deux-guerres. En parallèle, Félix Dürrbach a publié en 1921 un choix traduit d'inscriptions[7]. Les volumes des *IG*, XI et *ID* sont encore aujourd'hui le socle sur lequel se reposent les études historiques sur Délos[8]. La publication des sources diminua dans les années 1970 : c'est le temps des synthèses qui commençait[9]. Elles ne furent pas uniquement le fruit d'une historiographie française ou du moins francophone : les chercheurs Anglo-Saxons investirent aussi le champ des études déliennes et particulièrement les thématiques qui intéressent notre propos[10]. En 1994, Gary Reger utilisa Délos comme étude de cas fondant sa théorie sur l'économie antique, celle du *Regionalism*[11]. Plus récemment, Christy Constantakopoulou s'est approprié l'épigraphie délienne pour mener une étude de réseaux, donc ouvrir le champ d'études sur lequel je vais m'avancer. À partir des années 1990, dans le sillage des Anglo-Saxons, les sciences humaines connurent ce que l'on a appelé un *spatial turn*, idée selon laquelle l'espace est construit socialement, et qui ajoute une dimension spatiale à la donnée chronologique traditionnellement fondamentale en histoire. Avec le temps et progressivement, le concept de réseau s'imposa comme outil d'analyse historiographique[12].

Mon travail repose toutefois sur une tradition française, avec une étude fondée sur les sources épigraphiques déliennes, mais y associe donc ce concept récent de réseau, venu du monde anglo-saxon. Le défi est donc de marier sources, théorie et outils numériques. Au passage, le lecteur verra que cela amène à proposer des perfectionnements de ces mêmes outils numériques, à nuancer les fondements théoriques de l'analyse et, évidemment, car cette thèse est bien une thèse d'histoire, à affiner l'histoire sociale et économique de Délos.

---

[7] L'ouvrage s'inscrit dans l'affrontement entre Berlin et Paris, plutôt que par des nécessités scientifiques. Cf. *Choix*, *Comptes 1*, *Comptes 2*, *Actes* et Von Ungern-Sternberg (2017), p. 198.

[8] Les nouvelles inscriptions sont publiées dans le *BCH*. Cf. Michel (2019).

[9] Bruneau (1970) et Vial (1987). La synthèse précoce de Pierre Roussel, *DCA*, est mise à jour et rééditée en 1987.

[10] Notons une synthèse anglo-saxonne antérieure à cette période qui a fait date : Laidlaw (1933). Ferguson (1911), comporte aussi d'utiles passages sur Délos.

[11] Reger (1994).

[12] Pour Kristiansen (2014), le réseau serait la *Third Science Revolution*. Le *spatial turn* devient un *mobility turn*. Le profil type des spécialistes de réseaux dans le cadre des études sur l'Antiquité est l'archéologue anglo-saxon spécialiste de l'Age du bronze. Certaines données, comme les épaves et les amphores, sont plus faciles à traiter par l'analyse de réseaux. La plupart des chercheurs qui ont présenté un manifeste en faveur de l'étude de la Méditerranée antique dans une perspective de réseaux maritimes entrent dans la définition des « chercheurs types », décrite plus haut. La plupart des articles et ouvrages qu'ils publient sont réalisés à plusieurs mains. Cf. Leidwanger, Knappett, Arnaud, Arthur, Blake, Broodbank, Brughmans, Evans, Graham, Greene, Kowalzig, Mills Rivers, Tartaron et Van de Noot (2013), Lawall et Graham (2018), Greene (2018) et Leidwanger et Knappett (2018).

**2- Les sources déliennes pour une étude de réseaux**

Sur la base des sources épigraphiques déliennes, j'ai aussi exploité l'archéologie du port, pour spatialiser les réseaux (chapitre 7). Les sources littéraires, numismatiques, amphorologiques et les empreintes de sceaux n'ont pas été exhaustivement prises en compte[13]. Confronter les sources de différentes natures est, pour notre sujet, un enjeu réel, mais dépasse le cadre de ma thèse et même, à mon avis, d'une unique thèse. La tâche ne pourra être accomplie que par une équipe. Le corpus épigraphique délien se compose d'environ 3 000 inscriptions, dont les actes administratifs du sanctuaire, particulièrement complexes et qui semblent presque former une sous-spécialité de l'épigraphie[14]. Les 104 premiers numéros concernent les périodes antérieures à 314, chronologiquement hors de ce travail. Ce qui reste ne forme pas moins une abondante documentation, justifiant en elle-même la période retenue, car une étude de réseaux nécessite des sources nombreuses[15]. Les corpus concernent différentes périodes de l'histoire de l'île, les actes du sanctuaire entre le IV$^{e}$ s. et les années 140-130, les décrets de proxénie pour l'Indépendance ; les listes, dédicaces et stèles funéraires de Rhénée, quant à elles, renseignent sur la seconde domination athénienne. Ces sources ne forment pas un continuum cohérent pour qui veut étudier les réseaux déliens, mais plutôt un archipel et il faut avoir conscience de cette répartition des textes dans le temps et en ensembles de nature très différente[16]. Un enjeu est de confronter les corpus : j'ai fait le choix d'étudier les plus fournis et qui donnent les informations les plus utiles à ma méthode. Le principe a été de repérer dans cet ensemble les mentions de lieux géographiques extérieurs à Délos et d'étrangers à l'île. Pour l'époque de la seconde domination athénienne, cela comporterait à vrai dire l'ensemble de la société, car on doit, dans l'optique qui est la mienne, considérer les Athéniens installés sur l'île à l'égale des autres communautés, comme celles des Orientaux ou des Italiens.

À cet effet, deux types d'informations sont utiles : 1º) les origines des étrangers, apparaissant souvent dans les formules onomastiques, 2º) les relations entre individus, permettant de construire des graphes de réseaux. Dans ce cadre, certaines inscriptions déliennes n'ont pas été étudiées exhaustivement. Par exemple, les dédicaces de l'Indépendance ont une moindre valeur par rapport aux décrets de proxénie ou aux dédicaces de la seconde domination athénienne. Chaque dossier épigraphique fait l'objet d'un chapitre spécifique, dont les limites de la

[13] L'*Hymne à Délos* et l'*Hymne à Apollon* ont par exemple un intérêt pour la construction d'un discours sur les réseaux déliens. Cf. Bruneau (1970), p. 2.
[14] Sur le rôle que peut jouer l'épigraphie dans l'histoire économique de l'Antiquité : Bresson (2012). Cf. Chankowski (2008) et Chankowski (2019).
[15] Bruneau (1970), p. 2.
[16] Bruneau (1970), p. 4.

documentation seront exposées progressivement. En avançant dans le raisonnement, les comparaisons entre dossiers sont possibles, ce qui permet de présenter des chapitres thématiques.

Évidemment, je suis conscient qu'en faisant une sélection, je me prive sans doute d'informations importantes et que, peut-être, vais-je donner des réseaux déliens une image incomplète, parfois même faussée. Faire une thèse, c'est faire des choix. Le mien a été de marier approche qualitative et quantitative, ce qui a supposé une longue lecture critique des sources plus qu'un enregistrement mécanique des données au gré du dépouillement des corpus. En cela, ce que le lecteur va lire diffère de ce qui a été proposé précédemment à propos des réseaux déliens. Par ailleurs, en accord avec ma direction de thèse, j'ai aussi souhaité aborder une période chronologique large, couvrant presque trois siècles, et les trois siècles les plus riches en documentation pour Délos. Mes travaux se concentrent donc exclusivement sur les sources déliennes, impliquant une analyse égocentrée sur Délos : c'est-à-dire que les sources non-déliennes n'ont pas été prises en compte de façon exhaustive pour l'analyse quantitative. Cela conduit à, implicitement, réserver l'agentivité dans les réseaux déliens aux habitants de l'île, biaisant les conclusions. Par exemple, lorsqu'un Minéen fait une dédicace à Délos, il est moteur de la connexion à l'île : ce ne sont pas les Déliens qui ont démarché des négociants d'Arabie méridionale. L'analyse égocentrée ne permet pas d'étudier le contexte réticulaire de ce Minéen dans sa patrie. On s'attachera à étudier le négociant dans son contexte local, mais on doit renoncer à faire le réseau des Minéens dans leur patrie (en particulier parce que les sources ne le permettent pas, mais aussi parce qu'on s'écarterait de l'objet d'étude). Il faut garder cette précision en tête, car parfois les Déliens subissent des réseaux extérieurs. Je m'efforcerai, pour ma part, de ne pas l'oublier et de faire s'en ressouvenir le lectorat à chaque fois que cela sera nécessaire.

### 3- Contexte politique de Délos hellénistique

En gagnant son indépendance par rapport aux Athéniens en 314, la cité délienne développa une politique de neutralité qui la laissa hors des royaumes hellénistiques[17]. Cela n'empêcha pas diverses influences de pénétrer les réseaux déliens[18]. Les Antigonides, qui organisèrent le *koinon* des Nésiôtes, eurent un fort impact dans l'île[19]. Entre 288 et 246, les Lagides étendirent leur territoire sur l'Égée au détriment des Antigonides, ce qui réorganisa les

[17] Vial et Baslez (1987).
[18] Selon Homolle (1887), p. 34-35, la mer a perdu de son intérêt après la mort d'Alexandre et Délos est négligée, comme le montre le faible nombre d'offrande avant l'Indépendance. Vers 315/4, les diadoques cherchent à reconstituer une hégémonie politique ou économique et ont besoin de contrôler la mer à cette fin, d'où l'intérêt renouvelé pour Délos.
[19] Reger (1994), p. 16-17 et Coarelli (2016), chapitre 2.

réseaux déliens[20]. La seconde moitié du III^e^ s. ne vit aucune puissance hellénistique dominer les Cyclades, mais le *koinon* des Nésiôtes fut récupéré par les Rhodiens dans la première moitié du II^e^ s.[21] Systématiquement, Délos resta neutre et indépendante, mais n'en demeure pas moins fortement soumise aux mouvements de l'Histoire. Le *koinon* des Nésiôtes ne fut jamais intrusif dans la vie de la cité délienne, à l'inverse de ses protecteurs, que ce soient une dynastie ou Rhodes[22]. Anaïs Michel montre que la politique de la cité délienne est indépendante des décisions du *koinon*. La cité contrôle même les décisions de publication des décrets du *koinon* dans le sanctuaire[23]. Il est même peu intéressant pour les réseaux déliens d'entrer dans la controverse de l'appartenance ou non de Délos au *koinon*[24]. Ma thèse, disons-le, n'apportera que peu de nouveauté à ces questions. On va montrer que les Cyclades intégrèrent un bloc anhistorique du point de vue délien, c'est-à-dire que les soubresauts de l'histoire influencèrent peu les relations entre les îles. En outre, l'histoire politico-administrative n'est pas le principal facteur d'influence de l'économie et des réseaux de l'île, or les *koina* sont avant tout des entités politiques[25]. Cela va nécessiter de construire de nouveaux référents géographiques, fondés sur le concept de *Peer Polity Interaction*, opposé à un système cœur/périphérie[26]. Le monde hellénistique se reposait sur un tissu de cités partageant une culture commune et interconnectées par des relations égalitaires, horizontales[27]. Dans ce système, les entités supra-civiques (royaumes, *koina*, *imperium romanum*) formaient une strate qui avait peu d'importance, car les réseaux de cités transcendaient les frontières[28]. Entendons-nous bien : les entités supra-civiques jouaient assurément un rôle dans la structure de l'économie antique, mais l'unité de base restait la cité et c'est par elle que les échanges étaient organisés. De ce fait, chaque cité portuaire générait son propre réseau. Les taxes portuaires d'importation et d'exportation étaient propres à chaque cité et non liées à l'entrée et à la sortie du *koinon* des Nésiôtes, à l'inverse du *koinon* de Chalcidique ou du système romain du

[20] Reger (1994), p. 17.
[21] Reger (1994), p. 18-20.
[22] Selon Homolle (1887), p. 46, l'existence du *koinon* des Nésiôtes n'entrave ni l'autonomie délienne ni l'administration des temples. Sur l'*agency*, la négociation du pouvoir et l'identité du *koinon* : Constantakopoulou (2017), p. 50-54. Il a pu exister une entité insulaire pouvant négocier le pouvoir avec les rois et ayant des liens internes forts, mais par sa neutralité et son indépendance, Délos ne se sent pas concernée par la négociation du pouvoir. Cf. Constantakopoulou (2017), chapitre 2.
[23] « Intégrée — via l'espace du sanctuaire — aux décisions du *koinon* des Nésiôtes, la cité développe par ailleurs des réseaux manifestement affranchis de la politique fédérale ». Cf. Michel (2020b), p. 90 et Michel (2020b), p. 94.
[24] Le peu de sources connues sur le *koinon* ne permettent pas non plus d'aborder franchement la question. Cf. Reger (1994), p. 31 et Constantakopoulou (2017), p. 33 et 45.
[25] Sur la capacité des *koina* hellénistiques à influencer et organiser l'économie régionale : Boehm (2018), p. 120-126. Pour une nuance sur les liens entre les aspects économiques et politiques des *koina* : Mackil (2013), p. 237-246 et Mackil (2015). Cf. Constantakopoulou (2015), p. 217 et 231.
[26] Ma (2003), p. 22-23.
[27] Ma (2003), p. 12-13, 18-19 et 30.
[28] Ma (2003), p. 28.

*portorium* en Asie[29]. Les *koina* grecs étaient généralement une phase préliminaire aux frappes d'une monnaie commune, mais Véronique Chankowski a montré que les Cyclades ont conservé des émissions monétaires différentes. Délos a aussi été fortement influencée par les Lagides puis par Rhodes ; elle-même a influencé Ténos et Andros, alors que Paros et Naxos suivaient un autre étalon[30]. Le *koinon* des Nésiôtes était une structure politique, non économique, et Délos avait tiré peu d'avantage du *koinon* sur ce plan[31]. Après 167, Athènes, Rome et la population cosmopolite administraient l'île à divers degrés et dans différents domaines. Au milieu du I^er^ s., pour plusieurs raisons, comme les crises mithridatiques, l'activité délienne se réduisit et la place que trouva l'île dans l'Empire naissant devint secondaire[32]. L'exploration des réseaux déliens perd alors en pertinence. Le contexte général est donc celui de la rencontre des grands mouvements de l'histoire égéenne qui s'entrechoquent dans l'île, sans jamais qu'elle n'en pâtisse, au contraire. Elle doit ce destin longtemps paisible à sa petitesse (géographique et démographique) et surtout à la protection d'Apollon ainsi qu'à la neutralité qui en découle.

**4- Limites de l'étude et courants historiographiques**

Deux approches permettent d'évaluer les flux de négoce : l'une passe par les ressources et l'autre par les négociants. L'historiographie de l'économie délienne s'est surtout concentrée sur les listes de prix des denrées achetées par les hiéropes, administrateurs du sanctuaire, au risque de nombreux biais méthodologiques (chapitre 1)[33]. Selon Pierre Roussel, « seul le relevé des ethniques peut indiquer les 'directions' suivies par le commerce de Délos »[34], mais là aussi il y a problème, car on sait rarement si un individu était négociant ou si une autre activité l'a mené à Délos. Mes travaux privilégient pourtant la démarche par ethnique, proposée par Pierre Roussel, mais qui n'a jamais été explorée de façon exhaustive et systématique. Elle conduit aussi à s'intéresser au contexte local des cités dont sont originaires ceux qui naviguent vers Délos. La thèse traite donc des réseaux étrangers de Délos : en conséquence, je m'intéresserai peu aux citoyens déliens. Bien qu'il soit possible de les soumettre à une analyse de réseaux, les résultats viendraient certainement faire doublon avec ceux auxquels la regrettée Claude Vial a abouti par la méthode de la prosopographie classique, celle d'avant les *network studies*[35]. Par ailleurs, on peut supposer que les inclure risquerait de déséquilibrer la recherche des continuités de part et d'autre de l'année 167. Or, un des objectifs auxquels je tenais, et qui a été dès le départ défini en accord

[29] Mackil (2013), p. 290-295.
[30] Mackil (2013), p. 247-255 et Chankowski (2019), chapitre 4.
[31] Mackil (2013), p. 325, fournit certains parallèles : Platée, Thespies, Orchomène, Sparte et Méssène.
[32] Le Quéré (2015), p. 33-48.
[33] Reger (1994) et Chankowski (2019) fondent leurs propos sur les comptes des hiéropes.
[34] Dans le contexte délien, il faut privilégier le terme étranger à celui de métèque qui renvoie à un statut juridique particulier plus attesté après la fin du III^e^ s. Cf. *DCA*, p. 29 et Ismard (2010), p. 304.
[35] Vial (1987).

avec mes directeurs de recherche, était d'étudier ces réseaux déliens dans la durée, de voir pourquoi, par certains côtés, la violente rupture politique de 167 n'a finalement pas été si nette sur le plan réticulaire et marchand. Entendons-nous bien, il ne s'agit pas de dire qu'il ne s'est rien passé en 167, ce qui serait renvoyer le balancier trop fortement dans le sens inverse de celui où il a longtemps été, mais de comprendre pourquoi tant de dynamiques déjà sensibles à la basse Indépendance ne se trouvent pas arrêtées en 167, au contraire. À bien des égards, la rupture de 314, on le verra, a été plus radicale en matière réticulaire.

Les Athéniens sont systématiquement étudiés, avant et après 167, lorsqu'ils sont à nouveau chez eux à Délos, et plus encore même qu'avant 314. L'intérêt est d'appréhender le lien entre les Athéniens d'Attique et ceux de l'île. On pourrait dire que les Athéniens de Délos sont, après 167, les vrais successeurs des citoyens déliens d'avant 167, et s'étonner que je leur fasse une telle place. Ce n'est peut-être pas anticiper sur les conclusions de mon étude que de dire qu'ils ne sont jamais parvenus à s'imposer durablement comme le nouveau centre de gravité de l'île, sur le plan social, tant cela a été démontré par des études récentes[36]. La précoce perte de contrôle sur Délos de la part des clérouques a du reste été très tôt remarquée par l'historiographie[37]. D'une certaine manière, tous les Athéniens, qu'ils soient de la métropole ou installés sur place, restent les acteurs des réseaux extérieurs de l'île, ceux qui la relient à Athènes, comme les Italiens de Délos sont les agents des réseaux qui tendent leur ramification vers la Méditerranée centrale et occidentale. Il s'agira plus globalement de comprendre comment se définissent les étrangers résidant dans l'île après 167. Inventent-ils une nouvelle forme de citoyenneté ou bien sont-ils toujours considérés comme étrangers ?

Après la longue querelle entre primitivistes et modernistes, dont nous vivons encore les séquelles, l'historiographie de l'économie antique a été, depuis une vingtaine d'années, introduite dans le cadre néo-institutionnaliste. Les économistes institutionnalistes s'écartent des structures de production et de consommation pour mettre l'accent sur les institutions dans lesquelles se développe la vie économique et sociale[38]. Le raisonnement néo-institutionnaliste se fonde sur l'échange (le lien), qui est cadré par les institutions. La démarche en réseau ne se concentre pas sur les institutions, mais sur la structure sociale. Il est évident que les institutions doivent être prises en compte dans l'étude, mais la structure sociale et géographique l'emporte, car formant le squelette de l'économie, ce qui insère mon travail à la croisée de plusieurs courants historiographiques.

---

[36] Müller (2017).
[37] *DCA*, p. 50-55.
[38] Les institutions ne se définissent pas seulement comme les organisations étatiques, non-gouvernementales et associatives, mais intègrent des règles, des conventions, des coutumes et des routines. Cf. Bresson (2007b), p. 26-29.

L'histoire sociale se concentre sur l'analyse des groupes et liens sociaux[39]. En employant l'analyse de réseaux, outils des sociologues, je m'inscris dans une démarche de socio-histoire. D'autre part, ces outils sont au service d'une histoire de l'économie, champ abandonné de l'histoire sociale depuis la *microstoria* qui rejette l'approche statistique. Chez les historiens de l'Antiquité, l'histoire sociale n'est plus celle des catégories sociales, dont font partie les étrangers, mais implique de nouvelles catégories, comme le genre ou les élites[40]. Ma démarche concerne principalement les élites négociantes étrangères. Je suis conscient que des individus qui ne sont pas membres des élites ont sans doute été des acteurs des réseaux marchands déliens, et nous en rencontrerons quelques-uns, du reste, surtout à l'époque de la seconde domination athénienne (chapitres 4, 7 et 8). Cela dit, la nature même des sources épigraphiques ne permet pas d'explorer systématiquement cette dimension-là des réseaux de Délos. On peut le regretter, on ne doit pas l'ignorer, mais il faut s'y résigner.

En parallèle, depuis le *spatial turn*, il est désormais impossible de ne pas prendre en compte les réalités géographiques. Un aspect de ma thèse concerne l'ancrage des réseaux dans l'espace, au niveau local et global, selon un jeu d'échelle. Enfin, les réseaux invitent à s'approprier l'histoire globale : les sources déliennes permettent d'insérer l'histoire hellénistique dans des systèmes d'explication à l'échelle supérieure (connexions intercontinentales).

**5- Problématique, démarche et plan**

Ma thèse vise à identifier et expliquer la place de Délos dans la structure des réseaux méditerranéens, ainsi que la portée des interactions déliennes et leur évolution dans le temps. Dans ce cadre, on se posera la question de l'influence entre réseaux et pouvoirs étatiques (cité de Délos et d'Athènes, royaumes hellénistiques, *koinon* des Nésiôtes et *imperium romanum*). Athènes et Rome ont ainsi eu un rôle particulier dans l'île. Chemin faisant, je m'efforcerai aussi de mesurer l'*agency* des Déliens (et résidents à Délos) dans ce phénomène de concentration des flux méditerranéens. Avec cette vision égocentrée, je me suis rendu compte que, d'une certaine manière, j'ai été amené à me demander comment les Déliens se sont représentés l'*oikoumène*. Il y aura donc aussi, sans que je l'aie voulu au départ, une dimension d'histoire culturelle à mon approche. Il sera possible d'évaluer comment les réseaux déliens réagissent à la diffusion de l'hellénisme, notamment dans les régions continentales. Sur un autre plan, j'ai cherché les liens entre réseaux économiques et réseaux religieux, s'ils se sont superposés ou influencés[41]. On verra

[39] Au milieu du XX^e^ s., l'histoire sociale est produite par l'histoire économique, comme le rappelle l'œuvre de Rostovtseff (1989). Avec le « tournant critique » des années 1980, l'histoire sociale emprunte ses méthodes à la sociologie. Cf. Roubineau (2015), p. 397-403.
[40] Roubineau (2015), p. 401.
[41] Chankowski (2022), p. 282.

aussi que la périodisation politico-administrative ne recouvre pas la périodisation de l'histoire économique et sociale, comme je l'ai souligné au seuil de cette introduction. Cela pose la question de la structure sociale de la communauté délienne et de son évolution dans le temps. Je présenterai ainsi l'apport de la méthode des réseaux aux débats sur l'histoire économique et sociale délienne et plus généralement la valeur de cette méthode pour produire la preuve en Histoire. En somme, le cœur de la problématique d'ensemble consiste à examiner en quoi Délos a été un maillon de la structure réticulaire d'un monde hellénistique en mutation aux échelles locale et globale. Soulever ce problème, c'est évidemment envisager la question de la représentativité ou de l'exceptionnalité délienne (sur le plan réticulaire, encore une fois) aux différentes phases de l'histoire hellénistique de l'île. C'est aussi tout simplement se demander comment les habitants de Délos se sont insérés dans le monde de leur époque, y ont trouvé leur place, y ont joué leur partition.

Ma démarche vient en réaction aux synthèses proposées par certains Anglo-Saxons, qui se reposent sur des choix de sources insérés dans des modèles préétablis. J'ai intégré les sources des corpus selon une méthode quantitative et je les ai triées selon une grille de lecture adaptée à la nature des sources déliennes. J'ai enfin appliqué les sources à un logiciel d'analyse de réseaux (Gephi), dont il va falloir évaluer la pertinence en tant qu'outil (chapitre 8). C'est d'un va-et-vient entre logiciels et méthodes traditionnelles de l'historien que les conclusions pourront émerger des outils numériques et cette thèse pose seulement un premier jalon de ce long processus. Tout cela nécessite de prendre en compte les sources de façon exhaustive et de les analyser qualitativement avant d'employer les outils numériques. Je reviendrai en détail sur le choix du logiciel et sur ma démarche face à lui dans les chapitres 2 et 8.

La limite de cette démarche est la longueur du rendu final. Certains passages vont sans doute paraître arides, mais ils sont essentiels avant tout travail quantitatif. Les inscriptions déliennes donnent rarement le contexte dans les considérants d'un décret de proxénie ou bien, dans le cas d'une offrande au sanctuaire, en ne disant rien des raisons qui ont poussé un individu à la faire. La mise en série des dossiers permet de donner un contexte général, que j'attribue ensuite à la plupart des individus, mais cela reste une probabilité. Elle permet de réduire la marge d'erreur et de donner un mouvement général de l'histoire délienne. En parallèle, associé au manuscrit, j'ai publié en ligne une base de données des sources permettant de reproduire ma démarche avec les outils numériques utilisés, tous libres de droit, la possibilité de reproduire la démarche étant fondamentale : la base de données est enregistrée sur ma page Academia : **https://www.academia.edu/105411688**. Cela justifie la longueur du travail, mais

aussi le déséquilibre de certains chapitres. J'ai tenu à rendre compte de l'exhaustivité de l'analyse, car en procédant par étude de cas, le raisonnement en serait considérablement affaibli.

La thèse est donc divisée en 8 chapitres, organisés de façon chronologique et thématique. Les deux premiers abordent des questions d'historiographie et de méthodologie (chapitre 1, *l'économie délienne : une approche historiographique* et chapitre 2, *historiographie et méthodologie des réseaux en contexte délien*) : d'une certaine manière, ils sont le prolongement de cette introduction et le préalable à la contextualisation des données. L'enjeu était de faire un bilan critique de la longue historiographie de l'économie délienne et d'en identifier les points d'ombre ou d'achoppement. Cela m'a permis de construire une méthode appropriée visant à parvenir à des résultats nouveaux. Les trois chapitres suivants (chapitre 3, *les réseaux honorifiques déliens de l'Indépendance*, chapitre 4, *l'apport des comptes des hiéropes à l'étude des réseaux déliens* et chapitre 5, *les donateurs à Délos : analyse réticulaire des inventaires sacrés*) sont fondés sur une logique de corpus de sources de même nature (décrets honorifiques, comptes et inventaires). Le but était d'analyser exhaustivement les sources, car un modèle efficace ne peut être construit à partir d'études de cas. Ensuite, deux chapitres sont thématiques et impliquent des données archéologiques (chapitre 6, *le phénomène associatif à vocation marchande* et chapitre 7, *l'*emporion *délien*). Cela a permis d'inscrire les réseaux dans une spatialité locale et méditerranéenne, mais aussi de commencer à dessiner les contours de ma conclusion. Le dernier chapitre, fondé sur les dédicaces de la seconde domination athénienne, met en pratique les outils d'analyse de réseaux (chapitre 8, application de l'analyse des réseaux sociaux au corpus des dédicaces de la seconde domination athénienne).

Ma démarche est donc fondée sur la combinaison d'analyses quantitatives (géomatique et analyse de réseaux) et d'analyses qualitatives. Concernant l'enchaînement des chapitres, il m'a semblé évident de commencer par les *honorandi* de l'Indépendance, avant d'aborder les dédicaces de la seconde domination athénienne. En même temps, les comptes et inventaires doivent être étudiés les uns à la suite des autres, bien que les premiers renseignent surtout sur les artisans du début de l'Indépendance. Cette méthode, on l'aura compris, segmente les dossiers épigraphiques. De ce fait, les résultats apparaissent clairement dans la conclusion générale qui fait la jonction entre tous les résultats des chapitres, ce qui explique sa longueur. Aussi, les conclusions sont-elles multiples, car elles touchent divers aspects que sont la chronologie délienne, les réseaux à l'échelle macro (réseaux géographiques de cités), les réseaux à l'échelle micro (réseaux sociaux à Délos) et les réseaux face au pouvoir.

## Chapitre 1 L'économie délienne : une approche historiographique

Un état des lieux de l'historiographie sur l'économie délienne est nécessaire, en raison de débats existant depuis la fin du XIX[e] s. L'enjeu est de définir comment les réseaux peuvent apporter du nouveau. L'économie illustre les tensions entre historiens concernant la manière dont Délos s'est connectée à la Méditerranée. L'échange, plus que la production, est au cœur de la compréhension des réseaux économiques[42]. Dans ce chapitre historiographique sur la connectivité délienne, il faut d'abord préciser que les thématiques de recherches (histoire économique, religieuse, de l'art) sont cloisonnées à Délos. La façon dont l'île se connecte aux réseaux de nature différente (commercial, religieux, artistique, etc.) n'est pas homogène dans le temps et l'espace. Une étude réticulaire doit contribuer à décloisonner les spécialités. D'abord, il s'agira de présenter l'évolution de l'historiographie par des notices biographiques concernant les acteurs de la recherche. Un deuxième axe portera sur les débats suscités par des ressources spécifiques : la poix et les céréales. Nous terminerons par un document clé : la loi réglementant la vente du bois et du charbon.

Le point nodal des débats concerne la portée du marché délien, difficile à définir. Il faut être clair d'entrée : le marché est un concept théorique, sans référence aux installations physiques de l'agora[43]. La question de son existence dans l'Antiquité fait débat[44]. Selon un dictionnaire, le marché est une « convention portant sur la fourniture de marchandises ou de services » concernant l'« ensemble des transactions »[45]. Pour les économistes, il s'agit de « la formation de prix par la rencontre entre l'offre et la demande »[46]. Pour l'Antiquité, c'est une « institution organisant à la fois les rapports avec l'Autre et la défense des intérêts de la cité »[47]. Les autorités civiques peuvent modifier la loi de l'offre et de la demande par « ventes sur fonds d'achats publics, obtention de stocks supplémentaires par évergétisme, prix négociés auprès des importateurs », plutôt que par des règles[48]. Pour R. Descat, il faudrait revenir à une étude des structures de l'agora, à l'origine du marché, là où se joue l'étape cruciale de la négociation du

[42] Bresson (2006b) et Bresson (2008).
[43] Au sujet des comptes des hiéropes, Chankowski (1997), p. 73, a écrit : « nous pouvons ainsi reconstituer des séries de prix et voir se dessiner l'image d'un marché. Mais de quel marché ? ».
[44] Pour Polanyi, l'économie est enchâssée (*embedded*) dans le social et les échanges ne s'effectuent pas dans le cadre du marché. Cf. Pébarthe (2006), p. 453. C'est l'ensemble du courant de la « Nouvelle Orthodoxie » qui considère que le marché n'existait pas. En dernier lieu : Roman et Dalaison (2008).
[45] Robert (1967), « marché ».
[46] Zurbach (2019), p. 5. La définition du marché est en fait plus complexe et ne fait pas l'unanimité parmi les céonomistes : l'équilibre entre l'offre et de la demande serait, pour certains à la suite de l'économiste Hayek, un processus plutôt qu'un état. Il y aurait une tendance à l'équilibre en fonction de l'accès à l'information économique de la part des acteurs. Cf. Maucourant (2007), p. 88.
[47] Annequin (2017), p. 4.
[48] Chankowski (2020), p. 50. Voir aussi Roman (2008), p. 264.

prix[49]. Selon lui, les prix dépendent d'abord d'une négociation entre vendeurs et autorités civiques, avant d'être soumis à la loi de l'offre et de la demande[50]. L'espace du marché peut se décliner en deux, selon un jeu d'échelle : 1°) les *emporia* et agoras sont les centres du marché où se rencontraient ses acteurs. 2°) Des liens marchands entre différentes cités et structures politiques, respectant les mêmes règles générales et dont les prix évoluent conjointement en fonction de l'offre et de la demande, forment un marché[51]. Selon les denrées échangées et les cités concernées, le marché peut avoir une taille différente. Peuvent aussi exister des marchés interdépendants et à différentes échelles : le « marché » local de l'agora, dans le cadre de l'*autarkeia*, doit être distingué du « marché » du commerce à longue distance, bien que les deux interagissent. Les différentes échelles de marchés peuvent se superposer. Quelle est la place du petit surplus de céréales d'un paysan d'un dème rural, face à la structure organisée et systématisée d'importation à grande échelle de blés pontiques ? Je retiendrai la définition suivante : **un réseau d'entités (politiques, privées, associatives) qui respectent les mêmes règles d'échanges et dont les prix sont influencés par les relations entre elles**[52]. Dans l'Antiquité, différents réseaux d'échanges sont en relations et se chevauchent[53]. Il y a donc plusieurs marchés et plusieurs niveaux de marché[54].

## I- Quelques historiens ayant façonné l'histoire de l'économie délienne

### A- Gustave Glotz[55] (1862-1935)

Glotz, s'intéresse initialement au droit grec antique, à l'histoire des institutions, de la cité et de la vie sociale des Grecs[56]. Après la Première Guerre mondiale, qui s'achève alors qu'il a déjà effectué une bonne partie de sa carrière, Glotz se lance dans l'écriture d'une histoire intégrale de

---

[49] Sur la définition du marché : Bresson (2000), Pébarthe (2006), Descat (2006b), Maucourant (2007) et Zurbach (2019).

[50] Zurbach (2019), p. 5.

[51] Pébarthe (2006), p. 458.

[52] Sur les liens entre le marché et le réseau : Rauch et Casella (2001). Selon Zuckerman (2003), p. 562, « the market itself can be modeled as a network of exchange or mutual orientation ». Il estime qu'une économie sans réseau ne peut pas fonctionner dans un monde capitaliste, ce qui ne signifie pas que le réseau soit supérieur au marché.

[53] À titre d'exemple, dans certains ports se trouvent côte à côte des navires de pêcheurs et des navires marchands. Les premiers appartiennent à un réseau local qui associe un domaine de pêche sur les côtes proches, le port local pour débarquer les denrées et l'agora de la cité. Les acteurs de ce marché ne dépassent pas les limites de la cité. Les prix du poisson ne dépendent pas d'un marché universel. À l'inverse, le navire marchand qui apporte des denrées orientales appartient à un réseau plus large, qui comprend des banquiers, des nauclères et *emporoi* de toutes origines. Ces deux « marchés/réseaux » se chevauchent : d'une part dans l'espace, sur le port et l'agora ; d'autre part le marché local peut être impacté par le marché international et inversement. Sur ces questions : Tartaron (2018), p. 72.

[54] Roman (2008), p. 266.

[55] Glotz, né en Alsace en 1862, étudie à l'ENS et est agrégé d'histoire en 1885. Il enseigne à la Sorbonne à partir de 1904 et devint membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1920, qu'il préside en 1928.

[56] Ganshof (1935), p. 1223. Glotz est influencé par la méthodologie de F. de Coulanges qui tire ses idées de la connaissance du terrain et de l'expérience quotidienne de la Grèce contemporaine. Glotz publie ainsi *La cité grecque* en 1928, ouvrage majeur qui reprend des thématiques de F. de Coulanges. Il est aussi influencé par Victor Duruy, qui part de la géographie pour comprendre l'Histoire. Cf. Motte (1992) et Graindor (1928).

l'Antiquité[57]. Il se figure les Grecs marchant vers leur unité[58]. Inspiré par cette vision, une de ses grandes synthèses traite déjà d'histoire économique[59]. Sa pensée en la matière s'est développée dans une direction « moderniste », bien que ses idées vont parfois contre celles de Meyer[60]. Sa documentation (les comptes des hiéropes) intéresse particulièrement le courant moderniste. Partant de ce dossier épigraphique, connu depuis peu, Glotz pose la question de la dimension des relations économiques et marchandes de Délos. Il ne connaît évidemment pas les études de réseau, mais se pose quand même des questions relevant de cette thématique. Pour lui, Délos est avant tout connectée à l'Attique et à l'Ionie grâce à son sanctuaire, mais il estime que l'île devient un centre marchand majeur recevant des denrées de tout le bassin oriental de la Méditerranée dès l'Indépendance. Travailler sur Délos a influencé sa vision de l'économie antique. Celle-ci repose sur une société très en avance concernant le négoce, mais en retard concernant l'industrie, l'artisanat reposant sur l'esclavage[61].

**1- Les salaires et prix à Délos**

La nouveauté du travail de Glotz tient largement à l'exploitation des données épigraphiques des Grandes Fouilles de Délos. À ce moment-là, peu de corpus parallèles sont à la disposition des historiens[62]. Cette étude s'insère, pour Glotz, dans une période de publication des sources papyrologiques et épigraphiques. Il n'a pas toujours eu accès à l'ensemble de la documentation délienne, malgré une correspondance régulière avec Dürrbach, mais il trouve à Délos un cas révélateur des phénomènes de formation des prix.

Dans la première moitié du XX$^{e}$ s., l'histoire économique se construit sur l'analyse sérielle des sources chiffrées. Les inscriptions déliennes permettent d'insérer l'histoire ancienne dans ces débats et de dresser des statistiques que Glotz tend à expliquer par les évènements historiques. Dans un article paru en 1913, il s'intéresse à la question des salaires à partir du corpus délien. Au début de l'Indépendance, la mise en concurrence des artisans aurait fait baisser les salaires[63]. C'est

[57] Glotz estime que « l'humanité avait besoin de voir clair dans toute son existence ». Cf. Motte (1992).
[58] Motte (1992).
[59] Glotz (1920).
[60] Glotz (1920), p. 456, reproche à Meyer que l'économie antique ne fut jamais moderne, car l'esclavage empêchait l'industrialisation de l'économie et l'artisanat a toujours gardé un retard important sur le négoce.
[61] Sur la position de Glotz dans la controverse Bücher/Meyer : Glotz (1920), p. 455-456. Sur la vision de cette controverse au début du XX$^{e}$ s., : Will (1954) et Salvioli (1979), p. 1-18. Sur l'idée du déséquilibre entre un négoce moderne et une industrie primitive : Will (1954), p. 18-20.
[62] Un compte de dépenses des épistates d'Éleusis et des deux trésoriers des déesses, daté de 329/8, est connu. Ce sont des sommes engagées pour « l'entretien, la réparation ou la construction des murailles et des édifices d'Éleusis, et aussi des édifices d'Athènes qui appartenaient au culte éleusinien ». Les dépenses courantes et le compte des recettes et dépenses sont aussi gravés. Cf. Foucart (1883), p. 387 et Foucart (1884), p. 194-195. C'est surtout Delphes qui a livré plusieurs comptes datés entre 350 et 325. Cf. Glotz (1913b), p. 207.
[63] Par exemple, jusqu'en 269, le salaire des couvreurs baisse de 73 %. Lors de cette première moitié du III$^{e}$ s., le salaire des ouvriers en métaux baisse de 50 %, celui des vernisseurs de 55 %, celui des graveurs sur pierre de 66 %, celui des couvreurs de 73 %. Glotz (1913c), p. 258-260.

un phénomène qu'il pense global au monde grec[64]. La mise en adjudication des travaux et la libre concurrence entre entrepreneurs sont censées montrer une société ayant un dynamisme libéral, qui correspond à une certaine idée que Glotz se fait de la Grèce antique. Il conclut son étude sur les salaires déliens par ces mots : « l'économie peut y trouver une application lointaine de ce qu'il nomme le *sweating system* »[65]. On qualifie ainsi l'exploitation des ouvriers par leurs employeurs notamment par la baisse des salaires[66]. Glotz conçoit cette baisse des salaires à Délos comme le produit d'un libéralisme économique non contrôlé[67]. En 1928, l'historien généralise cette position dans sa synthèse *La cité grecque* où Athènes incarne ce modèle libéral, sur le plan économique et sociétal[68].

Les travaux de Glotz sur les comptes déliens participent aussi à la naissance des *Annales*, en 1929, alors qu'il compte déjà beaucoup au sein des historiens de la Grèce ancienne. Pour l'Antiquité, dresser des statistiques pour produire une histoire économique puis sociale est souvent difficile. La démarche quantitative est néanmoins possible pour Glotz[69]. Dans son article pour les *Annales*, il s'appuie sur les prix du papyrus dans les comptes déliens pour montrer qu'ils varient en fonction d'aléas politiques[70]. Pour la période classique, les prix sont élevés puis baissent après Alexandre pour demeurer bas jusqu'en 296, car le marché égyptien reste ouvert aux Grecs[71]. Ptolémée Philadelphe opère des réformes fiscales et réorganise le monopole du papyrus, entraînant une remontée des prix[72]. Le monopole égyptien du papyrus, contrôlé par le roi, expliquerait les variations des prix. Glotz développe une vision mondialisée de l'économie et des processus de formation des prix, contestée par d'autres modernistes. Pour Rostovtseff, on ignore s'il existe un véritable monopole égyptien du papyrus[73]. De même, les comptes des hiéropes ne précisent ni le type ni la qualité des rouleaux achetés. Il est donc peu judicieux de comparer les

64 Avant le milieu du III^e^ s., le prix des matières premières comme des salaires, baisse, mais les prix du transport augmentent comme ceux du commerce de détail. Cf. Glotz (1913), p. 18-19 et Glotz (1913c), p. 259.
65 Glotz (1913c), p. 260.
66 Pour une définition plus complète du concept : Barraud de Lagerie (2014). Glotz (1913c), p. 260, reconnaît une spécificité à l'adjudication antique : l'employeur (le sanctuaire) est le client et l'ouvrier, entrepreneur, est le patron.
67 Le *sweating system* est une dérive du libéralisme économique. Ce concept, né au milieu du XIX^e^ s. pour décrire les petites entreprises exploitant des ouvriers, est combattu par un ensemble de mesures telles que la mise en place de contrats de travail et d'un code du travail.
68 Payen (2014), p. 296.
69 Le premier article du premier numéro de la revue est Glotz (1929) : « Le prix du papyrus dans l'Antiquité grecque ». Certes, cette première place est due à un simple classement chronologique des articles ; par ailleurs, celui de Glotz ne paraît pas avoir été chaleureusement accueilli par les fondateurs des *Annales*. La correspondance de Febvre et Bloch révèle même que le premier est réticent face au travail de Glotz. C'est certainement plus l'inimitié entre ces hommes, plutôt que le caractère scientifique, qui motive les réticences des fondateurs des *Annales*. Cf. Payen (2014), p. 295, 297 et 300.
70 Glotz (1929), p. 4-6.
71 Glotz (1929), p. 6 et 8.
72 Glotz (1929), p. 9.
73 Rostovtseff (1989), p. 219.

prix égyptiens et déliens[74]. Rostovtseff écrit que sous le règne de Ptolémée Sôter, la production de papyrus augmente, entraînant une baisse du prix des rouleaux[75]. D'autre part, pour Glotz, les prix de la poix et du papyrus suivent les mêmes tendances, car ces denrées sont des monopoles — en l'occurrence macédonien pour la poix. Les cours des produits se divisent donc entre ceux soumis à un monopole et les autres. Cela rejoint un vaste débat sur la nature de l'économie royale qui culmine avec l'ouvrage de C. Préaux, qui formule l'hypothèse d'une « économie dirigée lagide »[76].

Prenant de la hauteur, Glotz résume ainsi sa vision : « En un mot, chaque fois que les prix ne concordent pas d'un pays à l'autre, déduction faite des frais de transport et du bénéfice de l'intermédiaire, on peut se demander si l'anomalie a une cause d'ordre politique »[77]. Rostovtseff et récemment V. Chankowski ont montré les limites de cette méthode[78]. Une objection est que les listes de prix ne sont pas complètes pour toutes les années. Dresser des courbes est dès lors un exercice dangereux. Par exemple, en 279 puis 179, les prix de la poix sont exceptionnels, mais rien ne permet d'indiquer que ce phénomène est dû à des évènements particuliers ou que la hausse n'est pas initiée depuis plusieurs années. Glotz insère les sources dans un modèle construit préalablement, celui de prix fixés par les États, de conditions politiques et de salaires évoluant selon un régime libéral de libre concurrence.

**2- Le marché et la Méditerranée**

En 1932, lorsque Glotz rend compte d'un livre d'histoire économique publié par Heichelheim, il écrit : « il eut été d'un grand intérêt, pour un historien qui insiste à bon droit sur l'existence d'un marché méditerranéen à l'époque, de comparer les prix de l'Égypte à ceux de Délos »[79]. Il suppute ainsi l'existence d'un unique marché universel en Méditerranée[80]. La preuve en serait la corrélation entre prix et grands évènements politiques et militaires du temps. L'économie serait dépendante du politique et l'échelle microéconomique subordonnée à l'échelle macroéconomique. L'existence d'un marché global permet de comparer les prix d'Alexandrie et de Délos. Ainsi, en 329/8, le fret de transport de 100 tuiles entre Corinthe et Éleusis est de 20 ob. Cinquante ans plus tard, pour un trajet plus court d'un tiers entre Syros et Délos, le fret vaut le triple[81]. Pour Glotz, cela reflète une augmentation du prix du transport à l'échelle grecque.

[74] Rostovtseff (1989), p. 219.
[75] Rostovtseff (1989), p. 217.
[76] Préaux (1939).
[77] Glotz (1932), p. 249.
[78] Rostovtseff (1989), p. 163 et Chankowski (1997), p. 79.
[79] Glotz (1932), p. 245-246.
[80] Le marché universel de Glotz apparaît à la période hellénistique, grâce aux royaumes. Athènes Classique échoue à unifier le marché. Cf. Glotz (1920), p. 454.
[81] Glotz (1913c), p. 253-254.

Sa vision de l'économie s'insère dans une histoire grecque globale. Sans jamais le définir, il évoque un marché universel grec. Dès 1909, il publie une synthèse d'un ouvrage russe de M. Chwostow (*Recherches sur l'histoire des relations commerciales à l'époque des monarchies hellénistiques et de l'empire romain*, I, *Histoire du commerce oriental dans l'Égypte gréco-romaine*), qui apporte des éléments de réflexion sur les relations économiques des Grecs et Romains avec l'Éthiopie et l'Inde, soit des thématiques macroéconomiques de courants d'échanges[82]. Le secteur privé, d'abord peu impliqué dans le négoce vers l'Océan Indien, l'est de plus en plus tout au long du III^e^ s. et des monopoles commerciaux sont alors mis en place. Après 150, Alexandrie canalise les réseaux de négoce orientaux, les Séleucides ayant des difficultés à assurer des liaisons terrestres avec l'Orient[83]. L'ensemble des thématiques servent la cause moderniste, l'importance du commerce au long cours plaidant en faveur de l'existence d'un marché universel. D'autre part, les questions de monopoles sont au centre de la pensée de Glotz, pour qui le marché universel ne se réalise qu'avec les royaumes hellénistiques. En 1930, Heichelheim, dans sa *Wirtschaftliche Schwankungen der Zeit von Alexander bis Augustus*, s'inspire des méthodes de Glotz en utilisant aussi les comptes des hiéropes[84]. Dans son compte-rendu, Glotz écrit que les prix baissent entre la fin du IVe et le milieu du III^e^ s. en Méditerranée orientale, nouvel exemple du marché universel[85].

De nombreuses questions se posent cependant aujourd'hui à la lecture des travaux de Glotz. Peut-on généraliser les phénomènes déliens d'évolution des prix à toute la Méditerranée orientale ? Pourquoi se limiter à la seule Méditerranée orientale ? Ne pas définir les limites du marché universel est un risque. Ce marché est-il grec, inclut-il Phéniciens, Étrusques et autres peuples méditerranéens et qu'en est-il des Grecs de Bactriane ? Il faut aussi savoir comment ce marché évolue dans le temps. Pour Glotz, il apparaît seulement à la période hellénistique, Athènes classique échouant de peu à modéliser le marché universel. La définition et la délimitation du marché restent néanmoins floues et Glotz emploie indifféremment les expressions *Méditerranée*, *Méditerranée orientale* et *monde grec*, pour l'évoquer. Il reconnaît que : « si les variations de prix, considérées en gros, démontrent l'existence d'un marché universel au temps

[82] Glotz (1909). Pour un autre compte-rendu de l'ouvrage russe : Besnier (1910). Chwostow (1905-1972) est un historien soviétique, chef de département au ministère des affaires étrangères de l'URSS entre 1945 et 1957. Il dirige le département d'histoire de l'Académie des sciences à Moscou en 1960. Il préside la section soviétique de la Commission d'historiens de l'URSS et de la RDA. Cf. Hartkopf (1992), p. 61. Chwostow et Rostovtseff étudient des thématiques communes, à savoir les routes marchandes liant les Grecs à l'Orient. Pourtant l'un est communiste et fait sa carrière à Moscou et l'autre est libéral et vit aux États-Unis. Les deux hommes se connaissent. Chwostow montre que les relations des Grecs avec l'Océan Indien sont plus importantes qu'avec l'Éthiopie. Les premiers Lagides encourageraient le commerce vers cet océan en installant des infrastructures portuaires et en organisant des expéditions en mer Rouge, censées assurer la sécurité des routes maritimes. Cf. Glotz (1909), p. 462-463. Le contexte de course aux territoires coloniaux entre États européens ainsi que l'expansion russe sont à mettre en évidence pour comprendre ce type de réflexions des historiens de cette période.

[83] Glotz (1909), p. 463.

[84] Glotz (1932), p. 241.

[85] Glotz (1932), p. 242-243.

des monarchies hellénistiques, il en est cependant, et en grand nombre, qui semblent contredire cette thèse »[86]. Glotz n'est pas aussi moderniste que Meyer, que d'ailleurs il critique[87].

**Bilan : Glotz et Délos**

Glotz hérite du modernisme de Meyer qu'inspire une vision libérale de la société, sans être aussi radical dans ses positions. Il étudie l'économie antique par les listes de prix qu'il tire des comptes des hiéropes. Des biais apparaissent. Glotz utilise des sources peu variées[88]. Il évoque un marché grec universel qu'il peine à définir et délimiter. Ce « grand marché universel » qu'Athènes n'a pas réussi à mettre en place se développerait sous l'action des royaumes hellénistiques[89]. Glotz généralise le cas délien à l'ensemble de la Méditerranée orientale. Les études de cas du savant sont concentrées sur la poix et le papyrus, des denrées qui seraient, selon lui, le monopole de certains royaumes et qui nécessitent des importations lointaines. Les monopoles prouvent à ses yeux l'existence de ce marché universel et de la supériorité du politique sur l'économique. Glotz ne réalise pas d'étude approfondie sur les ressources locales et régionales, dont les prix ne respectent pas les mêmes règles économiques. Enfin, les prix d'achat des denrées par les hiéropes ne renseignent pas sur le coût de la marchandise par rapport au coût du transport et à celui des bénéfices des intermédiaires. Les magistrats de la cité peuvent aussi intervenir sur les prix, biaisant la loi de l'offre et la demande. Les hiéropes ont peut-être accès à des marchés spécifiques. Glotz reconnaît lui-même ces difficultés[90]. Il ressort qu'il insère des sources, nouvelles pour l'époque, dans un modèle théorique construit préalablement, qui n'est pas spécifique à la culture grecque et a une logique anachronique. Les recherches récentes montrent que l'économie grecque fonctionne plutôt avec des marchés à plusieurs niveaux[91].

**B- Michael Rostovtseff (1870-1952)**

*Il n'y a pas, dans le monde des investigateurs du passé,*
*de cerveau plus puissant que le sien*[92].
S. Reinach

« N'aie pas peur des gueules bolchéviques : bien sûr ils sont mentionnés dans le programme, mais en nombre possible à supporter »[93]. Cette citation tirée de la correspondance

86 Glotz (1932), p. 248.
87 Glotz (1920), p. 455-456.
88 Il n'utilise ni les amphores ni les monnaies trouvées du site. Les études de Dressel en sont encore à leurs débuts et ne concernent que le monde romain. Glotz ne prend pas non plus en compte l'archéologie du bâti, d'autant que les publications des fouilles prennent du temps et l'accès aux informations n'est pas aisé en son temps.
89 Glotz (1920). Cf. Grégoire (1921), p. 122.
90 Glotz (1913), p. 17.
91 Roman et Dalaison (2008).
92 Deschamps (1952), p. 528.
93 Zielinski fait référence à une invitation faite à Rostovtseff au VIIème congrès international des sciences historiques, qui a eu lieu en Pologne en 1933. L'historiographie soviétique s'est intéressée à Délos dans les années

entre Zielinski (1859-1944) et Rostovtseff illustre le contexte dans lequel évoluent ces savants. Rostovtseff est un Russe libéral (né en Ukraine occidentale) qui travaille sur des questions d'histoire économique et sociale dans les mondes grec et romain[94]. La Grande Guerre et la révolution de 1917 le marquent profondément, expliquant certaines comparaisons abusives dans son approche de l'Antiquité[95]. Rostovtseff n'est pas spécialiste de Délos, mais s'y est intéressé, car c'est un dossier mobilisé par les libéraux et les modernistes[96].

**1- Rostovtseff : un historien de l'Antiquité**

**a- L'œuvre de Rostovtseff**

L'expérience traumatisante de la Première Guerre mondiale pousse le savant à écrire une grande synthèse d'histoire économique et sociale de l'Antiquité, englobant l'espace et le temps les plus vastes possibles[97]. Il publie en 1926 une première grande synthèse d'histoire économique et sociale sur le monde romain, complété en 1941 par un volume plus abouti sur le monde hellénistique : *Histoire économique et sociale du monde hellénistique* (*SEHHW*)[98]. Ce dernier ouvrage est plus nuancé et l'historien abandonne les thèses les plus radicales du début de sa carrière. En parallèle, il mène des fouilles à Doura-Europos entre 1928 et 1937, qui lui donnent le matériel archéologique fondant ses théories[99]. Comme Glotz, Rostovtseff s'intéresse beaucoup au commerce lointain, justifiant l'existence d'un marché universel antique. Il cherche aussi à comprendre comment s'articulent les « grandes aires de civilisation » orientale et méditerranéenne[100]. C'est dans ce contexte qu'il publie ses *Caravan cities* en 1932[101]. Dans son immense bibliographie, seul un article général traite spécifiquement de Délos[102]. L'île n'est donc

1940 et 1950, par l'intermédiaire d'une petite série d'articles de N.N. Zalesskij et Ja.A. Lencman, fortement influencée par l'œuvre de Marx. Cf. Raskolnikoff (1982), p. 19-20 et Geremek (1992), p. 19.

94 Il adhère notamment au jeune « parti constitutionnel démocratique » russe. Pour une biographie de Rostovtseff : Andreau (2021), p. 23-47.

95 Il quitte la Russie et enseigne deux ans à Oxford, où ses collègues ne sont pas aussi hostiles que lui aux évènements de Russie ; il part ensuite aux États-Unis.

96 Les Soviétiques n'ont jamais vraiment investi le sujet, même dans le cadre du programme d'étude collective sur l'esclavage de l'Institut d'histoire de l'Académie des sciences débuté en 1960.

97 *Idem* chez Glotz. Rostovtseff est incité à accomplir son œuvre par Meyer et Wilamowitz. Pour tout historien de l'Antiquité, le nom de Meyer renvoie au débat entre modernistes et primitivistes. Cf. Bresson (2008), chapitre 1. Le conflit oppose Bücher, partisan d'une économie antique domestique et Meyer, partisan d'une économie antique de marché, semblable à l'époque moderne. L'histoire socio-économique aurait un caractère cyclique. Cf. Andreau (1989), p. I, Descat (2006b), p. 255, Pébarthe (2006), p. 454 et Morley (2007), p. 1-16.

98 J'utiliserai l'abréviation du titre anglais en raison de l'édition originale. L'ouvrage est réédité tout au long du XX$^{e}$ s. L. Robert parlait du « grand livre » de M. Rostovtseff. Les thèmes qu'il avance en 1926 sont novateurs, mais s'essoufflent pour ce second ouvrage. Cf. Andreau (1989), p. II et VI.

99 Andreau (1989), p. II et Leriche (2008), p. 204.

100 Il fut influencé par Meyer qui présente trois grandes « aires de civilisation » en Eurasie : l'Asie orientale (Inde et Chine) ; l'Orient proche-oriental (Iran) et la Méditerranée. L'histoire de l'Antiquité serait celle du rapport entre ces trois espaces. La période hellénistique est celle de la fusion des deux dernières « aires de civilisation ». Andreau (1989), p. XIV.

101 Andreau (1989), p. IV.

102 Rostovtseff (1989), p. 1271-1303 et Rostovtseff (1930).

pas au cœur de l'argumentation de Rostovtseff, qui préfère les cités marchandes d'Orient. Il maîtrise cependant la plupart des sources déliennes disponibles. Dans *SEHHW*, la place de Délos est diffuse dans des raisonnements globaux, reléguée en un ensemble de dossiers.

**b- Les thématiques de recherche de Rostovtseff**

J. Andreau identifie quatre directions de recherche chez Rostovtseff : 1º) les origines de la Russie, des Scythes et Sarmates de l'Antiquité à la Russie kiévienne, exposant les « préoccupations nationales et politiques » du savant[103]. 2º) L'histoire de l'art oriental et asiatique rejoint ses préoccupations sur les interactions entre les « aires de civilisations ». 3º) La crise du III^e^ s. de n.e., le mène à des sujets de religion. Pour lui, le tournant de l'ère chrétienne est une période de faible religiosité, mais c'est l'acmé socio-économique de l'Antiquité[104]. 4º) L'apogée du monde romain débute et se termine par des révolutions sociales : les guerres civiles du I^er^ s. av. n.e. et la crise du III^e^ s. de n.e. Cette idée de cycle se retrouve dans la pensée de Meyer. Les problématiques du savant sont globales et Délos trouve difficilement sa place comme objet de pensée[105]. L'intérêt de cette île est sa situation de carrefour des flux culturels et économiques.

**c- Les sources exploitées par Rostovtseff**

Rostovtseff est reconnu pour son adresse à combiner des sources variées[106]. Il est épigraphiste, mais aussi archéologue, comme en témoignent ses campagnes de fouilles à Doura-Europos, qui suscitent des comparaisons avec Délos[107]. Il ne néglige pas les découvertes des Grandes Fouilles comme la céramique[108]. Rostovtseff écrit un livre à partir des papyrus de Zénon[109]. Il est conscient de la difficulté de comparer les listes de prix des papyrus égyptiens avec celles des comptes des hiéropes déliens. Il est aussi connaisseur d'histoire de l'art et capable

[103] Au IX^e^ s. de n.e., sur les rives du Dniepr, se développent des cités marchandes autonomes prônant une mentalité individualiste. Pour Rostovtseff, cela montre l'héritage des cités antiques de Russie, la rattachant à l'héritage européen par ses traits gréco-romain. Cf. Andreau (1989), p. II.

[104] Il estime la religion comme une « faiblesse de l'esprit humain », de sorte que cette période pouvait être celle d'une certaine forme de rationalité. Cf. Andreau (1989), p. II.

[105] Il publie une maigre contribution dans le *BCH*, au sujet d'un graffite délien. Rostovtseff (1896).

[106] En ce qui concerne le traitement des informations archéologiques et papyrologiques, Andreau (1989), p. VI, estime que *SEHHW* est un « feu d'artifice » et un « bouquet final ». Rostovtseff est un historien-voyageur qui se déplace sur les sites. Cf. Bonnet (2008), p. 104-105 et Andreau (2021), p. 49-50.

[107] Bonnet (2008), p. 105-107. Il utilise les plans de Délos. Cf. Rostovtseff (1989), p. 552.

[108] Andreau (1989), p. VII. C'est ainsi qu'il identifie des relations commerciales animées entre Délos et les Balkans, par la présence des « bols mégariens » qu'il estime de facture délienne, bien que contestable. Ces bols sont aussi trouvés en Russie méridionale, en Asie-Mineure, en Égypte et en Italie. Cette céramique est mal connue à cette époque. Il tente de retracer l'histoire de la production des « bols mégariens » : il y eut une décentralisation de la production, qui finit par être fabriquée dans tout le monde hellénistique Cf. Rostovtseff (1989), p. 433 et 1134-1135.

[109] Rostovtseff (1922).

d'étudier la mosaïque et la sculpture[110]. La numismatique reste la science qu'il maîtrise le moins et il porte aussi un intérêt moindre aux textes littéraires[111].

**d- Méthodologie et problématiques générales**

Rostovtseff se méfie des différences régionales : des évolutions identiques, à des degrés divers, se produiraient partout[112]. Si la Grèce bénéficie d'une certaine prospérité à la fin du IV^e^ s., il en va de même en Italie méridionale, en Russie méridionale et en Asie Mineure[113]. Ce présupposé de Rostovtseff constitue un marqueur des historiens d'inspiration moderniste. Le savant a tout de même conscience des particularités économiques des royaumes hellénistiques. De là, Rostovtseff aboutit à quelques problématiques[114] : Quand et où l'économie antique s'est-elle le plus développée ? Prend-elle une forme moderne et capitaliste et dans quelles conditions ? Le déclin remonte-t-il à la période hellénistique ou seulement à la crise du III^e^ s. ? L'économie antique est-elle dirigiste ou libérale[115] ? Quelle influence l'État exerce-il sur la société civile ? Comment définir les rapports entre sphères orientale et occidentale ? Les sources déliennes nourrissent tous ces débats, mais la solution ne peut naître que d'une histoire globale. Le raisonnement ne peut être paradigmatique, donc s'occuper d'un seul site, même Délos, n'est pas envisageable. C'est pourtant à Doura-Europos que Rostovtseff trouve le matériel de ses raisonnements. Il la fouille en pensant étudier une *caravan city*, ce qui le conduit à de nombreuses erreurs d'interprétation des vestiges[116]. En archéologie, Rostovtseff insère les données dans un modèle préconçu[117]. Dès 1943, A. Momigliano écrit que la méthode de Rostovtseff repose sur de « splendid intuition rather than of close reasoning »[118]. Ses connaissances des sources et sa culture impressionnante de l'Antiquité lui permettent de brillantes comparaisons[119]. C'est aussi une raison du succès de *SEHHW*, dont la rédaction nécessite une vision d'ensemble.

---

110 Rostovtseff (1989), p. 1135.

111 Il s'efforce néanmoins d'employer la numismatique lorsque c'est nécessaire. Il écrit dans l'introduction de *SEHHW* : « Les erreurs risquent-elles d'être encore plus nombreuses dans la partie de mon ouvrage qui repose sur ce type de documents que dans les passages fondés sur des sources écrites. Un effort en ce sens était cependant indispensable, et la crainte des reproches et des critiques plus compétents que moi en archéologie et en numismatique ne m'a pas arrêté ». Il a parfois aussi recours aux textes littéraires, comme avec le célèbre passage de Polybe sur la perte des revenus de Rhodes, après la décision romaine de faire de Délos un port-franc. Cf. Andreau (1989), p. VI et Rostovtseff (1989), p. XXXV et 545.

112 Andreau (1989), p. VII.

113 Andreau (1989), p. VII. Cette conception de l'espace hellénistique est à l'opposé de celle de Reger (1994).

114 Andreau (1989), p. VIII.

115 Cette question est brûlante dans le contexte des années 1930.

116 Andreau (2021), p. 46-47.

117 Andreau (2021), p. 120.

118 Momigliano (1943). Pour un exemple argumenté sur les intuitions de Rostovtseff : Briant (2008).

119 Ses apports sont surtout fondés sur sa culture plutôt que sa méthode. Sa maîtrise des langues modernes lui donne accès à de nombreuses publications. Il publie en anglais, français, allemand et russe. Cf. Deschamps (1952), p. 524.

**e- Rostovtseff : une vision « moderniste » de l'économie antique ?**

Si on observe un retour à Rostovtseff depuis quelques temps, il n'est pas cité pendant une longue période après les travaux de Finley, en raison de ses positions que les historiens jugeaient comme très modernistes[120]. Il est vrai que Rostovtseff pense l'économie grecque à l'aune d'un marché universel[121]. Il estime que l'économie hellénistique est capitaliste, et son pivot est une classe bourgeoise, vivant de capitaux[122]. Pour lui, le capitalisme se définit comme l'accumulation libre et illimitée de capitaux avec une agriculture et une industrie rationalisée dont la production alimente des consommateurs indéterminés[123]. Ainsi, il va plus loin que Glotz, qui accusait les Anciens de ne pas avoir passé le palier de l'industrialisation, empêchant la modernité de l'économie antique. Rostovtseff divise le négoce en deux types, en fonction de sa réalisation dans les États hellénistiques (commerce intérieur) ou en dehors (commerce extérieur)[124]. Rostovtseff critique deux axes des politiques des États hellénistiques : la recherche de l'autosuffisance, comparable à la politique d'autarcie des États totalitaires de l'entre-deux-guerres, et l'interventionnisme abusif de l'État dans l'économie. Il parle ainsi d'une « économie planifiée » lagide, non sans référence à la Russie soviétique[125]. Il emploie aussi le terme de « New Deal » à propos de la politique des rois helléniques, faisant ainsi savoir son désaccord avec la politique de Roosevelt[126]. Il suit aussi Glotz quant à l'existence de monopoles lagides. L'économie paysanne lui semble archaïque, sans mutation vers une logique capitaliste, même si des signes de transformation peuvent se trouver dans les grandes exploitations serviles, notamment dans l'Italie républicaine[127]. L'économie de l'Empire est héritière pour tout cela du monde hellénistique[128]. Pour Rostovtseff, l'histoire socio-économique de l'Antiquité s'explique par le négoce et les courants d'échange[129]. Il rejoint ici Glotz, sur la modernité du fonctionnement du négoce antique[130]. Les souverains hellénistiques auraient voulu contrôler les routes maritimes pour des raisons marchandes, recherchant « la croissance économique pour elle-même »[131].

En 1941, Rostovtseff présente un travail plus nuancé, mettant par exemple des guillemets à la notion de « capitalisme »[132]. Il ne hiérarchise plus les capitalismes romain et hellénistique alors

120 Descat (2008), p. 205.
121 Descat (2008), p. 209.
122 Andreau (1989), p. IX et Rostovtseff (1989), p. 795-804 et 945-946. Voir aussi *DCA*, p. 41.
123 Andreau (1989), p. IX.
124 Rostovtseff (1989), p. 892-893 et 896 et suiv.
125 Il dénonce aussi le contrôle des prix égyptiens par les Lagides. Cf. Rostovtseff (1989), p. 921.
126 Andreau (1989), p. IX et Bonnet (2008), p. 107.
127 Andreau (1989), p. X.
128 Rostovtseff (1989), p. 942-950.
129 Andreau (1989), p. XIII et Leriche (2008), p. 197. Cf. Rostovtseff (1932).
130 Rostovtseff (1989), p. 944.
131 Andreau (1989), p. XIII.
132 Il en précise même la raison : « j'hésite à employer un terme dont la signification est aussi contestée ». Cf. Rostovtseff (1989), p. 944.

qu'auparavant, il tenait le second pour supérieur[133]. Dans tous ces raisonnements, le vocabulaire nous paraît anachronique : il est ainsi question de « balance commerciale » négative de la Grèce avec l'Orient avant l'expédition d'Alexandre[134]. Il divise aussi les acteurs de l'économie entre classes bourgeoises et prolétariat[135]. Pourtant dans *SEHHW*, Rostovtseff refuse de nombreux « rapprochements terme à terme » avec le monde moderne, pas toujours avec succès[136]. Il n'est pas un moderniste aussi radical qu'on le présente généralement, car il garde un vif esprit critique et développe ses propres idées, pas toujours dans la ligne de Meyer[137]. C'est aussi un adversaire des théories économiques[138]. Il insiste sur la périodisation de l'histoire économique grecque et sur l'apport des sources archéologiques aux débats sur la nature de l'économie antique[139].

**2- Rostovtseff et Délos**

Le savant a conscience de la difficulté des études déliennes à cause de la faiblesse des sources littéraires et de la difficulté d'interprétation des inscriptions[140]. Délos est un laboratoire de ses idées sur l'économie antique[141]. Deux axes seront explorés : **(a)** les négociants étrangers et leurs denrées ; **(b)** la nature du port délien et son insertion dans les réseaux portuaires. Rostovtseff souligne le caractère exceptionnel et unique de Délos, différent des cités grecques, mais à comparer avec des sanctuaires comme Delphes et Olympie[142]. Cela conduit à traiter Délos séparément des autres cités, or l'isoler ne permet pas d'en comprendre le fonctionnement[143].

**a- Les marchands étrangers à Délos**

Lorsqu'on rassemble toutes les mentions de Délos dans la *SEHHW*, on est frappé par les choix opérés dans les dossiers sur les étrangers, presque toujours des marchands des confins du

133 Andreau (1989), p. X.
134 Celle-ci deviendrait temporairement positive après l'expédition gréco-macédonienne. Le concept de balance commerciale n'a pas de sens pour les Grecs qui n'ont jamais pris la mesure de celui-ci, même s'ils pensent comme cela, comme en témoignent la thématique de la fuite de la monnaie et celle des rapports commerciaux entre Rome et le Barbaricum. Cf. Andreau (1989), p. XIII et Bonnet (2008), p. 107.
135 Rostovtseff (1989), p. 795-810.
136 Andreau (1989), p. XVIII.
137 Descat (2008), p. 205, Andreau (2008), p. 22-25 et Andreau (2021), p. 56, 60 et 109-114. Cf. Rostovtseff (1987).
138 Bruhns (2008), p. 167-168.
139 Descat (2008), p. 206.
140 Rostovtseff (1989), p. 158.
141 Il peut lutter contre les primitivistes. Au sujet de Rhodes et Délos, il écrit : « Their history, when examined in connection with a general study of the economic life and especially of the commerce of the last three centuries B.C., refutes easy generalization, wich some eminent scholars, both economists and historians, have recently revived, about ancient world living in conditions of primitive house-economy ». Cf. Rostovtseff (1930b), p. 651.
142 Rostovtseff (1989), p. 128.
143 C'est justement en étudiant Délos comme toutes les autres cités que l'on peut avancer. Par exemple, l'île possède peu de terres fertiles et ces dernières dépendraient pour la plupart du sanctuaire. Il est cependant assez courant pour une petite cité insulaire de manquer de terres, bien qu'ici le problème de l'importance de la population subsiste. Les réponses de la cité pour s'approvisionner ne sont pas toutes originales et c'est avant tout la force financière des Déliens qui fait la différence avec d'autres petites cités insulaires. Les Déliens ont des fonds de *sitônia* et Rhénée et la presqu'île de Mykonos forment une sorte de « Pérée » délienne. D'autre part, rien ne confirme que le sanctuaire est propriétaire de la plupart des terres agricoles.

monde hellénistique, voire au-delà. Les marchands des Cyclades sont presque oubliés et aucune réflexion n'est menée pour s'assurer que les individus des confins soient assurément des négociants. Délos est un site exceptionnel pour qui étudie le commerce lointain et Rostovtseff a le souci de ne pas surreprésenter l'île, dont il a conscience de l'état avancé des fouilles[144]. Le problème pour nous est qu'il puise à Délos des exemples pour son raisonnement ; on a donc du mal à comprendre l'idée générale qu'il se fait de l'île et la place qu'il attribue aux réseaux locaux.

**a.1 Les marchands orientaux**

Selon Rostovtseff, le négoce entre Délos et les côtes syriennes entraîne une augmentation de la population levantine dans l'île au début du II^e^ s., comme l'atteste l'association des négociants de Laodicée de Phénicie[145]. Les Séleucides auraient transféré leurs structures marchandes de Rhodes vers Délos[146]. Pour Rostovtseff, les *fondouks* arabes de l'île sont des succursales d'établissements séleucides : il mélange ici le local des bérytains et les dédicaces arabiques découvertes sur les flancs du Cynthe[147]. Rien ne permet d'affirmer que la dynastie a volontairement eu une politique économique, ni pu établir un comptoir et même le déplacer[148]. Cette idée du rôle des dynastes séleucides dans le négoce délien est passée assez inaperçue des spécialistes de Délos. Cette intuition de Rostovtseff n'est appuyée par aucun raisonnement solide, mais on verra dans les prochains chapitres qu'elle est plutôt bonne. Des marchands originaires de différents centres caravaniers, arabes et mésopotamiens sont résidents temporaires à Délos[149]. Ils sont peu nombreux, mais prennent une grande importance dans les travaux de Rostovtseff[150]. Il se livre à un étonnant travail de hiérarchisation de la présence arabe à Délos[151]. Il évoque en ordre d'importance les ressortissants de Pétra et de Nabatène, puis ceux de Gerrha et enfin d'Arabie

144 Rostovtseff (1989), p. 151.
145 Les marchands du royaume séleucide concentrent les marchandises arabes et indiennes. Cf. Rostovtseff (1930), p. 643 et Rostovtseff (1989), p. 489 et 551.
146 Rostovtseff (1989), p. 494.
147 Rostovtseff (1989), p. 494-495. L'expression est empreinte d'orientalisme, ce qui semble logique pour un homme formé dans les dernières années du XIX^e^ s. Aucun local associé à la présence arabique n'a été découvert à Délos. Les sanctuaires dédiés aux divinités d'Arabie méridionale, connus par des autels aux divinités Wadd et Syn de Alam ne prouvent pas la présence d'établissements arabes pérenne. Cf. Rostovtseff (1989), p. 494.
148 Cette période du début du II^e^ s. voit aussi apparaître les premiers Italiens dans l'île. Il est alors tout aussi envisageable que les marchands phéniciens et syriens exportent eux-mêmes leurs activités à Délos. Syriens et Phéniciens sont la deuxième communauté la plus importante après les Italiens et leur nombre s'accrut tout au long de l'existence du port franc. Selon Rostovtseff, l'apparition des sanctuaires syriens dans l'île, pour Melquart tyrien, Hadad, Astarté et les divinités d'Askalon témoigne de ce phénomène. Cf. Rostovtseff (1989), p. 494.
149 Rostovtseff (1989), p. 561.
150 Il évoque une longue liste des marchands orientaux en Méditerranée, dont la plupart sont enregistrés à Délos dans les inventaires du II^e^ s. Il mentionne néanmoins quelques Arabes et Asiatiques à Rhodes, Ténos et Pouzzoles. Cf. Rostovtseff (1989), p. 494. Pour Ténos, la proximité avec Délos explique cette présence. Peut-être le sanctuaire de Poséidon et Amphitrite est-il aussi importateur d'encens.
151 Rostovtseff (1989), p. 494.

méridionale (Minéens et Sabéens) et de Bactriane[152]. Le problème est qu'il ne définit pas le critère de hiérarchisation : est-ce le nombre d'individus ou la valeur de leur négoce ? En outre, la Nabatène n'est pas très bien représentée dans les dossiers déliens[153]. Il estime que ces négociants ont des succursales locales de *fondouks* situés dans les ports séleucides[154]. Plusieurs raisons peuvent expliquer le séjour de ces individus à Délos, dont l'activité diplomatique. Délos peut aussi ne pas être leur destination finale. Les sources sont trop peu nombreuses pour pouvoir quantifier et hiérarchiser la présence orientale à Délos. Cela conduit à l'écueil de présenter cette présence des confins comme une installation de négoce pérenne et systématique, sur la base d'intuitions. Rostovtseff tend à exagérer la présence arabique et orientale à Délos. En parallèle, il mentionne rarement les négociants égéens, qui ont pourtant joué un rôle important. Ce déséquilibre s'explique par la nature des travaux du savant qui puise des exemples à Délos et ne cherche pas à restituer l'histoire socio-économique de l'île.

**a.2 Les denrées orientales**

Une organisation de négociants établie à Alexandrie et faisant des affaires avec la Somalie prouve la fréquence du trafic des denrées orientales[155]. Selon Rostovtseff, après les esclaves, ce sont elles, apportées par les caravanes depuis l'Arabie, l'Inde, la Bactriane et peut-être la Chine, qui sont les plus importantes dans les échanges déliens[156]. Il intègre aussi les productions « industrielles » de Phénicie comme le verre, le textile et la pourpre à cette catégorie. En donnant une place exagérée aux négociants orientaux, Rostovtseff donne une image identique des ressources négociées. Avec la fouille de Doura-Europos, il restitue un réseau de *caravan cities*, dont on finit par se demander si Délos n'en fait pas partie, car pour lui une *caravan city* se définit simplement comme une cité vivant du négoce international. Le commerce de l'huile et du vin, qui prend une part plus importante que l'encens et la myrrhe dans le poids du négoce délien est ainsi invisibilisé. Pour Rostovtseff, l'Égypte fournit plus d'aromates orientaux que de céréales, car Délos est un entrepôt à grain concurrencé par Athènes et Rhodes[157]. L'argument est faible, car ces cités font partie d'un réseau portuaire très intriqué, où Délos a sa place. Les marchandises

[152] Hyspaosine de Bactriane se trouverait à la tête de ce groupe (*ID*, 442 B, l. 109, 1432 Aa, II, l. 26 et 1450 A, l. 136). Le savant rattache cet individu par erreur au fondateur de Charax en Babylonie et à la dynastie de Mésène. Ce serait un ancien satrape d'Antiochos IV Épiphane. Hyspaosine ou un de ses successeurs émit sa propre monnaie d'argent en 125/4, copiant le type du revers d'Euthydème Ier de Bactriane. Une monnaie de bronze d'Hyspaosine fut trouvée à Doura-Europos. Hyspaosine de Délos est important, mais rien ne permet d'écrire qu'il est « à la tête des Orientaux ». Cf. Rostovtseff (1989), p. 1112.

[153] Une stèle funéraire de Rhénée, portant une liste d'esclaves, mentionne un certain Zaidos de cette région (*EAD XXX*, nº 418). Syllaios de Nabatène apparaît sur une dédicace datée de 19/8 (*ID*, 2315). Roche (2019), p. 193-195.

[154] Rostovtseff (1989), p. 494-495.

[155] Rostovtseff (1989), p. 918.

[156] Rostovtseff (1989), p. 562.

[157] Rostovtseff (1989), p. 563.

produites à Alexandrie et en Égypte à destination de l'Italie n'auraient aucune raison de passer par le port de transit délien[158]. Ce ne serait pas le cas des ressources d'Arabie et d'Inde, car Délos reçoit ces produits des marchands d'Égypte, mais aussi ceux d'Anatolie et de Syrie, de sorte que l'île fixerait les prix, répartirait les stocks et financerait les entreprises[159]. Après la bataille de Panion et la perte de la Cœlé-Syrie, les routes marchandes sont modifiées. Dans ce contexte, Ptolémée VIII acquiert une grande renommée à Délos, car il contrôle une grande partie du commerce des denrées orientales. Il organise une route sûre en mer Rouge vers l'Arabie méridionale[160]. Ce raisonnement de Rostovtseff tente de prouver la spécialisation du port délien dans les produits d'un Orient lointain. Les Séleucides, quant à eux, organisent leurs routes selon un système caravanier débouchant sur les ports d'Anatolie occidentale[161]. L'essor du royaume attalide ne perturbe pas les routes maritimes : selon Rostovtseff, les Séleucides continuent à utiliser les ports anatoliens[162]. Le vrai tournant se produit au milieu du II^e^ s., lorsque les ports phéniciens et syriens gagnent en importance au détriment de ceux d'Asie Mineure[163]. Les nouvelles routes passent alors par Délos[164].

**a.3 Les marchands italiens**

Au II^e^ s., le nombre de négociants italiens augmente à Alexandrie et ils tissent des liens de négoce avec Délos[165]. Alexandrie, Délos et l'Italie forment ce que nous appellerions un réseau marchand complexe qui replace l'histoire délienne dans un système plus vaste survalorisant les contacts marchands par rapport aux motifs politiques et religieux[166]. On verra que cette intuition est bonne. Du reste, la place que Rostovtseff accorde aux marchands italiens à Délos est réduite par rapport aux Orientaux[167]. Pourtant, il leur reconnaît une primauté dans le négoce délien[168]. Les Italiens ont les associations religieuses et négociantes les plus importantes et un centre

[158] L'ivoire de Somalie est importé par le sanctuaire de Délos. Des marchands de Tyr font du commerce de l'ivoire dans l'île. D'autre part les inventaires du sanctuaire recense 2 défenses d'ivoire : *IG*, XI, 2, 163 Aa, l. 45 et *IG*, XI, 2, 203 B, l. 56. Les exemples pourraient se multiplier. En dernier lieu sur l'ivoire : Chankowski (2019), p. 258.
[159] Rostovtseff (1989), p. 653.
[160] Rostovtseff (1989), p. 653-654 et Will (2003), I, p. 181-186.
[161] Rostovtseff (1989), p. 612.
[162] Rostovtseff (1989), p. 612.
[163] Jusqu'au milieu du II^e^ s., certaines marchandises orientales sont acheminées par terre jusqu'aux ports d'Asie-Mineure. À la chute des Attalides, la baisse du « pouvoir d'achat » en Égée et l'insécurité en Asie-Mineure entraînent le renforcement de la route maritime entre les ports syro-phéniciens et Délos. Rome n'emploie pas autant de moyens que Pergame pour sécuriser les routes marchandes. Cf. Rostovtseff (1989), p. 551 et 612-613.
[164] Les marchands levantins préfèrent cet axe maritime moins cher et plus sûr, grâce aux négociations avec les pirates ciliciens. Cf. Rostovtseff (1989), p. 612-613.
[165] Une inscription délienne montre que Lochos aide les Italiens d'Alexandrie en 127, après la prise de la cité par Ptolémée VIII (*ID*, 1526). En parallèle, deux *Pedii* rendent hommage à un *philos* d'Évergète à Délos. Cf. Rostovtseff (1989), p. 651-652, Mavrojannis (2002), p. 175-177 et Heilporn (2010).
[166] Il voit dans certains bâtiments comme l'*Italike Pastas* (GD 52), la matérialisation archéologique de cette présence. Cf. Rostovtseff (1930), p. 646.
[167] Rostovtseff (1989), p. 905, 915 et 1134, note 57.
[168] Rostovtseff (1930), p. 646 et Rostovtseff (1989), p. 494 et 609.

monumental : l'*Italikè Pastas*[169]. Le déséquilibre entre l'attention portée aux Italiens et aux Orientaux renforce le constat d'une survalorisation des seconds dans l'œuvre du savant.

### a.4 Le phénomène associatif

Les associations déliennes sont des organisations religieuses et sociales ayant l'objectif de traiter d'affaires commerciales[170]. Dans la *SEHHW*, cette thématique est une des principales développées par Rostovtseff pour Délos. Il hiérarchise les associations : les plus importantes sont italiennes, puis viennent celles de Phénicie, d'Alexandrie et enfin de Bithynie. Cette hiérarchisation étonne et elle est fondée sur des intuitions du savant. Dans la *SEHHW*, il accorde un important paragraphe aux Poséidoniastes de Bérytos, évoquant longuement leur « authentique *fondouk* »[171]. Le vocabulaire est marqué de références orientalistes, pour un bâtiment dont on doit dire que les pièces ont des fonctions mal identifiées. Il le compare au bâtiment des Palmyréniens de Doura-Europos. La comparaison n'est pas mauvaise et a d'ailleurs récemment été reprise par M. Trümper. Les marchands d'Alexandrie ne bénéficient pas d'installations comparables à ceux de Phénicie, du moins dans l'état des fouilles déliennes. Pour Rostovtseff, le commerce avec Alexandrie ne repose pas sur des individus isolés, mais sur une association d'entrepositaires « étroitement liée au gouvernement alexandrin », dont une branche est à Délos et dont l'existence peut remonter au début de la période ptolémaïque[172]. Cela suppose une politique économique dirigiste des Lagides. L'intuition du lien entre l'association et le pouvoir lagide est juste.

## b- Délos : un grand port marchand

### b.1 La place de Délos dans le dossier des *emporia* de Rostovtseff

#### b.1.1 Le choix de Délos

Selon Rostovtseff, Rome a besoin d'un entrepôt pour importer esclaves et denrées orientales. Rhodes et Corinthe ont l'avantage d'être plus vastes, de posséder de meilleurs équipements et d'être mieux situés que Délos[173]. Les Romains n'auraient pas choisi Rhodes, qui mépriserait les étrangers et ne serait plus dans leurs bonnes grâces depuis la guerre de Persée. Le choix de Délos punit Rhodes et récompense Athènes[174]. Le Pirée est trop éloigné de la route maritime entre l'Italie et l'Orient[175]. Si Corinthe et Carthage ont pu rivaliser dans un premier

169 Rostovtseff (1989), p. 560.
170 Rostovtseff (1989), p. 917.
171 Il réfléchit à partir du local de l'association qu'il qualifie de *fondouk* : il en présente un plan et une reconstitution axonométrique. Cf. Rostovtseff (1989), p. 559-561. Cf. Leriche (2008), p. 199.
172 Rostovtseff (1989), p. 278-279 et 561. L'argument de l'existence de l'association dès la fin du IVe s. est *a silentio.*
173 Rostovtseff (1989), p. 557.
174 En cela, il suit étroitement Polybe. Cf. Rostovtseff (1930), p. 643.
175 Ce point peut être nuancé, car le Pirée peut se situer sur cette route si les navires empruntent le Golfe de Corinthe. Du reste, avec le défi de l'Isthme, il n'est pas certain que le *diolkos* soit adapté aux navires marchands qui sont de plus en plus gros.

temps, cela ne dure pas à cause de leur destruction en 146. Toutes ces cités ont une longue expérience du négoce lointain et ont accumulé d'importants capitaux, en restant en contact avec l'Orient depuis l'époque archaïque[176]. Selon Rostovtseff, les Romains préfèrent pourtant Délos pour des motifs politiques, sociaux et psychologiques[177]. Les Italiens n'ont jamais voulu faire de Délos une cité, mais un lieu de séjour temporaire ouvert à tous les marchands d'Orient[178]. La domination du politique sur l'économique est marquée dans ce raisonnement de Rostovtseff. La réalité est probablement plus nuancée, Rome confirmant un état de fait : Délos est un port libre pour la plupart des négociants dès le début du II$^{e}$ s.

### b.1.2 Le rapport des ports délien et attique

Selon Rostovtseff, avant 314, la dépendance à l'égard d'Athènes gêne le développement économique de Délos[179]. L'historien dénonce le poids du politique sur l'économique. Après 167, les marchands du Pirée investissent à Délos et y trouvent des débouchés, mais Athènes aurait une couteuse responsabilité d'entretien et d'administration du port[180]. En outre, si l'essor du port délien a un impact négatif sur Rhodes, il doit en aller de même pour le Pirée[181]. Pourtant, le monnayage athénien du Nouveau Style témoignerait d'un essor du commerce d'Athènes et non de Délos[182]. Selon le savant, Délos est responsable du négoce de transit entre Asie Mineure, Syrie, Égypte et Italie, laissant à Thasos, Rhodes et Athènes le négoce régional, entre États grecs[183]. De ce fait, il hiérarchise les ports et leur rôle. Délos aurait ainsi peu de poids dans le négoce égéen. Rostovtseff est ici trompé par sa lecture des sources déliennes dont il ne retient que les traces de négoce lointain. Dans son modèle, Le Pirée joue les premiers rôles dans le « commerce intérieur grec » et entretient des relations directes avec Rome sans passer par l'intermédiaire délien[184]. Ces liens avec Rome montrent qu'Athènes serait un comptoir de règlement pour certains produits, dont les œuvres d'art. Cela contribue à l'idée d'une spécialisation des ports de négoce dans certains produits. Je pense que l'existence d'un marché de l'art antique reste à prouver et que Délos apparaît plutôt comme l'*emporion* d'Athènes à cette époque.

176 Rostovtseff (1989), p. 557.
177 Rostovtseff (1989), p. 557.
178 Rostovtseff (1989), p. 558.
179 Rostovtseff (1930), p. 642.
180 Rostovtseff (1989), p. 525.
181 Rostovtseff (1930), p. 643.
182 Rostovtseff (1989), p. 526. Cette pièce trouvée dans les Balkans témoignerait des relations entre Athènes et cette région. Pourtant, cette monnaie internationale utilisée partout ne peut révéler de liens avec une région précise.
183 Rostovtseff (1989), p. 527.
184 Elle exporte ainsi des œuvres d'art, du miel, de l'huile, du vin et des légumineuses. Cf. Rostovtseff (1989), p. 527-528. Excepté l'huile et le vin, ces produits relèvent d'un commerce secondaire, d'appoint, qui comble les cales. D'autre part, l'existence des *olearii* et *vinarii* à Délos permet de s'assurer de l'importance de l'île dans ce commerce.

### b.1.3 Le rapport des ports délien et rhodien

Rostovtseff émet l'hypothèse que les Lagides font de Délos un relai du commerce de l'Égypte avec l'Égée septentrionale, dans le prolongement de Rhodes[185]. Cependant, rien ne prouve que Ptolémée Philadelphe ait eu une telle politique. Le négoce des céréales semble davantage organisé selon la demande que selon l'offre. Le développement du port délien et ses réseaux sous l'Indépendance est-il l'œuvre de marchands privés, de Rhodes, des Déliens, des Antigonides ou des Lagides ? Tous ces acteurs ont pu contribuer au rayonnement délien. Rostovtseff surestime la marge de manœuvre des rois hellénistiques.

En 167, Rome aurait puni Rhodes par la création du port franc de Délos[186]. Rostovtseff cherche à comprendre les conséquences économiques de ces mesures romaines, dans un contexte de déclin économique du monde hellénistique[187]. Le commerce rhodien ne s'arrête pas brusquement après 167 et continue à compter, notamment avec Carthage[188]. Rhodes aurait le monopole des échanges avec Carthage. Elle est aussi toujours bien connectée avec la Crimée et Pergame et contrôlerait le commerce des céréales[189]. Ce serait seulement les négoces caravaniers et des esclaves qui se seraient déplacés vers Délos[190]. Rostovtseff développe ici son idée de spécialisation des ports et de leurs monopoles.

Les cités portuaires du Pont et les Macédoniens préfèrent l'entrepôt délien à celui de Rhodes, malgré la dépendance financière délienne envers Rhodes[191]. Il est difficile de comprendre ce que Rostovtseff met dans cette notion de « dépendance financière ». Est-ce l'idée que Rhodes fournit aux acteurs du commerce délien les capitaux dont ils ont besoin ? Le savant a pourtant conscience que le secteur banquier délien est dominé par les Italiens et Grecs d'Occident.

### b.1.4 Délos et le système portuaire grec

Rostovtseff est pionnier dans l'étude des relations entre les ports antiques. Il essaie de dresser une typologie hiérarchisée en trois catégories[192] : 1º) de nombreux ports sont le débouché maritime d'un arrière-pays. 2º) D'autres sont des points d'arrivée de routes commerciales, comme Olbia, Sidon et Alexandrie. 3º) Les derniers sont des centres du commerce de transit, qualifiés de « comptoirs de règlements », dans lesquels les produits sont triés et réexpédiés, comme Corinthe, Séleucie du Tigre, Rhodes et Délos. Rostovtseff n'intègre pas l'aspect diachronique. Alexandrie fait partie des deuxième et troisième catégories. En fait, la deuxième catégorie pose problème, car

185 Rostovtseff (1989), p. 159.
186 Les racines de cette idée plongent dans l'historiographie antique. Cf. Rostovtseff (1989), p. 523.
187 Rostovtseff (1989), p. 523.
188 Rostovtseff (1989), p. 549.
189 Rostovtseff (1989), p. 549.
190 Rostovtseff (1989), p. 550.
191 Rostovtseff (1989), p. 914.
192 Rostovtseff (1989), p. 912-913.

l'aboutissement d'une route commerciale ne fait pas sens ici. Les exemples sont souvent des interfaces entre routes maritimes méditerranéennes et pistes caravanières orientales, soit des points de décharge. Les deuxième et troisième catégories se superposent largement, ce qui fragilise le positionnement de Délos comme « comptoir de règlements ». L'activité de Délos après 167 n'aurait pas entravé le développement d'autres grands ports comme Le Pirée, Rhodes, Alexandrie et des ports et de la « hanse pontique »[193]. Pourtant, Rostovtseff affirme ailleurs que le Pirée et Rhodes ont souffert des décisions de 167[194]. En fait, il montre que pour le négoce international, les ports sont spécialisés dans certaines ressources et obtiennent des monopoles. Aussi aventureuse que soit l'hypothèse, elle suppose une problématique novatrice pour son temps, celle des réseaux portuaires et de leur hiérarchie.

### b.2 Le rôle de Délos dans le système financier du « marché universel »

#### b.2.1 Le système bancaire délien

L'intérêt de la *SEHHW* par rapport aux synthèses délo-centrées est le vaste horizon de comparaison. Rostovtseff estime que d'autres sanctuaires, probablement plus riches, comme Éphèse et Sardes ont développé des techniques bancaires[195]. Malgré tout, les banques privées des grandes cités marchandes comme Rhodes seraient plus importantes que ces banques sacrées[196]. Cela traduit une vision plutôt libérale : pour Rostovtseff, l'entreprise privée est plus efficace que les institutions publiques[197]. Le domaine bancaire délien se serait largement développé au III$^{e}$ s., en particulier le secteur privé, plutôt que la banque sacrée[198]. Les banquiers déliens sont la plupart du temps étrangers, les plus nombreux et influents venant d'Italie, et ce dès l'Indépendance[199].

#### b.2.2 Les prix

Les fluctuations des prix déliens sont différemment interprétées par Glotz, Heichelheim et Larsen. Pour Rostovtseff, il faut se garder de généraliser à partir de Délos[200]. Les listes de prix des comptes des hiéropes permettraient néanmoins de retracer l'histoire économique égéenne… Les fluctuations des prix seraient un miroir des évènements politiques[201]. Il y a ici une certaine

---

193 Rostovtseff (1989), p. 916. La « Hanse » est une référence du savant à la ligue hanséatique fondée en 1358 par des cités marchandes d'Europe du nord constituées en réseaux.
194 L'historien souhaite montrer la modernité de l'économie marchande antique en utilisant un vocabulaire anachronique « hanse » loin d'être neutre.
195 Les cités et particuliers entreposaient leur argent dès la période perse dans ces grands temples orientaux. Rostovtseff (1989), p. 926. Cette idée a été confirmée depuis : Bogaert (1968).
196 Rostovtseff (1989), p. 926.
197 Le filtre de l'économie contemporaine biaise certains raisonnements reposant sur de « splendides intuitions ». Cf. Momigliano (1943), p. 116-117.
198 Rostovtseff (1930), p. 642.
199 Certains forment des associations à l'image des marchands et armateurs, auxquels ils sont parfois insérés (*ID*, 1715-1729). Rostovtseff (1989), p. 926 et 1135.
200 Rostovtseff (1989), p. 1109.
201 Rostovtseff (1989), p. 128.

similitude avec les publications de Glotz, mais Rostovtseff reformule ici sa méthode et la nuance[202]. Délos aurait une « balance commerciale » largement déficitaire, impactant les prix, qui « illustrent le flux et le reflux de la vie commerciale de Délos », non un marché égéen statique[203]. Cela marque une importante avancée depuis Glotz, qui prend les prix de Délos pour identiques à ceux du monde égéen. La documentation délienne permet d'appréhender l'histoire économique de l'île, mais illustre avec prudence celle de l'Égée. Généraliser les prix à l'ensemble du monde hellénistique est « sujet à controverse »[204]. Entre 310 et 270, il y a une grande fluctuation des prix déliens, qui se stabilisent ensuite jusqu'aux années 250 sur une moyenne haute, puis la hausse reprend jusqu'à la fin du III^e^ s.[205] Selon Rostovtseff, le port délien est lié à Rhodes et Alexandrie, les fluctuations de ses prix reflétant ceux du reste de la Grèce[206]. Leur stabilisation vers le milieu du III^e^ s. s'expliquerait par la domination lagide en Égée, période où les prix égyptiens et déliens pourraient s'aligner. Les causes des fluctuations des prix égéens au III^e^ s. restent généralement inconnues. Rostovtseff se contredit en refusant de généraliser les prix déliens à l'ensemble du monde égéen, puis en le faisant ailleurs. Il présente implicitement les limites de son marché universel grec : Délos, Rhodes et Alexandrie, très connectées et moteurs de l'économie grecque, appartiennent à un même marché, où seul le coût du transport modifie les prix[207]. Du reste, Délos étant le comptoir de règlement des denrées orientales, les frontières du marché délien se situent vers l'est.

### b.2.3 De l'*emporion* à la « bourse »

Selon Rostovtseff, rien n'explique que des produits égyptiens fassent le détour par Délos pour atteindre l'Italie. La majeure partie des marchandises déliennes d'Alexandrie viennent d'un Orient plus lointain[208]. L'étape délienne est nécessaire, car c'est là où se fixent les prix, s'organisent les stocks et se financent les entreprises[209]. En d'autres termes, Délos serait une **bourse** des denrées orientales. L'hypothèse, risquée, ne repose sur aucune preuve concernant une structure organisant consciemment la fixation des prix. Les comptes des hiéropes n'aident pas

[202] Glotz (1916).
[203] Rostovtseff (1989), p. 128.
[204] Selon Rostovtseff (1989), p. 129, il est encore plus contestable de comparer les prix de Délos et d'Égypte pour démontrer une fluctuation générale des prix dans l'ensemble du monde hellénistique, car l'Égypte est toute aussi exceptionnelle que Délos. Les prix y sont formés par des conditions locales.
[205] Rostovtseff (1989), p. 162.
[206] Rostovtseff (1989), p. 163.
[207] Il existe aussi des espaces marginaux, qui n'appartiennent pas au marché universel, mais peuvent en ressentir les effets. Le prix de certains produits locaux ne dépend pas de son « cours » dans les grands *emporia* de Méditerranée orientale. À l'inverse, le prix de l'encens sur les marchés locaux est très lié au marché universel. De même, les prix de l'huile dans une petite cité crétoise dépendent de conditions locales à l'inverse de son prix délien.
[208] Les denrées vitales ou stratégiques liées aux contrats entre Lagides et Rome ont peut-être pu se passer de port de transit. Les grands ports entrepôts sont connectés entre eux et n'ont pas besoin d'intermédiaire. Cf. Rostovtseff (1989), p. 653 et Pomey, Gianfrotta , Tchernia et Nieto Prieto (1997), p. 146-157.
[209] Rostovtseff (1989), p. 653.

non plus à identifier les cours des produits orientaux. Des magistrats du marché ont pu en partie jouer le rôle de fixation des prix pour certaines denrées et à une échelle locale, mais Délos n'a pas les moyens d'imposer le prix des denrées orientales. Puis Rostovtseff pense à un système libéral où les prix sont fixés par le marché, ce dont nous avons encore moins de preuves. Rien n'indique que les Grecs comprenaient le fonctionnement d'une bourse. Délos étant le principal « comptoir de règlement » égéen après 167, cela amène Rostovtseff à employer un vocabulaire anachronique[210]. Son intuition vient de ce qu'il pense la Méditerranée orientale comme un marché universel pour certains produits. Les freins sont nombreux, car les prix dépendent de facteurs régionaux, des monopoles, du coût du transport, de risques liés à la piraterie et aux guerres, de la régularité des échanges et de leur vitesse… L'enjeu véritable est l'accès à l'information économique : voilà ce qui motive les marchands à se retrouver à Délos. On peut certes y voir une étape préalable au statut de bourse, mais les prix ne sont pas fixés pour des raisons techniques, les échanges n'étant pas assez rapides pour réguler l'approvisionnement. Le fait que l'économie céréalière soit organisée par la demande et non l'offre le démontre (cf. institution des *sitônai*). En outre, il faut que la production des denrées soit importante et régulière. Il faut distinguer différents systèmes selon les denrées[211]. Les échanges de céréales sont soumis à une organisation très développée. De même, les produits orientaux ne répondent pas aux mêmes lois marchandes que des produits locaux. L'analyse des coûts de transaction permet d'identifier les différents systèmes[212]. Il n'existe pas de bourse à Délos et c'est employer un concept anachronique que de parler ainsi : il n'y a techniquement pas la possibilité d'en faire fonctionner une dans l'Antiquité. On peut en revanche chercher à faciliter le commerce grâce à des pôles d'échanges d'informations qui peuvent être qualifiés de « proto-bourses ».

**Bilan : Rostovtseff et Délos**

Pour Rostovtseff, le développement libre, régulier et rapide du commerce antique rencontre certains obstacles. D'abord, les États antiques ont tendance à chercher l'autarcie, surtout l'Égypte lagide[213]. En général, pour lui, le commerce est libre et les prix fixés, sauf exception, par la loi de l'offre et de la demande. Un autre obstacle à l'essor et la régularité du commerce vient des décisions romaines, comme la création du port franc de Délos en 167 ou la

[210] Rostovtseff (1989), p. 563.
[211] Migeotte (2008b).
[212] Dans le vocabulaire néo-institutionnaliste, les coûts de transaction (concept de R.H. Coase) sont l'ensemble des coûts en argent, temps et énergie du processus d'échange. Ils peuvent toucher divers domaines, comme la recherche d'information, la confiance dans le partenaire d'échange, la négociation des contrats et la logistique.
[213] Rostovtseff (1989), p. 895.

destruction de Carthage et de Corinthe en 146[214]. Enfin, dans le monde hellénistique l'insécurité est un important frein, comme la guerre ou la piraterie[215].

Rostovtseff s'intéresse à seulement certains aspects de l'économie délienne, donnant une vision caricaturale[216]. Il n'évoque pas les conditions locales des Cyclades[217]. Or de nombreuses réponses aux problématiques d'ordre économique se trouvent à ce niveau[218]. L'image de l'économie délienne selon Rostovtseff apparaît tronquée. Il aborde peu l'agriculture, pourtant très présente dans les comptes des hiéropes. Il explique que la main d'œuvre délienne est probablement fournie par des esclaves après l'Indépendance[219]. C'est l'économie servile qui l'intéresse, car elle reflète une organisation globale entre Orient et Occident. Pour Rostovtseff, ce sont des riches bourgeois et non des petits paysans qui investissent leurs capitaux dans la location des terres sacrées à Délos[220]. L'île serait une bourse des esclaves et produits orientaux à l'échelle méditerranéenne. Chaque denrée stratégique aurait un comptoir de règlement et Délos ne serait qu'un rouage d'un réseau portuaire complexe.

Il écrit à propos des marchands étrangers de la seconde domination athénienne, « Delos was not their home but their business residence »[221]. Peu de personnes sont attachées à cette île, ce qui a pu expliquer la facilité avec laquelle elle fut abandonnée par de nombreux marchands avant le milieu du I^er^ s. Ce qui est intéressant du point de vu des réseaux est que l'île n'est pas le centre des réseaux personnels des marchands, mais un relais commun à tous[222].

Si Rostovtseff se fonde sur une solide culture et une maîtrise des sources de diverses natures pour écrire une histoire économique globale marquée par un cadre théorique qui tend vers le modernisme, dans laquelle Délos est une caution ; le choix des dossiers exploités fausse les réalités de l'économie délienne. L'image de Délos qui ressort de la *SEHHW* est celle d'une île principalement connectée aux confins orientaux du monde grec[223]. En outre, pour le savant, Délos illustre la progressive domination politique de l'Occident sur l'Orient[224]. V. Chankowski

214 Rostovtseff (1989), p. 896.
215 Rostovtseff (1989), p. 896.
216 Il écrit : « Malgré sa richesse, Délos n'était ni un lieu attrayant, ni un centre de travail créatif ». L'artisanat médiocre serait aux mains d'étrangers et les Déliens préféreraient importer leurs biens hors de l'île. Cf. Rostovtseff (1989), p. 563. Il existe une industrie délienne, de pourpre, de parfumerie, de fabrique d'*auloi*, de joaillerie, de travail du verre…
217 Concernant le sanctuaire, les adjudicataires des travaux seraient des étrangers des autres îles, ne travaillant pas et employant des « salariés ». Cette vision-là aussi est obsolète. On sait que les adjudicataires travaillaient, tout en recourant à de petites équipes de travailleurs pour les aider à remplir leurs missions. Cf. Rostovtseff (1989), p. 1010.
218 Reger (1994).
219 Rostovtseff (1989), p. 564.
220 À Thespies, le phénomène serait inverse. Cf. Rostovtseff (1989), p. 851.
221 Rostovtseff (1930), p. 650.
222 « Most of them came to the harbour, spent some time in the storehouses and moved on ». Cf. Rostovtseff (1930), p. 650.
223 Sur l'intérêt de l'historien pour la périphérie du monde grec : Andreau (2008), p. 22-23.
224 Rostovtseff (1989), p. 942.

estime qu'il faut rester prudent face à une histoire évolutionniste de Délos[225]. Il faut pourtant rendre hommage à ses intuitions concernant le rôle des États hellénistique dans l'économie délienne, la mise en réseaux et la hiérarchisation des ports ainsi que l'utilisation avant-gardiste de grilles de lecture proches de celle des coûts de transaction[226].

### C- Gary Reger

*Regional studies are the lifeblood of the study of ancient economy*[227].
G. Reger

Gary Reger publie un ouvrage majeur sur l'économie délienne en 1994 : *Regionalism and Change in the Economy of Independent Delos*. Alors que les modernistes ont longtemps été les seuls à s'intéresser aux documents déliens, Reger offre une « synthèse post-finleyienne »[228]. Il tente de prouver que les Cyclades suffisent à l'approvisionnement de Délos lors de l'Indépendance[229]. Il se veut le premier à tenter une synthèse se démarquant de l'approche moderniste et utilise les comptes des hiéropes comme source principale[230]. Sa méthode consiste à dresser des statistiques de prix, dans la lignée de Glotz, mais avec une analyse qui se développe dans un cadre théorique différent[231]. Pour Reger ce sont les conditions locales qui expliquent la variation des prix[232]. On le voit : une fois de plus la question de l'espace économique délien amène à soulever la question de la nature, la densité et l'étendue des liens tissés par Délos.

#### 1- La thèse du *Regionalism*

Pour Reger, l'économie ancienne doit d'abord être observée localement[233]. Passer d'un marché universel à une strate régionale lui semble la meilleure façon de comprendre les dossiers déliens. Il identifie plusieurs systèmes économiques cycladiques : certains sont isolés et se restreignent à l'*oikos*, d'autres sont globaux et impliquent des échanges[234]. Après Finley, il n'est plus possible d'évoquer un marché universel grec. On doit parler « des économies antiques ». Dans ce cadre, Reger explique que les échanges économiques déliens se restreignent aux Cyclades et que les importations lointaines sont exceptionnelles, en se fondant sur plusieurs dossiers : 1°) La monnaie délienne hellénistique suit l'étalon rhodien, comme l'ensemble des Cyclades[235]. Lorsque l'archipel devient indépendant, dans la seconde moitié du III^e^ s., les cités frappent des

225 Chankowski (2018), p. 236-241.
226 Pour un autre exemple de bonnes intuitions de Rostovtseff : Briant (2008), p. 222-223.
227 Reger (1994), p. 276.
228 Étienne et Chankowski-Sablé (1995), p. 555.
229 Reger s'inscrit dans un mouvement qui tend à limiter la dépendance extérieure des cités. Cf. Garnsey (1988).
230 Reger (1994), p. 7-8 et Reger (2002), p. 55.
231 Reger (1994), p. 5.
232 Étienne et Chankowski-Sablé (1995), p. 556.
233 Reger (1994), p. 3.
234 Reger (1994), p. 49-50.
235 Reger (1994), p. 12.

monnaies d'argent acceptées partout dans les Cyclades[236]. Délos intègre alors un espace monétaire régional. 2º) Outre les domaines sacrés, il existe environ 50 fermes privées à Délos et l'agora assure les échanges locaux[237]. Pour une population estimée à 9 100 individus, la production locale et quelques importations cycladiques seraient suffisantes pour l'approvisionnement[238]. Les importations de céréales lointaines sont exceptionnelles. 3º) Pour Reger, si les réseaux religieux de Délos s'étendent à toute la Méditerranée, ses réseaux économiques sont restreints aux Cyclades[239]. 4º) Les ressources d'une cité ne sont pas forcément l'objet du négoce d'un marchand originaire de cette cité[240]. Il prend l'exemple de Dionysios de Byzance, honoré pour avoir fourni 500 médimnes de céréales[241].

Reger identifie les contraintes qui ne permettent pas à l'île d'être un grand centre d'échange : l'absence d'une forte demande locale, la présence de produits locaux rares et désirables, l'absence d'un bon port et de connexions avec d'importants centres de production[242]. Il n'y aurait pas de phénomène global de fixation des prix à Délos (ni à Rhodes) : les prix varient localement en fonction de l'arrivée d'un navire marchand dans un port[243]. Selon Reger, pour qu'émerge un phénomène de fixation globale des prix, il aurait fallu des informations fiables sur les prix locaux, disponibles pour tous, des transports fiables et rapides des denrées pour réagir à un changement local des prix et une indifférence du consommateur quant à l'origine des produits[244]. Les cités tendent vers l'autarcie car les importations sont aléatoires[245]. Le coût du transport est diminué par le recours à des productions régionales.

**2- L'exemple de l'huile d'olive**

Dans cette économie que Reger voit comme instable, il évoque les prix des denrées, comme l'huile, le bois de chauffage et les porcs. Les baux décennaux des domaines sacrés rendent la plantation d'oliviers non rentable[246]. D'autre part, le régime des vents, en particulier des meltems, menace leur culture. Plus loin dans son ouvrage, Reger écrit pourtant que les loyers de

236 Reger (1994), p. 41-42.
237 Reger (1994), p. 50-51.
238 Reger (1994), p. 51-52.
239 Reger (1994), p. 57-58.
240 Reger (1994), p. 68.
241 *IG*, XI, 4, 627. Il est probable que les céréales viennent du Pont. En 325/4, Hérakleidès de Salamine est honoré pour 4 000 médimnes de céréales fournies aux Athéniens à prix réduit : 5 dr. le médimne (*IG*, II², 360). Le blé provient certainement d'Égypte, car une inscription plus ancienne expose un marchand de Salamine de Chypre acheminant du blé égyptien à Athènes (*IG*, II², 283). En premier lieu voir Lambert (2002).
242 Reger (1994), p. 55.
243 Reger (1994), p. 78-79.
244 Reger (1994), p. 80.
245 Reger (1994), p. 81.
246 Reger (1994), p. 167 et Foxhall (2007), p. 211-212. Les baux imposent seulement de replanter des arbres pour remplacer ceux qui sont trop vieux ou malades. L'objectif est de rendre le domaine dans l'état auquel il est loué. Cependant, si les Déliens l'avaient voulu, ils auraient employé le système bien connu du bail emphytéotique.

certaines propriétés sont liés aux prix de l'huile d'olive[247]. Selon lui, les champs emblavés peuvent être séparés par des oliviers, car les travaux que nécessite leur entretien sont complémentaires et ne se chevauchant pas dans le temps[248]. C'est donc oublier le problème des vents, même s'il existe d'importantes oliveraies sur la côte méridionale de Mykonos. Pour l'Indépendance, la demande annuelle en huile d'olive de Délos peut être satisfaite par quelques navires seulement, entre 3 et 13 navires[249]. Concernant les prix de l'huile, il explique qu'ils chutent fortement entre 304 et 279, puis fluctuent à partir de 279 et subissent un second déclin entre 194 et 173, pour finir par augmenter jusqu'en 169 [250]. La baisse générale des prix de l'huile s'expliquerait par le remplacement d'Athènes par Rhodes, puis par les cités cycladiques comme fournisseur principal[251]. Entre 279 et 169, le marché est équilibré entre la demande et l'offre d'huile[252]. La demande délienne est faible, donc les marchands préfèrent débarquer dans des ports à la demande plus forte[253]. R. Étienne et V. Chankowski montrent que le raisonnement de Reger repose sur une diminution des importations d'amphores rhodiennes : or ces dernières sont vinaires[254]. D'autres causes expliquent la stabilité des prix de l'huile après 250, comme le contrôle de l'approvisionnement et les bonnes connexions du port de transit[255]. L'exemple des prix de l'huile illustre bien la méthode de Reger et le changement d'échelle économique qu'il propose.

### 3- Critiques et réponses de la thèse de Reger

Selon R. Étienne et V. Chankowski, les hiéropes achètent de petites quantités de biens qui ne reflètent pas le marché local[256]. En outre, la qualité des produits peut ne pas toujours être identique et dresser des listes de prix à partir des comptes pose donc d'emblée des problèmes de méthode. Reger, d'autre part, ne cherche pas à étudier le dossier des prix de la poix, de l'encens et du papyrus, qui témoigne d'un commerce à plus longue distance[257]. Ses choix rappellent les travaux de Rostovtseff qui passent sous silence certaines données. La différence est que Reger a l'ambition d'une étude centrée sur Délos.

---

247 Reger (1994), p. 201.
248 Reger (1994), p. 205-206.
249 Reger (1994), p. 141.
250 Reger (1994), p. 155 et 157 et Reger (2002), p. 54. Pour Heichelheim, le prix de l'huile chute entre 279 et 269 puis se stabilise jusqu'en 173 et augmente ensuite. Les prix auraient été liés à la conquête de l'Orient : la demande des Grecs en huile augmenterait en conséquence jusqu'à ce qu'une production locale orientale se mette en place. Au début du III^e^ s., les Grecs d'Orient disposent d'oliviers en plein rendement, d'où la baisse des prix. Mais cela suppose le principe d'un marché unifié de l'huile d'olive et un système de transport efficace.
251 Le remplacement d'Athènes par Rhodes s'expliquerait par une vengeance des Déliens. Le siège de Rhodes par le Poliorcète en 304 aurait entraîné une augmentation des prix de l'huile, encourageant les Cyclades à planter des oliviers. Cf. Reger (1994), p. 159 et 162-163 et Reger (2002), p. 55.
252 Reger (1994), p. 169.
253 Reger (1994), p. 171.
254 Étienne et Chankowski-Sablé (1995), p. 556.
255 Étienne et Chankowski-Sablé (1995), p. 557.
256 Étienne et Chankowski-Sablé (1995), p. 556.
257 Étienne et Chankowski-Sablé (1995), p. 558.

Huit ans après la publication de son livre, Reger fait paraître un article sur le prix de certains produits déliens et aborde l'ivoire, l'encens, le parfum, le papyrus, la poix et le plomb[258]. Certains prix comme pour l'ivoire ne sont pas assez bien représentés pour indiquer des tendances[259]. Il estime que le plomb est importé de Kéos[260]. Le prix de l'encens ne varie pas et dépend seulement de la quantité achetée. La stabilité du prix serait peut-être due à un contrat spécifique du sanctuaire[261]. Les sanctuaires sont les principaux acheteurs d'encens et clients réguliers : le marché de l'encens est différent d'autres produits et bien adapté au commerce de transit[262]. Le prix de l'huile parfumée est également stable[263]. Il doit répondre aux mêmes logiques que l'encens. Cette analyse est hasardeuse, car les quantités ne sont mentionnées que deux fois[264]. Reger montre que les 2/3 des revendeurs de parfums sont des femmes, qui n'auraient donc pas traversé la mer pour acheter ces produits[265]. Il est possible qu'elles vendent du parfum local[266]. Le prix du parfum est plus lié aux ingrédients utilisés — à leur origine parfois orientale — qu'à sa fabrication[267]. L'idée repose sur l'inexistence du marché de fixation des prix[268]. Selon Reger, l'encens et le parfum ne subissent pas de fluctuations des prix, car ce sont les seules denrées importées à longue distance[269].

La transition vers 250 s'explique par la disparition de tout *hegemon* extérieur aux Cyclades, entraînant une moindre demande en troupes et marins et la disparition du tribut et de toute présence militaire dans les îles[270]. L'économie locale en aurait bénéficié, limitant les échanges aux importations à « moyenne distance » pour des produits comme le papyrus. Mais qu'est-ce-que la moyenne distance[271] ? Quelles sont les différences entre commerce à moyenne et à longue distance ? Reger ne s'explique pas car son parti pris est de ramener les échanges à la sphère régionale en minimisant les échanges au long cours. Il lui fallait ainsi faire du papyrus une

---

258 Reger (2002).
259 Reger (2002), p. 55. Pour Chankowski (2019), p. 258, le commerce de l'ivoire dépend du passage occasionnel d'un marchand dans l'île.
260 Reger (2002), p. 56.
261 Reger (2002), p. 57. Chankowski (2019), p. 255 et 258, ne croit pas à un prix fixé par contrat entre les marchands d'encens et le sanctuaire, car l'approvisionnement est régulier alors même que la denrée peut facilement être stockée.
262 Des négociants d'encens doivent s'installer à Délos dès l'Indépendance près du sanctuaire, bon client. Délos est aussi en position centrale pour approvisionner d'autres sanctuaires : Delphes, Olympie, Épidaure et Didymes.
263 Reger (2002), p. 57.
264 Chankowski (2019), p. 258.
265 Reger (2002), p. 62.
266 Des parfumeries de la seconde domination athénienne ont été découvertes dans l'île. Cf. Brunet (1998), p. 684.
267 Les comptes précisent parfois qu'il s'agit d'un parfum de rose (*IG*, XI, 2, 203B, l. 39). Si le prix est identique dans le temps, il s'agit certainement du même parfum. Cette odeur de rose peut être produite à base d'extraits de *myroroda* « arbre à parfum de rose », venant d'Inde. Cf. Amigues (2009), p. 397-398. Si le parfum des comptes est le parfum commun, ainsi que le pense Bresson, il ne témoigne plus d'un commerce longue distance ce qui invalide l'hypothèse de Reger. Cf. Bresson (2008), p. 148.
268 Reger (2002), p. 59.
269 Reger (2002), p. 62.
270 Reger (2002), p. 62.
271 Est-ce une limite géographique ou une logique particulière d'échange ?

importation du commerce à moyenne distance. Il tombe dans le travers de certains modernistes de ne pas bien définir son échelle d'analyse.

Tous les points de G. Reger peuvent être contestés. Ainsi, V. Chankowski a montré que les Cyclades ont des étalons monétaires différents et ne forment pas un espace monétaire régional[272]. La réflexion sur la cinquantaine de fermes privées est difficile à prouver. Surtout, la population délienne augmente entre le début et la fin de l'Indépendance. On va montrer dans les prochains chapitres que les réseaux religieux déliens restent régionaux et que les réseaux les plus lointains sont économiques.

**4- Périodisation de l'histoire économique délienne de l'Indépendance**

Reger divise l'histoire économique délienne en trois périodes : 314 – 290, avec des loyers hauts et des prix de l'huile qui baissent ; 290 – 230, avec une stabilisation des loyers et des prix et 230 – 167, avec un réajustement des prix, caractérisant une phase de *New Prosperity*[273]. La première période (314 – 290) est celle des bouleversements économiques, marqués par la fin de la domination athénienne et la création du *koinon*[274]. L'huile ne serait plus fournie par Athènes et l'attribution des propriétés sacrées, auparavant partagées entre Athéniens, est mise en concurrence entre Déliens[275]. Très vite, seuls les riches citoyens peuvent se permettre de louer les terres du dieu. La concurrence baisse et en conséquence les loyers des propriétés. Les prix de l'huile diminuent, car elle est importée en masse de Rhodes et des Cyclades. Apollon prête exclusivement aux cités insulaires, marque d'une portée régionale de l'économie[276]. Aucun flux marchand d'Orient ne vient perturber les prix[277]. Le *koinon* des Nésiôtes réoriente le marché cycladique vers Délos, au détriment d'Athènes[278].

La deuxième période (290 – 230), marque la stabilité économique[279]. Les négociants qui fréquentent Délos viennent principalement des Cyclades. Les revenus de la taxe du cinquantième entre 279 et 250 montrent que le commerce de transit est peu important[280].

La dernière période (230 – 167), celle de la *New Prosperity*, est peu connue faute de sources[281]. Des changements économiques interviennent[282]. Les échanges deviennent plus importants et la pression sur l'approvisionnement en céréales à la fin du III^e^ s. conduit à la

272 Chankowski (2019), chapitre 4.
273 Reger (1994), p. 250.
274 Reger (1994), p. 250.
275 Des défauts de paiements réguliers des baux poussent l'adoption de la *hiéra syngraphè* (*ID*, 503).
276 Reger (1994), p. 251. Il faut noter l'exception d'Hermionè (*IG*, XI, 2, 144 A, l. 18 et 162 A, l. 27).
277 Reger (1994), p. 252.
278 Reger (1994), p. 252-253.
279 Reger (1994), p. 253.
280 Reger (1994), p. 255. Chankowski (2019), montre les faiblesses de cette allégation.
281 Reger (1994), p. 257. Il faut faire remonter les débuts de la prospérité au milieu du III^e^ s.
282 Des bâtiments résidentiels sont ainsi construits dès le milieu du III^e^ s.

création du fond de la *sitônia*[283]. Entre 217 et 171, les Déliens dépensent 10 000 dr. pour rénover le *chôma*. Les loyers des maisons augmentent, et beaucoup de ces locaux sont destinés au commerce et à l'artisanat. Lors de cette période, apparaissent les premiers financiers étrangers et le prix de l'huile d'olive baisse. Pour Reger, son cours montre que ce n'est pas l'afflux massif d'étrangers qui explique la prospérité économique de Délos, mais une liberté des Cyclades et de Délos après 246, permettant le développement du port de négoce à l'échelle cycladique[284].

**Bilan : Reger et Délos**

Délos est au centre d'un système à trois échelles : locale, régionale et internationale. Pour R. Étienne et V. Chankowski, Reger a raison de minimiser le rôle de Délos comme entrepôt international pour l'Indépendance. L'île n'est pas un grand marché pour les céréales, mais un lieu de rencontre entre acheteurs et vendeurs[285]. L'ouvrage de Reger et le compte-rendu de R. Étienne et V. Chankwski ont contribué à formuler de nouvelles questions[286]. Qu'en est-il de l'organisation des niveaux d'échanges et de leurs rapports entre eux ? Quel circuit correspond à chaque denrée ? Quelle est la rationalité des acteurs du commerce ? Quel est l'impact de la monnaie sur les échanges ? Finalement, le régionalisme est un modèle interprétatif dans lequel Reger insère les sources : c'est « l'écho d'une vision finleyenne de l'économie antique »[287].

## II- Quelques denrées au cœur des débats historiographiques

### A- Les prix de la poix à Délos

**Introduction : des comptes des hiéropes à l'étude statistique**

La poix est l'objet d'une attention particulière dans l'historiographie délienne. Les historiens interprètent son négoce avec leurs cadres théoriques et méthodologiques. Cette denrée stratégique est un sous-produit de l'exploitation du bois[288]. Dans le contexte délien, les hiéropes l'utilisent pour enduire et encaustiquer les autels et bâtiments, mais le sanctuaire n'est pas le seul importateur[289]. Pour les Déliens, la poix n'est pas une denrée stratégique, mais liée à une utilisation quotidienne d'entretien du sanctuaire et des navires.

---

283 Reger (1994), p. 258.

284 Les Déliens se sont concentrés sur la finance et leur port plus que sur la terre. Cf. Reger (1994), p. 259 et 261.

285 La demande régit le marché des céréales, non l'offre, ainsi que l'institution des *sitônai* le montre. Concernant la dimension locale, la loi sur la vente du bois et du charbon montre les conditions du commerce régies par l'offre. Cf. Étienne et Chankowski-Sablé (1995), p. 558-559.

286 Étienne et Chankowski-Sablé (1995), p. 559-560.

287 Chankowski (2020), p. 29.

288 Le terme πίσσα désigne aussi bien la poix que la résine. La poix s'obtient en chauffant la résine. Elle est essentielle à la construction navale, pour calfater les navires, raison pour laquelle les souverains ont toujours cherché à s'assurer des sources d'approvisionnement. Cf. André (1964), p. 86.

289 Il y avait une petite flotte de pêche (en témoigne une dîme sur la pêche de poissons — *IG*, XI, 2, 287 A, l. 9) et des navires de commerce à entretenir et réparer. Les actes administratifs mentionnent des *naupègia* (chantiers navals) : *ID*, 363, l. 41 ; 365, l. 20 ; 1416 B, I, l. 13-14 et 53. En 157/6, un certain Nikandros fils de Charmas de Paros est un ancien locataire de *naupègion* (1416 B, II, l. 56). Il existe un *histiorraphion* (local de réparation des voiles) : 1416 B, I, l.

Dans ce contexte, les comptes des hiéropes mentionnent une série exceptionnelle de prix[290]. Selon Glotz, les fluctuations des prix sont généralement soumises aux lois économiques, mais parfois s'expliquent moins par l'offre et la demande que par des évènements politiques, et justement la poix est un produit stratégique[291]. Rostovtseff s'est montré plus hésitant à se fier aux listes de prix établies à partir des comptes, les séries étant trop incomplètes. Il semble néanmoins convaincu par Glotz sur la poix, dont les prix évoluent en rapport avec les vicissitudes des rois antigonides[292]. Les débats se réorientent avec Reger, pour qui la grande histoire ne peut tout expliquer[293]. La poix est un bon observatoire pour comprendre les évolutions historiographiques. Chaque historien a rencontré des limites : les prix sont peu fiables, car la qualité du produit n'est jamais mentionnée, ni son origine et les séries de prix sont discontinues, rendant difficile le repérage des tendances[294].

**1- G. Glotz : les variations des cours de la poix et la question de son monopole**

Glotz divise les prix de la poix en trois périodes (310-296, 282-268 et 250-169). Le prix moyen d'un métrète est de 18-19 dr. pour la première période, 27 dr. pour la deuxième et 14 dr. 3 ob. pour la dernière[295]. Deux années ont des prix exceptionnels : 279 (40 dr. le métrète) et 179 (9 dr. le métrète). Il trouve l'origine de ces évolutions dans la grande histoire, mais il a conscience des considérations matérielles locales[296].

Pour la première période (310-296), les prix sont relativement bas. Depuis 314, Antigone le Borgne est maître de l'Asie-Mineure et du *koinon* des Nésiôtes. Les relations marchandes des îles avec la Macédoine dépendent alors des relations politiques entre Cassandre et Démétrios[297]. Jusqu'à la défaite d'Ipsos en 301, la poix délienne est importée depuis le mont Ida en Troade et les marchands de poix enregistrés dans les comptes, viennent presque tous d'Asie[298]. Pour Glotz, les prix de la poix dépendent des relations d'Antigone le Borgne et Démétrios Poliorcète avec la

92. La lecture n'est pas assurée, ce bâtiment peut aussi bien être un *histiobaphion* (atelier de foulon). Roussel estime que les *naupègia* de la seconde domination athénienne sont les *oikèmata ta pros tei thalattei* de l'Indépendance (*IG*, XI, 2, 161 A, l. 21). Il existe enfin des *néôridia* (petites remises à bateau) : *ID*, 1417 B, II, l. 118-119. Un *néôridion* est ainsi loué au sanctuaire par Philokratès de Salamine tout juste après 167. Cf. Glotz (1916), p. 282 et *DCA*, p. 157.

290 Glotz (1916), p. 282-285, relève 29 prix échelonnés entre 304 et 169. La publication des comptes n'est pas encore achevée à cette période.

291 Glotz (1916), p. 281. Finley estime que la loi de l'offre et de la demande n'existe pas dans l'Antiquité. Cf. Pébarthe (2006), p. 454. Cette question cristallise les positions des modernistes et primitivistes.

292 Rostovtseff (1989), p. 163.

293 Il introduit l'histoire régionale pour montrer que les prix de la poix ne dépendent pas d'évènements géopolitiques.

294 Pour une liste des prix : Étienne et Chankowski-Sablé (1995), p. 560.

295 Glotz (1916), p. 283-285.

296 Il écrit ainsi que la poix est généralement achetée par le sanctuaire lors des mois Hékatombaion et Panémos, qui correspondent au cœur de la saison de navigation et à l'approche des fêtes déliennes. Cf. Glotz (1916), p. 282.

297 Glotz (1916), p. 303.

298 Hèrodôros de Chios, Nannakos de Phrygie et Hestiaios d'Ionie. La poix de Macédoine reste privilégiée, de sorte que lorsqu'Hèrodôros de Chios livre de la poix, un Karystien en livre également, et certainement en plus grande quantité. Glotz confond probablement ce Karystien avec un Délien nommé Karystios. Cf. Glotz (1916), p. 304.

Macédoine, mais aussi des relations du *koinon* des Nésiôtes avec la Macédoine[299]. Les comptes de 296 mentionnent pour la dernière fois des prix bas. Les prix augmentent jusqu'en 282, début de la deuxième période (282-268), alors que les Lagides étendent leur domination sur l'Égée[300]. Lorsque les Lagides contrôlent l'Égée, les îles sont séparées de l'Asie[301]. Les Cyclades sont encore plus isolées de la Macédoine, les Lagides étant hostiles aux Antigonides, et surtout à Gonatas[302]. Pour Glotz, les Antigonides combattent les Lagides dans tous les domaines, y compris économiquement[303]. Cette pure supposition a tout d'un biais méthodologique[304]. Les comptes de 274 montrent un prix plus raisonnable (20 dr. le métrète) que la moyenne de la période. Glotz explique ce phénomène par une période de détente entre Lagides et Antigonides, occupés par d'autres conflits[305]. Ces comptes précisent que le bois importé vient de Macédoine, ce serait alors une allusion à des « facilités inaccoutumées » des relations marchandes avec les ports de Macédoine[306]. Les marchands de cette période ne sont plus originaires d'Asie ni d'Eubée, mais sont Déliens[307]. Glotz explique que la poix est importée à l'aide d'intermédiaires[308]. Les prix de la poix baissent à 14 dr. 3 ob. en moyenne pour la troisième période (250-169). Glotz explique cela par la fin de la domination lagide dans les Cyclades. Dès 253, Antigone Gonatas, très actif à Délos, serait maître des Cyclades[309].

---

299 Glotz (1916), p. 305-307.

300 Entre 314 et 276, les poids sont indiqués en *keramion*, mais à partir de 282, c'est le métrète qui est employé. Glotz (2016), p. 282, les considère comme équivalents.

301 Glotz (1916), p. 310.

302 Glotz (1916), p. 310.

303 Glotz (1916), p. 311.

304 Pour Glotz, la grande histoire sert à l'explication de faits locaux et le politique détermine l'économique, ce qui ne tient pas compte de la neutralité diplomatique délienne. Cf. Vial et Baslez (1987).

305 Pyrrhos revient en Épire et se prépare à affronter les Antigonides. Les Lagides projettent une expédition en Syrie séleucide, tout en étant menacés par la révolte de Magas de Cyrène. Ce n'est pas parce qu'Antigonides et Lagides ne sont plus en confrontation directe que les premiers sont enclins à livrer des denrées stratégiques à un adversaire. La Macédoine a besoin de ses ressources stratégiques face à Pyrrhos. Cf. Glotz (1916), p. 313.

306 Cet unique témoignage ne prouve pas l'existence de relations marchandes entre Antigonides et Lagides. En revanche, le coût moindre de cette denrée macédonienne peut s'expliquer par l'existence d'un port de transit plus proche de Délos. L'Eubée, dans l'orbite antigonide, possède des ports plus proches des centres de consommation (Athènes, le Péloponnèse et les Cyclades). Chalcis ou Karystos ont pu fournir de la poix macédonienne aux hiéropes en 274. Glotz exclut aussi d'autres centres de production comme le Péloponnèse. La demande délienne est finalement assez faible. Ce bois est acheté par décret du peuple, sur l'ordre de la *boulè*. À l'accoutumée il est peut-être importé de Crète à cette période (*IG*, XI, 2, 219 A, l. 37). Cf. Glotz (1916), p. 313.

307 Il y a des exceptions, comme un Naxien qui importe aussi de la poix à Délos. Cf. Glotz (1916), p. 312.

308 La nature du commerce délien change : il ne s'agit plus d'exportation directe par des marchands étrangers, mais d'importation par des Déliens. Un cénotaphe de Pella évoque un marchand délien mort en mer. Cf. Vial (1984), p. 344. Il a pu négocier de la poix. Le nombre d'intermédiaires augmente. En fonction des saisons de navigation, la poix arrivait plus tard à Délos, car un navire délien fait un aller-retour dès l'ouverture de la saison ; alors qu'un navire de Macédoine n'a qu'à descendre vers le sud. Le marché est donc moins stable. Ce raisonnement ne tient plus si les Déliens effectuent un aller-retour vers un port de redistribution proche. Cf. Glotz (1916), p. 312.

309 Il est à l'origine des *Antigoneia*, des *Stratonikeia*, des *Paneia* et des *Sôteria*. En 250, il ancre une escadre à Délos. Cf. Glotz (1916), p. 315 et 317-318. Les Déliens auraient même mutilé les inscriptions relatives à la domination lagide. En fait, Délos reste neutre à cette période. L'*asylia* attire les flottes dans le port, sans en faire une station navale antigonide. Glotz met en avant les décrets honorifiques liant Délos et Thessalonique, mais il y a aussi de nombreux *honorandi* d'Alexandrie et de Rhodes. Glotz fonde son raisonnement sur les seuls comptes des hiéropes, non sur la lecture systématique des décrets honorifiques. Pour lui, Rhodes domine les Cyclades, « mais Délos fut de

Les années 279 et 179 affichent des prix exceptionnels. En 279, le métrète de poix est acheté par les hiéropes pour 40 dr. Glotz explique ce prix hors norme par les invasions celtes du royaume de Macédoine en 280/279, qui perturbe les réseaux de négoce[310]. En 179, le prix du métrète tombe à 9 dr., la même année où Philippe V est honoré d'une couronne de 2000 dr.[311] Cette période est celle du soutien de Philippe V aux ennemis de Rome et la préparation d'une expédition contre elle. Les rivaux chercheraient les bonnes grâces d'Apollon. Pour Glotz, le souverain antigonide exempte de taxes la poix exportée vers Délos[312]. Ce roi est connu pour avoir affermé l'exploitation des forêts royales[313]. Cet acte d'évergétisme expliquerait l'octroi de la couronne. Notons tout de même que le négociant de 179 est rhodien.

Tout cela pose la question du monopole de la poix. Alors qu'entre 310 et 250, la tendance générale des prix est à la baisse, celle de la poix est en forte hausse entre 296 et 282, avant rééquilibrage[314]. Les prix ne suivent pas la tendance générale, tout comme les produits « qui ne mettent pas en concurrence plusieurs pays de productions »[315]. Glotz en déduit que la poix est soumise à un monopole : il serait nécessaire d'obtenir des licences pour en acheter[316]. Le roi de Macédoine déciderait de ses prix en Égée, certains des rares lieux de production étant en ses mains[317]. Glotz cite les suivants : la Syrie, l'Ida en Troade et la Macédoine[318]. Les Grecs importent du bois de l'Olympe de Mysie, d'Italie méridionale, de Cilicie et de Chypre et rien ne permet d'exclure une production de poix dans ces régions[319]. En fait, le marché de la poix de Glotz est égéen, pas méditerranéen. Cela pose la question de son grand marché universel. Il semble ici plus proche de Rostovtseff, qui attribue aux ports des spécialisations en certaines denrées.

### 2- M. Rostovtseff : Délos, un port de transit antigonide

Les Cyclades ont peu de bonnes forêts et doivent importer les ressources forestières[320]. Les grands royaumes hellénistiques sont tous producteurs de poix[321]. Rostovtseff ne reconnaît pas

---

celles [des îles] qui n'échappèrent pas à l'empire macédonien ». Lorsqu'au IIe s., Rhodes devient la puissance dominante des Cyclades, le commerce n'est pas perturbé, car cette cité agit en faveur de la liberté de navigation. Pour expliquer les prix bas, on peut déjà avancer que l'organisation du négoce délien est plus performante après 250 et les eaux plus sûres grâce aux Rhodiens. Cf. Glotz (1916), p. 318-319, 320-322 et Vial et Baslez (1987), p. 306-307.

310 Glotz (1916), p. 295-296.

311 Glotz (1916), p. 299-300.

312 Glotz (1916), p. 301.

313 Vassiliadou (2022), p. 340.

314 Glotz (1916), p. 286.

315 Glotz (1916), p. 288.

316 Glotz (1916), p. 291.

317 La concurrence existerait pour la vente du bois de construction. Centres de production de poix et centres d'exploitation du bois de construction sont pourtant souvent les mêmes. Les cités ne se préoccupent pas des forêts, contrôlées par les rois. Cf. Glotz (1916), p. 292 et 294.

318 Glotz (1916), p. 289.

319 Glotz (1916), p. 293.

320 Pour la Grèce, les bonnes forêts sont en Élide, en Laconie, au Taygète, au Parnasse, sur l'Olympe, au Pélion et l'Ossa, en Arcadie et en Crète. Cf. Rostovtseff (1989), p. 837.

à la Macédoine le monopole de la denrée, mais lorsque les Antigonides sont maîtres de l'Égée, ils dictent leurs prix au monde égéen[322]. Après 277, Délos importe son bois et sa poix de Macédoine, lorsque Gonatas enracine les Antigonides dans cette région. Il faudrait distinguer la Macédoine productrice de ces ressources et les Antigonides agissant sur les prix en général[323]. Au début du III^e^ s., le commerce de la poix est contrôlé par des intermédiaires, mais cela ne dure pas[324]. Selon Rostovtseff, après la dissolution du *koinon* des Nésiôtes, Délos entretient des liens directs avec la Macédoine et Antigone Gonatas fait de l'île un centre de redistribution pour les céréales, le bois, la poix, le goudron et l'argent de Macédoine[325]. La poix de Macédoine serait acheminée à Délos depuis Thessalonique[326]. Les Antigonides seraient un moteur du développement de l'*emporion* délien[327]. Ces idées reposent sur les travaux de Glotz, pour qui les prix de la poix baissent après la chute des Lagides en Égée[328].

### 3- G. Reger : le marché régional de la poix

Glotz explique le marché de la poix par des évènements politiques et militaires et Rostovtseff présente Délos comme un port de transit antigonide. Pour Reger, seules les conditions locales permettent d'appréhender ce négoce. Les théories de Glotz et Rostovtseff sur les variations du cours de la poix doivent être abandonnées, car l'hypothèse de la domination antigonide sur les Cyclades, au milieu du III^e^ s., n'est plus acceptable[329]. Reger remet en question

---

321 Pour les Antigonides : la Macédoine, l'Asie Mineure : mont Ida, Olympe de Mysie, Pont, Lycie, Cilicie, Bithynie. Pour les Séleucides : Syrie septentrionale, Liban et Asie Mineure. Pour les Lagides : Chypre, Liban, Lycie et Cilicie Les Lagides ont eu le plus de difficulté à s'approvisionner et Rostovtseff se demande si les forêts de leurs possessions extérieures suffisent. Les Ptolémée rencontrent un problème d'approvisionnement seulement à la fin de la période hellénistique. Rostovtseff (1989), p. 270, 398-399, 585, 837, 907 et 1014

322 Rostovtseff (1989), p. 907 et 1014.

323 Cette allégation est tributaire de l'existence d'un « marché antigonide ». On peut se poser la question du prix du papyrus dans le royaume lagide par rapport au reste du monde grec. Il faut se rappeler de l'invention du parchemin par Pergame, qui ne pouvait pas se procurer de papyrus. L'existence d'un marché étatique apparaît anachronique.

324 Rostovtseff mentionne un marchand de Chios qui fournit 22 puis 18 *keramia* de poix à Délos en 306/5 puis en 296 (*IG*, XI, 2, 144 A, l. 94 et *IG*, XI, 2, 154 A, l. 48). Chios ne produit pas de poix. Il y a alors une stratégie d'exportation plutôt que d'importation. Cf. Rostovtseff (1989), p. 169.

325 Rostovtseff (1989), p. 160.

326 Rostovtseff (1989), p. 175.

327 Si le négoce de ces denrées entre la Macédoine et Délos est attesté, le fait que l'île devienne un port de transit, dès 277 demeure hypothétique. Les Antigonides accordaient une quantité de bois ou de poix précise à un marchand ou une cité particulière ; de la sorte, l'existence d'un port de transit est inutile pour ces produits acheminés depuis un port proche des lieux de production, comme Thessalonique, vers les lieux de consommation. Si les Antigonides cherchent à stocker du bois et de la poix autre part que dans les lieux de production, ils doivent s'assurer que l'entrepôt est bien protégé, ce qui n'est pas le cas de Délos. La poix d'Asie Mineure doit être entreposée dans les ports de la côte micrasiatique comme Clazomènes et Colophon, puis vendue par des marchands de Chios. Tous les ports de cette région profitent de l'exploitation de la poix dans l'arrière-pays. Cf. André (1964), p. 90. Les arsenaux macédoniens comme Thessalonique, Démétrias et Cassandreia sont de bons candidats pour jouer ce rôle d'entrepôt, car ils sont des centres de forte consommation bien protégés. Rostovtseff n'a pas tenu compte du protectionnisme accordé aux denrées stratégiques. Il n'existe pas d'entrepôts macédoniens pour la poix à Délos.

328 Glotz (1916).

329 Reger (1997), p. 60.

la périodisation des fluctuations des prix[330]. Il faut distinguer une période de prix hauts entre 303 et 269 et une période de prix bas entre 250 et 169[331]. Les prix du papyrus et de la poix auraient une *trend* identique jusqu'au milieu du III^e^ s., puis les prix suivent des tendances opposées : la poix suivant l'huile jusque vers 200[332]. En construction navale, le papyrus serait aussi stratégique que la poix, car il est nécessaire pour les agrès[333]. Dans la première moitié du III^e^ s., il y aurait une grande activité navale dans les Cyclades : les Antigonides ont leurs flottes dans l'archipel et les Lagides projettent leur pouvoir en Égée[334]. Après la bataille d'Andros, les Cyclades reprennent leur destin en mains et les navires de guerre ne circulent plus régulièrement dans les eaux cycladiques. Avant 250, l'utilisation militaire de la poix et du papyrus est le premier outil de fixation des prix et après cette période, leurs prix diffèrent[335]. Reger estime que les puissances maritimes ont essayé de monopoliser des biens stratégiques, comme la poix, avant 250[336].

Reger insère la rupture du milieu du III^e^ s. dans son modèle du *regionalism*[337]. L'effacement d'un *hègèmôn* extérieur aux Cyclades entraînerait la disparition de la présence permanente de flottes dans l'Archipel. Les prix de la poix et du papyrus ne seraient plus dépendants de la demande militaire[338]. De là, le développement d'une économie locale équilibrée grâce à une production cycladique et à une importation à « moyenne distance » pour le papyrus[339]. Pour Reger, les Cyclades produisent suffisamment de poix (ce qui reste à prouver)[340]. Il critique les modernistes, pour qui les marchands sont spécialisés dans le commerce de la poix[341] et leur oppose des commerçants/artisans déliens multitâches[342].

---

330 Reger (1997), p. 60.

331 Les prix de la poix tendent à augmenter lors des deux périodes, mais la moyenne est de 22,2 dr. le métrète avant 250 et 12,2 dr. après. Reger (1997), p. 58.

332 Reger (1997), p. 59-61. Glotz attribue le lien entre prix de la poix et du papyrus aux monopoles.

333 Les prix les plus élevés du papyrus sont en 267, lorsque les Lagides dominent l'île et les prix les plus bas sont dans la seconde moitié du III^e^ s. Comparer le papyrus et la poix pour leur utilisation stratégique semble un non-sens. D'une part, le papyrus pouvait être remplacé par d'autres végétaux comme le lin pour les voiles et le chanvre pour les cordages. Cf. Rostovtseff (1989), p.62. D'autre part, les quantités de papyrus achetées par les hiéropes sont faibles et sous la forme de rouleaux pour une utilisation administrative.

334 Reger (1997), p. 61.

335 Reger (1997), p. 61. Il me semble difficile d'admettre l'idée de l'utilisation militaire du papyrus.

336 Reger (1997), p. 61.

337 Reger (1997), p. 62.

338 Reger (1997), p. 61.

339 Je ne pense pas que la poix destinée aux navires militaires est sur le même marché que celle qu'utilisent les hiéropes ; les réseaux d'échanges ainsi que les prix sont différents. On retrouve ici le problème du concept flou de « moyenne distance » de Reger, par rapport au commerce « longue distance ». Plus loin nous verrons que le développement des réseaux honorifiques et les transformations portuaires de Délos ne corroborent pas la théorie d'une organisation uniquement cycladique des échanges.

340 Reger (1997), p. 61.

341 Selon Glotz, à la fin du IV^e^ s., les marchands de poix viennent d'Asie Mineure et importent la poix de Troade. Pour Reger, Glotz n'explique pas pourquoi un « marchand de Karystos » fournit de la poix en 304, puis un citoyen de Clazomènes en 269. Cf. Reger (1997), p. 62.

342 Le fournisseur Nannakos de Phrygie est aussi embauché par le sanctuaire pour peindre la statue de culte de Dionysos en 304 et 272. Il n'est pas un marchand itinérant, mais habite Délos. Amphithalès fournit de la poix en 282 et l'applique au Kératôn (GD 39). Un certain Ménôn fournit des planches en 304, puis de la poix et du bois de

Il est difficile de savoir si la production locale est suffisante[343]. Pour G. Rougemont, les îles se contentent d'exploiter les forêts basses et la garrigue[344]. P. Brun, plus complet, dresse un bilan nuancé de l'état des forêts cycladiques : certaines grandes îles, dont un versant est protégé des vents, ont pu entretenir une production sylvicole[345]. La production de poix cycladique reste modeste et réservée aux besoins locaux, pas régionaux[346]. Les principales régions d'exploitations les plus proches sont la Crète et le Péloponnèse.

**4- V. Chankowski : l'approvisionnement multiforme par des intermédiaires**

Il faut étudier les prix avec précaution, les données statistiques étant incomplètes[347]. On ne peut dire si les prix de 279 et 179 sont exceptionnels ou participent à une tendance sur plusieurs années[348]. Une réforme métrologique fait passer le métrète de poix de 8 à 12 conges vers 280, avec pour conséquence un écart bien moindre des prix entre la fin du IV^e^ s. et les années 280[349]. Ce processus est lié au changement d'orbite de l'économie délienne d'Athènes vers le monde Lagide[350]. Les circuits d'approvisionnement ne changent pas brutalement, mais par une lente transition[351]. V. Chankowski souligne la diversité des provenances du produit[352]. Elle retient deux périodes distinctes des prix de la poix : avant le milieu du III^e^ s., les variations de prix sont importantes, puis se stabilisent ensuite[353]. La transformation de l'*emporion* délien en port de transit régional explique l'approvisionnement plus régulier en poix, donc la stabilisation des prix[354]. Les circuits d'échange se stabilisent et l'approvisionnement devient régulier. Les variations des prix de la poix peuvent être tributaires du transport[355]. V. Chankowski rejoint ainsi Glotz selon lequelle les blocages des échanges en Égée, en raison d'opérations militaires, ont influencé les prix de la

Macédoine en 274. Pour Reger, il s'agit du même individu qui nettoie le canal dans le théâtre en 268. Enfin, Antigenès de Clazomènes a vendu autre chose que de la poix en 272. Cf. Reger (1997), p. 62.

343 Si les îles possèdent des forêts, il aurait fallu les entretenir pour que l'exploitation de la poix soit durable.

344 Rougemont (1990), p. 217.

345 Une partie du bois nécessaire au chantier naval de Naxos est local (Aristophane, *Paix*, 143). Cf. Brun (1996), p. 46-53. À l'inverse, en évoquant Kéos, Pindare, *Péans*, IV, 50-54, écrit : « Renonce, ô mon cœur au pays des cyprès, aux pâturages qui entourent l'Ida. Ce qui m'est échu est peu de chose, un taillis de chêne ».

346 L'exploitation des forêts est une prérogative royale.

347 Chankowski-Sablé (1997), p. 79 et Rostovtseff (1989), p. 163.

348 Du reste, 279 est l'année des *Ptolemaia* d'Alexandrie, qui accaparent les stocks de poix pour la *pompè*. Cf. Chankowski-Sablé (1997), p. 79 et Chankowski (2019), p. 246.

349 Pour la poix, le passage du *keramion* au métrète se produit peu avant 282. Entre 280 et 250, les subdivisions du métrète se fixent à 12 conges, quand le *keramion* est dévalué de 8 à 12 conges. Ce phénomène touche tout le système métrique (les oboles de la nouvelle monnaie délienne ne sont plus divisées en 8 chalques, comme le veut l'usage athénien, mais en 12). L'unité de mesure passe progressivement du *keramion* au métrète et est dévaluée de 8 à 12 conges. Cf. Glotz (1916), p. 312, Chankowski et Hasenohr (2014) et Chankowski (2019), p. 247-248.

350 Chankowski et Hasenohr (2014), p. 27-28 et Chankowski (2019).

351 Au début de l'Indépendance, la poix et l'huile attique alimentent toujours l'île. Cf. Chankowski (2019), p. 246-247.

352 En outre, les réseaux commerciaux déliens de la période classique sont bien connectés à ceux d'Athènes et il est illusoire que les échanges disparaissent brutalement en 314. Cf. Chankowski (2019), p. 247.

353 Chankowski-Sablé (1997), p. 81 et Chankowski (2019), p. 247.

354 Chankowski-Sablé (1997), p. 85.

355 Avec l'exemple du *naulon* de briques et de tuiles, Chankowski-Sablé (1997), p. 80, explique que les hiéropes payent parfois mais pas toujours le coût du transport, de sorte que le prix d'une paire de tuile peut varier de 5 ob. à 1,29 dr.

poix[356]. Le coût du transport est une clé de compréhension des variations des prix, plus que les décisions des autorités royales hellénistiques[357]. V. Chankowski insiste sur le rôle des intermédiaires : la plupart des fournisseurs de poix du sanctuaire résidant à Délos[358].

Le monopole macédonien de la poix a été réfuté par de nombreux historiens. Heichelheim écrit en 1930 que les prix de la poix ne suivent pas les mêmes tendances que les prix d'autres denrées soumises à monopole[359]. En 1938, J. A. O. Larsen, réaffirme que c'est bien le cas de la poix, en introduisant l'idée de son utilisation par la propagande macédonienne, ce qui explique les évolutions de prix[360]. Selon V. Chankowski, Glotz « assimile à tort le domaine de la production à celui de la vente »[361]. Producteurs et vendeurs doivent être distingués. La Macédoine peut être concurrencée par toutes les régions « riches en pinèdes »[362]. Il n'existe aucun monopole.

Pour V. Chankowski, l'enjeu est de comprendre si la poix dépend d'un marché cycladique ou de circuits plus vastes, soumis à d'autres facteurs de fixation des prix[363]. Elle s'intéresse aussi aux comparaisons entre prix de la poix et du papyrus, dont les cours identiques sont surtout dus au fait que les deux produits sont acheminés par des intermédiaires[364]. Un circuit liant Délos et la Macédoine est peu probable, les hiéropes pouvant trouver des centres d'approvisionnement plus proches comme Rhodes[365]. Une première stratégie d'achat des hiéropes serait de recourir aux marchands locaux, une autre d'embaucher directement des artisans ayant leurs propres stocks, mais les comptes ne laissent aucune trace de ces échanges ni de leur importance[366]. Le sanctuaire négocie la poix à différents niveaux du marché avec des fournisseurs étrangers ou des intermédiaires locaux, voire directement des artisans[367]. Du reste, la demande du sanctuaire en

356 Chankowski-Sablé (1997), p. 80
357 Chankowski-Sablé (1997), p. 80.
358 Chankowski (2019), p. 244-245.
359 La myrrhe, le parfum et le papyrus ont des prix plus stables. Les prix de la poix suivent ceux du papyrus jusque vers 250, puis ceux de l'huile entre 246 et 200. Cf. Chankowski-Sablé (1997), p. 79 et 82 et Heichelheim (1930).
360 Chankowski-Sablé (1997), p. 79 et Larsen (1938), p. 381.
361 Chankowski-Sablé (1997), p. 77.
362 Chankowski-Sablé (1997), p. 78, Meiggs (1982), p. 467-471 et Chankowski (2019), p. 246.
363 Chankowski-Sablé (1997), p. 81.
364 Chankowski-Sablé (1997), p. 83 et Chankowski (2019), p. 244-245.
365 Les réseaux honorifiques de Délos permettent d'identifier une route marchande entre la Macédoine et Délos. Il existe certainement des ports de transit macédonien en Eubée, à Chalcis et Karystos, dont la distance avec Délos est semblable à Rhodes. En outre, la poix importée depuis Rhodes n'est pas produite sur place mais vient de Lycie, d'Asie Mineure, de Chypre et du Liban. Glotz évoque un marchand de Karystos, sur la route maritime reliant Délos à la Macédoine. Chankowski-Sablé (1997), p. 78 et 83, y voit en fait un Délien, Karystios. Les hiéropes feraient des prévisions auprès de Karystios en prévision du siège de Rhodes. L'*Index* de Vial (2008), p. 82, mentionne trois Karystios déliens dont un chorège qui vit au début de l'Indépendance. Pour Tréheux (1992), p. 56, il s'agit du sobriquet d'un ressortissant de Karystos. Les réseaux notamment honorifiques montrent que Rhodes n'est pas encore la principale partenaire de Délos pour cette période et il faut se garder de prétendre que Rhodes, en tant que port de redistribution, serait le seul partenaire maritime des Déliens. Cf. Chankowski-Sablé (1997), p. 78.
366 Chankowski-Sablé (1997), p. 83-84.
367 Chankowski-Sablé (1997), p. 78 et Chankowski (2019), p. 245.

poix est peu importante et des stocks sont disponibles dans l'île après 250[368] La question n'est alors plus un enjeu, car les hiéropes n'indiquent plus les fournisseurs dans leurs comptes[369].

**Bilan**

Pour Glotz : « il suffit maintenant qu'un Ptolémée soit l'ennemi d'un Antigonide, pour que les portes de Macédoine deviennent inaccessibles aux marchands de Délos »[370]. Les produits de Macédoine circulent sans autres entraves que les taxes traditionnelles, mais la question porte sur une ressource stratégique. Il est certain qu'il faut différencier les produits vendus selon le système du cabotage, de ceux importés par décision civique, comme c'est le cas à Délos pour du bois macédonien en 274[371]. L'économie antique fonctionne à différentes vitesses. V. Chankowski écrit qu'« on peut évidemment rester sceptique vis-à-vis d'une démarche qui consiste à expliquer l'évolution des prix par les évènements politiques et militaires, dans un marché unifié dont quelques grandes puissances détiennent la clef. On pourrait objecter à Glotz qu'un synchronisme ne peut manquer de s'établir entre l'évolution des cours et les aléas de la politique, quand les prix de la poix, expliqués par l'histoire événementielle, servent à leur tour à préciser la chronologie des relations entre les grandes puissances »[372]. L'hypothèse de Reger sur un marché régional de la poix est aussi biaisée par sa modélisation du *regionalism*. On peut douter de la capacité des Cyclades à produire assez de poix pour approvisionner des villes et sanctuaires hors de l'échelle locale. Pour V. Chankowski, le commerce de la poix délienne est aux mains de revendeurs et d'intermédiaires, ce qui prend en défaut l'idée d'une denrée échangée régionalement[373]. L'idée de V. Chankowski d'un approvisionnement venant principalement de Rhodes n'est pas non plus sans soulever des objections. Une route maritime vers la Macédoine existe bel et bien et est jalonnée de bons ports qui négocient de la poix[374]. En se rendant à Karystos, les Déliens trouvent déjà de la poix[375]. En outre, Rhodes centralise la poix venant d'Asie Mineure et au-delà. Enfin, Rhodes n'est pas le principal partenaire de négoce délien avant une période avancée du III^e^ s. L'approvisionnement en poix est multi-scalaire et la seule logique intéressant les hiéropes est de l'avoir au meilleur prix.

368 Chankowski (2019), p. 247.
369 Chankowski (2019), p. 247.
370 Glotz (1916), p. 325.
371 *IG*, XI, 2, 199 A, l. 57.
372 Chankowski-Sablé (1997), p. 77.
373 Chankowski-Sablé (1997), p. 78.
374 Un des seuls Déliens connus en dehors de l'île est un négociant mort en Macédoine.
375 Des amphores vinaires contiennent des traces de poix, donnant un goût particulier au vin, apprécié dans certaines régions seulement comme en Eubée. L'île se trouve sur la route de la poix de Macédoine vers l'Égée méridionale, expliquant en partie les préférences gustatives. Cf. Vassiliadou (2022), p. 334.

**B- Les céréales à Délos**

*Il faut comparer à Délos desséchée en août Délos en mars-avril,*
*verte comme l'Irlande, avec ses champs de céréales déjà hauts, et ses mares*[376]
G. Rougemont

*Délos enfin.*
*Une terre aride, sans champs cultivés,*
*une roche érodée par les vagues,*
*faite pour les mouettes plus que pour les hommes,*
*ouverte à tous les vents, pleine du rythme de la mer*[377]
H. Zbigniew

La surface de Délos est de 351 ha, mais les terres arables sont peu importantes et la population de l'île est très tôt dépendante des importations. De nombreux débats ont porté sur l'origine des céréales vendues à Délos, la production locale et son impact sur les prix, le rôle de l'île dans le négoce céréalier et son échelle. Toute la difficulté du dossier des céréales est d'identifier son ou ses marchés, leur(s) évolution(s) dans le temps et de comprendre comment s'imbriquent les différentes strates d'approvisionnement. Quelques dossiers épigraphiques de l'Indépendance seront évoqués tout au long de la section par leur numéro.

**1°)** Décret honorifique pour Dionysios de Byzance (première moitié du III^e^ s. ; *IG*, XI, 4, 627). L'*honorandus* vend 500 médimnes de blé au prix demandé par les Déliens.

**2°)** Décret honorifique pour Kallias d'Athènes (282 ; *IG*, XI, 4, 527). Il navigue vers Chypre et rencontre les Lagides, dont il reçoit 50 talents d'argent et 20 000 médimnes de blé, mesurées à Délos.

**3°)** Mnésalkos fils de Télésarchidès de Délos a libéré une cargaison de grain, saisie par les Déliens et destinée à l'approvisionnement d'une cité endettée auprès d'Apollon. (première moitié du III^e^ s. ; *IG*, XI, 4, 1049).

**4°)** Aristoboulos fils d'Athénaios de Thessalonique est envoyé par Antigone Dosôn comme *sitônès* à Délos (entre 239 et 229 ; *IG*, XI, 4, 666 = *Choix*, n°, 48).

**5°)** Des *sitônai* d'Histiée achètent des céréales à Délos (230-220 ; *IG*, XI, 4, 1055 = *Choix*, n° 50).

**6°)** La première mention des fonds *sitônikon* dans les comptes (209 ; *ID*, 362, a, l. 11).

**7°)** Le *koinon* des Nésiôtes envoie des acheteurs de grain à Délos, aidés par le banquier Timon de Syracuse pour négocier du grain rhodien (dans les années 190 ; *IG*, XI, 4, 760 et *IG*, XII, 5, 817).

**8°)** Massinissa donne 2800 médimnes de céréales aux Déliens (179 ; *ID*, 442 A, l. 100-105).

**9°)** Les comptes fournissent des listes de prix des céréales[378].

376 Rougemont (1990), p. 203.
377 Zbigniew (2015), p. 109, traduit du polonais par B. Gautier.
378 Reger (1993), p. 305.

| Year | Month | Barley | Wheat | Change (%) | Larsen's alternative barley price |
|---|---|---|---|---|---|
| 282 | 1 | | 7 | | |
| | 2 | | 6.5 | −7.1 | |
| | 3 | | 6 | −7.8 | |
| | 4 | | 4.5 | −25.0 | |
| | 5 | | 6.833 | +51.8 | |
| | 8 | | 7 | +2.4 | |
| | 9 | | 10 | +42.9 | |
| | 10 | 4 | | | |
| | 11 | 5 | | +25.0 | |
| | 12 | 5 | | 0.0 | |
| 258 | 2 | 5.1 | | | |
| 250 | 1 | 5.1 | | | |
| | 5 | 5.0 | | −2.0 | |
| | 6 | 4.6 | | −8.0 | |
| | 7 | 4.1 | | −10.9 | |
| | 8 | 3.6 | | −12.2 | |
| | 9 | 3.1 | | −13.9 | |
| 247 | 8 | 3.8 | | | |
| 246 | 7 | 6.2 | | | |
| | 10 | 6.2 | | | |
| 224 | 5 | 3.1 | | | |
| 190 | 12 | 4[a] | 10 | | 5.333[a] |
| 179 | 12 | 4[a] | | | 3[a] |
| 178 | 12 | 3.75[a] | 10 | | 5[a] |
| 174 | 12 | 4 | 11 | | |
| 169 | 12 | 3.875[a] | 10 | | 5.167[a] |

[a]Price reconstructed by Larsen 347–48.

**Tableau 1**

**10°)** Les comptes donnent les loyers des propriétés sacrées, dont certaines produisent des céréales[379].

| | Chareteia | Porthmos | Charoneia | Pyrgoi | Dionysion | Panormos | Rhamnoi | Limnai | Skitoneia | Nikou-Ch. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 314-310 | 1 750 | 1 200 | 1 050 | 890 | 750 | 750 | 800 | 770 | 506 | 440 |
| 309-305 | 2 250 | - | - | [1 180] | [1 201,5] | - | - | 660 | [704] | 420 |
| 304-302 ? | 2 475 | 1 653 | 1 050 | 1 298 | 1 321,65 | 925 | 601 | 660 | 774,4 | 551,1 |
| 299-290 | 3 111 | 1 622 | 1 450 | 1 650 | 1 372 | 1 030 | 715 | 612 | 900 | 600 |
| 289-280 | 1 800 | 1 200 | 800 | 1 110 | 602 | 660 | 375 | 361 | 560 | 348 |
| 279-270 | 1 800 | 1 320 | 800 | 1 221 | 662,2 | 704 | 429 | 397,1 | 530 | 271 |
| 269-260 | 1 800 | 1 432 | 1 100 | 1 343,1 | 700 | 830 | 471,9 | 573 | 560 | 351 |
| 259-250 | 1 400,5 | 931 | 872 | 1 012,1 | 560 | 731 | 580 | 480 ? | 483 | 321 |
| 249-240 | 1 113 | 1 024,1 | 1 100 | 1 000 | 804 | 611 | 553 | 343 | 473 | 260 |
| 219-220 | 832 | 550 | 421 | 602,5 | 402 | 384 | 301 | 175 | 201 | 191,25 |
| 209-200 | 915,2 | (812 (691 | - | [495] | 390 | 390 | 290 | 212 | 311 | 171 |
| 199-190 | 661 | 680 | 400 | 521 | 290 | 285 | 319 | 208 | 225 | 80 |
| 189-180 | 727,1 | 539,04 | 300 | - | [310] | - | 350,9 | - | - | 88 |
| 179-170 | 799,81 | 592,94 | (440 (451 | 472 | 341 | 332 | 351 | 280 | 332 | 96,8 |

| | Phoinikes | Hippodromos | Epistheneia | Leimon | Soloé | Akra Délos | Sosimacheia | Lykoneion | Kerameion |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 314-310 | 810 | 720 | - | 781 | 241 | - | | 120 | - |
| 309-305 | [1 000] | 920 | - | - | 330 | - | | [190] | - |
| 304-302 ? | 1 100 | 1 012 | - | 600 | - | - | | 209 | - |
| 299-290 | 1 101 | 1 001 | - | 661 | 321 | - | | 220 | - |
| 289-280 | 720 | 550 | 500 | 300 | 300 | 300 | 201 | 80 | 120 |
| 279-270 | 710 | 605 | 590 | 330 | 410 | 501 | 340 | 150 | 140 |
| 269-260 | 723 | 732,1 | 612 | 350 | 372 | 512 | 150 | 153 | 166 |
| 259-250 | 600 | 510 | 660 | 300 | 400 | 400 | 250 | 111 | 171 |
| 249-240 | 651 | 661 | 726 | 221 | 420 | 440 | 275 | 122,1 | 250 |
| 219-220 | 474,1 | 579 | 422 | 204 | 201 | 340,25 | 200,25 | 153 | 262 |
| 209-200 | - | 622 | - | [210] | 354 | [431] | 150 | - | - |
| 199-190 | 580,8 | 572 | 345 | 231 | (286 (300 | [430] | 210 | 130 | [250] |
| 189-180 | 554 | 629,2 | [379,5] | - | - | - | ... | 156 | 275 |
| 179-170 | 491 | 665,5 | 411 | 284 | 248 | 150 | 178 | 171,6 | 302,5 |

**Tableau 2**

Dans un premier temps, les historiens s'accordaient sur le fait que Délos était une plateforme d'échange de céréales à l'échelle de la Méditerranée orientale. Puis certains estimèrent que l'île était un port de transit à dimension régionale. Un deuxième aspect concerne l'approvisionnement local, objectif principal des Déliens. Un dernier point traite des évolutions du cours des céréales.

[379] Le Dinahet-Couilloud (1990), p. 117.

## 1- De la Méditerranée aux Cyclades : débat sur l'ampleur du marché délien des céréales

### a- Délos : un marché international des céréales ?

Les premiers à s'être intéressés au négoce des céréales sont des épigraphistes à tendance moderniste. Les idées de Dürrbach apparaissent principalement dans les commentaires de son *Choix* d'inscriptions, ce qui rend l'exposé de son raisonnement parfois décousu. Il voit en Délos un important marché de céréales à l'échelle méditerranéenne[380]. Jardé et Rostovtseff ont contribué à former cette vision de Délos, marché international des céréales[381]. Je reprends leur lecture de chacun des dossiers.

**(n° 1)** : Dürrbach relie le décret honorifique pour Dionysios de Byzance aux nombreux autres votés pour les ressortissants du Pont et estime que les Cyclades et la Grèce ne produisent pas assez de céréales pour leur population, donc en importent. Cette idée est approuvée par Rostovtseff[382]. Pour Jardé, Dionysios vend le froment à un prix inférieur au cours naturel, ce qui suppose un cours universel des céréales dont on ne comprend ni comment ni où il est fixé[383].

**(n° 3)** : La *spanositia* qui touche une cité, dont Mnésalkos a libéré la cargaison saisie par Délos, affecterait aussi les Déliens[384]. Pour Jardé, les conditions déliennes sont identiques à celles des îles voisines[385]. Cela imposerait aux Cyclades d'importer des céréales de régions plus éloignées.

**(n° 4)** : Dürrbach et Roussel estiment que Délos est avant tout un entrepôt de céréales pour les Antigonides, qui approvisionnent « leurs provinces » en échange de leurs ressources forestières[386]. Les rois macédoniens peuvent plus facilement se fournir en céréales dans le Pont qu'à Délos. Cette dernière peut donner aux Antigonides l'accès aux céréales d'Égypte et d'Occident, mais c'est peu probable et la Macédoine n'a pas besoin d'importation régulière.

**(n° 5)** : L'inscription confirme l'importance de Délos comme marché des céréales pour les Antigonides. L'Eubée est dominée par les rois de Macédoine dans la seconde moitié du III$^{e}$ s. et les *sitônai* d'Histiée agissent comme Aristoboulos de Thessalonique, mandaté par Démétrios II. Dürrbach insiste sur le rôle des convoyeurs de Rhodes dans cette entreprise[387]. Rostovtseff est également convaincu que le négoce des céréales et des ressources du Nord gagne graduellement en importance à Délos[388]. A. Bresson, jugeant que la route du Pont est coupée par le conflit entre Rhodes et Byzance, date l'inscription de 220[389]. Il trouve étrange qu'Histiée ne bénéficie pas du

---

380 *Choix*, n° 46.
381 Jardé (1925) et Rostovtseff (1989).
382 Rostovtseff (1930), p. 642.
383 Jardé (1925), p. 175.
384 Jardé (1925), p. 175.
385 Ces conditions peuvent être d'ordre militaire ou climatique.
386 *DCA*, p. 10.
387 Le banquier Athènodôros de Rhodes fournit des capitaux aux *sitônai* d'Histiée.
388 Rostovtseff (1930), p. 642.
389 Bresson (2008), p. 183.

grain de la proche Thessalie[390]. Il envisage que la Macédoine, en raison de difficultés militaires préfère conserver l'ensemble du grain de cette région qu'elle contrôle[391]. Les *sitônai* d'Histiée auraient acquis des céréales égyptiennes passées par Rhodes[392].

**(n° 6)** : Le budget de la *sitônia* est un des plus grands postes de dépense de la cité[393]. Dürrbach veut montrer que Délos est un centre de redistribution des céréales et, mélangeant les dossiers, est confus sur les fonctions de la *sitônia*.

**(n° 7)** : Pour A. Bresson, ce dossier montre surtout la nécessité de posséder de l'argent pour acquérir du grain[394]. La place financière délienne et le marché des céréales sont complémentaires : Délos est un centre d'échange des céréales parce que c'est une place financière. Le marché délien aurait alors eu une extension excédant largement les Cyclades. L'implication, notamment financière, des ressortissants de Syracuse et de Rhodes montre bien ce phénomène.

**(n° 8)** : Les revenus de la vente des céréales numides ont transité par la banque de Nymphodôros et Hérakleidès[395]. Charmylos de Rhodes consacre une statue du roi Massinissa à Délos, comme ambassadeur des Rhodiens. Il aurait eu un rôle dans le don des céréales numides, qui auraient été importées par des navires rhodiens[396]. Selon Dürrbach, un réseau complexe de négoce des céréales existe entre la Numidie, Rhodes et Délos[397]. Le dossier des céréales numides montre une extension des réseaux vers l'Occident afin d'approvisionner l'armée romaine d'Orient[398]. Pour Jardé, les céréales de Massinissa ont été cédées à un prix inférieur au cours normal (*kathestèkyia timè*)[399]. Il existerait donc un cours naturel et universel des prix du blé que les cités et royaumes hellénistiques peuvent modifier dans un second temps[400]. Jardé efface les dynamiques d'approvisionnements régionaux et locaux.

Chez Dürrbach, Délos apparaît comme une plateforme d'échange des céréales redistribuant les productions du Pont, de Numidie et probablement d'Égypte par l'intermédiaire de Rhodes, qui fournit des capitaux et des navires pour le bon fonctionnement du négoce. Ce schéma est suivi par nombre de savants de la première moitié du XX$^{e}$ s.

---

390 Bresson (2008), p. 182-183.
391 Bresson (2008), p. 183.
392 Bresson (2008), p. 184.
393 *Choix*, n° 68 et 69.
394 Bresson (2008), p. 188.
395 La somme est versée dans la caisse publique par 4 personnages : les trois commissaires au grain et un ambassadeur Ῥοδ[ί]ων. Cf. Gauthier (1988), p. 61.
396 *IG*, XI, 4, 1116 = *Choix*, n° 69.
397 Gauthier (1988), doute de l'implication de Rhodes dans cette affaire.
398 *Choix*, n° 69.
399 Jardé (1925), p. 180.
400 C'est le rôle des magistrats de modérer les prix, par rapport à la seule loi de l'offre et de la demande et de faire en sorte que les cours tendent vers la *kathestèkyia timè*, en limitant la spéculation. Cf. Bresson (2008), p. 120.

Jardé écrit que « Délos ne vit pas de ses récoltes ou même de celles des régions voisines. Grand entrepôt de blés, elle voit affluer chez elles des céréales de toute provenance »[401]. Ainsi en 281, les hiéropes font faire des clés pour un entrepôt de céréales d'Égypte, de Sicile ou de l'étranger[402]. L'inscription ne permet pourtant pas d'identifier l'origine exacte des céréales et Jardé, qui suggère les noms de régions, fait comme si ces provenances étaient certaines. Rien ne permet de préférer l'Égypte et la Sicile à d'autres régions, voire aux productions locales et régionales. Il estime qu'en Grèce, seules deux régions exportaient des céréales : l'Eubée et la Thessalie[403]. Un de ses arguments de poids est que le transport maritime est plus rentable que le transport terrestre, de sorte que les cités ne se fournissent pas auprès de leurs voisins, mais importent des « blés d'outremer »[404]. C'est ne pas tenir compte des Cyclades dans son raisonnement, car le prix du transport entre les îles est largement inférieur à celui de cités plus lointaines. L'argument de Jardé pourrait être retourné contre lui, au profit d'importations locales.

L'axiome de départ de Rostovtseff est que la *chôra* délienne est « presque inexistante »[405]. En occultant cet aspect, il voit les banques privées déliennes du III^e^ s. comme composées d'étrangers investissant dans le commerce céréalier et connectées à celles de Rhodes[406]. Délos aurait attiré acheteurs et vendeurs de céréales et ce négoce aurait été moteur pour l'ensemble du marché délien[407]. Dans la *SEHHW*, il estime que le commerce des céréales reste secondaire par rapport aux produits orientaux et esclaves[408]. Plus récemment, A. Bresson reprend cette idée de Délos comme marché international du grain[409]. Il compare l'île à Amsterdam moderne, tout en essayant de dépasser le débat entre modernistes et primitivistes. En somme, les modernistes estiment que Délos est un marché international des céréales, fondé sur les ressources de la place financière de l'île. Reger en revanche doute du rôle de Délos comme centre d'échange du grain, fixant les prix égéens. Il en veut d'abord pour preuve la comparaison entre le *ratio* blé/*alphita* de Délos, très élevé par rapport à d'autres régions grecques comme Athènes[410]. Les prix différents montrent que les céréales ne sont pas sur le même marché.

401 Jardé (1925), p.169.
402 *IG*, XI, 2, 159 A, l. 53-54. Jardé (1925), p.171-172.
403 Jardé (1925), p. 194.
404 Jardé (1925), p. 197-198.
405 Rostovtseff (1989), p. 163.
406 Rostovtseff (1930), p. 642.
407 Rostovtseff (1930), p. 642.
408 Rostovtseff (1989), p. 563.
409 Bresson (2008), p. 126 et 182.
410 Reger (1993), p. 329.

**b- Délos : un port de redistribution régional des céréales ?**

Casson, dans un article important de 1954, conteste pour la première fois l'idée selon laquelle Délos est un port de négoce céréalier de dimension méditerranéenne[411]. Quarante ans plus tard, Reger s'intéresse aux céréales dans sa synthèse « post finleyienne » de l'économie délienne[412]. Les dossiers des céréales illustreraient la théorie du *regionalism*. Il poursuit ainsi les travaux de Casson et les développe en une véritable thèse.

**b.1 Casson et la remise en question du marché international des céréales à Délos**

Au V^e^ s., Athènes importe du grain depuis la Sicile, l'Égypte, la Cyrénaïque, Chypre et le Pont[413]. À partir du IV^e^ s., elle perd le contrôle des routes maritimes, mais les centres de production restent identiques durant toute la période hellénistique. L'enjeu est de savoir si Délos a pu rester connectée aux routes des céréales. Avant Casson, il y avait consensus entre historiens pour affirmer que Rhodes et Délos étaient les deux marchés du grain de la Méditerranée orientale[414]. Casson estime que le rôle de Délos n'est pas si important et que l'Occident importe plutôt qu'il n'exporte des céréales à la fin de la période hellénistique. Les centres d'importation des céréales sont surtout les îles égéennes, Athènes et la côte micrasiatique[415]. Casson hérite du vocable des modernistes du début du XX^e^ s. et présente l'équilibre de la « balance commerciale »[416]. Délos achète ainsi ses céréales grâce aux recettes qu'elle tirait de son port et de ses fêtes[417]. Rhodes joue un rôle essentiel dans la gestion et la distribution des céréales, car sa position entre le Pont et l'Égypte, deux grands producteurs de céréales, est stratégique et Délos est éloigné de cet axe[418]. Rhodes est aussi un carrefour près des centres de consommation : la côte micrasiatique et les îles égéennes. Enfin, elle est un centre financier et possède une flotte marchande. Quel peut dès lors être le rôle de Délos dans ce système ? Le grain égyptien est géré par Rhodes, pas Délos, qui importe des céréales pontiques, dont rien n'indique qu'elles soient dédiées à l'exportation[419].

**b.2 314-240 : l'inexistence d'un marché des céréales**

Casson associe le proxène Dionysios de Byzance **(n° 1)** au même phénomène que ceux du Pont, comme Dürrbach avant lui. Il rappelle cependant que les décrets ne mentionnent pas les

411 Casson (1954).
412 Étienne et Chankowski-Sablé (1995), p. 555.
413 Casson (1954), p. 168.
414 Casson (1954), p. 169.
415 Casson (1954), p. 170.
416 Casson (1954), p. 170-171.
417 Casson (1954), p. 171.
418 Casson (1954), p. 172.
419 Casson (1954), p. 174.

raisons qui ont poussé les Déliens à leur conférer des privilèges[420]. Son raisonnement ne prend donc pas en compte la chronologie. Plus loin, dans le chapitre 3, nous tenterons d'expliquer pourquoi seul le décret de Dionysios mentionne explicitement le don de céréales. Pour Casson, les 500 médimnes de céréales de Dionysios représentent une très petite quantité, pouvant approvisionner la cité quelques jours seulement[421]. Pour Reger, cette inscription est la seule source délienne mentionnant une importation de grain à longue distance. Il fait le parallèle avec les sources d'Athènes qui présentent de nombreux décrets honorifiques pour des importations de céréales. Ce serait la preuve de la faible importation de céréales depuis des régions éloignées à Délos. L'île se fournirait surtout en orge cycladique peu chère, rarement en blé, plus couteux et d'origine lointaine[422]. On pressent ici l'argument *a silentio*.

Concernant le dossier **(n° 2)**, les 20 000 médimnes de blé obtenus par Kallias auraient été mesurés à Délos[423]. Pour Reger, ce dossier ne suffit pas à attribuer à l'île le rôle d'entrepôt des céréales lagides[424]. Ce grain est transféré aux Athéniens à Délos, mais rien n'indique qu'il est entreposé dans l'île[425]. Les souverains d'Alexandrie auraient des intérêts purement stratégiques et non-économiques dans les Cyclades. Les Lagides auraient pu entreposer des céréales pour l'approvisionnement de leurs troupes qui libèrent Athènes en 287[426]. Ces céréales seraient en dehors du marché[427].

Mnésalkos a libéré une cargaison de grain destinée à l'approvisionnement d'une cité inconnue **(n° 3)**. Ce stock est saisi par Délos, car la cité ne rembourse pas Apollon[428]. Reger estime que le grain est transféré d'une cité cycladique vers une autre, et qu'il n'est pas destiné à être acheminé à Délos[429]. A. Bresson rappelle qu'il n'existe pas de flotte délienne capable d'intercepter un navire ; d'autre part, les *sitônai* ont assez de discernement pour ne pas ancrer leurs navires dans l'île[430]. Ils recherchent plutôt un crédit dans l'île et Mnésalkos leur sert de garant[431].

---

420 Casson (1954), p. 174.
421 Les décrets honorifiques ne sont pas des archives, mais des inscriptions suscitant l'émulation d'autres marchands : Dionysios a alors dû importer ses céréales du Pont, non des proches Cyclades. Cf. Bresson (2000), p. 272.
422 Le Pont ne peut pas être une source régulière d'approvisionnement de Délos. Cf. Reger (1993), p. 317 et Reger (1994), p. 111.
423 Reger (1994), p. 116.
424 Reger (1994), p. 117.
425 Reger (1994), p. 117.
426 Reger (1994), p. 117-118.
427 Pour Chankowski (2019), p. 283, Ptolémée II libère du grain vendu en temps normal aux *sitônai* et négociants en céréales dans l'*emporion* délien.
428 Reger (1994), p. 118.
429 Reger (1994), p. 118.
430 Bresson (2008), p. 187.
431 Bresson (2008), p. 187.

Pour Reger, ces dossiers permettent d'affirmer qu'avant 240, Délos n'est pas impliquée dans le négoce du grain. Sa vision repose sur le modèle du *regionalism*, dans lequel il insère les sources, parfois maladroitement.

**b.3 240-167 : un marché régional des céréales**

Après les années 240, le commerce céréalier s'accroît et intègre plus largement la *New Prosperity*, qui résulte de l'indépendance des Cyclades[432]. Pour Reger, le *sitônès* Aristoboulos de Thessalonique **(n° 4)** ne peut pas être lié au dossier **(n° 3)**, en raison de la différence de contexte : Aristoboulos importe des céréales en prévision de la guerre de Démétrios II contre les Étoliens et Achéens[433]. Mais est-ce certain ? Aristoboulos pourrait tout aussi bien s'occuper de l'approvisionnement de Thessalonique[434]. Pour Reger, les preuves d'échange longue distance du grain s'expliquent toujours par des situations exceptionnelles.

Casson se demande pourquoi Antigone Dôsôn se fournirait à Délos, non dans le Pont. Délos achète régulièrement de la poix et du bois, ce qui permet au roi de proposer ces denrées contre des céréales, alors que le Pont n'a aucunement besoin d'importer ces ressources[435]. Les Antigonides conservent ainsi leur argent pour financer la guerre et gagnent un débouché pour leur bois et leur poix dont Délos n'est pourtant pas grande consommatrice. Casson oublie aussi les excédents céréaliers et les bons ports méridionaux de Thessalie[436]. Si l'hypothèse de Casson est avérée, les prix de la poix à Délos doivent être assez bas cette année-là, or le seul prix de la poix connu entre 239 et 230 est pour l'année 231, quand le métrète se vend à 18 dr., soit le prix le plus élevé de la seconde moitié du III$^{e}$ s. ! L'important, pour Casson, est de démontrer que la Macédoine souhaite conserver son argent et exporter ses ressources forestières : l'hypothèse reste incertaine, tant elle repose sur des bases fragiles.

Le dossier sur les *sitônai* d'Histiée **(n° 5)** nécessite d'expliquer pourquoi les commissaires eubéens se dirigent vers Délos et non vers le Pont[437]. Casson et Reger estiment que le prêt sans intérêt du banquier rhodien explique le choix d'Histiée[438]. Le financier rhodien ferait des bénéfices sur le fret au détriment du capital. Le navire aurait même pu faire le détour d'Histiée à la Macédoine pour s'y procurer de la poix et du bois avant son retour vers Rhodes. De sorte, Délos serait un marché du grain soumis à Rhodes[439].

---

[432] Reger (1994), p. 257 et suivantes.
[433] Reger (1994), p. 121.
[434] Les Antigonides ont d'autres représentants à Délos comme Autoklès de Chalcis et Admètos de Thessalonique. Cf. Reger (1994), p. 120.
[435] Casson (1954), p. 175.
[436] Bresson (2008), p. 182-183.
[437] Reger (1994), p. 119, explique que les cités d'Eubée sont connectées aux Cyclades depuis longtemps.
[438] Casson (1954), p. 175 et Reger (1994), p. 121-122.
[439] Casson (1954), p. 175.

Pour Reger, le dossier **(n° 7)**, révèle un arrière-plan militaire. Le *koinon* des Nésiôtes aurait eu besoin de céréales pour les contingents de marins qu'elle fournit à la flotte rhodienne[440]. L'origine des céréales importe peu, car il s'agit d'un marché éphémère lié à un contexte exceptionnel. Reger distingue un marché structurel des céréales limité aux Cyclades et des évènements occasionnels qui forcent le marché délien à temporairement s'ouvrir sur l'extérieur.

Concernant le don de Massinissa **(n° 8)**, Délos apparaît comme un relais oriental de la Numidie pour exporter ses céréales. En 204, après la 2ème guerre punique, Hiéron II de Syracuse fournit des céréales aux soldats romains en Orient ; Massinissa agit de même en 200, 198, 191 et 170[441]. Selon Casson, Délos récupère des surplus de grains destinés aux Romains[442]. Alors que la Sicile s'impose comme le fournisseur de Rome en céréales, Massinissa se tourne vers les anciens clients de Syracuse, en Orient. Le don à Délos reste sans suite[443]. Quand la demande croissante de Rome ne pouvait plus être satisfaite par la seule Sicile, la production de Numidie retrouva son débouché normal[444]. Pour Reger, aucune source ne prouve que les Déliens ont eu besoin de céréales cette année-là, ni que des grains numides aient déjà été importées avant[445]. Le don de céréales de Massinissa **(n° 8)** appartiendrait à une série d'autres destinés aux cités grecques et motivés par des circonstances politiques ou par piété[446]. Parce que c'est un don, donc hors marché, il ne renseignerait en rien sur les importations normales de céréales[447].

Vers 220, une pénurie en Béotie n'affecte pas le prix des céréales à Délos[448]. Il en va de même pour une pénurie dans le détroit de l'Euripe en 174/3[449]. Pour Reger, qui travaille avec les prix des comptes, cela atteste que l'île n'est pas un important centre d'échange du grain. Mais, les hiéropes achètent de petites quantités, la plupart du temps pour nourrir les oies sacrées. Ces céréales sont achetées dans des conditions exceptionnelles. Les prix des comptes ne révèlent pas les conditions du marché. D'une certaine manière, Reger tombe dans les mêmes travers que Glotz, en prenant les listes de prix des comptes telles quelles, sans véritable critique.

La conclusion de Casson et Reger est que Délos devient le centre d'un trafic cycladique[450]. Pour Casson, Délos est un relais rhodien de redistribution des céréales dans les Cyclades[451]. Reger admet qu'après 240/230, le rôle de Délos dans la redistribution des céréales s'est accru, mais reste

[440] Reger (1994), p. 122.
[441] Casson (1954), p. 177.
[442] Casson (1954), p. 176.
[443] Casson (1954), p. 177.
[444] Casson (1954), p. 178.
[445] Reger (1994), p. 112.
[446] Reger (1994), p. 113.
[447] Aoulad Tahar (2004), montre que le principal objectif de Massinissa est de s'affirmer comme un roi hellénistique.
[448] Reger (1994), p. 125.
[449] Reger (1994), p. 124-125.
[450] Casson (1954), p. 176 et Reger (1994), p. 122.
[451] Casson (1954), p. 187.

limité aux Cyclades[452]. S'il existât jamais des importations de céréales égyptiennes, les marchands égyptiens restèrent absents de Délos, au profit d'intermédiaires rhodiens[453]. Surtout, toutes les preuves d'un marché plus global du grain sont expliquées par des conditions exceptionnelles, non structurelles. Ces idées ne sont pas soutenues par des preuves et témoignent plutôt d'un respect dogmatique du modèle du *regionalism*. Après 167, les sources sont moins nombreuses et Délos demeurerait peu impliquée dans le commerce céréalier, malgré son statut de marché international pour les produits orientaux et les esclaves[454]. Casson suit ici Rostovtseff[455]. La croissance de la population a dû rendre la question de l'approvisionnement plus complexe.

**c- Bilan sur la taille du marché des céréales**

La problématique et le concept du marché sont implicitement au cœur de tout cela[456]. Pour Polanyi, le commerce longue distance est réservé aux produits de luxe et ses acteurs sont une élite sociale[457]. Que faire des céréales dans cette grille de lecture ? De nombreuses sources attestent de leur importation longue distance[458].

Pour A. Bresson et C. Pébarthe, l'échelle du marché antique est conditionnée par la taille de la cité, les prix du blé à Athènes dépendant de ceux des régions productrices[459]. C'est donc là déjà mettre la cité et les marchés en réseau. Pour G. Reger, le marché délien est régional, comme son réseau[460], mais pour C. Pébarthe, la formation des prix subit les effets des importations venues de l'espace extérieur aux Cyclades, notamment en temps de disette[461]. Reste à dessiner la taille de ce grand réseau délien[462]. Le marché des céréales apparaît comme multiscalaire ; l'enjeu est alors d'identifier comment le marché se construit entre le négoce de l'orge de Rhénée et les importations de blés pontiques. Les sources montrent bien que la cité a joué un rôle nodal dans l'équilibre de ces marchés, notamment par le biais des *sitônai*. Il n'y a donc pas de prix unique des céréales, même si les différents marchés interagissent[463]. Aucune preuve solide ne concerne une

452 Reger (1994), p. 123.
453 Reger (1994), p. 123-124.
454 Casson (1954), p. 179.
455 Rhodes conserverait le contrôle du négoce céréalier. Cf. Casson (1954), p. 181.
456 Pébarthe (2006), p. 454.
457 Pébarthe (2006), p. 453. Pour aller plus loin voir Bresson (2005b).
458 Même dans le cadre de l'*autarkeia*, les cités entretiennent des accords commerciaux, assurant débouchés et sources d'approvisionnement. Cf. Pébarthe (2006), p. 456 et Bresson (2000), p. 109-130.
459 Pébarthe (2006), p. 457.
460 Reger (1994).
461 Pébarthe (2006), p. 457.
462 Pébarthe (2006), p. 457 écrit : « Nous manquons de sources pour identifier l'origine des céréales vendues à Délos et il est donc difficile de déterminer l'aire du marché ».
463 Un accord entre Athènes et le Pont ne concerne pas seulement les deux parties, car les prix des céréales dans une tierce cité peuvent être impactés par cet accord. Une faible récolte dans le Pont oblige les Athéniens, grands consommateurs, à se fournir autre part, ce qui déstabilise les prix. En définitive, « il existe un marché global à défaut d'être unique ». Cf. Pébarthe (2006), p. 457.

provenance uniquement insulaire des céréales[464]. Les hommes d'affaires et le grain négocié peuvent venir de Rhénée, des Cyclades ou d'origine lointaine, tout à la fois, et on ne peut identifier une hiérarchie entre l'importance de ces approvisionnements. La taille du marché des céréales n'est pas figée[465].

**2- L'approvisionnement de Délos**

Les débats incluent rarement les besoins de la consommation locale d'une ville en pleine croissance. La loi sur la vente du bois et du charbon (*ID*, 509) expose la tension entre le rôle de port de transit et l'approvisionnement local[466]. Nous y reviendrons. C'est seulement dans les années 1990 qu'historiens et archéologues se sont intéressés à l'exploitation de la terre par les Déliens[467]. Cela s'explique par le fait que les spécialistes de l'économie délienne ont souvent été inspirés par des théories modernistes, dont les thèmes privilégiés excluent la production agricole locale. C'est aussi les méthodes de *survey* qui livrent des données nouvelles. Il s'agit de mesurer l'importance de la céréaliculture locale, sa part dans l'approvisionnement de la cité et son impact dans l'organisation des échanges céréaliers.

**a- Débats sur la *chôra* délienne à partir des loyers des domaines sacrés**

Selon Finley, l'économie antique vise l'autarcie de sorte que l'agriculture est de loin plus importante que le commerce[468]. De nombreux savants ont dénié à Délos les conditions suffisantes pour cultiver des céréales[469]. M. Brunet prouve que Délos est cultivée et que la *chôra* délienne est semblable à d'autres cités[470]. Les sources épigraphiques mentionnent 22 domaines sacrés d'Apollon entre 435/4 et 156/5, mais il existe aussi des exploitations privées, longtemps sous-estimées[471]. Les inscriptions sont de trois natures différentes[472] : 1°) des listes de versement

---

464 Bresson (2000), p. 272.
465 Selon Bresson (2000), p. 273, à l'époque classique et au début de la période hellénistique, les Cyclades occidentales sont dans l'orbite d'Athènes puis se tournent vers Rhodes, deux cités hors des Cyclades.
466 Chankowski (2012), p. 46.
467 Exploiter sa *chôra* est un devoir et une nécessité pour toute cité, Délos y compris. Cf. Brunet (1990b), p. 10 et Brunet (1999). Les travaux de Kent (1948) sur la *chôra* déliennes sont avant-gardistes.
468 Pour Finley, l'agriculture est routinière, peu complexe et peu efficace, mais il ne s'y est en fait guère intéressé. Cf. Finley (1952) et Pébarthe (2006), p. 454.
469 Osborne (1988), p. 297-304. La spécialisation de Délos dans l'élevage est critiquée par Chandezon (2003), p. 129. Poupet (2000), p. 94, met en garde sur l'appétence des historiens à voir des espaces d'élevage là où les sols ont pu être fertiles, comme la péninsule de *Patiniôti*, sur la base de citations de poètes comme Callimaque, *Hymne à Délos*, v. 11, qui qualifie Délos de « terre venteuse, terre sans labour ».
470 Pour Poupet (2000), p. 96, la mise en culture de l'île date du IIIe millénaire. Après d'importants travaux, des terrasses de cultures sont créées entre le milieu du VIe et du Ve s. L'île est encore cultivée au XXe s., comme le prouve les ruines de la ferme de Markos, dernier paysan délien. Dans les mémoires de Photini Zaphiropoulou, on lit que dans les années 1960/1970 encore, la municipalité de Mykonos affermait des champs dans le sud de Délos. Cf. Brunet (1990), p. 676-678, Brunet (1990b), p. 5-7 et 9, Brunet (1999), p. 22 et Zaphiropoulou (2021), p. 27.
471 Les fermes sacrées exploitent de la vigne, de l'arboriculture (figues, pistachier et grenades), de la céréaliculture et de l'élevage. Environ 50 fermes privées ont pu exister. Cf. Kent (1948), p. 299, Brunet (1990), p. 669 et 674-676, Brunet (1990b), p. 10 et Poupet (2000), p. 101-102.
472 Brunet (1990), p. 670-671.

annuel de loyers ; 2°) des contrats de location lors du renouvellement des baux ; 3°) des contrats de réadjudication, lorsque les locataires sont en défaut de paiement. M.-T. Couilloud-Le Dinahet s'est intéressée à l'exploitation des domaines sacrés et à leur rôle dans l'approvisionnement local **(n° 10)**[473]. Elle fait le lien entre le montant des loyers des domaines sacrés et les cours des denrées qu'on y exploitait. Les domaines sacrés sont loués pour 10 ans, à l'issue desquels le locataire peut renouveler son bail à condition de payer un loyer 10 % plus cher[474]. En cas de refus, le domaine est mis aux enchères, ce qui peut expliquer les fluctuations de moindre ampleur[475]. Plusieurs fluctuations des loyers des domaines sacrés s'observent au cours de l'Indépendance[476] : entre 314 et 290, les loyers sont très hauts, puis baissent drastiquement en 290. Entre 280 et 240, les loyers, inférieurs à ceux de la fin du IV^e^ s., fluctuent beaucoup. Une nouvelle baisse apparaît après 220.

Cette fluctuation a entraîné des débats sur la nature des exploitations des domaines. Pour Kent, la hausse des loyers entre 314 et 290 est due à l'inflation après la conquête d'Alexandre[477]. Le vin est exporté en Orient et son prix est élevé, impactant les domaines viticoles déliens. Les prix se stabilisent dans les années 290, lorsque les Grecs d'Orient plantent leurs propres vignes[478]. Reger fonde son raisonnement sur les prix des domaines en fonction de la présence de vignes[479]. Pour lui, les domaines sacrés sans vignes ne sont pas affectés par le déclin des prix du vin au III^e^ s.[480] Jardé a montré que les conditions des domaines changent, expliquant les variations de loyers aussi bien que les conditions extérieures à l'île[481]. Selon M.-T. Couilloud-Le Dinahet, la production de moins de 700 pieds de vignes ne permet pas de vendre du vin sur le marché ou peu et illustre plutôt l'autoconsommation[482]. Les vignobles de plus de 1000 pieds permettent une vente sur le marché, mais ne seraient pas suffisants pour influer sur le montant des loyers[483].

M. Brunet affirme que la vigne n'est pas si importante dans l'île au III^e^ s. et ce serait une erreur de ne pas prendre en compte les autres productions comme les céréales[484]. Pour Tréheux,

---

473 Couilloud-Le Dinahet (1990).

474 À la fin du IV^e^ s., les domaines sont loués à intervalles irréguliers. Cela peut s'expliquer par le départ des Athéniens de l'île et la prise en main de l'administration par les hiéropes. Jardé (1925), p. 80-83.

475 Couilloud-Le Dinahet (1990), p. 118.

476 Couilloud-Le Dinahet (1990), p. 115-116, fonde ses travaux sur ceux de Kent (1948) et Tréheux (1948). Ce genre d'étude est déjà réalisé par Jardé (1925), p. 155, qui explique que les revenus des fermages baissent de 11 135,5 dr. à 6 970 dr. entre 250 et 180. (37 % de diminution).

477 Kent (1948), p. 308 et Couilloud-Le Dinahet (1990), p. 118.

478 Kent (1948), p. 308.

479 Chandezon (2003), p. 129.

480 Kent (1948), p. 310-313, Couilloud-Le Dinahet (1990), p. 121-124 et Reger (1994), p. 209.

481 Le domaine de *Nikouchoros* par exemple, possède 700 pieds de vignes et 15 figuiers en 250, mais plus que 100 pieds de vignes et 8 figuiers en 180. En parallèle, le loyer aurait baissé de 260 dr. à 98 dr. La disparition du vignoble explique la baisse du loyer. Jardé (1925), p. 155-156.

482 Couilloud-Le Dinahet (1990), p. 127.

483 Couilloud-Le Dinahet (1990), p. 128.

484 Les traces épigraphiques de céréalicultures sont d'abord des bâtiments : les paillers, moulins et un *sitobolôn*. Les moulins n'indiquent pas des domaines de production de céréales, mais plutôt de consommation. Le petit domaine de

la hausse des prix débute avant la conquête d'Alexandre, dès le milieu du IVe s.[485] D'après lui, l'insécurité des mers et la piraterie entraînent un coût élevé des céréales d'importation lointaine, dont Délos dépend. Dans ce contexte, les domaines déliens à vocation céréalière ont un loyer élevé. La conquête d'Alexandre aurait renforcé la tendance à la hausse des cours et des loyers des domaines sacrés. Leur baisse, au IIIe s., pourrait s'expliquer par celle des prix des céréales à Délos[486]. Pour Reger, les prix de location des domaines sacrés n'ayant pas de vignes sont liés aux cours de l'*alphita*[487]. Il estime que les Déliens ont une fine connaissance des revenus qu'ils peuvent tirer des domaines et que les enchères pour louer les domaines s'indexent sur les cours des productions agricoles[488]. L'exploitation la plus lucrative serait la culture de l'orge, dominante dans l'île[489]. Les comptes ne mentionnent pas les fermes privées, mais nombre d'entre elles doivent produire de l'orge[490]. Les comptes de la fin du IVe s. mentionnent cette production au moins pour les domaines de *Soloè* et de l'*Hippodrome*[491]. Les inventaires des domaines sont des listes de ce qui est à restituer en fin de bail, non des descriptions ce qui rend les pieds de vignes et les arbres plus visibles que la céréaliculture[492]. La localisation de certaines fermes est moins propice à la céréaliculture qu'à l'élevage ovin. Pour lier domaines et possibilités des sols, il faudrait connaître exactement leur emplacement[493]. Il faut se prémunir contre la tendance à spécialiser Délos dans une production particulière. Selon C. Chandezon, c'est la « polyculture méditerranéenne traditionnelle, la seule permettant de rester à l'abri des crises qui frappaient régulièrement telle ou telle production » qui est en vigueur à Délos[494]. D'autres facteurs doivent donc expliquer les fluctuations des loyers. Le développement du négoce de transit à partir du milieu du IIIe s. perturbe les cours des loyers des domaines sacrés[495]. Les Déliens privilégient les investissements dans les affaires commerciales à ceux de la terre, expliquant en partie la baisse des loyers.

---

l'*hippodrome* a produit de l'orge sans que les comptes ne mentionnent de tels bâtiments. Cf. Jardé (1925), p. 76-77, Kent (1948), p. 292, Brunet (1990), p. 680, Brunet (1990b), p. 10 et Couilloud-Le Dinahet (1990), p. 125 et 130.

485 Couilloud-Le Dinahet (1990), p. 118-119.

486 Couilloud-Le Dinahet (1990), p. 130.

487 Reger (1994), p. 197 et 212.

488 Reger (1994), p. 201.

489 Reger (1994), p. 201.

490 Il est possible que certaines fermes privées produisent de l'huile, car les domaines d'Apollon ne sont pas loués assez longtemps pour qu'une plantation d'oliviers devienne rentable. La rareté de la production locale d'huile la rend plus chère, d'autant plus que le coût du transport est dérisoire. Il existe aussi des huileries dans l'île.

491 *IG*, XI, 2, 142, l. 7 et 11.

492 Kent (1948), p. 291 ; Brunet (1990), p. 672-673 et Chandezon (2003), p. 126.

493 Il est impossible de localiser les fermes au moyen de l'ordre dans lequel elles apparaissent dans les comptes. Brunet (1990), p. 671-672, à propos de la liste des domaines du compte de 250, explique que la logique d'énumération est financière et non topographique. Il est aussi difficile de cartographier ces fermes sans prendre en compte les propriétés privées. La carte des domaines d'Apollon présentée par Kent (1948), p. 248, puis reprise par d'autres savants, Chandezon (2003), p. 118-119, ne peut plus être acceptée. Cf. Brunet (1990), p. 672.

494 Chandezon (2003), p. 129.

495 Couilloud-Le Dinahet (1990), p. 129.

**b- Approvisionnement local et/ou régional de Délos**

L'île produit des céréales, mais qu'en est-il du rapport entre production et consommation ? Il faut partir d'une estimation de la population délienne[496]. Reger présuppose que Délos n'est pas un marché de céréales et que seule la consommation locale importe. Lors de l'Indépendance la population de l'île serait dans une fourchette de 2 600 à 3 900 âmes[497]. Il prend aussi en compte les estimations de C. Vial (5 200 à 6 500 individus) et de Ph. Bruneau (7 800 à 9 100 individus)[498]. Les écarts d'estimation exposent les dangers de ce genre d'exercice. Le principal défaut est de ne pas prendre en compte la croissance de la population au cours du III^e^ s.[499]. Au début du II^e^ s., la population peut avoir atteint 10 000 à 12 000 âmes[500]. C'est sans compter les esclaves, dont le marché délien est créé avant 167, augmentant encore la pression alimentaire. Reger, conscient de la faiblesse de son propos, écrit : « These figures are not very exact, but our purposes call only for a general idea of the order of magnitude of the population »[501]. En ne tenant pas compte de la dynamique de croissance de la population au cours de l'Indépendance, Reger fonde son raisonnement sur le village qu'est Délos à la fin du IV^e^ s.

Il aborde ensuite la question de la consommation, estimant la demande annuelle locale entre 19 000 et 66 000 médimnes de blé, selon qu'on retienne les estimations haute et basse des historiens[502]. Au IV^e^ s., la consommation athénienne est d'environ un million de médimnes de froment[503]. Les rations d'orge des ouvriers du sanctuaire délien sont le double de celles en blés[504]. Certains paramètres sont laissés de côté, comme la différence entre ration alimentaire d'un homme, d'une femme et d'un enfant[505].

L'étape suivante est d'estimer la production délienne. L'île cultiverait environ 250 ha, ce qui permet de nourrir 250 à 375 personnes par an, soit environ 10 % de la population[506]. Ici, on

496 Reger (1994), p. 83.
497 Reger (1994), p. 84.
498 Reger (1994), p. 84.
499 « La population civique a connu une croissance notable, sans qu'on puisse la qualifier de forte ». Cf. Vial (2007), p. 263.
500 Vial (2007), p. 264.
501 Reger (1994), p. 84.
502 Reger (1994), p. 94. La quantité variait selon la nature des céréales. Le compromis de Reger concernant un mélange de céréales et une population moyenne permet d'estimer une demande en blé et orge d'environ 30 000 à 50 000 médimnes par an.
503 Reger (1994), p. 94.
504 Francotte (1900), p. 331, estime que le rapport de l'orge au blé est important, en raison la mauvaise qualité de l'orge. Il est plus probable que l'orge était fournie avec plus de libéralité, car produite localement. Guiraud (1893), p. 555, note 5, pense que la substitution de deux volumes de farines d'orge par un de blé, pour les ouvriers, s'explique par la valeur relative des deux denrées. Cette sorte de salaire ne suit pourtant pas les cours du blé. Jardé a montré qu'il ne s'agit pas d'un salaire, mais d'une ration alimentaire : le rapport de 1 à 2 est une équivalence de ration. La ration d'un ouvrier (*IG*, XI, 2, 158, l. 37) est plus importante à Délos qu'ailleurs. Cf. Jardé (1925), p. 129 et 131.
505 Pour Jardé (1925), p. 132, les femmes ont une ration d'environ les ¾ de celle d'un homme et les enfants d'½.
506 Reger (1994), p. 95 et 97.

peut douter que les 250 ha soient consacrés aux seules céréales[507]. Les fermes de Rhénée permettraient de nourrir entre 500 et 700 personnes et celles de Mykonos, entre 1960 et 5660 personnes[508]. La production des 3 îles permettrait de nourrir 16 à 79 % de la population délienne[509]. Reger ne prend pas en compte la consommation des habitants de Rhénée et de Mykonos, qui possèdent leur propre cité. En outre, que pouvons-nous faire d'une information avec un tel écart entre estimations basse et haute ?

Il s'agit ensuite d'identifier la production cycladique. Reger estime que l'archipel peut nourrir de 50 500 à 100 000 personnes et la population de ces îles serait de 37 000 individus pour la période hellénistique[510]. L'exercice est déjà difficile pour Délos, où les sources abondent ; il l'est plus encore quand on l'étend aux Cyclades entières. Aucune source, à ma connaissance, n'évoque les capacités d'exportations de céréales cycladiques. Selon Reger, elles suffiraient amplement à approvisionner Délos. On pourrait même croire que l'archipel exporte une part de la production.

Vers 209, la création du fond de la *sitônia* s'expliquerait par la croissance de la population et l'enrichissement de la cité[511]. Cela n'induit pas obligatoirement des importations lointaines, car les *sitônai* peuvent s'approvisionner dans les Cyclades proches et même auprès des fermiers déliens[512]. Reger conclut que les attestations d'importations lointaines seraient des réponses temporaires et spontanées aux pénuries et surplus locaux[513]. Pour l'historien, lorsque des sources exposent des réseaux allant à l'encontre du *regionalism*, l'explication est systématiquement conjoncturelle, exceptionnelle[514]. Mais les pénuries sont-elles vraiment exceptionnelles dans les Cyclades ? En général, le monde égéen est déficitaire en céréales et les échanges sont motivés par la demande, l'offre n'étant pas suffisante[515]. Il serait étrange qu'Athènes dépense tant d'énergie à importer des céréales du Pont au IV^e^ s., si les Cyclades avaient les capacités de nourrir l'Attique. Certaines régions sont régulièrement excédentaires en céréales comme l'Égypte, la Numidie, la Sicile et le Pont. Dans le modèle de Reger, les céréales de ces régions auraient des difficultés à trouver des débouchés et la *sitônia* deviendrait inutile.

---

507 Chandezon (2003), p. 129.

508 Pour Couilloud-Le Dinahet, Délos et Rhénée produisent 7 740 hectolitres d'orge par an, permettant de nourrir 2000 personnes par an. La taille moyenne des propriétés de Rhénée est plus vaste qu'à Délos. Lorsqu'en 1700, Pitton de Tournefort visite Rhénée, il écrit que « les montagnes sont peu élevées, couvertes d'excellents pâturages et le terrain est bon pour les grains et la vigne ». Cf. Couilloud-Le Dinahet (1990), p. 133, Reger (1994), p. 99-100, Brunet (1990b), p. 10 et Brunet (2008), p. 97-98.

509 Reger (1994), p. 101. Pour Couilloud-Le Dinahet (1990), p. 133, Délos importe la moitié de sa consommation de céréales au III^e^ s.

510 Reger (1994), p. 107-108.

511 Reger (1994), p. 112 et 126.

512 Bresson (2008), p. 128.

513 Reger (1994), p. 115.

514 Reger (1994), p. 110.

515 Bresson (2008), p. 181. Si le négoce des céréales est motivé par l'offre, comme le laisse penser Reger, la domination lagide dans les Cyclades serait un moyen pour l'Égypte d'exporter ses produits **(n° 2)**. Dans ce cas, on retombe aussi dans un négoce international, loin du *regionalism*.

Reger explique que les récoltes de blé en Attique sont insuffisantes une année sur quatre et celle d'orge une année sur dix : il en va de même dans les Cyclades[516]. Est-il certain qu'il existe une optimisation de l'exploitation des terres insulaires ? Les surfaces arables ne sont pas toutes consacrées à l'orge. Certains fermiers font le pari du froment. Surtout, l'économie d'autosubsistance implique qu'une ferme cultive légumes, légumineuses et céréales, tout en possédant du bétail. La prise en compte de cette économie d'autosubsistance conduit à diminuer les estimations des récoltes des céréales insulaires. Les Cyclades semblent peu touchées par le phénomène des grandes exploitations qui se développent à l'époque hellénistique, en Asie ou en Italie. Ses conditions climatiques étant similaires de celles des îles proches, les importations engendrées par une mauvaise récolte doivent venir de plus loin[517]. Pour s'adapter, on observe le développement du système d'irrigation dans la *chôra* délienne, les jardins irrigués étant plutôt associés à l'arboriculture et au maraîchage[518].

Selon M.-T. Couilloud-Le Dinahet, la baisse des revenus de la *dekaté sitou* entre 278 et 250 s'explique par celle de la production céréalière, moins importante en raison du développement du commerce extérieur[519]. Cette taxe, mal comprise, rapporte peu[520]. Les besoins en céréales étant importants dans l'île, il est peu probable que cette activité soit délaissée à quelque moment de l'Indépendance. Il est moins cher de produire des céréales dans l'île que d'en importer. L'idée de M.-T. Couilloud-Le Dinahet peut être que les céréales soient remplacées par d'autres productions plus lucratives[521]. L'hypothèse repose sur le seul rôle de Délos comme centre d'échange céréalier, cependant le coût du transport entraîne une concurrence favorable aux céréales locales et la culture de l'orge est l'activité agricole la plus lucrative[522]. Les îles voisines et les Cyclades fournissent une quantité non-négligeable des céréales aux Déliens, mais lors des régulières crises, il est indispensable d'importer ces denrées de plus loin. D'autre part, les Lagides ont pu avoir une politique d'exportation de céréales, ce qui a même pu être un instrument de pouvoir. Il faut se prémunir de modèles d'approvisionnement uniquement local ou international.

---

516 Au XX^e^ s., à Mélos, le minimum de précipitation nécessaire à la culture du blé n'est pas atteint une année sur deux. En supposant que ces données vaillent pour toutes les Cyclades, on voit que les mauvaises récoltes frappent une bonne partie de l'Archipel simultanément. Cf. Reger (1994), p. 90.

517 Bresson (2000), p. 270.

518 Les aménagements hydrauliques ont le double objectif de contenir les torrents destructeurs et de bénéficier des apports en eau. L'administration athénienne de la seconde domination distingue les terrains irrigués — *kèpoi* (jardins) — des autres. Cf. Brunet (1999), p. 27-37 et 45-47, Vial (2007), p. 267 et Brunet (2011), p. 697-698.

519 Couilloud-Le Dinahet (1990), p. 131.

520 Migeotte (2015c), p. 177.

521 Les baux décennaux et la violence des meltems empêchent la plantation d'oliviers. Quant aux animaux, ils ont besoin de fourrage, ce qui augmenterait les prix des céréales. Il reste la vigne, or le prix du vin baisse tout au long du III^e^ s. Cf. Brunet (1990b), p. 10 et Couilloud-Le Dinahet (1990), p. 120.

522 Couilloud-Le Dinahet (1990), p. 132 et Reger (1994), p. 201.

**c- Financer et organiser l'approvisionnement : un enjeu hors des lois du marché**

Dans les premiers temps de l'Indépendance, Délos emprunte à Apollon pour s'approvisionner en céréales[523]. En 250, la cité reçoit 10 500 dr. pour la *sitônia*, garanties sur ses revenus[524]. À la fin du III^e^ s., Délos achète plus régulièrement des céréales, en raison de l'accroissement du nombre d'habitants et le dynamisme portuaire. Les comptes sacrés mentionnent de nombreux prêts, sans en expliquer l'utilisation par la cité : Reger en relie quatre à l'achat de grain[525]. Les derniers emprunts, datant de 218, s'élèvent à environ 50 000 dr., ce qui correspond au fond de la *sitônia*[526]. La première mention claire des *sitônai* date de 209[527]. Ils sont responsables de l'achat des céréales et de leur vente aux Déliens et gèrent un fonds annuel civique d'environ 55 500 dr.[528]

Les 10 500 dr. reçues en 250 permettraient de couvrir la consommation de 16 à 32 % de la population pour un achat de blé et de 29 à 58 % pour un achat d'orge[529]. Après 250, les sommes engagées sont très importantes et dépassent les 50 000 dr. Les deux prêts de 218 (50 000 dr. et 51 634,5 dr.) couvriraient la consommation locale de 38,5 à 77 % de la consommation annuelle en blé et 88 à 176 % de la consommation annuelle en orge[530]. Si les fonds de 209 sont destinés à fournir des céréales pour un trimestre et non une année, ils couvrent alors 58 à 115 % de la consommation en blé ou 132 à 265 % pour l'orge[531]. Il faut certainement réduire ces chiffres en prenant en compte l'accroissement de la population étrangère dans la seconde moitié du III^e^ s. Pour C. Vial, le fonds *sitônikon* permettrait de nourrir environ 1 800 hommes par an pour un achat d'orge, soit environ 1/3 des habitants selon ses estimations[532].

Reger conclut que la *sitônia* assure l'approvisionnement d'au moins 1/3 de la demande annuelle si l'achat est uniquement en blé. Les céréales seraient vendues 30 % sous les prix du marché, donc la *sitônia* serait sous-financée[533]. Ce n'est pas une fondation : les céréales ne sont pas

523 En 301, la cité obtint un prêt de 1000 dr., garanti sur le blé qu'elle vient d'acheter (*IG*, XI, 2, 146A, l. 20-21). Cf. Vial (1984), p. 237 et Chankowski (2019), p. 163.
524 *IG*, XI, 2, 287A, l. 123-125. Cf. Reger (1993), p. 318 et Chankowski (2019), p. 163.
525 *IG*, XI, 2, 148, l. 75-76 ; *IG*, XI, 2, 158 B, l. 1-45 ; *ID*, 354, l. 10-13 ; *ID*, 354, l. 13-15. Reger (1993), p. 320.
526 Reger (1993), p. 320.
527 Vial (1984), p. 237.
528 En 209, les *sitônai* peuvent avoir une mission pour une année, sans qu'un fonds permanent ne soit dédié. Le fonds de 18 560 dr. est réinvesti trois fois par an. Les opérations financières se font en plusieurs étapes par an et achats et ventes sont effectués en plusieurs lots. Cf. Vial (1984), p. 239, L'Heureux (1985), p. 74-75, Fantasia (1989), p. 51-52, Reger (1993), p. 321 et 326, Sosin (2003), p. 67-68 et 76 et Chankowski (2019), p. 163 et 166.
529 Reger (1993), p. 325.
530 Reger (1993), p. 326.
531 Pour un an, cette somme permet de fournir du blé de 14 à 28 % de la population ou de 33 à 66 % pour l'orge. Cf. Reger (1993), p. 326.
532 Couilloud-Le Dinahet (1990), p. 140.
533 Reger (1993), p. 321-323. Certains évoquent une action caritative de la cité pour nourrir gratuitement sa population.

achetées par les intérêts du capital[534]. Selon Reger, la revente du grain à prix réduit et les dépenses administratives ne permettent pas à la cité de rentrer dans ses frais[535]. J.D. Sosin estime que les hypothèses minimalistes de Reger sont trompeuses et la *sitônia* peut être source de bénéfices, comme en 193/2 (*ID* 399)[536]. Dans le même sens, L. Migeotte écrit que les céréales sont vendues à prix réduit en couvrant les frais engagés, car les achats se font en gros[537]. Avec les données actuelles, il est illusoire d'essayer d'identifier une perte ou un gain par le fonctionnement de la *sitônia*[538]. Une nouvelle traduction du passage sur la *sitônia* de 193/2 montre que la cité n'est pas déficitaire : le fonds est « régulièrement alimenté par les recettes provenant de la vente du grain acheté par ce moyen »[539]. Les Déliens n'ont pas de mal à reconstituer le capital destiné à l'achat de grain en commun. Occasionnellement, en cas de déficit, la caisse publique renfloue le fonds d'achat[540].

C. Vial évalue le rôle de l'*ekklesia* dans la gestion du ravitaillement en céréales et de son prix dans l'île[541]. Elle se demande si le don de Massinissa **(n° 8)** est une initiative du roi numide ou une requête des Déliens[542]. L'*ekklesia* décide des modalités de la vente des céréales numides. L'objectif est de nourrir les citoyens à faible coût et de se constituer une encaisse[543]. L'île peut être approvisionnée par des importations lointaines. Ces céréales ne sont pas destinées à être vendues hors du marché délien. L'assemblée demande parfois à un marchand de vendre à prix réduit des céréales, comme Dionysios de Byzance **(n° 1)**[544]. Selon C. Vial, les décisions liées au *sitônikon* sont nécessairement prises par l'*ekklesia*[545]. Reste à savoir si avant l'instauration de la *sitônia*, les achats sont effectués par des magistrats moins spécialisés comme les agoranomes[546]. L'achat en gros permet d'obtenir un meilleur prix, mais aucun fermier délien ne peut fournir une telle quantité. La *sitônia* ne permet généralement pas d'approvisionner toute une cité pour toute l'année[547]. La distribution se fait en période de soudure pour lisser les prix. L'isolement hivernal fait augmenter les prix, expliquant la nécessité de la *sitônia*[548]. Les Déliens auraient pris l'habitude, dès la fin du

534 D'autres cités comme Tauroménion et Samothrace fonctionnent de façon identique. Le système des fondations pour la *sitônia* existe aussi à Samos, Iasos et Delphes. Cf. Reger (1993), p. 326.
535 Reger (1993), p. 323.
536 Sosin (2003), p. 72. Les benefices seraient de 18 %.
537 Migeotte (1991), p. 31-32.
538 Sosin (2003), p. 72.
539 Chankowski (2019), p. 163-168.
540 Chankowski (2019), p. 168.
541 Vial (1984), p. 138.
542 Vial (1984), p. 139.
543 Vial (1984), p. 139.
544 Vial (1984), p. 139.
545 Vial (1984), p. 140.
546 Vial (1984), p. 238.
547 À Délos, les fonds permettent de nourrir une petite partie de la population. À Samos, la *sitônia* est un instrument permettant de convertir les revenus de la cité en monnaie. Cf. Reger (1993), p. 327.
548 Reger (1993), p. 328.

IV^e^ s., de faire acheter du grain par la cité[549]. C'est une question de survie et d'indépendance. L'accroissement de la population exerce une pression sur une île qui ne peut augmenter sa production céréalière. Face à l'enjeu, la cité peut toutefois compter sur des résidents qui sont marchands. La triple mobilisation annuelle des fonds du *sitônikon* prouve une certaine facilité d'approvisionnement et une courte durée de stockage[550]. Il y a bien ainsi un marché local indépendant du marché méditerranéen[551]. Cette facilité d'approvisionnement prouve que l'île a pu être une place de négoce de la denrée. La plupart des cités limitent ou interdisent les exportations de céréales et développent des systèmes complexes d'approvisionnement[552]. Ces dispositifs ont pris un tel poids qu'ils finissent par peser sur leur politique extérieure[553]. Ce phénomène et l'existence de *sitônai* montrent les limites de l'initiative privée du marché international des céréales[554]. C'est un marché unique par son fonctionnement et on peut se demander si la rationalité économique n'est pas toujours en vigueur. La loi de l'offre et de la demande est insuffisante pour restituer le négoce antique des céréales. L'enjeu pour la cité est avant tout de conserver son indépendance.

### 3- L'évolution du cours des céréales à Délos

#### a- G. Glotz et A. Jardé : les débuts de l'étude des prix des céréales

Glotz s'est peu intéressé aux céréales, mais écrit néanmoins un paragraphe à ce sujet en 1913. Encore une fois, ce sont les prix qui le préoccupent **(n° 9)**. Or, les comptes publiés à son époque s'arrêtent au milieu du III^e^ s., ce qui pèse sur son raisonnement. Il en a conscience. Il constate des prix des céréales qui fluctuent rapidement[555]. Il compare avec l'Égypte où les prix de l'orge sont indexés sur ceux du froment selon un rapport de 3 à 5, s'appuyant sur sa conviction que l'économie antique formait un marché global[556]. À Délos, le blé vaudrait donc le double de l'orge[557]. Les prix des céréales auraient augmenté avec la conquête d'Alexandre, puis auraient baissé dans la première moitié du III^e^ s.[558] Les tendances concernant les prix des céréales seraient identiques à la plupart des produits non soumis à un monopole[559]. En 1925, Jardé explique que

[549] Reger (1993), p. 328.
[550] Chankowski (2019), p. 282.
[551] Chankowski (2018b), p. 18-19.
[552] Jardé (1925), p. 198.
[553] Jardé (1925), p. 198.
[554] Bresson (2008), p. 189.
[555] Jardé (1925), p. 176, écrit qu'à Athènes, les spéculateurs changent plusieurs fois leurs prix dans la même journée en fonction des informations. Le prix du médimne de blé varie alors d'une drachme dans la journée. Il semble difficile d'admettre que la vitesse d'échange d'information puisse conduire à un tel schéma.
[556] Glotz (1913), p. 20.
[557] Le rapport des prix du blé à l'orge est de 2 pour 1 à Athènes au V^e^ et IV^e^ s. Cf. Jardé (1925), p. 182.
[558] Glotz (1913), p. 20.
[559] Glotz (1913), p. 29.

l'État agit sur les prix pour s'assurer le ravitaillement[560]. La cité pourrait dégager un bénéfice en imposant des prix plus élevés que les cours naturels et en gardant le surplus. Elle pouvait également distribuer des céréales issues d'un don ou achetées, l'achat de gros réduisant les coûts[561]. Pour Jardé, les cours des céréales dépendent des autorités civiques, mais les variations sont dues aux causes extérieures, diplomatiques ou militaires, qui facilitent ou entravent la circulation des céréales en Égée[562]. Le paradoxe entre les enjeux vitaux d'approvisionnement local et la place de négoce du grain international n'apparaît pas clairement pour les historiens de l'économie antique du début du XX$^{e}$ s.

**b- M.-T. Couilloud-Le Dinahet : l'analyse des loyers des domaines d'Apollon**

Son but est de comprendre s'il y a un rapport entre les cours des céréales **(n° 9)** et les loyers des domaines sacrés **(n° 10)**. Pour la seconde moitié du IV$^{e}$ s., aucun prix de céréale n'existe à Délos. L'historienne se tourne alors vers les documents attiques de la même période[563]. Les prix seraient identiques à Délos et Athènes, la dernière subissant une crise frumentaire dans le dernier tiers du IV$^{e}$ s. due à la sécheresse et à un climat de guerre[564]. Les cours des céréales seraient élevés et Délos plus qu'Athènes dépendrait des importations[565]. Pour la première moitié du III$^{e}$ s., les comptes des hiéropes de 282 et 250 sont les principales sources. Les prix seraient moins élevés qu'en Attique à la période précédente. Leur baisse expliquerait celle des loyers lors du renouvellement des baux de domaines sacrés entre 290 et 260[566]. On a montré plus haut les limites de ce raisonnement. Le phénomène aurait une double cause : de meilleures conditions climatiques et un contexte international plus favorable[567]. À partir de 288/7, le ravitaillement de Délos est facilité par la domination lagide sur les Cyclades[568]. Le renouvellement des baux de 280 reflète des prix assez élevés, la route des Détroits n'étant pas sûre en raison des invasions galates et du conflit entre Lysimaque et Séleukos I$^{er}$[569]. Les prix de 282 s'expliqueraient par la préparation du conflit entre ces deux souverains. Pourtant, même alors, les prix demeurent moins élevés que lors de la seconde moitié du IV$^{e}$ s.[570] Pour la période entre la seconde moitié du III$^{e}$ s. et le début du II$^{e}$ s., le développement du négoce international à Délos entraînerait un afflux de céréales qui

[560] Jardé (1925), p. 177.
[561] Jardé (1925), p. 177-178.
[562] Jardé (1925), p. 169 et 176.
[563] Couilloud-Le Dinahet (1990), p. 133.
[564] Couilloud-Le Dinahet (1990), p. 133-134.
[565] Les Déliens importent la moitié de leur consommation de céréales. Cf. Couilloud-Le Dinahet (1990), p. 133.
[566] Couilloud-Le Dinahet (1990), p. 135.
[567] Lysimaque, roi de Thrace, obtient l'Asie Mineure après 301 ; il contrôle alors la route des céréales passant par les Détroits. Il a une fiscalité oppressive et possède des excédents en céréales qu'il doit écouler. Il concurrencerait alors les marchés locaux. Cf. Couilloud-Le Dinahet (1990), p. 135.
[568] Couilloud-Le Dinahet (1990), p. 135.
[569] Couilloud-Le Dinahet (1990), p. 136.
[570] Couilloud-Le Dinahet (1990), p. 137.

fit baisser les prix. Cependant, le prix de l'orge semble se maintenir autour de 3 dr. le médimne pour toute la période, tandis que la valeur des domaines sacrés baisse, d'abord en raison de la concurrence des activités commerciales en plein essor, ensuite à cause des achats publics de céréales alors en augmentation[571]. Enfin, l'urbanisation de l'île tendait à grignoter les terres agricoles, d'où la chute des loyers lors du renouvellement des baux en 220[572]. En 209, la *sitônia* permet de tempérer les variations de prix[573]. Les *sitônai* achètent les céréales quand les cours sont au plus bas en été et les revendent lors de la soudure. Les fermiers déliens ne peuvent plus spéculer sur les prix des céréales et leurs revenus baissent[574]. L'historienne est influencée par les études de Glotz, tablant sur des raisons internationales à l'histoire locale des céréales. On peut objecter que l'orge rhéniote n'est pas forcément sur le même marché que le blé lagide. La tension entre approvisionnement et marché international n'apparaît pas dans ses travaux.

**c- G. Reger et les contextes climatique et local : les prix des céréales en 282**

Pour Jardé, le grain vient du Pont et les prix élevés de 282 reflètent la bataille de Kouropédion, qui bloque l'Hellespont (en se fondant sur une date inexacte de la bataille)[575]. Reger, dans son analyse des prix des céréales **(n° 9)**, ne lit pas les statistiques à l'aune des évènements politiques, mais par des facteurs saisonniers et climatiques[576]. Ils fluctuent mensuellement en fonction de la saison de navigation[577].

Reger cherche à montrer que certains prix paraissant exceptionnels aux historiens suivent en fait des cours normaux. Le compte de 282 comporte 10 prix de céréales (froment et orge), ce qui en fait le document le plus prolixe[578]. Les premiers achats de l'année se font en blé. Lors des 4 premiers mois de l'année, les prix baissent (de 7 dr. à 4 dr. 3 ob.), puis augmentent (à 6 dr. 5 ob.) dès le mois suivant (à 7 dr.) jusqu'à l'été. À la fin de l'été, ils augmentent encore (à 9 et 10 dr.). Pour les 3 derniers mois de l'année, les hiéropes achètent de l'orge, coûtant 4 puis 5 dr.

Le remplacement du blé par l'orge montre que les prix du blé ont augmenté[579]. La hausse de la demande en orge entraîne alors celle de son prix. Ceux des deux céréales sont liés et suivent

---

571 La cité dépense environ 50 000 dr. en céréales à la fin du III^e^ s. Cf. Couilloud-Le Dinahet (1990), p. 138-139.
572 Ce phénomène va croître pendant le II^e^ s.
573 Couilloud-Le Dinahet (1990), p. 139.
574 Couilloud-Le Dinahet (1990), p. 139.
575 « On ne saurait évidemment prétendre que Délos recevait alors du nord tout son stock de céréales, mais sans aucun doute les blés du Pont y tenaient une place importante, comme à Athènes ». Cf. Jardé (1925), p. 170-173, Couilloud-Le Dinahet (1990), p. 136 et Reger (1993), p. 302. Reger (1993), p. 309, écrit que la bataille de Kouropédion date de janvier/février 281.
576 Les comptes de l'Indépendance enregistrent une trentaine de prix de céréales. Les précipitations sont peu importantes dans les Cyclades, ce qui favorise la culture de l'orge plutôt que du blé. Cf. Reger (1993), p. 303.
577 Jardé (1925), p. 168, le comprend et explique les variations mensuelles des prix des céréales en 250 par les périodes de moissons et de soudures. Cf. Reger (1993), p. 304.
578 Reger (1993), p. 306-307.
579 Jardé (1925), p. 169. C'est aussi l'opinion de Reger.

les mêmes tendances[580]. Si le marché de l'orge est un marché de substitution en cas de raréfaction du blé importé, cela fonctionne. Mais était-ce souvent le cas ? Délos ne peut-il être un marché très ouvert et central, donc bien approvisionné ? Dans ce cas, les prix suivent des tendances opposées. De la sorte, lorsque les hiéropes et Déliens achètent de l'orge, les prix de cette céréale montent alors que ceux du blé baissent. Il est aussi nécessaire de prendre l'offre en compte. Si plusieurs cargaisons d'orge sont livrées à Délos dans une même année et aucune de blé, alors les prix de l'orge restent bas et ceux du blé restent haut. Quant au *ratio* entre les prix du blé et de l'orge, il est environ de 2 pour 1 à Athènes à la fin du IV^e^ s., sur un marché bien approvisionné[581]. À Délos, le *ratio* est de 2,75 pour 1[582]. Le blé y arriverait moins facilement et/ou en moindre quantité. En fait, ce *ratio* change dans l'espace et le temps. La production locale des Cyclades, exclusivement en orge, expliquerait ce *ratio*[583]. Pour Barbagallo, il est impossible de comparer les prix d'Athènes et de Délos, car cette dernière serait dépendante politiquement et commercialement des Lagides, dont ils adoptent l'étalon monétaire[584]. Jardé estime que l'hypothèse est fondée sur une fausse conception de l'histoire politique de Délos, mais V. Chankowski a récemment prouvé le passage de l'étalon attique à l'étalon lagide[585].

Il est étrange qu'en 282, les prix du blé baissent les premiers mois de l'année, c'est-à-dire à la fin de l'hiver, alors que la période de soudure se caractérise en général par une hausse et que la mer est encore fermée à la navigation[586]. Parmi les explications possibles, il y aurait une excellente récolte en 283, entraînant la vente du vieux grain pour faire place au nouveau[587]. Un navire a aussi pu braver la saison morte de navigation pour vendre des céréales à Délos à bon prix, entraînant une chute momentanée des prix. Il est étonnant qu'en Thargélion (5^ème^ mois de l'année), les prix augmentent de 52 % ; alors que la récolte n'est pas encore assurée. Les Déliens ont pu s'attendre à une mauvaise récolte pour l'année 282 ou aucun navire n'est arrivé dans l'île en ce début de saison de navigation[588]. On peut aussi envisager que les achats de grains par la cité se soient faits par lots et qu'un achat en Artémision (4^ème^ de l'année) était prévu au profit des Déliens avant les récoltes, cassant les prix des trois premiers mois de l'année, pour anticiper la concurrence de l'achat d'Artémision et qu'au mois qui suit, les prix reviennent à la normale[589].

---

580 Reger (1993), p. 306.
581 *IG*, II², 408, l. 13-14 et *IG*, II², 1672.
582 Reger (1993), p. 307.
583 Reger (1993), p. 308.
584 Barbagallo (1908), p. 13.
585 Chankowski (2019), *contra* Jardé (1925), p. 166.
586 Reger (1993), p. 308. La mer était-elle vraiment impraticable ?
587 Il y aurait alors des stocks de céréales dans les Cyclades.
588 Reger (1993), p. 309.
589 Reger (1993), p. 329.

Pour beaucoup, la hausse des prix de 282 s'explique par une pénurie. En Métageitnion (8ème mois) et Bouphônion (9ème), les prix sont bas, alors que la saison de navigation s'achève. Ils augmentent en Apatourion (10ème), avec la mer fermée. Pour Reger, les prix des céréales ne sont pas exceptionnels[590]. Sur la base du compte de 281, il montre que les prix sont plus bas que l'année précédente, donc que la pénurie serait finie[591]. Il en cherche ensuite d'autres preuves en Égée[592]. Les sources extérieures à Délos montrent que le blé coûte de 4 à 6 dr. le médimne aux IVe et IIIe s. alors que les prix déliens oscillent entre 8 et 10 dr. le médimne[593]. Reger explique que les prix non-déliens sont fixés dans des circonstances particulières et à des taux inférieurs au marché, de sorte que les prix déliens du blé en 282 sont normaux et ne révèlent pas de pénurie[594]. Ceux 282 montrent les fluctuations d'une année normale.

Expliquant que les hommes consomment de l'*alphita*, dont la farine fait perdre 35 % de l'orge[595], Reger réévalue le prix de l'orge par rapport à celui de l'*alphita* en le multipliant par 1,54. Mais cela pose problème : il met au même niveau le blé et l'*alphita*, non le blé et l'orge, or le blé subit lui-même une transformation avant d'être consommé. D'autre part, de nombreux prix de l'orge représentent des céréales, que les hiéropes destinent aux oies sacrées, qui ne consomment pas d'*alphita*. Reger surestime donc les prix de l'orge.

A. Bresson utilise ce dossier pour justifier que Délos ne peut être un marché fermé aux grains extérieurs aux Cyclades, car la courbe des prix de 282 montre un manque d'approvisionnement[596]. Il estime qu'en tant que marché international du grain Délos ne souffre pas du rythme des saisons[597]. D'autre part, concernant le dossier sur Dionysios de Byzance **(n° 1)**, il estime qu'en imposant un prix peu élevé aux céréales, Dionysios fait baisser le cours de cette denrée sur l'agora[598]. De ce fait, les prix subissent des influences extérieures aux Cyclades.

Outre 282, qu'en est-il des autres années ? Entre 258 et 169, les comptes des hiéropes fournissent douze prix de céréales et les comptes des *Posidéia* permettent d'en extrapoler 4 autres[599]. Les prix de l'orge varient de 3 à 5 dr. le médimne ; ils ne sont pas beaucoup plus stables que ceux du froment. En 246, les prix sont anormalement élevés pour le cours délien. Pour

590 Reger (1993), p. 310.
591 Reger (1993), p. 310.
592 Il y a bien des difficultés d'approvisionnement à Athènes dans les années 280, mais elles sont liées à la perte du Pirée en 287 et l'affaire se règle avant 282. La cité d'Érythrée, sur la côte micrasiatique, honore un individu qui l'a aidée à s'approvisionner en céréales alors qu'elle était en difficulté. Cependant, la crise est locale et sûrement liée aux invasions galates. Cf. Reger (1993), p. 311.
593 Reger (1993), p. 312.
594 La notion de « prix normal » est incorrecte, car fluctuante selon le cycle des récoltes et des saisons de navigation. Cf. Reger (1993), p. 312-314.
595 Reger (1993), p. 304.
596 Bresson (2000), p. 272.
597 Bresson (2008), p. 126.
598 Bresson (2008), p. 120.
599 Reger (1993), p. 314.

Reger, cela s'explique par la déstabilisation due à la bataille d'Andros et le conflit entre Lagides et Antigonides[600]. Cela introduit un facteur externe aux Cyclades sur les cours de cette denrée. En général, les prix élevés du blé ne sont pas liés uniquement aux pénuries chroniques.

De tout cela, on en retire que les comptes ne permettent pas d'identifier un cours uniquement universel ou local des céréales. En fait, il existe une tension paradoxale entre un approvisionnement local vital, qui ne respecte pas toujours la loi de l'offre et de la demande, et un marché plus global du grain.

**Bilan**

Délos est un *emporion* de redistribution des céréales au III^e^ s.[601] Le principal point de discussion porte sur le marché des céréales déliens et sa taille. L'étude des réseaux permet de délimiter la taille maximale du marché du grain, qu'elle soit locale, régionale ou internationale ; les débats ne sont toujours pas clos. Outre le rôle de marché, les études ont porté sur l'approvisionnement de l'île. Il faut se méfier d'un modèle d'approvisionnement uniquement local ou international. Les Déliens ont su développer un juste équilibre assurant leur indépendance. Se concentrer sur un seul modèle d'approvisionnement reste dangereux. Les Déliens ont su s'adapter rapidement tous les ans en fonction des aléas politiques et climatiques. Que ce soit le marché de redistribution ou l'approvisionnement local, Délos se repose sur toutes les échelles de négoce, car les céréales sont une denrée stratégique, vitale, qui ne respecte pas toujours la loi de l'offre et de la demande entraîne. Les débats montrent une tension paradoxale entre approvisionnement local et marché international. Le don de céréales numides peut être interprété comme l'assurance d'un approvisionnement local ou comme une tentative de pénétration des marchés égéens.

**III- Un document en débat : la loi sur le bois et le charbon (*ID*, 509 = *SIG*³, 975)**

Cette loi délienne porte sur le commerce de transit dès l'Indépendance[602]. Selon V. Chankowski, « cette loi a constitué ces dernières années un élément majeur du débat sur la fixation des prix et la nature du marché antique en raison d'une clause énigmatique enjoignant aux importateurs de faire une déclaration de prix identique, aux percepteurs de la taxe douanière du cinquantième et aux agoranomes »[603].

[600] Reger (1993), p. 315.
[601] Chankowski (2019), p. 283.
[602] Bresson (2006), p. 319-320.
[603] Chankowski (2012), p. 32.

## Texte

Stèle de marbre blanc, légèrement trapézoïdale (hauteur : 0,74 m ; largeur : 0,30 ; épaisseur : 0,12). Une cassure a entamé l'angle supérieur droit et mutilé la fin des 4 premières lignes. *In situ* dans le port de Délos, à l'arrière du Portique de Philippe. Lettres bien gravées, nettes et fines, avec des petits *apices*. Alpha à barre brisée ; mu à hastes légèrement écartées ; barres du sigma horizontales ; la barre supérieure du pi déborde le second jambage légèrement à droite, mais jamais à gauche ; les lettres rondes sont moins grandes que les autres.

Schulhof et Huvelin (1907) ; Wilhelm (1915) ; *ID*, 509 (*Syll*³, 975 ; Pleket (1964), n° 10 ; Prêtre (2002), p. 195-198 et planche 12 ; Bresson (2006) ; Chankowski (2012).

Cf. Holleaux (1905), p. 779-781 ; Schulhof et Huvelin (1907) ; Roussel (1917), p. 13, 179, 296 n°4 ; Vallois (1923), p. 139-148 ; Jardé (1923), p. 301-306 ; Larsen (1938), p. 353-354 ; Déonna (1948), p. 39 ; Stanley (1976), p. 219-221 ; Gauthier (1977), p. 203-208 ; Austin (1981), p. 188-189, n° 109 ; Meiggs (1982), p. 452-453 ; Vial (1984), p. 149-151 et 233-234 ; Reger (1994), p.173-176 et 254-255 ; Brodersen (1999), n° 441 ; Descat (2000), p.13-29 ; Descat (2001), p. 125-130 ; Duchêne et Fraisse (2001), p. 159 ; Prêtre (2002), p. 195-198 et planche 12 ; Bresson (2006), p. 311-339 ; Descat (2006), p. 340-341 ; Bresson (2008), p. 123-126 ; Chankowski (2012) ; Migeotte (2015d), p. 31-34 ; Chankowski (2019), p. 411-413.

1 ῎Ανθρακας μηδὲ ῥυμοὺς μηδ[ὲ ξύλα, ὅσα πωλεῖ]-
ται τοῖς σταθμοῖς τοῖς ξυληροῖς, [μὴ ἐξέστω]
πριάμενον ἐν Δήλωι πωλεῖν, μηδὲ ὄν[των ἐμ]
4 πλοίωι τούτ[ω]ν μηθὲν πριάμενον εἰς αὐτὸν
τὴν ἀπογραφὴν ποιησάμενον πωλεῖν, μηδὲ
ἐπικηρυσσόμενα καθισάμενον πωλεῖν, μη-
δὲ τὰ ἀλλότρια ξύλα μηδὲ ῥυμοὺς μηδὲ ἄν-
8 θρακας· μηδὲ ἐξέστω πωλεῖν ἀλλ᾽ αὐτοῖς τοῖς
εἰσάγουσιν, μηδὲ πλείονος πωλεῖν ἢ ὅσου ἂν
ἀπογράψωνται πρὸς τοὺς πεντηκοστολό-
γους μηδὲ ἐλάσονος· ἀπογραφέσθωσαν
12 δὲ καὶ πρὸς τοὺς ἀγορανόμους οἱ εἰσαγαγόν-
τες πρὸ τοῦ πωλεῖν ὅσου ἂν ἀπογράψωνται
πρὸς τοὺς πεντηκοστ[ο]λόγους· ᾽Εὰν δέ τι
παρὰ τὰ γεγραμμένα πωλεῖ, πεντήκοντα
16 δραχμὰς ὀφειλέτω, καὶ ἐξέστω εἰσαγγέλ-
λειν τῶι βουλομένωι τῶμ πολιτῶν πρὸ-
ς τοὺς ἀγορανόμους· οἱ δὲ ἀγορανόμοι εἰσα-
γόντων τὰς εἰσαγγελίας ταύτας εἰς τοὺς
20 τριάκοντα καὶ ἕνα ἐν τῶι μηνὶ ἐν ᾧι ἂν εἰσαγ-
γελθεῖ· τὸν δὲ μισθὸν τῶι δικαστηρίωι παρα-
βαλλέσθω ὁ εἰσαγγείλας· ἐὰν δὲ ὄφλει,
τὸν τε μισθὸν ἀποτεισάτω τῶι παραβαλομέ-
24 νωι καὶ τοῦ γεγραμμένου ἐπιτιμίου τὰ δύο
μέρη, τὸ δὲ τρίτον μέρος τῶι δημοσίωι, καὶ οἱ ἀγ[ο]-
ρανόμοι πραξάτωσαν αὐτὸν δέκα ἡμερῶν ἀφ᾽ ἧ[ς]
ἂν ὄφλει ἀνεύθυνοι ὄντες· ἐ[ὰ]ν δὲ μὴ δύνωνται,
28 ἐξομόσαντες προσθέντων αὐτὸν καὶ τὰ αὐ-
τοῦ τῶι εἰσαγγείλαντι, καὶ ἀναγράψαντες εἰ-
ς τὴν σανίδα οὗ καὶ τὰ λοιπὰ γράμματα παραδό-
[τ]ωσαν εἰς τὸ δημόσιον τῆι βουλῆι.
32 Οἵ δὲ ἀτελεῖς ὄντες εἰσάγουσιν ξύλα ἢ ῥυμοὺ[ς]
ἢ ἄνθρακας τὰ πωλούμενα τῶι ξυληρῶι στα-
θμῶι ἀπογραφέσθωσαν πρὸς τοὺς ἀγορανό-
μους πρὸ τοῦ πωλεῖν ὅσου ἂν μέλλωσι πωλεῖν,

καὶ μὴ ἐξέστω αὐτοῖς μήτε πλείονος μήτε ἐλάσονος πωλεῖν ἢ ὅσου ἀπεγράψαντο· ἐὰν δὲ τινες μὴ πειθαρχῶσιν τοῖς γεγραμμένοις, οἱ ἀγορανόμοι αὐτοῖς μὴ διδότωσαν μήτε τὰ ζυγὰ μήτε τὰ μέτρα τὰ ἀνθρακηρά, καὶ τοῦ τόπου, οὗ ἂν αὐτοῖς κείμενα ἦι τὰ ξύλα ἢ οἱ ἄνθρακες ἢ οἱ ῥυμοί, φερέτωσαν τῆι πόλει μισθὸν τῆς ἡμέρας δραχμήν, ἕως ἂν ἄρωσιν, καὶ οἱ ἀγορανόμοι πραξάτωσαν αὐτοὺς, ἀνεύθυνοι ὄντες.

## Traduction[604]

Les charbons, les rondins, le bois de construction qui sont vendus en utilisant les emplacements destinés au bois, qu'il ne soit pas permis de les revendre à Délos alors qu'on les y a achetés, et que l'on ne vende non plus aucune de ces marchandises rembarquées (*litt.* : quand elles se trouvent sur le bateau) alors qu'on les a achetées en les ayant déclarées comme un achat pour usage personnel, ni non plus après avoir acquis sans les enlever des marchandises achetées aux enchères, et que l'on ne vende pas non plus des charbons, des rondins et du bois de construction pour le compte d'un tiers. Qu'il ne soit permis qu'aux importateurs en personne de procéder à la vente et qu'ils ne vendent pas pour plus cher que ce qu'ils ont déclaré aux percepteurs de la taxe du cinquantième, ni pour moins cher. Que les importateurs fassent également une déclaration devant les agoranomes (l. 12), avant de vendre, de la valeur qu'ils auront déclarée devant les percepteurs de la taxe du cinquantième. Si quelqu'un vend sans respecter ces prescriptions, qu'il soit soumis à une amende de cinquante drachmes et que tout citoyen puisse le dénoncer aux agoranomes. Que les agoranomes défèrent ces dénonciations devant les Trente-et-un dans le cours du mois où elles ont été déposées. Que le dénonciateur consigne le salaire du tribunal. Si l'accusé est condamné, qu'il rembourse ce salaire à celui qui en aura fait la consignation et lui verse les deux tiers de l'amende prescrite (l. 24), et le dernier tiers au trésor public, et que les agoranomes le fassent payer dans les dix jours suivant la condamnation, sans pouvoir être poursuivis de ce fait. S'ils n'en ont pas la possibilité, qu'ils s'excusent par serment et livrent l'accusé et ses biens au dénonciateur, et qu'après avoir inscrit la condamnation au tableau où ils consignent les autres écritures, ils la transmettent au Conseil dans les archives publiques. Que ceux qui, bénéficiant d'une exemption de taxes, font l'importation du bois, des rondins ou du charbon vendus en utilisant l'emplacement destiné au bois fassent une déclaration devant les agoranomes, avant de vendre, de la valeur qu'ils s'apprêtent à mettre en vente et qu'il ne leur soit pas permis de vendre (l. 36) pour plus cher ni pour moins cher que ce qu'ils ont déclaré. À ceux qui ne se conformeraient pas à ces prescriptions, que les agoranomes ne remettent ni les poids ni les mesures à charbon, et que pour l'espace où sont déposés leur bois, leurs charbons ou leurs rondins, ils versent à la cité une indemnité d'une drachme par jour jusqu'à ce qu'ils enlèvent leurs marchandises et que les agoranomes les fassent payer sans pouvoir être poursuivis de ce fait.

En 1905, les fouilles au sud du Portique de Philippe (GD 3A), ont mis au jour une inscription portant une loi sur la vente du bois et du charbon dans l'île[605]. Le terminus *ante quem* est la date de construction du Portique Ouest (GD 3B)[606]. D'après Schulhof et Huvelin, les considérations paléographiques et grammaticales permettent d'avancer une datation vers la seconde moitié du III$^{e}$ s.[607] Pleket, plus précis, date l'inscription entre 235 et 220[608]. C'est aussi la date retenue par V. Chankowski[609]. À l'inverse, Roussel estime, après examen paléographique, qu'elle ne semble pas antérieure au début du II$^{e}$ s.[610]

---

[604] Traduction : Chankowski (2012), p. 48-49.
[605] La stèle est trouvée sur le rivage entre l'agora et les navires. Cf. Descat (2001), p. 128, note 2. *Editio princeps* : Schulhof et Huvelin (1907). Les premières lignes de l'inscription sont publiées par Wilhelm (1915), p. 23-30. Dürrbach a publié l'ensemble (*ID*, 509). Publication récente : Chankowski (2012). À l'instar de la *hiéra Syngraphè* (*ID*, 503), c'est un document délien exceptionnel par son caractère réglementaire. Cf. Prêtre (2002), p. 197.
[606] Schulhof et Huvelin (1907), p. 49-50.
[607] Schulhof et Huvelin (1907), p. 50-52.
[608] Pleket (1964), p. 18.
[609] La morphologie et la phonétique autorisent une datation pendant tout le III$^{e}$ s. Cf. Chankowski (2012), p. 32-33.
[610] Roussel (1916), p. 296, note 4.

Avant l'édification de portiques, l'agora des Déliens s'étend jusqu'au port marchand. La stèle est dressée sur ce vaste espace marchand[611]. Selon V. Chankowski, « l'orientation et la taille de la stèle ne permettaient certainement pas de la voir depuis la mer »[612]. Elle est située au lieu précis de vente du bois et du charbon, éclairant ainsi la topographie du marché[613]. Cela pose la question de lois identiques pour d'autres denrées ou d'une loi de circonstance[614].

L'inscription se divise en deux : les 31 premières lignes sont des généralités sur les importateurs et les dernières concernent l'*ateleia*[615]. Dès la première publication de l'inscription, les premiers commentateurs dégagent les informations suivantes : les importateurs doivent s'acquitter de la taxe du cinquantième aux *pentécostologues*, fermiers d'impôts. Ils s'enregistrent également auprès des agoranomes, s'assurant de la régularité des échanges[616]. L'importateur doit détailler les marchandises qu'il souhaite vendre et le prix qu'il compte en tirer. Il ne pourra ensuite plus changer ses prix[617]. La livraison des denrées doit être immédiate, ce qui interdit les spéculations en empêchant les achats de grandes quantités[618]. D'autre part, cette loi permet d'éviter la multiplication des intermédiaires[619]. Schulhof et Huvelin ont aussitôt comparé la loi à d'autres documents modernes[620]. Leur perspective est moderniste et leurs comparaisons diminuent nécessairement l'originalité du document.

**A- Considérations économiques sur la loi**

**1- Une cité dépassée par les acteurs du négoce : une question de droit délien**

Les aspects juridiques de la loi ont été étudiées par C. Vial[621]. Les clauses pénales sont sévères, la plupart des marchands étant des étrangers contre lesquels on ne peut pas pratiquer de saisie[622]. Lors de litiges la part réservée à l'accusateur est élevée — les 2/3[623] —pour éviter la corruption. Les agoranomes ne jouissent d'aucun pouvoir de sanction judiciaire ; ils reçoivent les dénonciations et perçoivent les amendes[624]. Leur autorité est limitée et relayée par des tribunaux compétents[625]. Lors de manquements à la loi, les agoranomes peuvent saisir les denrées d'un marchand et les vendre aux enchères sur l'agora. Un individu pourrait acheter le lot en gros puis

611 Schulhof et Huvelin (1907), p. 52.
612 Chankowski (2012), p. 33.
613 Chankowski (2012), p. 33.
614 Bresson (2006), p. 327.
615 Schulhof et Huvelin (1907), p. 57.
616 Schulhof et Huvelin (1907), p. 58-59.
617 Schulhof et Huvelin (1907), p. 59.
618 Schulhof et Huvelin (1907), p. 71.
619 Schulhof et Huvelin (1907), p. 60 ; Chankowski (2012), p. 40.
620 Schulhof et Huvelin (1907), p. 61-62.
621 Vial (1984), p. 149-151.
622 Schulhof et Huvelin (1907), p. 75.
623 Schulhof et Huvelin (1907), p. 77.
624 Migeotte (2015d), p. 34.
625 Migeotte (2015d), p. 34.

le revendre au détail, mais la loi l'oblige à vendre ses denrées hors de Délos[626]. Les agoranomes ne risquent pas d'être condamnés en cas de non-paiement de l'amende par un contrevenant et cela traduit l'impuissance de la cité à recouvrir l'argent dû[627]. Lorsque les magistrats ne peuvent pas encaisser les amendes, ils inscrivent les débiteurs sur un registre remis au Conseil[628]. Une autre institution compétente en matière de litiges commerciaux est le tribunal des Trente-et-Un, inconnu par ailleurs[629].

La loi précise les modalités spécifiques aux bénéficiaires d'*ateleia*. Ils doivent payer un droit d'emplacement. Schulhof et Huvelin estiment que la taxe est associée aux pénalités encourues[630]. Selon A. Bresson, les exemptés sont aussi bien des étrangers que des citoyens, ce qui justifie une mention spéciale[631]. Le nombre important d'étrangers possédant l'*ateleia* doit induire un privilège identique pour tous les citoyens déliens, désavantagés dans le cas inverse[632]. L'*ateleia* est un phénomène important de l'économie délienne dès l'Indépendance. Cela explique sa place de choix dans cette loi. Les importateurs bénéficiant de l'*ateleia* doivent s'enregistrer uniquement auprès des agoranomes[633]. En cas d'infraction, leurs peines sont plus légères que celles des autres marchands[634]. A. Bresson explique cet avantage par la volonté de la cité de favoriser la population délienne. D'autre part, les étrangers bénéficiaires doivent être solvables. Le proposant d'un décret conférant ce privilège à un étranger devient son garant auprès de la cité. Cette loi montre que le négoce international commence à dépasser les autorités déliennes. P. Gauthier insiste sur le soin mis dans cette loi à éviter que les importateurs ne la contournent[635]. La masse des négociants ont un important pouvoir, que la cité a du mal à gérer.

**2- Débat sur l'objectif de la loi : Favorise-t-elle vendeurs ou consommateurs ?**

Selon Schulhof et Huvelin, les Grecs n'étaient pas protectionnistes[636]. Les Déliens voulaient seulement s'assurer un approvisionnement à bon prix et surtout interdire la spéculation[637]. Les denrées achetées à Délos ne pouvaient y être revendues, même si le marchand rembarquait. Le vendeur ne devait agir que pour le compte d'un tiers qui lui octroyait une

626 Gauthier (1977), p. 208.
627 Vial (1984), p. 232-233.
628 Vial (1984), p. 111.
629 Migeotte (2015d), p. 31.
630 Schulhof et Huvelin (1907), p. 87-90.
631 Bresson (2008), p. 124.
632 Ce raisonnement ne fonctionne plus si l'*ateleia* concerne uniquement les biens personnels, non ceux à vendre.
633 Schulhof et Huvelin (1907), p. 85.
634 Schulhof et Huvelin (1907), p. 86.
635 Gauthier (1977), p. 207.
636 Schulhof et Huvelin (1907), p. 60.
637 Schulhof et Huvelin (1907), p. 61 et Roussel (1916), p. 13. « Les clauses [de la loi] interdisaient la revente en envisageant tous les cas possibles d'accaparement des marchandises à des fins spéculatives : revendre après avoir acheté sur place, revendre après avoir rembarqué ses marchandises, revendre après avoir rassemblé plusieurs lots (acquis par soi-même ou par d'autres) se trouvant sur le port ». Cf. Chankowski (2012), p. 40.

commission. Le but serait de favoriser les consommateurs, qui selon P. Gauthier, sont les législateurs. Pour Schulhof et Huvelin (puis Bresson), les importateurs pourraient consentir à des taxes plus lourdes en annonçant un prix élevé aux magistrats du port pour imposer un cours élevé des denrées, quitte à baisser les prix ensuite[638]. Cela bénéficierait alors au consommateur, la loi n'aurait pas un unique objectif fiscal, car même les importateurs ayant l'*ateleia* y serait soumis[639].

Pour Reger, à l'inverse, la loi ne vise pas à protéger les consommateurs, mais à garantir les recettes de la *pentèkostè* sur le bois importé[640]. Il considère la notion de « consommateur » comme anachronique et moderniste. La loi interdisant de vendre les denrées à un prix plus ou moins élevé que celui annoncé aurait un impact négatif sur les prix, car elle les tirerait à la hausse[641]. Les importateurs annoncent des prix élevés, faute de connaissance du marché. Les fermiers de la *pentèkostè* bénéficieraient ainsi de meilleurs revenus, donc l'adjudication de la taxe permettrait à la cité d'en tirer plus de bénéfices[642]. Les marchands déliens tireraient aussi avantage de cette loi, qui viserait surtout les importateurs extérieurs[643]. Selon R. Descat, les autorités déliennes n'ont pas l'objectif d'un approvisionnement à bas coût. Elles s'efforcent d'attirer des marchands par des prix élevés, afin de faire rayonner l'*emporion*[644].

L'objectif de la loi est de limiter les situations de monopoles et de spéculations, peu importe que le vendeur soit délien ou étranger. V. Chankowski insiste sur la place de la négociation dans les échanges, interdisant de voir dans ce document une fixation des prix de vente au moment du débarquement[645]. De ce fait, ni le consommateur, ni le vendeur ne sont favorisés par cette loi. Cette dernière favorise le bon déroulement du négoce.

### B- La question du marché

#### 1- Les cadres du marché au bois délien : denrées, marchands, abandon de la loi

Les marchands de bois et de charbon viennent d'une sphère régionale voire de Délos, mais les ressources sont d'origines plus variées[646]. Selon L. Robert, le bois d'Ikaria a pu alimenter Délos et selon P. Brun, les Cyclades en général disposaient de ressources en bois, d'abord de chauffage[647]. Outre la consommation locale en constante augmentation au III^e^ s., Délos

638 Schulhof et Huvelin (1907), p. 62 ; Bresson (2008), p. 124.
639 Schulhof et Huvelin (1907), p. 85.
640 Reger (1994), p. 173-174. Chankowski (2012), p. 41, estime que l'idée de Reger ne « concorde guère avec les préoccupations habituelles et récurrentes des cités grecques ».
641 Pour les Déliens, le risque est d'attirer moins de marchands dans l'île. Pour Descat (2001), p. 129, le commerce de transit permet de ne pas craindre ce phénomène. Cf. Reger (1994), p. 174.
642 Reger (1994), p. 174.
643 Reger (1994), p. 175.
644 Descat (2001), p. 130.
645 Chankowski (2019), p. 276-279.
646 Bresson (2006), p. 328-329, fait de ces importateurs des gens de condition modeste.
647 Robert (1933), p. 430-431 et Brun (1996), p. 46-54.

approvisionne les Cyclades à partir des années 250[648]. Les Déliens doivent porter une attention particulière à ce que la hausse de la demande ne fasse pas augmenter les prix[649].

À Délos, le charbon est mesuré au panier (*kalathos*), donc au volume et le bois est mesuré en talents, donc au poids, ou en dimension et nombre de poutres pour le bois de construction, d'où l'utilisation du terme *stathma*, approprié au bois et au charbon[650]. Les ξυληροί σταθμοί désignent des équipements de marché spécifiques à la vente de bois et de ses dérivés[651]. La loi concerne la revente à l'importation, liée aux ξυληροί σταθμοί, et non la revente en boutique[652]. La stèle fait partie des équipements du marché au bois et est installée en tête d'une glissière pour le débarquement des marchandises[653]. La loi n'aborde pas les questions de stockage[654]. Le sanctuaire met en location des entrepôts à bois (*xylônes*). Il compte sur un approvisionnement régulier et les entrepôts privés plutôt que sur un stock géré par les hiéropes[655]. La loi bénéficie aux marchands locaux, qui stockent plus facilement et vendent leur cargaison eux-mêmes[656]. Ces marchands locaux sont favorisés par rapport aux spéculateurs étrangers[657]. Lors de la vente, le marchand ne peut vendre que ce qu'il a enregistré auprès des agoranomes lors de l'importation[658]. Tout cela donne l'image d'un négoce régional et organisé de ces denrées.

Le marché au bois est installé après ou pendant la construction du Portique de Philippe (GD 3a)[659]. La construction du Portique Ouest (GD 3b et c) entraîne la destruction (ou le déplacement) de ce marché[660]. Cette loi est peut-être limitée dans le temps[661]. Selon A. Bresson, la construction des portiques recouvrant la stèle, la rend obsolète[662]. Il faut noter d'emblée que les deux portiques adjacents ne sont pas datés de la même époque, ce qui pose problème. La construction des portiques entraîne-t-elle des conséquences sur la validité de la loi[663] ? Les travaux du Portique de Philippe, datant des années 216-201, ne permettent pas d'affirmer que la loi

---

[648] Le sanctuaire consomme environ 100 talents de bois de chauffage par an. Chankowski (2012), p. 43, montre que le sanctuaire atteint les limites de la capacité de ses fournisseurs et le marché délien est souvent saturé.
[649] Chankowski (2012), p. 43.
[650] *IG*, XI, 2, 203 A, l. 59 et *ID*, 442 A, l. 226-240. La loi distingue le bois de construction et le bois de chauffage. La différence entre rondins (*rhymoi*) et petits bois (*xyla*) serait simplement la forme du bois. Cf. Schulhof et Huvelin (1907), p. 54-56, Meiggs (1982), p. 452, Bresson (2006), p. 318-319 et Chankowski (2012), p. 35.
[651] Chankowski (2012), p. 36, fait un parallèle avec les *kykloi* de l'agora de Téophrastos, d'autres équipements mis à la disposition des *emporoi*. Cf. Moretti J.-C., Fincker M. et Chankowski V. (2012).
[652] Chankowski (2012), p. 36.
[653] La stèle n'est pas placée d'une manière à être en évidence pour les navires. Cf. *DCA*, p. 296, note 4, Bresson (2006), p. 317 et Chankowski (2012), p. 33.
[654] Concernant le stockage dans l'Antiquité : Chankowski V., Lafon X. et Virlouvet C. (2018).
[655] Chankowski (2012), p. 45.
[656] Chankowski (2012), p. 45.
[657] Chankowski (2012), p. 45.
[658] Chankowski (2012), p. 44.
[659] Chankowski (2012), p. 33.
[660] Chankowski (2012), p. 33.
[661] Migeotte (2015d), p. 31.
[662] Bresson (2006), p. 330.
[663] Chankowski (2012), p. 33.

devient caduque ; elle peut être remaniée sur le temps long[664]. La loi serait gravée sur d'autres stèles et subirait des modifications, tout en conservant les principes essentiels. Les historiens se sont préoccupés de la conjoncture économique ponctuelle et l'enfouissement de la stèle signerait la disparition du règlement, mais rien n'est moins sûr[665]. Cette question de validité de la loi touche au dossier du port franc délien, dont certaines caractéristiques précèdent 167.

**2- Débats sur la nature des échanges**

La clause la plus débattue est « μηδὲ ὄν[των ἐμ]πλοίωι τούτ[ω]ν μηθὲν πριάμενον εἰς αὐτὸν τὴν ἀπογραφὴν ποιησάμενον πωλεῖν »[666]. Depuis l'*editio princeps*, elle est comprise comme une interdiction de vente sur, ou depuis un navire, visant à lutter contre la contrebande[667]. Pour R. Descat, la vente sur les navires est généralement autorisée dans le monde grec, ce qui rend la clause inutile. V. Chankowski renforce cette idée en montrant que la contrebande est interdite en règle générale, ne nécessitant donc aucune clause spécifique ici[668].

Pour Bresson, la clause interdit la vente de marchandises achetées à Délos après déclaration d'exportation à bord du bateau[669]. La faiblesse du raisonnement est que le marchand doit payer deux fois la *pentèkostè*, car les denrées sont débarquées une seconde fois dans l'île[670]. D'autre part, lorsqu'un marchand débarque à Délos, il doit justifier la provenance de son chargement, c'est-à-dire le port où il a acquitté la *pentèkostè* sortante[671]. Il ne peut pas déclarer ce chargement en provenance de Délos, de sorte qu'il doit aller décharger et recharger dans un port voisin, additionnant deux nouvelles fois la *pentèkostè*[672]. L'argument d'A. Bresson est que le spéculateur pourrait faire un profit sur stock en cas de forte variation des cours dans une même année, comme en 250 ; la hausse des prix peut dépasser 30 % entre 2 mois[673]. La taxation se fait au débarquement et à l'embarquement des denrées, non à l'entrée et à la sortie du port[674]. Les marchands peuvent donc aller dans le port récolter des informations sur les prix avant de débarquer la quantité de denrées qu'ils estiment pouvoir écouler[675]. En interdisant la vente après rembarquement et débarquement immédiat, la loi combat les opportunités qu'offre l'instabilité des prix. Les importateurs doivent débarquer leurs marchandises en une seule fois[676].

664 Chankowski (2012), p. 32 et 34.
665 Chankowski (2012), p. 34.
666 *ID*, 509, l. 3-5.
667 Bresson (2006), p. 314.
668 Chankowski (2012), p. 38.
669 Bresson (2006), p. 315-317.
670 Chankowski (2012), p. 38.
671 Descat (2006), p. 340.
672 Descat (2006), p. 341.
673 Bresson (2008), p. 124.
674 Bresson (2006), p. 320-321.
675 Bresson (2006), p. 318.
676 Bresson (2006), p. 322.

R. Descat identifie deux lieux de vente : l'agora et ses alentours, sous juridiction de l'agoranome d'une part, les navires d'autre part[677]. Ce double lieu de vente lui paraît original et signe de commerce de transit. En interdisant de vendre à l'agora un achat fait sur un navire, on légaliserait la vente à bord. La marchandise vendue à bord devant être déclarée, il serait possible d'inspecter la cargaison sur les bateaux, sans devoir la décharger. Ce commerce de transit, fait de bord à bord, l'était au prix d'un transbordement complexe[678]. Le commerce, même de transit, doit être déclaré aux agoranomes et aux pentékostologues[679]. On peut objecter que l'enregistrement des cargaisons à même les cales n'est pas prouvé. Pour Descat, le marchand paye la *pentèkostè astia* et débarque ses marchandises si elles sont à destination de Délos[680]. Si elles sont destinées au transit, il paye la *pentèkostè* et transborde[681]. Cela n'empêcherait pas le passage des marchandises par la terre ferme, mais interdit une vente sur l'agora[682].

Pour V. Chankowski, il n'y a qu'un lieu de vente pour toutes les marchandises, qu'elles soient destinées à la cité ou au transit. La vente sur les navires n'existe pas, et n'aurait pas de sens puisque toutes les marchandises sont contrôlées[683]. Il importe d'identifier la différence de statut des denrées. Il existe une séparation entre les achats destinés à la vente et ceux pour usage personnel[684]. Ces derniers bénéficient souvent d'exemptions douanières, mais sont interdits à la revente[685]. Il est également interdit de revendre des denrées entreposées à Délos après un achat aux enchères[686]. Cela limite spéculations et monopoles.

### C- La question des prix

#### 1- Clause μηδὲ πλείονος πωλεῖν ἢ ὅσου ἂν ἀπογράψωνται πρὸς τοὺς πεντηκοστολόγους μηδὲ ἐλάσονος (*ID*, 509, l. 5-11)

Par cette clause, il semble interdit de modifier les prix après déclaration à la douane[687]. Pour Bresson, l'interdiction de vendre à un prix moins élevé que celui annoncé est un problème

677 Descat (2001), p. 128.
678 Descat (2001), p. 128.
679 Chankowski (2012), p. 38.
680 Chankowski (2019), p. 152 et 280, a montré que la *pentèkostè astia* correspond à la taxe payée par les citoyens de Délos, non pour des produits à destination de la ville.
681 Descat (2006), p. 341.
682 Descat (2006), p. 341.
683 Chankowski (2012), p. 38. On peut cependant lui objecter un avantage de cette vente à bord : le gain d'espace, car le fait de transborder des produits entre deux navires permet de ne pas encombrer le port. Cf. Nakas (2022), p. 56-57. Ce dernier n'a pas lu V. Chankowski et se repose essentiellement sur les travaux de M. Zarmakoupi pour défendre l'idée de vente à bord des navires.
684 Chankowski (2012), p. 39.
685 Chankowski (2012), p. 38-39.
686 Chankowski (2012), p. 40.
687 Pour Jardé, les marchands ne peuvent pas vendre assis, car en étant debout ils ont « hâte de terminer la vente », ce qui évite le marchandage (*ID*, 509, l. 5-8). Jardé (1923), p. 304-305, traduit ce passage en effectuant le parallèle avec un extrait du poète Alexis, qui donne un effet littéraire comique. (Athénée, VI, 226, b-c). Cette obligation peu

de *théorie des jeux*[688]. Les importateurs s'informent des prix auprès des magistrats locaux, qui font pression à la baisse. Les importateurs ne peuvent plus changer leurs prix : ils doivent vendre le maximum de denrées au prix le plus élevé. La cité serait doublement perdante si le vendeur annonce des prix plus élevés aux agoranomes, car les prix seraient excessifs et le fisc ferait moins de bénéfices[689]. Pour V. Chankowski, la loi prend en compte le prix d'achat de la cargaison, non celui de vente[690]. Si un importateur débarque une cargaison de 50 talents de bois coûtant 80 dr., il ne peut pas vendre pour plus cher, c'est-à-dire qu'il ne peut acquérir de bois sur place pour le revendre[691]. Il ne peut pas non plus vendre pour moins cher en cédant à un intermédiaire une partie de sa cargaison. Un importateur peut seulement vendre ce qu'il importe. Il peut néanmoins stocker ses produits dans des entrepôts, s'il respecte la règle. La cité évite les monopoles, mais autorise la négociation[692].

**2- La formation du prix par la négociation**

La déclaration de la cargaison aux pentékostologues n'est pas une déclaration de prix de vente[693]. Il est plus logique que l'enregistrement se fasse sur le coût d'achat de la cargaison[694]. Ce coût, prouvé par des documents, peut être majoré du coût de transport[695]. Les navires aux cargaisons non-homogènes rendent complexe le travail des magistrats du port. Cela suppose un système très contrôlé de formation des prix.

Le prix de vente est le fruit d'une négociation prenant en compte la volonté de l'acheteur, le prix d'achat de la cargaison, le coût du transport, le salaire des ouvriers du port et la marge du vendeur[696]. La négociation du prix se fait à différentes échelles et n'est pas du seul ressort du vendeur. Le marchand négocie seulement sa marge. Un vendeur peut aussi agir dans l'espoir d'avantages honorifiques de la cité, en amputant cette marge.

La déclaration de la *pentèkostè* (prix d'achat) concerne la quantité globale des marchandises. La déclaration du prix de vente auprès des agoranomes peut concerner le prix unitaire[697]. La loi permet aux hiéropes d'avoir connaissance des quantités disponibles et d'estimer les prix des

---

crédible ne fonctionne pas avec l'interdiction de vendre à un prix différent de celui annoncé aux pentékostologues. Cf. Gauthier (1977), p. 204.

688 Bresson (2006), p. 325.

689 Bresson (2006), p. 326.

690 Chankowski (2012), p. 41.

691 Chankowski (2012), p. 41 et Chankowski (2019), p. 276-279.

692 Chankowski (2012), p. 46.

693 Chankowski (2012), p. 41 et Chankowski (2020), p. 53.

694 Chankowski (2012), p. 41.

695 Chankowski (2012), p. 41 et Chankowski (2019), p. 276-279.

696 Le coût du transport du port à l'agora est aux frais du vendeur. Le salaire des manœuvres n'est pas fixe et leur travail est soumis à un appel d'offre (*IG*, XI, 2, 287 A, l. 45-46 et 65). Cf. Bresson (2006), p. 328, Feyel (2006), p. 402, Chankowski (2012), p. 46 et Chankowski (2020), p. 50-56.

697 Chankowski (2012), p. 41-42.

denrées[698], ce qui les avantage face aux acteurs privés du marché et sont les principaux clients. Les prix que révèlent les comptes sont peut-être au-dessous du marché privé.

La cité ne peut pas agir sur le prix de production, mais limite la spéculation[699]. Le marché délien reflète une culture de la négociation, encadrée par des règles et définissant un prix équitable. Il est juste que les prix des céréales soient élevés si un marchand transporte la cargaison pendant une période dangereuse ou à longue distance. En revanche, si les prix augmentent chaque jour pour un même stock, par spéculation, ils sont injustes[700].

**3- Stabilisation du prix**

Les cours du bois et du charbon se stabilisent à un niveau élevé vers la fin du III^e^ s. Les historiens ont débattu sur le lien entre ces cours et la loi réglementant le négoce de ces denrées. Pour Reger, la hausse des prix est à imputer à la cité qui cherche à maximiser ses rentrées fiscales avec cette loi, sans se soucier de sacrifier les consommateurs et d'entraîner la déforestation des Cyclades[701]. Il y a bien un recul des forêts en Égée à cette période, mais la situation diffère selon les îles[702].

J. Andreau insiste sur le fait que les cités antiques ne peuvent pas avoir l'idée de l'évolution des prix des produits sur leurs marchés[703]. La hausse des prix du bois et du charbon dans les comptes s'expliquerait par une « surchauffe » de l'économie locale, la demande dépassant l'offre[704]. La loi unifie les cours du marché du bois entre prix de l'agora et de transit[705]. Dans une économie moderne, l'arrivée en abondance d'une ressource à un endroit entraîne une baisse de son prix. Pour Descat, il est courant, au contraire, dans l'Antiquité que l'arrivée d'une denrée attire de nombreux acheteurs et fasse augmenter son prix[706]. Une hausse des prix à Délos serait l'indice d'un port de transit et du développement de l'*emporion*. Une forte demande et une offre certaine causerait l'augmentation des prix. Cependant, la hausse des prix n'est pas générale[707]. Les variations des prix selon les produits (grain, huile, bois et charbon) montrent qu'il y a coexistence de marchés régionaux et internationaux[708]. Existe-t-il un marché unifié pour le bois et le charbon et des marchés à différentes échelles pour d'autres denrées ? La question est d'autant plus

698 Chankowski (2012), p. 48.
699 Bresson (2006), p. 331-332.
700 Bresson (2006), p. 324.
701 Reger (1994), p. 171-176.
702 Brun (1996), p. 52 écrit : « j'ai peine à imaginer Mykonos ou Syros pourvoyeuses de bois de chauffage pour Délos. Mais Andros, Naxos ou Icaria, pourquoi pas ? ». Au III^e^ s., la dépopulation des îles profiterait aux forêts. Cf. Bresson (2006), p. 334.
703 Andreau (1997), p. 105-120 et Bresson (2008), p. 122.
704 Bresson (2008), p. 123.
705 Descat (2001), p. 130.
706 Descat (2001), p. 129.
707 Reger (1994), p. 197-206 et Bresson (2006), p. 335.
708 Bresson (2006), p. 335.

complexe que les données sont exclusivement issues des comptes du sanctuaire. Pour Descat, la loi permet aussi de stabiliser les prix, car aucune négociation ne serait possible[709]. V. Chankowski a montré que ce raisonnement est caduc[710]. Le commerce de transit entraîne une forme de spéculation, mais qui ne touche pas l'échelle locale. Un marchand pourrait rassembler divers stocks de charbon s'il ne le vend pas dans l'île. La loi permet de rendre le marché durable en stabilisant les prix et favorisant les consommateurs locaux, sans empêcher le négoce de transit[711].

La loi est prise en réaction à la hausse des prix du milieu du III^e^ s.[712] Entre cette période et les années 220, les prix du bois issus des comptes sont très instables. Entre 224 et 218, ils se stabilisent à un niveau élevé[713]. Le prix du bois serait alors stabilisé jusqu'à la fin de l'Indépendance. Pour Descat, ce changement de tendance s'explique par la loi de réglementation, qui ne freine pas le développement du port de transit, car les prix restent élevés[714].

Pour Reger et Descat, la hausse des prix est une conséquence de la loi. Pour Bresson, c'est l'inverse : les prix se stabilisent plus tard vers 200[715]. La loi deviendrait obsolète par la stabilisation des prix du bois[716]. Rien n'est moins sûr pourtant, car le règlement peut ne pas être connecté à une conjoncture précise. Il faut lier cette hausse des prix avec l'augmentation de la population au III^e^ s., qui tend le marché local de ces produits[717]. La stabilisation des prix vient avec le changement de statut du port délien, devenant un centre de transit bien approvisionné.

**Bilan**

La compréhension de certaines clauses de la loi demeure incertaine. Les Déliens ont accordé une grande importance à ce règlement, ce que prouve la sévérité des peines. Tous les cas de figure ont été prévus. La loi répond aux abus des marchands, tout en les défendant. Il existe des marchés à différentes échelles : les acteurs du commerce local ne sont généralement pas directement impactés par ceux du commerce international et inversement. Pour R. Descat, cette loi pose la question d'une fusion des marchés locaux et de transit concernant le bois de chauffage et le charbon. La taille de ces marchés importait peu en termes de profit, les acteurs du commerce, qu'ils soient impliqués dans des échanges locaux ou de transit, doivent nécessairement interagir ensemble. Il serait alors possible de distinguer des marchés différents par l'ampleur de

709 Descat (2001), p. 128.
710 Chankowski (2012), p. 41-42.
711 Chankowski (2012), p. 45.
712 Bresson (2006), p. 329 et Bresson (2008), p. 122.
713 Descat (2001), p. 130.
714 Chankowski (2012), p. 46, estime que l'achat et la revente sur place selon un système de spéculation enrichit de nombreux étrangers à Délos, lors de la seconde domination athénienne.
715 « Les facteurs de hausse échappaient aux Déliens », la loi ne put avoir immédiatement d'effet très visible. Cf. Bresson (2006), p. 331.
716 Bresson (2006), p. 331.
717 Chankowski (2019), p. 276-278.

leurs réseaux d'échanges (locaux, régionaux et internationaux) et des marchés uniques, peu importe leurs réseaux d'échanges. Finalement, ce témoignage épigraphique apporte à l'idée d'un port de transit délien dès la seconde moitié du III^e^ s.[718]

**Conclusions finales**

Les textes anciens présentent Délos comme un port de négoce international, ce qui a attiré l'intérêt des historiens à tendance moderniste[719]. Délos leur a servi à prouver leurs théories, quitte à négliger certains thèmes, comme la *chôra* délienne, étudiée surtout à partir de la fin du XX^e^ s.[720] C'est alors que des études plus nuancées sur la portée du négoce délien paraissent, principalement sous la plume de Reger, mais aussi dans l'*EAD XXXIX* (2001), sur le port délien. La décennie 1990 voient les historiens fonder leurs travaux sur ceux de Finley[721]. Aujourd'hui, il y a un rééquilibrage redonnant sa valeur au port délien, tout en tenant compte des avertissements contre des exagérations des théories modernistes.

V Chankowski a identifié deux modèles historiographiques d'analyse de l'économie délienne[722]. À partir de la fin du XIX^e^ s., avec la publication des comptes, les historiens, dont G. Glotz et F. Heichelheim, ont cherché à montrer à partir des listes de prix l'existence d'un marché méditerranéen global. J.A.O. Larsen et M. Rostovsteff ont hérité de ce modèle. Reprenant l'analyse des prix dans les comptes déliens, Reger, influencé par Finley, construit un modèle de marché régional cycladique. Après le départ des Lagides des Cyclades au milieu du III^e^ s., les conditions de l'indépendance seraient remplies pour le développement d'une économie régionale. Les étrangers d'un horizon lointain seraient tous des pèlerins, dévots d'Apollon. Reger tend ainsi à faire de 167 une rupture franche. Il semble que l'approvisionnement délien sous l'Indépendance soit multi-scalaire, poix et céréales venant à la fois des Cyclades et d'un horizon éloigné. Cet équilibre des réseaux est au cœur de la réflexion de cette thèse.

On a donc deux visions opposées du marché hellénistique : 1°) l'existence de marchés cloisonnés ou 2°) l'existence d'un marché unifié méditerranéen. Ces modèles reposent sur l'évolution de l'offre, alors qu'il faut plutôt analyser la demande locale[723]. Le marché de Délos au début de l'Indépendance est réglé sur le sanctuaire, acteur économique principal de l'île par ses

[718] Chankowski (2019).
[719] Il reste que les archéologues français n'ont pas livré de luttes aussi intenses qu'en Allemagne concernant les controverses entre modernistes et primitivistes. Cf. Will (1954), p. 8 et suivantes.
[720] Kent (1948) est une exception concernant l'intérêt de la *chôra* délienne. L'intérêt de Finley (1975), p. 152-153, 175 et 207-208, est principalement lié aux fermes du dieu et à la décision politique romaine de punir Rhodes en déclarant Délos port franc. Du reste, il laisse largement de côté les données déliennes.
[721] Andreau (2021), p. 117, écrit que globalement les années 1990 voient un « retour à Rostovtseff ».
[722] Chankowski (2019), p. 237-239.
[723] Chankowski (2019), p. 240.

chantiers. Les hiéropes épuisaient les capacités de production de leurs fournisseurs[724]. La demande du sanctuaire influençait toute l'économie délienne[725]. La fixation des prix pourrait dépendre des pratiques de stockage, qui permettent de stabiliser les prix[726]. La taille maximale des différents marchés déliens est une question demeurée en suspens. Pour Glotz, elle est méditerranéenne, pour Rostovtseff, elle s'enfonce en Orient vers l'Arabie et l'Inde, pour Reger, elle est cycladique, pour Chankowski, elle est égéenne, etc. Précisons que ces historiens évoquent des périodes différentes (Indépendance et seconde domination athénienne), d'où la nécessité d'explorer les réseaux déliens. L. Migeotte écrit que l'économie antique se superpose en trois niveaux : « un émiettement de productions et d'échanges locaux, variés et en partie autarciques, une multitude de marchés régionaux […] et plusieurs réseaux d'échanges à grande échelle pour un certain nombre de denrées », dont seuls les deux derniers impliquent des logiques de marché[727]. Pour tous, les ruptures franches du négoce délien sont tributaires de l'histoire politico-administrative. Les historiens abordent Délos par dossiers épigraphiques correspondant à des périodes politiques et administratives spécifiques à l'île. L'histoire économique et sociale de Délos s'encastre donc dans son histoire politique : il faut l'en faire sortir. Le cloisonnement de l'histoire délienne en périodes est encore renforcé par les synthèses sur l'histoire politique de l'île[728]. G. Reger et C. Constantakopoulou travaillent uniquement sur l'Indépendance et M. Rostovtseff s'est uniquement intéressé à la seconde domination athénienne, tout comme N. Rauh. Cette segmentation est une constante de l'historiographie délienne et s'explique en partie par la masse des sources disponibles, dont la nature suit l'histoire politique. La cité délienne publie par exemple des décrets honorifiques, quasiment absents après 167. Cela rend évidemment plus difficile la perception des continuités. Elles sont pourtant au cœur des enjeux de cette thèse. Pour les aborder, il faut procéder à une analyse exhaustive des sources avant et après 167 : l'histoire des réseaux déliens et de son *emporion* ne suit pas toujours les ruptures politiques.

Dans ce chapitre, on a vu que les historiens font parfois entrer de force les sources déliennes dans des modèles préconçus. Je propose ici de changer de méthode d'analyse des sources dans le but de dépasser les clivages encore latents entre modernismes (ou néo-modernisme) et primitivisme (ou post-primitivisme) à propos de l'échelle des réseaux déliens et de la question du *regionalism*. Pour cela, il va falloir comparer les sources épigraphiques de différentes natures et déconstruire l'historiographie de la rupture de 167.

[724] Chankowski (2019), p. 243-244.
[725] Chankowski (2019), p. 240-241.
[726] Chankowski (2019), p. 243.
[727] Migeotte (2008b), p. 81.
[728] Chankowski (2008), Vial (1984) et *DCA*.

## Chapitre 2 Historiographie et méthodologie des réseaux en contexte délien

Au XVIII[e] s., la Pregolia, fleuve de Prusse orientale, traversait la ville de Königsberg, formant en son cœur une île appelée *der Kneiphof*. Le fleuve étant divisé en deux bras eux même franchis par sept ponts, les habitants se demandaient si quelqu'un serait capable de concevoir un chemin permettant d'emprunter chaque pont une fois et une seule. Par un raisonnement anticipant les futures études de réseaux, le mathématicien Euler trancha l'énigme par la négative en 1735, mais sans employer de graphe*[729]. Il nomma ce qu'il venait de faire une « géométrie de position ». L'énigme de Königsberg rappelle que les travaux réticulaires sont nés de questions spatiales, non sociales. On touche à un enjeu qui concerne les historiens lesquels, manipulant des réseaux sociaux ou spatiaux, s'aventurent dans le champ des sociologues et géographes. Ce chapitre présente les méthodes réticulaires et se demande comment les adapter à nos sources. Le raisonnement situe d'abord les méthodes réticulaires dans les sciences humaines et l'historiographie, ce qui permet de redéfinir la notion de réseau en sciences de l'Antiquité. Ces prémices permettront de présenter les méthodes existantes, qu'il sera possible d'adapter aux sources déliennes. L'enjeu est de présenter les avantages de l'outil réseau en histoire. Les outils sont des grilles de lectures et des méthodes alors que les modèles sont des représentations de la réalité englobant le plus grand nombre de cas singuliers[730]. Un **glossaire** associé en fin de manuscrit permet de se familiariser avec le vocabulaire utilisé tout au long de la thèse*.

### I- Historiographie

Le mot *réseau* (du latin *retis*, entrelacs) apparaît au XVII[e] s. et sa signification a maintes fois évolué[731]. Aujourd'hui, le réseau est virtuel : c'est internet. Tout cela traduit la prégnance de l'outil réticulaire dans la façon dont le monde contemporain et libéral se pense, au détriment de la

* Les astérisques indiquent que le mot précédent se trouve dans le glossaire. La notion de « graphe » apparaissant très souvent n'est plus indiquée par la suite.

729 Euler (1735).

730 Les modèles pourraient être considérés comme des outils, car ce sont des représentations soumises à l'épreuve des faits, ou pour l'historien, des sources. Dans ce chapitre, on distingue modèles et outils pour des raisons liées à l'application des méthodes et à l'enregistrement exhaustif des sources. Certains historiens anglo-saxons créent un modèle puis le valident en insérant les sources dans le cadre construit. Je propose l'inverse, soit de soumettre l'ensemble des sources à d'autres outils, puis d'en tirer un modèle. Celui-ci pourra alors être évalué par application à d'autres types de sources, notamment extra-déliennes. L'important est de prendre en compte toutes les sources épigraphiques déliennes, non de sélectionner celles qui valideraient un modèle préétabli.

731 Au XVII[e] s., c'est un piège de chasse. Rappelons le grec ancien *diktyon*, pouvant se traduire par filet de chasseur. Au siècle suivant, *réseau* est employé pour décrire les systèmes sanguins et nerveux. Au XIX[e] s., il est appliqué aux infrastructures de communication routières et ferroviaires. À la fin du XX[e] s., un dictionnaire renvoie à deux notions : l'entrelacement et les lignes formant un maillage, revenant ainsi au latin. Cf. Robert (1983), p. 838 et Mercklé (2011), chapitre 1.

notion de frontière[732]. Reporter le concept sur le passé contient un risque d'anachronisme. C'est pour cela qu'il est essentiel de revenir sur l'historiographie du réseau.

**A- Des modèles théoriques d'acculturation à la boîte à outils réticulaire**

Archéologues et historiens de l'Antiquité n'ont pas attendu les réseaux pour développer des concepts d'analyse des interactions[733]. Certains, comme *acculturation*, *hellénisation* ou *romanisation*, portent implicitement une idée de hiérarchie des cultures[734]. Des synonymes en apparence plus neutres (métissage, créolisation, etc.) renvoient à des phénomènes de la période moderne. P. Le Roux écrit à ce sujet que « les mots s'affaiblissent peu à peu en se connotant et s'usent, ce qui revient à dire qu'ils se caricaturent ou se simplifient à l'excès en se généralisant »[735]. L'historiographie porte un regard anachronique sur ces questions et la modélisation « absorbe le passé dans le présent »[736].

Plus récemment, de nouveaux modèles sont apparus, comme « transculturation » ou « interculturation », insistant sur la réciprocité des interactions[737]. Les transferts culturels s'inscrivent dans une historiographie postcoloniale, celle du *middle ground*, en opposition au « phénomène de colonisation » archaïque[738]. Les transferts culturels tissent une approche qui déconstruit les formes identitaires. Ce concept fut initialement créé pour analyser les échanges franco-allemands, dans le cadre des États-nations, facilitant la définition des aires culturelles[739]. L'identité culturelle hellénique s'est façonnée par intégration aux réseaux méditerranéens[740]. Les transferts culturels ne permettent pas d'étudier les connexions internes d'un espace culturel et il n'est pas toujours évident de poser des limites à un espace. Un autre problème tient à la nécessité d'étudier une relation entre deux nations, comme la France et l'Allemagne, ce qui ne permet pas une vision structurelle des réseaux[741]. Les transferts culturels servent d'abord à l'analyse des réinterprétations d'objets changeant de milieu[742]. L'intérêt de la Méditerranée antique est précisément la multiplicité des entités connectées et la fréquence des échanges, permettant de multiplier les réinterprétations. Les espaces de *middle ground* génèrent des cultures originales au sein des réseaux méditerranéens. Le groupe statuaire d'Aphrodite, Éros et Pan, dédié par

732 Warf (2009), p. 60 et 66-68.
733 Malkin (2011), p. 46-47 ; Dan, Queyrel, Espagne, Ma et Le Roux (2014), p. 285 et Bats (2017), p. 57.
734 Le Roux (2004) et Dan, Queyrel, Espagne, Ma et Le Roux (2014), p. 241 et 285-286. Cf. Bats (2017).
735 Dan, Queyrel, Espagne, Ma et Le Roux (2014), p. 285.
736 Dan, Queyrel, Espagne, Ma et Le Roux (2014), p. 287.
737 Dan, Queyrel, Espagne, Ma et Le Roux (2014), p. 241.
738 Dan, Queyrel, Espagne, Ma et Le Roux (2014), p. 242. Le *middle ground* est à la fois l'apparition d'une culture originale, commune à deux entités culturelles en contact, et un espace de médiation entre elles. Voir White (1991).
739 Espagne (1999) et Bats (2017), p. 62.
740 Malkin (2011).
741 Des représentants de cette méthode écrivent explicitement que les transferts accordent une importance aux jeux des individus, le concept se rapprochant de la micro-histoire. Cf. Joyeux-Prunel (2003), p. 158.
742 On retrouve ici la méthode de l'*actor-network theory* (cf. *infra*).

Dionysios de Bérytos dans le local des Poséidoniastes est une illustration du *middle ground* ; le monument abonde en référence culturelle grecque et phénicienne, source de son originalité[743].

Définir des frontières entre blocs culturels va à l'encontre de nos connaissances sur la Méditerranée antique. Pour I. Malkin, le *small world* méditerranéen n'a pas de périphérie, de ce fait les transferts culturels construisent l'identité grecque par un jeu de va-et-vient[744]. Ces concepts modélisant les contacts de culture émanent de spécialistes de la période archaïque. Après Alexandre, la situation n'est plus la même. Tyr, au I^er^ s., semble autant phénicienne que macédonienne ou grecque[745]. Que signifie alors un lien entre Tyr et Pétra ? Que diffusent, reçoivent et mixent ces deux cités ? J. Ma préfère le concept de *peer polity interaction* pour les réseaux hellénistiques, s'affranchissant de la logique centre-périphérie[746]. Chaque cité est le centre de son réseau.

Comme M. Bats l'écrit, « les différents termes utilisés depuis le début du XX^e^ s. sont les enfants des modes et des idéologies »[747]. Pour aborder les contacts de culture, les outils réticulaires seraient-ils moins biaisés idéologiquement ? Les modèles de contacts de culture s'efforcent de s'écarter de l'helléno-centrisme pour étudier les relations méditerranéennes, alors que la plupart des sources portent un regard égocentré, qu'il soit grec en général, d'une cité particulière, voire d'une communauté en situation de *middle ground*. La question se pose d'abord pour les périodes archaïque et hellénistique, qui voient l'augmentation des interactions entre Grecs et *xénoi*. Les réseaux devraient permettre de s'affranchir de l'helléno-centrisme : les acteurs humains ou matériels, représentés comme des nœuds* dans un graphe, ne sont plus hiérarchisés[748]. I. Malkin a montré que la carte mentale des Grecs est plus proche d'un graphe que d'une carte contemporaine[749]. D'autres suggèrent aussi que les diasporas grecques doivent être pensées comme des réseaux[750]. C'est ici qu'on s'écarte des conclusions de P. Le Roux, pour qui les notions de « connectivité » ou « interconnexion » sont des modèles théoriques au même titre que les transferts culturels et tout le panel de concepts synonymes de l'acculturation[751]. Mon propos tend à montrer que les réseaux sont une boite à outils. P. Le Roux suggère de donner un

743 Annexe 3 du chapitre 6. Cf. Bonnet (2015), p. 497.
744 Malkin (2011).
745 L'épigraphie de Tyr hellénistique est surtout en grec, la langue ancestrale étant conservée plus longtemps dans le domaine religieux. Cf. Briquel-Chatonnet (2011), p. 31.
746 Ma (2003).
747 Bats (2017), p. 68.
* La notion de « nœud » apparaissant très souvent n'est plus indiquée par la suite.
748 La documentation reste cependant majoritairement grecque et il existe aussi des réseaux égo-centrés.
749 Malkin (2011), p. 19 et 50-53.
750 Dana (2012), p. 62.
751 Dan, Queyrel, Espagne, Ma et Le Roux (2014), p. 287. Il reste que le recours à des modèles mathématiques n'est pas gage de neutralité. Cf. Brière, Lieutenant-Gosselin et Piron (2019).

rôle prépondérant à l'historiographie pour ne pas tomber dans les pièges de conceptualisation[752]. Nous le suivons en partie sur ce point en mêlant historiographie et méthode dans le développement qui suit, la première alimentant la seconde. Par ailleurs, les réseaux fonctionnent mieux avec des sources épigraphiques déliennes que les modèles de contacts de culture, plus adaptés aux sources archéologiques, matérielles.

**B- Historiographie introductive à l'analyse des réseaux**

Avant l'invention de l'objet réseau, des idées clés sont déjà en place ; P. Mercklé rapporte cette citation du *Léviathan* (1651) d'Hobbes : « avoir des amis, c'est avoir du pouvoir ». La sociométrie, précurseur de l'analyse de réseau, est créée en 1934[753]. C'est l'apparition des sociogrammes, que l'on appelle aujourd'hui *graphes*. Elle est ensuite absorbée par deux courants : l'école anthropologique anti-structuraliste de Manchester (J. Barnes, E. Bott, etc.) et l'école structuraliste sociologique d'Harvard (H. White, M.S. Granovetter, etc.), aux méthodes qualitatives et formalistes[754]. La première définition du réseau apparaît chez l'anthropologue Barnes en 1954 :

> *Chaque individu a un certain nombre d'amis, et ces amis ont leurs propres amis ; certains de ces amis se connaissent les uns les autres, et d'autres non. Il me semble approprié de parler de réseau pour désigner cette sphère sociale. L'image que j'ai en tête est celle d'un ensemble de points qui sont reliés par des lignes. Les points de cette image sont des individus, ou parfois des groupes, et les lignes indiquent quelles sont les personnes qui interagissent les unes avec les autres*[755].

L'école de Manchester se concentre sur les réseaux égocentrés, mettant en lumière l'*agency*, alors que l'école de Harvard analyse des réseaux complets, modélisant des structures sociales. Ces derniers rejettent l'atomisme des économistes néo-classiques, pour se concentrer sur les relations sociales, capables d'actions économiques[756]. C'est ici un choix de méthode essentiel entre analyse structurale et égocentrée[757].

Dès les années 1960, deux importants ouvrages de géographie s'approprient le concept de réseaux[758]. Les sommets* ne sont plus des hommes mais des objets géographiques[759]. Les liens sont conditionnés par des réalités topographiques et de nouveaux indicateurs d'analyse

752 Dan, Queyrel, Espagne, Ma et Le Roux (2014), p. 294.
753 La théorie des graphes* naît en 1759, avec le problème des « ponts de Königsberg » d'Euler (cf. *supra*). Le terme de « graphe » apparaît seulement en 1822, sous la plume de J.J. Sylvester. Certains font remonter la sociologie des réseaux à G. Simmel (1858-1918), qui propose une sociologie de l'espace. Moreno (1934), créé lui la sociométrie. Le mathématicien D. König propose le premier ouvrage de théorie des graphes* en 1936. Cf. Mercklé (2011), p. 7-20 et Degenne et Forsé (2004), p. 75-90.
754 Beauguitte (2016).
755 Barnes (1954), p. 43.
756 Granovetter (1985).
757 Mercklé (2011), p. 30-35. Cf. Chandezon (2019), p. 241-242.
758 Kansky (1963) et Chorley et Haggett (1969).
759 Beauguitte (2016).

apparaissent. C'est aussi lors des années 1960 que la notion de réseau devient un véritable paradigme, avec les travaux de H. White et de ses étudiants. La fondation de l'*International Network for Social Network Analysis* (INSNA), en 1977, donne visibilité et légitimité aux analyses de réseaux[760]. Les sociologues français s'emparent définitivement des outils réticulaires entre la fin des années 1970 et le début des années 1990, avant de s'organiser en groupe (RT 26 « Réseaux Sociaux » au sein de l'Association Française de Sociologie)[761]. Dans les années 1990, un nouveau tournant intervient avec la diffusion de la méthode chez les physiciens, qui analysent des réseaux de plusieurs centaines de milliers de sommets* et liens. Logiciels et capacités de calcul des ordinateurs sont alors mis au service de l'histoire du réseau. Longtemps marqué par une absence de dialogue entre les disciplines, le concept avait une nomenclature éclatée, avec des termes différents désignant les mêmes choses. Le dialogue désormais noué rend les méthodes plus lisibles. En contexte essentiellement interdisciplinaire, le concept nécessite de s'ouvrir à des disciplines parfois éloignées de ses propres spécialités.

### C- Historiographie de l'analyse des réseaux en histoire ancienne

K. Kristiansen estime que les concepts d'interaction et de réseaux fondent une *Third Science Revolution* en archéologie, après une première révolution méthodologique dans les années 1850-1860 où la discipline accède au statut de science et une deuxième avec la datation au C14, vers 1945-1955 [762]. La troisième révolution en cours, numérique, suppose l'application d'algorithmes aux données quantitatives.

#### 1- Étudier les réseaux avant l'invention d'outils d'analyse : la Méditerranée et le *spatial turn*

L'histoire ancienne a accusé un temps de retard par rapport aux autres périodes en matière d'analyse de réseaux. Les modernistes furent les premiers à s'y intéresser, par exemple pour le commerce triangulaire[763]. À partir des années 1990, la notion de réseau se développe dans l'historiographie ancienne, pour devenir un *Zeitgeist* (sensibilité de l'époque), sans pour autant disposer d'outils lui étant propres[764].

Observer la Méditerranée comme interface d'échange à travers un jeu d'échelle temporelle aussi bien que géographique est légitime depuis F. Braudel[765]. La Méditerranée conditionne les

[760] Ferrand et de Federico (2013).
[761] Les philosophes s'emparent du concept à cette même période. Cf. Deleuze et Guattari (1980) et Ferrand et de Federico (2013).
[762] Kristiansen (2014). Cf. Mills (2018), p. 242-243.
[763] Les modernistes ont aussi promu le *Middle Ground* de White (1991), dont on sait l'impact sur l'histoire ancienne. Un article fondateur en analyse de réseaux porte sur les Médicis : Padgett et Ansell (1993).
[764] Malkin (2011), p. 15.
[765] La Méditerranée devient alors actrice de l'Histoire. Braudel (1949) et Müller (2019), p. 33-34.

réseaux, en offrant les points d'ancrage et les vents. L'autre innovation braudélienne est la plasticité du temps : le temps long, imperceptible, est géographique. C. Constantakopoulou restitue bien ce concept en identifiant l'insularité comme moteur des réseaux égéens[766]. Avec le *regionalism*, apparu dès les années 1990, l'*agency* passe au centre des modèles d'explication des réseaux méditerranéens[767]. La Méditerranée-actrice revient avec P. Horden et N. Purcell en 2000, puis C. Broodbank en 2013. Malgré l'absence de continuité territoriale, le pourtour méditerranéen est interconnecté avec des régions reproduisant localement des caractéristiques globales[768]. La Méditerranée est le lien entre tous les peuples qui la bordent et le cabotage permet de se rendre partout[769]. Cette approche globalisante et déterministe définit une Méditerranée anhistorique : ils rejoignent le *spatial turn*, où on explique le social par l'espace autant que par le temps[770].

Le *spatial turn,* qui touchait toutes les sciences sociales, est une clef de lecture essentielle pour comprendre l'analyse par les réseaux. Les rapports sociaux sont mobilisés pour étudier l'espace et inversement, en conciliant histoire et géographie[771]. Les théories sociales sont dès lors fondées sur trois piliers : le temps, les structures sociales et l'espace[772].

En fait, la spatialisation des problématiques en sciences humaines a été pratiquée tout au long du XX^e^ s.[773] En histoire ancienne, elle se nourrit du terreau de la géographie historique de Louis Robert ainsi que des travaux sur le territoire, la *chôra*, notamment par la méthode du *survey*[774]. Elle passe par ce nouvel outil qu'est le *SIG*. Le *mobility turn* de la fin du XX^e^ s. prend à contre-pied Finley qui pensait la Grèce ancienne comme une société immobile, particulièrement en matière économique[775]. Les réseaux permettent de lier en un même modèle *connectivité** et *mobilité*, c'est-à-dire la potentialité de l'échange et sa réalisation[776]. Le réseau repose sur des relations pérennes quand la mobilité est l'aptitude au déplacement[777]. La mobilité ou le voyage

766 Constantakopoulou (2007) et Constantakopoulou (2017).
767 Reger (1994) ; Collar, Coward, Brughmans et Mills (2015), p. 10-11 ; Caraher et Pettegrew (2016) et Concannon et Mazurek (2016).
768 Malkin (2011), p. 44-45.
769 Les routes maritimes sont invisibles. En typologie des réseaux, cette Méditerranée serait un *anneau* ou *cycle hamiltonien*. Les sommets* sont connectés les uns à la suite des autres, formant une boucle. En ajoutant des liaisons maritimes longues distances aléatoires, on obtient un réseau *small world* (cf. *infra*). Leidwanger et Knapett (2018), p. 6.
770 Warf et Arias (2009), p. 2-3.
771 Soja (1989) ; Warf et Arias (2009), p. 1 et Müller (2019), p. 27.
772 Pour son inventeur, E. Soja, le *spatial turn* prend racine dans les travaux de M. Foucault, en particulier sur *les hétérotopies*. Cf. Foucault (1984) et Warf et Arias (2009), p. 4.
773 Bats (2017), p. 65-67 et Volvey, Stock et Calbérac (2021).
774 Müller (2019), p. 26-33.
775 Leidwanger et Knapett (2018), p. 1-2. Les travaux de Moatti sur la mobilité s'insèrent dans cette logique — Moatti (2004). Cf. Müller (2019), p. 31.
776 Woolf (2016) et Leidwanger et Knapett (2018), p. 9. Selon Caraher et Pettegrew (2016), le potentiel de connectivité ne se réalise pas toujours. Cela change la perspective braudélienne d'un déterminisme environnemental expliquant la connectivité* méditerranéenne.
777 Dana et Savalli-Lestrade (2019), p. 10.

déstructurent les réseaux entretenus par le voyageur dans sa cité[778]. Pour certaines activités, comme le négoce, le voyage est aussi « un facteur de développement de réseaux »[779]. Les élites ont aussi les moyens de conserver leurs réseaux, voire de les développer, lors de mobilités[780]. La durée d'efficacité d'un lien doit alors être prise en compte dans l'analyse des réseaux[781].

Aujourd'hui, le territoire doit être réintroduit dans les études de réseaux, car c'est l'articulation des deux concepts qui permet de modéliser la complexité des échanges dans le cadre d'une Méditerranée étudiée selon la grille de la connectivité*[782].

**2- Irad Malkin et l'aube d'une histoire réticulaire de la Grèce antique**

La rencontre de l'histoire ancienne et de l'analyse de réseaux se fait par I. Malkin[783]. Pour lui, la civilisation grecque naît de la dilatation des populations grecques autour de la Méditerranée, sous forme d'un réseau décentralisé. En fait, si on considère la Méditerranée comme le centre, les réseaux grecs relient les périphéries entre elles[784]. Chez Malkin, les nœuds sont des cités connectées par la mer et, à ce stade, les réseaux d'individus, d'associations ou de royaumes ne sont pas pris en compte.

Un aspect du travail de Malkin, absent chez Horden et Purcell, est la chronologie. Pour lui, la Méditerranée connectée apparaît à la période archaïque[785]. Malkin oppose aussi un réseau grec méditerranéen archaïque décentralisé et sans hiérarchie à un réseau maritime romain centralisé[786]. Il n'aborde pas la période hellénistique, lors de laquelle les réseaux sont plus organisés et hiérarchisés, mais pas encore centralisés.

Malkin décrit les réseaux grecs avec des liens aléatoires*, reprenant les travaux de Watts[787]. Dans les graphes suivants, le réseau désordonné possède deux liens aléatoires*. Leur propriété est de réduire considérablement la distance entre deux points. La distance entre A et B passe ici de 5 à 2[788].

778 Le traité d'interprétation des rêves d'Artémidore de Daldis le montre bien. Cf. Chandezon (2019), p. 265.
779 Chandezon (2019), p. 268.
780 Chandezon (2019), p. 269.
781 Karila-Cohen (2019), p. 301.
782 Müller (2010) ; Müller (2019), p. 39-40 et Knapett (2014), p. 7.
783 Malkin, Constantakopoulou et Panagopoulou (2009) et Malkin (2011). Le premier article appliquant une analyse des réseaux sociaux aux données antiques est Alexander et Danowski (1990), mais il n'a pas eu le retentissement des travaux de Malkin.
784 Dana (2012).
785 Avec Broodbank (2013), la mise en réseau de cette mer remonte à la Préhistoire. Cf. Maudet (2016).
786 Malkin (2011), p. 5-7 et 217-218. Les réseaux grecs étaient multidirectionnels, non-hiérarchiques, sans frontières, proliférants, accessibles, expansifs et interactifs. Cf. Barney (2004), p. 26.
787 Watts (1999).
788 Malkin (2011), p. 28.

**Figure 1 Les liens aléatoires dans les réseaux**

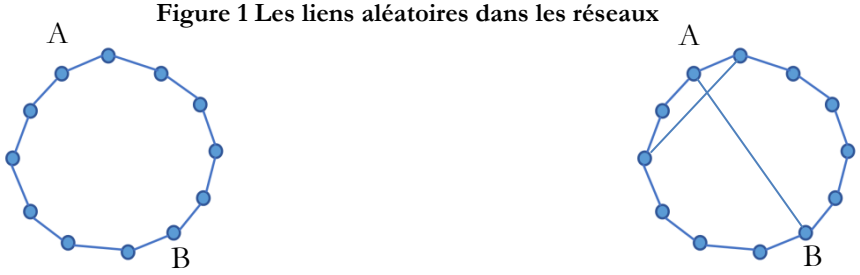


**Réseau ordonné** **Réseau désordonné**

Prenons un exemple : Massalia, colonie de Phocée, est bien connectée avec les *emporia* du nord-ouest méditerranéen. Elle conserve un lien avec sa métropole, qui lui permet de se rapprocher significativement des autres cités égéennes[789]. Ce lien aléatoire* est également un lien faible*, reliant deux cliques*, l'Égée et l'Extrême-Occident grec. Malkin insiste sur ce lien qui peut être plus important que les sources archéologiques ne le laissent voir[790]. C'est ainsi que nombre de proxènes déliens sont des liens faibles* et aléatoires*, qui reflètent des intérêts économiques et politiques éloignés de ce que propose le modèle régionaliste. Se connecter à Délos est l'assurance d'être proche de l'ensemble du monde hellénique.

Les réseaux méditerranéens sont du type petit-monde (*small world networks*). Ils ont plusieurs caractéristiques. La distance géodésique* entre toutes paires de sommets* est petite. Les voisins directs des sommets sont souvent interconnectés[791]. Des cliques* sont connectées par des liens faibles* qui sont longs[792].

### 3- Carl Knapett, T. Evans, T. Brughmans et le tournant mathématique

C. Knapett, spécialiste du monde mycénien, a développé des outils de *SNA** (*Social Network Analysis*) pour l'analyse des données archéologiques[793]. La *SNA** ne fonctionne qu'avec une quantité importante de données, ce qui fragilise son application aux sources littéraires et épigraphiques[794]. Par ailleurs, certains modèles théoriques (le *most likely networks* et le *most beneficial networks* du programme *ariadne*) tendent à créer des réseaux reflétant ce qui est cherché. Dans les travaux de Knapett, Evans et Brughmans, la modélisation mathématique fonde l'analyse de réseaux et tente de pallier le manque de données. Certains archéologues s'affranchissant des sources, souvent peu nombreuses pour les périodes hautes, tendent à s'appuyer fortement sur les

789 Malkin (2011), p. 34.
790 Robert (1968) avait déjà montré ce phénomène avec son article sur l'onomastique massaliète.
791 Rivers (2018), p. 44-45.
792 Collar (2014), p. 99.
793 Knapett (2011). Cf. Maudet (2016).
794 Rollinger (2020), p. 9, fait le bilan des études d'analyse de réseaux fondées sur des grands corpus de la littérature antique.

modèles. Une combinaison données/modèles peut seule offrir des résultats[795]. L'historien doit donc évaluer la pertinence de l'utilisation des outils réticulaires en fonction de ses sources[796].

Les ouvrages de Malkin et Knapett, tous deux publiés en 2011, couvrent les champs respectifs de l'histoire et de l'archéologie et s'opposent, illustrant une tension entre des visions métaphorique et mathématique du concept de réseau[797]. À partir de la seconde moitié des années 2010, la métaphore des réseaux est dépassée[798]. Les premières études de réseaux chez les antiquisants privilégiaient des travaux qualitatifs plutôt que quantitatifs, expliquant l'absence de modélisation mathématique[799]. Au niveau historiographique, le tournant mathématique s'opère depuis moins d'une dizaine d'années grâce à des logiciels permettant d'effectuer les calculs complexes[800]. On passe de la description et de l'intuition à la démonstration. La sur-modélisation mathématique conduit pourtant parfois à des contresens[801]. Un autre problème est la lisibilité des études pour un public d'antiquisants pas toujours capable de suivre des formules mathématiques complexes : l'analyse de réseaux court ainsi le risque de devenir une activité de niche et de se couper du reste de la communauté des historiens[802]. Les travaux les plus récents d'analyse de réseaux insistent sur la flexibilité des modèles et outils : les pratiques métaphoriques et mathématiques sont également valides et c'est la nature des sources qui doit dicter leur emploi[803]. Le tournant mathématique n'induit pas une hiérarchie entre les deux approches complémentaires[804]. Les archéologues anglo-saxons sont le moteur de ce tournant mathématique des études réticulaires[805].

Plusieurs groupes de chercheurs (historiens, archéologues et spécialistes de l'Antiquité) se sont rassemblés autour des méthodes et théories des réseaux depuis les années 2010[806]. Ces

---

795 Mills (2018), p. 244.
796 Rollinger (2020), p. 8.
797 Knapett (2016), p. 21-22.
798 Les travaux de Constantakopoulou (2007) ; Malkin (2011) et Taylor et Vlassopoulos (2015b) se contentent de la métaphore, qu'ils n'assument pas toujours : Malkin (2011), p. 16. Cf. Rollinger, Düring, Gramsch-Stehfest et Stark (2017), p. III et Leidwanger et Knapett (2018), p. 9 et Rollinger (2020), p. 2-4.
799 Malkin, Constantakopoulou et Panagopoulou (2009), p. 7.
800 Evans (2016) ; Evans (2018) ; Rivers (2018) ; Lawall et Graham (2018) et Brughmans (2018). Cf. Leidwanger et Knapett (2018b). En histoire ancienne, la première étude à s'affranchir de l'aspect métaphorique se fonde sur la correspondance de Cicéron : Alexander et Danowski (1990). Il faut attendre une vingtaine d'années pour qu'un véritable courant historiographique se forme : Rollinger (2020), p. 9-12.
801 En appliquant l'outil de *proximal point analysis** (cf. *infra*), les connexions dépendent seulement de la proximité* entre les nœuds. De nombreux paramètres sont écartés, comme l'équilibre géopolitique ou les conditions climatiques. *Contra* Broodbank (2000). Cf. Malkin, Constantakopoulou et Panagopoulou (2009), p. 6 ; Evans (2018), p. 24 et 26-28 et Tartaron (2018), p. 71-72.
802 Knapett (2016), p. 30.
803 Leidwanger et Knapett (2018b), Chandezon (2019), p. 243 et Ruffini (2020), p. 326.
804 Taylor et Vlassopoulos (2015), p. 10 et Müller (2019), p. 35-36.
805 Brughmans et Peeples (2017) et Loy (2023).
806 Par exemple : « Connected Past », « groupe fmr (flux, matrices, réseaux) » — rassemblant principalement des géographes — ou « Res-Hist (Réseaux et Histoire) ». Ferrand et de Federico (2013).

groupes contribuent à unifier le vocabulaire et à définir le réseau[807]. Une revue spécialisée, *Journal of Historical Network Research*, existe depuis 2017 et des historiens français plaident « pour que ces travaux prennent place dans l'historiographie de chaque thème ou période, afin que, en somme, la quantification se banalise »[808]. Ces dernières années, les antiquisants ont préféré rassembler leurs travaux dans des recueils d'articles, plutôt que des revues[809]. Cela témoigne d'une certaine marginalité de la méthode, encore en phase de définition[810].

**4- Introduction de la méthode à Délos**

Dès 1982, J.L. Davis publie un article qui impute la prospérité délienne à sa centralité en Égée, après la restructuration des réseaux égéens entre 1900 et 700[811]. La notion de réseau n'est pas encore claire. Si l'ouvrage de C. Constantakopoulou, en 2017, ne s'est pas saisi des outils d'analyse de réseaux, se contentant de l'approche métaphorique, d'autres les ont appliqués à Délos, mais jamais de manière systématique. W. Broekaert étudie les associations italiennes de l'île avec les mesures traditionnelles d'analyse réticulaire, notamment de centralité* et de densité*[812]. En histoire, les terrains biens connus qualitativement et disposant de données quantitatives sont propices aux analyses de réseaux. Les antiquisants doivent faire dialoguer ces deux types de raisonnements pour obtenir des résultats[813]. Délos est un terrain de choix, car les données épigraphiques sont nombreuses et bien étudiées.

**II- Définition des réseaux**

Le réseau place les relations au cœur des techniques d'analyse[814]. On peut en donner une définition en première approche : la multiplication de nœuds connectés ou non par des liens forme une nébuleuse pouvant se traduire dans un graphe[815].

La théorie des graphes* est l'étude des modèles graphiques de réseaux ; elle possède son vocabulaire et ses codes. Les graphes représentent un ensemble de sommets* interconnectés par des liens. Ce n'est pas directement une méthode d'analyse et une lecture graphique d'un réseau

---

807 Il n'y a pas une méthode qui prend le pas sur d'autres, mais plutôt la constitution d'une boîte à outils, dont certaines méthodes peuvent répondre à une problématique et certains types de sources. Ces méthodes sont systématiquement adaptées aux sources.

808 Karila-Cohen, Lemercier, Rosé et Zalc (2018), p. 774. Sur les 8 numéros de la revue *Journal of Historical Network Research*, il y a deux ouvrages thématiques, dont le premier porte sur l'Antiquité et le second sur la Chine. Pour les 6 numéros ordinaires, on compte 6 articles portant sur l'Antiquité et 26 articles sur d'autres époques historiques.

809 *E.g.* Broekaert, Köstner et Rollinger (2020).

810 Il semble que nous arrivons à la fin de cette phase, en témoigne Loy (2023).

811 Davis (1982).

812 Il montre que le réseau de familles italiennes (187 nœuds) a une densité* de 7,71 %, ce qui est élevé pour un large réseau. Broekaert (2015), p. 153.

813 Karila-Cohen (2018b), p. 813.

814 Collar, Coward, Brughmans et Mills (2015), p. 6.

815 Savalli-Lestrade (2016).

n'est pas toujours nécessaire[816]. La visualisation du graphe repose sur des règles, dont l'enjeu est la lisibilité : par exemple, minimiser les chevauchements de liens, car le premier objectif d'un graphe est de mieux comprendre des réseaux[817]. Il est donc parfois plus fructueux, lorsque le réseau est de grande taille, de ne représenter qu'une section d'un graphe, comme une clique* ou un *cluster*[818].

**A- Deux perspectives de réseaux pour les antiquisants**

Il n'existe pas de compréhension commune du concept parmi les historiens. Une notion importante et souvent oubliée est le flux*, qui est la nature et le débit de ce qui est échangé au travers des liens. En histoire et sociologie, les nœuds sont généralement des hommes et les liens représentent des relations sociales. Les économistes se concentrent sur des réseaux de marchandises ou de capitaux, quand les géographes s'intéressent aux réseaux de communication et de sociabilité… Les sphères économiques, culturelles et religieuses sont non seulement encastrées dans le social[819], mais aussi dans l'espace. Voilà pourquoi les réseaux permettent l'étude des liens religieux et marchands de Délos[820] .

Les spécialistes de l'Antiquité représentent deux types de données par des nœuds : des individus et des points géographiques (sites archéologiques ou cités). Depuis longtemps, le cadre de la cité est un modèle structurel d'étude en histoire grecque[821]. Trop rigide, la cité doit être modelée par de nouveaux concepts reconnaissant la diversité des groupes, les échelles et les formes d'interactions[822]. Les points géographiques des réseaux doivent être assez petits, bien délimités et stables pour qualifier des sommets*[823]. Quelle est la réalité d'un nœud comme Athènes, qu'on doit appréhender avec ses clérouquies et la route des céréales la reliant au Pont [824]? On ne peut résumer graphiquement la cité par un point en Attique. Les cités sont

816 Lemercier (2005), p. 91.
817 Lemercier (2005), p. 90, Collar, Coward, Brughmans et Mills (2015), p. 14, Brughmans, Collar et Coward (2016b), p. 16 et Arthur, Leo Imperiale et Muci (2018), p. 225-226.
818 Un *cluster k*-plex est un ensemble de nœuds adjacents à l'exception de *k* nœuds. C'est un type de sous-graphe plus flexible que la clique. On utilisera la métaphore de la clique pour désigner des sous-graphes alors que tous les sommets* ne seront pas interconnectés. Cette généralisation se repose sur l'existence théorique des *clusters k*-plex. Certains parlent alors de quasi-cliques ou pseudo-cliques, ce que nous évitons par soucis de clarté, le propos étant adressé aux antiquisants, non aux spécialistes des réseaux. Cf. Degenne et Forsé (1999), p. 83.
819 Granovetter (1985) et Eidinow (2015). La notion d'encastrement a cependant fait l'objet de discussions, notamment car le vocabulaire est un peu flou et peu précis. Cf. Grossetti (2015).
820 Eidinow (2015), p. 63.
821 Taylos et Vlassopoulos (2015), p. 1.
822 Les réseaux permettent cette agilité et l'analyse des processus d'interactions associant les domaines politiques, économiques et culturels, sans prendre la forme d'un modèle centre-périphérie. Cf. Taylos et Vlassopoulos (2015), p. 4 et 12.
823 Des nuances apparaissent dans Taylor et Vlassopoulos (2015b) et Vlassopoulos (2019), qui exposent des modèles faisant éclater le concept de *polis*. À Délos, les étrangers sont mentionnés avec leur ethnique, permettant de reconstituer des réseaux de cités, mais ces étrangers ne sont pas toujours des représentants de leurs cités. Certains réseaux ont plus de sens si les nœuds correspondent à d'autres réalités, comme des associations. Cependant, les sources ne permettent pas de telles études.
824 Vlassopoulos (2019), p. 53-55.

intrinsèquement des réseaux. Étudier des cités interconnectées, c'est donc analyser un méta-réseau*[825], particulièrement visible dans la documentation délienne postérieure à 167. Il faut alors travailler à différentes échelles, tout en intégrant les interactions entre individus. L'origine des individus telle qu'elle apparaît dans les formules onomastiques ne suffit pas à identifier des interactions entre cités. La *SNA** (*Social Network Analysis*) fut pensée pour étudier les structures sociales, non des réseaux géographiques. Il faut donc redéfinir les outils pour les adapter aux structures géographiques[826]. Un lien social n'a pas les mêmes contraintes qu'un lien géographique. La distance sociale entre deux individus peut être faible et la distance physique élevée. Les graphes ne tiennent pas compte de la longueur des liens représentés, donc l'outil sociologique n'est pas pensé pour une analyse géographique[827]. Les liens des réseaux déliens représentent des routes géographiques dont la distance et les conditions géoclimatiques comptent[828].

Les réseaux d'individus doivent être pris en compte car : 1º) la *SNA** est un ensemble de méthodes adaptées aux réseaux sociaux[829] et 2º) deux index prosopographiques des inscriptions déliennes facilitent le travail[830]. Les archéologues se posent la question de l'articulation entre les espaces physiques et sociaux[831]. Les réseaux sociaux antiques étant généralement reconstruits à partir de réseaux matériels, spatiaux et fragmentés, il ne faut pas séparer réseaux géographiques et réseaux sociaux[832].

### B- Définir le lien

#### 1- Le lien au cœur de l'analyse de réseaux

En grec ancien, il n'existe pas de mot traduisant *réseau*. *Diktyon*, désigne le filet de chasse et de pêche, mais les Grecs ne l'ont jamais employé dans un sens métaphorique. Quels regards portaient-ils sur leurs liens sociaux ? Ils avaient assurément conscience de la force du lien social, qu'ils pensaient au moyen de la notion de *philia*[833].

La notion de réseau est un changement de paradigme, l'angle d'étude se déplaçant de l'individu vers la relation, qu'il faut cependant définir. Les sociologues différencient interactions et relations. Ces dernières impliquent une certaine réciprocité et caractérisent le lien, à l'inverse de

825 En sociologie, le méta-réseau peut désigner des réseaux multiplex et multi-nœud, mais ce n'est pas le cas ici.
826 Voir les ouvrages précurseurs de Kansky (1963) et Chorley et Haggett (1969).
827 Lemercier (2005), p. 92, Knapett (2014), p. 5, Brughmans, Collar et Coward (2016b), p. 11-12, Knapett (2016), p. 23-24, Evans (2016), p. 150-151 et Tartaron (2018), p. 62.
828 Dans un graphe, les liens des réseaux géographiques, non-sociologiques, doivent être valués et orientés, car une liaison Délos-Rome ne peut être égale à une liaison Délos-Ténos et un trajet aller n'équivaut pas à un trajet retour. Evans (2018), p. 24 et Tartaron (2018), p. 62.
829 Les réseaux sociaux se définissent comme des ensembles de relations entre individus. Ils ne doivent pas être confondus avec les plateformes en ligne (facebook, twitter, etc.).
830 Tréheux (1992) et Vial (2008).
831 Knapett (2016), p. 24.
832 Knapett (2014), p. 7.
833 La *philia* ne peut fonder l'ordre civique sans le soutien de la *dikè*. Cf. Crubellier, Jaulin et Pellegrin (2018).

l'interaction. Un lien faible* est une relation. Donner l'heure à un inconnu dans la rue est seulement une interaction. Les sources antiques permettent difficilement de toujours séparer la relation de l'interaction. Cela pose la question des liens construits par la cooccurrence de noms dans une inscription[834]. S'il s'agit d'une dédicace, ce n'est pas un problème, mais qu'en est-il de certaines listes de souscriptions ? Définir le lien c'est avant tout poser une limite entre interaction et relation.

Selon l'objet d'étude le lien peut être une ressource ou une contrainte[835]. Un défaut de la théorie des graphes* est la difficulté de représentation des non-liens, qui sont pourtant aussi structurels que les liens[836]. Un second modèle d'analyse de réseau est fondé sur le calcul linéaire et les matrices d'adjacence. Lignes et colonnes d'un tableau représentent les sommets* du graphe. Il est plus facile d'y exposer les non-liens. Les matrices ne sont pas aussi lisibles que les graphes pour ceux qui n'en ont pas l'habitude. Adressé à un public d'historiens, mon travail s'affranchit des matrices. Une attention particulière est donc portée aux non-liens et trous structuraux (cf. *infra*, figure 3), qui sont de différentes natures : l'absence totale de relation n'équivaut pas aux liens rompus[837], en sommeil, perdus ou négatifs[838]. Les liens négatifs sont néanmoins des liens, car les deux nœuds ne sont pas indifférents l'un pour l'autre, par exemple lorsque les artisans du sanctuaire sont en compétition pour un contrat.

L'unité d'échelle des réseaux sociaux est la triade*, le plus petit réseau concevable, car les relations interpersonnelles sont dépendantes d'autres individus, à l'inverse de la dyade[839]. Une modification du réseau a un impact sur les autres nœuds et liens[840]. Une dyade ne peut être étudiée sans le contexte de la structure sociale qui l'entoure. Dans une triade*, l'absence de lien est interprétée comme un *trou structural* (cf. *infra*)[841].

834 Karila-Cohen (2019), p. 290-292.
835 Lemercier (2005), p. 111.
836 Lemercier (2005), p. 92, Rosillo-López (2020) et Ruffini (2020), p. 329. Voir la notion de « trou structurel ». Cf. Burt (1992).
837 Un lien n'existe pas à un temps *t* alors qu'il peut avoir existé à *t*-1.
838 Plessard (2014).
839 Dans un réseau de cités, la dyade garde son sens. Selon les géographes les dyades de lieux suivent trois règles si les liens sont valués : 1º) les échanges sont proportionnels à la capacité d'émission et de réception des nœuds ; 2º) l'importance des échanges baisse lorsque la distance augmente et 3º) l'importance des échanges baisse lorsque les deux lieux sont situés dans des espaces politiques différents. Cf. Degenne et Forsé (1999), p. 119-120 et Mercklé (2011), chapitre 1.
840 Collar, Coward, Brughmans et Mills (2015), p. 5.
841 En sociologie, le troisième nœud impliqué dans une dyade en compétition est nommé *tertius gaudens*. Cf. Degenne et Forsé (1999), p. 122-123.

**2- Définir les routes maritimes dans une perspective de réseaux**

Les antiquisants choisissent souvent d'analyser des réseaux géographiques plutôt que sociaux. De nombreux liens des réseaux déliens représentent une route maritime[842], qu'il faut situer dans une logique réticulaire (cf. chapitre 3). Des phénomènes d'émergence collective apparaissent en Méditerranée antique : Malkin utilise la métaphore de la fourmilière[843]. Si une fourmi trouve de la nourriture, elle sécrète des phéromones et d'autres la rejoignent. Cette élasticité est identique chez les négociants de la Méditerranée antique, car l'information est une clé de compréhension de ces réseaux.

Plus que le lien, c'est la notion de flux* qui importe ici. Depuis un port, un bon navire peut se rendre dans n'importe quel autre port méditerranéen. Les bons marins connaissent les amers et les routes maritimes précises. Celles-ci existent en fonction du débit : donc du nombre de navires et volume des cargaisons empruntant un même axe de circulation pour une période donnée. Les ports sont hiérarchisés, ce qui permet de définir deux types de routes, celles de cabotage et les axes longue-distances. Certains navires cependant ne respectent pas ce modèle de circulation. C'est là que la notion de flux/débit* intervient pour séparer les routes des aventures maritimes individuelles. Les routes maritimes de cabotage et de longue distance nécessitent un flux/débit* important. À l'inverse, l'aventure du Massaliote Pythéas ne permet pas de dire qu'il existe une route maritime entre l'île de Thylé et la Méditerranée.

Les réseaux maritimes ont une *mémoire* qui perdure au-delà des changements géopolitiques et culturels[844]. Par exemple, les guerres syriennes bouleversent assez peu les routes maritimes du Levant, alors que la région balance entre autorités lagide et séleucide. La transmission orale des itinéraires sur le temps long construit une mémoire. Les routes se modifient peu et lentement, elles se densifient ou se réduisent, c'est avant tout une question de flux/débit*, ce dont il faut tenir compte quand on étudie les réseaux déliens sur quelques siècles. La période hellénistique a donné lieu à une production épigraphique massive et qui fonde chez les historiens le sentiment d'un *âge d'or* délien pour les quelques siècles de cette thèse. Lorsque l'on présentera une restructuration des routes maritimes, on pensera avant tout en termes de flux/débit*. La dilatation ou la rétractation des réseaux, visibles dans les sources épigraphiques, renseignent avant tout sur le débit, rarement sur la suppression définitive ou l'insertion totalement nouvelle d'un nœud — généralement une cité portuaire[845]. Cette résilience des routes maritimes laisse penser à un

[842] Le mot « route » est problématique, car les voyages maritimes offrent différentes alternatives à l'exception de certains points, comme les détroits. Cf. Malkin (2011), p. 216.
[843] Malkin (2011), p. 31-32.
[844] Leidwanger et Knapett (2018), p. 10-11, Mills (2018), p. 250-251 et Loy (2023), p. 145-188.
[845] Mack (2011), p. 31-32, utilise la métaphore des chemins de fourmis. Il montre qu'à l'échelle individuelle, les acteurs n'ont pas forcément conscience du réseau.

déterminisme géographique qui a pourtant ses limites[846]. Horden et Purcell, proposent un modèle différent, fondé sur le *mouvement brownien*, c'est-à-dire aléatoire, des interactions méditerranéennes[847]. La combinaison des modèles est possible par le réseau du type *small world*, à la fois ordonné et aléatoire (cf. *supra*)[848].

Par ailleurs, certains coûts de transaction sont à prendre en compte : le rapport du coût d'embarquement et débarquement à la distance suit une *shoulder function*, c'est-à-dire que les coûts de transaction sont plus importants à faible distance puis baissent fortement plus on s'éloigne du point de départ[849]. Les réseaux religieux font aussi baisser les coûts de transaction en stabilisant le négoce par la sécurité qu'apporte le voyage en groupe lors des théories, la sacralité des sanctuaires, les exemptions fiscales, la confiance mutuelle entre les marchands scellée par l'orthopraxie des rituels, etc.[850] En parallèle, la distance a aussi un coût et la formalisation de liens lointains doit être justifiée. Par exemple, la connexion avec un nœud éloigné se justifie mieux si ce dernier a une forte centralité* de degré*[851]. Cela contribue à expliquer les connexions entre les grands ports méditerranéens. Délos, en tant que *hub* des Cyclades, jouait ce rôle de connexion avec le reste de la Méditerranée[852]. Dans ce système, il est difficile de comprendre comment un *hub* comme Délos peut se connecter avec un port local d'une région éloignée. Des concepts réticulaires sont ainsi développés pour identifier ce genre de problématique (cf. horizon *infra*).

**3- La force des liens* et le processus de développement d'un réseau**

Identifier la force des liens* est un problème commun en analyse de réseaux. L'enjeu porte sur la structure d'un graphe plus que les attributs* des liens. Selon Granovetter, la force d'un lien se définit par la somme de temps[853], l'intensité émotionnelle, l'intimité (confiance mutuelle) et les services réciproques[854]. Dans un réseau social, un pont est un lien sur le seul chemin* possible entre deux nœuds : ce sont des liens faibles*[855]. Les liens forts* apparaissent dans les *clusters* d'individus fortement connectés : ils caractérisent des réseaux denses[856]. Les liens faibles*, connectant les *clusters* entre eux, sont cependant plus structurants que les liens forts*, car pouvant modifier l'équilibre d'un réseau, le stabiliser[857] et le dilater[858]. Ils sont la clé de

[846] Malkin (2011), p. 208-209.
[847] Leidwanger et Knapett (2018), p. 11. Le mouvement brownien est un modèle mathématique décrivant le mouvement désordonné d'une particule entrant en collision avec d'autres.
[848] Leidwanger et Knapett (2018), p. 11.
[849] Rivers (2018), p. 42-43. Sur les coûts de transaction, voir note 212.
[850] Kowalzig (2018), p. 95.
[851] Barthelemy (2014).
[852] Mais la plupart des échanges se font entre cités voisines cycladiques. Rivers (2018), p. 44 et Tartaron (2018), p. 66.
[853] Granovetter (1973), p. 1377.
[854] Granovetter (1973), p. 1361.
[855] Granovetter (1973), p. 1364.
[856] Degenne et Forsé (1999), p. 123.
[857] Granovetter (1973), p. 1366, Csermely (2004), p. 331-334, Rivers (2018), p. 44 et Kowalzig (2018), p. 97.

compréhension des réseaux du type *small world*. Les antiquisants anglo-saxons ont emprunté ces conclusions aux sociologues[859].

Il faut nécessairement un travail de redéfinition de la force des liens* pour adapter le concept aux réseaux de négoce. Un lien fort* a un volume ou une valeur de marchandises et une fréquence d'échange importants, dans le cadre d'une relation d'interdépendance des acteurs[860]. Le lien est faible* lorsque le volume et la valeur ou la fréquence des échanges sont peu importants ou qu'il existe une relation de dépendance entre ses acteurs. Plus les liens entre deux individus sont forts*, plus leurs réseaux sont similaires[861]. Dans une triade*, si A et B sont connectés à C par des liens forts*, il est très probable que A et B soient eux-mêmes connectés : c'est le modèle de la *triade interdite*[862], selon laquelle il est improbable et non-naturel que le lien A-B n'existe pas dans ce contexte[863]. En conséquence, si ce lien n'existe pas, les autres liens de la triade* ne sont pas forts*, mais faibles* et le non-lien est un trou structural[864]. Les liens forts* tendent à se former entre individus qui ont des relations communes interconnectées[865]. Ils servent à la cohésion des *clusters*, à petite échelle. Nous reviendrons plus loin à ces points essentiels.

Des sociologues ont étudié la force des liens forts*, pour compléter les travaux de Granovetter[866]. Ils ont réalisé des entretiens avec des lycéens au sujet de leurs goûts musicaux. Un groupe de lycéens forme une clique* de liens forts* depuis le collège. Au lycée, ils sacrifient la plupart de leurs nouveaux liens, donc faibles*, pour densifier les relations de leur clique*. Il y a un enrichissement des relations existantes. Les liens faibles* procurent de nouvelles ressources et les liens forts* densifient un réseau existant.

Les liens forts* se caractérisent donc par une augmentation du flux* et une stagnation évolutive du réseau. Certains sommets* développent des liens faibles* lors d'une première phase, puis sélectionnent certains partenaires, qui deviennent des liens forts*, abandonnant les autres. Lorsque le réseau se développe, il y a une phase de découverte, puis de sélection et d'abandon de relations ; enfin arrive l'augmentation des flux* vers les partenaires choisis. À l'échelle du *cluster*, il y a une sélection du réseau optimal et tous les liens tendent à être forts*. Par exemple, en Attique à la période géométrique, différentes familles aristocratiques sont connectées par des liens faibles*. S'opère alors une extension du réseau de l'échelle de la famille à celle de l'Attique. La

858 Watts et Strogatz (1998), Watts (2003) et Kowalzig (2018), p. 97.
859 Les romanistes ont développé les outils réticulaires, car certains corpus, comme celui de Cicéron, présentent des données quantitatives. Cf. Malkin, Constantakopoulou et Panagopoulou (2009), Malkin (2011), Lomas (2012), Brughmans, Collar et Coward (2016) et Broekaert, Köstner et Rollinger (2020).
860 La confiance mutuelle est représentée par la *pistis* grecque ou la *fides* romaine. Cf. Alonso (2012).
861 Granovetter (1973), p. 1362.
862 Granovetter (1973), p. 1363.
863 Degenne et Forsé (1999), p. 198-199.
864 Degenne et Forsé (1999), p. 199.
865 Collar, Coward, Brughmans et Mills (2015), p. 23.
866 Legon (2011).

deuxième étape est la transformation des liens faibles* en liens forts* : elle conduit à la création de la *polis* athénienne. Les flux* des réseaux religieux, politiques, économiques et culturels augmentent entre les familles aristocratiques. Le phénomène atteint un seuil de saturation, nécessitant de trouver des ressources au-delà de la région. Il y a alors un rebond et le processus repart à 0. De nouveaux liens faibles* sont créés pour étendre les réseaux athéniens, notamment vers les régions productrices de céréales. Les liens faibles* deviennent forts*. C'est l'obligation d'acheminer les céréales au Pirée, mais également la création de la ligue de Délos. Ce schéma, tout caricatural qu'il est, illustre le phénomène de développement des réseaux. D'autres réseaux antiques présentent ce modèle d'extension en plusieurs phases : créations de liens faibles* pour étendre les réseaux, choix des connexions les plus performantes, transformation de ces relations en liens forts*, saturation du réseau, rebond, c'est-à-dire recommencement du processus. Cette modélisation est cependant anhistorique car elle ne prend pas en compte les soubresauts de l'Histoire : de nombreux événements viennent bouleverser ce modèle de croissance. Un graphe peut évoluer de différentes façons : il peut se densifier, se dissocier, se dilater ou se rétracter[867]. Le réseau n'a pas de frontière[868], mais n'a pas non plus toujours une vocation extensive.

On a vu que les liens faibles* permettent de pénétrer des nouveaux réseaux, quand les liens forts* assurent la densité* de ceux-ci. À Délos, un exemple de lien marchand faible* est la vente aux hiéropes de deux défenses d'éléphant par Hérakleidès de Tyr[869]. Elle renforce la confiance des hiéropes dans les Tyriens et contribue à la pénétration des réseaux de négoce délien vers la Phénicie. Ce lien est plus structurel que si le marchand venait de Ténos, île densément connectée au sanctuaire délien. Le succès n'est pas toujours au rendez-vous, bien des liens faibles* avortant. À l'inverse, un lien fort* existe entre les négociants phéniciens et romains à partir de la fin du II^e^ s. Ce type de lien se caractérise par une densification des échanges et l'absence d'extension du réseau. Les Phéniciens (non-puniques) ne cherchent pas à installer de comptoirs à l'ouest de Rome. Dans la chaîne*, si des Celtes veulent des produits phéniciens, ils passeront par des intermédiaires italiens. Certes, les partenaires des négociants romains et phéniciens sont en partie les mêmes, selon le modèle de la triade* interdite. Les négociants alexandrins sont par exemple autant connectés aux cités phéniciennes qu'à Rome. Ces liens forts* tendent à créer un *cluster* méditerranéen fortement interconnecté[870]. Mais, en fait, tout est question d'échelle : le développement des réseaux d'une seule cité sur le temps long permet de comprendre comment elle s'intègre au système réticulaire méditerranéen, comment elle le structure.

---

867 Bidart, Degenne et Grosseti (2011), p. 153 et 157.
868 La célèbre expérience « petit monde » de S. Milgram a montré qu'il suffisait d'environ 5 ou 6 liens pour connecter tous les Américains des États-Unis. Le réseau ne s'arrête pas à la frontière d'une société.
869 *IG*, XI, 2, 203A, l. 71. Il est aussi possible que cet évènement se lise comme une simple interaction (cf. *supra*).
870 Horden et Purcell (2000).

## III- Méthodes, modèles et outils réticulaires

### A- Les méthodes des réseaux

En histoire, le choix d'une méthode est en partie dicté par la nature des sources étudiées, d'où une certaine diversité conceptuelle dans l'étude des réseaux chez les antiquisants. Trois méthodes sont décrites ici.

La *Social Network Analysis* (*SNA**) est la plus commune. Elle repose sur des outils développés par des mathématiciens et utilisés principalement par des sociologues. Les antiquisants anglo-saxons ont été les premiers à s'en emparer et à les adapter à leurs sources. Le corpus cicéronien et l'œuvre de Plutarque ont ainsi été étudiés sous l'angle réticulaire[871]. La *SNA** est fondée sur les graphes et les mesures qu'on leur associe. Les chapitres 4 et 8 sur les comptes et sur les dédicaces utilisent la méthode de *SNA*.

Les réseaux *2-mode* ou bipartites permettent de lier des nœuds de nature différente, comme des acteurs et des films[872]. La règle induit que les liens ne peuvent pas connecter des nœuds de même nature. Par exemple, la méthode n'étudie pas directement les relations entre acteurs. En épigraphie, ce genre de réseau permettrait de lier des individus avec des inscriptions : qui est mentionné sur quelle pierre ? La coprésence de noms sur un document épigraphique n'implique pas des liens évidents entre individus[873]. Les réseaux bipartites permettent aussi d'analyser les relations de membres d'associations. Dans un second temps, il est possible de transformer le réseau *2-mode* en deux réseaux *1-mode*[874]. Il faut lier ensemble les acteurs jouant dans les mêmes films et les films dans lesquels participent les mêmes acteurs, même s'ils n'entretiennent pas de relations directes. L'intérêt de cette transformation est de pouvoir appliquer des mesures de *SNA**. Il reste possible d'appliquer ces mesures dans un réseau *2-mode*, mais il faut adapter les calculs et leur interprétation.

Les archéologues utilisent des artefacts comme entités réticulaires. Comme pour les réseaux *2-mode*, les nœuds ne sont pas toujours de même nature[875]. L'*actor-network theory* (*ANT**) permet d'étudier des réseaux hétérogènes entres hommes et objets, sans hiérarchie[876]. L'idée est de n'avoir pas de variables prédéfinies (le genre, la classe sociale, la connectivité*, etc.) au début de l'analyse, mais un simple principe relationnel[877]. C'est une description de l'action décontextualisée, dont les entités peuvent mélanger hommes, objets et connaissances, selon le

871 Chandezon (2019), p. 241.
872 Collar, Coward, Brughmans et Mills (2015), p. 24.
873 Karila-Cohen (2019), p. 290-291.
874 Collar, Coward, Brughmans et Mills (2015), p. 24.
875 Knapett (2016), p. 24.
876 Latour (2005). Voir aussi Warf (2009), p. 72-74, Taylos et Vlassopoulos (2015), p. 10-11 et Knapett (2016), p. 24-25 et les critiques de Dietler (2018), p. 237-238.
877 Latour (2005), Latour (2012) et Van Oyen (2016), p. 37.

principe de symétrie. Il y a une dimension ontologique à l'*ANT**, le réseau n'a plus d'aspect déterministe[878]. La nature du flux* change lorsqu'il voyage dans le réseau, par exemple quand c'est une opinion ou un virus (l'opinion est réinterprétée et le virus peut muter)[879]. Cela peut même avoir un impact sur la structure du réseau et les choix de circulation du flux*. Les objets dépassent les rôles de représentation et de communication : ils transforment les données et ont leur propre *agency*[880]. Objets et individus sont interdépendants[881]. Les sommets* du réseau interprètent et traduisent les flux* qui circulent. L'*ANT** est propice à l'étude de cette dynamique[882]. Supposons un négociant de Bérytos qui aurait pour projet de vendre une cargaison d'esclaves à Délos. En raison d'une tempête, le navire est détourné à Rhodes. Dans ce port, le négociant apprend que des citoyens d'Halicarnasse ont besoin d'esclaves. Il finit par y vendre ses esclaves. Ce genre de parcours peut être modélisé par l'*ANT*, qui prend en compte la tempête, le navire et l'information obtenue à Rhodes comme des entités au même titre que les étapes de la route maritime. Ces acteurs ont modifié le trajet dans le réseau. Il est aussi possible que des esclaves meurent en raison de la tempête. L'acteur-tempête modifie alors le flux*. L'*ANT** permet une réflexion sur la nature du flux* et la structure du réseau dans une perspective dynamique. Les historiens de la micro-histoire se sont approprié l'outil, mais il reste surtout exploité par les archéologues, dont l'angle d'étude est l'objet en lui-même, qui est ainsi placé au centre de l'analyse. Cette idée peut intéresser les épigraphistes, qui parfois, n'exploitent que le texte d'un document. Ce faisant, la matérialité de l'inscription sera replacée au centre de la réflexion. On verra ainsi que les stèles accueillant les actes administratifs du sanctuaire délien sont des acteurs réticulaires, ayant leur propre *agency*. Ces objets sont d'ailleurs centraux et ont un impact sur la réalisation des réseaux déliens.

**B- Structure et dynamique des réseaux**

Il existe deux démarches complémentaires d'analyse de réseaux : la première est égocentrée et la seconde étudie les structures et les formes de relations[883]. Un problème des réseaux égocentrés déliens est que leur analyse se concentre sur les contacts d'*ego**[884], sans remonter les chaînes*[885]. Il faudrait connaître les relations entre les *alters** pour aller plus loin[886].

878 Van Oyen (2016), p. 37.
879 Van Oyen (2016), p. 50.
880 Van Oyen (2014).
881 Van Oyen (2014).
882 Van Oyen (2016).
883 Lemieux et Ouimet (2004) et Collar (2014), p. 103.
884 Ce type d'étude est courant en archéologie. Evans (2018), p. 23.
885 En sociologie, les *ego-networks* exposent les relations entre les seuls contacts d'*ego**. Dans le cas délien, il est possible d'étudier toutes les relations des *alters** d'*ego**. Cf. Karila-Cohen (2019), p. 293.
886 Karila-Cohen (2019), p. 293.

Certains graphes sont remarquables et ont des propriétés particulières. Exposons ici l'étude structurelle des modèles de graphes et leurs propriétés topologiques.

**1- Structure des réseaux**

Deux réseaux de même densité* n'ont pas obligatoirement la même topologie[887].




**Figure 2 La topologie des réseaux**

Ces réseaux ont tous deux un degré* de 9 arcs*. La structure du réseau 2 est plus solide, car si on supprime un lien, il reste connexe*, à l'inverse du réseau 1. D'autre part, la distance moyenne entre deux sommets* est de 2,29 dans le premier réseau pour 1,93 dans le second[888]. En conséquence, la structure compte en matière d'analyse de réseaux[889]. Un réseau ne peut pas être réduit à une somme de relations[890].

Les graphes suivants illustrent la notion de trous structuraux.

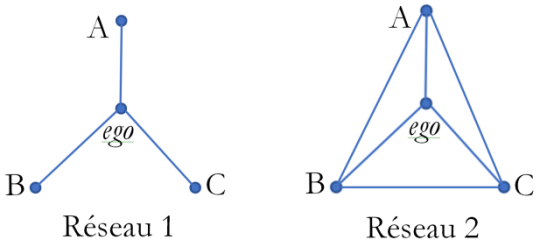


**Figure 3 Les trous structuraux**

*Ego** possède une position de force dans le réseau 1, car c'est un intermédiaire obligatoire entre tous les nœuds, à l'inverse de ce qui se passe dans le réseau 2. *Ego** peut choisir quelle ressource faire circuler dans le réseau. Les trous structuraux du réseau 1 désignent l'absence de lien entre les nœuds A, B et C, autrement dit les relations non-redondantes entre deux sommets*[891]. Un lien est dit redondant, s'il connecte des sommets* déjà connectés par un autre chemin*. Les trous structuraux sont les non-liens des triades* interdites : le réseau 1 en possède

[887] Degenne et Forsé (1999), p. 3-4 et Degenne et Forsé (2004).
[888] Degenne et Forsé (1999), p. 4. Les logiciels font les calculs de moyenne. Malkin (2011), a montré l'intérêt du concept de distance en Grèce archaïque, en réduisant l'idée d'un monde hellénique organisé autour d'un centre égéen et d'une périphérie de diasporas, ailleurs en Méditerranée. Les liens directs entre colonies et métropoles, donc de distance 1, recentralisent les colonies.
[889] Dans un article fondateur, Padgett et Ansell (1993), on montré que les Médicis n'étaient ni les plus riches, ni les mieux connectés, mais tiraient leur puissance de leur position de centralité d'intermédiarité.
[890] Degenne et Forsé (1999), p. 6.
[891] Degenne et Forsé (1999), p. 117-119.

trois et le réseau 2 aucun[892]. Plus un réseau est dense, moins il possède de trous structuraux. Les réseaux sociaux les plus efficaces équilibrent les trous structuraux et les liens redondants, car les deux concepts ont des avantages et inconvénients complémentaires[893].

Dans le réseau 1, les nœuds A, B et C sont vulnérables. Ils seraient isolés du graphe si on retirait le lien qui les lie à *ego**. Un nœud vulnérable a deux stratégies pour se renforcer[894]. Le premier est d'étendre son réseau, le nœud A pourrait se connecter à un nœud D. Le second est de renforcer son réseau : A pourrait se connecter à B ou C.

**2- Morphologie des graphes**

Le premier type de graphe est aléatoire (*random graph*). Il fut mis au point par les mathématiciens P. Erdös et A. Rényi dans les années 1950 et 1960[895]. L'idée est d'entrer un nombre de sommets* dans un programme ayant pour fonction de générer des liens entre eux selon une loi de probabilité. Les liens ne sont pas orientés et les boucles et liens multiples interdits. Un graphe aléatoire a deux propriétés : 1°) si le nombre de sommets* est important, ces nœuds ont à peu près le même degré* ; 2°) si le degré* moyen atteint 1, le graphe constitue une seule composante connexe*. Ces réseaux donnent une base de comparaison, mais leur utilisation reste limitée.

Dans les années 1990, deux autres types de graphes plus proches des réseaux sociaux furent inventés :

- Le réseau petit-monde (*small world*) est fondé sur une expérience de S. Milgram en 1967 qui montre qu'aux États-Unis, tous les individus sont connectés socialement par une chaîne* de 5 à 6 personnes. Les mathématiciens Watts et Strogatz construisent alors des graphes *small world* (cf. *supra*)[896]. Plus proche du monde réel, le modèle est repris par les sociologues, et par ricochet, par les historiens, comme Malkin. Ces réseaux ont pour propriété une forte baisse de la distance géodésique* entre deux nœuds grâce aux liens aléatoires*.
- Le dernier type de réseau, dit sans échelle (*scale-free*), est créé par Barabási et Albert[897]. Il se définit par une distribution de degrés* suivant une loi de puissance : c'est-à-dire que peu de sommets* sont très connectés (degré* important) et de nombreux sommets* sont peu connectés[898]. La règle de l'attachement préférentiel explique le processus[899]. Un nouveau nœud intégrant le réseau tend à se connecter aux nœuds les plus puissants, ayant un degré* important, renforçant le phénomène. Les

[892] Dans le réseau 2, *ego** paraît central graphiquement, mais est dans une situation identique aux autres nœuds.
[893] Degenne et Forsé (1999), p. 119.
[894] Degenne et Forsé (1999), p. 142-146.
[895] Parmi les publications : Erdös et Rényi (1959).
[896] Watts et Strogatz (1998).
[897] Barabási et Albert (1999).
[898] Collar (2014), p. 100.
[899] Barabási et Albert (1999), Barabási (2003) et Kowalzig (2018), p. 97.

réseaux sans échelle illustrent bien l'organisation des ports marchands hellénistiques et romains[900]. Toute la typologie des réseaux doit être utilisée par les historiens, pas seulement le type *small world*[901]. Le modèle de P. Pomey et P. Arnaud de grands ports connectés entre eux et centralisant les réseaux locaux de ports secondaires relève des réseaux *small world* et *scale free*[902]. Pour certains, les contraintes physiques des réseaux géographiques — comme les routes maritimes — permettent difficilement d'avoir des sommets* ayant un degré* trop important par rapport à la moyenne[903]. W. Mack a pourtant montré que les réseaux de proxénie grecs se rapprochent du type *scale free*[904]. L'analyse des sources doit venir préciser le modèle.

### 3- Dynamique des réseaux

Par définition, l'analyse de réseau déplace l'approche de l'acteur vers ses relations. Un graphe illustre un réseau immobilisé à un temps *t*, ce qui est problématique, les liens étant mobiles. La dynamique du réseau est pourtant fondamentale à l'historien, pour qui le temps est essentiel. On ne peut donc reprendre les outils des sociologues sans les adapter. Pour modéliser le temps, il est parfois possible de réaliser plusieurs graphes, mais à différentes périodes (*multi-slice network*)[905]. La dynamique des réseaux apparaît comme un apport de l'histoire et de l'archéologie aux études de réseaux[906]. Il n'est pas toujours aisé d'appréhender cette dimension dynamique, faute de sources identiques, cohérentes, bien datées et disponibles sur le temps long.

Cela soulève nombre de questions, notamment sur les périodes d'enregistrement des données à comparer. Il est nécessaire qu'elles soient contemporaines pour qu'elles représentent un réseau réel. Faut-il qu'elles respectent un cadre prédéfini, par exemple, pour Délos, en séparant l'Indépendance de la seconde domination athénienne ? Cela suppose une rupture des réseaux en 167, dont les évènements peuvent être en partie une construction historiographique. Une possibilité est de démontrer préalablement des périodes distinctes d'un réseau précis. Une meilleure idée serait de diviser les réseaux en périodes de même longueur, puis de les comparer[907]. L'enjeu est de savoir si la périodisation est construite scientifiquement *a posteriori*, non préalablement modélisée. Il s'agit de comprendre les rythmes d'évolution des réseaux déliens sur le temps long.

---

[900] Pomey, gianfrotta, Tchernia et Nieto (1997), p. 154-157. Cf. chapitre sur l'*emporion*.
[901] Collar (2014), p. 99 et 101 et Collar, Coward, Brughmans et Mills (2015), p. 11.
[902] Tartaron (2018), p. 71, décrit les réseaux maritimes méditerranéens de la même façon que le modèle de Pomey sans faire le parallèle. Cf. Arnaud (2005) et Mills (2018), p. 249.
[903] Barthelemy (2014).
[904] Mack (2022).
[905] Knapett (2016), p. 27.
[906] Mills (2018), p. 252 et Karila-Cohen, Lemercier, Rosé et Zalc (2018), p. 781-782.
[907] Par exemple, Peeples, Mills, Haas, Clark et Roberts (2016), p. 67-70.

### C- Les outils d'analyse de réseaux en *SNA**

L'analyse de réseau n'est pas un modèle théorique, mais un ensemble d'outils, qui permet de reprendre d'anciennes problématiques. Nous avons vu précédemment que l'historiographie délienne a abouti à des résultats contradictoires tout en exploitant les mêmes sources. Les historiens ont suivi des constructions historiographiques datant parfois de la fin du XIX[e] s. ou de nouveaux modèles, comme le *regionalism*. L'application des outils réticulaires a pour objectif de dépasser ces constructions historiographiques.

#### 1- Modéliser et stabiliser des liens et chaînes* pour pallier le manque de sources

Les archéologues ont parfois des difficultés à lier les nœuds de leurs réseaux d'artefacts. Plusieurs outils plus ou moins complexes permettent de modéliser des liens. Un moyen pour qu'un réseau ne soit pas pollué par le manque de sources est de le simplifier par soustraction des nœuds les plus faibles. Un réseau simplifié est plus stable et moins dépendant de nœuds et liens absents par manque de sources. La méthode de *coarse graining** consiste à réaliser des réseaux plus robustes en agrégeant des nœuds entre eux[908]. La découverte de nouveaux nœuds ne bouleverse pas les réseaux si on les associe à des entités plus vastes. Délos, Mykonos et Rhénée pourraient former un unique nœud*.

L'outil *Proximal Point Analysis* (*PPA**) prend en compte la distance géographique (euclidienne) plutôt que géodésique* d'un réseau[909]. L'idée est de connecter un sommet* avec tous les nœuds les plus proches sous un seuil donné, souvent 3, en nombre de liens. Le modèle de gravité reprend le même principe, mais le seuil correspond à une distance, qui serait une journée de navigation[910]. Cet outil ne permet pas toujours d'identifier la structure des réseaux, mais est un moyen pour trouver facilement des *clusters*.[911]

D'autres méthodes n'ont pas vocation à reconstituer toute la structure d'un graphe, mais à modéliser des liens absents faute de sources. C'est en quelque sorte l'inverse du *coarse graining**. Selon le concept de la clique* centrale, deux nœuds sont probablement connectés s'ils ont un fort degré*[912]. Cela correspond bien aux réseaux portuaires méditerranéens, qui connectent les grands *emporia* entre eux. L'indice Jaccard, quant à lui, est le rapport du nombre de voisins communs de deux nœuds non-liés sur le nombre de nœuds adjacents à au moins un des deux sommets*[913]. Plus l'indice est fort, plus il est probable que ces nœuds soient eux-mêmes connectés. Cette méthode permet de modéliser des liens n'apparaissant pas dans les sources.

---

908 Knapett (2016), p. 28-29.
909 Rivers (2016), p. 133 et Evans (2016), p. 153.
910 Evans (2016), p. 152.
911 Rutherford (2019), p. 168-171 et 176 : exemple avec les réseaux du sanctuaire romain de Claros.
912 Tsirogiannis et Tsirogiannis (2016), p. 117.
913 Tsirogiannis et Tsirogiannis (2016), p. 116-117.

Parfois, on connaît seulement les sommets* de départ et d'arrivée, sans le parcours permettant de connecter ces nœuds. L'objectif est alors de trouver le *transaction path* entre les deux sommets*[914]. Dans un réseau valué et orienté, la méthode d'expansion locale consiste à partir de la racine* (nœud source) et à suivre les liens ayant les plus grandes valeurs jusqu'à trouver l'antiracine* (sommet* cible)[915]. À chaque fois que le chemin* passe par un nœud, on enlève tous les liens qui le ciblent, ce qui permet d'éviter les boucles. C'est une méthode qui met en valeur la décision de chaque nœud indépendamment de la structure du réseau. Une autre méthode est la *Maximum-Weight Arborescence*[916]. Il s'agit de réaliser un arbre à partir du graphe, c'est-à-dire un réseau acyclique et connexe* (tous les nœuds sont connectés et il est impossible de faire un cycle pour revenir sur un nœud)[917]. Lors du processus, certains liens sont donc retirés artificiellement du graphe. La structure du réseau ressemble à un arbre, dont un sommet* est la racine*. L'objectif est d'obtenir l'arbre le plus lourd, dont l'addition de la valeur des liens est maximisée. Cela permet d'optimiser la structure du graphe et de réduire le nombre d'intermédiaires, tout en conservant l'intérêt des liens les plus lourds. Il est aussi possible d'adapter la méthode en réalisant un arbre couvrant de poids minimum. Une dernière méthode consiste à trouver le chemin* géodésique* le plus court, sans prendre en compte le poids des liens[918].

**2- Mesures de centralité***

L'analyse de réseaux permet de hiérarchiser le pouvoir des nœuds et des liens. La centralité d'un nœud est son premier facteur de puissance[919]. Il existe de nombreuses mesures de centralité, dont les principales sont celles de degré* (*degree*), de proximité (*closeness*), d'intermédiarité (*betweenness*) et de vecteur propre (*eigenvector*)[920]. La première mesure correspond au nombre de nœuds directement connectés à un sommet*[921]. La deuxième est la moyenne des distances les plus courtes d'un sommet* à tous les autres. La troisième se calcule par la somme des chemins* les plus courts passant par un nœud. La dernière mesure la capacité d'un sommet* à être connecté aux nœuds les mieux connectés en termes de degré*[922]. Les logiciels d'analyse de

914 Tsirogiannis et Tsirogiannis (2016), p. 104.
915 Tsirogiannis et Tsirogiannis (2016), p. 111.
916 Tsirogiannis et Tsirogiannis (2016), p. 111-112.
917 Les arbres* ont des propriétés : enlever un lien déconnecte le graphe et en ajouter un créé un cycle.
918 Tsirogiannis et Tsirogiannis (2016), p. 112.
* Pour ce paragraphe, les astérisques de la notion de centralité ont été retirés pour des raisons de lisibilité.
919 Düring (2016) a étudié la fiabilité des mesures de centralités. Cf. Degenne et Forsé (1999), p. 132.
920 Degenne et Forsé (1999), p. 132-139.
921 La moyenne des degrés* permet de mesurer la densité* d'un graphe*. Un réseau centralisé comprend un sommet* au degré* largement plus élevé que les autres. Pour circuler, il est nécessaire de se rendre au sommet* central ; la distance géodésique* dépasse rarement 2. Par exemple, l'étoile* de Legrand correspond à la réalisation du réseau ferroviaire français centralisé à Paris, qui fait figure de sommet* à fort degré*. Un réseau distribué est décentralisé et les sommets* des marges sont bien connectés.
922 Un lien avec un sommet* peu connecté vaut moins qu'un lien avec un sommet* très connecté.

réseaux calculent les résultats automatiquement. Il n'est pas besoin d'analyser systématiquement toutes les mesures. Elles montrent des positions de pouvoir différentes. La centralité de degré* expose la capacité d'un individu à développer des interactions dans un réseau alors que les centralités de proximité et d'intermédiarité informent de la capacité d'un nœud à contrôler la structure du réseau[923].

Des mesures de centralité de graphes bipartites dynamiques (un graphe pris en compte à différents moments) sont la *stabilité*, par exemple la capacité d'un individu à apparaître dans plusieurs inscriptions de même nature, comme des dédicaces de *magistri* italiens et la *diversité*, par exemple la capacité d'un individu à apparaître dans des inscriptions de nature différente (dédicaces, décrets honorifiques, inventaires des dons au sanctuaire)[924].

### 3- Détection de communauté : modularité et coefficient de *clustering**

Dans les réseaux géographiques, notamment de cités antiques, les nœuds proches se connectent aisément (cf. *PPA**)[925]. Cela contribue à la formation de communautés régionales. Plusieurs outils réticulaires permettent d'évaluer le phénomène.

La densité* d'un graphe* est le rapport du nombre de liens effectifs sur le nombre de liens possibles : on parlera en géographie d'indice γ. Cette mesure, employée aussi par les historiens et les archéologues, soulève des difficultés. La densité* baisse d'autant plus que le nombre de sommets* augmente : dans tout réseau social, il est humainement difficile de dépasser un certain nombre de relations par individu. En outre, une densité* identique entre deux graphes n'implique pas une même structure de réseau (cf. *supra*).

Un graphe connexe* peut ne pas être dense (ex : une ligne de chemin de fer) et un graphe non-connexe* peut être très dense, par exemple une clique* et des sommets* isolés. Un enjeu de l'analyse est d'identifier des communautés au sein d'un réseau complexe, c'est-à-dire des groupes de nœuds densément connectés. Dans un graphe orienté, s'il existe un chemin* pour tout couple de nœuds dans un sous-graphe, alors il forme une seule composante fortement connexe* (*Strongly Connected Component*)[926].

Les notions de densité* et connexité* intéressent la problématique des structures de communautés. Dans les réseaux complexes, l'analyse porte souvent sur des sous-graphes, que divers outils permettent d'isoler. Par exemple, *k* étant un nombre, une composante *k*-connexe* rassemble des sommets* tous liés par *k* chemins* disjoints : c'est-à-dire *k* chemins* qui ne passent pas par les mêmes arcs*, mais peuvent partager des sommets*. Une composante *k*-degré* intègre

923 Degenne et Forsé (1999), p. 137.
924 Sharara, Singh, Getoor et Mann (2012).
925 Barthelemy (2014).
926 Ce *cluster* doit inclure un maximum de nœuds vérifiant la propriété. Degenne et Forsé (1999), p. 70-71.

tous les sommets* qui ont au moins un degré* de *k*. Plus simplement, une clique* est un sous-graphe. Le plus intéressant dans le partitionnement de graphes est l'identification de communautés cohérentes.

Il y a différents moyens de détecter des communautés : il faut en avoir conscience avant de lancer un algorithme[927]. L'outil le plus commun mesure la modularité qui est la comparaison des liens inter et intra-communautaires (cf. chapitre 8). La modularité compare le nombre de liens effectifs d'une communauté avec le nombre de liens attendus dans un graphe aléatoire[928]. La méthode a un intérêt pour des graphes complexes et connexes*. Certains nœuds peuvent appartenir à différentes communautés : ils ont souvent une position de centralité entre deux communautés, mais il existe peu d'algorithmes pour les détecter. Les équations mathématiques de modularité sont complexes, mais tous les logiciels d'analyse de réseaux les résolvent[929]. Les algorithmes permettent de constituer des communautés ayant le meilleur partitionnement. Dans les réseaux géographiques, la modularité identifie souvent des régions, l'outil réticulaire est alors peu efficace, mais ce sont les anomalies qui doivent intéresser le chercheur[930]. Le travail de l'historien est d'évaluer la cohérence des résultats de l'algorithme : les communautés modélisées font-elles sens ?

Le coefficient de *clustering** mesure la probabilité que deux nœuds soient connectés sachant qu'ils ont un voisin commun. Cet outil fonctionne autour de la transitivité* qui concerne les triades*. Le coefficient de *clustering** est une mesure créée par les physiciens dans les années 1990, mais les sociologues utilisent déjà la transitivité* depuis les années 1970 : les deux notions sont synonymes. Sachant que le nœud A est connecté à B et à C, la triade* est transitive* si B et C sont connectés et intransitives dans le cas inverse[931]. L'intransitivité induit la présence d'un trou structural[932]. L'équation déterminant le coefficient de *clustering** global est :

$$C = (3\ X\ triangles)/(nombre\ de\ triades)$$

Un triangle est une clique* de trois nœuds, c'est-à-dire que tous les nœuds sont connectés à tous les autres. Une triade* correspond à trois nœuds connexes*. Il est aussi possible d'obtenir un coefficient de *clustering** local, propre à un seul nœud :

$$Ci = (nombre\ de\ triangles\ effectifs)/(nombre\ de\ triades)$$

---

927 Slimani et Drif (2016).

928 Cette mesure divise le graphe en groupes de sommets*, dont les liens intra-communautaires sont nombreux et les liens inter-communautaires peu nombreux.

929 Newman (2006).

930 Barthelemy (2014).

931 Blake (2014).

932 Des réseaux à faible transitivité* développent une faible identité commune. Ces réseaux ne cherchent pas à boucher les trous structuraux, donc ils sont souvent hiérarchisés. Une forte transitivité* est l'indice d'un réseau dense.

C'est la proportion des nœuds adjacents* à *ego** qui sont connectés entre eux, soit la densité* du sous-graphe. Une étude récente a montré qu'il existait un lien entre transitivité* et structure de communauté[933]. Dans les réseaux complexes, la modularité augmente avec la transitivité*.

Une méthode de *clustering* féconde pour les réseaux géographiques consiste à calculer la distance entre toutes les paires de nœuds. Il faut associer les deux nœuds les plus proches et réitérer le processus jusqu'à ce que tous les nœuds soient rassemblés dans un même groupe. À partir de là, on obtient un dendrogramme qui permet de découper le graphe en sous-communautés en fonction d'une distance. D'autres approches moins connues permettent d'identifier des *clusters*. Il est possible de réduire le *cut* entre communautés, soit le nombre de liens qui connectent deux communautés. La technique pose problème, son application pouvant donner des communautés très déséquilibrées.

Après avoir identifié des communautés, il est possible de réduire le graphe en représentant chaque *cluster* par un seul sommet*[934]. Dans un réseau orienté, ce nouveau graphe a pour propriété de n'avoir aucun circuit (acyclique). De ce fait, il est hiérarchique et expose le *cluster* le mieux connecté, le plus central.

## IV- Adaptation des réseaux au contexte délien

### A- Adapter les outils aux sources

#### 1- Définir des perspectives méthodologiques

Historiens et archéologues ont repris les outils des sociologues en les adaptant[935]. Ils expliquent qu'il faut dépasser la notion sociologique de *small world* et les indicateurs de centralités*, rarement mis au service de réflexions sur leur interprétation dans des contextes passés[936]. Les données des historiens différant de celles des sociologues, certains écrivent qu'à terme, des outils et modèles spécifiques à nos disciplines devront être développés, et peut-être adaptés par les autres disciplines utilisant les réseaux[937]. À la différence des sociologues et physiciens, les historiens ont à tenir compte de la chronologie[938]. La dynamique de l'outil-réseau doit être appropriée de façon active, en dépassant les outils proposés par les autres disciplines (cf. *supra*). C'est déjà ce que font les archéologues depuis une dizaine d'années. Les nouveaux outils

933 Gunce, Labatut et Cherifi (2011). Un réseau complexe a une structure de communauté quand il est formé de plusieurs communautés interconnectées.
934 Degenne et Forsé (1999), p. 70-72.
935 Certains outils créés pour étudier des réseaux sociaux ne peuvent pas être utilisés pour des réseaux de cités, d'artefacts ou de connaissances.
936 Collar, Brughmans, Coward et Lemercier (2014).
937 Collar, Brughmans, Coward et Lemercier (2014).
938 Collar, Brughmans, Coward et Lemercier (2014).

réticulaires des historiens peuvent être construits à la fois à partir d'outils sociologiques déjà existants et des sources[939].

C. Lemercier et C. Zalc écrivent : « que les méthodes choisies en amont d'une recherche ('je veux faire une analyse de réseaux', 'je vais faire une analyse factorielle') ne sont pas nécessairement adaptées aux sources dont on dispose »[940]. Toutes les sources épigraphiques déliennes ne sont pas propres à une analyse de réseaux de type *SNA**. Il est nécessaire d'avoir des données relationnelles nombreuses, ce qui n'est par exemple pas le cas des décrets de proxénie. Par ailleurs, l'analyse de réseaux ne permet pas de répondre à tout[941]. Les questions possibles traitent des caractéristiques structurelles du réseau : sa densité*, sa connexité*, sa centralité*, ses communautés, etc. Par exemple, les décrets honorifiques relient simplement chaque proxène à Délos : le graphe est donc une étoile* où tous les nœuds sont à une distance géodésique* de 1. W. Mack a montré que la méthodologie de la théorie des graphes* doit être adaptée lorsqu'elle est appliquée à une institution civique, comme la proxénie[942]. Il ne faut cependant pas renoncer, mais forger de nouveaux outils adaptés aux sources. Les formules onomastiques permettent par exemple de rassembler de nombreuses origines des proxènes, grâce aux ethniques. C'est sur cet aspect qu'il faut concentrer les efforts. La méthode n'est pas une fin en soi, mais un moyen de reprendre d'anciennes problématiques ou d'en développer de nouvelles[943].

Les analyses de réseaux ont suscité des résistances, car « trop abstraites et hiérarchiques » (Jonathan Rutherford). Les résultats complètent pourtant ceux qui ont été obtenus par d'autres moyens. Les méthodes réticulaires sont l'extension méthodologique de la prosopographie[944]. Réaliser des réseaux onomastiques permet d'éviter les biais prosopographiques, en séparant les données des hypothèses[945]. Il faut juger de la pertinence des outils et les utiliser seulement lorsqu'ils sont nécessaires, sous peine de perdre en crédibilité[946]. Pour l'histoire réticulaire de l'Antiquité, c'est l'interdisciplinarité qui donne des résultats. L'analyse de réseau est un nouvel outil de l'historien, mais il n'a pas vocation à se substituer aux autres[947].

Le monde cycladique insulaire permet facilement de représenter les îles comme sommets* des réseaux[948], mais ce n'est pas toujours pertinent. Plusieurs cités peuvent coexister sur une île et à l'inverse, il est parfois préférable de rassembler plusieurs îles en un même nœud (*coarse*

939 Les corpus épigraphiques présentent des réseaux sociaux plus structurels que les sources littéraires.
940 Lemercier et Zalc (2008), p. 3-7.
941 Brughmans, Collar et Coward (2016b), p. 4.
942 Mack (2015).
943 Lemercier et Zalc (2008), p. 103.
944 Karila-Cohen (2018b), met l'analyse de réseaux au service de la prosopographie. Rollinger (2020), p. 5-8.
945 Karila-Cohen (2018b), p. 814.
946 Brughmans (2018), p. 211-213.
947 Expression de Lemercier (2005), p. 89.
948 Evans (2018), p. 23.

*graining**)[949]. Je postule ainsi l'existence d'un archipel délien, avec Délos, Rhénée et Mykonos. Dans bien des réseaux, ces îles peuvent être rassemblées sous un même nœud. Les denses réseaux locaux entre ces îles, font d'elles une entité indivisible à l'échelle méditerranéenne. Le jeu d'échelle est essentiel pour appréhender les réseaux déliens sous tous leurs angles. Les frontières entre les échelles de réseaux sont dynamiques et perméables[950]. Ainsi, un négociant de Tyr pourra acheter des denrées à un producteur local de Délos. C'est l'agilité du jeu d'échelle, propre à un travail intégrant le *spatial turn* qui est appliquée dans cette thèse[951].

Pour B. Kowalzig, les relations cultuelles entre Cos et Délos représentent un lien faible* des réseaux[952]. Pour C. Constantakopoulou, il existe une sphère d'interaction en Égée méridionale correspondant à un réseau local densément connecté, dans lequel le lien entre Cos et Délos est fort*[953]. L'historiographie peine donc à caractériser la force du lien Délos-Cos. Il faut adapter l'échelle pour sortir du paradoxe[954]. Au niveau égéen, le lien est faible*, alors qu'il est fort* au niveau méditerranéen. Travailler sur l'échelle permet de dépasser des modèles présupposés, comme celui du *regionalism*. Ce genre de modèle est souvent créé d'emblée, avant même que leurs partisans n'introduisent les sources. J. Leidwanger a ainsi mis en évidence le jeu d'échelle des échanges marchands de l'Antiquité tardive, en insistant sur le niveau régional[955]. Il décrit des navires de faible tonnage voyageant à la journée, tout du moins réalisant plusieurs courses dans la semaine, et débarquant sur des plages protégées, sans infrastructures, sur lesquels les réseaux d'échanges locaux pouvaient se lier à cette échelle régionale[956]. Il y a donc un enjeu à identifier les échelles d'un réseau et surtout à observer comment elles se mêlent. Dans cette optique, la conclusion la plus importante de J. Leidwanger est d'avoir montré que certaines plages chypriotes accueillaient à la fois des navires impliqués dans les échanges régionaux et d'autres dans le cabotage local. Ce sont des points d'intersection entre deux niveaux de négoce. Le chapitre 7 sur l'*emporion* délien analyse cette question en utilisant les sources archéologiques, plus pertinentes que l'épigraphie à ce sujet. Une autre question est d'identifier la logique de fractale entre les échelles de réseaux. I. Malkin développe ce concept pour décrire les microrégions organisées sur le modèle méditerranéen[957]. Mais si tous les réseaux sont *small world*, le concept perd de son sens.

Finalement, plusieurs formes d'adaptation des méthodes sont possibles. Il y a d'abord la chronologie qui doit être mise au cœur des méthodes réticulaires. Il faut aussi les utiliser dans une

[949] Evans (2018), p. 25-26.
[950] Tartaron (2018), p. 72.
[951] Müller (2019), p. 26.
[952] Kowalzig (2018), p. 102.
[953] Constantakopoulou (2017).
[954] Sur l'intérêt de varier l'échelle des réseaux : Peeples, Mills, Haas, Clark et Roberts (2016), p. 71-74.
[955] Leidwanger (2014).
[956] Leidwanger (2014).
[957] Il se repose ainsi sur *Corrupting Sea*, l'ouvrage d'Horden et Purcell. Malkin (2011), p. 45 et 208-209.

perspective interdisciplinaire, par exemple en lien avec la prosopographie. On doit aussi insister sur les jeux d'échelles souvent négligés. Face au problème des réseaux égocentrés, de nouveaux outils sont développés, comme la *Local Region of Primary Interaction* (*LRPI**), par W. Mack[958], mais qui répond à un modèle préconçu : le *regionalism*.

Une force autant qu'une faiblesse des analyses de réseaux est la diversité de leurs approches. Il faut en effet aussi adapter les outils aux sources. Ces adaptations conduiront à ce que deux historiens aboutissent à des réseaux différents avec les mêmes données[959], mais n'est-ce pas là ce qui se passe souvent aussi avec les méthodes historiographiques traditionnelles ? Une solution provisoire est la transparence de la méthode et des sources utilisées, pour rendre possible le contrôle des résultats. Les tables de données (nœuds et liens) de cette thèse sont donc rassemblées en annexe en ligne[960]. Il s'agit également d'utiliser les outils d'analyse de réseaux seulement quand ils sont pertinents. Pour cela, les données doivent appartenir à un corpus bien délimité et être toutes prises en compte[961]. Même ainsi, il faudra admettre que nos sources ne traduisent jamais fidèlement les réseaux sociaux[962].

**2- Ancrer le travail dans les humanités numériques**

**a- Les logiciels d'analyse de réseaux**

Certaines mesures peuvent aisément être réalisées à la main, comme la centralité* de degré*, mais c'est plus difficile lorsque le réseau est vaste ou lorsque des mesures résultent d'équations complexes. Des logiciels (certains libres de droit), permettent de visualiser des graphes. Des algorithmes tendent à rendre les graphes les plus lisibles possibles et appliquent des indicateurs, dont les plus communs ont été définis plus haut. Les logiciels UCINET (école d'Harvard)[963], Gephi et Pajek ont avantages et inconvénients. Gephi possède moins d'algorithmes que d'autres, mais suffit pour les données épigraphiques déliennes. C'est un outil aisé à prendre en main, intuitif et ne requérant aucun langage de programmation ; il permet de traiter des données nombreuses, de visualiser des graphes complexes et est libre de droit[964]. Pajek est performant, mais peu intuitif et nécessite une plus longue formation. UCINET permet un plus grand nombre de mesures, mais donne, visuellement, de moins bons résultats[965].

La visualisation d'un graphe sert à explorer le réseau. Cette étape est nécessaire pour formuler des hypothèses. Des travaux qualitatifs et l'application de mesures permettent ensuite de

958 Mack (2015).
959 Ruffini (2020), p. 334-335.
960 https://www.academia.edu/105411688.
961 Ruffini (2020), p. 335-336.
962 Knapett (2016), p. 22.
963 Degenne et Forsé (1999), p. 227-228.
964 Majeed, Uzair, Qamar et Farooq (2020).
965 Majeed, Uzair, Qamar et Farooq (2020).

les valider. Le logiciel est utile à deux phases de la démonstration : lors de la création des hypothèses et lors de l'application d'algorithmes pour les vérifier. Pour la visualisation, Gephi possède un panel d'algorithmes de placement (Force Atlas, Fruchterman Reingold, Yifan Hu, etc.) qui permettent d'organiser le graphe[966]. Rappelons qu'une règle de visualisation est de limiter le nombre de chevauchements de liens. Une autre est de limiter les variations de longueur des arcs*. Pour des graphes peu complexes et peu denses, ces algorithmes de placement peuvent être suffisants pour détecter des communautés, des nœuds centraux, des attributs* communs, etc. Les nœuds et liens peuvent aussi être colorés ou voir leur taille varier pour valider la structure topologique du réseau. La visualisation d'un graphe n'est donc pas seulement une question esthétique, mais fait partie intégrante du raisonnement[967].

**b- La géomatique**

La géomatique est un ensemble de méthodes et outils permettant de représenter et analyser des informations spatiales. L'idée générale est de superposer dans un logiciel des couches de données géolocalisées dans l'espace, suivant un même système de coordonnées. Les SIG (systèmes d'information géographique) relient une base de données à un fond de carte. En interrogeant les données par algorithmes, la carte évolue et permet de formuler des hypothèses de travail. On a beaucoup insisté sur les méthodes de la *SNA**, pas toujours adaptées aux sources déliennes égocentrées. La géomatique est une solution pour l'adaptation des outils réticulaires, une carte étant parfois plus explicite qu'un graphe. La complémentarité de la géomatique et des analyses de réseaux est déjà connue[968], mais émerge seulement depuis une dizaine d'année en archéologie.

Pour les antiquisants, la notion métaphorique de *réseau* est antérieure à l'introduction d'outils d'analyses réticulaires. Les chercheurs utilisaient la notion sans la présenter, qu'ils illustraient de cartes de points, souvent de distribution d'artefacts. Après le tournant réticulaire (Malkin, Knapett, Mack…), le concept oblige à définir clairement les nœuds et liens dans l'espace. La géomatique est ici complémentaire des analyses de réseaux. Il n'existe pas encore de solution efficace pour analyser les données de façon relationnelle et géographique en même temps. Pour les SIG, mes travaux utilisent la suite de logiciels ArcGis (cf. chapitres 3-5 et 8)[969].

966 Les algorithmes de placement existent aussi sur Pajek.
967 Mathieu (2015), p. 60-61.
968 Brughmans (2018), p. 186.
969 ArcGis n'est pas libre de droit, mais d'autres logiciels semblables le sont, comme QGis.

## B- Création d'un nouveau concept : *l'horizon*

À l'issue d'une réflexion sur les adaptations des méthodes réticulaires aux sources déliennes, un aspect continue à poser problème. Les réseaux offrent une boîte à outils permettant d'analyser les données sans les insérer dans des modèles préétablis, mais il faut ici l'employer dans un projet égocentré. Une solution, fondée sur la géomatique, consiste à réaliser des cartes de distribution des étrangers fréquentant Délos, à partir desquelles les chercheurs créent des concepts, du type de la *LRPI** (W. Mack), influencé par le modèle du *regionalism* (G. Reger). Les concepts anglo-saxons permettent de bien évaluer les clusters de liens forts* formant des régions. On en a un autre exemple dans les travaux d'E.S. Greene, qui modélise des réseaux à partir d'épaves[970]. Elle parle de *primary zone of interaction* (espace intégrant les origines des marchandises les plus nombreuses du navire) et de *secondary zone of interaction* (espace intégrant les origines des autres produits) et compare ensuite avec la zone où coule le navire[971].

Il est pourtant acquis que « les cités grecques étaient largement interconnectées et impliquées dans un double cadre de relations » régional et panhéllenique[972]. Il faut alors créer des concepts plus neutres à partir des réseaux. La Méditerranée est facilement modélisable sous la forme d'une fractale de réseaux *small world* et *free scale*. Dans cette optique, le *regionalism* n'accorde aucune attention aux liens faibles* et aléatoires*, qui relient les *clusters*[973]. À partir de ce constat, je propose ici d'inventer un concept de représentation des relations lointaines : l'*horizon*.

*Schéma d'illustration du réseau égocentré d'une cité*

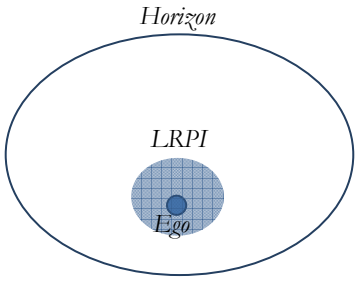


Les nœuds de la *LRPI* sont liés à *ego* par des liens forts et ceux de l'*horizon* par des liens faibles.

**Figure 4**

### 1- Définition

Dans un passage attribué à Timée de Locres (Ve-IV^e^ s.), *horizôn* est une ligne ou un cercle bornant la vue, soit une définition semblable à celle du français[974]. Le verbe *horizô* signifie borner, limiter, séparer par une frontière, diviser et définir. L'horizon est la ligne divisant la terre du ciel :

970 Greene (2018).
971 Greene (2018), p. 137 et 140.
972 Dana et Savalli-Lestrade (2019), p. 10.
973 Les liens faibles* sont plus intéressants, car ils permettent de développer les réseaux et d'obtenir des ressources qui n'existent pas dans le cluster (ou LRPI*) délien. La notion de réseau englobe et complète les concepts anglo-saxons régionalistes d'explication des réseaux hellénistiques.
974 Timée de Locres, 97a.

c'est une limite visuelle circulaire autour d'un observateur, phénomène dû à la courbure de la terre. L'horizon est aussi une métaphore. Il est mouvant, comme dans l'expression : « élargir ses horizons ». Selon un dictionnaire maritime du XIX[e] s. :

> *L'horizon est bien souvent consulté par les marins, car c'est là que se présentent tous les accidents qui viennent jeter quelque variété dans l'uniforme monotonie de leur existence. Terre, navire, rocher, tempête, tout vient de l'horizon ; quand il est vide le navire est seul, et un rayon de plusieurs lieues le sépare de toute chose, dans ce grand vide à peine peuplé de quelques poissons et de quelques oiseaux. Du haut de la mâture l'horizon s'agrandit...*[975]

L'horizon rassure et donne la mesure du monde d'*ego**. Il est surtout une source d'information. L'horizon n'est pas une frontière. Cette dernière est une limite physique, difficile à franchir, structurant l'espace. Il invite à la découverte, à le repousser et n'est pas structurant. Si dans les *Suppliantes* d'Eschyle, *horizô* prend le sens de traverser les flots d'un détroit[976], en français l'horizon est infranchissable, il recule en même temps qu'avance *ego**, alors qu'il est possible d'atteindre une frontière. C'est pourquoi Kant opposait les limites (*Grenze*) aux bornes (*Schränke*). Les limites divisent le connaissable connu du connaissable inconnu — elles peuvent se repousser —, alors que les bornes (*horoi*) définissent un espace infranchissable (on repousse ses limites, mais il ne faut pas dépasser les bornes)[977]. L'horizon s'inscrit donc dans un espace sans le structurer. Il doit alors être contextualisé : c'est-à-dire géolocalisé. Ce concept relie la partie du réseau étudiée à la partie inconnue, mais existante. L'horizon permet d'appréhender un réseau égocentré en ayant conscience que le réseau global n'est pas centré sur *ego**. Il y a l'inclusion de la partie invisible du réseau dans la partie visible. Littéralement, l'horizon définit l'objet d'étude (*horizô* pouvant se traduire par « définir »).

Le concept est donc propre aux analyses égocentrées. L'historiographie tend à décentraliser les travaux historiques et archéologiques. Le point de vue athénien ou grec est un biais. Quelle est la différence entre l'horizon et le middle ground et ses dérivés conceptuels ? Avec l'horizon, le point de vue est central, et non celui des espaces d'hybridation, périphériques du point de vue grec[978]. Il existe autant d'horizons que de points de vue. Malkin a réduit l'idée d'un monde grec organisé autour d'un centre égéen et de périphéries méditerranéennes, en insérant la notion de *small world*[979] : les « colonies » grecques archaïques sont aussi centrales que les cités égéennes. Paradoxalement, les Anciens affirmaient bien que les Cyclades s'organisaient en cercle (*kyklos*) autour du centre délien. Il ne faut donc pas regretter le délo-centrisme, mais

[975] Lecomte (1835).
[976] Eschyle, *Suppliantes*, 544.
[977] Kant (1783), p. 164. En astronomie, l'horizon d'un trou noir ou l'horizon cosmologique interdit toutes relations avec ce qui est au-delà de l'horizon.
[978] Dana (2012), p. 57-58.
[979] Malkin (2011).

l'assumer et l'exploiter par l'horizon qui structure la carte mentale des Déliens. Une des solutions au délo-centrisme est de réaliser des cartes représentant l'origine des individus fréquentant l'île. Les SIG permettent de proposer des hypothèses sur les flux* de circulation. La spatialisation des réseaux est un véritable enjeu du *spatial turn*. Une réflexion particulière sur les échelles est facilitée par les logiciels de SIG.

L'horizon est formé par des liens directs entre *ego** et des sommets*. Il ne représente pas une limite des réseaux, mais un potentiel de dilatation. En effet, les réseaux peuvent être étudiés sous forme de chaînes*. Le sommet* A est lié à B, qui est lié à C, lui-même relié à D. Le sommet* A n'interagit qu'avec B et a conscience d'un réseau plus vaste comprenant C et D. Parfois, A n'a pas conscience de la chaîne, seulement du dernier intermédiaire. Il faut alors distinguer le réseau réel et celui vécu par les Grecs.

A ⟶ B ⟶ C ⟶ D

Si Délos est le sommet* A, alors son horizon est uniquement composé de sommets* du type B. Dans un graphe, les sommets* de distance géodésique* 1 constituent l'horizon. Le concept est donc adapté aux réseaux de cités représentés sur des cartes, plutôt qu'aux graphes. Il est la portée maximale d'un réseau sur une carte de points. Ce concept permet de déterminer, de façon non-empirique, l'amplitude ; c'est-à-dire l'aire d'un polygone formé par les points qui se situent sur l'horizon. Les points incarnant l'horizon sont les plus éloignés d'*ego**. L'objectif est ensuite que le polygone, formant l'amplitude du réseau, soit le plus vaste possible et inclut tous les points de la carte. Pour cela, il faut connecter le sommet le plus éloigné d'*ego** avec les deux sommets qui créeront l'angle au degré le plus élevé possible, puis réitérer le processus avec ces deux sommets et ainsi de suite. L'amplitude du réseau devient alors une donnée chiffrée utile pour des comparaisons. Les deux schémas suivants représentent le même réseau. L'amplitude est représentée par le premier schéma, non le second.

*Illustration de l'horizon*

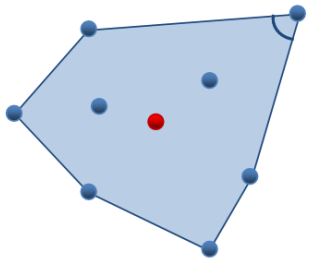

Schéma 1

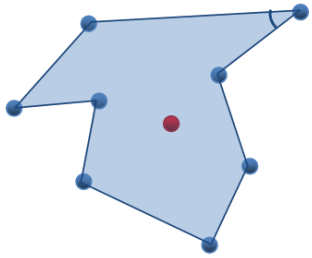

Schéma 2

**Figure 5**

Il est possible de comparer les longueurs moyennes d'un lien entre *ego** et les points de l'horizon (cf. conclusion du chapitre 3)[980]. Le réseau méditerranéen grec hellénistique était un *world-system* polycentrique, dont les pôles (Alexandrie, Pergame, Athènes, Rhodes, etc.) étaient en concurrence[981]. Cela justifie le concept horizon pour travailler sur la multiple centralité grecque qui se situe dans les relations entre communautés[982]. L'horizon est une mesure de la gravité de ces centres.

## 2- Propriétés

Certaines cités ont une distance géodésique* faible (1) et une distance euclidienne importante avec *ego**. L'horizon souligne le paradoxe et tente de l'expliquer, en se reposant sur la théorie de la force des liens faibles*.

Lorsque les Grecs pensent l'*oikoumène*, ils bornent le « monde civilisé » par des populations barbares. Ils se donnent aussi des bornes physiques (*horoi*, même champ lexical qu'*horizôn*), comme les piliers d'Heraklès et celles de Dionysos en Orient. Quel est l'horizon du monde grec ? La question se pose, car l'horizon évolue avec le temps et nécessite un point de vue égocentré, difficilement adaptable à une vaste entité hétérogène comme « le monde grec ». Il est structuré par l'ensemble des horizons égocentrés des cités grecques, dont certaines caractéristiques communes sont identifiables : des cités forment systématiquement l'horizon, comme Massalia ou Olbia du Pont. Ce sont des *emporia* en bordure du monde grec et

[980] Ces outils très rigides doivent rester au service de la métaphore.
[981] Dana (2012), p. 64-67.
[982] Dana (2012), p. 67.

généralement en situation de *middle ground*. L'horizon constitue une limite des Grecs, invitant à l'échange. Les grands ports marchands de l'horizon sont les bornes (horoi) du réseau. L'horizon est généralement constitué de grandes cités. Les relations nouées avec des cités éloignées s'effectuent selon la loi de l'attachement préférentiel[983]. Cyrène est ainsi mieux connectée au monde égéen que Barkè[984]. La distance est un facteur important de compréhension des réseaux géographiques par rapport aux réseaux sociaux. Le coût d'un lien avec un sommet* éloigné doit être justifié. Dans ce contexte, ego* est connecté avec un faible nombre de cités de l'horizon. Ces dernières sont des hubs fortement liés avec leurs régions. L'horizon n'est donc pas constitué de ports secondaires, seulement de pôles régionaux. Il existe généralement une distance euclidienne importante entre les cités de l'horizon et les autres cités liées à ego*. Cet isolement est une autre caractéristique de ces horoi. D'autre part, il est rare que deux cités de l'horizon soient proches l'une de l'autre. Si c'est le cas, une analyse qualitative est nécessaire et peut montrer une situation de conflit ou de subordination entre deux grands ports en concurrence. Il faut aussi comprendre pourquoi les deux ports sont connectés à ego*. On remarque ainsi que si Massalia est connectée à Délos, ce n'est pas le cas d'Emporion. L'horizon met en lumière des sites qui auraient des points communs aux limites des réseaux déliens : leur grande taille, leur faible nombre, leur isolement et leur éloignement d'ego*.

L'horizon d'une cité modeste a une faible portée, n'atteignant pas les confins du monde grec, mais peut être bien connectée au réseau grec[985]. Ainsi, une petite cité d'Achaïe n'a pas les mêmes réseaux qu'Athènes au IV^e^ s. De même, les citoyens de Rhénée ont un horizon qui ne dépasse guère Délos. Pourtant, selon la *centralité* de proximité*, la cité a une position centrale, justement par cette connexion à Délos, elle-même en position de centralité. Grâce à Délos, Rhénée n'avait pas besoin de dilater son horizon pour être connectée à toute la Méditerranée. Elle se retrouvait en fin de compte à une distance géodésique* de 3 des Celtes du Rhône, Massalia et Délos étant les intermédiaires. La capacité d'une cité à développer un horizon atteignant les confins du monde grec (Massalia, Cyrène, Olbia du Pont, etc.) est une mesure de son importance au sein des réseaux grecs.

Si Massalia est sur l'horizon des réseaux déliens, la cité n'est pas la limite du réseau, mais la première étape importante d'une chaîne* de relations, les Massaliotes étant en contact avec des

983 L'échelle globale présenterait des réseaux de relations horizontales des cités (Peer Polity Interaction) et l'échelle régionale des réseaux de relations verticales : par exemple les Cyclades autour de Délos. Au-delà de la sphère régionale, les cités entretenaient des relations horizontales dans un réseau de type aléatoire. Cf. Dana et Savalli-Lestrade (2019), p. 10.

984 Cyrène est une porte entre le monde égéen et les habitants de Cyrénaïque, une sorte de *gateway community*. Cf. Bats (2017), p. 66.

985 Il faut aussi garder une attention à l'échelle d'analyse, un agriculteur de la Mésogée attique est moins connecté qu'un négociant d'Ioulis aux réseaux égéens.

peuples celtes. Il existe une seule étape géodésique* entre Massalia et Délos, car des ressortissants de la cité phocéenne sont présents dans l'île. Il n'y a donc que deux liens géodésiques* entre les Celtes du Rhône et Délos. Les cités éloignées de l'horizon ne sont pas une frontière. L'horizon est une ligne d'échange, bien qu'elle ne soit pas toujours en situation de *middle ground*.

Quel est l'avantage du concept d'horizon pour l'analyse des réseaux au-delà des limites visibles ? Byzance a fait partie de l'horizon délien lors de la haute indépendance (314-250). Cette cité est elle-même connectée à Sinope. Les réseaux déliens intègrent aussi Athènes, qui ne fait pas partie de l'horizon, mais est aussi connectée à Sinope. De ce fait, Délos n'est pas obligée de passer par son horizon pour atteindre Sinope. Byzance constitue un lien faible* avec Délos, à l'inverse d'Athènes, de sorte qu'il y a plus de chance que les réseaux déliens et athéniens soient identiques, par rapport à ceux de Byzance. Surtout, les *LRPI** de Byzance et d'Athènes divergent fortement. La première entretient des relations de voisinage en Propontide, certainement des liens forts*. Athènes développe des liens faibles* dans des ports stratégiques de cette région pour son approvisionnement. La force des liens* est donc importante pour saisir l'intérêt de l'horizon. Byzance possède des liens forts* et des réseaux plus fins et plus complexes avec de nombreuses cités de la région, à l'inverse d'Athènes. En cela, les cités de l'horizon ont un intérêt particulier pour appréhender les réseaux lointains. La *LRPI** des cités de l'horizon est facilement connectée à *ego**, c'est-à-dire que certaines petites communautés de Propontide se connectent aisément à Délos grâce à Byzance, non Athènes. Cette idée est d'autant plus importante qu'on a écrit que l'horizon est souvent éloigné des autres cités du réseau d'*ego**. L'horizon assure ainsi la cohésion des petites communautés grecques dans un réseau plus large. Il est donc probable que Délos soit mieux connectée avec des ressortissants d'un petit village proche de Bérytos, qu'avec un village plus proche, en Anatolie par exemple, mais éloigné de l'horizon.

La limite visuelle des réseaux d'une cité ne signifie pas que ses réseaux ne s'étendent pas au-delà. L'étude de l'horizon permet de donner une image de réseaux plus vastes, dans lesquels Délos s'intègre. Cependant, le problème d'un travail délo-centré est d'avoir seulement connaissance de la dernière étape des réseaux, son horizon. Cela ne rend pas la complexité des réseaux égéens et méditerranéens. Un marchand de Karystos peut très bien négocier des produits macédoniens à Délos. Pour les Déliens, les réseaux se limitent à Karystos, mais le négociant sait qu'ils s'étendent jusqu'en Macédoine. Autre exemple, les objets d'ivoire venaient de régions non représentées par le corpus des étrangers à Délos. L'étude de l'horizon égyptien ou levantin permet d'appréhender les routes que ces denrées empruntaient pour arriver dans l'île. Pour Délos, il existe un lien direct avec Gerrha, mais cette cité était elle-même reliée à d'autres régions plus lointaines, notamment l'Inde. Des produits indiens étaient certainement vendus à Délos,

sans que cela ait laissé de trace épigraphique. Un marchand de Bérytos peut vendre des perles indiennes à Délos. L'Inde est donc connectée à l'île grecque, mais l'horizon est Bérytos. On hiérarchise ainsi les flux* qui touchent Délos. Les objets ou opinions n'ont pas la même valeur de connectivité* que les hommes. Au-delà de l'horizon, l'étude du matériel archéologique permet de restituer un espace intégrant le réseau de manière moins intense. La faiblesse de l'intensité* s'explique par des relations non-directes entre Délos et les régions d'origine de certaines marchandises[986]. La multiplication des intermédiaires affaiblit l'implication indienne dans les réseaux déliens. Ainsi, les nœuds de l'horizon agissent comme une sorte de filtre de réseaux plus vastes, baissant l'intensité du flux* entre le réseau lointain et *ego**.

À Délos, les pèlerins sont attirés par un sanctuaire régional, mais qui n'atteint pas les confins du monde grec, à l'inverse de Delphes. Aucun pèlerin ne prend la route de Délos depuis l'horizon, à l'exception d'une théorie d'Alexandrie, s'expliquant par l'histoire particulière des relations délo-lagides. Ce sont les origines des négociants qui dessinent l'horizon délien. Le concept permet d'identifier plus facilement des routes maritimes, liant les grands ports connectés à Délos.

Aucun acteur des réseaux antiques ne connaît l'ensemble du réseau méditerranéen à un instant *t*. La maximisation du rapport coût bénéfice n'est pas toujours réalisée. Les modèles mathématiques qui appréhendent les réseaux antiques doivent prendre en compte ce phénomène[987]. L'information est une ressource clé, permettant d'accroître ses bénéfices. Délos, au cœur de réseaux, y a un large accès. Un enjeu est de savoir si l'île produit de l'information économique, renforçant sa position de centralité. Lors de la dilatation des réseaux de négoce, il existe un délai avant que les routes et ports les plus efficients soient systématiquement choisis. Les réseaux ne sont jamais figés, mais il existe une étape initiale d'exploration lors de laquelle les réseaux changent beaucoup. Ce temps d'exploration permet les plus grands bénéfices à ceux qui améliorent le réseau, en empruntant par exemple des routes plus courtes. L'horizon délien est construit sur un processus de bon accès aux informations, cette ressource étant un avantage pour étendre l'horizon et l'horizon est lui-même source d'informations. Avoir un réseau lointain est l'assurance d'être le premier à obtenir des informations.

[986] La section sur les réseaux arabes dans le chapitre 4 sur les inventaires des hiéropes revient plus longuement sur la notion de sphère d'intensité*.

[987] Knapett, Evans et Rivers (2008), ont créé une équation complexe modélisant l'*imperfect optimization*. Le réseau n'est jamais optimal, mais tend vers un équilibre coût-bénéfice permettant de se maintenir. Cf. Rivers (2018), p. 45 et Tartaron (2018), p. 70.

**3- La place de l'horizon dans la modélisation d'un monde antique connecté**

Le cadre d'étude, défini par l'horizon, s'inscrit dans un contexte spatial réticulaire. Les réseaux hellénistiques relient la Chine orientale à l'Europe occidentale. C'est un réseau immense, et en rien un *small world*, car Grecs et Sères ne se fréquentent pas. Les flux* passent donc par de nombreux intermédiaires, et leur nature prend souvent la forme de connaissances ou de marchandises, mais rarement de circulations humaines. Les histoires sont interprétées et traduites à chaque sommet* (cf. *ANT**). L'horizon est une frontière entre un paysage fini, connu, et un monde infini. Il permet d'appréhender une frontière immatérielle dans un vaste réseau. Une partie du réseau est invisible, mais reste connectée. Les réseaux pouvant être infinis, l'enjeu est d'identifier l'horizon d'*ego*. Comparer les horizons, donc des analyses égocentrées, permet de comprendre les forces structurant le méta-réseau* méditerrano-afro-asiatique. Il s'agit d'identifier les points ou les horizons se touchent. Les notions d'écotone et de *middle ground* permettent déjà d'affirmer que les horizons se chevauchent pour créer des espaces de contacts de culture. Il existe une dichotomie entre une Méditerranée hellénistique small world et un méta-réseau* global sans lien aléatoire* ni faible connectant directement les périphéries du réseau. Il est vrai que des marins de Massalia voguent jusqu'en Inde, en passant par Alexandrie, mais ces liens ne sont pas encore institutionnalisés[988], ni assez structurels et trop insignifiants à l'échelle globale. À l'intérieur de l'Eurasie connectée, étudier les réseaux grecs pose un problème méthodologique, car ils sont une fenêtre d'un méta-réseau* plus large. Certains phénomènes, notamment de centralité*, ne peuvent se comprendre sans une vision totale des réseaux. La Bactriane ou l'Arabie Heureuse ont des positions de centralité* d'intermédiarité (*betweenness centrality**) dans le méta-réseau*, mais de marginalité dans les réseaux déliens. La connexion entre Délos et l'Arabie méridionale est un lien faible* d'un méta-réseau* global. Délos apparaît comme un centre de la Méditerranée[989]. On considère ici une échelle internationale dépassant l'échelle méditerranéenne. Delphes, par exemple, est un *hub* méditerranéen et grec, mais n'est pas directement connectée à l'océan indien à l'époque hellénistique. Le réseau délien a la capacité de briser des frontières culturelles. Il reste que le méta-réseau* est connexe*, mais non *small world* : c'est-à-dire qu'il n'existe aucun lien direct entre la Chine et Rome ou Alexandrie. Le méta-réseau* est plutôt constitué d'une chaîne* de réseaux, dont l'un est *small world*, celui de la Méditerranée. Cette hypothèse rend nécessaire l'utilisation de l'horizon, car le réseau égocentré délien connecte différentes parties du méta-réseau*, qui ne respectent pas toutes les mêmes règles réticulaires. En effet, si la Méditerranée est *small world*, l'Arabie Heureuse, en position de *betweenness centrality**, et située dans un milieu

[988] Les Lagides ont porté un certain intérêt à ces expéditions, mais c'est marginal pour la période étudiée. Pour l'exemple du Massaliète : Wilcken (1925), p. 86-102.
[989] Delphes est l'ombilic de l'*oikoumène*, liant la terre au ciel (Hécatée, *FGrHist* 1, F36). Cf. Dana (2012), p. 58.

géoclimatique différent, peut s'organiser autrement. Le méta-réseau* étant une chaîne*, il est difficile de parler d'un phénomène de globalisation, car les différents mondes antiques ne sont pas assez interconnectés et les flux* pas assez importants. Les concepts de réseau et d'horizon permettent de nuancer et préciser les relations à l'échelle internationale.

**Conclusions finales**

Le concept de réseaux recouvre des méthodes protéiformes qu'il faut adapter à diverses sources et problématiques. Dans la suite de ce travail, je vais adopter différentes approches de réseaux sans concentrer mes efforts sur un modèle tiré de la sociologie. Les méthodes réticulaires sont une boite à outils adaptables, et dans ce cas aux sources épigraphiques. L'analyse de réseaux possède une nomenclature spécifique, qui peut varier selon les disciplines, ce qui nécessitait une telle présentation. Les réseaux peuvent caractériser des groupes sociaux ou des entités géographiques et être étudiés dans une perspective métaphorique ou mathématique. Profondément interdisciplinaire, le concept permet de travailler sur les échanges culturels sans recours aux modèles préconçus. Cette boîte à outils rassemble des méthodes, dont les plus connues sont développées en *SNA**, qui permet d'analyser les structures de réseaux. Les humanités numériques autorisent de nouvelles grilles d'analyse des réseaux déliens, fondées sur des méthodes quantitatives. Un nouveau concept, l'*horizon*, est développé en réaction au *regionalism*. L'analyse des dossiers épigraphiques (prochains chapitres) valide l'intérêt de l'horizon.

## Chapitre 3 Les réseaux honorifiques déliens de l'Indépendance (314-167)

### Introduction et méthodologie

Le premier dossier à ouvrir est celui des décrets honorifiques, parce qu'ils donnent une image des réseaux les plus anciens de l'Indépendance.

### A- Introduction aux réseaux honorifiques déliens

Les études sur les proxénies déliennes doivent inclure l'ensemble des décrets honorifiques de l'île[990]. Délos recense environ 239 décrets de proxénie pour la période de l'Indépendance[991]. Leur publication, dans les *IG*, XI, 4, date des lendemains de la Grande Fouille. Leur étude a été reprise par A. Michel, ancienne membre de l'EFA, dans un mémoire inédit — consulté dans la Maison de fouille de Délos — : elle dresse une typologie des stèles portant des décrets honorifiques[992].

Les traces des honneurs conférés par des cités aux étrangers sont surtout épigraphiques[993]. L'objectif de la gravure des décrets est ainsi résumé par L. Robert[994] : « La formule hortative dans les décrets montre dans le présent et l'avenir que la cité sait honorer dignement les gens de bien et de valeur, pour qu'ils soient engagés à être plus zélés et plus ardents encore, pour que la postérité ait un monument de la valeur de ces personnages et de la reconnaissance de la cité ». La proxénie est un honneur commun des décrets honorifiques, posant la question du rapport des décrets de proxénie aux décrets honorifiques en général. Ils sont parfois confondus, mais ne sont pourtant pas équivalents. Tous les décrets de proxénie sont des décrets honorifiques, tandis que l'inverse n'est pas vrai. La proxénie a été beaucoup étudiée depuis la monographie de Paul Monceaux en 1886 (*Les proxénies grecques*)[995]. Même si L. Robert a pu, de façon lapidaire, écrire qu'« il n'y a rien d'intéressant à trouver de nouveau sur la proxénie » et que « si le livre de Monceaux est épuisé, il n'y a qu'à le reproduire photographiquement »[996], l'historiographie s'est

990 Constantakopoulou (2017).
991 D'autres savants estiment juqu'à 500 le nombre de décrets de proxénie à Délos. Selon C. Constantakopoulou, 427 décrets sont assurément honorifiques. La plupart des décrets déliens accordent la proxénie (65 % de façon certaine — soit 276 décrets — et 23 % de façon probable — soit 98 décrets —). J'exclus d'emblée les décrets honorifiques de la période athénienne (*ID*, 1497-1509). Cf. Marek (1984), Constantakopoulou (2017), p. 116, n. 39 et Constantakopoulou (2018), p. 4, n. 14.
992 Elles sont généralement pyramidantes, moulurées, à fronton et de tailles variées. Cf. Michel (2020), p. 9-10.
993 Les plaidoyers comportent aussi des informations à ce sujet.
994 Robert (1969), p. 165.
995 Monceaux (1886).
996 Correspondance de Louis Robert et Biagio Virgilio. Cf. Robert (1970), p. 372, n° 114.

pourtant renouvelée jusqu'à aujourd'hui[997]. Son intérêt pour les réseaux est que chaque décret mentionne l'ethnique de l'*honorandus*[998].

**1- Des réseaux de proxénie aux réseaux honorifiques**

Le mieux, pour, comprendre cette catégorie de documents, est de partir d'un exemple. Ce sera le décret pour Sôstratos de Cnide (début du III^e^ s.), quoi qu'il soit un peu hors norme en raison de la personnalité du bénéficiaire[999].

**Encadré 1**

Décret pour Sôstratos fils de Dexiphanès de Cnide (300-275 ) — *IG*, XI, 4, 563 (photo EFA)

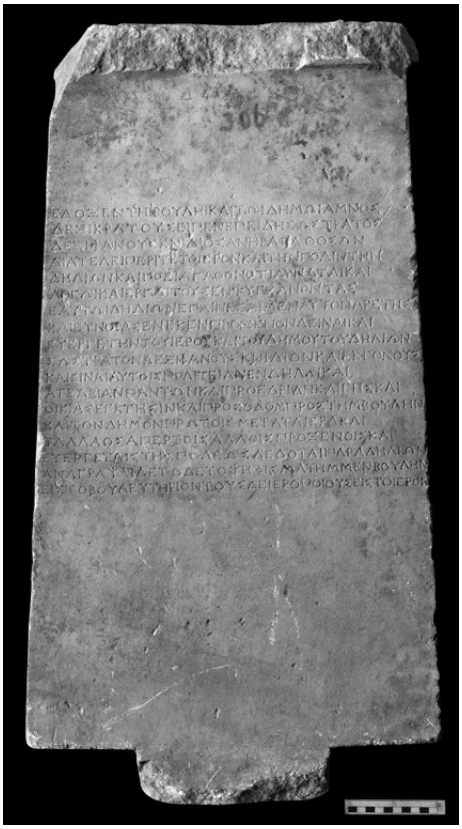

**Photographie 1 Décret pour Sôstratos de Cnide**

Ἔδοξεν τῆι βουλῆι καὶ τῶι δήμωι· Ἄμνος Δεξικράτους εἶπεν· ἐπειδὴ Σώστρατος Δεξιφάνους Κνίδιος ἀνὴρ ἀγαθὸς ὢν διατελεῖ περί τε τὸ ἱερὸν καὶ τὴν πόλιν τὴν Δηλίων καὶ ποεῖ ἀγαθὸν ὅ τι δύναται καὶ λόγωι καὶ ἔργωι τοὺς ἐντυγχάνοντας ἑαυτῶι Δηλίων· ἐπαινέσαι μὲν αὐτὸν ἀρετῆς καὶ εὐνοίας ἕνεκεν· **πρόξενον** δ'εἶναι καὶ **εὐεργέτην** τοῦ ἱεροῦ καὶ τοῦ δήμου τοῦ Δηλίων Σώστρατον Δεξιφάνους Κνίδιον καὶ ἐκγόνους καὶ εἶναι αὐτοῖς **πολιτείαν** ἐν Δήλωι καὶ **ἀτέλειαν πάντων** καὶ **προεδρίαν** καὶ **γῆς καὶ οἰκίας ἔγκτησιν** καὶ **πρόσοδον πρὸς τὴμ βουλὴν καὶ τὸν δῆμον** πρώτοις μετὰ τὰ ἱερὰ καὶ **τἆλλα ὅσαπερ τοῖς ἄλλοις προξένοις καὶ εὐεργέταις** τῆς πόλεως δέδοται παρὰ Δηλίων· ἀναγράψαι δὲ τόδε τὸ ψήφισμα τὴμ μὲν βουλὴν εἰς τὸ βουλευτήριον, τοὺς δὲ ἱεροποιοὺς εἰς τὸ ἱερόν.

*Traduction* :

« Il a plu au conseil et au peuple ; Amnos fils de Dexikratès a proposé ; attendu que Sôstratos fils de Dexiphanès de Cnide ne cesse de se montrer dévoué envers le sanctuaire et la

997 Sur le lien entre proxénie et activités économiques : Engen (2010) et Terpstra (2019), chapitre 2. Cf. Gschnitzer (1973), col. 629-730, Marek (1984), Gauthier (1985), p.131-149, Herman (1987), p. 130-142, Mitchell (1997), p. 28-37, Knoepfler (2000) et Mack (2015).

998 Deux exceptions pour la cité délienne sont *IG*, XI, 4, 613 et 750 (= *Choix*, n° 60), pour Praxiphanès, philosophe de Mytilène, et Alexandre fils de Philippe, descendant d'Alexandre le Grand. Les *honorandi* sont connus de tous les Déliens, c'est pourquoi leur ethnique n'est pas précisé. Cf. Tréheux (1992), p. 9.

999 *IG*, XI, 4, 840.

cité des Déliens, qu'il fait tout le bien qu'il peut aux Déliens en paroles comme en actes, qu'on fasse son éloge en raison de son excellence et sa piété ; que Sôstratos fils de Dexiphanès de Cnide soit **proxène** et **bienfaiteur** du sanctuaire et du peuple des Déliens lui et ses descendants, qu'ils soient **citoyens** à Délos, qu'ils aient une **exemption totale des taxes**, qu'ils soient **proèdres**, qu'on leur confère le **droit de posséder terres et maisons** et qu'ils **aient accès au conseil et au peuple** en premier après les affaires sacrées ; qu'ils aient les **mêmes honneurs que les autres proxènes et bienfaiteurs** de la cité des Déliens ; que le conseil fasse inscrire ce décret dans le *bouleutèrion*, les hiéropes dans le sanctuaire. »

L'institution de la proxénie est durable, car attestée pendant environ cinq siècles. Elle se comprend à deux niveaux : le premier est honorifique et le second fonctionnel[1000]. Le proxène est un étranger nommé par une cité, comme Sôstratos de Cnide par Délos[1001]. Sa fonction est d'accueillir dans sa cité d'origine tous les ressortissants de la cité qui l'a nommé proxène[1002]. Il les accompagne juridiquement et leur doit hospitalité et assistance administrative : le proxène est garant de l'étranger qu'il accueille[1003]. Cette institution exprime des relations formelles d'amitié entre une cité et un *honorandus*[1004].

La proxénie est aussi un honneur en tant que tel et la gravure du décret, nullement obligatoire, est un privilège supplémentaire qui engage des frais[1005]. Délos est un cas particulier, car il est possible que tous les décrets de proxénie soient gravés, selon une hypothèse de W. Mack[1006]. M.-F. Baslez et C. Vial ont aussi rappelé que de nombreux décrets gravés n'existent plus[1007]. Les Déliens n'avaient pas la tradition de publier sur des stèles les honneurs les plus coûteux, comme les statues[1008]. La publication des décrets permet à Délos de faire connaître son réseau aux pèlerins[1009]. La proxénie est difficilement dissociable du système honorifique délien[1010] : les dédicaces, les statues et couronnes conférées par les Déliens sont très liées à l'honneur de la

[1000] Ce modèle double est fondé sur « l'identification d'un ensemble cohérent et stable d'attentes qui a influencé la façon dont les contemporains ont conçu et utilisé ce rôle ». Cf. Mack (2015), p. 8.
[1001] Il n'est pas obligatoirement citoyen, car huit décrets concernent des femmes. Cependant, il doit avoir un certain poids dans la cité pour assurer sa fonction à moins que le décret soit seulement honorifique. Le texte peut préciser si l'*honorandus* vient d'une cour royale. Cf. Mack (2015), p. 25 et 54.
[1002] Pollux, III, 59. Cf. Gauthier (1985), p. 142.
[1003] En Grèce ancienne, il existe d'autres institutions fondées sur ce concept de garantie des étrangers (par exemple, les *prostatai* sont des citoyens athéniens garants des métèques, notamment en justice). Cf. Mack, (2015), p. 74-75 et Mack (2022), p. 11-12.
[1004] Mack (2015), p. 1 et Mack (2022), p. 11-12.
[1005] Sur la structure d'un décret de proxénie voir Constantakopoulou (2018), p. 87. Cf. Mack (2015), p. 15.
[1006] Mack (2015), p. 13, estime que 0,2 % des décrets de proxénie nous sont parvenus. Il y aurait 250 000 décrets pendant l'Indépendance délienne, soit 1600 actes par an : c'est impossible. Le nombre important d'inscriptions honorifiques déliennes découvertes fonde l'hypothèse de la gravure systématique. La seconde moitié du III^e^ s. correspond au pic de production des décrets de proxénie. Cf. Constantakopoulou (2017), p. 117.
[1007] Vial et Baslez (1987), p. 295-296.
[1008] Vial et Baslez (1987), p. 299.
[1009] Constantakopoulou (2017), p. 117-118, écrit qu'à Delphes aussi de nombreux décrets honorifiques sont gravés.
[1010] Il y a 507 décrets honorifiques connus pour l'Indépendance. Cf. Constantakopoulou (2017), p. 113 et 115.

proxénie. Dans les décrets honorifiques, la proxénie est un privilège parmi d'autres et n'est jamais seul[1011]. Il faudra alors s'intéresser à l'appellation « décret de proxénie ».

Cette institution est un instrument incontournable des relations entre cités, expliquant sa position privilégiée parmi les honneurs qu'accorde une cité à un individu. Avant la domination romaine, les cités connaissaient des mesures de protections qui structuraient leurs relations (*asylia* et *asphaleia*) [1012]. La proxénie participe en outre à la construction des réseaux[1013]. Le monde hellénistique était devenu une société de cités partageant normes, institutions et inquiétudes communes, une « society of peer-polities »[1014]. Délos a toujours ignoré le système de relations fondé sur la guerre : l'île, grâce à son sanctuaire, était à l'abri des conflits et se voulait neutre[1015]. La cité bénéficiait d'un réseau de proxénie dense, visible par l'épigraphie et de grandes qualités d'adaptabilité, essentielles au développement de ses activités de relation.

L'analyse de la proxénie repose sur le *proxenos-paradigm* formulé par W. Mack. Ce sont les attentes sociales plutôt que des contraintes légales qui assurent que les proxènes ressentent le devoir de se plier à leurs obligations. Il y a également des circonstances pratiques : lorsqu'un individu est nommé proxène mais ne réside pas dans sa cité, il ne peut remplir son rôle. Il n'est pourtant pas inutile à la cité qui lui a conféré cet honneur. Les formules des décrets de proxénie sont stéréotypées et les proxènes sont nommés sur la base de la conduite qu'ils doivent adopter. Leur nomination peut confirmer qu'ils se comportaient déjà comme des proxènes[1016]. W. Mack présente l'octroi de la proxénie comme « rétrospective » et « prospective »[1017]. La proxénie permet à une cité de renforcer ses attentes envers un proxène et ses liens avec une autre cité. Pour compléter le « *proxenos-paradigm* », il convient de définir ses caractéristiques notamment la formulation stéréotypée des décrets[1018] :

- La première caractéristique est la préférence personnelle d'un proxène pour une cité[1019].
- La deuxième est la manifestation de cette préférence pendant une période prolongée[1020].
- La troisième est le statut de non-citoyen — de la cité qui octroie — du proxène[1021].
- La dernière caractéristique est la continuité de l'utilité du proxène qui fournit des services dans sa propre cité[1022].

---

1011 Constantakopoulou (2017), p. 128.
1012 Il y a déjà des systèmes organisant les relations entre cités. Certes sans autorité centrale les régulant, ce qui, pour Eckstein (2006), explique que le système est d'abord fondé sur la guerre.
1013 Mack (2015), p. 197.
1014 Ma (2003) et Mack (2015), p. 198.
1015 Vial et Baslez (1987).
1016 Mack (2015), p. 24.
1017 Une cité nomme un proxène, car il aagi comme tel et comme il est proxène il doit agir ainsi. Cf. Mack (2015), p. 28.
1018 Mack (2015), p. 32-33 et 43-44.
1019 La formule « ἀνὴρ ἀγαθὸς ὢν διατελεῖ περὶ τὸ ἱερὸν καὶ τὸν δῆμον τὸν Δηλίων » est limpide (*e.g. IG*, XI, 4, 840).
1020 L'utilisation de « διατελεῖ » est équivoque. L'hérédité de la charge peut aussi être mise en avant (*e.g. IG*, XI, 4, 840).
1021 La mention de l'ethnique du proxène est présent dans tous les décrets.

La formulation générale des décrets de proxénie déliens est identique à celle d'autres cités. Il y a une grande cohérence des formules stéréotypées spécifiques à la proxénie dans l'ensemble du monde grec. Cet honneur fait partie d'un ensemble d'institutions liant les cités entre elles. Conférer la proxénie c'est s'affirmer comme une cité indépendante et reconnue[1023]. La recevoir est un témoignage d'appartenance au monde grec[1024]. À notre connaissance, Rhénée et Mykonos n'ont pas de proxènes déliens[1025]. Plusieurs raisons l'expliquent, la plus évidente étant que ces îles sont tellement proches que la fonction de proxène en devient inutile. La seconde est qu'il est possible qu'un traité d'*isopoliteia* ait existé entre elles et Délos[1026]. Apparaît alors une entité locale unie, sorte d'« Archipel délien », composée de Délos, Mykonos et Rhénée. Ces îles sont fortement connectées et leurs réseaux stables[1027].

Un problème de la proxénie tient aux proxènes qui ne résident pas dans leur cité. Sont-ils néanmoins utiles à la cité qui les a honorés ? Le débat a été présenté par P. Gauthier[1028]. Un groupe, représenté par Francotte, Wilamowitz et Schäfer, pose que la proxénie était une fonction importante à l'origine (VIe/V$^{e}$ s.), avant de devenir une « décoration » que les cités octroyaient aux étrangers, au même titre que les couronnes. D'autres chercheurs, comme Wilhelm, expliquent que la proxénie était décernée, à la période hellénistique, comme une fonction chargée de sens[1029]. Pour Gauthier, il faut dépasser l'opposition « fonction-honneur » et analyser « l'utilité » de l'*honorandus* pour la cité et les « privilèges » qu'il reçoit en retour, tout en gardant à l'esprit que ces deux faces de l'institution n'ont pas toujours la même importance selon les cas[1030].

L'exemple du décret pour Sôstratos de Cnide (cf. *supra*) permet de le souligner. Cet individu, honoré dans le premier quart du III$^{e}$ s., est l'architecte du phare d'Alexandrie[1031]. Il ne réside pas à Cnide et est souvent occupé à servir les Lagides ; de ce fait, il est difficile pour lui d'accueillir les Déliens dans sa cité. En outre, le *koinon* des Nésiôtes l'a honoré ; les Déliens suivaient la politique de la ligue[1032]. Un autre exemple est celui de Philippos de Naxos (*IG*, XI, 4, 588), dont le décret précise qu'il réside à Alexandrie. Dernier exemple : Eutychos de Chios est probablement le fondateur de la fête des *Eutychia*[1033]. Le décret précise que l'*honorandus* réside à

---

[1022] La formule « χρείας παρέχεται καὶ κοινῆι τῆι πόλει καὶ ἰδίαι τοῖς ἐντυγχάνουσιν αὐτῶι τῶν πολιτῶν εἰς ὃ ἄν τις αὐτὸν παρακαλῆ » est limpide (*e.g. IG*, XI, 4, 840).
[1023] Mack (2015), p. 204.
[1024] Par exemple, Massalia, isolée, se rattache ainsi au monde grec (*IG*, XI, 4, 687).
[1025] Un décret mutilé indique un ethnique commençant par « My », pour Mykonos ? (*IG*, XI, 4, 521). Cf. Michel (2020b), p. 74.
[1026] Papadopoulou (2020), parle d'une sympolitie entre Délos et Rhénée.
[1027] Ce type de réseaux locaux est courant en Méditerranée. Cf. Tartaron (2018), p. 66.
[1028] Gauthier (1976).
[1029] Gauthier (1976), p. 337.
[1030] Gauthier (1976), p. 339.
[1031] Lucien de Samosate, *Comment il faut écrire l'histoire*, 62, 7-18.
[1032] Michel (2020b), p. 89.
[1033] Bruneau (1970), p. 658 (*IG*, XI, 4, 691).

Délos : οἰκῶν ἐν [Δή]λωι[1034]. Dans ce cas, il ne peut pas être l'hôte des Déliens à Chios[1035]. Selon P. Gauthier : « l'institution n'était pas enfermée dans un cadre immuable, compatible avec un seul type de situation ; elle était vivante et présentait des aspects complémentaires, qui pouvaient être momentanément dissociés »[1036].

La proxénie est un honneur autant qu'une fonction. C'est une des raisons qui expliquent qu'elle n'est pas limitée dans le temps. À Délos, 23 décrets sur plusieurs centaines utilisent la description formulaire spécifique présentée plus haut sans mentionner la proxénie[1037]. L'étude de ces inscriptions permet de comprendre que la proxénie avait déjà été octroyée aux *honorandi* dans un décret précédent ou à un de leurs ancêtres en ligne directe[1038]. La plupart de ces décrets honorent les individus d'une couronne, or ces actes sont systématiquement votés après des décrets honorant les individus de la proxénie. La formulation stéréotypée systématique est réservée aux décrets de proxénie. De nombreux décrets honorifiques récapitulent des honneurs reçus pour des carrières entières[1039]. Une exception cependant à Délos : un certain Kléagoras de Sicyone est honoré entre 314 et 300 sans que la proxénie ne lui soit accordée[1040]. Il reçoit la *xenia* : c'est le seul décret du corpus mentionnant cet honneur. Lors de la haute Indépendance, la formulation des décrets honorifiques n'est pas identique à celle qui va se stabiliser au cours de la période.

Les décrets honorifiques, au sens large, c'est-à-dire pas seulement de proxénie, permettent d'appréhender le renforcement des liens entre un étranger et une cité dans le temps, car on ajoute au corpus tous les décrets octroyant une couronne. D'autres sources épigraphiques de natures différentes peuvent être exploitées : il existe des dédicaces de statues et d'exèdres qui prouvent que les Déliens ont voté de tels honneurs à certains individus. Le privilège d'une statue intervient après un premier décret honorifique des Déliens.

Un dernier point, sur l'appellation « décrets de proxénie » : la proxénie n'est qu'un privilège parmi d'autres, mais doté d'une réelle prééminence lexicale, car dans le décret *IG*, XI, 4, 600, il est précisé que la stèle doit être érigée près des autres inscriptions de proxénie (στῆσαι πλησίον οὗ ἡ προξενία ἀναγέγραπται). La proxénie est systématiquement évoquée en premier, tout en étant accompagnée du titre d'*évergète*[1041]. La formule communément employée vers le

[1034] Constantakopoulou (2017), p. 130-131, souligne que l'*enktèsis* octroyée à Eutychos a pu impacter ses affaires.
[1035] Il est un banquier spécialisé dans le crédit maritime. Cf. Tréheux (1992), p. 47.
[1036] Gauthier (1976), p. 339.
[1037] Mack (2015), p. 44.
[1038] *IG*, XI, 4, 542, 559, 646, 649, 664, 665, 666, 682, 687, 705, 710, 712, 744, 749, 753, 755, 764, 766, 774, 782, 784 et 820. L'inscription *IG*, XI, 4, 600 fait assurément référence à un décret de proxénie plus ancien.
[1039] Cet argument peut aller à l'encontre de la gravure systématique des décrets honorifiques déliens.
[1040] *IG*, XI, 4, 511. Il est probablement un joueur d'*auloi*.
[1041] En accordant plus d'importance au titre de proxène que d'évergète, la cité privilégie le lien intercivique à celui entre le bénéficiaire et la cité. Cf. Gauthier (1985), p. 23.

milieu du III[e] s. est πρόξενος καὶ εὐεργέτης τοῦ τε ἱεροῦ καὶ Δηλίων. Parler de « décrets de proxénie » reste donc simplificateur. Le tableau *Fréquence de la mention des honneurs dans les décrets de proxénie à Délos* (infra) évoque les autres honneurs associés à la proxénie. L'appellation « décret de proxénie » n'est donc pratique que dans la mesure où ce privilège est omniprésent parmi les décrets honorifiques. De tous les décrets déliens conservés durant l'Indépendance, 98,8 % sont des décrets honorifiques et 87,4 % octroient la proxénie[1042]. Mais cela ne dispense pas d'inclure au raisonnement les décrets qui n'octroient pas la proxénie. Le décret (*IG*, XI, 4, 511) qui honore Kléagoras de Sicyone relève de la même logique honorifique que les décrets de proxénie[1043]. C. Constantakopoulou explique que son contenu est assez significatif pour le considérer comme un décret de proxénie[1044], or Kléagoras a reçu la *xenia* (l'hospitalité), un privilège peu compatible avec la proxénie. Pour résoudre ce problème méthodologique, ce chapitre concerne tous les décrets honorifiques déliens.

**2- Les privilèges conférés par les décrets honorifiques déliens**

Si la proxénie est le plus complexe des honneurs, qu'en est-il cependant des autres ? Le *proxenos-paradigm* induit que les décrets sont stéréotypés et contiennent un ensemble d'honneurs associés à la proxénie[1045]. Un bel exemple est donné par l'inscription (*IG*, XI, 4, 777) pour Eudèmos de Tyr, car les noms des anciens proposants et honorants ont été effacés du décret et remplacés par des nouveaux alors que les honneurs restaient identiques.

Le titre de proxène est souvent associé à celui de *bienfaiteur*. Un honneur courant, l'*enktesis*, est paradoxal lorsqu'on considère la fonction du proxène. S'il réside à Délos, il ne peut plus assurer son rôle dans sa cité d'origine : l'honneur est alors virtuel[1046]. Une autre hypothèse est que le proxène puisse posséder une résidence secondaire à Délos. Cet honneur l'encouragerait alors à venir à Délos, ce qui renforce le lien entre Délos et le proxène[1047]. La *politeia* (citoyenneté) est également attribuée jusque dans le deuxième tiers du III[e] s.[1048] Après 230, ce privilège n'est plus accordé, ce qui est plus rationnel[1049]. La rareté de son attribution trouve un parallèle dans le corpus de Delphes[1050]. Les régions à l'est de l'Égée confèrent plus la *politeia*[1051]. L'octroi d'une

[1042] Constantakopoulou (2017), p. 116.
[1043] Pour certains, l'*honorandus* est originaire de Sikinos dans les Cyclades, non de Sicyone. Cf. Michel (2020), p. 39.
[1044] Constantakopoulou (2017), p. 243, annexe 1.
[1045] À l'inverse d'une interchangeabilité des honneurs, Michel (2020b) étudie les variations subtiles des décrets.
[1046] On peut se poser la question pour Polystratos de Béotie. Ce proxène doit-il accueillir les Déliens dans toute la Béotie ou dans sa cité ? La première hypothèse semble matériellement difficile. Polystratos est un lien diplomatique entre Délos et le *koinon* de Béotie. Cf. Mack (2015), p. 208-213.
[1047] Pour des complments sur l'*enktsis*, son paradoxe avec la proxnie et le renforcement du lien, voir Mack (2015), p. 124-127.
[1048] Par exemple : *IG*, XI, 4, 599.
[1049] Constantakopoulou (2017), p. 130.
[1050] Gauthier (2000), p. 116-117 et Constantakopoulou (2017), p. 130.
[1051] Mack (2015), p. 122.

couronne demeure assez rare[1052]. L'*asylia* est seulement présente dans un décret, car l'île entière est sacrée[1053]. L'*ateleia* et la *proedria* sont aussi des honneurs concédés aux proxènes. Il faut distinguer l'*ateleia* honorifique de celle qui est fonctionnelle. Le problème est le même que pour la proxénie[1054]. De nombreux conflits existaient entre les fermiers de taxes et la cité qui honore un individu de l'*ateleia*[1055]. La *prosodos* est souvent attribuée[1056], mais l'*isoteleia* est rarement conférée[1057]. Il en va de même pour la *prodikia*[1058.] Un décret, mentionné plus haut, honore un individu de la *xénia*[1059]. Le fait que des honneurs soient rarement accordés n'indique pas que ceux-ci sont un privilège pour le proxène qui les obtient, car souvent les proxènes ont accès aux avantages des autres *honorandi*. C'est explicitement indiqué dans la plupart des décrets.

De nombreux honneurs, comme la *politeia* ou l'*enktésis*, ont un caractère virtuel et ne sont activés que sur décision de l'*honorandus*. S'il reste dans sa cité, il peut agir comme proxène. Installé à Délos, il peut activer l'*enktésis*. La citoyenneté peut aussi l'être si le bienfaiteur quitte sa cité d'origine pour celle qui l'a honoré. L'honneur de la proxénie est alors vidé de son sens pratique immédiat[1060], mais l'*honorandus* est soumis à des procédures d'admission contrôlées par le peuple[1061]. L'individu perd également la citoyenneté dans sa cité d'origine[1062]. Les honneurs même virtuels entraînent des obligations de la part des *honorandi*[1063].

Les Déliens ont largement distribué l'*ateleia*. A. Bresson estime qu'ils devaient en conséquence être eux-même exemptés de taxes[1064]. Un des premiers décrets déliens, consacré au marchand Dionysios de Byzance, octroie l'*isoteleia*, soit des conditions fiscales identiques aux Déliens. Par ailleurs, l'existence d'une *pentèkostè astia*, qui touche les citoyens[1065], prouve que les Déliens n'avaient pas d'*ateleia*. Ces arguments cessent de valoir au milieu du III^e^ s., peut-être que les Déliens obtiennent l'*ateleia* vers cette période[1066]. Dès cette période, l'*emporion* est très actif et

---

[1052] Les couronnes sont généralement octroyées aux individus déjà honorés de la proxénie, même si ce n'est pas systématique. Ces amendements peuvent être gravés sur des stèles différentes : *IG*, XI, 4, 600, 664, 666, 687, 706, 712, 749 et 782. Souvent, ils sont gravés sur la même stèle que la proxénie, mais plus tard : *IG*, XI, 4, 679+680, 681+682, 708 a+b, 709+710, 716 a+b, 743+744, 752+753, 763+764, 765+766, 770+771, 773+774, 779+780, 790+791, 819+820 et 843 a+b. Plus rarement, les décrets de proxénie et l'octroi d'une couronne semblent être actés et gravés au même moment : *IG*, XI, 4, 514, 542, 565, 572, 690, 694, 697, 809 et 944. Cf. Constantakopoulou (2017), p. 124-125.
[1053] *IG*, XI, 4, 547. Cf. Constantakopoulou (2007), p. 119-120.
[1054] Rubinstein (2009), p. 115-116.
[1055] Rubinstein (2009), p. 119 et 121.
[1056] *Ephodos* est employé à la place de *prosodos* dans *IG*, XI, 4, 547 et 697. Cf. Vial (1984), p. 101, n° 31.
[1057] Une exception est *IG*, XI, 4, 627.
[1058] Seuls deux proxènes de Chios reçoivent cet honneur : *IG*, XI, 4, 547 et 599.
[1059] *IG*, XI, 4, 511. La *xénia* est une invitation à participer au banquet. À Délos, ce privilège est généralement accordé aux ambassadeurs et aux *theoroi* (*IG*, XI, 4, 1022, 14-15 et 1027).
[1060] Fournier (2012), p. 83.
[1061] Gauthier (1985), p. 150.
[1062] Savalli-Lestrade (2012b), p. 40.
[1063] Savalli-Lestrade (2012b), p. 59.
[1064] Bresson (2008), p. 81.
[1065] Chankowski (2019), p. 152.
[1066] Migeotte (2014), p. 104-107 et 458-460 et Chankowski (2019), p. 285-286.

les citoyens s'enrichissent davantage par leur port de transit qu'en prenant la mer, expliquant le faible nombre de Déliens connus hors de l'île.

L'exemption de taxe avait une grande importance pour les marchands, artisans et artistes qui en profitaient[1067]. Être évergète était un investissement. Si l'*ateleia* était effective pour le commerce, cela pose la question du port franc, à partir de 167[1068]. Si Déliens et marchands avaient déjà l'*ateleia*, la décision romaine avait peu d'impact pour les marchands les plus riches[1069]. Cette décision devait toucher les *kapeloi* avant tout. En l'attente d'une meilleure datation des décrets honorifiques, peut-être par une étude des mains de graveur, un sondage semble indiquer que la plupart des décrets fournissant l'*ateleia* (92%) semblent être votés avant le milieu du III^e^ s.[1070] Il est possible qu'il s'agisse d'un *habitus* épigraphique de la basse Indépendance de ne pas préciser cet honneur. Il est aussi possible d'expliquer cette rupture par le changement de statut de l'*emporion*, qui prend une dimension internationale. Les Déliens auraient fait de leur île un port franc au début de l'Indépendance, pour reconstruire leurs réseaux après la domination athénienne.

V. Chankowski a montré que de nombreux étrangers résidaient à Délos dès le III^e^ s., dans un contexte où la population augmente sensiblement, comme le prouve l'augmentation des revenus des *dékatai* sur les loyers et la vente de poissons[1071]. Elle écrit qu'un décret honorifique sur cinq comporte une clause d'*ateleia* conservée[1072]. Dans ce sens, rappelons que les décrets présentent fréquemment la formule ὑπάρχειν δὲ αὐτοῖς καὶ τἆλλα πάντα ὅσαπερ δέδοται καὶ τοῖς ἄλλοις προξένοις καὶ εὐεργέταις τοῦ τε ἱεροῦ καὶ τοῦ δήμου τοῦ Δηλίων. De ce fait, la plupart des *honorandi* bénéficient de l'*ateleia*[1073]. On comprend bien pourquoi la loi sur la vente du bois et du charbon a une clause spécifique pour les nombreux *ateleis*. Alors que l'île se coupe des réseaux athéniens, elle développe en parallèle une sorte de libéralisation de son port par une intense politique honorifique[1074]. D'où cette conclusion : la majorité des proxènes de Délos fréquentent l'île pour des raisons marchandes et Délos est un *emporion* égéen dès la période classique. L'enjeu devient alors de retracer les réseaux de négoce.

---

1067 Bresson (2008), p. 82 et Mack (2015), p. 59-60.

1068 *Contra DCA*, p. 13-14. Cf. Chankowski, Lafon et Virlouvet (2018), p. 33.

1069 Pour certains, cette hypothèse explique pourquoi les enregistrements de la taxe du 50ème montrent de faibles entrées d'argent, à une époque où le port de transit est en pleine expansion. En 279, la cité afferme la taxe du 50ème pour 14 200 dr. et en 278, pour 17 900 dr. En fait, nos connaissances de la *pentèkostè* doivent être recontextualisées. Elle apparaît dans le contexte de remboursement de prêt de la cité au sanctuaire, ce qui empêche de tirer des conclusions trop hâtives. Cf. Vial (1984), p. 339-340, Bruneau, Brunet, Farnoux et Moretti (1996), p. 106, Bresson (2008), p. 83 et Chankowski (2019), p. 280-281.

1070 Sous la haute Indépendance, 94 décrets mentionnent explicitement l'*ateleia*, pour seulement 8 décrets à la basse Indépendance. Je comptabilise 102 mentions d'*alteleia*, 5 de plus que Constantakopoulou. (cf. tableau 3).

1071 Chankowski (2019), p. 268-269.

1072 Chankowski (2019), p. 286.

1073 Le décret du tyrien Eudèmos, dont le nom recouvre celui d'un précédent *honorandus*, prouve que les honneurs sont les mêmes entre *hononrandi*, donc que les Déliens ont une politique honorifique coordonnée (*IG*, XI, 4, 777).

1074 La cité commence-t-elle déjà à développer sa politique d'octroi de couronnes aux souverains ou se limite-t-elle aux négociants ? Cf. Vial et Baslez (1987).

Constantakopoulou a fait une étude statistique des honneurs les plus courants dans son corpus des décrets de proxénie[1075]. On peut constituer un tableau à partir de son travail.

| *Fréquence de la mention des honneurs dans les décrets de proxénie à Délos* | |
|---|---|
| Honneurs[1076] | Nombre de décret de proxénie mentionnant les honneurs |
| *Prosodos* | 174 |
| *Enktesis* | 168 |
| *Proedria* | 110[1077] |
| *Ateleia* | 97 |
| *Politeia* | 15 |
| *Prodikia* | 2 |
| *Xénia* | 2 |
| *Asylia* | 1 |
| *Isoteleia* | 1 |

**Tableau 3**

La réciprocité des dons et contre-dons enrichit les honneurs concédés aux proxènes, ce qui permet de les hiérarchiser. L'objectif est d'impliquer le plus possible le proxène dans la relation. Ainsi la couronne que recoit Leôn de Massalia dans le décret (*IG*, XI, 4, 687) est un amendement d'un précédent décret de proxénie. Le processus a suivi quatre étapes :

*1- Leôn de Massalia agit comme bienfaiteur à Délos.*

↓

*2- Il est récompensé en retour par la cité qui l'honore de privilèges (dont la proxénie). Il est qualifié d'évergète.*

↓

*3- En retour, Leôn continue d'agir comme évergète.*

↓

*4- Il est récompensé une nouvelle fois par un amendement au précédent décret et est couronné.*

**Figure 6**

Tous les négociants ne bénéficiaient pas de décrets honorifiques. Les Déliens se sont assurés de certains liens structurels. L'*emporion* a une vocation d'entrepôt. Il est essentiel d'avoir

[1075] Constantakopoulou (2017), p. 128-130.
[1076] Le titre d'évergète semble systématique. Il accompagne presque toujours la proxénie, car le titre d'évergète implique une valeur interne à la cité et la proxénie une valeur externe. Sur cet honneur : Gauthier (1985), p. 18-24.
[1077] La publication du décret en faveur d'un proxène de Chersonèse par A. Michel (2019), p. 642, montre que ce dernier n'est pas proèdre. Il faut donc retirer cet individu de la liste de C. Constantakopoulou.

un approvisionnement régulier pour le bon fonctionnement du système. L'équilibre est atteint au milieu du III^e^ s., comme le montre la stabilisation des prix des denrées[1078].

Certains honneurs que d'autres cités confèrent n'existent pas à Délos. Celui d'importer et d'exporter librement (*eisplous*/*ekplous*) n'est jamais mentionné. Ce droit n'ayant pas toujours une vocation marchande mais pouvant être limité à une consommation personnelle[1079], il n'y a pas de contradiction entre la vocation marchande de certains *honorandi* déliens et le fait qu'ils ne reçoivent pas ce droit. Il est aussi possible que ce droit soit compris dans l'*ateleia*. La liberté de circuler dans la cité en temps de paix et en temps de guerre n'est pas conférée à Délos[1080]. L'île bénéficie de l'inviolabilité depuis 490, lorsque le général mède Datis interdit sa flotte de mouiller dans l'île, et fit brûler 300 talents d'encens, tout en épargnant les « hommes sacrés », qui habitaient Délos[1081]. En 426, la transformation de toute l'île en sanctuaire par Athènes écarte encore plus le danger de la guerre. Délos reste sans défense jusqu'à la construction du mur de Triarius. Il n'y a plus de raison d'attribuer l'honneur de circuler en temps de paix et de guerre, ce qui protège les *honorandi* en temps de conflit. L'absence de cet honneur renforce les conclusions sur la neutralité de l'île[1082]. L'*epinomia* n'est jamais mentionnée à Délos[1083].

De nombreux privilèges ont pour objectif d'encourager les interactions entre l'*honorandus* et Délos. L'absence d'autres honneurs s'explique par le contexte local. Les formules honorifiques génériques ne sont pas le résultat de l'indifférence de la cité pour les honneurs conférés, mais un choix conscient pour institutionnaliser ce qui aurait pu être une relation privée[1084]. Aussi l'uniformité des honneurs est liée aux valeurs communes des Grecs et n'étonne pas[1085].

### 3- Caractère diachronique des réseaux honorifiques

Pour W. Mack, l'étude isolée des documents empêche une vision d'ensemble et une compréhension de la structure des réseaux honorifiques[1086], mais un piège de l'étude en série est d'effacer les particularités de chaque décret. Voilà pourquoi je commencerai par des études de cas, ce qui permettra d'aborder l'étude sérielle avec la conscience des problèmes que chaque inscription peut poser. L'analyse sérielle distinguera deux périodes : la haute Indépendance (314-250) et la basse Indépendance (250-167). Cela permet d'appréhender l'évolution temporelle des

1078 Chankowski (2019), p. 243-260.
1079 Mack (2015), p. 127.
1080 Mack (2015), p. 70.
1081 Hérodote, VI, 97.
1082 Vial et Baslez (1987).
1083 Cela s'explique par le problème de la terre : l'île est trop petite pour le nombre d'habitants. Cf. Kent (1948), Brunet (1988), Brunet (1989), Brunet (1990), Brunet (1990b), Le Dinahet-Couilloud (1990), Brunet (1999), Reger (1994) et Chandezon (2003), p. 351-389.
1084 Constantakopoulou (2017), p. 7 et 26.
1085 Gauthier (1985), p. 11.
1086 Mack (2015), p. 163.

réseaux. Plusieurs raisons expliquent les ruptures des années 250. La première période est marquée par l'influence des diadoques par l'intermédiaire du *koinon* des Nésiôtes[1087]. À partir de 246, il disparaît avec l'influence lagide sur l'île. Délos entre alors dans une seconde phase de son Indépendance. La fin de celle-ci est marquée par la reconstitution du *koinon* des Nésiôtes par les Rhodiens, mais cette alliance diffère de celle de la première moitié de l'Indépendance délienne. Elle est menée par une cité et les alliances sont différentes car Rhodes est l'alliée de Rome. Les premiers Italiens apparaissent alors à Délos. Le milieu du III^e^ s. marque aussi un tournant dans l'organisation des réseaux déliens. Chacune des deux périodes se subdivise en phases. Entre 314 et 288, c'est l'influence antigonide qui domine, puis l'influence lagide prend le relais jusqu'en 246. La seconde période présente une première phase marquée par l'absence de *koinon* des Nésiôtes et une autre qui la voit renaître sous l'égide rhodienne.

Les décrets déliens, entre 314 et 250, au nombre de 75, permettent d'examiner si les réseaux hérités d'Athènes laissent encore des traces ou non. Ils présentent une sorte de tableau initial des réseaux déliens à un moment où Délos était encore une cité modeste. Lorsque Délos honore ses premiers proxènes, à partir de 314, elle a la volonté de se créer des jalons sur des routes maritimes, qui pourront persister dans le temps grâce à l'hérédité des honneurs proxéniques. Certes, des proxènes sont déjà nommés à l'époque classique, mais ils sont peu nombreux, donc écartés de l'étude[1088]. En comparant le réseau de la haute Indépendance à celui de la basse Indépendance, on observera les évolutions. En outre, toute représentation des réseaux — qu'elle soit cartographique ou par des graphes — tend à les figer à un instant de leur histoire, alors qu'ils ne cessent d'évoluer : des liens se créent, d'autres se désagrègent, d'où la nécessité d'une présentation des réseaux honorifiques déliens de l'Indépendance en plusieurs sous-périodes, restituant une dynamique. Ce facteur temps a été sous-estimé dans le travail de Constantakopoulou, qui présente les réseaux honorifiques déliens en une seule carte, sur laquelle sont placées toutes les origines ethniques des *honorandi*[1089].

---

[1087] Les Antigonides entre 314 et 288 puis les Lagides de 288 à 246.

[1088] Les décrets de proxénie les plus anciens sont du IV^e^ s. : *ID*, 78 (proxène de Milet), *ID*, 79 (proxène d'Athènes) et *ID*, 81 (ethnique du proxène inconnu). Un proxène d'Ios est aussi honoré (*ID*, 76). Des Déliens sont honorés à Athènes et Karthaia. Des décrets honorifiques plus anciens existent : Aristophilos et ses frères ont reçu l'*ateleia* à la fin du V^e^ s. (*Choix*, n° 6). Cf. Chankowski (2008), p. 356.

[1089] Constantakopoulou (2017) présente un réseau délien d'après les décrets honorifiques du III^e^ s., avec huit régions d'interactions avec Délos : la région géographiquement voisine de Délos, le nord de l'Égée avec l'Hellespont, le sud de l'Égée avec l'Ionie, les cités de la côte de Carie, Rhodes et la Crète, le sud de la Grèce continentale avec l'Attique, le Péloponnèse, la Béotie et la Grèce continentale de l'ouest, la mer Noire, les cités de l'est avec la côte syro-palestinienne et Chypre, la côte sud-est de la Méditerranée avec Alexandrie, Naucratis et Cyrène, et l'Occident de Syracuse à Massalia. Ces *clusters* doivent être liés aux routes maritimes. L'historienne prend en compte le nombre de proxènes de chaque cité sans vision diachronique. Il en résulte, par exemple, que le cluster du sud-est de la Méditerranée est représenté par 12 proxènes. Notre étude porte avant tout sur les origines des proxènes. Leur nombre importe moins dans un premier temps. Cf. Mack (2015), p. 170 et Constantakopoulou (2017), p. 111-169.

Le crible chronologique n'est pas facile à utiliser, les décrets honorifiques n'étant souvent pas précisément datés. Les répartir de part et d'autre de 250 est malaisé. Il faut prendre en compte la période de 275 à 225 comme rupture[1090]. Les décrets du milieu du III^e^ s. sont relégués à la période 250-167, de sorte que la première partie du travail exploite les sources datées strictement avant 250. Il faut garder à l'esprit cette limite méthodologique pour expliquer la situation de la basse Indépendance.

En l'attente de travaux sur les mains de graveurs, il faut rester prudent sur les datations[1091]. Quelques outils permettent néanmoins de resserer la chronologie de certains décrets, comme la paléographie[1092] et la prosopographie. Certains orateurs, comme Tèlémnestos, ont fait voter de nombreux décrets et apparaissent dans d'autres sources épigraphiques, mieux datées, comme les comptes du sanctuaire. Un autre critère est la formule de sanction qui évolue entre les décrets antérieurs et postérieurs à 240[1093]. Entre 240 et 230, les Déliens ont commencé à graver les noms des présidents de séances[1094]. Seule une étude au cas par cas permettrait de préciser la date des décrets, et encore, pas tous. Certaines cités ont leur nom qui change selon les périodes, comme Tarse/Antioche sur le Kydnos et Alabanda/Antioche des Chrysaoriens.

Ni Athènes, ni les clérouques de Délos n'ont fait graver de décrets honorifiques pour des étrangers à Délos après 167, lorsque la cité disparaît[1095]. Les réseaux qui vont ressortir de ce travail sur la proxénie pourront être comparés à d'autres formes de réseaux déliens de la période suivante (167-69).

## B- Méthodologie

### 1- Qualité et nature du lien

La proxénie est un privilège particulier dans un panel d'honneurs conférés aux étrangers. Un trait spécifique de l'institution est le lien formalisé par ce privilège. La proxénie est l'institution la plus répandue et fréquente des « liens interétatiques »[1096]. Dès la période archaïque, un phénomène de réciprocité dans la construction des liens de proxénie est apparu[1097]. Dans un

---

1090 La seconde moitié du III^e^ s. correspond à la période où le nombre de décrets de proxénie actés est le plus important dans l'histoire grecque. Cf. Mack (2015), p. 236, figure 5.1.
1091 Chankowski, Lafon et Virlouvet (2018), p. 33.
1092 Alpha à barre brisée, hastes divergentes du mu et du sigma, taille des lettres rondes et longueur de la seconde haste du pi.
1093 Avant 240 la formule est : « Plaise au peuple », après cette date, elle devient : « Plaise au conseil et au peuple ». Cf. Vial (1984), p. 97-98.
1094 Vial (1984), p. 122.
1095 La première moitié du II^e^ s. est la période où le nombre de communautés publiant des décrets de proxénie a été le plus important de l'histoire grecque. La période étudiée pour la proxénie à Délos correspond à un certain « âge d'or » de l'histoire de la proxénie. Cf. Mack (2015), p. 237, figure 5.2.
1096 L'estimation du nombre de proxènes dans l'histoire grecque s'élève à 1,2 millions pour 2500 décrets de proxénie trouvés. Les souverains hellénistiques jouent un rôle dans la proxénie, c'est pourquoi j'emploie le terme « interétatique » et non « intercivique ». Cf. Mack (2015), p. 3 et 15.
1097 Mack (2015), p. 37-38.

premier temps, le futur proxène se comporte en évergète. En retour, la cité lui octroie la proxénie et un ensemble d'honneurs. Cela entraîne pour le proxène l'obligation de se comporter en évergète[1098]. Chaque partie oblige l'autre à s'endetter pour obtenir des bénéfices en retour. Ce phénomène est emblématique des relations internationales archaïques formulées par les théories de M. Mauss sur le don et le contre-don[1099]. La nature du lien est ainsi bien établie pour la proxénie. Le lien est continuellement nourri et enrichi. Il se construit sur le long terme comme le montre l'hérédité de la proxénie[1100] : généralement la formule qui suit l'octroi de ce privilège est αὐτὸν καὶ ἐκγόνους[1101]. Cette hérédité est parfois explicitement renouvellée par la publication d'un décret pour le fils d'un *honorandus*[1102]. Le nom du fils du proxène peut parfois être l'ethnique de la cité qui l'a honorée et *Proxenos* est même attesté 134 fois dans le *LGPN*[1103]. L'hérédité est essentielle pour stabiliser les réseaux, car elle maintient des liens avec des cités clés[1104]. Les liens qui ne sont plus entretenus doivent être réactivés. De nouveaux décrets sont pris par les cités en faveur d'un ou plusieurs fils de l'ancien proxène qui agissent comme tels, car l'hérédité de la proxénie est honorifique et presque virtuelle. Ces nouveaux décrets confirment la fonction réelle de proxènes au(x) fils de l'ancien *honorandus*. Un exemple de la force de la proxénie est perceptible à Délos avec le proxène Kleinodèmos de Siphnos (*IG*, XI, 4, 840) qui résiste à l'exil des Déliens et s'adapte aux réseaux étrangers, car il s'installe dans l'île après 167. Le proxène s'est ainsi lié au territoire plus qu'à la cité.

- Ce lien est tissé entre un *honorandus* et une cité, non entre deux cités. Ce lien est aussi asymétrique et unidirectionnel. Les citoyens d'une cité sont accueillis par leur proxène et

[1098] Une importante nuance entre *proxène* et *évergète* est que la proxénie entraîne une nécessité de dons dans le futur au contraire de l'évergétisme : c'est la pression du *proxenos-paradigm*. Les proxènes sont presque toujours évergètes. Parfois, des cités honorent des évergètes, non des proxènes, lorsqu'il y a un manque d'intérêt pour la cité d'origine de l'*honorandus*. Cf. Mack (2015), p. 38 et 40-42.
[1099] Mauss (1968).
[1100] Les proxènes reçoivent des copies sur papyrus ou tablettes des décrets de proxénie qui permettent de prouver les droits des descendants. Ces documents sont conservés dans le milieu familial. Cf. Gauthier (1985), p. 138-139 et Mack (2015), p. 108-109.
[1101] La formule « lui et ses descendants » apparaît assurément dans 177 décrets et est absente dans 29 décrets.
[1102] Il peut exister un décret de proxénie pour un individu et un autre pour son fils. Autoklès fils d'Ainèsidèmos de Chalcis reçoit la proxénie et est couronné (*IG*, XI, 4, 679 et 680). Son fils, Autoklès fils d'Autoklès de Chalcis reçoit les mêmes privilèges (*IG*, XI, 4, 681 et 682). Basileidès fils de Basileidès de Sidon (*IG*, XI, 4, 746 = *SEG*, 18:313) est aussi le descendant d'un proxène délien.
[1103] Mack (2015), p. 110.
[1104] Gauthier (1985), p. 138-139 et Constantakopoulou (2017), p. 8.

ce dernier peut intercéder auprès de sa propre cité[1105]. Il n'y a pas forcément réciprocité de la proxénie entre les cités — dans un graphe les arcs doivent être orientés[1106].

- L'institution est uniquement honorifique si le proxène vit dans la cité qui lui a conféré la proxénie : l'asymétrie peut s'inverser dans ce cas[1107]. À Délos, Timôn de Syracuse (*IG*, XI, 4, 759), est un banquier vivant dans l'île, proxène des Déliens[1108].
- Des proxènes peuvent ne pas vivre dans leur cité d'origine sans pour autant s'installer dans la cité qui leur a conféré cet honneur. Par exemple, des *honorandi* sont des généraux et les cités ne les honorent pas pour créer un lien avec une autre cité, mais pour leur situation en tant que commandants[1109].

Si la question de l'origine centralise l'attention, c'est que les décrets honorifiques marquent des liens inter-civiques[1110]. Un premier dossier d'étude sur les *honorandi* est indispensable pour désamorcer les pièges de ces limites. Le raisonnement qui précède tend à montrer que les liens de proxénie sont forts. Or, W. Mack présente cet honneur comme une institution qui lie des *clusters*. Ces liens seraient donc faibles selon la théorie de Granovetter[1111]. Ils permettent de construire et de densifier les réseaux. Cette dichotomie sémantique sur le problème du lien est au cœur des questionnements sur les relations de proxénie.

### 2- Nature des réseaux

#### a- Typologie des inscriptions concernant la proxénie

Partons, pour cela, des différentes sources disponibles : il y a d'abord les décrets, notamment de proxénie, mais dont seule une partie est connue. Même si Délos a fait graver de nombreux décrets, tous ne sont pas conservés. La gravure des décrets, qui semble systématique,

---

[1105] La cité d'origine d'un proxène peut envoyer le proxène comme « consul » dans la cité qui l'a honorée. De nombreux décrets honorifiques mentionnent « l'accès au conseil et au peuple en premier après les affaires sacrées », ce qui renforce la fonction consulaire du proxène et lui confère un avantage pour ses propres affaires. Cf. Mack (2015), p. 69-70.

[1106] Concernant la réciprocité de la nomination des proxènes, il existe une exception : Kleomachos fils de Meilichios d'Oropos est à l'initiative de la nomination de deux proxènes d'Élatée (Gennaios et Kallias), puis devient ensuite proxène d'Élatée (*I.Oropos*, 186 et 187 et *IG*, XI, 1100). Cf. Mack (2015), p. 150.

[1107] Mack (2015), p. 51.

[1108] Mantineus de Ténos est également banquier et proxène à Délos au début du II^e^ s. (*IG*, XI, 4, 763 et 764).

[1109] Par exemple, Philoklès, roi de Sidon, est honoré comme proxène, car il est amiral lagide (*IG*, XI, 4, 559). De même, Philippos de Naxos est honoré alors qu'il réside à Alexandrie — c'est précisé dans le décret — (*IG*, XI, 4, 588). Il est aussi courant à la période hellénistique que des proxènes soient honorés pour leurs compétences professionnelles (médecins, philosophes, poètes, *philoi*, lutteurs, etc.). Même si un proxène ne vit plus dans sa cité d'origine, il conserve des liens avec ses concitoyens. La mention de l'ethnique est systématique dans les décrets, renforçant l'idée que l'institution lie deux cités autant qu'une cité et un individu. Dans le contexte romain, l'*hospitium publicum* est proche de l'idée de proxénie. Cicéron réside dans les villas de ses *hospites* lorsque ces derniers sont absents : les Grecs peuvent agir semblablement. Cf. Lomas (2012), p. 197-213, Mack (2015), p. 52 et 55 et Constantakopoulou (2017), p. 157-158.

[1110] Cette question est déjà présente dans l'Antiquité. Artistes et athlètes apportent la gloire à leur cité. Quand est-il, lorsqu'ils reçoivent la *politeia* ? Plusieurs ethniques peuvent être indiqués : la cité d'origine et celle d'adoption. Cf. Savalli-Lestrade (2012), p. 41.

[1111] Mack (2015), p. 150.

peut s'expliquer par le sanctuaire d'Apollon qui attire de nombreux visiteurs[1112]. D'autres cités demandent même aux Déliens l'autorisation d'ériger des stèles honorifiques dans le sanctuaire d'Apollon[1113] : elles utilisent le réseau de Délos pour gagner en visibilité[1114].

Outre les décrets, le monde grec livre des catalogues de proxènes, qui dressent la liste des proxènes d'une cité[1115]. D'autres listes, chronologiques, présentent les proxènes nommés à une période spécifique (généralement six mois ou un an)[1116]. Délos n'a livré aucun document de ce genre. L'analyse de réseau nécessite l'utilisation d'une méthode quantitative. Se fonder sur les seuls décrets de proxénie est quantitativement risqué. Mack a pu utiliser les catalogues et les listes chronologiques de proxénie. Ce second type de sources permet d'avoir une vue diachronique, mais incomplète par rapport à une liste de proxènes que la cité aurait pu dresser à un moment précis. Une bonne perception de l'évolution temporelle des réseaux est possible avec les sources déliennes, ce qui n'est pas toujours le cas ailleurs[1117]. Des dédicaces de statues témoignent de décrets pris par les Déliens, mais qui n'ont pas toujours été publiés. Ces sources permettent d'étudier tous les décrets honorifiques et non les seuls décrets de proxénie[1118]. Ma contribution visera à compléter les travaux déjà réalisés par Mack et Constantakopoulou.

**b- Spécificité des réseaux de proxénie**

Le réseau honorifique d'une cité est centré et dépendant d'un unique sommet. Une cité (A) peut posséder un proxène dans une cité (B) et une cité (C) sans qu'il y ait obligatoirement de liens entre (B) et (C)[1119]. Le réseau présente donc un trou structural ; c'est-à-dire que la cité (A) est en position de force[1120]. C'est une spécificité de la nature des réseaux honorifiques.

Parfois des réseaux privés se transforment en réseaux de proxénie, donc publics, comme en témoigne la réciprocité de la nomination de proxène entre certaines cités[1121]. Des relations privées se développent entre l'*honorandus* et des membres de la communauté qui l'a honoré. Le proxène et le proposant entretenait souvent des liens avant que l'étranger ne devienne proxène. Dans sa cité, le proxène intercédait avec les magistrats et présentait des citoyens aux étrangers dont

[1112] L'affichage des décrets dans le sanctuaire d'Apollon rend visible les proxènes aux yeux des pèlerins. Cette visibilité des proxènes apparaît dans la formule « que le héraut du sanctuaire fasse une proclamation publique dans le théâtre chaque fois que les chœurs sacrés des enfants concourent ». Cf. Constantakopoulou (2017), p. 118.
[1113] *IG*, XI, 4, 1022, 1023 et 1024.
[1114] De même le *koinon* des Nésiôtes publie régulièrement des décrets à Délos. Cf. Constantakopoulou (2017), p. 121.
[1115] Le catalogue d'Érésos (*IG*, XII, suppl. 127) présente 175 proxènes dont les 2/5ème sont originaires des cités voisines de Lesbos. Certains proxènes sont ajoutés postérieurement sur la pierre. Cf. Mack (2015), p. 156 et 217-229.
[1116] Mack (2015), p. 152-153.
[1117] Comparer avec le cas d'Érésos : Mack W. (2015), p. 313-316.
[1118] Constantakopoulou (2017), p. 263-264, annexe 2.
[1119] Mack (2015), p. 151.
[1120] Burt (1992).
[1121] Voir l'exemple de Kleomachos d'Oropos (cf. *supra*).

il avait la responsabilité[1122]. En exerçant sa fonction, le proxène se construit un réseau dans sa propre cité qu'il met en contact avec les étrangers. Une caractéristique du réseau du proxène est de «s'auto-densifier»[1123].

### c- Le concept de *Local Region of Primary Interaction* (*LRPI*) et l'apport du concept d'horizon

W. Mack a théorisé les réseaux de proxénie. Le premier concept élaboré est celui de *LRPI* : la région dans laquelle la majorité ou la plus grande minorité des proxènes d'une cité se situe. En d'autres termes, c'est la région la plus densément connectée par le réseau de proxénie[1124]. Ces régions se superposent à peu près à l'aire de diffusion des monnayages régionaux. La proxénie participe ainsi à la structuration des régions puis des confédérations mais également des ligues hellénistiques[1125]. Par exemple, Histiée, en 264/3 présente les 2/3 de ses proxènes dans une région proche de la cité (Grèce centrale et septentrionale)[1126]. Dans cette région, les proxènes sont souvent nommés comme une partie d'un groupe[1127]. La concession de cette institution à un groupe évoque un lien public intense entre deux communautés[1128]. Les cartes des proxènes révèlent alors des circulations. On peut étendre le concept à d'autres sources que les décrets de proxénie, sans risque d'erreur méthodologique, comme les stèles funéraires de Rhénée ou les dédicaces de la seconde domination athénienne.

À Délos, les décrets honorifiques montrent que les Cyclades, l'Ionie (avec le Dodécanèse), la Crète et l'Attique forment une *LRPI*, ce qui semble conforter le *regionalism* de Reger[1129]. Dans cet espace, les Cyclades forment un *cluster* plus dense[1130]. Mais Délos est un centre de redistribution, comme l'archéologie tend à le confirmer et ses partenaires ne sont que des relais[1131]. La nature des échanges est difficilement appréhendable avec une étude délo-centrée. On

---

1122 Mack (2015), p. 109.

1123 Cette « auto-densification » prend plusieurs formes. Un proxène avec un bon réseau peut l'augmenter aisément : Autoklès de Chalcis est proxène dans un premier temps (*IG*, XI, 4, 679), puis reçoit une couronne dans un second temps (*IG*, XI, 4, 680). Dans le second décret, le proxène estdit *Philos* de Démétrios II, précision absente du décret de proxénie. En parallèle, Autoklès est proxène d'Oropos (*I.Oropos*, 57). Il peut devoir à ses réseaux de proxénie sa place à la cour du roi. Cf. Constantakopoulou (2017), p. 126-127.

1124 Mack (2015), p. 151.

1125 Nous retenons la définition de région qu'en donne Juillard (1974), p. 50 : « une région est un réseau d'échanges, qui peut s'étoffer ou dépérir avec le temps et qui est centré autour d'un ou de plusieurs pôles ». Mack (2015), p. 152.

1126 Mack (2015), p. 156-157.

1127 Histiée présente cinq proxénies de groupes en 264/3. Ces groupes n'excèdent pas 3 individus.

1128 Un père et son fils peuvent être nommés en même temps (*IG*, XI, 4, 593 et 652), tout comme des frères (*IG*, XI, 4, 530, 531 et 760). Cf. Mack (2015), p. 158 et Constantakopoulou (2017), p. 127.

1129 Pour certains, la *LRPI* se compose des îles égéennes. Or, l'Égée septentrionale présente peu de proxènes déliens. En outre, les denses relations avec Athènes ne sont plus à démontrer. Il est plus précis de définir cet espace comme les Cyclades, l'Attique et la côte sud-ouest d'Asie Mineure. Ainsi, Constantakopoulou évoque clairement une région d'Égée méridionale comme un espace unique, d'intenses interactions avec Délos, et en particulier les îles, les Cyclades et le Dodécanèse formant la *LRPI* délienne. Cf. Constantakopoulou (2018), p. 11-12.

1130 Il y a 29 *honorandi* qui portent un ethnique cycladique (excepté les Déliens).

1131 Voir les études qui portent sur Délos dans : Chankowski, Lafon et Virlouvet (2018).

peut aussi faire l'hypothèse que la *LRPI* correspond aux plus anciennes relations des Déliens. Les liens avec ces régions se seraient alors densifiés avec le temps.

En contexte délien, il faut affiner la définition de Mack : la plupart des liens de proxénie extérieurs à la *LRPI* peuvent être rassemblés en *clusters*. Délos n'est plus liée à des proxènes isolés mais à des groupes régionaux de proxènes. Des routes reliant ces régions à Délos sont jalonnées par des *honorandi*. Les schémas suivants illustrent la nuance de définition du troisième type de réseau de Mack avec le modèle délien. Ce type de réseau est défini plus loin dans la section sur la typologie des réseaux de proxénie. L'idée est qu'un lien entre Délos et une cité apporte peu, mais lorsqu'il est intégré dans un *cluster*, il révèle des dynamiques et stratégies honorifiques de la part des Déliens. Les liens sont plus intenses, car ils relient tout un *cluster* à Délos.

*Schéma du type 3*[1132] *des réseaux de proxénie de W. Mack*

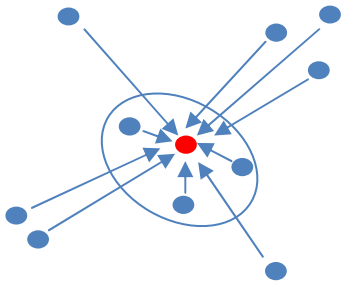

| **Légende** | |
|---|---|
| | Délos |
| | cité d'origine du proxène |
| | *Cluster* (dont la *LRPI*) |
| | Liens de proxénie |
| | Liens entre un *cluster* de proxènes et Délos |

**Figure 7**

*Schéma du modèle délien des réseaux de proxénie*

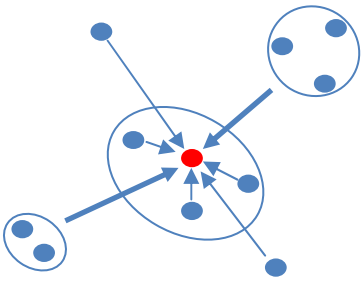

Il y a un contraste dans l'intensité des liens de proxénie entre la *LRPI* et l'horizon plus large du réseau[1133]. Ce concept d'horizon est particulièrement opératoire dans le cas des inscriptions honorifiques, car elles présentent des origines géographiques variées. Prenons l'exemple d'Histiée. En 264/3, l'horizon d'Hisitée est signalé par ses proxènes de Syracuse et Tarente. Des liens marchands sont aisément identifiables : Histiée a nommé plusieurs proxènes à

[1132] Le type 3 est défini dans la section *Typologie des réseaux de proxénie*.
[1133] Récemment Greene (2018), p. 139, a modélisé des réseaux d'une épave par deux cercles représentant deux espaces d'interactions fortes et faibles.

Ténédos, une cité insulaire proche de l'Hellespont[1134]. Son port de négoce accueillait des navires qui attendaient là parfois des mois avant de naviguer vers le Pont. La cité avait des liens d'isotélie avec Sinope. La route marchande est ainsi tracée grâce à l'étude de l'horizon des proxènes[1135]. W. Mack a montré que globalement les réseaux de proxénie dessinent des routes maritimes[1136]. Gardons cependant à l'esprit qu'une route maritime ancienne n'est pas conforme à sa conception moderne[1137]. La navigation s'effectuait d'amers en amers (montagnes, îles, ou phare à Alexandrie). Les régimes des vents conditionnaient le trajet, de sorte que les itinéraires aller et retour pouvaient être différents[1138]. L'horizon permet aussi de comparer l'ampleur des différents réseaux de même nature.

**d- Typologie des réseaux de proxénie**

Mack a défini trois types de réseaux de proxénie :

- Le premier type est le « réseau étroit » : peu de proxènes sont nommés en dehors de la *LRPI*[1139]. Ainsi Kleitôr, en Arcadie, possède un catalogue de proxénie qui présente 98 individus : 59 dans le Péloponnèse et 23 en Grèce continentale.
- Le deuxième type présente une *LRPI* bien définie et une région secondaire bien établie avec des relations fortes et suivies ; par exemple Karthaia au IVe s.[1140] La région de Propontide a fourni 16 proxènes à cette cité et les Cyclades seulement 10. Les régions plus à l'ouest comme l'Attique, l'Eubée, la Béotie et le Péloponnèse de l'est ont fourni de nombreux proxènes ; ces dernières régions forment la *LRPI*. La région secondaire est celle de Propontide.
- Le troisième type de réseau est dilaté très largement au-delà de la *LRPI*, mais ne possède pas de région secondaire bien définie. La portée géographique du réseau est plus large[1141]. Delphes et Histiée sont des exemples.

Les réseaux honorifiques de Délos correspondent au troisième type de réseaux[1142]. Une première comparaison entre les sanctuaires d'Apollon de Délos et de Delphes montre qu'ils font

1134 *IG*, XII, 9, 1187, l. 8 et l. 21.
1135 Mack (2015), p. 162.
1136 Mack (2022).
1137 Pomey (1997), p. 94.
1138 Pomey (1997), p. 92.
1139 Mack (2015), p. 175.
1140 Mack (2015), p. 176.
1141 Mack (2015), p. 178.
1142 Selon ce modèle, le réseau se développe dans un large espace au-delà de la *LRPI*. Constantakopoulou présente les réseaux honorifiques déliens, du IIIe s., avec 8 régions d'interactions : 1°) la région voisine de Délos, 2°) l'Égée septentrionale avec l'Hellespont, 3°) l'Égée méridionale avec l'Ionie, les cités de la côte de Carie, Rhodes et la Crète, 4°) la Grèce continentale méridionale avec l'Attique, le Péloponnèse, la Béotie et la Grèce continentale de l'ouest, 5°) le Pont-Euxin, 6°) les cités de la côte syro-palestinienne et Chypre, 7°) la côte sud-est de la Méditerranée avec Alexandrie, Naucratis et Cyrène et 8°) l'Occident de Syracuse à Massalia. Cf. Constantakopoulou (2018), p. 12.

graver de nombreux décrets honorifiques et leurs réseaux ont une typologie semblable, c'est-à-dire dilatée. C'est la piété au dieu qui conduit à former ces réseaux honorifiques. Un grand sanctuaire influence la construction d'un réseau honorifique.

**3- La taille des réseaux honorifiques**

Les cartes des relations extérieures entretenues par Délos montrent que les cités les plus éloignées de l'île ont souvent un proxène. Massalia à l'ouest, Alexandrie au sud et Olbia au nord forment les points extrêmes du réseau. Seul l'Orient manque : certaines cités et régions les plus orientales qui sont connectées à Délos, n'appartiennent pas à la sphère culturelle grecque, expliquant l'absence de proxène. Cela témoigne du caractère fondamentalement marin des relations déliennes, mais aussi du fait que l'institution de la proxénie nécessite le cadre de la *polis*.

Il y a au moins 239 décrets de proxénie publiés à Délos. Ce vaste réseau n'est pas une spécificité délienne, car même de petites cités ont beaucoup de proxènes[1143]. Karthaia possède 86 proxènes dans la première moitié du IV^e^ s.[1144] Érésos possède entre 175 et 250 proxènes vers 230 et Histiée est aussi un bon exemple ; son réseau de proxénie est connu par une liste de proxènes[1145]. Il couvre un espace s'étendant de Syracuse à l'ouest, Chalcédoine au nord, Sidon à l'est et Cyrène au sud. Délos a un réseau de proxénie assez semblable en nombre et en taille à nombre d'autres cités. Le fait que des cités modestes aient un large réseau honorifique ne signifie pas que les relations sont égalitaires car les cités privilégient certaines connexions[1146].

La *LRPI* possède une taille différente selon les cités. Érésos présente un espace réticulaire confiné aux cités voisines de Lesbos et Kleitôr présente une région comprenant le Péloponnèse[1147]. Il y a ici une preuve que c'est la carte qui est révélatrice, pas le nombre relatif de proxènes d'une cité à l'autre, qui lui, dépend du hasard de la transmission épigraphique. Le monde grec a un nombre important de cités sur un territoire réduit, donc les *LRPI* se chevauchent. Pendant la période hellénistique, ce phénomène contribue à cimenter ligues et confédérations[1148]. Il en va de même pour les horizons : leur chevauchement participe à fortifier l'espace grec en intégrant les confins.

En dehors de la *LRPI*, les cités cherchent à se constituer des jalons sur les routes marchandes. On peut alors parler de « réseaux arachnoïdes »[1149]. Ils se développent ainsi vers le

[1143] Il faut prendre en compte le hasard de la transmission des sources : le réseau de proxénie de Corinthe est mal connu alors qu'il peut être important. Cf. Mack (2015), p. 165.
[1144] Mack (2015), p. 14 et Mack (2022).
[1145] Trente deux proxènes sont enregistrés pour l'année 264/3 (*IG*, XII, 9, 1187). Cf. Mack (2015), p. 156-164.
[1146] Mack (2015), p. 174.
[1147] Mack (2015), p. 326, carte 11.
[1148] Mack (2015), p. 179-180.
[1149] Un « réseau arachnoïde » est constitué d'une zone primaire d'interactions qui, par sa densité, représente le corps de l'araignée, tandis qu'au-delà, on a des lignes, correspondant aux pattes.

Pont. De plus, les cités cherchent des proxènes dans des cités en position de centralité. Par exemple Astypalaia, à l'est des Cyclades, a nommé 15 proxènes à Athènes soit plus que dans toutes les Cyclades. Il n'y a pas eu réciprocité de la part d'Athènes pour qui Astypalia n'a guère d'intérêt. C'est un cas typique de lien faible où on voit Astypalaia se connecter, par Athènes, à l'ensemble du monde grec. Il y a donc plusieurs niveaux de la connectivité en Méditerranée, avec au premier plan des cités comme Athènes, Byzance, Rhodes, voire Ténédos[1150]. Celles-ci sont capables de constituer un « réseau arachnoïde » qu'elles peuvent connecter avec d'autres réseaux et des cités plus modestes, qui semblent tisser des liens le long d'une ligne, afin de se rattacher à un lieu central du monde grec, moyen pour elles de s'insérer dans les circulations. Sur ce point, Délos a des arguments à faire valoir : n'est-elle pas le centre des Cyclades dont les îles se distribuent en cercle autour d'elle ? L'archipel entier forme un pont entre la Grèce de l'est et la Grèce continentale. Apollon délien rivalise ainsi avec celui de Delphes sinon à l'échelle panhellénique, tout du moins à l'échelle égéenne[1151]. En somme, la centralité est une notion indispensable de la taille d'un réseau honorifique.

Dernier point : le réseau tissé entre une cité et un proxène s'étend au-delà de la cité d'origine du proxène car ce dernier possède un réseau social qui peut se développer hors de sa propre cité[1152]. La question est de savoir s'il met son réseau personnel au service des ressortissants de la cité qui l'a nommé proxène.

### I- Les *honorandi* : de l'individu aux réseaux

Une étude individualisée des *honorandi* permet une vision nuancée des réseaux. Ces individus ont des histoires complexes : un artiste honoré de la proxénie peut aussi être un marchand ; un *philos* lagide peut également être médecin et résider dans une tierce cité pour son activité ; un banquier peut être honoré pour une activité non-liée à la finance[1153]. Ces trajectoires complexes ne sont pas immédiatement et forcément sensibles dans les sources, mais pèsent parfois sur la raison qui a poussé à désigner tel proxène ou sur la façon dont il accomplissait les missions explicites ou implicites attendues de lui. Ce retour du général à l'individuel est essentiel, mais difficile à mettre en série et à cartographier et telle est la raison de la présentation de quelques cas possiblement révélateurs[1154]. Marek a divisé les fonctions des proxènes en trois

1150 Mack (2015), p. 180.
1151 Sur le discours de centralité délienne dans l'*oikoumène* à travers l'*hymne à Délos* de Callimaque, concurrent de celui sur l'*omphalos* de Delphes, voir Gagné (2021), p. 355-356.
1152 Mack (2015), p. 67.
1153 Sur les intérêts des commandants maritimes athéniens dans le négoce pontique : Gabrielsen (2015), p. 200-201. Cf. Mack (2015), p. 59-60.
1154 Constantakopoulou (2017), p. 136-156.

catégories : politique, économique et culturelle/religieuse[1155], ce qui paraît réducteur, car il est dangereux de cloisonner les domaines. Certaines de ces catégories apparaissent néanmoins mieux que d'autres pour un même décret.

**A- Des proxènes marchands ?**

Parmi les proxènes, il est difficile d'identifier ceux qui ont pu être marchands ou financiers excepté lorsqu'ils répondent à une situation d'urgence publique comme ceux qui fournissent des céréales lors de pénuries ou octroient un prêt lors d'une crise financière[1156]. Cette invisibilité de l'activité marchande des proxènes s'explique par la nature privée des échanges et car les décrets déliens de proxénie ont des attendus avares en détails sur les bienfaits qui ont justifié les honneurs[1157]. Les décrets honorifiques déliens ne mentionnent pas explicitement des marchands même si leur identification est parfois assurée. Timôn de Syracuse (*IG*, XI, 4, 759) fut honoré en raison de ses activités financières. Constantakopoulou a identifié six décrets du corpus délien mentionnant assurément des raisons marchandes à l'origine de l'octroi d'honneurs[1158]. Malgré tout, les *honorandi* déliens proviennent souvent de cités situées sur des routes maritimes marchandes. Les liens entre négoce et proxénie sont souvent probables[1159]. Il ne faut pas limiter les axes maritimes à la seule activité marchande, même si cette dernière devait être au cœur du trafic. Artistes, pèlerins, médecins, soldats, tous embarquaient sur des navires marchands après avoir été choisis par le nauclère[1160]. C'est le trafic marchand, qui structure les routes maritimes. Être proxène est aussi un avantage pour entretenir des affaires marchandes.

**1- Les proxènes et l'accès aux informations économiques**

Les proxènes ont une grande importance dans la conclusion de contrats entre ressortissants de cités différentes dont ils forment le lien, notamment en ce qui concerne les prêts et crédits[1161]. Le *Contre Kallipos* de Démosthène l'illustre. Lykon, un négociant d'Héraclée, avait déposé des fonds dans la banque athénienne de Pasion. Après le décès de Lykon, Kallipos, proxène d'Héraclée, se présente à la banque de Pasion pour récupérer les fonds que l'associé de

1155 Marek (1984), p. 335-385.
1156 Il est possible que ce soit le cas de Polystratos fils de Daliôn de Béotie (*IG*, XI, 4, 824).
1157 Mack (2015), p. 63-64.
1158 Outre Timôn de Syracuse, Dionysios fils de Hiéronymos de Byzance reçoit la proxénie pour la vente de grain au prix que demandent les Déliens (*IG*, XI, 4, 627). Le proxène Théôn fils de Méniskos de Byzance reçoit une couronne d'or (*IG*, XI, 4, 779-780). Il est un banquier connu à Délos (*ID*, 399 A l. 38). Si on considère tous les décrets honorifiques qui mentionnent des bénéfices économiques pour Délos, il faut ajouter : *IG*, XI, 4, 559, 666 et 691. Cf. Constantakopoulou (2017), p. 152-154.
1159 Constantakopoulou (2017), p. 154 et Mack (2022).
1160 Pour le transport de soldats : Hérodote, VI, 12 et VII, 100, Thucydide, III, 95 et Polybe, I, 51, 2. Cf. Vélissaropoulos (1980), p. 74.
1161 Mack (2015), p. 76.

Lykon avait déjà touchés. Kallipos explique au banquier qu'en tant que proxène son « devoir est de veiller aux intérêts de tous les citoyens d'Héraclée »[1162].

Les proxènes ont alors un accès privilégié aux informations sur les activités des citoyens des cités qui les ont honorés. L'accès aux informations de ces citoyens semble aisé. Selon W. Mack, la maison du proxène est probablement un centre de rassemblement des citoyens de la cité qui l'avait nommé proxène. Même s'ils n'avaient pas besoin d'aide, ils pouvaient y recueillir des informations sur leur cité[1163]. Le concept d'information est complexe pour l'Antiquité, car il n'existe pas en tant que notion abstraite[1164]. Les proxènes ont un avantage économique évident grâce à leur accès à l'information que ce soit dans la conclusion de contrats, dans le droit de regard sur les activités ou dans le pôle d'information que constitue leur maison[1165]. Dès lors, on comprend que des banquiers comme Timôn de Syracuse (*IG*, XI, 4, 759) aient vu l'avantage de la proxénie délienne[1166]. L'île commençait à devenir un centre marchand, les proxènes ayant accès aux informations de l'île pouvaient en tirer des avantages financiers[1167]. En plus de l'information, le proxène peut se construire un réseau avec les citoyens qui viennent dans sa cité sans les connaître préalablement.

### 2- Exemples d'individus honorés dans une perspective économique

### a- Dionysios fils de Hiéronymos de Byzance (*IG*, XI, 4, 627) — 300-250

1 [θε]ο[ί].
Ἔδοξεν τεῖ βουλεῖ καὶ τῶι δή-
μωι· Πυρρίδης Μηλίκου εἶπεν·
4 ἐπειδὴ Διονύσιος χρείας πα-
ρεχόμενος διατελεῖ τοῖς
ἐντυγχάνουσιν αὐτῶι Δη-
λίων καὶ σῖτον ἀπέδοτο τῆ[ι]
8 πόλει πυρῶν μεδίμνους
πεντακοσίους τιμῆς ἧς ὁ δῆ-
μος αὐτὸν ἠξίωσεν· δεδόχθ-
αι τῶι δήμωι· εἶναι Διονύσιον
12 [Ἰε]ρῳνύμου Βυζάντιον πρόξε-
νον καὶ εὐεργέτην τοῦ τε ἱε-
ροῦ καὶ Δηλίων καὶ αὐτὸν καὶ
[ἐκγόν]ους καὶ εἶναι αὐτοῖς [ἐν Δή]-
16 [λωι ἰ]σοτέλειαν καὶ γῆς καὶ οἰκία-
[ς ἔγκτησι]ν καὶ πρόσοδον πρὸ[ς]
τὴν βουλὴν καὶ τὸν δῆμον πρώ-
τοις μετὰ τὰ ἱερὰ καὶ τἄλλα
20 πάντα ὅσα ὑπάρχει τοῖς ἄλλο-

[1162] « ἐγ ἀνάγκης γάρ μοί ἐστιν ἁπάντων Ἡρακλεωντῶν ἐπιμελεῖσθαι ». Démosthène, *Contre Kallipos*, 52, 5.
[1163] Mack (2015), p. 78-79.
[1164] Aucun terme grec ne traduit le mot. Cf. Descat (2002), p. 264.
[1165] Sur la circulation de l'information économique voir : Bresson (2008), p. 90-93 et Fauchier (2023).
[1166] La proxénie permet d'avoir un certain contrôle de l'accès à l'information et de la centraliser.
[1167] On peut nuancer car l'espace marchand est soumis à une « déontologie de l'information ». Cf. Descat (2002), p. 276.

[ις] προξένοις καὶ εὐεργέταις τοῦ
τε ἱεροῦ καὶ Δηλίων· ἀναγράψαι
δὲ τόδε τὸ ψήφισμα τὴν μὲν
24 βουλὴν εἰς τὸ βουλευτήριον,
[τ]οὺς δὲ ἱεροποιοὺς εἰς τὸ ἱερόν.

Traduction :

« Dieux, il a plu au conseil et au peuple Pyrridès fils de Mèlikos a proposé ; attendu que Dionysios ne cesse de se montrer dévoué à ceux des Déliens qu'il rencontre, et qu'il a vendu du grain à la cité, soit 500 médimnes de blé, au prix que le peuple lui demandait ; plaise au peuple que Dionysios fils de Hiérônymos de Byzance soit proxène et bienfaiteur du sanctuaire et du peuple, lui et ses descendants, qu'ils reçoivent l'istotélie, le droit de posséder terres et maisons et qu'ils aient accès au conseil et au peuple en premier après les affaires sacrées ; qu'ils aient les mêmes honneurs que les autres proxènes et bienfaiteurs du sanctuaire et des Déliens ; que le conseil fasse inscrire ce décret dans le *Bouleutèrion*, les hiéropes dans le sanctuaire ».

Dionysios de Byzance obtient la proxénie dans la première moitié du III^e^ s.[1168] Le décret mentionne la raison des honneurs : il vend 500 médimnes de blé au prix demandé par la cité des Déliens. C'est le seul individu honoré de l'*isoteleia* dans l'ensemble du corpus. Ce privilège est d'autant plus surprenant que la plupart des décrets de la haute Indépendance mentionnent l'*ateleia*[1169]. Il est vrai qu'en Béotie, au début du III^e^ s., l'*isoteleia* remplace l'*ateleia*, sans que cela ne change le sens de l'honneur[1170]. Pour Bresson, l'*isoteleia* de Dionysios comprend l'exemption des taxes douanières[1171]. Selon lui, les Déliens eux-mêmes ne payent pas cette taxe, de sorte que l'*ateleia* et l'*isoteleia* sont identiques. Ce décret mène certains commentateurs à présenter Délos comme un port de transit des céréales de dimension égéenne dès le début du III^e^ s.[1172] Dürrbach considère les proxènes, et les mentions d'ethniques du Pont-Euxin, comme un témoignage de l'importance de Délos dans ce négoce des céréales[1173]. C'est remis en question par Constantakopoulou[1174]. Le rôle marchand de Dionysios de Byzance est aussi critiqué par Reger[1175]. Selon M.-T. Le Dinahet-Couilloud, la consommation en céréales d'une famille de paysans déliens avoisine les 53 médimnes pour 7 personnes par an[1176]. Le chargement de Dionysios permettrait de nourrir environ 66 individus pour une année, mais 790 individus pour un mois, ce qui peut avoir un impact en temps de crise. Les propos de Reger et Constantakopoulou font écho à ces chiffres. Il reste difficile d'affirmer qu'un grand entrepôt de

[1168] Il y a un hiatus : de nombreux individus sont honorés de l'*ateleia* et Dionysios obtient l'*isoteleia*. Ce dernier honneur n'est pas un privilège caractéristique des cités portuaires. Cf. Baslez (2007), p. 220.
[1169] Carrara (2011).
[1170] Knoepfler (2000), p. 55-60, a signalé que l'*isoteleia* remplace l'*ateleia*, mais avec une signification équivalente.
[1171] Bresson (2008), p. 82.
[1172] Leslie Shear (1978), p. 30.
[1173] *Choix*, n° 46.
[1174] Il existe seulement deux cas explicite de vente de céréales de la part de proxène, conduisant à ne pas surestimer le rôle délien dans le négoce des céréales pour cette période (*IG*, XI, 4, 627 et 666). Constantakopoulou (2017), p. 152.
[1175] Reger (1994), p. 68.
[1176] Le Dinahet-Couilloud (1990), p. 132, n. 54.

céréales existe à Délos pour cette période sur la seule base de cette inscription[1177]. Les décrets honorifiques ne sont cependant pas les seuls indices qui traduisent le rôle d'entrepôt de Délos. L'archéologie a récemment montré que l'île peut assumer la fonction de port de redistribution[1178]. Outre, cette importation de céréales, il est possible que 20 000 médimnes de grains, que Kallias négocie avec les Lagides et qui sont à destination d'Athènes, soient mesurés à Délos en 282[1179]. Il faut aussi remettre le problème dans une perspective diachronique, car la situation du port évolue tout au long de l'Indépendance.

La forte présence des ressortissants de Propontide et du Pont soutient l'hypothèse d'une route des céréales reliant ces espaces à Délos[1180]. Pour la haute Indépendance, trois autres *honorandi* ont l'ethnique de Byzance : Adeimantos en 314-300 et Phôkritos et Agasiklès en 275-225[1181]. Il y a certainement une continuité des réseaux avec ceux précédemment établis par Athènes[1182].

Byzance est un verrou entre deux régions. Pour A. Robu, qui a étudié les limites de sa *chôra*, cette cité appartient à l'espace de la mer Noire et sa *chôra* s'étend de la mer de Marmara aux rives du Pont-Euxin[1183]. Les représentations géographiques des Grecs intégraient cependant Byzance et la Propontide à l'espace égéen. La confédération délienne qui inclut Byzance dans le district tributaire de la Thrace en est un témoignage[1184].

Un rapide tableau économique permet de comprendre les enjeux commerciaux propres à cette cité. La première richesse de Byzance est tirée des taxes sur les navires qui naviguent entre l'Égée et le Pont-Euxin[1185]. Les activités bancaires étaient aussi présentes dans la cité[1186]. Polybe suggère que l'activité économique byzantine ne nécessite ni *emporoi* ni nauclères[1187]. La cité exporte ses surplus de céréales[1188]. Le grain vendu par Dionysios à Délos n'est donc pas nécessairement pontique ; il y a un risque à supposer que les productions d'une cité sont toujours celles que négocie un marchand de cette cité[1189]. Le proxène est avant tout un agent qui accueille

1177 Concernant cette importation modeste : Knoepfler (2000), p. 314 et Casson (1954), p. 174.
1178 Chankowski, Lafon et Virlouvet (2018).
1179 Shear (1978), p. 30-32.
1180 Les décrets honorifiques qui concernent les Byzantins sont *IG*, XI, 4, 510, 530, 570, 778, 779 et 780.
1181 *IG*, XI, 4, 510 et 530.
1182 Le seul autre exemple délien d'honneurs octroyés dans le contexte de vente de céréales est un décret sur le *sitônes* Athénaios de Thessalonique qui obtient une couronne (*IG*, XI, 4, 666). Pour des exemples d'autres cités : Gauthier (1982), p. 286 et Vélissaropoulos (1980), p. 182, n. 78.
1183 Robu (2014), p. 190.
1184 Preteux (2016), p. 267.
1185 Preteux (2016), p. 267.
1186 Les ressortissants des Détroits laissent les richesses venir à eux et cinglent peu. Cf. Preteux (2016), p. 277.
1187 Preteux (2016).
1188 Preteux (2008), p. 260.
1189 Byzance a une production quasi-industrielle de thon conservé dans de la saumure : la chair de ce poisson est commercialisée jusqu'à Rome dès la fin du III^e^ s. (Polybe, IV, 38 et 40). Cf. Dumont (1976), p. 96-119 et Reger (1994), p. 68.

des étrangers dans sa cité. Il est le catalyseur de liens entre ces deux cités. Ce proxène de Byzance renvoie à tout un ensemble de relations entre Déliens et Byzantins : les intérêts marchands sont les plus importants.

Les Byzantins tirent une influence économique et diplomatique de leur position géostratégique. Délos cherche des liens diplomatiques essentiels avec ce verrou de la mer Noire. Avant le milieu du III^e^ s., les importations de céréales vers Délos sont principalement liées à un approvisionnement local. Les Déliens n'ont pas besoin d'interagir avec des marchands au-delà de Byzance.

**b- Timôn fils de Nymphodôros de Syracuse (*IG*, XI, 4, 759) — 194-192**

Le monde de la finance est intégré dans les réseaux honorifiques. Timôn de Syracuse est un banquier au parcours particulier qui réside à Délos — sa proxénie est donc honorifique — et dont le réseau s'étend à l'échelle des Cyclades. Il fut honoré entre 194 et 190 — dates d'activité de sa banque dans les sources.

Ἔδοξεν τῆι βουλῆι καὶ τῶι δήμωι· Τη-
λέμνηστος Ἀριστείδου εἶπεν· ἐ-
πειδή Τίμων Νυμφοδώρου Συρακό
[σ]ιος ἀνήρ ἀγαθὸς ὢν διατελεῖ περὶ
[τ]ε τὸ ἱερὸν καὶ τὸν δῆμον τὸν Δηλί-
[ων καὶ δι' ἐ]τῶν ἐπι[δημῶν] ἐν Δήλωι
[χρ]είας παρέχ[ετ]αι κ[αὶ κοι]νῆι τῆι πό-
[λει κα]ὶ ἰδίαι τοῖ[ς ἐντυγχ]άνουσιν
[αὐτῶι τῶν πολιτῶν εἰς] ὃ ἄν τις αὐ-
[τὸν παρ]α[κ]αλῆ[ι, ἀπροφα]σίστως τὴ[ν]
[πᾶσαν σπουδὴν καὶ ἐπιμέ]λειαν
[ποιούμενος· δεδόχθαι τεῖ β]ουλεῖ καὶ
[τῶι δὴμ]ωι· ἐπ[αινέσαι] Τίμωνα Νυμφο-
[δώρου Συρακόσιον ἐπὶ]τεῖ αἱρέσει εἶ
[ἔχων διατελεῖ περί τε] τὸ ἱερὸν καὶ τὸ[ν]
[δῆμον τόν Δηλίων καὶ] εἶναι αὐτὸν
[πρόξενον καὶ εὐεργέτ]ην τοῦ τε ἱε-
[ροῦ καὶ Δηλίων καὶ αὐτόν] καὶ ἐκγό-
[νους καὶ εἶναι αὐτοῖς ἐν] Δήλωι γῆς
καὶ οἰκίας ἔγκτησιν καὶ πρόσο]δον πρὸς
[τὴν βουλὴν καὶ τὸν δῆμον] πρώτοις
[μετὰ τὰ ἱερά· ὑπάρχειν δὲ] αὐτοῖς καὶ τὰ
[ἄλλα πάντα ὅσαπερ καὶ] τοῖς ἄλλοις
[προξένοις καὶ εὐεργέτα]ις τοῦ τε ἱεροῦ
[καὶ Δηλίων· ἀναγράψαι δὲ] τόδε τὸ
[ψήφισμα τὴν μὲν βουλὴν εἰς] τὸ βου-
[λευτήριον, τοὺς δὲ ἱεροπ]οιοὺς εἰς τὸ ἰ-
[ερὸν ------ εἰς] στήλην λι-
[θίνην--· Ὠχυνείδη]ς? Ἡραίπ-
[που ἐπεψήφιζεν.]
*Couronne de laurier*

Traduction :

« Il a plu au conseil et au peuple ; Tèlémnèstos fils d'Aristeidès a proposé ; attendu que Timôn fils de Nymphodôros de Syracuse ne cesse de se montrer dévoué envers le sanctuaire et le peuple des Déliens et que, résidant depuis des années à Délos, il rend service d'une part à l'ensemble de la cité et d'autre part, en particulier, aux citoyens qui viennent le trouver et lui demandent son aide, en apportant sans réserve tout son zèle et sa sollicitude, plaise au conseil et au peuple qu'on fasse l'éloge de Timôn fils de Nymphodôros de Syracuse pour son choix d'agir continuellement en faveur du sanctuaire et du peuple de Délos, qu'il soit proxène du sanctuaire et des Déliens, lui et ses descendants ; qu'on leur confère le droit de posséder terre et maison ainsi que l'accès au conseil et au peuple en premier après les affaires sacrées ; qu'ils bénéficient de tous les autres honneurs qu'ont les autres proxènes et bienfaiteurs du sanctuaire et des Déliens ; que le conseil inscrive ce décret dans le *Bouleutèrion*, les hiéropes dans le sanctuaire […] sur une stèle en pierre ; Ôchyneidès fils d'Héraippos a mis aux voix ».
[Couronne de laurier]

Les considérants ne mentionnent pas la profession de Timôn. Derrière un *honorandus*, d'apparence anonyme, peut se cacher un cas spécifique. Le décret offre des avantages aux affaires de Timôn. L'accès au conseil et au peuple lui permet de défendre ses intérêts avec facilité ; lorsqu'il revient à Syracuse, il est au fait des informations des Cyclades, et l'*enktésis* lui permet de posséder sereinement un comptoir bancaire et un domicile à Délos, où il réside. La nature des services rendus en échange de ces privilèges n'est pas formulée, mais ils doivent être liés aux activités financières.

Timôn est connu par de nombreuses sources qui le présentent comme un personnage important des Cyclades[1190]. Il est évoqué dans deux décrets contemporains de celui-ci. Le premier est voté par les Téniens et l'autre par le *koinon* des Insulaires[1191]. Timôn reçut un autre décret honorifique lui octroyant la citoyenneté de Ténos[1192]. Ils montrent qu'il exerce la profession de banquier[1193]. Celle-ci est pratiquée principalement par des Italiens à Délos et surtout par des Siciliens ou des ressortissants de Grande Grèce. Cet *honorandus* est l'héritier des banquiers de Syracuse qui prêtaient aux marchands de Massalia, pour acheminer des céréales de Sicile à Athènes au IV^e^ s.[1194] Timôn a pu faire partie des trafiquants/financiers, qui accompagnaient les armées romaines en Égée, lors de la Guerre antiochique[1195]. Selon A. Bresson, il était déjà installé à Délos avant cette guerre[1196]. Le siège de Syracuse en 212 a pu être la cause de l'expatriation de nombreux individus de cette cité, dont Timôn[1197].

1190 Pour Délos, activité bancaire : *ID*, 399A, l. 10, 17, 18, 25, 27, 28, 32, 48, 63, 64, 405, l. 17 et 408, l. 17, donateur : *ID*, 425, l. 17, 426, l. 6, 439a, l. 68, 442B, l. 74, 455Bb, l. 34, 465f, l. 25, 439a, l. 68, 442B, l. 74, 455Bb, l. 34, 465f, l. 25, 472, l. 10, 1429AI, l. 13, 1441AI, l. 101, 1450A, l. 65 et 1459, l. 5 (peut-être *ID*, 1430a, l. 3., 1439AbcI, l. 76, 1441AI, l. 85, 1409BaI, l. 19, 1439AbcI, l. 16 et 1450A, l. 57). Cf. Bresson (2001), p. 132.
1191 *IG*, XII, 1-2, 817 et 818.
1192 *IG*, XII, 5, 816. Ce décret est postérieur à celui de Délos, dans lequel il porte l'ethnique de Syracuse, alors même qu'il vit déjà à Délos. Cf. Bresson (2001), p. 140.
1193 Certains historiens supposent qu'il est impliqué dans le trafic d'esclaves. Cf. Bogaert (1968), p. 178, n. 250.
1194 Compatangelo-Soussignan (2006), p. 174-175.
1195 Étienne (2011), p. 19-20.
1196 Rien ne permet de prouver que Timôn fournit l'armée romaine. Cf. Bresson (2014), p. 519.
1197 Bresson (2014), p. 518.

Timôn dirige l'une des grandes banques déliennes de cette période[1198]. Les banquiers se concentrent dans le Portique Sud (GD 4) de l'agora des Déliens. Durant l'Indépendance, ils payaient un loyer à la caisse publique en échange de leur installation sous un portique de l'agora[1199]. Entre 194 et 192, Timôn tenait le compte courant du sanctuaire et manipulait des fonds importants[1200]. Sous l'Indépendance, il n'existait pas de banque publique, de sorte que les banques privées, comme la sienne, percevaient les revenus et effectuaient les dépenses[1201].

Ce personnage joue un rôle dans la confédération des Insulaires, que révèle un décret ténien. Au début du II^e^ s., les Insulaires négocient des céréales avec Rhodes et Timôn est responsable du change de la monnaie : il se prive de revenu sur la transaction, ce que font souvent les banquiers lorsque la cité délienne change sa monnaie[1202]. Timôn agit envers le *koinon* des Nésiôtes comme envers Délos, justifiant ses honneurs[1203]. Le *koinon* des Cyclades a acheté du grain en gros pour avoir un prix[1204]. Les *sitônai* se sont tournés vers Rhodes et la négociation s'est déroulée à Délos, l'île étant la place financière et de redistribution pour toute l'Égée méridionale[1205].

Le décret des Nésiôtes précise qu'il doit être gravé sur deux stèles, dont l'une sera érigée dans le sanctuaire de Délos et l'autre dans celui de Poséidon et Amphitrite à Ténos[1206]. Un Siphnien, ambassadeur du *koinon*, également honoré à Délos, demande l'autorisation d'ériger la stèle dans le sanctuaire d'Apollon[1207]. Le volume de grain importé était conséquent : Bresson évoque au minimum 10 000 médimnes[1208]. Dans le climat d'insécurité de cette période, il est possible que le grain soit réparti entre les cités qui ont contribué à l'achat[1209]. L'acquisition en gros permet de réduire les coûts. Cette cargaison devait probablement entraîner les acheteurs à emprunter des fonds : une hypothèse est que Timôn soit à l'origine du prêt. Cela permet de comprendre quel fut peut-être son intérêt au succès de la transaction. Ses frais sont amortis par

---

1198 Concernant la fin de l'Indépendance, outre la banque de Timôn, celle de Nymphodôros (le fils de Timôn) et son associé Hérakleidès, celle d'Hellen et Mantineus (de Ténos), celle de Philôn et Silènos et celle de Philophon et Paktyas interviennent dans le maniement des fonds du sanctuaire.
1199 *ID*, 442A, l. 8, 27, 46, 76 et 84.
1200 En 194, les trésoriers de la cité Diakritos et Nikôn déposent 4 000 dr. dans sa banque en vue de financer des statues pour les rois Attale, Antiochos et la reine Laodikè (*ID*, 399 A, l. 47-49).
1201 Bresson (2014), p. 516-517.
1202 L'agio de 5 % représente une somme importante puisque les Insulaires offrent une couronne d'or à Timôn — qu'il a possiblement consacrée au sanctuaire délien (*ID*, 425, l. 17 et *ID*, 1429 A, I, l. 13). Cette hypothèse sera rediscutée dans le chapitre 5. Cf. Ziebarth (1929), p. 87-88, Bogaert (1968), p. 176-181, Bresson (2001), p. 138 et 151-152, Étienne (2011), Chankowski (2014), p. 536-539 et 544 et Bresson (2014).
1203 Chankowski (2014), p. 544.
1204 Bresson (2001), p. 141-142.
1205 Reger (1994), p. 49-82 et Bresson (2001), p. 142.
1206 Bresson (2001), p. 138 et Bresson (2014), p. 516.
1207 *IG*, XI, 4, 760. Cf. Michel (2020b), p. 89-90.
1208 Les céréales peuvent être destinées à nourrir les marins de la flotte du *koinon* des Nésiôtes. Cf. Vial et Baslez (1987), p. 298-299 et Bresson (2001), p. 143.
1209 Bresson (2014), p. 519.

les intérêts du prêt. De plus, Timôn devient le principal banquier du *koinon* et des Téniens, soit un acteur financier incontournable des Cyclades, en associant des activités à Délos et dans le *koinon*. Cela se vérifie, car sa banque devient la première de Délos entre 188 et la fin de l'Indépendance. Elle survit à Timôn, car son fils Nymphodôros reprend l'affaire de son père. Encore sous la seconde domination athénienne, Hérakleidès de Tarente est associé avec Nymphodôros dans des activités financières avec le sanctuaire[1210]. Selon R. Bogaert, Timôn met fin à ses activités de banquier en 192. Cette date peut être repoussée de deux ans si l'on considère que cet *honorandus* accompagnait l'armée romaine, qui intervient en Égée en 190[1211]. Il est donc un personnage de grande importance dans les Cyclades, mais sa réputation le précède également en Sicile[1212]. Le schéma suivant permet de retracer les activités du réseau de Timôn.

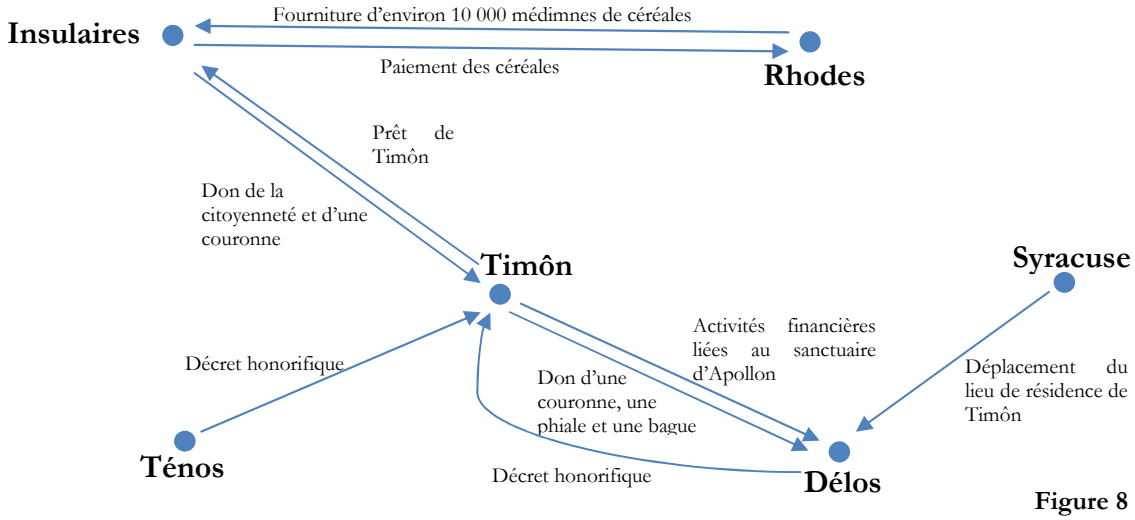


**Figure 8**

On voit bien que les réseaux de Timôn se confondent largement avec ceux des Déliens. Les liens financiers qui se décèlent entre Ténos et Délos dépassent le cadre de la banque de Timôn. Vers 50, Lucius Aufidius Bassus et les Aufidii étendent leur réseau bancaire sur ces deux îles. Ces deux centres des Cyclades, l'un politique et l'autre marchand et religieux, sont fréquentés par les principaux acteurs privés de l'économie cycladiques. Cette hypothèse est renforcée par le nombre important de *negotiatores* italiens installés à Délos et qui redirigent leurs activités vers Ténos après 69[1213].

Timôn de Syracuse et les autres banquiers de Sicile et de Grande Grèce sont accrédités officiellement pour exercer leur métier auprès des trésoriers publics, travaillant parfois avec eux. À Délos, avant 140, les Grecs d'Occident sont plus nombreux que les Romains, et que les

[1210] Roussel (1987), p. 387 et suivantes.
[1211] Bresson (2014), p. 517.
[1212] Une dédicace d'Acrae montre que la famille de Timôn possède un rang privilégié en Sicile (*IG*, XIV, 208). Une banque délienne contemporaine de celle de Timôn est dirigée par Hellen et Philon. Dürrbach pense que Philon peut être associé à un *honorandus* (*IG*, XI, 4, 758) dont le patronyme est Hybrimos, un nom se retrouvant à la même période à Acrae (*IG*, XIV, 209). Philon pourrait être originaire de Syracuse.
[1213] La famille des *Aufidii* en est un bon exemple. Cf. Mathieu (1999), p. 200.

ressortissants d'Italie centrale[1214]. Ils entretiennent une ancienne tradition marchande. Timôn a manipulé plus de 46 000 dr. appartenant aux Déliens entre 294 et 292[1215]. Les revenus du sanctuaire et de la cité (loyers, fermage, intérêt) finissent par être affermés par des intermédiaires privés qui sont banquiers comme Timôn. Selon Dürrbach, ceux-ci préparent et motivent l'extension de la conquête romaine. Ce sont les intérêts de la communauté italienne qui ont contribué à la création du port franc. Après 167, les particuliers se tournent vers les banques privées et moins vers les fonds d'Apollon, car les premiers font fructifier les fonds de leurs clients. Ces spécialistes de la finance constituent un réseau de banques entre l'Orient et l'Italie. La drachme et le denier s'aligne[1216].

Le proposant du décret délien pour Timôn est Tèlémnèstos, un proche du « parti rhodien »[1217]. Ce personnage a proposé cinq décrets pour octroyer la proxénie ou une couronne à des Rhodiens[1218]. Timôn de Syracuse s'intègre complètement dans le contexte économique des années 190 ; cette période se caractérise par la domination commerciale de Rhodes.

**B- Les artistes**

Il faut distinguer les décrets qui honorent des individus pour leurs travaux artistiques et des *honorandi* artistes qui reçoivent des privilèges pour service rendus aux Déliens et à la cité[1219]. Ce n'est pas parce qu'un individu est connu comme artiste qu'il est obligatoirement honoré pour cela. Les artistes peuvent également être des *philoi* de rois ou des marchands. Les *honorandi* artistes de Délos sont généralement des technites (acteurs), des poètes, des sculpteurs ou des musiciens.

**1- Un *honorandus* artiste : Amphiklos fils de Kallistratos (*IG*, XI, 4, 572) — vers 260**

1 — — — — — — — —νη καὶ πρὸς
πόλεις κα[λῶς κ]αὶ ἐπιφανῶς ἐν τῆ[ι]
ποιήσει κεκόσμηκεν καὶ τὸ ἱερὸν καὶ
4 Δηλίους· δεδόχθαι τῶι δήμωι· ἐπαι-
νέσαι Ἄμφικλον Καλλιστράτου
[Χ]ῖον <καὶ> στεφανῶσαι αὐτὸν δάφνης
στεφάνωι ἐν τῶι ἀγῶνι <τῶι> μουσικῶι τοῖς
8 Ἀπολλωνίοις καὶ ἀναγορεῦσαι τὸν ἱε-
ροκήρυκα διότι στεφανοῖ ὁ δῆμος
ὁ Δηλίων Ἄμφικλον Καλλιστρά-
του Χῖον εὐσεβείας ἕνεκεν τῆς
12 εἰς τὸ ἱερὸν καὶ εὐνοίας ἧς ἔχων
διατελεῖ Δηλίοις· εἶναι δὲ αὐ-
τὸν καὶ πρόξενον Δηλίων καὶ εὐερ-

[1214] Compatangelo-Soussignan (2006), p. 173.
[1215] Bogaert (1968), p. 178.
[1216] Picard (2010), p. 173.
[1217] Certains historiens réfutent cette hypothèse. Cf. Bresson (2001), p. 131-156 et Constantakopoulou (2017), p. 135.
[1218] Holleaux (1907), p. 335-377.
[1219] Constantakopoulou (2017), p. 137.

γέτην καὶ ὑπάρχειν αὐτῶι καὶ ἐκ-
γόνοις προεδρίαν ἐν τοῖς ἀγῶ-
σιν καὶ πρόσοδον πρὸς τὴν βουλὴν
καὶ τὸν δῆμον πρώτωι μετὰ τὰ ἱερά·
ὑπάρχειν δὲ αὐτῶι καὶ γῆς καὶ οἰ-
κίας ἔγκτησιν καὶ τὰ ἄλλα πάντα
ὅσαπερ καὶ τοῖς ἄλλοις προξένοις
καὶ εὐεργέταις ὑπάρχει τοῦ ἱεροῦ
καὶ Δηλίων· ἀναγράψαι δὲ τόδε τὸ
ψήφισμα τὴμ μὲν βουλὴν εἰς τὸ βου-
λευτήριον, τοὺς δὲ ἱεροποιοὺς εἰς
τὸ ἱ[ερ]όν.

Traduction :

« […]**(évoquant l'attitude de Délos ?) envers les cités dans sa poésie d'une belle manière et avec éclat, il a fait une description gracieuse et glorieuse du sanctuaire et des Déliens** ; plaise au peuple, qu'on fasse l'éloge d'Amphiklos fils de Kallistratos de Chios et qu'il soit couronné d'une couronne de laurier dans les concours de musique aux *Apollônia* et que le héraut sacré fasse la proclamation : « le peuple des Déliens honore Amphiklos fils de Kallistratos de Chios d'une couronne en raison de sa piété envers le sanctuaire et sa bienveillance qu'il ne cesse de porter aux Déliens » ; qu'il soit proxène des Déliens et évergète ; qu'il soit lui et ses descendants proèdre dans les concours et qu'ils aient accès en premier au conseil et au peuple après les affaires sacrées ; qu'il ait droit de posséder terre et maison ainsi que tous les autres honneurs que possèdent les autres proxènes et évergètes du sanctuaire et des Déliens ; que ce décret soit gravé d'une part par le conseil dans le *Bouleuterion* et par les hiéropes dans le sanctuaire ».

Les considérants du décret pour Amphiklos précisent que ses poèmes ont mis en valeur le sanctuaire d'Apollon et sa population. Pour cela, il reçoit la proxénie et une couronne, ce qui est assez rare[1220]. Les Déliens portent une grande attention à l'image et au rayonnement de leur sanctuaire à l'étranger[1221], en partie dans le but de rivaliser avec l'Apollon de Delphes[1222]. Cet individu est honoré à Delphes en 260/59 et est *hiéromnémon* de l'amphictionie de Delphes l'année suivante[1223]. Le contexte de rivalité entre les deux sanctuaires d'Apollon joue un rôle dans le processus de construction du réseau honorifique délien. Delphes et Délos sont en concurrence pour afficher le poète comme « héraut » de leur sanctuaire[1224].

Chios passait pour la patrie d'Homère et Amphiklos en était justement originaire. Son nom est associé aux légendes de Chios et à l'oracle de Delphes[1225]. Tout cela participe au

[1220] L'honneur d'une couronne et sa représentation sur la stèle en bas-relief ne sont pas systématiques, mais lorsque cette dernière est sculptée, le décret honore presque toujours l'*honorandus* d'une couronne. Cf. Michel (2020), p. 11.
[1221] Vial (1984), p. 143-144.
[1222] La possession du collier légendaire d'Ériphyle par les hiéropes déliens souligne cette rivalité. *Nouveau choix*, p. 246.
[1223] Dans ce dernier décret, la stèle possède un bas-relief qui représente un sphinx, une amphore et une couronne (*FD*, III, 3, 317). À Délos, aucun décret honorifique n'est inscrit sur une stèle à parasèmes. Cette mode en vigueur au IV^e^ et III^e^ s. disparaît ensuite. Les stèles à parasèmes sont présentes dans les sanctuaires panhelléniques comme Delphes, Olympie et Épidaure. L'amphore et la couronne sont représentées sur les monnaies de Chios. La gravure d'une couronne fait aussi référence au privilège qui résonne avec le décret délien. Cf. Perdrizet (1896), p. 558-560.
[1224] Voici un autre exemple : Ménalkès d'Athènes, joueur de cithare, est nommé dans deux inscriptions delphiques en 271 et est peut-être honoré vers 270-250 à Délos (*IG*, XI, 4, 575). Cf. Hatzfeld et Roussel (1910), p. 363.
[1225] Ion de Chios, poète tragique du V^e^ s., écrit qu'Amphiklos d'Histiée, sur ordre de la pythie, reçoit le pouvoir à Chios (Pausanias VII, 4, 8-10 et Ion de Chios, *FGrH*, 392, F1). Ion est un poète, qui lie Chios à Poséidon. Ce dernier lutte pour être la divinité tutélaire d'Athènes. Ion se positionne clairement dans le parti pro-athénien de Chios au V^e^ s. Cf. Katsaros (2007) p. 64-66.

rayonnement du sanctuaire, comme en témoigne le soin que les Déliens portent à la gravure des comptes et inventaires sacrés[1226]. Délos a eu une politique honorifique, visant à accroître le prestige de son sanctuaire et Amphiklos est un artisan des « échanges de prestige »[1227]. Rhodes faisait de même avec des sculpteurs de renoms[1228]. En échange, ces artistes étrangers recevaient des honneurs des cités et une visibilité, entraînant de nouvelles commandes[1229].

Ce décret délien est un des seuls du corpus qui confère la couronne en même temps que les autres honneurs (proxénie, proédrie, *enktésis* et *prosodos*)[1230]. Elle est mentionnée même en premier. Le processus courant de l'octroi d'honneurs a été présenté plus haut avec l'exemple de Léôn de Massalia (*IG*, XI, 4, 687). La couronne est généralement un supplément à un premier décret à un *honorandus*, qui a persévéré dans son dévouement. Le décret honorant Amphiklos semble répondre à celui de Delphes. Il ne fallait pas que les privilèges conférés soient moindres que dans le sanctuaire de Phocide. C'est peut-être pour cette raison que les Déliens votent l'ensemble des honneurs prestigieux, dont celui de la couronne. La date du décret honorifique délien, 260, peut donc être repoussée d'une année.

### 2- Réseaux des *honorandi* artistes

Certains *honorandi* font l'objet d'un décret pour leurs activités artistiques et d'autres sont des artistes ayant reçu un décret pour leur dévouement au sanctuaire et à la cité, ce qui peut cacher des interventions, qui n'ont pas fondamentalement un lien avec leur activité artistique. Il faut éviter de rigidifier les catégories d'*honorandi* : les artistes internationaux se déplacent beaucoup et peuvent de ce fait intégrer le monde des marchands ou des *philoi* royaux. Des honneurs, comme l'exemption de taxes douanières facilitent le déplacement des artistes[1231]. On trouve des artistes honorés à Délos en *IG*, XI, 4, 511, 528, 544, 572, 573, 575, 618, 638, 646, 684, 705, 744 et dans une moindre mesure le décret *IG*, XI, 4, 613.

- Kléagoras de Sicyone, aulète (ou hymnode), est honoré entre 314 et 300 (cf. *supra*)[1232]. La région qui couvre le nord-est du Péloponnèse jusqu'en Béotie est connue dans la seconde moitié du IVe s. pour la fabrication d'*auloi* et la célébrité de ses aulètes[1233]. La présence d'un aulète professionnel de Sicyone à Délos n'est pas

[1226] Chankowski, Massar et Viviers (1998), p. 548.
[1227] Chankowski, Massar et Viviers (1998), p. 549-550.
[1228] Chankowski, Massar et Viviers (1998), p. 550-553.
[1229] Guarducci (1929), p. 629-665 ; Chaniotis (1988b) et Chankowski, Massar et Viviers (1998), p. 553.
[1230] Cette couronne de laurier renforce la dimension apollinienne. Badoud, Fincker et Moretti (2015-2016), p. 392.
[1231] Moretti (2011), p. 256.
[1232] *IG*, XI, 4, 511. Les aulètes peuvent accompagner les pièces de théâtres et gagnent mieux leur vie que les acteurs. Cf. Ghiron-Bistagne (1976), p. 85-86 et 185.
[1233] Déjà au VIe s., elle est au centre d'innovations dans les concours musicaux. Au milieu du IVe s., Aristoxène de Tarente évoque un célèbre aulète du nom de Téléphane le Mégaride (Plutarque, *De musica*, 1138 A). Entre 340 et 335, un atelier corinthien fournit au célèbre aulète thébain Isménias des instruments d'une valeur de sept talents, un record. Corinthe est réputé pour ses ateliers d'instruments. La fabrication des *auloi* nécessite des anches en roseaux (le lac Copaïs est une région marécageuse propice pour fournir cette denrée : Plutarque, *Vie de Sylla*, 20, 6-7) et du

singulière. Le sanctuaire a pu l'attirer par ses nombreuses activités musicales et religieuses ainsi que par son public de pèlerins[1234]. Des ateliers de fabrication d'*auloi* sont connus sur l'île[1235], et les comptes du sanctuaire recensent des dons d'*auloi*, probablement achetés sur place[1236].

- Télésinos, un célèbre sculpteur, est honoré d'une couronne entre 300 et 275[1237]. Les Déliens lui ont commandé une statue d'Asklépios en bronze et une autre en marbre, consacrée à Stratonikè, mère de Démétrios Poliorcète[1238]. Il fut honoré pour l'exactitude avec laquelle il a livré sa commande et pour le soin avec lequel il a exécuté ses œuvres. Il fut aussi honoré pour son zèle aux travaux supplémentaires qu'il s'est imposé : nettoyage et restauration des statues du sanctuaire. Il a également offert ses services, après son contrat, pour un nouveau travail, qu'il a effectué gratuitement par dévouement et piété envers le dieu. À Délos, cet *honorandus* a signé les statues du roi Pyrrhos fils d'Aiakidès et d'un Athénien descendant des Éacides[1239]. Il est peut-être aussi le sculpteur des statues colossales de Poséidon et Amphitrite à Ténos[1240].
- Phanostratos fils d'Hèrakleidès d'Halicarnasse est un poète tragique ayant exercé entre la fin du IV^e^ s. et le début du III^e^ s. à Athènes[1241]. Il fut honoré entre 300 et 275[1242]. Les listes d'archontes mentionnent des chorèges pour des tragédies et comédies à Délos entre 284 et 169[1243]. L'attrait de l'artiste pour Délos s'explique aussi par les activités religieuses et culturelles proposées par le sanctuaire d'Apollon.
- Dèmotélès fils d'Aischylos d'Andros est honoré d'une couronne entre 300 et 281[1244]. C'est un poète qui a écrit une histoire locale de Délos[1245].
- Euklès fils de Polygnôtos de Ténos est un poète, qui aurait été l'auteur d'un éloge en vers du sanctuaire, honoré entre 300 et 250[1246].
- Philokleidès fils de Philoklès de Chalcis est un acteur tragique, qui a fait une prestation hors concours en 284 et qui est honoré entre 300 et 250[1247]. Son compatriote Paramonos fils de Dèmètrios est également un acteur tragique ayant fait une prestation hors concours en 259, puis honoré entre 259 et 250[1248]. Avec son école de théâtre, Chalcis possédait à cette période une culture dramatique développée[1249].

---

bronze (Corinthe est spécialisée dans la confection d'objets en bronze). Cf. Schlesinger (1939), p. 79, Bélis (1998), p.780-781, Moretti (2011), p. 40 et 61-62 et Chandezon (2019b), p. 86-88.

1234 Bélis (1998), p. 789.

1235 *IG*, XI, 4, 789. Ces ateliers permettent aux musiciens d'acheter et de réparer des instruments (*GD* 82 A et rez-de-chaussée du monument de Granit). Cf. Bélis (1998), p. 784-789.

1236 *ID*, 442, B, l. 62-63.

1237 *IG*, XI, 4, 514. Il a fait une statue équestre de bronze sur l'Acropole. Cf. *Choix*, n° 16, Marcadé, *Signatures*, II, p. 124, Baslez M.-F., *Prosopographie*, n° 173, Vial (1984), p. 98-100 et Prost (2009), p. 243-260.

1238 Il n'est pas étonnant qu'une statue soit consacrée à Stratonikè, qui a abondamment démontré sa piété par de nombreux dons au sanctuaire. C'est peut-être la mère et non la fille de Dèmètrios Poliorcète. Cf. Paschidis (2008), p. 368 et Constantakopoulou (2017), p. 144.

1239 *IG*, XI, 4, 1201.

1240 *Choix*, n° 16.

1241 *IG*, II, 1289 (texte daté de 307/6).

1242 *IG*, XI, 4, 528.

1243 *IG*, XI, 2, 105-116, 118, 120, 122-124 et 126-133.

1244 *IG*, XI, 4, 544.

1245 Chaniotis (1988), E 53, Constantakopoulou (2016) et Michel (2020b), p. 81.

1246 *IG*, XI, 4, 573. Cf. Vial (1984), p. 143, Étienne (1990), p. 181 et Constantakopoulou (2017), p. 141, n. 171.

1247 *IG*, XI, 2, 105, l. 18 et *IG*, XI, 4, 567. Les acteurs peuvent faire des représentations en dehors des contextes religieux et des concours officiels. Cf. Ghiron-Bistagne (1976), p. 81 et 360, Le Guen (2001), p. 278 et Constantakopoulou (2017), p. 144.

1248 *IG*, XI, 4, 615 et *IG*, XI, 2, 115, l. 21-22. Cf. Ghiron-Bistagne (1976), p. 350, Le Guen (2001), p. 279 et Constantakopoulou (2017), p. 144.

1249 Hors de Délos, Lykophrôn de Chalcis aurait écrit 64 (ou 46) pièces de tragédie. Un fragment de cet auteur apparaît dans Strobée, *Éloge de la vie*, 4, 52, 4. D'autres poètes tragiques de Chalcis sont connus pour cette période,

- Ménalkès fils de Speusôn d'Athènes est un joueur de cithare honoré entre 270 et 250[1250].
- Hèrakleitos de Chalcédoine est un artiste ayant accompli des lectures pour le dieu : ἀναγνώσεις τε τῶι θε[ῶι] et honoré entre 275 et 225[1251].
- Nikomachos fils de Hiéroklès d'Athènes est un poète comique honoré entre 275 et 225[1252]. Il apparaît comme poète en 263[1253] et comme acteur comique en 259[1254]. Il est aussi donateur d'un Hermès à la lyre dans les comptes du sanctuaire[1255]. En 170, Hiéroklès, cithariste, est actif à Délos[1256]. Il fut aussi honoré comme poète à Samos[1257]. La multicitoyenneté permettait aux artistes d'augmenter leur notoriété internationale[1258].
- Un certain citharède nommé Apollodôros est honoré en 240[1259]. Il n'est pas spécifiquement honoré pour son œuvre, mais est simplement qualifié de citharède, un art difficile.
- Apollônios fils d'Hymnos d'Aspendos est un artiste honoré d'une couronne en 230-220[1260].
- Pantakratidès fils de Kallipos de Maronée est couronné entre 225 et 200[1261]. Une cithare est gravée sur la stèle. Constantakopoulou et Ma voient en Pantakratidès un citharède[1262]. Une originalité du décret est que c'est la *boulè* qui l'a mis aux voix[1263].
- Onomarchos fils d'Apollônidès de Cnide est honoré d'une couronne après 200 pour avoir réalisé des performances artistiques dans un contexte de compétition[1264].
- Praxiphanès de Mytilène, honoré entre 270 et 260, est un philosophe, commentateur des poètes[1265].

D'autres sources épigraphiques complètent ce tableau : les Déliens ont érigé une statue à Satyros fils d'Euménès de Samos, aulète et prêtre des technites dionysiaques d'Ionie, entre 225 et 167[1266]. Un décret des artistes dionysiaques d'Ionie et d'Hellespont honore un aulète nommé Craton, dans la première moitié du II[e] s. à Délos[1267]. Les comptes des hiéropes mentionnent un

---

comme Dôrothéos fils de Pythippos, Gorgippos fils de Pythippos et Sôstratos fils d'Athèniôn (*IG*, VII, 543, 5. Le Guen (2007), p. 127 et 129, *TrGF* 160, 161 et 175). Le Guen recense tous les auteurs de tragédies hellénistiques et ceux de Chalcis sont très représentés. Cf. Le Guen (2007), p. 91 et 120-129.

1250 *IG*, XI, 4, 575.

1251 *IG*, XI, 4, 618. Tréheux (1992), p. 50, traduit par « a fait des lectures publiques ». Cf. Vial (1984), p. 143 et Constantakopoulou (2017), p. 247, n. 19 et 270, n. 8.

1252 *IG*, XI, 4, 638. Cf. Tréheux (1992), p. 66.

1253 *IG*, XI, 2, 113, l. 26.

1254 *IG*, XI, 2, 115, l. 19.

1255 *ID*, 1443 C, l. 27.

1256 *IG*, XI, 2, 133, l. 75.

1257 Ghiron-Bistagne (1976), p. 346.

1258 Savalli-Lestrade (2012b), p. 58.

1259 *IG*, XI, 4, 646.

1260 *IG*, XI, 4, 684. Cf. Tréheux (1992), p. 29.

1261 *IG*, XI, 4, 705.

1262 Ma (2007), p. 239-241 et Constantakopoulou (2017), p. 141.

1263 Seul Délos présente une telle formule (autre exemple : *IG*, XI, 4, 514). Le président de l'assemblée n'est-il pas présent ce jour-là ? Est-il remplacé par l'ensemble des conseillers ? Le corps entier des conseillers est représenté par cette formule, non les seuls prytanes. Les conseillers ont un président qui dirige les débats et votes. Cf. *Choix*, n° 16 et Vial (1984), p. 100.

1264 *IG*, XI, 4, 744 et peut être 743. La dimension de compétition entraîne Reger (1994), p. 67, à présenter cet *honorandus* comme athlète.

1265 *IG*, XI, 4, 613.

1266 *IG*, XI, 4, 1079.

1267 *IG*, XI, 4, 1136 et 1061. Il est choisi comme prêtre de Dionysos et agonothète. Trois statues sont dressées en son honneur, dans le théâtre de Téos, à Délos et une où l'*honorandus* le souhaite. L'association doit couronner les statues tous les ans. Cf. Moretti (2011), p. 258.

fond fixe de 3470 dr. pour les aulètes[1268]. Enfin, l'étude croisée des vestiges archéologiques et des comptes permet de connaître le théâtre[1269].

Sur 13 artistes honorés, 7 obtiennent une couronne. C'est très au-dessus de la moyenne des décrets honorifiques. Les Déliens tenaient à honorer ainsi ceux qui avaient mis les arts au service de la gloire de leur cité et de son dieu. Trois Athéniens sont représentés entre 314 et le milieu du III^e^ s. Il existe une continuité entre la période de l'amphictyonie athénienne et l'Indépendance. Les artistes athéniens ont beaucoup contribué à l'embellissement du sanctuaire après 454 — lorsque le trésor de la ligue fut entreposé sur l'Acropole[1270]. Des liens artistiques ont perduré jusque dans la première moitié de l'Indépendance, puis s'estompent. Les réseaux artistiques se sont alors peut-être diversifiés : Apollônios d'Aspendos représente ces nouveaux réseaux. Il y a peut-être un changement de goût au profit d'écoles stylistiquement moins conservatrices. Quant aux artistes athéniens, ils sont largement mobilisés par les cours royales, et en particulier celle de Macédoine, puis des Attalides. Neufs *honorandi* apparaissent avant le milieu du III^e^ s. et seulement 5 après 250. Les artistes sont surtout honorés au début de l'Indépendance. Il est possible que Délos ait cherché à rayonner ainsi dans les premiers temps de son Indépendance. Honorer des artistes permettait d'assurer la promotion du sanctuaire d'Apollon. Lorsqu'elle réussit à dépasser le cadre égéen par ses réseaux, Délos a moins eu besoin de forcer l'attention sur son sanctuaire qui avait déjà une portée panhellenique. De ce fait, la cité honorait moins les artistes qui chantaient la gloire d'Apollon délien. Une seconde hypothèse est que la cité a la volonté de construire sa place dans le monde égéen, donc de revendiquer un discours sur son caractère sacré et sur sa neutralité. Pour cela, elle utilise le prestige de son sanctuaire. Après le milieu du III^e^ s., la domination lagide s'efface, et les autres royaumes hellénistiques sont moins intrusifs en Égée.

Cet ensemble permet d'établir la carte des origines des *honorandi* ayant eu une activité artistique. Les concours sacrés ne se diffusent pas en Crète, dans le Pont, en Grande Grèce et en Sicile[1271]. L'Asie Mineure fait preuve d'un dynamisme agonistique, qui ne touche pas la Grèce[1272]. Ce phénomène est également bien retranscrit sur la carte des origines des artistes honorés à Délos[1273]. Elle est construite en fonction des ethniques, alors que les artistes sont itinérants. Plusieurs d'entre-eux sont associés à des cours royales, ce qui leur donne une dimension « internationale ». Les cités du sud-est de l'Égée sont actives dans ces réseaux d'artistes. Ils ont

[1268] *Choix*, n° 75.
[1269] *EAD*, XLII.
[1270] Le contexte est celui d'une « emprise croissante de l'administration athénienne sur le sanctuaire ». Cf. Chankowski (2008), p. 41 et Chankowski (2011), p. 377.
[1271] Moretti (2011), p. 63.
[1272] Moretti (2011), p. 66.
[1273] D'autres artistes sont recensés dans l'île comme Eudèmos (*IG*, XI, 2, 128, l. 63) et Euklès fils de Dionysios d'Argos (*IG*, XI, 2, 110, l. 31).

des origines ethniques qui se distribuent le long des routes maritimes, comme Byzance, le verrou marchand entre la mer Noire et l'Égée. Maronée est aussi un jalon sur une route maritime qui longe la côte septentrionale de l'Égée. Aspendos est une grande cité sur l'Eurymédon, dont le cours se jette dans la mer de Pamphylie parcourue de lignes maritimes entre Égée et Orient. Chios, Cnide et Halicarnasse sont également des escales sur une importante voie maritime qui relie Alexandrie, Rhodes et Byzance. Ténos et Andros, sont des jalons vers la Macédoine.

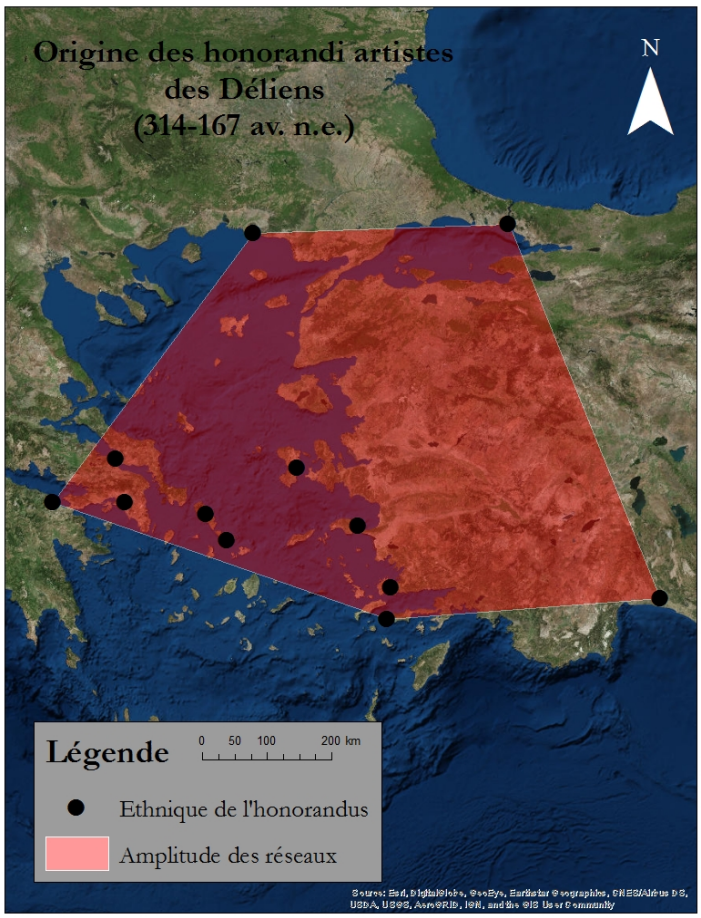

**Carte 1**

Les artistes voyageaient sur les mêmes navires que les marchands et les diplomates. Ils empruntaient les mêmes routes maritimes. Il ne faut pas cloisonner ces professions. Un diplomate peut profiter d'un navire pour exercer une activité commerciale ; l'artiste peut faire de même[1274]. En outre, ces derniers voyagent beaucoup : « les acteurs sillonnent déjà le monde antique[1275]». Les artistes ont un rôle politique et diplomatique important. Des ennemis de leurs cités d'origine peuvent apprécier leur art ; surtout, le droit international leur permet de voyager en sécurité[1276]. Ils peuvent devenir experts des activités maritimes et ont accès aux informations maritimes et donc renseigner les marchands sur les cours du blé en Égée ou sur l'activité des pirates. J. Vélissaropoulos a souligné que les voyages lointains se consacraient généralement à des fins marchandes[1277]. L'artiste accompagnant nauclères et marchands et vivant avec ces derniers plusieurs jours sur le navire est tout à fait à même d'exploiter les informations acquises une fois débarqué au port. Les *emporoi*, eux-même étaient,

[1274] Il est commun que des artistes soient diplomates. Au IIe s., une ambassade de Mylasa en Crète interprète des compositions appréciée du poète Thaletas de Gortyne (VIIe s.), (*IK*, 34, 652 et 653). L'ambassadeur et artiste Ménéklès de Téos joue de la cithare à Knossos et Priansos : il compile un recueil de légende crétoise pour la seconde cité (*IC*, I, VIII, 11 et *IC*, I, XXIV, 1). Cf. Chaniotis (1988b), p. 154-156 et Chankowski, Massar et Viviers (1998), p. 553-554.
[1275] Ghiron-Bistagne (1976), p. 81, donne cette formule dans le commentaire d'une inscription de Périnthe, honorant un artiste étranger de passage.
[1276] Moretti (2011), p. 260.
[1277] Vélissaropoulos (1980), p. 75.

tout du moins à Athènes au IV^e^ s., principalement des étrangers[1278]. Il est possible que des artistes se soient convertis dans ces activités lucratives, d'autant que les artistes à succès sont riches et ont des capitaux à investir[1279]. Zénon de Kition, fondateur de l'école stoïcienne, avait fait fortune grâce au prêt à intérêt[1280]. Tout individu qui prend la mer peut commercer pour financer son trajet[1281]. Un passage d'un texte plus tardif, les *Aethiopica* d'Héliodore, narre l'amour de la fille d'un roi d'Éthiopie avec un Thessalien et contient un épisode mettant en scène des marchands phéniciens[1282].

> « Ils me dirent qu'ils étaient Phéniciens, originaires de Tyr, marchands de profession, et qu'ils allaient à Carthage, en Libye, avec un bateau chargé de produits d'Inde, de l'Éthiopie et de la Phénicie. Pour le moment, ajoutèrent-ils, nous célébrons par un festin en l'honneur d'Héraklès Tyrien la victoire de ce jeune homme […] car il a remporté ici le prix de la palestre, et a montré aux Grecs Tyr victorieuse. Après avoir doublé le cap Malée, contrariés par les vents, nous avions abordé à l'île de Céphalonie, lorsqu'il nous jura par Héraklès, dieu ancestral, qu'une victoire pythique lui avait été prédite en songe, ce qui nous détermina à nous détourner de notre route pour venir aborder ici. Les faits ont justifié la prédiction : simple marchand jusqu'ici, nous l'avons vu briller parmi les vainqueurs. Il célèbre maintenant, en l'honneur du dieu qui l'a averti, ce sacrifice d'actions de grâce pour le remercier de la palme qu'il a remportée, et aussi pour obtenir une heureuse navigation : car nous devons, mon ami, lever l'ancre à l'aurore, si les vents soufflent suivant nos désirs ».

Commentant ce passage, C. Bonnet a eu cette heureuse formule : « Un peu marins, un peu athlètes, chasseurs de fortune aussi, ils se placent dans un climat d'émulations avec les Grecs […] ». Bien que tardive et littéraire, cette histoire montre que les gens de mer n'ont pas forcément une profession bien définie. C'est dans ce contexte qu'il faut situer nombre de proxènes-artistes à Délos.

La faible ampleur des réseaux d'origines montre un périmètre de l'horizon de 1964 km et un polygone de 232 755 km². Le polygone, décentré par rapport à Délos, se concentre sur une partie de l'Égée et de l'Anatolie occidentale. Les artistes qui ont contribué au rayonnement du sanctuaire délien sont des ressortissants d'un monde archaïque, d'anciennes cités ayant des positions stratégiques. Les grandes écoles, et formations artistiques prestigieuses, existent dans ces seules cités. Les comptes du sanctuaire mentionnent d'autres artistes comme Drakôn fils de Lykôn de Tarente[1283]. Les *honorandi* révèlent des réseaux très intenses par la nature des liens qu'ils entretenaient avec les Déliens. De ce fait, l'horizon de ce réseau marque les limites de cet espace de fortes interactions entre les artistes et les Déliens, mais l'ampleur du réseau des artistes mentionnés à Délos est plus importante.

---

1278 Vélissaropoulos (1980), p. 48.
1279 Ghiron-Bistagne (1976), p. 158.
1280 Diogène Laërce, 7, 13. Cf. Bresson (2008), p. 82.
1281 Bresson (2008), p. 82.
1282 Héliodore d'Émèse, *Aethiopica*, IV, 16. Cf. Bonnet (2015), p. 516.
1283 *IG*, XI, 2, 108, l. 18.

## C- Les médecins

### Archippos fils de Polycharès de Kéos, honoré pour ses activités médicales (*IG*, XI, 4, 693) — 230-220

[τοῖς ἐντυγχάνουσιν αὐτῶι τῶν πολιτῶ]ν
καθ' ἃ ἄν τις αὐτ[ὸν παρακαλε]ῖ, κατά
τε τὴν τέχνην τὴν ἰατρικὴν πολλοῖς
βεβοήθηκεν καὶ κατὰ τὰ ἄλλα πρόθυ-
μος ὢν διατελεῖ· δεδόχθαι τῆι βουλῆι
[κ]αὶ τῶι δήμωι· εἶναι Ἄρχιππον Πο-
[λυ]χάρους Κεῖον πρόξενον καὶ εὐερ-
[γέ]την τοῦ τε ἱεροῦ καὶ τοῦ δήμου τοῦ
[Δη]λίων καὶ αὐτὸν καὶ ἐκγόνους καὶ
εἶναι αὐτοῖς ἐν Δήλωι γῆς καὶ οἰκίας
ἔγκτησιν, καὶ προεδρίαν ἐν τοῖς ἀ-
γῶσιν, καὶ πρόσοδον πρὸς τὴν βουλὴν
καὶ τὸν δῆμον, ἐάν του δέωνται, πρώ-
τοις μετὰ τὰ ἱερά· ὑπάρχειν δὲ αὐτοῖς
καὶ τὰ ἄλλα ὅσα δέδοται καὶ τοῖς ἄλ-
λοις προξένοις καὶ εὐεργέταις τοῦ
τε ἱεροῦ καὶ Δηλίων· ἀναγράψαι δὲ
τόδε τὸ ψήφισμα τὴν μὲν βουλὴν εἰς
τὸ βουλευτήριον, τοὺς δὲ ἱεροποιοὺς
εἰς τὸ ἱερόν· Σῆμος Κοσμιάδου ἐπεψή-
φισεν.

Traduction :

« … à tout citoyen qui vient le trouver pour tout ce pourquoi on vient le solliciter et a aidé grâce à sa science médicale de nombreuses personnes et pour le reste, il ne cesse de montrer son dévouement ; plaise au conseil et au peuple qu'Archippos fils de Polycharès de Kéos soit proxène et bienfaiteur du sanctuaire et du peuple des Déliens lui et ses descendants ; qu'on leur confère le droit de posséder terre et maison à Délos ; qu'ils soient proèdres aux concours ; qu'ils aient accès au conseil et au peuple, s'il le souhaite, en premier après les affaires sacrées ; qu'il reçoit les mêmes honneurs que les autres proxènes et évergètes du sanctuaire et des Déliens ; que ce décret soit gravé d'une part par le conseil dans le *Bouleuterion* et par les hiéropes dans le sanctuaire ; Sèmos fils de Kosmiadès a mis aux voix ».

C'est un des trois décrets honorifiques déliens pour un médecin. Archippos de Kéos reçoit la proxénie, entre 230 et 220, pour avoir sauvé beaucoup de personnes grâce par son art médical[1284]. Il est également honoré avec son frère ainé Polycharès, qui est peut-être aussi médecin, de la proxénie et d'une couronne dans une inscription de Ténos, qui révèle son origine : Ioulis[1285]. D'autres activités ont pu occuper les deux hommes dans les Cyclades : ils ont pu être

[1284] *IG*, XI, 4, 693.

[1285] *IG*, XII, 5, 820. Cette variation d'ethnique peut avoir des causes diverses. Les cités de Kéos ont parfois pu faire l'objet d'une micro-confédération. À Délos, l'ethnique est moins important, car Archippos est avant tout honoré en tant que médecin. À Ténos, les raisons de l'octroi d'honneurs peuvent aussi être liées aux activités de médecines. Cette hypothèse aurait plus de poids si le frère d'Archippos était assurément médecin. Pour R. Étienne, les médecins sont honorés « ès qualité », et il est difficile de verser ce document « au dossier des relations entre îles ». Cf. Étienne (1990), p. 179 et 182, Savalli-Lestrade (2022), p. 38-39 et Mack (2015), p. 226.

hôtes des Téniens à Ioulis, d'où la précision de l'ethnique. Les médecins grecs sont mobiles[1286]. Voici la liste de ceux qui apparaissent dans les décrets honorifiques.

- Xénodèmos de Syros est honoré entre 275 et 225[1287]. Il fut peut-être médecin, mais le décret est mutilé et la restitution κατά τὴν τέ[χνην τὴν ἰατρικήν] n'est qu'une hypothèse[1288].
- Nikandros d'Halicarnasse est honoré après 200 pour son activité de médecin[1289].
- Deux médecins de Cos[1290] sont honorés d'une statue : Philippos obtient une statue en 195[1291]. Pour certains, elle révèle des liens diplomatiques[1292]. Les Déliens ont demandé aux citoyens de Cos de graver une copie du décret honorifique dans l'Asklépiéion de Cos, ce qui était fréquent[1293]. Les Déliens ont offert des privilèges pour que le médecin s'installe parmi eux. Cet individu (ou son fils) est installé dans l'île en 157/6[1294]. Cette famille s'est alors davantage liée à l'île qu'à la cité. Le second médecin de Cos, Xénophon, est honoré d'une statue dans le courant du III^e^ s.[1295].

Les sources déliennes mentionnent d'autres médecins[1296] :

Le compte de 179 évoque 250 dr. de salaire et 25 dr. de loyer déduites du salaire du médecin et versées dans le trésor d'Apollon[1297]. Un catalogue de souscripteurs daté d'après 167, fournit les noms de trois médecins : Apollodôros fils de Dionysios, Sôkratès fils de Sôsipatros et untel fils de Zénôn[1298]. Entre 166 et 145, l'Athénien Aréios fils de Pamphilos a consacré une statue pour l'*archiatros*, directeur du Mouseion et *philos* de Ptolémée : Chrysermos fils d'Hérakleitos d'Alexandrie[1299]. Entre 129 et 114, une autre statue est dédiée à Kratéros fils de Kratéros d'Antioche, précepteur d'Antiochos Philopatôr, *philos* de son père, *archiatros* et chambellan de la reine Cléopâtre, par le *philos* royal : Sôsistratos fils de Sôsistratos de Samos[1300]. En 102, Hélianax d'Athènes a lui aussi honoré un *archiatros* : Papias fils de Ménophilos d'Amisos, *philos* de Mithridate Eupatôr[1301]. Enfin au I^er^ s. de n.e., à Rhénée, un médecin est mentionné sur son épitaphe[1302]. Toutes ces inscriptions sont postérieures à l'Indépendance.

---

1286 Certains sont des médecins publics, attachés à une cité. Cf. Massar (2005), p. 50-51 et Samama (2003), p. 38-42.
1287 *IG*, XI, 4, 633.
1288 Cette restitution de Roussel, sur le modèle du décret pour Archippos, est critiquée par Michel (2020b), p. 81.
1289 *IG*, XI, 4, 775. « Νίκανδρος Παρμε[νίσκο]υ Ἁλικαρνασεὺς ἰατρὸς ἀν[ὴρ] ἀγαθὸς ». Halicarnasse est proche de Cos et Cnide, réputées pour leurs écoles de médecine. Cf. Michel (2020), p. 26.
1290 Les médecins qui se réclament d'une formation de Cos gagnent facilement la confiance des patients. Cf. Samama (2003), p. 25.
1291 *IG*, XI, 4, 1078. Vial et Baslez (1987), p. 287, n. 23, expliquent que ce privilège est associé à la proxénie. Le coût de la statue apparaît dans le compte du sanctuaire (*ID*, 399 A, l. 37-38).
1292 Massar (2005), p. 28-29 et Constantakopoulou (2017), p. 139, n. 159.
1293 *IG*, XII, 4, 1, 164. Les Déliens envoient un ambassadeur aux Coéens pour demander que les honneurs octroyés au médecin soient proclamés aux concours gymniques des *Asklépiéia* (*IC*, n° ED132b, l. 12-20). C'est un phénomène courant (*e.g.* Théangéla). Cf. Massar (2001), p. 198.
1294 *Choix*, n° 61. Il apparaît dans un compte, en tant que garant d'un locataire d'une *synoikia* (*ID*, 1416 B, II, l. 163). Cf. Baslez (1976), p. 352.
1295 *IG*, XI, 4, 1200.
1296 Samama (2003), p. 202-211, n° 104-114.
1297 *ID*, 442 A, l. 82-84. Le salaire du médecin doit être de 1000 dr.
1298 *ID*, 2611.
1299 *ID*, 1525.
1300 *ID*, 1547.
1301 *ID*, 1573.
1302 *EAD*, 472.

Les médecins honorés à Délos sont difficiles à identifier et peu nombreux[1303]. Ils relèvent de différentes sphères. Un premier cercle de praticiens était local. Ils voyageaient et offraient leurs services dans les cités qui les accueillaient : ce sont des *iatroi* itinérants[1304]. C'est dans ce contexte qu'il faut restituer les médecins de Syros et Kéos. Certains ont suivi les enseignements de célèbres écoles (Cos, Alexandrie, etc.) et, forts de ce prestigieux bagage, ont exercé avec un champ d'action plus large[1305]. Les cités qui souhaitaient avoir un médecin coéen à leur service devaient entretenir des bonnes relations avec le sanctuaire d'Asklépios[1306]. À Délos, les deux médecins de Cos obtiennent le plus prestigieux honneur : une statue. Les *honorandi* de Cos et d'Halicarnasse devaient faire partie de ce second cercle de praticiens.

### D- Les intellectuels

Les intellectuels honorés sont surtout des historiens et/ou philosophes, qui contribuent à construire et populariser un discours légitimant les droits des Déliens sur leur territoire. Ils sont instruits auprès des cours royales, justifiant les usages diplomatiques et stratégiques des réseaux.

**Un *honorandus* intellectuel : Praxiphanès de Mytilène (*IG*, XI, 4, 613) — 270-260**

θεοί.
Ἔδοξεν τῆι βουλῆι καὶ τῶι δήμωι·
Χοιρύλος Θαρσύνοντος εἶπεν·
ἐπειδὴ Πραξιφάνης *vacat*
Διονυσιφάνους χρήσιμος ὢν
διατελεῖ τῆι πόλει τῆι Δηλίων
καὶ ποεῖ ὅ τι δύναται ἀγαθὸν
Δηλίους καὶ λόγωι καὶ ἔργωι·
δεδόχθαι τῶι δήμωι· εἶναι
Πραξιφάνη Διονυσιφάνου
εὐεργέτην τε τοῦ ἱεροῦ τοῦ ἐν
Δήλωι καὶ πρόξενον Δηλίων καὶ
αὐτὸν καὶ ἐγγόνους αὐτοῦ καὶ εἶναι
αὐτοῖς ἀτέλειαν πάντων καὶ γῆ[ς]
καὶ οἰκίας ἔγκτησιν καὶ πολι-
τείαν καὶ προεδρίαν ἐν τοῖς
[ἀ]γῶσι· ἐπιμελεῖσθαι δὲ αὐτῶν
[καὶ] τὴν βουλὴν τὴν ἀεὶ βουλεύ-
[ουσαν] ἐάν τινος δέωνται χρη-
[ματίζο]υσαν πρώτοις μετὰ τὰ
[ἱερά· ὅπως δ]ὲ εἶ κύρια τὰ ὑπὸ τοῦ

[1303] Les malades ont diverses façons de guérir et toutes ne nécessitent pas de médecins : les rites magiques et religieux sont populaires. Astrologues, mages et guérisseur sont autant de concurrents pour les médecins. Les patients se déplacent parfois eux-mêmes vers des centres dédiés à la guérison comme les Asklépiéia d'Épidaure et de Trikkè.
[1304] Samama (2003), p. 25.
[1305] Massar (2001), p. 199 et Samama (2003), p. 22-24.
[1306] Massar (2001), p. 199.

[δήμου ἐψηφισ]μένα, ἀναγράψαι
[τόδε τὸ ψήφισμ]α τὴν μὲν βουλὴν
24 [εἰς τὸ βουλευτήρι]ον, τοὺς δὲ
[ἱεροποιοὺς εἰς τὸ ἱε]ρόν.

Traduction :

« Dieux, il a plu au conseil et au peuple, Choirylos fils de Tharsynôn a proposé ; attendu que Praxiphanès fils de Dionysiphanès ne cesse d'être utile à la cité des Déliens et qu'il fait tout le bien qu'il peut aux Déliens en paroles comme en actes ; plaise au peuple que Praxiphanès fils de Dionysiphanès soit bienfaiteur du sanctuaire à Délos et proxène des Déliens lui et ses descendants, qu'ils aient une exemption totale des taxes et qu'on leur confère le droit de posséder terre et maison, la citoyenneté et la proédrie aux concours ; que le conseil qui sera en charge maintenant et à l'avenir veille à leurs intérêts s'ils ont besoin de quoi que ce soit en délibérant en premier, après les affaires sacrées ; afin que ce qui a été décrété par le peuple soit valide, qu'on fasse graver ce décret par le conseil dans le *Bouleuterion*, par les hiéropes dans le sanctuaire ».

L'absence d'ethnique de l'*honorandus* s'explique car Praxiphanès est un philosophe péripatéticien connu de tous[1307]. Dans ce décret, rien n'indique qu'il est honoré pour ses activités philosophiques[1308]. Il est alors vers la fin de sa carrière. Une formulation singulière du texte apparaît seulement 4 fois dans l'ensemble du corpus des inscriptions honorifiques déliennes : καὶ λόγωι καὶ ἔργωι[1309]. Les autres occurrences sont gravées dans des décrets pour des personnages célèbres, comme le nésiarque Apollodôros de Cyzique et le *philos* Sostratos de Cnide. Un privilège rare lui est accordé : la *politeia*[1310]. Praxiphanès a également une exemption de toutes les taxes (ἀτέλειαν πάντων) étendue à l'ensemble des liturgies[1311]. Les Déliens soulignent le soin qu'ils ont de leurs proxènes et l'expriment sur la pierre : ἐπιμελεῖσθαι δὲ αὐτῶν[1312].

Aucun *horonandus* n'est explicitement honoré pour son œuvre philosophique ou historique. Les historiens ont peut-être moins contribué au rayonnement de Délos que les poètes. L'historien Mnèsiptolémos de Kymé est honoré d'une couronne et de la proxénie entre 225 et 219[1313]. C'était un proche d'Antiochos III[1314], comme le nom de son fils — Séleukos — le confirme. Il fut distingué pour son activité d'historien, mais surtout pour ses liens avec le roi séleucide[1315]. Entre 300 et 250, le philosophe Anaxippos est honoré d'un décret, dont la stèle porte un bas-relief[1316]. À ces *honorandi*, il est possible d'ajouter le poète Dèmotélès d'Andros,

---

1307 L'*honorandus* est aussi citoyen de Rhodes. Cf. Wehrli (1958), p. 467, Haake (2007), p. 247-251, Vial (1984), p. 101, Schneider (2012), p. 1510 et Mack (2015), p. 55, n. 95.

1308 Il suit l'enseignement de Théophraste à Lesbos et se spécialise en grammaire et histoire de la littérature. Il a des liens avec Épicure. Praxiphanès n'est pas pour autant son maître. Cf. Carpasso (1984), p. 391-415, Schneider (2012), p. 1511 et Martano (2012).

1309 Les autres occurrences sont *IG*, XI, 4, 562, 563, 613 et 893. Cf. Constantakopoulou (2017), p. 138.

1310 Vial (1984), p. 101.

1311 Rubinstein (2009), p. 121.

1312 Ce phénomène, peu fréquent à Délos (*IG*, XI, 4, 599), se retrouve dans différents contextes du monde grec — *e.g. IG*, II², 19, l. 10-11 (Athènes) et *I.Magnesia*, 48, l. 29-30 (décret érétrien inscrit à Magnésie du Méandre). Cf. Mack (2015), p. 128.

1313 *IG*, XI, 4, 697. Cf. fragment d'Épinikos : *FGrH*, 164 T2 (Athénée, X, 432, b-c).

1314 Athénée, XV, 697d. Concernant les historiens à la cour d'Antiochos III : *Choix*, n° 54.

1315 Constantakopoulou (2017), p. 144.

1316 *IG*, XI, 4, 624. Sur la formule « φιλοσοφῶν » voir Haake (2007), p. 251-254.

auteur d'une histoire locale de Délos (cf. *supra*)[1317]. Les intellectuels honorés à Délos se restreignent au bassin égéen. Ce sont des savants locaux comme Dèmotélès d'Andros ou d'autres, plus réputés, comme Praxiphanès. Un modèle identique aux réseaux de médecins est envisageable : un premier cercle de savants locaux et un second d'intellectuels réputés, originaires de régions plus éloignées.

### E- *Philoi* et réseaux de cour

Les *philoi* honorés révèlent des relations entre les rois et Délos[1318]. Les liens de *philia* sont hiérarchisés et structurent un réseau de relations interpersonnelles et officielles[1319]. Les *philoi* en mission peuvent représenter le roi[1320]. Leurs missions sont autant administratives que diplomatiques ou militaires. Ces réseaux sont complexes et évoluent. Si les Déliens ont pu octroyer des privilèges à des individus en raison de leurs réseaux personnels, ils conservent une position de neutralité en honorant des *philoi* de différentes dynasties[1321]. L'intérêt de Délos est d'augmenter la taille et la valeur de leurs propres réseaux.

### Un *philos honorandus* : Démaratos fils de Gorgiôn de Lacédémone (*IG*, XI, 4, 542) — 295-281[1322]

[Ἔδοξε]ν τῆι βουλῆι [καὶ τῶι δήμωι].
[Ἀριστό]λοχος Νικοδρόμ[ου εἶπεν· ἐπειδὴ]
[καὶ πρότερ]ον Γοργίω[ν, πατὴρ Δημαράτου?]
— — — — — — —το . . . π— — — — — — —
[— — — — — — ἔπρ]α[ττ]ε[ν ὑ]πὲ[ρ] τοῦ ἱερο[ῦ]
ἀγαθὸν ὅ τι ἠδύνατο καὶ νῦν Δημάρατος
διατρίβων παρὰ τῶι βασιλεῖ Λυσιμάχωι
χρείας παρέχεται Δηλίων τοῖς ἐντυγ-
χάνουσιν ἑαυτῶι καὶ τὸ ἱερὸν τιμᾶι διαφ[υ]-
λάττων τὴν τοῦ πατρὸς τοῦ ἑαυτοῦ πε-
ρὶ τὸ ἱερὸν καὶ Δηλίους εὔνοιαν, ἐμφ̣α̣νίζε[ι]
δὲ καὶ αὐτὸς παραγενόμενος ὅτι καὶ τῶι πατρὶ
καὶ αὐτῶι προσήκει τιμᾶν τὸ ἱερὸν καθάπε[ρ]
καὶ οἱ πρόγονοι αὐτῶν Λακεδαιμόνιοι
πλεῖστον λόγον ἐποήσαντο τοῦ ἱεροῦ
καὶ Δηλίων ὅπως σωιζόμε[νον ἔ]χωσι τὸ
ἱερόν, ἀναγγέλλει δὲ καὶ τὴν τοῦ βασιλέ-
ως Λυσιμάχου εὔνοιαν [ἣ]ν ἔχει περὶ τὸ ἱε-

[1317] *IG*, XI, 4, 544.
[1318] Pour une réflexion sur les liens de *philia*, avec bibliographie : Paschidis (2013), p. 286-287, n. 17.
[1319] Paschidis (2013), p. 284-285.
[1320] Paschidis (2013), p. 288-289.
[1321] Les *philoi* royaux honorés par les Déliens sont Dikaios fils de Diokleus de Cyrène avec les Lagides (*IG*, XI, 4, 631), Andronikos avec les Lagides (*IG*, XI, 4, 677), Autoklès fils d'Ainesidèmos de Chalcis avec les Antigonides (*IG*, XI, 4, 680) et Philoklès, roi de Sidon avec les Lagides (*IG*, XI, 4, 559). Cf. Constantakopoulou (2017), p. 146-147.
[1322] L'inscription est datée entre 295 et 281 (*Choix*, n° 15), mais Paschidis (2008), p. 437 propose les années 280.

ρὸν καὶ αὐτὸς ἐπαγγέλλεται δηλώ-
σειν τῶι βασιλεῖ Λυσιμάχωι κ̣αὶ Ἀ̣ρ[σι]ν̣ό[ηι]
τῆι β[ασιλίσσηι] τὴν τοῦ δή[μου το]ῦ Δηλί[ων]
εὔνοιαν π̣[ᾶσαν· τύχη]ι ἀγαθῆι· [δεδόχθ]αι τῆι
βουλῆι καὶ τῶι δήμωι· ἐπαινέσαι Δημάρατον
Γοργίωνος Λακεδαιμόνιον ἐπ̣[εὶ εὐεργ]έτης
ἐστὶν τοῦ δήμου καὶ στεφ[ανῶσαι αὐ]τὸν
δάφνης στεφάνωι τῶι [ἱερῶι τοῦ θε]οῦ ἀρ[ε]-
τῆς ἕνεκεν καὶ ε[ὐνοίας ἧς διατε]λεῖ ἔχω[ν]
περὶ Δηλίους καὶ εὐσε[βείας τῆς εἰ]ς τὸ ἱερ[όν]·
ἀνειπεῖν δὲ τ[ὸν ἱεροκήρυκα τὸν στέ]φανο[ν]
Ἀπολλωνίοις [ἐν τῶι θεάτρωι· ὑπάρχειν] δὲ
αὐτῶι παρὰ [Δη]λ[ίων καὶ ἐκγόνοις γῆς]
καὶ οἰκίας [ἔγκτησιν καὶ — — — — — —]
καὶ προε[δρίαν ἐν πᾶσι τοῖς ἀγῶσιν καὶ]
πρόσοδον [πρὸς τὴν] βουλὴν καὶ [τὸν δῆμο]-
ν πρώ[τοις μετὰ τὰ] ἱερά· εἶναι δὲ αὐτο[ῖς]
ἐν [Δήλωι καὶ τὰ ἄλλα ὅσα παρὰ] Δ̣ηλί-
[ων δέδοται — — — — — — — — — —].

Traduction :

« Il a plu au conseil et au peuple ; Aristolochos fils de Nikodromos a proposé ; attendu que précédemment Gorgiôn, père de Démaratos, […], a fait tout le bien qu'il pouvait au sanctuaire et que maintenant Démaratos vivant au côté du roi Lysimaque, rend service à ceux des Déliens qui viennent le trouver et honore le sanctuaire, en perpétuant la bienveillance de son père à l'égard du sanctuaire et des Déliens ; que venu en personne, il déclare que c'est le devoir de son père et le sien d'honorer le sanctuaire comme leurs ancêtres de Lacédémone qui ont tenu grand compte du sanctuaire et des Déliens, afin de leur assurer le salut du sanctuaire ; qu'il annonce en outre la bienveillance du roi Lysimaque envers le sanctuaire, et s'engage à exprimer lui-même au roi Lysimaque et à la reine Arsinoé l'entière bienveillance du peuple des Déliens ; à la bonne fortune ; plaise au conseil et au peuple, qu'on fasse l'éloge de Démaratos fils de Gorgiôn de Lacédémone, qu'il soit bienfaiteur du peuple et qu'on le couronne d'une couronne de laurier au sanctuaire du dieu en raison de son excellence et de la bienveillance qu'il ne cesse de montrer aux Déliens et de sa piété envers le sanctuaire ; que le héraut sacré proclame l'octroi de la couronne aux *Apollônia* dans le théâtre, qu'il ait droit, lui et ses descendants, de la part des déliens, de posséder terre et maison et […], et qu'il soit proèdre dans tous les concours et qu'il ait accès au conseil et au peuple, en premier après les affaires sacrées ; qu'il reçoive, à Délos, les mêmes honneurs de la part des Déliens […] ».

Démaratos, roi de Lacédémone[1323], est *philos* de Lysimaque, comme le dit ce décret[1324]. Avec une formule énigmatique, il mentionne les services rendus par les ancêtres lacédémoniens de Démaratos, ce qui peut renvoyer à un précédent roi spartiate, également nommé Démaratos[1325], à l'origine du respect témoigné par les Perses au sanctuaire délien lors de la seconde guerre médique[1326]. Cet ancêtre, exilé de Sparte, avait trouvé refuge auprès des Perses qui

[1323] Constantakopoulou (2017), p. 157.

[1324] C'est un des rares textes déliens qui utilise la description formulaire des décrets de proxénie sans conférer cet honneur, qui a probablement été octroyée par un précédent décret. Les autres décrets sont : *IG*, XI, 4, 559, 600, 646, 705 et 784. Il faut rectifier le texte de Constantakopoulou (2017), p. 146, selon qui, le décret octroie la « proxeny and a crown to Demaratos, son of Gorgion, the Lacedaimonian ». Cf. Mack (2015), p. 44.

[1325] Il est roi de 515 à 491 et appartient à la famille des Eurypontides.

[1326] Hérodote, VI, 118. Cf. *Choix*, n° 15.

lui aurait octroyé des terres en Troade[1327]. Il y eut cependant plusieurs interventions spartiates en faveur de l'île, qui peuvent ouvrir d'autres pistes d'explication[1328]. Démaratos a pu être l'arrière-grand-père du roi Nabis, lui aussi honoré à Délos[1329].

Les Déliens ont aussi explicitement honoré Démaratos pour ses relations avec Lysimaque. Le décret honorifique s'inscrit dans « un contexte politique de négociation de pouvoir entre les Déliens et la cour du roi »[1330]. Selon Paschidis, ce décret est une tentative de contact des Déliens avec Lysimaque[1331]. Il souligne qu'aucune source ne permet d'affirmer que ce lien se soit pérennisé dans le temps. De toute façon, son royaume sombre dès 281[1332].

Il faut distinguer ceux qui sont explicitement honorés pour appartenir à la cour d'un roi de ceux dont ce rôle est au mieux supposé.

- Outre Démaratos, le premier groupe d'*honorandi* comprend des proches des Lagides : Dèmètrios honoré entre 300 et 250, pour ses actions au côté de Ptolémée Ier et du nésiarque Bakchôn[1333], Philoklès roi de Sidon honoré en 280[1334], Dikaios de Cyrène, honoré entre 285 et 230[1335], Sôsibios d'Alexandrie, un ministre de Ptolémée III, honoré au milieu du IIIe s.[1336] et Andronikos honoré au milieu du IIIe s.[1337] Aristoboulos de Thessalonique est honoré entre 239 et 210 comme agent de Dèmètrios II de Macédoine[1338]. Autoklès de Chalcis est honoré entre 239 et 229 comme *philos* de ce même roi[1339]. Dèmètrios de Pergame, enfin, possède les faveurs du roi attalide et apparaît dans un décret daté après 200[1340]. Il a rendu service aux Déliens auprès du souverain[1341]. Cet *honorandus* garde le sceau royal et est stratège en charge d'Éphèse, sa région et la plaine du Caystre[1342].
- Pour d'autres *honorandi* proches des rois, les inscriptions ne disent rien. Eirénaios d'Alexandrie gravite à la cour lagide dans la première moitié du IIe s.[1343] Apollodôros de Cyzique, nésiarque du *koinon* des Insulaires et proche des Lagides ou des Antigonides, est honoré en 307[1344]. Sôstratos de Cnide est un *philos* de Ptolémée Philadelphe ; il est honoré entre 300 et 275[1345]. Kallias d'Athènes, proche des Lagides, est honoré entre 300 et 275[1346]. Hermias d'Halicarnasse est un nésiarque honoré en 260[1347]. Timokleidès de Sicyone est

[1327] En Troade, il se serait lié à une autre famille aristocratique en exile, celle de Gongylos d'Érétrie. Ce raisonnement d'Homolle est repris par Paschidis (2008), p. 435.
[1328] Chankowski (2008), p. 169-172.
[1329] *IG*, XI, 4, 716.
[1330] Constantakopoulou (2017), p. 135.
[1331] Paschidis (2008), p. 437.
[1332] Paschidis (2008), p. 437.
[1333] *IG*, XI, 4, 551.
[1334] *IG*, XI, 4, 559.
[1335] *IG*, XI, 4, 631.
[1336] *IG*, XI, 4, 649.
[1337] *IG*, XI, 4, 677.
[1338] *IG*, XI, 4, 666.
[1339] *IG*, XI, 4, 680.
[1340] *IG*, XI, 4, 765.
[1341] Vial et Baslez (1987), p. 293.
[1342] *SEG*, 26 : 1238. Il obtient également la *politeia* à Larissa de Thessalie (*IG*, IX, 2, 512).
[1343] Launey (1948), p. 578-579.
[1344] *IG*, XI, 4, 562. Il est aussi connu pour des dons au sanctuaire (cf. chapitre 5).
[1345] *IG*, XI, 4, 563.
[1346] *IG*, XI, 4, 527.

un *philos* de Ptolémée Philadelphe honoré entre 274 et 264[1348]. Polykratès d'Argos, proche des Lagides, reçoit une statue au début du IIe s.[1349] Mnèsiptolémos de Kymé est un historien de la cour d'Antiochos III honoré entre 225 et 219[1350]. Hérakleidès de Byzance, proche d'Antiochos III, est honoré à Délos[1351]. Thraséas de Macédoine, un proche des Antigonides, est honoré entre 300 et 250[1352]. Enfin, Dèmètrios de Pergame, lié à la cour des Attalides, est également honoré à Délos[1353].

La plupart des proches d'une cour royale honorés avant le milieu du IIIe s., sont liés aux Lagides[1354]. Les Antigonides, qui ont organisé les Cyclades en *koinon* au début de la période de l'Indépendance délienne, sont représentés par un *honorandus* lors de la première période de l'Indépendance mais le décret est postérieur à l'influence macédonienne sur les Cyclades. Antigonos Monophtalmos est honoré d'une couronne d'or entre 306 et 301 pour avoir rendu sa liberté et une constitution démocratique à Délos[1355]. Cela contrebalance un peu l'influence lagide sur l'île. Les Déliens avaient besoin d'interagir plus fréquemment avec les Lagides que les autres rois hellénistiques et c'est pourquoi ils ont honoré de nombreux *philoi* et nésiarques de cette dynastie.

Les agents lagides honorés à Délos viennent d'un large horizon comme, du reste, le personnel administratif et militaire lagide et les colons grecs installés en Égypte. L'hypothèse de l'influence ptolémaïque dans la formation des réseaux honorifiques déliens doit donc être envisagée. Le réseau honorifique des proches des Antigonides forme, quant à lui, un système d'escales stratégiques sur une route maritime qui relie le cœur historique du royaume à Délos. Le réseau séleucide est plus réduit. Mnèsiptolémos de Kymé est explicitement honoré pour son œuvre d'historien, pas pour ses relations à la cour d'Antioche. Les *philoi* royaux ne résidant pas dans leur cité d'origine, mais auprès des rois, la carte suivante révèle donc des réseaux auliques plutôt que déliens. Tous ces *honorandi* sont rattachés aux cours d'Alexandrie, Pergame, Antioche, Lysimacheia et Pella. Les relations entre une cité et un royaume sont construites par plusieurs individus (les *philoi*)[1356]. S'il existe des relations de *philia* entre une cité et un roi, elles ne sont

---

1347 *IG*, XI, 4, 565.
1348 *IG*, XI, 4, 704.
1349 *IG*, XI, 4, 1177. Cf. Paschidis (2008).
1350 *IG*, XI, 4, 697.
1351 *IG*, XI, 4, 778. Cf. Constantakopoulou (2017), p. 134, n. 130.
1352 *IG*, XI, 4, 585. Cf. Paschidis (2008).
1353 *IG*, XI, 4, 765-766. Cf. Constantakopoulou (2017), p. 134, n. 131.
1354 Les *honorandi* de cette période sont représentés avec un triangle sur la carte. Une exception est Polykratès d'Argos, honoré d'une statue au début du IIe s. (*IG*, XI, 4, 1177). Dikaios de Cyrène est honoré entre 285 et 230 (*IG*, XI, 4, 631). Cet *honorandus* reçoit probablement des privilèges avant le milieu du IIIe s.
1355 *IG*, XI, 4, 566. Cf. Billows (1997), p. 223 et Chankowski (2019), chapitre 1.
1356 Paschidis (2013), p. 285-286, oppose cette définition du lien aux deux suivantes : le lien de *philia* entre le roi et une cité n'est pas une relation d'un roi à chacun de ses *philoi*, ni une relation entre deux entités étatiques, comme deux cité.

jamais explicitement signalées en sens inverse[1357], bien que la définition de *philia* implique une réciprocité du lien. Cette notion existe ailleurs, dans des liens entre cités : avec Rome[1358] et Thessalonique[1359]. Cités et rois emploient un discours égalitaire avec la *philia*, qui n'a pourtant pas de réalité politique[1360]. Les Déliens n'ont jamais formulé de relation de *philia* avec des rois. L'égalité dans les rapports entre le sanctuaire et les souverains passe par des intermédiaires, les *philoi*. L'influence royale a d'autres canaux d'expression : l'évergétisme et les cultes royaux[1361]. Aucun culte royal ne fut jamais institué par les Déliens[1362]. Ceux qui existent sont nés de l'initiative du *koinon* des Insulaires ou de particuliers. La cité se borne à l'entretien des lieux de cultes, les propriétés sacrées appartenant à Apollon. Les relations délo-royales sont égalitaires, peut-être plus qu'entre souverains et autres cités. Tout cela souligne la neutralité de l'île.

La carte ci-contre est la matérialisation délienne des réseaux auliques. L'attachement des Grecs à leurs patries souligne l'existence de réseaux triangulaires entre Délos, les cours royales et les cités d'origine des *philoi*. Les Déliens cherchent à se lier à un roi, mais les *philoi* sont aussi des intermédiaires entre leurs cités d'origine et Délos. En s'appuyant sur les réseaux personnels des *philoi*, leurs concitoyens développent leurs propres réseaux. Les relations internationales reposent sur l'exploitation des réseaux personnels d'individus hyper-connectés[1363]. Les cités exploitent tous les réseaux d'un *philos*, pas seulement le lien avec son souverain.

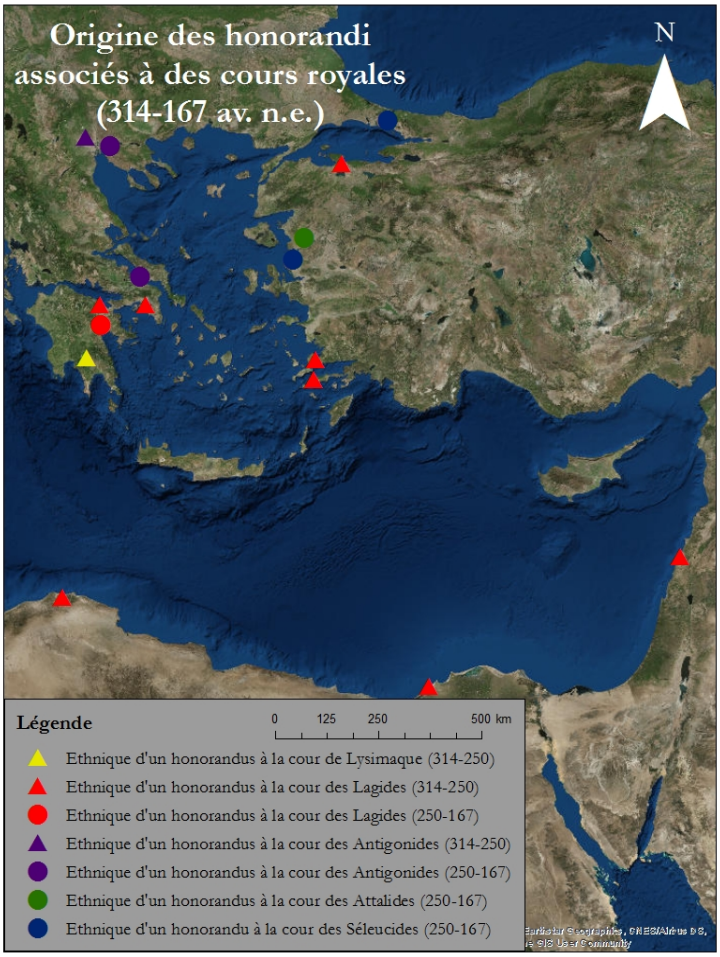


**Carte 2**

[1357] Paschidis (2013), p. 294.
[1358] *IG*, XI, 4, 756.
[1359] *IG*, XI, 4, 665.
[1360] Paschidis (2013), p. 298.
[1361] Paschidis (2013), p. 297.
[1362] Bruneau (1970), p. 578.
[1363] Luraghi (2019), p. 283.

**F- Les réseaux formés par les proposants déliens**

Certains Déliens ont proposé plusieurs décrets honorifiques. Cela révélerait-il les réseaux des proposants eux-mêmes ? L'enjeu est d'identifier des réseaux personnels de notables déliens et voir s'ils sont mis au service de la cité.

**1- Aristolochos fils de Nikodromos (10 décrets)**

Aristolochos, influent au début de l'Indépendance, est à l'origine d'une dizaine de décrets honorifiques avant 250[1364]. Celui pour Démaratos de Sparte, dont Aristolochos fut le proposant, est daté entre 295 et 281. C'est la période la plus active d'Aristolochos, notamment pour les affaires internationales[1365]. Le décret pour Démaratos pourrait témoigner d'une médiation de Délos entre Lysimaque et Philadelphe[1366]. Lorsque l'influence lagide s'est étendue aux Cyclades, Aristolochos n'avait plus de raison de jouer la carte Lysimaque, hostile aux Lagides[1367]. Dans ce contexte, Aristolochos prit l'initiative d'un décret pour Dèmètrios honoré aux côtés du roi lagide et du nésiarque Bakchôn[1368]. Son réseau n'en fait pas pour autant un agent ptolémaïque[1369]. Sa vie publique ne se limite pas à proposer des décrets[1370]. En 274, il est garant d'un parent, Nikodromos, qui afferme des taxes[1371]. Il est héraut public en 269[1372]. Il a des intérêts dans le commerce, ce qui est une activité courante des bons orateurs et hommes politiques déliens[1373].

Bien que de nombreux décrets qu'il propose soient mutilés, ses réseaux personnels peuvent être retracés. Aristolochos se lie aux hommes de pouvoirs comme Démaratos et le poète d'Andros Démotélès. Il propose qu'Hègéstratos bénéficie des droits de protection contre une éventuelle saisie sur ses propriétés à Délos, comme à Rhénée[1374]. Son réseau comprend aussi Philinos de Mégare et Thrasymachos d'Argos[1375]. Il propose que Philistos de Chios reçoive la citoyenneté[1376]. L'honneur de la *politeia* permet d'insister sur le lien de cet individu avec Délos. Le fait qu'Aristolochos soit le proposant a pu contribuer à ces honneurs exceptionnels. Ce décret est

1364 *IG*, XI, 4, 542, 543, 544, 545, 546, 547 et 548. Trois décrets sont moins certains : *IG*, XI, 4, 549, 550 et 551.
1365 Les Déliens s'intéressent surtout à la politique internationale de l'évergétisme. Cf. Paschidis (2008), p. 437-438.
1366 L'objectif d'Aristolochos est que les Déliens obtiennent des bénéfices, politiques et matériels, à court terme dans le contexte de compétitions d'évergétismes que se livrent les grandes cours royales. Cf. Paschidis (2008), p. 434-438.
1367 Paschidis (2008), p. 438.
1368 *IG*, XI, 4, 551.
1369 Constantakopoulou (2017), p. 135-136.
1370 Vial (1984), p. 137.
1371 *IG*, XI, 2, 199 B, l. 96.
1372 *IG*, XI, 2, 203 A, l. 61.
1373 Vial (1984), p. 355.
1374 *IG*, XI, 4, 543.
1375 *IG*, XI, 4, 545 et 546. Philinos de Mégare est également honoré à Delphes en 275/4 (*FD*, III, 1, 160).
1376 *IG*, XI, 4, 547. L'*honorandus* peut s'inscrire dans la phratrie de son choix. Le terme *ephodos* remplace celui de *prosodos* plus commun dans les autres inscriptions. Cf. Habicht (2002), p. 13-30.

également le seul qui accorde l'*asylia*, probablement car les usages honorifiques déliens ne sont pas fixés au début de l'Indépendance[1377].

Outre la question de l'implication d'Aristolochos dans un réseau lagide, il dispose d'un réseau individuel dont il fait profiter la cité. Ce réseau a certes une faible portée géographique : son échelle locale voire régionale peut résulter des activités de négoce d'Aristolochos. Il est en adéquation avec le réseau délien de la période, qui rayonne régionalement. Outre les îles égéennes, il y a une forte présence d'*honorandi* en Grèce continentale (Mégare, Argos et Sparte[1378]). Les Déliens exilés en 167 se sont réfugiés en Achaïe[1379]. L'Argolide se trouve sur le chemin les menant dans leur région d'accueil. On peut donc suggérer que si certains Déliens se sont installés dans cette région c'est qu'ils y avaient des liens remontant à la période classique[1380].

**2- Mnèsalkos fils de Télésarchidès (3 décrets)**

Entre 300 et 257, ce proposant est un des principaux citoyens à l'initiative de décrets honorifiques avec trois propositions : pour un inconnu (décret fragmentaire), Théophilos d'Athènes et le roi Philoklès de Sidon[1381]. Rien ne permet de s'assurer des relations préalables entre un proposant et les *honorandi*. Mnèsalkos a pu agir dans l'intérêt de la cité sans connaître personnellement le roi phénicien, mais en se portant volontaire (ou en s'imposant) comme proposant du décret, il a pu chercher un bénéfice personnel ultérieur.

Les comptes du sanctuaire mentionnent Mnèsalkos à plusieurs occasions[1382]. Il est honoré par Karystos dans un contexte de crise frumentaire[1383]. Son père avait été proxène de Karystos et Mnèsalkos hérite de cet honneur. Cette cité avait importé des céréales par voie maritime lors d'une disette et s'était endettée en conséquence, ne pouvant faire face à son créancier : le sanctuaire d'Apollon[1384]. Les *sitônai* de Karystos sont venus à Délos pour acheter du grain et trouver un crédit pour l'acquérir[1385]. Dans cette affaire, par un prêt relais, Mnèsalkos libéra deux

---

1377 Sur ce point voir Constantakopoulou (2017), p. 119-120.
1378 Les deux premières sont des ports importants de la côte orientale de Grèce méridionale.
1379 Roussel (1987), p. 16-18.
1380 Chankowski (2008), p. 357.
1381 *IG*, XI, 4, 558, 559 et 560. Il décède entre 269 et 257. Cf. Vial (2008), p. 96.
1382 Il achète des terrains hypothéqués en 281 et 279 et paye des intérêts à hauteur de 60 dr. en 279, 278 et 274 (*IG*, XI, 2, 161A, l. 29-30 et 162A, l. 22-23. C. Vial mentionne l'inscription : *IG*, XI, 2, 199A, l. 11-12, mais il n'est pas certain que ce soit le même individu. En 278, il est trésorier de la cité (*IG*, XI, 2, 199A, l. 44-45 et 203B, l. 101). Il est secrétaire de la cité en 274 et peut-être *prodaneistès* en 269 (*IG*, XI, 2, 162A, l. 19, 199A, l. 2 et 203A, l. 77-78). Il paye également 300 dr. d'intérêt au sanctuaire en 282 (*IG*, XI, 2, 158A, l. 33). Cf. Vial (1984), p. 145, n. 117, Vial (2008), p. 96 et Paschidis (2008), p. 440.
1383 *IG*, XI, 4, 1049. Cf. Holleaux (1907), p. 377, Ziebarth (1929), p. 88-89, Reger (1994), p. 118, Bresson (2008), p. 186-188 et Chankowski (2019), chapitre 1.
1384 Pour Vélissaropoulos (1980), p. 151-153, les Déliens se sont saisis de deux chargements de céréales qui passaient à proximité de l'île en guise de gages. Pour Bresson (2008), p. 187, ce grain ne peut pas être saisi en mer. Cf. Chankowski (2019), chapitre 1.
1385 Le proposant du décret karystien porte un nom rare : Théophantos. En 279, un certain Théophantos de Karystos, entrepreneur, travaille dans le *Pôrinos naos*. La cité eubéenne doit choisir des ressortissants de Karystos,

fois les chargements qui ont pu parvenir à destination[1386]. Délos est la seule place qui pouvait fournir crédit et grains à cette cité. Les Déliens, comme Mnèsalkos, honorés dans d'autres cités, obtenaient parfois le droit de publier le décret étranger dans le sanctuaire d'Apollon délien[1387]. Mnèsalkos est donc à la fois *prodaneistès*, proposant du décret pour Philokès de Sidon, et intermédiaire pour le remboursement des dettes de Karystos au sanctuaire[1388].

À partir de 257, les comptes mentionnent le fils de Mnèsalkos, redevable de 60 dr. d'intérêts, et son arrière-petit-fils Télésarchidès paie toujours des intérêts en 194[1389]. Le *stemma* de cette famille a été restitué par C. Vial[1390]. Elle était très riche et possédait de nombreux terrains[1391].

Mnèsalkos est donc un homme politique influent, riche et respecté. Son assise financière est fondée sur l'exploitation de propriétés agricoles, comme celle de Passiron, qui va rester dans le giron familiale[1392]. Sa famille entretient un réseau international sur plusieurs générations, avec des relations privilégiées avec Karystos.

**3- La famille de Tharsynôn fils de Choirylos (5 décrets)**

Tharsynôn fils de Choirylos propose deux décrets honorant Antigénès et Antikratès de Larissa, ainsi que Thraséas fils de Balagros de Macédoine[1393]. Il est aussi connu comme hiérope en 268 et archonte en 261[1394]. Son réseau est orienté vers l'espace antigonide et le nord-ouest égéen : il a notamment proposé un décret pour un officier de Dèmètrios Poliorcète. Il possède un parent proche nommé Choirylos fils de Tharsynôn. Rien n'indique qu'il est son fils. Choirylos est à l'origine de décrets honorant le philosophe Praxiphanès de Mytilène et l'archothéore Philodamos

ayant des réseaux personnels à Délos, pour être *sitônai*. Il peut s'agir de l'entrepreneur ou d'un de ses descendants. Karystos envoie des *sitônai* à Délos, car les marchands chargés de céréales et qui empruntent le canal d'Eubée ne se sont pas arrêtés dans cette cité. Or, le coût du transport serait plus faible pour ces derniers, s'ils vendent leur grain à Karystos, plutôt qu'à Délos. Les difficultés financières de la cité eubéenne ont pu convaincre les marchands de céréales de ne pas mouiller à Karystos. Il est alors possible que du grain de Thessalie, de Macédoine ou du Pont soit exporté à Délos, puis revendu aux *sitônai* de Karystos. Le grain vendu peut aussi venir d'Égypte. Ce n'est pas toujours le trajet le plus évident, qui commande au négoce égéen. Les ports de redistribution ne racourcissent pas toujours les distances d'approvisionnement. Cf. Bresson (2008), p. 187 et Chankowski, Lafon et Virlouvet (2018), p. 42.

1386 Pour certains, il n'est pas banquier. Le prêt relais libère le grain saisi par les Déliens. Cf. Bogaert (1968), p. 171 et Chankowski (2019), chapitre 1.

1387 Les autres exemples sont *IG*, XI, 4, 1053 et 1054. Cf. Constantakopoulou (2017), p. 120.

1388 Philoklès est impliqué dans le remboursement des dettes des cités insulaires au sanctuaire. Cf. Chankowski (2019), chapitre 1.

1389 *ID*, 396 A, l. 26.

1390 Vial (1984), p. 136-137.

1391 Vial (1984), p. 137.

1392 Vial (1984), p. 326 et 328.

1393 *IG*, XI, 4, 584 et 585. La cité de Larissa est probablement celle de Thessalie. Il faut rectifier l'index de C. Vial qui indique le décret *IG*, XI, 4, 535 à la place d'*IG*, XI, 4, 585 sous la rubrique Θαρσύνων.

1394 *IG*, XI, 2, 203B, l. 92, 94-65 et 103, 204, l. 2, 205 Ba, l. 33 et *IG*, XI, 2, 114, l. 1, 118, l. 18, 224A, l. 7, B, l. 20, 226B, l. 22, 246, l. 18, 287B, l. 106, 114-115, 119 et 140, 298A, l. 71, 313a, l. 58 et 72-73, 320B, l. 20 et 38 et 338Bc, l. 36. Cf. Vial (2008), p. 72.

de Rhodes, qui a dédié une phiale à Apollon[1395]. Les liens de Praxiphanès avec Rhodes ont été évoqués plus haut. De ce fait, le proposant a un réseau personnel plutôt rhodien. Le dernier proposant est Tharsynôn fils de Choirylos, petit-fils du premier. Il est un débiteur insolvable de 10 dr. d'intérêt en 219, 207, 205 et 200[1396]. Tharsynôn propose un décret (fragmentaire) après 200[1397]. La famille est très influente dans la vie politique délienne sur le long terme. Le réseau de chaque membre se concentre sur une région particulière : la Macédoine ou Rhodes. L'extension du réseau n'excède par l'Égée, comme celui d'Aristolochos. Les décrets, dont l'ethnique de l'*honorandus* est connu, sont gravés entre pendant la haute Indépendance.

**4- Ménès fils d'Euélthôn (6 décrets)**

Ménès fils d'Euélthôn propose entre 4 et 6 décrets honorifiques dans la première moitié du III^e^ s.[1398] Il fait honorer Polianthos de Chios, qui obtient la *politeia*[1399]. Le décret précise que la *boulè* doit veiller à la satisfaction des désirs de cet individu[1400]. Cette mention, rare, traduit le surcroit d'honneurs dans ce décret. Artémidôros d'Antioche des Chrysaoriens est aussi honoré sur proposition de Ménès, entre 260 et 250[1401]. La stèle doit être exposée près des autres inscriptions de proxénie[1402], ce qui signifie que le sanctuaire avait un espace réservé à cela. Le texte même est celui du *proboulema*, car la formule de résolution est « plaise au conseil », et le peuple n'est pas mentionné[1403]. Platôn d'Arados est également honoré tout comme deux inconnus sur proposition de Ménès[1404]. Ce dernier a été très actif dans l'île entre 267 et 246[1405]. Il est notamment locataire de l'*andrôn* de la Charéteia[1406]. Il eut plusieurs activités dans le sanctuaire, puis devient héraut en 250[1407]. Deux autres Euélthôn sont proposants entre 200 et 167, mais rien

---

1395 *IG*, XI, 4, 613 et 614. Sur le Rhodien, Tréheux rapporte que le nom de Polycharmos est gravé par erreur à la place de Philodamos dans l'inscription *IG*, XI, 2, 161B, l. 16, erreur recopiée dans l'inscription *IG*, XI, 2, 162B, l. 13, puis grattée et le véritable nom rétabli dans la *rasura*. Cf. Tréheux (1992), p. 84.
1396 *ID*, 353B, l. 31, 366A, l. 117, 369A, l. 25 et 372A, l. 177.
1397 *IG*, XI, 4, 741.
1398 *IG*, XI, 4, 599, 600, 601, 602, 603 et 604. Le décret *IG*, XI, 4, 600 est daté entre 260 et 250 et il est possible que tous les décrets datent de la fin de cette période de la première moitié de l'Indépendance. Les décrets *IG*, XI, 4, 603 et 604 ont pour proposant : [Μένης] Εὐέλ[θοντος] et Μένης [Εὐέλθοντος].
1399 *IG*, XI, 4, 599.
1400 ἐπιμελεῖσθαι δὲ αὐτῶν καὶ τὴν βουλὴν τὴν ἀεὶ βουλε[ύ]ουσαν ἐάν τινος δέωνται χρηματίζοντ[. .]πρώτοις μετὰ τὰ ἱερά· (*IG*, XI, 4, 599, l. 10-13). Cf. Vial (1984), p. 101.
1401 *IG*, XI, 4, 600. Cf. Robert (1973), p. 435-465.
1402 τὸ δὲ ψήφισμα ἀναγράψαι εἰς στ[ήλην] καὶ στῆσαι πλησίον οὗ ἡ προξενία ἀναγέγραπται (*IG*, XI, 4, 600, l. 18-20).
1403 Vial (1984), p. 98, n. 16.
1404 *IG*, XI, 4, 602, 603 et 604.
1405 Il est locataire de l'*andrôn* de la *Charéteia* en 267, 257, 250 et 246 (*IG*, XI, 2, 226A, l. 11, 287A, l. 34 et 290, l. 26.), fournit une stèle et son socle en 250 (*IG*, XI, 2, 287A, l. 121-122), transporte des châssis de pierre, en 246, avec Pyrridès fils d'Eukléidès pour garant (*IG*, XI, 2, 290, l. 215-218) et est héraut en 250 (*IG*, XI, 2, 287A, l. 87). Cf. Vial (1984), p. 98 et Vial (2008), p. 94.
1406 *IG*, XI, 2, 226A, l. 11.
1407 *IG*, XI, 2, 287A, l. 121-122 et 290, l. 215-218. Héraut : *IG*, XI, 2, 287A, l. 87.

n'indique des liens familiaux[1408]. Le réseau de Ménès semble plus étendu que les précédents puisqu'il se dilate jusqu'à Arados, en suivant un axe longeant la côte occidentale d'Anatolie.

**5- Réseaux de proposants peu prolifiques**

Certains proposants ont été à l'initiative de seulement deux décrets honorifiques connus. L'enjeu est d'identifier s'il y a une stratégie réticulaire de leur part et si celle-ci est provoquée ou repose sur des opportunités. Les deux cas existent.

- Antilakos fils de Simis propose un décret pour Praxôn de Rhodes entre 225 et 200[1409]. En 193, il est à l'origine d'un second décret pour un Scipion l'Africain[1410]. Celui-ci fait don d'une couronne d'or dans le sanctuaire lorsqu'il navigue vers l'Asie pour prendre ses fonctions à la tête de l'armée[1411]. L'année suivante, des ambassadeurs Déliens cinglent vers Rome pour renouveler des liens de *philia*[1412]. Bien que l'alliance entre Rhodes et Rome ne soit formalisée qu'à l'extrême fin du III^e^ s., ce proposant semble construire un réseau selon les alliances géopolitiques existantes en adéquation avec les partenaires privilégiés des Déliens.
- Nikôn fils de Dèmonos propose deux décrets pour des ressortissants de Karystos et d'Abydos, jalons de la route maritime des Détroits[1413].
- Antigonos fils de Charistios est à l'initiative d'un décret pour Posidéos d'Olbia en 180[1414], et d'un décret pour Dionysios de Séleucie après 200[1415]. Ce sont deux cités marchandes de l'horizon délien.
- Pyrridès fils de Mèlikos propose deux décrets pour deux ressortissants de Chios et pour Dionysios de Byzance[1416]. Ce dernier a vendu 500 médimnes de céréales aux Déliens. La route maritime de Propontide à Délos est ici bien jalonnée.

**6- La famille de Tèlémnestos fils d'Aristeidès (34 décrets)**

Tèlémnestos fils d'Aristeidès est sans conteste l'homme politique le plus influent de l'Indépendance. Si la première partie de la période se caractérise par un partage équitable des propositions de décrets honorifiques entre les grandes familles, la seconde partie de l'Indépendance voit Tèlémnestos et sa famille exercer une sorte de monopole. C. Vial a restitué le *stemma* de cette famille[1417].

1408 *IG*, XI, 4, 829 et 839.
1409 *IG*, XI, 4, 711.
1410 *IG*, XI, 4, 712 (=*Choix*, n° 64).
1411 *ID*, 442 B, l. 102. Sur l'offrande au sanctuaire voir chapitre 5. Cf. Flamment (2008), p. 371-372 et 377.
1412 *IG*, XI, 4, 756.
1413 *IG*, XI, 4, 516 et 517.
1414 *IG*, XI, 4, 813.
1415 *IG*, XI, 4, 815.
1416 *IG*, XI, 4, 628 (décret fragmentaire) et 627.
1417 Vial (1984), p. 99, stemma XIV.

**Stemma 1 Famille de Tèlémnestos**

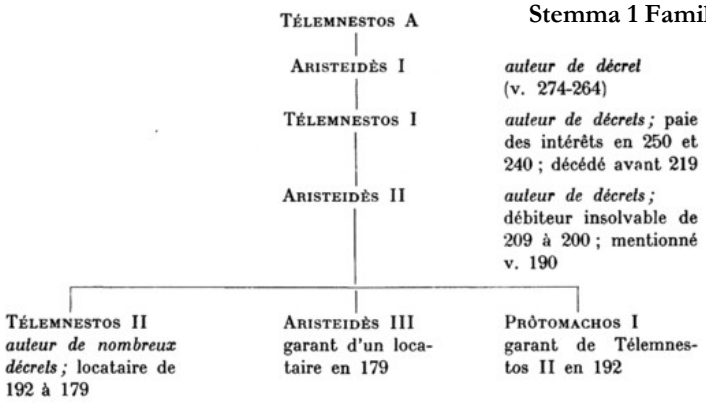


Aristeidès I est à l'initiative d'un décret pour un officier lagide de Sicyone entre 274 et 264[1418]. En 230, Tèlémnestos I intervient dans les décrets en faveur d'Autoklès de Chalcis et d'un Rhodien[1419]. Il propose aussi un décret pour Dionysios de Clazomène entre 314 et 240[1420], ainsi que pour un ressortissant de Théangela au milieu du III^e^ s.[1421] Aristeidès II est à l'origine de décrets entre 225 et 200, pour des individus de Maronée et Chalcis[1422]. Tèlémnestos II propose de nombreux décrets après 200, pour lesquels le tableau suivant donne les origines des *honorandi*[1423].

**Tableau 4**

| **Origine ethnique des *honorandi* dont Tèlémnestos II est le proposant** | |
|---|---|
| *Nombre d'*honorandi | *Origine ethnique* |
| 3 | Rhodes |
| 1 | Frégelles |
| 1 | Syracuse |
| 1 | Siphnos |
| 1 | Ténos |
| 2 | Chios |
| 1 | Pergame |
| 1 | Karthaia |
| 2 | Séleucie |
| 1 | Halicarnasse |
| 1 | Arados |
| 1 | Tyr |
| 2 | Byzance |
| 1 | Gortyne |
| 1 | Polyrrhénia |
| 2 | Macédoine |
| 1 | Téos |
| 1 | Samos |
| 1 | Cnide |

1418 *IG*, XI, 4, 704.
1419 *IG*, XI, 4, 682 et *IG*, XI, 4, 683.
1420 *IG*, XI, 4, 783.
1421 *IG*, XI, 4, 1024.
1422 *IG*, XI, 4, 705 et 706.
1423 *IG*, XI, 4, 751-782 et 784-796.

La restitution du proposant n'est pas assurée pour deux décrets en faveur d'*honorandi* de Naxos et Héraclée, datés après 200, et un qui évoque une ambassade délienne à Rome[1424].

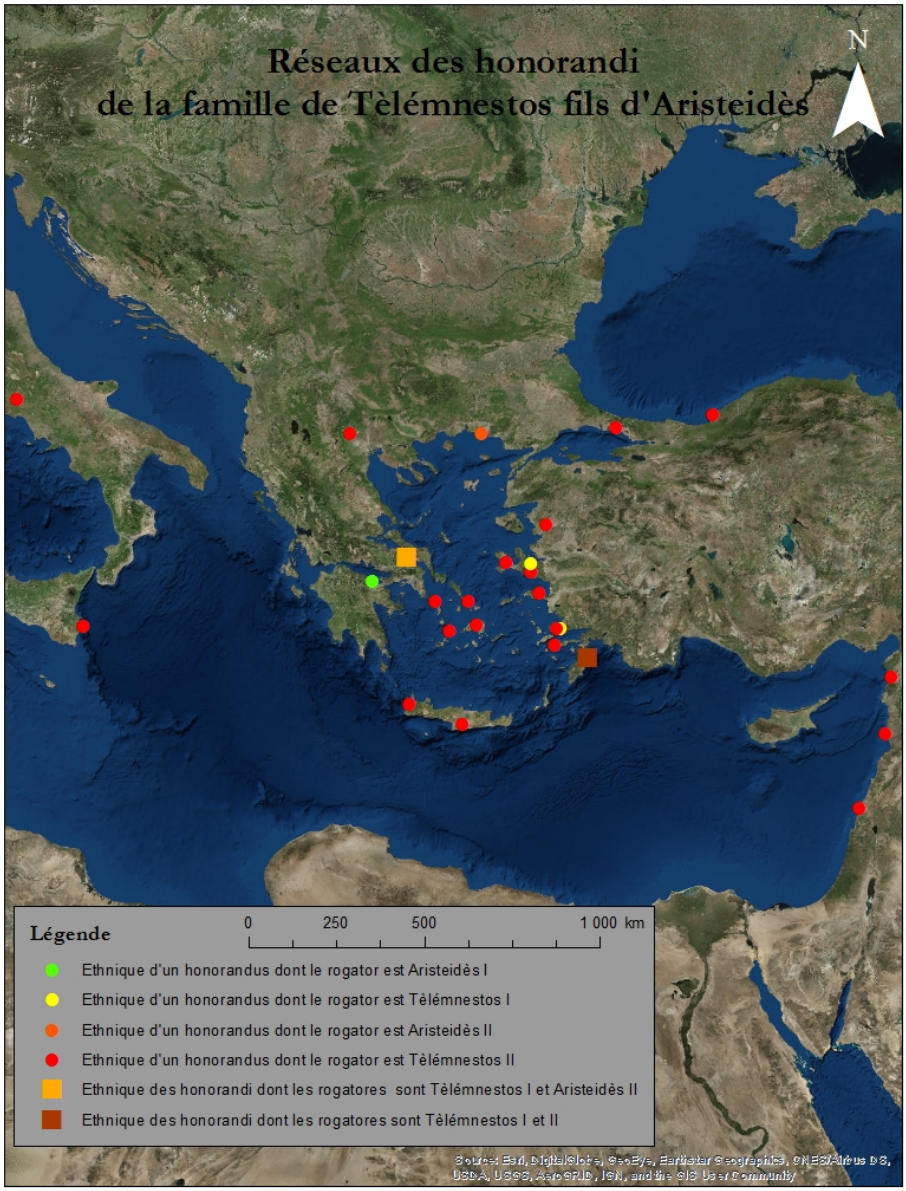


**Carte 3**

Sur cette carte, plus les couleurs sont chaudes, plus les origines des *honorandi* appartiennent à des décrets publiés tardivement[1425]. Tèlémnestos II fait exception dans la cité par la quantité de décrets qu'il propose. Sa famille fait voter des décrets pour des *honorandi* d'origine uniquement égéenne. Elle est actrice de la transition entre un réseau égéen et un réseau panhellénique[1426]. Il est difficile de concevoir cette toile de relations comme émanant du réseau personnel de Tèlémnestos II. Cette famille, par tradition, tend à mettre ses réseaux personnels au

[1424] *IG*, XI, 4, 756, 797 et 798.
[1425] J'attribue l'ethnique de Séleucie à Séleucie de Piérie, mais il est possible qu'il s'agisse de Séleucie du Tigre. Cf. Constantakopoulou (2017), p. 161.
[1426] Après le milieu du III^e^ s., la *LRPI* se concentre dans les Cyclades, la Crète, l'Ionie et le Dodécanèse et l'horizon est éloigné. Cf. Constantakopoulou (2017), p. 133.

service de la cité, mais ce proposant ne peut pas avoir hérité des relations familiales, car il est à l'initiative d'un réseau beaucoup plus dilaté et nouveau qui prend forme au milieu du III^e^ s.

Tèlémnestos II appartient-il à l'orbite rhodienne ? Il eut tendance à faire honorer des individus liés à Rhodes, Rome et les Attalides[1427]. Son réseau est lié au contexte géopolitique de cette période[1428], sans pour autant que Rhodes domine l'île. Deux décrets, dont Tèlémnestos II était proposant, honorent des Rhodiens, qui commandent la flotte de leur cité et de la ligue des Nésiôtes[1429]. Tèlémnestos II propose un décret pour le banquier de la ligue des Nésiôtes : Timôn de Syracuse[1430]. Tèlémnestos II est à l'origine d'un décret pour Tharsagoras de Siphnos, un représentant de la confédération[1431]. Tèlémnestos II est donc un agent rhodien à Délos[1432].

À partir du milieu du III^e^ s., la vie publique délienne se spécialise. Certains Déliens se concentrent sur la gestion des biens du sanctuaire ou de la cité et d'autres sont à l'initiative de décrets honorifiques pour des étrangers et s'affairent en politique internationale[1433]. Cette rupture du milieu du III^e^ s. concorde avec l'internationalisation des réseaux déliens, sur le modèle de Tèlémnestos II[1434]. À l'issue de cette étude, il faut distinguer trois catégories de proposants :

- Des proposants, comme Aristolochos, mettent leurs réseaux personnels à disposition de la cité.
- Des proposants, comme Ménès, sont à l'initiative de décrets honorifiques profitables à la cité, sans qu'ils entretiennent de liens personnels avec les *honorandi*.
- Des proposants, comme Tèlémnestos II, se spécialisent dans les relations internationales.

Les trajectoires de vie des proposants sont presque entièrement inconnues. En parallèle, les nombreux décrets honorifiques sont généralement muets sur les raisons ayant convaincu les Déliens de conférer privilèges et honneurs. Ce paradoxe cache la complexité de l'enquête, un *honorandus* étant rarement seulement artiste, marchand ou *philos*[1435]. Une fois ces pièges éventés, une étude en série devient possible et même nécessaire, car elle déjoue les limites du peu d'informations des considérants. À présent, l'étude va changer de biais en quittant l'échelle des individus, pour aborder les questions de façon géographique et chronologique.

---

1427 Il s'est lié aux *philoi* attalide et séleucide : Dèmètrios de Pergame gravite à la cour des Attalides (*IG*, XI, 4, 765 et 766). Hérakleidès de Byzance est un proche d'Antiochos III (Polybe, XXI, 13, 3, XXI, 14 et XXI, 15, 12 et Tite-Live, XXXVII, 34). Cf. Vial (1984), p. 137.

1428 Les intrigues géopolitiques imbriquent les différents protagonistes de son réseau personnel et cela peut être un facteur de la création du réseau. Cf. Constantakopoulou (2017), p. 133-135.

1429 *IG*, XI, 4, 751, 752 et 753.

1430 *IG*, XI, 4, 759 et *IG*, XII, 5, 616.

1431 *IG*, XII, 5, 817, l. 32.

1432 Mack (2022) a montré que les cités grecques ont souvent cherché à se connecter par la proxénie à Rhodes et Rhodes pour des raisons politiques, ces États étant hégémoniques. Cf. *Choix*, p. 82 et Étienne (1990), p. 108-110.

1433 Vial (1984), p. 261.

1434 Délos est un régime de « démocratie dirigée ». Cf. Vial (1984), p. 279 et Vial et Baslez (1987), p. 301.

1435 Constantakopoulou (2017), p. 137 et 143.

## II- Étude diachronique des réseaux honorifiques déliens

### A- Première période de l'Indépendance (314-250)

D'emblée ressort le fait que les Cyclades, la côte occidentale d'Asie Mineure et la Grèce continentale sont très représentés dans les réseaux honorifiques, posant la question de la logique derrière cela[1436]. En s'émancipant de cet espace régional, une vision d'ensemble dessine des axes jalonnés par des *honorandi* vers certaines régions : des *clusters* d'Hellespont (7 décrets sur la période soit 9,3 % du total des décrets) et d'Orient (4 décrets soit 5,3 %) sont visibles[1437]. Comment se construisent les réseaux honorifiques et quels sont leurs modèles et influences ? Plusieurs hypothèses :

- Conséquence des réseaux de la période classique, les réseaux honorifiques montrent une route maritime reliant la mer Noire et l'Égée par l'intermédiaire de l'Hellespont.
- Un contexte favorable établit par Ptolémée Philadelphe, génère une route marchande entre Délos et le Levant (côtes égyptiennes et syro-palestiniennes) dès la première moitié du III$^{e}$ s.
- Les réseaux honorifiques déliens vivent encore sur l'héritage des réseaux athéniens[1438].

[1436] Constantakopoulou (2017), p. 161.

[1437] Lampsaque (*IG*, XI 4, 518 et 571), Byzance (*IG*, XI 4, 510 et 627), Abydos (*IG*, XI 4, 517), Cyzique (*IG*, XI 4, 562) et Rhoiteion (*IG*, XI 4, 582). Il y a 16 décrets qui honorent des individus de Propontide — si l'on considère toute la période de l'Indépendance. Naucratis (*IG*, XI, 4, 561), Kition (*IG*, XI, 4, 512), Arados (*IG*, XI, 4, 601) et Sidon (*IG*, XI, 4, 559) pour l'Orient.

[1438] L'intensité du lien entre Délos et Athènes est renforcée par le maintien des *theoroi* athéniens à Délos sur le long terme : *ID*, 2535, 2536, 2538 (II$^{e}$ s. de n.e.). *Theorodokia* et proxénie sont deux institutions dont certaines fonctions se superposent. Les *theoroi* annoncent les festivals, consultent les oracles et font des dédicaces dans les sanctuaires. Ils créent un lien civique avec une connotation religieuse. Cf. Mack (2015), p. 256-257.




**Carte 4**

## 1- Origines des réseaux honorifiques déliens et influences sur leur constitution

### a- L'héritage athénien

L'enjeu est de dire si les réseaux déliens héritent de ceux qu'Athènes avait tissé avant et après les défaites de 338 et 323[1439]. L'étude des réseaux honorifiques d'Athènes — tous les décrets de proxénie [1440] — entre 350 et 300 est une digression indispensable pour mener une comparaison.

[1439] Les réseaux marchands de l'huile et de la poix de la période classique lient fortement Athènes et Délos. V. Chankowski montre que ces réseaux ne disparaissent pas brutalement en 314. Cf. Chankowski (2019), p. 246-247.
[1440] Un écart méthodologique est que tous les décrets honorifiques athéniens ne sont pas exploités, seuls ceux de proxénie, mais ces réseaux sont suffisamment denses pour être pris en compte seuls.

### a.1 Routes maritimes et réseaux de proxènes athéniens (350-300)

#### a.1.1 Lemnos – Imbros – Skyros : la route des clérouquies

Les cités de l'Hellespont structurent l'organisation du commerce des céréales à destination d'Athènes, comme en témoigne le *Contre Polyklès* de Démosthène[1441] ou l'inscription sur la taxe du grain des clérouquies[1442]. La « route des céréales » athénienne, à la sortie des Détroits, prend la direction de Ténédos. Après la paix du roi, en 387/6, les trois îles de Lemnos, Imbros et Skyros sont reconnues possessions athéniennes[1443]. Une taxe d'1/12ème sur le grain est prélevée en argent comptant, puis en nature, après la loi de 374/3[1444]. Elle ne concerne pas le grain en transit mais celui qui y est produit[1445]. Dans le second quart du IIIe s., le commerce semble assez modeste dans ces îles, qui deviennent des jalons importants de la « route des céréales »[1446]. Ces clérouquies n'existent pas comme cité, c'est pourquoi aucun proxène n'y est recensé. Cette route maritime, invisible dans les décrets de proxénie athéniens, débouche en Eubée[1447]. Sur la côte nord-est de l'Eubée, les Athéniens possédent le fort maritime d'Ayios Vasileios, qui contrôle la côte jusqu'aux îles de Péparéthos et Skiathos[1448].

#### a.1.2 Côtes thraces et macédoniennes : la route du nord

Outre la « route des céréales », depuis le Pont vers Athènes, il existe un axe longeant les côtes de Thrace et de Macédoine[1449]. Thasos est une étape essentielle sur cette route maritime fréquentée entre l'Attique et la mer Noire, en passant par le canal d'Eubée — et donc l'Euripe, les Sporades du nord et les caps de Chalcidique[1450]. La pérée thasienne dispose de nombreux *emporia*, qui sont autant de jalons, permettant aux Athéniens d'accéder à Amphipolis[1451]. La côte de la pérée est riche en minerai d'argent et en bois de construction, denrées largement exploitées

1441 Dans ce plaidoyer, le triérarque Apollodôros accuse Polyklès. Le premier effectue une opération dans le Pont entre 362 et 361. Byzance et Chalcédoine réalisent un embargo en commun sur les navires et les forçent à décharger les céréales. Apollodôros emprunte ensuite à un capitaine de Sestos pour embaucher des marins de Lampsaque. Le convoi maritime est détourné par Thasos et Maronée, alors en guerre. Enfin, Apollodôros s'arrête à Ténédos.
1442 Stroud (1998).
1443 Arnaud (2005), p. 225.
1444 La taxe de 500 dr. par clérouque passe à 500 médimnes de céréales, augmentant les profits. Cf. Stroud (1998) et Moreno (2007), p. 106-107.
1445 Les trois clérouquies produisent entre 30 000 et 300 000 médimnes de céréales. Environ 90 navires par an sont nécessaires pour importer le grain à Athènes. Cf. Moreno (2007), p. 109-113 et Migeotte (2015), p. 224.
1446 Ce rôle stratégique explique leur reconquête par Athènes au le début du IVe s. Migeotte (2015), p. 226 et 228-229.
1447 Des traces de cette route existent. Les abeilles d'Eubée et des Cyclades sont transférées à Skyros selon un principe de transhumance (Columelle, *De agricultura*, IX, 8, 19 — citant Hygin). Skyros met peu en valeur sont territoire, peut-être en raison de sa position sur une route maritime, qui lui permet d'en tirer profit. Cf. Brun (1996), p. 100.
1448 Moreno (2007), p. 131-132.
1449 Archibald (2013), p. 123.
1450 Thasos a un port fermé et bien développé. Des môles ou des ouvrages défensifs sont associés au port. Une chaîne peut littéralement fermer le port. Cf. Brun (1996), p. 139 et Brunet (2007), p. 311.
1451 Les Athéniens en perdent le contrôle en 357. Cf. Pébarthe (1999), p. 136-138.

par les Athéniens dès le Ve s.[1452] Des navires remontaient jusqu'à Pydna et aux ports de Macédoine, dans le golfe Thermaïque[1453].

Athènes a voté trois décrets honorifiques relatifs à cette route : pour Euthykratès d'Olynthe en 348[1454], Lykos de Pydna entre 337 et 324[1455] et le *koinon* des Macédoniens au IVe s.[1456] Euthykratès était un proche de Philippe II. Il a commandé la cavalerie d'Olynthe. Pydna a longtemps été disputée entre Athènes et Macédoniens. Depuis 356, elle est dans le giron macédonien. Le réseau honorifique athénien de cette région présente ses relations complexes avec les Macédoniens plutôt que des jalons marchands. Au Ve s., la Macédoine est un partenaire indispensable d'Athènes, notamment pour le bois[1457]. L'affrontement de Philippe II avec Athènes n'a pas destructuré toutes les routes marchandes[1458]. Athènes cherche à construire des alliances contre et avec les Macédoniens en fonction du contexte tout au long de la seconde moitié du IVe s.[1459] L'enjeu pour Athènes est de conserver ses avantages sur les denrées stratégiques de Macédoine et les routes du Pont-Euxin. La route du nord oblique ensuite vers le canal d'Eubée[1460]. En fin de compte, les routes maritimes se dirigeant depuis les Détroits vers Athènes ne sont pas si nettement jalonnées par les décrets de proxénie.

### a.1.3 Le canal d'Eubée

Les deux routes maritimes se rejoignent à l'entrée du canal d'Eubée, dans les Sporades. Cela explique la forte présence des ressortissants de cet archipel dans les Détroits[1461]. Dans un discours du IVe s., Démosthène proclame que la flotte athénienne de Skiathos ne manque pas de blé[1462]. Le port de Skiathos est fermé, probablement par une chaîne[1463]. Cet élément défensif fut

---

1452 Hérodote, *Histoire*, 5, 23.

1453 De nombreux Thasiens fréquentent cette route maritime. Une Thasienne est inhumée à Rhénée (*EAD*, XXX, p. 88). Il existe un proxène des Thasiens à Histiée (*IG*, XII, 8, 267). Ils sont mentionnés à Lampsaque (*SEG*, 13 : 458). Pour les IVe et IIIe s., les principales monnaies trouvées à Thasos viennent de la côte thrace, des Détroits et de la côte macédonienne. Dès le début du IVe s., Maronée, riche en minerai, est la principale place de la région thasienne, longtemps exploitée par Athènes. Cf. Picard (1985), p. 771 et Pébarthe (1999), p. 151.

1454 Hypéride*, Fragments*, 76. Le décret de proxénie est une mesure de réhabilitation d'Euthykratès. Cf. Famerie (1992), p. 198-199.

1455 *IG*, II³, 434.

1456 Hypéride, *Fragments*, 77.

1457 Bresson (1987), p. 224 et 233.

1458 En 349, Philippe II se rend maître de Toroné en Chalcidique. Une lettre sur plomb (entre 350 et 325) mentionne un Athénien qui commande une grande quantité de bois de chauffage ou de charpente à un ressortissant de cette cité (*SEG* 43:488), dans le contexte d'une pénurie de bois en Attique. Cf. Harris (2011), p. 123 et 125-126 et Dana (2021), p. 72-77, nº 14.

1459 Lambert (2006), n° 158, p. 117.

1460 Bresson (2008), p. 165.

1461 Péparéthos produit beaucoup de vin au Ve et IVe s. et l'exporte dans le Pont. La production s'estompe ensuite, mais on en exporte encore au IIIe s. Les liens marchands entre Péparéthos et le Pont s'expliquent par la position de l'archipel à la jonction des deux routes maritimes. Cf. Garlan et Doulgéri-Intzessiloglou (1990), p. 367.

1462 Démosthène, IV, 32. Cf. Brun (1996), p. 76.

1463 Les aspects stratégiques du port ont été soulignés par les Anciens (Skylax, 58 ; Démosthène, I, 32, IV, 32 et VIII, 36, Hérodote, VII, 179 et Tite-Live, XLIV, 13, 11). Cf. Brun (1996), p. 140.

peut-être financé par Athènes. Les liens entre Athènes et Skiathos sont anciens : déjà en 408/7, Oiniadès de Skiathos fut honoré de la proxénie[1464]. Les Sporades septentrionales, plus particulièrement Skiathos, sont plus attirées par le sanctuaire de Delphes que de Délos, par le continent que par la mer Égée[1465], même si, au début de l'Indépendance, le sanctuaire délien octroie un prêt à Péparéthos[1466]. La route maritime est bien connue des Déliens, grâce aux réseaux athéniens.

Histiée — ou clérouquie d'Oréos — est une place stratégique, car contrôlant le canal eubéen et fournissant du bois de construction[1467], comme en témoigne le réseau de proxénie athénien. Entre 356 et 353, Athènes honore Amphèritos, Hèrakleiodôros et un inconnu, tous trois d'Histiée, dans un contexte de négociations diplomatiques entre Athènes et la seconde ligue maritime en Eubée[1468]. Les liens diplomatique, économique et militaire entre l'Eubée et Athènes sont vitaux pour cette dernière[1469]. Les cités eubéennes sont presque toutes sur la côte occidentale de l'île, en raison des difficultés de navigation sur la côte est de l'île[1470]. Dans les Cyclades, Histiée s'intéresse seulement à Délos[1471]. En 303/2, Athènes honore deux proxènes de Chalcis : Aischrôn et Mélètos[1472]. L'inscription, tardive, car Délos est déjà indépendante, intègre une stratégie globale de la cité d'Athènes, ce qui justifie sa présence ici. Le lien peut s'inscrire dans le cadre d'une alliance diplomatique et militaire (le détroit de l'Euripe, contrôlé par Chalcis, est un nœud stratégique)[1473]. Les Athéniens honorent aussi un proxène à Érétrie entre 340 et 320[1474]. Grâce à

---

1464 *IG*, II³, 110.

1465 Brun (1996), p. 167.

1466 En 284, Péparéthos rembourse un emprunt au sanctuaire qui peut dater de la période classique (*IG*, XI, 2, 156A, l. 20). Cf. Étienne (1990), p. 111, Chankowski (2005), p. 72 et 89 et Chankowski (2008), p. 328.

1467 Moreno (2007), p. 84.

1468 *IG*, II³, 398. Un autre Amphèritos et un autre Hèrakleiodôros sont connus à Histiée/Oréos (*IG*, XII, 9, 1197 et *LGPN*, 2). Vers 325, un autre Histiéen obtient la proxénie (*IG*, II³, 479). Cf. Knoepfler (2016), p. 125-160.

1469 Dès 506, les Athéniens prennent pied à Chalcis. Histiée adhère à l'alliance athénienne en 375 et Hèrakleiodôros, un législateur d'Histiée, y instaure un régime démocratique. Cf. Moreno (2007), p. 81, Gabrielsen (2015), p. 184-186 et Knoepfler (2016), p. 151.

1470 La côte orientale est soumise aux courants et vents violents ; c'est pourquoi elle est peu fréquentée. Les cités sont davantages tournées vers la Grèce centrale que l'Égée et presque « institutionnellement absentes de Délos », mais bien connectées à Delphes. Cf. Brun (1996), p. 10.

1471 En 167, les Athéniens font une sorte d'audit des avoirs du sanctuaire et retirent toutes les monnaies qui n'ont pas l'étalon attique. Dans ce contexte, les comptes du sanctuaire révèlent la circulation des monnaies locales, qui ont cours sous l'Indépendance. Sur les 77 154 dr. (en étalon attique) retirées de la circulation, 44 924, 8 dr. sont des *Hisitaïika* (58,2 % du total). De nombreuses monnaies sont des imitations diffusées lors de la troisième guerre de Macédoine. Les Macédoniens frapent des tétroboles à Hisitée, selon un modèle fourni par cette cité. La circulation de cette monnaie d'imitation n'est pas liée à la place marchande d'Histiée. Les drachmes déliennes *phoinicophores* s'alignent sur l'étalon d'Histiée. Cf. Wallace (1962), p. 22, Brun (1996), p. 10, Chankowski (2011), p. 382-383 et Chankowski (2014), p. 537-538.

1472 *IG*, II², 491. Au IV^e^ s., une statue du fils d'un Aischrôn de Chalcis est faite par Pheidippos d'Athènes. Cet Athénien est venu travailler à Chalcis et a pu s'y installer. Il est assez bien connu. Une autre mention de cet Aischrôn existe (*IG*, XII, 9, 1182). Cf. Knoepfler (1977).

1473 Des taxiarques utilisent leurs fonctions pour assurer des honneurs aux Chalcidiens qui leurs sont proches. De nombreux Athéniens s'installent à Chalcis, gardée par une garnison macédonienne. Ferguson (1948), p. 119 et 123.

1474 *IG*, II³, 420.

Alexandre, Athènes bénéficie du comptoir d'Oropos à partir de 335[1475]. Ce comptoir permet de ne pas avoir besoin d'utiliser le port d'Érétrie[1476], mais la chronologie d'Oropos est confuse pour cette période et il est difficile de faire facilement le lien avec le proxène érétrien[1477].

Les proxènes eubéens sont en partie impliqués dans les relations diplomatiques. Le caractère marchand n'est jamais explicite. L'implication d'Athènes, depuis la première révolte eubéenne du milieu du V^e^ s.[1478], dans les affaires d'Eubée, prouve que l'île est au cœur d'enjeux stratégiques. Le plus important est le rôle du canal d'Eubée dans l'approvisionnement de l'Attique en céréales et les capacités de production céréalière de l'île[1479]. Tout le système de fortification de cette route, mis en place au V^e^ s. par les Athéniens, a pu être réemployé et amélioré, lors des périodes qui suivent. Le canal d'Eubée, protégé, rendait la route maritime attractive. C'est aussi au V^e^ s. que le réseau portuaire liant la Crimée aux ports attiques, en passant par le canal de l'Eubée se connectait à Délos[1480]. Cet effort de connexion réalisé par les Athéniens est réactivé lors de l'Indépendance délienne. Cela facilite par d'autres biais le développement des futurs réseaux déliens. S'il existe une compétition entre une Artémis éphésienne (Ionie) et une Artémis délienne (Cyclades et Athènes) jusqu'au V^e^ s., l'*archè* d'Athènes semble absorber tous les réseaux au profit de Délos[1481].

### a.1.4 Côtes occidentales d'Asie Mineure : la route de l'est

Une route maritime, très fréquentée à l'époque hellénistique, reliait le Pont à Alexandrie et au Levant par les grands ports d'Ionie et de Rhodes. Athènes a aussi eu des intérêts sur cette voie[1482]. Comme de nombreuses autres cités de l'époque classique, Athènes a été très connectée à

[1475] Oropos est une fondation érétrienne, indépendante entre 338 et 335. Cf. Knoepfler (2000), p. 367-389 et Knoepfler (2014).
[1476] Oropos est un site stratégique pour les Athéniens, permettant d'importer les céréales d'Eubée. Depuis Oropos, la route de Décélie permet d'accéder à l'*asty*. Lorsque les Athéniens ne contrôlent pas ce comptoir, ils font venir le grain à Sounion, nécessitant de fortifier la côte orientale d'Attique, pour sécuriser les convois. Le proxène doit être honoré avant 335 s'il a une vocation marchande. Cf. Moreno (2007), p. 115-117.
[1477] Oropos est béotienne en 366, indépendante en 338, athénienne en 335, probablement indépendante après la guerre lamiaque en 322, béotienne en 312, athénienne en 304 et béotienne après 287.
[1478] *IG*, II³, 40.
[1479] La plaine Lélantine fournit des surplus céréaliers. Entre 446 et 411, Athènes contrôle une production de 610 000 médimnes de blés eubéens par an. La richesse agricole de cette île est soulignée par les sources de toutes les périodes : Venise considérait l'Eubée comme *pupilla*, car l'île fut la principale source de production céréalière, pour les positions égéennes de cette République, jusqu'à la fin du XVI^e^ s. L'importance de la production eubéenne pour Athènes se décèle par le système de fortifications mis en place par la cité au V^e^ s. En Attique, les forts de Rhamnonte, Sounion, Thorikos et Eetioneia (Pirée), jalonnaient la côte, pour sécuriser le trajet des navires chargés de cérales qui cinglaient depuis l'Eubée vers le Pirée. Le canal d'Eubée était sécurisé par de nombreux forts, dont celui de l'île d'Atalante, construit en 431, au large de la Locride. Cf. Moreno (2007), p. 81-82, 86-88, 117-122 et 128.
[1480] Kowalzig (2018), p. 111.
[1481] L'île réinstaure une fête de tous les Ioniens. Cf. Kowalzig (2018), p. 110-128.
[1482] Vers 320, Athènes honore un Milésien pour son aide dans l'importation de grains chypriote (*IG*, II², 407).

Ténédos, la porte des Détroits[1483]. À la fin des années 330, les Macédoniens forcent les navires chargés de céréales du Pont à faire escale à Ténédos[1484]. Le rôle de Ténédos décline ensuite au profit d'Alexandrie de Troade[1485].

Athènes a des proxènes à Lesbos[1486]. Kléomis de Méthymne devient proxène entre 350 et 340[1487], dans le contexte du paiement d'une rançon de prisonniers athéniens[1488]. Il y est installé comme tyran par les Athéniens[1489]. La prospérité de Méthymne vient de sa position sur la route maritime de l'est, qui passe à l'est de l'île, expliquant le développement de Méthymne et Mytilène, plutôt que d'Antissa et Érésos[1490]. Au IV^e^ s., le roi du Bosphore Cimmérien accorde des avantages fiscaux aux ressortissants de Mytilène[1491]. Au milieu du IV^e^ s., la cité importe 100 000 médimnes de céréales par an[1492]. Athènes honore de la proxénie Apollônidès de Mytilène[1493]. En 375, Mytilène est une base navale athénienne, ce qui contribue à en faire un jalon[1494].

La route maritime longe la côte orientale de Chios[1495]. Dès le début du V^e^ s. et encore au IV^e^ s., Chios est un *emporion* par lequel transite les blés pontiques[1496]. En 333/2, Athènes vote un décret pour un ressortissant de Chios[1497]. Les fouilles de l'agora d'Athènes ont mis au jour des amphores de Chios[1498]. L'île entretient aussi de fortes relations avec Délos dès l'époque archaïque[1499]. À partir de Chios, les navires à destination d'Athènes quittent la route du Levant. Si les détroits entre l'Eubée et Andros ainsi qu'entre Andros et Ténos sont dangereux[1500], certains

---

1483 Karthaia honore 4 proxènes de Ténédos après 363 et Histiée aussi en 264/3. Les conditions climatiques bloquent des navires plusieurs mois dans les ports de cette île ; c'est pourquoi Ténédos devient un port de stockage. Cf. Rutishauser (2001), p. 197-204, Barnes (2006), p. 167-177 et Mack (2015), p. 157, 162-163, 183 et 185.
1484 Moreno (2007), p. 338.
1485 Pausanias, X, 14, 4.
1486 De ses 9 cités d'origine, seules Mytilène, Méthymne et Érésos subsistent à la fin de la période hellénistique.
1487 *IG*, II³, 390.
1488 Mack (2015), p. 73.
1489 Brun (1988), p. 383.
1490 Cette route est attestée : la cargaison d'un navire à Péluse se compose de noisettes du Pont, du vin et du fromage de Chios, de la terre de Samos, du miel de Théangéla et de Rhodes. Cette route maritime se décèle également par des décrets de proxénie liant Cnide, Lampsaque et Abydos. Cf. Brun (1996), p. 12 et Bresson (2008), p. 165.
1491 Brun (1988), p. 374.
1492 Moreno (2007), p. 208.
1493 Démosthène, 40, 36. Une inscription évoque un Apollônidès à Mytilène (*IG*, XII, 2, 460 : *LGPN*, 83, 84 et 85).
1494 Brun (1988), p. 379.
1495 Au sud-est de Chios, un site se nomme « Emporio » et plus au nord, se situe l'*asty* de la cité, signe d'une côte occidentale bien insérée sur la route maritime de l'est. De plus, Emporio a pu produire des amphores. Cf. Foley et al. (2009), p. 296.
1496 Hérodote, *Histoire*, VII, 147 et Démosthène, XXXV, 52-54. Aristote présente Chios du IV^e^ s., comme une île remplie d'*emporoi* et d'individus peu recommandables qui fréquentent les *emporia* (Aristote, *Politique*, IV, 4, 21, 1290b et *Anthologie palatine*, VIII, 500). Une épave d'un navire marchand, ayant coulé au milieu du IV^e^ s., est trouvée dans le détroit qui sépare Chios de la petite île d'Oinoussès. Le navire transportait plus de 350 amphores, dont certaines de Chios. Ces dernières sont connues dans le Pont, notamment en Crimée, mais aussi à Illion. Cf. Brun (1996), p. 142, Sakellariou et al. (2007), p. 367 et 373 et Foley et al. (2009), p. 286, 289-291 et 294-295.
1497 *IG*, II², 340.
1498 Piérart (1995), Chankowski (2008), p. 25, 175-179 et 357 et Foley et al. (2009), p. 291-292.
1499 *ID*, 9. Brun (1996), p. 13.
1500 Les courants marins viennent du nord-ouest et les vents du nord. Les deux détroits d'Andros sont difficiles d'accès. Cf. Pâris (1916), p. 7-11 et Arnaud (2005), p. 25.

navires s'y risquent toutefois, mais le trajet principal est tel qu'il existe aujourd'hui entre Izmir et Athènes. Il descend vers le sud jusqu'à la pointe occidentale d'Ikaria puis prend la direction de l'ouest, passe par Délos, et rejoint le Pirée.

Ikaria n'est pas réputé pour son rôle de jalon. On a plutôt insisté sur sa voisine, Samos. Ikaria possède peu de ressources, sinon du bois de construction, qui a pu intéresser les Athéniens. Au V^e^ s., l'île est aux mains d'Athènes, mais tombe dans celle de Sparte au IV^e^ s. Ikaria s'est aussi beaucoup endettée auprès d'Apollon délien[1501].

La route — plus dangereuse — qui passe par Andros reste fréquentée. L'île entretient des relations suivies avec Athènes ; un proxène est honoré en 332/1[1502]. Le détroit entre l'Eubée et Andros est dangereux[1503]. Celui qui sépare Andros de Ténos est tout aussi dangereux[1504]. La route maritime la moins périlleuse du nord vers les Cyclades passe nécessairement par le chenal eubéen et débouche directement à Délos. Un proxène délien est d'ailleurs nommé par les Athéniens[1505]. Pythodôros de Délos a obtenu la proxénie en 363/2[1506]. Le proposant athénien du décret, Andromènès, connu comme débiteur du sanctuaire en 350, aurait rempli une charge administrative dans le sanctuaire délien[1507]. Les intérêts économiques et les responsabilités civiques sont parfois confondus dans l'île. Les anciens liens athéno-déliens et l'existence de l'*emporion* délien dès 343 confirment le jalon délien de la route maritime[1508].

Les Athéniens ont formalisé des routes maritimes vers le Pont dès le V^e^ s. pour leur approvisionnement en céréales. Dans la seconde moitié du IV^e^ s., la cité n'a plus les moyens de ses ambitions[1509], mais ses préoccupations d'approvisionnement sont toujours importantes[1510]. Dans ce cadre, Athènes a pour stratégie d'honorer des proxènes le long de ces routes. Ce ne sont pas toujours des marchands, mais des soutiens diplomatiques d'Athènes. Athènes cherche à conserver ses privilèges sur ces routes maritimes vitales. L'enjeu est d'obtenir un traitement préférentiel sur les importations de céréales[1511]. En honorant des marchands, Athènes contribue à les attirer pour s'approvisionner[1512].

---

1501 Brun (1996), p. 158.
1502 *IG*, II³, 347. Cf. Brun (1996), p. 168.
1503 Brun (1996), p. 39.
1504 Brun (1996), p. 39.
1505 *IG*, II³, 347.
1506 *ID*, 88.
1507 *ID*, 104-18, l. 7. Cf. Chankowski-Sablé (2001), p. 91.
1508 Hypéride, XIX, « Déliakos ». Cf. Kenyon (1950).
1509 La défaite d'Athènes lors de la guerre sociale au milieu du IV^e^ s. marque la fin des rêves impérialistes de la cité.
1510 Lambert (2006), p. 117.
1511 Canevaro (2018), p. 443.
1512 Canevaro (2018), p. 445.

### a.2 Des antécédents athéniens aux horizons déliens ?

#### a.2.1 Note préalable sur la représentation des réseaux de proxénie athéniens

La carte des proxènes d'Athènes entre 350 et 300 permet d'observer l'état du réseau honorifique athénien à la veille de l'Indépendance délienne. Plusieurs types d'actes peuvent être à l'origine d'honneurs votés par les Athéniens : l'importation de biens, leur vente à prix réduit, le don de produits et la garantie de la sécurité du transport de marchandises[1513]. Dans les années 330, l'économie athénienne est florissante, notamment car elle donne souvent l'*enktèsis* aux négociants étrangers[1514]. Les axes égéens sont anciens et bien attestés depuis la constitution de l'*archè*. L'exportation des céréales du Pont vers Athènes est alors exemptée de taxe[1515]. Les céréales d'Orient, puis d'Occident, intègrent aussi les stratégies de la cité. La prochaine carte des proxènes athéniens entre 350 et 300 a été réalisée avec la base de données de W. Mack[1516].

[1513] Pébarthe (2007), p. 171.
[1514] Athènes suit les recommandations de Xénophon, *Économique*, II, 5, en agissant ainsi. Burke (1992), p. 214-215.
[1515] Démosthène, *Contre la loi de Leptine*, 20, 31 et *Contre Phormion*, 34, 36. En 357, les céréales du Pont correspondent à la moitié des importations en céréales d'Athènes (Démosthène, *Contre Leptine*, 31-33). Cf. Pébarthe (2007), p. 172.
[1516] http://proxenies.csad.ox.ac.uk/.

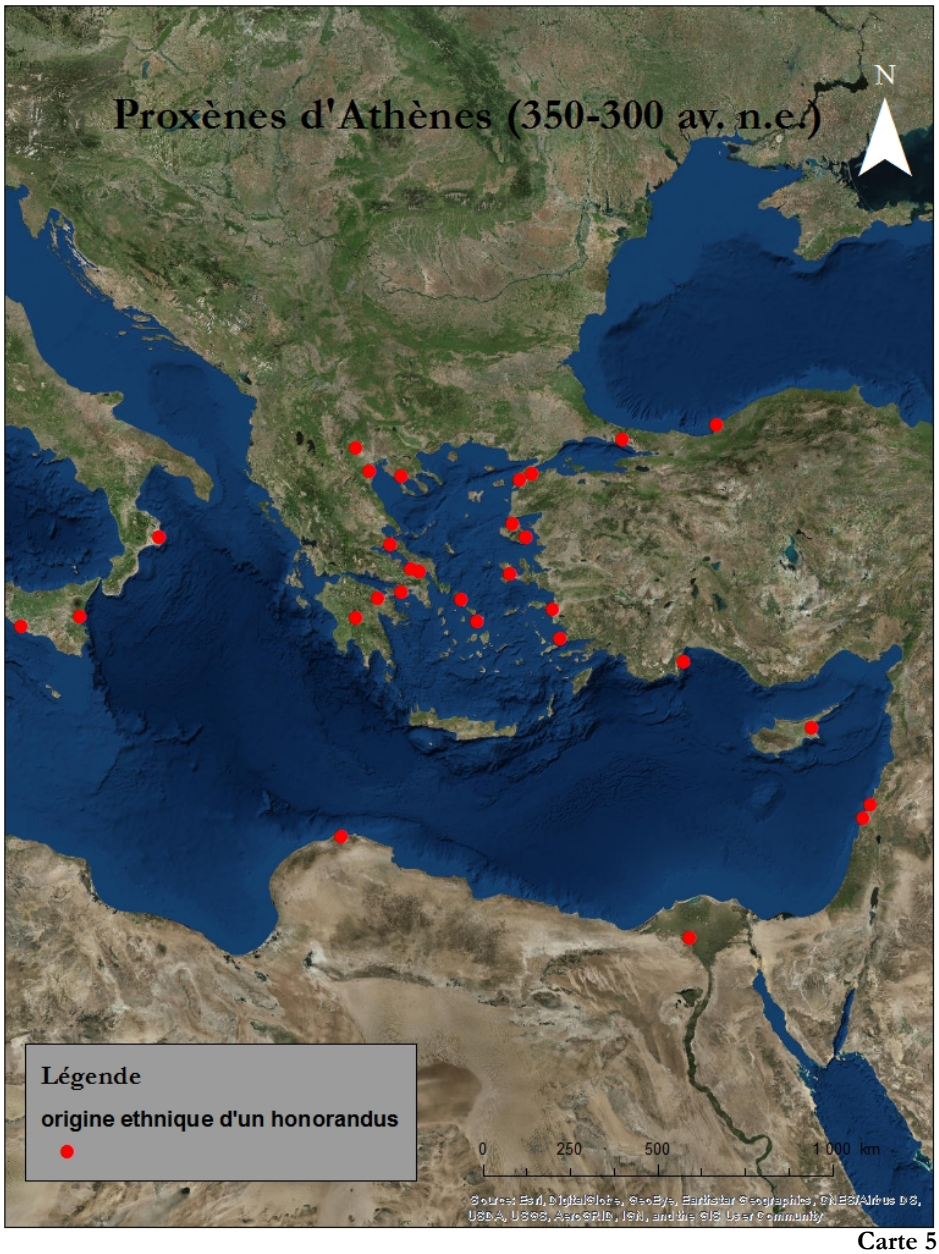


**Carte 5**

### a.2.2 Les *honorandi* athéniens d'Hellespont

Athènes honore un ressortissant d'Héraclée, certainement du Pont, entre 325 et 300[1517]. Elle honore aussi Apellès de Byzance vers 345-320[1518], puis Dèmokratès de Lampsaque au milieu du IV^e^ s.[1519] Lampsaque est un point d'appui majeur pour la cité dans les Détroits[1520]. En 355/4,

[1517] *IG*, II³, 483. Les relations entre Athènes et Héraclée du Pont sont bien attestées. Cf. Avram (2011), p. 7.
[1518] *IG*, II³, 403.
[1519] *IG*, II³, 293.
[1520] Pseudo-Aristote, *Économique*, II, 2, 27 : « On attendait à Lampsaque un grand nombre de trières : les autorités de la cité donnèrent l'ordre aux marchands de vendre six drachmes le médimne de farine dont le prix normal était alors de quatre, de vendre quatre drachmes et trois oboles la mesure d'huile qui ne coûtait normalement que trois drachmes, et d'en faire autant pour le vin et les autres denrées. Les particuliers touchaient ainsi le prix ancien des marchandises, et le surplus était versé à la cité, qui eut à sa disposition beaucoup d'argent ». Les autorités de Lampsaque ont pu « surévaluer » les prix des marchandises de la *chôra* pour dégager des bénéfices au profit de la cité sans en pénaliser les marchands. Le *phoros* que paie cette cité aux Athéniens est de 12 talents, ce qui est élevé.

les Athéniens honorent Philiskos de Sestos[1521] — une base navale athénienne du V^e^ s. Les Détroits sont mieux couverts que le Pont par des proxènes. Le IV^e^ s. voit augmenter la fréquentation de la route des céréales du Pont vers Athènes[1522]. Leukon, roi spartocide du Bosphore, fournit 400 000 médimnes de grains aux Athéniens et une exemption de taxes sur les céréales à destination du Pirée[1523]. Dès la première moitié du IV^e^ s., les élites du Bosphore envoient leurs fils effectuer un voyage initiatique à Athènes[1524]. Le négoce persiste tant que ces réseaux existent, et qu'Athènes contrôle les routes maritimes[1525]. La formation de la seconde ligue athénienne réactive les échanges réguliers de céréales avec le Pont, freinés par la guerre du Péloponnèse[1526]. Au cours du IV^e^ s., les sources d'approvisionnement athéniens en grains se diversifient : Chypre, Égypte, Cyrène, Adriatique et Sicile[1527].

### a.2.3 Les *honorandi* athéniens d'Orient

En 349/8, Athènes honore Théogénès de Naucratis (un important port de négoce du IV^e^ s.) [1528] Les liens de proxénie entre Naucratis et Athènes sont ancrés sur plusieurs générations[1529].

En 323/2, Apollônidès de Sidon est honoré par Athènes comme proxène[1530]. Le décret est voté après que des marchands et nauclères athéniens à l'étranger pour affaires aient souligné le contexte de pénurie de céréale à partir de 331[1531]. Les liens entre Sidon et Athènes sont forts et fondés sur le négoce[1532]. Athènes honore aussi Apsès de Tyr et son père en 332, car il fournit du grain de Carthage à un prix moins élevé que de celui d'Italie[1533].

En 325/4, les Athéniens honorent Hèrakleidès de Salamine (Chypre), qui a acheminé 3000 médimnes de blés pontiques à 5 dr. le médimne lors d'une disette[1534]. Les marchands de

---

[1521] *IG*, II², 133.
[1522] Burstein (1993), p. 81-83.
[1523] Démosthène, dans le *Contre Leptine*, évoque l'abolition des diverses formes que prennent l'*ateleia*, parmi lesquels se trouvent les exemptions pour les marchands de céréales, accordées aux proxènes (Démosthène, 20, 31-32). L'organisation de l'importation du grain prend forme à Panticapée avec la dynastie des Spartocides, en 438. Ces derniers ont eu une politique d'ouverture envers Scythes et Égéens (surtout Athènes). Cf. Moreno (2007), p. 155, 160, 169, 171-172 et 189 et Canevaro (2018), p. 440-464.
[1524] Parmi les élites, des réseaux athéno-bosporans se forgent. Cf. Moreno (2007), p. 175-177.
[1525] Moreno (2007), p. 206.
[1526] Moreno (2007), p. 302.
[1527] Moreno (2007), p. 302-303.
[1528] *IG*, II³, 294. Les spéculations sur les céréales de Cléomène illustrent le rôle qu'a pu tenir Naucratis dans la redistribution des céréales.
[1529] Mack (2015), p. 164, n° 40.
[1530] *IG*, II³, 379.
[1531] Mack (2015), p. 53, n° 106 et p. 63.
[1532] Vers 367, les Athéniens exemptent les Sidoniens du *metoikion*, des frais de chorégie et de l'*eisphora*. Un *koinon* des Sidoniens est attesté à Athènes à la fin du III^e^ ou au début du II^e^ s. (*IG*, II², 2946). Cf. Vélissaropoulos (1980), p. 103, Apicella (2004), p. 231, Pébarthe (2007), p. 172 et Baslez (2007), p. 215.
[1533] *IG*, II³, 468. Les honneurs sont l'*enktésis* et une couronne d'or. Cf. Knoepfler (2000), p. 112.
[1534] *IG*, II³, 367. Son nom possède des traits phéniciens. Cf. Gauthier (1981), p. 12 et Lambert (2006), p. 140.

Kition de Chypre sont autorisés à acquérir un terrain pour installer un sanctuaire d'Aphrodite à Athènes. Cela participe à une « politique commerciale » athénienne pour attirer des étrangers[1535]. Les relations marchandes entre Athènes et Salamine sont importantes lors de cette période, comme en témoigne le nombre de pieds de coupe attique à vernis noir trouvés à Salamine[1536].

Les Athéniens honorent un ressortissant de Phasélis, sur la route maritime du Levant, entre 340 et 325[1537]. Selon Thucydide, à l'hiver 430/429, une partie de la flotte athénienne est envoyée protéger des navires marchands de Phénicie et Phasélis, susceptibles d'être interceptés par des corsaires lacédémoniens[1538]. Au milieu du IV^e^ s., Athènes honore Zeuximachos de Cyrène[1539]. Concernant les échanges marchands depuis Cyrène, un célèbre dossier épigraphique est la « stèle des céréales »[1540]. Athènes reçoit 100 000 médimnes de grain des Cyrénéens[1541]. Les Athéniens sont les premiers partenaires marchands de Cyrène au IV^e^ s.[1542] Finalement, Athènes honore des Orientaux pour des raisons exclusivement marchandes[1543].

### a.2.4 L'horizon occidental d'Athènes et la divergence avec Délos

Athènes importe des céréales d'Occident dès la période classique[1544]. Au V^e^ s., elle fait également venir du bois et de la poix du Bruttium[1545]. C'est un élément de divergence des modèles d'Athènes et de Délos. Les cités de Grande Grèce sont traditionnellement plus attachées à l'Apollon de Delphes que celui de Délos. À la période archaïque, l'*oikistès* reçoit un oracle du sanctuaire delphique. Les liens cultuels entre Occident et Délos sont alors faibles. D'autre part, Délos ne se trouve pas encore sur une route maritime qui mène en Occident. Les routes maritimes archaïques égéennes passent par l'isthme de Corinthe, une cité qui fonde de nombreux jalons coloniaux vers l'Occident. Cet héritage archaïque a pu traverser le temps. On oppose une Grèce égéenne à une Grèce de l'ouest. Au III^e^ s., le grain de Grande Grèce n'afflue pas à Délos. Les enjeux stratégiques athéniens ne sont pas les mêmes que ceux des Déliens. Pourtant, les points communs l'emportent. L'Hellespont est une région qui donne plusieurs proxènes à

---

1535 Pébarthe (2007), p. 172.
1536 Pouilloux (1986), p. 551.
1537 *IG*, II³, 405.
1538 Thucydide, II, 69.
1539 *IG*, II², 176.
1540 *SEG*, 9 : 2. Entre 336 et 323, les Cyrénéens fournissent 41 cités (ainsi qu'Olympias et Cléopâtre) en céréales. Cf. Bresson (2011).
1541 C'est la quantité la plus importante que la cité fournie à un unique destinataire. Cf. Bresson (2011), p. 72 et Berthelot (2012).
1542 Théophraste, *Histoire des Plantes*, VIII, 4. Cf. Bresson (2011), p. 86-87.
1543 À la fin du IV^e^ s., dans l'*emporion* athénien, s'unissent une citoyenne de Byzance et un Phénicien (*IG*, II², 8440).
1544 La Sicile en exporte dès le V^e^ s. Ce phénomène augmente considérablement au IV^e^ puis III^e^ s. Lors de cette période (350-300), les Athéniens honorent un ressortissant de Kroton (*IG*, II³, 497), Dioklès de Katane (*IG*, II², 162 a), Sôpatros d'Akragas (*IG*, II³, 432) et un de ses compatriotes (*IG*, II³, 495). Deux siècles plus tard, l'Occident est essentiel aux réseaux déliens. Cf. Compatangelo-Soussignan (2006), p. 177 et Moreno (2007), p. 342.
1545 Compatangelo-Soussignan (2006), p. 192, n. 110.

Athènes et Délos, le Pont étant peu représenté. Le Levant est bien représenté par les proxènes d'Athènes de la fin du IV[e] s. et de Délos pour la haute Indépendance : Philoklès de Sidon est même honoré par les Athéniens et les Déliens[1546].

**b- Autres facteurs d'influence des réseaux honorifiques déliens : dynastes et Nésiôtes**

L'influence des Antigonides puis des Lagides sur le sanctuaire d'Apollon a pu avoir un impact sur l'octroi d'honneurs des Déliens. On a vu que de nombreux *philoi* royaux obtiennent des privilèges. Un autre facteur d'influence est la ligue des Nésiôtes, liée aux deux dynasties royales précédentes. Les Antigonides ont organisé les Cyclades en *koinon* vers 313[1547].

La présence antigonide dans les réseaux honorifiques déliens est peu importante. C'est étonnant au vu de l'influence qu'ils ont eu sur les Cyclades[1548]. Un décret délien honore Thraséas de Macédoine et Antigonos Gonatas est honoré d'une couronne d'or[1549]. Ces deux inscriptions sont postérieures à 288, quand les Cyclades échappent à leur contrôle. Les Antigonides n'ont eu aucun impact sur Délos en matière de réseaux honorifiques[1550]. Ils n'ont pas établi de protectorat sur l'île et se sont servis de l'aura régionale du sanctuaire dans leur compétition d'évergétisme avec les autres souverains[1551].

Les Antigonides ont intérêt à ce que le réseau délien soit le plus vaste possible et se reposent sur le *koinon* des Nésiôtes à cette fin. Les capitaux royaux de fondation forment un réseau financier, difficile à cartographier, car l'argent est prêté aux Déliens. Les *Antigoneia* sont associées aux Nésiôtes qui en ont eu l'initiative[1552]. Les *Antigoneia* puis les *Démétria* sont des fêtes qui se déroulent dans le sanctuaire fédéral du *koinon*, à Délos. Il y a un évident renforcement des liens inter-cycladiques grâces aux actions des Antigonides. Les réseaux honorifiques cycladiques des Déliens, qui correspondent à la *LRPI* de l'île, ont pu être renforcés par le rôle qu'a tenu Antigone dans l'archipel.

Les Lagides ont été plus influents sur les réseaux honorifiques déliens. La plupart des Nésiôtes honorés par les Déliens sont aussi soumis au roi lagide, comme Philoklès de Sidon, *honorandus* des Déliens et navarque des Ptolémée[1553]. En revanche, les réseaux honorifiques de cette période n'honorent aucun individu lié au royaume séleucide. Vers l'Orient, tout a donc reposé sur les Lagides. Vers 280, apparaît une rupture des réseaux honorifiques déliens.

---

1546 Les Athéniens l'honorent de la *politeia* et d'une statue (*IG*, III³, 868). Cf. Luraghi (2019), p. 280, n. 28.
1547 Constantakopoulou (2017), p. 35.
1548 Bruneau (1970), p. 564-568.
1549 *IG*, XI, 4, 585 et 566. Cf. Chankowski (2019), chapitre 1.
1550 Ils ont pourtant impacté les réseaux des Athéniens entre 323 et 307, ce qui a pu influencer ceux des Déliens. Cf. Habicht (2000), p. 55-84.
1551 Constantakopoulou (2017) p. 274-275, annexe 5.
1552 *IG*, XI, 4, 1036. Cf. Constantakopoulou (2017), p. 36.
1553 Hauben (1987). Pour la bibliographie antérieure voir p. 413-414, note 2.

Après 314, les Nésiôtes ont publié des décrets à Délos[1554]. Les Insulaires honorent les rois, comme Ptolémée Philadelphe entre 285 et 247[1555]. Le tableau suivant référence les *honorandi* des Nésiôtes dans le sanctuaire délien dont l'origine ethnique est connue.

| ***Honorandi* du *koinon* des Nésiôtes dont l'ethnique est connu (à l'exception des rois)** | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Références** | **Dates** | **Formule onomastique** | **Ethnique** | **Identité** |
| *IG*, XI, 4, 1023 | 300-275 | Philoxénos | Samothrace | *Honorandus* |
| *IG*, XI, 4, 1044 | 300-200 | Untel | Samothrace | *Honorandus* |
| *IG*, XI, 4, 1042 | 285-250 | Théôn fils de Philiskos | Aigai | *Honorandus* |
| *IG*, XI, 4, 1040 | 275-225 | Kaphisodôros fils d'Archias et Hypatodôros fils de Mikkos | Thèbes | *Honorandus* |
| *IG*, XI, 4, 1046 | 300-250 | Pèleus et untel | Halicarnasse | *Honorandus* |
| *IG*, XI, 4, 1127 | 225-200 | Kallikratès fils de Boiskos | Samos | Navarque |
| *IG*, XI, 4, 1125 et 1126 | 280 | Bakchôn fils de Nikètas | Béotie | Nésiarque |
| *IG*, XI, 4, 1038 | 279-274 | Sôstratos fils de Dexiphanès | Cnide | *Philos* des Lagides |
| *IG*, XI, 4, 1128 | 275-225 | Agathostratos fils de Polyaratos | Rhodes | Navarque |
| *IG*, XI, 4, 724 | 230-203 | Untel | Thessalie ou Thessalonique | *Honorandus* |

**Tableau 5**

[1554] Une cité peut voter des décrets honorifiques en son propre nom et le *koinon* en celui de toutes ses cités. Les cités cycladiques ont ainsi des réseaux honorifiques semblables. En dernier lieu : Michel (2020b).
[1555] *IG*, XI, 4, 1123 et 1124.

Les Insulaires, comme les Déliens, honorent les navarques qui assurent la sécurité des Cyclades. Aucun d'entre eux cependant n'est originaire de l'archipel. Ce sont des proches des rois qui font le lien entre leurs maîtres et le *koinon*. Sôstratos de Cnide et Bakchôn sont honorés à la fois par les Nésiôtes et les Déliens. Tel est le rôle que leur confie Ptolémée dans les Cyclades, d'où ces honneurs. On en a la preuve avec une formule du décret pour Sôstratos, voté par le *koinon* au début du règne de Ptolémée Philadelphe : « sur tous les sacrifices que les Insulaires offraient à Délos **à tous les Dieux et en particulier à Ptolémée Sôter** on enverrait, lors de chaque fête, au foyer de Sôstratos à Cnide, une part des victimes à lui et à ses descendants ainsi qu'à ses frères et que les commissaires qui seraient successivement préposés aux sacrifices seraient chargés de le faire »[1556]. Certains *honorandi* sont des *philoi* lagides, évergètes du *koinon* et des Déliens, ce qui rend complexe la compréhension des liens entre eux et Délos. Les frontières entre les catégories d'*honorandi* sont poreuses. Il y a une influence du *koinon* dans la construction des réseaux déliens. Le réseau honorifique des Nésiôtes est égéen et la carte ci-contre montre que les *honorandi* viennent surtout des bases navales lagides[1557]. L'horizon nésiôtique est en-dessous des standards des cités modestes. Le manque de source épigraphique et l'unique utilisation des sources déliennes faussent le résultat. Les réseaux honorifiques nésiôtiques n'ont pas les mêmes objectifs que ceux des cités. Les liens des Nésiôtes reposent sur ceux que ses cités ont tissés au fil du temps. Ces réseaux arachnoïdes ne sont pas essentiels au *koinon*[1558]. Honorer des individus est un acte avant tout diplomatique pour les Nésiôtes. Timôn de Syracuse est honoré à Ténos comme proxène du *koinon* des Nésiôtes pour avoir financé une importation de grains vers les Cyclades.

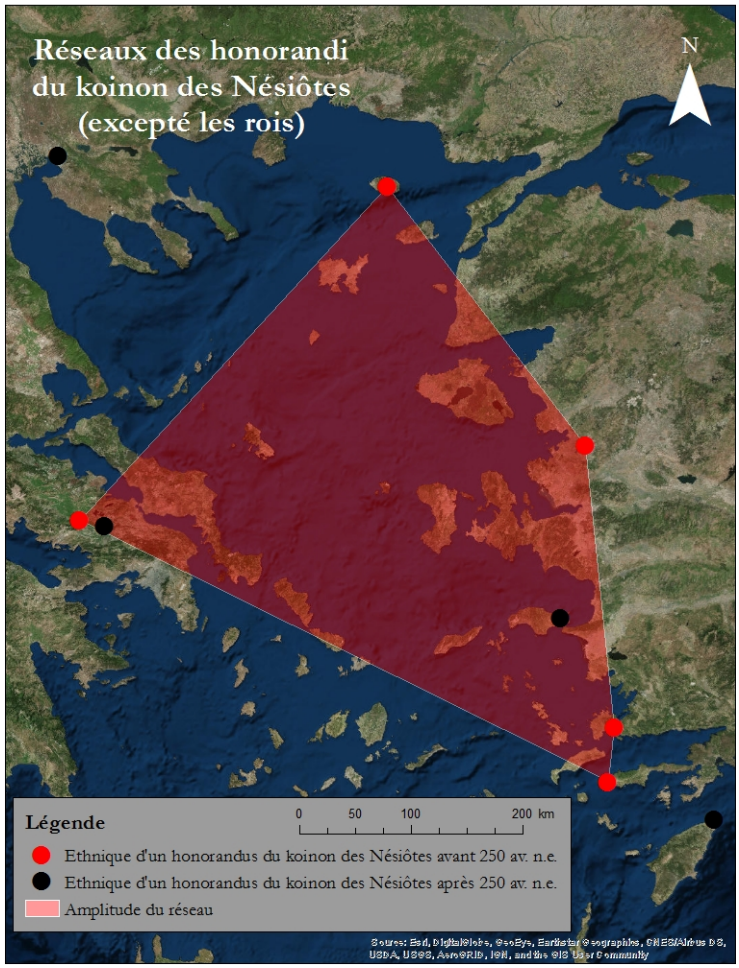


**Carte 6**

[1556] *IG*, XI, 4, 1038, l. 23-29. Cf. Vial (1984), p. 19.
[1557] Le périmètre de son horizon, avant 250, est de 1199 km pour une ampleur de 78 675 km².
[1558] Un réseau arachnoïde est constitué de nombreux *honorandi* dans la *LRPI* (qui forme le corps de l'araignée) et d'autres *honorandi* situés sur l'horizon de la cité (dont les liens forment les pattes de l'araignée).

Cet individu résidait à Délos, donc son ethnique est peu important. Il est honoré comme proxène par les Déliens, mais le décret honorifique du *koinon* est trouvé à Ténos. Il y a probablement des raisons qui ont conduit les Nésiôtes à choisir de publier des décrets honorifiques à Délos ou à Ténos. Le *koinon* possède une direction bicéphale : Ténos pour les questions politiques, civiques et diplomatiques et Délos pour les questions sacrées et marchandes.

Le réseau n'intègre aucune cité des Cyclades, ce qui est logique. Le réseau, très décentré, couvre l'Ionie, le Dodécanèse, la Béotie et l'Égée septentrionale. L'Orient lagide est absent des interactions du *koinon*, mais bon nombre des *honorandi* sont proches des Ptolémée et le réseau a une logique navale.

### 2- Les *honorandi* déliens : des jalons sur des routes maritimes

#### a- les routes égéennes des réseaux déliens

Il paraît logique de commencer l'analyse des réseaux d'*honorandi* déliens du début de l'Indépendance, en suivant les routes maritimes athéniennes. Les Déliens n'ont pas honoré d'individu à Lemnos, Imbros et Skiathos[1559]. Athènes conserve Imbros et Lemnos, quand elle tombe sous domination antigonide en 307[1560]. Les proxènes athéniens représentent ces îles, car il ne peut y avoir juridiquement de proxène dans les clérouquies. La « route des clérouquies » est toujours empruntée[1561].

#### a.1 La « route de l'est »

La route maritime qui longe la côte d'Asie Mineure est bien jalonnée par les réseaux honorifiques déliens[1562]. Lesbos donne trois *honorandi*. Un individu est honoré entre 300 et 250 à Mytilène[1563]. Hèraios fils de Zôios de cette même cité est honoré entre 300 et 275[1564]. Entre 270 et 260, Praxiphanès fils de Dionysiphanès de Mytilène est honoré comme intellectuel[1565]. Délos a

---

1559 Sur la proxénie dans ces îles : *IG*, XII, 8, 2, *I.Oropos*, 74, *I.Oropos*. 196 et Dimitrova (2008), n° 6.1 et n° 9.4.
1560 Chankowski (2019), chapitre 1.
1561 Par tradition, les feux de Lemnos deviennent tous impurs à intervalle régulier et un porteur de feu sacré de Délos doit venir les renouveler (Philostratos d'Athènes, *Heroicus*, 53, 5-7). Cf. Rutherford (2013), p. 123-125.
1562 La côte continentale au nord de Lesbos possède des sites urbains tels que Kolonai et Larisa, qui appartiennent à la Pérée de Ténédos. Il est difficile d'identifier des ressortissants de Larisa, car plusieurs cités de ce nom existent en Troade. Antigénès et Antikratès de Larisa sont honorés par les Déliens entre 300 et 250 (*IG*, XI, 4, 584). Cet ethnique peut correspondre à la cité de Thessalie, car le proposant est Tharsynôn, à l'origine d'un second décret pour Thraséas de Macédoine (*IG*, XI, 4, 585). Un autre décret, fragmentaire, évoque l'ethnique « La[…] ». (*IG*, XI, 4, 557). Il est possible de restituer Larissa, bien que Lampsaque soit plus probable. Les deux hypothèses vont de toute manière dans le même sens. Lampsaque est un jalon important sur une route maritime et Larisa de Troade, en tant que cité appartenant à la Pérée de Ténédos, est liée à cette route. Larisa se fond avec Alexandrie Troas en 310, marquant le déclin de Ténédos (Pausanias, X, 14, 4). Cf. Rutishauser (2001), p. 202-203.
1563 *IG*, XI, 4, 521. L'ethnique est restitué, car seules subsistent les lettres suivantes : « Μυ[…] ». L'ethnique peut aussi correspondre à Mykonos. Cf. Marek (1984), p. 72.
1564 *IG*, XI, 4, 594.
1565 *IG*, XI, 4, 613.

honoré des individus à Méthymne : Mnasôn fils d'Apollodôros[1566] et Pleistônymos vers 250[1567]. L'héritage athénien est bien visible ici.

Entre 300 et 275, Hèrostratos et Philistos de Chios sont proxènes[1568]. Les Déliens honorent le poète Amphiklos en 260, son compatriote Kléandros entre 300 et 275[1569] et Polianthos entre 300 et 250[1570]. La *prodikia* est conférée à seulement deux individus du corpus : Polianthos et Philistos, tous deux de Chios. La stèle du décret pour Polianthos porte une incision au milieu du tympan représentant une sphinge assise et de profil, tournée vers la droite, représentant la *parasèmon* de Chios[1571]. Entre 300 et 250, deux derniers ressortissants de Chios sont honorés par les Déliens[1572]. Le proposant de ce décret, Pyrridès, peut avoir construit un réseau sur une route maritime qui rejoint le Pont[1573].

Chios et Délos sont connectées depuis longtemps. Il existait un sanctuaire d'Apollon délien à Chios avant même la création de la ligue de Délos, au V^e^ s.[1574] En 402/1, Chios a remboursé 4 800 dr. à Apollon, soit une partie du capital emprunté (10 800 dr.)[1575]. Les liens peuvent remonter encore plus haut : des interactions marchandes entre la Grèce de l'est et Délos sont attestées dès la période archaïque[1576]. Il y a une dynamique de continuité des relations qui prend la forme de décrets honorifiques pour la période hellénistique. Les anciennes relations entre Athènes et Chios ne doivent pas être négligées dans ce processus[1577].

La route maritime qui longe la Grèce de l'est oblique vers l'ouest dans le cadre du réseau athénien. Ikaria est un carrefour pour les Athéniens du V^e^ s., abandonné au IV^e^ s. Elle est un jalon entre Samos et Délos[1578]. Ikaria est débitrice d'Apollon délien entre 377 et 373. Les Déliens nomment Mélanthios proxène d'Oinè d'Ikaria entre 325 et 275[1579]. Ce décret ne présente aucun proposant, alors que le texte ne présente aucune difficulté de transcription. C'est un hapax du corpus délien. Le décret, de seulement 16 lignes, est original par plusieurs autres traits :

---

1566 *IG*, XI, 4, 590.
1567 *IG*, XI, 4, 623.
1568 *IG*, XI, 4, 541 et 547.
1569 *IG*, XI, 4, 597.
1570 *IG*, XI, 4, 599.
1571 Michel (2020), p. 11 et 75.
1572 *IG*, XI, 4, 628.
1573 Le III^e^ s. voit Chios devenir un « port of call for ships trading » entre le Pont et Alexandrie. Cf. Sarikakis (1986), p. 121–123.
1574 Chankowski (2008), p. 30.
1575 *SEG*, 39 :170. Cf. Chankowski (2008), p. 175, 181 et 366.
1576 Chankowski (2008), p. 358.
1577 L'administration athénienne est en partie responsable de l'octroi du prêt d'Apollon à Chios, à la fin du V^e^ s. Cf. Chankowski (2008), p. 357.
1578 Une hypothèse de L. Robert est que l'île commence à être occupée par les Samiens dès le III^e^ s. C'est la cité des Thermaioi qui aurait été absorbée en premier, par son voisin insulaire. À cette époque, Oinè commence à frapper monnaie. Le vin de cette cité est reconnu et commercialisé. Cf. Robert (1933), p. 426, 428 et 437.
1579 *IG*, XI, 4, 539. Cf. Michel (2020b), p. 84-86.

l'*honorandus* a accès au Conseil, mais non à l'Assemblée[1580], le texte mentionne la bonne conduite passée et présente vis-à-vis du peuple délien, une seule copie de la stèle est prévue : la clause de gravure et d'exposition dans le sanctuaire est faite sur une « stèle de marbre »[1581]. En somme, c'est un des premiers décrets de l'Indépendance, avant que ne se fixe un modèle de rédaction[1582].

Sur la route maritime entre le Pont et le Levant, Ikaria est une étape à partir de laquelle les navires peuvent obliquer vers Délos. Le second vecteur de convergence avec Délos est Artémis. Selon Callimaque, Ikaria est l'île préférée de la déesse : Τίς δὲ νύ τοι νήσωνμ ποῖον δ'ὄρος εὔαδε πλεῖστον ; […] Νήσων μὲν Δολίχη[1583]. Les Athéniens ne se sont jamais intéressés au jalon, traduisant un point de divergence entre réseaux déliens et athéniens. Athènes n'a pas besoin de se lier à une petite cité.

Samos est une plaque tournante de la navigation sur la route de l'est, à 1800 stades de Rhodes[1584]. Dès la période Archaïque, les Samiens ont tissé leurs propres réseaux marchands. Dans les *Helléniques* de Xénophon, Samos est une des principales bases d'opération athéniennes dans l'Orient égéen jusqu'à la fin de la guerre du Péloponnèse[1585]. Cet ancien lien entre Athènes et Samos a pu assez tôt rejaillir sur les réseaux déliens. L'île reste riche à la période hellénistique[1586]. Pour les Déliens, c'est une étape entre Ikaria et Milet. En 260, les Déliens honorent Antiphanès de Samos, qui peut appartenir à l'entourage du navarque ptolémaïque Kallikratès de Samos, honoré par les Nésiôtes[1587].

Iasos, Milet et Pergame sont représentées par des *honorandi* déliens. Elles possèdent des ports essentiels à l'organisation des réseaux de la « route de l'est ». Le port le plus au sud est Iasos avec une position stratégique dans le golfe de Bargylia[1588]. Son port gagne en activité au long de la période hellénistique et devient important au II^e^ s.[1589] Un *honorandus* de cette cité apparaît entre

---

1580 Le décret voté accorde l'accès au Conseil et à l'Assemblée, mais la clause de publication est abrégée.
1581 Michel (2020b), p. 85-86.
1582 Délos n'a peut-être pas encore les moyens de publier de longs décrets, expliquant la faible longueur de ce dernier. Les Déliens accordent une grande attention au remboursement rapide des cités étrangères à Apollon au début de l'Indépendance. Cf. Chankowski (2008), p. 328.
1583 *Hymne à Artémis*, 183 et 187 : « Quelle parmi les îles, quel parmi les monts plaît le plus à ton cœur ? […] L'île que tu préféras, c'est l'île longue ».
1584 Arnaud (2005), p. 228.
1585 Xénophon, *Helléniques*, I, 4, 23, I, 5, 14, I, 5, 18, I, 5, 20, I, 6, 15, I, 6, 25, I, 6, 38 et II, 1, 16 (non exhaustif). Lorsque Lysandre vient à bout des Athéniens, l'ensemble des Grecs abandonnent ces derniers. Xénophon, *Helléniques*, II, 2, 6, explique que les Samiens sont les seuls à faire exception. Les Athéniens confèrent la citoyenneté aux Samiens en 405 (*IG*, I³, 127).
1586 Strabon, XIV, 1, 15.
1587 *IG*, XI, 4, 577 et 1127. Cf. Michel (2020b), p. 91.
1588 Plusieurs cités portent ce nom, mais celle qui est située au fond du golfe de Bargylia en Carie est la plus probable. Cette petite cité exploitant la « petite mer » vit principalement de l'exploitation de crustacés et son port est modeste (Strabon, XIV, 2, 21). Delrieux (2001), p. 163, Migeotte (2015b), p. 195 et 206 et Constantakopoulou (2017), p. 160.
1589 Si la fréquentation du port est moindre au début du III^e^ s., Iasos peut néanmoins être une escale de cabotage entre Halicarnasse et Milet. Cf. Migeotte (2015b), p. 206.

300 et 275 : Diophantos fils de Dionysios[1590]. L'Ionie appartient à la *LRPI* de Délos : c'est dans ce contexte qu'il faut situer ce proxène. Deux *honorandi* viennent de Milet : Arkésilas, apparaît entre 300 et 275[1591] et Mètras, apparaît entre 270 et 250[1592]. Pour Tréheux, il y aurait un troisième proxène de cette cité, Pythagoras, dont le décret est lacunaire et daterait du début du III^e^ s.[1593]. Déjà à la période classique, les Déliens avaient honoré un ressortissant de cette cité[1594]. Le lien entre ces cités est avant tout marchand. Milet possède un des plus grands ports d'Ionie[1595]. Outre sa position centrale sur l'axe de l'est, Milet connecte l'Égée à l'intérieur de l'Anatolie, grâce au Méandre[1596]. Plus au nord, la cité de Pergame a donné deux *honorandi* : Hermagoras fils d'Hèrakleidès, honoré entre 280 et 260[1597] et Dionysios, honoré entre 270 et 250[1598]. Le premier est l'ancêtre d'un Hèrakleidès fils d'Hermagoras de Pergame, connu comme prytane d'Eumène II[1599]. Hermagoras appartient à l'élite civique[1600]. Excepté Milet, la côte micrasiatique présente peu d'escales sur la route de l'est, mentionnant des *honorandi* déliens. C'est le caractère insulaire des réseaux déliens qui ressort de ces dossiers de proxénie. Délos entretient des liens importants sur la route maritime de l'est en se reposant sur le modèle athénien.

**a.2 La « route du nord »**

Cet axe longe les côtes thraces et de Macédoine avant d'emprunter le canal d'Eubée. Délos honore trois frères d'Olynthe entre 300 et 250 : Antidôros, Onomaklès et Antigonos fils de Nikodèmos[1601]. Elle honore aussi Thraséas fils de Balagros de Macédoine, fils de Balagros et petit-fils de Nikanor et de Phila fille d'Antipatros[1602]. Les deux frères de Thraséas : Antipatros et Balagros, appartiennent à l'entourage de Poliorcète, et sont aussi attestés à Délos[1603]. Les Déliens honorent Thersagoras d'Amphipolis entre 300 et 275[1604]. Les Athéniens tiennent beaucoup à

1590 *IG*, XI, 4, 529.
1591 *IG*, XI, 4, 525.
1592 *IG*, XI, 4, 617.
1593 Tréheux (1992), p. 74.
1594 *ID*, 78.
1595 À la période hellénistique, l'évergétisme séleucide permet de développer ce port, comme en témoigne le portique d'Antiochos Ier érigé près du port et consacré à Apollon Didyméen. Le portique en lui-même stimule l'économie de Milet. Cf. Marcellesi (2004), p. 178-179.
1596 Le bassin fluvial du fleuve permet à de nombreuses cités de se connecter aux réseaux égéens. Toutes les cités continentales dépendent alors des Milésiens.
1597 *IG*, XI, 4, 583.
1598 *IG*, XI, 4, 586.
1599 Constantakopoulou (2017), p. 149, n. 214.
1600 Le port principal de la cité est Élaia, escale importante de la route marchande. Son atout est son arrière-pays : la vaste cité de Pergame. Il suffit de descendre le Caïque pour y accéder.
1601 *IG*, XI, 4, 531. Cf. Savalli-Lestrade (2022), p. 43-45.
1602 *IG*, XI, 4, 585. Il est le compagnon d'Alexandre et le beau-fils d'Antipatros.
1603 Antipatros fils de Balagros dédie une couronne d'or à Apollon. Son autre frère : Balagros est aussi dédicant à Délos (*IG*, XI, 2, 154A, l. 41). Ce Balagros a parfois été par erreur indiqué comme fils d'Antipatros petit-fils de Balagros, soit le neveu de l'*honorandus*. Cf. Paschidis (2008), p. 438.
1604 *IG*, XI, 4, 1349. Le proposant est Skymnos fils de Phanodikos, membre d'une ancienne famille ayant eut d'importantes charges civiques. Cf. Chankowski (2008), p. 364.

Amphipolis pour le bois de construction et peut-être de la poix[1605]. Le sanctuaire délien a aussi besoin de bois et de poix pour son entretien. Olynthe concentre le négoce du bois macédonien et est un partenaire du sanctuaire délien, comme Amphipolis[1606].

**a.3 Le canal d'Eubée**

Les Déliens honorent un citoyen d'Hisitiée entre 300 et 250[1607]. Cette cité avait nommé de nombreux proxènes en Propontide en 264/3, ce qui s'explique par la route marchande reliant Histiée aux Détroits[1608]. Honorer un proxène d'Histiée, est l'assurance pour les Déliens, de se connecter à la route maritime. Un décret d'Histiéens, érigé à Délos entre 230 et 220, honore un banquier Rhodien, qui avait soutenu des *sitônai* histiéens envoyés à Délos pour acheter des céréales[1609]. Délos apparaît comme un port de transit pour le grain. Le sens de la route des céréales est ici inversé. Les Histiéens ne s'approvisionnent pas dans l'Hellespont car Athénodôros de Rhodes leur faisait des prêts à taux zéro[1610]. Le grain étant expédié de Rhodes, Athénodôros gagnait sur le fret[1611]. Il est aussi possible que Byzance bloque le Bosphore, obligeant les Histiéens à importer des céréales d'ailleurs[1612]. Le grain acquis provient d'Égypte ou de Cyrénaïque[1613]. Pour C. Constantakopoulou, le sanctuaire délien affichait simplement le décret honorifique d'Histiée dans un espace fréquenté[1614]. Une route maritime liait bel et bien Histiée, Délos et Rhodes.

Philokleidès de Chalcis est un acteur tragique honoré entre 300 et 250[1615]. Entre 260 et 250, les Déliens ont honoré son compatriote, artiste lui aussi, Paramonos[1616]. Les deux décrets ne précisent pas que les proxènes sont honorés pour une œuvre[1617]. Contrairement aux nauclères, les artistes n'ont pas le choix de la destination d'un navire : ce sont de bons indices d'identification des routes maritimes. Plus globalement, Chalcis a fourni de nombreux *honorandi* aux Grecs en raison de sa position de verrou stratégique d'une route maritime[1618].

---

1605 Glotz (1916), p. 291.
1606 Glotz (1916), p. 291 et Chankowski (2019), p. 261-262.
1607 *IG*, XI, 4, 533.
1608 Mack W., (2015), p. 156-164.
1609 *IG*, XI, 4, 1055.
1610 Casson (1954), p. 175.
1611 Le navire a pu continuer sa route vers la Macédoine puis revenir chargé de bois et de poix. Cf. Casson (1954), p. 175. Sur la domination de Rhodes sur le marché des céréales : Casson (1954) et Sheedy (1996), p. 430.
1612 Bresson (2008), p. 183-184.
1613 Bresson (2008), p. 184.
1614 Cette idée est inspirée des travaux de Reger sur le *regionalism*. Cf. Constantakopoulou (2017), p. 120.
1615 *IG*, XI, 4, 567.
1616 *IG*, XI, 4, 615.
1617 Ils peuvent avoir une autre activité. Cf. Mack (2015), p. 59-60.
1618 Mack (2022).

Karystos, géographiquement isolée du reste de l'Eubée, est quasiment considérée comme rattachée aux Cyclades[1619]. Depuis la période archaïque, elle entretient des liens religieux et économiques étroits avec Délos[1620]. Ses réseaux sont centrés sur Athènes et Délos d'une part, et sur Delphes et la Grèce continentale de l'autre[1621]. C'est une étape de la voie hyperboréenne, cultuelle, mais aussi marchande[1622]. Athènes n'a pas honoré de citoyens de Karystos à la période précédente, car la route septentrionale aboutit directement en Attique, sans contourner Sounion (*e.g.* comptoir de l'Oronte)[1623]. Du point de vue délien, Karystos fait office de verrou du canal eubéen[1624]. Entre 300 et 275, Délos honore Ménéstratos de Karystos[1625], connu comme banquier ou entrepreneur à Délos[1626]. Le proposant de ce décret est Nikôn fils de Dèmonos, qui possède un réseau d'affaires sur une route maritime entre Karystos et Propontide. Entre 300 et 250, les Déliens honorent aussi Asklèpiodôros fils de Kratôn de Karystos[1627].

Proche du verrou de Karystos, les Déliens disposent de deux jalons : Andros et Ténos. Entre 300 et 281, les Déliens honorent le poète Dèmotélès d'Andros[1628]. Vue de Délos, sa patrie est au carrefour des routes de l'est et d'Eubée. Les Athéniens ont aussi des proxènes dans l'île. Quant à Ténos, les Déliens y honorent le poète Euklès[1629]. Le proxène de Ténos peut être lié à Délos par l'acheminement des offrandes hyperboréennes[1630]. Les comptes du sanctuaire d'Apollon de la période classique montrent que les débiteurs étrangers viennent de Ténos (5), Andros (1), Karystos (1), Syros (1) et Athènes (4)[1631]. Ces cités témoignent d'une route maritime, à l'entrée du canal d'Eubée, connectée à Délos dès la période classique.

L'Eubée est divisée en trois aires géographiques distinctes : l'une, au nord, dominée par Histiée, une autre, au centre, occupée par Érétrie et Chalcis et la dernière, isolée au sud, avec

---

1619 Karystos participe à de nombreux réseaux religieux, politiques et marchands, notamment avec ses partenaires eubéens, surtout Érétrie. Cf. Étienne (1990), p. 182-183 et Brun (1996), p. 10 et Chidiroglou (2017), p. 328.

1620 Les offrandes hyperboréennes à destination de Délos passent par Karystos et Ténos. Karystos emprunte au sanctuaire au IV^e^ s., tout comme plusieurs de ses citoyens. La cité contracte un premier emprunt, dont les intérêts d'un talent et 2400 dr. restent impayés pendant quatre ans jusqu'en 374/3, puis un second emprunt d'au moins 3 talents en 341/0 (*ID*, 98B, l. 10 et *ID*, 104-28A, l. 21). Un *oikos* des Karystiens et l'entretien d'une néocore, sont attestés depuis la fin du IV^e^ s. Des théories vers Délos ont aussi été envoyées par Karystos. Cf. Migeotte (1976), l. 32, Vial (1984), p. 311, Chidiroglou (2017), p. 325 et Kowalzig (2018), p. 111.

1621 Le nom Karystios est attesté dans les cités d'Athènes et de Délos. Cf. Chidiroglou (2017), p. 330 et 332.

1622 Chidiroglou (2017), p. 324.

1623 Karystos présente peu d'intérêt stratégique pour Athènes. Si des ressources étrangères peuvent être importées en Attique par sa côte orientale, le Pirée n'est plus le seul *emporion* athénien. Thorikos et Sounion (*IG*, I³, 8) ont un rôle dans le réseau portuaire attique. Le port de Prasiès permet aussi d'importer du grain sous la domination macédonienne du Pirée. Il approvisionne l'agora locale de Myrrhinonte. Kakavogianni et Anetakis (2012), p. 188-190.

1624 La côte nord-est d'Eubée est dangereuse : les navires longent l'île par l'ouest. Cf. Bresson (2008), p. 165.

1625 *IG*, XI, 4, 516.

1626 Voir chapitre 4. Cf. Baslez (2007), p. 224.

1627 *IG*, XI, 4, 605. Il est mentionné dans une autre inscription. Cf. Peek (1969), p. 101.

1628 *IG*, XI, 4, 544. Vial (1985), p. 143, n. 103 et Michel (2020b), p. 81.

1629 *IG*, XI, 4, 573. Le mouillage de Ténos n'est pas réputé.

1630 Hérodote, IV, 33.

1631 Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de particuliers de la cité, qui ont emprunté au dieu. Cf. Chankowski (2008), p. 350.

Karystos[1632]. Les Déliens ont un proxène pour chacun des secteurs. Honorer des citoyens d'Érétrie et de Chalcis, dans un même espace et proches géographiquement, peut faire doublon[1633]. Les Déliens honorent différents individus dans une même cité, comme à Chalcis, preuve de la nature stratégique du lien.

La route maritime décrite ici est connue : B. Kowalzig a identifié un réseau de sanctuaires d'Artémis postés tout au long du canal eubéen[1634]. Les sanctuaires, cultes et rituels sont connectés par les mythes homériques et le sacrifice d'Iphigénie par Agamemnon à Aulis[1635]. La fille du roi grec fut secourue par Artémis, qui accorda un vent favorable permettant une bonne navigation (*euploia*) aux Achéens. Cette déesse emmène Iphigénie en Tauride, où elle fonde un culte. L'*Iphigénie en Tauride* d'Euripide, en 414, donc en pleine guerre du Péloponnèse, a pu passer, de la part d'Athènes, comme une tentative pour revendiquer le contrôle de la route maritime vers le Pont et ses céréales[1636]. Cette pièce est un moyen d'entretenir le lien faible entre l'Attique et la Crimée, qui a un coût élevé en termes de finances, de sécurités, de temps, etc.[1637] Les sanctuaires d'Artémis étaient autant d'anciens relais sur cette route marchande[1638]. Chez Euripide, les cœurs de danses du culte d'Artémis en Crimée, à Halai et Brauron sont associés aux cœurs des théores se produisant à Délos[1639]. Le sanctuaire de Délos possède un rôle mythique grâce au récit du parcours des offrandes hyperboréennes. Le mythe est aussi un moyen mnémotechnique pour décrire la route maritime[1640].

**a.4 La « route du Levant » : Nisyros, Cnide, Halicarnasse, Rhodes**

Halicarnasse et Cnide sont des relais vers le Levant[1641]. Phanostratos d'Halicarnasse (*IG*, XI, 4, 528) est un poète tragique[1642]. Halicarnasse est représentée par trois autres décrets honorifiques avant 250, en faveur de Théodotos (*IG*, XI, 4, 581) et Phanodèmos (*IG*, XI, 4, 610) et Hermias (*IG*, XI, 4, 565). Le dernier, honoré d'une couronne de laurier, est un nésiarque ptolémaïque qui bénéficie aussi d'un décret du *koinon* des Nésiarques[1643]. Le fait qu'il y ait quatre décrets honorant des ressortissants d'Halicarnasse avant 250 est notable ; c'est plus que le

[1632] C'est bien attesté par la liste delphique des théadoroques. Des théores vont à Érétrie, Chalcis puis Athènes et de l'Attique, ils rejoignent Karystos. Ce sont les théores de Thessalie qui s'occupent d'Histiée. Cf. Knoepfler (2016), p. 148.
[1633] Des *Délia* sont néanmoins attestées à Érétrie au III^e^ s. (*IG*, XII, 9, 266 et 271). Cf. Chankowski (2008), p. 30.
[1634] Kowalzig (2018), p. 103.
[1635] Kowalzig (2018), p. 103-104.
[1636] Kowalzig (2018), p. 109.
[1637] Kowalzig (2018), p. 110.
[1638] De Polignac (1995), p. 92-94 et De Polignac (1998), p. 26-28.
[1639] Euripide, *Iphigénie en Tauride*, 1094-1105. Cf. Kowalzig (2018), p. 111.
[1640] Mills (2018), p. 250.
[1641] Préaux (2002), p. 489.
[1642] Guen (2007), p. 120.
[1643] *IG*, XI, 4, 1046. Cf. Buraselis (1982), p. 182 et Constantakopoulou (2017), p. 149.

nombre d'*honorandi* rhodiens[1644]. Théodotos et Phanodèmos appartiennent certainement à l'entourage d'Hermias[1645]. Cette intuition d'A. Michel peut être soutenue par deux nouveaux arguments : 1°) la surreprésentation des ressortissants d'Halicarnasse par rapport à la taille de la cité et 2°) lors de la basse Indépendance, un unique proxène de cette cité est connu. Cette baisse rapide du nombre d'*honorandi* prouve que ceux de la période précédente représentent une « bulle honorifique », gonflée par Hermias.

Halicarnasse est un centre consommateur plus qu'un port de transit. Sa voisine, Myndos, peut occuper ce rôle[1646]. À 1500 stades d'Athènes (environ 2 jours de navigation), Myndos est une plaque tournante de la navigation[1647]. Sostratos fils de Dexiphanès de Cnide (*IG*, XI, 4, 563), proche des Lagides, est honoré par les Déliens et par le *koinon* des Nésiôtes[1648]. Ce proxène semble être le plus souvent hors de sa cité et ne peut donc remplir efficacement son rôle : le décret pour lui est honorifique. Phainis de Nisyros (*IG*, XI, 4, 595), dernier proxène de cette route, est également connu par une base de marbre trouvée à Paros[1649]. Les deux seuls décrets de proxénie connus pour des ressortissants de Nisyros sont accordés par Délos[1650]. Cette île, dans l'orbite de sa voisine Rhodes, est sur la route maritime entre Délos et Rhodes[1651]. Paros est située sur la route maritime de Nisyros à Délos[1652]. Phainis entretient des liens importants sur cette route cycladique.

Les réseaux honorifiques déliens montrent que les Lagides ont investi beaucoup de moyens humains et financiers à Délos et dans les îles. Les réseaux tissés par Délos en Orient, dans la première moitié du III^e^ s., la connectent avant tout aux autorités ptolémaïques. Le réseau honorifique délien d'Orient est centré sur Ptolémée Philadelphe[1653]. Ce roi, appuyé par les flottes phéniciennes, apporte la sécurité en Méditerranée orientale. Les Lagides fournissent un contexte propice aux échanges marchands. Les contacts entre Phéniciens et insulaires semblent plus fréquents. Dans ce cadre, émergent des routes marchandes, depuis des *emporia* comme Arados, et

---

1644 Euphranôr (*IG*, XI, 4, 589) et Philodamos (*IG*, XI, 4, 614). Le dernier est *architheoros* et dédicace une phiale à Apollon avant 279 (*IG*, XI, 2, 162B, l. 13). Cf. Constantakopoulou (2017), p. 142.
1645 Michel (2020b), p. 91-92.
1646 Arnaud (2005), p. 226.
1647 Arnaud (2005), p. 226 et 228.
1648 Les Nésiôtes l'ont honoré à Délos d'une couronne d'or de 3 000 drachmes d'étalon alexandrin pour son dévouement envers eux ainsi que Ptolémée Philadelphe (*IG*, XI, 4, 1038 = *Choix*, n° 21). Il est également honoré par Caunos à Délos (*IG*, XI, 4, 1130 = *Choix*, n° 23). Philoklès de Sidon prend cette cité de Carie aux Antigonides vers 286/5. Un citoyen de Cyrène lui fait une dédicace (*IG*, XI, 4, 1190 = *Choix*, n° 24). Cf. Constantakopoulou (2017), p. 46 et Michel (2020b), p. 89.
1649 Phainis consacre une statue à Aphrodite Pandémos (*IG*, XII, 5, 221). Cf. Pirenne-Delforge (1994), p. 406, n. 253. Aphrodite Pandémos est également liée au mythe de Thésée. Cf. Rosenzweig (2004), p. 14-18.
1650 Le second décret est *IG*, XI, 4, 622.
1651 Pline l'Ancien, V, 133. La distance entre Rhodes et Nisyros est de 820 stades, soit plus d'une journée de navigation. Nisyros n'est pas spécialement réputée pour être un jalon maritime. L'île a néanmoins l'intérêt de fournir une excellente pierre meulière. Cf. Brun (1996), p. 167 et Arnaud (2005), p. 225.
1652 Antipater de Thessalonique, *Anthologie palatine*, 9, 418.
1653 À Délos, les Nésiôtes consacrent une statue à Philadelphe entre 285 et 247 (*IG*, XI, 4, 1123 = *Choix*, n° 17).

par l'intermédiaire de jalons comme Kition, Halicarnasse, Rhodes et Nisyros. Les proxènes peuvent entraîner leurs concitoyens à trafiquer à Délos. Les Lagides intervenaient dans les réseaux financiers des îles[1654]. Ils avaient intérêt à ce qu'Apollon possède une bonne santé financière. Ptolémée n'a jamais emprunté à Apollon ; la limite des prêts était de toute façon limitée à 50 talents, ce qui était peu pour les besoins royaux[1655]. Les Déliens honorent les autorités lagides et obtiennent une aide royale en retour. Aucune cité de l'orbite séleucide n'est représentée dans ce réseau oriental[1656]. Existent-il d'autres routes marchandes entre l'Orient et Délos, mais qui n'apparaissent pas dans les inscriptions honorifiques ? Les routes déliennes ne touchent-elles vraiment pas le monde séleucide ? Une route marchande possible se dessine entre Arados et Délos, avec Kition, Rhodes et/ou Halicarnasse comme jalons. Abdemoune de Sidon a une société implanté à Rhodes et Alexandrie vers 260[1657]. Les Lagides peuvent avoir utilisé les Cyclades comme marché, et comme intermédiaire vers d'autres marchés, pour écouler leurs surplus de céréales. Les régions à l'est de l'Égypte sont aux mains des Séleucides et les régions à l'ouest (Cyrénaique et Grande Grèce) n'ont pas besoin d'acheter de grandes quantités de grains. Les grands centres de consommation bordent l'Égée. Les Lagides peuvent dépendre de ces marchés. Dans ce contexte, les Cyclades et Délos ont pu jouer un rôle d'intermédiaire.

**b- l'horizon délien**

**b.1 Délos et l'Hellespont**

À la période classique, Athènes dépend de son approvisionnement en céréales pontiques et Délos profite déjà des routes maritimes[1658]. Les réseaux honorifiques déliens sont bien implantés dans les Détroits[1659].

Adeimantos est un des premiers proxènes honorés à Délos. Le rôle stratégique et économique de Byzance n'est plus à prouver. Les Déliens cherchaient un partenaire à Byzance et le proxène n'a pas eu besoin de faire trop de zèle ; il obtient même la *politeia*[1660]. La *politeia* et

---

1654 Voir plus haut le dossier sur Philoklès de Sidon (*IG*, XI, 4 559).

1655 Ces 50 talents sont issus d'une taxe de 1/60 que prélève Apollon sur le trésor du *phoros* entre 478 et 454. Ces prêts sont divisés entre plusieurs cités ; la somme de 50 talents n'est donc jamais disponible à un moment t. Cf. Chankowski (2008), p. 340.

1656 Cela confirme le raisonnement de L. Robert concernant le décret pour Artemidôros d'Antioche (*IG*, XI, 4, 600) daté entre 260 et 250. Il démontre qu'il s'agit d'Antioche des Chrysaoriens (Alabanda) et non d'Antioche sur l'Oronte. Cf. Robert (1973), p. 435-466.

1657 Selon Rostovtseff, il est plus simple pour un navire de longer la côte et de passer par Gaza et Péluse. Il conclut que le grand entrepôt de transit des Phéniciens est Rhodes, non Alexandrie. Cf. Rostovtseff (1989), p. 156-157 et Baslez (2007), p. 230.

1658 Au début du IV^e^ s., Athènes taxe à hauteur de 10 % les navires qui passent par l'Hellespont à Chrysopolis (Xenophon, *Helleniques*, IV, 8, 27, Diodore, XIII, 64, 2 et Polybe, IV, 44, 4).

1659 *IG*, XI, 4, 510, 517, 518, 562, 571, 582 et 627. Cf. Leslie Shear Th. (1978), p. 30.

1660 Seuls 15 individus sont honorés de la *politeia* : *IG*, XI, 4, 510, 545, 547, 562, 563, 564, 599, 605, 613, 631, 653, 655, 866, 887 et 969, moins certainement : *IG*, XI, 4, 525, 527 et 938. Le dernier décret est évoqué dans Constantakopoulou (2017), p. 129, n. 95. Douze décrets sont antérieurs au milieu du III^e^ s.

l'*enktèsis* entrent en contradiction avec sa fonction de proxène. Des artisans de Byzance travaillent dans le sanctuaire délien depuis au moins la première moitié du III^e^ s.[1661] Le proxène pouvait faire office d'intermédiaire entre ces artisans et les autorités déliennes. Les Déliens ont peut-être encouragé l'*honorandus* à s'ancrer dans l'île. Dionysios de Byzance est honoré pour la vente de 500 médimnes de céréales[1662]. Adeimantos est peut-être aussi un négociant en céréales. Des proxènes de Byzance sont connus à Delphes[1663]. Les Byzantins peuvent être liés à l'Apollon de Delphes par dévouement, et à Délos, par l'héritage athénien. La cité délienne, comme d'autres cités cycladiques, cherchait des liens diplomatiques essentiels avec ce verrou de la mer Noire[1664].

Le proxène Héllanikos d'Abydos est honoré à Délos[1665]. Le proposant, Nikôn fils de Dèmonos, a pu avoir un rôle dans la création d'une route maritime passant par Karystos[1666], renforçant le rôle marchand qu'a pu exercer Héllanikos[1667].

Polyxenos fils de Parmeniôn propose un décret pour Dioskouridès de Lampsaque lors de cette période[1668]. Un décret honorant Antiochos de Lampsaque est fragmentaire[1669]. Antiochos est aussi honoré à Érétrie[1670]. G. Reger exclut les raisons commerciales pour ce décret[1671]. Une route maritime se dessine pourtant. D'autant qu'à Érétrie, Antiochos reçoit l'*ateleia* sur les importations et exportations, de façon identique aux citoyens, accompagné de l'*enktèsis*. Ce privilège d'exemption fiscale concerne cependant les biens personnels[1672]. La position de Lampsaque à l'entrée des Détroits lui permet de développer des activités marchandes[1673].

---

1661 Un artisan de Byzance livre 4 métrètes, 4 conges et demi de poix en 276 (*IG*, XI, 2, 163A, l. 5). Cf. Feyel (2006), p. 208, (DEL 116).
1662 *IG*, XI, 4, 627.
1663 4 proxènes sont recensés à Delphes dont 3 au III^e^ s. (*FD*, 4, 150, *FD*, 4, 151, *FD*, 4, 152 et *SEG*, 18 : 180).
1664 Le réseau de proxénie de Karthaia au milieu du IV^e^ s. inclut de nombreuses cités de Propontides. Mack (2022).
1665 *IG*, XI, 4, 517.
1666 Avec son frère, il est garant de Damasias de Paros qui prend en charge l'adjudication du dallage du temple d'Apollon (*ID*, 502 A, l. 25). Cf. Vial (2008), p. 102.
1667 *Contra* Reger (1994), p. 68, n. 80.
1668 *IG*, XI, 4, 571.
1669 Son proposant, Glaukos fils de Skylax, est aussi à l'initiative du décret pour Rachas fils d'Antiochos, originaire d'Acarnanie (*IG*, XI, 4, 519). Il est aussi agoranome en 297 (*ID*, 500B, l. 18, *ID*, 502A, l. 28 et 502C, l. 7-8).
1670 *IG*, XII, 9, 216. Cf. Knoepfler (2000), p. 162-165.
1671 Reger (1994), p. 68.
1672 L'identification des biens personnels est à la discrétion du fermier des taxes. Il y a conflit d'intérêts, d'autant que les fermiers des taxes changent chaque année et peuvent ne pas avoir les mêmes définitions. Ces problèmes sont évoqués dans la loi sur les bois et charbons, qui contient des mesures spéciales pour ceux bénéficiant de l'*ateleia* (*ID*, 509). Cf. Knoepfler (2000), p. 60 et Rubinstein (2009), p. 125 et 127.
1673 Elle produit un vin reconnu. Sur la richesse des vignobles de Lampsaque : Thucydide, I, 138, 5, Diodore, XI, 57, 7 et Xénophon, *Helléniques*, II, 1, 19. Les activités bancaires de la cité sont attestées au II^e^ s. La banque publique, gérée par un collège de trapézites, existe pour faciliter les travaux du trésor civique. Une inscription évoque la gestion d'un capital d'une fondation à Asklépios. Cette tradition financière peut hériter de la période classique, lorsque la cité est un point d'appui essentiel d'Athènes. Délos hériterait de ce jalon athénien en Propontide. Cf. Preteux (2016), p. 270 et 278.

Apollodôros fils d'Apollônios de Cyzique est honoré par les Déliens dans la première moitié du III^e^ s.[1674] Il est nésiarque après Bakchôn, sans doute des Lagides[1675]. Il semble avoir aussi été navarque au temps de Démétrios Poliorcète[1676]. À partir de 308, 307 ou 306 un Apollodôros fils d'Apollônios de Cyzique paye régulièrement des intérêts de 10 dr. à Apollon[1677]. Après 278, il est enregistré pour ne pas avoir remboursé sa dette de 100 dr. Ce défaut, pour une somme si modique et sur le long terme intrigue, car l'afficher publiquement comme débiteur défaillant est humiliant. Apollodôros achète un jardin à Athènodôros avant 306[1678]. En tant qu'étranger, il ne peut pas accéder à la propriété, donc il a déjà l'*enktêsis* à cette date[1679]. D'autre part, sous l'Indépendance, le sanctuaire prête seulement aux Déliens : Apollodôros doit au moins résider dans l'île pour avoir obtenu les 100 dr. d'Apollon[1680]. Quand, vers 307, il obtient sa fonction sous les Antigonides[1681], Démétrios réaffirme son autorité sur les îles face aux raids lagides. Il souhaite confier à un de ses *philoi* la tâche de réorganiser le contrôle antigonide sur les îles[1682]. C'est dans ce contexte qu'Apollodôros est honoré par les cités insulaires, qu'il aide en s'immisçant dans les affaires locales. Il est par exemple honoré par les Pariens[1683]. Nous sommes donc là au cœur des réseaux antigonides à Délos et dans les îles.

Un décret honorifique très fragmentaire d'Athènes, daté de 332/1, mentionne peut-être un proxène de Rhoiteion[1684]. Un décret délien de proxénie, en faveur de Moirias de Rhoiteion, est proposé par Gnôsidikos[1685]. Rhoiteion a une position stratégique sur un promontoire à l'entrée des Détroits. Le proposant, Gnôsidikos, peut être rapproché d'un individu ayant affermé la dîme du blé en 279. Elle concerne le blé acheté par la cité et revendu aux particuliers à un prix frappé

1674 *IG*, XI, 4, 562. Le proposant, Hiérarchos fils de Proklès, est aussi à l'initiative du décret pour Dionysios de Naucratis (*IG*, XI, 4, 561).
1675 Certains historiens le désignent comme dernier nésiarque des Antigonides, mais la plupart assurent qu'il est le premier à obtenir cette fonction sous les Lagides. Cela prend tout son sens lorsqu'on étudie le proposant Hiérarchos, qui est à l'initiative de deux décrets honorant des individus soumis à l'autorité lagide. Cf. Bagnall (1976), p. 133, Reger (1991), p. 230, O'Neil (2006), p. 22-23 et Marchesini (2017), p. 76-78.
1676 *Choix*, n° 20.
1677 Reger (1991), p. 231.
1678 *IG*, XI, 2, 142, l. 14. Cf. Reger (1991), p. 233.
1679 Reger (1991), p. 231.
1680 Chankowski (2019), chapitre 1.
1681 Reger (1991), p. 234.
1682 Reger (1991), p. 234.
1683 *CIG*, 3655 = Michel (1900), 534. Cf. Reger (1991), p. 229 et Michel (2020b), p. 89.
1684 *SEG* 12 : 88 et *IG*, II², 368.
1685 L'anthroponyme est courant à Délos dans la première moitié du III^e^ s. Rien ne permet de l'identifier plus précisément, Gnôsidikos fils d'Hèrakleidès est locataire du domaine sacré de Rhamnoi (*IG*, XI, 2, 135, l. 15). Il s'acquitte d'une part du loyer du domaine de Panormos que Maisiadès a abandonné (*IG*, XI, 2, 147A, l. 15). Hèrakleidès fils de Gnôsidikos est débiteur de 20 dr. au sanctuaire d'Apollon (*IG*, XI, 2, 287A, l. 183). Gnôsidikos est débiteur de 4 dr. Au sanctuaire d'Apollon (*IG*, XI, 2, 144A, l. 24). Il afferme la taxe du dixième sur le blé pour 120 dr. (*IG*, XI, 2, 161A, l. 27). Il est inscrit comme garant (*IG*, XI, 2, 226A, l. 22).

de cette taxe[1686]. Gnôsidikos connaît visiblement bien le marché des céréales ; il est donc logique que son réseau de relations s'étende à Rhoiteion[1687].

L'Hellespont est bien représenté dans les réseaux honorifiques déliens de la première moitié du III^e^ s. Les Déliens honorent des individus dans les ports du négoce du grain[1688]. Peu de décrets sont explicites sur le rôle des *honorandi*. Certains apparaissent pour leurs liens avec les cours royales. Aucune cité pontique n'apparaît encore et les réseaux déliens ne dépassent pas le verrou de Propontide.

**b.2 Délos et l'Orient**

Aucun des proxènes orientaux de cette période n'est un négociant avéré[1689]. Il faut toutefois se souvenir du raisonnement de W. Mack à propos du réseau de proxénie d'Histiée : de nombreux proxènes sont nommés le long de routes de la mer Noire à Cyrène, ainsi que des ports de Tarente et Syracuse[1690]. Cela suggère que le facteur décisif de nomination d'un proxène est d'être sur une route marchande[1691]. À Délos, deux précautions doivent être respectées : 1º) le contexte honorifique des décrets implique souvent des acteurs royaux, ce qui perturbe l'analyse et 2º) on doit prendre en compte tous les décrets honorifiques, pas les seuls décrets de proxénie[1692].

Athènes honore Philoklès roi de Sidon et *stratègos* des Lagides d'une couronne et de la *politeia*[1693]. Les Déliens l'honorent d'une couronne d'or de mille drachmes[1694]. Il fonde une fête délienne : les *Philokleia* et donne trois couronnes d'or[1695]. Il n'a pas toujours été au service des Lagides car il commande pendant 20 ans la flotte de Démétrios Poliorcète[1696]. La domination lagide sur les mers commence au ralliement de Philoklès à ces derniers. À cette occasion, le navarque obtient le titre royal[1697]. Démétrios avait imposé de lourdes contributions aux Cyclades, poussant les cités insulaires à emprunter à Apollon. Les Déliens font appel à Ptolémée pour

1686 Prêtre (2002), p. 76.
1687 Un certain Simôn de Rhoiteion est entrepreneur à Délos en 276 et 275 (*IG*, XI, 2, 163Bdg, l. 18 et 165, l. 37).
1688 Leslie Shear (1978), p. 30.
1689 Les décrets sur la route du Levant sont : *IG*, XI 4, 512, 559, 561 et 601, pour ce qui concerne les *honorandi* d'Orient, et *IG*, XI, 4 528, 563, 565, 581, 589, 595, 610 et 614 pour ce qui concerne les jalons, à l'intersection de l'Égée et du bassin oriental de la Méditerranée, qui mènent en Orient (Rhodes, Halicarnasse, Cnide et Nisyros).
1690 Mack (2015), p. 156-164.
1691 Mack (2015), p. 161-162.
1692 Cela ne nuit pas au raisonnement, car la plupart des individus qui ne reçoivent pas la proxénie, l'ont déjà reçu.
1693 *IG*, III³, 868. Cf. Schulhof (1908) et Luraghi (2019), p. 280, n. 28.
1694 *IG*, XI, 4, 559. Ce Phénicien de culture grecque a une longue carrière : 310 – 279/8. Pour la couronne, la valeur est de 1000 dr., non d'un poids de 1000 dr. Les couronnes d'or sont le plus souvent octroyées aux rois : *e.g.* Antigone Monophtalmos (*IG*, XI 4, 566). La plupart des *honorandi* reçoivent une couronne de laurier. Au IV^e^ s., à Athènes, les couronnes d'or sont systématiquement associées à l'honneur de la *politeia*. Cf. Homolle (1891), p. 137, Hauben (1987), p. 424-427, Hauben (2004), p. 27 et Lambert (2006), p. 116.
1695 *IG*, XI, 2, 161B, l. 56, 60 et 86. Cf. Schulhof (1908), p. 127.
1696 *Choix*, n°18.
1697 *Choix*, n°18.

contraindre les îles à rembourser leurs créances[1698]. Sur l'ordre de Ptolémée, Philoklès fait en sorte que les Insulaires remboursent les capitaux empruntés au sanctuaire d'Apollon[1699]. Le *koinon* des Nésiôtes dépend alors des Lagides et les Insulaires sont les premiers à décerner à Ptolémée Sôter des honneurs divins[1700].

Bakchôn de Béotie, nésiarque, est honoré à Délos par les Insulaires[1701]. Les relations entre navarque et nésiarque sont ambigües[1702]. Le nésiarque est le premier lien entre les Nésiôtes et les Lagides. Il règle les disputes, fait rembourser les prêts à Apollon et protège la région avec une flotte[1703]. Le navarque est impliqué à un échelon supérieur. La flotte de Philoklès donne une autorité supplémentaire aux officiers lagides locaux. Philoklès a joué un rôle dans des libéralités reçues des Thébains, patrie probable de Bakchôn[1704]. Le *koinon* est un interlocuteur avec lequel ces officiers peuvent interagir, rendant efficace l'administration lagide[1705]. Philoklès a un ethnique qui apporte peu en apparence aux questions de réseaux[1706]. Sidon, étroitement lié aux Lagides, peut néanmoins être un point de contact avec Délos, par l'intermédiaire de ce *philos*. Le réseau comprend Bakchôn, Philoklès, Ptolémée Philadelphe, Délos et les Nésiôtes[1707]. Délos fait une requête au roi pour que son sanctuaire soit remboursé par les insulaires et le roi charge Philoklès de cette tâche, lequel contacte Bakchôn, qui négocie avec les Nésiôtes. Ces derniers remboursent les prêts donc Délos honore Philoklès. Les Nésiôtes, satisfaits de Bakchôn, l'honorent d'une statue à Délos[1708].

---

1698 *Choix*, n°18. Les cités débitrices du sanctuaire n'appartiennent pas toutes au *koinon* des Nésiôtes et les prêts ne sont pas seulement liés au tribut levé par Démétrios Poliorcète. Cf. Chankowski (2008), p. 328-329 et Chankowski (2019), chapitre 1.

1699 Constantakopoulou (2017), p. 42.

1700 *IG*, XI, 4, 1123.

1701 *IG*, XI, 4, 1126 = *Choix*, n° 19. Rien ne dit qu'il est le subordonné de Philoklès de Sidon. Bakchôn consacre aussi deux bols à Apollon avant 279 et après 276 (*IG*, XI, 2, 161B, l. 12-13 (279), 162B, l. 9-10 (278), 164A, l. 54-56 (276), 199B, l. 38-39 (274), *ID*, 298A, l. 170-172 (240) et 300B, l. 18-20). Les insulaires honorent Ptolémée Philadelphe (*IG*, XI, 4, 1123 = *Choix*, 17). *Contra* Rigsby (1980), p. 194-196. Cf. Launey (1987), I, p. 153.

1702 Ces institutions naissantes ne sont pas encore fixées et certains officiers empiètent sur d'autres. Cf. Hauben (1987), p. 424, Reger (1994), p. 32-33 et Constantakopoulou (2017), p. 41-43.

1703 Concernant l'œuvre de justice, il envoie, avec Philoklès de Sidon, des juges étrangers à Karthaia (*IG*, XII, 5, 1065). Tous deux réitèrent l'opération en envoyant des juges de Cos à Naxos (*IG*, XII, 4, 135).

1704 *IG*, VII, 2419.

1705 Constantakopoulou (2017), p. 51 et 147.

1706 Constantakopoulou (2017), p. 157.

1707 Ce graphe, avec des nœuds de différentes natures, est un simple instrument de visualisation.

1708 Les honneurs des Nésiôtes à Bakchôn n'ont pas obligatoirement de liens avec le remboursement des emprunts.

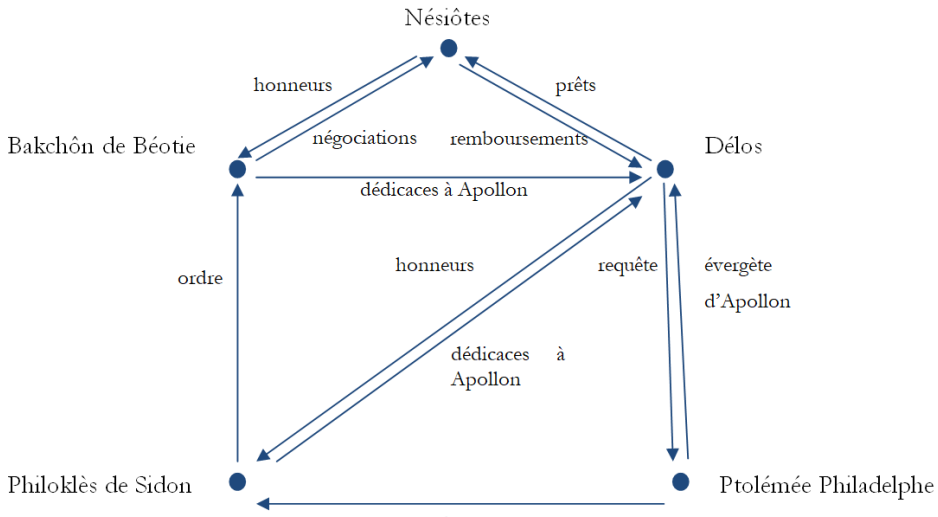


**Figure 9 Le réseau de Philoklès de Sidon, Bakchôn de Béotie et des Nésiôtes**

Le réseau n'est pas connecté avec la Béotie ou Sidon, mais avec les Lagides. L'autorité de Ptolémée sur les îles et le climat de sécurité procuré par sa flotte ont pu favoriser les liens marchands vers l'Orient. Les flottes phéniciennes ont contribué à nouer les relations entre les Cyclades et la Phénicie. L'Égypte, avec ses surplus céréaliers, peut trouver des marchés dans les Cyclades. Certes, selon le système de Reger, Délos peut en théorie s'approvisionner dans les îles voisines, mais le grain égyptien peut être meilleur marché que celui des îles. Les Lagides ont pu y exporter des céréales pour s'implanter dans les Cyclades[1709]. Les Déliens ont d'ailleurs opéré une réforme de leur système de mesure dans la première moitié du III^e^ s., passant d'un système métrologique attique à celui des Lagides[1710].

Revenons à la dissociation de Sidon et de Philoklès dans la question des réseaux. Philoklès, roi de Sidon, est attaché à sa cité. Des Sidoniens l'accompagnent dans ses déplacements et profitent de ses réseaux. Les négociants sidoniens sont bien connus et fréquentent l'Égée depuis longtemps. Ils entretiennent des liens particuliers avec Athènes dès la période classique[1711]. Au début du III^e^ s., certains s'installent à Cos — étape entre le Pont et Alexandrie[1712] — sous le patronage de Philoklès[1713]. Ce témoignage permet de reconsidérer les intérêts de Philoklès en Égée. Il n'est pas seulement un agent lagide, mais possède des intérêts financiers et s'implique dans les réseaux d'échanges. M.-F. Baslez a reconstruit les réseaux marchands phéniciens tissés

[1709] Les rois hellénistiques jouent un rôle dans l'approvisionnement des cités sous leur contrôle et les Cyclades sont sous celui des Lagides à cette période. Cf. Boehm (2018), p. 101-102.
[1710] Chankowski et Hasenohr (2014), p. 23-27.
[1711] Sur les marchands sidoniens à Athènes : *GHI*, II, 139. Cf. Vélissaropoulos (1980), p. 103 et Baslez (2007), p. 215.
[1712] La fondation de cette cité, en 366, autour d'un port naturel est faite avec des motifs marchands. Le principal marché extérieur des amphores de Cos est Alexandrie. Cf. Sherwin-White (1978), p. 225-226.
[1713] Le roi Abdalonim de Sidon, placé par Alexandre, consacre des objets au sanctuaire d'Aphrodite-Astarté de Cos pour tous les marins. Le roi aurait été à l'initiative d'importantes constructions dans le port de Cos. La flotte de Sidon stationnait dans ce port. Cf. Kantzia et Sznycer (1986), p. 1-30, Hauben (2004), p. 30 et Baslez (2007), p. 216-217.

dans le sillage de Philoklès[1714]. Outre Délos et Cos, les Phéniciens apparaissent à Kéos, Samos et en Béotie[1715]. Les liens de Philoklès avec la Béotie ont pu être un argument en faveur de la nomination du nésiarque Bakchôn[1716]. Le réseau de Philoklès est donc autant marchand que royal.

Hèliodôros de Kition est honoré proxène entre 314 et 275[1717], à la même période que Philoklès. Le royaume phénicien de Kition disparaît en 312, quand Chypre devient possession ptolémaïque[1718]. Hèliodôros vécut à l'époque des cités. Démétrios Poliorcète, occupant Chypre entre 306 et 294, fait de Kition un port de guerre essentiel à son empire en tant que jalon entre Orient et Égée[1719]. Kition est une escale qui peut s'atteindre en une journée de navigation depuis les côtes phéniciennes. L'île est également à une journée de navigation de Rhodes[1720]. Depuis l'Égypte une route va directement à Rhodes ou Karpathos et une seconde rejoint Chypre, puis longe le sud de l'Asie Mineure jusqu'en Égée[1721]. Délos est bien connectée à Chypre, qui produit du blé, du vin, des céréales, du cuivre (mines de Tamassos), de l'argent et du bois de construction[1722]. Le lien entre Kition et Délos peut dater de l'époque antigonide de la cité chypriote, car la cité est une base de la projection de la dynastie en Méditerranée, alors que pour les Lagides ce port à un rang secondaire[1723].

Dionysios de Naucratis est honoré entre 300 et 250[1724]. Le proposant du décret, Hiérarchos fils de Proklès[1725], est également à l'initiative d'un décret pour le nésiarque Apollodôros de Cyzique en 287/6[1726], ce qui permet de préciser la datation du texte pour Dionysios[1727]. Un homonyme de l'*honorandus* fait une dédicace au roi lagide sur une plaque, fixée sur le canal d'Alexandrie, vers 270[1728]. Cette inscription fut découverte à Hermoupolis

---

1714 Baslez (2007), p. 217.
1715 Le roi sidonien contribue à la reconstruction de Thèbes. Cf. Hauben (2004), p. 34.
1716 Hauben (2004), p. 34.
1717 *IG*, XI, 4, 512. Son nom cache un anthroponyme phénicien. Cf. Cannavò (2022), p. 164.
1718 Diodore, XIX, 79, 4. Chypre frappe des monnaies lagides durant toute la période hellénistique. Cf. Markou (2009), p. 11-24 et Cannavò (2022), p. 163.
1719 La Méditerranée orientale est divisée en trois mers : une mer d'Égypte, une mer de Pamphylie et le golfe d'Issos : toutes bordent Chypre. Une route maritime connecte la Phénicie au cap Kurias au sud de Chypre, puis se dirige vers la Lycie, Rhodes et l'Égée. Cf. Karageorghis (1995), p. 108-118, Arnaud (2005), p. 207 et 212 et Cannavò (2022), p. 163-164.
1720 Arnaud (2005), p. 74-75.
1721 Arnaud (2005).
1722 Une monnaie de Ptolémée Philadelphe, probablement frappée à Chypre, est trouvée dans l'Archegesion. Voir aussi : *ID*, 1528 et Fougères (1887), p. 252, n° 3. Sur les productions chypriotes : Strabon, XIV, 6, 5. On comprend l'intérêt économique des Lagides : la flotte égyptienne, protectrice des Cyclades, est dépendante du bois chypriote. Cf. Michaelides (1996), p. 139-152 et Destrooper-Georgiades (2001), p. 146.
1723 Cannavò (2022), p. 164.
1724 *IG*, XI, 4, 561.
1725 Hiérarchos est probablement débiteur en défaut de paiement au sanctuaire en 301 (*IG*, XI, 4, 146B, l. 20) et secrétaire des hiéropes en 296 (*IG*, XI, 4, 154 A, l. 13). Cf. Vial (2008), p. 77.
1726 *IG*, XI, 4, 562.
1727 Redon (2012), p. 79, évoque une date entre 285 et 270.
1728 *OGIS*, II, 724.

Parva/Damanhour, à environ 15 km de Naucratis, donc dans le delta du Nil[1729]. L'*Hellenion,* qui avait autorité sur le port, disparaît avec la fondation de la cité au IV^e^ s.[1730] Les liens marchands entre la Grèce et l'*emporion* subsistent[1731]. La gestion macédonienne entraîne un rapide essor entre 332/1 et 323[1732], puis un effacement commercial au profit d'Alexandrie[1733]. Les activités marchandes de Naucratis se recentrent alors sur l'Égypte, qui devient un relais du commerce fluvial intérieur[1734]. Les Naucratites continuent de se manifester hors d'Égypte, mais non plus pour intégrer des circuits commerciaux. Ils participent au monde culturel hellénique et font avant tout figure d'évergètes dans les sanctuaires panhelléniques[1735]. Ils manifestent leurs antiques liens avec le monde grec, alors que les élites de la cité s'égyptianisent[1736]. Un ethnique référant à une cité marchande n'est pas un argument suffisant pour déceler des liens de négoce.

Philippos de Naxos, honoré entre 300 et 250, réside à Alexandrie d'Égypte, ce qui est précisé dans le décret, preuve que cette cité importe aux Déliens[1737]. Ceux-ci n'attendent pas de ce proxène qu'il agisse en tant que tel. Les relations entre Délos et les Lagides nécessitent la présence d'un agent à Alexandrie. Kallias de Naxos, connu pour ses liens avec la cour lagide, fait partie d'une théorie du *koinon* des Nésiôtes à Alexandrie[1738]. Philippos a pu y participer.

Platôn d'Arados est honoré dans la première moitié du III^e^ s.[1739], peut-être avant la deuxième guerre syrienne (260-253), lors de laquelle Antiochos II libère la cité[1740]. Arados peut être sous contrôle lagide lorsque Platôn fut honoré. L'onomastique et l'ethnique du proposant (Ménès fils d'Euélthôn) et de l'*honorandus* « orientent vers un milieu de langue phénicienne »[1741].

---

1729 Avant, il existait peut-être une présence égyptienne sur le site, même si cela fait débat. C'est à l'origine le seul *emporion* que les Grecs peuvent fréquenter en Égypte. Au VI^e^ s. Amasis offre Naucratis aux Grecs qui résident en Égypte. Le port est géré par les ressortissants de 9 cités d'Asie Mineure : Chios, Téos, Phocée, Clazomène, Rhodes, Cnide, Halicarnasse, Phasélis et Mytilène. Les droits de douane fixes, dont 10 % sont destinés au souverain, sont versés au temple de Neith de Saïs. Cf. Yoyotte (1992-1995), Bresson (2005), p. 136, Agut-Labordière (2012), p. 356, 358, 360 et 362 et Leclère (2014), p. 127-128.

1730 Les Achéménides mettent fin au monopole de l'*Hellenion*, qui créé une concurrence trop importante entre les 9 cités qui ont autorité sur le sanctuaire et les marchands phéniciens, égyptiens et grecs (d'autres cités). Avec la fin du monopole, les marchands poursuivent leurs routes jusqu'à Memphis. Cf. Bresson (2005), p. 136 et Agut-Labordière (2012), p. 367 et 372.

1731 Comme en témoigne l'exemple de Cléomène de Naucratis qui, à la fin du IV^e^ s., spécule sur le prix des céréales égyptiens pour en tirer le meilleurs prix. Parmi l'abondante bibliographie : Le Rider (1997).

1732 Un exemple du phénomène est l'émission de monnaies par la cité. Sur cet essor : Redon (2012), p. 58-61.

1733 Redon, (2012), p. 62.

1734 Un des arguments de B. Redon est que les décrets de proxénie qui honorent des individus de Naucratis révèlent des relations commerciales internationales. Au IV^e^ s., il y a des proxènes d'Athènes (*IG*, XI, II², 135, 163 et 206), Delphes (*FD*, III, 1, n° 419), Cos (*Iscr. di Cos ED 95*), Ios (*IG*, XII, 5, 1, 9). Cependant, il n'y aurait pas de décrets de proxénie au début de la période hellénistique.

1735 Redon (2012), p. 64.

1736 Agut-Labordière (2012), p. 368 et 373 et Leclère (2014), p. 130.

1737 *IG*, XI, 4, 588. Mack (2015), p. 55, n. 114, recense l'ensemble des individus honorés de la proxénie dans un contexte géographique différent de leur ethnique. Cf. Constantakopoulou (2017), p. 158.

1738 *IG*, XI, 4, 1037. Cf. Michel (2020b), p. 91.

1739 *IG*, XI, 4, 601.

1740 La cité est autonome à partir de 259/8. Cf. Davesne (2000), p. 12 et Duyrat (2005).

1741 Michel (2020), p. 78.

Les Phéniciens ont des stratégies économiques complexes fondées sur la formation des « sociétés familiales à succursales multiples »[1742], comme la famille de Iasôn d'Arados[1743]. Au III^e^ s., Iasôn œuvre dans le transport maritime, le commerce et la finance[1744]. Son fils est un nauclère qui fait du transport local. Un de ses enfants a épousé Sillis de Sidon, également installée à Délos[1745]. Ces alliances matrimoniales entre Phéniciens, dès la première moitié du III^e^ s., permettent la construction de réseaux denses à l'origine des premières associations marchandes orientales.

**c- Le cas athénien**

Plusieurs Athéniens sont honorés après 314. Des Déliens marquent une certaine proximité avec les Athéniens qui ont développé des entreprises commerciales et financières dans l'île[1746]. Kallias de Sphettos est honoré entre 300 et 275[1747]. Le proposant, Achaios fils de Phanodikos, est à l'initiative d'un autre décret pour le poète Phanostratos d'Halicarnasse[1748]. Kallias s'est lui-même mis au service des Lagides à Halicarnasse dans les années 270[1749]. En 287, il dirige un bataillon ptolémaïque de mille hommes[1750], intervenant depuis Andros vers Athènes, contre les Macédoniens[1751]. Dans un décret de 270/69[1752], on apprend que Kallias navigue jusqu'à Chypre en 282, pour obtenir un soutien lagide à l'approvisionnement en céréales d'Athènes[1753]. Il obtient 50 talents d'argent et 20 000 médimnes de céréales, mesurées à Délos[1754]. Les céréales lagides sont peut-être entreposées à Délos, centre de redistribution des céréales égyptiennes[1755]. Les rois d'Alexandrie développaient en effet des centres de redistribution, en s'appuyant sur des réseaux plus anciens, notamment phéniciens[1756]. Ces céréales lagides peuvent aussi transiter par Délos sans y être entreposées. Le décret délien peut être mis en relation avec la mission de

[1742] Baslez (2007), p. 230.
[1743] Baslez (1987), p. 275-276 et 280-281, avec les nuances de Reger (1994), p. 56-58, et Terpstra (2019), p. 65-66.
[1744] Il est créancier de la cité délienne et de plusieurs Déliens. Cf. Baslez (2007), p. 231.
[1745] Iasôn épouse une compatriote : les liens entre Délos et Arados ne s'étendent pas encore à travers toute la Phénicie. Pour la deuxième génération, il y a un double mariage entre la famille de Iasôn et la famille phénicienne de Sillis. À la quatrième génération, il n'y a plus qu'une héritière qui concentre toutes les richesses (*IG*, XI, 4, 1203). Ce constat sera remis en question dans l'étude d'Arados pour la basse Indépendance, car il existe une branche cousine à cette famille de Iasôn. Sillis participe notamment aux concours de 269 (*IG*, XI, 4, 1203, *IG*, XI, 4, 776 et *IG*, XI, 2, 203A, l. 68-69). Cf. Baslez (2003), p. 235.
[1746] Chankowski (2008), p. 252.
[1747] *IG*, XI, 4, 527. Constantakopoulou (2017), p. 148, mentionne le décret pour Kallias avec la référence *IG*, XI, 4, 627, or la référence correcte est 527. Sur Kallias, Leslie Shear (1978) et Osborne (2015), p. 59-76. Ce riche athénien est aussi hiérope à Oropos (*IG*, VII, 4254, l. 29-30).
[1748] *IG*, XI, 4, 528. Cf. Guen (2007), p. 120.
[1749] Les deux *honorandi* peuvent être liés. Selon la théorie de Granovetter, si A est lié avec B et C, il est probable que B et C soient aussi liés. Mack (2015), p. 150-151, a montré les limites de cet outil dans le cadre des relations de proxénie, qui sont des liens unidirectionnels.
[1750] Il s'agit certainement de mercenaires payés par les Lagides. Cf. Luraghi (2019), p. 276.
[1751] Habicht (2000), p.112.
[1752] Sur la datation complexe de ce décret voir Knoepfler (2012), p. 435-459.
[1753] *SEG*, 28 : 60 = *IG*, II³, 1, 911.
[1754] Habicht (2000), 146.
[1755] Leslie Shear (1978), p.30.
[1756] Chankowski, Lafon et Virlouvet (2018), p. 40.

Kallias. En 287, Démétrios, les Lagides par l'intermédiaire de Sôstratos de Cnide et les Athéniens par celui de Kallias se réunissent pour fixer le sort d'Athènes. Kallias et Sôstratos, tous deux honorés à Délos et appartenant au même camp, se rencontrent à cette occasion. Après l'insurrection athénienne, Kallias est l'intermédiaire essentiel des relations athéno-lagides[1757]. Le décret délien expose donc des réseaux diplomatiques plus que marchands, structurés autour d'individus comme Kallias, qui appartiennent à plusieurs sphères[1758].

Entre 300 et 275, Délos honore le sculpteur Télésinos d'Athènes[1759]. Les Athéniens ont activement œuvré à la monumentalisation du sanctuaire d'Apollon à Délos. Des réminiscences de la présence des artistes subsistent naturellement après 314. À cette période, les Déliens honorent Polykratès d'Athènes[1760], puis entre 300 et 250, Théophilos[1761] et Diophanès d'Athènes[1762]. Entre 270 et 250, ils honorent Ménalkès d'Athènes[1763]. Athènes est le principal partenaire délien visible par les réseaux honorifiques. Les deux cités ont fonctionné en symbiose économique et religieuse[1764]. La domination antigonide sur Athènes et son rôle dans la création du *koinon* des Nésiôtes a pu avoir un rôle dans le maintien des relations athéno-déliennes.

Des *honorandi* déliens sont nommés sur la route du Pirée. Entre 300 et 250, Délos a honoré Phanagoras de Kéos[1765]. Les Kéiens concluent des traités d'isopolitie avec Histiée et Érétrie, preuve que l'Eubée peut être un autre partenaire, hors de l'orbite athénienne[1766]. Pour Kéos, privilégier l'Eubée prouve qu'une route maritime y passe. Avec le décret pour Phanagoras, Délos crée un jalon sur un axe vers Athènes[1767]. Dès la période archaïque, Kéos fait construire un *oikos* dans le sanctuaire délien, attestant de liens anciens[1768].

Entre 300 et 275, les Déliens honorent Théokritos de Syros[1769]. Les ressortissants de Syros, apparaissant à Délos, sont nombreux parmi les entrepreneurs du sanctuaire[1770]. Syros, sur la route athéno-délienne, est trop proche de Délos pour être un jalon vers Athènes. Pourtant,

---

1757 En 279/8, il est à la tête des théores athéniens envoyés à Alexandrie. Cf. Luraghi (2019), p. 280-281.
1758 Kallias est citoyen d'Athènes et *philos* lagide. Cf. Luraghi (2019), p. 283.
1759 *IG*, XI, 4, 514. La *boulè* remplace le rôle dévolu au président de l'assemblée. Cf. Vial (1984), p. 98 et p. 100.
1760 *IG*, XI, 4, 540.
1761 *IG*, XI, 4, 558. Le proposant du décret, Mnèsalkos fils de Télésarchidès propose aussi : *IG*, XI, 4, 559 et 560.
1762 *IG*, XI, 4, 579.
1763 *IG*, XI, 4, 575.
1764 Sur cette symbiose voir Chankowski (2008).
1765 *IG*, XI, 4, 592. Il est probablement indiqué ailleurs (*IG*, XII, 5, 544B, 2, l. 4, *IG*, XII, 5, 610, l. 22 et *IG*, XII, 5, 1076, l. 117 et 135). Ces inscriptions prouvent l'implication de Phanagoras dans les opérations financières de sa cité. Cf. Brun (1996), p. 57-58.
1766 En 364, les cités kéiennes se retirent de la seconde ligue maritime athénienne. Les marchands kéiens susceptibles de commercer en Eubée profitent de ces traités « en jouant de la réciprocité *eisagogè* et *exagogè* ». Concernant le traité avec Histiée : *GHI*, 141 et celui avec Érétrie : *SEG*, 14 : 530. Cf. Brun (1996), p. 143.
1767 Délos et Kéos ont des partis de citoyens hostiles à Athènes. Pour Délos : Chankowski (2008), p. 253-256.
1768 Chankowski (2008), p. 244.
1769 *IG*, XI, 4, 591. Le proposant, Agatharchos fils d'Apatourios, est également à l'origine d'un décret pour un ressortissant de Méthymne.
1770 Un marchand de Syros est attesté dans les comptes déliens en 279 (*IG*, XI, 2, 161A, l. 73-75). Brun (1996), p. 166.

Syros possède un port bien défendu, apprécié et fréquenté par les marchands des Cyclades[1771]. Les relations entre Syros et Délos sont très anciennes, des *Délia* sont très tôt attestées à Syros[1772].

### 3- Comparaison des réseaux honorifiques de Délos avec ceux d'Athènes, Histiée, Delphes et Karthaia

Athènes permet de déterminer si les réseaux déliens héritent de ses réseaux. La comparaison avec Histiée se justifie par son port marchand régional situé à un point stratégique des routes maritimes. Delphes, sanctuaire panhellénique, permet une confrontation de son réseau honorifique avec celui du sanctuaire délien. Certes, il y a des différences : le sanctuaire délien était plus régional, et la cité de Delphes pesait, face à son sanctuaire, d'un poids moindre que celle de Délos, avec son port et ses instruments institutionnels qui lui permettait de mieux garder le contrôle sur son sanctuaire. L'intérêt de Karthaia est d'être dans l'orbite d'Athènes.

#### a- Comparaison des réseaux honorifiques athéniens et déliens

Commençons par une carte des lieux d'où sont originaire et des *honorandi* déliens (314-250) et d'autres d'Athènes (350-300). Au IV[e] s., Athènes honore des proxènes de Cyrène [1773], tout comme les Déliens entre 285 et 230[1774]. En 332/1, Athènes a pu honorer un ressortissant de Rhoiteion [1775]. Les Déliens font de même dans la première moitié du III[e] s. [1776] Les Athéniens honorent un individu de Salamine de Chypre en 325/4 [1777]. Les Déliens honorent Hèliodôros de Kition entre 314 et 275 [1778]. Malgré des ethniques différents, ce sont deux jalons vers le



**Carte 7**

[1771] Brun (1996), p. 149.
[1772] Chankowski (2008), p. 30.
[1773] *IG*, II², 176.
[1774] *IG*, XI, 4, 631. Le proxène délien n'apparaît pas sur la carte ci-contre, car son décret peut être daté après 250.
[1775] *IG*, II², 368 et *SEG* 12 :88. L'origine ethnique de l'*honorandus* athénien n'est pas assurée.
[1776] *IG*, XI, 4, 582.
[1777] *IG*, II³, 367.
[1778] *IG*, XI, 4, 512.

Levant. Les réseaux chypriotes déliens héritent largement de ceux d'Athènes[1779]. Athènes a octroyé la citoyenneté au roi Évagoras Ier de Salamine (règne : 411-374) et a fait élever sa statue sur son agora[1780]. Son successeur, Pnytagoras, est proxène des Déliens ; il apparaît aussi dans les inventaires[1781]. Le dernier roi de Salamine, Nikokréon, est aussi honoré à Délos[1782]. Pnytagoras et Nikokréon ont leurs décrets gravés sur bronze, un honneur exceptionnel. Lorsque les Lagides dominent Salamine, les liens honorifiques avec Athènes et Délos cessent[1783].

La route de Propontide longeant la Thrace vers l'Eubée et celle du Levant sont très visibles. Elle est ponctuée par quinze ethniques identiques entre *honorandi* d'Athènes, de la seconde moitié du IV^e^ s., et de Délos de la première moitié du III^e^ s. Athènes honore 29 proxènes pendant cette période, donc 50 % des origines sont identiques. Toutes les cités égéennes n'ont pas un modèle honorifique similaire[1784].

Le dense maillage honorifique délien peut être un « effet de sources », l'île ayant été explorée systématiquement [1785] et les Déliens ont peut-être fait graver tous leurs décrets honorifiques[1786]. En revanche, Athènes a des *honorandi* occidentaux, ce qui n'est pas le cas de Délos[1787]. Les réseaux déliens se sont adaptés aux réseaux athéniens en se connectant aux routes maritimes. Le réseau « athéno-centré » devient « délo-centré », comme en témoignent les honneurs votés pour des ressortissants de Karystos, Kéos, Ténos et Ikaria, autant de jalons connectant Délos au canal de l'Eubée, à Athènes et au Levant. Une image diachronique claire des réseaux honorifiques déliens se distingue :

- Au V^e^ et dans la première moitié du IV^e^ s., les Athéniens jalonnent massivement les routes marchandes vers le Pont et l'Orient, notamment par souci pour leur approvisionnement en céréales et en bois de construction, ce qui facilitait le travail des nauclères et *emporoi*.

---

1779 Pouilloux (1973).

1780 Isocrate, *Évagoras*, 54 et 57, Démosthène, *Contre Leptine*, 69, Pausanias, I, 3, 2 et *IG*, I², 113. Cf. Pouilloux (1973), p. 400.

1781 Le décret est gravé sur une stèle de bronze (*ID*, 1400, l. 25 et 1409BaII, l. 113-114). En 276, le roi offre une couronne de 32 dr. à Apollon (*IG*, XI, 2, 164A, l. 30-31). L'inventaire de 155/4, mentionne le don d'une couronne de laurier de 62 dr. 4 ob. (*ID*, 1429A, l. 7-8). Pouilloux (1973), p. 400, n. 16, mentionne un autre poids par erreur. Pnytagoras offre aussi une couronne de myrte en or de 64 dr. (*IG*, XI, 2, 161B, l. 88).

1782 Le décret est gravé sur une stèle en bronze, conservé dans la Chalkothèque (*IG*, XI, 2, 196, l. 7, 199B, l. 87 et 219B, l. 87). Il fait aussi don d'une couronne de myrte en or (*IG*, XI, 2, 161B, l. 54-55 et 91).

1783 Pouilloux (1973), p. 401.

1784 Anaphè n'a pas honoré d'individu en Propontide. Les sources sont peu nombreuses (*IG* XII, 3, 250, 251 et 252). Cf. Mack (2015) p. 292-293, carte 8.

1785 À Athènes, les deux *topoi epiphanestatoi*, l'Acropole et l'agora ont cependant été bien fouillés.

1786 Le nombre de décrets de proxénie est un argument décisif. Trois autres cas semblables à Délos Indépendante sont Delphes au III^e^ s., Oropos à la fin du III^e^ s. et Athènes au IV^e^ s. Cf. Mack (2015), p. 13-14.

1787 Un individu de Kroton au milieu du IV^e^ s. (*IG*, II³, 497), Dioklès de Katane au milieu du IV^e^ s. (*IG*, II², 162 a), Sôpatros d'Akragas entre 337 et 322 (*IG*, II³, 432) et un inconnu d'Akragas au milieu du IV^e^ s. (*IG*, II³, 495).

- Dans la seconde moitié du IVe s., Athènes, menacée par la Macédoine, s'approvisionne en céréales orientales et persistent à maintenir des routes maritimes la connectant au Pont. Les *honorandi* apparaissent avant tout pour leurs rôles diplomatiques et militaires qui contribuent au maintien des privilèges athéniens sur ces routes maritimes, alors qu'Athènes a des difficultés pour s'imposer.
- En 314, Délos indépendante hérite des réseaux honorifiques athéniens, mais les recentre sur l'île. Elle n'est plus un simple jalon sur les routes du Pirée. En Orient, le réseau honorifique délien est lié aux Lagides, qui offrent un contexte favorable au négoce de céréales. L'île s'intègre au marché des grains égyptiens. Nombre d'*honorandi* de ces axes sont des acteurs culturels (historien, poète, acteur…). Ils embarquaient sur les navires qui suivaient les principales routes maritimes. Dans les premières années de l'Indépendance, les Déliens cherchent à faire rayonner leur sanctuaire. La symbiose entre le sanctuaire et la cité se perçoit dans la formulation des décrets honorifiques, les *honorandi* étant πρόξενον καὶ εὐεργέτην **τοῦ τε ἱεροῦ καὶ Δηλίων**.

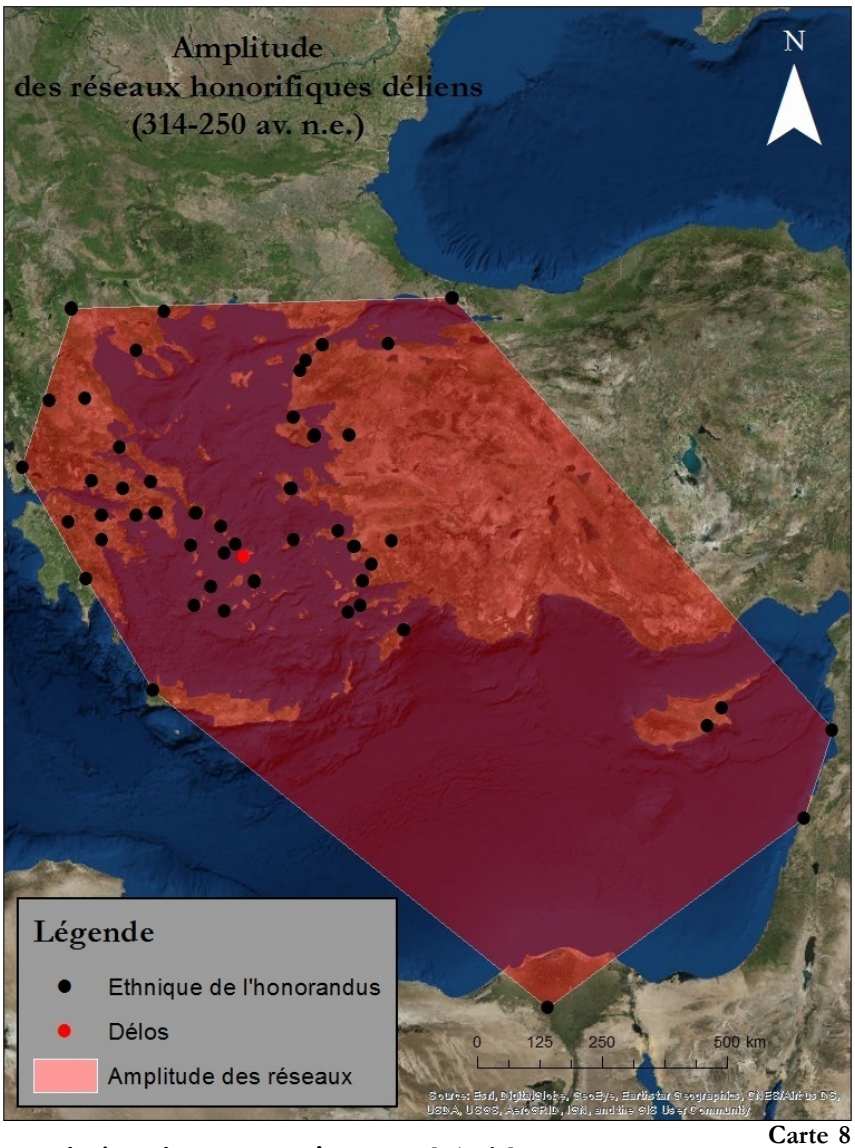


**Carte 8**

La dilatation généralisée des réseaux grecs au début de la période hellénistique s'observe à l'amplitude qui permet de comparer la surface et la forme des réseaux. Le polygone délien mesure 877 834 km² pour un périmètre de 3703 km. Celui d'Athènes mesure 1 436 027 km² pour un périmètre de 4876 km. Le polygone délien représente 61 % du polygone athénien. Athènes a un

horizon plus éloigné que Délos : elle honore et crée des liens dans le Pont et en Occident et fait face à des enjeux politiques et frumentaires qui l'amènent à fortement s'investir dans le Pont. Cela ne pèsent pas autant pour Délos[1788]. En 322, lorsque Cléomène fait gonfler les prix du blé à Athènes, des importations de Sicile les ramènent à un niveau plus raisonnable [1789] . Le réseau d'Athènes marque la transition entre la fin de la période classique et les prémices de la période hellénistique. Celui de Délos est pleinement constitué au début de la période hellénistique, caractérisé par la dilatation de l'hellénisme. Cela renforce l'ampleur du réseau athénien. Être honoré à Athènes est plus prestigieux qu'ailleurs[1790]. Sur ce plan, Délos a des arguments à faire valoir[1791].

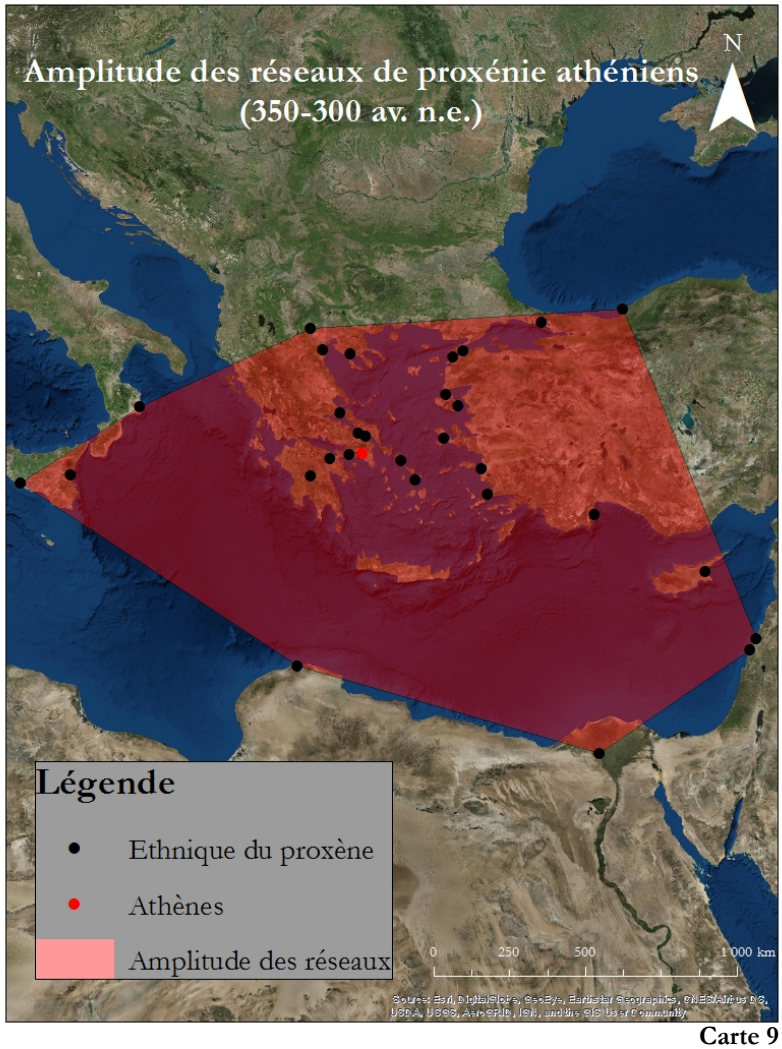

**Carte 9**

La forme du polygone athénien est équilibrée, la cité étant en son centre. Celui de Délos a une excroissance vers le sud-est. Les réseaux orientaux d'Athènes s'expliquent par le large horizon équilibré de la cité dans toutes les directions. Le déséquilibre des réseaux déliens s'explique par les conquêtes orientales d'Alexandre. Il y a un appel réticulaire vers l'Orient, caractéristique du début de la période hellénistique.

En raison de sa population à nourrir, Athènes est un point d'aboutissement des routes marchandes. Délos, inversement, est un centre de redistribution. Identifier les points d'aboutissements est un enjeu de l'étude des routes maritimes, car ils structurent ces dernières. La

[1788] Moreno (2007), p. 144-208.
[1789] Démosthène, *Contre Dionysodôros*, 9 et Xénophon, *Économique*, XX, 27.
[1790] Mack (2015), p. 113-114.
[1791] La compétition des rois hellénistiques pour monumentaliser le sanctuaire prouve le prestige du sanctuaire délien. Les proposants de décrets sont aussi dans une compétition de prestige. Cf. Mack (2015), p. 99-104 et Constantakopoulou (2017), p. 86-100.

forte population d'un site, correlée avec le rapport de sa capacité de production à sa demande permet d'identifier ces exutoires.

**b- Comparaison des réseaux honorifiques de Karthaia et de Délos**

Karthaia, une petite cité insulaire sur une route maritime dans l'orbite athénienne, offre un dossier cohérent de documents[1792]. Athènes est son partenaire privilégié (15 proxènes) et la Propontide est un *cluster* important. Les enjeux marchands sont clairs : 4 proxènes à Ténédos[1793]. Des *honorandi* se distribuent sur d'autres routes maritimes (Chalcis, Halicarnasse, Cnide et Syracuse). Vers 363/2, Karthaia peu connectée aux Cyclades, s'oriente vers la Grèce continentale[1794]. Son réseau d'*honorandi* au III^e^ s. hérite de celui du IV^e^ s. La route du Pont, le principal partenaire athénien et l'intérêt pour la Grèce continentale sont des constantes. Ce réseau s'adapte aux réalités de la période hellénistique et se dilate : la Thessalie et la Macédoine sont de nouveaux partenaires[1795]. Les routes maritimes sont définitivement des facteurs importants de la stratégie honorifique des cités[1796]. Dans le cas de Karthaia, le contexte politique importe aussi : Kéos entière se rebelle contre Athènes en 363/2,

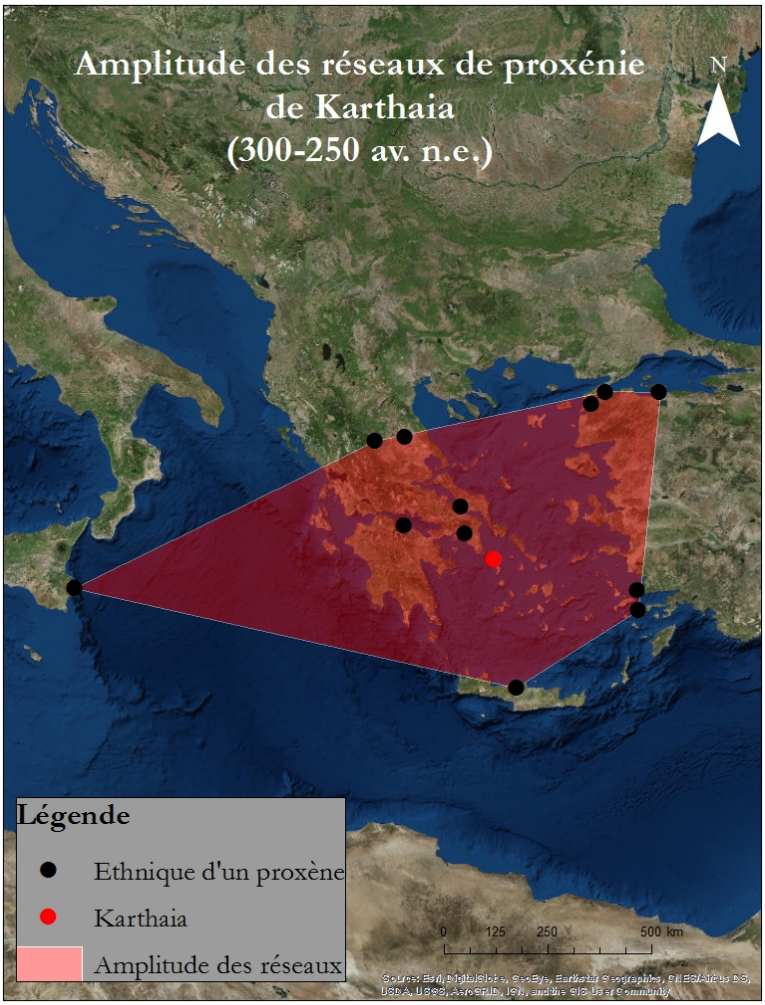


**Carte 10**

[1792] Sur les liens entre Kéos et Athènes : Mack (2015), p. 172, n. 74. Les quatre cités de Kéos sont Karthaia, Korésia, Poiassa et Ioulis. Le polygone délien représente 246,35 % de celui de Karthaia (356 336 km²). Cf. Brun (1989).

[1793] Karthaia exporte du *miltos*, une sorte d'ocre rouge (pigment), et du vin en échange de grains. Athènes impose un monopole sur le *miltos* après 362 (*IG*, II², 1128). Cf. Carrara (2014) et Mack (2015), p. 185-186.

[1794] Vers 363/2, Karthaia honore 18 proxènes en Béotie, 17 à l'est du Péloponnèse, 16 en Propontide et 10 dans les Cyclades. Cf. Mack (2015), p. 182-183.

[1795] Un *honorandus* de Chalcis prouve l'importance que prend la route du nord. Cf. Mack (2015), p. 187.

[1796] Les exemples peuvent se multiplier : pour 300-250, Ténos honore des proxènes à Byzance, Mytilène, Athènes, Délos et Mélos.

soit l'année qui suit l'expédition navale d'Epaminondas, et Karthaia honore 18 proxènes de Béotie pour cette période[1797].

### c- Comparaison des réseaux honorifiques d'Histiée et de Délos

Une liste chronologique des proxènes d'Histiée de 264/3 enregistre 32 proxènes[1798].

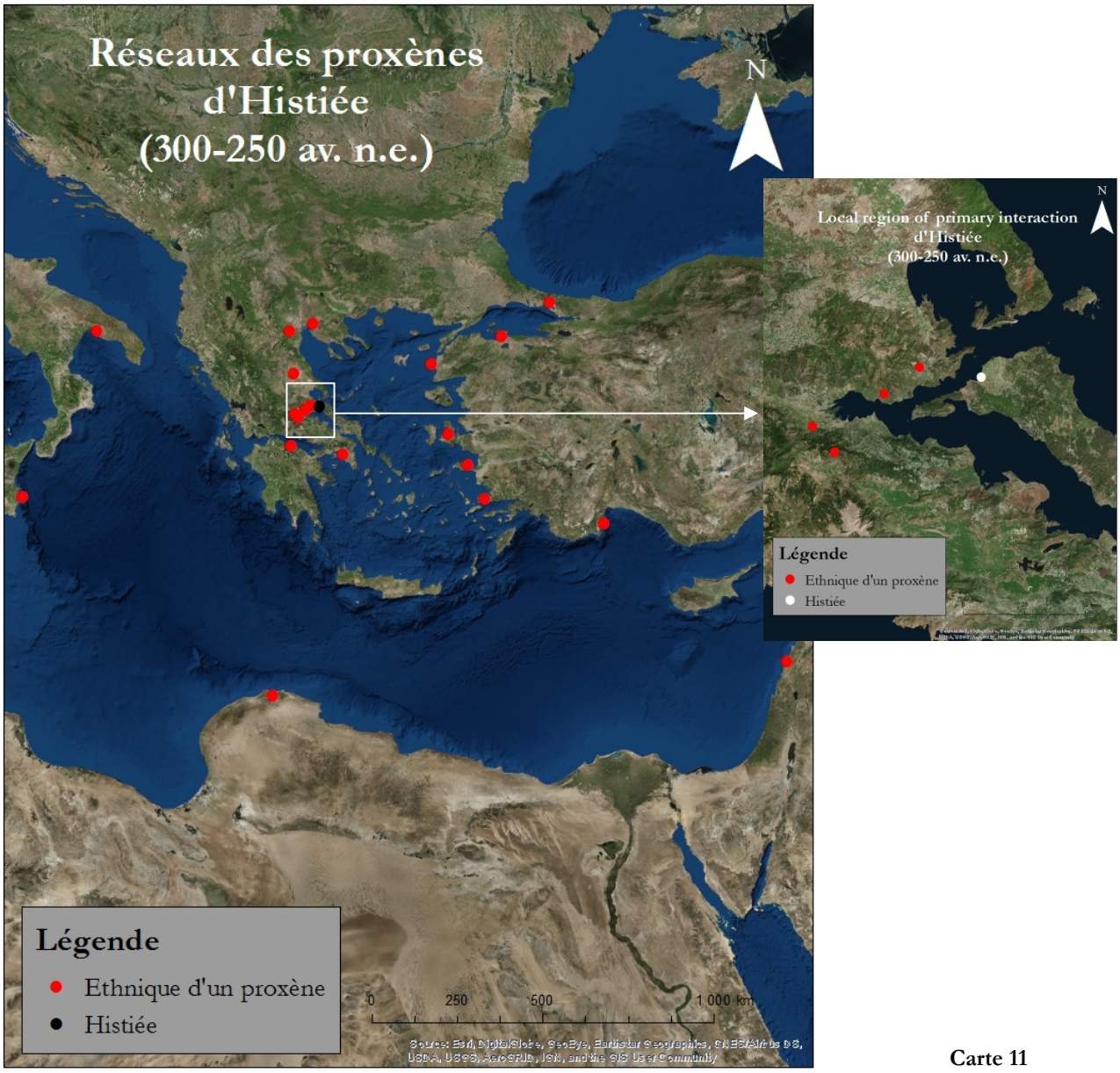


**Carte 11**

[1797] *IG*, I², 111. Soit l'île se soulève en réaction au passage d'Epaminondas, soit elle se révolte en espérant le soutien des Thébains.
[1798] *IG*, XII, 9, 1187. Cf. Mack (2015), p. 156.

Comme Délos, les réseaux de proxénie d'Histiée appartiennent au troisième type de Mack : l'horizon éloigné comporte de nombreux proxènes originaires de ports importants (Cyrène, Syracuse et en Propontide). Le commerce longue distance est décisif dans ces nominations [1799]. La *LRPI* est également bien identifiable avec Larisa Kremaste, Échinos, Héraclée Trachinia et Kytinion) et plus globalement l'Achaïe, la Thessalie et la Macédoine sont bien connectés[1800]. Histiée est sur la route entre la Macédoine et l'Égée méridionale. Elle entretien aussi des liens avec la cour antigonide[1801]. Les Cyclades sont absentes de ses réseaux. Ils s'ouvrent sur l'Occident, absent des réseaux déliens [1802]. Les réseaux diffèrent mais leurs logiques d'organisation sont semblables, en raison de leur rôle commun de port régional. L'amplitude du réseau histiéien, de 1 139 228 km², est proche de celle de Délos. Le polygone est centré sur Histiée et équilibré, ce qui pose la question de l'absence d'*honorandi* occidentaux à Délos.

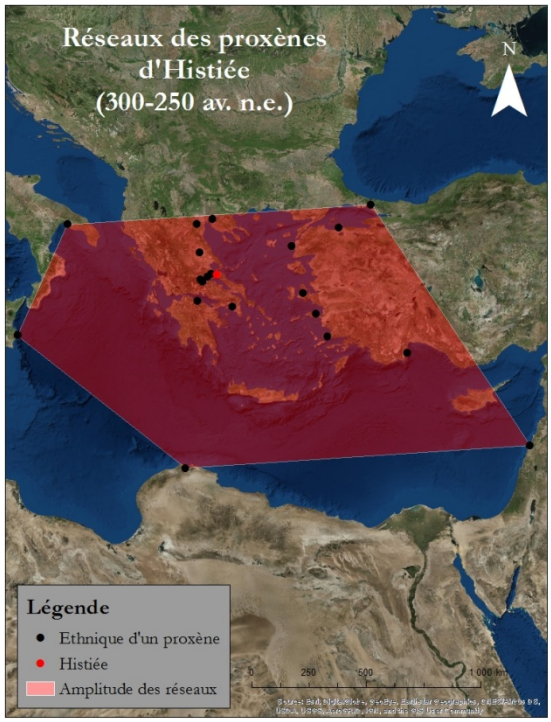

**Carte 12**

### d- Comparaison des réseaux honorifiques de Delphes et de Délos

Le réseau honorifique de Delphes est du même modèle que celui de Délos : tous deux appartiennent au troisième modèle de la typologie de Mack. Le réseau possède un large horizon et de nombreuses cités sont en dehors de la *LRPI*. Les réseaux honorifiques déliens impliquent fortement le sanctuaire d'Apollon. Le réseau panhellénique de Delphes présente aussi un maillage très fin de ses proxènes[1803]. Le sanctuaire de Delphes est concurrent de celui de Délos, sans que cela n'exclue des relations entre les deux cités[1804].

[1799] Mack (2015), p. 161-162.
[1800] Mack (2015), p. 157.
[1801] Mack (2015), p. 159.
[1802] Pour certains, un isthme fréquenté entre canal eubéen et golfe de Corinthe serait la route Lamia- Krisa, juste en face d'Histiée. Cf. Kase, Sawnlwe, Wilkie et Wallace (1991).
[1803] Sur les différences entre proxènes et théarodoques : Oulhen (1992) et Mack (2015), p. 256-257. En dernier lieu sur les théarodoques : Perlman (2000).
[1804] À la fin du IVe s., les Déliens honorent Kléôn de Delphes (*IG*, XI, 4, 626). Il est connu à Delphes (*FD*, III, 5, 20 = *CID*, 2, 32 et *IG*, IX, 1, 111 = *CID*, 2, 38).

La *LRPI* de Delphes englobe la Phocide, la Béotie et le Péloponnèse. Les réseaux du Pont, d'Orient et celui des routes maritimes d'Égée est proche des autres cités. Cela permet de nuancer l'héritage athénien des réseaux déliens, car la typologie du réseau de Delphes est semblable au réseau athéno-délien. Le réseau panhellénique de Delphes s'est développé le long des voies maritimes. Il existe un lien entre les flux humains relevant du domaine du sacré et ceux relevant du commerce. Les individus voyageant pour le commerce et ceux pour des raisons cultuelles empruntaient les mêmes navires, ce que prouve les listes des théarodoques de Delphes. Le nombre important d'individus honorés par Delphes entraîne obligatoirement des similitudes avec toutes les autres cités. La proportion d'*honorandi* de Propontide, dans les réseaux de Delphes est beaucoup plus faible que pour Athènes et Délos, mais le nombre de proxènes est plus élevé. Il en va de même pour l'Orient[1805]. La période 350-250 est celle des débuts de l'installation massive des Grecs en Orient. Les premiers jalons sont identiques.

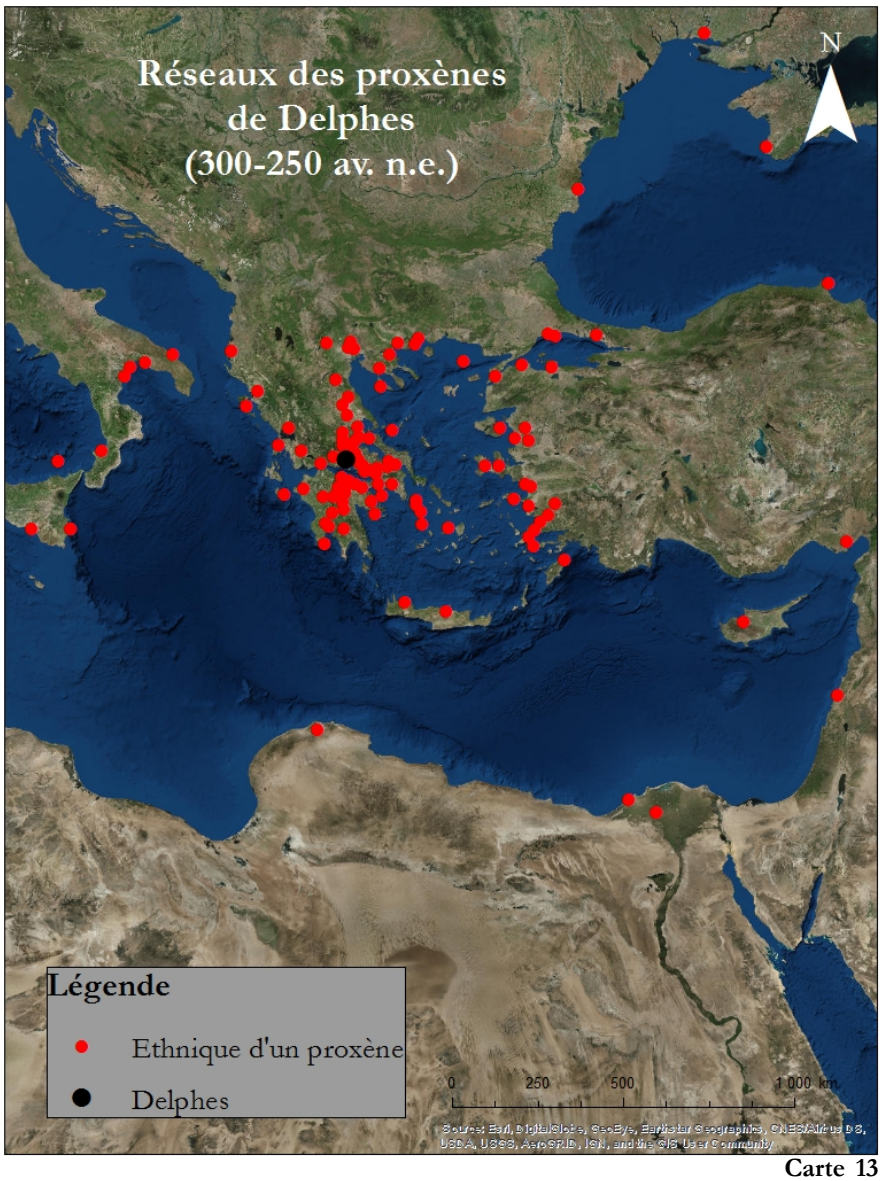

**Carte 13**

Le polygone des réseaux déliens représente 44 % de celui de Delphes, qui mesure 1 984 265 km². La différence entre les audiences d'un sanctuaire panhellénique comme Delphes et d'un sanctuaire régional comme Délos est visible. Outre la portée du rayonnement des sanctuaires, c'est la densité qui compte. L'horizon du sanctuaire delphique est proche de celui d'Athènes, bien que le premier honore des individus dans le Pont septentrional. L'horizon de Delphes met en

[1805] Seule Sidon est représentée à la fois dans les réseaux d'Athènes, Délos et Delphes.

lumière les particularités de celui de Délos : soulignons encore l'absence d'*honorandi* d'Occident et du Pont. Concernant la forme du polygone, Delphes est au centre de son réseau, avec une excroissance vers le Pont [1806]. Les réseaux déséquilibrés ont tous en commun de posséder des excroissances lorsque le réseau traverse les mers. Celui-ci évite au maximum de s'éloigner des terres[1807].

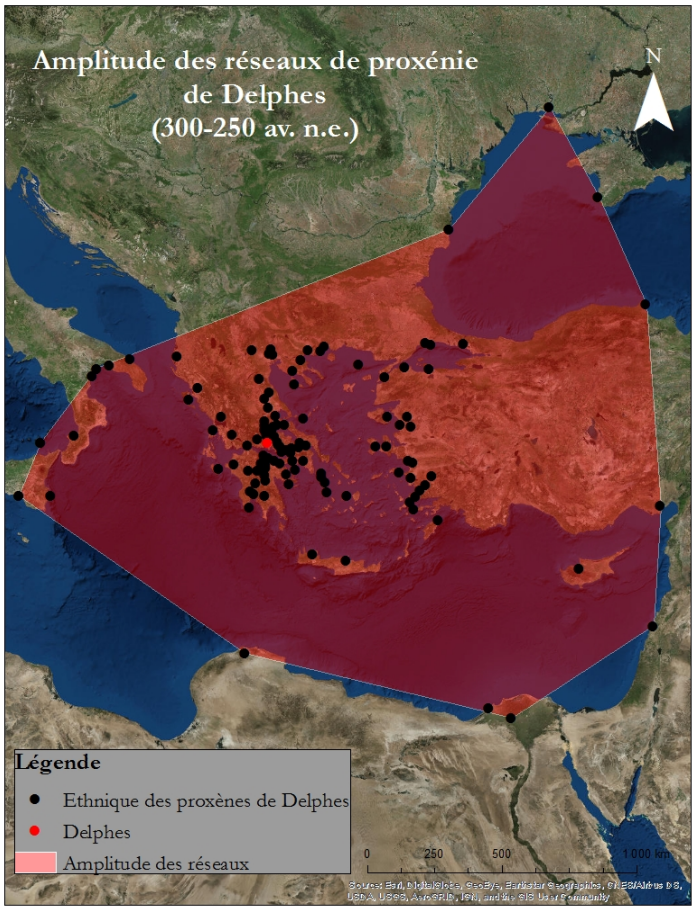

**Carte 14**

La comparaison des polygones reflète l'implication des Déliens en Orient et son désintérêt pour l'Occident. La symbiose du sanctuaire et de la cité explique que l'horizon délien est beaucoup plus important que celui des cités de même taille. En revanche, cet horizon n'est pas comparable au sanctuaire panhellénique de Delphes. Enfin, la mer est un agent important de dilatation des réseaux. Pour atteindre l'Orient, l'Occident ou le Pont, il faut franchir de vastes espaces marins. Alors que les mers pélagiques (sans îles) déforment les polygones, les « mers archipélagiques » (avec îles) structurent les routes[1808]. De même, les territoires continentaux (faiblement pourvus en cités), déforment le polygone et les territoires côtiers (très pourvus en cités) l'équilibrent. La méthodologie autorise à comparer les horizons et amplitudes entre de nombreuses cités. Ces outils complètent la *LRPI*, qui permet de préciser la formation des *koina* et identités régionales[1809]. Certes les données sont fragmentaires et il est difficile de comparer un corpus de décrets honorifiques incomplet et des catalogues de proxénie, souvent complets.

### B- Seconde période de l'Indépendance (250-167)

[1806] Le sanctuaire prétend être le centre du monde comme en témoigne l'*omphalos*.
[1807] Cela rejoint la formule de Platon, *Phédon*, 109b : « comme des grenouilles autour d'une mare ».
[1808] La redondance « mer pélagique » signifie une étendue de haute mer.
[1809] Pour la période Archaïque, l'identité grecque s'observe par les liens entre colonies et métropoles. Cf. Malkin (2011) et Mack (2015), p. 173-182.

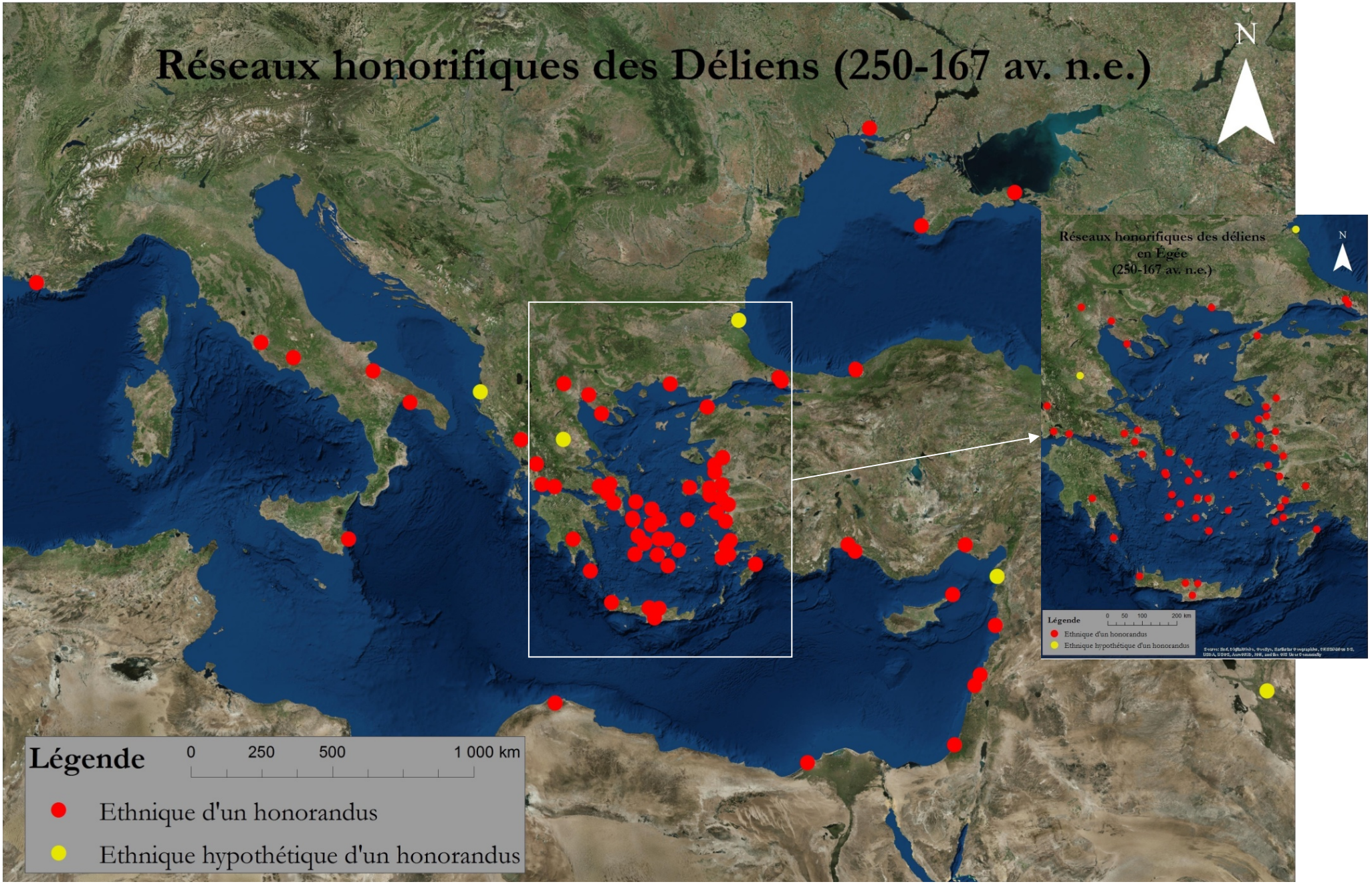
Réseaux honorifiques des Déliens (250-167 av. n.e.)
N
Légende
0 250 500 1 000 km
Ethnique d'un honorandus
Ethnique hypothétique d'un honorandus
Réseaux honorifiques des déliens en Égée (250-167 av. n.e.)
N
Légende
0 50 100 200 km
Ethnique d'un honorandus
Ethnique hypothétique d'un honorandus

**Carte 15**

## 1- L'organisation des réseaux honorifiques égéens

### a- Du canal d'Eubée au cœur du royaume de Macédoine

La route maritime hyperboréenne est jalonnée par Ténos et Karystos[1810]. À la période 314-250, les Déliens honorent des proxènes de Ténos et Andros, à l'entrée du canal d'Eubée. Des proxènes sont aussi honorés sur la période 250-167, preuve d'une grande stabilité du réseau.

Lors de la deuxième moitié du IV^e^ s., le centre urbain de Ténos se déplace vers la côte, et s'ouvre sur la mer : le négoce croît[1811]. Entre 275 et 225, Nauklès de Ténos est honoré[1812]. Après 200, le banquier délien Mantineus fils de Satyros de Ténos bénéficie de deux décrets[1813]. À la même période, un troisième Ténien est honoré[1814]. Les comptes du sanctuaire mentionnent régulièrement la banque de Mantineus, associé à Hellèn[1815]. Mantineus, honoré au début du II^e^ s., n'est pas le seul représentant de sa cité à faire des affaires dans l'île. À la fin du III^e^ s., Ktèsias de Ténos consacre une dîme à Osiris sur ses activités commerciales[1816]. Le lien entre les deux îles est fort, comme le prouve plusieurs dossiers. Six jarres contenant 6000 dr. et une septième, 5805 dr. 5 ob. ¾, appartenant à Apollon délien sont rappatriées de Ténos au début de l'Indépendance[1817]. Elles correspondent aux fonds que les Déliens ont mis à l'abri dans le contexte de la fin de la première domination athénienne[1818]. En outre, une ambassade délienne est envoyée à Ténos après 200[1819]. Le nombre d'*honorandi* de Ténos augmente entre les deux périodes de l'Indépendance.

Andros n'appartient pas au *koinon* des Nésiôtes, mais est sous le contrôle des Attalides, entre 199 et la création de la province d'Asie[1820]. Après 200, Kallistiôn d'Andros est honoré[1821]. Lors de cette même période, Délos honore Pausanias d'Andros[1822]. Si les deux *honorandi* sont

---

1810 Hérodote, IV, 33.

1811 Lors de cette période est fondé le sanctuaire de Poséidon et Amphitrite. Ténos est mal orientée par rapport aux vents et ne dispose d'aucun bon port naturel, parmi les 4 de l'île. La route maritime qui longe la côte sud-ouest est surveillée par les tours de Smovolon et Avdo. Demoulin (1903), p. 259, associe ces tours à la protection du territoire face aux pirates. Lorsque les Rhodiens font de l'île le centre du *koinon* des Nésiôtes, ils donnent les moyens de protéger les axes maritimes, en installant une garnison à Ténos. La flotte du *koinon* ne peut pas mouiller dans les mauvais ports téniens. Si l'île est bien défendue, il n'est pas certain que la route maritime au large de Ténos dispose d'une sécurité comparable. En 191, Antiochos III fuit vers Éphèse en traversant les Cyclades (Tite-Live, XXXVI, 21, 1) et aucune flotte rhodienne ne peut l'intercepter. Cet épisode interroge la capacité des Cyclades à être défendues par la flotte rhodienne. Cf. Étienne (1990), p. 12, 14-18, 31-34, 84, 119 et 124.

1812 *IG*, XI, 4, 655.

1813 *IG*, XI, 4, 763 et 764. Il reçoit une couronne de laurier. Cf. Étienne (1990), p. 181 et Baslez (2007), p. 224.

1814 *IG*, XI, 2, 828.

1815 *E.g. ID*, 399A, l. 23-25. Hellèn travaille seul, puis s'associe à Mantineus. Des jarres de 192 sont estampillées du nom de leur banque. Cf. Tréheux (1985), p. 21.

1816 *IG*, XI, 4, 1248. Il offre aussi un tronc dans le Sarapieion A (*IG*, XI, 4, 1247).

1817 *ID*, 442A, l. 3-6. Cf. Tréheux (1985), p. 23.

1818 Chankowski (2020), chapitre 1 et surtout 3. *Contra* Étienne (1990), p. 112 et Compatangelo-Soussignan (2006), p. 174-175, n. 35, pour qui il existe une banque privée installée à Ténos qui s'occupe d'affaires déliennes ou qui déménage à Délos.

1819 *IG*, XI, 4, 761 et 762.

1820 Pédech (1964), p. 554 et Étienne (1990), p. 113.

1821 *IG*, XI, 4, 833.

1822 *IG*, XI, 4, 834. En 373/2, un Pausanias d'Andros est mentionné comme amphictyon. Cf. Tréheux (1992), p. 70.

proxènes en même temps, cela pose la question de leur fonction. Chacun a pu fournir un accueil selon leurs capacités. Un proxène peut être plus impliqué dans les domaines juridiques et un autre dans le commerce. Leurs réseaux personnels à Délos peuvent jouer. Il est aussi possible qu'un *honorandus* n'habite pas à Andros, et que la proxénie reste symbolique. Les liens entre les deux cités sont stables dans le temps et il existe même un *oikos* des Andriens du dernier tiers du VI^e^ s. dans le sanctuaire délien[1823]. Pour les Grecs, l'ancienneté légitime le lien.

Entre 275 et 225, les Déliens honorent un ressortissant de Karystos et, à la même période, Aischylos de Chalcis et Sôstratos de Chalcis[1824]. Entre 250 et 200, c'est le tour de Pyrraleus de Chalcis[1825]. Le proxène Hèrodôros de Chalcis reçoit une couronne entre 225 et 200[1826]. Entre 239 et 229, Autoklès de Chalcis fut honoré par deux décrets[1827]. Le second, lui conférant une couronne, le présente comme *philos* de Démétrios II[1828]. Cet *honorandus* est également proxène à Oropos[1829]. Son fils, Autoklès fils d'Autoklès, est aussi honoré par les Déliens, en 230[1830].

Dans un système fondé sur les *timai*, plus un individu est connecté, plus il a de facilité à être honoré, comme le montre la famille d'Autoklès. L'hérédité des honneurs découle de la formule : καὶ αὐτὸν καὶ ἐγγόνους, mais elle doit être validée par la cité, le fils devant se montrer digne de son père. Les descendants obtiennent les privilèges de façon honorifique, sans être effectifs. Le renouvellement du décret activerait ces privilèges. Pour Dürrbach, les liens de la famille d'Autoklès avec Délos sont commerciaux, par le biais antigonide[1831]. Les liens entre Chalcis et Délos se sont densifiés avec le temps, en raison de la croissance du négoce délien et de la position de verrou marchand qu'est Chalcis[1832].

Sur la côte béotienne, Orsimachos de Tanagra, de l'élite de sa cité, est honoré entre 275 et 225[1833]. Théoriquement, l'*honorandus* devrait porter l'ethnique fédéral et cette inscription est une exception du corpus des Béotiens de cette période[1834]. La Confédération béotienne ne disparaissant qu'en 170, Reger estime qu'Orsimachos est honoré dans un contexte religieux, peut-être comme théore de Tanagra[1835]. Le port de cette cité béotienne depuis 335 au moins est

---

1823 Des monnaies déliennes classiques sont trouvées sur l'agora d'Andros. Sur l'*oikos* : Delvoye (1945), p. 360. Cf. Chankowski (2008), p. 244 et Palaiokrassa-Kopitsa (2012), p. 32.
1824 *IG*, XI, 4, 640, 647 et 673.
1825 *IG*, XI, 4, 654.
1826 *IG*, XI, 4, 706.
1827 *IG*, XI, 4, 679 et 680.
1828 Paschidis (2008), p. 442 et Constantakopoulou (2017), p. 126-127.
1829 *IOrop*, 57.
1830 *IG*, XI, 4, 681 et 682. Il élève une statue à son père (*IG*, XI, 4, 1194).
1831 *Choix*, n° 47.
1832 Mack (2022).
1833 *IG*, XI, 4, 641. Sa fille aide au financement d'un temple à Tanagra. Cf. Reger (1994b), p. 75.
1834 Les Déliens choisissent à leur convenance d'honorer un individu en tant que citoyen ou membre d'un *koinon*. Cf. Roesch (1982), p. 499 et Knoepfler (2000), p. 252.
1835 Apollon passe par Tanagra lors de son voyage de Délos vers Delphes (Pindare, f. 286). Cf. Reger (1994b), p. 75.

Délion[1836]. Après 200, Polystratos fils de Daliôn de Béotie reçoit aussi des honneurs[1837]. Son patronyme renvoie au culte d'Apollon délien[1838]. Délion, qui abrite un sanctuaire d'Apollon délien, est fréquenté par des Béotiens et des Eubéens[1839]. Un certain Damôn de Béotie est honoré entre 225 et 200[1840]. Pour Reger, tous les liens de proxénie entre Déliens et Béotiens s'expliquent par des envois de théores à Délos[1841]. Le port de Délion alimente la Béotie (Tanagra et Thèbes), mais le port de Chalcis, de meilleure qualité et proche, est un concurrent sur la route de Macédoine[1842]. Entre 190 et 170, des difficultés d'approvisionnement entraînent des crises frumentaires et financières dans le *koinon* béotien[1843]. L'importation de céréales depuis Délos est possible grâce aux proxènes et les liens se renforcent[1844]. Les ports béotiens ont également pu prospérer : la région jouxtant trois mers est une route terrestre entre le Péloponnèse et l'Eubée, ainsi que l'Attique et la Grèce centrale[1845]. Après 69, de nombreux *negotiatores* romains, fuyant Délos, s'installent à Thespies, preuve de cette position stratégique[1846].

Histiée, qui avait acheté des céréales à Délos entre 230 et 220, ne fournit aucun *honorandi* entre 250 et 167. Les routes maritimes qui acheminent les céréales changent : les flux se détournent d'Athènes et se concentrent sur l'axe Pont-Levant[1847]. Dans le contexte de verrouillage de la Propontide, lors du conflit entre Byzance et Rhodes, l'apparition de nouvelles routes de commerce est temporaire.

Pour le royaume de Macédoine, entre 275 et 225, un décret honore un citoyen de Cassandreia[1848], une cité fondée par Cassandre sur le site de Potidée, en Chalcidique, dans le but

---

1836 Schachter (1981), p. 47 et 74 et Knoepfler (2000), p. 251.
1837 *IG*, XI, 4, 824.
1838 Schachter (1981), p. 44-47.
1839 Pour Strabon, Délion est une « filiale » (ἀφιδρυμένος) du sanctuaire délien (Hérodote, VI, 118 et Strabon, IX, 2, 7). Ce sanctuaire a une dimension régionale, des concours y sont organisés par plusieurs cités de Béotie, comme des *Délia*. L'organisation d'un autre concours : les *Basileia*, est attribuée par tirage au sort parmi les cités de deux des sept districts du *koinon* des Béotiens. Il est probable que l'organisation soit identique pour les *Délia*. Les ressortissants de Thèbes ont pu créer cette fête pour commémorer une victoire des Béotiens sur Athènes en 424 (Diodore, XII, 70, 5). Les Thébains imitent, de la sorte, la fondation des *Délia* athéniennes, fondées deux ans auparavant à Délos. Cf. Brélaz, Andreiomenou et Ducrey (2007), p. 281-282 et 285 et Jaillard (2007), p. 146.
1840 *IG*, XI, 4, 823.
1841 Reger (1994b), p. 78.
1842 Du reste, les Béotiens ont participé à la colonisation du Pont et leurs proxènes hellénistiques viennent du nord-est de l'Égée et de l'Euxin occidental. Cf. Fossey (2019), p. 88-94.
1843 *I.Thesp*, 41. Les cités hellénistiques de Béotie étaient surpeuplées. Cf. Feyel (1942), Étienne et Knoepfler (1976), p. 189-210 et Blintliff (2019), p. 132.
1844 Des monnaies béotiennes ont été trouvées à Délos. Cf. Bruneau (1970b), p. 410.
1845 Les anguilles et les « roseaux propres à faire des flûtes » du Copaïs sont vendus sur l'agora d'Athènes (Strabon, IX, 2, 31 et Plutarque, *Vie de Sylla*, 20, 6-7), mais c'est bien peu. La région est bordée par deux mers et comporte de nombreux petits ports, à l'écart de la haute mer (Strabon, IX, 2, 2). Les façades maritimes, jouxtant cet isthme, sont dominées par des ports, dont les principaux sont Anthédon et Larymna pour la façade septentrionale, ainsi que Kreusis, port de Thespies, pour la côte méridionale. Cf. Bérard (1903), p. 225, Hackens (1969), p. 701-729, Collin-Bouffier (2008), p. 104 et 115 et Chandezon (2019b), p. 86-88.
1846 Besnier (1920), p. 266, Roesch (1965), Müller (2002) et Blintliff (2019), p. 132.
1847 *IG*, XI, 4, 1055 et 1025 = *Choix*, n° 50.
1848 *IG*, XI, 4, 663.

de créer un double port marchand, ouvert sur les golfes Thermaïque et Toroné[1849]. La cité est conquise par Antigone II Gonatas en 276. Une monnaie de bronze du III^e^ s., trouvée dans les fouilles de l'Archégésion provient de Cassandreia[1850]. Les sources épigraphiques mentionnent au moins six autres ressortissants de cette cité à Délos[1851].

Thessalonique, au fond du golfe Thermaïque, est une cité portuaire au débouché des routes balkaniques et danubiennes[1852]. Elle est en plein essor à partir du milieu du III^e^ s., période où les hiéropes disposent de bons circuits d'approvisionnement en bois[1853].

Entre 240 et 230, le proxène Admètos de Thessalonique reçoit une couronne de laurier et deux statues de bronze[1854]. Une ambassade délienne est envoyée à Thessalonique pour inviter cette cité à s'associer aux honneurs pour Admètos. Thessalonique accepte et reconnaît la *philia* entre les deux cités[1855]. Le fils du proxène, Philémon, a sa stèle funéraire à Rhénée[1856]. Un ressortissant de Thessalonique ou de Thessalie est probablement honoré par le *koinon* des Nésiôtes entre 230 et 203[1857]. Entre 239 et 210, les Déliens ont honoré d'une couronne le proxène Aristoboulos de Thessalonique[1858]. Démétrios II avait envoyé cet individu à Délos comme *sitônès*. Ce décret fait écho aux *sitonai* d'Histiée à Délos à cette même période[1859]. Pour Constantakopoulou, la faible fréquence de la mention de cette activité dans les décrets honorifiques interdit d'affirmer que Délos est un centre de redistribution du grain. Ces décrets ne sont pas les seules sources disponibles[1860]. Casson formule deux idées : 1°) Pourquoi les Macédoniens sont-ils venus à Délos chercher du grain et non pas dans le Pont[1861] ? Selon lui, les Déliens cherchaient du bois de construction et de la poix, disponibles dans le Pont. Le passage par le Bosphore a pu être bloqué, en raison de la guerre de 220 entre Rhodiens et Byzance[1862]. La

[1849] Le port a de bons chantiers navals (Tite-Live, XXVIII, 8). Philippe V de Macédoine fait construire 50 navires de guerre à Cassandreia et réquisitionne des ouvriers de plusieurs arsenaux pour ce projet. Cf. Walbank (1940), p. 8.
[1850] Destrooper-Georgiades (2001), p. 155 et 162.
[1851] Ils sont principalement mentionnés pour des dons au Sarapieion. Tréheux (1992), p. 102 mentionne un certain Nikostratos de cette cité dont je n'ai pas retrouvé la trace.
[1852] Selon Rostovtseff (1989), p. 175, Thessalonique est le principal port d'embarquement des céréales, du bois et de la poix de Macédoine.
[1853] Chankowski (2019), p. 261-262.
[1854] Décret : *IG*, XI, 4, 664 et 665. Dédicace : *IG*, XI, 4, 1076. Une statue est élevée près de l'autel de Zeus Polieus et l'autre à Thessalonique.
[1855] *IG*, XI, 4, 1053.
[1856] *EAD*, XXX, 338. Cf. Herbin (2014), p. 173-174.
[1857] *IG*, XI, 4 724.
[1858] *IG*, XI, 4, 666.
[1859] *IG*, XI, 4, 1055. Reger déconseille de faire trop le parallèle entre le document des *sitônai* d'Histiée et celui du *sitônès* de Thessalonique. Pour lui, des raisons militaires sont à l'origine du décret. Les Étoliens tissent nombre de liens avec les îles égéennes et Démétrios doit contrebalancer cette influence dans les Cyclades. Cf. Reger (1994), p. 119 et 121.
[1860] L'archéologie montre de plus en plus les capacités de stockage à Délos, surtout pour la période de la seconde domination athénienne. Cf. Chankowski, Lafon et Virlouvet (2018).
[1861] Casson (1954), p. 175.
[1862] La raison est que Byzance imposait une taxe sur le passage des navires de négoce (Polybe, IV, 38, IV, 47, 1 et IV, 52, 5). Cf. Gabrielsen (2007).

taxe imposée par Byzance sur les marchands de passage augmentait les prix des céréales pontiques. Une conséquence serait la réorientation des réseaux d'échanges des céréales jusqu'au succès rhodien. Les Macédoniens pouvaient avoir un meilleur prix à Délos, qui négocie des céréales d'Égypte, et peut-être de Cyrénaïque et de Grande Grèce[1863]. 2º) Casson relativise les importations de céréales en Égée septentrionale, qui est pour cette période une région d'exportation de cette denrée[1864]. Les pénuries de Macédoine viennent de sa guerre face aux Étoliens et Achéens[1865]. Le décret pour Aristoboulos ne montre pas Délos comme une plaque tournante du marché des céréales égéennes — sur ce point, Rhodes aurait plus d'arguments — mais révèle la centralité de Délos en Égée, ce qui lui permet de redistribuer régionalement les denrées.

Aristoboulos est explicitement honoré avec son ethnique de Thessalonique, mais il agit sur l'ordre du roi. Ce dernier joue un rôle dans la politique de la cité portuaire : le grain peut alimenter la cour du roi ou, plus probablement, le souverain soutient le *sitônès* d'une cité essentielle pour son royaume. Le soutient de Démétrios II aux Thessaloniciens a pu convaincre des marchands d'approvisionner Aristoboulos à Délos.

Délos est le port marchand le plus proche de Thessalonique, qui est capable de fournir des céréales aux Antigonides tout en pouvant importer du bois de construction et de la poix. Histiée et Chalcis, dans l'orbite antigonide, ont un accès privilégié aux denrées de Macédoine. Avec Thessalonique, ces deux cités appartiennent à un marché fermé : lorsqu'une crise frumentaire touche une partie du royaume, le souverain peut répartir les denrées produites et échangées sur les territoires qu'il contrôle[1866]. Une conséquence est que Délos est le premier site de redistribution égéen hors de l'aire antigonide. Ce port est essentiel aux Macédoniens pour importer des céréales de l'étranger.

Certains *honorandi* sont indiqués comme Macédoniens, mais aux yeux des Déliens, c'est leur proximité avec la cour antigonide qui compte. Admètos fils de Bokros, est présenté comme Macédonien (*IG*, XI, 4, 664), puis comme Thessalonicien (*IG*, XI, 4, 665). Ces origines témoignent de la vision des Déliens, qui se lient avec la cour antigonide et la cité de Thessalonique. Après 200, Chairéas et Ménéstratos de Macédoine sont honorés d'une couronne

[1863] Pour Reger (1994), p. 83-127, surtout p. 101-109, du grain cycladique peut avoir intéressé ce *sitônès* thessalonicien.
[1864] *IG*, II², 654-655 et Diodore, XX, 96, 1-3. Cf. Casson (1954), p. 175.
[1865] Reger (1994), p. 120.
[1866] Sur le rôle du souverain dans l'approvisionnement des cités : Boehm (2018), p. 101-102.

de laurier pour le premier et comme proxène pour le second[1867]. Un cénotaphe de Pella, porte le nom Μάκαρτος Δήλιος[1868]. La réciprocité du lien avec la Macédoine le rend plus structurel.

**b- La « route de l'est »**

**b.1 Les îles**

La route de l'est entre Alexandrie et le Pont longe la côte occidentale d'Asie Mineure et touche les îles. Seuls trois proxènes d'Oinè d'Ikaria sont connus dans le monde grec, tous par des décrets déliens. Deux parents sont honorés après 200 : Mètrophôn et Épigonos fils de Mètrophôn[1869]. Les Déliens ont continuellement renouvelé des décrets pour des proxènes d'Ikaria, jalon essentiel de Délos sur la route de l'est et des Détroits.

Entre 314 et 250, de nombreux ressortissants de Chios ont été honorés, en partie en raison de la position stratégique de l'île. Cette politique honorifique délienne persiste. Plusieurs décrets pour des *honorandi* de Chios sont gravés en marbre de Chios[1870]. Peisistratos, fils d'Argeios et petit-fils de Peisistratos de Chios, membre d'une célèbre famille, est honoré entre 275 et 225[1871]. Un Peisistratos de Chios est mentionné à Rhodes au II^e^ s.[1872] D'autres apparaissent sur des monnaies de Chios[1873]. Cette famille est aussi liée à une branche cousine d'Athéniens : les liens qu'elle a tissés avec Délos peuvent remonter à la première domination athénienne[1874]. Eutychos fils de Philôtès de Chios, résidant à Délos, est honoré vers 230[1875]. À cette date, il fonde probablement les *Eutychia*, avec un capital de 3 500 dr. et consacre une phiale à Apollon[1876]. Pour C. Constantakopoulou, le décret honorifique vient récompenser la fondation d'Eutychos[1877]. Ce décret est explicite sur l'aide financière qu'il apporte aux navigateurs[1878]. Ses activités financières prouvent que le port délien change d'échelle à cette période[1879]. Eutychos trouve plus de profit à résider à Délos qu'à Chios, car les réseaux d'échanges égéens évoluent en cette seconde moitié du III^e^ s. Plus tard, après 200, Dexios fils de Philôn de Chios est honoré[1880]. Il réside à Délos, nœud de réseaux insulaires, comme en témoigne son mariage avec une ressortissante d'Arkésinè

1867 *IG*, XI, 4, 784 et 785. Le second a pu recevoir une couronne par un autre décret.
1868 Vial (1984), p. 344. Un bas-relief présente une proue de navire, preuve que le Délien est mort en mer. Les Déliens connus en dehors de Délos sont rares.
1869 *IG*, XI, 4, 811 et 812. On ne peut pas préciser le lien de parenté.
1870 Michel (2020), p. 32.
1871 *IG*, XI, 4, 598. Cf. Forrest (1981), p. 134.
1872 *IG*, XII, 1, 113.
1873 Forrest (1981), p. 134.
1874 Forrest (1981), p. 134.
1875 *IG*, XI, 4, 691 (décret fragmentaire). Constantakopoulou (2017), p. 192, n. 118, le date entre 250 et 240.
1876 Sur le don d'une phiale : *ID*, 320B, l. 58, 396A, l. 30, 442B, l. 71, 1408AI, l. 11, 1428II, l. 6, 1432BaI, l. 17, 1443II, l. 35 et 1450A, l. 187. Cf. Bruneau (1970), p. 658 et Reger (1994), p. 71.
1877 Constantakopoulou (2017), p. 131, n. 110 et 143.
1878 Tréheux (1992), p. 47 et Constantakopoulou (2017), p. 153
1879 Pour Reger (1994), p. 258, il est un des premiers financiers étrangers à s'installer à Délos.
1880 *IG*, XI, 4, 767. Ses fils Philôn et Biottos lui élèvent une statue (*IG*, XI, 4, 1198).

d'Amorgos[1881]. Lors de cette période, Ktèsippos de Chios est honoré par deux décrets[1882]. C'est un dévot de Sarapis à Délos, membre des mélanéphores[1883]. Les habitants des îles égéennes sont les plus impliqués dans les cultes isiaques à Délos avant 167[1884]. Un dernier Chiote, au nom inconnu, est honoré après 200[1885].

Des *honorandi* de Chios sont connus tout au long de l'Indépendance et de nombreux Chiotes s'installent à Délos. Les réseaux denses contribuent à générer des installations permanentes. Ce phénomène s'intègre sur le temps long, car c'est un élément d'explication de la construction du cosmopolitisme délien du II^e^ s. Lors de la haute Indépendance, aucun *honorandus* chiote ne semble avoir résidé à Délos. Après le milieu du III^e^ s., Délos est un carrefour incontournable et Chios s'impose comme une escale de la route de l'est[1886]. L'identité insulaire commune entre Chiotes et Déliens explique en partie leur lien et Délos n'est pas encore connectée avec la côte micrasiatique[1887].

Satyros de Samos, aulète, reçoit une statue, érigée au théâtre entre 225 et 167[1888]. Après 200, Sôsis de Samos est aussi honoré[1889]. Les îles de la route de l'est, viviers importants d'*honorandi* à la période précédente, sont encore plus représentées à la basse Indépendance[1890].

**b.2 Côte ionienne**

Aischylinos de Milet, honoré entre 275 et 225[1891], est aussi connu comme stéphanèphore, magistrat éponyme de sa cité, en 274/3[1892]. L'inscription précise que Milet est alors sous influence lagide, situation qui dure de 279 à la fin des années 260, alors que le reste de l'Ionie est alors plutôt « philoséleucide »[1893]. Les Lagides prennent soin de Milet, une escale de la voie maritime reliant Alexandrie à Byzance[1894]. Délos, dans l'orbite lagide, s'y connecte facilement. Aucun Milésien n'est honoré après Aischylinos.

---

1881 Il est l'époux de Parmô d'Arkésinè d'Amorgos. Cf. Tréheux (1992), p. 36 et 70.
1882 *IG*, XI, 4, 819 et 820. Il reçoit une couronne. Cf. Michel (2020), p. 26, sur la piètre qualité du lapicide.
1883 *ID*, 1416A, l. 18-25. Il consacre deux ex-votos à Horus et Isis (*IG*, XI, 4, 1249 et 1250). Cf. Roussel (1916), p. 114, Bruneau (1970), p. 465 et Baslez (1977), p. 357.
1884 Dunand (2018), p. 639
1885 *IG*, XI, 4, 793.
1886 Rostovtseff (1989), p. 169.
1887 Sur cette question de l'identité insulaire voir : Constantakopoulou (2005) et Constantakopoulou (2012), p. 52.
1888 *IG*, XI, 4, 1079.
1889 *IG*, XI, 4, 787.
1890 Cependant, Lesbos n'a pas donné un seul *honorandus* aux Déliens, même si les deux îles entretiennent de bons rapports. Le pacte fédéral de Lesbos, daté entre 200 et 167, est affiché dans le sanctuaire d'Apollon (*IG*, XI, 4, 1064). Les Déliens concentrent leurs réseaux honorifiques sur les îles qui les connectent avec la route de l'est. Cf. Vial et Baslez (1987), p. 300.
1891 *IG*, XI, 4, 625. Le proposant, Konôn fils de Phôkaieus, est actif à la fin des années 220. Cf. Tréheux (1992), p. 84.
1892 *Delphinion*, n° 123, l. 45.
1893 Marcellesi (2004), p. 166 et Rousset (2017), p. 90.
1894 Ptolémée I^er^ accorde une exemption de taxes et de tribut à Milet (*Delphinion*, n° 139, l. 5-6). L'évergétisme royal à Milet est surtout le fruit des Séleucides, qui ont beaucoup investi dans les cités les intéressant sur le plan économique. Cf. Marcellesi (2004), p. 174-177.

Entre 275 et 225, deux Éphésiens, dont un certain Aristonikos, sont honorés[1895]. Cette cité portuaire est liée à Rhodes et à la route de l'est[1896].

Entre 225 et 200, les Déliens honorent Aristotélès de Colophon[1897]. Entre 218 et 203 ou 197, cette cité est sous domination attalide[1898]. Colophon possède un bon port, Notion, une étape de choix sur la route de l'est[1899]. Un traité de sympolitie entre Colophon l'Ancienne et Colophon-sur-Mer (Notion) est conclu à la fin du IV^e^ s. et dure jusqu'au milieu du III^e^ s.[1900] La fin du traité s'explique par une raison politique : les Lagides dominent Colophon-sur-Mer, mais pas Colophon l'Ancienne, et une raison économique : la cité périclite[1901]. Au II^e^ s., Colophon ne désigne plus que la cité côtière[1902].

Les Déliens honorent Agatharchos de Téos entre 275 et 225[1903] et untel fils de Kléophantos de Téos après 200[1904]. Le port de Téos sert d'escale entre Samos, Chios, Érythrée, Colophon et Éphèse[1905]. La cité est surtout connue pour être le siège de l'association des technites dionysiaques d'Ionie et de l'Hellespont et de ceux groupés autour de Dionysos *Kathégémôn*[1906]. Cela intéresse évidemment Délos, qui draine de nombreux artistes. Les *honorandi* de Téos apparaissent seulement à Délos à partir de la basse Indépendance, ce qui tend à faire le lien avec l'association des technites, fondée à cette période[1907]. Les technites accordent une grande importance aux qualités portuaires de leur siège, car ils sont amenés à beaucoup voyager, le long des principales routes maritimes. Dans la première moitié du II^e^ s., les artistes dionysiaques d'Ionie et d'Hellespont publie un décret honorifique pour l'aulète Kratôn de Chalcédoine à

---

1895 *IG*, XI, 4, 653.

1896 Agathoklès de Rhodes est honoré de la *politeia* par les Éphésiens, pour avoir importé et vendu 2 333 médimnes de blé vers 300 (*Syll*³, 354 = *Ephesos*, n° 59, cf. *Choix*, n° 46, p. 58). Au II^e^ s., la Maison des sceaux (GD 59 D) a livré 5 pastilles d'argiles, présentant Artémis d'Éphèse et les lettre E et Φ, ce qui renvoie clairement à la cité du Caÿstre. Cf. Boussac (1988), p. 316 et Bresson (2000), p. 95-99.

1897 *IG*, XI, 4, 699.

1898 Debord et Fröhlich (2018), p. 358.

1899 Gauthier (2003b), p. 81. Notion est un jalon vers Éphèse (Xénophon, *Helleniques*, I, 5, 12). Il faut une journée de voyage pour relier Milet au port de Colophon (Xénophon, *Helleniques*, I, 2, 3 et I, 2, 4). Notion offre un mouillage sûr, dominé par une acropole formant un « solide bastion » (Tite-Live, XXXVII, 26, 5). En raison de ses qualités, le port est utilisé par la flotte royale séleucide en 190 (Tite Live, XXXVII, 28). La flotte de Colophon était d'ailleurs importante (Strabon, XIV, 1, 28 et 35). Cf. Gauthier (2003), p. 484 et Gauthier (2003b), p. 67-69.

1900 Gauthier (2003), p. 485 et Debord et Fröhlich (2018), p. 357.

1901 La cité appartenait auparavant aux Séleucides. Gauthier (2003), p. 484-485 et Debord et Fröhlich (2018), p. 358.

1902 Deux pastilles d'argiles de la Maison des sceaux (GD 59 D) portent les empruntes d'une cithare à cinq cordes et la légende : ΚΟΛΟΦΩΝΙΩΝ. Il s'agit d'un sceau public de Colophon-sur-Mer. Cf. Boussac (1988), p. 316 et Gauthier (2003b), p. 84-85.

1903 *IG*, XI, 4, 698.

1904 *IG*, XI, 4, 786.

1905 Strabon, XIV, 1, 30.

1906 Téos entretient, pour cette période, de bonnes relations avec l'association. La cité achète un bien fonds de 6000 dr. pour l'association entre 229 et 203 ou entre 218 et 204 (*SEG*, II, 580). À partir de 188, le siège de l'association est partagé entre Téos et Pergame. Lors des concours, les organisateurs s'adressent à une des associations dionysiaques pour se fournir en artistes. Le choix des technites de s'établir à Téos peut être motivé par deux raisons : l'archégète de la cité est Dionysos, divinité également tutélaire de l'association et surtout la cité possède deux bons ports. Cf. Le Guen (2001), p. 292 et Bussières (2010), p. 20.

1907 La première mention de l'association dionysiaque d'Ionie et d'Hellespont apparaît en 237/6 (*FD*, III, 218 B).

Délos [1908] . Cette inscription montre que cette association de technites participe aux représentations théâtrales à Délos.

Dionysios de Clazomène est honoré avant 240, à l'initiative de Tèlémnestos fils d'Aristeidès, grand-père du célèbre homme politique délien[1909]. Quelques négociants de cette cité portuaire sont connus à Délos, comme Antigénès, dont l'activité date de 270-260 et Mètrodôros, est enregistré pour un don à Apollon en 237[1910]. Clazomène est réputée pour sa production oléicole[1911].

Après 200, les Déliens honorent un ressortissant de Smyrne[1912], cité bien connectée au Pont[1913] et voie de pénétration vers l'arrière-pays anatolien.

Les Déliens honorent dans un même décret Pytharatos et son père Philermos de Phocée entre 240 et 230[1914]. Le contexte est agonistique et les honneurs sont ocotroyés pour avoir « accru la renommée du sanctuaire »[1915]. Ce sont peut-être des artistes. Phocée, à l'embouchure de l'Hermos, possède deux bons ports, bien situés sur la côte[1916]. Les relations entre cette cité et Délos se voient à l'onomastique : Phôkaieus est répandu à Délos, dans différentes familles[1917].

**b.3 côte éolienne**

Kymé est le premier site portuaire d'Éolide depuis Phocée[1918]. Un décret fragmentaire délien de la première moitié du III^e^ s. présente l'ethnique : Κυ[…] d'un *honorandus*, mais il peut aussi bien faire référence à Cyrène ou Kythnos [1919] . Entre 225 et 219, l'historien proche d'Antiochos III Mnèsiptolémos de Kymé est honoré d'une couronne par les Déliens[1920].

Si plusieurs cités portent le nom d'Élaia, comme en Argolide, région bien connectée à Délos, les proxènes éléens viennent probablement d'Élaia d'Éolide, proche de l'embouchure du

[1908] *Choix*, n° 75 = *IG*, XI, 4, 1136 et 1061. Trois statues en l'honneur de Kratôn sont dressées à Téos, Délos et dans un lieu choisi par l'*honorandus*. Au II^e^ s., les relations entre l'association et la cité de Téos se détériorent.
[1909] *IG*, XI, 4, 783. Cf. Vial (1984), p. 98.
[1910] *IG*, XI, 2, 203 A, l. 47 et 219 A, l. 49. Cf. Tréheux (1992), p. 26 et 63 et Reger (2002), p. 150.
[1911] Bresson (2011), p. 82.
[1912] *IG*, XI, 4, 851.
[1913] Lungu (2006), p. 351-361.
[1914] *IG*, XI, 4, 652. Le décret utilise une formule originale : « Πυθάρατος καὶ τόμ πατέρα αὐτοῦ Φίλερμον ». Philermos porte un nom typique de sa cité, faisant référence au fleuve Hermos. Pytharatos est un nom théophore (Apollon Pythios) typique de Phocée. Cf. Robert (1968b), Curbera (1997), p. 93 et Mullen (2013), p. 138.
[1915] Vial (1984), p. 143.
[1916] Les navires qui relient le Levant au Pont perdent moins de temps en s'arrêtant à Phocée plutôt qu'une cité au fond d'un golfe de la côte ionienne (*e.g.* Smyrne).
[1917] L'anthroponyme peut aussi être une référence au phoque. Cf. Vial (1984), p. 310-311.
[1918] Les deux cités sont connectées par la « route royale » dès le VII^e^ s. Cf. Özyigit (2009-2011), p. 31.
[1919] *IG*, XI, 4, 603.
[1920] *IG*, XI, 4, 697. Il représente ses compatriotes comme Apollodôros, mentionné dans les comptes et inventaires pour un don en 269. Cf. Tréheux (1992), p. 27 et Constantakopoulou (2017), p. 141.

Caïque et port de Pergame[1921]. Archippos d'Élaia est honoré entre 275 et 225[1922]. Démétrios de Pergame est honoré par deux décrets déliens après 200 (cf. *supra*, pour ses relations avec la cour d'Eumène II)[1923]. Élaia étant passée sous domination attalide entre 246 et 241, son essor s'explique par le rôle de capitale que joue Pergame[1924].

**b.4 Bilan pour la « route de l'est »**

Les Déliens ont de fortes relations insulaires sous la haute Indépendance (314-250) : les jalons sur la route de l'est sont surtout les ports de Samos, Chios et Lesbos. Passé le milieu du III^e^ s., les liens avec les ports de la côte micrasiatique deviennent plus visibles, comme pour Clazomène et Phocée. Les relations avec les cités ayant déjà fourni des *honorandi* aux Déliens dans la première Indépendance se renforcent donc. À l'échelle de cette route, le paradoxe des liens honorifiques, à la fois faibles et forts, est très visible.

Les liens sont faibles, permettant d'augmenter la taille du réseau, car ils forment des « ponts » entre des espaces fortement connectés. Les *honorandi* insulaires de la première période relient la côte micrasiatique à Délos. À la seconde période, les liens entre cette côte et Délos se créent directement et étendent les réseaux. D'autre part, ces mêmes liens sont également forts, donc les flux se densifient avec le temps. Les liens honorifiques ont été tissés avec des cités dès la première période et sont généralement renouvelés dans la seconde. De même, le nombre d'*honorandi* de ces cités est souvent plus important que celui des cités absentes de la première période (*e.g.* Chios). La réalité est cependant moins rigide que ces schémas théoriques[1925]. L'extension des réseaux honorifiques sur la côte micrasiatique est réelle, mais l'espace couvert par ces réseaux et « l'horizon micrasiatique » ne sont pas sensiblement différents.

Les Déliens ont cherché à se connecter à cet axe maritime d'Égée orientale entre 314 et 250. Après le milieu du III^e^ s., les axes maritimes sont redéfinis et Délos est systématiquement connectée aux ports de cette route. De même qu'Élaia approvisionne Pergame, Délos permet de toucher le marché cycladique. Les réseaux égéens de Délos atteignent plus souvent le continent après le milieu du III^e^ s., sans toutefois abandonner les îles[1926]. Leur caractère insulaire remonte au

[1921] Strabon, XIII, 1, 67. Élaia se divise en trois ports : le port fermé, un port ouvert à l'est du premier et une plage, encore plus à l'est. Le port fermé et la plage ont en partie un rôle marchand. Cf. Chankowski (2008), p. 357 et Seeliger (2016), p. 60, 67 et 131.
[1922] *IG*, XI, 4, 637.
[1923] *IG*, XI, 4, 765 et 766.
[1924] Le port fortifié garde le fleuve et l'arrière-pays. Lors de la première guerre de Macédoine, entre 215 et 205, la flotte de Pergame, stationnée à Élaia, s'élève à 35 pentères (Livius, *Ab urbe condita*, 28, 5, 1). La flotte attalide est une des seules assez puissante, avec celle de Rhodes, à pouvoir sécuriser l'Égée. Les liens de ces deux cités avec le Pont méridional sont importants. Cf. Rostovtseff (1989), p. 546, Pirson (2014) et Shumilovskikh (2016), p. 183.
[1925] Entre 260 et 250, un ressortissant d'Antioche de Carie est honoré (*IG*, XI, 4, 600).
[1926] Sur les difficultés à voyager sur terre dans l'Antiquité : Archibald (2016).

moins à la période archaïque[1927]. La présence nouvelle de nombreux *honorandi* des cités continentales traduit l'évolution du statut du sanctuaire d'Apollon. D'une portée surtout régionale, il tend à passer à une dimension panhellénique après le milieu du III^e^ s.

Avant le milieu du III^e^ s., la *LRPI* correspond à un ensemble insulaire : Cyclades, Dodécanèse, et les îles proches de la côte micrasiatique (Samos, Ikaria, Chios et Lesbos)[1928]. Ajoutons Athènes et Karystos, qui ont une « identité insulaire »[1929]. Après le milieu du III^e^ s., la *LRPI* s'étend à toute la côte micrasiatique, jusqu'à Élaia. Cette dilatation fait écho à une extension dans toutes les directions des réseaux honorifiques déliens. Plus les relations sont anciennes, plus elles sont fortes, ce que révèle bien la *LRPI*. Les liens entre les Cyclades et l'Ionie sont renouvelés à travers les siècles.

### c- Le cœur de la *LRPI*

La *LRPI* évolue peu et certains espaces sont connectés depuis toujours (au moins dès l'époque mycénienne) : c'est le « cœur » de la *LRPI*. Cela permet de distinguer une *LRPI* stable (le cœur) et une *LRPI* situationnelle, photographie des réseaux pour une période historique[1930].

#### c.1 Les Cyclades

Les Cyclades sont un partenaire privilégié de Délos tout au long de son histoire, ce qu'illustre la densité des *honorandi* de l'Archipel[1931]. Déjà à la période classique, un réseau de prêts lié à Apollon Délien connecte les cités cycladiques, augmentant les réseaux interpersonnels à Délos[1932]. Les réseaux des Cyclades se bâtissent ainsi autour de Délos.

Pour la haute Indépendance, on connaît un *honorandus* de Karthaia[1933]. Un autre, Pherekleidès, apparaît entre 180 et 176[1934]. Entre 230 et 220, les Déliens honorent aussi le médecin Archippos de Kéos (cf. *supra*)[1935]. Les Déliens pouvaient avoir un proxène à Karthaia, qui agissait comme tel et non dans les trois autres cités de l'île. Il y aurait alors une hiérarchie dans les relations de Kéos avec Délos : Karthaia entretiendrait des liens privilégiés[1936]. C'est peut-être

---

1927 Constantakopoulou (2007).
1928 Selon Étienne (1990), p. 187, « les liens entre Ténos, les Cyclades et l'Ionie remontent sûrement à une haute antiquité ».
1929 Il faut ajouter la Carie et Milet, car certaines cités hors des routes maritimes, fournissent quand même des *honorandi* à Délos, comme Artémidôros d'Antioche de Carie, honoré entre 260 et 250 (*IG*, XI, 4, 600).
1930 L'évolution chronologique de la forme et des frontières des espaces scalaires d'interactions est proposée par Tartaron (2018), p. 72.
1931 Tartaron (2018), p. 73-75, nomme cet espace : *Maritime Small World*, soit un ensemble de paysages côtiers voisins intervisibles, dont les habitants partagent des réseaux économiques et culturels intenses et où les trajets sont aisés. Généralement ces espaces ne sont pas hiérarchisés (ils peuvent être hétérarchiques).
1932 Chankowski (2008), p. 358.
1933 *IG*, XI, 4, 592.
1934 *IG*, XI, 4, 769.
1935 *IG*, XI, 4, 693.
1936 L'idée d'Evans (2018), p. 23, selon laquelle l'étude de réseaux est évidente dans le contexte insulaire, car la mer isole, doit être complexifiée.

avant tout le port de Karthaia, que les marins fréquentent pour aller à Délos, car c'est la seule cité sur la côte orientale de Kéos, s'ouvrant donc sur les Cyclades.

Un citoyen de Syros reçut des honneurs lors de la haute Indépendance. Entre 275 et 225, les Déliens honorent Xénodèmos de Syros[1937]. Les liens privilégiés entre ces îles s'expliquent par leur proximité géographique[1938].

Entre 275 et 225, Kerkidas de Sériphos est honoré par les Déliens[1939]. Plusieurs entrepreneurs du sanctuaire déliens viennent de Sériphos[1940]. D'autre part, en 196, Dèmètrios de Sériphos fait un don au sanctuaire d'Apollon[1941].

Siphnos avait été une île prospère grâce à ses mines d'or et d'argent à la période archaïque[1942], mais les Anciens affirment que l'île est pauvre pour la période hellénistique[1943]. Les fouilles de Délos ont mis au jour des monnaies de Siphnos[1944]. Les contacts de Siphnos et Délos s'expliquent par un appel économique. Siphnos est un vivier de notables cycladiques, qui se sont tournés vers Délos pour leurs réseaux personnels.

Avant le milieu du III^e^ s., un *honorandus* de Siphnos apparaît[1945]. Après 200, Erasidèmos et Tharsagoras fils de Polyklès de Siphnos sont honorés[1946]. Tharsagoras est connu comme *presbeutes* du *koinon* des Nésiôtes dans le décret pour Timôn de Syracuse[1947]. Cette position pourrait expliquer le décret délien pour lui[1948], même si l'inscription octroie des honneurs à deux frères, or le décret des Insulaires associe un Téniote à Tharsagoras[1949]. Il est dangereux d'associer tous les documents selon une suite de causes à effet. La fratrie, appartient à l'élite régionale et peut être honoré pour diverses raisons.

Kleinodèmos de Siphnos est honoré après 200[1950]. Après 167, des étrangers sont *katoikountes* : les privilèges de l'Indépendance sont confirmés[1951]. Kleinodèmos est propriétaire

---

1937 *IG*, XI, 4, 633. Cf. Michel (2020b), p. 81.
1938 Brun (1996), p. 166.
1939 *IG*, XI, 4, 639.
1940 Alexiklès de Sériphos en 279 (*IG*, XI, 2, 161 A, l. 59-62) et Nikotélès (*IG*, XI, 2, 203 A, l. 41), dix ans plus tard, sont entrepreneurs dans le sanctuaire.
1941 Tréheux (1992), p. 37.
1942 Hérodote, III, 57-58. Cf. Brun (2007).
1943 Strabon, X, 5, 1, rapporte cette formule : « un osselet siphnien », désignant la pauvreté de l'île. Démosthène, *Harangue sur l'organisation financière*, XIII, 34, évoque la même idée : Εἰ μὲν οὖν Σιφνίοις ἢ Κυθνίοις ἤ τισιν ἄλλοις τοιούτοις οὖσιν συνῆδειν ὑμῖν, ἔλαττον φρονεῖν συνεβούλευον ἄν· ἐπειδὴ δ'ἔστ΄ Ἀθηναῖον, τὸ τὴν δύναμιν παρασκευάσασθαι παραινῶ· « Oui, si je vous savais semblable au peuple de Siphnos ou de Kythnos ou à quelques autres, ce serait le premier de ces conseils (s'occuper de ses propres affaires) que je vous donnerais, mais puisque vous êtes Athéniens, ce que je vous conseille, c'est d'organiser votre force ».
1944 Bruneau (1970b), p. 411.
1945 Le lien se renforce lors de la basse Indépendance. Cf. Michel (2020b), p. 80.
1946 *IG*, XI, 4, 760. Constantakopoulou (2017), p. 149, référence par erreur : *IG*, XI, 4, 670.
1947 *IG*, XII, 5, 817, l. 32.
1948 Constantakopoulou (2017), p. 149.
1949 Vial et Baslez (1987), p. 297.
1950 *IG*, XI, 4, 840.
1951 Les avantages liés à sa proxénie sont maintenus après le changement de régime. Cf. Baslez (1976), p. 343-360.

d'une maison dans l'île au plus tard en 161/0[1952]. Rien n'indique s'il s'installe avant ou après l'expulsion des Déliens. Son réseau délien, qu'il a pu construire, n'existe plus, mais l'*honorandus* a aussi pu bénéficier de la conjoncture, le départ des Déliens entraînant d'autres opportunités. Kleinodèmos est attiré par l'économie florissante de Délos et s'y installe, car Siphnos offre peu.

Mélos est la première des Cyclades pour qui vient de Méditerranée occidentale. Sa bonne rade autorise l'existence d'une escale sur l'axe Égée-Occident[1953]. Délos a honoré un Mélien à la haute Indépendance[1954]. Après 200, Charmantidas de Mélos est honoré d'une couronne[1955]. Le proposant du décret, Proxénos, porte un nom qui révèle une famille considérant la proxénie comme moyen de tisser des relations entre élites[1956].

Entre 225 et 200, Théophilos fils de Philoktènès de Sikinos est honoré[1957]. Le faible horizon de Sikinos hellénistique s'étend de Paros à Kéos[1958]. Les modestes ressources de l'île ne permettent pas l'émergence d'une élite assez puissante pour intégrer les hautes sphères des réseaux cycladiques. Dans la première moitié du III[e] s. des juges de Sikinos apparaissent néanmoins à Délos[1959].

Entre 225 et 200, Archinikos de Théra est honoré par deux décrets[1960]. Cette île, la plus méridionale des Cyclades, est une escale vers la Crète, Rhodes, l'Orient et l'Afrique. Ancienne métropole de Cyrène, Théra continue à servir au transit des denrées de Cyrénaïque[1961]. Cyrène est en outre bien représentée par les réseaux honorifiques déliens. Une garnison lagide se maintenant dans l'île devait aussi être approvisionnée.

Après 200, Alkimédôn d'Aigialè est honoré[1962]. Amorgos, la plus orientale des Cyclades, possède trois cités[1963]. Située sur la côte septentrionale, le port d'Aigialè est fréquenté par les navires cinglant vers Délos[1964]. L'existence d'axes de circulations est difficile à démontrer.

---

1952 *ID*, 1408AII, l. 46.
1953 Un traité d'*asylia* existe entre Mélos et Polyrrhénia (*IC* II, Polyrrhénia, 2). Cette dernière a pu jouer un rôle similaire de premier jalon égéen. Cf. Brun (1996), p. 22 et 146.
1954 *IG*, XI, 4, 513.
1955 *IG*, XI, 4, 749. Cf. Michel (2020b), p. 82.
1956 Ce nom devient courant et moins connoté à la fin de la période hellénistique. Plusieurs Proxénos de Délos sont connus. Cf. Vial (2008), p. 117-118. Pour l'onomastique : Mack (2015), p. 110 et 247-249.
1957 *IG*, XI, 4, 688. Philoktènès est un *hapax*. Le *nu* est peu lisible sur la pierre, or le *LGPN* mentionne l'existence du nom Philoktètès, qui semble une restitution plus convaincante.
1958 Brun (1996), p. 168-169.
1959 *IG*, XI, 4, 1063.
1960 *IG*, XI, 4, 709 et 710.
1961 Le système portuaire de la cité est divisé en deux : Oia et Périssa. Cf. Brun (1993), p. 193.
1962 *IG*, XI, 4, 826.
1963 Stéphane de Bzance, *Ethniques*, A 86, 9.
1964 Une inscription mentionne le *limen* (*IG*, XII, 7, 386, l. 9). Le nom même de la cité fait référence à la plage. Aigialè n'a pas d'infrastructure portuaire et se contente de son site naturel. Le *Stadiasme de la Grande Mer* décrit un axe maritime, qui traverse les Cyclades en passant par Amorgos, Naxos et Kythnos. Il décrit une seconde route entre Cos et Délos dont Amorgos est une étape (*Stadiasme de la grande Mer*, 282). Le meilleur port d'Amorgos, Catapola, appartenant à Minoa, situé au sud-ouest d'Aigialè, est moins bien placé sur la route vers Naxos. Amorgos est célèbre pour ses *amorgina* (des tuniques au tissu fin). Cf. Rougemont (1990), p. 205 et Brun (1996), p. 136-137 et 140-141.

É. Kolodny, écrit qu'Amorgos est « au milieu du monde tout en étant au centre de nulle part »[1965]. On en retiendra un avertissement à ne pas trop vite identifier les routes maritimes sur la base d'indices parfois faibles. Les inscriptions archaïques de l'île sont influencées par les dialectes d'Ionie et des Cyclades, preuve d'une ancienne connexion[1966]. De nombreux étrangers résident à Aigialè dès le IV^e^ s.[1967] Des *Délia* sont attestées dans la cité voisine de Minoa[1968]. Minoa et Arkésinè ont chacune un sanctuaire dédié à Apollon Délieus[1969].

Entre 275 et 225, les Déliens honorent Philandridès de Paros, connu comme entrepreneur du sanctuaire en 269[1970]. Il dirige une grande société de vente et de travail de marbre de Paros[1971]. L'artisanat et le négoce se confondent souvent à Délos[1972]. Les honneurs sont liés aux activités de l'*honorandus*. Timésidémos, Eudémos et Andrométès reçurent 60 dr. au titre de l'*éphodion*, pour leur voyage à Paros[1973].

1965 Kolodny (1992), p. 125 et Brun (1996), p. 21-22.
1966 Rougemont (1990), p. 209.
1967 Brun (1996), p. 176.
1968 *IG*, XII, 7, 221-224, 226 et 388. Cf. Chankowski (2008), p. 30.
1969 Les Naxiens résidant à Amorgos se réunissent au sanctuaire d'Arkésinè (*IG*, XII, 7, 50, l. 2-3). Cf. Grandjean et Salviat (2006), p. 320.
1970 *IG*, XI, 4, 616. Sur son activité d'entrepreneur : *IG*, XI, 2, 203 A, l. 39 et 95. Cf. Reger (1994), p. 59, n. 35, Constantakopoulou (2017), p. 143 et Michel (2020b), p. 99.
1971 Il fournit un type de terre particulier nommé *èros*. Il a aussi livré 1000 pieds de marbre pour la krépis du théâtre.
1972 Chankowski, Massar et Viviers (1998), p. 547.
1973 *IG*, XI, 2, 203A, l. 70.

Après 200, Délos honore Prosthénès de Paros, connu par une inscription funéraire parienne[1974]. Sa famille appartient à l'élite de sa cité[1975]. Prosthénès I, l'*honorandus*, est mentionné avec Praxiklès I, Sosthénès I et Philyto I dans l'inscription funéraire. Il apparaît aussi dans un catalogue agonistique[1976]. Son épouse, Philytô, est aussi mentionnée sur une base de statue[1977]. Cette riche famille finance l'importation de céréales pour la cité[1978]. Le *stemma* ci-contre est de D. Berranger[1979].

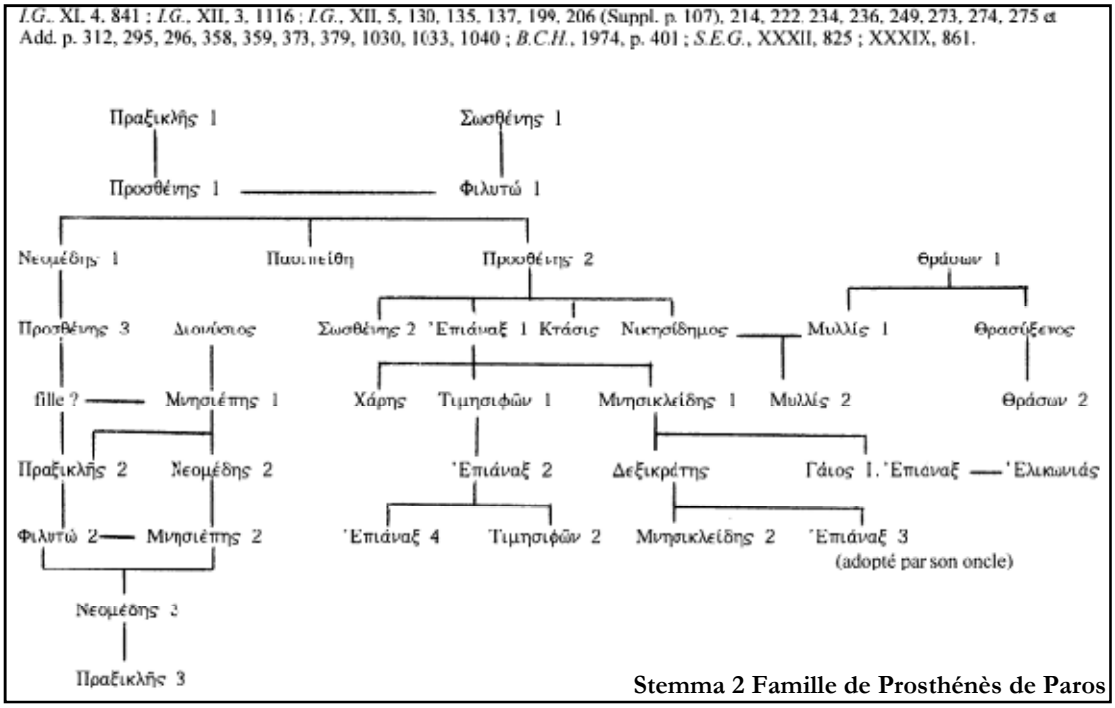

**Stemma 2 Famille de Prosthénès de Paros**

Les Pariens honorés à Délos sont issus de l'élite économique de leur cité. Le sanctuaire et le port déliens attirent plus de pèlerins et de marchands, après le milieu du III^e^ s. et cela a entraîné un « appel d'air », qui profite à l'élite de Paros. Certains Pariens se sont installés à Délos, comme ce Démétrios, qui a sa stèle funéraire à Rhénée à la fin du III^e^ s.[1980] Un sanctuaire d'Apollon délien existait à Paros avant la création de la ligue de Délos[1981]. Les Pariens ont également fait construire un *oikos* dans le sanctuaire délien[1982].

Trois Naxiens, dont un réside à Alexandrie, sont honorés à Délos à la période précédente[1983]. Entre 250 et 200, un inconnu de Naxos est honoré[1984]. Entre 225 et 200,

1974 *IG*, XI, 4, 841 et *IG*, XII, 5, 379.
1975 Berranger (2000), p. 185.
1976 *IG*, XII, 5, 137.
1977 *IG*, XII, 5, 296.
1978 *IG*, XII, 5, 135.
1979 Berranger (2000), p. 193, qui se fonde sur une étude de Gossage (1951), p. 219.
1980 *EAD XXX*, nº 451.
1981 Chankowski (2008), p. 30 et Angliker (2022).
1982 Chankowski (2008), p. 244.
1983 *IG*, XI, 4, 552, 588 et 611.
1984 *IG*, XI, 4, 656.

Polymnèstos de Naxos est aussi honoré[1985]. Après 200, les Déliens honorent un inconnu et Dèmeas de Naxos[1986]. La forte présence des Naxiens est logique, l'île étant la plus étendue des Cyclades. On se rappelle la place de l'art naxien à Délos durant la période archaïque ; Naxos avait aussi fait élever un *oikos* dans le sanctuaire délien[1987]. Plus tard, des *Délia* sont attestées à Naxos[1988]. Ces anciennes relations perdurent et se densifient : Naxos est la Cyclade dont les *honorandi* sont les plus nombreux[1989].

La première période de 314 à 250 est de 64 ans et la seconde de 250 à 167 dure 88 ans. La seconde présente logiquement plus d'*honorandi*. Elle connaît aussi une tendance générale à graver plus de textes. Pour Kéos, les deux proxènes de la basse Indépendance sont séparés d'environ 40 ans, ce qui s'explique par le renouvellement permanent des *honorandi*, sans densification du réseau. Le nombre d'*honorandi* actifs au même moment n'augmente pas. Avant le milieu du III$^{e}$ s., 8 cités cycladiques en fournissent. Pour la seconde période, le nombre monte à 11. En nombre d'*honorandi*, 8 ont un ethnique cycladique avant 250 et 20 après, ce qui traduit une nette tendance à la densification des réseaux. Presque toutes les cités qui ont donné des *honorandi* lors de la haute Indépendance en ont aussi fourni lors de la basse Indépendance[1990]. Cela tient à la double nature des liens honorifiques : 1º) un lien faible a pour caractéristique d'augmenter à terme la taille du réseau, en agissant comme un « pont » entre deux *clusters*. Avec le temps, ces *clusters* peuvent fusionner. Dans les Cyclades, cela se traduit par la création de liens de proxénie avec de nouvelles cités. 2º) Un lien fort se caractérise par une augmentation des flux qui le traversent. Dans les Cyclades, cela se traduit par une augmentation du nombre d'*honorandi* à Délos. Le paradigme des liens honorifiques, définis comme des relations de « proxénie étendues »[1991], montre qu'ils sont à la fois forts et faibles. Ce paradoxe donne sa vigueur aux réseaux honorifiques déliens.

### c.2 Le Dodécanèse et la Carie

Les îles du Dodécanèse et la Carie relèvent de la *LRPI* délienne[1992]. L'ancienneté des relations est un élément clé de compréhension du concept. Selon Thucydide, les premiers habitants des Cyclades venaient de Carie[1993]. Si Antioche des Chrysaoriens fournit un *honorandus*

1985 *IG*, XI, 4, 701. Il a pu être donateur au sanctuaire délien en 240 (*IG*, XI, 2, 298A, l. 12 et 319a, l. 9).
1986 *IG*, XI, 4, 798 et 832.
1987 Le colosse des Naxiens témoigne de ce phénomène. Cf. Hermary (1993) et Chankowski (2008), p. 9 et 244.
1988 Chankowski (2008), p. 30.
1989 Michel (2020b), p. 80-82.
1990 Pholégandros est une exception (*IG*, XI, 4, 612).
1991 Les décrets n'octroient pas seulement la proxénie, bien que cet honneur soit supérieur aux autres.
1992 Les décrets honorifiques ne sont pas les seuls à illustrer le phénomène : le culte d'Apollon Délien est attesté à Kalymnos, sans qu'elle ne fournisse d'*honorandus*. Cf. Chankowski (2008), p. 30.
1993 Thucydide, I, 4 et 8.

lors de la haute l'Indépendance, alors même que cette époque est caractérisée par l'absence des ressortissants du continent, c'est parce que l'île est connectée de longue date avec la Carie.

Quatre *honorandi* d'Halicarnasse apparaissent à la haute Indépendance. Après 200, Délos honore le médecin Nikandros d'Halicarnasse[1994]. Les *honorandi* d'Halicarnasse de la haute Indépendance gravitent dans l'entourage du nésiarque Hermias[1995].

Dès le IV^e^ s., le culte d'Apollon délien est attesté à Cos[1996]. L'île possède un Délion, des théories sont régulièrement envoyées vers Délos et le calendrier a un mois *Dalios*[1997]. Entre 250 et 167, un Coéen inconnu est honoré[1998] et deux médecins de Cos reçoivent une statue[1999]. Le port de Cos est préféré à celui d'Halicarnasse[2000].

Nisyros a fourni un *honorandus* à la période précédente[2001]. Entre 275 et 225, les Déliens honorent Philarchos de Nisyros[2002]. Une inscription fragmentaire de Nisyros, du II^e^ s., prouve l'existence d'un sanctuaire d'Apollon délien dans l'île[2003]. Le port de Nisyros est une étape vers le Levant. L'île est connue pour ses meules de pierre qui ont l'avantage de lester les navires qui fréquentent la route de l'est[2004].

Cnide est dans l'orbite d'autres puissances : les Lagides au III^e^ s., puis Rhodes au II^e^ s.[2005] Son économie florissante subit un revers dès 188, lorsque des pirates inféodés à l'alliance crétoise sicilienne pillent la cité. Délos honore un Cnidien avant le milieu du III^e^ s., puis untel fils d'Hèrakleidès de Cnide en 240[2006]. Après 200, l'artiste Onomarchos de Cnide, Aristiôn de Cnide, résidant à Délos, et un Cnidien au nom inconnu reçoivent également des honneurs[2007]. Le nombre d'*honorandi* a augmenté entre les deux périodes et un proxène est même installé dans l'île. Le port de Cnide est l'ultime étape avant Rhodes, contribuant à son développement[2008]. La position stratégique de Cnide en fait un important carrefour marchand. Dès la fin du V^e^ s., le port marchand est une escale sur la route entre l'Égypte et Athènes[2009]. Le vin de Cnide est destiné à

1994 *IG*, XI, 4, 775.
1995 Un argument en faveur de cette idée est que pour la basse Indépendance, les réseaux honorifiques avec Halicarnasse sont nettement moins forts. Cf. Michel (2020b), p. 91-92.
1996 Chankowski (2008), p. 30.
1997 Grandjean et Salviat (2006), p. 321.
1998 *IG*, XI, 4, 730 (fragmentaire).
1999 *IG*, XI, 4, 1078 et 1200.
2000 Sherwin-White (1978), p. 225.
2001 *IG*, XI, 4, 595.
2002 *IG*, XI, 4, 622.
2003 *IG*, XII, 3, 92. Chankowski (2008), p. 30.
2004 Strabon, X, 5, 16.
2005 Ce n'est pas un hasard si l'architecte du phare d'Alexandrie est Sostratos fils de Dexiphanès de Cnide.
2006 *IG*, XI, 4, 563 et 644.
2007 *IG*, XI, 4, 744, 789 et 852. Cf. Constantakopoulou (2017), p. 130, n. 109 (faute de frappe p. 158, note 263).
2008 Ces cités sont séparées par 750 stades, soit une journée de navigation. Le port de Cnide est divisé en deux, l'un pour le négoce et l'autre pour la guerre (Strabon, XIV, 2, 15). Cf. Arnaud (2005), p. 74-75 et 225.
2009 Thucydide, VIII, 35. Cf. Moreno (2007), p. 341.

l'exportation partout en Méditerranée[2010]. De la fin du III^e^ s. au début du I^er^ s., les deux tiers des vins importés à Athènes viennent de Cnide[2011]. Un important flux concerne l'échange céréales/vins, entre le Pont et Cnide. Délos en est une plateforme, car à égale distance de Cnide et du Pont, tout en étant bien connecté par des routes maritimes[2012]. Environ 4 352 timbres de Cnide sont recensés à Délos, soit le plus grand effectif de timbres d'une même origine. Une véritable communauté de Cnidiens est installée à Délos[2013].

Ces quatre cités de ce que j'appelle le « Dodécanèse étendu » ont des ports qui intègrent les réseaux maritimes de leurs temps. Les Déliens ont pu avoir une stratégie de création de jalons dans ces ports, qui appartiennent à la *LRPI*.

Avant 250, pour la Carie continentale, Délos honore un ressortissant d'Antioche des Chrysaoriens. Entre 230 et 220, untel fils d'Aristoboulos de Stratonicée est honoré[2014]. Cette cité est fondée par Antiochos Ier au début du III^e^ s. en l'honneur de son épouse Stratonikè, qui fit de nombreux dons à Délos[2015]. Stratonicée est séleucide jusqu'en 188, puis passe sous contrôle rhodien[2016]. C'est la capitale de la ligue chrysaorienne, une fédération de villages cariens[2017]. En se connectant à cette cité, Délos se lie avec l'ensemble de la Carie continentale. Stratonicée est située à un carrefour entre les ports de Carie occidentale et l'Anatolie continentale[2018]. Outre cette route ouest-est, un axe nord-sud relie Alabanda au golfe céramique.

Rhodes a une position particulière à Délos. Deux *honorandi* rhodiens ont reçu des privilèges à la période précédente[2019]. Les liens vont ensuite en se densifiant. Y a-t-il des raisons à cela ? Sept *honorandi* reçoivent des privilèges entre 250 et 200, et sept autres après 200. Au début du II^e^ s., Rhodes prend le contrôle du *koinon* des Nésiôtes, impactant les relations avec Délos, bien qu'autant d'*honorandi* sont connus avant et après le tournant du II^e^ s. Le comportement honorifique des Déliens vis-à-vis de Rhodes ne se modifie pas, après la refondation du *koinon* des Nésiôtes. Délos se détache du *koinon*. L'intérêt des Rhodiens est d'assurer la sécurité des échanges

---

2010 Chrysippe le Philosophe a dit que « les meilleurs vinaigres sont ceux d'Égypte et de Cnide » (Athénée, *Deipnosophistes*, II, 26). Cnide dispose aussi de mines d'alun, ressource essentielle pour le travail du cuir et de la laine. Avant l'Empire, l'alun ne peut être que le fruit d'un commerce irrégulier local, voire régional.

2011 Hodzheva et Camenen, p. 13.

2012 Depuis le Pont, le vent du nord-est pousse les vaisseaux plus facilement vers Délos que Cnide. Arnaud (2005).

2013 Cet ethnique est aussi mentionné dans une trentaine d'inscriptions (*IG*, XI, 2, 115, 144, 226, 226 bis, 287, *IG*, XI, 4, 563, 644, 744, 789, 1038, 1130, 1190, *ID*, 103, 104, 104(3), 296, 298, 313, 401, 406, 440, 442, 445, 464, 2008, 2598, 2612, 2619, 2628, *SEG*, 34 : 847 et 38 : 778 (C), (i) et (l)).

2014 *IG*, XI, 4, 703.

2015 Pour la date de fondation : Belayche (2009), p. 194. Pour Stratonikè : Constantakopoulou (2017), p. 176-177. La création de la cité est le fruit d'un synœcisme de villages cariens hellénisés. Cf. Debord (1994), p. 117.

2016 Polybe, XXX, 31, 6. Stratonicée est riche, expliquant l'intérêt de Rhodes. Cf. Bresson (2003).

2017 Cette ligue est fondée par les Lagides. Cf. Debord (1994), p. 120.

2018 Debord (1994), p. 120.

2019 *IG*, XI, 4, 589 et 614. On peut ajouter le décret pour le philosophe Praxiphanès de Mytilène (*IG*, XI, 4, 613).

plutôt que de contrôler Délos[2020]. La monnaie rhodienne n'a pas cours à Délos, au contraire des autres îles de l'Égée : Délos a une monnaie d'étalon attique.

Au milieu du III^e^ s., le navarque Peisistratos de Rhodes reçoit une statue[2021]. Entre 275 et 225, Hermaidas et Alexikratès[2022] de Rhodes sont honorés. En 230, un inconnu rhodien reçoit des honneurs[2023]. Entre 225 et 200, Kléombrotos de Rhodes obtint également des privilèges[2024]. Entre 225 et 200, Praxôn, Hiérônidès, Antigénès, Timaphanès, Dionnos et Hègèsandros de Rhodes sont honorés[2025]. Antigénès est navarque de la flotte des Nésiôtes. Timaphanès, Dionnos et Hègèsandros sont triérarques[2026]. Ils protègent les routes maritimes[2027]. Le triérarque Agathostratos de Rhodes est ainsi honoré d'une statue par le *koinon* des Nésiôtes vers 250[2028]. Cet amiral mena la flotte rhodienne face aux Lagides lors de la bataille d'Éphèse[2029].

Des proxènes rhodiens honorés après 200 sont peu célèbres (Damaratos, Anaxidikos, untel fils de Nikagoras et Athanagoras)[2030]. En revanche, Épikratès, actif dans la guerre contre Antiochos III[2031], est cité comme commandant la flotte des Rhodiens et Insulaires dans la lutte contre les pirates de Céphallénie en 190[2032]. Il protège donc les négociants des Cyclades[2033]. Épikratès garantit l'*eusebeia* (le respect) du sanctuaire d'Apollon et assure que le port délien n'est pas utilisé comme base navale, garantissant la neutralité des eaux déliennes dans le contexte de la guerre syrienne[2034]. Les Insulaires souhaitant prêter mains fortes à l'alliance de Rome et Rhodes doivent partir de leurs propres bases. Les Déliens avaient négocié avec Épikratès pour ménager les négociants ennemis de Rhodes et Rome. L'*asylia* du port sacré avait auparavant entraîné des dérives[2035]. Épikratès a dû résider à Délos et connaître les marchands et pirates interdépendants[2036]. Toujours, entre 200 et 167, Anaxibios de Rhodes est honoré[2037]. Il est à la tête

[2020] Badoud (2014).
[2021] *IG*, XI, 4, 1135.
[2022] *IG*, XI, 4, 648 et 651.
[2023] *IG*, XI, 4, 683.
[2024] *IG*, XI, 4, 690.
[2025] *IG*, XI, 4, 711, 580 et 596.
[2026] Hègèsandros est aussi démiurge de Camiros vers 250. Cf. Tréheux (1992), p. 48.
[2027] Constantakopoulou (2017), p. 150.
[2028] *IG*, XI, 4, 1128. La base vient des carrières de Lartos, à Rhodes, et le bronzier travaille aussi à Rhodes. À Délos, les statues et stèles sont parfois fournies par l'*honorandus*, voire importées de sa patrie. Un dossier sur le marbre du Ténare est abordé plus loin. L'inscription étant gravée à Rhodes, l'ethnique n'est pas mentionné et le rédacteur ignore que la statue est destinée à l'étranger. Cf. Badoud et Herbin (2014), p. 183 et 187.
[2029] *Choix*, n° 38.
[2030] *IG*, XI, 4, 714, 754, 755, 839 et 842.
[2031] *IG*, XI, 4, 751.
[2032] Tite-Live, XXXVII, 13, 11 – 15, 16. Il commande des cataphractes de Rhodes, des trières des Insulaires et des aphractes athéniens.
[2033] Gabrielsen (2001), p. 231.
[2034] *Choix*, n° 67.
[2035] Vial et Baslez (1987), p. 308-309.
[2036] Pour l'interdépendance : Gabrielsen (2001).
[2037] *IG*, XI, 4, 752 et 753.

des îles et des navires des Insulaires en tant qu'ἄρχων ἐπὶ τῶν νήσων[2038]. Les navires d'Anaxibios ont longtemps mouillé dans le « port sacré », assurant la protection du trafic marchand[2039]. C'est pour cette raison qu'ils ne voient pas l'intérêt de prendre Andros, Paros et Kythnos, dans lesquelles les Macédoniens maintenaient des garnisons. Entre 200 et 167 un *honorandus* à l'ethnique inconnu est connu[2040]. Son nom est difficile à lire ; il reste les lettres [ά]νακτα 'Αν[…]. Pour Tréheux, c'est Pheidianax fils d'Anaxibios de Rhodes, de la famille du précédent[2041]. Le grand-père de Pheidianax, homonyme, serait enregistré comme donateur en 296[2042]. Le premier lien est tissé grâce au don au sanctuaire, puis Anaxibios reçoit des honneurs et les privilèges deviennent héréditaires et effectifs, car Délos publie un décret de renouvellement des honneurs en faveur du fils d'Anaxibios.

Rhodes, au carrefour des routes maritimes internationales, voit plusieurs de ses ressortissants honorés pour des raisons économiques. La puissance marchande rhodienne se fonde sur la redistribution des céréales et le secteur financier. Rhodes produit aussi du vin et des articles d'artisanat (*e.g.* objets en verre)[2043]. Certains *honorandi* peuvent être impliqués dans le négoce des céréales et des denrées orientales ou dans le secteur bancaire. Rhodes convoie du grain entre la Sicile et l'Égée en même temps que les Déliens s'ouvrent à l'Occident à la basse Indépendance[2044]. Dans la première moitié du II^e^ s., les Rhodiens, dominant la région, utilisent Délos comme port de redistribution des céréales dans les Cyclades[2045], mais Rhodes a pu alimenter le port délien en céréales occidentales dès la seconde moitié du III^e^ s. D'autant qu'à l'issue de la première guerre punique, Rome provincialise la Sicile et introduit la *lex Hieronica*, qui accroît la disponibilité du grain sicilien[2046]. La première guerre punique s'achève en 241, lors de la transition délienne du milieu du III^e^ s., après laquelle l'Occident est intégré dans les réseaux déliens. Les Rhodiens sont aussi les plus nombreux dans les réseaux honorifiques de cette période. En 227, après le tremblement de terre qui a touché Rhodes le tyran de Syracuse offre une *dôréa* somptueuse aux Rhodiens ; surtout, il octroie l'*ateleia* aux navires rhodiens qui fréquentent les ports siciliens pour s'approvisionner en blé[2047]. C'est tout un axe commercial qui

[2038] Vial et Baslez (1987), p. 294.
[2039] La protection des négociants des Cyclades est un objectif de la domination rhodienne. Cf. *Choix*, n° 63 et 67, Vial et Baslez (1987), p. 308 et Gabrielsen (2001), p. 230.
[2040] *IG*, XI, 4, 846.
[2041] Tréheux (1992), p. 83.
[2042] *IG*, XI, 2, 154B, l. 21. Il a pu fonder une association funéraire à Rhodes. Cf. Gabrielsen (2017), p. 19-20.
[2043] Le verre est généralement vendu à l'état brut sur les côtes du Levant et d'Égypte. Rhodes le transforme dans ses ateliers avant de le négocier en Égée. Cf. Triantafyllidis (2003), p. 131-138.
[2044] Compatangelo-Soussignan (2006), p. 177.
[2045] Casson (1954), p. 187, Étienne (1990), p. 106, Bresson (2001), p. 155 et Compatangelo-Soussignan (2006), p.176.
[2046] Compatangelo-Soussignan (2006), p. 177.
[2047] Polybe, V, 88, 5-7 et Diodore, XXVI, 8. Cf. Compatangelo-Soussignan (2006), p. 177.

se forge à Délos, lors de la basse Indépendance, entre Rhodes et l'Occident. Les liens entre Sicile et Rhodes résistent à la chute du royaume de Syracuse[2048].

Le sanctuaire délien a embauché des artisans rhodiens spécialisés. Un proxène pouvait faire office d'intermédiaire avec la communauté d'expatriés[2049]. Des théores rhodiens sont aussi amenés à fréquenter le sanctuaire d'Apollon. Des honneurs peuvent être rendus aux archithéores, d'autant que les décrets précisent que l'évergétisme touche la cité **et** le sanctuaire[2050].

Les liens entre Délos et Rhodes se distinguent de la période précédente. Les réseaux marchands rhodiens profitent du climat de sécurité, que la flotte de leur cité a créé, pour intensifier les échanges en Égée et à Délos. Le lien privilégié entre les deux îles a joué un rôle dans la croissance des réseaux marchands déliens, peut-être au détriment de ceux de Rhodes.

**c.3 Le cas d'Athènes**

Six *honorandi* athéniens sont connus entre 314 et 250. Entre 275 et 225, Délos honore le poète Nikomachos d'Athènes[2051]. Délos honore un Athénien au nom perdu entre 250 et 200, Hagnothéos entre 220 et 210 et un autre au nom inconnu et Agias après 200[2052]. Il y a une continuité des liens entre les deux périodes. Athènes n'est pas une exception dans la politique honorifique délienne. D'autres cités comme Rhodes, Chios et Naxos ont fourni de nombreux *honorandi*. Il n'y a pas non plus de rupture diplomatique avec Athènes. Lors de la haute Indépendance, les Déliens se sont inspirés du modèle athénien pour leur réseau. Entre 250 et 150, les Athéniens n'ont pas conféré la proxénie à un citoyen d'une île égéenne[2053]. Les réseaux honorifiques athéniens et déliens divergent fortement.

Les réseaux égéens de Délos se sont globalement densifiés au cours de l'Indépendance et c'est la nature même des liens honorifiques qui a conduit à une extension du réseau sur la côte micrasiatique et dans l'archipel cycladique. La *LRPI* reste proche de celle de la période précédente. Le cœur de cet espace se compose des Cyclades, d'Athènes du Dodécanèse et de la Carie. Le réseau des axes maritimes se connecte à Délos, carrefour de l'Égée.

---

[2048] En 169, Rome autorise Rhodes à importer 100 000 médimnes de céréales siciliennes (Polybe, XXVIII, 2, 1-17). Cf. Compatangelo-Soussignan (2006), p. 178.

[2049] En 207, l'artisan Dionnos fournit, avec un autre, Dèméas, 130 claies de roseaux au portique voisin du Posideion, pour 130 drachmes (*IG*, XI, 2, 366 A, l. 40-41). Dionnos, un diminutif rare de Dionysios, est d'origine rhodienne. Cf. Feyel (2006), p. 218 (DEL 155) et note 156.

[2050] Les cités votent souvent des décrets honorifiques pour des théores. Cf. Rutherford (2013), p. 21-22.

[2051] *IG*, XI, 4, 638.

[2052] *IG*, XI, 4, 669, 694, 845 et 745.

[2053] Les exceptions sont Rhodes et la Crète (*IG*, II³, 1137, 1 et 2, 1179 et 1356). Mais, les Grecs ne considèrent pas comme telles ces vastes îles.

**c.4 La Crète**

La Crète est un carrefour entre le Péloponnèse, l'Afrique et Rhodes puis l'Asie[2054]. Il n'y existe pourtant aucun port de l'envergure d'Alexandrie ou Byzance[2055]. Cnossos est alors la plus puissante cité de l'île[2056]. Son nom, pour les Grecs de l'époque Hellénistique, évoque le légendaire roi Minos et le souvenir du labyrinthe. Thésée vainqueur du minotaure, aurait fait escale à Délos lors de son retour à Athènes, nouant un lien entre Cnossos et Délos. D'autre part, le roi Minos aurait chassé les pirates cariens des îles[2057]. Il ne faut pas sous-estimer le caractère portuaire et marchand de Cnossos[2058]. Située au nord de l'île, Cnossos est mieux orientée que bon nombre de cités crétoises pour se connecter à Délos.

Des artisans crétois, particulièrement de Cnossos, ont travaillé dans le sanctuaire délien[2059]. Entre 225 et 200, untel fils d'Anaxandros de Cnossos est honoré[2060]. Après 200, untel et son frère Théaros fils de Skiphaios le sont également[2061]. Pour cette même période, Délos honore aussi untel fils de Teisilas[2062]. Le décret pour Théaros fils de Skiphaios et son frère est gravé sur une stèle en marbre du Ténare (Péloponnèse méridional), un marbre rougeâtre rarement utilisé à Délos. Seuls les décrets en faveurs des Lacédémoniens et d'un citoyen de Cythère sont en marbre du Ténare. Nabis de Sparte a octroyé à Délos un bloc de ce marbre pour sa stèle. La raison est qu'il ressemble au porphyre, semi-précieux, mais qui se trouve uniquement en Égypte. C'est un matériel qui fait référence aux souverains et Nabis se présente en roi[2063]. On reviendra sur ce personnage. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer l'utilisation du marbre laconien pour des citoyens de Cnossos. Le bloc fourni par Nabis a en fait permis de faire plusieurs stèles. Le surplus est utilisé pour la stèle des deux frères de Cnossos. Ils peuvent être honorés directement après Nabis, ou en raison d'un lien particulier avec Délos, voire avec Nabis. Les Déliens ayant peu de ressource, l'ont probablement réservé pour un personnage spécial. Nabis a pu avoir un droit de regard sur l'utilisation de ce marbre à haute valeur symbolique. Le lien entre les Crétois et le Spartiate peut avoir une dimension culturelle (communauté dorienne, avec parenté des

[2054] Aristote, *Politique*, II, 10, 3-4, écrit que la situation géographique de la Crète lui permet d'être une interface maritime. C'est un facteur de l'ancienne thalassocratie minoenne.
[2055] Brulé (1978), p. 156.
[2056] Strabon, X, 4, 7-10.
[2057] Thucydide, I, 4.
[2058] Le monnayage de Cnossos révèle une forte activité commerciale. En 205/4, Rhodes est en guerre ouverte contre certaines cités crétoises, qui menacent son commerce et ses intérêts maritimes. Des monnaies de Cnossos et de toute la Crète ont été trouvées à Délos. Cf. Bruneau (1970b), p. 410, Stefanaki et Stefanakis (2013), p. 163, n. 104 et Gagarin et Perlman (2016), p. 114.
[2059] En 272, les comptes des hiéropes mentionnent un Crétois qui a recouvert d'un coffrage de bois le seau de bronze de la palestre, pour 5 dr. (*IG*, XI, 2, 219 A, l. 37). Cf. Feyel (2006), p. 245, (DEL 302).
[2060] *IG*, XI, 4, 721.
[2061] *IG*, XI, 4, 719. Cf. Savalli-Lestrade (2022), p. 43-45.
[2062] *IG*, XI, 4, 720. Le patronyme Teisilas est typiquement crétois. Cf. Costis et Masson (1983), p. 391 et 399.
[2063] Il est utilisé par les pharaons pour exalter leur puissance, puis réemployé par les Lagides et enfin, dans l'Antiquité tardive, pour des sarcophages impériaux. Son exploitation est un monopole royal.

institutions) ou plutôt des intérêts en piraterie et dans le négoce d'esclaves[2064]. Le lien n'est pas noué entre Nabis et la Crète entière, mais avec Cnossos, qui dirige une ligue face au *koinon* crétois. Ce *koinon* et l'alliance de Nabis avec les alliés de Cnossos ont tous un rôle dans le trafic d'esclaves. Cnossos et Nabis œuvraient près du cap Malée ; tandis que Gortyne et le *koinon* opéraient vers les mers de Méditerranée orientale, expliquant par-là leurs conflits avec Rhodes. La présence de Cythère dans le réseau « marbre du Ténare » devient logique. Cnossos est aussi alliée avec l'Étolie, une région du négoce d'esclaves[2065]. Le lieu de capture d'esclaves de ce réseau est la Méditerranée centrale. Délos honore deux citoyens de Polyrrhénia, un pour chaque moitié de l'Indépendance[2066]. De par sa configuration géographique, Polyrrhénia est alliée à Sparte[2067]. Entre la fin du III^e^ s. et le début du II^e^ s., beaucoup d'Italiens sont réduits en esclavage en Crète après leur capture dans la région du cap Malée, en raison des raids de pirates et de pillages dans le contexte de la guerre entre Antiochos III et Rome. Le négoce d'esclaves est bien attesté à Polyrrhénia[2068].

Les Déliens honorent untel fils de Thersôn de Gortyne après 200[2069]. Gortyne, sur la côte méridionale de Crète, possède des ports sur la mer de Libye[2070]. Depuis le milieu du III^e^ s., cette cité est alliée aux Lagides, mais les Crétois s'unissent et forment un *koinon* vers 216, sous l'égide de Philippes V[2071]. L'époque est aussi celle de la piraterie crétoise, souvent organisée depuis Gortyne[2072]. Cette cité a surfrappé de nombreuses monnaies du Péloponnèse et d'Asie Mineure, qui circulaient beaucoup entre 331 et 322[2073]. La brièveté de la période d'affluence de cette masse monétaire à Gortyne s'explique par la piraterie et le mercenariat[2074]. Rhodes, qui se devait de lutter contre la piraterie crétoise[2075], mena deux guerres contre elle en 205-201 (peu avant le décret

2064 Au milieu du III^e^ s., un traité sur le rachat de prisonniers est conclu entre Cnossos et Milet (*IC*, I, Cnossos 6). À la fin du IV^e^ s., des mercenaires sont recrutés par Sparte à Ténare, une base navale militaire. Cf. Couvenhes (2008).
2065 Avant la guerre de Lyttos en 220, Cnossos demande l'aide des Étoliens en vertu d'une ancienne alliance. Ces derniers envoient mille hommes (Polybe, IV, 53, 8).
2066 *IG*, XI, 4, 538 et 782. Cette cité à l'ouest de la Crète est une escale pour les navires qui se dirigent vers l'Occident, car le cap Malée est dangereux. Les routes maritimes privilégient un jalon en Crète. Concernant les Occidentaux du IV^e^ s., Compatangelo-Soussignan (2006), p. 174, identifie un ressortissant de Métaponte, des Siciliens de Ietai et à une date inconnue, le *genos* des *Amphikleîdai* de Naxos de Sicile.
2067 Brulé (1978), p. 48.
2068 Un traité entre Milet et Phaistos concerne le rachat de prisonniers (*IC*, I, Phaistos 1, milieu du III^e^ s.). Ses dispositions sont applicables aux marchés de Polyrrhénia, avec leur négoce d'esclaves. Cf. Brulé (1978), p. 10-11.
2069 *IG*, XI, 4, 781.
2070 Gortyne est une étape importante des navires se dirigeant vers la Cyrénaïque.
2071 Polybe, VII, 11, 9.
2072 Rappelons que Cnossos et certaines cités crétoises s'associent contre le *koinon*, avec le soutien de Nabis. Sur la faiblesse politique du *koinon* : Couvenhes (2016), p. 205-206.
2073 Gortyne devient capitale provinciale de la Crète et de la Cyrénaïque sous l'Empire. Cf. Le Rider (1966), p. 143.
2074 Sur le mercenariat crétois : Couvenhes (2016).
2075 *Choix*, n° 39, 40 et 67.

honorifique délien) et en 155/4[2076]. La responsabilité de la première revenait largement à Philippe V, qui favorisait la piraterie[2077].

Untel fils d'Akousilas d'Oaxos de Crète est honoré d'une statue[2078]. La paléographie pointe vers la fin du III^e^ s., alors que le type de la base, en deux blocs, indique plutôt le début du III^e^ s.[2079] Le privilège d'une statue, rare dans l'île, n'est pas réservé aux rois[2080]. Cet Oaxien a pu être honoré comme mercenaire[2081].

Pour Délos, entretenir des relations avec la Crète permet de se prémunir contre la piraterie. Les ports crétois, qui centralisent les productions du vaste territoire insulaire[2082], sont sur d'importants axes maritimes et les *honorandi* crétois sont négociants et mercenaires[2083]. C'est surtout le négoce d'esclaves qui compte et qui lie Nabis, Cnossos et Délos. Malgré l'antagonisme de Cnossos et Gortyne, les décrets de proxénie résultent du même phénomène. Délos est un bon point de vente pour les Crétois, en raison de l'asylie du sanctuaire. Les négociants d'esclaves se tournaient déjà vers Délos, comme le prouve un décret de Théangéla honorant le Délien Sèmos vers 230-220 pour le rachat et la libération d'esclaves cariennes capturées par des pirates[2084].

## 2- L'horizon délien de la basse Indépendance

### a- Vers le Pont-Euxin

#### a.1 Les Détroits

Dès la haute Indépendance, les Détroits sont connectés à Délos[2085]. Deux *honorandi* de Lampsaque reçoivent des privilèges avant 250[2086]. Entre 225 et 200, Délos honore Mètrodôros et Zôpyros, tous deux fils d'Erxinos de Lampsaque[2087]. Zôpyros est aussi souscripteur au Sarapieion

---

2076 Brulé (1978), p. 62.
2077 Brulé (1978), p. 62.
2078 *IG*, XI, 4, 1077.
2079 Herbin (2014), p. 172.
2080 Deux médecins de Cos obtiennent ainsi chacun une statue (*IG*, XI, 4, 1078 et 1200).
2081 Herbin (2014), p. 171-172 et 176, estime qu'il existe un « quartier des amiraux » dans une région peu fréquentée du sanctuaire, rassemblant des dédicaces pour des militaires. Voir les nuances de Constantakopoulou (2017), p. 142.
2082 La Crète exporte du cyprès, un bois de construction, depuis l'époque pharaonique (Théophraste, *Histoire des Plantes*, IV, 5, 7). Les comptes du sanctuaire délien mentionnent régulièrement cette essence de bois (*e.g.* le compte de 250 : *IG*, XI, 2, 287B, l. 145, 147 et 152). La charpente de l'*Apollônion* de Delphes du VI^e^ s. ainsi que celle du Parthénon sont en cyprès. Les comptes d'Épidaure révèlent qu'un Crétois fournit du cyprès au sanctuaire (*IG*, IV², 1, 102AI, l. 26). Cf. Meiggs (1982), p. 99-100, 200 et 424. La Crète exporte aussi du vin (Polybe, VI, 11, 4), au moins depuis l'époque Archaïque. Peu d'amphores sont connues hors de l'île, en raison de la méconnaissance des typologies. Ce vin est tout de même exporté à Alexandrie et Rome. Rien ne prouve que Délos soit l'intermédiaire par lequel les Italiens obtiennent le vin crétois. Cf. Marangou (1995), p. 61-62, 66, 123-124, 131-134 et 155-156.
2083 La Crète est par exemple sur une route des céréales de Cyrénaïque (*SEG*, 9:2). Théra, qui donne un proxène aux Déliens, peut être un relais de cette route. Cf. Brun (1993), p. 185-196.
2084 *IG*, XI, 4, 1054 et *SEG*, 3, 666. Cf. Chankowski (2019), p. 285.
2085 Cinq cités donnent 7 *honorandi* aux Déliens : Rhoiteion, Cyzique, Lampsaque, Abydos et Byzance.
2086 *IG*, XI, 4, 518 et 571. Le décret *IG*, XI, 4 557 présente un ethnique inconnu dont les deux premières lettres sont : « Λα ». Il peut s'agir de Larissa ou Lampsaque, les deux cités connues dans le contexte honorifique délien.
2087 *IG*, XI, 4, 708 et 788.

et peut-être chorège des Dionysies[2088]. Habitant à Délos, il ne peut agir comme proxène dans sa cité, et doit faire des affaires dans l'île. La continuité des honneurs conférés à des ressortissants de Lampsaque et le fait que certains résident à Délos renforcent les liens entre les deux cités.

Entre 275 et 225, Délos honore l'artiste Hèrakleitos de Chalcédoine[2089]. Plusieurs compatriotes d'Hèrakleitos sont artistes à Délos[2090]. L'important trafic maritime des Détroits vers Délos explique ce flux. Entre 240 et 230, Délos honore aussi Kallôn de Chalcédoine[2091]. Le proposant est de la famille proche d'un autre Délien qui a proposé un décret pour un *honorandus* de Panticapée[2092]. Cette famille délienne s'intéresse au négoce international pontique[2093]. Souvent rivale de Byzance pour le contrôle du Bosphore, Chalcédoine s'allie parfois avec elle. C'est notamment le cas lorsqu'elles se défendent face à la Bithynie, aux Galates et autres barbares.

Des Byzantins sont aussi honorés à Delphes[2094], peut-être dans une sorte de compétition entre les deux sanctuaires d'Apollon. À Délos, deux *honorandi* de Byzance sont connus à la haute Indépendance[2095]. Entre 275 et 225, Délos honore Phôkritos et Agasiklès fils de Léontiskos de Byzance[2096]. Pour la même période, Euakès[2097] et Hèrakleidès[2098] de Byzance sont honorés. Ce dernier est ambassadeur d'Antiochos III auprès de Scipion l'Africain en Orient[2099]. Il proposa en vain la paix en échange d'un ensemble de cités, comme Lampsaque et Alexandrie de Troade. Hérakleidès a pu être honoré dans ce contexte diplomatique[2100]. Délos pouvait être sur son trajet, car il partait d'Éphèse. Après 200, le banquier Théôn de Byzance, résidant à Délos, est honoré par deux décrets[2101]. Sa banque apparaît dans les comptes du sanctuaire en 192 et il brasse de grandes quantités d'argent[2102]. En 144/3, un certain Théôn de Byzance est enregistré comme éphèbe dans l'île, preuve de l'établissement de cette famille à Délos[2103]. Alors qu'il est difficile d'imaginer un Byzantin développer un réseau bancaire depuis Délos avant le milieu du III^e^ s., cela semble logique à la basse Indépendance.

---

2088 *IG*, XI, 4, 1216aIII, l. 4. Pour la chorégie : Baslez (1976), p. 350, hypothèse hardie selon Tréheux (1992), p. 48.
2089 *IG*, XI, 4, 618. Cf. Dana (2011), p. 89 et 312-313 et Constantakopoulou (2017), p. 247, n. 19.
2090 Hèris est attestée comme cithariste en 282 (*IG*, XI, 2, 106, l. 18). Kratôn est aulète, prêtre de Dionysos et agonothète. Cf. Tréheux (1992), p. 57.
2091 *IG*, XI, 4, 645. Cf. Michel (2020), p. 18.
2092 *IG*, XI, 4, 609.
2093 Capdetrey et Hasenohr (2012), p. 27.
2094 Delphes recense également quatre proxènes byzantins dont trois au III^e^ s. et un au IV^e^ s. (*FD*, 4, 150, *FD*, 4, 151, *FD*, 4, 152 et *SEG*, 18 : 180).
2095 *IG*, XI, 4, 510 et 627.
2096 *IG*, XI, 4, 530. Phôkritos est un nom « spécialement attesté à Byzance », comme sur une monnaie du III^e^ s. Cf. Robert (1964), p. 188-189 et *Bull. ép.*, 1989, p. 460, n° 717.
2097 *IG*, XI, 4, 570.
2098 *IG*, XI, 4, 778.
2099 Tite-Live, XXXVII, 34 et Polybe, XXI, 13, 3, 14 et 15, 12.
2100 Vial et Baslez (1987), p. 297.
2101 *IG*, XI, 4, 779 et 780. Cf. Baslez (2007), p. 224, n. 64.
2102 Elle est associé a une jarre qui contient 4751 dr. 4,5 ob. (*ID*, 399 A, l. 38).
2103 *ID*, 2593, l. 42.

La richesse de Byzance se fonde sur les taxes perçues dans le Détroit, mais la cité exporte aussi ses propres ressources[2104]. La *chôra* byzantine, entre les mers de Marmara et du Pont, est orientée vers la mer Noire[2105]. L'activité marchande byzantine ne nécessite ni *emporoi* ni nauclères[2106]. Les marchands du Pont traversent le Bosphore sans décharger leurs cargaisons. Byzance n'est pas un port de transit, mais de douane. La guerre de 220 entre Byzance et Rhodes importe[2107]. Les premiers organisent un système de taxation entre les deux espaces maritimes, profitant de leur condition géostratégique, et prétextant être soumis à un important tribut par les barbares[2108]. Rhodes, alliée à Prusias Ier de Bithynie, vainc Byzance[2109]. Elle est encore le centre marchand le plus important du monde hellénique, influente jusque dans le Pont[2110]. Les banquiers, comme Théôn, peuvent quitter la cité pour des places financières plus fructueuses.

La position stratégique de Byzance a conduit Délos à créer des liens honorifiques au début de son Indépendance[2111]. Après le milieu du III^e^ s., la force d'attraction de l'île attire les Byzantins, toujours bien accueillis. Byzance est un modèle pour comprendre la stratégie délienne d'organisation de leurs réseaux. Trois facteurs sont à prendre en compte : 1) la continuité des relations honorifiques dans le temps, 2) le nombre d'*honorandi* attestés pour une même cité et 3) l'installation de ressortissants de cette cité à Délos. Ces critères permettent d'identifier la volonté délienne de créer une relation avec une cité, pas seulement avec un individu.

Lors de la haute Indépendance, les Déliens ont honoré des individus dans cinq cités différentes, mais trois seulement sont mentionnées après 250. Cela semble contredire l'hypothèse d'analyse réticulaire voulant que les réseaux tendent à se densifier[2112]. Cette anomalie s'explique par une réorganisation des réseaux régionaux. L'augmentation du nombre de cités s'effectue au-delà de la Propontide, dans le Pont. Lors de la haute Indépendance, les *honorandi* déliens étaient totalement absents des rives pontiques. Les deux cités de Propontide donnant des *honorandi* sont

---

2104 Elle exporte des surplus de céréales de Propontide et est aussi célèbre pour son thon (Polybe, IV, 38 et 40 et Strabon, XII, 3, 11), qui se pêche bien dans les détroits avec le système des madragues (*e.g.* Gadès sous l'Empire). Dès la fin du III^e^ s., les saumures de Byzance sont commercialisées jusqu'à Rome. Cf. Dumont (1976), p. 96-119 et Preteux (2008), p. 260.

2105 Pourtant, les représentations des Grecs intègrent Byzance à l'espace égéen, comme en témoigne la présence de Byzance dans le district tributaire de Thrace au sein de la confédération délienne. Cf. Robu (2014), p. 190 et Preteux (2016), p. 267.

2106 Preteux (2016).

2107 Polybe, III, 2, 5 et IV, 47-52.

2108 Les courants marins permettent à Byzance d'être le port par lequel les navires en provenance du Pont doivent s'arrêter. En face, Chalcédoine contrôle les navires empruntant le chemin inverse. Byzance acquiert Hiéron, une île sacrée dévouée à Poséidon, lui permettant de contrôler le trafic dans les deux sens. Hiéron a un rôle d'interface d'échange d'informations économiques. Une loi d'Olbia, datée entre 370 et 360, statuant sur les conditions d'importation des monnaies, de l'achat, de la vente et du change dans la cité est trouvée dans cette île de Poséidon. Cf. Gabrielsen (2007), p. 303-311, Bresson (2008), p. 92 et Robu (2014), p. 194.

2109 Le Bithynien reçoit des terres en Mysie et Hiéron (Polybe, IV, 50, 2).

2110 Van Berchem (1991), p. 130.

2111 Dana (2011), p. 89.

2112 Un élément de densification est l'augmentation du nombre de cités d'une région, représentées par des *honorandi*.

des points stratégiques : Lampsaque est le verrou des Dardanelles et Byzance du Bosphore. D'ailleurs, la règle de renouvellement des *honorandi* entre les deux périodes est respectée[2113]. Les Déliens conservent leurs partenaires-clés, en abandonnent d'autres, mais pour étendre leur réseau dans l'espace. La preuve de l'organisation des réseaux plutôt que leur affaiblissement est le nombre d'*honorandi*, identique avant et après le milieu du III^e^ s. : 7 proxènes pour chaque période. Les réseaux déliens se sont projetés en Mer-Noire, rebondissant sur leurs assises de Propontide.

**a.2 Le Pont-Euxin**

De nombreuses cités portent le nom d'Héraclée et d'Apollônia, dont deux cités du Pont[2114]. Entre 275 et 225, les Déliens honorent untel d'Apollônia[2115]. La cité pontique serait une bonne escale sur une route jalonnée par des proxènes dans le Pont[2116]. Après 200, untel fils de Dikaios d'Héraclée est honoré[2117]. C'est la seule cité avec son homonyme de Lucanie, connue par plusieurs ressortissants dans l'île. L'ethnique se restitue avec peine, car seules les lettres suivantes subsistent : Ἡρακλε[…]. La coupe syllabique impose la lecture Ἡρακλε[ώτης] à Ἡράκλε[ιος], soit l'ethnique de Bithynie, ce qui semble acceptée des historiens[2118]. L'*honorandus* fait partie des premiers ressortissants de sa cité à Délos[2119].

En 180, Posidéos fils de Dionysios et Diodôros fils d'Agrotas d'Olbia sont honorés par les Déliens[2120]. Les deux décrets sont gravés sur la même stèle, car ils sont votés lors de la même session[2121]. Selon l'étude prosopographique, ces deux *honorandi* sont un oncle et son neveu[2122] :

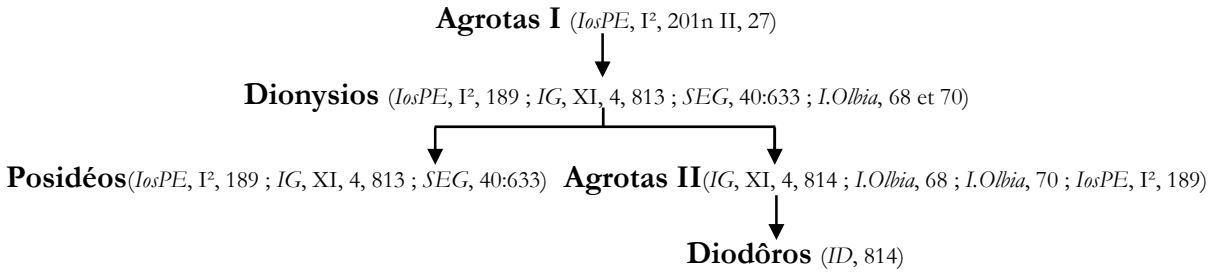


**Stemma 3 Famille de Dionysios d'Olbia**

2113 Byzance et Lampsaque fournissent des *honorandi* avant et après 250.
2114 Vingt-cinq Apollônia sont connues de Stéphane de Byzance. Cf. Constantakopoulou (2017), p. 249, n. 26.
2115 *IG*, XI, 4, 667. Les candidates les plus probables sont Apollônia à l'est de Pergame, Apollônia de Pisidie, Apollônia du Pont, Apollônia de Syrie, Apollônia de Palestine et Apollônia d'Illyrie. Cf. Couilloud (1974), p. 327 et Constantakopoulou (2017), p. 249, n. 26.
2116 C'est aussi l'hypothèse de C. Constantakopoulou.
2117 *IG*, XI, 4, 797.
2118 Tréheux (1992), p. 90 et 100, Marek (1984), p. 72 et Constantakopoulou (2017), p. 271.
2119 Philôtas, donateur au Sarapieion avant 183 (*IG*, XI, 4, 1307) et Timéas, sculpteur à la fin du III^e^ s. (*IG*, XI, 4, 1213), sont tous deux d'Héraclée du Pont.
2120 *IG*, XI, 4, 813 et 814. Le patronyme gravé est Arôtas. Le lapicide a oublié le γ. Cf. Dana (2011), p. 89 et Moţ (2019), p. 153.
2121 Nikanôr fils de Nikanôr préside l'assemblée. Un troisième décret est connu pour cette session, ce qui fait dire à certain que l'*honorandus* est un Olbiopolite, membre de cette même famille, pourtant le décret précise l'origine : Karthaia, ruinant l'hypothèse (*IG*, XI, 4, 769). Cf. Vial (1984), p. 124 et Reger (2007), p. 279.
2122 Avram (2012), p. 293-294, n° 146, ajoute des inscriptions supplémentaires au *stemma*. Cf. Tréheux (1992), p. 22.

Les proposants des deux décrets appartiennent à des familles de l'élite délienne, spécialistes de finances[2123]. Leurs réseaux personnels sont liés à la famille d'Agrotas. À Olbia, Agrotas II et Posidéos honorent d'une statue leur père Dionysios, prêtre d'Apollon *Delphinios*, et ancien magistrat éponyme de sa cité[2124]. Posidéos consacre aussi un *teichos* à Déméter, Korè et Ploutos après le milieu du II^e^ s.[2125] Agrotas II, négociant, est aussi à l'origine d'un autel à Aphrodite *Pontia*, de cinq couronnes d'or et d'une dédicace pour Ploutos et Korè[2126]. Cette famille s'implique dans la gestion de la cité et Agrotas est le second mari de la reine Kamasayre[2127].

Bien que leur ancêtre Dionysios ait été prêtre d'Apollon, rien ne permet d'affirmer que les *honorandi* soient des pèlerins[2128]. Au VI^e^ s., un culte local d'Apollon *Boréios* peut indiquer une étape sur la route hyperboréenne, mais ce n'est jamais confirmé par les Anciens et aucune théorie d'Olbia n'est connue à Délos.

La dédicace de Posidéos à Aphrodite *Pontia* peut indiquer des intérêts dans la navigation et le négoce. Olbia est le principal port connectant Grecs et Scythes[2129]. Les routes maritimes sont bien connues dans le Pont : elles traversent la mer et se dirigent vers la route de l'est et, au-delà, le Levant[2130]. D'Olbia, les Grecs importent du blé, des salaisons, du bétail (de la laine surtout), du miel et de la cire[2131]. Une activité économique importante se développe dans la cité au IIIe et

---

[2123] Le proposant du premier décret, Antigonos fils de Charistios, qui consacre la statue de son père, est mentionné dans les comptes des hiéropes et son grand-père est archonte de Délos en 255 (*IG*, XI, 4, 1180). Il propose aussi le décret *IG*, XI, 4, 815. Il est épistate des *Philétaira* en 207. En 192, il afferme le domaine de Sôsimacheia et est garant. Dix ans plus tard, il est encore garant d'un emprunteur. Il emprunte 500 dr., puis est fermier du port sacré en 179. Il est dépositaire d'un contrat en 173. Le proposant du second décret, Timèsiergos fils d'Androthalès, est fermier de la taxe de passage à Rhénée en 181 et 180 et emprunte 200 dr. au sanctuaire. Son ou ses fils payent des arriérés au sanctuaire. Tous deux, bons connaisseurs du port, afferment des taxes portuaires et empruntent au sanctuaire des sommes insuffisantes pour le prêt à la grosse aventure, qui est en moyenne de 2600 dr. Cf. Homolle (1881), p. 465, Bogaert (1968), p. 373, Cohen (1992), p. 56-57 et Vial (2008), p. 24-25 et 134.

[2124] *IosPE*, I², 189 et *IosPE*, I², 201n II, 27.

[2125] Ces trois divinités sont communes à Olbia, qui a un caractère agraire. Cf. Roussiaeva (1983), p. 185.

[2126] *I.Olbia*, 68 et 70. Aphrodite *Pontia*, divinité protectrice des nauclères, pêcheurs et gens de mer, est honoré entre Olbia et Istros. Cf. Vanu (1997), p. 22.

[2127] Reger (2007), p. 279 et Müller (2010), p. 91.

[2128] Apollon, l'archégète, est une divinité importante de la cité. Les colons de Milet, fondateurs d'Olbia, honorent l'Apollon de Didymes. Apollon est important à Milet et dans les colonies mégariennes du Pont. Le *parasemon* de l'aigle attaquant le dauphin est attesté sur des monnaies d'Olbia : ce sont des attributs de Zeus et Apollon *Delphinios*, chers aux colonies milésiennes. Apollon délien n'est pas attesté à Olbia. Deux monnaies d'Olbia aux types d'Apollon et d'Artémis font partie d'un trésor enfoui vers 200-167. La fratrie divine est un thème délien. Cf. Wąsowicz (1975), p. 107-200, Robu (2007), p. 137, Chiekova (2008), p. 26 et 37-38 et Müller (2010), p. 78.

[2129] L'*emporion Borysthénès* atteste d'une longue tradition d'échange (Hérodote, IV, 24). Vers 200, un certain Protogénès est honoré pour avoir financé un portail au *deigma* d'Olbia (*IosPE*, I², 32). Les *deigmata* apparaissent seulement dans les plus grands *emporia*. À ce bâtiment, est associé un *chôma*, un *exairesis*, un *emporion*, des *kapèleiai* et des *porneiai* (Pollux, *Onomastikon*, 9, 34). Une magistrature des nauclères est connue dans la cité : ces individus sont en charge des navires de location civiques. Cf. Kozlovskaya (2008), p. 33-35 et 44-45 et Lebedynsky (2010).

[2130] Dès le IV^e^ s., les navires traversent la mer directement de Propontide vers Olbia. Cette route directe se renforce à l'époque hellénistique, intégrant des axes internationaux : Alexandrie-Rhodes-Tanaïs (Strabon, II, 5, 22). Au milieu du III^e^ s., Alexandrie devient le premier partenaire marchand du Pont septentrional. Une ambassade pontique visite les Lagides en 254 (*P.Lond.*, VII, 1973). Rostovtzeff émet l'hypothèse d'une rencontre entre deux entités politiques grandes productrices de céréales. Cf. Brondar (1957), p. 35-45 et Arnaud (1991), p. 55-77.

[2131] Polybe, IV, 38, 4. À l'époque Classique, les contrats maritimes des Athéniens autorisent les marchands de céréales à faire un détour par Olbia avant de revenir au Pirée (Démosthène, *Contre Lacritos*, 50). Cf. Müller (2010).

II^e s., donc à l'âge d'or délien[2132]. Vers 213, un décret olbiopolite pour Protogènès, contemporain de Posidéos, montre pourtant la cité dans une position dramatique, en raison d'une disette et de problèmes financiers[2133]. Malgré la crise, la céramique du début du II^e s. indique une période de relative sécurité économique, avant le milieu du siècle, puis le sac de la cité par les Gètes au milieu du I^er s. Les décrets honorifiques déliens se situent dans la phase favorable[2134]. Des bols dits mégariens sont exportés d'Olbia vers l'île[2135]. Délos se connecte au courant d'échange entre le Pont et Alexandrie. Certains puissants marchands olbiopolites possèdent des vaisseaux de guerres pour protéger leur négoce et leur cité[2136]. À Olbia, l'élite civique et militaire est constituée des grandes familles de négociants qui gèrent aussi les relations internationales.

Le décret de Protogénès évoque une cité manquant « plus de blé que d'argent »[2137]. Le début du II^e s. marquant une période de redémarrage, les clients habituels du Pont ont pu se fournir ailleurs. Les dédicaces de la famille d'Agrotas en faveur de divinités agraires peuvent évoquer des pénuries frumentaires dont la famille souhaite se prémunir, ou inversement le négoce de céréales. Une lettre trouvée à Olbia mentionne un naufrage dont on a pensé qu'il avait donné à des esclaves la possibilité de s'enfuir[2138]. On doit plutôt y voir un commerce d'esclaves organisé par des Olbiopolites. Certains sont probablement vendus à Délos, connue pour être une plateforme d'échange servile. Olbia est pourvoyeuse d'esclaves, en raison de la proximité des barbares[2139]. Le négoce d'esclaves est aux mains des puissantes familles, qui donnent la plupart des proxènes connus et contrôlent le commerce céréalier[2140]. C'est le groupe social le plus influent, dont Protogènès, Posidéos et Diodôros font partie[2141].

---

2132 Une lettre sur tesson adressée à une association de nauclères est connue vers le début du III^e s. Cf. Belin de Ballu (1972) et Dana (2021), p. 162-165, n° 34.

2133 La crise a plusieurs causes. 1°) L'état de guerre endémique entraîne des impayés d'impôts et des caisses publiques vides. Protogènès contribue à aider la cité à se sortir de cet état. 2°) « La seconde raison est à imputer aux mauvaises récoltes, celles-ci résultant de l'état de guerre. La réduction du territoire de la *chôra* d'Olbia, peut également avoir joué un rôle ». 3°) Malgré la crise scythique du III^e s., le roi Skilouros obtient la soumission d'Olbia. Les Scythes exigent des taxes plus importantes d'Olbia, en raison des pressions sarmates qu'ils subissaient (Diodore, II, 43, 7). 4°) Vers 260-250, il y a une réduction conséquente du territoire d'Olbia, donc de sa production céréalière. Cf. Belin de Ballu (1972), p. 121-124, Wąsowicz (1975), p. 87 et 103-105, Müller (2009), p. 105 et Müller (2010).

2134 De nombreux décrets pour des Olbiopolites sont connus pour cette période. La crise scythique du III^e s. ne transparaît pas dans les contacts maritimes, et cette prospérité économique va persister jusqu'au milieu du II^e s. Cf. Wąsowicz (1975) et Müller (2010), p. 223-225.

2135 Belin de Ballu (1972), p. 113.

2136 Kozlovskaya (2008), p. 47-48.

2137 Müller (2010), p. 183.

2138 Andreau et Descat (2006), p. 45, qui selon C. Müller, conservent à tort, la datation archaïque.

2139 Les esclaves sont capturés lors de razzias, de piraterie, voire directement négociés avec les rois scythes, qui vendent des captifs des guerres incessantes entre Scythes ou de raids contre les habitants de la sylvo-steppe du nord. Les Scythes importent principalement du vin, des vêtements et des objets en terre cuite et en métal (Strabon, XI, 2, 3). Olbia est un centre d'orfèvrerie destiné au « marché » scythe. Les Scythes, nomades, évoluent sur des routes marchandes qui s'enfonçent en Asie. Pour la piraterie : Tsetskhladze (2002), p. 11-15. Cf. Gavriljuk (2003), p. 75-85, Avram (2007) et Müller (2010), p. 213.

2140 Des mixhellènes, indigènes hellénisés, ont eu un rôle important dans la production céréalière régionale. Cf. Préaux (1978), p. 520-524 et Müller (2010), p. 225.

2141 Belin de Ballu (1972), p. 125.

Un Posidéos d'Olbia est honoré comme proxène par des décrets des Coéens, trouvés à Olbia ; Ténédos fait de même pour untel fils de Poséidos d'Olbia[2142]. Enfin, un Posidéos fils de Posidéos fait une dédicace à Aphrodite *Euploia*[2143]. Ces inscriptions sont toutes du II^e^ s. et ces cités sont sur la « route de l'est ». À première vue, les individus pourraient appartenir à la famille d'Agrotas[2144]. Posidéos, honoré à Délos, le serait également à Cos et son fils serait proxène de Ténédos. La dédicace à Aphrodite *Euploia* a été associée à un Posidéos, mentionné dans 4 inscriptions du II^e^ s., à Néapolis de Scythie, en Crimée[2145]. Elles évoquent sa victoire sur des pirates et des liens étroits avec Rhodes. Pour C. Müller, en contre-pied de L. Robert sur l'ethnique de l'individu, Posidéos serait originaire de Rhodes et Olbiopolite d'adoption[2146]. Le Posidéos, mentionné dans les inscriptions de Néapolis, serait le même que celui honoré de la proxénie à Cos et Ténédos : un Rhodien ayant obtenu la citoyenneté olbiopolite qui négocie entre Rhodes et Néapolis. Il y aurait deux grandes familles de marchands à Olbia, qui utiliseraient le nom de Posidéos. Une famille « nouvelle » de Rhodes et une famille « ancienne », originaire d'Olbia. Les inscriptions de Ténédos et Cos ne permettent pas une identification certaine de l'*honorandus*[2147]. Elles pourraient être associées à la famille « ancienne », qui a fourni des *honorandi* aux Déliens. En outre, aucune inscription ne prouve que Posidéos de Rhodes ait été citoyen d'Olbia. Le seul indice, la dédicace pour Aphrodite, ne mentionne pas d'ethnique. Il est plus raisonnable d'associer les décrets de proxénie à l'ancienne famille d'Olbia, d'autant que cette dernière peut agir comme proxène, car elle possède un réseau personnel dans sa cité.

Les liens honorifiques que les Déliens ont entretenus avec des ressortissants de Propontide, dès la haute Indépendance, ont entraîné les marchands olbiopolites à fréquenter Délos. La stratégie délienne d'honorer assez tôt des proxènes à Byzance fut payante.

Vers 200, untel fils d'Apollônios de Chersonèse est honoré par les Déliens[2148] qui honorent également Apollônidès de Chersonèse à la même période[2149]. Aucun argument ne permet d'identifier cette Chersonèse, bien que la cité du Pont septentrional soit le plus probable[2150]. La proxénie est essentiellement conférée pour des raisons marchandes par les cités

---

2142 *CIG*, 2060 b et *IosPE*, I², 78.
2143 *IosPE*, I², 168. Selon Müller (2010), p. 263, cette déesse indique un lien avec Cnide.
2144 Reger (2007), p. 278-279.
2145 *IosPE*, I², 670, 671, 672. Cf. Dashevskaja (1960), p. 261-265, Solomonik (1962), p. 41 et Müller (2010), p. 263.
2146 Müller (2010), p. 263.
2147 Un argument pour identifier les liens entre Cos et cette famille rhodienne est que de nombreuses amphores de Cos ont été trouvées sur les rives de Néapolis. Cela atteste d'activités marchandes entre ces deux cités auxquels Posidéos, natif de Rhodes, a pu prendre part.
2148 *IG*, XI, 4, 844. Cf. Dana (2011), p. 89.
2149 *Éditio princeps* : Michel (2019). Michel (2019), p. 657, évoque l'idée d'une datation plus ancienne, pouvant se situer vers la seconde moitié du III^e^ s. Il faut associer, dans l'annexe 1 de Constantakopoulou, les *honorandi* mentionnés par les inscriptions *IG*, XI, 4, 844 et « *BCH* 1991, p. 722 ». Cf. Farnoux (1991), p. 722, Tréheux (1992), p. 28, Constantakopoulou (2017), p. 256 et 261 et Michel (2020), p. 28-29.
2150 Michel (2019), p. 649-650.

de mer Noire. Chersonèse l'a donnée aux ressortissants de cités pontiques comme Odessos et Olbia, mais un *honorandus* de Rhodes du III^e^ s. est aussi connu[2151]. Des raisons marchandes ont pu motiver Apollônidès à se diriger vers Délos[2152]. Chersonèse possède aussi un lien ancien avec l'île : elle aurait été fondée par des colons d'Héraclée du Pont et de Délos[2153], ce qui expliquerait pourquoi cette cité offre trois phiales en argent au sanctuaire délien[2154]. Une hypothèse d'A. Michel est de lier ces trois vases aux trois couronnes gravées sur la stèle[2155]. Chersonèse est aussi la seule cité pontique connue pour une théorie envoyée à Délos. Il y a donc là réactivation d'anciens réseaux par les deux cités.

**Photographie 2 Décret pour Apollônidès**



Michel (2019), p. 637.
© EFA, C. Durvye

Rostovtseff évoque deux proxènes de Panticapée à Délos[2156]. Mes recherches n'ont pas permis d'identifier le second. Entre 250 et 240, Koiranos de Panticapée est honoré[2157]. Une dédicace de la seconde moitié du IV^e^ s. est consacrée par untel fils de Koiranos de Panticapée à Artémis d'Éphèse en l'honneur de sa fille[2158]. Il s'agit probablement d'un ancêtre de l'*honorandus*, car le nom est peu commun[2159]. Le proposant du décret, Lysixénos fils d'Archépolis, est de la même famille qu'Archépolis fils de Lysixénos, également proposant d'un décret en faveur d'un Chalcédonien entre 240 et 230[2160]. Cette famille délienne s'intéresse au négoce international et les deux *honorandi* sont des marchands[2161]. Panticapée, miroir de Byzance, est un verrou stratégique entre le Pont-Euxin et le lac Maeotis (mer d'Azov)[2162]. La période hellénistique, source d'innovation dans l'organisation des routes maritimes, voit apparaître un axe direct entre les deux Bosphores, franchissable en 4 jours[2163]. Panticapée est un jalon avant le comptoir de Tanaïs.

---

2151 Müller (2010), p. 223.
2152 Le vin de Chersonèse est exporté. Sur les 22 timbres amphoriques connus de Chersonèse, 2 sont trouvés à Délos (TD 4603bis et TD 6234). D'autres produits exportés sont les esclaves, les céréales, les salaisons de poissons et le bois. Cf. Garlan (2007), p. 143, Müller (2010), p. 189, Klenina (2015), p. 43, Smekalova et Kutaisov (2018) et Dana (2021), p. 377-380.
2153 Chankowski (2008), p. 108 et Kowalzig (2018), p. 111.
2154 L'offrande est enregistrée pour la première fois en 276 (*IG*, XI, 2, 164B, l. 6).
2155 Michel (2019), p. 650.
2156 Rostovtseff (1989), p.160.
2157 *IG*, XI, 4, 609. La formule « plaise au peuple » pose un *terminus ante quem*. Cf. Vial (1984), p. 98. Tréheux (1992), p. 57 et Avram (2012), p. 2977, n° 177 estiment que le décret est daté de la première moitié du III^e^ s. Cf. Dana (2011), p. 89.
2158 *CIRB*, 11=*IOSPE* II, 11. Cf. Braund (2018), p. 101 et Moţ (2019), p. 152.
2159 Reger (2007), p. 278 et Moţ (2019), p. 152.
2160 *IG*, XI, 4, 645. Avec ses collègues agoranomes, Archépolis fait une dédicace à Hermès *Agoraios*, au milieu du III^e^ s. (*IG*, XI, 4, 1143).
2161 Capdetrey et Hasenohr (2012), p. 27.
2162 C'est un *emporion* pour toutes les denrées qui remontent vers la mer d'Azov. Cf. Müller (2010), p. 205.
2163 Müller (2010), p. 220.

Les gens du Pont sont surtout honorés pour des raisons marchandes[2164]. Sur le long terme, les liens avec les cités de Propontide permettent d'étendre les réseaux déliens à tout le Pont[2165]. En 1954, L. Casson publie un article fondateur sur le négoce du grain[2166]. Il y estime que les proxènes déliens dans le Pont ne sont pas liés à la création d'un centre de redistribution de céréales à Délos[2167]. Pour moi, les proxènes de Byzance honorés dès le début de l'Indépendance sont liés aux besoins des Déliens en céréales. Dans le contexte d'importations de grains destinés à être redistribués dans les Cyclades, Délos veut se passer d'intermédiaires pour faire baisser les coûts. Casson a raison d'écrire que Dionysios de Byzance est un marchand qui approvisionne les Déliens en céréales, mais il a tort de lier tous les décrets pour des ressortissants du Pont à ce même phénomène. Après le milieu du III^e^ s., les réseaux diffèrent et les céréales des négociants pontiques sont destinées à être réexportées. À l'inverse des décrets pour les ressortissants du Pont, celui pour Dionysios mentionne bien la fourniture de 500 médimnes.

Il existe alors deux types d'échanges céréaliers. Il est courant dans les cités grecques de mentionner sur une inscription honorifique la quantité de céréales livrée lorsqu'elles sont destinées à la cité, car elles relèvent de l'intérêt public[2168]. À l'inverse, un marchand qui utilise l'entrepôt délien dans un cadre privé enrichit la cité par des taxes et dynamise l'*emporion*, mais la quantité de céréales importe peu. Dès lors, on peut identifier deux types d'honneurs : 1°) des marchands sont honorés pour avoir approvisionné la cité ; 2°) des marchands sont honorés pour avoir souvent fréquenté le port délien pour leurs propres affaires. Ils sont reconnus comme évergètes de l'*emporion* et du sanctuaire et cherchent avant tout à obtenir l'*ateleia* pour faire fructifier leurs entreprises. Ces deux catégories ne sont pas cloisonnées. Habituellement, les marchands agissent selon la seconde logique.

**b- L'horizon oriental**

Après le milieu du III^e^ s., le poids des Orientaux augmente. La carte laisse penser que toute la côte de Cnide à Alexandrie est jalonnée par des proxènes.

Entre 200 et 167, Délos honore d'une couronne un citoyen de Sidé[2169]. Ce port de Pamphylie est une étape importante entre l'Égée et la côte levantine[2170]. Les chantiers navals de Sidé de Pamphylie sont ouverts aux pirates Ciliciens et la cité est un centre de négociation

[2164] La variété des motivations poussant les gens du Pont à fréquenter Délos frappe Reger (2007), p. 280.
[2165] « Il est fort intéressant d'observer la persistance des relations établies entre Délos d'une part et Cyzique, Lampsaque, Abydos, Byzance et Chalcédoine, sans parler d'Olbia et de Panticapée de l'autre ». Cf. Rostovtseff (1989), p. 160.
[2166] Casson (1954).
[2167] Casson (1954), p. 174.
[2168] À Éphèse, 2500 médimnes de céréales justifient un décret honorifique (*SIG*³, 354) et 3000 médimnes à Athènes, (*IG*, II², 360, 363, 398, 400, 408 et 845). Cf. Casson (1954), p. 174.
[2169] *IG*, XI, 4, 836. Constantakopoulou (2017), p. 272, indique par erreur l'inscription *IG*, XI, 4, 839.
[2170] Il s'agit de Sidé de Pamphylie. *EAD XXX*, n° 319.

d'esclaves pouvant se retrouver à Délos[2171]. Entre 230 et 220, l'artiste Apollônios d'Aspendos est reçoit aussi une couronne[2172]. Aspendos n'est pas encore un important centre marchand, comme sous l'Empire. Les réseaux déliens ne pénètrent pas en Pamphylie continentale. Après 200, untel fils d'Antiochos d'Antioche sur le Kydnos (Tarse) est honoré[2173]. Il y a environ 3 jours de navigation entre Sidé et Tarse, avec une halte à Chypre[2174]. Après 200, les Déliens honorent Stèsagoras de Karpasia[2175]. Cette cité, à la pointe nord-est de Chypre, dispose d'un bon port d'escale entre les côtes de Syrie et d'Anatolie[2176].

Les routes maritimes sont redéfinies vers le milieu du III^e^ s. Chypre est une escale essentielle entre le Levant et l'Égée avant 250. Dans la seconde moitié du III^e^ s., des jalons sur les côtes anatoliennes sont en plein essort, comme Sidé. La seule cité de Chypre qui tire son épingle du jeu, Karpasia, est une étape vers les ports d'Anatolie méridionale. La présence des côtes anatoliennes aux réseaux déliens s'accompagne d'une plus grande ouverture vers le royaume Séleucide, absent des relations orientales déliennes avant le milieu du III^e^ s. Une caractéristique des réseaux est ainsi révélée : un nœud ne conserve que les liens les plus utiles à son réseau.

Les côtes syro-palestiniennes ont donné des *honorandi*. Plusieurs cités se nomment Séleucie : Séleucie du Tigre et Séleucie de Piérie sont les plus à même de donner des proxènes aux Déliens[2177]. Les Déliens honorent Moiragénès fils d'Ammônios de Séleucie entre 250 et 219[2178], puis son frère Hèrakleitos entre 200 et 167[2179]. À la mort du premier, le second a pu lui succéder[2180]. Hèrakleitos a bien agi comme proxène, méritant un second décret qui lui octroie une couronne. Les liens entre Délos et la famille d'Ammônios sont entretenus par trois décrets. Les relations entre cités passent par ces intermédiaires. Après 200, Délos honore Dionysios fils de Dionysios de Séleucie[2181]. Au début du I^er^ s., Élichôn fils de Dionysios de Séleucie fait une dédicace à Sarapis et Isis dans l'île[2182]. Rien n'indique un lien de famille. Séleucie de Piérie est le port d'Antioche. Constantakopoulou lui préfère Séleucie du Tigre[2183], grande métropole

2171 Strabon, XIV, 3, 2.
2172 *IG*, XI, 4, 684.
2173 *IG*, XI, 4, 822. Au milieu du III^e^ s., Tarse prend le nom d'Antioche sur le Kydnos, nom utilisé au moins jusqu'en 166/5. Cf. Cohen (1995), p. 358-359.
2174 Les distances ont été estimées avec l'outil ORBIS : http://orbis.stanford.edu/.
2175 *IG*, XI, 4, 807.
2176 Strabon, XIV, 6, 3.
2177 Les Déliens ne distinguent pas les Séleucie dans les décrets. Un des objectifs de la gravure des décrets est d'exposer l'amplitude des réseaux : les Déliens peuvent jouer avec cette ambigüité.
2178 *IG*, XI, 4, 772. Pour la datation : Mack (2015), p. 199, n. 42.
2179 *IG*, XI, 4, 773 et 774. La date est estimée grâce au président de l'assemblée qui a fait voter le décret : Dèméas fils de Phôkritos. Cf. Vial (2008), p. 51.
2180 C'est un nouveau cas de figure à intégrer à la catégorie des décrets honorifiques séparés pour les membres d'une fratrie de Savalli-Lestrade (2022), p. 43-49.
2181 *IG*, XI, 4, 815.
2182 *IG*, XI, 4, 1258.
2183 Constantakopoulou (2017), p. 161.

marchande, prise par les Arsacides dans la seconde moitié du II^e^ s. À Délos, Apollônios de Séleucie du Tigre fait deux dédicaces, à Zeus Kynthios, et à Nikè[2184]. Entre la fin du II^e^ s. et le début du I^er^ s., une stèle funéraire de Rhénée présente un autre ressortissant de cette cité[2185]. Dans ces inscriptions, les lapicides précisent l'ethnique lorsqu'il s'agit de Σελευκεῖς ἀπὸ Τίγριος. Ce n'est pas vrai pour Séleucie de Piérie. Cet argument, certes léger, me pousse donc à prendre le contre-pied de Constantakopoulou, quant à l'origine de ces trois *honorandi*. Un autre argument est que les réseaux déliens pénètrent difficilement dans les terres et se concentrent sur les côtes.

Iasôn fils de Théogeitôn d'Arados, honoré après 200[2186], appartient à une famille de marchands installée à Délos (cf. plus haut). Iasôn vient d'une branche cousine de celle de Sillis[2187].

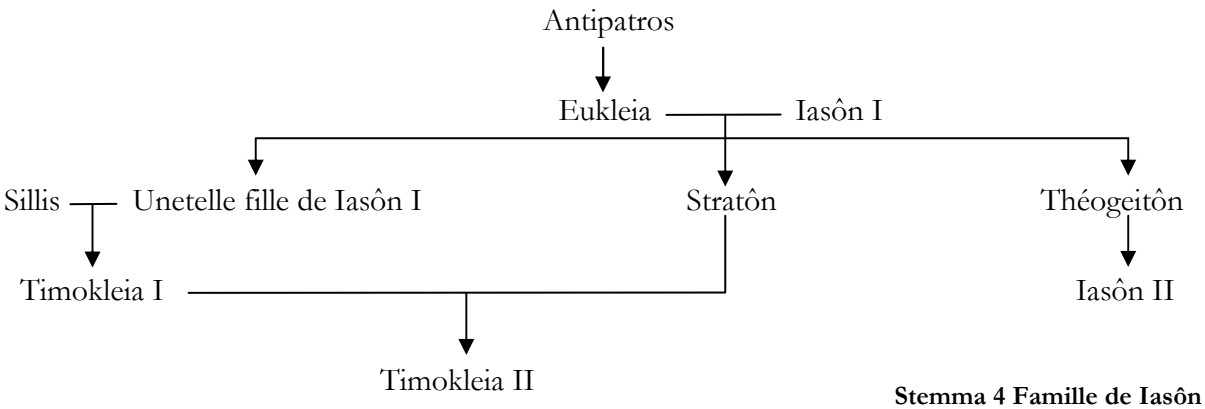


**Stemma 4 Famille de Iasôn**

L'*honorandus* du décret est Iasôn II. Sillis et Stratôn sont mentionnés à Délos, à l'inverse de Théogeitôn[2188]. Cette branche de la famille peut résider à Arados. Un réseau d'affaires connecte alors Arados, Sidon (cité d'origine de Sillis) et Délos. Si Iasôn II habite à Arados, il peut agir comme proxène des Déliens[2189]. L'absence de nombreuses mentions de Déliens hors de l'île induit néanmoins que la proxénie délienne est surtout honorifique. Les descendants de Iasôn I développent des « filiales » de l'entreprise familiale.

Entre 200 et 167, Rhodippos d'Arados est aussi honoré[2190]. Un certain Rhodippos est enregistré comme marchand de poix en 179[2191]. La majorité de la poix importée pour le sanctuaire

2184 *ID*, 2429 et 2445.
2185 *EAD*, XXX, 292.
2186 *IG*, XI, 4, 776.
2187 *Stemma* dans Tréheux (1992), p. 76.
2188 Sillis participe à un concours de pugilat en 269 (*IG*, XI, 2, 203A, l. 68-69). Stratôn donne une phiale au sanctuaire en 235 (*ID*, 313a, l. 9) et une autre ayant une image (*prosôpon*) d'Apollon et d'Artémis (*ID*, 1423AbII, l. 2).
2189 Les Déliens ne semblent pas avoir beaucoup voyagé, mais le faible nombre de citoyens doit être pris en compte.
2190 *IG*, XI, 4, 816.
2191 *ID*, 442A, l. 202 (Tréheux (1992), p. 75, fait une faute de frappe, indiquant la ligne 102). Dans le nord-est de la Syrie le *Pistacia terebinthus*, qui fournit la poix, est un arbre courant, mais il est commun sur les côtes méditerranéennes. Cf. Meiggs (1982), p. 496.

délien vient de Macédoine, mais la montée en puissance de Rome à la fin de l'Indépendance peut bouleverser les anciens circuits d'approvisionnement[2192].

De nombreux Sidoniens sont connus à Délos[2193]. Entre 200 et 167, Basileidès de Sidon est honoré[2194]. Basileidès peut être la transcription d'un nom phénicien[2195]. La rivalité entre Sidon et Tyr, deux puissantes cités phéniciennes, se traduit par leur présence conjointe dans les réseaux honorifiques déliens. La Phénicie en position de carrefour, a développé de puissants ports de négoce, comme Sidon[2196]. Les Phéniciens, comme Basileidès, sont intégrés dans le royaume lagide, où ils jouent un rôle dans le transport maritime et fluvial[2197]. La défaite de Panion leur permit d'accéder aux ports séleucides[2198]. La population phénicienne de Délos augmente considérablement. Ils négocient les denrées d'Arabie et d'Inde, des esclaves, mais aussi des productions régionales : étoffes, verre[2199] et bois de construction[2200]. Après 250, entre Antioche sur le Kydnos et Anthédon, voire Alexandrie[2201], les cités d'origines des *honorandi* se distribuent sur une route maritime à égale distance les unes des autres, correspondant à une grosse journée de navigation. Pour P. Arnaud, le trajet des marchands rejoint d'abord le cap Curias au sud de Chypre puis se dirige vers la Lycie, Rhodes et Délos. Cette route est moins dangereuse que le cabotage, le long des côtes de Syrie, de Cilicie et de Pamphylie, qui abritent des pirates[2202]. Pourtant, ce cabotage permet de s'approvisionner en esclaves et Karpasia de Chypre est un jalon connu, à l'opposé du cap Curias. L'alliance avec ces pirates offre deux atouts aux *emporoi* et nauclères : ne pas être pillé et s'enrichir du trafic d'humains.

---

2192 Meiggs (1982), p. 470.

2193 *IG*, XI, 2, 161, 193, 203, 208, 223, 287, 559 et 746, *ID*, 50, 296, 298, 1416, 1923, 1925, 2091 a et b, 2100, 2101, 2314, 2396, 2549, 2598, 2612 et 2879, *EAD XXX*, 6, 386, 476, App. II, 4 et 6 et *SEG*, 17 : 358 et 18 : 313.

2194 *IG*, XI, 4, 746. Pour le patronyme, voir : Marcadé (1957), p. 27, n° 2 = *SEG*, 18:313. De Délos provient aussi une base de la fin du III^e^ s. signée par un artiste nommé Basileidès fils de Di[…]. Cf. Marcadé (1952), p. 278.

2195 Roussel (1987), p. 59 et Masson (1969), p. 691.

2196 ἡ μὲν οὖν Σιδὼν ἐπὶ εὐφυεῖ λιμένι τῆς ἠπείρου τὴν ἵδρυσιν ἔχει. […] Σιδόνιοι δὲ πολύτεχνοί τινες παραδέδονται καὶ καλλίτεχνοι, καθάπερ καὶ ὁ ποιητὴς δηλοῖ· πρὸς δὲ καὶ φιλόσοφοι περί τε ἀστρονομίαν καὶ ἀριθμητικήν, ἀπὸ τῆς λογιστικῆς ἀρξάμενοι καὶ τῆς νυκτιπλοίας· ἐμπορικὸν γὰρ καὶ ναυκληρικὸν ἑκάτερον· « Sidon est bâtie sur le continent à proximité d'un très beau port dont la nature a fait tous les frais » (Strabon, XVI, 2, 22). Les Sidoniens sont un peuple « de savants puisque, des plus simples notions de calcul et de navigation indispensables au marchand pour trafiquer et au marin pour se guider la nuit, ils surent s'élever jusqu'aux abstractions de l'astronomie et de l'arithmétique » (Strabon, XVI, 2, 24).

2197 Pour le commerce fluvial du blé : voir Hauben (1987b), p. 321-323.

2198 Baslez et Briquel (2003), p. 197-212.

2199 Pour vitrifier le sable, les Anciens utilisent un fondant, le natron, qui se trouve uniquement en Phénicie et en Égypte. Entre Tyr et Ptolémaïs, il y a une succession de dunes de « sable vitrifiable. […] à Sidon, il devient aisément fusible » (Strabon, XVI, 2, 25). Le verre est raffiné dans ces régions (épave *Ouest-Embiez 1*, vers 100 de n.e.). À Délos, 1400 fragments de verre, datés vers 100, ont été trouvés. Une soixantaine d'entre eux sont des restes de flacons, dont un tiers datent du VI^e^ et V^e^ s. et deux tiers des II^e^ et I^er^ s. Un verre bleu opaque est spécifiquement travaillé dans l'île et trois ateliers sont connus à la fin du II^e^ s. (dans les magasins à l'ouest de la « Maison des Stucs » (GD 87), au sud du Samothrakeion (GD 93) et dans la haute vallée de l'Inopos). Cf. Chapouthier (1935), p. 4, Martin (1947), p. 409, Daux (1960), p. 854-856, Nenna (1993), Nenna (1998) et Deva-Fontaine et Foy (2007), p. 235-265.

2200 Élayi (1988), p. 14-41.

2201 La route maritime a une escale au port de Péluse, qui n'est pas une cité.

2202 Arnaud (2005).

Après 200, est honoré Eudèmos de Tyr, qui peut être un marchand, dont les descendants fondent l'association des Hérakléistes de Tyr[2203]. La vieille cité marchande de Tyr[2204], sous les Lagides, s'intègre au système économique liant Rhodes et l'Égypte[2205]. Elle est prise par Antiochos III en 198 après Panion[2206].

Après 200, Aphrodisios fils de Zènodôros d'Ascalon est honoré par deux décrets[2207]. Son nom théophore et son patronyme ont une forte consonance orientale[2208]. Cette cité portuaire concentre des flux marchands importants à la période hellénistique[2209]. Un célèbre banquier de Délos, Philostratos, est originaire d'Ascalon.

Aucun *honorandus* d'Alexandrie n'apparaît avant le milieu du III^e^ s., bien qu'y résidait Philippos de Naxos, proxène délien. Entre 246 et 235, Délos honore Sôsibios d'Alexandrie, *philos* de Ptolémée III et IV à la fin du III^e^ s.[2210] Aussi honoré à Cnide, Érétrie, Orchomène de Béotie et Tanagra[2211], c'est un agent du rapprochement entre Lagides et Antigonides[2212]. Entre 275 et 225, deux autres Alexandrins sont honorés[2213]. Il peut être un seul individu, car un décret octroie une couronne, un honneur qui généralement est octroyé dans un second temps. Entre 225 et 167, Ptolémaios d'Alexandrie reçoit un décret honorifique[2214]. Son nom, courant, atteste une certaine loyauté de sa famille envers les Lagides[2215]. Un autre décret honore Eirénaios d'Alexandrie[2216]. Le proposant, Alexikos fils d'Antigonos, connu par les comptes du sanctuaire, est actif dans les années 190-170[2217]. La carrière d'Eirénaios a été favorisée par les responsabilités qu'il a assumées

---

2203 *IG*, XI, 4, 777. Sur la même stèle, son nom remplace un autre rasuré, mais le décret est identique, preuve que les honneurs comptent finalement peu. Cf. Mack (2015), p. 12, n. 29 et p. 98, n. 31 et Constantakopoulou (2017), p. 129.
2204 Tyr est réputée pour ses étoffes de pourpre (Strabon XVI, 2, 23). Elle n'exporte pas la pourpre à Délos, qui produit déjà cette denrée. Des étoffes pourpres peuvent inonder le marché délien, car la petite industrie locale ne rivalise pas avec Tyr. Cf. Bruneau (1969), p. 759-791, Bruneau (1978), p. 110-114, Bruneau (1979), p. 83-88, Bruneau (1985), p. 545-546 et Baslez et Briquel (2003).
2205 Le diocète Apollônios a un agent à Tyr qui lui expédie des esclaves et marchandises de Gaza (papyrus de Zénôn). Cf. Baslez et Briquel (2003).
2206 Will (2003), p. 118.
2207 *IG*, XI, 4, 817 et 818.
2208 Aphrodisios est un nom phénicien, connu à Athènes et Rhodes, qui témoigne de la présence des dévots d'Astarté-Aphrodite en Égée. Aphrodite, associée au monde marin, est très populaire à Ascalon. Cf. Dussaud (1947), p. 222 et 224 et Lipinski (1995), p. 142.
2209 Aristeas, *Lettres d'Aristeas*, 115. Selon Pseudo-Scylax, *Périple*, 42, les arsenaux et chantiers maritimes des rois séleucides se trouvent à Ascalon.
2210 *IG*, XI, 4, 649 et 650. Le second décret, fragmentaire, ne distingue pas clairement l'*honorandus*. Pour la datation : Tréheux (1992), p. 79. Michel (2020), p. 18, qui étudie les mains de graveurs, fait le parallèle avec le décret pour Kallôn de Chalcédoine (vers 240-230). Sur le rôle de l'*honorandus* chez les Lagides : Knoepfler (2000), p. 327.
2211 L'accumulation de multiples citoyennetés est une « marque distinctive des membres des élites dirigeantes ». Cela leur permet d'obtenir des nouvelles responsabilités, grâce à l'ampleur de leur « capital relationnel ». Cf. Knoepfler (2000), p. 327 et Savalli-Lestrade (2012b), p. 58-59.
2212 Knoepfler (2000), p. 327.
2213 *IG*, XI, 4, 670 et 674.
2214 *IG*, XI, 4, 742.
2215 Masson (1993), p. 157-167.
2216 *Editio princeps* : Launey (1948), p. 578-579.
2217 Tréheux (1992), p. 16.

dans la 6ème guerre de Syrie, pour le compte de la monarchie lagide[2218]. Il y gagne la responsabilité de surveiller des possessions insulaires lagides[2219]. On le retrouve γραμματεὺς des mercenaires et troupes indigènes en garnison en Crète, à Théra et Arsinoé du Péloponnèse, ainsi qu'οἰκονόμος de ces régions[2220]. Le décret délien renseigne sur le début de la carrière d'Eirénaios. Le lien tissé avec Délos avant la 6ème guerre de Syrie montre que son poste dans les îles est aussi acquis en raison de sa bonne connaissance de la région. Le décret honorifique ne le mentionne pas comme *philos* lagide. Ses affaires personnelles peuvent expliquer son évergétisme envers Délos[2221].

L'évergétisme de l'entourage lagide à Délos peut expliquer des liens honorifiques avec des Alexandrins. Alexandrie est une des rares cités grecques d'Égypte, et l'institution de la proxénie a besoin de s'appuyer sur le système de la *polis*. La plupart des *honorandi* apparaissent comme citoyens d'Alexandrie, non comme *philoi* lagides. Des théories communes composées de représentants lagides et d'Alexandrie ont régulièrement fréquenté Délos, mais les Alexandrins apparaissent parfois seuls. La forte présence des cultes égyptiens dans l'île révèle des liens de négoce, car ce sont les marchands qui répandent ces croyances et Délos n'est originellement pas liée aux cultes égyptiens[2222]. Pour Strabon, Alexandrie est « l'*emporion* de l'*oikoumène* », le plus grand port de négoce du monde grec[2223]. La forte présence des *honorandi* d'Alexandrie à Délos, après le milieu du IIIe s., s'explique par l'intégration de l'île aux routes maritimes internationales. Alexandrie sert de débouché aux produits de l'océan Indien et de mer Rouge[2224]. Les marchands Lagides apprennent à exploiter le phénomène de la mousson à partir de Ptolémée III[2225]. Le négoce vers l'Orient prend une tout autre dimension sous Ptolémée VIII, avec l'expédition d'Eudoxe de Cyzique : nous y reviendrons. Les relations entre Séleucides et caravanes d'Arabie sont compromises à la fin de la période hellénistique, ce qui a pu favoriser les ports lagides[2226].

---

[2218] Renberg (2014), p. 203 et 205-206 : cette guerre accélère bien des carrières dans le royaume lagide.

[2219] Théra : *IG*, XII, 3, 466, *IG*, XII, 3, *Suppl.* 1390 et Itanos : *SEG* 47:1394. Itanos demande la présence d'une garnison lagide dans leur cité (*I.Cret*, III, iv, 9A, l. 37-42). Cf. Renberg (2014), p. 199-200.

[2220] Une inscription de Méthana (*IG*, IV, 854), que Launey attribue à l'*honorandus* délien, est en fait une référence à un autre *philos* lagide : Girgaios. Cf. Launey (1948), p. 573 et Renberg (2014), p. 199-214.

[2221] Vial et Baslez (1987), p. 297.

[2222] D'autres individus peuvent apporter leurs croyances. Un Égyptien, peut-être esclave, est mentionné dans les comptes d'Apollon : il reçoit 1 dr. entre 265 et 255 pour un travail ou un service. S'il n'est pas esclave, il peut venir d'un milieu rural. Un parallèle phénicien existe : l'ethnique « de Phénicie » induit une origine rurale. À l'inverse, l'ethnique « de Tyr » ou « « de Bérytos » induit une origine urbaine. Feyel (2006), p. 191 (DEL 13), *IG*, XI, 2, 233, l. 8.

[2223] Strabon, XVII, 1, 13.

[2224] Avant l'Empire romain, de nombreuses ressources orientales sont acheminées par voie de terre. L'importation des aromates par voie maritime prend son essor à partir de 200, après la perte de la Coelé-Syrie par les Lagides. Des *honorandi* déliens d'Alexandrie peuvent profiter de cette situation. Une piste caravanière existe entre le Nil et le port de Béréniké sur la mer Érythrée. La mer Rouge est un nid de pirates troglodytes (Pline l'Ancien, XXXVII). À partir de 130, une flotte lagide tente de sécuriser cette mer (*OGIS*, 132). Cf. Desanges (1982), p. 298.

[2225] Strabon, II, 3, 4, écrit qu'un capitaine indien naufragé et amené devant Ptolémée VIII, enseigne à Eudoxe de Cyzique l'utilisation des moussons, permettant le voyage en haute mer et évitant les côtes arabiques. Dès la fin du IIIe s., sous le règne de Ptolémée IV, l'île de Dioscoride (Socotra) reçoit des colons grecs impliqués dans le négoce. Cf. Tchernia (1995), p. 991-1009.

[2226] Desanges (1982), p. 304-305.

Délos est une plateforme du négoce des céréales égyptiennes sous la haute Indépendance et cela perdure. Si les prix sont négociés à Délos, les céréales peuvent être acheminées directement chez l'acheteur, sans passer par l'île. Délos, à la basse Indépendance, est devenue une sorte de *hub* où les autorités égyptiennes trouvent les meilleurs acheteurs. Outre les ressources orientales et les céréales, les produits extraits et transformés en Égypte (le lin, la bière, le papyrus) sont exportés depuis Alexandrie[2227]. Entre les côtes syro-palestiniennes et Alexandrie, se trouve le port de Péluse, un jalon de la route maritime, qui n'a pas donné d'*honorandus*, faute d'avoir été une *polis*. Des *honorandi* d'Alexandrie ont certainement des intérêts à Péluse.

Dikaios de Cyrène est honoré entre 285 et 230 de la *politeia*, généralement conférée par les plus anciens décrets honorifiques[2228]. C'est un officier lagide et le premier Cyrénéen honoré à Délos. Les Déliens honorent Iasôn de Cyrène entre 275 et 225[2229], puis untel fils de Nauklès de Cyrène après 200[2230]. Les trois *honorandi* ont pu l'être successivement après la mort du précédent.

Ces liens participent à la dilatation des réseaux déliens après le milieu du III^e^ s. Le négoce explique le besoin pour les Déliens d'un relais à Cyrène, au centre d'une zone céréalicole[2231]. Un ressortissant de Théra, honoré à Délos lors de la basse Indépendance, peut être un intermédiaire entre la Cyrénaïque et l'île. Un autre proxène délien vient de Cythère, une étape pour les navires de Libye[2232]. Peu de sites de Cyrénaïque sont propices à l'installation de ports[2233].

### c- L'horizon occidental

#### c.1 Deux routes vers l'Occident : le golfe de Corinthe et la porte sud-ouest de l'Égée

Entre 314 et 250, le golfe de Corinthe est peu représenté dans le réseau honorifique délien[2234]. Après le milieu du III^e^ s., l'apparition d'*honorandi* en Occident accompagne la création de nouvelles routes maritimes vers ces régions. Plus haut, nous avons évoqué un proxène Béotien, premier jalon potentiel d'une route du golfe, par l'« isthme béotien », qui met en relation les deux façades portuaires de la région. Delphes, représentée par un *honorandus* lors de la basse

---

2227 L'Égypte extrait de l'or dans le désert oriental, mais ne l'exporte pas. Cf. Brun, Faucher, Redon et Téreygeol (2013), p. 56-61.
2228 *IG*, XI, 4, 631.
2229 *IG*, XI, 4, 657. Selon Tréheux (1992), p. 53, la parenté de l'*honorandus* avec l'historien homonyme est illusoire.
2230 *IG*, XI, 4, 801.
2231 Cyrène exploite son sol de façon systématique, pour exporter ses céréales vers le « marché » égéen. Un parallèle existe entre les exportations de Cyrène et du Pont. Cf. Bresson (2011), p. 69, 70, n. 21, 88 et 91-92.
2232 Thucydide, IV, 53, 3. Cf. Laronde (1987), p. 156.
2233 Le port de Cyrène est proche d'Apollônia. L'été, les vents d'ouest autorisent l'utilisation de la rade de Phykous. À l'est d'Apollônia, le site portuaire de Darnis est aussi fréquenté. Enfin, le port de Ptolémaïs, la seconde cité importante de la région, est aussi un havre pour les navires (Strabon, XVII, 3, 20 et 22 et Anonyme, *Stadiasme de la Grande Mer*, 53). Cf. Laronde (1993) et Bresson (2011), p. 67.
2234 Deux ressortissants de Sicyone sont honorés (*IG*, XI, 4, 511 et 704). Le premier est un technite et le second est un homme politique, proche de Ptolémée II. On peut ajouter deux autres *honorandi*, sans certitude qu'ils aient réellement habité près de ce bras de mer : Rhachas fils d'Antiochos d'Acarnanie et un Béotien, dont le décret est fragmentaire et dont nous ignorons l'origine précise (*IG*, XI, 4, 519 et 556). Cf. Vial (1984), p. 98.

Indépendance, a un caractère particulier, en raison de son sanctuaire, mais ne doit pas être relié à une route dans le golfe[2235].

À environ une petite journée de navigation de Corinthe, la cité portuaire de Naupacte, avec son arsenal, forme un verrou contrôlant l'accès à la partie orientale du golfe[2236], et au-delà vers l'Adriatique et l'Italie. Délos honore Boukris, Étolien de Naupacte, entre 250 et 200[2237], puis un autre ressortissant de Naupacte après 200[2238]. Au milieu du III^e^ s., les luttes entre Antigonides et Lagides encouragent un climat d'insécurité dans les Cyclades, multipliant pirates et corsaires[2239]. Nombre de ces derniers sont Étoliens et pratiquent la guerre de course avec l'accord de la Confédération étolienne. Delphes et la Confédération accordent des privilèges d'inviolabilité à certaines cités et sanctuaires, comme Délos[2240]. Entre 230 et 220, Boukris est à la tête d'une expédition sur les côtes attiques et fait déporter de nombreux Athéniens en Crète, libérés par Eumaridas de Kydônia, une cité du nord-ouest de la Crète[2241]. L'Étolie et la Crète entretiennent des relations fortes, comme en témoigne une aide militaire étolienne, qui répond à un appel de Cnossos[2242]. Dans l'imaginaire délien, les Étoliens et les Crétois sont violents et sans scrupules. Boukris trouve à Délos un marché plus sûr et plus actif qu'en Crète pour la vente des esclaves qu'il a capturé[2243]. Les Déliens peuvent craindre un raid et préfèrent s'allier aux pirates, négociants d'esclaves. Boukris a mené un raid officiel, et non accompli un acte isolé de piraterie[2244]. Boukris a pu être un magistrat étolien ayant une charge militaire officielle. Ses expéditions visent des ennemis du *Koinon*. Boukris peut avoir été honoré comme magistrat de Naupacte. L'existence d'un second *honorandus* de Naupacte renforce l'idée de liens inter-civiques avec Délos.

---

2235 *IG*, XI, 4, 626.
2236 Strabon, IX, 4, 7 et Pausanias, IV, 25, 3. Une journée suffit entre Patras et l'Isthme. Cf. Arnaud (2005), p. 74-76.
2237 *IG*, XI, 4, 692. Trois décisions du Conseil amphictionique de Delphes et un décret athénien mentionnent l'important poids politique de Boukris (*SGDI*, 2520, 2522 et 2523). Il est *hiéromnemon* à Delphes en 266 (*IG*, II², 844).
2238 *IG*, XI, 4, 837.
2239 Le mot « corsaire » est inconnu des Anciens, mais des États financent et organisent des expéditions de course.
2240 *Choix*, n° 41.
2241 Eumaridas avance une somme d'argent sur ses biens personnels pour le paiement des 20 talents exigés en échange des prisonniers. Eumaridas accompagne également une ambassade athénienne en Crète et contribue au maintien des bonnes relations entre les cités de l'île et Athènes. Il reçoit des Athéniens une couronne d'or et une statue en bronze installée sur l'Acropole. Eumaridas appartient à une illustre famille et met son réseau au profit des Athéniens. Kydônia est une alliée de longue date des Athéniens. En 327, Démade propose un décret pour un ressortissant de cette cité : Eurylochos, qui paye pour la libération d'Athéniens, capturés par des Crétois (*IG*, II², 399). Cf. Grainger (1999) et Savalli-Lestrade (2012), p. 149.
2242 Polybe, IV, 53, 8. « Les ressemblances entre l'Étolie et la Crète sont frappantes aussi bien du point de vue politique que social. Même organisation fédérative sous la forme d'un koinon ; même vitalité démographique, même attrait pour le mercenariat, mêmes séries de décrets d'asylie pour des cités de l'Égée soucieuses de se prémunir contre les raids de pirates ». Les Anciens entretiennent l'idée de cette culture du mercenariat. « Nous servons comme archers en vue du gain, chacune de nos flèches est tirée contre de l'argent, et nous parcourons la terre et la mer » (Diodore, XXXVII, 18). Cf. Brulé (1978), p. 20, n. 2.
2243 *Contra* Chankowski (2019), p. 285, pour qui le décret ne montre rien de plus que la neutralité délienne.
2244 Grainger (1999).

Entre 275 et 225, les Déliens honorent d'une statue Nikolaos de Proscheion d'Étolie[2245]. L'*honorandus* fonde les *Nikolaéia*, célébrées entre 251 et 207 et pour lesquelles les inventaires mentionnent les consécrations régulières des phiales[2246]. La fondation d'une fête pourrait être une provocation aux grandes dynasties — surtout aux Antigonides — et un moyen pour les Étoliens d'obtenir une reconnaissance internationale[2247]. Proscheion, située au nord-est d'Aitoliko en Acarnanie,[2248] appartient au *koinon* des Étoliens : l'*honorandus* a aussi la citoyenneté fédérale[2249]. Nikolaos montre l'intérêt grandissant du sanctuaire délien pour la façade occidentale de la péninsule hellénique[2250]. La piraterie étolienne explique l'augmentation des dédicaces à Delphes et à Délos[2251]. L'*honorandus* de Proscheion peut avoir des activités maritimes qui le portent à Délos. En 250, les Étoliens assurent la sécurité de Délos face aux pirates[2252]. Nikolaos peut être un agent du *koinon* étolien, intermédiaire avec les Déliens, permettant l'*aspheleia* de l'île[2253]. En 180, Délos confère une *dôréa* (don de métaux précieux, monnayé ou non) aux Étoliens[2254]. Les bons rapports des Rhodiens avec les Étoliens contribuent à expliquer la *dôréa*[2255].

Entre 275 et 225, Délos honore Deinôn fils de Philippos et son frère[2256]. Au-delà du golfe de Corinthe, des navires se dirigent vers le golfe d'Ambracie et longent la côte jusqu'à Apollônia. Un autre *honorandus* d'Apollônia a été étudié plus haut, mais doit venir du Pont, pas d'Illyrie[2257]. Cette dernière est une étape vers les ports de l'Adriatique et Brindes. De nombreuses amphores à huile de Brindes parviennent en Orient[2258]. Elles apparaissent seulement à Délos vers la fin du II$^{e}$ s., mais l'île est un port de transit : les amphores repartaient. Les relations privilégiées entre Apollônia d'Illyrie et Rome sont un argument en faveur de l'identification de cette cité.

Une autre route vers l'Occident contourne le Péloponnèse. Cythère, qui a un bon port, se situe à 5 milles du cap Malée, dont on sait combien les marins anciens redoutaient de devoir le

---

2245 *IG*, XI, 4, 1075. L'ethnique est Αἰτ̣ωλὸν ἐκ Προσχε[ί]ο̣υ.
2246 *IG*, XI, 2, 287 B, l. 126 et *ID*, 366.
2247 Scholten (2000), p. 99 et 104.
2248 Elle est proche de Pleuron et Kalydon, non loin de la côte. La cité est déplacée au nord, se protégeant de son exposition à la mer (Thucydide, III, 102). Son ancien nom est Pylènè : τὴν δὲ Πυλήνην μετενέγκαντες εἰς τοὺς ἀνώτερον τόπους ἤλλαξαν αὐτῆς καὶ τοὔνομα Πρόσχιον καλέσαντες (Strabon, X, 2, 6). Proscheion bénéficie néanmoins d'un accès aisé à la mer. Cf. Scholten (2000), p. 108.
2249 Il peut entretenir des activités économiques dans tout le *koinon*. Cf. Rizakis (2012), p. 24-25 et 38.
2250 Avant 250, la région est représentée par le seul décret honorifique pour Rhachas d'Acarnanie (*IG*, XI, 4, 519).
2251 Grabowski (2013) p. 62.
2252 *IG*, XI, 4, 1050.
2253 Scholten (2000), p. 113.
2254 *ID*, 442A, l. 88-90. Vial et Baslez (1987), p. 286 et 290.
2255 Étienne (1990), p. 107.
2256 Tréheux (1992), p. 36, estime que le décret est daté de la première moitié du III$^{e}$ s. (*IG*, XI, 4, 635).
2257 *IG*, XI, 4, 667.
2258 La principale région italique d'exportation d'huile vers l'Orient est l'Apulie (d'où proviennent les amphores de Brindes). Cf. Empereur (1982), p. 225 et Brun (2004), p. 113.

doubler[2259]. L'île est sur une route directe mais dangereuse entre la Laconie, la Crète, et l'Asie, ainsi qu'un carrefour accueillant les navires d'Égypte et de Libye[2260]. Entre 275 et 225, Délos honore Aristagoros de Cythère, la stèle portant le décret étant en marbre pourpre[2261]. Le cap Ténare, qui produit ce marbre, est au sud du Péloponnèse, proche de Cythère, mais l'île a ses propres carrières de marbre pourpre[2262]. Par l'emploi de ce matériau, Aristagoros se rattache à la plus haute élite grecque. Il est honoré dans le contexte de l'apparition des Romains et Grecs de l'ouest à Délos. Cette route maritime vers Délos est aussi attestée par un sanctuaire dédié à Apollon Épidèlios, situé entre le cap Malée et Monemvasia[2263].

De l'autre côté du bras de mer, qui forme un verrou entre l'Égée et l'Occident, se trouve Polyrrhénia, seule cité crétoise représentée sous la haute Indépendance[2264]. Après 200, le proxène Androklès de Polyrrhénia reçoit une couronne[2265]. Contre le *koinon* crétois, se créé une alliance entre certaines cités crétoises, Nabis de Sparte et Polyrrhénia[2266]. Cela encourage le trafic d'esclaves entre la Crète et Délos. Entre la fin du III^e^ s. et le début du II^e^ s. de nombreux Italiens sont réduis en esclavage par les pirates, aux environs cap Malée, dans le contexte de la guerre entre Antiochos III et Rome, à un moment où la flotte de Rhodes est indisponible. Des milliers d'Italiens sont emprisonnés en Crète, notamment à Polyrrhénia[2267]. Le décret honorifique pour Androklès montre plusieurs dynamiques : le contrôle de la route de l'Occident, la création d'une économie de production servile, et le rôle de Délos, qui légitime les deux premières dynamiques en votant des décrets honorifiques et en créant un marché aux esclaves.

Les deux axes vers l'Occident ont compté pour Délos : la route traversant le golfe de Corinthe et celle qui contourne le Péloponnèse. Avant 250, aucun schéma clair ne permet d'identifier des *honorandi*-jalon vers l'ouest, à l'inverse de la basse Indépendance. L'Occident devient un partenaire privilégié des Déliens. La piraterie endémique est un frein au développement du port délien. La solution fut de se concilier les pirates, en les honorant et en leur offrant un marché.

---

[2259] Le port de Cythère, Skandeia, est de bonne qualité (Strabon, VIII, 5, 2 et Pausanias, III, 23, 1). Cythère, autrefois appelée Porphyris, peut exploiter le murex (Pline l'Ancien, IV, 56 et IX, 127). Cf. Bresson (2008), p. 153.

[2260] Le trajet entre Kimaros en Crète et le cap Ténare dure une journée. L'escale de Cythère peut théoriquement être évitée. La route part du golfe de Gytheion et passe par Cythère et Anticythère (Pline l'Ancien, IV, 16 et Pseudo-Scylax, 113). Cf. Arnaud (2005), p. 74-75 et 188 et Moreno (2007), p. 341.

[2261] *IG*, XI, 4, 636. Ce marbre est peu utilisé à Délos, sauf pour les Lacédémoniens (*IG*, XI, 4, 716 et 717). Cf. Christien (1989), p. 97-98.

[2262] Kokkorou-Alevras, Efstathopoulos, Chatziconstantinou et Poupaki (2011).

[2263] Pausanias, III, 23, 2 et Strabon, VIII, 6, 1. Cf. Grandjean et Salviat (2006), p. 321.

[2264] Les Déliens honorent un ressortissant de Polyrrhénia entre 300 et 275 (*IG*, XI, 4, 538).

[2265] *IG*, XI, 4, 782.

[2266] Nabis est honoré à Délos (*IG*, XI, 4, 716). Sur le *koinon* : Polybe, VII, 11, 9. Cf. Brulé (1978), p. 48.

[2267] Un traité entre Milet et Phaistos, concernant le rachat de prisonniers au milieu du III^e^ s., évoque des dispositions applicables sur les marchés de Crète occidentale (*IC*, I, Phaistos 1). C'est le témoin d'une alliance entre les cités côtières de Crète — Polyrrhénia est à cinq kilomètres de son port Kisamos. Les pirates étoliens trouvent aussi un débouché à Polyrrhénia pour leurs esclaves. Cf. Brulé (1978), p. 10-11.

**c.2 La Grande Grèce et la Sicile**

Les Hellènes de Grande Grèce et de Sicile sont totalement absents des réseaux honorifiques de la haute Indépendance, ce qui surprend, car d'autres cités et sanctuaires (*e.g.* Athènes, Karthaia, Histiée et Delphes) y ont des *honorandi*. La distance et l'histoire de la politique honorifique délienne expliquent que des décennies furent nécessaires pour que Délos puisse étirer jusque-là des liens de proxénie. Après 250, les réseaux sont bien connectés avec l'ouest et jusqu'aux années 140 la majorité est constituée de Grecs et d'*Italici*, non de Romains[2268].

Après 200, untel fils de Dexikratès de Tarente est honoré[2269]. À cette période, le célèbre banquier de Tarente, Hérakleidès, œuvre à Délos[2270] et Parmeniôn fils de Dazimos de Tarente est témoin d'un contrat en 157/6[2271]. Une communauté de Tarentins s'installe à Délos pour affaires[2272]. Entre 225 et 200, Hérakleidès fils d'Eudèmos de Syracuse est honoré[2273]. Entre 200 et 167, Philôn fils d'Hybrimos de S[…] est honoré[2274]. Le patronyme est typique de Syracuse[2275]. Sôstratos fils de Mousaios de Syracuse est aussi honoré proxène[2276]. Entre 194 et 192, Délos honore le banquier Timôn fils de Nymphodôros de Syracuse — étudié plus haut[2277]. Son fils s'est associé à un ressortissant de Tarente. Les activités bancaires expliquent le décret honorifique. Des monnaies de Sicile des années 180, *nummi* et ses multiples (*nomos*, *dinoma* et *tetranoma*), apparaissent dans les comptes des hiéropes[2278]. Les Grecs de l'Ouest forment un réseau spécialisé dans la finance. Entre 225 et 167, les Déliens cherchent à honorer systématiquement un proxène à Syracuse. Un lien inter-civique existe au-delà des relations avec des individus. Les liens de négoce entre Syracuse et la Méditerranée orientale apparaissent distinctement sous la seconde moitié du III^e^ s.[2279] Vers 200, une stèle de Rhénée porte l'épitaphe d'un Stratôn de Syracuse[2280]. Avant 140, les Syracusains forment une importante communauté de Délos[2281]. Syracuse et Tarente, deux grandes puissances grecques d'Occident au III^e^ s., sont bien connectées à Délos. Des communautés sont installées dans l'île et se spécialisent dans la finance.

---

2268 Compatangelo-Soussignan (2006), p. 167 et 173.
2269 *IG*, XI, 4, 810. La restitution de Wilhelm du patronyme peu lisible est reprise par Tréheux et Constantakopoulou.
2270 Il est associé à Nymphodôros de Syracuse. Cf. Tréheux (1992), p. 49 et 67.
2271 *ID*, 1416BII, 114.
2272 Avant 140, Tarente est la première communauté d'Occident installée à Délos, avec 14 individus connus. Cf. Compatangelo-Soussignan (2006), p. 174.
2273 *IG*, XI, 4, 723.
2274 *IG*, XI, 4, 758.
2275 Hybrimos apparaît dans une inscription d'Akrai, dans l'arrière-pays de Syracuse vers 200 (*IG*, XIV, 209, II, l. 8).
2276 Il n'apparaît pas dans les *Inscriptiones Graecae*. Cf. Marek (1984), p. 73 et Tréheux (1992), p. 79.
2277 *IG*, XI, 4, 759.
2278 Homolle (1884), p. 90-91.
2279 Hiéron II de Syracuse livre une importante cargaison de grain à Alexandrie (Athénée, V, 209 a-b). La numismatique corrobore l'idée de fortes relations entre Syracuse et Alexandrie. De nombreux Syracusains s'installent à Alexandrie, mais aussi en Grèce et en Asie Mineure. Cf. Compatangelo-Soussignan (2006), p. 177.
2280 *EAD XXX*, nº 445.
2281 Avec Tarente, Syracuse est la deuxième plus grande communauté d'Occident de l'Indépendance (12 ressortissants connus). Cf. Compatangelo-Soussignan (2006), p. 174.

### c.3 Les *honorandi* non-grecs d'Italie et de Rome

Entre 200 et 167, Délos honore Markos Sestios fils de Markos de Frégelles, sur la *via latina* à environ 100 km de Rome[2282]. Une *turma* (peloton) de Frégelles prit part au conflit entre Rome et Antiochos III[2283]. Le bataillon, dirigé par le fils de Scipion, traverse l'Égée à Chalcis vers l'Asie, pour une mission de reconnaissance. Markos est probablement membre de l'expédition, qui fait étape à Délos. Frégelles est également bien connectée aux réseaux de négoce international[2284]. Les Déliens distinguent bien les Romains de passage et ceux qui s'installent dans l'île : la mention du gentilice indique que Markos est simplement de passage[2285].

Entre 241 et 232, Délos honore Bouzos de Canusium[2286]. Avec la colonisation romaine d'Apulie, Canusium reçoit le statut de municipe et est une étape de la *Via Appia* (Rome-Brindes). Ce municipe dispose d'un *emporion* près de l'embouchure du fleuve Aufidius[2287]. Les céréales de la région passent par Canusium et sont acheminées vers le port de Siponte[2288]. En 216, après la bataille de Cannes, l'aristocrate Bursa de Canusium offre des céréales aux Romains ayant survécu au conflit[2289]. Certains suggèrent des liens onomastiques entre Bursa et Bouzos[2290]. La première a pu être la fille de l'*honorandus* délien[2291]. En 195/4, Canusium a aussi fourni un proxène à Delphes : le magistrat Blattos fils de Matouros, de passage dans le sanctuaire aux côtés de Flamininus[2292]. Ils ont pu être des négociants de céréales et/ou d'huile d'olive développant leurs intérêts dans le sillage de l'armée romaine[2293]. Dès la basse Indépendance, ces ressources sont exportées à Délos depuis l'Apulie[2294].

Dans la première moitié du II^e^ s., un décret mutilé évoque les intérêts de Délos et de Rome[2295]. En 171, Délos honore ses ambassadeurs envoyés à Rome pour renouveler des liens d'οἰκειότης (parenté) et de φιλία (amitié)[2296]. En 193, le proxène Scipion l'Africain reçoit une

---

2282 *IG*, XI, 4, 757.
2283 Tite-Live, XXXVII, 34. Cf. Vial et Baslez (1987), p. 297-298.
2284 Isayev (2017), p. 44-45.
2285 Baslez (1996), p. 216-217.
2286 *IG*, XI, 4, 642. L. Robert sur le nom : *Bull. épig.* (1996), p. 614.
2287 Strabon, VI, 3, 9.
2288 Compatangelo-Soussignan (2006), p. 179.
2289 Tite-Live XXII, 52, 7.
2290 D'Ercole (2002), p. 311-331.
2291 Yntema (2009), p. 157.
2292 *Syll*³, 585, l. 13-14. Plusieurs ressortissants de Canusium apparaissent dans les grands sanctuaires grecs, comme Dazos fils de Dazos, qui fait une dédicace à Épidaure au II^e^ s. (*IG*, IV², 225). Delphes honore aussi des individus d'Arpi et de Brindes vers la fin des années 190. Cf. Zoumbaki (2017), p. 248.
2293 Compatangelo-Soussignan (2006), p. 179 et Nocita (2014), p. 74.
2294 La découverte des amphores à huile de Brindes pour la période suivante prouve une continuité des relations marchandes avec Délos. Cf. Compatangelo-Soussignan (2006), p. 179 et Nocita (2014), p. 74.
2295 *IG*, XI, 4, 1314. Cf. Vial et Baslez (1987), p. 293.
2296 *IG*, XI, 4, 756.

couronne[2297]. Son descendant, Scipion Émilien, reçoit une statue des Déliens[2298]. L'activité militaire et sa légation en Orient expliquent la présence de Scipion dans l'île[2299].

Au II^e^ s., les réseaux de négoce romains en Orient sont dans le sillage de l'armée romaine. Ils s'enracinent sur les côtes du Bruttium septentrional et de Lucanie, sur la mer tyrrhénienne[2300]. Dans ce contexte, au début du II^e^ s., Rome installe 10 colonies proches des sites portuaires d'Italie[2301]. Scipion l'Africain est à l'origine du phénomène[2302]. Ces ports d'Italie méridionale servent de bases de départ pour l'envoi de troupes en Orient. Ils ont aussi permis de tisser des relations de négoce, les *negotiatores* s'appuyant sur les réseaux des Grecs d'Occident[2303]. Cette politique portuaire des *Scipiones* doit être reliée aux étroites relations de la *gens* avec Délos[2304]. Au début du II^e^ s., les réseaux de négoce entre l'ouest et l'est de la Méditerranée mutent : Rome fait basculer le point d'intérêt des négociants orientaux.

Après 200, Sôtiôn fils de Théodôros, *Rhômaios*, est honoré[2305]. C'est un Grec d'Italie méridionale ou de Sicile, qui a reçu la citoyenneté romaine[2306]. À la même période, Délos honore Markos fils de Poplios[2307]. Selon M.-F. Baslez, l'*honorandus* a pu être le père de Marcus Aemilius fils de Publius, habitant Délos entre 166 et 151, mais ses arguments sont faibles[2308].

Ces décrets honorifiques sont datés entre 200 et 167. Généralement, les cités fournissent un *honorandus* par génération aux Déliens, mais Rome apparaît tardivement. Après le milieu du III^e^ s., Délos change de dimension pour devenir un carrefour marchand et un sanctuaire panhéllenique, s'inscrivant ainsi dans un « grand jeu » de relations avec les puissances. Sous l'Indépendance, seuls deux Romains avec un *nomen* latin et trois citoyens romains avec un nom grec apparaissent dans les sources déliennes[2309]. À partir du II^e^ s., la Sicile sous domination romaine, est très prospère, à l'inverse de la Grande Grèce[2310].

---

2297 *IG*, XI, 4, 712. Il est enregistré comme proconsul dans les inventaires du sanctuaire délien pour avoir dédicacé une couronne en or (*ID*, 442B, l. 102).
2298 *ID*, 1842. La stèle comporte la gravure d'un bâton noueux (*scipio*), preuve que Scipion finance et est à l'initiative du document. Cf. Vial et Baslez (1987), p. 297.
2299 Vial et Baslez (1987), p. 296-297.
2300 Le Bruttium peut entretenir des liens marchands avec le bassin oriental de la Méditerranée dès le début du III^e^ s. Cf. Compatangelo-Soussignan (2006), p. 183 et 192.
2301 Compatangelo-Soussignan (2006), p. 184-185.
2302 Compatangelo-Soussignan (2006), p. 185, n. 79, présente trois arguments. 1º) Scipion a des postes clés lors des étapes importantes de la colonisation. 2º) Les proches de Scipion sont nombreux dans les commissions de fondations coloniales. 3º) À la fin de sa carrière, Scipion se retire dans la colonie de *Liternum*.
2303 Il a pu exister des *joint-ventures* de Grecs d'Orient et d'Occident et de Romains. Cf. Compatangelo-Soussignan (2006), p. 185.
2304 Compatangelo-Soussignan (2006), p. 186.
2305 *IG*, XI, 4, 808.
2306 Hatzfeld (1912), p. 133 et Compatangelo-Soussignan (2006), p. 169, n. 11.
2307 *IG*, XI, 4, 809.
2308 *ID*, 1416BI, l. 114-115 et II, l. 7-8. Marcus et Publius sont deux prénoms communs chez les *Aemilii*. Cf. Baslez (1996), p. 217 et Baslez (1976), p. 352-353.
2309 Compatangelo-Soussignan (2006), p. 173.
2310 Compatangelo-Soussignan (2006), p. 183.

Entre 195 et 167, 22 proxènes de Rome ou d'Italie sont honorés à Delphes[2311]. À l'échelle grecque, Rome devient un partenaire essentiel auquel il faut se connecter[2312]. À la fin de l'Indépendance, Rome est un partenaire essentiel pour l'essor de l'*emporion* délien[2313]. Le négoce n'est pas un enjeu pour les relations avec Delphes.

**c.4 Massalia**

Apollon, divinité de la colonisation, occupe une place importante dans la cité massaliète. Outre Délos, seule Delphes a eu des proxènes de Massalia[2314]. Entre 225 et 200, Léôn de Massalia reçoit une couronne[2315]. Un certain Philôn de Massalia consacre un vase dans le sanctuaire des dieux égyptiens, dans la première moitié du IIe s.[2316] À partir du IVe s., Massalia développe son commerce vers des rivages lointains, comme en témoignent les expéditions en Atlantique[2317]. L'économie massaliète est fondée sur le négoce, principalement en Méditerranée occidentale[2318]. Le cas du corail est exemplaire : il transitait par Délos, bien qu'aucune source ne l'atteste[2319]. Pline l'Ancien rapporte qu' « autant les perles de l'Inde […] ont de prix chez nous, autant le corail en a chez les Indiens […] le corail le plus apprécié se trouve dans le golfe Gaulois, autour des îles Stoichades[2320], et dans la mer de Sicile, autour des îles Éoliennes et de Déprane […] (Chez les Indiens) les haruspices et les devins pensent que c'est une excellente amulette pour écarter les périls ; aussi l'aiment-ils comme ornement et comme objet sacré. Avant que cela ne devînt connu, les Gaulois en ornaient leurs épées, leurs boucliers, leurs casques. Aujourd'hui, le commerce l'a

2311 Daux (1936), p. 589-595.
2312 Mack (2022).
2313 L'étude onomastique de Compatangelo-Soussignan (2006), p. 187-189, montre que Pouzzoles est très liée à Délos dès le IIe s. Cet excellent port sert de relai aux denrées à destination de Rome.
2314 Cinq ressortissants sont honorés entre 208 et 196/5 (*Syll*³, 585, l. 3 et *FD*, III, 4, 132, l. 5-7).
2315 *IG*, XI, 4, 687. Le proposant du décret est Hermagoras fils d'Hermokréon. Le décret est gravé sur une stèle en marbre bleuté, qui peut venir d'une carrière du sud-est du Cynthe (*EAD IV*) ou d'une autre entre le réservoir de l'Inopos et la colline de Ghlastropi. L'économie du marbre délien est dynamisée par l'architecture et la publication systématique des décrets. Les *honorandi* financent leur stèle, comme Nabis, un proxène de Cythère et Scipion. Deux décrets précisent que le trésorier prend en charge les frais de publication (*IG*, XI, 4, 683 et 993). Pour comparer avec Érétrie : Knoepfler (2000), p. 425. Cf. Fraisse et Kozelj (1991), p. 283-296
2316 *ID*, 1403BbII, l. 82, 1412a, l. 65 et 1417AII, l. 110. Cf. Chapitre 5.
2317 Clavel-Lévêque (1977), p. 36-37.
2318 Les droits politiques sont conditionnés par la pratique d'activités marchandes. Vers 220-210, une réforme monétaire de Massalia facilite les échanges entre l'Italie et la Provence. La *chôra* de Massalia est en extension au IIIe et IIe s. et la cité est en forte croissance entre 150 et 50 : elle produit surtout des raisins et olives. Les salaisons de thon, surtout d'Antipolis, sont assez réputées (Martial, *Épigrammes*, XIII, 103). L'extraction massaliète de murex est attestée près des îles du Lérins, vers Cannes et Toulon. On ne sait pas si la pourpre de Massalia, de Tyr et de Délos souffre d'une logique de concurrence du marché, s'équilibrant entre les capacités de production et le coût du transport. Cf. Bérard (1927), p. 426 et 428, Farrugio (1981), p. 18-19, Collin Bouffier (2009), p. 35-60, Bats (2013), p. 256 et Arnaud (2014), p. 185-213.
2319 Le corail de Provence est renommé. Le meilleur est rouge, dur, rameux, lisse, sans pierre ni trous (Pline l'Ancien, XXXII, 11).
2320 Il s'agit des îles d'Hyères, alors sous l'influence de Massalia, dont certaines font face à Olbia de Provence, un site militaire massaliète chargé de protéger la route maritime côtière des pirates qui résident dans ces îles.

tellement raréfié qu'on le voit très peu souvent dans ses pays d'origines »[2321]. Trois étapes dans ce récit : 1º) le corail est vendu aux Gaulois, 2º) Durant la période hellénistique, le corail est vendu aux Indiens et 3º) il devient rare[2322]. Massalia exporte le corail en Inde, dont Délos, et surtout Alexandrie sont des étapes-clés. L'étain des îles proches de l'Angleterre est transporté jusqu'à l'estuaire de la Loire, puis remonte ce fleuve et le Rhône, pour atteindre la Méditerranée près de Massalia[2323]. Une autre route contourne le continent par Gibraltar, mais passe aussi par Massalia[2324]. La cité exporte aussi du grenat vers l'Égée et les inventaires des hiéropes évoquent de nombreuses offrandes en grenat[2325]. Massalia contrôle donc des routes de négoce international.

Des bouchons d'amphores, portant la marque P. Maecius L., ont été trouvés près du cap Croisette à Marseille. Il peut être un affranchi d'une grande famille délienne de la fin du II^e^ s. ou du début du I^er^ s., originaire d'Italie méridionale[2326]. Au I^er^ s., la *gens Maecia* est connue par un marchand à Massalia : P. Maecius L.l. et pour de nombreux autres à Délos, comme L. Maecius Q.l.[2327] Des liens directs entre Massalia et Délos peuvent entraver les intérêts des intermédiaires romains, comme les *Maecii*. Les dédicaces de la seconde domination athénienne montrent que cette *gens* est puissante dans l'île et Massalia brille alors par son absence. Rome s'est donc imposée comme intermédiaire.

Un contrat de prêt sur papyrus de la première moitié du II^e^ s. mentionne une entreprise de navigation portant sur des épices d'Inde : ce document mentionne un Massaliète[2328]. Sur 5 bénéficiaires d'un prêt et leurs 5 garants, pour une expédition en mer Rouge, 2 individus viennent de Massalia et près de la moitié de Méditerranée occidentale[2329]. Les Massaliètes sont plus nombreux en Méditerranée orientale, dans le sillage de Rome[2330]. L'augmentation des témoignages épigraphiques note « un changement dans l'organisation commerciale, qui verrait la substitution de marchands résidents ou sédentaires aux marchands voyageurs accompagnant leur marchandise »[2331]. Vers la fin de l'Indépendance, Délos est un relais pour les Massaliètes qui commerçent vers un Orient plus lointain.

---

2321 Pline l'Ancien, XXXII, 21-23.
2322 Du corail de mer Rouge est aussi négocié en Orient. Le corail est encore exploité jusqu'au XIX^e^ s. Les archives de Marseille révèlent qu'au XV^e^ et XVI^e^ s., la pêche du corail en Provence est un privilège affermé par René d'Anjou. Cf. Bérard (1927), p. 429.
2323 C'est dans ce contexte qu'un protomé de griffon archaïque est trouvé près d'Angers. L'étain est un composant essentiel du bronze. Délos est reconnue pour le travail du bronze (*aes deliacum*), selon une technique archaïque locale, ou pour son négoce (Pline l'Ancien, XXXIV, 4). Cf. Bridgman (2005), p. 107-113 et 128 et Bruneau (2006), p. 370.
2324 Dans la seconde moitié du IV^e^ s., Pythéas de Massalia mène une expédition qui touche l'Angleterre, puis Thylé. Cf. Mollat et Desanges (1988), p. 59-61 et Pomey, Gianfrotta, Tchernia et Nieto Prieto (1997), p. 23.
2325 Théophraste, *Les pierres*, III, 18 et VI, 34.
2326 Salviat (1968-1970), p. 99-103.
2327 Broekaert (2015), p. 179.
2328 Wilcken (1925), p. 86-102.
2329 Wilcken (1925), p. 98.
2330 Bats (2013b), p. 270-271.
2331 Bats (2013b), p. 271.

**c.5 Massinissa**

Une statue de Massinissa, roi de Numidie, est consacrée par un Délien — pas par la cité[2332]. En 181, Massinissa fait un don de 2800 médimnes de grains aux Déliens[2333]. En 180, les *sitônai* et Ῥοδ[ί]ων déposent des fonds collectés par la vente du grain numide[2334]. Pour Casson, Rhod[i]ôn est un ambassadeur rhodien qui négocie pour que l'expédition d'exportation de grains et les prochaines passent par Rhodes[2335]. Rhodôn est en fait un anthroponyme et il est ambassadeur délien[2336]. Le compte sacré de 179 enregistre le remboursement d'un emprunt de la cité, destiné à l'octroi d'une couronne à Massinissa[2337]. Plus tard au milieu du II^e^ s., le roi numide est mentionné avec son épouse sur deux bases de statues, dont une est consacrée par le Délien Hermôn fils de Solôn, membre d'une commission chargée de vendre une partie des céréales numides[2338]. Toujours au milieu du II^e^ s., Charmylos de Rhodes, probable négociant, élève une statue à Massinissa et son épouse[2339]. Après 148, Nicomède II de Bithynie finance aussi une statue de Massinissa et une autre pour un de ses fils : Micipsa, Mastanabal ou Golossa. Nicomède est proclamé roi à la mort de son père, en 149, à l'issue d'intrigues tramées par Attale II de Pergame[2340]. En honorant Massinissa, Nicomède indique que le Numide lui a rendu service, en apportant son aide lors de la révolte contre Prusias II[2341]. Vers 180, le philhellène Massinissa à une politique culturelle qui lui permet de renforcer son alliance avec Rome en se posant comme l'égal des souverains hellénistiques[2342]. Le don de grain à Délos va aussi dans ce sens, vis-à-vis des Grecs[2343]. À Délos, la statue offerte au roi numide par Nicomède Épiphane quelques décennies plus tard prouve le succès de son projet.

Le règne de Massinissa (203-148) marque l'ouverture de la Numidie au monde grec égéen, grâce au contrôle numide des *emporia* de Petite Syrte et de Tripolitaine[2344]. Le contexte est celui de

---

2332 *ID*, 442A, l. 43, 67, 101, 104 et 106, 443Ab, l. 10, 460k, l. 7, *IG*, XI, 4, 1115, 1116 et *ID*, 1577.
2333 *ID*, 442A, l. 101, 104 et 106, 443Ab, l. 10 et 460k, l. 7. Pour Vial (1984), p. 138-139, le grain est vendu aux citoyens déliens.
2334 Ce grain est vendu à 3 ou 4 dr. le médimne, le cours du marché étant probablement à 10 dr. le médimne.
2335 Casson (1954), p. 168-187.
2336 Gauthier (1988), p. 61-69.
2337 *ID*, 442A, l. 43 et 67.
2338 *IG*, XI, 4, 1115. L'artiste qui réalise la statue est Polianthès de Cyrène, aussi connu pour cinq autres statues (*IG*, XI, 4, 1182, 1183, 1184, 1185 et *ID*, 1716). Sur la commission : *ID*, 442A, l. 102-105 et 443Ab, l. 10. L'argent obtenu transite par la banque de Nymphodôros et d'Hérakleidès, puis est versé dans les caisses publiques en 179, pour renflouer le fonds *sitônikon*. Cf. Vial et Baslez (1987), p. 291 et Gauthier (1988), p. 61.
2339 *IG*, XI, 4, 1116. Cf. Tréheux (1992), p. 87.
2340 Will (2003), p. 384.
2341 [βασιλε]ὺς Νικομήδης Ἐπι[φ]ανὴς [βασιλέως] Προυσίου β[ασιλέα Μα]σ̣α̣ννάσ̣α̣ν βασιλέως Γαία πατ[ρικὴν ἐσ]χηκότα πρὸς αὐτὸν α[ἴ]ρεσιν καί εὔνοιαν. « Le roi Nicomède Épiphane fils du roi Prusias (honore) le roi Massinissa fils du roi Gaia qui a montré envers lui le soutien et la bienveillance de ses ancêtres » (*ID*, 1577). Cf. Aoulad Tahar (2004), p. 29-41.
2342 Aoulad Tahar (2004), p. 40.
2343 Thébert (2005), p. 29-37.
2344 La numismatique reflète également la présence numide à Délos. Les fouilles ont mis au jour une monnaie de Micipsa roi de Numidie après Massinissa. Une monnaie de Maurétanie, une de Carthage et une du Royaume des

la croissance économique de Carthage et de la Numidie, ce qui finira par entraîner la troisième guerre punique. Les relations sont essentiellement de nature commerciale[2345].

En 204, lorsque Rome vainc Carthage, le royaume de Syracuse tombe sous le joug romain : le grain de Sicile est alors redirigé de l'Égée vers Rome. Vers 200, la Numidie, excédentaire en céréales, approvisionne largement l'armée romaine de Macédoine. La Numidie réitère l'opération en 191 et en 171/0. Après les guerres de Macédoine, Rome se contente du grain de Sicile et la Numidie se tourne vers les anciens clients égéens de Syracuse. En 179, le don de céréales à Délos est un premier geste vers ce marché. La couronne d'or offerte à Massinissa est le « contre-don » des céréales.

Les historiens tendent à analyser le don de Massinissa comme une action diplomatique de la cour numide dans le contexte de l'alliance romaine (cf. chapitre 1)[2346]. Dans les années 170, à Délos, une dédicace des fils de Massinissa (Golossa et Misagénès) à leur père met en scène la famille royale et un agent grec de la cour, Phoinix, qui exécute une mission pour le roi dans l'île[2347]. Massinissa avait aidé les Romains dans leur guerre contre la Macédoine par des approvisionnements et l'envoi d'un contingent militaire[2348]. Misagénès dirige l'armée numide, et passe probablement par Délos à son retour[2349]. En tant que diplomate à Délos, Golossa joue un rôle dans l'agenda numide en Grèce. Si Misagénès est le pendant militaire, Golossa peut être un acteur de l'approvisionnement de l'armée romaine en Macédoine. Phoinix, l'agent grec de Massinissa, a pu faire de Délos une plateforme de gestion des céréales numides à destination de l'armée romaine. Cette décision est probablement motivée par les rapports officiels qu'entretiennent les proconsuls romains avec Délos depuis le début du II^e^ s.[2350] Il reste à savoir si tout l'approvisionnement de l'armée transite par Délos ou seulement les céréales numides. Le fait que tous les proconsuls, œuvrant à la guerre en Macédoine, consacrent des couronnes officielles à Délos laisse penser que l'île est incontournable. Après la guerre, est ce que Délos a su profiter de l'expérience et l'expertise de gestion de l'approvisionnement de l'armée romaine ?

---

Massyles de l'est (successeurs de Massinissa) ont aussi été trouvées dans l'île. Cf. Mazard (1955), p. 38, pl. 238, n° 47, Bruneau (1968), p. 664 et Bruneau (1970b), p. 412.

2345 Le blé numide, l'ivoire de Gétulie, et le thuya du royaume massæsyle, atteignent Délos. Massinissa fournit l'armée romaine en pachydermes pour ses campagnes en Grèce (Tite-Live, XXXII, 27, 2, XXXVI, 4, 8, XLII, 62 et XLIII, 6). Les Gétules sont des nomades d'Afrique du nord (Strabon, XVII, 3, 2). Massinissa conquiert le royaume Massæsyle en 204 (Strabon XVII, 3, 9 à 13). Le thuya est une sorte de genévrier, dont le bois est utilisé en architecture et sculpture (Pline l'Ancien, XIII, 53, 91, 95 et Théophraste V, 3, 7). Cf. Camp (1961), p. 320, Jeannin (1964), Desanges (1981-1983 et 1985), p. 84-85, Amigues (1996), p. 297-302 et Schneider (2015).

2346 Reger (1994), p. 112 et Aoulad Tahar (2004).

2347 *ID*, 1578. Cf. Baslez (1981).

2348 Tite-Live, 43, 6 et 45, 13. Cf. Baslez (1981), p. 162, note 4.

2349 Tite-Live, 42, 23 et 43, 3. Cf. Baslez (1981), p. 162.

2350 Cf. chapitre 5.

### 3- Comparaison des réseaux honorifiques

#### a- Délos

Les réseaux déliens passent d'une échelle régionale à une dimension internationale sous l'Indépendance, même si les réseaux de la basse Indépendance sont largement les héritiers de ceux de la période précédente[2351]. Il y a 26 ethniques mentionnés à la fois dans les décrets honorifiques de la haute Indépendance et de la basse Indépendance ; 54,2 % (26/48) des ethniques de la première période réapparaissent après 250 (cf. carte 16)[2352]. Ces liens forts de proxénie représentent des connexions entre cités, plutôt qu'entre des individus et Délos. Les cités qui font figure de verrous sur des routes maritimes (Byzance, Polyrrhénia, Chalcis, etc.), sont toutes représentées sur la carte, ainsi que les grands centres urbains et politiques (Pergame, Athènes, etc.) et les grands ports de négoce (Rhodes, Sidon, Arados, etc.).

[2351] En général, les cités ayant donné un *honorandus* avant 250, en donnent aussi sous la basse Indépendance.
[2352] Byzance, Lampsaque, Macédoine, Lacédémone, Chalcis, Athènes, Béotie, Polyrrhénia, Sidon, Arados, Chios, Pergame, Samos, Milet, Rhodes, Cnide, Halicarnasse, Nisyros, Oinè d'Ikaria, Andros, Ténos, Syros, Karthaia, Karystos, Naxos et Mélos.




**Carte 16**

Outre l'aspect diachronique, la qualité d'un lien est le flux, qui peut être matérialisé par le nombre d'*honorandi* d'une même cité à qui les Déliens ont décerné des honneurs (cf. carte 17). Une conclusion est que les Déliens entretiennent des liens forts avec leur horizon. Les cités dont le flux d'*honorandi* est le plus important sont Athènes, Rhodes, Chios et Chalcis, qui sont toutes égéennes. La proximité est donc un atout pour entretenir un flux important d'*honorandi*. Pourtant, les Cyclades ne font pas partie des cités dont le flux d'*honorandi* est le plus important, même si elles fournissent souvent plus d'un *honorandus* aux Déliens. En généralisant, on admet à la fois que la proximité est un atout pour fournir un flux important d'*honorandi*, mais aussi que la distance n'est pas un obstacle.

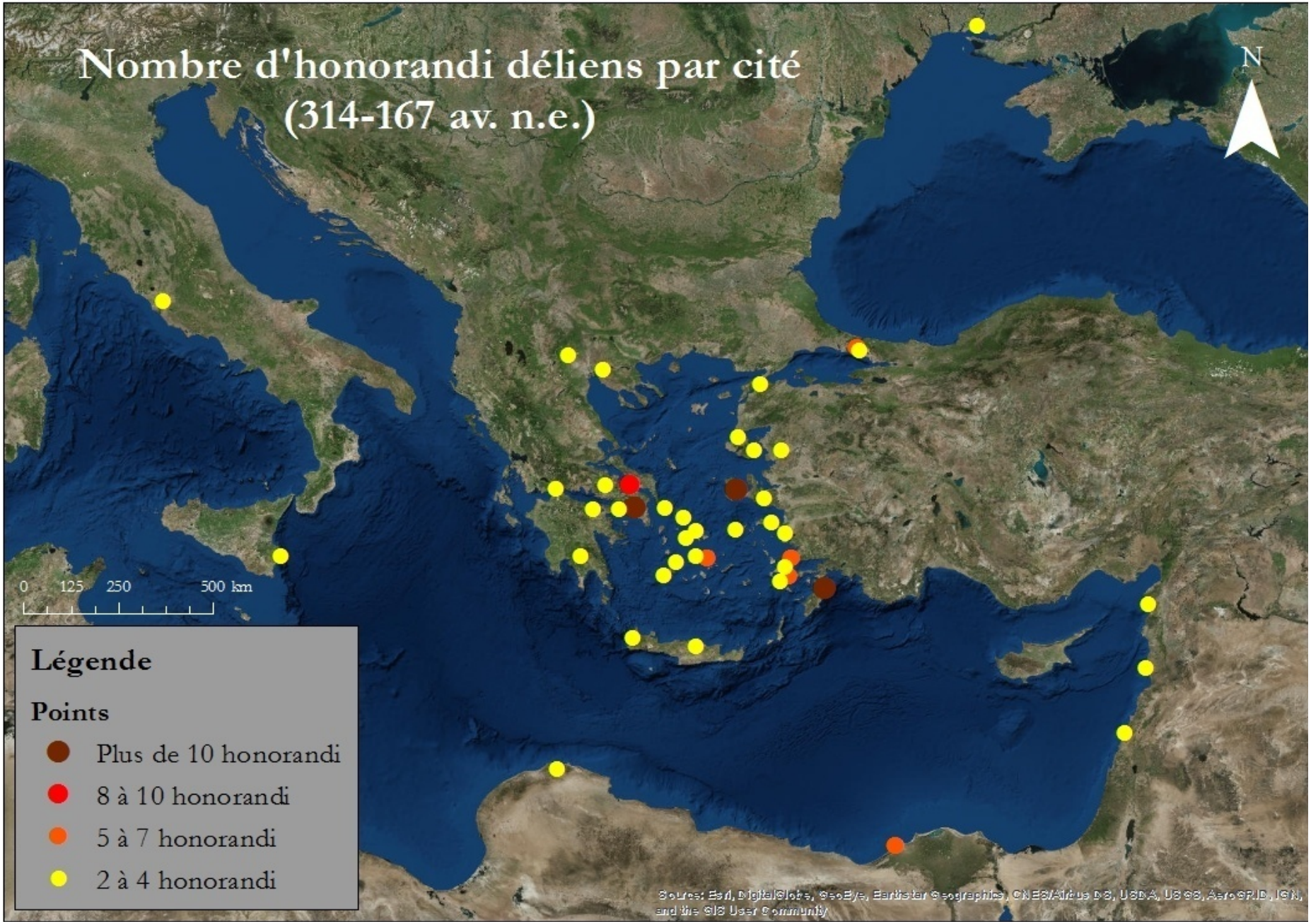
Nombre d'honorandi déliens par cité
(314-167 av. n.e.)
N
0 125 250 500 km
Légende
Points
Plus de 10 honorandi
8 à 10 honorandi
5 à 7 honorandi
2 à 4 honorandi
Sources: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community



Carte 17

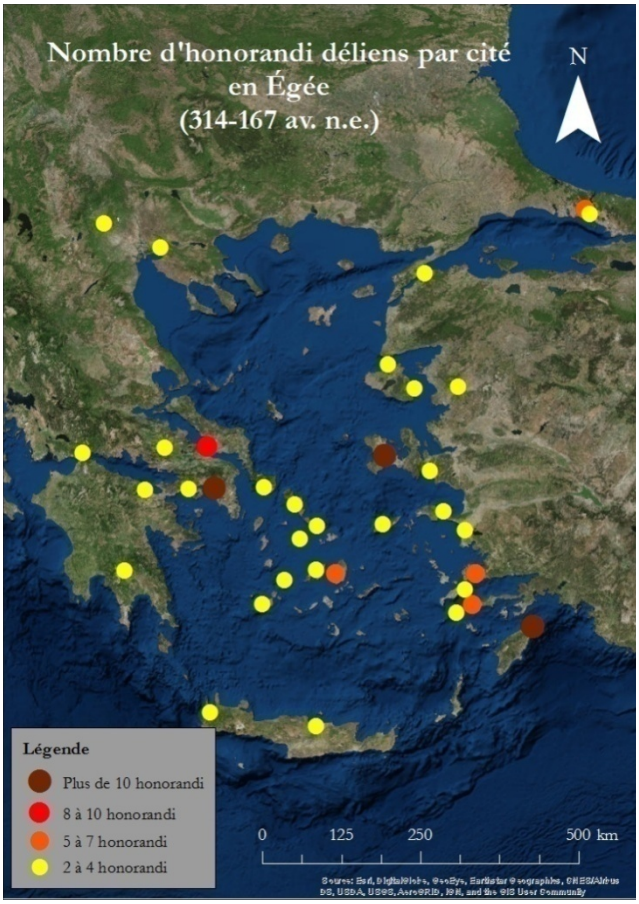


**Carte 18**

L'intensité des liens honorifiques entre une cité et Délos peut être mesurée par plusieurs facteurs. 1°) la continuité des relations dans le temps, soit le fait que la cité fournisse des *honorandi* durant toute l'Indépendance. 2°) L'importance du flux, soit le fait que la cité fournisse de nombreux *honorandi*. 3°) L'implication des *honorandi* dans leur relation avec les Déliens, soit le fait qu'un *honorandus* réside dans l'île. En vivant à Délos, un étranger développe un réseau personnel local dense. Un second élément d'implication peut être la capacité d'un *honorandus* à recevoir une couronne. Le processus honorifique (cf. introduction du chapitre) montre que la couronne est un honneur généralement conféré après une période de dons et contre-dons.

À l'aide de ce protocole, certaines cités sont identifiées pour l'intensité des relations qu'elles entretiennent avec Délos. Chios arrive en tête de la liste. Rhodes, Cnide, Lampsaque, Athènes et Chalcis sont aussi bien placées. Enfin, Halicarnasse, Byzance et Alexandrie appartiennent à ce groupe, au 3e rang. Quittant les réseaux délocentrés, W. Mack a montré qu'Athènes, puis Rhodes, sont les cités qui comptent le plus de proxènes honorés par le plus de cités différentes[2353]. Globalement, le réseau de proxénie délien est semblable à la moyenne de celui de toutes les cités grecques[2354]. Chios est au premier rang des partenaires déliens depuis la période classique. C'est la seule cité non cycladique à emprunter à Apollon avant 314[2355]. V. Chankowski souligne la rareté des témoignages d'Asie Mineure, ce qui renforce encore plus les liens entre Chios et Délos à la période classique[2356]. Ces relations se maintiennent et même se renforcent tout au long de l'Indépendance. Lors de la haute Indépendance, Télésôn fils d'Autoklès rend des services à Chios, qui lui permettent d'obtenir une couronne d'or et une

[2353] Mack (2022).
[2354] Mack (2022), tableau 1.
[2355] Les cités sont : Mykonos, Syros, Ténos, Andros, Kéos, Sériphos, Siphnos, Ios, Paros, Naxos, Thermai et Oinè d'Ikaria et Karystos, qui possède un caractère insulaire marqué par son isolement du reste de l'Eubée et son ouverture sur la mer. Cf Chankowski (2008), p. 350.
[2356] Chankowski (2008), p. 357.

statue de bronze de ce peuple[2357]. Chios envoie des ambassadeurs à Délos, pour demander l'autorisation d'ériger une stèle portant le décret honorifique, dans le sanctuaire d'Apollon[2358].

L'horizon délien s'est considérablement dilaté après le milieu du III^e^ s. (croissance de la surface du polygone de 338 %) L'amplitude du polygone délien est d'environ 880 000 km², pour un périmètre d'environ 3 700 km avant 250. Lors de la basse Indépendance, on passe à environ 2 965 000 km², pour un périmètre d'environ 7 100 km. Si certains *honorandi* de Séleucie étaient de la cité du Tigre, l'amplitude passerait même à 3 590 000 km², pour un périmètre d'environ 8 000 km. L'amplitude gagne encore de la surface avec la prise en compte du dossier de Massinissa.

Les réseaux honorifiques déliens ont eu deux grands axes d'expansion : l'Occident et le Pont-Euxin. Si l'on ne tient pas compte de la carte version 2 (celle qui inclut Séleucie du Tigre), l'Orient est le parent pauvre du phénomène de dilatation. On pourrait d'abord avancer que les Déliens ont augmenté leurs relations dans toutes les directions que la mer autorisait, alors que les terres forment une barrière. L'Anatolie intérieure n'est en effet pas couverte, ni les régions au nord de la Macédoine. La pénétration continentale des réseaux déliens existe, mais n'apparaît pas dans le corpus des proxènes. Cela s'explique parce que le phénomène de poliadisation ne touche pas encore ces mondes avant le I^er^ s. de n.e. et que la proxénie nécessite le cadre de la cité[2359]. Une autre raison est un rééquilibrage du polygone, qui change de forme. L'excroissance orientale de la haute Indépendance n'existe plus : Délos est centrée dans son polygone grâce aux deux régions nouvellement intégrées dans les réseaux honorifiques. Pour l'Occident, l'implication croissante de Rome dans les affaires grecques explique ce phénomène. Pour le Pont, le rôle croissant de Délos dans les réseaux de négoce internationaux est un élément de réponse.

[2357] *IG*, XI, 4, 1022.
[2358] Vial (1984), p. 268-269.
[2359] Mack (2022).

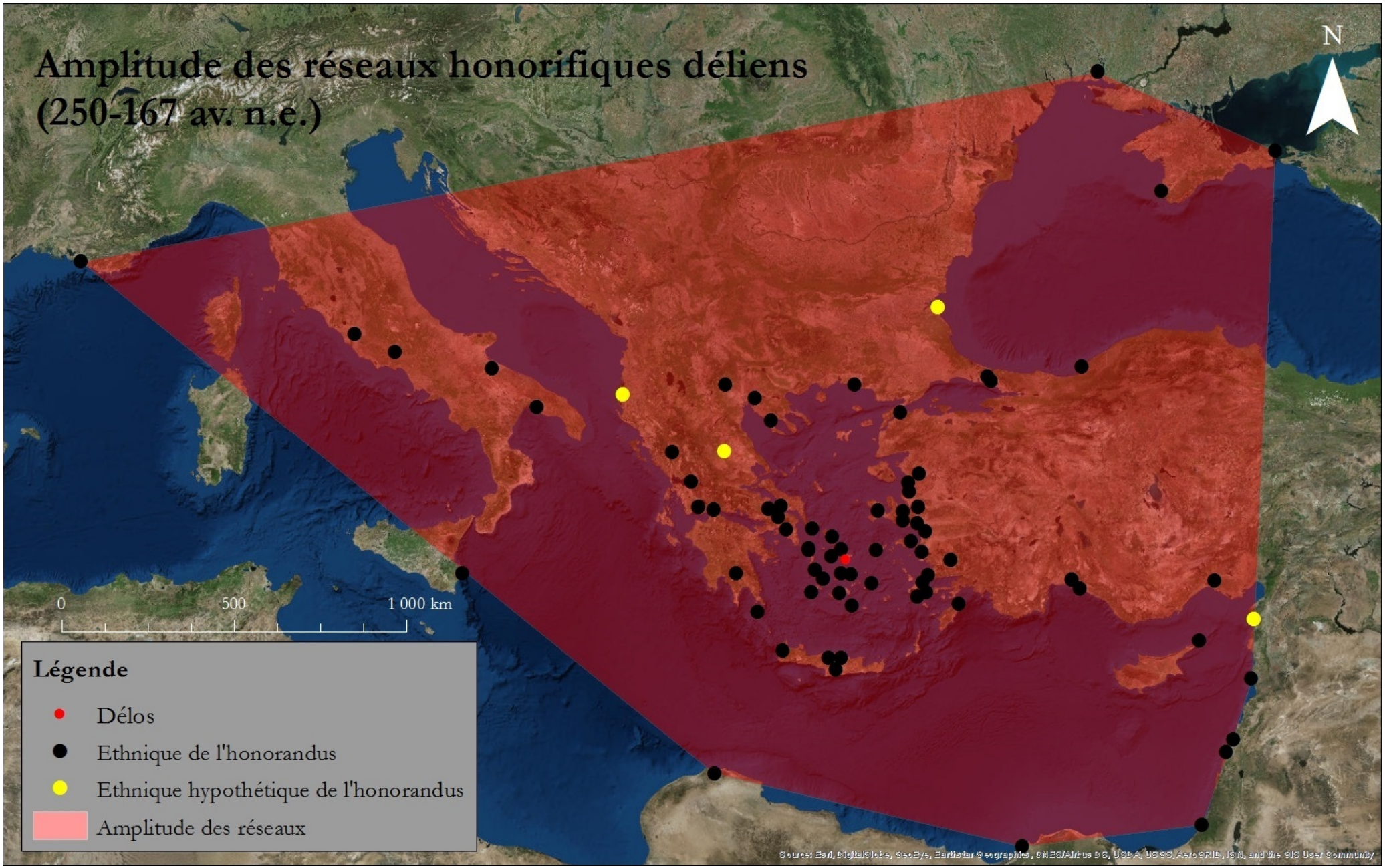
Amplitude des réseaux honorifiques déliens
(250-167 av. n.e.)
N
0
500
1 000 km
Légende
Délos
Ethnique de l'honorandus
Ethnique hypothétique de l'honorandus
Amplitude des réseaux



**Carte 19**

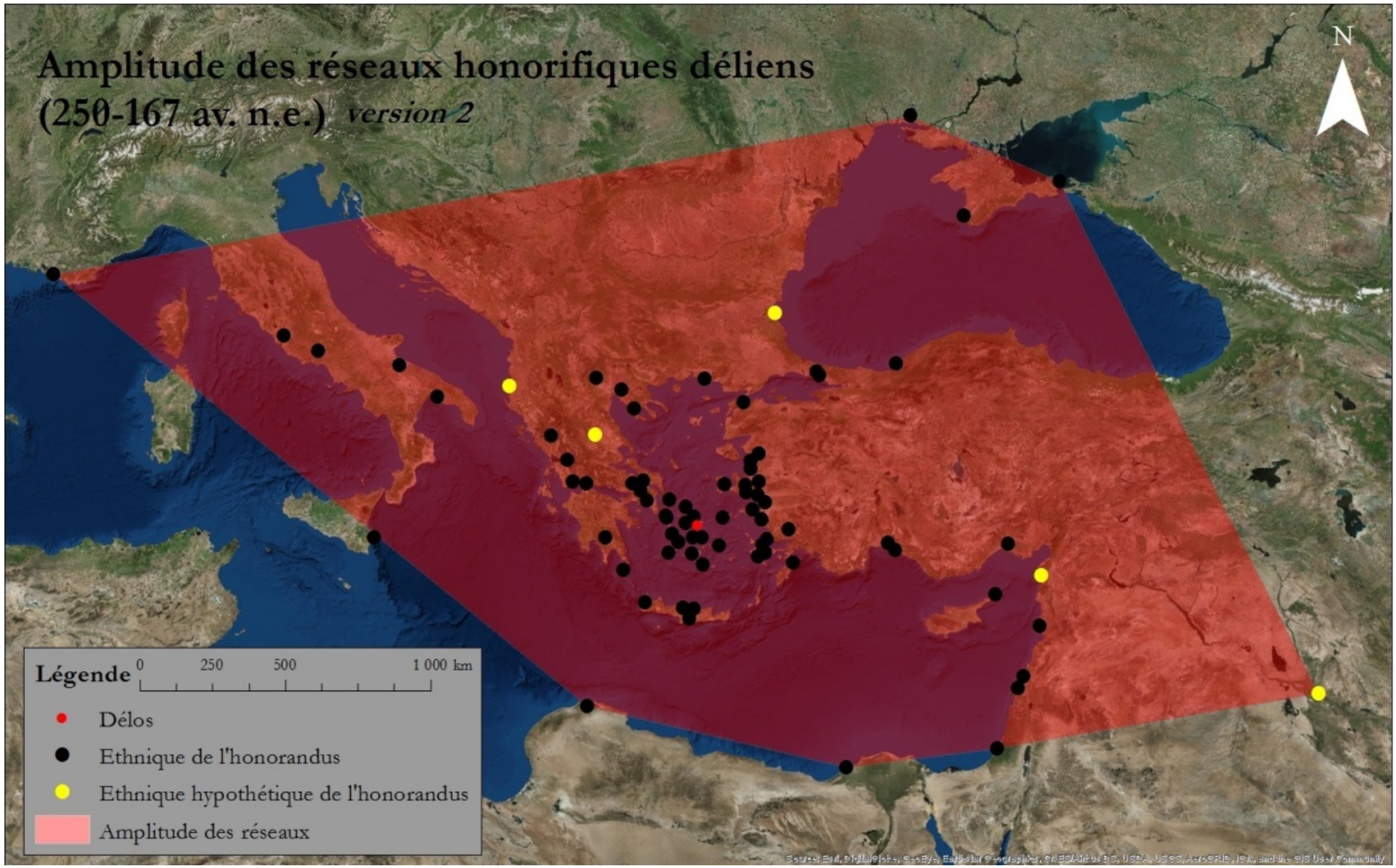
Amplitude des réseaux honorifiques déliens
(250-167 av. n.e.) version 2
N
Légende
0
250
500
1 000 km
Délos
Ethnique de l'honorandus
Ethnique hypothétique de l'honorandus
Amplitude des réseaux

**Carte 20**

**b- Athènes**

Les Déliens ont hérité des réseaux honorifiques d'Athènes. Les deux réseaux ont-ils évolué de la même façon, en parallèle, après 314 ? Peu de décrets honorifiques athéniens de cette période sont connus : seuls 11 ethniques sont répertoriés. L'horizon compte Rome, Byzance, Salamine de Chypre et Alexandrie. L'amplitude est de 955 000 km² pour un horizon de 4 700 km. L'amplitude des réseaux athéniens entre 350 et 300 était de 1 440 000 km² pour un horizon de 4 800 km. Le polygone de la période la plus récente correspond à 66 % de celui de la période ancienne. L'amplitude du réseau athénien correspond à 32 % de celle de Délos pour la période 250-150. Les Athéniens honorent de la proxénie Leukios de Rome vers 160[2360]. Délos est redevenue athénienne en 167, alors que les réseaux athéniens étaient moins vastes que ceux de Délos. Athènes absente d'Occident, a pu utiliser les réseaux déliens pour honorer Leukios. Même en comptant les réseaux athéniens entre 350 et 300 et le manque de source, Délos apparaît comme un *emporion* majeur de la seconde moitié du III^e^ s. Par ses réseaux hérités, l'île devient compétitive par rapport au Pirée. Cela pose la question du rapport entre Délos et le Pirée après 167. Sont-ils concurrents ou complémentaires ? Ont-ils des rôles bien distincts pour les Athéniens ? Une hiérarchie est-elle visible ? On trouvera des éléments de réponse dans les prochains chapitres. Pour l'instant, notons que la récupération de Délos par Athènes a pu permettre à cette dernière d'étendre à nouveau ses réseaux, qui s'étaient rétractés après les défaites de 322. Certes, le manque de source est ici problématique. Si on examine les origines des élèves des écoles philosophiques, c'est en effet un autre tableau qui s'esquisse. Cela soulève un problème essentiel : où est la fabrique des réseaux dans une cité et quelles sont les activités qui les génèrent ? La faible intensité des réseaux athéniens de proxénie peut s'expliquer par le fait qu'elle ne ressent pas le besoin d'utiliser cet outil, car elle en a d'autres, ou bien qu'elle grave peu ses décrets.

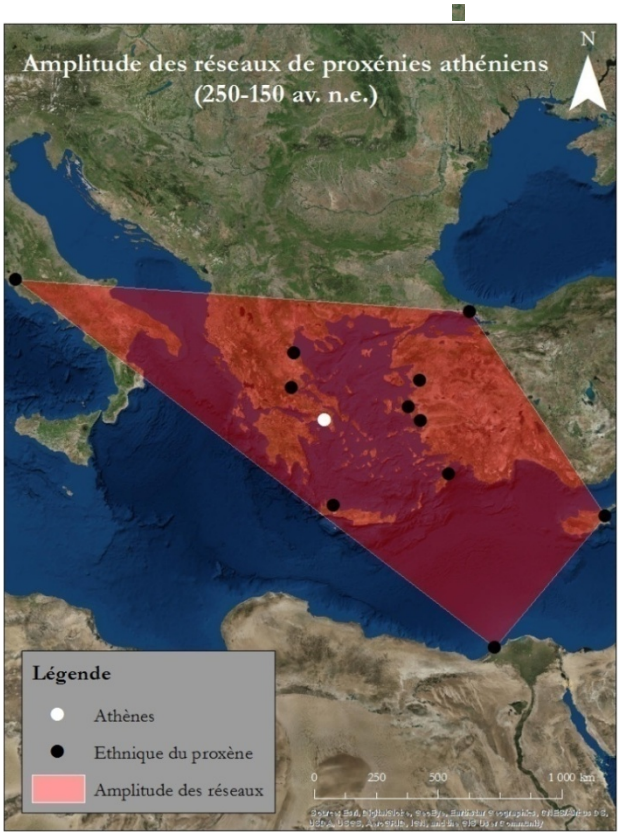


**Carte 21**

2360 *IG*, II², 907.

## c- Delphes

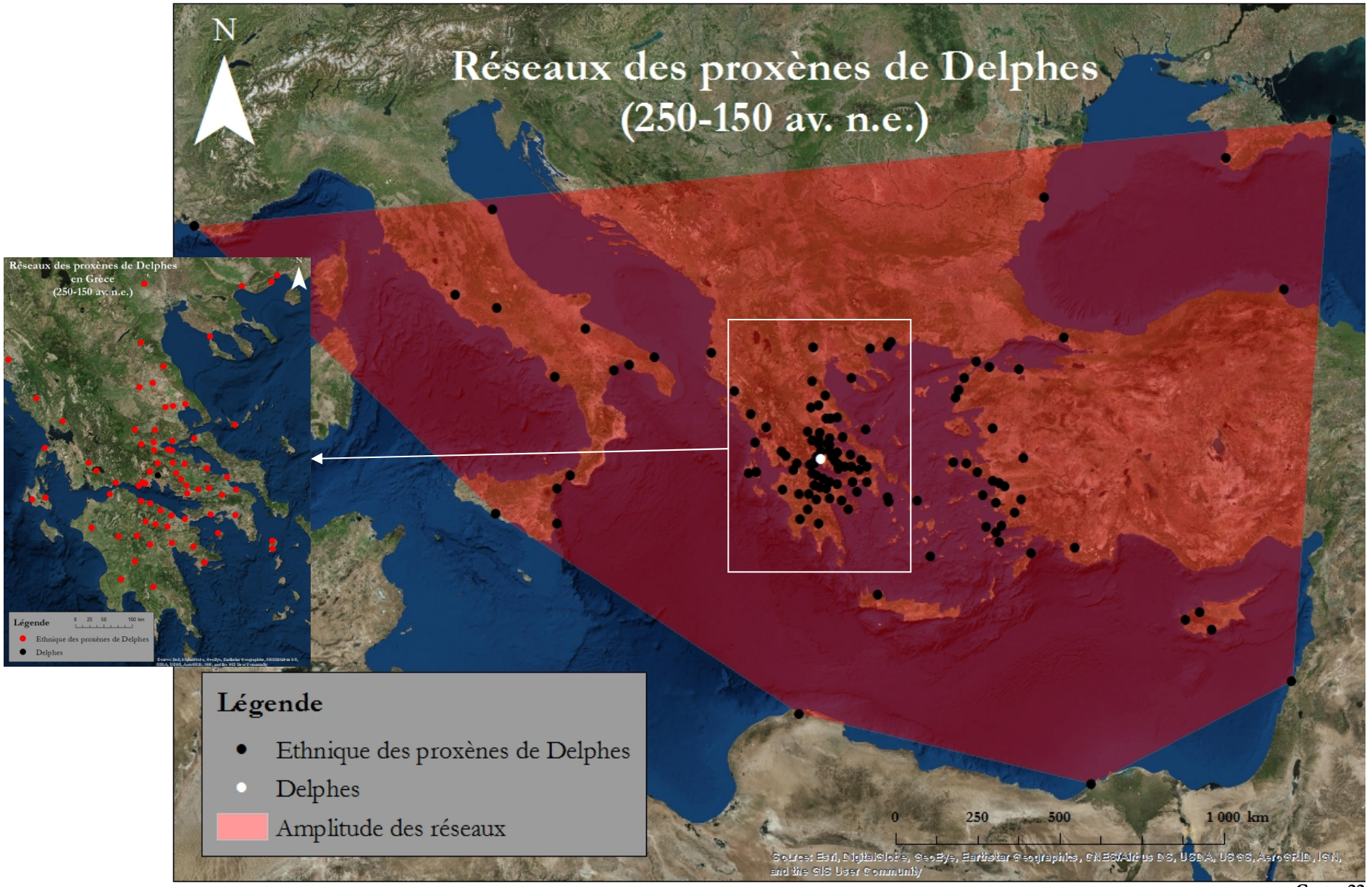


Carte 22

Les proxènes de Delphes sont principalement en Grèce continentale, mais aussi sur la côte micrasiatique et la péninsule italienne : les Cyclades et les îles sont peu représentées. Le sanctuaire délien apparaît comme maritime et insulaire, celui de Delphes comme continental. Le polygone de Delphes mesure environ 2 850 000 km², pour un horizon de 7 000 km. À la période précédente (300-250), il mesurait environ 2 000 000 km², pour un périmètre de 5 700 km. L'amplitude a augmenté de 30 %. L'axe de dilatation est l'Occident, quand le Pont et l'Orient sont stables. L'amplitude des réseaux de proxénie de Delphes entre 250 et 150 représente 96 % de celle des réseaux honorifiques déliens entre 250 et 167. À la période précédente, le polygone de Delphes représentait 226 % de l'amplitude de Délos. Selon Constantakopoulou, les réseaux honorifiques déliens surclassent ceux de Delphes après 250[2361]. L'extension délienne en Orient repose sur la seule hypothèse d'*honorandi* de Séleucie du Tigre. Pour le Pont, la mention d'*honorandi* à Olbia permet à Délos d'avoir un horizon plus étendu. Mais un simple regard aux deux polygones montre qu'ils sont presque identiques. Le sanctuaire d'Apollon délien conserve une portée régionale, mais le port acquiert une portée internationale à partir du milieu du III^e^ s.

**d- Ténos**

Pour les Cyclades, on a comparé Délos à Karthaia pour la haute Indépendance (cf. *supra*), mais Ténos a plus de proxènes connus après 250. Ténos, centre politique, économique et religieux de l'archipel, a une amplitude d'environ 1 200 000 km², pour un horizon de 4 600 km. Son polygone représente 40 % de celui de Délos. Déjà, à la période précédente, l'amplitude des cités cycladiques était plus étroite que celle de Délos. Cela vient en partie des découvertes épigraphiques, inégales selon les cités et des habitudes différentes de gravure des décrets honorifiques[2362]. L'amplitude des proxènes de Ténos est semblable à celle d'Athènes pour cette période. Ténos profite du rayonnement de Délos et de sa position centrale au sein du *koinon* des Nésiôtes pour étendre ses relations[2363]. Le polygone de Ténos a une excroissance vers l'Occident, comme celui de Délos. La densité des proxènes crétois de Ténos illustre le contexte d'une ambassade des Téniens en Crète pour obtenir l'*asylia*[2364]. Les proxènes crétois sont tous mentionnés dans un fragment d'une liste de proxènes de Ténos, datée de la seconde moitié du

[2361] Constantakopoulou (2017), p. 164 : « I would argue that Delos surpasses even Delphi in the wide distribution of honours, as its geographic reach is more extensive, especially in the north and east ».
[2362] Pour dépasser le problème du manque de sources, il faut multiplier les études de cas avec des cités semblables à celle de Ténos et Karthaia. Il faut aussi comparer les réseaux de proxénie de Ténos à l'ensemble des réseaux téniens. Étienne (1990), p. 173-195, présente toutes les inscriptions qui relient cette île aux cités étrangères.
[2363] Pour Étienne (1990), p. 189, Ténos bénéficie des réseaux déliens après 167.
[2364] Étienne (1990), p. 119 et Mack (2015), p. 75-76.

III[e] s.[2365] Cette liste classe les *honorandi* par régions d'origines et la forte densité de proxènes crétois laisse penser que Ténos possède de nombreux proxènes ailleurs.

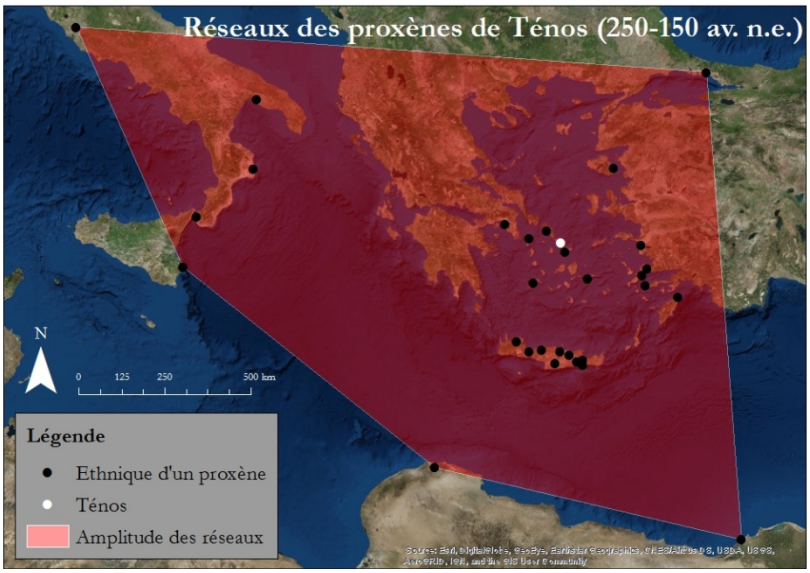


**Carte 23**

**e- Rhodes**

L'*emporion* délien passe d'une échelle régionale à internationale, soit l'envergure du port de Rhodes. L'amplitude rhodienne mesure environ 690 000 km², pour un horizon de 3 500 km, soit 23 % de l'amplitude délienne. Rhodes est au centre de son réseau. Aucun proxène d'Occident ni du Pont ne sont connus. Tous les proxènes viennent de grands centres urbains stratégiques. La faiblesse des sources rend difficile la comparaison. Déjà en 1941 Rostovtseff note dans la préface de *SEHHW* : « J'ai eu du mal à ne pas me laisser égarer par l'abondance de documents concernant une localité particulière et par la rareté des renseignements portant sur une autre ; à éviter de donner un poids excessif à Délos et Athènes, par exemple, aux dépens de Rhodes »[2366]. En combinant les dossiers d'Athènes et de Rhodes, on finit par se demander si les réseaux de grandes cités n'ont pas eu tendance à se passer de cet instrument institutionnel qu'était la proxénie.

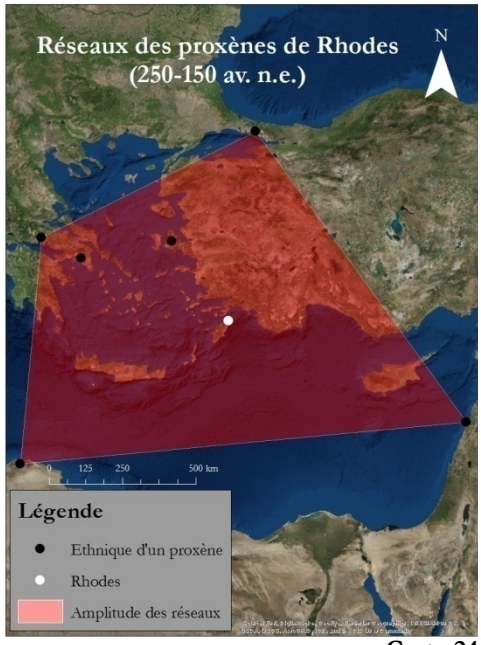


**Carte 24**

[2365] *IG*, XII, supplément 304. Cf. Étienne (1990), p. 171 et Mack (2015), p. 334.
[2366] Rostovtseff (1989), p. XXXV.

**Conclusions finales**

Les décrets honorifiques sont difficiles à définir, car les raisons expliquant qu'une cité octroie des honneurs sont multiples et rarement détaillées sur les stèles. D'autre part, la proxénie est prospective : un *honorandus* peut recevoir ce privilège en tant qu'artiste, et changer d'activité ensuite (par exemple, financer le négoce au long cours grâce aux privilèges obtenus à Délos)[2367].

La longue conclusion dans laquelle nous entrons maintenant est organisée en 5 axes. Le premier porte sur la complexité des décrets honorifiques et leur rôle comme outil diplomatique. Le deuxième est consacré aux proxènes déliens des cités étrangères. Le troisième est une histoire des réseaux honorifiques déliens. Deux derniers points sont consacrés à une synthèse méthodologique sur la nature du lien de proxénie et l'introduction d'un outil qui permet de palier les limites du concept d'amplitude.

**A- Les décrets honorifiques comme outil diplomatique : l'exemple de Nabis**

Les relations entre Délos et Sparte remontent à la période classique[2368]. Entre 295 et 281, Délos honore Démaratos de Lacédémone, un proche de Lysimaque, dans le contexte des pressions du royaume de Macédoine sur la Laconie[2369]. Entre 225 et 200, un Lacédémonien est proxène des Déliens[2370]. Après 200, Xénippos de Lacédémone est également honoré[2371]. Ce flux d'*honorandi* montre que Sparte compte encore[2372]. Vers 200, Délos honore Nabis fils de Damaratos, roi de Sparte (entre 207 et 192)[2373]. Le décret est gravé sur une stèle en marbre rouge du Ténare, surmontée d'un fronton décoré d'emblèmes : des coutelas aux deux angles latéraux,

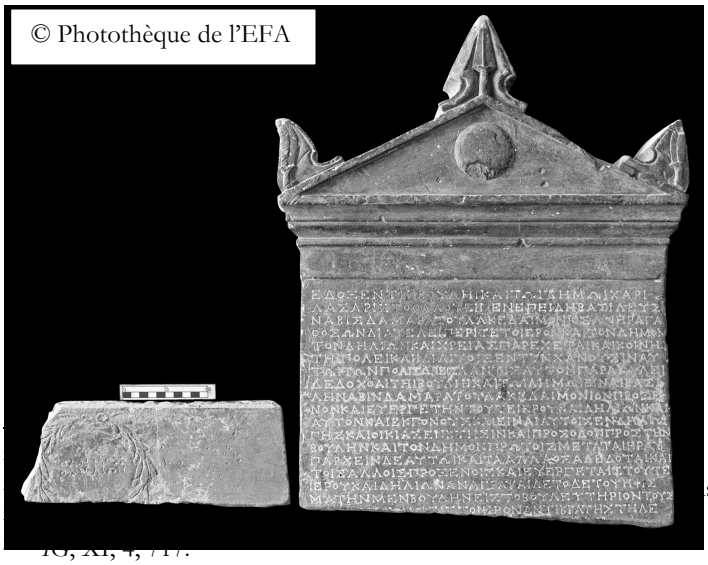




**Photographie 3 Décret pour Nabis de Sparte**

s l'île

IG, XI, 4, 717.

2371 *IG*, XI, 4, 718.

2372 Le déséquilibre entre les proxènes nommés par Sparte et les proxènes lacédémoniens nommés par d'autres cités est important : 11 pour 45, selon la base de données : http://proxenies.csad.ox.ac.uk/.

2373 *IG*, XI, 4, 716. Le proposant du décret, Charilas, est connu vers les années 190. Nabis reçoit une couronne honorifique, comme l'indique la couronne gravée au bas de la stèle. Son patronyme royal, Damaratos, le rattache aux Eurypontides. Il a néanmoins pu usurper cette origine. Polybe et Tite-Live, dans la foulée, font un portrait à charge du souverain, qui mène une politique hostile aux Achéens, peuple de Polybe (Polybe, XIII, 6-8). Cf. Homolle (1896), p. 502-522, Vial et Baslez (1987), p. 296 et Vial (2008), p. 148.

un bouclier au milieu et une pointe de lance au sommet. L'utilisation du marbre rouge laconien évoque le porphyre égyptien, signe de la volonté de Nabis d'intégrer le cercle des rois hellénistiques[2374]. Il incarne un roi guerrier, à la politique expansionniste, alors qu'il gouverne seul une cité politiquement et militairement affaiblie et au corps civique diminué[2375]. Nabis, écartant assez vite Pélops, s'allie à Rome entre 205 et 196, année d'un contentieux autour d'Argos dans le contexte de la proclamation de la liberté des cités grecques par Flamininus[2376]. Il doit renoncer à sa flotte de guerre, mais reste à la tête de Sparte jusqu'en 193/2. Le décret délien se situe entre 205, date de l'alliance de Nabis avec les Crétois, et 196, année de sa chute, période caractérisée par une politique navale ambitieuse[2377].

Les campagnes de Nabis autour du cap Malée permettent de capturer nombre de Romains réduits en esclavage et retenus en Crète[2378]. Le Spartiate contrôle des cités crétoises, comme Cnossos et mille soldats crétois servent dans son armée[2379]. Nabis se livre aussi au négoce, en particulier d'esclaves[2380]. Le port de Gythéion, bien relié à ceux du cap Malée et de Crète, sert aussi bien au négoce qu'aux opérations navales[2381].

À Délos, le marbre du Ténare est utilisé pour les décrets des Lacédémoniens et de Cnossos, honorés après 200[2382]. Le décret de l'*honorandus* de Cnossos (entre 225 et 200) est gravé sur du marbre blanc, tout comme ceux des *honorandi* de Gortyne et de Polyrrhénia. Le marbre du Ténare est réservé aux décrets de l'alliance spartiate. Tèlémnestos fils d'Aristeidès, peut être un défenseur de Rhodes, cité ennemie de Sparte et active contre la piraterie, n'a proposé aucun des décrets pour Nabis et les proxènes de Cnossos, alors même qu'il est intervenu pour les *honorandi* de Gortyne et de Polyrrhénia. Le système d'alliance est clair : Tèlémnestos peut chercher des appuis en Crète contre la piraterie. Dans cette optique, il propose la proxénie aux Crétois, adversaires de Nabis. La statue d'un mercenaire d'Oaxos de Crète, allié de la faction

---

2374 Le sanctuaire de Délos représente une des « plus fortes autorités morales de la Grèce » : sa reconnaissance officielle de Nabis comme roi est un vrai bénéfice. Cf. Texier (1976), p. 62.

2375 L'appropriation des terres par les élites nécessite leur redistribution, que les rois Cléomène III et Agis IV (seconde moitié du III^e^ s.) échouent à mettre en œuvre, laissant le tyran Machanidas prendre en main la cité, avant d'être vaincu par les Achéens en 207. Cf. Carledge et Spawforth (2002) et Levy (2003).

2376 Texier (1976), p. 145-154.

2377 Brulé (1978), p. 46.

2378 Tite-Live, XXXIV, 32 prête ces mots sur Nabis au général romain : « tu as infesté de bateaux pirates toute la mer autour du cap Malée, tu as pris et même tué plus ou presque de citoyens romains que Philippe ; la côte de Macédoine a été plus sûre que le cap Malée pour les vaisseaux qui portaient des vivres à nos armées ». Voir aussi en XXXIV, 36 : « la mer lui (Nabis) avait beaucoup rapportée, tandis qu'il infestait toute la côte depuis le cap Malée ». Cf. Brulé (1978), p. 28 et 46-50 et Ormerod (1996).

2379 Tite-Live, XXXIV, 27, 2. Cf. Texier (1976), p. 62.

2380 Pour la période hellénistique, les Spartiates sont loin du modèle autarcique qu'on leur attribue. La Laconie fournit des surplus d'huile, de figues, de vins, des chevaux de prix, du fer et du marbre. Cf. Texier (1976), p. 31, Le Tallec (2012), p. 149-170, Legras (2012), p. 193-202, Christien (2014), p. 171-191 et Christien (2014b), p. 23-43.

2381 Texier (1976), p. 31.

2382 Le marbre de la stèle du proxène de Cythère peut venir de cette île. Les proxènes sont connectés à Délos, mais pas entre eux, renforçant la position centrale de Délos. Le dossier de Nabis et Cnossos est une exception.

Rome/Rhodes, offerte par les Déliens renforce l'hypothèse[2383]. La neutralité délienne est un objectif politique délien, mais des citoyens influents ont des intérêts personnels dans certaines alliances et les débats de l'Assemblée doivent être parfois houleux.

**B- Proxènes déliens et étrangers : la proxénie en dehors de la cité**

Reste à renverser l'approche de la proxénie en étudiant les Déliens honorés comme proxènes par d'autres cités. Ces liens contribuent à définir des interactions privilégiées, même si la faiblesse du corpus limite l'exercice à un simple sondage. La proxénie, prestigieuse et courante parmi les élites, entraîne une concurrence[2384]. Des liens d'amitié et/ou de rivalité existent parmi les proxènes déliens, dont 8 sont connus.

Pythodôros fils d'Hèraippos est proxène d'Athènes en 369/8 (*ID*, 88)[2385]. Untel fils de Phillis est proxène de Karthaia au IV^e^ s. (*IG*, XII, 5, 542, l. 49). Choirylos fils de Choirylos est proxène d'Oropos au IIIe/II^e^ s. (*I.Oropos*, 201 = *IG*, VII, 291)[2386]. Amphiklès fils de Philoxenos est proxène d'Oropos après 200 (*I.Oropos*, 211)[2387]. Sèmos fils de Kosm[iadès] est proxène de Théangéla de Carie, à la fin du III^e^ s. (*IG*, XI, 4, 1054)[2388]. Untel fils de Ktèsônidès est proxène de Ténos et reçoit une couronne, au début du II^e^ s. (*IG*, XII, 5, 839)[2389]. Mnèseidès fils de Phôkaie[us] est proxène de Ténos au III^e^ s. (*IG*, XII, 5, 799)[2390]. Mnèsalkos fils de Télésarchidès est proxène d'une cité inconnue, peut-être Karystos, au début du III^e^ s. (*IG*, XI, 4, 1049)[2391].

La *LRPI* est bien représentée avec des cités des Cyclades, d'Athènes et de Carie. Le dossier comporte peu de sources, donc le hasard de la documentation compte pour beaucoup[2392]. Rappelons ainsi qu'Oropos, connu pour son sanctuaire, a livré plus de 170 décrets de proxénie.

---

[2383] Si le mercenaire est honoré pour sa lutte contre Nabis, la date de la statue peut être précisée. Cf. Herbin (2014), p. 172.
[2384] Être proxène d'Athènes est plus prestigieux que l'être d'Oropos. Cf. Mack (2015), p. 112-113.
[2385] Sa sœur et son neveu sont honorés en 363/2 (*ID*, 88, l. 31).
[2386] En 192, il afferme des taxes de halage et de passage (*ID*, 399A, l. 89 et 9 et *ID*, 403, l. 62). Cf. Vial (1984), p. 296-297 et Vial (2008), p. 149.
[2387] C'est un musicien et poète lyrique délien, honoré avec l'ethnique de Rhénée, par les Athéniens de Délos en 165/4 (*ID*, 1497). Cf. Vial (2008), p. 19 et Cinalli (2014).
[2388] Il obtient la *politeia* (*IG*, XI, 4, 1054). Les sources déliennes le mentionnent ailleurs : *IG*, XI, 4, 693 et 696, *ID*, 338, l. 16, 366, l. 125, 369, l. 32, 442, l. 102 et *SEG*, 3 : 666. Il appartient à une riche famille de l'élite délienne, qui joue un rôle politique majeur vers 220 et occupe des positions de chorèges et hiéropes. Sèmos décède en 204 (*EAD*, XXX, 220). Il est honoré pour avoir « racheté des femmes de Théangéla qui allaient être vendues comme esclaves ». Le trafic d'esclaves est attesté dès la fin du III^e^ s. à Délos. Cf. Vial (1984), p. 33 et 342 et Vial (2008), p. 121.
[2389] Étienne (1990), p. 182.
[2390] C'est un ambassadeur délien envoyé à Ténos, qui lui confère la *politeia*. Il réside à Délos et paye un loyer de 103 dr. et 2 ob., en 192, pour l'année 198 (*ID*, 399A, l. 119). Cf. Vial (1984), p. 311 et Étienne (1990), p. 182.
[2391] Concernant Mnèsalkos, voir plus haut la section « Les réseaux formés par les proposants déliens ». Il appartient à une riche famille et est honoré pour avoir prêté de l'argent à cette cité, sans pour autant être banquier. Il achète des terrains hypothéqués entre 281 et 279, est trésorier en 278, secrétaire de la cité en 274 et *prodaneistès* 5 ans plus tard. Il propose enfin les décrets pour Philoklès de Sidon et un inconnu (*IG*, XI, 4, 560). Cf. Bogaert (1968), p. 171, Vial (1984), p. 136-137 et Vial (2008), p. 96.
[2392] Ténos et Karthaia fournissent des catalogues de proxènes et Oropos publie de nombreux décrets de proxénie (200). Rares sont les cités qui gravent un catalogue ou une liste chronologique des proxènes. Cf. Mack (2015), p. 13-14, 320-324 et 333-335, annexe n° 10 et 15.

Certains décrets votés par des cités étrangères pour des *honorandi* étrangers sont publiés dans le sanctuaire d'Apollon à Délos[2393]. Publier un décret dans le *téménos* permet de légitimer le texte, car la stèle est vue de nombreux pèlerins et sous la protection du dieu, qui reconnaît la validité du document. Les Déliens publient leurs décrets honorifiques parce qu'ils bénéficient de la vitrine du sanctuaire, ce qui n'est pas le cas de la plupart des cités[2394]. Le faible nombre de Déliens honorés à l'étranger est identique à celui des Delphiens. Mack a montré ainsi que la religion n'est pas un facteur de développement des réseaux de proxénie[2395]. Cette conclusion vient heurter l'idée de Reger selon laquelle la dilatation des réseaux déliens s'explique par des raisons religieuses et non économiques[2396].

**C- Vers une histoire des réseaux honorifiques déliens**

En 314, Délos doit rebâtir un réseau de proxénie. Certaines relations (*e.g.* Byzance), sont nécessaires pour l'approvisionnement de l'île. Les premiers réseaux publics sont proches de ceux d'Athènes, qui contribue aussi à façonner les réseaux personnels des Déliens. Très vite cependant, d'autres influences interviennent dans la construction de réseaux proprement déliens : les rois hellénistiques, les Lagides avant tout, suscitent de nouvelles connexions. En revanche, le *koinon* des Nésiôtes ne joue pas de rôle moteur dans la dilatation des réseaux honorifiques[2397].

Au milieu du III^e^ s., les réseaux déliens subissent une importante mutation. L'échelle régionale des connexions, qui est la norme jusqu'alors, se transforme en échelle internationale. Les *honorandi* viennent de cités situées sur des routes maritimes suivant deux axes : l'Occident et le Pont. Cette dilatation du réseau délien participe de ce que Reger appelle la *New Prosperity*[2398]. Cependant, pour lui, les pressions moins fortes qui s'exercent sur les Cyclades dans la seconde moitié du III^e^ s. seraient à l'origine du développement du *regionalism* de l'archipel[2399]. Je crois au contraire que ce relâchement de l'autorité des États hellénistiques donne l'opportunité aux Déliens de développer des réseaux plus lointains.

La comparaison avec Delphes montre que le sanctuaire délien a une portée régionale jusqu'au milieu du III^e^ s. puis acquiert une dimension panhellénique. Pour juger de l'importance d'un réseau, faut-il prendre en compte le nombre des cités représentés dans les réseaux, ou l'extension géographique maximale ? Une différence fondamentale entre les réseaux de Delphes

[2393] Dans la seconde moitié du III^e^ s., Histiée honore Athénodôros de Rhodes (*IG*, XI, 4, 1054). Syros honore Eumédès de Clazomène, pour son activité d'arbitrage, qu'il effectue au nom d'Antigone Gonatas (*IG*, XI, 4, 1052).
[2394] Concernant l'hospitalité dans l'île, après 167, des associations marchandes accueillent des concitoyens (*ID*, 1520). Ce rôle des associations est une réaction à l'impossibilité d'avoir des proxènes à Délos après 167.
[2395] Mack (2022).
[2396] Reger (1994).
[2397] Michel (2020b), p. 90 et 94.
[2398] Reger (1994), p. 257-271.
[2399] Reger (1994) et Chankowski (2019), p. 234.

et de Délos tient au nombre et à la densité des *honorandi*[2400]. Le sanctuaire délien conserve une portée régionale, c'est le port qui se connecte aux grandes citées marchandes.

L'expansion des réseaux honorifiques déliens joue un rôle important pour la construction de l'*emporion*. Est-ce l'attrait du sanctuaire, qui entraîne le développement du port marchand ? En partie, sans doute, mais il ne faut pas négliger une relation inverse de causalité, les marchands qui se rendent à Délos contribuent au développement du sanctuaire, de sorte qu'un cercle vertueux permet au port et au sanctuaire d'augmenter leurs réseaux. Lorsque les Romains font de Délos un port franc en 167, ils ne créent pas un *emporion* ex-nihilo. Les réseaux tissés par Délos confortent le choix romain de s'installer dans un vaste port de redistribution, déjà fréquenté par les marchands occidentaux[2401]. La politique urbanistique délienne des décennies précédentes peut aussi renforcer ce choix : l'important programme de construction publique du *chôma* est lancé vers 217[2402]. Rome peut compter sur un port bien équipé[2403].

L'important corpus des décrets de proxénie permet une relecture réticulaire de cette histoire. En tant que cité, Délos a besoin d'amis pour compenser sa faiblesse politique et territoriale : les Déliens utilisent Apollon à cette fin. Après 167, la question des amis ne se pose plus[2404]. Il n'y a plus d'entité politique cherchant à créer un réseau pour survivre. Le cœur de la prise de décision est à Athènes et ce sont les intérêts de la métropole qui comptent.

**D- Le paradoxe des liens de proxénie**

La dilatation des réseaux, au milieu du III^e^ s., demeure difficile à expliquer. La nature même des liens de proxénie contribue au phénomène, par deux caractéristiques.

- Les liens de proxénie sont forts, car ils se densifient dans le temps : si un ressortissant d'une cité est honoré par Délos, pour la haute Indépendance, il est probable qu'apparaisse un autre *honorandus*, voire plusieurs, de cette même cité à la basse Indépendance[2405].
- Les liens de proxénie sont faibles, car ils tendent à toucher des cités plus éloignées avec le temps, connectant des *clusters*. Ils sont structurants, car ils dilatent le réseau et s'ils

[2400] Lorsque peu après 278, Ténos souhaite obtenir l'*asylia*, pour elle et son sanctuaire de Poséidon et Amphitrite, elle se tourne vers Delphes, autorité suprême en matière de rites et de politique religieuse. Les Déliens n'auraient pas accepté que le sanctuaire de Ténos reçoive l'*asylia* et concurrence Délos. Cf Étienne (1990), p. 93-96 et 175.

[2401] V. Chankowski l'a déjà écrit : « En prenant la décision d'instituer le port franc de Délos, Rome pouvait en réalité s'appuyer sur […] le fait que des structures et des réseaux préexistaient pour ce port franc qui, en définitive, n'apparaît pas comme une création ex nihilo ». Cf. Chankowski, Lafon et Virlouvet (2018), p. 34.

[2402] Vial et Baslez (1987), p. 312.

[2403] Le choix romain de faire un port franc de Délos s'explique aussi par les enjeux d'approvisionnement de la population de l'île, qui pèse peu dans l'organisation du trafic. Cf. Chankowski, Lafon et Virlouvet (2018), p. 34.

[2404] La capacité à interagir avec d'autres cités par des institutions inter-civiques, comme la proxénie, est un élément décisif de l'existence d'une cité. Cf. Mack (2015), p. 284-285.

[2405] Il y a parfois une densification des relations entre une cité et Délos sans renouvellement de proxénie. Mégare est ainsi représentée dans les réseaux honorifiques de la haute Indépendance, mais pas après 250. En revanche, les Déliens octroient aux Mégariens une *dôréa*, en 175 (*ID*, 449A, l. 23-26). Étienne (1990), p. 107, explique ce phénomène par le fait que Mégare appartient au *koinon* achéen, lié à Rhodes.

disparaissent, le réseau de proxénie n'est plus connexe. En découvrant un nouveau *cluster* par un lien faible, le réseau peut se connecter facilement à tous les nœuds du *cluster*.

La dilatation des réseaux s'explique aussi par le concept de *preferential attachment*, qui décrit le phénomène par lequel les nouveaux nœuds d'un réseau tendent à se connecter aux nœuds centraux, qui sont déjà les mieux connectés[2406]. En sommes, plus les réseaux honorifiques déliens s'étendent, plus de nouveaux *honorandi* se connectent à Délos, car la cité occupe déjà une position centrale. En étant évergète à Délos, un proxène a plus de chance de rencontrer des gens influents que s'il concentre ses efforts sur une cité périphérique, mal connectée.

Lorsque Délos honore un individu avant 250, elle prépare l'extension de ses réseaux honorifiques dans l'espace à la période suivante. Par exemple, les *honorandi* déliens d'Égée orientale de la haute Indépendance sont principalement originaires des îles et les réseaux honorifiques ne touchent la côte micrasiatique qu'après cette date. Il en va de même pour la Propontide et le Pont. Ce raisonnement rencontre ses limites en Orient[2407]. L'extension des réseaux s'est opérée le long de la côte Méditerranéenne : de Naucratis vers Alexandrie et Cyrène. Cela prouve que le modèle d'extension est conditionné par des éléments géographiques et institutionnels. La mer est essentielle à la dilatation des interactions honorifiques et explique la difficulté des réseaux à s'étendre vers la Macédoine, l'Anatolie et l'Orient continentaux. Le modèle est conditionné par l'appartenance au monde méditerranéen, plutôt que grec : la profondeur du territoire séleucide n'apparaît pas dans les réseaux, alors que des proxènes sont Italiens et que la Numidie est impliquée dans le processus honorifique. Une autre difficulté majeure est que ces régions ont peu de cités, or la *polis* est un cadre nécessaire aux liens de proxénie. Finalement, le lien de proxénie est à la fois fort et faible et ce paradoxe donne tout son intérêt à l'institution. Les réseaux honorifiques déliens possèdent deux dynamiques : ils se densifient dans le temps et ont vocation à se dilater[2408]. Ce modèle du « paradoxe des liens de proxénie » est limité par des facteurs géographiques, institutionnels et historiques.

**E- Dépasser le concept d'amplitude**

Nous avons ici enrichi la méthodologie en introduisant les outils *horizon* et *amplitude*, qui soulignent l'importance des cités les plus éloignées des réseaux. Ils prennent le contre-pied du concept anglo-saxon de *regionalism*. L'existence d'un *honorandus* à Massalia nécessite de jalonner la route maritime qui y mène d'autres proxènes (Rome, Syracuse, Naupacte ou Cythère). L'horizon

[2406] Barabási et Albert (1999), p. 510 et Barabási (2003), p. 86 pour le volet méthodologique. Tartaron (2013), p. 207-208 et Kowalzig (2018), p. 97 pour le volet historique.
[2407] Selon C. Constantakopoulou, des ressortissants de Séleucie du Tigre auraient été honorés lors de la basse Indépendance, unique exemple d'extension des réseaux vers l'est.
[2408] Ce constat est lié à la croissance de la population marchande étrangère à Délos au III^e^ s. Cf. Chankowski (2019).

délien se confond avec celui du monde grec : le plus probable, pour les individus appartenant à des cités de l'horizon, est qu'ils soient honorés pour des raisons marchandes. La capacité d'attractivité du sanctuaire baisse avec la distance, les cités des confins étant des interfaces d'échanges : de grands *emporia* de ces régions (Olbia du Pont, Panticapée, Massalia, Alexandrie, etc.) bornent l'horizon délien de la basse Indépendance. Pour cette période, toutes les cités de l'horizon délien sont célèbres pour leurs ports de négoce, ce qui n'est pas le cas de la haute Indépendance (*e.g.* Sparte et Acarnanie) : c'est l'*emporion* plus que le sanctuaire qui étire les réseaux. L'amplitude fait ressortir les particularités du réseau. La forme du polygone met en avant les principaux axes de développement des réseaux honorifiques. Fonctionnant par routes et régions, la stratégie honorifique délienne déforme son polygone. D'autres facteurs (géographiques, institutionnels et historiques) expliquent cette déformation.

L'amplitude permet la comparaison avec des réseaux honorifiques d'autres cités, grâce aux mesures ; sa limite est l'inégal accès aux sources selon les sites. D'autre part, l'amplitude ne prend pas en compte l'aspect quantitatif du nombre d'*honorandi*. Si un réseau de proxénie est égéen, mais avec deux ressortissants de Séleucie du Tigre et de Massalia, l'amplitude est très importante, mais il faut s'assurer de connexions structurelles avec ces cités pour que leur présence pèse vraiment.

Pour dépasser ces limites, on peut introduire un nouvel outil : la sphère d'attractivité. C'est un cercle, dont le rayon est la distance moyenne entre chaque cité des réseaux honorifiques et Délos. L'outil est évidemment contestable parce qu'il ne tient pas compte des routes maritimes, mais raisonne par distances à vol d'oiseau. Le protocole est le suivant : 1°) mesurer l'ensemble des distances entre chaque cité des *honorandi* et Délos, 2°) calculer la moyenne, correspondant alors au rayon d'un cercle, dont le centre est Délos et 3°) tracer ce cercle. Il permet d'identifier le poids de la *LRPI* sur l'amplitude du réseau. Une cité, dont la *LRPI* pèse pour beaucoup dans l'organisation du réseau aura un cercle plus petit que celle, dont la *LRPI*, est peu influente.

### 1- La sphère d'attractivité de la *LRPI* délienne

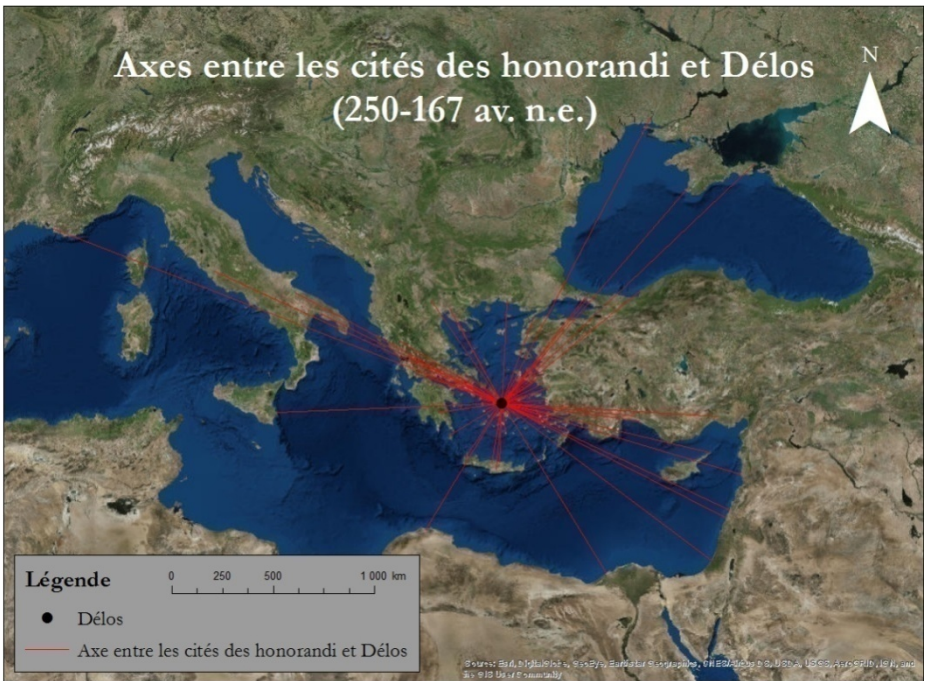


**Carte 25**

Le calcul des distances est difficile, car des incertitudes existent quant à l'identification des cités (*e.g.* Séleucie, Apollônia ou Héraclée)[2409]. Un autre problème vient des noms de régions, car des *honorandi* sont originaires de Macédoine ou d'Épire. J'ai choisi d'admettre les distances entre Délos et la « capitale » régionale, si elle est aisément identifiable. Pour les réseaux honorifiques déliens de la basse Indépendance, la distance totale des axes est d'environ 30 300 km pour 73 axes, soit une moyenne de 415 km. Cette sphère intègre la Crète, la Macédoine et le golfe de Corinthe, densément représentés par les réseaux honorifiques, sans appartenir à la *LRPI*. Byzance, proche de l'horizon, est exclue de cette sphère.

[2409] On peut ajouter les distances avec chaque homonyme possible ou n'en admettre aucune.




**Carte 26**

## 2- Comparaison des sphères d'attractivité de la *LRPI* délienne

### a- Comparaison entre la haute et la basse Indépendance délienne

Pour la haute Indépendance, la somme des axes mesure environ 14 450 km, pour 49 axes, soit une moyenne de 295 km. La principale différence entre les deux périodes de l'Indépendance se situe en Égée septentrionale. La sphère d'attractivité est plus petite avant 250, donc l'activité régionale est plus importante. La Macédoine et le Propontide se situent sur l'horizon dans la première moitié du IIIe s. Après 250, ces régions ont un autre statut et disparaissent de l'horizon pour intégrer la sphère d'attractivité de la *LRPI*. Cet outil permet de souligner des espaces d'entre-deux. Il faut admettre une nouvelle fois que les réseaux sont dynamiques et mobiles. Une même région peut changer d'échelle et de rôle à différentes périodes. Elles peuvent être une destination d'une route maritime délienne avant le milieu du III$^{e}$ s., puis devenir des étapes dans la seconde période (*e.g.* Propontide).

**b- Comparaison diachronique entre Délos et Delphes**

**Carte 27**




Entre 300 et 250, la somme des axes des proxènes de Delphes mesure environ 36 000 km, pour 117 axes, soit un axe moyen de 300 km, identique à Délos. Les *LRPI* de Delphes et Délos sont aussi denses, l'une que l'autre. La sphère d'attractivité de Delphes se concentre sur la Grèce continentale, le golfe Thermaïque et l'Égée occidentale. La distinction est nette avec le sanctuaire insulaire délien tourné vers l'Égée.

Entre 250 et 150, la somme des axes des réseaux de proxénie de Delphes mesure environ 39 500 km, pour 122 axes, soit un axe moyen de 325 km. Pour cette période, Délos a un axe moyen de 420 km. La sphère d'attractivité de la *LRPI* de Delphes a peu évolué, mais est plus dense et influente qu'à Délos. L'horizon de Delphes est moins important pour son réseau que celui des Déliens. La sphère d'attractivité de Delphes après 250 inclut la Grèce continentale, l'occident crétois, la Macédoine et les côtes micrasiatiques occidentales. Les Cyclades sont faiblement représentées, renforçant l'idée que Delphes est un sanctuaire continental. Le développement des réseaux déliens se fonde sur l'insularité [2410]. La sphère de Delphes est stable alors que celle de Délos augmente considérablement. L'horizon de Délos compte plus après le milieu du III[e] s. et la densification de sa *LRPI* n'est pas aussi importante que la dilatation de ses réseaux.

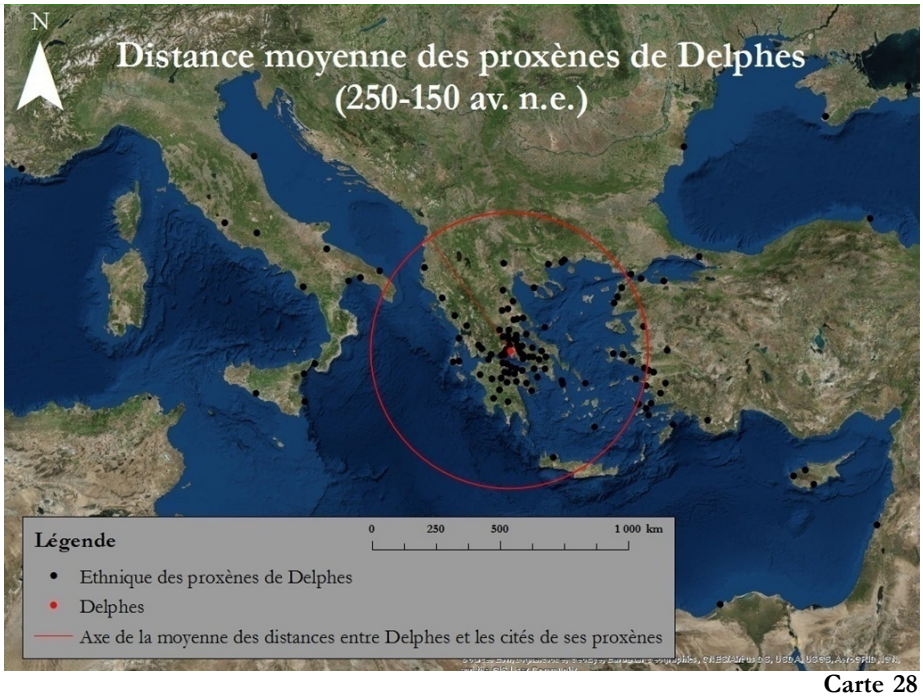


**Carte 28**

[2410] Constantakopoulou (2017), p. 164.

**3- Proposition d'un modèle scalaire d'étude des réseaux honorifiques**

La conceptualisation des réseaux honorifiques déliens utilise trois outils d'analyse de la structure des interactions selon un jeu d'échelle. Ce modèle scalaire sera complété au fur et à mesure de la thèse, par son adaptation aux sources. Un modèle final est proposé en conclusion.

- L'espace d'interaction élémentaire des réseaux (la *LRPI*) évolue peu dans le temps[2411]. Les liens honorifiques avec les partenaires originels se densifient avec le temps.
- L'horizon attire l'attention sur l'extension maximale des réseaux. Il délimite l'ampleur, soit la surface du polygone. Les comparaisons d'ampleurs permettent d'identifier une hiérarchie des réseaux et des stratégies de dilatation. Le polygone permet d'observer la forme du réseau, ses excroissances et la centralité géographique de l'île au sein de ses réseaux. Les conquêtes d'Alexandre et l'apparition de Rome en Méditerranée orientale, transcendant l'histoire de l'île, ont largement inspiré la forme des réseaux déliens. L'horizon est constitué de cités qui sont des espaces de négoce tampons, de sorte que Délos cherche à organiser des routes maritimes jusqu'à son horizon, qui est un important vecteur de leur construction.
- Entre ces deux pôles, existe la sphère d'attractivité de la *LRPI*, qui prend en compte le nombre d'*honorandi*. Lorsque la *LRPI* est dense, elle restreint l'importance de l'horizon. La sphère définit une région moins densément connectée que la *LRPI*, mais plus que l'horizon. Comparer les sphères d'attractivité permet de juger de l'importance des interactions locales par rapport aux interactions lointaines. Sous la haute Indépendance, les interactions locales de Délos pèsent lourd sur les réseaux honorifiques. Pour la période suivante, les interactions lointaines sont plus essentielles aux Déliens[2412]. L'idée de Reger, selon laquelle les réseaux déliens de l'Indépendance sont avant tout fondés sur des relations cycladiques doit être nuancée, en particulier pour la basse Indépendance.

[2411] Mack (2015), p. 151-152.

[2412] Ces conclusions sont corroborées par la comparaison des sphères d'attractivité de la *LRPI* de Délos et de Delphes.

## Introduction aux actes administratifs du sanctuaire

« C'est la religion qui groupe autour de Délos les Grecs de race dorienne aussi bien que les Ioniens ; elle qui fait d'Apollon délien l'intermédiaire obligé entre les puissantes monarchies de l'Égypte, de la Syrie ou de la Macédoine et les États insulaires ou riverains de la mer Égée; elle qui rattache au sanctuaire, comme à leur centre naturel, toutes les amphictyonies maritimes, de quelque nom qu'elles s'appellent, en quelque temps qu'elles se forment et sous quelque patronage qu'elles se placent. Telle était encore au troisième siècle la force des vieilles croyances et la solidité des liens qu'elles avaient formés[2413]. »

C'est par ces mots datés que T. Homolle achève son étude sur les comptes et inventaires de 279, les plus complets de Délos[2414]. La vie religieuse est alors perçue comme le principal agent de connectivité. Inconsciemment, Homolle anticipe l'opportunité qu'offrent ces sources pour une étude de réseaux. Les administrateurs du sanctuaire ont fait graver de nombreux résumés d'actes administratifs pour rendre compte de la bonne gestion des biens d'Apollon[2415]. Ces grandes stèles se dressent dans un passage entre les Temples d'Apollon (GD 13) et des Athéniens (GD 12)[2416]. Sous l'Indépendance, les hiéropes, élus annuellement, contrôlent et administrent le sanctuaire[2417]. Ils sont les trésoriers du dieu et empruntent leur titre à leurs prédécesseurs de l'époque classique, quand Athènes n'exerçait pas encore d'influence dans l'île[2418]. Inscrire des comptes et inventaires est un exercice peu courant des sanctuaires grecs[2419], le frein étant le prix des stèles gravées, mais des pratiques athéniennes ont pu inspirer les Déliens[2420]. Les inscriptions sont gravées en petites lettres sur de grandes stèles, prouvant que l'objet est plus symbolique que pratique[2421]. Les lapicides font peu d'erreurs et le texte est rigoureux[2422]. Outre afficher la prospérité du sanctuaire, ces inscriptions rendent publique la *paradosis*, la procédure de transfert des responsabilités d'une commission de hiéropes à une autre, assurant de leur probité[2423]. L'inscription a aussi une valeur juridique[2424]. Les inventaires ne sont pas exhaustifs quant aux offrandes conservées dans le sanctuaire. La stèle manifeste annuellement « l'immanence divine

---

2413 Homolle (1891), p. 168.
2414 *IG*, XI, 2, 161.
2415 Ces actes sont gravés annuellement. Th. Homolle les qualifie d'« archives de l'intendance sacrée ». Ils n'ont pourtant pas la fonction d'archive. Cf. Homolle (1887) et *Nouveau choix*, p. 241.
2416 Chankowski (2013), p. 921-923 et figures 1-3 et Ernst (2018), p. 199.
2417 *Nouveau choix*, p. 16 et Constantakopoulou (2017), p. 171.
2418 *Nouveau choix*, p. 16.
2419 Athènes, Didymes, Oropos et Thespies en ont aussi livré. Cf. Constantakopoulou (2017), p. 173.
2420 En 279, la stèle coûte 135 dr. (*IG*, XI, 2, 161 A, l. 118-119). Sous la première domination athénienne, Délos est une extension de l'Attique et son sanctuaire répond aux mêmes logiques administratives. La pratique de gravure vient de la comptabilité démocratique athénienne, mais s'enracine à Délos. Cf. Chankowski (2008), p. 144-146 et Constantakopoulou (2017), p. 185.
2421 Tréheux (1959), p. 266-271, Linders (1988), p. 81, Constantakopoulou (2017), p. 183 et Prêtre (2021), p. 281.
2422 Prêtre (2005), p. 86, écrit: « le prétendu flou terminologique du vocabulaire délien est souvent quelque chose de volontaire et ne procède pas d'une absence de rigueur des administrateurs voire des lapicides. ».
2423 Linders (1988), Linders (1992), Constantakopoulou (2017), p. 184, Ernst (2018), p. 200 et Chankowski (2019), p. 65. V. Chankowski écrit qu'il est réducteur de présenter seulement cet aspect du document.
2424 La stèle est un document légal de référence en contexte judiciaire. Sa publication oblige les hiéropes à prendre soin du sanctuaire. Cf. *Nouveau choix*, p. 242, Constantakopoulou (2017), p. 225 et Chankowski (2019), p. 39.

par l'opulence des offrandes qu'on y décrivait » et assure la pérennité des cultes et le rayonnement de Délos[2425]. Ces objets affirmaient l'*eusebeia* des Déliens[2426]. Après validation et exposition, ces inscriptions sont recopiées sur des panneaux en cyprès (δέλτοι) destinées aux archives[2427]. Les actes administratifs du sanctuaire sont d'une nature double : ce sont des comptes et des inventaires. À l'Indépendance, cette division est matériellement visible, car chaque face de la stèle est réservée à l'un ou l'autre de ces actes[2428]. Avant d'arriver à cela vers 279, les Déliens expérimentent plusieurs types de présentation[2429]. Au début de l'Indépendance, des inventaires sont « intégrés » aux comptes ou gravés sur la face principale de la stèle, voire gravés sur des stèles différentes de celles des comptes[2430]. Pour les Déliens, inventaires et comptes forment un tout qui compose la fortune sacrée[2431]. Environ 550 documents ont été trouvés, s'échelonnant de 434 à 136/5[2432], mais près de 400 actes — parfois très fragmentaires — concernent uniquement l'Indépendance[2433]. Un enjeu ici sera de prendre en compte les deux périodes, malgré les différences de présentation. Cette section du travail est une introduction générale aux deux prochains chapitres 4 et 5.

**1- Les limites des données**

Les informations paraissent abondantes de par la taille du corpus, mais elles sont très redondantes[2434]. Dans *DCA*, Roussel utilise 30 textes sur un corpus de 116 documents[2435]. Revenons un instant au changement de rédaction de ces actes à partir du début de la seconde domination athénienne. Les informations données par les administrateurs du sanctuaire diffèrent de celles des hiéropes[2436]. Par exemple, après 167, les Athéniens n'enregistrent presque plus de comptes et détaillent mieux les inventaires et de plus d'édifices[2437]. Les objets de bois et les statues

[2425] Prêtre (2014), p. 557.
[2426] Tréheux (1959), p. 274.
[2427] Chankowski (2019), p. 39.
[2428] *Nouveau choix*, p. 16.
[2429] Tréheux (1959), chapitre 4.
[2430] Tréheux (1959), en particulier p. 15 et 239-240.
[2431] Chankowski (2019), p. 9-10.
[2432] Les inventaires sont inscrits entre 370 et 130. Constantakopoulou (2017), p. 172. La fin de la publication des actes administratifs du sanctuaire par les Athéniens va de pair avec la fin de la clérouquie. *DCA*, p. 25.
[2433] *Nouveau choix*, p. 15.
[2434] Homolle (1887), p. 18-19.
[2435] *DCA*, p. 22.
[2436] Ils sont « gardiens des biens du sanctuaire » (φυλακὴς τῶν ἱερῶν χρημάτων) : *ID*, 1432, AaI, l. 1-2. Les successeurs des hiéropes sont généralement appelés ἐπὶ τὰ ἱερὰ. Si le passage de l'utilisation du terme « hiérope » en « administrateur du sanctuaire » indique un changement de période, l'ancienne utilisation de « hiérope » survit au moins jusqu'en 161. Cf. *DCA*, p. 128.
[2437] Lors de l'Indépendance, les inventaires décrivent surtout les offrandes de l'Artémision et des trois temples d'Apollon ; puis de l'Aphrodision, de l'Eileithyion et de l'*oikos* des Andriens/Hiéropoion. D'autres inventaires concernent l'Asklépieion, l'Artémision en l'île, la Chalkothèque, le Néokorion, la Graphè et le Prytanéion. Pour la seconde domination athénienne, c'est le Sarapieion qui possède le plus d'offrandes et le nombre d'édifices inventoriés monte à 27. Cf. *DCA*, p. 23.

de marbre sont également mentionnés, ce qui n'était pas le cas auparavant : de ce fait, comment dater leur consécration ? En général, comment utiliser des documents ne fournissant pas de données similaires ? Les inventaires livrent des informations incomplètes[2438]. L'étude réticulaire se confronte à la non-exhaustivité des formules onomastiques et en particulier des ethniques[2439]. Un autre enjeu est le passage d'informations narratives à un ensemble de données quantitatives[2440].

**2- Les limites de datation**

L'essentiel du travail de chronologie a été effectué par Dürrbach, Roussel, puis Tréheux, qui a révisé le corpus[2441]. Outre la paléographie, les mentions d'archontes et les rapprochements prosopographiques permettent de préciser la datation[2442]. Le détail des offrandes autorise une datation relative : certains objets sont bien datés[2443]. Le vocabulaire permet de situer l'acte avant ou après 167. Après cette date, les inscriptions se divisent en deux colonnes sur chaque face[2444]. Les formulaires permettent aussi le mieux de situer le document dans le temps[2445].

Le problème de datation des inventaires pose celui des dates des offrandes, qui sont mentionnés chaque année dans les textes. La date d'une offrande n'est pas directement liée à celle de l'inscription. Il faut se fier au premier enregistrement, ce qui n'est pas toujours suffisant[2446]. Il est possible que les Athéniens mentionnés avec un démotique fassent une offrande sous la seconde domination athénienne et ceux mentionnés par leur ethnique fassent un don avant 167, Athènes étant une cité étrangère pour les Déliens[2447].

Des inscriptions sont bien conservées à certaines périodes, d'autres restant peu documentées[2448]. Les périodes bien documentées ne sont en outre pas toujours celles où l'activité

---

2438 Constantakopoulou (2017), p. 176.

2439 *Nouveau choix*, p. 245. Constantakopoulou (2017), p. 205, recense 581 dédicaces au III^e^ s. ; une origine peut être attribuée à 84 % des dédicants.

2440 Constantakopoulou (2017), p. 177.

2441 Sur les problèmes de datation : *DCA*, p. 23-26 et Tréheux (1959). Pour le début de l'Indépendance, trois inventaires « majeurs » sont datés précisément : *IG*, XI, 2, 145 (302) ; 154 (296) et 155 (287).

2442 *Nouveau choix*, p. 16.

2443 *Nouveau choix*, p. 17.

2444 *DCA*, p. 21, note 1.

2445 *Nouveau choix*, p. 17.

2446 Certaines inscriptions sont incomplètes et l'offrande peut-être plus ancienne. Pour la période classique, les inventaires sont réalisés par des administrateurs « avares de détails », ce qui rend difficile l'identification des offrandes de l'Indépendance, parfois consacrées avant 314. Cf. *Nouveau choix*, p. 246. La plupart des dons de l'Asklépieion enregistrés après 167, sont consacrés par des Déliens de l'Indépendance.

2447 L'inventaire du gymnase de 156 distingue Eukleidès d'Athènes, qui fait don d'un flambeau (λαμπάδα ἐν τῶι τοίχωι, ἀνάθεμα Εὐκλείδου Ἀθηναίου) : *ID*, 1417, AI, l. 121 et 1426, BI, l. 46-47 et Satyros du dème de Képhisia, qui fait l'offrande d'une statuette de Pallas (παλλάδιον ὡς δίπουν ἐν θυρίδι, ἀνάθεμα Σατύρου Κηφισιέως) : *ID*, 1417, AI, l. 137.

2448 Sur l'ensemble des inventaires, 6 inscriptions sont complètes (*ID*, 104, *IG*, XI, 2, 161, 199, 203, 287 et *ID* 442) et *IG*, XI, 2, 154, est presque complète. Quatre sont datées entre 279 et le milieu du III^e^ s., alors que deux siècles séparent les premières stèles des dernières. Les comptes mentionnent 53 entrepreneurs avec un ethnique, seuls 12 ont exercé après le milieu du III^e^ s. Si les sources étaient plus complètes, nul doute que ce déséquilibre n'existerait pas. Cf. Hamilton (2000), p. 1 et Constantakopoulou (2017), p. 178.

est la plus importante. Celle entre 279 et 250 présente des documents administratifs complets, puis une autre allant jusqu'à la fin du siècle ne comprend que des fragments[2449].

**3- Les limites lexicales**

La langue des comptes et inventaires comporte de nombreux hapax et néologismes[2450]. Par exemple, dans le compte de 269, les hiéropes font l'achat d'*èros* à Philandridès de Paros, pour une valeur de 5 dr.[2451]. *Èros* est un hapax, qui désigne, pour certains, un type de terre[2452]. Le même compte mentionne une dépense de 2 dr. pour la taxe de cette ressource, payée à Paros (τέλος ἐν Πάρωι τοῦ ἤρου). Les importateurs de la ressource à Délos sont rétribués de 2 dr. 3 ob.[2453] Les problèmes lexicaux sont très fréquents dans les inventaires, les hiéropes emploient indifféremment les termes de *kylix*, *manès* et *kôthôn* à propos d'un même objet[2454]. La variété lexicale montre le caractère cosmopolite du sanctuaire[2455]. Parfois, les administrateurs d'Apollon ont des difficultés à nommer les objets, comme nous le verrons plus loin pour une offrande de la part d'Hyspaisinès de Bactriane.

Le vocabulaire change avec le temps et des objets sont recensés différemment entre l'Indépendance et la seconde domination athénienne[2456]. Par exemple, entre 165 et 157, Ménnéas de Karpasia consacre un petit bol (*skaphion*) qui porte un décor, représentant les figures de Sarapis et Isis, et pesant 49 dr.[2457] Or, un fragment d'inventaire, qui a été rangé dans la section *classis septima. Varia et incerta* des *IG*, XI, 4, fait aussi référence à une offrande de Mennéas : ποτήριον διπρόσωπον, ἀνάθεμα Μεννέα τοῦ Κλέωνος[2458]. Ménnéas est bien connu pour avoir fait un autre don, un *potèrion* (vase à boire), qui est à distinguer du *skaphion*[2459]. Le *potèrion* porte l'inscription « Les Sarapiastes qu'a rassemblés Mennéas ». Cependant, le vase *diprosôpon*, mentionné dans le fragment, correspond bien à la description du *skaphion* qui possède des figures de Sarapis et Isis. D'autre part, le détail du fragment mentionne juste avant Mennéas, le nom du donateur : Apollônios[2460]. Or, dans l'ordre d'apparition des offrandes des autres inventaires, cet

[2449] Constantakopoulou (2017), p. 178. Cette période peut être étirée jusque vers la fin des années 190 (*ID*, 399).
[2450] Prêtre (1997), Prêtre (2005) et Prêtre (2021), p. 280.
[2451] *IG*, XI, 2, 203 A, l. 39 : ἦρον ὠνουμένων ἔδωκεν Φιλανδρίδης Ἐχεσθένους Πάριος ⁝ Γ. Philandridès est un entrepreneur spécialisé dans le marbre, honoré par les Déliens (*IG*, XI, 2, 203 A, l. 95 et *IG*, XI, 4, 616).
[2452] Reger (1994), p. 59 et Constantakopoulou (2017), p. 143. Sur les terres, voir Théophraste, *Les pierres*, VIII, 62-64.
[2453] *IG*, XI, 2, 203 A, l. 40.
[2454] Tréheux (1959), p. 150.
[2455] Constantakopoulou (2017), p. 179.
[2456] Dürrbach écrit, au sujet des offrandes, que « les termes qui les désignent varient ». Cf. *Comptes 1*, p. 51, colonne 1.
[2457] Il est peut-être prêtre de Sarapis et *synagôn* des Sarapiastes (*IG*, XI, 4, 1307). σκάφιον ἐφ' οὗ ἐπιγραφή· Μεννέας Κλέωνος, ἔχον ἐν αὐτῶι πρόσωπα Σαράπιδος καὶ Ἴσιδος, ὁλκὴ δὲ σὺν τῶι καττιτέρωι **ΔΔΔΔΓ𐅂𐅂𐅂** (*ID*, 1403 Bb, l. 72-73, 1412a, l. 60-61 et 1417 AII, l. 98-100). Cf. Tréheux (1992), p. 62.
[2458] *IG*, XI, 4, 1308.
[2459] *ID*, 1403 Bb, l. 65 ; 1412 a, l. 57 ; 1417AII, l. 89.
[2460] *IG*, XI, 4, l. 6.

individu apparaît juste avant le don du *skaphion diprosôpon*[2461]. En somme, le *potèrion* du fragment ne fait pas référence à celui des Sarapiastes, mais au *skaphion*.

Les changements lexicaux rendent ainsi difficile la tâche visant à identifier un même objet dans les inventaires ou à compter le nombre d'offrandes d'un même individu. Homolle a déjà identifié ce problème, le terme *potèrion* est assez générique et peut désigner tout type de vase à boire comme le *skaphion*, mais aussi parfois se confondre avec *phialè*[2462]. À ceci s'ajoute des divergences dans les mentions de poids et de tailles. Ainsi, un individu nommé Axios ou Thasios de Macédoine offre un *potèrion* en 183[2463]. Un inventaire daté entre 165 et 157 évoque un poids de 25 dr. pour cet objet[2464]. L'inventaire de 156 mentionne un poids de 55 dr. pour le mêne objet[2465]. L'importante différence entre les deux mentions de poids ne peut être imputée à une marge d'erreur de quelques oboles voire quelques drachmes, par ailleurs aisément identifiables[2466]. Il est difficile d'admettre une erreur du lapicide. Généralement l'inventaire *ID*, 1417 porte une plus grande attention au poids des objets. Si erreur il y a, je pense qu'elle est à imputer à l'inventaire *ID*, 1403.

**4- Délimiter l'étude**

La masse des informations qui découle de la prise en compte de l'Indépendance et de la seconde domination athénienne impose des choix. Une analyse de réseaux traitant de la population délienne serait envisageable, mais on doute que ses résultats dépassent ceux que C. Vial a obtenus par la prosopographie : réseaux et graphes auraient mis en avant des phénomènes de solidarité familiale[2467]. C'est la raison qui conduit à écarter les Déliens. Une difficulté est que de nombreux individus ont une origine inidentifiable[2468]. C. Constantakopoulou considère qu'un nom courant dans les textes, doit être interprété comme celui d'un Délien[2469]. L'ethnique n'est pas toujours suffisant. Hermias d'Halicarnasse est nésiarque lagide et doit être étudié pour son activité à la cour, plutôt que celle de citoyen d'Halicarnasse[2470].

---

2461 *ID*, 1417 AII, l. 97.
2462 Homolle (1882), p. 111-112.
2463 *IG*, XI, 4, 1307, l. 2 et *ID*, 1417 AII, l. 91-92 ou *ID*, 1403 BbII, l. 67 et *ID*, 1412a, l. 58.
2464 *ID*, 1403 BbII, l. 67.
2465 Le poids effectif (ἀπάγει) diffère de 3 ob. (*ID*, 1417 AII, l. 91-92). Il faut suivre Tréheux (1992), p. 26-27, quant au fait qu'il s'agit bien du même donateur.
2466 Exemple de marge d'erreur : Simakôn est un étranger qui a consacré un vase pesant 48 dr. 5 ob. dans un inventaire (*ID*, 1403 BbII, l. 47) et 48 dr. 4 ob. dans un autre (*ID*, 1417 AII, l. 68-69). Les variations de poids sont généralement explicables par les conditions de la pesée, car les offrandes sont pesées avec des monnaies, dont le poids peut varier. Cf. Marcellesi (1998), p. 48.
2467 Vial (1984), p. 386.
2468 Vial (1984), p. 349-350. Voir aussi l'exemple d'un Xenneas de Rhénée, dont l'ethnique n'apparaît pas dans les comptes. Cf. Papadopoulou (2020), p. 55-56.
2469 Constantakopoulou (2017), p. 180.
2470 Constantakopoulou (2017), p. 180, l'enregistre donc avec l'origine d'Alexandrie. Même cette assimilation avec Alexandrie est abusive. Certains souverains et princes lagides ont bien pu être liés à Chypre, sans accès à la métropole

Quelques groupes doivent faire l'objet d'un traitement particulier, et d'abord les rois et leurs cercles, ce que C. Constantakopoulou définit comme *elite*[2471]. Il faut également porter l'attention sur les Athéniens, surtout quand Athènes prend le contrôle de l'île et son sanctuaire[2472]. Déliens de l'Indépendance et Athéniens de la seconde domination ne sont pas équivalents : les seconds sont un groupe restreint, conservent des liens avec l'Attique et ne sont pas tous également attachés à l'île. La nature du lien doit être associée à l'idée d'individus authigènes. La manière dont les Athéniens connectent Délos à l'Attique est un enjeu. Les Romains doivent aussi être pris en compte avec leurs singularités tant leur rôle après 167 est important[2473].

Un objectif sera d'identifier l'évolution des origines des donateurs dans le temps. Hormis les travaux de C. Constantakopoulou, aucune étude systématique ne fut entreprise à ce sujet[2474]. Selon le *Nouveau choix*, les pèlerins de l'Indépendance viendraient surtout des Cyclades, dont Délos, et de certaines îles plus éloignées comme Rhodes et Chios[2475]. Les donateurs lointains existent (Macédoine, Cumes, Syracuse…) mais sont minoritaires même s'ils attirent l'attention[2476]. Contrairement à ce que pense Reger, le sanctuaire délien a une portée régionale et c'est le port de négoce qui draîne d'un horizon plus lointain.

Les travaux de C. Constantakopoulou portant sur le III^e^ s. l'amènent à arrêter en 200 l'étude des actes administratifs du sanctuaire[2477]. Il n'y a pourtant pas de rupture dans la rédaction des documents avant 167. Et même, la prise en compte des documents de la seconde domination athénienne est fructueuse. Pour Délos, ils offrent la rare opportunité d'étudier des documents de nature semblable placés à cheval sur les deux périodes et donc de réfléchir à la rupture de 167. Enfin, C. Constantakopoulou étudie les seuls inventaires, effectivement plus riches que les comptes pour notre propos. J'ai cependant fait le choix de ne pas exclure les comptes. C. Constantakopoulou complète les travaux dépourvus d'aspect quantitatif de M.-F. Baslez sur l'attractivité du sanctuaire[2478]. C. Constantakopoulou me semble cependant en rester à une vision figée des interactions. Il s'agira ici d'introduire de la dynamique en étudiant toute la documentation hellénistique pour comprendre aussi bien les ruptures que les continuités. Les deux prochains chapitres concernent séparément les comptes et les inventaires.

---

égyptienne. Il ne faut pas non plus écarter d'emblée l'ethnique d'Hermias : Halicarnasse reste une cité particulière à ses yeux. Cf. Bruneau (1970), p. 529-530 et Baslez (2005), p. 36.

[2471] Constantakopoulou (2017), p. 220.

[2472] Certains travaux sur les Athéniens après 167 sont anciens : Roussel (1908).

[2473] À l'image des Athéniens, en l'absence d'index, il faut se reporter à l'étude d'Hatzfeld (1912).

[2474] Constantakopoulou (2017), p. 171-227.

[2475] *Nouveau choix*, p. 245-246. Après 167, Athéniens et Italiens sont logiquement majoritaires, mais la grande variété des cultes attire des pèlerins de tout horizon.

[2476] *Nouveau choix*, p. 246.

[2477] La dernière inscription étudiée est *ID*, 372. Cf. Constantakopoulou (2017), p. 190.

[2478] Baslez (2005) et Constantakopoulou (2017), p. 205.

## Chapitre 4 L'apport des comptes des hiéropes à l'étude des réseaux déliens

Les comptes sacrés montrent les flux financiers du sanctuaire : les prêts aux individus et cités, les loyers des propriétés du dieu, mais aussi les dépenses de développement et entretien du sanctuaire[2479]. Avant 167, ces comptes enregistrent l'ensemble des recettes et dépenses de la caisse sacrée, que ce soit l'achat de matériel, la vente de bois, les frais de construction, de réparation et d'entretien, les revenus des taxes, fermages et loyers ainsi que l'intérêt des prêts[2480]. Les hiéropes « tenaient des registres de noms par catégories (cautions, contrats) sur les *peteura* », des planches de bois blanchies[2481]. À partir du II^e^ s., les hiéropes conservent aussi la caisse publique, les comptes enregistrant alors certains achats, comme le grain[2482]. Le premier poste de dépense du sanctuaire est formé des prêts à la cité, puis vient le développement architectural[2483]. L'analyse des comptes nécessite d'introduire les carrières des artisans, dont les fastidieuses descriptions sont présentées typographiquement en retrait dans le texte. L'étude des artisans et de leurs origines offre des informations différentes des inventaires. Les méthodes de *SNA* aident à développer les conclusions de la géomatique. C. Feyel a déjà formulé des hypothèses sur le groupe des artisans, qui serait très instable, mais « n'en forment pas moins un groupe[2484] », non dans l'action, mais dans la « réaction », c'est-à-dire s'unissant lorsque leurs intérêts sont menacés[2485]. Cette vision passive des entrepreneurs devra être nuancée[2486]. Après 167, les informations sont moins nombreuses, mais les quelques contrats de locations permettent une analyse de réseaux. Ce type d'analyse ne peut être utilisé dans l'étude des inventaires, car les liens sont tous identiques : un dédicant faisant un don au sanctuaire.

Le chapitre aborde successivement les artisans du sanctuaire et l'administration des propriétés d'Apollon. Ces deux thèmes permettent de comprendre la dynamique d'affluence des étrangers à Délos et de réaliser une analyse de réseaux.

---

2479 Constantakopoulou (2017), p. 172.
2480 Le climat venteux des Cyclades nécessitait des travaux d'enduit annuel. Feyel (2007), p. 85-86. Sur les contrats de l'Indépendance : Vial (1988). Cf. *Nouveau choix*, p. 16.
2481 Chankowski (2019), p. 41.
2482 *Nouveau choix*, p. 16 et la section dédiée du chapitre historiographique.
2483 Feyel (2007), p. 85 et Constantakopoulou (2017), p.57-110.
2484 Feyel (2006), p. 437.
2485 Feyel (2006), p. 437.
2486 Si la notion de *téchnè* peut suffire à définir l'artisan, elle n'en reste pas moins difficile à appréhender. Feyel (2006), p. 369, a ainsi recourt à Platon, *Philèbe*, 55e, qui définit l'artisanat « comme un savoir spécialisé, qui mêle science du nombre, science de la mesure, science de la pesée et expérience ». En se spécialisant, l'artisan ne maîtriserait qu'un unique art. La recherche épigraphique a depuis nuancé ce principe. Cf. Feyel (2006), p. 369-394.

## I- Les réseaux d'artisans

### A- Quelques éléments introductifs

Les premières études d'ampleur sur les artisans remontent à l'orée du XX^e^ s.[2487] En 1920, Glotz publie un travail important à ce sujet. Malgré sa bonne connaissance des dossiers épigraphiques déliens, en particulier des comptes, il fonde son raisonnement sur les sources littéraires, ce qui le mène régulièrement dans une impasse[2488]. Plus récemment, à la fin des années 1980, des études allemandes mieux renseignées restent toutefois générales[2489]. Le tournant intervient avec C. Feyel qui utilise les grands dossiers épigraphiques pour restituer une histoire de cette catégorie socioprofessionnelle tout en constatant qu'à Délos « les études d'histoire économique et sociale font plutôt figure de parents pauvres. »[2490]. C. Vial fournit aussi une synthèse sur les artisans déliens, mais sans s'intéresser aux étrangers[2491].

« L'artisan est (…) le héros de l'histoire grecque, mais c'est un héros secret »[2492]. Comment définir l'artisan antique, ou plutôt comment le reconnaître dans la documentation antique ? Plusieurs termes renvoient à cette idée : *banausos*, *dèmiourgos*, *technitès*[2493]. Selon F. Blondé et A. Muller, trois critères peuvent être retenus : 1°) l'artisan produit des biens matériels ; 2°) ces biens sont finis, ce qui exclue les activités primaires ; 3°) ces produits sont destinés à la commercialisation[2494]. Les comptes des hiéropes mentionnent des individus dont l'activité est plus large[2495]. La plupart des missions du sanctuaire sont des travaux de construction[2496]. Les artisans peuvent à la fois exercer une activité primaire d'extraction de ressources et une activité d'artisanat. Pour C. Feyel, les Grecs ne sont pas spécialisés dans un métier, mais dans la maîtrise d'un matériau, dont ils contrôlent la chaîne opératoire dans son ensemble : l'extraction, la transformation, le transport et l'installation[2497]. Cela pose la question du commerce. Si un artisan a besoin de grandes poutres, se fait-il convoyeur de bois de construction ? Les sources montrent avant tout les transports internes à l'île. En somme, l'artisanat se divise en filières plutôt qu'en métiers[2498]. Les termes d'entrepreneurs, d'artisans et de travailleurs se rapportent tous à un même

[2487] Francotte (1900) et Guiraud (1900).
[2488] Cf. chapitre historiographique et Feyel (2006), p. 10.
[2489] Neesen (1989) et Mrozek (1989).
[2490] Feyel (2006), p. 24. Il s'appuie sur les comptes de l'Érechteion, d'Éleusis, de Delphes, d'Épidaure et de Délos.
[2491] Vial (1984), p. 348-356.
[2492] Citation de P. Jockey (1998), p. 625, qui l'emprunte à Austin et Vidal-Naquet (1972), p. 23.
[2493] Blondé et Muller (1998), p. 832.
[2494] Blondé et Muller (1998), p. 835-836.
[2495] Par exemple, en 269, Rhodôn dégage le chemin que doit emprunter le char de la statue processionnelle de Dionysos lors des *Dionysia* (*IG*, XI, 2, 203 A, l. 37).
[2496] Parmi de nombreux exemples, Eukleidès prend en adjudication de construire la partie supérieure du *koilon* du théâtre en 250 (*IG*, XI, 2, 287, A, l. 120).
[2497] Feyel (2006), p. 383.
[2498] Feyel (1998), p. 567.

ensemble flou et sont utilisés comme synonymes[2499]. L'étude porte sur tous les travailleurs étrangers ayant rempli des missions pour les hiéropes.

Selon J.-P. Vernant, les professions grecques sont cloisonnées et l'artisan est censé être spécialisé dans un unique métier[2500]. C. Feyel, enquêtant sur le degré de spécialisation de la main-d'œuvre, offre un constat plus nuancé : « seules quelques activités ont donné lieu à une spécialisation véritable, mais qui n'a rien de rigide »[2501]. Reconnaître nettement les spécialités et métiers des artisans demeure difficile[2502]. Du reste, certains travaux nécessitent des compétences particulières, conduisant à la formation de spécialités bien identifiables comme la sculpture/gravure[2503]. Une autre spécialité nette, en raison d'exigences techniques, est la métallurgie[2504]. C. Feyel tente alors de catégoriser les artisans[2505]. Il distingue des ouvriers non-qualifiés s'occupant de l'entretien et des tâches subalternes. En parallèle, il existerait des filières spécialisées dans des matériaux comme la pierre ou le bois. Une troisième catégorie intègre les travaux de maçonnerie (fabrication, livraison et construction). Ensuite, il mentionne une section de décoration (enduit, stucage, peinture) et une autre de couvreur. Étrangement, dans la catégorie des maçons, il prend en compte la fabrication et la livraison des tuiles, mais celle des couvreurs forme une catéorie à part. Une unique section spécialisée dans le « bâtiment » ne serait-elle pas préférable[2506] ? Il faudrait aussi identifier une « filière terre cuite ». Certaines catégories sont plus précises, comme la métallurgie, la sculpture, la gravure et l'orfèvrerie. Feyel aboutit au tableau suivant[2507] :

| **Les activités des artisans dans les comptes des hiéropes** | |
|---|---|
| *Catégorie* | *Nombre d'artisan* |
| Métiers de la pierre | 37 |
| Métiers du bois | 100 |
| Métallurgie | 31 |
| Maçonnerie | 52 |
| Couverture | 4 |
| Décoration | 30 |
| Sculpture | 11 |
| Gravure | 2 |
| Orfèvrerie | 2 |

[2499] Dans mon étude, je précise lorsque l'utilisation d'un terme ne renvoit pas à cet ensemble mal délimité. Ainsi, un ouvrier peut parfois se distinguer d'un entrepreneur en fonction des responsabilités occupées.
[2500] Vernant (1965), p. 221 et 228.
[2501] Feyel (2006), p. 370 et 380.
[2502] Feyel (2006), p. 370-371.
[2503] Hermodikos est mentionné en 302 et 300 pour des travaux de gravure, mais aussi de façonnage ainsi que la livraison d'une stèle. Cf. Feyel (2006), p. 377 : DEL 128. Le code « DEL » associé aux entrepreneurs fait référence au corpus de C. Feyel.
[2504] L'exemple le plus précis est celui de Dexios, qui s'occupe de travaux de métallurgie pour Apollon pendant plus de 30 ans. Cf. Feyel (2006), p. 379-380 : DEL 131.
[2505] Feyel (2006), p. 383-384.
[2506] C. Feyel (2006), p. 386 forme une supra catégorie « bâtiment » qui regroupe les secteurs de la pierre, du bois, de la métallurgie, de la maçonnerie et de la couverture.
[2507] Feyel (2006), p. 385.

| | |
|---|---|
| Entretien | 39 |
| Fossés | 1 |
| Fournitures diverses | 58 |
| Polyvalent | 101 |
| Cas indéterminés | 184 |

**Tableau 6**

Dans les sanctuaires, le secteur du bâtiment est le plus important[2508]. L'activité des fournisseurs est aussi considérable, notamment pour fournir la terre servant d'enduit mural, pour les sols voire les fondations[2509]. Enfin, de nombreux artisans sont polyvalents, insitant à la prudence quant aux spécialisations.

J'aborderai ici les interactions entre artisans étrangers en m'appuyant sur les travaux de C. Feyel[2510]. La géomatique et la *SNA* permettent de développer ses conclusions sur « le groupe organisé » des artisans. C. Feyel reprend ici la définition du *groupe social* de Dupâquier : « Par homogénéité sociale, il faut entendre des personnes ce qui suit : les personnes appartenant à une même catégorie sont présumées être susceptibles d'entretenir des relations personnelles entre elles, avoir souvent des comportements ou des opinions analogues, se considérer elles-mêmes comme appartenant à une même catégorie. »[2511]. À Délos, le paradigme du réseau est double : d'une part la connexion de Délos aux rives méditerranéennes, de l'autre l'organisation des groupes sociaux dans l'île[2512]. L'étude des artisans permet de combiner les deux approches. D. Mulliez écrit « que dans les comptes on a des paiements effectués à une personne : s'agit-il vraiment de la personne qui a effectué le travail ou s'agit-il simplement du propriétaire qui ensuite fait travailler ? »[2513]. Cette question est essentielle pour comprendre les réseaux d'artisans et leur existence comme groupe : s'agit-il d'identifier des réseaux de petits chefs d'entreprise ou de travailleurs ? À Délos, les artisans mentionnés dans les comptes sont généralement à la tête de petites équipes, mais participent également aux travaux[2514]. Les comptes précisent comment les hiéropes rémunèrent ces entrepreneurs. Les sommes versées suivent différentes logiques : elles peuvent être réglées entièrement à la fin des opérations ou en plusieurs fois au cours des travaux en retenant systématiquement le dixième, le sixième ou un λοιπόν (reliquat) pour s'assurer de leur achèvement[2515]. Les hiéropes cherchent en fait à payer les artisans le plus tard possible[2516]. Les

[2508] Feyel (2006), p. 385-392.
[2509] Feyel (2006), p. 392.
[2510] Feyel (2006).
[2511] Feyel (2006), p. 28 et Dupâquier (1967), p. 157 et 162-163.
[2512] Selon Febvre (1923), « Pas l'homme, encore une fois, jamais l'homme ; les sociétés humaines, les groupes organisés, voilà l'objet de l'histoire ».
[2513] Blondé et Muller (1998), p. 838.
[2514] Un contrat de construction impose à un entrepreneur de travailler avec au moins quatre ouvriers (*ID*, 507, l. 13-19). La plupart des entreprises sont de petites tailles. Cf. Feyel (2007), p. 88.
[2515] Dans trois cas la somme correspondant au « dixième » retenu pour la fin est supérieure aux 10 % du montant total (DEL 47, 78 et 674). Dans un cas, le montant est versé progressivement, sans retenue pour la fin des travaux (DEL 68, 203 et 396). Cf. Feyel (2006), p. 499-509. Je ne préciserai pas systématiquement les moyens de rémunération des artisans tout au long de l'étude, car cela ne sert pas directement le raisonnement.
[2516] Feyel (2006), p. 508-509.

travaux sont dirigés par un architecte employé par le sanctuaire et les plus importants programmes de construction sont surveillés par des épimélètes élus[2517]. Entre le groupe des artisans et les autorités du sanctuaire s'établit donc un rapport de force.

Les hiéropes ne sont guère précis sur l'origine des travailleurs du sanctuaire. L'évolution des formulaires des comptes renseignent avant tout sur les artisans de la première moitié du III^e^ s.[2518] Ceux qu'employe le sanctuaire ne sont pas tous déliens et viennent principalement des régions égéennes, mais pas seulement cycladiques[2519]. Les hiéropes emploient en moyenne une cinquantaine d'artisans chaque année[2520]. Les dépenses pour travaux de construction correspondent à environ 40 % de leur budget[2521]. Les travaux du sanctuaire sont la priorité des Déliens[2522]. Les hiéropes maîtrisent leurs comptes et peuvent entretenir des équipes d'entrepreneurs stables, ainsi que programmer des constructions sur le long terme[2523]. C. Feyel a répertorié les artisans déliens et étrangers des comptes de l'administration du sanctuaire[2524]. Son corpus présente 721 entrées, mais seuls 652 noms ou fragments onomastiques sont indiqués[2525]. J'ai compté 171 étrangers et considéré comme étrangers les noms indexés par Tréheux comme tels, tout en écartant les individus qui, selon C. Feyel, n'intégraient pas ce groupe[2526]. Ce dernier présente seulement 44 artisans étrangers, identifiés par leurs ethniques, pour 514 cas indéterminés (donc ni étranger, citoyens ou esclaves)[2527]. En comptabilisant plus d'étrangers, soit ceux aux ethniques inconnus, mon choix de perdre en fiabilité pour gagner en quantité se justifie par la nature du travail entrepris. L'échantillon de 44 étrangers est trop faible pour obtenir des résultats significatifs grâce à la *SNA*. Les conclusions seront à relativiser à l'aune de cette marge de fiabilité. Pour la géomatique, seuls les étrangers indiqués avec un ethnique comptent[2528].

---

2517 Vial (1984), p. 186, 228-229 et 247-249.
2518 *Nouveau choix*, p. 264.
2519 Le sanctuaire épuise la capacité productive des Cyclades. Cf. Moretti (2015), p. 84 et Chankowski (2019), p. 76.
2520 Feyel (2006), p. 473-474.
2521 *E.g.* en 250 : *IG*, XI, 2, 287A. C'est le deuxième poste budgétaire après les prêts à la cité. Cf. Feyel (2007), p. 85.
2522 Chankowski (2019), p. 76.
2523 Feyel (2006), p. 480. Tout les sanctuaires n'ont pas ces avantages.
2524 Feyel (2006), p. 189-316.
2525 Il existe de nombreuses façons de mentionner des artisans sans indiquer leurs noms. Par exemple *ergatai* (*IG*, XI, 2, 145, l. 34-35) ou *misthôtoi* (*IG*, XI, 2, 145, 27 et 49).
2526 La mention DEL 653 est *hoi xénoi*, ce qui n'est pas une référence à un nom (*IG*, XI, 2, 145, l. 10). Tréheux (1992).
2527 Feyel (2006), p. 328.
2528 Si certains peuvent être ajoutés grâce à l'étude de leurs noms, ils restent peu nombreux et sont considérés comme relevant d'une catégorie de sources moins fiables.

**B- L'origine des artisans**

Reger a tenté de montrer que l'économie délienne avait une portée régionale et insulaire[2529]. En 2006, C. Feyel soulignait les limites de cette thèse : sans définir les concepts de « région » et de « Cyclades », pourtant au cœur de son propos, Reger n'aurait pas su restituer une réalité plus « souple » des interactions déliennes[2530]. Les termes du débat sont ainsi posés.

**1- Étude liminaire : comparaison des origines des artisans des sanctuaires**

Il s'agit d'isoler les spécificités des entrepreneurs du sanctuaire délien par rapport aux autres sanctuaires grecs. C. Feyel a comparé les origines des artisans de Delphes, Épidaure et Délos et en tire des cartes[2531]. Les artisans de Delphes sont originaires de Grèce continentale. La *LRPI* delphique comprend la Phocide, la Béotie, l'Attique, la Mégaride et le nord-est du Péloponnèse, avec l'Argolide. La Thessalie est représentée par 4 artisans. Outre ses importants réseaux continentaux, Delphes possède un large horizon, de Crotone à Cyrène. L'Orient égéen et les îles sont totalement absents, à l'exception de Cnide. À Épidaure, les réseaux d'artisans sont beaucoup plus régionaux. La *LRPI* correspond au nord-est du Péloponnèse et à Athènes. Seuls quelques artisans ne proviennent pas de cet espace : ils sont originaires de Paros, Samos et de Crète. D'autre part, les comptes d'Épidaure mentionnent des indemnités versées aux hérauts, qui annoncent la mise en adjudication des travaux du sanctuaire. Les cités dans lesquelles vont ces hérauts sont dans la *LRPI*, où sont recrutés les artisans. Les deux cartes révèlent une domination des artisans d'Argos et de Corinthe, qui sont des centres artisanaux majeurs du Péloponnèse[2532]. Pourtant, à Délos, les artisans de Grèce continentale sont très peu nombreux[2533]. La renommée des sanctuaires explique la différence d'amplitude des réseaux d'artisans[2534]. C. Feyel émet l'hypothèse d'une différence de rémunération entre les deux sanctuaires de Delphes et Épidaure : les grands sanctuaires payent mieux que d'autres commanditaires. Delphes propose aussi plus de chantiers qu'Épidaure, donc a besoin de recruter dans un espace plus large.

Par ailleurs, se pose un problème de méthode : il est difficile de comparer l'état des réseaux artisanaux des IV^e^ et III^e^ s., car dans le cas d'Épidaure et de Delphes, il y a l'héritage de la Ligue du Péloponnèse, qui a dû structurer les circulations. Délos n'a jamais fait partie de cet ensemble, mais plutôt d'un espace athénien. En outre, il faut avoir conscience que les comptes

[2529] Reger (1994), p. 3-7.
[2530] Feyel (2006), p. 341-368.
[2531] Feyel (2006), p. 349 et 351.
[2532] Feyel (2006), p. 365.
[2533] Les comptes mentionnent Aristogeitos de Corinthe (DEL 74), qui prend en adjudication le sciage des pièces de bois pour les décors de scène du théâtre en 274 (*IG*, XI, 2, 199 A, l. 89-90). Cf. Tréheux (1992), p. 30. Cela montre que les centres artisanaux rayonnent au-delà des grands sanctuaires proches. Venir de Corinthe est une sorte de label et le gage d'un travail de qualité.
[2534] Feyel (2006), p. 350.

d'Épidaure sont gravés avant la période hellénistique, caractérisée par une intensification des échanges.

La carte de C. Feyel concernant les origines des entrepreneurs du sanctuaire délien comporte quelques oublis et montre les origines des artisans selon leurs seuls ethniques[2535]. Or, C. Feyel a rassemblé toute la bibliographie (principalement L. Robert et O. Masson) permettant de faire des hypothèses sur l'origine de certains artisans grâce à leurs noms[2536]. L'onomastique élargit et modifie les horizons, mais est moins fiable[2537]. Kydôros (DEL 315), qui apparaît dans un passage lacunaire prenant en adjudication un travail vers 224, porte un nom bien attesté en Asie Mineure[2538]. Le *LGPN* montre pourtant que d'autres régions ont utilisé ce nom, comme l'Étolie[2539].

[2535] Les comptes mentionnent des artisans de Mégare (DEL 344), qui ne sont pas représentés sur sa carte. Cf. Feyel (2006), p. 352 et Feyel (2007), p. 91.
[2536] Feyel (2006), p. 353-354.
[2537] Un certain Nannakos porte un nom typique de Cos (DEL 370). Dionnos pourrait être rhodien (DEL 155). Polianthès pourrait venir de Cyrène (DEL 421). Aithôn serait originaire du sud-ouest de Carie (DEL 14). Thoas peut venir de Pisidie (DEL 252). Seuthès serait thrace (DEL 457). Azaratos pourrait être mysien ou bithynien (DEL 11). Des origines plus lointaines sont perceptibles : Nouios pourrait venir d'Italie (DEL 389). Mithrès (DEL 360) et Ômanéas (DEL 561) seraient perses. Les noms perses ne signifient pas que ces artisans soient nécessairement originaires de ces régions lointaines, car dans de nouvelles cités hellénisées, comme Xanthos de Lycie, les noms d'origine iranienne sont communs. Cf. Bousquet et Gauthier (1994), p. 356.
[2538] *ID*, 338 Ab, l. 78.
[2539] *FD*, III, 3, 219 bis, l. 4.

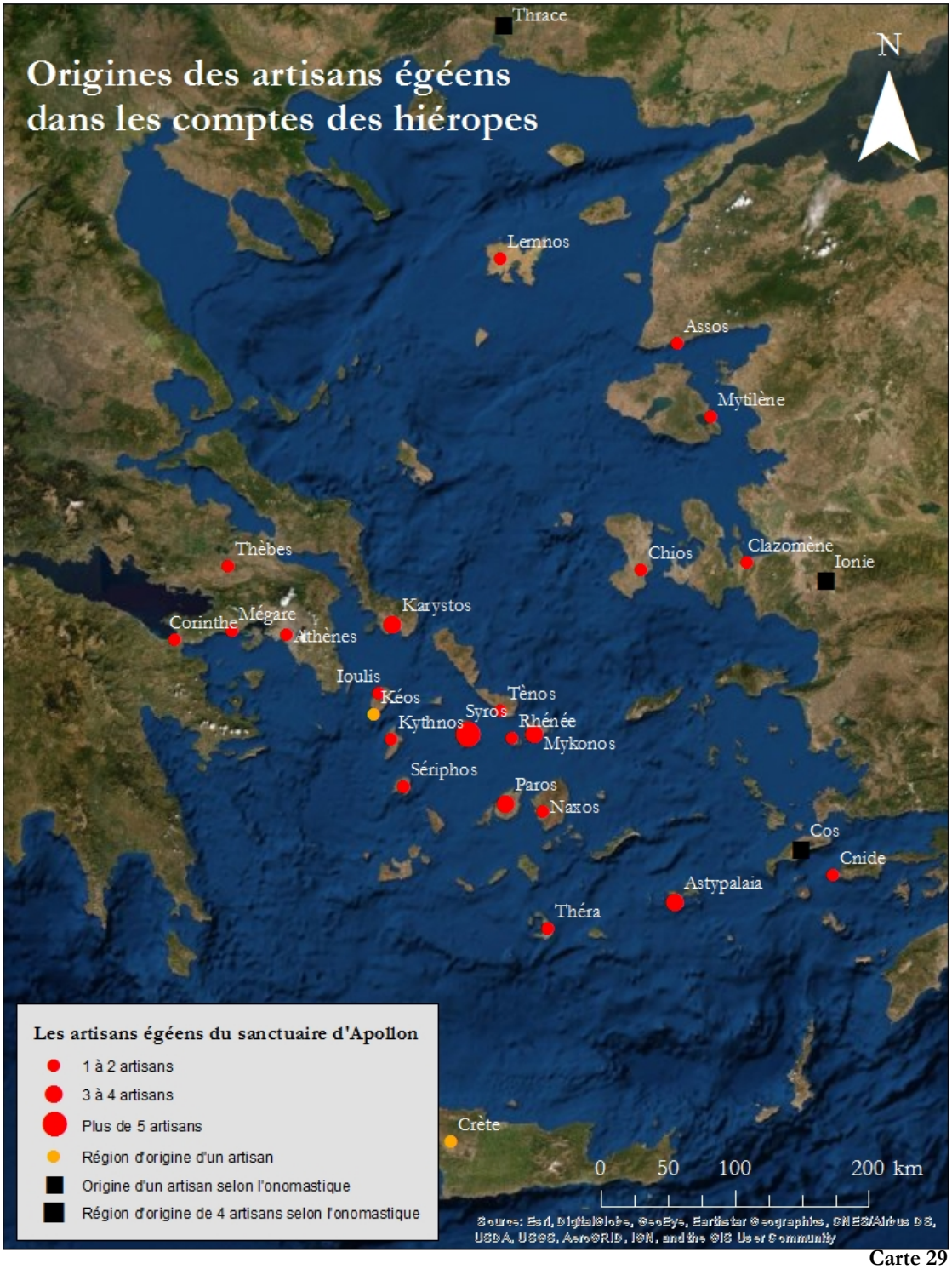
Origines des artisans égéens
dans les comptes des hiéropes
N
Thrace
Lemnos
Assos
Mytilène
Chios
Clazomène
Ionie
Thèbes
Corinthe
Mégare
Athènes
Karystos
Ioulis
Kéos
Kythnos
Syros
Tènos
Rhénée
Mykonos
Sériphos
Paros
Naxos
Cos
Cnide
Astypalaia
Théra
Crète
Les artisans égéens du sanctuaire d'Apollon
1 à 2 artisans
3 à 4 artisans
Plus de 5 artisans
Région d'origine d'un artisan
Origine d'un artisan selon l'onomastique
Région d'origine de 4 artisans selon l'onomastique
0 50 100 200 km
Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community

**Carte 29**

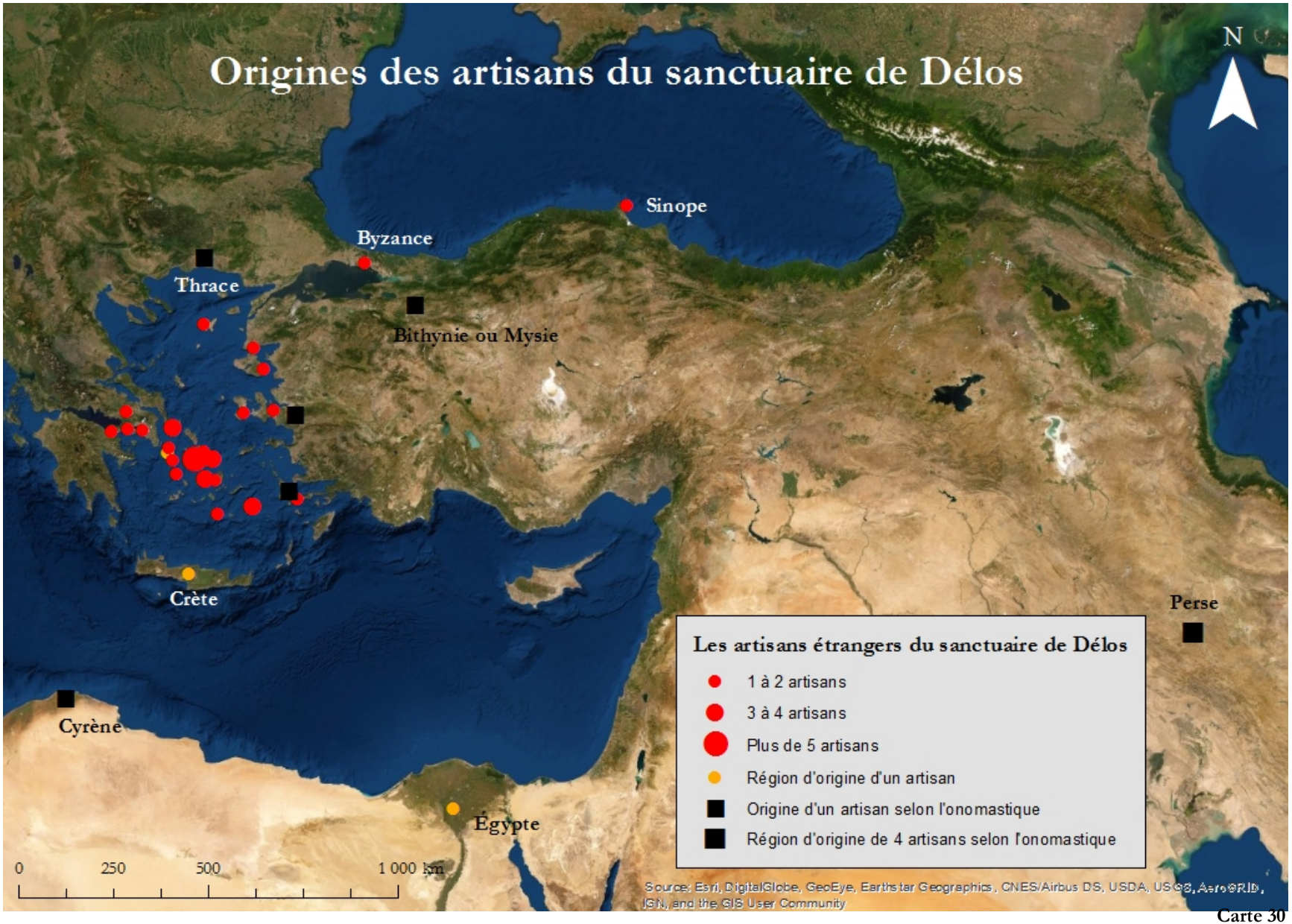
Origines des artisans du sanctuaire de Délos
N
Sinope
Byzance
Thrace
Bithynie ou Mysie
Crète
Perse
Cyrène
Égypte
0
250
500
1 000 km
Les artisans étrangers du sanctuaire de Délos
1 à 2 artisans
3 à 4 artisans
Plus de 5 artisans
Région d'origine d'un artisan
Origine d'un artisan selon l'onomastique
Région d'origine de 4 artisans selon l'onomastique
Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community

Carte 30

Le sanctuaire délien attire principalement des artisans des Cyclades. Il épuise même leurs capacités de production[2540]. Certains artisans viennent de régions éloignées comme l'Égypte ou Sinope. Ce rayonnement est comparable à celui de Delphes et s'oppose au recrutement local des artisans d'Épidaure, preuve de la renommée du sanctuaire délien[2541]. Delphes attire les artisans continentaux et développe son horizon vers l'ouest, car certains viennent de Crotone et d'Euespéris. À l'inverse, les Déliens développent leur bassin artisanal dans les îles égéennes. Son horizon est plutôt oriental, avec les artisans de Sinope et d'Égypte. Les bassins de recrutement d'artisans de Délos et Delphes sont dissociés et se recoupent peu. Les régions qui fournissent des artisans aux deux sanctuaires se situent dans un triangle entre la Béotie, Athènes et la Corinthie. Ces espaces réputés pour la qualité de leurs artisans sont à la frontière entre les mondes continentaux et insulaires[2542].

Les sanctuaires de Delphes et Épidaure mentionnent une majorité d'artisans étrangers et peu de citoyens, soit une logique opposée au cas délien[2543]. Feyel explique ce phénomène par un effet de source et au nombre important d'individus qui ne peuvent être mentionnés comme citoyens ou métèques. D'autre part, il évoque l'insularité et la gestion des fonds sacrés par les Déliens pour expliquer la forte présence des citoyens parmi les artisans[2544]. Pourtant, les hiéropes ont eu une politique très libérale, en octroyant des privilèges importants aux entrepreneurs étrangers, ce qui permet de lisser la concurrence avec les artisans locaux.

**2- Analyse critique des origines des artisans du sanctuaire délien**

Les artisans déliens viennent essentiellement d'un bassin insulaire, tout en attirant des entrepreneurs d'origines lointaines, surtout d'Orient. Est-il possible de repérer des logiques géographiques dans la distribution des rôles des artisans par les hiéropes ?

**a- Aspect diachronique de l'origine des artisans étrangers**

Les comptes de la première moitié du III$^{e}$ s. sont mieux conservés que ceux de la seconde. Les artisans, aux origines connues, peuvent seulement être étudiés pour cette période. Entre 314 et 288, les Cyclades sont dans l'orbite antigonide. Elles la quittent ensuite pour rejoindre celle des Lagides jusqu'en 246. La rupture politique de 288 dans les Cyclades a-t-elle eu des répercussions sur les relations entre les artisans et le sanctuaire délien ?

[2540] Chankowski (2019), p. 243-244.
[2541] Feyel (2006), p. 348 et 350.
[2542] Constantakopoulou (2007), p. 137-175, évoque l'idée d'une Athènes insulaire.
[2543] Feyel (2006), p. 328.
[2544] Feyel (2006), p. 330.

### a.1 Des artisans égéens sous domination antigonide (314-288) ?



**Carte 31**

Cette carte montre l'origine des artisans ayant travaillé à Délos avant 288. Les entrepreneurs viennent tous des rives égéennes, principalement des Cyclades, ce qui n'étonne pas. Des artisans de Lemnos, Mégare et Cnide complètent ce tableau[2545]. Si les Cyclades sont dominées par les Antigonides, Cnide est sous contrôle lagide dès 305. En 307, Démétrios Poliorcète chasse Cassandre de Mégare, en rendant la « liberté » aux Mégariens [2546] . Il faut distinguer deux périodes dans la domination de Démétrios Poliorcète sur certaines cités grecques : une première, entre 306 et 301, lors de laquelle il passe pour le libérateur des cités et une seconde, entre 295 et 287, lors de laquelle il renforce son autorité[2547]. Si Mégare reste fidèle aux Antigonides tout au long du règne du Poliorcète, ce n'est pas le cas d'Athènes, qui possède Lemnos. Lors de la période d'influence antigonide sur Délos, toutes les mentions d'artisans extérieurs aux Cyclades sont situées dans la première phase du pouvoir du Poliorcète[2548]. Lemnos et Mégare sont alliés aux Antigonides, lorsque ces cités fournissent des artisans aux Déliens. Il ne faudrait pas conclure rapidement à une influence antigonide sur les choix des hiéropes. Aucune source ne permet de l'affirmer. Les réseaux internes du royaume antigonides ont pu favoriser le recrutement de certains artisans[2549]. Le

[2545] Kèphisodôros de Cnide (DEL 287), réalise une mission pour les hiéropes. Entre 308 et 306, Smerdios de Lemnos (DEL 464) a pris en adjudication des travaux dans l'Asklèpieion (GD 125) : *IG*, XI, 2, 142, l. 24-25. M.-F. Baslez estime qu'il est d'origine iranienne, mais C. Feyel montre que ce n'est certainement pas le cas, car le nom peut provenir de la racine grecque σμερδ-. La position stratégique de Lemnos sur la route des Détroits en fait l'objet de rivalités de la part des diadoques et d'Athènes. Antigone le Borgne avait pris l'île qui était contrôlée par Cassandre, et la remit ensuite en 307 à son ancien propriétaire : Athènes. En 301, des Mégariens (DEL 344) fournissent 25 médimnes de plâtre, pour 75 dr. (*IG*, XI, 2, 146, l. 70-71). Cf. Baslez (1985), p. 149, Tréheux (1992), p. 77 et Habicht (2000), p. 87 et 148.

[2546] Robu (2012), p. 95-96.

[2547] Robu (2012), p. 96.

[2548] Kèphisodôros de Cnide, qui réalise une mission lui rapportant 1000 dr., obtient ce travail un an après que les Lagides aient installé leur pouvoir dans sa patrie. Il se peut que cette période de transition incertaine permette à cet entrepreneur de travailler dans le sanctuaire. Il ne semble pas avoir obtenu de second contrat par la suite.

[2549] Il est possible que des artisans dont l'origine n'est pas du ressort antigonide aient plus de difficultés à obtenir des chantiers dans le sanctuaire. Les hiéropes ont pu avoir des réticences à donner des contrats à ces entrepreneurs.

sanctuaire est une vitrine des propagandes royales : si Démétrios Poliorcète met en place la fête des *Démétria*, aurait-il toléré aisément que des artisans lagides construisent les bâtiments sacrés du *hiéron* d'Apollon ? Les édifices antigonides, comme le Dôdékathéon (fin du IV^e^ s.), ont pu drainer des artisans du royaume antigonide[2550].

Cela pose la question du rapport des souverains hellénistiques aux territoires qu'ils contrôlent. On sait que les rois entretiennent avec leur territoire un rapport différent de ceux que l'on retrouvera dans les monarchies modernes, même s'ils ont incontestablement cherché à territorialiser leur pouvoir[2551]. Cette idée de rois hellénistiques « sans royaumes » doit être fortement nuancée[2552]. Les royaumes ont des territoires et cités ayant des juridictions et statuts différents, ce qui rend difficile l'idée de frontières hermétiques[2553]. Les royaumes sont davantage des réseaux interpersonnels avec les élites locales. Une difficulté supplémentaire est que les Cyclades n'appartiennent naturellement et durablement à aucun espace dynastique, comme l'Égypte avec les Lagides ou la Syrie et les Séleucides. A. Bresson met en avant les difficultés inégales à contrôler les circulations selon le type de territoire[2554]. Sur ce point le rocher délien est facile à garder. Les entrepreneurs étrangers sont contrôlés dès leur arrivée au port, surtout les adjudicataires de chantiers, dont les compétences et privilèges sont vérifiés[2555]. Les navires marchands doivent s'identifier en déclarant pour quelle cité ils commercent (et non pour quel roi)[2556]. Le droit de représailles peut aussi poser problème[2557]. Si l'application de ce droit fonctionne entre royaumes, on comprend toutes les peines que peut avoir un entrepreneur pour fournir un sanctuaire au milieu de l'Égée. C'est ici que la neutralité délienne prend tout son sens. Les hiéropes fournissent l'*asylie* aux entrepreneurs étrangers[2558], mais ne se soucient guère de l'origine des artisans. Si des entraves à la circulation des artisans existent et que Délos n'en est pas à l'origine, les dynastes en seraient la cause. Délos bénificie des réseaux antigonides pour le recrutement égéen des artisans, sans tomber sous la domination de cette dynastie.

---

[2550] Le marbre utilisé pour le portique d'Antigone (260-250) provient de Ténos, impliquant le travail « d'équipes locales », mais l'île n'est de toute façon plus sous l'influence antigonide. Cf. Moretti (2015), p. 110 et Coarelli (2016), chapitre 2.

[2551] Briant (1994), p. 455, Capdetrey (2007), p. 51-84, Capdetrey (2017) et Capdetrey (2019).

[2552] Bertrand (1992), p. 163-164 et Capdetrey (2010), p. 22. Capdetrey (2017), écrit : « Il fallait aussi inscrire le pouvoir dans un espace, en d'autres termes le territorialiser durablement, même si les outils idéologiques nécessaires à cette territorialisation faisaient défaut ». I. Cogitore écrit : « un pouvoir, royal ou impérial, ne se conçoit pas sans un lien avec un territoire. Mais le monde hellénistique offre une grande variété de situations, car les royaumes sont face à une difficulté majeure : la référence territoriale ne suffit pas à les décrire, ni même à les distinguer les uns des autres ». Cf. Savalli-Lestrade et Cogitore (2010), p. 15.

[2553] Lorsque deux cités sont en guerre, leurs relations s'arrêtent, qu'en est-il des royaumes ? Cf. Bresson (2007), p. 41.

[2554] Bresson (2007), p. 44.

[2555] Lefèvre (2004), p. 102-103.

[2556] Bresson (2007), p. 45.

[2557] Migeotte (2004), p. 620.

[2558] Lefèvre (2004), p. 103.

### a.2 Une expansion de l'horizon vers l'Orient (288-246)

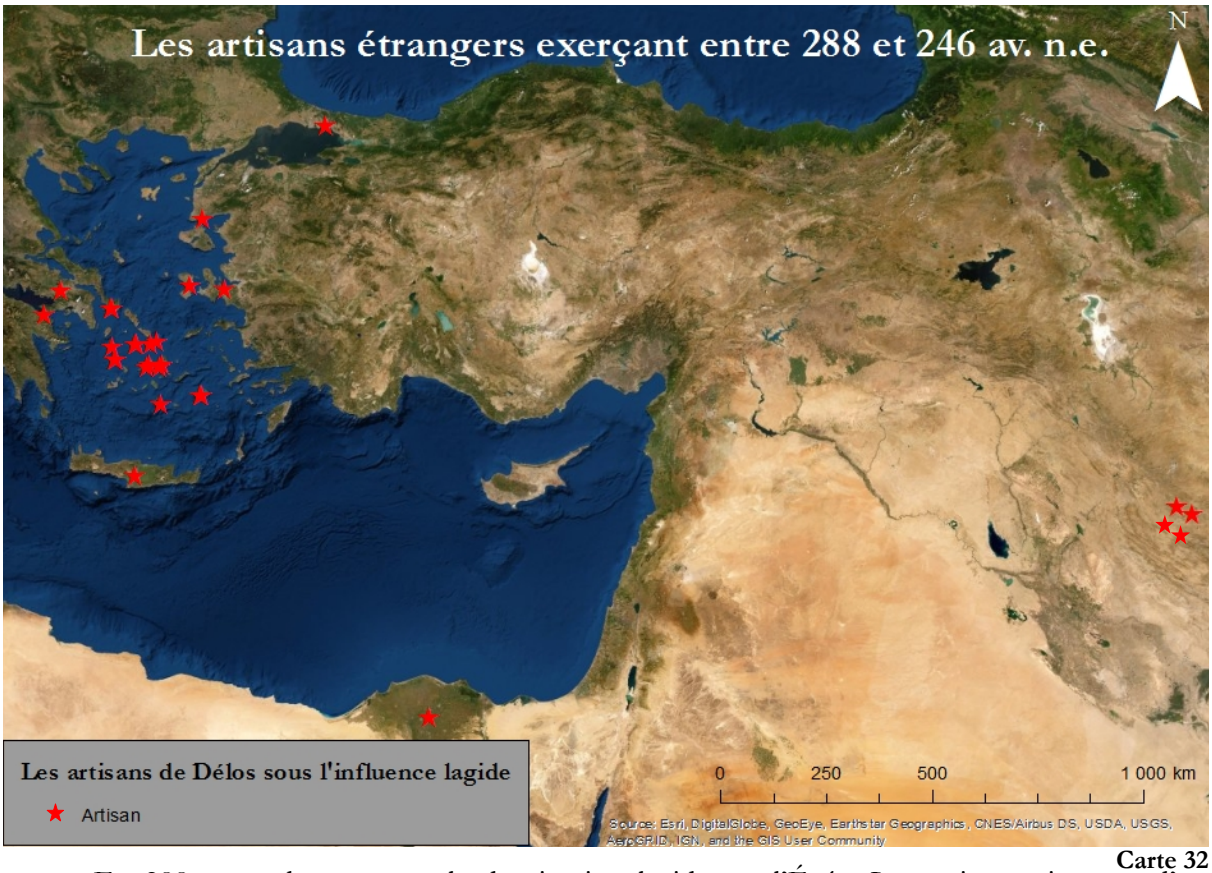


**Carte 32**

En 288, tout change, avec la domination lagide sur l'Égée. Les artisans viennent d'un horizon plus lointain. L'arrivée des Lagides dans les Cyclades semble à première vue liée à une mutation du recrutement des artisans, qui ne viennent pas tous de régions contrôlées par la dynastie (*e.g.* Clazomènes). Les artisans des Cyclades restent les plus nombreux. Est-ce la domination lagide qui cause cette mutation, correspondant aussi à un moment où Délos change d'échelle ? Il ne faut pas écarter trop rapidement l'hypothèse d'artisans recrutés dans des régions uniquement alliées aux Lagides. Les ressources en bois et en poix ne sont alors jamais fournies par des entrepreneurs de Macédoine. Le contexte de l'arrivée des Galates peut aussi compter.

Entre 314 et 283, un citoyen d'Astypalaia livre du bois au sanctuaire[2559]. En 276, un Byzantin (DEL 116), fournit 4 métrètes et 4 conges et demi de poix[2560]. L'année suivante, Dionysas d'Assos (DEL 156) livre deux pièces de bois destinées à la barrière du Plinthinos Oikos, pour 2 dr. 1 ob.[2561] Il fournit aussi 8 planches de tilleul pour la fabrication des cadres et des moulures en forme de *kymation* destinées au plafond du Pythion, pour 80 dr.[2562] En 269, Antigénès de Clazomènes (DEL 38) fournit 9 métrètes et une demi-amphore de poix, pour 238 dr. En dépassant le cadre de cette période, il est possible d'ajouter au dossier Myrmèx (DEL 369), qui en 189, livre des pièces de bois au sanctuaire[2563].

[2559] *IG*, XI, 2, 156A, l. 41-42. On ne sait pas si le bois vient d'Astypalaia, d'Asie Mineure ou d'ailleurs.
[2560] *IG*, XI, 2, 163A, l. 5.
[2561] *IG*, XI, 2, 165, l. 18-19. Cf. Tréheux (1992), p. 39. L'anthroponyme est typique des cités ioniennes.
[2562] *IG*, XI, 2, 165, l. 32-33.
[2563] *ID*, 403, l. 29. Ce nom est très fréquent en Ionie. Cf. Robert (1963), p. 176.

Les comptes montrent cependant qu'à cette période le bois de Macédoine est utilisé dans l'île[2564]. Les denrées circulent plus facilement que les négociants[2565]. Il faut donc dissocier les origines des marchands de l'origine des produits. Les intermédiaires neutres et la contrebande directe expliquent ce phénomène.

Concernant le domaine antigonide, Théophantos de Karystos (DEL 243), travaille sur la charpente du Pôrinos Naos en 279[2566]. Les pièces de bois lui sont fournies par les hiéropes, selon un usage fréquent à Délos. Si Théophantos avait eu les moyens de fournir du bois, jamais les hiéropes n'auraient puisé dans leurs stocks. Par ailleurs, Karystos est pleinement intégrée à l'espace cycladique. Les artisans de cette cité n'ont pas de difficultés pour se rendre à Délos. En 274, Aristogeitos de Corinthe (DEL 74) prit en adjudication le sciage des pièces de bois destinées aux décors du théâtre[2567]. Il vient d'un centre artisanal réputé, mais n'est pas un spécialiste du bois, car il ne possède de compétence ni en menuiserie ni en charpenterie : c'est plutôt un artisan polyvalent. Enfin, il n'importe pas de bois dans l'île. En somme, aucun marchand du royaume antigonide ne fournit de poix ou de bois. Paradoxalement, il ne semble pas y avoir de grande évolution entre les cartes des deux périodes quant aux origines des artisans égéens. Dans les deux cas des entrepreneurs de Karystos et d'une cité de l'isthme (Mégare ou Corinthe) sont représentés. L'échelle d'étude la plus adaptée reste la cité.

Le portique d'Antigone est élevé au milieu du III^e^ s. par des architectes vraisemblablement macédoniens, mais avec des équipes plutôt locales[2568]. Des travailleurs qualifiés auraient pu construire un monument à la gloire des Antigonides, alors que Délos est encore sous influence lagide. Ainsi, les Antigonides auraient pu seulement fournir le financement du portique, lequel aurait été soumis aux appels d'offres de l'administration du sanctuaire. En ce sens, Délos aurait ici une marge de manœuvre. Si l'idée selon laquelle les artisans proviennent de régions contrôlées par la puissance hégémonique des Cyclades reste peu convaincante, qu'en est-il de l'horizon oriental de ce réseau ? Celui-ci s'est considérablement étendu vers l'Orient.

Un **Égyptien** (DEL 13), vraisemblablement esclave, reçoit une drachme entre 265 et 255, ce qui n'est pas étonnant à Délos, alors sous influence lagide[2569]. Le besoin de main d'œuvre du sanctuaire a pu attirer le travail servile dès cette période. Il y aurait ici, la genèse d'un marché qui va devenir célèbre, notamment par la diversité d'origine des esclaves, contribuant à la popularité

2564 *IG*, XI, 2, 199A, l. 57.
2565 Pour Bresson (2007), p. 42, lorsque deux cités sont en conflits, les produits passent plus facilement que les hommes.
2566 Tréheux (1992), p. 64.
2567 *IG*, XI, 2, 199A, l. 89-90. Cf. Tréheux (1992), p. 30.
2568 Courby (1914), Moretti (2015), p. 109 et Coarelli (2016), chapitre 2.
2569 *IG*, XI, 2, 233, l. 8. Pour Tréheux (1992), p. 23, c'est un esclave, cité par sa seule origine. Il serait à distinguer d'un Αἰγύπτιος (*IG*, XI, 2, 204, l. 48), que Tréheux (1992), p. 23 présente comme un esclave marchand tandis que Vial (1984), p. 320 en fait un Délien.

du marché aux esclaves. Quatre artisans, peut-être originaire de Perse, sont mentionnés pour cette période postérieure à 288. Aucun n'est présenté avec son origine. Seule l'onomastique permet de les identifier comme tel. La plupart sont certainement esclaves. Leurs maîtres ont aussi pu leurs donner des noms exotiques par pédantisme.

**Madatas** (DEL 338) s'associe à Ktèsôn en 274 pour relever un cadavre : ils reçoivent 6 dr.[2570]. **Maidatas** (DEL 339), reconstruit le mur septentrional de la maison Charèteia pour 8 dr. en 246[2571]. Cette même année, **Mithrès** (DEL 360), répare les toits de la Nèsos pour 3 dr.[2572] **Ômanéas** (DEL 561), nettoie le Nymphaion avec son équipe au mois d'Arèsiôn de l'année 250 pour 17 dr. 3 ob.[2573] Cette même année, Ôphélion, spécialisé en peinture, dorure et décoration, nettoierait les canaux de la scène[2574]. Tréheux pense que cette mission est plutôt confiée à Ômanéas[2575]. M.-F. Baslez attribue aussi une origine iranienne à **Kombaphis** (DEL 294), qui fournit 3 cotyles de parfum de roses pour 6 dr. en 269[2576].

Des noms perses n'assurent pas une origine perse. Des cités nouvellement hellénisées d'Anatolie méridionale, comme Xanthos, utilisent ce type de noms. Il s'agit d'individus de condition plutôt modeste, à l'exception d'Ômanéas, un entrepreneur aisé dirigeant toute une équipe. Les autres sont esclaves ou affranchis, ce qui renforce l'hypothèse du marché aux esclaves déliens. L'horizon oriental est surtout marqué par des esclaves et affranchis venus à Délos par contrainte. Ils ne figurent dans les comptes des hiéropes que pour des petites sommes et pas plus d'une fois. Ces caractéristiques sont communes à la main d'œuvre perse de toute l'Égée[2577].

**Bilan**

Est ce qu'appartenir à une région sous contrôle de la puissance hégémonique dans les Cyclades permet un meilleur accès aux chantiers du sanctuaire ? La majorité des artisans viennent des Cyclades, toujours sous contrôle de la puissance hégémonique, mais le peu d'entrepreneurs extérieurs à l'Archipel rend toute conclusion illusoire et la présence d'esclaves biaise encore l'analyse. Seule la question des entrepreneurs fournissant bois et poix au sanctuaire a un poids argumentaire. Nous avons vu précédemment que ces denrées ont un caractère particulier. Par ailleurs, les dynasties hellénistiques n'ont pas toutes le même rapport aux territoires : la formule

[2570] *IG*, XI, 2, 199A, l. 72. Cf. Tréheux (1992), p. 34 et 60.
[2571] *ID*, 290, l. 128-129. Ce nom est formé avec la racine persane *Mah*, qui signifie « lune ». Cf. Robert (1963), p. 514-516, Baslez (1985), p. 149 et Tréheux (1992), p. 60.
[2572] *ID*, 290, l. 92. Cf. Tréheux (1992), p. 63. L. Robert a montré que ce nom est d'origine iranienne. Feyel (2006), p. 255, avec la bibliographie à ce sujet : Robert (1938), p. 211-212, *Hellenica* VI, p. 29, *Hellenica* XIII, p. 94, Robert (1963), p. 217 et Robert (1975), p. 323, note 61 et 62. Selon Baslez (1985), p. 149, il serait esclave ou affranchi.
[2573] *IG*, XI, 2, 287A, l. 78-79. Cf. Tréheux (1992), p. 87-88. Cet anthroponyme est formé sur le nom du dieu perse Vohu-Manah. Citons la formule de L. Robert : « Ômanéas, dans le grand emporion de l'Égée, était une épave de la diaspora iranienne ». Cf. Baslez (1985), p. 149, Robert (1987), p. 352 et Feyel (2006), p. 289.
[2574] *IG*, XI, 2, 287A, l. 79.
[2575] Tréheux (1992), p. 88.
[2576] *IG*, XI, 2, 203A, l. 39. Baslez (1985), p. 149, ne peut pas déterminer son sexe. Feyel (2006), p. 243, écrit qu'il peut s'agir d'un nom d'Asie Mineur. La racine du nom est attestée en Lycie du nord, sur le site de Komba. Cf. Robert (1987), p. 431-437.
[2577] Baslez (1985), p. 149.

« les rois de Syrie » pour les Séleucides semble une invention romaine, alors que l'expression « roi des Macédoniens » possède une dimension officielle[2578]. En somme, la question en suspens est celle du passage des frontières[2579]. Plus qu'un recrutement des entrepreneurs dans un espace contrôlé par le souverain maîtrisant les Cyclades, la domination lagide montre un développement de l'aire de recrutement des artisans. L'influence des dynastes sur Délos contribue à développer des réseaux d'artisans dans leurs royaumes. P. Jockey a montré que les rois des marges grecques ont su attirer des artisans grecs renommés[2580]. On peut aussi envisager l'inverse, les rois expédiant leurs artisans pour soutenir leur politique honorifique dans les sanctuaires égéens.

Certaines origines ethniques fournissent des artisans pour les deux périodes ; ce sont des cités cycladiques (Karystos, Syros, Paros et Mykonos). Ces cités fournissent également le plus d'entrepreneurs au sanctuaire, comme l'expose la carte sur l'origine des artisans égéens. La prochaine section va montrer que les artisans de ces îles créent d'importants réseaux à Délos. Mykonos est un cas particulier, qui montre l'existence de réseaux locaux, non régionaux[2581]. L'« Archipel délien » s'encastre dans l'« Archipel cycladique ». L'idée de *coarse graining* permet d'associer les sites proches pour faire un « nœud » unique[2582].

[2578] Capdetrey (2010), p. 19.
[2579] Lefèvre (2004), p. 120, considère que ce genre d'étude « est une entreprise plutôt décevante pour qui considère la Grèce ancienne » et encore plus difficile dans le cadre de frontières maritimes. Cf. Kowalski (2012), p. 79-80.
[2580] Jockey (2009), p. 156-157.
[2581] On peut identifier une clique locale comprenant Rhénée, Délos et Mykonos. Il existe un système de liaisons maritimes très régulier entre les trois îles. Il est aussi évident de relier Mykonos et Délos que Mytilène et Métymne dans à Lesbos ou Ioulis et Karthaia à Kéos. À cela, il faut ajouter que le sanctuaire a des domaines sur les trois îles.
[2582] Evans (2018), p. 25-26.

**Carte 33**

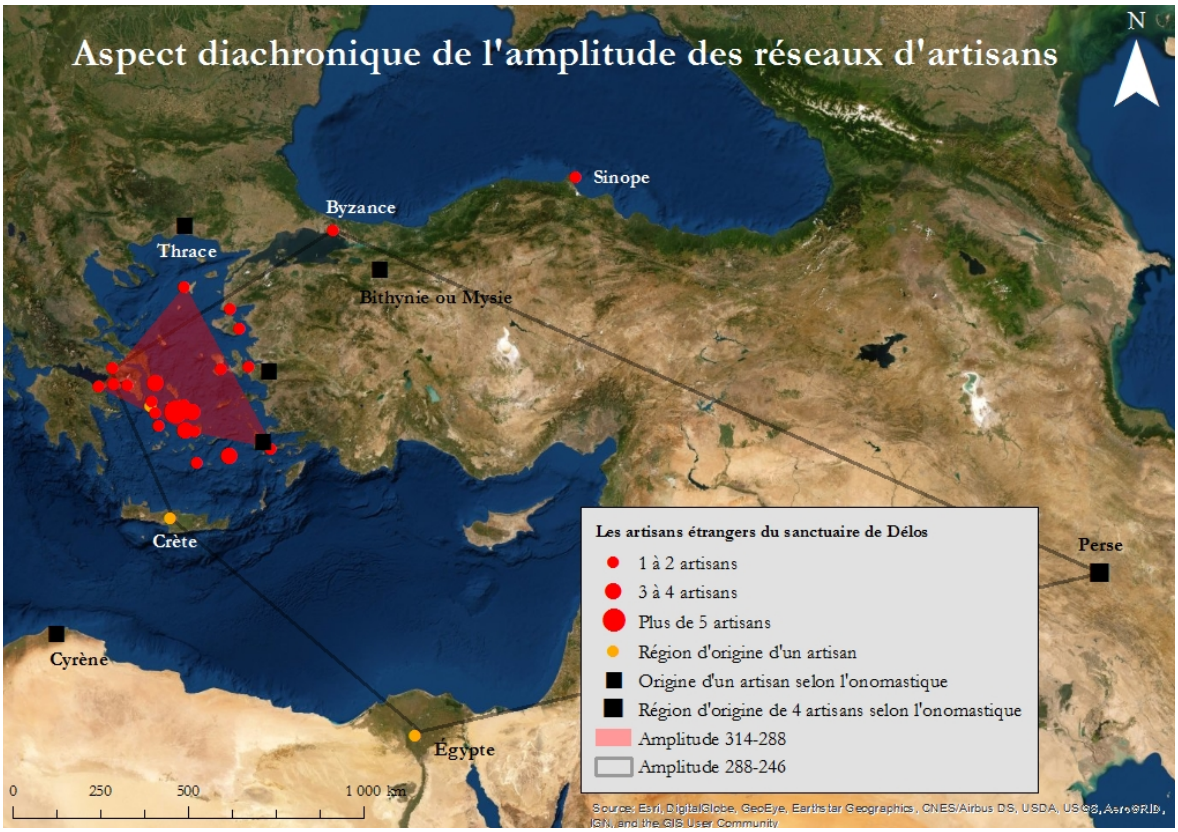


La comparaison diachronique montre l'expansion des réseaux vers l'est. Entre 314 et 288, l'amplitude du réseau est d'environ 63 700 km² pour un horizon de 1 100 km. Pour la période suivante, les mesures sont plus difficiles, car la Perse est une origine identifiée par l'onomastique et non par l'ethnique. D'autre part, ce n'est pas une origine précise. Cela pose la question de savoir en quelle mesure un esclave est acteur de réseau ? Il l'est différemment d'un homme libre. Même s'il apporte sa culture et sa religion, il ne représente pas un lien entre cités, comme peut le faire un proxène. Du point de vue économique, si l'entrepreneur étranger montre un lien, l'esclave représente le flux, il est un outil, une denrée. Ômanéas n'est pas esclave, donc le lien avec la Perse ou le sud de l'Anatolie existe. Pour un artisan lointain, cela pose la question de la prise de connaissance d'un appel d'offre et de la capacité à en tirer bénéfice. Ici, Ômanéas réside dans l'île et on ne peut déterminer les raisons de sa migration, est-ce un affranchi ? Entre 288 et 246, l'amplitude du réseau est d'environ 1 300 000 km² pour un horizon de 5000 km, mais peut-être est-ce la conséquence de chantiers plus nombreux ou de l'influence des Lagides dans la région. Si les 4 artisans dont les noms d'origine perse proviennent de cités nouvellement hellénisées comme Xanthos, comme le propose P. Gauthier, l'amplitude serait de 350 600 km² pour un horizon de 2 900 km. Quoi qu'il en soit, l'expansion de l'amplitude est très importante et proche de celle des décrets honorifiques. Les réseaux initiaux sont égéens et la première expansion s'effectue vers l'Orient. Le rôle des Lagides paraît essentiel dans la dilatation des réseaux du sanctuaire, qui voit le passage d'une attraction égéenne à une attraction panhellénique

du sanctuaire. Bien que les sources ne permettent pas d'étudier les périodes postérieures à 246, quelques dossiers peuvent être présentés. En 179, un ressortissant de Sinope (DEL 629) prend en adjudication la réparation de l'*oikos* voisin de l'Iseion, le contrat est peut-être déposé chez Orthoklès fils d'Aristothalès[2583]. En 169, Ammônios (DEL 22) fournit des pièces de bois[2584]. Ce nom courant conviendrait à un Cyrénéen ou un Égyptien[2585]. Les réseaux honorifiques ne montrent aucune relation avec le Pont ou Cyrène avant la seconde moitié du III^e^ s. Ce phénomène est identique pour les réseaux d'artisans. Réseaux honorifiques et d'entrepreneurs suivent des logiques comparables. Qu'en est-il de la comparaison de l'amplitude de l'ensemble des réseaux d'artisans ?

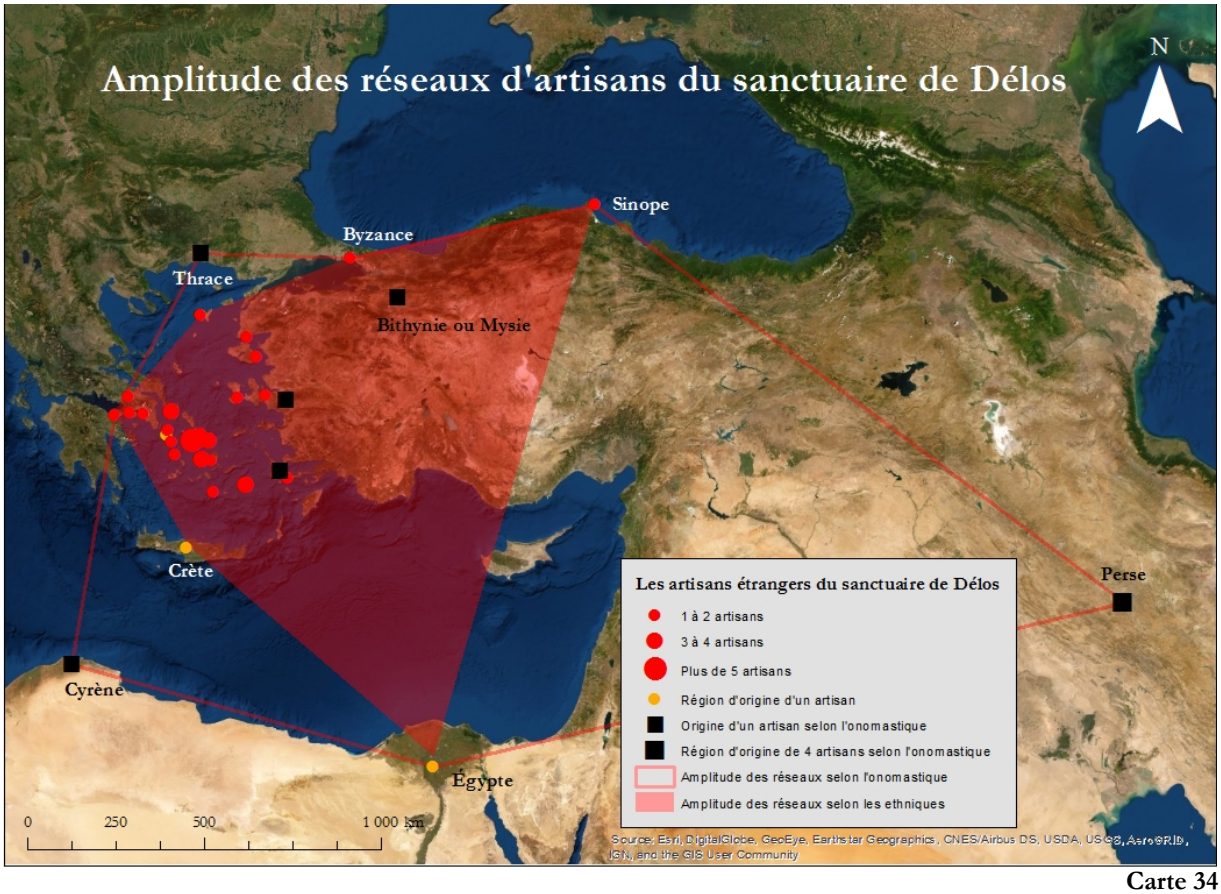


**Carte 34**

L'amplitude des réseaux d'artisans selon les ethniques est d'environ 700 000 km² pour un horizon de 3 500 km. Les mesures de l'amplitude selon l'onomastique sont d'environ 2 000 000 km² pour un horizon de 6 000 km. L'amplitude des réseaux honorifiques déliens entre 314 et 250 est d'environ 878 000 km², ce qui est proche de celle des artisans selon les seuls ethniques. En prenant en compte l'apport de l'onomastique, les réseaux d'artisans seraient plus dilatés que ceux des *honorandi*, mais la carte intègre les quelques artisans œuvrant après le milieu du III^e^ s. D'autre part, la forme de ces amplitudes est différente : aux côtes syro-palestiniennes,

[2583] *ID*, 442B, l. 229-231. Il fut payé plus de 140 dr. en trois fois, sur l'ordre de l'architecte.
[2584] *ID*, 461Ab, l. 51.
[2585] Masson (1990), p. 225.

les réseaux d'artisans préfèrent les côtes septentrionales de l'Anatolie. Il faut surtout noter l'absence totale des réseaux continentaux et occidentaux[2586]. En raison de la prise de connaissance d'appels d'offre, les entrepreneurs des confins résident certainement à Délos. Les raisons de leur migration peuvent être d'avoir été importés comme esclaves. Il y aurait un lien clair entre le port de négoce d'esclaves et les besoins en mains d'œuvre du sanctuaire.

Les réseaux d'artisans déliens se superposent aux réseaux honorifiques, excepté en Occident. Aucun flux d'importation d'esclaves occidentaux n'est connu à Délos et les appels d'offre du sanctuaire n'atteignent pas cette région. Des indices permettent néanmoins d'émettre l'hypothèse d'un artisan de la péninsule italienne à Délos, qui serait une exception. En 174, un certain Trébios (DEL 522), fournit une pièce de bois de chêne au sanctuaire[2587]. Si Hatzfeld ne le mentionne pas dans sa liste des Italiens de Délos, il reste que Trébios porte un nom italien, peut-être de Néapolis. En 162/1, Trébius Loesius fait un emprunt à Délos, qui s'élève à 990 dr. avec les intérêts[2588] En association avec Athènaïs, Trébios consacre une sorte de phiale en 155/4 dans le Sarapieion[2589]. Il est possible d'associer ces individus. En 179, Vibius fils de Trébius de Rome consacre une statuette d'Apollon en argent[2590]. Il appartient peut-être à cette même famille. Trébius Loesius est propriétaire d'une *figlina* de Pithécusse, près de Naples[2591]. Les artisans de la fin de l'Indépendance et de la seconde domination athénienne sont mal connus. L'importance croissante des relations avec l'Italie entraîne l'émigration d'entrepreneurs italiens.

Au début de cette section, nous avons présenté les réseaux des artisans des sanctuaires d'Épidaure et de Delphes. L'horizon et l'amplitude du premier est d'environ 1 100 km pour 67 700 km². Pour Delphes, il est d'environ 2 750 km pour 466 300 km². L'amplitude délienne paraît plus grande, peut-être par effet de source. Les ordres de grandeur sont néanmoins intéressants. Le rayonnement délien est plus proche de celui de Delphes que d'Épidaure. C'est un argument en faveur d'une distinction entre un recrutement panhellénique et local des artisans. Il y a une corrélation entre la taille du réseau et le prestige du sanctuaire. Cette idée se heurte au fait que les inscriptions d'Épidaure datent de la période classique, quand les réseaux grecs ne sont pas aussi développés qu'à la période hellénistique.

---

2586 À notre connaissance, un seul artisan d'Occident est connu pour tous les chantiers de sanctuaires de Méditerranée orientale. Il s'agit d'un entrepreneur de Crotone (D 158), mentionné une fois, à l'automne 340, à Delphes. Il s'associe à Kallikratès de Kleitôr et Nikanôr d'Aschéion d'Achaïe pour acheter 571 pièces de sapin et les livrer au sanctuaire de Delphes pour 28 550 dr. Outre la taille du contrat, qui peut nécessiter l'implication de larges réseaux, Delphes possède un lien particulier avec l'Occident, notamment depuis la colonisation archaïque. Cf. Feyel (2006), p. 116.
2587 *ID*, 440A, l. 87 et 456B, l. 101.
2588 *ID*, 1408A, I, l. 38.
2589 *ID*, 1417AII, l. 150.
2590 *ID*, 442B, l. 130.
2591 Leiwo (1989), p.580.

Concluons : les réseaux d'entrepreneurs de Délos sont avant tout cycladiques et égéens. Le sanctuaire épuise rapidement les capacités de production de l'archipel[2592]. À partir du début de la domination lagide en 288, les réseaux se dilatent, principalement vers l'Orient. L'étude doit être nuancée en deux points : 1°) les informations sur les origines sont peu nombreuses par rapport au nombre d'artisans connus ; 2°) La qualité des informations est inégale selon que l'origine s'exprime par l'ethnique ou se déduit de l'onomastique.

**b- La taille des contrats : un élément de discrimination des étrangers lointains**

C. Feyel identifie les gains des artisans du sanctuaire en prenant en compte le plus important contrat de chacun[2593]. Pour définir ce qu'est un « petit contrat » ou un « gros contrat », il considère que les petits artisans sont ceux qui obtiennent des contrats jusqu'à 99 dr., les artisans moyens, de 100 à 799 dr. et les gros artisans obtiennent des contrats de plus de 800 dr. C. Feyel aboutit dès lors à ces résultats :

**Tableau 7**

| **Importance relative des gains des artisans du sanctuaire délien** | |
|---|---|
| *Taille du plus gros contrat* | *Nombre d'artisans* |
| Petits artisans (moins de 100 dr.) | 305 |
| Artisans de taille moyenne (100-799 dr.) | 96 |
| Gros artisans (plus de 800 dr.) | 12 |
| *Total des cas utilisables* | 413 |

Pour ma part, j'ai préféré une division en quatre catégories. Les petites rémunérations sont inférieures à 50 dr., les moyennes, entre 50 et 199 dr., les grosses entre 200 et 999 dr. et les très grosses de plus de 1000 dr. Il me semble que cela permettra de mieux analyser le groupe des « petits artisans ». De nombreux entrepreneurs obtiennent des travaux n'excédant pas 10 dr., quand d'autres travaillent sur des chantiers plus importants dont les contrats s'approchent de 100 dr. Le temps pour réaliser ces missions et la nature de ces dernières sont différents. Pour C. Feyel, les « gros contrats » sont principalement obtenus par des étrangers et/ou par des artisans qui travaillent longtemps pour le sanctuaire[2594]. Pour lui, il existe des exceptions, comme Phanéas (DEL 526), un riche citoyen délien qui prend en adjudication un gros contrat[2595]. Le graphe 2 (ci-dessous), montre qu'il fait partie des rares artisans déliens ayant des relations avec des étrangers[2596]. Phanéas est une porte des réseaux d'artisans étrangers dans les réseaux déliens.

[2592] Chankowski (2019), p. 76 et 243-244.
[2593] Si plusieurs artisans obtiennent le contrat, il divise le gain par le nombre d'associés, ce qui n'est pas nécessaire. Du point de vue des hiéropes, la dépense pour les travaux est identique, le nombre des artisans associés important peu. Les comptes sont gravés à leur initiative : gardons leur point de vue. Cf. Feyel (2006), p. 410.
[2594] Feyel (2006), p. 411.
[2595] DEL, 526. Feyel (2006), p. 411.
[2596] Phanéas est associé à Peisiboulos de Paros (DEL 416) pour fabriquer 15 châssis de caisson de plafond destinés à la colonnade antérieure du temple d'Apollon (*IG*, XI, 2, 161A, l. 45-49). Ils reçoivent 4500 dr. pour ces travaux.

### b.1 Le bassin de recrutement des artisans obtenant les plus gros contrats

La carte ci-contre expose les origines des artisans étrangers ayant obtenu des gros ou très gros gains — plus de 200 dr. Chaque étoile représente un artisan et non une origine. Plusieurs artisans d'une même cité obtiennent des contrats différents. Trois artisans sur six, provenant de Syros, ont travaillé à un contrat important. Les données sont partielles, car les origines des artisans sont rarement mentionnées et les rémunérations ne sont pas systématiquement gravées dans les comptes. La Grèce continentale, l'Égée septentrionale et l'Orient ne sont pas représentés. Les missions rapportant le plus sont principalement obtenues par des artisans des Cyclades. C. Feyel, très critique vis-à-vis du *Regionalism* de Reger, explique que des artisans des sanctuaires viennent d'un large horizon et que le seul cas de Délos ne saurait suffire à montrer que les artisans viennent d'un bassin exclusivement régional. La réalité semble plus nuancée. Les hiéropes paraissent privilégier les artisans cycladiques aux autres, tout du moins lorsqu'ils accordent d'importants contrats. Comment l'expliquer ?

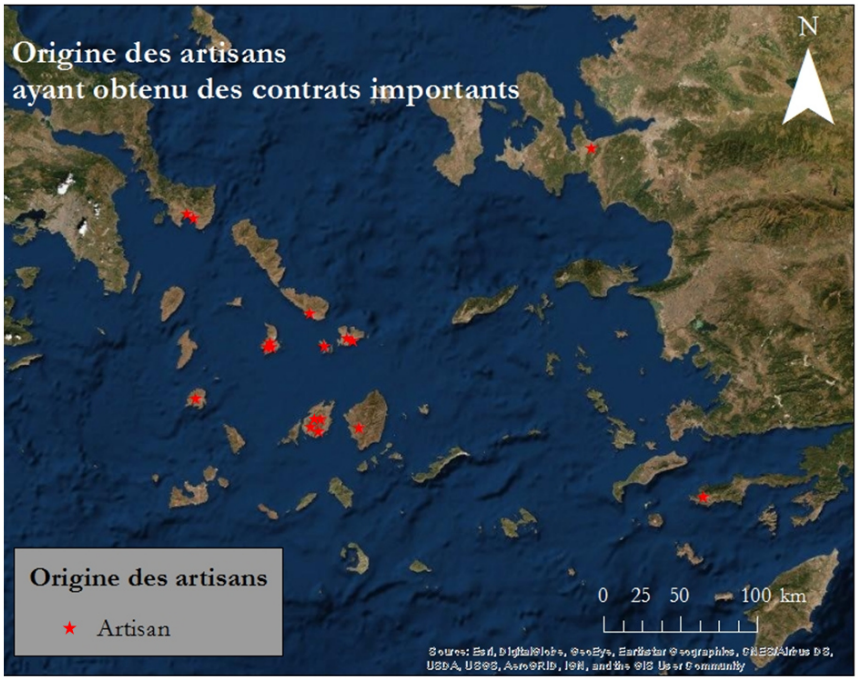


**Carte 35**

### b.2 Hors des Cyclades : des artisans qui font figure d'exception

Tout d'abord, il faut présenter les artisans dont l'origine n'est pas cycladique. Karystos, orientée vers la mer, peut être rapprochée des Cyclades[2597]. Il y a un *oikos* des Karystiens (GD 19) dans le sanctuaire de Délos, auprès d'*oikoi* tous cycladiques (Andros, Naxos, Mykonos, peut-être Paros et l'Hestiatorion de Kéos)[2598] ? Restent deux artisans, de Cnide et de Clazomènes.

En 304, **Kèphisodôros de Cnide** (DEL 287) reçoit 1000 dr. pour un travail inconnu, car le passage est lacunaire [les formules onomastiques en gras sont utilisées pour faciliter la lecture des raisonnements][2599]. En 269, **Antigénès de Clazomènes**[2600] (DEL 38) fournit 9 métrètes et une demi-amphore de poix destinés à enduire le

[2597] Constantakopoulou (2007), p. 15, 52, 113. Picard (1979), p. 210.
[2598] Constantakopoulou (2007), p. 113. Il serait à identifier avec le trésor 2. Cf. *EAD*, XLIV, p. 64 et 293.
[2599] *IG*, XI, 2, 144A, l. 26. Ce nom est fréquent en Béotie et en Attique, ce qui n'est pas étonnant, car il y a des fleuves nommés Képhisia dans ces régions, dont un de ses ancêtres peut être originaire. Cf. Tréheux (1992), p. 56.
[2600] Tréheux (1992), p. 26.

Kératôn et d'autres bâtiments, pour 238 dr.[2601]. Peut-être aussi est-il l'artisan mentionné dans un passage très lacunaire du compte de 265[2602].

Clazomènes est située sur une « route de la poix », produite en Troade. Un marchand de Chios fournit 18 puis 22 *kéramia* de poix entre 306 et 296[2603]. Si on excluait les gros contrats pour ne garder que les très gros, Antigénès n'apparaîtrait pas sur la carte. Un seul artisan étranger, ayant obtenu un très gros contrat, serait extérieur aux Cyclades. La somme très importante qu'obtient Kèphisodôros peut indiquer un contrat de construction.

### b.3 Les Cyclades : des artisans privilégiés ?

Sur les 8 origines cycladiques mentionnées, la moitié ont plus d'un artisan ayant obtenu un contrat important. Cela pose la question de l'entraide entre ressortissants d'une même cité.

#### b.3.1 Les artisans de Paros

**Peisiboulos de Paros** (DEL 416) et Phanéas de Délos ont pris en adjudication la fabrication de châssis de caissons de plafond (φάτνωμα), pour 4500 dr. **Philandridès de Paros** (DEL 531) est mentionné deux fois dans les comptes de 269 et a reçu la proxénie[2604]. Il fournit des blocs de marbre (1000 pieds) pour les gradins du théâtre[2605]. Le premier versement est de 3500 dr. et les autres ne sont pas mentionnés, mais le contrat doit être d'environ 8000 dr.[2606] Le lien entre les travaux du théâtre et le décret honorifique est évident. **Charisthénidès de Paros** (DEL 551) a obtenu 4 missions des hiéropes entre 304 et 297[2607]. Il reçoit 2350 dr. pour des travaux qui ne sont pas détaillés dans les comptes de 304[2608]. Deux ans plus tard, il reçoit 1000 dr. pour un travail dans le temple d'Apollon[2609]. L'importance de ces sommes, qui font intervenir des poutres de bois ou le travail du marbre, indique des missions de construction. En 300, il fournit une stèle et son socle, ce qui est une activité d'appoint pour lui[2610]. En 297, il s'associe à Charisthénidès et Ménéstratos de Kéos, pour fabriquer des sièges à dossier pour le théâtre ; ils obtiennent au moins 1007 dr.[2611] Charisthénidès est spécialisé dans le travail du marbre. Les deux premières missions concernent certainement ce matériau. Ce Parien obtient donc de très gros contrats. **Damasias de Paros** (DEL 125) prend en adjudication la construction du pavement du temple d'Apollon, probablement en marbre[2612]. Le contrat mentionne une somme de […]χιλίων ἐνακοσίων ἐνενήκοντα, soit plus de 2990 dr.[2613]

---

[2601] *IG*, XI, 2, 203A, l. 47-48.
[2602] *IG*, XI, 2, 219A, l. 49.
[2603] *IG*, XI, 2, 144A, l. 94 et *IG*, XI, 2, 154A, l. 48.
[2604] *IG*, XI, 4, 616.
[2605] Les travaux du théâtre sont bien connus. Ils s'étalent de 308/6 à la décennie 240. L'édifice est entièrement financé par la cité, qui est donc bien connectée à Philandridès. cf. Bouchon et Pernin (2005), p. 833 et *EAD*, XLII.
[2606] *IG*, XI, 2, 203A, l. 95-97. La même année, il achète de la terre pour 5 dr. (*IG*, XI, 2, 203A, l. 39).
[2607] Tréheux (1992), p. 87.
[2608] *IG*, XI, 2, 144A, l. 27.
[2609] *IG*, XI, 145, l. 40-41.
[2610] *IG*, XI, 2, 147A, l. 19. Il pouvait obtenir plusieurs dizaines de drachmes pour ce travail (*IG*, XI, 2, 161A, l. 117-118). On peut supposer qu'il a aussi pu fournir des stèles funéraires aux particuliers.
[2611] *IG*, XI, 2, 150A, l. 10-13.
[2612] *IG*, XI, 2, 150A, l. 6-8 et *ID*, 502A, l. 24. Damasias fait aussi don d'une phiale ἀστερωτή. Cf. *EAD*, XII, p. 227 et Tréheux (1992), p. 35.
[2613] *IG*, XI, 2, 186, l. 7 (*restituti*), 199B, l. 8, 202, l. 14 (*restituti*), 205A, l. 8, 219B, l. 34, 287B, l. 34, 298A, l. 5, 313a, l. 4 (*restituti*), 1441AI, l. 20 et 1450A, l. 23.

Dès la période archaïque, Paros est connue pour le travail du marbre. Tous les artisans pariens mentionnés dans les comptes des hiéropes sont d'importants entrepreneurs, qui obtiennent de très gros contrats. Ce sont des marbriers. Ce genre de spécialisation est attesté depuis le IV^e^ s., dans les comptes de la *tholos* d'Épidaure[2614]. Les plus importants édifices déliens de l'Indépendance (le théâtre et le temple d'Apollon) sont principalement construits en marbre de Paros, par des artisans de Paros, qui semblent avoir assuré eux mêmes le transport des matériaux[2615]. Ils maîtrisent l'ensemble du processus. Le marbre et l'artisan sont connectés par un « lien 'patriotique' »[2616]. Les Déliens ont su profiter des ressources de leurs voisins. Les Pariens ne laissent pas d'étrangers, même déliens, travailler leurs ressources. Ce lien entre Paros et le sanctuaire d'Apollon est ininterrompu depuis les temps archaïques. Cette relation est orientée : les Pariens se projettent dans le sanctuaire délien, qui agit comme une publicité[2617].

### b.3.2 Les artisans de Syros

Les comptes des hiéropes mentionnent 6 artisans de Syros[2618]. La moitié a réalisé des travaux dont les gains dépassent 200 dr.

**Nikoklès fils de Nikôn de Syros** (DEL 381) a rempli 6 missions pour les hiéropes entre 279 et 274[2619]. Il se charge dès 279 du fret de 175 paires de tuiles de Syros vers Délos, pour 37 dr.[2620] En 275, il s'associe avec [Si?]môn, Sôsandridès et Nikôn pour façonner et mettre en place des pierres de couronnement[2621]. Ils reçoivent 60 dr. prélevées sur le dixième de garantie. Le reste de ce dixième se monte à plus de 130 dr. L'année suivante, il fournit seul une barrière pour un des entrecolonnements du Pythion et reçoit 558 dr., les hiéropes lui ayant infligé 12 dr. d'amende, peut-être pour un retard ou un défaut de fabrication[2622]. Cette même année, il fabrique un châssis et reçoit 570 dr.[2623] Nikoklès prend en adjudication la sculpture des reliefs en forme de *kymation* (volute) sur la barrière fabriquée par Bakchios et la peint à l'encaustique, pour 53 dr.[2624] Enfin, il prend en adjudication les éléments en marbre de la palestre pour 400 dr.[2625]. Nikoklès obtient régulièrement des missions rapportant gros. Il est spécialisé dans le travail du marbre. Il s'est aussi fait nauclère ou *emporos* en transportant des tuiles depuis sa cité d'origine. **Nikôn fils de Nikoklès de Syros** (DEL 388) est certainement le père du précédent. Il effectue 20 travaux entre 304 et 272[2626]. En 304, il apparaît dans un passage lacunaire. Il reçoit 15 dr. pour avoir façonné et transporté des

[2614] Jockey (2009), p. 151.
[2615] En 273, Hiéros achemine du marbre de Ténos depuis le stade pour le théâtre (*IG*, XI, 2, 199, l. 39). Ce marbre est fréquemment employé à Délos, comme l'atteste le portique d'Antigone et le dallage du Néôrion. Cf. Moretti (2015), p. 89 et 96. Les comptes mentionnent l'importation du fret de Paros (*IG*, XI, 2, 205Bb, l. 10-11).
[2616] Jockey (2009), p. 154.
[2617] Paros utilise le sanctuaire, centre d'attraction dans les Cyclades, pour promouvoir leur artisanat et leur marbre.
[2618] Michel (2020b), p. 99. Un septième artisan de Syros est connu : Tréheux (1992), p. 65.
[2619] Tréheux (1992), p. 65.
[2620] *IG*, XI, 2, 161A, l. 74-75.
[2621] *IG*, XI, 2, 165, l. 37.
[2622] *IG*, XI, 2, 199A, l. 73-74.
[2623] *IG*, XI, 2, 199A, l. 76.
[2624] *IG*, XI, 2, 199A, l. 76-77.
[2625] *IG*, XI, 2, 199A, l. 107-108.
[2626] Tréheux (1992), p. 66.

matériaux[2627]. Il obtient 10 dr. 2 ob. pour un travail similaire[2628]. Il fabrique quelque chose — un siège selon C. Feyel — pour 8 dr.[2629] En 302, il prend en adjudication la construction du mur septentrional du Dioskourion pour 300 dr.[2630] En 298, il creuse une mortaise dans un socle destiné à une stèle, qu'il érige ensuite, pour 7 dr.[2631] Entre 296 et 279, il nettoie une fontaine où des sarments de vigne avaient poussé dans la bergerie de Diaktoridès, pour 3 ob.[2632] Dans les années 280, il se charge d'un travail avec des briques (passage lacunaire)[2633]. En 282, il prend en adjudication la reconstruction du mur sud du *kleision* (salle commune) et la mise en place d'un linteau dans le vestibule de la maison d'Épisthéneia, pour 43 dr.[2634] L'année suivante, il travaille à la stèle des *hiéromnèma* (passage lacunaire)[2635]. En 279, il retaille l'assise de couronnement du temple d'Apollon pour 5 dr.[2636] Il s'associe à Aristoklès pour l'adjudication de l'enlèvement des rampants du Pôrinos Naos, y creuser des encastrements pour abouts de poutre, puis y ajuster à nouveau ces blocs ; ils reçoivent 24 dr.[2637] Peut-être travaillent-ils en même temps pour des particuliers. Rien n'indique s'ils résident à Délos ou à Syros. Il s'associe ensuite avec Dèmophilos et Alexiklès de Sériphos pour prendre en adjudication une substruction dans la Nèsos et le remblaiement de 50 orgyies pour 500 dr.[2638] Il travaille avec son fils, sur une colonne pendant deux jours, pour 8 dr.[2639] En 276, Nikôn apparaît dans deux passages lacunaires (façon d'un objet dans le second)[2640]. L'année suivante, il construit un mur comprenant une porte dans le *Plinthinos Oikos*, pour 16 dr.[2641] Il s'associe à [Si?]môn, Sôsandridès et Nikoklès pour le travail décrit plus haut. Il apparaît aussi dans un passage lacunaire[2642]. L'année suivante, il prend en adjudication le transport de blocs de pierre destinés à une barrière[2643]. Enfin, en 272, Nikôn apparaît dans un passage lacunaire. Il réalise la réfection de l'angle d'un bâtiment[2644]. En outre, il est mentionné dans un contrat d'entreprise et aurait aussi participé à la construction de l'Asklèpieion[2645].

Durant toute sa carrière, Nikôn travaille pour le sanctuaire de Délos et réalise de nombreuses missions rapportant peu et quelques une rapportant beaucoup. Rien ne permet de savoir s'il a travaillé pour des particuliers, mais c'est probable, attendu qu'il devait résider dans l'île. Il se spécialise dans le bâtiment et possède des compétences dans le travail de la pierre. Il s'est même fait nauclère en fin de carrière et a transporté des blocs. Peut-être son entreprise est-elle devenue plus lucrative. C'est un phénomène courant chez les artisans grecs de tendre à l'autonomie dans le cycle de production. Il travaille avec son fils. Le transport de blocs de pierre

2627 *IG*, XI, 2, 144A, l. 110.
2628 *IG*, XI, 2, 144A, l. 111.
2629 *IG*, XI, 2, 144B, l. 6.
2630 *IG*, XI, 2, 145, l. 10-11.
2631 *IG*, XI, 2, 148, l. 69.
2632 *IG*, XI, 2, 153, l. 10-11.
2633 *IG*, XI, 2, 157B, l. 4.
2634 *IG*, XI, 2, 158A, l. 55-57.
2635 *IG*, XI, 2, 159A, l. 54.
2636 *IG*, XI, 2, 161A, l. 49-50.
2637 *IG*, XI, 2, 161A, l. 55-56.
2638 *IG*, XI, 2, 161A, l. 58-62.
2639 *IG*, XI, 2, 161A, l. 70-71.
2640 *IG*, XI, 2, 163A, l. 13 et 59.
2641 *IG*, XI, 2, 165, l. 19-20.
2642 *IG*, XI, 2, 165, l. 48.
2643 *IG*, XI, 2, 199A, l. 24.
2644 *IG*, XI, 2, 219A, l. 57.
2645 *ID*, 500B, l. 13. Cf. *Comptes 2*, p. 306-307.

par Nikôn en 274 a pu être effectué sur le même navire que pour les tuiles de Nikoklès en 279. La société familiale dispose d'un navire ou recourt à un nauclère privilégié. Ce navire était indispensable en contexte insulaire. Le dossier Nikôn/Nikoklès permet de descendre sous le niveau des grands *emporoi* et de comprendre le maillage fin des relations insulaires. Ces artisans spécialisés de Syros ont construit un réseau important dans l'île. Nikoklès obtient plus facilement d'importants contrats que Nikôn. Cela montre que l'entreprise familiale a su pérenniser ses liens avec le sanctuaire.

**Xénophanès de Syros** (DEL 398) obtient deux missions du sanctuaire en 279[2646]. Il s'associe avec Deinokratès et Théophantos de Karystos pour fabriquer et poser la charpente du Pôrinos Naos, pour 1300 dr.[2647] Xénophanès s'associe une nouvelle fois avec Théophantos de Karystos pour détruire le mur d'enceinte en briques, dans le chantier du Pôrinos Naos. Ils transportent les blocs de calcaire tendre et les déblais et nivellent le sol, pour 40 dr.[2648] Cet artisan travaille toujours avec des associés. À l'inverse de l'entreprise familiale étudiée plus haut, il obtient son plus important contrat pour un travail de charpente, dont il n'a pas à fournir les pièces de bois. Cette précision montre les difficultés auxquelles font face les hiéropes et les Déliens pour se procurer ce matériau de construction.

Dans l'ensemble, les artisans de Syros ayant obtenu des contrats importants paraissent très connectés aux réseaux d'entrepreneurs du sanctuaire. Ils sont recrutés pour de gros travaux, chacun dans sa spécialité (travail de la pierre et charpenterie). Les liens qu'ils tissent avec Délos sont durables : une société familiale se consacre au sanctuaire sur plusieurs générations. Ces entreprises obtiennent de plus en plus facilement de gros contrats. Face à la mobilité des artisans, les hiéropes tentent de s'attacher les services de certains d'entre eux comme Dexios et Hèrakleidès[2649]. Ils peuvent aussi compter sur des entreprises familiales cycladiques.

### b.3.3 Les autres cités avec plus d'un artisan connu travaillant à Délos

**Théophantos de Karystos** (DEL 243) réalise 8 missions entre 281 et 274[2650]. La première année, il fabrique une phiale pour l'Artémis de la Nèsos, ainsi qu'une serrure pour 4 dr.[2651] En 279, il s'associe à Deinokratès et Xénophanès de Syros, pour un travail présenté plus haut. Il s'associe de nouveaux avec le second et répare le char utilisé pour la statue de Dionysos, lors des *Dionysia*, pour 1 dr.[2652] En 275, il coupe les doublures de panneaux de porte, pour en faire des articulations de porte, dans le temple aux sept statues, pour 135 dr.[2653] L'année suivante, il répare la porte de la maison Charèteia pour 2 dr.[2654] Il prend en adjudication de couvrir la salle de bain de la palestre, la salle d'attente des esclaves pédagogues, la salle pour l'onction, l'exèdre, le portique qui fait face au sud et les deux

[2646] Tréheux (1992), p. 67.
[2647] *IG*, XI, 2, 161A, l. 51-55. Les hiéropes fournissent les pièces de bois et les tuiles.
[2648] *IG*, XI, 2, 161A, l. 56-58.
[2649] DEL 131 et 224. Feyel (2006), p. 336.
[2650] Tréheux (1992), p. 52.
[2651] *IG*, XI, 2, 159A, l. 43 et 60.
[2652] *IG*, XI, 2, 161A, l. 91.
[2653] *IG*, XI, 2, 165, l. 15.
[2654] *IG*, XI, 2, 199A, l. 25.

portiques sans toit, pour 1350 dr., mais ne termine par les travaux[2655]. Les hiéropes utilisent le dixième de garantie pour embaucher des artisans qui achèvent la couverture de l'exèdre. Entre 308 et 306, un second **Karystien** (DEL 284) obtient d'importants gains, pour avoir vendu 18 *kéramia* de poix à 22 dr. l'unité — soit 396 dr.[2656]

Théophantos est le fils d'un proxène, Ménéstratos, qui a aussi pu être artisan[2657]. Théophantos est un artisan polyvalent, qui n'obtient plus de travaux après qu'il a échoué à couvrir le toit de la palestre en 275[2658]. La proxénie apporte des avantages à cette famille d'artisans : l'*ateleia* et l'*enktesis* permettent d'être compétitif.

**Mnèsiboulos de Mykonos** (DEL 362) remplit 3 missions entre 276 et 274[2659]. Il s'associe la première année avec Konôn, pour extraire des blocs[2660]. L'année suivante, il réitère ce partenariat pour l'adjudication de l'extraction de 350 pieds de blocs de calcaire tendre à Panormos de Mykonos, destinés à l'exèdre et au péristyle de la palestre[2661]. Ils reçoivent 466 dr. 4 ob.[2662] En 274, il prend en adjudication le sol du Dioskourion et l'enlèvement des pierres pour 110 dr.[2663] Seules 99 dr. lui sont versées, car le dixième de garantie est retenu, à titre d'amende. En 297, **Praxikréôn de Mykonos** (DEL 433) prend en adjudication des travaux de construction, peut-être au théâtre[2664].

Mnèsiboulos n'obtient plus aucune mission des hiéropes après son échec lors de son dernier travail. Cet artisan est un spécialiste du travail de la pierre. Il fournit des ressources des carrières de sa cité. En cela, il agit comme les artisans de Paros, mentionnés plus haut. Son associé Konôn est chorège métèque aux Dionysies en 284[2665]. Ces artisans sont à la tête d'entreprises prospères, qui leurs permettent des comportements de membres des élites.

Il ne semble pas avoir eu de liens de sociabilité entre les deux artisans de Karystos. Leurs domaines de compétences sont éloignés et ils ne sont pas actifs en même temps. Les artisans de Mykonos travaillent principalement la pierre, mais aucun lien visible n'est connu entre Mnèsiboulos et Praxikréôn. Il n'existe probablement pas de réels liens de solidarité entre artisans d'une même cité ayant obtenu un contrat important. Il est courant que des artisans étrangers s'associent avec des pairs venant d'autres cités, comme Théophantos de Karystos et Xénophanès de Syros. D'autre part, les artisans ayant une origine commune peuvent exercer les mêmes activités, liées à une spécialité locale, comme le marbre de Paros[2666]. Il a pu exister une concurrence entre ces artisans d'origine commune, aussi bien que devait se formaliser des relations d'entraide.

---

[2655] *IG*, XI, 2, 199A, l. 104-107. La palestre n'avait pas de péristyle complet, mais des portiques sur trois côtés de la cour. Cf. *EAD*, XXV, p. 119.
[2656] *IG*, XI, 2, 144A, l. 112. Cf. Tréheux (1992), p. 56.
[2657] *IG*, XI, 4, 516.
[2658] DEL 243 et Feyel (2006), p. 457.
[2659] Tréheux (1992), p. 64.
[2660] *IG*, XI, 2, 163A, l. 37.
[2661] Les colonnes de la palestre étaient en tuf et non de marbre. *EAD*, XXV, p. 120.
[2662] *IG*, XI, 2, 165, l. 20-21.
[2663] *IG*, XI, 2, 199A, l. 85-86.
[2664] *IG*, XI, 2, 150A, l. 13-15 et 17. Cf. Tréheux (1992), p. 73.
[2665] *IG*, XI, 2, 106, l. 9. Cf. Tréheux (1992), p. 57.
[2666] Brun (1997).

### b.3.4 Cités avec un unique artisan ayant un contrat important

En 279, **Alexiklès de Sériphos** (DEL 19) réalise deux missions pour les hiéropes. Il s'associe à Nikôn de Syros et Dèmophilos pour un travail de construction. Il s'associe à **Molpiôn de Rhénée** (DEL 368) et Dèmophilos pour prendre en adjudication le montage du reste de la substruction dans la Nèsos et le remblaiement de 50 orgyies pour 500 dr.[2667] Alexiklès et Dèmophilos construisent la substruction de la Nèsos en entier[2668].

Les hiéropes divisent les contrats pour s'assurer qu'en cas de problème avec une équipe, l'autre puisse finir la mission. Qu'Alexiklès et Dèmophilos aient pris en adjudication les deux moitiés des travaux montre qu'ils ont la confiance des hiéropes et n'ont guère de concurrents. Quant à Molpiôn, dès 284, il s'associe avec un autre artisan, dont le nom est perdu, pour terminer un travail déjà mis en adjudication l'année précédente pour 108 dr.[2669].

En 274, **Aglôsthénès de Naxos** (DEL 8) fournit une barrière pour des entrecolonnements du Pythion[2670]. Il doit recevoir 570 dr., mais les hiéropes lui infligent une amende de 7 dr. Il n'obtient pas d'autre mission. **Philophrôn de Ténos**[2671] (DEL 540) obtient une mission des hiéropes[2672]. En 179, prend en adjudication un travail, peut-être de réparation du Néôrion[2673]. La somme du premier des trois versements est inconnue, mais le montant du deuxième est de 340 dr. 4 ob. et celle du troisième, de 340 dr. Le contrat doit s'approcher des 1000 dr.

### b.3.5 Bilan

Pour C. Feyel, les artisans obtenant des contrats importants sont en général polyvalents et travaillent dans le bâtiment, la pierre et la sculpture[2674]. Il ne prend pas en compte l'origine des artisans : pourquoi ceux des Cyclades ont-ils une telle prééminence pour les contrats importants ? Il y a d'abord que les relations les plus anciennes du sanctuaire sont avec ces îles voisines où existent des savoir-faire locaux. Leurs entrepreneurs ont bâti le sanctuaire d'Apollon qui constitue une manne économique et donne de la visibilité. Depuis la période archaïque, les Pariens y développent leur artisanat du marbre et le sanctuaire d'Apollon contribue à la célébrité de leur marbre. Très tôt, les Pariens ont conscience de l'utilité de leur lien avec Délos. Les hiéropes trouvent en eux des partenaires stables, dans un monde de l'artisanat qui ne l'est pas. Les artisans de Paros semblent avoir été réticents à laisser d'autres artisans travailler leur marbre. Les comptes mentionnent également un ressortissant de Mykonos, qui importe du marbre de son île. Plus haut, nous avons distingué échelle locale et régionale. Cette distinction permet de comprendre pourquoi les Déliens obtiennent à la fois du marbre de Paros, de Ténos et de Mykonos. Au sein

---

2667 *IG*, XI, 2, 161A, l. 62-64. Cf. Tréheux (1992), p. 64.
2668 Tréheux (1995), propose d'identifier la Nèsos avec la moitié orientale de Rhénée : l'Artémision en l'île serait situé au sommet de la colline de Khomasovouni.
2669 *IG*, XI, 2, 156A, l. 29-31.
2670 *IG*, XI, 2, 199A, l. 73-75. Cf. Tréheux (1992), p. 22.
2671 Étienne (1990), p. 181 et Tréheux (1992), p. 86. Il y a peu de chance que son père fut cet Euporiôn, peintre pour le sanctuaire en 250 (*IG*, XI, 2, 287A, l. 68 et 109). Cf. Tréheux (1992), p. 46.
2672 Son nom est bien attesté à Ténos selon le *LGPN*.
2673 *ID*, 442B, l. 225-227.
2674 Feyel (2006), p. 414 et 427. À Délos, les métiers du bois sont bien rémunérés, en raison du contexte géographique.

de « l'Archipel délien », le transport du marbre de Mykonos n'est ni plus cher, ni plus difficile que pour celui des carrières déliennes[2675]. Il est possible que les ressortissants de Syros importent aussi du marbre de leur île, par l'intermédiaire de Nikôn de Syros. Un compte lacunaire de la fin du IV^e^ s. porte la mention εἰς Σῦρον dans un contexte de construction, assurant de l'importation de matériaux de construction[2676].

Les artisans cycladiques sont aussi mieux connectés aux réseaux d'artisans œuvrant à Délos. C'est surtout le cas de ceux de Syros, dont le capital social de ses entrepreneurs leur permet de gagner de nombreux contrats importants. Certaines entreprises familiales se consacrent au sanctuaire délien sur plusieurs générations. Ce facteur de stabilité leur permet d'obtenir une place de plus en plus importante au sein de la nébuleuse des artisans. Avec le temps, elles ont plus de facilité à obtenir les plus gros contrats.

Selon C. Feyel, une origine commune peut favoriser les relations, même si ça n'a rien de systématique[2677]. S'il n'y a pas de logique d'entraide entre artisans d'une même cité, il semble néanmoins que les artisans cycladiques entretiennent une certaine solidarité régionale. Ainsi, des entrepreneurs de Sériphos et de Rhénée se sont associés, mais aussi de Karystos et de Syros.

Cette étude sur les artisans étrangers ayant obtenu les plus gros contrats proposés par les hiéropes montre qu'il faudrait être plus prudent que C. Feyel dans la critique du *Regionalism* vu comme théorie « inexacte »[2678]. C. Feyel néglige la souplesse du concept de Reger qu'il tend à résumer ainsi : « les artisans au travail dans le sanctuaire d'Apollon à Délos proviendraient **tous** des environs de l'île sacrée »[2679]. C'est prêter peu de crédit à Reger, qui connaît pourtant bien les comptes. Certains artisans viennent bien d'un horizon lointain, mais les contrats les plus importants sont réservés aux ressortissants des Cyclades. Ce phénomène s'explique par la densité des relations entre habitants de l'Archipel et par leur attachement au sanctuaire d'Apollon, qui est une fenêtre sur le monde, dans laquelle le travail ne manque pas. En outre, les artisans de l'horizon devaient résider à Délos pour avoir connaissance des appels d'offre. Le fait qu'ils remplissent des missions peu rémunérées le prouve. La plupart d'entre eux sont esclaves ou affranchis. Selon C. Feyel, le principal défaut du *Regionalism* est la définition même de la région et des limites de celle-ci, qui ne serait pas un « cadre prédéterminé ». Les limites des Cyclades peuvent effectivement fluctuer. Selon, les sources étudiées, il est possible d'établir des cartes. C'est la superposition de ces cartes qui montre des cercles concentriques autour de Délos, où

[2675] C'est l'embarquement, le débarquement et le déplacement des produits les plus lourds et encombrants qui coûte cher, pas les quelques heures de navigation supplémentaires.
[2676] *IG*, XI, 2, 142, l. 36.
[2677] Feyel (2006), p. 463.
[2678] Feyel (2006), p. 524. Voir aussi Feyel (2007), p. 80.
[2679] Feyel (2006), p. 524.

l'intensité des relations allait en diminuant. Il n'y a pas de ligne nette, constituant une frontière des Cyclades. Ainsi, il est possible d'intégrer Karystos à l'Archipel. Avant même l'idée du *Regionalism*, les historiens avaient conscience des réalités que recouvrait le concept. En 1937 Davis écrit : « The contractors appearing in the Delian records are mostly men from the larger island of the neighboring Cyclades »[2680]. Finalement, G. Reger conceptualise un phénomène bien connu.

### b.4 Et les petits artisans ?

Qu'en est-il des entrepreneurs qui reçoivent de petites sommes ? La carte suivante représente les artisans, dont la mission la mieux rémunérée n'excède pas 50 dr.




**Carte 36**

Sur 12 artisans représentés, la moitié est située sur l'horizon. Les 4 entrepreneurs ayant un nom d'origine perse n'ont pas de spécialité. Ils sont généralement de conditions modestes : Mithrès peut être esclave. Néanmoins, Ômanéas dirige une équipe, ce qui l'exclue du groupe des petites-gens. L'Égyptien obtient 1 dr., mais les hiéropes n'en précisent pas la raison. Le réduire à sa seule origine peut marquer son statut servile ou de métèque.

**Polianthès** (DEL 421) apparaît en 189 dans un passage lacunaire et aurait pris un travail en adjudication[2681]. En 177, il prend en adjudication la réparation d'une table dans le petit portique de l'Aphrodision. À la fin des travaux, les hiéropes versent le solde de la rémunération : 19 dr. 3 ob.[2682]

[2680] Davis (1937), p. 119.
[2681] *ID*, 403, l. 3. Cf. Tréheux (1992), p. 72.
[2682] *ID*, 444B, l. 97-98.

Polianthès porte un nom qui, selon L. Robert, serait cyrénéen[2683]. Ses revenus dépassent les 20 dr., mais restent assez faible. Il possède quelques compétences d'ébéniste. En 169, un de ses compatriotes fournit du bois aux hiéropes. Les artisans de Cyrénaïque développent une expertise dans ce domaine. En 272 un Crétois (DEL 302), recouvre de bois le seau de bronze de la palestre pour 5 dr.[2684] Le profil de cet ensemble d'entrepreneurs recevant de petites sommes tout en venant de régions éloignées est très hétérogène. Ils sont souvent uniquement identifiés par l'onomastique. Ils peuvent être de conditions serviles, mais ce n'est pas une règle. Ils ont parfois des spécialités, bien que ce soit rare. C. Feyel explique que la majorité des artisans obtient moins de 50 dr. pour une mission, en raison de la prédominance des travaux de réparation et d'entretien[2685]. Il écrit aussi que les quelques artisans originaires des régions les plus éloignées sont très spécialisés et possèdent les contrats les plus importants[2686]. Si les comptes ne sont pas très clairs à ce propos, les cartes infirment ces interprétations. Les petits contrats concernent tous les entrepreneurs, peu importe leur origine. S'il y a une nette discrimination concernant les travaux les plus importants en faveur des artisans cycladiques, les petits contrats sont obtenus par des artisans de toutes origines.

**3- Ou sont les artisans athéniens ?**

Les réseaux déliens montrent en général de fortes relations avec Athènes, ce qui s'explique par l'ancienneté et la force des relations entre Athènes et Délos. L'absence de données est révélatrice. Concernant les réseaux d'entrepreneurs, un seul Athénien est mentionné (DEL 598). Il apparaît peu après 244, peut-être en 241, comme adjudicataire de travaux[2687]. Les artisans athéniens sont très expérimentés : la cité n'a cessé de s'embellir depuis les Pisitratides et a bénéficié de chantiers prestigieux, comme l'Acropole. En général, la plupart des artisans n'ont pas de spécialisation, surtout dans les petites cités[2688]. Cela explique que les artisans cycladiques soient moins spécialisés que leurs collègues athéniens. C. Feyel a montré que les chantiers attiques recrutent exclusivement à une échelle locale[2689]. Les Athéniens ont pu fixer les métèques sur les chantiers de leur cité grâce à un statut protecteur et leurs travaux suffisent à la main d'œuvre locale[2690]. Les cartes des entrepreneurs des sanctuaires de Delphes et d'Épidaure montrent pourtant que les Athéniens y sont bien représentés. Les artisans athéniens semblent appartenir au monde continental, celui où recrutent les sanctuaires de Delphes et Épidaure. Le petit nombre

[2683] Robert (1967), p. 37-38 et Masson (1990), p. 267.
[2684] *IG*, XI, 2, 219A, l. 37. Sur ce personnage voir Feyel (2006), p. 245. Sur le seau de la palestre voir Tréheux (1952).
[2685] Feyel (2006), p. 408 et 411.
[2686] Feyel (2006), p. 431.
[2687] *IG*, XI, 2, 296A, l. 40.
[2688] Feyel (2006), p. 374.
[2689] Feyel (2006), p. 342-348.
[2690] Feyel (2006), p. 347.

d'artisans athéniens à Délos peut aussi s'expliquer par une forme de ressentiment à l'égard de l'ancienne cité dominante. La question du bâti dans le *hiéron* est très politique, comme en témoigne la construction athénienne du Pythion (GD 42), commencée peu avant 360 et achevée en 345/344[2691]. L'installation de l'Apollon de Delphes au cœur du sanctuaire délien peut être une cause d'« exclusion » des bâtisseurs athéniens sous l'Indépendance. Cette idée d'« urbanisme politique » vient renforcer les hypothèses sur les origines des artisans lors des périodes de dominations antionides et lagides (cf. *supra*). V. Chankowski nuance pourtant ce tableau en montrant que les deux Apollon, de Délos et de Delphes, ont une histoire commune dès la période archaïque[2692]. Les petits artisans et fournisseurs athéniens n'ont pas intérêt à remplir des missions faiblement rémunérées, bien qu'à Delphes certains Athéniens obtiennent de petits marchés[2693]. Il n'est pourtant pas plus facile de joindre Delphes que Délos. Le prestige des deux sanctuaires compte aussi. Dans une thèse récente, le prestige d'un sanctuaire est évalué par son ancienneté[2694]. Le rayonnement du *hiéron* délien à une sphère panhellénique semble assez tardif. Une dernière piste est qu'à Delphes et Épidaure, les Athéniens sont très liés au marbre attique, dans des régions où le bon marbre manque, à l'inverse de Délos.

**Bilan**

Pour Reger, dans le cadre du *regionalism*, la présence d'artisans extérieurs aux Cyclades est une exception. Mais, en comparant les sources déliennes et celles des autres grands sanctuaires comme Delphes et Épidaure, C. Feyel a montré les risques de cette théorie[2695]. Les artisans étrangers venant d'un horizon éloigné « n'ont pas constitué simplement une main-d'œuvre d'appoint », ils obtiennent des missions importantes[2696]. Le *regionalism* se trouve affaibli par l'étude onomastique, dont les résultats sont sujets à caution.

C. Feyel admet néanmoins qu'il existe un bassin de mains d'œuvre spécialisée et qualifiée autour de Délos[2697]. Il pense aux réalisations archaïques des ressortissants de Paros et Naxos dans le sanctuaire et les met en miroir avec les artisans de ces cités mentionnés par les hiéropes pour la

[2691] Chankowski (2008), p. 258-260.
[2692] Chankowski (2008), p. 261-262.
[2693] Aglaothymos d'Athènes (D 7), comme bon nombre de ses compatriotes à Delphes, est orfèvre. En 334, pour avoir restauré le cratère d'argent et le vase à libation en or offerts par Crésus mais détruits par les Phocidiens lors de la guerre sacrée, il obtient 3 oboles par jours pendant 12 jours, soit 3 statères.
[2694] Colonge (2017), p. 6 et 18.
[2695] Feyel (2006), p. 352.
[2696] Feyel (2006), p. 354. Théophantos de Karystos (DEL 243), dont la période d'activité s'étend de 281 à 274, obtient un contrat de 1350 dr. En ne définissant pas les Cyclades clairement Karystos serait exclue de l'Archipel. Strabon, X, 5, 3, n'inclut pas cette cité dans sa définition des Cyclades. Il exclut également Amorgos et Théra. C. Feyel (2006), p. 353 et 356, ne semble pas s'être posé la question de Karystos. Les limites de l'Archipel sont complexes, car elles évoluent dans le temps et possèdent des frontières floues.
[2697] Feyel (2006), p. 352.

période hellénistique[2698]. Il y a des savoir-faire et des artisans cycladiques actifs à Délos sur un temps long. Ce phénomène est à associer à la construction de réseaux de sociabilités, qui permettent d'expliquer que les artisans cycladiques obtiennent les contrats les plus importants. Le modèle exposé par C. Feyel est censé montrer que les artisans les plus qualifiés et les mieux payés viennent des régions les plus éloignées[2699]. De l'étude qui précède, il est possible de proposer l'inverse. Cet historien a montré qu'à Delphes et Épidaure, les plus gros contrats sont souvent obtenus par des étrangers[2700]. À Delphes, ce sont les Athéniens et les Argiens qui obtiennent les missions les plus prestigieuses. Du reste, Athènes et Argos sont loin de l'horizon des réseaux d'artisans de Delphes.

L'historien a identifié les principales logiques de la rétribution des artisans. Dans les sanctuaires grecs, la plupart obtiennent des contrats inférieurs à 100 dr. D'autre part, il y a une minorité d'artisans obtenant des contrats entre 100 et 1599 dr. et quelques gros entrepreneurs qui peuvent gagner plus de 2000 dr. pour une mission[2701]. Une hiérarchie est identifiable dans ce groupe, selon la capacité de production : les artisans obtenant un contrat, puis ceux qui sont payés ponctuellement, enfin les journaliers[2702]. Les travaux payés à la pièce ou au forfait sont moins bien rémunérés que ceux qui sont mis en adjudication[2703]. L'origine importe peu. À Délos, les contrats sont principalement conclus dans les domaines du travail de la pierre, de la maçonnerie, puis des travaux du bois dans une moindre mesure ; alors que les travaux forfaitaires sont principalement effectués dans le secteur du bois puis de l'entretien et des fournitures diverses[2704]. En fait, les contrats touchent des activités d'ampleur, ce que C. Feyel nomme des « cycles de production » ; quand les travaux forfaitaires sont peu importants[2705]. Les travaux mis en adjudication concernent des activités sensibles, nécessitant un travail de grande qualité[2706]. Dans cette perspective, « le contrat aurait servi de marqueur social »[2707]. Les artisans obtenant de gros contrats peuvent aussi s'adonner à de menues activités d'appoint[2708]. Pour aller plus loin, et par une étude de *SNA*, la prise en compte des relations sociales permet d'inclure l'ensemble des artisans étrangers.

---

2698 Feyel (2006), p. 364.
2699 Feyel (2006), p. 431.
2700 Feyel (1998), p. 568.
2701 Feyel (1998), p. 568.
2702 Feyel (2006), p. 437-438.
2703 Cette règle n'est pas rigide, car il existe de nombreux petits contrats. Cf. Feyel (2006), p. 443 et 447-448.
2704 Feyel (2006), p. 453.
2705 Feyel (2006), p. 454.
2706 Feyel (2006), p. 455.
2707 Feyel (2006), p. 455.
2708 DEL 47.

**C- Les réseaux d'artisans**

Les artisans représentent un groupe statutairement hétéroclite, composé d'esclaves, d'étrangers, de citoyens et de femmes[2709]. Ce groupe est très mobile : quelques-uns, peu nombreux, restent fidèles au sanctuaire, quand la plupart n'effectuent pas plus d'un ou deux travaux[2710]. Un artisan œuvre le plus souvent seul[2711]. À Délos, les plus gros entrepreneurs en bâtiment dirigent une petite équipe de 4 à 5 ouvriers, qui apparaît rarement dans les sources[2712] : autant d'informations perdues pour une étude de réseau. Pourtant, il demeure possible de dresser le graphe des artisans du sanctuaire avec leurs relations. Il n'est pas égocentré : chaque artisan est au moins connecté avec le sanctuaire et ses hiéropes ; il est inutile de représenter ces relations communes à tous. Le graphe est construit à partir d'une table des partenariats entre artisans, fournie par C. Feyel, et ne prend pas en compte les quelques devis et contrats d'entreprise connus, qui fournissent pourtant de nombreux liens[2713]. Étant donné la nature différente de ces documents, ils seront étudiés ultérieurement.

[2709] DEL 13, 409 et 414, DEL, 33, 314 et 526 et DEL 1, 85, 88 et 318. Cf. annexe des artisans étrangers.
[2710] Feyel (2006), p. 332, 334, graphique 9 et 340.
[2711] Feyel (2006), p. 336.
[2712] Vial (1984), p. 354.
[2713] Feyel (2006), p. 460-463.

**Graphe 1 Réseaux des artisans du sanctuaire délien**

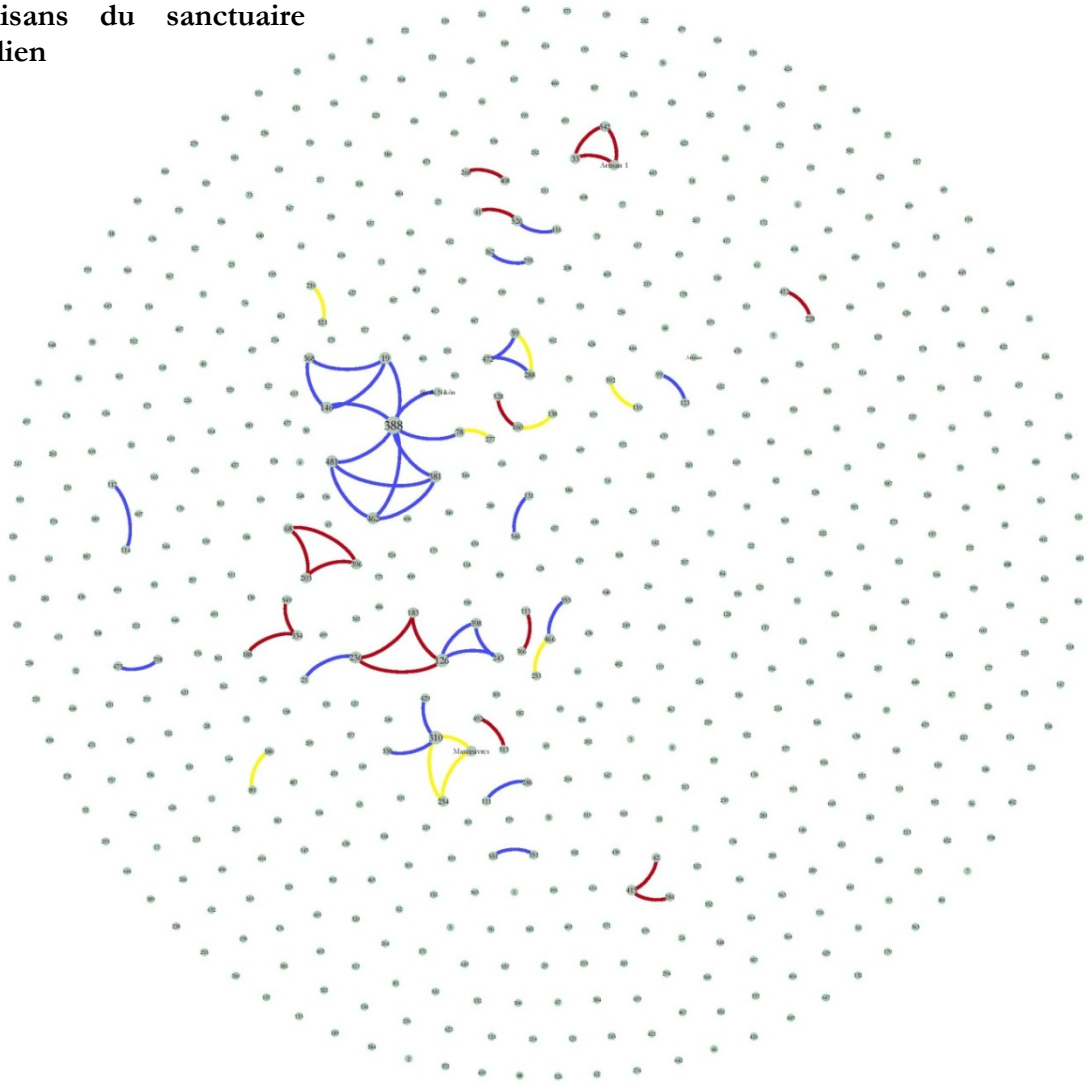

Chaque nœud de ce graphe en constellation représente un artisan. Les liens bleus connectent des artisans dont au moins un des acteurs est étranger, l'autre pouvant être étranger ou délien. Les liens rouges connectent des artisans déliens. Les liens jaunes lient des artisans dont l'origine est inconnue. Ce réseau, que je nomme « en constellation » valide d'emblée l'idée d'artisans mobiles, car la plupart des nœuds n'ont aucun lien. En travaillant une fois ou deux pour les hiéropes, ils ne prennent pas le temps de construire un réseau de sociabilité. En outre, il faut poser la question de la nature de ces liens, sans quoi, l'étude resterait abstraite. Ils traduisent l'adjudication d'un travail en commun. Les relations présentées sont donc faibles. Les liens hiérarchiques, comme les garants de contrats et ceux qui les conservent ne sont pas représentés. En outre, ces liens ne sont pas toujours positifs. Une clause d'un devis stipule que si des associés

se querellent, les épistates s'occupant des travaux siégeront dans le sanctuaire pour trancher les différends[2714].

### 1- La place des Déliens dans les réseaux d'artisans du sanctuaire

Les artisans étrangers ont noué un peu plus de relations que les Déliens. Les Déliens bénéficient sans doute déjà de leurs réseaux familiaux et civiques. Il leur est moins nécessaire d'obtenir des ressources sociales chez leurs pairs. L'analyse des cliques déliennes fournit des éléments de comparaison pour l'étude des réseaux étrangers. Les relations entre artisans déliens peuvent se décliner en 5 cliques principales. J'écarte les dyades et les cliques n'ayant pas au moins deux liens, dont un nœud représente un artisan délien. Le nombre affiché dans chaque nœud correspond à la codification des artisans déliens de C. Feyel auquel j'ai soustrait « DÉL ».

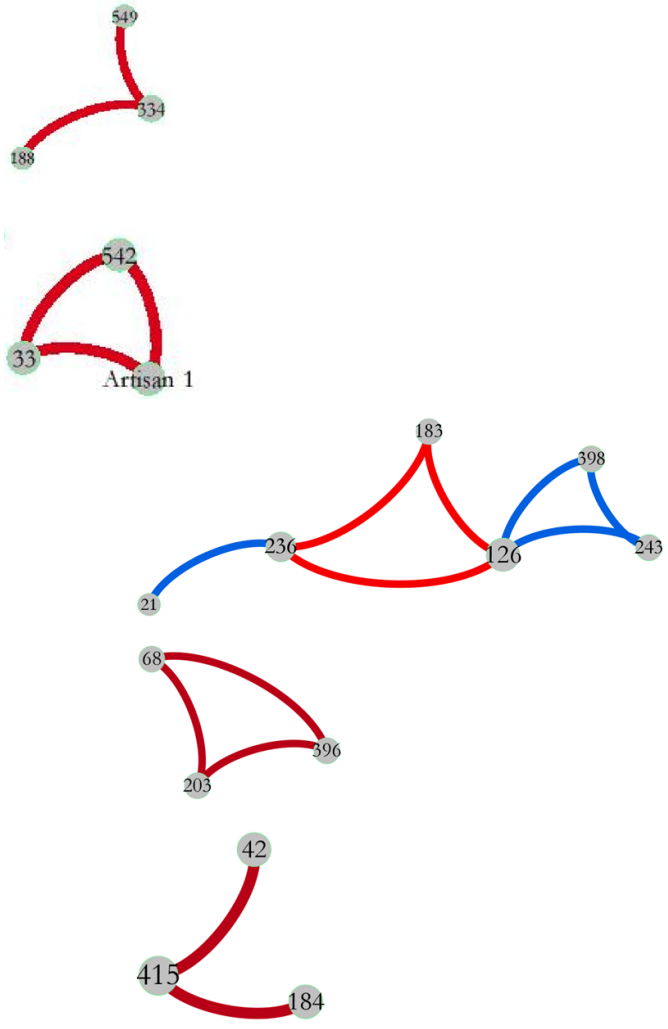


**Figure 10 Cliques d'artisans déliens**

#### a- Clique 1A

**Charidèmos** (DEL 549) a effectué au moins trois travaux au sanctuaire. En 275, il fournit 6 mines de résine pour couvrir le Hiéropoion et reçoit 3 dr.[2715] Dès 282, il fournit des torches pour le chœur accueillant les

[2714] *ID*, 502 A, l. 22-23.

théores de Rhodes, pour 2 dr.[2716] Cette même année, il fournit d'autres torches avec Lysias pour le chœur des Artémisia et des Britomartia, pour 4 dr.[2717] **Lysias** (DEL 334) est probablement délien et obtient six travaux du sanctuaire[2718]. Dès 282, il fournit des torches pour les Apollônia et reçoit 2 dr. 3 ob.[2719] Cette même année, il a pu effectuer le même travail lors de l'arrivée des théores de Cos[2720]. En 278, il fournit une pièce de bois pour la fabrication du tour du théâtre pour 2 dr.[2721] **Ergotélès** (DEL 188) a rempli sept missions pour les hiéropes. En 281, il reçoit 2 dr. 3 ob., pour avoir fourni de la laine au sanctuaire[2722]. Cette même année, lors de l'arrivée de théores, il fournit des torches pour 4 dr.[2723] En 279, il fournit de nouvelles torches au chœur qui accompagne une tragédie du poète Drakôn, pour 4 dr.[2724] Il fournit d'autres torches lors des Apollônia pour 4 dr. 3 ob. et encore 3 dr. pour une semblable fourniture à l'occasion de l'arrivée des théores rhodiens[2725]. Il s'associe au moins deux fois à Lysias, en 281 et 279, pour fournir des torches. Ils reçoivent 6 dr. 1,5 ob. la première fois et 9 dr. la seconde, lorsque ils les livrèrent à l'occasion des Létôia, des Artémisia et des Britomartia[2726].

Ergotélès pourrait être le fils de Théophanès, ce qui en ferait le membre d'une famille délienne connue[2727]. Il est enregistré comme chorège à deux reprises en 282 puis 280, pour un chœur de garçon aux Dionysies et pour des tragédies[2728]. Il a pu être fermier d'un domaine, d'un atelier et de taxes au milieu du III^e^ s., indices de longévité[2729] Trois artisans en bâtiment ont obtenu la chorégie et tous sont des entrepreneurs liés au travail du bois[2730]. Tous les contrats d'Ergotélès concernent des petites sommes et son activité principale est de fournir des torches. Cet entrepreneur semble très intégré à la cité et avoir une position confortable, lui permettant d'affermer des terres et taxes, mais aussi d'être chorège. Le marché des torches est très visible dans les sources, mais ne doit pas constituer la principale manne financière d'Ergotélès. Les artisans et commerçants locataires du dieu sont les plus riches individus et magistrats de la cité[2731].

Cette clique est composée de 3 artisans déliens (ou d'origine inconnue). Elle se caractérise d'abord par le fait que les artisans obtiennent plusieurs contrats de la part des hiéropes : entre 3 et 7, alors que la plupart des travailleurs ne remplissent qu'une ou deux missions. Tous les contrats

---

2715 *IG*, XI, 2, 165, l. 7-8.
2716 *IG*, XI, 2, 158A, l. 75.
2717 *IG*, XI, 2, 158A, l. 74.
2718 En outre, un Délien homonyme fournit du bois de chêne en 246. Cf. Vial (2008), p. 90.
2719 *IG*, XI, 2, 158A, l. 74.
2720 *IG*, XI, 2, 158A, l. 74-75.
2721 *IG*, XI, 2, 162A, l. 53.
2722 *IG*, XI, 2, 159A, l. 24.
2723 *IG*, XI, 2, 159A, l. 35.
2724 *IG*, XI 2, 161A, l. 85-86.
2725 *IG*, XI 2, 161A, l. 88-89 et 112.
2726 *IG*, XI, 2, 159A, l. 34 et *IG*, XI 2, 161A, l. 93-94. Sur les Britomartia, voir Feyel (2006), p. 224.
2727 Il serait tentant d'associer Théophanès fils de Théophanès à la famille d'Ergotélès. Ce dernier est chorège de tragédies en 284 (*IG*, XI, 2, 105, l. 12). Cf. Vial (1984), p. 352 et Vial (2008), p. 64 et 76.
2728 *IG*, XI, 2, 106, l. 7 et 107, l. 14.
2729 Il aurait affermé le domaine de Kérameion pour plus de 150 dr. vers 258. L'année suivante, il paie 70 dr. et doit payer le solde avec son garant (*IG*, XI, 2, 224A, l. 15 et 226A, l. 33 et 36). Il serait fermier de taxes, pour un montant de 22 dr. 3 ob., peu après 250, puis locataire des *andrônes* près de la mer en 246, pour 141 dr. 1 ob. (*IG*, XI, 2, 288, l. 14 et *ID*, 290, l. 25).
2730 Vial (1984), p. 355.
2731 Vial (1984), p. 353.

sont de faible importance, n'excèdant jamais quelques drachmes. Ils ne sont pas pour autant de condition modeste. L'ensemble de leurs liens concernent un même type de mission, qui se révèle être pour chacun d'entre eux leur principale activité pour le sanctuaire : fournir des torches. Sans être une activité exceptionnelle, elle est nécessaire pour des occasions valorisantes. Ergotélès et Charidèmos se connaissent bien qu'ils ne soient pas liés par un contrat. C'est l'idée de *forbidden triad* : si un individu est fortement lié à un autre et qu'une troisième personne est elle aussi fortement liée à la première, alors les deuxième et troisième personnes se connaissent certainement[2732]. Dans cette clique, Lysias apparaît en situation de force. Il s'associe à Charidèmos dès 282 pour fournir des torches aux Artémisia et Britomartia. L'année suivante, il s'associe avec Ergotélès. En 279, Lysias s'associe de nouveau avec ce dernier pour fournir des torches aux Artémisia et Britomartia. On comprend bien le poids que possède Lysias dans ce sous-groupe social, spécialisé dans une mission très précise, ayant besoin d'être renouvelée très fréquemment par le sanctuaire.

### b- Clique 1B

Selon la prosopographie, **Andronénès** (DEL 33) est délien. Avec Philtès et un artisan dont le nom a disparu, il fournit 11 pièces de bois, destinées aux décors du théâtre et à la palestre pour 1120 dr. en 274[2733]. **Philtès** (DEL 542) fournit, au nom de Philônidès, des blocs pour l'assise de réglage de la boiserie du temple d'Asklèpios en 275[2734]. Philtès est le garant de Philônidès auquel il se substitue en fin de compte[2735]. Il obtient le dixième de garantie des hiéropes, soit 15 dr. En 274, il fournit des pièces de bois, transportées à la palestre[2736]. En 279, il reçoit 25 dr. pour une stèle[2737]. Cet individu peut être le même qu'un homonyme qui paie 29 dr. 1 ob. d'intérêt en 282, pour un certain Théognôtos, dont il est garant[2738].

Cette clique est composée de 3 artisans, dont les contrats sont plus importants que ceux de la clique 1A, à une exception près : Philtès reçoit seulement 15 dr. pour un travail, mais il s'agit uniquement du dixième de garantie. En tant que garant, il a les moyens de remplir ce rôle, mais aussi d'inspirer confiance pour que Philônidès ait pu convaincre le sanctuaire d'obtenir le contrat. Les artisans de cette clique s'intéressent tous aux gros contrats. Ils semblent spécialisés dans le bois. Seule la fin des travaux de Philônidès ne concerne pas cette matière. Enfin, ces Déliens sont très connectés avec d'autres artisans de la cité : ils se portent garant les uns les autres. Il est possible de modifier la clique.

---

2732 Granovetter (1973).
2733 *IG*, XI, 2, 199A, l. 57-58. Vial (1984), p. 364-366, ne rattache pas cet individu à une famille délienne bien connue des historiens (*stemma* XXXV), donnant fréquemment le nom d'Andronénès à ses membres.
2734 *IG*, XI, 2, 165, l. 31-32. Vial (1984), p. 353, associe cet individu à un homonyme qui aurait loué un *andrôn* en 282 et des locaux proches de la mer en 269. Elle revient sur ce choix en 2008 et distingue deux Philtès.
2735 En 282, Philônidès (DEL 545), prend en adjudication un travail à l'Asklèpieion et reçoit 150 dr. des hiéropes (*IG*, XI, 2, 158A, l. 82). C'est cette mission que termine son garant Philtès. Cf. Vial (2008), p. 144-145.
2736 *IG*, XI, 2, 199A, l. 53.
2737 *IG*, XI, 2, 161A, l. 117-118.
2738 *IG*, XI, 2, 158A, l. 34. Ce dernier est un Délien ayant emprunté 300 dr. au sanctuaire. Cf. Vial (2008), p. 74.

**Figure 11 Clique 1B α**

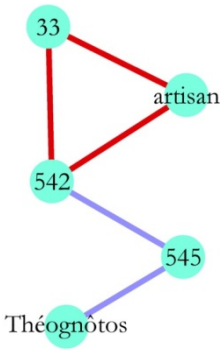


Les liens bleus correspondent aux relations de garanties. Ils pourraient être orientés, car ce sont des relations hiérarchiques. Philtès (DEL 542) est le personnage clé de la clique, mais il faut nuancer, car le graphe dépend es sources incomplètes.

### c- Clique 1C

Cette clique est la plus importante parmi les réseaux d'artisans déliens. Comme elle comporte des étrangers et des Déliens, j'y reviendrai dans la section sur les étrangers ; il s'agit ici d'observer comment les trois artisans déliens se sont interconnectés.

**Deinokratès fils de Léôphantos** (DEL 126) effectue 20 travaux pour le sanctuaire entre 284 et 274. En 284, il couvre de tuiles le portique de façade des ateliers réservés aux hommes[2739]. Cette même année, il scie 10 poutres destinées à servir de chevrons pour au moins 20 dr.[2740] Avec son esclave, il construit un toit pour 44 dr.[2741] Il reçoit au moins 2 dr. pour une mission inconnue[2742]. En 282, il fabrique des barreaux pour 2 dr.[2743] Il répare des portes à la Nèsos et pose des tuiles pour 1 dr. 3 ob.[2744] Il fabrique une serrure pour le coffret des choreutes, pour 1 dr.[2745]. Il répare les portes du *thalamos* d'un local près de la Nèsos pour 2 dr. 3 ob.[2746] Pour 3 ob., il fabrique un verrou pour le couloir circulaire du temple d'Artémis[2747]. Il répare les verrous verticaux du Dôdékathéon et de l'Archégésion, pour 4 ob.[2748] L'année suivante, il blanchit une tablette pour 5 ob.[2749] En 279, il place un bandeau fait d'une planche d'orme sur l'assise de couronnement du temple d'Apollon pour 38 dr.[2750] Avec Xénophanès de Syros et Théophantos de Karystos, il prend en adjudication la fabrication de la charpente de comble du Pôrinos Naos ainsi que sa pose, pour 1300 dr.[2751] Deinokratès termine le plafond de l'Asklèpieion et reçoit le dixième de garanti qui s'élève à 55 dr.[2752] Pour avoir fourni 9 planches de tilleul, il reçoit 76 dr. et 3 ob.[2753] Il obtient 15 dr. pour la

[2739] *IG*, XI, 2, 156A, l. 39-40.
[2740] *IG*, XI, 2, 156A, l. 56.
[2741] *IG*, XI, 2, 156A, l. 71-73.
[2742] *IG*, XI, 2, 156A, l. 44.
[2743] *IG*, XI, 2, 158A, l. 60.
[2744] *IG*, XI, 2, 158A, l. 62-63.
[2745] *IG*, XI, 2, 158A, l. 63.
[2746] *IG*, XI, 2, 158A, l. 63-64.
[2747] *IG*, XI, 2, 158A, l. 65.
[2748] *IG*, XI, 2, 158A, l. 65-66.
[2749] *IG*, XI, 2, 159A, l. 68.
[2750] *IG*, XI, 2, 161A, l. 50.
[2751] *IG*, XI, 2, 161A, l. 51-55.
[2752] *IG*, XI, 2, 161A, l. 79-80.
[2753] *IG*, XI, 2, 161A, l. 96.

fourniture d'une planche en orme, destinée au bandeau à placer sous le plafond du temple d'Apollon[2754]. En 275, il s'associe à Théodèmos et Épikratès pour fabriquer les portes du Pôrinos Naos, l'entrée latérale, le chassis de la porte et l'escalier, pour 500 dr.[2755] En 274, il prend en adjudication la fabrication d'objets en bronze, mais le texte est lacunaire[2756]. Entre 300 et 275, il reçoit au moins 28 dr. et apparaît dans un passage lacunaire[2757]. Outre son activité d'artisan du sanctuaire, il est chorège de tragédies en 284 et de comédies en 279 ; puis une nouvelle fois en même temps que son frère en 265[2758]. Dans plusieurs inscriptions mutilées de 276 à 272, il est possible de restituer soit Deinokratès soit son frère Deinoménès, qui est charpentier[2759]. Il serait devenu architecte du sanctuaire en fin de carrière[2760]. Un certain Deinokratès apparaît à ce titre dans un devis de construction pour les travaux de l'Asklèpieion[2761].

Deinokratès appartient à une famille de l'élite délienne, spécialisée dans le travail du bois[2762]. Il obtient des missions parfois faiblement rémunérées, mais aussi de très gros contrats pouvant dépasser 1000 dr. À l'image de son frère Deinoménès (DEL 129), c'est un entrepreneur polyvalent, mais le bois demeure sa spécialité, peut-être un héritage de son père. Son jeune frère, dont la période d'activité s'étend de 276 aux années 260, obtenient 16 missions des hiéropes. L'entreprise familiale est un important partenaire du sanctuaire[2763]. Les sommes obtenues du sanctuaire ne devaient toutefois pas suffire à les faire vivre et ils ont dû avoir d'autres clients, comme la cité et des particuliers[2764]. Il est donc possible de compléter la clique 1C (cf. plus bas). Dans la nouvelle clique, le lien noir représente la relation de fraternité entre les fils de Léôphantos, mais aussi peut-être de l'appartenance à une même entreprise familiale[2765]. Les Déliens comptent sur leurs familles pour trouver des garants. Ce lien noir est donc très fort. Le lien vert est hiérarchique, car il présente l'esclave de Deinokratès. Deinokratès est essentiel à la cohésion de la clique, sans lequel elle ne serait plus connexe[2766].

Un deuxième individu sans qui la clique ne serait pas connexe est **Théodèmos** (DEL 236), connu entre 302 et 269. Il réalise 24 missions pour les hiéropes[2767]. En 302, 284 et dans les années 280, il apparaît dans des textes lacunaires[2768]. En 282, il fabrique un panneau en bois pour le *proskènion* du théâtre, pour 30 dr.[2769] En 279, il s'associe avec Ameinonikos de Thèbes pour réparer les battants des Propylées et ajuster les dormants, pour 130 dr.[2770] Ce

2754 *IG*, XI, 2, 161A, l. 120-121.
2755 *IG*, XI, 2, 165, l. 9-10.
2756 *IG*, XI, 2, 199D, l. 41-50.
2757 *IG*, XI, 2, 175Aa, l. 6 et *IG*, XI, 2, 176, l. 7.
2758 *IG*, XI, 2, 105, l. 14 et 108, l. 15. Cf. Vial (1984), p. 355.
2759 *IG*, XI, 2, 206, l. 19, 163A, l. 27 et 205Bb, l. 15 et 24.
2760 *Comptes 2*, p. 323.
2761 *ID*, 507 bis, l. 3.
2762 Vial (1984), p. 360.
2763 Sur la solidarité économique dans les fratries déliennes : Savalli-Lestrade (2022), p. 35-36.
2764 Vial (2007), p. 272.
2765 Vial (1984), p. 306, concluait ainsi une partie de son étude sur les familles déliennes : « À Délos, les liens familiaux tenaient une place considérable dans la vie sociale ».
2766 En termes de réseau, Deinokratès possède un degré de 6, ce qui montre sa centralité.
2767 Feyel (2006), p. 233-234.
2768 *IG*, XI, 2, 145, l. 1, 156A, l. 32-33 et 157B, l. 3.
2769 Les hiéropes lui fournissent une pièce de bois de sapin (*IG*, XI, 2, 158A, l. 68-69).
2770 *IG*, XI, 2, 161A, l. 66-67.

même partenariat d'artisans fabrique les nouvelles portes secondaires des Propylées et les installe pour 20 dr.[2771] En tant que charpentier, il répare la machine de levage pour 4 dr.[2772] Il obtient 2 dr., pour un travail sur le panneau qui recevra le plan des Propylées[2773]. Il reçoit 2 dr. pour la réparation de la barrière en bois de l'Artémision en l'île[2774]. Il répare aussi la barrière du Dioskourion et les portes de la salle de banquets pour 5 dr.[2775] Il gagne 2 dr. 3 ob. pour la fabrication d'un petit tour[2776]. Il scie une pièce de bois pour 5 ob.[2777] Il reconstruit le mur d'une maison sacrée se trouvant près du mur de quai (ἡ κρηπὶς τοῖχον) pour 3 dr.[2778] Il répare les toits d'une maison sacrée, habitée par Hiérakos, et y dispose une poutre dans la pièce du fond pour 12 dr.[2779] En 278, il fait une boiserie pour 1 dr. 3 ob.[2780] En 275, il s'associe avec Deinokratès et Épikratès pour un travail. Cette même année, il s'associe une seconde fois avec Épikratès, pour la barrière en bois du Plinthinos Oikos pour 4 dr.[2781] L'année suivante, il répare le toit de la maison Sôsileia[2782]. Il prend en adjudication la fabrication des décors du théâtre pour 499 dr.[2783] En 272, il confectionne pour 5 dr. la statue processionnelle de Dionysos, pour les Dionysia[2784]. En 269, il consolide un autel portatif avec du bois pour 1 dr. 3 ob.[2785] Il répare la porte du Néôkorion pour 1 dr.[2786] Il fournit et assemble des barreaux d'échelles pour 4 dr. 3 ob.[2787] Finalement, il fournit un contre-linteau pour les portes proches de la statue kourotrophe pour 1 dr. 3 ob.[2788]

À l'image de Deinokratès, Théodèmos fait une longue carrière au service du sanctuaire. La plupart de ses travaux portent sur de petites sommes, mais il obtient quelques gros contrats, tel celui pour les décors du théâtre pour 499 dr. Il est spécialisé dans le travail du bois. En 304, les comptes enregistrent l'esclave d'un certain Théodèmos, qui obtient 6 dr. 2 ob. pour une réparation[2789]. C. Feyel comme C. Vial ne rapproche pas ce Théodèmos de l'artisan. Compte tenu du profil de ce dernier, proche de son confrère Deinokratès, il est très probable qu'il ait possédé un esclave. Les liens entretenus par Théodèmos sont structurels, car il s'associe deux fois avec Ameinonikos de Thèbes et deux fois avec Épikratès[2790].

**Épikratès** (DEL 183) réalise 6 travaux pour les hiéropes entre 275 et 269[2791]. Outre les missions qu'il réalise avec Deinokratès et Théodèmos en 275, pour 537 dr., il prend en adjudication des travaux sur les décors du

[2771] *IG*, XI, 2, 161A, l. 67.
[2772] *IG*, XI, 2, 161A, l. 69.
[2773] *IG*, XI, 2, 161A, l. 76.
[2774] *IG*, XI, 2, 161A, l. 94-95.
[2775] *IG*, XI, 2, 161A, l. 97-98.
[2776] *IG*, XI, 2, 161A, l. 105.
[2777] *IG*, XI, 2, 161A, l. 107.
[2778] *IG*, XI, 2, 161A, l. 109-110.
[2779] *IG*, XI, 2, 161A, l. 110.
[2780] *IG*, XI, 2, 162A, l. 50.
[2781] *IG*, XI, 2, 165, l. 19.
[2782] *IG*, XI, 2, 199A, l. 68-69.
[2783] *IG*, XI, 2, 199A, l. 93-94.
[2784] *IG*, XI, 2, 219A, l. 19.
[2785] *IG*, XI, 2, 203A, l. 33.
[2786] *IG*, XI, 2, 203A, l. 36.
[2787] *IG*, XI, 2, 203A, l. 43.
[2788] *IG*, XI, 2, 203A, l. 45-46.
[2789] *IG*, XI, 2, 144B, l. 13-14.
[2790] La double association est rare dans les sources déliennes.
[2791] En 281, il apparaîtrait dans un passage lacunaire (*IG*, XI, 2, 159A, l. 34). Tréheux (1992), p. 43, explique que cet individu pourrait être Épikratès fils d'Argeios, surnommé Téllènokratès, un cithariste étranger enregistré en 284 (*IG*,

théâtre et la réparation des engins de levage, de l'échelle et des autels[2792]. En 269, il fournit un tableau de bois pour 1 dr.[2793] Cette même année, il répare les portes du portique voisin du sanctuaire de Déméter pour 3 dr. 4 ob.[2794] Pour C. Vial, il peut se confondre avec un artisan homonyme (DEL 184), dont l'activité date entre 250 et 246[2795]. Cela ajouterait 5 nouveaux travaux, dont la moitié concerne le bois, et qui sont de petits contrats de quelques drachmes, mais dont un dans la Graphè, lui rapporte 50 dr. Il s'associe deux fois avec Patroklès (DEL 415) pour des travaux mineurs : l'entretien du toit de l'Amphistrophon pour 11 dr. et la remise en place des offrandes enlevées lors de la construction du portail du temple aux sept statues, pour 7 dr. 1,5 ob.[2796] Il y a un faisceau d'indices qui conduisent à associer les deux Épikratès : 1°) à l'image des autres Déliens de la clique, il obtient de nombreux travaux du sanctuaire. 2°) La majorité de ces contrats concernent de petites sommes, mais il a la capacité d'obtenir un gros contrat. 3°) C'est un travailleur polyvalent, mais avec une certaine spécialisation dans le bois. 4°) Il fait partie des rares artisans qui renouvellent des partenariats avec ses confrères. Pour finir, Épikratès est associé deux fois avec Théodèmos : il semble avoir des relations plus fortes avec ce dernier qu'avec Deinokratès, pourtant au centre de la clique. **Patroklès** (DEL 415) obtient 7 missions de la part des hiéropes en 250. Il s'associe avec Antigonos, pour confectionner et transporter la statue processionnelle de Dionysos, lors des Dionysia, pour 4 dr. 4 ob.[2797] Il confectionne une montée dans la Nèsos pour 4 dr.[2798] Outre les deux travaux qu'il réalise avec Épikratès, il prend seul en adjudication de réparer l'*oikos* de la Nèsos, d'y poser un escalier et tout ce qu'il manquait pour 40 dr.[2799] Il prend également en adjudication des réparations dans le Kératôn pour 190 dr.[2800] Il fabrique 14 lits destinés à l'*oikos* du Kynthion, pour 275 dr.[2801]

Si les artisans DEL 183 et DEL 184, nommés tous deux Épikratès sont un unique individu, la clique 1E est une partie de la clique 1Cγ. La spécialisation de Patroklès dans le domaine du bois paraît moins claire que pour les autres artisans. Il représente un nœud qui tend vers la périphérie de la clique. Il obtient des contrats de petite et de moyenne importance, avec une exception (275 dr.).

Outre son partenariat avec Patroklès, **Antigonos** (DEL 42) répare en 250 les portes du Néôkorion et les remet en place pour 4 dr. 2 ob.[2802] Pour 25 dr. 4 ob., il prend en adjudication l'entretien des toits des temples, des *oikoi* et du gymnase, ainsi que d'enlever les tuiles abîmées par le sel. Il prend également en adjudication le remplacement de 45 tuiles à la palestre, pour 5 dr.[2803] En 246, il fournit une poutre équarrie en sapin pour fabriquer des lattes pour 8 dr.[2804]

---

XI, 2, 105, l. 26). Or ce passage lacunaire est assez clair quant au fait que le sanctuaire fournit à Épikratès un chœur (ὅτ' ἦν ὁ χορὸς). Il faut donc retirer cette mention de la liste des travaux de l'artisan dressée par Feyel (2006), p. 222-223 et de l'index de Vial (2008), p. 62.

[2792] Il doit racler et réparer les anciens décors du théâtre, en fabriquer 4 nouveaux et les entourer d'une barrière faite de vieux tableaux (*IG*, XI, 2, 199A, l. 94-96).

[2793] *IG*, XI, 2, 203A, l. 34.

[2794] *IG*, XI, 2, 203A, l. 50-51.

[2795] Vial (2008), p. 63 = DEL 184.

[2796] *IG*, XI, 2, 287A, l. 72 et 83-84.

[2797] *IG*, XI, 2, 287A, l. 51.

[2798] *IG*, XI, 2, 287A, l. 56.

[2799] *IG*, XI, 2, 287A, l. 97.

[2800] *IG*, XI, 2, 287A, l. 111.

[2801] *IG*, XI, 2, 287A, l. 115.

[2802] *IG*, XI, 2, 287A, l. 44-45.

[2803] *IG*, XI, 2, 287A, l. 111-113.

[2804] *ID*, 290, l. 174.

Antigonos a réalisé 4 travaux pour le sanctuaire et semble assez spécialisé en bois. C'est probablement un Délien mais l'absence de patronyme rend son identification difficile[2805]. Il est alors possible de présenter l'évolution définitive de la clique d'un point de vue délo-centré (c'est-à-dire en excluant provisoirement la partie étrangère de la clique).

**Figure 12 Clique 1C**

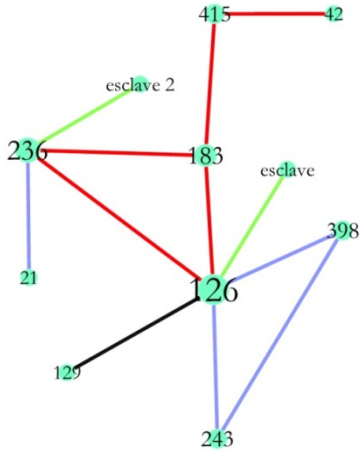


Deinokratès (DEL 126) possède un degré de 6 et permet la connexité de la clique. Il est le point d'articulation, l'homme le plus puissant, même s'il faut nuancer ce constat, car il existe d'autres types de relations, non présentées par les sources. Si Deinokratès est au cœur de la clique par son degré et sa capacité à la rendre connexe, Théodèmos semble avoir entretenu des relations plus fortes avec ses partenaires, car il s'associe plusieurs fois avec eux. Il y a donc deux stratégies d'alliances différentes mises en place par les deux artisans les plus influents de la clique. Ce groupe s'articule autour de trois artisans principaux qui ont travaillé ensemble à un gros contrat de 500 dr. dans le Pôrinos Naos. D'autre part, la clique est spécialisée dans le travail du bois. Le profil des artisans est identique. Ils sont attachés au sanctuaire sur plusieurs années, ce qui ne surprend pas, car ils sont Déliens. La plupart des contrats qu'ils obtiennent ne valent pas plus de quelques drachmes. Leur situation est très confortable.

### d- Clique 1D

Cette clique rassemble deux Déliens et un artisan d'origine inconnue. Ils ont pris en adjudication de monter la moitié des murs du péristyle de l'Asklèpieion, pour 1501 dr.[2806] Tous présentent un garant. L'autre moitié des travaux est réalisée par un étranger.

**Aristéas** (DEL 68), délien, réalise trois travaux entre 253 et 246. Il apparaît dans un passage lacunaire[2807], puis a obtenu la gravure d'une stèle pour 4 dr. 4 ob.[2808] Son garant à l'Asklèpieion est le Délien Polyxénos fils

[2805] En évoquant Antigonos fils de Kaïkos, dont la famille est bien connue dans l'île, Vial (2008), p. 24, écrit : « on ignore s'il se confond avec l'artisan travaillant le bois ».
[2806] *ID*, 290, l. 199-205.
[2807] *IG*, XI, 2, 269f-g, l. 16.
[2808] *IG*, XI, 2, 287A, l. 119. Cf. Vial (2008), p. 32.

d'Arèsimbrotos[2809]. Le Délien **Eukleidès** (DEL 203) remplit 4 missions pour les hiéropes entre 250 et 246. En 250, il prend en adjudication la construction de la partie supérieure du *koilon* du théâtre, pour 985 dr., 2 ob., 1 tétartèmorion, 1 chalque[2810]. Quatre ans plus tard, il enduit les murs de l'étage d'une maison d'Apollon pour 8 dr. et reconstruit un mur de pierre pour 12 dr. Les hiéropes retiennent 5 dr. à son fils Aristoboulos, qui achève la mission[2811]. Il est spécialisé dans les gros contrats de construction. **Xénoménès** (DEL 396) n'apparaît pas dans les index et les comptes ne mentionnent pas d'autres travaux à son actif que celui de l'Asklèpieion[2812].

Ce groupe remplit moins de missions pour les hiéropes que la précédente clique, mais elles rapportent beaucoup. Ce sont des spécialistes du travail de la pierre, comme le montre Aristéas, qui a pu être lapicide[2813]. Ces artisans sont liés à l'élite délienne par des relations de garanties. Cela permet de développer la clique.

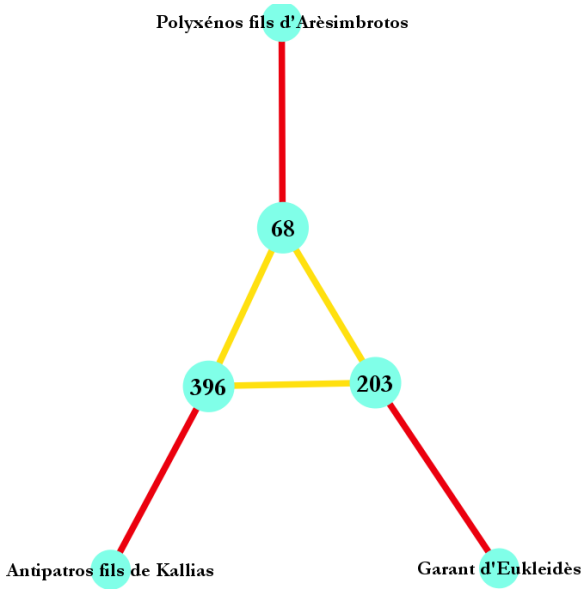


**Figure 13 Clique 1D α**

Les liens rouges représentent des relations entre un garant et un artisan. Selon C. Feyel, une forme de sociabilité solide existe : « les artisans garants de leurs confrères » répondent sur leurs biens et peuvent achever des chantiers non terminés[2814]. La clique sera connectée à celle de l'étranger affermant la seconde moitié des travaux de l'Asklèpieion.

[2809] Il afferme, comme son père, le domaine de Panormos et est garant de Stèsarchos, qui afferme ce même domaine. On le retrouve secrétaire de la cité et débiteur du sanctuaire. Surtout, il est *prodaneistès*, c'est-à-dire garant de la cité auprès du sanctuaire. La famille de Panormos participe à l'exploitation des domaines sacrés de Rhénée. Cf. Vial (1984), p. 56-57, *stemma* VII et p. 334-337 et Vial (2008), p. 115

[2810] Il doit aussi poser et ravaler l'assise d'orthostates et de couronnement de cette partie du *koilon*, pour 47 dr. (*IG*, XI, 2, 287A, l. 94-96 et 120).

[2811] *Comptes 1*, p. 15. Vial (2008), p. 68, explique qu'Eukleidès est certainement décédé en 246, car une somme est retenue à son héritier.

[2812] Son garant est Antipatros fils de Kallias, un Délien influent, dont le père est chorège en 284. Antipatros est logiste en 250, président de l'assemblée, lors du vote du décret *ID*, 666, entre 239 et 229. Il est aussi enregistré comme débiteur du sanctuaire. Cf. Vial (2008), p. 27.

[2813] Cela rejoint l'idée d'inexistence des métiers en faveur de spécialistes d'un matériau.

[2814] Feyel (2006), p. 464-467 et Long (2022), p. 51-52 et 62-63. Les autorités cherchent à se prémunir des délais et de la bonne qualité des travaux. Cf. Long (2022), p. 53-56.

**e- Bilan sur les réseaux d'artisans déliens**

Les artisans déliens, prenant le temps de bâtir des relations professionnelles, font une grande partie de leur carrière dans le sanctuaire. Ils sont en minorité au sein d'un groupe caractérisé par sa mobilité[2815]. On constate par ailleurs la hiérarchisation des relations dans les cliques. La plupart des sous-groupes ont un ou deux artisans en position de centralité. Cette verticalité des relations conditionne la recherche des partenaires de travail. Les comptes ne montrent pas de hiérarchie entre collègues, une fois le contrat obtenu. En revanche, il existe une hiérarchie entre les artisans qui, selon C. Feyel, se fonde sur les différents modes de rémunérations[2816]. L'étude a montré que cette hiérarchie existe entre les cliques. Au sein d'un même sous-groupe, les artisans suivent des méthodes identiques pour obtenir des missions du sanctuaire : ils sont rémunérés selon les mêmes règles. Plus haut, on a rappelé combien il est difficile de définir le groupe des artisans. Braudel a insisté sur l'existence d'une hiérarchie pour identifier un groupe cohérent[2817]. C'est par ce critère que C. Feyel identifie le monde de l'artisanat comme un ensemble organisé[2818]. Les artisans déliens interconnectés sont aisés : certains deviennent chorèges voire *prodaneistai*, appartenant ainsi à l'élite civique[2819]. Les artisans propriétaires d'ateliers garantissant des emprunts hypothécaires sont d'extraction sociale moins importante que les artisans louant des ateliers sacrés à prix d'or et ayant accès aux hautes magistratures[2820]. Les entrepreneurs locataires font travailler des esclaves dans les ateliers sacrés à l'inverse des propriétaires, qui travaillent eux-mêmes[2821]. Les réseaux d'artisans étudiés ici sont ceux de chefs d'entreprise. Il reste que les artisans de l'horizon, souvent esclaves, témoignent des deux statuts d'artisans.

Chaque sous-groupe d'entrepreneurs interconnectés a sa propre stratégie pour obtenir des missions des hiéropes. Beaucoup accumulent des missions rapportant peu, mais seuls certains groupes peuvent se spécialiser dans les gros contrats. Les artisans d'une même clique sont tous spécialistes d'un même domaine. Pour trouver des associés et s'intégrer au sous-groupe professionnel, il faut présenter des compétences identiques. Ce n'est pas nouveau d'affirmer que les artisans grecs sont spécialisés[2822]. Ils se regroupent par spécialités communes plutôt que complémentaires. Cela limite la concurrence et favorise le communautarisme. Les hiéropes veillent à limiter la puissance des associations d'artisans en encadrant bien le phénomène

[2815] Jockey (2009).
[2816] Feyel (1998), p. 570.
[2817] Braudel (1979), p. 552-554.
[2818] Feyel (1998), p. 570.
[2819] Appartiennent-ils à l'élite parce qu'ils sont des artisans ayant réussi ou est-ce parce qu'ils appartiennent à ce groupe qu'ils accèdent aux marchés publics ?
[2820] Vial (2007), p. 273.
[2821] Vial (2007), p. 273.
[2822] Feyel (1998), p. 566.

associatif. En cela, ils s'alignent sur la politique conservatrice de la cité[2823]. Aussi C. Vial écrit : « À Délos, les liens familiaux tenaient une place considérable dans la vie sociale. Les groupements civiques traditionnels, les phratries et les trittyes, rassemblaient les membres d'un nombre restreint de familles et étaient vivants et actifs. La communauté délienne tout entière était peu nombreuse et semble avoir été assez unie. Cela explique que les Déliens aient peu ressenti le besoin de constituer des associations volontaires et d'adhérer par libre choix à des groupements cultuels ou non. Ils formaient une des cités de l'époque hellénistique où la vie associative a été la moins intense »[2824]. Il importait que les artisans ne forment pas un contre-pouvoir.

[2823] Vial (1984), p. 87-88.
[2824] Vial (1984), p. 306.

## 2- Les réseaux d'artisans étrangers

### a- Limites de l'étude

**Graphe 2 Réseaux des artisans étrangers du sanctuaire**

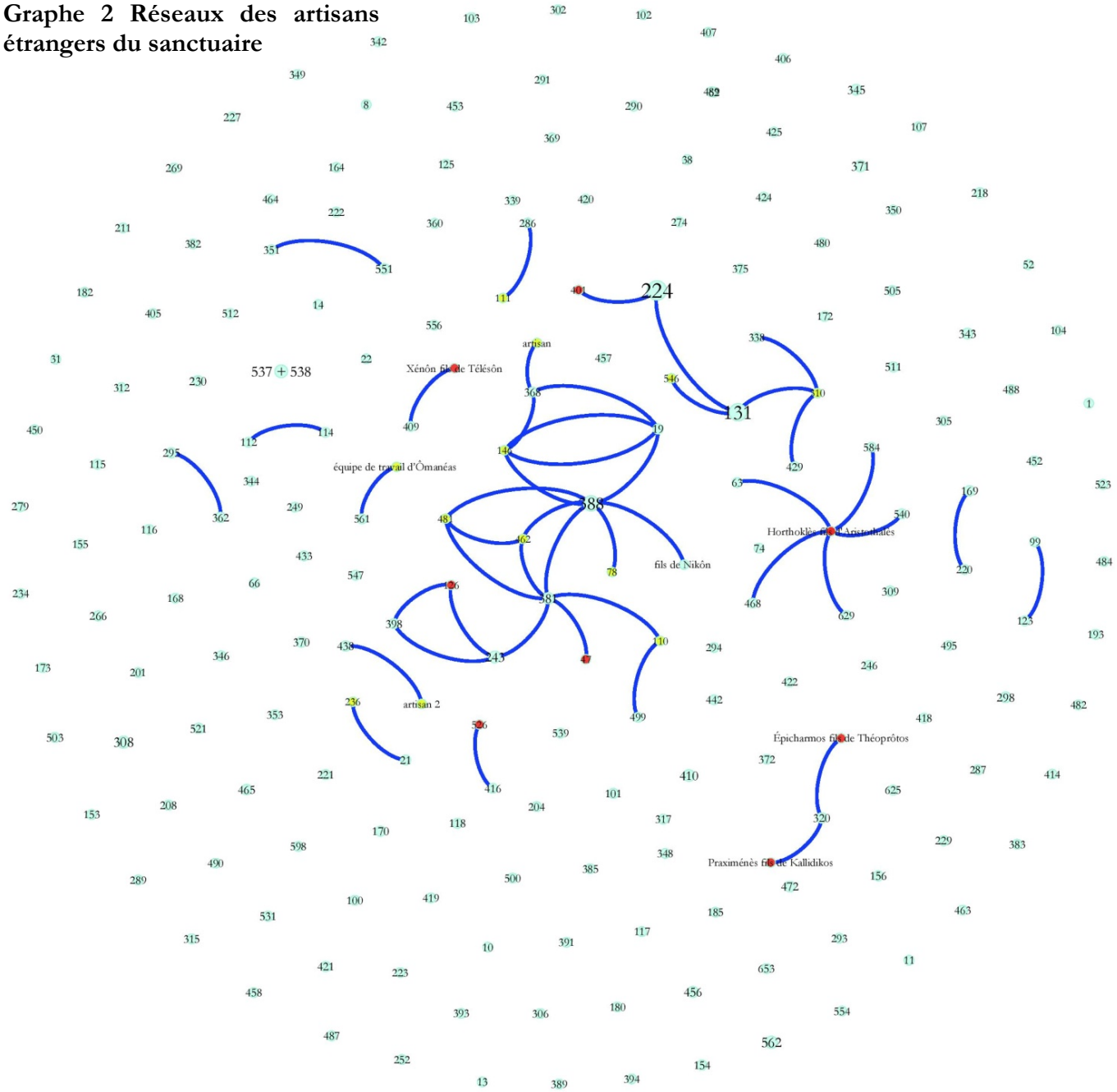


Le graphe 2 représente les étrangers du graphe 1. Les nœuds jaunes sont des artisans aux origines inconnues et les nœuds rouges sont des artisans déliens. Les liens ne se limitent pas aux partenariats entre collègues. L'étude des cliques déliennes montre que les graphes peuvent être développés par une lecture exhaustive des sources. Tous les types de relations mentionnés dans les comptes sont représentés dans ce graphe. Il s'agit d'emblée d'admettre que tous les liens n'ont pas la même valeur : une relation entre un artisan et son esclave ne peut être mise sur le même

plan qu'un partenariat entre deux collègues. Le graphe 2 représente seulement les liens issus de la lecture des comptes, pas des contrats[2825].

Quelles sont les conditions des relations entre artisans déliens et étrangers ? Le graphe 2 présente 8 Déliens. Pour les étrangers, ils sont des portes d'accès privilégiées aux réseaux déliens. Ces derniers sont très interconnectés, comme l'a montré C. Vial, par de nombreuses relations inter-civiques. Les artisans étrangers recherchent donc particulièrement ce genre de relations qui permettent d'étendre leurs réseaux dans l'île. En revanche, il s'agit d'identifier si les artisans étrangers ont la volonté de faire leur carrière à Délos ou s'ils sont simplement de passage. En moyenne, les artisans étrangers remplissent 2,11 missions pour le sanctuaire d'Apollon. C'est assez peu et confirme l'intuition de C. Feyel sur leur mobilité. Il y a ici un point de divergence avec les quelques cliques déliennes, qui montrent un attachement au sanctuaire. Il est logique que les Déliens soient plus attachés à travailler dans leur sanctuaire. Pour autant, les hiéropes ne semblent pas avoir favorisés leurs compatriotes, et préfèrent mettre en concurrence tous les artisans sur un pied d'égalité, en facilitant les conditions de travail des étrangers[2826]. Cette concurrence s'observe par les contrats dont les montants mentionnent des oboles et autres subdivisions, fruits de dures négociations et enchères[2827]. Des études de cas des cliques d'artisans étrangers permettent de mesurer leur mobilité et d'appréhender leurs relations avec les Déliens. Les artisans mentionnés dans des cliques sont ceux qui ont eu le temps de se créer un réseau dans l'île. Le graphe 2 est du type « en constellation », signifiant que la majeure partie des artisans étrangers ne se connectent pas entre eux, mais participent à un ou deux travaux dans le sanctuaire puis quittent l'île. La géomatique permet quelques conclusions sur ces individus. La *SNA* complète l'étude de géomatique en se concentrant sur les stratégies réticulaires des artisans fixés dans l'île.

[2825] Les contrats déliens sont des documents précieux pour l'étude des réseaux, mais ne peuvent être mis sur le même plan que les comptes. En effet, les entrepreneurs mentionnés dans ces comptes auraient une centralité excessive, en raison des mentions exhaustives des garants et témoins des contrats.
[2826] À Délos, les artisans étrangers bénéficient notamment de l'*atéléia* et de l'*asylia*. Cf. Feyel (2006), p. 485-486.
[2827] Feyel (2006), p. 487-489.

**Graphe 3 Les liens entre artisans étrangers**

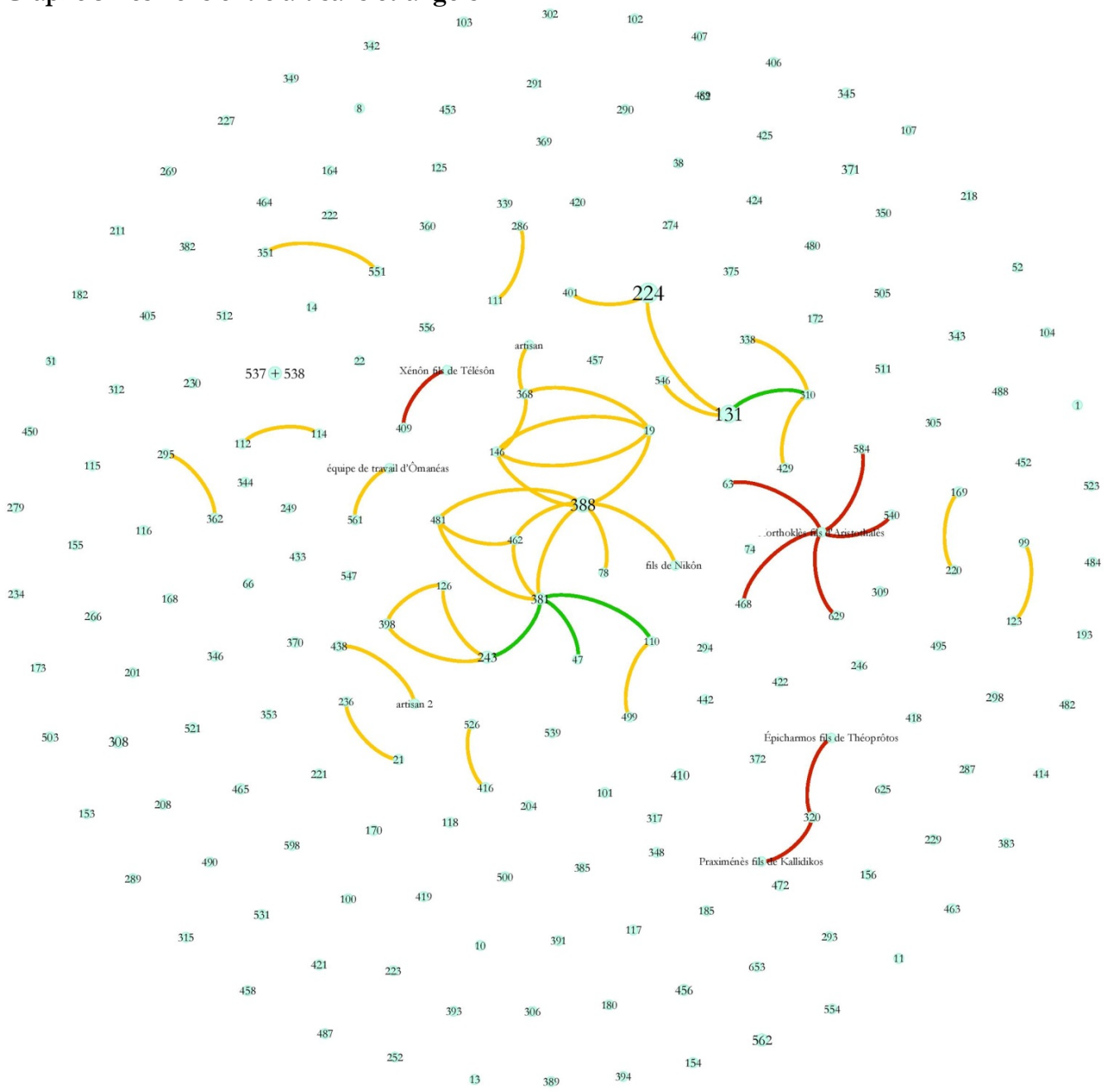


Dans le graphe 3, les liens verts caractérisent des liens très faibles (par exemple, l'obtention d'un contrat identique ou le fait d'achever le travail d'un autre artisan sans en être le garant). Ce genre de lien indique l'appartenance à un même groupe. Les individus se connaissent certainement, sans pour autant que les sources certifient l'entretien d'une quelconque relation. Les liens jaunes correspondent à un partenariat entre artisans. Ce sont uniquement ces liens qui sont représentés dans le graphe 1. Enfin, les liens rouges sont des relations hiérarchiques (par exemple, un lien entre un entrepreneur et son garant ou un individu chez qui un contrat est déposé). En croisant les graphes 2 et 3, on s'aperçoit que les liens hiérarchiques présentent tous des Déliens, et toujours en position de force. D'autre part, ils sont indiqués sur le graphe par leurs noms et non leur nombre dans le corpus de C. Feyel, car ces Déliens ne sont pas des artisans. Un

mode de connexion des artisans étrangers dans les réseaux déliens se fait par le contrat. Pour les hiéropes, les contrats permettent de stabiliser des entrepreneurs, de diminuer les coûts du travail et d'organiser une concurrence entre artisans[2828]. Par le contrat, Les entrepreneurs étrangers peuvent se lier aux Déliens, mais en position de faiblesse, car ces liens sont hiérarchiques.

### b- Une approche micro-historique des réseaux d'artisans étrangers

Par son type en constellation, en éliminant les dyades, le graphe est divisé en 4 cliques.

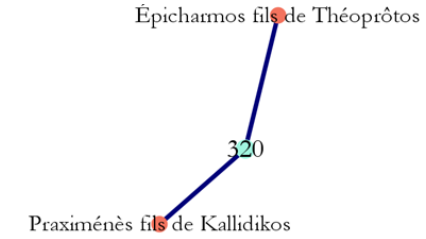


**Clique 2A**

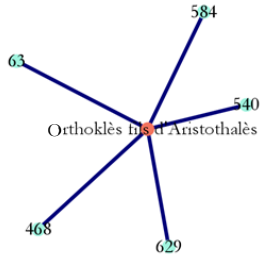


**Clique 2B**

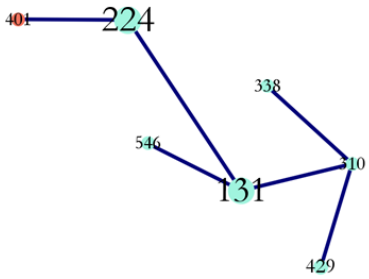


**Clique 2C**

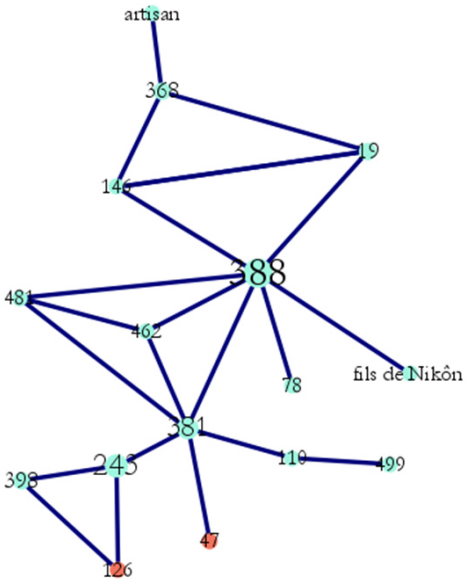


**Clique 2D**

**Figure 14 Cliques entre artisans étrangers**

[2828] Ils permettent aussi un suivi des travaux. Cf. Feyel (2006), p. 485 et 509.

### b.1 Clique 2A

**Lachès** (DEL 320) est un probable étranger d'origine inconnue[2829]. L'artisan réalise 3 missions pour les hiéropes. En 250, il prend en adjudication la construction d'un mur à l'Hèrakleion pour 127 dr. 5 ob.[2830] En 246, il fournit 40 feuilles d'or[2831]. Cette même année, il est chargé de la construction de la moitié des murs du péristyle à l'Asklèpieion (GD 125) et reçoit 1737 dr. 5 ob.[2832]

Cette clique est composée de deux Déliens et d'un étranger. Les gros contrats concernent souvent une seule moitié de chantier. Un second contrat identique est alors attribué à d'autres entrepreneurs (cf. clique 1D α). Les comptes fournissent d'autres exemples de cette division des chantiers en deux contrats, comme pour la substruction de la *Nèsos*[2833]. Cela permet aux hiéropes de diviser par deux les risques financiers et de pallier les défaillances, une équipe pouvant remplacer une autre[2834]. Celles de l'Asklèpieion reçoivent une provision relativement égale[2835].

Lachès obtient ce gros contrat, car il a déjà une bonne expérience en maçonnerie, sa spécialité, au sein du sanctuaire. Il a réalisé un travail identique à celui de l'Asklèpieion dans l'Hèrakleion, 4 ans plus tôt. Pour ce premier contrat, Lachès avait obtenu 127 dr. 5 ob. Ce maçon, qui a aussi fourni des feuilles d'or au sanctuaire, est un important entrepreneur disposant de capitaux. Il a certainement les moyens d'entretenir une équipe de travail pour les gros contrats, car la sous-traitance est interdite pour les adjudications du sanctuaire[2836]. D'autre part, il ne faut pas s'étonner qu'il livre des feuilles d'or, en raison de la dorure des murs ; cela fait partie de son domaine de compétence[2837]. Outre qu'il obtient seul la moitié du contrat, Lachès doit présenter deux garants, alors que l'équipe délienne en présente trois, mais un seul par entrepreneur. Ses garanties sont donc plus importantes que chaque entrepreneur délien individuellement.

Son premier garant est **Épicharmos fils de Théoprôtos** de Délos[2838]. En 250, il est dépositaire d'un contrat, qui correspond à un prêt sacré de 400 dr. à un célèbre délien : Diaktoridès fils de Théôrylos[2839]. Il appartient

---

[2829] Peu d'individus portent ce nom dans l'île. Un certain Lachès de Kios de Bithynie fait une dédicace à Sarapis, Isis et Anubis dans le Sarapieion B (*IG*, XI, 4, 1240). Kios n'est pas encore annexée par Prusias II. Cf. Tréheux (1992), p. 59 et Fernoux (2004), p. 514-515.
[2830] *IG*, XI, 2, 287A, l. 104-105.
[2831] *ID*, 290, l. 232.
[2832] Ses garants sont Praximénès fils de Kallidikos et Épicharmos fils de Théoprôtos (*ID*, 290, l. 192-198). Le portique construit en 246 et faisant le tour de l'enceinte à l'intérieur est lié au rituel d'incubation. C. Feyel résume les étapes de la construction de cet édifice entre 302 et 246. Cf. *DCA*, p. 237, *Comptes 1*, p. 16 et *Nouveau choix*, p. 266.
[2833] Feyel (2006), p. 491.
[2834] Feyel (2006), p. 492.
[2835] L'architecte divise le travail entre les équipes en tenant compte de la hauteur des murs à élever en fonction du relief. Les entreprises reçoivent le reste de la *prôtè dosis* correspondant à la moitié du prix total au début des travaux. À la fin, l'architecte donne son accord pour la *deutera dosis* qui correspond à la *prôtè dosis* diminué d'un quart. Il se trouve que pour Lachès, le calcul n'est pas exact. Dürrbach explique qu'il s'agirait d'une erreur de calcul ou de copie. *Comptes 1*, p. 17.
[2836] Feyel (1998), p. 571-572. Voir *ID*, 507, l. 13-19.
[2837] Un autre étranger, Échéstratos spécialisé dans cette activité, en 250, fournit 19 feuilles d'or (*IG*, XI, 2, 287A, l. 114). Sur l'utilisation des feuilles d'or à Délos : Bourgeois et Jockey (2005).
[2838] Vial (2008), p. 64.
[2839] *IG*, XI, 2, 287A, l. 129-131. Cf. Vial (2008), p. 55 et Vial (1984), p. 290-291, *stemma* XXIV. Cette famille est apparentée à celle du *stemma* X.

à une des plus riches familles déliennes, qui accumule des charges de chorégie et de *prodaneistès* et gravite dans les hautes sphères politiques de la cité. **Praximénès fils de Kallidikos** est le second garant délien[2840]. En 250, il est le lampadarque des *néaniskoi* vainqueur et reçoit un prix[2841]. Cette même année, il est garant d'un fermier, Philonikos fils de Phérékleidès[2842]. En 246, il est logiste et contrôle les comptes des magistrats de la cité et du sanctuaire[2843]. Il propose un décret honorifique en faveur d'Autoklès de Chalcis[2844].

Lachès est un important entrepreneur étranger qui obtient de gros contrats. Sa période d'activité est courte, entre 250 et 246. Cependant, après le milieu du III^e^ s., les inscriptions se font moins nombreuses et sont moins bien conservées, ce qui a un impact, car Lachès a pu obtenir d'autres missions après 246. Ses garants sont des Déliens importants de l'élite de la cité. Pour mettre en miroir les deux équipes du chantier de l'Asklèpiéion, il faut une nouvelle clique reliant les deux cliques par des liens faibles.

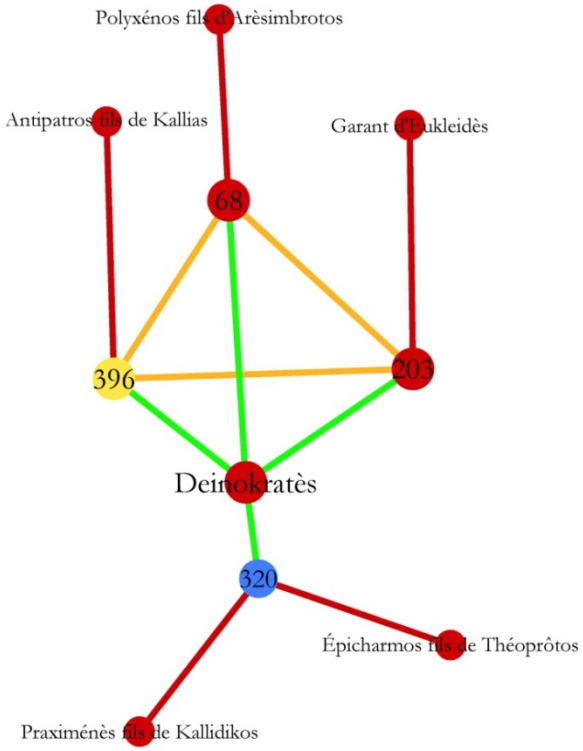


**Figure 15 Clique 2A α**

Les nœuds rouges sont des Déliens, le nœud jaune, un entrepreneur d'origine inconnue et le nœud bleu, un étranger. Les liens verts représentent les relations entre les deux équipes de travail qui ont participé au chantier. Ils sont hiérarchiques et connectés à l'architecte, Deinokratès, qui coordonne les équipes, de sorte qu'il n'y a pas de liens directs entre les deux groupes d'entrepreneurs, bien qu'ils aient dû se concerter[2845]. Les hiéropes octroient un salaire de 585 dr. à

[2840] Selon Vial (1984), p. 135, il aurait fait don d'une statuette d'Aphrodite en bois à l'Aphrodision de Stésiléôs (*ID*, 1412a, l. 30, 1414aII, l. 5, 1417AII, l. 5-6, 1423BaII, l. 22 et 1426BII, l. 8-9). En 2008, l'historienne revient sur ce dossier et associe plutôt le donateur à un membre de la famille de Stésiléôs. Cf. Vial (2008), p. 117.
[2841] *IG*, XI, 2, 287A, l. 132. Cf. Vial (1984), p. 42-43.
[2842] *IG*, XI, 2, 287A, l. 169.
[2843] *ID*, 290, l. 193. Cf. Vial (1984), p. 160.
[2844] *IG*, XI, 4, 681. Les proposants des décrets ont souvent les plus hautes magistratures. Cf. Vial (1984), p. 260.
[2845] Vial (2008), p. 48.

l'architecte, soit la dépense la plus élevée pour un employé du sanctuaire[2846]. C'est un acteur compétent avec une forte responsabilité et en position de force dans le réseau du chantier. Les liens rouges sont hiérarchiques, mais de nature différente, car ils connectent les garants aux entrepreneurs. Les liens jaunes sont symétriques et représentent un partenariat entre artisans.

Le degré moyen de la clique est de 2,4. Les artisans associés ont tous un degré de 4, ainsi que l'architecte. Enfin, Lachès a un degré de 3. Ce sont les 5 puissants Déliens, garants des entrepreneurs qui sont les moins connectés. En revanche, les entrepreneurs ont besoin de ces connexions pour obtenir de gros contrats. Avant tout, dans cette clique, il faut retenir le réseau personnel de Lachès, connecté avec aucun autre étranger. Il est directement lié à deux puissants Déliens. De par l'importance des travaux qui lui sont confiés, il connaît bien l'architecte. C'est une ressource clé pour un entrepreneur[2847]. Bien qu'un seul étranger soit présent dans cette clique, on comprend comment les entrepreneurs les plus importants entretiennent des relations avec l'élite délienne. Le contexte peut aussi laisser penser que Lachès est Délien, à l'inverse de ce que pense Tréheux. Les hiéropes préfèrent diviser les travaux entre plusieurs artisans, plutôt que favoriser les coentreprises[2848].

### b.2 Clique 2B

Cette clique a un type de réseau en étoile, soit la forme la plus hiérarchique possible. Si le nœud central disparaît, l'ensemble des liens disparaissent. Le degré du sommet central équivaut au nombre de nœuds existant moins un. Dans cette clique, il y a un unique délien, pour de nombreux artisans étrangers.

**Orthoklès fils d'Aristothalès** est un Délien qui afferme un domaine en 200[2849]. Il devient hiérope en 197[2850]. L'année suivante, il est trictyarque des Thyestadai-Ôkyneidai avec Télésôn fils de Leukippos[2851]. Il afferme une taxe et est débiteur d'au moins 35 dr. en 189, son garant étant son frère Charilas[2852]. En 182, il se porte garant de l'emprunteur Philagros fils de Diadèlos[2853]. En 179, il afferme la taxe du cabestan (*strophéia*)[2854]. Cette même année, il rembourse un emprunt de 100 dr., avec les 135 dr. d'intérêts[2855]. Il est débiteur de 45 dr. d'intérêt que le fils de son

[2846] *ID*, 290, l. 107.
[2847] L'architecte connaît de nombreux autres entrepreneurs et peut diriger d'autres chantiers.
[2848] Bouchon et Pernin (2005), p. 833.
[2849] *ID*, 374Aa, l. 28.
[2850] *ID*, 385a, l. 1, 396A, l. 23, 399A, l. 105, 106, 124 et 132, B, l. 80, 421, l. 65, 439a, l. 61 et 442B, l. 37 et 66.
[2851] *ID*, 442 B, l. 133. C'est-à-dire qu'il est l'éponyme de sa trittye. Les trittyes sont des « unités vivantes et vigoureuses » non-négligées, expliquant qu'Orthoklès obtient cette magistrature après avoir été hiérope Son frère, Charilas est lui aussi trictyarque, en 191. Il est courant à Délos que deux frères exercent cette magistrature Cf. Vial (1984), p. 28-29 et 36-37.
[2852] *ID*, 403, l. 64-65. Sur les solidarités dans les fratries : Savalli-Lestrade (2022), p. 35-36.
[2853] *ID*, 407, l. 25.
[2854] *ID*, 442A, l. 154.
[2855] *ID*, 442A, l. 161-162.

garant, Poseidikos fils de Sôtélès, paie en 175[2856]. Il est dépositaire de contrats en 179 et 168 : il conserve 11 contrats, dont 5 mentionnent des artisans étrangers[2857].

Les fermiers des taxes portuaires sont les seuls Déliens ayant eu des charges politiques comparables aux propriétaires fonciers[2858]. Orthoklès fait partie d'une riche élite civique et devient même hiérope. Son réseau local est vaste. Il entretient des relations internationales, grâce à son réseau familial, même s'il ne propose pas de décret honorifique. Charilas, son frère, propose un décret pour Nabis de Sparte vers 200[2859]. Orthoklès devient hiérope à la même période, en 197. Ce décret a pu être proposé cette même année, quand le sanctuaire était administré par le frère de Charilas. Les *honorandi* ne sont pas seulement proxènes de la cité, mais également du sanctuaire. L'ouverture internationale d'Orthoklès est aussi prouvée par le fait qu'il conserve de nombreux contrats entre le sanctuaire et des étrangers. C'est sa spécialité et nul autre Délien ne le concurrence. Les hiéropes mettent en place ce système de contrats lorsque les chantiers ont une grande ampleur ou lorsqu'il est question de travailler sur un « point sensible » d'un édifice[2860]. Orthoklès obtient ce rôle en fin de sa carrière. Il est alors un homme respecté et digne de confiance[2861]. Il a été hiérope, ce qui permet à ses successeurs de se reposer sur cette expérience. Pendant l'Indépendance, conserver les contrats n'est pas encore un métier lié au domaine bancaire, mais une activité d'illustres citoyens. Une question se pose : quelle est la nature du lien entre ce Délien et les artisans étrangers et en quoi entreposer des contrats signale-t-il un lien entre le dépositaire et les différentes parties d'un contrat ? Ce lien est celui de la confiance (*pistis*)[2862], mais ce sont les hiéropes, non les artisans étrangers, qui ont confiance en Orthoklès. Les artisans n'ont probablement pas le choix du dépositaire. Les contrats existent en plusieurs exemplaires : un pour chaque partie et le dernier à un tiers, qui a valeur probatoire[2863]. Le « vrai lien » est donc entre Orthoklès et les hiéropes de l'année. Pourtant, les artisans étrangers ont intérêt à se lier à lui. Cette relation transcende la simple interaction avec Orthoklès. S'il meurt, son héritier se substitue à lui et devient en charge des contrats[2864]. Les comptes mentionnent les dépositaires de 73 contrats[2865]. Orthoklès est le seul ayant reçu des contrats d'entreprise. C. Vial écarte toute professionnalisation de ce rôle pour l'Indépendance[2866]. En revanche, dans les dernières années de

2856 *ID*, 449B, l. 29. Ces intérêts correspondent à un prêt de 450 dr. obtenu en 182 au plus tard. Cf. Vial (1988), p. 53.
2857 *ID*, 442A, l. 219, B, l. 220, 221, 226, 234, 240, 241-242, 247, 254 et 462A, l. 4-5 et 31.
2858 Vial (1984), p. 346.
2859 *IG*, XI, 4, 716. Sur cette inscription, se référer au chapitre sur les réseaux honorifiques.
2860 Bouchon et Pernin (2005), p. 831.
2861 Vial (1988), p. 56.
2862 Le banquier par exemple est « un homme de la *pistis* ». Descat (1995), p. 983-984. Cf. Démosthène, XXXVI, 57.
2863 Boussac (1993), p. 682.
2864 Vial (1988), p. 56.
2865 Vial (1988), p. 52.
2866 Vial (1988), p. 53.

cette période, les hiéropes ont la volonté de limiter la dispersion des contrats[2867]. Qui sont les artisans étrangers, dont le contrat est entreposé chez Orthoklès ?

**Apollônios de Mytilène (**DEL 63) prend en adjudication un seul travail, en 179, dont le premier versement est de 20 dr.[2868] **Stèsimos fils de Peisistratos** (DEL 468) prend un unique travail en adjudication[2869]. Les hiéropes font un premier versement de 62 dr. 3,5 ob. **Philophrôn de Ténos**[2870] (DEL 540) est présenté plus haut. En 179, untel **fils de Dèmostratos** (DEL 584) prend en adjudication la réparation du Dôdékathéôn[2871]. Les hiéropes versent une première somme de 20 dr., puis le solde de 29 dr. 3 ob. **Untel de Sinope** prend en adjudication la réparation de l'*oikos* voisin de l'Iseion en 179[2872]. Il est payé en trois fois : 55 dr. 3 ob., puis 75 dr. 3 ob. et le solde.

Des points communs rassemblent ces artisans. Ils apparaissent tous une seule fois dans les comptes et peuvent être simplement de passage. Leur ethnique est souvent mentionné, ce qui est rare dans les comptes. Les hiéropes doivent visiblement faire des efforts pour les identifier. Les comptes reprennent peut-être aussi la formulation des contrats, dans lesquels, les formules onomastiques complètes sont inscrites. Ces entrepreneurs peuvent avoir été démarchés par d'autres artisans pour une mission dans l'île. Les mises en adjudication bénéficient d'une large publicité et des entrepreneurs se font même héraut d'un sanctuaire pour porter la nouvelle auprès de confrères étrangers compétents[2873]. Les missions connues sont toutes des réparations, nécessitant des compétences particulières. La majorité de ces contrats concernent une somme moyenne (50 à 200 dr.), ce qui est suffisant pour justifier le trajet à Délos[2874]. En définitive, cette clique est faiblement interconnectée. Les artisans étrangers de passage n'ont pas besoin de sociabiliser dans l'île. Ils ont pu être démarchés pour réaliser des travaux de réparation complexes : ce sont les Déliens qui se connectent à ces artisans plutôt que l'inverse.

### b.3 Clique 2C

Ce groupe plus complexe est composé de 7 artisans.

**Hèrakleidès** (DEL 224) réalise 34 missions pour le sanctuaire entre 304 et 272[2875]. Pour Tréheux, il y aurait deux artisans de ce nom, l'un spécialisé dans la métallurgie et l'autre marchand de bois et étranger. C. Feyel n'y voit qu'un artisan polyvalent. En 304, il crépit le mur de la salle de banquet de l'Asklèpieion pour 12 dr.[2876] Il reçoit une somme d'au moins 23 dr. pour une tâche inconnue[2877]. Il crépit les murs de l'Eileithyaion et de l'Amphistrophon[2878]. Il fournit des tuiles et crépit un bâtiment[2879]. Il enduit à la chaux l'autel d'Apollon *Téménitès* et celui d'Apollon *Patroios*

[2867] Vial (1988), p. 55.
[2868] *ID*, 442B, l. 234.
[2869] *ID*, 442B, l. 248-249.
[2870] Étienne (1990), p. 181 et Tréheux (1992), p. 86.
[2871] *ID*, 442B, l. 223-225. L'ethnique a disparu de l'inscription. Cf. Feyel (2006), p. 291.
[2872] *ID*, 442B, l. 229-231.
[2873] Feyel (2006), p. 485.
[2874] Une exception concerne Philophrôn de Ténos dont le contrat doit approcher des 1000 dr.
[2875] Feyel (2006), p. 230-231 et Tréheux (1992), p. 49.
[2876] *IG*, XI, 2, 144A, l. 69-70.
[2877] *IG*, XI, 2, 144A, l. 95.
[2878] *IG*, XI, 2, 144A, l. 116-117.
[2879] *IG*, XI, 2, 144B, l. 3.

pour 22 dr.[2880] Il reçoit une somme pour la fabrication d'un objet[2881]. Il effectue des travaux de plâtrage pour 110 dr.[2882] Il reçoit 4 dr. pour une autre mission[2883]. Il répare des objets, peut-être des trépieds[2884]. Il crépit un autre autel[2885]. Il se charge de réparations[2886]. En 298, il fournit des barreaux de clôture et reçoit 80 dr. pour un talent de métal[2887]. En 296, il fournit d'autres barreaux avec Hodoitélès pour 11 dr.[2888] Il répare un vase et fabrique une pioche pour 8 dr. 3 ob.[2889] Il répare un cratère et l'anse d'un *kôthon* pour 3 dr. 3 ob.[2890] Pour 2 dr. 3 ob., Il enduit et rend étanche le *Paniônios*, un cratère enregistré dans la Chalkothèque dès la période classique[2891]. Il répare des *oinochoai* pour 1 dr. 2 ob.[2892] En 284, il fournit des petites poutres pour 9 dr., deux autres à 6 dr. 3 ob. l'unité et probablement encore deux autres[2893]. Il reçoit probablement 10 dr. pour une fourniture[2894]. En 282, il fabrique 14 goujons et 4 crampons pesant 8 mines et demie, pour 13 dr. 2,5 ob.[2895] Il peint deux panneaux pour le *proskènion* du théâtre, pour 200 dr.[2896] Il peint la statue processionnelle de Dionysos, pour 3 dr.[2897] Il obtient 9 dr. pour des outils aiguisés au cours de l'année[2898]. En 281, il ajuste le verrou du temple aux sept statues pour 4 ob.[2899] Il est attaché au sanctuaire avec son collègue Dexios. Ensemble, ils aiguisent des outils de fer toute l'année et reçoivent 47 dr. 5 ob., ainsi qu'une rétribution de 240 dr. et une indemnité de nourriture et d'habillement de 269 dr. 4 ob.[2900] Hèrakleidès répare seul un récipient de bronze pour 5 ob.[2901] En 275, il fabrique un objet inconnu[2902]. L'année suivante, il vernit les portes de la *skènè*[2903]. Il apporte une petite poutre et des petites lattes depuis la maison dite de Ménippè, pour 5 ob.[2904] Il prend en adjudication la fabrication de goujons et de crampons pour le Kynthion, pour 400 dr.[2905] En 272, il façonne une stèle et la scelle au plomb, pour 3 dr.[2906]

Cet artisan est un des principaux partenaires du sanctuaire, dont il est salarié à partir de 281. Il reçoit des indemnités de plusieurs centaines de drachmes par an auxquelles s'ajoutent les gains de missions supplémentaires. C'est un travailleur polyvalent, ce qui explique pourquoi les hiéropes souhaitent se l'attacher. On voit l'évolution de sa carrière. Hèrakleidès commence sa carrière par des travaux d'enduit. Il s'est spécialisé dans les métaux et effectue des missions de ce

[2880] *IG*, XI, 2, 144B, l. 11-12.
[2881] *IG*, XI, 2, 144B, l. 18.
[2882] *IG*, XI, 2, 144B, l. 20.
[2883] *IG*, XI, 2, 144B, l. 23.
[2884] *IG*, XI, 2, 144B, l. 24-25.
[2885] *IG*, XI, 2, 144B, l. 26-27.
[2886] *IG*, XI, 2, 144B, l. 29-30.
[2887] *IG*, XI, 2, 148, l. 70.
[2888] *IG*, XI, 2, 154A, l. 18-19.
[2889] *IG*, XI, 2, 154A, l. 19-21.
[2890] *IG*, XI, 2, 154A, l. 34.
[2891] *IG*, XI, 2, 154A, l. 35-36. Cf. Tréheux (1986), p. 299 et Feyel (2006), p. 231.
[2892] *IG*, XI, 2, 154A, l. 37.
[2893] *IG*, XI, 2, 156A, l. 32 et 41-43.
[2894] *IG*, XI, 2, 156A, l. 87.
[2895] *IG*, XI, 2, 158A, l. 60-62.
[2896] *IG*, XI, 2, 158A, l. 67.
[2897] *IG*, XI, 2, 158A, l. 71.
[2898] *IG*, XI, 2, 158A, l. 83.
[2899] *IG*, XI, 2, 159A, l. 57.
[2900] *IG*, XI, 2, 159A, l. 58-60.
[2901] *IG*, XI, 2, 159A, l. 65.
[2902] *IG*, XI, 2, 165, l. 35.
[2903] *IG*, XI, 2, 199A, l. 37.
[2904] *IG*, XI, 2, 199A, l. 44.
[2905] *IG*, XI, 2, 199A, l. 90-91.
[2906] *IG*, XI, 2, 219A + 229A, l. 32.

type tout au long de sa carrière. Dans les années 280, il obtient des travaux de fourniture de bois. Il termine sa carrière avec des travaux de peinture et vernis, ce qui est à associer à ses débuts en tant qu'artisan. On suivra l'avis de C. Feyel qui attribue tous ces travaux à un unique artisan. Ses compétences en métallurgie sont exploitées tout au long de sa carrière. D'autre part, les travaux concernant le bois ne sont que des fournitures et déplacements de poutres. C'est-à-dire des missions qui ne requièrent pas autant de compétences que la menuiserie ou la charpenterie. Le simple fait de fournir ces matériaux et de ne pas les travailler montre qu'il n'en fait pas une spécialité. Concernant ses revenus, la majorité des travaux qu'il effectue lui rapportent peu. Il réussit à obtenir au moins une mission mieux rémunérée chaque année (entre 80 et 400 dr.) Hèrakleidès acquiert une certaine aisance en tant que salarié du sanctuaire dans la seconde partie de sa carrière. C'est lors de cette période qu'il obtient ses plus gros contrats comme la fabrication de goujons et crampons destinés aux Kynthion pour 400 dr.

**Dexios** (DEL 131) réalise 27 travaux entre 308 et 272[2907]. Entre 308 et 306, il effectue un travail de collage pour 5 dr.[2908] En 282, il fabrique un verrou pour la Nèsos et reçoit 1 dr. 4 ob.[2909] Cette même année il prend en charge la fabrication de 4 coins de fer[2910]. L'année suivante, il est attaché au sanctuaire avec Hèrakleidès. En 279, il fournit 5 mines de clous pour les guichets des Propylées[2911]. Il munit d'un tranchant un « têtu pic » (τύχος)[2912] et un ciseau, puis fabrique des coins et des clavettes planes pour 8 dr. 3 ob.[2913] Il obtient 2 dr. pour la fabrication d'un verrou pour la maison de Stratonikè[2914]. Il obtient 1 dr. 3 ob., pour la fabrication d'une clé en fer forgé[2915]. Il obtient 2 dr. pour la fabrication de clavettes planes[2916]. Pour la réparation d'un récipient de bronze, il est rémunéré 1 dr. 3 ob.[2917] Il aiguise les outils en fer des tailleurs de pierre toute l'année, pour 40 dr.[2918] Il fournit un ciseau, pour 2 dr. 3 ob.[2919] L'année suivante, il répare probablement un *kothôn* de bronze[2920]. Il fournit des lames de métal et des clous pour la statue processionnelle de Dionysos[2921]. Vers 276, il fournit un foret pour 4 dr. et livre 3 mines de métal pour 6 dr.[2922] En 275, il répare le seau de bronze de la palestre pour 3 ob. et fournit des crochets pour les *stamnoi* panathénaïques apportées depuis le Pythion, ainsi que des clous pour les offrandes aux Plinthinos Oikos. Il reçoit 3 dr., pour 4 mines de métal[2923]. L'année suivante, il fournit des clous pour les lits et les tables de l'Artémision en l'île, pour 3 ob.[2924]. Il fournit des clous de bronze pour les pieds d'une table en argent[2925]. Il apparaît dans des passages

[2907] Feyel (2006), p. 213-214.
[2908] *IG*, XI, 2, 142, l. 56.
[2909] *IG*, XI, 2, 158A, l. 63.
[2910] Les hiéropes lui fournissent 45 mines de fer, coûtant 18 dr. (*IG*, XI, 2, 158A, l. 80-81).
[2911] Chaque mine est payée 1 dr. 1,5 ob. (*IG*, XI, 2, 161A, l. 67-68).
[2912] Il s'agit d'une sorte de marteau pour tailleur de pierre. Cf. Hellmann (1992), p. 404-405 et 417.
[2913] *IG*, XI, 2, 161A, l. 87-88.
[2914] *IG*, XI, 2, 161A, l. 91-92.
[2915] *IG*, XI, 2, 161A, l. 94.
[2916] *IG*, XI, 2, 161A, l. 98.
[2917] *IG*, XI, 2, 161A, l. 99.
[2918] *IG*, XI, 2, 161A, l. 107-108.
[2919] *IG*, XI, 2, 161A, l. 112.
[2920] *IG*, XI, 2, 162A, l. 49.
[2921] *IG*, XI, 2, 162A, l. 52.
[2922] *IG*, XI, 2, 163A, l. 14 et 62.
[2923] *IG*, XI, 2, 165, l. 16-18.
[2924] *IG*, XI, 2, 199A, l. 27.

lacunaires[2926]. Il se charge de munir des outils en fer d'un tranchant et fabrique de nouveaux ciselets et de nouvelles gouges, pour 52 dr. 4,5 ob. Il prend en adjudication d'aiguiser des outils en fer et reçoit 53 dr sur l'année[2927]. Il fabrique des clous pour les décors latéraux du théâtre, pour 16 dr.[2928] Il prend en adjudication de mettre un verrou horizontal et une clé sur la porte de la palestre, pour 80 dr. 3 ob. en partenariat avec Philôtas[2929]. En 272, il fournit des targettes pour les portes du Pythion[2930]. Cette même année, il rend étanche un vase en colmatant les fissures avec de la cire, pour 1 dr.[2931]

Dexios est un nom rare à Délos et tous ses travaux concernent la métallurgie, il s'agit d'un unique et même artisan[2932]. J. Tréheux fait de cet individu un Crétois, mais C. Feyel écrit que les comptes ne mentionnent jamais cet ethnique[2933]. Ce nom est pourtant typique de Crète, même s'il apparaît également dans les Cyclades, en Attique et sur les côtes du Péloponnèse, à Hermionè et Épidaure. D'autre part, en 272, un Crétois (DEL 302) fabrique un seau (*gaulos*) pour la palestre, pour 5 dr.[2934] Il est possible que cet artisan de la palestre soit Dexios pour plusieurs raisons : 1°) le seau que le Crétois fabrique pour la palestre est en bronze et la métallurgie est une spécialité de Dexios[2935]. 2°) Il est mentionné deux fois dans cette section du compte[2936]. 3°) En 275, il répare le seau de la palestre ; ce qui fait de Dexios l'artisan le plus compétent trois ans plus tard pour remplir cette nouvelle mission dans la palestre. Les hiéropes s'adressent à des artisans très spécialisés pour réaliser ce *gaulos*[2937]. Un autre artisan, Diadèlos, répare ce seau, mais il effectue ce travail en 300 et sa carrière est terminée[2938]. 4°) Le *LGPN* mentionne 7 Dexios en Crète pour 54 occurrences, ce qui en fait la deuxième région la plus représentée après l'Attique. 5°) Tréheux donne pour petit-fils à Dexios, un certain Arkéôn, qui est mentionné comme Crétois dans les sources[2939]. Les doutes de C. Feyel sur l'origine de Dexios sont infondés.

Sa vie professionnelle se déroule en même temps que celle d'Hèrakleidès. Excepté un travail de collage en début de carrière, Dexios est spécialiste de métallurgie et se consacre uniquement à des missions de ce type. Il fournit même le sanctuaire en métal vers 276[2940]. Il est

---

2925 *IG*, XI, 2, 199A, l. 43.
2926 *IG*, XI, 2, 199A, l. 28 et 44.
2927 *IG*, XI, 2, 199A, l. 86-87.
2928 *IG*, XI, 2, 199A, l. 92-93.
2929 *IG*, XI, 2, 199A, l. 111-112.
2930 *IG*, XI, 2, 219 + 229A, l. 35.
2931 *IG*, XI, 2, 219A, l. 40.
2932 Ce nom signifie « adroit », ce qui est bien choisi pour un artisan.
2933 Feyel (2006), p. 213 et Tréheux (1992), p. 36.
2934 *IG*, XI, 2, 219A, l. 37. Tréheux (1992), p. 79, identifie cet artisan au Crétois Sôtadas, fermier d'Apollon et chorège métèque aux Dionysies. Le simple fait que celui-ci soit Crétois n'assure pas l'identification. Cf. Feyel (2006), p. 245.
2935 Tréheux (1952), p. 562-567 et surtout 568.
2936 Les hiéropes ont-ils souhaité éviter les répétitions en n'indiquant pas le nom ? Probablement pas, car les formulations des comptes abondent en répétitions.
2937 Tréheux (1952), p. 570.
2938 *IG*, XI, 2, 147A, l. 6. En 296, il répare d'autres récipients de bronze. *IG*, XI, 2, 154A, l. 32-33.
2939 *IG*, XI, 2, 199B, l. 94. Sur les liens entre Dexios et Sôtas : Lacroix et Glotz (1914), p. 141. Tréheux (1992), p. 80.
2940 Il livra 3 mines : les hiéropes manquaient un peu de cette ressource et s'étaient adressés à un entrepreneur de l'île.

attaché assez tôt au sanctuaire et réalise de nombreux travaux faiblement rémunérés (moins de 50 dr.)[2941]. Il obtient de meilleurs contrats en fin de carrière, mais le plus gros est de 80 dr. 3 ob.

**Hodoitélès** (DEL 401) est un artisan délien qui réalise un seul travail, en partenariat avec Hèrakleidès[2942]. **Ktèsôn** (DEL 310) réalise 9 travaux entre 276 et 272[2943]. Vers 276, il fabrique ou fournit des crochets[2944]. Il apparaît dans un passage lacunaire[2945]. En 274, il s'associe à Thrasôn pour apporter depuis le remblai des poutres fournies par Mikythos[2946]. Toujours associé à Thrasôn et assisté de manœuvres, ils assurent un transport depuis la palestre[2947]. Il s'associe à Poros pour vernir des édifices de poix[2948], puis à Madatas pour enlever un cadavre humain du sanctuaire, pour 6 dr.[2949] Il fournit des clous pour les décors latéraux du théâtre, pour 74 dr.[2950] En 272, il vernit le Kératôn de poix[2951]. Enfin, cette même année, il moule des briques[2952].

Ktèsôn a deux activités principales : la métallurgie et l'enduit et vernissage des édifices. Ses missions nécessitent peu de compétences et certaines sont avilissantes : il s'associe avec un esclave pour déplacer un cadavre. Il a pu s'associer à de riches artisans comme Poros. La moitié des travaux qu'il effectue sont en partenariats avec d'autres artisans : c'est beaucoup. Il n'est pas mentionné dans les index et son origine est inconnue.

**Philôtas** (DEL 546) réalise 5 travaux pour les hiéropes en 274[2953]. Il répare des barrières de départ au stade pour 1 dr.[2954] Il répare les portes du Thesmophorion, puis celles du petit temple d'Aphrodite pour 2 dr.[2955] Il prend en adjudication une table en bois, pour 68 dr.[2956] Il s'associe à Dexios pour un travail mentionné plus haut[2957]. En 274, **Madatas/Gadatas** (DEL 338) s'associe à Ktèsôn pour un travail ; il n'a pas d'autre mission[2958]. **Poros** (DEL 429), apparaît en 276 dans un passage lacunaire[2959]. Deux ans plus tard, il s'associe avec Ktèsôn pour un travail. Cet artisan étranger est locataire d'une maison d'Apollon et chorège métèque aux Dionysia[2960].

Philôtas a un nom macédonien, mais son ethnique est inconnu[2961]. Sa spécialité pourraît être la menuiserie[2962]. Il reçoit des petites ou moyennes sommes pour ses travaux. Madatas, probablement esclave, a un nom d'origine perse, comme d'autres artisans à Délos[2963].

---

[2941] Outre ses indemnités annuelles, ses revenus se construisent par l'amoncellement de petites sommes qu'il reçoit de ses missions.
[2942] Vial (1984), p. 314.
[2943] Feyel (2006), p. 247.
[2944] *IG*, XI, 2, 163A, l. 18.
[2945] *IG*, XI, 2, 163A, l. 30.
[2946] *IG*, XI, 2, 199A, l. 33.
[2947] *IG*, XI, 2, 199A, l. 46.
[2948] *IG*, XI, 2, 199A, l. 36.
[2949] *IG*, XI, 2, 199A, l. 72.
[2950] *IG*, XI, 2, 199A, l. 91-92.
[2951] *IG*, XI, 2, 219A, l. 41.
[2952] *IG*, XI, 2, 219A, l. 50.
[2953] Feyel (2006), p. 286-287.
[2954] *IG*, XI, 2, 199A, l. 23.
[2955] *IG*, XI, 2, 199A, l. 35 et 45-46.
[2956] *IG*, XI, 2, 199A, l. 82-83.
[2957] *IG*, XI, 2, 199A, l. 111-112.
[2958] Feyel (2006), p. 252.
[2959] *IG*, XI, 2, 163B, l. 12. Il ne faut pas le confondre avec un esclave homonyme attaché au sanctuaire, qui reçoit 180 dr. en 269 (*IG*, XI, 2, 203, l. 60).
[2960] *IG*, XI, 2, 105, l. 11 et *IG*, XI, 2, 199B, l. 94.
[2961] Feyel (2006), p. 286.

Il apparaît en outre que Ktèsôn est connecté à deux autres individus. Le premier est **Thrasôn** (DEL 254), qui travaille deux fois avec lui en 274 et est par ailleurs inconnu. Il se charge de transport de matériaux, ce qui nécessite peu de compétences. Il semble graviter dans le réseau de Ktèsôn. En revanche, il est assisté de manœuvres lors d'un transport depuis la Palestre, signe d'une place assez élevée chez les travailleurs du sanctuaire. Il est à la tête de sa propre entreprise, dont la taille se restreint certainement à son cercle familial. **Mikythos** (DEL 361) vend une fourniture aux hiéropes en 281, pour 4 dr. et livre des poutres transportées depuis le remblai par Ktèsôn et Thrasôn en 274[2964]. Ce n'est pas un artisan, mais un commerçant. Son origine est discutée[2965]. Le graphe de la clique nécessite d'être changé.

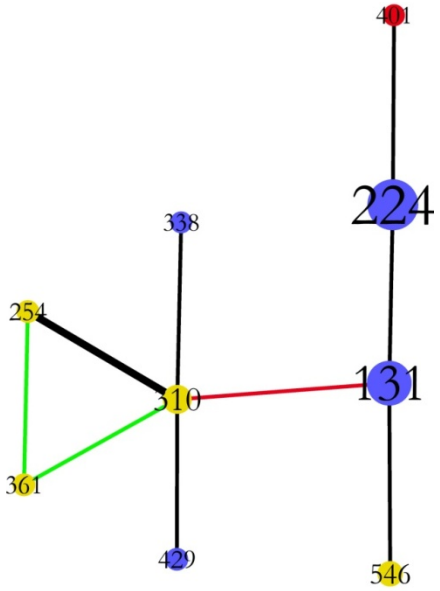


**Figure 16 Clique 2C α**

Les nœuds bleus représentent les artisans étrangers ; le rouge est le Délien et les jaunes ont une origine inconnue. La taille des nœuds représente le nombre de marchés auxquels un artisan a pris part dans le sanctuaire. La taille des liens représente la récurrence d'un partenariat entre artisans. Les liens verts sont faibles, les liens noirs sont forts et le rouge est un anti-lien[2966]. La cohérence du réseau et sa connexité dépend du lien entre Dexios (DEL 131) et Ktèsôn

---

[2962] La réparation des portes dans le temple d'Aphrodite est de la menuiserie.

[2963] Mithrès (DEL 360) et Ômanéas (DEL 561). Le nom Madatas est lacunaire et seule sa fin est lisible : -αδάται (*IG*, XI, 2, 199, p. 82). Dürrbach restitue Gadatas, déformation de Maidatas. Tréheux (1992), p. 60, préfère Madatas, qui a un parallèle dans l'île : un autre artisan qui reconstruit un mur en 246 pour 8 dr. est nommé Maidatas (DEL 339), (*ID*, 290, l. 128-129). Ce nom est également attesté à Cos (*PH*, 10b, 73 et 44, l. 22) et Tanagra (*IG*, VII, 1184). L'individu de Tanagra, au III[e] s., est un esclave, peut être de Paphlagonie, bien que le nom soit perse. Cf. Baslez (1985), p. 149, Feyel (2006), p. 252 et Mitchell et French (2019), p. 271.

[2964] *IG*, XI, 2, 159A, l. 19 et *IG*, XI, 2, 199A, l. 33.

[2965] *IG*, XI, 2, 117, l. 12. Tréheux (1992), p. 63, l'associe à Mikythos de Syros, donateur d'un *thymiatèrion* vers 240. Il aurait versé une somme ὑπὲρ Φιλομήλου (*ID*, 293, l. 5 + 291d, l. 47). Mikythos serait propriétaire d'une maison (*ID*, 320B, l. 93) et il serait fondateur des *Mikythéia*. Pour Vial (2008), p. 95, le vendeur de poutre serait plutôt délien, comme le propriétaire de la maison, qui serait un compatriote. Feyel (2006), p. 255, ne se positionne pas.

[2966] Pour les liens faibles, il peut s'agir de contrats identiques que les hiéropes ont livrés à deux artisans différents ou d'un artisan qui prend la suite des travaux d'un autre. Pour les liens forts, cela peut être une association d'entrepreneurs ou des collègues attachés au sanctuaire.

(DEL 310). Ktèsôn fournit 37 mines de clous aux hiéropes et Dexios obtient un contrat identique pour 8 mines de clous. Ils se connaissent, car ces contrats sont mis en adjudication. Cette relation peut être un anti-lien s'ils sont concurrents[2967]. Dans cette clique apparaissent deux catégories d'artisans non cloisonnées : certains obtiennent des travaux forfaitaires comme Dexios et d'autres s'accaparent des contrats[2968].

La concurrence pour les contrats est rude[2969]. Il faut distinguer deux sous-cliques, potentiellement concurrentes. Une première constituée d'Hérakleidès (DEL 224), Dexios (DEL 131), Philôtas (DEL 546) et Hodoitélès (DEL 401) ; une seconde composée de Ktèsôn (DEL 310), Poros (DEL 429), Madatas (DEL 338), Thrasôn (DEL 254) et Mikythos (DEL 361). La première possède une catégorie linéaire. Deux pôles principaux se distinguent : Dexios et Hérakleidès, au profil comparable. Ils réalisent de nombreux travaux pour le sanctuaire et y sont attachés. Ce sont des artisans compétents, spécialisés en métallurgie. Hèrakleidès est polyvalent et remplit des missions d'enduits et de vernis. Ces deux artisans réalisent l'ensemble de leur carrière à Délos, ce qui est original. Ils s'associent parfois à d'autres artisans, mais cela reste peu fréquent. Leurs partenaires sont alors moins spécialisés. Le second groupe est très hiérarchisé autour de Ktèsôn, un artisan polyvalent qui obtient 9 travaux du sanctuaire. Il n'a pas de compétence rare aux yeux des hiéropes. Il concurrence Dexios pour fournir des clous au sanctuaire. S'il ne fait aucun doute que ce dernier est forgeron et qu'il fabrique ces objets, il n'en va pas de même pour Ktèsôn, qui peut fournir des clous préalablement achetés. En tant qu'artisan, il a un accès privilégié aux commerçants. Ktèsôn est un entrepreneur qui fait transporter des poutres livrées par Mikythos. Ce lien est très faible, mais suffisant pour nouer une relation fondée sur la *pistis*, qui permet à Ktèsôn d'acheter des produits à bon prix. Sa particularité est de s'associer fréquemment à ses pairs. Cette stratégie lui permet de développer un réseau, capable de concurrencer des artisans plus compétents et attachés au sanctuaire. Il s'associe aussi bien avec un esclave Madatas qu'avec un riche artisan Poros. Il se distingue en remplissant deux missions avec Thrasôn, dans un univers où les partenariats sont généralement ponctuels[2970].

En somme, deux logiques s'affrontent. Certains artisans très compétents sont attachés au sanctuaire et n'ont pas besoin de s'associer fréquemment à leurs pairs. D'autres, moins reconnus, étendent au maximum leurs réseaux et s'associent fréquemment, pour obtenir des missions de la

[2967] Il est possible de nuancer cette idée, car en 275, Théodèmos (DEL 236) et Épikratès (DEL 183 et 184) se sont associés deux fois pour des travaux et ont obtenu un contrat identique pour une troisième mission. Obtenir un même contrat n'est pas l'assurance d'une relation de concurrence, d'un anti-lien.
[2968] DEL 131 et DEL 78.
[2969] Feyel (2006), p. 457.
[2970] Feyel (2006), p. 463.

part des hiéropes. Il est difficile d'appréhender le moyen par lequel ces artisans étrangers se connectent à Délos, car beaucoup n'ont pas d'origine identifiable et peuvent être déliens.

### b.4 Clique 2D

Ce groupe est le plus important par le nombre d'entrepreneurs. Il est possible de rattacher cette clique à la **1C**, car Xénophanès de Syros (DEL 398), Théophantos fils de Ménéstratos de Karystos (DEL 243) et le Délien Deinokratès fils de Léôphantos (DEL 126) sont mentionnés dans les deux ensembles.

#### b.4.1 Présentation des artisans

Sur **Nikoklès** de Syros (DEL 381), **Nikôn** de Syros (DEL 388), **Alexiklès** de Sériphos (DEL 19) et **Molpiôn** de Rhénée (DEL 368) voir *supra*. **Dèmophilos** (DEL 146) réalise 5 missions pour les hiéropes. En 282, il prend en adjudication la construction du vestibule sud de l'Archégèsion, pour 35 dr.[2971] Il fournit 100 tuiles pour 7 dr.[2972] Cette même année, il construit la canalisation qui passe sous l'Artémision pour 4 dr.[2973] En 279, il s'associe à Nikôn de Syros, Alexiklès de Sériphos et Dèmophilos pour des travaux de la substruction de la Nèsos, pour 1000 dr.[2974] **[Si?]môn** (DEL 462) s'associe à Nikoklès, Sôsandridès et Nikôn pour un travail au Kynthion en 275.

**Sôsandridès** (DEL 481) réalise 9 missions pour les hiéropes. En 304, il reconstruit les fenêtres de l'*oikos* des Déliens pour 4 dr.[2975] Il pose 24 paires de tuiles sur le Dioskourion pour 4,5 dr.[2976] Cette même année, il pose 46 paires de tuiles sur la salle de banquets de l'Asklèpieion pour environ 8,5 dr.[2977] Il pose 53 paires de tuiles sur l'Hèrakleion et 53 autres paires de tuiles sur le temple de Déméter dans le Thesmophorion pour environ 10 dr.[2978] Il reconstruit le mur est du Thesmophorion pour 35 dr.[2979] Il fournit des cubes en bois[2980]. En 298, il nettoie un tronc à offrandes pour 4 dr.[2981] En 275, il s'associe à Simôn, Nikôn et Nikoklès pour des travaux dans le Kynthion.

**Bakchios** (DEL 110) réalise 15 travaux pour le sanctuaire. En 282, il reçoit une indemnité d'habillement de 31 dr.[2982] En 279, il reçoit une indemnité de nourriture de 80 dr. et une indemnité d'habillement de 44 dr., en tant que tailleur de pierre[2983]. L'année suivante, il reçoit 520 dr. avec un autre tailleur de pierre : Leptinès[2984]. En 276, il vend une fourniture pour 21 dr. puis une autre pour 5 ob.[2985] Avec un artisan, il se charge d'un travail de peinture à l'encaustique pour 3 dr.[2986] En 274, il fabrique une barrière près du Pythion avec des blocs de pierre[2987]. Il façonne

[2971] *IG*, XI, 2, 158A, l. 57.
[2972] *IG*, XI, 2, 158A, l. 59. Sur la lecture de la somme voir Lacroix (1924), p. 403.
[2973] *IG*, XI, 2, 158A, l. 84.
[2974] *IG*, XI, 2, 161A, l.58-64. Pour la moitié des travaux Alexiklès est remplacé par Molpiôn de Rhénée.
[2975] *IG*, XI, 2, 144A, l. 39-40.
[2976] *IG*, XI, 2, 144A, l. 63.
[2977] *IG*, XI, 2, 144A, l. 69.
[2978] *IG*, XI, 2, 144A, l. 74 et 81.
[2979] *IG*, XI, 2, 144A, l. 76-77.
[2980] *IG*, XI, 2, 144B, l. 66-67. Cf. Hellmann (1992), p. 243.
[2981] *IG*, XI, 2, 148, l. 67.
[2982] *IG*, XI, 2, 158A, l. 38-39.
[2983] *IG*, XI, 2, 161A, l. 83-84.
[2984] *IG*, XI, 2, 162A, l. 46.
[2985] *IG*, XI, 2, 163A, l. 21-22 et 26-27.
[2986] *IG*, XI, 2, 163A, l. 41-42.
[2987] *IG*, XI, 2, 199A, l. 29-30.

des blocs pour les portes d'entrée du théâtre[2988]. Il apparaît dans un passage lacunaire[2989]. Il ouvre un tronc, associé à Xennéas pour 1 dr.[2990] Il fournit un petit morceau de bois coupé pour 4 ob. et fabrique une barrière destinée à l'un des entrecolonnements du Pythion, sur laquelle Nikoklès sculpte des moulures en forme de volute (*kymation*)[2991]. Il reçoit 260 dr. en tant qu'employé du sanctuaire, ainsi que 22 dr. d'indemnité d'habillement[2992]. En 269, il reçoit 240 dr., comme employé du sanctuaire, ainsi qu'une indemnité d'habillement de 20 dr.[2993] L'année suivante, il utilise des outils en fer qu'un autre artisan a aiguisés[2994]. **Leptinès** (DEL 322), est mentionné trois fois dans les comptes entre 282 et 278, toujours en partenariat avec Bakchios. Ils sont des artisans privilégiés attachés au sanctuaire[2995]. **Xennéas** (DEL 392) est un étranger mentionné une unique fois en 274, associé à Bakchios[2996].

Pour C. Feyel, le nom de l'artisan qui a aiguisé les outils de Bakchios est perdu[2997]. Il est pourtant mentionné dans l'inscription : il s'agit du forgeron **Sôtas** (DEL 499)[2998]. Selon Lacroix et Glotz, suivi par Tréheux, il est fils de Dexios (DEL 131)[2999]. Il faut joindre la clique **2C** à la clique **2D**. Pour Tréheux, Sôtas est le père d'Arkéôn le Crétois, locataire du sanctuaire en 274[3000].

**Aristoklès** (DEL 78) réalise une dizaine de travaux pour les hiéropes entre 279 et 250. En 279, il s'associe à Nikôn pour enlever les rampants du Pôrinos Naos, y percer les cuvettes pour abouts de poutre et réajuster les blocs[3001]. En 275, il est défaillant et son garant, Antigonos achève ses travaux de construction[3002]. Il prend en adjudication d'extraire des blocs pour la barrière du Pythion à Kestreion[3003]. Il apparaît dans un passage lacunaire[3004]. Les hiéropes lui doivent le dixième de garantie pour la barrière du Pythion[3005]. L'année suivante, il prend en adjudication le transport de 8 blocs de la carrière de Kestreion au Pythion, pour 224 dr.[3006] Il prend en adjudication de paver le portique de l'Artémision pour 36 dr., Aristoklès ne reçoit que 32 dr., car l'architecte lui inflige une amende[3007]. En 269, il ouvre 2 troncs, pour 1 dr.[3008] Il s'associe à Kalligénès pour fournir des blocs pour le portique latéral de la *skènè*, pour 2 333 dr.[3009] Entre 260 et 250, il fournit une stèle pour 25 dr.[3010] En 275, Antigonos fils d'Andrométès (DEL 44), un riche Délien, achève les travaux d'Aristoklès, pour 133 dr.[3011] Une partie de sa famille

[2988] *IG*, XI, 2, 199A, l. 51.
[2989] *IG*, XI, 2, 199A, l. 54.
[2990] *IG*, XI, 2, 199A, l. 55.
[2991] *IG*, XI, 2, 199A, l. 55 et 76-77.
[2992] *IG*, XI, 2, 199C, l. 58-60.
[2993] *IG*, XI, 2, 203A, l. 60.
[2994] *IG*, XI, 2, 204, l. 78.
[2995] Glotz (1913b), p. 211-213.
[2996] Tréheux (1992), p. 66.
[2997] Feyel (2006), p. 207.
[2998] *IG*, XI, 2, 204, l. 54.
[2999] Lacroix et Glotz (1914), p. 141 et Tréheux (1992), p. 80. Il serait chorège métèque aux Dionysies et locataire en 269 (*IG*, XI, 2, 114, l. 17 et 203A, l. 27).
[3000] *IG*, XI, 2, 199B, l. 94. Tréheux (1992), p. 30.
[3001] *IG*, XI, 2, 161A, l. 55-56.
[3002] *IG*, XI, 2, 165, l. 1.
[3003] *IG*, XI, 2, 165, l. 38. Kestreion est certainement une carrière délienne Reger (1994), p. 63.
[3004] *IG*, XI, 2, 165, l. 40.
[3005] *IG*, XI, 2, 165, l. 41.
[3006] *IG*, XI, 2, 199A, l. 77-78.
[3007] *IG*, XI, 2, 199A, l. 81-82.
[3008] *IG*, XI, 2, 203A, l. 32-33.
[3009] *IG*, XI, 2, 203A, l. 88-92
[3010] *IG*, XI, 2, 274, l. 28.
[3011] *IG*, XI, 2, 165, l. 1-3. Il est garant d'un fermier de Panormos crétois en 279 (*IG*, XI, 2, 161C, l. 111-115) et d'un entrepreneur Peisiboulos de Paros (DEL 416) la même année (*ID*, 504B, l. 10). En 269, il est *prodaneistès*, avec pour

s'est intéressée au commerce de la pierre. Elle est très liée aux artisans pariens et leurs fournit des garanties auprès des hiéropes[3012]. De ce fait, ils ont joué un rôle dans la construction du temple d'Apollon. Outre sa collaboration avec Aristoklès en 269, **Kalligénès** (DEL 277) prend en adjudication un travail de maçonnerie dans l'ancienne maison d'Aristoboulos pour 5 dr. 5 ob. en 250[3013].

**Antikos fils de Kaïkos** (DEL 47) de Délos, répare les portes du Lètôon pour 4 ob. en 274[3014]. Il prend en adjudication de réparer la statue cultuelle de Poséidon et d'autres[3015]. Cette même année, il fournit une barrière pour un entrecolonnement du Pythion pour 570 dr., mais reçoit 10 dr. d'amende[3016]. Il fabrique un châssis de porte, conformément à un contrat identique obtenu par son concurrent Nikoklès, pour 570 dr.[3017] Il prend en adjudication la démolition d'un mur de refend de la palestre. Il place des poutres faîtières sous deux autres poutres et obstrue la porte de l'ancienne salle d'attente des pédagogues[3018]. Il prend en adjudication la confection des portes du Pythion pour 1 199 dr.[3019] En 269, il prend en adjudication la construction du promenoir du théâtre, pour 1 238 dr. 4 ob. et le nettoyage de l'emplacement du promenoir pour 190 dr.[3020] Il apparaît dans un contexte lacunaire et reçoit 152 dr.[3021] Kaïkos a 3 fils, tous charpentiers : Antikos, Phanéas et Antigonos. **Phanéas** (DEL 526) achète une pièce de bois de palmier pour 6 dr. aux hiéropes pour dessiner un plan architectural[3022]. Il s'associe à **Peisiboulos** de Paros (DEL 416) pour fabriquer 15 châssis de caissons de plafond, destinés au temple d'Apollon, pour 4 500 dr.[3023] En 278, il reconstruit le mur de péribole en brique du sanctuaire et vernit le Kératôn de poix[3024]. En 275, il s'associe à **Antigonos** (DEL 41) pour fabriquer et mettre en place les portes contre-vents (sorte de volets) au temple d'Apollon et les croisillons peints devant les portes. Ils réparent aussi le pilastre du temple aux sept statues, pour 500 dr.[3025] Il met également en place des portes et fabrique quelque chose pour 10 dr.[3026] Il prend en adjudication la construction du plafond du vestibule du Pôrinos Naos et une barrière en bois, pour 8 dr. 2 ob.[3027] En 279, **Antigonos** (DEL 45) fabrique un petit tour pour le théâtre, pour au moins 20 dr.[3028] Les deux Antigonos (DEL 41 et 45) sont un unique artisan[3029]. Il peut se confondre aussi avec un artisan spécialisé en bois, qui effectue divers travaux en 250 (DEL 42). Cet individu est mentionné dans la clique 1C.

---

*anadochos* son parent Dèmonous fils de Nikôn (*IG*, XI, 2, 203A, l. 76-77). Cf. Vial (1984), p. 364-366, *stemma* XXXV B et Tréheux (1992), p. 23.

[3012] Vial (1984), p. 366.

[3013] *IG*, XI, 2, 287A, l. 94.

[3014] *IG*, XI, 2, 199A, l. 34. Kaïkos est un anthroponyme venant du nom d'un fleuve, courammant attribué aux individus des côtes occidentales de l'Asie ainsi qu'à Massalia et ses colonies. Cf. Vial (1984), p. 314.

[3015] *IG*, XI, 2, 199A, l. 66.

[3016] *IG*, XI, 2, 199A, l. 73-75.

[3017] *IG*, XI, 2, 199A, l. 76.

[3018] *IG*, XI, 2, 199A, l. 112-113.

[3019] *IG*, XI, 2, 199C, l. 13-26.

[3020] *IG*, XI, 2, 203A, l. 82-88. Selon Hellmann (1992), p. 110, le promenoir est un couloir de circulation horizontal, qui sépare les rangées de sièges. Il en existe un seul dans le théâtre délien, situé vers le milieu de la pente.

[3021] *IG*, XI, 2, 203B, l. 18-19.

[3022] *IG*, XI, 2, 161A, l. 42-43.

[3023] *IG*, XI, 2, 161A, l. 45-49.

[3024] *IG*, XI, 2, 162A, l. 48.

[3025] *IG*, XI, 2, 165, l. 13-14.

[3026] *IG*, XI, 2, 165, l. 20.

[3027] *IG*, XI, 2, 165, l. 24-25.

[3028] *IG*, XI, 2, 161A, l. 65-66. Il s'agit d'un appareil de charpentier qui sert à tracer les contours de figures circulaires. Cf. Hellmann (1992), p. 415.

[3029] Tréheux (1992), p. 24.

### b.4.2 Analyse de la clique

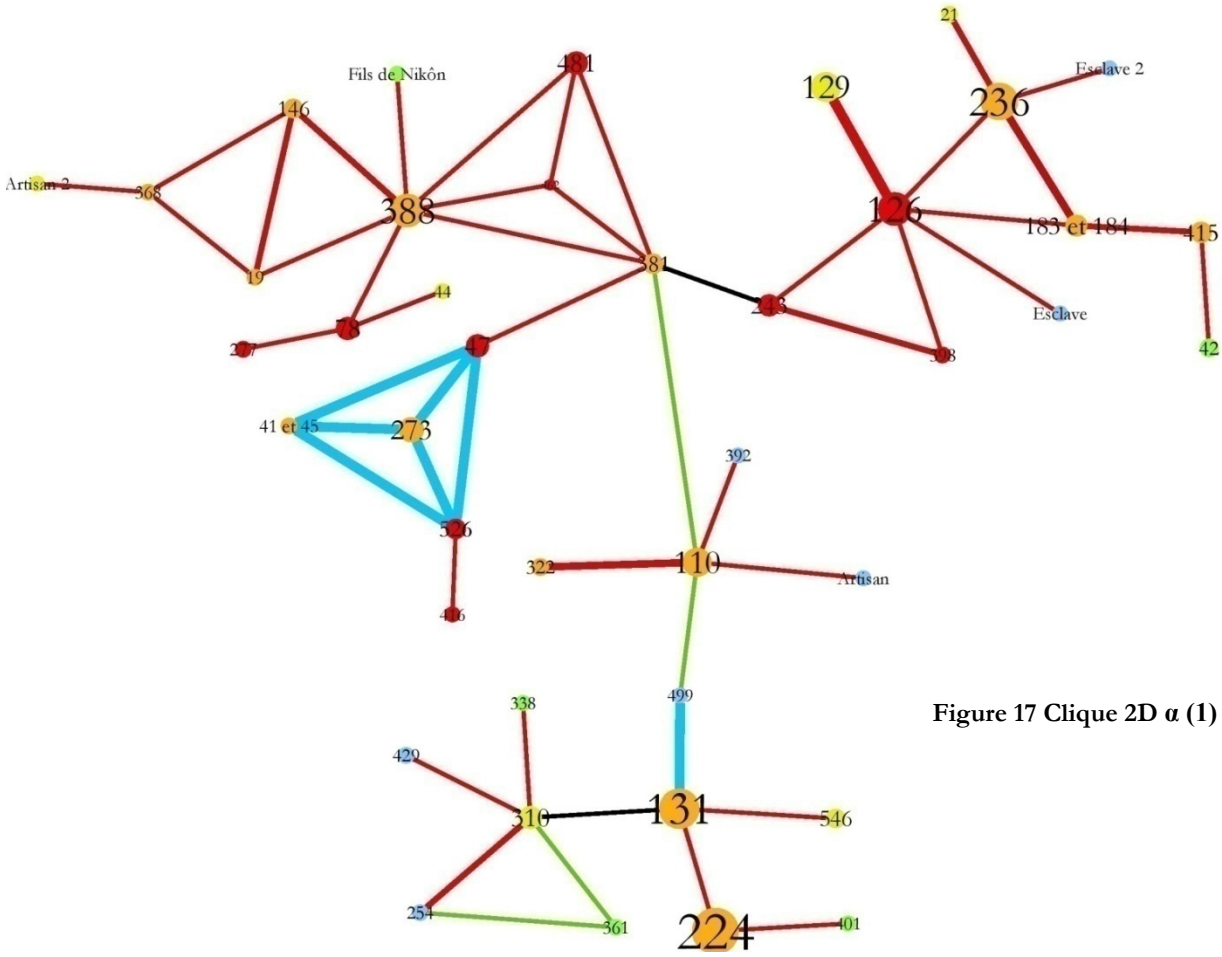


**Figure 17 Clique 2D α (1)**

Grâce à ce qui précède, il est possible d'ajouter les nouveaux liens à la clique. La taille des nœuds correspond au nombre de travaux effectués par chaque artisan pour le sanctuaire. Les nœuds de couleur rouge indiquent que la mission la mieux rémunérée est très importante (plus de 1000 dr.). L'orange correspond à des missions bien rémunérées (entre 200 et 1000 dr.), le jaune à des missions moyennement rémunérées (entre 50 et 200 dr.). Le vert correspond aux missions de moins de 50 dr. Les liens bleus montrent que les artisans sont de la même famille. Ce sont des liens très forts. Les liens rouges sont forts (partenariats d'artisans pour une même mission). Les liens verts sont faibles (un artisan termine les travaux d'un autre). Enfin, les liens noirs sont des anti-liens (des liens de concurrence). La taille du lien représente le nombre d'interactions entre deux artisans (le nombre de missions réalisées conjointement). Si des partenaires ont travaillé plusieurs fois ensemble, ils ont un lien plus épais que ceux n'ayant qu'une seule mention de partenariat dans les sources, mais moins épais que les relations familiales. Les liens familiaux ont une taille plus importante que les autres. La version suivante du graphe de la clique montre les origines des acteurs. Les nœuds rouges sont les étrangers, les bleus sont les Déliens et les jaunes ont une origine inconnue.

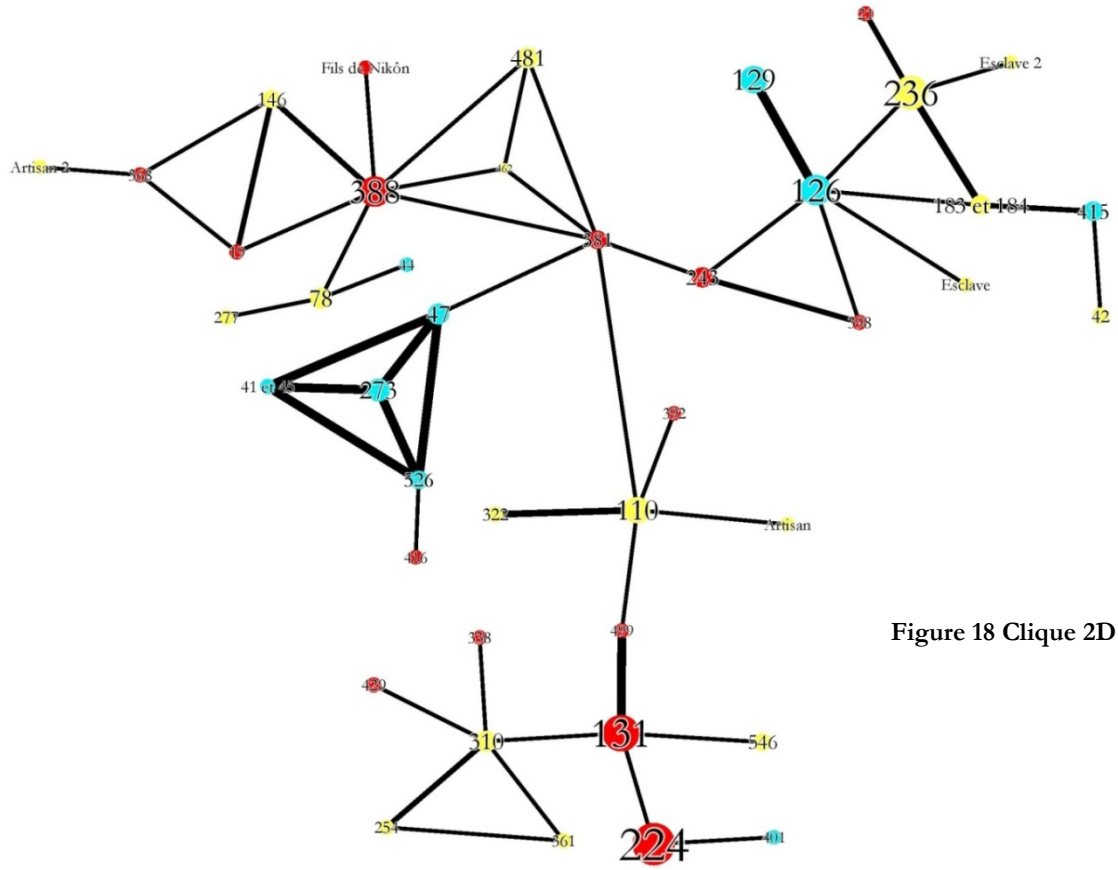


**Figure 18 Clique 2D α (2)**

Dans un premier temps, il faut mettre de côté les sous-cliques déjà étudiées (2C α et 1C γ) et se concentrer sur le sous-ensemble de la clique 2D qui correspond au graphe initial. Il s'agit d'un groupe hiérarchisé. Nikôn et Nikoklès de Syros, père et fils, occupent une position centrale. Ils ont respectivement un degré de 7 et 6 liens[3030]. Ces deux artisans permettent de rendre le graphe connexe. S'ils disparaissent du réseau, il n'existe plus de chemin possible entre tous les artisans. Ils sont essentiels pour que les entrepreneurs se constituent en groupe. Cette entreprise familiale de Syros est spécialisée dans la construction et le travail de la pierre, tout comme les autres entrepreneurs du groupe. En s'écartant du centre, c'est-à-dire des artisans de Syros, d'autres activités apparaissent comme le travail du bois (Théophantos de Karystos (DEL 243) pose une charpente). Ces activités sont parmi les mieux rémunérées (travail du bois, travail de la pierre, construction, etc.). Ce groupe est attaché au sanctuaire et certains artisans y travaillent toute leur carrière[3031]. Ces entrepreneurs obtiennent les missions les plus importantes et les plus longues, donc les mieux rémunérés. La stratégie du groupe pour obtenir les plus importants contrats, est de s'attacher au sanctuaire, en donnant une garantie aux hiéropes. La force des réseaux est aussi une bonne explication du succès de ces artisans. On identifie deux types

[3030] Il est probable que le fils de Nikôn s'associant à son père pour travailler sur une colonne soit Nikoklès. Cf. Feyel (2006), p. 463.
[3031] Plusieurs données le montrent : le nombre de missions effectuées par certains (20 pour Nikôn), l'attachement d'une société familiale dans l'île et le fait que certains sont salariés par le sanctuaire (Bakchios DEL 110).

d'entrepreneurs : 1°) une majorité d'artisans très mobiles et instables, ne nouant aucune relation avec leurs pairs dans l'île et 2°) une minorité d'artisans attachés au sanctuaire et interconnectés, qui remportent les meilleurs contrats.

L'étude de *SNA* a mis en évidence plusieurs cliques d'entrepreneurs. Les trois plus importantes sont les cliques 1C, 2C et 2D. L'analyse de la clique 2D permet de fusionner ces trois groupes en un ensemble unique : la clique 2Dα. En rassemblant les « constellations » d'artisans dans un graphe connexe, il est possible de confirmer l'existence d'un monde entrepreneurial à deux vitesses dans le sanctuaire. C. Feyel en a eu l'intuition en identifiant un petit groupe d'artisans attachés au sanctuaire et une majorité très mobile[3032]. Il ne lie pas ce phénomène aux réseaux d'artisans. Selon lui, l'instabilité de cette main d'œuvre entraînerait une faible densité des relations[3033]. C'est faux, le monde des artisans fonctionne bien selon deux logiques et le groupe des entrepreneurs fidèles au sanctuaire est très interconnecté, comme le montre cette clique. Il est principalement constitué d'artisans cycladiques et égéens.

Nous avons montré que les artisans interconnectés sont plus attachés au sanctuaire. Ils obtiennent plus de missions, en moyenne 6,76 par artisan[3034], et sont aussi mieux rémunérés : 23 entrepreneurs sur 42 (54,8 %) ont au moins obtenu une mission rapportant plus de 200 dr., alors que la grande majorité des travaux ne permet pas d'obtenir plus de 50 dr. La première caractéristique du réseau d'artisans fidèles aux chantiers déliens est la constitution d'un groupe hiérarchisé. Qui domine le monde des entrepreneurs étrangers dans le sanctuaire délien ?

[3032] Feyel (2006), p. 332.
[3033] Feyel (2006), p. 464.
[3034] Dans les sanctuaires, la majorité des travailleurs ne réalisent qu'une ou deux missions. Cf. Feyel (2006), p. 332.

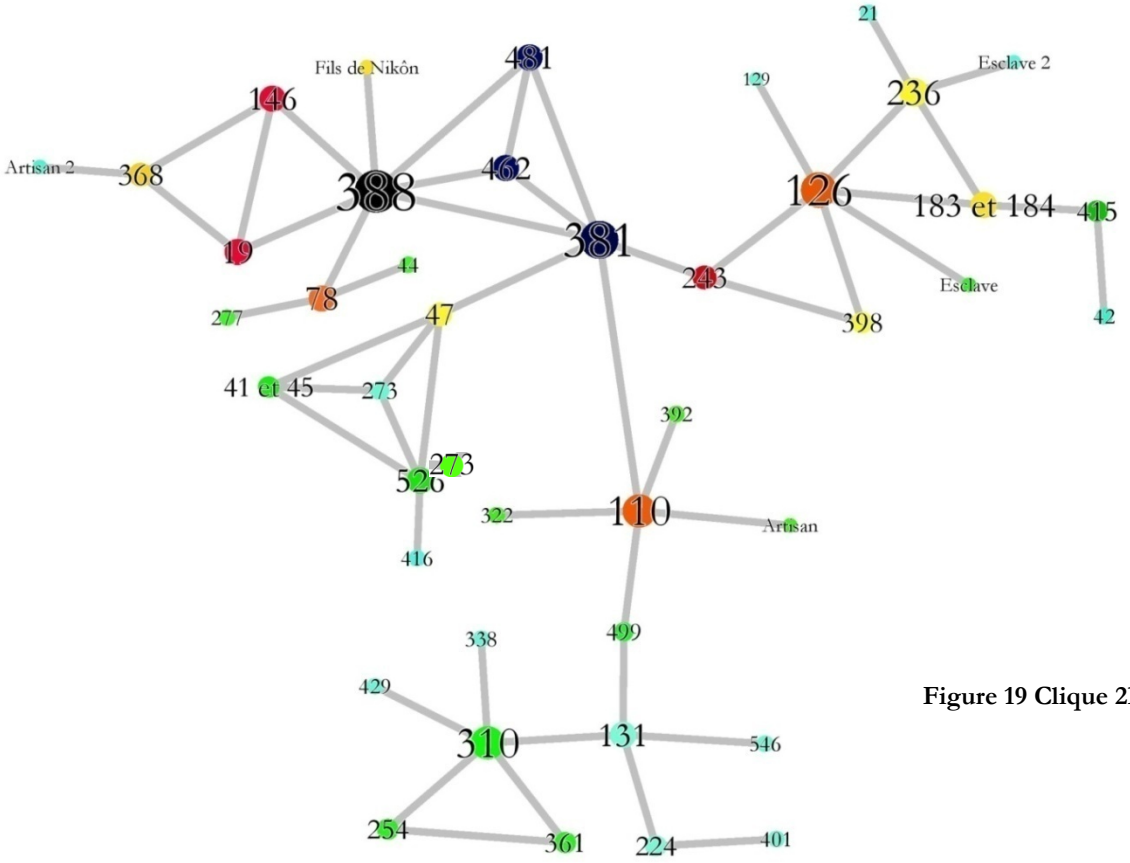


**Figure 19 Clique 2D α (3)**

Dans cette version de la clique 2Dα, la taille des nœuds correspond à leur degré[3035], la couleur correspond à l'*eigen-vector centrality* (centralité de vecteur propre). Pour rappel, cet indicateur mesure la manière dont un sommet se connecte aux nœuds fortement connectés[3036]. L'ensemble des nœuds obtient un taux de centralité de 0 à 1, qui correspondent aux sommets le moins et le plus connectés, selon les critères de la centralité de vecteur propre. Plus la couleur est chaude puis sombre, plus la centralité est élevée[3037]. Si l'*eigen-vector centrality* n'est pas un indicateur couramment utilisé, il fait sens ici. La *betweeness centrality*, souvent mise en avant dans les études de *SNA*, a peu de valeur ici, car aucune information n'est transmise à travers le réseau. Il est inutile de connaître les sommets situés sur le plus grand nombre de plus courts chemins. À première vue, Nikoklès de Syros (DEL 381) paraît au centre du réseau, car il permet de relier toutes les sous-cliques ensemble. L'*eigen-vector centrality* montre que les artisans les plus influents du réseau sont Nikôn et Nikoklès de Syros[3038]. L'entreprise familiale est une actrice majeure des réseaux d'entrepreneurs du sanctuaire[3039].

[3035] Si le fils de Nikôn est associé à Nikoklès (DEL 381), le degré de Nikôn (DEL 388) tombe à 6.
[3036] Un lien avec un nœud peu connecté possède moins de valeur qu'un lien avec un sommet très connecté.
[3037] Les sommets ayant un taux entre 0 et 0,1 sont bleus ciel, ceux ayant un taux entre 0,1 et 0,2 sont verts, ceux ayant un taux entre 0,2 et 0,3 sont jaunes, ceux entre 0,3 et 0,4 sont orange, ceux entre 0,4 et 0,5 sont rouges ; ceux entre 0,7 et 0,9 sont bleus marines et le nœud ayant un taux de 1 est noir.
[3038] La suppression du nœud « fils de Nikôn » ne change pas les résultats de l'*eigen-vector centrality*.
[3039] Nikôn et Nikoklès sont des partenaires privilégiés des hiéropes et dominent le groupe des artisans étrangers.

Les résultats de la géomatique montrent que les artisans de Syros font partie des étrangers privilégiés, car ils obtiennent les contrats les plus importants. La carte des origines des artisans égéens (cf. *supra*) montre que les entrepreneurs de Syros sont les plus nombreux parmi tous les étrangers[3040]. P. Brun écrit : « c'est dans le domaine économique que l'influence des gens de Syros est la plus sensible »[3041]. Pour lui, Mikythos (DEL 361) est l'artisan de Syros le plus influent de Délos[3042]. La *SNA* expose des résultats similaires, l'entreprise de Nikôn spécialisée dans la pierre est un interlocuteur essentiel à tout artisan étranger souhaitant s'installer à Délos. Mais ces conclusions peuvent être précisées. Plus haut, nous avons étudié l'importance des artisans de Paros, dont les domaines de compétence recoupent ceux des artisans de Syros. Il existe une réelle concurrence entre les ressortissants de ces deux îles. L'entreprise de Nikôn ne s'associe jamais avec des artisans de Paros. Nous avons expliqué plus haut, que les entrepreneurs cycladiques préfèrent généralement s'associer à leurs pairs d'origine cycladique, ayant les mêmes domaines de compétence et la même stratégie pour obtenir des missions. Selon ces critères, les entrepreneurs de Paros et de Syros auraient pu travailler ensemble. Cet argument *a silentio* est un indice en faveur de l'hypothèse d'une concurrence entre artisans de Syros et de Paros.

Dans le cadre des cités, la main d'œuvre locale suffit, mais la construction d'un théâtre ou de tout autre monument imposant draîne des entrepreneurs étrangers. La cité décrite traditionnellement comme autarcique peut « ouvrir largement ses marchés publics aux étrangers »[3043]. Les hiéropes offrent l'immunité aux artisans étrangers[3044]. L'enjeu est le rapport des entreprises locales et étrangères. Les étrangers ne se regroupent pas autour d'artisans déliens, bien que les Déliens soient des partenaires privilégiés permettant aux étrangers de se connecter à cette société insulaire[3045]. Le graphe sur les origines des entrepreneurs (ci-dessus) montre que Nikoklès (DEL 381) est relié à l'entreprise familiale délienne de Kaïkos (DEL 273), spécialisée dans le travail du bois. Les 3 fils de Kaïkos ont tous obtenu des missions dans le sanctuaire et l'entreprise fonctionne bien. Deux autres frères, Deinokratès et Deinoménès fils de Léôphantos de Délos, sont représentés dans cette clique (DEL 126 et 129). Si Théophantos de Karystos (DEL 243) n'a que 3 partenaires, ils sont de choix : deux ressortissants de Syros, dont Nikoklès et un Délien. De ce fait, la stratégie de Théophantos n'est pas de multiplier les relations, mais d'en entretenir avec des entrepreneurs puissants. Il travaille deux fois avec Xénophanès de Syros, c'est un indice allant dans le sens d'une volonté de créer un réseau de qualité plutôt que de quantité.

[3040] Des fragments de comptes inexploités mentionnent des ressortissants de Syros affermant des travaux. C. Feyel ne rend pas compte de ces passages. Cf. *ID*, 296A, l. 43.
[3041] Brun (1996), p. 166.
[3042] Vial (2008), p. 95, explique qu'il existait un Mikythos délien, ce qui affaiblit le propos de P. Brun.
[3043] Feyel (2007), p. 86-87.
[3044] *ID*, 502A, l. 17-20.
[3045] Deinokratès fils de Léôphantos de Délos (DEL 126) possède un taux d'*eigen-vector centrality* de 0,39.

Antikos et Phanéas sont deux adjudicataires déliens fils de Kaïkos[3046]. Deinokratès et Deinoménès sont fils de Léôphantos de Délos[3047]. Ces réseaux familiaux déliens sont tous connectés aux réseaux d'artisans étrangers. Peut-être que ces derniers souhaitent se lier avec les entrepreneurs déliens les plus centraux. Il y aurait eu un choix manifeste des étrangers dans la manière dont ils se connectent aux réseaux déliens. Leur objectif est d'avoir accès au maximum d'opportunités professionnelles. Les entrepreneurs déliens ont des réseaux professionnels moins développés que leurs homologues étrangers. Ils sont connectés par d'autres formes de sociabilités dans le cadre civique. Les entreprises familiales déliennes ont aussi pu se connecter aux réseaux étrangers pour développer leurs activités. Peut-être ont-ils donné un cadre international à leurs petites sociétés[3048].

La réflexion doit porter sur ce qui fait du réseau un groupe. Le premier graphe représentant la clique 2Dα indique la nature des liens. Il faut s'intéresser aux anti-liens et liens faibles, en commençant par le lien entre Nikoklès (DEL 381) et Théophantos (DEL 243). En 274, Théophantos est chargé de couvrir la palestre, mais ne termine pas sa mission. Cette même année, Nikoklès prend en adjudication les éléments en marbre de la palestre, conformément au même contrat que Théophantos. Ces travaux leur rapportent plusieurs centaines de drachmes. Nikoklès et Théophantos dirigent chacun une équipe, ne sont pas associés, mais ont longtemps travaillé au même chantier. Ils se connaissent et ont des compétences complémentaires. Théophantos dans le bois et Nikoklès pour la pierre. Travailler sur un même chantier, avec un contrat identique, autorisait l'hypothèse d'une relation de concurrence, mais il faut réviser ce jugement : leur relation peut être collaborative.

Nikoklès est aussi impliqué par un lien faible avec Bakchios. Les deux entrepreneurs sont spécialisés dans la pierre. Bakchios fabrique une barrière d'entrecolonnement au Pythion sur laquelle Nikoklès sculpte les moulures en *kymation*, puis les peint à l'encaustique. Ils ne sont pas associés, mais dans le « petit monde » des artisans, peu d'entrepreneurs travaillent toute leur carrière pour le sanctuaire tout en étant spécialisés dans la pierre. Ils ont pu être concurrents pour cette mission. L'architecte doit présenter l'ensemble du projet aux deux artisans qui se sont consultés pour cette tâche. Ce raisonnement vaut aussi pour les relations entre Bakchios et Sôtas le Crétois : le second aiguise les outils du premier en 268. L'intérêt de cette relation est de jeter des ponts entre des domaines de compétences différents. Ici, le forgeron et le tailleur de pierre sont interdépendants. Les liens faibles relient donc des sous-cliques par l'interdépendance des

[3046] DEL 47, 526 et 273.
[3047] DEL 126 et 129.
[3048] En s'associant avec un artisan de Syros, l'entrepreneur délien obtient un soutien pour réaliser un chantier à Syros, dans le cadre d'un marché public de cette cité. D'autant qu'il existe dans certains grands chantiers, comme à Épidaure, des hérauts chargés d'informer les artisans de la région des grands marchés publics.

compétences. Les sous-cliques étudiées plus haut (2C et 1C) sont reliées à 2D par des liens faibles. La cohésion du réseau et donc de ce groupe des artisans étrangers est tributaire de ce type de liens faibles[3049]. Ces ponts connectent des sous-ensembles densément reliés, de sorte qu'ils permettent d'étendre le réseau social d'un individu. Le fait que Nikoklès possède deux liens faibles ne contredit pas l'idée qu'il occupe une position centrale dans le graphe. À l'inverse, cela renforce son rôle au cœur du réseau. Plusieurs groupes d'entrepreneurs sont encastrés dans un grand ensemble. Il s'agit d'un réseau de type « petit monde », multipolaire et hiérarchisé à la fois. Autour du centre, l'entreprise familiale de Nikôn de Syros, se distribuent des pôles, comme celui entourant Deinokratès fils de Léôphantos, reliés entre eux par des liens faibles.

**Bilan**

Il faut changer d'échelle pour revenir à une réflexion globale sur les artisans étrangers. Deux types d'entrepreneurs doivent être distingués : une majorité d'artisans mobiles ne réalisant qu'une ou deux missions pour le sanctuaire et une minorité interconnectée, bien installée à Délos. Pour C. Feyel, la faiblesse des interactions peut être due à une sévère réglementation de la part de la cité[3050]. On ne doit cependant pas trop vite conclure à un manque de solidarité entre artisans Les partenariats d'entrepreneurs ne concernent que 72 individus sur 653 (11,03 %)[3051]. Les comptes de l'Éréchteion présentent 1,64 % d'artisans associés, mais 10,71 % à Éleusis et 13,29 % à Delphes. Par définition, les artisans du premier groupe ne peuvent bénéficier d'une étude de *SNA*. Ceux ayant reçu un contrat à Délos ont un exemplaire conservé chez Orthoklès, un Délien du premier rang de l'élite. Il possède un très vaste réseau de liens faibles. Les réseaux d'artisans étrangers montrent comment des Déliens se connectent aux étrangers. Certains entrepreneurs, comme Lachès, font le choix de se lier uniquement aux Déliens puissants, et négligent les interactions avec leurs pairs étrangers. Cette stratégie est peu fréquente, car les Déliens ne sont pas au centre des réseaux étrangers. Ces derniers comptent plus sur une sociabilité étrangère, avant tout cycladique, que sur des artisans déliens. Cela peut surprendre, car les Déliens offrent des opportunités sociales plus importantes. D'autres étrangers sont attachés au sanctuaire et peuvent être très spécialisés, comme Dexios en métallurgie. En tant que salariés par les hiéropes, ces artisans n'ont pas besoin de construire un vaste réseau. À l'inverse, d'autres entrepreneurs, moins spécialisés et non-salariés, ont la nécessité de développer leurs réseaux, comme Ktèsôn. Enfin, ce « petit monde » des artisans étrangers installés dans l'île est connexe. Le réseau « en constellation » exposé au départ ne comporte plus qu'une seule constellation, la clique 2Dα.

[3049] Cf. chapitre sur le concept de réseau. Granovetter (1973).
[3050] Feyel (2006), p. 463. Il mentionne une telle interdiction dans une inscription de Tégée : Dubois (1986), p. 40 et 54.
[3051] Feyel (2006), p. 463.

Excepté les triades, toutes les cliques d'entrepreneurs connectés se rattachent à ce groupe très hiérarchisé. L'entreprise familiale de Nikôn de Syros et les artisans de même origine semblent dominer ce monde. Plusieurs réseaux d'entreprises sont encastrés dans cette grande clique. Souvent, ces sous-réseaux d'entreprises connectent des artisans œuvrant dans les mêmes domaines. Les entrepreneurs les plus puissants sont spécialisés dans les travaux de construction et les filières de la pierre, du bois et du métal[3052]. Le phénomène de hiérarchisation de ces groupes est identique pour les artisans déliens[3053]. Cela prouve l'existence d'un groupe social cohérent.

Finalement, pourquoi les artisans s'associent-ils ? Pour C. Feyel, ce n'est pas la sociabilité qui connecte les artisans, mais des **capacités de production trop faibles** par rapport à un contrat important[3054]. Un artisan n'aurait pas les moyens de réaliser seul les plus importantes missions. Le graphe suivant, reprenant le réseau en constellation, montre les sommes les plus importantes reçues par chaque partenariat entre artisans. Les liens rouges sont les très grosses missions, de plus de 1000 dr., les liens orange sont les grosses missions, entre 200 et 1000 dr., les liens jaunes sont les travaux rapportant entre 50 et 200 dr. et les liens verts sont les petites missions de moins de 50 dr. Les liens noirs sont les missions dont la rémunération est inconnue.

[3052] Pour Feyel (2006), p. 385-392, Délos a un intérêt particulier pour la gestion du bois, de par son caractère insulaire. C'est une originalité délienne qui n'apparaît pas dans les autres comptes des grands sanctuaires.
[3053] Feyel (2006), p. 441-467, montre que c'est un phénomène commun à tous les artisans des grands sanctuaires.
[3054] Feyel (2006), p. 464 et 467.

**Graphe 4 L'importance des contrats dans les associations d'artisans**

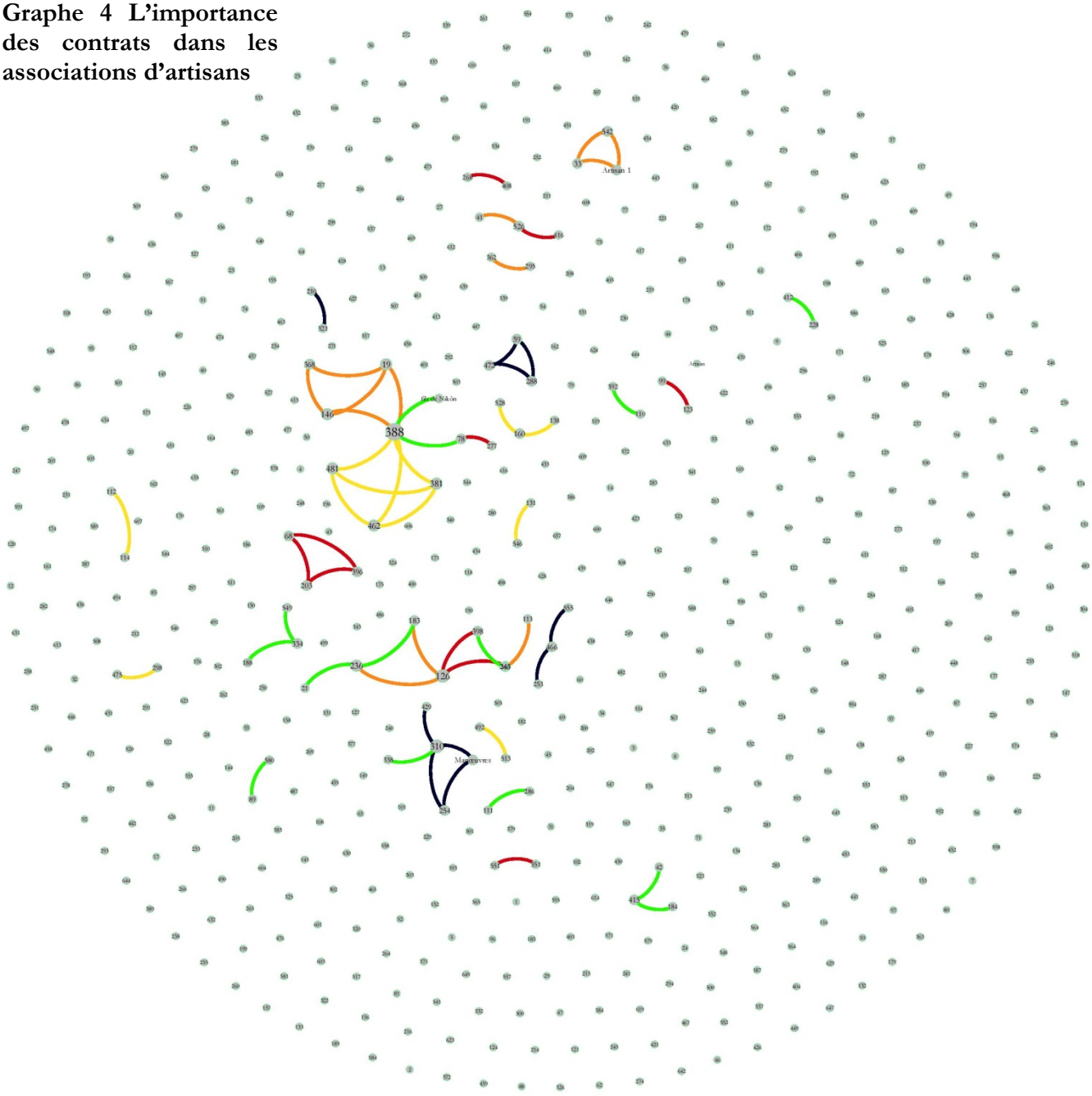


Il y a de nombreux contrats de petite taille conclus par des artisans associés. On voit 10 liens rouges, 13 liens orange, 12 liens jaunes, 14 liens verts et 10 liens noirs. Le résultat est très équilibré. Aucun lien ne peut être fait entre la rémunération des missions et les partenariats d'entrepreneurs. En outre, 28,6 % des partenariats entre artisans ont une rémunération inférieure à 50 dr., soit plus que les partenariats dont la rémunération est supérieure à 1000 dr. L'hypothèse de C. Feyel est donc caduque. Les artisans ne s'associent pas pour réaliser des tâches qu'ils ne peuvent accomplir seul, mais pour se construire un réseau leur permettant d'obtenir plus de missions de la part des hiéropes.

**D- Au-delà des comptes : l'apport des contrats et devis**

Il est difficile d'aller plus loin dans l'analyse avec les seuls comptes, qui sont sommaires et ne reflètent pas l'ensemble des relations nouées par les entrepreneurs. La nature même de ces documents a conduit C. Feyel à donner une image des artisans qui serait celle de travailleurs isolés. Les inscriptions déliennes offrent un petit corpus de contrats et devis, exposant l'ensemble des relations que les artisans développent avant de commencer à travailler. Quitte à s'éloigner de notre documentation initiale, les comptes, il est utile de jeter un œil à de tels textes qui donnent une autre vision des réseaux d'entrepreneurs. Ceux des comptes et ceux des devis/contrats sont de différente nature. Les interactions sont plus complètes dans les devis/contrats, mais le nombre d'entrepreneurs est faible par rapport aux comptes.

**1- Présentation des sources**

Une petite dizaine de devis et contrats d'entreprise sont connus à Délos[3055]. Bon nombre sont fragmentaires, dont quatre mentionnent des entrepreneurs avec leurs garants et témoins[3056]. Seuls ces documents comptent pour une étude de réseau. Ces inscriptions ont été largement étudiées, mais à cause de la nature des travaux mentionnés, plus que pour les individus eux-mêmes. Les contrats existent seulement pour les travaux les plus importants ou qui touchent des « points sensibles d'un bâtiment » et seuls certains sont gravés, aux frais de l'adjudicataire[3057].

Le premier contrat d'entreprise (*ID*, 500), relatif aux travaux dans le temple d'Asklèpios, est daté de 297[3058]. Selon Davis, l'obligation des entrepreneurs de graver la stèle comportant le contrat est un usage qui semble n'avoir été pratiqué qu'à Délos[3059]. Ce contrat concernant un chantier à l'Asklèpieion précise que les épistates donnent l'ordre aux artisans de faire graver la stèle selon des dimensions précises quant à la taille de la pierre et de l'écriture[3060]. La stèle est opisthographe : la face A détaille les travaux à effectuer et la face B précise les privilèges obtenus par les entrepreneurs, les modalités d'érection de la stèle sur laquelle est gravé le contrat, ainsi que les astreintes des entrepreneurs[3061]. Sont inscrits les entrepreneurs, les garants et les témoins. Les entrepreneurs sont Nikôn (DEL 388), Nikèratos (DEL 375) et Simos de Syros[3062]. Ce partenariat d'entrepreneurs renforce nos conclusions sur les artisans de Syros, qui forment un groupe soudé, dont l'entreprise de Nikôn occupe le centre. Si les partenariats entre artisans cycladiques sont

3055 *ID*, 500, 502, 504, 505, 506, 507 et 508.
3056 *ID*, 500, 502, 504 et 506.
3057 Davis (1937), p. 119 et Bouchon et Pernin (2005), p. 831.
3058 Les comptes mentionnent également ces travaux et ce contrat : *IG*, XI, 2, 150B, l. 10-13.
3059 Davis (1937), p. 119.
3060 *ID*, 500B, l. 7-9.
3061 *Comptes 2*, p. 306-307. Des Déliens comme Orthoklès conservent-ils une version du contrat public dès le début du III^e^ s. ? Plusieurs versions sur papyrus existent et sont possédées par les différentes parties du contrat.
3062 Le dernier n'est pas recensé dans le corpus de C. Feyel. Cf. Tréheux (1992), p. 65. Il y a donc 7 artisans de Syros mentionnés à Délos, non 6.

fréquents, ceux de Syros privilégient leurs pairs de même origine. Les 7 garants déliens sont : Ménandros fils de Praximénès, Diodotos fils de Phanès, Parméniôn fils de Polyxénos, Géryllos fils de Pythôn, untel fils de Simias, untel fils d'Amnos et Prostatès fils de Glaukiadès[3063]. Les témoins du contrat se divisent en deux catégories : les représentants de la cité (l'archonte Pyrrhidès, six bouleutes et trois agoranomes) et ceux qui témoignent à titre privé, de riches Déliens[3064]. L'impressionnante liste de témoins montre que les citoyens sont très impliqués dans les plus importants contrats du sanctuaire. D'autre part, le chantier est suivi par les hiéropes, comme le montrent les comptes, mais aussi par l'architecte voire une commission d'épimélètes. À titre privé, parmi les témoins, tous Déliens, se retrouvent des garants des entrepreneurs de Syros : ils représentent ces artisans devant la cité. Ces témoins occupent ce rôle dans plusieurs contrats. Si les garants représentent un lien fort avec les entrepreneurs, qu'en est-il des témoins ? En cas de litige entre les différentes parties du contrat, ils assurent l'authenticité du document, de sorte qu'il existe un lien entre témoins et entrepreneurs, reposant en partie sur la *pistis*. Les témoins relient l'ensemble de la cité aux artisans, dans le cadre d'un contrat important[3065]. Les entrepreneurs sont connectés à l'ensemble des Déliens, qui leur confèrent des privilèges comme l'*ateleia* et l'*asylia*[3066].

Le deuxième contrat (*ID*, 502) est gravé sur une stèle opisthographe, datée de 297, c'est-à-dire de la même année que le texte précédent[3067]. De nombreux témoins sont communs aux deux. Selon Homolle, suivi par les éditeurs des *ID*, les deux documents seraient du même jour[3068]. Les travaux mentionnés doivent être pris en adjudication par deux entrepreneurs différents, d'où la présence de deux listes de témoins[3069]. Une partie de l'adjudication concerne les travaux du *strôma* (dallage) du temple d'Apollon par Damasias fils de Kypragoras de Paros (DEL 125), un riche

---

[3063] **Ménandros** est fermier du domaine de Pyrgoi en 313, pour 890 dr., son fils est locataire en 257. Son frère Machôn est fermier du domaine de Charoneia en 313, pour 1050 dr. **Diodotos** est difficilement identifiable. Il serait probablement le chorège d'un chœur de garçon lors des Dionysies de 280. **Parméniôn** est aussi garant d'un autre contrat (*ID*, 502A, l. 31 et C, l. 16-17). C. Vial en restitue le *stemma*. Son fils a proposé un décret, son petit-fils est garant d'un emprunteur et son arrière-petit-fils est *prodaneistès*. **Géryllos** est locataire de la maison d'Orthoklès en 279 et 278. **Untel fils d'Amnos** serait *hebdomiskos*. **Prostatès** est témoin de ce contrat et d'un autre la même année (*ID*, 502C, l. 10). Cette liste de témoins n'est pas étudiée, car l'inscription est trop fragmentaire et ces individus ne sont ni associés à des entrepreneurs ni à des garants. Cf. Vial (194), p. 173, *stemma* XVII, Bouchon et Pernin (2005), p. 832 et Vial (2008), p. 18, 46, 57, 59, 92-93, 109 et 118.

[3064] Parmi les autres témoins, on retrouve **Prostatès** et **Parméniôn**. **Eudèmos** fils d'Amnos est hiérope en 298 et son arrière-petit-fils l'est en 196. Il est aussi témoin d'un autre contrat (*ID*, 502C, l. 9). En 269 et 267, il est épimélète du théâtre. Eudèmos est *anadochos* de son fils Hiérombrotos qui est *prodaneistès*. C'est une des plus riches familles de la cité, avec un grand sens civique. C'est la seule famille délienne qui obtient des magistratures à plus d'un siècle d'intervalle. **Théodôros** est aussi témoin d'un autre contrat d'entreprise en 279 (*ID*, 504B, l. 11). **Apollodôros** est certainement le fils de Pistoxénos, qui est aussi témoin comme particulier dans un autre contrat (*ID*, 502A, l. 31 et 502C, l. 11-12). Deux autres témoins, **Antigonos** et **Autoklès**, ne peuvent être identifiés ailleurs. Deux noms ne peuvent être restitués, car la pierre est brisée. Cf. Vial (1984), p. 35, *stemma* II et p. 267 et Vial (2008), p. 66.

[3065] Le contrat a une valeur religieuse et l'ensemble de la *polis* a un droit de regard sur la construction du sanctuaire.

[3066] Davis (1937), p. 119.

[3067] La seconde liste, inscrite sur la tranche C de la stèle, n'est ni associée à un entrepreneur, ni à un garant. Elle est donc écartée de l'étude. Les témoins qui sont mentionnés dans d'autres contrats sont néanmoins recensés.

[3068] *Comptes 2*, p. 311.

[3069] *Comptes 2*, p. 311.

entrepreneur parien spécialiste du travail du marbre. Le contrat dépasse les 2 990 dr. et peut être bien plus élevé, car l'unité des milliers disparaît dans une lacune et χιλίων est au pluriel, signifiant au moins 2 000 dr. Le contrat avantage les artisans, car ils sont payés en avance pour la plupart des étapes des travaux[3070]. Les garants sont deux frères déliens, Androménès et Nikôn fils de Dèmonos[3071]. Les témoins sont divisés en deux, les uns représentent la cité (ἀπὸ τῆς πόλεως) et les autres sont des particuliers (ἰδιωτῶν). Dans le premier groupe, il faut distinguer le Conseil des onze et leurs secrétaires, assez mal connus, le secrétaire de la *boulè*, le secrétaire des hiéropes et des agoranomes, trois agoranomes et le trésorier de la cité[3072]. Les témoins publics sont assez différents du précédent contrat. Seule la présence des agoranomes est commune. C'est logique leur rôle étant de faire respecter les règlements commerciaux[3073]. Parmi les particuliers, **Xénoklès** est un Délien inconnu ailleurs, tout comme **Andropheidès**, **Anaxandros**, **Aristopappos**, **Teisias**, **Ameiniôn**, **Arkéôn** et **Archileus**[3074]. Huit témoins sur les 22 mentionnés sont inconnus, soit plus d'1/3. Est-ce le signe d'une basse extraction sociale, d'où l'absence d'autres traces épigraphiques ? Les autres témoins sont : **Diaitos** (DEL 149), un artisan délien qui construit le mur d'enceinte du théâtre en 279, mais son garant Arignôtos verse une amende à sa place[3075]. Il est témoin en tant que spécialiste des grands ouvrages en marbre du sanctuaire plutôt que riche notable de la cité. Peut-être est-il le représentant de Damasias de Paros. Dans le petit monde des entrepreneurs spécialisés dans les gros ouvrages de marbre, tous se connaissent. **Aristeidès** est un fermier délien, secrétaire de la cité en 281[3076]. **Dèmètrios** est peut-être membre d'une famille connue dans l'île[3077]. **Androkratès fils de Deinokratès** est inconnu[3078]. Peut-être appartient-il à la famille d'artisans composée de Léôphantos et ses fils, dont un s'appelle Deinokratès. **Aristothéos**

[3070] Long (2022), p. 60.
[3071] Le premier est aussi témoin d'un autre contrat, datant de 279 (*ID*, 504). Il a acheté les terrains hypothéqués de Dèlikos avant 284 et paie 20 dr. d'intérêt annuel. Il paie également des intérêts pour des bâtiments à partir des années 250. Le second a proposé deux décrets honorifiques pour Ménéstratos de Karystos et Héllanikos d'Abydos (*IG*, XI, 4, 516 et 517). Il est prêtre d'Asklépios et consacre une statue à cette divinité. En 282, il loue pour 25 dr. le domaine de l'Épisthéneia. Un de ses fils est hiérope en 278. C'est une riche famille délienne ayant joué un rôle dans la vie politique locale. Cf. *EAD XX*, p. 105-106, Vial (1984), p. 364-366, *stemma XXXV* et Vial (2008), p. 22 et 102. L'entrepreneur a un délai de trois jours, à partir de celui où il obtient l'adjudication pour présenter des garants définitifs, mais il ne touche pas le premier versement avant d'avoir enregistré ses garants. Cf. Feyel (1941), p. 161 et Feyel (2007), p. 87.
[3072] Sur le Conseil des onze : Vial (1984), p. 116-120.
[3073] Vial (1984), p. 232.
[3074] Vial (2008), p. 17, 20, 22, 38, 40, 103 et 128.
[3075] C'est un parapet d'orthostates sur le mur de soutènement de l'édifice. Cet ouvrage en marbre coûte plusieurs centaines de drachmes. Diaitos est un débiteur insolvable en 279, 274 et 269. Ses descendants éprouvent des difficultés à couvrir ses dettes. Cf. Hellmann (1992), p. 333 et Vial (2008), p. 54.
[3076] Il succède à son frère comme fermier du domaine d'Hippodromos à partir de 297. Le loyer oscille entre 500 et 1 000 dr. Il afferme aussi le domaine de Lykoneion en 279, 278 et 274 pour un loyer de 150 dr. En 274, il conserve cette ferme et concède à son fils celle d'Hippodromos. Sa famille, composée de grands propriétaires terriens, est bien connue. Cf. Vial (1984), p. 330, *stemma XXXIII* et Vial (2008), p. 33.
[3077] Sa famille montre « beaucoup d'intérêt pour la politique ». Vial (1984), p. 123, *stemma XV* et Vial (2008), p. 51.
[3078] Vial (2008), p. 21.

est hiérope en 279[3079]. **Auton[omos]** peut être ce commerçant délien (DEL 106) qui fournit 12 médimnes de plâtre en 301 pour 48 dr.[3080] **Apollodôros** est aussi témoin de la deuxième partie d'un contrat écartée de l'étude et d'un troisième contrat[3081]. **Parméniôn** est garant pour les mêmes contrats[3082]. Un autre nom est complètement perdu, car le marbre est brisé en bas et la liste devait continuer[3083]. Ces témoins forment un groupe hétérogène. Il y a des propriétaires terriens, des marchands, des artisans, des personnes engagées dans le gouvernement de la cité et des inconnus. Ce groupe est aussi plus nombreux que les témoins du précédent contrat.

Le troisième contrat (*ID*, 504), des années 280, concerne la pose de deux châssis de caissons de plafond sur le portique extérieur du temple d'Apollon[3084]. Les comptes de 279, mentionnent la totalité des travaux de mise en place de 15 caissons, à 300 dr. l'unité[3085]. Les entrepreneurs bénéficient alors de différents contrats pour une même mission. Les deux artisans sont Phanéas fils de Kaïkos (DEL 526) et Peisiboulos de Paros (DEL 416). Chacun a présenté son propre garant : les deux appartiennent à de riches familles de la cité[3086]. Huit témoins sur les neuf de l'inscription sont identifiables et la cité n'est pas représentée officiellement. Certains témoins ont pu être nommés tout en étant magistrat de la cité. **Androménès** peut être le fils de Dèmonos garant dans le contrat précédent[3087]. **Sôsipolis** n'est pas identifiable, faute de patronyme[3088]. Le témoin suivant est **Antigonos**[3089]. **Théodôros** est lui aussi témoin à la fois des contrats *ID*, 500 et 504[3090]. Selon C. Vial, le témoin **Deinoménès** pourrait également être

---

3079 Vial (2008), p. 37.
3080 *IG*, XI, 2, 146, l. 71-72. Cf. Vial (2008), p. 43.
3081 *ID*, 500B, l. 19 et *ID*, 502C, l. 11-12. Cf. Vial (2008), p. 29.
3082 Vial (2008), p. 109.
3083 *Comptes 2*, p. 309.
3084 *Comptes 2*, p. 317 et Hellmann (1992), p. 224 et 431.
3085 *IG*, XI, 2, 161A, l. 45-50 et D, l. 92-98.
3086 Celui de Peisiboulos est Antigonos (DEL 44), dont la famille bien connue est active dans la construction du temple d'Apollon et s'associe étroitement avec les artisans de Paros. Le garant de Phanéas est Hiérombrotos. Un homonyme très connu est mentionné dans l'index de C. Vial. Sa période d'activité est identique. Ce doit être notre garant. Dans ce cas, il serait *prodaneistès* en 282 et obtiendrait un prêt de 500 dr. l'année suivante. Il paierait 50 dr. d'intérêt en 279 et serait mort avant 278, quand son fils paie la même somme d'intérêt. Peut-être C. Vial juge-t-elle que Hiérombrotos meurt avant la conclusion de ce contrat en 279, mais c'est peu probable. La famille de ce garant est très riche dans la première moitié du III^e^ s. Cf. Vial (1984), *stemma VIII* et *XXXV* et Vial (2008), p. 23 et 78.
3087 Vial (2008), p. 22. Il appartient alors à la famille du *stemma XXXV*, mentionnée plusieurs fois.
3088 Parmi les deux noms de témoins d'une lacune du contrat *ID*, 500, se trouve un nom finissant par –ίπολις. Pour C. Vial, Sôsipolis est une des trois options. De nombreux individus sont mentionnés dans plusieurs contrats à la fois comme garants et témoins. D'autre part, les deux contrats sont datés de 297 et 279. On pourrait suggérer alors qu'il existe un seul Sôsipolis témoin à la fois des contrats *ID*, 500 et 504. Pour le premier, les autres restitutions possibles Dexipolis et Anaxipolis perdent en crédibilité. Enfin, un certain Sôsipolis fils d'Eurymanthos est propriétaire de la moitié des terrains de Passiron/Passiros. À ce titre, il paye 60 dr. d'intérêt en 282 et vend sa part des terrains entre cette date et 279 à Mnèsalkos fils de Télésarchidès (*IG*, XI, 2, 161A, l. 29 et 162A, l. 23). Rien ne permet d'associer les deux individus sinon qu'ils ont eu la même période d'activité. Cf. Vial (1984), p. 327, *stemma XXXII* et Vial (2008), p. 126.
3089 S'agit-il du garant de Peisiboulos ? Ce nom est trop commun pour permettre un rapprochement, mais rappelons qu'un Antigonos était témoin du contrat *ID*, 500.
3090 Vial (2008), p. 74.

secrétaire des hiéropes en 286, à moins qu'il soit le fils de Léôphantos (DEL 129)[3091]. **Ményllos**, **Aristeidès** et **Télésandros** sont des noms fréquents à Délos.

Quatre fragments composent le dernier dossier (*ID*, 506). Le premier est daté de l'archonte Déméas, en 277[3092]. Dürrbach montre que ces 4 fragments n'appartiennent pas au même contrat, mais sont relatifs à des constructions sur le Cynthe et datés de la même période. Ainsi le dernier fragment est-il daté par l'archonte Sosimachos en 276[3093]. Ces inscriptions endommagées offrent une liste incomplète d'au moins 5 entrepreneurs et 4 témoins[3094]. À cause de l'état de la pierre, il n'est pas certain que les artisans mentionnés soient les entrepreneurs. Il peut également s'agir des garants. Un nombre si important d'associés semble en effet contraire aux habitudes déliennes. Dürrbach identifie ces individus comme les adjudicataires, car ils réalisent des missions pour les hiéropes, ce que révèlent les comptes. Notre étude a montré qu'un entrepreneur délien peut facilement devenir témoin d'un contrat. Ces artisans possèdent une expertise qui peut être précieuse pour le bon déroulement de la rédaction de l'acte, ainsi que pour la gestion des conflits. Parmi les entrepreneurs ou garants, il faut distinguer **Kalligénès** (DEL 277), artisan entre 269 et 250 et **Konôn** (DEL 295) associé deux fois à Mnèsiboulos de Mykonos vers 275. Ils extraient des blocs ensemble puis prennent en adjudication, pour 466 dr. et 4 ob., l'extraction de 350 pieds de calcaire tendre de Panormos de Mykonos, pour l'exèdre et le péristyle de la palestre[3095]. **M[nèsiboulos]** (DEL 362) serait l'associé de Konôn. Dürrbach restitue le nom Mnèsiboulos, car il pense que l'adjudication de l'extraction de blocs à Panormos, entreprise avec Konôn, est destinée au mur de soutènement du Cynthe, or le contrat mentionne des travaux sur le Cynthe[3096]. Le passage est lacunaire et malaisé à traduire, mais les recherches plus récentes de Delorme et Feyel affaiblissent la lourde restitution de Dürrbach pour Mnèsiboulos[3097]. Les travaux d'extraction seraient destinés à la palestre, non au Cynthe. **Dioklès** est un autre entrepreneur inconnu ailleurs[3098]. Les autres noms sont perdus dans des lacunes. Le premier témoin est Télésôn, peut-être est-ce le même que dans les contrats *ID*, 500 et 502[3099]. Le deuxième est Hippokritos inconnu par ailleurs, tout comme le troisième : Sky[llichos][3100]. Les autres témoins ont disparu dans des lacunes.

---

3091 Vial (2008), p. 48.
3092 *ID*, 506a, l. 1. *Comptes 2*, p. 319.
3093 *ID*, 506d, l. 22 et *Comptes 2*, p. 320.
3094 *Comptes 2*, p. 320.
3095 *IG*, XI, 2, 163A, l. 37 et *IG*, XI, 2, 165, l. 20-21. Selon Tréheux (1992), p. 57, Konôn serait également chorège métèque aux Dionysies de 284.
3096 *Comptes 2*, p. 320.
3097 *EAD*, XXV, p. 120 et Feyel (2006), p. 255.
3098 Vial (2008), p. 58.
3099 Vial (2008), p. 131.
3100 Vial (2008), p. 79 et 122.

## 2- Analyse de réseaux

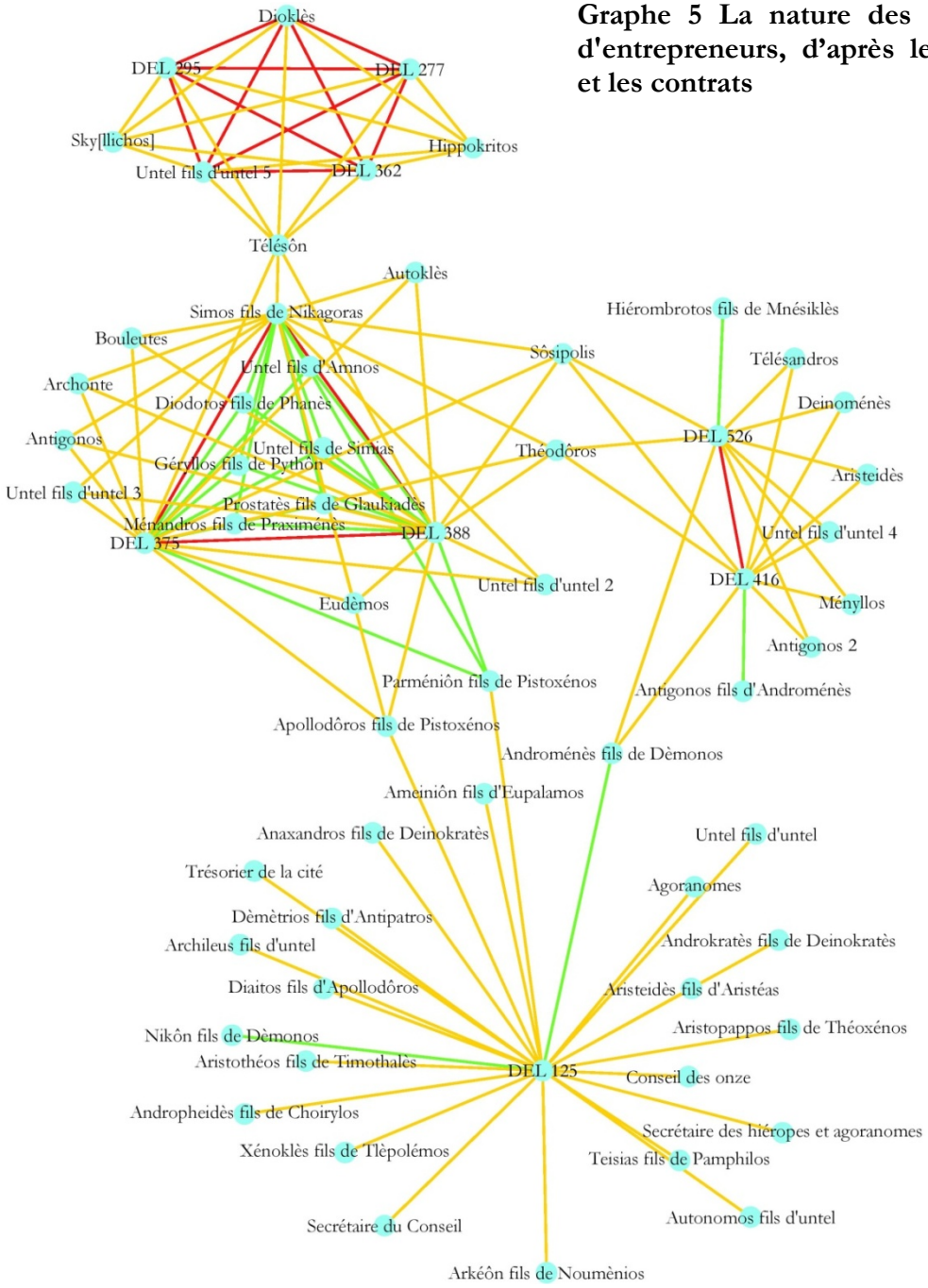


**Graphe 5 La nature des réseaux d'entrepreneurs, d'après les devis et les contrats**

Dans ce graphe, les liens rouges connectent des artisans associés[3101]. Les liens orange sont les témoins de contrats et les liens verts sont les garants. Certains Déliens sont à la fois témoins et garants : en ce cas, le lien est vert, la relation de garantie étant plus forte. Le graphe a une faible densité (0,069). Si le graphe est connexe, il est aisé de distinguer 4 cliques, correspondant aux 4 contrats, formant des « groupes-contrats ». La connexité du graphe montre que les artisans évoluent dans un petit monde où tous se connaissent, bien que l'effet de sources soit évident, en raison du faible nombre de documents. Certains artisans étrangers sont bien intégrés aux réseaux

[3101] Les nœuds DEL 277, 295, 362, Dioklès et Untel fils d'Untel 5 ne sont pas assurément des entrepreneurs.

déliens, comme le montrent ces contrats. Ce sont les témoins des contrats qui connectent le mieux les groupes-contrats. Le garant d'un contrat peut également connecter ces groupes, mais il est alors toujours témoin d'un autre contrat. Les 6 Déliens qui connectent l'ensemble des contrats sont Télésôn, Sôsipolis, Théodôros, Parméniôn fils de Pistoxénos, Apollodôros fils de Pistoxénos et Andromènès fils de Dèmonos. La plupart sont mal connus, car seuls leurs noms sont mentionnés.

**Graphe 6 La centralité des réseaux d'entrepreneurs, d'après les devis et les contrats**

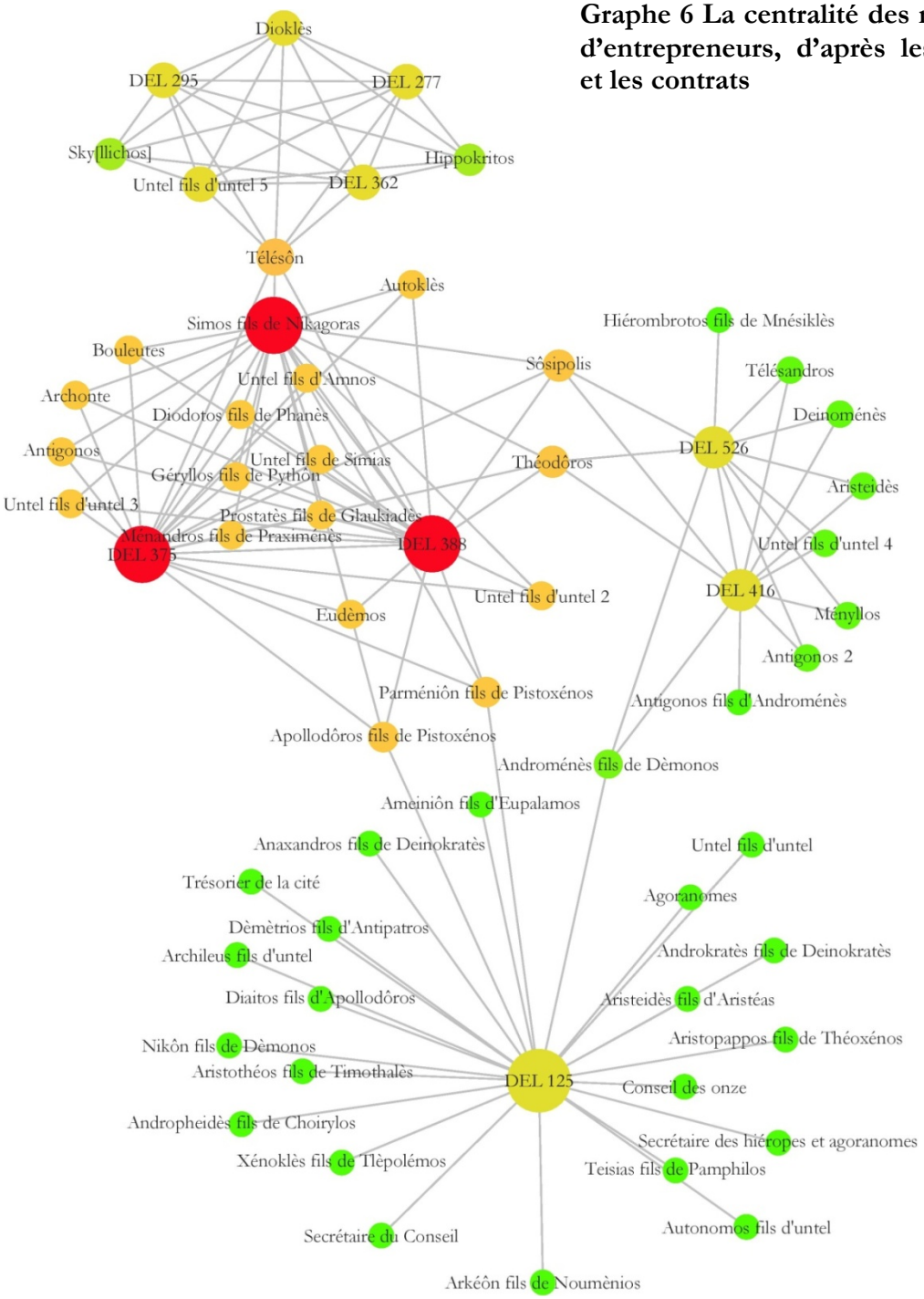


Dans ce graphe, la taille des nœuds correspond à la densité et les couleurs à la centralité des vecteurs propres. Plus les couleurs sont chaudes, plus le nœud est central. En raison de l'état

de conservation, certains documents, parce qu'ils comportent moins de lacunes, mentionnent plus d'individus, biaisant les études de centralité. Néanmoins, le graphe est hiérarchisé. Le groupe-contrat *ID* 500, centrées sur les ressortissants de Syros, connecte toutes les autres cliques. La hiérarchisation du réseau s'explique aisément par la nature des documents. Les nœuds centraux sont toujours les entrepreneurs au cœur des contrats. Le centre du réseau est représenté par Simos fils de Nikagoras de Syros, Nikôn fils de Nikoklès de Syros (DEL 388) et Nikèratos fils de Sôpolios de Syros (DEL 375). Les contrats viennent confirmer les comptes au sujet de l'importance des artisans de Syros. Les sources quantitatives (comptes) et qualitatives (contrats), attestent du même phénomène : les réseaux d'entrepreneurs étrangers sont encastrés dans les réseaux déliens, mais sont surtout dominés par un groupe d'entrepreneurs de Syros, tout du moins sous la haute Indépendance.

**II- L'administration des propriétés sacrées (seconde domination athénienne)**

Les comptes de la seconde domination athénienne sont peu nombreux et moins exhaustifs à l'exception de la gestion des propriétés sacrés. Alors que les locataires de l'Indépendance sont pour la plupart déliens, les Athéniens forment la majorité des locataires après 167, quoique la proportion d'étrangers augmente également[3102]. La *hiéra syngraphè* est modifiée par l'administration athénienne en faveur des étrangers et en s'adaptant à une population mobile et riche[3103]. Deux passages d'inscriptions fournissent des informations complètes sur les locations de propriétés sacrées : *ID*, 1416 B, I et *ID*, 1417 C (157/6 et 156/5)[3104]. La proximité chronologique des textes permet de retrouver les mêmes individus dans les deux documents, aidant à une analyse de réseaux[3105]. Les Athéniens émettent un règlement unique sur tous les biens fonciers, qu'ils subdivisent en trois : les terrains agricoles (*chôria*), les jardins (*kèpoi*) et les locaux urbains (*oikiai*)[3106]. Les inscriptions évoquent la location et relocation

[3102] Dès l'Indépendance, certains étrangers sont locataires d'Apollon (*IG*, XI, 2, 161c, l. 110, 162, l. 20 et 287A, l. 159-160). Ils sont très nombreux lors de la seconde domination athénienne et peuvent même être garants. Sous l'Indépendance, seul Apollônios *Phoinix* (le Phénicien) est garant, en 192 (*ID*, 400, l. 11). Cf. *DCA*, p. 160.

[3103] En 157/6, quelques amendements à ce texte stipulent que 1°) le loyer doit être payé de façon trimestrielle, 2°) les fermiers des *kèpoi* doivent justifier du nombre de figuiers, oliviers et pieds de vignes en fin de bail, 3°) il est interdit de lâcher le bétail dans les vignes, sous peine d'une amende de 200 dr., 4°) il est interdit de louer deux maisons, domaines ou terrains ainsi que de sous-louer, sous peine d'une amende de 500 dr. et 5°) tous les baux ont une durée de 5 ans, excepté les propriétés louées avec des conditions de construction et d'entretien (*ID*, 1416BI, l. 41-55). Cf. *DCA*, p. 160-161 et 163-164, Chandezon (2003), n° 28, p. 116, *Nouveau choix*, p. 236-328, Pernin (2014), p. 255 et 259-260 et Chankowski (2019), p. 51.

[3104] Roussel est le premier à rassembler et étudier ces passages d'inscriptions. Cf. *DCA*, p. 145-178.

[3105] Les anciens locataires et les garants des nouveaux locataires sont mentionnés, ce qui permet de lier les individus entre eux. Les textes montrent la location de propriétés dont les titulaires ont quitté Délos, sont décédés, sont en défaut de paiement ou en fin de bail quinquennal. Les contrats de location sont triés selon la catégorie des biens fonciers (*oikiai*, *chhôria* ou *kèpoi*). *DCA*, p. 148 et *Nouveau choix*, p. 237.

[3106] Les *chôria* sont destinés à l'agriculture sèche et à l'élevage et les *kèpoi* à l'agriculture irriguée maraîchères. Après 167, Apollon gagne en propriétés. Cf. *DCA*, p. 158, Brunet (1999), *Nouveau choix*, p. 236 et Pernin (2014), p. 260.

des propriétés d'Apollon par les *épi ta hiéra*[3107]. Les prix des terrains proches du sanctuaire et du port augmentent après 167[3108]. De l'accroissement des terrains et de leurs valeurs, le sanctuaire tire plus de ressources que sous l'Indépendance[3109]. Pour faciliter l'étude, deux tables annexes rassemblent tous les individus et les liens des réseaux de locations sacrées des *ID* 1416 et 1417[3110]. L'analyse se concentre uniquement sur les propriétés sacrées, les seules bien connues par l'épigraphie. On associe les garants à l'étude, car ils sont tous propriétaires (*axiochréôs*) dans l'île[3111].

### A- Les origines des locataires et leurs garants

Sur ce dossier, Roussel écrit : « toute statistique précise, fondée sur un si petit nombre de textes, est nécessairement vaine »[3112]. Certes, mais cela n'empêche pas d'observer des tendances. Les sources présentent des locataires et garants, tous liés à Délos[3113]. Voici un exemple de contrat de location, tel qu'il apparaît dans les comptes du sanctuaire après 167 :

**Encadré 2**

**Contrat de location d'un immeuble de rapport (156 av. n.e.) — *ID*, 1417BII, l. 159-163**

Συνοικίαν τὴν πρὸς τοῖς / Πυλαγόρου ἣν ἐμεμίσθωτο Τιμοκλείδης Χῖος, διὰ τὸ τετελευτηκέναι Τιμ[ο] / -κλείδην, ἐμισθώσατο εἰς ἔτη πέντε τὰ μετὰ Καλλίστρατον ἄρχοντα / Βιοτέλης Βιοτέλου Ῥαμνούσιος τὸν ἐνιαυτὸν ἕκαστον δραχμ. ΔΔ[…] / ἐγγυητὴς Φίλιππος Φιλίππου Κῶιος.

*Traduction*[3114]

L'immeuble de rapport près des biens de Pylagoras qu'avait loué Timokleidès de Chios ; par suite du décès de Timokleidès, locataire pour les 5 ans qui suivent l'archontat de Kallistratos [156-155], Biotélès fils de Biotélès du dème de Rhamnonte, par an 70 dr. Garant, Philippos fils de Philippos de Cos.

[3107] Il n'y eut pas de renouvellement général des baux, notamment car Apollon acquérait régulièrement de nouvelles propriétés, qui étaient louées avec un décalage. Cf. *Nouveau choix*, p. 236-237.
[3108] La pression démographique permet aux autorités du sanctuaire d'augmenter les prix, mais aussi d'imposer des conditions aux locataires, comme l'entretien des bâtiments, qui incombait autrefois à l'administration sacrée. Après 167, les Athéniens livrent les terrains abandonnés au sanctuaire et les louent en échange de la remise en état des propriétés. *DCA*, p. 159 et 163, *Nouveau choix*, p. 238 et Müller (2018), p. 257-262.
[3109] Au lendemain de 167, une partie des terres arrachées aux Déliens et attachées au patrimoine de la cité a pu être vendu aux particuliers ; d'autres propriétés ont certainement été attachées au patrimoine d'Apollon, à titre de dîme, offertes comme dîme au dieu ; enfin, des étrangers installés dans l'île avant 167 ont pu être reconnus propriétaire par les autorités athéniennes. Apollon possède une trentaine d'immeubles et 19 propriétés agricoles après 167, rapportant plus de 5000 dr., alors que sous l'Indépendance, seuls 18 immeubles et 10 domaines agricoles rapportent au sanctuaire. Cf. *DCA*, p. 158-160, *Nouveau choix*, p. 236 et 256 et Müller (2017), p. 100.
[3110] Cf. Annexe 2. Voir aussi le tableau de Roussel : *DCA*, p. 149-156.
[3111] Les liens entre garants et locataires sont forts et visibles, permettant une étude de réseaux. Cf. *DCA*, p. 40-41 et Long (2022), p. 49.
[3112] *DCA*, p. 160, note 4.
[3113] Les locataires y vivent ou y ont des affaires et les garants possèdent des biens fonciers dans l'île. *DCA*, p. 40-41.
[3114] *Nouveau choix*, p. 228.


Origine des individus impliqués dans la location des propriétés d'Apollon (157-156)
Rome
Néapolis
Tarente
Élée
Héraclée
Apollonia
Héraclée
Ainos
Parion
Histiée
Chalcis
Chios
Corinthe
Athènes
Ténos
Milet
Stratonicée
Paros
Amorgos
Cos
Sidé
Phasélis
Antioche
Laodicée
Salamine
Éleutherna
Sidon
Apollonia
0
250
500 km
N
Ethnique des individus
cité représentée par un individu
cité représentée par 2 individus
cité représentée par 3 individus
cité représentée par 4 individus
cité possible représentée par un individu
cité possible représentée par 2 individus
Athènes
Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community

**Carte 37**

Les cartes montrent les origines des étrangers installés dans l'île une décennie après la fin de la cité délienne. Ces données, bien qu'insuffisament nombreuses, représentent une photographie des réseaux de l'île entre 167 et 156, au tout début de la domination athénienne. On note l'absence de locataire d'Égypte et de Cyrénaïque. La plupart des interactions semblent similaires à l'Indépendance.

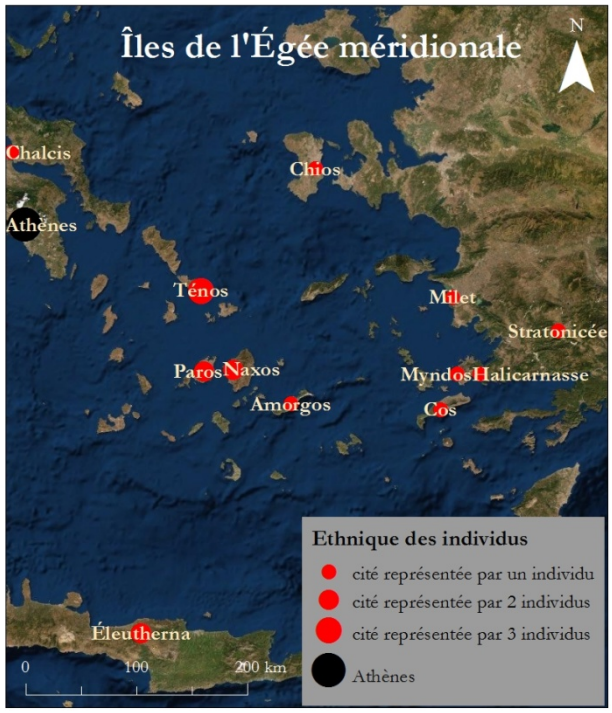

**Carte 38**

## 1- Les Athéniens

### a- Pourquoi étudier les katèques ?

Les Athéniens ne sont plus étrangers à Délos, mais ne pas les étudier serait se priver des réseaux entre la clérouquie et la métropole. Les contrats de location offrent une fenêtre sur la clérouquie. Lorsqu'en 167 les Romains livrent Délos aux Athéniens, ces derniers s'installent dans l'île, mais peu de sources permettent de comprendre leur organisation. C. Müller a récemment repris le dossier de la clérouquie, dont le terme est popularisé par Roussel pour le contexte délien, mais il faut d'emblée préciser que ce mot n'apparaît jamais dans les sources[3115]. C. Müller souligne un autre biais de méthode : les historiens se fondent sur les définitions des clérouquies des V^e^ et IV^e^ s. alors que ce concept pose déjà problème[3116]. Pour elle, les Athéniens possèdent une « 'boite à outils' institutionnelle » s'adaptant aux conditions d'installation locales[3117]. Les clérouques s'organisent comme une « *polis*-miniature »[3118]. Se distinguent les *katoikountes*, les *parepidèmountes* et les *katapleontes*[3119]. Les clérouques résidant ont un statut différent des Athéniens de passage[3120]. Désormais, plutôt que de clérouques, il faut parler de katèques et au lieu de clérouquie évoquer *katoikia*. Ce vocabulaire plus hellénistique rend mieux compte des réalités déliennes. Les locataires athéniens d'Apollon font partie d'un groupe de familles installées durablement dans l'île[3121]. Le pouvoir des katèques reste peu étendu et se limite à voter des décrets honorifiques et certains magistrats sont désignés par la métropole, comme l'épimélète de l'île, l'épimélète de

3115 *DCA* et Müller (2017), p. 91.
3116 Müller (2017), p. 91-92.
3117 Aussi l'éloignement de la métropole entraîne de nouvelles formes d'assemblées. Cf. Müller (2017), p. 92-93 et Lefèvre (2022), p. 284.
3118 *DCA*, p. 97-198 et Müller (2017), p. 95.
3119 Les premiers résident dans l'île, les deuxièmes sont de passage et les derniers sont les navigateurs. Cf. Müller (2017), p. 98.
3120 Ils ont pu avoir des privilèges fiscaux. En 58, la *lex Gabinia-Calpurnia*, dispense les habitants de l'île des *vectigalia*. Cette loi peut réactiver un privilège antérieur aux raids de 88 et 69. Cf. Müller (2017), p. 99.
3121 *DCA*, p. 41.

l'*emporion* et les agoranomes[3122]. Les katèques sont nettement distincts des Athéniens de la métropole. E. Rolando souligne la mobilité des katèques, dont certains rentrent à Athènes[3123]. L'enjeu est de comprendre les relations entre cette métropole et Délos. Cela soulèvera la question de l'éventuelle émergence d'une société clérouchique distincte du reste de la société athénienne par ses usages et ses intérêts. On posera ensuite d'autres questions : comment les katèques se sont-ils installés dans l'île ? Quelles sont les logiques réticulaires qui permettent cette installation et quels sont les rapports entre Athéniens de la *katoikia* et de la métropole ? Les katèques ne sont pas des étrangers dans l'île, mais ils ne sont pas pour autant authigènes. Le corpus contient entre 57 et 59 Athéniens pour 108 individus, dont 22 ont une origine inconnue[3124].

**b- Corpus des katèques enregistrés dans les contrats de location et connus par ailleurs**

Les Athéniens locataires ou garants de locataires des propriétés d'Apollon appartiennent à une élite de la *katoikia*. Les familles doivent donc être aisément identifiables à Délos ou en Attique. Une analyse des katèques permet de comprendre par quels moyens ils se sont installés à Délos et quels sont leurs rapports avec la métropole. L'étude s'intéresse aux Athéniens des contrats de location de propriété du corpus des baux de 157 et 156, connus par d'autres sources.

**Nikandros fils d'Arèsimbrotos d'Acharnes** est garant de deux locataires, dont un lui succède à la tête d'un domaine de Rhénée[3125]. Deux explications sont possibles : 1°) l'exploitation du domaine de Rhénée aurait permis à Nikandros de s'enrichir assez pour devenir garant d'un locataire ou 2°) Nikandros est riche dès le départ et entretient des liens avec Euklès, que les sources ne permettent pas d'appréhender. Cette deuxième hypothèse est plus probable. Nikandros semble devenir expert de cette activité de garantie, car il est uniquement garant pour des domaines, non des maisons. En fin connaisseur de la qualité des terres d'Apollon, Nikandros mesure les risques qu'il prend en devenant garant de telles propriétés. Il évalue les revenus qu'un exploitant peut en tirer. Cet individu était délien et devint athénien[3126]. Il appartient à une importante famille de fermiers, qui exploite de grands domaines à Rhénée et a bien su s'adapter aux évènements de 167[3127].

---

3122 *DCA*, p. 43-44.
3123 Rolando (2004), p. 146-149.
3124 Si l'on soustrait les inconnus, les Athéniens représentent 66 à 69 % des individus. Dioklès fils de Philoklès est soit ressortissant de Panion soit de Paiania. Hermaios fils de Dèmètrios est originaire de Sidé ou du dème de Kikynneus.
3125 Il est garant de l'ancien Délien Ktésonidès fils d'Apollônidès, qui reprend la location du domaine de Pôrinè d'untel fils d'Épikouros de Paros, dont le bail expire en 156. (*ID*, 1417BII, l. 86-90). Nikandros arrive lui-même en fin de bail pour le domaine de Dionysion à Rhénée. Il est garant de son successeur Euklès fils d'Hèrakleidès de Tarente, qui reprend la location du domaine de Dionysion pour 455 dr. (*ID*, 1417BII, l. 94-98). Cf. *Nouveau choix*, p. 238 et Vial (2008), p. 87 et 99.
3126 Tréheux (1992), p. 99 et Pernin (2014), p. 260.
3127 Vial (1984), p. 56-57, *stemma* VII.

Eurèmôn fils de Zénôn d'Anaphlystos loue la partie inférieure d'une propriété, peut-être d'un jardin, et un immeuble de rapport. Le nouveau locataire, **Sôter fils de Néôn d'Anagyronte**, obtient l'ensemble pour 285 dr. ; son garant est Hermaios fils de Dèmètrios de Kikynna[3128]. Un certain Euménès d'Oinoè décède avant l'expiration de son bail de location du jardin des Théandridai. Le nouveau locataire, Agathoklès fils d'Apollodôros de Paiania, obtient la propriété pour 265 dr. et son garant est Sôter fils de Néôn[3129]. Sôter est honoré en tant qu'agoranome dans un décret athénien de l'île en 146/5 ou 145/4[3130]. Il apparaît aussi dans le contexte d'un prêt hypothécaire d'un compte fragmentaire de 156[3131]. Qu'il soit garant et obtienne un prêt hypothécaire indique qu'il est propriétaire à Délos. C'est un financier installé dans l'île.

Un domaine, loué par Eunous, est attribué à **Aphrodisios fils de Mnaséas d'Anagyronte**, car son prédecesseur a quitté l'île[3132]. Aphrodisios loue la propriété pour 250 dr. et son père est garant. En 141/0, un certain Mnaséas, Athénien, est mentionné dans une liste de *pompostoles* à Délos[3133]. Pour Roussel : « le prêtre recrutait parmi les jeunes Athéniens, en résidence ou de passage à Délos, un certain nombre de πομπόστολοι, chargés sans doute de transporter les objets sacrés et d'escorter les victimes dans la procession »[3134]. Il peut s'agir du fils d'Aphrodisios.

**Eurèmôn fils de Zénôn d'Anaphlystos** est ancien locataire d'un domaine, exploité par Sôter fils de Néôn[3135]. Eurèmôn est aussi garant du nouveau locataire d'une boutique de barbier que louait précédemment Andronikos, mais qui a quitté l'île[3136]. Zénôn fils d'Eurèmôn, un de ses fils, est gymnasiarque en 138/7 et prêtre de Sarapis en 135 à Délos[3137]. Son autre fils Eurèmôn a deux fils, Echédèmos, prêtre d'Asklépios et agoranome, et Dèmonikos, prêtre d'Aphrodite Hagnè en 110/9[3138]. Cette famille s'intéresse particulièrement aux prêtrises déliennes[3139]. Elle est connectée avec une branche de Sounion, car un certain Eurèmôn, dont le père est certainement un ancien locataire de propriété sacré, adopte Dèmonikos de Sounion.

---

3128 *ID*, 1417BII, l. 122-126.
3129 *ID*, 1417BII, l. 137-141.
3130 Les considérants mentionnent le dépôt au Métrôon, avec son collègue, de la comptabilité des fonds maniés lors de leur magistrature. Ils évoquent aussi le fait qu'ils ont rendu leurs comptes devant un tribunal qui leur est assigné, conformément à la loi (*ID*, 1505). Cf. *DCA*, p. 39.
3131 *ID*, 1419, l. 19.
3132 *ID*, 1417BII, l. 134-137. Sur la restitution du patronyme et du démotique du nouveau locataire : *DCA*, p. 155.
3133 Étienne (1981), p. 175.
3134 *DCA*, p. 61-64, 229 et 235. Voir aussi Bruneau (1970), p. 237-238 et 323 et Étienne (1981), p. 174-176.
3135 *ID*, 1417BII, l. 122-126.
3136 *ID*, 1417C, l. 1-14.
3137 *ID*, 1953, 2042 et 2589, l. 39. Cf. *DCA*, p. 39.
3138 *ID*, 1834, 2220, 2221, 2228 et 2230. Cf. *DCA*, p. 39.
3139 Les prêtrises sont attribuées à un petit groupe de familles athéniennes, qui ne se caractérisent pas par leur ancienneté aristocratique, mais par leur richesse. Cf. Aleshire et Lambert (2003), p. 86.

Le domaine de l'isthme de Mykonos, loué à un individu sans garant, est transmis à de nouveaux locataires romains, Poplios Aimylios fils de Markos et Gaios Annios fils de Markos[3140]. Une condition spéciale apparaît : ils doivent construire une dépendance (*epoikion ikanon*) sur leurs fonds propres, puis crépir les murs en fin de bail[3141]. Selon Roussel, aucun garant n'est mentionné[3142]. Après la condition spéciale, l'inscription est détériorée, mais des garants apparaissent ensuite, Solôn fils de Diodôros de Kothôkidès, untel, **Diodotos fils d'Areus** et **Areus fils d'Areus de Kèphisia**[3143]. En 159/8, Areus fils d'Areus est prêtre d'Apollon[3144]. Ces garants sont certainement liés à ce contrat mais Roussel ne les a pas pris en compte, car l'usage veut qu'un seul garant suffise. Ce n'est pourtant pas une règle comme le montre le contrat de location de deux ateliers et d'une cave par la famille d'untel fils de Zènôn de Kikynna[3145]. La mention de plusieurs garants est énigmatique, peut-être doit-elle être liée à l'importance des travaux demandés aux nouveaux locataires, ce que la durée du bail expliquerait (10 ans au lieu de 5). Parmi les garants, deux appartiennent à la même famille, Diodotos fils d'Areus et Areus fils d'Areus de Kèphisia. Le corpus mentionne un autre membre de cette famille, lui aussi garant d'un contrat : **Zènodotos fils d'Areus de Kèphisia**[3146]. Areus fils d'Areus et Zènodotos fils d'Areus apparaissent sur la liste des anciens gymnasiarques, datée de 112[3147]. Zènodotos est aussi gymnasiarque en 165 et Areus en 152[3148]. En fournissant des garants à des contrats de location, les trois frères montrent leur richesse. Ils ne sont jamais locataires, ce qui signifie qu'ils possèdent des biens immobiliers.

Théophilos fils de Dionysios d'Halicarnasse et ses enfants sont les nouveaux locataires, pour 80 dr., d'une propriété située proche d'une aire de battage (τὸ πλησίον τοῦ Ἀλωνείου)[3149] **Philokratès fils de Philokratès d'Hamaxanteia** est leur garant. En 158/7, ce dernier apparaît

---

[3140] *ID*, 1416BII, l. 5-23. Tous deux habitent à Délos et obtiennent la location pour la décennie suivant l'année en cours : εἴς τε τὸν ἐπίλοιπον χρόνον τοῦ ἐνιαυτοῦ καὶ εἰς ἄλλα ἔτη δέκα τὰ μετὰ Ἀνθεστήριον (*ID*, 1416BII, l. 9-10). Les baux sont tous de 5 ans, mais lorsque les locataires doivent entretenir une propriété ou bâtir dessus, la durée peut être allongée, pour amortir les dépenses. Cf. *DCA*, p. 163.

[3141] Pernin (2014), p. 256.

[3142] *DCA*, p. 151.

[3143] On distingue la mention d'autres travaux que les nouveaux locataires devront fournir, puis l'assurance de la légalité du contrat selon la *hiéra syngraphè*. Le texte évoque les administrateurs des affaires sacrées (οἱ ἐπὶ τὰ ἱερὰ).

[3144] *ID*, 1898. *DCA*, p. 37.

[3145] Ce dernier a deux garants, qui sont également parents (*ID*, 1416BI, l. 64-69).

[3146] Un immeuble dont le nom est perdu dans une lacune, loué 50 dr. à Eukratès, arrivait en fin de bail et fut reloué 5 ans à Eukratès de Lakiadès (probablement le même individu) pour 71 dr. (*ID*, 1416BII, l. 60-63). La relocation d'une propriété sacrée par un même locataire est rare après 167. Les maisons sacrées sont toujours louées pour un bail de 5 ans. La valeur de cet immeuble a gagné 42 % sur cette période. Une clause de la *hiéra syngraphè* (*ID*, 503), de l'Indépendance, oblige les fermiers à louer un même domaine 10 % plus chère que lors de leur précédent contrat, obtenu 10 ans plus tôt. S'ils optent pour ce choix, le domaine n'est pas remis en adjudication. Outre les mesures législatives modifiant la valeur de la location de la propriété, ce contrat montre un phénomène bien connu de forte inflation du coût du logement à Délos, au début de la seconde domination athénienne. Cf. Pernin (2014), p. 260.

[3147] *ID*, 2589, l. 8 et 21.

[3148] *DCA*, p. 37.

[3149] *ID*, 1416BII, l. 23-28. Il pourrait aussi s'agir du nom d'un lieu-dit.

dans une liste de prêtres et pompostoles[3150]. Il est prêtre de Sarapis deux fois en 158/7 et en 146/5[3151]. Philokratès est mentionné par son ethnique (athénien), non plus son démotique (Hamaxanteia), dans les dédicaces qu'il consacre à Artémis Hagia et à Isis en 146/5[3152]. Roussel distingue ces individus, l'un portant un ethnique, l'autre un démotique. Le passage du démotique à l'ethnique s'explique par l'octroi de la *politeia* à Philokratès, après son installation dans l'île[3153]. D'autre part, au début de la seconde domination athénienne, Délos ressemble à une clérouquie/*katoikia*, mais à la fin du II^e^ s., les autorités athéniennes comptent de plus en plus avec les Romains et les étrangers. L'augmentation du nombre d'étrangers impacte la norme des formules onomastiques. En outre, les katèques sont de plus en plus sensibles à leurs propres intérêts et moins étroitement attachés à Athènes. Il s'agit bien d'un unique Philokratès[3154]. Un de ses ancêtres est connu par son épitaphe du milieu du III^e^ s. : Philôn de Sicyône, médecin, qui épousa une Corinthienne[3155]. Son fils Philokratès obtient la citoyenneté athénienne et épouse une Athénienne Kallistô d'Euonymon. Philokratès vient d'une famille récemment devenue athénienne, peut-être grâce à un décret honorifique pour son père, dont les racines sont de Sicyône et Corinthe[3156]. Philokratès s'installe à Délos et devient prêtre de Sarapis, une divinité guérisseuse[3157]. Il peut être médecin, comme son père. Cette famille a su saisir des opportunités, puisqu'elle s'installe à Athènes avant de partir pour Délos, belle illustration de la mobilité des médecins.

Pythôn de Sidon louait un atelier, mais est remplacé par **Sèrambos fils d'Hèraippos d'Hermos**, pour impayé, le loyer étant de 100 dr.[3158] Le garant de Sèrambos est Hermippos fils d'Hermippos d'Éleutherna (Crète)[3159]. Sèrambos est aussi locataire d'un verger[3160]. Selon Roussel, il est interdit de « louer simultanément deux maisons, domaines ou pièces de terre », une

---

3150 *ID*, 2605, l. 25.

3151 *DCA*, p. 40. Les inventaires mentionnent des dons enregistrés sous son sacerdoce (*ID*, 1415, l. 7, 1417BI, l. 71, 76, 86, etc., et 1440B, l. 21). Les offrandes des dédicaces *ID*, 2137, 2138 et 2139 sont effectuées uniquement par des citoyens d'Alexandrie. Il faut y joindre une dédicace à Isis, de Dèmonikè fille de Nikias (*ID*, 2114) et une autre d'Euboulos fils de Dèmètrios de Marathon (*ID*, 1981). Euboulos est archithéore des clérouques aux Panathénées et prêtres de plusieurs divinités vers 160. Son fils, ambassadeur des clérouques en 159, consacre une statue à son père. Tous ces dons, sont référencés sous le sacerdoce de Philokratès, en tant que prêtre de Sarapis. Cf. *DCA*, p. 37-38 et Bricault (1996), p. 605.

3152 *ID*, 2068 et 2069. Cf. Bricault (1996), p. 607.

3153 Bricault (1996), p. 606.

3154 Bricault (1996), p. 606.

3155 *IG*, II², 9052. L'inscription est divisée en deux : une première partie présente la généalogie du médecin. Cf. Samama (2003), p. 121, note 42.

3156 Pour le *stemma* : Samama (2003), p. 121, note 42.

3157 Bruneau (1970), p. 464. Sarapis et Isis reçoivent par exemple des *iatréia* (honoraires dus aux médecins) : *ID*, 2116 et 2117. Des ex-voto du sanctuaire rappellent des guérisons et Isis est assimilée à Hygie (*ID*, 2060).

3158 *ID*, 1416BI, l. 97-101.

3159 Un Athénien peut avoir un garant étranger dès le début de la seconde domination athénienne.

3160 Hermias possédait un verger, situé devant le Létôion, mais se révéla insolvable de sorte que Sèrambos devint le nouveau locataire pour 5 ans et un loyer de 414 dr. (*ID*, 1416BII, l. 49-52). Son garant était Hèliodôros fils de Simôn de Paiania.

réglementation luttant contre la spéculation[3161]. L'interdiction doit toucher des biens fonciers de même nature, comme deux jardins ou deux ateliers, mais il est autorisé de cumuler deux propriétés différentes. Sèrambos est honoré en tant qu'agoranome en 151/0[3162]. Cette charge d'agoranome lui est confiée à l'issue de ses baux prirent, au bout de 5 ans. L'activité des katèques n'est pas exclusive : ils profitent de toutes les opportunités déliennes. […]ριῶνος fils d'Hèraippos d'Hermos est mentionné dans un passage lacunaire d'un compte de 156/5, comme emprunteur auprès du sanctuaire[3163]. Il peut être le frère de Sèrambos. Cette famille est liée au monde des affaires. Sèrambos a été agoranome, donc s'est peut-être intéressé au commerce[3164]. Il opère des placements financiers dans l'immobilier et la terre. Il loue à la fois un jardin et un atelier pendant une même période, indice qu'il n'exploite pas directement ces propriétés et qu'il fait travailler des esclaves, car la sous-location est interdite[3165].

Les terrains constructibles (*oikopéda*), qui appartenaient à Aiglènôr, Ktèsiklès et Apollodôros, tous fils de Sôtiôn, furent intégrés aux propriétés d'Apollon après 167. Ils furent loués à **Dionysios fils de Parméneidès d'Hermos** pour 10 ans, à condition qu'il installe une porte, des poutres et un toit d'une valeur de 700 dr.[3166] Dionysios apparaît aussi dans la liste des gymnasiarques de 112[3167].

**Damôn fils de Patrôn de Kothôkidès** loue une maison proche du péribole pour 155 dr.[3168] Il est mentionné dans un autre contrat : Dèmètrios d'Héraclée est l'ancien locataire d'un atelier de menuiserie[3169]. Après son décès, Hermôn fils d'Apollônidès de Krôpidès loue le local pour 120 dr. et son garant est Damôn fils de Patrôn[3170]. Damôn est aussi son garant pour un autre atelier (loyer de 130 dr.)[3171] Damôn fait le don d'une phiale en argent, enregistrée pour la première fois en 157 et entreposée dans le temple d'Anubis[3172]. Vers la même période, Damôn rend grâce en son nom, celui de ses enfants et de son foyer, à Asklépios, Hygiè, Apollon, Lètô, Artémis Agrotas et à l'ensemble des dieux et déesses adorées aux autels et temples communs, dans le

3161 *DCA*, p. 163.
3162 *ID*, 1500 et 1833. Cf. *DCA*, p. 39. Ces incriptions proviennent de l'agora de Théophrastos, ce qui montre le déplacement de l'*agoranomion*, auparavant situé sur l'agora des Déliens.
3163 *ID*, 1419, l. 7.
3164 Peut-être fut-il choisi pour ses compétences liées au monde de la finance et de ses rouages.
3165 Il est possible qu'il y ait un lien entre le jardin et l'atelier (production et transformation, stockage et vente), mais le plus vraisemblable est qu'il s'agisse de deux placements distincts, pas d'une façon de créer une entreprise. Cf. *ID*, 1416BI, l. 47. Voir Vial (2007), p. 273.
3166 *ID*, 1416BII, l. 41-48.
3167 *ID*, 2589, l. 12.
3168 Son prédecesseur, Hermôn de Koilè, quitte l'île après une infraction. *ID*, 1417BII, l. 149-152. Cf. *DCA*, p. 155.
3169 Probablement Héraclée de Bithynie. Cf. *Nouveau choix*, p. 228, note 298.
3170 *ID*, 1417BII, l. 163-167.
3171 L'atelier était précédemment loué par Aphrodisios d'Antioche (*ID*, 1417BII, l. 152-156).
3172 La phiale n'est pas pesée lors de son premier enregistrement en 157, mais l'est après 145 (*ID*, 1416AI, l. 12-13 ; 1417BI, l. 8-10 et 1452A, l. 13). Cf. Baslez (1977), p. 335.

Sarapieion[3173]. Damôn n'est pas un pèlerin, comme le suggère Naiden, sinon il n'apparaîtrait pas dans trois contrats de location[3174]. Pour certains, Damôn peut être identifié à un magistrat monétaire en activité entre 160 et 150[3175]. Selon M. Thompson, Damôn est troisième magistrat monétaire en 159, puis premier magistrat monétaire en 141[3176]. D'autres travaux remettent en question cette datation. Ainsi en 1991, dans la liste chronologique d'Habicht, Damôn est premier magistrat monétaire en 109 et troisième magistrat monétaire en 127. De ce fait, il ne peut-être lié au katèque. En règle générale il est dangereux d'associer deux noms aussi fréquents sans autre argument que la proximité chronologique. Les inscriptions déliennes mentionnent un Diôn fils de Damôn de Kothôkidai, dont la période d'activité se situe une génération après celle de Damôn[3177]. Il est certain que Diôn soit son fils[3178]. Il est gymnasiarque dans l'île en 133/2[3179]. La famille est bien installée à Délos et Damôn n'est pas un pèlerin.

Untel fils de Gaios de Rome est locataire d'une maison pour 5 ans (loyer de 137 dr.)[3180]. Son garant est **Nymphodôros fils de Nymphodôros de Marathon**. Ce dernier apparaît comme *kleidouchos* dans une liste de prêtres et pompostoles de 158 et est épimélète de l'*emporion* en 146[3181].

Antianax louait un verger devant une cour (*aulè*). Insolvable, il est remplacé par **Ménôn fils de Ménippos de Marathon** (loyer de 370 dr., bail de 5 ans)[3182]. L'année suivante, un contrat de location d'un jardin loué par un certain Ménôn est rompu, certainement pour défaut de paiement[3183]. Il s'agit du même jardin[3184]. Par deux fois, l'administration sacrée fait face à de mauvais payeurs, qui exploitent le jardin une seule année. Peut-être certains locataires ont-ils recherché une exploitation annuelle, sans intention de s'acquitter du loyer[3185]. En 157/6, à Délos, Stratôn fils de Ménippos propose un décret honorifique pour le gymnasiarque Pausanias fils

---

3173 *ID*, 2387. Concernant les *symbômoi* et *sunnaoi*, voir Patera (2010). Cf. Naiden (2013), p. 198.
3174 Selon l'historien, Damôn serait un pèlerin, car il consacra cette plaque, non seulement en son nom, mais aussi en ceux de sa famille. Naiden (2013), p. 197-198.
3175 *PA*, n° 3135. Cf. Baslez (1977), p. 335.
3176 Thompson (1961), p. 262-267.
3177 *PA*, n° 4502.
3178 Roussel (1908), p. 319-320.
3179 *ID*, 1949 et 2594. La liste des gymnasiarques de 112 le mentionne (*ID*, 2589, l. 44). Cf. *DCA*, p. 37.
3180 *ID*, 1416BII, l. 28-32. Dionysios fils de Parménidès d'Hermos arrivait à la fin de son bail de location d'une maison. Cf. *Actes*, p. 55.
3181 *ID*, 2605, l. 34-35. Il travaillerait dans l'Artémision selon les éditeurs des *Inscriptions de Délos*. Cf. *DCA*, p. 39 et *Actes*, p. 55.
3182 *ID*, 1416BII, l. 52-56. Son garant est Muiskos fils de Iasôn de Sounion.
3183 La propriété est alors remise en location à Ménékratès de Tarente, dont Athènagoras d'Aithalidai est le garant (*ID*, 1417BII, l. 126-130). Cf. *DCA*, p. 154 et *Nouveau choix*, p. 238.
3184 Pour identifier le premier l'inscription précise ainsi sa situation « κῆπον τὸν πρὸς τεῖ αὐλεῖ ». Le second porte le début de cette mention « κῆπον τὸν πρὸς […] », mais la suite tombe dans une lacune. D'autre part, le fait que dans le second contrat, Ménôn ne possède ni patronyme ni démotique, montre qu'il est aisément identifiable, grâce au contrat de l'année précédente. Le fait qu'Antianax ne possède pas de formule onomastique plus complète peut montrer qu'il est également bien connu de l'administration.
3185 Ils sont tenus à résidence pour la durée de leur location. L'administration n'a pas les moyens de les faire payer. Ce problème existait déjà sous l'Indépendance, les Déliens répondant par la *hiéra syngraphè* (*ID*, 503). Les garants, bien que propriétaires dans l'île, ne font pas éviter les mauvais payeurs. Cf. *DCA*, p. 40-41.

d'Athénagoras de Mélité[3186]. En 156/5, Théodôros fils de Stratôn de Marathon est enregistré comme gardien des affaires sacrées et autres revenus ; il devient administrateur de la banque publique en 152[3187]. La gestion des fonds étant confiée aux Athéniens d'un certain âge, Théodôros peut difficilement être le fils de Stratôn[3188]. D'autre part, un certain Mantias fils de Ménippos de Marathon est connu vers 140 à Athènes[3189]. Toujours au II^e^ s. et à Athènes, on connaît un Théogénès fils de Ménippos de Marathon[3190]. Pour certains, il ne s'agirait pas d'une fratrie et il n'y aurait aucun lien familial[3191]. On peut dissocier Théodôros et Stratôn fils de Ménippos, mais il semble qu'il y ait peu d'Athéniens fils de Ménippos de Marathon au sein de l'élite athénienne, d'autant que le décret de Stratôn est de la même année qu'un contrat de location dans lequel apparaît Ménôn. Stratôn peut donc être frère de Mantias et/ou de Théogénès. Cela signifie que cette famille est établie à la fois à Athènes et à Délos ou qu'elle est rappatriée à Athènes.

**Euménès d'Oinoè** décède alors qu'il était locataire du jardin des Théandridai[3192]. Un compte fragmentaire du début de la seconde domination athénienne mentionne la location d'un jardin par Euménès fils d'Épikratès[3193]. Il peut s'agir du même individu qui meurt quelques années plus tard[3194].

Le jardin près du Néorion que loue **Androklès fils d'Eumnèstos d'Oion** arrive en fin de bail et est repris par Dèmètrios de Phylè pour un loyer de 136 dr.[3195] Eumnèstos fils d'Androklès, son père, apparaît entre 169 et 150 dans une liste de citoyens athéniens qui préparent le banquet

---

3186 *SEG*, 47, 1218. Ce dernier obtient un emplacement dans le gymnase pour ses offrandes et un autre pour la consécration d'une statue près de l'*archeion* des épimélètes de l'*emporion*, ainsi qu'une couronne de feuillage. La stèle avec ce décret doit être dressée au gymnase. La famille de Pausanias est une des plus importantes de la clérouquie. Cf. Roussel (1908), p. 308 et Roussel (1912), p. 402 et 418.

3187 *ID*, 1416BI, l. 3, BII, l. 71, 95 et 117 et 1421Ab, l. 10. *DCA*, p. 131 et 136 et Charneux et Tréheux (1997), p. 162.

3188 *DCA*, p. 138.

3189 Il apparaît dans une liste (*IG*, II², 2445, l. 8). Il épouse Théodotè fille de Dôsithéos de Myrrhinonte, dont le père était hiérope des Apollonia en 144 à Délos (*ID*, 2593, l. 8). *DCA*, p. 39 et *Actes*, p. 55.

3190 *IG*, II², 6795.

3191 Charneux et Tréheux (1997), p. 162.

3192 La propriété est alors attribuée à Agathoklès de Paiania, pour un loyer de 265 dr. et Sôter fils de Néôn d'Anagyronte, étudié plus haut, est son garant (*ID*, 1417BII, l. 137-141).

3193 *ID*, 1406B, l. 10-11.

3194 Cependant, les inscriptions déliennes présentent de nombreux Euménès du même dème. Euménès fils d'Euménès d'Oinè apparaît dans une liste de vainqueur entre 167 et 158/7 (*ID*, 1958, VI, l. 4-6). Euménès d'Oinè est hiérope des *Apollônia* en 144/3 (*ID*, 2593, l. 7). La liste des prêtres et pompostoles de 158/7 mentionne cet Euménès fils d'Euménès en tant que prêtre de Dionysos, Hermès et Pan (*ID*, 2605, l. 21-22). Une inscription lacunaire, trouvée à l'Asklépieion, de la seconde domination athénienne, mentionne le prêtre untel fils d'Euménès d'Oinè (*ID*, 2322), dont un passage de la dédicace est sémitique. Pour B. Yon, cette dédicace bilingue datée du I^er^ s. de n. e. par les premiers éditeurs, « a toute chance de dater du milieu du II^e^ s. av. J.-C., d'après l'éponyme dont il est fait mention dans le grec ». Euménès d'Oinè a un fils Sôsiôn, prêtre de Sarapis (*ID*, 2063, 2126 et 2610, l. 35). Il consacra un temple et une statue à Isis Némésis au profit du peuple d'Athènes et du roi Nicomède III de Bithynie (*ID*, 2038). D'autres inscriptions mentionnent l'attachement de Sôsiôn à Isis (*ID*, 2062 et 2064). Cf. Bruneau (1970), p. 375, Dunand (1973), p. 283, Baslez et Briquel-Chatonnet (1990), Yon (2011), p. 50 et Parker (2017), p. 164.

3195 Son garant est Sarapiôn d'Héraclée. Cf. *Nouveau choix*, p. 227.

de Ploutôn[3196]. Un certain Lykiskos est peut-être le frère d'Androklès. Il est bouleute, probablement trésorier de la *boulè* en 155 et hiérope à Athènes en 149/8[3197]. Androklès fils de Lykiskos, fils du précédent, est pythaïste enfant en 128/7[3198]. Le *stemma* donne ceci :

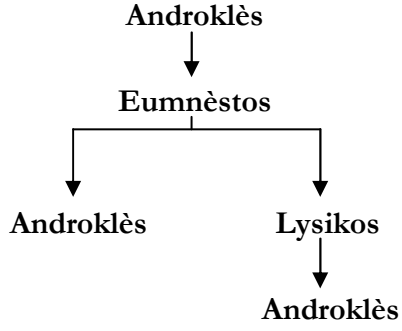


**Stemma 5 Famille d'Androklès**

Cette famille athénienne a pu développer une branche dans la *katoikia* à Délos, une autre étant dans la métropole. Androklès est un des premiers katèques et a aussi pu rentrer à Athènes à la fin de son bail. La frontière entre la *katoikia* et la métropole est poreuse. On est loin d'un modèle d'installation permanente des citoyens les plus pauvres.

Prôtéas de Milet loue un terrain situé près des Propylées du sanctuaire, mitoyen des ateliers des Théandridai, pour 160 dr.[3199] Le contrat impose des conditions : clôturer le terrain, poser une toiture et installer une porte. **Drakôn fils de Drakôn de Phlya** est son garant. À Délos, un décret athénien honore les prêtres de l'année 153/2 de façon collective, dont Drakôn de Phlya[3200]. Pour les Athéniens, il existe alors un groupe spécifique des prêtres de Délos, différent de ceux de la métropole[3201]. En 98/7, une liste des contributeurs de l'*aparchè* pour la Pythaïde mentionne Drakôn de Phlya, comme prêtre de Sarapis à Délos[3202]. C'est le petit-fils du premier, preuve que la famille est installée dans l'île. Cela permet de dater une dédicace délienne de Dèmètrios à sa fille Apollônia consacrée à Sarapis ἐν Κανώπωι en 103/2[3203]. Cette même année, une dédicace délienne mentionne la fille du prêtre Drakôn : Kosmô, canéphore[3204].

**Éphoros fils de Nikanôr de Ptéléa** loue une maison pour 520 dr.[3205] En 158/7, il est prêtre d'Artémis en l'île[3206]. En 97, son fils, Philéas, est thesmothètes dans une inscription de Delphes[3207]. Éphoros est installé à Délos, mais sa famille revient à Athènes deux générations

3196 *IG*, II², 1934.
3197 *Agora*, XV, 226 et *IG*, II², 1938, l. 43.
3198 *FD*, III, 2 : 12, IV, l. 9.
3199 *ID*, 1417C, l. 68-98.
3200 *ID*, 1499, l. 17. *DCA*, p. 38. La divinité qu'il sert n'est pas précisée et les prêtres sont honorés en tant que tel et de façon systématique, sans qu'ils soient particulièrement zêlés. Cf. Perrin-Saminadayar (2012), p. 139.
3201 Mikalson (1998), p. 217, note 8.
3202 *IG*, II², 2336, l. 47 = *SEG*, 32, 218, l. 42.
3203 *ID*, 2129.
3204 *ID*, 2156. *DCA*, p. 38.
3205 *ID*, 1417BII, l. 145-149.
3206 *ID*, 2605, l. 15-16. *DCA*, p. 39.
3207 *FD*, III, 2 : 2, l. 9.

après. **Prôtarchos fils de Prôtarchos de Phréarrhes** est garant de la maison que loue Éphoros fils de Nikanôr[3208]. Un membre de sa famille, Prôtarchos fils de Prôtogénès de Phréarrhes, apparaît dans une dédicace délienne comme secrétaire public[3209].

Un immeuble de rapport situé près des propriétés de Pylagoras est transmis à **Biotélès fils de Biotélès de Rhamnonte** pour un loyer de 70 dr., à la mort du précédent locataire[3210]. Son garant est Philippos fils de Philippos de Cos. Biotélès est ambassadeur des katèques en 147/6 : il réside donc à Délos et y dispose de bons réseaux, ayant la confiance des Athéniens de l'île[3211].

**Muiskos fils de Iasôn de Sounion** est garant de Ménôn de Marathon, locataire d'un verger[3212]. En 134/3, Hellèn fils du garant Muiskos est prêtre de Sarapis à Délos[3213].

Untel d'Hermos loue le domaine de Panormos à Rhénée pour un loyer de 255 dr.[3214] Il doit remettre en état la tour (*pyrgos*) et construire quelque chose, mais le texte est lacunaire[3215]. Son garant est **Hèraios fils d'Apollodôros de Sounion**, dont la descendance est connue à Délos[3216]. Il est prêtre des Grands Dieux en 159/8[3217]. En 146/5, il propose un décret pour l'épimélète de l'île : Ophélas fils d'Habrôn de Batè[3218]. En 135, Apollodôros fils d'Hèraios travaille comme architecte dans un temple égyptien à Délos[3219]. Ce dernier est gymnasiarque en 130/129 et hiérope des *Rhômaiai* en 127/6[3220]. Toujours à Délos, plusieurs dédicaces, consacrant le temple d'Aphrodite *Hagnè*, en 110/9, mentionnent Hèraios fils d'Apollodôros de Sounion en tant que *kleidouchos*[3221]. Il s'agit du petit-fils du garant du contrat. Voici le *stemma*[3222] :

**Stemma 6 Famille d'Hèraios**

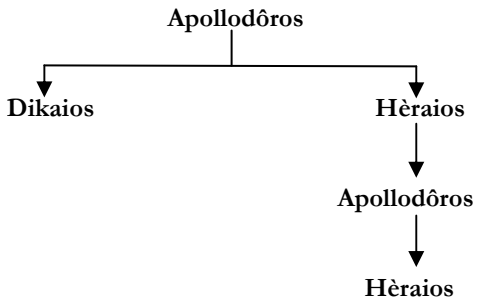


3208 *ID*, 1417BII, l. 145-149. Dionysios de Naxos, ancien locataire, meurt, le bail en cours. Cf. *DCA*, p. 155.
3209 *ID*, 1832. Hasenohr (2012), p. 102, note 87, écrit, concernant cette dédicace du milieu du II^e^ s. à Hermès et Aphrodite, qu'elle est « gravée sur une base scellée à une colonne du Portique coudé de l'agora des Déliens » et qu'elle « a été attribuée aux agoranomes de façon très hypothétique ». *DCA*, p. 39 et Dürrbach (1902), p. 514-518.
3210 Le précédent locataire est Timokleidès de Chios (*ID*, 1417BII, l. 159-163).
3211 Il est mentionné ainsi dans un décret des colons pour deux agoranomes (*Choix*, n° 83 et *ID*, 1505, l. 57). Cf. *Actes*, p. 76 et *DCA*, p. 37.
3212 La location est de 370 dr. (*ID*, 1416BII, l. 52-56).
3213 *ID*, 2206. La liste des prêtres déliens de 137/6 à 110/9 le confirme (*ID*, 2610, l. 8). Cf. *DCA*, p. 39.
3214 *ID*, 1417 B, II, l. 90-94.
3215 Cette tour doit être un grenier ; ce genre d'édifice est courant dans les fermes des Cyclades.
3216 Tréheux et Charneux (1998), p. 255-256.
3217 *ID*, 1898. *DCA*, p. 38, 101, 232 et 349.
3218 *SEG*, 48, 1040. Cet épimélète de l'île appartient à une illustre famille eupatride. Cf. Tréheux et Charneux (1998).
3219 *ID*, 2042. *DCA*, p. 38.
3220 *ID*, 2589, l. 47 et 2596, l. 15. Cf. *DCA*, p. 38.
3221 *ID*, 2221, 2222 et 2228. *DCA*, p. 38.
3222 *DCA*, p. 38.

Le jardin Lykôneion, que l'esclave Apolla loue par l'intermédiaire de son maître, **Échédèmos fils d'Èchos de Sounion**, voit son bail expirer[3223]. Échédèmos est certainement le donateur d'une *rhodiakè* dans le Sarapieion[3224]. Èchos fils de Stratôn de Sounion est prêtre d'Asklépios dans la liste des prêtres et pompostoles de 158/7[3225]. Il est certainement le père d'Échédèmos, prêtre d'Asklépios et agoranome vers la fin du II^e^ s.[3226] Cette famille est installée dans l'île et attachée au sacerdoce d'Asklépios. À la fin du II^e^ s., le frère adopté d'Échédèmos II, Dèmonikos fils d'Eurèmôn II d'Anaphlystios (voir ci-contre), lui consacre une dédicace à Apollon[3227]. Échédèmos II apparaît aussi dans une liste de souscripteurs du *koinon* des Poséidoniastes de Bérytos[3228]. Le grand-père adoptif de Dèmonikos, Eurèmôn fils de Zénôn, est un ancien locataire et garant en 157[3229]. Cette famille connaît bien le monde des affaires. Roussel en donne le *stemma*[3230].

**Stemma 7 Famille d'Échédèmos**

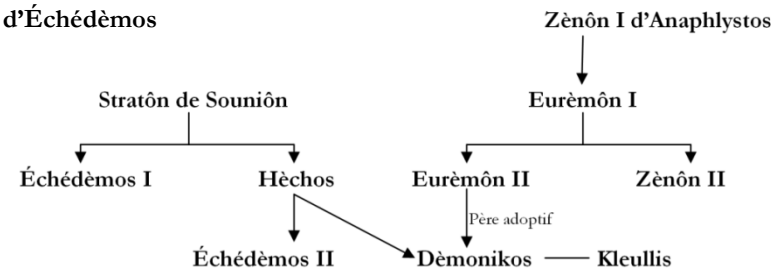


Archinomos loue un cabinet médical (*iatreion*) pour 60 dr. ; après son décès, le local est attribué à Pythias fils de Théoklès pour 355 dr., qui n'est pas obligatoirement médecin[3231]. Son garant est **Aristôn fils de Charias de Steira**. En 132/1, Aristôn fils d'Aristôn de Steira, fils du garant, est ancien prêtre des Grands Dieux à Délos[3232].

**Untel fils de Zénôn de Kikynna** loue deux ateliers et une cave (*hypogeia*)[3233]. Ses garants sont **Zénôn** et **Théôn fils de Zénôn**, probablement son père et son frère[3234]. Les trois propriétés du contrat forment un lot unique, untel fils de Zénôn ne contrevenant donc pas au règlement qui interdit la location de plusieurs propriétés. Un certain Zénôn fils de Ménékratès de Kikynna est

3223 *ID*, 1417BII, l. 99-103. Cf. *Nouveau choix*, p. 236. Le nouveau locataire est Hermaios de Sidé, son loyer est de 70 dr et son garant est untel de Sidé.
3224 *ID*, 1442A, l. 46. Cf. Baslez (1977), p. 345.
3225 *ID*, 2605, l. 22-23.
3226 *ID*, 1834. Cf. *DCA*, p. 39.
3227 *ID*, 1834. Kleullis est la femme de Dèmonikos, comme l'atteste une dédicace (*ID*, 2230). Dèmonikos est aussi prêtre d'Aphrodite Hagnè en 110 (*ID*, 2220, 2228, 2231 et 2627, l. 3-4). Zènôn II, son oncle, a été gymnasiarque en 138 (*ID*, 1953 et 2589, l. 39) et et prêtre de Sarapis en 135 (*ID*, 2610, l. 7 et 2042).
3228 *ID*, 2611.
3229 *ID*, 1417BII, l. 123 et 1417C, l. 13-14.
3230 Roussel (1908), p. 336.
3231 *ID*, 1416BI, l. 69-74. L'inflation des loyers est constante, mais rarement aussi importante que pour ce *iatreion*. Il peut trouver dans un quartier très valorisé, comme le port ou les abords du sanctuaire. Archinomos a pu disposer d'un faible loyer si son contrat était soumis à conditions, telles que des travaux de réparation. Cf. *DCA*, p. 159.
3232 *ID*, 1899. *DCA*, p. 37.
3233 Une cave correspond mieux qu'une mine aux réalités déliennes. *ID*, 1416BI, l. 64-69.
3234 Tracy et Habicht (1991), p. 208.

mentionné dans une liste des épreuves des Grandes Panathénées de 162/1[3235]. Il est aussi mentionné dans une liste éphébique du début du II^e^ s.[3236] En 193/2, untel fils de Ménékratès de Kikynna propose un décret[3237]. Ils appartiennent tous à la même famille, sans que l'on puisse préciser les liens de parenté[3238]. La famille est impliquée à Athènes et Délos : elle connecte l'île et la métropole.


Maison de Cléopâtre (GD 119)

**Photographie 4 Statue de Dioskouridès et Kléopatra**

**Dioskouridès de Myrrhinonte** est l'ancien locataire d'un domaine, dont le bail arrive à expiration[3239]. Les noms du nouveau locataire et son garant sont inconnus, mais ils viennent de Myrrhinonte. D'après les leçons tirées de la famille de Zénôn de Kikynna, il est probable que ces trois individus de Myrrhinonte appartiennent à la même famille, bien connue dans l'île[3240]. Pour avoir accueilli des équipages de trihémiolies athéniennes, Dioskouridès est honoré d'une couronne de laurier avec ses deux filles, Annichè et Théodotè, elles aussi honorées par un décret publié dans le sanctuaire d'Artémis à Délos [3241] . P. Roussel associe d'autres membres à cette famille comme un certain Apollônios, éphèbe en 136, un Théodôros souscripteur, et un autre Théodôros éphèbe en 101[3242]. En 138/7, avec sa femme Kléopatra fille d'Adrastès, Dioskouridès donne deux trépieds delphiques en argent placés à l'entrée du temple d'Apollon[3243]. Sa fille Théodotè honore son mari Hermôn fils de

3235 *SEG*, 41, 115, III, l. 28. Il aurait concouru dans une épreuve de course de char de deux stades (*zeugei diaulon*).
3236 *IG*, II², 2980a, l. 5.
3237 *IG*, II², 886, l. 6. Cf. Tracy et Habicht (1991), p. 208.
3238 Le garant Zénôn est fils de Δα[…] et ne peut être fils de Ménékratès. Le locataire est […]όλαος fils de Zénôn ; ce n'est pas non plus Ménékratès.
3239 *ID*, 1417 B, II, l. 83-86. Les éditeurs des *Inscriptions de Délos* proposent de restituer Théodôros pour le patronyme de Dioskouridès. Cf. *Actes*, p. 76.
3240 Pour le *stemma* : Roussel (1908), p. 328 et Perrin-Saminadayar (2007), p. 424. L'idée de Griesbach (2014), p. 103, selon laquelle Dioskouridès se sépare du domaine qu'il loue doit être nuancée, car il reste dans le giron familial. Cf. Trümper (2021), p. 510-511.
3241 *ID*, 1508. L'apparition des femmes « sur la scène de l'évergétisme » marque une évolution significative de la société athénienne. L'inventaire du thesmophorion de 141 mentionne Annichè et Théodotè pour l'offrande de deux torches (*ID*, 1444Ba, l. 14-15). Les éditeurs des *Inscriptions de Délos* rapprochent les donatrices aux filles de Dioskouridès. Un inventaire du Thesmophorion, daté entre 146 et 145, évoque une certaine Kléopatra, qui offre une petite torche (*ID*, 1442B, l. 69). Cette donatrice peut être identifiée avec la femme de Dioskouridès. Les Thesmophories sont des fêtes célébrant la famille et seules les femmes de citoyens y participent. Cf. *Actes*, p. 173, Gauthier (1985), p. 72-75, Le Dinahet (1989), p. 38, note 53 et Kozlowski (2004).
3242 *ID*, 1922, l. 7 et 2630, l. 13. Cf. Roussel (1908), p. 313, n° 70 et p. 341, n° 308 et *PA*, n° 6884.
3243 *ID*, 1987. L'inscription est gravée sur la base d'un célèbre groupe statuaire représentant Kléopatra et Dioskouridès. Les répliques des statues sont visibles *in situ*. Les statues originelles ont été déplacées dans le musée de Délos en 1987. Dioskouridès : A 7763, Kléopatra A 7799 et la base : A 7797 α-β. Une inscription lacunaire, mentionne la formule onomastique de Dioskouridès : pour Griesbach (2014), p. 103, la base accueillait un des trépieds (*ID*, 2463). Selon Bruneau (1970), p. 128, « l'année où Athènes restaure la tradition de la Pythaïde, cérémonie

Thrasydèios d'Élée, appartenant à une famille connue dans l'île[3244]. Ce Grec d'Italie est inséré dans la notabilité athénienne de Délos[3245]. On voit ainsi comment des *Rhômaioi* s'intègrent à la notabilité locale et accroissent leur influence ; voici le *stemma* de cette famille éléenne[3246] :

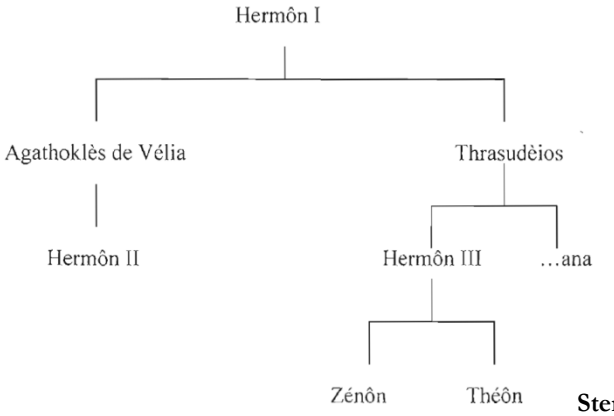


**Stemma 8 Famille d'Hermôn**

Un frère de Dioskouridès, Kratôn, est gymnasiarque à Délos en 163/2[3247] ; un de ses neveux, Apollônios, est éphèbe dans l'île en 136/5 et un autre neveu, Théodotos, est *pompostolos* entre 130 et 120[3248]. À la fin du II^e^ s., un Théodôros fils de Théodôros de Myrrhinonte, éphèbe à Athènes, serait à rattacher à cette famille résidant à Délos[3249]. La maison de Cléopâtre (GD 119), dans le quartier du théâtre, appartient à cette famille[3250]. Dioskouridès et sa femme achètent la maison voisine en 138/7, leur permettant d'avoir une cour péristyle à colonnes[3251]. Cette famille est une des plus puissantes de l'île[3252]. L'exposition des statues du couple dans le cadre privé traduit une privatisation des valeurs publiques, à cette époque d'évergétisme élitaire et civique[3253].

Hermaios de Sidé loue le jardin (*kèpos*) Lykônéion pour 70 dr. Son garant est untel 5 de Sidé[3254]. Selon Roussel, **Hermaios [fils de Démétrios]** est du dème de Kikynna, mais les éditeurs des *ID*, restituent l'ethnique Sidé[3255]. L'erreur de Roussel déconstruit certains réseaux qu'on pensait plus denses, car il existe deux Hermaios et non un seul.

---

qui comportait, semble-t-il, une tripodophorie, l'Athénien Dioscouridès commémore dans la colonie l'acte de piété accompli par la métropole en offrant deux riches trépieds du type delphique ».

3244 *ID*, 2368. Cf. Noy (2017), p. 127.

3245 Charade (2009), p. 30.

3246 Charade (2009), p. 114. Cf. *ID*, 1965.

3247 *ID*, 2589, l. 10. Cf. *DCA*, p. 38, n° 12.

3248 *DCA*, p. 38.

3249 Perrin-Saminadayar (2007), étudie ce phénomène d'éphèbes de familles déliennes à Athènes.

3250 Trümper (2021), p. 505-514.

3251 Deux cours sont entourées d'une douzaine de pièces. Le groupe statuaire se trouve dans l'axe de l'entrée. Cet édifice est très connu et a bénéficié d'analyses méthodologiques récentes comme la syntaxe spatiale. Cf. Nevett (2012), p. 64-65 et 73, Queyrel (2013), p. 103-104 et Griesbach (2014), p. 101.

3252 Griesbach (2014), p. 102.

3253 L'exposition de statues-portraits dans la sphère privée est une innovation culturelle, dont la première attestation est celle de Cléopâtre et Dioskouridès. Cela témoigne des difficultés à obtenir l'autorisation d'installer des statues honorifiques familiales dans l'espace public. La vie sociale se déroule autour du péristyle, dans la maison. Cf. Queyrel (2013), p. 103-104 et Trümper (2021), p. 509 et 514.

3254 *ID*, 1417BII, l. 99-103

3255 Roussel associe cet Hermaios à un homonyme du corpus **Hermaios fils de Démétrios**, qui lui, est assurément de Kikynna. Sôter fils de Néôn du dème d'Anagyronte loue la partie inférieure d'une propriété sacrée, certainement

**Apollônios de Kikynna** est l'ancien locataire d'un atelier (*ergastèrion*), situé devant le sanctuaire de Poulydamas, rendu en mauvais état[3256]. Il est hiérope des Apollonia en 144/3 ; il reste donc à Délos et les autorités du sanctuaire ne l'inquiètent pas[3257].

Épikratès fils de Poseidônios d'Ainios loue un immeuble avec **Iasôn fils de Patrôn de Myrrhinonte** pour garant[3258]. L'année suivante, le bail de Iasôn pour un jardin arrive à terme, mais il le renouvelle, avec Pausanias fils de Mènédôros de Mélitée pour garant[3259]. Iasôn est impliqué dans deux contrats. Il a deux fils, dont un, Théodosios, est gymnasiarque en 126[3260]. L'autre, Patrôn de Myrrhinonte, est hiérope des *Apollônia* avant 144/3[3261]. La fille d'un Patrôn de Myrrhinonte apparaît dans un décret athénien de 108/7 pour sa participation comme *parthénos* à la confection du *péplos* d'Athéna dans la métropole[3262]. La famille de Patrôn ne s'est pas rapatriée en Attique après la dissolution de la clérouquie/*katoikia*. Certains katèques envoient leurs fils effectuer leur éphébie à Athènes, pour le prestige. Ici, on a la preuve qu'il en va de même pour les filles. La formation des jeunes forme un lien entre la métropole et Délos.

**Gèrostratos fils de Théodotos de Myrrhinonte** est le garant d'Eunous fils de Philôn d'Antioche qui loue le jardin à Antipersis pour 161 dr.[3263] Gèrostratos est un nom peu courant à Délos[3264]. Ce contrat montre comment les étrangers se connectent aux katèques. Les riches Athéniens n'ont pas de difficulté à se porter garant, car l'administration de la cité ne peut pas leur échapper.

---

un jardin, ainsi qu'un immeuble de rapport, pour 285 dr. (*ID*, 1417BII, l. 122-126). Hermaios fils de Dèmètrios de Kikynna est le garant de Sôter. Cf. *DCA*, p. 153.

3256 L'atelier est situé dans le quartier du théâtre, car les actes administratifs présentent une autre maison proche du sanctuaire de Poulydamas (cf. Bruneau (1970), p. 453-454), en contexte urbain (*ID*, 1416BII, l. 36-41). L'ordre d'apparition des contrats est catégorisé et le contrat précédant celui-ci mentionne la location d'un immeuble de rapport (*synoikidion*) (*ID*, 1416BII, l. 32-36). Son successeur Eunous d'Antioche doit réparer l'atelier, car les poutres sont tombées. Apollônios a pu abandonner ce local quelques années avant le contrat de location de 157, qui se serait alors détérioré. Cf. *DCA*, p. 152, Hellmann (1992), p. 112 et *Nouveau choix*, p. 237.

3257 *Actes*, p. 55. *DCA*, p. 37.

3258 *ID*, 1416BI, l. 106-110. Sôsis d'Élée est l'ancien locataire. Ainios se situe à l'entrée de la mer de Marmara, actuellement Enez. Il existe plusieurs Iasôn de ce dème, mais avec des patronymes différents (*ID*, 1923, l. 3 et 5 et 1923 bis et 2589, l. 51). Cf. Tréheux (1992), p. 43.

3259 *ID*, 1417BII, l. 131-134.

3260 *DCA*, p. 39.

3261 *ID*, 2593, l. 7. Cette inscription est une liste d'anciens hiéropes des *Apollônia*, de gymnasiarques, d'éphèbes, de *pareutaktoi* et d'éphèbes vainqueurs de la corbeille d'Héraklès et de Zeus. Cf. *DCA*, p. 39.

3262 *IG*, II², 1036, I, l. 40. Il s'agit du premier décret mentionnant les *ergastines*. Selon Aleshire et Lambert (2003), p. 81, elle se nomme Myrô et est la fille du hiérope des *Apollônia*. Être *parthénos* correspond à l'éphébie pour les jeunes filles. Cf. Aleshire et Lambert (2003), p. 69 et 85.

3263 *ID*, 1417BII, l. 107-110. L'ancien locataire, Diogeitôn, arrivait en fin de bail.

3264 Quatre Athéniens le portent à Délos : Gèrostratos fils de Kallistomachos d'Anaphlystos (*ID*, 2607, l. 12), Gèrostratos fils de Poseidônios du Pirée (*ID*, 1816, l. 3, 2204, l. 3, 2415, l. 8 et peut-être 1508, l. 6) et son petit fils, ayant la même formule onomastique (*ID*, 1816, l. 4). Le nom apparaît aussi dans un graffite du Gymnase (*EAD* XXVIII, 11, IIb, l. 5 et 12, 1, l. 31). Ces graffites montrent des groupes de camaraderie. Gèrostratos est lié à un certain Leukios (*EAD*, XXVIII, 11, IIb, l. 6 et 12, I, l. 32) et peut-être Diognètos. Cf. *EAD* XXVIII, p. 133.

**Agathoklès fils d'Apollodôros de Paiania** loue le jardin des Théandridai pour 265 dr., en raison du décès du précédent locataire[3265]. En 165/4, ce locataire propose un décret honorant le musicien et poète Amphiklès fils de Philoxénos de Rhénée, un ancien Délien, également proxène d'Oropos[3266].

Après le décès d'un précédent locataire, Mètrophôn fils de Dèmètrios de Paiania loue un atelier pour 55 dr.[3267] Son garant est **Dioklès fils de Philoklès** de Paiania ou de Parion[3268]. Malgré la difficulté de lecture du démotique ou de l'ethnique, on connaît un certain Dioklès fils de Philoklès de Paiania, dont le fils est prêtre de Sarapis en 131/0[3269].

**c- Le modèle d'installation des katèques à Délos**

En 167 les Athéniens partagent les terres déliennes entre Apollon et des particuliers. Dès les débuts de la seconde domination athénienne, des katèques sont propriétaires et d'autres locataires. Parmi les derniers, certains sont locataires du dieu et d'autres de particuliers, mais la location privée n'a laissé aucune trace épigraphique.

La première étape d'installation à Délos a pu être la location. Les prix sont élevés dans l'île, comme le montre l'évolution des loyers. La majorité des habitants n'a pas les moyens de posséder un logement, donc loue, principalement dans le secteur privé, car les propriétés sacrées sont accaparées par une élite. **Dionysios d'Hermos** est le premier locataire d'une propriété que les Athéniens ont attribuée à Apollon. Cette location nécessite d'importants capitaux, puisque Dionysios doit aménager la propriété. Un ancien Délien, **Nikandros d'Acharnes** loue un domaine dès les premières années de la seconde domination athénienne. Il devient garant de son successeur en 156, signifiant qu'il est propriétaire dans l'île[3270]. Ses biens immobiliers sont reconnus par les Athéniens en 167[3271]. **Eurèmôn d'Anaphlystos** loue plusieurs propriétés dès les premiers temps de l'administration athénienne. Il est garant d'un local en 157, signifiant qu'il devient propriétaire après une dizaine d'années de location. Une hypothèse est que des Athéniens

3265 *ID*, 1417BII, l. 137-141. Le nom et son patronyme sont trop communs pour facilement identifier Agathoklès. A[…] fils d'Agathoklès est administrateurs des biens sacrés en 96 (*ID*, 1714) et une autre inscription fragmentaire mentionne un Agathoklès fils d'Agathoklès (*ID*, 1917). Quelques graffites du Gymnase évoque aussi ce nom au IIe s. (*EAD*, XXVIII, 4, IIf, l. 1 ; 9, IIe, l. 1 ; 10, I, l. 12). Le précédent locataire est Euménès du dème d'Oinoè et le garant d'Agathoklès est Sôter fils de Néôn d'Anagyronte.

3266 *ID*, 1497 et *IG*, VII, 373. Cf. *DCA*, p. 37 et Vial (2008), p. 19.

3267 *ID*, 1417BII, l. 156-159. Le précédent locataire est Tèrias.

3268 Les éditeurs des *ID* restituent Πα[ρι]ανός, Roussel indiquaient Πα[ρι]ανός dans *DCA*, p. 155. Tréheux (1992), p. 39 suit la restitution des *Inscriptions de Délos*. Les éditeurs du *Nouveau choix*, p. 228, note 297 écrivent que l'ethnique restitué par les *Inscriptions de Délos* paraît suspect. Ils ne mentionnent pas l'hypothèse de Roussel.

3269 *ID*, 2141, 2163 et 2610. Les prêtrises sont distribuées entre les membres les plus riches de la clérouquie, ce qui convient bien au rôle de garant de Dioklès. Cf. Aleshire et Lambert (2003), p. 86.

3270 *DCA*, p. 40-41.

3271 Vial (1984), p. 56-57, stemma VII et Brunet (1990), p. 672-674. Sa famille exploite des domaines d'Apollon depuis plusieurs générations. Le grand-père de Nikandros est chorège des Déliens en 236 (*IG*, XI, 2, 120, l. 6), preuve de sa richesse.

soient locataires lors des premiers temps de leur installation à Délos, avant d'accéder à la propriété.

Ce n'est pas le cas de tous, puisque des katèques obtiennent des biens fonciers dès le début de la seconde domination athénienne, comme la **famille d'Areus de Képhisia** qui donne trois garants pour des locations, mais aucun locataire. Ils font certainement partie des premiers propriétaires athéniens de l'île, bien qu'ils aient aussi pu louer sur le marché privé. Lorsque les katèques ont les moyens de devenir propriétaire, ils s'étalent foncièrement, comme le montre la **famille de Dioskouridès de Myrrhinonte**. D'autres riches katèques ont pu agir de même, comme **Damôn de Kothôkidès**, qui loue une maison en 157, mais est déjà garant pour d'autres locataires. Il est riche, comme le prouve son don d'une phiale d'argent au sanctuaire, et sa famille reste dans l'île. Il est à la fois propriétaire et locataire. Damôn peut mettre en location sa propriété privé, à moins qu'il ne l'exploite. Le corpus des contrats de location présente 15 renouvellements de baux. Dans quatre cas, un locataire identique renouvelle son bail : **Iasôn de Myrrhinonte** pour un jardin, **la famille de Dioskouridès** pour un domaine, **Eukratès de Lakiadès** pour un immeuble, et Philokratès de Salamine pour un terrain. Les katèques louent de façon temporaire les domaines sacrés et deviennent ensuite propriétaires ou rentrent à Athènes, comme **la famille d'Éphoros de Ptéléa** et peut-être celle d'**Androklès d'Oion**.

Au début de la seconde domination athénienne, certains katèques sont déjà propriétaires tandis que d'autres louent chez des particuliers ou au sanctuaire. Les locataires d'Apollon ne bénéficient généralement que d'un bail de 5 ans. Ils peuvent alors accéder à la propriété ou revenir en Attique. Ceux qui restent saisissent les opportunités que la gestion de l'île leur offre, comme le montre l'exemple de **la famille de Sèrambos d'Hermos**. Les katèques s'enrichissent et leurs maisons s'étendent, comme celle de **Dioskouridès**.

**d- L'hypothèse de l'encastrement des réseaux**

Plusieurs historiens font l'analogie entre l'organisation délienne et celle d'un dème, pourtant des démotiques sont gravés à Délos[3272]. Les contrats de location montrent un déséquilibre de représentation des dèmes[3273]. S'il existe 139 dèmes dans la cité athénienne, seuls 28 sont mentionnés dans les contrats de location, pour 56 Athéniens dont on connaît le démotique[3274]. Environ 20 % des dèmes apparaissent dans le corpus, chacun étant représenté par environ deux Athéniens. Ces dèmes qui ont essaimé à Délos ne sont pas tous de grands dèmes

[3272] *DCA*, p. 42 et Baslez (2013), p. 229 et 234.
[3273] Sur les dèmes athéniens : Traill (1975), Whitehead (1986), Ismard (2010), p. 290-301 et Ackermann (2019).
[3274] Viviers (1988), p. 501. Cf. Whitehead (1986).

urbains ou côtiers. Certains sont largement mieux représentés que d'autres. Ainsi, 5 individus sont de Kikynna, 5 autres de Paiania et 6 de Myrrhinonte[3275].

Au II^e^ s., la réalité du dème n'est pas identique à celle de Clisthène. Au milieu du III^e^ s., les inscriptions des dèmes en tant que communauté se font moins nombreuses et leur territorialisation décline[3276]. P. Ismard a montré les logiques du déclin du dème athénien comme structure civique[3277]. Les Athéniens conservent le démotique de leurs ancêtres alors même qu'ils sont mobiles en Attique[3278]. L'occupation macédonienne entraîne une « polarisation » de la population dans l'*asty* et l'insécurité implique une régionalisation autour des grands centres d'Attique comme Éleusis et Rhamnonte ainsi qu'une mobilité restreinte sur le territoire de la cité[3279]. Ce processus contribue à rendre le dème obsolète. Ce déclin se décèle également par la disparition de taxes, anciennement du ressort des dèmes comme l'*eisphora* et le *métoikion*, ainsi que par l'abandon de la mention des descendants dans les décrets d'octroi de la citoyenneté, alors même que le dème est, à l'époque classique, garant de la transmission généalogique de la citoyenneté[3280]. Le rôle du dème dans la vie civique périclite aussi : les bouleutes sont peut-être même tirés au sort à l'échelle de la tribu[3281].

Le petit dème de Kikynna est représenté par 5 individus : untel fils de Zénôn, Zénôn fils d'untel, Théôn fils de Zénôn, Apollônios et Hermaios fils de Démétrios. La cohésion de ce groupe réside dans sa logique familiale. Cette famille est utilisée par ses membres pour obtenir des garants. Ils sont riches, car plusieurs sont garants de contrats de location. Ces Athéniens exercent des activités économiques à Délos, en exploitant des ateliers, parfois plusieurs pour un même individu. C'est le seul dème qui montre de telles relations familiales.

Le grand dème de Paiania est représenté par 5 individus : untel fils de Dionysios, Hèliodôros fils de Simôn, Agathoklès fils d'Apollodôros, Mètrophôn fils de Dèmètrios et Dioklès fils de Philoklès[3282]. Untel fils de Dionysios de Paiania est garant d'Eunous d'Antioche, locataire d'un atelier[3283]. Après le décès d'un précédent locataire, Mètrophôn fils de Dèmètrios de Paiania

---

3275 Ces dèmes sont de la Mésogée. Les nouveaux citoyens choisissent le dème dans lequel ils souhaitent s'inscrire. Certains ont pensé qu'Athènes a essayé de rééquilibrer les Phratries désertées au IV^e^ s. en légiférant sur cet aspect de l'octroi de la citoyenneté. Cf. Humphreys (2004), p. 102 et 127, note 52 et Ismard (2010), p. 109-110 et 291.

3276 Sur la territorialité des dèmes de Clisthène, voir Langdon (1985). La création des dèmes Berenikidai et Apollonieis à la fin du III^e^ s. dans le contexte de la formation des nouvelles tribus illustre ce phénomène. Se pose ainsi la question de la réalité du dème pour Asklèpiadès fils de Nikodèmos d'Apollonieis, garant d'un locataire de Salamine (*ID*, 1417BII, l. 118-122). Cf. Traill (1975), p. 103 et Ismard (2010), p. 291-292 et 296.

3277 Ismard (2010).

3278 Pritchard (2019), p. 49-52.

3279 Les dèmes ruraux sont presque abandonnés. Cf. Ismard (2010), p. 292.

3280 Ismard (2010), p. 291 et 293-295.

3281 Ismard (2010), p. 295.

3282 Ce dernier peut également venir de Parion, mais c'est moins probable (cf. ci-dessus).

3283 Nous ne mentionnons ici que les contrats impliquant des ressortissants de ce dème et qui n'ont pas été présenté plus haut. Au milieu du II^e^ s., un certain Dionysios de ce dème fait don de pétales d'or et d'argent, puis d'une

loue un atelier pour 55 dr.[3284] Son garant est Dioklès fils de Philoklès de Paiania. Hèliodôros fils de Simôn de Paiania est garant de Sèrambos d'Hermos, qui loue un verger devant le Létôon pour 414 dr.[3285] Aucune logique familiale ne ressort de cette analyse.

Le dème de Myrrhinonte possède 6 ressortissants : Iasôn fils de Patrôn, Dioskouridès fils de Théodôros, Gèrostratos fils de Théodotos, Mènis, untel 2 et untel 3[3286]. Myrrhinonte est un grand dème concentrant une population nombreuse, mais ce n'est pas suffisant pour expliquer sa surreprésentation[3287]. L'archonte de la cité en 157/6 est Anthéstèrios[3288]. Il existe un Anthéstèrios de Myrrhinonte très actif à Délos à cette période. Entre 160 et 150, puis en 146/5, il est élu ambassadeur par un décret des katèques[3289]. À Athènes même, il est connu comme sacrificateur (οἵδε ἱεροποίησαν) lors des *Ptolémaia*[3290]. L'archonte athénien est probablement le même individu que le katèque délien de Myrrhinonte. Ses activités personnelles sont enracinées dans l'île. Une hypothèse est qu'un phénomène de sociabilité se soit développé au sein du dème : l'archonte aurait soutenu certains proches de son dème. Cela implique de relativiser la mobilité des Athéniens en Attique. La plupart des Athéniens ne doivent pas être très mobiles et restent sur les terres de leurs ancêtres pendant des générations. Dans ce contexte, les familles d'un dème développent des relations de *philia* entre elles qui survivent à la période hellénistique.

La surreprésentation de certains dèmes a plusieurs facteurs. Certaines propriétés sont louées par un réseau familial : le garant d'un locataire peut appartenir à sa famille et en fin de bail, le nouveau locataire peut aussi être de la famille. Cette logique familiale n'est pas suffisante[3291]. Certaines grandes personnalités athéniennes, comme un archonte possédant des intérêts personnels à Délos, ont pu favoriser l'établissement dans l'île de citoyens du même dème. Ce raisonnement se heurte à l'hypothèse selon laquelle la territorialité des dèmes périclite à cette période[3292]. Les liens forts entre familles d'un dème sur de nombreuses générations permettent

---

couronne de myrte en or (*ID*, 1429BII, l. 29, 1439AbcI, l. 69, 1441AI, l. 80, 1450A, l. 54 et 1464, l. 7). Il peut s'agir d'un parent d'untel fils de Dionysios.

3284 *ID*, 1417BII, l. 156-159.

3285 *ID*, 1416BII, l. 49-52.

3286 Mènis est l'ancien locataire d'un jardin auparavant attaché à l'Hippodrome ; son bail ayant expiré, Sôphrôn fils d'Amorgos devient le nouveau locataire (*ID*, 1417BII, l. 114-118). Le garant de Sôphrôn est Sôterichos de Néapolis. Un locataire étranger peut donc avoir un garant étranger.

3287 Ismard (2010), p. 290.

3288 *IG*, II², 957, l. 2 et 2323, l. 230 ; *ID*, 1416BI, l. 4, 60, 68…, II, l. 4, 10, 27…, *SEG*, 47, 1218, l. 1.

3289 *ID*, 1498, l. 38 et 1505, l. 38 et 55.

3290 *IG*, II², 1938, l. 7.

3291 Les baux de location de terres publiques athéniennes du IVe s. montrent que l'investissement familial n'était pas prédominant et que les terres tournaient entre divers locataires. Le contexte athénien de cette période est différent, car les citoyens les plus riches préféraient investir dans les mines d'argent plutôt que dans les propriétés agricoles. Plus tard à Délos, les riches citoyens de l'Indépendance investissaient quant à eux dans la terre. Shipton (2000), p. 45 et 47.

3292 Le dème de l'époque classique est une « structure administrative d'intégration au corps civique », qui comporte une réalité territoriale tangible. Cette dernière disparaît certainement vers 224 avec la création de la tribu Ptolémaïs. Ismard (2010), p. 292 et 296.

peut-être de conserver des relations. Le réseau de l'archonte peut recouvrir celui de sa famille, donc de son dème. Un Athénien du dème d'un archonte, et ayant un réseau familial local, aurait toutes ses chances d'accéder à la location sacrée et de s'installer à Délos. Les sources mentionnent d'anciens locataires, il ne faut donc pas considérer tous les individus comme accédant à la location dans les années 157-156, c'est-à-dire sous le même archonte. D'autre part, les dèmes des archontes ne sont pas toujours connus, comme ceux des épimélètes de Délos. Enfin, la procédure d'adjudication est transparente : les ressortissants d'un même dème ne bénéficient d'aucun passe-droit mais peuvent s'installer à Délos par mimétisme. Les réseaux ne facilitent pas la procédure de location, mais donnent un exemple à suivre pour les nouveaux arrivants.

L'étude montre un encastrement de sociabilités à l'œuvre dans les phénomènes d'installation des katèques à Délos. Les réseaux familiaux, démotiques, et civiques, au regard du nombre d'Athéniens par rapport aux étrangers qui accèdent à la location, sont essentiels à l'installation dans l'île. L'hypothèse est donc la suivante : l'encastrement des réseaux de sociabilité est un vecteur d'installation à Délos. Mais, au bout du compte, bien d'autres logiques réticulaires participent à cet encastrement, comme les phratries, les tribus, les associations. La location des propriétés au moins-disant peut être inconsciemment filtrée en premier lieu par la logique d'encastrement des réseaux de sociabilités. Les candidats à la location sacrée seraient les Athéniens disposant des meilleurs réseaux à Délos.

**Bilan**

Sur les 59 Athéniens du corpus des contrats de locations de propriétés sacrées au début de la seconde domination athénienne, 40 ont été présentés (cf. *supra*). Ils sont tous installés à Délos, parfois pour plusieurs générations et membres de l'élite insulaire. Les locataires du sanctuaire ne sont pas des investisseurs, résidant loin de l'île, mais constituent une élite locale qui saisit des opportunités pour s'enrichir. Si les katèques ont des liens familiaux avec la métropole, ils constitutent un groupe bien défini, car peu d'Athéniens exploitent des propriétés d'Apollon avant de revenir à Athènes[3293]. Les locataires et garants des contrats de location sacrés sont principalement des magistrats, prêtres et gymnasiarques[3294]. Ce ne sont pas des Athéniens de faible condition venus chercher une nouvelle vie[3295]. Cette petite élite athénienne insulaire, grâce à ses réseaux, a sans doute plus de facilité pour prendre en charge des propriétés d'Apollon, ce qui contribue à l'appropriation du sanctuaire par l'administration athénienne après 167. Les

[3293] Si des financiers athéniens résidant dans la métropole ont investi dans les propriétés déliennes, c'est dans un cadre privé, non sacré.
[3294] Cela s'explique aussi par un effet de sources, car les Déliens dressaient des listes de prêtres et gymnasiarques. D'autre part, les magistrats disposent d'une grande visibilité épigraphique.
[3295] Quelques Athéniens du corpus sont inconnus ailleurs, mais il faut se garder d'en faire des gens de faible condition.

Athéniens renouent avec une pratique d'appropriation du sanctuaire de la première domination athénienne[3296]. C'est un peu comme si ce schéma se remettait en place après 167, à la fois depuis Athènes et en s'appuyant sur les katèques et pour le bénéfice de ces derniers.

**2- Les Italiens**

Le corpus présente de 7 à 9 ressortissants de Rome ou de Grande Grèce, mais aucun Sicilien n'apparaît[3297]. On s'est demandé si les Romains et Italiens bénéficiaient de l'*enktésis* systématique à Délos après 167[3298]. Aucun décret des katèques de Délos n'offre l'*enktésis* à un Romain après 167. Est-ce le signe d'un droit de propriété automatique ? Plus généralement, Délos offre trop peu de décrets athéniens pour cette période. À Athènes, Lucius Hortensius obtient l'*enktésis* par un décret daté par la paléographie entre 169 et 134[3299]. Pour Ferguson, c'est l'indice que les Romains n'ont pas de droits commerciaux systématiques[3300]. Du reste, il existe deux attestations de Romains ayant le droit de propriété dans les premiers temps de l'Indépendance[3301]. Les Italiens n'ont probablement pas bénéficié de statut général leur permettant d'être propriétaire avant 120, mais leur accès à la propriété est facilité par rapport aux étrangers[3302].

Trois Romains apparaissent dans ce corpus : Poplios Aimylios fils de Markos, Gaios Annios fils de Markos et untel fils de Gaios[3303]. Poplios Aimylios de Rome est garant d'Apéllès de Kothôkidai, locataire d'une maison pour 60 ou 110 dr.[3304] Le locataire du domaine de l'isthme de Mykonos n'a pas de garant ; la propriété est alors louée à Poplios Aimylios fils de Markos et Gaios Annios fils de Markos, tous deux résidents à Délos et ayant 4 garants athéniens[3305]. Poplios appartient à la *gens Aemilia*, très connue à Délos[3306]. Poplios lui-même offre une statuette, dont le

3296 Chankowski (2008), p. 144-147.
3297 L'importance des banquiers d'Italie méridionale, surtout de Syracuse, à la fin de l'Indépendance et le dynamisme des relations entre la Sicile et Délos amène à s'interroger sur cette absence. Les financiers siciliens ont pu préférer des demeures privées aux propriétés sacrées. Les locaux des banquiers sont situés dans le Portique Sud dès l'Indépendance, comme l'atteste la taxe sur les τραπεζῶν ἀπο τῆς στοᾶς (*ID*, 442A, l. 28 et 455A, l. 18). Ils n'ont pas loué de locaux sacrés. Les procédures limitant la spéculation sur les biens d'Apollon les rendent moins attrayants. Les bails des propriétés sacrées, renouvelées tous les 5 ans, subissent l'inflation, ce qui n'est pas le cas des locaux occupés par les financiers depuis l'Indépendance. Cf. *DCA*, p. 75.
3298 Pour Ernst (2018), p. 109-110, les Italiens bénéficient « très probablement » de ce droit, mais pour Müller (2018), p. 100-101, cela n'a rien d'automatique. Pour Hatzfeld (1919), p. 300, d'autres cités fournissent ce privilège par décret honorifique à cette période. Mais la situation des Italiens à Délos est exceptionnelle après 167.
3299 *IG*, II², 907. Müller (2018), p. 100-101, note 80. À Athènes, seules deux inscriptions du IIe s. mentionne l'*enktésis*. Ernst (2018), p. 110.
3300 Ferguson (1911), p. 348-349, note 5.
3301 Trébios Loisios fait un emprunt sur hypothèque en 161 et le second est garant d'un contrat de location. Cf. Müller (2018), p. 101.
3302 Après la création de la province d'Asie, les Italiens sont mentionnés avec les Athéniens et autres étrangers comme *katoikountes* ; ils bénéficient alors de l'*enktésis*. Cf. Ernst (2018), p. 111.
3303 Gaios Annios fils de Markos est de la *gens Annia*. Cf. Hatzfeld (1912), p. 14.
3304 *ID*, 1416BI, l. 111-115. L'ancien locataire, Sôsthénès, louait la maison pour 70 dr. Cf. Müller (2018), p. 101.
3305 *ID*, 1416BII, l. 5-23.
3306 Hatzfeld (1912), p. 10-12.

premier enregistrement correspond à l'année de ses investissements dans les propriétés sacrées[3307]. Il est le fils ou l'affranchi de Markos Aimylios[3308]. M.-F. Baslez estime que le père de Poplios est un proxène de l'Indépendance, qui reçoit l'*enktésis*, ce que C. Müller a récemment récusé[3309]. Untel fils de Gaios de Rome, résidant à Délos, est locataire d'une maison pour 137 dr. avec Nymphodôros de Marathon pour garant[3310].

Du peu de crédit que l'on accorde à ce mince corpus, les liens de garanties des Romains sont exclusivement avec des Athéniens. Ils intègrent un cercle de sociabilité de l'élite athénienne locale. Il existe alors une hiérarchie entre les origines. La plupart des Romains ne s'installent pas définitivement à Délos, mais seulement le temps d'y faire fructifier leurs affaires[3311]. Dans ce contexte, les réseaux marchands qu'ils activent sont surtout orientaux. Cela pose la question du rôle des Athéniens dans les échanges entre Rome et l'Orient. Ils organisent et sont garants des échanges et de leur neutralité, qui caractérisait Délos indépendante. L'existence même de la *katoikia* fait baisser les coûts de transaction.

Deux ressortissants d'Héraclée sont mentionnés dans le corpus, mais selon le *Nouveau choix*, il s'agirait de la cité de Bithynie, non celle de Lucanie[3312]. Sôsis d'Élée est l'ancien locataire d'un immeuble pour 151 dr.[3313] Un contrat de location étudié plus haut porte sur deux ateliers et des mines, anciennement louées à Aphobos d'Élée, mort avant la fin du bail[3314]. La communauté d'Élée, relativement importante avec 16 individus, en compte 8 appartenant à la seule famille du banquier Agathoklès fils d'Hermôn[3315]. L. Vecchio, É. Perrin-Saminadayar, S. Charade et P. Ernst ont reconstitué le *stemma*[3316].

3307 *ID*, 1416BI, l. 61-62 et 1417BI, l. 64-65.
3308 Markos fait l'offrande sur un socle de deux lances et deux objets, dont la nature nous échappe à cause d'une lacune (*ID*, 1417AI, l. 35-37).
3309 *IG*, XI, 4, 809. Baslez (2007), p. 224, a reconnu cinq générations à cette famille. Cf. Baslez (1976), p. 352-353 et Müller (2018), p. 101.
3310 *ID*, 1416BII, l. 28-32. Le précédent locataire, Dionysios fils de Parménidès d'Hermos arrivait en fin de bail. Son loyer s'élevait à 50 dr.
3311 Ernst (2018), p. 111-112.
3312 *Nouveau choix*, p. 227 et 228, note 298.
3313 Après son départ de l'île, l'immeuble est loué à Épikratès d'Ainios (Enez) pour 161 dr. (*ID*, 1416BI, l. 106-110). Son garant est Iasôn fils de Patrôn de Myrrhinonte. Il s'agit d'Élée d'Italie non d'Asie : Tréheux (1992), p. 79 et 99.
3314 Ces propriétés sont reprises par la famille de Zénôn de Kikynna (*ID*, 1416BI, l. 64-69).
3315 *ID*, 1713, l. 4, 1965, l. 2, 2368, 2595, l. 8 et 32-33, 2598 et 2602, l. 89. Cf. Charade (2009), p. 24.
3316 Vecchio (2003), p. 124-126 ; Perrin-Saminadayar (2007), p. 516 ; Charade (2009), p. 114 et Ernst (2018), p. 433. Le premier et le dernier mentionnent Zéphyros, qui put être fils d'Agathoklès (*ID*, 1735).

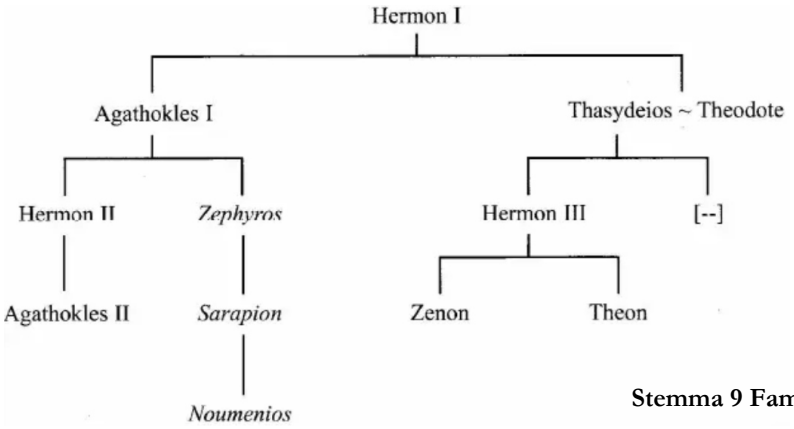


**Stemma 9 Famille d'Hermôn (2)**

Outre le monde de la finance, cette famille est impliquée dans le négoce de l'huile et fait partie des *olearii*[3317]. Les relations interpersonnelles se construisent entre individus ayant une culture et un passé semblable[3318]. En vertu de ce phénomène, Aphobos et Sôsis d'Élée entretiennent des relations avec la famille d'Hermôn d'Élée, car ils sont originaires de la même cité. Aphobos gravite aussi dans le monde des affaires, puisqu'il exploite des mines et ateliers. Les Grecs d'Élée constituent un des groupes d'Italiens les plus dynamiques de cette période.

Sôphrôn fils d'Autoklès d'Amorgos loue un jardin attaché à l'hippodrome avec Sôtèrichos fils de Bakchios de Néapolis pour garant[3319]. Ce Napolitain est garant d'un étranger. Tréheux explique que « les locataires ont une entière liberté pour choisir leurs cautions »[3320]. Contrairement aux relations bilatérales entre citoyens et *xénoi*, assez communes dans le monde grec, à Délos, il est fréquent que deux *xénoi* tissent des liens sans l'intervention de katèques athéniens[3321].

Ménékratès fils d'Hèrakleidès de Tarente loue un jardin, son garant est Athènagoras d'Aithalidai[3322]. Le domaine de Dionysion à Rhénée est loué à Euklès fils d'Hérakleidès de Tarente pour 455 dr.[3323] Son garant est l'ancien locataire Nikandros. Ménékratès et Euklès sont deux frères nouveaux locataires qui investissent plutôt sur des terres agricoles. Sa femme, Myrallis fille de Ménékratès de Syracuse, ses fils, Aristiôn, Aischriôn, Hèrakleidès, Ménékratès, Aristakos et ses filles Nikasô et Kléanô consacrent une statue du banquier Hèrakleidès fils d'Aristiôn de Tarente entre 167 et 161[3324]. Les locataires sont les fils du banquier de Tarente. Par leur mère, ils

3317 *ID*, 1712, 1713 et 1714. Rien ne sert de mieux détailler l'implication des Éléens dans le commerce de l'huile ici, car ni Aphobos ni Sôsis ne semblent appartenir à cette famille.
3318 Deux individus d'Élée ne se rapprochent pas forcément lorsqu'ils sont dans leur cité d'origine. À l'inverse, à Délos, ils se connectent, par leurs origines communes les distinguant des autres. Si des marchands d'Élée vont commercer des épices en Arabie Heureuse, ils noueront des relations avec tous Grecs ou Romains, alors que ce ne serait pas le cas en Méditerranée. Cf. Heldaas Seland (2013), p. 379-380.
3319 *ID*, 1417BII, l. 114-118. Le précédent locataire est Ménis de Myrrhinonte.
3320 Tréheux (1986b), p. 427.
3321 Dans le cas des contrats de location, les relations s'effectuent avec un niveau supplémentaire, car les locataires et garants sont associés à l'administration sacrée.
3322 *ID*, 1417BII, l. 126-130. L'ancien locataire, Ménôn, est chassé pour non-paiement. Cf. *DCA*, p. 154.
3323 *ID*, 1417BII, l. 94-98. Le bail de l'ancien locataire, Nikandros fils d'Arèsimbrotos d'Acharnes, expirait.
3324 *ID*, 1716.

ont une branche familiale à Syracuse, une cité ayant fourni d'illustres banquiers à Délos. Euklès n'est pas mentionné dans la dédicace de la statue et peut avoir été adopté ultérieurement.

Les cités de Grande Grèce se connectent à Délos par les grands ports d'Italie : Ostie pour Rome, Pouzzoles pour Néapolis. Outre qu'Élée marque une étape de la route maritime longeant la côte depuis Pouzzoles, elle fournit un important groupe au monde des affaires délien. Tarente possède aussi un excellent port. Les Italiens louant des propriétés sacrées sont principalement des financiers originaires de cités portuaires. Ce phénomène n'est pas particulier à l'Italie[3325].

**3- l'Égée méridionale : l'Anatolie du sud-ouest et les îles**

Prôtéas fils d'Apollonidès de Milet loue un domaine sacré[3326]. Le domaine de Pyrrhakidon que louait Théoxénos de Myndos pour 1000 dr. est repris par Papylos fils de Lysanias de Stratonicée pour la fin de l'année et les 5 suivantes, le premier locataire ayant quitté l'île[3327]. Théophilos fils de Dionysios d'Halicarnasse et ses enfants louent un bâtiment[3328]. En 257, Arkéon fils de Pantélès de Stratonicée, loue une propriété dans le port, pour 45 dr.[3329] Si tous ces individus ne sont pas connus ailleurs, ils renforcent l'impression que cette région est très liée à Délos, en continuité avec la période délienne. La Carie intègre la *LRPI* et est mieux connectée à l'île qu'à ses habitants, les Cariens s'adaptant bien à l'administration athénienne[3330].

Le cœur de la *LRPI* reste les Cyclades. Les contrats de location n'échappent pas à la règle. À l'archipel, il faut ajouter Cos. Philippos fils de Philippos de Cos est garant de Biotélès de Rhamnonte, locataire d'un immeuble de rapport pour 70 dr.[3331] Philippos appartient à une famille de médecins installée dans l'île dès l'Indépendance.

Dionysios de Naxos avait loué une maison qui fut relouée, sans doute en raison de son décès[3332]. L'immeuble de la tryttie des Mapsichidai est loué à Sôtèrichos fils de Dionysios de

---

3325 Corinthe est aussi représentée par un locataire. Un terrain situé près de l'atelier de Kaibôn et de l'Artémision du carrefour n'avait pas de locataire. Il est loué sous condition à Glaukos fils de Glaukos de Corinthe pour 150 dr. (*ID*, 1417C, l. 29-67). Ce dernier doit y construire un bâtiment et le couvrir à ses frais. Son garant est Kratès de Lakiadès (*DCA*, p. 156 restitue). Kratès est le frère ou le fils d'un locataire étudié plus haut. En 146/5, Glaukos de Corinthe consacre un *potèrion* (*ID*, 1442A, l. 61-62). C'est l'année de la destruction de sa cité par Rome. Glaukos, résidant à Délos, appartient au monde des affaires et assure le lien entre Corinthe et Délos avant 146. Après cette date, il s'installe définitivement à Délos et illustre la remarque de Strabon, X, 5, 4 = C 486 : Τὴν μὲν οὖν Δῆλον ἔνδοξον γενομένην οὕτως ἔτι μᾶλλον ηὔξησε κατασκαφεῖσα ὑπὸ Ῥωμαίων Κόρινθος « Ayant acquis ainsi sa célébrité, Délos connut un nouvel essor, plus important encore, du fait de la destruction de Corinthe par les Romains ».

3326 *ID*, 1417C, l. 68-98. Il est situé à l'ouest de la porte monumentale du sanctuaire, près des ateliers des Théandridai et le loyer était de 160 dr. La location porte des conditions : clôturer la propriété et poser une porte ainsi qu'un toit. Le garant était Drakôn du dème de Phlya.

3327 *ID*, 1416BI, l. 57-63. Le garant de Papylos est Apéllès fils de Kalos de Kothôkidai.

3328 *ID*, 1416BII, l. 23-28. La propriété est située près d'une aire de battage et le loyer est de 80 dr. Le garant est Philokratès fils de Philokratès du dème d'Hamaxanteia.

3329 *IG*, XI, 2, 226A, l. 21.

3330 Concernant ce concept voir le chapitre sur les réseaux honorifiques.

3331 *ID*, 1417BII, l. 159-163.

3332 *ID*, 1417BII, l. 145-149. Son successeur, Éphoros fils de Nikanôr du dème de Ptéléa louait cette propriété pour 520 dr.

Naxos pour 611 dr.[3333] Sôtèrichos est probablement le fils du locataire de la première maison. Il apparaît dans une inscription lacunaire de Naxos, mentionnant ceux qui ont financé des travaux de fortification[3334]. Le contrat de location montre que le riche Naxien paye un loyer de plus de 600 dr. Il aurait employé ses fonds à un acte d'évergétisme envers sa cité d'origine. Plus haut dans l'inscription naxienne, un autre contributeur est nommé Hiéromnèmonidès fils de Sôtèrichos[3335]. Rien ne permet cependant d'assurer la filiation avec Sôtèrichos fils de Dionysios[3336].

Nikandros fils de Charmas de Paros est l'ancien locataire d'un chantier naval[3337]. Après sa mort, la propriété est louée à Aristion, dont le tuteur est Hèraippos fils d'Hèraippos d'Éleutherna, (loyer de 50 dr., bail de 5 ans)[3338]. Le loyer modeste prouve que ces équipements ne permettent pas de construire de grands navires. Un autre contrat implique untel fils d'Épikouros de Paros, dont le bail du domaine Pôrinen arrive à terme[3339].

Outre Hèraippos fils d'Hèraippos, un autre contrat mentionne un ressortissant d'Éleutherna : Il s'agit d'Hermippos fils d'Hermippos, garant de l'agoranome Sèrambos d'Hermos, locataire d'un atelier pour 100 dr.[3340] Dans le *stemma*, il faut ajouter Hèraippos fils d'Hèraippos d'Hermos qui emprunte sur hypothèque à Apollon[3341]. Pour Roussel, c'est le père de Sèrambos et d'Hèraippos fils d'Hèraippos d'Éleutherna[3342]. M.-F. Baslez se demande pourquoi Hèraippos n'est pas naturalisé athénien comme son père. Elle montre qu'Hèraippos d'Hermos est plutôt le fils de Sèrambos. Ainsi, « une seule branche de la famille aurait reçu la citoyenneté athénienne, ce qui est un cas fréquemment attesté à Délos »[3343]. Les garants sont généralement choisis parmi les amis ou la famille. Les ressortissants d'Éleutherna sont peu nombreux à Délos. Hermippos fils d'Hermippos est inconnu ailleurs. Peut-on penser à une erreur du lapicide ?

---

3333 Ses garants sont Admètos d'Apollonia et un inconnu (*ID*, 1416BI, l. 74-79). L'ancien locataire, Sarapiôn d'Histiée, a un loyer de 620 dr. Les Mapsichidai et les Théandridai sont d'anciennes trittyes déliennes. En 167, leurs biens sont livrés au sanctuaire. *DCA*, p. 158-159.

3334 *IG*, XII, *supp.*, 192, l. 29. Cf. Migeotte (1992), p. 165-167, ne trouve aucun regroupement prosopographique à partir de cette inscription naxienne. En suivant le *LGPN* avec prudence, l'historien précise la datation du I^er^ s. Je pense plutôt au II^e^ s., Sôtèrichos devant être rapproché du locataire de l'immeuble délien.

3335 *IG*, XII, *supp.*, 192, l. 21.

3336 Pour être complet, il faut rappeler que lors de la dernière période de l'Indépendance, les Déliens honorent Dèméas fils de Dionysios de Naxos (*IG*, XI, 4, 832).

3337 Les « ateliers près de la mer » de l'Indépendance sont certainement ce que l'on appelle des entrepôts et *naupègiai* (chantiers navals) après cette période. Les chantiers navals apparaissent dès l'Indépendance dans les sources épigraphiques, mais doivent exister auparavant. Sur l'importance du carènage des navires anciens : Arnaud (2021), p. 351-353. Cf. *DCA*, p. 157.

3338 *ID*, 1416BII, l. 56-60. Son garant est Zènodotos fils d'Areus de Képhisia.

3339 *ID*, 1417BII, l. 86-90.

3340 *ID*, 1416BI, l. 97-101. Son prédécesseur, Pythôn de Sidon, ne payait pas régulièrement son loyer. Le *LGPN* indique qu'Hermippos est originaire d'Eleuthères, mais l'inscription très lisible assure la lecture Éleutherna. Le dème rural septentrional d'Eleuthères a une forteresse, qui intéresse fortement les Athéniens. Cf. Ismard (2010), p. 292. Selon Baslez (1976), p. 360, note 58, Sèrambos serait originaire d'Éleutherna, car ce nom rare est attesté en Crète.

3341 *ID*, 1419, l. 7.

3342 *DCA*, p. 39, n° 19.

3343 Baslez (1976), p. 360, note 58.

Hermippos est très proche Hèraippos. Il est possible d'avancer prudemment que le garant de Sèrambos soit alors son père[3344]. Le *stemma* se présenterait alors ainsi :

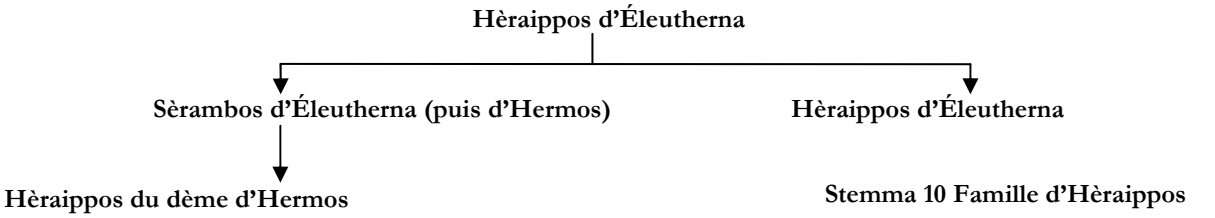


**Stemma 10 Famille d'Hèraippos**

Diôn fils de Dionysios de Ténos est locataire d'un atelier jouxtant le Sôsileion[3345]. Euporos fils d'Achaios de Ténos loue une maison pour 105 dr.[3346] Son garant est son frère Achaios fils d'Achaios[3347]. Enfin Sôphrôn fils d'Autoklès d'Amorgos loue un jardin rattaché à l'hippodrome[3348].

### 4- Les routes maritimes

#### a- La route d'Orient

Depuis l'Indépendance, des Orientaux commercent dans l'île. Les décrets honorifiques jalonnent une route maritime vers le Levant. Des ressortissants de ces cités portuaires se sont progressivement installés à Délos, comme le prouvent les contrats de location. Un tronçon bien connu de l'axe maritime longe la côte méridionale de l'Anatolie, vers Chypre. Teisias fils d'Asklèpiadès de Phasélis loue un atelier, pour 210 dr. avec pour garant Apollônios de Phalère. L'atelier reste dans les mains d'un oriental, car le précédent locataire est originaire d'Antioche. Entre 175 et 170, Aklèpiadès fils d'Hipponikos de Phasélis est enregistré dans une liste chorégique pour un financement de 100 dr. dans la cité d'Iasos[3349]. Il est difficile d'admettre qu'il s'agisse du père du locataire délien. Hermaios de Sidé loue le jardin *Lykônéion*, son garant étant untel de Sidé[3350]. Tous deux sont probablement d'une même famille. Un Sidéen, au nom perdu, bénéficie d'un décret à la fin de l'Indépendance[3351]. À la fin du II^e^ s., une belle stèle funéraire de Rhénée mentionne Alexandros fils d'Hermippos de Sidé[3352]. Une communauté de Sidé est bien établie à Délos au II^e^ s. Un immeuble, situé devant le Nikieion est loué à Timôn de Salamine, le garant étant Philokratès fils d'Eurèmôn de Salamine[3353]. D'autre part, une propriété composée de

---

3344 Le graphe présenté plus loin ne retient pas cette hypothèse, qui reste fragile sans source supplémentaire.
3345 Lysias fils de Stratôn de Laodicée de Syrie lui succède pour un loyer de 65 dr. (*ID*, 1417BII, l. 142-145). Son garant est Satyros fils de Lykaithos Cf. *Nouveau choix*, p. 228, note 295.
3346 *ID*, 1416BI, l. 84-87. L'ancien locataire, Polygnôtos, avait un loyer de 85 dr., mais était insolvable.
3347 Tréheux (1992), p. 33. Il serait étrange, mais possible, que le fils soit le garant du père.
3348 *ID*, 1417BII, l. 114-118. Son garant était Sôtèrichos fils de Bakchios de Néapolis.
3349 *Iasos*, 150, l. 22-24 (= *IIasos*, 175).
3350 *ID*, 1417BII, l. 99-103. Pour Roussel, il s'agit du fils d'Hermaios fils de Dèmètrios du dème de Kikynneus. Cf. *DCA*, p. 153 et *Nouveau choix*, p. 227.
3351 *IG*, XI, 4, 836.
3352 *EAD*, XXX, p. 163, n° 219.
3353 *ID*, 1416BII, l. 32-36.

la partie supérieure d'un jardin et d'une petite remise à bateau, que louait Philokratès fils d'Eurèmôn de Salamine, lui est relouée pour 5 ans[3354]. Philokratès loue donc la propriété depuis 161 au moins[3355]. Bien installé dans l'île, il devient garant de son compatriote Timôn[3356].

Les contrats de location font apparaître quatre individus d'Antioche. On ne sait quelle est cette Antioche ni même s'ils viennent tous de la même. Il faut cependant suivre M.-T. Couilloud-Le Dinahet qui montre que la plupart des Antiochéens de Délos après 167 viennent de la cité de l'Oronte[3357]. Cette mégalopole est le centre de la Syrie séleucide et certainement la plus grande cité du Levant entre les ports d'Ionie et Alexandrie[3358]. C'est la cité la mieux représentée après Athènes dans les contrats de location des propriétés sacrées[3359]. Nombre d'Antiochéens louent des ateliers : Antioche est un débouché des produits orientaux. Untel fils de Dioskouridès d'Antioche louait un atelier, sans payer régulièrement son loyer de 62 dr.[3360] Un atelier devant le sanctuaire de Poulydamas est loué par Eunous fils de Ménéstheus d'Antioche pour 250 dr.[3361] Un an plus tard, Eunous fils de Philôn d'Antioche apparaît comme nouveau locataire du jardin d'Antipersis pour 161 dr.[3362] Enfin, Aphrodisios fils de Dionysios d'Antioche loue un atelier[3363]. Il n'y a aucun rapprochement prosopographique possible entre ces individus[3364]. La côte syro-palestinienne a fourni d'autres locataires[3365]. Lysias fils de Stratôn de Laodicée loue l'atelier proche du Sôsileion, pour 65 dr.[3366] Un local (ἱστιο[…]φιον) de réparation maritime (*histiorraphion*) ou un atelier de foulon, voire de tissage (*histiobaphion*) est loué à Ammônios fils de Mnaséas de Sidon, mauvais payeur, pour 80 dr.[3367] Ammônios de Sidon ne paye pas non plus régulièrement un autre atelier qu'il loue pour 55 dr.[3368] Ammônios exploite plusieurs ateliers, mais finit par faire défaut. Il est étrange qu'il puisse louer deux ateliers, alors que le règlement l'interdit. Il est peu envisageable

3354 Son garant est Asklèpiadès fils de Nikodèmos d'Apollonis. Concernant ce dème : Tréheux (1986b), p. 426-427.
3355 Pouilloux (1973), p. 405.
3356 Pouilloux (1973), p. 405.
3357 *EAD*, XXX, n° 31, p. 72-73. Voir aussi *DCA*, p. 89, note 2 et Tréheux (1992), p. 95.
3358 Will (1997).
3359 Faut-il expliquer le nombre d'Antiochéens installés dans l'île par le fait qu'il existait plusieurs Antioche ?
3360 *ID*, 1416BI, l. 87-92. Tisias de Phasélis (cf. ci-dessus) devient le nouveau locataire.
3361 *ID*, 1416BII, l. 36-41. Son garant est untel fils de Dionysios de Paiania. La location est soumise à condition : remplacer les poutres. Cf. Hellmann (1992), p. 112.
3362 *ID*, 1417BII, l. 107-110. Son garant est Gèrostratos fils de Théodotos de Myrrhinonte.
3363 *ID*, 1417BII, l. 152-156. Après son départ de l'île, Hermôn fils d'Apollonidès de Krôpidès devient locataire.
3364 À la rigueur, Eunous fils de Ménéstheus et Eunous fils de Philôn seraient deux cousins dont le grand-père se nomme Eunous. Les inscriptions déliennes de la seconde domination athénienne mentionnent Diodotos fils de Dionysios d'Antioche, éphèbe en 126/5 (*ID*, 1923, l. 12). Une stèle funéraire du début du Ier s. est celle de Laodikè fille de Dionysios d'Antioche (*EAD*, XXX, 146). Existait-il une famille d'Antioche à Délos, où le nom Dionysios, très courant, était régulièrement utilisé ? L'index de Tréheux (1992), p. 95-96, mentionne 66 Antiochéens.
3365 Admètos d'Apollonia et un autre individu sont garants de Sôtèrichos de Naxos, qui loue un immeuble pour 611 dr. (*ID*, 1416BI, l. 74-79). Rien ne permet de savoir si Apollonia est la cité de Palestine, d'Illyrie ou du Pont.
3366 *ID*, 1417BII, l. 142-145. Son garant est Satyros fils de Lykaithos. L'ancien locataire est Diôn de Ténos. Cf. *Nouveau choix*, p. 228, note 295.
3367 *ID*, 1416BI, l. 92-96. Il est remplacé par Dèmètrios de Marathon, son garant étant Alkiadès de Marathon.
3368 *ID*, 1416BI, l. 101-106. Le nouveau locataire, Apollônidès de Chalcis, le loue pour 210 dr., son garant étant Apollônios fils de Dionysios de Phalère.

qu'il existe deux Ammônios, car dans les deux contrats le nom et l'origine sont identiques et le défaut de paiement intervient en même temps. Pythôn de Sidon loue aussi un atelier[3369]. Lui aussi est mauvais payeur. Des Sidoniens sont présents à Délos depuis l'Indépendance. Ils louent des ateliers et sont tous en défaut de paiement, peut-être en raison du contexte de leur cité. Notons enfin l'absence d'Alexandrins dans le corpus des locataires de propriétés sacrées[3370].

**b- La route du Pont**

Il existe deux routes vers le Pont, une empruntant le canal d'Eubée et la seconde suivant les côtes d'Asie-Mineure. Apollônidès fils de Charidèmos de Chalcis loue un atelier pour 210 dr.[3371] Au début du II^e^ s., à Oropos, un certain Charidèmos fils de Mnasaigos de Chalcis bénéficie d'un décret honorifique[3372]. Mnasaigos fils de Charidèmos de Chalcis, le fils du précédent, obtient un décret honorifique du *koinon* des technites de l'Isthme et de Némée[3373]. Sarapiôn d'Histiée est l'ancien locataire, pour 620 dr., de l'immeuble des Mapsichidiens[3374].

Épikratès fils de Poseidônios d'Ainios loue un immeuble pour 161 dr.[3375] Ainios, indépendante en 205, se situe à l'entrée de la mer de Marmara. C'est un bon port reliant l'intérieur de la Thrace à l'Égée, suffisamment vaste et bien équipé pour accueillir la flotte athénienne lors d'opérations[3376]. Les liens avec Athènes peuvent expliquer la présence de citoyens d'Ainios à Délos. Dioklès fils de Philoklès de Parion est le garant de Mètrophôn de Paiania, locataire d'un atelier pour 55 dr.[3377] Parion est une cité avec un grand port double, dans le détroit des Dardanelles, en pleine effervesence à la période hellénistique[3378].

Sarapiôn fils de Mi[…] d'Héraclée est garant du locataire athénien d'un jardin près du Néorion[3379]. Dèmètrios d'Héraclée louait un atelier de menuiserie lors de son décès[3380]. Il s'agit

---

3369 *ID*, 1416BI, l. 97-101. Son remplaçant est Sèrambos d'Hermos.
3370 S'il existe une association des entrepositaires d'Alexandrie, aucun local ne leur est attribué, à l'inverse du *koinon* des Poséidoniastes de Bérytos (GD 57), (*ID*, 1528 = *Choix*, n° 108 et Fougères (1887), p. 252, n° 3).
3371 *ID*, 1416BI, l. 101-106. Son garant était Apollônios fils de Dionysios du dème de Phalère.
3372 *IG*, VII, 379.
3373 *IG*, XII, 9, 910.
3374 *ID*, 1416BI, l. 74-79.
3375 *ID*, 1416BI, l. 106-110. Son garant est Iasôn fils de Patrôn de Myrrhinonte.
3376 Pseudo-Scylax, *Périple*, 67, Strabon, VII, 8, 51, Athénée, *Deipnosophistes*, 3, 92, 7, 285 et 7, 324b et Polyen, *Stratagèmes*, 2, 22, 1.
3377 *ID*, 1417BII, l. 156-159. Pour *DCA*, p. 155, il s'agit du dème de Painania. Les éditeurs des *ID*, restituent : Πα[ρι]ανός, mais dans le commentaire de l'inscription, c'est le démotique Paiania qui est privilégié. Il n'y a pas de cohérence entre le texte et le commentaire. Si c'est un Athénien, son fils, Philoklès, serait prêtre de Sarapis en 131. Tréheux reprend l'ethnique, comme indiqué dans le corps du texte des *ID*. Le *Nouveau choix*, suit la décision de Tréheux, non sans réserve, en restituant l'ethnique, qui « paraît suspect ». Est-ce une erreur des *ID* ? Tréheux semble suivre très largement la transcription de l'inscription. Cf. *Actes*, p. 76, Tréheux (1992), p. 39 et *Nouveau choix*, p. 228.
3378 Strabon, XIII, 1, 14. Athènes y concentre parfois sa flotte, comme en 410 (Xénophon, I, 1, 10). Des associations de pêcheurs montrent que la cité vit largement de ses ressources halieutiques, mais sa *chôra* est aussi bien exploitée. Cf. Robert (1950) et Robert (1955), Prêteux (2005) et Prêteux (2009).
3379 *ID*, 1417BII, l. 110-114. Le locataire Dèmètrios de Phylè a un loyer de 136 dr.
3380 *ID*, 1417BII, l. 163-167. Il est remplacé par Hermôn fils d'Apollonidès de Krôpidè.

de la cité de Bithynie, comme l'indique la graphie de l'ethnique : Ἡρακλεώτης[3381]. Héraclée exploitait bien la région boisée environnante[3382]. Dèmètrios peut avoir acquis des compétences en menuiserie dans sa cité[3383]. Une communauté d'Héracléotes est installée à Délos et bien intégrée, comme le prouve Sarapiôn, garant d'un Athénien. Les relations économiques entre la Bithynie et Délos croissent après 167, comme en témoigne une célèbre dédicace des marchands et nauclères de cette région pour Méléagros de Nicée, une cité indépendante du royaume voisin de Bithynie[3384]. Le deuxième axe vers le Pont concerne les côtes d'Anatolie occidentale, mais seule Chios est représentée dans le corpus. L'étude des réseaux honorifiques a montré les liens particulièrement forts entre Chios et Délos que confirme l'installation précoce d'individus de Chios dans l'île. L'immeuble de rapport situé près des propriétés de Pylagoras est loué par Timokleidès de Chios[3385]. Ainsi, seule une route maritime pontique est jalonnée par des locataires.

Les origines des locataires et garants des propriétés d'Apollon présentent un état de la population résidant dans l'île au lendemain de l'éviction des Déliens. Les Athéniens sont surreprésentés, ce qui s'explique facilement par les droits qu'ils ont obtenus des Romains. Mais la *LRPI* de Délos, correspondant aux Cyclades et au sud-ouest de l'Asie-Mineure, demeure visible et prouve une certaine continuité des réseaux. Le troisième groupe est formé par les Orientaux, notamment Antioche, et par les étrangers originaires de cités sur les routes maritimes du Levant et du Pont. Romains et Grecs d'Italie aussi se distinguent bien. Les locataires des propriétés sacrées offrent des liens forts, car ils résident à Délos et y engagent d'importants capitaux.

**B- Analyse de réseaux**

Ce bilan sur les origines des locataires et garants des propriétés sacrées au début de la seconde domination athénienne livre une sorte de photographie des étrangers résidant à Délos. Il en ressort aussi tout un ensemble de relations entre locataires et garants, mais aussi entre anciens et nouveaux locataires d'une même propriété. Ce second type de lien est particulier. Il s'agit surtout d'individus appartenant à la même catégorie sociale, puisque locataires des mêmes propriétés. L'interdiction de la sous-location renforce cette idée, car elle exclut les financiers[3386]. Enfin des liens familiaux ont pu être identifiés. Il est possible de dresser un graphe (n° 7) de ces relations. La taille des nœuds correspond à leur degré. Les liens bleus représentent des relations familiales (les relations d'un esclave et son tuteur sont représentés ainsi). S'ils sont orientés, cela

3381 Robert (1968), p. 545-546.
3382 Meiggs (1982), p. 393.
3383 Fernoux (2004), p. 18.
3384 *ID*, 1705.
3385 *ID*, 1417BII, l. 159-163. À son décès, il est remplacé par Biotélès de Rhamnonte.
3386 *ID*, 1416BI, l. 47.

signifie qu'ils ont également des relations d'un autre type : soit d'un locataire vers son garant, soit d'un ancien locataire vers un nouveau. Les liens verts représentent les propriétés qui sont transmises d'un ancien locataire vers un nouveau. Cela marque une dimension temporelle. Enfin, les liens rouges relient un locataire vers son garant.

**Graphe 7 Les réseaux de location des propriétés sacrées**

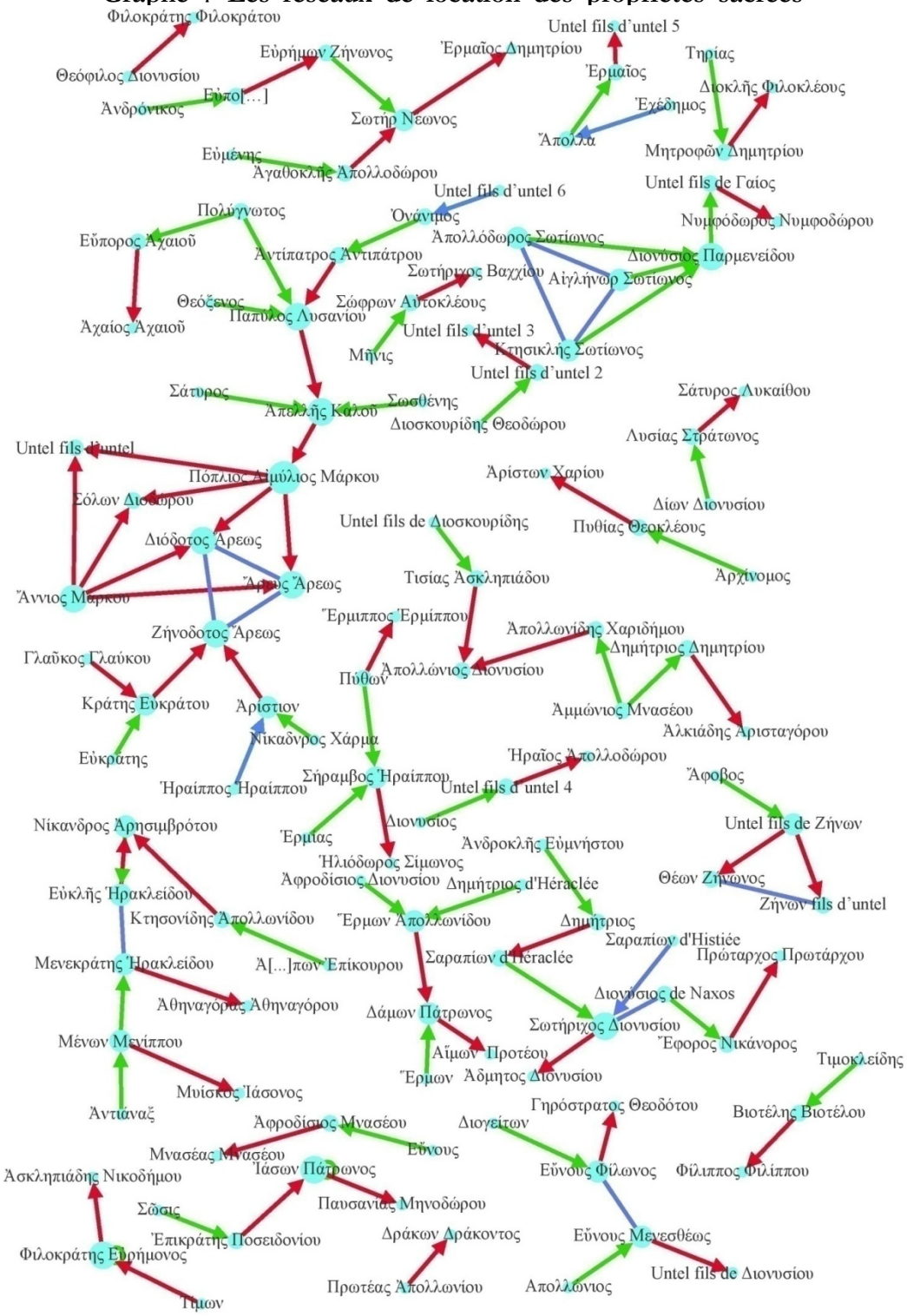


Le réseau n'est pas connexe, locataires et garants ne forment pas un groupe organisé, mais en ajoutant les comptes perdus d'autres années, le résultat serait sensiblement différent. Pour bien

exploiter le graphe, il faut en améliorer la lisibilité. Dans le graphe suivant (nº 8), les liens rouges connectent un locataire à son garant et les liens bleus connectent les membres d'une même famille. La couleur des nœuds correspond à leur degré (noir : 5, rouge : 4, orange : 3, jaune : 2, vert : 1 et turquoise : 0) et leur taille à leur *betwenness centrality*. Le diamètre du graphe est de 7 et la moyenne des plus courts chemins est de 2,45. De ce graphe, une clique se démarque, ainsi que deux centres[3387]. Il faut restreindre l'étude aux relations les plus fortes, qui sont assurées. Poplios Aimylios fils de Markos est l'individu le plus central du réseau. Le second est Zènodotos fils d'Areus de Képhisia. Poplios est à l'origine d'une chaîne de garants entre 4 individus[3388]. Il ne faut pas distinguer un groupe de garants et un autre de locataires, car tous sont interconnectés. Il y a un effet de source pour Poplios. En effet, un unique contrat de location, qu'il afferme avec Annios fils de Markos mentionne 4 garants. Plus intéressant peut-être, Poplios et Annios sont très connectés à la famille d'Areus de Képhisia. Cette dernière est garante de 4 individus dans trois contrats différents. Elle ne loue pas de propriété. De ce fait, la famille d'Areus utilise les liens de garantie comme une stratégie pour se bâtir un réseau de sociabilité. Des locataires exploitent plusieurs propriétés sacrées de nature différente, transmises à d'autres locataires à la fin des baux. Des propriétés louées par plusieurs locataires peuvent être rassemblées par un unique individu. Renouveler le bail d'une même propriété, lorsqu'il arrive à terme est possible. Graphiquement, cela correspond à une boucle : un lien entre un nœud et lui-même. Enfin, certains anciens locataires deviennent garants des nouveaux. Les comptes ne montrent pas de renouvellement général des baux. De nombreux locataires partent de l'île ou sont mauvais payeurs. Il y a alors une rotation désynchronisée des locations. La gestion des propriétés sacrées se fait au cas par cas, de manière empirique.

[3387] Cette clique serait plus importante en ajoutant les liens entre anciens et nouveaux locataires, mais cela n'aurait pas grand sens.
[3388] Il est garant d'Apéllès, lui-même garant d'un contrat pour Papylos et ce dernier l'est pour Antipatros.

**Graphe 8 Centralité des réseaux de location des propriétés sacrées**

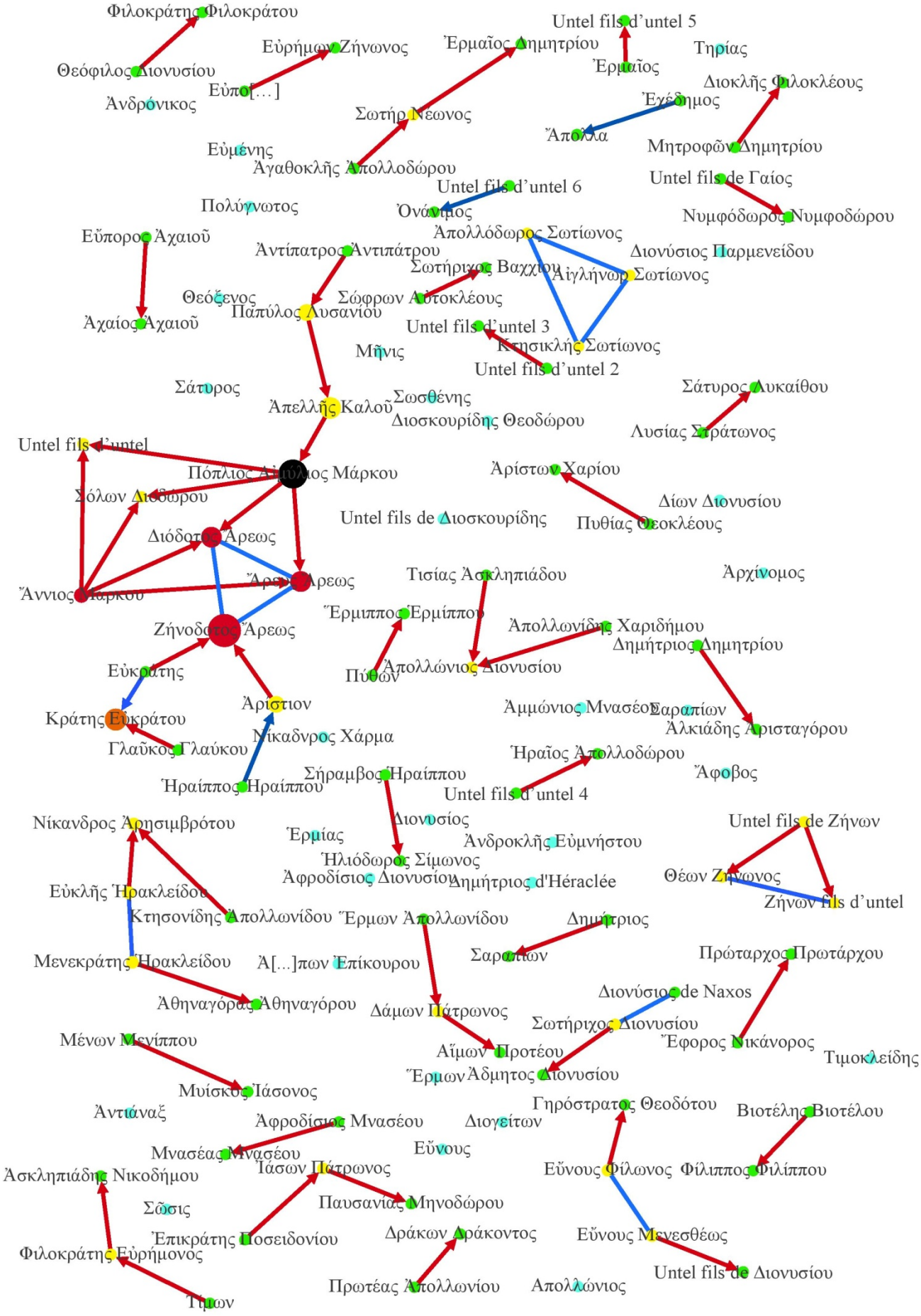

**Conclusions finales**

Deux aspects des comptes ont été étudiés concernant les dépenses et les recettes. L'intérêt est surtout la complémentarité chronologique des dossiers avec d'autres sources épigraphiques déliennes. Les dépenses des hiéropes pour monumentaliser et entretenir le sanctuaire rendent visible le monde des artisans de la première moitié du III^e^ s. Les revenus de location des propriétés du dieu donnent une photographie des résidents de l'île en 157 et 156, au début de la seconde domination athénienne.

Pour les hiéropes, l'origine des artisans importe peu, à l'inverse des donateurs des inventaires : peu d'ethniques sont donc mentionnés dans les comptes. L'horizon des artisans de Délos est aussi éloigné qu'à Delphes, preuve des ambitions déliennes de réaliser un sanctuaire d'envergure panhellénique, dans le cadre d'un « marché du sacré »[3389]. La mobilité des artisans génère leur renommée, celle de leur cité d'origine, du dédicant et du sanctuaire[3390]. Les entrepreneurs du sanctuaire de la haute Indépendance ont une origine égéenne et insulaire, mais le sanctuaire épuise les capacités de production de Délos et des Cyclades. On rejoint ici les conclusions des modernistes Glotz et Rostovtseff sur le manque de moyens de « l'industrie » antique. En parallèle de la politique honorifique de la cité, les hiéropes développent les réseaux déliens par la monumentalisation du sanctuaire, dont ils consacrent jusqu'à 40 % de leur budget. Cette politique repose sur une approche libérale permettant d'attirer les artisans étrangers. Les réseaux honorifiques et d'artisans suivent les mêmes évolutions. À la basse Indépendance, apparaissent par exemple des artisans du Pont (Sinope), de Cyrène et peut-être d'Italie, ce qui est rare sur les chantiers des sanctuaires grecs de Méditerranée orientale. Pourtant, aucun artisan des côtes syro-palestinienne n'est connu. Le monde entrepreneurial grec reste moins interconnecté que celui des négociants au long cours.

Outre la politique des hiéropes, les rois qui dominent les Cyclades ont influencé les mouvements d'artisans. Les Antigonides ont ainsi fait construire de vastes monuments dans le sanctuaire, drainant architectes et entrepreneurs de leur royaume[3391]. Il reste que des équipes locales cycladiques ont largement contribué aux chantiers. Les hiéropes ont bénéficié des réseaux royaux, sans tomber sous leur domination. Encore une fois, la neutralité de l'île est un principe de la cité expliquant son succès. Le passage des Cyclades sous l'orbite lagide ne bouleverse pas profondément la structure des réseaux d'artisans, qui restent égéens. C'est une période d'ouverture sur l'Orient et des esclaves de Perse et d'Égypte apparaissent sur les chantiers, bien que les clés des travaux restent dans les mains égéennes.

[3389] Jockey (2009), p. 143.
[3390] Jockey (2009), p. 145.
[3391] La mobilité des architectes et entrepreneurs est fondée sur l'excellence du savoir-faire, suscitant l'admiration, comme le montre la figure de Dédale. Cf. Jockey (2009), p. 139-141.

La plupart des artisans sont mobiles et font une ou deux missions pour le sanctuaire. Ceux qui nous intéressent sont la minorité restée fidèle au sanctuaire et qui doit se construire un réseau local. Logiquement, la plupart de ceux-ci sont déliens. Parmi les plus riches et mieux connectés se trouvent les spécialistes du travail du bois, qui sont aussi chorèges et *prodaneistai*. Les Déliens ont un capital social et familial local qu'ils impliquent dans leurs activités professionnelles, par exemple pour trouver des garants. Des étrangers cherchent à se connecter aux Déliens pour s'assurer des réseaux locaux, mais ils se tournent souvent vers d'autres entreprises étrangères, mieux connectées. Les Déliens contrôlent bien ces réseaux, comme le montrent les listes de garants et de témoins des contrats.

Les artisans cycladiques obtiennent les contrats qui rapportent le plus, souvent mis en adjudication et liés au développement architectural du sanctuaire. Les artisans de Paros et surtout de Syros dominent (ils sont peut-être en concurrence). Les premiers s'enrichissent par le travail du marbre et les seconds sont au centre des réseaux d'entrepreneurs étrangers. Il ne semble pas exister de solidarité entre artisans d'une même cité, mais les ressortissants des Cyclades s'associent fréquemment. Les hiéropes ont confiance en eux et entretiennent avec eux des liens anciens[3392]. Ils se reposent aussi sur des Déliens de confiance, comme Orthoklès, chargé de conserver les contrats des entrepreneurs de passage. Tout cela confirme l'importance du cadre régional critiqué par C. Feyel, qui suit une tradition française parfois dure vis-à-vis des travaux de G. Reger sur le *regionalism*.

Les artisans suivent différentes stratégies pour obtenir les meilleures missions du sanctuaire. Si les gros contrats sont surtout accaparés par des entreprises cycladiques, les travaux, souvent d'entretien et rapportant peu, touchent tous les artisans, aussi bien ceux de l'horizon, dont beaucoup sont esclaves, que locaux. Il reste que ceux de l'horizon résident à Délos. Il n'existe pas de catégories cloisonnées entre les artisans prenant en adjudication des contrats importants et ceux réalisant des petites missions forfaitaires[3393]. La hiérarchie entre entrepreneurs n'est pas très visible par le mode de rémunération (*contra* Feyel), mais l'est par le réseau.

Les artisans se regroupent par activité commune, pas complémentaire, mais les hiéropes limitent le phénomène associatif pour maîtriser leurs dépenses, en se reposant sur une stricte législation de la cité[3394]. Les administrateurs sacrés doivent jouer sur la tension entre le manque de moyen de production et la limitation du phénomène associatif. Les contrats mis en adjudication

[3392] *ID*, 1. Cf. Jockey (2009), p. 143-145.

[3393] Certaines familles travaillent pour le sanctuaire sur plusieurs générations, ce qui leur permet d'obtenir de meilleurs contrats des hiéropes. Certains artisans accumulent beaucoup de missions rapportant peu, mais la meilleur situation semble l'obtention d'un contrat rapportant beaucoup ; cependant ces missions ne sont pas adaptés à toutes les filières et c'est surtout celle du bâtiment qui est avantageuse.

[3394] L'interdépendance des compétences est aussi parfois un facteur de connexion, le forgeron réalisant les outils du tailleur de pierre. Cf. Feyel (2006), p. 463.

permettent aux hiéropes d'obtenir les coûts les plus bas, tout en stabilisant les entreprises et en les mettant en concurrence. Les gros chantiers sont aussi divisés en deux contrats, donc deux équipes[3395]. Les hiéropes engagent aussi des salariés, comme Hèrakleidès le Crétois et Dexios, ainsi que des artisans polyvalents et compétents, surtout pour des travaux d'entretien. On le voit, les Déliens ne sont pas favorisés par rapport aux étrangers pour obtenir ces postes. Ces salariés n'ont pas besoin d'entretenir de réseaux, à l'inverse de la plupart des artisans. L'entreprise de Nikôn et Nikoklès de Syros obtient les meilleurs contrats, expliquant qu'ils soient au centre des réseaux d'artisans. Les entrepreneurs ont conscience de la valeur des réseaux, comme Théophantos de Karystos qui se connecte uniquement aux Déliens et artisans de Syros. Les contrats montrent que les réseaux d'artisans sont complexes et denses, comme en témoignent les listes de garants et de témoins. Il en ressort un réseau d'entrepreneurs du type *small world*, hiérarchisé autour de pôles et sous contrôle des citoyens, qui s'imbrique dans un monde de l'artisanat très mobile. C. Feyel a tort d'écrire que les partenariats d'artisans s'expliquent par des capacités de production trop faibles, car bon nombre de partenariats concernent de petites missions[3396]. Il existe un phénomène proto-associatif des artisans dès la première moitié du III^e^ s. dans le cadre d'un rapport de force avec les hiéropes pour obtenir de meilleurs revenus. Se constituer un réseau est aussi important que posséder un capital pour obtenir des chantiers. Ces entrepreneurs sont installés dans l'île et il faut rappeler que nous n'avons aucune visibilité sur les chantiers privés, dont le nombre ne va que s'accroître. La vocation cosmopolite délienne apparaît par le sanctuaire, longtemps avant 167.

Le second aspect des comptes concerne les locations des propriétés sacrées en 157 et 156, sous domination athénienne donc. Garants et locataires sont interconnectés et forment un même groupe qui occupe les deux rôles. Leur réseau n'est pas connexe, mais se limite aux comptes de deux années successives et il ne fait pas de doute que ce groupe des locataires d'Apollon est très interconnecté. Il y a plus de locataires étrangers que sous l'Indépendance, mais les katèques athéniens, sont les locataires de loin les plus nombreux. Parmi ces Athéniens, certains sont d'anciens Déliens, d'autres ont une origine étrangère. Les katèques athéniens viennent du monde des affaires et occupent les charges administratives de l'île, formant une élite locale. Profitant de Délos, ils sont généralement des « nouveaux riches », qui investissent leurs capitaux dans l'île[3397]. Pour certains, comme la famille d'Areus de Képhisia, être garant de locataire est une vraie stratégie pour se former un réseau local, nécessaire pour entrer dans le monde des affaires.

[3395] Outre les comptes des hiéropes, les vestiges archéologiques confirment cette idée, comme l'atteste la krépis de l'Artémision. Cf. *EAD XLVI*, p. 105-107.
[3396] Feyel (2006), p. 464 et 467.
[3397] *DCA*, p. 41.

D'autres ne s'intéressent pas aux affaires, mais sont médecins : dans ce contexte, leur profession est « libérale ». Les historiens modernistes n'ont pas tout à fait tort en présentant ce groupe comme une « bourgeoisie » locale. Certaines familles développent des branches dans l'île et en métropole, d'autres restent à Délos, mais envoient leur progéniture se former à Athènes, enfin certaines s'enrichissent quelque temps puis rentrent sur le continent. Avec le temps, les katèques, suivant leurs intérêts, se singularisent par rapport aux Athéniens d'Attique, jusqu'à la rupture de 88, où ils font le choix de Rome. Sans prosopographie à jour des Athéniens de l'île, il est difficile d'évaluer la proportion de ceux qui s'installèrent définitivement dans l'île et de ceux qui se rapatrièrent. On peut penser qu'avec l'enrichissement de l'île, les Athéniens ont moins de raison de retourner en Attique. Pourtant, les grandes familles conservatrices restent attachées à la métropole et des fonctionnaires rentrent en Attique après leur service[3398]. Globalement, les premières familles de katèques (avant les années 145) s'installent durablement. Elles sont suivies par les anciennes familles athéniennes qui veulent leur part du gâteau. En parallèle, le rapport de force avec les étrangers évolue, les décrets honorifiques locaux ne sont plus votés par les seuls Athéniens, mais par tous ceux qui résident voire fréquentent l'île. Avec le temps, les nombreux groupes de l'île votent des honneurs individuellement, sans contrôle d'une assemblée composite locale[3399]. Le contexte d'établissement des Athéniens dans l'île a donc évolué au cours de la seconde domination athénienne.

La location des domaines et ateliers sacrés est un investissement de riches familles, comme celle de Dioskouridès. Délos n'est pas une île d'immigration de citoyens de faibles conditions (peut-être en partie, mais ce phénomène n'a pas laissé de trace)[3400]. L'exploitation des propriétés sacrées semble un appoint de revenus, la finance et le commerce au long cours étant le cœur de l'activité des locataires athéniens. Les locataires italiens et d'ailleurs sont aussi de riches financiers, venus des principaux ports méditerranéens. Louer des propriétés sacrées est une marque de domination territoriale de l'île, alors que la masse des étrangers semble toute puissante dès la veille des évènements de 167[3401]. Avant la mise en adjudication des propriétés, une sorte de filtre inconscient repose sur un phénomène d'encastrement des sociabilités athéniennes (familiale, du dème, de la cité, etc.). Ces réseaux attirent des candidats à la location d'un milieu social précis, renforçant le pouvoir de certains athéniens. Les locataires sont aussi les administrateurs de l'île. Ce sont les deux faces d'une même pièce permettant aux katèques de contrôler Délos territorialement et juridiquement. Mais les Romains ont un accès aisé à la propriété et le nombre

3398 *DCA*, p. 65-66.
3399 Müller (2017), p. 104-105. En dernier lieu : Lefèvre (2022), p. 277-278.
3400 *DCA*, p. 34-35.
3401 La gestion du sanctuaire était déjà un instrument de domination avant 314, les Athéniens réactivent cet outil. Cf. *DCA*, p. 34, Müller (2017), p. 93-94 et Bonnin (2019).

d'Orientaux va devenir incontrôlable. Les katèques prennent le rôle d'organiser et de garantir les échanges entre Orientaux et Italiens, dans le cadre de la neutralité de l'île. D'autre part, des résidents athéniens se fondent progressivement dans la population cosmopolite, comme celle de Dioskouridès qui se connecte avec une puissante famille éléenne de négoce en huile[3402]. Ils forment la base de la population locale cosmopolite des résidents de l'île. Les Athéniens des riches familles aristocratiques, arrivant à la génération suivante dans l'île, comme Mèdéios, vont avoir une politique familiale plus exclusive, rejetant cette culture cosmopolite des « nouveaux riches » (cf. chapitre 8). Ils semblent aussi plus attachés à la métropole que les premiers katèques[3403]. Tous les riches Athéniens de Délos ne forment pas un groupe homogène. Cela explique la situation de *stasis* en 88.

Les origines des locataires livrent la photographie des premiers résidents de l'île après 167. Outre les Athéniens, un important groupe vient des Cyclades, de Carie et du Dodécanèse, la *LRPI* délienne restant identique à celle de la période précédente. D'autres locataires proviennent d'Italie, avec une importante communauté éléenne, et d'Orient, avec des ressortissants d'Antioche. Les routes maritimes vers le Levant et le Pont ne sont pas négligées. Cette carte de distribution des locataires est identique à celle des *honorandi* et des donateurs (cf. chapitre 5) de la basse Indépendance, à l'exception de l'importance d'Athènes. Il y a une remarquable continuité des étrangers installés dans l'île que la « rupture » de 167 ne semble pas perturber. Seule la cité change, mais les réseaux sont identiques.

[3402] D'autres exemples de mariages mixtes dans : *DCA*, p. 70.
[3403] *DCA*, p. 66-68.

Collège Doctoral Languedoc-Roussillon

# THÈSE DE DOCTORAT

# Délos, île-monde : analyse des réseaux déliens (314-milieu du Ier s. av. n.e.)

Volume 2

Présentée en vue de l'obtention grade de docteur
en **Histoire ancienne** de **l'Université Paul-Valéry Montpellier 3**

*Ecole Doctorale n°58 – Langues, Littératures, Cultures, Civilisations (LLCC)*

Présentée par **Axel NEAU**

Dirigée par **Christophe CHANDEZON**
*Co-encadrée par **Véronique CHANKOWSKI***

Soutenue publiquement le **3 FEVRIER 2024** devant le jury composé de

| | |
|---|---|
| **Mme Corinne BONNET**<br>Titre, Organisation d'appartenance | Rapporteure |
| **M. Christophe CHANDEZON**<br>Titre, Organisation d'appartenance | Directeur de thèse |
| **Mme Véronique CHANKOWSKI**<br>Titre, Organisation d'appartenance | Co-directrice de thèse |
| **Mme Claire HASENOHR**<br>Titre, Organisation d'appartenance | Présidente du jury |
| **Mme Karine KARILA-COHEN**<br>Titre, Organisation d'appartenance | Rapporteure |
| **M. Eric PERRIN-SAMINADAYAR**<br>Titre, Organisation d'appartenance | Examinateur |

Université Paul Valéry Montpellier 3 — École Doctorale ED58 Langues, Littératures, Cultures, Civilisations LLCC — crises EA 4424

## Chapitre 5 Les donateurs à Délos : analyse réticulaire des inventaires sacrés

*Ce que Délos désirait, c'était l'accroissement des collections sacrées*
*et surtout une politique de grands travaux :*
*tant d'objets sacrés et plusieurs de ses portiques lui avaient été donnés par des rois !*[3404]

### Introduction

« All inventories of the Independence have the features traditional for most treasure records »[3405]. Qu'est-ce qu'un inventaire de trésor et quelle est la place des objets inventoriés dans le sanctuaire délien ? D'autre part, quelle est la dimension diachronique des inventaires ? Ceux de Délos n'ont-ils aucune originalité, comme le prétend Linders ? Les inventaires des richesses d'Apollon décrivent l'état de tous les objets d'une certaine valeur présents dans les différents sanctuaires déliens[3406]. Après 314, les hiéropes détaillent davantage : les Déliens veulent rompre avec l'héritage athénien[3407]. Les objets du quotidien, principalement consacrés par des Déliens et des ressortissants des Cyclades, consacrés à Apollon sont invisibilisés. Les donateurs locaux sont donc sous-représentés. Dans les premiers temps de l'Indépendance, les hiéropes ne sont pas en mesure de faire graver des inventaires exhaustifs et se limitent aux offrandes en métal précieux[3408]. Les donateurs étrangers sont des théores, des pèlerins, agissant à titre privé, et des marchands[3409]. Les négociants font des offrandes pour demander ou remercier des profits et/ou d'une navigation sans encombre. Ils profitent parfois d'un pèlerinage pour commercer : c'est toute la problématique des panégyries[3410]. Pour C. Prêtre, « il serait vain de vouloir dresser une typologie des donateurs qui ne serait possible qu'à l'issue d'une étude globale du matériel votif contenu dans les inventaires déliens. Elle serait en outre faussée par l'absence d'exhaustivité dans la mention de leurs noms et ethniques »[3411]. Pourtant, on ne peut pas ignorer ces données[3412].

La présentation des objets varie, l'inscription peut mentionner le nom de l'objet, celui de la divinité auquel il est dédié, de son dédicant et son origine, une description de l'offrande, avec

---

3404 Vial et Baslez (1987), p. 311.
3405 Linders (1988), p. 38.
3406 Les inventaires gravés ne mentionnent pas tous les biens : les objets du quotidien n'apparaissent pas. Cf. Hamilton (2000), p. 10-11, Prêtre (2012), p. 13, Constantakopoulou (2017), p. 175 et 225 et Ernst (2018), p. 200-201.
3407 Au début de l'Indépendance, la rédaction des inventaires change. Les descriptions d'offrandes sont plus précises et le lexique varie. Par ce biais, « les Déliens affirment leur autorité sur le trésor sacré ». Cf. Hamilton (2000), p. 9-10, *Nouveau choix*, p. 246-247 et Constantakopoulou (2017), p. 173.
3408 Pour Chankowski (2019), p. 83 et 90, les hiéropes ont « morcelé la tâche » de réalisation des inventaires. Cf. Prêtre (2021), p. 286-287.
3409 Pour une introduction aux théores venant à Délos à la période hellénistique : Rutherford (2013), p. 286-288. Constantakopoulou (2017), p. 188 montre que les pèlerins viennent assister aux concours, consulter un oracle, se soigner ou participer à une initiation.
3410 Chandezon (2000).
3411 *Nouveau choix*, p. 245.
3412 Constantakopoulou (2017), p. 181.

son nombre, la matière de celle-ci, son poids, sa taille, son état de préservation, son mode de présentation, un détail d'une partie de l'objet et/ou la date et son emplacement précis dans l'édifice[3413]. Au sein d'un catalogue, les objets sont rangés selon des critères topographiques (par sanctuaire) et typologiques (par lots de même taille, matière et type)[3414]. Les formulaires d'enregistrement des offrandes et le lexique sont riches et variés[3415]. La comparaison des inventaires déliens après 314 et des inventaires des sanctuaires attiques montre que ces derniers ont peu de variations stylistiques et un vocabulaire moins riche[3416]. L'objectif des administrateurs du sanctuaire est multiple : « entreposer les offrandes, les mettre en valeur et les préserver de l'usure et de la dégradation »[3417]. Ils doivent tenir la comptabilité des biens du dieu, mais à la différence de la première domination athénienne, les administrateurs sacrés de l'Indépendance transforment le « strict acte fonctionnaire en un élément de communication au service d'Apollon et des autres divinités »[3418]. Les hiéropes décrivent la disposition des offrandes dans les temples, ce qui permet de rattacher les objets aux divinités auxquels ils sont dédiés[3419]. Concernant la nature des offrandes, il faut distinguer les objets à usage rituel, qui se définissent comme « des objets fabriqués, utilisés, déposés ou exhibés lors d'un rituel donné »[3420]. C. Prêtre porte l'attention sur les amalgames entre objets dédiés, sacrés et rituels[3421]. La rédaction des inventaires a une dimension affective lorsqu'elle est sous le patronage des hiéropes, mais après 167, l'administration athénienne procède à une rédaction plus technique et efficace[3422]. Certains objets, les plus précieux et dont les donateurs sont prestigieux, sont davantages détaillés[3423]. Sous la seconde domination athénienne, les administrateurs du sanctuaire rédigent des inventaires « à la gloire de l'objet », la divinité passant au second plan[3424]. À cette période, les dieux orientaux prennent le pas sur Apollon et les « anciennes » divinités symbolisant un mythe délien[3425].

3413 *Nouveau choix*, p. 246 et Constantakopoulou (2017), p. 174.
3414 Prêtre (2012), p. 10.
3415 Prêtre (2012), p. 15 et 20-23.
3416 Prêtre (2012), p. 19.
3417 Prêtre (1999), p. 389.
3418 Prêtre (2021), p. 280-281.
3419 Prêtre (1999), p. 396.
3420 D'autre part, la fonction de certains objets peut évoluer. Le couteau du sacrificateur (*mageiros*) peut être consacré à une divinité après utilisation. Cf. Prêtre (2014), p. 540 et 546.
3421 Un objet du quotidien utilisé lors d'un rite peut ensuite être dédié, devenant sacré. Cf. Prêtre (2014), p. 556.
3422 Prêtre (2012), p. 16-17.
3423 Pour l'Indépendance, la valeur de l'objet prime sur la célébrité du donateur. Cf. Prêtre (1999), p. 389 et Constantakopoulou (2017), p. 175.
3424 Prêtre (1999), p. 396 et *Nouveau choix*, p. 247.
3425 *Nouveau choix*, p. 247.

La plupart des offrandes sont des phiales en argent[3426]. Selon Homolle, lorsque la matière de la phiale n'est pas indiquée, il s'agit d'argent, car il « ne trouve pas, dans tous les inventaires, une seule phiale de cuivre ou de bronze »[3427]. Un inventaire de la seconde domination athénienne mentionne pourtant une φιάλη χαλκή[3428]. Lorsqu'une phiale est mentionnée sans le métal dans lequel elle est fabriquée, la description est souvent sommaire et comprend rarement le poids, la taille et autres détails[3429]. Certains inventaires sont toutefois plus détaillés que d'autres. Les 25 phiales enregistrées dans le temple d'Apollon sous l'Indépendance sont vraisemblablement bimétalliques[3430]. Les phiales sont-elles consacrées d'abord pour leur forme et le sens qu'on leur attribue (sacrifice, libation, etc.) ou parce qu'à cause du matériau dont elles sont faites, elles constituent une réserve de métal précieux ? Elles sont un instrument de thésaurisation qui permet de suivre l'évolution des avoirs en métaux précieux d'Apollon[3431]. Les méthodes de rédaction des inventaires vers 250 précisent moins les poids en argent des offrandes, expliquant les chiffres étonnant du tableau. La masse d'argent a augmenté tout au long de l'Indépendance, mais l'or n'évolue pas.

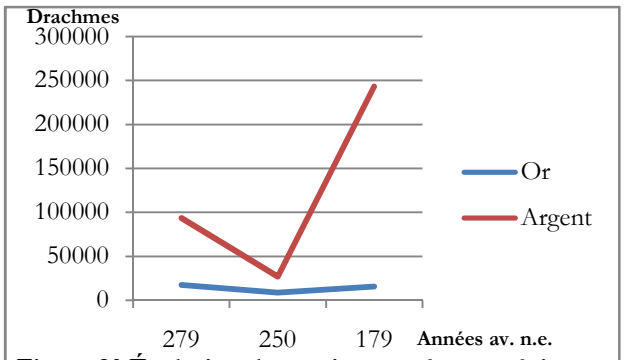

**Figure 20 Évolution des avoirs en métaux précieux**

Si les phiales ont une lointaine origine perse, les coupes rhodiennes (ῥοδιακὴ), apparaissant pour la première fois en 298, sont-elles de factures rhodiennes, fabriquées selon une méthode rhodienne ou consacrées par des Rhodiens[3432] ? Tréheux, dans sa thèse, repousse l'idée de vases consacrés par des architéhores rhodiens[3433]. Les *rhodiaka*, un genre de *kylix*, ont été des vases à boire spécifiques d'industrie rhodienne[3434]. Ces objets sont consacrés périodiquement, ce qui rend nécessaire la production locale. Les inventaires mentionnent des vases à boire similaires : *milèsiourgès* et *tèiourgès*, de Milet et de Téos, mais dont on sait maintenant le danger consistant à en

[3426] Il y en aurait environ 1600. À Didymes, 53 % des offrandes dont la matière est indiquée sont en argent et pour les phiales ce taux monte à 81 %. Si la phiale est originellement une coupe perse, elle est courante chez les Grecs. Cf. Homolle (1882), p. 109, Haussmoullier (1902), p. 234, Luschey (1939), Marcellesi (1998), p. 39 et Kéi (2014).
[3427] Homolle (1882), p. 111.
[3428] *ID*, 1409BI, l. 35.
[3429] En raison de leur fabrication en métal précieux, peu de phiales sont découvertes. Celles du trésor de Rogozen (Bulgarie – V^e^-IV^e^ s.) sont semblables à celles de Délos (*ID*, 1417BI, l. 118). Certaines sont aussi à décor de noix (φιάλη καρυώτη). Exemple de description : φιάλη λεία ὡς ποδιαία, πρόσωπον ἔχουσα, ἀνάθημα Λυσιστράτου. ἐν τῶι πέμπτωι στίχωι (*ID*, 1450A, l. 17-18). Cf. Homolle (1882), p. 109-111 et Fol, Nikolov et Hoddinot (1986).
[3430] Chankowski (2019), p. 91.
[3431] Les offrandes en métaux précieux ne sont jamais utilisées dans les circuits commerciaux des hiéropes. En 279, les trésors du sanctuaire renferment 17 251 dr. d'or et 93 664 dr. d'argent ; en 250 : 8 706 dr. d'or et 26 894 dr. d'argent ; enfin en 179 : 15 472 dr. d'or et 243 038 dr. d'argent. Cf. Chankowski (2019), p. 43 et 90-94.
[3432] Cette question a été posée pour le bronze délien par Bruneau (2006), p. 367-368. Cf. Tréheux (1959), p. 534.
[3433] Aucun Rhodien n'est connu pour avoir consacré ce genre d'offrande dans l'île. Tréheux (1959), p. 539-540.
[3434] Ce type fréquent de vase apparaît au début du III^e^ s. dans les inventaires. Il est fragile, confectionné en argent et consacré dans le cadre de fondations périodiques. Cf. Tréheux (1959), p. 537-545 et 550-553.

faire des témoins de réseaux actifs à Délos. Au-delà de l'étude des donateurs, les objets participent à la construction de liens et de réseaux, mais il faut une étude minucieuse de ceux-ci avant d'en tirer des conclusions[3435]. Un autre problème est que nombre d'objets ne sont pas associés à un individu ou une communauté[3436].

Les inventaires sont ceux d'un trésor sacré constitué dans la durée et le catalogue reflète l'histoire des dédicaces passées comme actuelles en enregistrant les objets physiquement présents dans le sanctuaire. Le document en lui-même exalte le zèle des dédicants pour en attirer de nouveaux[3437]. Les fondations, en permettant de consacrer des phiales annuellement, représentent aussi un lien vers le futur[3438]. Les inventaires symbolisent un réseau qui dure dans le temps entre le sanctuaire délien, les divinités, les donateurs, les offrandes, leurs cités et les pèlerins[3439]. En définitive, ces textes permettent d'ancrer le sanctuaire sur le temps long[3440] ; ils permettent aussi d'entretenir une cohésion entre les dieux et les hommes[3441]. Les inventaires symbolisent le lien entre ces deux mondes. Finalement, la présentation de certaines stèles sous forme de *naiskos*, dont le catalogue des offrandes est inscrit dans un champ épigraphique sous le fronton, indique que ces stèles représentent les temples contenant les trésors[3442]. Les mots remplacent les objets.

Les inventaires n'enregistrent pas les dons les plus communs, généralement offerts par les locaux, entraînant une surexposition des donateurs étrangers. Parmi eux, les donateurs prestigieux, rois, *philoi* et ambassadeurs sont mis en avant : leurs offrandes sont détaillées avec précision[3443]. En cela, les inventaires ne reflètent pas fidèlement le trésor sacré. Ces stèles donnent l'image du trésor que les hiéropes veulent bien renvoyer[3444]. Le tableau synoptique, listant les donateurs étrangers aux origines connues, est pensé comme un instrument de travail, en vue des analyses du chapitre 5 (cf. annexe 4)[3445]. Il se fonde sur la lecture de l'ensemble des inventaires, ainsi que de la thèse et l'index de Tréheux, des travaux de Baslez, de Constantakopoulou et de

[3435] Concernant les autres dons précieux, notamment les parures, voir Prêtre (2012).
[3436] L'acte de 250 mentionne 473 objets dont 337 liés à un individu ou une communauté, soit 71 %. Cf. Constantakopoulou (2017), p. 178.
[3437] Prêtre (1999), p. 396, Mylonopoulos (2006), Constantakopoulou (2017), p. 187 et Prêtre (2021), p. 289.
[3438] Étant permanentes, elles forment une forte interaction avec les dieux, à l'inverse des sacrifices, éphémères. Cf. Bodel (2009), p. 19 et Constantakopoulou (2017), p. 187.
[3439] Les dons représentent un flux du réseau qui s'intensifie car les offrandes sont gravées chaque année. Cf. *Nouveau choix*, p. 242-245, Scott (2011), p. 241, Constantakopoulou (2017), p. 189 et Ernst (2018), p. 200.
[3440] Colonge (2017), p. 6.
[3441] Ernst (2018), p. 200.
[3442] Par exemple : *ID*, 1450. Cf. Hamilton (2000), p. 85.
[3443] Ce phénomène est marqué après 167, lorsque l'objet prend le pas sur la divinité à laquelle il est dédié. Cf. *Nouveau choix*, p. 247 et Ernst (2018), p. 200.
[3444] Les stèles font partie du trésor, matérialisant ce qu'il y a de plus prestigieux dans les temples, qui sont des écrins fermés aux pèlerins. Ces derniers admirent le rayonnement et la richesse du sanctuaire par la consultation des catalogues d'offrandes gravés.
[3445] Tous les donateurs de l'Indépendance et de la seconde domination athénienne y sont indexés. Certaines offrandes datent de la période classique : elles jouent un rôle de mémoire, justifiant leur présence ici.

Ernst[3446]. La liste est organisée par l'ordre alphabétique des noms des donateurs[3447]. Chaque entrée du tableau contient un identifiant associé à chaque donateur, qui est systématiquement rappelé dans le corps du texte. Pour chaque donateur, j'ai rassemblé la liste de ses offrandes, la date du premier enregistrement des dons dans les inventaires et la liste exhaustive des sources.

L'organisation du propos suit une méthode diachronique et géographique, non thématique. L'idée est de travailler sur les ruptures, notamment celle de 167. Il s'agit aussi d'étudier la dilatation des réseaux de donateurs dans l'espace.

## I- Étude diachronique des réseaux de donateurs

Les inventaires enregistrent les offrandes anciennes, comme celles de l'année. En cela, ils renvoient, pour nous, la mémoire des réseaux du sanctuaire[3448]. Les problèmes de datation et d'identification des dons rendent difficile l'étude diachronique. Le développement se veut d'abord une photographie des réseaux sacrés, pour souligner le rôle de mémoire des inventaires. Sur ces bases, il sera enfin possible d'engager une réflexion diachronique[3449].

### A- Une photographie de la mémoire des réseaux du sanctuaire : l'inventaire de 250

#### 1- Une photographie des réseaux sacrés

À ce stade, force est de constater que l'Indépendance doit être divisée en deux blocs chronologiques marquant le passage d'un ancrage régional des interactions déliennes vers une ouverture méditerranéenne. L'inventaire de 250 (*IG*, XI, 2, 287), particulièrement bien conservé, présente l'image mentale que les hiéropes se faisaient des réseaux du sanctuaire. Tous les inventaires respectent deux critères de classement : topographique et typologique[3450]. Celui de 250 est divisé en sections, correspondant aux lieux où sont entreposées les offrandes[3451]. Chaque section comporte une série de dons. Pour établir des données statistiques, il est nécessaire de préciser ce qu'est l'unité de don. Pour cela, il faut suivre la logique des hiéropes, car leur objectif n'est pas de refléter le trésor du sanctuaire, mais d'en donner une image. Les inventaires complets

3446 Tréheux (1959) et (1992), Baslez (1996), Constantakopoulou (2017) et Ernst (2018), p. 183-199.
3447 Les archithéores sont rassemblés au même endroit. Il en va de même pour les cités, lorsque les dons sont collectifs. Certaines offrandes sont des monnaies étrangères, qui ont pu être données par un Délien : elles sont exlues du tableau synoptique (cf. annexe) lorsque le donateur n'est pas assurément identifié comme étranger.
3448 Ces objets revêtent un rôle performatif. Les réseaux religieux sont une mémoire permettant la transmission des connaissances, notamment des routes maritimes. Sur la mémoire des réseaux, voir Mills (2018), p. 250-251.
3449 Tréheux (1959), p. 10, écrit : « On pouvait concevoir deux façons de distribuer la matière, soit en étudiant séparément pendant toute l'indépendance chaque collection particulière, soit en distinguant des périodes à l'intérieur desquelles toutes les collections auraient été décrites ». Bien qu'il ne suive aucune de ces méthodes, la seconde option paraît plus efficace pour notre propos, car elle permet de comparer les résultats avec ceux du chapitre sur les décrets honorifiques. En outre, la première option a déjà été étudiée par Hamilton (2000).
3450 Prêtre (2014b), p. 35.
3451 Les lignes 2 à 32 correspondent aux dons enregistrés dans l'Artémision, les lignes 33 à 75 au temple d'Apollon, lui-même divisé entre le vestibule et le *naos*, les lignes 76 à 77 au temple aux sept statues, les lignes 77 à 83 au Pôrinos Naos, les lignes 87 à 91 à l'*oikos* des Andriens et les lignes 91 à 142 à la liste des objets en argent.

sont établis sur papyrus et les hiéropes en font une sélection pour la gravure sur stèle. Une bague portant l'effigie d'Éros, entreposée dans l'Artémision, possède la même valeur symbolique que 260 bagues recouvertes d'argent et entreposées dans le temple d'Apollon[3452]. Chacun de ces deux lots est présenté par une unique mention : les 260 bagues sont un lot, celle à l'Éros en relief un autre[3453]. L'inventaire mentionne 451 lots d'offrandes, dont 100 (22 %) pour lesquels le donateur n'est pas précisé. En général, le sanctuaire est attentif à nommer les donateurs mais leur identité n'est pas essentielle au catalogue, qui pourrait n'être qu'une liste. Ces textes montrent le rayonnement du sanctuaire par l'identification des donateurs les plus prestigieux, mais également la gloire de ces derniers. On distingue 99 donateurs différents (particuliers, rois et cités), dont 79 étrangers, 10 déliens, 9 indéterminés et 1 mythique. La surreprésentation des étrangers prouve que l'intérêt des hiéropes est d'exposer l'attractivité du sanctuaire. Les stèles sont des outils de propagande internationale.

**Figure 21 Distribution des donateurs dans l'inventaire de 250**

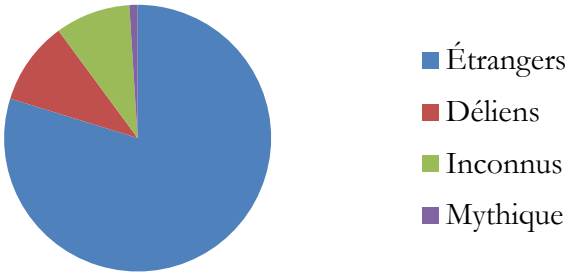


Il est possible de dresser une carte avec les origines des donateurs, car seuls 13 étrangers ont une origine inidentifiable. Les points de couleurs rouges représentent des donateurs dont l'origine est une cité, les points verts correspondent aux dynasties, les points orange sont les donateurs dont l'origine est une région[3454].

[3452] *IG*, XI, 2, 287B, l. 25 et 52.
[3453] Cette dernière est mentionnée dans un passage contenant des bagues particulièrement précieuses.
[3454] Stratonikè et Hermias sont mentionnés deux fois : Stratonikè est antigonide par son père et séleucide par son époux et Hermias est originaire d'Halicarnasse, mais œuvre pour les Lagides.


Origine des donateurs égéens de l'inventaire 287
N
Antigonides
Stratonikè
Macédoine
Larissa
Épire
Mytilène
Attalides
Kymè
Proscheion d'Étolie
Thèbes
Sikyône
Athènes
Mégalopolis
Délos
Sparte
Paros
Naxos
Halicarnasse
Kalymnos
Cos
Cnide
Rhodes
Kasos
Crète
Nombre d'offrande par donateur
Une offrande
Entre 2 et 9 offrandes
Entre 10 et 19 offrandes
Entre 20 et 49 offrandes
Plus de 50 offrandes
Une offrande
Entre 2 et 9 offrandes
Entre 10 et 19 offrandes
Entre 20 et 49 offrandes
Une offrande
Entre 10 et 19 offrandes
0
125
250
500 km

**Carte 39**




**Carte 40**

Les réseaux de la haute Indépendance sont principalement égéens, comme le montrent les proxènes. Pour l'essentiel, les réseaux de donateurs sont proches des réseaux honorifiques. Trois espaces principaux peuvent être identifiés, l'Orient, l'Égée du sud-est et la Grèce continentale avec la Macédoine. Deux phénomènes contribuent au rayonnement du sanctuaire en Orient : 1°) la guerre de Chypre et la compétition pour le contrôle de l'Égée en 315/4 et 2°) l'expédition

lagide de 308 en Égée[3455]. Pour l'Égée du sud-est, le Dodécanèse est même étonnement mieux représenté que les Cyclades. Les théories de Cos et de Rhodes sont très visibles dans l'inventaire. Enfin, les connexions avec la Macédoine et la Grèce continentale ont plusieurs explications : le retour des vétérans d'Alexandre, celui des militaires de la guerre Lamiaque en 323 et les expéditions de la flotte antigonide après Ipsos, en 301 et 295[3456].

Certaines offrandes de particuliers, rois ou théores apparaissent pour la première fois en 250[3457]. Aux mieux, les théories sont annuelles : il est impossible que plusieurs viennent d'une même cité à Délos en 250[3458]. Aucun inventaire complet ne subsiste entre 269 et 250 et différentes théories se sont déroulées tout au long de cette période[3459]. Les nouveaux donateurs de 250 n'ont donc pas tous consacré d'offrande précisément cette année-là. En fait, les hiéropes inscrivent les dons de l'année courante en fin de chaque section. Les nouvelles offrandes sont peu nombreuses[3460]. La plupart sont issues de fondations ou de théories, ce qui ne montre pas le renouvellement massif des donateurs[3461]. Le dème des Isthmiates de Cos entretient sa propre théorie, distincte de celle de sa cité[3462]. L'essentiel de l'inscription met en avant d'anciennes offrandes, prestigieuses. Si le lien entre le donateur, sa cité d'origine et Délos s'est éteint, le fait de graver annuellement d'anciennes offrandes dans le marbre permet d'entretenir une connexion que les Déliens pourraient réactiver. Les hiéropes restent avant tout des magistrats qui utilisent le

---

3455 Baslez (1997), p. 353.

3456 Baslez (1997), p. 353.

3457 C'est le cas de dons d'**Akestimos le Crétois (n° 9)**, de **Pairisadès du Bosphore (n° 302)** et de **Charmylos de Rhodes (n° 126)**, et des souverains : **Stratonikè (n° 393)**, **Démétrios Poliorcète (n° 157)** et **Antigone Gonatas (n° 26)**. Des phiales des théories de Cos et de Rhodes sont également mentionnées pour la première fois : pour Cos, sous les architéores **Aertas (n° 41)** et **Didymarchos (n° 54)** et pour Rhodes, sous les architéores **Krantôr (n° 65)**, **Lysistratos (n° 66)** et **Timostratos (n° 87)**.

3458 Bruneau (1970), p. 110.

3459 Poliorcète décède en 283, donc son don n'est pas consacré entre 269 et 250. Constantakopoulou (2017), p. 178.

3460 Une phiale en argent d'Échénikè fille de Stèsiléôs de Délos est signalée dans l'Artémision (*ID*, 1444Aa, l. 7), ainsi qu'une *kylix* en or de cette même donatrice dans le temple d'Apollon (*IG*, XI, 2, 287B, l. 32-33 et 75). Ce temple recense une phiale du dème des Isthmiates de Cos, déposée par l'architéore **Téleutias fils de Thrasykritos (n° 84)** et une autre de la cité de Cos, déposée par l'architéore **Hipparchos (n° 63)** (*IG*, XI, 2, 287B, l. 44-45). L'*oikos* des Andriens obtient deux bagues issues du tronc de la Nèsos et de celui du sanctuaire (*IG*, XI, 2, 287B, l. 88). **Nikolaos de Proscheion d'Étolie (n° 293)** donne une phiale, comme **Ptolémée II Philadelphe (n° 365)**, **Hermias (n° 210)** et **Antigone II Gonatas (n° 26)** (*IG*, XI, 2, 287B, l. 127-129). Enfin, la liste des vases de Stèsiléôs augmente d'une sorte de bol et d'une *kylix* (*IG*, XI, 2, 287B, l. 144). Stésiléôs et sa fille Échénichè sont des Déliens célèbres. Ils ont notamment consacré un temple à Aphrodite. Cf. Tréheux (1959), Bruneau (1970), p. 342-344, Durvye (2006), Durvye (2009) et Durvye (2022), p. 140-141.

3461 Nikolaos de Proscheion d'Étolie fonde les *Nikolaia* en 251, de même qu'Échénichè fonde une fête en 250, avec un capital de 3000 dr. (*IG*, XI, 2, 287A, l. 122-123). Elle vient s'ajouter aux *Stésiléia* fondée par son père à la fin du IV^e^ s. Schulhof (1908), p. 126, Bruneau (1970), p. 343, Durvye (2006), p. 97 et 99-100 et Durvye (2022), p. 140-141.

3462 Au III^e^ s., il existe un sanctuaire d'Apollon Oulios dans le dème d'Isthmos (*IG*, XII, 4, 359). L'onomastique coéenne fournit des Oulios et Ouliadès (*IG*, XII, 4, 454). Un chorège des Dionysies déliennes de 279 se nomme aussi Ouliadès (*IG*, XI, 2, 108, l. 8). Strabon, XIV, 1, 6, rapporte que Milésiens et Déliens vouent un culte à Apollon Oulios, divinité de la santé et dieu de la médecine. Cet Apollon peut être le destinataire de la théorie du dème d'Isthmos. Un autre élément est le sacrifice à Zeus Ourios pour obtenir des vents favorables avant le départ des théories de Cos vers Délos (*IG*, XII, 4, 332, l. 52-53). Ce Zeus est aussi connu à Délos. Un parallèle peut être fait avec Rhodes, une cité polycentrique. Cf. Bruneau (1970), p. 245-246, Vial (2008), p. 108, Nissen (2009), p. 83-86, Rutherford (2013), p. 219, Paul (2013), p. 54, 231 et 305 et Vlamos (2022).

sanctuaire au profit de la cité. Ces hiéropes sélectionnent un échantillon de donateurs, qu'ils font apparaître sur l'inscription. Les administrateurs du sanctuaire choisissent les offrandes passées les plus prestigieuses. À ce jeu, ce sont les étrangers qui gagnent en visibilité. Cela leur assure une place durable dans le sanctuaire. Comment les hiéropes manipulent-ils les inventaires pour donner l'image la plus prestigieuse du sanctuaire ?

**2- La quête de prestige des hiéropes**

À la fin du IV^e^ s., les offrandes affluent dans le sanctuaire en raison des mouvements des armées en Égée[3463]. Au III^e^ s., les donateurs ont le sanctuaire de Délos pour destination et ne sont plus simplement de passage dans l'île. Il renoue avec sa fonction de carrefour religieux connectant des routes maritimes[3464]. Il s'agit de comprendre quel rôle les hiéropes ont-ils eu dans cette transformation du sanctuaire.

**Parméniskos de Métaponte (n° 305)**, philosophe pythagoricien de la fin du VIe et du V^e^ s., consacre un lourd cratère d'argent et une tablette de bronze[3465]. Le cratère est enregistré dès 364 dans les inventaires[3466]. Sémos de Délos, un célèbre historien local, relate l'aventure de ce philosophe qui perd la faculté de rire après une catabase dans l'antre de Trophonios à Lébadée[3467]. La Pythie lui rend cet oracle : « Privé de la douceur du rire, tu m'interroges au sujet du rire doux. La mère te le donnera à la maison ; honore-la par une offrande exceptionnelle ». Son retour à Métaponte n'entraîne pas l'effet escompté. Alors qu'il se rend par hasard à Délos, il se met à rire devant la statue de Létô, simple morceau de bois, entourée de richesses. Comme le lui avait suggéré la Pythie, il fit de nombreux dons à la mère d'Apollon, dont peut-être le cratère d'argent[3468]. Le philosophe porte un intérêt particulier aux cultes apolliniens[3469]. Le don exceptionnel, la qualité du donateur, mais également son origine sont autant d'éléments que les hiéropes souhaitent mettre en avant. La célèbre histoire de Parméniskos contribue au

[3463] On a vu quatre exemples : le retour de la guerre Lamiaque en 323, la compétition égéenne et la guerre de Chypre en 315, l'expédition de Ptolémée de 308 et les croisières de la flotte Antigonide après Ipsos entre 301 et 295. Cf. Baslez (1997), p. 353.

[3464] Apollon est « le guide des étendues marines ». Le dieu a une « sorte de souveraineté sur les routes et mouvements marins ». Ces caractéristiques d'Apollon sont à associer au dieu de Délos plutôt que celui de Delphes. Cf. Fenet (2016), p. 169 et *EAD* XLIV, p. 173.

[3465] Parménios est un nom porté par des Déliens : l'offrande peut être locale. La lourde offrande en argent doit attirer l'attention sur cet objet. Cf. Von Fritz (1949), col. 1569-1570, Baslez (1997), p. 346, note 4, Bonnechère (2003), p. 268, Chankowski (2008), p. 344-345, Macris (2012), p. 162 et Angliker (2022), p. 265.

[3466] L'offrande est d'abord enregistrée anonymement, le donateur apparaît en 341. Cf. Nocita (2014), p. 72-73.

[3467] *FGrH*, III, 396, F 10 = Athénée, XIV, 2, 614. Trophonios serait le fils d'Apollon et le dieu délien possède un « côté chthonien assez marqué ». Cf. Bruneau (1970), p. 209-211, Bonnechère (2003), p. 265 et 268-269 et Macris (2012), p. 162 et 164.

[3468] Macris (2012), p. 163.

[3469] Macris (2012), p. 163. Les sanctuaires de Delphes et Délos n'apparaissent pas comme concurrents, mais sont complémentaires, la Pythie envoyant le philosophe dans le sanctuaire délien.

rayonnement du sanctuaire par le prodige du *xoanon* de Létô[3470]. Les hiéropes entretiennent la mémoire de l'histoire de Parméniskos pour réactiver éventuellement des liens avec Métaponte quand le besoin s'en fera sentir. Les relations diplomatiques antiques portent une attention particulière à l'ancienneté des interactions. La mémoire du réseau se maintient sur le temps long, le cratère étant enregistré depuis au moins la première moitié du IV^e^ s., alors même que les liens entre Délos et Métaponte n'existent plus, notamment au début de l'Indépendance. Métaponte est une des seules cités d'Occident à avoir un culte d'Apollon marin, qui est très populaire dans les milieux insulaires, dont Délos[3471]. Outre le lien inter-civique avec Métaponte, l'histoire de Parméniskos est destinée au milieu pythagoricien et Pythagore lui-même aurait visité le sanctuaire et y aurait rendu un culte à Apollon Génétôr[3472].

**Stratonikè (n° 393)**, fille du Poliorcète, sœur de Gonatas, femme de Séleucos Ier, puis d'Antiochos Ier, est la plus grande donatrice à Délos[3473]. En 250, l'inventaire enregistre une vingtaine de lots d'offrandes, parfois pour la première fois, et souvent décrits avec précision[3474]. Des colliers ras-du cou, deux anneaux de jambes, un bracelet de type oriental (*psilion*), ainsi que des boucles d'oreilles, une boite à fards (*phykion*) et des phiales viennent du père de Stratonikè ; elle les a données au sanctuaire à la mort de celui-ci[3475]. Le détail sur plusieurs lignes de certaines offrandes, comme d'un collier tressé en or, orné de boucliers, est un moyen pour les hiéropes de susciter l'imaginaire des pèlerins et de prouver l'existence de l'objet. L'offrande de 3 *périskélides*, dans les inventaires de la seconde domination athénienne, interpelle[3476]. Les offrandes royales sont souvent des phiales ou des couronnes et ce lot rassemble des objets votifs féminins. Les 3 *périskélides* sont une erreur des inventaires[3477]. Il s'agit en fait de deux vêtements de lingerie pour cuisses et d'un bracelet de type oriental (*psilion*)[3478]. Dans l'iconographie, ces vêtements sont associés aux jeunes filles et au mariage[3479]. Le voyage nuptial de Stratonikè, qui va épouser

[3470] L'histoire relève d'une construction mythique du prestige du sanctuaire délien, de la part d'historiens locaux, qui n'est pas sans rappeler les récits des miracles de Lourdes, qui permettent d'entretenir l'afflux des fidèles.
[3471] Fenet (2016), p. 166-167.
[3472] Il se rend à Délos en 499, à la fin de vie de son maître Phérécyde. Pytagore est aussi initié dans l'île (Jamblique, *Vie de Pythagore*, XXVIII, 151). Diodore, X, 3, 4, Diogène Laërce, I, 118 et Jamblique, *Pythagore*, V, 25. L'autel d'Apollon Génétôr, très ancien, est pur : les sacrifices de victimes animales (la *thysia*) sont interdits (Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VII, 6). Les offrandes sont végétales : grains et gâteaux (Diogène Laërce, VIII, 1, 13). Pythagore reconnaît une supériorité morale à ce culte non-sanglant. À l'inverse l'autel de cornes est bâti par le sacrifice des chèvres du Cynthe et reçoit des hécatombes. Les Athéniens de Délos peuvent rendent un culte à Théanô, femme de Pytagore, après 167 (*ID*, 2480). Cf. Chapouthier (1935b), Bruneau (1970), p. 390, 396 et 455 et Bruit Zaidman (1993), p. 263 et 265.
[3473] Will (2003), p. 88 et Constantakopoulou (2017), p. 198.
[3474] *IG*, XI, 2, 287B, l. 64-72. Cf. Constantakopoulou (2017), p. 176-177.
[3475] Bruneau (1970), p. 547. Sur le *psilion* : Prêtre (2012), p. 231.
[3476] Kosmetatou (2010), p. 221.
[3477] Prêtre (2012), p. 190 et 232, évoque une usure des offrandes ou un regroupement de lots pour expliquer le passage de trois à deux *periskelides*. L'apparition tardive du *psilion* pourrait être une supercherie des hiéropes.
[3478] Kosmetatou (2010), p. 225.
[3479] Kosmetatou (2010), p. 226. Voir aussi Sarrazanas (2021), p. 103.

Séleucos, est l'occasion d'un détour de la flotte antigonide par Délos[3480]. Ce lot est une consécration commune de Démétrios et Stratonikè, réalisée entre 300 et 297 dans ce contexte.

Cet épisode révèle aussi la difficulté d'attribuer une origine à un personnage de ce type. Stratonikè doit-elle être associée aux Antigonides ou aux Séleucides ? En 276, les inventaires enregistrent trois phiales de Stratonikè, liées au mariage avec Séleucos Ier, lors de l'escale antigonide dans l'île[3481]. Elle est encore présentée comme Macédonienne (*Makéta*) dans les inventaires[3482]. Les colliers ras-du-cou sont consacrés par Stratonikè en 277, à l'occasion du mariage de sa fille Phila et non à l'occasion du sien, car Poliorcète meurt en 283[3483]. Le lourd *thymiatérion* en argent (600 dr.) de **Boulomaga (n° 117)** doit être associé à ce voyage de cour[3484]. Les deux grands cratères d'argent que Stratonikè offre ont peut-être été donnés en même temps que la trière d'argent de Séleucos, lors de leur mariage, car l'enregistrement des cratères suit systématiquement la trière d'argent dans les inventaires[3485]. L'ensemble du lot doit être considéré comme une offrande séleucide. L'identification de Stratonikè à une cour ou l'autre pour ses dons est d'autant plus importante que l'alliance entre Démétrios Poliorcète et Séleucos ne dure pas[3486].

Ce n'est pourtant pas l'origine de Stratonikè qui importe aux hiéropes, mais son titre royal. Cela dessine un réseau entre une institution (le sanctuaire) et une personne (la reine), non géographique. Le sanctuaire devient ainsi le témoin du mariage de la reine et de l'alliance entre Séleucides et Antigonides. Pour les souverains, le sanctuaire devient une vitrine de leur politique. En 253, la fête des *Stratonikeia* est fondée, peut-être par Antigone Gonatas[3487]. Cela témoigne de ce phénomène d'exposition des propagandes royales[3488]. Dans une étude inédite consacrée aux voyages nuptiaux des princesses hellénistiques, E. Flamment prouve l'existence d'un protocole royal[3489]. Le souverain, père de la princesse, conduit sa fille chez son futur mari, accompagné de son armée[3490]. La transmission de la *kyrieia* se fait selon la tradition lors du franchissement du seuil de l'*oikos*. Chez les rois, le franchissement de la frontière joue le même rôle. Ainsi, Stratonikè

[3480] L'objectif du mariage pour les Antigonides est de gagner des alliés après la bataille d'Ipsos en 301, en réaction à l'alliance de Lysimaque aux Lagides. Selon Flamment (2008), p. 160, les voyages nuptiaux des princesses hellénistiques sont souvent l'occasion de démonstrations de force militaire. Cf. Baslez (1997), p. 354, Will (2003), p. 87 et Kosmetatou (2010), p. 226-227.
[3481] Plutarque, *Démétrios*, 31-32. Cf. Seibert (1967), p. 50, Baslez (1997), p. 351 et Kosmetatou (2010), p. 220.
[3482] Bruneau (1970), p. 546.
[3483] Prêtre (2012), p. 188.
[3484] Baslez (1997), p. 351-352.
[3485] Bruneau (1970), p. 547.
[3486] Will (2003), p. 87.
[3487] Bruneau (1970), p. 561-562 et Sosin (2014), p. 132.
[3488] Baslez (1997), p. 354.
[3489] Flamment (2008), p. 160.
[3490] Flamment (2008), p. 164.

épouse Séleucos Ier à Rhosos, un port du nord de la Syrie, qui fait office de frontière[3491]. En réalisant le mariage à Rhosos, Séleucos et Démétrios reconnaissent une frontière aux espaces qu'ils contrôlent. Dès lors, on peut se demander si les offrandes de la croisière de Démétrios et Stratonikè ne participent pas à ce même phénomène de construction de l'espace royal. Le mariage tombe dans une période de contrôle de la ligue des Nésiôtes par le Poliorcète. Le contexte du mariage est un prétexte pour Démétrios d'affirmation de son pouvoir sur les îles. Cela intervient dans une logique plus large de délimitation de son aire d'influence comme le montre le choix de Rhosos pour l'union. En somme, Stratonikè est surexposée dans le sanctuaire, par choix politique des dynastes et par choix stratégique des hiéropes, capitalisant le prestige.

La mémoire des réseaux est falsifiée par les hiéropes pour accroître le prestige du sanctuaire. Ces administrateurs appréhendent les enjeux de réseaux. On peut douter de la légende de Parméniskos, racontée par Sémos de Délos. Pour **Ameinôndas (n° 15)**, dont l'offrande est enregistrée en 364, les hiéropes en modifient intentionnellement le nom en Épaminondas à partir de 279[3492]. Ainsi, ce n'est plus un inconnu qui honore Apollon délien, mais le prestigieux général thébain. Cette modification intervient au début de l'Indépendance, quand la cité délienne initie une stratégie de développement de ses réseaux, en s'aidant du sanctuaire. Un autre dossier, n'apparaissant pas dans l'inventaire de 250, renforce ce phénomène de manipulation des inventaires. **Patèsis fille de Babis (n° 310)** donne un collier après 367. Sous l'Indépendance, les hiéropes modifient ce nom en faveur du général perse Datis, amiral de Darius[3493]. Cela intervient à l'occasion du transfert du don du temple des Déliens vers le Grand temple. L'offrande est suspendue au mur ostensiblement, prouvant que le donateur de substitution est illustre[3494]. Le choix de Datis n'est pas surprenant, car il sauve l'île du pillage tout en brûlant 300 talents d'encens dans le sanctuaire lors des guerres médiques[3495]. Cette quête de légitimité des hiéropes est fondamentale pour les Déliens, qui n'ont d'autres appui que le sanctuaire. C. Prêtre écrit que « sous l'Indépendance, la valeur de l'objet était souvent plus déterminante que l'éventuelle célébrité de son donateur (il faut attendre la seconde domination athénienne pour assister à une

[3491] Séleucos achève de fonder la Tétrapole, quand Démétrios prend le contrôle de la Cilicie. Flamment écrit que « les voyages nuptiaux des princesses hellénistiques étaient un mode de construction de l'espace royal ». Cf. Pearce Gregory (1995) et Flamment (2008), p. 167 et 169.
[3492] Selon Chankowski (2008), p. 344, un débiteur délien du milieu du IV^e^ s. se nomme Épameinôn[…] (*ID*, 104-18, l. 12). Cf. Rouse (1902), p. 268, Tréheux (1985), p. 27 et Tréheux (1992), p. 24 et 43.
[3493] Homolle (1891), p. 140-141, Baslez (1985), p. 138-139, Masson (1986), p. 28-30, Tréheux (1992), p. 70, Prêtre (2005), p. 85-101 et Prêtre (2021), p. 291.
[3494] Prêtre (2005), p. 96 et Prêtre (2012), p. 211-212.
[3495] Hérodote, VI, 97. Le sanctuaire délien est aussi défendu par le général perse Gobryas lors des guerres médiques. Cf. Bridgman (2005), p. 80-81.

réelle mise en exergue du donateur) »[3496]. Il faut poser un jugement plus nuancé, comme le montrent les dossiers de modification du nom des donateurs.

L'inventaire de 250 enregistre le don d'une parure (*hormos* ou *kosmos*) d'un personnage mythique : Ériphyle[3497]. L'objet apparaît dès la période classique dans le sanctuaire[3498]. Ce collier aurait été façonné par Héphaïstos pour le mariage de Cadmos et Harmonie, ancêtres de Polynice[3499]. Ériphyle, épouse du devin Amphiaraos, est séduite par la parure que lui donne Polynice. Elle dénonce Amphiaraos qui se cache de son frère Adraste et de Polynice. Amphiaraos demande à son fils Alcméon de tirer vengeance de la trahison de son épouse, mais il est tué par les fils du roi Phègeus[3500]. Ces derniers offrent la parure à Apollon Pythien[3501]. Au IV^e^ s., lors de la deuxième Guerre Sacrée, les Phocidiens s'accaparent du présent. Il a alors pu être apporté au temple d'Adonis à Amathonte[3502]. Aucune source n'explique comment la parure se retrouve à Délos. Interdire aux pèlerins l'accès aux collections des temples et graver des inventaires permettent aux hiéropes de ne pas subir d'enquête sur la présence réelle de l'objet à Délos. D'ailleurs, si le collier de Stratonikè est longuement détaillé, la description de celui d'Ériphyle demeure sommaire et c'est peut-être un signe de la fraude de la part des hiéropes[3503]. En outre, ce collier change constamment de place dans l'Artémision et est présenté de manière très variée d'un catalogue à l'autre[3504]. Certains estiment qu'Ériphyle est une fidèle homonyme[3505]. Les hiéropes auraient alors joué sur l'ambiguité avec le mythe. L'impact temporel qui résulte de cet objet, ancre le sanctuaire dans un passé mythique[3506].

Les Athéniens avaient administré le sanctuaire comme des technocrates, à l'inverse les hiéropes en quête de légitimité, car le départ d'Athènes avait laissé une cité délienne insignifiante[3507]. La première moitié de l'Indépendance est une période de reconstruction des réseaux. Une stratégie multiforme est employée par les hiéropes : ils font appel à des liens très

---

3496 Prêtre (2012), p. 13.
3497 *IG*, XI, 2, 287B, l. 18. Sur la « parure » : Prêtre (2012), p. 149-152. Ériphyle est la sœur du roi d'Argos Adraste. Selon Constantakopoulou (2017), p. 197, note 144, Ériphyle est un nom porté par deux femmes d'Arkésinè d'Amorgos (*IG*, XII, 7, 54 et 203), mais l'offrande étant une parure il y a peu de doute quant à l'objet légendaire.
3498 Le collier apparaît en premier en 278, pour l'Indépendance (*ID*, 104, l. 89 et *IG*, XI, 2, 161B, l. 42). Cf. Prêtre (2012), p. 150-151 et Sarrazanas (2021), p. 94
3499 Harmonie est la fille d'Arès et Aphrodite (Apollodore, *Bibliothèque*, 3, 4, 2).
3500 Pausanias, *Description de la Grèce*, IX, 41, 2, réservé sur ce point.
3501 Cet objet est un témoignage à verser au dossier de la rivalité entre les sanctuaires d'Apollon de Delphes et de Délos. Cf. *Nouveau choix*, p. 246 et 272, Prêtre (2012), p. 151 et Sarrazanas (2021), p. 94.
3502 Pausanias, *Description de la Grèce*, IX, 41, 2.
3503 Il pèse entre 127 et 162 dr. et repose sur une étoffe écarlate (ἐπὶ φοινικίδος). Avec le temps, les sources littéraires surenchérissent sur la description du décor du bijou (Stace, *Thébaïde*, II, 265 et Nonnos de Panopolis, *Dionysiaques*, V, 135). Les inventaires agissent comme un filtre : ils excitent l'imaginaire. Cf. Deonna (1954), p. 265-267.
3504 Prêtre (2012), p. 175-176.
3505 Sarrazanas (2021), p. 95.
3506 *EAD XVIII*, p. 301, note 2. Cf. Constantakopoulou (2017), p. 225.
3507 Prêtre (2012), p. 16.

anciens, parfois mythiques, et à d'anciens réseaux athéniens[3508]. L'exemple de Parméniskos montre que les hiéropes cherchent à toucher les philosophes pythagoriciens, qui ont fait leur, le pur Apollon Génétôr. Ils attirent aussi de prestigieux donateurs et suscitent l'émulation des donateurs, notamment lorsqu'ils soulignent la richesse des dons de Stratonikè[3509]. Les hiéropes n'hésitent pas à frauder, en manipulant les noms. Ils remplacent des donateurs anonymes par d'autres plus prestigieux. Ils n'enregistrent pas systématiquement les noms des donateurs pour chaque don, mais privilégient ceux qui sont prestigieux[3510]. Le lexique des hiéropes participe de ces manipulations[3511]. Certains bijoux consacrés par des personnalités sont en métal non-nobles plaqués d'or ou d'argent, mais les administrateurs indiquent uniquement le métal précieux tout en restant vagues[3512]. Enfin, les inventaires sont peu lisibles. De ce fait, la mémoire des offrandes se transmet oralement : on indique aux visiteurs les donateurs prestigieux en désignant les grandes stèles, qui forment la preuve du discours, l'objet étant impressionnant en lui-même. On comprend bien que la première moitié de l'Indépendance est une période cruciale pour les Déliens. Ils utilisent tous les moyens en leur possession pour tirer des revenus du sanctuaire. Les étrangers ont-ils conscience des manipulations déliennes ? Pour esquisser une réponse, on pense à l'expression de Kritôn le Comique, transmise par Athénée, au sujet des habitants de l'île, qui seraient des « parasites du dieu »[3513]. Tout cela laisse peu de place aux offrandes déliennes. Aucun citoyen n'est enregistré après 290 pour une offrande à Apollon[3514].

Selon un volume récent des *EAD* : « le Sanctuaire délien n'a jamais eu d'autre raison d'être que celle d'un lieu de mémoire, le lieu de naissance des Létoïdes, et n'a jamais rempli de fonctions religieuses particulières, sinon celle d'être au croisement des routes maritimes cycladiques »[3515]. Les inventaires se font l'écho du sanctuaire, comme mémoire des dédicants de passage dans l'île, attestant la fonction que lui prêtent les éditeurs de l'*EAD XLIV*. En outre, la manipulation des inventaires par les hiéropes traduit la nature arbitraire des offrandes gravées[3516].

---

[3508] Le rappel d'une offrande archaïque d'une cité justifie le lien de *philia* avec Délos, qui peut être réactivé à tout moment. Cf. Van Berkel (2020), p. 1-32.
[3509] En restant neutre, la compétition entre dynasties peut prospérer. Cf. Baslez (1997), p. 355-356.
[3510] Constantakopoulou (2017), p. 220.
[3511] Prêtre (2012), p. 15-16.
[3512] Prêtre (2012), p. 32.
[3513] Athénée, *Deipnosophistes*, IV, 173, a-c. Cf. Chankowski (2019).
[3514] Vial (1984), p. 382.
[3515] Les mythes forment une mémoire culturelle reliant le monde grec fragmenté. Cf. *EAD* XLIV, p. 173 et Lafond (2006), p. 221.
[3516] Tréheux (1959), p. 275.

**B- Les réseaux de donateurs de la haute Indépendance (314-250)**

Bon nombre de donateurs de l'inventaire de 250, se retrouvent sur les stèles des années précédentes[3517]. Cela s'explique par le fait que les stèles n'enregistrent pas scrupuleusement l'état du trésor et se recopient largement d'une année sur l'autre. Au début de l'Indépendance, on perçoit le ressentiment de la première domination athénienne. Les inventaires de la période classique enregistrent de nombreuses couronnes d'or et autres offrandes des théories athéniennes dans le Temple des Athéniens, devenu Temple des sept statues, pour minimiser l'influence d'Athènes. Les inventaires de l'Indépendance réduisent la place accordée à ces lots d'offrandes[3518]. Les Athéniens ne versent aucune offrande dans ce sanctuaire pendant au moins 130 ans (296-167)[3519]. Le choix de l'enregistrement des dons suit avant tout les stratégies de propagande délienne. Les cartes ci-dessous montrent les origines des donateurs mentionnées dans tous les inventaires de cette période 314-250.

[3517] Généralement, de nombreuses offrandes sont attestées dans une séquence d'inventaires avant de cesser d'apparaître. Cf. Rutherford (1998), p. 82.
[3518] Rutherford (1998), p. 86.
[3519] Tréheux (1959), p. 64.


Origine des donateurs du sanctuaire avant 250
N
Origine des donateurs
Un donateur d'une cité
Entre 2 et 3 donateurs d'une cité
Entre 4 et 5 donateurs d'une cité
Entre 6 et 10 donateurs d'une cité
Entre 11 et 40 donateurs d'une cité
Un donateur d'une cité incertaine
Un donateur d'une dynastie
Entre 2 et 3 donateurs d'une dynastie
Entre 4 et 5 donateurs d'une dynastie
Un donateur d'une région
Entre 2 et 3 donateurs d'une région
Entre 11 et 40 donateurs d'une région
Bosphore
Chersonèse
Cyzique
Antigonides
Macédoine
Métaponte
Épire
Larissa
Thessalie
Érésos
Attalides
Kymè
Lydie
Étolie
Béotie
Sikyône
Mégare
Colophon
Samos
Naxos/Tauroménion
Sicile
Léontinoi
Mégalopolis
Sparte
Mykonos
Paros
Halicarnasse
Cos
Rhodes
Lycie
Séleucides
Kasos
Crète
Salamine
Amathonte
Byblos
Sidon
Cyrène
Alexandrie
Lagides
Idumée
0 125 250 500 km
Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community

**Carte 41**


Origine des donateurs égéens du sanctuaire avant 250
N
Antigonides
Macédoine
Cyzique
Épire
Larissa
Thessalie
Érésos
Attalides
Élaia
Kymè
Étolie
Lydie
Béotie
Chalcis
Thèbes
Sikyône
Mégare
Athènes
Colophon
Samos
Mégalopolis
Mykonos
Sparte
Paros
Naxos
Kalymnos
Cos
Cnide
Rhodes
Lycie
Kasos
Crète
Origine des donateurs
Un donateur d'une cité
Entre 2 et 3 donateurs d'une cité
Entre 4 et 5 donateurs d'une cité
Entre 6 et 10 donateurs d'une cité
Entre 11 et 40 donateurs d'une cité
Un donateur d'une cité incertaine
Un donateur d'une dynastie
Entre 2 et 3 donateurs d'une dynastie
Entre 4 et 5 donateurs d'une dynastie
Un donateur d'une région
Entre 2 et 3 donateurs d'une région
Entre 11 et 40 donateurs d'une région
0
125
250
500 km
Sources: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community

**Carte 42**

**1- D'anciens réseaux occidentaux**

La principale distinction entre la carte de 250 et celle de la période 314-250 porte sur l'Occident. L'inventaire de 250 mentionne uniquement **Parméniskos de Métaponte (n° 305)**, qui visite Délos au milieu du IV^e^ s., donc avant l'Indépendance. L'étude de l'ensemble des inventaires permet d'ajouter plusieurs dédicants occidentaux, tous de Sicile. Une offrande des **Sicéliotes (n° 379)** — Grecs de Sicile — est certainement antérieure au milieu du III^e^ s., date de son apparition dans les inventaires déliens. Le don n'apparaît plus après 250.

Une phiale est consacrée par le *génos* des **Amphikleidai de Naxos de Sicile (n° 18)**. L'offrande date du V^e^ s., car la cité est détruite par Syracuse en 403, ce qui donne un *terminus ante quem*[3520]. Apollon est la divinité tutélaire dès les premiers temps de la colonie[3521]. Le culte apollinien des Grecs de Sicile relève plus de la promotion d'une identité locale liée à Naxos de Sicile que du phénomène de colonisation[3522]. L'autel dédié à Apollon par les premiers colons doit s'adresser aux fonctions maritimes de la divinité[3523]. Certains évoquent des colons de Naxos des Cyclades qui auraient participé à la fondation de cette première cité grecque de Sicile, mais ce n'est pas prouvé[3524]. Sans vouloir connecter l'Apollon Archégète de Naxos de Sicile au sanctuaire de Délos plutôt qu'à celui de Delphes, comme cela a parfois été proposé, les liens religieux entre Naxos de Sicile et Délos existent[3525]. En outre, Naxos de Sicile importe une tradition de pèlerinage forte : ses colonies siciliennes (Léontinoi et Catane) envoient des théores auprès d'Apollon Archégète à Naxos de Sicile[3526]. Les théores quittant la Sicile sacrifient sur l'autel de ce dieu à Naxos[3527]. Les théores de Sicile à destination de Délos se rassemblent à Naxos de Sicile,

3520 Thucydide, VI, 3, 1-3. Naxos est la première colonie grecque de Sicile, fondée en 735.
3521 Donnellan (2012), p. 173.
3522 Donnellan (2012).
3523 Il s'agissait de rendre un culte à Apollon *Néossos* (qui préserve les navires), *Aktios* (du rivage), *Ekbasios* (du bon débarquement), voire *Embasios* (de l'embarquement dans les navires). La naissance d'Apollon sur une île supposée flottante au centre d'un archipel, lui-même au cœur de l'Égée, n'est pas négligeable dans la construction de l'aspect maritime du dieu. Les Déliens honorent l'Archégète Anios, fils et prêtre d'Apollon. Il ne faut pas surestimer l'importance de la dimension archégète d'Apollon délien (*ID*, 1506, l. 10-11). Cf. Bruneau (1970), p. 413-430, Malkin (1986), p. 960 et 971, Malkin (2003), p. 62-63, Donnellan (2012), p. 174 et 179 et Fenet (2016), p. 167-168.
3524 Hellanikos, *FGrH*, 4, F 82. La période de domination naxienne sur Délos se situe un siècle après la fondation de Naxos de Sicile. Cependant, les Cyclades sont déjà connectées et Naxos est davantage liée à Délos qu'à Delphes. Le culte d'Apollon a une dimension cycladique, pas uniquement local. La vitalité du sanctuaire de Despotiko, concurrent de Délos pour la période archaïque, témoigne de ce phénomène. Cf. Van Compernolle (1950-1951), Kontoleon (1967), Guarducci (1985), Malkin (1986), p. 964-972, Donnellan (2012), p. 175, Donnellan (2015), p. 44 et 47 et *EAD* XLIV, p. 171-173.
3525 Sur le lien entre Délos et Naxos de Sicile : Van Compernolle (1950-1951), p. 181-183, Guarducci (1985), p. 20, Cordano (2004) et bibliographie complémentaire dans Donnellan (2012), p. 174-175, note 10. Malkin écrit qu'Apollon Archégète est pythien, non délien. Naxos est avant tout lié à Delphes, mais « Delos and Delphoi were not mutually exclusive ». Cf. Malkin (1986), p. 961-963 et 971.
3526 Thucydide, VI, 3, 1. Cf. Rutherford (1998), p. 83 et Donnellan (2012), p. 175 et 181.
3527 Thucydide, VI, 3, 1. Parmi les théores se trouvent des gens originaires des colonies de la cité, comme Léontinoi. Cf. Rutherford (1998), p. 83. *Contra* Donnellan (2015), p. 44, pour qui Naxos recherche avant tout à entretenir de fortes relations avec ses colonies voisines (Léontinoi et Catane), plutôt qu'avec sa ou ses métropole(s) égéenne(s).

avant de gagner l'île d'Apollon[3528]. Les Grecs de Sicile forment un réseau cultuel d'Apollon *Archégète* centré à Naxos de Sicile[3529].

L'association d'un *génos* aristocratique à une théorie est courante[3530]. Amphiklès serait le fondateur mythique d'un lignage de Naxos de Sicile, organisateur des théories vers Délos. Les premières théories, de l'époque archaïque, apportent certainement des dons en nature au titre d'*aparchè* des récoltes[3531]. Les Amphikleidai de Naxos peuvent participer à ce phénomène. Les administrateurs du sanctuaire transforment ces dons en nature en vases de métal précieux. Les hiéropes enregistrent d'autres phiales du *génos* sur papyrus, mais gravent seulement cette offrande, pour refléter l'horizon des réseaux d'Apollon délien.

Une autre hypothèse est que la phiale de ce *génos*, enregistrée par les hiéropes, est un don unique. Le sanctuaire de Delphes décline au profit de celui de Délos à partir du IV^e^ s. en termes d'offrandes consacrées dans un contexte marin[3532], ce qui indiquerait un don de la fin du V^e^ s.[3533] Une offrande exceptionnelle doit être liée à un événement particulier de l'histoire de la cité, comme la guerre entre Léontinoi et Syracuse en 427[3534]. Naxos de Sicile et ses colonies, Léontinoi et Catane, entretiennent des liens forts et ont toutes Syracuse pour rivale[3535]. Léontinoi envoie une ambassade aux Athéniens pour demander leur aide, en vertu de leur qualité commune d'Ioniens et d'une ancienne alliance. Athènes s'intéresse alors beaucoup aux affaires d'Occident, notamment pour les produits agricoles de Sicile : elle rentre en guerre en 426 et 425 et engage une bataille avec Syracuse[3536]. À cette période, Athènes est toujours à la tête de la ligue de Délos. Les Naxiens ont pu remercier Athènes par cette offrande à Apollon. La **cité de Léontinoi (n° 138)** fournit aussi une phiale, certainement dans le même contexte que Naxos au début du troisième tiers du V^e^ s., pour remercier les Athéniens[3537].

---

3528 Délos est un pèlerinage naturel pour Naxos de Sicile, fondation ionienne de Chalcis. L'Apollon délien, à un carrefour maritime, peut entrer en concurrence avec l'archégète de Delphes, qui a aussi une dimension maritime (cf. épisode des marins crétois dans l'*Hymne à Apollon délien*). La cité de Naxos de Sicile s'oriente vers l'horizon maritime. C'est le premier port de Sicile pour les navires venant de Grèce. Cf. Lentini et Blackman (2008), Lentini et Blackman (2010), Rutherford (1998), p. 83, Rutherford (2013), p. 176, Donnellan (2015), p. 55-56 et Lentini, Blackman et Pakkanen (2016), p. 264.

3529 Malkin (2007), p. 182-184 et Malkin (2011), p. 97-118.

3530 D'autres parallèles existent à Cos ou à Athènes. Cf. Rutherford (1998), p. 84-85.

3531 Très tôt, les colonies de Sicile produisent des surplus de céréales. Cf. Bruneau (1970), p. 111, Jim (2014), p. 1-27 et Guzzo (2016), p. 50-51.

3532 C'est le signe d'un basculement vers l'est du monde grec.

3533 Fenet (2016), p. 170.

3534 Thucydide, III, 86.

3535 Thucydide, IV, 25. Donnellan (2012), p. 177, montre la force de ces liens face à Syracuse par la numismatique.

3536 Thucydide, III, 115, IV, 2 et IV, 25.

3537 Cette colonie de Naxos de Sicile est fondée en 728 par Théoklès. Des Phocéens ont pu s'y installer très tôt, malgré leur absence des mythes de fondation de la cité (Thucydide, V, 4). Une occupation corinthienne est aussi envisageable. La politique athénienne en Sicile peut remonter aux lendemains des guerres médiques, mais se développe à partir du milieu du V^e^ s. Nombre de Phocéens s'installent à Léontinoi et les routes entre ces cités passent par Corinthe et Délos. Cf. Maddoli (2010), Donnellan (2012), p. 174 et 176, Donnellan (2015), p. 44, Guzzo (2016), p. 50-52 et *EAD XLIV*, p. 173.

**Tauroménion de Sicile (n° 143)** consacre trois phiales d'argent. Pour P. Bruneau, ces dons viennent de théories, à titre d'*aparchè*[3538]. Tauroménion est une cité sicule, fondée en 396, bâtie sur le site de Naxos de Sicile[3539]. La cité est considérée comme grecque en 358, lorsque les exilés de Naxos, disséminés en Sicile, s'installent à Tauroménion[3540]. L'offrande des phiales à Délos date de 358 et témoigne d'un « événement important dans la vie de la cité »[3541]. Un geste de ce genre se rencontre peut-être déjà de la part de Naxos de Sicile, dans le cadre de la guerre contre Syracuse. Pourquoi faire don de trois phiales et non d'une seule ? Tauroménion a pu envoyer des théories à Délos par le passé, comme le pense P. Bruneau[3542]. En 358, l'occasion se présente pour réaliser une offrande plus conséquente, digne de rester gravée dans les inventaires des hiéropes. Une autre hypothèse serait que les trois phiales soient consacrées en même temps, représentant la triade apollinienne. Cette hypothèse est tributaire d'une dédicace à cette triade, qui fait encore aujourd'hui défaut[3543]. Ce triple don peut être mis en parallèle avec trois autres phiales consacrées par la cité de Chersonèse. Ces deux cités ne sont pas connues par d'autres offrandes.

Le dossier de Parméniskos de Métaponte mis à part, toutes les offrandes occidentales sont collectives, émanant de cités ou des Sicéliotes. C'est d'autant plus surprenant que les cités sont largement moins représentées que les particuliers ou les rois dans les inventaires[3544]. D'autre part, l'ensemble des dons est antérieur au début de l'Indépendance et datent du dernier tiers du V^e^ s. et du milieu du IV^e^ s. Le nombre relativement important de dons des cités de Sicile et l'absence d'offrandes des cités grecques d'Italie méridionale renforce l'hypothèse selon laquelle elles furent consacrées dans le contexte des interventions athéniennes en Sicile. L'offrande de Tauroménion traduit une volonté de renouer avec les traditions de Naxos de Sicile. L'importance de l'année 358 pour Tauroménion entraîne la réactivation d'une tradition naxienne. Lorsque Délos devint indépendante, le poids de ces liens athéniens disparaît. Les Déliens n'ont plus de contacts officiels avec l'Occident. Le sanctuaire cherche à maintenir son prestige et récupérer certaines connexions d'Athènes avec l'Occident, en continuant de graver les quelques offrandes de l'horizon occidental dans leurs inventaires. Au milieu du III^e^ s., les Déliens recommencent à étendre leurs réseaux, notamment en Orient, et indiquer les vieilles offrandes siciliennes n'est plus

[3538] C'est une dîme des récoltes offerte en nature au dieu. Les inventaires restituent seulement les offrandes non périssables : les théores apportent des phiales financées par les prémices des récoltes ou les hiéropes transforment les offrandes en nature en vases métalliques. Cf. Jim (2014), p. 1-27 et Bruneau (1970), p. 111-113.
[3539] Diodore, XIV, 59, 1-2. En 392, Denys l'Ancien y installe des mercenaires. Des Sicules et des exilés de Naxos de Sicile y vivent aussi.
[3540] Cet événement est considéré comme une seconde fondation (Diodore, XVI, 7, 1). Cf. Bennett (1977).
[3541] Bennett (1977), p. 86.
[3542] Il est possible que les trois phiales n'aient pas été offertes la même année. Dans ce cas, l'hypothèse de Bruneau, de théories à titre d'*aparchè* semblerait meilleure. Ce seul indice est insuffisant, d'autant que Bruneau ne le relève pas. Il fonde son hypothèse sur le fait que le donateur soit la cité et non un particulier. Cf. Bruneau (1970), p. 112.
[3543] Tréheux (1959), p. 133.
[3544] Constantakopoulou (2017), p. 202.

une priorité, d'où leur disparition de l'inventaire de 250. Il faut attendre la basse Indépendance pour voir les réseaux déliens atteindre à nouveau la Grande Grèce et l'Italie, mais la région ne sera plus la même, car polarisée par Rome. Délos se repose largement sur les réseaux athéniens pour s'en reconstruire, comme l'atteste la stratégie honorifique de la cité et les choix épigraphiques des hiéropes.

**2- Les réseaux septentrionaux**

**a- Le Pont-Euxin et l'approvisionnement en céréales**

**a.1 Le Bosphore**

Au milieu du III^e^ s., **Pairisadès II (n° 302)**, roi du Bosphore de 284 à 245, consacre une phiale au sanctuaire[3545]. Il est surtout connu pour l'envoi d'ambassadeurs en Égypte, en 254[3546]. Ces derniers ont pu consacrer l'offrande royale à Délos sur le chemin[3547]. Les débats se sont surtout orientés sur la nature plus ou moins commerciale de la rencontre entre ces royaumes exportateurs de céréales. Certains, à la suite de Rostovtseff, ont pensé à un partage du marché des céréales, ce qui ne repose sur aucune preuve[3548]. L'ambassade pourrait aussi bien avoir été, pour Pairisadès II, un moyen de se faire reconnaître comme roi par les grands monarques hellénistiques[3549]. Cette hypothèse, faite par G. Reger, repose sur une tendance historiographique des années 1970 à remplacer l'explication économique par d'autres, de nature idéologique et politique[3550]. C. Müller souligne un nouvel argument quant à l'interprétation politique. Une fresque représentant un navire nommé *Isis* est connue à Nymphaion dans le Pont[3551]. Il s'agit du navire-amiral des Lagides, dont la flotte aurait « paradé jusqu'à Panticapée », à l'été 254[3552]. Cet événement aurait entraîné l'envoi d'une ambassade du Bosphore en Égypte en automne de cette même année. L'alliance aurait permis aux Lagides de contenir les sentiments proséleucides des cités du Pont gauche[3553].

3545 Fornasier et Böttger (2002) et Müller (2012), p. 156.
3546 *P. Lond*, 1988 (*SB* 7263). Cf. Archibald (2007).
3547 Reger (2007), p. 277, Müller (2010), p. 257 et Moţ (2019), p. 150.
3548 Rostovtseff (1928), p. 14-15.
3549 Reger met étrangement en miroir les royaumes du Bosphore et lagide : tous deux font face à la menace barbare, aux confins du monde grec. Cela justifierait le choix de la dynastie lagide pour réaliser une ambassade destinée à légitimer Pairisadès II. Sur ce seul point, Séleucides et Antigonides peuvent également prétendre à la même situation sur les confins de leurs terres. Cf. Reger (2007), p. 276-278.
3550 Müller (2010), p. 257.
3551 Murray (2001), p. 250-256, Müller (2010), p. 258 et Moţ (2019), p. 152.
3552 Müller (2010), p. 258.
3553 Müller (2010), p. 255 et Avram (2003), p. 311.

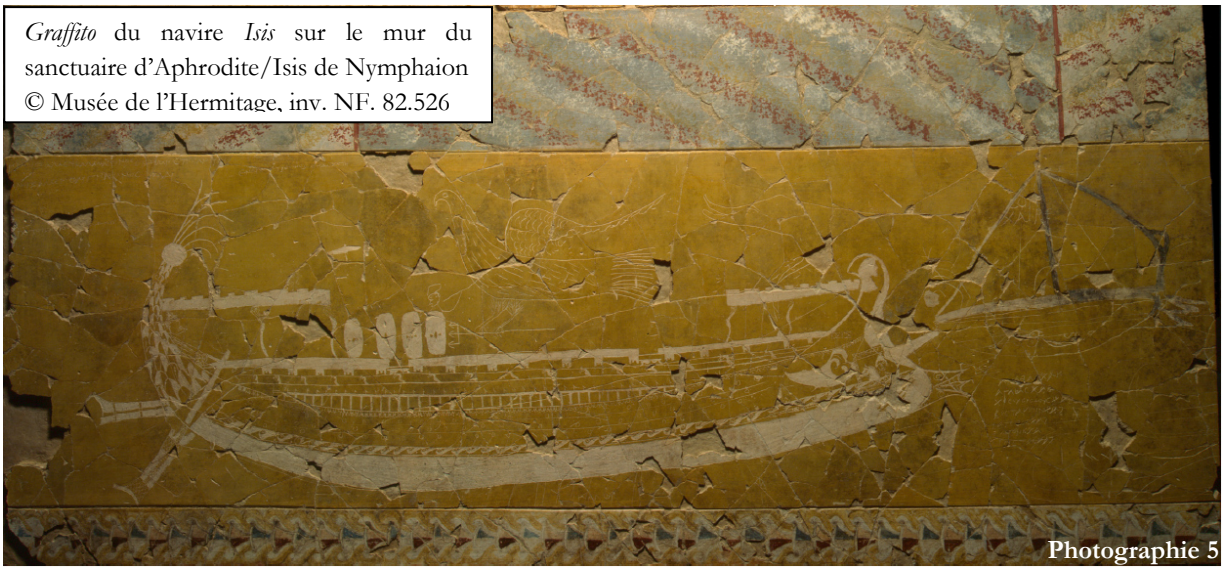

*Graffito* du navire *Isis* sur le mur du sanctuaire d'Aphrodite/Isis de Nymphaion
© Musée de l'Hermitage, inv. NF. 82.526

**Photographie 5**

Pour C. Müller, il ne faut pas opposer préoccupations politiques et marchandes pour expliquer ces ambassades[3554]. La question du grain a dû être abordée. La crise touchant le Pont septentrional depuis les années 270 conduit à une réduction des terres cultivées et a pu entraîner le Bosphore à importer occasionnellement des céréales, peut-être égyptiennes[3555]. L'ambassade de Pairisadès II peut consacrer une phiale à Apollon délien, comme sacrifice propitiatoire pour l'obtention des céréales égyptiennes ou pour en remercier le dieu. Rappelons qu'en 282, les Lagides font mesurer 20 000 médimnes de céréales à Délos[3556]. Si le Bosphore a pu être approvisionné par les Lagides en cette période de crise, il est tout à fait possible que les transactions se soient faites à Délos, puisqu'un précédent existe, comme le montre l'épisode de Kallias de Sphettos, négociant des céréales lagides pour les Athéniens[3557]. Le Bosphore comme Athènes sont dans une période de crise qui nécessite un apport exceptionnel de céréales. Délos n'est pas directement sur la route menant du Pont en Égypte. Si les céréales destinées aux Athéniens sont mesurées à Délos, c'est aussi car l'île est une étape entre l'Égypte et l'Attique. Délos est aussi à mi-chemin entre l'Égypte et le Bosphore : c'est un bon lieu pour la transaction. Le détour par un sanctuaire peut se comprendre dans le contexte d'une ambassade, mais il s'explique mieux s'il entérine un accord sur des céréales, comme celui de Kallias. Pour le sanctuaire, la première partie de l'Indépendance est caractérisée par des réseaux à l'horizon peu dilaté hors d'Égée[3558]. Le détour par Délos de l'ambassade du Bosphore est peu probable sans raison particulière : cette dernière peut être l'importation de céréales lagides, transitant par Délos. En somme, le Bosphore obtient des céréales et une reconnaissance politique, en échange les

[3554] Müller (2010), p. 259.
[3555] Archibald (2007), montre que les cités du Pont importent d'autres ressources d'Égypte, comme du verre. Il y a également un transfert de connaissances entre ces deux régions, et ce, dès le début de la période hellénistique.
[3556] Voir la section sur les céréales dans le chapitre historiographique. En dernier lieu : Chankowski (2019), p. 283.
[3557] *IG*, XI, 4, 527. Voir *IG*, II², 1, 911.
[3558] Pour l'Occident voir plus haut et pour l'Orient : Baslez (1997).

Lagides gagnent un allié face aux cités pro-séleucides du Pont. En 254, Délos et la confédération des Nésiôtes sont sous l'influence lagide. En consacrant une phiale à Apollon à l'occasion d'une ambassade en Égypte, Pairisadès II reconnaît cette influence dans les Cyclades.

**a.2 Chersonèse**

La cité portuaire de Chersonèse a dès sa fondation une vocation marchande affirmée[3559]. Des Hérakléotes et des Déliens, ou des ressortissants de Délion de Béotie, la fondent dans le dernier quart du V^e^ s. sur le site d'une ancienne colonie ionienne du VI^e^ s.[3560] Certains suggèrent l'existence d'une fête des *Chersonèsia* à Délos[3561]. La cité consacre 3 phiales au sanctuaire délien, un don largement commenté par l'historiographie. Les historiens n'ont malheureusement pas su dater la consécration. G. Reger puis T.-D. Moţ associent l'offrande de Pairisadès aux 3 phiales consacrées par **Chersonèse (n° 131)**[3562]. Pour G. Reger, Chersonèse fait partie du royaume du Bosphore et a des liens forts avec Délos, une de ses métropoles[3563]. Selon cette hypothèse, la théorie de Chersonèse, datée de 277 ou 276, consacre des phiales au nom de sa cité et du roi Pairisadès[3564]. Cependant, Strabon écrit que Chersonèse perd son autonomie pour devenir *hypèkoos* à partir de l'expédition de Diophantos de Sinope, général de Mithridate VI Eupatôr, donc bien plus tard[3565]. La domination que Mithridate exerce sur Chersonèse se fait par l'intermédiaire du royaume du Bosphore. Un décret honorifique des Chersonésites corrobore Strabon[3566]. Si la dépendance de Chersonèse vis-à-vis du royaume du Bosphore ne date que de l'expédition de Diophantos, l'hypothèse de G. Reger est ruinée[3567]. Un décret de Chersonèse de la seconde moitié du III^e^ s. honore l'historien Sykiros[3568]. Il mentionne des relations diplomatiques amicales entre la cité et les rois du Bosphore, sans doute Satyros III et Pairisadès II[3569]. En somme, l'hypothèse de G. Reger d'une théorie commune de Chersonèse et du royaume du Bosphore doit être abandonnée, la cité n'appartenant pas au royaume.

---

3559 Le principal partenaire marchand de la cité, dans ses premiers temps tout du moins, est Héraclée. L'économie de la cité reste avant tout agricole, ce qui n'est pas surprenant pour une cité grecque. Cf. Klenina (2015), p. 39-40.

3560 Les liens entre Chersonèse et Délos seraient tout autant avérés, Apollon délien étant la principale divinité de Délion. Un certain Dèlios fait une dédicace à Chersonèse au II^e^ s. (*IPE*, I², 141). Il peut être le descendant d'un colon délien ou simplement porter un nom théophore. Cf. Tréheux (1959), p. 176, Zolotarev (2003), p. 604 et suiv., Müller (2010), p. 58, Dem'yanchuk (2012), p. 29-33 et Klenina (2015), p. 38-39.

3561 Le capital de la fête s'élève à 4 000 dr. (*ID*, 353B, l. 44-45). Cf. Tréheux (1959), p. 176.

3562 Reger (2007) et Moţ (2019), p. 150-151.

3563 Strabon, VII, 4, 3.

3564 Reger (2007), p. 277 et Moţ (2019), p. 151.

3565 Strabon, VII, 4, 3 et 5. Cf. Müller (2012), p. 150.

3566 *IosPE*, I², 352.

3567 On ne voit pas pourquoi, si l'offrande des Chersonésites est associée à celle de Pairisadès II, cette dernière n'apparaît pas dans les mêmes inventaires des hiéropes.

3568 *IosPE*, I², 344.

3569 L'alliance est certainement conclue face à la pression des Scythes sur la *chôra* de Chersonèse dans la première moitié du III^e^ s. Cf. Molev (2006), p. 211-212 et Müller (2010), p. 73.

Pour M.I. Zolotarev et Y.G. Vinogradov, l'offrande des trois phiales de Chersonèse s'explique par le contexte spécifique de la cité. Entre le premier quart du III^e^ s. et le milieu du siècle, elle est en conflit avec les Scythes[3570]. Le don marquerait, pour les Chersonésites, le retour à la sécurité[3571]. Vers 250, Chersonèse était donc dans une situation économique déplorable qui expliquerait mal une importante dépense pour le sanctuaire délien à ce moment là, d'autant que la première apparition de l'offrande dans les inventaires date de 276, lors d'une période où la sécurité n'est pas du tout retrouvée[3572]. C. Müller fait durer la crise économique de 270 à 230[3573]. Peut-être qu'en 276, les Chersonites ont-ils encore les moyens de ce genre d'offrande.

Pour T.S.F. Jim, l'*aparchè* est consacrée après quelque bonne fortune d'une divinité[3574]. Une inscription montre que des habitants de Chersonèse, partis se réfugier dans la *chôra* à cause du conflit avec les barbares, auraient été sauvés d'une attaque par l'intervention de la Parthénos, leur déesse protectrice, d'où la consécration de phiales à Délos, hypothèse que repousse C. Müller, pour qui, « les raisons pour lesquelles une cité procédait à des consécrations dans un sanctuaire étaient certainement multiples et pas nécessairement en rapport direct avec l'histoire locale »[3575]. Rien, en outre, n'indique que les trois phiales de Chersonèse ont été consacrées la même année[3576]. Il peut s'agir d'anciennes offrandes issues de plusieurs théories et enregistrées en un lot unique.

À l'image du dossier sur les dons de Sicile, les hiéropes cherchent à souligner l'horizon des réseaux du sanctuaire et à proclamer son prestige, ce qui ramène au problème de la date. Les phiales sont probablement consacrées lors d'une période d'extension maximale de la *chôra* de Chersonèse, au dernier tiers du IV^e^ s.[3577] Les offrandes des théories — sauf celle d'Athènes — ne sont pas enregistrées avant les années 280-270, or les cités en ont envoyé bien avant[3578]. Les

---

3570 Une inscription du tournant du IV^e^ au III^e^ s. explique le phénomène : les citoyens de Chersonèse jurent de ne pas renverser la démocratie, mais surtout de ne pas livrer leur ville, ainsi que les agglomérations fortifiées de la *chôra* à leurs ennemis grecs comme barbares (*IOSPE I²*, 401). Vers 300, Chersonèse honore d'une statue Agasiklès fils de Ktèsias, qui a défendu la *chôra* (*IOSPE I²*, 418). Cf. Zolotarev et Vinogradov (1999), p. 370, Müller (2009), p. 104, Müller (2010), p. 64, 69-70 et 373-374, Klenina (2015), p. 44 et Makarov (2014).

3571 Zolotarev et Vinogradov (1999), p. 371.

3572 Privée d'accès à sa *chôra*, la production s'arrête, comme le montre l'étude des timbres amphoriques. L'offrande peut difficilement avoir été effectuée comme *aparchè* des récoltes, puisque la cité a rarement éprouvé des conditions économiques aussi fragiles qu'au milieu du III^e^ s. Il faut attendre la seconde moitié du III^e^ s. pour voir Chersonèse atteindre une production agricole comparable au royaume du Bosphore. Cf. Stolba (2006), p. 166-167, Molev (2006), p. 212 et Klenina (2015), p. 44.

3573 Cette crise est multifactorielle : pression des barbares, changements climatiques, crises monétaires, etc. Cf. Müller (2010), p. 70, 74, 75-77.

3574 Jim (2014), p. 2.

3575 Le culte de la Parthénos est introduit dès la refondation de la cité par Héraclée et des Déliens. Cf. Vinogradov (1997), p. 111, Müller (2010), p. 71 et Ustinova (2021), p. 165-167.

3576 L'offrande peut aussi représenter la triade apollinienne et être un unique don, comme pour Tauroménion.

3577 Müller (2010), p. 119.

3578 Sous l'administration des hiéropes, à l'exception d'Athènes, les premières dépenses pour des théories datent de l'année 282. Les premières phiales des théores, non-athéniennes, enregistrées dans le sanctuaire datent de 279. Cf. Bruneau (1970), p. 93-114.

hiéropes de 276 mentionnent deux nouvelles offrandes qui ont pu être issues de théories, l'une de Chersonèse et l'autre de **Byblos (n° 130)**. Aucune autre offrande de ces cités n'apparaît ailleurs dans les inventaires de l'Indépendance ou de la seconde domination athénienne. Est-ce une coïncidence ? Les offrandes de ces cités n'apparaissent pas dans l'inventaire de 279, pourtant un des mieux conservés de la période et attestant un récolement. Étant donné que les inventaires présentent une sélection d'offrandes, les hiéropes ont pu vouloir mentionner d'anciennes offrandes, venues de cités de l'horizon des réseaux du sanctuaire, mais consacrées à des moments différents. En 276, les réseaux déliens sont encore peu développés et restreints à la sphère régionale de l'Égée méridionale. Faire connaître un vaste horizon permet aux administrateurs du sanctuaire de mettre en avant un âge d'or des interactions du sanctuaire. Il est probable que la phiale de Chersonèse soit une offrande remontant au dernier tiers du IV^e^ s., quand la cité exporte ses surplus vers l'Égée. À ce moment-là, on peut concevoir la venue à Délos d'une théorie de Chersonèse, pour offrir une *aparchè* des récoltes[3579]. C'est à la même période que sont offertes les trois phiales de Tauroménion. Ajoutons que lors de la première domination athénienne, les réseaux du sanctuaire sont plus développés que sous la première moitié de l'Indépendance. Athènes est très connectée avec les cités pontiques, d'où elle importe des céréales[3580]. Le choix de Délos à la place d'Athènes est naturel, car des habitants de l'île participent à la fondation de Chersonèse et Apollon y joue un rôle. Les mythes et rites, en particulier celui des offrandes hyperboréennes, lient Chersonèse à Délos[3581]. Réseaux religieux, diplomatiques et économiques s'enchevètrent comme le montre les cas de Chersonèse et du Bosphore. Les offrandes pontiques sont toutes publiques et consacrées à la période classique. C'est la connaissance de tous les inventaires sur le temps long qui permet d'interpréter correctement les dons.

[3579] Bruneau (1970), p. 111.
[3580] Braund (2007).
[3581] Les réseaux religieux stabilisent et régularisent les routes maritimes en permettant aux marins d'accumuler des connaissances pouvant se transformer en « economic knowledge ». Cf. Kowalzig (2018), p. 95.

**b- La voie hyperboréenne**

Si la diplomatie de l'approvisionnement a joué un rôle dans les relations religieuses délo-pontiques, il ne faut pas oublier le poids rituel de la mythique voie hyperboréenne.

**b.1 Les Hyperboréens, les vierges hyperboréennes et les offrandes hyperboréennes**

Ils sont surtout un peuple mythique originaire d'un « nord indéterminé et fluctuant » à l'extrémité du monde[3582]. Leurs offrandes sont certainement consacrées par un « groupe isolé d'Ioniens établis quelque part en bordure ou au-delà de la Scythie »[3583]. Dans le poème *Arimaspéia* de la seconde moitié du VII^e^ s., Aristée de Proconnèse situe les Hyperboréens au bord d'une mer, au nord des Gryphons, eux-mêmes situés au nord des Arimaspes, vivant au nord des Issédons, premier peuple rencontré au-delà de la mer Noire[3584]. Hérodote conteste toute cette reconstruction fantastique des peuples septentrionaux et place la première étape de la voie hyperboréenne en Scythie[3585]. Pour Castiglioni, la Scythie d'Hérodote se situe près de la Caspienne, et le départ de la voie hyperboréenne serait plus à l'ouest[3586]. Pour les Déliens cependant, les offrandes viennent de l'est de l'Adriatique et le parcours les mène d'abord vers l'ouest avant qu'elles descendent cette mer[3587]. C'est Hérodote qui explique que les offrandes ne prennent le chemin du sud que dans un second temps, après être d'abord allées vers l'ouest par « différents intermédiaires ». Quoi qu'écrive Castiglioni, la Scythie d'Hérodote comprend probablement les Balkans du nord d'où le passage, dans le récit, des Hyperboréens aux Scythes, sans passer par des peuples mythiques, comme le veut Pausanias[3588]. Ils seraient les « ministres du culte, chargés du transport des offrandes »[3589].

---

[3582] Les poètes du VIII^e^ et VII^e^ s., en particulier Hésiode, situent ce peuple au nord de la Thrace, à la source du Danube. Les auteurs antiques ne les situent pas dans les mêmes régions. Les Hyperboréens ont été placés au nord de l'Adriatique, dans le Pont, jusqu'à la mer d'Azov, puis dans les Alpes, voire au nord de l'Inde. Les récits suivent les phénomènes de colonisation grecque. Cf. Bridgman (2005), p. 4-5, 28-29, 43, 72 et 93 et Castiglioni (2013), p. 384.
[3583] Tréheux (1953), p. 764.
[3584] Hérodote, IV, 13. Cf. D'Ercole (2009), Castiglioni (2013), p. 384 et Gagné (2021), p. 247-254.
[3585] Hérodote, IV, 13, 2, IV, 16, 1 et IV, 32-33. Strabon, XI, 6, 2 précise que les Hyperboréens sont Scythes, et se situent entre le Pont-Euxin et l'Adriatique, expliquant l'étape de Dodone plus facilement que s'ils viennent de Sibérie ou des steppes asiatiques.
[3586] Pour Strabon, XI, 6, 2, les Scythes sont tous les peuples du nord. Hérodote qui séjourne chez les Scythes n'apprend rien des Hyperboréens parmi eux (Hérodote, IV, 32). Il ne croit d'ailleurs pas en leur existence. Il ironise en écrivant que s'ils existent alors des Hyponotiens sont leur pendant méridional (Hérodote, IV, 36). Chez Hérodote, les Issédons se situent au nord-est de la mer d'Azov et les Arimaspes sont leurs voisins septentrionaux. Hérodote ne mentionne ni les Arimaspes, ni les Issédons dans le trajet des offrandes hyperboréennes. Cf. Bridgman (2005), p. 4 et 44 et Castiglioni (2013), p. 384 et 386-387.
[3587] La source d'Hérodote quant à ce peuple légendaire est délienne (Hérodote, IV, 33).
[3588] Les Scythes séparent toujours les Grecs des autres peuples souvent mythiques, comme les Issédons. Les Hyperboréens donneraient le nom de mois macédonien *hyperberetaios*. Les dialectes du nord confondent régulièrement le *phi* et le *béta*, *hyperboréios* serait équivalent à *hyperphoroi*, une variante d'*Hyperpheretai*.
[3589] Chankowski (2008), p. 107, note 121.

Les vierges hyperboréennes apportent les offrandes jusqu'à Délos[3590]. Selon Hérodote, les deux vierges, Hyperochè et Laodikè, sont accompagnées de cinq jeunes hommes[3591]. Elles commémorent le souvenir d'Argè et Opis, deux autres vierges hyperboréennes, accompagnées d'Eileithyia (déesse des accouchements), qui avaient assisté à l'accouchement de Létô, elle-même originaire d'Hyperborée[3592]. Callimaque, un contemporain de la période étudiée ici, donne une autre version du mythe : il ne mentionne pas le couple de vierges arrivées avec Eileithyia (Argè et Opis)[3593]. Au lieu d'Hyperochè et Laodikè, on trouve trois noms : Loxô, Oupis et Hékaergé. Des tombes (*thèkai*) dans le sanctuaire prouvent le lien mythique privilégié entre Délos et l'Hyperborée[3594]. Les chœurs des théores, remis au goût du jour au V^e^ s. par les Athéniens, reposent sur d'anciens rituels impliquant Artémis, Eileithyia et les vierges hyperboréennes[3595]. Dans un fragment des *Déliades* de Kratinos (une pièce de 422), Hyperochè et Laodikè viennent à Délos pour une offrande à Eileithyia, en échange d'un enfantement sans difficulté[3596]. Opis et Argè sont, elles, plutôt liées à une Artémis agraire[3597]. Les théores de 250 et 247 de Karystos, mentionnés dans les comptes des hiéropes, peuvent être les Perphères, dont les cinq prédécesseurs mythiques avaient accompagné Hypéroché et Laodiké à Délos[3598]. Le mythe des vierges hyperboréennes soutient donc un rituel. Il se traduit sous la forme des offrandes hyperboréennes. Exploité au V^e^ s. par les Athéniens, il perdure jusqu'à l'Indépendance.

Deux mentions des comptes déliens du IV^e^ s. assurent la réalité de ces offrandes[3599]. Callimaque décrit le mythe des vierges hyperboréennes à l'aoriste, mais le trajet des offrandes est au présent[3600]. Pline l'Ancien, tout en ne croyant pas aux fables hyperboréennes, ne doute pas de

---

3590 Bruneau (1970), p. 45.

3591 Hérodote, IV, 33-35. Les deux jeunes femmes meurent à Délos et sont enterrées dans un tombeau sur l'île (GD 41). Cf. Bridgman (2005), p. 50-51.

3592 Pausanias, I, 18, 5 et Diodore, II, 47. Argè et Opis ont aussi un tombeau dans le sanctuaire (GD 32). Si les Hyperboréens envoient un tribut à Eileithyia, ils reconnaissent son rôle dans la naissance du dieu à Délos. **Thessalia (n° 407)**, une Délienne, a consacré une statuette d'Éros et une paire de bracelets, avec des ornements en forme de concombres, à Eileithyia. Le *boubalion* est de la momordique, dit *Ecballium elaterium*, qui pousse encore à Délos aujourd'hui. Cf. Sale (1961), p. 79 et 81, Kowalzig (2007), p. 123, Prêtre (2012), p. 67-69 et Gagné (2021), p. 117-131.

3593 Bruneau (1970), p. 47-78.

3594 Les deux ensembles de tombes qui leur sont attribués datent du Bronze (*EAD*, XLIV, p. 328). Cf. Bridgman (2005), p. 51 et Gagné (2021), p. 121.

3595 Kowalzig (2007), p. 124.

3596 Kratinos, *Déliades*. Cf. Kowalzig (2007), p. 122.

3597 Sale (1961), p. 79.

3598 Les Perphères seraient les *Hyperpheretai* évoqués plus haut. Tréheux (1953), p. 770-773, Bruneau (1970), p. 109, Chankowski (2008), p. 107, note 121 et Castiglioni (2013), p. 400.

3599 Il s'agit de prémices, dont la nature nous échappe, mais portant sur des biens non-périssables et peu fragile, emballés dans des épis de blé. De toutes les *aparchai* en nature que reçoit le sanctuaire depuis la période Archaïque, les offrandes hyperboréennes sont les plus anciennes. Cf. Tréheux (1953), p. 765, Bruneau (1970), p. 39-40, Chankowski (2008), p. 107, Jim (2014), p. 237 et Gagné (2021), p. 126.

3600 Le mythe relève d'un passé ancien, mais le rituel est toujours d'actualité pendant l'Indépendance.

la réalité des offrandes[3601]. Les premières étapes de la voie hyperboréenne correspondraient avec la route de l'ambre (les offrandes seraient d'ambre)[3602].

### b.2 La voie hyperboréenne

Chronologiquement, le parcours des offrandes hyperboréennes est la première théorie délienne, copiée par les théories des cités égéennes[3603]. Le mythe fait remonter la connexion de Délos avec les confins du monde aux temps mythiques. Cette voie hyperboréenne se divise cependant en deux tronçons, l'un mythique, l'autre bien réel. Venues de mystérieux peuples septentrionaux jusqu'à Délos, les offrandes passent par des étapes dans un système de *gift exchange* au long du trajet[3604]. Trois sources donnent des versions du parcours des offrandes, parfois divergentes : Hérodote, l'*Hymne à Délos* de Callimaque et Pausanias[3605]. Un tableau exposera clairement les différentes étapes du trajet selon les auteurs[3606].

| **Hérodote** | **Callimaque** | **Pausanias** |
|---|---|---|
| Hyperboréens | Hyperboréens | Hyperboréens |
| Divers peuples voisins | *[3607] | Arimaspes |
| | | Issédons |
| Scythes | | Scythes |
| Différents intermédiaires vers l'ouest (Adriatique), puis vers le sud | Offrandes « arrivant de loin » | Sinope |
| Dodone | Dodone | |
| | Hiéron Asty[3608] | |
| Golfe Maliaque | Terre maliaque | « par les Grecs » |
| Eubée de cité en cité, jusqu'à Karystos | Eubée, plaine des Abantes | |
| | | Prasiai (Attique) |
| Ténos | Intermédiaire possible | |
| Délos | Délos | Délos |

**Tableau 8**

[3601] Pline l'Ancien, IV, 91. Cf. Dion (1976), p. 146.
[3602] Hésiode fait un lien entre les Hyperboréens, l'ambre et le fleuve Eridan, ce qui prouverait un départ occidental du trajet des offrandes hyperboréennes, entre l'Adriatique septentrionale et le Pont occidental (Hésiode, fr. 150 : *P.Oxy* 1358 fr. 2, col. 1). L'ambre antique vient de la Baltique et est acheminée en Méditerranée par l'Adriatique. L'Eridan est « un fleuve générique aux frontières nord-occidentales du monde », le Pô ? Cf. Dion (1976), p. 144-148, Bridgman (2005), p. XVII-XX et Castiglioni (2013), p. 387 et 389-390.
[3603] Gagné (2021), p. 124-125.
[3604] Selon Hérodote, les premiers Hyperboréens ont directement apporté les *aparchai* à Délos, mais ne sont jamais revenus dans leur patrie. Les offrandes passent ensuite de cités en cités (Hérodote, IV, 33). Bridgman (2005), p. 147.
[3605] Hérodote, IV, 32-34, Callimaque, *Hymne à Délos*, 278-299 et Pausanias, I, 31, 2. Cf. Bruneau (1970), p. 39.
[3606] Bruneau (1970), p. 41 et Castiglioni (2013), p. 393.
[3607] Bruneau ajoute une étape des Arimaspes chez Callimaque, juste après les Hyperboréens. Callimaque évoque ce peuple, mais pas dans le parcours des offrandes. Après la liste des étapes, il décrit les vierges hyperboréennes qui les premières auraient acheminé les offrandes des légendaires Arimaspes. (Callimaque, *Hymne à Délos*, v. 278-291).
[3608] Il s'agirait d'Anthéla ou d'Ambracie. Cf. Béquignon (1937), p. 348, Bruneau (1970), p. 42 et Castiglioni (2013), p. 393.

**Carte 43**

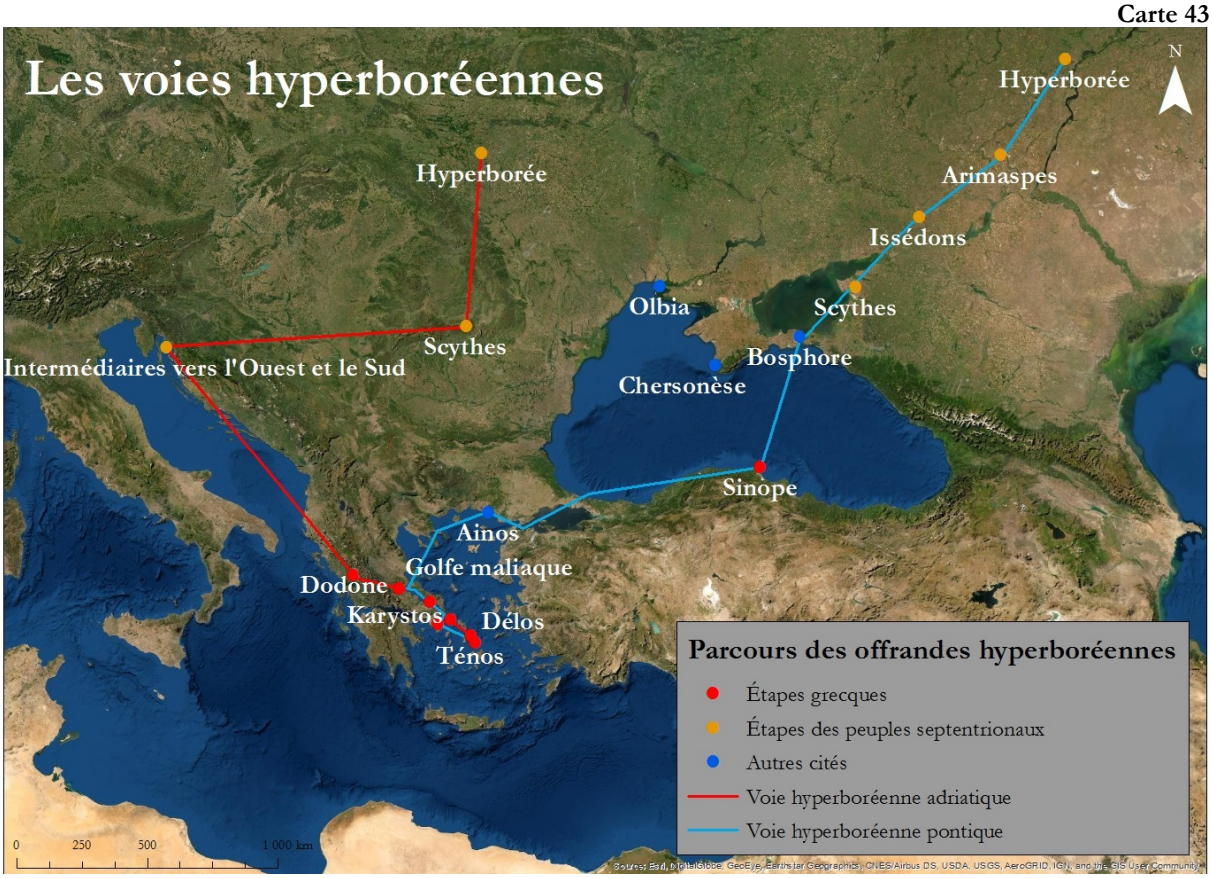


Les itinéraires différents selon les auteurs s'expliquent par un changement du parcours dans le temps qui s'effectue à la période classique[3609], dans les années 430, alors qu'Athènes domine les régions maritimes que parcourent les offrandes de l'Eubée à Délos, ainsi qu'en Adriatique et dans le Pont, après l'expédition de Périclès, se soldant par l'installation de colons athéniens à Sinope[3610]. C'est aussi l'époque de la fondation de Chersonèse par des Hérakléotes et des Déliens, victimes des Athéniens, mais également de la purification de Délos en 426 et de l'instauration des Délia




**Carte 44**

[3609] Les trajets d'Hérodote et de Callimaque sont identiques, mais pas celui de Pausanias. Pour Bruneau, chez ce dernier rien n'indique que les étapes de Dodone et de Malide n'existent pas : les trajets seraient semblables à l'exception de l'étape athénienne. Il est pourtant difficile de concevoir un trajet entre Sinope et Dodone avant de revenir en Attique. Pour Lamboley (1987), il existe un axe de communication continental traversant le Pinde et liant la Grande Grèce et l'Asie Mineure par le canal d'Otrante. Tréheux (1953), p. 769 et Bruneau (1970), p. 40-42.

[3610] Bruneau (1970), p. 42-43, Chankowski (2008), p. 107-108, Castiglioni (2013), p. 394 et Gagné (2021), p. 210.

pentétérides, qui offrent le cadre de réception des offrandes hyperboréennes[3611]. Ce large programme athénien à Délos se traduit par des actes religieux sur lesquels pèsent aussi des raisons économiques. La domination spartiate de la Grèce continentale a aussi contribué à éviter les routes terrestres dans le contexte de la guerre du Péloponnèse. Sous l'Indépendance, les offrandes reprirent leur ancien parcours[3612].

Originellement, au VIII^e^ s., c'est probablement de Thrace que les offrandes partent[3613]. Le parcours avait déjà été modifié au VI^e^ s., dans le contexte de colonisation occidentale[3614]. Hérodote décrit cet ancien parcours, avant le changement opéré par Athènes. Callimaque, au III^e^ s., témoigne d'un itinéraire redevenu celui que connaissait Hérodote. Pausanias, au II^e^ s. de n.e., doit être contextualisé. Il mentionne la route hyperboréenne dans un passage où il décrit l'Attique et Prasiai plus particulièrement[3615]. Ses sources sont athéniennes et mettent en avant le parcours depuis le Pont tel que les habitants de Prasiai l'ont vécu. Les Athéniens ont intégré à l'histoire primordiale de leur cité l'étape de Prasiai sur la route hyperboréenne[3616].

- Le premier trajet débute donc chez des Hyperboréens au nord-est de l'Adriatique[3617]. Les offrandes passent par une route de cabotage qui descend l'Adriatique[3618]. Après Dodone, elles traversent la Grèce vers l'est, en passant par Ambracie et Hiéron Asty, peut-être Anthéla dans le Golfe Maliaque[3619]. Elles descendent ensuite par les cités eubéennes jusqu'à Karystos. Ténos est la dernière étape avant Délos. Ce parcours fonctionne du VI^e^ s. au dernier quart du V^e^ s., puis probablement sous l'Indépendance délienne.
- Le second parcours débute plus à l'est. Les Arimaspes acheminent les offrandes jusqu'aux Issédons, vivant près du Pont occidental. Les Scythes prennent le relais jusqu'aux Grecs. Le Bosphore Cimmérien, qui n'est pas explicitement mentionné par Pausanias, doit être une étape, bien que l'alliance entre le royaume spartocide et Athènes ne s'affermit qu'au

3611 *IG*, II², 1636A, l. 6-8. Jim (2014), p. 238-239, évoque l'état hypothétique du lien entre Délia et offrandes hyperboréennes. Bruneau résume ainsi la situation : « vers 425 Athènes a voulu établir sa tutelle sur la vie religieuse de Délos par trois actes au moins : purification, création des Délia, modification de l'itinéraire des offrandes hyperboréennes ». Cf. Tréheux (1953), p. 767, note 49 et 768-769 et Bruneau (1970), p. 43.

3612 Aucune information ne permet de restituer l'histoire de l'itinéraire après 167. Cf. Bruneau (1970), p. 44.

3613 La Thrace, au-delà du mont Olympe, représente le nord chez Homère. Cf. Gagné (2021), p. 128-129.

3614 L'identification d'un tronçon occidental de la voie hyperboréenne permet de justifier le phénomène de colonisation de l'Italie méridionale et de la Sicile. Cf. Bridgman (2005), p. 58-59 et 64.

3615 Pausanias I, 31, 2.

3616 Un temple d'Apollon existe dans le port de Prasai, ainsi qu'une tombe d'Erysichthon, fils de Kékrops. Erysichthon aurait apporté le *xoanon* d'Eileithyia de Délos à Athènes. Le *génos* des Erysichthonidai donne des prêtres d'Apollon à Délos au I^er^ s. (*ID*, 1624bis, 2516 et 2518). Cf. Gagné (2021), p. 211.

3617 Gagné (2021), p. 203-205.

3618 **Antipatros d'Épire (n° 30)** consacre deux phiales au sanctuaire d'Apollon. Il est inidentifiable, mais les côtes d'Épire sont sur la route hyperboréenne. L'Adriatique est jalonnée par de bons ports. Cf. Bakhuizen (1987), p. 191-192 et Castiglioni (2013), p. 391.

3619 Un culte de Zeus Naios, le Zeus de Dodone, peut exister à Délos, bien que Bruneau (1970), p. 245, en doute. Il s'explique si Dodone est une étape de la voie hyperboréenne. Cf. Picard (1946), p. 98 et Bridgman (2005), p. 56.

IVe s.[3620] Pausanias ne cite que l'étape de Sinope, mais les Scythes ne traversent probablement pas la mer jusque là. Dans une version athénienne, Sinope apparaît en raison de l'installation de colons athéniens. À partir de Sinope, l'offrande est prise en charge par des Grecs : elle traverse les Détroits jusqu'au Golfe Maliaque par Ainos et la côte thrace[3621]. Après le golfe d'Eubée, l'ultime étape est Prasiai, un port attique au sud de Brauron, sur le golfe d'Eubée. Il est donc mieux situé que le Pirée, orienté sur le golfe Saronique[3622]. Tel est le parcours lorsque Délos est sous domination athénienne entre le dernier quart du Ve s. et la fin du IVe s.

La modification du parcours à la fin du Ve s. s'explique, pour la section grecque, par l'*archè* athénienne[3623]. Mais comment expliquer la modification du parcours chez les Scythes et peuples mythiques septentrionaux ? Si les offrandes, comme c'est probable, viennent de Grecs des régions septentrionales connues, bordant une mer, pourquoi mentionner d'autres peuples ? La version de Pausanias de la voie hyperboréenne est plus précise quant aux premières étapes. Avant les Scythes, il mentionne deux relais : les Arimaspes et les Issédons[3624]. Pausanias suit Hérodote en plaçant les Issédons au nord-est de la mer d'Azov et en faisant des Arimaspes leurs voisins septentrionaux[3625]. En multipliant les peuples au-delà de la mer Noire, il conforte la modification du parcours des offrandes par les Athéniens : le Pont se retrouve au centre du voyage, non plus au début ; les Athéniens justifient ainsi son apparition dans le parcours. Depuis la mer d'Azov, l'étape de Sinope s'impose, alors que celle de Dodone perd son sens. L'impact des images sur les vases assure en parallèle, que les lieux de vie des peuples semi-légendaires, comme les Arimaspes, vont de l'Adriatique au nord-est de la mer d'Azov. Athènes bouleverse peu le parcours rituel, seulement son tronçon grec[3626]. L'intérêt de ce nouveau départ légendaire de la voie hyperboréenne est d'inclure le royaume du Bosphore sur le parcours. Au début du IVe s., les Athéniens lient leur programme d'approvisionnement avec la dynastie Spartocide.

---

[3620] Müller (2010), p. 235-236.

[3621] Un culte d'Hermès Perphéraios est connu à Ainos, or les Perphères accompagnent les vierges hyperboréennes. Selon Hérodote, IV, 33, les femmes de Thrace et de Paeonie sacrifient à Artémis en faisant usage d'épis de blé. Il relie cela aux offrandes hyperboréennes, emballées dans des épis de froment. Cf. Picard (1946), p. 99, 103 et 108.

[3622] Cole (1998), p. 29 et Kowalzig (2018), p. 111.

[3623] Gallet de Santerre (1958), p. 168 et 303-305 et Gagné (2021), p. 210 et 212.

[3624] Les Arimaspes sont connus pour leur combat mythique contre les griffons, gardiens de l'or d'Apollon (Aristée de Proconnèse, *Arimaspées*, dans Hérodote, III, 115-116 et IV, 13-15 et 27). Les Issédons sont situés dans l'arrière-pays pontique. Selon Hérodote, IV, 13, Aristée de Proconnèse se rend chez eux dans une transe mystique. Aristée reproduit le vol du dieu solaire Apollon vers les Hyperboréens. Cf. Corcella (2001), p. 254, D'Ercole (2009), p. 203-204, Schiltz (2016), p. 1-46 et Dan (2018), p. 45-47 et 49-52.

[3625] Pausanias, I, 31, 2.

[3626] Ce nouveau parcours s'appuie sur des cultes locaux, comme celui d'Apollon Boréios, connu à Olbia dès le VIe s. Dans l'imaginaire cosmographique, Olbia est une borne septentrionale du monde. Cf. Gagné (2021), p. 88-104.

Une démonstration du changement de départ, pour ces offrandes, peut être trouvée sur les céramiques attiques. À partir de la fin du V^e^ s. et au IV^e^ s., certaines illustrent les légendes des Arimaspes : elles prennent une grande importance dans les ports septentrionaux de l'Adriatique et du Pont[3627]. Il faut y voir une propagande athénienne, cherchant à montrer des liens entre Adriatique et mer Noire, comme en témoigne une tradition du IV^e^ s., disant que l'Istros prend sa source chez les Hyperboréens puis se divise pour déboucher d'un côté en Adriatique et de l'autre en mer Noire (cf. schéma ci-contre de Verger)[3628]. Des axes de communication légendaires traversent l'Europe continentale par les Balkans jusqu'en Asie[3629]. À la fin du V^e^ s., Athènes initie une politique d'approvisionnement en renforçant un lien vital avec le Pont. Les Athéniens se rattachent aux mythes pour justifier leur contrôle de la route des céréales. La déviation de la voie hyperboréenne est aisée, un lien marchand fort connectant Athènes et Spina, dans le nord de l'Adriatique, depuis la période archaïque[3630]. Excepté avec Spina, le commerce athénien en Adriatique diminue au dernier quart du V^e^ s., alors qu'il augmente en mer Noire[3631]. Cependant, de 433 à la fin du siècle, Athènes garde une sorte de monopole commercial en Adriatique, dans l'ancienne région de départ des offrandes hyperboréennes[3632]. Elle ne crée pas

**Figure 22 Schéma légendaire de l'Istros**

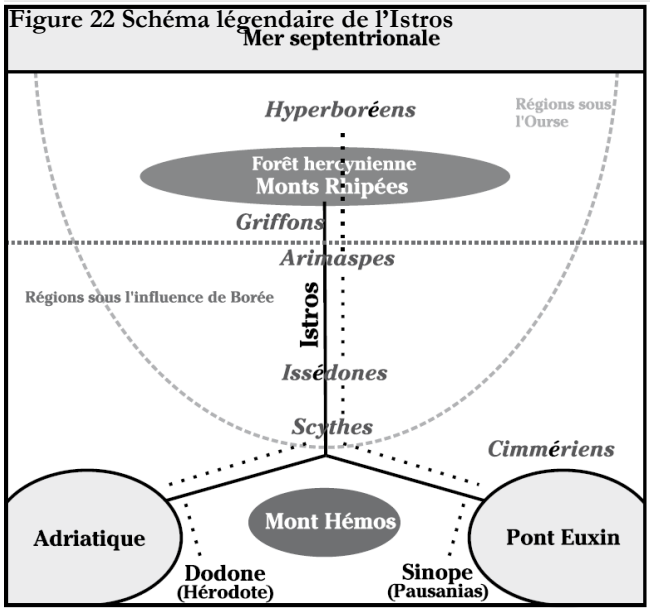


[3627] Athènes exporte ces objets dans les *emporia* septentrionaux d'Adriatique et dans les cités grecques du Pont. Une quarantaine de vases représentant des Arimaspes sont trouvés à Spina, un comptoir du nord-ouest de l'Adriatique. Cf. D'Ercole (2009), p. 203.

[3628] Apollonios de Rhodes, *Argonautiques*, IV, 275-292 et Pseudo-Aristote, *De mirabilibus auscultationibus*, 105, 839b. Il faut attendre Hérodote pour que la géographie grecque attribue une configuration ouest/est et non plus nord/sud au cours du fleuve. Pindare et Eschyle situent les Hyperboréens aux sources de l'Istros (Pindare, *Olympiques*, III, 13-34 et *Isthmiques*, VI, 23 et *Scholie* à Apollonios de Rhodes, IV, 284). Cf. Bridgman (2005), p. 16 et 37, Verger (2006), p. 51-52 et 57 (avec le schéma), D'Ercole (2009) et Castiglioni (2013), p. 384-385.

[3629] Par exemple, le voyage d'Io, dans le *Prométhée enchaîné* d'Eschyle, 656-740, commence à Dodone et se termine aux confins orientaux de l'*oikoumène*. Io fait face aux griffons et Arimaspes lors de son trajet. En manipulant le mythe des offrandes hyperboréennes, les Athéniens veulent remplacer la section adriatique du trajet par un parcours dans le Pont. C'est possible, car les Arimaspes et autres peuples hyperboréens, sont des « groupes idéalisés, des avatars historiques des Hyperboréens mythiques ». En outre, la steppe au nord de la Caspienne, du Caucase et du Pont est un couloir de circulation. Il est aisé de l'étendre à la longue vallée du Danube, qui remonte dans les Alpes. À l'est des Alpes s'étend la Puszta, qui s'apparente à la « Sibérie hongroise ». Ce milieu peut aisément être en contact avec les grandes steppes eurasiatiques. Cf. D'Ercole (2009) et Dan (2018), p. 86-88.

[3630] Athènes avait commencé à entretenir des relations marchandes avec l'Adriatique dès la fin du VI^e^ s., et l'acmé de ces échanges se situe entre 480 et 460. Cf. Vallet (1950), p. 37-38, 43-44 et 49.

[3631] Vallet (1950), p. 45-46.

[3632] Vallet (1950), p. 48.

de concurrence entre deux versions, mais en efface une pour l'autre[3633]. Au même moment, intervient la purification de Délos, en 426[3634]. Dans la première moitié du IIe s. le fronton d'un temple d'Aquilée représente en groupe principal Apollon, Artémis et Létô et en groupe secondaire Orithyie emportée par Borée[3635]. Orithyie est la fille d'Éréchtée et son rapt par Borée est également représenté sur un acrotère du temple des Athéniens à Délos, monument daté des années 420[3636]. L'image doit être replacée dans le programme légitimant l'approvisionnement athénien depuis la mer Noire grâce à la modification de la voie hyperboréenne. Des monnaies athéniennes du IIe s., reproduisent la statue de culte d'Apollon délien, accompagnée de deux griffons, les protecteurs de l'or d'Apollon au nord des Arimaspes[3637]. Il est donc possible qu'après 167 les Athéniens aient conservé la voie hyperboréenne passant par l'Adriatique. Ils n'avaient plus les mêmes intérêts dans le Pont que deux siècles auparavant.

La route hyperboréenne d'Hérodote aurait elle-même pu être une création athénienne, non la voie originale[3638], ce qui ajouterait une nouvelle manipulation à cette route : une première fois de Thrace vers l'Adriatique, dans le contexte de colonisation, une deuxième, impulsée par Athènes de l'Adriatique vers le Pont. Enfin, d'après Callimaque, les Déliens rétablissent l'axe adriatique, conservé par les Athéniens après 167[3639]. C'est le contexte commercial et politique qui commande aux étapes de la voie hyperboréenne.

**b.3 Quelle est la divinité tutélaire des voies hyperboréennes, Apollon ou Artémis ?**

Traditionnellement, la route des offrandes hyperboréennes est reliée aux mythes apolliniens. Selon **Alcée de Mytilène (n° 10)**, Apollon quitte Délos pour le pays des Hyperboréens sur un char que lui remet Zeus et que tirent des cygnes[3640]. L'*Hymne à Délos* de Callimaque évoque la naissance d'Apollon comme raison des dîmes qu'il reçoit dans l'île[3641]. Elles sont en fait adressées à Délos, non à la divinité, et chez Callimaque, le lien entre les offrandes hyperboréennes et Apollon n'est pas explicite. On a aussi parfois fait le lien entre la voie

3633 Les offrandes ne sont pas originaires d'un peuple scythe éloigné, mais d'Ioniens. Les Athéniens modifient un parcours dont le départ n'est pas perdu dans les confins septentrionale de l'*oikoumène*. Tréheux (1953), p. 764.
3634 Athènes contrôle les deux extrémités de la route. Cf. Bridgman (2005), p. 52.
3635 Aquilée a livré une applique de bronze représentant la tête de Borée, datée du IIe s. Dans cette cité, lors de cette même période, il y a le syncrétisme entre l'épiclèse grecque de Borée et celle gauloise de Bélénus pour Apollon. Un culte à Borée est attesté à Pola, près d'Aquilée, après la fondation de la colonie césarienne (*CIL*, V, 7). Cf. Fontana (1997), p. 27-65 et 213-214 et Compatangelo-Soussignan (2012).
3636 Ce thème est prisé des Athéniens au Ve s. Voir aussi *Phèdre* de Platon. Cf. Compatangelo-Soussignan (2012).
3637 Compatangelo-Soussignan (2012).
3638 Bridgman (2005), p. 58-59.
3639 Bridgman (2005), p.74.
3640 Alcée de Mytilène, fragment 1-4 = Himérus, *Oraisons*, XIV, 12. Les inventaires de l'édifice des Andriens enregistrent des livres (peut-être 10) d'Alcée. Après une année, Apollon revient en Grèce, chasse Python et s'installe à Delphes mais retourne périodiquement en Hyperborée en hiver avant de revenir à Delphes ou Délos au printemps (Diodore, II, 47). Le revers des monnaies d'argent *phoinikophores* frappées par les Déliens à la fin de l'Indépendance représente un palmier surmonté d'un cygne s'envolant. Campbell (1982), p. 219, note 2 et Chankowski (2019), p. 198.
3641 Kowalzig (2007), p. 121.

hyperboréenne et Artémis. Elle remonterait à l'âge du Bronze, le culte d'Artémis à Délos étant plus ancien que celui d'Apollon[3642]. Dès le VII^e^ s., Artémis joue un rôle important dans le cadre des routes hyperboréennes et, sous l'Indépendance, l'Artémision est le plus riche des sanctuaires déliens[3643]. Les sources associent du reste souvent les vierges hyperboréennes et Artémis[3644]. À Délos, le tombeau d'Hyperochè et Laodikè est à l'intérieur de l'Artémision[3645]. Les prémices des Hyperboréens sont certainement destinés à cette déesse vierge, qui président aux rites de passages, et est associée à Eileithyia, qui aide Létô à accoucher[3646]. Eileithyia finit absorbée par Artémis : le contenu du sanctuaire d'Eileithyia est transféré dans l'Artémision après le milieu du III^e^ s., tandis qu'apparaît un sanctuaire d'Artémis Lochia sur le flanc est du Cynthe[3647]. Le déclin d'Eileithyia entraîne la consécration des offrandes hyperboréennes à Apollon[3648]. Les offrandes arrivent lors des *Délia*, consacrées à Apollon. En somme, l'offrande est adressée aux deux Létoïdes, soit simultanément, soit successivement à Artémis puis à Apollon[3649].

Les Grecs ont goût pour des sanctuaires artémisiaques sur des promontoires, des rivages ou des îles, situés près d'un lieu fréquenté[3650]. Artémis maritime est adorée à Délos, dans son sanctuaire de Rhénée : l'Artémision en l'île, où elle est associée à Hékate[3651]. Rien n'indique que le

---

3642 Tréheux (1959), p. 299, écrit que le sanctuaire d'Artémis « est même le plus ancien et le plus vénérable des sanctuaires de l'*hiéron* ». Dès le Bronze, la déesse jouait un rôle dans la construction de réseaux d'échange à Délos, Athènes et vers l'Orient. Cf. Kowalzig (2007), p. 119 et Nosch (2009), p. 30-31.

3643 Les temples d'Apollon rappellent la domination athénienne. À la période classique, les Déliens utilisent le sanctuaire d'Artémis pour leurs propres archives et l'inventaire des collections du dieu. Depuis la période Archaïque, Apollon est au centre des enjeux égéens. Les Déliens trouvent dans Artémis « un conservatoire de ses enjeux civiques ». Une image se forme, celle de la déesse tenant une biche par sa ramure d'or. Cette créature est réputée apparaître uniquement en Hyperborée, inaccessible aux hommes. Cf. Tréheux (1959), p. 299-300, Bridgman (2005), p. 38-39, Chankowski (2019), p. 27-28 et Sarrazanas (2021).

3644 Pour Hérodote, IV, 33., la coutume d'envelopper des offrandes dans des épis de blé — caractérisant les dons hyperboréens — existe chez des femmes thraces et péoniennes qui sacrifient à Artémis Basileia. Selon Apollodore, *Bibliothèque*, I, 4, 5, Orion violenta la vierge hyperboréenne Opis, mais fut tué d'une flèche par Artémis. Chez Virgile, *Énide*, XI, 532-533, Opis appartient au cortège de Diane. Les vierges Loxô et Oupis seraient les sœurs d'Artémis Hékaergé chez Nonnos de Panopolis, *Dionysiaques*, V, 489-491. Argé est une chasseresse chez Hygin, *Fables*, 205. Claudien, *De consulatu Stilichonis*, III, 253-256 écrit qu'Hékaergé et Opis sont les compagnes de chasse de Diane. Les vierges Oupis et Hékaergé (Aristophane, dans *Les Thesmophories*) sont des épithètes d'Artémis dans de nombreux endroits comme à Éphèse. Cf. Kowalzig (2007), p. 122 et Castiglioni (2013), p. 398-399.

3645 Sale (1961), p. 75.

3646 Bridgman (2005), p. 49 et Castiglioni (2013), p. 398-399.

3647 Demangel (1922), *EAD XI*, p. 293-308, Sale (1961), p. 86 et Bruneau (1970), p. 191-195.

3648 Un passage d'Élien, III, 1, auteur du II^e^ s. de n.e., comporte une erreur puisque les Hyperboréens n'y portent pas directement leur offrande à Délos, comme dans les autres versions du mythe, mais le don passe de cité en cité. Il confond le parcours mythique et réel. Cf. Sale (1961), p. 87.

3649 La légende d'Abaris, voyageant sur une flèche d'or, évoque les deux archers Apollon et Artémis. Cf. Gallet de Santerre (1958), p. 165-167, Bridgman (2005), p. 60 et 118 et Gagné (2021), p. 289-290.

3650 Souvent, sont privilégiés les « îlots déserts, non habités, peuplés d'animaux ». Cf. Fenet (2016), p. 213-214.

3651 La déesse protège du péril en mer et des maladies, ce que rappel l'épiclèse Sôteira. Athénagoras honore Artémis Hécate dans le Sarapieion C. Selon Bruneau, Artémis Hécate s'apparente ici à Isis. Or, cette dernière est aussi une divinité maritime. L'inventaire délien de l'Artémision en l'île de 229 mentionne des gouvernails (*pèdalia*) (*ID*, 320B, l. 75) et d'anciennes ancres. Cf. Tréheux (1995), Bruneau (1970), p. 202-203 et Fenet (2016), p. 204 et 422.

terme de la voie hyperboréenne soit les tombeaux des vierges[3652]. Le parcours doit s'achever à Délos, mais une étape dans l'Artémision en l'île est envisageable.

### b.3.1 Une Artémis eubéenne protectrice de la voie hyperboréenne

La navigation est un des domaines d'Artémis, qui protège des côtes, des ports et des embouchures des cours d'eau et cela éclaire les étapes sur le trajet des offrandes[3653]. Par les Déliens Hérodote ne connaît que le dernier segment du trajet, depuis l'Eubée[3654]. Le rôle majeur de cette île dans la *transmissio* des offrandes doit être interprété en pensant à l'importance qu'y a Artémis[3655]. Les traces d'un dense réseau cultuel dévoué à la déesse apparaissent clairement à partir de 600 ; on peut parler de « string of Artemis cults lining the Euboian Gulf »[3656]. Artémis possède un sanctuaire à Artémision, Histiée, Aulis, Amarynthos, Karystos, et en Attique, à Halai, Brauron, Prasiai et Mytthinonte[3657]. En Eubée, un sanctuaire à Artémis *Prôsêôia* (située vers l'orient) abrite un culte marin[3658]. Mythes, cultes et rites relient tous ces sanctuaires qui fonctionnent comme des amers guidant la navigation dans le golfe d'Eubée[3659].

La section adriatique de la voie hyperboréenne renvoie aussi à Artémis. Un Artémision existe sur une des îles Byrgéides et un autel est consacré à la déesse sur une autre île, proche de l'embouchure de l'Istros[3660]. Un bois sacré d'Artémis est situé près d'Aquiliée[3661]. Un culte de la déesse existe à Apollonia d'Illyrie et à Corcyre[3662]. Les deux divinités principales d'Ambracie sont Artémis et Héraclès[3663]. Ces cultes d'Apollonia et d'Ambracie précèdent la présence corinthienne

---

3652 Pour Picard, la procession arrive du nord est du sanctuaire et les gerbes de blé sont destinées à l'autel d'Apollon Génétôr. Les épis de blé ne sont que l'emballage de l'offrande ! Le savant estime qu'Apollon Génétôr est adoré contre la disette et la stérilité, en tant que maître de la vie animale et végétale. Artémis semble tout aussi bien convenir pour ce rôle. Cf. Picard (1946), p. 104-107.

3653 Artémis maritime conserve sa personnalité de divinité des frontières. Cf. Cole (2000), p. 475, Fenet (2016), p. 215-216 et 218 et Kowalzig (2018), p. 104.

3654 Castiglioni (2013), p. 399.

3655 Au VII^e^ s., l'acropole d'Érétrie est orientée vers Délos. Cf. Bridgman (2005), p. 42, Castiglioni (2013), p. 400 et Fenet (2016), p. 202-203.

3656 Le cabotage s'est intensifié dans le golfe eubéen entre 1200 et 800. Cf. Kowalzig (2018), p. 102-103.

3657 Au nord-est d'Eubée, Artémision est un sanctuaire contrôlant l'entrée du Golfe (Hérodote, VII, 176). Cf. Fenet (2016), p. 202 et Kowalzig (2018), p. 103.

3658 Plutarque, *Thémistocle*, VIII, 3-6. Le sanctuaire est antérieur au V^e^ s., mais l'épiclèse est postérieure aux guerres Médiques. Cf. Fenet (2016), p. 202-203.

3659 De Polignac (1995), p. 92-94, De Polignac (1998), p. 26-28 et Kowalzig (2018), p. 103-104.

3660 Lors de leur retour, les Argonautes trouvent refuge dans l'une des deux îles Byrgéides, alors qu'ils sont poursuivis par le frère de Médée. Le sanctuaire est sur l'autre île, sur laquelle se déroule le meurtre fratricide. Pour l'autel de l'Istros : Apollonios de Rhodes, IV, 329 et Pseudo-Aristote, *De mirabilibus auscultationibus*, 105. Cf. Castiglioni (2013), p. 402 et Fenet (2016), p. 192-193.

3661 Strabon, V, 1, 9. Cf. Castiglioni (2013), p. 402.

3662 À l'époque romaine, il existe une Artémis Proskopa (Artémis éclaireuse, guetteuse, aux avant-postes) à Apollonia. Selon certains, cette déesse est liée aux navigations phocéennes vers l'Occident, mais elle peut aussi se rapporter à la voie hyperboréenne. L'épiclèse, à dimension protectrice, convient bien pour un culte de promontoire. Il existe aussi une Artémis Soteira, parfois associée à Eileithyia, accompagnant les vierges hyperboréennes à Délos. Cf. Salviat (2000), p. 30-31, Quantin (2004) et Castiglioni (2013), p. 401.

3663 Antoninus Liberalis, IV, 1, 2, 5. Cf. Castiglioni (2013), p. 401.

et datent probablement de la colonisation eubéenne[3664]. L'oracle de Dodone était interrogé pour des questions de navigation et de commerce[3665], ce qui convient bien à la déesse de la route hyperboréenne[3666]. Depuis le sanctuaire de Dodone, la route continentale passe par Ambracie et Karpenissi[3667]. Il reste qu'Artémis est une divinité commune, pas systématiquement liée aux Hyperboréens[3668]. Les Eubéens jouent peut-être un rôle dans l'acheminement des offrandes hyperboréennes en balisant une voie sacrée d'Artémis depuis l'Adriatique, reprise ensuite par les Corinthiens puis par les Athéniens.

### b.3.2 La récupération athénienne d'Artémis

Le sacrifice d'Iphigénie à Aulis est associé à Artémis pour la première fois chez Eschyle, mais c'est Euripide qui exploite le thème dans *Iphigénie à Aulis* et *Iphigénie en Tauride*[3669]. Ces tragédies justifient la thalassocratie athénienne de l'époque[3670]. Le lien Artémis/Eilithyia est parallèle à celui Artémis/Iphigénie[3671]. La famille d'Euripide détient la prêtrise d'Apollon Zoster, et Euripide connaît bien les mythes de la déesse. Létô aurait desserré sa ceinture au Cap Zoster en Attique, pour soulager ses douleurs liées à l'accouchement[3672]. Le détail mythique sent l'invention athénienne pour légitimer sa domination sur Délos, mais prend place sans mal dans une lecture athénienne de la voie hyperboréenne[3673].

À partir de l'époque classique, Artémis joue un rôle dans le voyage des Grecs vers Troie[3674]. Les fouilles de son sanctuaire d'Aulis montrent que les traces les plus anciennes du culte remontent au V^e^ s.[3675] Au sud de l'Eubée, à Géraistos, Agamemnon aurait consacré un navire de pierres à Artémis Bolosia, associée à Eileithyia[3676]. Selon Callimaque, c'est cette fois-ci un gouvernail qu'Agamemnon consacra dans l'Artémision du promontoire Chésion à Samos[3677].

---

3664 Les premiers Grecs à coloniser l'Adriatique viennent d'Eubée : des Érétriens s'installent à Corcyre et Orikos dès la fin du deuxième tiers du VIII^e^ s. Cf. Cabanes (2001), chapitre 2 et Castiglioni (2013), p. 400-401.
3665 Salviat (1993) et Castiglioni (2013), p. 400.
3666 Artémis est « gardienne des routes et des ports ». Callimaque, *Hymne à Artémis*, 33-39. Cf. Quantin (2004), p. 595, Fenet (2016), p. 190 et Kowalzig (2018), p. 104.
3667 Castiglioni (2013), p. 392.
3668 Un argument quant au lien mythique entre l'Adriatique et Délos est ailleurs : le collier d'Ériphyle est entreposé dans l'île et leurs premiers propriétaires, Cadmos et Harmonie, sont liés à l'Illyrie par leur fils qui a donné son nom à la région. Cadmos règne sur les Illyriens. C'est la légende la plus répandue des Balkans. Cf. Cabanes (2001), p. 33-36.
3669 Eschyle, *Agamemnon*, 146-151. Cf. Fenet (2016), p. 191.
3670 L'œuvre principale de Kôlôtès de Téos, peintre du début du IV^e^ s., enregistrée dans sa pinacothèque de Délos, pourrait représenter le sacrifice d'Iphigénie (*ID*, 1426AI, l. 21-32). Cf. Picard (1946b), p. 100.
3671 Iphigénie est adorée dès le Bronze à Brauron. Dans le Péloponnèse, elle reçoit un culte dans le cadre des femmes mortes en couche, prouvant un lien Iphigénie-Eileithyia. Cf. Nosch (2009), p. 32.
3672 Pausanias, I, 31. Cf. Bridgman (2005), p. 44 et 87-90.
3673 Bridgman (2005), p. 44.
3674 Fenet (2016), p. 192.
3675 Fenet (2016), p. 201.
3676 Procope, *De bello Gothico*, IV, 22. L'étymologie renvoie l'épiclèse à *bolos* (le filet), et Artémis maritime possède un lien avec la pêche. Cf. Fenet (2016), p. 192, 215, 218 et 391.
3677 Callimaque, *Hymne*, III, 225-232. Cf. Fenet (2016), p. 192 et 411.

Pour les Athéniens, ces légendes troyennes viennent baliser la nouvelle voie hyperboréenne en Égée, au détriment de celle par l'Adriatique[3678].

Dans le contexte de la Guerre du Péloponnèse, le parcours des offrandes devait éviter le long tronçon terrestre entre Dodone et le Golfe Maliaque : une route par l'Égée était plus sûre[3679]. Parallèlement, le choix athénien de s'approvisionner avant tout dans le Pont conduisait au déclin de celui avec l'Adriatique. Le contexte est celui de la sécurisation des routes maritimes athéniennes vers la mer Noire[3680]. Pendant la Guerre du Péloponnèse, les sanctuaires d'Artémis et d'Apollon à Délos jouent un rôle dans un réseau comprenant l'Eubée et la Crimée[3681]. Euripide associe alors les chœurs de dance des cultes d'Artémis de Crimée, d'Halai et de Brauron et ceux des théores de Délos[3682]. Au V^e^ s., les offrandes hyperboréennes ne passent plus par les îles d'Égée septentrionale, mais par les ports athéniens, qui réorientent les réseaux[3683].

Les *Délia* athéniennes, à la fin du V^e^ s., permettent au sanctuaire délien de rassembler les Ioniens. Surtout, les Athéniens tissent un réseau d'Artémis entre le Pont et Délos[3684]. Les offrandes hyperboréennes relient le réseau d'Artémis d'Éphèse à celui d'Artémis de Délos dans le cadre de l'*archè* athénienne[3685]. Le lien faible entre l'Attique et la Crimée, en passant par le Golfe d'Eubée, est inséré dans les réseaux déliens, en raison de l'« attachement préférentiel », c'est-à-dire qu'en se connectant, les *hubs* égéens et du Pont privilégient les liens entre les cités les mieux connectées : Athènes et Délos[3686]. Le réseau cultuel local d'Artémis en Eubée subit des influences d'un réseau plus global liant Athènes au Pont[3687].

### b.4 Donateurs du Pont et mythes hyperboréens

En 424/3, le stratège athénien Lamachos saccage la *chôra* d'Héraclée du Pont. Le choix des Hérakléotes et des colons déliens, fondateurs de Chersonèse, de prendre Artémis Parthénos

[3678] Dès le troisième quart du VI^e^ s., les Olbiopolitains rendent un culte à Apollon Boreios. Le culte d'Artémis est peu important dans le Pont avant le IV^e^ s. Cf. Rusjaeva, Fraysse et Geny (1999), p. 76-77 et Bilde (2009), p. 328.
[3679] Entre Sparte et Athènes, c'est le combat de « l'éléphant contre la baleine ». Cf. Deonna (1922), p. 53.
[3680] Kowalzig (2018), p. 109.
[3681] Kowalzig (2018), p. 111.
[3682] Euripide, *Iphigénie en Tauride*, 1094-1105. Kowalzig (2018), p. 111.
[3683] C'est la formation d'un lien faible entre le Pont à l'Attique. Cf. Kowalzig (2007), p. 110-128 et Kowalzig (2018), p. 110 et 117.
[3684] Kowalzig (2018), p. 117.
[3685] Kowalzig (2018), p. 117.
[3686] Selon cette règle, les nouveaux nœuds d'un réseau tendent à se connecter aux nœuds déjà centraux, ce qui renforce d'autant plus leur centralité. Cf. Barabási et Albert (1999), Barabási (2003), p. 86 et Kowalzig (2018), p. 111.
[3687] Selon Rutherford, lorsque les Athéniens font de Lemnos une clérouquie au début du V^e^ s., ils changent un rite local de purification des feux de l'île. Ainsi, des théores déliens apportent à intervalles réguliers le feu sacré. Dans le cadre d'un programme de contrôle politique de Lemnos, les Athéniens auraient transformé un rituel pour subordonner l'île à une autorité apollinienne extérieure. Ce dossier permet de comprendre la construction par Athènes de ses routes maritimes dans l'*archè*. Cf. Rutherford (2013), p. 125 et Kowalzig (2018), p. 116.

pour divinité poliade est donc fait contre la déesse d'Athènes[3688]. Lorsqu'Euripide écrit *Iphigénie en Tauride*, il ne prend pas par hasard le thème principal de l'enlèvement du *xoanon* d'Artémis et la fuite d'Iphigénie de Tauride en Attique[3689]. L'offrande des trois phiales de Chersonèse est consacrée à Délos un siècle après la fondation de la cité qui renoue ainsi avec son origine délienne, alors même que Délos est sous contrôle athénien. Pour certains, au IV^e^ s., Chersonèse aurait pu être une étape du parcours des offrandes hyperboréennes, mais Athènes ne l'a pas intégrée à la voie hyperboréenne vers Délos, magré le rôle des Déliens dans sa fondation[3690]. Sous l'Indépendance, les inventaires enregistrent peu d'offrandes du Pont et la voie hyperboréenne est revenue à son parcours original en Adriatique. Il est improbable que des offrandes grecques remontent le Danube depuis le Pont, puis soient acheminées vers l'Adriatique par des Celtes. De ce fait, l'offrande du Bosphore, étudiée plus haut n'est pas liée au parcours hyperboréen. En définitive, aucune offrande des cités du Pont de la haute Indépendance ne peut être associée au parcours des offrandes hyperboréennes, même si les mythes autour des Hyperboréens participent de la contextualisation de leurs dons et gardent la mémoire de liens avec de lointaines contrées.

**b.5 Retour sur l'offrande de Métaponte et les mythes hyperboréens**

Pythagore est un prophète apollinien, ayant pour précurseur un personnage mythique originaire d'Hyperborée, Abaris, prêtre d'Apollon Hyperboréen, qui aurait visité Délos pour renouveler des liens d'amitié entre l'île et Hyperborée[3691]. Il voit en Pythagore une réincarnation d'Apollon. Les Crotoniates surnomment, du reste, Pythagore *Apollon Hyperboréen*[3692]. Aristée de Proconnèse, personnage semi-légendaire, aurait ordonné aux Métapontiens d'élever une statue à son nom sur l'agora et de dresser à côté un autel d'Apollon Hyperboréen[3693]. Les mythes hyperboréens servent à penser les entreprises coloniales grecques en Occident[3694]. À Métaponte, la cité est reliée à Apollon Hyperboréen, par Pythagore et Abaris[3695]. L'offrande du Pythagoricien **Parméniskos de Métaponte (n° 303)** renvoie ainsi indirectement aux Hyperboréens. Métaponte n'est certes pas sur le parcours des offrandes, mais la voie hyperboréenne (alors

[3688] Le promontoire de Parthénion (sud-est de la Chersonèse taurique) possède un sanctuaire dédié à Parthénos en qui A. Fenet voit une divinité locale des Taures, assimilée à Artémis (Strabon, VII, 4, 2). Cf. Rusjaeva (1999), p. 104 et Fenet (2016), p. 209.
[3689] Rusjaeva (1999), p. 104.
[3690] *Contra* Chankowski (2008), p. 108.
[3691] Diodore, II, 47 et Jamblique, *Vie de Pythagore*, 91, 141. Abaris aurait des pouvoirs chamaniques : il serait capable d'inédie et de voyager sur une flèche d'or (Hérodote, IV, XXXVI). Cf. Bridgman (2005), p. 92.
[3692] Élien, *Histoire variées*, II, 26. Cf. Gagné (2021), p. 291.
[3693] Hérodote, IV, 15. Vers 470, Métaponte frappe des monnaies au type d'Apollon Hyperboréen. Cf. Noe (1931), n° 314, Bridgman (2005), p. 68 et Gagné (2021), p. 292 et 294.
[3694] Ces mythes identifient les Celtes aux Hyperboréens. Cf. Bridgman (2005), p. XX.
[3695] Gagné (2021), p. 290-293.

adriatique) est proche[3696]. La relation entre Pythagoriciens et cultes hyperboréens expiquerait la présence de Parméniskos dans les inventaires de la haute Indépendance. D'autre part, les Pythagoriciens opposent deux Apollon : le premier, honoré sur l'autel de cornes, par des sacrifices sanglants, et le second, Apollon Génétôr, compatible avec une approche philosophique, qu'il faut rapprocher des divinités agraires de l'île, Oinotropes et vierges hyperboréennes[3697]. Il y a donc difficulté à identifier la divinité protectrice des routes hyperboréennes : Apollon (Létoïde ou Génétôr) ou Artémis ? Ils fonctionnent ensemble. Apollon Génétôr est aussi celui qui correspond le mieux aux voies hyperboréennes : sans être agraire, c'est un dieu de la végétation[3698]. Les mythes hyperboréens remontent aux temps précédant le mythe de Létô et opèrent dans le cadre de la colonisation en Occident. Les nouvelles cités affirmaient aussi, grâce à eux, leurs relations cultuelles avec le sanctuaire délien[3699].

La voie des offrandes hyperboréennes est probablement active dès le Bronze, les premières offrandes partant de Thrace[3700]. Les Eubéens sont les premiers à organiser un réseau cultuel local dédié à Artémis. La colonisation de l'Adriatique au VIII$^{e}$ s. permet de développer ce culte. La route des offrandes débute sur les rives septentrionales de l'Adriatique, descend jusqu'à Dodone, traverse la Grèce jusqu'au Golfe Maliaque, puis longe l'Eubée jusqu'à Délos. Dans le contexte de la Guerre du Péloponnèse, Athènes qui contrôle Délos, l'Eubée, les routes maritimes vers l'Adriatique et le Pont, organise un réseau d'approvisionnement complexe entre le Pirée et le royaume du Bosphore. Pour le renforcer, les Athéniens n'hésitent pas à manipuler rites et mythes. Ils utilisent ainsi l'Artémis maritime eubéenne pour réorienter la voie hyperboréenne, en reliant le Pont à Délos par mer, reflet de la thalassocratie athénienne. L'influence athénienne en Adriatique permet plus facilement d'effacer l'ancien parcours. Les mythes hyperboréens fleurissent alors à Délos, comme le retour régulier d'Apollon en Hyperborée. Les relations religieuses entre le Pont et Délos sont systématiquement interprétées dans le contexte d'approvisionnement de l'Égée. Les routes maritimes cultuelles et marchandes sont identiques. Les réseaux cultuels structurent les routes maritimes. Les Athéniens avaient bien compris l'importance de ce phénomène.

---

[3696] L'autel, consacré à Apollon et non Artémis, peut être un signe que Métaponte n'est pas une étape de la route. Il existe des liens entre la Sicile et l'Hyperborée. Cf. Gagné (2021), p. 206.

[3697] Apollon Génétôr plus ancien que le Létoïde renvoie à un panthéon primitif. On lui consacrait des graines et gâteaux, mais aucun sacrifice sanglant, comme Artémis en l'île. Artémis Hécate reçoit des *psammèta* (gâteaux), des *basyniai* (pâte de froment cuite avec du miel) et des *kokkôra* (figue sèche et noix) en sacrifice (Athénée, XIV, 645b). Gallet de Santerre (1958), p. 134 et 140, Bruneau (1970), p. 176-177, 188 et 201 et Bruit Zaidman (1993), p. 265.

[3698] Apollon Génétôr est l'ancêtre de trois divinités : Spermo, Oino et Élaïs. Paradoxalement, c'est Apollon fils de Létô qui retourne régulièrment en Hyperborée, preuve que les deux versions de la divinité sont impliquées dans ces mythes. Cf. Bruit Zaidman (1993), p. 265.

[3699] Bridgman (2005), p. 95.

[3700] Sur l'ancienneté des mythes hyperboréens : Gagné (2021), p. 119.

### 3- Les réseaux orientaux

#### a- Les donateurs de Chypre

Cinq ressortissants de Chypre sont mentionnés comme donateurs à la haute Indépendance. Ils sont liés au conflit entre Antigone le Borgne et les autres Diadoques. **Pnytagoras de Salamine (n° 343)** règne entre 351 et 332 ; c'est le Chypriote qui gagne le plus la confiance d'Alexandre[3701]. Son offrande apparaît pour la première fois en 279 dans les inventaires. Son successeur, Nikokréon, est un fidèle allié des Lagides. Or, entre 314 et 288, Délos est sous influence antigonide. Les hiéropes ont alors pu vouloir éviter de mettre en avant les offrandes des rois de Salamine[3702]. Après 288, montrer que le sanctuaire est honoré par les alliés de Ptolémée permet de s'adresser au nouveau maître des Cyclades. La question de la date de consécration de la ou des couronnes reste aussi en suspens. Pnytagoras est honoré comme proxène à Délos, le décret étant gravé sur une plaque de bronze[3703]. Il le doit à ses liens forts avec Athènes. Son successeur Nikokréon reçoit les mêmes privilèges. Les honneurs des Déliens pour Pnytagoras, à la période classique, répondent à la couronne que le roi avait consacrée. Pnytagoras étant allié d'Athènes, c'est dans le contexte des relations entre Salamine et Athènes qu'il faut situer le don de la couronne et le décret honorifique, donc avant le conflit entre Alexandre et les Perses[3704].

Chypre se déchire entre Antigone et Ptolémée[3705]. Dès 321, Salamine, Amathonte, Paphos et Soloi se rangent aux côtés de Ptolémée. En 316-315, Kition, Lapéthos, Marion et Kéryneia rejoignent le camp adverse[3706]. Antigone le Borgne entreprend la conquête des côtes syriennes, Tyr seule restant dans le giron de Ptolémée[3707]. En 313, Ptolémée organise une expédition à Chypre dont il sort vainqueur[3708]. Dans ce contexte, **Nikokréon de Salamine (n° 292)** s'allie à Ptolémée en 321 et 315. Il aide Séleucos à prendre Chypre pour le compte des Lagides. Pour Baslez, les offrandes déliennes sont consacrées entre 312 et 310, entre le moment où Nikokréon devient stratège de Ptolémée, après la conquête de Chypre, et sa mort[3709]. Cependant, Nikokréon a offert trois couronnes et on peut donc douter qu'elles aient toutes été consacrées dans les dernières années de son long règne (332 à 310). Ses offrandes sont enregistrées pour la première fois entre 279 et 241. Ce phénomène doit s'expliquer comme pour son père : les hiéropes ont

[3701] Il combat tout d'abord pour les Perses à Issos en 333, mais se rallie aux Gréco-Macédoniens à Sidon. Pnytagoras met en avant une parenté légendaire avec le conquérant remontant à Zeus. La flotte chypriote est essentielle à la prise de Tyr. C'est lors de ce siège qu'il meurt. Cf. Baslez (1997), p. 348 et Christodoulou (2009), p. 237-241.
[3702] Il est vrai que les inventaires de la période antigonide sont moins bien conservés que ceux de la période lagide.
[3703] *ID*, 1409BaII, l. 113-114.
[3704] On sait comment les Athéniens se sont rebellés dès la mort d'Alexandre. Cf. Will (2003), I, p. 29-32.
[3705] Will (2003), I, p. 59.
[3706] Christodoulou (2009), p. 254.
[3707] En 315, le satrape de Babylonie, Séleucos, chassé par Antigone le Borgne, se réfugie en Égypte. Pour déstabiliser Cassandre, qui domine la Grèce, Antigone déclare les cités libres, entraînant la fondation du *koinon* des Nésiôtes. Cf. Will (2003), I, p. 54-55 et 57.
[3708] Christodoulou (2009), p. 255.
[3709] Il n'est jamais mentionné comme roi dans les inscriptions, titre qu'il porte jusqu'en 314. Cf. Baslez (1997), p. 350.

évité de mettre en avant les partisans des Lagides alors même qu'ils obtenaient leur liberté d'Antigone. Il se peut que les hiéropes enregistrent systématiquement Nikokréon sans titre royal, donc comme stratège lagide, moyen pour les Déliens de reconnaître la turelle lagide sur Chypre. Ils sont coutumiers de ce genre de manipulation. Les couronnes peuvent avoir été offertes à n'importe quelle période du règne de Nikokréon. Comme son père, il obtient un décret honorifique des Déliens gravé sur une plaque de bronze[3710]. Le don d'une couronne peut être lié à l'alliance entre Athènes et Salamine, puisque graver un décret honorifique sur une stèle de bronze est exceptionnel et traduit une continuité entre Pnytagoras et Nikokréon. Cette couronne doit être datée du début de son règne. Elle participe d'un programme de légitimation à la tête de la cité. Dans le même but, dès la mort de son père, il se présente auprès d'Alexandre à Tyr. Il faut dire que son père a accédé au pouvoir dans des circonstances exceptionnelles. Bien qu'issu de la dynastie royale, Pnytagoras avait une légitimité fragilisée, puisqu'il avait assassiné son père Évagoras Ier et son frère Nikoklès[3711]. Pour éviter des troubles à son accession au pouvoir, Nikokréon se présente auprès d'Alexandre et copie le parcours honorifique de son père à Délos. Il donne une dimension panhellénique à sa dynastie : outre Délos, il se signale à Delphes[3712]. Dans les deux cas, il suit les traces de son père[3713]. Une inscription de Nikokréon à Argos fait allusion aux concours panhelléniques et à Pnytagoras[3714]. En 324, il est théorodoque des concours de Némée[3715]. Nikokréon s'attache d'abord à souligner ses liens avec Athènes, mais cela ne suffit plus en ce dernier diers du IV$^{e}$ s. Une offrande à Délos donne une dimension panhellénique à sa cité, renforçant la politique de sa dynastie visant à unifier Chypre sous sa coupe[3716]. Une dernière couronne du lot peut être associée à son titre de stratège de Chypre, mais contrairement à M.-F. Baslez, je pense que des couronnes sont consacrées avant 312.

L'offrande qu'**Androklès d'Amathonte (n° 22)** consacre à Délos avant 313 prouve qu'il est encore roi à cette date[3717]. Il contribue cette même année au soutien de la flotte lagide face à Antigone[3718]. Son règne s'achève avec la victoire antigonide à Chypre[3719]. C'est peut-être pour confirmer son titre royal aux yeux des Grecs qu'il s'affiche dans le sanctuaire délien. En 313,

3710 *IG*, XI, 2, 199B, l. 87.
3711 Il mène ensuite une révolte contre son jeune frère Évagoras II qui succède à Nikoklès.
3712 Christodoulou (2009), p. 252.
3713 Élien, *Des animaux*, XI, 40 et Hérodote, IV, 162. D'autres ancêtres se sont aussi manifestés dès le milieu du VI$^{e}$ s. à Delphes. Cf. Christodoulou (2009), p. 252.
3714 *IG*, IV, 583. Cf. Christodoulou (2009), p. 252.
3715 Christodoulou (2009), p. 253.
3716 Christodoulou (2009), p. 256.
3717 Aupert et Balandier (2018), p. 252.
3718 Il doit néanmoins livrer des otages à Séleucos, qui assiste Ptolémée et dont l'objectif est de vaincre Antigone pour récupérer sa satrapie. Cf. Balandier (2014), p. 187 et Aupert et Balandier (2018), p. 251-252.
3719 Aupert et Balandier (2018), p. 252.

Nikokréon a une certaine autorité dans l'île, comme stratège ptolémaïque, Androklès cherche à réaffirmer une certaine autonomie, perdue depuis longtemps[3720].

La création du *koinon* des Nésiôtes, et le discours d'Antigone sur la liberté des cités grecques, dans le cadre de la guerre de Chypre, contextualise l'offrande de deux couronnes à Apollon délien d'**Iômilkos de Carthage de Chypre (n° 221)**, partisan d'Antigone[3721].

Une phiale consacrée par **Théotimè de Salamine de Chypre (n° 401)** apparaît pour la première fois en 279[3722]. La consécration d'une phiale, non d'une couronne, peut indiquer une offrande non-royale. Il est impossible d'identifier Théotimè. Deux choses relient les Chypriotes au sanctuaire : l'affrontement entre Antigone et Ptolémée à Chypre autour de 315 et les liens anciens entre Athènes et Salamine de Chypre[3723]. Malgré sa neutralité, les réseaux du sanctuaire délien ne vont pas jusqu'à Chypre après le conflit entre Antigonides et Lagides. L'offrande de Théotimè date certainement du IV^e^ s., lorsque Délos est encore dominée par Athènes. Les interactions marchandes (mais aussi sportives) entre Salamine et Athènes sont particulièrement vivaces[3724]. Les négociants chypriotes, prêts à s'enrichir en Occident, sont les plus nombreux à œuvrer à Athènes, donc à Délos[3725]. Théotimè est peut-être l'épouse d'un riche négociant.

Les donateurs chypriotes enregistrés dans les inventaires à la haute Indépendance ont pour la plupart effectué leurs offrandes au IV^e^ s., lorsque Délos est contrôlée par Athènes. Pour l'Indépendance, les dons chypriotes doivent être datés des toutes premières années.

**b- Les donateurs royaux**

**b.1 Les Séleucides**

**Séleucos Ier (n° 376)** consacre dans le sanctuaire 4 ou 5 phiales, une coupe à boire de type *batiakion* et une trière en argent[3726]. Selon certains, la trière arrive vers 315-314, lorsqu'il commande une flotte lagide et qu'il combat pour Ptolémée Sôter à Chypre mais les inventaires insistent sur le statut royal du donateur[3727]. Le *batiakion* est une coupe perse, qui peut se confondre avec la phiale[3728]. Les coupes font partie du butin de la campagne d'Alexandre en

3720 Michel (2018), note 16 et 17.
3721 Il est arrêté par Ptolémée en 312. Sur Carthage de Chypre, non-hellénisée à cette date : Baslez (1997), p. 350.
3722 C'est le premier inventaire bien conservé de l'Indépendance.
3723 Les partisans d'Antigone consacrent des couronnes à Délos pour montrer leur soutien à la création du *koinon* des Nésiôtes. Les partisans de Ptolémée sont plus discrets. Baslez interprète certaines couronnes des rois de Salamine comme étant consacrée après la victoire de Ptolémée sur Antigone à Chypre. Au milieu du IV^e^ s., les rois de Salamine consacrent des couronnes à Délos, encore dans le giron athénien. Cf. Pouilloux (1986).
3724 Pouilloux (1986), p. 551.
3725 Pouilloux (1986), p. 552.
3726 Tréheux (1959), p. 333-353.
3727 L'offrande la plus précieuse qu'il fit à Délos serait donc au profit des Lagides, non des Séleucides.
3728 Athénée, X, 784. Son origine nous oriente vers les centres d'orfèvrerie lyciens et les trésors achéménides. C'est un vase de luxe en métal précieux. Du point de vue étymologique, la *batiakè* peut être une transcription grecque du mot perse *batugara*, **batiyaka*, signifiant « coupe à vin ». Cf. Tréheux (1959), p. 338 et 341-343.

Perse[3729]. Celles qui sont enregistrées dans les inventaires déliens sont généralement des copies locales du III^e^ s. imitant celles qu'offrent des militaires de passage[3730]. L'offrande de Séleucos peut venir du butin perse[3731]. Les Séleucides n'ont pas encore d'intérêts stratégiques à Délos et Séleucos a probablement offert le *batiakion*, car Apollon est l'archégète de sa dynastie[3732]. Séleucos ne concurrence pas les diadoques pour le contrôle de l'Égée : il honore simplement son père divin sur son lieu de naissance.

Nous avons déjà étudié les offrandes de **Stratonikè (n° 393)**. Elle épouse Séleucos Ier en 301, puis son successeur et beau-fils Antiochos Ier en 293. De nombreuses offrandes la mentionnent comme Macédonienne ou fille de Démétrios Poliorcète. La plupart des dons sont effectués en contexte antigonide, avant son mariage. D'autres offrandes, moins nombreuses, sont plus tardives, comme celle de deux cratères d'argent, systématiquement mentionnés après la maquette de trière de Séleucos Ier. Zeus est la divinité protectrice de Séleucos Ier. Il est l'objet d'un culte civique sous le titre de Séleucos Zeus Nikator et transmet l'héritage des rois macédoniens, descendant d'Héraklès et de Zeus[3733]. Les Séleucides reprennent aussi en partie l'héritage des Grands Rois. Ces derniers sont suivis par un porteur de chasse-mouche, objet introduit en Grèce depuis l'Orient[3734]. Il y a un faisceau d'indices convergeant vers l'hypothèse selon laquelle les chasse-mouches offerts par Stratonikè datent de la partie séleucide de sa vie. Les Séleucides semblent moins impliqués que les Lagides où les Antigonides dans le sanctuaire délien, faute d'un vrai intérêt impérialiste pour les Cyclades[3735].

### b.2 Les Lagides

#### b.2.1 Les donateurs de la famille royale

Les principaux donateurs sont **Ptolémée Ier (n° 365)**, **Ptolémée II (n° 366)**, **Ptolémée III (n° 367)**, **Bérénikè (n° 115)** et **Arsinoé II Philadelphe (n° 93)**. À l'inverse des

[3729] Selon Tréheux, l'origine de la *batiakè* permet d'identifier un autre Oriental : Séleukos fils de Ménon, qui a consacré une *batiakè* peu avant 275. Je n'ai pas retrouvé Séleukos dans les inscriptions. Il n'est pas non plus indiqué dans l'index des étrangers, publié par ce même chercheur en fin de carrière. Cf. Tréheux (1959), p. 338, Tréheux (1992) et Baslez (1985), p. 144, note 52.

[3730] Tréheux (1959), p. 283 et 348 et Baslez (1985), p. 144, note 52.

[3731] En tant que satrape de Babylone, il serait étrange qu'il fasse don d'une copie grecque de ce genre de coupe ; d'autant qu'il participe à la campagne d'Alexandre.

[3732] Un décret d'Ilion pour Antiochos Ier porte la formule τῶι τε Ἀπόλλωνι τῶι ἀρχηγῶι τοῦ γένοής αὐτοῦ (à Apollon, archégète de son *génos*) — *I.Ilion*, 32, l. 26-27 = *OGIS*, 219. Un autre décret de cette cité pour Séleucos Ier porte une formule proche — *I.Ilion*, 31, l. 13-14 = *OGIS*, 212. La mère de Séleucos aurait vu Apollon en songe, lui remettant une bague avec une épisème d'ancre sur la pierre (Justin, *Histoires philippiques*, XV, 4). À Antioche, Séleucos organise un culte à son père et un autre à Apollon. Cette dévotion vient d'un oracle que Séleucos reçoit à Didymes (Appien, *Syriaca*, 56 et 63). Dans ce sanctuaire, il manifeste son attachement au dieu (*I.Didyma*, 424). C'est surtout Antiochos Ier qui exploite le mythe apollinien pour la dynastie. Cf. Robert (1955b), p. 229, Debord (2003) et Erickson (2009), p. 39 et Erickson (2019), chapitre 2.

[3733] Erickson (2009), p. 68 et Erickson (2019), chapitre 2.

[3734] Ménandre, *fgt*, 503, 1 et Élien, *NA*, XV, 14. À Olympie, Héraklès, harcelé par des mouches, sacrifie à Zeus Apomyios (Pausanias, V, 14). Cf. Schlumberger (1971), p. 376, figure 1 et Prêtre (2012), p. 170.

[3735] Bruneau (1970), p. 573 et 582.

Antigonides, les Lagides n'ont pas (ou peu) consacré de monument dans l'île[3736]. Ptolémée Sôter consacre quelques objets avant même de devenir roi, en 305. Il offre la coupe thériclée nne, en tant que Ptolémée fils de Lagos[3737]. Vers 310, il installe son quartier général à Cos[3738]. Deux ans plus tard, il mène une expédition contre Cassandre sur les côtes du Péloponnèse[3739]. Ptolémée est alors allié d'Antigone, mais leur conflit reprend dès 306. Les offrandes de Ptolémée fils de Lagos sont effectuées lorsqu'il traverse l'Égée pour une expédition dans le Péloponnèse. Que Ptolémée ne soit pas encore souverain peut expliquer qu'il consacre une coupe thériclée nne plutôt qu'une couronne. Pour M.-F. Baslez, ce vase serait une action de grâce de 308 pour l'union avec Bérénik é et la naissance d'un fils, un an auparavant. Bérénik é consacre elle-même dans l'Artémision une couronne de myrte en or[3740]. Elle est précédée dans l'inventaire par une autre couronne de myrte offerte par Ptolémée. Il faut sans doute renoncer à tout lien entre la coupe thériclée nne consacrée à Aphrodite et la couronne de Bérénik é, car cette dernière est certainement offerte en même temps que la couronne de myrte de Ptolémée, or la dédicace de celle-ci mentionne le « roi Ptolémée »[3741]. En définitive, l'offrande de Bérénik é ne date pas de 308 et est certainement consacrée après 288, quand l'île est sous l'influence lagide. Toujours selon M.-F. Baslez, les offrandes lagides de 308 prouveraient que le sanctuaire délien est neutre. La flotte lagide mouille à Délos cette année-là, alors que l'île est dominée par les Antigonides. Cette période est celle d'une alliance éphémère entre Antigone et Ptolémée contre Cassandre[3742]. Je doute que Ptolémée aurait pu naviguer aussi facilement à Délos dans un autre contexte.

Sur la coupe thériclée nne consacrée à Aphrodite, M.-F. Baslez écrit qu'elle valoriserait le lien avec Chypre, où la déesse est née, dans le cadre de l'union de Ptolémée et Bérénik é[3743]. Avant

---

[3736] Seule la dédicace d'une porte du gymnase leur est attribuée (*ID*, 1531). Sur les Antigonides : Coarelli (2016).

[3737] L'offrande est consacrée à Aphrodite et entreposée dans l'Artémision. L'Aphrodision délien est périodiquement enrichi en *kylikes* thériclée nnes. Elles tirent le nom de Thériklès, un illustre fabricant corinthien, travaillant à Athènes. Ces *kylikes* à reliefs sont rehaussées d'un décor de feuillage et recouvertes de vernis noir (Athénée, *Deipnosophistes*, XI, 470e-472e). Pour Tréheux, les vases thériclée ns sont en métal. Ce genre de coupe est surtout fabriqué à Athènes au IV[e] s. Certaines coupes thériclée nnes sont façonnées par des artisans déliens, par refonte d'offrandes déteriorées. Si ce genre de vase est une spécialité athénienne, Ptolémée doit avoir acquis l'offrande à Délos même. Tréheux écrit sans s'expliquer, que l'offrande est apportée d'Alexandrie. Il estime qu'il existe des imitations alexandrines de ces coupes. L'objet consacré par Ptolémée est en or massif. Dans les inventaires, toutes les *kylikes* thériclée nnes en or ou argent massif pèsent entre 100 à 235 dr. Ce type de *kylix* dénote avec les offrandes classiques des souverains hellénistiques, généralement des couronnes. Cf. Tréheux (1959), p. 376, 386-387, 396, 401-402, 409-410, 413 et 417.

[3738] Will (2003), I, p. 68.

[3739] Il concentre des garnisons à Corinthe, Sicyone et Mégare. Cf. Will (2003), I, p. 69.

[3740] Le myrte est abondamment utilisé à Délos, pas seulement dans le contexte d'union entre dynastes. D'autre part, les hiéropes ne sont pas toujours scrupuleux quant à la description de la nature du feuillage des couronnes. La couronne de Bérénik é serait de laurier (*IG*, XI, 2, 287B, l. 6). Cf. Bruneau (1970), p. 518, Baslez (1997), p. 351 et Chissari (1968), p. 37-38.

[3741] Bruneau (1970), p. 517.

[3742] Will (2003), I, p. 68-69.

[3743] Le culte d'Aphrodite est peu important à Délos, mais les *Aphrodisia* sont l'occasion de rites sur l'idole de Cypris. Callimaque, *Hymne à Délos*, 307-308. Cf. Bruneau (1970), p. 341 et Baslez (1997), p. 354.

son départ pour la Crète, Thésée sacrifie une chèvre à Aphrodite sur l'ordre d'Apollon[3744]. À son retour, il consacre une idole de la déesse à Délos (*agalma Kypridos archaiès*) pour la remercier de sa protection lors du trajet[3745]. Aphrodite veille sur les navigateurs. Ce lien cultuel entre Aphrodite, Délos et Chypre, qu'active Ptolémée, ne fait pas référence à son union avec Bérénike, mais est un sacrifice pour la flotte lagide, lui assurant une bonne traversée de Cos vers le Péloponnèse[3746]. S'il y a une offrande célébrant l'union de Ptolémée et Bérénike, ce serait plutôt la couronne de myrte du roi, consacrée après 288. En outre, les Lagides sont particulièrement attachés à cet aspect maritime d'Aphrodite[3747]. En définitive, la coupe thériclénne est consacrée pour obtenir une bonne navigation à l'occasion de l'expédition égéenne de 308.

Outre cette coupe et la couronne de myrte, Ptolémée fils de Lagos consacre deux autres couronnes de lierre en or[3748]. Ces offrandes peuvent être liées aux événements de 288 et à la prise de contrôle sur le *koinon* des Nésiôtes et/ou à la prise du titre royal en 305.

À Délos, Ptolémée II Philadelphe est à l'origine de deux fondations[3749]. Ce sont d'abord les *Ptolémaia*, fondées à partir de 280[3750], en écho aux *Ptolémaia* d'Alexandrie. Les *Ptolémaia* I déliennes ont le même but de célébrer les parents du roi[3751]. Pour certains, les fêtes lagides créent un cadre religieux à l'allégeance des États au pouvoir d'Alexandrie[3752]. En fait, ces fondations ne sont pas une spécialité royale et de riches familles déliennes font des dons identiques[3753]. Elles traduisent plutôt une compétition évergétique[3754]. Les *Ptolémaia* I sont consacrées à Ptolémée Sôter, qui bénéficie déjà d'un culte à Délos[3755]. Sosin suggère d'en attribuer la fondation non à Ptolémée II, mais à Arsinoé II et Kallikratès, qui avaient fui vers Samothrace et revenaient en

---

3744 Plutarque, *Thésée*, 18, 1-3.
3745 Callimaque, *Hymne à Délos*, 307-326. Cf. Fenet (2016), p. 109.
3746 Aphrodite maritime ne semble pas avoir d'autres domaines de compétences que celui d'assurer une bonne navigation. Cf. Fenet (2016), p. 107, 110-111, 114-115 et 131.
3747 Bérénike II est adorée sur les côtes, avec l'épiclèse Souzousa (sauveuse), une épiclèse généralement attribuée à Aphrodite. L'assimilation de la reine à Aphrodite se retrouve dans l'association Aphrodite/Isis Euploia. Cf. Fenet (2016), p. 134-135.
3748 Le lierre est associé à la dynastie lagide. Cette plante d'Osiris est également la plante royale lagide par assimilation de cette divinité à Dionysos (Plutarque, *Isis et Osiris*, 37). Ptolémée fils de Lagos descend d'Héraklès et de Dionysos, mais c'est d'abord Ptolémée II Philadelphe qui s'attache particulièrement à Dionysos. Ptolémée IV Philopator passe pour avoir eu le tatouage d'une feuille de lierre et pour être initié aux mystères dionysiaques (Athénée, *Deipnosophistes*, VII, 276a-c). Le mariage divin entre Osiris-Dionysos et Isis-Aphrodite permet de mieux comprendre l'importance de ces divinités dans le panthéon lagide. Cf. Will (2003), I, p. 94, Renaut (2006), p. 212, 227 et 229 et Gouëssan (2013), p. 76, 78, 85 et 88.
3749 Ces fondations peu ostentatoires consacrent une phiale annuellement et sont l'occasion d'un sacrifice et d'un banquet. Elles portent les noms des dédicants et ne sont pas associées à de larges fêtes publiques. De riches familles déliennes font des fondations identiques. Cf. Sosin (2014), p. 132, Chankowski (2019), p. 119 et Tully (2021).
3750 Bruneau (1970), p. 519-522 et Sosin (2014), p. 129.
3751 Bruneau (1970), p. 522-523.
3752 Les *Ptolémaia* I pourraient être l'occasion de réunions de la ligue des Nésiôtes à Délos. Cf. Rutherford (2013), p. 44-45 et 231.
3753 Tully (2021).
3754 Gauthier (1985), p. 40-42 et Tully (2021), p. 193-195.
3755 Bruneau (1970), p. 531-533.

Égypte à cette période. Pour tenir compte du fait que ce retour a lieu en 279, Sosin tente de montrer que la fondation date de 279 et non 280[3756]. Ptolémée II fondent les *Ptolémaia* II en 249 en l'honneur de la triade apollinienne[3757]. Il apparaît ailleurs dans l'île, notamment comme probable dédicant de la grotte-sanctuaire à Héraklès sur le Cynthe (GD 104). Ptolémée III Évergète fonde les *Ptolémaia* III en 246[3758]. Elles peuvent célébrer la récupération des îles par les Lagides sur les Antigonides, mais rien n'est moins sûr : un mariage ou la mort d'un proche de la maison royale seraient d'aussi bonnes explications[3759].

**Ptolémée de Telmessos (n° 363)**, fils du roi Lysimaque et d'Arsinoé II, tenta en vain de s'emparer du trône de Macédoine, avant de rejoindre sa mère à Alexandrie[3760]. Vers 260, Ptolémée II, lui offre Telmessos en Lycie. C'est probablement l'occasion d'une offrande à Délos, alors sous influence lagide. Ce donateur a procédé à 6 offrandes, la plupart consacrées à sa mère Arsinoé[3761]. Ces dons sont : un tableau, une effigie de bronze, un bouclier de cavalier et un *chitôn mésoleukos*. Il offre aussi une statue de culte et un tableau de son père Lysimaque. Ptolémée de Telmessos a pu consacrer ce tableau alors qu'il est au service des Lagides, après la mort de son père à Couroupédion en 281. Ces objets n'apparaissent cependant pas dans les inventaires de l'Indépendance, mais seulement après 167, alors qu'ils sont déjà anciens. Le contexte de donation de ces objets reste flou, mais traduit un attachement sincère de Ptolémée de Telmessos à ses parents, en particulier sa mère[3762]. **Ptolémée Kéraunos (n° 362)** est le fils de Ptolémée Sôter, mais il s'allie à Lysimaque car son père lui préfère son frère, le futur Ptolémée Philadelphe. Kéraunos consacre un bouclier dans l'*oikos* devant l'Ékklésiastérion[3763].

Enfin, outre la possible fondation des *Ptolémaia* I, **Arsinoé Philadelphe (n° 93)**, consacre un trépied en argent en 273, un an après son mariage avec son frère[3764]. Arsinoé suit une tradition de ses parents[3765]. Elle est très présente dans le paysage cultuel délien. Un autel et un sanctuaire lui sont consacrés dans l'île après sa mort : le Philadelpheion, peut-être transformé en sanctuaire

[3756] Sosin (2014), p. 135.
[3757] *Comptes 1*, p. 49 et Bruneau (1970), p. 523.
[3758] Il offre un autre don au milieu du III^e^ s. Cf. *Comptes 1*, p. 49-50 et Bruneau (1970), p. 523.
[3759] Par exemple : les fiançailles de Ptolémée III et Bérénikè II ou la mort du roi Magas de Cyrène, qui se passent à cette même période. Cf. Sosin (2014), p. 133.
[3760] Ptolémée de Telmessos est neveu de Ptolémée Sôter et demi-frère de Ptolémée II.
[3761] Elles sont enregistrées dans l'οἶκος ὁ πρὸς τῶι ἐκκλησιαστηρίωι, nommé parfois l'οἶκος οὗ ἡ γραφὴ ἡ Ἀρσινόης. Le local entrepose de nombreux autres tableaux et boucliers (*ID*, 1417AI, l. 8-33).
[3762] Ce dossier est détaillé dans la section sur les inventaires de la basse Indépendance.
[3763] Certains dons de Ptolémée de Telmessos ont pu être consacrés alors qu'il est encore dans le camp de Lysimaque.
[3764] Bruneau (1970), p. 518 et Sosin (2014), p. 134-135.
[3765] Ptolémée Sôter et Bérénikè consacrent chacun une couronne de myrte à Délos pour célébrer leur union.

d'Agathè Tychè après 167[3766]. Ce n'est pas assuré, mais si c'est le cas, la reine lagide pourrait avoir eu un rôle de protectrice des navigateurs, la rapprochant d'Aphrodite[3767].

### b.2.2 Les donateurs issus du cercle lagide

Au-delà de la famille royale, d'autres personnages participent des réseaux lagides dans l'île. Des *philoi* ptolémaïques ont des ethniques méditerranéens et égéens : ce sont des navarques, comme **Philoklès de Sidon (n° 332)**, **Polykleitos de Larissa (n° 346)** et **Kallikratès de Macédoine (n° 225)**, des nésiarques, comme **Hermias d'Halicarnasse (n° 210)**, **Apollodôros fils d'Apollônios de Cyzique (n° 35)** et **Bakchôn de Béotie (n° 113)** et des stratèges, comme **Patroklos fils de Patrôn de Macédoine (n° 312)** et **Léônidas de Macédoine (n° 247)**.

Philoklès de Sidon consacre au moins trois couronnes d'or dans le sanctuaire, une de myrte et deux de laurier. Les Déliens lui ont attribués d'importants honneurs, dont une couronne d'or d'une valeur de mille drachmes dans les années 280[3768]. Philoklès consacre la couronne qu'il obtient des Déliens au sanctuaire. Ces derniers remercient Philoklès qui a récupéré les sommes que devaient les Insulaires au sanctuaire. Une autre couronne a pu être consacrée lorsque ce roi de Sidon rejoint le camp lagide. Enfin, Philoklès est fondateur des *Philokleia*[3769]. Polykleitos de Larissa consacre une couronne d'or, enregistrée pour la première fois en 279[3770]. Ce navarque dirige une flotte lagide qu'il mène sur les côtes du Péloponnèse jusqu'à Corinthe, avant de revenir en Pamphylie. Périlaos et Théodotos sont les deux officiers d'Antigone qui sont vaincus par Polykleitos en 315. L'offrande peut commémorer cet évènement, lors d'une étape à Délos[3771]. Kallikratès de Macédoine, offre plusieurs couronnes, enregistrées entre 279 et 269, et une bague en or[3772]. Il est commandant à Chypre et aurait profité de l'expédition égéenne de 308 pour consacrer une couronne[3773]. Les trois navarques lagides offrent tous au moins une couronne à Délos. Ce genre d'offrande est préféré aux phiales, étant probablement symbole de victoire. Les couronnes sont consacrées par les rois et les hauts fonctionnaires, dont font partie ces navarques[3774]. Les autres agents, comme les nésiarques, donnent des phiales.

---

3766 Pour l'autel : *IG*, XI, 4, 1303. Sur ce genre d'autel consacré à Arsinoé : Robert (1966), p. 202-210. C'est un culte privé rendu dans la rue. Pour le sanctuaire : *ID*, 400, l. 38-41 et 440A, l. 91. Cf. Bruneau (1970), p. 533-543 et 545.
3767 Bruneau (1970), p. 544.
3768 Il s'agit de drachmes d'argent et la couronne est pesée en poids or.
3769 *Comptes 1*, p. 170, *DCA*, p. 173-174 et Chankowski (2019), p. 122.
3770 L'existence de navarque thessalien n'est pas sans précédent, comme en témoigne Médios de Larissa, commandant une flotte de Démétrios à Salamine en 306 (Diodore, XX, 50, 3). Cf. Heckel (2006), p. 334.
3771 Baslez (1997), p. 349.
3772 Il ne faut pas le confondre avec un homonyme, également navarque lagide, mais originaire de Samos. Selon Sosin, il aurait consacré deux couronnes d'or en 280, en accompagnant Arsinoé II dans sa fuite d'Égypte, s'arrêtant à Samothrace et pouvant être passés par Délos. L'historien confond Kallikratès de Macédoine et Kallikratès de Samos. Selon lui, Arsinoé et Kallikratès font conjointement une fondation. Cf. Tréheux (1992), p. 55 et Sosin (2014), p. 134-135.
3773 Baslez (1997), p. 351.
3774 Cette pratique cultuelle est perpétuée par les Romains à partir du début du II^e^ s. Cf. Reger (1991b), p. 152.

Avec un capital de 3300 dr., Hermias d'Halicarnasse, nésiarque lagide, fonde les *Philadelpheia* en l'honneur d'Arsinoé après 268[3775]. On connaît aussi, près d'Alexandrie, au cap Zéphyrion, un sanctuaire fondé par le navarque lagide Kallikratès de Samos et consacré à Aphrodite Arsinoé[3776]. Arsinoé est « protectrice des flottes et de l'empire maritime des Lagides »[3777]. La plupart des cités portant le nom de la reine sont d'excellents ports[3778]. Le culte d'Arsinoé à Délos exprime non seulement une allégeance aux Lagides mais aussi l'appartenance à leur réseau portuaire[3779]. Les nésiarques servent d'agents des Ptolémée auprès des Nésiôtes : Bakchôn de Béotie reçoit des ordres de Philoklès de Sidon (cf. chapitre 3). Il consacre une phiale au sanctuaire. Le nésiarque Apollodôros de Cyzique consacre deux phiales et un sceau en émeraude, enregistrés en 279[3780]. Le sceau symbolise le pouvoir de prendre des décisions au nom du roi[3781]. Les trois nésiarques sont proxènes de Délos où sans doute ils résident. Les Déliens ont pris l'habitude d'honorer les nésiarques qui, à leur tour, rivalisent d'offrandes au sanctuaire.

Patroklos de Macédoine est un stratège lagide, actif lors de la guerre de Chrémonidès (268-261)[3782]. Comme Kallikratès de Samos est encore navarque lorsque Patroklos traverse l'Égée, ce dernier ne peut donc pas être encore navarque[3783]. D'Alexandrie, il est envoyé en Attique en 266 pour aider Athènes face à Antigone Gonatas[3784]. Des inscriptions mentionnant Patroklos jalonnent la route d'Alexandrie vers l'Attique et datent de 266, pendant la guerre[3785]. Un texte d'Hégésandros de Delphes mentionne la mort de Sotadès le Crétois, qui avait insulté Ptolémée Philadelphe[3786]. Ce dernier, emprisonné à Alexandrie, s'échappe, mais est rattrapé et tué par Patroklos sur l'île crétoise de Kaudos, sa première étape vers l'Attique[3787]. En Crète, Patroklos reçoit un décret honorifique d'Itanos et la proxénie d'Olonte[3788]. Il est ensuite honoré d'une

3775 Arsinoé y est associée à la triade apollinienne. Son décès a pu se produire en 268, non en 270, comme tentent de le prouver de récentes études. Cf. Bruneau (1970), p. 528-530, Minas (1994), p. 207-209, Van Oppen De Ruiter (2010), p. 139-150, Carney (2013), p. 100, 104-105 et Sosin (2014), p. 134.
3776 Robert (1966), p. 198 et Bruneau (1970), p. 544.
3777 Robert (1966), p. 201-202.
3778 Robert (1966), p. 202.
3779 Le réseau cultuel d'Arsinoé, en tant que déesse maritime, s'étend au monde insulaire. Des autels identiques à celui de Délos ont été trouvés à Chypre, Lesbos, Paros, Ios, Amorgos, Théra et Milet. Les cultes des Lagides structurent leurs possessions. Pour Sosin (2014), p. 134, la fondation d'Hermias est un unique acte de piété envers Arsinoé après sa mort et non un acte de promotion de la politique lagide. Le roi Ptolémée est associé à Arsinoé et à la triade apollinienne dans la dédicace de la phiale de l'inventaire de 250. Cela ruine l'hypothèse de Sosin, car Hermias considère les Lagides, pas seulement Arsinoé. Cf. Bruneau (1970), p. 530.
3780 Prêtre (2012), p. 215 (qui reprend Tréheux) considère le dédicant comme un métèque, chorège aux Dionysies.
3781 Une empreinte de la Maison des Sceaux (GD 59D) porte une ancre et un protomé de cheval, traduisant l'action d'un représentant séleucide. Cf. Boussac (1988), p. 317.
3782 En 271, il est prêtre éponyme à Alexandrie. Selon Tréheux (1992), p. 70, il est navarque, *contra* Launey (1945).
3783 Launey (1945), p. 36.
3784 Launey (1945), p. 37. Pendant la guerre de Chrémonidès, Ptolémée Philadelphe est allié à Athènes et Sparte.
3785 Launey (1945), p. 38-39.
3786 Athénée, XIV, 621a.
3787 Launey (1945), p. 39-42.
3788 *SEG*, 2, 512 = *I.Cret.*, III, Itanos, 2 et 3 et *I.Cret.*, I, Olus, 4, l. 35-42. Cf. Launey (1945), p. 35 et 38.

couronne de 2000 dr. à Théra[3789]. Un décret de Karthaia évoque son arrivée dans cette cité[3790]. La dernière étape, l'île de Patroklos, est Gaïdaronisi à l'entrée du Golfe Saronique, face au Sounion[3791]. Cette expédition à travers les Cyclades est aussi pour Patroklos l'occasion de consacrer une phiale à Délos. C'est une étape de plus sur son itinéraire, la consécration datant de 266, alors que Délos est sous influence lagide. Patroklos doit certainement sa carrière à Arsinoé, qui fait l'objet d'un culte à Délos après son décès, notamment à travers le Philadelpheion, traduisant l'étape délienne du trajet du stratège[3792]. En outre, Arsinoé a joué un important rôle dans les préliminaires de la guerre de Chrémonidès[3793].

Léônidas de Macédoine, stratège de Ptolémée Ier ayant participé à l'expédition égéenne de 308, offre un casque, enregistré pour la première fois en 279. La flotte lagide mouille à Délos en 308 : c'est l'occasion de cette consécration[3794].

Les inventaires mettent aussi en avant les donateurs lagides à l'occasion des théories envoyées à Délos[3795]. Ils sont peu précis dans leurs formules. Tantôt l'archithéore est envoyé par Alexandrie, tantôt par le roi, voire par les deux[3796]. C'est dans l'association de la cité d'Alexandrie au souverain que réside l'originalité de cette théorie. Les archithéores sont **Kléanax (n° 64)**, **Nysios fils de Dioklès (n° 70)**, **Philoktas (n° 73)**, **Poseidippos (n° 80)**, **Stratôn (n° 82)** et **Théophilos fils d'Alexion (n° 85)**[3797]. Tous sont alexandrins et se succèdent entre les années 270 et 250, à la période d'influence lagide à Délos. Les théories remontent au moins à 276[3798]. Ptolémée Philadelphe, né à Cos, est très impliqué dans la vie religieuse délienne[3799]. Il n'est pas étonnant que Cos et Alexandrie envoient régulièrement des théores à cette période[3800]. Généralement, les offrandes sont des phiales, mais ce n'est pas systématique[3801]. Par ses théories, Alexandrie devient l'égale d'autres cités, liées à Délos depuis des temps archaïques, comme Karystos ou Kéos. En intégrant Alexandrie à ce rite ancien, Ptolémée II rattache plus fortement

[3789] Il est honoré pour avoir envoyé un épistate et cinq juges d'Ioulis, afin de régler un litige (*IG*, XII, 3, 320).
[3790] *IG*, XII, 5, 1061.
[3791] Selon Pausanias, I, 1, 1, l'île porte ce nom car le stratège lagide y bâtit un camp fortifié pour aider les Athéniens en lutte contre Antigone Gonatas. Cf. Launey (1945), p. 39.
[3792] On lui doit la métonomasie de Korésia de Kéos en Arsinoé et de Méthana d'Argolide en Arsinoé (*IG*, IV², 72 et 76). Ptolémée II aurait respecté un vœu de sa sœur, quatre ans après la mort de la reine. Cf. Ferguson (1911), p. 175 et Launey (1945), p. 44.
[3793] Launey (1945), p. 44.
[3794] Baslez (1997), p. 351. Au même moment, son roi Ptolémée offre une coupe thériclèenne.
[3795] Les théories les plus nombreuses viennent d'Alexandrie, Cos et Rhodes.
[3796] Bruneau (1970), p. 95.
[3797] Il faut y ajouter une théorie dont le nom de l'archithéore n'a pas subsisté. Voir la section **Ptolémée II (n° 366)**.
[3798] L'inventaire le plus ancien les mentionnant est daté de 273 et comporte trois mentions de théories (*IG*, XI, 2, 199). Dans les inventaires, aucune cité n'envoie de théorie avant 279. Cf. Bruneau (1970), p. 94-95 et 109.
[3799] Callimaque, *Hymne à Délos*, 165, explique qu'Apollon refuse de naître à Cos, car un autre dieu y naîtra. Il fait référence à Ptolémée Philadelphe. Callimaque évolue dans le cadre littéraire d'Alexandrie et est dévoué à Philadelphe.
[3800] Bruneau (1970), p. 110.
[3801] Les phiales sont offertes après convocation du chœur des Déliades et le sacrifice des théores. Ces dons sont parfois directement consacrés par les théores, d'autres fois ils financent le chœur des Déliades, qui consacre l'offrande dans un second temps. Bruneau (1970), p. 107-109, Rutherford (2009), p. 669 et Rutherford (2013), p. 238.

encore Délos à sa sphère d'influence. Une phiale offerte par **Alexandrie (n° 127)** et enregistrée pour la première fois en 269, doit être liée à ce contexte. L'implication lagide dans les cultes déliens ne dure que le temps de la domination des Ptolémée dans les Cyclades et c'est à Apollon délien que sont adressées les théories lagides, non aux divinités isiaques[3802].

**Artapatès de Lycie (n° 94)** porte un nom typique de Lycie, mais son ethnique n'est jamais gravé. Baslez le rattache à une famille lycienne, mais d'origine iranienne, et au service des Lagides[3803]. Comme d'autres familles lyciennes, elle descend de militaires et fonctionnaires perses de la période achéménide, mais qui se maintiennent dans les cités de Lycie après le retrait des Perses[3804]. Artapatès serait l'ancêtre d'un Xanthien, hipparque, stratège de la confédération des Lyciens, agonothète et ambassadeur à Rome[3805]. Cette famille émigre en Égypte au III^e^ s., sous la domination lagide de la Lycie[3806]. Xanthos héberge le sanctuaire fédéral de Létô, une déesse évidemment liée à Délos selon la version lycienne du mythe : Artapatès consacrerait une phiale à la déesse de sa patrie d'origine dans l'île de ses maîtres lagides. **Kleinô (n° 232)** pourrait être la courtisane de Philadelphe, comme cela a parfois été avancé[3807]. Elle offre trois objets. Le premier, enregistré en 279 est constitué de deux statuettes en argent représentant Apollon et Artémis. En 267, un relief représentant Kleinô est enregistré dans l'Eileithyion[3808]. Le dernier objet (enregistré pour la première fois en 262) est un *thymiatérion* entreposé dans l'Asklépieion. Vers 270, après la mort d'Arsinoé, Bélistiché éclipse les autres courtisanes[3809]. Cette dernière reçoit un culte à Délos : Érôtis fille de Diodoros de Sidon, également courtisane, lui consacre un ex-voto de bronze[3810]. Ces dossiers montrent combien il est complexe de définir le cercle lagide.

### c- Les autres donateurs orientaux

**Hérakleidès d'Alexandrie (n° 208)** donne une phiale, décorée d'une Victoire et d'un char, enregistrée au Prytanée (GD 22) en 279, ainsi qu'un collier, enregistré en 250[3811]. La phiale d'Hérakleidès est enregistrée dans le temple d'Apollon au début du II^e^ s. À cette période, des objets, parmi les plus anciens du Prytanée, y sont transférés[3812]. Cela témoigne seulement de

---

3802 Bruneau (1970), p. 582.
3803 Baslez (1985), p. 142. La famille fut étudiée par Wilhelm (1931).
3804 Bernard (1964), p. 210-211.
3805 Bernard (1964), p. 211.
3806 Robert (1977), p. 355.
3807 Ptolémée Philadelphe fait d'une certaine Kleinô son échanson en titre et lui élève des statues à Alexandrie ayant les attributs divins d'Arsinoé (Athénée, *Deipnosophistes*, X, 425e et XIII, 576e et Polybe, XIV, 11). Cf. Tréheux (1957).
3808 Il est aussi possible que le relief soit consacré par Kleinô.
3809 Reinach (1907), p. 254-255.
3810 *ID*, 2396. Cf. Reinach (1907), p. 258.
3811 Le Prytanée (GD 22) est un bâtiment civique. Il comporte le bureau de l'archonte, une salle de banquet et un espace cultuel dédié à Hestia. Une de ses pièces servant aux banquets, l'archonte y reçoit les ambassadeurs et théores honorés par le peuple (*IG*, XI, 4, 511, l. 10-12, 1022, l. 13-15 et 1027, l. 22-23). Le premier magistrat de la cité a la responsabilité des objets entreposés dans le Prytanée, consacrés à Hestia Prytaneia. Cf. Vial (1984), p. 203-207.
3812 Vial (1984), p. 206.

recompositions pratiques des offrandes, non de choix politiques. Le collier d'Hérakleidès est certainement consacré à Hestia. Le Prytanée conserve les listes des participants aux concours[3813]. Hérakleidès peut être vainqueur d'une épreuve : il aurait consacré une phiale décorée d'une Victoire dans le Prytanée. Un autre Alexandrin est connu comme vainqueur de la lampadédromie après 167. Hérakleidès peut aussi être un ambassadeur accueilli par l'archonte délien.

Précédemment, il a été question d'une offrande de la **cité de Byblos (n° 130)** enregistrée pour la première fois en 276, mais certainement plus ancienne : un petit diadème en or[3814]. Les Déliens réactivent des liens avec cette cité à la période d'influence lagide. Byblos hellénistique n'a plus la même puissance commerciale qu'aux périodes anciennes et est moins ouverte sur le monde[3815]. Elle est sous le contrôle de Ptolémée entre 319 et 316, puis sous celui d'Antigone le Borgne entre 316 et 301, avant de revenir dans le giron lagide au III^e^ s.[3816] L'offrande n'est pas consacrée par le roi de Byblos, mais par une assemblée civique, ce qui signifie qu'elle date d'après la conquête d'Alexandre[3817]. Byblos se caractérise alors par son rôle religieux[3818]. Sous l'influence d'**Arsinoé II (n° 93)**, aurait eu lieu l'assimilation d'Isis Euploia à Aphrodite Euploia, dans le premier tiers du III^e^ s.[3819] L'offrande de Byblos a pu être consacrée dans le prolongement de l'activité de la reine ptolémaïque dans l'île.

**Koskalos d'Idumée (n° 239)** consacre un casque pointu perse miniature en argent (*kyrbè*), enregistré pour la première fois en 279[3820]. Le nom de cette pièce d'armure, depuis la fin du IV^e^ s., a inspiré l'anthroponyme délien Kyrbéliôn (cf. l'archonte de 272)[3821]. Le nom du dédicant est sémitique et renvoie à une divinité d'Idumée, d'où l'ethnique que l'on déduit[3822]. Cet individu ne peut être originaire d'une cité grecque, même si son patronyme est grec. Koskalos est sans doute un militaire. Au IV^e^ s., les Perses ont installé des dépôts en Idumée pour

---

3813 Étienne (1997), p. 306.

3814 En 269, Timokratès de Byblos, un athlète concourant dans la catégorie des jeunes (ἀγενείοι), et ayant la boxe (πυγμή) pour discipline, reçoit 5 dr. comme prix (εἰς ἆθλα) lors des *Apollonia* (*IG*, XI, 203A, l. 68). Un certain Timokratès est aussi enregistré pour une petite couronne dans l'inventaire de 273, mais ce don apparaît pour la première fois en 296 (*IG*, XI, 2, 199B, l. 25 et *IG*, XI, 2, 154A, l. 53-54). Il précède directement l'offrande de Byblos, mais c'est probablement une coïncidence. Cf. Tréheux (1992), p. 81 et Salles (2003), p. 67.

3815 Salles (2003), p. 69-70.

3816 Antigone installe un chantier naval dans la cité (Diodore, XIX, 58, 1-4). Ptolémée y installe une garnison après Ipsos. Cf. Salles (2003), p. 60-61 et 64.

3817 Salles (2003), p. 69.

3818 Les témoignages littéraires sont tardifs : Lucien, *Sur la déesse syrienne*, 72, 6-9 et Plutarque, *Isis et Osiris*, 15-16. C'est dans cette cité que le syncrétisme d'Aphrodite et d'Isis s'opère. Selon Bricault (2008), p. 61, Isis Euploia s'est développée à partir de Byblos. On sait combien Isis Pélagia va prendre de l'importance à Délos. Cf. Bruneau (1961), (1963) et (1970), p. 464, Barrett (2011), p. 438 et Yon (2015), p. 103-104.

3819 Selon Yoyotte (2006), p. 106, l'assimilation d'Hathor à Aphrodite se produit dès le VI^e^ s. Hathor est la déesse des navigations vers Byblos et des expéditions en mer Rouge. Yoyotte écrit que cette assimilation s'avère des plus pertinentes au Zéphyrion, le sanctuaire d'Arsinoé-Aphrodite maritime. Cf. Bricault (2006), p. 13-36.

3820 *Kyrbè* est un hapax. Pour Hérodote, V, 49 et VII, 64, *kyrbasia* est un bonnet perse. Cf. Lerouge-Cohen (2022), chapitre 6.

3821 Baslez (1985), p. 144 et Vial (1984), p. 314-315.

3822 Baslez (1997), p. 353.

approvisionner leur armée d'Égypte[3823]. L'Idumée, au contact des aires perse et égyptienne, est le théâtre de nombreux conflits[3824]. L'Idumée, continentale, n'a de façade maritime que sur la mer Morte[3825]. Cela montre la pénétration des réseaux du sanctuaire délien à l'intérieur des terres. Pour rejoindre Délos, le port méditerranéen le plus proche d'Idumée est Gaza[3826]. Une dédicace plus tardive d'un certain Magnès fils de Philôtès, trouvée sur le flan septentrional du Cynthe, concerne probablement une divinité iduméenne : Pakeidokosos[3827]. L'offrande de Koskalos peut être postérieure à la bataille de Gaza en 312. Son patronyme grec invite à dater son offrande après la conquête d'Alexandre. Il peut être un mercenaire de Ptolémée Sôter, fréquentant le port de Gaza, la fenêtre méditerranéenne de l'Idumée. La *kyrbasia* n'est pas portée que par les militaires, mais aussi par les élites perses et en contexte religieux[3828]. Koskalos revendique son héritage perse par ce don.

**Dexikratès de Cyrène (n° 163)** consacre un vase (*rhodon*) en argent en 297 et une phiale en 269. **Étéarchos de Cyrène (n° 178)** offre une phiale et un protomé de cerf en 279, sans doute à Artémis. Étéarchos est aussi connu pour une statue de Sôstratos de Cnide, qu'il élève à Délos, pour services rendus à lui et aux autres Cyrénéens[3829]. La dédicace implique tous les Cyrénéens, de sorte qu'Étéarchos peut avoir une charge publique et représenter sa cité. Il profite de son passage à Délos pour faire des offrandes personnelles. **Untel fils de Kyllias de Cyrène (n° 437)** consacre une phiale, enregistrée dans une liste d'anciennes phiales à partir de 240. Si l'offrande apparaît dans les inventaires de la basse Indépendance, elle est plus ancienne[3830]. Tous ces dons de Cyrène sont consacrés lorsque Magas gouverne cette cité[3831]. Ce dernier est loyal à son maître Ptolémée Sôter, mais entre en conflit avec son successeur Philadelphe[3832]. La sécession de la

[3823] La *kyrbasia* n'est pas seulement une coiffe perse, mais est aussi portée par les nomades des steppes. Cf. Stern (2007), p. 237 et Lerouge-Cohen (2022), p. 424-426.
[3824] Marciak (2018), p. 878-880.
[3825] L'Idumée est une région dont le nom apparaît seulement à la période d'influence lagide, bien que l'identité régionale s'est élaborée dès la période perse, autour d'un espace commun, d'une divinité : *Qws* et d'une mémoire collective. *Qws* est originaire du royaume d'Édom, au sud d'Idumée et qui n'existe plus à la période hellénistique, mais survit dans l'hyparchie d'Idumée crée par les Lagides. La population iduméenne comporte 30 % de noms arabes et 25 % de noms édomites (composés de la racine *–qws*). Concernant l'onomastique iduméenne, il faut se reporter aux *ostraka* de la région. Des minorités de Judée et de Phénicie sont également installées dans la région. C'est l'identité d'Édom qui prit le pas sur les autres. Cf. Porten et Yardeni (2006), p. 457-459, Stern (2007), p. 237-238 et Levin (2015), p. 194, 196 et 201.
[3826] Au IV^e^ s., des monnaies de Gaza sont utilisées dans toute la région. Marisa peut être la capitale administrative régionale et est située sur la route de Gaza. Cf. Levin (2015), p. 201.
[3827] *ID*, 2311 (=*EAD*, XI, p. 266).
[3828] Lerouge-Cohen (2022), p. 432-434.
[3829] *IG*, XI, 4, 1190 = *Choix*, n° 24. Sôstratos est le célèbre architecte du phare d'Alexandrie et d'autres réalisations à Cnide même. Il est *philos* de Ptolémée II, abondamment honoré à Délos. Sôstratos a pu réaliser un édifice à Cyrène, qui lui vaut ces honneurs d'Étéarchos.
[3830] Une autre ancienne phiale enregistrée en 240 fut consacrée par les donateurs **Esthloikos** et **Onasitimos** de **Barké (n° 177)**. Si Barké est encore puissante sous la première moitié du III^e^ s., elle semble s'effacer au profit du port de Ptolémaïs, sous la seconde moitié du siècle. Cf. Roques (2004), p. 300.
[3831] Chamoux (1956), p. 24.
[3832] Magas a probablement pris le titre royal dès 283. Cf. Chamoux (1956), p. 27.

Cyrénaïque n'a pas d'impact sur les donateurs des inventaires. Les Cyrénéens mentionnés hors de leur cité à cette période sont pour la plupart des mercenaires ou des hommes de lettres au service des Lagides[3833]. Les Cyrénéens donateurs à Délos doivent être sans doute analysés dans le contexte des réseaux lagides.

**d- Bilan sur les réseaux orientaux**

Avant 250, les hiéropes enregistrent de nombreuses offrandes de donateurs des côtes du bassin oriental de la Méditerranée. Certaines remontent à la période classique et reflètent encore des réseaux athéniens que les Déliens cherchent à maintenir actifs. Pour le reste, on est frappé du peu de particuliers venant volontairement à Délos consacrer une offrande. Peut-être est-ce un effet des sources qui se concentrent sur les donateurs connus. La plupart des dons s'expliquent par les influences successives des Antigonides et surtout des Lagides sur les Cyclades. La période d'influence lagide a été plus durable que celle des Antigonides et son ancrage en Égypte a pesé. De nombreux donateurs au sanctuaire font des offrandes pour montrer autant un signe d'allégeance aux souverains d'Alexandrie qu'une dévotion à Apollon. C'est par le biais des Lagides que les réseaux du sanctuaire se développent en Orient, tout en faisant écho aux réseaux honorifiques, alors qu'au même moment, les fidèles du sanctuaire se recrutent surtout dans une sphère régionale[3834].

**4- Bilan sur l'horizon des réseaux de la haute Indépendance**

L'horizon occidental ne fournit aucun nouveau dédicant à la haute Indépendance[3835]. Les autres réseaux sacrés lointains (septentrional et oriental) répondent à des logiques semblables[3836] : ils ne traduisent pas une piété particulière à l'égard d'Apollon délien, dont l'aura demeure locale, mais 1°) le sanctuaire est un important instrument diplomatique exploité par les puissances dominant les Cyclades. 2°) Les hiéropes semblent utiliser au maximum les anciens réseaux athéniens et les réseaux diplomatiques lagides pour développer leur sanctuaire, qui assure la survie de la cité. La carte des inventaires se superpose à celle des décrets honorifiques pour cette période : les deux montrent un développement égéen et oriental.

[3833] Chamoux (1956), p. 32.
[3834] *Contra* Reger (1994), pour qui le sanctuaire a une portée internationale et le port de négoce une portée régionale.
[3835] Les offrandes enregistrées par les hiéropes datent de la période classique. Les Déliens cherchent à réactiver des réseaux athéniens.
[3836] Pour les réseaux septentrionaux, seul le don du Bosphore est assurément daté de la haute Indépendance, mais il doit être interprété dans le contexte des relations diplomatiques avec les Lagides et comme l'héritage de la route hyperboréenne athénienne. Les donateurs d'Orient sont nombreux mais viennent souvent de l'orbite lagide.

## 5- Les donateurs égéens

### a- Quelques aspects des réseaux de Grèce continentale

Les réseaux de donateurs, comme ceux des *honorandi*, sont développés en Grèce continentale et la plupart des cités ayant un proxène fournissent des donateurs au sanctuaire, comme Sicyone et Mégare[3837]. Les inventaires font état de la victoire lacédémonienne sur Athènes, à la fin de la Guerre du Péloponnèse[3838]. **Lysandre (n° 262)**, navarque de Sparte, avait installé des décarchies dans les îles et reçu des couronnes des cités d'Ionie et d'Égée, qu'il avait envoyées à Sparte[3839]. Les trois couronnes qu'il avait consacrées au sanctuaire délien étaient décernées par la cité de Délos[3840]. Les Spartiates avait rendu leur sanctuaire aux Déliens[3841]. En 421, à la Paix de Nicias, une clause sur les sanctuaires internationaux ordonnait que tous ceux qui le souhaitaient puissent sacrifier, consulter un oracle ou envoyer des théores[3842]. La cité délienne redevenait autonome, son sanctuaire reconnu comme neutre : il était alors soustrait à la sphère athénienne pour une décennie à l'issue de laquelle les Athéniens en reprennaient le contrôle[3843]. En 398/7, un autre navarque spartiate **Pharax (n° 321)** consacrait une couronne à Apollon Pythien, à Délos[3844]. Les éphores l'avaient envoyé sur les côtes d'Ionie pour lutter contre Tissapherne. Son escadre était passée par Délos, toujours dans cette courte période d'Indépendance. Rappeler ces offrandes est, au III^e^ s., un geste de mise à distance d'Athènes.

**Stratôn d'Étolie (n° 391)** consacre une bague dorée, enregistrée à partir de 279. **Nikolaos de Proscheion d'Étolie (n° 293)** est un riche citoyen du *koinon* d'Étolie, chargé des relations avec Délos et honoré par cette cité, pour avoir financé la fondation des *Nikolaia*[3845]. Les réseaux honorifiques montrent que dès la haute Indépendance, existe une route maritime entre le golfe de Corinthe et Délos. Les Étoliens jouent un rôle dans la sécurité de Délos face à la piraterie. Rappelons enfin que la voie hyperboréenne passe dans la région.

---

3837 **Chariklès de Mégare (n° 123)** et **Philôtas de Sicyone (n° 337)**. Pour être complet sur le Péloponnèse, l'archithéore **Aphthonètos de Mégalopolis (n° 49)** consacre une phiale, enregistrée à partir de 274.

3838 Sur les relations entre Sparte et Délos au V^e^ s. : Prost (2001).

3839 Xénophon, *Helléniques*, II, 3, 8, Diodore, XIII, 106, 8 et Plutarque, *Lysandre*, 16, 1. Il consacre une couronne à Athènes, ce que Rouse interprète comme un affront à la cité vaincue. Les Samiens rendent des honneurs démesurés à Lysandre, ce qui accélère sa disgrâce à Sparte. Cf. Rouse (1902), p. 267, Bommelaer (1981), p. 12 et 22, Tréheux (1992), p. 59-60 et Christien (2016) [sur les navarques de Sparte].

3840 Les Déliens craignent d'être associés aux Athéniens et les couronnes décernées au navarque servent à prendre des distances avec Athènes et affirmer une neutralité. L'offrande de couronnes de la part d'une cité pour raisons politiques est un phénomène neuf. Cf. Bommelaer (1981), p. 20 et Chankowski (2008), p. 171.

3841 Ils n'ont ni la possibilité ni l'objectif de bâtir un empire, tout en souhaitant retirer le sanctuaire aux Athéniens. Cf. Chankowski (2008), p. 58 et 173-174.

3842 Thucydide, V, 18, 2. Elle vise le sanctuaire de Delphes, mais a aussi un impact à Délos après la victoire spartiate de 404.

3843 Chankowski (2008), p. 174, 219 et 257.

3844 Xénophon, *Helléniques*, III, 2, 12 et Diodore, XIV, 79, 4. Cf. Rouse (1902), p. 268.

3845 Annuellement, à partir de 250, une phiale est consacrée à la triade apollinienne par le capital de fondation.

Lors de la haute Indépendance, 17 Macédoniens consacrent des offrandes, dont de nombreuses femmes[3846]. La plupart font partie des cercles royaux et seront étudiés plus loin. **Les filles de Charmidès (n° 125)**, offrent deux phiales, **Boulomaga (n° 118)** offre un encensoir en argent, enregistré à partir de 279[3847]. Elle est associée à **Ménylla (n° 277)** pour la consécration d'un cratère, enregistré en 240. Dans sa thèse, Tréheux complète l'inventaire 137, l.14-15 : « Ἀλεξανδρεί[ω]ν θ[εωρῶν … Μα]κετ[ί]α φιάλη καὶ κύλιξ »[3848]. Ce passage renvoie à l'offrande d'une phiale et d'une coupe par une Macédonienne. Il est probable que la donatrice soit Hadô, qui réapparaît dans l'inventaire 145, comme donatrice d'une phiale et une coupe[3849]. **Hadô (n° 201)** consacre deux phiales enregistrées en 303 et une *kylix* (ou 9 *kylikes*) en 296. Elle pourrait être l'épouse de Philippe Arrhidée[3850]. Pour ses noces, elle cingle des Détroits vers la Lycie, occasion d'un passage par Délos. Au III$^{e}$ s., 17 % des dédicants au genre assuré sont des femmes[3851]. Les Macédoniennes dépassent cette moyenne. Par ailleurs, le nombre d'offrandes dédiés par des femmes est de 26 % mais cela découle surtout de la surreprésentation de **Stratonikè (n° 393)** qui dédie des dizaines d'objets[3852]. Nous avons vu que la plupart de ceux-ci datent de la période antigonide de sa vie. Son attachement au sanctuaire délien se serait répercuté sur les Macédoniennes. Plus généralement, par rapport aux autres sanctuaires grecs, celui de Délos recense plus d'offrandes de donatrices, renforçant la place des Macédoniennes dans l'espace sacré de l'île[3853]. Selon C. Constantakopoulou, les hommes consacrent les offrandes aux noms de leurs femmes, mais cela ne paraît pas si net. Le déplacement des courtisans lors des mariages royaux est une occasion de réaliser des dédicaces, d'autant qu'il n'existe pas de nombreux domaines dans lesquels les femmes ont une indépendance financière.

### b- Une *LRPI* insulaire

#### b.1 Les Cyclades

Peu de cités cycladiques sont enregistrées dans les inventaires, pour plusieurs raisons. Les inscriptions mentionnent les dons les plus onéreux et les plus prestigieux, car l'objectif des hiéropes est d'évaluer le trésor. De nombreux donateurs de la sphère régionale peuvent consacrer des objets de la vie courante ou de peu de valeurs. En raison de la forte circulation entre les îles, les Insulaires reviennent souvent à Délos, ayant de nombreuses occasions de consacrer des

3846 Donateurs **(n° 13**, **20**, **33**, **118**, **125**, **144**, **201**, **225**, **229**, **233**, **240**, **247**, **277**, **288**, **312**, **319** et **379)**.
3847 Boulomaga aurait offert le thymiatérion à l'occasion du mariage de Stratonikè (cf. plus haut).
3848 Tréheux (1959), p. 45.
3849 Tréheux (1959), p. 61.
3850 Baslez (1997), p. 347.
3851 Constantakopoulou (2017), p. 196-201.
3852 Constantakopoulou (2017), p. 198.
3853 Constantakopoulou (2017), p. 200.

offrandes[3854]. Il y a aussi que les hiéropes cherchent à montrer la puissance du sanctuaire en insistant plus sur l'horizon des réseaux d'Apollon. La faible représentation des Cyclades est un leurre et la majorité des offrandes viennent sans doute de l'archipel. Paros et Naxos fournissent des donateurs particuliers[3855]. La **cité de Naxos (n° 140)** consacre aussi une phiale en or pesant 200 dr. et enregistrée pour la première fois en 364, qui réapparaît sous l'Indépendance à partir de 279. Elle a pu être gagnée à un concours. Cette cité offre également une couronne en 274.

Entre 8 et 10 donateurs de Mykonos sont mentionnés dans les inventaires de la haute Indépendance. Les femmes de Mykonos représentent plus de la moitié des donateurs de leur patrie[3856]. Cela s'explique par la proximité avec Délos. En somme, lorsque les difficultés du voyage sont supprimées, les donateurs semblent à parité de genre. **Dèmosôn de Mykonos (n° 160-162)** consacre une phiale au nom d'un autre et trois *kylikes* thériclèennes, dont une au nom de Déméas et l'autre au nom de son père Éparchidès[3857]. Dèmosôn doit régulièrement fréquenter Délos, car ses concitoyens et partenaires en affaires profitent de sa fréquentation du sanctuaire. **Éparchidès fils de Dèmosôn (n° 174)** consacre une coupe de type *batiakè*, enregistrée en 312 et un vase à boire (*rhodon*) en 296[3858]. C'est le père du précédent. Cette famille fait partie de ces Mykoniates qui bénéficient de l'attractivité du sanctuaire délien. Les dédicants de Mykonos sont nombreux par rapport aux autres ressortissants des Cyclades. Le profil cultuel des Mykoniates est identique à celui des Déliens. C'est une illustration pratique du concept d'« Archipel délien » : l'échelle locale des réseaux. Mykonos doit être associée à Délos selon une logique de *coarse graining*[3859].

### b.2 Le Dodécanèse

Rhodes est la cité la mieux représentée pour la haute Indépendance[3860]. Elle fournit 15 ou 16 archithéores avant 250, qui tous apportent une phiale[3861]. La description des phiales

---

[3854] À l'inverse, les donateurs de régions éloignées passent rarement dans l'île, leurs offrandes moins nombreuses ayant plus de chance d'être plus remarquables.

[3855] **Damasias fils de Kypragoras de Paros (n° 145)** consacre une phiale entre 300 et 275 et **Léôdikè de Naxos (n° 245)** fait de même en 303.

[3856] **Archippè (n° 40)**, consacre une coupe d'argent dans l'Artémision en 269 et une effigie d'Éros dans le même sanctuaire en 250. Elle se marie à **Ikarios fils de Gorgias (n° 217)**, qui consacre 6 phiales, enregistrées à partir de 279. Cette famille de Mykonos appartient à l'élite de leur cité. Les offrandes d'Archippè se rapportent au contexte de son mariage, comme en témoignent l'Éros et la divinité à laquelle elle consacre ses offrandes, Artémis, qui doit ici être associée à Eileithyia. **Aristolè (n° 89)** et **Démétria (n° 153)** consacrent chacune une tasse en 303. **Simichè (n° 381)** consacre un collier, bien décrit pas les hiéropes, en 279. **Unetelle fille de Teisidikos (n° 436)** offre un *kylikion* en 303.

[3857] Tréheux (1959), p. 141.

[3858] La *batiakè* ne vient pas d'Asie et est certainement une copie locale. Cf. Tréheux (1959), p. 347-348.

[3859] Les deux îles forment un unique nœud des réseaux. Il faut également y ajouter Rhénée.

[3860] La **cité de Rhodes (n° 141)** consacre deux phiales, qui apparaissent dans l'inventaire de l'Artémision à partir de 274. La phiale consacrée par Polyaratos à la déesse n'est pas la même que celle de la cité, car elles apparaissent toutes deux distinctement dans l'inventaire 199. Cf. Rutherford (2013), p. 231.

rhodiennes indique souvent une partie bombée en or, ce qui permet des les identifier. Le nombre important de théories rhodiennes à cette époque confirme les décrets honorifiques et les dédicaces rhodiennes à Délos[3862]. L'architéore Lysistratos est envoyé à Delphes après une étape délienne, preuve d'un pèlerinage apollinien[3863]. Nombre d'offrandes, souvent des phiales, sont effectuées par des individus à titre privé[3864]. Au IVe s., un général achéménide, adversaire d'Alexandre, **Thymôïdas de Rhodes (n° 410)** consacre un sabre de cavalerie incrusté d'ivoire[3865]. L'offrande apparaît à partir de 279, mais est une des plus anciennes des inventaires[3866]. Thymôïdas avait été chargé par Darius de commander la flotte perse en Égée juste avant la bataille d'Issos : il passe à Délos à cette occasion[3867]. Un sabre de cavalerie en ivoire de **Timéas de Rhodes (n° 415)** est également enregistré en 279. Toujours cette même année, apparaît une couronne de myrte offerte par **Timasipolis (n° 414)**. Les débuts de l'Indépendance marquent un changement des pratiques dédicatoires à Délos, avec de plus nombreuses offrandes d'armes par des guerriers[3868]. Cela correspond aussi à la montée en puissance de Rhodes après le siège.

Douze architéores viennent de Cos[3869]. La **cité de Cos (n° 133)** consacre une phiale comme prémices aux *Apollonia*, enregistrée pour la première fois en 279[3870]. L'importance des théories de Cos s'expliquerait par ses liens avec les Lagides, mais il faut surtout souligner les anciens liens religieux entre Cos et Délos[3871]. En outre, les théories de Cos passant par Délos,

---

3861 **Agèsidamos (n° 3)**, **Damonikos fils d'Akésôn (n° 53)**, **Diokleidas (n° 56)**, **Euklès (n° 61)**, **Hippagoras (n° 62)**, **Krantôr (n° 65)**, **Lysistratos (n° 66)**, **Ménôn (n° 68)**, **Peisistratos (n° 71)**, **Phrasilas (n° 75)**, **Thrasymachos (n° 86)**, **Timostratos (n° 87), Simiôn fils d'Agèsidamos (n° 382)** et **Philôn (n° 334)**, qui peut se confondre avec un homonyme de Cos. **Philodamos fils de Tharsagoras (n° 72)** est un archithéore honoré de la proxénie. **Polyaratos (n° 76)** est le dernier architéore, qui consacre un anneau et une phiale à Artémis, enregistrés pour la première fois en 279 et 276.

3862 *IG*, XI, 4, 589, 596, 1133, 1134 et 1135. Les excellentes relations délo-rhodiennes « étaient sous-tendues par des traditions religieuses. En effet, les calendriers de Rhodes et de Cos comportaient un mois Dalios ». Cf. Bruneau (1970), p. 111.

3863 Rutherford (2009), p. 665.

3864 **Nikolaos (n° 294)** offre une monnaie d'or de Lysimaque au début du IIIe s., à laquelle s'ajoutent 2 *skaphia* à partir de 198. **Aristophilos (n° 91)**, **Charmylos fils de Polycharmos (n° 126)**, **Pasikratès (n° 309)**, **Timanthès (n° 412)** et peut-être **Pheidianax (n° 322)** consacrent des phiales.

3865 Des fourreaux de poignards en ivoire, aux décorations identiques, ont été trouvés dans les plus anciennes tombes de Carthage au VIIe s. Cf. Camps-fabrer (2003), p. 3815.

3866 Baslez (1997), p. 348.

3867 Datamès, commandant perse de Thymôidas, cingle vers les Cyclades avec 10 navires, quand le reste de la troupe remonte vers Ténédos. Datamès peut avoir consacré l'offrande au nom de son maître (Arrien, *Anabase*, II, 2 et 13).

3868 Baslez (1997), p. 353-354.

3869 **Laertas (n° 41)**, **Anaxibios (n° 48)**, **Aratos (n° 50)** (Makareus fils d'Aratos est envoyé comme théore dans plusieurs cités au milieu du IIIe s. : il peut s'agir de son fils), **Didymarchos (n° 54)**, **Eukleidas (n° 60)**, **Hipparchos (n° 63)**, **Philôn (n° 74)**, **Polykleitos (n° 77)**, **Simos (n° 81)**, **Teisias (n° 83)**, **Téleutias fils de Thrasykritos (n° 84)** (la théorie de Téleutias est au nom du dème des Isthmiates.) et **Zôpyrion (n° 88)**. Seul **Dioklès fils de Philinos (n° 166)** fait une offrande à titre personnel : une phiale. Cf. Bruneau (1970), p. 107.

3870 Les phiales des théories de Laertas, Alexibios — puis celle plus tardive de Pompis (en 200) — sont également des *aparchai*. Cf. Rutherford (2013), p. 114-116 et Jim (2014), p. 240.

3871 Callimaque, *Hymne à Délos*, 160-170. Cos a un mois Dalios dans son calendrier et rend un culte à Apollon Dalios, effectué en premier lieu à Isthmos. Une tradition fait écho de la naissance de Létô à Cos (Tacite, XII, 61). D'autre part, la célèbre statue d'Apollon portant l'arc et les Graces aurait été offerte par Mérope — ancien nom de Cos (Istros, *FGrH,* 334, F52 et Antikleidas, *FGrH*, 140, F14). Apollon et Asklépios ont un lien fort. Cos est aussi une

sont à destination de Delphes[3872]. Il y a à Cos une amphictionie locale, regroupant les dèmes coéens, la cité de Cos, Rhodes, Cnide, Kalymnos, Kasos, Nisyros et Télos dans le contexte d'une fête à Apollon Dalios[3873]. Les théores des cités de cette amphictionie s'y rassemblent avant de gagner Délos[3874]. La cité de Kasos envoie une théorie menée par l'archithéore **Alexis (n° 44)**, mentionnée à partir de 274[3875]. Kalymnos donne deux théories aux inventaires de cette période[3876]. D'autre part, **Archias de Kalymnos (n° 37)** consacre une phiale, enregistrée pour la première fois en 279, à titre privé. Enfin, la **cité de Cnide (n° 132)** consacre une phiale, enregistrée en 257. La plupart de ces offrandes sont publiques. Ces cités font toutes parties de l'amphictionie coéenne.

Le Dodécanèse formait un *cluster* de cités envoyant des délégations religieuses à Délos[3877]. Pourquoi les inventaires montrent plus de théories du Dodécannèse que des proches Cyclades ? Il se peut que les pèlerinages venus du Dodécannèse soient plus élaborés et ils viennent aussi de plus loin, alors que les cités cycladiques peuvent envoyer de petites délégations et plus souvent[3878]. Enfin, il faut insister sur le rôle économique des théories. Dans un récent ouvrage, T.M. Kristensen et A. Collar écrivent : « economic activity has fundamentally always been embedded into pilgrimage, and to some degree, 'sacred' and pilgrimage activities also form part of economic life »[3879]. Les nombreuses théories du Dodécannèse à Délos permettent de créer de solides réseaux entre les deux archipels d'Égée méridionale. Cela contribue à élaborer la *LRPI* délienne et à structurer l'espace. Le contrôle des Lagides sur ces régions participe peu à la force des réseaux, car d'anciens liens religieux connectent le Dodécanèse à Délos.

---

importante base navale lagide à cette époque. Cf. Bruneau (1970), p. 110-111, Sherwin-White (1978), p. 300-301, Kowalzig (2007), p. 97-98, Constantakopoulou (2007), p. 54, Rutherford (2009), p. 655-656, 660-661 et 676, Rutherford (2013), p. 231-232 et 296, Paul (2013), p. 221 et Constantakopoulou (2017), p. 202.

3872 Avant le départ, un sacrifice des Coéens est effectué pour obtenir de bons vents. Cf. Rutherford (2009), p. 664 et 669-670.

3873 La théorie coéenne est menée par le *génos* des Amphiareidai, des étrangers, des tribus de Cos, comme les *Pamphyloi*, qui ont pu fournir un chœur de garçons et leur pendant féminin. Les Amphiareidai peuvent servir à la hiéroscopie. Les 9 jeunes filles du chœur, nommées *agretai*, représentent les 9 subdivisions de l'île. Des magistrats et militaires accompagnent cette théorie (*IG*, XII, 4, 332b, l. 62-65 et pour un parallèle : Dion de Pruse, V, 25). Sur l'idée de Cos fédérale, voir le parallèle avec Rhodes dans Vlamos (2022). Cf. Herzog (1928), p. 18, Rutherford (2009), p. 662-663, 671-672 et 677 et Rutherford (2013), p. 171-173, 186, 233-236.

3874 Un intérêt de ses rassemblements préalables est de garantir la sécurité du voyage, grâce au nombre de pèlerins prenant la mer en même temps. Cf. Rutherford (2013), p. 176 et 234-235.

3875 Il est parfois difficile d'attribuer une phiale à Alexis de Kasos ou Alexis de Cos.

3876 Elles sont menées par **Diophanès (n° 58)** et **Polymèdès (n° 78)**.

3877 Rutherford (2013), p. 297.

3878 Rutherford (2013), p. 296.

3879 Collar et Kristensen (2019), p. 12.

**c- Athènes**

Les inventaires de la haute Indépendance ne mentionnent que deux Athéniens[3880]. Nombre d'offrandes sont consacrées par les Athéniens à la période classique, mais après 314, les hiéropes estompent cette présence athénienne dans les inventaires[3881]. D'autre part, les inventaires de l'Indépendance n'enregistrent pas les statues à l'inverse de ceux de la période qui suit, or les Athéniens en ont garni les temples[3882]. L'offrande en argent de **Thymocharès (n° 409)** est certainement datée de l'Indépendance. Deux archithéores des *Délia* pentétériques du V^e^ s. sont **Nicias (n° 291)** et **Kallias fils d'Hipponikos (n° 224)**[3883]. Les deux théories se composent d'une centaine de théores sacrifiant une hécatombe à Délos[3884]. Le trésor d'Apollon, que les hiéropes font fructifier par le prêt à intérêt, est originellement financé par la dîme des revenus de la ligue de Délos entre 478 et 454[3885]. Les richesses et bon nombre d'offrandes que le sanctuaire possède lors de la haute Indépendance sont à imputer aux Athéniens de la période classique, même si les hiéropes tendent à dissimuler leur rôle[3886].

**d- Les Éoliens**

Les donateurs de ces régions sont nombreux lors de la haute Indépendance. **Phylakos d'Élaia (n° 341)** consacre une phiale, enregistrée pour la première fois en 367 et **Apollôdoros de Kymé (n° 34)** consacre deux statuettes d'argent, enregistrées en 269[3887]. **Hérakleitos de Mytilène (n° 209)** consacre une phiale, enregistrée la même année[3888]. **La cité d'Érésos (n° 135)** donne aussi une phiale en 303. Les inventaires mentionnent une bague de Phocée portant

---

[3880] **Thymocharès fils de Kallias (n° 409)** consacre un *potèrion* en argent en 276 et **Nicias fils de Nikèratos (n° 291)** offre une couronne d'or dans le *prodomos* du temple des sept statues, enregistrée en 250. Cette couronne est financée par les importants revenus que Nicias tire des mines du Laurion. Cf. Plutarque, *Nicias*, III, 5. Selon Plutarque, *Nicias*, IV, Nicias a consacré un palmier d'airain.

[3881] Certains donateurs de l'Indépendance apparaissent seulement après 167, comme le poète comique du III^e^ s., **Nikomachos fils de Hiéroklès d'Athènes (n° 295)**, pour une statuette d'Hermès à la lyre (1^ère^ mention en 156).

[3882] Les hiéropes enregistrent surtout les objets métalliques. Cf. Chankowski (2019), p. 83.

[3883] La date de la théorie de Nicias peut être 418 ou 421. Nicias avait consacré 103 parures de théores au sanctuaire et Kallias 119 parures, apparaissant après 167. En outre, Plutarque écrit que Nicias avait fait débarquer sa théorie à Rhénée et avait dressé un pont de navires entre cette île et Délos, qu'il traversa en grande pompe (Plutarque, *Nicias*, III, 4). Nicias consacra un palmier de bronze dans le sanctuaire (concernant la mention de *phoinix* dans les inventaires voir : Prêtre (2012), p. 223-224). En outre, il fit don d'une phiale, qui apparaît dans les inventaires à partir de la seconde domination athénienne. De même, il acheta pour 10 000 dr. de terres qu'il donna au sanctuaire. Une fonction de ces terrains a pu être de financer une phiale annuelle, dont les inventaires de la seconde domination athénienne laissent des traces aux côtés de fondations royales. Cf. Coupry (1954), p. 288, Chankowski (2008), p. 94 et Rutherford (2013), p. 304-307.

[3884] Coupry (1954), p. 290 et Chankowski (2008), p. 93-94.

[3885] Chankowski (2008).

[3886] Vers la fin du IV^e^ s. et le début du III^e^ s., une théorie de la tétrapole marathonienne alterne entre Delphes et Délos (Philochore, *FHG*, I, p. 411). Pour Délos, le devin sacrifie quotidiennement au Délion de Marathon. Cf. Bruneau (1970), p. 114.

[3887] Les monnaies de Kymé montrent qu'il existe d'importants réseaux marchands entre la cité, la Propontide et les côtes méridionales du Pont entre 320 et 250. Caccamo Caltabiano M., Carroccio B. et Puglisi M. (2014), p. 151-152.

[3888] Mytilène est la plus importante place de négoce de Lesbos. Cf. Labarre (1996), p. 239-242.

l'emblème d'une lance à partir de 278, mais dont le nom du donateur a disparu[3889]. Au II[e] s. l'île de Lesbos publie une *synthèka*, retrouvée à Délos[3890]. Si le traité est publié à Délos, cela montrerait que l'île est la vitrine du monde grec. Délos serait alors comme un sanctuaire insulaire et égéen, plutôt que cycladique, enfermé à une échelle régionale.

**e- Les réseaux des dynasties royales égéennes**

**Alexandros fils de Polyperchon (n° 13)** consacre une *kylix* avant l'Indépendance, puisqu'il est tué en 314 à Sicyone par un partisan de Cassandre[3891]. En 316, Polyperchon devint l'allié d'Antigone le Borgne qui le conforte dans le Péloponnèse[3892]. Polyperchon envoie alors son fils en Asie pour rencontrer le diadoque et entériner l'alliance[3893]. L'offrande d'Alexandros a certainement été consacrée à Délos lors de son voyage du Péloponnèse vers l'Asie[3894]. C'est l'ancien rôle de sanctuaire de carrefour qui explique l'offrande. Alexandros ne peut pas passer à côté du sanctuaire délien sans rendre hommage au dieu. **Nikanôr de Macédoine (n° 288)** offre au moins deux offrandes[3895]. En sommes, les conflits entre diadoques sont une source d'offrandes pour le sanctuaire.

La dynastie antigonide est la mieux représentée dans le sanctuaire. **Stratonikè (n° 393)** est la donatrice qui fait le plus d'offrandes à Délos, mais ses dons doivent être divisés entre sa période antigonide et séleucide[3896]. **Démétrios Poliorcète (n° 157)** consacre au moins deux couronnes d'or : l'une, enregistrée dans l'Artémision, est offerte lors de la prise du titre royal après la bataille de Salamine de Chypre en 306, l'autre est certainement consacrée après la bataille d'Ipsos en 301, lorsque Démétrios traverse les Cyclades avec sa flotte[3897].

---

[3889] *IG*, XI, 2, 161B, l. 101. Cf. Prêtre (2012), p. 109-110.

[3890] *IG*, XI, 4, 1064 = *IG*, XII, supplément, 136 = Labarre (1996), n° 89, p. 361-363. Le *koinon* doit être fondé lorsque Lesbos est sous domination lagide, à la fin du III[e] s. Cf. Labarre (1996), p. 42-50 et 70-74 et Buraselis (2015), p. 375.

[3891] Il est *somatophylax* de Philippe III Arrhidée en 320. Son père succède à Antipatros comme régent de Macédoine entre 319 et 317 et Cassandre fils d'Antipatros entre en guerre contre lui. En 318, Polyperchon déclare les cités grecques libres, pour obtenir leur soutien. La même année, Alexandros veut libérer Athènes, mais Phocion, proche des Macédoniens, le persuade de conserver Mounychie et le Pirée (Diodore, XVIII, 63, 3-5). Cassandre finit par s'emparer du Pirée. Cf. Will (2003), I, p. 48-50 et Heckel (2006), p. 20.

[3892] Will (2003), I, p. 55.

[3893] Il revint en Grèce avec 500 talents d'argent (Diodore, XIX, 60, 1, 61, 1 et 61, 5). Cf. Heckel (2006), p. 20

[3894] Nombres d'offrandes des alliés et *philoi* des Antigonides sont consacrées aux lendemains de la proclamation de Tyr (315) et de la création du *koinon* des Nésiôtes. Le don d'Alexandros leur est antérieur. Cf. Will (2003), I, p. 57.

[3895] Il s'agit d'une phiale et d'une coupe enregistrées à partir de 303 et 302. Douze Nikanôr sont connus au temps d'Alexandre, deux individus peuvent correspondre au donateur. Un *philos* de Cassandre, commandant de la « flotte grecque » en 334 au blocus de Milet serait devenu phrourarque de Mounychie en 319, grâce à son expérience navale. Deux ans plus tard, Nikanôr va vers l'Hellespont avec la flotte de Cassandre pour vaincre Kleitos, avant de revenir au Pirée (Diodore, XVIII, 72, 3-8 et 75, 1 et Polyen, *Stratagèmes*, IV, 6, 8). Le second Nikanôr est un fils de Balagros, *philos* d'Antigone le Borgne. Trois enfants de Balagros sont attentionnés dans le sanctuaire délien en 295. Antigone le Borgne l'installe comme satrape de Médie en 315, après avoir négocié la réddition d'Eumène de Cardia (Diodore, XIX, 92, 1-5 et 100, 3). Cf. Heckel (2006), p. 176-178 et 409-410.

[3896] Bruneau (1970), p. 545-550, fait le choix de présenter ces dons dans la section sur les Antigonides, la reine étant parfois présentée en tant que fille de Poliorcète. Elle apparaît comme Macédonienne pour le don de trois phiales.

[3897] *Choix*, p. 19, Bruneau (1970), p. 546 et Baslez (1997), p. 352.

**Antigone Gonatas (n° 26)** est roi entre 277 et 239, à l'articulation de la haute et basse Indépendance délienne. Il réalise une dizaine d'offrandes et fondations, sans compter les monuments qu'il finance dans l'île[3898]. De ce vaste programme, les inventaires de la haute Indépendance enregistrent 3 éléments : une couronne d'or apparaissant en 250, la fondation des *Antigonéia* et celle des *Stratonikéia*[3899]. En 283, pour les funérailles de son père, Antigone rejoint le cortège avec l'ensemble de sa flotte près des îles[3900]. On sait que ce cortège passe par Délos[3901]. La couronne aurait pu être consacrée à cette occasion, pourtant elle n'apparaît pas dans l'inventaire bien conservé de 279[3902]. D'autre part, malgré les nombreuses lacunes des inventaires au sujet de cette couronne, Antigone ne porte jamais le titre royal à l'inverse de ce qui se passe pour les trois autres couronnes qui lui sont associées. Vers 279, il traverse l'Égée depuis ses possessions européennes vers l'Asie Mineure, sur laquelle il a des prétentions[3903]. Il finit par se réconcilier avec Antiochos entre 279 et 277[3904]. Je croirais volontiers qu'il consacre la couronne à cette dernière occasion. L'expédition a dû passer par les Cyclades[3905]. Il se dirige ensuite vers le nord pour vaincre les Galates et prendre son titre royal en 277. En somme, Antigone Gonatas traverse l'Égée entre 279 et 277 et il profite de son passage à Délos pour y déposer une couronne. Il imite ainsi son prédécesseur, mort quelques années auparavant, laissant deux couronnes dans l'île, dont une en traversant l'Égée avec sa flotte, après Ipsos. Les *Antigonéia* et *Stratonikeia*, fondées en 253, portent le nom de leurs fondateurs, sans lien avec un culte royal[3906]. Les *Antigoneia* s'expliquent par le mariage de Démétrios II Étolicos avec Stratonikè fille d'Antiochos Ier, certainement célébré en 253[3907]. Cette hypothèse s'appuie aussi sur le précédent du mariage de Démétrios Poliorcète avec Stratonikè, dont le passage à Délos est l'occasion de consécrations d'offrandes prestigieuses[3908]. Pour certains, Antigone Gonatas fonde les *Stratonikeia* juste après la mort de sa

[3898] Le Néôrion ne renferme pas de navire antigonide, mais peut-être la triacontore de Thésée. Cf. Bruneau (1970), p. 552-557, Chankowski (2008), p. 263-273, Coarelli (2016) et Constantakopoulou (2017), p. 86-100.
[3899] L'offrande pose problème en raison des variations du poids enregistré, que peuvent expliquer une erreur des hiéropes ou des lapicides à partir de l'inventaire 298. Il faut la fusionner avec d'autres couronnes d'Antigone Gonatas. Dans tous les cas, ce dernier consacre une couronne avant le milieu du III^e^ s. J'étudie les offrandes d'un même donateur en deux temps pour deux raisons : 1°) les dons sont tous rassemblés dans un tableau ailleurs et 2°) une étude globale des offrandes d'un même donateur existe chez Bruneau (1970), p. 550.
[3900] Plutarque, *Démétrios*, 53.
[3901] Voir plus loin le dossier sur Xénophantos de Thèbes.
[3902] Antigone rejoint le cortège près des Cyclades, mais pas à Délos, aucune offrande ne commémorant l'évènement.
[3903] Ferguson (1911), p. 155 et Will (2003), I, p. 107-109.
[3904] Will (2003), I, p. 109.
[3905] Will (2003), I, p. 107.
[3906] Les fondations royales sont semblables aux privées (*e.g. Stésileia*) Les *Sôtéria* et *Paneia* sont fondées en 245. Pan est la divinité de Pella, capitale de la Macédoine antigonide. Les *Paneia* se déroulent certainement dans le Paneion (*ID*, 406A, l. 28). Cf. Bruneau (1970), p. 560-561 et 563, Constantakopoulou (2017), p. 90-91 et Tully (2021).
[3907] Sosin (2014), p. 132. Cf. Tarn (1913), p. 349-350 et Macurdy (1932), p. 27.
[3908] Stratonikè (l'épouse du Poliorcète) consacre un collier à Létô comme offrande propitiatoire pour le mariage de sa fille. Cf. Prêtre (2012), p. 15.

sœur Stratonikè, mais elles peuvent aussi être une fondation d'Antiochos II[3909]. Cela pose le problème d'offrandes qu'on hésite à rattacher à une dynastie[3910]. Dans les inventaires, la reine Stratonikè est toujours fille du Poliorcète et il y a synchronisme des *Antigoneia* et des *Stratonikeia*, les fêtes étant classées par dynasties[3911]. Ces deux fêtes, fondées au milieu du III^e^ s., célèbrent des temps forts de l'histoire des *oikoi* royaux. Il en va de même pour les *Paneia* et *Sôtéria*, fondées en 245, à une époque où Antigone Gonatas s'assure le soutien de Corinthe en mariant son fils Démétrios II à Nikaia, fille d'Alexandre de Corinthe[3912]. La fondation peut être liée à ce mariage. Les offrandes peuvent commémorer des événements personnels qui nous échappent, comme une guérison du roi[3913]. Pour les *Paneia*, Sosin conteste l'existence même de la fête, affirmant qu'il y a seulement la consécration de phiales à la divinité, de même pour les *Sôtéria*, qui ne seraient que des offrandes rituelles de remerciement[3914]. Les fondations sont parfois interprétées comme des sortes de théories, mais la phiale annuelle n'a plus besoin d'être apportée par une délégation ; elle est réalisée sur place grâce au placement d'un capital[3915]. Enfin, le *koinon* des Nésiôtes fonde des *Antigoneia* et des *Demetria* honorant Antigone le Borgne et Démétrios Poliorcète, ses fondateurs[3916]. Elles disparaissent avec l'instauration des *Ptolémaia* et le contrôle lagide sur la région[3917].

**Peukestas fils d'Alexandre de Miéza (n° 319)** consacre deux couronnes d'or[3918]. En 324, à Suse, il se fait décerner la première couronne dont Alexandre honore ses compagnons et il a pu la consacrer dans le sanctuaire délien[3919]. Il devient *philos* d'Antigone qui l'a vaincu à la

---

3909 Bikerman (1938), p. 375, note 6, Bruneau (1970), p. 561 et Sosin (2014), p. 132.

3910 Kolbe évite le problème en expliquant que Stratonikè appartient à deux dynasties, étant fille d'Antiochos Ier et épouse de Démétrios II, mais celui-ci ne porte pas le titre royal avant 239 et Stratonikè est mentionnée comme *basilissa* dans les inventaires dès 250. Cf. Kolbe (1916), p. 456, Bikerman (1938), p. 375, note 5 et Sosin 2014, p. 147, note 74.

3911 Dans les inventaires, l'ordre est le suivant : *Antigoneia*, *Sôteria*, *Paneia* et *Stratonikeia*. Si une logique chronologique se superpose à la logique de catégorisation par dynastie, alors les Stratonikeia seraient mentionnées à côté des Antigoneia. Les Nikolaeia et Philétaireia sont évoquées après les fêtes antigonides, ce qui fragilise l'idée d'un classemement chronologique. L'ordre des séries de phiales autorise à identifier une fondation séleucide plutôt qu'antigonide. *Contra* Bruneau (1970), p. 562.

3912 Sosin (2014), p. 136.

3913 Sosin (2014), p. 137.

3914 Sosin (2014), p. 136-137. *Contra* Rutherford (2013), p. 45, pour qui les *Sôtéria* sont fondées en réponses aux *Sôtéria* étoliennes de Delphes instituées quelques années auparavant.

3915 Mikalson (1998), p. 213 et Rutherford (2013), p. 45-46.

3916 *IG*, XI, 2, 154A, l. 42-43 et *IG*, XI, 4, 1036. Le décret est voté vers 306, lorsque Démétrios devient roi. À Délos, un autel est aussi consacré à Antigone le Borgne et Démétrios Poliorcète. Cf. Bruneau (1970), p. 567.

3917 Bruneau (1970), p. 566.

3918 Diodore, XIX, 14, 5. Il commence sa carrière comme triérarque de la flotte de l'Hydaspe (Arrien, *Inde*, XVIII, 6). Il aurait sauvé la vie d'Alexandre le Grand, lors de la conquête de Mallos en 326/5 (Arrien, *Inde*, XVIII, 6). Il peut devenir satrape de Perse sous Alexandre et le rester jusqu'en 316, ou être commandant des troupes laissées par le roi en Égypte (Arrien, *Anabase*, VI, 30, 2). Il est le premier Macédonien à apprendre le persan et à s'habiller à la manière orientale. Sa carrière le mène dans les Satrapies supérieures entre 324 et 317, puis en Carie après cette date et jusqu'en 310. Les grandes cités côtières de Carie ont d'importants liens religieux avec Délos. Cf. Heckel (2006), p. 204.

3919 Arrien, *Anabase*, VII, 5, 4.

bataille de Gabiène en 316 et termine sa vie à la cour de Démétros Poliorcète[3920]. La seconde couronne est probablement consacrée dans la dernière partie de sa vie, alors qu'il est au service des Antigonides. Son frère, **Amyntas (n° 20)**, fait d'importantes offrandes, enregistrées au début de l'Indépendance, comme un lourd *rhyton* à tête de bœuf[3921]. Antipatros, régent du royaume de Macédoine depuis 321, fait d'Amyntas le *somatophylax* de Philippe III Arrhidée, qui assure sa mission jusqu'en 317. Il rejoint peut-être son frère Peukestas à la cour d'Antigone après 316. Dans ce cas, ses offrandes sont à placer dans le contexte de création du *koinon* des Nésiôtes[3922]. Il a aussi pu consacrer ces objets plus tôt alors que Délos, toujours sous le contrôle d'Athènes, appartient à la ligue de Corinthe, dirigée par Antipatros.

**Antipatros fils de Balagros de Macédoine (n° 33)**, petit-fils d'Antipatros et fils de Phila, consacre une couronne de laurier en or, enregistrée en 279[3923]. Il prépare le retour de Démétrios à Athènes en 295[3924]. Son frère Thraséas reçoit un décret de proxénie à Délos dans la première moitié du III$^{e}$ s.[3925] Un troisième frère, nommé Balagros, apparaît dans les comptes de 296, ce qui permet de dater précisément sa visite[3926]. Les trois frères servent Antigone le Borgne puis Démétrios Poliorcète[3927]. Après la mort de leur père en 324, Cratère qui ramène les vétérans d'Alexandre en Macédoine, serait passé par la satrapie de Cilicie et prendrait la femme et les enfants de Balagros[3928]. Balagros, fils homonyme, est probablement venu à Délos en 296, pour prendre part aux *Antigoneia*[3929]. Il participe à cette fête dans un contexte politique particulier : Démétrios perd son père à Ipsos en 301 et Athènes entretient une politique de non-

[3920] Heckel (2006), p. 205.
[3921] Les *rytha* sont « spécialement prisé des riches Macédoniens ». Lycurque écrit que Philippe II vidait un *kéras* à la santé de ses amis (Athénée, XI, 476). Cf. Tréheux (1959), p. 249-253.
[3922] Ce contexte est également valable si Amyntas est identifié avec le stratège d'Antigone le Borgne, tué en 301.
[3923] Phila épouse également Cratère puis Démétrios Poliorcète. Antipatros naît avant 324, date de la mort de son père. Balagros est le fils de Nikanôr, *somatophylax* d'Alexandre, puis satrape de Cilicie (Diodore, XVIII, 22, 1). Cf. Heckel (2006), p. 200, 208 et 219. Heckel (1987), p. 161-162.
[3924] Baslez (1997), p. 352.
[3925] *IG*, XI, 4, 585. Cf. chapitre 3.
[3926] Les comptes mentionnent des dépenses pour un chœur, des torches, du bois de sacrifice et une tente (*IG*, XI, 2, 154A, l. 41-42). En 240, deux cornes d'argent d'un certain **Balagros (n° 114)** sont enregistrées dans le sanctuaire. Ce don renvoie à l'autel de corne (*kèratôn*). Cf. Reger (1991b), p. 154 (avec *stemma*) et Baslez (1997), p. 352.

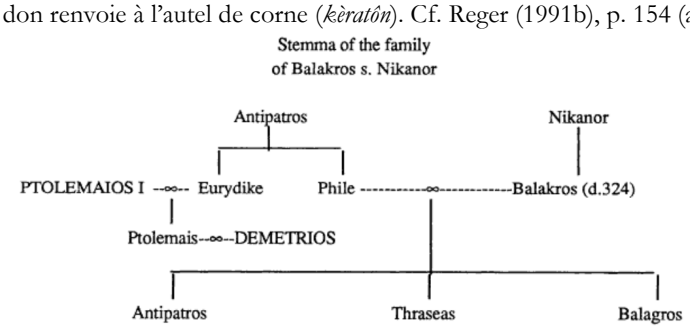


**Stemma 11 Famille de Balagros**

[3927] Reger (1991b), p. 151.
[3928] Heckel (1987), p. 162.
[3929] Reger (1991b), p. 153 et Baslez (1997), p. 352.

alignement[3930]. Le Poliorcète s'affaire alors en Ionie jusqu'en 295. Une situation de *stasis* s'installe à Athènes et Démétrios cingle d'Asie vers Athènes, qu'il finit par capturer en 294[3931]. Balagros précède Démétrios pour préparer son arrivée à Athènes[3932].

L'archithéore **Aphtonètos de Mégalopolis (n° 49)** consacre une phiale, enregistrée pour la première fois en 274. Alors que dans les années 280 se forme le *koinon* des Achéens, Mégalopolis, dirigée par des tyrans proches des Antigonides, attend 235 pour rejoindre la fédération. Vers 275, outre le contrôle de Corinthe, les Antigonides n'ont guère pour appui dans le Péloponnèse qu'Argos et Mégalopolis. La théorie mégalopolitaine remonte peut-être aux premiers temps de l'Indépendance, quand Délos est sous influence antigonide avant 288. Mégalopolis est une des cités les plus fidèles d'Antigone. Aucun lien antérieur entre Mégalopolis et Délos ne permet d'expliquer une dévotion particulière. L'originalité de cette théorie est de montrer la pénétration des réseaux déliens à l'intérieur du Péloponnèse.

**Xénophantos fils d'Habromachos de Thèbes (n° 441)** est un célèbre aulète qui consacre une couronne, à partir de 296[3933]. Il accompagne le cortège funèbre de Démétrios Poliorcète dans les Cyclades en 283[3934]. Il fait aussi un récital en 282 lors des *Apollonia*[3935]. Une hypothèse de Tréheux serait que : « l'aulète était venu rejoindre à Délos la flotte d'Antigone ou qu'il avait fait halte avec cette flotte dans l'île sainte sur le chemin de Corinthe »[3936]. Xénophantos consacre une couronne d'or en 296, soit 13 ans avant le cortège funèbre de Poliorcète[3937]. L'aulète s'est certainement produit aux *Apollonia* de 296 et consacre son prix au dieu de l'île[3938]. Il ne faut pas voir l'offrande de Xénophantos comme l'expression d'une influence antigonide. Les Déliens l'honorent pour ses récitals[3939].

Les Attalides apparaissent aussi, mais faiblement — ce sont encore de petits dynastes. **Philétairos (n° 328)** fonde des *Philétaireia* en l'honneur de la triade apollinienne en 263, année de sa mort[3940]. Le fondateur des Attalides est connu à Délos pour une base (GD 10), portant une

3930 Plutarque, *Démétrios*, XXX, 4. Cf. Reger (1991b), p. 153.
3931 Plutarque, *Démétrios*, XXXIII et XXXIV.
3932 Reger (1991b), p. 153 et Baslez (1997), p. 352.
3933 La tradition aulétique thèbaine est célèbre depuis le V^e^ s. (Athénée, IV, 184D). C'est dans cette cité que Pronomos invente la double flûte (*auloi*) et dont la statue s'élève à côté de celle d'Épaminondas (Pausanias, IX, 12, 5). Les artistes mettent en avant l'ethnique civique plutôt que fédéral. Cf. Roesch (1982), p. 445-446 et 457-458.
3934 Plutarque, *Démétrios*, 53, 2. Xénophantos tient sa richesse du souverain antigonide. Cf. Tréheux (1959), p. 87-88 et Roesch (1982), p. 445.
3935 Ce n'est pas la première fois qu'il vient dans l'île pour cette fête. Cf. Tréheux (1959), p. 88-91 et 93.
3936 Tréheux (1959), p. 91.
3937 Tréheux (1959), p. 93.
3938 Tréheux (1959), p. 96.
3939 *IG*, XI, 2, 106, l. 16. Il est également honoré par Delphes (*FD*, III, 3, 115). Cf. Roesch (1982), p. 445.
3940 L'inventaire des phiales montre que la fête perdure sans interruption au moins jusqu'en 202 : elle continue ensuite, mais les vases de fondation ne sont plus mentionnés. Le capital initial aurait été de 4000 dr. On avait d'abord pensé à une fondation d'Eumène Ier en l'honneur de son prédécesseur, ce qui n'est pas exclu. Cf. Bruneau (1970), p. 570-572 et Sosin (2014), p. 128 et 140-141.

inscription commémorant sa victoire sur les Galates entre 276 et 270[3941]. Philétairos développe un vaste programme de propagande à Délos après cette victoire sur les Galates. Il cherche à se légitimer en tant que dynaste, accusant un temps de retard sur les Lagides et les Antigonides.

**f- Le retour de l'armée macédonienne d'Alexandre**

L'expédition d'Alexandre en Orient repose sur une armée avec une composante macédonienne, en particulier les officiers, dont certains en ont tiré richesse. À leur retour en Macédoine, la plupart passent par Délos et y laissent des offrandes dont les inventaires déliens de la haute Indépendance ont gardé le souvenir. **Cratère de Macédoine (n° 240)** consacre une phiale, enregistrée à partir de 303 et une couronne, à partir de 279. C'est un des plus fidèles *philoi* d'Alexandre, qui lui a demandé de ramener les vétérans. Il passe en Cilicie et à Délos. Il participe à la Guerre Lamiaque et meurt en 321 face à Eumène[3942]. On ne connaît pas le lieu de l'affrontement, mais de toute évidence Cratère emprunte une route septentrionale, sans passer par Délos[3943]. À notre connaissance, il passe une seule fois dans l'île, au retour des vétérans[3944]. Rien n'oblige à penser que ses deux dons sont effectués après 323. **Kleitos de Macédoine (n° 233)** finance une couronne d'or, enregistrée à partir de 279. Il accompagne Cratère au retour des vétérans. La couronne est offerte au retour des soldats, à l'occasion d'une fête religieuse, puisqu'elle est consacrée par le chœur des Déliades[3945]. Après la mort d'Alexandre, Kleitos devient navarque d'Antipatros, régent du roi. En 323, il remporte la bataille navale d'Amorgos contre Athènes[3946]. Il joint ensuite sa flotte à celle de l'Hellespont et gagne le Golfe Maliaque. Délos est une étape inévitable sur la route qui emprunte ensuite le canal eubéen. Il put consacrer la couronne à cette occasion, rappelant sa victoire à Amorgos, mais ce serait une provocation, car Délos dépend encore d'Athènes. **Kébalinos de Macédoine (n° 230)** consacre une phiale, enregistrée en 303. C'est un vétéran argyraspides, ramené par Cratère[3947]. **Simmias de Macédoine (n° 380)** consacre une phiale de bronze. Deux Simmias sont connus du temps d'Alexandre, mais il doit s'agir d'un soldat inconnu ailleurs, sur la route de sa patrie[3948]. **Dadamas**

[3941] *IG*, XI, 4, 1105 = *Choix*, n° 31. Le groupe statuaire est dressé du vivant de Philétairos, entre cette victoire et 263. Les premiers commentateurs situent le monument dans la seconde moitié du III^e^ s., or le sculpteur Nikératos d'Athènes exerce dans la première moitié du siècle. Cf. Marcadé (1957), 79, Chamoux (1988), p. 498-499 et Herbin (2014b), p. 25.
[3942] Baslez (1997), p. 346 et Heckel (2006), p. 98.
[3943] Will (2003), I, p. 37.
[3944] Baslez (1997), p. 347. Il aurait cependant pu envoyer une offrande dans le sanctuaire sans la consacrer lui-même.
[3945] *IG*, XI, 2, 161B, l. 58. Cf. Baslez (1997), p. 349 et 353-354.
[3946] Heckel (2006), p. 87-88.
[3947] Un Kébalinos macédonien, de basse extraction sociale, révèle un complot contre Alexandre. Heckel (2006), p. 82.
[3948] Le premier est le frère d'Amyntas, un officier qui disparaît des sources dès 330. Le second, originaire d'Orchomène, revient dans sa patrie après l'expédition d'Ecbatane. Il peut passer par Délos, mais son ethnique n'est pas macédonien et doit être exclu. Cf. Heckel (2006), p. 249.

**(n° 144)** est un Macédonien, qui consacre une *batiakè*, enregistrée à partir de 302. De la nature du don, Dadamas doit être un militaire ayant suivi Alexandre — ou un diadoque — en Asie[3949].

**Bilan**

Les donateurs macédoniens sont surtout des militaires et leurs dons s'inscrivent dans le contexte du retour d'Orient. Ils passent par Délos en vainqueurs, l'île étant à un carrefour sur le chemin qui les ramène, chargés de butin, vers la Macédoine. Les flottes et ambassades qui traversent l'Égée passent aussi souvent par là. Les inventaires de la haute Indépendance reflètent largement les réseaux du dernier quart du IV^e^ s. Comment définir ces interactions ? À qui le sanctuaire délien se connecte-t-il en recevant des offrandes de militaires de passage ? Ces objets ne témoignent d'aucun réseau entre Délos et la Macédoine. Les liens entre le sanctuaire, les officiers et les diadoques donnent à ces réseaux non une dimension géographique, mais sociale et personnelle[3950].

Les mêmes questions peuvent se poser pour les dynasties. La logique de cette étude est avant tout géographique. De ce fait, la spacialisation des royaumes a été mise au premier plan. Y a-t-il un sens à étudier les Séleucides et Lagides comme des agents permettant de forger des réseaux déliens en Orient et les Antigonides dans une optique égéenne ? En territorialisant leur domination, les Lagides jouent un rôle dans l'expansion des réseaux déliens au Levant. Les théories mixtes alexandro-lagides le montrent. Les réseaux honorifiques reflètent aussi une excroissance de l'horizon en Orient à la haute Indépendance. Nombre de *philoi* des Ptolémée sont originaires des cités de ce bassin oriental de la mer. Ils sont autant d'agents qui permettent ensuite de relier leur propre cité à Délos. Les dynasties royales apparaissent comme des catalyseurs dans la formation des réseaux déliens. Tous les *philoi* lagides ne sont pas originaires d'Orient, certains sont Macédoniens mais vivent pour la plupart à la cour d'Alexandrie et Délos est sur la route entre cette ville et leur patrie[3951]. Cela justifie d'étudier les réseaux des dynasties royales dans une optique spatiale.

Pour terminer avec les fondations royales, revenons sur la thèse de Sosin, sur l'absence de fêtes publiques. Il est évident que ces évènements ne sont pas aussi fastueux que les grandes fêtes de l'île. L'idée que ces fondations ne sont pas liées aux victoires militaires, mais à des événements dans l'histoire des maisons royales (mariages et décès surtout), est séduisante. Les réseaux cultuels des dynasties à Délos ont une réalité religieuse sous-estimée. Il ne faut pas seulement expliquer la présence des rois dans le sanctuaire par calcul politique[3952]. Faire preuve d'*eusébeia* est essentiel, et

[3949] Tréheux (1959), p. 347.
[3950] La famille de Balagros de Macédoine est liée à Délos sans que leur origine n'ait d'importance.
[3951] Un réseau à trois sommets apparaît alors, connectant Délos, l'origine du *philos* et le lieu ou se tient la cour royale.
[3952] Sosin (2014), p. 140.

certains ont dû être sincères dans leurs gestes. Le sanctuaire délien est un lieu sacré neutre, ancien, au cœur du monde grec. La piété des souverains s'y exprime librement, dans un contexte de compétition[3953].

### C- Les réseaux de donateurs entre 250 et 167

[3953] Sosin (2014), p. 140 et Tully (2021).

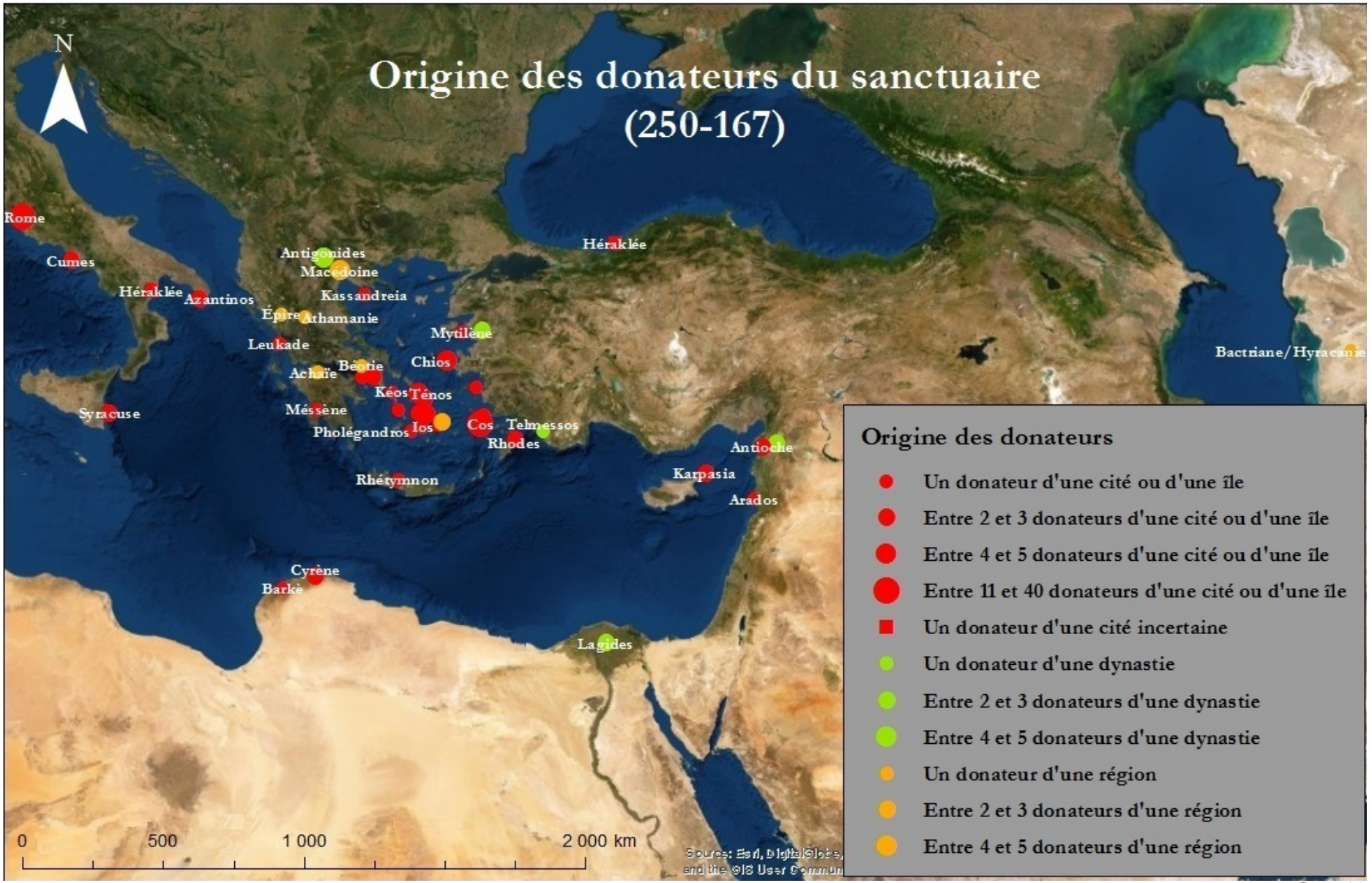
Origine des donateurs du sanctuaire
(250-167)
N
Rome
Cumes
Héraklée
Azantinos
Épire
Athamanie
Antigonides
Macédoine
Kassandreia
Leukade
Mytilène
Chios
Béotie
Achaïe
Kéos
Ténos
Syracuse
Méssène
Pholégandros
Ios
Cos
Telmessos
Rhodes
Rhétymnon
Héraklée
Bactriane/Hyracanie
Antioche
Karpasia
Arados
Cyrène
Barkè
Lagides
0
500
1 000
2 000 km
Origine des donateurs
Un donateur d'une cité ou d'une île
Entre 2 et 3 donateurs d'une cité ou d'une île
Entre 4 et 5 donateurs d'une cité ou d'une île
Entre 11 et 40 donateurs d'une cité ou d'une île
Un donateur d'une cité incertaine
Un donateur d'une dynastie
Entre 2 et 3 donateurs d'une dynastie
Entre 4 et 5 donateurs d'une dynastie
Un donateur d'une région
Entre 2 et 3 donateurs d'une région
Entre 4 et 5 donateurs d'une région

**Carte 45**

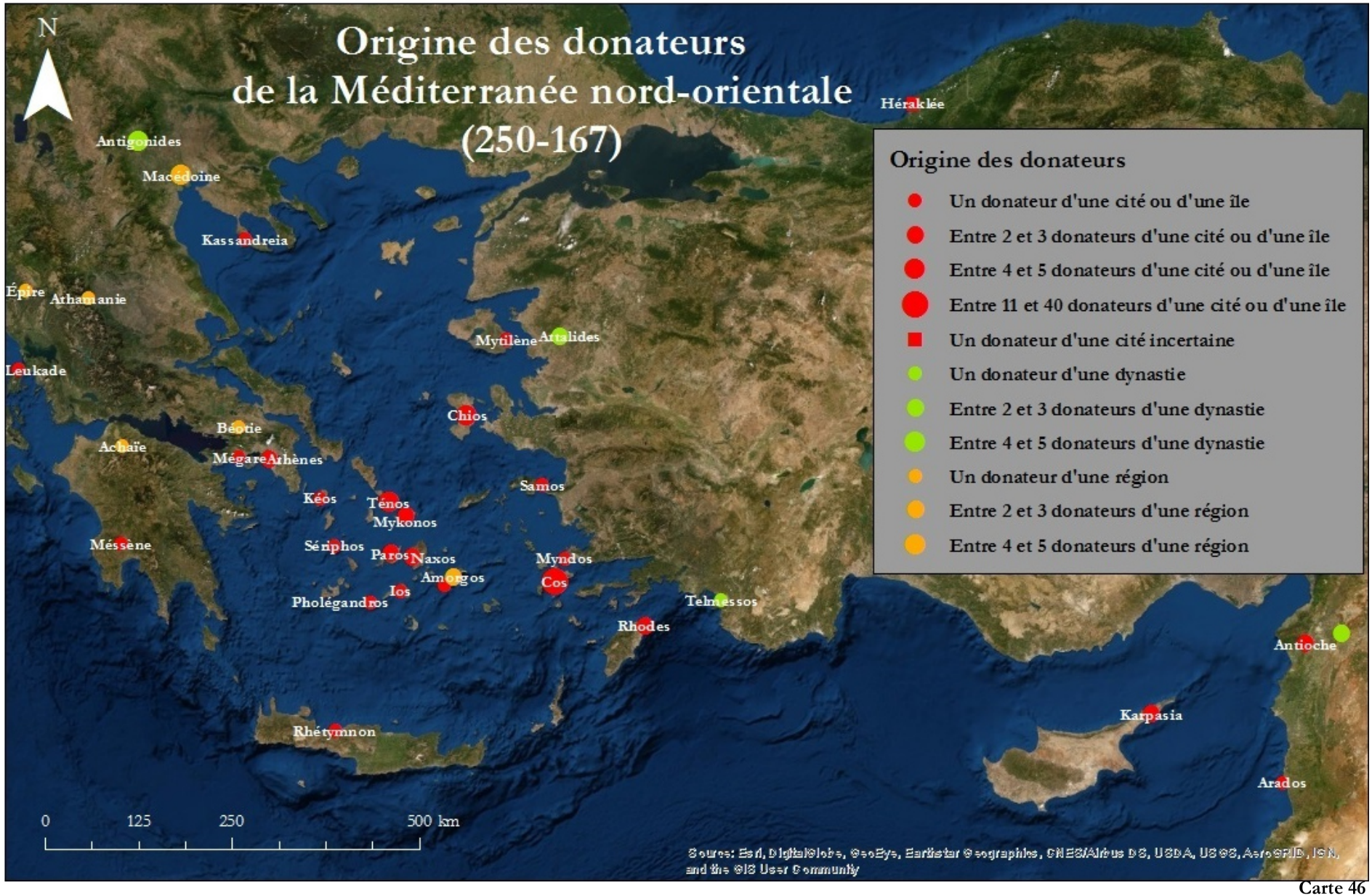
Origine des donateurs
de la Méditerranée nord-orientale
(250-167)
N
Origine des donateurs
Un donateur d'une cité ou d'une île
Entre 2 et 3 donateurs d'une cité ou d'une île
Entre 4 et 5 donateurs d'une cité ou d'une île
Entre 11 et 40 donateurs d'une cité ou d'une île
Un donateur d'une cité incertaine
Un donateur d'une dynastie
Entre 2 et 3 donateurs d'une dynastie
Entre 4 et 5 donateurs d'une dynastie
Un donateur d'une région
Entre 2 et 3 donateurs d'une région
Entre 4 et 5 donateurs d'une région
Héraklée
Antigonides
Macédoine
Kassandreia
Épire
Athamanie
Mytilène
Artalides
Leukade
Chios
Béotie
Achaïe
Mégare
Athènes
Samos
Kéos
Ténos
Mykonos
Méssène
Sériphos
Paros
Naxos
Myndos
Amorgos
Cos
Ios
Pholégandros
Telmessos
Rhodes
Antioche
Karpasia
Rhétymnon
Arados
0
125
250
500 km
Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community

Carte 46

**1- L'horizon occidental**

À la période précédente, aucun Occidental n'avait consacré d'offrande, même si les hiéropes gardent le souvenir de dons de cités de Sicile. Après le milieu du III^e^ s., l'Occident est très représenté, en particulier à Rome.

**a- Rome**

Entre 250 et 167, 18 donateurs romains apparaissent dans les inventaires. La moitié des offrandes sont faites en contexte officiel, par des proconsuls ayant participé à la guerre contre Antiochos III[3954]. Délos se trouve sur toutes les routes de Rome vers l'Orient grec : pour affronter les Séleucides, les officiers romains passent par l'île. Ces individus sont aisément identifiables car ils consacrent tous une couronne de laurier en or pesant une centaine de drachmes[3955]. Une tradition veut que les cités, confédérations et dynastes consacrent des couronnes d'or aux Romains vainqueurs en Orient[3956]. Les couronnes des magistrats romains dans le sanctuaire d'Apollon rappellent ces victoires.

Une *gens* est particulièrement remarquée, celle du philhéllène Flamininus[3957]. **Titus Quinctius T.f. Flamininus (n° 421)** est le premier Romain à consacrer une couronne d'or officielle, apparaissant en 185. Il offre aussi un bouclier d'argent[3958]. Flamininus séjourne en Grèce lors de son consulat et son proconsulat de 198 à 194[3959]. Il revint en Orient en tant que légat, de 192 à 183[3960]. À Delphes, il consacre une couronne d'or, des boucliers d'argent et son propre bouclier aux Dioscures, pour commémorer la victoire de Cynocéphale en 197[3961].

---

3954 Lorsqu'il est possible de restituer les *tria nomina*, il est plus évident de rendre la formule onomastique latine. Les Grecs ont des difficultés à rendre le nom des Romains. Les officiers qui ont consacré des couronnes sont **Aulus Atilius Serranus (n° 106),** commandant de la flotte en 192, **Gaius Livius Salinator (n° 191)**, commandant de la flotte en 191 : il mouille plusieurs jours à Délos avec 81 navires, en raison des vents contraires (Tite-Live, XXXVI, 42, 8-43, 1 et 43, 11), **Lucius Aemilius Regillus (n° 254)**, commandant de la flotte en 190, **Quintus Fabius Labeo (n° 238)**, commandant de la flotte en 189 et **Gnaeus Manlius Vulso (n° 197)**, proconsul en Asie en 189. Cf. Vial et Baslez (1987), p. 304, Baslez (1996), p. 216 et Flamment (2008), p. 373.

3955 Vial et Baslez (1987), p. 302.

3956 « Offrir une couronne est une façon d'annoncer que l'on renonce au combat et d'ouvrir les négociations ». Cette pratique de l'octroi de couronnes d'or aux vainqueurs est importée à Rome. Ces objets sont « consacrés dans les sanctuaires, et entrent dans les trésors sacrés ». Les offrandes de couronnes officielles à Délos rappellent celles que reçoivent les généraux romains à l'issue du triomphe, copie des couronnes de laurier portées lors du défilé. Au début du II^e^ s., les couronnes ont une place de choix dans le triomphe des généraux romains, qui se livrent à une compétition. À cette époque, les couronnes officielles romaines apparaissent dans les inventaires. Cf. Coudry (2009), p. 156, 166 et 170.

3957 Flamininus envisage une paix de compromis avec Philippe, plutôt que de laisser la victoire à son successeur à la tête de l'armée romaine, preuve que son philhellénisme tient en partie du mythe. Cf. Ferrary (1988), p. 66.

3958 Homolle (1884), p. 86-87 et Lo Monaco (2016), p. 211-212.

3959 Sa carrière le mène à la questure en 206 à Tarente. Il est jeune préteur entre 205 et 203, voire 202. Ayant montré ses compétences, Titus devient consul, sautant des étapes du *cursus honorum*. Il passe plusieurs années à Tarente, « the most Hellenic city in Italy » et concilie les Grecs et les militaires romains, acquérant des compétences utiles pour mener la guerre en Orient. Cf. Badian (1971), p. 109-110 et Flamment (2008), p. 370-371.

3960 Tunnicliffe (1990), p. 215.

3961 Le bouclier est entreposé dans le Porinôs Naos (GD 11) et la couronne dans le temple aux sept statues (GD 12). Pour Tunnicliffe, Flamininus montre un geste de respect aux prétentions athéniennes sur le sanctuaire délien. Les

Boucliers d'argent et couronnes de Delphes et de Délos se répondent et doivent être contemporains[3962]. Les épigrammes des offrandes de Delphes insistent sur le lien avec Énée. En 196, une ambassade de Lampsaque, menée par Hégésias, est envoyée à Rome[3963]. L'objectif est de faire face aux prétentions d'Antiochos III, en s'assurant le soutien des Romains. L'ambassade est un succès et Lampasque est associée au traité entre Rome et Philippe[3964]. Hégésias avait rencontré Lucius Flamininus, le frère de Titus, à l'aller, lors d'une rencontre non-officielle. Lucius lui assure de son soutien lors de futures conventions qu'il pourrait conclure, sans pouvoir s'engager sur le traité romano-macédonien. Cette alliance lui est favorable en cas de conflit entre Rome et Antiochos III, car Lampsaque, dans les Détroits, est une place stratégique du conflit[3965]. L'ambassade est accompagnée au retour par Titus Q. Flamininus et 10 commissaires, jusqu'à Corinthe[3966]. Les épigrammes de Delphes, peut-être identiques à celles de Délos, sont un instrument de propagande pour contrer Antiochos III en Asie Mineure, en rapprochant Rome des cités de la région par l'intermédiaire d'Énée — mythique fondateur de Rome, originaire du nord-ouest d'Asie Mineure. Les offrandes dans les sanctuaires de Délos et Delphes soutiennent publiquement le programme de libération des cités grecques, alors même que Flamininus poursuit une *realpolitik*, qui va souvent à l'encontre de son discours[3967]. Pour les Grecs, ce phénomène fait écho aux rivalités entre Diadoques, qui consacrent des offrandes toujours plus prestigieuses dans les sanctuaires[3968]. Les sanctuaires de Delphes et de Délos constituent deux caisses de résonnance complémentaires au même message de propagande. Lors de son premier

---

Athéniens auraient pu renseigner le général romain du potentiel de diffusion de la propagande romaine à Délos ou un Athénien aurait pu composer les vers des épigrammes des offrandes de Flamininus. Ces hypothèses sont peu crédibles, car les hiéropes ont la maîtrise des offrandes, qu'ils peuvent déplacer des sanctuaires aux *oikoi* et inversement. Flamininus est aussi honoré de la proxénie et d'une statue équestre à Delphes. D'autres statues lui sont consacrées (à Phocée en 198, à Corinthe en 196, à Cos en 196 et à Gyteion en 195). Il est aussi proxène de Gonnoi. L'offrande du bouclier utilisé à la bataille est une ancienne tradition, attestée dans l'*Iliade*, mais également dans l'inventaire de l'Athénaion de Lindos. Cf. Homolle (1884), p. 86, Tunnicliffe (1990), p. 209-210, 223 et 227, Ferrary (1988), p. 112, Jacquemin (2001), p. 162, Bruneau et Ducat (2005), p. 182 et Lo Monaco (2016), p. 212 et 214.

3962 Le premier enregistrement des offrandes des inventaires déliens indique le *praenomen* seul suivi de l'ethnique : « Titos de Rome », comme sur les épigrammes de Delphes. Plutarque, *Flamininus*, XII, 11 et 12, décrit les offrandes de Delphes, qui portent des épigrammes, pouvant être attribuées à **Alcée de Mycène (n° 10)**. Celle du bouclier est : *Ô vous qui tirez joie de vos chevaux rapides / Ô Tyndarides, rois de Sparte, fils de Zeus / Un descendant d'Énée, Titus, vous fit ce don : Il offrit aux enfants des Grecs la liberté !* Celle de la couronne est : *Cette couronne d'or sur tes boucles divines, / Présent du chef puissant des descendants d'Énée, / Fils de Létô, prends-la ! Toi qui frappe au loin, / Donne au divin Titus la gloire du courage !* Cf. Tunnicliffe (1990), p. 221-222, Baslez (1996), p. 216 et Jacquemin (2001), p. 162, note 45.

3963 Holleaux (1916), Ferrary (1988), p. 133-141 et Claudon (2015).

3964 *I.Lampsaque*, 4. En participant officiellement à l'échange des serments, la cité neutre se voit consacrer la reconnaissance internationale de sa souveraineté. Cf. Ferrary (1988), p. 134.

3965 Ferrary (1988), p. 140.

3966 En 196, Titus Flamininus déclare la liberté des cités grecques à Corinthe, là où les Grecs s'étaient rassemblés sous l'égide spartiate pour affronter Xerxès et défendre leur liberté en 481 (Diodore, XI, 3). Le franchissement de l'Hellespont par Antiochos III aurait permis de le présenter comme un nouveau Xerxès. Cf. Ferrary (1988), p. 86.

3967 La passion de la *philodoxia* de Flamininus peut être un facteur d'explication moins complexe des offrandes qu'il réalise dans les grands sanctuaires. Cf. Ferrary (1988), p. 96-117.

3968 Ferrary (1988), p. 115.

séjour en Orient comme proconsul, Titus Flamininus reste en Grèce continentale[3969]. Sur son retour, en 192, il ne mène pas d'expédition dans les Cyclades. En 183, lors de son dernier séjour en Orient, Flamininus se rend en ambassade chez Prusias de Bithynie : il longe sans doute la côte thrace, mais au retour l'ambassade gagne le Péloponnèse, éventuellement en passant par Délos[3970]. Son frère, **Lucius Quinctius T. f. Flamininus (n° 249)**, consacre une épingle en or, enregistrée en 181. Il est propréteur de la flotte romaine entre 198 et 194, et passe probablement à Délos dès 198[3971]. Le don est personnel, car ce n'est pas une couronne. L'offrande, de faible valeur, incite certains historiens à suggérer que le dédicant est un Italien inconnu résidant dans l'île[3972]. Si les hiéropes enregistrent ce don modique, c'est pour insister sur l'identité prestigieuse du donateur plus que sur l'offrande[3973]. En outre, c'est Lucius qui réalise les dons à Délos au nom de son frère, ayant la *classis cura maritimaeque orae imperium*[3974]. Il est difficilement imaginable qu'il ne soit pas passé dans l'île, car Délos est un centre d'approvisionnement de l'armée romaine en Orient[3975]. S'il laisse une offrande personnelle, ce ne peut qu'être cette fibule. Il consacre également une couronne officielle, mais au nom de son frère[3976]. Les offrandes de Titus sont consacrées dans deux sanctuaires, Delphes en Grèce continentale et Délos en Égée.

La *gens Cornelia* apparaît plusieurs fois dans les inventaires. **Lucius Cornelius Scipion (n° 256)**, l'Asiagenes, consul en 190, consacre trois couronnes, de laurier, de chêne et d'olivier[3977]. La couronne de laurier, signe de rôle officiel, est enregistrée à partir de 188. Deux autres apparaissent à titre personnel en 185 et 179. L'une est consacrée en 191 avant la bataille des Thermopyles, l'autre pour commémorer sa victoire sur Antiochos III, lors d'une escale à Délos. Il consacre, peut-être par l'intermédiaire de son frère l'Africain, une offrande dès 193, alors qu'il est encore préteur de Sicile, et une autre en 189, lors du retour de la bataille de Magnésie du

[3969] Tunnicliffe (1990), p. 215-216. Il bénéficia alors d'un décret de proxénie à Delphes. Cf. Ferrary (1997), p. 205 (= Ferrary (2017), p. 203).

[3970] Ses offrandes ont pu être envoyées par des intermédiaires, à moins que Flamininus n'ait fait le détour, par piété, sans que cela n'apparaisse dans les sources, dès son consulat. Il existe des précédents : Polybos fils de Ményllos consacre une offrande au nom de Q. Fabius Labeo et les épimélètes Tlépolémos et Xénokleidès font de même pour L. Aemilius Regillus. Flamininus est aussi honoré comme consul à Cos. Cf. Tunnicliffe (1990), p. 217-218.

[3971] Il est édile en 201 et préteur en 199. Cf. Badian (1971), p. 110.

[3972] L'argument principal de ces derniers est que l'offrande ne correspond pas à un don officiel de Rome. Cf. *Comptes 2*, p. 85, Tunnicliffe (1990), p. 218 et Prêtre (2012), p. 199.

[3973] La seule autre fibule avec un poids similaire (2 dr. 2 ob.) est incrustée de pierres et offerte par la reine Phila (*ID*, 1430a, l. 4). L'objectif des hiéropes est de constituer l'inventaire le plus prestigieux. Si l'objet n'est pas significatif, il faut chercher le prestige chez le donateur. La mention des noms des donateurs est peu commune parmi l'ensemble des offrandes de fibules. Il y a trois noms pour sept offrandes. Outre Lucius et la reine Phila, une fibule est consacrée par Hiérokléia à Harpocrate, dans le temple d'Isis (*ID*, 1442A, l. 53). Cf. Prêtre (2012), p. 198-200.

[3974] Il en profite pour continuer sa route vers Cos, qui honore Titus Flamininus. Cf. Tunnicliffe (1990), p. 223-226.

[3975] L'armée romaine est approvisionnée selon un système de *supply lines* décrit par Roth (1999), p. 156 et suiv. Sur le rôle de l'approvisionnement des armées dans l'économie délienne : Chankowski (2019), p. 284.

[3976] Titus combat sur terre et Lucius sur mer. Titus réorganise ainsi les institutions des cités de Thessalie. Il reçoit des honneurs cultuels dans le Péloponnèse, pour avoir libéré Argos et Gytheion de Nabis en 195. Cf. Ferrary (2017), p. 18, 26, 47, 123, 182, 205 et 215.

[3977] Il obtient cette charge, car son frère l'Africain avait été consul en 194 et ne pouvait pas renouveler immédiatement cette magistrature. Cf. Will (2003), II, p. 210.

Méandre[3978]. **Publius Cornelius Scipion (n° 351)**, l'Africain, reçoit la proxénie et une couronne d'or des Déliens[3979]. Il consacre une couronne de laurier en or pesant 100 dr., en 193 ou 190, enregistrée pour la première fois en 188[3980]. Il consacre aussi une statue dans le sanctuaire de Delphes[3981]. L'intérêt des Scipions pour Délos ne suffit pas à rendre compte d'une *amicitia* romaine dès les années 192-188[3982]. Les offrandes de Scipion se situent dans la continuité de celles de Flamininus à Délos[3983]. Le début du II^e^ s. est un tournant de la diplomatie délienne, qui se rapproche alors de Rome. Scipion et Flamininus suivent un même programme, pour rallier les cités grecques à Rome plutôt qu'à Antiochos III[3984].

Pour en terminer avec les officiels romains, **Quintus Marcius Lucius fils de Philippus (n° 234)**, consul pour la seconde fois en 169, et **Gnaeus Octavius (n° 198)**, commandant de la flotte en 169/168, meneurs de campagnes contre Persée, consacrent chacun une couronne pesant 100 dr., enregistrée pour la première fois en 155.

Les couronnes officielles sont toutes consacrées entre 198 et 194 (deuxième Guerre de Macédoine), puis entre 192 et 189 (Guerre antiochique), et enfin vers 169 (troisième guerre de Macédoine)[3985]. C'est la guerre antiochique qui entraîne les premières relations officielles suivies entre Délos et Rome[3986]. Les raisons de s'afficher à Délos sont que : 1°) l'île sacrée est sur la route des Romains vers l'Orient et surtout que 2°) Délos est une station d'approvisionnement de l'armée[3987]. À partir de la troisième guerre de Macédoine, les Déliens prennent conscience de la

[3978] Holleaux (1913), p. 96 et Tunnicliffe (1990), p. 231-232.
[3979] *IG*, XI, 4, 712 = *Choix*, n° 64. Vial et Baslez (1987), p. 296.
[3980] Il est consul pour la seconde fois en 194 et légat en Asie Mineure en 190. Il assiste alors son frère. Pour Holleaux, la proxénie et la consécration de la couronne d'or sont effectuées lors du premier passage à Délos de Scipion, alors en ambassade, en 194. Il ne fait pas le don lui-même, mais par un intermédiaire délien : Sôsistratos fils d'Amphios, chorège victorieux de tragédies en 215 et archonte en 200. Lors de son consulat de 194, Scipion ne quitte en fait pas l'Italie et l'hypothèse d'Holleaux, d'une expédition vers les Cyclades en fin de magistrature est intenable, à cause du recours à un intermédiaire. Cf. Holleaux (1913), p. 92-95, Tunnicliffe (1990), p. 232-233, Ferrary (1997), p. 205 (= Ferrary (2017), p. 203) et Vial (2008), p. 127.
[3981] Ce même Scipion, qui consacre une couronne d'or à Délos et à Delphes, refuse l'honneur d'une statue équestre à Corinthe. Cf. Tunnicliffe (1990), p. 230 et Jacquemin (2001), p. 162.
[3982] Vial et Baslez (1987), p. 303.
[3983] Les familles de Flamininus et Scipion sont liées : Scipion aurait joué un rôle dans l'accès de Flamininus au consulat en 198. Flamininus entretient des relations de clientélisme avec les cités grecques qui lui sont redevables de les avoir libérées. Il prépare le terrain, en créant les conditions permettant aux cités grecques de rejoindre le camp romain. Les Scipions, héritiers de Flamininus, entretiennent une *realpolitik*. Scipion est par exemple en faveur du maintien des légions romaines en Grèce après 194. Après les guerres, c'est sans trop état d'âme que les Romains sacrifient Délos à Athènes. Cf. Ferrary (1988), p. 96-117 et Tunnicliffe (1990), p. 208, 228 et 239.
[3984] Tunnicliffe (1990), p. 228.
[3985] L'armée romaine évacue la Grèce en 194. Les conflits permettent l'accroissement des collections sacrées. Cf. Vial et Baslez (1987), p. 302, Ferrary (1988), p. 108 et Will (2003), II, p. 149-178, 178-240 et 270-285.
[3986] Vial et Baslez (1987), p. 303 et Baslez (1996), p. 216.
[3987] Pour le premier point, l'offrande périodique correspond, selon Baslez (1996), p. 216, « au passage des troupes et au changement de commandement ». Pour le second point, les Romains utilisent des lignes d'approvisionnement et des ports comme bases d'opération. Délos a bien des avantages pour occuper un rôle de dépôt dans ce système : un bon port, une situation de carrefour, une étape indispensable sur la route de Sicile, qui fournit les céréales vers l'Orient, la protection d'Apollon, etc. La présence de marchands italiens est également fort utile. Un passage de Tite-Live montre que lors d'une campagne en Istrie en 178, les Romains fournissent des provisions par l'intermédiaire

puissance formidable de Rome, expliquant les couronnes qu'ils consacrent en 171 au peuple de Rome et au Sénat[3988]. Les ambassadeurs romains jouent un rôle important dans ce revirement de situation, comme **Marcus Decimius (n° 267)**, envoyé dans les îles et en Asie en 172[3989]. Dans la première moitié du II^e^ s., les Déliens envoient une ambassade à Rome pour « raviver » la *philia* entre leurs peuples[3990]. Si la date de l'inscription est inconnue, elle semble relever d'un temps de crise, comme les guerres entre Rome et les Antigonides ou Antiochos III[3991]. Entre 171 et 168, Délos reçoit des Romains des « garanties statutaires perpétuelles que Tite-Live définit par le terme de *sanctitas* »[3992]. Les Déliens choisissent le bon camp et réussissent leur politique diplomatique, mais sans parvenir à éviter les décisions de 167. Leur politique diplomatique, aussi subtile et neutre qu'elle ait été, reste celle d'une petite cité sur une petite île.

Les historiens se sont surtout intéressés aux offrandes publiques romaines à Délos, mais 10 Romains consacrent des dons à titre personnel lors de cette période[3993]. Ces particuliers italiens peuvent être des militaires de passage. On doit surtout penser aux riches marchands,

---

d'un port qui, en peu de temps, devient un *emporion* (Tite-Live, XLI, 1, 4-6). Délos joue ce rôle sur plusieurs décennies dans le contexte des trois guerres de Macédoine et celle contre les Séleucides. Certes, l'*emporion* délien n'est pas l'unique base d'approvisionnement de l'armée romaine : d'autres sont Céphalonie, lors de la dernière guerre de Macédoine, ou Chios lors de la guerre antiochique (Tite-Live, XXXVII, 27, 1). Au moment de la bataille de Philippes en 42, Thasos joue aussi un rôle comme base d'approvisionnements. Ces bases sont comme Délos, des îles situées sur un axe stratégique, sur une ligne maritime d'approvisionnement (Tite-Live, XLIV, 6, 5-6, 7, 10 et 18, 2-4). Délos en revanche ne peut être une base d'opération, car trop éloignée des zones de conflits, mais elle est une base arrière, un dépôt, pour ravitailler les armées en campagne, et dont les lignes d'approvisionnement sont sécurisées. Dans ce contexte, **Aulus Serranus (n° 106)** intercepte un convoi d'approvisionnement séleucide au large d'Andros lors de la guerre antiochique et distribue le grain en Attique, aux alliés de Rome (Tite-Live, XXXVI, 20, 5). Cf. Roth (1999), p. 157, 162-163, 169, 170, 172, 174-175, 187-195, 224-227 et 281-282 et Chankowski (2019), p. 231 et 284.

3988 Cela constitue un revirement diplomatique total, les Déliens ayant jusqu'alors largement honoré les Antigonides (5 couronnes à Philippe V et Persée entre 181 et 175). En 171 et 170, Délos offre 4 couronnes au Peuple romain, au Sénat et à deux commandants de la flotte (*ID*, 460e, l. 19 ; 461Aa, l. 83 et 465c, l. 20). Les préteurs Caius Lucretius Gallus et Lucius Hortensius sont honorés en 171 d'une couronne d'or par les Déliens. Ils ont pourtant commis de terribles exactions lors de la troisième Guerre de Macédoine dans des cités et sanctuaires, comme à Haliarté ou Chalcis (Tite-Live, XLII, 63, XLIII, 4, 8 et XLIII, 7, 8 et 11). En leur attribuant une couronne, les Déliens achètent l'inviolabilité de leur sanctuaire. Cf. Vial et Baslez (1987), p. 282, 287, 290-291 et 305 et Jacquemin (2001).

3989 Tite-Live, XLII, 19, 7. Il laisse une offrande à Délos, enregistrée seulement sous la seconde domination athénienne. Cf. Vial et Baslez (1987), p. 305.

3990 *IG*, XI, 4, 756 = *Choix*, n° 65. Les Déliens ont une vision faussée des puissances méditerranéennes, longtemps jugées à l'aune de leur évergétisme. La diplomatie étant fondée sur des liens personnels, une cité, même Rome, ne peut être mise au même niveau qu'un roi. Cf. Vial et Baslez (1987), p. 312.

3991 Le verbe *ananeousthai* employé dans l'inscription n'implique pas nécessairement un renouvellement des relations, mais aussi leur permanence. Il ne faut pas chercher un événement particulier qui serait rappelé par l'ambassade. Cf. Vial et Baslez (1987), p. 299.

3992 Tite-Live, XLIV, 29, 2. Cf. Vial et Baslez (1987), p. 307.

3993 C'est plus de la moitié des donateurs romains. À cause des lacunes, trois d'entre eux sont inidentifiables. **Kointos de Rome (n° 236)**, consacre trois monnaies d'or en 241. En 207, **untel (n° 430)**, fait une offrande. **Kointos (n° 237)**, consacre un vase à boire en onyx, enregistré en 198. Selon Baslez et Ernst, trois chasse-mouches enregistrés dès 250 doivent être attribués à cet individu. Je pense plutôt, comme Constantakopoulou et Prêtre, que ces offrandes sont de Stratonikè. **Poplios (n° 348)**, offre une phiale sans décor mesurant environ 10 doigts en 181. **Titos Mentios (n° 420)**, consacre une couronne d'or pesant 2 dr. en 181. **Kointos de la *gens Plinia* (n° 235)**, offre une couronne à Apollon, enregistrée en 179. **Leukios de la *gens Oppia* (n° 258)**, consacre une petite couronne en 179. Cette même année, **Trébios de la *gens Vibia* (n° 424)**, consacre une statuette d'Apollon en argent et une couronne. Pour Baslez (1977), p. 382, il ne consacre que la couronne d'or. Toujours en 179, **untel (n° 429)**, offre une louche sur un socle, comportant une inscription latine. Enfin en 173, une offrande est enregistrée comme étant celle d'**untel (n° 431)**. Cf. Homolle (1884) et Flamment (2008).

principalement de Campanie, comme en témoignent des monnaies d'or représentant peut-être une partie des gains obtenus[3994]. Des Romains consacrent des offrandes dès la seconde moitié du III^e^ s.[3995] Ce ne sont pas les généraux romains impliqués dans les guerres d'Orient de la première moitié du II^e^ s. qui furent pionniers. En outre, les dons divergent fortement de ceux des offrandes communes à Délos[3996]. De nombreuses couronnes sont offertes à titre privé après les années 180, car elles ne relèvent pas des standards de l'offrande officielle : de laurier, en or, pesant 100 dr[3997]. En choisissant une couronne, les donateurs imitent les officiers romains.

Finalement, il existe des relations privées entre Romains et Délos dès la seconde moitié du III^e^ s., avant que ne se généralisent les relations diplomatiques. La consécration régulière des couronnes de la part des commandants romains traduit l'ouverture occidentale des réseaux de Délos en une tête de pont de la fréquentation romaine en Orient. Dans les années 230/220, les méthodes comptables des hiéropes se professionnalisent, notamment par les contacts avec les financiers romains[3998]. Ce sont parmi les riches donateurs privés qu'il faut les identifier.

**b- Grande Grèce**

**Amiantos (n° 16)** consacre une petite coupe (*kymbion*) à Héra avant 200[3999]. L'onomastique indique une origine italienne, peut-être de Néapolis. Une famille romaine de la *gens Staia* de Cumes de Campanie ressort nettement des inventaires[4000]. **Minatos de Cumes (n° 282)** consacre un objet en argent avant 220. Il n'est pas simplement de passage à Délos, car son fils **Minatos fils de Minatos de Cumes (n° 283)** offre aussi une couronne d'or, enregistrée à partir de 179. Ce dernier est également connu pour un bol sans décor consacré à Sarapis, en remerciement d'une guérison[4001]. Cette famille de Cumes fréquente Délos sur plusieurs

3994 Outre les ressortissants de Cumes, *Vibius* ou *Opius* sont des noms courants en Campanie et **Trébios de la *gens Vibia* (n° 424)** porte un *praenomen* osque. Cf. Homolle (1884), p. 88, Ferrary, Hasenohr et Le Dinahet (2002), p. 234 et Ernst (2018), p. 199.

3995 Les décrets déliens honorant des Romains apparaissent seulement au début du II^e^ s.

3996 Un Romain consacre une louche, peut-être en métal précieux. Sinon, il s'agit d'une offrande domestique, qui n'apparaît normalement pas dans les inventaires. Les hiéropes l'auraient fait graver car le donateur est romain. Un seul donateur offre une phiale. Poplios, qui consacre cet objet en 181, est sans doute bon connaisseur des usages grecs. Il peut vivre dans l'île où est bien implantée la *gens Populia*. Le dédicant peut être Caius Popilius Laenas, membre d'une commission sénatoriale, partie rétablir la paix à Alexandrie et passée par Délos en 168 (Tite-Live, XLV, 10). Ce peut aussi être son frère, Marcus Popilius Laenas, tribun militaire en Grèce en 169. On peut douter que Poplius accomplisse un voyage officiel, car le don est une phiale, non une couronne. Pour cette période, offrir une couronne lors d'un voyage officiel romain est bien établi. Cf. Flamment (2008), p. 376 et Ernst (2018), p. 47-118.

3997 Il faut distinguer les « petites couronnes » (« στεφάνιον μικρὸν », *ID*, 1432AbI, l. 46-47), des couronnes officielles offertes par les officiers romains. Cf. Baslez (1996), p. 216.

3998 Chankowski (2019), p. 60.

3999 Bruneau (1970), p. 251 et 254.

4000 Cette importante famille Samnite a un ancêtre général lors de la troisième guerre Samnite en 296 (Tite-Live, X, 20, 13). Cf. Nocita (2014), p. 75.

4001 L'objet apparaît dans les inventaires à partir de 183, lors d'un transfert du Sarapieion C vers l'Artémision. Il est donc consacré plusieurs années auparavant. Une hypothèse est que le bol corresponde à l'objet d'argent consacré par le père de Minatos au III^e^ s. Homolle (1884), p. 89 et Dubois (1907), p. 72, voient en Minatos un médecin installé dans l'île, mais l'hypothèse est fragile. Il serait même plutôt patient que médecin. Cf. Ernst (2018), p. 198.

générations à la basse Indépendance et y reste après 167[4002]. Ce sont des marchands installés dans l'île[4003]. Les ports d'Italie méridionale, comme Pouzzoles, fournissent la plupart des premiers négociants italiens de Délos[4004]. Ce phénomène s'explique par la guerre antiochique. À la fin du III^e^ s., Minatos annonce un mouvement de négoce qui prendra forme à la génération suivante.

Une autre famille vient d'Azantinos/Azetium en Apulie[4005]. **Dazos fils de Daziskos d'Azantinos (n° 150)**, consacre une phiale avant 198. Son fils **Daziskos (n° 149)** fait une offrande avant 173[4006]. **Eutychos fils de Dazos de Termentinos/Terventum (n° 188)**, un donateur enregistré après 167, porte un patronyme évoquant leur nom[4007]. Il laisse aussi une dédicace aux divinités égyptiennes[4008]. Enfin, Parméniôn fils de Dazimos de Tarente est témoin d'un contrat en 157[4009].

De riches familles du Salento entretiennent des relations avec les sanctuaires grecs comme Dodone et Delphes à la même période[4010]. Ce phénomène est relié à l'implication militaire de Rome en Orient, qui s'intensifie au début du II^e^ s. Lucius Rammius ou Rennius de Brindes est un homme influent du Salento à la fin du premier tiers du II^e^ s. Son réseau personnel comporte aussi bien des sénateurs romains que les rois Eumène et Persée[4011]. C'est un réseau *small world* et la famille de Dazos connaît Lucius de Brindes, d'autant que Brindes est le port marchand à l'activité la plus florissante de la région[4012]. Dazos et son fils peuvent entretenir des activités commerciales entre Délos et Brindes[4013]. Le proxène Bouzos de Canusium négocie peut-être de l'huile à Délos dès les années 240-230[4014]. Au début du I^er^ s., les marchands d'huile d'olive italiens font des dédicaces collectives en tant qu'*olearii*[4015]. Les affranchis des familles d'Apulie jouent un rôle déterminant dans l'organisation de ce réseau professionnel[4016]. Des amphores trouvées à Délos

4002 Hatzfeld (1912), p. 80.
4003 Hatzfeld (1912), p. 108.
4004 Pouzzoles est la véritable porte d'entrée d'Italie, concentrant tous les flux marchands. Un mouvement commercial entre Pouzzoles, Délos et l'Égypte est initié dès la première moitié du II^e^ s. Cf. Dubois (1907), p. 71-72.
4005 Hatzfeld rapproche l'ethnique « Azantinos » avec la cité d'Azetium. Les ethniques Ἀζαντῖνοι et Ἀζηντῖνοι valent tous deux pour Azetium, alors qu'Ἀζώτιοι désigne Azôtos de Palestine. Le nom « Dazos », d'origine messapienne est typique du Salento, mais aussi de Calabre et de Lucanie. Il en existe des variantes en Illyrie (*EAD*, XXX, p. 185, Proeva (1991), p. 197 et Masson (1987), p. 115). Cf. Masson (1996), p. 613, Yntema (2009), p. 157-158, Maggiulli (2012), p. 386, Nocita (2014), p. 74-75 et Ernst (2018), p. 184 et 424.
4006 Nocita (2014), p. 75.
4007 Terventum est une petite cité du Samnium. Il peut aussi s'agir de Tarente, mais c'est moins probable.
4008 *ID*, 2136. Cf. Tréheux (1992), p. 47.
4009 *ID*, 1416BII, l. 114 (Ταραντῖνος).
4010 Yntema (2009), p. 157-158.
4011 Yntema (2009), p. 158-159 et 162.
4012 Yntema (2009), p. 162.
4013 Une monnaie de cette cité italienne a été trouvée dans l'îlot de la maison des comédiens (*EAD*, XXVII, p. 410). L'Apulie est grande productrice d'huile à la fin du II^e^ s., mais la denrée peut être exportée dès le début du siècle. De nombreuses amphores oélaires de Délos viennent de Brindes. Cf. Delorme (1951), p. 46 et Brun (2004), p. 113.
4014 Nocita (2014), p. 74.
4015 *ID*, 1712 = *Choix*, n° 141, 1713 et 1714.
4016 Eirenaios fils de Zôilos d'Azôtios est membre des *olearii*. Il est palestinien, non Italien. Cf. Masson (1996), p. 613.

portent des timbres « DAZ », et d'autres, Lamboglia 2 vinaires produites en Apulie et Calabre, sont timbrées « DASIUS »[4017]. Ces timbres, qui datent cependant du I^er^ s., indiquent que l'entreprise commerciale de cette famille s'étend sur plusieurs générations. Délos étant un port de transit, il est logique qu'aucune amphore commerciale du III^e^ s. et du début du II^e^ s. ne soit trouvée dans les fouilles, car elles sont destinées à l'exportation. La phiale de Dazos est possiblement consacrée à titre de prémices de son activité[4018].

**c- Syracuse et Massalia**

Trois donateurs de Syracuse sont enregistrés dans les dernières années de l'Indépendance. Avec un certain Apollônios, **Kritôn de Syracuse (n° 242)** consacre un *skaphion* portant le masque de Sarapis entre 200 et 167. La dédicace précise que c'est une dîme des gains sur le trafic maritime. Les donateurs de ce genre sont souvent des nauclères de passage[4019]. Kritôn consacre un autre objet, apparaissant en 162[4020]. **Timôn fils de Nymphodôros de Syracuse (n° 416)** est un célèbre proxène et banquier délien, probablement installé à Délos dès 212, date du siège de sa patrie par Rome[4021]. Il consacre une couronne de myrte en or avant 185, donne une phiale après 167, puis une bague sertie d'une pierre vers 153. Son fils, **Nymphodôros (n° 299)**, lui succède comme banquier et s'associe à Hérakleidès de Tarente. Il consacre une boite à encens portant le masque de Sarapis, enregistrée à partir de 183 et une phiale dans l'Artémision en l'île après 167[4022]. Ce sanctuaire est lié à la protection des navigateurs par le biais d'Isis.

Les donateurs de Syracuse sont tous négociants et/ou banquiers. Les premières relations entre la Sicile et Délos sont passées par l'intermédiaire d'Athènes au V^e^ s. Délos était alliée de Naxos de Sicile et Léontinoi, ennemis de Syracuse. Il n'y a aucun lien cultuel, ni de *philia* ou de parenté entre Syracuse et Délos. Seule une perspective d'enrichissement explique ces relations. Depuis le dernier quart du III^e^ s., Syracuse fournit 4 proxènes aux Déliens dont Timôn. Négociants et financiers de Syracuse emboîtent le pas aux Romains[4023]. À la fin des guerres puniques, Syracuse tombe sous le joug romain et cela réoriente les flux d'approvisionnement en

[4017] Cinq exemplaires sont connus à Délos (TD 4480, 4863, 7353, 7368, 7771). On en trouve dans un quartier de magasins à l'est du lac Sacré, qui a fourni de nombreuses amphores vinaires. Les Italiens du I^er^ s. ont aussi créé un réseau professionnel de marchands de vin : les *oinopôlai* (*ID*, 1711). Cf. Hatzfeld (1912), p. 144 et Empereur, Braun, Le Bras, Fraisse, Le Dinahet-Couilloud (1983), p. 882.
[4018] Ernst (2018), p. 424-425.
[4019] Baslez (1977), p. 184.
[4020] Sa phase d'activité se situe à la fin de l'Indépendance et peut-être au début de la seconde domination athénienne.
[4021] Timôn possède la plus grande banque délienne et gère les comptes courant du sanctuaire. Il manipule plusieurs dizaines de milliers de drachmes appartenant aux Déliens.
[4022] La figure de Sarapis est prédominante. Les Syracusains semblent très tôt adopter les cultes orientaux. Deux offrandes sont le *skaphion* décoré du masque du dieu et une boite à encens portant le même décor.
[4023] Les premiers Syracusains comme Timôn peuvent avoir migré dès le siège de leur patrie par Rome en 212, mais la plupart apparaissent après le début des relations officielles entre Rome et Délos, dans les dernières décennies de l'Indépendance. Le proxène Hérakleidès fils d'Eudèmos et un artiste dramatique accompagnent Timôn, comme pionniers de Syracuse à Délos. Cf. Ernst (2018), p. 144, note 83.

céréales : la Sicile ne fournit plus les Grecs, mais Rome[4024]. Les Syracusains ne font donc pas commerce de froment à Délos. En revanche, ils s'enrichissent par leur partenariat avec Rome et disposent d'importants capitaux. D'une certaine manière, les Syracusains investissent les capitaux romains à Délos[4025].

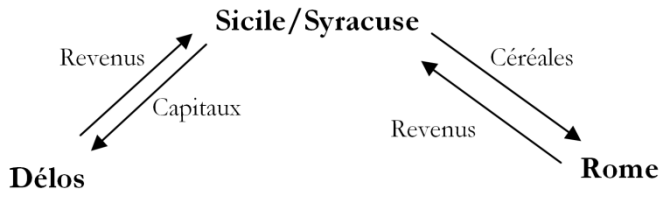


**Figure 23**

Pour Syracuse, Délos est moins intéressante pour la protection du sanctuaire que pour celle de Rome[4026]. Ils bénéficient certainement d'une installation à moindre coût par rapport aux grandes places financières que sont Rhodes et Alexandrie[4027]. Cet apport en capitaux contribue à l'essor de la banque privée à Délos, qui attire les marchands grecs[4028]. Dans l'île, une partie des échanges est virtuelle : conclusion de contrats et de prêts, soit des échanges d'argent, mais pas de denrées. Si les taxes portuaires de la période sont faibles, cela ne prouve aucunement que le port délien soit modeste. Il s'agit d'une plateforme de financements privés. Les capitaux financent essentiellement le trafic au long cours, comme en témoignent les offrandes des Syracusains. On comprend bien la création du port franc après 167. L'île fait déjà fructifier des capitaux romains. L'enrichissement soudain de Rome après sa victoire sur la Macédoine peut entraîner une hausse des capitaux disponibles à Délos, par l'intermédiaire des banquiers de Sicile et de Grande Grèce.

**Philôn de Massalia (n° 336)**, consacre un *potèrion* en argent dans le Sarapieion[4029]. Il est certainement négociant et n'apparaît que dans les inventaires postérieurs à 167, même si le don est daté de la prêtrise de Ktèsiklès fils d'Antigonos, qui exerce sous l'Indépendance. Un autre Massaliète, Léôn, est honoré de la proxénie à Délos. Les deux seuls Massaliètes connus à Délos fréquentent l'île sous l'Indépendance, non après 167. Est-ce un effet de sources ou celui d'une restructuration des réseaux marchands de Massalia ? Il faudrait alors s'interroger sur le rôle des Romains. À cette période, la cité se tourne vers le grand commerce par voies terrestres, en Gaule, négligeant « les choses de la mer »[4030]. Massalia souffre de brigandage et des pirates ligures[4031].

---

[4024] De nouveaux acteurs profitent du vide laissé par la Sicile : au début du IIe s., Massinissa approvisionne Délos.
[4025] Timôn, Nymphodôros et le proxène Philôn fils d'Hybrimos de Syracuse sont banquiers. Tréheux (1992), p. 86.
[4026] Depuis que Flamininus a initié des relations officielles avec Délos, l'île est protégée par Rome.
[4027] Le prix de l'immobilier délien n'est pas encore trop élevé au début du IIe s.
[4028] Des *nummi* de Sicile apparaissent dans les actes sacrés dès les années 180. Dès le début du IIe s., les marchands viennent à Délos pour obtenir des financements. Les grandes banques déliennes apparaissent lors de cette période : Timôn, Nymphodôros et Hérakleidès, Hellen et Mantineus, Philophôn et Paktyas. Ce sont des banques accréditées par le sanctuaire, qui apparaissent dans les comptes. Cf. Homolle (1884), p. 90-91 et Bogaert (1968), p. 185.
[4029] Robert (1968b), p. 203.
[4030] Clerc (1971), p. 29.
[4031] Clerc (1971), p. 31.

Rome vient à son secours et finit par s'installer dans la région, stratégique, car sur la route d'Espagne. On aurait une première attestation de rétraction des réseaux déliens et massaliètes.

**Bilan sur les réseaux occidentaux**

Les premiers Italiens à consacrer des offrandes, peu nombreux, le font dès la seconde moitié du III^e^ s.[4032]. Les offrandes de Flamininus représentent un tournant : après lui les officiers romains qui s'engagent en Orient consacrent tous une couronne de laurier en or, témoignant des relations officielles entre Rome et Délos. Après la guerre antiochique, les marchands italiens se font plus nombreux dans l'île. En parallèle, Syracuse, qui fournissait jusqu'alors des céréales aux Grecs, obtient un partenariat exclusif avec Rome. Des Syracusains fournissent alors des capitaux à Délos, accueillant ces banquiers. L'afflux de négociants et financiers d'Occident dans la première moitié du II^e^ s. est un facteur de la décision romaine de faire de l'île un port-franc. L'*emporion* est un centre d'investissements, autant que d'échange de denrées. Il y a déjà une expertise disponible, car le sanctuaire a longuement octroyé des prêts[4033]. Le choix de certains banquiers de s'installer à Délos peut être motivé par cette expérience de gestion financière du sanctuaire. Il y a déjà des capitaux et une clientèle disponibles dans l'île[4034]. Les cités et les particuliers s'adressent désormais aux banquiers privés[4035]. La neutralité du sanctuaire et la faiblesse des autorités civiques sont d'autres facteurs attirant les investisseurs occidentaux à s'installer à Délos.

**2- L'horizon oriental**

**a- La Bactriane**

La Bactriane est autonome depuis le milieu du III^e^ s., lorsque Diodotos s'affranchit de la tutelle séleucide[4036]. Les rois de Syrie mènent régulièrement des expéditions en Orient pour réaffirmer leur pouvoir sur ces régions, comme Antiochos III entre 212 et 205[4037]. **Hyspasinès fils de Mithroaxos de Bactriane (n° 216)**, consacre un protomé de lion, apparaissant dans

[4032] Le premier Italien peut être Nouios, qui marque du bétail. Selon Homolle, Nouios et, quelques années plus tard, Bouzos témoignent de relations déjà importantes entre Délos et l'Italie. Cela semble exagéré. Cf. Homolle (1884), p. 81-82, Feyel (2006), p. 261, Compatangelo-Soussignan (2012) et Nocita (2014), p. 74.

[4033] À la période classique déjà, les Athéniens cherchent à rendre productif le capital d'Apollon. Les grands sanctuaires d'Asie Mineure « n'ont jamais fondé leur équilibre financier sur le prêt à intérêt », à l'inverse de ceux d'Attique et des îles. Certains banquiers privés gèrent les fonds du sanctuaire. Cf. Chankowski (2005), p. 83-88.

[4034] Les capitaux du sanctuaire viennent surtout de l'*aparchè* du soixantième du *phoros* prélevée sur le trésor de la ligue de Délos, entre 478 et 454. Les fondations de l'Indépendance fournissent des prêts dont les intérêts financent des offrandes annuelles. Le sanctuaire prête surtout aux cités cycladiques. Ce n'est pas sans rappeler Timôn de Syracuse, qui aide financièrement le *koinon* des Nésiôtes pour obtenir des céréales. Sous l'Indépendance, les capitaux sont moins mobiles en raison des difficultés du sanctuaire pour récupérer ses fonds. La concentration des prêts sacrés sur Délos et les Déliens laisse des clients : cités, particuliers des Cyclades et d'au-delà. Cf. Migeotte (2013), p. 316-319.

[4035] La période hellénistique est celle du déclin des banques sacrées/publiques au profit des banques privées. Cf. Bogaert (1968), p. 410.

[4036] Jakobsson (2010).

[4037] Polybe, XI, 34. Cf. Mairs (2013), p. 372.

l'inventaire de 179. Les hiéropes renomment l'animal en *chien d'Hyrcanie* à partir de 153. Cela pourrait s'expliquer par une détérioration de l'objet, mais l'invention des chiens d'Hyrcanie trahit un stéréotype bactrien de la part des Déliens[4038]. Hyspasinès et son père ont des noms typiques de Bactriane[4039]. Certains ont pensé que ce donateur est le fondateur de la dynastie de Characène, mais cette hypothèse a été abandonnée[4040]. Pour d'autres, il s'agit d'Aspasianos, commandant d'Antiochos III, lors de la bataille de Raphia en 217, même si Polybe écrit qu'il est mède, non bactrien[4041]. L'anabase d'Antiochos III contribue aux mouvements ouest/est de populations. Il est possible qu'Hyspasinès se soit installé en Occident à cette occasion. Il n'est pas le seul représentant de ces régions éloignées à Délos à cette période[4042]. La présence des marchands de Bactriane à Délos correspond aux périodes de relative indépendance du royaume gréco-bactrien. Il est difficile d'envisager un motif de pèlerinage, leurs noms n'étant pas d'origine grecque. Deux possibilités alors : 1°) ce sont des militaires séleucides qui consacrent des offrandes lors de campagnes. Antiochos III, qui assiège Bactres entre 208 et 206, ne semble pas favoriser l'hypothèse d'un recrutement militaire d'Hyspasinès[4043]. 2°) Ce sont des marchands au long cours. La Bactriane peut fournir des métaux précieux comme l'or, mais ce métal peut difficilement être librement exporté en Occident. Le royaume gréco-bactrien, comme tout royaume grec, cherche à conserver son or. Ce territoire s'intègre dans un complexe réseau de routes marchandes connectées au royaume séleucide[4044]. Bactres est un carrefour entre l'Inde maurya et les premières routes de la soie[4045]. L'offrande d'Hyspasinès est consacrée au plus tard au début du II^e^ s., avant

---

4038 Cicéron *Tusculanes*, I, 45, rapporte une tradition funéraire d'Hyrcanie. Il explique que les habitants de la région dressent des chiens d'une race spécifique pour qu'ils mangent les morts. Strabon, XI, 11, 3, évoque une tradition similaire en Bactriane. Il écrit que les incurables sont livrés aux chiens dressés pour ce rôle spécifique. Strabon fait le parallèle avec une tradition scythe semblable à celle des Bactriens. Les Déliens auraient appliqué des préjugés qu'ils ont des Bactriens sur la description de l'offrande. Cf. Mairs (2013), p. 373-374 (faute dans la référence à Strabon).

4039 Hyspasinès porte un nom de cavalier, car il vient d'*uspanu* « qui soulève la poussière ». Mithroaxos est un nom théophore double (créé par/fidèle de) Mithra et Oxos. Cf. Mayrhofer (1979), n° 328, Rapin et Grenet (1983), p. 378, Baslez (1985), p. 142 et Mairs (2013), p. 373.

4040 Bernard (1985), p. 135-136.

4041 Polybe, V, 79, 7. Il dirige 5000 Mèdes, Kissiens, Kadousiens et Karmaniens. Cf. Baslez (1985), p. 142, note 34.

4042 Oxyartès consacre une base dans les années 235 (*IG*, XI, 4, 1209). Il s'agit d'un nom théophore bactrien composé sur la racine du dieu fleuve Oxos. Oxyartès est le nom d'un Bactrien, père de Roxane, épouse d'Alexandre, qui mène une révolte en Sogdiane (Arrien, IV, 18, 4). Il ne quitte pas l'Orient et devient satrape des Paropamisades dans l'Hindou-Kouch. Cf. Rapin et Grenet (1983), p. 378 et Baslez (1985), p. 342.

4043 Polybe, XI, 34.

4044 Pour un résumé des axes marchands du royaume séleucide voir Aperghis (2004), p. 76-78.

4045 Ces routes s'élaborent alors, comme en témoignent les expéditions de Zhang Quian dans le dernier quart du II^e^ s., qui réalise deux missions en Occident entre 139 et 115, selon l'historien chinois Sima Qian, auteur des *Mémoires historiques* (*Shiji*) entre 109 et 91. Envoyé par Han Wudi (156-87), de la dynastie Han, Zhang Quian rejoint le royaume Séleucide. C'est la première mention d'un Homme ayant emprunté les routes de la soie. Les Sères sont déjà connus des Grecs au temps de Ktésias. Les produits voyagent plus facilement que les Hommes. De la soie chinoise a été exhumée d'une tombe celtique du VI^e^ s. et une autre pièce de soie est découverte dans une tombe scythe de l'Altaï, datée entre le V^e^ et le III^e^ s. Les Chinois échangent et se battent avec les peuples nomades ou semi-nomades (Yuezhi et Xiongnu), dès le VII^e^ s. La jade et la soie arrivent en Bactriane (où l'on trouve des marchands grecs), longtemps avant l'expédition de Zhang Quian. Au début du II^e^ s., voire dès le III^e^ s. Au début du II^e^ s., le roi de Bactriane Démétrios fils d'Euthydémos se taille un vaste territoire jusqu'à toucher celui des Sères et des Phryni, à

l'organisation des routes de la soie, mais il existe déjà des échanges avec les Sères, qui fournissent des produits rares aux Méditerranéens. Les relations économiques d'Aï Khanoum semblent plus tournées vers les territoires indo-grecs et indiens que vers la Chine[4046]. L'Inde fournit des pierres précieuses[4047]. Grâce aux routes maritimes entre la Chine et l'Inde, des produits chinois peuvent aussi remonter d'Inde en Bactriane[4048]. D'autre part, la Bactriane importe de l'huile d'olive, mais peut-être que pour les usages du gymnase[4049]. Tout cela ne suffit pas à établir l'existence de routes marchandes de Chine vers Délos, mais amène à réfléchir sur le concept d'horizon. Les donateurs des régions éloignées sont des partenaires directes de Délos, or un réseau est constitué de chaînes. De ce fait, il existe une seule étape entre Délos et la Bactriane, mais il existe d'autres liens connectant la Bactriane aux contrées plus lointaines. L'horizon dessine la limite cognitive de réseaux plus vastes. Son étude permet de donner une image globale des réseaux antiques dans lequel Délos s'intègre.

**b- Les côtes syro-palestiniennes et Chypre**

Deux donateurs d'Antioche, issus de l'orbite séleucide, seront étudiés plus tard. **Stratôn d'Arados (n° 390)** consacre une phiale portant les visages d'Apollon et d'Artémis, enregistrée à partir de 235/4. Il s'agit certainement d'une dîme sur des bénéfices. Stratôn appartient à une famille de négociants phéniciens installée à Délos au III^e^ s. (cf. chapitre 3), associée par mariage

---

l'est du bassin du Tarim (Strabon, XI, 11, 1). Un passage du *Shijii* laisse penser qu'il y a des marchands du Sichouan en Bactriane dès cette période. Les Xiongnu sont également au fait de leur puissance entre 209 et 174. Les Sères peuvent être des Yuezhi, qui dominent le Corridor de Gansu. Des traces d'échanges technologiques existent entre Grecs et Chinois. Les Gréco-Bactriens frappent des monnaies dans un alliage de cuivre et de nickel (cupro-nickel), or ce métal est seulement isolé en Europe à partir du XVIII^e^ s. Il existe alors des routes du nickel qui débouchent en Bactriane. Les Xiongnu finissent par vaincre les Yuezhi en 166, ce qui mène à la migration du peuple vaincu vers l'ouest, notamment en Bactriane, où ils s'installent après avoir chassé les Grecs de la région. Il faut attendre les années 130 pour que les Yuezhi dominent l'ancien royaume gréco-bactrien. C'est lors de cette période, que la dynastie Han organise d'importantes et fréquentes missions diplomatiques en Asie centrale, accompagnées de caravanes marchandes. Les Han s'assurent de la sécurité d'une longue partie du trajet, grâce à la Grande Muraille et un réseau défensif qui s'étend jusqu'à la Porte de jade, construite vers 121. Sous le roi indo-grec Hermaios Sôter (90-70), les Grecs entretiennent certainement des relations avec les Han. La capitale chinoise, Lo-yang, possède une « auberge des étrangers des quatre orients ». Le succès des routes de la soie doit beaucoup au chameau de Bactriane (*camelus bactrianus*). Enfin, les Chinois entretiennent des relations avec le roi parthe Mithridate II, comme en témoigne une ambassade chinoise en 115. Ce Mithridate II apparaît dans une dédicace délienne au Cabirion (*ID*, 1581). Cf. Poinsotte (1979), p. 444-446 et 476, Watson (2000), Potts (2005), Juping (2009), Juping (2013), Juping (2014-2015), p. 15-17, Hill (2009), Rezakhani (2010) — pour une vision eurocentrée des routes de la soie, Labarre (2010), p. 213, Salles (2017), p. 77-78, Graf (2018), Benjamin (2018), p. 33-36, 68-90, 93-95, 100, 105, 108, 112 et 236, Agut-Labordière et Redon (2020) et Mauffrey (2022).

[4046] Des monnaies de ces régions sont connues à Aï Khanoum. L'empire Maurya (322-185) commerce avec la Bactriane. Les marchands indiens empruntent aussi les routes maritimes. Cf. Rapin et Grenet (1983), p. 365 et Benjamin (2018), p. 209-210.

[4047] Selon Théophraste, *Les pierres*, IV, 25 et VI, 34, la malachite d'Oural, qu'il nomme pierre « de Bactriane », est exportée à Tyr par cette région carrefour du négoce asiatique, pas seulement située sur les routes de l'Inde. Il écrit aussi que des gemmes précieuses viennent du désert de Bactriane, rammassées aux confins du désert.

[4048] Les voies maritimes sont moins fréquentées que les routes transcontinentales sous les Han. Cf. Benjamin (2018), p. 204 et 232-236.

[4049] Strabon, XI, 11, 1. L'huile d'olive est enregistrée à Aï Khanoum au même titre que les denrées précieuses comme l'encens. La Bactriane en importe de grande quantité, mais Hyspasinès peut ne pas retourner dans sa patrie après sa longue expédition vers la Méditerranée. Cf. Rapin et Grenet (1983), p. 367-369.

dans l'île à des négociants de Sidon. Les associations phéniciennes de la seconde domination athénienne se reposent sur ces communautés de marchands installées dès le III^e^ s.

À la période précédente, les hiéropes enregistrent nombre d'offrandes de Chypriotes, mais la plupart datent de la première domination athénienne ou des guerres des Diadoques. Les donateurs privés étaient peu nombreux. À la basse Indépendance, **Aristôn de Karpasia (n° 90)**, consacre un *mastion* (petit bol en forme de sein) à Sarapis entre 200 et 167[4050]. Il fait deux autres offrandes après 167 : un *skaphion* et trois figures de marbres consacrées à Anubis. Les offrandes en marbre ne sont jamais gravées sous l'Indépendance, de sorte qu'elles peuvent dater de la période précédente. Le fait que le *skaphion* soit enregistré après 167 tend à situer la date de consécration des autres offrandes aux dernières années de l'Indépendance. Aristôn n'est pas affecté par les changements politiques de Délos. **Mennéas de Karpasia (n° 276)** s'associe à Aristôn pour la consécration du *skaphion*. Entre 200 et 167, il consacre un bol portant les visages de Sarapis et Isis. Enfin, un dernier vase enregistré à partir de 182, dans le Sarapieion C, porte la dédicace : « Les Sarapiastes qu'a rassemblés Mennéas »[4051].

Ces donateurs se connaissent bien, car ils consacrent une offrande ensemble. Ce sont des compatriotes d'une modeste cité de l'extrémité nord-est de Chypre[4052]. Mennéas est un membre important des Sarapiastes. Sous l'Indépendance, les divinités égyptiennes sont honorées par diverses associations (Thérapeutes, Décadistes, Mélanéphores, etc.). Seuls les Thérapeutes et les Mélanéphores sont attestés après 167[4053]. À Délos, les Sarapiastes sont organisés en thiase et Mennéas est le *synagôn* (président)[4054]. Une inscription le présente possiblement comme prêtre de Sarapis en 183[4055]. Une liste de Sarapiastes athéniens, de 215, comporte un trésorier, un secrétaire, un épimélète, des hiéropes et au moins 45 membres et peut-être jusqu'à 80, car l'inscription est mutilée[4056]. Cela donne une idée des réseaux personnels de Mennéas. Au début du II^e^ s., une

---

4050 Roussel (1916), p. 227.

4051 Σαραπιασταὶ οὓς συνήγαγεν Μεννέας. Cf. Bricault (2014), p. 46.

4052 Aupert (1978), p. 136.

4053 Bruneau (1970), p. 465. Les petites associations isiaques de l'Indépendance vont se fondre dans de larges groupes après 167. Cf. Steinhauer (2014), p. 150-151, note 32.

4054 *RICIS*, 202/0421, 0422 et 0424. Un autre président de l'association est connu : Monimos (*IG*, XI, 4, 1343). Les Sarapiastes sont connus par 22 inscriptions en Égée, datées entre la fin du III^e^ s. et le début du I^er^ s. de n.e. La formule la plus fréquente en dehors de l'île reste le *koinon*. Les énatistes de Délos se définissent comme des thiasites réunis en *koinon* (*IG*, XI, 4, 1228 = *RICIS*, 202/0140). Ils ont un trésor commun et une vocation religieuse. Leur dévotion ne se prête pas uniquement à Sarapis, car une association identique de Rhamnonte construit un sanctuaire à Sarapis et Isis (*contra* Baslez (1977), p. 199). Une autre association de Sarapiastes célèbre des *Isideia* à Kéos. Cf. Bricault (1996), p. 611 et Bricault (2014), p. 41-42.

4055 *IG*, XI, 4, 1307, l. 7 = *RICIS*, 202/0191. Cf. Bricault (2014), p. 44, note 28, propose une autre restitution.

4056 Il n'existe pas assurément de prêtres dans ces associations de Sarapiastes. À Athènes, les Sarapiastes sont certainement des métèques, car ils ne portent pas de patronymes. Une autre association de Sarapiastes, composée de citoyens athéniens, obtient un terrain pour établir un lieu de culte à Rhamnonte vers 220 (*RICIS*, 101/0502). Les Sarapiastes peuvent être des groupes cultuels qui financent la construction de sanctuaires privés. Leurs activités sont nombreuses et, selon une formule commune, ils sont des « répliques miniatures de la cité ». Leur association fonctionne avec des magistrats élus et des évergètes honorés pour leurs libéralités. Bricault (2014), p. 43, 44, 46 et 48.

association de Sarapiastes est installée à Délos. Une communauté de Karpasia y est fortement impliquée[4057]. Les Sarapiastes de Karpasia s'installent dans l'île alors que les cultes égyptiens y sont déjà diffusés. Les Sarapiéia de Délos n'ont évidemment pas l'aura de ceux d'Égypte et ne suffisent pas à attirer des étrangers dans l'île. Ces Chypriotes sont venus pour d'autres raisons, sans doute marchandes. Leur association religieuse a dû faciliter leur sociabilité et leurs affaires. On pense aux associations marchandes de Rhodes, où l'on connaît des Sarapiastes[4058]. Karpasia a une situation stratégique, en tant que cité chypriote la plus proche des côtes phéniciennes[4059].

**c- La Cyrénaïque**

Dans la seconde moitié du III^e^ s., Cyrène est sous domination lagide[4060]. **Antipatros de Cyrène (n° 31)** consacre une phiale, enregistrée à partir de 206[4061]. Il peut être un marchand de passage[4062]. **Untel fils de Kyllias de Cyrène (n° 437)** consacre une phiale, enregistrée dans une liste d'anciennes phiales à partir de 240, mais certainement consacrée dès la première moitié du III^e^ s. Cette liste d'anciennes phiales mentionne deux autres donateurs de la région : **Esthloikos et Onasitimos de Barké (n° 177)**. Barké est une cité active jusqu'au milieu du III^e^ s., avant d'être supplantée par son port Ptolémaïs[4063]. La phiale de ces donateurs est consacrée à la haute Indépendance, voire plus tôt. La plupart des dons de Cyrénaïque enregistrés à la basse Indépendance sont consacrés à la haute Indépendance. Cela peut s'expliquer par la fin de la domination lagide sur Délos. Les donateurs de Cyrénaïque sont pour la plupart liés aux dynastes d'Alexandrie. Il reste que les réseaux honorifiques ne concordent pas avec cette image, car un

4057 Cette cité est représentée par 10 individus à Délos. En 116, Aristion de Karpasia consacre l'effigie de son père à la triade isiaque (*ID*, 2090). Ni Apollon ni d'anciennes divinités grecques n'apparaîssent dans l'ensemble des dons des individus de Karpasia. Au début du II^e^ s., Chypre est sous domination lagide, mais les cultes égyptiens ne se sont pas diffusés d'Égypte vers Chypre, puis de Chypre vers Délos. Les Lagides ne jouent aucun rôle dans la diffusion du culte dans l'île. Son histoire à Délos est bien connue : un prêtre de Memphis s'installant à Délos dans la première moitié du III^e^ s., y apporte les divinités égyptiennes et le Sarapieion A y est érigé dès le dernier quart de ce siècle. Cf. Bruneau (1970), p. 465-466, Bruneau (1978b), p. 136 et Tréheux (1992), p. 101.

4058 Bricault (2014), p. 49.

4059 Karpasia possède un port (Strabon, XIV, 6, 3), mais la péninsule qu'elle occupe n'a aucune ressource susceptible d'être exportée (voir Christopoulos (1996), pour le *linon karpasion*). Athènes et Karpasia entretiennent des liens dès l'époque Classique, qui se renforcent à la période hellénistique. Au début du II^e^ s., des athlètes karpasiens participent aux concours d'Athènes (*CIA*, II, 966 Z, 46f). On sait le rôle important de l'intermédiaire athénien dans la création des relations entre Délos et Chypre. Cf. Christopoulos (1996), p. 64.

4060 Les Déliens votent un décret honorifique à un citoyen de Cyrène pour cette période. Cf. Laronde (1987), p. 417.

4061 Au IV^e^ s., un philosophe de l'école cyrénaïque porte ce nom. C'est trop s'aventurer de dire que les hiéropes manipulent une nouvelle fois les inventaires en jouant sur le nom du donateur, pour faire penser au philosophe.

4062 La partie septentrionale côtière de Cyrénaïque gagne en importance face à l'*hinterland* à la période hellénistique. Les ports comme Ptolémaïs supplantent les sites continentaux. Le négoce interrégional est plus dynamique que lors des périodes précédentes. Si Cyrène, située dans les terres, perd de l'importance, les marchands de la cité bénéficient à titre personnel de nouvelles opportunités. Antipatros peut être impliqué dans le négoce des céréales (*SEG*, 9, 2). Une autre denrée, le *silphion*, une plante médicinale, se vend au « poids d'argent » (Pline l'Ancien, XIX, 15). Cependant, après une surexploitation de *silphion* et une destruction des plantes par les troupeaux, la production périclite (Strabon, XVII, 3, 22 et Pline l'Ancien, XIX, 39) et celle de Médie remplace progressivement celle de Cyrénaïque. Cf. Brun (1993), Amigues (2004), p. 191-226 et Roques (2004), p. 301.

4063 Barké était la rivale de Cyrène dès la période archaïque. Sa *chôra*, moins riche que celle de sa voisine, ne put jamais « ébranler la primauté de Cyrène ». Laronde (1987), p. 77, Laronde (1993) et Roques (2004), p. 299-300.

proxène délien existe pour la basse Indépendance, mais non pour la haute. Du reste, les décrets honorifiques sont difficiles à dater précisément.

### d- Les dynasties d'Orient

#### d.1 Les Lysimachides de Telmessos

Nous avons déjà évoqué les Lysimachides de Telmessos pour la période précédente. **Ptolémée fils de Lysimaque de Telmessos (n° 363)** et d'Arsinoé II est né au début du III^e^ s.[4064] Ce fils d'Arsinoé et de Lysimaque a vu lui échapper le royaume de son père et s'effondrer ses revendications sur la Macédoine[4065]. Réfugié alors auprès de Ptolémée II, à la fois son oncle et son beau-père, il en obtient la cité de Telmessos de Lycie, en guise de *dôréa*, entre 265 et 240[4066]. Telmessos possède un excellent port, entre Levant et Égée[4067]. Ce **Ptolémée (n° 363)** consacre 7 offrandes à Délos, toutes enregistrées dans l'*oikos* près de l'Ékklèsiastèrion entre 167 et 157, mais une est enregistrée vers 200 (un tableau de sa mère Arsinoé)[4068]. Dans les dernières années du III^e^ s., la dynastie de Telmessos a pu se rapprocher des Séleucides, car vers 200, l'édit d'Ériza montre qu'Antiochos III nomme Bérénikè fille de Ptolémaios fils de Lysimachos, grande prêtresse du culte de la reine Laodicé[4069]. En 188, les Romains donnent la Lycie aux Rhodiens, à l'exception de Telmessos[4070]. Le petit-fils de ce donateur, un homonyme, **Ptolémée fils de Lysimaque (n° 364)**, aurait plaidé sa cause à Rome, et consacré une petite phiale à partir de 188

---

[4064] Holleaux (1942), fournit une présentation du personnage.

[4065] En 281, Ptolémée Kéraunos organise le massacre des enfants d'Arsinoé et se fait roi de Macédoine, mais Ptolémée fils de Lysimaque y échappe. Dans les années 279-277, après la mort de Kéraunos, il revendique le royaume, mais Antigone Gonatas le chasse. Cf. Holleaux (1942), p. 365.

[4066] Leimôn, ami de Ptolémée fils de Lysimaque, est honoré par Telmessos entre 265 et 256, mais rien ne peut en être tiré quant à la nature de la relation entre Ptolémée fils de Lysimaque et la cité. En 240, en revanche, Telmessos est assurément sous le contrôle du Lysimachide. Peut-être faut-il situer le don en 240, au lendemain de la troisième guerre syriaque (246-241). Segre (1936), p. 359, Segre (1938), p. 183-184, Wörrle (1978), p. 201-202 et 218-221, Savalli (1987), p. 129-137, Will (2003), I, p. 260 et Chandezon (2003), n° 63, p. 251-258.

[4067] Au XX^e^ s., les Grecs y entretiennent encore des échanges avec Constantinople, Rhodes et l'Égypte. Le port est situé au débouché d'un fleuve (Kargiçay), au fond d'une rade protégée par des îles. Par la mer, Telmessos est voisine de Kaunos, bien connue pour un règlement fiscal (*SEG*, 14, 639). En remontant le fleuve, il est possible de rejoindre le Xanthos. Toute la Lycie est alors sous domination lagide. Un décret honorifique des citoyens de Telmessos pour Ptolémée fils de Lysimaque en 240, évoque ses réformes fiscales, qui remettent de l'ordre dans une cité pressée par les Lagides, lors de la troisième guerre de Syrie. La cité a pu fournir des céréales à l'armée ou accueillir une garnison, voire une flotte (sur l'impact de la guerre sur l'agriculture et le cantonnement des troupes voir Chaniotis (2008), p. 121-129). Le taux d'imposition sur les productions de la *chôra* passe alors de 16,6 % à 10 % en 240, ce qui peut constituer un retour à une fiscalité normale (*OGIS*, 55). Cf. Wörrle (1980), p. 63-72, Bertrand (1992b), p. 187, Chandezon (2003), n° 63, p. 251-258 et Santini (2017).

[4068] Au tableau d'Arsinoé, il faut joindre une effigie en bronze de la reine, une statue de culte en marbre, un tableau du roi Lysimaque, un bouclier de cavalier recouvert d'or et un *chitôn mésoleukos*. Ces autres offrandes ne sont pas inscrites dans les inventaires pour deux raisons : 1°) les hiéropes n'ont pas de raison de mettre en avant des proches des Lagides, alors que l'île n'est plus sous leur influence. 2°) Certains types d'offrandes ne sont pas enregistrés dans les inventaires avant la seconde domination athénienne.

[4069] Après Apamée, le village des Kardaques, une colonie militaire fondée par Antiochos III sur le territoire de Telmessos, a des difficultés pour payer une terre achetée au souverain de Telmessos. Cf. Segre (1938), p. 190-208 et Holleaux (1938-1957), III, p. 371-372.

[4070] Tite-Live, XXXVII, 56, 4-5.

à Délos lors de son passage[4071]. Le contexte est alors très différent de celui de son grand-père. **Antipatros fils d'Épigonos (n° 32)**, qui consacre une phiale en 185, pourrait être un fils de Lysimaque, comme le montre le libellé de l'offrande et sa position dans les inventaires[4072].

Ptolémée fils de Lysimaque est donc à l'origine d'une dynastie autonome qui subsiste trois générations dans l'orbite des grands États hellénistiques. La maison de Telmessos est attachée à Délos, en raison du culte que le fondateur rend à sa mère Arsinoé, puis en raison du passage de son petit-fils dans l'île sur la route de Rome.

### d.2 Les Lagides

Les Lagides perdent en influence dans les îles vers 246 au profit des Antigonides, alors que disparaît le *koinon* des Nésiôtes[4073]. Au début du II^e^ s., les Déliens qui dépensent beaucoup pour honorer les souverains, semblent ignorer les Lagides, absents d'Égée et concentrés sur la Cœlé-Syrie[4074]. **Ptolémée V (n° 369)** et sa femme consacrent une phiale à la triade apollinienne, enregistrée à partir de 179[4075]. L'offrande, faite par le couple royal, non le roi seul, peut traduire un important évènement de leur vie, comme leur mariage ou la naissance du futur Ptolémée VI, en 186. Un roi **Ptolémée (n° 370)** non-identifié, fait une offrande en 235. **Philippos fils de Ptolémaios (n° 330)**, mal identifié, consacre une petite phiale avant 198[4076]. La faible présence lagide à Délos à cette période, conduit à être prudent quant à l'attribution de ce donateur à l'entourage lagide. Un dernier point concerne la fondation des *Theuergesia* entre 224 et 209 par Ptolémée IV en l'honneur de son père Ptolémée III ou par un *philos* de ce dernier, comme Hermias, fondateur des *Philadelpheia* en son temps[4077].

### d.3 Les Séleucides

**Antiochos (n° 28)** est un donateur indéterminé qui n'est pas assurément de sang royal, bien que son nom puisse le rattacher au monde séleucide. Il consacre un bouclier plaqué d'argent, enregistré pour la première fois en 240. C'est un militaire de passage. Peut-être participe-t-il à la troisième guerre de Syrie, se soldant par une victoire lagide[4078].

---

4071 Holleaux (1938-1957), III, p. 279, n° 5.
4072 Tréheux (1992), p. 11.
4073 *Nouveau choix*, p. 14.
4074 Vial et Baslez (1987), p. 288.
4075 Cléopâtre Ière, fille d'Antiochos III, se marie en 194 à Raphia (Tite-Live, XXXV, 13, 4). Will (2003), II, p. 191.
4076 Une petite phiale a pu échapper à l'attention des hiéropes. La mentionner en 198 permet de compenser le manque de représentation d'offrandes égyptiennes et lagides. Certains reconnaissent le fils d'un Ptolémée fils de Philippos, qui commande la cavalerie d'Alexandre au Granique, quand d'autres voient un stratège de Ptolémée Ier Sôter, participant à l'expédition dans les Cyclades en 308. Il peut aussi être un *philos* lagide, car l'offrande est enregistrée en 198 et les historiens évoquent des personnages beaucoup plus anciens. Cf. Tréheux (1992), p. 84.
4077 Bruneau (1970), p. 525-528 et Chankowski (2019), p. 124.
4078 Will (2003), I, p. 248-261.

### d.3.1 Héliodôros fils d'Aischylos d'Antioche

**Héliodôros fils d'Aischylos d'Antioche (n° 207)** est un *philos* de Séleucos IV (187-175). Vers 180, le roi lui confie le recouvrement de l'argent entreposé dans le Temple de Jérusalem[4079]. C'est la conséquence des difficultés financières séleucides après la défaite face à Rome et la nécessité de trouver des fonds, y-compris au détriment des sanctuaires locaux[4080]. Le 3 septembre 175, Héliodôros assassine son roi[4081]. Il apparaît sur trois monuments déliens, dont un groupe statuaire représentant sa famille, dédié par Artémidôros, *philos* de Séleucos IV et une statue, dédiée par le roi Séleucos IV, à son « préposé aux affaires »[4082]. Le privilège d'être représenté par un groupe familial est rare et indique que le *philos* appartient au tout premier cercle de l'entourage royal[4083]. Ce monument s'inscrit dans le cadre d'une « politique de promotion active de la dynastie séleucide à Délos »[4084]. Ces dédicaces ne me semblent pas relever du même contexte que les offrandes d'Héliodôros, qui a pu obtenir deux missions différentes à Délos.

#### d.3.1.1 La stèle d'Héliodôros

4079 2 *Maccabées*, III, 7-40. Cf. Savalli-Lestrade (1998), p. 44-45.
4080 Cotton et Wörrle (2007), p. 202-203 et Capdetrey (2007), p. 98-99.
4081 Appien, XI, 45. Cf. Knoepfler (2014), p. 76-77.
4082 *IG*, XI, 4, 1112 et *IG*, XI, 4, 1113 (= *Choix*, n° 71). Ces deux bases appartiennent à un unique ensemble monumental dédié par l'association d'un roi et d'un *philos*, ce qui est sans parallèle pour Savalli-Lestrade (1998), p. 45. Baslez (1981), p. 162 et 165, a pourtant rapproché ce document d'une inscription des années 170 de Golossa et Misagénès, fils de Massinissa, qui effectuent une dédicace à leur père. Selon l'historienne : « dans les deux cas, la démarche rassemble personnalités royales et particuliers », car l'inscription mentionne un agent grec de la cour numide : Phoinix (*ID*, 1578). Cf. Wilhelm (1909), n° 141, p. 162 et 312 et Vial et Baslez (1987), p. 295.
4083 Savalli-Lestrade (1998), p. 45 et Savalli-Lestrade (2017), p. 106.
4084 Bien que la dédicace montre que les statues sont consacrées à titre privé, elles peuvent être considérées comme officielles. Cf. Biard (2017), p. 95-96.

Une célèbre inscription, traditionnellement nommée « stèle d'Héliodôros », trouvée à Marisa, transcrit des correspondances du personnage[4085]. Dans la première lettre, Séleucos IV informe Héliodôros de la nomination d'Olympiodôros, *philos* du premier cercle, comme administrateur des sanctuaires de Cœlé-Syrie et de Phénicie[4086]. Cette région est encore troublée, en raison de son entrée récente dans le domaine séleucide et de la mission même d'Olympiodôros, qui doit aider à soulager l'économie du royaume, pressée par Rome[4087]. Olympiodôros taxe les sanctuaires de la satrapie, dont le Temple. Le récit des *Maccabées* modifie l'épisode : Héliodôros aurait tenté de récupérer le trésor du Temple[4088]. Les Judéens n'acceptent pas qu'il passe sous le contrôle d'un païen. En outre, le Grand Prêtre Olympiodôros n'est pas un personnage aussi important qu'un roi ou un « préposé aux affaires »[4089]. Les auteurs du livre des Maccabées auraient remplacé Olympiodôros par Héliodôros, connu pour avoir assassiné le roi en 175, signe de punition divine. Sous les Lagides, Ptolémaios fils de Thraséas d'Aspendos, est stratège et *archiéreus* de la satrapie, mais cette fonction de *stratègos kai archiereus* n'existe pas dans la Coelé-Syrie et Phénicie séleucide à l'époque d'Antiochos III[4090]. Ptolémaios passe dans le camp séleucide à l'orée de la cinquième gerre de Syrie[4091]. Un de ses successeurs, qui œuvre à la fin des années 190 et au début des années 180, est son frère Apollonios, qui est uniquement stratège[4092].

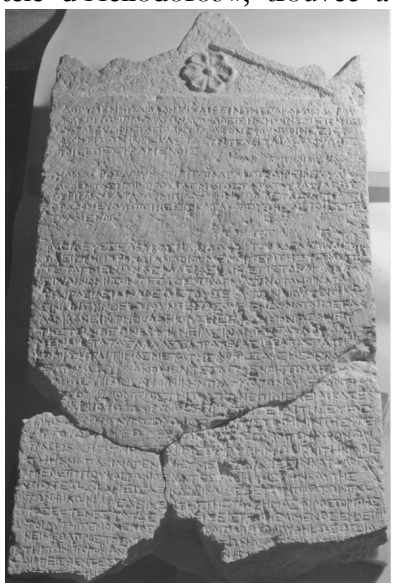

**Photographie 6**

**Stèle d'Héliodôros**
© P. Lanyi, Musée d'Israël, Jérusalem. Cf. Gera (2009), p. 153.

4085 Cotton et Wörrle (2007) et Gera (2009).
4086 Olympiodôros est *syntrophos* de Séleucos IV. Son père doit être un *philos* d'Antiochos III. Cette satrapie est arrachée aux Lagides par Antiochos III, qui accorde des privilèges fiscaux au Temple de Jérusalem. La nomination d'Olympiodôros rappelle celle de Nikanôr en tant que Grand Prêtre de tous les sanctuaires d'Asie Mineure séleucide en 209, par Antiochos III. Nikanôr, *syntrophos* d'Antiochos III, commence sa carrière comme chambellan (*SEG*, 37, 1010, IIf., 18-22). Les similitudes de carrière entre Nikanôr et d'Olympiodôros, notamment leur activité de chambellan, ont conduit Gera à émettre l'hypothèse d'une filiation, ce qui est audacieux. La perte de l'Asie-Mineure conduirait à redistribuer les missions des *philoi*, notamment vers la Cœlé-Syrie et Phénicie. Cf. Aperghis (2004), p. 166-168, Cotton et Wörrle (2007), p. 195, Gera (2009), p. 131-132 et 136 et Gorre et Honigman (2014), p. 331.
4087 Olympiodôros cumule deux anciennes fonctions, celle de Grand Prêtre et celle de commissaire « en charge des temples », c'est-à-dire de leurs revenus. Ses pouvoirs de Grand Prêtre sont limités à une petite satrapie : *SEG*, 57, 1838 et Yon (2015). Le traité d'Apamée comporte une indemnité de guerre de 12 000 talents, en 12 versements. La dernière échéance est en 177. Pour Le Rider (1993), le royaume séleucide n'est pas asphyxié par Rome et la poliadisation de Jérusalem lors de cette période permet d'ajouter des impôts au tribut. Cf. Aperghis (2004), p. 167-168 et 176, Gera (2009), p. 136-137 et 148 et Gorre et Honigman (2014), p. 334-335.
4088 Gera (2009), p. 148-149. Cf. 2 *Maccabées*, III, 4-40.
4089 Cette expression, qui traduit la formule *ho epi tôn pragmatôn*, se retrouve chez les historiens, par exemple : Savalli-Lestrade (1998), p. 45 et Capdetrey (2007), p. 280-282.
4090 Jones et Habicht (1989), p. 345 (avec le *stemma* de la famille), Capdetrey (2007), p. 248, Cotton et Wörrle (2007), p. 198, Feyel (2017), p. 112 et Apicella (2017), p. 156-157.
4091 Chrubasik (2019).
4092 2 *Maccabées*, III, 5. Cf. Cotton et Wörrle (2007), p. 198 et Gera (2009), p. 142.

Avant la nomination d'Olympiodôros, aucun officier ne gérait les temples de la région[4093]. Une deuxième lettre écrite par Héliodôros à un certain Doryménès, transmet le message du roi concernant Olympiodôros[4094]. La dernière lettre correspond à la transmission du message de Doryménès à Diophanès[4095]. L'échec du Temple de Jérusalem est la conséquence de la fin de la gestion des sanctuaires de la région par Ptolémaios fils de Thraséas et la nomination d'Olympiodôros à sa place, avec la mission de taxer ces sanctuaires[4096]. Dans cette situation explosive, Séleucos IV accorde une attention particulière à la Cœlé-Syrie et Phénicie où se cantonne l'autorité d'Olympiodôros[4097]. Il appartient au premier cercle des *philoi*, ce qui lui donne autorité dans cette satrapie difficile[4098].

Il est difficile d'appréhender les intérêts d'Héliodôros dans ces régions, car il n'est vraisemblablement pas intervenu au Temple[4099]. L. Capdetrey se fonde sur cet épisode pour expliquer que les préposés aux affaires, comme Héliodôros, ont des compétences territoriales[4100]. Héliodôros est supérieur à Doryménès et le « premier destinataire des ordres royaux », « responsable de leur application »[4101]. À Délos, une association marchande de Laodicée de Phénicie consacre une statue à Héliodôros. Ce dernier est impliqué dans les affaires financières. C'est son centre d'intérêt dans la satrapie et ce qui motive ses relations avec Olympiodôros.

### d.3.1.2 Les offrandes d'Héliodôros à Délos

Il consacre 7 ou 8 vases dans l'île : un vase à décor d'ancre, pesant 253 dr., est enregistré en 178. Cette même année, il consacre une coupe *séleukis* (2 *séleukidas* sont enregistrées plus

---

[4093] Outre l'aspect financier, son rôle est de superviser la bonne gestion des associations (θεραπ[είας]). Peut-être que des associations marchandes patronnées par une divinité, comme celles qui apparaissent à Délos quelques années plus tard, intégraient son domaine de compétences. Cf. Gera (2009), p. 129 et 131-132.

[4094] Doryménès est probablement le stratège de Cœlé-Syrie. Deux individus portent ce nom : 1°) un officier lagide, d'origine étolienne, lors de la quatrième guerre de Syrie (vers 219/217). Il déserte vers 218 l'armée lagide (Polybe, V, 61, 9 et VII, 15-18), voir Savalli-Lestrade (1998), p. 365. Il aurait pu rejoindre le camp séleucide, mais serait très agé vers 178. 2°) Ptolémée fils de Doryménès était au service d'Antiochos IV vers 170 (2 *Maccabées*, IV, 43-50 et 1 *Maccabées*, III, 32-39). Il s'agirait du père du destinataire de la lettre d'Héliodôros. Deux Doryménès peuvent correspondre. Cf. Cotton et Wörrle (2007), p. 200-201 et Gera (2009), p. 131, 138, 140 et 142-143.

[4095] Diophanès gouverne probablement la région de Marisa, voire l'Idumée. Il fait dresser la stèle comportant les trois lettres dans son ressort. Selon Gera, il aurait choisi le temple d'Apollon de Marisa, l'un des plus importants de la cité, en raison de l'affiliation séleucide à cette divinité. Cependant, l'hypothèse est risquée, car 1°) la région est sous contrôle séleucide depuis peu, donc un puissant sanctuaire d'Apollon a peu de chance d'avoir eu le temps de prospérer. 2°) Le nom d'Apollon est très restitué : [Απόλλ]ωνι εὐχήν. L'argument avancé est : lorsqu'on entre « ωνι εὐχήν » dans la base PackHum, la divinité Apollon ressort 140 fois alors que les autres divinités apparaissent moins de 10 fois, excepté Poséidon (11). Cependant, Apollon est la divinité qui est l'objet du plus grand nombre d'inscriptions du monde grec. Selon l'étrange raisonnement de Gera, il serait possible de restituer Apollon pour tous les noms de divinités, dont le nom termine par *–ôn*. Cf. Gera (2009), p. 138, 140, 145 et 149.

[4096] Cotton et Wörrle (2007), p. 203.

[4097] En 209 celle de Nikanôr englobait toute l'Anatolie. Cf. Cotton et Wörrle (2007), p. 197.

[4098] Gera (2009), p. 133.

[4099] Certains estiment qu'il n'y a pas de hiérarchie entre les titres et que Séleucos IV est guidé par convention ou affection naturelle, ce qui est peu convaincant. Cf. Cotton et Wörrle (2007), p. 200 et Gera (2009), p. 133.

[4100] Capdetrey (2007), p. 273.

[4101] La hiérarchie est identifiable, le roi transmet ses ordres au « préposé aux affaires », qui les fait suivre au satrape, qui donne l'ordre au gouverneur local. Cf. Capdetrey (2007), p. 281 et Gera (2009), p. 145.

tard)[4102]. Toujours en 178, trois phiales, pesant environ 70 dr. sont déposées dans le sanctuaire[4103]. Un inventaire du début de la seconde domination athénienne indique qu'Héliodôros consacre un vase (peut-être une *oinochoé*). Les offrandes d'Héliodôros à Délos sont consacrées quelques mois avant la publication du dossier d'Olympiodôros, alors qu'il accompagne le cortège nuptial de Laodicée, se rendant à son mariage avec Persée en 178-177[4104]. Le cortège fait escale à Rhodes, pour raisons politiques, diplomatiques et géographiques[4105]. Rhodes se rapproche alors de Persée et des Séleucides[4106]. Cette démonstration de force de l'alliance antigono-séleucide a lieu alors que le royaume de Pergame, allié à Rome, marque des points[4107]. L'utilisation de la flotte rhodienne pour cette croisière s'explique par le traité d'Apamée, interdisant à la flotte séleucide de dépasser l'ouest de la Cilicie[4108]. Une autre escale est faite à Délos, ce qui est une provocation aux Romains, qui ont déjà fait de l'île un avant-poste en Orient, d'autant que le passage dans l'île intègre un programme plus vaste d'alliance entre Séleucos IV et Persée[4109]. Cet épisode fait écho aux offrandes consacrées lors du cortège nuptial de Stratonikè. Les convois nuptiaux sont d'importants moments diplomatiques et celui de Laodicée n'échappe pas à la règle[4110]. Dans le contexte de guerre contre Rome, Antiochos III cherche un avant-poste en Grèce, dans une cité ayant une importance stratégique[4111]. Plusieurs officiers séleucides du cortège nuptial consacrent des offrandes à Délos, comme **Laomédôn (n° 244)**, *philos* du roi, qui offre une phiale en or au nom de **Séleucos IV (n° 377)**, enregistrée en 178[4112]. Les offrandes d'Héliodôros sont consacrées en son propre nom, rien n'indiquant qu'elles le soient au nom du roi. **Gorgias (n° 200)**, un autre officier séleucide, donne trois phiales en 178[4113]. En réaction à la magnificence séleucide, les Déliens offrent une couronne et une statue à Laodicée[4114]. La dédicace de la statue indique qu'elle est considérée comme fille du roi Séleucos et épouse du roi Persée, faisant le lien entre les deux

[4102] Selon Athénée, XI, 488, cette coupe est semblable au *rhodias* et à l'*antigonis*. *Rhodias* est un terme du début du III[e] s., désignant la *rhodiakè*/le *rhodion*. Cf. Tréheux (1959), p. 533.
[4103] Les inventaires de la seconde domination athénienne mentionnent ce même lot, mais composé de 4 phiales, pesant en tout entre 280 et 290 dr., et possédant un décor d'ancre.
[4104] Appien, IX, 11, 2, Tite-Live, XLII, 12 et Polybe, XXV, 8-10. Cf. Will (2003), II, p. 261 et Savalli-Lestrade (1998), p. 45.
[4105] Flamment (2008), p. 171.
[4106] La flotte est composée de navires rhodiens construits grâce au bois fourni par Persée (Polybe, XXV, 4, 8-10). Cf. Will (2003), p. 260-262 et 295-297 et Flamment (2008), p. 162.
[4107] Flamment (2008), p. 170.
[4108] Flamment (2008), p. 172.
[4109] Walbank (1979), p. 280 et Cotton et Wörrle (2007), p. 199.
[4110] Ce mariage diplomatique a un précédent chez Antiochos III, qui se marie à Euboia en 192/1 à Chalcis (Athénée, X, 439, Tite-Live, XXXVI, 11, 1-3, Diodore, XXIX, 2, Plutarque, *Flamininus*, XVI, 1 et Appien, XI, 16, 69). Cf. Flamment (2008), p. 155 et Kosmin (2014), p. 136-139.
[4111] Plutarque, *Flamininus*, XVI, 2-3. Cf. Flamment (2008), p. 155-156.
[4112] Vial et Baslez (1987), p. 292 et Savalli-Lestrade (1998), p. 45.
[4113] Ces officiers s'enrichissent de leur mission, puisque Persée les récompense, comme en témoigne la découverte d'un trésor de drachmes de Persée en Cilicie. Cf. Seyrig (1973), p. 47.
[4114] *ID*, 443Ab, l. 29 et 44 et *IG*, XI, 4, 1074. Cf. Gauthier (1985), p. 45, Vial et Baslez (1987), p. 282 et 286 et Biard (2017), p. 95.

dynasties. Elle date donc d'après son mariage, non du temps du cortège[4115]. Héliodôros et les autres officiers séleucides accompagnant Laodicée ont dû recevoir des décrets honorifiques[4116].

### d.3.1.3 Le symbole de l'ancre

Six des sept offrandes d'Héliodôros comportent un décor inhabituel d'ancre. Justin explique que Laodicée, mère de Séleucos, vit Apollon en rêve, qui lui remet une bague, dont la gemme représente une ancre[4117]. Appien évoque également cet épisode : Laodicée donne à son fils une bague en acier, Séleucos devant devenir roi là ou elle tomberait, ce qui arriva au bord de l'Euphrate[4118]. Toujours selon Appien, alors que Séleucos part en Babylonie, il trébuche sur une pierre qui s'avère être une ancre[4119]. Séleucos, enfin, aurait une marque de naissance en forme d'ancre sur la cuisse, qui se transmet à ses descendants[4120].

Depuis Antiochos III, Rome cherche à affaiblir les Séleucides, même symboliquement[4121]. Depuis le début du II^e^ s., ses magistrats romains consacrent des couronnes à chaque passage près du sanctuaire. Les Séleucides ne peuvent cependant pas abandonner l'île natale d'Apollon aux Romains : leur dynastie se rattache à Délos[4122] !

La dernière offrande d'Héliodôros est un vase avec le décor d'une ancre en acier (σιδηρᾶν ἄγκυραν)[4123]. Appien écrit que la bague du mythe est en acier, gravée d'une ancre (καὶ ἡ μὲν ηὗρεν ἄγκυραν ἐν σιδήρῳ κεχαραγμένην)[4124]. Le décor du vase est précisément l'ancre **en acier** représentée sur le sceau séleucide[4125]. Les ancres de métal ont une forme similaire aux pointes de flèches, reliant l'ancre à l'archer Apollon et expliquant le rêve de Laodicée[4126]. Séleucos

---

4115 Les Déliens manifestent « leurs bonnes dispositions envers Persée ». Ils honorent aussi Philippe V de plusieurs couronnes, ce qui montre leurs liens avec les Antigonides. Entre 181 et 175, Philippe V et Persée reçoivent 5 couronnes d'or. Les Déliens consacrent souvent des couronnes aux rois, pour s'assurer du respect de leur neutralité. Cf. Vial et Baslez (1987), p. 287-289, 292 et 305 et Flamment (2008), p. 172-173.

4116 Vial et Baslez (1987), p. 295.

4117 Justin, *Histoires philippiques*, XV, 4.

4118 Appien, XI, 56. Ce mythe est une *imitatio Alexandri*. Alexandre aurait été conçu par Zeus (Plutarque, *Vie d'Alexandre*, II, 6, Justin, XI, 11, 3 et 12 et XVI, 2, Pausanias, IV, 14, 7 et Lucien de Samosate, *Alexandre ou le faux devin*, 7). Cf. Engels (2010), p. 154 et 157.

4119 Appien, XI, 56. Cf. Ogden (2017), p. 46.

4120 Justin, XV, 4 et Ausone, *Catalogue des villes célèbres*, 24-27. Cette marque confirme la légitimité de la descendance, en rappelant son origine divine. Cf. Lentano (2011), p. 2 et Kosmin (2018), p. 53.

4121 Engels (2010), p. 172.

4122 Le lieu est chargé symboliquement, même si l'île n'a pas de rôle stratégique dans le cadre séleucide et que la dynastie privilégie le sanctuaire de Didyme.

4123 Il paraît étrange d'indiquer la matière de l'ancre seule et non du vase. Faut-il penser que le vase est en argent, mais que l'ancre est en acier, ou bien le décor de l'ancre est également en argent, mais dont l'artiste aurait donné un effet évoquant l'acier ?

4124 Appien, XI, 56. La description est différente de celle de Trogue Pompée, mais la version d'Appien est plus juste. Cf. Hadley (1969), p. 152.

4125 La distinction est nécessaire, car l'ancre de pierre se distingue de celle de métal. Cf. Ogden (2017), p. 46.

4126 C'est une ancre en pierre que Séleucos trouve lorsqu'il trébuche en Babylonie. Cf. Ogden (2017), p. 140-141.

revendique une double origine, son père Antiochos et Apollon[4127]. La bague se présente comme « une sorte de trait d'union matériel entre le père divin et le fils mortel, l'expression, et en même temps la preuve, d'une relation »[4128]. À Délos même, une empreinte de sceau, de la seconde domination athénienne, porte une ancre, or Appien écrit explicitement que καὶ Σελεύκῳ μὲν διὰ τοῦτο ἄρα καὶ βασιλεύσαντι ἡ σφραγὶς ἄγκυρα ἦν[4129]. Cette empreinte de la Maison des Sceaux (GD 59D), est sans doute celle d'un agent séleucide[4130].

Les offrandes d'Héliodôros sont effectuées à l'occasion d'échanges maritimes, car sa statue est offerte par le groupe des négociants de Laodicée de Phénicie[4131]. Selon Hadley, Séleucos courtise les marchands grecs, qui après 300, prolongent leurs réseaux à travers la Mésopotamie et la Babylonie, jusqu'en Inde[4132]. La bataille d'Ipsos ouvrirait un débouché maritime en Syrie aux routes commerciales d'Orient du royaume séleucide : telle est l'hypothèse qu'avance Rostovtseff, notamment sur la base de la carte des trésors contenant des monnaies séleucides, ce qui peut paraître problématique. Pour Hadley, le contrôle de la Syrie par les Séleucides aurait entraîné un afflux de marchands. Mais là encore, l'argumentation est légère : comment un type monétaire peut-il aider à les attirer ? Séleucos aurait aussi pu assurer la sécurité des routes commerciales depuis la Bactriane et l'Arabie.

L'iconographie des ancres sur les monnaies séleucides est illustrée à partir de quelques types bien connus[4133]. L'ancre est représentée sur les monnaies séleucides, frappées à Suse à partir de 305 et elle est très fréquente sur les monnaies frappées à Séleucie du Tigre après 296[4134]. Sur la monnaie suivante, l'ancre occupe la totalité du champ iconographique du revers. Le trépied est un symbole oraculaire apollinien, faisant référence au sanctuaire de Didymes[4135].

---

[4127] Après l'assassinat de Séleucos en 281, Antiochos Ier fonde un culte en l'honneur de son père. Une inscription d'Ilion mentionne Apollon comme archégète de la famille du défunt (*OGIS*, 212). Ce lien entre Apollon et Séleucos a pu aider à gagner la fidélité des cités d'Ionie qui luttent pour s'affranchir des Séleucides après la mort du fondateur. En nommant sa capitale Antioche, en l'honneur de son père, Séleucos consacre les plaines voisines à Apollon (Justin, XV, 4). Il établit aussi un sanctuaire d'Apollon à Daphnè, près d'Antioche. Cf. Engels (2010), p. 165-166.

[4128] Lentano (2011), p. 2.

[4129] Appien, XI, 56. Cf. Boussac (1988), p. 317.

[4130] Les contrats séleucides à Délos ont une signification particulière, car ils sont conclus sous le regard de leur ancêtre, sur son lieu de naissance, avec une marque rappelant cette origine divine.

[4131] *IG*, XI, 4, 1114.

[4132] Certains ont vu dans les monnaies à l'ancre un type monétaire adressé aux marchands pour les attirer vers les nouveaux ports de la Tétrapole de Syrie septentrionale. Le sceau séleucide trouvé dans l'île renforcerait l'hypothèse. L'argument de l'ancre comme symbole du commerce maritime a été abandonné au profit de la légende séleucide. Cf. Hadley (1974), p. 61 et Antela-Bernadez (2009), p. 606.

[4133] Sur les monnaies séleucides : Houghton et Lorber (2002).

[4134] Les monnaies de Suse portent l'image d'une Nikè qui tient une couronne sur une ancre. De plus anciennes monnaies sont datées de 311 et frappées à Babylone — voire peut-être dès 316 à Arados. Cf. Hadley (1974), p. 53 et 60, Antela-Bernadez (2009), p. 605 et Ogden (2017), p. 48-49 et 272.

[4135] Plus qu'à Délos, la piété des Séleucides envers Apollon se manifeste dans ce sanctuaire d'Asie-Mineure. Apollon aurait donné à Branchos, un berger d'Ionie, le don de révéler des oracles. À Milet, Séleucos élève une *stoa*, dont les revenus de la location des magasins sont alloués à Apollon Didyméen (*OGIS*, 213). Séleucos commence également à reconstruire le temple de Didymes vers 300 (Rehm (1958), n° 480, p. 281-282). Enfin, il retourne la statue d'Apollon en bronze pillée par Darius Ier en 494 au sanctuaire de Didymes (Pausanias, I, 16, 3 et VIII, 46, 3). Séleucos reçoit

**Figure 24**



**Valeur** : Obole d'argent
**Autorité** : Séleucos Ier
**Atelier monétaire** : Séleucie du Tigre
**Date** : Entre 296 et 281
**Poids** : 0,52 g.
**Type** : Trépied à l'avers et ancre au revers.
**Collection** : ANS
**Identifiant** : 1944.100.44941

**Figure 25**



**Valeur** : Drachme d'argent
**Autorité** : Séleucos Ier
**Atelier monétaire** : Incertain
**Date** : Entre 290 et 281
**Poids** : 4,16 g.
**Type** : Tête de cheval cornu, bridé à droite à l'avers et ancre au revers.
**Collection** : ANS
**Identifiant** : 1944.100.74129

L'ancre garde son importance sur cette seconde monnaie. Les cornes sont également un symbole séleucide[4136]. L'ancre et le cheval cornu sont des symboles personnels de Séleucos Ier, signes de son charisme[4137]. L'iconographie monétaire permet de cerner les contours des mythes relatifs à Séleucos Ier. Elle contribue au développement des légendes séleucides et à la divinisation des rois[4138]. L'ancre n'est pas associée au commerce, mais à Apollon, donc à l'origine divine des Séleucides. La genèse de l'histoire d'Appien serait à chercher à Ipsos en 301, or les monnaies au type de l'ancre existent dès 305[4139]. Mais n'oublions pas que les premières monnaies frappées d'une ancre apparaissent en 305, date de la victoire navale de Rhodes sur Démétrios Poliorcète. Séleucos est proclamé roi cette même année. Les monnaies frappées à Suse peuvent aussi faire référence à la victoire navale[4140]. Les premiers ateliers monétaires de Séleucos sont installés à Séleucie du Tigre, mais aussi à Suse et Ecbatane, peuplées d'anciennes garnisons d'Antigone. La propagande monétaire séleucide vise ces vétérans[4141].

Le symbole de l'ancre est conservé par les Séleucides après la mort du fondateur de la dynastie, notamment par une tâche de naissance que porte les dynastes et qui en a la forme. Les

---

un oracle à Didymes lui affirmant que sa destinée royale se trouve en Babylonie (Diodore, XIX, 90, 5). Cf. Hadley (1974), p. 58, Engels (2010), p. 169 et Iossif (2012), p. 63.

4136 Lors du sacrifice d'un taureau sauvage par Alexandre, ce dernier tente de s'échapper, mais est retenu par la seule force de Séleucos, dès lors, une paire de cornes est ajoutée à sa représentation (Appien, XI, 57). Les cornes renvoient aussi aux divinités mésopotamiennes. D'autres portraits séleucides montrent des rois porteurs de cornes. Cf. Miller et Walters (2004) et Iossif (2012), p. 45, 49-50 et 56.

4137 Briant (1996), p. 236-237 et Iossif (2012), p. 68-69, 80 et 83.

4138 Iossif (2012) et Ogden (2017), p. 323.

4139 Hadley (1974), p. 61.

4140 Outre l'ancre, les monnaies ont une Nikè et la légende « Roi Séleucos ». Cela signifie que le titre royal est acquis grâce à la victoire navale de Rhodes. Cf. Hadley (1974), p. 53 et Antela-Bernadez (2009), p. 607.

4141 Il est aussi possible d'évoquer l'activité de corsaire de Séleucos, pratiquée au nom de Ptolémée entre 315 et 312. Il est toutefois improbable qu'on ait mis en avant une telle activité, marque de subordination aux Lagides. Cf. Hadley (1974), p. 54 et 60, Antela-Bernadez (2009), p. 605 et Ogden (2017), p. 274.

offrandes d'Héliodôros sont officielles, puisque portant la marque royale[4142]. Certains dons d'Héliodôros manifestent-ils le dévouement des souverains à leur ancêtre divin ? Dans ce cas, les consécrations au sanctuaire permettent de contrer celles des Romains. L'autre hypothèse est une relation commerciale entre l'Orient séleucide et Délos. Deux arguments vont en ce sens : 1°) sous la seconde domination athénienne, des contrats, certainement de négoce, impliquant officiellement des Séleucides sont conservés dans la maison des Sceaux à Délos. Le préposé aux affaires est une charge héritée de celle du chiliarque de l'époque perse[4143]. Le chiliarque d'Alexandre, Perdiccas, reçoit le sceau du roi en 323 à Babylone[4144]. Héliodôros est porteur du sceau royal, dont l'empreinte est enregistrée sur les contrats déliens[4145]. 2°) L'association des négociants de Laodicée de Phénicie honore Héliodôros d'une statue entre 187 et 175.

### d.3.1.4 Héliodôros et le commerce à Délos

Homolle, *BCH*, 1, 1877, p. 285 (*OGIS*, 247), Roussel, *BCH*, 35, 1911, p. 433, *IG*, XI, 4, 1114 ; *Choix*, 72.

Base de statue en marbre bleu, trouvée au sud-est de l'Apollônion (H. 0,49, L. 0,60, É. 0,545). Partie droite brisée.

**Texte**

1 Ἡλιόδωρον Αἰσχύλου Ἀντ[ιοχέα]
τὸν σύντροφον τοῦ βασιλέως Σ[ελεύκου]
Φιλοπάτορος καὶ ἐπὶ τῶν πρα[γμάτων]
4 τεταγμένον οἱ ἐν Λα[οδικείαι]
τῆι ἐν Φοινίκηι ἐγδοχεῖς καὶ να[ύκληροι]
εὐνοίας ἕνεκεν καὶ φιλοστο̣[ργίας]
[τ]ῆς εἰς τὸν βασιλέα καὶ εὐεργ[εσίας]
8 τῆς εἰς αὑτοὺς
Ἀπόλλωνι.

**Traduction**

(Statue d') Héliodôros, fils d'Aischylos, d'Antioche, compagnon du roi Séleucos Philopatôr et préposé aux affaires, (consacrée) à Apollon (par) les expéditeurs/entrepositaires et nauclères de Laodicée de Phénicie en raison de son dévouement et de son attachement au roi et de sa bienveillance à leur égard.

Héliodôros, qui porte ici le titre aulique de σύντροφος, est l'intermédiaire entre Séleucos IV et l'association des négociants de Laodicée de Phénicie[4146]. Cette dernière est une ébauche du *koinon* des Poséidoniastes de Bérytos. Les Séleucides renomment Bérytos en Laodicée de Phénicie, mais elle est détruite par Diodotos Tryphôn en 140 et rebâtie seulement sous Auguste[4147]. Il existe pourtant des monnaies de Laodicée de Chanaan datant de Démétrios II

4142 L'ancre fait figure d'autorité plus que tout autre symbole, car le récit légendaire l'introduit comme un sceau. En somme, il n'y a pas eu de transformation du symbole en marque d'autorité, car il l'est depuis l'origine.
4143 (ἐπὶ τῶν πραγμάτων). Cf. Bernard (2015), p. 65, note 35 et Capdetrey (2007), p. 281-282.
4144 Justin, XII, 15, 12.
4145 Les marques trouvées dans la Maison des Sceaux sont datées des derniers temps de l'*emporion* délien, mais des contrats sont enregistrés dès l'Indépendance.
4146 Sur les *syntrophoi* séleucides, Polybe, V, 82, 8 et XXXI, 13, 2. Ce ne sont pas des « frères (ou sœur) de lait », mais des enfants élevés ensemble. Pour certains, c'est un titre honorifique, pour d'autres, il s'agit de personnes de même âge ayant suivi les mêmes enseignements. Cf. Bikerman (1938b), p. 42-43, Savalli-Lestrade (1998), p. 24, note 27 et 153, note 46, Walbank, Habicht et Paton (2011), p. 219, note 150, Hatzopoulos (2015-2016), p. 57.
4147 Le changement de nom ne peut pas avoir lieu avant la bataille de Panion, dont la victoire d'Antiochos III en 200 permet aux Séleucides de prendre la Phénicie. Le nouveau nom est donné par Séleucos IV. Appien, *Syrica*, IX, 57,

Nikator : la cité a dû se relever plus rapidement qu'on ne le pense. L'oppulence des Poséidoniastes de Bérytos va dans ce sens. On comprend ici, que les Bérytains ayant des intérêts commerciaux s'approprient les faveurs de leurs nouveaux rois. Les négociants utilisent l'ethnique de Laodicée de Phénicie, car ils honorent un proche des Séleucides[4148].

Cette association de Laodicée de Phénicie peut être une organisation ponctuelle, avec un cadre simple[4149]. Ses membres mettent en avant leur rôle économique, que ce soient les nauclères ou les entrepositaires[4150]. Ce groupe fait des affaires dans l'île sans avoir encore de local. Louer des entrepôts est alors courant, comme le montre le parallèle des Tyriens de Pouzzoles. Ces marchands n'ont pas le droit de propriété. Ils ne sont pas « établis à Délos », mais leur siège est à Bérytos[4151]. La statue d'Héliodôros est consacrée avant 167, les Bérytains sont alors présents dès la basse Indépendance. Ils n'ont peut-être pas encore le droit de former un *koinon*, car une puissante association marchande serait une menace commerciale pour les Déliens.

L'inscription atteste du pouvoir économique d'Héliodôros[4152]. Les « préposés aux affaires » ont avant tout des compétences financières[4153]. Ce rôle lui permet d'entretenir des relations avec l'association marchande de Laodicée de Phénicie. La question est de savoir si Héliodôros fréquente Délos une seule fois, lors du cortège nuptial de Laodicée. L'inventaire de 178 enregistre clairement 6 offrandes : trois vases à décor d'ancre, une *séleukis*, une *oinochoè* et un vase pesant 253 dr. Ce dernier ne peut appartenir au même lot que les trois autres vases, car plus tard, un lot de 4 vases est indiqué comme pesant 280 dr. au total. Les inventaires de la seconde domination athénienne mentionnent deux offrandes supplémentaires : une *séleukis* et un quatrième vase à décor d'ancre pesant environ 70 dr. Le quatrième vase et la *séleukis* sont consacrés entre 178 et 175, car ils ne sont pas mentionnés dans le passage exhaustif de 178, preuve que ces offrandes n'existaient pas encore. En 175, Héliodôros assassine Séleucos IV et ne peut pas avoir offert un vase à décor d'ancre après[4154]. Il a certainement fréquenté Délos une seconde fois et il a donc probablement offert lui-même ces offrandes. C'est dans ce contexte qu'il faut intégrer les trois dédicaces qui lui sont consacrées dans l'île.

---

confond Laodicée de Phénicie et Laodicée de Syrie. Sur la reconstruction de la cite : Strabon, XVI, 2, 19. Cf. Roussel (1911), p. 433-440.

4148 Ils se réapproprient l'ethnique de Bérytos dès 123. Une dédicace du peuple de Laodicée de Phénicie en faveur du roi Antiochos VIII à Délos date de 110/9 (*ID*, 1551). Ce roi libère la cité, pour obtenir son soutien dans sa lutte contre Antiochos IX. Les Bérytains utilisent cet ethnique pour honorer les Séleucides. Cf. Roussel (1911), p. 438.

4149 Pour Scheid (2003), les associations gréco-romaines se rassemblent autour d'un culte, or aucune divinité ne qualifie ce groupe de négociants.

4150 Vélissaropoulos (1980).

4151 Baslez (2009).

4152 Capdetrey (2007), p. 281.

4153 Capdetrey (2007), p. 393-394.

4154 Il est possible que les administrateurs du sanctuaire fassent un lot contenant des objets similaires attachés à la dynastie séleucide, mais dont les différents donateurs ne sont pas indiqués, à l'exception d'Héliodôros.

Héliodôros est ainsi « préposé aux affaires » et introduit Olympiodôros, comme Grand Prêtre de la satrapie de Cœlé-Syrie et Phénicie, avec pour missions de collecter les taxes sur les sanctuaires et peut-être d'organiser des associations cultuelles. En 178/177, il dirige le cortège nuptial de Laodicée, qui fait halte à Délos. Il réalise de nombreuses offrandes, marquées du sceau royal, dont il est le dépositaire. Les Déliens l'honorent. Héliodôros entretient alors des relations privilégiées avec l'île, tout en ayant d'importantes responsabilités dans les finances du royaume. En outre, il travaille également dans la satrapie de Cœlé-Syrie et Phénicie. Je pense que Séleucos lui confie une seconde mission à Délos, liée à l'association marchande des Bérytains. Les dédicaces d'Artémidôros fils d'Hérakleidès et de Séleucos IV insistent sur le sens de la justice (*dikaiosynê*) d'Héliodôros. Celle des nauclères et entrepositaires de Bérytos met en avant « les bienfaits qu'il eut à leur égard ». Héliodôros négocie un accord commercial avec les Déliens ou fait tout du moins figure d'arbitre dans les négociations[4155]. Le groupe des négociants de Laodicée de Phénicie est le premier ayant des droits à Délos ; cette avance lui permet de devenir la plus puissante association de négoce. Cette seconde mission est l'occasion, pour Héliodôros, de consacrer d'autres offrandes. Les marchands de Bérytos doivent être puissants pour solliciter une intervention royale. Quel est leur intérêt ? Au début du II^e^ s., les Italiens, en particulier les Siciliens, investissent des capitaux à Délos. Les « nauclères et expéditeurs » de Bérytos trouvent là des banquiers capables de financer des expéditions au long cours. Romains et Syriens disposent ainsi d'un terrain neutre, alors que Rome et les Séleucides sont en conflit, d'autant que les Bérytains ne représentent pas directement le pouvoir séleucide et que les banquiers de Sicile ne sont pas nombreux à être citoyens romains. Les Romains participent peut-être aux négociations : on a envisagé que Rome et Pergame aient trempé dans l'assassinat de Séleucos IV par Héliodôros, bien que cela paraisse invraisemblable à É. Will[4156].

Un argument en faveur de cette seconde mission est qu'Artémidôros fils d'Hérakleidès, le *philos* du roi qui consacre une statue à Héliodôros, n'est pas enregistré comme donateur dans les inventaires déliens, or les principaux officiers accompagnant Laodicée à son mariage consacrent des offrandes à leur passage dans l'île. Si Artémidôros n'offre pas de don digne d'apparaître dans les inventaires gravés, c'est qu'il ne participe pas au cortège nuptial. Le contexte de sa dédicace est celui de la seconde mission d'Héliodôros. Le problème est identique pour la dédicace de Séleucos IV. Aurait-il consacré une statue à Héliodôros et non à sa fille, alors même que l'objet de leur présence à Délos est le mariage de cette dernière ? Il est plus convainquant d'admettre une seconde mission. Le groupe statuaire de la famille d'Héliodôros, élevé par le roi, donne l'autorité

[4155] Après sa défaite, Antiochos III s'engage à détaxer les exportations de marchandises à destination de Rhodes. Héliodôros a pu négocier une exemption de taxes pour les Levantins à Délos, expliquant l'installation d'associations. Cf. Will (2003), II, p. 222.
[4156] Will (2003), II, p. 304 et Scolnic (2019), p. 231-237.

nécessaire au « préposé aux affaires » pour réussir sa mission. Séleucos IV ne s'est pas rendu dans l'île pour la dédicace.

À partir de la mission d'Héliodôros, Rome et le royaume séleucide sont représentés officiellement à Délos par leurs offrandes : couronne de laurier en or pesant une centaine de drachmes pour Rome et vases marqués de l'ancre pour les Séleucides. Les Italiens échangent des capitaux contre des denrées orientales importées par les nauclères phéniciens. Avant même 167, on voit se mettre en place ce qui sera un axe essentiel du système relationnel pendant la seconde domination athénienne. De la même façon, les dédicaces officielles des Séleucides et de Rome se répondent. Au risque de l'anachronisme, on pourrait parler d'une compétition de *soft power* à Délos, à mi-chemin donc de la Syrie et de l'Italie. Sur cette île où on ne saurait faire la guerre interdite, ce qui en chasserait toute puissance prenant une telle initiative, c'est une compétition autant stratégique que symbolique qui se déroule.

Les offrandes d'Héliodôros témoignent du rôle de Délos dans la transition des échanges méditerranéens. Le dossier prouve que la décision romaine de faire de Délos un port franc est motivée par les courants marchands existant, qui passent par là dès la première moitié du II^e^ s. L'interventionnisme séleucide dans le secteur économique, thème cher à Rostovtseff, est crédible. La lourde somme due aux Romains et ses conséquences à Jérusalem entraînent une prise en compte des finances de la part des Séleucides et l'élaboration d'une politique économique, incarnée par le programme délien[4157]. Les Romains bénéficient également de cette organisation du commerce en Orient. Ils ne soulèvent ainsi « aucune objection à ce qu'Antiochos IV comblât de bienfait […] Délos »[4158]. Ce roi, qui avait été retenu en otage à Rome, est l'allié des Athéniens[4159]. Outre le groupe des négociants de Laodicée de Phénicie, depuis la publication d'une inscription en 1968, on sait que le sanctuaire de la déesse syrienne est fondé à la fin de l'Indépendance[4160]. Le phénomène de regroupement de la présence phénico-syrienne à Délos que nous venons de décrire a pu être le moteur de la fondation du sanctuaire.

### d.3.2 Rois, reines et princes séleucides

#### d.3.2.1 La reine Phila et Patrôn fils d'Antiochos

**Patrôn fils d'Antiochos** ou **Patrôn d'Antioche (n° 313)** est un personnage énigmatique, qui réalise 4 offrandes, dont trois enregistrées après 167. Il consacre une phiale avec une reine **Phila (n° 325)** en 207. Ce n'est pas la fille du roi des Athamanes mentionnée plusieurs fois

[4157] Le Rider (1993), explique à l'inverse que l'État séleucide peut facilement absorber le paiement de ce tribut. Cf. chapitre 6.
[4158] Il a ceinturé le *Kératon* de statues. Cf. Ferrary (1997), p. 201 (= Ferrary (2017), p. 199) et Knoepfler (2014).
[4159] Knoepfler (2014), p. 101.
[4160] Siebert (1968).

dans le corpus[4161]. Il ne peut non plus s'agir de la fille de Séleucos Ier, son père étant un certain Théodôros. Ce patronyme, cité par Tréheux, n'est pourtant pas mentionné dans *ID*, 366. Enfin, on comprend mal le double génitif employé dans l'inventaire « Πάτρωνος Ἀντιόχου »[4162]. L'association avec une reine pourrait faire penser à un personnage royal, mais aucune dynastie n'utilise le nom Patrôn et le titre royal n'est pas indiqué à l'inverse de Phila, de sorte qu'on ne peut identifier aucun des deux donateurs. Patrôn gravite probablement dans l'entourage de la reine Phila et son nom ou ethnique peut faire référence à la dynastie séleucide. Les trois autres offrandes, des phiales et un brûleur d'encens, sont enregistrées 50 à 60 ans plus tard. La question se pose de savoir s'il s'agit du même individu, Patrôn étant un nom courant, comme Antiochos. Il faut enfin évoquer une dédicace lacunaire gravée sur un élément d'architrave à l'ouest du téménos, et dont les lettres sont rongées par la mer : [… / ὑπὲρ? βασιλέως Ἀ]ντιόχου καὶ βασιλίσσ[ης / … ] Λητ̣ο̣[ῖ …][4163]. Les éditeurs des *ID* estiment qu'il s'agit d'un roi séleucide précédant Antiochos IV. Il pourrait aussi s'agir d'un monument de Patrôn et Phila.

Exploitons l'hypothèse de Tréheux. Le patronyme de Phila (Théodôros), mentionné par Tréheux, ne se trouve nulle part dans les inventaires déliens, mais le savant, bon connaisseur des sources, peut connaître des documents inédits ou avoir fait un raisonnement qui m'échappe. Une hypothèse est envisageable si l'on suit cet historien. L'offrande de Phila fille de Théodôros et de Patrôn est mentionnée une seule fois dans les inventaires. Il y aurait une erreur de graphie des hiéropes ou des lapicides dans le patronyme. Ceux-ci ont pu confondre cette Phila avec la fille homonyme du roi des Athamanes qui est mentionnée de nombreuses fois dans les inventaires. Il s'agirait en fait de la fille de Diodotos Ier, roi de Bactriane. Diodotos signifie « don de Zeus » et en Grec une autre variante du nom est Théodôtos « don divin ». D'ailleurs Justin, nomme le roi de Bactriane avec cette variante[4164]. D'autre part, Diodotos Ier (ou Théodôtos Ier) a deux enfants : Diodotos II, son successeur, et une fille au nom jusqu'alors inconnu, née vers 250, qui épouse Euthydèmos Ier. Ce dernier est roi de Bactriane entre 223 et 200 ou 195, ce qui ferait de Phila une reine, lorsqu'elle consacre une offrande à Délos en 206. Une seule lettre dans le patronyme distinguerait Phila d'Athamanie de celle de Bactriane. La seconde, inconnue à Délos jusqu'alors, aurait pâti de l'inattention des lapicides. Passer de Théodôtos à Théodôros est facile[4165]. Les inventaires comportent au moins deux autres erreurs de ce genre[4166]. Résumons : l'inventaire de 207 est le seul à mentionner le don d'une phiale d'une reine nommée Phila fille de

4161 Tréheux (1992), p. 18.
4162 Schulhof (1908), p. 119.
4163 *ID*, 1542.
4164 Justin, XLI, 4, 5.
4165 En 1843, dans *Monuments de tous les peuples, décrits et dessinés d'après les documents les plus modernes*, E. Breton nomme le roi de Bactriane Théodôros, faisant la même erreur des hiéropes, 2000 ans plus tôt. Cf. Breton (1843), p. 38.
4166 Voir les dossiers sur Datis et Épaminondas.

Théodôros et de Patrôn d'Antioche ou fils d'Antiochos. Les hiéropes confondent la reine avec celle d'Athamanie. Il s'agit en réalité de Phila fille de Théodôtos de Bactriane. Ce patronyme fourni par Justin est une version peu commune du nom, mieux connu sous celui de Diodotos Ier. Phila serait la fille de Diodotos Ier et de la sœur de Séleucos II[4167].

L'unique inscription évoquant cette étrange offrande ne mentionne pas le patronyme de Phila : ἄλλην Πάτρωνος Ἀντιόχου καὶ βασιλίσσης Φίλας[4168]. Tréheux a pu faire erreur dans son index. La section précédant la mention de cette offrande porte sur la fille du roi des Athamanes : Phila fille de Théodôros et Tréheux a pu recopier le patronyme par inattention. De fait, on comprend difficilement la section. Phila ne serait pas la fille du roi des Athamanes alors qu'elle porte le même patronyme et en même temps, elle ne pourrait être la fille de Séleucos Ier, car le patronyme est Théodôros. Si on suit la source, en n'accordant aucune attention au patronyme fantôme de Tréheux, il est possible que Phila soit la fille de Séleucos Ier. Patrôn fils d'Antiochos porte un patronyme qui le rattache à cette dynastie. La mère de Phila est Stratonikè, qui est le personnage ayant consacré le plus d'offrandes à Délos[4169]. À l'image de sa mère, elle représente deux puissantes dynasties, les Séleucides et les Antigonides. Antigone Gonatas est également un important donateur (trois couronnes d'or)[4170]. Le couple royal est donateur au Sarapieion[4171]. D'autre part, Phila consacre deux offrandes avec sa mère : toutes deux sont indiquées comme reines : un carquois d'Héraklès rehaussé d'or avec une flèche scythe à Apollon (enregistré pour la première fois en 250 et décrite avec précision[4172]) et un collier incrusté d'une pierre à Artémis (enregistré pour la première fois entre 250 et 167[4173]). Stratonikè meurt en 268 et les offrandes ont nécessairement été consacrées avant leur premier enregistrement dans les inventaires. Enfin, avant 239, un Ténédien élève une statue pour Phila, mentionnée comme fille du roi Séleucos et épouse du roi Antigonos[4174]. Phila symbolise l'alliance entre Séleucides et Antigonides[4175]. Cette reine naît au début du III^e^ s. Aucune mention d'elle n'apparaît avant son mariage avec Antigone

4167 À la mort du roi de Bactriane, son fils Diodotos II s'allie aux Parthes contre les Séleucides. La veuve de Diodotos Ier marie alors sa fille avec Euthydèmos de Magnésie, alors satrape de Sogdiane. Ce dernier, d'abord fidèle aux Séleucides, renverse Diodotos II et règne entre 223 et 200 ou 195. Euthydèmos étend considérablement les frontières de son royaume du Ferghana au sud de l'Hindu-Kush. Il s'introduit même dans le Kashgar et à Ürümqi, dans le Xinjiang. Les Séleucides reconnaissent Euthydèmos comme roi en 206. Cf. Will (2003), II, p. 58-60.
4168 *ID*, 366A, l 81-82.
4169 Entre 276 et 272, elle épouse Antigone Gonatas, mariage qui dure jusqu'en 239. Le Bohec (1993), p. 231 et 234.
4170 Bruneau (1970), p. 550-551.
4171 *IG*, XI, 4, 1215. Cf. Tréheux (1992), p. 18.
4172 C'est une référence à un mythe rapporté par Hérodote, IV, 9-10. Héraklès s'étant rendu au pays des Scythes, rencontre une femme dont le bas de son corps est un serpent. Par ruse, elle obtient trois enfants du héros. Héraklès explique que l'enfant qui pourra bander son arc et ceindre son baudrier de la même façon que lui pourra rester dans ce pays boréen alors que les autres en seront chassés. C'est le plus jeune, Scythès, qui réussit l'épreuve. Il s'établit dans la région et lui donne son nom.
4173 Ce collier est composé de deux croissants sertis. La forme du croissant de lune correspond à un attribut d'Artémis, à qui est consacrée l'offrande. Cf. Lévy (1965) et Prêtre (2012), p. 167.
4174 *IG*, XI, 4, 1098 = *Choix*, n° 37. Cf. Le Bohec (1993), p. 238.
4175 Le Bohec (1993), p. 234.

Gonatas. Comment expliquer l'association de Patrôn au don ? Un certain Dorothéos fils de Doros de Séleucie (certainement de Piérie) est « attaché au service de la reine Phila »[4176]. Cela signifie que la reine conserve des liens forts avec le monde séleucide. D'autre part, Démarchos fils de Tarôn de Lycie est mentionné dans un décret de Samos, comme « vivant auprès de la reine Phila » et « préposé à sa garde »[4177]. Ce dernier décret cite Phila I, une reine antigonide. Il y a une hiérarchie entre les individus qui gravitent autour des reines[4178]. Patrôn fils d'Antiochos peut être un proche de Phila étant originaire du royaume séleucide et placé très haut à la cour, car il est codonateur de la reine dans les inventaires déliens. Il pourrait s'agir du pendant des *philoi* des rois, pour la reine. La phiale consacrée avec Patrôn apparaît pour la première fois en 207, ce qui pose problème car Phila est morte depuis longtemps. Pourquoi l'offrande n'est pas mentionnée plus tôt ? On peut enfin envisager que le nom de la donatrice soit Basilissa fille de Phila. Cet anthroponyme serait au génitif comme celui de Patrôn, soit βασιλίσσης. Ce nom est attesté dans le *LGPN*, mais pour des périodes plus tardives. Basilissa et Patrôn seraient alors anonymes[4179].

### d.3.2.2 Antiochos III

**Antiochos III (n° 27)** consacre deux ou trois offrandes à Délos[4180]. En 194, Ménippos, ambassadeur du roi en 193 auprès du Sénat et l'année suivante auprès des Étoliens, consacre une statue d'Antiochos à Délos, certainement à l'occasion d'une étape de l'ambassade entre Éphèse et Rome[4181]. Une offrande de Ménippos peut être consacrée au nom de son maître pour créer « sur son passage un courant d'opinion favorable »[4182]. En 194, des fonds sont déposés dans la caisse publique délienne pour une statue à Antiochos III et son épouse[4183]. L'intérêt du roi pour l'île semble postérieur à son anabase dans les satrapies orientales, achevée en 205. Sa défaite face à Rome en 189-188 réduit son investissement à Délos et son implication dans les affaires égéennes. Les deux offrandes du roi sont donc effectuées entre 205 et 188, dans une période de conflit avec

4176 Hatzopoulos (1990), p. 137, l. 13-15. Cf. Le Bohec (1993), p. 240.
4177 *Syll*$^{3}$, 333, l. 9-11. Cf. Le Bohec (1993), p. 240.
4178 *Hellenica*, XI-XII, p. 107.
4179 Un argument est que Patrôn apparaît avant Phila dans la dédicace restituée dans l'inventaire.
4180 La première, apparaissant à partir de 194, est une phiale en or pesant environ 400 dr. La deuxième, apparaissant après 167, est un vase de cristal conservé dans un coffret de bois. La dernière offrande est un trépied en marbre consacré par un souverain inidentifiable, **Antiochos II ou III (n° 28)**. Cf. Bruneau (1970), p. 574-575 et Vial et Baslez (1987), p. 291.
4181 Tite-Live, XXXIV, 57, 6 et 59, 3 et XXXV, 32, 2 et 32, 8, Diodore, XXVIII, 15, 2 et Appien, *Syriaca*, 6. La dédicace qualifie le roi de *Mégas* (*IG*, XI, 4, 1111). Il prend ce surnom après son anabase dans les satrapies orientales, achevée en 205. La statue n'est probablement pas érigée après le début de la guerre contre Rome. Ménippos engage le combat contre les Romains à Délion après son ambassade (Tite-Live, XXXV, 50, 7, 50, 9, 51, 4 et 51, 8). Cf. Homolle (1879), p. 361-362, Holleaux (1908), p. 266-267 et Vial et Baslez (1987), p. 295 et 303-304.
4182 Si la seconde offrande du roi est aussi consacrée par un ambassadeur séleucide, on pense à Hérakleidès de Byzance, bénéficiaire d'un décret honorifique à Délos. Cf. Vial et Baslez (1987), p. 304.
4183 *ID*, 399A, l. 49. Il peut s'agir d'un contre-don délien à une offrande du roi séleucide. Ces fonds sont gelés, car ils apparaissent toujours en 192. Cf. Vial et Baslez (1987), p. 283, note 5 et Tréheux (1992), p. 10.

les Lagides[4184]. Les troubles intérieurs de la monarchie ptolémaïque et la mort de Ptolémée IV, dont le successeur est trop jeune pour régner, fournissent au Séleucide l'occasion d'engager un nouveau conflit. Un accord conclu en 203 avec Philippe V laisse les mains libres à Antiochos III pour envahir les possessions lagides[4185]. Le roi séleucide mène une nouvelle guerre en Cœlé-Syrie, tandis que Philippe V ouvre un second front en Égée, pour s'emparer des Cyclades et de l'Ionie. L'accord avec Philippe V et la reprise des Cyclades aux Lagides pourraient former un contexte favorable aux offrandes à Délos, mais les historiens insistent sur l'absence de collaboration entre Séleucides et Antigonides[4186]. On comprend mal pourquoi Antiochos III aurait consacré une riche phiale à cette période. Peu de temps après son succès dans la cinquième guerre de Syrie, Antiochos III reçoit une ambassade romaine s'inquiétant de son alliance avec les Antigonides[4187]. Les Séleucides la rompent et attaquent les possessions lagides d'Anatolie[4188]. Le roi fait d'Éphèse sa base égéenne, d'où il avait un accès facile à Délos : les offrandes sont certainement consacrées après 197. L'année suivante, Antiochos s'empare des Détroits et envoie une ambassade aux *Isthmia*[4189]. Au passage, les ambassadeurs peuvent consacrer des offrandes à Délos. Lorsque se tint la conférence de Lysimacheia avec Rome, Antiochos a pu passer par Délos, au retour vers Éphèse[4190]. En 195, Antiochos célèbre à Raphia le mariage de sa fille Cléopâtre avec Ptolémée V. Il se rend ensuite à Éphèse puis affronte les Attalides. L'offrande de la phiale est consacrée avant 194. Je pense qu'elle est offerte en réaction aux pressions romaines qui le poussent à évacuer ses conquêtes anatoliennes, c'est-à-dire après 196 et la proclamation de libération des cités grecques à Corinthe. Les offrandes de Flamininus à Delphes et Délos participent à une lutte symbolique contre Antiochos III.

En somme, dès les premières années du II^e^ s., les Romains consacrent des couronnes officielles à Délos. Les offrandes d'Antiochos III et sa statue érigée par Ménippos dans le sanctuaire sont une réaction à l'activité romaine. La présence séleucide en Égée est facilitée par la conquête de cités portuaires d'Anatolie à partir de 197. Si les historiens datent l'activité d'Antiochos III à Délos entre 205 et le conflit romain, on doit pouvoir descendre la datation

4184 Ces derniers n'ont plus les ressources pour préserver leurs possessions égéennes et se concentrent sur la Cœlé-Syrie. Cf. Will (2003), II, p. 106-107.
4185 Will (2003), II, p. 114-118.
4186 Will (2003), II, p. 118.
4187 Will (2003), II, p. 119-120.
4188 À partir de 197, la flotte séleucide s'empare des ports lagides et d'autres cités libres des côtes anatoliennes. Cf. Will (2003), II, p. 182.
4189 Will (2003), II, p. 186.
4190 Selon Vial et Baslez (1987), p. 297, c'est ce même parcours que réalise Hérakleidès de Byzance, ambassadeur d'Antiochos III. Il avait reçu la proxénie à Délos.

après 197[4191]. Délos est le lieu d'une lutte symbolique entre Séleucides et Rome, débutée dès les premières années du IIe s., sous Antiochos III[4192].

**e- Bilan sur l'horizon oriental**

Avant 250, les réseaux de donateurs orientaux révèlent encore exclusivement l'héritage des réseaux athéniens et le rapport de force entre dynasties à Délos, non un lien particulier des Grecs d'Orient à Apollon délien. La basse Indépendance voit les raisons de consacrer une offrande changer. En premier lieu, le repli des Lagides d'Égée se fait ressentir[4193]. Il y a bien une offrande de Ptolémée V, mais elle témoigne d'un événement familial privé. Les Lysimachides de Telmessos, très représentés, s'intéressent particulièrement au culte d'Arsinoé, mais la dynastie gagne vite en autonomie et se détache de l'orbite lagide, en se tournant vers les Séleucides, puis les Romains. À l'inverse, les Séleucides sont bien représentés dans le contexte d'une lutte symbolique avec Rome. Ces derniers voient dans Délos une tête de pont orientale, suscitant la réaction séleucide, peut-être car Apollon est à l'origine de la dynastie. Délos devient un point de rencontre entre marchands orientaux et romains. L'enjeu est grand : Séleucides et Romains en ont conscience. Dès le début du IIe s., le commerce s'institutionnalise, comme le montre la seconde mission d'Héliodôros et la formalisation d'associations. Ce contexte offre une nouvelle raison de faire des offrandes, le négoce[4194]. Le sanctuaire d'Apollon devient secondaire par rapport à l'*emporion*. Les anciennes divinités perdent l'exclusivité de la piété, au bénéfice de nouvelles (*e.g.* Sarapiastes)[4195]. Le choix de Sarapis s'explique car la diffusion de son culte se fait en premier lieu dans les ports, en particulier ceux bien connectés à l'Égypte[4196]. Les réseaux marchands entre l'Orient et Rome sont installés, voire institutionnalisés dès la basse Indépendance. Délos est déjà le point de jonction entre l'Occident et l'Orient. Le développement de la place de négoce au long de cette période permet d'expliquer la décision du Sénat de faire de l'île un port franc en 167.

**3- Bilan général sur l'horizon de la basse Indépendance**

L'horizon se répartit en trois régions, le Pont, l'Occident (Italie et Grande Grèce) et l'Orient (bassin oriental de la Méditerranée et au-delà). Les donateurs septentrionaux de la haute

[4191] On ne comprend pas pourquoi Vial et Baslez (1987), p. 304, écrivent que la phiale d'or de 400 dr. est consacrée avant 197.
[4192] Pour Vial et Baslez (1987), p. 295, la cour séleucide est très active dans le sanctuaire délien au premier tiers du IIe s. C'est une réponse à la présence nouvelle de Rome dans l'île.
[4193] Les dons de Cyrénaïques apparaissant après 250 sont certainement datés de la haute Indépendance.
[4194] Cela explique le don d'un marchand d'Arados, mais peut-être aussi celui d'un donateur de Bactriane.
[4195] Les Sarapiastes sont dirigés par des négociants de Karpasia. Quelle autre raison que le négoce aurait fait d'eux des Sarapiastes ? Si leurs motivations sont religieuses, d'autres sites en Égypte auraient été plus logiques. Les inscriptions déliennes ne montrent plus de trace des Sarapiastes après 156, dès les premiers temps du port franc. On expliquera ce phénomène de déterioration de la logique associative plus loin. Cf. Bricault (2014), p. 49.
[4196] C'est le cas de Délos et de Karpasia, Chypre étant sous contrôle lagide. « L'implantation de Sarapis en Grèce semble avoir bénéficié du caractère étranger ou du moins voyageur de ses désservants (commerçants) ». Cf. Lefebvre (2008), p. 463.

Indépendance sont en général à replacer dans le contexte de la première domination athénienne, avant 314. La route hyperboréenne passe désormais par l'Adriatique, revenant à son parcours originel. La période de l'Indépendance (314-167) se caractérise par une faible présence des donateurs du Pont et cela renforce l'hypothèse d'un retour de la route hyperboréenne à son parcours originel dès 314. Le chapitre 3 sur les réseaux honorifiques montre pourtant de bons réseaux à la fin de l'Indépendance. Les premiers inventaires de la seconde domination athénienne évoquent un état des lieux remontant aux derniers temps de la période précédente. Certains donateurs viennent cependant bien de ces régions septentrionales, comme **Philôtas d'Héraclée (n° 339)**. Le début du II^e^ s. constitue un tournant dans la construction des réseaux orientaux de l'horizon délien (cf. le bilan de la section précédente). Les banquiers occidentaux déversent leurs capitaux à Délos tandis que les marchands orientaux commencent à s'organiser[4197]. À cette période, la plateforme marchande de l'Orient méditerranéen est Rhodes. Sous Séleucos IV, Délos devient plus intéressante par des financiers occidentaux qui y résident. Les routes marchandes sont déjà bien dessinées avec leurs étapes : Alexandrie, les ports phéniciens, Rhodes, Délos, la Grande Grèce et l'Italie. Les routes menant vers le Pont semblent secondaires, comme celles vers la Macédoine en passant par l'Eubée. L'apparition de Rome dans l'économie de l'Orient hellénistique eut un impact semblable à celui de la conquête de l'Orient par Alexandre, c'est-à-dire un changement d'échelle, un bouleversement et une réorganisation des réseaux de négoce.

### 4- La *LRPI*

#### a- Athènes

Trois donateurs athéniens sont connus à cette période, pour des offrandes avant tout à Apollon et Artémis[4198]. Celle d'**Antipatros (n° 29)** est enregistrée dans le temple aux sept statues, rarement utilisé pour entreposer des dons. Cet édifice est un symbole de la domination athénienne dans l'île[4199]. **Hagnothéos (n° 4)** consacre une offrande dans le sanctuaire d'Artémis en l'île. Il est honoré de la proxénie ainsi que d'une couronne à Délos entre 220 et 210[4200]. On peut attendre d'une grande cité comme Athènes qu'elle soit mieux représentée, mais le faible nombre de donateurs est en lui-même révélateur de la spécificité des liens entre Athènes et Délos.

---

[4197] On pourrait prétendre que l'économie doit être séparée de la diplomatie et de l'intérêt des États, mais on a montré que les Séleucides avaient une politique économique, grâce au dossier sur Héliodôros.

[4198] **Hagnothéos (n° 4)** consacre un *skaphion*, enregistré dans la Nésos à partir de 235. **Ménéstratos (n° 274)** consacre une phiale en argent, enregistrée dans le temple d'Apollon à partir de 197. Enfin, **Antipatros (n° 29)** consacre une phiale, enregistrée dans le temple aux sept statues à partir de 185.

[4199] Il est aussi nommé « temple des Athéniens » (GD 12), car il est élevé à la fin du V^e^ s., et peut-être même inauguré par Nicias en 417. Cf. Bruneau et Ducat (2005), p. 184.

[4200] *IG*, XI, 4, 694.

**b- Les Cyclades**

Lors de la haute Indépendance, les donateurs des Cyclades sont peu nombreux malgré leur proximité avec Délos[4201]. La carte des donateurs de la période suivante offre une tout autre image des réseaux et nombre d'îles sont représentées[4202]. **Harpalis** et **Pathôn de Ténos (n° 92)** consacrent une phiale dans une liste des anciennes phiales apparaissant en 240, mais pouvant dater de la haute Indépendance, voire de la période classique[4203]. En 185, dans un passage lacunaire, **unetelle de Ténos (n° 434)** apparaît pour un don. **Bakchios fils de Dekchios de Ténos (n° 112)** consacre trois offrandes, enregistrées à partir de 183 dans le Sarapieion[4204]. Une petite coupe d'argent est financée sur ses revenus tirés du trafic maritime. Bakchios, venant de l'île voisine, profite de l'*emporion*. Il consacre la dîme de ses revenus aux divinités isiaques, en tant que nauclère de passage, délaissant les divinités traditionnelles[4205]. Les gens de mer sont les premiers acteurs de la diffusion de ces nouveaux cultes. La **cité de Mykonos (n° 139)** consacre une phiale gagnée en prix à Délos, enregistrée dans l'inventaire des anciennes phiales de 240. Elle consacre aussi une sorte de phiale en or entre 194 et 192. **Éparchès de Mykonos (n° 173)** offre une phiale, également enregistrée parmi les anciennes phiales. Les dons de Mykonos diffèrent fortement de ceux de la période précédente. Ce sont des anciennes phiales et aucun donateur privé n'apparaît pour cette période. **Hègèsiléôs de Paros (n° 205)** donne une ancienne phiale, enregistrée à partir de 240. **Hèrôidès de Paros (n° 212)** consacre un encensoir à Sarapis, enregistré à partir de 183. Cette même année, il apparaît pour le don d'un *kadiskos* sarapiaque, entreposé dans le Sarapieion, puis à partir de 146 pour celui d'une phiale[4206]. **Stratôn de Paros (n° 392)** associé à **Philôtas d'Héraclée (n° 339)**, consacre un *potèrion* en 183, dans le Sarapieion. Le choix d'honorer des divinités isiaques indique qu'ils sont des partenaires commerciaux[4207]. Les deux seuls donateurs de Paros de la basse Indépendance consacrent des offrandes aux divinités isiaques, culte attesté à Paros. Pour C. Prêtre, les Pariens consacrent des offrandes aux divinités isiaques après 167, mais il faut faire remonter ces pratiques à la basse Indépendance[4208]. **Lykinos de Naxos (n° 260)** et **Pétraios de Naxos (n° 318)** consacrent chacun une ancienne phiale. **Polymnèstos de Naxos (n° 347)** consacre une phiale, apparaissant en 240, sans être une « ancienne phiale ». À l'inverse des Pariens, les Naxiens sont moins sensibles aux divinités isiaques. La **cité d'Arkésinè d'Amorgos (n° 128)** consacre deux *skaphia*, enregistrés dans la

[4201] Seules Paros, Naxos et Mykonos fournissent des donateurs. On a souligné l'idée d'un « Archipel délien », qui correspond à une échelle locale des interactions, qui sont assez denses pour la distinguer de l'échelle régionale.
[4202] Kéos, Ténos, Mykonos, Sériphos, Paros, Naxos, Amorgos, Pholégandros et Ios.
[4203] Harpalis peut être délien, car ce nom peu commun est attesté dans les comptes. Cf. Vial (2008), p. 40.
[4204] Il s'agit d'une petite coupe en argent pesant 150 dr., une autre coupe pesant environ 100 dr. et un *skaphion*.
[4205] Baslez (1977), p. 184.
[4206] Il reste envisageable que cette offrande tardive soit effectuée par un de ses descendants.
[4207] L'offrande peut être une dîme de leur profit, comme c'est souvent le cas à Délos.
[4208] Prêtre (2011), p. 334.

Nésos à partir de 235. **Épiktètos d'Amorgos (n° 176)** donne une phiale à Artémis Hékate avant 198. **Eukratès d'Amorgos (n° 183)** consacre un *skyphos*, apparaissant en 235. Le sanctuaire de la Nésos est dédié à Artémis Hécate, reliant les offrandes de la cité d'Arkésinè et d'Épiktètos[4209]. La déesse est l'objet d'un intérêt particulier des ressortissants d'Amorgos. **Démétrios de Sériphos (n° 155)** consacre une coupe, entreposée dans l'*oikos* des Andriens à partir de 196. **Kleinias de Kéos (n° 231)** apparaît dans la liste des anciennes phiales de 240, tout comme la **cité d'Ios (n° 136)**, qui donne deux offrandes, dont un prix délien. **Périllos de Pholégandros (n° 315)** consacre une ancienne phiale, apparaissant en 240. Dans les Cyclades, plus une île est petite, plus son horizon est « borné par les îles immédiates »[4210]. Bon nombre d'offrandes sont enregistrées dans la section des « anciennes phiales », apparaissant en 240. Si on enlève ces dons anciens de la carte des offrandes cycladiques, il faut retirer Kéos, Pholégandros et Ios.

*Catalogue des anciennes phiales (240) — ID, 298A, l. 55-63*

καὶ αἵδε τῶν ἀρχαίων φιαλῶν] / [Ἀρχάνδρου καὶ Πολυδώρου, Λυκίνου Ναξίο]υ, Πολυάρχου τοῦ Θερσάνδρου Σαμίου ἆθλον ἐγ Δήλου ἐπ[ὶ Λυσιμαχίδου, Ἐχεκράτου Δηλίου, Λεωχαρίδου καὶ] / [παίδων, Τύννωνος καὶ Μενέφρονος, Τεισί]ου τοῦ Τεισάρχου Δηλίου, Περίλλου Φολεγανδρίου, Παυσανία ἀν[άθημα, Ἑλικάνδρου ἀνάθημα, Δηλίων ἀνάθημα] / [Ἡγησίλεω Παρίου, Καλλισθένου, Πετρ]αίου Ναξίου, Ἀρχάνδρου καὶ Πολυδώρου, Ἁρπάλιος καὶ Πάθων[ος Τηνίου, Θάλλου τοῦ Θεομβρότου, Ἰητῶν ἀνάθημα] / [Ξενιάδου Μεγαρέως, ...] τοῦ Κρινέω Σαμίου, Κυλλίου Κ[υ]ρηναίου παῖδες, υἱεῖς Κάφωνος, Ἀναξιδά[μα Σαμίου ἀνάθημα, Κλεινίου Κείου, Νάξιοι Ἀ] / [πόλλωνι, Ἑλικάνδρου, Πρηξιμένου, Κλέων]ος καὶ Σημαγόρου, Ἐπάρκους τοῦ Ἀλυλαίου, Εὐκλείδου τοῦ Νεωκό[ρου Δηλίου ἆθλον, Παντέλου ἀνάθημα] / [τῶν ἄθλων ἐγ Δήλου Μυκονίων ἀνάθ]ημα, Ναξίων ἀνάθημα τῶν ἄθλων τῶν ἐγ Δήλου, Ἐσθλοίκου καὶ Ὀνα[σιτίμου Βαρκαίων ἀνάθημα, Ἀμφικλείδου Ναξίου], / [Ἰητῶν ἀριστεῖον ἐγ Δήλου, Ἱπποτάδεω ἀνάθη]μα, Τιμοφάνους Δηλίου, Λεωμύθου, Ἐρξήνορος τοῦ Γλαύκου, Θεομέλεω [παίδων, παίδων τῶν Μανδρονίκου, Εὐκλέος καὶ] / [Τιμησαρέτης, Τύννωνος καὶ Μενέφρονος], Ἀριστοκλείας· ἀριθμὸν φιαλῶν τῶν ἀρχαίων 𐅄III[4211].

**Tableau 9**

| Origine des donateurs étrangers d'anciennes phiales | Nombre d'offrandes |
|---|---|
| Naxos | 3 |
| Samos | 3 |
| Pholégandros | 1 |

[4209] Cette déesse a un aspect maritime et s'occupe des morts de Rhénée. Cf. Bruneau (1970), p. 202 et Sarrazanas (2021), p. 104-105.

[4210] Pholégandros, une île modeste des Cyclades méridionales, n'a rien à exporter. Son activité se limite à exploiter les terres intérieures « au sol de fer ». Ce surnom s'explique par son sol dur (Strabon, X, 5, 1 et 5, 3). La « géographie extérieure de Pholégandros reste très locale ». Cf. Brun (1996), p. 152 et 168-169.

[4211] Traduction : Voici ceux qui ont consacré d'anciennes phiales : Archandros et Polydôros, Lykinos de Naxos, Polyarchos fils de Thersandros de Samos, prix des concours à Délos sous Lysimachidès, Échékratès de Délos, Léôcharidès et ses enfants, Tynnôn et Ménéphrôn, Teisias fils de Teisarchos de Délos, Périllos de Pholégandros, offrande de Pausanias, offrande d'Hélikandros, offrandes des Déliens, Hègèsiléôs de Paros, Kallisthénès, Pétraios de Naxos, Archandros et Polydôros, Harpalis et Pathôn de Ténos, Thallos fils de Théombrotos, offrande des citoyens d'Ios, Xéniadès de Mégare, untel fils de Krinéôs de Samos, les enfants de Kyllias de Cyrène, les fils de Kaphôn, offrande d'Anaxidamas de Samos, Kleinias de Kéos, les Naxiens à Apollon, Hélikandros, Prèximénès, Kléôn et Sèmagoras, Éparchès fils d'Alylaios, Eukleidès fils de Néôkoros, prix de Délos, offrande de Pantélos, offrande des prix de Délos des Mykonotes, offrande des Naxiens des prix de concours à Délos, offrande d'Esthloikos et Onasitimos de Barké, les *Amphikleidai* de Naxos, de la part des citoyens d'Ios récompense de Délos, offrande d'Hippotadéôs, Timophanès de Délos, Léômythos, Erxènôr fils de Glaukos, les enfants de Théomélôs, les enfants de Mandronikos, Euklès et Timèsarétè, Tynnôn et Ménéphrôn, Artistokleia, nombre d'anciennes phiales : 53.

| | |
|---|---|
| Paros | 1 |
| Ténos | 1 |
| Ios | 2 |
| Mégare | 1 |
| Naxos de Sicile | 1 |
| Kéos | 1 |
| Mykonos | 1 |
| Barkè | 1 |
| Cyrène | 1 |

La plupart des anciennes phiales sont consacrées par des Déliens[4212]. Si on s'intéresse aux seuls étrangers, on remarque une nette domination insulaire, voire cycladique. Cette liste mentionne plusieurs fois des prix de concours déliens extra-civiques[4213]. L'offrande de Naxos de Sicile (dernier quart du V^e^ s.) permet de dater les « anciennes phiales » de la première domination athénienne, certaines pouvant même remonter à la période Archaïque[4214]. Le catalogue des anciennes phiales retrace l'histoire des dominations successives sur Délos[4215]. Naxos et Samos sont les deux cités les plus représentées du catalogue[4216]. Les Athéniens sont totalement absents, alors que l'offrande de Naxos de Sicile est contemporaine de la domination athénienne[4217]. Cette interprétation du catalogue des anciennes phiales permet de comprendre l'offrande de **Xéniadès de Mégare (n° 440)**. Mégare est une puissante cité archaïque et classique, avec un rôle central dans la colonisation. Elle passe au second rang au début de la période hellénistique, renforçant l'idée selon laquelle le catalogue des anciennes phiales montre un état des réseaux d'Apollon délien de la période Archaïque. La mention de l'ethnique délien va dans le même sens et induit une consécration de l'offrande avant 314[4218]. Les indices convergent pour indiquer que les dons sont antérieurs à la première domination athénienne plutôt que de l'Indépendance. La surreprésentation des Cyclades dans le catalogue des anciennes phiales va sans ce sens, même si d'autres datent de la période classique comme celle de Naxos de Sicile, voire sont gagnées lors des concours déliens[4219]. C. Vial identifie nombre de donateurs de cette liste et montre que

4212 Vial (1984), p. 382, note 46, a commenté la plupart des noms déliens de cette liste.
4213 Le catalogue n'enregistre pas tous les prix. Par exemple, Naxos consacre une phiale à décor de noix pesant environ 200 dr. en 364, certainement gagnée lors des concours déliens, mais n'apparaissant pas parmi les anciennes phiales. Cf. *EAD* XLIV, p. 196.
4214 Chankowski (2008), p. 20-28, Constantakopoulou (2017), p. 190-191, note 103, avec bibliographie et *EAD XLIV*, p. 195.
4215 La succession de thalassocraties à Délos n'a rien d'évident : il n'y a jamais eu de monopole du développement du sanctuaire. Cf. *EAD XLIV*, p. 196.
4216 Deux offrandes naxiennes ont été effectuées par la cité elle-même, non par des particuliers.
4217 Les inventaires mentionnent pourtant l'existence de trente phiales d'argent dans le temple des Athéniens. Faut-il interpréter ce phénomène par un choix délibéré des hiéropes ? Cf. Chankowski (2008), p. 232-233.
4218 Chankowski (2008), p. 345.
4219 Chankowski (2008), p. 356, montre que les Cyclades représentent l'horizon de la Délos archaïque, auquel il faut ajouter Athènes à partir de la période classique.

plusieurs offrandes sont consacrées à la période classique[4220]. En gravant une liste d'anciennes phiales à partir du milieu du III^e^ s., les hiéropes ont pu chercher à montrer un ancien réseau, donc prestigieux[4221]. Les hiéropes opposent les « anciennes phiales », lot constitué à la période classique, aux offrandes de l'Indépendance, soulignant la fin de la domination athénienne[4222].

Les marchands des Cyclades gagnent beaucoup au développement de l'*emporion*. L'Archipel se trouve sur le principal axe maritime de la fin de la période hellénistique. À Délos, les marchands des Cyclades consacrent des offrandes aux divinités isiaques. La proportion d'offrandes civiques par rapport à celles des particuliers est notable[4223]. C. Constantakopoulou a analysé le rapport des dédicaces collectives à celles des particuliers au III^e^ s. : 28 % des dons sont faits collectivement[4224]. Lorsqu'un don vient d'une cité, le contexte est généralement celui d'une dédicace officielle ou d'une théorie[4225]. Elle identifie 18 communautés ayant réalisé un don, dont 5 sont cycladiques (Délos, Naxos, Arkésinè, Ios et Mykonos), pour 4 du Dodécanèse[4226]. Si on ajoute le « Dodécanèse étendu » aux Cyclades, les cités de la *LRPI* fournissent la plupart des offrandes de communautés[4227]. L'offrande d'une cité révèle un lien plus fort avec Délos qu'un don de particulier, ce qui renforce la cohésion des Cyclades entre-elles et avec le Dodécanèse.

### c- Quelles limites à la *LRPI* ?

#### c.1 Le Dodécanèse

Le tableau des donateurs de Cos de la basse Indépendance est similaire à celui de la période précédente. Neuf archithéores sont enregistrés[4228]. Cos garde le plus longtemps la tradition des théories à Délos[4229]. Le père de **Makareus (n° 67)**, **Aratos (n° 50)**, est lui-même

---

[4220] Le lot des anciennes phiales réduit le nombre de donateurs cycladiques de la basse Indépendance, bien que la plupart des cités de cette liste fournissent également un donateur après 250 : 3 îles sur 8 ne sont pas représentées après cette date. Cf. Vial (1984), p. 382, note 46.

[4221] Le *koinon* des Nésiôtes disparaît quelques années auparavant. Le sanctuaire délien rappelle ainsi que les Cyclades ont toujours été unies autour de lui. Dans ce cas, on comprendrait mal pourquoi des phiales de Naxos de Sicile ou de Barkè sont mentionnées. Les hiéropes peuvent vouloir montrer que le sanctuaire délien est une fenêtre cycladique ouverte sur le monde — l'horizon cycladique passe par Délos.

[4222] Ils cherchent aussi à mesurer le trésor du sanctuaire, où les vases de métal constituent un ensemble important. Cf. Chankowski (2019), p. 83.

[4223] Les inventaires de la basse Indépendance présentent deux dons de la cité de Mykonos, une d'Arkésinè d'Amorgos et deux d'Ios.

[4224] Elle considère toutes les offrandes réalisées par deux individus ou plus. Les cités ne sont pas les seules comptabilisées comme consacrant des offrandes collectives. Cf. Constantakopoulou (2017), p. 201-204.

[4225] Constantakopoulou (2017), p. 202.

[4226] Les autres cités sont sur l'horizon délien (Alexandrie, Byblos, Chersonèse du Pont, Tauroménion, Léontinoi et Naxos de Sicile). Les dernières cités sont Érésos et Mégalopolis. Une grande partie des offrandes des cités cycladiques sont référencées dans le catalogue des « anciennes phiales ». Cf. Constantakopoulou (2017), p. 202.

[4227] Le Dodécanèse étendu associe les grandes cités côtières de Carie à l'archipel du Dodécanèse, comme Halicarnasse et Cnide. On considère que cet ensemble fonctionne selon une logique régionale.

[4228] **Alexis (n° 45)**, **Althaiménès (n° 46)**, **Arché[…] (n° 51)**, **Chairéstratos fils d'Hékatodôros (n° 52)**, **Diomédôn fils de Zmendrôn (n° 57)**, **Euelthôn (n° 59)**, **Makareus fils d'Aratos (n° 67)**, **Nikagoras fils de Théodôros (n° 69)** et **Pompis (n° 79)**. Les théories et probablement l'amphictionie fonctionnent toujours à la fin de l'Indépendance.

[4229] Rutherford (2013), p. 231.

archithéore. La phiale de **Pompis (n° 79)** est consacrée comme prémices à Apollon[4230]. **Diomédôn fils de Zmendrôn (n° 57)** est le frère d'**Hippokritos (n° 215)** qui consacre une phiale à titre personnel, vers 181. La théorie menée par Diomédôn, enregistrée à partir de 179[4231], renforce l'impression d'un microcosme, une petite élite coéenne organisant les théories à Délos. Les Coéens partisans de Persée, face à Rome, sont menés par Hippokritos et Diomédôn, donateurs à Délos[4232]. En outre, l'année où son père est éponyme, Hippokritos fils de Zmendrôn apparaît dans une liste de vainqueurs adultes aux *Asklepieia*[4233]. Cet athlète a pu participer aux concours déliens. Il est influent dans la société coéenne et apparaît comme une figure du camp de Persée. Le père de cette fratrie, Zmendrôn fils de Diomédôn est épimélète de la tribu des Hylleis et agonothète dans une liste de vainqueurs des Dionysies de Cos vers 200[4234]. D'autre part, il participe à une importante *épidosis* à Cos[4235]. Selon la règle de papponymie, l'archithéore Diomédôn est probablement l'aîné de cette famille influente à Cos et soutien de Persée[4236]. La **cité de Cos (n° 133)** qui a consacré une phiale sous la période précédente est à nouveau mentionnée pour une offrande en 185. Cos est, avec Rhodes, la cité étrangère la mieux représentée des inventaires avec 23 offrandes pour l'Indépendance[4237].

À la période précédente, le profil des donateurs de Cos est semblable à celui de Rhodes, avec environ 25 donateurs, dont la moitié d'archithéores. Après 250, Rhodes est bien moins représentée. Seuls 5 nouveaux donateurs apparaissent. L'archithéore **Anaxagoras (n° 47)** offre une phiale à partir de 240. Bruneau mentionne une phiale, d'un archithéore dont le nom tombe dans une lacune, apparaissant en 235[4238]. Il se peut que ce soit un archithéore déjà connu. Il s'agirait d'une théorie jamais mentionnée, datée seulement 5 ans après celle d'Anaxagoras. Le dernier archithéore de Rhodes est **Théodotos fils d'Agèsiphôn (n° 399)**, enregistré à partir de 198. Parmi les particuliers rhodiens, **Apollodotos (n° 36)** consacre une couronne d'or légère, vers 179[4239]. **Nikarchos (n° 289)** offre une phiale en 188. Il pourrait être apparenté au marchand Charmylos, qui érige une statue à Massinissa au milieu du III^e^ s.[4240] **Nikolaos (n° 294)** consacre

[4230] Cette formule se retrouve pour deux autres archithéores de la haute Indépendance : Laertas et Alexibios.
[4231] Il s'agit de l'ultime théorie enregistrée, mais les derniers inventaires de la période sont mal conservés.
[4232] Polybe, XXX, 7, 9-10.
[4233] Il est éponyme en 185 ou 184 (*Tituli Calymnii*, 88, 93 et Klee (1918), p. 10, IIB, l. 36). Cf. Klee (1918), p. 10 et 18 et Habicht (1996), p. 90.
[4234] *IG*, XII, 4, 2, 452, l. 14-15 et 27-28. Cf. Ceccarelli (1995), p. 288 et Habicht (1996), p. 90.
[4235] *IC*, 10d, l. 14. Cf. Habicht (1986), p. 92, note 5 et Migeotte (1992), p. 147 et suiv., n° 50.
[4236] Habicht (1986), p. 91-92, qui a effectué l'étude prosopographique de cette famille.
[4237] Bruneau (1970), p. 109, comptabilise entre 25 et 27 phiales. Constantakopoulou (2017), p. 203 mentionne 16 dons pour le III^e^ s.
[4238] *ID*, 313a, l. 9. Bruneau (1970), p. 105.
[4239] Cette offrande est peu commune de la part d'un particulier rhodien. Peut-être faut-il voir un athlète ou artiste qui consacre le prix d'un concours ou alors l'imitation d'une pratique romaine (cf. *infra*).
[4240] *IG*, XI, 4, 1116. L'île se trouvant sur la route entre la Numidie et Rhodes, l'hypothèse d'une famille marchande est intéressante. S'il y a filiation, Charmylos serait le père de Nikarchos. Cf. Tréheux (1992), p. 87.

deux *skaphia*, apparaissant dans les inventaires à partir de 198. Mais un autre Nikolaos de Rhodes consacre un statère d'or de Lysimaque vers 298. 1°) Soit il existe deux homonymes de Rhodes ayant vécu à un siècle d'écart ; 2°) soit l'offrande des *skaphia* remonte à la haute Indépendance, mais est seulement enregistrée à partir de 198[4241]. Le *koinon* des Nésiôtes est reformé par Rhodes au début du II^e^ s. Les trois offrandes personnelles sont enregistrées entre 200 et 167[4242]. Les offrandes rhodiennes sont certainement consacrées lors du renforcement de Rhodes dans les Cyclades. Pourquoi les dons rhodiens, si nombreux avant le milieu du III^e^ s., se réduisent à ceux de quelques théories à la période suivante ? Le départ des Lagides de Délos ne suffit pas à l'expliquer.

**Artémès de Myndos (n° 95)** consacre une phiale, apparaissant pour la première fois en 198[4243]. Le Dodécanèse est surtout représenté par Cos, en raison de liens religieux[4244]. Les réseaux honorifiques ont montré que la *LRPI* de la basse Indépendance s'étend aux cités côtières, pourtant ni Cnide, ni Halicarnasse ne sont représentées dans les inventaires.

### c.2 L'Ionie et ses îles

Quelques donateurs de Milet, Samos et Colophon sont mentionnés à la haute Indépendance. Une caractéristique générale des réseaux honorifiques de la basse Indépendance est l'extension des réseaux vers les cités côtières, mais le phénomène ne touche pas les côtes ioniennes[4245]. Nombre de donateurs de la basse Indépendance viennent de Chios et Samos. Quatre sont originaires de Samos. **Untel fils de Krinéôs (n° 443)** consacre une ancienne phiale, enregistrée dans la liste de 240, tout comme **Anaxidamas (n° 21)** et **Polyarchos (n° 345)**, qui consacre son offrande lors d'un concours, peu avant 326[4246]. **Satyros (n° 375)**, un célèbre aulète, consacre des *auloi*, vers 181, lorsqu'il prend sa retraite de musicien[4247]. Les Déliens consacrent sa statue dans l'*orchestra* du théâtre[4248]. Satyros est le seul de sa patrie à consacrer un don sous la

---

4241 La première hypothèse est plus probable, un sondage dans le *LGPN* montre que Nikolaos est un anthroponyme commun à Rhodes.

4242 Les inventaires de la seconde moitié du III^e^ s. sont fragmentaires.

4243 Selon le *LGPN*, un certain Artémès de Myndos est mentionné sur une monnaie de Myndos au milieu du II^e^ s.

4244 Paul (2013), p. 63-67.

4245 Avant le milieu du III^e^ s., certains d'entre eux cinglent vers Délos. **Simos de Milet (n° 383)** consacre deux dons, apparaissant en 312 et 302. **Métrodôros de Clazomène (n° 278)** consacre une coupe (*arysas*), caractéristique d'Ionie, vers 260. Athénée, XI, 783, explique que l'arystique est similaire à l'aryballe et que ce nom est aussi donné à une aiguière. Une cité ionienne est aussi nommée Arystis. Métrodôros est de passage dans l'île, son offrande étant acquise dans sa patrie. Les offrandes des marchands sont généralement achetées dans l'île sur leur profit. Un élément d'identification des pèlerins peut-être la consécration d'un don de leur patrie, affichant leur intention dès le début de leur voyage. Il faut aussi se prémunir de cloisonner les raisons de voyager : le pèlerin pouvant se faire marchand.

4246 Vial (2008), p. 90.

4247 Bruneau, Brunet, Farnoux et Moretti (1996), p. 58 et Chandezon (1998).

4248 *IG*, XI, 4, 1079. Cet aulète est un célèbre virtuose. Dans le premier quart du II^e^ s., une base de statue érigée dans le sanctuaire de Delphes (*FD*, III, 3:128), le fait connaître : Σάτυρος Εὐμένους Σάμιος· / τούτωι πρώτωι συμβέβηκεν μόνωι / ἄνευ ἀνταγωνιστῶν αὐλῆσαι / τὸν ἀγῶνα καὶ ἀξιωθέντα ἐπιδοῦ/ναι τῶι θεῶι καὶ τοῖς Ἕλλησι μετὰ / τὸν γυμνικὸν τῆι θυσίαι ἐν τῶι στα/δίωι τῶι Πυθικῶι ἆισμα μετὰ χοροῦ / Διόνυσον καὶ κιθάρισμα

basse Indépendance. Les liens entre Samos et Délos sont finalement assez faibles. Samos avait été un important relai athénien en Égée orientale pendant la période classique. C'est par là que s'expliquent les nombreuses anciennes offrandes.

Chios fait partie des cités les mieux reliées à Délos par des proxènes. Pourtant, aucun donateur n'est mentionné dans les inventaires de la haute Indépendance. **Athénès de Chios (n° 101)** consacre une phiale enregistrée à partir de 240. **Asklèpiadès (n° 96)** offre deux phiales, enregistrées en 220. Vers 185, **Théôn (n° 400)**, consacre deux phiales à décor de noix en or, portant le masque des Létoïdes. **Noumènios (n° 298)** consacre un *kéramyllion* de Chios en argent en 235, une phiale entre 225 et 210 et une offrande inconnue après 167[4249]. Le *kéramyllion* est indiqué comme production de Chios, donc l'offrande n'est pas achetée sur place et Noumènios est de passage dans l'île. **Philôn fils de Dexios (n° 335)** consacre une phiale à Artémis entre 190 et 182. Sa famille est bien connue dans l'île. Avec son frère Biottos, ils élèvent une statue à leurs parents Dexios et Parmô[4250]. **Parmô (n° 306)** appartient aussi à cette famille et consacre d'autres offrandes, enregistrées sous la seconde domination athénienne. Ce dossier montre l'existence d'un microcosme insulaire, car des familles de Chios et d'Amorgos résidant à Délos se connectent. **Eutychos (n° 189)**, proxène délien pratiquant le crédit maritime, fonde les *Eutycheia* vers 236[4251]. Les financiers italiens bénéficient des compétences du sanctuaire dans la gestion des capitaux. Eutychos illustre un autre modèle : son large succès fait de lui un pionnier. Il ouvre la porte aux banques privées, qui vont peu à peu supplanter le sanctuaire dans l'activité bancaire. Sa réussite marque une étape de la transformation de l'île. En définitive, l'étude des réseaux de donateurs aboutit aux mêmes conclusions que celle des réseaux honorifiques, quant aux relations entre Chios et Délos. Ce lien fait partie des plus forts que nouent les Déliens avec des étrangers[4252]. Pour l'ensemble de la région, seuls les donateurs de Chios ressortent comme partenaires privilégiés d'Apollon délien. Contrairement aux donateurs des Cyclades, les divinités isiaques ne semblent pas encore avoir supplanté Apollon et Artémis. On aurait pu s'attendre à ce

---

ἐκ Βακχῶν / Εὐριπίδου. Traduction : *Satyros fils d'Euménès de Samos, à lui, le premier, le seul, il est arrivé de concourir à l'aulos sans adversaires, et il a été jugé digne d'offrir au dieu et aux Grecs après le concours gymnique, lors du sacrifice, dans le stade pythique, un hymne avec chœur intitulé Dionysos, et une composition des Bacchantes d'Euripide à la cithare.* On ne peut pas déterminer le concours évoqué, *Pythia* ou *Sôtéria*. Satyros se produit en dehors de toute compétition, après des épreuves gymniques. Si les inscriptions déliennes insistent sur ses qualités d'aulète, l'inscription de Delphes montre que l'artiste est polyvalent, capable de chanter et de jouer de la cithare. Il faut souligner ici son caractère d'artiste à dimension internationale. Cf. Bélis (1995), p. 25 et Prauscello (2006), p. 105-106.

[4249] Cette dernière offrande peut être identique à une des deux précédentes, car sa période d'activité date du début de la basse Indépendance.

[4250] *IG*, XI, 4, 1197 et 1198.

[4251] *IG*, XI, 4, 691. Il offre également une phiale, enregistrée à partir de 162, mais cette dernière peut être financée par sa fondation. Ses activités économiques sont avantagées par le fait qu'il a l'*enktésis* et qu'il réside à Délos. C'est un des premiers financiers à s'installer dans l'île. Eutychos a une banque très importante, car il peut débourser 3 500 dr. pour une fondation religieuse. Cf. Tréheux (1992), p. 47.

[4252] Une communauté de citoyens de Chios s'installe très tôt à Délos. Ils y développent des alliances avec d'autres insulaires, investissent dans l'île, y travaillent et s'y enrichissent.

que les donateurs de Chios embrassent ces cultes isiaques plus tôt. Chios ne s'intéresse pas à ces divinités avant le II^e^ s. et les traces du culte sont peu nombreuses, alors que l'île est très tôt connectée à l'Égypte[4253]. La diffusion des cultes égyptiens à Chios est passée par Délos et non directement depuis l'Égypte.

Cette analyse permet de définir des limites à la *LRPI* des donateurs de la basse Indépendance. Les Cyclades, Athènes, Chios, Cos et Rhodes (dans une moindre mesure) constituent une région fournissant la plupart des donateurs enregistrés dans les inventaires déliens. Le sanctuaire attire des pèlerins originaires d'un milieu essentiellement insulaire. Il est possible que l'Apollônion délien soit concurrencé, dans les cités côtières de Carie et d'Ionie, par ceux de Didymes et Claros. Délos fait preuve d'une ouverture religieuse aux divinités isiaques. Ce renouvellement des divinités permet à l'île d'entretenir la fréquentation des pèlerins. Les marchands et financiers qui commencent à fréquenter l'île permettent cette réinvention des pratiques religieuses. Il y a une symbiose entre vie cultuelle et économique, entraînant un cercle vertueux, permettant l'essor de l'île depuis le milieu du III^e^ s. jusqu'aux événements de 167.

### 5- La Grèce continentale

#### a- Les Macédoniens

À la période précédente, la majorité des donateurs macédoniens sont des militaires liés aux rois. Une particularité macédonienne est le nombre de donatrices, inspirées par le modèle de **Stratonikè (n° 393)**. Environ 4 offrandes apparaissant à la basse Indépendance lui sont attribuées[4254]. Stratonikè meurt en 268 et ses offrandes datent toutes de la haute Indépendance, ce qui a des conséquences sur la datation d'autres donateurs macédoniens[4255]. La seconde moitié du III^e^ s. se caractérise par une forte influence antigonide sur Délos[4256]. **Axios de Macédoine (n° 110)** consacre un vase dans le Sarapieion, enregistré à partir de 183. Dans le premier quart du II^e^ s., **Théoxénos de Cassandréia (n° 403)** consacre un bol dans le Sarapieion, financé sur ses

[4253] Il faut attendre la seconde domination athénienne pour que **Ktésippos de Chios (n° 243)** réalise une dédicace aux divinités isiaques. Cet individu avait été honoré de la proxénie par les Déliens (*IG*, XI, 4, 819-820). Il s'agit de la première attestation du culte des divinités isiaques de la part d'un citoyen de Chios. Cf. Dunand (1973), III, p. 77-78.

[4254] 1°) deux boites à fards, enregistrées en 241, 2°) un collier enregistré dans l'Artémision en 240, qui peut se confondre avec 3°) un collier consacré à Artémis enregistré entre le milieu du III^e^ s. et 167, 4°) une offrande indiquée dans une lacune en 241.

[4255] **Boulomaga (n° 118)** qui consacre un *thymiatérion* en 279, alors qu'elle accompagne la cour à Délos pour le mariage de Stratonikè, s'associe à **Ménylla (n° 277)** pour consacrer un cratère, enregistré à partir de 240 : ce don remonte à la haute Indépendance. Il en va de même pour **Balagros (n° 114)**, étudié plus haut, qui offre deux cornes d'argent enregistrées en 240. Ces dossiers soulignent les difficultés de datation des consécrations d'offrandes sur la seule base de leur première apparition dans la documentation.

[4256] *Nouveau choix*, p. 14.

gains dans le trafic maritime[4257]. Soulignons que les négociants sont particulièrement ouverts aux divinités isiaques[4258].

### b- L'Athamanie

**Phila fille de Théodôros, roi d'Athamanie (n° 324)** consacre entre 5 et 6 offrandes dans le sanctuaire délien, dont 3 sont datées de la basse Indépendance, et le reste de la seconde domination athénienne[4259]. Elles n'ont pas été consacrées à la même occasion, car elles ne suivent pas un programme cohérent et ne forment pas un lot commun. Les dates de consécration se situent entre l'accession au pouvoir de Théodôros dans les années 230 et 206[4260].

**Encadré 3**

L'histoire de l'éphémère royaume d'Athamanie permet d'avancer. L'Athamanie, entre les plaines de Thessalie et l'Épire, est une région continentale et montagneuse située dans le massif du Pinde. Le royaume se constitue entre 232 et 221, après une période de domination épirote[4261]. Dès 224, apparaît à Délos une offrande consacrée par Phila fille du roi Théodôros, premier souverain d'Athamanie[4262]. Ses liens familiaux qui l'unissent à son successeur Amynandros sont flous[4263]. Dans les années 220-210, l'Athamanie s'allie aux Étoliens et aux Illyriens, grâce à Amynandros, qui s'occupe des relations internationales[4264]. Vers 200, le pouvoir lui revient entièrement[4265]. Dès la première guerre de Macédoine, la vente d'un droit de passage à Philippe V permet à Amynandros d'obtenir

[4257] Cassandréia est un port important de Grèce continentale, un verrou stratégique des Antigonides. Si la route entre Délos et cette région n'est plus aussi importante qu'au début de l'Indépendance, il reste que Délos est l'*emporion* le plus proche permettant aux Macédoniens de s'approvisionner en ressources orientales et italiennes.

[4258] On peut même supposer qu'Axios de Macédoine soit marchand, car son offrande est destinée au Sarapieion.

[4259] La plupart des offrandes sont consacrées par Théodôros. Un vase à boire incrusté de pierres est enregistré pour la première fois en 224. Il est intégré à un lot constitué dans les années 240. En 206, Phila est enregistrée comme donatrice d'une phiale pesant 630 dr., que les hiéropes décrivent longuement. Cette même année, elle consacre une sphère en or dans un boîtier. Sous la seconde domination athénienne, le catalogue des offrandes de Phila est augmenté d'une agrafe, exposée sur une colonnette, d'un bibelot en ivoire dans un coffret et d'une dernière offrande, de type inconnu (lacune). On est frappé par le nombre et la variété des dons, même une offrande « ordinaire », telle qu'une phiale, se distingue par son poids élevé. Cf. Baslez (1987b), p. 167 et 173.

[4260] Les inventaires de l'Artémision de cette période sont mal conservés, empêchant d'être plus précis.

[4261] Polybe, IV, 16. Cette domination durait depuis 295. Cf. Oost (1957), p. 3.

[4262] Pour Oost, le trône d'Athamanie est occupé par un certain Amynas en 224. Cependant, la fondation de Theudoria, en parallèle de la capitale historique, Argithéa, est un argument en faveur de Théodôros comme premier roi (Tite-Live, XXXVIII, 1, 7). Le passage de l'inventaire est lourdement restituée : [ποτήριον λεῖον διάλιθον, ἐπιγραφή· Ἀρτέμιδι Φίλα βασ]ιλέως **Θευδ**[ώρου, ὁλκὴ ΗΔ]. D'autres inventaires mentionnent le patronyme **Θεό**δωρος. Cf. Baslez (1987b), p. 168.

[4263] Amynandros est abrégé en Amynas, mais pour certains, il s'agit de deux rois différents. Deux documents mentionnent conjointement Théodôros et Amynandros : une lettre à la cité de Téos vers 203 et une inscription de Delphes leur attribuant le statut de théorodoque. Pour Monceaux (1883), p. 43, Amynandros n'est pas le fils de Théodôros, mais appartient à une riche famille d'Athamanie. Pour Baslez (1987b), p. 170, Amynandros est un nom commun de la région et une homonymie est très probable. Selon Tite-Live, XXXVIII, 1-2, il est fils de roi, puisque son pouvoir est *patrium ac legitimum* et s'exerce *peternum regnum*. Si Théodôros n'est pas le père d'Amynandros, rien n'empêche qu'ils soient de la même famille. Cf. Plassart (1921), p. 34, colonne 2, Walbank (1957), p. 463-464, Welwei (1965), p. 252-255 et Baslez (1987b), p. 167-168 et 170.

[4264] Une lettre à la cité de Téos est envoyée par « le roi Théodôros et Amynandros », en réponse à une ambassade de Téos demandant la reconnaissance de la cité comme inviolable, exemptée de taxe et consacrée à Dionysios. Cf. Braund (1982), p. 350-352 et Baslez (1987b), p. 168.

[4265] Les inscriptions ne mentionnent jamais le titre royal. Une inscription de Mélitée de Thessalie cite Amynandros avec son patronyme Machaeios. Selon Monceaux (1883), p. 41-43 (= *IG*, IX, 2, 208), Amynandros porte un titre républicain dans sa patrie, mais celui de roi pour les étrangers. Baslez (1987b), p. 170-171, montre que la double royauté est nécessaire pour assurer la stabilité de ce royaume récent et pour mener une intense activité diplomatique et militaire, peut-être le rôle d'Amynandros entre 220 et 197. Cf. Welwei (1965), p. 253 et Migeotte (2011), p. 267.

Zakynthos, à l'entrée du Golfe de Corinthe[4266]. Le roi s'allie ensuite à Rome, puis aux Séleucides lors de la guerre antiochique[4267]. Ce revirement d'alliance est difficile à appréhender[4268]. Après 189, il envoit une ambassade au Sénat et à Scipion en Asie pour s'assurer la paix[4269]. Le règne d'Amynandros constitue l'acmé du royaume d'Athamanie sur l'échiquier géopolitique méditerranéen. Dans le contexte des guerres romaines, l'Athamanie contrôle les routes terrestres permettant de traverser la Grèce d'ouest en est[4270].

Cela pose la question du rôle de Phila dans la diplomatie athamane. Au début du II^e^ s., les Déliens honorent Alexandros fils de Philippos, *apogonos* du roi Alexandre[4271]. Alexandros est un Macédonien exilé à Mégalopolis, mais ayant résidé à Délos et revendiquant une ascendance argéade, donc prétendant au trône de Macédoine[4272]. Amynandros épouse peu après 200 une certaine Apama fille d'Alexandros de Mégalopolis[4273]. Ce mariage a aussi une portée militaire et diplomatique pour Amynandros [4274]. En 192, il s'allie avec Antiochos III à Démétrias, probablement par l'intermédiaire de son beau-frère Philippos[4275]. Il nourrissait l'espoir de placer un parent sur le trône de Macédoine après la défaite de Philippe V[4276]. Depuis la mort de

[4266] Philippe V obtient l'île en 217, jusqu'alors dans l'orbite étolienne (Polybe, V, 102). Amynandros place son *philos* Philippos à la tête de l'île, qui reste dans l'orbite athamane de 207 à 191 (Tite-Live, XXXVI, 31). Cf. Oost (1957), p. 3 et Thiry (2004), p. 228 et 233.

[4267] En 200, Sulpicius Galba charge Amynandros de persuader les Étoliens d'entrer en guerre aux côtés de Rome (Tite-Live, XXXI, 28, 3). En 198, les Romains ont pu s'approvisionner dans le Golfe de Corinthe grâce au contrôle de Zakynthos par l'Athamanie (Tite-Live, XXXII, 14). Les bonnes relations entre Amynandros et Flamininus permettent au premier d'être accueilli à Rome cette même année (Polybe, XVIII, 10, 7 et Tite-Live, XXXII, 36). L'Athamanie choisit ensuite le parti de son ancien partenaire étolien, et le camp d'Antiochos III. Ce choix entraîne la défaite de Philippos à Pellinaeum. Cf. Oost (1957), p. 4, 8 et 11.

[4268] Après la guerre, l'Athamanie revient à Philippe V et Amynandros fuit à Ambracie, avant de récupérer son royaume (Tite-Live, XXXVI, 13, 5 ; 28, 3 ; 29, 2 et XXXIX, 23, 10-11 et Appien, *Syriaca*, 17). Cf. Oost (1957), p. 8-9 et 11 et Baslez (1987b), p. 168-169.

[4269] Il regagne la confiance des Romains en persuadant Ambracie de se rendre à Fulvius Nobilior (Polybe, XXI, 29, 2, 6-8 et 14 et Tite-Live, XXXVIII, 9, 4, 6-7). Il finit par être expulsé ou meurt entre 189 et 186. Le royaume semble disparaître, car Diodore, XXXIII, 20, explique que le fils d'Amynandros, Galaestes, évolue à la cour lagide au milieu du II^e^ s. L'Athamanie se constitue alors en *koinon* entre 175 et 88. Cf. Oost (1957), p. 11-12 et Baslez (1987b), p. 168.

[4270] Sur le rôle stratégique du royaume, Oost (1957), p. 1, 2 et 5 et Welwei (1965), p. 252. En 171, lors de la troisième guerre de Macédoine, Crassus traverse l'Athamanie, alors qu'il vient d'Illyrie, et débouche à Gomphoi, la porte de Thessalie (Tite-Live, XLII, 55, 1-3). Il existe un important axe de communication terrestre entre la Grande Grèce et l'Asie Mineure, passant par le canal d'Otrante et le Pinde. Cf. Lamboley (1987).

[4271] *IG*, XI, 4, 750. Le *stemma* de cette famille macédonienne est connu.

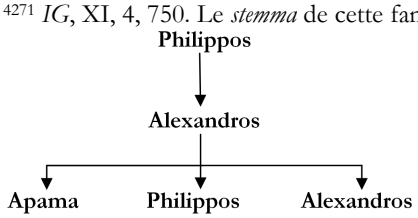


**Stemma 12 Famille d'Alexandros**

[4272] Ce décret honorifique est une preuve de la reconnaissance officielle des dires d'Alexandros, quant à sa lignée royale (*IG*, XI, 4, 750, Appien, *Syriaca*, III, 13 et Tite-Live, XXXV, 47). Cf. *Choix*, n° 60 et Baslez (1987b), p. 172-173.

[4273] Le mariage ne peut pas être antérieur, car l'alliance illyrienne est encore active et Amynandros soutient Pleuratos fils de Scerdilaidas, frère de sa première épouse (Tite-Live, XXXI, 28, 1). Cf. Baslez (1987b), p. 171-172.

[4274] Cette famille se rattache à la descendance d'Apamée épouse de Séleucos Ier et supposée fille d'Alexandre. Cf. Baslez (1987b), p. 172.

[4275] Parmi l'armée athamane et les élites locales, nombreux sont ceux faisant défection pour le camp macédonien. Cf. Baslez (1987b), p. 171-172.

[4276] Philippos fils d'Alexandros revendique comme son père le trône de Macédoine. Cf. Oost (1957), p. 1 et Baslez (1987b), p. 173.

Théodôros, Amynandros se reposait sur Philippos pour la gestion du royaume, donc sur une famille parente des Séleucides, pour administrer l'Athamanie et nouer des alliances[4277]. Cette alliance séleuco-athamane existait à mon avis dès le règne de Théodôros, bien avant la guerre antiochique. Concernant le rôle de Phila fille de Théodôros dans ces jeux diplomatiques à Délos, si l'on s'en tient à l'analyse de la fréquentation de Délos par les reines hellénistiques, on constate que la plupart d'entre elles consacrent des offrandes à l'occasion d'un mariage[4278]. Une hypothèse serait que Phila consacre des offrandes lors de son périple nuptial, où Délos serait une étape depuis l'Athamanie. Théodôros son père recherche très vite des alliances matrimoniales. Pour Baslez, le nom de sa fille Phila, peut suggérer un mariage macédonien[4279]. Une autre hypothèse est celle d'un mariage avec un membre de la maison séleucide, signe d'une alliance précoce entre les Séleucides et l'Athamanie. Le renversement des alliances de 192 est difficile à comprendre[4280]. Les indices d'une alliance précoce sont : 1º) le mariage d'Amynandros et Phila, dont la famille revendique des ancêtres séleucides, au début du II^e^ s., 2º) la reconnaissance en 203 de l'asylie du sanctuaire de Téos par Théodôros et Amynandros, immédiatement après la proclamation séleucide[4281], 3º) l'alliance de l'Athamanie avec les Antigonides et les Séleucides, eux-même alliés entre 203/2 et la guerre antiochique, 4º) la mention d'Amynandros dans un traité mutilé de Délos de la fin du III^e^ s. ou début du II^e^ s., qui traite des « préliminaires de la guerre d'Antiochos », l'Athamanie étant alors déjà allié aux Séleucides[4282] et 5º) un passage de Phila à Délos avant 224, un autre en 206 et le dernier seulement après 167. Elle serait mariée après avoir consacré ses offrandes, son époux n'étant pas mentionné dans les inventaires. L'Athamanie est donc sans doute déjà alliée à Antiochos III avant la guerre qui les oppose à Rome entre 192 et 189. L'alliance peut être scellée quelques années plus tôt par un mariage impliquant Phila[4283]. Le passage à Délos d'une délégation d'Athamanie accompagnant Phila vers l'*oikos* séleucide permet

[4277] Baslez (1987b), p. 171.

[4278] Les reines ayant consacré des offrandes à Délos à l'occasion de leur mariage, surtout lors de leur cortège nuptial, sont Stratonikè ou sa fille Phila, Bérénikè, Arsinoé, Stratonikè (fille d'Antiochos Ier) et Laodicée. D'autres reines ont probablement consacré des offrandes dans un contexte similaire : Bérénikè II et Cléopâtre Ière. D'autres dons peuvent être liés à un mariage : une certaine Archippè consacre une offrande lors de son mariage avec Ikarios fils de Gorgias. Hadô de Macédoine consacre également une offrande lors de son voyage nuptial. Boulomaga consacre un objet, en l'honneur du mariage de Stratonikè. Le légendaire collier d'Ériphyle est créé pour le mariage de Cadmos et Harmonie. C'est l'occasion du départ de l'*oikos* du père vers celui de son mari.

[4279] Baslez (1987b), p. 168.

[4280] L'armée et le peuple d'Athamanie ne comprennent pas eux-mêmes ce choix du roi. C'est pourtant « l'aboutissement d'une politique égéenne ébauchée par la propagande des rois dans les sanctuaires panhelléniques […] et surtout la reconnaissance de l'asylie de Téos ». Cf. Baslez (1987b), p. 173.

[4281] En 204, Antiochos III séjourne à Téos avec son armée entraînant d'excellentes relations avec la cité. Le roi entretient un dialogue évergétique avec elle. Cf. Giovannini (1983), Baslez (1987b), p. 169 et Jim (2014), p. 228-230.

[4282] *IG*, XI, 4, 1066. Pour certains, ce traité est conclu dans le contexte de la paix de Phoinikè. Il mentionne Phocée (l. 8) : « [...Αἰ]τωλοὶ δὲ Φώκαιαν […] », qui revient dans le giron séleucide en 197. En 192, Antiochos III donne rendez-vous aux Étoliens à Démétrias et y convie Amynandros (Tite-Live, XXXVI, 6, 7). Cf. Vial et Baslez (1987), p. 294, Baslez (1987b), p. 169, Tréheux (1992), p. 9 et Debord (2013), p. 11.

[4283] Une alliance avec les Lagides est aussi possible, car au milieu du II^e^ s. Galaestes évolue à la cour lagide.

également d'expliquer l'inscription du traité mutilé dont Baslez et Vial situent le contexte dans les préliminaires de la guerre antiochique.

Il faut joindre au dossier des donateurs de Grèce continentale, peu nombreux à cette période, les *dôréai* des Déliens à l'Étolie et à Mégare[4284]. Si ces sommes d'argent apparaissent dans les actes administratifs du sanctuaire, elles relèvent une décision du corps civique délien, non une initiative du sanctuaire. En outre, le dossier sur l'Athamanie montre que les cours royales de Grèce continentale sont au premier plan des inventaires.

### 6- Les dynasties égéennes

#### a- Les Antigonides

**Antigone Gonatas (n° 26)**, donateur de 4 couronnes, est actif dans le sanctuaire dès la fin de la haute Indépendance[4285]. En 196, les inventaires enregistrent deux couronnes de laurier en or, pesant entre 25 et 60 dr., mais Antigone meurt en 239[4286]. On comprend mal le contexte de ces couronnes et on ne connaît pas la date de leur consécration. L'activité du souverain dans le sanctuaire entre 250 et 239 correspond à une politique offensive dans les Cyclades, comme en témoignent les batailles navales de Cos et d'Andros, pouvant expliquer les fondations des *Sôtéria* et *Paneia*[4287]. C. Constantakopoulou doute qu'il faille faire remonter ces fondations aux années 270, d'autant que sur la petite dizaine d'offrandes et fondations attribuées à Gonatas, aucune n'est antérieure au milieu du III^e^ s.[4288] C.B. Champion écrit que la fête fondée dans les années 240 est une réponse à une autre fondation à Delphes des Étoliens dans les mêmes années, qui commémore la victoire étolienne sur les Galates dans les années 270. Associer offrandes et fondations à des événements connus est de toute façon risqué[4289]. La présence de Gonatas à Délos est surtout matérialisée par la construction d'un Portique (GD 29) et du monument des

---

4284 Vial et Baslez (1987), p. 286.

4285 Il réalise une dizaine d'offrandes, dont 4 fondations. Les *Panéia* et *Sôtèria* datent des années 145. Il pourrait s'agir d'offrandes de remerciement liées à la vie de l'*oikos* antigonide. Pan est la divinité de Pella, qui reçoit un culte militaire en Macédoine sous Gonatas. À Délos, les *Paneia* doivent se dérouler dans un Paneion (*ID*, 406A, l. 28). Cf. Tarn (1913), p. 174, note 19, Launey (1950), p. 934-936 et Bruneau (1970), p. 560-561.

4286 Une couronne de laurier de 60 dr. indiquée en 155 fait doublon avec une précédente au poids identique. Elle n'apparaît pas dans l'inventaire bien conservé de 179. La seule couronne du roi n'apparaissant pas dans les documents de la seconde domination athénienne est celle pesant 37 dr., c'est-à-dire la plus ancienne, étudiée dans la section sur la haute Indépendance. Il est peu probable que ce soit la même offrande, pesée avec son socle. Rien n'explique qu'une couronne apparaisse si tardivement dans les sources. On peut y voir une manipulation des administrateurs qui auraient attribué l'offrande d'un inconnu nommé Antigonos au roi macédonien, déjà bien connu pour 3 autres couronnes, dont une de même poids (60 dr.) que celle de l'inconnu. L'illusion est parfaite et échappe à Tréheux (1992), p. 9, qui mentionne seulement 3 couronnes pour Antigone.

4287 Les inventaires ne mentionnent pas d'offrande datée des années 260, comme l'indique Prêtre (2011), p. 334. La faiblesse de ce raisonnement a parfois été dénoncée. On a aussi envisagé que ces fondations puissent commémorer les victoires de Gonatas sur les Galates. Cf. Tarn (1913), p. 378-381 et 461-466, Bikerman (1938), p. 372, Bruneau (1970), p. 580, Champion (2007), p. 72-88, Sosin (2014), p. 148-149 et Constantakopoulou (2017), p. 90-91.

4288 Constantakopoulou (2017), p. 91.

4289 Bruneau (1970), p. 553 et 579-583. Constantakopoulou (2017), p. 91, écrit : « do we have to link specific festivals and monuments with specific (undated and severely disputed) events in order to understand their significance ? ».

Progonoi (GD 31)[4290]. Il est difficile de comprendre les tenants et aboutissants du programme architectural du souverain : l'objectif doit être la promotion de la dynastie dans un contexte de rivalité[4291]. Antigone consacre aussi une statue de son épouse Phila II[4292]. **Démétrios (n° 156)**, frère de Persée, consacre une couronne en 194 et une phiale en 216 et **Persée (n° 316)** donne une couronne en 198. Les couronnes des deux frères sont identiques et présentées sur un casque d'argent[4293]. Délos emprunte des fonds au sanctuaire pour financer deux ou trois couronnes au dernier roi antigonide[4294]. En tout, les Déliens consacrent cinq couronnes aux Antigonides à la fin de l'Indépendance[4295]. Pour les Romains, tout cela pouvait sembler une provocation délienne, mais, en fin de compte, ces fondations et offrandes d'Antigone n'étaient, de la part antigonide, qu'un « hommage à Apollon »[4296].

**b- Les Attalides**

Pour cette période, **Attale Ier (n° 103)** et **Eumène II (n° 185)** consacrent des offrandes à Délos. Le premier fonde les *Attaleia*, dont les phiales apparaissent à partir de 207, et consacre une couronne d'or de 100 dr., apparaissant pour la première fois en 198, un an avant sa mort. La fondation des *Attaleia* peut remonter à 209, date de la première intervention d'Attale en Grèce, lors de son alliance avec Rome, à une époque où l'Égée n'est plus dominée par une dynastie[4297]. Si les Attalides n'ont pas vocation à s'étendre vers l'ouest, ils s'affichent dans le sanctuaire délien et pour des raisons de prestige. Prenons une seule réalisation attalide à Délos sous Attale Ier, la « base au trophée d'Attale », ou base des Galates, qui symbolise la victoire d'Attale Ier sur les Galates en 237[4298]. La fondation des *Attaleia* intègre un programme global visant à renforcer le prestige de la dynastie de Pergame. Dans le contexte de la seconde guerre de Macédoine, Attale

[4290] GD 29 : *IG*, XI, 4, 1095 (= *Choix*, n° 35). L'attribution de la dédicace à Antigone Gonatas est certifiée dans Bruneau (1970), p. 552-553. Ce long portique couvre la partie nord du sanctuaire. GD 31 : *IG*, XI, 4, 1096 (= *Choix*, n° 36). C'est une vaste base de 21 mètres, composée d'une vingtaine de statues représentant ses ancêtres, offerte à Apollon. Surtout, il montre la continuité de la dynastie antigonide remontant aux temps mythiques. Cf. *EAD*, V, p. 1-45, Smith (1988), p. 24-25 et Constantakopoulou (2017), p. 92-93.

[4291] Il est dangereux d'associer par facilité ces édifices à une période de domination antigonide sur Délos. Les édifices ne peuvent pas être liés aux victoires militaires. Les portiques sont très visibles, encadrant le sanctuaire, et à tout moment de l'année, les pèlerins y sont confrontés, à l'inverse des fondations. Cela explique l'engouement des souverains à édifier des portiques : il y en a une douzaine à Délos. Les Antigonides portent une attention particulière aux Cyclades, qui protègent l'accès à Athènes et permettent d'encercler l'Eubée, alors dominée par Alexandros fils de Kratèros — entre 253 et 246. Cf. Bikerman (1938), p. 372, Bruneau (1970), p. 580-583, Errington (1974), p. 29, Reger (1994c), p. 34-35, 54-55 et 64, Coarelli (2016) et Constantakopoulou (2017), p. 108-109.

[4292] *IG*, XI, 4, 1098.

[4293] Vial et Baslez (1987), p. 288.

[4294] Vial et Baslez (1987), p. 282.

[4295] Vial et Baslez (1987), p. 289.

[4296] Bruneau (1970), p. 181.

[4297] Tréheux (1992), p. 11.

[4298] *IG*, XI, 4, 1110. Ce monument se dresse près des Propylées, un emplacement stratégique du Dromos. Il fait pendant d'une autre statue attalide, équestre : celle du général Épigénès de Téos (*IG*, XI, 4, 1109). Attale Ier récompense ainsi vers 228 le vainqueur des Galates. Cf. Herbin et Queyrel (2016) et Biard (2017), p. 79-134.

est un allié sûr de Rome et sa flotte attaque les possessions égéennes des Antigonides[4299]. En 198, descendant du Golfe d'Eubée, elle passe dans les Cyclades[4300]. Tite-Live, qui n'évoque que les manœuvres militaires, n'a pas de raison de mentionner une escale à Délos. Attale doit pourtant y faire étape en 198 dans le port sacré. C'est l'occasion de consacrer une couronne, l'île étant une base romaine[4301]. Cette étape se situe chronologiquement entre la prise d'Andros et le siège de Kythnos. Cette dernière île est sur le trajet des Attalides, entre Délos et Athènes. Tite-Live rapporte que le siège « inutile » de Kythnos dure plusieurs jours et ne sert à rien, la place étant « sans importance »[4302]. Kythnos est simplement une étape sur la route entre Délos et l'Attique, non un objectif stratégique. La nature même de l'offrande, une couronne d'or pesant 100 dr., montre qu'elle est offerte lors de la deuxième guerre de Macédoine, car c'est un don habituel et caractéristique des généraux romains à Délos, les souverains grecs ayant d'autres traditions, comme le don de phiales d'argent. C'est le poids de la couronne qui est intéressant ici. En consacrant un tel objet, Attale Ier agit presque en proconsul.

**Eumène II (n° 185)** a dû passer à Délos lors de ses opréations vers l'ouest[4303]. Il consacre 4 couronnes de laurier en or, pesant 100 dr. chacune, enregistrées à partir de 185. Les Déliens consacrent 4 couronnes au souverain de Pergame, en 195, 181, 178-171 et 175[4304]. Les couronnes des Déliens ne sont pas les mêmes que celles d'Eumène II, car en 179, Délos a honoré le roi attalide de 2 couronnes seulement, alors que le lot des 4 couronnes est déjà constitué[4305]. Les Déliens ont pu honorer Eumène II d'autres couronnes, car les documents administratifs de la période 192-182 ont disparu[4306]. En consacrant des couronnes d'or pesant 100 dr., Eumène II s'inscrit dans la continuité de son prédécesseur, l'imitant lui et les proconsuls romains. Le souverain attalide est un allié important des Romains lors de la guerre antiochique (192-188)[4307]. L'île devient alors la vitrine de l'alliance romano-attalide[4308].

Antigonides et Attalides élaborent des programmes complexes à Délos en compétition les uns avec les autres. Délos en profite, comme le montre les importantes dépenses des souverains.

---

4299 Tite-Live, 31, 45, rapporte la croisière de sa flotte.
4300 Il devient maître d'Andros, tente de prendre Kythnos et remonte vers le Golfe Saronique, où il est rejoint par la flotte rhodienne. Cf. Will (2003), II, p. 155.
4301 Au moins une partie de l'approvisionnement des troupes romaines est dépendante de ce centre logistique. Massinissa envoie certainement des céréales à Délos, destinées à nourrir les troupes romaines.
4302 Tite-Live, 31, 45, 9.
4303 Holleaux (1924).
4304 Son prédécesseur Attale Ier bénéficie déjà d'une statue, financée par la cité, de façon posthume (*ID*, 399A, l. 37 et 48). Cf. Vial et Baslez (1987), p. 282 et 289.
4305 Il est possible qu'Eumène consacre ses premières couronnes déliennes dans le sanctuaire.
4306 Vial et Baslez (1987), p. 288-289.
4307 Il participe notamment à la bataille de Magnésie du Sipyle. Martin, Chauvot et Cébeillac-Gervasoni (2016), p. 109.
4308 La statue du gaulois blessé dans une niche de l'agora des Italiens s'explique par ce contexte. Elle jette « un pont » entre Attalides et Romains, affrontant le même péril celte. Elle symbolise un droit romain sur la gloire de ce royaume hellénistique, car Rome en est l'héritière. Cf. Marcadé (1996), p. 204 et Étienne (2003), p. 368.

Pour G. Reger, la période entre 246 et 200 est celle d'une relative indépendance des Cyclades, qui permet un développement économique régional[4309]. L'hypothèse déjà remise en question par V. Chankowski ne résiste pas à l'examen des donateurs étrangers, qui viennent de régions plus éloignées qu'à la période précédente[4310]. Dès le début du II^e^ s., Délos est un maillon essentiel des réseaux méditerranéens. La décision romaine de faire de l'île un port franc est une étape d'un processus amorcé depuis au moins une trentaine d'années. Cette longue expérience romaine de Délos prend un premier cap après la guerre antiochique, qui sera simplement confirmée en 167. Il s'agit de s'interroger sur l'impact des décisions du Sénat de cette année-ci sur la fréquentation du sanctuaire.

**D- Les réseaux de donateurs entre 167 et 130**

[4309] Reger (1994) et Reger (1994c), p. 46.
[4310] Chankowski (2019).

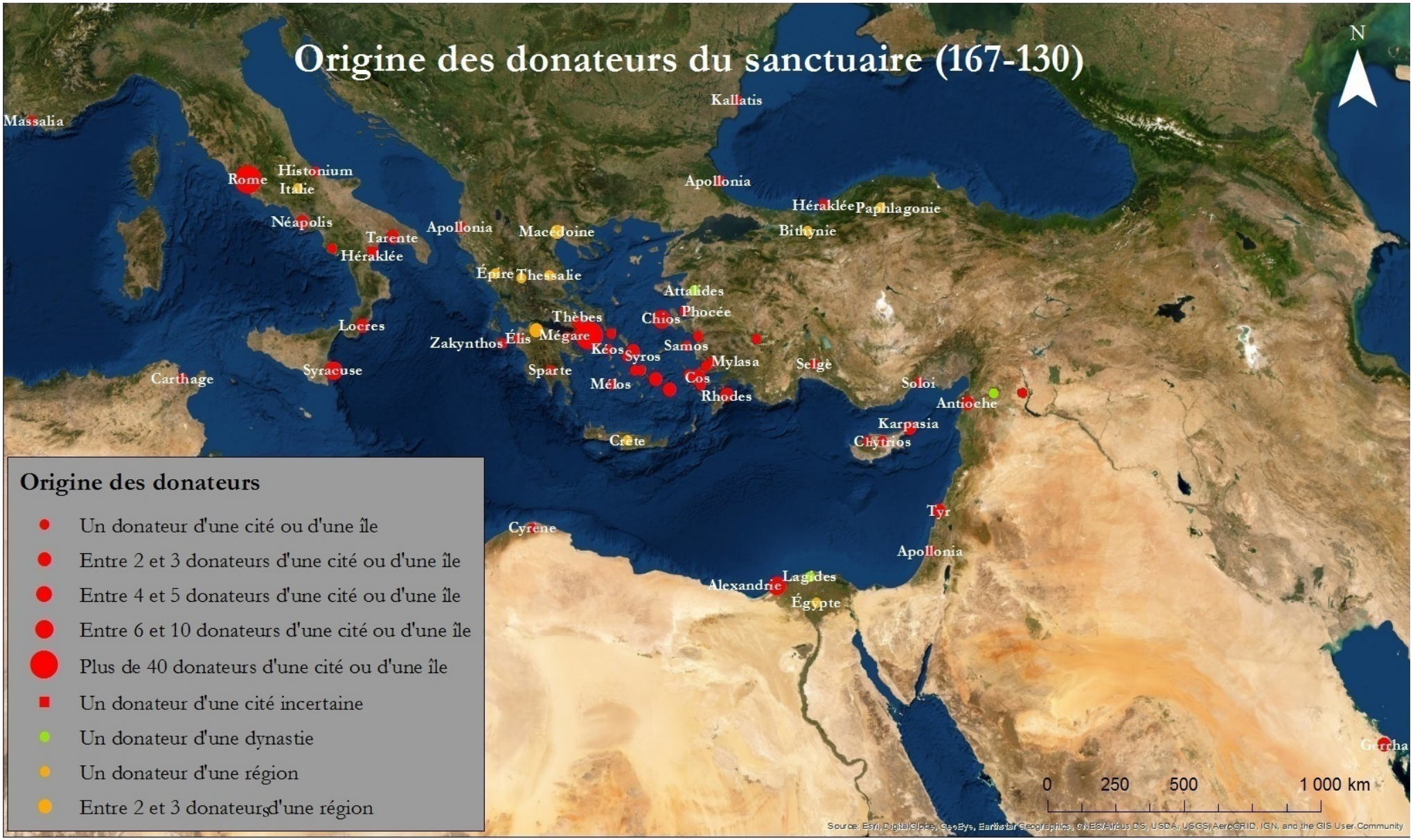
Origine des donateurs du sanctuaire (167-130)
N
Kallatis
Massalia
Rome
Histonium
Italie
Apollonia
Héraklée
Paphlagonie
Bithynie
Néapolis
Tarente
Apollonia
Macédoine
Héraklée
Épire
Thessalie
Attalides
Phocée
Chios
Thèbes
Locres
Élis
Mégare
Zakynthos
Kéos
Samos
Syros
Mylasa
Selgè
Syracuse
Sparte
Carthage
Mélos
Cos
Rhodes
Soloi
Antioche
Karpasia
Chytrios
Crète
Tyr
Cyrène
Apollonia
Lagides
Alexandrie
Égypte
Origine des donateurs
Un donateur d'une cité ou d'une île
Entre 2 et 3 donateurs d'une cité ou d'une île
Entre 4 et 5 donateurs d'une cité ou d'une île
Entre 6 et 10 donateurs d'une cité ou d'une île
Plus de 40 donateurs d'une cité ou d'une île
Un donateur d'une cité incertaine
Un donateur d'une dynastie
Un donateur d'une région
Entre 2 et 3 donateurs d'une région
0
250
500
1 000 km
Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community

**Carte 47**

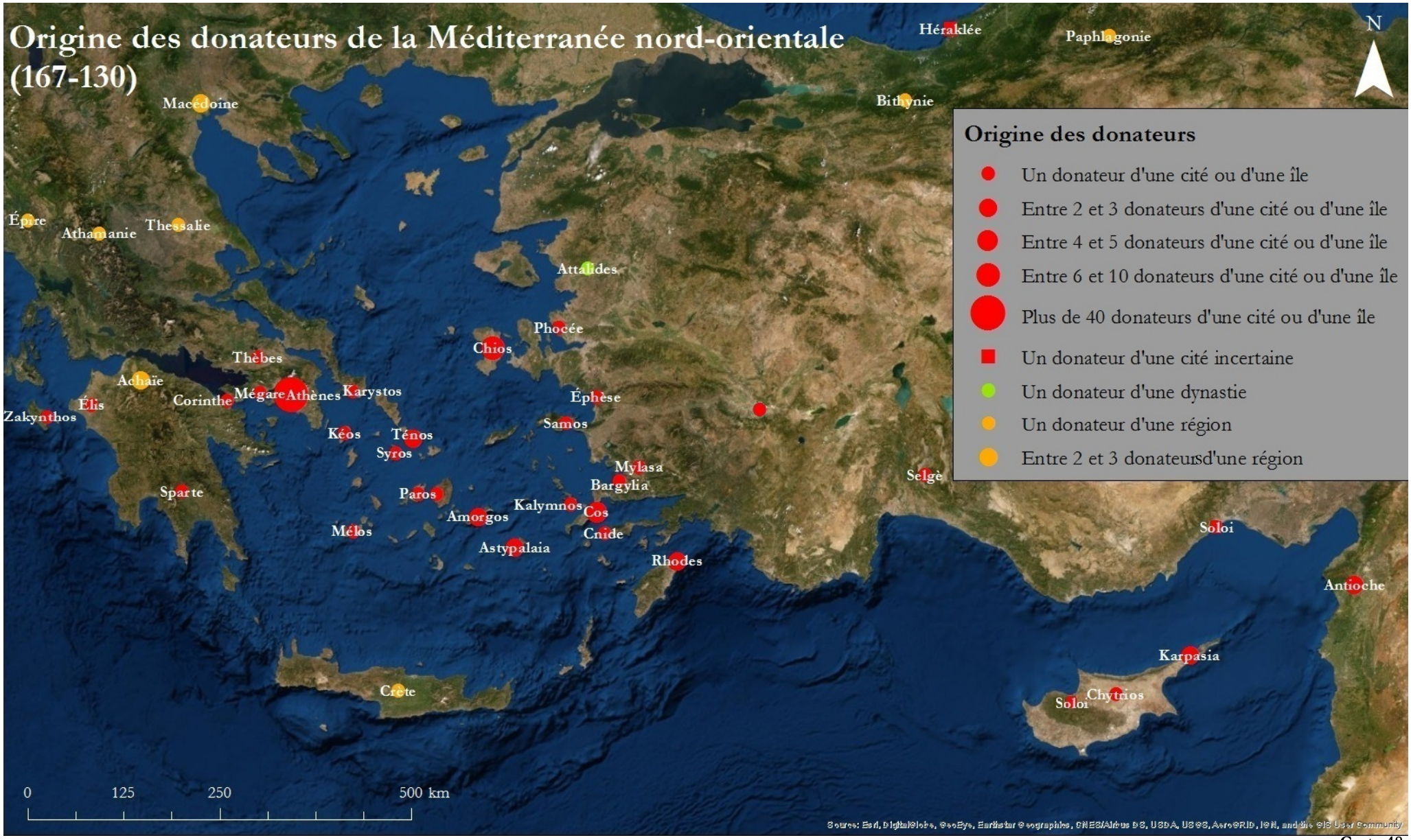
Origine des donateurs de la Méditerranée nord-orientale (167-130)
N
Héraklée
Paphlagonie
Bithynie
Macédoine
Épire
Athamanie
Thessalie
Attalides
Phocée
Chios
Thèbes
Achaïe
Corinthe
Mégare
Athènes
Karystos
Élis
Zakynthos
Éphèse
Samos
Kéos
Ténos
Syros
Mylasa
Bargylia
Sparte
Paros
Kalymnos
Cos
Amorgos
Mélos
Cnide
Astypalaia
Rhodes
Selgè
Soloi
Antioche
Karpasia
Crète
Soloi
Chytrios
0
125
250
500 km
Origine des donateurs
Un donateur d'une cité ou d'une île
Entre 2 et 3 donateurs d'une cité ou d'une île
Entre 4 et 5 donateurs d'une cité ou d'une île
Entre 6 et 10 donateurs d'une cité ou d'une île
Plus de 40 donateurs d'une cité ou d'une île
Un donateur d'une cité incertaine
Un donateur d'une dynastie
Un donateur d'une région
Entre 2 et 3 donateursd'une région

**Carte 48**

## 1- L'horizon occidental

### a- Romains et *Rhômaioi*

#### a.1 Définition, méthode et limites de l'étude

La définition de ceux que les inscriptions déliennes appellent les Romains et les Italiens, *Rhômaioi* et *Italikoi*, nécessite quelques éclaircissements pour la période suivant 167[4311]. Un court bilan des discussions à ce sujet (Ernst et Hasenohr) suffira[4312]. Dans les sources littéraires, les *Rhômaioi* renvoient aux seuls citoyens romains. Le problème vient de l'épigraphie. Les Grecs utilisent parfois *Rhômaioi* pour désigner « toute personne originaire de la péninsule »[4313]. Il existe une sorte d'unité de l'Italie dès la seconde moitié du III[e] s.[4314] *Italikoi* désigne tout individu originaire de la péninsule, esclaves compris[4315]. Ces termes restent flous, car certains Grecs d'Italie méridionale conservent leur ethnique, quand d'autres se créent une identité romaine, à partir de la désignation de *Rhômaioi* que les Grecs d'Orient leur donnent[4316]. Il faut alors retenir que *Rhômaios* « reste ambigu et a varié selon les époques »[4317]. Le *Rhômaios* n'est pas un étranger comme les autres, car il se reconnaît dans la cité dominante du moment[4318]. Ci-dessous, le raisonnement va séparer les Romains des Grecs d'Italie, pour comparer leurs pratiques cultuelles. J'ai considéré comme *Rhômaioi* : 1°) les citoyens romains, identifiables par leurs *gens*, 2°) les noms d'origine latine (Leukios, Markos, etc.) et 3°) les Grecs ayant l'ethnique *Rhômaios*. Certaines formules onomastiques prêtent à confusion, ainsi **Sextos de Rome (n° 378)** est indiqué comme Romain, mais ne porte pas de gentilice[4319]. Des noms latins sont parfois associés à des noms Grecs dans la formule onomastique. L'existence d'au moins un nom latin est une preuve de l'influence de Rome. Les *Rhômaioi* sont ici une catégorie de Romains étendus, ne se limitant pas aux simples citoyens. Il faudra nécessairement tenir compte des individus de la troisième catégorie, qui peuvent biaiser le raisonnement de comparaison entre Romains et Grecs d'Italie[4320]. Il est parfois difficile de distinguer les affranchis des Romains, des enfants de mariages mixtes et de Grecs d'Italie méridionale

4311 Hasenohr (2007), a posé d'importants jalons à ces définitions.
4312 Ernst (2018), p. 33-38.
4313 Ernst (2018), p. 35.
4314 Depuis les victoires romaines de Tarente en 272 et Volsinies en 265, la péninsule est entièrement soumise à l'autorité de Rome. Les Romains utilisent le concept d'Italie pour justifier leur domination. Cf. Ernst (2018), p. 37.
4315 Les inventaires n'évoquent aucun *Italikoi*. Cf. Ernst (2018), p. 372-374.
4316 Hasenohr (2007), p. 224.
4317 Les Siciliens n'ont pas leur place dans cet ensemble, les sources déliennes ne les mentionnent jamais comme *Italikoi* ou *Rhômaioi*. Cf. Hasenohr (2007), p. 222.
4318 Vlamos (2023), p. 178.
4319 Est-il citoyen ? Cf. Hatzfeld (1912), p. 130 et 132.
4320 L'objectif est d'identifier des pratiques romaines puis de discuter du cas des *Rhômaioi*, à l'origine non identifiée.

dans l'orbite romaine. Une limite est que certains Grecs d'Italie ne possédant pas d'ethnique sont étudiés en tant que *Rhômaioi*[4321]. À la basse Indépendance, 18 Romains sont mentionnés dans les inventaires. Outre qu'ils ont fait de Délos un centre pour l'approvisionnement de l'armée, les généraux consacrent tous des couronnes d'or pesant 100 dr. Certains particuliers romains imitent les offrandes de ces élites militaires. La fréquentation du sanctuaire par les *Rhomaioi* augmente après 167, 42 donateurs sont répertoriés[4322]. M.-F. Baslez écrit au sujet des offrandes romaines du II^e^ s., que « les démarches à titre privé sont sans doute à mettre en relation avec le développement du culte d'Apollon en Italie »[4323]. C'est plutôt le fait que la divinité soit garante des échanges à Délos qui assure son succès.

### a.2 *Gentes* et liens de parentés

Vingt *gentes* sont comptabilisées, mais seuls deux gentilices réapparaissent plusieurs fois dans les inventaires : les *Postumii* et les *Aemilii*[4324]. Pour certains, **Aulos de la *gens Postumia* (n° 107)**, donateur d'une couronne après 167, serait un consul de 151, qui négocie avec Attale II et Prusias II en 154, en Asie Mineure[4325]. En 146, il revient en Orient pour organiser la province d'Achaïe[4326]. Ce sont deux occasions de consacrer une offrande à Délos. Ces hypothèses supposent l'offrande d'une couronne officielle, ce qui est loin d'être systématique concernant les offrandes enregistrées après 167, dont la nature peut être variée. Il peut très bien être un particulier résidant dans l'île[4327]. Plus loin, on montre que ce donateur vient d'Histonium et qu'il consacre son don plus tôt. Il serait de la famille d'un second donateur : **Gaios de la *gens Postumia* (n° 193)**, qui consacre une passoire (*èthmos*) sur un socle entre 167 et 149[4328]. Ce genre de vaisselle n'apparaît généralement pas dans les inventaires. Le don rappelle celui d'une louche, ayant une inscription latine, offerte par **Untel de Rome (n° 429)**. Les *Postumii* sont une ancienne

---

4321 Ce choix peut se justifier : 1°) Si un individu possède une formule onomastique grecque, mais l'ethnique *Rhômaios*, il peut avoir un rapport particulier avec Rome. Si les administrateurs du sanctuaire ne connaissent pas son origine, ils peuvent l'enregistrer comme *Rhômaios*. 2°) L'objectif de cette méthode est de comparer les pratiques et influences romaines à celles des Grecs d'Italie méridionale. 3°) Il est assez aisé d'identifier les *Rhômaioi* grecs dans les inventaires, donc d'en prendre compte lors de l'étude.

4322 Voir les numéros : **2**, **15, 16**, **102**, **106**, **114**, **165**, **183**, **185**, **186**, **187**, **188**, **191**, **192**, **209**, **211**, **224**, **240**, **241**, **242**, **243**, **245**, **247**, **249**, **254**, **255**, **257**, **258**, **259**, **260**, **261**, **274**, **275**, **286**, **290**, **300**, **306**, **338**, **339**, **365**, **403**, **408**, **412** et **413**.

4323 Baslez (2005), p. 48.

4324 Le donateur **untel fils de Markos (n° 427)**, peut également être **untel de la *gens Marcia* (n° 427)**.

4325 Il serait « connu pour son hellénomanie » (Polybe, XXXIX, 1). Cf. Baslez (1996), p. 223.

4326 Cicéron, *Ad Atticum*, XIII, 30, 2. Il aurait pu participer à l'organisation de la province d'Asie en raison de son expérience acquise en 146 en Grèce ainsi que ses intérêts familiaux en Orient. Cf. Platner (1902), p. 250 et Hayne (1981), p. 64-65.

4327 Baslez (1996), p. 223.

4328 Baslez (1996), p. 221 et 223.

famille patricienne de Rome, qui entretient un lien particulier avec Diane, dont ils utilisent l'image, notamment sur les monnaies[4329]. Le lien entre le sacrifice de la génisse sabine à Diane et les Postumii apparaît sur une autre monnaie, frappée en 81 par A. Postumius Albinus[4330].

**Figure 26**





**Valeur** : Denier d'argent
**Autorité** : République Romaine (C. Postumus)
**Atelier monétaire** : Rome
**Date** : 74
**Poids** : 3,85 g.
**Type** : Profil de Diane tourné vers la droite à l'avers et chien de chasse courant vers la droite, avec un épieu de chasse au revers. Légende : C. POSTUMI AT
**Collection** : ANS

Artémis peut expliquer les offrandes déliennes de membres de cette *gens*. Les Romains reconnaissent bien l'île comme lieu de naissance de la déesse. À cette même période, **Leukios 2 (n° 250)** consacre une figurine de chien dans l'Artémision en l'île[4331]. À Rome, les *Postumii* sont alliés aux *Popilli*, nombreux à Délos[4332]. **Untel de la *gens Popillia* (n° 428)** consacre une offrande inconnue après 167. Il peut être C. Popilius Laenas, qui séjourne dans l'île en 168 ou M. Popilius Laenas, frère du précédent, consul en 173 et tribun militaire en Grèce en 169. *Postumii* et *Popilli* sont deux *gentes* alliées ayant des intérêts à Délos.

Trois donateurs appartiennent à la *gens Aemilia*, reconnue pour son philhellénisme[4333]. **Markos (n° 266)**, probablement M. Aemilius Lepidus, est un tribun militaire qui affronte Antiochos III en 190. En tant que militaire, il consacre des lances. Il est préteur en 192, puis gouverneur de Sicile entre 191 et 190[4334]. Il organise, depuis la Sicile, l'approvisionnement en céréales de l'armée romaine affrontant Antiochos III[4335].

---

4329 Voir Tite-Live, I, 45, pour l'histoire qui fonde les liens entre cette *gens* et Diane. Pline l'Ancien, XXXIII, 11, explique que le premier Romain à avoir décerné une couronne d'or est le dictateur A. Postumius, à l'issue de la bataille du lac Regullus pour honorer celui qui avait le plus contribué au succès. De ce fait, l'offrande d'une couronne d'or d'**Aulos (n° 107)** s'inscrit dans l'histoire de sa *gens*. Cf. Pérez (1984), p. 623, Cornell (1989), p. 286 et Ridley (2014), p. 93.

4330 Sur cet individu : Hayne (1981), p. 62.

4331 Aucune offrande des *Postumii* n'est explicitement consacrée à la déesse de la chasse.

4332 Hayne (1981), p. 65, note 25.

4333 **Aimylios Maraios de la *gens Aemilia* (n° 6)** consacre des πρόσωπα en argent de Sarapis et Isis, apparaissant à partir de 146. **Markos de la *gens Aemilia* (n° 266)** consacre deux lances et deux objets sur une base dans l'Ékklésiastérion, apparaissant en 156. **Poplios (n° 349)** de cette *gens* consacre une statuette dans l'Exédrion du Sarapieion enregistrée en 157. Ils font partie des *gentes maiores*. À l'image des *Postumii*, ils revendiquent une origine sabine. Cf. Allély (2000), p. 30-31.

4334 Un de ses ancêtres est préteur en Sicile en 218 et combat les Carthaginois (Tite-Live, XXI, 49, 51).

4335 Tite Live, XXXVI, 2, 6. Cf. Allély (2000), p. 36.

Ces céréales ont probablement transité par Délos[4336]. Les *Aemilii* jouent un rôle important dans l'approvisionnement de Rome en céréales. Très tôt, ils nouent des liens avec les Lagides, à une époque où les céréales égyptiennes ne sont pas encore la principale source d'approvisionnement de Rome[4337]. Dès 210, les Lagides envoient des céréales à Rome[4338]. En 201, une ambassade romaine se rend à Alexandrie et le jeune M. Aemilius Lepidus en fait partie[4339]. Il doit servir de tuteur de Ptolémée V[4340]. Pour cela, des relations d'*amicitia* ou de *clientela* sont nécessaires entre *Aemilii* et Lagides[4341]. Une monnaie frappée au I^er^ s. par un membre de la famille des *Aemilii Lepidi* évoque cet événement. Le revers représente une scène de couronnement du souverain lagide par M. Aemilius Lepidus et l'avers, une personnification d'Alexandrie portant un diadème.

**Figure 27**



**Valeur** : Denier d'argent
**Autorité** : République Romaine (M. Aemilius Lepidus)
**Atelier monétaire** : Rome
**Date** : 61
**Poids** : 3,89 g.
**Type** : Alexandrie personnifiée portant un diadème à l'avers. Légende : ALEXANDREA
Un individu portant une toge couronnant un personnage plus petit portant un *chiton* et tenant un sceptre au revers. Légende : PONF.MAX TUTOR. REG S.C M.LEPIDUS
**Collection** : ANS
**Identifiant** : 1944.100.2524

En 193, avant de jouer un rôle dans l'approvisionnement de l'armée romaine, M. Aemilius Lepidus finance la construction de la *Porticus Aemilia*, un important entrepôt destiné au transit des céréales vers Rome[4342]. M. Aemilius Lepidus s'inspire de l'organisation lagide de gestion des grains, qu'il a pu observer lorsqu'il était tuteur du prince lagide[4343]. L'importance de cette *gens* dans l'organisation de l'approvisionnement en céréales de Rome perdure dans le temps, car en 142, Scipion Émilien, fils naturel de Paul Émile, vainqueur de Pydna, fait édifier les *Horrea Aemiliana* près du Tibre, destinés à entreposer le grain des *frumentationes*[4344]. En 104, lors de la seconde révolte servile, le

4336 Chankowski (2019), p. 231 et 284.
4337 Allély (2000), p. 33.
4338 Polybe, IX, 11. En pleine deuxième guerre punique, Ptolémée IV veut éviter de paraître trop proche de Carthage.
4339 Allély (2000), p. 32.
4340 M. Aemilius Lepidus n'avait pas encore 20 ans. Cf. Allély (2000), p. 32-33.
4341 Zevi (1994), p. 67.
4342 M. Aemilius Lepidus est ensuite actif en Cisalpine, connue pour son « extraordinaire fertilité », lors de son consulat en 187. Cf. Allély (2000), p. 15-29 et 33.
4343 Zevi (1994), p. 67-68.
4344 Allély (2000), p. 37.

ravitaillement de Rome étant difficile, est enlevé au questeur Saturninus, en faveur du *princeps senatus* M. Aemilius Scaurus[4345]. En 78, M. Aemilius Lepidus restaure les *frumentationes* que Sylla avait supprimées, à une époque où le ravitaillement est difficile[4346].

En définitive, les *Aemilii* sont particulièrement impliqués dans l'approvisionnement de Rome en céréales dès le début du II^e^ s., lors de son expansion en Orient. Cette *gens* est la mieux représentée des inventaires. La plupart des offrandes sont consacrées aux divinités égyptiennes, comme celles d'**Aimylios Maraios (n° 6)** et de **Poplios (n° 349)**[4347]. On sait aussi que des membres de cette *gens* habitent dans l'île, comme **Poplios (n° 349)**, garant d'un contrat de location d'une maison sacrée, l'année du premier enregistrement de son don. C'est certainement le fils de **Markos (n° 266)**, qui consacre les deux lances dans le sanctuaire. Markos pourrait même être proxène délien, preuve d'une famille installée dans l'île depuis l'Indépendance[4348]. Il est aussi honoré proxène à Delphes en 189[4349]. Un faisceau d'indices tend à montrer que les *Aemilii* participent aux réseaux marchands au long cours entre l'Égypte et Rome. Peut-être ont-ils profité des guerres de Rome en Orient pour étendre leurs réseaux. Leur investissement dans le commerce délien persiste lors de la seconde domination athénienne, comme l'atteste une empreinte de sceau de la Maison des sceaux (GD 59D), appartenant à un affranchi de Publius Aemilius[4350].

Pour les autres *gentes*, commençons par **Titos de la *gens Quinctia* (n° 419)** qui consacre une couronne pesant 99 dr., alors qu'il est consul (ἀνάθημα Τίτου Κοινκτίου **ὑπάτου** Ῥωμαίου), enregistrée en 155. Il pourrait s'agir de **Titus Quinctius Flamininus (n° 421)**, le premier à consacrer une couronne officielle (110 dr.) dans le sanctuaire (1^ère^ mention en 185), mais cela pose problème : la couronne a 10 dr. de trop et Flamininus meurt en 174. On pourrait aussi penser à deux couronnes différentes, mais nous n'avons aucune trace de la couronne de 99 dr. entre sa consécration avant 174 et 155. En outre, cette *gens* comporte de nombreux Titus[4351], mais seul **Flamininus (n° 421)**

4345 Virlouvet (1985), p. 14, 93 et 106 et Virlouvet (1994), p. 12.
4346 Virlouvet (1985), p. 15 et 110.
4347 Les Romains de Délos se tournent vers les cultes isiaques, au contact des insulaires et Égyptiens qui fréquentent l'île. Un certain Horos de Kasion fait ainsi une dédicace au nom d'un Granios de Rome. Cf. Baslez (1977), p. 151.
4348 *IG*, XI, 4, 809. Le décret de proxénie est contemporain de la guerre antiochique. Cf. Baslez (1976), p. 352-353. Cette hypothèse est combattue par Müller (2018), p. 101.
4349 Ferrary (1997), p. 205 (= Ferrary (2017), p. 203).
4350 Boussac (1988), p. 325.
4351 En 167, un certain T. Quinctius T.f. Flamininus conduit une ambassade auprès de Cotys IV de Thrace. Il est également augure cette même année. Cf. Tite-Live, XII, 43, XIV, 42 et 44. Un Tiberius Quinctus Flamininus, fils de **Titus (n° 421)** est consul en 150 (Cicéron, *Cato Maior de Senectute*, 5 et *Epistulae ad Atticum*, XII, 5). Enfin, le fils de ce Tibérius, T. Quinctius Ti.f. Flamininus est consul en 123.

est consul avant 155, ce qui tend à faire des donateurs n° 419 et 421 un seul et même individu[4352]. Il faudrait alors faire remonter l'activité de **Titos (n° 419)** à la basse Indépendance. La couronne est consacrée en 198, lors du consulat de Flamininus. La *gens* est représentée par un ou deux autres membres sous la seconde domination athénienne, mais les inventaires ne permettent guère d'identifier des liens familiaux[4353].

Il y a aussi des familles sans gentilice. **Patiros fils de Némérios (n° 311)** consacre deux couronnes au sanctuaire, enregistrées à partir de 140. **Némérios (n° 285)** consacre un casque dans une petite chapelle en argent et deux *thymiatéria* de bronze, enregistrés à partir de 146[4354]. **Némérios fils de Gnaios (n° 286)** consacre une couronne de myrte enregistrée à partir de 153. Il semble difficile de lier ces trois personnages à la même famille, bien que **Némérios (n° 285)** et **Némérios fils de Gnaios (n° 286)** puissent être la même personne. D'autre part, une inscription bilingue de 113 mentionne un affranchi, Némérios Toutôrios fils de Gnaios dans une dédicace de *magistri* italiens à Héraklès[4355]. À la fin du II^e^ s., Olympiodôros affranchi par Gnaios Toutôrios fils de Poplios est mentionné dans une autre dédicace des *magistri* à Zeus Ourios[4356]. Ces affranchis peuvent faire partie de la famille d'un Némérios qui consacre de riches offrandes dans le sanctuaire une génération plus tôt. Ce serait un marchand dont les descendants se font représenter par des affranchis dans l'île. S'ils sont considérés comme *Rhômaioi*, ces individus ne sont peut-être pas citoyens et au moins une partie de la famille est constituée de Grecs d'Italie. Le *praenomen* Gnaios peut être interprété comme le résultat d'un mariage entre une famille romaine et une autre de Grande Grèce ou comme un nom latin utilisé par une famille grecque[4357].

Finalement, seules deux *gentes* sont bien représentées : elles ont des intérêts dans l'île et peuvent s'y installer. Le jeu des clientèles des *gentes* de Rome est projeté à Délos[4358]. Mais on se demande si le rapport des Romains au sanctuaire est teinté d'une

---

4352 Baslez (1996), p. 220.

4353 **Markos de la *gens Quinctia* (n° 270)** consacre une couronne de laurier avec un relief d'Apollon (1^ère^ mention en 155). **Markos de la *gens* des *Quinctii* (n° 271)** consacre une couronne de laurier, pesant 4 dr. 4 ob., avec une petite peau (σὺν τῶι δερματίωι), enregistrée entre 145 et 142. Pour Baslez (1996), p. 222, il s'agit du même individu (l'offrande serait une « petite couronne de laurier d'or de 4 dr 4 ob, avec le masque d'Apollon).

4354 Pour Roussel, **Némérios (n° 285)** « reconnaissait en la déesse [Tyché] la Fortuna latine ». *DCA*, p. 247.

4355 *ID*, 1753.

4356 *ID*, 1754. Zeus Ourios est « introduit par des marchands du Pont-Euxin et adopté corporativement par les commerçants italiens, qui l'appelèrent Jupiter Secundanus 'celui qui favorise la navigation' ». Cf. *DCA*, p. 275 et Charade (2009), p. 67-68.

4357 Baslez (2002), p. 59-63, montre que les mariages mixtes sont assez communs à Délos, même si les Romains ne se sont jamais vraiment « fondus dans la population cosmopolite de l'île ».

4358 L'opposition entre deux factions politiques romaines à Délos s'observe aussi par les dédicaces du milieu du I^er^ s. Cf. Le Quéré (2015), p. 44-45.

« indifférence polie »[4359]. Il n'existe pas de compétition d'évergétisme entre *gentes*, comme entre dynastes[4360]. Plutôt qu'une « indifférence », les *Rhômaioi* utilisent le sanctuaire pour 1°) se construire en tant que communauté et 2°) assurer leurs partenaires marchands de leur respect aux divinités, garantes des échanges.

### a.3 La nature des offrandes

#### a.3.1 Les couronnes officielles

Les magistrats romains des premiers temps de la conquête en Orient, consacrent exclusivement des couronnes d'or et des boucliers[4361]. Les couronnes sont des offrandes communes, divisées en deux types : les officielles et les privées. Il est facile de distinguer ces deux groupes dans les inventaires, car les couronnes officielles sont toutes de laurier, en or et pesant 100 dr. Avant 167, les donateurs de couronnes officielles (10) sont plus nombreux que les particuliers (3). Après 167, le profil des donateurs de couronne change. Cinq d'entre eux consacrent des couronnes officielles[4362]. Ce lot est enregistré pour la première fois en 155[4363]. Les inventaires des premières années de la période sont mal conservés et ces couronnes officielles sont pour certaines plus anciennes. Une preuve en est que **Gnaios (n° 198)** meurt dès 162, alors que son offrande n'apparaît pas avant 155. La plupart de ces personnages paraissent avoir consacré leur offrande avant 167, lors de la guerre contre Antiochos et celle contre Persée.

Le dossier sur la *gens Postumia* est problématique. **Aulos de la *gens Postumia* (n° 107)** consacre une couronne à 8 feuilles triples entre 167 et 130[4364]. Il aurait eu nombre d'occasions de consacrer une couronne officielle lors de ses passages en Orient

---

[4359] Expression de Perrin-Saminadayar (2007), p. 591.

[4360] Bouchon (2011), p. 60-63.

[4361] Les offrandes romaines sont pourtant caractérisées par leur nature variée (monnaies, louches, couronnes, phiales, statuettes, etc.). Cf. Lo Monaco (2016), p. 208-210.

[4362] **Markos de la *gens* des *Sabinii* (n° 272)** consacre une petite couronne pesant 100 dr., enregistrée à partir de 155. La couronne de **Titos de la *gens* des *Quintii* (n° 419)**, étudié ci-dessus, est enregistrée à partir de 155. **Gnaios de la *gens* des *Octavii* (n° 198)** consacre une couronne de laurier pesant 97 dr., enregistrée à partir de 155. Il est ambassadeur en Grèce continentale en 170 (Tite-Live, XLIII, 17), préteur commandant la flotte romaine en 169/8 et vainqueur de Persée (Tite-Live, XLIV, 17 et XLV, 5-6). Il fait édifier le Portique d'Octave pour commémorer sa victoire (Velleius Paterculus, II, 1). Il est ensuite consul en 165 et légat de Syrie en 162, date de son assassinat dans le gymnase de Laodicée (Polybe, XXXI, 18). **Sextos (n° 378)** consacre une couronne d'or pesant 100 dr. entre 145 et 142 et une bague en fer recouverte d'or, sertie d'une pierre, associée à une chaînette d'argent entre 167 et 140. Il peut être Sextus Digitus, légat de Scipion Asiaticus en 190. **Leukios de la *gens* des *Antonii* (n° 255)** consacre une couronne pesant 100 dr., enregistrée à partir de 155. Il est certainement arvale en 130.

[4363] Une exception est celle de **Sextos (n° 378)**, qui apparaît vers 145-142, mais le catalogue étant lacunaire l'enregistrement de l'offrande en 155 est possible. Les offrandes officielles de couronnes s'arrêtent tôt au début de la seconde domination athénienne, mais la documentation disparaît de toute façon dans les années 140.

[4364] La photographie ci-contre permet de donner une idée de ce que sont les feuilles triples. On comprend pourquoi des couronnes des inventaires sont indiqués comme étant *syntethlasménos* (écrasées). Cf. Prêtre (2012), p. 35 et 209.

dans les années 150 et 140. Le problème est que les caractéristiques des couronnes officielles ne sont jamais mentionnées concernant ce don d'Aulos. C'est d'autant plus surprenant qu'après 167, les « petites couronnes » l'emportent sur les offrandes officielles. L'enregistrement du don comporte un autre indice : la mention des « 8 feuilles triples »[4365]. Un certain **Titos (n° 418)** consacre une **petite** couronne de laurier à **10** feuilles triples, pesant **50** dr.[4366] C'est probablement une consécration à titre privé, car les hiéropes précisent que la couronne est petite et son poids deux fois moins important qu'une couronne officielle, pour 10 feuilles triples. Si le poids des feuilles est similaire à celles d'Aulos, alors ce dernier est un simple particulier. Les inventaires montrent cependant les variations de poids d'une triple feuille selon la couronne.



**Figure 28 Couronne de myrte en or (feuilles triples), IVe s., Macédoine**
Mela C. et Möri F., *Alexandrie la divine*, catalogue d'exposition [Cologny, Fondation Martin Bodmer, 05.04 - 31.08.2014], Chêne-Bourg, La Baconnière, 2014, vol. 1, p. 188-189 et vol. 2, p. 1035, repr. n/b, fig. 33.

**Aulos du municipe d'Histonium (n° 108)** consacre une couronne en or à 8 feuilles et pesant 3 dr. 4 ob. Il peut s'agir d'**Aulus Postumus (n° 107)**, dont la couronne possède 8 feuilles triples. La figure représentant une couronne d'or à feuille triple montre qu'il est envisageable de ne pas préciser le fait que les feuilles soient triples. D'autre part, en mettant en série le nombre de feuilles des couronnes des inventaires, on remarque beaucoup de changements (8, 10, 20… feuilles), ce qui constitue un bon indice pour l'identification du donateur, car le nombre 8 n'est pas une norme. En outre, Aulos d'Histonium est mentionné une seule fois dans l'inventaire 1439 et Aulos de la *gens Postumia* est indiqué dans les seuls inventaires 1449 et 1450. Ces trois inventaires sont moins lacunaires que nombre d'autres de la période. A. Postumius et A. d'Histonium ne sont jamais mentionnés ensemble. Sous la République, tous les municipes sont de droit romain, c'est-à-dire que les habitants d'Histonium sont citoyens et possèdent les *tria nomina*. Résumons : 1°) les deux donateurs ont le même *praenomen*, 2°) ils consacrent tous deux une couronne en or avec le même nombre de feuilles, 3°) les catalogues les plus

[4365] Les feuilles triples existent pour les couronnes de laurier, myrte, chêne et olivier. Le feuillage est inidentifiable.
[4366] Si Aulos avait consacré une couronne officielle, elle aurait été de laurier, comme celle de Titos. Les feuilles des deux couronnes seraient semblables.

complets de la période ne présentent jamais les couronnes en doublon. Le rapprochement entre ces deux individus avait été proposé par Roussel, qui lisait A. Postumius sur la stèle à la place d'A. d'Histonium[4367]. Les éditeurs des *Inscriptions de Délos* excluent cette lecture[4368]. Il faut pourtant réhabiliter l'hypothèse d'un donateur Aulus Postumus d'Histonium L'hypothèse d'une offrande du consul de 151 doit être abandonnée. Cela ne diminue en rien la forte présence de la *gens* à Délos. Il s'agirait d'une branche familiale originaire d'Histonium, installée dans l'île. Ce municipe est une cité portuaire débouchant sur l'Adriatique. La première idée qui vient est le négoce, en raison des 135 amphores Lamboglia 2 trouvées à Délos[4369]. Elles sont produites sur la côte adriatique de l'Italie, pas seulement en Apulie et il existe une zone de production dans le nord de la péninsule jusqu'en Vénétie, et même en Slovénie[4370]. Dans ce réseau, Histonium est un port sûr[4371], sur un axe maritime qui longe l'Italie depuis Ancône vers Brindes, sans avoir l'importance de ces grands ports[4372]. Histonium n'est pas la seule cité italienne non-grecque apparaissant dans les inventaires[4373]. **Eutychos fils de Dazos de Termentinos (n° 188)**, donateur d'une phiale en argent à partir de 157, fait une dédicace à la triade isiaque[4374]. L'ethnique Termentinos pose problème[4375]. L'hypothèse de Terventum, formulée par M. Nocita est assez séduisante[4376]. Cette cité samnite est située à moins de 40 km à l'est d'Histonium, et les deux localités sont reliées par le fleuve Trigno.

4367 *DCA*, p. 399.
4368 *Actes*, p. 133.
4369 Empereur (1982b), p. 110.
4370 Sur ces amphores, voir la thèse de N. Boichot « Les amphores Lamboglia 2 de production adriatique et campanienne », soutenue en 2018. La Campanie produit aussi ces amphores. Cf. Cipriano et Carre (1989), p. 80-85.
4371 La *via tiburtina* relie Rome à Aternum, un port au nord d'Histonium, à une journée de navigation. D'Aternum, on peut traverser l'Adriatique vers Salone dans les Balkans. L'axe maritime le plus proche pour traverser l'Adriatique vers les Balkans part de Daunie (au nord de l'Apulie) en direction de Split. Cf. Kozlicic et Bratanic (2006), p. 111 et 120 et Arnaud (2006), p. 50-52.
4372 Histonium est à cheval sur deux centres plus dynamiques : la plaine du Pô et l'Apulie. Son économie est communément liée aux productions agricoles et textiles et aux routes de transhumance. Des amphores d'alun de Lipari ont été trouvées à Histonium et c'est le seul site de la côte adriatique italienne où l'on en a découvert avec Padoue et Aquilée. Cf. Majo et Staffa (2011), surtout p. 257 et 258, fig. 2.
4373 Une cité samnite, Terventum, peut être l'origine d'un autre donateur, étudié plus bas.
4374 *ID*, 2136 (= Roussel (1916), p. 118, n° 65).
4375 L'ethnique inconnu et difficilement lisible sur la pierre pourrait être une déformation de Tarente. Dazos est un nom originaire des rives de l'Adriatique, attesté dans la sphère de Tarente. Au III^e^ s., les tables d'Héraclée enregistrent ainsi un Dazimos. Cf. Weiss (2016), p. 120.
4376 Nocita (2014), p. 76.

### a.3.2 Le lot des « petites couronnes »

Les « petites couronnes » pèsent toutes moins de 10 dr., d'où leur nom[4377]. Voici la liste des donateurs *rhômaioi* :

**Achilleus (n° 2)** consacre une couronne d'argent pesant 1 dr. 3 ob. enregistrée à partir de 146. **Aminios (n° 17)** consacre une couronne de myrte pesant 8 dr. 1 ob. enregistrée à partir de 140. L'origine romaine du donateur n'est pas assurée car son nom peut avoir une racine grecque, mais il évoque pourtant la *gens Aminia* attestée chez Tacite et par l'épigraphie[4378]. Le passage mentionnant l'offrande est suivi d'une couronne de Némérios fils de Gnaios, puis de deux autres de Patiros fils de Némérios, formant ainsi un lot de dons italiens[4379]. D'autre part, les petites couronnes semblent être une offrande typique des Romains à Délos, bien que certains Grecs en consacrent parfois. **Aulos (n° 104)** consacre une couronne d'or pesant 2 dr. 1 ob. enregistrée à partir de 146 dans le Sarapieion. **Aulos de la *gens Postumia* (n° 107)** consacre une couronne ayant 8 feuilles triples entre 167 et 130. Il se confond avec **Aulos du Municipe d'Histonium (n° 108)**. **Patiros fils de Némérios (n° 311)** consacre deux couronnes pesant 1 dr. 5,5 ob., apparaissant en 140. **Némérios fils de Gnaios (n° 286)** consacre une couronne de myrte pesant 2 dr. en 153. **Bibios (n° 116)** consacre une petite couronne en or sur une base de marbre entre 156 et 130. **Gaios de la *gens Veratia* (n° 194)** consacre une couronne d'or de 10 feuilles, apparaissant en 140. **Markos (n° 265)** consacre une couronne en argent, avec un Héraklès en décor, enregistrée dans le Samothrakeion entre 167 et 157. Il consacre aussi deux casques (*pila*) dans ce même édifice. **Markos de la *gens Gabinia* (n° 268)** consacre une couronne pesant 2 dr. enregistrée à partir de 140. Le poids de l'offrande permet de douter de la correspondance de cet individu avec Markos de la *gens Sabinia*, qui consacre une couronne officielle de 100 dr. **Markos de la *gens Lollia* (n° 269)** consacre une couronne de gypse/plâtre couverte d'or dans le Sarapieion à partir de 146[4380]. Il consacre également une statuette d'Artémis avec une torche et un chiot, ainsi qu'un *tymiatérion* dans ce sanctuaire. À partir de 135, une de ses offrandes est consacrée à Isis. **Markos de la *gens Quin(c)tia* (n° 270** et **271)** consacre une couronne avec une figure d'Apollon pesant 4 dr. 4 ob. enregistrée à partir de 155. **Poplios de la *gens Lutatia* (n° 350)** consacre une tiare tubulaire en or sur une base inscrite en lettres romaines : « Poplios Lutatios », enregistrée entre 167 et 140. **Titos de la *gens Porcia* (n° 418)** consacre une petite couronne (στεφάνιον) pesant 50 dr. vers 140. **Gaios (n° 190)** consacre trois tiares tubulaires en or, enregistrées à partir de 157. **Inconnu de Rome (n° 218)** est l'enregistrement d'une couronne en argent appartenant à la déesse Rome, apparaissant en 140[4381].

Ce catalogue comprend 17 entrées composées de la couronne d'argent de la déesse Rome, deux donateurs de tiares tubulaires et 14 particuliers. Parmi les donateurs de petites couronnes, 6 sont citoyens romains, 5 portent un *praenomen* ou gentilice latin, et

---

4377 Baslez (1996), p. 216.

4378 Une inscription de Tanagra du III^e^ s. mentionne un certain Aminiôn (*IG*, VII, 505, l. 2). *CIL*, VIII, 5723, *CIL*, XII, 785 (Arles). Cf. Morlet (1953), p. 110. Entre le I^er^ et le II^e^ s. de n.e., une inscription du Péloponnèse pour un prêtre du culte impérial mentionne un Romain nommé : […]στου Αμίνιου (*IG*, IV, 399). Aminius apparaît dans plusieurs études d'onomastiques Schulze (1966), p. 120-122 et Middei (2015), p. 111.

4379 Cependant, le donateur précédent Aminios est un certain Apollodotos, qui consacre une couronne.

4380 Sur le gypse, voir Théophraste, *Les pierres*, VIII, 64-68.

4381 *ID*, 2605, l. 9. Un culte officiel à la déesse Rome est attesté à Délos en 158. Cf. Ernst (2018), p. 240.

un nom reste incertain : Aminios[4382]. Pour rappel, il y a 5 donateurs romains de couronnes officielles (de laurier, pesant 100 dr. et en or) pour cette période, confirmant l'inversement du rapport avec les couronnes de particuliers entre la basse Indépendance et la seconde domination athénienne. Cela s'explique par l'afflux de négociants romains après 167. Avant, Délos est surtout un avant-poste de l'armée romaine. Les 6 donateurs romains de couronnes personnelles, connus par un *praenomen* et un gentilice, permettent des croisements prosopographiques. Leurs profils sociologiques peuvent être approchés par l'étude de leurs *gentes*[4383].

Les *Veratii* : L. Veratius C. (f. ou l.) dédicace un monument sur l'agora des Compétaliastes avec cinq autres Italiens entre 150 et 125[4384]. M. Veratius C. (f. ou l.) fait une dédicace à Atargatis dans le sanctuaire syrien à la fin du II$^{e}$ s.[4385]

Les *Gabinii* : Aristôn fils de Gorgias d'Athènes et Gorgias fils de Damoxénos d'Héraclée dédient un monument à A. et P. Gabinius A. f.[4386] Aulos est tribun militaire dans l'armée de Sylla vers 85 et Poplios est probablement propréteur en Grèce[4387]. La loi Gabinia-Calpurnia de 58 exonère Délos de droits de douane[4388].

Les *Lollii*[4389] : M. Lollius Q. (f. ou l.) consacre un temple à Hermès et Maia en tant qu'Hermaïste vers 140[4390]. Une empreinte de sceau délienne mentionne N. Lollius N. (f. ou l.)[4391]. Pour cette période, la *gens Lollia* fournit des *magistrii* à Délos et à Capoue, deux branches d'un même réseau d'affaires[4392]. Un *magistri* de Capoue est un homonyme de l'Hermaïste délien : M. Lollius Q. f.[4393] Vers 125, un catalogue délien abîmé de 5 noms latins comporte la séquence illisible : « ΟΛΛ.Σ » : est-ce un [Λ]ολλ[ιο]ς[4394] ? Une inscription endommagée du Cynthe comporte le gentilice : […]Λόλλιο[ς…][4395]. La *gens Lollia* apparaît à Ferentinum en Campanie et obtient la citoyenneté romaine au début du II$^{e}$ s.[4396] Elle développe une activité agricole importante dans la région et installe le centre de ses affaires à Capoue. Une branche de la

[4382] Les *Rhômaioi* ne sont pas tous citoyens romains. Le donateur Achilleus de Rome peut être un Grec d'Italie méridionale, domicilié à Délos. Cf. Hatzfeld (1912), p. 133, Baslez (1976), p. 352-353 et Baslez (1996), p. 217 et 219.

[4383] Les donateurs n'ont généralement pas les mêmes gentilices que ceux des dédicaces. La *gens Aemilia* semble la seule à s'enraciner dans l'île sur de nombreuses générations. Pour Ernst (2018), p. 252, il est difficile d'identifier les Italiens résidant à Délos avec seulement les inventaires et dédicaces. Cf. Baslez (1996), p. 219.

[4384] *ID*, 1738 et 1739.

[4385] *ID*, 2289.

[4386] *ID*, 2002.

[4387] Aristôn et Gorgias exposent leurs relations parmi l'élite militaire et bureaucratique romaine. Cf. Hatzfeld (1912), p. 39 et Baslez (2002), p. 58.

[4388] *ID*, 1511 et *SEG*, 30, 994. A. Gabinius A. f. est alors consul.

[4389] Pena (2020).

[4390] *ID*, 1731. Il fait partie de la première génération d'Hermaïstes. Cf. Hatzfeld (1912), p. 103 et Baslez (2002), p. 218-219.

[4391] Ferrary, Hasenohr et Le Dinahet (2002), p. 200.

[4392] Capoue n'avait plus d'organisation municipale depuis 211 et des collèges de *magistrii* se sont développés après cette date. Cf. Hasenohr et Müller (2002), p. 14-15 et Pena (2020), note 50.

[4393] Pena (2020).

[4394] *ID*, 1740. Cf. Hatzfeld (1912), p. 47.

[4395] *ID*, 2666.

[4396] Son histoire est retracée par Pena (2020).

famille s'installe à Délos. Les affaires se portent bien, comme en témoignent des timbres amphoriques de lamboglia 2 à leur nom, un affranchi installé à Carthago Nova et surtout la construction des *Horrea Lolliana* dans l'*emporion* de Rome en 71. L'enrichissement rapide de la *gens* leur permet d'accéder au Sénat dès le dernier tiers du I^er^ s. En 21, un Lollius atteint même le consulat.

Les *Quin(c)tii* : Voir la section sur les *Quinctii* plus haut. En 88, un magistrat de la province d'Asie ou de Cilicie, L. Quinctius Rufus, est honoré à Ténos pour sa lutte contre les pirates ou comme gouverneur de province[4397].

Les *Lutatii* : Le consul Q. Lutatius Catulus date une inscription des Italiens de Délos en 87[4398].

Les *Porcii* : La plus ancienne inscription isiaque de Rome, une liste d'adorateurs d'Isis *Capitolinae*, mentionne la *gens Porcia*, qu'il faut lier à la branche délienne de la *gens*[4399].

En raison de la perte des inventaires des années 140-130, les donateurs font partie de la première génération de Romains à Délos après 167. La moitié d'entre eux ont des descendants connus résidant dans l'île, quand d'autres sont simplement de passage, comme **Poplios Lutatios (n° 350)**, dont la *gens* est sinon inconnue à Délos[4400]. La communauté des *Rhômaioi* consacre ses offrandes par imitation des proconsuls, puis des magistrats athéniens, et enfin des pairs[4401]. L'imitation d'une pratique permet de souder la communauté[4402]. La « petite couronne » devient l'offrande typique des *Rhômaioi*. Cette communauté se singularise par cette pratique cultuelle.

Deux Romains consacrent 4 tiares tubulaires en or[4403]. Les trois tiares/diadèmes de **Gaios (n° 190)**, ne sont pas des objets exotiques du sanctuaire[4404]. Poplios Lutatios et Gaios ont probablement offert des diadèmes, moins coûteux que des couronnes. L'absence de feuilles réduit le coût de fabrication. Cette hypothèse est soutenue par l'offrande d'une couronne de plâtre recouverte d'or par Markos de la *gens Lollia*. Le poids des couronnes des particuliers oscillent de 1 à 10 dr., alors qu'elles imitent des offrandes de 100 dr. La couronne de gypse et les diadèmes ne sont jamais pesés à l'inverse des « petites couronnes ». Un parallèle peut être fait avec les *rhodiaka*, de fragiles vases à

4397 *IG*, XII, 5, 924. Cf. Ferrary (2017), p. 348.
4398 *ID*, 1693.
4399 *RICIS*, 501/0109.
4400 Selon Ernst (2018), p. 251, « il est difficile d'affirmer que la plupart des donateurs résidaient sur l'île ». La *gens Lollia* a assurément des descendants dans l'île, car un certain Lollius Palicanus apparaît dans les inscriptions italiennes des années 70. Palicanus vient du grec *pallakeinos* (fils d'une concubine). Son père est un marchand romain qui fréquente une Grecque à Délos. « Poplios Lutatios » peut être gravé avec des lettres latines sur l'offrande, puis retranscrite en alphabet grec dans les inventaires. Cf. Adams (2003), p. 329, Ernst (2018), p. 262-263 et Pena (2020).
4401 Après 167, ce genre de couronnes légères est presque systématiquement consacré par des magistrats athéniens et des Romains. Les exceptions sont rares : **Asklépiodôros de Chios (n° 97)** consacre trois couronnes d'or.
4402 Padilla Peralta (2020), p. 343.
4403 Ce genre de tiare est un diadème en « arc-de-cercle ». La tiare se différencie de la couronne par l'absence de feuillages. Cf. *EAD*, XVIII, p. 314 et Prêtre (2012), p. 207-211.
4404 Prêtre (2012), p. 207-212, recense tous ces objets depuis la période classique, notamment les offrandes des 103 diadèmes et couronnes de Nicias, ainsi que des 119 diadèmes de Kallias.

boire[4405]. Les Athéniens produisent un même genre de vase (*thèrikleios*), mais plus solide, alors que le modèle rhodien (*rhodiakon*), plus léger est moins cher[4406]. Il existe une production d'offrandes « à l'économie ». Les *rhodiaka* imitent les *thèrikleioi*, comme la couronne de gypse les couronnes d'or. Seul le poids diffère, mais le *rhodiakon* produit quand même son effet[4407]. Qui lisait les comptes pour comparer le poids des coupes ? Le lot des « petites couronnes » généralise le phénomène, copiant les couronnes officielles, en un modèle léger. Cela témoigne du sens des affaires des marchands romains. Consacrer une couronne devient un moyen d'intégration[4408]. Exposer ses capacités financières par des dons somptueux permet de « s'affirmer au sein des lieux de sociabilité qu'étaient également les sanctuaires »[4409]. Le paraître joue en affaires. Faire une riche offrande est signe de santé financière, donc nécessaire pour participer à la vie économique de l'île. Des Italiens ont pu intégrer des groupes de cultes orientaux dans le cadre d'enjeux économiques[4410].

Outre l'identification de donateurs romains de passage, l'analyse des *gentes* donne un profil sociologique des donateurs de couronnes : 1°) ils sont constitués en communauté dès 167 et se singularisent par leurs pratiques votives et des dédicaces collectives. 2°) Les dons effectués pour entrer dans la communauté sont fondés sur l'apparence plutôt que la valeur de l'objet. 3°) Cette communauté est sensible aux cultes orientaux. 4°) Leurs activités sont liées au commerce à grande échelle vers l'Orient. Les relations avec les magistrats athéniens de l'île sont essentielles. Les couronnes peuvent être des dons récompensant leurs mérites. Ils auraient pu participer en partie à la gestion de l'île avant la fin de la clérouquie/*katoikia*. Le lot des « petites couronnes » romaines montre que cette communauté se singularise par « mimétisme cultuel », quitte à faire des offrandes « à l'économie ». Les couronnes officielles symbolisent les victoires romaines en Orient. En les copiant, les particuliers rappellent constamment leur statut de vainqueur[4411].

Un dernier point porte sur la nature romaine de ces offrandes. Il pourrait s'agir d'une mécompréhension de pratiques grecques. Les Romains adoptent les traditions

[4405] Tréheux (1959), p. 551-553 et 559.
[4406] Tréheux (1959), p. 554.
[4407] Tréheux (1959), p. 554.
[4408] Il existe une importante production de ce genre d'objets, attirant des bronziers spécialisés dans leur confection, comme c'est peut-être le cas de Botrys de Lucanie (cf. *infra*).
[4409] Ernst (2018), p. 356.
[4410] Tous n'ont pas les moyens de leurs ambitions. M. Lollius, donateur de la couronne de gypse, appartenant à une famille marchande installée dans l'île, consacre ses offrandes aux divinités isiaques. Cf. Ernst (2018), p. 356-357.
[4411] Ce peut être un moyen de rappeler aux magistrats athéniens qu'ils sont à la source de leurs carrières. Ces Romains gagnent un capital social pouvant être réinvesti dans les affaires.

diplomatiques grecques en offrant des couronnes d'or aux vainqueurs : « la puissance que Rome acquiert dès le début du II^e^ s. par ses succès militaires foudroyants sur les souverains hellénistiques renverse l'équilibre politique et fait d'elle **le destinataire d'un flux de couronnes d'or** que rois et cités lui adressent »[4412]. En Grèce, ce genre de couronnes est déposé dans les sanctuaires. À Rome, on les apporte dans la *cella* du temple de Jupiter Capitolin [4413] . Les Romains, connaissant l'afflux de couronnes d'or diplomatiques des Grecs, auraient pu agir de même dans le sanctuaire délien.

### a.3.3 La question des *anuli aurei*

Baslez aurait noté l'existence d'autres offrandes officielles romaines, apparaissant seulement après 167 : des anneaux dorés (*anuli aurei*), pouvant porter une inscription latine[4414]. Au début de la République, les sénateurs envoyés en ambassade reçoivent un anneau d'or, les autres portent des bagues en fer[4415]. Ce principe originel ne dure pas, car l'anneau d'or est vite porté par tous les sénateurs puis, dès le III^e^ s., par des chevaliers[4416]. Ce privilège est encore rare à Rome au II^e^ s., car réservé aux légats, tribuns militaires et quelques combattants s'étant distingués par leur bravoure[4417]. L'anneau d'or public est désigné par un pluriel technique[4418] : *anuli*, non au singulier *anulus*[4419]. Les inventaires déliens mentionnent toutes les bagues romaines au singulier. Ces bijoux ne sont probablement pas des *anuli aurei*. Les hiéropes distinguent la bague (*daktylios*) de l'anneau (*kirkos*/*krikos*)[4420]. Les bagues sont le plus souvent ornées d'une pierre ou d'un élément de métal enchâssé[4421]. Les offrandes romaines sont des *daktylioi*[4422]. Les *daktylia rhômaïka* de Délos sont nommés par l'origine de leurs donateurs et le choix d'une matière, le fer,

4412 Coudry (2009), p. 163.
4413 Coudry (2009), p. 165-166.
4414 Baslez (1996), p. 218, suivie par Ernst (2018), p. 264.
4415 Pline l'Ancien, XXXIII, 6. L'anneau d'or est à la charge du trésor public. Pline l'Ancien, XXX, 11, écrit que même les triomphateurs portent l'anneau de fer. Cf. Deloche (1896), p. 172.
4416 C'est d'abord un insigne d'aristocratie, avant de devenir celui des chevaliers romains. Les sénateurs déposèrent leurs anneaux en 169, après la condamnation du censeur de l'année (Tite-Live, XLIII, 16). Demougin (1988), p. 789.
4417 Baslez (1996), p. 218. Cf. Nicolet (1966), p. 139.
4418 Vassileiou (1971), p. 649-654.
4419 Demougin (1988), p. 776 et 790.
4420 Prêtre (2012), p. 78.
4421 Parfois, certains *daktylioi* sont détaillés, en précisant qu'ils n'ont pas d'éléments incrustés : il faut alors traduire par « anneau ». L'anneau est une partie de la bague, une preuve en est que les inventaires peuvent enregistrer les deux dans le même passage : δακτύλιοι καὶ κίρκοι (*ID*, 439a, l. 56). Cf. Prêtre (2012), p. 83-84 et 146.
4422 Les trois bagues romaines possèdent des chatons. Cf. Prêtre (2012), p. 105.

qui symbolise une classe sociale romaine prestigieuse[4423]. D'autre part, les anneaux sont des offrandes communes des inventaires depuis au moins le début de l'Indépendance[4424].

**Inconnu 2 de Rome (n° 219)** consacre une « bague romaine » sculptée avec un grenat après 167 (δακτυλίδιον ῥωμαϊκὸν ἔχον ἀνθράκιον γεγλυμμένον)[4425]. L'inventaire n'indique pas clairement une inscription latine sur la bague. Certaines servent de sceau, comme celle avec un grenat de l'**Inconnu 2 (n° 219)**, mais l'anneau des ambassadeurs romains n'est pas un sceau ; c'est une marque de distinction[4426]. Le port des anneaux d'or se diffuse peu à peu dans la société romaine, mais selon Appien, en 152, il faut être au moins tribun des légions pour avoir cet honneur[4427]. À Délos, les offrandes de bagues romaines sont contemporaines de cette règle : le port de l'anneau d'or est encore limité. Si le donateur (n° 219) est inconnu, ce n'est pas en raison d'une lacune, mais parce qu'il n'apparaît pas ! Le seul élément qui conduit à identifier son origine est la nature « romaine » de la bague. Si ce donateur possédait un *anuli aurei* (pluriel technique), il aurait été explicitement nommé en raison de son prestige[4428]. Les hiéropes utilisent *Rhômaioi* pour désigner tous les ressortissants d'Italie. Par effet miroir, il serait envisageable qu'une bague de type romain soit en fait de type italien, peut-être de Grande Grèce[4429]. Il est donc risqué d'admettre d'emblée l'offrande d'une bague officielle par un dignitaire romain. Enfin, sur les trois Romains ayant consacré des bagues, un seulement a assurément la citoyenneté romaine : **Gaios (n° 195)**. Une autre bague est consacrée par **Sextos (n° 378)**, qui a également fait don d'une couronne officielle. Comment expliquer qu'il existerait deux types d'offrandes officielles à Délos ? La bague consacrée par Sextos est portée en sautoir grâce à une chaîne, car elle est trop lourde pour être mise au doigt, or un *anuli aurei* est conçu pour être porté[4430].

**Gaios fils de Kointos de la *gens Critonia* (n° 195)** consacre une bague romaine en fer doré avec une petite pierre, enregistrée à partir de 155 (δακτυλίδιον ῥωμαιικὸν σιδηροῦν περίχρυσον ἔχον χαρακτῆρα)[4431]. Baslez traduit le passage par : « anneau de fer

[4423] Prêtre (2012), p. 106.
[4424] Tréheux (1959), p. 115-118.
[4425] La forme grecque au diminutif répond au mot latin *anulus*, qui est lui-même un diminutif.
[4426] Pline l'Ancien, XXXIII, 4 et 6-8. L'anneau d'or est uniquement porté en public. Les ambassadeurs possèdent une bague en fer dans leurs logis. Cf. Deloche (1896), p. 175 et 192.
[4427] Appien, VIII, 104. Cf. Deloche (1896), p. 182 et 194 et Demougin (1988), p. 48.
[4428] Les administrateurs athéniens auraient pu résumer la section en n'enregistrant que l'objet, sans nom de donateur.
[4429] Ernst (2018), p. 265.
[4430] Les inventaires attiques présentent de nombreuses bagues suspendues à des chaînes. Les bagues votives sont généralement trop volumineuses pour être portées. Cf. Prêtre (2012), p. 51, 52 et 104.
[4431] Prêtre (2012), p. 103, note l'exceptionnel maintien du patronyme dans la formule onomastique à une date où ce n'est plus fréquent. La teinte grecque est d'autant plus marquée que le gentilice se trouve après le

plaqué d'or, avec une pierre, portant des caractères latins »[4432]. Les inventaires déliens précisent toujours le mot *grammata* pour mentionner l'alphabet latin[4433]. En outre, l'adjectif *rhômaiikon* suit directement *daktylidion*, alors que généralement les mots gravés sur les offrandes apparaissent systématiquement à la fin de l'enregistrement. Enfin, le mot *charaktêr* renvoie certainement à une figure gravée, plutôt qu'à des lettres[4434]. Dans le cas de Gaios, il s'agit donc plutôt d'une bague de facture romaine. Mais est-ce un *anuli aurei* pour autant ? Ces bagues sont certainement en or pur, non simplement recouvertes d'or[4435]. En outre, on ne porte généralement pas de bagues en fer dans l'armée romaine[4436]. Les bijoux en or massif sont peu fréquents pour des raisons de coûts, et la pratique du placage d'une feuille de métal précieux est commune[4437].

Concernant la bague d'**Inconnu 2 (n° 219)**, Baslez traduit δακτυλίδιον ῥωμαϊκὸν ἔχον ἀνθράκιον γεγλυμμένον par : « anneau d'or massif de 4 dr. 3 ob., ciselé, avec une escarboucle, dans son écrin ; inscription romaine à l'intérieur »[4438]. On comprend bien qu'elle souhaite faire correspondre le texte avec son hypothèse des *anuli aurei*. *Daktylidion* est plus une bague qu'un anneau, car elle porte une gemme. En outre, rien ne permet d'identifier la bague comme étant en or massif[4439]. Il est aussi abusif d'écrire qu'une inscription romaine est gravée sur la bague, car le participe *geglymmenon* se rapporte à *anthrakion* et non à *daktylidion*. Dès lors, il faut traduire : « petite bague romaine avec un grenat sculpté »[4440].

W. Déonna a indiqué des similitudes entre des bagues trouvées à Délos et les goûts romains : présence d'un chaton métallique avec motif en saillie, chaton décoré de 4

---

patronyme et non après le *praenomen* comme il est d'usage. Aucune inscription ne mentionne des *Critonii* en Italie dans la première moitié du IIe s., mais dans la seconde moitié du Ier s., une épitaphe de Capoue évoque L. Critonius Salvilus (*AE*, (1989), p. 160), or il existe des liens entre les *magistri* de Capoue et de Délos. Si aucun *Critonius* n'apparaît comme *magister*, une hypothèse est néanmoins qu'ils sont enracinés en Campanie, comme négociants. Il y a deux autres mentions de cette *gens* à Rome et Ostie (*CIL*, I², 1295, *AE*, (1983), p. 174 et *AE*, (1999), p. 413). Cf. D'Isanto (1993), p. 20 et 115, n° 109, Hasenohr et Müller (2002), p. 13-15 et Ernst (2018), p. 265.

4432 Baslez (1996), p. 222.

4433 Prêtre (2012), p. 104.

4434 Ernst (2018), p. 264-265.

4435 Il est possible que les donateurs n'aient pas eu le droit de posséder d'anneaux d'or, mais contournent le règlement en plaquant d'or des bagues de fer, pouvant être portées par tous. Cf Deloche (1896), p. 193.

4436 Les soldats ne portent aucune bague d'argent, de bronze ou d'autre métal en public. Cf. Deloche (1896), p. 201.

4437 Le terme employé pour or massif est alors *holochrysos* (*ID*, 1443BI, l. 107). Les administrateurs des sanctuaires déliens précisent souvent les matières et techniques. Les anneaux plaqués d'or et ceux en or massif n'ont pas la même signification pour les Romains. Cf. Nicolet (1966), p. 139 *sq.* et Prêtre (2012), p. 23 et 105.

4438 Baslez (1996), p. 223.

4439 Prêtre (2012), p. 96.

4440 Prêtre (2012), p. 96.

cercles ponctués, figurine d'Harpocrate suspendue à l'anneau, etc.[4441] C'est le cas de l'objet suivant, qui possède à la fois un chaton métallique et un motif en saillie[4442].

**Figure 29 A487 Anneau plat de bronze, possédant un chaton rectangulaire, surmonté d'un ornement en saillie**




*EAD*, XVIII, p. 317, fig. 388

L'explication des offrandes de bagues romaines par C. Prêtre est plus convaincante que celle de M.-F. Baslez. La première prend en compte le contexte de Rome du III^e^ s., dans lequel le fer est très utilisé[4443]. Les administrateurs du sanctuaire mentionnent ces bijoux pour leur valeur réelle et symbolique. C'est une preuve de la fréquentation du sanctuaire par les Romains. Ce sont les références à Rome qui importent et le caractère non-officiel des donateurs.

### a.3.4 Les autres offrandes

La variété des dons est une particularité des consécrations romaines de la période précédente. Les explications à cela sont diverses : les hiéropes mentionnent davantage les Romains en raison de leur origine et la montée en puissance de cette cité sur l'échiquier international[4444]. Il se pourrait aussi que les Romains n'aient pas les mêmes pratiques dédicatoires. Il faut donc étudier la variété des offrandes apparaissant après 167. Rappelons que nous traitons de tous les *Rhômaioi*, non des seuls citoyens romains. Certains donateurs de la liste suivante, déjà étudiés plus haut, sont signalés ainsi « * » :

*****Les bagues offertes par **Inconnu 2 (n° 219)**, **Sextos (n° 378)** et **Gaios fils de Kointos (n° 195)**, *****une figure de Sarapis et Isis en argent, apparaissant à partir de 146 d'**Aymilios Maraios (n° 6)**, un objet inconnu pesant 2 dr., portant une enclume (*mydron echousa*), vers 145-142 de **Dylion fils de Leukios (n° 169)**[4445], des yeux en or, apparaissant dès 157, de **Gaios de la *gens Messia* (n° 192)**, *****une passoire (*èthmos*) sur un socle, entre 167 et 149, de **Gaios de la *gens Postumia* (n° 193)**, des offrandes non identifiées, entre 167 et 130, d'**untel de la *gens Marcia* (n° 427)** et *****d'**untel de la *gens Popillia* (n° 428)**, dont la *gens* est très présente à Délos, une statuette de bœuf, à partir de 141, de **Nouios (n° 297 = Ouios n° 301)**, une phiale, apparaissant en 146 dans l'Iseion, d'**untel de la *gens Petilia* (n° 317)**, *****une statuette dans le Sarapieion, à partir de 157, de **Poplios de la *gens Aemilia* (n° 349)**, une phiale dans le Sarapieion, à partir de 157, de **Gnaios (n° 199)**, une phiale avec inscription latine, à partir de 140, d'**Inconnu 3 de Rome (n° 220)**, deux casques dans le Samothrakeion de **Markos (n° 265)** entre 167 et 157, *****deux lances et deux

4441 *EAD*, XVIII, p. 318-319 et Ernst (2018), p. 265.
4442 *EAD*, XVIII, p. 317-318.
4443 Tite-Live, XIII, 21 et XXVIII, 45, écrit ainsi que la ville de Populonia en importe de grandes quantités depuis l'île d'Elbe vers Rome, au moment ou Scipion part en Afrique.
4444 Ernst (2018), p. 233-234, écrit que les Romains peuvent être surreprésentés par les administrateurs du sanctuaire, car ils manifestent le rayonnement religieux de l'île.
4445 Durvye (2009), p. 157.

objets, à partir de 156, de **Markos de la *gens Aemilia* (n° 266)**, *****une statuette d'Artémis avec une torche et un chiot, ainsi qu'un *tymiatérion* dans le Sarapieion, à partir de 146 de **Markos de la *gens Lollia* (n° 269)**, une figurine de chien dans l'Artémision en l'île, à partir de 156, de **Leukios 2 (n° 250)**[4446], une figurine de bœuf et une statuette à partir de 146, de **Leukios 3 (n° 251)**, des offrandes entre 167 et 130, et entre 156 et 145 de **Leukios 4** et **5 (n° 252 et 253)**, deux *skyphoi* en verre à partir de 146, de **Leukios de la *gens Erucia* (n° 257)**, une offrande vers 167 de **Leukios de la *gens Petronia* (n° 259)**, *****un casque en argent et deux *thymiatérion*, à partir de 146, de **Némérios (n° 285)**, une phiale dans le Sarapieion de **Trébios de la *gens Loisia* (n° 423)**.

Après 167, les administrateurs du sanctuaire font graver des dons de nature plus variée que sous l'Indépendance. Malgré tout, des catégories apparaissent, comme les bagues et les armes, souvent consacrées en paires. L'offrande de deux casques dans le Samothrakeion par **Markos (n° 265)** est destinée aux Dioscures[4447]. Les *piloi* se traduisent généralement par *casques*[4448]. Si le don de Markos est consacré aux Dioscures, il serait tentant d'admettre que se sont les bonnets coniques, symboles de ces divinités[4449]. **Markos de la *gens Aemilia* (n° 266)** consacre deux lances (λόγχας δύο), entreposées dans l'Ékklésiastèrion. Il est installé à Délos ou tout du moins appartient à une famille philhéllène fréquentant l'île. Une troisième catégorie d'offrande est constituée des statues et figurines, représentant trois divinités : Sarapis, Isis et Artémis. Cette dernière, entreposée dans le Sarapieion est bien décrite, la statue d'Artémis comporte des attributs (torche et chiot) renvoyant à Artémis Sôteira/Hécate[4450]. Des points communs existent entre cette divinité et Isis, donc toutes ces statues sont liées aux cultes isiaques[4451]. Certaines statuettes représentent des animaux et une autre représente un homme, auquel on peut ajouter un *zôidion*[4452]. La quatrième catégorie est celle des phiales, dont les Romains en offrent peu avant 167. Après 167, 4 phiales sont mentionnées : faut-il penser à une adaptation des Romains résidant à Délos ? **Trébios de la *gens Loisia* (n° 423)** est un marchand au *praenomen* osque et son nom apparaît sur des amphores siciliennes. Il fait

4446 *Contra* Sarrazanas (2021), p. 101, pour qui l'Artémision en l'île ne reçoit aucune offrande d'un Romain.
4447 Un second don est une couronne avec un relief d'Héraklès, divinité appréciée des militaires. Pour Baslez, toutes ces offrandes sont consacrées à Héraklès. Les Cabires du Samothrakeion se confondent avec les Dioscures, car ils secourent les marins, sans dimension militaire. D'autre part, à Délos, le temple dans lequel est enregistré un don, n'a, dans de multiples cas, aucun rapport avec la divinité à laquelle est consacrée l'offrande. Le fait que le don soit double soutient l'hypothèse d'Ernst (2018), p. 235. Markos aurait consacré une arme pour chaque Dioscure.
4448 Par exemple le don de **Némérios (n° 285)** : « casque ayant un relief (animalcule) ».
4449 Bruneau et Ducat (2005), p. 239.
4450 Ernst fait le parallèle avec une double dédicace d'un Athénien à Atémis/Hécate, trouvée dans le Sarapieion C (*ID*, 2375 et 2376). Cf. Bruneau (1970), 202-204 et pl. I, fig. 6 et Ernst (2018), p. 239.
4451 Rappelons que la dédicace d'une statue de la déesse Rome dans le sanctuaire d'Apollon est inconnue. Cf. Bruneau (1970), p. 206 et Ernst (2018), p. 239.
4452 Des donateurs consacrent une figurine de bœuf chacun. L'offrande initiale peut être de vrais bœufs, dont la vente finance les figurines. Le don d'une statuette de chien dans l'Artémision en l'île s'explique par la nature de la déesse.

partie d'une *gens* de publicains[4453]. En 162, il doit 990 dr. au sanctuaire[4454]. Il consacre une phiale avec une Grecque, **Athénaïs (n° 100)**, qui vient certainement de Cappadoce, voire d'Hiérapolis[4455]. Une phiale avec une dédicace latine est consacrée par un **donateur inconnu (n° 220)**[4456]. Une autre est consacrée par **Gnaios (n° 199)**. La dernière est d'**untel de la *gens Pétilia* (n° 317)**, dont la *gens* est sinon inconnue à Délos. Si on tient compte du don collectif de Trébios et du grand nombre de donateurs *rhômaioi* à cette période, les phiales restent peu consacrées, témoignant d'une adaptation légère aux pratiques locales. Il reste les offrandes originales. **Dylion fils de Leukios (n° 169)** fait un don pesant 2 dr., entreposé dans le temple d'Aphrodite[4457]. **Gaios de la *gens Messia* (n° 192)** consacre un ex-voto d'une paire d'yeux en or dans le Sarapieion, après une guérison[4458]. L'offrande d'une passoire par **Gaios de la *gens Postumia* (n° 193)** a déjà été mise en miroir avec la consécration d'une louche par un autre Romain. Ce genre de don peut signaler des résidants de l'île. Parmi les étrangers, les Romains se singularisent par ces objets du quotidien[4459]. Enfin, **Leukios de la *gens Erucia* (n° 257)** consacre deux *skyphoi* en verre.

À l'image des hiéropes, et pour d'autres raisons, les administrateurs athéniens continuent à surexposer les donateurs romains. Il est vrai que les inventaires athéniens sont plus complets que ceux des hiéropes et englobent plus d'objets. Il est possible de dresser une typologie des offrandes romaines de valeur[4460]. Les couronnes sont les dons privilégiés, viennent ensuite les bagues, phiales, armes et statuettes.

### a.4 Les divinités honorées

Les offrandes romaines ne mentionnent pas systématiquement la divinité à laquelle elles sont consacrées et le sanctuaire dans lequel elles sont conservées n'est pas

[4453] Cicéron, *Verrines*, II, 74.
[4454] *ID*, 1408AII, l. 38.
[4455] Les dons collectifs privés sont suffisamment rares pour être indiqués. Cf. Baslez (1977), p. 330.
[4456] Cet objet exceptionnel témoigne d'une hybridation des cultures orientale (la phiale) et latine (la dédicace).
[4457] Ernst (2018), p. 416, estime qu'il peut s'agir d'une statuette d'Héphaïstos. Les *ID* proposent d'y voir le propréteur romain de Macédoine Duilius, qui est en Grèce en 146. Cette hypothèse est affaiblie car l'offrande n'est pas officielle. Le dossier de **Sextos (n° 378)**, montre (*contra* Baslez) qu'un Romain peut consacrer à la fois une couronne officielle et une offrande personnelle. Les administrateurs athéniens du sanctuaire ont sans doute voulu souligner le passage de Duilius en enregistrant l'offrande d'un objet pesant seulement 2 dr.
[4458] Sur les cultes du Sarapieion C : Siard (2009), p. 158-161. Sur les ex-voto anatomiques : Baslez (1977), p. 299-300.
[4459] Le terme *èthmos* apparaît 29 fois dans les comptes et inventaires déliens. Il s'agit de donateurs anonymes de Délos, Rhénée ou Mykonos. L'inventaire de la chalcothèque de 279 mentionne également une passoire (*IG*, XI, 2, 161C, l. 71). Cf. Homolle (1891), p. 163.
[4460] Les inventaires sont plus précis pour les dons précieux que pour les offrandes modiques.

un argument absolu[4461]. Ernst a réalisé un tableau indiquant les divinités honorées par les Italiens[4462].

| Divinités honorées | Nombre d'offrandes | Date |
|---|---|---|
| **Divinités grecques** | | |
| Agathè Tychè ? | 1 | 156-145 |
| Aphrodite | 1 | 156-145 et 145-141 |
| Apollon | 56 | Avant 250 : 1<br>250-179 : 20<br>179-140 : 35 |
| Artémis | 4 | Avant 364 : 1<br>240-207 : 2<br>Avant 156 : 1 |
| Asklépios | 1 | Avant 167-141 |
| Dioscures | 1 | Avant 167-156 |
| Héraklès | 1 | Avant 167-156 |
| Létô | 1 | Avant 156 |
| Rhômè | 1 | 179-140 |
| ? | 2 | Avant 156<br>Avant 167-156 |
| **Divinités d'origine égyptienne et dieux honorés dans les mêmes sanctuaires** | | |
| Artémis (Sarapieion C) | 1 | 145 |
| Isis | 9 | Avat 157 : 4<br>156-145 : 5 |
| Isis ou Apollon Harpokrate ? | 2 | 156-145 |
| Sarapis | 2 | Avant 183<br>156-145 |
| ? | 3 | Avant 157 : 2<br>Avant 156 : 1 |
| Divinités au nom inconnu | | |
| ? | 3 | Avant 156-145<br>? |
| **Total** | **88** | **Tableau 10** |

Les données sont tributaires des inventaires, à l'exhaustivité inégale selon les divinités[4463]. La plus honorée est Apollon, mais le tableau confirme surtout l'attractivité des divinités isiaques[4464]. Dans un contexte de développement des réseaux d'affaires, les Italiens semblent s'intégrer à la communauté cosmopolite délienne par les sanctuaires orientaux, qui attirent un public cosmopolite et pas seulement lié à la région d'origine de ces cultes[4465]. Les cultes isiaques apparus à la fin du III^e^ s., ont été reconnus officiellement par la cité au début du II^e^ s. et les Romains sont parmi les premiers étrangers à s'y intégrer et les premiers partenaires des sanctuaires orientaux. D'autres communautés sont agrégées au mouvement. Les cultes isiaques arrivent en Campanie et à Rome au II^e^ s., par les navigateurs et négociants italiens qui fréquentent Délos[4466]. Bien des contrats étaient

[4461] Ernst (2018), p. 235.
[4462] Ce travail concerne tous les Italiens, mais il n'y a pas de différence entre leurs pratiques. Ernst (2018), p. 236-237.
[4463] Ernst (2018), p. 240.
[4464] Ernst (2018), p. 240 et 249-250.
[4465] Ernst (2018), p. 358-359. Voir aussi le chapitre de cette thèse sur les dédicaces.
[4466] Les Italiens n'adorent pas ces divinités avant de fréquenter l'île. Cf. Martzavou (2010), p. 181-183.

conclus sous serments devant ces dieux[4467]. En s'impliquant dans les cultes orientaux, les Romains s'assuraient de meilleures chances d'obtenir des contrats avec des Orientaux[4468]. L'hypothèse de P. Ernst concernant des liens marchands non-privilégiés avec les Égyptiens et Syriens est valide pour la seconde domination athénienne, lorsque Délos est une ville cosmopolite, mais la situation est plus complexe pour la basse Indépendance. Finalement, les négociants et navigateurs italiens de Délos sont les premiers Italiens à vouer un culte aux divinités isiaques, qu'ils rapportent dans leur patrie[4469]. La proportion de Romains dans les autres sanctuaires est faible voire nulle, ce qui renforce l'hypothèse de consécration d'offrande dans un contexte économique[4470].

### b- Les Grecs d'Italie méridionale

Selon la même méthode, il s'agit de présenter les donateurs grecs d'Italie aux ethniques connus. Pourquoi les administrateurs du sanctuaire indiquent-ils l'origine de certains donateurs italiens ? On a déjà vu que l'ethnique *rhômaios* n'est pas systématique, même pour les régions septentrionales d'Italie, comme avec l'exemple d'Histonium. Quelle est la différence entre les Grecs mentionnés comme *Rhômaioi* et ceux dont l'origine est conservée ?

#### b.1 Tarente

Liste des donateurs de cette cité : une phiale consacrée entre 167 et 140 et une seconde avec une statuette d'Apollon en bronze données dans le Sarapieion en 146 par **Sôkratès (n° 386)** ; une phiale consacrée en 146 par **Tarantinè (n° 433)** ; une phiale, portant le relief d'un cavalier chevauchant un dauphin, enregistrée à partir de 156, par **des Tarentins (n° 142)**.

**Sôkratès (n° 386)** consacre deux phiales et une statuette d'Apollon, consacrée dans le *naos* d'Isis[4471]. Apollon, parfois assimilé à Harpocrate, le pendant grec d'Horus[4472], est une ancienne divinité de Tarente en même temps que le dieu de Délos[4473]. Sôkratès consacre trois offrandes à des dates différentes, preuve qu'il réside ou fréquente l'île. **Tarantinè (n° 433)**, fait exception dans le groupe des femmes donatrices, qui sont des reines ou princesses, des Macédoniennes ou originaires de Délos et des îles proches. Ce nom est un *hapax*, renvoyant à l'origine de la famille. Elle doit résider à Délos et

[4467] Padilla Peralta (2020).
[4468] Leese (2021), p. 176.
[4469] Baslez (1977), p. 148 et Ernst (2018), p. 251.
[4470] Par exemple, ils ont peu participé au culte d'Artémis. Cf. Ernst (2018), p. 250 et Sarrazanas (2021), p. 100-101.
[4471] Ernst (2018), p. 238, fait un parallèle avec des dédicaces à Apollon parmi des divinités isiaques.
[4472] Cette divinité est connue à Délos (*ID*, 2132). Dans l'inventaire *ID*, 1417B, l. 25, une offrande est une statuette d'Apollon portant un faucon, ce qui n'assure pas pour autant qu'il s'agisse d'une marque égyptisante de la divinité. Cf. Ernst (2018), p. 238, note 300.
[4473] Marcadé (1969), p. 176 et Ernst (2018), p. 239.

appartenir à la communauté des Tarentins de l'île, qui cultive le souvenir de la patrie, alors en plein déclin, depuis la défaite face à Rome en 209.

Des **Tarentins (n° 142)** consacrent une phiale portant un relief de personnage chevauchant un dauphin. Pour certains, l'offrande est antérieure à 209 : aucune offrande tarentine n'est pourtant enregistrée sous l'Indépendance, mais il n'y eut pas d'inventaire détaillé du *prodomos* du temple d'Apollon après 235[4474]. Le *terminus post quem* est 179, année pour laquelle nous avons un inventaire bien conservé où l'offrande n'apparaît pas[4475]. Tarente « avait retrouvé son statut d'allié (probablement depuis les années 180) »[4476]. Je doute cependant, que des Tarentins aient envoyé une phiale à Délos dès ces années-là, car des compatriotes se plaignent en 181 à Rome d'une intense reprise de la piraterie illyrienne[4477]. Rien n'indique d'ailleurs que cette phiale soit le fruit d'une théorie, comme le pense Bruneau[4478]. Les administrateurs athéniens ne précisent pas que l'offrande est effectuée par la « cité de Tarente », mais par des Tarentins (Ταραντίνων). Il est possible que la phiale soit consacrée par un groupe à titre privé, voire par des Tarentins de Délos, d'autant qu'après 208 et la perte de leur liberté, la communauté tarentine de Délos s'étoffe[4479].

En 213, Hannibal expulse certains Tarentins, acquis à la cause romaine[4480]. En 208, le préteur L. Manlius se rend aux concours olympiques avec pour mission d'inviter ces Tarentins qui avaient fui en Grèce à rentrer dans leur cité[4481]. Après 209, Tarente garde une existence civique mais perd sa liberté. Des Tarentins vaincus par Rome

4474 La cité de Tarente continue d'exister après cette date, bien qu'affaiblie (Cicéron, *Pro Archia*, 5 et 10 et Strabon, VI, 3). Cf. Wuilleumier (1939), p. 167 et Nafissi (1995), p. 304-305.
4475 Ernst (2018), p. 414.
4476 Ernst (2018), p. 414.
4477 La situation empire, car des *duumviri navales* sont créés, la flotte étant basée à Ancône. Son périmètre d'action va jusqu'aux côtes de Tarente, cible privilégiée des pirates (Tite-Live, XL, 18, 4). Cf. Cabanes (1976), p. 286.
4478 Bruneau (1970), p. 113.
4479 Cela peut entraîner la naissance d'une association ethnique sur le modèle civique. Ernst (2018), p. 414, prétend que les Tarentins sont peu nombreux dans l'île (un acteur tragique et un banquier, datés de l'Indépendance). Il se fonde sur une mauvaise lecture de Moretti (1971), p. 60, qui ne dit pas qu'il y avait peu de Tarentins à Délos, mais qu'il y en avait peu par rapport aux autres Grecs d'Italie. Vélia est largement moins représentée que Tarente à Délos et Héraclée est difficile à identifier parmi ses homonymes. On peut compléter la liste des Tarentins d'Ernst : **Sôkratès (n° 386)** et **Tarantinè (n° 433)**, ainsi que le proxène Untel fils de Dexikratès de Tarente, honoré après 200 et les monuments funéraires de Rhénée (*EAD*, XXX, n° 381). Selon Compatangelo-Soussignan (2006), p. 174, avant 140, les Tarentins sont représentés par 14 individus dans l'île, ce qui en ferait la première communauté occidentale. La liste des Italiens de Délos mentionne 19 Tarentins. Ferrary, Hasenohr et Le Dinahet (2002), p. 237-238. En somme, Délos est une exception de la diaspora de Tarente. Il existe un déséquilibre entre une forte communauté à Délos et la faiblesse de la cité italienne, qui ne perd pas moins de 30 000 citoyens en 209.
4480 Wuilleumier (1939), p. 165.
4481 Tite-Live, XXVII, 35. Cf. Wuilleumier (1939), p. 153 et 168.

s'installent alors à Délos, mais la communauté tarentine locale comporte aussi des partisans de Rome expulsés en 213[4482].

Le décor des phiales déliennes est généralement peu décrit. La phiale des Tarentins est un *unicum*, dont le décor exalte le mythe fondateur de la cité. Les administrateurs du sanctuaire ne précisent pas qui est le personnage chevauchant le dauphin représenté sur la phiale : ils utilisent le terme ζωιδάριον. L'iconographie monétaire permet d'identifier la scène[4483].

**Figure 30**



**Valeur** : *Nomos*/statère d'argent
**Autorité** : Tarente
**Atelier monétaire** : Tarente
**Date** : 365-355
**Poids** : 6,5 g.
**Type** : Jeune homme sur un cheval et canthare à l'avers et Taras chevauchant un dauphin au revers. Légende : TAPAΣ
**Collection** : ANS

Le personnage sur le dauphin peut être Taras, fils de Poséidon et d'une nymphe, qui, partant du Ténare, se rend en Italie sur un dauphin, pour y fonder Tarente ou Phalantos de Lacédémone, solution retenue par Ernst[4484]. Pour Pausanias, le navire de Phalantos ayant coulé dans le golfe de Krisa, le héros ne dut la vie sauve qu'à un dauphin[4485]. À partir du II^e^ s., Phalantos est présenté comme *oikistès* de Tarente[4486]. Un groupe statuaire offert par les Tarentins à Delphes et daté de la première moitié du V^e^ s. représente Taras, Phalantos de Lacédémone et un dauphin, à côté du cadavre d'Opis, roi des Iapyges[4487]. L'histoire de Phalantos et le dauphin serait né de là, par un « érudit qui voulait justifier la présence de ce dauphin 'non loin de Phalantos' dans le monument des Tarentins »[4488]. Aristote liait déjà Taras au dauphin et à Poséidon tandis que Pausanias

[4482] Des donateurs sont aussi des individus installés à Tarente sous domination romaine. Wuilleumier (1939), p. 168.
[4483] La monnaie date du deuxième quart du IV^e^ s., mais le type existe depuis la fin du VI^e^ s. et se maintient jusqu'à la deuxième guerre punique. Cf. Wuilleumier (1939), p. 216 et Ernst (2018), p. 415.
[4484] Les Tarentins vouent un culte au Poséidon du cap Ténare. Dans une notice du *LIMC*, Vollkommer (1997), p. 981-982, reprend l'identification de Phalantos sur les monnaies de Tarente. Cf. Antonetti (1996), p. 68, Corsano (1979), p. 130-133 et 137, note 55 et Ernst (2018), p. 414-415.
[4485] Pausanias, X, 13, 5.
[4486] Taras est le premier fondateur de Tarente et Phalantos le second (Pausanias, X, 10, 6-8). Cf. Corsano (1979), p. 131 et Lacroix (1992), p. 174.
[4487] Pausanias, X, 13, 10. Ce groupe est financé sur la dîme du butin d'une guerre entre Tarentins et Peucétiens. Il représenterait le conflit entre Tarentins et Iapyges. Cf. Lacroix (1992), p. 171, Jacquemin (1999), p. 192, 194 et 196 et Ernst (2018), p. 415.
[4488] Lacroix (1992), p. 173.

associe Phalantos au dauphin et à Apollon[4489]. Tarente semble avoir entretenu l'ambigüité entre les deux mythes. Le héros sur la phiale délienne soutient l'idée de l'exaltation d'une identité ethnique[4490], voici les arguments : 1°) l'offrande apparaît après 167 dans les inventaires, à une date où Tarente n'est plus une cité libre. 2°) Une importante diaspora tarentine s'est installée à Délos dès la fin du III^e^ s. 3°) La phiale possède un décor inhabituel. Le message, de Tarente vers Délos, voyage à rebours de la route suivie par l'*oikistès* Phalantos, qui selon certaines traditions du III^e^ s. serait originaire de Phénicie. Phalantos est un « étranger arrivé de loin autour duquel il est nécessaire de construire une nouvelle vie » et Taras est le « héros indigène, entouré d'une tradition […] locale »[4491]. L'un est *oikistès*, l'autre est éponyme.

Reste la question d'une communauté de Tarente installée et organisée dans l'île, même si on ne connaît aucune association de Tarentins à Délos[4492]. Il existe des Tarentins sur l'île, comme la famille du banquier Hérakleidès. Le génitif pluriel (Ταραντίνων) est commun à trois autres cités, qui ont toutes consacrée une phiale dans le cadre d'une théorie, mais sans indication de la fonction de théores[4493]. Ces autres cités figurent dans les inventaires de l'Indépendance, jamais dans ceux de la seconde domination athénienne. À l'inverse, la phiale des Tarentins n'apparaît jamais avant 167 et n'est probablement pas le résultat d'une théorie. Les inventaires enregistrent certes des phiales de théories après 167, mais toujours de cités avec une longue tradition de pèlerinage à Délos[4494]. Les phiales d'anciennes théories comme celles de Chersonèse ou Naxos de Sicile sont anonymisées dans les catalogues athéniens, qui n'ont pas besoin comme les hiéropes d'exposer d'anciens réseaux ; seule la valeur des offrandes compte. La phiale est donc consacrée par une communauté de Tarentins, probablement installée à Délos et qui ne représente pas forcément leur cité.

Dans l'ensemble, pour les donateurs de Tarente, il y a donc cette communauté importante résidant à Délos. Le nom de Tarantinè, le décor exceptionnel de l'offrande des Tarentins, indiquent une quête identitaire, peut-être née des malheurs récents de la

4489 Pour Ernst (2018), p. 414, l'offrande est consacrée à Apollon. Pourtant, l'Apollon de Phalantos est oraculaire et delphique, donc pas automatiquement délien. Cf. Corsano (1979), p. 138.
4490 Ernst (2018), p. 414.
4491 Corsano (1979), p. 139.
4492 Une copie d'un décret d'une association (*synodos*) ethnique, mais d'origine inconnue, (*ID*, 1521) doit être publiée dans la patrie des associés (l. 24-27). Ce document est généralement interprété comme étant publié par une association égyptienne (cf. chapitre 6).
4493 Il faut ajouter l'offrande d'une tiare de la part de Byblos. Cf. Bruneau (1970), p. 112-114.
4494 Bruneau (1970), p. 110.

cité[4495]. Les Tarentins font davantage d'affaires avec les Grecs d'Italie méridionale qu'avec les Romains. C'est ainsi que le banquier Hérakleidès s'associe à un Syracusain. Leurs pratiques cultuelles diffèrent de celles des Romains : ils consacrent des phiales, mais aucune couronne[4496]. Avec cette forte identité civique, et contre l'image d'une Italie unifiée sous Rome, les Tarentins ne peuvent être des *Rhômaioi*, du moins pas dans les premières décennies de la seconde domination athénienne. Ils se tournent d'abord vers les divinités isiaques et Apollon, du reste comme tous les étrangers de l'île.

### b.2 Syracuse

Les cités de Sicile ont un statut un peu spécial au sein de cet ensemble occidental. Ernst écarte les Siciliens de son étude, les sources déliennes ne les intégrant pas aux *Italikoi*. En outre, la Sicile devient une province de Rome dès la seconde moitié du III[e] s.

Liste des dons de Syracusains : un bol d'**Alypis (n° 14)** dans le Sarapieion, enregistré entre 167 et 157, des offrandes (statuettes ?) en marbre, ornées de grappes de raisin ([…]ίδια λίθινα βοτρυωτά), enregistrées en 162, mais pouvant dater de l'Indépendance, de **Kritôn (n° 242)**[4497], une offrande en 183 (une boite à encens avec un Sarapis en décor) et une phiale dans l'Artémision en l'île après 167 de **Nymphodôros (n° 299)**, une phiale, enregistrée à partir de 156 dans le temple des Athéniens, de **Sôpatros (n° 387)**, une couronne pesant 13 dr. en 185, une phiale enregistrée après 167 et une bague sertie d'une pierre en 153 de **Timôn fils de Nymhodôros (n° 416)** et une offrande (effigie peinte ?) dans l'*oikos* près de la Graphè, enregistrée après 167, d'**untel (n° 431)**.

Sur les six donateurs apparaissant pour de nouvelles offrandes après 167, trois le sont pour des dons de la fin de l'Indépendance. Les Syracusains ont été particulièrement généreux, dans la continuité de leurs pratiques votives, comme on le voit avec la célèbre famille de banquiers de Syracuse. J'ai déjà étudié Kritôn, Nymphodôros et Timôn. Alypis et Sôpatros consacrent des offrandes grecques (phiale et bol). Les inventaires postérieurs à 167, enregistrent sept nouvelles offrandes, dont trois phiales, preuve d'un caractère grec des pratiques d'offrande. Les sanctuaires de Sarapis et Apollon sont les plus appréciés. Jusqu'à présent, on admettait que la couronne consacrée par **Timôn (n° 416)** était celle

[4495] *Contra* Ernst (2018), p. 36, qui tient pour peu probable l'explication des mentions d'ethnique grec pour les donateurs de Grande Grèce comme affirmation identitaire.

[4496] En retirant Eutychos de Termentinos, les Tarentins sont mentionnés dans les inventaires pour 5 offrandes, dont 4 phiales !

[4497] Il consacre une autre offrande dans le Sarapieion sous la basse Indépendance. Kritôn peut être négociant en vin, car cette offrande est consacrée en tant que dîme sur ses gains dans le trafic maritime. Les éditeurs des *ID* tentent de restituer [ἀνδριαντ]ίδια. Il s'agirait de statuettes en forme de grappes de raisins. Une représentation de *Dionysos Botrys* est connue à Délos. C'est une figurine en terre cuite représentant la tête de la divinité dont la pilosité faciale forme une grappe de raisin. Cette explication convient bien au négociant en vin que peut être Kritôn. Cf. *Actes*, p. 173 et Barrett (2011), p. 296-298 et 568-569, figures D 80 et D 81 (= A3946 a+b).

qu'il avait reçu des Déliens par décret honorifique[4498]. Elle servirait de terminus *ante quem* pour le décret des Insulaires. Cependant, le poids de la couronne pose problème : 13 dr. Rappelons que les « petites couronnes » romaines pèsent entre 1 et 10 dr. La couronne de Timôn est donc légèrement plus élevé, mais Timôn est un riche banquier. Il s'agit donc d'une petite couronne, suivant la tradition romaine, la seule qui provienne d'un Grec d'Italie méridionale. Timôn consacre également une bague sertie d'une pierre plate. On pourrait penser à un sceau, ce qui conviendrait à un banquier, mais les administrateurs insistent sur le fait que la pierre est plate et non inscrite. Ce genre de bague fait penser à celles que consacrent des *Rhômaioi*. L'offrande d'une petite couronne et d'une bague donne un hypothétique profil cultuel romain au donateur.

### b.3 Locres, Néapolis et Élée

**Démétrios de Locres (n° 154)** consacre une phiale, enregistrée après 167 dans le temple d'Apollon et **Zôilos (n° 442)** fait la même offrande, vers 154. Ces phiales renforcent l'idée d'une division entre offrandes des *Rhômaioi* et des Grecs d'Italie. **Timoklès de Néapolis (n° 1)**, offre un petit tableau peint à volets, enregistré entre 167 et 157, dans l'*oikos* près de la Graphè[4499]. Ce genre d'œuvre n'est pas unique, mais n'est jamais enregistré avant 167. Le don peut être ancien. Les Néapolitains sont des *Italikoi*, qui participent au phénomène associatif de ces communautés à Délos[4500]. Ils participent aux flux marchands avec la Phénicie, comme en témoigne, une génération plus tard, le banquier Philostratos d'Ascalon, qui obtint la citoyenneté de Néapolis[4501]. Le profil grec des dons ne surprend pas, car Naples entretient soigneusement son hellénisme[4502]. **Nikoménès d'Élée (n° 296)**, consacre une petite couronne vers 157 dans le temple d'Isis[4503]. Une famille éléenne participe au négoce de l'huile à Délos, dans le cadre des *olearii*[4504].

### c- Bilan : comparaison des pratiques cultuelles des *Rhômaioi* et Grecs de Grande Grèce

Les administrateurs du sanctuaire attribuent une origine romaine à quelques Grecs, dont Patiros et Achilleus, donateurs de petites couronnes, suivant une pratique

4498 Bresson (2001), p. 138.
4499 Ernst (2018), p. 196, écrit qu'il s'agit d'une effigie peinte.
4500 Ernst (2018), p. 36 et 85-86.
4501 Des stèles funéraires de Naples, du IIe s., peuvent être des copies de celles de Rhénée. Ernst (2018), p. 92 et 334.
4502 Ferrary (1996), p. 195 (= Ferrary (2017), p. 462).
4503 Elle est enregistrée sous la prêtrise de Sarapiôn, un Athénien, ce qui donne 167 comme *terminus post quem*.
4504 *ID*, 1713.

romaine[4505]. **Timôn de Syracuse (n° 416)** consacre aussi une petite couronne. La Sicile a un statut différent de la Grande Grèce, car c'est une province. Les ressortissants de Grande Grèce n'ont jamais consacré de petites couronnes. Les Grecs consacrent principalement des phiales, à l'inverse des Romains. On parvient ainsi à séparer les Grecs *Rhômaioi* des autres Grecs d'Italie par les différences de pratiques cultuelles. Les inventaires ne mentionnent jamais d'*Italikoi* et avant 130, des Grecs d'Italie se distinguent encore bien des *Rhômaioi*. Les divinités honorées sont un point commun rassemblant Grecs et Romains d'Italie. Pour tous, apparaît la prééminence d'Apollon et des divinités isiaques. Il s'agira alors de comparer avec les autres donateurs, notamment de la côte syro-palestinienne, qui ont leurs propres sanctuaires.

**d- Les autres cités d'Occident**

**Philôn de Massalia (n° 336)** consacre un *potèrion* d'argent dans le Sarapieion sous l'Indépendance, apparaissant pour la première fois entre 165 et 157[4506]. Il est étrange que les hiéropes déliens ne mentionnent pas ce don, quand on sait le zèle qu'ils manifestent pour présenter des donateurs de l'horizon. Pour cette période, on dispose de trois fragments lacunaires d'inventaire du Sarapieion[4507]. Philôn peut initialement apparaître sur ces stèles. Par rapport aux fragments du catalogue de l'Indépendance, le passage des inventaires de la seconde domination athénienne mentionne les mêmes donateurs directement après Philôn : Mennéas fils de Kléôn et Aristôn fils de Kallikratès de Karpasia. Dans l'inventaire 1308 de l'Indépendance, la première ligne mentionne un *skaphion*, qui peut correspondre au don de Philôn. Il est suivi d'un *mastion* de la part d'Artistôn de Karpasia. Trois lignes plus loin, Mennéas fils de Kléôn est mentionné comme donateur d'un *potèrion*. Philôn doit être inscrit dans la lacune de l'inventaire 1308.

**Hannôn de Carthage (n° 203)** consacre huit sortes de déversoirs (περίχυτα) et un coffret en ivoire, enregistrés vers 156/155. Environ 34 Hannôn sont connus, la plupart comme généraux des guerres puniques, dont aucun qui serait intervenu en Méditerranée orientale[4508]. Le donateur peut être Hannôn le Rab, dirigeant le parti pro-romain au II^e^ s., après que Rome ait imposé aux Puniques de livrer la Petite Syrte et les

[4505] **Achilleus (n° 2)**, **Nouios/Ouios (n° 297 et n° 301)**, **Némérios (n° 285)** et **Patiros fils de Némérios (n° 311)**.
[4506] La datation est faite par Bricault (1996), p. 610-611, grâce à une liste des prêtres du Sarapieion C. Ktèsiklès fils d'Antigonos est prêtre lors du don de Philôn de Massalia. Ce prêtre est un des derniers de la liste, prouvant que l'offrande est consacrée dans les dernières années de l'Indépendance.
[4507] *IG*, XI, 4, 1307, 1308 et 1309. Cf. Hamilton (2000), p. 196-197.
[4508] Lipiński (1992), p. 207-210.

Emporia à Massinissa vers 162[4509]. Il ne faut pas confondre cet Hannôn le Rab avec son célèbre homonyme, l'homme politique majeur de Carthage dans la seconde moitié du III[e] s., lui aussi opposé à un conflit avec Rome[4510]. Des liens familiaux ont pu exister entre eux. Qu'un membre de cette famille consacre une offrande à Délos, une île déjà liée aux Romains, serait logique, l'île étant bien liée au monde phénicien. Les 8 περίχυτα, un *hapax* du corpus, sont des vases phénico-puniques. Le coffret en ivoire d'Hannôn est une offrande d'allure très phénico-punique[4511].

Les cartes en début de section reflètent la mémoire des réseaux plutôt que les réseaux actifs, dont la restitution vient d'étude qualitative des sources. Deux conséquences : 1°) il faut analyser ces cartes avec le regard critique de l'étude qualitative. 2°) L'étude qualitative doit précéder l'analyse statistique qui fait défaut dans le travail de C. Constantakopoulou, surtout pour sa carte des donateurs de l'Indépendance[4512]. En Méditerranée occidentale seulement, les cités de Léontinoi, Naxos de Sicile, Tauroménion, les Sicéliotes, Métaponte et Carthage sont indiquées sur sa carte. Or, la plupart des offrandes de ces cités datent de la première domination athénienne. De même, Massalia est absente de sa carte, car son donateur Philôn n'apparaît pas avant la seconde domination athénienne, bien qu'il consacre son offrande avant 167.

### 2- L'horizon oriental

#### a- Les routes des aromates

À Délos, les marchands arabes prouvent l'existence de connexions directes entre l'Égée et la péninsule arabique. Ici, on ne traitera que de la péninsule arabique orientale et méridionale, mentionnée par des donateurs et des dédicaces. Ces Arabes sont tous marchands, aucune autre activité n'étant envisageable[4513]. Les routes de l'encens lient, sans intermédiaire, Délos à la péninsule arabique, dans le cadre d'un réseau ne relevant pas de logiques individuelles, car les négociants arabes voyagent en groupes. Ils ne

[4509] Lipiński (1992), p. 210.
[4510] Lipiński (1992), p. 208-209.
[4511] Le travail de l'ivoire phénico-punique est célèbre depuis le XIV[e] s. Des ateliers de travail d'ivoire existent à Carthage au milieu du VII[e] s. Les phénico-puniques sont spécialisés dans le commerce de luxe longue distance entre le IX[e] et le VII[e] s., expliquant leur prédominance dans le négoce d'ivoire. Depuis Carthage, des éléphants africains sont importés du comptoir de Mogador. À Délos, un marchand de Tyr fournit des défenses d'éléphant au sanctuaire en 269 (*IG*, XI, 2, 203A, l. 71). **Thymôïdas fils de Mentôr de Rhodes (n° 410)**, qui a vécu en Phénicie, consacre un sabre avec des clous d'ivoire. Cf. Baslez (1992), p. 314-315 et Lipiński (1992), p. 233-234 et 236.
[4512] Constantakopoulou (2017), p. 210 et annexe 5. Elle utilise les inventaires d'*IG*, XI, 2, 137 à *ID*, 372.
[4513] La première mention des *Arabioi* dans la littérature grecque se trouve chez Hérodote. Cela englobe des populations entre l'Iran, la Syrie et l'Égypte orientale. Cf. Petersman (1989), p. 402 et Macdonald (2009), p. 280-285.

s'organisent pas en associations, mais se rassemblent dans de petits sanctuaires situés sur le flanc nord-est du Cynthe.

### a.1 Le corpus de sources

**Aulos de Gerrha (n° 105)** consacre un *skaphion* après 167. **Tèmallatos/Taimallât de Gerrha (n° 395)** consacre un *thymiatèrion* en argent dans le Kynthion (1ère mention en 146), un *strophion* et un sceptre en argent dans le Sarapieion (1ère mention en 146), une offrande inconnue portant une représentation d'Hélios dans l'Artémision (1ère mention en 141). Une monnaie arabe a été trouvée lors des fouilles de l'îlot de la maison des comédiens[4514]. Surtout, quatre dédicaces de ressortissants de la péninsule arabique sont recensées :

### 1°) Dédicace à la divinité minéenne Wadd, IIe s. (*ID*, 2320)[4515]

Clermont-Ganneau C., *CRAI*, 1908, M 349 ; *RÉS*, 3570 ; *ID*, 2320.
Cf. Clermont-Ganneau (1908), p. 546-560 ; Dürrbach F., *Choix*, n° 129 ; Marcadé (1969), p. 399 ; Sørensen et Geus (2023), p. 2-4.

Inscription en minéen ou himyarite incisée sur un autel circulaire en marbre trouvé dans une maison au nord-ouest de l'agora de Théophrastos[4516]. Trou de scellement en partie supérieure. L'autel mesure 59 cm de haut pour un diamètre de 33 cm. Écriture minéenne sinistroverse, avec alignement des mots à droite, pour le grec : alpha à barre brisée, absence d'iota adscrit. Lettres minéennes de 3,5 cm et lettres grecques de 1,6 cm.

1 [symboles] */ḥn'/wzyd'l/ḏy/ḥḏb*
*nṣb/mḏbh/wdm/w'l'lt*
*Ὄδδου m'n/bdlṯ*
4 θεού
Μιναίων.
*Ὀάδδῳ*

*En minéen* : Hanī' et Zayd'il, du clan de Khazb ont érigé l'autel de Wadd et des divinités de Ma'în à Délos.
*En grec* : de Wadd le dieu des Minéens[4517] à Wadd.

### 2°) Dédicace à Syn de Alam, IIe s. (*ID*, 2319)

*EAD*, XI, p. 263 ; *RÉS* 3952 ; *ID*, 2319.
Cf. Marcadé (1969), p. 399 ; Sørensen et Geus (2023), p. 2.

Inscription sur une dalle de marbre blanc, que porte un petit autel rectangulaire, possédant des marques de feu, lié aux rites sacrificiels, signe d'une intense utilisation. Trouvée sur le versant septentrional du Cynthe. Dalle séparée par une cassure en deux moitiés. 0,16 X 0,69 x 0,59 m. La face intérieure est grossièrement épannelée. La dalle comporte deux cavités rectangulaires et circulaires.

---

4514 *EAD*, XXVII, p. 412.
4515 Traduction d'après Ryckmans G., *RÉS*, 7, Paris, 1935, n° 3570.
4516 Le texte sémitique dit que cet autel est destiné au sacrifice sanglant. Cf. Clermont-Ganneau (1908), p. 548-549.
4517 Le dernier mot grec : *Ὀάδδῳ*, transcription de la divinité, serait « une marque de l'administration du temple », selon *RÉS*. On peut considérer que cette seconde mention du nom du dieu signale le passage d'un autre fidèle. Cette seconde mention du dieu est au datif et est plus proche du texte en minéen ; c'est une sorte de correction orthographique et grammaticale de la dédicace. Sur les deux versions de la transcription grecque du nom du dieu *Oddos* et *Oaddos* : Clermont-Ganneau (1908), p. 550-552, Ryckmans (1989), p. 163 et Sørensen et Geus (2023).




**Photographie 7**

Ġhlbm b(n) Ghl[b..]ḏ-R(m)[t]n / nṣb Syn (ḏ)-(ʾ)l[m]
Ghâlib fils de Ġhâlib le Ramatite, a érigé (cet autel) à Syn de Alam.

### 3°) Dédicace de Chauas d'Arabie à Hélios, seconde moitié du II^e^ s. (*ID*, 2321)

Roussel P., *DCA*, n° 62 ; *ID*, 2321.
Cf. Holleaux (1910), p. 288-314 ; Marcadé (1969), p. 399.

Petite base de statue trouvée entre le monument du Tritopatôr (GD 85) et l'agora Tétragone (GD 84).

Χαυάν Θε/[ο]φίλου Ἀ/ραψ Ἡλίω[ι] / [κ]ατὰ πρό/σταγμα.
Chauas fils de Théophilos Arabe, à Hélios, sur ordre.

Les dédicaces des marchands sudarabiques, datées par la paléographie, sont de la première moitié du II^e^ s. et les offrandes des Gerrhéens sont antérieures aux années 130[4518].

## a.2 Rois hellénistiques et marchands arabes : bâtisseurs de réseaux de négoce

### a.2.1 Géopolitique en péninsule arabique

L'Arabie a des « frontières » floues, en raison de ses étendues désertiques sans intérêt stratégique[4519]. Exceptée la Nabatène, la péninsule se divise en deux régions pour les Arabes de Délos : l'*Arabia felix* et Gerrha[4520]. Le Yémen du II^e^ s. est composé de quatre royaumes impliqués dans le négoce des denrées orientales : Sabéens, Qatabanites,

[4518] Sørensen et Geus (2023), p. 3-4.
[4519] Le nomadisme des populations arabes rend inopérant le concept de « frontière ». Sur les problèmes de l'arabité dans l'Antiquité : Sartre (2006).
[4520] L'Arabie Heureuse inclut les hautes terres du sud-ouest de la péninsule aux conditions climatiques favorables.

Minéens et Hadramites[4521]. À la fin du siècle, le royaume himyarite émerge et se développe aux dépens des anciens royaumes qatabanite et sabéen. Au II^e^ s., les conflits entre royaumes et tribus rendent l'histoire locale complexe. Le royaume de Qatabāna, producteur d'encens, puissant à partir du V^e^ s. décline jusqu'à la conquête himyarite en 110[4522]. Le royaume de Saba, principal exportateur d'encens du VIII^e^ au IV^e^ s., organise de vastes réseaux et mène des expéditions en Méditerranée orientale dès le VI^e^ s., à Gaza et jusqu'à Chypre[4523]. Les Sabéens, à nouveau puissants au II^e^ et I^er^ s., délèguent le commerce au long cours aux Minéens, d'où leur absence de Délos[4524]. Le royaume minéen, puissant au III^e^ et II^e^ s., se fond dans celui de Saba vers 120[4525]. Des expéditions minéennes sont attestées en Égypte, Phénicie, Assyrie, Transeuphratène et à Gaza[4526]. En raison de sa situation septentrionale, toutes les pistes caravanières d'*Arabia Felix* y passent[4527]. Seule une piste se dirigeant vers Gerrha évite ce verrou minéen.

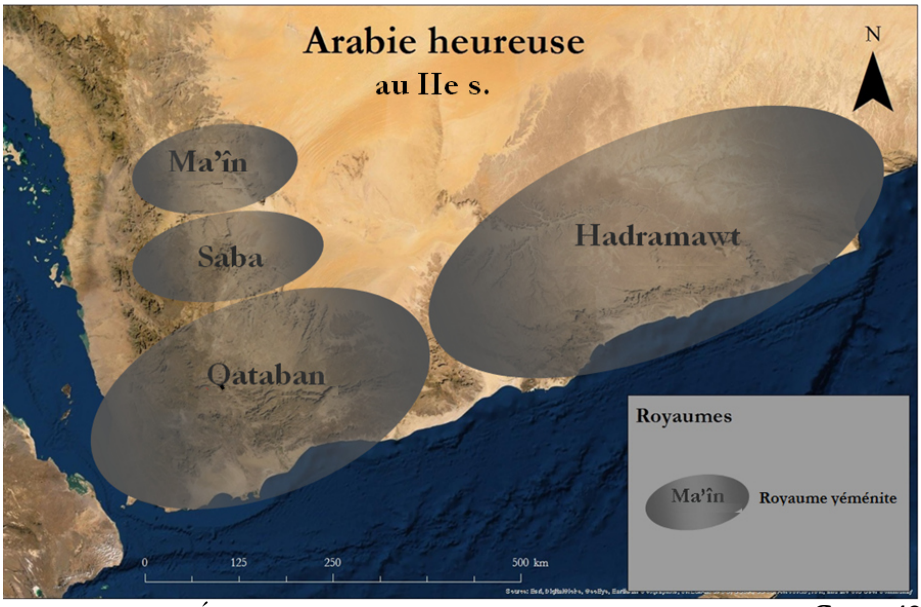


**Carte 49**

[4521] Encens, myrrhe, pierres précieuses, perles, épices, sucre (Pline l'Ancien, XII, 17) et poivre (Pline l'Ancien, XII, 14) passent dans leurs mains vers la Méditerranée. Sur les espèces d'arbustes à résine odorantes et leurs régions de production : Archier et Vieillescazes (2000). L'encens et la myrrhe sont utilisés dans les sanctuaires, en parfumerie et en pharmacopée. M. Brunet (1998), en recense six (GD 2, 50, 66, 79, 118 et 120). Salles (2017), p. 65-66, Schneider (2017), De Romanis, Schneider et Trinquier (2020), surtout Schneider (2020), p. 328-331, 336-337 et 341.

[4522] Robin (2000), p. 3471-3474.

[4523] Les routes occidentales des aromates, développées avec la domestication du dromadaire, sont tracées et utilisées systématiquement dès le début du Ier millénaire. Cf. Robin et Prioletta (2013), p. 154 et Jasmin (2005), p. 49-62.

[4524] Le royaume de Saba est le principal de la région, après que Délos ne joue plus aucun rôle en Méditerranée. Pline l'Ancien, XII, 30, 1, écrit que l'encens ne se trouve que chez les Sabéens et il désigne quelques régions sudarabiques productrices. Toujours selon Pline l'Ancien, XII, 33, les Sabéens importent de l'encens d'Éthiopie, avant de le revendre aux Méditerranéens. Mais telle n'est pas la situation à la période hellénistique. « Territoire des Minéens, autre tribu, que les caravanes d'encens traversent sur une seule piste étroite. Ce sont eux qui, les premiers, ont fait le commerce de l'encens, et qui le pratiquent encore le plus activement. » (Pline l'Ancien, XII, 30, 54). Cf. Robin et de Maigret (2009), p. 80-81 et Robin et Prioletta (2013), p. 154.

[4525] Chelhod (1995).

[4526] Ma'în 10, *RÉS*, 2771, 2930, 3021, 3022 et 3427. Les Minéens contrôlent les caravanes grâce à la fondation de comptoirs en Arabie, à Gaza et en Égypte. Cf. Chelhod (1995), Breton (1998), Robin et Maigret (2009), p. 57-96 et Robin et Prioletta (2013), p. 154.

[4527] Pline l'Ancien, XII, 30, 2.

L'Hadramawt est producteur d'aromates, au centre d'un réseau de pistes se connectant à Ma'în[4528].

Gerrha, le plus important relais du commerce des aromates sous les Séleucides, dirige le royaume d'Hagar, une sorte d'alliance de cités marchandes sous le patronage du dieu solaire Shams connu depuis le II^e^ s.[4529] Au temps de Séleucos Ier, une partie de la côte orientale de la péninsule arabique, dont Gerrha, est dans le royaume séleucide[4530]. La vocation maritime de cette cité portuaire lui permet de se connecter à l'Inde et la Mésopotamie, devenant incontournable dans le négoce d'aromates[4531]. Les Séleucides n'entretiennent pas de relations maritimes directes avec l'Inde et se contentent du contrôle et de l'exploitation du relais gerrhéen[4532].

### a.2.2 Les produits orientaux en péninsule arabique : production et commerce

Peu de Grecs connaissent la péninsule arabique, la production d'aromates et les pistes caravanières[4533]. Théophraste écrit à ce sujet que : « d'autres informateurs qui se disent témoins oculaires sont à peu près d'accord »[4534]. Parmi ces rares témoins, il y a les membres de l'expédition d'Anaxicrate en 324, visant à reconnaître les côtes de la péninsule arabique[4535]. L'encens d'Hadramawt, principale région productrice d'aromates,

---

4528 L'Hadramawt est une vallée parallèle à la côte arabique de l'océan Indien, dont la capitale est Shabwa. Selon Strabon, XVI, 4, 4, le royaume produit principalement de la myrrhe ; l'encens se trouverait davantage dans le Qatabāna. Dans le *Périple de la mer Érythrée*, l'Hadramawt est indiqué par la périphrase : « Pays qui produit de l'encens » (*Chôra Libanôphoros*). Le port de Qāni' a le monopole d'exportation de l'encens d'Hadramawt ; c'est également un port de transit de produit de régions plus orientales et méridionales. Des négociants Minéens introduisent le culte d''Athtar dhû-Qabd à Shabwa. Cf. Beeston (1971), p. 51-53, Breton (1998), Cuvigny (2010), p. 420 et 425 et Robin et Prioletta (2013), p. 144.

4529 Gerrha est certainement la cité de la côte orientale d'Arabie, située à l'Oasis d'al-Hufūf, bien qu'une cité homonyme existe en Syrie. Shamash, dieu solaire mésopotamien, est aussi une divinité hagarite. Des inscriptions bilingues nord-arabiques/araméennes sont attestées dans le Golfe. Gerrha aurait été fondée par des Chaldéens bannis de Babylone (Strabon, XVI, 3, 3). Les Araméens sont plus nombreux sur les côtes et les dans villes que les Arabes, vivant dans les terres. La richesse de la cité peut être évaluée à l'aune d'un don qu'elle consent à Antiochos III : 500 talents d'argent, 1000 talents d'encens et 200 talents de myrrhe (Polybe, XIII, 2, 9 et Agatharchidès de Cnide, *De la mer Érythrée*, voir aussi Strabon, XVI, 3, 3 et 4, 19). Cf. Potts (1990), p. 85-88, Grainger (1991), p. 113, Salles (1994), p. 605, Robin et Prioletta (2013), p. 131-185, Robin (2016) et Mavrojannis (2018).

4530 Jusqu'alors on estimait que les Séleucides n'avaient guère été plus loin que l'île d'Ikaros, dans le Golfe persique. Cf. Robin et Prioletta (2013), p. 162-163 et Robin (2016).

4531 Gerrha serait à 200 stades de la mer (Strabon, XVI, 3, 3 et Pline l'Ancien, VI, 32, 147-148). Le Golfe persique n'est pas soumis à la mousson comme peut l'être la mer Rouge : la navigation y est donc plus aisée. Cf. Sanlaville (1988), p. 16, 22-25, Potts (1990), p. 89 et Robin et Prioletta (2013), p. 142.

4532 Seules quelques expéditions commerciales isolées eurent lieu au début de la dynastie. Cf. Rougé (1988), p. 65.

4533 Un exemple de la méconnaissance de Théophraste tient à ce qu'il divise la myrrhe en deux catégories, solide et liquide, alors que c'est la même : d'abord visqueuse, elle cristallise à l'air (Théophraste, IX, 4, 10). Il est aussi possible que la myrrhe liquide soit en fait une huile, dont Théophraste décrit la fabrication (Théophraste, *De Odoribus*, c. 29). Duminil (2001), p. 158.

4534 Théophraste, IX, 4, 3.

4535 Anaxicrate est partie du « golfe des héros » (isthme de Suez) — Théophraste, IX, 4, 4. Amigues (1996b), p. 675.

est déposé par les producteurs dans le temple de Shabwa avec une inscription mentionnant son poids et son prix. Dans un deuxième temps, les marchands achètent les denrées dans le temple, sans contacts avec le vendeur. Ils déposent l'argent à la place de la cargaison qu'ils prennent après en avoir vérifié le poids. Enfin, les prêtres de Sayîn prélèvent une taxe pour la divinité solaire[4536]. Le dieu est garant des transactions. Il est difficile de frauder dans ce commerce muet, sans contact.

D'autres régions et peuples exportent des aromates comme les Troglodytes depuis les côtes d'Éthiopie et l'Inde[4537]. Certaines épices, comme le cinnamone, sont produites dans des régions plus lointaines encore (Ceylan, le Bengale et l'Indonésie). Pour Théophraste, le cinnamone est une production de péninsule arabique[4538]. Les Grecs l'achètent aux Arabes, en même temps que l'encens, d'où la confusion du philosophe. Outre qu'il atteste l'étape arabique dans le commerce de ces denrées, ce passage de Théophraste montre qu'il n'y a pas encore de relations directes entre Indiens et Grecs. Pline écrit que les Troglodytes achètent le cinnamone aux Éthiopiens qui l'obtiennent au prix d'une longue navigation vers le sud-est[4539]. Au sujet des denrées lointaines, les perles et écailles d'Inde et du Golfe Persique passent aussi par les ports d'Hadramawt et de Gerrha[4540].

---

4536 Pour Théophraste, IX, 4, 5, l'encens serait déposé par les producteurs dans le temple du soleil chez les Sabéens. Ce temple était en fait à Shabwa, comme l'écrit Pline l'Ancien, XII, 32, 5. Hérodote, IV, 196, évoque un parallèle au commerce muet chez les Carthaginois, qui ont atteint l'Afrique occidentale. Ceux-ci déchargeaient leurs marchandises sur le rivage et remontaient à bord de leurs navires. Dans un deuxième temps, les locaux déposaient de l'or à côté des marchandises puis s'éloignaient. Les Carthaginois revenaient à terre prendre l'or. Enfin, les locaux revenaient prendre leurs acquisitions. Pline l'Ancien, VI, 88 évoque aussi le commerce muet entre marchands de Trapobane (Sri Lanka) et les Sères (Chine). Sur les divinités solaires arabes voir Petersman (1989), p. 402. Cf. Mauffrey (2022), p. 125.

4537 Pour l'Éthiopie : Pline l'Ancien, XII, 30, 1 et XII, 35, 1, Hérodote, IV, 183, Strabon, XVI, 4 et Diodore, III, 17. Pour l'Inde : Pline l'Ancien, XII, 36. La qualité de la myrrhe indienne est largement inférieure à celle d'Arabie.

4538 Théophraste, IX, 4, 1-2. Pline l'Ancien, XII, 41, 1, sait que c'est faux.

4539 Pline l'Ancien, XII, 42, 2. Cette denrée vient de régions plus éloignées tels l'Inde, le Sri Lanka, le Bengale, la Chine et l'Indonésie. Pour l'Indonésie, une hypothèse est que cette production transite par Madagascar puis remonte les côtes africaines. Pour d'autres, il existe bien une route maritime, mais qui débouche directement en Somalie depuis l'Indonésie. Elle remonte ensuite vers la péninsule arabique. Cf. Lytle (2016) et Salles (2017), p. 57.

4540 Un petit dossier porte sur les écailles de tortues marines. Selon Trinquier, la première mention de cette denrée apparaît chez Varron, *Satires Ménippées (Quinquatrus)*, fr. 448. Il rejette les mentions antérieures, dont une de Délos. Dans l'inventaire du temple de Létô de 156, apparaît un θρόνον ἐφ' οὗ κάθηται ξύλινον· χελωνίδα ἔχουσαν ἐμπαίσματα ἐλεφάντινα « le trône en bois sur lequel elle est assise [le *xoanon*] ; une lyre ayant un bossage en ivoire » (*ID*, 1417AI, l. 102-103). J. Trinquier n'étudie que ce passage, mais quelques lignes plus loin, il en existe un second : θρόνον τῆς ἱερείας καὶ χελωνίδα μικράν (*ID*, 1417AI, l. 109). La traduction du *Nouveau choix* est : « le trône de la prêtresse et une petite lyre ». Ce passage pourrait porter à confusion, car χελωνίδα μικράν, peut être une petite lyre ou une petite écaille. La première option est certainement la bonne, car le trône de bois et la lyre en ivoire mettent en miroir la déesse et la prêtresse. D'autre part, καὶ implique que χελωνίδα n'est pas un décor du trône, interdisant définitivement d'y voir une écaille. Cf. *Nouveau choix*, p. 216 et Trinquier (2018), p. 43-44.

### a.2.3 Les réseaux maritimes lagides et l'*Arabia Felix*

La navigation en mer Rouge est soumise à la mousson, aux courants, vents et récifs coralliens, qui la rendent difficile, d'où le choix d'itinéraires continentaux[4541]. Avant le Principat, le commerce d'encens et de myrrhe est essentiellement assuré par voie terrestre[4542]. Les marchands sudarabiques qui font une inscription à Délos ont rejoint l'île par la mer, trois possibilités alors : 1°) ils embarquent leurs ressources dans le sud de la péninsule arabique, sans utiliser le parcours terrestre, plus classique[4543]. 2°) Ils mènent une caravane jusqu'aux côtes méditerranéennes, puis embarquent pour Délos. 3°) Ils résident à Délos, où ils gèrent un comptoir[4544].

Les Lagides se sont intéressés aux navigations vers l'Inde et l'Afrique érythréenne[4545]. La navigation en mer Rouge devient courante dès Ptolémée II, ce qui concurrence les pistes caravanières[4546]. Dans ce contexte, le canal reliant le Nil à la mer Rouge est rouvert en 280[4547]. Ptolémée II ouvre de nouvelles opportunités aux négociants d'aromates. Ptolémée III envoie une expédition sur la côte occidentale du Golfe persique[4548]. Après Panion, les Lagides s'impliquent davantage sur la route maritime des

4541 Sanlaville (1988), p. 20-21.

4542 Les caravanes partent d'Arabie méridionale pour arriver sur les côtes méditerranéennes, dont les marchands prennent le relais pour alimenter le bassin méditerranéen. Les caravanes sont défendues ou attaquées par des groupes armés (tribus, pillards, etc.). Des inscriptions évoquent des remerciements aux divinités pour leur protection, à l'issue d'expéditions. Sous l'Empire, seule la voie maritime importe. Cf. Cuvigny (2010), p. 422-423.

4543 La présence d'une inscription en proto-arabe induit la présence de certains d'entre eux de façon permanente ou bien d'un trafic régulier, car l'inscription n'aurait pas de sens s'il n'y avait pas de personnes capables de comprendre ce qui était gravé sur l'autel. De plus, il y avait la nécessité de trouver un lapicide compétent.

4544 La dédicace de Chauas est trouvée proche de l'agora Tétragone qui a une fonctionnalité bancaire.

4545 Ptolémée II envoie Ariston explorer l'Arabie jusqu'à l'Océan (Diodore, III, 42, 1). Pour l'Érythrée, l'objectif initial est l'accès aux ports d'Afrique pour se fournir en éléphants de guerre (Diodore, III, 36-37). Ptolémée III systématise les chasses aux éléphants, qui périclitent sous Ptolémée IV, au profit des aromates. Cf. Hofmann I., (1975), p. 104-111, Raschke (1975), p. 243-245, Desanges (1982), p. 262, Rougé (1988), p. 65 et 67, Schneider (2015), p. 52-54 et Schneider (2022).

4546 Des relations arabo-ptolémaïques se font dans ce cadre. Sur les routes commerciales en mer Rouge : Bukharin (2012). Sur les débuts du commerce maritime en mer Rouge au III$^{e}$ s. Schiettecatte (2012), p. 238. Sur les comptoirs lagides de mer Rouge : Desanges (2017).

4547 Strabon, XVII, 1, 25 ; Pline l'Ancien, *HN*, VI, 165. Les infrastructures de Bérénikè, fondée par Ptolémée II, et de Myos Hormos, permettent de suppléer le port d'Arsinoé. C'est également ce souverain qui ouvre la piste Koptos-Bérénikè (Pline l'Ancien, VI, 102-103). Cf. Rougé (1988), p. 67 et Brun, Bülow-Jacobsen, Cardon, Cuvigny, Leguilloux, Matelly et Reddé (2003)

4548 Rougé (1988), p. 67.

aromates[4549]. L'existence d'un stratège de la mer Érythrée et de la mer Indienne, confirme l'importance de ces espaces maritimes pour la dynastie[4550].

Le contexte de développement de la liaison maritime tient à la géopolitique. Au II^e^ s., la pression des nomades sur les royaumes sudarabiques tend à affaiblir les routes terrestres au profit d'axes maritimes[4551]. En même temps, le Qatabāna perd de l'influence au profit des tribus côtières, notamment himyarites[4552]. Au II^e^ s., les Minéens perdent leurs possessions côtières. Il est difficile de savoir si l'Hadramawt a pu profiter de la situation pour court-circuiter les autres royaumes[4553]. Le développement maritime de ce royaume a récemment été remise en question par une nouvelle interprétation de la dédicace délienne (nº 2), qui nie l'origine d'Hadramawt à Ġhâlib en faveur d'une origine minéenne[4554]. Les arguments sont que la divinité honorée n'est pas propre au royaume d'Hadramawt, que l'inscription en minéen n'a pas de caractéristique linguistique d'Hadramawt et surtout que l'influence internationale du royaume débute seulement au II^e^ s. de n.e.[4555] Le seul port à vocation d'échanges longue distance d'Hadramawt, Qāni', n'est pas important au II^e^ s. av. n.e.[4556] Pour J. Schiettecatte, avant le I^er^ s. de n.e., les liaisons maritimes sont limitées à cause de l'exclusivité de l'utilisation des pistes caravanières[4557]. L'encens d'Hadramawt doit impérativement passer par Shabwa, dans les terres, avant d'être exporté[4558]. Dans ce cadre, les seuls marchands d'arabie méridionale à Délos sont Minéens.

Les conséquences de Panion forcent les Lagides à franchir la mer Rouge pour se passer d'intermédiaires[4559]. C'est aussi le sens de l'expédition d'Eudoxe de Cyzique vers

---

[4549] Les souverains luttent par exemple contre les pirates nabatéens de mer Rouge (Strabon, XVI, 4, 18). Pour certains, la Nabatène aurait entretenu une véritable guerre économique avec les Lagides, autour des questions de la maîtrise des routes des aromates. Il existe une concurrence commerciale certaine, mais aucune trace de guerre. L'objectif lagide est plutôt « d'intercepter le commerce de la 'route des Rois' avant qu'il n'aboutisse dans ses terminus de Palestine ou de Transjordanie du sud ». Cf. Desanges (1982), p. 298, Rougé (1988), p. 66, Schmid (2004), p. 476 et Salles (2004), p. 560.

[4550] *OGIS*, n° 186.

[4551] Cuvigny (2010), p. 424.

[4552] Robin (2000), p. 3471-3474, Cuvigny (2010), p. 424 et Schiettecatte (2012), p. 238.

[4553] Sur le commerce maritime d'Hadramawt à partir du I^er^ s. de n.e. : Davidde (2018). Cf. Cuvigny (2010), p. 424.

[4554] Sørensen et Geus (2023).

[4555] Sørensen et Geus (2023), p. 2.

[4556] Ce port est fondé au plus tard au milieu du I^er^ s., mais probablement plus tôt, dès le III^e^ s. Des entrepôts d'encens existent dès sa fondation. Moscha Limen est un autre port exportateur d'encens. Cf. Cuvigny (2012), Schiettecatte (2012), p. 241, 244 et 249 et Davidde (2018), p. 585-587.

[4557] Le récit d'Aelius Gallus, décrivant le trajet de l'armée romaine en péninsule arabique au I^er^ s., évoque un trajet maritime en mer Rouge interrompu et terminé par voie terrestre (Strabon, XVI, 4, 23). C'est à cause des longs navires de guerre ayant des difficultés à naviguer, que la fin du trajet fut terrestre, pas en raison des difficultés de navigation. *Contra* Schiettecatte (2012), p. 241-242.

[4558] La centralisation de l'encens à Shabwa évoque un monopole d'État sur la ressource, taxée par des prêtres.

[4559] Agatharchidès, 103 et 108. Cf. Rougé (1988), p. 67.

l'Inde[4560]. Le contexte est celui d'une mer dangereuse, abandonnée par les royaumes arabes.

### a.2.4 Les réseaux gerrhéens au service des Séleucides

Gerrha, liée aux Séleucides, peut difficilement expédier ses produits sur les côtes lagides. Sa soumission à Séleucos Ier et l'expédition de 205 d'Antiochos III, rappellent cette « épée de Damoclès ». Une des principales pistes caravanières d'Arabie relie l'*Arabia Felix* à Gerrha[4561]. Les ressources échangées par cette piste viennent d'Inde et d'Asie et sont acheminées par navires jusqu'à Gerrha, d'où les Minéens s'approvisionnent[4562]. Il est facile de naviguer dans le Golfe arabo-persique, expliquant les bonnes relations de négoce entre ce Golfe et l'Inde[4563]. En échange de ces produits asiatiques, les Minéens fournissent de l'encens aux Gerrhéens[4564].

Au II^e^ s., les aromates de Gerrha sont acheminés vers Pétra puis les côtes méditerranéennes, des régions contrôlées par les Séleucides après Panion[4565]. La piste nabatéenne est plus courte que par la Babylonie[4566]. C'est un embranchement de celle menant aux ports séleucides[4567]. Les conflits séleuco-nabatéens ne sont pas tant motivés par des raisons économiques que territoriales[4568]. Cela s'expliquerait par une certaine faiblesse de l'État séleucide, qui perd en autorité au I^er^ s.[4569] Les Nabatéens profitent de cette piste caravanière, alors qu'en parallèle, dès le deuxième quart du III^e^ s., les Lagides

---

[4560] Sous Ptolémée VII, Eudoxe aurait rencontré un navarque indien en Égypte, qui après une tempête, s'est échoué sur les côtes. Il s'associe à ce dernier et trouve une route vers l'Inde. Il fait une seconde expédition plus tard, mais détourné, son navire s'échoue au sud de l'Éthiopie (Strabon, II, 3, 4). Cf. Rougé (1988), p. 68.

[4561] Une inscription de Ma'în du III^e^ ou II^e^ s. présente des séries de noms de femmes étrangères naturalisées, dont une vient du royaume d'Hagar, et de leurs époux minéens. Ce sont certainement des marchands de retour dans leur patrie accompagnés d'épouses rencontrées en chemin. D'autre part, une stèle funéraire mentionne deux femmes d'Hagar, trouvée près de Ma'în. La paléographie indique une datation du II^e^ ou I^er^ s. Des caravanes minéennes sont explicitement connues grâce à d'autres dossiers épigraphiques, comme celui d'un Minéen qui s'est rendu à Séleucie du Tigre au I^er^ s. Selon Robin (2016), « quelques dizaines d'inscriptions en écriture sudarabique ont été trouvées en Arabie orientale ». Bien que des Minéens prennent la mer pour Délos, il n'existe pas de route maritime directe entre Ma'în et Gerrha. Cf. Potts (1988), p. 132-133 et Robin et Prioletta (2013), p. 136-137 et 144.

[4562] Pline l'Ancien, XII, 35, 1, écrit que les dieux sudarabiques ne reçoivent pas de dîme pour la vente de myrrhe, car on en importe d'ailleurs (d'Inde). Groom (1981), Salles (1994), p. 606 et Salles (2004), p. 554.

[4563] Sanlaville (1988), p. 21-25.

[4564] Robin et Prioletta (2013), p. 144, écrivent que les négociants gerrhéens s'approvisionnent en Arabie méridionale. On ne peut comprendre les raisons du commerce d'encens entre l'Arabie méridionale, Gerrha et la Mésopotamie séleucide sans impliquer le négoce de l'Océan indien.

[4565] Après 130, des Nabatéens sont groupés en associations ethniques à Bérytos. Ils ont pu copier les pratiques du *koinon* des Poséidoniastes. Cf. *EAD VI*, p. 133 et Potts (1990), p. 90.

[4566] La montée en puissance des Parthes est un problème. Cf. Potts (1990), p. 95.

[4567] Potts (1990), p. 96.

[4568] Schmid (2004), p. 477.

[4569] Voir l'émergence des mouvements des Hasmonéens, Maccabées, de Bactriane etc. Cf. Schmid (2004), p. 477.

attirent les flux venant d'*Arabia Felix* sur mer[4570]. La nouvelle piste nabatéenne profite aux Séleucides comme aux Gerrhéens. Les ports phéniciens et Gaza gagnent alors en importance. Cette dernière est un débouché ancien et important du commerce arabique[4571]. Des Gazaouis sont d'ailleurs installés à Délos[4572]. Gaza est concurrencée par les cités phéniciennes, mais bénéficie d'une meilleure situation, proche de Pétra[4573]. Depuis Gaza vers Délos, deux chemins sont possibles : 1°) par Chypre, la Lycie et Rhodes[4574] et 2°) par les côtes égyptiennes jusqu'à Alexandrie et Rhodes[4575]. Gaza a une stature régionale et bon nombre de ses négociants ne vont pas plus loin que les ports phéniciens ou Alexandrie. D'autres marchands de cette côte apparaissent à Délos[4576].

La bataille de Panion fut bénéfique aux Phéniciens devant qui s'ouvrirent les portes du monde séleucide, malgré la dégradation des relations entre la dynastie et les caravanes arabiques[4577]. Le siège douloureux de Gaza a dû profiter aux comptoirs phéniciens[4578]. Celui des Bérytains a pu jouer un rôle dans l'organisation du commerce des denrées orientales à Délos[4579].

Vers 127, Hyspaosinès fonde le royaume de Characène au fond du Golfe persique, dans l'ancienne satrapie séleucide de la mer Érythrée[4580]. L'importance prise par ce royaume à la fin du II^e^ s. et le développement de son commerce, change une nouvelle fois les pratiques gerrhéennes. Les Gerrhéens se limitent à exporter leurs produits en

4570 Sur les routes du négoce de Nabatène : Zayadine (2007). Cf. Potts (1990), p. 96-97.
4571 Selon Pline l'Ancien, XII, 40, 80, les aromates transitent depuis longtemps par la Palestine, plutôt que par les côtes syriennes ou égyptiennes. Pour Strabon, XVI, II, 30, Gaza ne s'est pas remis du passage d'Alexandre.
4572 À Délos, après 167, un Gazaoui : Ptolémaios fils de Ptolémaios, fait une dédicace à Zeus et Athéna Kynthioi (*ID*, 1896). En outre, des stèles de Rhénée portent les noms d'Ammia fille de Zénis, Antiochos fils de Glaukos et Apollônios fils d'Aristophanès de Gaza. Cf. Haldimann (2007), p. 114.
4573 Des monnaies du III^e^ s. montrent qu'il existe déjà une piste reliant Pétra à Gaza. Une autre piste passe à l'est de la Judée, vers Damas. Les ports phéniciens se trouvent aux débouchés de la route caravanière de Gerrha. Potts (1988), p. 133, Zayadine (2007), Augé et Dentzer (1999), p. 96 et Vianès (2018), p. 197-198.
4574 Ce chemin pose le problème des mers infestées de pirates, notamment en Pamphylie. Grace (1973), p. 183-208.
4575 Tout cela repose sur des escales, comme Péluse. Le catalogue de Staséas mentionne un certain Polémôn de Péluse (*ID*, 2595, l. 26-27). En outre, Horos de Kasion (près de Péluse) consacre une dédicace à Isis Tachnèpsis à Délos. Cf. Dunand (1973), p. 111, Balandier (2003) et Baslez (2013), p. 238.
4576 Une dédicace du Cynthe est consacrée à Héraklès et Aurôna, dieux d'Iamneia (*ID*, 2308 = *EAD XI*, p. 279-280). La divinité Kos d'Idumée est également attestée dans l'île. Isiôn de Gadara (Jordanie) fait une dédicace (*ID*, 2377). La Synagogue de Délos (GD 80) est à associer au dossier. Praulos de Samarie fait une dédicace au début du I^er^ s. À l'est du Cynthe se trouve un sanctuaire des dieux d'Ascalon. Damôn d'Ascalon dédicace à Astartè Palaistinè Aphroditè Ourania (*ID*, 2305). Voir *ID*, 2616II, l. 53. Cf. *DCA*, p. 220, *EAD*, XI, p. 285-289, Baslez (1977), p. 355 et 371, Trümper (2004), Trümper (2011) *contra* Matassa (2007), Rocca (2008), p. 200 et Wallensten (2014).
4577 Baslez et Briquel-Chatonnet (2003).
4578 Polybe, XVI, 18, 2. Les ports de la côte ouest d'Asie Mineure sont aussi un débouché des pistes caravanières. Ils concurrencent les ports phéniciens, mais leur essor dans ce domaine date surtout de l'Empire.
4579 *Contra* Mavrojannis (2018), pour qui le négoce d'esclave est l'unique raison d'existence du comptoir à Délos.
4580 Potts (1990), p. 18 et Kosmin (2013), p. 71.

Characène, d'où ils se diffusent chez les Parthes. À la fin de la période hellénistique, les Nabatéens entretiennent de bonnes relations avec le Golfe arabo-persique, du moins meilleures qu'avec les Lagides et les Maccabées[4581]. Les dédicaces déliennes datent du début du I^er^ s., donc du moment où les marchands au long cours gerrhéens se retirent au profit du royaume de Characène et où les Nabatéens montent en puissance[4582]. Les Gerrhéens apparaissent seulement dans les inventaires du milieu du II^e^ s. Gerrha a d'excellents réseaux de négoce connectés aux ports phéniciens et à Gaza. Les Séleucides au niveau macro et chaque acteur local au niveau micro bénéficient des conséquences de Panion.

**Bilan**

Plusieurs phases apparaissent donc. 1°) les royaumes sudarabiques empruntent des pistes caravanières vers la Nabatène et Gaza. Sous Alexandre, les négociants gerrhéens remontent le Golfe arabo-persique, empruntent l'Euphrate, apportant leurs produits sur la côte syrienne[4583]. 2°) Dans un deuxième temps, les Lagides développent des opportunités marchandes en mer Rouge. Panion les privant de la Palestine, cette mer devient un enjeu stratégique. En parallèle, les acquisitions territoriales séleucides permettent aux Gerrhéens de développer une piste directe vers Gaza. La Nabatène commence à se développer. 3°) Finalement, les Nabatéens prennent le relai des négociants d'*Arabia Felix*, alors que les Gherréens ne dépassent plus la Characène. Dans ce modèle d'organisation des réseaux arabiques, les négociants arabes apparaissent à Délos seulement à la deuxième phase[4584].

### a.3 Les divinités solaires protectrices des expéditions de négoce : le cas délien

L'onomastique nous immerge dans les cultes arabiques. Chauas fils de Théophilos (n° 3) porte un patronyme grec, qui peut venir d'un nom original arabe transposé en grec, témoignant de la dévotion aux dieux de cette famille[4585]. Le nom lui-même, Chauas, pourrait se rapprocher de Kaw, une déesse féminine, assimilée à

[4581] Schmid (2004), p. 477.
[4582] Sur la route liant Gerrha à Pétra, Potts (1988), p. 132. Entre le I^er^ s. av. et le I^er^ s. de n.e., un négociant, Tholomaios fils de Thaimallos de Pétra surnommé Maximos, réside à Pouzzoles (*IG*, XIV, 842a). *DCA*, p. 88, n. 6.
[4583] Strabon, XVI, 3, 3.
[4584] La paléographie des inscriptions arabiques de Délos correspond à la période de ce contexte. Cf. Sørensen et Geus (2023), p. 3-4.
[4585] À Rhodes, un décret de l'association des *Aphrodisiastai Hermogeneioi* mentionne trois présidents d'association, dont Theudotos d'Arabie. Les Arabes apprécient les anthroponymes fondés sur la racine *théos*. Cf. Maillot (2015), p. 161.

Astarté[4586]. Ghâlib (n° 2) est un nom arabe fréquent, signifiant *vainqueur*[4587]. Son qualificatif Ramatite, peut faire référence au culte de Rahmān, mais la racine « Rhm » renvoie plutôt à une épiclèse d'Arabie septentrionale attribuée aux grandes divinités[4588]. Tèmallatos enfin, est un nom théophore, signifiant serviteur d'Allat[4589].

### a.3.1 Shams

Le soleil reçoit un culte plus important en péninsule arabique qu'en Grèce[4590]. À Délos, Hélios obtient une dédicace de Chauas (n° 3) et une offrande de **Tèmallatos de Gerrha (n° 395)**. Le dieu peut représenter plusieurs divinités arabiques, comme Almaqah ou Shams, protectrice de la dynastie sabéenne[4591]. Shams est particulièrement important dans la partie orientale de la péninsule arabique, vers le royaume d'Hagra (Gerrha), où elle est la principale puissance divine[4592]. Son culte se trouve également le long d'une piste caravanière gerrhéenne qui s'enfonce dans le sud de la péninsule arabique[4593]. En dehors de leur patrie, les Gerrhéens vénèrent Shams sous le nom d'Hélios[4594]. Des monnaies arabes, copies de celles d'Alexandre, mais dont la légende porte le nom de Shams, ont circulé sur la côte orientale d'Arabie[4595].



**Figure 31**

**Valeur** : Tétradrachme d'argent
**Autorité** : Gerrha
**Atelier monétaire** : Gerrha
**Date** : Entre 240 et 220
**Poids** : 16, 58 g.
**Type** : Tête d'Héraklès à l'avers et jeune homme imberbe trônant, porteur d'un d'un aigle au revers. Légende : *Alexandrou* et Shams (en écriture arabique).
**Collection** : BNF
**Identifiant** : Callot (1990), p. 226, R 4373 et Robin (2016).

4586 Fahd (1968), p. 132 et Baslez (1977), p. 101.
4587 *EAD*, 11, p. 263.
4588 Fahd (1968), p. 181, Beeston (1971), p. 54 et Baslez (1977), p. 99.
4589 Elle prend un caractère ouranique au contact de l'hellénisme, ce qui la rapproche d'Astarté. Cf. Baslez (1977), p. 101 et Dunand (2018), p. 640, note 69.
4590 Selon Aristobule, les Arabes « n'adorent que deux dieux, le Ciel et Dionysos […] aussi bien le ciel visible que les astres qu'il contient, et notamment le Soleil, à qui l'humanité toute entière a les plus grandes et les plus manifestes obligations ». Strabon, XVI, 1, 11.
4591 Almaqah est un important dieu solaire sabéen de l'irrigation. Le genre de Shams est masculin en Mésopotamie et féminin en Arabie méridionale. Les spécialistes ne connaissent pas le genre de la divinité à Gerrha. Cf. Breton (1998) et Robin et Prioletta (2013), p. 157.
4592 Robin et Prioletta (2013), p. 157-158 et 161.
4593 Robin et Prioletta (2013), p. 157.
4594 À Cos, un autel à Hélios est dédicacé par Kasmaios fils d'Abdaios de Gerrha. Le même Kasmaios apparaît à Ma'rib pour une offrande à Shams par une délégation du Golfe persique. À Délos même, Tèmallatos/Taimallât de Gerrha offre en 141 une image d'Hélios à Apollon Délien. Cf. Marcadé (1969), p. 177 et 399, Seyrig (1971), p. 342, Potts (1990), p. 96, Robin et Prioletta (2013), p. 161, Robin (2016), p. 223-250, Sørensen et Geus (2020).
4595 Les premières monnaies, du troisième quart du III^e^ s., pourraient avoir été frappées dans les anciens ateliers monétaires séleucides. Cf. Robin (1974), Robin et Prioletta (2013), p. 160-161 et Robin (2016).

Dans le Sarapieion, Tèmallatos de Gerrha consacre un sceptre en argent. Les monnaies d'Arabie du nord-est, en circulation à Gerrha, représentent Zeus Olympien, mais évoquent Shams, représenté en jeune homme avec l'aigle et le sceptre, et dont le nom est gravé en légende[4596]. Il s'agit d'un glissement iconographique. Callot, qui a étudié ces monnaies, mentionne systématiquement un « long » sceptre[4597]. Le sceptre de Tèmallatos montre que les attributs de Shams deviennent ceux de Zeus après l'introduction de l'iconographie séleucide à Gerrha. L'offrande de Tèmallatos dans le Sarapieion est donc consacrée à Shams. Tèmallatos consacre aussi un *strophion* à diadème et grenats (στρόφιον ἔχον βασίλειον καὶ ἄνθ[ρ]ακα) dans le Sarapieion et un *thymiatèrion* en argent, dans le Kynthion[4598]. Zeus Kynthios a subi un phénomène d'orientalisation, dans son sanctuaire de sommet, à la fréquentation cosmopolite[4599]. Un autel du Kynthion est ainsi consacré à Zeus Hélios, une divinité orientale[4600]. À Délos, il y a un lien clair entre la montagne et le culte solaire. Le *thymiatèrion* est donc aussi consacré à Shams. Tèmallatos de Gerrha a déjà rencontré les divinités du Cynthe (Zeus et Athéna) chez les Séleucides, qui promeuvent le négoce avec Gerrha en utilisant Zeus, divinité dynastique, comme représentation des divinités orientales[4601].



Brûle-parfum d'Arabie méridionale (Ier-IIIe s.) Musée du Louvre, © R.M.N./C. Larrieu

**Photographie 8**

### a.3.2 Sîn ou Sayîn

La dédicace de Ghâlib (n° 2) provient des sanctuaires du versant nord-est du Cynthe, fréquenté par les Orientaux[4602]. La transcription de la dédicace par Plassart,

---

4596 Une statue d'aigle est trouvée dans le temple de Shamash d'Ed-Dur. Cf. Boucharlat, Haerinck, Lecomte, Potts et Stevens (1989), p. 60-67, Mørkholm (1972), p. 196, Robin (1974), p. 95 et Callot (2004), p. 24-69 et 87.

4597 Les inventaires mentionnent une longueur de trois coudées pour le sceptre de Tèmallatos, soit environ 1m 35.

4598 Pour Roussel (1916), p. 227 et 237, la formule στρόφιον ἔχον βασίλειον indique la « haute coiffure ou le diadème que portait Isis ».

4599 Zeus Kynthios est associé à Ba'al et Athéna Kynthia à la « mère des Dieux » en Nabatène. Des donateurs viennent d'Alexandrie, Ascalon, Laodicée, Séleucie du Tigre et Gaza. Le zacore Ptolémaios de Gaza fait une dédicace à Zeus et Athéna Kynthios (*ID*, 1896). Gaza passe pour être une fondation de Zeus, représenté sur des monnaies du IIe s. Cf. *EAD*, XI, p. 127-128 et 227, Bruneau (1970), p. 227 et 230-232 et Baslez (1977), p. 102.

4600 *ID*, 2414 (=*EAD*, XI, p. 119). Il peut être une divinité iranienne, sorte d'Ahura Mazda ou de Mithra Cf. Bruneau (1970), p. 450 et Lerouge-Cohen (2022), p. 154-155.

4601 Des monnaies séleucides exposent Zeus et Athéna ensemble et d'autres sont au type d'Hélios. Une émission de tétradrachmes d'Antioche de Characène est la seule à représenter Antiochos IV radié. Cet atelier monétaire se trouve dans le principal port séleucide du Golfe persique. C'est la première étape importante pour un négociant venant de Gerrha. Cf. Lorber et Iossif (2009), p. 20-22, 24 et 28 et Martinez-Sève (2014), p. 374 et 387.

4602 *EAD*, XI, p. 263, 265, 278-283 et 311, Bruneau (1970), p. 244 et Baslez (1977), p. 102-103.

Roussel et Launey est : « Sîn Dh'lm », Sîn étant une divinité lunaire d'Hadramawt, portant parfois l'épiclèse « Dhû-Ilim »[4603]. Récemment, on a qualifié la divinité d' « internationale », qui ne serait pas propre à ce royaume et toucherait surtout les négociants[4604].

Une autre transcription possible de la divinité est « Syn Dh'lm », correspondant à la divinité Sayîn : les voyelles ne sont en effet pas écrites dans cet alphabet[4605]. Shams est la parèdre de Sayîn, divinité solaire nationale, fils d'ʿAthtar[4606]. Un brûle-parfum d'Arabie méridionale représente Shams par un disque accompagné d'un croissant lunaire couché, ce qui rappelle celle d'ʿAthtar[4607]. Sayîn pourrait être la divinité honorée par Ghâlib. Ce dieu porte souvent une épithète, comme celui de la dédicace délienne Sayîn dhû-Alîm (Sayîn des repas rituels). Sayîn est la divinité solaire, dont l'attribut est l'aigle, représenté sur des monnaies d'Hadramawt[4608]. Les habitants de ce royaume se disent « enfants de Sayîn »[4609]. Des pèlerinages sont organisés vers le sanctuaire principal du dieu à Shabwa[4610]. La nouvelle interprétation de la dédicace en faveur d'une origine minéenne de Ghâlib affaiblit les arguments en faveur d'un dieu d'Hadramawt. La dédicace peut désigner une divinité lunaire d'origine babylonienne ou un dieu solaire, protecteur du royaume. Le dieu doit être un protecteur des routes de négoce.

### a.3.3 Wadd

Une dédicace minéenne est consacrée à Wadd, dieu Lune à la tête d'une triade dominant le panthéon minéen[4611]. Originaire de Maʾîn, son culte s'est diffusé vers le nord de la péninsule en suivant les pistes de l'encens, jusqu'en Nabatène[4612]. À Délos, Wadd bénéficie d'une dédicace comme divinité nationale des Minéens et comme protectrice des expéditions de négoce[4613].

---

4603 En Hadramawt, Sîn Dhû-Ilim est une version du dieu lunaire babylonien Sîn, frère de Shams. La divinité est honorée sous la forme Sîn de Alam dans son temple principal. Cf. *EAD*, XI, p. 263, Beeston (1971), p. 54, Baslez (1977), p. 99, qui nomme la divinité Sîn de Elam, et Sørensen et Geus (2023), p. 2.
4604 Sørensen et Geus (2023), p. 2.
4605 Pour Ryckmans (1989), p.165, le rapprochement de l'ancienne divinité babylonienne Sîn à Sayîn est inacceptable.
4606 Ryckmans (1989), p. 156 et 165.
4607 ʿAthtar est la principale divinité astrale d'Arabie méridionale qui lie les royaumes entre eux.
4608 Robin (2012), p. 79 et Davidde (2018), p. 584.
4609 Breton (1998).
4610 À l'extérieur des fortifications, sur une colline, se trouve un second temple dédié à cette divinité.
4611 Pour Baslez (1977), p. 99-100, Wadd est une version sudarabique de la divinité Adad, seigneur du ciel. Il est le dieu principal du panthéon minéen après ʿAthar. Cf. Ryckmans (1989), 163.
4612 Certains lui attribuent cependant une origine septentrionale. Les offrandes courantes au dieu sont des libations de lait caillé. Wadd est un dieu armé, assurant la protection des caravanes. Ses attributs sont « un sabre à la taille, un arc sur l'épaule, il tenait de ses mains une lance ornée d'un fanion et un carquois garni de flèches ». Cf. Atallah (1969), Lecker (2012), p. 123-124 et 131-138 et Roche (2014), p. 119.
4613 Baslez (1977), p. 99.

Les divinités arabiques de Délos sont surtout solaires. Ce sont des divinités nationales, exaltant la patrie des dévots, et protectrices des routes du négoce[4614].

**a.4 Conceptualiser les réseaux marchands arabiques**

Les concepts d'*attachement préférentiel* et de *croissance*, dans la théorie des réseaux, expliquent pourquoi certains nœuds ont un *degré* très élevé par rapport aux autres[4615]. *La croissance* indique une extension du réseau en nombre de nœuds et *l'attachement préférentiel* indique qu'un nouveau nœud a tendance à se connecter aux nœuds au degré déjà élevé (ceux ayant le plus grand nombre de liens), les renforçant d'autant. Les marchands de la péninsule arabique ont exploré l'Égée dès le début du II^e^ s., comme l'atteste une inscription de Cos[4616]. Cette première interaction directe peut être vue comme une trace de la découverte des réseaux égéens. Par ce biais, ces négociants arabes ont pu comprendre l'importance de Délos. En raison de *l'attachement préférentiel*, la plupart des marchands de péninsule arabique ont Délos pour destination[4617]. D'autre part, les relations entre Délos et cette région forment un lien faible. Pour s'approvisionner en aromates, les Égéens passent obligatoirement par Délos, renforçant la position centrale de l'*emporion*. De même, les exportations égéennes vers l'Arabie passent par Délos. Selon le concept de *liens aléatoires*, certains liens permettent de rapprocher des sommets de façon significative. En pénétrant au cœur de l'Égée, ces marchands arabes réduisent la *distance géodésique* et court-circuitent les intermédiaires. Il existe bien des ruptures de charge, mais les denrées restent dans les mains des mêmes négociants.

Avec le déclin géopolitique des puissances grecques face à Rome, l'*écran* hellénique entre Orient et Occident tend à s'amenuiser. Cela traduit la rupture des contacts entre Occident et Orient lorsqu'apparaissent de nouveaux intermédiaires, comme Axoum, l'empire sassanide et les musulmans[4618]. Les réseaux de négoce romains, sous l'Empire, vont pousser les contacts en Inde[4619]. Le commerce grec commence à se briser à Délos, laissant Rome aller toujours plus loin, mais également intensifier ses relations avec les Orientaux. La riche et nombreuse élite romaine tire avantage de ces

4614 Parallèlement, les Poséidoniastes de Bérytos consacrent aux θεοῖς πατρίοις.
4615 Albert et Barabási (2002).
4616 Seyrig (1971), p. 342.
4617 Aucun marchand arabe ne s'est rendu à Rome durant la période hellénistique/républicaine. Cet argument *a silentio* indique que les Arabes ont Délos pour destination, pas pour étape. Les Grecs sont court-circuités, car des Romains achètent directement les produits aux Arabes. C'est à Délos que les Arabes font le plus de profit.
4618 Beaujard (2012), p. 381.
4619 Ce sont pourtant les Arabes qui ont investi le bassin de consommation romain, non l'inverse.

relations naissantes. On le voit avec **Aulos de Gerrha (n° 105)**, donateur d'un *skaphion* dans le sanctuaire délien : son nom latin intrigue[4620].

Les coûts de transaction permettent de comprendre la structure des routes des aromates, depuis des centres de production en Indonésie jusqu'aux consommateurs méditerranéens[4621]. Ces réseaux nécessitent une cohésion entre producteurs, marchands de l'océan Indien, caravanes arabes, marchands méditerranéens, etc. Cette cohésion est implicite et auto-construite. L'organisation qui en résulte entraîne d'importants coûts de transactions, que ses acteurs ont cherché à réduire et dont il est difficile de savoir qui en finance le surcoût[4622]. Le sanctuaire délien achète régulièrement aux revendeurs locaux de l'encens à prix stable[4623]. Les consommateurs ne gagnent rien à la réduction des coûts de transaction. Les bénéficiaires sont les royaumes et les négociants arabes, qui gagnent ce qu'ils laissaient précédemment aux intermédiaires. La réduction des coûts de transaction passe par exemple par le transport maritime plus rentable que terrestre. Le passage continental le plus court entre Océan Indien et Méditerranée emprunte la piste Bérénike ou Myos-Hormos à Koptos. Les Lagides ont mis en œuvre une politique visant à capter ce négoce des aromates[4624]. La dynastie n'est plus dépendante du Levant, qui souffre de conflits avec les Séleucides après Panion. Autre raison expliquant que la mer Rouge devienne plus centrale dans le négoce des aromates, le fait que les taxes imposées par les Parthes dans le golfe Persique soient trop importantes[4625]. Après Panion, le transport par la mer Rouge prend progressivement le pas sur le transport caravanier, malgré les tentatives des Séleucides pour s'y opposer[4626]. Antiochos III en 205 et Antiochos IV en

4620 Il peut être un Italien expatrié à Gerrha ; un Romain aurait certainement indiqué l'ethnique de Rome. Pour Fahd (1981), p. 69, il s'agit de la transcription grecque du nom arabe Awwal. Pour Wuthnow (1930), p. 10, ce serait la transcription d'Abul, devenant Ablos, puis Aulos. Cf. Ferrary, Hasenohr et Le Dinahet (2002), p. 226-227.

4621 Ces réseaux peuvent être définis comme des « groups of people acting in at least a partly coordinated ». Cf. Heldaas Seland (2013), p. 376-377.

4622 Le cinnamome d'Indonésie est acheminé directement sur les côtes somaliennes. L'objectif est d'éviter les systèmes de taxe indiens et arabiques. La recherche de cette nouvelle route maritime s'explique par un prix de cette denrée plus élevé que celui du même produit venant d'Inde, en raison du coût du transport. L'existence de cette route est un argument à l'hypothèse de la concurrence des produits. Si ceux-ci trouvent acheteurs, peu importe le prix, les producteurs de cinnamome d'Indonésie ne se donneraient pas la peine de chercher une nouvelle route.

4623 Chankowski (2019), p. 255.

4624 Le réseau logistique égyptien est sous contrôle lagide depuis la mer Rouge. Dans l'Égypte lagide, le commerce est en partie « entre des mains privées, mais épices et parfums rapportés étaient achetés par le gouvernement à des prix fixés ». Les fouilles de Bérénike ont livré des documents en 12 langues, preuve du cosmopolitisme et du rayonnement du port marchand. Cf. Casson (1989), p. 36 et Heldaas Seland (2013), p. 380.

4625 Beaujard (2012), p. 307.

4626 Les Séleucides ont un système fiscal complexe, tirant de bons revenus des routes marchandes (taxe sur les dromadaires des caravanes, taxes portuaires, dîme sur les importations, taxe sur les escortes du désert, douane de Séleucie-du-Tigre, taxe sur l'utilisation de l'Euphrate, etc.). Salles (1994), p. 597-610, soutient une alliance entre l'empire Maurya et les Séleucides, dont le Golfe persique, en aurait été le catalyseur. Les

165 ont chacun organisé des expéditions contre Gerrha pour qu'elle réoriente son commerce vers le monde séleucide[4627]. Les Séleucides ont probablement développé des comptoirs sur les côtes du Golfe persique, comme Failaka, mais aussi Bahrain/Tylos, qui fait face au royaume d'Hagar, donc à Gerrha[4628]. Les deux dynasties ont beaucoup investi pour contrôler et sécuriser les routes, baissant ainsi les coûts de transaction. Gerrha cherche à éviter les taxes séleucides. L'optimisation des coûts de transactions crée une tension entre le système de protection et d'infrastructures séleucides et le système de taxes de la dynastie. Les pistes caravanières sont construites sur un équilibre à trois variables : la sécurité (ex : protection armée des tribus ou royaumes), le temps (ex : infrastructures permettant un trajet rapide, balisé par des caravansérails) et le coût (ex : taxes).

La conceptualisation des réseaux des routes des aromates passe aussi par la réflexion sur les flux, comme critère d'identification de « sphère d'intensité » des réseaux. Si les habitants de Délos n'ont certainement jamais vu d'Indiens, des produits d'Inde sont acheminés dans l'île. Ce paradoxe peut s'analyser en termes de flux, selon la nature et la quantité des ressources échangées dans le réseau. Pour l'exemple, deux facteurs peuvent être distingués : l'Indien et les denrées indiennes. Les flux de ressources sont peu connus à Délos et ont moins d'importance que les marchands pour évaluer l'intensité d'un lien. Compte-tenu des flux de ressource, Délos a des liens avec des sociétés lointaines, invisibles dans les inscriptions. Les réseaux déliens auraient deux sphères d'intensité :

- La première, révélant de puissants liens avec Délos, est marquée par les sources épigraphiques[4629]. Elle présente des individus ayant séjourné dans l'île et y ayant laissé des traces. Prenons l'exemple des décrets de proxénie. Même si certains

contacts sont plus difficiles après le milieu du IIe s., lorsque les Séleucides refluent vers l'ouest, alors même que l'empire maurya subit les invasions des Gréco-bactriens un demi-siècle plus tôt. Le royaume d'Hagar naît probablement à cette période de replis séleucide. Cf. Potts (1990), p. 19-20 et Robin et Prioletta (2013), p. 163.

4627 Le roi dispute aux Gerrhéens l'île de Failaka-Ikaros, sur laquelle Séleucos Ier a fondé un relais commercial. Pour Rostovtseff, Antiochos III fait une démonstration de force sous les murs de Gerrha pour la convaincre d'abandonner la piste caravanière de Pétra, profitable au commerce égyptien, en faveur d'une route babylonienne, empruntant les pistes séleucides. À la fin de son anabase (205-204), ce souverain reprend l'île, qu'il transforme en site militaro-administratif. Le site périclite sous Antiochos IV, qui n'abandonne pas la région : il refonde Antioche de Characène. Cf. Rostovtseff (1989), p. 458, Potts (1990), p. 92-95 et 154-196, Callot (1993), p. 257-258, 266-267, 271 et 273, Beaujard (2012), p. 357 et Kosmin (2013), p. 67.

4628 Pline l'Ancien, XII, 21, écrit que l'île de Tylos est productrice d'étoffes précieuses. Elle est plutôt un intermédiaire dans le négoce d'étoffes. Cf. Salles (1994), p. 607, Robin et Prioletta (2013), p. 143 et Kosmin (2013).

4629 Il ne faut pas confondre un lien intense et un lien fort. Les liens faibles et forts sont tous intenses. L'intérêt de la notion d'intensité d'un lien permet d'augmenter la portée du réseau en présentant des liens de faibles intensités qui ne se détectent pas ou peu dans les sources.

sont des hapax (l'ethnique d'un proxène n'est pas mentionné par d'autres sources épigraphiques), le fait qu'il soit gravé sur la pierre rend le lien intense. Une seule mention d'ethnique dans les décrets n'implique pas le passage d'un unique individu de cette origine. De nombreux Grecs ont foulé Délos, mais seule une minorité y laisse des traces. Il y a de fortes chances que, s'il y a une trace à Délos, d'autres individus de même origine fréquentent l'île. Le réseau de la route des aromates, attesté par quelques inscriptions, ne doit pas être compris comme l'aventure de quelques marchands d'Arabie. Ces échanges sont probablement plus ou moins réguliers et il existe un comptoir arabe dans l'île. Enfin, les liens présentés par ces inscriptions sont des liens humains. La nature du flux est un élément essentiel de la compréhension d'un réseau et l'Homme est le flux qui construit les liens les plus intenses.

- La seconde sphère d'intensité porte sur un aspect de la nature du flux : les ressources circulent dans le réseau[4630]. Il existe des flux de denrées et non d'humains. Des denrées d'Inde sont vendues par des intermédiaires à Délos. Ces liens sont trop faibles pour être exploités. Les inscriptions déliennes ne font que refléter le dernier partenaire d'une chaîne d'échange, résumant le concept d'horizon, limite « visuelle » des Déliens — les derniers intermédiaires de la chaîne. Un intérêt de l'horizon est de s'intéresser aux chaînes, c'est-à-dire aux intermédiaires entre le producteur et le dernier intermédiaire. L'intensité de cette sphère est faible et peu exploitable, en raison de l'absence de sources directes[4631]. Elle permet d'élargir la notion de réseaux et d'entrevoir la possibilité de liens, certes peu puissants, mais intégrant des régions éloignées.

La notion de sphère d'intensité augmente considérablement la portée des réseaux déliens. Dans les graphes, la sphère de forte intensité se définit par tous les nœuds directement connectés à Délos et la sphère de faible intensité représente tous les nœuds qui ont une chaîne menant à *ego*, donc possédant une distance géodésique supérieure à 1. Pour être un peu plus complet sur les réseaux des routes des aromates, il faudrait effectuer un travail, non plus centré sur Délos, mais en prenant en compte tous les acteurs ; le *Périple de la mer Érythrée* serait très utile à cette fin.

[4630] Chankowski (2019), p. 291, sur l'idée de flux abreuvant un réservoir comme métaphore de l'*emporion* délien.

[4631] Outre les denrées, le raisonnement peut convenir à certaines monnaies. Celles-ci passent de main en main et une monnaie étrangère trouvée à Délos ne représente pas un lien avec la cité l'ayant frappée. C'est un autre exemple de cette sphère de faible intensité.

**b- L'horizon africain**

Outre Hannôn de Carthage, un donateur, **Aiglanôr de Cyrène (n° 5)**, porte un nom typique de Cyrénaïque. Il confirme la fréquentation de Délos par des Grecs de Cyrénaïque, dans le sillage des liens entre Lagides et Délos. Il offre un diadème de 13 dr., don peu commun généralement consacré par les Romains et les Athéniens. Une esclave, **Aigyptia (n° 172)**, qui consacre une phiale à Isis, est exceptionnelle par son statut et son sexe[4632]. L'installation des cultes isiaques à Délos n'est pas due aux Lagides, mais aux Égyptiens et Alexandrins[4633]. Les maîtres de cette esclave sont probablement impliqués dans l'*emporia* par l'intermédiaire d'Aigyptia[4634]. La consécration d'une phiale demande des moyens considérables, qu'une activité marchande peut procurer. **Thermouthris (n° 405)**, qui porte un nom égyptien consacre une phiale dans le Sarapieion après 167[4635]. Elle a pu épouser un vétéran[4636]. Deux noms à caractère égyptien : Kléopatra et Ammônia, apparaissent comme donatrices dans le Sarapieion[4637]. En son temps, Horos de Kasion interdit la fréquentation du Sarapieion A aux femmes, qui sont aussi exclues de certaines associations, comme les éranistes[4638]. Les inventaires de la seconde domination athénienne montrent une situation différente.

Avant 157, **Alexandrie (n° 127)** consacre deux phiales, dont une fois avec un roi lagide. Après 167, six nouveaux donateurs d'Alexandrie apparaissent[4639]. Voici la liste des offrandes :

---

4632 Seuls les esclaves portent des noms rappelant leurs origines, assurant le statut de la donatrice. Dunand explique que la plus ancienne trace épigraphique d'un culte égyptien à Délos est un autel du début de l'Indépendance émanant d'une femme en l'honneur d'Isis (*IG*, XI, 4, 1306). Le culte d'Isis précède celui de Sarapis, mais reste cantonné au milieu égyptien de l'île. Le premier Iseion est attesté vers 220 et le Sarapieion A apparaît seulement à la fin du III^e^ s. Le don est enregistré dans le catalogue de l'Iseion. Isis seule reçoit de nombreuses offrandes, ce qui est moins le cas de Sarapis, Anubis, Harpocrate ou Osiris, plutôt honorés en groupes divins. De ce fait, Dunand se pose la question d'une prédominance implicite de la déesse. Isis peut certes être assimilée à Aphrodite ou Astarté, mais il n'en reste pas moins que l'Isis égyptienne est honorée comme telle, en témoignent plusieurs épiclèses : Tachnèpsis et Taposiris. Des statuettes de bœufs de l'Iseion rappellent Isis Hator. Cf. Roussel (1916), p. 267, 276, 295-296, Bruneau (1970), p. 463, Dunand (1973), p. 85, 87, 89, 93-94, 97, 99 et 109 et Baslez (1977), p. 57, 65 et 168.

4633 Dunand (1973), p. 115.

4634 Baslez (1977), p. 169.

4635 Il s'agit d'une hellénisation de *Rnnt*, déesse des moissons. Baslez (1977), p. 146 et Baslez (2013), p. 237, note 46.

4636 Baslez (2013), p. 237, note 46 et 238.

4637 Pour Kléopatra : *ID*, 1416AI, l. 11 ; 1417BI, l. 6 ; 1442A, l. 5 ; 1452A, l. 11 et une autre offrande : *ID*, 1442B, l. 69. Pour Ammônia : *ID*, 1416AII, l. 8 ; 1417BI, l. 3.Cf. Baslez (1977), p. 146 et Tréheux (1992), p. 24 et 57.

4638 Roussel (1916), p. 269 et 291 et Baslez (1977), p. 161-163.

4639 Les Alexandrins sont enregistrés dans une partie dégradée de l'inventaire 1414. Sous la haute Indépendance, 6 archithéores d'Alexandrie sont enregistrés au nom de leur cité et du roi. La cité d'Alexandrie a consacré une phiale en son seul nom et un unique particulier en a consacré une autre. Pour la basse Indépendance, aucun Alexandrin ne consacre d'offrande. Une explication du phénomène serait le retrait lagide des Cyclades.

Un relief dans l'Iseion à partir de 157 et une coupe en argent dans le temple d'Anubis entre 156 et 146 d'**Euterpè fille de Poseidônios (n° 187)**[4640] ; une statue d'Athéna dans l'Iseion, vers 157 d'**Hermogénès fils de Poseidônios (n° 211)** (même famille que la précédente) ; deux figures représentant Sarapis et Isis dans le Sarapieion, vers 157 de **Philéas (n° 327)** ; une offrande en bronze, apparaissant après 156 de **Poseidônios (n° 352)**[4641] ; un diadème dans l'Iseion, apparaissant après 146 de **Prôtarchos (n° 356)**[4642] ; un flambeau de bronze, apparaissant en 156 de **Prôtogénès d'Alexandrie (n° 357)**[4643].

Les Alexandrins se caractérisent par leur attachement aux divinités isiaques[4644]. Ils ne consacrent aucune phiale, préférant statues et statuettes[4645]. La prosopographie permet d'établir le *stemma* d'une famille d'Alexandrie enracinée à Délos [4646]. Euterpè et Hermogénès sont mariés et ont tous deux un Poseidônios pour père[4647]. Sarapion a le même patronyme[4648]. Dionysios et Diogénès en partagent un autre, mais seul l'alpha de l'ethnique subsiste[4649].

**Stemma 13 Famille de Poseidônios**

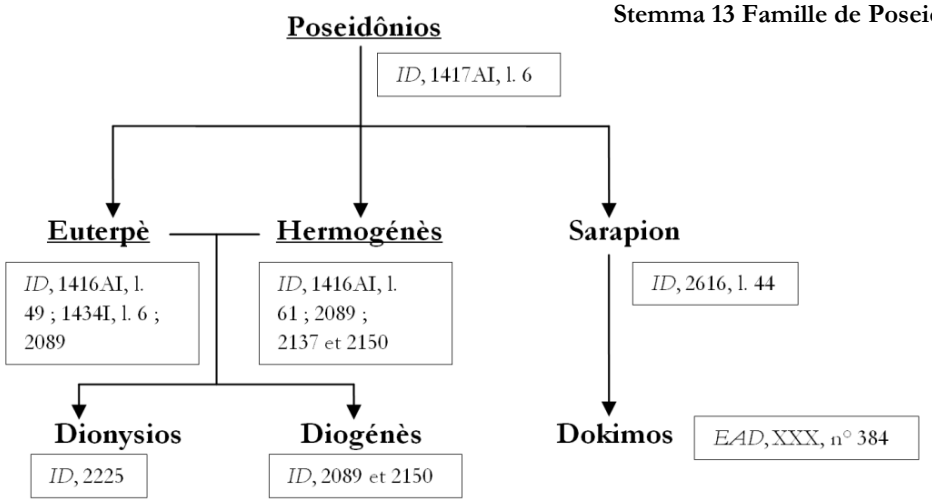


4640 Sa famille est installée et bien connue dans l'île (*ID*, 2089, 2137 et 2150).
4641 Il est aussi membre de la famille d'Euterpè et Hermogénès. Cf. *Actes*, p. 72.
4642 Il est aussi connu par une statue le représentant à Délos (*ID*, 2015).
4643 Il fait ce don lors de la lampadédromie des éphèbes aux *Rhômaia* de 167 (*ID*, 1950). Cf. Audiat (1930), p. 120 et Jacquemin (1981), p. 164.
4644 Les historiens insistent, à raison, sur la nature cosmopolite de ces cultes. Les Athéniens, Romains et Insulaires sont plus nombreux que les Alexandrins, d'où la plus grande quantité d'offrandes qu'ils consacrent dans le Sarapieion. Aucun Alexandrin n'apparaît pour une offrande à Apollon. Cf. Baslez (1977), p. 147-150.
4645 Les divinités isiaques ne reçoivent pas le même genre d'offrande que les « anciennes » divinités déliennes. Les phiales des Alexandrins datent sans doute de la haute Indépendance. Dans le passage, la phiale de la ligne précédente est consacrée par l'archithéore Philoktas, déjà mentionnée avant le milieu du III^e^ s. La cité n'apparaît pas pour de nouveaux dons après 167 (même conclusion chez Bruneau (1970), p. 94-95).
4646 Roussel (1916), p. 134 et Baslez (1977), p. 315-391.
4647 Ont-ils le même père ? Sur les mariages adelphiques en Égypte, Roussel (1916), p. 134 et Legras (2010), p. 173-200.
4648 Baslez (1977), p. 375.
4649 Roussel restitue « Alexandrie ».

L'offrande en bronze de Poseidônios est entreposée dans un local contenant des objets usagés et du matériel[4650]. Elle apparaît pour la première fois dans l'inventaire de 156, un des textes les plus complets de la période. Il s'agit d'un objet que les hiéropes déliens n'enregistrent pas mais qui apparaît après 167, conséquence de nouvelles pratiques de gravure[4651]. Le local dans lequel l'objet est entreposé, contient surtout des pièces de bois, dont certaines viennent de la scène du théâtre ([…]μου ξύλα ἀπὸ τῆς σκηνῆς)[4652]. Au théâtre, un *proskènion* de pierre daté vers 250 succède à une première réalisation en bois de la fin du IVe ou début IIIe s.[4653] La *skènè* et ses pièces de bois sont antérieures ou contemporaines du *proskènion*[4654]. Dans l'inventaire de 156, le bois de la *skènè* est récupéré lors de travaux[4655]. Les comptes indiquent que les dernières réparations du *proskènion* datent de 178 : ce sont les dernières dépenses pour le théâtre[4656]. L'offrande de Poseidônios peut être contemporaine de cette période de la fin de l'Indépendance. Euterpè et Hermogénès consacrent des offrandes qui apparaissent dans les inventaires des années 150 et 140. Ils sont accompagnés de leur fils Diogénès sur des inscriptions de 129 et 119. Sarapion est souscripteur au Sarapieion entre 125 et 75 et la stèle funéraire de son fils Dokimos date de la seconde moitié du IIe s.[4657] L'inscription des souscripteurs au Sarapieion mentionne […]os fils de Sarapion, qui pourrait être Dokimos[4658]. Une base de statue de 129, trouvée dans ce sanctuaire, porte une dédicace mentionnant Diogénès et ses parents[4659]. Elle soutient trois statues de membres de la famille[4660]. Dionysios, peut-être le frère de Diogénès, n'apparaît pas ici, mais consacre une autre statue dans le sanctuaire de la déesse syrienne où se rassemblent des thiasites ayant une affinité envers

[4650] Elle a été déplacée par les administrateurs du sanctuaire de l'année, comme en témoigne la formule : καὶ τάδε προσπαρελάβομεν (*ID*, 1417AI, l. 5). Cf. *Actes*, p. 72.
[4651] Il peut s'agir d'une nouvelle offrande mise de côté le temps de trouver une place dans un temple, mais elle n'apparaît plus après cette date. Elle est certainement écartée en raison de son état. Le don peut apparaître sur des inventaires de la fin de l'Indépendance, dont nous n'avons pas trace.
[4652] *ID*, 1417AI, l. 1.
[4653] Une dernière étape s'achève en 233. Progressivement la structure en bois se transforme en édifice de pierre. Cf. Fraisse et Moretti (1998), p. 156-157 et 163 et *EAD XLII*, p. 30-32.
[4654] Fraisse et Moretti (1998), p. 159 et 161 et *EAD XLII*, p. 44.
[4655] *EAD XLII*, p. 202.
[4656] Fraisse et Moretti (1998), p. 151 et *EAD XLII*, p. 208.
[4657] La stèle funéraire et la liste des souscripteurs sont mal datées. Les associations déliennes de Sarapiastes s'organisent sur un modèle existant en Égypte et assurent le culte, la justice interne, l'organisation des fêtes, l'aménagement et la construction, etc. Les offrandes de cette famille sont exclusivement consacrées dans le Sarapieion. Cf. Baslez (1977), p. 375 et Baslez (2013), p. 238-239.
[4658] *ID*, 2616, l. 69. Sarapion reste un nom fréquent, ce qui fragilise l'hypothèse.
[4659] *ID*, 2089. Cf. Brun-Kyriakidis (2016), p. 73.
[4660] Ces dernières sont de demi-taille, associées à des attributs et confectionnées en bronze. Offrir un portrait est un usage courant du sanctuaire. Cf. Brun-Kyriakidis (2016), p. 77 et 79-80.

cette divinité[4661]. Hermogénès, son père, est connu pour une inscription de 158 dans laquelle il évoque un vœu à Sarapis et Isis[4662]. En 119, il fait une dédicace aux divinités isiaques avec son autre fils Diogénès[4663]. Poseidônios d'Alexandrie s'installe donc à Délos comme négociant à la fin de l'Indépendance[4664]. Il y fait souche et on connaît cette famille sur trois générations. Le Sarapieion paraît avoir été au centre de leur sociabilité : ils l'ont utilisé comme vitrine de leurs richesses et catalyseur de leurs réseaux[4665]. Autour de cette famille gravite une petite communauté d'Alexandrins, témoin des réseaux marchands entre les deux ports. Ils se formaliseront dans le dernier tiers du II^e^ s. comme le prouvent des dédicaces d'une association des *presbyteroi* entrepositaires d'Alexandrie[4666].

Le dernier dossier concerne la dynastie lagide. Certaines offrandes apparaissent après 167, mais c'est trompeur[4667]. En 156, on mentionne un lot de phiales sous le nom des administrateurs du sanctuaire de l'année **Archiklès (n° 39)** et **Hestiaios (n° 214)** qui ne les ont pourtant pas consacrés : une d'entre elle vient d'un roi lagide[4668]. Ces dons sont issus de la fusion des capitaux des fondations des fêtes lagides de l'Indépendance[4669]. Deux passages des inventaires de cette période évoquent des rois **Ptolémée (n° 370)** inidentifiables. Le premier consacre deux *kaliades* dans le sanctuaire aux sept statues. Une seconde offrande est une phiale consacrée par des théores envoyés par le roi[4670]. Une théorie datée pour l'instant entre 156 et 145 est mentionnée avec une formule inédite : ἄλλην καρυωτ[ὴν] ἐμ πλινθείωι [ζωιδάρια] ἔχουσαν, ἀνάθη[μα] θεωρῶν τῶν

4661 *ID*, 2225. C'est une déesse astrale de la pureté, qui n'est pas associée à Aphrodite dans ce contexte, ce qui souligne sa dimension solaire, et qui a une vocation universelle. Hagnè Théa apparaît uniquement à Délos sous ce nom. Les divinités syriennes sont moins poreuses aux influences des puissances divines étrangères que d'autres dieux. Cf. Baslez (1977), p. 87-88, 93 et 97, *EAD XXXV*, p. 139, note 2 et Baslez (2013), p. 237.

4662 *ID*, 2137. Il serait un « négociant établi à Délos ». Cf. Baslez (1977), p. 176 et 178.

4663 *ID*, 2150.

4664 Il profite de l'*emporion* à une époque où Italiens et Phéniciens s'organisent dans l'île.

4665 Son petit-fils Dionysios rassemble des thiasites de la déesse syrienne pour financer une statue de culte. La foi en cette divinité est la source de motivation, mais soulignons sa capacité à rassembler des fidèles autour de son projet. Cela témoigne de son rang de négociant prospère aux larges réseaux construits sur plusieurs générations.

4666 ἡ σύνοδος τῶν ἐν Ἀλεξανδρείαι πρεσβυτέρων ἐγδοχέων (*ID*, 1528 et 1529 = *Choix*, n° 108 et Fougère (1887), p. 251-252, n° 3). Cette association érige la statue de Krokos, archiprêtre de Chypre et *philos* de Ptolémée VIII. Un vaste réseau marchand connectant Délos, Alexandrie, Chypre et certainement les côtes phéniciennes se dessine ici. On est tenté de rapprocher le négociant Dionysios des entrepositaires d'Alexandrie, car on sait qu'il évolue dans le milieu des fidèles de la déesse syrienne. Les ports chypriotes sont utiles à l'hypothèse de relations marchandes entre Syriens et Dionysios. Ce dossier est contemporain de la troisième génération de la famille de Poseidônios d'Alexandrie. Cf. Chankowski (2019), p. 292 et chapitre 6 sur les associations.

4667 Certains rois lagides apparaissent à Délos par des dédicaces, mais brillent par leur absence des catalogues.

4668 *ID*, 1421BcdI, l. 17-19. Cf. *DCA*, p. 128.

4669 *DCA*, p. 175.

4670 Elle n'apparaît pas dans l'étude de Bruneau (1970), p. 94-95.

ἀπεσταλμένων ὑπὸ βασ[ιλέ]ως Πτολεμαίου[4671]. Entre 145 et 142, un passage lacunaire de l'inventaire 1443 dit : [ἄλλην κ]αρυωτὴν ἐν πλινθείοι ζωιδάρια ἔχουσαν, ἀνάθημα θεῳ[ρῶν][4672]. La formulation identique assure qu'il s'agit de la seule théorie ayant consacré une phiale au décor de *zôidaria*[4673]. Il me semble probable qu'il faille restituer : τῶν ἀπεσταλμένων ὑπὸ βασ[ιλέ]ως Πτολεμαίου, dans la lacune de l'inventaire 1443. La restitution ζωιδάρια dans le 1425 (entre 156 et 145), vient certainement du passage de 1443.

L'inventaire 442 (Indépendance), dit que le Pôrinos contient 14 phiales[4674]. C'est également le cas de l'inventaire 1403, le premier à fournir un catalogue du Pôrinos après 167[4675]. Le trésor n'évolue pas dans l'inventaire 1425. L'ordre d'apparition des phiales est identique entre les inventaires 1403 et 1425 et la formulation des enregistrements similaire. En somme, aucune nouvelle phiale n'entre dans le trésor au début de la seconde domination athénienne. En revanche, la formule des deux dernières offrandes du catalogue diverge fortement[4676]. L'inventaire 1403 présente l'archithéore Philoktas envoyé par Alexandrie et son roi. L'inventaire 1425 mentionne l'archithéore Philokratès, également envoyé par Alexandrie et le roi lagide. On a vu plus haut, que l'inventaire 1425 fait erreur : les administrateurs du sanctuaire confondent Philokratès et Philoktas. La phiale suivante du catalogue de l'inventaire 1403 est enregistrée comme lisse/sans décor, mesurant 3 palmes et issue d'une théorie lagide. Dans celui de 1425, la phiale est à relief (*karyôtè*) et porte un décor animalier (mais *zôidaria* est entièrement restitué). Si la transformation de phiale lisse en phiale à décor de noix n'est pas inconnue des inventaires, la mention du décor animalier pose problème. Cette restitution est très lourde. Les éditeurs des *ID*, ont attribué ce mot à la lacune en se référant à l'inventaire 1443. Le catalogue du Pôrinos, dans le 1443, est fortement restitué[4677]. Les passages lisibles montrent pourtant que l'ordre des offrandes et la formule d'enregistrement sont semblables aux inventaires précédents. À la fin du catalogue, des offrandes sont inédites : en remontant le texte aux lignes 91 et 90, on distingue des *lepida* d'or et cette fameuse

4671 *ID*, 1425I, l. 18-19.
4672 *ID*, 1443BII, l. 90.
4673 Les *zôidaria* sont des figurines (animale ou humaine) représentées en petit sur la phiale et non de petites figurines. Le pluriel rend toutefois difficile la restitution des *zôidaria* sur l'*omphalos*. En outre, le décor en relief du type *karyôtè* complique également la restitution de ces *zôidaria*. Il y a deux solutions : 1°) plusieurs figurines sont représentées sur l'*omphalos* ou 2°) il existe une alternance entre figurines et reliefs en forme de noix.
4674 L'inventaire 287, pour le Pôrinos, qui date de 250, mentionne 13 phiales ; celui de l'inventaire 442 en évoque 14 et le décompte des phiales de l'inventaire 1403 en mentionne 14.
4675 *Actes*, p. 14.
4676 *Actes*, p. 88.
4677 *Actes*, p. 162.

phiale καρυωτὴν ἐν πλινθείωι ζωιδάρια ἔχουσαν. En somme, il s'agit probablement de la dernière phiale du catalogue, car les offrandes suivantes changent de nature. En outre, certaines lettres de la ligne 89 étaient effacées dès l'Antiquité. On pourrait penser à une nouvelle théorie qui se serait déroulée entre la date des inventaires 1425 et 1443, mais deux arguments fragilisent cette hypothèse : 1°) exceptés les *zôidaria*, la description de cette dernière phiale est identique dans les deux catalogues. 2°) Il n'y a pas assez de place pour ajouter une quinzième phiale dans les lacunes du 1443. Selon Bruneau, sous la seconde domination athénienne, seule Cos continue à envoyer des théores à Délos, mais on connaît aussi une unique théorie de Kalymnos et peut-être une autre de Tarente. Il a sans doute raison et la phiale qui apparaît avec une description inédite de son décor est consacrée dès l'Indépendance.

Le bilan des offrandes lagides de la période ne comporte plus que les coffrets (*kaliades*) enregistrés dans le temple des sept statues. Le passage est lacunaire : καλιά[δα … ἀνάθημα …] Π[τ]ολεμαίου· ἄλλην καλιάδα […] Πτολεμαίου[4678]. Il faut souligner d'abord que seul le nom apparaît, sans le titre royal. Il pourrait s'agir d'un particulier. L'importante lacune laisse ouverte la possibilité d'une offrande royale lagide. Selon Hamilton, ces dons ptolémaïques sont nouveaux et datés de la seconde domination athénienne, les rois restant inidentifiables[4679]. Il fonde son hypothèse sur le seul nombre de dons dans le temple, plus important dans l'inventaire 1446 que 1443, mais ce genre d'offrande n'apparaît pas avant 167 dans les inventaires[4680]. Les *kaliades* datent probablement de la basse Indépendance. L'absence totale de don lagide à Délos après 167 va dans ce sens. Les hiéropes déliens font seulement graver les dons d'or et d'argent dans cet édifice. Si ces offrandes sont en argent ou en or, il serait tentant de les placer sous la seconde domination athénienne. Ces offrandes rappellent celle de Phila d'Athamanie : **καλιάδα ἐλεφαντίνην** κόννον ἔχουσαν ἐν λημνίσκωι χρυσῶι[4681]. Hannôn de Carthage consacre également un καλιάδιον ἐλεφάντινον[4682]. Une autre offrande est exposée ἐν καλιάδι ξυλίνηι[4683]. Deux remarques doivent dès lors être faites : 1°) les *kaliades* sont généralement des supports d'autres dons, plus encore que des

4678 *ID*, 1446, l. 18-20.
4679 Hamilton (2000), p. 40-41.
4680 Sous l'Indépendance ce temple n'apparaît que pour des offrandes en or ou argent. Après 167, avec les descriptions plus complètes des offrandes, la plupart des nouveaux objets ne sont ni en or ni en argent, bien que cela semble le cas des dons lagides. Certains objets ont été consacrés à la période classique : Hamilton (2000), p. 34 et 40.
4681 *ID*, 1421AbI, l. 19-20.
4682 *ID*, 1431, l. 39.
4683 *ID*, 1428II, l. 42.

offrandes pour elles-mêmes. 2°) Aucun de ces supports n'est indiqué comme fait d'or ou d'argent : le bois et surtout l'ivoire sont préférés. En outre, dans l'inventaire 1446, la ligne précédant les *kaliades* de Ptolémée, également lacunaire, évoque une offrande en partie en ivoire ([…]ἔχουσαν ἐλεφάντινα)[4684]. L'offrande qui suit le passage des *kaliades* de Ptolémée est en bois (ξύλινα βουκέ[φαλα])[4685]. Si les dons sont rangés par matériau, celles des Lagides ne sont pas en argent ou or[4686]. Cela expliquerait leur absence des inventaires de l'Indépendance. Il y a un faisceau d'indices indiquant que l'offrande est antérieure à 167 ou réalisée par un particulier. Pour conclure, les rois lagides n'ont consacré aucune offrande après 167 dans le sanctuaire délien.

**c- La côtes syro-palestinienne**

**Tissilos d'Apollonia (n° 416)**, peut-être de Palestine, consacre une phiale après 167[4687]. Une importante communauté d'Hiérapolis de Syrie s'est installée à Délos, dont fait probablement partie le donateur **Diogénès (n° 164)**[4688]. **Antidotos de Tyr (n° 25)** consacre une statuette dans le Samothrakeion[4689]. Ce genre d'offrande n'est jamais indiqué avant 167 et peut remonter à la fin de l'Indépendance, la statue apparaissant dès les premiers catalogues de la seconde domination athénienne[4690]. **Untel de Tyr (n° 435)** consacre une offrande pesant 2 dr. 2 ob. dans l'Artémision en l'île, vers 146[4691]. Ces Tyriens font des offrandes aux divinités protectrices des marins. Les inventaires de l'Indépendance ne mentionnent aucun donateur de Tyr. Un décret des Hérakléistes de Tyr, de 153 ou 149, explique que l'association s'est accrue par faveur divine, signifiant qu'elle est plus ancienne, et surtout que le nombre de Tyriens a considérablement

4684 *ID*, 1446, l. 18.
4685 *ID*, 1446, l. 20-21.
4686 La première offrande de ce catalogue est pourtant : [ζ]ῶια ἀκρελ[εφάντινα] (*ID*, 1446, l. 4-5).
4687 Le nom du donateur est un hapax, peu lisible sur l'inscription : Τισίλ[λ]ου. Il peut être d'Apollonia de Palestine ou du Pont. Outre les Gazaouis, nombre de ressortissants de Syrie et Palestine sont mentionnés à Délos.
4688 Il peut venir d'une cité homonyme d'Asie Mineure, comme pour **Athénaïs (n° 100)**. Tréheux (1992), p. 100-101, enregistre 33 noms sous Hiérapolis de Syrie, attestés comme prêtres de la déesse syrienne ou dans la nécropole.
4689 Les comptes du sanctuaire de 282 mentionnent un artisan homonyme qui reçoit 200 dr. des hiéropes pour avoir peint deux tableaux pour le *proskènion* du théâtre, mais il ne porte pas d'ethnique (*IG*, XI, 2, 158A, l. 67-68). Le sanctuaire des dieux de Samothrace contient de nombreuses offrandes liées à la navigation. Cf. Bruneau (1970), p. 396 et Hamilton (2000), p. 196.
4690 C'est également vers la fin de l'Indépendance que l'unique proxène tyrien est honoré (*IG*, XI, 4, 777).
4691 La formule (καὶ ἃ προσπαρέδωκεν ὁ ἱερεὺς Σωτήρ), indique que le don est consacré l'année même (*ID*, 1442B, l. 15). Le sanctuaire célèbre une Artémis idenfiée avec Hécate, qui secoure les marins. Les passages sur ce personnage sont lacunaires. L'offrande qui suit dans l'inventaire 1442 est : **ἄλλο** πρόσωπον τετυπωμένον (*ID*, 1442B, l. 16). Il s'agit d'un don identique à celui du Tyrien. Dans un autre inventaire, le don est suivi d'une nouvelle section d'objets en or (*ID*, 1443C, l. 46.). L'offrande du masque n'est donc pas en or et est probablement en argent. Cf. Bruneau (1970), p. 180, 188 et 202-203.

augmenté dans l'île depuis quelques années[4692]. Le patron de l'association est Héraklès et Antidotos consacre une statue dans le Samothrakeion, qui contient « deux statues au moins d'Héraklès »[4693]. Il existerait une sorte de « parenté cultuelle » entre les Grands Dieux de Samothrace et Héraklès[4694]. Antidotos a pu être Hérakléiste, bien que la divinité soit commune à Tyr. Enfin, les Hérakléistes de Tyr sont *emporoi* et nauclères, des négociants itinérants, à l'inverse des entrepositaires et autres banquiers. Cela correspond bien au profil cultuel d'**Antidotos (n° 25)** et **untel (n° 435)**, qui adorent des divinités protectrices des voyages maritimes. **Héliodôros d'Antioche (n° 207)** est mentionné par deux nouvelles offrandes. On a montré plus haut qu'elles sont consacrées entre 178 et 175. Un autre donateur déjà connu pour un don en 207, **Patrôn d'Antioche (n° 313)**, réapparaît en 156, comme donateur d'une phiale. En 146, il apparaît comme codonateur d'une phiale avec Das, dans le Sarapieion[4695]. En 140, il consacre un *libanôtidion*[4696]. La lecture des inventaires postérieurs à 167 montre que Patrôn n'est jamais mentionné avec son patronyme/ethnique. Il est difficile d'admettre qu'il s'agisse du même personnage que le codonateur de la reine Phila. Sans précision sur son origine, on ne peut être sûr qu'il est d'Antioche. Terminons par les Séleucides. Quatre phiales consacrées par **Séleucos Ier (n° 376)** apparaissent après 167. Il en va de même pour un vase en cristal de la part d'**Antiochos III (n° 27)** et un trépied de marbre d'**Antiochos II ou III (n° 28)**. Enfin, une phiale est consacrée par un **Antiochos inidentifiable (n° 28)**. Le contexte de la présence des rois séleucides dans les catalogues athéniens conduit à penser que cette phiale date de l'Indépendance.

Le bilan des donateurs de la côte syro-palestinienne est aussi décevant que celui d'Égypte. Seuls quelques Tyriens ont assurément consacré des offrandes dans l'île. Comment expliquer ce phénomène alors qu'après 167 de puissantes associations de négociants de ces régions s'installent à Délos ? Il se pourrait que les négociants aient davantage consacré d'offrandes dans les sanctuaires privés, notamment ceux de leurs associations. Ce phénomène explique en partie la faible présence de certaines

4692 *ID*, 1519, l. 10-12. La mention du dévouement prolongé de Patrôn indique aussi une date plus ancienne de fondation de l'association. Cf. *Choix*, p. 140-141.
4693 Bruneau (1970), p. 398.
4694 Une dédicace à Héraklès fut trouvée dans le Samothrakeion (*ID*, 2434). L'épimélète Polémon consacre une porte monumentale dans ce sanctuaire, dédiée aux Grands Dieux et à Héraklès (*ID*, 1808). Bruneau (1970), p. 407-408.
4695 La pratique de co-donation entre deux particuliers est rare. Le fait qu'un Patrôn d'Antioche consacre deux fois des dons avec un partenaire (Phila et Das) ne peut être une coïncidence. Est-ce l'indice d'un même individu ?
4696 Le donateur est largement restitué dans une lacune pour cette dernière offrande. Das est un nom peu commun, existant à Sinope et Séleucie de Cilicie. Cf. Garlan (2004), n° 261, 267, 269, 277, 283, 290, 295, 300, 412, 467 et 49 ; *ISinope*, 138 et *MAMA*, III, 50, l. 3 et 9.

communautés dans les inscriptions. Une autre explication peut tenir à l'absence de mention d'ethnique. Une étude onomastique exhaustive pourrait ici aider. N'oublions pas aussi que la période de publication des inventaires est courte (environ 37 ans) par rapport aux précédentes, sous l'Indépendance (64 ans et 83 ans). Le résultat surprend quand même et la carte en début de section rend mal compte des réalités.

**d- Chypre et l'Anatolie méridionale**

Les donateurs viennent de petites cités, Karpasia et Chytrios, ce qui pose la question de l'indication de l'ethnique par les administrateurs du sanctuaire[4697]. Les grandes cités portuaires chypriotes doivent être mieux représentées à Délos que la petite cité continentale de Chytrios. **Léôn de Chytrios (n° 246)** consacre une paire d'yeux en argent dans le Sarapieion, apparaissant entre 156 et 146 et une phiale, enregistrée dans l'Iseion, connue à partir de 146. La paire d'yeux est un ex-voto lié au pouvoir de guérison de Sarapis[4698]. **Pampainos de Soloi (n° 303)** consacre un *skyphos*, apparaissant après 156, certainement à une divinité isiaque. La Cilicie, où se trouve une cité du même nom, a fourni moins de représentants à Délos. En outre, la divinité honorée par Pampainos correspond bien au culte de ses compatriotes[4699]. Tous les dons chypriotes enregistrés après 167 sont consacrés dans le Sarapieion. On distingue ces donateurs pieux de ceux qui consacrent des offrandes pour entrer dans une communauté et obtenir des opportunités. Les Alexandrins ont un profil cultuel identique. Chypre est essentielle dans le royaume lagide et ses ports ont des contacts étroits avec le centre isiaque alexandrin[4700]. Délos illustre bien la similarité des pratiques cultuelles Alexandrines et Chypriotes. Lors des périodes précédentes, peu de donateurs viennent des côtes anatoliennes méridionales. **Kalos de Selgè (n° 228)** consacre un *thymiatèrion* dans le Sarapieion vers 157. Une

[4697] **Aristôn de Karpasia (n° 90)** et **Mennéas de Karpasia (n° 276)**, ont été étudiés plus haut, car la plupart de leurs offrandes sont consacrées à la période précédente. Les 5 offrandes qu'ils consacrent seuls ou à deux sont toutes adressées aux divinités isiaques et Mennéas a une certaine autorité au sein des Sarapiastes.

[4698] Les yeux sont les ex-votos les plus communs enregistrés dans le Sarapieion. Baslez (1977), p. 299-300.

[4699] Un autre ressortissant de Soloi, Euklès consacre une dédicace aux dieux égyptiens (*ID*, 2131). Plusieurs temples à ces divinités existent à Soloi de Chypre dès la première moitié du III$^{e}$ s. (Strabon, XIV, 6, 683). Le Sarapieion de Soloi est « une sorte de succursale du centre oraculaire ». Dunand (1973), III, p. 120-122.

[4700] Les Ptolémée n'ont pas eu de politique de propagation de ces cultes à Chypre, mais des initiatives privées de négociants entraînent ce phénomène. La statue de Krokos, représentant lagide à Chypre, consacrée par les entrepositaires d'Alexandrie à Délos illustre bien ce dossier (*ID*, 1528). Cf. Dunand (1973), III, p. 120.

communauté de Selgè prospère à Délos et leur cité d'origine est bien connectée au port de négoce en esclaves de Sidè[4701].

### 3- L'horizon septentrional

À la période précédente, les cités du Pont n'ont pas ou peu fourni de donateurs, alors que les réseaux de proxénie de cette époque sont développés dans cette région[4702]. Il est parfois difficile de déterminer de quelle Héraclée est originaire un donateur. **Botrys d'Héraclée (n° 117)** consacre un don pesant 5 dr. entre 145 et 142. Ce nom peu fréquent est attesté en Bithynie comme en Italie méridionale[4703]. Explorons les deux hypothèses. Une dédicace de Rhodes du II^e^ s., mentionne un bronzier lucanien du nom de Botrys (Βότρυς Λευκανὸς ἐχαλκούργησε)[4704]. Le passage de l'offrande délienne est le suivant :

***ID*, 1450A, l. 93-96**

πέταλα χρυσᾶ ἀπ' ἀνδριάντων, ὁλ. *3dr. 2 ob.*· στεφάνια δύο χρυσᾶ ἐν θήκει, ἀνάθ[η]μα Ἡγησίου Θυ[μαιτάδου· — — —] / [— —, ἀνάθημα Φιλοκλέους ἐκ] Κοίλης· ἄλλο **Βότρυος Ἡρακλεώτου**, ὁλ. *5 dr.*· τύπιον χρυσοῦν, ἀνάθεμα Στράτωνος, ἄστατον. ἀργυρᾶ· φιάλην ἐν πλαισί[ωι, ἀνάθημα Ἀλεξάνδρου τραγωιδοῦ]· / [ἄλλην πρόσωπον ἔχουσαν, ἀνάθ]ημα Ἀρχίου. πρὸς τῆι φλιᾶ τῆς ἀριστερᾶς· πετάλιον χρυσοῦν ἀπ' ἀνδριάντος, οὗ ὁλ. *4 dr.*· φιάλας λείας δύο, ἀνάθημα Κώιω[ν· ἄλλας τρεῖς, ἀνάθημα Ξενοκλέους] / [ΟΠ..ΔΗ..· λεπίδια ἀπ' ἀνδριάντων] χρυσᾶ, ὧν ὁλ. *84 dr*.

| Tableau analytique du passage *ID*, 1450A, l. 93-96 | | |
|---|---|---|
| *Catégorie* | *Nature de l'offrande* | *Poids* |
| Or | Pétales d'or (πέταλα χρυσᾶ) | 3 dr. 2 ob. |
| | Deux petites couronnes en or (στεφάνια δύο χρυσᾶ) | / |
| | Lacune | |
| | **Offrande identique à la précédente (ἄλλο)** | 5 dr. |
| | Statuette en or (τύπιον χρυσοῦν) | / |
| Argent | Une phiale | / |
| | Une phiale | / |
| À gauche du montant de la porte | Pétale d'or (πετάλιον χρυσοῦν) | 4 dr. |
| | Deux phiales | / |
| | Trois phiales | / |
| | Plaques d'or (λεπίδια χρυσᾶ) | 84 dr. |

**Tableau 11**

4701 Une liste de souscripteur lacunaire mentionne deux ressortissants de Selgè (*ID*, 2634, l. 5 et 19 = *SEG*, 45, 1049). C'est une cité grecque continentale de Pisidie, connectée à la Méditerranée par l'Eurymédon. Cf. Mavrojannis (2018).

4702 Pour les seules rives septentionales du Pont : Olbia, Chersonèse et Panticapée donnent des proxènes aux Déliens.

4703 Il est absent de la liste des Italiens de Délos constituée par Ferrary, Hasenohr et Le Dinahet (2002), p. 236. L'index de Tréheux (1992), p. 34 et 104, évoque un Botrys de la *gens* des *Maecii* ou *Maïkeis* (*ID*, 2394). Sur l'étymologie : Le Dinahet (2001), p. 119. Un Botrys apparaît sur une lettre de plomb d'Akra (à Zavetnoe, sur la mer d'Azov), datée du III^e^ ou II^e^ s. Cf. Dana (2021), p. 183-186, n° 41.

4704 *IG*, XII, 1, 106. Pour Carlà-Uhink (2017), p. 318, se présenter comme Lucanien insiste sur l'identité régionale plutôt que civique, mais l'origine du bronzier peut être une petite cité inconnue d'Égée. Rhodes est alors la cité qui rayonne le plus dans le travail du bronze. Ce même Botrys aurait consacré une offrande à Délos, sur le chemin de la Lucanie à Rhodes où il aurait retrouvé une communauté italienne de Lucanie. Cf. Perdrizet (1903) et Maillot (2009).

La nature du don de Botrys est inconnue, mais seuls 4 types d'objets apparaissent dans ce passage : des phiales, des petites couronnes, une statuette et des pétales d'or. L'offrande de Botrys ne peut être une statuette, ni une phiale[4705]. Ce don apparaît dans un lot d'objets en or. Les administrateurs enregistrent méthodiquement les offrandes des temples par lots, augmentant la probabilité que des objets de même nature apparaissent en série. Le poids de l'offrande de Botrys correspond au pétale d'or de 4 dr.[4706] Les 4 mentions de poids de cette liste correspondent systématiquement à des pétales ou plaques d'or. Les hiéropes auraient systématiquement pesé les objets de cette nature. Ces pièces servent à habiller statues et statuettes. D'autres sculpteurs de Lucanie fréquentent Délos à cette période et il existe des précédents en matière de carrière délo-rhodienne[4707]. L'utilisation du pronom défini « ἄλλο » convient aux « petites couronnes » (ἄλλο στεφάνιον), tout comme le poids du don de Botrys : 5 dr.[4708] Plus loin, je vais essayer de montrer que le donateur précédant Botrys dans l'inventaire, Philoklès de Koilè, consacre une « petite » couronne, tout comme le donateur d'avant, Hègèsias de Thymaitadès[4709]. Botrys aurait donc consacré une couronne. Mais est-il vraiment de Lucanie ?

L'ethnique de Botrys est Ἡρακλεώτης et non Ἡρακλειος. J. et L. Robert ont expliqué que l'ethnique normal d'Héraclée de Lucanie est Ἡρακλειος, apparaissant sur le monnayage civique et dans plusieurs inscriptions déliennes, dont celle du sculpteur Lysippos[4710]. Cela indiquerait une origine pontique de Botrys, mais les hiéropes ou les lapicides ont pu faire une erreur. Un autre donateur pontique est **Posidéos d'Héraclée**

[4705] La comparaison avec les offrandes voisines indique qu'il consacre le même objet qu'un Philoklès en raison de la mention « ἄλλο », permettant d'éviter les répétitions. L'offrande suivante est une statuette en or (τύπιον χρυσοῦν). Si Botrys consacre une statuette, les administrateurs auraient utilisé « ἄλλο » pour l'offrande de Stratôn. Ce n'est pas une phiale, car 1°) une phiale ne peut être aussi légère et 2°) le pronom défini n'est pas au féminin, interdisant *phialè* (cela n'exclut pourtant pas *phialion*).

[4706] Cet « ἄλλο » va bien pour ce genre d'objet, s'il s'agit d'un πετάλιον. Botrys a pu en consacrer un pesant 5 dr.

[4707] Vers 100, une base de statue, honorant le banquier Philostratos, est signée de Lysippos d'Héraclée de Lucanie (*ID*, 1724). Il réalise une œuvre qui bénéficie à un autre Grec d'Italie méridionale. Deux signatures de Phylès d'Halicarnasse trouvées à Délos au III^e^ s. et une de Boéthos dans la première moitié du II^e^ s. sont des exemples de carrières délo-rhodiennes. Les similarités artistiques entre les statues en ronde-bosse de Rhodes et de Délos sont nombreuses et certains ateliers rhodiens s'installent à Délos après 167, lorsque le port délien éclipse celui de Rhodes. Cf. Marcadé (1957), p. 64-65, *Bull.*. (1968), n° 601, Marcadé (1969), p. 483-486 et 490 et Ernst (2018), p. 381.

[4708] Par exemple : *ID*, 1450A, l. 86.

[4709] στεφάνια χρυσᾶ δύο ἐν θήκει, ἀνάθημα [— — ἄλλα? — — ἀνάθη/μ]α [Φι]λοκλέους ἐκ Κοίλης, ἄστατα· ἄλλο Βότρυος Ἡρακλεώτου (*ID*, 1443AI, l. 136).

[4710] *ID*, 1689, 1713, 1724, l. 9-10, 1763, 1854, 2002, 2234, 2253, 2254, 2288… Cf. Robert (1968), p. 545-546, n° 601.

**(n° 353)**[4711]. Il consacre un vase enregistré après 167 et une phiale vers 157, les deux entreposés dans le Sarapieion, dans un lot pouvant dater de la période précédente[4712].

**Angelis de Kallatis (n° 23)** consacre un *typion* dans l'Iseion, apparaissant en 157[4713]. Pour Kallatis, la première attestation des cultes isiaques est une dédicace délienne du début du II^e^ s. impliquant Angelis : Σαράπι, Ἴσι, Ἀνούβι, κατὰ πρόσταγ[μα] / τοῦ θεοῦ, Γ<λ>αῦκος Γούρου Καλλατιανὸ[ς] / καὶ ὁ υἱὸς Παράμονος καὶ ἡ γυνὴ Ἀγγελίς[4714]. Pour certains, Paranomos serait le père d'un certain Dèmètrios, connu par une dédicace délienne de la même période à Sarapis et Isis[4715]. Cette famille est composée de G(l)aukos fils de Gouros, son fils Paramonos (Paramôn selon F. Dunand), sa femme Angelis et son petit-fils Dèmètrios[4716]. À Kallatis, un homonyme de Gaukos est magistrat monétaire à la même période[4717]. L'inventaire délien de 157 indique que l'offrande d'Angelis est récente[4718]. Trois explications pourraient alors être suggérées : 1°) la dédicace à la triade isiaque de la famille de Kallatis daterait du milieu du II^e^ s. 2°) Il existe deux Angelis de Kallatis, certainement de la même famille. 3°) Les dons de la section du catalogue, dans laquelle apparaît le don d'Angelis, datent du début du II^e^ s. et sont contemporains de la dédicace à la triade isiaque de la famille d'Angelis, ce qui est le plus probable. Cette famille de Kallatis est certainement installée à Délos au début du II^e^ s. En

---

4711 Un sondage onomastique dans le *LGPN* montre qu'aucun Posidéos n'est attesté en Grande Grèce. Ce nom est en revanche répandu dans le Pont et les cités côtières d'Asie Mineure occidentale. L'ethnique Ἡρακλεώτης, interdit l'origine lucanienne. Posidéos vient d'Héraclée du Pont. Panticapée : Moţ (2019), p. 153 ; Olbia du Pont : *IOSPE*, I², 35, 77, 78, 168, 189 et 220a ; Lampsaque : *ILampsakos*, 29 ; Abydos : *IG*, XII, 8, 183, l. 15 et Gorgippia : *CIRB*, 1137AII, l. 15 et 32 et *CIRB*, 1137BII, l. 36.

4712 Le premier est transféré dans l'Artémision et la seconde est indiquée dans l'Iseion du sanctuaire.

4713 Héraclée du Pont est la métropole de Kallatis. De nombreux lettrés vivent à Kallatis (historiens, philosophes…). Les cultes isiaques sont attestés dès le début de la période hellénistique dans le Pont, notamment à Istros, voisine de Kallatis. Il existe déjà des relations entre l'Égypte et le Pont. Un Alexandrin fréquente Kallatis au III^e^ s. (*ISM*, III, 155). Les nombreux hommes de lettres de Kallatis sont attirés par Alexandrie. Cf. Dunand (1973), II, p. 68-70, Avram (1999), p. 103, 112, 116-120, 197-198 et 310 et Reger (2007).

4714 *IG*, XI, 4, 1238 (= Roussel (1916), n° 54, p. 113 = *RICIS*, 202/0179). Cf. Avram (1999), p. 36, 103 et 186 ; Avram (2014), p. 111 et Moţ (2019), p. 154.

4715 *IG*, XI, 4, 1256. Dèmètrios n'a pas d'ethnique et il a pu recevoir la citoyenneté délienne. Cf. Reger (2007), p. 279 et Moţ (2019), p. 154.

4716 La restitution du « l » pour Glaukos n'est pas certaine, car la forme Gaukos est utilisée dans le Pont. Cf. Robert (1964), p. 146, Dunand (1973), II, p. 65, note 4 et Baslez (1977), p. 349.

4717 Il n'apparaît pas dans la liste des magistrats monétaires d'Avram. Ces bronzes sont au type d'Artémis. L'essentiel du monnayage de bronze de la cité date du II^e^ s. et du début du I^er^ s. La forme Gaukos est attestée à Istros, mais l'existence de deux notables possédant le même nom et dont la période d'activité est identique (début du II^e^ s.) pousse à leur identification. Cf. Ruzicka (1913), p. 300, n° 251a et Avram (1999), p. 77, note 310 et 81-82.

4718 καὶ τάδε παρελάβομεν ἐν τῶι Ἰσιδείω[ι] / τύπιον ἐπὶ σανιδίου, ἀνάθεμα Ἀγγελίδος (*ID*, 1416AI, l. 47-48). Elle n'apparaît pas dans une autre section de l'inventaire, qui fait déjà le catalogue de l'Iseion (*ID*, 1416AI, l. 2). Dans l'inventaire de 156, les dons de l'Iseion sont divisés en deux sections. La première est identique à celle de la première section de l'inventaire de 157 (*ID*, 1417AII, l. 159 – BI, l. 8). Il s'agit d'anciennes offrandes présentées de façon cohérente. La seconde section est plus chaotique et mêle les dons des exèdres, du temple d'Anubis et de celui d'Isis (*ID*, 1417BI, l. 49 et 74). Il s'agirait d'offrandes plus récentes, dont celle d'Angelis. Cf. *Actes*, p. 75.

faisant remonter la donatrice à la basse Indépendance, les dossiers épigraphiques deviennent plus cohérents. Au début, nous avions insisté sur le décalage entre les réseaux honorifiques déliens développés dans le Pont sous la basse Indépendance et la faible présence des donateurs lors de cette période.

Ce raisonnement permet de poser le problème de l'offrande de **Posidéos d'Héraclée (n° 353)**. Lui aussi pourrait être un donateur d'avant 167, même s'il n'apparaît que dans le premier catalogue complet de la seconde domination athénienne, daté de 157. Un de ses dons est consacré sous la prêtrise du Délien Oikôn fils de Diodymos. On pourrait ajouter **Philôtas d'Héraclée (n° 339)**, qui consacra un vase dans le Sarapieion sous la basse Indépendance. Selon T.-D. Moţ, **Tisillos d'Apollonia (n° 417)**, donateur d'une phiale, serait originaire d'Apollonia du Pont, mais on a vu que la cité homonyme de Palestine serait aussi possible[4719]. Les offrandes des donateurs du Pont sont systématiquement consacrées aux divinités isiaques. On sait depuis longtemps que le Pont est très lié aux cultes égyptiens dès le III^e^ s.[4720] Les inventaires les plus complets du Sarapieion délien datent de la seconde domination athénienne. Le faible nombre de donateurs de ces régions pendant la basse Indépendance, alors que d'autres dossiers épigraphiques attestent des relations entre le Pont et Délos, serait ainsi à relativiser[4721]. L'exportation des amphores de Sinope confirme cette tendance[4722]. La carte des donateurs en devient trompeuse, car elle présente de bons réseaux pontiques après 167, dissimulant la réorientation des axes marchands à Délos et la bascule d'une route nord-sud (Pont/Égypte) au profit d'une route est-ouest (Orient/Occident) au début du II^e^ s.

Reste à comprendre les raisons ayant amené des donateurs pontiques à Délos. Kallatis a une histoire mal connue, mais sa vocation commerciale est réelle[4723]. Entre 256 et 253, la cité, alliée à Istros, perd une guerre contre Byzance pour le contrôle de l'*emporion* de Tomis, et son commerce décline ensuite[4724]. Istros, sa voisine, est un marché

[4719] Pour Moţ, ce donateur fait une offrande dans le Sarapieion et on a vu que ce sanctuaire est prisé d'une population cosmopolite. L'argument est le seul en faveur de l'identification de la cité avec celle du Pont dans l'article de Moţ. Plusieurs passages plagient celui de Reger, sans le citer. Cf. Reger (2007), p. 279-280 et Moţ (2019), p. 154.
[4720] Dunand (1973), II, p. 52-71 et III, p. 105-117. Sarapis serait originaire de Sinope.
[4721] La plupart des offrandes pontiques remontent désormais à l'Indépendance.
[4722] Sept anses d'amphores timbrées de Sinope ont été trouvées à Délos, une datée entre 275 et 254 et 6 entre 253 et 185. La plupart des amphores sont exportées à Délos lors de la basse Indépendance. Cf. Garlan (2007), p. 145.
[4723] Un traité entre Rome et Kallatis date entre 106 et 105 (*CIL*, I², 2, 3, 276 = *ISM*, III, 1). Il ne dure pas face à la montée en puissance de Mithridate VI dans le Pont gauche. Kallatis frappe alors monnaie pour le recrutement de mercenaires. La présence de ressortissants du Pont gauche en Égée s'explique surtout par les liens marchands. Les Kallatiens y sont bien attestés, surtout à la haute période hellénistique. Cf. Avram (1999), p. 34, 38-44 et 311-312, Avram (2003), p. 315-316 et Avram (2014), p. 111-112.
[4724] Avram (1999), p. 33 et 310 et Buzoianu (2016).

actif d'esclaves, connecté à Délos, mais c'est aussi le cas de plusieurs villes de la région[4725]. À la fin de la période hellénistique, Kallatis devient une base de pirates, alors qu'Istros connaît des troubles et que la piraterie devenue endémique favorise le négoce d'esclaves[4726]. Au début du II^e^ s., une famille de Kallatis s'installe à Délos dans ce contexte. Dans le Pont, le culte d'Isis a du succsè auprès des navigateurs[4727]. L'offrande d'Angelis dans l'Iseion peut être liée au négoce d'esclaves.

**Papas de Paphlagonie (n° 304)** consacre une phiale à Artémis Hécate, apparaissant en 157[4728]. Le fait que l'ethnique soit Paphlagonie et non Sinope, Amisos ou Amastris indique que le donateur ne vient pas d'une cité portuaire[4729]. Papas peut jouer un rôle dans le négoce des esclaves de Cappadoce, dont Sinope assure le débouché sur mer[4730]. Ce donateur pourrait être impliqué dans le trafic d'esclaves entre populations indigènes de l'intérieur et Sinope, sans intermédiaire, pour vendre ses esclaves directement à Délos. La traversée maritime est longue et périlleuse, justifiant le don à Artémis-Hécate. Une pratique cultuelle des donateurs de régions éloignées se dessine : ils consacrent des offrandes aux divinités assurant une navigation sûre.

**Prusias, roi de Bithynie (n° 360)** entre 182 et 149, consacre une grande phiale, enregistrée en 162[4731]. C. Vial et M.-F. Baslez écrivent, sans raison, que le don est consacré par Prusias Ier[4732]. En 175, les Déliens empruntent pour financer une couronne

[4725] Des stèles funéraires de Rhénée mentionnent deux esclaves thraces du marché d'Istros : Bithys et Damas (*SEG*, 23, 381 = *IG*, IX, 1², 4, 1778, l.2 et 19). Cf. Avram (1999), p. 312, Avram (2003), p. 312 et Avram (2007).
[4726] *ISM*, III, 43. Cf. Avram (2003), p. 314.
[4727] Le Pont participe à la fête impériale du *Navigium Isidis*. Cf. Dunand (1973) II, p. 70 et Dunand (1973) III, p. 223-230.
[4728] Sinope a été un centre des cultes isiaques après la conquête romaine. Le don est fait à Artémis Hécate, non à Isis, toutes deux protectrices des marins. Cf. Podvin (2012), p. 207-208.
[4729] Les Athéniens indiquent ces ethniques de cités côtières très hellénisées comme en témoigne Pasiôn de Sinope (*ID*, 1924, l. 7). Strabon, XII, 3, 9 et XIV, 5, 6, distingue deux sous-régions, la première sur la côte et la seconde continentale. La géographie de la région permet mal aux Grecs d'entrer en contact avec les populations indigènes. Cf. Barat (2013).
[4730] À partir de Mithridate V, les Mithridatides développent l'économie de Paphlagonie en lien avec le Pont. Cf. Saprykin (2007), p. 200-202.
[4731] L'offrande de la grande phiale est déplacée du Pythion vers l'Apollônion sous Dèmaratos, peut-être un épimélète de l'île, actif entre 167 et 161 (*ID*, 1716). Si l'inventaire de 162 précise le nom de l'épimélète, non de l'année en cours, cela signifie que le transport de l'offrande est effectué au plus tard en 163, donc qu'elle est consacrée avant son déplacement dans le Pythion, au plus tard en 164. Prusias apparaît dans un autre fragment d'inventaire (*ID*, 1427). Cf. *DCA*, p. 100-101, *Actes*, p. 201 et Vial et Baslez (1987), p. 282 et 287.
[4732] Vial et Baslez (1987), p. 291, datent le transfert du don vers l'Apollônion en 179, sans explication. Il doit plutôt se situer entre 167 et 161. Le don est de Prusias II et daté de la fin de l'Indépendance. Cf. Tréheux (1992), p. 14.

d'or à Prusias II, qui peut avoir consacré la phiale entre 182 et 175. Le *terminus ante quem* est d'autant plus certain que ce roi épouse la sœur de Persée[4733].

Depuis le début de l'Indépendance, les réseaux de Délos n'ont cessé de se dilater. Après 167, alors que l'*emporion* accueille une population plus cosmopolite que jamais, le phénomène ralenti. En Occident, les relations se densifient avec la péninsule italique, alors que le lien avec Massalia disparaît[4734]. C'est surtout dans le Pont que le phénomène est visible. À la basse Indépendance, les relations de cette région avec Délos sont intenses. On a vu avec le traité entre Kallatis et Rome qu'il faut attendre la fin du II^e^ s. pour que les Romains s'investissent dans cette région. Le départ des Déliens de l'île a pu briser certains liens. Délos avait tissé de vastes réseaux tout au long de l'Indépendance, fondés sur des relations interpersonnelles.

### 4- La *LRPI*

#### a- Les Cyclades

**Olympos de Karystos (n° 300)** consacre une phiale dans l'Iseion, apparaissant en 157. Karystos est la seule cité eubéenne présente dans les inventaires de la seconde domination athénienne. On a déjà montré ses liens avec les Cyclades. Les cultes isiaques ont pénétré Karystos de plusieurs manières possibles : 1°) depuis Érétrie, dans le cadre des relations eubéennes[4735], 2°) depuis Délos, dans le cadre des relations cycladiques et 3°) depuis l'Égypte, par des négociants de passage[4736]. Ces chemins sont complémentaires et indiquent que les cultes isiaques ont été introduits assez tôt à Karystos. **Phanotélès de Kéos (n° 320)** consacre un *potèrion* dans le Sarapieion, apparaissant entre 165 et 157[4737]. On ne sait si le don est daté avant ou après 167. **Hérôidès de Paros (n° 212)** consacre deux offrandes dans le Sarapieion en 183 et une phiale apparaissant seulement en 146 dans l'Iseion[4738]. La phiale date de l'Indépendance ou alors Hérôidès l'a consacré une

---

4733 Bien qu'il se soumette à Rome après 167, rien ne le motive à consacrer une offrande dans l'île la plus romaine de Méditerranée orientale. Ses relations aux Romains restent peu amicales puisqu'il mène un conflit contre les Attalides, principaux alliés de Rome en Orient (Appien, *Guerre mithridatique*, I, 2).

4734 La montée en puissance de l'Italie écarte la concurrence commerciale massaliote de Grèce. Rome domine les routes maritimes et impose de nouveaux ports de transit. Les négociants de Massalia n'ont plus besoin de se rendre si loin en Orient pour obtenir des ressources, que les Italiens rapprochent dans leurs ports.

4735 L'Iseion d'Érétrie existe au début du III^e^ s. et est progressivement agrandi avec l'ajout des temples de Sarapis et d'Anubis. Dès le III^e^ s., existe également à Érétrie des associations cultuelles : mélanéphores et hypostolistes. Certaines pratiques cultuelles isiaques d'Érétrie sont importées de Délos par les marchands Italiens au I^er^ s. Cf. Dunand (1973), II, p. 23-25 et 27, Lefebvre (2008), p. 459 et Martzavou (2010).

4736 Dunand (1973), p. 23.

4737 Une association célèbre des Isidéia à Kéos. Cf. Bricault (2014), p. 42.

4738 Elle ne peut pas être associée à une des deux premières offrandes car il s'agit d'un *libanotidion* et d'un *kadiskon*, parfois nommé *skaphion*. Ces deux dons sont entreposés dans le Sarapieion, puis déplacés vers l'Artémision.

trentaine d'années après ses premières offrandes[4739]. **Smithôn** ou **Aithôn de Mélos (n° 385)** apparaît après 167 dans le catalogue de l'*oikos* près du Diadumène, dont les hiéropes déliens n'ont jamais fait graver l'inventaire[4740]. Une offrande collective de Naxiens **[…]τιτου Ναξίων (n° 140)** inconnue, car tombant dans une lacune, est enregistrée après 167, dans un édifice également inconnu, dont les hiéropes déliens ne faisaient pas graver l'inventaire. Les catalogues du Sarapieion citent de nombreux dons, dont certains datent de l'Indépendance, mais dont nous n'avons aucune trace[4741]. La plupart des cités cycladiques sont représentées par un unique donateur, mais on ne peut savoir combien ont fait leur don avant 167. Ces limites faussent les cartes des donateurs, prouvant encore la nécessité de cette longue étude qualitative. Des communautés cycladiques sont néanmoins très identifiables après 167.

**Chairèmôn de Ténos (n° 119)** consacre une offrande, apparaissant entre 167 et 157. Une dédicace de Ténos du II^e^ s. à la triade isiaque est effectuée par un certain Deinôn fils de Chairèmôn[4742]. **Charès de Ténos (n° 121)** consacre un *potèrion* dans le Sarapieion, transféré dans l'Artémision, où il apparaît entre 167 et 157. Dans l'inventaire du Sarapieion de 157, apparaît un Charès mentionné sans patronyme ni ethnique pour une paire d'yeux en or, qui pourrait être le même[4743]. Ses dons peuvent dater de l'Indépendance. **Théoxénidès de Ténos (n° 402)** consacre un *potèrion rhodiakon*, apparaissant entre 165 et 157 dans le Sarapieion. Ténos, déjà bien représentée à Délos avant 167, voit la tendance persister après l'expulsion des Déliens. Il s'agit de la plus importante communauté cycladique de l'île, s'expliquant par la proximité des deux cités.

**Parmô fille de Dexios de Chios**, puis d'**Amorgos (n° 306)**, consacre une boite à encens, un diadème et une phiale apparaissant en 156 et 146. **Autoklès fils de Silènos d'Amorgos (n° 109)** consacre un autel miniature dans le Sarapieion, qui apparaît en 156[4744]. M.-F. Baslez donne le *stemma* de la famille cycladique liant des branches d'Amorgos et de Chios.

---

[4739] Il peut aussi exister deux donateurs d'une même famille, mais c'est moins probable. On ne sait pas pourquoi la phiale n'est pas mentionnée dans les inventaires plus complets de 157 et 156 (*ID*, 1416 et 1417). Les éditeurs des *Inscriptions de Délos* écrivent à propos de ce passage : « les l. 34-80 doivent enregistrer des offrandes entrées dans le sanctuaire après 156/5, bien que quelques-unes puissent avoir été faites avant cette date ». Cf. *Actes*, p. 151.
[4740] Le nom Smithôn est attesté à Mélos (*IG*, XII, 3, 1139).
[4741] Les inventaires du Sarapieion se limitent aux inscriptions *IG*, XI, 4, 1307-1309, fragmentaires.
[4742] *IG*, XII, 5, 969.
[4743] Tréheux (1992), p. 87.
[4744] L'ethnique est restituée par Baslez (1977), p. 391.

**Stemma 14 Famille de Parmô selon Baslez**

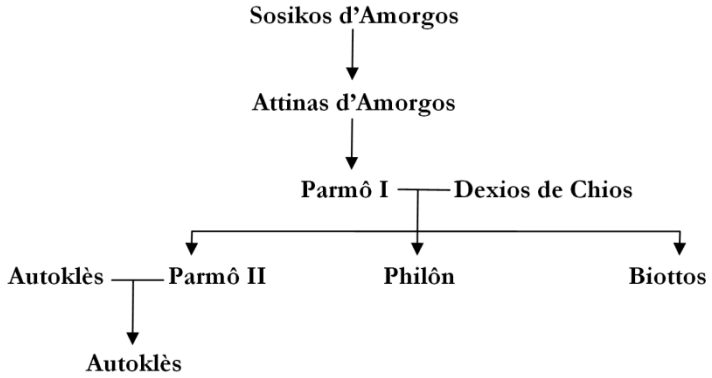


Elle se fonde sur les données suivantes :

- ***IG*, XII, 7, 84** (III^e s.) : dédicace de la statue d'Autoklès d'Arkésinè fils de Silènos fils d'Autoklès et Parmô fille de Dexios.
- ***ID*, 1417AII, l. 129, 152 et 153** (156) : offrande de Parmô fille de Dexios, dans le catalogue des transferts du Sarapieion vers l'Artémision. Offrande d'Attinas fils de Sôsikos dans le *naos* du Sarapieion[4745].
- ***ID*, 407, l. 21** (190-182) : Offrande de Philôn fils de Dexios à Artémis.
- ***IG*, XI, 4, 767** (début du II^e s.) : Décret honorifique pour Dexios fils de Philôn de Chios.
- ***IG*, XII, 7, 31** (II^e s.) : Autoklès fils d'Autoklès d'Arkésinè préside l'assemblée.
- ***IG*, XI, 4, 1197 et 1198** (II^e s.) : Philôn et Biottos consacrent une statue à leur père Dexios fils de Philôn de Chios et à leur mère Parmô fille d'Attinas.
- ***ID*, 1442A, l. 59 et 71** (146) : Offrandes de Parmô enregistrées dans le temple d'Isis et l'Iseion.

Ce *stemma* présente quelques difficultés : 1°) Parmô II est mariée à Silènos, non à Autoklès. 2°) Philôn fils de Dexios serait proxène des Déliens, consacrant une offrande à Artémis, or le proxène est Dexios fils de Philôn[4746]. L'erreur de Baslez vient des éditeurs des *IG* qui la font dans le commentaire d'*IG*, XI, 4, 1197 et 1198[4747]. 3°) La dédicace familiale d'Amorgos date du III^e s. et les frères de Parmô II sont actifs à Délos au II^e s. 4°) Certaines offrandes de Parmô II apparaissent en 156, d'autres en 146. Elle peut difficilement apparaître sur une dédicace du III^e s. et consacrer une offrande entre 156 et 146. 5°) Il y a un hiatus chronologique entre l'offrande de Philôn fils de Dexios, dont l'activité est datée entre 190 et 182, et celle de sa sœur supposée Parmô II, entre 157 et 146. L'ethnique de Philôn n'apparaît pas dans l'inventaire daté entre 190 et 182 et son nom est commun chez les Déliens[4748]. La séparation des deux branches familiales repose sur la date présumée par la paléographie de la dédicace (*IG*, XII, 7, 84) au III^e s. On peut refaire le *stemma* en corrigeant l'erreur concernant l'époux de Parmô II.

[4745] Il s'agit du premier catalogue de ces offrandes, datées pour la plupart de l'Indépendance. Tréheux (1992), p. 79.
[4746] Baslez (1977), p. 368.
[4747] La lecture du décret, dans le même volume, permet d'identifier la bonne formule onomastique.
[4748] Vial (2008), p. 145.

**Stemma 15 Famille de Parmô**

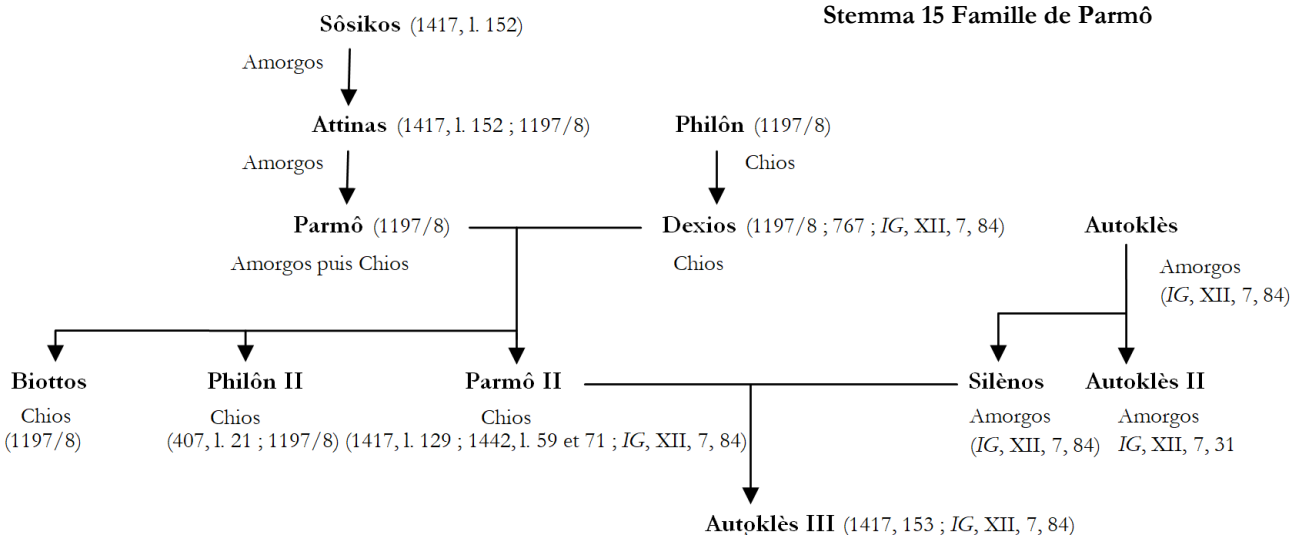


Ce *stemma* relie davantage les familles de Chios et d'Amorgos[4749]. Cette puissante famille insulaire présente deux noms bien connus pour la même génération : Philôn II et Silènos, frère et époux de Parmô II. Il pourrait s'agir des deux propriétaires d'une grande banque délienne, ce qui ancre les réseaux bancaires déliens dans leur espace insulaire[4750]. Le père de Philôn II est proxène, donc Philon aussi. Plusieurs banques déliennes sont tenues par des insulaires honorés par un décret de la cité[4751]. Un résidant à Délos, Eutychos de Chios, est honoré pour avoir financé des expéditions maritimes vers 230[4752]. Il existe alors une banque tenue par un ressortissant de Chios, 50 ans avant celle possible de Philôn II de Chios[4753]. Le recours aux banques privées par la cité est un trait original qui disparaît avec la banque publique vers 167[4754].

L'hypothèse d'identification de la banque de Philôn et Silènos va néanmoins à l'encontre de ce qui est admis. Pour Bogaert, Silènos est un nom typiquement délien[4755].

---

[4749] Les deux branches d'Amorgos peuvent former une unique famille.

[4750] Une autre banque, celle d'Hellèn et Mantineus est tenue par des ressortissants de Ténos. Chankowski (2019), p. 230, identifie une banque avant le milieu du III^e^ s., tenue par deux Déliens : Démarès et Stèsiléos.

[4751] Le banquier Mantineus de Ténos est également proxène (*IG*, XI, 3, 763 et 764).

[4752] *IG*, XI, 4, 691.

[4753] Les réseaux entre Délos et Chios sont parmi les plus forts. Cf. chapitre 3.

[4754] Ce phénomène est seulement connu à Athènes et Délos. Les caisses sacrées et publiques sont seulement ouvertes à date fixe. Depuis le milieu du III^e^ s., pour gagner en flexibilité, les Déliens recourent aux banques privées qui enregistrent les revenus et traitent les dépenses courantes. Migeotte écrit : « chaque année, plusieurs banquiers avaient temporairement la garde d'une partie des fonds publics et sacrés, dont ils tenaient la comptabilité et qu'ils envoyaient ensuite au sanctuaire dans des jarres dûment étiquetées, en vue de leur dépôt dans l'une ou l'autre caisse ». Les banques privées font les conversions des différentes monnaies en étalon attique pour le sanctuaire, ainsi que du change, ce qui leur permet de tirer un bénéfice. Les banquiers fournissent une expertise de la masse et de l'origine des monnaies du sanctuaire aux hiéropes en charge pour l'année. Ce sont la cité **et** le sanctuaire qui bénéficient de l'expertise et de l'évergétisme des banques en l'échange d'honneurs. Après 167, Athènes crée une banque publique à Délos ce qui met fin à la pratique d'utilisation de banques privées. Cf. Migeotte (2014), p. 83 et 589-590 et Chankowski (2019), p. 228-229.

[4755] Bogaert (1968), p. 182.

Il est en fait courant dans toutes les Cyclades[4756]. Selon Chankowski, un certain Silènos, hiérope en 179, pourrait être le banquier associé à Philôn[4757]. Un important argument est « le caractère exemplaire du compte de 179 »[4758]. À partir du milieu du III^e^ s., il y eut transfert de compétences des milieux bancaires vers les hiéropes[4759]. En tant que banquier, Silènos aurait réalisé un compte modèle lorsqu'il est hiérope. Il est actif à Délos entre 200 et 170[4760].

Philôn II de Chios et Silènos d'Amorgos sont actifs entre la fin du III^e^ s. et le II^e^ s.[4761] La banque travaille avec le sanctuaire entre 180 et 172[4762]. Ensuite, Philôn est seul à la tête de la banque entre 173 et 169, à cause du décès de son partenaire ou de son retrait des affaires[4763]. Les deux apparaissent encore en 173 pour deux versements : le premier pour la fin du dépôt du *chorègikon* par les trésoriers de 180, le second pour le versement d'intérêts par les hiéropes de 180[4764]. Silènos apparaît donc sur des anciens fonds de l'année 180. Si l'on suit l'hypothèse de cette banque insulaire, Silènos est certainement plus vieux que Philôn, car le premier consacre une dédicace à son fils Autoklès à la fin du III^e^ s., alors que le second consacre une statue à ses parents au IIe. Silènos meurt donc entre 179 et 173. Entre ces deux dates, la banque n'apparaît plus comme partenaire du sanctuaire, peut-être déstabilisée par l'absence de Silènos dès 179. Concernant l'hypothèse d'une banque délienne, ou délo-syracusaine, l'activité du hiérope Silènos est plus récente et s'achève dans les dernières années de l'Indépendance[4765]. Il est notamment garant d'un locataire après 175[4766]. Silènos hiérope est plus jeune que Silènos

4756 Un rapide sondage dans le *LGPN* suffit pour voir apparaître le nom à Paros et Amorgos.
4757 Chankowski (2019), p. 228-229 et note 145 pour la bibliographie concernant l'hypothèse.
4758 Chankowski (2019), p. 228. Voir aussi Chankowski (2008b), p. 88.
4759 Chankowski (2008b), p. 88.
4760 Il afferme le domaine de Phytalia en 180, généralement exploité par des individus qui comptent à Délos (*ID*, 373A, l. 31 et 442A, l. 147). En 177, Silènos ne peut présenter de garant et perd la ferme (*ID*, 452, l. 24). Il est pourtant au même moment garant d'un autre locataire. Pour Brunet (1990), p. 679, la rupture du contrat de Phytalia pourrait être volontaire, car il est un « homme en vue qui exerce la charge de hiérope en 179 ». La ferme est exploitée ensuite par Alkimachos fils d'Antikratès, qui vient d'une riche famille délienne. Silènos a pu s'arranger avec ce dernier ou préférer d'autres activités plus lucratives. Le second garant est son frère Meilichidès, également fermier, pouvant justifier l'abandon de l'autre domaine par Silènos. En 177, il est garant avec son frère de Kallias, qui afferme Panormos, mais également de l'emprunteur Apatourios en 175 (*ID*, 452, l. 20-21 et *ID*, 449A, l. 38). Entre 175 et 167, Silènos est garant d'un locataire de domaine (*ID*, 467, l. 4-5). Son frère, Meilichidès, apparaît aussi dans les comptes jusqu'en 168 (*ID*, 465d, l. 2). Cf. Brunet, Rougemont et Rousset (1998), p. 242, Vial (2008), p. 92-93, 122, 218-219, *stemma*, XX, 323, note 38 et 329 et Chankowski (2019), p. 229.
4761 La plupart des banques déliennes de cette période sont dirigées par un duo. Cf. Bogaert (1968), p. 396.
4762 Chankowski (2019), p. 229.
4763 *ID*, 461Aa, l. 74-76. Bogaert (1968), p. 182, écrit que les associés travaillent ensemble entre 180 et 176.
4764 Chankowski (2019), p. 397 (p. 113-116 sur le fonds *chorégikon*).
4765 Pour Dürrbach, Philôn est de Syracuse et est honoré comme proxène à Délos (*IG*, XI, 4, 758). Cf. *Choix*, p. 87.
4766 Si on accepte qu'il soit mort en 173, l'inscription *ID*, 467 serait datée avant ce terminus *post quem*.

d'Amorgos[4767]. Ce hiérope est actif après le décès du banquier. Philôn étant un nom courant des Cylcades, il est aussi possible que la banque qui apparaît à son nom en 173, n'ait rien à voir avec celle de Silènos.

**Banques déliennes manipulant des fonds publics et sacrés (Indépendance)** **Tableau 12**

| Banque | Origine | Première mention dans les comptes |
|---|---|---|
| Dèmarès et Stèsiléôs | Délos | *IG*, XI, 2, 225, l. 6-7 (entre 259 et 250) |
| Théôn | Byzance ? | *ID*, 399A, l. 38-40 (195) |
| Philistos et Héphaistion | ? | *ID*, 399A, l. 43 (194) |
| Timôn fils de Nymphodôros | Syracuse | *ID*, 399A, l. 10 (193) |
| Mantineus fils de Satyros et Hellen, puis Hellen seul | Ténos | *ID*, 399A, l. 10 (192)<br>*ID*, 461Aa, l. 19-22 (178) |
| Hérakleidès fils d'Aristion et Nymphodôros fils de Timôn | Tarente<br>Syracuse | *ID*, 404, l. 3 (188) |
| Philôn et Silènos, puis Philôn seul | Syracuse (*IG*, XI, 4, 758)<br>Délos | *ID*, 442A, l. 26 (180)<br>*ID*, 455Aa, l. 17-19 (173) |
| Philophôn et Paktyas | ? | *ID*, 448A, l. 4 (175) |

Les banquiers étrangers s'installent tôt à Délos, entre la fin du III^e^ s. et le début du II^e^ s.[4768] Si on repousse l'hypothèse d'une banque tenue par le hiérope Silènos, aucune autre n'est tenue par un Délien passé le milieu du III^e^ s.[4769] Les uniques exceptions sont hypothétiques[4770]. Concernant le dossier de la proxénie, un certain Nauklès de Ténos a l'honneur peu commun de la *politeia*. Ce n'est pas le cas de son compatriote Mantineus, pourtant banquier, et au service de la cité. Les Déliens ne souhaitent probablement pas mêler le rang de magistrat ou de citoyen avec le métier de banquier au service du sanctuaire. Les banques étrangères dans lesquelles la cité et le sanctuaire ouvrent des comptes sont toutes tenues par des individus très insérés dans les réseaux déliens, ayant la confiance de tous. Le hiérope Silènos pourrait-il être à la fois hiérope et banquier du sanctuaire ? La banque de Silènos et Philôn apparaît en 180, un an avant que le hiérope n'entre en exercice. En 180, pour la première fois, les trésoriers déposent le « produit des banques de la *stoa* » (200 dr.), dans la banque de Silènos et Philôn[4771]. En 179, la taxe est

[4767] Pour Bogaert (1968), p. 182, cela signifie qu'il s'est retiré de la banque et qu'il meurt après 170.
[4768] Cela s'explique par le besoin de capitaux et la répartition des risques. Chankowski (2019), p. 230-231.
[4769] Les banques de Dèmarès et Stèsiléôs ne sont pas assurées d'être déliennes. Les banquiers sont généralement étrangers dans la cité où ils exercent et les citoyens préfèrent investir dans la terre. Cf. Bogaert (1968), p. 386-387.
[4770] La banque de l'Athénien Aristolochos œuvre dans sa cité. Cf. Bogaert (1968), p. 386.
[4771] Il s'agit du produit d'une taxe affermée par la cité sur les banques. Les fermiers de cette taxe doivent généralement être des banquiers, bon connaisseur des milieux financiers et ayant les moyens de l'exercice. Cf. Chankowski (2019), p. 118.

déposée dans cette même banque[4772]. Si un hiérope conserve les revenus du sanctuaire dans sa propre banque, n'y a-t-il pas conflit d'intérêt ?

Si l'hypothèse d'une banque insulaire est séduisante, celle d'une banque délienne l'est tout autant. Tant qu'il n'existe pas d'autres explications à la qualité de rédaction du compte de 179, l'hypothèse d'une banque délienne reste solide. Notons tout de même que les évolutions des pratiques comptables ont été progressives et non imputables au seul décret de 179. Déjà dans les années 230-220, certaines pratiques changent au contact des banquiers, et c'est aussi le cas en 192[4773]. Enfin, nous n'avons pas de comptes complets entre 192 et 179. Il est donc possible que certaines innovations apparues dans *ID*, 442 (179) existent déjà avant.

**Autoklès III (n° 109)** et **Parmô II (n° 306)** consacrent des offrandes après 167. **Kalliphanès d'Amorgos (n° 227)**, consacre une phiale dans le sanctuaire d'Artémis en l'île vers 156[4774]. Le père du donateur, Glaukias fils de Kalliphanès, est souscripteur au Sarapieion au début du II^e^ s.[4775] Il consacre un banc à la triade isiaque, au titre de la dîme et est décadiste entre la fin du III^e^ et le début du II^e^ s.[4776] Cette famille est probablement installée à Délos. Amorgos est une des Cyclades les mieux insérées dans les réseaux du sanctuaire après 167[4777]. Enfin, **Mikythos de Syros (n° 281)**, un riche résident de Délos, consacre 5 lots d'offrandes après 167[4778]. Rappelons l'existence d'une importante communauté d'artisans de Syros, travaillant pour le sanctuaire.

---

[4772] Il n'existe pas de spécialisation des banques, la taxe est entreposée dans deux autres sociétés bancaires. Ces banques sont celles de Nymphodôros et Hérakleidès et d'Hellèn et Mantineus. Bogaert (1968), p. 184.

[4773] Migotte (2008), p. 69-71 et Chankowski (2019), p. 50-53.

[4774] Une inscription d'Arkésinè d'Amorgos du III^e^ s. mentionne un Kalliphanès (*IG*, XII, 7, 176). Un artisan nommé simplement Glaukias obtint 18 dr. 3 ob. de la part des hiéropes en 189 à Délos (*ID*, 403, l. 18). Il est difficile de lier les individus. **[…]ptoios d'Astypalaia (n° 425)**, consacre un *skaphion* dans ce sanctuaire. La **cité d'Arkésinè (n° 128)** consacre deux *skaphia* dans l'Artémision en l'île. Enfin, **Atènios de Chios (n° 98)** et **Philè de Cos (n° 326)** font chacun un don dans ce sanctuaire.

[4775] *IG*, XI, 4, 1216aIV, l. 2. Cf. Baslez (1977), p. 349.

[4776] *IG*, XI, 4, 1220 et 1227, l. 5. Glaukias est certainement financier ou négociant.

[4777] Dès la période classique, Minoa d'Amorgos fait un prêt au sanctuaire délien. Au début du II^e^ s., elle subit de nombreuses attaques de pirates. La protection de l'île plombe les finances d'Amorgos. Dans ce contexte, certains négociants se réfugient à Délos. Brulé (1978), p. 57-61 et Chankowski (2019), p. 140-142.

[4778] 1°) Cinq *skaphia* pesant entre 465 et 475 dr., 2°) une offrande cassée (*kados* ?) pesant 2 600 dr., 3°) un *rhodiakon* pesant environ 160-170 dr., 4°) deux autres *rhodiaka*, 5°) une *oinochoè*. Selon C. Vial, il faut distinguer Mikythos de Syros et Mikythos fils de Dionysios de Délos. Le Délien est un riche citoyen, qui fonde la fête des *Mikytheia* et dont la période d'activité est de la seconde moitié du III^e^ s. Cf. Vial (2008), p. 95, *contra* Tréheux (1992), p. 63.

## b- L'Égée orientale

### b.1 Le Dodécanèse

#### b.1.1 Rhodes

La **cité de Rhodes (n° 141)** consacre une phiale et un trépied delphique ou une phiale au décor de trépied en relief, dans le cadre d'une théorie (1ère mention en 156)[4779]. L'identification est importante, car si le trépied fait partie du décor de la phiale, cette dernière est certainement datée de l'Indépendance, pour deux raisons : 1°) c'est une ancienne phiale, car elle est abîmée et 2°) la cité de Rhodes est connue pour deux autres dons et de nombreuses théories avant 167. Parmi les inventaires de l'Indépendance, aucune phiale n'apparaît avec un tel décor, mais des trépieds delphiques sont consacrés dans l'île[4780]. Le don rhodien s'inscrit probablement dans le cadre de la domination athénienne, car Athènes plaque des références delphiques au sanctuaire délien avant 314[4781]. D'autre part, après 167, il existe un « regain de ferveur pour Apollon Pythien » à l'initiative d'Athènes[4782]. Le don rhodien est probablement consacré dans les premiers temps de la seconde domination athénienne pour honorer les nouveaux maîtres de l'île[4783].

**Pyrgotélès de Rhodes (n° 371)** consacre une phiale. Il n'est jamais mentionné avec son ethnique, mais son nom est typique de Rhodes[4784]. Deux hypothèses sont possibles quant au faible nombre de Rhodiens : 1°) le flux de donateurs baisse nettement après 167, en raison des nouvelles conditions du port-franc délien et de son impact à Rhodes. 2°) L'ethnique rhodien n'est plus utilisé dans les inventaires. Un Rhodien apparaît avec son ethnique en 156 : **Timaratos (n° 413)**[4785]. Il consacre un bouclier long

---

4779 En fonction de la ponctuation, on peut séparer la phiale du trépied ou associer le décor de trépied sur la phiale. Les éditeurs des *ID* hésitent, car dans l'inventaire 1450, ils omettent la virgule, mais elle apparaît dans les autres inventaires. *ID*, 1450 : [ἄλλη λεία ὡς ποδιαία, ἀπερρωγεῖα μέρος τι, ἔχο]υσα ἐκτύπωμα τρίποδα δελφικόν, ἀνάθεμα Δηλιάδων *ID*, 1423, 1432 et 1449 : ἄλλην ὡς ποδ[ιαίαν ἀπερρωγεῖαν μέρος τι, ἔχουσαν ἐκτύπωμα· τρίπ]οδα δελφικόν, ἀνάθημα Δηλιάδων.

4780 Par exemple : *ID*, 442B, l. 39. Cf. Bruneau (1970), p. 127 et Tréheux (1992), p. 29.

4781 Athènes fait construire le Pythion (GD 42) au milieu du IVe s. Le trépied reste un élément connu à Délos avant l'instauration du culte d'Apollon Pythien. Cf. Chankowski (2008), p. 48-49, 73, 76 et 260.

4782 Chankowski (2008), p. 261. Cf. Bruneau (1970), p. 125, 138 et 139.

4783 Bruneau (1970), p. 105, évoque aussi ce trépied apparaissant après 167.

4784 De nombreux donateurs rhodiens ont pu consacrer des offrandes après 167 sans qu'on puisse les identifier. Pyrgotélès porte le nom d'un célèbre graveur d'entaille, autorisé à représenter fidèlement Alexandre le Grand.

4785 Timaratos fils de Timaratos porte un nom typique de sa patrie. C'est un des trois chefs militaires (ἀγεμόνες), d'une inscription des années 170 à Lindos (*IG*, XII, 1, 819aII, l. 32). Il peut être le fils de notre Timaratos, car l'inscription est plus tardive. L'*hagémôn* est un officier militaire régional subordonné au stratège. Un autre Timaratos fils de Timaratos apparaît dans une liste de hiéropes de Kamiros en 183 (*Tit.Cam.*, 50, l. 10). Les hiéropes rhodiens participent aux expéditions religieuses de la cité dans les sanctuaires et aux mystères de Samothrace. Certains sont ambassadeurs. Cf. Kontorini (1975), p. 105.

de fantassin, enregistré dans l'*oikos* devant l'Ékklésiastérion[4786]. Les armes entreposées dans l'édifice ont pu être consacrées plus tôt, car les hiéropes déliens n'en gravaient pas l'inventaire. Le passage livre des éléments de datation.

*ID*, 1417AI, l. 19-24

ἀσπίδα χαλκῆν ἐμ πλαισίωι / [ἀνά]θεμ<α>? Ἀμφικλέους Ἀθηναίου· θυρεὸν πεζικὸν ἐμ πλαισίω[[–]]ι / ἔχοντα ἔγκαυμα, ἀνάθεμα Τιμαρ<ά>του Ῥοδίου· ἄλλον ἱππι/κόν, ἔχοντα ἔγκαυμα, ἀνάθεμα Θεοξένου Λεοντησίου· ἄλλον / πεζικὸν ἐμ πλαισίωι, ἔχοντα ἔγκαυμα, οὗ τὴν ἐπιγραφὴν οὐ/κ ἦν συνιδεῖν· ἄλλον πεζικόν, ἔχοντα ἔγκαυμα, ἀνάθεμα / Μενελάου Ἠπειρώτου·

Le passage compte cinq boucliers. Un bouclier de cavalier est consacré par **Théoxénos d'Achaïe (n° 404)**, également connu pour une phiale en argent (1ère mention en 194). Théoxénos est *hégèmôn* d'une armée d'Achaïe, combattant aux côtés de Rhodes lors de la deuxième guerre de Macédoine contre les Antigonides. Son fils, **Kallikratès d'Achaïe (n° 226)**, mentionné plus loin dans le catalogue, donne aussi un bouclier de cavalier[4787]. Le bouclier de Théoxénos est consacré juste après celui de Timaratos. Rhodes s'étant battue avec Théoxénos, Timaratos a pu affronter les Macédoniens aux côtés des Achéens en 197. **Ménélaos d'Épire (n° 273)** a également pu combattre lors de cette guerre, après que sa patrie s'est ralliée à Rome[4788]. Ce passage du catalogue débute par l'arme d'**Amphiklès d'Athènes (n° 19)**. L'inscription est postérieure à 167, mais donne l'ethnique, non le démotique. Tous ces dons sont ainsi antérieurs à 167. Aucun Rhodien n'est présenté par son ethnique après cette date. La question reste de savoir s'il n'y a plus de Rhodiens à Délos en raison du contexte international ou si les administrateurs du sanctuaire ne les présentent plus par leur ethnique.

### b.1.2 Cos

**Alexandra de Cos (n° 11)** consacre une offrande, nouvellement entrée dans l'Artémision, entre 145 et 142[4789]. Le passage lacunaire donne le poids (4 ob. et demie) et le matériau (or). Peu d'offrandes sont si légères : agrafes (πορπίον) ou bijoux[4790]. Ce

4786 De nombreux boucliers sont enregistrés dans cet édifice et dans l'Ékklésiastérion. Un seul inventaire donne le catalogue exhaustif de l'édifice (*ID*, 1417).
4787 *ID*, 1417AI, l. 34.
4788 Ce militaire épirote peut aussi être un stratège qui affronte les Illyriens vers 220. Cabanes (1976), p. 229.
4789 χρυσ… μενον οὖ ὁλ. IIIIC, ἀ[ν]άθημα Ἀλεξάνδρας Κώιας (*ID*, 1443BII, l. 18-19). Cf. *Actes*, p. 167.
4790 Parmi les offrandes légères, on pense aux petites couronnes, mais aucune ne pèse moins d'une drachme, et ce genre d'offrande vient surtout des Romains et Athéniens. Ce n'est pas une offrande courante pour une femme. La reine **Stratonikè (n° 393)** consacre bien des couronnes, mais pour orner des statues et la donatrice est une reine. Concernant les agraphes, dans le catalogue du temple d'Isis (*ID*, 1416AI, l. 4), une agrafe en argent peut peser 4 ob. (πορπίον ἀσπιδίσκην ἔχον περιτεθραυσμένον, οὗ ὁλκὴ IIII). Le même objet pèse cependant 5 dr. (ὁλκὴ δραχ. Γ) dans un autre inventaire (*ID*, 1417AII, l. 162-163). Parfois, le symbole de la drachme est ignoré et celui de l'obole vaut pour la drachme. Ainsi, le poids de l'offrande d'Alexandra peut être 4 dr. et une demi-obole. Plus haut, nous avons vu que la reine Phila consacre une agrafe en or, pesant entre 2 et 3 dr. (*ID*, 1430a, l. 3-4). Enfin, il faut retirer les vases de la liste des options, car ils sont trop lourds. L'hypothèse du bijou se renforce en raison des offrandes de ce

passage du catalogue mentionne des petits reliefs en or, enregistrés près du don d'Alexandra, or les offrandes sont souvent rangées par lot, en fonction du matériau et de la nature des objets[4791]. Ailleurs dans les inventaires, le passage mentionne 5 reliefs en or pesant 5 ob. dans l'Ilytheion, 4 reliefs en or pesant 1 dr. dans le Sarapieion, 3 reliefs en or pesant 1 dr. dans le Sarapieion, 2 reliefs en argent et un support pesant 2 ob. et 1 tétartèmorion, etc.[4792] Ces reliefs en métal précieux ont un poids comparable au don d'Alexandra. Il s'agit des dons les plus légers des inventaires déliens. En associant cet indice au métal du don et à celui des offrandes voisines dans le catalogue, la donatrice offre certainement des *typia* d'or. Une autre donatrice de Cos, **Philè (n° 326)** consacre une phiale dans l'Artémision en l'île. L'existence de plusieurs donatrices de Cos après 167 peut s'expliquer par l'installation de familles, voire d'une communauté, coéennes dans l'île.

**Prôtos fils de Pythiôn de Cos (n° 359)** consacre une statuette d'Apollon dans le Sarapieion (1ère mention en 157). Ce genre de don n'étant jamais mentionné dans les inventaires de l'Indépendance, la date de consécration est inconnue. Prôtos a fait une dédicace aux divinités isiaques et à Apollon, en son nom et celui de ses enfants Philouménè et Pythiôn[4793]. La dédicace et le don correspondent au même objet. Prôtos peut aussi avoir consacré un tétradrachme dans l'Iseion, apparaissant en 146[4794].

L'**archithéore Diogénès de Cos (n° 55)** consacre une phiale vers 140. Cos est la seule cité avec Kalymnos à être mentionnée pour de nouvelles théories après 167. Certaines nouvelles phiales sont consacrées par **la cité de Cos (n° 133)**. Entre 167 et 140 apparaît une phiale au décor de crabe sur l'omphalos[4795]. Le crabe sert souvent d'*emblèma* à Cos[4796]. C'est le type monétaire le plus ancien de la cité, qui se maintient jusqu'au IIe s. :

---

passage de catalogue sur les dons en or. On distingue une *énôidia* et un *alysion* (*ID*, 1443BII, l. 13-14 et 16). L'hypothèse d'un poids de 4 dr. et une demi-obole semble néanmoins peu convainquante, car généralement, si le poids comprend une partie en drachme et l'autre en obole, le symbole des drachmes ne peut se confondre avec celui des oboles, de sorte que le poids de l'offrande est bien 4 oboles et demie.

[4791] χρυσᾶ τύπια (*ID*, 1443BII, l. 16, 19 et 20).

[4792] τύπια χρυσᾶ Γ, ὧν ὁλκὴ ὀβολοὶ Γ (*ID*, 1403BbII, l. 37-38), χρυσᾶ […] τύπια τέτταρα, ὁλκὴ *1 dr.* (*ID*, 1416AI, l. 56-57), τύπια τρία [καὶ ποδάρια δ]ύο, ὧν ὁλκὴ *1 dr.* (*ID*, 1416AI, l. 69) et τύπια ἀργυρᾶ δύο καὶ λεπίδιον, ὁλ. ΙΙϽ (*ID*, 1442AI, l. 67).

[4793] *ID*, 2119. Cf. Tréheux (1992), p. 74.

[4794] C'est hypothétique, car lors de la même période, un certain Prôtos d'Amisène dresse une tombe à des compatriotes naufragés. Ce dernier est probablement Prôtos fils de Pharnakos d'Amisène, connu par une statue que lui ont élevée ses quatre fils (*EAD*, XXX, n° 475 et *ID*, 1984). Cf. Tréheux (1992), p. 74.

[4795] *ID*, 1439Cb, l. 12-13.

[4796] Les estampilles des amphores de Cos portent également le crabe. Cf. Maiuri (1925).

le crabe est lié au mythe d'Héraklès[4797]. Les monnaies associent souvent ce héros et/ou la massue au crabe[4798].

**Figure 32**




**Valeur** : Tétradrachme d'argent
**Autorité** : Cos
**Atelier monétaire** : Cos
**Date** : 370-345
**Poids** : 15, 21 g.
**Type** : Profil d'Héraklès à l'avers et crabe avec massue au revers. Légende : ΚΩΙΟΝ
**Collection** : BNF, département Monnaies, médailles et antiques — Luynes. 2715
**Identifiant** : ark:/12148/btv1b113178209

Cette phiale coéenne rappelle celle des Tarentins. De même, en 279, une théorie de Rhodes consacre une phiale avec le masque d'Hélios en décor[4799]. Toutes les phiales des théores portent-elles des *emblemata* civiques ou certaines font-elles exceptions ? Les dons de ces cités forment des séries : les phiales de Rhodes ont généralement un *omphalos* plaqué d'or (ὀμφαλὸν ἐπίχρυσον), presque inconnu ailleurs. Ces décors sont des marques de reconnaissance des cités, à l'image de la chouette athénienne.

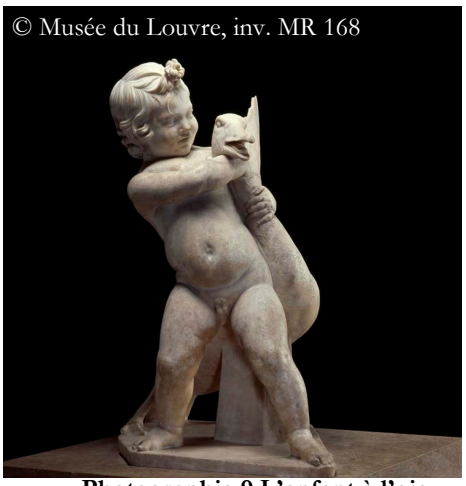


**Photographie 9 L'enfant à l'oie**

Plusieurs autres phiales enregistrées après 167 sont consacrées par des théories de Cos. Faute de mention de l'archithéore, on ne peut dater ces offrandes[4800]. Deux phiales sont enregistrées dans l'Artémision, non le sanctuaire d'Apollon[4801]. Ces dernières sont déplacées de sanctuaire et une phiale est inscrite comme cabossée (κογχωτή), preuves de leur ancienneté. Une phiale de Cos apparaissant après 167 n'a jamais été commentée : φιάλιον καρυωτὸν ὡς τριπάλαστον ἔχον ζωιδάριον ἐπὶ χηνός ἀνάθεμα Κώιων. Le décor de la phiale rappelle la description de celle de Tarente (ζωιδάριον ἐπὶ δελφῖνος). Dans le cas de Cos, la traduction serait : « un petit personnage sur une oie ». La coupe suivante présente une telle scène.

[4797] Marcellesi (2014), p. 753 : « un crabe aurait pincé le pied du héros tandis qu'il combattait l'hydre de Lerne ». Cf. Pseudo-Apollodore, *Bibliothèque*, II, 79.
[4798] Marcellesi (2014), p. 753-754.
[4799] *IG*, XI, 2, 161B, l. 16.
[4800] Pour Bruneau (1970), p. 110, l'inventaire 1450 recense 9 phiales susceptibles d'être datées après 167. Un don de la cité n'est pas une phiale mais un *skaphion* portant le décor de deux visages.
[4801] *ID*, 1444Aa, l. 6. Cf. Bruneau (1970), p. 101.

**Figure 33 Coupe avec décor d'Harpocrate sur l'oie du Nil**



© British Museum, n° inv. 38516

Marcadé a connaissance d'une coupe analogue en stéatite verte trouvée à Délos[4802]. Le thème égyptien de la scène représente Harpocrate enfant, coiffé du *pschent*, sur un palmipède : « l'oie du Nil »[4803]. On a du mal à faire le lien entre les cultes isiaques et une théorie de Cos[4804]. Le décor fait plutôt référence à une statue de l'enfant à l'oie, par Boéthos de Chalcédoine, exposée dans le sanctuaire d'Asklépios à Cos[4805]. L'œuvre est célèbre dès l'Antiquité[4806]. La scène représente un enfant étranglant une oie du Nil, symbolisant le combat entre Asklépios et une oie qui l'avait attaqué dans sa jeunesse[4807]. Ce serait la métaphore du dieu guérisseur vainqueur des maladies. La statue originale du sanctuaire de Cos est votive, tout en représentant une scène de genre[4808]. Le sanctuaire coéen d'Asklépios est d'ailleurs peuplé d'oies. Une inscription d'Épidaure du IV^e^ s. est une liste de guérisons miraculeuses réalisées par cette divinité[4809]. Un miracle est le suivant : Κιανὸς ποδάγραν. τούτου ὕπαρ χὰν ποτιπορευο[μένου δάκνων] αὐτοῦ τοὺς πόδας καὶ ἐξαιμάσσων ὑγιῆ ἐπόη[σε][4810]. Le palmipède a sa place au sein des pratiques cultuelles d'Asklépios.

Le sanctuaire d'Asklépios est renommé pour le concours panhellénique des *Asklépiéia* et pour ses activités médicales[4811]. La divinité devient un symbole de l'île au point que des monnaies du II^e^ s. représentent la tête du dieu au droit et le serpent enroulé

4802 Marcadé (1989).
4803 Marcadé (1989).
4804 Il faudrait interpréter le don dans le contexte des liens entre Cos et les Lagides, mais également par la vitalité des cultes isiaques à Délos. Pourquoi l'objet serait entreposé dans le temple d'Apollon, alors que les offrandes aux dieux égyptiens trouvent toujours leur place dans le Sarapieion ? Les administrateurs athéniens peuvent souhaiter rassembler les offrandes des théories de Cos dans le même édifice.
4805 Hérondas, *Mimes*, IV, v. 30-34, évoque une statue en marbre copie du bronze de Boéthos à Cos. Un descendant du célèbre artiste, Boéthos fils d'Athanaion de Chalcédoine, est actif à Délos au début de la seconde domination athénienne (*ID*, 1540 = *Choix*, n° 87). Cf. Marcadé (1957), II, p. 28 et 30-31 et Queyrel (2014), p. 150-151.
4806 La statue exposée dans le sanctuaire du dieu à Cos est célèbre, car popularisée par Hérondas, *Mimes*, IV. Elle est mentionnée par Pline l'Ancien, XXXIV, 84. Cf. Queyrel (2014), p. 150.
4807 Reinach (1900) et Queyrel (2014), p. 150.
4808 Queyrel (2014), p. 151 et 155.
4809 *IG*, IV², I, 122.
4810 « Untel qui souffrait de la goutte ; tandis qu'il s'approchait du sanctuaire, il vit en songe, tout éveillé, une oie qui lui mordait les pieds et lui buvait le sang et il fut guéri ». Cf. *IG*, IV², I, 122, l. 133-134.
4811 Paul (2013), p. 172.

au revers[4812]. Ces nouveaux symboles remplacent progressivement Héraklès et le crabe. Sous l'Indépendance, une théorie du dème d'Isthmos de Cos peut avoir consacrée un phiale à Apollon Oulios, divinité de la guérison à Délos. Le décor de la phiale sert alors à la propagande coéenne au même titre que le décor du crabe. Après 167, deux phiales de Cos sont ainsi décrites avec leurs décors exaltant la cité. Les hiéropes déliens passent sous silence ce genre de détail, alors que la description du décor des phiales est plus précise après 167. Mais ce genre de décor existe certainement dès l'Indépendance.

### b.1.3 Kalymnos

La **cité de Kalymnos (n° 137)** apparaît pour 4 phiales après 167, mais la plupart d'entre elles sont consacrées à la période précédente[4813]. Dans ce lot, une phiale offerte par les Kalymniens est consacrée par les Coéens : ἄλλην λείαν, ἁ πόλις ἁ Καλυμνίων Ἀπόλλωνι Δηλίωι ὡς δακτύλων δέκα τεττάρων, ἀνάθεμα Κώιων[4814]. Pour Bruneau, la phiale date d'une période de domination coéenne sur Kalymnos, qui peut correspondre au début du III$^{e}$ s.[4815] Il est étrange que la formule d'enregistrement de la phiale précise la consécration coéenne seulement à partir de 154. D'autre part, vers 201, un traité d'*homopolitéia* est conclu entre Cos et Kalymnos[4816]. Kalymnos devient un dème de Cos et l'est encore sous l'Empire[4817]. La phiale n'est pourtant pas consacrée par Cos. Kalymnos participe à une amphictionie centralisée à Cos, qui envoie une théorie commune à Délos. Historiquement, Kalymnos joue un rôle au sein de cette amphictionie, même après 201. La phiale est bien un don de Kalymnos, mais consacrée par l'intermédiaire de Cos. Il n'y a aucun donateur de Kalymnos à titre individuel.

## b.2 Chios

**Asklépiodôros (n° 97)** consacre trois couronnes d'or dans le temple d'Isis, apparaissant en 146[4818]. **Atènios (n° 98)** consacre une phiale dans l'Artémision en l'île vers 156. **Eutychos fils de Philôtès (n° 189)**, fondateur des *Eutychéia* en 236, consacre une phiale apparaissant après 162, mais qui peut être financée par le fonds des *Eutychéia*. **Ktèsippos fils de Ktèsippos (n° 243)** est le premier ressortissant de Chios connu, impliqué dans les cultes isiaques. Il est mélanéphore à Délos et consacre deux statuettes d'enfant à Anubis, apparaissant en 157. Cette même année, dans le même temple, est enregistrée une autre de ses offrandes : une statuette (εἰκονικὸν). L'année suivante, apparaît la consécration d'un *thymiatèrion* en

[4812] Paul (2013), p. 172.
[4813] Bruneau (1970), p. 96.
[4814] *ID*, 1432BbII, l. 9-10.
[4815] Bruneau (1970), p. 96 et Paton et Hicks (1891), p. 352-354.
[4816] *IG*, XII, 4, 152 (=LaBuff (2016), p. 160-162). Cf. Ehrhardt (2012), p. 515 et LaBuff (2016), p. 163-165.
[4817] Bosnakis et Hallof (2018), p. 171.
[4818] Ces trois couronnes ne font pas partie d'un ancien lot rassemblant les dons de donateurs différents, car Asklépiodôros n'est jamais mentionné auparavant. Le don de couronnes d'or rappelle la pratique cultuelle romaine. Peu d'étrangers ont fait ce genre de don. Asklépiodôros peut être inséré dans les réseaux italiens.

bronze sur une base, entreposé dans le *dromos* du Sarapieion. Enfin, entre 145 et 142, il apparaît pour le don d'une paire d'yeux votive. Ktsèsippos consacre deux ex-votos à Horus et Isis au début du II^e^ s., en qualité de mélanéphore[4819]. Il a une vraie inspiration religieuse envers les divinités isiaques[4820]. Les deux premières offrandes peuvent dater de l'Indépendance, car elles apparaissent dans le premier inventaire complet de la seconde domination athénienne. Ktèsippos réside à Délos depuis l'Indépendance, comme en témoignent deux décrets honorifiques[4821]. Il s'est accommodé des événements de 167 et ne perd pas sa position. **Parmô (n° 306)** est étudiée plus haut[4822]. **Paséas (n° 308)** offre un *typion* dans le Sarapieion, apparaissant 146. Le donateur ne réside probablement pas dans l'île, car c'est un certain Parnassos qui fait le don en son nom[4823]. La consécration peut s'expliquer de deux façons : 1°) par un acte personnel de piété ou 2°) par une activité marchande réalisée en son nom par un de ses affranchis. **Périgénès (n° 314)** consacre une phiale avant 140[4824].

Chios est très représentée dans les inventaires postérieurs à 167[4825]. Les cultes isiaques à Chios sont importés depuis Délos, où vit une importante communauté chiote. Le négoce est le principal facteur d'ancrage des Chiotes à Délos.

### b.3 La côte micrasiatique

La côte micrasiatique doit être divisée en deux régions qui n'ont ni la même histoire ni la même densité réticulaire avec Délos : les côtes cariennes intègrent le « Dodécanèse étendu » et le reste des côtes entre Ionie et Troade est plus faiblement connecté[4826].

#### b.3.1 Un « Dodécanèse étendu » ?

**Eudoxe de Cnide (n° 181)**, astronome et mathématicien de la première moitié du IV^e^ s., consacre deux tablettes blanchies portant des théorèmes et figures (*anagraphai* et *graphai*) de ses travaux d'astrologie, apparaissant dans les inventaires après 167[4827]. Il est

---

[4819] *IG*, XI, 4, 1249 et 1250.

[4820] Certains aspects des divinités isiaques ressortent de ce dossier : le pouvoir de guérison (ex-voto des yeux) et celui de la promesse d'une existence après la mort (offrande à Anubis).

[4821] Le second décret lui confère une couronne, attestant des liens continus qu'il entretient avec la cité. Cf. chapitre 3 et Baslez (1977), p. 357.

[4822] Cette donatrice témoigne de la force des réseaux familiaux insulaires. Comme Karystos, Chios peut être inclue dans l'espace cycladique, tout au moins dans la *LRPI* délienne au même titre qu'Athènes et le Dodécanèse.

[4823] Des graffites des bancs du gymnase, datés de la fin du II^e^ s., indiquent plusieurs fois le nom Paséas (*EAD XXVIII*, 10, I, l. 2 et 6 ; 11, IIa, l. 3). Un autre graffite sur un pilier hermaïque du gymnase indique ce nom (*EAD XXVIII*, 22, l. 27). L'onomastique ne permet pas de lier ces individus et Paséas de Chios. Cf. *EAD XXVIII*, p. 136.

[4824] Plusieurs homonymes de Milet, Cnossos et Corinthe sont attestés à Délos après 167.

[4825] Depuis le milieu du III^e^ s., les donateurs de Chios sont nombreux, mais cette communauté apparaît à Délos dès le début de l'Indépendance. Cf. chapitre 3.

[4826] Dès la haute Indépendance, les cités côtières de ces régions ont été aussi connectées à Délos que celles du Dodécanèse. Ont-elles suivi les mêmes évolutions ?

[4827] Cette pratique courante des hommes de science permet d'asseoir leur autorité scientifique tout en faisant de l'autopromotion. Ces tablettes sont enregistrées dans le *prodomos* du temple d'Agathè Tychè. Au milieu du II^e^ s., Tychè est assimilée à Isis, qui « passait pour gouverner le monde ». Cette divinité serait ainsi

célèbre pour la résolution du « problème délien », consistant à doubler le volume d'un cube[4828]. Deux siècles après sa mort, ce don conserve une place de choix dans la mise en scène des offrandes du sanctuaire[4829]. D'autres personnages illustres bénéficient de ce traitement exceptionnel, comme le poète archaïque **Alcée de Mytilène (n° 10)**.

Entre 165 et 157, **Sôpatros de Bargylia (n° 388)** consacre un *potèrion* avec les masques d'Isis et Sarapis dans le Sarapieion. Bargylia, située au fond d'un Golfe, possède un bon port[4830]. Quand Sôpatros fait son offrande, les cultes isiaques sont bien installés dans la région[4831]. **Aithôn de Mylasa (n° 8)** consacre deux phiales, dont une à trois personnages (ζωιδάρια) dans le temple d'Isis, entre 157 et 146[4832]. Mylasa est une cité continentale proche de Bargylia, qui connaît des changements rapides au milieu du III^e^ s., notamment un accroissement territorial et économique[4833]. Après Apamée, Mylasa et Bargylia sont déclarées libres par *senatus consultum* et leur économie continue à se développer[4834]. Les événements de 167 et l'affaiblissement de Rhodes leur profite[4835]. La présence de deux donateurs de Mylasa et Bargylia à Délos s'explique par la bonne entente entre la Carie et Rome et par les anciens liens entre la Carie et Délos. Mylasa s'appuie sur le port de Physkos, puis de Passala, qui débouchent sur la « Petite mer », se déversant

---

en charge du mouvement des astres. Mais Bruneau (1970), p. 541 souligne l'aspect vague de ce commentaire de Vallois. Cf. Vallois (1929b), p. 36-37 et Gysemberg (2015), p. 132 et 134-138.

4828 Le nom de ce problème de géométrie s'explique par un oracle de Delphes aux Déliens suivi d'une ambassade auprès de l'Académie à Athènes (Diogène Laërce, VIII, 90). Ératosthène (*Le Platonicien*) puis Théôn de Smyrne (*Arithmétique*) expliquent que les Déliens souffrant de la peste consultent la Pythie, qui leur délivre un oracle pour s'en défaire. Il fallait doubler l'autel d'Apollon, prétendument cubique, ce qui mit les architectes dans l'embarras. Cf. Gysemberg (2015), p. 132 et 135.

4829 Gysemberg (2015), p. 139.

4830 Le port accueille accueille la flotte de Philippe V en 201 (Athénée, III, 78e-f, Polybe, XVI, 24, 1-8 et Polyen, IV, 18, 2). Ce port est « un point de passage privilégié vers l'intérieur de la Carie en dehors du golfe Latmique et de la vallée du Méandre ». Ce rôle commun à Iasos et Bargylia de port de transit pour la région continentale conduit les Romains à y prélever des *portoria*. Cf. Delrieux (2008), p. 274, note 6 et 284.

4831 Delrieux (2004), pour les attestations numismatiques. Une inscription de Bargylia du III^e^ s. mentionne la triade isiaque : *RICIS*, 305:1501. Voir aussi *RICIS*, 305:1502, inscription de Bargylia (période hellénistique).

4832 Aithôn porte un nom typique de Mylasa. Les trois figurines décorant la première phiale peuvent correspondre à la triade isiaque. La seconde phiale est consacrée dans le Sarapieion. Cf. Robert (1973), p. 467-468.

4833 La cité a moins d'importance depuis qu'Alexandre a réattribué la « Petite mer » à sa voisine Iasos (*IIasos*, 30). Plus tard, Iasos gagne son indépendance. En 215, Mylasa conclut un traité d'isopolitie avec Milet, lui assurant un certain essor économique, traduit par des frappes de tétradrachmes d'étalon alexandrin. Elle est dans l'orbite séleucide entre la campagne d'Antiochos III à la fin du III^e^ s. et Apamée. Bargylia eut peut-être connu le même sort. Cf. Reger (2010), p. 43, Boulay et Pont (2014), p. 38, 41 et 77, Delrieux (2014), p. 206 et LaBuff (2016), p. 37-39 et 41.

4834 De nouvelles frappes d'alexandre entre 188 et 170 traduisent la prospérité de Mylasa. Cf. Delrieux (2014), p. 206.

4835 La cité, associée à Alabanda, s'empare de la plaine de l'Eurômide (Polybe, XXX, 5, 11 et Tite-Live, XLV, 25, 11), mais Rhodes les vainc peu après (Polybe, XXX, 5, 13 et 15 et Tite-Live, XLV, 25, 13). Après 167, les cités cariennes entretiennent de bonnes relations avec Rome. La situation locale est alors mal connue. Cf. LaBuff (2016), p. 42 et 44.

elle-même dans le Golfe de Bargylia[4836]. Depuis son accroissement territorial du milieu du III^e^ s., Mylasa contrôle peut-être une partie du pourtour de cette « Petite mer »[4837]. À partir du milieu du III^e^ s., Mylasa gagne en importance et a nécessairement besoin d'une ouverture sur l'Égée[4838]. Un certain Eupolémos fils d'Aithôn est témoin d'un contrat d'achat ou de location de terres à Olymos entre 220 et 200[4839]. Pour LaBuff, Eupolémos est le fils du donateur Aithôn[4840]. Il faut en tirer deux conclusions : 1°) L. Robert montre qu'Aithôn est un nom typique de Carie. LaBuff ne s'appuie que sur l'homonymie, mais le *LGPN* n'offre aucun moyen de justifier ce lien de parenté[4841]. Si, néanmoins, l'hypothèse de LaBuff est correcte, les offrandes d'Aithôn dans l'Iseion délien datent de la seconde moitié du III^e^ s. 2°) Sur le décor de la phiale (3 figurines), on avait estimé dans un premier temps qu'il s'agissait de la triade isiaque. Il pourrait aussi s'agir d'Apollon, Artémis et Létô. La riche famille de Mylasa aurait participé au phénomène d'exploitation du sanctuaire régional d'Apollon et Artémis à Olymos, où Létô est apparue par des épiphanies[4842]. Du reste, les liens prosopographiques de LaBuff restent peu probables. En définitive, Mylasa et Bargylia sont sur la même route maritime et appartiennent à la même région économique. Ces donateurs ne témoignent pas d'une pénétration continentale des réseaux déliens, mais plutôt d'une ouverture de la Carie continentale sur l'Égée[4843].

Le lien entre la Carie et Délos est ancien et solide. Les réseaux honorifiques déliens, avant 167, le montrent, mais les cartes de donateurs en donnent une image différente. La Carie y apparaît comme en retrait par rapport au Dodécanèse et peu de Cariens ont été donateurs à Délos. Sous l'Indépendance, ils viennent surtout des grandes cités portuaires d'Halicarnasse, de Cnide et, dans une moindre mesure, de Myndos. Après

---

4836 Boulay et Pont (2014), p. 66 et 77-78.

4837 Étant donné les tensions entre Iasos et Mylasa sur la question de cette mer, les ressortissants de la seconde cité préfèrent faire étape dans le port de Bargylia plutôt qu'à Iasos. Quant à Mylasa, son accès à la mer est conditionné par la « Petite mer ». Bargylia est séparée de cette mer par une série de collines formant un relief accidenté : l'enjeu est moins important pour elle, d'autant que son bon port est une étape de choix dans le Golfe qui porte son nom. Cf. Reger (2010) et Boulay et Pont (2014), p. 77.

4838 Mylasa contrôle la vallée du Sari Çay qui se jette dans la « Petite mer ». Cf. LaBuff (2016), p. 102-103.

4839 *IMylasa*, 824, l. 5. Olymos et Mylasa contractent un traité de *sympolitéia* dans la seconde moitié du III^e^ s. Mylasa sécurise ainsi l'accès au sanctuaire de Labraunda et accède à la plaine d'Eurômide. Au II^e^ s., l'élite mylasienne s'intéresse au sanctuaire d'Olymos, consacré à Apollon et Artémis. Elle finance l'achat de terres au sanctuaire par des prêts à intérêt. Létô a fait plusieurs épiphanies à Olymos et son culte est bien attesté dans la cité, où elle est associée à Apollon et Artémis (*IMylasa*, 895-897). Cf. Reger (2010) et LaBuff (2016), p. 103-110, 206 et 209-210.

4840 Ce dernier serait originaire de Mylasa et appartiendrait à l'élite de la cité. Cf. LaBuff (2016), p. 199-200.

4841 Tréheux (1992), p. 23, mentionne 3 ou 4 individus portant ce nom, dont **Aithôn de Mélos (n° 385)**.

4842 Des offrandes aux divinités non-isiaques sont connues dans l'Iseion : statue d'Athéna (*ID*, 1417BI, l. 63).

4843 LaBuff (2016), p. 48-49, montre qu'au II^e^ s., les relations internationales de Mylasa se développent fortement, notamment vers la Crète, Priène, Magnésie, Tralles et Téos.

167, les donateurs du Golfe Céramique disparaissent, mais ceux du Golfe de Bargylia sont alors bien représentés. Les équilibres régionaux semblent se modifier, peut-être sous l'effet de l'essor de la plaine intérieure carienne et de l'affaiblissement de l'emprise rhodienne.

### b.3.2 Les côtes micrasiatiques au-delà de la Carie

**Parrhasios d'Éphèse (n° 307)** est un peintre de l'époque classique, basé à Athènes, célèbre pour sa rivalité avec Zeuxis[4844]. À Délos, il consacre une œuvre entreposée dans la Graphè de Kôlôtès de Téos[4845]. **Dèméas de Phocée (n° 151)** offre un *pinax* plaqué d'or dans le temple d'Isis et une phiale dans l'Anoubeion, apparaissant en 157. Cette phiale est enregistrée comme nouvelle transmission, ce qui permet de dater l'activité du donateur au début de la seconde domination athénienne[4846]. La formule πίναξ ἐπίχρυσος n'est pas attestée ailleurs dans les inventaires hellénistiques[4847]. Il ne peut s'agir d'une peinture en raison du matériau de l'objet, à moins qu'elle ne soit sur fond d'or[4848]. Dèméas consacre plutôt une tablette votive plaquée d'or[4849]. **Athènaios fils d'Attale Ier de Pergame (n° 99)** consacre deux phiales, apparaissant en 155[4850]. Il est le dernier fils d'Attale Ier, né en 215 et actif sous Eumène II et Attale II[4851]. Lors de la dernière guerre de Macédoine, il conduit des expéditions terrestres[4852]. Les éditeurs des *ID*, suivis par Tréheux, défendent l'hypothèse d'une consécration de l'offrande en 165,

4844 Son nom dérive de celui d'une région d'Arcadie et est aussi une épiclèse d'Apollon (Pausanias, VIII, 38, 8 et Pline l'Ancien, XXXV, 65). Pour Vallois, les Déliens profitent de la protection spartiate entre 402 et 394 pour nouer des relations avec Éphèse. Ce témoignage ne peut être connecté à ce dossier car Parrhasios travaille à Athènes. Cf. Vallois (1944), p. 58 et suiv., Picard (1946b), p. 101 et Stansbury-O'Donnell (2014), p. 161.

4845 Il est reconnu pour son dessin au trait et Pollitt en trouve l'écho dans les frises de *klinè alpha* d'une tombe de Potidée, donnant une idée de la peinture de Délos (Pline, XXXV, 36, 7 et Quintilien, XII, 10, 4). Cf. *Actes*, p. 92, Vallois (1944), p. 60, Picard (1946b) et Pollitt (2014), p. 297.

4846 *Actes*, p. 54.

4847 L'inventaire 104 de l'Artémision, daté de 364, offre le seul autre exemple d'un πίναξ χρυσοῦς (*ID*, 104, l. 36 et *ID*, 104 (12), l. 25).

4848 Traduction de *pinax* par Vial (2008), p. 51.

4849 Cette offrande doit être distinguée des πινάκια, des supports d'offrandes communs à Délos. Un inventaire précise πινάκια εἰκονικὰ καὶ ἀναθεματικά (tablettes votives et avec des images) — *ID*, 1417AI, l. 18. Les administrateurs du sanctuaire prennent soin de préciser la nature votive de l'offrande. Si ἀναθεματικά n'est pas précisée pour le don de Dèméas, le doute n'est pas permis pour deux raisons : 1°) aucune offrande susceptible d'être installée sur le support n'est mentionnée dans l'inventaire. 2°) Le *pinax* couvert d'or est le centre de l'attention. S'il portait une offrande, elle serait plus luxueuse que son support. Cf. Prêtre (1999), p. 390-391 et Prêtre (2014).

4850 Bruneau (1970), p. 569-570.

4851 Polybe et Tite-Live mentionnent une campagne de Cn. Manlius Vulso, Attale II et Athènaios en 188 en Grande-Phrygie, contre les Galates (Polybe, XXI, 33 et XL, 2 et Tite-Live, XXXIX, 12-27). Cf. Ferguson (1911), p. 255, McShane (1964), p. 166, note 55, Hansen (1971), p. 89-92 et Queyrel (2003), p. 139 et 255.

4852 Il accompagne le proconsul Paul Émile en Grèce après la victoire de 168 à Pydna. Cf. McShane (1964), p. 181, Hansen (1971), p. 119 et Queyrel (2003), p. 233.

lors d'une ambassade d'Athénaios à Rome[4853]. Délos est une étape possible sur la route de Pergame à Rome, mais d'autres hypothèses existent. L'offrande ne figure pas dans le dernier inventaire complet de l'Indépendance en 179 (*ID*, 442), ni dans le dernier inventaire du temple d'Apollon en 169 (*ID*, 461)[4854]. Le don est daté entre 179 et 155[4855]. Athènaios a pu faire deux offrandes différentes rassemblées en un seul lot par les administrateurs athéniens[4856]. Le prince attalide est quatre fois ambassadeur à Rome[4857]. Les deux premières sont antérieures à 179, restent celles de 165 et 156. En 172, à son retour d'ambassade à Rome, Eumène II s'arrête à Delphes pour sacrifier à Apollon[4858]. Il est possible qu'Athènaios ait réalisé un sacrifice similaire à Délos lors d'une ambassade. En 156, le Sénat nomme trois légats pour l'accompagner à son retour et transmettre les instructions de Rome à Prusias[4859]. Une étape à Délos est certaine lors de ce voyage. Un itinéraire entre Athènes et Pergame et évitant les régions contrôlées par les Antigonides passe par Délos. Athènaios l'emprunte certainement pour les Grandes Panathénées de 178[4860]. Les phiales sont donc consacrées à une ou deux des occasions suivantes : 1°) l'ambassade de 165 au Sénat, 2°) l'ambassade de 156 au Sénat et 3°) la participation aux Grandes Panathénées de 178. Finalement, les capitaux de fondation des fêtes attalides de l'Indépendance ont probablement fusionné après 167[4861]. Les administrateurs du sanctuaire consacrent une phiale annuellement, associée à celle des fondations lagides et de l'Athénien Nicias.

---

4853 *Actes*, p. 121 et Tréheux (1992), p. 8.
4854 Hamilton (2000), p. 71.
4855 *Actes*, p. 102.
4856 Le premier enregistrement indique deux phiales sur deux socles différents (ἐμ πλαισίοις).
4857 Les 4 ambassades à Rome sont : 1°) en 184, quand Athénaios mène une délégation attalide au Sénat, pour se plaindre de Philippe V, qui aurait aidé Prusias. Titus Quinctius Flamininus est envoyé comme légat pour rétablir la paix entre Prusias et les Attalides. 2°) En 181, quand Athènaios, Attale II et Philétairos mènent une nouvelle ambassade à Rome pour témoigner contre Pharnace. 3°) En 164, quand les frères Attale II et Athènaios vont défendre leur frère des accusations de Prusias II et témoignent contre les Galates et des cités d'Asie Mineure (Polybe, XXXI, 1, 2-6) I. Savalli-Lestrade indique par erreur la référence Polybe, XIV, 1, 3. 4°) En 156, Athènaios témoigne une nouvelle fois contre Prusias II. Cf. McShane (1964), p. 157-158, Hansen (1971), p. 99-100, 107, 125 et 133, Savalli-Lestrade (2001), note 70, Queyrel (2003), p. 232 et Petković (2012), p. 358-359.
4858 Hansen (1971), p. 110 et 120.
4859 Hansen (1971), p. 133.
4860 En 178, Athènaios y gagne la course de chevaux (*IG*, II², 2314, l. 90-91). Le décret honorifique de Colophon-sur-Mer, daté entre 180 et 160, en faveur d'Athènaios, pour son évergétisme — il finance une palestre, va dans ce sens, car cette cité au sud de Pergame est une étape vers Athènes. Colophon a de bons rapports avec les Attalides. D'autres cités honorent Athènaios, comme Milet, dont une inscription prouve qu'il est donateur dans le sanctuaire d'Apollon à Didymes (*OGIS*, 321). Athènaios, Attale, Philétairos et Eumène II profiteraient de ce voyage pour se rendre dans certaines cités de la côte micrasiatique. Cf. Hansen (1971), p. 44, 105, 290, 395, 455 et 467, Queyrel (2003), p. 307, Gauthier (2006) et Şahin (2016), p. 148-149.
4861 *DCA*, p. 175.

### c- La *katoikia* athénienne

Sous l'Indépendance, les inventaires mentionnent 5 donateurs athéniens, ce qui est peu. Après 167, les Athéniens sont chez eux à Délos et c'est visible dans les inventaires qui citent plus de 40 donateurs athéniens. Deux groupes se distinguent : les katèques et les administrateurs expatriés de la métropole[4862]. Des familles athéniennes développent aussi des branches installées à Délos, dans une logique de réseau.

#### c.1 Les anciennes offrandes

Une des principales difficultés de l'étude des inventaires de la seconde domination athénienne est de dater l'enregistrement des offrandes. Nombre d'entre elles apparaissant après 167 ont été consacrées sous l'Indépendance.

**Amphiklès (n° 19)** consacre un bouclier (*aspis*) en bronze dans l'*oikos* voisin de l'Ékklésiastérion. Les hiéropes déliens ne gravent jamais le catalogue de cet édifice et les armes entreposées sont antérieures à 167. Amphiklès est mentionné par son ethnique, non son démotique. Il y a peu de raison qu'un Athénien consacre son bouclier à Délos sous l'Indépendance. L'offrande remonte à la période classique. Cela pourrait être lié à la démobilisation d'un soldat d'Alexandre, mais Amphiklès pourrait aussi être précurseur en la matière[4863]. Entre 145 et 142, la **cité d'Athènes (n° 129)** apparait pour deux offrandes dans le temple aux sept statues, célébrant les victoires sur mer à Leucade (374 ou 373) et Naxos (376)[4864]. Peu avant 376, une « faction anti-athénienne » de Déliens expulse les amphictyons du sanctuaire, entraînant leur condamnation[4865]. Les célébrations des victoires athéniennes à Délos permettent de réaffirmer leur autorité sur l'île. Les archithéores des *Délia* pentétériques **Kallias (n° 224)** et **Nicias (n° 291)**, étudiés plus haut, consacrent plus de cent parures d'argent chacun. Des phiales consacrées par Nicias au nom des Athéniens sont financées après 167 sur un ancien capital de fondation. **Nikomachos (n° 295)**, poète comique du III^e^ s. et proxène des Déliens consacre une statuette d'Hermès avec une lyre et un plectre dès l'Indépendance[4866]. Une phiale décorée

---

4862 Les expatriés sont ceux qui s'installent dans l'île pour plusieurs mois, mais qui ont vocation à rentrer en Attique. C'est un groupe entre les katèques s'installant pour plusieurs générations dans l'île et les Athéniens de passage, comme des négociants qui sont accueillis peu de temps sur l'île.

4863 Au III^e^ s., les mercenaires sont principalement originaires des Balkans. Les inventaires de la période classique ne mentionnent aucune arme, excepté des éperons de trières. Cf. Baslez (2005), p. 47-48.

4864 Leucade : Aelius Aristide, *Panathénaïque*, XIII, 178 et Diodore, XV, 36, 5. Naxos : Xénophon, *Helléniques*, V, 4, 61, Démothène, *Contre Leptine*, 78, Diodore, XV, 32, 2-5 et Plutarque, *Phocion*, VI.

4865 Entre 402 et 397, une ordonnance lacédémonienne rend le sanctuaire aux Déliens. Cela entraîne l'autonomie de la cité et « l'internationalisation du sanctuaire, puisque, formellement au moins, elle le fait sortir de la sphère athénienne » Cf. Chankowski (2008), p. 168, 174 et 249-253.

4866 *IG*, XI, 4, 638. L'offrande apparaît dans les premiers inventaires de la seconde domination athénienne et les hiéropes ne faisaient pas graver ce genre d'objet.

d'un masque est consacrée par l'acteur tragique **Alexandros (n° 12)**. Le déplacement de l'offrande entre deux sanctuaires implique une consécration plus ancienne[4867]. Les inventaires plus tardifs (*ID*, 1443 et 1444) mentionnent Alexandros par son ethnique, non son démotique. Cet argument associé au parallèle que constitue l'artiste Nikomachos tend vers une offrande antérieure à 167. **Aischylos (n° 7)** consacre une statuette (*zôidarion*) sur une base et un *thymiatèrion* dans le temple d'Anubis, ainsi qu'un *typos* dans une alcôve du Sarapieion en 157. Le donateur est nommé par son ethnique[4868]. Ses trois dons apparaissent en des lieux différents du Sarapieion et dans des passages différents du catalogue impliquant des consécrations à différentes dates. Les inventaires de ce sanctuaire sont mal connus sous l'Indépendance et celui de 157 est le premier complet de la période. Au moins une partie des dons peut être antérieure à 167. **Ptolémaios (n° 361)**, mentionné par son ethnique, consacre un petit autel en verre, recouvert d'or, sur une base en ivoire et bois de Thya, apparaissant à partir de 155. Ce genre d'objet n'est pas enregistré avant 167. Mélas fils de Ménandros consacre un *potèrion* dans le Sarapieion à la fin de l'Indépendance. Il peut être le père d'un sculpteur athénien travaillant pour les Poséidoniastes de Bérytos[4869]. Selon A. Jacquemin, quatre donateurs de flambeaux athéniens au Gymnase, qui seront étudiés plus loin, auraient effectué leurs offrandes sous l'Indépendance[4870] : **Eukleidès (n° 182)**, **Nikias (n° 290)**, **Charias (n° 122)** et **Dioklès (n° 165)**.

**Ḳ[……]ονος d'Athènes (n° 223)** consacre une « grande phiale » portant le décor de trois masques et une couronne, pesant 1001 dr., entreposée dans l'Artémision[4871]. Tout le passage du catalogue décrit un lot de grandes phiales. Bien que le don ait un décor similaire au don suivant consacré par Phila d'Athamanie, le donateur n'est pas forcément lié à cette dernière. En revanche, les deux phiales, très similaires ont pu être confectionnées dans le même atelier. Le don de la reine Phila apparaît dès 206 dans les inventaires. De ce fait, il est possible de remonter le don de Ḳ[…]ονος à la fin

[4867] La phiale apparaît dans un lot déplacé depuis l'Ilythya vers l'Artémision, enregistrée dans *ID* 1421, daté de 156.
[4868] Baslez (1977), p. 319, hésite entre l'ethnique Athènes et le patronyme Athénaios pour qualifier Aischylos.
[4869] *EAD VI*, p. 59, note 1. Cf. *IG*, XI, 4, 1309, l. 2-4 et *ID*, 1417AII, l. 116.
[4870] Jacquemin (1981), p. 164.
[4871] Le décor est détaillé (ἔχουσαν πρόσωπα τρία καὶ κύκλωι στέφανον). La couronne n'est pas un don séparé, et doit être représentée sur la phiale. La phiale suivante du catalogue est ainsi décrite : πρόσωπα ἔχουσαν δύο καὶ κύκλωι στεφάνους ἕξ. Ce don, de Phila d'Athamanie, pèse entre 650 et 750 dr. Que signifie κύκλωι, dans ce contexte ? Les 6 couronnes entourent chacune le vase. Cette phiale est une des plus lourdes du sanctuaire. Il en existe de tous les poids : les petites phiales font quelques dizaines de drachmes, celles de poids commun font environ 100 dr., les phiales faisant plusieurs centaines de drachmes sont rares et généralement consacrées par des rois ou cités.

du III[e] s. Il est aussi possible que les phiales aient été rangées en un lot de même nature par les hiéropes.

Un passage du catalogue de l'Artémision de 179, évoque un lot de 18 phiales, suivi d'un autre de 44 phiales, toutes anonymes. Ces deux enregistrements sont suivis d'une phiale de Glaukôn, puis de Phila (φιάλαι ἐμ πλινθε[ίοις *18*. ἐν τῆι ὀροφῆι φιάλαι *44*· ἄλλη ἐμ πλινθείωι, Γλαύκωνος ἀνάθεμα· ἄλ]/λη ἐμ πλινθείωι, Φίλας τῆς Θεοδώρου ἀνάθεμα)[4872]. Le don de Glaukôn doit être spécial, car il n'est pas anonymisé dans les lots précédents. Un passage de l'inventaire de 141 est[4873] : ἄλλην καρυωτὴ[ν με]/γάλην ἔχουσαν πρόσωπα τρία καὶ [κ]ύκ[λωι σ]τέφανον, ἀνάθη[μ]α Κ. . . . . ονος Ἀθηναίου, ἧς ὁλκὴ σὺν τῶ[ι κηρ?]ῶι *1001 dr.*· ταύτης τὰ δύο πρόσωπα [ἀπο/ πέπτωκεν καὶ ἐστίν· ἄλλην καρυ[ωτ]ὴν πρόσωπα ἔχουσ[αν δύο κ]αὶ κ[ύ]κλωι στεφάνους ἕξ, ἀνά[θημα Φί]λας [τ]ῆς Θεοδώρου, ἧς ὁλκὴ *630 dr. ?* Le nom du donateur est illisible, il commence par un *kappa* pointé, suivi de 6 lettres inconnues puis la désinence du génitif *–onos*. Il peut s'agir de Glaukôn car : 1°) sous l'Indépendance, les phiales de l'Artémisiôn sont regroupées en deux lots, suivis de celle de Glaukôn et Phila, plus prestigieuses. Les inventaires de la seconde domination athénienne montrent qu'elles sont exceptionnelles par leur poids, leur taille et leur décor. 2°) Les problèmes onomastiques pourraient se résoudre. Glaukôn au génitif donne Γλαύκωνος. En admettant que la haste verticale du *kappa* du nom illisible est celle d'un *gamma*, l'Athénien pourrait se nommer Glaukôn. Il faudrait se résoudre à diminuer un peu le nombre de lettres de la lacune. 3°) Le décor de la phiale est très semblable à celle de Phila : elles peuvent venir du même atelier.

Certains donateurs ont consacré leurs offrandes sous l'Indépendance, d'autres dès la période classique. Avant 167, les Athéniens sont mieux représentés dans les inventaires que le laissent paraître les stèles de l'Indépendance et ils sont déjà impliqués dans les cultes isiaques[4874].

### c.2 Le retour des « petites couronnes »

Dans une section sur les donateurs romains, on peut isoler un lot de petites couronnes d'or offertes à titre privé. Cette pratique cultuelle est propre aux Romains et

[4872] *ID*, 442B, l. 212-213, 443B, l. 136-137, 444B, l. 56-57 et 461Bb, l. 45-46. Un passage lacunaire de l'inventaire de 190, a pu enregistrer la phiale de Glaukôn (*ID*, 407, l. 19-20).
[4873] *ID*, 1444Aa, l. 8-10.
[4874] L'inventaire 1416 mentionne **Damôn fils de Patrôn de Kothokidès (n° 148)**, qui consacre une phiale dans le temple d'Anubis. Baslez (1977), p. 147, rassemble ces trois individus dans une section sur les dons nommée « peu après 166 ». Selon moi, les deux premiers donateurs ont effectué leurs offrandes peu avant cette date et Damôn peu après. Pour ce dernier, la mention du démotique est discriminante pour dater le don. L'indication de l'ethnique à la place du démotique est un argument de datation qui ne fonctionne pas systématiquement. Sur les enjeux de pouvoir athéniens des cultes isiaques à Délos, voir Martzavou (2014).

Athéniens. **Hègèsias de Thymaitadès (n° 204)** consacre deux petites couronnes en or (1ère mention en 140), est épimélète de l'île en 159 et y reste au moins deux ans[4875]. Il est de ces épimélètes qui s'intègrent à l'île et y font fortune[4876]. **Mikiôn de Kèphisia (n° 280)**, qui consacre une phiale (1ère mention en 156) et une couronne de 3 ou 22 feuilles (1ère mention en 153) est un fonctionnaire chargé de la transmission des offrandes au tout début de la seconde domination athénienne[4877]. Il appartient à une riche famille en vue depuis le début du IIIe s.[4878] et qui a donné les deux frères libérateurs d'Athènes en 229, Mikiôn et Eurykleidès[4879]. Ils sont des acteurs majeurs de la libération de la cité en 229[4880]. La famille s'est insérée dans les réseaux déliens : Eurykleidès, petit-fils du donateur, est hiérope des *Rhômaia* à Délos en 127, signe de son lien à Rome[4881]. **Phéréklès (n° 323)**, qui consacre une petite couronne de chêne en or (20 feuilles, 1ère mention en 155) est administrateur du sanctuaire avec Thèromachos avant 161[4882]. Dans l'inventaire 1429, l'offrande suivant la couronne de Phéréklès est une autre petite couronne, consacrée par **Thèromachos (n° 406)**. **Smikythiôn d'Anagyronte (n° 384)** consacre une petite couronne en or vers 140. Il apparaît comme hiérope des *Rhômaia* dans une inscription athénienne du milieu du IIe s.[4883] **Untel fils de Ménandros de**

---

4875 *ID*, 1898. Il est témoin des mérites du gymnasiarque Pausanias qui obtient un emplacement dans le gymnase pour ses offrandes et un autre pour la consécration d'une statue près du local des épimélètes de l'*emporion*. Hègésias demande une audience à la *boulè* d'Athènes près d'un an après la sortie de charge du gymnasiarque. La consécration des couronnes étant postérieure à sa magistrature, Hègèsias peut résider dans l'île. Les épimélètes de l'île sont des magistrats expérimentés, importants dans la hiérarchie des magistratures. Cf. *DCA*, p. 99 et 118. Cf. *DCA*, p. 101, Habicht (1991), p. 197 et 215, Charneux et Tréheux (1997), p. 162 et *Bull.* (1999), n° 400. Cf. *SEG*, 47, 1218.

4876 *DCA*, p. 118.

4877 Dans les deux inscriptions où elle apparaît, la couronne est enregistrée dans le *prodomos* du temple d'Apollon, entre deux autres de Minatos et Phéréklès. La couronne est mentionnée avec 3 feuilles puis 22. Il se peut que les trois feuilles se subdivisent en de nombreuses autres (cf. *supra*). Cf. *DCA*, p. 127.

4878 Baslez (2005), p. 43, confond les informations biographiques d'Eurykleidès fils de Mikiôn de Kèphisia. Mikiôn est deux fois donateurs pour des fortifications, prêtre, proposant d'un décret en 175 et agonothète (*IG*, II², 834, l. 4-7). Son père fait construire un sanctuaire aux Démos et Charites, dont le premier prêtre peut être Mikiôn (*IG*, II², 1665). Cf. *PA*, 5966, Ferguson (1911), p. 205, *DCA*, p. 127 et Perrin-Saminadayar (2007), p. 95, 165 et 186.

4879 Eurykleidès est son père et Mikiôn son oncle. Le premier est trésorier des fonds militaires en 248, archonte en 244, agonothète des Panathénées, stratège des hoplites et honoré vers 215 (Polybe, V, 106, Plutarque, *Aratos*, 41, Pausanias, I, 9, 4 et *IG*, II², 844, l. 36-37 et 42). Cf. Ferguson (1911), p. 243 et Perrin-Saminadayar (2007), p. 83 et 95.

4880 Les deux frères sont empoisonnés par Philippe V (Pausanias, II, 9, 4). Lors de la dernière guerre de Macédoine, la famille est certainement proche des intérêts romains. Cf. Ferguson (1911), p. 256.

4881 Ce hiérope des *Rhômaia* est oublié de Tracy, qui écrit que cette famille dominante de la fin du IIIe s. est éclipsée par les familles de négociants exploitant Délos après 167. La raison qu'il donne est que leur intérêt est porté sur leur dème en Mésogée. Cf. Tracy (1982), p. 167 et Perrin-Saminadayar (2007), p. 95.

4882 Ils encaissent une somme de 195 dr. légères, correspondant à 133 dr. attiques (*ID*, 1450A, l. 192). Ces administrateurs sont généralement des Athéniens résidant à Délos, appartenant à d'importantes familles, mais leur magistrature n'est pas aussi élevée que l'archontat ou l'épimélétat de l'île. Cf. *DCA*, p. 138 et 141 et *Actes*, p. 120-121.

4883 *IG*, II², 1938, l. 2-3. Bien que l'inscription soit trouvée à Athènes, la liste doit évoquer des hiéropes de Délos. Un trésorier des fonds militaires athéniens, entre 148 et 134, se nomme aussi Smikythiôn (*IG*, II², 853). Cf. *PA*, 12770 et Mikalson (1998), p. 274-275.

**Philaïdès (n° 438)** consacre deux couronnes pesant 9 dr. 2 ob., vers 155. Son fils, Ménandros, est prêtre de Sarapis à Délos en 132, puis administrateur du sanctuaire en 128[4884]. **Dionysios de Paiania (n° 167)** consacre une petite couronne de myrrhe en or, pesant entre 5 et 6 dr. Il transmet des pétales d'or recouvertes d'argent en tant qu'administrateur des biens sacrés dans les années 150[4885]. La couronne commémore une magistrature, certainement l'épimélètat de l'île[4886]. Il pourrait exister trois branches d'une même famille : 1°) Dionysios fils de Dionysios de Paiania, résidant à Délos, garant d'un locataire d'Apollon, administrateur des biens sacrés, épimélète de Délos et donateur d'une petite couronne entre 167 et 130[4887], 2°) Dionysios fils de Mènias de Paiania, prêtre de Sarapis et dévot zèlé des cultes isiaques à la fin du II^e^ s.[4888] et 3°) Seuthès, père d'un Dionysios de Paiania, et grand-père d'un Eukratès dévoué aux cultes isiaques au début du I^er^ s.[4889] Dionysios est un nom courant et le démotique n'assure pas de l'association de ces individus. **Philoklès de Koilè (n° 333)** consacre un objet non pesé dans le sanctuaire d'Apollon. L'offrande précédente concerne deux petites couronnes entreposées dans une *thèkè*. Le nom du donateur est perdu, mais la comparaison des inventaires 1443 et 1450 permet d'assurer que ces deux couronnes ont été offertes par **Hègèsias de Thymaitadès (n° 204)**. Il est probable que le don de Philoklès soit également une petite couronne. **Charisandros (n° 122)** consacre une couronne de myrte en or pesant 3 dr. 3,5 ob. C'est l'unique donateur de ce lot inconnu par ailleurs. L'ethnique athénien n'est pas précisé, mais ce nom est typique de cette cité. É. Perrin-Saminadayar fournit le *stemma*

---

4884 *Contra* Baslez (2005), p. 43, pour qui c'est le fils de Ménandros qui est prêtre de Sarapis (*ID*, 2044, l. 3 et 2610, l. 10). En 117, l'éphèbe athénien Moschiôn fils de Ménandros de Philaïdès peut être petit-fils du donateur. La famille est encore connue sous le Principat. Cf. *PA*, 9887 et 10451, *DCA*, p. 142 et Perrin-Saminadayar (2007), p. 225 et 361.

4885 Roussel privilégie l'hypothèse d'un administrateur du sanctuaire plutôt qu'un prêtre d'Apollon. Cf. *DCA*, p. 141 et *Actes*, p. 102.

4886 Dionysios fils de Dionysios de Paiania, épimélète de l'île, n'est pas indiqué dans la liste chronologique des magistrats établie par Habicht (*ID*, 2510ter = *SEG*, 3, 308). Graindor (1925), p. 227, date l'inscription de la fin du I^er^ s. ou I^er^ s. de n.e. Il apparaît sur une inscription gravée sur l'abaque d'un chapiteau du sanctuaire égyptien ou syrien. Cf. *Bull.* (1917), p. 410, Habicht (1991), p. 197-200 et Baslez (2005), p. 43.

4887 Dans un dossier sur la gestion des propriétés sacrées d'Apollon, on a vu qu'Untel fils de Dionysios de Paiania est garant d'un locataire d'atelier (*ID*, 1416BII, l. 41). Il pourrait être ce donateur. *Contra* Graindor (1925), p. 227, sur la datation de l'épimélète Dionysios fils de Dionysios. L'épimélète pourrait descendre du donateur.

4888 En 119, un certain Dionysios fils de Mènias de Paiania est prêtre de Sarapis (*ID*, 2610, l. 24 et 2150). Il fait des dédicaces aux divinités isiaques (*ID*, 2050, 2051 et 2052). Les mélanéphores et thérapeutes lui font une dédicace, consacrée aux divinités isiaques (*ID*, 2077). Il consacre aussi un autel à Zeus Kynthios pour les peuples d'Athènes et de Rome (*ID*, 1882 et 1883). Cf. Baslez (2005), p. 43 et Siard (2007), p. 445.

4889 En 94, Dionysios de Paiania, fils de Seuthès, est père d'un Eukratès, honoré par les mélanéphores et thérapeutes (*ID*, 2081). Il est toujours présenté avec son papponyme : Εὐκράτην Διονυσίου / τοῦ Σεύθου Παιανίεα. (*ID*, 2487). En 92, cet Eukratès est kleidouque du Sarapieion (*ID*, 2094 et 2104).

d'une famille du dème d'Iônidès résidant à Délos, dont Gorgias est le plus actif[4890]. Il associe à cette famille délienne plusieurs individus : Kleitophôn et Charisandros, tous deux fils de Charisandros d'Iônidès et pythaïstes-enfants en 138[4891]. Le donateur pourrait être de cette famille[4892]. Il faut ajouter ἄλλα χρυσᾶ μύρρινα τρία, ἀνάθημα ἐμπ[ορίου] ἐπιμελητῶν, φύλλα ἔχοντα *81* ἄστατα διὰ τὸ τὰς καρδίας χαλκᾶς εἶναι·[4893]. Ces objets sont enregistrés juste après la petite couronne de Charisandros[4894]. **Lysiadès II de Bérénikè (n° 263)** fait une offrande dans l'Apollônion vers 135. Il appartient à une famille très connue (*stemma* ci-dessous)[4895].

4890 Il est agoranome, prêtre, gymnasiarque et honoré d'une statue par ses enfants dans les années 150 et 140. Cf. Perrin-Saminadayar (2007), p. 515.

4891 *FD*, III, 2, 11, l. 5 et 6. Un certain Kleitophôn fils de Charisandros d'Iônidès est épimélète à Athènes vers 140 (*IG*, II², 1939, l. 29). La famille reste connue jusqu'au IIe s. de n.e. (*IG*, II², 1717, l. 18, 1720, l. 11 et 2042I, l. 22). Cf. Perrin-Saminadayar (2007), p. 490.

4892 Si le *stemma* est possible concernant la branche délienne de la famille, Perrin-Saminadayar renonce à y associer une branche où le nom Charisandros revient souvent. On sait que ces deux branches appartiennent à la même famille car un Kleitophôn d'Iônidès est administrateur du sanctuaire délien vers 90 (*ID*, 2255, l. 10).

4893 Trois épimélètes de l'*emporion* consacrent une couronne d'or (*ID*, 1421BcdI, l. 13-14, 1439AbcI, l. 62-65 et 1450A, l. 52-53). Le décor des *kardia* fait référence au cœur d'une fleur de myrrhe. Cf. *DCA*, p. 180 et Prêtre (2012), p. 134.

4894 Si on divise les 81 feuilles par 3, on obtient 27, ce qui est un nombre commun pour ce genre de couronne.

4895 *DCA*, p. 104, Raubitschek (1949), p. 97 et Perrin-Saminadayar (2007), p. 429, ont tous donnés un *stemma*.

**Stemma 16 Famille de Lysiadès**

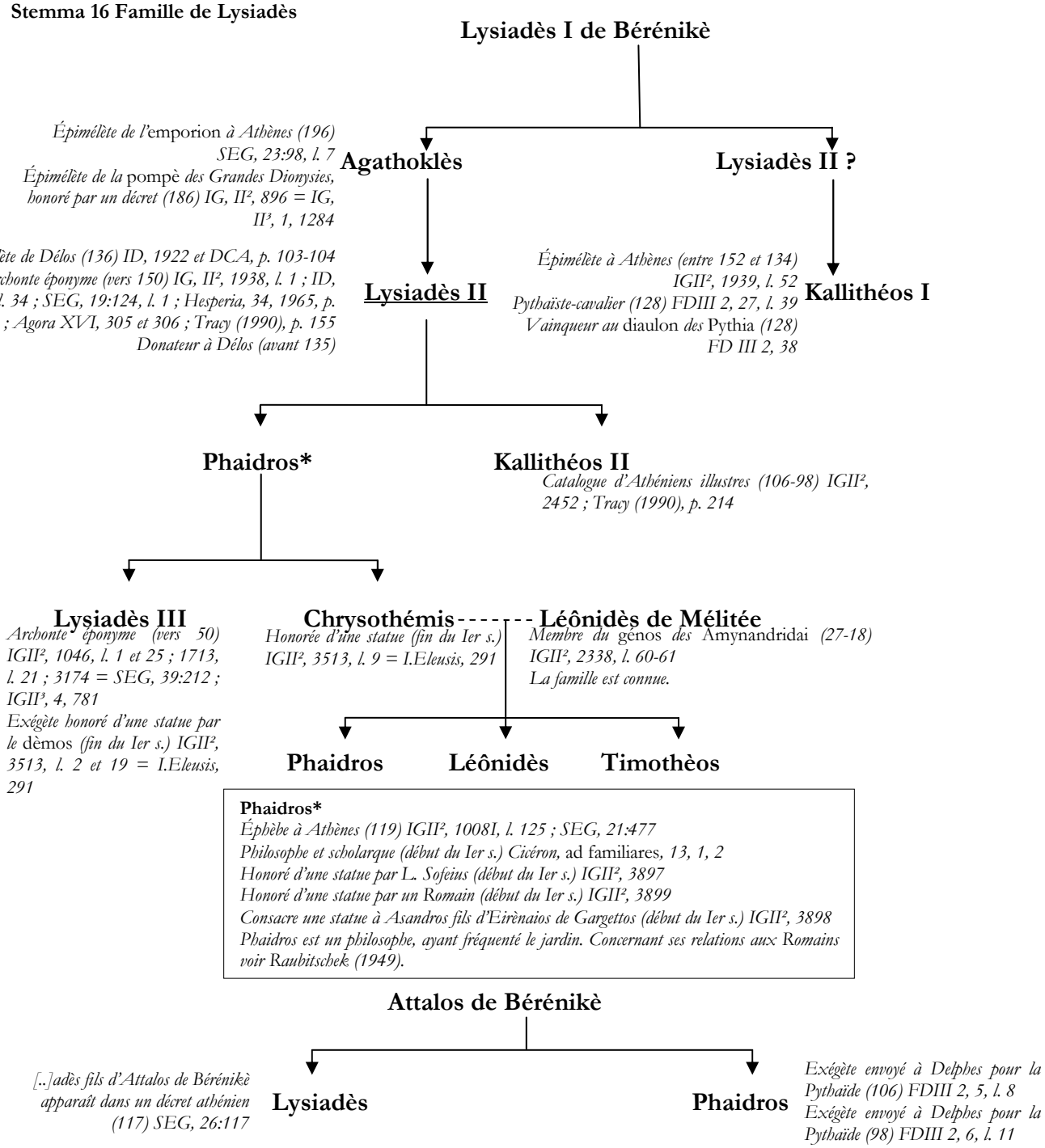


Attalos est de la génération de Kallithéos I et de Lysiadès II et peut être le frère de l'un d'eux. Cette famille, qui ne réside pas à Délos, donne des hauts magistrats à Athènes. Lysiadès II est épimélète de l'île en 136, sans s'y installer[4896]. Le don date de l'année de sa magistrature, ou de l'année suivante, après reddition des comptes. Ce doit être une petite couronne, car 1°) les offrandes athéniennes, enregistrées dans l'Apollônion à cette période, sont exclusivement des petites couronnes. 2°) Ces dernières

[4896] Ces magistrats sont surtout choisis pour leur appartenance à une famille de l'élite aristocratique, non par leur lieu de résidence. Cf. *DCA*, p. 118.

sont consacrées par des magistrats en fin de charge et la date de l'inventaire dans lequel apparaît l'offrande est celle de l'épimélétat.

Les donateurs athéniens de petites couronnes appartiennent à de riches familles occupant de hautes fonctions à Délos. Sur les 13 donateurs, 2 sont épimélètes, 4 administrateurs du sanctuaire, 3 épimélètes de l'*emporion*, 1 hiérope des *Rhômaia* et un dernier est père d'un administrateur du sanctuaire[4897]. Ces petites couronnes sont probablement consacrées en fin de magistrature. Cette pratique est-elle à mettre en rapport avec celle des Romains ? Ces riches familles athéniennes sont les plus importants soutiens de Rome à Athènes pour deux raisons : 1°) historiquement, certaines, dirigeant la cité, comme celle de **Mikiôn (n° 280)** se sont investies aux côtés de Rome contre les Antigonides. 2°) Le don de Délos aux Athéniens est source d'enrichissement pour plusieurs familles, qui le doivent en fin de compte aux Romains. D'autre part, les interactions prolongées avec les particuliers romains, notamment commerciales, permettent de consacrer des offrandes identiques, par mimétisme.

Les Athéniens pratiquent l'offrande de couronnes. Depuis 422, lors des *Délia* pentéteriques, une couronne d'or (*aristeion*) est consacrée au sanctuaire délien[4898]. Celles-ci pèsent entre 63 et 128 dr.[4899] Au V^e^ s., **Nicias (n° 291)** consacre une couronne (στέφανος) composée de 42 feuilles dans le sanctuaire d'Apollon. Il n'est pas le seul[4900]. Ces objets sont plus lourds, jamais indiqués comme des petites couronnes et le contexte est différent. Les Athéniens différencient bien les types de dons et les couronnes, attachées à un haut-fait[4901]. Démosthène accuse ainsi Androtion d'avoir fait fondre des couronnes pour confectionner des phiales. Les donateurs sont tous des magistrats athéniens et les couronnes reflètent leurs mérites. Les donateurs romains de petites couronnes copient les magistrats athéniens. Parmi les magistrats athéniens, ce sont les administrateurs du sanctuaire les plus nombreux du dossier. Ajoutons enfin qu'il est difficile de séparer systématiquement des familles de katèques des expatriés dans l'île. Pourtant, la plupart des donateurs de petites couronnes sont des haut-fonctionnaires expatriés de la métropole.

---

4897 Philoklès et Charisandros sont inconnus ailleurs. Il est alors possible de douter de l'origine athénienne du second, fondée seulement sur l'onomastique.
4898 Chankowski (2008), p. 100-101 et 222-231.
4899 Chankowski (2008), p. 225-226, tableau 7.
4900 Au même siècle, Autoklès fils de Tolmaios d'Athènes consacre une couronne d'or, certainement un prix de victoire. Ce donateur continue d'apparaître sans ethnique dans les inventaires de l'Indépendance (*IG*, XI, 2, 164A, l. 38, 199B, l. 27, etc.) Cf. Chankowski (2008), p. 101.
4901 Démosthène, *Contre Timocrate*, 180-184. Les couronnes sont la preuve d'un mérite, alors que les autres objets n'exposent que la richesse.

### c.3 Les Athéniens dans les inventaires du Gymnase

Les études sur le Gymnase délien portent principalement sur l'identification de l'édifice[4902]. Cette partie concerne les donateurs athéniens dont les offrandes sont enregistrées dans les quatre inventaires de l'édifice[4903].

**Charias d'Athènes (n° 122)** consacre un flambeau dans le Gymnase (1ère mention en 156)[4904]. À Délos, un certain Aristôn fils de Charias de Steira est garant en 156 du locataire d'un cabinet médical et son fils, Aristôn, est ancien prêtre en 132. Charias pourrait être leur ancêtre. Une autre famille athénienne, connue pour un professeur de tir à l'arc en 123 et un éphèbe en 107 à Athènes, est représentée à Délos par un kleidouque en 131, nommé Charias fils d'Asklèpiadès de Marathôn[4905]. La famille a une tradition éphébique, d'où le flambeau, souvenir d'une victoire aux lampadédromies. On a émis l'hypothèse que le catalogue de Staséas, maître d'une palestre privée, daté entre 135 et 115, mentionne Charias fils de Charias d'Athènes et Dôsithéos fils de Charias d'Athènes[4906]. La liste du pédotribe mentionne les enfants de son établissement ayant exercé des charges aux *Hermaia*, à l'occasion desquelles se déroule une épreuve de course aux flambeaux[4907]. É. Perrin-Saminadayar a réalisé le *stemma* de cette famille[4908] :

**Stemma 17 Famille de Charias**

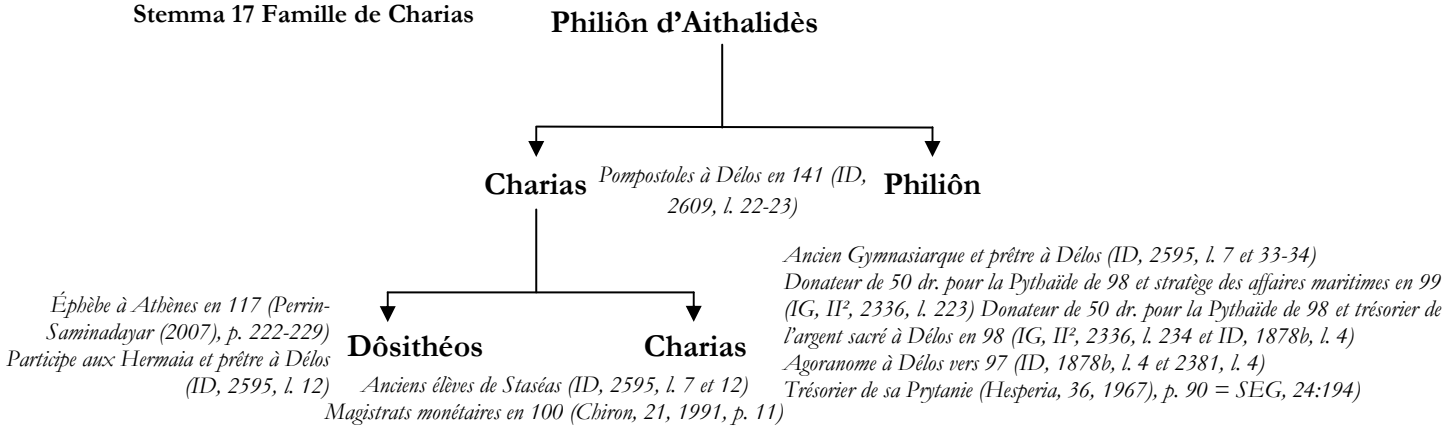


Le donateur du flambeau est vainqueur à la lampadédromie avant 156 et Charias fils de Philiôn est pompostole en 141[4909]. Ce Charias a un fils qui reçoit un enseignement

---

4902 Il n'existe pas d'éphébie délienne sous l'Indépendance. Après 167, les Athéniens instaurent une imitation de l'institution attique dans l'île. Cf. Moretti (1997), p. 125, note 2, Perrin-Saminadayar (2007), p. 479-521 et Chankowski (2010), p. 206.

4903 *ID*, 1412a, l. 13-24, 1417A, l. 118-154, 1423BaII, l. 1-8 et 1426BI, l. 43-51.

4904 Charias est un nom fréquent à Athènes. Cf. *PA*, p. 421-423 et Perrin-Saminadayar (2007), p. 22-24.

4905 *ID*, 2601, l. 2. Cf. Perrin-Saminadayar (2007), p. 385-386.

4906 *ID*, 2595, l. 7 et 12. Pour Fougères (1891), p. 260-261, les deux frères ne sont pas mentionnés par leur démotique, Staséas ne s'en souvenant plus. C'est peu probable : le propre fils de Staséas n'a pas de démotique. Cf. *DCA*, p. 58.

4907 Fougères (1891), p. 259.

4908 Je modifie quelques références, comme sur les pompostoles qui correspondent à *ID*, 2609, non *ID*, 2602. Cf. Perrin-Saminadayar (2007), p. 421.

4909 Les pompostoles sont recrutés « parmi les jeunes Athéniens, en résidence ou de passage à Délos ». Ils ne peuvent pas être le même individu. Cf. *DCA*, p. 61-62, 229 et 235.

à la palestre de Staséas dans sa jeunesse, puis est gymnasiarque avant le dernier tiers du II^e^ s.[4910] Il peut avoir une trentaine d'années lors de sa gymnasiarchie[4911]. Suivant les règles onomastiques, il est possible que le nom du père de Philiôn d'Aithalidès (ou de l'oncle) soit Charias. Si c'est le cas, il pourrait être le donateur du flambeau, car les fils de Philiôn sont de jeunes hommes en 141[4912]. Il y aurait là les premiers liens entre cette famille et Délos[4913]. Du reste, les courses aux flambeaux semblent réservées aux jeunes, donc le donateur peut aussi bien être le pompostole et son offrande dater de la seconde domination athénienne[4914]. Des trois hypothèses sur l'identification de la famille de Charias, la dernière est la plus probable.

D'autres donateurs de flambeaux ayant des noms fréquents sont **Dèmokratès d'Athènes (n° 159)** et **Dioklès d'Athènes (n° 165)**[4915]. Dioklès fils de Dioklès d'Athènes, est lampadarque dans le catalogue de Staséas[4916]. Il a pu être vainqueur d'une épreuve de pancrace, comme le montre une inscription de Béotie contemporaine du catalogue de Staséas, évoquant un homonyme[4917]. Dioklès fils de Dioklès de Tyrmeidès est prêtre de Sarapis en 122 et sa famille est connue en Attique[4918]. L'identification du donateur dépend de sa parenté avec le lampadarque du catalogue de Staséas, qui pourrait être son fils. Résumons : 1°) ils portent le même nom et le même ethnique. 2°) Le père et le fils homonyme peuvent être séparés d'une génération. 3°) Ils sont tous deux actifs à Délos. 4°) Ils sont connus pour des activités similaires : lampadarque et vainqueur de lampadédromie. S'il y a parenté, on peut identifier le démotique, car Dioklès du catalogue de Staséas est le prêtre de Sarapis. Le donateur Dioklès doit aussi être un prytane athénien de 173 qui porte le même nom et le démotique Tyrmeidès. On peut proposer un *stemma*.

---

4910 Charias fils de Charias appartient à une des premières générations d'étudiants de Staséas (fin des années 130, début des années 120).

4911 *DCA*, p. 189-190 et 196 et Charneux et Tréheux (1997).

4912 En remontant deux générations, Charias aurait le même âge dans les années 180, ce qui convient à la consécration du flambeau. L'ethnique athénien indique une date antérieure à 167. Si le donateur est l'oncle, l'offrande peut dater des premières années de la seconde domination athénienne. Cf. Jacquemin (1981), p. 164.

4913 Ces liens se retrouvent deux générations plus tard dans la liste des pompostoles de 141.

4914 Chankowski (2018), p. 72.

4915 En 158, Séleukos fils de Dioklès de Pergase est prêtre, à Délos, des Grands Dieux Dioscures Kabires, mais le rapprochement est douteux (*ID*, 2605, l. 18-19).

4916 *ID*, 2595, l. 21. Ce peut être le fils du donateur, indiqué dans le catalogue.

4917 *IG*, VII, 1765.

4918 *ID*, 2102, 2149 et 2610, l. 20. Il s'agit du même individu que le lampadarque selon Fougères (1891), p. 260. Un fragment de dédicace trouvée sur le côté est du portique de Philippe semble mentionner Dioklès fils de Dioklès (*ID*, 2032). Selon É. Perrin, Mènodôros fils de Dioklès de Tyrmeidès, éphèbe à Athènes en 102, est le fils du prêtre de Sarapis (*IG*, II², 1028III, l. 139). Perrin-Saminadayar (2007), p. 357, indique deux autres individus, pouvant appartenir à cette famille : Dioklès fils de Satyriôn de Tyrmeidès, connu par sa stèle funéraire du III^e^ s. à Athènes (*IG*, II², 7579) et Dioklès de Tyrmeidès, prytane en 173 (*Agora*, XV, 206, l. 101). Cf. Hauvette-Besnault (1882), p. 340.

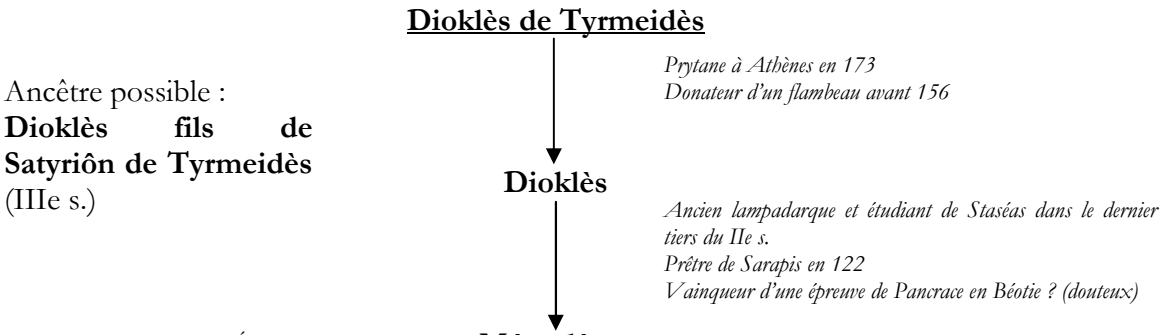


**Stemma 18 Famille de Dioklès**

**Diotimos de Bérénikè (n° 168)** consacre deux petits flambeaux dans le Gymnase (1ère mention en 156)[4919]. Cela se passe après 167, Diotimos étant identifié par son démotique. Les objets peuvent correspondre aux concours de la seconde domination athénienne[4920]. Le passage du catalogue inventoriant les exèdres semble constitué d'éléments postérieurs à 167, en raison du recours systématique aux démotiques. L'inventaire du Sarapieion de 146 (*ID*, 1442) mentionne une offrande d'un Diotimos ou de son fils (nom lacunaire)[4921]. Un fragment de marbre trouvé au Gymnase porte l'inscription fragmentaire : [...Δι]ότιμο[ς...][4922]. Il a été rapproché d'une dédicace trouvée dans le même édifice, de Diotimos et Hermonax, tous deux fils de Pamménès d'Athènes[4923]. On voit ici que des donateurs de flambeaux athéniens après 167 n'appartiennent pas forcément à des familles très en vue.

**Euagiôn d'Athènes (n° 179)** consacre deux amphores dans le gymnase (1ère mention entre 167 et 157). Euagiôn fils d'Alkétès de Kothôkidès est vainqueur d'un concours hippique (φυλῆ ἵπποι δίαυλον) aux Panathénées de 162[4924]. Il participe au financement de la construction du théâtre du Pirée au milieu du IIe s.[4925] Euagiôn est ambassadeur des katèques auprès de la cité en 146 et épimélète de l'île en 141[4926]. Sa

[4919] Jacquemin (1981), p. 166, distingue les flambeaux des « petits » flambeaux : 1°) ceux à longue tige et griffe droite et 2°) ceux à tige courte et griffe « s'écartant vers l'extérieur ».
[4920] Plassart (1912), p. 390, n.1, sur les flambeaux des lampadédromies. Le type ordinaire est la « torche à bobèche ».
[4921] *ID*, 1442A, l. 40. Aucun ethnique ni démotique n'est mentionné.
[4922] *ID*, 2663.
[4923] *ID*, 2344. Il ne faut pas confondre cette famille, avec une autre, plus célèbre, de Marathon, qui donne les noms Pamménès et Diotimos. Cf. Geagan (1992) et Karila-Cohen (2007), p. 380.
[4924] *SEG*, 41, 115, III, l. 6. Ce genre d'épreuve demande d'importants investissements financiers et, pour reprendre les mots de Dimopoulou, le capital en gloire engendré par une victoire permet un réinvestissement dans la promotion d'une carrière politique. Cf. *DCA*, p. 103, Habicht (1991), p. 205 et 212 et Dimopoulou (2019), p. 366.
[4925] Roussel (1908), p. 333 et *DCA*, p. 103.
[4926] Il porte un décret des Athéniens de Délos en l'honneur des épimélètes de l'*emporion* (*ID*, 1507, l. 36 et 52). Sur l'épimélétat de l'île : *ID*, 1750. On retrouve son nom complet sur une liste à Athènes, en 140 (*IG*, II², 2445III, l. 14). Cf. Habicht (1991), p. 197 et 215.

famille reste influente au long des II^e^ et I^er^ s. et a des intérêts au Pirée et à Délos[4927]. Euagiôn remporte une épreuve à Délos après avoir été victorieux à une épreuve hippique panathénaïque. Les épreuves hippiques sont instaurées à Délos par les Athéniens dès la période classique, pour les *Délia*, mais sont abandonnées après 314. Les *Délia* sont rétablies en 167, sans que la réintroduction des courses hippiques ne soit assurée[4928]. Pourquoi la nature du don est-elle l'amphore et pourquoi en donna-t-il deux ? Il a pu gagner deux fois une même épreuve ou bien une fois deux épreuves et consacrer les prix de concours : ces vases. Pour A. Jacquemin, ces dons datent de l'Indépendance, mais rien n'est moins sûr, car la période d'activité d'Euagiôn à Délos débute après 167[4929]. Il peut consacrer des amphores panathénaïques gagnées en 162[4930]. Certaines d'entre elles sont consacrées aux dieux comme prix[4931]. Tout cela montre l'intérêt particulier d'Euagiôn pour Délos et la faible probabilité que le don soit réalisé avant 167.

**Euménès (n° 186)** consacre un petit flambeau dans le gymnase, apparaissant en 156[4932]. Il est enregistré dans la même section que Diotimos, et pour un même don. Une hypothèse est que le concours qu'il a gagné a été instauré après 167. Diotimos est probalement athénien, car aucun Délien connu ne porte ce nom. Le compte de 156, montre qu'un locataire prend à bail le jardin des Théandridai, à la mort de son locataire, Euménès d'Oinoé[4933]. Euménès fils d'Euménès d'Oinoé est prêtre de Dionysos, Hermès et Pan en 158[4934]. Un homonyme est vainqueur d'une épreuve d'endurance (*philoponia*)[4935]. Pour Roussel, le donateur du petit flambeau est le père de ce vainqueur[4936]. En 144, une

---

4927 *Stemmata* : *PA*, n° 5233 et Sundwall (1910), p. 74. Alkétès, père d'Euagiôn, est magistrat monétaire à Athènes vers 160. Le fils d'Euagiôn, épimélète à Athènes vers 130, dédie une statue de sa sœur (*IG*, II², 1939, l. 57 et *IG*, II², 4032). Sundwall lie une branche familiale de Périthoidès à celle de Kothôkidès (*DCA*, p. 103, note 6), ce qui pose problème. Un membre de la famille prend la charge de magistrat monétaire, suivant les pas d'Alkétès. Cf. Lewis (1962), p. 289-290 et Habicht (1991), p. 202 et 212.

4928 Un hippodrome est bâti en 426 entre le Gymnase et l'Archégésiôn. Les vainqueurs reçoivent des phiales, prix peu commun des concours (*ID*, 104, l. 30-31). Après 314, une ferme est installée sur l'hippodrome, des moutons y sont élevés et les *Délia* de la seconde domination athénienne ne comportent plus de course hippique. Cf. Chankowski (2008), p. 81 et Moretti (2019), p. 69-72, 74, 82, fig. 5 et 89.

4929 *Contra* Jacquemin (1981), p. 164. Il peut rester seulement le temps d'un concours à Délos avant cette date. On a cependant vu qu'il n'existe pas d'épreuve hippique après 314 dans l'île.

4930 Le don d'amphores peut rappeler les vases panathénaïques qu'il a gagnés, sans pour autant être les vrais, car le terme « panathénaïque » n'apparaît pas dans le catalogue du gymnase (ἀμφορεῖς δύο).

4931 Euagiôn peut donner l'huile des amphores au gymnase délien, qui en consomme beaucoup. Cf. Frielinghaus (2019), p. 384.

4932 *PA*, n° 5824 (= Sundwall (1910), p. 80).

4933 *ID*, 1417BII, l. 138-139.

4934 *ID*, 2605, l. 20-21. Cette prêtrise est la septième dans la hiérarchie des sacerdoces de la seconde domination athénienne. Cf. Bruneau (1970), p. 324.

4935 *ID*, 1958, VI. Pour certains, il est vainqueur avant 158 si on l'identifie avec le prêtre, mais pour Moretti (1997), p. 145, cette idée sur la datation n'est pas claire.

4936 Roussel (1908), p. 334-335 (= Sundwall (1910), p. 80).

liste des hiéropes des *Apollônia* mentionne Euménès d'Oinoé[4937]. Euménès d'Athènes est prêtre de Sarapis avant 140, car il n'apparaît pas sur la liste des prêtres égyptiens (*ID*, 2610)[4938]. Sôsiôn fils d'Euménès d'Oinoé est prêtre de Sarapis en 110[4939]. Il consacre le temple et la statue d'Isis Némésis et d'autres dédicaces à Isis, notamment à Isis Taposiris[4940]. Une dédicace bilingue gréco-sémitique évoque le prêtre d'Asklépios untel fils d'Euménès d'Oinoé, certainement Sôsion[4941]. Tableau récapitulatif et proposition de *stemma* :

| Date | Nom | Activité |
|---|---|---|
| Mort avant 156 | Euménès (fils d'Épikratès ?) d'Oinoé | Locataire d'un terrain sacré |
| Avant 156 | Euménès (Athénien) | Don d'un petit flambeau |
| 158 | Euménès fils d'Euménès d'Oinoé | Prêtre de Dionysos, Hermès et Pan |
| Avant 158 ? | Euménès fils d'Euménès d'Oinoé | Vainqueur d'une épreuve d'endurance |
| 144 | Euménès d'Oinoé | Hiérope des *Apollônia* |
| Avant 140 | Euménès | Prêtre de Sarapis |
| Inconnue, mais pas datée du milieu du II^e^ s. en raison de la paléographie, indiquant une date plus tardive | Untel fils d'Euménès d'Oinoé | Prêtre d'Asklépios |
| 110 | Sôsiôn fils d'Euménès d'Oinoé | Prêtre de Sarapis |
| 113 | Hèdèa fille de Sôsiôn d'Oinoé | Canéphore |

**Tableau 13**

**Épikratès d'Oinoé**

↓

**Euménès I** (Donateur d'un petit flambeau — avant 156 ; locataire d'un jardin sacré — mort avant 156)

↓

**Euménès II** (prêtre de Dionysos, Hermès et Pan — 158 ; hiérope des *Apollônia* — 144 ; vainqueur d'une épreuve d'endurance ; prêtre de Sarapis[4942] — avant 140)

↓

**Sôsiôn** (prêtre d'Asklépios — deuxième moitié du II^e^ s. ; prêtre de Sarapis — 110)

↓

**Hèdèa** (canéphore — 113)

**Stemma 19 Proposition sur la famille d'Euménès**

Certains Athéniens sont prêtres de plusieurs divinités sans rapport les unes avec les autres au cours de leurs carrières, ce qui autorise Sôsiôn à être prêtre d'Asklépios et de Sarapis[4943]. Si le donateur appartient à cette famille, elle se serait installée à Délos dès les premières années de la seconde domination athénienne. L'inventaire de 156 ne mentionne qu'un autre Euménès, locataire du jardin sacré, nommé avec son démotique.

4937 *ID*, 2593, l. 7.
4938 *ID*, 2140.
4939 *ID*, 2038, 2062, 2063, 2126 et 2610, l. 35. Cf. *PA*, n° 13303.
4940 *ID*, 2064. Il dédie une statue d'Hèdèa, sa fille, canéphore en 113 (*ID*, 2061).
4941 *ID*, 2322. La paléographie interdit une datation au milieu du II^e^ s. Mikalson (1998), p. 236, note 53, mentionne le nom Euménès sans prise en compte de la lacune de l'inscription.
4942 Cela permet d'expliquer l'engouement de son fils Sôsiôn à obtenir la même charge.
4943 Il reste possible qu'Euménès II ait été prêtre d'Asklépios. Cf. Mikalson (1998), p. 237.

Le passage concernant les petits flambeaux évoque un don de Diotimos de Bérénikè et Euménès, cette fois sans démotique. Euménès pourrait être un des premiers katèques athéniens.

**Satyros fils d'Aristiôn de Kèphisia (n° 374)** consacre une statuette de Pallas dans une niche du gymnase à Apollon et Athéna (1ère mention en 156)[4944]. Il est administrateur du sanctuaire avant 158 et peut-être gymnasiarque en 166[4945]. Sa carrière et la mention du démotique datent la consécration après 167[4946]. Une dédicace, trouvée à Athènes, du IIIe ou IIe s., mentionne un Satyros fils d'Aristiôn de Kèphisia[4947]. Il peut s'agir du même ou de son grand-père. À la fin du Ve s., un certain Satyros de Kèphisia apparaît comme membre du gouvernement des Trente[4948]. Aristiôn de Kèphisia ou son fils ([…]στίωνος Κηφισιεύς), est mentionné dans une inscription lacunaire de Délos, à la fin du Ve s.[4949] Si c'est un ancêtre du donateur, clérouque de la période classique, cela montrerait que la famille de Satyros est restée attachée à Délos.

En 123, Athènes honore Satyros fils d'Hérakleidès de Kèphisia pour avoir été maître d'armes des éphèbes[4950]. En 128, une inscription fragmentaire du Trésor des Athéniens à Delphes mentionne un Satyros fils d'Hérakleidès d'Athènes[4951]. Il peut s'agir du petit-fils ou neveu du donateur. Au Ier s., une dédicace athénienne mentionne la fille d'Aristion fils de Satyros de Kèphisia[4952]. Une branche de la famille serait restée à Athènes ou la famille serait rentrée en métropole[4953]. Cela donne le *stemma* suivant :

---

4944 Le don est connu par les inventaires et la dédicace. *ID*, 1838. Cf. *PA*, n° 12599, Roussel (1908), p. 360, n° 502, Sundwall (1910), p. 150, Audiat (1930), p. 121 et Moretti (1996), p. 632.
4945 *ID*, 2589, l. 7. Cf. Audiat (1930), p. 121 et *DCA*, p. 129-130, 141 et 196.
4946 *ID*, 1838, l. 1-2.
4947 *IG*, II², 6438.
4948 Lysias, *C. Nicomaque*, 10, 12 et 14 et Xénophon, *Helléniques*, II, 3, 54. *PA*, 12598 et Sundwall (1910), p. 250-251.
4949 *ID*, 47II, l. 2. Le clérouque et le membre du gouvernement des Trente peuvent être parents. Au milieu du IVe s., un Satyros de Kèphisia est bouleute de la clérouquie de Samos (*IG*, XII, 6, 262AI, l. 24-25). S'il fait partie de cette même famille, on voit comment une riche famille aristocratique athénienne tisse ses réseaux dans les clérouquies. Dans la dédicace d'une prytanie de 367, apparaît la mention d'un Pythodôros fils d'Aristiôn de Kèphisia (*IG*, II³, 4, 54I, l. 27 et *IG*, II², 1618, l. 111).
4950 Perrin-Saminadayar (2007), p. 214, texte 26.
4951 *FD*, III, 2, 249a, l. 1.
4952 *IG*, II², 6404. Cet Aristion peut être le fils du maître d'armes — bien que dans les sources son nom ne comporte pas un *oméga* mais un *omicron*.
4953 Finalement, au Ier s. de n.e., les inscriptions athéniennes évoquent un Poplios Kornèlios Satyros de Kèphisia (*IG*, II², 2292, l. 45-47 et 2297, l. 13).

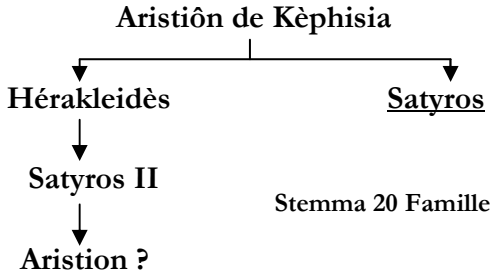


**Stemma 20 Famille de Satyros**

**Eukleidès d'Athènes (n° 182)** consacre un flambeau au gymnase (1ère mention en 156). Dans le catalogue, son offrande se situe entre celles de deux Déliens et un *korythèkè* archaïque[4954]. **Tharséas d'Athènes (n° 397)** consacre un flambeau de bronze dans le gymnase (1ère mention en 156). **Nikias d'Athènes (n° 290)** consacre un flambeau de bronze dans le gymnase (1ère mention en 156). Ce nom est fréquent à Athènes et Délos[4955].

Aristiôn fils de Théodôros offre une statue de femme portant une coupe (*ekpôma*) dans le gymnase (1ère mention en 156)[4956]. La formule onomastique ne permet pas d'identifier une origine délienne ou athénienne[4957]. L'*Index des Déliens* cite 4 Aristiôn, mais deux peuvent être en réalité des Athéniens et un troisième serait une fausse lecture pour Aristéas[4958]. Concernant l'hypothèse d'une origine athénienne, un décret de la *katoikia* de 148 honore Théodôros fils d'Aristiôn, enseignant des enfants libres[4959]. Pour les éditeurs des *ID*, Théodôros est le fils du donateur au gymnase. Cela convient bien car l'activité des deux individus porte sur le gymnase et l'éducation.

Pour Jacquemin, **Eukleidès**, **Nikias**, **Charias** et **Dioklès** d'Athènes ont consacré leurs flambeaux avant 167, car ils sont mentionnés par leurs ethniques, non leurs dèmes[4960]. Sans cette mention du dème, il est difficile d'établir des rapprochements prosopographiques, d'autant que ces vainqueurs ne résident peut-être pas à Délos. Dans certains cas, comme celui d'Euagiôn d'Athènes, l'offrande date assurément de la seconde domination athénienne. Je pense qu'il en va de même pour ces quatre donateurs de flambeaux. Les donateurs de « petits » flambeaux, eux, résident tous à Délos et ils

4954 *ID*, 1417AI, l. 120-122.
4955 Un Nikias d'Athènes est éphèbe à Délos en 119 (*ID*, 2598I, l. 17). En 157, Nikias fils de Léônidas d'Oion apparaît comme garant d'un prêt hypothécaire à Délos (*ID*, 1416BII, l. 89). Cf. Perrin-Saminadayar (2007), p. 493.
4956 *ID*, 1417AI, l. 142.
4957 Vial (2008), p. 33-34.
4958 En revanche, 19 Théodôros déliens sont connus. Cf. Vial (2008), p. 74-75.
4959 *ID*, 1503. Cf. *Choix*, p. 123 et *DCA*, p. 43.
4960 Les administrateurs du sanctuaire, recopiant les dédicaces, mentionnent généralement le dème pour les offrandes de la seconde domination athénienne. Les administrateurs n'ont pas les moyens de retrouver les démotiques des Athéniens d'avant 167. En les mentionnant comme Athéniens, il y a un avantage : démontrer la continuité de la présence athénienne dans l'île. Cf. Jacquemin (1981), p. 164.

participent à un concours instauré après 167. Du reste l'hypothèse de Jacquemin pose certains problèmes, car les Athéniens seraient surreprésentés dans l'inventaire du gymnase au temps de l'Indépendance[4961]. Ces quatre donateurs n'apparaissent pas dans l'inventaire 1412, daté de la seconde domination athénienne, mais qui précède l'inventaire complet de 1417. Le catalogue *ID*, 1412 du gymnase se termine par le don d'Euagiôn puis enchaîne avec l'inventaire du Samothrakeion. En 156 (1417), les 4 donateurs athéniens et **Mètrodôros de Samos (n° 279)** sont indiqués dans un même lot, constitué de 5 flambeaux en bronze : c'est la dernière mention entre l'offrande d'Euagiôn et le catalogue du Samothrakeion. Il s'agit certainement d'offrandes récentes. Il n'est pas rare que des dédicaces et listes de souscripteurs de la fin du II^e^ s. et du I^er^ s. mentionnent l'ethnique athénien, non le démotique[4962].

Sous l'Indépendance, les donateurs athéniens ne sont pas surreprésentés dans le sanctuaire. Il est donc improbable que les Athéniens offrent tant de dons dans le gynmnase à cette période. En fait, aucun don étranger du gymnase n'est assurément daté de l'Indépendance[4963]. Cet édifice n'est pas un sanctuaire et les Déliens le réservent à un usage strictement civique avant 167 : il n'y a aucune raison qu'un étranger y effectue des offrandes. En outre, il n'existe aucune preuve de courses aux flambeaux ouvertes aux étrangers pour l'Indépendance[4964]. Les Athéniens, après 167, organisent des courses aux flambeaux lors des *Hermaia*, *Délia*, *Rhômaia*, *Théséia* et *Athénaia*[4965]. Les courses individuelles de flambeaux deviennent fréquentes, alors que les Déliens organisaient seulement des relais[4966]. Les dédicaces des vainqueurs montrent qu'ils sont tous Déliens avant 167 et que les concours s'ouvrent aux étrangers après cette date[4967]. Le catalogue du gymnase enregistre 12 flambeaux au total[4968]. La plupart des offrandes athéniennes de

4961 Il est peu probable qu'après 167, les administrateurs du sanctuaire n'aient nommé que les donateurs athéniens de la période précédente.
4962 Par exemple : *ID*, 2614, l. 11. Cet argument reste faible, car lors de cette période, la clérouquie laisse place à une gestion collégiale de l'île par des étrangers, Athéniens et Romains qui y résident.
4963 Outre les Athéniens, seuls deux étrangers (Alexandrie et Samos) apparaissent au gymnase. Le flambeau offert par Prôtogénès d'Alexandrie, commémore une victoire aux *Rhômaia* et est donc daté de la seconde domination athénienne (*ID*, 1950). Cf. Jacquemin (1981), p. 164.
4964 À cette période, la lampadédromie prend place à l'occasion des *Apollônia*, dont les concurrents sont des Déliens représentants des quatre tribus. Les prix des vainqueurs dépendent de la caisse du sanctuaire et la cité donne une subvention de 100 puis 50 dr. pour l'organisation des concours. Les victoires sont collectives, mais il existe aussi des courses individuelles à la même époque en dehors des *Apollônia*, peut-être à l'occasion d'*Hermaia*, dont la fête est inconnue pour l'Indépendance. Cf. *DCA*, p. 187, Tréheux (1952), p. 589-590, Bruneau (1970), p. 66-67 et 352, Vial (1987), p. 42, Chankowski (2010), p. 206 et Chankowski (2018), p. 66-67.
4965 Bruneau (1970), p. 351.
4966 Chankowski (2018), p. 67-68.
4967 *IG*, XI, 4, 1157-1162 et *SEG*, 12, 356a avant 167. *ID*, 1951 et 1958 après 167.
4968 Les uns sont exposés dans des niches murales et les autres sur des consoles. Cf. Moretti (1997), p. 129-130 et Moretti, Fadin, Fincker, Picard, Konstantatos et Bresch (2008), p. 823-824.

l'édifice sont ces flambeaux, consacrés par les vainqueurs des lampadédromies, mais l'occasion de l'offrande n'est jamais mentionnée dans les inventaires, à l'inverse des dédicaces[4969]. J.-C. Moretti a rassemblé les dédicaces des lampadarques et vainqueurs à la lampadédromie de la Palestre du Lac[4970]. Toutes celles de l'Indépendance peuvent être associées à un passage de l'inventaire de Kallistratos (1417) : il s'agit systématiquement de piliers hermaïques[4971]. Certaines dédicaces de la seconde domination athénienne permettent de compléter les inventaires. Zènodôros de Marathon est par exemple vainqueur à la lampadédromie des *Athènaia*, dans la catégorie enfant, en 138, et consacre un flambeau[4972]. Seuls les piliers hermaïques sont attestés comme ex-voto sous l'Indépendance et les dédicaces de flambeaux appartiennent à la seconde domination athénienne[4973]. L'éphébie athénienne à Délos est orientée vers la formation physique, en témoigne la présence des *pareutaktoi*, qui fréquentent le gymnase en dehors de la formation éphébique[4974]. C'est le contexte de formation des participants aux courses de flambeaux[4975].

Dans un passage de l'inventaire 1417, des boucliers dorés et peints à l'encaustique précèdent directement les dons d'Euagiôn et de quatre autres Athéniens, donateurs de flambeaux de bronze[4976]. Le catalogue précise que 13 boucliers sont *achrysôtoi*, c'est-à-dire sans or[4977]. À l'inverse, les boucliers en or, votifs, ne peuvent pas servir à l'entraînement. Il existe des courses aux flambeaux avec boucliers[4978]. Le rassemblement des boucliers et flambeaux votifs dans la même partie du catalogue délien concernant les exèdres et pièces d'angles (*syggônia*) permet d'émettre l'hypothèse que ces deux sortes de dons sont associées à la lampadédromie, bien que l'entraînement militaire soit envisageable[4979]. Aucun dédicant n'est mentionné pour ces offrandes votives.

---

4969 Audiat (1930), p. 117 et Moretti (1997), p. 147.
4970 *SEG*, 12, 356, *IG*, XI, 4, 1155-1162 et *ID*, 1950. De nouvelles dédicaces sont connues. Cf. Moretti (1997), p. 144-145 et Moretti, Fadin, Fincker, Picard, Konstantatos et Bresch (2008), p. 823-824.
4971 Moretti (1997), p. 149.
4972 *ID*, 1953.
4973 *Contra* Plassart (1912), p. 390, note 1, pour qui l'usage des vainqueurs de consacrer des torches aux divinités du gymnase est de tout temps courant à Délos. Cf. Tréheux (1952), p. 591.
4974 L'éphébie attique conserve un aspect militaire et n'est pas moins physique que celle de Délos. Cf. Gauthier (1995), p. 3, Perrin-Saminadayar (2007), p. 481-482 et 486 et Knoepfler (2015), p. 69-104.
4975 Perrin-Saminadayar (2007), p. 486 et Chankowski (2018), p. 58-59.
4976 *ID*, 1417AI, l. 149-154. Cf. Audiat (1930), p. 128-129.
4977 Ces armes rappellent que l'éphébie est encore une formation militaire au IIe s. Cf. Knoepfler (2015), p. 90-104.
4978 Le phénomène est bien attesté à Thasos, mais aussi par une gemme attique datée de la seconde moitié du Ve s. Un lampadarque reçoit un bouclier comme prix à Kéos (*Syll³*, 938, l. 32). Cf. Pouilloux (1948), p. 851-852.
4979 La course en armes (*hoplitès*) est aussi attestée avant 167. Cf. Audiat (1930), p. 128, Bruneau (1970), p. 67 et Knoepfler (2015), p. 90-104.

Il existe 10 ou 11 donateurs athéniens dans cet inventaire du gymnase, dont 9 ont consacré des flambeaux et le ou les dernier(s) une statue. Les flambeaux du gymnase datent certainement tous de la seconde domination athénienne. L'analyse des dédicaces et des inventaires va dans ce sens. L'unique argument avancé par A. Jacquemin pour dater les offrandes de l'Indépendance ou de la seconde domination athénienne repose sur l'existence d'ethnique athénien ou de démotique. Des deux Athéniens mentionnés par un démotique, le premier offre une statue et le second donne un « petit flambeau ». Tous les donateurs de « flambeaux » sont indiqués par leur ethnique. L'épreuve liée aux « petits flambeaux » met en concurrence des Athéniens, distingués par le dème[4980]. Les donateurs athéniens de flambeaux ont, quant à eux, participé à une épreuve où ils représentent leur cité[4981]. Ils ont probablement tous consacré leur offrande sous la seconde domination athénienne. Cela explique pourquoi ils sont si nombreux dans le catalogue. Si ces donateurs font partie des premiers katèques à Délos, les *stemmata* hypothétiques proposés plus haut gagnent en crédibilité. Les katèques athéniens donateurs de flambeaux appartiennent à des familles moins importantes que les administrateurs expatriés, donateurs de petites couronnes.

### c.4 οἱ ἐπὶ τὰ ἱερὰ : donateurs de phiales ?

Les administrateurs des biens sacrés ont été bien étudiés par Roussel[4982]. On s'intéresse ici aux lots de triples phiales ; j'exclus certains magistrats, comme **Satyros (n° 374)**, qui ne sont pas mentionnés dans le cadre de ces lots.

**Hagnônidès de Trikorysia (n° 202)** consacre 4 phiales dans l'Apollônion. Il est administrateur du sanctuaire peu après 167[4983]. Son collègue Nikias d'Hamaxanteia n'apparaît pas à ses côtés pour la consécration[4984]. Je propose d'identifier cet Hagnônidès à un certain Ἀγνωνίδης Τ[…], d'une liste de contributeurs à Athènes, datée de 164[4985].

---

4980 On peut penser aux *Théséia*, où il y a au moins trois concours de lampadédromie (enfants, éphèbes et hommes). *ID*, 1951, 1952 et 1955. Les vainqueurs des dédicaces *ID*, 1951 et 1952 sont mentionnés par leur dème : Élaious et Phlya. Le nom du vainqueur de l'inscription *ID*, 1955 est lacunaire (terminé en -αῖος). La restitution *Rhômaios* des éditeurs est sujette à caution. En outre, si les deux premières dédicaces datent des années 150 et 140, cette dernière est datée de 80. La présence tardive d'une forte communauté romaine peut influencer les éditeurs du corpus. Cf. Bruneau (1970), p. 35.

4981 C'est le cas des *Apollônia*, comme le montre la victoire de Zénôn fils d'Apollodôros de Naxos (*ID*, 1958), mais aussi des *Athénaia*, comme le montre la victoire de Boïskos de Cyrène (*ID*, 1958). Cf. Bruneau (1970), p. 76, 79 et 80.

4982 Ces magistrats du sanctuaire sont souvent choisis parmi les Athéniens résidant à Délos. Cf. *DCA*, p. 126-144.

4983 *DCA*, p. 140.

4984 *DCA*, p. 129.

4985 *SEG*, 24, 194, l. 7. Les arguments sont : 1°) la rareté du nom, 2°) la date de l'inscription correspondant à la période d'activité à Délos et 3°) le patronyme jamais indiqué dans la liste des contributeurs et le nom précèdant toujours le démotique. Peu de nom de dèmes commencent par un *tau*.

Rien ne l'empêche de résider à Délos et de participer aux contributions à Athènes en même temps, mais il est logique qu'il s'investisse dans l'île lorsqu'il y habite. Il devient probablement administrateur du sanctuaire après son apparition dans les sources athéniennes. En 164, cette magistrature est occupée par Alexandros et Zôpyros et, en 161, par Philétairos et Kèphisodotos. Hagnônidès a pu être gestionnaire du sanctuaire en 163. **Lysithéos (n° 264)** et **Hégias (n° 206)** consacrent trois phiales dans le temple d'Apollon, lorsqu'ils sont hiéropes du sanctuaire, probablement en 162[4986]. Ils ne sont pas mentionnés dans la liste des administrateurs du sanctuaire de *DCA* en raison de leur ethnique douteux, mais qualifiés d'Athéniens dans les *ID* et la consécration des trois phiales laisse peu de doute sur leur origine[4987]. Si on accepte les datations des administrateurs du sanctuaire entre 164 et 161, il faut remonter l'année d'exercice de Phéréklès et Thèromachos vers 165 au plus tard, seule année disponible avant 161, qui est le *terminus ante quem*[4988]. **Philétairos** et **Kèphisodotos (n° 129)** sont hiéropes athéniens en 161 et consacrent trois phiales dans l'Apollônion[4989]. **Archiklès de Lakiadès (n° 38 et 39)**, hiérope des *Ptolémaia* vers 150, est administrateur du sanctuaire en 159[4990]. Il consacre trois phiales avec son collègue **Hestiaios de Sphèttos (n° 214)** dans l'Apollônion[4991]. **Lykophrôn (n° 261)** et **Timanthès (n° 411)** consacrent trois phiales entre 167 et 141, lorsqu'ils sont administrateurs du sanctuaire[4992]. Pour Roussel, ils peuvent être très antérieurs à 141[4993]. Les administrateurs du sanctuaire **Ménétélès ou Ménéklès (n° 275)** et **Philônidès (n° 337)** consacrent trois phiales entre 167 et 157 dans l'Apollônion[4994].

Cette série d'offrandes appelle quelques remarques : 1°) Lysithéos et Hégias ainsi que Philétairos et Kèphisodotos sont mentionnés comme hiéropes et non administrateurs du sanctuaire, impliquant que les « hiéropes » ne sont pas propre à l'administration délienne, mais concernent aussi les premiers gestionnaires athéniens[4995]. 2°) Hagnônidès consacre 4 phiales, non 3, et il est mentionné seul. 3°) Les trois phiales de Philétairos et Kèphisodotos sont consacrées par le peuple athénien, Aristolas étant

4986 *DCA*, p. 128.
4987 *Actes*, p. 200.
4988 *DCA*, p. 140-141. Cf. *ID*, 1408.
4989 *DCA*, p. 141.
4990 *DCA*, p. 135 et 141.
4991 **Hestiaia d'Athènes (n° 213)** consacre une phiale apparaissant dans le Tesmophorion en 156 (*ID*, 1417AI, l. 84, 1442B, l. 25, 1443CII, l. 116 et 1444Ba, l. 4-5). Elle n'a pas d'origine dans les inventaires, mais il s'agit probablement de la fille d'Hestiaios. Cf. Baslez (2005), p. 43.
4992 Timanthès consacre peut-être une phiale avant 156 à titre personnel.
4993 *DCA*, p. 142, note 7.
4994 *DCA*, p. 142. Cf. *Actes*, p. 38.
4995 *DCA*, p. 128-129.

archonte, sous les deux hiéropes[4996]. 4°) Les dons d'Archiklès et d'Hestiaios sont effectués au nom de **Nicias d'Athènes (n° 291)**. Il s'agit en fait d'un lot d'offrandes composé de cette phiale de Nicias et de deux autres de Ptolémée et Attalos. Les formules dédicatoires sont abrégées et seuls les noms des hiéropes subsistent[4997]. Les *ID* expliquent que ces trois phiales sont financées par d'anciennes fondations de Nicias, Ptolémée et Philétairos de Pergame[4998]. Les fêtes antigonides sont abolies par Rome, mais les fondations lagides et antigonides subsistent : les dernières auraient fusionné pour donner un fonds pour chaque dynastie[4999]. L'inscription 1421 montre bien le phénomène : φιά[λας — —] / ἐμ πλαισίωι ὡς ποδιαίας τὰς ἀ[ν]ατε[θεί]σας ὑπὸ τοῦ δή[μου ἀπὸ?] / τῶν προσόδων χορεῖα ὧν [ἀνέθηκ]αν Νικίας Νικ[ηράτου Ἀθη]/ναῖος καὶ βασιλεὺς Πτολεμ[αῖος] καὶ βασίλισ[σα — — —] / καὶ Φιλέταιρος Ἀττάλου·[5000]. Ce passage répond à la question : pourquoi sous l'archontat d'Aristolas, les trois phiales portent la dédicace du peuple athénien. Les Athéniens consacrent les phiales sur le revenu des fondations. Les administrateurs sacrés sont les intermédiaires qui consacrent au nom du peuple.

Reste à comprendre pourquoi Hagnônidès consacre quatre phiales. Dans l'inventaire 1439, complet pour le passage sur les dons des gestionnaires du sanctuaire, on constate que les duos d'administrateurs sont divisés en deux groupes. Le premier correspond aux offrandes des 4 phiales d'Hagnônidès, des 3 phiales des hiéropes Lysithéos et Hègias et des phiales du peuple athénien sous l'archontat d'Aristolas (*ID*, 1439AbcI, l. 40-44). Le second groupe, composé des trois derniers administrateurs du sanctuaire, tous nommés ainsi, et tous donateurs de 3 phiales, est indiqué 12 lignes plus loin (*ID*, 1439AbcI, l. 56-59). La nette division entre les deux lots, entreposés en différent lieux du temple, s'explique aisément par la chronologie[5001]. Le second est plus récent et les formules d'enregistrement sont fixées. Le premier lot montre un tâtonnement de la part des administrateurs du sanctuaire.

---

[4996] ἄλλας φιάλας τρεῖς ἐμ πλαι/[σίωι, ἐφ' αἷς ἐπιγραφή. ὁ δῆμος ὁ Ἀθηναίω]ν ἐπ' ἄρχοντος Ἀριστόλα ἐν τῶι ναῶι ἐπὶ ἱεροποιῶν Φιλεταίρου καὶ / [Κηφισοδότου·] (*ID*, 1441AI, l. 63-65). Cf. *Actes*, p. 200.

[4997] *DCA*, p. 128, note 5.

[4998] Au sujet de la continuité des fondations entre l'Indépendance et la seconde domination athénienne, Roussel écrit : « les Athéniens se seraient fait scrupule de détourner de leur destination des fonds consacrés au dieu et destinés en grande partie à enrichir son trésor ». Cf. *Actes*, p. 82, *DCA*, p. 175 et Chankowski (2019), p. 120-121, qui nuance le propos.

[4999] *DCA*, p. 175 et Bruneau (1970), p. 525 et 572.

[5000] *ID*, 1421 BcdI, l. 3-7.

[5001] Le premier lot est entreposé en allant vers la droite dans le temple (ἐν τῶι δεξιῶι τοίχωι) et le second en allant vers la gauche dans le temple (ἐν τῶι ἐν αρίστερα τοιχῶι).

Hagnônidès n'est jamais mentionné comme « administrateur des biens sacrés » et peut être considéré comme hiérope, car il fait partie des premiers gestionnaires athéniens du sanctuaire[5002]. Les trois lots de phiales du premier groupe sont consacrés par les hiéropes athéniens. Hagnônidès est le premier donateur du groupe car (cas unique) il consacre seul les 4 phiales. Le passage de 4 et 3 phiales se fait certainement entre 163 et 161. Le don d'Hagnônidès n'est pas une offrande personnelle, ce qui apparaîtrait dans un autre passage du catalogue[5003]. Sous l'Indépendance, il existe trois *Ptolémaia*, mais peut-être 4 fêtes lagides finançant des phiales[5004]. D'autres fêtes retiennent l'attention, comme les *Theuergesia*[5005]. Cette dernière, méconnue, est probablement fondée par un proche de Ptolémée III, sur le modèle des *Philadelpheia*, créés pour Arsinoé Philadelphe et la triade apollinienne, là encore par fondation. Le passage de l'inscription 1421 (cf. *supra*) détaille les offrandes consacrées annuellement par les administrateurs. Les fondations émanent de 4 individus : Nicias, le roi Ptolémée, une reine inconnue et l'Attalide Philétairos. Les fonds des deux fêtes attalides et des trois fêtes lagides ayant fusionné, il reste le fonds de la reine. Dans l'inscription, sa mention directement après Ptolémée suggère une reine lagide. Deux fondations sont envisageables : les *Theuergesia*, qui auraient été fondées par Bérénikè II, et les *Philadelpheia*, initialement consacrée à Arsinoé Philadelphe.

Dans les premières années de la seconde domination athénienne, et avant 163, les administrateurs du sanctuaire fusionnent les fondations royales de l'Indépendance en 4 ensembles : 1°) les trois *Ptolémaia*, 2°) les *Theuergesia* ou *Philadelpheia*, 3°) les *Attaleia* fusionnées avec les *Philétairia* et 4°) la fondation de Nicias d'Athènes[5006]. Dès 162, les deux ensembles ptolémaïques fusionnent à leur tour, ramenant la liste à trois, d'où les trois phiales. Les rois se désintéressent de ces fondations, gérées par l'administration du sanctuaire. Les gestionnaires du sanctuaire ne consacrent pas de phiales en leur nom. Si les dons de petites couronnes marquent leur zèle et leur piété, celui des phiales est un devoir lié à leur charge : celui de gérer et de faire fructifier les biens et revenus d'Apollon.

---

5002 Roussel lui attribue la deuxième place dans sa liste des administrateurs du sanctuaire. Cf. *DCA*, p. 140.
5003 Est-ce qu'il y a eu division des tâches avec son collègue ? Son rôle aurait été de faire fructifier les fonds des fondations pour financer les phiales. L'attribution d'une mission à un homme et non un collège rappelle la transmission de Mikiôn de Kèphisia, premier gestionnaire du sanctuaire après 167. En 148 encore, Nikodèmos d'Hamaxanteia est un magistrat d'un collège ayant remis seul 16 vases à des collègues en charge après lui. Il n'est donc pas inédit qu'Hagnônidès agisse seul. *DCA*, p. 127.
5004 Bruneau (1970), p. 524.
5005 Bruneau (1970), p. 525-528.
5006 Nicias n'était certes pas un roi. Plutarque, *Nicias*, 4, écrit qu'il avait fondé une fête avec un capital de 10 000 dr. On acheta des terres avec cette somme donnée au sanctuaire.

**c.5 Les Athéniens : donateurs au Sarapieion**

L'intérêt d'Athènes pour les divinités égyptiennes est moins visible dans les inventaires que les dédicaces[5007]. Deux phiales du **Conseil et du Peuple (n° 129)** sont consacrées dans le Sarapieion[5008]. En 164, un *senatus consultum* est nécessaire pour que les Athéniens autorisent un prêtre des cultes isiaques, ancien Délien, à officier dans le Sarapieion A[5009]. Athènes reconnaît pourtant officiellement le culte et pourvoit aux prêtrises avant cette date[5010].

**Polianthès (n° 344)** consacre une statuette de Pan en bronze dans une exèdre du Sarapieion en 157[5011]. **Damôn de Kothôkidès (n° 148)** consacre une phiale dans le temple d'Anubis, qui apparaît en 157[5012]. **Échédèmos de Souniôn (n° 170)** donne un *rhodiakon* dans le Sarapieion avant 146[5013]. **Ἐχι[…..]ίος/ν (n° 171)** consacre une offrande dans l'Anoubeion, apparaissant après 145[5014]. **Kratès (n° 241)**, un prêtre qui consacre la statue d'Isis en marbre dans l'Iseion (1ère mention en 146), porte un nom assez courant[5015]. **Posidônios de Rhamnonte (n° 354)** consacre une statue d'Hermès en marbre dans l'Isieion, apparaissant en 146[5016]. **Prôtogénès de Sounion (n° 358)**

---

5007 Baslez évoque 10 donateurs Athéniens au Sarapieion après 167. On a montré qu'**Aischylos (n° 12)** peut consacrer ses dons avant 167, mais ils apparaissent après cette date. Il consacre un *zôidarion* dans le temple d'Anubis, un *typion* et un *thymiatèrion* dans le Sarapieion. Cf. Baslez (1977), p. 147, 150 et 319, n° 23.

5008 Dunand (1973), II, p. 93.

5009 *RICIS*, 202:0195 (=*ID*, 1510 et Roussel (1916), n° 14). En dernier lieu : Martzavou (2014), qui montre que le conflit est plus socio-politique que religieux.

5010 Trois mesures le prouvent, l'instauration de prêtres de Sarapis, fonctionnaires du Sarapieion C, le déplacement du trésor du Sarapieion vers l'Artémision en l'île et l'inventaire des dédicaces du Sarapieion C. Il faut rappeler que le rang du prêtre de Sarapis lors des débuts de la clérouquie est inférieur aux autres cultes. Cf. Dunand (1973), II, p. 93, 95 et 96, note 2 et Martzavou (2014), p. 176-177.

5011 Sarapis s'est enrichi au contact de Dionysos à Délos. Cf. Baslez (1977), p. 55, 114 et 371, n° 854.

5012 Ce donateur est résidant à Délos, non un Athénien de passage. Dans son étude, Dunand (1973) II, p. 93, n'a pas connaissance de ce donateur. Anubis est une divinité mineure de la triade où elle est associée à Sarapis et Isis. Son rôle est essentiellement psychopompe, bien qu'un aspect céleste soit attesté à Délos. Grenier (1977), p. 169, 171-173 et Baslez (1977), p. 53-54 et 335, n° 301.

5013 Il est *kyrios* pour la location d'un jardin sacré en 156 (*ID*, 1417BII, l. 100). Voir le *stemma* supra. Cette famille est liée avec une autre d'Anaphlystos. Ce sont des katèques qui investissent dans les propriétés sacrées et obtiennent de nombreuses prêtrises. Pour Baslez (1977), p. 345, n° 460, il est associé à une famille de Souniôn.

5014 Les index prosopographiques de Kirchner, Sundwall et Traill n'évoquent aucun nom pouvant correspondre.

5015 Kratès fils d'Eukratès de Lakiadès est garant d'un locataire corinthien de domaine sacré en 156. Son frère ou son père : Eukratès de Lakiadès renouvelle un bail sacré l'année précédente. Trois autres hypothèses de liens familiaux, moins probables, sont 1°) Timokratès fils de Kratès de Marathon, pompostole de Zeus et Athéna Polias vers 100 (*ID*, 2607, l. 6). Son père est *hippeus* à Delphes (*FD*, III, 2, 28, III, l. 13). 2°) Kratès est zacore du sanctuaire syrien en 91 (*ID*, 2266 et 2304, l. 3). 3°) Une liste de souscripteurs au sanctuaire égyptien, datée de 112, mentionne untel fils de Kratès d'Athènes (*ID*, 2614, l. 11). Selon les éditeurs des *ID*, « κράτου », apparaissant en début de ligne, serait la fin d'un nom plus long. L'étude de l'inscription complète montre pourtant que tous les débuts de lignes commencent par un nom complet. Il est tentant d'associer ce souscripteur au fils du prêtre qui consacre la statue de culte d'Isis.

5016 La statue doit être distinguée de la divinité psychopompe Hermanubis. C'est la divinité des marchands qui est vénérée par Posidônios. À cette période précédant l'agora des Italiens, le Sarapieion est un lieu de

consacre un tétradrachme à Isis avant 146[5017]. Son fils, Prôtogénès, est prêtre aux *Hermaia* dans le dernier tiers du IIe s.[5018] **Pyrrhos fils de Ménandros (n° 372)** offre une *klinè* pour le Pastophorion avant 157[5019].

**Sarapiôn fils d'Ammônios de Pambotôdès (n° 373)** consacre un *typion* dans le Sarapieion (1ère mention en 157)[5020]. L'inventaire de 157 montre que le passage est une transmission de dons par le prêtre Eirènaios[5021]. Les catalogues mentionnent Ammônios, prêtre de Sarapis avant 157[5022]. Sarapiôn est un autre prêtre de Sarapis, qui exerce avant 156[5023]. En 158, cette prêtrise est assurée par Philokratès d'Hamaxanteus et en 157 par Eirènaios[5024]. Ammônios et Sarapiôn ont donc exercé la fonction en 160 et 159 au plus tôt[5025]. Sarapiôn est connu pour un prêt hypothécaire au sanctuaire de plus de 3100 dr., à

---

rencontre et d'échange propice aux affaires entre Italiens, Orientaux et Athéniens. Cf. Baslez (1977), p. 48-49, 53 et 371, n° 859.

5017 *DCA*, p. 59 et Baslez (1977), p. 372, n° 870.

5018 *ID*, 2595, l. 15. Pour Baslez, il meurt au Ier s. (*EAD*, XXX, 459 = *SEG*, 28, 873). La stèle funéraire mentionnée par Baslez indique Prôtogénès fils de Prôtogénès d'Athènes. Or, il existe d'autres homonymes à Délos, qui ne portent pas le démotique de Sounion (*ID*, 2595, l. 11 et *ID*, 1923, l. 7). La famille de Sounion est connue à Athènes au IIe s. de n.e. (*IG*, II², 2049, l. 8, 2067, l. 114, 2199, l. 47 et 143, *Agora*, XV, 402, l. 21 et 470, l. 15).

5019 Le Pastophorion (*ID*, 2085 et 2124) peut être une sorte de sacristie, destinée à accueillir les dévots et/ou les prêtres. Pyrrhos serait, selon Baslez, un archonte éponyme athénien qui exerce en 158, mais ce rapprochement est risqué. Le nom est commun à Athènes. Une autre famille, du dème de Lamptrai, installée à Délos, utilise le nom Pyrrhos. Cette famille est plus célèbre que celle du donateur, inconnue par ailleurs. La première mention de ce don dans les inventaires est *ID*, 1416, ce qui échappe à Baslez. Le don peut dater de l'Indépendance. Il n'y a aucun lien entre la date de l'archontat de Pyrrhos et celle de la consécration des *klinai* ; l'origine du donateur n'est pas indiquée. Les noms Pyrrhos et Ménandros sont donnés à certains Déliens. D'autres cités utilisent ces noms. Ménandros fils de Pyrrhos de Béroia apparaît dans une inscription de 223 (*IBer*, 4, l. 30). Les origines des dévots de la seconde moitié du IIe s. sont variées, certains venant de Macédoine. Il faut donc abandonner l'hypothèse d'un donateur athénien, qui aurait été archonte. Cf. *DCA*, p. 102, Roussel (1916), p. 62, 152-153 et 270, Meritt (1961), p. 184 et 236, Malaise (1972), p. 141-142, Dunand (1973), II, p. 97 et 211, Meritt (1977), p. 183, Baslez (1977), p. 241 et 373, n° 892, Tracy (1982), p. 159, Charneux et Tréheux (1997), p. 159 (=*SEG*, 47, 1218) et Vial (2008), p. 93 et 120.

5020 L'onomastique familiale témoigne du lien entretenu avec les divinités isiaques. Le nom du donateur apparaît clairement pour la première fois en 146 ([Σαραπίων Ἀμμωνίου Πα]μβωτάδης), mais la comparaison des catalogues 1416, 1417 et 1452 permet de remonter la datation. *ID*, 1452A, l. 39-41 (après 145) : χρυσᾶ· στλεγγίδια τρία ἄστα/[τα, ἀ]νάθημα Γαίου· τύπια τέτταρα ὧν ὁλ. *1 dr.*· τύπιον, ἐπιγραφή· Σαραπίων Ἀμμωνίου Παμβωτάδης· σαγγαικὸν / [βε]βαμμέν<ον>, ἀνάθημα Ἡρακλείας· στέφανον ἀργυροῦν ἐν τῶι Ἀνουβιείωι κτλ. *ID*, 1417BI, l. 58-61 (156) : χρυσᾶ· στεγγίδια τρία ἄστατα, ἀ[νάθεμα Γαίου] τύπια τέττα/[ρα] ὧν ὁλκὴ *1 dr.*· ἄλλο τύπιον ἐπὶ πινακίου· στε[φάνιον] χ[ρυσοῦν τετράφυλ]/[λ]ον ἄστατον· σαγγαικὸν βεβαμμένον κ[όκ]κιν[ον ἐν] κ[ιβ]ωτ[ί]ωι, [ἀνάθεμα] / Ἡρακλείου· στεφάνιον ἐν τῶι Ἀνουβιδείωι κτλ. *ID*, 1416AI, l. 56-59 (157) : χρυσᾶ· στεγγίδια τρία ἄστατα, ἀνάθεμα Γαίου· τύπια τέτ/ταρα, ὁλκὴ *1 dr.*· ἄλλο τύπιον ἐπὶ πινακίου· στεφάνιον χρυσοῦν τετράφυλλον / ἄστατον· σαγγαικὸν βεβαμμένον κόκκινον ἐν κιβωταρίῳ, ἀνάθεμα Ἡρακλείας· στεφάνιον / ἐν τῶι Ἀνουβιδείωι κτλ. Les trois passages sont similaires et le *typion* consacré par Sarapiôn apparaît également, mais de façon anonyme dans les catalogues de 157 et 156.

5021 *Actes*, p. 54 et Bricault (1996), p. 608.

5022 *ID*, 1416AI, l. 65 et 1417BI, l. 69. D'autres prêtres athéniens sont mentionnés dans le cadre de consécrations de phiales des Thérapeutes, comme Ktèsippos d'Anakaia (1416AI, l. 64-66 et 1417BI, l. 67-69). Bricault (1996), p. 609.

5023 *ID*, 1417BI, l. 82.

5024 Bricault (1996), p. 610.

5025 Roussel (1916), p. 272, tableau annexe.

un taux de 10 %, en 157[5026]. Il serait également prêtre vers 153. Sa famille est connue par un *stemma*[5027].

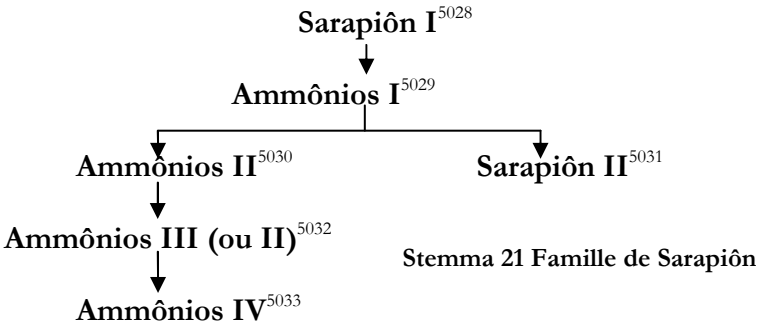


**Stemma 21 Famille de Sarapiôn**

Dow note l'existence des prêtres Sarapiôn et Ammônios, sans les intégrer au *stemma* en raison d'homonymes dans une famille d'Anaphlystos, qui ne fait pourtant pas partie des premiers katèques[5034]. Elle apparaît à Délos en 146, lorsque Dèmètrios II fils de Sarapiôn I est pompostole de Dionysos[5035]. Sa famille réside encore à Athènes lorsqu'il est en charge[5036]. L'installation à Délos est plus tardive d'une génération. À l'inverse, la famille de Pambotadès est active dès le début de la *katoikia*[5037]. Il est donc plus probable qu'elle donne des prêtres à Délos. En 157, la prêtrise de Sarapis est encore mineure dans l'île, au 9ème rang sur 10[5038]. Les Athéniens développent le culte après 137 et la prêtrise prend de l'importance ; Dèmètrios III fils de Dèmètrios II d'Anaphlystos l'exerce en 111[5039]. Les prêtres de Sarapis Ammônios et Sarapiôn, aux premiers temps de la *katoikia*, appartiennent certainement à la famille de Pambotadès. Sarapiôn II, le donateur, doit être

5026 Voir la cinquième note suivante. Cf. *DCA*, p. 164-166.
5027 Dow (1937), p. 222.
5028 Né au milieu du IIIe s., c'est le premier Athénien à porter ce nom (*IG*, II², 820= *SEG*, 18, 20 = *IG*, II³, 1386). Cf. Dow (1937), p. 221-223.
5029 Prêtre d'Asklépios à Athènes dans les années 170 (*IG*, II², 820 = *SEG*, 18, 20= *IG*, II³, 1386).
5030 Garant à Délos en 157 (*ID*, 1416BII, l. 88-89) et gymnasiarque à Délos en 155 (*ID*, 2589, l. 17) ; peut être le théorodoque athénien honoré dans un décret de Ténos (IIe s. ?) pour avoir reçu les théores de Ténos aux *Délia* (*IG*, XII, 5, 837).
5031 Emprunte de l'argent au fonds sacrés en 157 (*ID*, 1416BII, l. 71-72), prêtre en 153 (*ID*, 1499, l. 18) et donateur dans l'Iseion vers 157 (*ID*, 1452A, l. 40).
5032 *ID*, 1656. Il peut être le théorodoque de Ténos, mentionné dans la note sur Ammônios II.
5033 Prêtre d'Apollon en 103 (*IG*, II², 2336, l. 40 = *SEG*, 32, 218, l. 37-38) et bénéficiaire d'une statue de la part des Athéniens, Romains et autres Grecs de Délos (*ID*, 1656). En 102, un an après sa prêtrise, il reçoit un décret honorifique de Delphes pour les services qu'il a rendu à Apollon (*FD*, III, 1, 228). Cf. Daux (1933), p. 83-86.
5034 Cette dernière plus importante que celle de Pambotadès donne des épimélètes de Délos, des stratèges, des magistrats monétaires, etc. Cf. Perrin-Saminadayar (2007), p. 420.
5035 *ID*, 2609, l. 24. Les pompostoles peuvent être recrutés parmi les jeunes Athéniens de la clérouquie ou de la métropole. Cf. *DCA*, p. 66.
5036 Les trois cousins de Dèmètrios sont tous actifs à Athènes. Ammônios II fils d'Ammônios I est deux fois épimélètes de Délos au début des années 120 et son père a été magistrat monétaire en 150. Le fils de Dèmètrios II est aussi épimélète de Délos en 107.
5037 *DCA*, p. 57.
5038 *ID*, 2605. Cf. Dunand (1973), II, p. 89-96 et Mikalson (1998), p. 216-217.
5039 *ID*, 2070, l. 7 et 2125, l. 5. Cf. Dunand (1973), II, p. 96-99.

le second prêtre. Il exerce avant 158 puis en 153. Il emprunte une forte somme en même temps qu'il consacre une figurine (*typion*). Le don pourrait avoir été effectué lorsqu'il était prêtre de Sarapis. Une autre offrande, déposée dans le temple d'Isis, et connue en 146, donc consacrée entre 156 et cette date, est un tétradrachme stéphanéphore consacré par Sarapiôn II[5040].

Une donatrice, Ammônia, apparaît dans les inventaires de 157 et 156, dans un catalogue d'offrandes d'argent du *naos* du temple d'Isis : τύπια μικρὰ τρία ἐπὶ σανιδίου, ἀνάθεμα Ἀμμωνίας [5041]. Elle consacre la dernière offrande du passage. Plusieurs remarques : 1°) Ammônia porte un nom peu courant à Délos qui correspond à un usage onomastique de la famille de Sarapiôn. 2°) La nature des offrandes (*typia*) et le sanctuaire auquel ces dernières sont adressées sont identiques au don de Sarapiôn. 3°) La donatrice consacre sans doute l'offrande au début de la seconde domination athénienne. Il y a des chances qu'elle soit de la famille de Sarapiôn.

Les Athéniens consacrent des offrandes variées : phiales, statues, figurines, drachmes, vases divers et *klinai*. Le tableau des offrandes athéniennes est peu original. Les donateurs athéniens au Sarapieion résident dans l'île. La gestion du culte des divinités isiaques est laissée, dans un premier temps, aux katèques, comme toutes les magistratures mineures[5042]. Les administrateurs athéniens, qui ne sont pas définitivement installés dans l'île, sont peu intéressés par ces nouveaux dieux au début de la seconde domination athénienne. Les prêtres de Sarapis s'investissent dans le sanctuaire isiaque à partir des années 130 seulement[5043]. À Délos, les listes de souscripteurs de ces divinités recèlent peu d'Athéniens, tous ayant une charge officielle dans l'île[5044]. À la fin du IIe s., une mutation s'opère et les Athéniens portent un intérêt personnel aux divinités égyptiennes[5045]. En somme, les donateurs sont des katèques, des hommes nouveaux tirant leur richesse de l'exploitation de l'île[5046]. Ces Athéniens ont là l'occasion de fréquenter des Romains, Orientaux et autres partenaires commerciaux potentiels. Le rapport aux divinités égyptiennes de Délos traduit une visible différence culturelle entre katèques et Athéniens de la métropole. Même si Sarapis est bien implanté à Athènes depuis la fin du IIIe s. et

[5040] *ID*, 1442A, l. 70. Si ce genre de don est pratiqué dès le début de la seconde domination athénienne, il s'agit du premier donateur connu de tétradrachme stéphanéphore. Ce monnayage est encore récent et Sarapiôn est certainement athénien.
[5041] *ID*, 1416AI, l. 8 et 1417BI, l. 2-3. Cf. Baslez (1977), p. 146-147 et 320 et Tréheux (1992), p. 24.
[5042] *DCA*, p. 65.
[5043] Dunand (1973), p. 94.
[5044] Mikalson (1998), p. 230.
[5045] Baslez (1977), p. 151-152.
[5046] Déjà dans le premier quart de siècle de la seconde domination athénienne, les inventaires montrent une évolution des dons : la part d'or et d'argent augmente dans le temps. Cf. Baslez (1977), p. 183.

officiellement reconnu vers 200, ceux des Athéniens de Délos, non-installés de façon définitive dans l'île, se sont, dans un premier temps, peu intéressés au sanctuaire délien de Sarapis[5047].

### c.6 Les donatrices athéniennes

**Hestiaia (n° 213)**, fille d'un administrateur des biens sacrés en 159, consacre une phiale dans le Tesmophorion (1ère mention en 156). **Annichè de Myrrhinonte (n° 24)** et **Théodotè de Myrrhinonte (n° 398)** consacrent deux torches dans le Thesmophorion (1ère mention en 141)[5048]. Le Thesmophorion se trouvait probablement au nord de la baie de Skardhana, près de la plage[5049]. On connaît quatre de ses prêtresses de l'époque athénienne, non comme donatrices, mais lors de transmission d'offrandes[5050]. On recense 12 donatrices pour 6 donateurs, ce qui est normal[5051].

**Eudôra (n° 180)** est une prêtresse athénienne d'Aphrodite qui consacre un *chiton* avant 156, alors qu'elle est en exercice[5052]. **Iônis (222)** obtient la même prêtrise une dizaine d'années plus tard et consacre des objets du quotidien[5053]. **Pleistarchè (n° 342)**, ancienne prêtresse (ἡ ἱέρεια ἡ πρότερον Πλειστάρχη), consacre une boucle d'oreille en argent doré que porte la statue de culte, dans l'Aphrodision, apparaissant après 156[5054]. Voici le début du catalogue de l'Aphrodision *ID*, 1423BaII, l. 17-19 : [ἐν] τῶι Ἀφροδισίωι· τὸ ἄγαλμα τῆς θεοῦ λίθινον ἔχον φιάλην ἐν τεῖ δεξιᾶι ξυλίνην περίχ[ρυ/σον· ἐνώιδια χρ]υσᾶ <ᾶ> ἔχει ἡ θεὸς ὧν ὁλκὴ δρα. *2 dr.*, ἀνάθημα Δημητρίας· ταῦτα ἐκ<τ>ὸς ἔχει ἡ ἱέρεια· τὰ <ἐ>νώιδια / [ᾶ — — ἔχ]ει ἡ θεὸς ἀργυρᾶ περικεχρυσωμένα ἀνέθηκεν ἡ ἱέρεια ἡ πρότερον Πλειστάρχη· La paire de boucles d'oreilles de Pleistarchè vient remplacer un don précédent effectué par une certaine **Dèmètria (n° 152)**[5055]. Cette dernière, inconnue par ailleurs, apparaît dès 156, mais on ne sait pas si c'est une ancienne prêtresse[5056]. Seules des prêtresses sont

---

5047 Lefebvre (2008), p. 459-460.
5048 Ces deux donatrices apparaissent dans la section sur la famille de Dioskouridès de Myrrhinonte.
5049 Outre Déméter, les divinités Koré et Zeus Euboulos y recevaient également un culte. Cf. Bruneau (1970), p. 275 et 282 et Tréheux (1987).
5050 Philokleia (*ID*, 1417AI, l. 98), Ni[…] (*ID*, 1426BI, l. 16), Mégakleia (*ID*, 1442B, l. 71) et Moschinè fille de Dèméas d'Halaia (*ID*, 1444Ba, l. 13-14). Le nombre important de torches mentionnées dans ces passages intéressent Bruneau, qui leur attribut un rôle rituel dans le culte de Déméter. Cf. *DCA*, p. 244 et Bruneau (1970), p. 283.
5051 Bruneau (1970), p. 284.
5052 Une homonyme consacre 3 phiales dans le temple d'Isis peu avant 145 (*ID*, 1442A, l. 63). Elle est l'épouse d'un Mnésistratos, codonateur des phiales. Baslez (1977), p. 347, n° 489 et 364, n° 746 et Durvye (2009), p. 165, note 52.
5053 Elle transmet simplement les dons des fidèles, mais n'est pas donatrice en tant que telle. Cf. Durvye (2009), p. 157.
5054 Ce genre d'offrande est réservé aux déesses. Elle exerce probablement sa prêtrise avant Eudôra, même si des doutes subsistent. Cf. Durvye (2009), p. 157-158.
5055 Durvye (2009), p. 153.
5056 Durvye (2009), p. 165, note 47.

mentionnées comme donatrices[5057]. L'offrande de Dèmètria est plus ancienne que celles des trois autres prêtresses. Le don peut remonter à **Dèmètria de Mykonos (n° 153)** active à la fin du IVe s., à l'époque de la consécration de la statue de culte[5058]. Sous l'Indépendance, le sanctuaire est co-administré par la famille de Stésiléôs et les hiéropes : il est complètement intégré aux responsabilités des administrateurs sacrés après 167[5059].

La kleidouque **Stratonikè fille d'Antiphôn de Myrrhinonte (n° 394)** consacre, dans le sanctuaire d'Artémis-Hécate, une clé en fer portant un protomé de lion en argent (1ère mention en 146)[5060]. Une Stratonikè apparaît dans une dédicace délienne, comme épouse de Théodôridès d'Athènes[5061]. Antiphôn, son père, figure dans un contrat de prêt hypothécaire lacunaire de 156 : le grand-père s'appelle Hermôn[5062]. Selon É. Perrin-Saminadayar, Antiphôn apparaît dans un catalogue athénien de donateurs des années 150, destiné à la reconstruction du théâtre. Il est associé à ses enfants : Mi[.]sis, Hermôn et Stratonikè[5063]. Ce catalogue distingue deux dons différents : 60 dr. d'Antiphôn de Myrrhinonte et 80 dr. de Dionysios de Myrrhinonte, en son nom, celui d'Antiphôn et ceux de Mi[.]sis, Hermôn et Stratonikè[5064]. La relation de Dionysios à cette fratrie est floue, mais ce sont certainement de proches parents, peut-être un oncle adoptif et ses neveux[5065]. Une inscription delphique de 128 cite le phylarque de la tribu Aigeis, Hermôn, adopté par Dionysios et fils naturel d'Antiphôn[5066]. En 183, Dionysios de Myrrhinonte est

---

5057 Durvye (2009), p. 157.

5058 La statue de culte en marbre portant une phiale de bois doré est bien connue, car elle est consacrée au début du IVe s. par Stésiléôs. Cf. Durvye (2006), p. 93-95 et Durvye (2022), p. 130-132.

5059 Le sanctuaire se développe après 167. Les offrandes coûteuses laissent place à d'autres « plus personnelles, relatives à la vie quotidienne ». La personnalité d'Aphrodite change et le sanctuaire de Stésiléôs est fréquenté dans le cadre du « rapprochement des sexes » et du mariage. À ce titre, Échniké consacre déjà un *exaleiptron*, objet de toilette, à la déesse. Cf. Durvye (2006), p. 102-104, Durvye (2009), p. 154 et 159 et Durvye (2022), p. 141.

5060 Cette clé, symbole d'Hécate, tient certainement l'accès au temple. Elle ne consacre pas de phiale d'argent, comme certains ont été tentés d'écrire. Cf. Perrin-Saminadayar (2007), p. 323.

5061 *ID*, 2453. La famille de Stratonikè est bien connue dans l'île. Cf. *DCA*, p. 40.

5062 *ID*, 1419, l. 10. Perrin-Saminadayar écrit qu'Antiphôn fait une consécration, mais le contexte invite à privilégier l'idée qu'il intervient plutôt dans un contrat de prêt hypothécaire. Cf. Perrin-Saminadayar (2007), p. 323.

5063 *IG*, II², 2334, l. 46-49.

5064 Ἀ[ν]τιφῶν ἐγ Μ[υρ]ρινο[ύτ]της *60 dr.* / Διονύσιος ἐγ Μυρρινούττης / ὑπὲρ [ἑα]υτῶ[ν καὶ] Μι[ . ]ισιδος καὶ / Ἕρμω[νος] καὶ Στρ[α]το[νίκη]ς *80 dr.* Ils ne sont pas les enfants d'Antiphôn, en l'absence d'une mention explicite de filiation par *hyios*, systématiquement mentionné dans l'inscription.

5065 Il faut suivre Perrin-Saminadayar, non Kirchner qui enregistre Dionysios comme père de la fratrie (*IG*, II², 2, p. 684). Entre 170 et 160, une liste de donateurs évoque le don de Dionysios de Myrrhinonte pour lui-même, son fils Hermôn et sa mère Nikippè (*IG*, II², 2335, l. 18-21 =*I.Eleusis*, 224).

5066 *FD*, III, 2, 24, l. 6. La même année, il est pythaïste-cavalier et gagne une épreuve de double course hippique en armes (*FD*, III, 2, 27, l. 10 ; 35, l. 4 et 9 ; 36, l. 2). Ce personnage bénéficie d'un décret honorifique de Delphes en 128 (*FD*, III, 2, 46, 2, 7 et 10). Il aurait été pythaïste-enfant en 138 (*FD*, III, 2, 11, l. 16). Seul le *nu* final du nom et le patronyme apparaissent dans l'inscription. La restitution Hermôn est presque certaine selon Tracy (1975), p. 187. Cf. *DCA*, p. 40 et Perrin-Saminadayar (2007), p. 323.

donateur à Athènes de 2 fois 10 dr. en son nom et celui de son fils, homonyme[5067]. Les lignes suivantes évoquent le don de 3 fois 10 dr. d'Hermôn de Myrrhinonte en son nom, celui de sa femme Hèdistè, et de ses enfants, dont fait partie Antiphôn[5068]. Hermôn de Myrrhinonte est éphèbe à Athènes en 164, et son nom apparaît dans un catalogue de donateurs[5069]. À Délos, un décret honorifique de 196 montre que Dionysios de Myrrhinonte est chargé de l'érection des statues de bronze de Pharnace Ier du Pont et de la reine Nysa[5070]. Le dernier membre familial est Autonomos fils de Dionysios de Myrrhinonte, pompostole de Zeus et Athéna Poliade et Sôter au début du Ier s.[5071] Des *stemmata* ont été proposés à partir de ces données (Roussel en 1916 et Kirchner en 1931), mais la fréquence du nom Dionysios pose problème, même associé au dème de Myrrhinonte[5072].

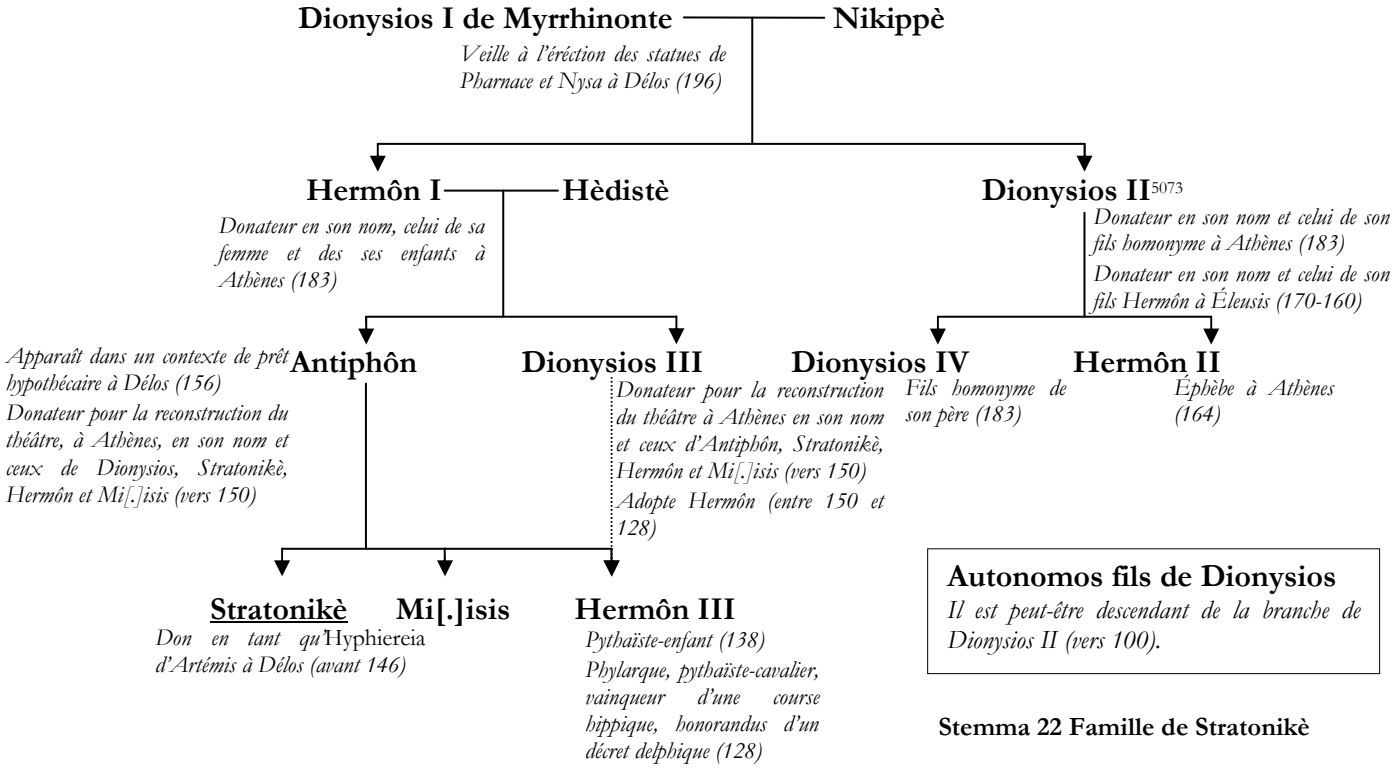


**Stemma 22 Famille de Stratonikè**

[5067] *IG*, II², 2332III, p. 321-322. La nature de la souscription m'échappe.
[5068] *IG*, II², 2332III, p. 323-324. Au Pirée, une liste de femmes du début du IIe s. mentionne une Hèdistè (*IG*, II², 2357, l. 36).
[5069] *Hespéria*, 36, 1967, p. 88-91, n° 19, l. 21 (=*SEG*, 24, 194). Cf. Perrin-Saminadayar (2007), p. 323.
[5070] *ID*, 1497bis, l. 45 (=*IG*, XI, 4, 1056 = *IG*, II³, 1258 = *SEG*, 42, 737). Cette inscription pose des problèmes de datation. Elle était traditionnellement datée en 160, et des études récentes reprennent cette date. Tracy (1992), p. 307-313, a démontré la date de 196. Biard (2017) p. 418 et Ackermann (2019), p. 172.
[5071] *ID*, 2607, l. 24.
[5072] *DCA*, p. 40 et *IG*, II², 2, p. 684. Pas de *stemma* chez Perrin-Saminadayar.
[5073] Les deux listes de donateurs évoquent un fils unique différent. Qu'ils ne mentionnent pas les deux frères à chaque fois affaiblit la proposition du *stemma*. Le problème est le même si on considère que l'inscription fait référence à Dionysios I et II. Il est étrange que Dionysios I fasse un don au nom d'un de ses fils, mais pas du second.

Cette famille athénienne ne semble pas installée définitivement à Délos, même si une branche y développe des intérêts, peut-être dès Dionysios I[5074]. Antiphôn et sa fille Stratonikè ont dû résider quelque temps dans l'île.

Les donatrices athéniennes apparaissent principalement dans les sanctuaires féminins, le Thesmophorion et l'Aphrodision[5075]. Leur absence d'autres sanctuaires n'étonne pas. Au Kynthion ou dans quelques chapelles du Sarapieion, il leur était même interdit d'entrer[5076]. Environ la moitié des donatrices sont prêtresses, mais il peut y avoir un biais de sources. Plusieurs ont été identifiées comme athéniennes en raison de cette fonction, réservée aux Athéniennes dans les premiers temps de la *katoikia*. De nombreuses autres Athéniennes ont pu consacrer des offrandes, mais 1°) elles apparaissent moins dans les inventaires, 2°) leurs offrandes ne sont pas toujours aussi luxueuses que celles des hommes (cf. l'Aphrodision) et 3°) leur dème est peu souvent précisé. Ces femmes sont souvent des katèques de bonnes familles (*e.g.* Stratonikè de Myrrhinonte). Les Athéniennes représentent un maillon d'une stratégie globale de renforcement des réseaux dans les familles élitaires.

**5- Réseaux de Grèce continentale**

**a- Donateurs de Grèce continentale et guerres de Macédoine**

**Tèsias de Thèbes (n° 396)** (Θηβα[ίου] ?) consacre un bouclier long de cavalier (1ère mention en 156) dans l'Ékklésiastérion[5077]. Ce genre de don est généralement consacré à la basse Indépendance[5078]. Le *koinon* de Béotie est allié à la Macédoine des années 210 à la fin de la monarchie antigonide, sauf à une brève période en 197[5079]. Cette politique pro-antigonide conduit à la dissolution de la Confédération en 171 par Rome, même si Thèbes était favorable à un rapprochement avec Rome dès 172[5080]. Pour Tèsias, on peut envisager que : 1°) c'est un mercenaire ; 2°) qu'il affronte Rome aux côtés des Antigonides ou Séleucides dans les années 190 ou 170 ; 3°) qu'il choisit le camp romain

[5074] Les réseaux de cette famille se développent à Delphes, Athènes, Éleusis et Délos.
[5075] Baslez (1977), p. 165.
[5076] Les premières dédicaces individuelles du Sarapieion émanent de femmes, mais les Athéniennes y apparaissent après 120. Des dons de femmes aux noms grecs existent dans le sanctuaire égyptien, mais leurs origines nous échappent. Cf. Bruneau (1970), p. 229-230 et Baslez (1977), p. 161-163 et 165-166.
[5077] Baslez (2005), p. 47.
[5078] Le don de Tèsias est enregistré après celui de Kallikratès d'Achaïe et précède celui de Markos Aimylios. Le premier est le fils d'un combattant de la deuxième guerre de Macédoine et le second mène une campagne en 190 contre Antiochos III. Tous consacrent des armes.
[5079] En 192, la Béotie choisit le camp d'Antiochos III. En 173, la Confédération est aux côtés de Persée (Tite-Live, XLII, 12, 5). Un traité est conclu, gravé et exposé à Thèbes, Delphes et Délos. Sur la fidélité béotienne aux antigonides : Tite-Live, XXXIII, 14, 5. Cf. Roesch (1982), p. 275-279 et 369-372 et Will (2003), II, p. 159.
[5080] Roesch (1982), p. 279 et 373-375.

face à Persée en 173. Entre 288 et 172, les Thébains portent officiellement l'ethnique béotien[5081], mais l'inventaire de l'Ékklésiastérion apparaît seulement en 156. En outre, on ignore si, après 167, on a continué à consacrer des armes à Délos. On voit mal à quel conflit un Thébain aurait pu participer entre 167 et 156[5082]. La conclusion serait qu'il aurait consacré ce bouclier à la fin de l'Indépendance, peut-être entre 171 et 167.

**Chairôn de Lacédémone (n° 120)** consacre deux objets apparaissant après 167. Il porte un nom usuel à Sparte, mais peut être un exilé de 188, favorable à l'intégration de Sparte dans la confédération achéenne[5083]. En 184, il mène avec succès une ambassade à Rome pour demander le retour des exilés[5084]. Selon Cartledge et Spawforth, il aurait été condamné à mort en 180, après avoir fait assassiner un magistrat[5085]. Polybe parle bien d'élimination politique, mais pas explicitement de condamnation à mort[5086]. À l'image de Nabis, Chairôn est le dernier législateur spartiate à aborder la question du partage des terres laconiennes et à procéder à des proscriptions[5087]. Comme Nabis, il a peut-être cherché à utiliser Délos pour asseoir son image. Le passage est cependant lacunaire ([…]δύο ἐν πλοκίῳι), mais le « support » du don, une chaîne (*plokion*), indique une offrande peu commune. Les hiéropes déliens n'avaient pas mentionné le don de Chairôn dans l'inventaire complet de 179. Entre 180 et 150, Sparte donne deux stratèges à la confédération achéenne, ce qui traduit une certaine proximité avec le *koinon*[5088]. À cette période, une majorité de Spartiates refuse le projet d'invasion de l'Attique proposé par Ménalkidas et beaucoup souhaitent quitter le *koinon*[5089]. Tout cela aboutit à la guerre d'Achaïe, dont Sparte sort bénéficiaire, grâce à Rome, sans pour autant avoir été décisive

[5081] S'agissant d'un don, l'ethnique n'a pas la même valeur que dans un document officiel. En considérant l'ensemble des donateurs de Délos, on distingue **Eumaridas de Béotie (n° 184)** et **Bakchôn de Béotie (n° 113)**, apparaissant en 279 et 208, avec l'ethnique fédéral. **Xénophantos de Thèbes (n° 441)** est présenté comme Thébain, non Béotien (*IG*, XI, 2, 106, l. 16). Un autre aulète apparaît avec l'ethnique de la cité thébaine en 284 (*IG*, XI, 2, 105, l. 22). Thèbes est exclue de la Confédération entre 292 et 288, puis réintégrée ensuite, il n'y a donc aucune raison pour que cet aulète ne porte pas l'ethnique béotien. Pour lui, se dire de Thèbes permet de se rattacher à la prestigieuse école thébaine d'aulétique. Cf. Roesch (1982), p. 416, 438, 442, 445 et 498.
[5082] Les inscriptions de militaires béotiens sont fréquentes au III^e^ s. et rares au II^e^. Cf. Launey (1987), I, p. 156-157.
[5083] La prosopographie lacédémonienne de Bradford (1977), p. 447, recense 4 Chairôn. Un certain Chairôn ou Charon figure dans une nouvelle ambassade à Rome en 182, au sujet de l'adhésion de Sparte au *koinon* d'Achaïe (Polybe, XXIII, 4, 5 et 18, 4 et XXIV, 7). Cf. Cartledge et Spawforth (2002), p. 82-84 et Texier (2014), p. 271 et 274-275 (*Contra* Derow (2015), p. 172, qui attribut plutôt l'ambassade à Charon)
[5084] Cartledge et Spawforth (2002), p. 82 et Texier (2014), p. 270-271.
[5085] Cartledge et Spawforth (2002), p. 83.
[5086] Polybe, XXIV, 7, 7-8. Son procès et son emprisonnement pourraient dater de 183. Cf. Derow (2015). p. 172 et Texier (2018), p. 196.
[5087] Texier (2018), p. 195 et 197.
[5088] L'histoire de Sparte au deuxième quart du II^e^ s. est mal connue : les enjeux tournent autour des rapports avec les Achéens et avec Rome. En 167, les Romains prennent des otages achéens, dont Polybe. Texier (2018), p. 216-217.
[5089] Pausanias, VII, 11, 8. Cf. Texier (2018), p. 224.

dans le conflit[5090]. Ce contexte est favorable à la présence d'un donateur philoromain spartiate à Délos[5091]. Alors, Chairôn ne serait pas le législateur des années 180. Il est impossible de trancher.

**Ménélaos d'Épire (n° 273)** consacre un bouclier long de fantassin, entreposé dans l'*oikos* voisin de l'Ékklésiastérion, apparaissant en 156. Ménélaos a certainement participé à une guerre contre les Illyriens en 220 ou les Macédoniens en 197.

**Théoxénos de Léontion d'Achaïe (n° 404)** consacre une phiale, pouvant entrer au plus tôt en 197 dans les collections, et un bouclier long de cavalier en 156, probablement consacré à la même occasion[5092]. **Kallikratès fils de Théoxénos d'Achaïe (n° 226)** consacre un bouclier long de cavalier (1ère mention en 156)[5093]. Le premier est père du second : tous deux sont des dirigeants achéens[5094]. Depuis 224, l'Achaïe est alliée des Antigonides, mais en 198, pour la deuxième guerre de Macédoine, elle choisit le camp romain[5095]. À cette période, Délos commence à être un centre d'approvisionnement de l'armée romaine. Les offrandes de Théoxénos peuvent se comprendre dans ce contexte. Kallikratès, en ambassade à Rome en 180, s'insère dans la tendance pro-romaine[5096]. Il est dans la continuité de la politique de son père dans le contexte de l'alliance entre Achaïe et Rome en 198. Une statue en l'honneur de Kallikratès de Léontion est érigée par les Spartiates en 179 à Olympie[5097]. En tant que stratège du *koinon*, il obtient de Rome le retour des exilés lacédémoniens de 184 dans leur cité[5098]. Cette victoire diplomatique en 180 le conduit à assurer la stratégie de l'Achaïe l'année suivante[5099]. Kallikratès et les exilés de 184 sont liés par des relations de clientèle à certains sénateurs romains, comme Ap. Claudius Pulcher[5100].

En 184, Chairôn de Sparte plaide le retour des exilés de 188, tout en procédant à des proscriptions, mais il est destitué en 180 et Kallikratès d'Achaïe permet le retour des

---

5090 Texier (2018), p. 224-226.
5091 Les Romains, en soutenant la tendance hostile aux Achéens à Sparte, voyaient là un moyen d'affaiblir le *koinon*. Cf. Texier (2018), p. 219.
5092 Léontion est une cité continentale au cœur de l'Achaïe. Sa situation permet de contrôler différentes routes connectant le Péloponnèse. Le bouclier est un don personnel, intime : l'arme du soldat, et la phiale, une offrande officielle, publique. Cf. Baslez et Vial (1987), p. 295, note 84 et Rizakis (2008), p. 145.
5093 Les Achéens sont de bons cavaliers. Cf. Launey (1987), I, p. 141.
5094 La phiale est consacrée en commun par Théoxénos, en tant qu'*hégémôn*, et les Achéens. Cf. Baslez et Vial (1987), p. 295, note 84 et Rizakis (1995), p. 352.
5095 Rizakis (1995), p. 31-32.
5096 En face, Lykortas (père de Polybe, notre source principale), mène une faction patriotique, prônant la neutralité. Kallikratès participe aussi à une ambassade à Rome en 160 (Polybe, XXIV, 8-10). Cf. Derow (2015), p. 169-170 et Rizakis (2008), p. 147.
5097 *Syll³,* 634 = Rizakis (1995), p. 351, n° 626. Cf. Texier (2018), p. 197.
5098 Rizakis (1995), p. 352 et Texier (2018), p. 195. Cf. Polybe, XXIV, 10-12 et Tite-Live, XLI, 23, 5 et XLV, 31, 10.
5099 Derow (2015), p. 173.
5100 Ferrary (1997b), p. 117-119 et Texier (2018), p. 198.

exilés de 184[5101]. Pour autant, il ne faut pas faire de liens rapides entre les exilés et Délos. Chairôn copie Nabis et utilise Délos pour se légitimer. Le bouclier de Kallikratès ne peut s'expliquer par une ambassade à Rome, mais plutôt par les guerres de Macédoine. Les offrandes de Chairôn et de Kallikratès ne participent pas de la même logique et Sparte continue à jouer une partition à part, à côté de l'Achaïe. Les inventaires déliens le laissent voir.

Les donateurs d'armes de l'Ékklésiastérion et de l'*oikos* qui le jouxte, viennent de Grèce continentale, à l'exception de Timaratos de Rhodes, qui combat avec les Achéens contre les Macédoniens en 197. Tous appartiennent au camp romain contre les Antigonides. Rome, ses alliés de Grèce continentale et Délos forment sur ce plan un ensemble. À Délos, il y a à la fois le sanctuaire d'Apollon et un centre d'approvisionnement pour Rome. Les dons d'armes ont d'abord été le fait du retour des vétérans des expéditions d'Alexandre. Délos en plein essor au début du IIe s., attire à nouveau ce genre d'offrandes. Sans être au centre des théâtres d'opérations, Délos jouit d'un prestige cultuel et d'enjeux stratégiques.

Souvenons-nous enfin que les Achéens prirent la défense des Déliens auprès des Romains en 159 et les accueillirent chez eux[5102]. Les relations entre le *koinon* et les Déliens sont nécessairement étroites au IIe s.[5103] Nombre de donateurs de Grèce continentale apparaissant après 167 concernent en fait une période antérieure.

**b- Grèce septentrionale et Macédoine**

**Phila d'Athamanie (n° 324)** consacre des offrandes au tournant du IIIe au IIe s. Une agrafe d'or et un bibelot en ivoire apparaissent en 156 et 153 (cf. plus haut). Cette donatrice décède certainement avant 156, sa première offrande datant de 224. **Promathiôn de Macédoine (n° 355)** consacre une statue sur une colonnette dans l'Aphrodision (1ère mention entre 167 et 157), mais datant de l'Indépendance, et dont la base fut trouvée lors des fouilles[5104]. Certains pensent que Promathiôn est Délien, mais il faut suivre Tréheux qui a prouvé son origine macédonienne[5105]. **Tlèpolémos de**

[5101] Texier (2014), p. 272-273 et Texier (2018), p. 194.
[5102] Polybe, XXXII, 7. Cf. Baslez et Vial (1987), p. 295, note 84.
[5103] Rizakis (1995), p. 352.
[5104] La dédicace est adressée à Hermès et Aphrodite (*ID*, 2408).
[5105] Pour, Durvye (2009), note 45, Promathiôn est un agoranome délien, car ce genre de dédicace émane toujours de ces magistrats. Les *ID* soulignent que l'ethnique est peu lisible. Pourtant, dans sa thèse, Tréheux (1959), p. 451, fournit un fac-similé de la dédicace qui assure l'ethnique. Il avait déjà été lu des inventeurs de la pierre : EFA (1925), p. 468. Les inventaires mentionnent seulement le nom, jamais le patronyme, ni l'ethnique, pourtant restitués avec assurance dans l'index de Tréheux (1992), p. 73. Le support de l'offrande du donateur est une colonnette (ἐπὶ κιονίου) et les *ID* indiquent seulement une base pour la dédicace. Tréheux (1959), p. 450, pense que « les divers éléments de l'offrande se superposaient

**Macédoine (n° 422)** consacre une offrande, apparaissant entre 156 et 145. Il apparaît une unique fois dans un inventaire très lacunaire (*ID*, 1426). En outre, l'ethnique est fortement restitué : Μακε[δόνος?]. Tlèpolémos est un nom typique à Délos : l'index des Déliens en recense 30[5106]. Concernant la restitution de l'ethnique, seules les trois premières lettres sont assurées. Il peut s'agit d'un patronyme, par exemple un certain Makartos de Délos meurt en mer, son cénotaphe étant à Pella[5107]. Enfin, il est étrange qu'un donateur Macédonien consacre une offrande à Délos sous domination romaine quelques années après 167[5108]. **Daminnos de Thessalie (n° 146)** consacre un portrait d'Hélios (1ère mention en 157), dans le temple d'Anubis[5109]. Il est difficile de dater la consécration, car le don apparaît dans le premier catalogue exhaustif du temple. En Thessalie, Démétrias est un centre de diffusion des cultes isiaques[5110]. Daminnos illustre bien ce phénomène. La consécration d'une représentation d'Hélios dans le sanctuaire d'Anubis étonne : il pourrait s'agir de Sarapis[5111]. La plupart des donateurs consacrent leurs dons sous l'Indépendance. La défaite de Persée explique largement ce constat. Daminnos de Thessalie est le seul qui pourrait avoir agi après 167, mais son offrande apparaît dans le premier inventaire exhaustif du Sarapieion, ouvrant la possibilité d'une consécration plus ancienne.

### c- La route par le Golfe de Corinthe

Avant 146, un important axe de communication entre Rome et l'Égée passe par le Golfe de Corinthe[5112]. Des donateurs originaires de cités sur cet axe sont connus des inventaires après 167. **Athéniôn de Zakynthos (n° 102)** consacre une bague en or avec

---

dans l'ordre : colonnette, base, statuette ». La présence de la colonnette est un bon argument liant le donateur au dédicant. Finalement, Tréheux (1959), p. 451 date la dédicace vers 260 et Durvye de l'Indépendance. Si l'offrande de Promathiôn est bien liée à la dédicace, elle est nécessairement antérieure à 167. D'autre part, s'il faut dissocier la dédicace de l'offrande, rien ne permet plus de prouver l'origine macédonienne du donateur.

5106 Vial (2008), p. 136-137.

5107 Vial (2008), p. 92.

5108 Péritas un esclave public athénien, greffier à Délos, porte un nom macédonien. On est peu étonné de trouver des esclaves macédoniens dans l'île après 167 (*ID*, 1442B, l. 76 et 1444Aa, l. 54 et Ba, l. 20). Cf. *DCA*, p. 138, note 7.

5109 Son nom est rare. Un sondage dans le *LGPN* montre que la plupart d'entre-eux sont connus en Grèce continentale (Tégée, Épidaure, Messène, Daulis et Delphes). Baslez (1977), p. 335, n° 297, estime qu'il se nomme Daminos fils de Thessalos, car le patronyme est connu à Délos, mais Tréheux (1992), p. 35, montre que la forme délienne est Θεσσαλὸς et non Θετταλός. L'absence d'article devant l'ethnique interdit d'y voir un patronyme.

5110 Pour la Thessalie, c'est à Démétrias que ces divinités sont le mieux représentées. Le culte d'Isis y est connu dès la fin du IIIe s. dans la région. Cf. Dunand (1973), II, p. 46-47 et 49 et Decourt et Tziafalias (2007), p. 361.

5111 À Délos, il arrive que des dons consacrés à une divinité soient déposés dans le temple d'une autre divinité. L'identification de ce dieu à Hélios date de la fin du IIIe début du IIe s., et apparaît à Syracuse et en Sicile, très liées à Délos à cette période. Cf. Hani (1970) et Bricault (2005), p. 251-252.

5112 Freitag (1999), Pettegrew (2016), Graham Shipley (2018), p. 275-282, Mack (2022).

un motif en fer, clouée sur une hydrie en bois dans le Sarapieion (1ère mention en 156)[5113]. Zakynthos est bien située à l'entrée du Golfe de Corinthe, objet de rivalités entre la Macédoine, l'Étolie, l'Achaïe, Rome et, dans une moindre mesure, l'Athamanie[5114]. Les îles ioniennes sont toutes dans l'orbite de Rome avant 167. Les cultes isiaques touchent ces îles tardivement et superficiellement[5115]. À Rome, ils ont été introduits par des négociants ayant des intérêts à Délos. Zakynthos est sur la route de cette circulation religieuse. Des négociants venus de Délos ont pu les y implanter. **Mnaséas d'Élis (n° 284)** consacre une phiale dans le sanctuaire d'Artémis en l'île en 156, pour obtenir une protection maritime[5116]. Elle est consacrée avant qu'Élis et le *koinon* n'entrent pleinement dans l'orbite romaine, en 146. Élis n'a pas pris les armes contre Rome lors de la guerre d'Achaïe[5117]. L'offrande pourrait être postérieure à la guerre antiochique. **ΘΡΑΚΑ de Mégare (n° 408)** est donatrice dans l'Artémision en l'île (1ère mention en 156). Les cultes isiaques sont peu répandus à Mégare et cette Artémis maritime correspond mieux au panthéon de ΘΡΑΚΑ qu'Isis[5118]. **Glaukos de Corinthe (n° 196)**, locataire d'Apollon à Délos, consacre un *rhodiakon* dans l'Isieion (1ère mention en 146). Précédemment, nous avions émis l'hypothèse que Glaukos s'installe dans l'île après la destruction de Corinthe. Ce riche Achéen appartient au monde des affaires et profite des opportunités offertes par la conquête romaine. Ses intérêts dans l'île sont certainement antérieurs à la destruction de Corinthe. Généralement, les cultes isiaques pénètrent plus tardivement dans le Péloponnèse qu'en l'Attique et dans les régions au nord du Golfe de Corinthe[5119]. Sa situation portuaire explique l'introduction des cultes à Corinthe.

---

[5113] Le don est d'un type original. On le rapprochera de l'offrande de Lysandra, qui consacre deux yeux, cloués à une phiale dans le sanctuaire d'Anubis (*ID*, 1442A, l. 47). Deux dédicaces aux divinités isiaques du *koinon* des énatistes, du début du IIe s., mentionnent l'archithiasite Athèniôn (*IG*, XI, 4, 1228, l. 5 et 1229, l. 5). Un homonyme consacre une phiale avec le masque d'Artémis en décor, dans le sanctuaire d'Artémis en l'île, en 156 (*ID*, 1417BI, l. 155-156).

[5114] Zakynthos, qui exploite d'abord son *hinterland*, est athamane de 207 à 191 ; les Romains ont pu l'utiliser pour leur approvisionnement en 198. Après 191, elle est sous domination romaine. Cf. Thiry (2001), p. 133, 138 et 142-143.

[5115] Bricault (2001), p. 18.

[5116] Élis a deux bons ports. La cité, longtemps indépendante et alliée des Étoliens, subit les invasions antigonides en 218 et 209. Lors de la guerre antiochique, Élis choisit le camp séleucide. Après sa défaite, elle intègre le *koinon* d'Achaïe. Certains de ses membres se battent aux côtés de Rome lors de la dernière guerre de Macédoine. Cf. Bruneau (1970), p. 202-203, Hoover (2011), p. 71 et Bourke (2018), p. 230 et 232-233.

[5117] Rizakis (2010), p. 1-2, Zoumbaki (2010), p. 111-112 et Texier (2018), p. 227.

[5118] Mégare possède deux sanctuaires d'Artémis, dont un est consacré à Artémis Sôteira sous le type de la *phosphoros*. Cette épiclèse est commune à Artémis et Hécate, divinités de l'Artémision en l'île. D'autre part, le sacrifice d'Iphigénie à Aulis, donnant de bons vents aux Grecs, est consacré à Artémis phosphoros. Cf. Bruneau (1970), p. 202-203 et 205, Müller (1981), p. 222-225 et Bricault (2001), p. 3 et 7.

[5119] Bricault (2001), p. 1.

La route du Golfe de Corinthe draine à Délos des négociants des ports qui la bordent[5120]. Ces derniers profitent de l'accroissement des échanges avec l'Italie. Toutes ces donations remontent souvent à des événements plus anciens, comme la guerre antiochique. Leur apparition dans les seuls catalogues postérieurs à 167 conduit à accroître excessivement la portée de cette rupture. Dès le début du IIe s., le Golfe de Corinthe était devenu un axe essentiel vers l'Italie, ce qui corrobore les résultats de l'étude sur les décrets honorifiques[5121].

On peut avancer que Délos est un pivot dans la bascule d'un axe marchand vertical (nord-sud) vers un axe horizontal (est-ouest). Pendant la période classique et sous l'Indépendance, le Pont, la Macédoine, Rhodes, le Levant et l'Égypte forment le principal axe commercial. À partir du début du IIe s. et durant la seconde domination athénienne, Massalia, l'Italie, la Sicile, le Levant, l'Égypte, l'Arabie et l'extrême Orient grec ponctuent un nouvel axe. Dans cette mutation majeure, qui n'est pas la conséquence de 167, Délos sut conserver une place centrale. On pourrait certes trouver la remarque délo-centré (conséquence de mon objet d'étude), mais je crois que cela correspond à une réalité de la géographie des circulations.

**Bilan : l'intérêt des inventaires de la seconde domination athénienne**

Les inventaires postérieurs à 167 sont connus sur une période d'environ 37 ans. Les deux phases de l'Indépendance rassemblent des documents sur 64 et 83 ans. Les administrateurs athéniens dressent les catalogues d'édifices plus nombreux et enregistrent des offrandes de nature plus variée. Peu de stèles fournissent des textes complets, les mieux conservées étant *ID*, 1416, 1417, 1442 et 1450, datées de 157, 156, 146 et 140. Peu d'offrandes nouvelles du dernier inventaire sont consacrées par un donateur à l'origine connue. Les premiers inventaires de 157 et 156 peuvent enregistrer des dons de l'Indépendance. De ce fait, la plupart de nos informations ne recouvrent que les 20 premières années de la période et on peut dater avec certitude les seules consécrations faites entre 157 et 146. En somme, les documents de cette période ouvrent seulement une étroite fenêtre sur les pratiques cultuelles de la seconde domination athénienne, mais ils livrent des données essentielles pour ceux qui s'intéressent à l'Indépendance. Il n'y a aucun sens à réaliser une étude statistique des donateurs du IIIe s. sans inclure les

[5120] Il faut ajouter les négociants du Pirée, qui organisent des réseaux marchands entre Délos et Athènes.
[5121] Les ports du golfe sont l'exutoire de réseaux continentaux. Ce sont l'ensemble des régions du golfe qui bénéficient régionalement du développement de cette route maritime. Cf. Bonnier (2016).

inscriptions de la période suivante[5122]. Le profil des donateurs de la seconde domination athénienne ne révèle que des pratiques datant des débuts de la période. La fin de la seconde domination athénienne se traduit sans doute par l'accroissement des tendances observées. Dédicaces, catalogues et stèles funéraires valident cette intuition (cf. chapitre 8).

## II- Étude statistique et géomatique

### A- État de la question et introduction méthodologique

Deux études principales ont abordé la question des donateurs étrangers selon une approche quantitative. Celle de M.-F. Baslez, en 1977, se limite au Sarapieion, mais prend en compte dédicaces et catalogues de souscripteurs[5123]. Quelques pages et tableaux livrent des informations sur les origines des donateurs et le pourcentage d'offrandes en or. Une seconde étude, celle de C. Constantakopoulou, aborde les inventaires du III^e^ s. sans vision qualitative[5124]. Pour reprendre l'étude là où elle s'est arrêtée, commençons par résumer ses conclusions. Elle comptabilise 581 dons et 319 donateurs[5125]. Il s'en dégage quatre idées essentielles. 1°) Les donatrices représentent 25 % des offrandes, mais 17 % des donateurs, ce qui s'explique par les nombreux dons de Stratonikè. Les Déliennes sont les plus nombreuses. Les dons consacrés par les femmes sont de nature variée (phiales, couronnes, colliers, etc.)[5126]. 2°) 28 % des offrandes sont collectives, ce qui s'explique surtout par les consécrations civiques déliennes. Ce sont les théories, notamment du Dodécanèse, qui représentent la plupart des offrandes collectives étrangères[5127]. 3°) 71 % des donateurs ont une origine connue. Il y a 22 % de Déliens qui consacrent 40 % des dons, ce qui découle là aussi des offrandes collectives. 15 % des donateurs viennent des îles voisines, 21 % d'Égée, 13 % de régions plus lointaines et 29 % n'ont pas d'origine connue. Le sanctuaire attirerait principalement des donateurs des îles voisines égéennes. Les inventaires enregistrent moins souvent l'origine des femmes que celle des hommes. Les donatrices viennent principalement de Délos et des îles proches, à l'exception des reines[5128]. Le sanctuaire délien aurait donc un caractère essentiellement régional[5129]. 4°)

[5122] *Contra* Constantakopoulou (2017), p. 171-227.
[5123] Baslez (1977), p. 143-196.
[5124] Constantakopoulou (2017), p. 171-227.
[5125] Constantakopoulou (2017), p. 195.
[5126] Constantakopoulou (2017), p. 196-201.
[5127] Ces conclusions expliquent l'impossibilité de réaliser une étude de *SNA* avec les inventaires. Cf. Constantakopoulou (2017), p. 201-204.
[5128] Nombre de donatrices de la haute Indépendance viennent de Macédoine, dans le sillon de Stratonikè.
[5129] Constantakopoulou (2017), p. 204-218.

C. Constantakopoulou définit les *elites* comme un groupe incluant les familles royales et les cours. Ces *elites* consacrent 31 % des dons, pour seulement 12,4 % des donateurs[5130].

Pour ma propre base de données (cf. annexe 4), certains points méthodologiques découlent de l'expérience de C. Constantakopoulou[5131]. Les fondations consacrant des phiales annuelles sont comptées comme un unique don, à la date du premier enregistrement. J'ai suivi le texte des inventaires en comptant des lots d'offrandes comme un unique don[5132]. J'ai repris les travaux sur le genre, l'origine, le statut social et la nature collective ou non des offrandes. Ma base de données diverge de la sienne, qui recense tous les donateurs, même déliens, du III^e^ s. Je n'ai en effet pris en compte ni les Déliens, ni les étrangers d'origine inconnue. Les problèmes méthodologiques d'identification des donateurs, de leurs ethniques et périodes d'activité ont été exposés plus haut.

Sur les 443 entrées du tableau synoptique, certains recoupements sont possibles (**n° 38** et **39**, **259** et **260**, **286** et **290**, **160-162**). La **cité de Délos (n° 134)** est enregistrée pour le dépôt d'un document mentionnant la cité d'Hermionè. **Thessalia (n° 407)** est en fait délienne. Le problème est identique pour **Thermouthris (n° 405)**, au nom égyptisant, mais d'origine inconnue. À l'inverse, l'enregistrement concernant la **cité d'Athènes (n° 129)** comprend le don de deux hiéropes athéniens : Philétairos et Képhisodotos. Cela s'explique par la formulation des inventaires, qui est différente pour les autres administrateurs du sanctuaire bénéficiant de leurs propres entrées dans le catalogue. **Harpalis et Pathôn de Ténos (n° 92)** sont rassemblés sous le même numéro, car ils font une dédicace commune. L'étude qualitative permet d'identifier de nouveaux dons et d'en fusionner d'autres. Les offrandes communes comptent comme un unique don. En définitive, si le tableau est utile pour s'y retrouver, il ne peut être employé pour l'étude quantitative. De nouveaux outils doivent être construits. Certaines difficultés sont apparues lors de l'élaboration de la base de données. Comment, par exemple, chiffrer les offrandes de Cos ? Certaines apparaissent dans le cadre des théories quand d'autres sont consacrées par la cité : bien souvent, il s'agit des mêmes phiales. Il ne faut pas doubler le recensement des offrandes. Des choix sont nécessaires pour comptabiliser les dons. Certains donateurs, comme **Nicias d'Athènes (n° 291)**, effectuent de nombreux dons à la période classique, mais seuls certains apparaissent dans les inventaires de la période hellénistique. À l'inverse de l'étude qualitative, j'ai pris en

[5130] Ces donateurs sont souvent mentionnés dans les inventaires, car ils apportent du prestige au sanctuaire, donc les hiéropes font plus graver leurs noms. Cf. Constantakopoulou (2017), p. 218-224.
[5131] Constantakopoulou (2017), p. 190-196.
[5132] Concernant Stratonikè, je compte seulement 20 offrandes et non 50, chiffre retenu par Constantakopoulou.

compte les seules offrandes apparaissant après 314. Des problèmes concernant l'origine des donateurs reviennent, comme pour Hermias d'Halicarnasse.

**B- Retour sur l'étude de C. Constantakopoulou**

Au total, ma base de données affiche 437 donateurs étrangers à l'origine connue, assurément ou très probablement, Athéniens inclus, pour l'ensemble des inventaires entre 314 et 130. Ces donateurs consacrent 605 dons, dont certains sont consacrés collectivement, ce qui fait baisser le total à 592. En moyenne, les chiffres de C. Constantakopoulou donnent 1,82 offrandes par donateur. Ma base de données affiche 1,35 offrande par donateur, ce qui s'explique par l'absence des Déliens de mon corpus et le nombre moins important de dons associés à Stratonikè. Les Athéniens, assurément datés de la seconde domination athénienne, correspondent à 10,07 % des donateurs étrangers connus, alors que les Déliens correspondent à 22 % des donateurs du III^e^ s. L'impact des katèques est faible et les Déliens consacrent plus d'offrandes que les premiers katèques[5133]. Les Athéniens représentent 40,74 % des donateurs de la seconde domination athénienne. Le chiffre s'explique par la grande facilité qu'il y a à dater les consécrations de ces donateurs en raison de la mention du dème. Concernant le problème récurrent de la différence de datation entre la première apparition de l'offrande et la date de consécration, 154 dons ont une date de consécration différente de leur première apparition dans les sources, soit 26,01 %.

Reprenons les quatre idées principales de C. Constantakopoulou avec ma base de données. 1°) Les étrangères représenteraient 8,24 % des donatrices pour 10,81 % des dons. Mes chiffres sont bien plus faibles, les Déliennes n'étant pas prises en compte et l'importance de Stratonikè est moindre dans ma base de données. 6,45 % des dons sont consacrés sous la haute Indépendance, 2,81 % sont consacrés sous la basse Indépendance et 1,65 % pour la seconde domination athénienne. Cette baisse de la part des femmes s'explique par la présence de Stratonikè pour la première période, mais également par le nombre d'années deux à trois fois moins important de la seconde domination athénienne par rapport aux autres périodes. Du reste, la basse Indépendance, la plus longue des périodes, représente une bonne base pour évaluer la part des offrandes des femmes sans biais méthodologique.

2°) 8,24 % des donateurs consacrent des offrandes collectives, pour 19,34 % des dons. Les théories, les phiales de fondations consacrées par les administrateurs athéniens du sanctuaire et les multiples offrandes des cités font gonfler ces chiffres, mais la

[5133] Les clérouques consacrent 9,97 % des dons.

majorité des donateurs étrangers font des consécrations à titre individuel. Les cultes déliens ont d'abord une dimension personnelle. Certains cas doivent cependant traduire des interactions : une phiale financée sur les revenus du commerce au long cours peut impliquer d'autres acteurs que le seul donateur.

3°) Concernant les origines, j'ai rassemblé les cités de la *LRPI* dans une même catégorie. Cette dernière inclut les Cyclades, Athènes, Karystos, Chios et le Dodécanèse. Une autre catégorie correspond à l'horizon, à partir de Chypre pour l'Orient, l'Italie et la Sicile pour l'Occident et le Pont au nord. Une dernière catégorie régionale correspond aux confins de l'Égée, la Macédoine, la Grèce continentale et les côtes micrasiatiques. 92 donateurs sont originaires de la catégorie régionale (21,05 %), 158 de l'horizon (36,16 %) et 187 de la *LRPI* (42,79 %).

**Figure 34 Origine des donateurs (314-130)**

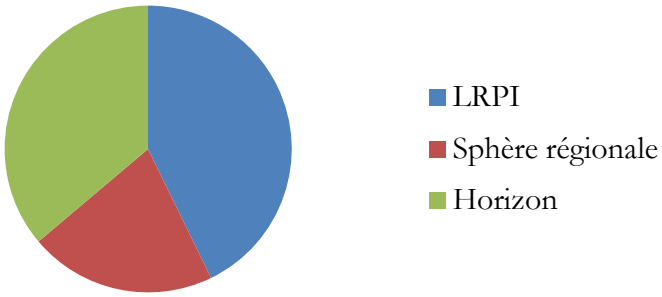


Ces chiffres montrent la prédominance de la *LRPI* parmi les donateurs étrangers[5134]. Diviser les résultats par période permet d'affiner le modèle[5135]. Pour la haute Indépendance, sur 122 donateurs, 58 viennent de la *LRPI* (47,54 %), 38 de la sphère régionale (31,15 %) et 26 de l'horizon (21,31 %). Le sanctuaire de la haute Indépendance est essentiellement local, la part de l'horizon étant faible[5136].

**Figure 35 Origine des donateurs (314-250)**

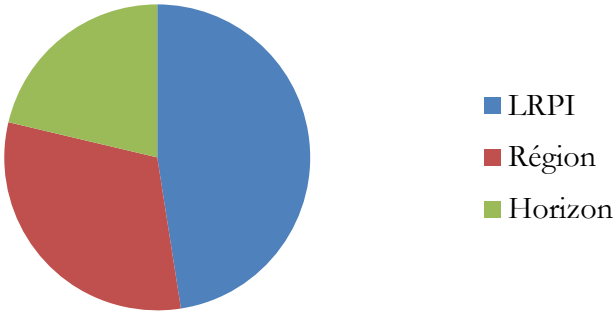


[5134] Constantakopoulou souligne l'importance des donateurs régionaux et la faiblesse des régions lointaines.
[5135] La période d'activité haute des donateurs est retenue pour l'étude.
[5136] Mon modèle accentue la part de la *LRPI* par rapport à celui de Constantakopoulou, en raison de définition divergente du concept. Outre les îles voisines, j'ajoute certaines cités connectées de longues dates et entretenant des liens forts avec les Déliens, comme Athènes ou le Dodécanèse.

Pour la basse Indépendance, sur 161 donateurs, 57 viennent de la *LRPI* (35,40 %), 35 de la sphère régionale (21,74 %) et 69 de l'horizon (42,86 %). *LRPI* et sphère régionale reculent par rapport à la période précédente, alors que la part de l'horizon augmente fortement.

**Figure 36 Origine des donateurs (250-167)**

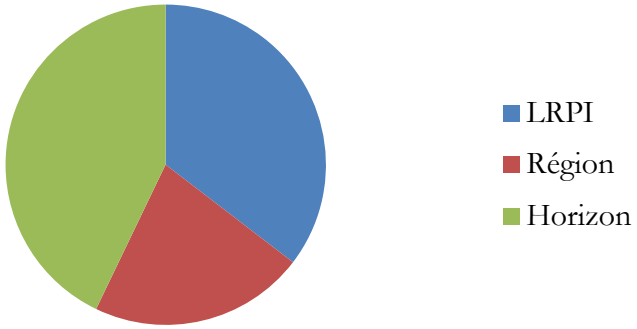


Ces données ne tiennent pas compte des Déliens et la période haute d'activité des donateurs est retenue pour la datation. Certains donateurs sont à cheval sur la basse Indépendance et la seconde domination athénienne. Il faut donc aussi présenter les données en choisissant la période d'activité basse des donateurs, afin d'éliminer les éventuels dossiers de la seconde domination athénienne susceptibles de biaiser le résultat. Sur 103 donateurs, 38 viennent de la *LRPI* (36,89 %), 22 de la sphère régionale (21,36 %) et 43 de l'horizon (41,75 %). Le résultat est quasiment identique.

**Figure 37 Origine des donateurs (250-167) — période d'activité basse**

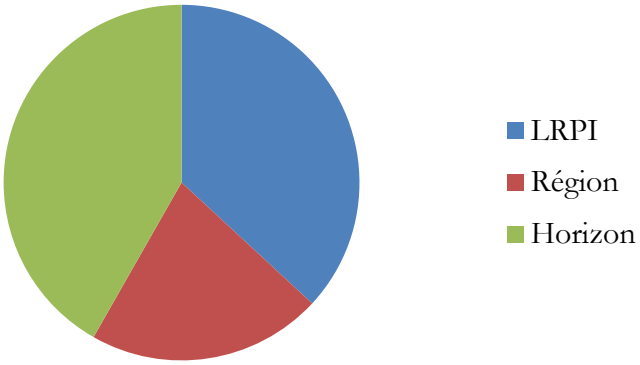


Contrairement à l'historiographie anglo-saxonne, qui voit dans l'Indépendance délienne une période de rayonnement régional du sanctuaire, j'estime qu'il y a un glissement d'un rayonnement local vers un rayonnement international du sanctuaire au long de cette période. Dans ce processus, le début du II^e^ s. est une période charnière d'extension des réseaux.

Pour la seconde domination athénienne, sur 108 donateurs, 54 viennent de la *LRPI* (50 %), 2 de la sphère régionale (1,85 %) et 52 de l'horizon (48,15 %). À cette période, les Romains, Italiens et Athéniens (katèques et expatriés) représentent l'essentiel des donateurs. C'est la part régionale qui régresse[5137]. Par exemple, les Macédoniens, auparavant nombreux, ont cessé de se rendre à Délos. C'est important, car ils étaient une composante essentielle de la catégorie des relations régionales. En Grèce, seule la *LRPI* subsiste au sein de la communauté des donateurs étrangers. Cet espace est systématiquement connecté à Délos en dépit des bouleversements géopolitiques.

**Carte 50**

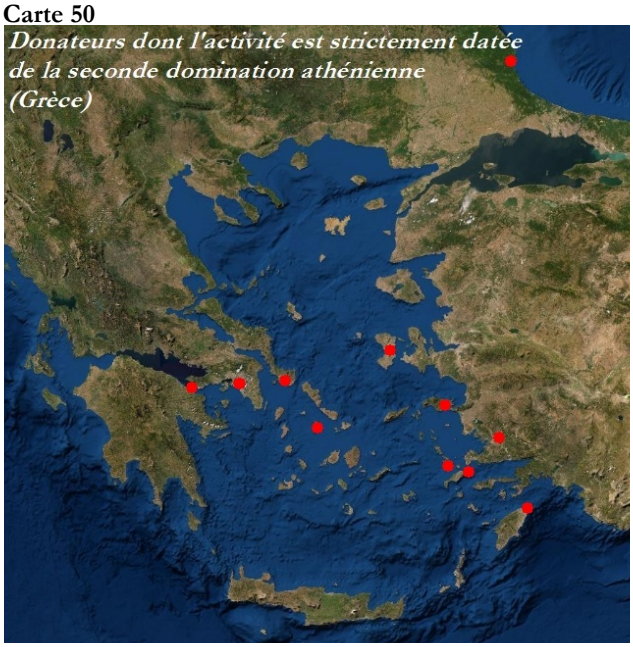


**Figure 38 Origine des donateurs (167-130)**

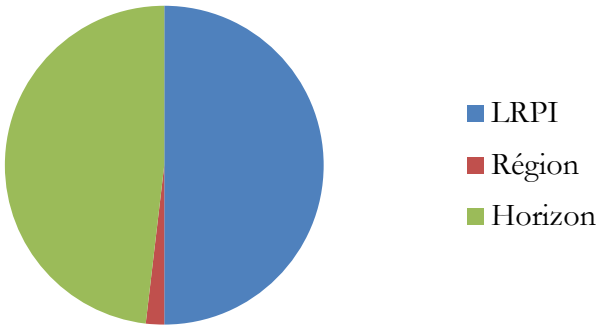


Sous la haute Indépendance, les donateurs de la *LRPI* sont largement majoritaires. Après 250, un processus mène à une nette domination des donateurs de l'horizon. Après 167, les composantes athéniennes et italiennes de l'île sont les plus actives dans le sanctuaire. Cela entraîne une forte diminution des interactions régionales. Même en fusionnant les parts régionales et de la *LRPI*, on reste frappé par l'importance du nombre de donateurs situés sur l'horizon. L'analyse statistique corrobore donc l'étude qualitative. L'idée de réseaux internationaux biens organisés dès la fin de la guerre antiochique et dans le contexte plus général de la conquête romaine en Orient prend

[5137] Certains donateurs de la sphère régionale de la période précédente peuvent être versés dans le dossier de la seconde domination athénienne.

forme. L'internationalisation des échanges à Délos ne peut pas être située ni en 167 ni en 146.

4°) Concernant les *elite*, j'ai associé les catégories « gouvernants » et « souverains » de la base de données, soit des dirigeants d'envergure internationale : cela donne 77 donateurs, soit 17,62 %. Ce groupe consacre 169 dons (27,93 %)[5138]. La seconde domination athénienne n'est pas caractérisée par une forte présence des dirigeants d'envergure internationale.

En fin de compte, il n'existe pas d'état figé des réseaux déliens. Ils se dilatent tout au long de l'Indépendance, mais pas toujours à la même vitesse. En 167, la situation géopolitique change : on remarque la perte des réseaux pontiques. Avec un peu de provocation, on peut écrire que les premières années de la seconde domination athénienne présentent une attractivité internationale moindre des réseaux de donateurs, par rapport aux dernières années de l'Indépendance.

**C- L'apport de la géomatique à la question de la portée d'attraction du sanctuaire**

Le débat touche à la portée de l'attractivité du sanctuaire à la basse Indépendance. L'horizon du sanctuaire est alors optimal. Pour visualiser ce phénomène, j'ai connecté la base de données au logiciel ArcGis, permettant de cartographier les données statistiques. Sous la haute Indépendance, les relations lointaines se font principalement au Levant et vers l'Égypte. À la période suivante, l'horizon s'étend de la Bactriane à Massalia. Le Levant reste très connecté et c'est surtout le Pont-Euxin et l'Italie qui présentent des réseaux denses. À la dernière période, le Pont est en recul, l'Italie devient le partenaire lointain le mieux représenté. En Occident, Massalia disparaît au profit de Carthage. Dans une direction géographique opposée, la Bactriane disparaît au profit de Gerrha[5139]. La comparaison des deux dernières cartes ne permet pas de voir une nette extension des réseaux après 167. La géomatique confirme les résultats des études statistique et qualitative. Pour aller plus loin, il faudrait un nouvel examen prenant mieux en compte la lente évolution de la basse Indépendance, car les réseaux des années 240 ne sont pas ceux des années 180.

[5138] Une différence de taille avec Constantakopoulou vient des dons de Stratonikè (50 au lieu de 20 dans mon étude).
[5139] Les réseaux arabiques sont autrement mieux connectés à Délos que la Bactriane à la période précédente.

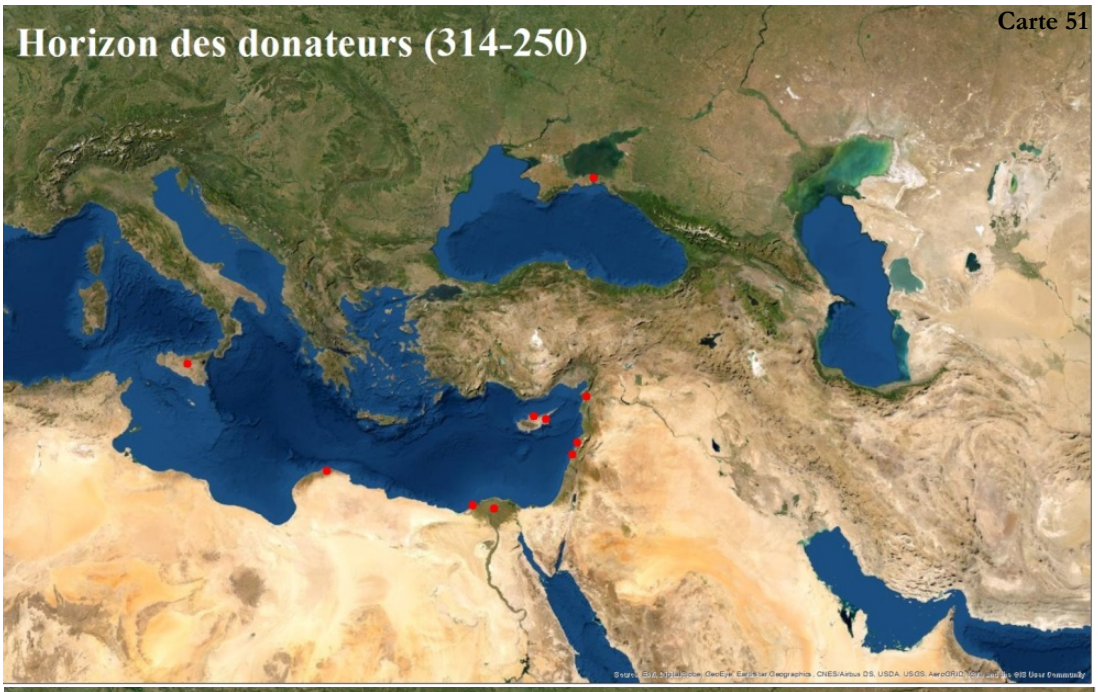
Horizon des donateurs (314-250)
Carte 51

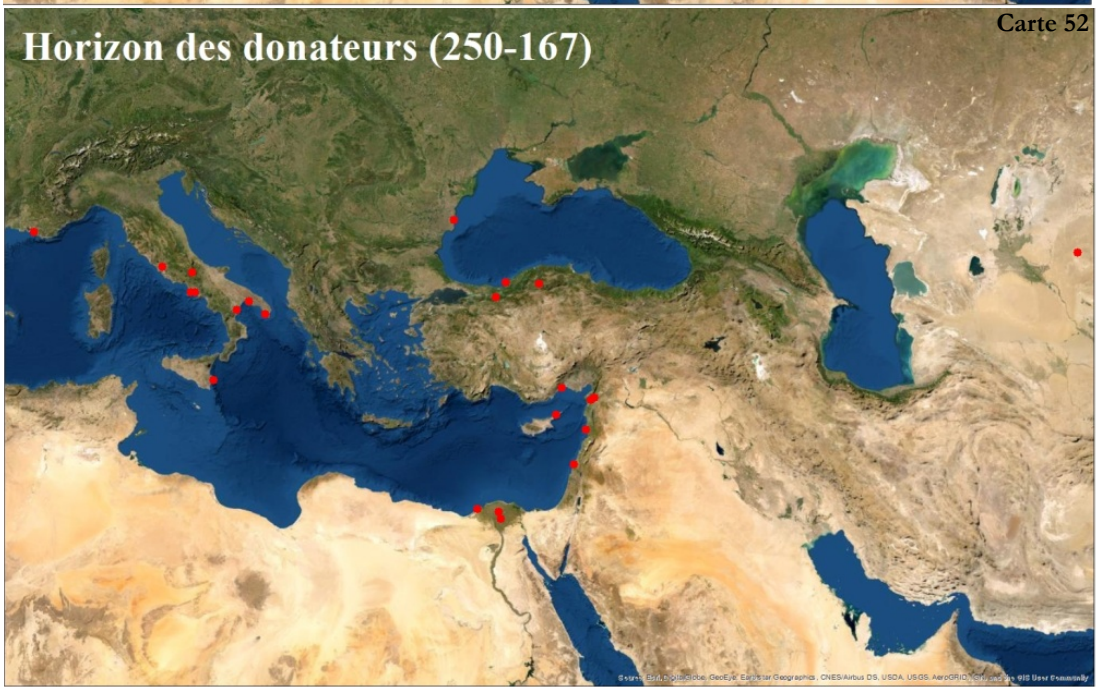
Horizon des donateurs (250-167)
Carte 52

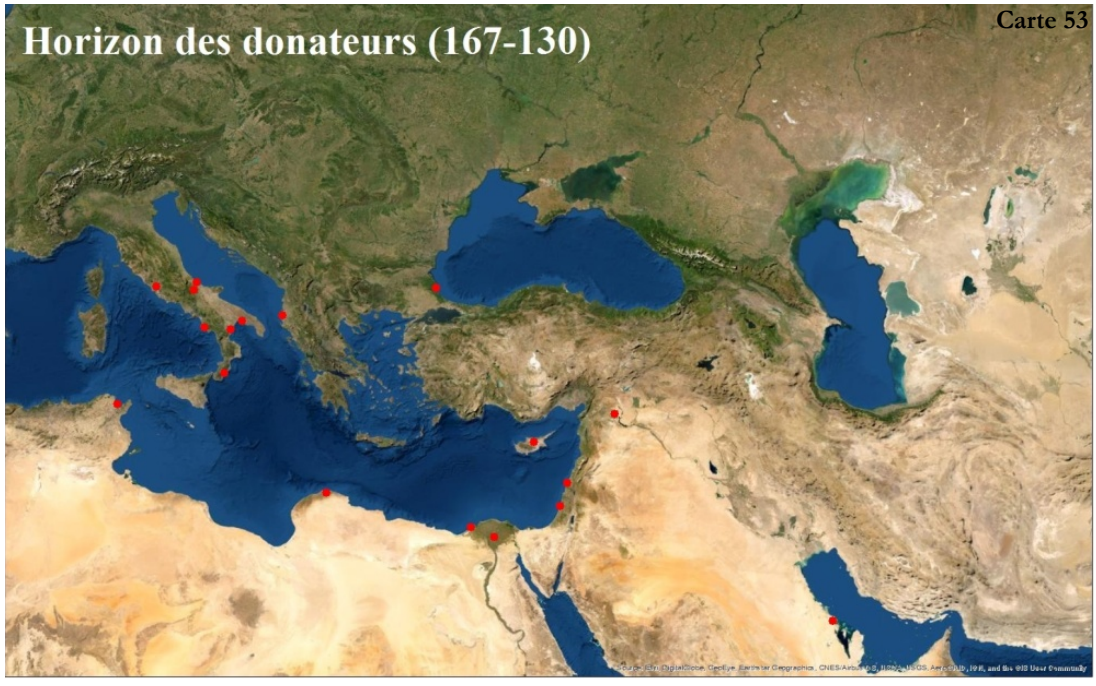
Horizon des donateurs (167-130)
Carte 53

Dans le chapitre 3 sur les réseaux honorifiques, nous avions quantifié l'ampleur de l'horizon des proxènes déliens. Le tableau ci-dessous reprend l'exercice pour les donateurs.

**Amplitude et horizon des réseaux de donateurs** **Tableau 14**

| *Période* | *Horizon* | *Amplitude* |
|---|---|---|
| HI | 5 624 km | 1 860 974 km² |
| BI | 10 553 km | 3 259 930 km² |
| DA | 8 610 km | 2 828 320 km² |

La sphère d'attractivité du sanctuaire est plus importante sous la basse Indépendance que la seconde domination athénienne, à deux nuances près : 1°) la dernière période (DA) dure moins longtemps que celle qui précède (BI). 2°) L'intensité des liens est différente. L'Italie est mieux connectée à Délos après 167, tout comme Gerrha l'est mieux que la Bactriane. V. Chankowski a montré que les réseaux de l'*emporion* délien sont liés à la domination lagide dans la première moitié du III^e^ s., ce que montre bien l'horizon des donateurs de la période[5140]. Pour G. Reger, le *regionalism* cycladique se construit dans la seconde moitié du III^e^ s., lorsque l'archipel n'est plus soumis à une puissance impérialiste[5141]. La carte des donateurs de l'horizon de la basse Indépendance montre à l'inverse une ouverture des réseaux à cette période. La neutralité délienne facilite l'ouverture de l'*emporion*, qui quitte l'orbite lagide[5142]. À partir de la fin du III^e^ s., les étrangers commencent à prendre le pas sur les Déliens dans l'île. On remarque par exemple que le sanctuaire a des difficultés à conserver des monnaies d'étalon attique[5143]. Les financiers étrangers deviennent le moteur de l'économie insulaire à la place du sanctuaire. Cette mutation est antérieure à 167, qui ne fait que confirmer ce phénomène. On comprend ainsi pourquoi les Athéniens ont eu du mal à s'imposer dans l'île. Ils remplacent les Déliens, mais ces derniers n'ont déjà plus la main sur l'économie de l'*emporion*.

### D- Les offrandes des étrangers à Délos

La base de données recense 605 offrandes, dont 570 de nature connue. Si on soustrait les doubles en raison des offrandes collectives, sur 592 offrandes, 556 dons sont connus, soit 93,92 %. Les statistiques qui suivent se fondent sur les seules offrandes de nature connue. Les offrandes les plus communes sont les phiales (215), soit 38,67 % des dons des étrangers. C'est aussi l'objet le plus commun des offrandes collectives. Ensuite,

5140 Chankowski (2019).
5141 Reger (1994).
5142 Vial et Baslez (1987).
5143 Chankowski (2019), p. 235.

viennent les couronnes (105), soit 18,88 % des dons. En troisième sont les vases à boire (68), 12,23 % du total[5144]. On s'interroge sur l'homogénité des pratiques cultuelles des étrangers entre les périodes et si elles révèlent la pénétration des communautés étrangères dans l'île[5145].

**Figure 39 Offrandes des donateurs étrangers (314-130)**

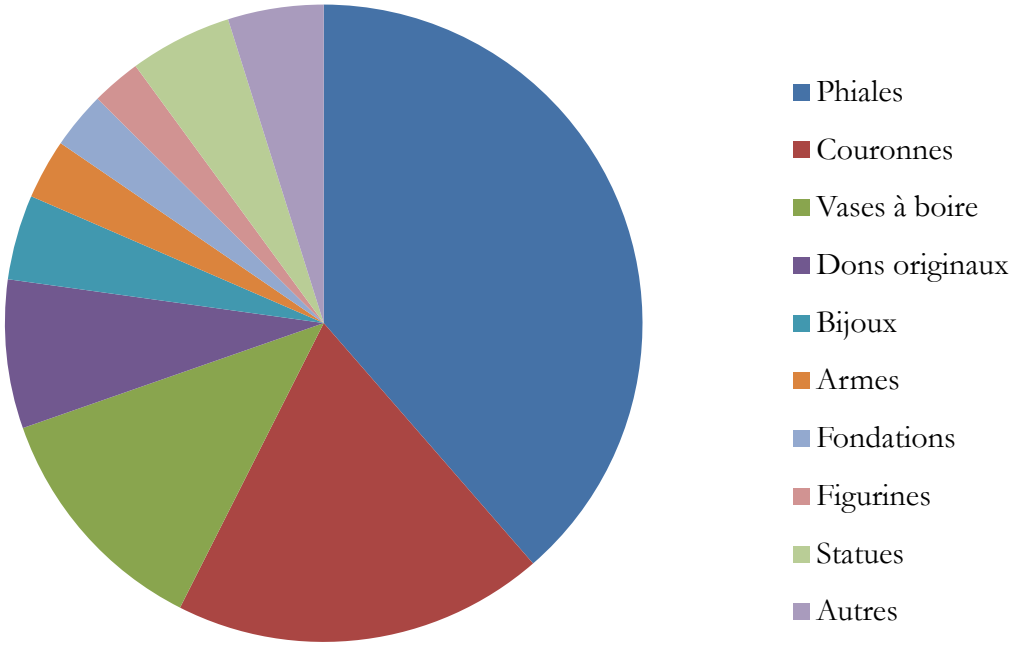


[5144] En outre, dans la catégorie des dons originaux se trouvent certains vases à boire, comme une *oinochoè*.
[5145] Les graphes suivants ont été construits avec les dates hautes de chaque don. L'analyse des graphiques qui utilisent les dates basses montre les mêmes phénomènes : il ne sert à rien de les mentionner.

**Figure 39 Offrandes des donateurs étrangers (314-250)**

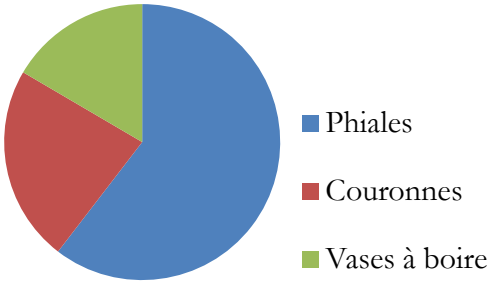


**Figure 40 Offrandes des donateurs étrangers (250-167)**

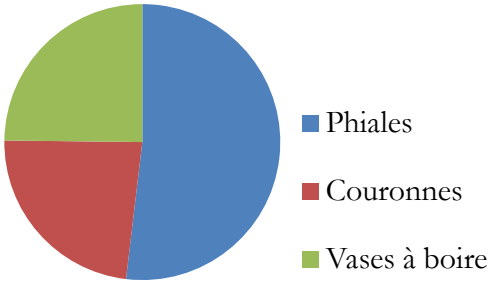


**Figure 40 Offrandes des donateurs étrangers (167-130)**

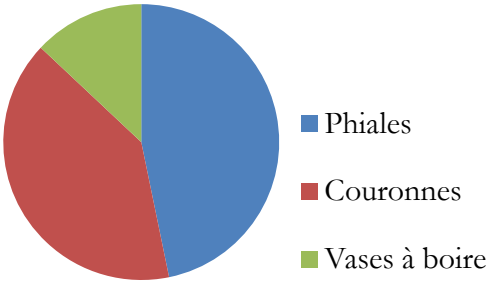


Globalement, il existe une continuité des formes de dons. La première période montre une légère préférence pour les consécrations de phiales et se caractérise surtout par la densité des réseaux locaux. Pourtant, ce ne sont pas uniquement les insulaires qui consacrent ce genre d'objets (cf. carte 54). L'importance des phiales est plutôt liée aux théories du Dodécannèse et d'Alexandrie. Cela renforce deux idées : 1°) le Dodécanèse appartient à la *LRPI*. Les stèles de l'administration sacrée de cette période soulignent les relations avec Rhodes et Cos. L'intensité des réseaux religieux est un argument fort pour identifier la *LRPI* délienne. 2°) Les théories communes d'Alexandrie et des Lagides témoignent de la période de domination des Ptolémée en Égée. La basse Indépendance montre une forte croissance des offrandes de vases à boire. Il faut interpréter ces données par le biais des nombreux *potèria*, consacrés dans le Sarapieion. Pour de nombreux cas, il est difficile de dater la consécration avant ou après 167. La seconde domination athénienne montre une

**Carte 54**

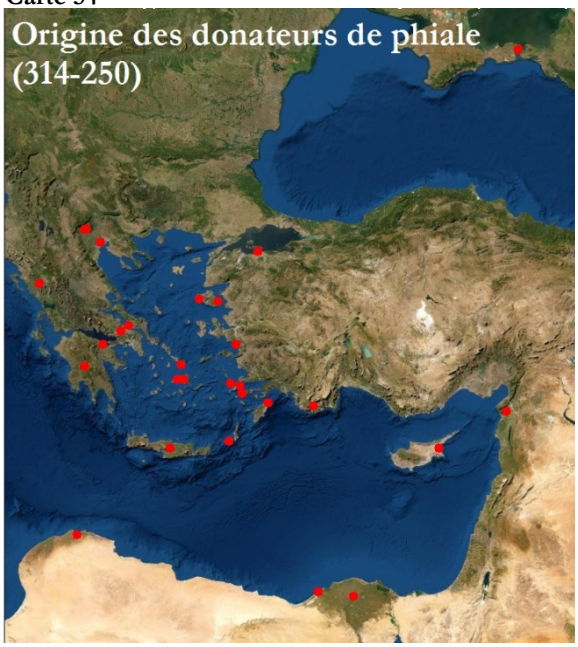

croissance des offrandes de couronnes, qui diffèrent de celles des autres périodes — elles sont légères et consacrées par des particuliers romains et des magistrats athéniens. Avant 167, les couronnes, plus lourdes, sont généralement consacrées par des souverains et généraux romains.

Outre les offrandes les plus fréquentes, certaines sont consacrées à une période bien définie et/ou dans des régions particulières. La *kylix* en est l'exemple : 12 sont consacrées par des donateurs gréco-macédoniens. Excepté un Lagide, l'Orient n'est pas représenté. Une unique offrande, d'**Épianax de Mytilène (n° 175)** est consacrée à la basse Indépendance. Les autres sont toutes consacrées avant 250. Épianax offre une sorte de petite *kylix* à une seule anse. Ainsi, ce modèle peut aisément être enlevé de la liste. Les *rhodiaka* sont fréquemment offerts sous la seconde domination athénienne. Cinq donateurs étrangers, originaires d'Athènes, Ténos, Syros et Corinthe sont connus. Il s'agit de copies légères et athéniennes de coupes thériclénnes. Les offrandes « à l'économie » sont symptomatiques de cette période.

**Carte 55**




Les donateurs de bijoux viennent surtout de Grèce continentale et égéenne, peu d'Orient[5146]. Vingt-cinq lots de bijoux sont offerts par 17 donateurs. Tous consacrent un unique lot, excepté **Stratonikè (n° 393)**. De ces donateurs, 6 sont des femmes, soit plus d'un tiers. Ce chiffre est au-dessus de la moyenne des dons[5147]. Les deux principaux bijoux mentionnés sont les bagues et les colliers. Concernant les premières, 12 peuvent être attribués aux étrangers. Ce sont tous des hommes, excepté Stratonikè, qui en consacre 4. Parmi les 8 autres, 4 sont offertes par des Romains, une par un Syracusain, une par un ressortissant de Zakynthos, une d'Étolie et enfin deux de donateurs de Macédoine et Rhodes. Outre les Romains majoritaires, les donateurs se situent principalement sur les routes maritimes reliant la péninsule italique à Délos. En somme,

[5146] Sur la carte, le point indiquant la Perse représente Datis de Perse, dont on sait que le collier est initialement consacré par une certaine Patèsis fille de Babis, sans rapport avec la Perse.
[5147] En tenant compte des seuls dons, le taux monte à 56 %, en raison de l'activité de Stratonikè.

offrir une bague dans le sanctuaire délien est une pratique cultuelle surtout masculine et romaine. Les autres donateurs peuvent être des partisans de Rome, qui copient la pratique. Les colliers sont principalement offerts par des femmes, mais la plupart sont de Stratonikè.

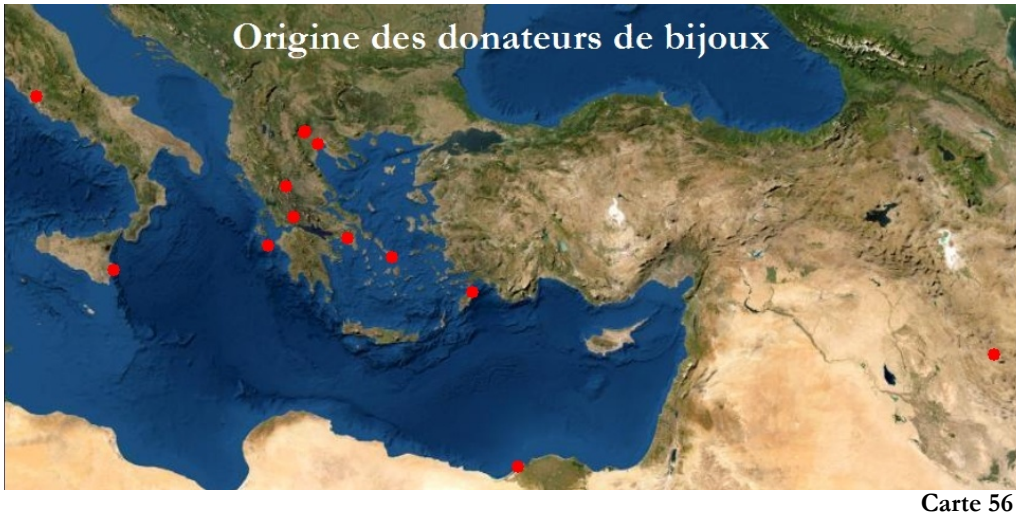


**Carte 56**

La nature des offrandes des donateurs de l'horizon diffère de celle de la *LRPI*. Voici un tableau synthétisant les données, suivi des graphiques :

| **Tableau 15** | ***LRPI*** | **Sphère régionale** | **Horizon** |
|---|---|---|---|
| *Phiales* | 115 | 40 | 60 |
| *Couronnes* | 15 | 35 | 55 |
| *Vases à boire* | 29 | 17 | 22 |

**Figure 42 Offrandes des donateurs de la *LRPI***

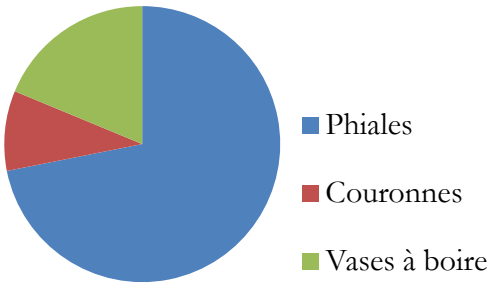


**Figure 43 Offrandes des donateurs de l'horizon**

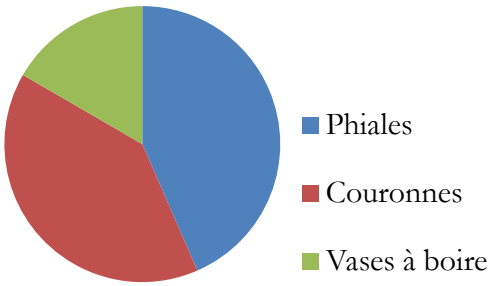


**Figure 41 Offrandes des donateurs de la sphère régionale**

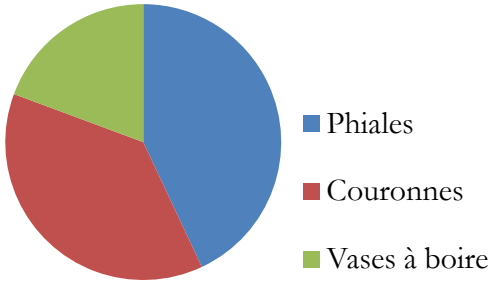


Les donateurs de la *LRPI* consacrent peu de couronnes, mais de nombreuses phiales. Ceux des sphères régionales et de l'horizon ont un comportement cultuel similaire qui accorde plus d'importance aux couronnes. Ce phénomène s'explique en partie par les facilités d'accès au sanctuaire délien pour ses voisins. Les donateurs des îles voisines n'ont pas un statut aussi important que nombre de souverains et autres dirigeants des régions plus éloignées.

### E- Les activités des donateurs

Il s'agit ici d'étudier les pratiques cultuelles de quelques groupes sociaux en utilisant la base de données des inventaires du sanctuaire et des méthodes statistiques et géomatiques.

#### 1- Les marchands

La plupart des 33 marchands sont situés sur l'horizon. C'est peut-être dû à un biais méthodologique, un donateur de Gerrha ou de Bactriane ayant plus de chance d'être interprété comme un négociant. Le commerce au long cours est le principal facteur des relations entre l'horizon et Délos. Ainsi, 27 donateurs sont situés sur l'horizon, soit 81,82 %. Les marchands au long cours ne sont sans doute pas seuls à avoir consacré des offrandes à Délos, mais ils sont plus facilement identifiables. Neuf donateurs ont

consacré plus d'un don, avec en tête le marchand gerrhéen pour 5 offrandes[5148]. Sept marchands consacrent des offrandes collectives (21,21 %), c'est plus que la moyenne de tous les donateurs (8,24 %). Les marchands ont plus tendance à consacrer des offrandes en commun. Cette analyse renforce l'idée selon laquelle ils utilisent les sanctuaires comme catalyseurs de leurs échanges. Aucun donateur de la haute Indépendance n'est assurément identifié comme marchand, ce qui ne signifie pas qu'il n'en existe pas. Si on prend en compte la période d'activité haute, 24 donateurs appartiennent à la basse Indépendance et 9 à la seconde domination athénienne ; pour la période d'activité basse, 15 donateurs datent de la basse Indépendance et 18 de la seconde domination athénienne. Enfin, la durée de la seconde domination athénienne étant comparée à celle de la basse Indépendance, on peut affirmer que la fréquentation du sanctuaire par les marchands est plus importante après 167. Concernant les dons, les marchands en consacrent 45, soit 1,36 offrande par donateur. Pour rappel, la base de données affiche 1,35 offrande par donateur. Les marchands ne se singularisent pas par le nombre de don, mais par leur nature : 15 vases à boire (33,33 %), 6 couronnes (13,33 %), 5 phiales (11,11 %), 5 statues (11,11 %) et 14 divers (31,11 %).

**Figure 44 Offrandes des donateurs marchands**

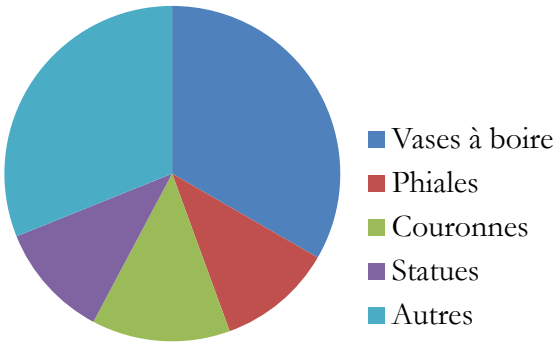


La nature des offrandes diverge des résultats généraux des donateurs, la part des phiales étant beaucoup plus faible chez les marchands (11,11 % au lieu de 38,67 %). Les couronnes sont aussi moins nombreuses (13,33 % au lieu de 18,88 %)[5149]. Le plus intéressant est la part des vases à boire (33,33 % au lieu de 12,23 %) que les marchands consacrent plus que les autres donateurs. Ils utilisent les sanctuaires comme lieux de sociabilité utiles à leurs activités et la pratique de consécration des vases à boire rappelle le rôle des banquets associatifs. Dans ce cadre, se pose la question des associations cultuelles comme catalyseurs du négoce délien (cf. chapitre 6). Les dons de statues,

[5148] Voir l'intuition de Rostovtseff (1989), p. 1112 sur la hiérarchisation des marchands Orientaux à Délos.
[5149] Mais il est vrai que ce genre d'objet est essentiellement offert par les souverains et magistrats athéniens.

offrandes très onéreuses, sont également importants (11,11 % au lieu de 5,22 %). Cela témoigne du désir de visibilité des négociants, ces dons étant le signe d'un dialogue entre les autorités insulaires et ces acteurs économiques. Ce groupe n'est pas celui des commerçants du quartier du théâtre de Délos, mais bien celui des négociants au long cours, qui manipulent d'importants capitaux. Globalement la carte montre que les négociants viennent de tous les horizons grecs, en privilégiant l'axe horizontal est/ouest. On remarque l'absence de négociants puniques, alors même que les Phéniciens sont bien attestés. À l'exception de l'Italie, Délos semble plus ouverte sur les réseaux marchands orientaux.




**Carte 57**

**2- Les militaires**

On a expliqué la difficulté de catégoriser les militaires. Certains ont pu être de véritables dirigeants politiques, voire des administrateurs (cas des autorités romaines), en plus d'être chef de guerre. La base de données recense 15 ou 16 militaires, dont un de Bactriane, qui peut tout aussi bien être marchand. La plupart viennent de Grèce continentale (3 de la *LRPI*, 5 de l'horizon et 8 de la sphère régionale). Beaucoup sont actifs très tôt dans le sanctuaire : 8 militaires consacrent des dons avant 314, 7 sous la basse Indépendance et 1 après 167[5150]. Les consécrations sont liées à l'histoire des conflits. Le retour des vétérans de l'expédition d'Alexandre initie cette pratique cultuelle. Il faut ensuite attendre les guerres de Macédoine et leurs conséquences en Grèce continentales pour de nouveaux dons. La haute Indépendance est donc un moment creux. Il y a 10 armes sur 19 offrandes. La surreprésentation de ce type d'offrande est

[5150] Si on prend en compte la période d'activité basse des donateurs : 3 militaires sont datés avant 314, 4 de la haute Indépendance, 2 de la basse Indépendance et 7 de la seconde domination athénienne.

biaisée méthodologiquement. La plupart des militaires sont identifiés par la nature de leurs dons. Outre les armes, ils consacrent des offrandes communes : 2 couronnes, 3 phiales et 1 vase à boire. Parmi les armes, les boucliers sont les plus fréquents (6)[5151]. Les militaires consacrent également 3 casques : la plupart des dons sont des armes défensives.




**Carte 58**

**3- Les souverains**

La base de données contient 31 souverains, tous de l'Indépendance : 25 sont des hommes (80,65 %), 6 des femmes (19,35 %) et 17 ont consacré plus d'une offrande (54,84 %). À l'échelle de tous les donateurs, seuls 18,99 % d'entre eux consacrent plus d'un don. Les 31 souverains consacrent 94 offrandes, bon nombre d'entre eux offrent entre 4 et 8 dons et Stratonikè plus encore. En moyenne, les souverains consacrent 3,03 dons par personne, ce qui est là encore largement au-dessus de la moyenne. La nature des dons est également révélatrice : 28 couronnes (29,79 %), 16 phiales (17,02 %), 14 offrandes originales (14,89 %), 11 fondations (11,70 %), 10 bijoux (10,64 %), 5 vases à boire (5,32 %), etc.[5152] Il est peu étonnant qu'un tiers des dons soient des couronnes. Les fondations et bijoux sont caractéristiques des dons des souverains. Les premières permettent de capitaliser du prestige, annuellement renouvelé. Les bijoux sont surtout offerts par les reines, surtout Stratonikè. Ces offrandes sont attendues de la part des souverains, mais on constate une baisse des consécrations dans le temps, s'expliquant par les conflits incessants entre maisons royales et par l'avancée romaine en Orient.

[5151] Si on prend en compte toutes les armes offertes par des étrangers à l'origine connue, le lot monte à 17, dont 10 boucliers. La plupart des boucliers sont du type θυρεὸν. Ces armes viennent du monde galate.
[5152] Les vases à boire sont relégués assez loin dans l'ordre de préférence.

**Figure 45 Offrandes des souverains**

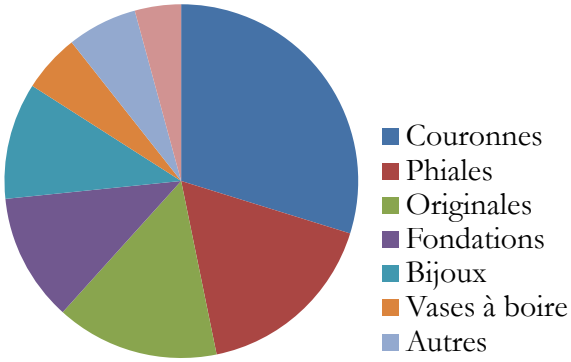


### 4- Les grands dirigeants

Le dernier groupe est celui des hommes de pouvoirs : ils sont 46, tous des hommes[5153]. Parmi eux, 20 viennent de l'horizon, 23 de la sphère régionales et 3 de la *LRPI*. Peu de *philoi*, généraux et autres ministres de premier plan sont recrutés dans l'Égée méridionale. Les importants centres de recrutements sont la Grèce continentale, la Macédoine, les importantes cités des royaumes (Pergame, Antioche, etc.) et Rome, dont les proconsuls font étape à Délos. Concernant les périodes d'activités, si on prend en compte la chronologie haute, 11 donateurs fréquentent Délos avant 314, 14 à la haute Indépendance, 18 à la basse et 3 après 167. La chronologie basse donne 8 donateurs avant 314, 16 pour la haute Indépendance, 15 pour la basse et 7 pour la seconde domination athénienne. Les périodes hautes sont les mieux représentées, notamment par les élites macédoniennes. Une seconde vague est constituée des généraux romains en campagne. Parmi les 46 donateurs, 17 ont consacré plus d'une offrande (36,96 %). Ces chiffres sont supérieurs à la moyenne, mais moins importants que ceux des souverains. Ces dirigeants internationaux consacrent 73 offrandes, soit 1,59 par donateurs[5154]. Ce catalogue se divise ainsi : 34 couronnes (46,57 %), 16 phiales (21,92 %), 5 vases à boire (6,85 %), 5 dons

**Carte 59**

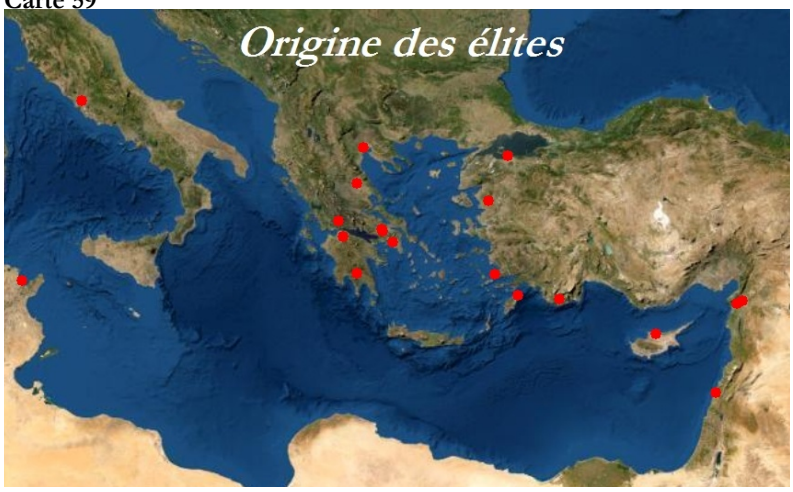


[5153] Ils sont regroupés dans la catégorie « gouvernant » de la base de données.
[5154] Ce chiffre est de peu supérieur à la moyenne (1,38).

originaux (6,85 %), etc. La part des couronnes est plus importante dans ce groupe que dans celui des souverains. Les phiales et offrandes originales sont également des dons privilégiés des élites, comme des souverains. Les bijoux et fondations n'apparaissent pas dans le graphique, mais sont également des offrandes communes (3 fondations et 2 bijoux). En somme, les dirigeants internationaux copient les souverains. La couronne est l'objet le plus offert. Elle est un symbole de *timè*, ce qui explique pourquoi les dirigeants les privilégient. Ces chiffres corroborent un passage de Polybe, dans lequel il fustige les rois de son temps de ne pas être aussi généreux que leurs prédécesseurs[5155].

**Figure 46 Offrandes des élites**

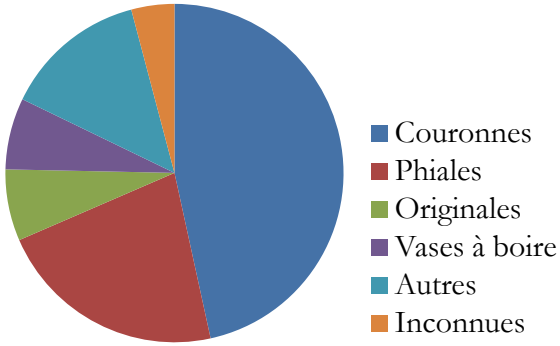


### F- Le cas particulier des Athéniens

Les Athéniens (59 donateurs) ont un statut particulier, car ils sont étrangers ou citoyens selon les périodes et après 167, ces citoyens sont katèques ou administrateurs expatriés. Leurs activités divergent fortement des autres donateurs. Ainsi, 14 travaillent au sein de l'administration athénienne dans l'île, auprès du sanctuaire et de la cité, 9 sont connus dans un cadre sportif, surtout des katèques vainqueurs des courses aux flambeaux et 5 sont prêtres. Ces activités se concentrent sur la seconde domination athénienne. En fait, il existe de nombreux donateurs particuliers, noyés dans la masse des anonymes. La mention du dème et d'activités liées à l'administration athénienne est déterminante pour l'identification des Athéniens. Il y a ici un biais méthodologique. Il est abusif de conclure à une surreprésentation de l'administration athénienne au sein des donateurs. On peut voir l'évolution des donateurs athéniens dans le temps.

| Tableau 16 | Chronologie haute | Chronologie basse |
|---|---|---|
| *Classique* | 4 | 2 |
| *HI* | 2 | 1 |
| *BI* | 9 | 5 |
| *DA* | 44 | 51 |

[5155] Polybe, V, 90.

Sans surprise, la seconde domination athénienne domine largement. Il y a 7 donatrices pour 49 hommes et 3 donateurs collectifs. En soustrayant ces derniers, cela donne 14,29 % de femmes pour 85,71 % d'hommes. Ce chiffre est supérieur à la moyenne (8,24 % de donatrices). C'est la conséquence de la *katoikia* avec la présence de familles athéniennes dans l'île. C. Constantakopoulou donne des statistiques proches pour les Déliennes (17 % de donatrices). Cette communauté athénienne consacre 59 dons, soit en moyenne 1 par personne. Ce chiffre est inférieur à la moyenne des donateurs.

| Nature du don | Nombre |
|---|---|
| *Phiales* | 12 |
| *Couronnes* | 10 |
| *Flambeaux* | 10 |
| *Originaux* | 7 |
| *Statues* | 6 |
| *Vases à boire* | 3 |

**Tableau 17**

**Figure 47 Nature des offrandes des Athéniens**

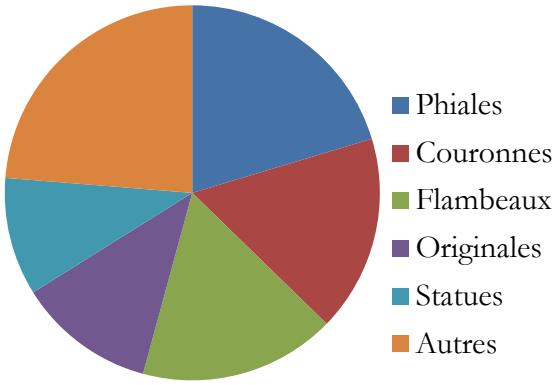


Les flambeaux (16,95 %) sont caractéristiques des Athéniens. La part des statues est également importante (10,17 %), ce qui peut montrer l'enrichissement personnel des katèques. Ils ne consacrent que 3 vases à boire. Ce chiffre correspond à la tendance de la seconde domination athénienne qui voit ce genre d'offrande tomber en désuétude au profit des couronnes. Ce phénomène est également visible avec les phiales, d'autant que la plupart sont financées sur le capital d'anciennes fondations. Il faut distinguer les Athéniens vivant à Délos, qui s'enrichissent dans l'île aux contacts des nombreux étrangers et une partie de l'administration athénienne composée d'expatriés temporaires. Si les Athéniens prennent juridiquement la place des Déliens après 167, la *katoikia* reste faible et consacre moins d'offrandes que leurs prédécesseurs. Ce sont les étrangers qui bénéficient le plus de l'expulsion des Déliens. Ce constat diffère de celui de l'archéologie. Les Athéniens ont eu un rôle actif d'organisation du port et de financement des

infrastructures[5156]. À la lumière des inventaires, la « créolisation » des Athéniens de l'île semble limitée. Les gestionnaires du sanctuaire sont des expatriés qui ne restent pas dans l'île ; au gymnase, les dons des vainqueurs sont des flambeaux, non plus des piliers hermaïques comme sous l'Indépendance. Les dons de petites couronnes sont communs aux katèques et expatriés. Les cultes isiaques n'intéressent les katèques que tardivement à la fin du II^e^ s. Les inventaires rendent compte des premières années de la *katoikia*, le phénomène de « créolisation » n'est pas encore visible. Déjà cependant, des familles athéniennes développent des branches à Délos et en métropole.

**Conclusions finales**

La masse des offrandes en argent, thésaurisées, augmente tout au long de l'Indépendance. En un siècle, entre 279 et 179, le trésor passe d'environ 100 000 à 250 000 drachmes d'argent (poids). Les données sont trop fragmentaires pour évaluer des phases d'accélération et de réduction des flux, mais ils apportent la preuve de la vocation panhellénique de l'île. Les hiéropes font graver des stèles qui enregistrent les avoirs du dieu et donnent une image d'un sanctuaire panhellénique, attirant de nouveaux donateurs[5157]. Le rôle de ces administrateurs n'est pas seulement de gérer les biens du sanctuaire : ils doivent l'enrichir. Dès 314, Délos — une cité insignifiante — cherche à retrouver son prestige d'antan. Plusieurs stratégies permettent d'attirer de nouveaux donateurs et de redonner de l'élan à la vocation panhellénique du sanctuaire.

1º) Les hiéropes sont les gardiens de la mémoire des réseaux du sanctuaire, à travers les offrandes qu'ils mentionnent. Sous la haute Indépendance, nous ne connaissons aucun donateur occidental, mais les hiéropes enregistrent dans les inventaires des dons issus de ces régions et datant de la fin du V^e^ et du milieu du IV^e^ s., alors que Délos dépendait d'Athènes. Pour les réseaux déliens, 314 marque une sorte de réinitialisation qui impose aux hiéropes de retisser des liens avec l'Occident. Quand les réseaux déliens commencent à s'étendre vers l'Orient, dans la première moitié du III^e^ s., les administrateurs semblent oublier l'Occident et ne mentionnent plus ces vieilles offrandes occidentales, alors que le sanctuaire de Délos n'a guère qu'un horizon cycladique et égéen[5158]. Un autre exemple met en scène les donateurs de Chypre qui apparaissent après 314, mais dont les offrandes datent de la période classique, quand les rois chypriotes étaient d'importants partenaires des Athéniens. De la même façon, une

[5156] Chapitre 7 et Hasenohr (2012).
[5157] Prêtre (2021), p. 289.
[5158] La mémoire des réseaux sert à entretenir l'illusion d'un sanctuaire panhellénique.

offrande de Chersonèse, enregistrée en 276, date en fait de la fin du IV^e^ s. dans le contexte de l'*archè* athénienne. La difficulté pour les Déliens, en 314, était de construire une identité locale, mais sans trop rappeler le pesant héritage athénien. Les hiéropes y ont fait face en gommant la place des donateurs athéniens et, en parallèle, en mentionnant les dons des Lacédémoniens, datés de la courte période d'indépendance de Délos après 404. Mais tout n'est pas mémoire dans les inventaires des hiéropes : beaucoup d'anciennes offrandes sont enregistrées par lots, dans une logique purement comptable. Un catalogue d'anciennes phiales de la basse Indépendance rassemble des pièces offertes par des Déliens et des donateurs des Cyclades aux périodes archaïque et classique.

2º) Les hiéropes développent les passages des inventaires sur d'anciens donateurs prestigieux, comme le pythagoricien Parméniskos de Métaponte et la reine Stratonikè — qui entraîne d'ailleurs un flux de dons des Macédoniennes. Des donateurs originaires de l'horizon, des philosophes et des souverains sont ainsi mis en avant.

3º) Les hiéropes n'hésitent pas à inventer des donateurs illustres, comme Épameinondas ou Datis, voire des offrandes légendaire, comme le collier d'Ériphyle. C'est la part mythographique de leurs réseaux, comme pour la voie hyperboréenne. En se connectant aux confins du monde et aux temps anciens, Délos proclame son ancienne vocation panhellénique.

Ces stratégies, de la part des hiéropes, s'expliquent par une crainte réelle des Déliens. Sous la première domination athénienne, Délos a une véritable vocation panhellénique, promue par Athènes et qui laisse derrière les autres sanctuaires d'Apollon et d'Artémis, notamment en Asie Mineure. Le trésor de la ligue de Délos, entreposé dans l'île, apporte d'importants capitaux, par le biais de la partie qui revient au sanctuaire. En outre, vers 430, Athènes impose une nouvelle version de la voie hyperboréenne, où l'Adriatique est remplacée par un parcours pontique, qui est aussi celui des céréales qui la nourissent. Cet axe structure l'empire athénien et connecte Délos au Pont. En 314, avec l'Indépendance, tout cela n'a plus de sens. Les réseaux de donateurs de la haute Indépendance dépassent péniblement les Cyclades. Les Déliens, parasites du dieu, dépendent du sanctuaire pour survivre. Cela explique l'attitude des hiéropes et traduit leur souhait d'attirer de nouveaux donateurs.

Au cours de la haute Indépendance, les réseaux de donateurs se reconstruisent selon plusieurs schémas.

Tout d'abord, en jouant sur le fait que l'île d'Apollon est en position de carrefour, un avantage pour capter des dons. Même des gens qui ne font que passer Délos prennent

le temps de rendre hommage à Apollon. On le voit bien avec le retour des vétérans des guerres d'Alexandre en Orient. La plupart sont originaires de Macédoine et de Grèce continentale et passent par Délos en rentrant chez eux. La fin de la guerre Lamiaque en 323 produit le même effet. En 308 encore, quand la flotte lagide traverse les Cyclades, des dons sont consacrés au sanctuaire pour obtenir une navigation favorable. Il en va de même pour Kallikratès de Samos en 266, qui va d'Alexandrie à Athènes, et pour les expéditions navales antigonides de 301 et 295.

Le deuxième schéma résulte des hégémonies royales telles qu'elles s'exercent sur les Cyclades. Le *koinon* des Nésiôtes fondé par les Antigonides entraîne des dons issus de la sphère antigonide, souvent de militaires, et des cités chypriotes alliées à la dynastie. C'est surtout l'hégémonie lagide qui redonne une dimension panhellénique aux réseaux déliens. La dynastie d'Alexandrie consacre de nombreuses offrandes et plusieurs fondations. C'est ainsi que, de façon progressive, le sanctuaire (et la cité) oublie l'héritage des réseaux athéniens. Révélateur de ce phénomène est le fait que le système attique de mesure sur une base 8, soit abandonné à Délos pour un système lagide en base 12. Pairisadès II, roi du Bosphore, consacre une phiale sous la haute Indépendance, dans le cadre d'une alliance lagide. Il reconnaît l'autorité de la dynastie sur les Cyclades et s'approvisionne en céréales à Délos. Des dynastes de l'orbite lagide, Ptolémée de Telmessos et Ptolémée Kéraunos, font également des dons, de même que des fonctionnaires militaires lagides, qui résident dans l'île et sont proxènes, et d'autres agents lagides encore, comme Léônidas de Macédoine et Kallikratès de Samos. La période de domination lagide sur les Cyclades structure les relations entre le royaume et l'archipel. Outre la forte présence des fonctionnaires des Ptolémée, les Lagides font théorie commune avec Alexandrie à Délos. Les réseaux royaux très denses entre l'Égée et l'Égypte sont prolongés par des particuliers, comme le prouve le don de Koskalos d'Idumée et ceux de ressortissants de Cyrène.

Outre les Lagides, les familles royales rivalisent d'offrandes à Apollon dès la haute Indépendance, comme Séleucos Ier, Stratonikè et Antigone Gonatas, qui consacrent des dizaines d'offrandes, de monuments et de fondations, en une sorte d'agonistique de l'*eusebeia*. Le phénomène diffère de ce qui se passe avec les Lagides : les familles antigonides et séleucides entrainent un mouvement moindre de donateurs. L'horizon des donateurs de la haute Indépendance se dilate d'une sphère locale vers une extension au

Levant : l'étude des *honorandi* avait conduit à une conclusion similaire[5159]. Globalement, les réseaux orientaux avant le milieu du III^e^ s. sont des traces d'anciens réseaux athéniens que les Déliens essaient de maintenir actifs à leur profit ou des réseaux lagides qui suivent la dynastie en Égée. Les Lagides utilisent le sanctuaire d'Apollon comme instrument de propagande et pour structurer leur royaume.

Avant le milieu du III^e^ s., la plupart des pèlerins viennent des Cyclades et du Dodécanèse. Les donateurs cycladiques sont invisibilisés par les inscriptions, à l'exception des Mykoniates, hommes comme femmes, mais qui viennent en voisins. Les nombreuses théories de Rhodes et Cos se dirigent vers Delphes, Délos étant une étape. Le Dodécanèse est surtout représenté par des dons publics, marqueurs d'un lien officiel et plus fort entre les deux archipels d'Égée méridionale. Ces liens anciens et ritualisés structurent la *LRPI* en un ensemble régional cohérent. Des donateurs de Lesbos, Elaia et Kymè traduisent une portée du sanctuaire plus égéenne et insulaire que régionale. Les donateurs macédoniens apparaissent en nombre à cette période, mais ce sont souvent des militaires de passage à la fin du IV^e^ s. Le sanctuaire n'entretient pas de lien structurant avec la Macédoine, mais seulement avec la famille antigonide.

Au milieu du III^e^ s., les réseaux du sanctuaire se sont stabilisés et reposent sur plusieurs piliers : l'identité insulaire, l'héritage athénien, les réseaux lagides et la compétition évergétique royale. C'est alors que les Ptolémée se retirent d'Égée sans qu'aucun dynaste ou fédération ne les remplace. G. Reger pense alors que l'archipel cycladique saisit l'opportunité de développer son économie sur une base régionale, mais les inventaires montrent plutôt une dilatation rapide des réseaux de donateurs.

Pendant la basse Indépendance, les donateurs romains apparaissent en force (18). La moitié sont des proconsuls qui font des dons officiels lors de la guerre antiochique et des guerres de Macédoine. Délos devient une plateforme d'approvisionnement de l'armée romaine en Orient. Dans le sillage de l'armée, non seulement des militaires et des vétérans de passage consacrent des offrandes à Apollon, mais aussi des négociants romains des ports d'Italie méridionale (Pouzzoles, Cumes, Brindes, etc.). Ils se font plus nombreux en même temps que se renforce l'implication de Rome dans la région. Une importante communauté de négociants et banquiers

[5159] Parmi les premiers dons de la période, on trouve des objets consacrés par des Chypriotes, dans le contexte de la guerre entre les Diadoques. Après ce conflit de la fin du IV^e^ s., les Chypriotes disparaissent des inventaires. Au début de l'Indépendance, certains donateurs viennent d'un horizon lointain, mais ce n'est pas durable. C'est la conséquence d'un contexte déstabilisé avec la mort d'Alexandre. Le chaos du retour des vétérans et des premières guerres des Diadoques apporte quelques dons au sanctuaire d'Apollon, mais rapidement, l'horizon structurel apparaît local.

syracusains s'installe dans l'île. À la fin des guerres puniques le grain de Sicile est dirigé vers Rome et une partie des capitaux que cela génère est investie à Délos, dans le grand négoce. Des négociants de Massalia sont alors aussi attestés[5160]. Négociants et financiers d'Occident affluent donc au début du II^e^ s., expliquant en partie les décisions du Sénat en 167 de faire ici un port franc.

Concernant l'horizon cette fois oriental, notons qu'un donateur vient de Bactriane, preuve de la dilatation des réseaux du sanctuaire. Un autre est issu d'une famille de négociants d'Arados et de Sidon, installée dans l'île dès le III^e^ s. Des dons arrivent aussi d'une communauté de Karpasia très insérée dans les réseaux de l'île. Leur cité est un port stratégique sur la route du Levant. Cet axe maritime donne de nombreux donateurs, comme les dynastes de Telmessos, qui affirment leur existence dynastique par des dons à Délos et gouvernent une cité fréquentée par des marins naviguant entre Levant et Égée. Les Lagides ont presque déserté le sanctuaire à cette époque, faisant contraste avec les Séleucides. Héliodôros et d'autres officiers séleucides font des offrandes lors du convoi nuptial de Laodicée, qui se marie à Persée dans le contexte d'une alliance contre Rome. L'ancre métallique, symbole séleucide s'il en est, est utilisée par Héliodôros pour des contrats de négoce officiels. Il implique la dynastie séleucide au profit d'une association de négoce de Laodicée de Phénicie, qui trouve à Délos des capitaux italiens nécessaires à ses affaires. L'île est un lieu neutre de négoce entre Italie romaine et Levant séleucide, malgré la guerre.

Les inventaires de la seconde domination athénienne montrent que des donateurs du Pont sont attestés dès la basse Indépendance, comme une famille de négociants de Kallatis, qui donne un donateur à l'Isieion. Des donateurs d'Héraclée du Pont sont aussi attestés. Les fouilles déliennes montrent que les amphores de Sinope sont les plus nombreuses dans l'île à la basse Indépendance. Après 167, les donateurs pontiques sont pratiquement absents. Les Déliens avaient des liens interpersonnels dans le Pont et la connexion avec cette région est perdue au lendemain de 167.

Après le milieu du III^e^ s., l'*emporion* prend le pas sur le sanctuaire. Les donateurs sont désormais surtout des négociants venus faire des affaires dans l'île. Bon nombre arrivent d'Orient ou d'Occident, soutenus par les capitaux italiens et la volonté séleucide d'organiser un réseau de négoce touchant l'île. Le mouvement n'est pas totalement spontané et l'étude de nombreux dossiers déliens laisse soupçonner qu'il y a là la

[5160] L'offrande de Philôn de Massalia dans le Sarapieion apparaît après 167, mais est probablement datée de la basse Indépendance. Un problème est que les inventaires du Sarapieion sont mal conservés avant 167, alors qu'ils présentent la plupart des donateurs négociants.

conséquence de politiques d'États. L'apparition de Rome en Méditerranée orientale a réorganisé les réseaux déliens et a été un puissant facteur du basculement des routes de négoce d'un axe vertical (Pont-Égypte), à un axe horizontal (Italie-Levant). L'étude des donateurs à Délos le montre très clairement. Les divinités orientales, qu'apportent les marchands, bénéficient de cette mutation, au détriment des anciennes divinités de l'île.

Pour la *LRPI* de la basse Indépendance, les Cyclades et le Dodécanèse continuent à consacrer des offrandes publiques. Les inventaires du Sarapieion de la seconde domination athénienne montrent que nombre de ressortissants des Cyclades font des offrandes aux dieux égyptiens dès la basse Indépendance : beaucoup sont des négociants qui consacrent la dîme de leurs profits. Les dons rhodiens, nombreux sous la haute Indépendance, se réduisent, puis redeviennent fréquents dans la première moitié du II^e^ s., alors que Rhodes développe ses intérêts en Égée et réforme le *koinon* des Nésiôtes. Passé le milieu du III^e^ s., les principales origines des donateurs sont les Cyclades, Cos, Rhodes, Chios et Athènes[5161], soit un milieu insulaire d'Égée méridionale.

Outre l'afflux de donateurs négociants, la basse Indépendance montre que Délos s'est adaptée aux nouvelles divinités orientales, surtout égyptiennes. Leur culte attire les marchands, donc intéressent la cité[5162]. Le négoce délien bénéficie de la neutralité de l'île. La cité entretient d'excellents liens avec tous jusqu'à la fin. Comme leurs ancêtres de la fin du IV^e^ s. et du début du III^e^ s., les donateurs de Grèce continentale de la basse Indépendance sont souvent des soldats, alliés de Rome dans le contexte des guerres de Macédoine. Les Attalides consacrent aussi des dons alors qu'ils sont alliés avec Rome. En parallèle, les dynastes antigonides consacrent des dons jusqu'à Persée et les Déliens financent même des couronnes pour ce dernier. Cette attitude de neutralité favorisait les échanges, mais a aussi pu irriter Rome.

Après 167, Délos est administrée par Athènes et les inventaires deviennent plus exhaustifs. De l'horizon, il y a les donateurs romains et italiens, encore plus nombreux. Certaines *gentes* sont très présentes, comme les *Postumii* et les *Aemilii*. Ces derniers, qui appartiennent à la noblesse romaine, s'impliquent dans la guerre antiochique et s'intéressent à l'approvisionnement en céréales de l'armée et de Rome. Ils entretiennent des liens avec l'Égypte et les Lagides. Les dons des Romains reflètent la cristallisation

[5161] Les inventaires de la seconde domination athénienne montrent que plusieurs athéniens font des dons lors de la basse Indépendance. On se demande si les hiéropes n'ont pas amenuisé leur présence en n'associant pas l'ethnique des donateurs athéniens à leurs offrandes. Du reste, plusieurs dons sont des statuettes et objets originaux, comme un petit autel en verre recouvert d'or, généralement absents des inventaires des hiéropes déliens.

[5162] Par exemple, des négociants de Macédoine, de Cassandréia et peut-être de Thessalie apparaissent comme donateurs aux divinités isiaques à cette période.

d'une communauté italienne de Délos, dont le succès sera, plus tard, symbolisé par la *pastas* des Italiens. Avant 167, la moitié des Romains fait des offrandes officielles dans le contexte des guerres orientales. Après 167, les particuliers se font plus nombreux : ce sont des négociants des ports italiens, comme Histonium. Bon nombre de Romains, donateurs au début de la seconde domination athénienne, ont des descendants résidant dans l'île. La nouveauté est donc la constitution d'une communauté locale de négociants italiens, ce dont témoignent les inventaires. Par mimétisme, la communauté adopte des pratiques cultuelles identiques (*e.g.* offrandes de petites couronnes et de bagues). Le profil cultuel des Romains diffère des Grecs d'Italie. Les Siciliens, venant d'une île devenue province romaine, avant le reste de l'Italie méridionale, imitent parfois les pratiques romaines, comme on le voit avec le don d'une petite couronne par Timon de Syracuse. Certaines offrandes sont cependant réalisées à l'économie, comme la couronne de plâtre de Marcus Lollius[5163]. Les Italiens privilégient les offrandes à Apollon et aux divinités isiaques. Les donateurs à ces dernières sont les négociants qui se lient à la population marchande cosmopolite de l'île et rapportent ces nouveaux cultes en Campanie. Les négociants d'autres origines se connectent dans un second temps aux sanctuaires égyptiens pour s'intégrer aux flux de négoce entre Orient et Italie. Une importante communauté de Tarentins est installée à Délos, alors que leur patrie est sous domination romaine. Leurs dons gardent le souvenir de leur identité. Ce groupe prospère, notamment dans les affaires bancaires.

Sur l'horizon oriental, apparaissent des donateurs de Gerrha. Plus largement, les dédicaces de la seconde domination athénienne montrent l'existence de communautés d'Arabie méridionale et orientale. Ces groupes prouvent l'existence d'un réseau de négoce entre Océan Indien et Méditerranée, ancré à Délos. Cela participe à la bascule des routes sur un axe horizontal et prouve aussi la dilatation des réseaux de donateurs et la perte d'influence d'Apollon. L'*emporion* est le seul moteur du développement des réseaux après 167 et le sanctuaire d'Apollon n'est plus qu'un instrument athénien de gestion de l'île. La part des offrandes consacrées à Apollon s'amenuise.

Les grands ports orientaux (Cyrène, Alexandrie, Tyr) continuent à fournir des donateurs, dont même un Carthaginois pro-romain. Du reste, les administrateurs athéniens n'ont peut-être pas autant insisté sur les ethniques des donateurs que les hiéropes déliens. Peu de donateurs de la côte syro-palestinienne s'identifient facilement. Les donateurs chypriotes viennent tous de petites cités de l'île, ce qui intrigue. Ils font

[5163] Ce n'est pas une pratique uniquement italienne : les *rhodiaka*, souvent consacrés par les Grecs, sont des imitations légères de *therikleioi*.

des offrandes aux divinités isiaques, conséquence de leurs liens étroits avec l'Égypte lagide. La dynastie, en revanche, a largement disparu du milieu des donateurs après 167, par contraste avec la haute Indépendance, quand elle dominait les Cyclades.

Si on aborde la *LRPI* de la seconde domination athénienne, force est de constater que les ressortissants des Cyclades continuent à être impliqués dans les cultes isiaques. Parmi les insulaires, une famille d'Amorgos et de Chios, enrichie dans les affaires bancaires, est installée sur plusieurs générations dans l'île et consacre des offrandes dans le Sarapieion après 167. Les donateurs sont des négociants de Chios et diffusent les cultes isiaques dans leur patrie. Les Rhodiens sont absents des sources à cette période, sans que l'on sache si c'est lié aux mesures romaines à leur encontre. Des donatrices de Cos apparaissent, impliquant l'installation d'une communauté à Délos. Cos est seule avec Kalymnos à organiser des théories après 167 (mais il peut s'agir d'une théorie commune du Dodécanèse). Des donateurs viennent aussi de Carie.

Parmi les offrandes athéniennes, nombre datent de l'Indépendance voire de la période classique. Après 167, les riches Athéniens partagent les hautes magistratures de l'île et consacrent des petites couronnes à Apollon en sortie de charge. Ce sont souvent des expatriés de la métropole, qui s'attachent rarement à l'île. D'autres Athéniens consacrent des flambeaux après leurs victoires aux Lampadédromies organisées par la cité. Eux sont des katèques athéniens parmi les premiers à s'installer dans l'île. La cité donne des prêtres de Sarapis et consacre officiellement des phiales dans le Sarapieion C. Athènes doit contrôler ce culte pour contrôler la population cosmopolite[5164]. Beaucoup d'Athéniens consacrent des offrandes à titre privé ou comme prêtre aux dieux isiaques. Tout d'abord, ces cultes ne retiennent que l'attention des katèques, non celles des administrateurs athéniens, qui ne faisaient que de courts séjours sur l'île.

Des donateurs se distribuent le long d'une route maritime dans le Golfe de Corinthe, qui a gagné en importance en même temps que croissait l'autorité romaine en Orient. Un Corinthien résidant à Délos, fait un don dans l'Isieion. Les cultes isiaques, peu répandus dans les îles ioniennes à cette époque, touchent pourtant des négociants de Zakynthos, donateurs à Délos. D'autres, d'Elis et de Mégare, font des dons dans l'Artémision en l'île, qui assure la protection des navigateurs. Ils n'ont pas encore été touchés par les cultes isiaques. Généralement ces cultes arrivent tardivement dans le Péloponnèse. Il semble que la forte fréquentation du sanctuaire d'Artémis en l'île à cette

[5164] Athènes a tenté de contrôler les réseaux isiaques en interdisant un prêtre du Sarapieion A d'exercer un culte privé, décision révoquée par *senatus consultum*.

époque s'explique par le culte de dévots n'étant pas encore adeptes des cultes orientaux. Le sanctuaire pourrait péricliter à la fin de la seconde domination athénienne.

Les inventaires montrent les stratégies des hiéropes déliens pour promouvoir leur sanctuaire et favoriser la dilatation progressive de l'horizon des donateurs selon un *continuum*. On observe aussi des phénomènes de structuration d'entités géographiques voire étatiques, avec les denses réseaux de la *LRPI* et des Lagides. On a vu qu'Apollon et Artémis étaient progressivement remplacés par les cultes isiaques et le sanctuaire perdait de son influence au profit de l'*emporion*[5165]. Les deux phénomènes sont liés, puisque ce sont les négociants qui diffusent les cultes orientaux. Ces derniers deviennent les principaux donateurs à Délos. Ils consacrent surtout des vases à boire, rappelant ainsi que les affaires se concluent sous le regard des dieux, parfois dans le cadre de banquets associatifs. Les marchands font d'ailleurs plus souvent des offrandes collectives que la moyenne des donateurs. Délos a su s'adapter aux changements du temps : l'ancienneté des sanctuaires orientaux en est une preuve. On finit par se demander si cette adaptation rapide ne s'explique pas par l'affaiblissement de l'autorité civique au profit de la population cosmopolite, qui gagne en autonomie. Ce problème va aussi toucher les Athéniens après 167, qui vont avoir des difficultés à suivre le rythme des innovations de la population cosmopolite et mouvante délienne.

La thèse de Reger est que l'Indépendance voit une rupture au milieu du III^e^ s., lors de laquelle les dynastes perdent en autorité dans les Cyclades, entrainant une régionalisation de l'économie. L'analyse des inventaires montre à l'inverse que les réseaux de négoce se reposent sur les réseaux royaux, puis se dilatent vers un horizon lointain, dès la basse Indépendance. Ainsi, pour la haute Indépendance, la *LRPI* correspond à 48 % des donateurs et l'horizon à 21 % et pour la basse Indépendance, la *LRPI* correspond à 35 % et l'horizon à 43 % des donateurs. Concernant cette dilatation, la haute Indépendance voit l'horizon se développer vers le Levant, la basse Indépendance voit une expansion vers le Pont et l'Italie et le début de la seconde domination athénienne voit le Pont disparaître au profit de l'Arabie. Les donateurs de l'horizon sont principalement des négociants. Les pèlerins du sanctuaire viennent plutôt d'un milieu égéen insulaire, principalement des Cyclades, du Dodécannèse, d'Athènes, de Chios et de Carie[5166]. Certaines îles comme Lesbos entretiennent aussi des liens religieux avec

[5165] Aucune trace d'inventaire du sanctuaire de la déesse syrienne n'est connue. Les quelques fragments d'inventaire du Sarapiéion C de la fin de l'Indépendance sont à ce titre très précieux (*IG*, XI, 4, 1307-1309).
[5166] Les communautés les mieux connectées à Délos font des offrandes publiques de phiales portant des décors exaltant leur identité (*e.g.* Tarentins résidant à Délos, Rhodiens et Coéens).

Apollon délien. Les souverains, engagés dans une compétition évergétique, ont aussi fait de nombreux dons par *eusebeia*. Ils sont copiés par leurs *philoi* et autres généraux. On ne peut pas suivre Reger quand il écrit que sous l'Indépendance, le sanctuaire délien a une portée panhellénique et l'*emporion* une portée régionale : c'est plutôt l'inverse !

C. Constantakopoulou donne aussi une image tronquée des réseaux déliens du III^e^ s. Son étude repose sur une carte élaborée à partir de la date d'apparition des dons dans les inventaires, ce qui pose des problèmes dont elle a conscience[5167]. L'analyse quantitative ne peut pas omettre une analyse qualitative exhaustive. Sa carte des origines des donateurs du III^e^ s. montre de bons réseaux en Occident, mais ces dons datent tous de la période classique, ce qui distord les réseaux déliens de cette période. La non-prise en compte des inventaires de la seconde domination athénienne est aussi un problème, car de nombreux dons du III^e^ s. y apparaissent, les textes indiquant des objets de nature plus variée et dressant l'inventaire d'édifices plus nombreux. C'est surtout problématique pour le Sarapieion C. D'autre part, les donateurs du Pont apparaissent peu nombreux pour l'Indépendance, alors que les textes postérieurs à 167 prouvent l'existence de nombreux donateurs de cette région sous la basse Indépendance. Seule une étude qualitative permet d'identifier les réseaux réels.

Un dernier point concerne la pénétration continentale des réseaux déliens. Le sanctuaire est avant tout insulaire, mais certaines régions continentales en Grèce et en Macédoine ont fourni des donateurs : beaucoup sont des militaires[5168]. Ils sont systématiquement de passage dans l'île : aucun n'y réside. De même, le don de Koskalos d'Idumée est situé dans le prolongement de l'activité lagide en Égée. L'Idumée est une région de recrutement militaire et Koskalos a pu accompagner la flotte des Ptolémée lors d'une campagne égéenne. Les donateurs étoliens de la haute Indépendance témoignent plutôt de leur protection contre les pirates à Délos. Aucune pénétration continentale n'est alors visible. Les donateurs du Péloponnèse viennent des ports et des côtes, jamais des terres. Le donateur de Bactriane peut être un mercenaire de passage ou un négociant. En fait, la seule région continentale dont la pénétration paraît réelle est la Carie, suivie de l'Asie Mineure. Des donateurs de Bargylia et Mylasa font des dédicaces aux dieux égyptiens. Athénaïs est une donatrice probablement originaire de Cappadoce. Un donateur vient de Selgè en Pisidie et une communauté de cette cité est installée à Délos.

[5167] Constantakopoulou (2017), p. 190-191.

[5168] Ils apparaissent dans des contextes bien connus, comme le retour des vétérans des campagnes d'Alexandre, ou lors des guerres de Macédoine, dans le contexte d'alliance avec Rome. Leur fréquentation du sanctuaire délien est surtout liée à son rôle originel de carrefour des routes maritimes.

Après 167, il y a un renforcement de la Carie continentale par rapport aux ports du golfe Céramique. La pénétration continentale en Asie Mineure des réseaux de donateurs déliens est seulement visible au début de la seconde domination athénienne.

## Chapitre 6 Le phénomène associatif à vocation marchande

### Introduction

Les associations volontaires grecques intéressent les chercheurs depuis la fin du XIXe s[5169]. Leurs travaux apportent à l'histoire de l'économie antique[5170]. L'association institutionalise les réseaux sociaux, la question étant d'identifier les étapes transformant un groupe en association et l'intérêt que le groupe y trouve[5171]. Le caractère volontaire permet de distinguer les associations des relations d'amitiés ou avec participation obligatoire[5172]. Le poids des traditions familiales, la continuité sociale, religieuse et politique ainsi que les systèmes d'alliance et de clientèle limitent ce caractère volontaire[5173]. Différents liens sociaux unissent la communauté associative, même si sa titulature n'indique pas toujours la multiplicité de ses activités[5174]. Les premiers historiens à travailler sur le *fenomeno associativo*, l'interprètent comme une conséquence de l'affaiblissement de la citoyenneté dans le monde hellénistique, ce qui a été remis en

[5169] Mommsen (1843), Foucart (1873) et Ziebarth (1896). Poland (1909), dans un ouvrage encore utile, recense et classe les sources épigraphiques sur les associations grecques antiques. Cf. Arnaoutoglou (2003), p. 25-26. Nombre d'études montrent le regain d'intérêt pour la thématique : De Robertis (1971), Kloppenborg et Wilson (1996), Van Nijf (1997), Ismard (2010), Harland (2013) et Fröhlich et Hamon (2013). L'association est souvent désignée comme un regroupement « privé ou 'volontaire' » : Maillot (2012), p. 236. Pour De Robertis (1938), p. 7, elle se définit comme « Una riunione volontaria di persone perseguenti uno scopo comune permanente, in un sistema di reciproche relazioni di cui ciascuno sia ben cosciente ». Cf. Arnaoutoglou (2003), p. 22.

[5170] La plupart des historiens se situent dans un cadre néo-institutionnaliste. Les associations sont des institutions sociales et juridiques réduisant les coûts de transaction. Cf. Bresson (2007b), p. 23-29 et Verboven (2011). Le phénomène associatif dépasse la Méditerranée gréco-romaine : Evers (2021).

[5171] L'association est un réseau social qui possède certaines caractéristiques : un nom identifiable, généralement composé d'un terme qualifiant l'organisation (*koinon*, thiase, etc.) et du nom de la divinité tutélaire voire du fondateur, une organisation interne, des devoirs et privilèges pour les membres, une procédure d'adhésion : il faut payer une somme, être enregistré sur une liste et passer au scrutin des membres (*IG*, II², 1298 et 1361), etc. Jones (1999), p. 30-32, élabore une définition plus vaste regroupant dèmes, tribus, *hétaireiai*, organisations marchandes et cultuelles. Il est difficile d'identifier clairement une association de « droit privé ». Cf. Flambard (1983), p. 79, Arnaoutoglou (2003), p. 98-99, Scheid (2003), p. 68, Tran (2006), p. 7-8, Gabrielsen (2009), p. 179, Maillot (2012), p. 236, Harland (2013), Fröhlich et Hamon (2013b), p. 19 et 22, note 62, Andriopoulou (2017), p. 22-23 et 45 et Maillot (2018).

[5172] Arnaoutoglou (2003), p. 22-23.

[5173] Dans certaines associations on pouvait être membre par hérédité (*IG*, II², 2355). Cf. Ferguson (1944), p. 99-100, Arnaoutoglou (2003), p. 23, 96 et 98, Scheid (2003), p. 67, Tran (2006b), p. 389, note 1, Harland (2013), p. 30 et Eckhardt (2019), p. 1-2.

[5174] Le lien peut être familial, civique, cultuel, territorial, l'activité professionnelle, etc. Cf. Harland (2013), p. 19. Kloppenborg (1996), p. 26, divise les associations en trois catégories : 1°) associées à une famille, 2°) rassemblées autour d'un *common trade* et 3°) rassemblées autour d'un culte ou d'une divinité. Arnaoutoglou (2003), p. 23, montre que la notion est plus complexe et doit intégrer l'idée d'une endurance dans le temps, d'organisation et d'autonomie. J'ajouterai que les catégories de Kloppenborg sont poreuses, comme le montre les débuts du culte de Sarapis à Délos. Un groupe cultuel se réunit à la fois autour des divinités isiaques et d'une famille qui a introduit le culte. Le groupe n'avait pas encore d'existence publique.

question[5175]. Si le modèle associatif s'épanouit à cette période, il date néanmoins de la fin de l'époque classique[5176]. En même temps, le vocabulaire désignant les associations évolue[5177]. Tout cela traduit une conscientisation des associations[5178]. C'est au III^e^ s., que le nombre d'associations volontaires de *xénoi* augmente fortement[5179].

**A- Contexte : la place de Délos dans la naissance du phénomène associatif égéen**

Avant le *fenomeno associativo*, se développent à Athènes des *hétaireiai* de 20 à 30 membres qui entretiennent des relations sociales dans le contexte du *symposion*, sans objectif cultuel[5180]. Ces clubs élitistes se réunissant dans des maisons privées servent des intérêts particuliers, alors que les associations suivent un processus de dépersonnalisation[5181]. À Délos, les *éranoi* des cultes isiaques de l'Indépendance se rapprochent des *hétaireiai*, à deux nuances près : 1°) le caractère cosmopolite délien contraste avec les élites athéniennes et 2°) l'aspect cultuel justifie le rassemblement des *éranoi*[5182]. Les *hétaireiai* de citoyens liées par le *symposion* ne sont pas étrangères aux pratiques des associations phéniciennes (*marzeah*).

L'émergence des associations « privées » à Athènes au IV^e^ s.[5183] permettrait de comprendre ce qui se passe ensuite à Délos[5184]. Les associations athéniennes fleurissent au Pirée et dans l'*asty*[5185]. Les associations étrangères s'installent dans le port, où elles ont

[5175] Poland (1909), De Robertis (1971), Van Nijf (1997), p. 9-10, Maillot (2012), p. 248 et Harland (2013), p. 72-78 et 90.
[5176] À Athènes et Rhodes, plus de 100 groupements associatifs sont connus, ce qui révèle un phénomène social majeur. Ismard (2010), p. 302-303, Maillot (2012), p. 236 et 238 et Fröhlich et Hamon (2013b), p. 22.
[5177] Ismard (2010), p. 303-304. Cf. annexe sur la terminologie associative.
[5178] L'association prend conscience de « ses spécificités au regard des autres formes communautaires ». Cf. Ismard (2010), p. 304.
[5179] Gabrielsen (2009), p. 184.
[5180] Aucun regroupement de cette sorte n'est connu à Délos. Cf. Gabrielsen (2015), p. 195 et Gabrielsen (2016), p. 134-136.
[5181] Cf. annexe sur la terminologie des associations, en particulier l'interprétation du synode. En règle générale, la personnalité des fondateurs d'associations s'efface à Athènes et Délos, mais est largement exposée à Rhodes. Cf. Baslez (1998), p. 436-437 et Gabrielsen (2016), p. 134-136.
[5182] À Athènes, l'éraniste désigne le membre d'un groupe souvent impliqué dans la fourniture de prêts amicaux. Cf. Baslez (1977), p. 200, Arnaoutoglou (2003), p. 70, 77-78 et 86, Baslez (2006), Baslez (2013), p. 243 et Gabrielsen (2015), p. 196-197.
[5183] Dans la seconde moitié du IV^e^ s., il existe entre 56 et 96 groupes à Athènes. Nombre d'inscriptions mentionnent des associations au III^e^ s., mais le corpus diminue aux II^e^ et I^er^ s. « Privé » est un abus de language, car le phénomène associatif relève d'une dimension collective, ni privée, ni publique. Cf. Ismard (2010), p. 302, Arnaoutoglou (2003), p. 27-28, Gabrielsen et Thomsen (2015), Gabrielsen (2016), p. 148 et Maillot (2018).
[5184] À la période classique, les *orgeones* et *thiasotai* sont essentiellement constitués de citoyens. Les Égyptiens sont les premiers étrangers à se structurer à Athènes, ayant leur propre sanctuaire consacré à Isis. Cf. Leiwo (1997), p. 115, Baslez (2007), p. 227, Gabrielsen (2009), p. 185, Ismard (2010), p. 305 et 307-308 et Gabrielsen (2016), p. 123, 126 et 141.
[5185] *E.g.* l'*orgéon* de la Mère des dieux, installé au III^e^ s. et les Dionysiastes de la première moitié du II^e^ s. (*IG*, II², 4563, 6288 et 4609). Ces derniers sont contrôlés par la famille de Dionysios de Marathon. À sa mort en 176, la communauté l'héroïse et sa statue est placée à côté de celle du dieu dans le local. Son père Agathoklès a aussi sa statue dans le sanctuaire associatif. Cf. Ismard (2010), p. 302-303, 307 et 310-311.

leurs activités. Parmi les premières, une association (*orgéon*) de Thraces, rend un culte à la déesse Bendis, intégrée au panthéon athénien dès 429[5186]. Le culte associatif apparaît dans un lot d'inscription des années 330-320 et 240[5187]. Ces associations copient le modèle civique, portent une identité locale et souhaitent intégrer la sphère publique[5188]. Elles ont des objectifs politiques, sociaux et surtout religieux, mais pas assurément économiques[5189].

À Rhodes, à partir du III^e^ s., les associations interethniques se multiplient[5190]. Les divinités tutélaires et fondateurs-évergètes donnent leurs noms aux organisations[5191]. Dans la première moitié du II^e^ s., l'association des Asklapiastai Nikôsianeioi Olympiastai, est composée de 43 membres de 16 origines différentes[5192]. Elle comporte 3 tribus sur le modèle de la cité rhodienne et participe à des concours internes financés par des agonothètes[5193]. Il s'agit d'un réseau professionnel de sculpteurs organisés sur base familiale[5194]. Certains artisans de Délos étaient aussi organisés en réseau professionnel interethnique, mais pas en associations[5195]. Des associations interethniques existent pourtant à Délos, notamment dans le cadre des cultes isiaques. L'originalité du modèle associatif du Dodécanèse se trouve dans la mise en avant d'un personnage fondateur et évergète[5196]. Les élites rhodiennes utilisent les associations dont elles sont les patronnes

[5186] *IG*, I³, 383, l. 143. L'onomastique montre que les membres de leur association sont plutôt grecs que thraces. Bendis est associée à Artémis pour être plus facilement acceptée des Athéniens. Cf. Arnaoutoglou (2003), p. 59-60 et 94, Gabrielsen (2009), p. 185, Steinhauer (2014), p. 34, Gabrielsen (2016), p. 141 et Guicharousse (2022), p. 95-191.

[5187] En 410, il existe deux processions : une thrace et une de ceux qui résident au Pirée. L'association thrace est structurée dans les années 330-320, avec des prêtres, hiéropes, épimélètes du sanctuaire et secrétaires et organisée avec des assemblées régulières et une liste de membres. C'est aussi la période d'apparition des associations phéniciennes, entraînant une émulation entre les organisations. Cf. Arnaoutoglou (2003), p. 59, Steinhauer (2014), p. 34-35 et Gabrielsen (2016), p. 141-142 et 144-146.

[5188] Arnaoutoglou (2003), p. 29, Giannakopoulos (2021), p.40-42 et Gabrielsen et Paganini (2021), p. 246-247.

[5189] Leiwo (1997), p. 114 et Guicharousse (2022), p. 126-127.

[5190] Certaines associations sont ethniques, comme celle des Lapéthiastes, datée du II^e^ s., et constituée de Chypriotes (*IG*, XII, 1, 867). Cf. Baslez (1986), p. 293 et Baslez (2007), p. 227.

[5191] La mention du fondateur dans la titulature associative apparaît aussi à Cos, et en Crète dans une moindre mesure. Cf. Gabrielsen (2009), p. 180, Maillot (2012), p. 242-423 et Maillot (2013), p. 204-205.

[5192] *IG*, XII, 1, 127. À Rhodes plus qu'ailleurs, les fondateurs sont nommés dans la titulature de leurs associations. Cf. Maillot (2009) et Maillot (2012), p. 252.

[5193] Maillot (2012), p. 243-244.

[5194] Maillot (2009).

[5195] Des associations d'artisans permettraient moins aux hiéropes de contrôler le coût de la main d'œuvre. Les associations d'artisans datent de l'Empire. Cf. Fröhlich et Hamon (2013b), p. 17, Maillot (2013), p. 210 et 221 et Zimmermann (2002).

[5196] Outre l'aspect interethnique, les associations coéennes sont attirées par les dieux isiaques. Cf. Bosnakis (1994-1995), p. 55-63.

pour faire rayonner leur prestige[5197]. Les associations à vocation marchande de Délos ne font pas apparaître les fondateurs, car elles sont nées d'initiatives civiques et royales[5198].

Les étrangers de Délos s'organisent tardivement en associations par rapport à Athènes et Rhodes[5199]. Aucune association privée n'est connue à Délos au IVe et au début du III^e^ s., la population étant peu nombreuse[5200]. Peu de marchands sont alors installés dans l'île, mais des artisans étrangers s'organisent en réseau professionnel non-associatif. Les négociants affluent dans l'île dans la seconde moitié du III^e^ s., en même temps qu'une association cultuelle privée s'organise au Sarapieion A[5201]. Le tournant de la guerre antiochique pour la fréquentation de l'île par les étrangers est aussi visible par le phénomène associatif[5202]. Aucune surprise donc au « retard » du phénomène associatif étranger de Délos[5203]. Des réseaux cultuels et professionnels existent déjà sous la haute Indépendance. Les associations se sont formées au fur et à mesure des vagues d'imigrations étrangères, à partir de la seconde moitié du III^e^ s.

**B- Limites de l'étude : les négociants des associations à vocation cultuelle**

À Athènes, les associations privées intégrant des étrangers ne peuvent être que cultuelles, en l'absence de cadre légal pour les non-citoyens[5204]. Forcément religieuses, elles ont pourtant d'autres objectifs, notamment de négoce, de sociabilité et de soutien financier[5205]. Les associations les mieux connues et les plus nombreuses sont dans les grandes cités portuaires marchandes (Le Pirée, Rhodes et Délos)[5206]. Il faut évaluer dans

5197 À Rhodes, certaines associations possèdent des navires de guerre, au service de la cité. Cf. Gabrielsen (1994), Gabrielsen (1997), chapitre 5, Gabrielsen (2001b), p. 222-226 et Fröhlich et Hamon (2013b), p. 20.
5198 On ne sait rien de l'organisation des associations déliennes de *Pompeiastai* et *Eupatôristai* (*ID*, 1567, 1641 et 1797).
5199 Baslez (2013), p. 229.
5200 Vial (1987), p. 88 et Baslez (2013), p. 234.
5201 Baslez (2013), p. 236-238.
5202 Baslez (2013), p. 229.
5203 À Athènes, le phénomène est surtout visible au III^e^ s. Cf. Gabrielsen (2009), p. 184.
5204 Gabrielsen (2009), p. 188-189 et Maillot (2012), p. 252.
5205 Toutes les associations sont religieuses. Les Judéens s'organisent en association pour exister juridiquement. La fondation d'un sanctuaire est le premier souci de ceux qui ouvrent un comptoir : cela officialise l'installation et maintient le lien avec la métropole, offrant l'*asylie* d'une divinité dans un lieu inconnu. Plus généralement, c'est d'un lieu de rencontre que les associations ont besoin, et donc de l'*enktésis*. La religion permet aux associés d'entretenir une confiance mutuelle, utile au négoce. *Contra* Leiwo (1997), p. 116-117, pour qui les associations à but professionnel se forment seulement au II^e^ s. Avant d'obtenir un local, les associations à vocation marchande se réunissent dans les sanctuaires et autres espaces publics. Elles peuvent être accusées de privatiser ces endroits. Les Tyriens de Délos se réunissent originellement dans le sanctuaire d'Apollon. Cf. Baslez (1977), p. 210, Baslez (1998), p. 431, Scheid (2003), Baslez (2007), p. 229, Rathbone (2009), p. 304 et Gabrielsen (2016), p. 141.
5206 Baslez (1988), p. 139, Van Nijf (1997), p. 8, Arnaoutoglou (2003), p. 154, Ismard (2010), p. 302-303 et Chankowski (2022), p. 286-287.

quelle mesure les premières associations cultuelles de Délos forment des réseaux de négoce[5207].

**1- Une taxinomie du phénomène associatif**

Les associations déliennes sont bien connues, d'abord pour leur aspect religieux [5208]. Distinguer les associations religieuses (*Kultvereine*) des associations professionnelles (*Berufsvereine*) est une donnée historiographique, mais cela explique le peu de synthèses sur les associations à vocation marchandes [5209]. Ces dernières se reconnaissent par leur titulature qui mentionne clairement une activité de négoce : marchands, entrepositaires et/ou nauclères[5210].

Disons d'emblée que tous les marchands fréquentant Délos ne se regroupent pas en association[5211]. S. Andriopoulou divise les groupes de négociants étrangers en trois catégories [5212]. 1°) Des groupes de professionnels apparaissent dans les inscriptions honorifiques et votives. Ces réseaux non-organisés en association sont composés de négociants, banquiers et autres navigateurs, formant des groupes éphémères et circonstanciels pour des dédicaces[5213]. 2°) Des associations ont une titulature cultuelle, comme les collèges italiens (Hermaïstes, Poséidoniastes, Apolloniastes et Compétaliastes) [5214]. Selon S. Maillot, de nombreuses associations « ne déclarent ni activités ni origine commune » mais constituent « la matérialisation de réseaux marchands interethniques ou interculturels selon le terme employé en histoire des échanges à

[5207] Les cultes isiaques sont touchés en premier par le phénomène associatif. Cf. Mazurek (2020), p. 184.
[5208] Baslez (2013), p. 228-229 et 236.
[5209] Les interactions sociales, la *koinônia* aristotélicienne, et l'exercice d'un culte constituent l'intérêt associatif pour les étrangers. Selon Maillot (2012), p. 239, les travaux de Baslez publiés en 1977 sont un tournant historiographique, donnant toute son importance au phénomène associatif dans les grands centres d'échanges hellénistiques. Pourtant, on reste déçu des passages sur les organisations phéniciennes, qui prennent peu en compte les données archéologiques essentielles : dès 1978, Bruneau comble ce manque par une réinterprétation du sanctuaire de l'établissement des Poséidoniastes de Bérytos. Un récent mémoire inédit, Andriopoulou (2017), rassemble la bibliographie sur les associations de négoce à Délos : *DCA*, p. 90-92, Tod (1934), Picard (1936), p. 188-198, Bruneau (1970), p. 622-630, Bruneau (1978c), p. 160-190, Robert (1973), p. 475-479, Robert (1973b), p. 486-489, Baslez (1977), p. 206-212, Baslez (1987), p. 276-285, Kreeb (1988), p. 21-29 et 105-119, Meyer (1988), p. 203-220, McLean (1996), p. 196-205, Bollmann (1998), p. 14-158, McLean (1999), Trümper (2006), p. 115-122, Trümper (2011), p. 53-58 et Bonnet (2015), p. 490-498. Cf. Poland (1909), p. 6, Scheid (2003), p. 63, Maillot (2012), p. 251, Gabrielsen (2016), p. 123.
[5210] Sur les nombreux avantages que les associations offrent aux négociants : Gabrielsen et Paganini (2021), p. 252.
[5211] Andriopoulou (2017), p. 29.
[5212] Andriopoulou (2017), p. 29-31.
[5213] Parmi les dédicants à Théophrastos, qui aménage le port, se trouve le groupe des marchands et nauclères (*ID*, 1645). Cf. Van Nijf (1997), p. 86 et Baslez (2007), p. 225-226. Pour les Italiens, voir Ernst (2018), p. 397-413.
[5214] Les collèges mêlent les identités professionnelle, territoriale, religieuse, funéraire et conviviale. Cf. Flambard (1987), p. 210, Van Nijf (1997), p. 10 et Andriopoulou (2017), p. 78.

l'époque moderne »[5215]. 3°) Des associations marchandes ont des activités claires affichées dans leur titulature. Les frontières entre ces groupes sont poreuses, les Hermaïstes ayant des intérêts marchands. S. Andriopoulou tombe dans le piège de la distinction *Kultvereine/Berufsvereine*. Le mieux est donc de procéder par exemples.

**2- Les associations isiaques : l'exemple des Sarapiastes**

Les sanctuaires privés sont à l'origine des associations étrangères, les organisations d'Égypte ayant servi de modèles à Délos[5216]. Dès le début de l'Indépendance, une petite communauté égyptienne fréquente l'île[5217]. Un *éranos* est peut-être attesté dans le Sarapieion B au débu du II^e^ s.[5218] À Délos, les associations isiaques sont nombreuses avant 167 (environ une douzaine : décadistes, énatistes, etc.)[5219]. Dans ces *éranoi* égyptiens du début du II^e^ s., le banquet organise la vie associative[5220]. Ce sont des groupes fermés composés de Déliens et d'étrangers, d'une ou deux dizaines d'individus au maximum[5221]. Les aspects sociaux et financiers sont également importants[5222]. Les banquets entretiennent aussi un réseau professionel, surtout de négoce[5223], bien que certaines petites associations soient familiales[5224]. À Athènes, les premières organisations étrangères sont fondées sur la religion, tout en entretenant aussi des activités financières et de négoce[5225].

---

[5215] Maillot (2012), p. 255-256.

[5216] Il existe de nombreux parallèles entre les associations déliennes et les associations cultuelles égyptiennes. Elles se fondent sur une ou deux familles. Les associations égyptiennes sont dirigées par des prêtres, ont peu d'administrateurs et sont issues de la vie communautaire des prêtres égyptiens. Cf. Baslez (1977), p. 201-202, Baslez (2007), p. 229 et Baslez (2013), p. 237-242.

[5217] Un autel d'Isis l'atteste : *RICIS*, 202/0160 (=Roussel (1916), n° 40 et *IG*, XI, 4, 1306). Dunand (1973), p. 85-89.

[5218] *IG*, XI, 4, 1223 (= *RICIS*, 202/0134). Selon Brun-Kyriakidis (2021), p. 26, le Sarapieion B date de la fin du II^e^ s., alors que P. Roussel date l'édifice du début de ce siècle selon l'épigraphie. Cf. Roussel (1916), p. 98-99, Baslez (1977), p. 197 et Baslez (2013), p. 240.

[5219] Baslez (1977), p. 198 et 200-201 et Baslez (2013), p. 237 et 239-241.

[5220] *IG*, XI, 4, 1223. Cf. Baslez (1977), p. 197.

[5221] Roussel (1916), p. 253-254, Baslez (1977), p. 198 et Baslez (2013), p. 241-242.

[5222] Le terme d'*éranos* désigne à la fois une association privée et un type de prêt. Leiwo (1997), p. 108 et 116.

[5223] Un archithiasite du *koinon* des énatistes et thérapeute, Dionysios de Cassandréia — une cité portuaire dynamique de Chalcidique de Thrace — est probablement négociant (*IG*, XI, 4, 1228-1229 = Roussel (1916), p. 101-102, n° 26-27). Un autre énatiste est Balitôn, dont l'onomastique indique un négociant phénico-punique ayant une racine théophore : « Baal l'a donné » (*IG*, XI, 4, 1228 = Roussel (1916), p. 101, n° 26 = *RICIS*, 202/0140). Il est aussi possible de rapprocher Balithôn d'une épithète d'Ammôn. Glaukias est un décadiste d'une importante famille de négociants d'Amorgos, connue à Délos (*IG*, XI, 4, 1216, 1220, 1227). Il finance un banc dans le Sarapieion A, sur la dîme de ses revenus. Le fils de Glaukias, Kalliphanès, donne une phiale dans le sanctuaire d'Artémis-en-l'île. Une base du Sarapieion C, de l'Indépendance, est financée par la dîme du négociant Aristôn de Corcyre, qui appartient certainement à une association isiaque (*IG*, XI, 4, 1241 = Roussel (1916), n° 57 = *RICIS*, 202/0182). Cf. Roussel (1916), p. 100 et *RICIS*, p. 211.

[5224] Baslez (2013), p. 241-242.

[5225] Leiwo (1997), p. 105-107 et 114.

Plus haut, on a montré que des négociants de Karpasia dirigent le thiase des Sarapiastes à la fin de l'Indépendance[5226]. Cette association est d'initiative privée et ses membres sont étrangers[5227]. Elle fonctionne avec magistrats, réunions et banquets[5228]. Leurs dédicaces apparaissent dans le Sarapieion B, un sanctuaire où les associations isiaques se rassemblent[5229]. Selon M.-F. Baslez, les thiases, comme celui des Sarapiastes, sont organisés autour d'un prêtre et impliqués dans l'entretien des sanctuaires, donc ont une dimension religieuse, même s'il ne faut pas la surestimer[5230]. Pour certains, on doit distinguer les associations professionnelles phéniciennes du I^er^ s. installées dans le cœur de la ville marchande, des organisations religieuses de la fin du III^e^ s. installées dans les sanctuaires et secteurs résidentiels, ce qui n'est pas pleinement convainquant[5231].

Le serviteur du Sarapieion, issu d'une illustre famille de prêtres de Memphis[5232], utilise ses appuis sénatoriaux en 164 pour obtenir un *senatus consultum* en faveur du maintien de son office du culte égyptien à Délos, menacé par les Athéniens[5233]. Les Romains fréquentent les Sarapieia dès le début du II^e^ s., mais c'est surtout la libéralisation de la société qui explique leur décision. À Délos, avant 167, il y a déjà des négociants-sarapiastes qui tissent des liens avec les marchands italiens[5234].

Les Thérapeutes apparaissent dans les trois Sarapieia. Ils se différencient des autres dévots, en tant que « pratiquants » du culte[5235]. Ils ne sont pas structurés en association, mais désignent l'ensemble des dévots[5236]. Ils fondent des liens personnels par

---

5226 Chypre ne fournit pas d'association de Sarapiastes, alors qu'elle est possession ptolémaïque. Cf. Steinhauer (2014), p. 106.

5227 Contrairement à certaines organisations professionnelles, les Sarapiastes ne se regroupent pas par origine commune. Ce genre d'association encourage une participation religieuse directe et active, tout en formant une identité religieuse et non ethnique, professionnelle ou politique. Cf. Baslez (2013), p. 243, Bricault (2014), p. 43-44 et Steinhauer (2014), p. 84.

5228 Bricault (2014) et Steinhauer (2014), p. 85.

5229 Dès la fin du III^e^ s., le Sarapieion A est aussi un lieu de regroupement associatif. Cf. Baslez (2013), p. 236-237 et 243, Steinhauer (2014), p. 53 et 119-120, *RICIS*, p. 209 et Brun-Kyriakidis (2021), p. 26.

5230 Dans *IG*, XI, 4, 1226 (= Roussel (1916), p. 99, n° 21), les thérapeutes et mélanéphores sont indiqués comme des membres de *koina*, et les Sarapiastes comme membre d'un *thiasos*. Les thérapeutes et mélanéphores sont connus pour leur participation plus étroite au culte. Le thiase indique que l'organisation se rassemble autour d'un banquet. Cf. Roussel (1916), p. 271, Baslez (1977), p. 200 et Baslez (2013), p. 243.

5231 Le local des Bérytains n'est pas près du port. L'organisation phénicienne naît probablement dès la fin de l'Indépendance. Un groupe de négociants de la cité fait une dédicace en commun dès cette période. Cf. Baslez (1977) et Steinhauer (2014), p. 149.

5232 Roussel (1916), p. 249-250.

5233 *ID*, 1510 (= *RICIS*, 202/0113). Cf. Baslez (2013), p. 235.

5234 Cf. chapitre sur les inventaires et Roussel (1916), p. 281. Agathôn de Pétèlinos (Lucanie), est connu par trois dédicaces dans le Sarapieion B (*IG*, XI, 4, 1244-1246 = Roussel (1916), p. 103, n° 29) et Eutychos de Termentinos par une dédicace dans ce sanctuaire. Cf. Roussel (1916), p. 118, n° 65) et Hatzfeld (1912), p. 197-198.

5235 Baslez (1977), p. 195 et Baslez (2013), p. 244-247.

5236 Baslez (1977), p. 192-196 et Baslez (2013), p. 247.

affinité religieuse[5237]. Il y a une forte distinction entre Thérapeutes et Sarapiastes. Les seconds s'organisent en association avec un double objectif cultuel et de construction de réseaux professionnels.

**3- Les Israélites**

Il existe une communauté juive et une autre samaritaine à Délos, connues par des dossiers épigraphiques, littéraires et un probable établissement cultuel[5238]. Deux raisons poussent des étrangers à s'installer à Délos : la construction des monuments du sanctuaire et le commerce. Les Judéens viennent dans l'île pour le négoce. Certains historiens estiment qu'ils fréquentent un édifice cultuel (GD 80), identifié comme synagogue, pour leur négoce[5239]. Cet édifice multifonctionnel n'a pas d'espace commercial comme celui des Poséidoniastes[5240]. M. Trümper écrit que la position du bâtiment, loin du cœur marchand de la ville, dans un quartier résidentiel, ne soutient pas l'idée d'une organisation aux intérêts commerciaux[5241]. Pourtant, les fouilles sous-marines récentes de M. Zarmakoupi prouvent l'existence d'infrastructures portuaires de négoce dans le quartier du stade[5242]. Les synagogues peuvent être des lieux de transactions : celle du port de Myra (Andriakè), du V^e^ s. de n. e., est construite à l'angle des *horrea*[5243]. Celle de Délos est aussi très insérée dans le tissu urbain[5244]. Pour certains, l'édifice délien a un plan similaire à celui de la Maison des Dauphins, (GD 111), de l'Hermès (GD 89) et des Poséidoniastes (GD 57)[5245] ; d'autres, et d'abord M. Trümper, repoussent ces parallèles, donnant du crédit à l'hypothèse de la synagogue[5246]. Faute d'une reprise de fouilles systématiques dans le secteur, la réflexion est bloquée. Les communautés hébraïques peuvent aussi se rassembler dans une maison privée, d'autant que vers le milieu du I^er^ s.,

[5237] Baslez (1977), p. 196.
[5238] L'identification de la synagogue est débattue. Flavius Josèphe, *Antiquités Judaïques*, XIV, 214. McLean (1996), p. 191-193, Bruneau (1970), p. 480-493, Baslez (1977), p. 203-204, Bruneau (1982), Trümper (2004), p. 571, note 123 et 588-592, Baslez (2007), p. 228, Matassa (2007) et Trümper (2011), p. 61 et suiv.
[5239] McLean (1996), p. 192. Un petit port se situait près de l'édifice. Cf. Steinhauer (2014), p. 133.
[5240] Trümper (2004), p. 579-580. Les Bérytains louaient leurs espaces commerciaux pour en tirer des revenus, ces locaux n'étant pas nécessaires au bon fonctionnement de l'organisation. Cf. Annexe nº 3 sur le local des Poséidoniastes.
[5241] Trümper (2004), p. 581. La location de l'établissement près de la mer s'expliquerait par un quartier calme, loin du port marchand, et un secteur pur, loin des sanctuaires polythéistes. Il faut souligner d'emblée qu'un petit port est attesté dans ce quartier du stade, mais surtout, que cette partie de l'île n'a pratiquement pas été fouillée et recèle pourtant de gisements archéologiques. D'autres secteurs commerciaux potentiels sont à découvrir à Délos.
[5242] Zarmakoupi (2016).
[5243] Cavalier (2018), p. 114.
[5244] Fraisse et Fadin (2020).
[5245] Matassa (2007), p. 105-106. Voir aussi : McLean (1996), p. 195 et Trümper (2004), p. 560 et 578.
[5246] Trümper (2011), p. 62 et Trümper (2020).

elles n'ont pas le droit de pratiquer leur culte[5247]. Le groupe a une forte identité, ce qui n'empêche pas certains de ses membres d'entretenir des relations marchandes avec des particuliers extérieurs et d'autres associations [5248] . Sous l'Empire, certains Judéens/Samaritains appartiennent même à plusieurs associations[5249].

Des Judéens de Délos payent une contribution au sanctuaire du mont Garizim, preuve d'un réseau confessionnel développé [5250] . L'historiographie insiste sur le développement de la diaspora samaritaine en Égypte, surtout à Alexandrie, dès le début de la période hellénistique[5251]. À partir du I[er] s. de n.e., les Judéens d'Alexandrie sont aussi impliqués dans le négoce comme navigateurs ou marchands et intègrent des associations professionnelles [5252] . Une part des deux communautés déliennes peut venir de ces diasporas d'Alexandrie et certains sont repartis en Égypte au déclin de l'*emporion* insulaire[5253]. À Délos, certains individus, peut-être israélites, honorés d'une couronne d'or par des Samaritains ont des ethniques d'Héraclée et de Cnossos[5254]. Ménippos finance ainsi une construction dans le lieu de culte[5255]. Sarapiôn de Cnossos reçoit une couronne d'or des Samaritains. Cela implique une communauté organisée, bien que certains pensent qu'ils sont des négociants de passage[5256]. Les Samaritains ont leur propre local dans la rue du stade[5257]. En 139, le consul Lucius interdit de persécuter les communautés juives et le fait savoir aux alliés de Rome, dont Athènes[5258]. Les Judéens sont alors insérés dans des réseaux entre Égypte et Italie.

Le dossier sur les Israélites montre qu'une association à vocation cultuelle est un lieu d'expression d'une identité commune autorisant la création d'un réseau professionnel

---

[5247] Josephe, *Antiquités Judaïques*, 14, 213-216. Cf. Matassa (2007).
[5248] Trümper (2004), p. 581 et Harland (2013), p. 180-183. Une liste de souscription du Sarapieion C, datée entre 125 et 75 mentionne un Praulos de Samarie (*ID*, 2616II, l. 53-54). On ne sait pas s'il était judéen.
[5249] *IJO*, II, 196. Cf. Harland (2013), p. 183.
[5250] Baslez (1977), p. 205-206 et Baslez (2007), p. 230.
[5251] Bruneau (1982), p. 479 et Steinhauer (2014), p. 132.
[5252] Philôn d'Alexandrie, *Contre Flaccus*, 57.
[5253] La communauté se serait installée à Délos à la fin du II[e] s. dans le sillage des entrepositaires d'Alexandrie (*ID*, 1528 et 1529). Un Samaritain de Cnossos est honoré par sa communauté dans l'île. Cnossos, en Crète, est sur la route de Délos depuis l'Égypte. Un autre Samaritain, d'Héraclée, peut-être de Crète est aussi honoré. La synagogue fonctionne encore au III[e] s. de n. e. Cf. Kossmann (2015), qui montre les bonnes relations entre les Lagides et la Crète. Cf. Bruneau (1970), p. 480-493, Trümper (2004) et (2020) et Matassa (2007), p. 93-94.
[5254] Bruneau (1982), p. 481, Trümper (2004), p. 588 et Matassa (2007), p. 90-93.
[5255] Trümper (2020), p. 88-93.
[5256] Matassa (2007), p. 90-91, explique que la communauté des Israélites est un groupe temporaire. Consacrer une couronne d'or demande pourtant une certaine organisation. Pour une critique des travaux de L. Matassa, voir Trümper (2020). Cf. Bruneau (1982), p. 471, Baslez (1977), p. 205, Baslez (2013), p. 227, note 4 et Trümper (2020), p. 93-95.
[5257] Trümper (2020), p. 97-98.
[5258] 1, *Macc.*, 15. La lettre de Lucius mentionne l'île, non Athènes. Cf. Matassa (2007), p. 84-87 *contra* Baslez (1977), p. 203-204 et Trümper (2004), p. 589.

soudé. Les marchands se reposent sur cette forte solidarité hébraïque pour s'insérer dans les réseaux de l'île[5259]. La distinction *Kultvereine/Berufsvereine* dissimule la complexité du phénomène associatif. Des associations sans vocation marchande sont pourtant des matrices de création de réseaux de négoce.

Dès la fin du III^e^ s., des étrangers sont organisés en associations cultuelles. Outre l'aspect religieux, ces groupes sont des lieux de sociabilité permettant de développer des réseaux professionnels. Les cultes isiaques, syriens ou hébraïques sont importés par les négociants (et esclaves). Avec les évènements de 167, les associations isiaques se fondent dans une communauté de thérapeutes. À la fin du II^e^ et au début du I^er^ s., les liens personnels entre dévots se renforcent[5260]. Cette transformation des associations à vocation cultuelle en larges communautés fondées sur des liens personnels pose la question de l'évolution des associations à vocation commerciale. Le chapitre se concentre sur les associations à vocation marchande, portant le nom d'une activité de négoce dans leur titulature.

## I- Les associations phéniciennes

### A- Origines, modèles et comparaisons

#### 1- Du négoce en Égée aux organisations du Pirée

Les Phéniciens négocient en Égée depuis l'Archaïsme : cette longue expérience explique en partie leur adaptation au phénomène associatif[5261]. Il suffit de résumer ici les travaux de M.-F. Baslez à ce sujet. Les trafiquants phéniciens sont les mieux organisés des étrangers en Grèce[5262]. Ce sont des intermédiaires et courtiers du négoce longue distance, comme le montre l'épigraphie[5263]. Au V^e^ s., des Phéniciens se sédentarisent en Égée, et dès le IV^e^ s., ils sont attestés comme banquiers et acteurs du commerce au long cours[5264]. En Égée, le négoce phénicien repose sur des sociétés familiales regroupant navigants (nauclères, *emporoi*, etc.) et sédentaires (exportateurs/entrepositaires, courtiers,

---

5259 C'est ce que montre Trümper (2020), p. 118, quand elle expose le caractère hellénique de cette communauté.

5260 Baslez (1977), p. 203.

5261 Les rôles de convoyeur maritime à bord des *gauloi* et de pirate leur sont attribués dès les récits homériques (Homère, *Iliade*, XXIII, 742-744, *Odyssée*, XIV, 288 et XV, 416). Cf. Baslez (1987), p. 271-272.

5262 Baslez (2007), p. 217. Les Phéniciens qui s'installent et fréquentent l'Égée ont des métiers variés et ne sont pas tous « gens de mer ». Cf. Baslez (1987), p. 265-270, pour les métiers ruraux et artisanaux.

5263 Baslez (1987), p. 271-272 et Yon (2007), p. 54-56. L'image littéraire prouve l'ancrage phénicien en Grèce, surtout à Athènes.

5264 Selon Baslez, depuis le IV^e^ s., la communauté phénicienne émigre « sur un axe médio-égéen, de Rhodes à Démétrias, d'où elle se diffuse faiblement en Grèce centrale, dans les îles et dans les ports d'Asie Mineure ». Les Phéniciens réinvestissent leurs profits en Grèce par des prêts à la grosse aventure. Baslez (1986), p. 289 et Baslez (1987), p. 272-273 et 280.

etc.)[5265]. Les Phéniciens finissent par s'investir dans la culture grecque et la vie civique lors des concours, mais aussi en participant à l'éphébie[5266]. Ils ont un pouvoir politique et entretiennent des relations d'amitié et d'hospitalité avec les puissants[5267]. Au Pirée et en Égée, les Phéniciens rendent un culte à Zeus Sôter, un Baal de la navigation[5268]. On dénombre 5 associations cultuelles phéniciennes en Grèce, principalement situées à Athènes et Délos[5269].

Au Phalère, au IV^e^ s., les Phéniciens assurent un culte de Poséidon, précédemment honoré par le dème local[5270]. Grecs et Phéniciens du Phalère vouent un culte au Héros de la Proue (Pataikos), divinité tutélaire des navires[5271]. En ce temps, les étrangers se rassemblent encore dans l'espace public et ne disposent pas de locaux[5272]. En 333, des « gens de mer » de Kition de Chypre, obtiennent un décret des Athéniens leur octroyant l'*enktésis*, ce qui leur permet d'installer leur culte (Aphrodite Ourania)[5273]. Il n'existe pas encore d'association marchande phénicienne, alors qu'*emporoi* et nauclères ont un statut juridique reconnu par Athènes dès le milieu du IV^e^ s.[5274] C'est pourquoi les négociants de Kition insistent sur leurs professions pour obtenir un statut juridique privilégié[5275]. Ce sont les premiers Phéniciens organisés d'Athènes[5276]. Vers 300, l'association devient un thiase d'Aphrodite mené par des citoyens de Salamine de Chypre[5277]. Dès 367, des Phéniciens de Sidon s'installant au Pirée pour des raisons marchandes (*kat'emporian*), bénéficient d'exemption de taxes (*eisphora*, *chorégia*, etc.), et obtiennent le statut de métèque[5278]. Ils s'organisent en *koinon* vers 320 et se rassemblent

5265 Baslez (1987), p. 278-279 et Hasenohr (2007b), p. 80, note 23.
5266 Par exemples, victoires de Timokratès de Byblos ou de Sillis de Sidon à Délos (*IG*, XI, 2, 203A, l. 68-69) et une liste de 29 éphèbes phéniciens à Délos et de 6 autres à Athènes. Cf. Baslez (1987), p. 282. En dernier lieu voir Perrin-Saminadayar (2007).
5267 *E.g.* un proxène tyrien de Délos (*IG*, XI, 4, 777). Cf. Baslez (1987), p. 283.
5268 Baal peut être interprété en Poséidon ou Zeus accompagné d'épiclèses marines, comme ici. Cf. Baslez (1986), p. 297-298.
5269 Les Chypriotes d'Athènes (IV^e^ s.), Kitiens et Salaminiens d'Athènes (IV^e^ et III^e^ s.) et Tyriens et Bérytains de Délos (II^e^ s.) Cf. Baslez (1986), p. 292-293, Baslez (2007), p. 227 et Gabrielsen (2016), p. 141.
5270 Cette divinité est certainement montée sur un char, ce qui montre une « contamination » de la divinité phénicienne vers le dieu grec. Ce même dieu est installé par les Bérytains à Délos au II^e^ s. Cf. Baslez (1986), p. 291 et Baslez (2007), p. 229.
5271 Baslez (1986), p. 291-292.
5272 Baslez (2007), p. 229.
5273 *IG*, II², 337, 1261 et 1290. Cf. Baslez (1986), p. 293, Leiwo (1997), p. 115, Baslez (2001), p. 235-236, Baslez (2007), p. 229, Arnaoutoglou (2003), p. 89-90, Gabrielsen (2009), p. 185, Maillot (2012), p. 239, Gabrielsen (2016), p. 141 et Guicharousse (2022), p. 162-164.
5274 *IG*, XII, 6, 81, l. 6. Cf. Baslez (1988), p. 145-146 et Baslez (2007), p. 215.
5275 Baslez (1988), p. 146.
5276 Baslez (2007), p. 227.
5277 *IG*, II², 4616, 4636 et 4637. Cf. Gabrielsen (2016), p. 146.
5278 *IG*, II², 141. Cf. Gauthier (1972), p. 119, Vélissaropoulos (1980), p. 103, Baslez (2001), p. 235-236, Baslez (2007), p. 215, Engen (2010), p. 321-322, Maillot (2012), p. 239 et Gabrielsen (2016), p. 147.

festivement lors du *marzeah*[5279]. Les Sidoniens rédigent des décrets en phénicien, mais en utilisant des termes aux sens grecs[5280]. S'il n'existe pas d'association marchande de Sidon à Délos, à l'inverse d'Arados, Tyr et Bérytos, ce peut être que les Sidoniens gardent leur base au Pirée[5281].

### 2- Les modèles du fait associatif phénicien à Délos

#### a- le modèle civique

Pour Aristote la cité est constituée d'une multitude d'associations (*koinôniai*), reliant ses membres[5282]. Le fonctionnement religieux et symposiaque des subdivisions civiques participe au développement du phénomène associatif privé[5283]. Au Pirée, une association de négociants étrangers organisée autour du culte de Zeus Xénios vote un décret honorifique en 112 et demande à la *boulè* d'Athènes l'autorisation d'exposer les honneurs dans l'espace public[5284]. Il y a donc interaction entre cette association privée et la *polis*, comme s'il s'agissait d'une subdivision civique. En 167, Délos change de statut pour devenir possession d'Athènes. La communauté athénienne de Délos a pu dès lors servir de modèle aux associations. Les décrets des Poséidoniastes de Bérytos **(n° 2)** et des Hérakléistes de Tyr (*ID*, 1519) sont contemporains de ceux votés par les « Athéniens résidant (*katoikountes*) à Délos », dans les années 160-145[5285]. Il n'y a pas forcément besoin d'une population étrangère plus nombreuse après 167 pour que des associations de *xenoi* se développent. Les étrangers sont déjà installés à la fin de l'Indépendance et 167 n'est pas une rupture de l'histoire des migrations déliennes. L'installation de l'administration athénienne dans l'île accélère la constitution en associations des étrangers.

Le *fenomeno associativo* prend en partie racine dans la démocratie qu'il copie et investit[5286]. À Athènes, à partir de la fin du IV^e^ s., les associations emploient l'écriture

---

[5279] *IG*, II², 2946. La fête dure au moins 4 jours. Au milieu du III^e^ s., l'association des marchands de Sidon est assez importante pour former sa propre *ethno-congregational association* et créer son propre sanctuaire. Cf. Vélissaropoulou (1980), p. 103, Baslez (1988), p. 141, Baslez et Briquel-Chatonnet (1991), Briquel-Chatonnet (1992), p. 327, Baslez (2001), p. 244, Baslez (2007), p. 227-229, Maillot (2012), p. 239, Gabrielsen (2016), p. 146-147 et Eckhardt (2019), p. 5-6.

[5280] Certains termes désignent « l'assemblée » ou « la récompense honorifique », ce qui témoigne d'un effort d'intégration, qu'on retrouve à Délos chez les Poséidoniastes et Hérakléistes phéniciens. Cf. Baslez (1988), p. 147, Gabrielsen (2016), p. 146-147, Terpstra (2019), p. 51-52 et Guicharousse (2022), p. 165-167.

[5281] Les Sidoniens sont les Phéniciens les mieux établis à Athènes. Cf. Terpstra (2019), p. 63.

[5282] Aristote, *Éthique à Nicomaque*, 1160a. Cf. Gabrielsen (2009), p. 179 et Maillot (2018).

[5283] L'insertion dans la vie des dèmes pousse les étrangers à se constituer en association. Cela mène parfois à une concurrence entre les citoyens d'un dème et les étrangers, comme pour le sanctuaire de Poséidon à Phalère approprié par les Phéniciens (Denys d'Halicarnasse, *Dinarque*, 10, 9 = Dinarque, *le dème de Phalère contre les Phéniciens*). Cf. Baslez (2007), p. 229 et Baslez (2013), p. 227 et 234.

[5284] *IG*, II², 1012. Cf. Gabrielsen (2009), p. 189.

[5285] Baslez (2013), p. 234. Cf. corpus en annexe.

[5286] Les associations empruntent la terminologie civique, mais peuvent se développer sans que la *polis* existe. Bilan historiographique sur la vitalité du phénomène associatif comme témoin d'une dégénérescence de la

monumentale et investissent l'espace public, montrant leur volonté d'intégration à l'*habitus* civique[5287]. Elles permettent aussi de pallier la fermeture politique des cités aux étrangers, de stabiliser les flux de personnes, d'intégrer et de réguler la population étrangère, voire d'intégrer esclaves et affranchis[5288]. En somme, le modèle issu des institutions de la *polis* et de l'expérience de ses subdivisions, influence l'organisation des associations étrangères déliennes. Ce modèle interroge également les tensions entre associations de négoce et cité athénienne.

**b- Le modèle du *marzeah***

Les associations phéniciennes puisent leurs traditions dans une histoire antérieure à Alexandre[5289]. Le modèle du *marzeah* se devine ici, terme cananéen commun à la plupart des langues sémitiques, mais désignant des réalités associatives du Levant, variables selon la période et la région[5290]. Dès le II^e^ millénaire, le *marzeah* se définit comme « une association religieuse réunissant plusieurs membres pour des banquets qui se tenaient dans une maison appartenant à la confrérie »[5291]. La divinité titulaire entretient l'identité ethnique par un « culte ancestral », ce que rappellent les dédicaces des Poséidoniastes[5292]. Dans les associations syriennes et phéniciennes de Délos, la structure associative se dédouble : « à côté du président élu —'l'archithiasite' en grec —, subsiste un président pour le banquet sacrificiel, qui semble avoir été, lors de la constitution de l'association, son fondateur »[5293]. L'archithiasite (magistrature inconnue à Athènes), chef éponyme du

---

vie civique dans Fröhlich et Hamon (2013b), p. 14-15 et Gabrielsen (2016), p. 122. Un phénomène de grandes associations à Athènes, à partir de la seconde moitié du III^e^ s. et surtout au II^e^ s., peut se substituer au dème ou à la phratrie sur le plan de la sociabilité et entretenir un climat de compétition entre le *fenomeno associativo* et la cité athénienne, remettant en question ses monopoles et sa politique honorifique. Par exemple : le catalogue d'un *éranos*, du milieu du II^e^ s., mentionne 94 noms, dont 36 femmes (*IG*, II², 2358). Démosthène, *Contre Macartatos*, 43, 57-58, écrit que les sépultures sont prises en charge par le démarque, les coûts étant ensuite imputés à l'*oikos*. En finançant les funérailles, les associations athéniennes se substituent au dème. À Délos, les petites associations isiaques de l'Indépendance se muent en un large groupe après 167. Cf. Gabrielsen (2009), p. 179-180 et 182-183, Ismard (2010), p. 306-309, Fröhlich et Hamon (2013b), p. 20, Steinhauer (2014), p. 150-151, note 32, Gabrielsen (2016), p. 122, 124, 140 et 148, Evers (2021) et Gabrielsen et Paganini (2021), p. 240.

[5287] Baslez (1998), p. 431.

[5288] En reproduisant le fonctionnement de la cité, l'association intériorise les normes et hiérarchies civiques. Cf. Gabrielsen (1997), (2009) et (2021), p. 241, Tran (2006b), p. 396, Maillot (2012), p. 248-249, 252 et 254 et Giannakopoulos (2021), p. 40-42.

[5289] Baslez (1988), p. 140. Sur l'idée d'un phénomène associatif eurasiatique plutôt que méditerranéen : Evers (2021).

[5290] Baslez (1988), p. 150, note 17 et Eckhardt (2019), p. 7-8.

[5291] Citation de Baslez. Ses réunions rendent possible la négociation de contrats. Le *marzeah* sémitique est connue depuis le XIV^e^ s., sous le nom de *mirza* dans le cadre phénico-puniques, le mot désignant le jour de fête voire le repas lui-même. Cf. Baslez (1988), p. 141, Briquel-Chatonnet (1992), p. 326 et 328, Baslez (1998), p. 437, Baslez (2001), p. 235, Bonnet (2015), p. 485 et Eckhardt (2019), p. 2-4.

[5292] Baslez (2007), p. 228. Voir les nuances d'Eckhardt (2019), p. 14-15.

[5293] Les fêtes des associations orientales en Grèce sont présidées par le prêtre. À l'origine, le sacerdoce est viager, voire héréditaire. Cf. Baslez (1988), p. 141-142 et Baslez (1998), p. 438.

*marzeah*, apparaît rarement dans le monde grec, sauf à Délos pour les associations phéniciennes, où elle traduit le sémitique *rab marzeah*[5294]. Les Tyriens parlent de *thiasites* pour ceux qui prennent part au festin[5295]. Pour M.-F. Baslez, on devrait faire la distinction entre le *koinon*, une communauté sur le modèle du dème, et le thiase, correspondant au *marzeah*[5296]. Le parallèle thiase/*marzeah* est valide, mais le *koinon* est une formule générique pouvant être employée en divers contextes pour désigner l'association, non pour souligner un trait hellénique (cf. annexe 4 sur la terminologie associative phénicienne)[5297]. Le *marzeah* est une instance de direction, pouvant servir d'intermédiaire avec les pouvoirs publics en contexte d'émigration, rôle que jouent probablement les associations d'Hérakléistes et de Poséidoniastes à Délos[5298].

Au début du II^e^ s., une association égyptienne du Sarapieion B est dirigée par un archithiasite, indice que les associations phéniciennes ont pu emprunter cette magistrature aux Égyptiens[5299]. De même, le terme de thérapeute est passé des dévots des Serapieia à ceux du sanctuaire de la déesse syrienne[5300]. Au double modèle de l'organisation athénienne et du *marzeah*, bien identifié par l'historiographie, il est possible, dans une moindre mesure, d'adjoindre celui des associations égyptiennes de Délos[5301].

### 3- L'établissement des Poséidoniastes de Bérytos : un fondouk délien ?

Un terme (parfois critiqué) revient dans l'historiographie pour parler de l'établissement des négociants de Bérytos : ce serait un fondouk[5302]. L'expression peut paraître non seulement anachronique, mais aussi fondée sur des stéréotypes orientalistes. Le mot « fondouk » dérive du grec *pandocheion*, désignant au X^e^ s. un lieu destiné aux

---

5294 L'archithiasite a un mandat annuel. Cf. Briquel-Chatonnet (1992), p. 327, Baslez (1998), p. 437-438, Baslez (2007), p. 228, Baslez (2013), p. 232 et 248-249 et Eckhardt (2019), p. 6.

5295 Une inscription phénicienne des Sidoniens du Pirée mentionne un repas rituel (*marzeah*). Cf. Baslez (1977), p. 209, Baslez (1998), p. 437, Baslez (2001) et Bonnet (2015), p. 485.

5296 Baslez (2007), p. 228.

5297 La *Septante* traduit *marzeah* par thiase (Jérémie, 16, 5). La traduction n'est pas aussi évidente car le *marzeah* est rendu par *hétaireia* ou *symposion* en Syrie romaine. Baslez (1988), p. 141 et Baslez (1998), p. 438.

5298 Baslez (2007), p. 228-229.

5299 La magistrature apparaît dans deux dédicaces du début du II^e^ s., honorant Dionysios de Cassandréia, archithiasite du *koinôn des énatistes*, ainsi qu'un *grammateus* mélanéphore : Apollônios (*IG*, XI, 4, 1228 et 1229). Elle n'apparaît pas ou peu ailleurs en Égée. Cf. Baslez (2013), p. 240.

5300 Baslez (2013), p. 240.

5301 Baslez (2001), p. 247, écrit que « les associations sémitiques ont contribué à diffuser dans le monde grec des modèles élaborés de communautés religieuses, inspirés du *marzeah* », mais « enrichis par la pratique de la cité et de l'association volontaire grecque ». Le *marzeah* s'est complexifié et enrichi en contexte grec, en devenant un compagnonnage (*hétairie*), une subdivision civique (*phratrie*) et un banquet (*symposion*). Les associations phéniciennes apparaissant au Pirée au IV^e^ s., puis se manifestant à Délos à la fin de l'Indépendance/début de la seconde domination athénienne, le modèle athénien de la clérouquie a aussi pu entraîner le changement de certaines pratiques associatives. Cf. Baslez (2001), p. 243.

5302 Parmi quelques exemples : *EAD VI*, p. 266-267, Mouterde (1964), p. 159, Baslez (1977), p. 259 et 312, Trümper (2006), p. 118, note 35, Trümper (2011), p. 64, Trümper (2016), p. 249, note 61, Tran (2018), p. 125-126 et Steuernagel (2020), p. 73.

voyageurs étrangers, pas forcément chrétiens, parfois considéré comme une fondation pieuse[5303]. Nous sommes donc en droit d'examiner la validité de ce parallèle.

Dès le IX^e^ s., dans l'Égypte fatimide, le *Dâr Mânak* apparaît comme un édifice fermé réservé aux marchands italiens de passage : les Latins sont obligés d'y résider à l'inverse du local des Poséidoniastes et des fondouks plus tardifs[5304]. Le fondouk apparaît au XII^e^ s. comme un établissement rassemblant des marchands latins d'un même État en terre musulmane[5305]. La juridiction d'un État latin est appliquée dans le local, non les règles du souverain musulman[5306]. C'est un établissement fermé, organisé autour d'une cour intérieure, avec des entrepôts, des ateliers et des logements. Il peut inclure une église, un cimetière et un four à pain, voire une taverne. Les marchands y traitent d'affaires entre chrétiens et avec des partenaires musulmans[5307]. Les fondouks chrétiens sont en périphérie des villes, près des portes et des ports, pour des raisons stratégiques, fiscales, idéologiques et fonctionnelles[5308]. Ce ne sont pas des espaces marginaux, mais des pôles économiques à vocation locale[5309]. Ces établissements assurent une certaine sécurité en cas de tumultes dans la ville[5310]. C'est même sans doute sa première raison d'être. Par cette ségrégation, le sultan montre qu'il contrôle la présence latine[5311].

Les ressemblances entre le fondouk et le local des Bérytains sont indéniables : 1°) Ce sont des locaux regroupant des négociants étrangers dans un port marchand. 2°) Les établissements sont organisés autour d'une cour intérieure et intègrent entrepôts, logements, lieux de culte et de sociabilités (tavernes/salles de banquet)[5312]. 3°) Les fondouks rassemblent des Latins d'une même nation et les Poséidoniastes sont qualifiés de Bérytains[5313]. Les résidents sur place facilitent l'intégration dans les réseaux locaux[5314]. Les différences sont intéressantes aussi : les fondouks visent à la sécurité des négociants à l'inverse des Poséidoniastes de Bérytos[5315]. Les fondouks sont situés en périphérie de la

5303 Valérian (2004), p. 681.
5304 Valérian (2004), p. 680 et 684.
5305 Le fondouk est la propriété du souverain musulman, mais ce dernier n'exploite pas le bâtiment, affermé aux Latins. Valérian (2004), p. 680, 689-690 et 694.
5306 Valérian (2004), p. 693.
5307 Les logements sont divisés en plusieurs pièces, ce qu'Anselme nomme *mansiones*. Cf. Valérian (2004), p. 682-683.
5308 La plupart sont situés dans des ports, d'autres dans les terres comme à Alep.
5309 Valérian (2019).
5310 Ces édifices ont une seule entrée (*Itinéraire d'Anselme Adorno en Terre Sainte (1470-1471)*, qui visita Tunis au XV^e^ s.) et l'accès est contrôlé par les marchands. Cf. Valérian (2004), p. 682 et 684 et Valérian (2019).
5311 Valérian (2004), p. 687-689 et Valérian (2019).
5312 Baslez (1986), p. 293 écrit que les sanctuaires phéniciens étaient des « concessions en terre étrangère, précisément délimitée ».
5313 Valérian (2021). Des étrangers sont cependant membres du *koinon* bérytain.
5314 Valérian (2021).
5315 Le local avait plusieurs entrées en façade et ne put empêcher le saccage des troupes de Mithridate.

ville, alors que les Poséidoniastes disposent d'entrepôts sur le port et leur établissement est intégré dans le tissu urbain, pas forcément dans un lieu stratégique[5316]. Les lois des fondouks sont celles de leurs pays d'origine et celles des associations phéniciennes leurs sont propres ; les autorités athéniennes s'en accomodent. Du reste, les Poséidoniastes suivent aussi la réglementation athénienne, notamment dans l'*emporion*. En définitive, les fondouks sont des instruments de ségrégation et de contrôle dans les ports musulmans, alors que le *koinon* des Bérytains a un rôle d'intégration des élites marchandes et de soutien de l'administration locale[5317]. Le réseau et le poids financier d'un marchand compte plus que son origine bérytaine. En cela, le *koinon* concentre davantage les réseaux financiers et marchands que les fondouks. Les associations phéniciennes de négoce sont ainsi plus aptes à générer des réseaux professionnels. Leur ouverture et la confiance entre les acteurs du négoce délien sont des traits originaux expliquant le succès de la place marchande. Du reste, les similarités entre fondouk et local des Bérytains sont nombreuses.

**B- Une association d'Arados**

Vers 160, une dédicace lacunaire d'une association délienne pour Ménocharès, *épistolagraphos* du séleucide Démétrios Ier, regrouperait des négociants d'Arados, la plus ancienne et prospère communauté phénicienne de l'île[5318]. Cette cité, qui obtient l'asylie dès 228, suit deux objectifs politiques : l'indépendance et le contrôle de sa pérée[5319]. Si elle garde une semi-autonomie vis-à-vis des Séleucides, Antiochos IV réussit à la conquérir en 168[5320]. Le texte montre que l'association loue le zèle et la bienveillance du haut fonctionnaire envers eux-même et le roi. C'est une preuve de l'implication séleucide dans l'installation des associations phéniciennes à Délos.

**C- Les Poséidoniastes de Bérytos**

L'association des Poséidoniastes a une vocation professionnelle autant que cultuelle et ethnique, comme l'indique sa titulature : « Poséidoniastes, négociants, nauclères et entrepositaires de Bérytos »[5321].

---

5316 Steuernagel (2020), p. 73.
5317 Les frontières religieuses ne sont pas du tout vécues de la même manière.
5318 *ID*, 1543. Baslez (1987), p. 276, Baslez (1994), p. 30-31, Baslez (2007), p. 228 et Baslez (2013), p. 232.
5319 Pour Diodore, XXXIII, 5, l'élan maritime d'Arados est visible à partir de 139, lorsqu'Antiochos VII autorise la cité à frapper des monnaies d'argent. Cf. Grainger (1991), p. 120 et Mavrojannis (2018), p. 254.
5320 Mavrojannis (2018), p. 254, note 25.
5321 L'association bérytaine ne doit pas être confondue avec un collège de Poséidoniastes italiens. Cf. Picard (1920), p. 272-273 et Baslez (1977), p. 206.

**1- Administration et hiérarchie interne**

Un règlement institutionnalise la vie communautaire[5322]. Le *koinon* des Bérytains est dirigé par un archithiasite, magistrat éponyme en charge un an, avec une activité administrative et des responsabilités juridiques[5323]. Il peut accomplir plusieurs mandats au cours de sa carrière, comme Mnaséas **(n° 10)**, mais est soumis à reddition de comptes[5324]. Son autorité ne s'étend pas au-delà de l'association, qu'il peut représenter devant la cité[5325]. Cinq archithiasites sont connus[5326] : Mnaséas fils de Dionysios, Dèmoklès fils de Dèmophôn, Dionysios fils de Sôsipatros[5327], Gorgias fils d'Apollodôros et untel fils d'Hiérôn[5328]. L'archithiasite a d'abord une fonction religieuse et un rôle social[5329]. Lors des fêtes, le prêtre de l'association, également éponyme, préside au nom de la divinité[5330]. C. Picard a naguère émis l'hypothèse d'un titre donné par l'association : « *hyios tou koinon* »[5331]. Son argument est l'utilisation insolite du terme *hyios* à la place d'un simple génitif d'usage. Dans la liste de souscription **(n° 33)**, la formule : *hyper tôn hyiôn*, mentionnée à plusieurs reprises, indique des fils adultes à l'inverse de *teknôn*/*paidôn*[5332]. Les Poséidoniastes utilisent *hyios* sans référence à un titre. Un autre groupe de l'association rassemble les *boutrophoi*, chargés d'élever les animaux de sacrifice destinés au banquet[5333]. Ils sont élus au sein du *koinon* et possèdent un budget de 150 dr. pour préparer l'animal pour la *pompè* et le banquet[5334].

Le financement de l'association repose sur des contributions régulières et la générosité d'évergètes ; leurs portraits sont exposés dans le local et leurs noms gravés sur les pièces d'architectures qu'ils financent[5335]. L'exemption de contribution et l'évergétisme

---

5322 L'initiative du seul *synagôn*, organisateur des réunions, disparaît au profit du contrat et du vote. Cf. Baslez (1977), p. 197 et 208. Sur les *nomoi* associatifs, voir Gibbs (2015), p. 242.
5323 *ID*, 1520, l. 84-85. Cf. Picard (1920), p. 271 et 273-274, Baslez (1977), p. 229 et McLean (1999), p. 272.
5324 Baslez (1988), p. 147 et Gabrielsen (2016), p. 124.
5325 Picard (1920), p. 273-274.
5326 Picard (1920), p. 276 et Andriopoulou (2017), p. 55.
5327 Dionysios fils de Sôsipatros **(n° 11)** est mentionné dans la liste de souscription **(n° 33)**. Son mandat date des années 130-125. Cf. Picard (1920), p. 282-283 et Andriopoulou (2017), p. 55.
5328 Untel fils d'Hiérôn consacre deux autels dans la petite cour X **(n° 23** et **24)**. Picard (1920), p. 282-283.
5329 Picard (1920), p. 273-274.
5330 Apollodôros fils d'Apollophanès **(n° 12)**, **(n° 28)** et **(n° 33)** est prêtre. Cf. Picard (1920), p. 273-275 et 283, Baslez (1977), p. 198, Baslez (1988), p. 141 et Andriopoulou (2017), p. 53-54.
5331 Picard (1920), p. 276, note 2 et 283.
5332 Baslez (1987), p. 281-282.
5333 Andriopoulou (2017), p. 54-55.
5334 Pour C. Hasenohr, l'association a un sacrificateur, au statut inconnu, mais rien ne prouve qu'il soit membre de l'organisation. Il peut être un spécialiste intervenant les jours de fêtes et ayant une place honorifique au banquet. Cf. Hasenohr (2007b), p. 80 et Bonnet (2015), p. 496.
5335 Cette élite finance et organise des banquets. Cf Hasenohr (2007b), p. 79 et Bonnet (2015), p. 493. Sur les évergètes dans les associations privées rhodiennes : Maillot (2015), p. 150-152. Sur les contributions associatives : Giannakopoulos (2021).

hiérarchise les membres de l'association[5336]. Les adhérents se réunissent chaque mois, payent des droits et participent aux frais du culte[5337]. Les membres de l'association sont nombreux d'après la taille de l'*oikos* dont l'entretien devait être coûteux[5338]. Les Poséidoniastes gèrent leurs affaires de manière indépendante[5339]. La plupart sont enregistrés dans la liste d'une centaine de souscripteurs **(n° 33)**[5340]. Leurs ascendants, indiqués par les patronymes, peuvent être membres de l'association à la génération précédente[5341].

## 2- Identité des Poséidoniastes

### a- Origine des membres

À Rhodes, la plupart des associations d'étrangers sont pluri-ethniques[5342]. La mise en avant de l'ethnique dans la titulature associative n'interdit pas une mixité d'origine des membres et peut témoigner d'une « labélisation d'une certaine expertise professionnelle »[5343]. L'association n'est d'ailleurs pas réservée aux Bérytains, comme le prouvent divers adhérents : Markos est un banquier romain, un autre est un Tyrien naturalisé athénien[5344], il y a deux esclaves d'un certain Markos et plusieurs Athéniens (gymnasiarque, agoranome, etc.), peut-être d'origine phénicienne[5345]. Les Poséidoniastes entretiennent donc de bonnes relations avec les Athéniens et les Romains. Le

[5336] Pour M. Trümper, l'établissement dispose de plusieurs salles de banquets, plus ou moins luxueuses, les évergètes ayant des places d'honneurs (cf. annexe sur le local des Poséidoniastes de Bérytos). Pour Reinach, le titre d'évergète correspond à celui de proxène pour une cité et est attribué aux étrangers, ce qui est peu vraisemblable. Il y aurait trop de non-Bérytains chez les Poséidoniastes ; d'autre part un archithiasite, un prêtre des divinités ancestrales, ainsi que Dionysios fils de Zènôn et petit-fils de Théodôros, qui est assurément de Bérytos, sont tous évergètes. *Contra* Reinach (1883), p. 469. Cf. Picard (1920), p. 281-282 et Giannakopoulos (2021), p. 52 et 61.

[5337] C'est déjà le cas des associations athéniennes : l'*agora* est une assemblée ordinaire et le *syllogos* une réunion extraordinaire : mots qui se confondent à la fin du IV^e^ s. (*IG*, II², 1254, l. 18-23). Cf Picard (1920), p. 286, Arnaoutoglou (2003), p. 102-103 et Bonnet (2015), p. 493.

[5338] Picard (1920), p. 283.

[5339] Picard (1920), p. 286.

[5340] Les souscripteurs financent des *orgyiai* d'un édifice, mur ou dallage. Selon Picard, tous ne sont pas assurément membres à part entière. L'inscription laisse penser que les travaux concernent une étape architecturale majeure du développement du local. *Contra* Baslez (1977), p. 159 et 175-181. Picard (1920), p. 283-285 et 310, Bruneau (1970), p. 626, Migeotte (2013b), p. 122-123 et Andriopoulou (2017), p. 58.

[5341] Picard (1920), p. 285.

[5342] Maillot (2015).

[5343] Bonnet (2015), p. 480 et Steuernagel (2020), p. 70.

[5344] Basileidès de Tyr **(n° 33)**, l. 44. Le marchand d'ivoire de Tyr en 269 se nomme Hèrakleidès fils de Basileidès. Dans la liste **(n° 34)**, apparaît un Antipatros sans patronyme. Ce nom, courant chez les Phéniciens de Délos, est celui d'un membre d'une famille de négociants arado-sidonienne et d'un Tyrien (stèle funéraire, *EAD XXX*, n° 421). Sans patronyme, il est possible que le souscripteur Antipatros soit Phénicien, non Bérytain. Tréheux (1992), p. 26 et 33.

[5345] **(n° 33)**. Cf. Trümper (2006), p. 116, Maillot (2012), p. 241-242, Bonnet (2015), p. 492, Andriopoulou (2017), p. 59-60 et Filias (2023), p. 108-109.

phénomène associatif étranger prend rarement la forme d'associations ethniques, et même dans ce cas, les frontières sont poreuses[5346].

Le culte des divinités ancestrales offre à l'association une « cohésion identitaire et une solidarité entre ses membres » qui partagent des possibilités d'hébergement, de travail et de soutien administratif[5347]. Quarante pourcent des dédicaces phéniciennes de Délos sont adressées aux divinités ancestrales, ce n'est donc pas une particularité des Bérytains et pose la question du rapport des Poséidoniastes avec les autres Phéniciens[5348]. Pour M.-F. Baslez, les sanctuaires phéniciens sont des « concessions en terre étrangère, précisément délimitées et où il n'est pas d'usage de mentionner son ethnique, ni de se définir comme étranger »[5349]. Les Poséidoniastes se présenteraient comme Bérytains uniquement hors de l'édifice[5350]. Même là, il existe des exceptions comme **(n° 4)** et **(n° 17)**. En outre, hors de l'établissement, l'ethnique n'apparaît pas toujours. Il n'existe pas de règle absolue, en particulier après l'ouverture de l'administration de l'île aux étrangers.

Tout le corpus épigraphique de l'association est en grec[5351]. À l'image des Hérakléistes de Tyr, le décret honorifique et les dédicaces respectent des codes et modèle grecs[5352]. Le décret de Cairness House **(n° 2)** serait mal écrit et comprendrait des mots écorchés, signe d'une mauvaise maîtrise du grec[5353]. Malgré tout, la langue du négoce méditerranéen est bien le grec et Bérytos est hellénisée depuis longtemps[5354]. Lorsqu'est gravé le décret, le *koinon* sort d'une crise financière : il a peut-être cherché à faire des économies en s'offrant un lapicide peu renommé[5355].

Je ne pense pas que l'ethnique soit ici un « label d'expertise professionnelle », car à l'inverse de la plupart des cités phéniciennes, les Bérytains n'ont pas une longue expérience du négoce à Délos[5356]. L'association bérytaine s'occupe exclusivement de la liaison entre Délos et Bérytos, deux ports de transit, avec l'appui séleucide (cf. *infra*). D'autre part, le nom vient certainement du groupe des négociants de Laodicée de Phénicie, leur ancêtre. Si les premiers négociants viennent initialement de cette cité,

5346 Fröhlich et Hamon (2013b), p. 16.
5347 Maillot (2012), p. 254 et Bonnet (2015), p. 479-480.
5348 Bonnet (2015), p. 479.
5349 Baslez (1986), p. 293.
5350 Baslez (1986), p. 293, note 35.
5351 Robert (1973b), p. 478.
5352 Robert (1973b), p. 478, Baslez (1998), p. 436, Bonnet (2015), p. 484 et Andriopoulou (2017), p. 53-54.
5353 Bonnet (2015), p. 491, note 51.
5354 Grainger (1991), p. 108-109.
5355 Les Hérakléistes de Tyr sortent d'une situation similaire, mais le décret honorifique pour Patrôn est mieux gravé.
5356 Les Hérakléistes de Tyr ont une longue tradition d'échange à Délos.

rapidement, l'ampleur du négoce voit l'intégration d'Italiens, d'Athéniens et d'autres Phéniciens. L'aspect civique de l'association n'est pas indispensable, l'objectif étant le développement du négoce à Bérytos.

À ce stade, les Poséidoniastes sont principalement bérytains, mais les frontières identitaires du *koinon* sont poreuses. Quelques étrangers et négociants non-bérytains intègrent la communauté. L'association s'organise sur un modèle grec et en utilise la langue. Les divinités bérytaines intègrent un ensemble phénicien et la déesse Rome apparaît au cœur du sanctuaire de l'édifice dans le dernier tiers du II$^{e}$ s. (cf. annexe 3).

**b- Prosopographie des Poséidoniastes**

Le corpus épigraphique du *koinon* livre plus d'une centaine de noms (cf. annexe 2) [5357]. Leur analyse prosopographique est pourtant difficile pour deux raisons : 1°) la plupart des inscriptions peuvent seulement être datées de façon relative, rendant impossible le classement des noms dans le temps et 2°) certains noms, comme Dionysios, sont très fréquents.

Nous allons ici partir d'un personnage central de l'association, Dionysios fils de Zènôn, petit-fils de Théodôros de Bérytos, connu par 5 inscriptions[5358].

- La large cour de la citerne du local (F) est entourée d'un portique, dont l'architrave est inscrite sur les 4 côtés. Ceux au sud et à l'est sont consacrés par Dionysios, évergète de l'association **(n° 4)**. Mnaséas fils de Dionysios consacre un autre côté. Certains estiment qu'il s'agit du fils du premier, qui aurait continué le projet de son père[5359]. Si l'hypothèse est séduisante, il faut rappeler que Dionysios est le nom le plus commun de l'association[5360]. D'autre part, le dernier côté du portique est financé par le *koinon*. Il y a plutôt concurrence entre les évergètes pour dresser ce portique au cœur du local, ce que rappellent les inscriptions monumentales qui exploitent l'ensemble de la place disponible.
- Le groupe statuaire d'Aphrodite, Éros et Pan, élevé dans la salle de l'étage (Z), est consacré par ce Dionysios **(n° 15)**.
- Une base fragmentaire évoque le don d'une seconde statue à Zènôn **(n° 16)**, peut-être son fils, selon la restitution de L. Bizard et P. Roussel[5361].
- Une dédicace de cet évergète est consacrée aux divinités ancestrales **(n° 17)**.
- Un éclat de marbre porte une dédicace où l'on devine la mention de Dionysios fils de Zènôn petit-fils de Théodôros de Laodicée de Phénicie (*ID*, 2698). Cet ethnique, témoignant du respect envers les Séleucides, est connu pour deux périodes : 1°) lors de la fondation de l'association sous

[5357] La liste **(n° 33)** donne nombre d'informations prosopographiques et onomastiques sur les Poséidoniastes. Il existe des associations de père et fils et de frères. Cf. Baslez (1987), p. 281-282.
[5358] **(n° 4)**, **(n° 15)**, **(n° 16)**, **(n° 17)** et *ID*, 2698.
[5359] Picard (1920), p. 277 et Mavrojannis (2018), p. 258.
[5360] Picard (1920), p. 279, note 1 et Tréheux (1992), p. 40.
[5361] Un seul fils parmi ses enfants serait mentionné dans la dédicace, ce qui pose question. Zènôn peut aussi être son père.

Séleucos IV et Antiochos IV et 2°) sous Antiochos VIII, dans le cadre de l'octroi d'asylie à Bérytos entre 126 et 123.

Le portique de la cour à la citerne est une des plus anciennes structures du local et l'ethnique Laodicée de Phénicie indique une période d'activité au II^e s. pour Dionysios. Il a au moins deux enfants, dont un s'appelerait Zènôn **(n° 20)** et **(n° 21)** s'il y a eu respect des règles de papponymie. D'autres branches de la famille apparaissent dans la longue liste de souscripteurs **(n° 33)**. Théodôros fils de Zènôn souscrit en son nom et celui de son frère Zènôn[5362]. Un certain Dionysios contribue au nom d'un Zènôn[5363]. Dionysios Magabbôn fils de Théodôros est également contibuteur[5364]. Une autre inscription, contemporaine, mentionne un certain Théodôros fils de Dionysios[5365]. Une épitaphe métrique, peut-être du I^er s., indique Théodôros fils de Théodôros, marié à une Antiochéenne[5366]. L'index de Tréheux reproduit un *stemma* de Picard, très hypothétique[5367]. Voici les 5 branches familiales, dont la reconstitution paraît sûre. Il existe deux homonymes nommés Dionysios fils de Théodôros, l'un est nécessairement lié à cette famille.

*Branche A* **(n° 4**, **15**, **16**, **17**, **20** et **21)** et *ID*, 2698

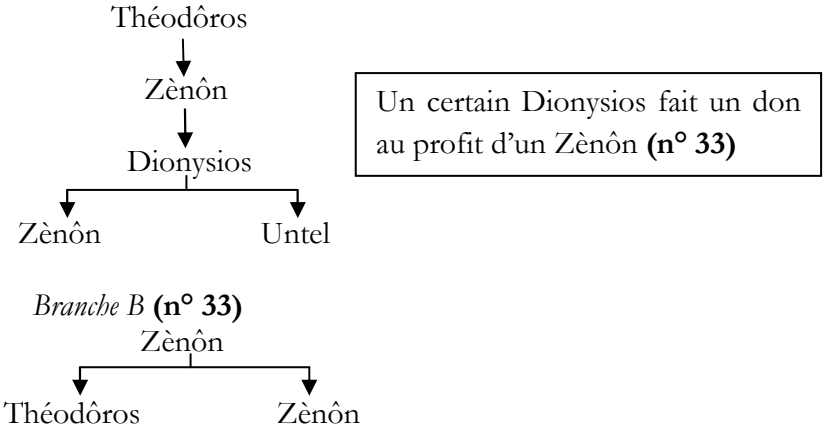


*Branche B* **(n° 33)**




5362 **(n° 33)**A, l. 14-15.
5363 **(n° 33)**A, l. 36.
5364 **(n° 33)**B, l. 6. Magabbôn est un hapax : si c'est un nom, on ne comprend pas pourquoi il est au nominatif. C'est peut-être un génitif pluriel désignant un clan phénicien. L'apparition d'un troisième terme onomastique trouve un parallèle dans l'inscription (A, l. 53) : Apollodôros Pheidôn fils de Gorgias. À l'époque hellénistique, les noms phéniciens sont interprétés en grec, comme Pheidôn. Pour Masson, Maggabôn est un surnom ou « second nom », ce qui est courant dans l'onomastique grecque, pour distinguer des homonymes. Ces trois branches sont éparpillées dans l'inscription, qui n'utilise pas la famille comme critère d'organisation de la liste. Cf. Masson (1971), p. 65 et Amadasi-Guzzo (2007), p. 208.
5365 **(n° 34)**, BII, l. 11. Parmi les Poséidoniastes, Euboulidès (nom courant en Grèce mais pas en Phénicie), apparaît seulement dans **(n° 33)** et **(n° 34)**. Ptolémaios fils d'Apollodôros de l'inscription **(n° 33)** doit correspondre à Ptolémaios fils d'Apoll[…] de **(n° 34)**. De même Asklépiadès fils d'Asklépiadès apparaît dans les deux inscriptions, qui sont donc contemporaines.
5366 *EAD XXX*, 477 (= *SEG*, 23:518). Cf. Perrin-Saminadayar (2007), p. 418 *contra* Vénencie (1962).
5367 Picard (1920), p. 279 et Tréheux (1992), p. 40.

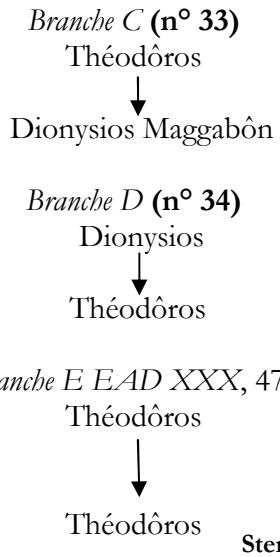


**Stemma 23 Famille de Dionysios (1)**

Selon mon hypothèse, il faut associer les branches C et D au *stemma* de Picard et Tréheux. La branche D n'appartient pas à la famille car l'inscription **(n° 33)**, en indiquant le surnom de Dionysios fils de Théodôros, montre que c'est un simple homonyme. Cette famille est pourtant omniprésente dans les inscriptions du local, ce qui laisse des chances à cette branche D d'y être associée. Lorsqu'un individu contribue au profit d'un autre, l'inscription **(n° 33)** précise s'il s'agit du fils ou du frère du souscripteur[5368]. Les souscripteurs remplacent les membres de leurs familles partis en mer, probablement les plus jeunes. La souscription de Dionysios au profit de Zènôn indique que le premier est fils ou frère du second.

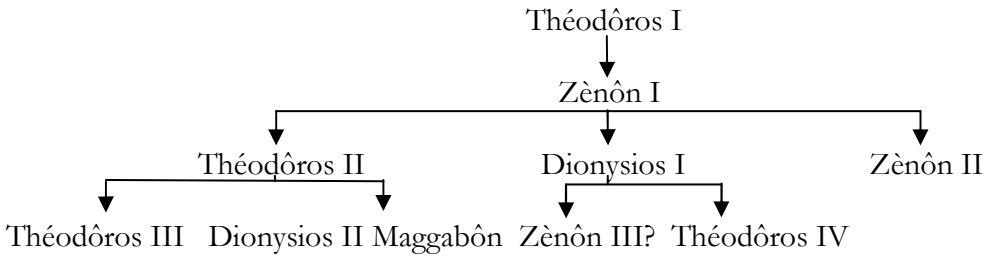


**Stemma 24 Famille de Dionysios (2)**

La date de la liste de souscription et celle de la construction du portique de la cour F du local permettrait d'améliorer le *stemma*. La femme de Théodôros III, au nom inconnu, est une Antiochéenne, fille d'Hermaphilos[5369]. Son frère, Sarapiôn, est connu par deux dédicaces datées avant 118 et trouvées dans le sanctuaire de la déesse syrienne[5370]. Le résultat demeure assez décevant. Cette famille bérytaine est installée à Délos et appartient à l'élite évergétique de l'association. Elle s'est liée à des Antiochéens,

[5368] La souscription n'est jamais au nom du père.
[5369] Selon Vénencie (1962), sa famille serait naturalisée athénienne et connectée à une illustre famille du dème de Pallènè. Perrin-Saminadayar (2007), p. 286, écrit que c'est peut probable, car la famille athénienne est très complexe et utilise des noms variés et répandus, rendant impossible la réalisation d'un *stemma* complet. Cf. Roussel (1908) et Perrin-Saminadayar (2007), p. 418.
[5370] *ID*, 2280 et 2281.

installés dans l'île. Certains membres restent à Délos comme Dionysios I et d'autres prennent la mer comme Zènôn II, dont le frère Théodôros II contribue en son nom. Il n'existe pas de cloisonnement entre les professions d'*emporoi*, *nauklèroi* et d'*egdocheis* : les sociétés familiales de négoce couvrent toutes les activités, ce qui n'est pas sans rappeler l'entreprise familiale d'Iasôn d'Arados au III^e^ s. Chaque famille a des représentants à Délos et actifs dans le *koinon* ; ils en profitent pour y collecter des informations[5371]. Les conflits fréquents au sein de ce genre d'organisation ne se développent pas entre négociants sédentaires et itinérants, mais plutôt entre sociétés familiales[5372]. Bérytos est impliquée dans le négoce d'esclaves, ce qui est aussi le cas de Séleucie de Piérie, port d'Antioche, dont est originaire l'épouse de Théodôros III[5373]. Le sanctuaire de la déesse syrienne de Délos est lié avec celui d'Hiérapolis et Atargatis est populaire parmi les esclaves[5374]. L'emploi de l'ethnique Laodicée de Phénicie témoigne de liens avec les Séleucides, confortant l'hypothèse d'une famille béryto-antiochéenne impliquée dans le négoce d'esclave.

D'autres sociétés familiales sont connues, comme celle de Mnaséas fils de Dionysios, qui consacre un portique de la cour à la citerne **(n° 5)**[5375]. Mnaséas est archithiasite pour la deuxième fois dans la dédicace de la statue de Rome **(n° 10)**. Une base porte la dédicace d'un évergète : untel à son profit et celui de ses fils Gorgias et Mnaséas **(n° 25)**. La liste de souscription **(n° 33)** mentionne Charès fils de Mnaséas, Dionysios fils de Mnaséas, Mnaséas fils de Mnaséas et Sôpatros fils de Mnaséas. Pour ces quatre individus, Mnaséas est à chaque fois le patronyme. Certains d'entre-eux sont frères, mais lesquels ? Un dernier souscripteur de cette liste est Gorgias fils de Dionysios. Une épitaphe de Rhénée porte le nom de Gorgias fils de Dionysios de Laodicée de Phénicie[5376]. À Deir el-Qal'a, près de Beit Meri, un village surplombant Beyrouth, se trouve une dédicace hellénistique ou romaine de Dionysios fils de Gorgias (*deuterostatès*)

[5371] On donne une idée des informations que glanent les représentants des sociétés familiales en examinant le cas du fondouk français de Tunis au XVIII^e^ s. Voici un passage de la *Correspondance* de Nicolas Béranger : dès qu'un navire arrivait de Marseille, ces marchands se transportaient « en foule au Fondouk pour y apprendre les nouvelles qui couraient, tant sur la marchandise que pour la disposition où étaient les affaires de l'Europe » (Nicolas Béranger, *Correspondance 1685-1705*, vol. X, p. 237, lettre, 98). Cf. Falgas (2010), p. 386-387. Pour l'échange d'information dans les associations antiques : Maillot (2012), p. 254.

[5372] Le décret pour Minatius montre que si un membre de l'association des Poséidoniastes ne suit pas les règles, tout adhérent peut le dénoncer et l'archithiasite rassemble les membres pour le juger. Cf. Filias (2023).

[5373] Si Séleucie est controlée par Antiochos IX, on comprend qu'Antiochos VIII utilise Bérytos comme port royal. Cf. Mavrojannis (2018), p. 259 et Feyel (2021), p. 160-163.

[5374] Mavrojannis (2018), p. 256 et 259.

[5375] Mnaséas apparaît dans une dédicace fragmentaire **(n° 7)**. Cf. Picard (1920), p. 276-279.

[5376] *EAD XXX*, 281.

dans le sanctuaire de Baal Marqod, divinité de la guérison et de la danse[5377]. Ces noms sont courants dans cette cité, ce qui ne favorise pas les rapprochements[5378]. Mnaséas est aussi un nom courant et transcrit Menahem[5379]. Il faut associer trois mentions : Mnaséas fils de Dionysios, le mieux connu, Gorgias fils de Dionysios **(n° 33)** et la dédicace de l'évergète untel pour ses enfants Mnaséas et Gorgias. Le père, Dionysios, est évergète, comme son fils Mnaséas qui élève un portique. Mnaséas fils de Mnaséas et Dionysios fils de Mnaséas **(n° 33)** sont donc deux fils de l'évergète ayant fait élever le portique, contrairement à Picard et Tréheux qui y voient un grand-père et son petit-fils[5380]. Les liens familiaux de la liste de souscription ne peuvent pas être identifiés, mais deux frères d'une même génération ont plus de chance d'apparaître dans une même liste que des individus séparés par deux générations.

On propose alors ce *stemma* :

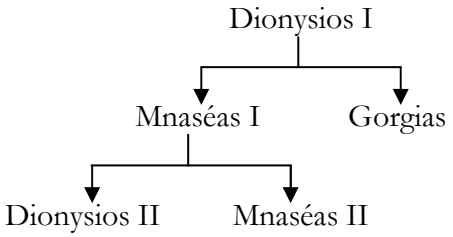


**Stemma 25 Famille de Mnaséas**

La liste de souscription **(n° 33)** mentionne 5 frères, Gorgias, Apollodôros, Hérakléôn, Symmachos et Démoklès fils de Dèmophôn. Un éphèbe de la Pythaïde de 138, Hérakléôn fils de Dèmophôn, indique selon certains qu'une branche de la famille devint athénienne en raison d'activités déliennes[5381]. Dèmoklès fils de Dèmophôn apparaît dans deux inscriptions du *koinon* comme évergète et archithiasite **(n° 12)** et **(n° 28)**. L'inscription **(n° 12)** appartient à un monument comportant 6 couronnes incisées dont 4 contiennent la mention « *koinon* » et 2 « le peuple des Athéniens ». Dèmoklès est donc honoré par les Athéniens et les Bérytains à Délos[5382]. Dèmophôn est un nom peu courant à Délos, apparaissant une seule fois ailleurs, dans le compte de 146[5383]. Selon les éditeurs des *ID*, il peut avoir été préposé à la banque publique[5384]. Il

[5377] La divinité porte la racine sémitique **rqd* signifiant « danser » ou « sauter ». Le nom primitif peut venir d'un topique : *mrqd*. Le *deuterostatès* est élevé dans la hiérarchie du sanctuaire. Cf. Mouterde (1964), p. 161, Rey-Coquais (1999), p. 625, Aliquot (2009b), p. 83 et Hošek (2017), p. 317.
[5378] Rey-Coquais (1999), p. 625.
[5379] Masson (1969), p. 692-693.
[5380] Picard (1920), p. 279 et Tréheux (1992), p. 63.
[5381] *FD*, III, 2, 231, l. 5. Cf. *DCA*, p. 70 et Picard (1920), p. 280.
[5382] Cela étonne peu, car les listes éphébiques montrent bien que les jeunes Bérytains sont aux côtés des Athéniens et d'étrangers pour parfaire leur éducation. Cf. Picard (1920), p. 280 et Perrin-Saminadayar (2007), chapitre sur l'éphébie athénienne de Délos.
[5383] *ID*, 1442B, l. 73. Le compte de l'année 301 évoque aussi un Dèmophôn (*IG*, XI, 2, 144A, l. 43).

n'est pas nécessaire d'être Bérytain pour appartenir au *koinon*, mais seuls les Athéniens sont préposés à la banque publique[5385]. Cette famille n'est pas devenue athénienne, mais l'a toujours été. L'archithiasite n'était donc pas obligatoirement bérytain : Démoklès est athénien. La dédicace date de plusieurs décennies après l'inventaire de 146, ce qui convient à l'identification d'un père et son fils[5386].

Apollodôros est un nom courant du corpus, mais il apparaît 3 fois comme patronyme indiquant, pour certains, une fraterie composée de l'archithiasite Gorgias **(n° 14)** et des souscripteurs Ptolémée **(n° 33** et **34)** et Dionysios **(n° 33)**[5387]. Ce n'est pas sans problème, car il existe trois Apollodôros fils de Gorgias dans le *koinon*, tous enregistrés dans la liste de souscription **(n° 33)** : deux affichent des surnoms les distinguant. Parmi eux, un est affilié à l'archithiasite Gorgias **(n° 14)**. Cette liste de souscription **(n° 33)** mentionne aussi le médecin Apollodôros fils de Dionysios et un certain Dionysios fils d'Apollodôros. Il faut y joindre une stèle funéraire de Rhénée portant le nom d'Apollodôrè fille de Dionysios de Bérytos[5388]. Il est trop aventureux d'identifier une large fraterie, dont Apollodôros serait le père[5389].

Nikôn fils d'Hérakleidès apparaît une seule fois, dans la liste de souscription **(nº 33)**, avec son fils Asklèpiadès. Parmi la liste des éphèbes de Délos de 119 se trouve un Nikôn de Bérytos, qui peut être le Poséidoniaste[5390]. Une liste de contibuteurs pour la construction d'un petit théâtre dans le sanctuaire de la déesse syrienne, datée de 108, mentionne un Nikôn fils d'Hérakleidès[5391]. Ce sanctuaire accueille des esclaves syriens, dont beaucoup arrivent de Bérytos[5392]. La liste **(nº 33)** ne peut donc pas être datée avant

---

5384 Il serait chargé d'un prélèvement de 3000 dr. sur les banques. C'est un fonctionnaire important, peut-être hiérarchiquement supérieur aux administrateurs des biens sacrés. Cf. *DCA*, p. 139 et 176-178 et *Actes*, p. 151-152.

5385 Picard (1920), p. 279.

5386 La dédicace **(n° 12)**, gravée sur l'exèdre *i* de l'*aulè* (X), accolée aux pièces S et R, est installée dans une phase tardive du local, après l'agrandissement de l'édifice au sud-ouest, car elle bouche une porte qui faisait communiquer les espaces R et X. Cf. annexe et *EAD VI*, p. 25 et suivantes.

5387 Cornthwaite (2019), p. 179.

5388 *EAD XXX*, n° 29.

5389 Gorgias fils d'Apollodôros **(n° 14)** a été associé sans preuve au prêtre Apollodôros fils d'Apollophanès. De même, pour certains, Apollodôros Pheidôn fils de Gorgias serait le père de l'archithiasite. En fait, deux familles du *koinon* alternent l'anthroponyme avec ceux de Gorgias et de Dionysios. Cf. Picard (1920), p. 282-283 et Andriopoulou (2017), p. 55.

5390 *ID*, 2598, l. 9. Dans cette liste éphébique, les l. 7 à 25 de la 2e colonne présentent les *pareuktoi* selon l'ordre alphabétique de la première lettre de leur nom. La particularité est double : 1°) le reste de la liste ne respecte pas l'ordre alphabétique et 2°) lorsque deux noms commencent par la même lettre, ils sont présentés sans tenir compte de l'ordre alphabétique de la deuxième lettre. Concernant les seuls *pareuktoi*, la liste débute par 19 noms par ordre alphabétique suivis de 9 noms qui ne le respectent pas.

5391 *ID*, 2628BI, l. 22.

5392 Mavrojannis (2018), p. 259.

les années 110[5393]. Enfin, à Athènes, Nikôn fils d'Alexis de Bérytos est pédotribe en 128, et participe cette même année à l'escorte de la Pythaïde[5394].

Certaines familles plus petites peuvent être isolées [5395]. Paradoxalement, d'importants réseaux familiaux existent sans pour autant qu'il soit possible d'en dresser une image claire et des *stemmata* ramifiés. Cette idée d'organisation familiale est visible dans la liste de souscription **(n° 33)** : 9 souscripteurs font un don en leurs noms et celui de leurs fils[5396]. Ces derniers sont certainement en mer pour faire vivre le négoce familial lorsque les dons sont réalisés[5397]. Le père gère alors les capitaux de la société[5398]. Les Poséidoniastes adoptent une stratégie de regroupement en sociétés familiales d'intérêts communs se mesurant dans une course aux honneurs[5399]. Ce n'est pas surprenant, déjà au III[e] s. à Délos, des Phéniciens sont organisés en groupes familiaux. Le *koinon* n'est pas une entreprise d'intérêts communs, mais un réseau professionnel exclusif organisé en sociétés familiales interconnectées entre-elles par des partenariats et mariages[5400]. Ces familles en concurrence ont des activités similaires[5401].

Les profits obtenus circulent au sein de l'association, sous forme d'entraide et d'évergétisme[5402]. Certaines associations ethniques ne sont pas vectrices de création de réseaux internationaux, mais des réseaux locaux dans de grands centres d'échanges[5403]. Celle des Poséidoniastes génère aussi des réseaux entres élites civiques et étrangères. Le phénomène associatif ne bouleverse pas les réseaux professionnels, mais le structure. Les

---

5393 Mavrojannis (2018), p. 256-259, défend l'idée d'une phase d'extension du local des Bérytains vers 109. La liste de souscription **(n° 33)** doit être liée à d'importants travaux du local, peut-être vers 110.

5394 *IG*, II², 1960I, l. 32-35 et *FD*, III, 2, 24, l. 11. Cf. Perrin-Saminadayar (2007), p. 202-206, Texte 25, p. 503 et 513, note 5.

5395 La liste de souscription mentionne Hèliodôros fils de Poseidônios et Dionysios fils d'Hèliodôros. Hèliodôros ne réapparaît pas dans l'association. Ce nom phénicien connu renvoie à Shamash. Entre 245 et 243, un décret de Delphes honore Hèliodôros fils de Dionysios, Sidonien de Bérytos (*FD*, III, 1, 435). Autre exemple : en 105, Hèliodôros fils de Diès est éphèbe tyrien de Délos (*ID*, 2599, l. 5-6). Cf. Bonnet (1989), p. 102-103, Lefebvre (1995), p. 192-193, n° 58 et Le Dinahet-Couilloud (1997).

5396 Le terme *hyos* est employé 8 fois et celui de *pais* une fois, par un Athénien.

5397 Certains souscripteurs ont leurs noms sans patronyme, comme Basileidès, Euboulidès et Dionysios. Ils peuvent être de passage dans l'île. D'autres souscrivent au nom de leurs enfants, indiquant des sociétés familiales. Cf. Tréheux (1992), p. 33. Sur la mobilité économique des fils des chefs de famille : Hinsch (2022).

5398 Il faut noter deux cas de dons au profit de frère(s).

5399 Les adhérents sont en compétition pour le pouvoir. Cf. Arnaoutoglou (2003), p. 23.

5400 Généralement, les associations ne mettent pas leurs richesses en commun, à de rares exceptions : les sectes pythagoriciennes et des communautés juives (Diogène Laërce, *Vie de Pythagore*, VIII, 18 et Jamblique, *Vie de Pythagore*, 17, 72 et 168). Les familles phéniciennes se lient aussi aux Romains (*ID*, 2245). En Méditerranée, le mariage est une bonne stratégie pour développer ses activités économiques. Cf. Le Dinahet-Couilloud (1997), Baslez (2002), Maillot (2012), p. 255 et Broekaert (2012).

5401 Les sanctuaires des Iamnites et de Philostratos d'Ascalon témoignent aussi de concurrence familiale. Cf. Baslez (1977), p. 202 et Baslez (2006).

5402 Les associations d'Asie d'époque impériale comptent sur des relations de clientèle pour s'insérer dans les réseaux socio-financiers des cités. Cf. Van Nijf (1997) et Baslez (2007), p. 231.

5403 Pour Baslez (2007), p. 231, elles nuisent au développement d'entreprises internationales. Cf. Maillot (2012), p. 257.

réseaux de négociants préexistent aux associations. Ces dernières donnent de la visibilité aux négociants les plus puissants par un évergétisme déployé au sein du *koinon*[5404]. Il renforce la hiérarchie sociale, même hors de l'association, et selon des codes civiques[5405]. Le système romain de clientèle vient renforcer le phénomène. En institutionalisant les relations professionnelles, les grandes familles de négociants sécurisent aussi leurs intérêts[5406]. Il existe d'importants liens entre fonctionnaires athéniens et familles phéniciennes de Délos, mais également entre associations phéniciennes et officiers séleucides et romains[5407]. Appartenir à une association est nécessaire pour profiter de l'*emporion* délien et les organisations sont dirigées par quelques grandes familles d'évergètes. Ce titre de bienfaiteur se transmet de père en fils, contribuant à la création d'une « aristocratie de fonction », l'association devenant « une fabrique de la notabilité »[5408].

### D- Les Hérakléistes de Tyr

Avant l'émergence du phénomène associatif délien, les Tyriens apparaissent nombreux dans l'île et depuis longtemps[5409]. En 269, un négociant de Tyr vend des défenses d'ivoire aux hiéropes[5410]. Un proxène délien de la basse Indépendance est aussi Tyrien[5411]. Les Hérakléistes de Tyr sont connus par un unique décret honorifique pour Patrôn, daté du milieu du II^e^ s. (cf. annexe 1).

#### 1- Organisation des Hérakléistes

Cette association de négociants sous le patronage d'Héraklès est composée de négociants et nauclères autonomes dans leurs affaires, mais pas d'entrepositaires[5412]. Le décret oppose les thiasites résidant à Délos à ceux de passage, or l'organisation n'a pas de local. Il existe une procédure d'acceuil des Tyriens, rappelant l'institution de la proxénie, qui n'existe plus à Délos après 167[5413]. À Athènes, en 112, une association de négociants

---

5404 Arnaoutoglou (2003), p. 163.
5405 Les associations reproduisent le schéma social hiérarchisé qui leur a donné naissance. Cf. Arnaoutoglou (2003), p. 156 et 163.
5406 Scheid (2003), p. 68, note que les associations renforcent les clivages sociaux, plus qu'elles ne les gomment.
5407 Baslez (1987), p. 284.
5408 Citation de Maillot (2012), p. 252. Cf. Baslez (1977), p. 189 et Harland (2013), p. 30.
5409 Pour C. Picard, les hiéronautes de Tyr s'organisent en association à vocation religieuse et s'installent à Délos à la fin du IVe s. où ils possèdent leur propre sanctuaire (*ID*, 50). Cf. Picard (1920), p. 264-265 et 296-298, Bruneau (1970), p. 621, Vélissaropoulos (1980), p. 108-109 et Hermary (2014).
5410 Baslez (1992).
5411 *IG*, XI, 4, 777.
5412 *DCA*, p. 91, Picard (1920), p. 273 et Bruneau (1970), p. 622.
5413 En facilitant l'acceuil des négociants de passage, l'association est un relais des réseaux tyriens. Leur accueil, alors que l'organisation n'a pas de local, remet en cause l'identification d'une hôtellerie dans

rassemblés autour du culte de Zeus Xenios honore son proxène, épimélète du Pirée, ce qui conforte l'hypothèse de la procédure d'accueil des Hérakléistes[5414].

Les Hérakléistes sont dirigés par un archithiasite aux fonctions judiciaires et administratives exercées au sein du synode[5415]. Rien n'assure de sa reconnaissance juridique par les autorités athéniennes. Plusieurs autres magistrats assurent la gestion de l'organisation comme le trésorier et le secrétaire, qui ont des responsabilités financières[5416]. Le secrétaire n'est pas remplacé annuellement et permet donc une continuité dans la gestion de l'association[5417]. Le trésorier et le secrétaire gardent peut-être leur poste perpétuellement, car ils sont indiqués au singulier dans le décret[5418]. Il y a aussi un prêtre éponyme qui n'entre pas en charge en même temps que l'archithiasite[5419]. Son pouvoir est assez étendu, comme le montre l'exemple de Patrôn, qui propose d'élever un sanctuaire et est chargé d'une ambassade à Athènes. L'importance du prêtre fait *écho* au *marzeah*. Patrôn a aussi agi en tant qu'évergète influent.

L'association a ses lois et son système juridique. Les membres se réunissent régulièrement dans le sanctuaire d'Apollon et sont soumis à des cotisations et liturgies. Patrôn propose au synode d'envoyer une ambassade à Athènes, après un vote des thiasites[5420]. La requête est officielle et le pouvoir d'Athènes sur l'organisation de la ville portuaire apparaît ici essentiel[5421].

### 2- Héraklès et le comptoir tyrien de Délos

La titulature de l'association traduit son identité ethnique et religieuse[5422]. Les Hérakléistes maîtrisent par ailleurs les pratiques honorifiques et religieuses grecques[5423].

---

l'établissement des Poséidoniastes, pièce non-essentielle à son fonctionnement. Si elle existe, elle aurait pu apparaître dans un second temps du local, après sa phase d'aggrandissement (cf. annexe). Rappelons l'existence d'un proxène tyrien à la fin de l'Indépendance (*IG*, XI, 4, 777). Après 167, le réseau de proxénie athénien prend le relais.

5414 *IG*, II², 1012. Cf. Vélissaropoulos (1980), p. 104 et Gabrielsen (2009), p. 189.

5415 Il a des responsabilités administratives, financières, de publication des décrets et d'exécution des décisions (*ID*, 1519, l. 45-49). L'archithiasite est en fonction un an, mais on ne sait pas comment il est choisi. Cf. McLean (1999), p. 272, Hasenohr (2007b), p. 79 et Andriopoulou (2017), p. 47-48.

5416 Aucun secrétaire n'apparaît dans le *koinon* de Bérytos. Cf. Picard (1920), p. 273-274.

5417 McLean (1999), p. 272-273.

5418 *DCA*, p. 89, *Choix*, p. 144 et Vélissaropoulos (1980), p. 109.

5419 Andriopoulou (2017), p. 47-48.

5420 Habicht (2000), p. 285.

5421 En matière d'introduction des cultes, les décisions viennent de la métropole, non de l'épimélète de l'île.

5422 Annexe sur la terminologie associative, Andriopoulou (2017), p. 39-40 et 45 et Bruneau (1970), p. 622.

5423 Tyr est sous domination gréco-macédonienne depuis environ 150 ans. Cette adaptation à la culture grecque est déjà acquise dans la métropole et ne s'est pas effectuée à Délos. Cf. Baslez (1988), p. 146-147, Trümper (2006), p. 122, Bonnet (2015), p. 484 et Andriopoulou (2017), p. 49-50.

Le décret est gravé en grec et adopte une *interpretatio graeca* des divinités[5424]. C. Bonnet écrit que « Melkart a fixé les roches, transformé le chaos maritime en stabilité, permettant ainsi l'anthropisation de l'île tyrienne »[5425]. Il est le dieu du rocher (Baal ṣr), ce qui va bien à Délos, rocher livré aux vents[5426]. D'autre part, le dieu a une fonction archégète, règnant sur « tous les rochers de la diaspora »[5427]. Il est parfois confondu avec Apollon, qui fixe la roche errante délienne au centre des Cyclades[5428]. C'est Héraklès Archégète que les Tyriens honorent à Délos[5429]. Astéria, nom mythique de Délos, serait la mère d'Héraklès tyrien, apparenté à Apollon. Le mythe explique la présence des Hiéronautes de Tyr dans l'île entre 342 et 332[5430]. Outre Héraklès, un culte de Poséidon, Baal marin proche de celui honoré par les Poséidoniastes de Bérytos, est attesté chez les Hérakléistes[5431]. L'installation du dieu archégète de Tyr à Délos implique que le comptoir des Hérakléistes soit créé à l'initiative de la cité tyrienne[5432].

Sous l'Empire, une association — *statio* en latin, *statiôn* en grec — de Tyriens à Pouzzoles loge les négociants de passage et sert d'entrepôt. Elle a des obligations religieuses envers les divinités locales et celles de la métropole et envoie une lettre en 174 de n.e. à Tyr pour se plaindre des difficultés du négoce et demande à ce que la cité envoie des financements à l'association[5433]. Tyr répond que la *statio* doit chercher de l'aide auprès d'un établissement tyrien similaire, situé à Rome[5434]. Les deux *stationes* sont gérées indépendamment, mais une hiérarchie peut exister entre elles[5435]. Les deux établissements ont des statuts différents et ne sont pas également soutenus par la métropole[5436]. Surtout,

---

5424 Héraklès est identifiable à Melkart. Les *Olearii* et les quatre collèges italiens sur les agoras des Compétaliastes et de Théophrastos rendent un culte à Héraklès. Il y a ici une divinité commune sur laquelle les négociants peuvent compter pour le bon fonctionnement des échanges. Cf. Bonnet (2015), p. 484.
5425 Bonnet (2015), p. 487.
5426 La métonymie du rocher pour désigner Délos est courante dans la bibliographie (*e.g.* Déonna (1946), p. 154). Callimaque, *Hymne à Délos*, 11-15, écrit que l'île est une « roche battue des flots ». Cf. Bonnet (2015), p. 487.
5427 Selon Bonnet et Niehr (2014), p. 165, « le réseau commercial des Phéniciens était en quelque sorte doublé d'un réseau de sanctuaires de Melqart ». Cf. Bonnet (2015), p. 487 et Guillon (2021).
5428 Elle n'est jamais assimilée à l'Apollon de Delphes. Avant de devenir Délos, certains mythes donnent à l'île, alors mobile, le nom d'Astéria, la sœur de Létô, qui tentant d'échapper à Zeus, est transformée en caille, puis en roche et se précipita dans la mer (Ortygie est un autre nom de Délos). Cf. Elayi (1988b), p. 139 et Bonnet (2015), p. 487-488.
5429 *ID*, 1519, l. 15. Cf. Farnell (1921), p. 110 et 116 et Elayi (1988b), p. 139.
5430 *ID*, 50. Bonnet (2015), p. 501-502, écrit que « le rayonnement du culte d'Apollon délien avait donc touché les côtes phéniciennes dès le IVe siècle », la dédicace des Hiéronautes étant adressée à Apollon. Cf. Vélissaropoulos (1980), p. 108-109, Elayi (1988c) et Hermary (2014).
5431 Bruneau (1970), p. 622 et Bonnet (2015), p. 486.
5432 Van Berchem (1967), p. 76.
5433 Picard (1920), p. 265-266, Sion-Jenkis (2014), p. 331, Arnaud (2016b), p. 150-155 et Steuernagel (2020), p. 64 et 66-67.
5434 Picard (1920), p. 266.
5435 Sion-Jenkis (2014), p. 331 et Steuernagel (2020), p. 64.
5436 Sion-Jenkis (2014), p. 332.

les historiens reconnaissent que l'engagement de Tyr envers les *stationes* interdit de les identifier comme des établissements totalement autonomes[5437]. Ce témoignage tardif, 250 ans après les Hérakléistes de Délos, rend incertaine une filiation entre les associations, d'autant que l'administration et les pratiques de l'Empire romain bouleversent le phénomène associatif. Pourtant au II^e^ s., Pouzzoles, très connectée à Délos, est surnommée *Delus minor*[5438]. Cela témoigne d'une pratique tyrienne durable de développement de comptoirs en réseau[5439]. L'association des Hérakléistes intègre un processus commencé avec le comptoir de Gadir, la fondation de Carthage et l'installation de *stationes* en Italie. Les liens entre Tyr et l'association de Pouzzoles pèsent dans la seconde demande de subvention. Les relations avec la métropole sont-elles du même genre concernant les Hérakléistes de Délos[5440]?

En définitive, le synode fondé par initiative civique plutôt que privée prend le relais de la fréquentation de l'île par des négociants tyriens privés[5441]. Un soutien de la cité tyrienne intervient peut-être lors de l'ambassade de Patrôn à Athènes. La question de l'appartenance ou non des négociants de passage à l'association n'a plus de sens si on considère l'association comme un comptoir public fondé par la cité[5442].

### 3- Similarités avec les Poséidoniastes de Bérytos

Sous les Séleucides, les cités phéniciennes ne se font plus la guerre, mais entretiennent une compétition commerciale, d'où une émulation entre Poséidoniastes et Hérakléistes[5443].

#### a- Une fondation dans les années 167

Le processus de création d'une association à Délos suivrait les étapes suivantes : 1°) avant 167, les étrangers mettent des ressources en commun ; 2°) ils obtiennent l'*enktésis* et se dotent de locaux, impliquant une certaine intégration ; 3°) des institutions de gestion sont créées[5444]. Pour les Hérakléistes, la troisième étape est antérieure à la

[5437] Sion-Jenkis (2014), p. 332.
[5438] Steuernagel (2020), p. 64.
[5439] Terpstra (2019), p. 38-44.
[5440] Contrairement aux Bérytains, les Tyriens ont une longue tradition commerciale à Délos et ne sont pas soutenus par les Séleucides. Les Hérakléistes intègrent toute l'élite marchande de Tyr, qui a un poids politique en métropole. Ces deux points sont en faveur de liens forts entre la métropole et l'association.
[5441] Ce modèle se retrouve dans la fondation de Carthage et de la *statio* de Pouzzoles.
[5442] La *statio* tyrienne de Pouzzoles au II^e^ s. révèle le contrôle de la cité qui fonde et gère le comptoir. Cela dément l'idée d'une absence de lien entre institutions politiques de la métropole et associations. Cf. Baslez (1977), p. 312, Trïmper (2006), p. 118, note 35 et Steuernagel (2020), p. 67 et 71.
[5443] Cela n'empêche pas un Tyrien d'être membre des Poséidoniastes de Bérytos. Grainger (1991), p. 112.
[5444] Pour les associations phéniciennes les étapes seraient : 1°) une famille, 2°) un *marzeah* et 3°) une communauté sur le modèle du dème. On ne peut pas hiérarchiser les deux dernières étapes ainsi. Cf. Baslez (2013), p. 248-249.

deuxième, puisqu'ils se réunissaient dans le sanctuaire d'Apollon avant d'obtenir un local, traduisant néanmoins une forme de reconnaissance officielle[5445]. Les réunions dans l'espace public compliquent les pratiques conviviales et cultuelles, ainsi que la gestion du matériel cultuel et des archives[5446]. Cette étape d'association sans local renforce l'idée d'une fondation dès les premières années de la seconde domination athénienne[5447]. Les Poséidoniastes sont les successeurs des négociants de Laodicée de Phénicie apparus en 178 dans l'épigraphie délienne et le décret des Hérakléistes insiste sur le « dévouement prolongé » de Patrôn, ainsi que sur l'augmentation du nombre des membres du *koinon*[5448]. Les associations de Tyr et Bérytos ont un fonctionnement similaire, fondé sur un compromis entre pratiques et modèles grecs et phéniciens[5449]. Pour C. Picard, l'association tyrienne précède celle des Poséidoniastes de Bérytos, mais il situe cette dernière vers 110, le décret de Cairness House **(n° 2)** étant encore inconnu dans les années 1920[5450]. Le décret des Hérakléistes montre qu'ils sont un peu moins avancés que les Bérytains dans l'installation de leur sanctuaire[5451].

**b- Une compétition honorifique**

Les Poséidoniastes font construire un vaste complexe multi-fonctionnel, différent du sanctuaire des Tyriens. Bérytains et Tyriens ont pu présenter une requête différente aux Athéniens. Les Poséidoniastes demandent un espace pour un local marchand où assurer un culte privé. L'accord des Athéniens officialise le culte de l'Héraklès tyrien, ce qui a des implications fiscales. Est-ce que l'autorisation athénienne d'élever un sanctuaire permet de construire un vaste local du genre de celui des Bérytains ? Le local tyrien doit posséder au moins un temple, une cour de réunion et d'exposition, où se dresse le décret honorifique, et une pièce pour les portraits peints de Patrôn et des autres évergètes[5452].

---

[5445] Les maisons privées peuvent susciter le soupçon de pratiques subversives. À Athènes, des investisseurs se regroupent sous un peuplier blanc et les platéens se rencontrent au marché au fromage (Andocide, *Sur les mystères*, 132-135 et Lysias, *Contre Pancléon*, 6). Cf. Vélissaropoulos (1980), p. 109 et Baslez (1998), p. 431-432.

[5446] Baslez (1998), p. 432, Coqueugniot (2013), Kosmin (2018), p. 49 et Last et Harland (2020), p. 89-91.

[5447] On n'a aucun indice de mise en commun des ressources des négociants tyriens avant 167 (1ère phase de Baslez).

[5448] *Choix*, p. 140-144.

[5449] Hasenohr (2007b), p. 79 et Bonnet (2015), p. 486.

[5450] Poséidoniastes et Hérakléistes coexistent au milieu du IIe s. et on ne peut donc dire que la seconde association se fonde dans la première. Cf. *DCA*, p. 90, *EAD XI*, p. 280, note 13, Picard (1920), p. 265 et Bruneau (1978b), p. 134.

[5451] La construction des locaux des deux associations vers la même période peut être la conséquence d'un programme public des autorités athéniennes, romaines, séleucides ou des cités phéniciennes.

[5452] Le sanctuaire des Tyriens n'a pas qu'une fonction cultuelle : il doit au moins accueillir les réunions de l'association. Patrôn a le choix des lieux d'exposition de l'effigie peinte dont il est honoré. La stèle portant le décret honorifique est dans le sanctuaire et le local a sans doute une cour et une pièce couverte pour abriter l'effigie des intempéries. Dans le décret des Poséidoniastes, Minatius a le choix de placer sa statue

Pour une autre période, on se rappellera le sanctuaire de Melkart à Gadir, qui intègre le logement des prêtres, des locaux administratifs, voire une hôtellerie[5453].

Dans le décret des Poséidoniastes, le local est déjà bâti et le texte se contente de préciser certaines règles d'exposition de la statue et de la peinture ; de telles précisions n'apparaissent pas dans le décret des Hérakléistes. Les Tyriens n'ont pas encore conscience des détails du plan de l'édifice et Patrôn peut afficher un portrait où il le souhaite dans le *téménos* et un autre ailleurs[5454]. Le futur local tyrien doit exposer les honneurs associatifs ; il sert à afficher la réussite de ses adhérents et valorise leur réseau professionnel dans un contexte compétitif[5455]. Le décret tyrien insiste sur le fait que l'acte de Patrôn doit susciter le zèle des autres évergètes[5456]. Les deux associations phéniciennes sont en compétition entre-elles et leurs membres le sont aussi au sein de chaque groupe. Pour cela, il lui faut un espace comme la cour X du local des Bérytains, située devant le sanctuaire et surtout à l'entrée, face aux arrivants.

L'association tyrienne est probablement créée à l'initiative de la métropole, capitalisant sur la tradition de fréquentation de l'île alors que celle de Bérytos est une initiative séleucide pour structurer la route commerciale vers Délos. En outre, l'intensité des relations entre Tyriens et Italiens n'a peut-être jamais atteint celle entre ces derniers et les Bérytains.

**4- Une période de crise chez les Hérakléistes ?**

Le décret honorifique dit ceci, de façon énigmatique (l. 24-25) : qu'ayant obligé beaucoup des membres de l'association dans des circonstances opportunes, il [Patrôn] a aussi fait valoir, de tout son zèle et de tout son cœur, les justes revendications de la communauté **à un moment des plus critiques** (ἐν τῶι ἀναγκαιοτάτωι καιρῶι). Ce passage oppose les bienfaits de Patrôn lors de périodes fastes à d'autres accomplis en des temps pénibles. L'utilisation du singulier « un moment » indique un évènement

dans la cour, excepté les temples et les portiques, et de disposer son portrait peint à l'intérieur de l'édifice. Pour Patrôn, on compare avec la cour X de l'établissement des Poséidoniastes (cf. annexe). L'honneur d'une statue est réservé aux associations les plus riches. Maillot (2015), p. 149 et Trümper (2022), p. 96-97.

5453 Van Berchem (1967), p. 83.

5454 L'ensemble du local tyrien doit être différent de celui de Bérytos, qui possède des pièces de stockage. Pour une étude des associations et leurs locaux associatifs dans la perspective du *spatial turn*, voir Skaltsa (2021). Sur la question du *téménos* dans les décrets associatifs phéniciens de Délos : Trümper (2022), p. 95.

5455 En témoigne le passage suivant du décret : « que l'Association manifeste le souci qu'elle a des hommes qui sont bien disposés pour elle et rend à ses bienfaiteurs les grâces qu'ils méritent, que nombre d'autres membres de la communauté rivalisent de zèle en raison de la gratitude exprimée à Patrôn et rivalisent de sollicitude pour le bien de l'Association ». La comparaison des honneurs des deux évergètes associatifs, Patrôn et Minatius, montre que tous les honneurs reçus par Patrôn ont été conférés à Minatius (une couronne, la dispense de cotisation et des effigies peintes).

5456 Les Bérytains fonctionnent selon la même logique, comme l'atteste leur décret pour Minatios. Cf. Last et Harland (2020), p. 103.

particulier, non une simple formule rhétorique. Si cela peut traduire quelque crise interne, n'ayant laissé aucune trace, cela peut aussi refléter un contexte plus global, comme une référence aux évènements de 167 où Patrôn plaiderait le sort de l'association toute récente à Athènes. Mais alors, l'association aurait pu envisager de se redéployer dans un autre port. En fait, des crises multiples touchent cette période et il faut plutôt regarder du côté de Tyr et des Séleucides pour éclairer ce contexte. Les Hérakléistes n'ont pas d'entrepositaire dans l'île et sont des négociants non-sédentarisés dans l'île, conservant des liens avec leur patrie. Les crises au Levant devaient les toucher pleinement. Les rapports entre Tyr et Séleucides sont complexes[5457]. La cité entame officiellement une ère de liberté après 126[5458]. Une crise fiscale couvait depuis quelques années avant le décret des Hérakléistes, les Séleucides ayant levé des taxes exceptionnelles sur les cités du Levant dès 168[5459].

Le royaume séleucide utilise l'étalon attico-alexandrin, sauf dans les anciennes provinces lagides, intégrées au royaume après Panion, qui conservent l'étalon lagide[5460]. Du temps de la publication du décret des Hérakléistes, sous Alexandre Balas (150-145), Tyr frappe de nombreuses monnaies d'argent séleucides[5461], dont certaines de poids lagide[5462]. Il y aurait une réduction du nombre d'anciennes monnaies lagides, non compensée par les arrivages. La baisse du volume de ces monnaies entraînerait une crise monétaire régionale[5463]. D'après Le Rider, une loi fiscale oblige les marchands à utiliser des monnaies séleucides à la place de monnaies lagides — qui gardent pourtant le même

5457 Tyr en a obtenu certains privilèges dès Panion, grâce à son précoce ralliement à Antiochos III. Après Apamée, la marine royale étant limitée à 10 vaisseaux, la dynastie est dépendante des flottes phéniciennes, dont celle de Tyr. La cité frappe des monnaies « semi-autonomes » de bronze à l'effigie d'Antiochos IV. Cf. Grainger (1991), Finkielsztejn (2003), p. 473-474, Hoover (2004), p. 487 et 489-490, Andrade (2013), p. 38-39 et 48-55 et Finkielsztejn (2007), p. 40.

5458 Mavrojannis (2018), p. 259.

5459 Barag (2000-2001), p. 68-75 et Finkielsztejn (2007), p. 41.

5460 Le Rider (1995), p. 401-402 et Duyrat (2016), p. 42.

5461 La dynastie s'est jusqu'alors contentée de l'atelier de Ptolémaïs. Outre Tyr et Ptolémaïs, des ateliers monétaires émettent à Bérytos et Sidon. Tyr fournit la majorité des monnaies d'argent de la région lors du règne d'Alexandre Balas. Cf. Grainger (1991), p. 122, Le Rider (1995), p. 394, Houghton (2004), p. 55 et 61-62 et Sawaya (2012), p. 274.

5462 Certains interprètent ces frappes comme un resserrement des relations économiques entre les ports phéniciens et Alexandrie, entretenant un espace monétaire cohérent entre Coelé-Syrie, Phénicie et Égypte. Le Rider (1995), p. 396-397 et 402-404, doute de cette hypothèse. Alexandre Balas n'est pas l'obligé de Ptolémée VI, mais ces monnaies légères sont indexées sur le monnayage lagide. D'importants échanges existent aussi entre Tyr et la Palestine. Ces frappes s'expliquent mieux par un manque de masse monétaire lagide dans la région, en raison de « l'usure, de la thésaurisation, de transferts (sans retour) à l'étranger, d'accidents divers » et du remplacement d'anciennes monnaies. Cf. Le Rider (1995), p. 403, Berlin (1997), p. 84, Hoover (2004), p. 492-493, Chrubasik (2016), p. 167-168 et Apicella (2021), p. 139-143.

5463 Cette crise ne concerne que les monnaies d'argent utilisées dans le négoce international, car les monnaies de bronze d'utilisation quotidienne, non soumises à la question de l'étalon, sont frappées par les Séleucides, dès Antiochos III. Cf. Duyrat (2016), p. 41-42.

poids[5464]. L'objectif d'une telle législation est l'instauration d'une taxe par l'État séleucide[5465]. Ce règlement implique aussi le change de la monnaie, également taxé par les Séleucides. Cette loi fiscale, profitable à la dynastie, l'est moins pour les marchands, dont les coûts augmentent. La crise monétaire se double donc d'une crise fiscale.

Outre ces monnaies d'étalon lagide, à partir du milieu du II^e^ s., Tyr frappe des monnaies de poids attico-alexandrin, facilitant les échanges avec le reste de l'espace séleucide, mais aussi avec les grands ports égéens comme Délos[5466]. Ces évolutions monétaires séleucides sont contemporaines de la publication du décret des Hérakléistes, car Alexandre Balas commence à régner en 150. Ces frappes monétaires ont pu résoudre le moment critique de l'association.

Il existe donc une crise de la monnaie lagide en Phénicie. Alexandre Balas pallie le problème par de nouvelles frappes séleucides, mais d'étalon lagide et taxées[5467]. En parallèle, la dynastie lève des taxes exceptionnelles dès 168. La crise monétaire et fiscale touche pleinement les marchands tyriens. Elle est aggravée par le conflit entre Alexandre Balas et Démétrios Ier. Le passage du décret montre que Patrôn porte les revendications de l'association lors de cette crise. Quelles sont-elles et auprès de qui ? Il est possible qu'il se soit présenté devant les autorités séleucides. Peut-être a-t-il défendu la frappe de nouvelles monnaies et négocié certaines exemptions fiscales pour l'association. Il a également pu s'assurer que les belligérents de la guerre civile ne s'en prennent pas aux cargaisons et navires des Hérakléistes, voire qu'ils leurs fournissent des esclaves, destinés au négoce[5468].

## II- Les Poséidoniastes de Bérytos au service des finances séleucides

### A- Georges Le Rider et le coût du traité d'Apamée

Les conséquences de la guerre antiochique ont entraîné un programme économique séleucide impliquant la création d'un comptoir bérytain à Délos destiné aux échanges avec Rome. Cette idée semble certes affaiblie par G. Le Rider, lorsqu'il écrit que le lourd tribut demandé aux Séleucides aurait été sans peine couvert par les ressources fiscales du royaume[5469]. Ses arguments, complétés par F. Duyrat, sont : 1°) la perte des revenus d'Asie Mineure a été compensée par la reconquête de l'Orient séleucide et de la

[5464] Le Rider (1995), p. 404 et Sawaya (2012), p. 274.
[5465] Cette idée interdit l'existence d'un espace monétaire commun à la Phénicie et l'Égypte.
[5466] Le Rider (1995), p. 403, Sawaya (2012), p. 274 et Chankowski (2019), p. 186-187.
[5467] Sur le monnayage d'Alexandre Balas : Apicella (2021), p. 139-143.
[5468] La première guerre servile se déroule environ une quinzaine d'année après. Eunous peut se reposer sur d'anciens soldats pour contester l'autorité romaine en Sicile. Cf. Engels (2017b), p. 383-408.
[5469] Le Rider (1993).

Cœlé-Syrie (même idée chez Rostovtseff) ; 2°) le pillage des sanctuaires du royaume est « une attitude normale chez un roi oriental », non un signe de crise[5470] ; 3°) les versements tardifs du tribut par Antiochos IV indiquent un simple retard de paiement[5471]. D'autres arguments sont numismatiques : 4°) Séleukos IV n'a pas ouvert d'atelier monétaire, excepté à Ptolémaïs, capitale de la nouvelle province de Cœlé-Phénicie ; 5°) la production monétaire n'augmente pas significativement depuis Antiochos III et 6°) l'étalon attique est respecté tout au long de la période[5472]. En somme, le monnayage séleucide ne serait pas impacté par le traité d'Apamée. Les Romains avaient intérêt à affaiblir les Séleucides, mais il ne fallait stratégiquement pas trop favoriser Rhodes et Pergame à leurs dépends[5473].

Notons toutefois quelques réserves. Le Rider n'a ainsi aucune idée des recettes des Séleucides. De son côté, Aperghis estime à 20 000 talents leurs recettes annuelles : 1 000 talents de tribut par an ont dès lors un impact financier non négligeable[5474]. Les conquêtes séleucides en Orient et en Phénicie permettent de contrôler un important tronçon de lucratives routes marchandes. Dans ce contexte, la création d'un comptoir bérytain à Délos prend tout son sens, car il canalise les flux et optimise les revenus des Séleucides. Une conséquence de l'échec d'Héliodôros au Temple de Jérusalem, vers 176, est de l'amener à s'intéresser aux cités portuaires phéniciennes, dont Bérytos[5475]. S'il n'y a pas de rupture dans le monnayage séleucide, l'économie des ports phéniciens, connectée aux domaines orientaux des Séleucides, pouvait contrebalancer la perte de l'Asie Mineure et absorber la dette à Rome[5476]. La dynastie se donnait ainsi les moyens de compenser ses dépenses[5477]. Pour G. Finkielsztejn, les Séleucides sont uniquement motivés par la fiscalité dans le Levant méridional[5478]. Il est donc possible que de nouvelles méthodes soient expérimentées pour accroître les revenus fiscaux issus des cités portuaires. Et, du

5470 *Contra* Bringmann (2004), p. 158-160.
5471 Duyrat (2005), p. 248.
5472 Duyrat (2005), p. 248.
5473 Duyrat (2005), p. 248.
5474 Aperghis (2001), surtout sur la Mésopotamie. Application du modèle à la Palestine : Baesens (2006), p. 192-197. Le modèle d'Aperghis, comme toutes les tentatives de ce genre, suscite de nombreuses critiques.
5475 Héliodôros favorise le commerce phénico-romain pour résorber les déficits fiscaux non comblés par le trésor du Temple de Jérusalem. Cf. Feyel et Graslin-Thomé (2014), p. 35-36.
5476 Sous Antiochos IV, les tétradrachmes perdent poids et aloi. Houghton (2004), p. 59-60 et Apicella (2021), p. 137.
5477 Coşkun (2019), p. 462-468, p. 468 : « while we cannot exclude that they were still pressing in 187, they were quickly balanced out by Seleucos IV, and distant past under Antiochos IV ». Voir aussi Mittag (2006), p. 298-307.
5478 Finkielsztejn (2020), p. 304.

reste, même si les nouvelles provinces séleucides pouvaient équilibrer la perte de l'Asie Mineure, il n'en fallait pas moins réorganiser l'économie royale.

**B- La naissance de l'association des Poséidoniastes : un projet séleucide**

Les Phéniciens fréquentent Délos depuis le IV^e^ s.[5479] Des rois, marchands et proxènes de Phénicie sont connus au III^e^ s.[5480] Notons, pour cette période, une épitaphe bilingue gréco-phénicienne évoquant des *synthiasites* [5481] . Les sociétés familiales phéniciennes, élaborant des réseaux de comptoirs, sont les ancêtres des associations marchandes déliennes[5482]. Il faut attendre la domination athéno-romaine sur l'île pour voir d'importants groupes de Phéniciens s'y établir durablement et y pratiquer leurs cultes, reconnus officiellement[5483]. L'association des négociants bérytains apparaît après une longue expérience phénicienne de Délos.

La mention la plus ancienne de la cité est la dédicace des négociants de Laodicée de Phénicie à Héliodôros **(n° 1)**[5484]. Il s'agit de « l'embryon » de la future association des Poséidoniastes de Bérytos, que les sources mentionnent un peu moins de trente ans plus tard[5485]. Pour certains, le fait que les négociants de Laodicée de Phénicie ne possèdent pas de titulature officielle contredit l'existence d'une association, et suggère un groupement circonstanciel[5486].

À Délos, les trois embryons d'organisations ethniques levantines sont : 1°) les entrepositaires et nauclères de Laodicée de Phénicie, un groupement ponctuel peu organisé ; 2°) le thiase syrien rassemblé par la déesse syrienne sur le modèle du *marzeah* et 3°) le synode d'Aradiens, qui érige la statue de Ménocharès, *philos* de Démétrios Ier[5487]. Ces groupes apparaissent dans les années 170-160. Ce seraient des regroupements

[5479] Les Hiéronautes de Tyr sont attestés par une dédicace bilingue d'[*eik*]*ona* dans l'île avant la conquête d'Alexandre (*ID*, 50). Cf. Hermary (2014) et Bonnet (2015), p. 501-502.
[5480] Par exemple, Philoklès de Sidon et une famille de marchands d'Arados. Baslez (1987), p. 275, sur les réseaux de comptoirs de Iasôn d'Arados, connu par un contrat de transport avec le sanctuaire délien (*IG*, XI, 2, 199A, l. 78). Il aurait possédé une « flotille de gros bateaux ronds (*holkades*) ». Dans la première moitié du III^e^ s., les seules connexions lointaines se font avec les Ptolémée et surtout les côtes phéniciennes, syro-palestiniennes et chypriotes.
[5481] *SEG* 57:760.
[5482] Pour M.-F. Baslez, les médecins de la communauté bérytaine apparaissent dans le *koinon* des Poséidoniastes en raison du phénomène d'organisation familiale. Cependant, les noms des médecins de la liste de souscription **(n° 33)** ne permettent pas de reconstruire une seule filiation. Le Chypriote Simalos, aux affaires de grande envergure, est le petit-fils d'un *emporos* mort en mer. Les activités familiales se développent sur plusieurs générations. La famille joue un rôle dans le phénomène associatif du négoce égyptien. Cf. Baslez (1977), p. 207 et Baslez (1987), p. 281-282.
[5483] Bonnet (2015), p. 505.
[5484] Ce dernier est *philos* de Séleucos IV, expliquant l'utilisation de l'ethnique Laodicée de Phénicie. Cf. Roussel (1911), Picard (1920), p. 296-298, Baslez (2013), p. 235 et Andriopoulou (2017), p. 36.
[5485] Picard (1920), p. 272, note 4, Bruneau (1970), p. 626 et Vélissaropoulos (1980), p. 108.
[5486] Poland (1909), p. 81 et Yon (2007), p. 59.
[5487] Baslez (2007), p. 227 et Baslez (2013), p. 230-231 et 235.

ponctuels, lors d'escales, liés à des réseaux plus amples[5488]. Ils contrastent avec la structure complexe et stable des Hérakléistes de Tyr et des Poséidoniastes de Bérytos[5489]. On a vu le rôle des Séleucides dans le processus d'organisation des négociants bérytains dès la fin de l'Indépendance[5490]. Ils ne possèdent pas de local dans les années 170, mais louent déjà des entrepôts[5491]. Dès la fin de l'Indépendance existe donc déjà un phénomène de groupement des négociants phéniciens.

Pour N. Rauh, il y a une corrélation entre l'organisation des Poséidoniastes de Bérytos à Délos et les troubles du royaume séleucide[5492], mais il me semble que ce n'est pas la déliquescence de l'État séleucide qui explique l'apparition des Poséidoniastes, le projet étant au contraire initié par la dynastie. Une preuve de l'intérêt séleucide pour le négoce délien se trouve dans les empreintes de sceaux trouvées dans les archives d'une maison du quartier du Lac ayant brûlé, et datant des années 130-69. Dix-sept empreintes portent un décor d'ancre associé à un protomé de cheval. Une autre représente une Niké et porte l'inscription « roi Antiochos ». M.-F. Boussac a relié ces sceaux à l'administration royale séleucide[5493]. Des contrats de négoce impliquant la dynastie sont assurément entreposés dans cette maison. Je propose d'identifier le sceau de l'administration d'Antiochos VIII sur l'empreinte évoquée ci-dessus (cf. *infra*). Une empreinte portant une inscription bilingue phénico-grecque peu lisible indique la date 128 et l'institution du tribunal mixte[5494]. Ce sceau officiel est apposé sur un document judiciaire impliquant un Grec et un Phénicien ou sur un acte bilingue nécessitant la sanction d'un tribunal mixte.

On comprend bien l'installation progressive des marchands de Tyr et Arados menant à l'organisation en association. Le phénomène est tout autre pour Bérytos qui n'a pas de connexion préalable avec Délos, mais dont l'association est en revanche plus ample que celles des autres cités phéniciennes, ce qui s'explique par le soutien

---

5488 Baslez (2013), p. 236.

5489 Les associations ethniques sont surtout phéniciennes, car il existe une culture de la cité dans ces régions, que n'ont ni les Syriens, ni les Égyptiens, qui préfèrent se grouper en associations cultuelles. Cf. Baslez (2001), p. 237, Baslez (2007), p. 227 et Baslez (2013), p. 232.

5490 Les entrepositaires et nauclères de Laodicée de Phénicie sont les premiers à s'organiser à Délos. Cf. Vélissaropoulos (1980), p. 107 et Baslez (2007), p. 227.

5491 Picard (1920), p. 296-298 et Vélissaropoulos (1980), p. 107.

5492 Ces troubles sont le conflit entre Démétrios II et Diodotos Tryphon et l'émergence de groupes identitaires ethniques — Macchabée, tribus arabes, etc. Délos a pu accueillir une communauté bérytaine en exil après 140, date de la destruction de Bérytos par Tryphon. Cependant, les dégâts sont temporaires et relatifs. Il ne faut pas lier l'évènement à la création du *koinon* des Bérytains. N. Rauh semble ne pas connaître l'inscription pour Héliodôros **(n° 1)**. Cf. Robert (1973b), p. 478, Grainger (1991), p. 124, Rauh (1993), p. 44-45 et Chrubasik (2016), p. 123-200.

5493 Boussac (1988), p. 318-320 et Boussac (1992), p. 15-16.

5494 Boussc (1982), p. 444-446.

séleucide[5495]. Les autres cités phéniciennes n'ont pas besoin de la dynastie pour créer des comptoirs dans l'île : elles comptent sur leur expérience et leurs réseaux déjà ancrés sur place. Inversement, Bérytos, fidèle à la dynastie qui lui donne les moyens de s'installer à Délos est une cité plus faible, donc plus facile à contrôler par le pouvoir royal, surtout face à Arados et Tyr, plus puissantes et qui cherchent à gagner en autonomie[5496]. Soutenir le port secondaire de Bérytos, resté lié à la dynastie, jusqu'à sa tardive indépendance, en 81, après tous les autres ports phéniciens, était de bonne politique de la part des Séleucides[5497]. Ce lien entre Bérytos et la dynastie se traduit par l'emploi du nom dynastique de Laodicée de Phénicie, donné par Séleucos IV, le premier promoteur du projet séleucide à Délos[5498]. Bérytos s'intégrait du reste presque à la tétrapole, située non loin[5499]. Antiochos Grypos se reposait principalement sur deux ports pour développer le négoce d'esclaves : Séleucie de Piérie et Bérytos (Laodicée de Phénicie)[5500]. L'utilisation de l'ethnique dynastique par une puissante famille de Poséidoniastes (*stemma* plus haut) montre les liens entre les sociétés familiales de négoce bérytaines et les souverains[5501]. Des monnaies séleucides frappées à Laodicée-sur-mer à partir d'Antiochos IV présentaient Poséidon au revers[5502]. C'était peu commun, seuls les ateliers de Bérytos et d'Ikaros-Failaka faisant de même. Cette divinité n'apparaît que sur des monnaies du II^e^ s.[5503] Tous ces ports sont reliés par des routes maritimes sécurisées par les Séleucides.

[5495] Sous l'Indépendance, un seul Bérytain est connu, à la fin de la période (*ID*, 2182).

[5496] Arados se révolta sous Antiochos IV. Bérytos était source de revenus pour le roi et moyen, peut-être, d'affaiblir le négoce des grands ports phéniciens semi-autonomes. Un argument est que la dynastie possède un autre bon port, ouvert au trafic d'esclaves et au commerce avec Chypre depuis 109 : Séleucie de Piérie (*OGIS*, 257). Antiochos VIII a pu utiliser Bérytos comme port royal, quand Séleucie était aux mains de son rival Antiochos IX. Cf. Grainger (1991), p. 119-120, Ceccarelli (2017), p. 234-235, Mavrojannis (2018), p. 256-257 et Feyel (2021).

[5497] L'autonomie des cités phéniciennes date de la fin du II^e^ s. : Tyr en 126, Sidon en 111, Tripolis entre 102 et 95. C'est Tigrane d'Arménie qui donna l'autonomie à Bérytos. Démétrios III est encore maître de la cité au début du I^er^ s. Pour Z. Sawaya, « tant qu'il existait un souverain séleucide capable de maintenir son hégémonie sur elle, Bérytos le reconnaissait non sans essayer d'en tirer plus de profit ». Cf. Mouterde (1964), p. 161-162, Grainger (1991), p. 111-112, 152-153 et 156, Sawaya (2008), p. 94 et 98, Kosmin (2018), p. 98 et Apicella (2021).

[5498] Arados a aussi été renommée Antioche de Piérie, mais cette cité est également connue par une association marchande liée au Séleucides à Délos (*ID*, 1543). Sur les noms des cités séleucides comme programme de contrôle du territoire, voir Kosmin (2014), p. 208-211. Sur la côte levantine, la cité au nom dynastique la plus proche est le port de Laodicée-sur-mer. Le nom de Laodicée de Phénicie, évoquant la mère et l'épouse du souverain, n'avait pas été choisi au hasard : le négoce maritime motive Séleucos IV et Laodicée donne son nom à plusieurs grands ports du royaume. Cf. Roussel (1911), p. 438 et Kosmin (2014), p. 107.

[5499] Sur les noms dynastiques des cités comme geste impérialiste : Kosmin (2014), p. 106-107.

[5500] Mavrojannis (2018), p. 259.

[5501] *ID*, 2698.

[5502] Cf. base de données de l'*ANS* : *Seleucid Coins Online* (2018), http://numismatics.org/sco/.

[5503] Elles sont frappées entre 205 et 96, à l'exception de deux monnaies de Séleucos II, dont l'atelier est inconnu. Cf. *Seleucid Coins Online* (2018).

L'asylie accordée à Bérytos aidait au développement du négoce des esclaves vers Délos[5504]. Bérytos était bien devenu un « port royal »[5505].

Le projet séleucide se lit aussi dans le décret des Poséidoniastes. L'influence des décrets des Athéniens de Délos sur ceux des associations phéniciennes est inégale. Les Hérakléistes de Tyr sont plus proches d'un modèle qu'on pourrait appeler clérouchique[5506] que les Bérytains[5507]. Les Poséidoniastes existent peut-être dès Séleucos IV, mais avec un siège à Bérytos[5508]. Le décret bérytain **(n° 2)** ne nomme pas de proposant, contrairement au canon des décrets civiques, mais cela rappelle les décrets phéniciens, eux aussi sans proposant, comme déjà un décret honorifique bilingue des Sidoniens du Pirée de la fin du IV^e^ s.[5509] Ce décret évoque des drachmes de Baal de Sidon et celui des Poséidoniastes présente des drachmes de Poséidon. Le trésor des associations phéniciennes appartient à une divinité, que les inscriptions phéniciennes mentionnent toujours. Le texte des Poséidoniastes emploie des formules phéniciennes, peu communes à Délos. En fait, il existe peut-être un regroupement de négociants bérytains organisé dans leur patrie. La première ligne du décret des Poséidoniastes de Délos est : [γνώμη τοῦ ἐν Δήλ]ῳι κοινοῦ Βηρυτίων… (résolution de l'association des Bérytains à Délos). La précision du lieu, bien qu'en partie restituée, peut indiquer l'existence de l'organisation hors de l'île, à Bérytos même. L'expression réapparait dans une dédicace **(n° 9)** de 122 ou 110, qui n'emploie pas le mot « Poséidoniastes », mais la formule « négociants bérytains établis à Délos ».

Cette précision de l'établissement « à Délos » n'apparaît jamais chez les Hérakléistes. L'association des Poséidoniastes est fondée à Bérytos et datée entre la

---

[5504] On connaît mal les infrastructures portuaires et la législation des ports au Levant hellénistique. Cf. Finkielsztejn (2012), p. 316-317 et Mavrojannis (2018), p. 261.

[5505] Les rois hellénistiques promeuvent une politique d'urbanisation et de concentration des ressources au sein de puissants ports. Séleucides et Lagides ont une politique de développement portuaire. Le concept de port royal inclut Séleucie-du-Tigre, Séleucie-de-Piérie et Laodicée-sur-mer. Ces ports artificiels nécessitent de lourds investissements royaux à partir de Séleucos Ier. Cf. Boehm (2018), p. 103 et Weaverdyck et Fabian (2021), p. 366 et 371-373.

[5506] La formule de datation en début de décret est très précise, comme les « clérouques ». Surtout, ils disent avoir pris leur résolution lors d'une réunion dans le sanctuaire d'Apollon. Cette précision, peu commune, rappelle ce que font les Athéniens qui mentionnent systématiquement leur lieu de réunion : *ékklésiastérion* ou théâtre, dans leurs décrets. Enfin, le décret tyrien se termine par les mentions des acteurs du décret gravés dans des couronnes, ce qui se retrouve souvent chez les « clérouques » (*ID*, 1498, 1504, 1505, 1507, etc.).

[5507] Le décret des Poséidoniastes commence par la formule *à la bonne fortune*, absente des décrets des « clérouques ». Ils n'évoquent pas de proposant, mention pourtant systématique des décrets athéniens, ni le lieu de réunion dans lequel ils ont pris leur résolution, ce qui est une caractéristique des décrets athéniens de Délos. Enfin, la formule de datation se limite à l'archonte éponyme alors que les « clérouques » sont plus précis.

[5508] Chankowski (2018b), p. 30.

[5509] Renan (1888), Ameling (1990), Baslez et Briquel-Chatonnet (1991), p. 229 et Briquel-Chatonnet (2012), p. 625.

dédicace à Héliodôros et 167. Celle des Hérakléistes n'existe pas à Tyr avant sa fondation délienne, car le projet est civique. À Bérytos, la situation est différente car les négociants n'ont pas d'expérience délienne. Les Séleucides ont soutenu les négociants de Bérytos pour qu'ils s'insèrent dans le négoce délien. Les Athéniens ont moins de réticences que les Déliens à conférer le droit de propriété et à accueillir des associations de négoce sur l'île[5510]. Il faut attendre la seconde domination athénienne, sous Antiochos IV, pour que l'association reçoive l'autorisation de s'organiser à Délos, et puisse déplacer son siège, qui existait déjà à Bérytos avant 167.

**C- Héliodôros : un fonctionnaire compétent**

Héliodôros est « préposé aux affaires », *syntrophos* et *philos* de Séleucos IV[5511]. Son activité se concentre en Phénicie et en Coelè-Syrie où il apparaît dans un dossier fiscal concernant le Temple de Jérusalem et dans un projet commercial à Bérytos et Délos. Il fait probablement deux escales à Délos. Enfin, il assassine son roi en 175. Sa famille est inconnue et on ne sait rien de sa carrière avant qu'il devienne « préposé aux affaires », un poste-clé dans la haute administration séleucide[5512]. Une hypothèse est qu'il a été fonctionnaire séleucide après la cinquième guerre de Syrie, une vingtaine d'année avant de devenir « préposé aux affaires »[5513].

Le célèbre dossier d'Hefzibah (entre 202 et 195) conserve 6 lettres d'Antiochos III et 2 requêtes de Ptolémée fils de Thraséas, satrape lagide de Cœlé-Syrie et de Phénicie, qui se vend au souverain séleucide[5514]. Le document porte sur des villages de la région qu'Antiochos laisse au gouverneur en récompense de son revirement. Ses conséquences fiscales impliquent que les diocètes reçoivent des copies de la correspondance[5515]. Le dossier mentionne deux diocètes : Kléôn et Héliodôros. Selon J. Heinrichs, le premier serait responsable de tout le royaume[5516]. Le second, ancien diocète lagide à Alexandrie, aurait lui aussi changé de camp, comme de nombreux autres officiers lagides de haut-rang[5517]. Les Séleucides fonctionnent cependant avec des diocètes

[5510] Gabrielsen (2001b), p. 217, écrit qu'en général les associations sont tolérées plutôt qu'encouragées par les cités.
[5511] Egetenmeier (2021), p. 579-587.
[5512] Egetenmeier (2021), montre que le « préposé aux affaires » dépend plus de l'administration territoriale que de la société de cour.
[5513] Le titre de *syntrophos*, apparaissant dans les dédicaces déliennes, est purement honorifique, ce qui est débattu. Cf. Bikermann (1938b), p. 42-43, Savalli-Lestrade (1998), p. 24, n° 27 et 153, n° 46 et Hatzopoulos (2015-2016), p. 57.
[5514] Heinrichs (2018) et Savalli-Lestrade (2018), p. 369.
[5515] Le diocète est un haut fonctionnaire, connu chez les Lagides comme les Séleucides, responsables de l'administration fiscale. Cf. Capdetrey (2007), p. 312 et suiv. et Heinrichs (2018), p. 273 et 285.
[5516] Heinrichs (2018), p. 307.
[5517] Heinrichs (2018), p. 280, 287 et 307.

régionaux, non un unique pour tout le royaume[5518], ce qui amène I. Savalli-Lestrade à récuser la conclusion d'Heinrichs. Héliodôros serait un responsable de l'administration locale[5519]. La ligne 23 donne bien le titre de diocète à Héliodôros[5520]. Il se peut qu'un homonyme soit administrateur territorial dans la seconde partie du dossier datée de 195, soit entre 5 et 7 ans après la date des premiers documents. Les lignes 21-27, qui forment un paragraphe cohérent, confortent cette hypothèse, évoquant notamment des informations à envoyer aux deux diocètes Kléôn et Héliodôros, puis la fin du paragraphe (l. 27) précise qu'une lettre contenant ces mêmes informations doit être envoyée à Héliodôros. Il ne peut s'agir ici du diocète mentionné plus haut. Deux Héliodôros existent : un diocète et un fonctionnaire territorial.

Comment expliquer l'existence de deux diocètes chargés de la gestion de la Cœlé-Syrie et Phénicie ? Il est difficile d'admettre facilement avec J. Heinrichs, que le diocète d'Alexandrie, responsable de tout le royaume lagide se tourne vers les Séleucides, pour n'obtenir qu'un poste à l'échelle d'une satrapie. Pourtant, vers la fin du III^e^ s., la fonction de diocète lagide est décentralisée puis recentralisée selon une chronologie débattue[5521]. Il est possible que lui ou Kléôn appartienne à ces hauts fonctionnaires lagides qui font défection pour rejoindre les rangs séleucides. Ces deux diocètes peuvent chacun être en charge d'un territoire, sur lequel Ptolémée fils de Thraséas a des villages. De ce fait, les deux circonscriptions fiscales sont concernées[5522]. Cela permet de comprendre la formule : Τὴν αὐτὴν Ἡλιοδώρωι, ἐν ᾗ χώραι […][5523]. Il s'agit des villages dans la juridiction d'Héliodôros.

Certains arguments soutiennent l'hypothèse selon laquelle le diocète Héliodôros est le même individu que le « préposé aux affaires » de Séleucos IV[5524] :

- Héliodôros est attaché à cette région qu'il connaît bien depuis Antiochos III, ce qui explique pourquoi il est impliqué dans l'affaire du Temple de Jérusalem. Ses

[5518] Les Lagides ont également des diocètes régionaux jusque sous Ptolémée VI et des hypodiocètes. Il existe une certaine décentralisation de la fonction à la fin du III^e^ s., et qui dure jusqu'au milieu du II^e^ s. Cf. Capdetrey (2007), p. 312-314, Savalli-Lestrade (2018), p. 380, note 52, Chrubasik (2019), p. 122, note 28 et Eller (2019), p. 135.
[5519] Savalli-Lestrade (2018), p. 371 et 381. Rappelons que le « préposé aux affaires » séleucide est aussi une charge de l'administration territoriale.
[5520] La ligne 4 du document mentionne deux diocètes Kléôn et Héliodôros.
[5521] Eller (2019), p. 135 et Lanciers (2020b), p. 120-121.
[5522] Capdetrey (2007), p. 313, sur l'existence probable de plus d'un *doikistès* par satrapie.
[5523] (l. 7-8) : Ἐν ἐνκτή[μασι ταὐτὸ ἐδέδοτ]ο αὐτῶι κατὰ τὰ | [δε]δο[μ]ένα πλ[είουσι]ν τῶ[ν ἐν τωῖ (τῆς) δια]δοχῆ[ς] πρ[ώ]τωι τει ἐτ[αίρων?. Τὴν] αὐτ]ὴν Ἡ[λιοδώρ[ω]ι, ἐν ᾗ χώρ[αι]. *Contra* Chrubasik (2019), p. 118.
[5524] Grainger (1997), p. 91.

connaissances de la géopolitique régionale permettent de soutenir le choix de Bérytos pour le projet commercial, à la place d'autres cités phéniciennes.

- Héliodôros possède de solides compétences économiques et fiscales, qu'il utilise ensuite comme « préposé aux affaires ». Il a aussi pu être en charge de la récolte des taxes à Doura-Europos peu après 188[5525]. Il y a une continuité dans sa carrière, car il participe à tous les grands chantiers fiscaux sous Antiochos III et Séleucos IV.
- Le poste de diocète nécessite des qualifications juridiques[5526]. Des dédicaces de Délos louent la *dikaiosynè* du « préposé aux affaires »[5527].
- Une autre dédicace délienne loue la *philostorgia* d'Héliodôros envers Séleucos IV[5528]. Ce terme s'applique à l'affection des parents pour leurs enfants[5529]. Il y a là un lexique de la filiation, qui peut s'expliquer par une certaine différence d'âge, bien que le terme soit parfois utilisé entre époux. Deux conséquences : 1°) la carrière d'Héliodôros commence à la fin du III^e^ s., il est donc nécessairement plus vieux que Séleucos IV, qu'il sert à la suite de son père. 2°) Le titre de *syntrophos* appliqué à Héliodôros a un sens honorifique : il n'a pas été élevé avec le roi.
- S'il existe deux *dioikistai* dans la satrapie, il est possible qu'Héliodôros ait eu autorité sur une région couvrant les cités phéniciennes. Le dossier d'Hefzibah tend à montrer que Kléôn est responsable de plus de villages de Ptolémée fils de Thraséas que son collègue. Or, la stèle, dressée dans un village appartenant à Ptolémée fils de Thraséas, est trouvée en Palestine, assez loin de la côte phénicienne (à l'échelle de la satrapie). Ptolémée fils de Thraséas a des terres en Palestine, mais certaines débordent en Phénicie.

Si Héliodôros est un serviteur lagide transfuge passé dans le camp séleucide, de nouveaux arguments apparaissent pour l'identifier avec le *philos* de Séleucos IV :

- Les inscriptions déliennes lui donnent l'ethnique d'Antioche — certainement de Syrie. Il dût nécessairement recevoir un décret lui conférant la citoyenneté. En tant que capitale séleucide, Antioche est l'ethnique le plus logique pour un nouveau membre de la cour.
- Héliodôros assassine Séleucos IV en 175. Il est déjà connu pour son ambition, car il trahit les Lagides au profit d'Antiochos III.

[5525] *P.Dura*, 15. Cf. Grainger (1997), p. 92.
[5526] Heinrichs (2018), p. 285.
[5527] *IG*, XI, 4, 1112 et 1113.
[5528] *IG*, XI, 4, 1114.
[5529] Aubert (2011) et Feyel (2021), p. 155-158.

- Les Séleucides se reposent sur des transfuges de l'administration lagide pour asseoir leur autorité en Phénicie, région difficile à contrôler[5530].
- En tant que diocète lagide à Alexandrie et peut-être collecteur des taxes à Doura-Europos, Héliodôros connaît les usages économiques et fiscaux de la dynastie. Au service des Séleucides, il accompagne le cortège nuptial de Laodicée qui passe à Délos. Précédemment, j'ai proposé l'hypothèse d'un second passage dans l'île dans le cadre du projet délo-bérytain. Héliodôros a conscience des atouts que Délos a offerts aux Lagides par le passé et réactive ses connaissances au profit des Séleucides.

Les négociants de Laodicée de Phénicie **(n° 1)** honorent Héliodôros, non Séleucos IV, à Délos. En commentant le Pseudo-Aristote, R. Descat écrit que le roi « s'occupe de l'utilisation des richesses et des dépenses et […] le satrape […] s'occupe des revenus et de leur acquisition, selon la division canonique dans les traités d'*oikonomia* »[5531]. Cela correspond à la carrière d'Héliodôros, artisan du programme délien. Il n'est pas satrape, mais en tant que « préposé aux affaires », il s'occupe de l'acquisition des richesses à l'échelle du royaume. L'installation des Bérytains dans l'île nécessite l'acheminement des denrées à travers plusieurs satrapies, mais également des compétences en matière de relations internationales. Parmi les *prosodoi* du roi, le Pseudo-Aristote mentionne en bonne place ceux du négoce et des places commerciales[5532]. La bonne santé du commerce est un enjeu royal. Les propos de R. Descat soutiennent le raisonnement : « ajuster les moyens aux fins est bien dans l'esprit que l'auteur conseille […] où il s'agit de s'arranger pour qu'une terre puisse produire ce pour quoi elle va être imposée »[5533]. Héliodôros a la responsabilité de rendre productif le port bérytain. Héliodôros est un fonctionnaire chevronné, bon connaisseur des questions économiques et financières. Les choix de Bérytos et Délos sont mûrement réfléchis et couronnés de succès.

---

5530 Apicella (2017).

5531 Diodore, XIX, 55, 3. Cf. Descat (2003), p. 158.

5532 Pseudo-Aristote, II, 1, 4 : *De tous ces revenus, le premier et le plus important vient de la terre, c'est celui que l'on appelle soit* ekphorion*, soit* dékatè*, le second vient des produits propres, comme l'or, l'argent, le cuivre ou tout ce que l'on peut trouver ; le troisième vient* **des lieux de commerce***, le quatrième vient des taxes au sujet de la terre et* **des marchés***, le cinquième vient des troupeaux, que l'on appelle taxe sur les croîts et* dékatè*, le sixième vient des hommes, que l'on appelle capitation et taxe sur les métiers* (cheirônaxion). Cf. Bikerman (1938b), p. 116, Descat (2003), p. 159, Bringmann (2004), p. 153-154 et Martinez-Sève (2004), p. 86.

5533 Descat (2003), p. 159.

**D- Antiochos IV et la fondation des Poséidoniastes de Bérytos**

Pour accroître leur puissance financière, les rois hellénistiques ont pris des décisions qui, enemble, font une politique économique[5534]. Cela explique en partie l'installation d'une forteresse séleucide sur l'île de Failaka dans le Golfe persique, où les produits importés étaient exemptés de droits de douane. Le but était de contrôler les routes des denrées orientales[5535]. Concentrer les échanges dans l'île a un intérêt fiscal. À Délos, cela a entraîné la création d'un comptoir séleucide lié à Bérytos. Depuis Séleucos IV, la Phénicie est une priorité royale des Séleucides[5536]. Ce souverain et Antiochos IV fondent ainsi de nombreuses colonies jusqu'à Gaza[5537].

Les réseaux royaux favorisent le développement des associations étrangères à Délos[5538]. Il s'agit de situer l'île dans les enjeux du règne d'Antiochos IV[5539]. Ce souverain débute sa carrière à Rome, comme otage, avant d'être remplacé par Démétrios Ier[5540]. Sur le retour, il s'arrête à Athènes, probablement dès 179 ou 178, et y reste jusqu'en 175, nouant de bonnes relations avec la cité[5541]. Lorsqu'il accède au trône de Syrie, il est disposé à remplir ses engagements auprès des Athéniens, comme la construction du temple de Zeus Olympien[5542]. Le souverain cerne l'autel de cornes délien (*Kèratôn*) de statues métalliques qui représentent les jeunes Athéniens dansant la *géranos* avec Thésée[5543]. Ce programme statuaire et la statue du roi, dont la dédicace loue son *arétè* et son *eunoia* envers les Athéniens, sont datés après 167[5544]. L'amitié d'Antiochos IV pour les Athéniens permet d'obtenir un emplacement privilégié pour ces statues[5545].

---

5534 Rappelons l'expérience lagide du Fayoum, visant une production spéculative, par une gestion sophistiquée. Cf. Rathbone (1991), p. 331, Von Reden (2006), p. 166-168, Bang (2007), p. 42 et Muhs (2016), p. 245-250.

5535 Antiochos IV utilise beaucoup de parfums orientaux (Polybe, XXVI, 1, 12-14). Martinez-Sève (2004), p. 88 et 92.

5536 C'est visible par l'étude des circulations des rois séleucides dans leur royaume. Cf. Kosmin (2014), p. 143-147.

5537 Kosmin (2014), p. 185.

5538 Un groupe de thérapeutes du Sarapieion A est sous le patronage du roi Antigone, de la reine Phila et de leur fils (*IG*, XI, 4, 1215 = *RICIS*, 202/0161) dès le milieu du III$^{e}$ s. Cf. Baslez (2013), p. 235-236.

5539 Son règne se divise en trois phases : 1°) 175-171, il est sous la tutelle de Rome et Pergame, 2°) 171-168, il s'affranchit, 3°) 168-162, il affirme la puissance retrouvée de son royaume. Cf. Goukowski (2014), p. 62.

5540 Coloru (2020), p. 741-742 et 753.

5541 Knoepfler (2014), p. 86 et 92 et Scolnic (2019), p. 245-248.

5542 Polybe, XXVI, 1, 10-11. Cf. Knoepfler (2014), p. 94 et Strootman (2019), p. 187.

5543 Polybe, XXVI, 1, 10-11. Cf. Knoepfler (2014), p. 99-100. Voir les réserves dans *EAD XLIV*, p. 243, note 29.

5544 *ID*, 1540. Les auteurs de *EAD XLIV*, p. 243, note 29, en revanche, situent ces statues dans le cadre de la compétition évergétique royale, pouvant remonter à l'Indépendance. Cf. Knoepfler (2014), p. 100-101.

5545 Je conserve la datation du programme délien du souverain après 167. Du reste, au sud du *Kèratôn* se situe déjà le pilier d'Antiochos III (*IG*, XI, 4, 1111).

Antiochos IV mène une importante politique évergétique en Grèce continentale et se garde de tout conflit avec Rome[5546]. En 165, il envoie des théores dans tout le monde grec pour annoncer de grandes fêtes panhelléniques à Daphné, rivalisant avec les fêtes d'Amphipolis de Paul Émile en 167[5547]. Conscience de l'unipolarité de la puissance romaine, il s'affirme par un vaste programme de politique extérieure, marqué par l'évergétisme[5548]. Les Séleucides, expulsés d'Égée depuis la défaite d'Antiochos III, prennent part à cette compétition évergétique pour afficher leur appartenance à cet ancien monde grec[5549].

Avant même la construction de l'agora des Italiens, les Italiens sont omniprésents à Délos. Ils ont contribué à persuader le Sénat d'accorder le statut de port franc à Délos. Le fait qu'Antiochos IV cerne le *Kèratôn* de statues ne doit pas être interprété qu'à l'aune de ses bonnes relations avec Athènes, mais aussi par son attitude ambivalente avec Rome[5550]. Antiochos IV restaure la grandeur séleucide dans l'Orient méditerranéen et a une politique expansioniste en Égée[5551]. Il a néanmoins une dette envers Rome, qui l'a libéré et lui a offert le trône[5552].

Le séjour romain d'Antiochos l'a convaincu du retard de son royaume par rapport à l'Italie. Des réformes visent à accroître ses revenus fiscaux et le projet délien fait partie de cette politique, reposant sur la Coelé-Syrie. Sa réforme monétaire présente nombre d'analogies avec le système monétaire romain, facilitant les échanges, ce qui a pu avoir un impact à Délos[5553]. Les premières monnaies séleucides frappées à Bérytos sous Antiochos IV portent Poséidon au revers[5554]. Il réalise aussi une « réforme » administrative et commerciale touchant la Phénicie[5555]. Son programme économique concerne aussi Doura-Europos, auparavant simple *phrourion*, devenue une véritable colonie fortifiée et un centre administratif et commercial au milieu du II^e^ s. Certains ont fait le lien entre cette promotion de la ville et les opportunités offertes par les Séleucides

5546 Il n'engage aucun conflit lors de son règne, même lors de son invasion d'Égypte. Cf. Kosmin (2014), p. 116-118, Strootman (2019), p. 188 et Scolnic (2019), p. 224.
5547 Brisson (2018) et Strootman (2019), p. 174, 192 et 198.
5548 Brisson (2022), p. 285-296.
5549 Kosmin (2014), p. 118.
5550 Malgré sa démonstration de force à Daphné, il réussit à ne pas engager de conflit avec Rome. Cf. Strootman (2019), p. 176-177 et 187.
5551 Brisson (2018), p. 436-445 et Strootman (2019).
5552 Le Sénat est assuré de sa loyauté et il possède des éléphants et une flotte, pourtant interdits par le traité d'Apamée. Cf. Scolnic (2019), p. 223 et 228-229.
5553 Sur son imitation des Romains : Doyen (2014), p. 290-294, Scolnic (2019), p. 239-240 et Marcellesi (2021), p. 100-101.
5554 Lipiński (1995), p. 117.
5555 À partir d'Antiochos IV, les tétradrachmes séleucides perdent du poids et de l'aloi. Des contremarques séleucides sur des objets du commerce (*sêkômata*, monnaies, anses d'amphores et poids) sont attestées. Cf. Finkielsztejn (2003), p. 474, Houghton (2004), p. 59-60 et Kosmin (2018), p. 64-68.

dans les ports phéniciens[5556]. Plus globalement, ce roi renforce la présence de l'État dans la riche Babylonie et réduit l'indépendance fiscale des non-Grecs[5557].

Le *koinon* des Poséidoniastes apparaît après 167, Délos étant sous autorité athénienne. Antiochos IV fréquente personnellement l'île lors de son voyage de Rome à Athènes[5558]. Relevons aussi une série d'ambassades qu'il envoie vers Rome entre 173 et 168, avec des étapes dans l'île[5559]. Ces occasions entraînent des échanges entre la cour royale et les négociants de Phénicie, lorsque les Déliens sont encore indépendants. Les enjeux des négociants phéniciens sont bien connus du roi, qui a les réseaux athéniens nécessaires pour contribuer à la fondation d'associations de négoce. Les raids séleucides sur la Judée en 168 et 165, permettent la mise en esclavage de milliers de Judéens que le comptoir bérytain a pu aider à vendre[5560]. En 164, après les festivités de Daphnè, le souverain mène son anabase en Orient où il trouve la mort[5561]. La fondation de l'association des Bérytains à Délos se situe entre 167 et 164. Antiochos IV n'apparaît pas comme évergète du local des Poséidoniastes, élevé quelques années plus tard[5562].

Une dédicace de Xénophôn fils de Dionysios de Bérytos à Zeus Kasios a été trouvée dans le Sarapieion A[5563]. Lors de la sixième guerre syrienne, Antiochos IV s'empare de Péluse et Memphis. Il sacrifie dans le sanctuaire égyptien de Zeus Kasios et Harpocrate, pour célébrer sa victoire, se liant au clergé égyptien, notamment à Memphis, conquise en 169[5564]. Une dédicace des thérapeutes du Sarapieion A, célèbre Antiochos IV, son épouse Laodicée, et Démétrios, prêtre de Sarapis d'une illustre famille memphite de Délos[5565]. Cette famille administre le culte d'Harpocrate et Zeus Kasios. Elle est

---

5556 Kosmin (2014), p. 220.
5557 Clancier et Monerie (2014), Clancier (2017) et Stevens (2022), p. 107-113.
5558 Il peut être à Délos lors de l'élévation du chapelet de statues autour de l'autel d'Apollon.
5559 Une première ambassade est envoyée à Rome en 173 pour s'excuser du retard du paiement du tribut et entrer dans l'alliance romaine. Une deuxième part en 170, une troisième après sa première expédition en Égypte et une dernière après la journée d'Éleusis de 168 (Tite-Live, XLII, 6, 12 et XLV, 13, 2 et Polybe, XXVII, 19 et XXVIII, 1 et 22). Une dédicace délienne des thérapeutes du Sarapieion en faveur d'Antiochos IV, la reine Laodicée et le prêtre memphite Dèmètrios est certainement datée entre 169 et 168 et célèbre la victoire séleucide sur l'Égypte (*IG*, XI, 4, 1215). Cf. Goukowski (2014), p. 63, Kosmin (2014), p. 129-131, Scolnic (2019), p. 228-230 et Paoletti (2020).
5560 Rauh (1993), p. 44 et Mavrojannis (2018).
5561 La fête de Daphné, avec sa procession militaire, prépare l'anabase du roi. En son absence, la gestion du royaume est attribuée à Lysias. À Délos, Agathoklès fils de Lysias de Damas est enregistré comme éphèbe en 118 (*ID*, 1925). Cf. Rappaport (2007) et Brisson (2018), p. 422.
5562 Il est commun, sinon systématique, qu'il y ait un temps de délais entre la création d'une association et la fondation d'un local, en raison des procédures administratives (cf. décret honorifique des Hérakléistes pour Patrôn).
5563 *ID*, 2182 (= Roussel (1916), n° 17 = *RICIS*, 202/0201). Le *senatus consultum* des Romains autorisant Démétrios à désservir le culte du Sarapieion date de 164 et est affiché dans le Sarapieion A. Cf. Roussel (1916), p. 97.
5564 Paoletti (2020), p. 154-155.
5565 *IG*, XI, 4, 1215. Cf. Paoletti (2020).

probablement liée aux prêtres de Memphis chargés d'introniser les pharaons d'Égypte, dont peut-être Antiochos IV. Zeus Kasios est une divinité peu commune à Délos et la dédicace de Xénophôn de Bérytos doit être replacée dans ce contexte. Ce Bérytain célèbre Antiochos IV, comme roi de Syrie et Pharaon d'Égypte, par l'intermédiaire du prêtre Démétrios, entre 169 et 168[5566]. Le souverain a peut-être commencé le développement du négoce bérytain à Délos dès la fin de l'Indépendance, dans la continuité de son prédécesseur.

**E- Délos et la question de la prospérité de Bérytos dans le royaume séleucide**

L'annexion séleucide de la cité en 200 entraîne son affranchissement de la tutelle sidonienne et son développement commercial[5567]. Selon Z. Sawaya, Bérytos connaît des difficultés économiques à la fin du II^e^ s. en raison des guerres dynastiques séleucides. L'établissement des Poséidoniastes daterait de cette période, lorsque des négociants de Bérytos fuient leur cité à la recherche d'un climat plus propice aux affaires[5568]. La bibliographie de Sawaya est antérieure à la publication du décret de Cairness House **(n° 2)**. L'explication pourrait aussi paraître anachronique pour l'Antiquité[5569]. Les formules hortatives des décrets honorifiques rappellent la compétition évergétique des Phéniciens, et par là, le soutien des riches Bérytains à leur cité[5570]. De même, le monument bérytain à l'entrée du sanctuaire d'Apollon comporte trois dédicaces : une du peuple de Bérytos et deux du *koinon* des Poséidoniastes[5571]. Il faut donc lier la prospérité de l'association avec celle de la cité. L'argument principal de Sawaya est la faible production monétaire de la cité pour cette période. Pourtant, dans le royaume séleucide, toutes les monnaies d'étalon attique circulent. En acheminant des denrées orientales à Délos, les négociants de la cité obtiennent des monnaies étrangères[5572]. Surtout, lier la production monétaire civique à la prospérité d'une cité doit se faire avec des précautions méthodologiques[5573]. Il est assuré à nos yeux que Bérytos est opulente du temps du *koinon* des Poséidoniastes[5574]. La

5566 Paoletti (2020), p. 155.
5567 Curvers et Stuart (2004), p. 253-254.
5568 Sawaya (2008), p. 103.
5569 Sawaya (2008), p. 101. C'est le modèle de la *chrèmatistique*, critiqué par Aristote dans *La Politique* et l'*Éthique à Nicomaque*. Cf. Chankowski (2020), p. 29.
5570 Voir les décrets des Hérakléistes de Tyr et des Poséidoniastes de Bérytos.
5571 *EAD VI*, p. 135-138. Voir la section sur le monument bérytain pour l'identification des dédicaces.
5572 La plus ancienne trace des agoranomes bérytains date de 179, soit de la même période que le comptoir délien. Cf. Augé et Sawaya (2002), p. 331.
5573 Faucher (2012).
5574 Bérytos gagne en importance entre le III^e^ s. et la période 150-126, lors de laquelle elle frappe monnaie. D'autre part, on ne connaît pas les infrastructures portuaires de Bérytos pour cette période, ce qui rend difficile l'analyse de l'oppulence de la cité. Grainger (1991), p. 123, Finkielsztejn (2012), p. 316-317 et Apicella (2021), p. 135.

protection séleucide et romaine de la cité, motivée par les réseaux noués par les négociants à Délos assure cette prospérité jusqu'aux crises mithridatiques. Concernant la période postérieure à la domination séleucide après 81, le volume de la production monétaire bérytaine chute à partir de 78, pour végéter jusqu'à l'installation des vétérans d'Auguste en 30[5575]. Les invasions ituréennes redirigent les circuits commerciaux vers Sidon et Tyr[5576]. La fin de la protection séleucide fut difficile pour Bérytos. Comment le *koinon* des Poséidoniastes a-t-il alors évolué ? Les difficultés de Bérytos ont-elles sonné la fin de l'association ? Est-elle restée active jusqu'en 69 ? Parmi les négociants se trouvent des nauclères et *emporoi*, pouvant s'approvisionner ailleurs que dans la métropole, mais la fonction du *koinon* est bien d'assurer une ligne entre Bérytos et Délos. Le sanctuaire du local a été réparé après la destruction de 88 et une nouvelle statue de la déesse Rome est consacrée, mais sans commune mesure avec l'œuvre de Ménandros, qui embellissait auparavant la chapelle[5577]. Cela peut indiquer des difficultés financières. Dans les années 88-78, les profits ont pu être employés à des affaires pressantes à Bérytos[5578]. Aucun aggrandissement significatif ni embellissement n'est opéré pour le local après 88. Enfin, les Poséidoniastes sont dépendants des capitaux romains. Or, à partir de 88, une grave crise financière touche Rome et les banques romaines[5579]. Dans les années 80, l'impact à Délos est violent.

Le commerce bérytain porte sur des esclaves et produits d'Orient et, de Bérytos, les nauclères du *koinon* des Poséidoniastes les transportent à Délos[5580]. Ces produits sont taxés par les Séleucides, selon une répartition mal connue entre la dynastie et la cité[5581]. Il existe une taxe royale sur la vente d'esclaves, alimentant le seul trésor royal[5582]. On sait également que les Phéniciens se sont entendus avec les pirates ciliciens pour commercer des esclaves à Délos[5583]. Antiochos IV mène une expédition en Judée en 168, suivie d'une autre en 165, qui aboutissent à la mise en esclavage de dizaines de milliers de prisonniers,

5575 Sawaya (2002), p. 130.
5576 Sawaya (2002), p. 130.
5577 La nouvelle statue est probablement déplacée dans le local des Bérytains depuis un secteur en ruine de l'île, abandonné. Cf. annexe 3.
5578 La cité subit les expéditions ituréennes et succombe vers 64 (Strabon, XVI, 2, 18). Cf. Grainger (1991), p. 155-156.
5579 Kay (2018).
5580 Kosmin (2014), p. 220, écrit que la promotion de Doura-Europos en centre administratif, de peuplement et commercial au milieu du IIe s., est liée à l'exploitation des ports phéniciens par les Séleucides.
5581 Celle du cinquantième peut revenir à la cité, mais à une date plus ancienne, à Héraclée du Latmos, les Séleucides revendiquent les revenus des taxes portuaires. Cf. Bringmann (2004), p. 154.
5582 Bikerman (1938b), p. 111, Martinez-Sève (2004), p. 88 et Baesens (2006), p. 182.
5583 Mavrojannis (2018).

dont certains vendus à Délos[5584]. Ces expéditions sont contemporaines de la création du *koinon* à Délos entre 167 et 164. Dans les années 140, la piraterie cilicienne s'organise sous la direction de Tryphôn[5585]. Les routes du commerce d'esclaves sont continentales, passant pas les villes de l'Euphrate, puis Zeugma, Hiérapolis, centre du culte de la déesse syrienne, Béroia, Chalcis *ad Belum*, Antioche et Séleucie de Piérie[5586]. Il existe aussi une route longeant l'Oronte et débouchant à Bérytos, port de Damas et d'Iturée[5587]. À Délos, le sanctuaire de la déesse syrienne est lié à celui d'Hiérapolis, d'où viennent les premiers prêtres[5588]. Il date du premier tiers du II^e^ s.[5589] L'installation à Délos de la déesse syrienne et celle des négociants de Laodicée de Phénicie interviennent à la même époque ; c'est aussi celle de la mise en esclavage des Judéens par Antiochos IV. Atargatis est la déesse des esclaves syriens et Antiochos IV se marie à elle dans le sanctuaire de la déesse à Hiérapolis[5590]. Dans la Rome impériale apparaissent des dédicaces à la *Dea Syria*, protectrice des esclaves[5591]. Déjà au II^e^ s., les esclaves de la première révolte servile sont adeptes de la déesse d'Hiérapolis, comme leur meneur Eunous d'Apamée, prophète d'Atargatis[5592]. Il s'affiche comme un roi séleucide en Sicile, prenant le nom d'Antiochos[5593]. La révolte d'Eunous est répercutée à Délos même[5594]. Dans l'île, certains actes de dévotion à la déesse syrienne sont faits par des esclaves libérés, difficiles à identifier[5595]. Le local des Poséidoniastes est proche de l'*agora* des Italiens, qui n'est probablement pas le lieu du négoce d'esclaves, mais reste fréquentée par des Italiens qui en achètent[5596].

5584 1 *Macch*., 1, 30-32, 2 *Macc*., 5, 14 et 2 *Macc*., 8, 10-11. Cf. Rauh (1993), p. 44, note 104 et Mavrojannis (2018).
5585 Strabon, XIV, 5, 2. Cf. Mavrojannis (2018), p. 253.
5586 Depuis 109, Séleucie du Piérie est ouverte au négoce avec Chypre. La flotte ptolémaïque contribue à l'acheminement des esclaves vers Délos. Mavrojannis (2018), p. 255-259 et 265-270 et Feyel (2021), p. 159.
5587 Mavrojannis (2018), p. 256 et 263-264.
5588 Mavrojannis (2018), p. 259.
5589 Siebert (1968). *Contra* Mavrojannis (2018), p. 256, qui écrit que le sanctuaire date de 150 voire 140. Il est plus probable qu'il soit antérieur à 167.
5590 Diodore, XXXIV, 2, 10, 24b et 38. Cf. Grainger (1991), p. 117 et Engels (2017b), p. 387.
5591 *CIL* VI, 396-399, 398 et 399. Cf. Mavrojannis (2018), p. 256.
5592 Engels (2017b), p. 388-392.
5593 La dynastie séleucide symbolise la résistance anti-romaine. Cf. Engels (2017b), p. 383-408.
5594 Engels (2017b), p. 400. Cf. Diodore, XXXIV, 2, 19.
5595 Mavrojannis (2018), p. 248.
5596 P. Bruneau et F. Coarelli ont entretenu un violent débat à ce sujet. Pour certains, les cercles de Sôkratès sur l'agora de Théophrastos sont destinés au commerce d'esclaves. Si je ne suis pas convaincu de cette idée, il faut tout de même préciser que le monument des Bérytains s'élève à une extrémité de cette même place. Cf. Mavrojannis (2018).

## F- Le monument bérytain à l'entrée du sanctuaire d'Apollon

**Figure 48 Situation et plan du monument bérytain**

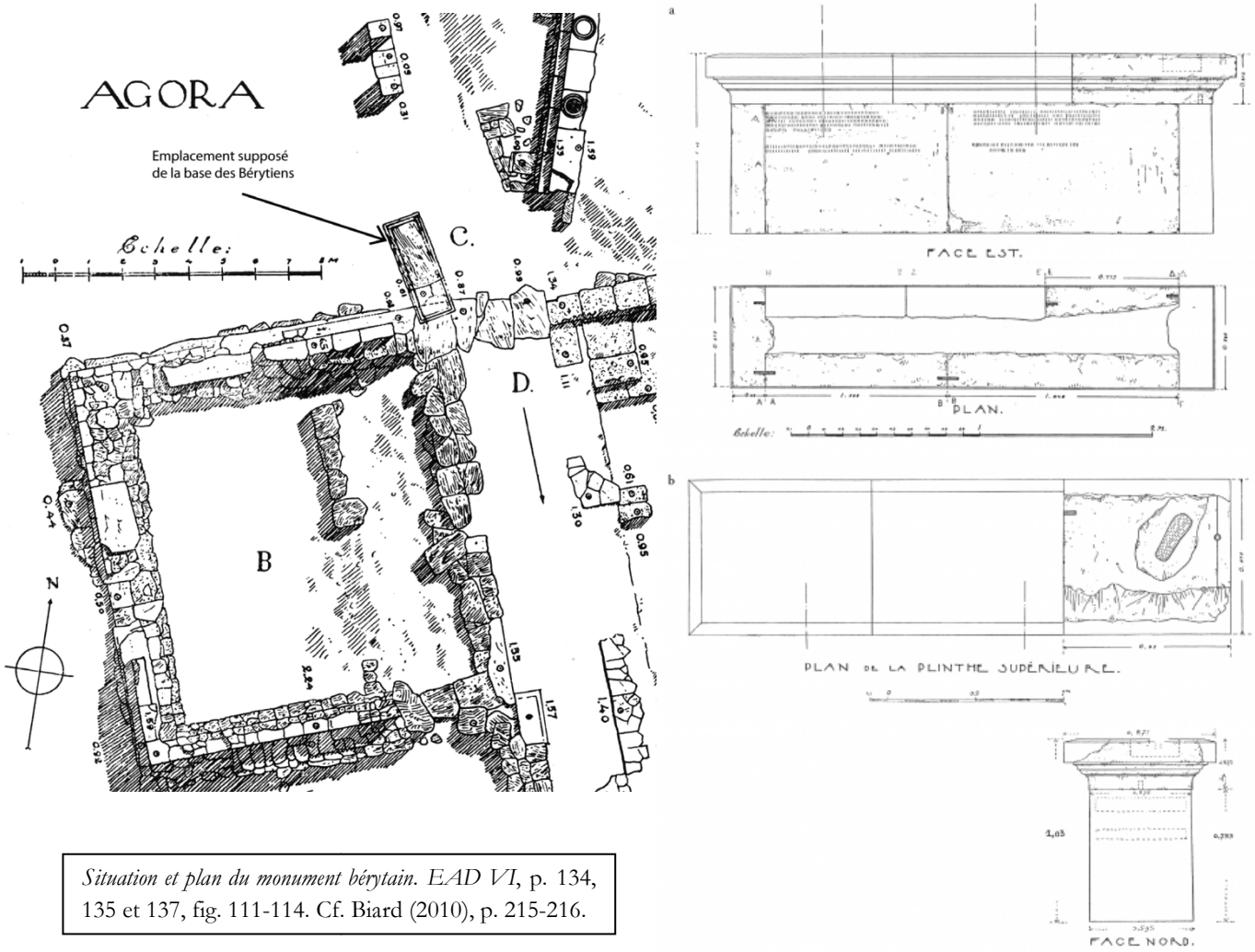


*Situation et plan du monument bérytain. EAD VI*, p. 134, 135 et 137, fig. 111-114. Cf. Biard (2010), p. 215-216.



Fondation du monument (2021)
© Axel Neau

**Photographie 10**

Un monument, au sud-est de l'agora de Théophrastos à l'entrée ouest du sanctuaire, est composé de 3 statues dans son état final et porte les dédicaces **(n° 3)** et **(n° 9)**. La première, datée de 110, est consacrée par Laodicée de Phénicie, sacrée et

inviolable, à Antiochos VIII[5597]. La seconde, peut-être datée de 122 ou 110[5598], est consacrée par les Poséidoniastes établis à Délos au peuple athénien[5599]. Une dernière statue est installée à date inconnue[5600]. G. Biard a récemment conclu que le groupe statuaire n'a pas vraiment de cohérence[5601].

### 1- La question de la date des dédicaces

Selon C. Picard, les inscriptions bérytaines sont disposées sur un ancien monument délien remployé[5602]. Partant de là, G. Biard estime que la dédicace de Laodicée de Phénicie **(n° 3)** est antérieure à celle du *koinon* **(n° 9)**, les inscriptions ayant été gravées dans l'ordre de numérotation alphabétique des plaques des dédicaces[5603]. Ce raisonnement mérite critique.

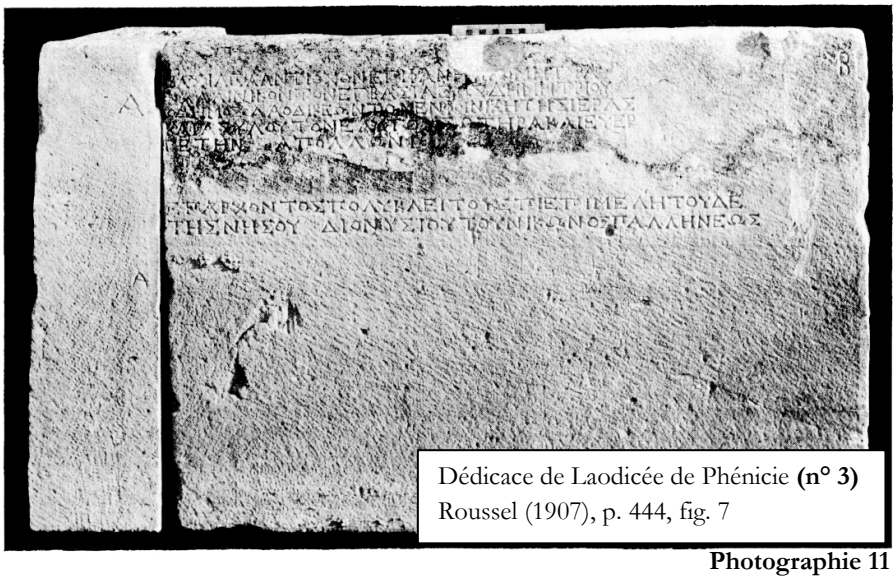

Dédicace de Laodicée de Phénicie **(n° 3)**
Roussel (1907), p. 444, fig. 7

**Photographie 11**

[5597] Sawaya (2008), p. 94 et Mavrojannis (2018), p. 263.
[5598] Hasenohr (2007b), p. 86, note 43, situe la statue en 122, non en 110.
[5599] Selon Picard (1920), p. 280, le *koinon* aurait passé commande au sculpteur athénien Ménandros.
[5600] Biard (2017), p. 214 et Mavrojannis (2018), p. 258.
[5601] Biard (2017), p. 215.
[5602] Le système de liaison des assises indique une date pouvant remonter à la première moitié du IIe s. Cette période correspond à la dédicace **(n° 1)** des négociants de Laodicée de Phénicie, mais rien n'indique que le monument est déjà attribué aux Bérytains. Cette inscription est trouvée au sud-est du sanctuaire, à l'opposée du monument des Bérytains. Les restes d'une ancienne inscription sont visibles. Cf. *EAD VI*, p. 137 et 138, note 3.
[5603] C. Picard écrit que : « la gravure des textes avait dû être faite selon l'ordre du numérotage alphabétique, c'est-à-dire en commençant par la gauche », mais que les « *orthostates avaient été posés en commençant par la droite* ». Les orthostates portent des lettres d'assemblages. Cf. *EAD VI*, p. 137 et Biard (2017), p. 214.

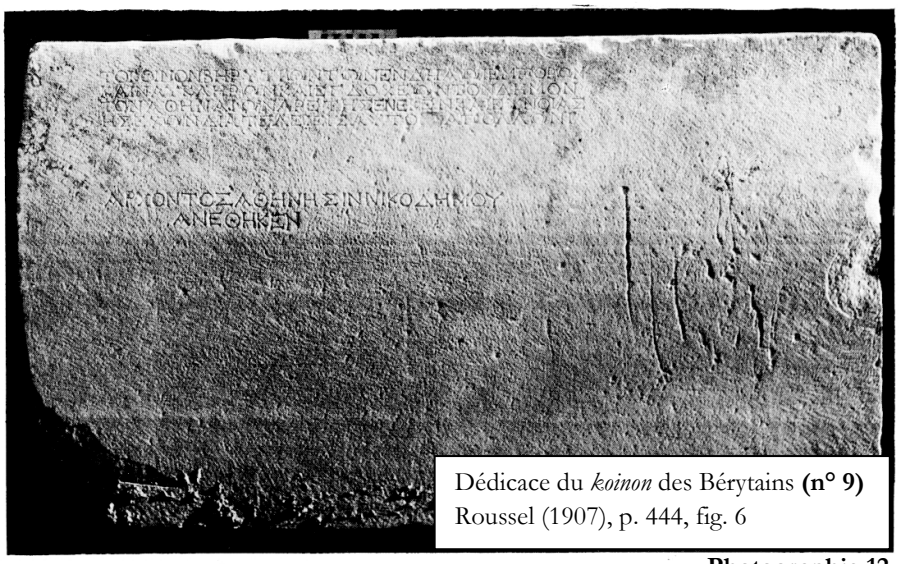

Dédicace du *koinon* des Bérytains **(n° 9)**
Roussel (1907), p. 444, fig. 6

**Photographie 12**

La dédicace **(n° 9)** est liée à la statue centrale du monument, qui pourrait être élevée en premier. Dédicace et formule de datation sont relativement alignées. À l'inverse, le texte de la dédicace **(n° 3)** est déporté sur la gauche, près du bord (cf. plan *supra*). Le lapicide a cherché à aligner la dédicace avec la statue, mais cette dernière est décalée près du bord, par manque de place. Le monument et les dédicaces sont remployés : les Bérytains ont pu choisir de graver leurs dédicaces sans suivre la disposition de gravure des inscriptions de la première vie du monument (de gauche vers la droite)[5604].

Pour certains, la formule de datation de la dédicace **(n° 9)**, mentionnant l'archonte éponyme de 122, appartient à une dédicace antérieure, de la première vie du monument, et est conservée par les Bérytains pour faire symétrie avec la formule de datation de la dédicace **(n° 3)**[5605]. La formule de datation de la dédicace **(n° 9)** est gravée avec des lettres plus grandes que le reste du texte, justifiant pour certains que la dédicace n'a aucun rapport avec cette formule. Pourtant, à l'exception de la taille des lettres et d'une qualité de gravure moindre, la formule de datation comporte les mêmes caractéristiques paléographiques que la dédicace[5606].

---

5604 La photographie de l'*editio princeps* de la dédicace de gauche montre que l'alpha numérotant les plaques n'a pas de barre brisée, à l'inverse des dédicaces. Cf. *EAD VI*, p. 138 et Roussel (1907), p. 444, fig. 7.

5605 Les formules de datation sont séparées de plusieurs centimètres du reste des dédicaces. Tel était le raisonnement de C. Picard, qui ne peut pas faire remonter l'existence de l'association à 122 sans détruire toutes ses hypothèses. La publication du décret de Cairness House **(n° 2)** a ruiné cette vision. Cf. *EAD VI*, p. 138.

5606 La dernière ligne de la dédicace **(n° 9)** après la datation, comporte la mention *anéthèken*, qui n'apparaît pas dans la dédicace **(n° 3)**. Ce terme n'est pourtant pas étrange et il apparaît ailleurs dans le corpus des Poséidoniastes, notamment pour les dédicaces des portiques **(n° 4-8)**, et surtout pour une base consacrée à Poséidon **(n° 22)**. La formule de datation de **(n° 9)** est donc celle de la dédicace bérytaine, non celle d'un texte de la vie antérieure du monument.

Selon le corpus des *ID*, à l'exception de la formule de datation de **(n° 9)**, les deux dédicaces connues du monument comportent les mêmes caractères paléographiques, indice de contemporéanité des inscriptions. Des photographies personnelles et de l'*editio princeps* montrent l'inverse[5607]. Ce ne sont donc pas les mêmes graveurs qui les ont réalisées et il est peu pertinent d'associer les deux dédicaces à une même période et d'en dissocier la formule de datation **(n° 9)**.

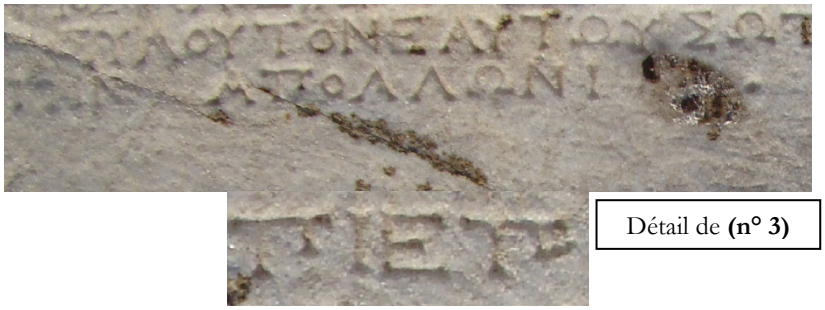

Détail de **(n° 3)**





Détail de **(n° 9)**

**Photographie 13**

La dédicace **(n° 9)** est la seule du corpus épigraphique des Poséidoniastes qui emploie l'archonte éponyme pour la formule de datation. Certains utilisent cet argument pour dissocier la dédicace de la formule. Il faut rappeler deux éléments : 1°) la dédicace **(n° 9)** est l'unique inscription du *koinon* gravée hors du local des Poséidoniastes, dans un espace public. 2°) Le *koinon* honore ici le peuple des Athéniens. Ces arguments suffisent pour justifier l'emploi d'une telle formule.

Des 13 dédicaces déliennes pour des Séleucides, aucune ne nomme l'archonte éponyme athénien ou ne présente de formule de datation : la mention du souverain suffit[5608]. On s'étonne que la dédicace **(n° 3)** à Antiochos VIII aille jusqu'à préciser l'archonte et l'épimélète de l'île[5609]. Cette double formule de datation permet de graver deux lignes supplémentaires, faisant ainsi miroir avec la dédicace du *koinon* **(n° 9)**. Le lapicide laisse un *vacat* de 8 cm entre la dédicace et la formule de datation dans

[5607] Les *omicrons* sont plus petits sur la dédicace **(n° 3)** que **(n° 9)**. De même, les *pi* de **(n° 3)** ont une haste verticale droite plus courte que ceux de **(n° 9)** et l'espacement des hastes verticales est plus faible que pour **(n° 9)**. Cf. Roussel (1907), p. 444.

[5608] Le *koinon* des Bérytains fait graver des formules de datation selon l'archithiasite **(n° 10**, **11**, **14** et **28)** et/ou le prêtre éponyme **(n° 12 et 28)**. Cf. *ID*, 1540-1553.

[5609] Sur cet épimélète, voir le chapitre sur l'*emporion*.

l'inscription de Laodicée de Phénicie **(n° 3)**, renforçant l'effet miroir avec l'inscription voisine **(n° 9)**, qui laisse 10 cm entre les deux parties du texte. Tout cela prouve que la dédicace de Laodicée de Phénicie **(n° 3)** copie celle du *koinon* **(n° 9)**, non l'inverse.

Pour résumer, le monument est remployé. Le *koinon* élève d'abord une statue aux Athéniens au milieu de la base **(n° 9)**. Dans un second temps, Laodicée de Phénicie consacre une statue à Antiochos VIII **(n° 3)**. Formule de datation et dédicace de **(n° 9)** sont intrinsèquement liées, mais deux lapicides ont travaillé à l'inscription. L'antériorité de **(n° 9)** par rapport à **(n° 3)** va dans le sens d'une date entre 122 et 110 pour **(n° 9)**.

**2- Un monument de diplomatie bérytaine**

La situation du monument bérytain, à l'entrée ouest du sanctuaire d'Apollon, n'a pas été choisie au hasard. De là, on contrôle l'accès à la récente agora de Théophrastos, symbole du pouvoir athénien sur l'île[5610]. Cette importante entrée du sanctuaire, nommée « Porte du débarcadère » (44A) donne directement sur le Pythion et le Hiéropoion, puis le *Kératon*[5611]. Cet accès ouvre sur une place dallée de marbre bleuté, couverte de bases honorifiques, sur laquelle se rassemblent les pèlerins[5612]. À la courte période où Athènes n'a plus autorité sur Délos, après 88, les nouveaux monuments honorifiques s'élèvent principalement hors du sanctuaire, sur la voie sacrée et près de cette porte du débarcadère[5613]. Les Athéniens contrôlent le choix des emplacements honorifiques et cette entrée du sanctuaire, moins encombrée que l'intérieur du *hiéron*, est très fréquentée et prestigieuse.

On a vu que la dédicace du *koinon* au *dèmos* d'Athènes **(n° 9)** est la plus ancienne du monument bérytain ; c'est à ce moment là, en 122, qu'Athènes autorise le *koinon* à utiliser un ancien monument en un lieu bien en vue[5614]. Dans un second temps, le peuple de Laodicée profite du monument bérytain pour faire une dédicace à Antiochos VIII[5615].

---

5610 C'est l'agora locale, construite par les Athéniens en 126. Ils se réapproprient la dédicace de la salle hypostyle voisine. Cf. *EAD VI*, p. 135.

5611 Il s'agit de la seconde entrée la plus importante du sanctuaire, mesurant 2,90 m et ayant une « certaine monumentalité » (*ID*, 144, l. 117-118). Cf. *EAD XLIV*, pl. 74-77 et *EAD XLIV*, p. 61-63, 82 et 253.

5612 À l'époque hellénistique, moins de monuments sont élevés dans ce lieu par manque de place. Cela contribue à donner au monument bérytain une situation privilégiée. Cf. *EAD XLIV*, p. 102.

5613 Sylla fait élever deux importants monuments près de ces entrées (*ID*, 1850 et 1851). Cf. *EAD XLIV*, p. 253-254.

5614 Depuis la construction de l'agora de Théophrastos en 126, c'est un lieu attractif, expliquant la concession athénienne de l'emplacement du monument en 122. Cette dédicace traduit une hiérarchie dans la ville portuaire, car les Italiens ne dédicacent jamais au peuple athénien. Les Athéniens, comme les Déliens auparavant, désignent les emplacements des monuments honorifiques pour des raisons diplomatiques et politiques. Le fait que la statue honore le *dèmos* fonde l'autorisation athénienne. Cf. Vial et Baslez (1987), p. 294 et *EAD XLIV*, p. 102.

5615 Les monuments de ce secteur (agora de Théophrastos et porte du débarcadère) honorent seulement des Athéniens et des Romains. La dédicace **(n° 9)** pour Antiochos VIII s'explique car les Bérytains

Dans sa phase finale, le monument comporte une troisième statue, dressée à l'extrémité nord de la base. Cette densité statuaire sur un seul monument s'explique parce que l'emplacement est sensible et que les Athéniens n'accordent pas d'autre espace en vue aux Bérytains.

Il faut expliquer l'identité des dédicants des différentes statues. L'association des Poséidoniastes, qui consacre la première statue, ne peut pas refuser à sa métropole une place sur son monument, d'où la dédicace de Laodicée de Phénicie **(nº 3)**. Les associations levantines pré-hellénistiques ne sont jamais privées et toujours insérées dans la sphère publique[5616]. L'association bérytaine s'inscrit ici dans cette continuité. Le *koinon* et la cité sont dirigés par la même élite marchande[5617]. La formule de la dédicace **(n° 9)** ne parle pas du « *koinon* des négociants Poséidoniastes de Bérytos », mais du « *koinon* des négociants bérytains de Délos ». Ce sont les seuls membres établis à Délos qui honorent les Athéniens, pas ceux de Bérytos. Les Bérytains adaptent leur titulature selon les *honorandi* : le *koinon* s'adresse aux Athéniens et Laodicée de Phénicie au roi séleucide. Le monument bérytain est donc la vitrine de la cité marchande hors de l'établissement des Poséidoniastes[5618]. La prospérité de la cité repose sur ses liens avec les Séleucides, Athènes qui contrôle Délos, et Rome. En conséquence, la troisième statue du monument n'honore certainement pas un évergète de Bérytos, mais plutôt un Romain.

honorent déjà les Athéniens au centre du monument. Le précepteur d'Antiochos IX reçoit une statue sur le *dromos* menant au sanctuaire, car elle est dédicacée par Sôsistratos de Samos, *prôtôn philôn* du roi séleucide (*ID*, 1547-1548). Les Athéniens n'ont pas les moyens d'affaiblir leurs relations avec les Séleucides. Cf. Badoud, Fincker et Moretti (2016).

5616 Eckhardt (2019), p. 10-11.

5617 L'asylie de Bérytos favorise le négoce, en réduisant les coûts et rendant possible la négociation d'esclaves avec les pirates. Les Séleucides n'ont plus les moyens de protéger les routes commerciales. Cf. Mavrojannis (2018), p. 261.

5618 Roussel (1907), p. 446, explique que le local ne peut pas être antérieur à 122, car le monument bérytain est installé en dehors de l'établissement. En fait, le monument est destiné à être vue par les étrangers qui fréquentent l'île, à l'inverse des monuments de l'établissement, destinés aux membres du *koinon*.

Pour cette dernière, on pense à la dédicace **(n° 14)**, consacrée au consul Gn. Octavius, stylistiquement proche de la dédicace du *koinon* **(n° 9)**, mais pas découverte au même endroit. Cette dédicace est remployée dans le mur d'une maison au sud ouest de l'établissement des Poséidoniastes [5619] . Les lettres de la formule de datation de **(n° 14)** ne sont pas de la même taille que celles du reste de la dédicace, tout comme dans **(n° 9)**. Surtout, il y a un *vacat* de 5 cm entre la dédicace et cette formule de datation, ce qui est un parallèle avec ceux de 8 et 10 cm entre dédicaces et formules de datation dans les inscriptions **(n° 3)** et **(n° 9)**. Enfin, les dédicaces **(n° 9)** et **(n° 14)** précisent toutes deux, dans la titulature de l'association, qu'il s'agit des négociants bérytains « établis à Délos », formule caractéristique des inscriptions des Poséidoniastes affichées hors du local. L'inscription **(n° 14)** est gravée sur une plaque de marbre bleuâtre, matériau utilisé pour les autres dédicaces du monument bérytain. Les plaques des dédicaces **(n° 3)** et **(n° 9)** sont hautes de 75 cm. Celle de **(n° 14)** mesure 35 cm de hauteur et est brisée en bas, juste sous la formule de datation. Les plaques complètes du monument des Bérytains montrent que plus de la moitié de la longueur des pierres est située sous la formule de datation. La plaque de la dédicace **(n° 14)** mesurait probablement 75 cm, comme les autres dédicaces du monument. Plus intéressant encore, la largeur du petit côté nord du monument, sur laquelle est censée reposer l'inscription **(n° 14)**, fait entre 0.575 et 0.595[5620]. La largeur de la plaque de l'inscription **(n° 14)** est de 0.56 cm. Pour résumer, 1°) les dimensions de la plaque correspondent au monument des Bérytains, 2°) le texte **(n° 14)** est présenté avec la même mise en page que celui **(n° 9)** et 3°) les textes **(n° 9)** et **(n° 14)** emploient les mêmes formules, notamment celle de la titulature de l'association, peu commune et réservée aux inscriptions hors du local.

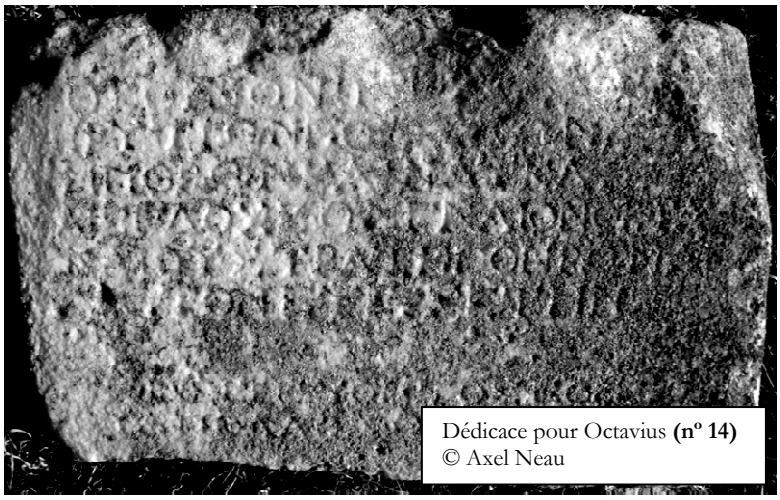

Dédicace pour Octavius **(nº 14)**
© Axel Neau

**Photographie 14**

[5619] *EAD VI*, p. 131.
[5620] *EAD VI*, p. 137.

Gn. Octavius Gn. f., objet de la dédicace **(n° 14)**, est un préteur romain, évergète du *koinon*. La *gens Octavia* est aussi connue par deux individus à Délos[5621]. Pour des raisons paléographiques, Gn. Octavius n'est probablement pas le commandant de la flotte romaine en 169 contre Persée[5622], mais un consul de 128, qui exerce un commandement en Orient vers 130 lors de la guerre contre Aristonicos[5623] ou un homonyme, consul en 87[5624]. Des deux derniers magistrats, seul celui de 87 peut correspondre, car avant 126 et l'installation de l'agora de Théophrastos, le monument bérytain n'est pas encore attribué aux Bérytains. Surtout, la statue correspondant à cette dédicace **(n° 14)** est à l'extrémité nord du monument et certainement élevée après les autres statues. Selon les *ID*, ce consul est préteur dans les années 90. La statue est dressée avant le sac de 88, qui ne l'a pas épargnée. La destruction de la statue de Gn. Octavius explique pourquoi la dédicace est trouvée loin du monument bérytain. Son remploi tardif, dans une habitation plus récente, proche du local des Poséidoniastes induit en erreur, illustrant les problèmes posés par les pierres errantes et hors-contexte à Délos[5625]. Les habitations du sud-ouest du local des Poséidoniastes sont postérieures à la destruction de l'établissement et remploient des marbres de ce dernier. D'autres marbres viennent de l'agora des Italiens, preuve que les constructeurs cherchent des matériaux assez loin du lotissement[5626]. Après le départ des marchands bérytains de l'île, le monument du débarcadère n'a plus d'importance. Bien qu'entre le quartier de Skardana et la salle hypostyle aucune fouille ne fut menée, il est vraisemblable qu'il existe un axe de circulation entre la porte du débarcadère et les habitations sud-ouest du local phénicien, permettant d'acheminer facilement des blocs du monument bérytain[5627]. En résumé, les habitations sud-ouest du local utilisent des marbres de l'agora des Italiens, de l'*oikos* des Bérytains et de leur

[5621] Gaios Oktauios Bassos fils ou affranchi de Gaios apparaît dans une dédicace et Dionysios Oktauios figure dans une liste de souscripteurs du Sarapieion C entre 97 et 94 (*ID*, 2488 et 2616I, l. 50). Un certain Caius Octavius Bassus apparaît sur une liste d'initiés au culte des divinités de Samothrace. C'est par l'intermédiaire d'esclaves et d'affranchis que la *gens* s'enrichit à Délos. Cf. Hatzfeld (1912), p. 57-58, Ferrary, Hasenohr et Le Dinahet (2002), p. 205 et Dimitrova (2008), p. 130-132, n° 53.

[5622] Il obtient le consulat en 166 et est le premier de sa famille à atteindre ce niveau, tout en étant le seul homme nouveau à obtenir la magistrature seulement deux ans après sa préture, excepté Cicéron. Selon Polybe, XXXI, 2, 11, il fait partie d'une commission de légats en mission en Orient en 164, mandatée pour entamer la puissance séleucide. Il est assassiné en 162 à Laodicée-sur-mer par un certain Leptine dénonçant la tyrannie romaine. Cf. Earl (1960), p. 658 et Brisson (2022), p. 303-304.

[5623] Ce consul est mentionné par Cicéron, pour sa méconnaissance des lois (Cicéron, *De oratore*, I, 166). Il a un frère tribun de la plèbe en 133. Cf. Earl (1960), p. 662, Ferrary (2000), p. 188 et Brun (2004), note 4.

[5624] Sur les magistrats, Bliquez (1975). Sur le consul de 87, Roussel (1907), p. 446-447 et Picard (1920), p. 302-303.

[5625] Un fragment du socle de la statue cultuelle du Poséidon des Bérytains est aussi remployé dans les habitations du sud-ouest du local des Poséidoniastes. Cf. *EAD VI*, p. 131.

[5626] *ID*, 2001. Cf. Bruneau (1968), p. 677-678 (= Bruneau (2006), p. 155-156).

[5627] Une dédicace d'un banc, trouvée dans l'Artémision, est adressée aux *théoi patrioi* (*ID*, 2326), renforçant la présence bérytaine dans ce secteur de l'île et les possibilités de circulation des pierres. Cf. *EAD VI*, p. 133-136, Trümper (2006), p. 116, Andriopoulou (2017), p. 59-60 et Biard (2017), p. 214 et 216-217.

monument du débarcadère. Avec le départ soudain des négociants bérytains, tous leurs monuments deviennent des *spolia*. La catastrophe de 69 correspond bien à une telle fin, car la destruction de l'agora des Italiens semble concomitante.

Au cours de son histoire, le local des Bérytains s'est progressivement étendu vers le sud, gagnant sur une petite place publique. Les habitations sud-ouest étant postérieures, le local avait son entrée principale sur une importante place du quartier. Le petit portique adossé à l'angle sud-ouest de l'établissement, après sa phase d'extension, est au centre de cet ancien espace public.

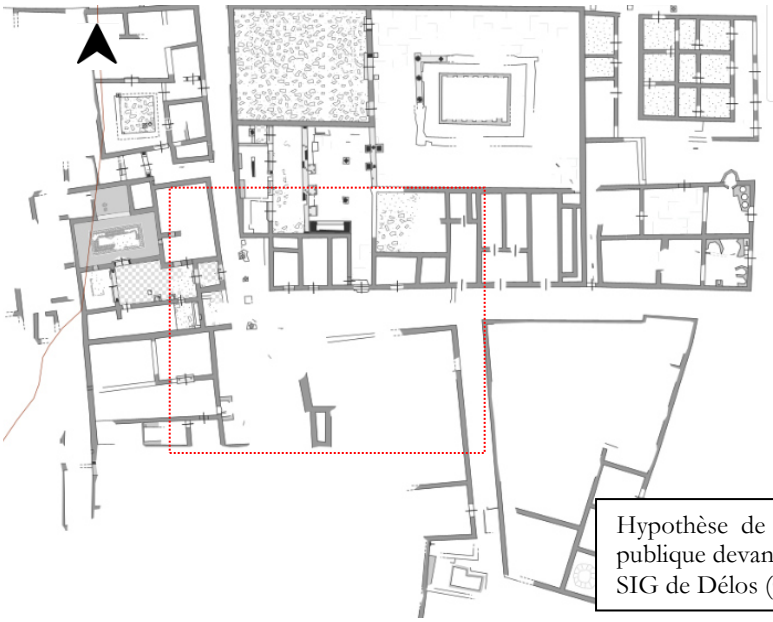

Hypothèse de restitution de la place publique devant le local des Bérytains
SIG de Délos (© EFA)

**Figure 49**

Les réseaux du *koinon* des Poséidoniastes sont enchevêtrés dans ceux de Bérytos. C'est ensemble que la cité marchande et son comptoir délien obtiennent la concession d'un monument près d'une entrée stratégique du sanctuaire. Les Bérytains y développent un vaste programme honorifique sur plus de 30 ans, honorant les trois piliers de la prospérité de la cité : Athènes (sous-entendu Délos), les Séleucides et Rome.

### 3- Les Bérytains dans la guerre civile séleucide

Pourquoi Laodicée de Phénicie fait-elle une dédicace à Antiochos VIII à Délos [5628] ? Démétrios II a donné le statut sacré et inviolable à Tyr en 141 et Antiochos VIII fait de même pour Sidon en 122. Ces cités sont connectées de longue date à Délos par le négoce, voire par des liens religieux pour Tyr, mais n'ont pas pour autant, à notre connaissance, élevé de monument à la gloire des Séleucides dans l'île. Il en

[5628] Des dédicaces jumelles peuvent exister en Syrie ou en Phénicie, mais ça ne change pas le fond de la question.

ressort qu'Antiochos VIII est un acteur important du développement économique de Bérytos.

La période succédant à l'assassinat de sa mère en 121 n'entraîne aucun trouble pour Antiochos VIII en Syrie[5629]. C'est en 114 que son frère, Antiochos IX s'en prend à lui. Antiochos VIII part alors à Aspendos, pour se mettre sous la protection des Romains dès 112[5630]. L'année suivante, les deux rivaux se partagent la Cœlé-Syrie, se disputant toujours l'alliance des cités en leur octroyant des avantages, comme l'autonomie pour Séleucie de Piérie, Apamée et Ascalon[5631]. C'est dans ce contexte qu'Antiochos VIII octroie l'asylie à Bérytos[5632], d'où la statue au roi, en 110, avec une dédicace le présentant comme bienfaiteur et sauveur[5633].

Le magistrat Gnaios Papirios Karbôn, propréteur d'Asie avant 116, et consul en 113, est honoré à Délos par Antiochos VIII[5634]. Pour Dürrbach, ce magistrat a pu plaider en faveur de Grypos, en tant que proconsul d'Asie, lors du partage de la Phénicie entre Antiochos VIII et IX en 111[5635]. On objectera cependant qu'avant la première guerre mithridatique, les gouverneurs d'Asie sont d'anciens préteurs, non d'anciens consuls, or Papirios est consul en 113[5636]. D'autre part, il combat les Cimbres l'année de son consulat, ne pouvant donc s'occuper des affaires d'Orient[5637]. Il est vaincu à la bataille de Noreia, entraînant la fin de sa carrière.

---

5629 Justin, XXXIX, 2, 7-9 et Appien, *Syr.*, 69. Athénée rapporte un banquet à Daphné, lors duquel le roi distribue chameaux et objets d'or et d'argent (Poseidonios, fragment 31 [*FHG*, 3 = *FGrH*, 2A, 87F 10], Athénée, 5, 210e et 12, 540a-b). Pour Iossif (2011), p. 134, cette fête se place entre 121 et 113, entre 112 et 111 ou 109 et 96. Ces années restent mal connues en raison du peu de sources. Cf. Bellinger (1949), p. 66 et Wolski (1999), p. 114.

5630 Bellinger (1949), p. 68.

5631 Roussel (1907), p. 446.

5632 Ce dernier est également honoré à Délos (*ID*, 1547-1548). Sur le conflit, Wolski (1999), p. 114-115. Pour certains, cela entraîne un bref retour du nom de Laodicée de Phénicie. Les Bérytains ont pourtant repris le nom de Laodicée dès 126-123, comme l'atteste la numismatique. Il se distingue sur le monnayage municipal de bronze de Bérytos du temps d'Antiochos VIII. Avant l'attaque d'Antiochos IX, Antiochos VIII est en position de force en Phénicie, expliquant l'emploi du nom de Laodicée de Phénicie sur les émissions monétaires. Il n'y a pas de lien entre l'asylie et la métonomasie. Z. Sawaya estime que la reprise définitive du nom de Bérytos ne s'effectue pas avant 81, attestant de la relation de confiance des Bérytains à l'égard des Séleucides. L'*asylia* interdit aux officiers royaux d'y exécuter un jugement. Le privilège de sainteté, accompagnant l'asylie dans la dédicace, peut donner une relative immunité fiscale. Cf. Roussel (1907), p. 446, Bikerman (1938b), p. 143, Moore (1992) et Sawaya (2004), p. 125-126, 130-131 et 133.

5633 Le contexte du traumatisme de la destruction de Tryphon en 140 rend la cité reconnaissante envers le roi. La formule d'asylie apparaît aussi sur un poids de l'agoranome bérytain Gorgias. Le souverain est « sauveur » pour ne pas avoir laissé la cité aux mains de son adversaire et « bienfaiteur » pour lui avoir accordé l'asylie et la sainteté. Cf. Sawaya (2004), p. 125-126 et 131, Sawaya (2008), p. 94-95 et 97 et Ehling (2008), p. 225.

5634 *ID*, 1550 (=*Choix*, n° 121). La préture de ce magistrat remonte au plus tard à 116 (cf. *Lex Villia*). Cf. Broughton (1968), p. 530.

5635 *Choix*, n° 121.

5636 Ferrary (2000), p. 162.

5637 *Choix*, n° 121, p. 201.

Récemment, K. Ehling a écrit qu'Antiochos VIII, réfugié à Aspendos, honore le consul qui l'autorise à rester dans la cité anatolienne, d'où l'*eunoia* du décret[5638]. Le problème est qu'Antiochos VIII est en exil entre 113/112 et 112/111[5639], à une période où le consul, vaincu par les Cimbres, est déjà démis de ses fonctions. La dédicace délienne est lacunaire, on ne sait pas si Papirios Karbôn est honoré comme consul ou préteur (στρατη[γόν ἀνθύπατον? Ῥωμαίω]ν)[5640]. En 116, le royaume séleucide est encore en paix et la lacune de la dédicace indique plutôt le consulat. Il est donc certainement honoré en 113.

Papirios Karbôn peut avoir joué un role dans les premiers temps du conflit dynastique[5641]. En 114, Grypos se prépare à l'attaque de son frère[5642]. Début de 113, Antioche tombe un temps sous le contrôle d'Antiochos IX[5643]. Lors de la première année de la guerre civile, Antiochos VIII perd pratiquement toute la Phénicie, dont Ptolémaïs, Sidon, Ascalon et Tripoli[5644]. Les Romains n'ont alors pas encore d'intérêts géopolitiques dans cette région[5645]. Leur principal souci est le maintien des circuits commerciaux vers Délos[5646]. Il se peut que Papirios Karbôn soutienne Antiochos VIII dans la défense de Bérytos, empêchant la cité de tomber dans les mains adverses. Les Romains ont de fortes relations avec les négociants de cette cité depuis au moins le milieu du II$^{e}$ s.[5647] Dans ce cas, les réseaux déliens ont pu avoir un rôle sur la scène internationale et amener Rome à défendre la ligne commerciale entre Bérytos et Délos, d'où la dédicace délienne d'Antiochos VIII à ce magistrat en 113. Ce soutien aux Romains permet au roi de se réfugier à Aspendos en 112. Après la guerre civile, les Bérytains font à leur tour une dédicace au roi, qui les a sauvés d'une catastrophe semblable à celle de 140[5648]. C'est peut-être dans ce contexte que la déesse Rome est installée dans le sanctuaire des Poséidoniastes de Bérytos.

---

5638 Ehling (2008), p. 218.
5639 Ehling (2008), p. 219.
5640 Il est aussi possible de restituer γενόμενος, indiquant un ancien magistrat romain.
5641 Sur le début du conflit voir : Bellinger (1949), p. 66-67, note 37. Datation : Hoover (2007) et Ehling (2008).
5642 Josèphe, *Antiquités Judaïques*, 13, 271. Cf. Hoover (2007), p. 287.
5643 Ehling (2008), p. 219.
5644 Bellinger (1949), p. 67.
5645 En Orient, leur diplomatie est centrée sur la nouvelle province d'Asie.
5646 Antiochos VIII a également le souci de stabiliser la Syrie pour le négoce phénicien. Cf. *EAD XLIV*, p. 244.
5647 Le *koinon* des Poséidoniastes permet aussi de coordonner les intérêts bérytains.
5648 Bérytos semble loyal à Antiochos VIII, *contra* Chrubasik (2016), p. 191.

## G- Le paradoxe de l'évergétisme séleucide dans le local des Poséidoniastes

Les hauts-fonctionnaires de la dynastie, comme Héliodôros, jouent un rôle essentiel dans la naissance du *koinon* des Poséidoniastes, mais, de façon paradoxale, les Séleucides ne laissent pas de traces dans le local associatif. À l'inverse, Rome est présente, on y trouve : 1°) une chapelle à la déesse Rome et 2°) le décret honorifique pour Minatios. Les cultes dynastiques sont pourtant bien ancrés en Syrie et en Asie Mineure[5649]. À l'inverse, la Phénicie est à la fois une région récente du royaume et dont certaines cités portuaires entretiennent un rapport de force face au roi[5650]. Aucune trace de culte royal séleucide n'existe à Délos à l'inverse d'autres dynasties comme les Lagides et les Bérytains ne semblent pas s'être investies dans sa création[5651]. Le culte des Séleucides est une affaire interne au royaume.

### 1- À la recherche de l'évergétisme séleucide

Si l'économie royale séleucide repose largement sur l'évergétisme, aucune source épigraphique ne mentionne une quelconque aide royale aux Poséidoniastes[5652]. L'établissement est financé par des négociants bérytains et italiens. Dans ce cadre, on voit se déployer un évergétisme privé qui passe notamment par des souscriptions associatives. Rappelons d'abord que l'évergétisme séleucide touche surtout les cités du royaume, se concentrant dans le sud-ouest de l'Asie Mineure, ou au profit de cités libres, comme Rhodes ou Athènes. Il y a peu d'attestations en Grèce continentale et dans les îles[5653]. C'est donc à Bérytos même que l'évergétisme royal s'est exprimé, peut-être sous forme d'*ateleia*.

---

[5649] Ces rois sont assez discrets par cet aspect, même dans leur royaume. La première source explicite apparaît en 193, dans le cadre du culte de Laodicée, épouse d'Antiochos III (*OGIS*, 224). Selon P. Van Nuffelen, « le but idéologique du culte royal de l'empire était de manifester à travers sa propre présence aux grandes fêtes religieuses des sanctuaires et des cités la prééminence du roi dans le champ religieux ». Outre le grand prêtre du culte royal, il existe des prêtrises locales, reconnues dès Antiochos Ier et réorganisées sous Antiochos III. Cf. Van Nuffelen (2004), p. 278, 285-289 et 300-301 et Erickson (2019b).

[5650] Des élites sidoniennes aident à construire la figure religieuse des souverains hellénistiques. Sidon a cependant un caractère plus hellénique que nombre d'autres cités phéniciennes. Cf. Lorenzon (2020).

[5651] Bruneau (1970), p. 573.

[5652] Bringmann (2001), p. 208 et 212, Marcellesi (2004), p. 170-171 et 176-184, Bringmann (2004), p. 150-152 et Martinez-Sève (2004), p. 86

[5653] Selon Bringmann (2004), p. 150, « les Séleucides ne jouèrent pas de rôle éminent, à l'exception remarquable d'Antiochos IV (175-164 av. J.-C.) ». C'est le contexte des statues élevées près de l'autel du *kératon* (Polybe, XXVI, 10, 12). Une dédicace lacunaire sur une architrave trouvée à l'ouest du *téménos* peut émaner de lui (*ID*, 1542). Deux dédicaces déliennes en son honneur montrent ses bonnes relations avec les Athéniens (*ID*, 1540 et 1541). Cf. Bruneau (1970), p. 27, Marcellesi (2004), p. 171, 174-177 et 184 (pour Milet). et Knoepfler (2014), p. 98-101.

Antiochos IV, agissant comme évergète, augmente les activités commerciales des cités portuaires de Milet et Rhodes[5654]. Il mène une politique de réaménagement de la Coelé-Phénicie, dans le cadre de la réorganisation du royaume, ce qui s'accompagne d'une réforme des poids et mesures et d'une autre de la monnaie[5655]. L'absence de lien évergétique entre Antiochos IV et les Poséidoniastes de Bérytos s'explique par la nature même de cet évergétisme royal séleucide, qui prend trois formes : immobilier, mobilier ou capitaux, et fiscale. Concernant l'immobilier, les Bérytains, faute de pouvoir s'organiser en association à Délos avant 167, ne pouvaient bénéficier du don d'un local. Le roi peut seulement aider les négociants bérytains de Délos par la fiscalité. C'est probablement ce qu'a fait Séleucos IV, ce qui lui valu une dédicace des négociants de Laodicée de Phénicie. On a émis l'hypothèse d'une réduction des droits de douane à Bérytos et la création d'une association basée à Bérytos. Lorsqu'Antiochos IV fréquente Délos, notamment pour son programme statuaire autour du *kèratôn*, il voit la dédicace des négociants à Héliodôros et rencontre les marchands bérytains[5656]. Grâce à ses réseaux athéniens, il appuie sa demande de fondation d'association de négoce, qui voit le transfert du siège vers l'île[5657]. Un passage du décret **(n° 2**, l. 47**)** montre que la proclamation des couronnes de Minatios doit toujours être faite après celle du *dèmos*. Un précédent décret de l'association honore le *dèmos* athénien. L'autorisation athénienne de fondation du local peut correspondre à ce contexte.

**2- L'absence des Séleucides dans le local**

C'est Antiochos IV qui parvient à réaliser le projet, mais le local est construit plus tard[5658]. L'établissement des Poséidoniastes, non-financé par les Séleucides, est fondé

[5654] Il est aussi agoranome à Antioche. Cf. Feyel et Graslin-Thomé (2014), p. 25-26, Knoepfler (2014), p. 102, Kosmin (2014), p. 229 et Finkielsztejn (2020), p. 303-304.
[5655] Son règne est un tournant de l'administration de la Phénicie. Il refonde de nombreuses cités levantines en leur donnant des noms dynastiques. La réforme monétaire est attestée par le début du monayage quasi-municipal de bronze dans 19 cités du royaume. Cf. Finkielsztejn (2004), p. 255-258 et Meyer (2020).
[5656] Il faut rappeler le caractère du roi n'hésitant pas à se fondre dans la population à la rencontre de son peuple à Antioche, et déjà à Athènes. Cf. Kosmin (2014), p. 228-230 et Engels (2017), p. 83.
[5657] Cette hypothèse induit que les associations étrangères ont besoin d'être enregistrées et autorisées par l'autorité de la cité. Si on la refuse, il est possible qu'Antiochos IV donne de nouvelles conditions fiscales favorables à ces négociants. Ces derniers sont organisés en association ce qui change les conditions par rapport à son prédécesseur.
[5658] Comme les Tyriens, les Bérytains peuvent se réunir dans un premier temps dans le sanctuaire d'Apollon. Sur le financement des locaux associatifs. Héliodôros n'avait pas les moyens d'obtenir la fondation d'un local dans l'île d'abord parce qu'il n'entretenait pas d'aussi bonnes relations avec les Déliens, qu'Antiochos IV avec les Athéniens et aussi car les Déliens étaient peu enclin à accueillir une association de négociants étrangers. Cf. Last et Harland (2020), p. 76-89.

entre la fin du règne d'Antiochos IV en 164 et 153[5659]. Il est construit après que les Séleucides manifestent leur évergétisme, mais les rois de cette dynastie ne participent pas à sa construction, financée par les négociants et le banquier Minatios[5660]. Tout indique que le chantier ne dure que quelques années, au milieu du II^e^ s. À ce moment, Démétrios Ier, sorti de sa captivité romaine, entretient de mauvaises relations avec Rome, alors même que les Poséidoniastes sont en affaires avec les Italiens et que Délos sert de nœud dans leur réseau marchand[5661]. L'intervention de Minatios montre que les Poséidoniastes eurent du mal à financer seuls le projet[5662]. Peut-être ont-ils attendu un soutien séleucide qui ne vint jamais. Du reste, Démétrios Ier s'intéresse à une autre association : le synode des Aradiens de Délos, signe peut-être d'une disgrâce des Bérytains[5663]. Aucune monnaie bérytaine n'est frappée au nom de ce roi, alors que c'est le cas à Sidon et Tyr[5664]. Les successeurs de Démétrios Ier n'apparaissent pas plus dans le local, alors qu'ils s'intéressent à Bérytos, mais à ce moment-là, les Poséidoniastes de l'île n'ont plus vraiment besoin d'eux. De toute façon, les associations tendent à se tourner vers les cités plutôt que les souverains en cas de problèmes financiers[5665]. Après 88, la dynastie est trop faible pour aider l'association en difficulté[5666]. Le pillage du local bérytain par les troupes mithridatiques et le désordre économique du Levant lui furent fatals[5667]. Notons encore ceci : le *koinon*, quand il était florissant, utilisait le monument des Bérytains de la porte du débarcadère pour exposer ses honneurs aux puissances étrangères. L'évergétisme est alors plus visible que dans le local où l'on s'adresse plutôt aux membres. Tout cela explique pourquoi le sanctuaire de l'établissement ne comporte pas de chapelle pour une divinité tutélaire de la dynastie séleucide, alors que Rome y est présente.

En somme, après l'échec au Temple de Jérusalem, Héliodôros initie un projet commercial visant à lier Bérytos, Délos et Rome[5668]. Une association de négociants de Laodicée de Phénicie naît de cette initiative, avec son siège en métropole.

---

5659 Une preuve serait un décret honorifique ou une dédicace des Bérytains à Antiochos IV. Les Séleucides financent pourtant de nombreux bâtiments ailleurs (bibliothèques, *bouleuteria*, temples, aqueducs, etc.). Kosmin (2014), p. 219.
5660 Ernst (2018), p. 387.
5661 Voir les nuances d'Hochard (2021), p. 367-369.
5662 Ils n'ont pas de vision globale du financement du local. Sous l'Indépendance, les projets des Déliens ont aussi des financements flexibles, comme le montrent les comptes des hiéropes.
5663 *ID*, 1543. S'il s'intéresse aux réseaux de négoce, il faut souligner qu'il tente d'acheter Chypre pour 500 talents en 155. Cf. Graslin-Thomé et Veïsse (2021), p. 380-382.
5664 Sawaya (2005).
5665 Les Tyriens de Pouzzoles obtiennent des subventions de Rome et de leur métropole pour leur *statio* (*OGIS*, 595, l. 8-19 et 31-37).
5666 Tigrane d'Arménie a une certaine autorité sur les vestiges de l'empire séleucide dans les années 83-69. Cf. Kirbihler (2021), p. 454.
5667 Kirbihler (2021), p. 456-457.
5668 Gera (2009), p. 149 et Feyel et Graslin-Thomé (2014), p. 35-36.

Lorsqu'Antiochos IV monte sur le trône, il s'intéresse aux grands centres portuaires (Milet, Rhodes, etc.). Soutenue à Athènes et Rome, l'association des Poséidoniastes déplace son siège à Délos[5669]. Un accord commercial et fiscal favorable est octroyé aux négociants bérytains de Délos qui bâtissent leur local délien sans soutien séleucide. Parallèlement, le *koinon* fait dans la pierre la publicité des honneurs qu'il octroie à ses bienfaiteurs avec un monument situé à la porte du débarcadère. L. Martinez-Sève, suivant P. Briant, repousse toute idée d'une politique commerciale des Séleucides : leurs objectifs seraient surtout financiers et fiscaux[5670]. Sans doute. Mais, dans cette optique fiscale, les Séleucides ont fait preuve d'ingéniosité et d'originalité, en soutenant l'installation de négociants bérytains à Délos. Les vieilles cités portuaires de Phénicie — comme Tyr et Sidon — sont puissantes, mais moins maniables par les rois séleucides que Bérytos, qui reste fidèle et procure de bons revenus. Tout cela doit être replacé dans la compétition entre cités phéniciennes, qu'atteste l'iconographie monétaire de Sidon et Tyr. L'apparition tardive et massive des Bérytains à Délos ne peut pas s'appréhender par le seul contexte des relations phénico-déliennes. Il faut prendre en compte les intérêts séleucides pour les routes marchandes royales.

### H- Rome et les Poséidoniastes de Bérytos

À l'inverse des Séleucides, Rome est omniprésente dans l'établissement bérytain, que ce soit dans le financement du local **(n° 2)** et **(n° 33)**, son sanctuaire **(n° 10)** et **(n° 11)**, et sur le monument des Bérytains **(n° 14)**.

#### 1- Un lien marchand fort

Les financiers italiens interviennent dès le milieu du II^e^ s., lors de la construction du bâtiment et dans une liste de souscription. La statue de Gn. Octavius apparaît dans les années 90. Le local intègre une chapelle de la déesse Rome, dont le culte survit à 88. Après le passage de Pompée en Orient, un programme de développement architectural de Bérytos est pensé par les Romains[5671]. Si les investissements romains apparaissent dès cette période à Bérytos, on comprend bien pourquoi les Poséidoniastes ont cherché à tout prix à restaurer leur statue de Rome.

Il est courant, dans l'Orient gréco-romain, qu'un évergète fasse un don ou un prêt à une association pour lui permettre d'acheter une terre pour s'y installer, en échange

[5669] Concernant Rome : Scolnic (2019) et Wenghofer (2019), p. 266.
[5670] Martinez-Sève (2014), p. 374-376.
[5671] Frangié-Joly (2014), p. 98.

d'honneurs[5672]. Les Poséidoniastes font appel au banquier romain Minatios pour achever la construction de leur local, ce qui, pour L. Robert, traduit des difficultés financières[5673]. Ces dernières peuvent être liées à la même crise financière qui touche le synode tyrien à cette période. On a aussi évoqué l'hypothèse du retrait du soutien séleucide sous Démétrios Ier.

Les relations entre Marcus Minatius fils de Sextus et le *koinon* contribuent aux bons rapports avec Rome[5674]. Il est l'unique représentant de la *gens Minatia* à Délos, une famille plébéienne dont certains sont connus à Capoue[5675]. Les *Minatii* de Campanie investissent dans le négoce, comme le banquier des Poséidoniastes, qui a aussi des intérêts à Bérytos. Une inscription des *magistri* de Capoue évoque un Minatius et un certain P. Pomponi. M.l.[5676] La *gens Pomponia* est représentée par au moins quatre individus à Délos à la même période, assurant des liens entre les *magistri* affranchis de Capoue et les Compétaliastes de Délos[5677]. L'inscription des *magistri* de Capoue est lacunaire, mais les deux affranchis ont une *gens* connue à Délos. Le collège marchand de Capoue peut être destiné aux relations avec Délos, ouvrant des perspectives sur le dossier des *olearii* déliens. Cela pose aussi la question des relations entre collèges des différents ports. Les inscriptions de Capoue et des *olearii* apparaissent à la fin du II^e^ s., presque 50 ans après celle de Minatius. L'investissement du banquier dans l'association des Poséidoniastes peut être source d'enrichissement de la *gens*. Si on suit cette hypothèse, les Italiens ne subissent pas de fuite de capitaux puisqu'ils échangent denrées orientales et esclaves contre leur production. Une partie des gains des négociants se fait dans leur patrie, les Bérytains vendant l'huile italienne à Bérytos. Il fallait de toute façon lester les navires. Les travaux sur la céramique de Bérytos intéressent notre propos[5678] : des assiettes *orlo bifido*, connues à Délos, ont été trouvées dans les fouilles de la cité

[5672] Van Nijf (1997), p. 108 et 127.
[5673] Robert (1973b), p. 478.
[5674] Ernst (2018), p. 387.
[5675] Quintus Minatius apparaît sur une inscription de 6 *magistreis* qui font une dédicace à Hercule pour avoir gagné un procès (*CIL*, I², 687). D'autre part, en 112, une autre liste mentionne Cnaeus Minati affranchi de Caius : […] *Cn.Minati Cl. / P.Pomponi Ml. / magistreis / conlegi / mercatorum / coeraverunt* / […] / *Calpurnio cos* (*CIL*, I², 672). Cette inscription est la meilleure attestation d'un collège professionnel de Capoue. Il faut enfin mentionner une inscription funéraire en faveur d'une affranchie morte à 6 ans : *Minatia T(iti) l(iberta) Eupolis / vixit annos VI* (*CIL*, X, 2738a). Ce dossier non-exhaustif suffit à montrer l'importance de la famille dans les réseaux de Campanie. Cf. Ferrary, Hasenohr et Le Dinahet (2002), p. 202.
[5676] *CIL*, I², 687.
[5677] Ils apparaissent dans deux dédicaces des Compétaliastes, une dans le sanctuaire syrien et enfin sur un sceau. Cf. Ferrary, Hasenohr et Le Dinahet (2002), p. 211. Cf. *ID*, 1766, l. 3-4, 2248, l. 27 et 1761, l. 1-2.
[5678] Frangié-Joly (2017).

phénicienne, pour des couches stratigraphiques remontant à la fin du II^e^ s.[5679] Une amphore d'origine indéterminée, trouvée à Bérytos (Bey 002.98.145/146/239), possède un « exact parallèle dans deux exemplaires conservés à Délos, dont l'un provient de la Maison des Sceaux » (TD 7972 et 8301)[5680]. Ces amphores auraient un « caractère plus romain que grec ». La couche de découverte, datée par des timbres rhodiens entre 120 et 100, traduit un négoce délien entre Bérytos et Rome à la fin du II^e^ s.[5681] Parmi les décors peints des maisons bérytaines du II^e^ s., des fragments d'enduits polychromes trouvent un parallèle dans la Maison des Comédiens[5682]. Les négociants bérytains vivent dans des décors semblables à Bérytos et Délos[5683]. Il n'est donc pas nécessaire de penser que les Poséidoniastes enrichis à Délos, délaissent leur patrie en crise[5684].

La fondation de la première colonie augustéenne en Phénicie, à Bérytos, vers 15, est précédée d'une installation romaine une quinzaine d'année plus tôt[5685]. Les réseaux noués à Délos entre Bérytos et Italiens ont pu compter dans la décision de faire de Bérytos la première colonie romaine de la région[5686]. Ce choix est décidé de longue date et Rome investit déjà dans la cité après le passage de Pompée[5687]. Les Romains peuvent avoir simplement repris la politique séleucide après la disparition du royaume. Les sources prouvent l'existence de liaisons maritimes entre Bérytos, Brindes et Pouzzoles pour la période romaine, mais elles sont plus anciennes[5688].

En définitive, à Délos, un lien marchand se crée entre négociants italiens, surtout de Campanie, et négociants de Bérytos organisés en *koinon*. L'historiographie insiste à raison sur l'importation de produits orientaux vers l'Italie. Des denrées de Campanie (huile et vin) sont également importées à Bérytos. Tout cela ne s'arrête pas de façon nette en 88 et 69. Il y a une continuité des échanges à Bérytos même et dans les ports italiens. Après l'abandon progressif de la place délienne, il y a uniquement redéfinition des routes

[5679] Cette céramique culinaire italienne est importée dès cette période dans la cité, avant d'être imitée localement. Plus généralement, à Bérytos, les ustensiles et récipients grecs sont introduits en raison des liens entre la cité et Délos. Cf. Aubert (2001-2002), p. 75, Peignard-Giros (2013), p. 155 et Frangié-Joly (2014), p. 96-98.
[5680] Aubert (2003), p. 106.
[5681] Aubert (2003), p. 106.
[5682] Aubert (2001-2002), p. 79.
[5683] Aubert (2001-2002), p. 79.
[5684] *Contra* Sawaya (2008), p. 101 et 103.
[5685] Mouterde (1964), p. 163 et Sawaya (2002).
[5686] Z. Sawaya pense que cette installation résulte de la faiblesse économique de Bérytos et de l'espace ainsi diponsible pour les colons. La démonstration de la faiblesse économique de la cité est uniquement fondée sur la production monétaire. Auguste installe des vétérans dans cette cité après Actium. Des négociants italiens se sont-ils rendus à Bérytos dès 69 ? La masse monétaire de la cité diminue après 88 et les invasions ituréennes menacent la prospérité de Bérytos. Cf. Mouterde (1964), p. 162 et Frangié-Joly (2014), p. 99.
[5687] Frangié-Joly (2014), p. 99.
[5688] *IG*, XIV, 830 et *Digeste*, 45, 1, 122. Cf. Apicella (2021), p. 134.

maritimes. L'abandon du comptoir délien des réseaux de négoce témoigne d'une vitalité de ces derniers.

**2- Le culte de Rome**

**a- Un culte privé des adhérents romains du *koinon* ?**

Des cultes privés de cette déesse par des étrangers sont attestés très tôt. Un autel à la déesse Rome est connu dans le sanctuaire des divinités égyptiennes[5689]. Il est installé vers 164 pour remercier les Romains d'avoir autorisé les dévots à entretenir des cultes isiaques dans l'île. Plus haut, nous avons montré les liens entre la *gens Pomponia* et Minatios, du fait de leur implication dans des réseaux marchands entre la Campanie et Bérytos. La dédicace des Compétaliastes dans laquelle apparaît un certain Archélaos Pompônios affranchi ou fils de Gaios apparaît, est consacrée à Pistis en 98[5690]. Cette divinité est souvent jointe à Roma dans le monde grec : les Compétaliastes dédicacent une statue à cette dernière en 94, à côté de celle qu'ils ont consacrée 4 ans plus tôt à Pistis[5691]. Les statues de la déesse Rome des Compétaliastes et des Poséidoniastes de Bérytos appartiennent à un culte associatif, qu'il ne faut pas confondre avec le culte public de la déesse, également attesté dans l'île, jointe au *dèmos* d'Athènes et à Hestia[5692].

L'introduction du culte de Rome est-il un choix des Poséidoniastes ou a-t-il été imposé par les Italiens de l'île et du *koinon* ? L'aide romaine à Antiochos VIII pour la défense de Bérytos a pu jouer. La déesse Rome est installée dans une chapelle à l'issue d'une phase d'extension sud-ouest de l'établissement, datée juste après l'aide romaine à Bérytos. Le culte étant interne au local des Poséidoniastes et il n'est pas assuré qu'il serve à afficher le zèle de la communauté. Un monument près de la porte du débarcadère était plus efficace comme témoignage des bonnes intentions bérytaines à l'égard de Rome (cf. *supra*). On peut aussi postuler que les négociants italiens du *koinon* ont pesé dans la décision. L'instauration du culte a dû être débattue dans le *koinon*, et les voix italiennes ont compté. Étaient-elles nombreuses ? Outre le banquier Minatios, nous connaissons un certain Alexandros fils de Maarkos et également un Antiochos fils de Maarkos par une liste de souscription **(n° 33)**. Ces indices onomastiques sont faibles dans le contexte d'une longue liste. Deux explications à l'introduction de la déesse se présentent :

[5689] *ID*, 2484. Cf. Mellor (1975), p. 154.
[5690] *ID*, 1761.
[5691] À ce sujet, signalons une monnaie de Locres Épizéphyrioi, probablement datée de la fin du III^e^ s., dont la légende est *Pistis* et *Rhôma*. Cf. Mellor (1975), p. 66 et 131-133 et 162-163 et Szewczyk (2016), p. 199.
[5692] Mellor (1975), p. 151.

1°) Bérytos est sauvée par l'armée romaine et 2°) les Romains gagnent en puissance au sein du *koinon*.

**b- La date d'introduction de la déesse Rome**

On ne sait pas à quelle date le culte de Rome est introduit dans le local (cf. annexe 3), mais assurément entre le décret de Cairness House **(n° 2)**, en 153 ou 149, et 88. Lors d'une phase d'embellissement de l'édifice, dans la seconde moitié du II^e^ s., une statue de la déesse Rome du sculpteur Ménandros est installée dans le *naos* V1 **(n° 10)**, probablement en même temps qu'une statue de Poséidon dans le *naos* voisin. Cette statue est détruite en 88 et les Bérytains remploient, pour la remplacer, une statue provenant de l'île[5693]. La date d'introduction de la déesse Rome dans le local est antérieure à la dédicace de Ménandros, car le naos V1 est formé avant l'introduction de la statue.

La date de la statue de Rome et celle de l'autel sont débattues. Pour M. Trümper, il faut faire une sorte de moyenne entre l'attestation du sculpteur Ménandros en 110 et celle d'un certain Gorgias fils d'Asklépiadès de Iônidai, qui apparaît en 146 dans un décret et probablement aussi dans la liste de souscription **(n° 33)** avec Dionysios fils de Sôsipatros, archithiasite de l'autel de Rome **(n° 11)**. Cependant, il n'est pas certain que l'Athénien Gorgias du décret de 146 soit le même que celui de la liste de souscription des Poséidoniastes et encore moins que la période d'activité de celui-ci corresponde à celle de l'archithiasite de l'autel de Rome. La solution vient plutôt de l'archithiasite, Dionysios fils de Sôsipatros, qui compte beaucoup au sein du *koinon*. Cela ouvre la perspective de recoupements prosopographiques. Une dédicace des 18 éphèbes de l'année 126, trouvée à l'est du lac sacré porte le texte suivant[5694] :

Ἄρχοντος Ἀθήνησιν Διοτίμου, ἐπιμελητοῦ δὲ τῆς νήσου
Θεοφράστου τοῦ Ἡρακλείτου Ἀχαρνέως, γυμνασιαρχοῦντος δὲ
Θεο[δο]σίου τοῦ Ἰάσονος ἐγ Μυρρινούττης, παιδοτριβοῦν[τος δὲ]
Στασέου τοῦ Φιλοκλέους Κολωνῆθεν, οἱ ἐφηβεύσαντες
Ἰάσων Ἐπικράτου ἐγ Μυρρινούττης, Φιλήμων Φιλήμονος Μελιτεύ[ς],
Ἄλυπος Ἀπολλωνίου Ἀγγελῆθεν, Μάαρκος Λευκίου Ῥωμαῖος,
Γάιο[ς Γ]αίου Ῥωμαῖος, Πρωτογέν[ης] Πρωτογένου Παιανιεύς,
Πολέμων Διονυσίου Ἀλεξανδρεύς, Γάιος Αὔλου Ῥωμαῖο[ς],
Διόδοτος Δωσιθέου Ἀράδιος, Λεύκιος Κοίντου Ῥωμαῖος,
Παρμένων Εἰρηναίου Σιδώνιος, Ἰάσων Ἰάσονος Ἀντιοχεύς,
Θεόφιλος Θεοφίλου Κορκυραῖος, Ἑρμογένης Φιλοδάμου Πάριος,

[5693] La statue de Rome est perdue. La signature du sculpteur a été interprétée comme indiquant une statue de divinité tenant une lance ou un sceptre, cohérente avec l'iconographie de Roma. Cf. Szewczyk (2016), p. 197.
[5694] *ID*, 1923.

Γάιος Γαίου [Ῥωμ]αῖος, Διόδοτος Διονυσίου Ἀντιοχεύς,
**Διονύσιος Σ[ω]σιπάτρου**,
Ἀντίδοτος Ἀντιφάνου Λαοδικεύς,
*vac.*
Ἀπόλλωνι, Ἑρμεῖ, Ἡρακλ[εῖ].

On remarque 4 Athéniens situés aux positions 1, 2, 3 et 6 de la liste. Il y a 5 Romains aux positions 4, 5, 8, 10 et 15 et 1 Alexandrin en position 7. Deux éphèbes viennent de Corcyre et Paros en positions 13 et 14. Enfin, des Phéniciens et Syriens d'Arados, Sidon, Antioche et Laodicée sont aux positions 9, 11, 12, 16 et 18. Sans que ce soit une règle stricte, les Athéniens apparaîssent en premier, suivis des Romains, puis des autres. Parmi ces derniers, Phéniciens et Syriens sont les mieux représentés. Un seul éphèbe est sans ethnique : il se trouve en position 17, encadré par deux Phéniciens. Il s'agit de Dionysios fils de Sôsipatros, qui vient probablement de la côte syro-palestinienne. C'est peut-être le futur archithiasite du *koinon* des Bérytains. L'association se donnerait un dignitaire qui a de bons réseaux dans l'île et qui y réside[5695].

Une longue liste de souscripteurs au Sarapieion C, datée entre 100 et 94, évoque un certain Sôsipatros fils de Dionysios[5696]. L'origine ethnique n'apparaît jamais dans ce genre de texte. Bien que le nom soit assez courant, on pourrait y voir le fils de l'éphèbe de 126 et/ou de l'archithiasite des Poséidoniastes. Une autre liste de souscripteurs du Sarapieion C, datée entre la fin du II^e^ s. et le début du I^er^ s., comporte le nom : […]ιος Σωσιπάτρου[5697]. Il peut s'agir du père du précédent, éphèbe en 126 et peut-être archithiasite des Poséidoniastes — ou de son fils. Enfin, une stèle funéraire de Rhénée de la seconde moitié du II^e^ s. peut appartenir à un Dionysios fils de Sôsipatros de Bérytos, bien que le patronyme soit peu lisible[5698].

Partant de là, l'autel de la déesse Rome doit être daté après 126, après l'éphébie de Dionysios. L'autel est certainement antérieur à la statue, installée lors d'une phase d'embellissement[5699]. Rome, il me semble, n'apparaît donc pas dans le local avant les années 120. Cela peut correspondre à une introduction vers 110, période marquée par la fin de carrière de Ménandros, lors de laquelle les chapelles reçoivent des statues de cultes. La statue actuelle de Rome est remployée après 88. En termes de chronologie absolue, il

5695 Il a de bonnes chances d'y être né, car il effectue son éphébie environ 23 ans après la fondation du local. Un *emporos* ou nauclère de passage n'aurait pas pu assurer cette fonction.
5696 *ID*, 2622aII, l. 28.
5697 *ID*, 2616I, l. 69.
5698 *EAD XXX*, n° 127. M.-Th. Le Dinahet-Couilloud ne préfère pas restituer de patronyme. Une autre stèle funéraire indique Ammas fils de Sôsipatros de Berytos (*EAD XXX*, n° 398). Dionysios est un nom des plus courants chez les Bérytains de l'île. Cf. Tréheux (1992), p. 41.
5699 Il reste possible qu'un autre autel de Rome préexiste.

semble concevable de dater la phase d'embellissement du sanctuaire entre 120 et 100. La phase d'extension du local se situerait entre les années 145 et 120[5700].

La déesse Rome se substitue souvent aux cultes royaux[5701]. La dédicace de la statue de Rome **(n° 10)** qualifie la déesse d'« évergète ». C'est précisément ce rôle de bienfaiteur que jouent les Séleucides aux débuts de l'association[5702]. Si les négociants bénéficient toujours de l'évergétisme royal à Bérytos, cela ne les empêche pas de profiter de celui des Romains à Délos. Dans l'île, le monument des Bérytains montre comment les négociants jouent sur plusieurs tableaux évergétiques. Rome et les rois en ont conscience et s'en accomodent plutôt bien, peut-être à l'exception de Démétrios Ier. Le *koinon* est l'intermédiaire permettant la construction d'une ligne commerciale entre deux États adverses.

## III- Les autres associations du négoce

### A- Les associations égyptiennes

*Enregistrer les migrations entre Alexandrie et Délos […] d'une part, celles entre Délos et l'Italie d'autre part, fixer les coïncidences où les deux mouvements se touchent : voilà une tâche bien dure et ingrate*[5703].

#### 1- Les dossiers épigraphiques et papyrologiques

1°) Le synode des Anciens (*presbyteroi*) entrepositaires (*egdocheis*) d'Alexandrie est connu par deux dédicaces de statues à des *syggéneis* ptolémaïques, dont Krokos, représentant de Ptolémée VIII à Chypre[5704]. Ces statues sont exposées sous le portique d'Antigone (GD 29)[5705]. L'organisation a son centre à Alexandrie et Délos est une antenne[5706]. Krokos, responsable lagide de Chypre, est connu par une autre dédicace honorifique, trouvée à Paphos (Chypre)[5707], qui est une cité impliquée dans le négoce d'esclave avec Délos[5708]. Le transfert de la magistrature ptolémaïque de la *navarchia*,

---

5700 *Contra* Mavrojannis (2018), p. 264, pour qui cette phase se situe vers 109. En règle générale, l'étude des Poséidoniastes de T. Mavrojannis insiste sur la seule période de la fin du IIe s.

5701 Souvent le culte de Rome s'ajoute à ceux existant, sans pour autant les remplacer. Il semble difficile d'admettre que les Poséidoniastes remplacent un culte dynastique par celui de Rome, alors que Bérytos reste fidèle à la dynastie jusqu'en 81. Cf. Mellor (1975), p. 26 et 176 et Mellor (1982).

5702 Beaucoup d'épithètes royales sont passées à la déesse Rome. La statue de Rome évergète peut copier l'épiclèse d'Antiochos VII Évergète, mort en 129. Cf. Mellor (1975), p. 195.

5703 Van't Dack (1983), p. 406.

5704 *ID*, 1528 et 1529 = *Choix*, n° 108. Cf. Fraser (1972), p. 102-103, Andriopoulou (2017), p. 67 et Christodoulou (2019).

5705 Chankowski (2019), p. 292.

5706 Ces réseaux se développent jusqu'à Bérytos, par des activités de stockage. Cf Andriopoulou (2017), p. 69 et Chankowski (2019), p. 292.

5707 *SEG*, 13:573. Cf. Andriopoulou (2017), p. 70.

5708 Pour N. Rauh, Krokos n'est pas honoré pour des raisons marchandes, mais pour un rôle juridique. Selon T. Mavrojannis, des carrières de Néa Paphos sont utilisées comme centres de concentration

d'Alexandrie à Néa Paphos en 146, peut s'expliquer par la protection de l'approvisionnement en esclaves de Délos[5709].

2°) En 127, des nauclères et marchands romains installés à Alexandrie, ayant obtenu des bienfaits de Ptolémée VIII, font une dédicace à Lochos fils de Kallimédès à Délos[5710]. Une autre inscription délienne, fragmentaire, correspond à la dédicace d'une statue de Ptolémée VIII par Lochos et les négociants italiens d'Alexandrie en raison de son *aretè* et de son *eunoia*[5711]. Lochos est commandant en chef responsable de la conquête d'Alexandrie lors de la guerre civile[5712]. Il obtient le rang de *syggénès* après cette victoire[5713]. V. Chankowski le présente comme stratège de Thébaïde dans les dédicaces déliennes[5714]. Entre la prise de la ville et sa nomination à la tête de la Thébaïde, il y eut une courte période durant laquelle il fut gouverneur d'Alexandrie, ce qui correspond mieux au contexte des dédicaces déliennes[5715].

3°) Krokos et Lochos sont mentionnés dans un même papyrus énigmatique, car abîmé. Pour certains, ils sont récompensés par des propriétés après 127, pour leur contribution au rétablissement du pouvoir de Ptolémée VIII[5716].

4°) Une dédicace de la statue de Loukios et Gaios fils de Gaios de la *gens Pedia*, datée de la même période que celles des négociants romains d'Alexandrie, honore à Délos un épistratège de Ptolémée VIII : [Ti]marchos[5717]. Les *Pedii* font partie des négociants romains d'Alexandrie mentionnés plus haut[5718].

5°) Une dédicace bilingue de Délos pour C. Marius, datée de 99 et gravée sur une base de statue équestre, vient des Italiens d'Alexandrie (*Alexandreae Italicei qui fuere* [*virtut*]*is*

---

d'esclaves à ciel ouvert. Cf. Rauh (1993), p. 16, Andriopoulou (2017), p. 70 et Mavrojannis (2018), p. 253 et 266-270.

5709 Le synode a aussi pu jouer un rôle dans le négoce du grain. Sur l'administration lagide à Néa Paphos : Mehl (2016). Cf. Mavrojannis (2018), p. 267.

5710 *ID*, 1526. Sur l'identité de Lochos : *I.Philae*, I, 19 = *OGIS*, 138 et *SEG*, 38:1842. Il peut être originaire de Cos ou Kalymnos et garde des liens avec le Dodécannèse. Pour P. M. Fraser, une seconde statue peut être élevée à Alexandrie. Il écrit également que ces Romains ont des entrepôts aux deux extrémités de la route maritime. Cette remarque est inutile, car ce groupe n'est pas composé d'entrepositaires. Cf. Fraser (1972), p. 155, Lanciers (2018), p. 389-390 et Chankowski (2019), p. 296.

5711 Elle apparaît sur une base équestre placée devant les propylées de l'agora des Italiens. Cf. *ID*, 1536 (*SEG*, 55:897).

5712 Diodore, XXXIV-XXXV, 20. Cf. Lampela (1998), p. 211 et Lanciers (2018), p. 381-382.

5713 Lanciers (2018), p. 383.

5714 Chankowski (2019), p. 296.

5715 Valverde (2005), p. 143.

5716 BGU, XIV, 2433, col. 6, l. 68-69 (TM 4029). Cf. Lanciers (2018), p. 387-389. Cette guerre civile oppose Ptolémée VIII à Cléopâtre II. Sur cette dernière, voir Bielman Sànchez et Lenzo (2016).

5717 La dédicace mentionne seulement Cléopâtre III et pas Cléopâtre II. *ID*, 1527 (= *OGIS*, 133 et *Choix*, n° 106). L'épistratège est un des trois gouverneurs généraux d'Égypte, faisant office d'intermédiaire entre le souverain à Alexandrie et l'administration locale. Cf. Martin (1911), *DCA*, p. 82, note 8, Fraser (1972), p. 155-156, Thomas (1975), p. 97-98 et Baslez (1994), p. 34.

5718 Valverde (2005), p. 146-147.

*beneficique ergo*)[5719]. Marius passe par Délos en 99, alors qu'il se rend en Cappadoce et Galatie[5720]. Après les troubles de décembre 100, il est plus commode de l'honorer à Délos qu'à Rome. Marius est proche des idéaux des *negotiatores* et chevaliers, expliquant son succès en Orient[5721].

**2- Retour sur le contexte lagide**

C'est celui du règne de Ptolémée VIII, de sa sœur Cléopâtre II et de l'influence de Rome en Égypte[5722]. Après la rupture entre Ptolémée VI et son frère Ptolémée VIII, Cléopâtre II règne avec le premier lors de l'exil du second en Cyrénaïque à partir de 163[5723]. La reine apparaît alors en retrait sur la scène internationale[5724]. Ptolémée VIII, grâce à ses bonnes relations avec Rome, obtient le trône de Cyrène[5725]. Il dote le port de Cyrène d'une muraille[5726] et en développe les exportations[5727]. En 162, Komanos et son frère Ptolémaios, sont délégués par Ptolémée VIII, depuis Cyrène, à Rome, en compagnie de Cn. Cornelius Merula, pour défendre les intérêts de leur roi contre Ptolémée VI[5728]. Le territoire de Ptolémée VIII touche celui de Massinissa, autre allié de Rome, et une rencontre entre les deux rois a pu évoquer le sujet des *emporia* de Carthage[5729].

À la mort de Ptolémée VI en 145, Cléopâtre II se rapproche de son second frère qu'elle épouse[5730]. Ptolémée VIII, loyal à Rome, s'empare ainsi du trône d'Alexandrie[5731]. Rome envoie alors Thermus, un soutien de Ptolémée VIII, à Alexandrie[5732]. Pour Rome,

[5719] *ID*, 1699 (= *CIL*, III, 7241 et *Choix*, n° 107). Cf. Fraser (1972), p. 156, Queyrel et Marcadé (2003), p. 97 et Valverde (2005), p. 148.
[5720] Plutarque, *Marius*, 31, 2-4. Cf. Robinson (1912) et Valverde (2005), p. 150.
[5721] Picard (1932), p. 522.
[5722] En 169, Cléopâtre II s'associe à son frère Ptolémée VIII, récemment hissé au sommet de l'État comme co-roi, pour demander l'aide du Sénat face aux Séleucides. Cf. Bielman Sànchez et Lenzo (2016), p. 166.
[5723] Laronde (1987), p. 439.
[5724] Elle se rend à Athènes avec Ptolémée VI pour les Panathénées de 162. Bielman Sànchez et Lenzo (2016), p. 171.
[5725] Il est *amicus* et *socius* de la République. Il aurait légué par un prétendu testament la Cyrénaïque à Rome, sur laquelle il a régné entre 163 et 145 (*SEG*, 9:7). Ce document peut être une condition du soutien de Rome face à Ptolémée VI. Cf. Lampela (1998), p. 237 et Laporte (2012), p. 214-215.
[5726] L'enceinte sert à la défense du port face aux sujets révoltés et aux pirates. Laronde (1985), p. 168, 171-173 et 176.
[5727] Ce roi fait construire d'autres monuments, dont un impressionnant gymnase : le *Ptolémaion*, mais aussi un immense mausolée à Ptolémaïs. Cf. Laronde (1987), p. 435-437 et 443-444 et Laporte (2012), p. 214.
[5728] Van't Dack (1983), p. 399.
[5729] Laporte (2012), p. 217-218.
[5730] Bielman Sànchez et Lenzo (2016), p. 167-168.
[5731] Il est une sorte de « roi client ». Cf. Lampela (1998), p. 238 et 243.
[5732] Thermus soutient Ptolémée VIII lors d'une ambassade à Rome en 154 (Flavius Josèphe, *Contre Apion*, 2, 50). Cf. Lampela (1998), p. 197-198.

la stabilité de l'Égypte est une priorité, d'où le soutien au nouveau roi[5733]. L'Égypte est la première destination de Scipion l'Africain lors de sa tournée diplomatique des années 140-138[5734].

En 132, les excès de Ptolémée VIII, qui exaspère sa population, et la promotion de Cléopâtre III au détriment de Cléopâtre II, causent la guerre civile[5735]. Cléopâtre II règne alors seule à Alexandrie entre 132 et 128[5736]. En 131, Ptolémée VIII fait campagne dans la *chôra*, avant de se réfugier à Chypre l'année suivante, abandonnant la capitale à sa sœur qui tente d'obtenir le soutien du Séleucide Démétrios II[5737]. Le Fayoum reste en revanche sous l'autorité de Ptolémée VIII[5738]. Lorsque Lochos reprend Alexandrie, la reine fuit chez sa fille en Syrie, emportant le trésor royal[5739]. Les trois fils successeurs de Ptolémée VIII en Égypte, Cyrénaïque et Chypre, sont tous *amici* et *socii* des Romains, preuve que l'alliance existe déjà du temps de leur père[5740].

### 3- La politique commerciale de Ptolémée VIII

#### a- La promotion du développement économique

Le pouvoir ptolémaïque a valorisé les ressources d'Égypte (au Fayoum, dans le désert oriental et le Delta) : il met en place un réseau de banques et greniers royaux contrôlés depuis Alexandrie[5741]. Au début du II^e^ s., le négoce alexandrin pâtit de la perte de la Coelé-Syrie, de l'hégémonie sur les Cyclades et des guerres, mais trouve un second souffle sous Ptolémée VIII, qui s'implique dans le développement d'un programme économique où Délos a sa place[5742]. On voit ainsi que, lors de son premier exil, il développe les exportations de Cyrénaïque, notamment vers l'Italie. La dédicace des

---

5733 Généralement, les Romains restent indifférents aux affaires égyptiennes, du moins jusqu'en 129, lorsque leur territoire s'ancre en Orient. Cf. Lampela (1998), p. 197-198, 218 et 237-238.

5734 Scipion est accueilli en grande pompe par Ptolémée VIII et descend le Nil jusqu'à Memphis (Diodore, XXXIII, 28a, 1-3). Cléopâtre II ne joue qu'un rôle mineur lors de cet évènement, alors qu'elle est appréciée de ses sujets égyptiens. Seul le roi est mentionné par Diodore, XXXIII, 28b. Cf. Van't Dack (1983), p. 385-386, Lampela (1998), p. 200, 203 et 208 et Bielman Sànchez et Lenzo (2016), p. 171-172.

5735 Sur sa réputation de tyran, voir Laporte (2012), p. 214 et Bielman Sànchez et Lenzo (2016), p. 169. Sur la promotion de Cléopâtre III et la réaction de Cléopâtre II, voir Lanciers (2020), p. 23-29.

5736 Les Romains se soucient peu de l'Égypte, s'intéressant à d'autres fronts, en Espagne, à Pergame, et aux réformes des Gracques. Cf. Lampela (1998), p. 209-210 et Bielman Sànchez et Lenzo (2016), p. 162.

5737 Lanciers (2020), p. 44-48 *contra* Lampela (1998), p. 204 et Bielman Sànchez et Lenzo (2016), p. 169-171.

5738 Lanciers (2018), p. 381 et Lanciers (2020), p. 29.

5739 Justin, XXXIX, I, 4-5. Elle est ensuite restaurée sur le trône d'Égypte aux côtés de Ptolémée VIII, mais avec un pouvoir affaibli. Elle collabore avec les Séleucides, par l'intermédiaire de sa fille sur le trône de Syrie. Les rois hellénistiques et Rome reconnaissent peu son autorité sur l'Égypte. Cf. Fraser (1972), p. 122 et Bielman Sànchez et Lenzo (2016), p. 169 et 171.

5740 Ptolémée VI, VIII et XII, invoquent régulièrement l'arbitrage romain pour régler leurs problèmes internes. Cf. Van't Dack (1983), p. 398 et Lampela (1998), p. 215.

5741 Manning (2006), p. 261 et 267.

5742 Ptolémée VI redresse aussi quelque peu l'économie lagide. Cf. Lampela (1998), p. 211.

négociants Romains à Délos en 127 répond en outre à certains services[5743]. Après son retour au pouvoir à l'issue de la guerre civile, le roi fait des concessions aux propriétaires-fermiers de la *chôra* d'Alexandrie[5744]. On sait aussi qu'il finance des voyages vers l'Arabie méridionale (*e.g.* les expéditions d'Eudoxe de Cyzique en 118 et 116)[5745]. En 133, l'*archisômatophylax* Échéphylos de Polyrrhènia fait une dédicace à Ptolémée VIII, sa sœur et sa fille (reines toutes les deux) et ses enfants, dans le port de Bérénikè[5746]. Ptolémée VIII réforme aussi la fonction de diocète[5747]. En 144, apparaît pour la première fois la fonction de préposé aux revenus (*epi tôn prosodôn*), témoin d'une réforme économique[5748]. Cette charge est souvent cumulée avec d'autres, en particulier celle de *stratègos*, montrant une volonté de centraliser la perception des revenus[5749]. À la fin de son règne, Ptolémée VIII, ne craignant plus son voisin séleucide affaibli, exploite des relations marchandes avec l'État hasmonéen[5750].

**b- Ptolémée VIII et les négociants romains**

Après 145, le commerce italien s'intensifie en Orient, à l'occasion du retour sur le trône de Ptolémée VIII. Lors de la guerre civile, Cléopâtre II, peu estimée de Rome, est alliée aux Séleucides, mais Ptolémée VIII continue à contrôler des régions clés pour l'économie égyptienne (*e.g.* Fayoum). Tout cela déstabilise les réseaux marchands. La déconnexion de la *chôra* et l'*emporion* alexandrin est désastreuse[5751]. La reprise d'Alexandrie par Lochos en 127 permet le retour d'un roi romanophile avec des projets de développements économiques et assurant unité et stabilité au royaume, rétablissant ainsi les réseaux marchands. Le Sénat peut prendre des décisions pour favoriser les négociants romains en Orient au II^e^ s., mais il est davantage préoccupé par les négociants de la province d'Asie que de ceux d'Alexandrie[5752]. Ceux d'Alexandrie ont soutenu financièrement et matériellement Ptolémée VIII[5753].

À la fin du règne de Ptolémée VIII, l'autorité royale s'exerce plus lourdement sur Alexandrie qu'au III^e^ s.[5754] Son port permet l'entrée des produits égéens, même s'il ne

[5743] Ptolémée VIII développe ses connexions marchandes avec l'Italie à Délos même. Cf. Lampela (1998), p. 211.
[5744] Cette idée souligne néanmoins la faiblesse du pouvoir royal. Cf. Fraser (1972), p. 109 et 122.
[5745] Lampela (1998), p. 211.
[5746] Ast (2020), p. 108-109.
[5747] Eller (2019) et Lanciers (2020b), p. 99.
[5748] Wackenier (2020), p. 97.
[5749] Wackenier (2020), p. 100 et 110.
[5750] Lampela (1998), p. 219.
[5751] Valverde (2005), p. 147.
[5752] Lampela (1998), p. 212.
[5753] Valverde (2005), p. 147.
[5754] Fraser (1972), p. 100-101.

faut pas sous-estimer Péluse[5755]. En outre, les sphères administratives de l'État, de la cité, du roi et des possessions extérieures sont perméables et les mêmes individus jouent des rôles clés dans plusieurs d'entre-elles (*e.g.* Lochos)[5756]. En 127, Lochos est gouverneur d'Alexandrie pour une courte période, lors de laquelle il dirige la chancellerie en tant qu'*hypomnèmatographos*. Il s'intéresse aux finances, comme son successeur, Amphiklès[5757]. Il porte peut-être un projet commercial favorable aux Romains ayant aidé Ptolémée VIII à reconquérir son trône. Aucun monument ou local n'est adressé aux Romains d'Alexandrie à Délos, ces derniers ne formant pas une association. L'acte évergétique justifiant la statue de Lochos est probablement financier. Les négociants romains ont leur base à Délos[5758]. La statue de Lochos à l'entrée de l'agora des Italiens, s'explique par le rôle de la flotte lagide, basée à Salamine, dans le transport d'esclaves entre Chypre et Délos[5759].

Le négoce entre Pouzzoles et Alexandrie prend son essor vers le troisième quart du II^e^ s.[5760] Au milieu du II^e^ s., un prêt maritime contracté en Égypte mentionne le négociant Gnaeus et un garant italien, émigrés en Égypte[5761]. Vers 116, à la mort de Ptolémée VIII, des inscriptions latines, trouvées à Philae, mentionnent des Italiens de passage[5762]. Cette période est aussi celle des expéditions d'Eudoxe de Cyzique vers l'Inde[5763].

**4- Les structures du négoce entre Alexandrie, Chypre et Délos**

La dédicace à Lochos montre que les Romains sont nauclères et *emporoi*. Le fonctionnement du négoce longue distance implique la troisième branche des entrepositaires/*egdocheis*[5764]. Ptolémée VIII, par l'intermédiaire de Lochos, accorde des privilèges d'utilisation des entrepôts lagides aux négociants romains[5765]. Un synode rassemblant les entrepositaires d'Alexandrie est peut-être créé à cette occasion. En 127,

5755 Fraser (1972), p. 108-109 et Carrez-Maratray (1999).
5756 Fraser (1972), p. 104-105.
5757 Collomp (1926), p. 48.
5758 *Contra* Fraser (1972), p. 155 et 171, pour qui les Romains ont leur siège à Pouzzoles et des antennes à Délos et Alexandrie.
5759 Mavrojannis (2018), p. 252 et 266.
5760 Fraser (1972), p. 159.
5761 Van't Dack (1983), p. 391-392.
5762 *SEG*, 28:1485. Selon Van't Dack (1983), p. 393-396, ces visiteurs apparaissant deux mois après la mort de Ptolémée VIII, peuvent appartenir à une mission romaine envoyée en Égypte après le décès royal par crainte de difficultés. Pour Lampela (1998), p. 215, il est plus probable qu'il s'agisse simplement de marchands.
5763 Van't Dack (1983), p. 396 et Valverde (2005), p. 152.
5764 Concernant le rôle des entrepositaires dans la chaîne de distribution, voir Chankowski (2018b), p. 30.
5765 On ne connaît pas d'entrepositaire romain à Délos, ni dans les possessions ptolémaïques. Ils n'ont pas besoin d'être organisés en association. Cf. Maillot (2012), p. 256.

après la reprise d'Alexandrie, Ptolémée VIII dissout les associations professionnelles grecques et saisit leurs biens[5766]. Le roi aurait, dans un second temps, autorisé ou reconstitué une association pour gérer le négoce avec les Italiens, le synode des « anciens entrepositaires »[5767]. Le terme πρεσβύτερος fait débat[5768]. Parmi les explications possibles : il existe une ou plusieurs associations d'entrepositaires à Alexandrie avant la guerre civile, qui sont dissoutes par Ptolémée VIII en 127 puis refondées par ce roi. Les anciens entrepositaires sont évidemment ceux qui l'étaient avant 127. L'historiographie récente estime qu'il s'agit d'un titre interne, peut-être une magistrature ou une commission administrant les affaires communes[5769]. Plusieurs associations égyptiennes de négoce ont une commission de *presbyteroi*, constituées de membres expérimentés[5770]. Il serait étrange que la dédicace soit effectuée par une unique commission et non l'ensemble de l'association. Quoi qu'il en soit, Ptolémée VIII intervient nécessairement pour autoriser ces entrepositaires à s'associer, après la dissolution des organisations grecques en 127.

La dédicace pour Krokos dit qu'il est honoré pour son *eunoia* et sa *dikaiosynè* à l'égard du synode et des « autres étrangers », peut-être des responsables grecs des entrepôts d'Alexandrie ou des négociants grecs utilisant les entrepôts de l'association[5771]. Selon T. Mavrojannis, la flotte ptolémaïque protège les routes du négoce d'esclaves : les autres étrangers peuvent bénéficier de cette protection ptolémaïque[5772]. Dans le débat sur le rôle de Ptolémée VIII, deux options se présentent : 1°) le roi a l'initiative du synode, qu'il connecte aux négociants romains, impliquant des négociations entre la couronne lagide et le groupe professionnel. 2°) Les entrepositaires demandent au souverain de

[5766] Voir les pages de Will consacrées à Ptolémée VIII et Gibbs (2015), p. 255-256. Des parallèles existent sous l'Empire. En 215, Caracalla interdit le rassemblement des associations, lors d'une répression, visant particulièrement les *collegia*. Les associations sont des espaces de sociabilités et peuvent être moteurs de révoltes, d'où leur répression. Cf. Scheid (2003), p. 71-72 et Gabrielsen (2009), p. 190.

[5767] Les Lagides ont peut-être besoin d'associations pour faire fonctionner l'économie égyptienne. Généralement, les associations de négoce égyptiennes sont privées et ont peu de liens avec le pouvoir royal. Les entrepositaires d'Alexandrie apparaissant à Délos font exception. C'est l'unique attestation d'une organisation composée seulement d'entrepositaires. À ce sujet, Gibbs (2015), p. 262-263, écrit : « Particular areas of the economy do appear to have been tailor-made for the state exploitation of trade associations ».

[5768] Pour certains, cela désigne l'ancienneté de l'association, mais alors, on attendrait un adjectif comme *prôtos*, traduisant l'antériorité. Pour Fraser (1972), p. 187, un « ancien » synode implique l'existence d'un « nouveau. On connaît en Égypte ptolémaïque et romaine l'institution des *presbyteroi*, intermédiaires entre nomes et villageois. Les entrepositaires grecs d'Alexandrie sont aussi des intermédiaires du négoce. Les pages que Will consacre à Ptolémée VIII montrent combien le souverain a persécuté les Grecs, qui perdirent leurs associations en 127. Cf. Poland (1909), p. 171-172, Vélissaropoulos (1980), p. 113, Capponi (2005), p. 46 et Andriopoulou (2017), p. 67-68.

[5769] Gibbs (2015), p. 251-252 et Chankowski (2018b), note 52.

[5770] Gibbs (2015), p. 251-252 et Langellotti (2021), p. 182.

[5771] Cette formule assez énigmatique correspond à une certaine libéralisation du négoce à Chypre, ouverte aux étrangers. Cf. Rossi (2012), p. 653.

[5772] Mavrojannis (2018), p. 253.

pouvoir s'organiser en synode. La comparaison avec les associations marchandes déliennes rend cette seconde hypothèse naturelle. Pour soutenir la première, il faut revenir sur la nature de l'économie ptolémaïque[5773]. Les Lagides peuvent distribuer des monopoles, mais doivent opérer des négociations avec d'autres acteurs, comme les négociants romains ou les entrepositaires d'Alexandrie[5774]. À la période ptolémaïque, le nombre de Grecs dans les activités économiques d'Égypte augmente fortement[5775]. Il y a donc négociation entre les entrepositaires et le roi d'Alexandrie. Les premiers se constituent en synode ; en échange, ils acceptent de donner des privilèges d'utilisation aux négociants romains. Ptolémée VIII ne perd rien à l'affaire, les négociants romains et entrepositaires grecs en tirent également des bénéfices. Le synode peut aussi obtenir le droit de s'étendre à Chypre.

Ce synode rassemblerait des entrepositaires liés à la couronne lagide et originellement associés aux *emporoi* et nauclères romains, qui possèdent des privilèges pour l'exploitation de leurs entrepôts[5776]. Comment expliquer l'honneur d'une statue à Krokos ? Outre Alexandrie, Rome aussi utilise un réseau d'entrepôts. Chypre étant sous l'autorité lagide, le synode des entrepositaires d'Alexandrie peut s'y établir. Grâce à la situation de l'île, les produits de Cœlé-Syrie et d'Alexandrie à destination d'Égée et d'Italie y convergent[5777]. La nouvelle alliance commerciale entre entrepositaires d'Alexandrie et négociants romains nécessite des infrastructures à Chypre, sous l'autorité de Krokos, représentant lagide qui facilite l'installation du synode. Il peut avoir aussi un rôle de protection des routes maritimes. D'autre part, Ptolémée VIII a résidé dans l'île lors de la guerre civile et s'est noué à de puissantes familles marchandes locales[5778].

Une ancienne famille de négociants de Salamine de Chypre a servi les Lagides et s'installe à Délos après 105 : Simalos de Salamine est l'hôte des consuls romains à Délos[5779]. Lui et son fils reçoivent la citoyenneté tarentine, ce qui facilite l'insertion de la

[5773] Manning (2006), donne un bilan imprégné des concepts de la *Nouvelle économie institutionnelle.*
[5774] Manning (2006), p. 259-260.
[5775] Manning (2006), p. 265.
[5776] Sur les liens entre associations et dynastie lagide, on peut faire le parallèle avec les technites de Dionysos égyptiens. Cf. Dunand (1986), p. 90-91 et 98-101.
[5777] Mavrojannis (2018), sur le rôle de Paphos dans le commerce d'esclaves entre les côtes syro-phéniciennes et Délos. Antiochos VIII ou IX ouvre le port de Séleucie de Piérie aux exportations de Chypre en 109, voire donne son autonomie à la cité portuaire. Une copie de la lettre qu'Antiochos envoie à Ptolémée X est transmise au Sénat. Si Antiochos IX contrôle le port, Antiochos VIII peut avoir pris une décision identique pour Bérytos. Cf. Grainger (1991), p. 140, Kosmin (2014), p. 111, Mavrojannis (2018), p. 256-257 et Feyel (2021).
[5778] Baslez (1994), p. 32-33.
[5779] *ID*, 1533. Cf. Ferguson (1911), p. 408, Hatzfeld (1912), p. 78, *DCA*, p. 70, Pouilloux (1973), p. 401-412, *EAD XXX*, p. 135, Baslez (1994), p. 31-37, (note 30 pour bibliographie antérieure), Michel (2016), p. 301-302 et *EAD XLIV*, p. 244.

famille chypriote à Délos[5780]. Dans l'île, la famille développe une association vers 100 et pousse ses activités vers Athènes : ses réseaux de négoce se développent à l'échelle méditerranéenne. Elle joue un rôle sous Ptolémée VIII, dans l'installation des anciens entrepositaires d'Alexandrie à Chypre. Timarchos, autre membre de la famille, est le bienfaiteur d'une branche des *Granii* de Campanie, qui lui dressent une statue à Délos[5781]. Leukios et Gaios, de la *gens Pedia*, honorent l'épistratège Timarchos de Chypre, éminent officier lagide et l'un des principaux négociants chypriotes. C'est un acteur clé du projet de réseaux d'entrepositaires et il peut appartenir au synode des Anciens entrepositaires d'Alexandrie[5782]. Cette famille salaminienne et tarentine est un relais de la communauté italienne sur la route d'Alexandrie à Délos. Lors de son installation dans l'île, Simalos apparaît dans une liste de *magistri*, indiquant un certain rang dans la communauté italienne[5783]. Cette inscription fait le lien entre négociants romains et entrepositaires[5784].

Le synode des entrepositaires d'Alexandrie s'installe à Délos pour plusieurs raisons : 1°) le port-franc, 2°) l'île était dans l'orbite lagide au III^e^ s. et 3°) elle est la plateforme des échanges romains en Orient[5785]. Les Romains n'y voient aucun inconvénient, car le synode a une expertise dans son domaine et l'organisation du négoce est plus aisée si le réseau d'entrepôts est géré par la même association.

Il faut aussi prendre en compte un point de terminologie. À la fin de la République, le *negotiator* est un Italien installé pour ses affaires privées à l'étranger, à la différence du *mercator*, qui voyage avec ses marchandises[5786]. Sous le Haut-empire, le *negotiator* devient le négociant ayant un siège commercial depuis lequel il importe des marchandises et à partir duquel il les redistribue. En somme, le *negotiator* est un acteur des ports de redistribution[5787]. On voit bien l'évolution de l'activité. À l'inverse des *mercatores*, les *negotiatores* sont installés à Délos où ils implantent le cœur de leurs activités, concernant la redistribution des produits de Méditerranée orientale. Au contact des

[5780] Baslez (1994), p. 33 et 35.
[5781] *ID*, 1527. Cette famille romaine s'installe dans l'île en 125 (*ID*, 1730, l. 5, 1733, l. 5, 1761, l. 12, 1763, l. 4 et 9, 1769, l. 7, 1771, l. 1 et 7, 2534, l. 15 et 2612, III, l. 7 et 12). Cf. Baslez (1994), p. 34.
[5782] La dédicace pour Timarchos date donc d'après 127. Thomas (1975), p. 98, indique une date entre 129 et 124.
[5783] *ID*, 1755, l. 5.
[5784] Certains historiens écrivent que les Romains sont peu présents à Chypre au II^e^ s., ce qui complique l'hypothèse. Ils auraient leur base à Délos, où ils honorent les Chypriotes. Des statues jumelles peuvent exister à Chypre. Cf. Baslez (1994), p. 33-34.
[5785] Outre les ressources des entrepôts de Chypre, celles de la nouvelle province d'Asie y transitent.
[5786] Andreau (2016) et (2018).
[5787] Une inscription funéraire bilingue, trouvée à Lyon et datée de la fin du II^e^ s. de n.e., traduit le concept latin de *negotiator* par une longue phrase grecque. Cette dernière précise que le *negotiator* possède un *emporion* qui rassemble des marchandises achetées, destinées à être revendues (*CIL*, XII, 2448). Cf. Andreau (2018), p. 153-154.

entrepositaires orientaux de Délos, l'activité de *negotiator* évolue. La définition du métier sous le Haut-empire s'inscrit dans la continuité de l'expérience délienne. Tout cela correspond bien à notre modèle du port délien (cf. chapitre 7). Les Italiens qui travaillent avec le synode des anciens entrepositaires d'Alexandrie sont impliqués dans le commerce de redistribution.

Il faut donc le constater : c'est un véritable programme économique qui est mis en place par Lochos et Krokos, sous l'autorité de Ptolémée VIII. Ce réseau de négoce liant Alexandrie, Chypre, Délos et l'Italie s'intensifie, comme l'atteste l'inscription de Philae, mentionnant des Romains dès 116. De même, en 99, des Italiens d'Alexandrie font une dédicace à Marius à Délos[5788]. L'institutionnalisation des réseaux marchands entre les Romains de Délos et Alexandrie se fait donc après 127 ; une dizaine d'année plus tard, les Romains apparaissent en haute Égypte et s'investissent dans les réseaux au long cours vers l'Orient lointain[5789].

Krokos et Lochos reçoivent certainement des terres après la guerre civile de la part de Ptolémée VIII pour leurs services, peut-être après la réalisation du programme économique du souverain[5790]. Sur le papyrus, ces deux officiers apparaissent seuls comme bénéficiaires et sont tous deux impliqués dans le développement des réseaux marchands entre Alexandrie et Délos.

**5- Les traces du synode des entrepositaires d'Alexandrie à Délos**

Outre les dédicaces, un décret honorifique associatif, peu connu, peut faire référence à cette organisation[5791]. Daté du II^e^ s. par la paléographie, le texte est semblable à ceux des associations phéniciennes[5792]. Il s'agit d'un synode égyptien, en raison de la mention du mois égyptien *mecheir* (l. 22-23)[5793]. Le texte évoque les honneurs de couronnes, statues et exemptions de taxes associatives pour deux *honorandi*.

Un premier passage attire l'attention (l. 6-9) : μεγαλόψυχον ὑπόδειγμα καὶ τοῖς ἄλλοις τοῖς ἐπ' ἀλλοδημίας καταβαλλόμενος. Un *honorandus* est exemple de générosité envers « les autres de l'étranger ». Cette formule trouve un unique parallèle dans la

5788 Ils sont probablement liés à cette ouverture de l'Égypte aux produits d'extrême Orient. Ce réseau intègre progressivement celui des négociants arabes.
5789 Sous le Principat, les négociants romains s'organiseront en associations professionnelles aux aspects multidimensionnels, économiques, sociales et religieux. Cf. Gibbs (2011).
5790 De même, des vétérans sont installés comme clérouques à Hérakléopolis. Cf. Lanciers (2018), p. 387-389.
5791 *ID*, 1521 (*RICIS*, 202/0419).
5792 Vélissaropoulos (1980), p. 112.
5793 Roussel (1916), p. 205 (Ἄγεσθαι / δὲ αὐτῶν κατ' ἐνιαυτὸν ἡμέραν τὴν <ι>η΄ τοῦ Με/χεὶρ εἰς ἣν καὶ δίδοσθαι ἱεροποικ[ὸν] ἐκ τοῦ κ[οι]/νοῦ ἀργυρίου).

dédicace de Krokos, honoré εὐνοίας ἕνεκεν καὶ δικαιοσύνης τῆς εἰς ἑαυτὴν [le synode] καὶ τοὺς ἄλλους ξένους. Dans les deux cas, il y a une association ethnique aux intérêts communs avec d'autres étrangers.

Une copie du décret est envoyée εἰς τὴν πατρίδα καὶ τῶι κοινῶι τῶι [ἐν … τῶν ἡμε]τέρων πολιτῶν (l. 24-27). Le synode rassemble des membres d'une même cité, comme le prouve la mention « de nos concitoyens »[5794]. Ce ne peut être qu'Alexandrie[5795]. Il existe donc un réseau associatif d'Alexandrins organisé en *synodos*, ayant une antenne délienne. Dans l'île, un seul synode alexandrin est connu, celui des Anciens entrepositaires[5796].

Le décret précise que l'association est regroupée autour d'un sanctuaire (l. 31) et les *honorandi* évoquent leur piété (l. 6), signe d'une association religieuse[5797]. Un synode de mélanéphores de Délos est connu par un décret honorifique similaire[5798], mais tous les membres ne sont pas Alexandrins[5799]. Les inventaires des Sarapieia traduisent un paradoxe : seuls 5 Alexandrins sont mentionnés sur 58 individus à l'origine connue. Le culte importé par un Égyptien de Memphis est très vite adopté par la population cosmopolite de l'île et les Alexandrins n'ont pas d'importance dans son organisation, ce qui rend improbable une association isiaque uniquement composée d'Alexandrins[5800]. Il faudrait aussi expliquer pourquoi une association religieuse d'Égypte a une succursale à Délos. Les associations font parfois appel à des spécialistes égyptiens du culte[5801], mais aucun document délien ne montre de réseaux d'associations cultuelles à l'échelle méditerranéenne, à l'exception des Judéens. L'Inopos est certes considéré comme un affluent du Nil, mais les associations isiaques s'organisent à l'échelle locale. Aussi, les Lagides n'ont jamais cherché à centraliser les cultes isiaques.

L'association est certainement le synode des anciens entrepositaires d'Alexandrie, organisé en un réseau d'entrepôts à Alexandrie, Chypre et Délos[5802]. Le sanctuaire n'est pas un local associatif, mais peut-être le Sarapieion B ou C, partagé avec d'autres

5794 Formule qu'on retrouve dans les décrets honorifiques civiques (*IG*, XII, 7, 388, l. 13, Amorgos).
5795 Une copie du décret est envoyée dans un local associatif de concitoyens à Alexandrie. Cf. *DCA*, p. 92, Fraser (1972), p. 321, Baslez (1977), p. 36 et Vélissaropoulos (1980), p. 112.
5796 *DCA*, p. 93.
5797 Brun-Kyriakidis (2016), p. 74.
5798 *ID*, 1523. Ils sont impliqués dans un culte du deuil d'Isis. Cf. Baslez (1975) et Bricault (2012).
5799 *IG*, XI, 4, 1249 et 1250 et *ID*, 1416AI, l. 18-19, 2085, 2086, 2167 et 2168.
5800 Roussel (1916), p. 280-281.
5801 *RICIS*, 202/0197-98.
5802 *Contra* Baslez (2013), p. 235, qui évoque un réseau associatif. Il s'agit plutôt d'une seule association, avec des succursales.

groupes[5803]. Dans les années 120, le contexte n'est plus celui des organisations phéniciennes de la fin de l'Indépendance et du début de la seconde domination athénienne, les Alexandrins bénéficiant désormais d'un sanctuaire officiel de leurs divinités et n'ayant pas besoin d'un local privé[5804]. Les entrepositaires d'Alexandrie publient leur décret dans le Sarapieion et un autre au siège de l'association à Alexandrie. Les *honorandi*, peut-être un père et son fils, seraient des négociants étrangers, peut-être romains[5805], utilisant les entrepôts du synode et faisant un acte d'évergétisme dans un sanctuaire au profit de l'association[5806]. Ils font figure d'exemple pour les autres étrangers qui fréquentent les entrepôts.

### B- Les associations italiennes

*Ostie et Pouzzoles ne sont pas des* emporia
*mais les bouches d'un ventre insatiable,*
*Rome, le trou noir de la consommation*[5807].

#### 1- La comparaison des collèges italiens avec les associations phéniciennes

Il existe 4 associations italiennes : les Apolloniastes, les Hermaistes, les Poséidoniastes et les Compétaliastes[5808]. Elles ne sont jamais explicitement nommées *koina* ou *collegia*. Elles apparaissent en tant qu'organisations cultuelles et structurées sur un modèle italien, avec une autorité étendue, mais mal connue[5809]. Les Italiens incluent esclaves et affranchis par l'intermédiaire des Compétaliastes, qui assurent le culte des Lares[5810]. Ces collèges s'organisent quelques décennies après les associations phéniciennes, vers 130-120[5811].

Délos est un cas particulier, dans lequel des associations de citoyens romains apparaissent dans une communauté non-romaine (*Cives Romani consistentes*) : c'est le modèle des associations campano-déliennes[5812]. Ce genre d'associations, connu en

5803 Le Sarapieion B serait un local associatif. Cf. Brun-Kyriakidis (2021), p. 26.
5804 *DCA*, p. 93.
5805 Baslez (2013), p. 235.
5806 Ils peuvent avoir financé une fête ou déposé un capital destiné à la confection d'une phiale annuelle.
5807 Tchernia (2000), p. 782.
5808 Hasenohr (2007b), p. 77-78, a comparé la communauté italienne aux associations phéniciennes de Délos, en le justifiant par l'existence d'un ensemble culturel commun aux deux groupes Par exemple, les listes éphébiques intègrent Phéniciens et Italiens. Sur les caractéristiques générales des collèges italiens : Hasenohr (2022b), p. 80-81.
5809 *ID*, 1756. Cf. Hasenohr (2002), p. 67-76, Hasenohr (2007b), p. 80-81, Baslez (2007), p. 228 et Hasenohr (2022b), p. 79.
5810 Leur statut explique pourquoi ils ne sont pas associés aux autres *collegia* dans les listes de *magistrii* qui avaient une certaine autorité sur la communauté italienne. Cf. Flambard (1982), p. 68 et Hasenohr (2007b), p. 88.
5811 Hasenohr (2007b), p. 78.
5812 Verboven (2009), p. 161.

Espagne et à Capoue, forme les premières organisations d'immigrants romains qui préfigurent de potentielles institutions civiques[5813]. Les associations campano-déliennes disparaissent en même temps que la République[5814]. À Délos, les 4 collèges dirigent la communauté italienne de l'île (*conventus*). L'association des *olearii/élaiopôlai* n'est pas totalement à part : ses inscriptions diffèrent certes de celles des collèges, mais ils sont bien intégrés dans les structures italiennes de Délos[5815]. Les marchands constituent un groupe pour organiser leurs activités de négoce, mais dépendent des collèges pour les autres domaines de la vie de la communauté italienne. Les quatre collèges de *magistri* forment l'armature institutionnelle de la diaspora italienne. Héraklès/Hercule, adoré par les *élaiopôlai*, est également une des principales divinités italiennes de l'île[5816].

Les associations italiennes aussi bien que phéniciennes ont des fonctions religieuses, associant leurs divinités à celles de l'île : Roma, Apollon[5817]. Bien des adhérents des associations italiennes sont négociants[5818]. L'orientation économique, affirmée chez les Phéniciens, a moins d'importance chez les Italiens, qui ont déjà des regroupements professionnels (*olearii* et *vinarii*)[5819]. Les 4 collèges italiens sont avant tout des associations religieuses[5820]. Ils n'hésitent pas à publier dans leur langue, en latin, à l'inverse des Phéniciens[5821].

Les organisations italiennes et phéniciennes honorent leurs évergètes qui ont financé les portiques de l'agora des Italiens et ceux des Poséidoniastes de Bérytos[5822]. Cependant, la dédicace **(n° 6)** de l'édifice des Poséidoniastes montre que l'association participe en son nom à l'élévation d'un portique, ce qui n'existe pas pour l'agora des Italiens. Si le corpus épigraphique ne présente pas de telle dédicace, il existe une liste de

---

5813 Les collèges romains de cette période prennent souvent la forme de vastes associations dirigées par des *magistri*. Verboven (2009), p. 161 et Verboven (2012), p. 23-24.
5814 Verboven (2009), p. 162.
5815 Dans le cadre d'une profession, le rôle d'un collège était conçu comme « un espace de sociabilité hors du temps professionnel ». Les *olearii* bénéficiaient déjà de l'organisation des collèges de l'île et de l'agora des Italiens. Ils n'avaient pas besoin d'un espace particulier de rassemblement. Tran (2011) et Rougier (2016), p. 109.
5816 *ID*, 1757. Outre la statue de l'agora de Théophrastos, les collèges consacrent une statue à Héraklès sur l'agora des Italiens en 97 et les Compétaliastes une autre en 93, avec un autel, sur l'agora qui porte leur nom. Des autels consacrés par les Compétaliastes portent une dédicace abrégée suivie de la formule *oi kai* et le nom d'une divinité avec son article à l'accusatif, faisant référence à la dédicace d'une statue (autel : *ID*, 1746 : Οἱ καὶ τὸν / Ἡρακλῆν et statue : *ID*, 1764). Une caractéristique des Compétaliastes et des *olearii* est de réaliser des dédicaces qui se répondent les unes aux autres. La formule du texte C : « les marchands d'huile qui ont consacré la statue d'Héraklès » est une référence au texte B (infra). Hasenohr (2003), p. 210.
5817 Hasenohr (2007b), p. 84-85.
5818 Baslez (1994).
5819 Hasenohr (2007b), p. 86.
5820 Hasenohr (2007b), p. 81 et 87 et Hasenohr (2022b).
5821 Les Apolloniastes participent au festival des *Apollônia* et sacrifient un bœuf à l'image des *boutrophoi* nommés par les Poséidoniastes de Bérytos. Cf. Hasenohr (2022b), p. 83.
5822 Hasenohr (2007b), p. 81.

souscription pour la rénovation de l'agora des Italiens qui réunit 36 Italiens à une dizaine d'étrangers[5823]. D'autre part, les magistrats bérytains et romains ont un comportement évergétique similaire en sortie de fonction[5824]. Les magistrats des collèges font des dédicaces sur l'agora des Compétaliastes et dans le Poséideion lors de leur charge et dans l'agora des Italiens en sortie de charge[5825].

Les fonctions de l'agora des Italiens sont débattues : lieu de réunion, marché aux esclaves, palestre, arène de gladiateur, caravansérail ou hôtellerie pour les Italiens de passage[5826]. On peut au moins affirmer qu'il s'agit d'un centre de sociabilité polyfonctionnel. D'une surface de 3 400 m², la *pastas* est délimitée par des portiques à étage, possédant niches et exèdres, avec des statues honorifiques[5827]. L'édifice diffère de celui des Poséidoniastes par son entrée monumentale à l'ouest, la taille de la structure et l'absence de lieu de culte[5828]. Les divinités romaines sont vénérées ailleurs (*e.g.* agora des Compétaliastes, dans les maisons italiennes et devant la salle hypostyle)[5829].

Les *magistri* ne sont pas des représentants des collèges mais en forment l'entièreté, représentant l'ensemble de la communauté italienne de l'île, qui est organisée et juridiquement reconnue[5830]. Même si les deux modèles associatifs (italien et phénicien) comportent des similarités, les différences l'emportent. Les collèges prouvent l'existence d'un phénomène associatif italien, mais les négociants de la communauté s'organisent aussi d'une autre façon, selon la nature de leur négoce. Ces groupes ont des compétences moins larges que les Phéniciens.

### 2- Les communautés marchandes italiennes

Au début du I^er^ s., deux associations marchandes italiennes se distinguent en effet par une titulature professionnelle non-religieuse : les *olearii*/*élaiopôlai* et les *oinopôlai*[5831].

#### a- Les *olearii*

#### a.1 Les sources

Les négociants d'huile d'olive sont connus par une dédicace au magistrat César et deux autres à Héraklès et Hermès. Elles ont été trouvées en remploi dans une maison

5823 *ID*, 2612.
5824 Hasenohr (2007b), p. 82.
5825 Hasenohr (2002), p. 74.
5826 Le Roy (1993), p. 206-207, Hasenohr (2007b), p. 82 et 87, Coarelli (2016) et Hasenohr (2022b), p. 89.
5827 Hasenohr (2007b), p. 84.
5828 Hasenohr (2007b), p. 84.
5829 Hasenohr (2007b), p. 84.
5830 Hasenohr (2002), p. 75-76, Hasenohr (2007b), p. 88 et Hasenohr (2022b), p. 79-80.
5831 Andriopoulou (2017), p. 80.

près de l'agora de Théophrastos et sur la plage du port[5832]. Selon Bruneau, le lieu de découverte des dédicaces des *olearii* indique que « le local de cette association était situé près de l'Agora de Théophrastos »[5833], affirmation un peu téméraire.

**Texte A (102-89) — *ID*, 1712 (= *CIL*, III, supplément 2, 14203(6) ; *Choix*, n° 141 et Ernst (2018), p. 388-389 ; *ILS*, 7272 ; *ILLRP*, 344)**

C. Iulio C. f. Caesar[i]
pro cos. olearei

À Caius Julius Caesar, fils de Caius, proconsul, les marchands d'huile.

Le célèbre dictateur César est uniquement proconsul des Gaules, avant d'étendre son autorité à l'ensemble de la République. Il s'agit ici de son père, que Pline l'Ancien désigne comme ancien préteur, gouverneur d'Asie entre 99 et 89[5834]. Avant la première guerre mithridatique, les gouverneurs d'Asie sont d'anciens préteurs, non d'anciens consuls[5835]. César a donné un *sêkôma* aux *olearii*, expliquant l'offrande de la statue[5836].

**Texte B (vers le début du I^er^ s.) — *ID*, 1713 (= Ernst (2018), p. 388-389)**

[Ἐλαι]οπῶλαι οἱ τὸν ναὸν,
καὶ τὸν Ἡρακλῆ ἀνέθηκαν
καθεσταμένων ἐπὶ τὴν
κατασκευὴν Ζήνωνος
καὶ Θέωνος τῶν Ἕρμω-
νος Ἐλεατῶν, καὶ Ποπλί-
ου Πλωτίου Πάτρωνος,
καὶ Ποσιδίππου τοῦ Τίτου Ἡρα-
κλείου, καὶ Εἰρηναίου τοῦ Ζω-
ίλου Ἀζωτίου, καὶ Σπορίου
Ἀρίου τοῦ Δέκμου Ῥωμαίου
Ρ.ΙΑ..ΙΙ. Μενε-
κλέους τοῦ Παγκράτου
Ι Υ
Ἡρακλεῖ καὶ Ἑρμεῖ.

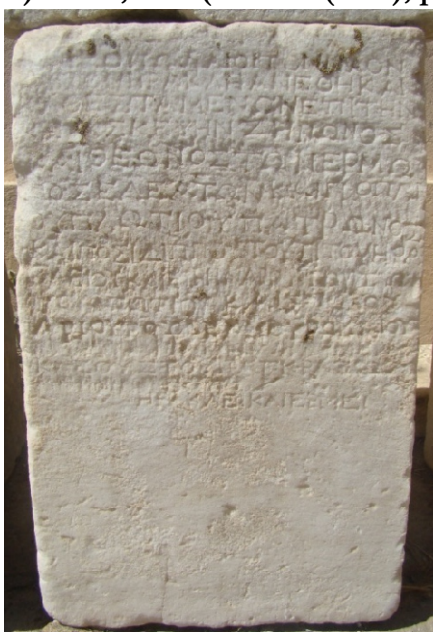

Dédicace des marchands d'huile (*ID*, 1713)
© Axel Neau **Photographie 15**

Les marchands d'huile qui ont consacré le temple et (la statue) d'Héraklès, ayant été nommés pour veiller à la construction Zenôn et Theôn, tous deux fils d'Hermôn d'Élée, et Publius Plôtius Patrôn et Posidippos fils de Titus d'Héraclée, Eirenaios fils de Zôilos d'Azôtios et Spurius Arius fils de Decimus de Rome, […] et Ménéklès fils de Pankratos […]
À Héraklès et Hermès.

5832 Hasenohr (2001), p. 338.
5833 Bruneau (1970), p. 408-409.
5834 Pline l'Ancien, VII, 181 et *I.Priène*, 111. Cf. Jouguet (1899), p. 73-74, Sumner (1978), p. 148-149, Ferrary (2000), p. 175-179 et Hasenohr (2012b), p. 250.
5835 Ferrary (2000), p. 162.
5836 Hasenohr (2012).

Le texte est souvent daté en fonction du texte C, au début du I^er^ s. Il évoque une équipe chargée de surveiller l'avancement du chantier : le texte C indique une restauration du temple, impliquant un certain nombre d'années entre les deux documents. Selon la prosopographie, il est impossible de remonter beaucoup plus haut la date du document[5837].

**Texte C (95/94[5838]) — *ID*, 1714 (= Ernst (2018), p. 388-389)**

[Ἐλαιοπῶ]λαι, οἳ καὶ τὸν Ἡρακλῆ ἀναθέ[ντες],
[τὸν ν]ᾳὸν καὶ τὰς θύρας τὸ δεύτερ̣ον [ἐπι-
[σ]κευάσαντες, ἀναθέντες δὲ κ[αὶ τὴν]
βάσιν τοῦ Ἡρακλέους, ἐπὶ ἐπιμελητ̣ῦ̣ [Ἀρό-
που τοῦ Λέοντος καὶ τῶν ἐπὶ τὰ ἱερὰ Α — —
τοῦ Ἀγαθοκλέους καὶ Ἀρίστωνος το[ῦ — — — —]
κλέους, Ἡρ[ακ]λεῖ καὶ Ἑρμεῖ.

Les marchands d'huile qui ont aussi consacré (la statue) d'Héraklès, ont fait restaurer le temple et les portes dans un second temps et ils ont consacré la base d'Héraklès, sous l'épimélète Aropos fils de Léôn et sous untel fils d'Agathokles et Ariston fils d'untel, chargés des affaires sacrées ; à Héraklès et Hermès.

Pour J. Delorme, Héraklès-Hercule représente un « héros italique adoré par les agriculteurs » et Hermès-Mercure serait le plus ancien patron de la colonie italienne[5839], ce que Bruneau conteste, insistant sur le caractère hypothétique de l'interprétation, en partant d'une inscription fragmentaire où le nom des associations est largement restitué : [ἐλαι]οπῶλαι[5840]. Il écrit également qu'Héraklès peut être l'Hercule romain, mais la plupart des dédicants sont des Grecs d'Italie méridionale[5841]. L'identification des marchands d'huile dans le texte C est assez certaine en raison des divinités de la dédicace, qui interdisent d'y associer l'organisation des *oinopôlai* — associant Dionysios à Hermès[5842].

### a.2 Origine de l'huile et des négociants

En Italie, la Campanie, l'Apulie et la Lucanie sont productrices de grandes quantités d'huile d'olive à la fin du II^e^ s. et au début du I^er^ s.[5843] Des familles d'affranchis de ces régions contrôlent le négoce délien, par l'intermédiaire des *olearii*[5844]. L'amphorologie aide à analyser la structure de la production et des échanges : Brindes et

5837 Les deux fils d'Hermôn d'Élée appartiennent à une famille bien connue de l'île et ne peuvent guère être actif plus tôt. Cf. Hatzfeld et Roussel (1909), p. 492-493.
5838 Aropos fils de Léôn est épimélète cette année-là. Cf. Habicht (1991), p. 200.
5839 Delorme (1951), p. 48.
5840 Bruneau (1970), p. 409.
5841 Ernst (2018), p. 395.
5842 Hatzfeld et Roussel (1909), p. 492-493, Panciera (1980), p. 236 et Ernst (2018), p. 395.
5843 Delorme (1951), p. 46.
5844 Brun (2004), p. 113.

les Pouilles sont des points clés des routes du négoce d'huile vers Délos[5845]. Les *olearii* consacrent un petit sanctuaire à Héraklès sur l'agora de Théophrastos ou l'agora des Compétaliastes[5846]. La construction du temple est supervisée par huit négociants d'Italie méridionale (texte B) : Zènôn et Théôn fils d'Hermôn d'Élée de Lucanie (Vélia)[5847], P. Plotius Patron[5848], Posidippos fils de Titos d'Héraclée de Lucanie, Eirènaios fils de Zôilos d'Azôtios, Sporius Arius fils de Decimus de Rome, Ménéklès fils de Pankratos et untel[5849]. Cet espace grec (Italie méridionale) est le vivier où se recrutent ces marchands.

Le choix d'Héraklès/Hercule s'explique par son importance en Italie : une tradition en fait le patron des activités lucratives. Son autel, l'*ara maxima*, s'élève sur le *forum Boarium*, à Rome. Dès l'époque archaïque, à Poséidonia, il est associé à l'oléiculture [5850]. Selon Pindare, il aurait apporté d'Italie l'olivier sacré de l'*Altis* d'Olympie[5851].

### a.3 Le commerce local des *olearii*

Au tournant du I[er] s., Délos est une ville à forte population, avide de luxe et consommatrice d'huile[5852]. À la différence d'Athènes, de Rhodes ou de Pergame, son finage ne peut assurer l'approvisionnement local et on ne peut pas systématiquement compter sur les surplus athéniens[5853]. Délos est donc un potentiel marché d'importation. Au moins une part de l'activité des *olearii* se joue au niveau local. Délos n'est pas seulement, pour eux, une plateforme de transit.

Les dédicaces des *olearii* à Hermès et Héraklès, divinités du gymnase et des palestres, trahissent un des marchés potentiels sur l'île. À l'inverse des dédicaces du gymnase, les *olearii* mentionnent Hermès après Héraklès[5854]. Mais les institutions sportives et éducatives ne sont pas les seules clientes[5855].

---

[5845] Empereur (1982), p. 225, Brun (2004), p. 113 et Tchernia (2011), p. 24. Une monnaie de Brindes est trouvée dans l'îlot de la maison des comédiens. Cf. *EAD XXVII*, p. 410.
[5846] Mercuri (2008), p. 204 et Andriopoulou (2017), p. 82.
[5847] P. Bruneau indique une monnaie d'Élée de Lucanie, trouvée lors des fouilles de l'îlot de la maison des comédiens. La famille d'Hermôn est bien connue et se lie à celle de Dioskouridès d'Athènes, un clérouque bien en vue à Délos, un *stemma* est inséré dans un chapitre précédent sur les comptes du sanctuaire. Cf. *EAD XXVII*, p. 411.
[5848] Plotius peut être originaire de Capoue, et n'est probablement pas né à Rome. Delorme (1951), p. 45.
[5849] Eirènaios d'Azôtios peut être originaire de Syrie, bien qu'il faille préférer la cité d'Apulie. Cf. Delorme (1951), p. 45 et Andriopoulou (2017), p. 82-83.
[5850] Delorme (1951), p. 47.
[5851] Pindare, *Olympiques*, III, 23.
[5852] Le secteur du bâtiment demande l'élaboration de grande quantité d'enduit. De riches familles avides de luxe peuplent la ville, impliquant des lampes à becs multiples.
[5853] Les Cyclades assurent une part de l'approvisionnement. Cf. Reger (1994).
[5854] Hermès est nommé avant Héraklès dans les inscriptions suivantes : *ID*, 1922, 1923, 1923bis, 1924, 1925, 1926, 1927, 1932, 1932bis, 1934, 1935, 1937, 1945, 1947, 1948, 1949, 1951, 1953, 1954 et 2599. À

Des vestiges archéologiques et épigraphiques témoignent de l'organisation de la production oléicole de l'île. Trois huileries ont été trouvées, dont deux au cœur du quartier urbain du théâtre[5856]. Au début du I^er^ s., une installation du quartier possède deux pressoirs à leviers et une capacité de stockage de 3 900 litres, correspondant à l'exploitation maximum de 650 oliviers annuellement[5857]. Cette huilerie traiterait « forcément » des olives locales, mais aucun exploitant de Délos ou Rhénée ne possède autant d'arbres, donc plusieurs producteurs se regrouperaient pour utiliser l'huilerie urbaine[5858]. Il faut tout de même noter que la ferme de Thaleion, située à Mykonos, et gérée par le sanctuaire d'Apollon, possède 147 oliviers de culture, 87 oliviers sauvages greffés et 200 oliviers sauvages[5859]. D'autre part, les comptes du sanctuaire montrent que les propriétés sacrées ont peu d'oliviers. Les fermes privées peuvent être mieux pourvues en oliviers[5860]. Aucun document ne permet de montrer un quelconque monopole de l'activité oléicole dans les mains des *olearii* à Délos. Le marché semble laissé à la libre concurrence. L'exploitation locale rapporte des gains certains et importants, car le prix est élevé en raison de la demande et le faible coût du transport. L'huile italienne vient de loin, mais le coût du transport est amorti par des capacités de production quasi-industrielles. La question de la concurrence se pose : quel est l'équilibre entre le marché de l'huile italienne et celui de l'huile cycladique ? L'huile d'autres régions méditerranéennes doit être trop chère à Délos. Les *olearii* tiennent une bonne partie de ce marché local et affichent leur succès en élevant un temple[5861]. Hermès et Héraklès sont associés aux clients locaux (le gymnase) et, pour certains, les *olearii* auraient élevé leur

---

l'inverse d'Héraklès, Hermès est parfois honoré seul, ou accompagné d'Apollon, par ceux qui fréquentent la palestre : *IG*, XI, 4, 1151, 1152, 1153, 1154, 1155, 1156, 1157, 1161, 1162 et *ID*, 1801, 1950 et 1952.

5855 L'huile est une denrée de base pour se nourrir et s'éclairer, mais possède aussi d'autres fonctions, comme enduit — pour ses propriétés anti-insectes — ou en pharmacopée, médecine, parfumerie et industrie, pour l'entretien des outils. Cf. Delorme (1951), p. 43, Vecchio (2003), p. 130-131 et Tchernia (2011), p. 256.

5856 Une maie et des contrepoids sont trouvés dans la maison ouest de l'*insula* III du quartier du théâtre. Dans cette même *insula*, la maison T a une maie, qui fut déplacée. Une maison, au sud du local des Poséidoniastes, présente les caractéristiques d'une huilerie et a également une maie qui fut déplacée. Brun et Brunet (1997), p. 609, mentionnent une quatrième huilerie. Cf. Foxhall (2007), p. 161-165.

5857 Brunet (1998), p. 685-686, Brun (2004), p. 111, Brun et Brunet (1997), p. 602 et Foxhall (2007), p. 163.

5858 Il est impossible de transporter des olives mûres sur de longues distances sans risquer de lourdes pertes. Cf. Brunet (1998), p. 686 et Brun et Brunet (1997), p. 605 et 609.

5859 Brun et Brunet (1997), p. 605 et Foxhall (2007), p. 110. Cf. *ID*, 366B, l. 18-23.

5860 L'identification récente d'un établissement périurbain (Maison de Fourni) de la fin de la période hellénistique, associé à des infrastructures de production, amène à ne pas sous-estimer trop rapidement la production locale. Cf. Wurmser (2018), p. 118.

5861 Ernst (2018), p. 392.

temple sur l'agora de Théophrastos[5862]. Malgré l'existence de producteurs et marchands locaux d'huile, le groupe des *olearii* a certainement investi le marché local.

Les dédicaces des *olearii* ont été trouvées près de l'agora des Compétaliastes et d'autres remployées sur l'agora de Théophrastos, mais on sait que nombre de ces remplois viennent de l'agora des Compétaliastes. Les négociants d'huile ont leurs activités dans les magasins du front de mer, à côté de l'agora des Compétaliastes. C'est ici qu'a également été trouvée la dédicace des *oinopôlai*. Des dédicaces des *olearii* sont exposées sur des monuments de cette agora, sur laquelle Hermaïstes et Compétaliastes élèvent aussi des monuments.

Cela pose la question des liens entre *olearii* et Compétaliastes. Hermès et Héraklès sont des divinités fondamentales du culte des Lares[5863]. Elles apparaissant sur les peintures liturgiques des maisons des Italiens de l'île, dont certaines disposent de deux autels à leur entrée, un étant réservé aux Lares et l'autre à Héraklès[5864]. Il n'est pas exclu que les Lares et Héraklès se partagent un même autel, traduisant une ambiguïté entre la représentation d'Hermès et Héraklès et celle des Lares[5865]. Hermès et Héraklès sont les protecteurs de la porte. Héraklès, également adoré lors des *Compitalia*, reçoit une part des sacrifices et préside à une partie des *ludi*[5866]. En somme, les cultes des *olearii* prolongent ceux des Compétaliastes. D'autre part, toutes les dédicaces des Compétaliastes et des *olearii* sont contemporaines, entre 100 et 88.

Si les collèges italiens prennent le nom d'une divinité, celui de *Compétaliastes* fait référence à une fête, les *Compitalia* publiques[5867]. Quel est le lien avec le négoce local d'huile ? Soulignons d'emblée les combats organisés dans les maisons italiennes et dans les rues (*ludi*). Certains combattants s'entraînent au gymnase, où se pose la question de l'huile de l'onction. Les amphores d'huile d'olive sont les principaux prix des vainqueurs[5868]. Le relief de l'autel des Lares, montre que le personnage de droite brandit une amphore, alors que les peintures aux entrées des maisons exposent plutôt un rhyton[5869]. Ces peintures présentent aussi des amphores d'huile et de nombreuses

[5862] Hatzfeld et Roussel (1909), p. 492-493 et Mercuri (2008), p. 204. Certains ont pensé que le temple était situé sur l'agora des Compétaliastes. Hasenohr (2001), p. 338-339, qui cite F. Coarelli et T. Mavrojannis.
[5863] Delorme (1951), insiste sur l'ordre d'apparition de ces divinités dans la dédicace. *Contra* Ernst (2018), p. 395.
[5864] Hasenohr (2003), p. 182 et 184. Nuances dans Ernst (2018), p. 85, note 237 et Trümper (2021), p. 502.
[5865] Hasenohr (2003), p. 195.
[5866] Hasenohr (2003), p. 186. Héraklès est plus important qu'Hermès sur les peintures liturgiques des entrées de maisons italiennes. C'est aussi vrai pour les dédicaces des *olearii*, qui accordent la première place à Héraklès.
[5867] Flower (2017), p. 177.
[5868] Hasenohr (2003), p. 178 et Flower (2017), p. 184. *Contra* Bruneau (1970), p. 617.
[5869] *ID*, 1745. Hasenohr (2003), p. 212 et Flower (2017), p. 180.

guirlandes d'olivier. Les liens entre les Compétaliastes et le négoce sont forts, comme en témoigne une dédicace aux Lares du collège d'une statue de *Pistis* (*ID*, 1761), divinité du négoce et de la banque[5870]. Les Compétaliastes peuvent accéder à une certaine notabilité dans l'île[5871]. Les représentations d'Hermès sur les peintures liturgiques des entrées des maisons italiennes représentent le dieu avec le *marsupium* (bourse)[5872]. Les *olearii* évoquent cette divinité du gain dans leurs dédicaces. Ce dossier contribue à l'importance du commerce local des négociants d'huile et à insérer ce groupe dans la communauté italienne. Il est vraisemblable que les *ludi* organisés par les autres collèges sont également fournis par les *olearii*[5873].

Selon C. Hasenohr, sur leur agora, les Compétaliastes consacrent un sanctuaire des Lares, délimité par un péribole[5874], à l'intérieur duquel se trouve une *tholos*. Son raisonnement implique l'autel des Lares, dont la dédicace précise Οἱ αὐτοὶ οἳ καὶ τοὺς θεοὺς καὶ τὸν ναὸν ἀνέθηκαν[5875]. Ce texte fait référence à une dédicace plus complète. Ceux qui ont consacré l'autel, ont aussi consacré les statues et un temple. D'autre part, la dédicace de la *tholos* mentionne six noms dont un esclave, or, seul ce collège italien accepte des esclaves[5876]. Il reste étrange que la dédicace du temple ne dise pas explicitement qu'il est consacré par le collège des Compétaliastes. D'autre part, les deux statues des Lares dédiées par les Compétaliastes ne présentent pas la même liste de noms que ceux qui ont consacré la *tholos*[5877]. Les premiers archéologues avaient identifié l'édifice comme un sanctuaire d'Héraklès en raison de sa forme circulaire[5878]. À Rome, sous la République, un négociant d'huile d'olive, M. Octavius Herennius, élève un temple à Hercule Victor Olivarius près du Tibre, également une *tholos*. Le parallèle est frappant. L'hypothèse que le bâtiment de Délos soit consacré aux Lares reste la plus probable. Mais les *olearii*, pour la plupart affranchis, ont des liens forts avec les Compétaliastes.

### a.4 Le commerce international des *olearii*

Dès l'Indépendance, l'essentiel de l'huile d'olive consommé à Délos est importée[5879]. Cela s'accentue avec la croissance de la population après 167. Outre la

5870 Flower (2017), p. 179 et Zarmakoupi (2023).
5871 Hasenohr (2017).
5872 Hasenohr (2003), p. 200.
5873 *ID*, 1756.
5874 *ID*, 1748.
5875 *ID*, 1745.
5876 Hasenohr (2001).
5877 *ID*, 1762 et 1769.
5878 Mavrojannis (1995), p. 97-99 et Flower (2017), p. 181-182.
5879 Brun et Brunet (1997), p. 607.

dédicace des *olearii*, une statue est dédiée à César père au début du I^er^ s.[5880], période de sa magistrature en Asie, par des *Déliens*, qui le qualifient de patron. Pour M.-F. Baslez, cette inscription renvoie plutôt à l'orateur philhéllène C. Julius César Strabon, partisan de Sylla, et date de 88[5881]. Dans le contexte des guerres mithridatiques, le terme de *Déliens* peut désigner la population indépendante de l'île ayant rompu ses relations avec Athènes[5882]. Pour V. Chankowski, il s'agit des Déliens exilés qui, alliés de puissants Romains, revendiquent leurs droits sur l'île[5883]. Il est étrange que des Romains soutiennent des Déliens, 80 ans après la fin de l'Indépendance. Sous la seconde domination athénienne, la mention de *Déliens* comme dédicants apparaît dans une dédicace au censeur de 97, Marcus Antonius[5884]. À Délos, le mot « patron » apparaît quatre fois en contexte uniquement italien, une fois pour la période impériale et une fois impliquant un Athénien de Mélité et un Tyrien[5885]. Au début du I^er^ s., les *Déliens* obtiennent de puissants soutiens, alors qu'Athènes se rapproche de plus en plus de Mithridate, à l'inverse de sa colonie délienne. César fait plusieurs escales à Délos lors de sa magistrature et à une autre occasion. Cela affaiblit l'idée de reconnaître l'orateur philhéllène comme *honorandus* des *olearii*. Ces derniers peuvent approvisionner la province d'Asie, même si aucune inscription ne les mentionne dans cette région.

Vers le début du I^er^ s., Athènes change son système de poids et mesure, mais sans s'aligner sur Rome[5886]. Ariarathès, épimélète de l'*emporion*, pourvoit les magasins du front de mer en *sêkômata* dans le cadre d'une phase de développement du port[5887]. Ces magasins α, β et γ, qui présentent le même plan, sont certainement loués par les Athéniens aux négociants et associations. Au nord de ceux-ci, un entrepôt au plan proche de celui d'un magasin et possédant des pièces polyvalentes en façade jouxte l'agora des Compétaliastes[5888]. C'est ici qu'a été trouvé un *sêkôma* semblable à ceux d'Ariarathès, mais consacré par César[5889]. La statue du proconsul dédiée par les *olearii* est également trouvée

[5880] Sumner (1978), p. 149-150 et Ferrary (2000), p. 176-179.
[5881] *ID*, 1701 (= *Choix*, n° 140). Son titre de magistrat n'apparaît pas dans l'inscription. Cette absence s'expliquerait par le fait que César l'orateur n'a pas encore été préteur. Cf. Baslez (1982), p. 56 et Hasenohr (2012b), p. 258.
[5882] Baslez (1982), p. 60-62.
[5883] Chankowski (2019), p. 237-298, note 205.
[5884] *ID*, 1700.
[5885] *ID*, 1596, 1700, 1701, 1728, 1802 et 2005.
[5886] *IG*, II², 1013. Hasenohr (2012b), Chankowski, Hasenohr (2014), p. 33-36 et Doyen (2017), p. 190.
[5887] *ID*, 1827, 1828 et 1829, ainsi qu'un dernier mis au jour en 2005. Ce magistrat a été confondu avec Ariarathès V de Cappadoce. Cf. Jardé et Dürrbach (1905), p. 226, n° 85, Habicht (1994), p. 194-196 et Hasenohr (2012b).
[5888] Panciera (1980), p. 236.
[5889] *ID*, 1847. Cf. Hasenohr (2012b), p. 249-250 et 259, Chankowski et Hasenohr (2014) et Doyen (2017), p. 191.

près du local, qui n'est pas la propriété des Athéniens[5890]. L'épimélète de l'*emporion* doit vérifier que les nouvelles mesures y sont en vigueur mais n'a pas l'obligation de financer les *sêkômata*[5891]. Ces objets de grande taille prouvent que le front de mer est réservé au commerce de gros[5892]. Les *olearii* ont nécessairement des intérêts dans le négoce international. Le don du *sêkôma* oriente le local vers la gestion des denrées oléicoles. Pour le remercier du *sêkôma*, les négociants élèvent une statue de César dans leur local.

Quel est le rôle exact du magistrat dans cette affaire ? Bien que Délos soit athénienne, les magistrats romains d'Asie ont une certaine autorité sur la communauté italienne de l'île et les Cyclades peuvent être de fait attachés à cette province[5893]. César joue probablement un rôle pour la société des négociants d'huile, notamment dans l'attribution du local du front de mer.

Le local des *olearii* n'est pas un lieu de compétition honorifique, comme l'établissement bérytain. Il n'a pas non plus de salles de banquet ou de sanctuaire[5894]. On comprend alors que, soit les *olearii* sont insérés dans les institutions italiennes et participent à la compétition honorifique dans les lieux prévus à cet effet, comme l'agora des Italiens, soit qu'ils ont des édifices dispersés sur l'île. Un local est consacré au négoce ; le temple d'Héraklès n'est pas au même endroit et ils participent à la vie publique italienne de l'île. Les Poséidoniastes de Bérytos louent certainement des locaux en front de mer. Cela pose la question du siège associatif des négociants d'huile. Les institutions italiennes permettent déjà de constituer des réseaux, ce qui dispense l'association des *olearii* de cette fonction. Elle est plutôt une sorte de syndicat de négociants pour contrôler les prix et réduire la concurrence. Des négociants d'huile italiens ont pu ne pas appartenir à ce groupe. Des établissements en périphérie de la ville (Maison de Fourni) produisent une huile locale. Les *olearii* étaient sans doute plutôt tournés vers le commerce au long cours. Prenons l'exemple de la *gens Plotia* pour le montrer.

Ποπλίου Πλωτίου Πάτρωνος est un affranchi, membre des *élaiopôlai*. Les *Plotii* sont nombreux dans l'île, ils ont donné un affranchi Hermaïste au milieu du II^e^ s. : A. Plotius M. l.[5895]. Λεύκιος Πλώτιος Λευκίου Φίλιππος est un esclave, membre des Compétaliastes avant 94 [5896]. Lucius Plotius fils de Poplios

[5890] Ardaillon (1896), p. 443.
[5891] Hasenohr (2012), p. 106 et Chankowski et Hasenohr (2014), p. 33.
[5892] Chankowski et Hasenohr (2014), p. 32.
[5893] Ferrary (2000), p. 161.
[5894] Trümper (2011), p. 64.
[5895] *ID*, 1732, l. 7.
[5896] *ID*, 1763, l. 10. Un homonyme de cet esclave est connu à Capoue (*CIL*, I/2, 3124). Pena (2009), p. 13.

est le patron de Philippos et dédicace à Héphaistos sur l'agora des Italiens[5897]. Il apparaît dans les catalogues de souscriptions du Sarapiéion C à la fin du II^e^ et au début du I^er^ s.[5898] Un certain Aulos Plôtios Popliou est aussi mentionné dans un de ces catalogues[5899]. Trois inscriptions funéraires de Rhénée affichent le nom de Plôtia[5900]. Selon M.-T. Couilloud-Le Dinahet, un sarcophage au nom de Plôtia femme d'Aulos doit probablement être lié à cette *gens*[5901]. Λεύκιος Πλώτιος Μαάρκου apparaît dans une liste de souscription à la réparation de l'agora des Italiens après les destructions mithridatiques[5902]. Une exèdre dédiée en 90 à Hagnè Aphroditè et Hadad fut consacrée d'une part par Πόπλιος Πλώτιος Λευκίου Ῥωμαῖος pour lui-même, sa femme, ses enfants et son petit-fils : Γαίου Πλωτίου τοῦ Γαίου υἱοῦ, et d'autre part, par Hèras fils de Dioklès de Séleucie pour sa mère[5903]. Poplios Plôtios Leukios a également offert un dallage (*lithostrôton*) dans le sanctuaire syrien[5904].

Les *Plotii*, bien installés à Délos, sont connus par des affranchis, esclaves et citoyens. Ils apparaissent dans les collèges des Hermaïstes et des Compétaliastes, bien connectés aux *olearii*. Les citoyens s'illustrent à l'Agora des Italiens et dans les sanctuaires orientaux (sanctuaire de la déesse syrienne et Sarapieion). La *gens* développe des réseaux dans toute la Méditerranée, jusqu'en Espagne, à Carthago Nova[5905]. À cette période, elle apparaît dans les grands ports de négoce méditerranéens[5906]. Ils participent au trafic d'esclaves à Délos. En Italie, la *gens plotia* se trouve en Campanie, à Capoue, Pouzzoles et Calès[5907], des régions productrices d'huile. Cicéron écrit qu'à Pouzzoles, à la fin de la République, un Plotius est *uguentarius* (fabriquant/marchand de parfum)[5908]. Un autre, marchand de parfum, est connu[5909]. Tout cela traduit une logique : la *gens* exporte de l'huile à Délos, pour en rapporter des produits orientaux. L'île est connue pour ses huiles parfumées, mais on ignore si les *Plotii* importent des parfums déliens ou en fabriquent en Campanie, avec des aromates déliens. La *gens* s'installe plus tardivement en Espagne[5910]. Des affranchis de Carthago Nova (fin de la République) sont probablement liés à Délos

[5897] *ID*, 2439.
[5898] *ID*, 2616I, l. 38 et 2619bII, l. 5.
[5899] *ID*, 2616I, l. 27.
[5900] *EAD XXX*, 484, 484a et 502a.
[5901] *EAD XXX*, 502.
[5902] *ID*, 2612II, l. 14. Cf. Pena (2009), p. 14.
[5903] *ID*, 2255. Dans le magasin des Colonnes, un fragment de petit vase à vernis noir porte le graffito : ΗΡΑΣ, qui n'apparaît que deux fois dans la prosopographie délienne (*ID*, 2255 et 2631, l. 21). Le magasin des Colonnes est un établissement spécialisé dans le négoce au long cours, ce qui convient bien à un négociant de Séleucie qui fait une dédicace avec un négociant romain. Cf. Karvonis et Antoniadis (2020).
[5904] *ID*, 2302. Bruneau (1967), p. 431-446.
[5905] Pena (2009).
[5906] Pena (2009), p. 13.
[5907] Pena (2009), p. 13.
[5908] Cicéron, *Lettres à Atticus*, 13, 46, 3.
[5909] *CIL* X, 2935.
[5910] *CIL* II, 3428, *CIL* I/2, 2273 (= *CIL* II, 3495). Pena (2009), p. 14.

par le négoce de produits orientaux ou d'esclaves[5911]. Une certaine Plotia Phrynè, est probablement vendue comme esclave à Délos, affranchie, puis développe une activité à Carthago Nova[5912]. Avec la crise des années 80, des négociants fuient Délos pour Carthago Nova[5913].

Trois conclusions se dégagent dès lors de ce dossier : 1°) des *olearii* intègrent des réseaux de négoce plus vastes, ne se limitant pas à l'huile d'olive. 2°) Des *olearii* résident à Délos, certains bénéficiant des réseaux des grandes *gentes*. 3°) La plupart des *olearii* sont des Grecs d'Italie méridionale, sans lien obligatoire avec une *gens*.

**a.5 De Délos à Rome : les *olearii*, négociants de détail et de gros**

Délos fait face à un double défi, celui d'assurer son rôle de plateforme de redistribution et celui d'approvisionner une population toujours croissante en contexte de faible production locale. Les *olearii* investissent les deux marchés : 1°) le commerce local, avec la fourniture des éphèbes, palestres et *Compitalia* et 2°) le commerce au long cours, visible par les *sêkômata* du front de mer et les activités de la *gens Plotia*. Ce double rôle pose la question de l'antériorité de l'un sur l'autre. Les associations de l'île s'organisent pour peser sur les réseaux marchands internationaux, en pesant sur les flux de denrées et imposant des routes maritimes. Les *olearii* auraient acheminé l'huile d'olive italienne à Délos pour investir les marchés de Méditerranée orientale. Dans un second temps, Délos devient un important marché local, avec la croissance de la ville. Qui mieux que les *olearii*, déjà sur place, peuvent prétendre à l'approvisionnement de l'île ?

Peu de documents de la période Républicaine permettent de comparer et identifier les *olearii*. 1°) À Rome, une inscription funéraire mentionne un marchand d'huile affranchi : P. Barbatius M. l., *oliarius*[5914]. 2°) Une inscription de Césarée de Maurétanie, de cette période, mentionne un autre *oliarius* : P. Livius Pileros affranchi de P. Livius Eusextus[5915]. 3°) Macrobe, citant le livre 2 des *Mémorables* de Masurius Sabinus, écrit qu'un certain M. Octavius Herennius consacre une dîme de ses gains obtenus dans le négoce à Hercule[5916]. Dans un second temps, il consacre un temple et une statue d'Hercule Victor Olivarius, près du port du Tibre, la divinité qui l'aurait sauvé d'une

[5911] L'Italie adriatique, l'Apulie, Carthago Nova et Délos ont pu former un système de négoce triangulaire impliquant vins, esclaves et métaux. Cf. Pena (2009) et Molina Vidal (2013), p. 199-204.
[5912] Pena (2009).
[5913] Pena (2009). Sur la crise financière des années 80, voir Kay (2018).
[5914] Panciera (1980), p. 236.
[5915] Panciera (1980), p. 236.
[5916] Macrobe, *Saturnales*, III, 6, 10-11. Cf. Panciera (1980), p. 236-237.

attaque de pirate. La dédicace indique qu'Herannius investit dans le négoce de l'huile[5917]. 4°) Une dernière inscription sépulcrale de Rome, du milieu du I^er s., porte le texte : *L. Fursio / L.l. Dionsisi(o), / olearii*[5918].

*Fursius* est un gentilice d'origine étrusque. Les *Barbatii* et *Fursii* n'apparaissent pas parmi les trafiquants italiens d'Orient. Un *Barbatius* est néanmoins connu dans les Pouilles et un autre à Césarée de Maurétanie. Cette famille peut être liée à M. Barbatius Pollio, ami de César, *quaestor pro praetore* d'Antoine en Orient en 41[5919]. Un autre rameau est impliqué dans le négoce de Pouzzoles au I^er s. de n.e. Un affranchi de la *gens* de P. Livius apparaît dans une initiation aux mystères de Samothrace en 92 avec deux Romains de la *gens Lucceii* et Nikèphoros, esclave d'un certain L. Lucceius, est Compétaliaste à Délos en 94[5920]. Ces trois affranchis sont liés au commerce de détail, sans être particulièrement riches[5921]. Il faut porter un discours différent sur les *élaiopôlai* de Délos et le dédicant du temple d'Hercule Victor Olivarius, situé près du port du Tibre, qui sont des grossistes dont l'activité est contemporaine, vers 100[5922].

Les inscriptions de la Rome républicaine montrent que les *olearii* peuvent être des négociants impliqués dans des échanges de grande envergure ou des acteurs du commerce de détail. Cette conclusion coïncide avec notre raisonnement sur le cas délien. Les *olearii* s'adaptent au marché local et ne se spécialisent pas uniquement dans le négoce de redistribution[5923].

### a.6 Comparaison avec les *olearii* de Bétique

Les collèges marchands, inexistant sous la République, ne se développent pas avant les II^e et III^e s. de n.e.[5924] Sous le Principat, l'approvisionnement de Rome en huile de Bétique relève de la libre entreprise et de l'initiative personnelle[5925]. Le terme *olearius* désigne les marchands (*mercatores* et *negotiatores*) d'huile d'olive, non des producteurs[5926], rassemblés en une corporation (*corpus — negotiatores olearii ex Baetica*)[5927]. En parallèle, existe une autre société, plus tardive, des *diffusores olearii* de Bétique, attachée à la

5917 Panciera (1980), p. 236-237.
5918 Panciera (1980), p. 237.
5919 Panciera (1980), p. 238.
5920 Panciera (1980), p. 238. Cf. *ID*, 1763, l. 11.
5921 Panciera (1980), p. 238.
5922 Panciera (1980), p. 238.
5923 Trümper (2016), p. 246, insiste sur le mélange étroit du commerce de détail et international dans le tissu urbain.
5924 Verboven (2009), p. 163.
5925 Rico (2003), p. 415 et Étienne (2003), p. 250.
5926 Le Roux (1986), p. 258.
5927 Rico (2003), p. 418.

préfecture de l'annone, sous contrôle public[5928]. Ils sont chargés d'obtenir de l'huile en fonction de contrats passés dans le cadre de l'annone et s'organisent en divers bureaux dans les ports hispaniques, le collège central étant à Rome[5929]. Ils font partie des plus importants négociants en huile[5930]. En outre, ils prennent en charge la réception de l'huile dans les ports jusqu'à la diffusion et la consommation de la denrée[5931]. L'empereur créé ainsi un circuit parallèle d'approvisionnement en huile pour Rome[5932].

Selon S. Panciera, ce phénomène associatif d'un vaste collège de *negotiatores olearii* a un parallèle avec les *olearii* de Délos[5933]. Pourtant, le contexte diffère : l'échelle est moindre à Délos que pour les importateurs d'huile de Bétique à Rome[5934]. Le local des *olearii* déliens n'a rien à voir avec le *portus olearius* julio-claudien de Rome, composé d'entrepôts spécialisés de grandes capacités[5935]. Une autre différence est qu'à Délos, il s'agit d'exportations de l'Italie vers l'Orient, non d'importations vers Rome : le modèle public des *diffusores* est inenvisageable. La structure du négoce n'a pas les mêmes enjeux dans la Délos hellénistique et la Rome impériale. En Espagne, les marchands d'huile sont hiérarchisés (*mercatores*, *negotiatores* et *diffusores*), à l'inverse de Délos[5936]. Une similarité cependant, le négoce est libre et soumis à l'initiative personnelle. Avant Septime Sévère, le négoce d'huile de Bétique est soumis à la seule initiative privée[5937]. Au II$^{e}$ s. de n.e., les filles d'un certain M. Valerius Valens, *diffusor olearius* et évergète d'une corporation des *olearii ex baetica*[5938], offrent des statues de Minerve Augusta et Vénus Genetrix Augusta, en décoration du sanctuaire de leur père à Hispalis (Séville). Ces dernières sont consacrées *in honorem corporis oleariorum*. Les *olearii* appartiennent donc à un *corpus*, ce que dit aussi une base trouvée dans les fondations de la cathédrale de Séville, nommant un *diffusor* d'huile d'olive : M. Iulius Hermesianus, honoré par le *corpus oleariorum*[5939]. Aucune inscription de Délos ne mentionne de ***corpus*** des *olearii*. En Bétique, le mot *corpus* n'est peut-être pas employé avant la période impériale. Il est toutefois étrange que les inscriptions déliennes

5928 Rico (2003).
5929 Étienne (2003), p. 249.
5930 Pour Verboven (2009), p. 162 et 169, « in the Spanish provinces the imperial annona was the only driving force that defined the corpus olearium as a major 'gateway' to status positions ».
5931 Tchernia (2011), p. 78, note 75.
5932 Rico (2003), p. 432.
5933 Panciera (1980), p. 238.
5934 S'il n'existe pas de parallèle au Mont Testaccio à Délos, c'est qu'elle est un port de transit, non un centre de consommation, comme Rome.
5935 Panciera (1980), p. 239.
5936 Étienne (2003), p. 250.
5937 *Negotiatores* et *mercatores* sont « organisés ou non en collèges ». Rico (2003), p. 426 et 432 et Étienne (2003), p. 250.
5938 *CIL*, II, 4030, 4031, 4032, 40333, 4034a-h. Cf. Goffaux (2012), p. 218 et Verboven (2012), p. 44.
5939 Étienne (2003), p. 245-246.

n'emploient aucun équivalent. Toutes les associations de Délos usent d'un terme les désignant comme communauté organisée, que ce soit *koinon*, synode ou thiase. Les deux inscriptions grecques présentant les *olearii* se contentent d'*élaiopôlai*[5940]. Les bateliers du Baetis en Hispanie se nomment aussi par un simple nominatif pluriel au II^e^ s. de n.e., mais c'est exceptionnel[5941]. Sous la République, il y a un *collegium mercatorum* à Capoue, preuve qu'il existe un mot pour désigner les collèges professionnels[5942]. Le comportement des collèges romains de Délos reproduit celui d'une cité, mais c'est le cas de toutes les associations déliennes[5943]. Les *olearii* déliens ne présentent aucun document de la sorte. Ils forment une structure qui n'est pas aussi aboutie que les collèges italiens ou les associations phéniciennes. Ils représentent des intérêts communs, mais n'ont probablement aucun objectif de sociabilité, de compétitivité évergétique, d'hôtellerie…

**a.7 Quels rapports avec la communauté italienne ?**

« Parler de 'corporation', quand les sources ne citent qu'un nom de métier au pluriel, est ambigu et tendancieux »[5944]. Les dédicaces des *olearii* ressemblent à celles des marchands, nauclères et banquiers de l'île[5945]. Les *élaiopôlai* sont des négociants spécialisés, au même titre que les banquiers ou nauclères. Le nom d'un métier inscrit les individus dans un groupe professionnel bien délimité[5946]. Les marchands d'huile utilisent leur local du front de mer, comme les banquiers ceux des portiques de l'agora tétragone. Ces groupes ont un objectif uniquement professionnel.

Les dédicaces des Compétaliastes se font mutuellement écho, avec leurs formules très courtes. Un autel d'Héraklès porte l'inscription : Οἱ καὶ τὸν Ἡρακλῆν (les mêmes qui ont consacré la statue d'Héraklès)[5947] et une liste des Compétaliastes est gravée sur une base d'Héraklès[5948]. Les textes B et C des *olearii* désignent les dédicants par une longue formule : Ἐλαιοπῶλαι, οἳ καὶ τὸν Ἡρακλῆ ἀναθέντες (les marchands d'huile qui ont consacré la statue d'Héraklès), non par une formule courte comme : Οἱ ἐλαιοπῶλαι

---

5940 Il est vrai cependant que « collège » n'apparaît jamais pour les Hermaïstes, Apolloniastes, Poséidoniastes et Compétaliastes. À Délos, les communautés de négociants italiens liés au port d'Alexandrie ne sont pas organisées en associations.

5941 *CIL*, II, 1168, 1169, 1180, 1182 et 1183. Cf. Tran (2006), p. 9 et note 40.

5942 *CIL*, I², 672. Les collèges républicains de Capoue ne sont pas structurés en groupe professionnel. Cf. Flambard (1983), p. 78-79.

5943 Goffaux (2012), p. 218.

5944 Tran (2006), p. 8-9. Pour le cas délien : Ernst (2018), p. 388.

5945 *E.g. ID*, 1729 : [Λεύκι]ον [Αὐ]φί[διον / Ἀθηναίων κ]αὶ Ῥωμαίων καὶ τῶν ἄλλων / [ξένων? ο]ἱ ἔμποροι καὶ ναύκλη[ροι καὶ οἱ / ἐργαζόμε]νοι τῇ τραπέζ[ῃ] ἀ[νέθηκαν] / Ἀπόλλωνι, Ἀρτέμιδι, [Λητοῖ]. « Statue de Leukios Auphidios consacrée par les Athéniens, Romains et les autres étrangers, marchands, nauclères et ceux qui travaillent dans la banque, à Apollon, Artémis et Létô ».

5946 Rougier (2016), p. 106.

5947 *ID*, 1745.

5948 *ID*, 1764.

(les marchands d'huile). L'objectif est d'identifier clairement ce sous-groupe de négociants. Il existe certainement d'autres marchands d'huile, au moins au niveau local, qui n'intègrent pas ce « syndicat ». La dédicace perdue du temple d'Héraklès doit être plus complète, avec une liste des marchands. Les dédicaces connues évoquent deux sujets : 1°) la nomination d'une commission chargée de la construction d'un édifice, probablement le temple d'Héraklès et 2°) la restauration du temple. Ce type de texte est unique à Délos. Le sanctuaire dans lequel le temple est élevé n'est sans doute pas géré par les *olearii*, car dans le cas inverse, la restauration du temple n'aurait pas fait l'objet d'une dédicace. À Délos, le terme de « restauration » (ἐπισκευή) apparaît dans des listes de souscriptions et trois dédicaces de particuliers et magistrats sortis de charge[5949]. Dédicants et souscripteurs sont tous volontaires. Les rénovations du sanctuaire d'Apollon, dans les comptes, à l'inverse, relèvent des hiéropes et ont un caractère obligatoire. De même, lorsque les Bérytains rénovent leur sanctuaire, ils utilisent la trésorerie associative, ce qui n'appelle pas de dédicace. La dédicace des *olearii* est donc un acte d'évergétisme et le sanctuaire n'est pas un lieu réservé aux négociants d'huile.

La formule de datation du texte C mentionne l'épimélète de l'île et des magistrats athéniens chargés des affaires sacrées. Les Phéniciens datent leurs décrets de l'archithiasite ou du prêtre éponyme de l'organisation. Les associations italiennes sont datées avec le consul de l'année, parfois associé à l'épimélète de l'île. La mention des magistrats des affaires sacrées apparaît aussi pour une dédicace des οἱ τὴν τετράγωνον ἐργαζόμενοι à Apollon et Hermès en 99[5950]. Dans les deux cas, il s'agit d'un groupe lié au monde des affaires, composé majoritairement d'Italiens, qui dédicace à Hermès-Mercure, au début du I^er^ s. Ces groupes n'ont pas d'autorité religieuse. Ils s'en remettent à l'administration athénienne et romaine de l'île et cela prouve que le sanctuaire d'Héraklès est en partie géré par les Athéniens.

Il y a 8 négociants chargés de surveiller la construction du sanctuaire. À la période précédente, les commissions d'épimélètes déliens chargés de surveiller la construction d'ouvrages publics ou sacrés, comme le *chôma* ou le théâtre, regroupent entre 2 et 5 individus[5951]. Il est étrange qu'une construction de moindre envergure comme celle des *olearii* requière près du double d'individus. Il est aussi peu commun que deux frères, Zènôn et Théôn fils d'Hermôn d'Élée, soient membres de cette commission

[5949] *ID*, 1604bis, 1810, 1811, 2612 et 2617.
[5950] *ID*, 1709.
[5951] Vial (1985), p. 246-250.

d'épimélètes[5952]. Cette dernière est constituée des négociants qui consacrent le temple et la statue, expliquant son originalité. Le mot καθεσταμένων est généralement employé lors d'une élection d'assemblée officielle à Délos[5953]. Traitant des affaires sacrées, la nomination de la commission n'entre pas dans les attributions des *olearii*. Cette commission est probablement validée par un collège italien ou l'administration athénienne.

La *gens Seia* peut être impliquée dans le commerce délien de l'huile[5954]. Caius Seius est un affranchi membre du collège des Hermaïstes[5955]. Un autre parent participe à l'érection collégiale du monument à Héraklès en 113 sur l'agora de Théophrastos[5956]. Un dernier participe à une autre dédicace des collèges à Jupiter Secundanus, protecteur de la navigation qui assure des vents favorables[5957]. La famille mobilise de grandes quantités de grains et d'huile pour l'approvisionnement de Rome[5958]. Une branche de la *gens* apparaît au milieu du I^er^ s. dans le sud de la péninsule ibérique, peut-être a-t-elle encore une activité oléicole[5959]. La famille d'Hermôn d'Élée est aussi impliquée dans le groupe des *olearii* et le collège des Hermaïstes[5960]. La *gens* d'un autre marchand d'huile, Ποπλίου Πλωτίου Πάτρωνος, a aussi donné un affranchi Hermaïste et un esclave Compétaliaste[5961]. En somme, Hermaïstes et Compétaliastes ont des liens privilégiés avec les *olearii*[5962]. Hermès, un des plus anciens patrons de la diaspora[5963], reçoit un culte des Hermaïstes et négociants d'huile, et Héraklès, de la part de tous les collèges.

L'association de négoce n'a ni le même statut, ni le même rôle que les collèges. Ces derniers sont des institutions de direction de la diaspora italienne. Les *olearii* n'ont qu'un objectif professionnel, dépendant des structures administratives italiennes et athéniennes dans ses aspects de religion et de sociabilité. On fera le parallèle avec un entrepôt (*horreum*) situé à La Cabeñeta, sur l'Èbre vers 100, occupé par des Italiens[5964]. À la fin du II^e^ s., une pièce perd ses fonctions économiques pour devenir un petit

5952 Selon Ernst (2018), p. 315, « il est fort probable que la communauté italienne de l'île, lorsqu'elle désignait ses représentants, probablement chaque année, veillait à ce qu'une famille ne reçoive pas plusieurs charges au même moment ».
5953 Hatzfeld (1912), p. 143-144, Hasenohr (2007b), p. 86 et Ernst (2018), p. 390.
5954 Deniaux (2002), p. 35-36.
5955 *ID*, 1732, l. 8 : C. Sehius C. l.
5956 *ID*, 1753.
5957 *ID*, 1754.
5958 Deniaux (2002), p. 31 et 34.
5959 Deniaux (2002), p. 38.
5960 Vecchio (2003), p. 124-125 et 127.
5961 *ID*, 1732, l. 7 et *ID*, 1763, l. 10.
5962 Des *olearii* ont également été membres des collèges.
5963 Delorme (1951), p. 48.
5964 Tran (2018), p. 125.

sanctuaire. Une inscription évoque deux *magistri* affranchis chargés d'aménager l'espace. Au lieu d'association, il s'agirait d'« une communauté professionnelle ayant développé des activités religieuses, en marge du travail proprement dit »[5965]. Il en va de même pour les négociants d'huile de Délos. Il est aventureux d'identifier ce groupe comme une association organisée.

Les *olearii* sont une sorte de syndicat de négociants d'Italie méridionale défendant des intérêts communs. Ils s'impliquent dans le commerce de transit et bénéficient d'un local pour le négoce d'huile. Le proconsul d'Asie, César, leur patron, contribue au développement de leurs intérêts. Avec la croissance de la ville portuaire, les *olearii* investissent le marché local. Ils manifestent leur réussite en fondant un temple d'Héraklès, dont la gestion est sans doute laissée aux autorités athéniennes et romaines. Ils paraissent bien insérés dans les structures sociales existantes. Certains d'entre eux sont associés aux réseaux de négoce à plus vaste échelle, dirigés par de puissantes *gentes*.

**b- Les *oinopôlai***

***ID*, 1711 (= *Choix*, n° 142) — (97/96)**

Οἰνοπῶλαι
Ἑρμεῖ καὶ Διονύσωι καὶ Ἀπόλ-
λωνι ἐπὶ ἐπιμελητοῦ τῆς
νήσου Μηδείου τοῦ Μηδείου Πε<ι>-
ραιέως καὶ τοῦ ἐπὶ τὸ ἐνπόριον Δι-
ονυσίου τοῦ Ἀθηνοβίου Εὐπυρίδου.





Dédicace des *oinopôlai* (*ID*, 1711)
© Axel Neau
**Photographie 16**

Les marchands de vin à Hermès, Dionysos et Apollon, sous l'épimélète de l'île Médeios fils de Médeios du dème du Pirée et sous l'épimélète de l'*emporion*, Dionysios fils d'Athènobios, du dème d'Eupyridai.

Cette unique mention des marchands de vin a été trouvée dans l'*emporion*, au sud de l'agora des Compétaliastes. Rien n'indique de façon évidente l'origine italienne des négociants[5966], mais les principaux arguments en cette faveur sont 1°) le parallèle entre la formule *élaiopôlai* des textes B et C et celui des *oinopôlai,* 2°) les parallèles entre les dédicaces associant Hermès à une divinité liée à l'activité des négociants[5967], 3°) le lieu de découverte de la dédicace : une agora italienne et 4°) le nombre d'amphores italiennes trouvées dans l'île. Les *oinopôlai* sont donc vraisemblablement originaires d'Italie

[5965] Tran (2018), p. 125.
[5966] *DCA*, p. 95, note 6.
[5967] Concernant le rôle d'Hermès au sein de la communauté italienne : *ID*, 1804, 2404 et 2407. Les négociants en vin associent Apollon à leur dédicace, pouvant indiquer la présence de marchands grecs d'Orient. Cf. *DCA*, p. 78.

méridionale et ils ne forment pas une association organisée, mais un groupe conjoncturel[5968]. Des groupes de *vinarii* sont aussi connus à Rome : sous l'Empire, existe une association des *negotiatores vinarii lugduni in canabis consistentes*, qui mettent en avant leur origine lyonnaise et leur lieu d'activité, le quartier des *canabae*, situé sur la presqu'île[5969]. La localisation précise des marchands induit « un point de référence pour la constitution des collèges professionnels »[5970]. La titulature associative manque aux *oinopôlai* déliens. Par ailleurs, aucun collège de négoce en vin n'est connu avant le Principat[5971].

Les *oinopôlai* vendent de grandes quantités de vins d'Italie méridionale sur le marché oriental[5972]. Au II^e^ et I^er^ s., les régions productrices d'Italie sont situées sur le versant adriatique de la péninsule, notamment en Apulie[5973]. Les nombreuses amphores Lamboglia 2 trouvées dans l'île (135), prouvent que ce commerce atteint Délos où la viticulture est plus développée que l'oléiculture[5974]. Les comptes des hiéropes enregistrent de nombreuses vignes sur les propriétés sacrées, mais ce n'est pas suffisant pour la consommation locale. La communauté italienne a aussi un goût prononcé pour les vins de sa patrie, un marché de niche investi par les *oinopôlai*[5975].

Certains *sêkômata* des magasins du front de mer sont destinés au vin[5976]. Les fouilles n'ont pas mis au jour de dédicace de *sêkôma* semblable à celui que César offre aux *olearii*. Le règlement athénien sur les systèmes de mesure ouvre de nouvelles perspectives marchandes. Les négociants sont reconnaissants envers les Athéniens de l'île : ils intègrent Apollon à la dédicace et la formule de datation associe les épimélètes de l'*emporion* et de l'île[5977]. Le texte C des *élaiopôlai* porte sur une affaire cultuelle, expliquant que la formule de datation associe l'administrateur des affaires sacrées à l'épimélète de l'île éponyme. L'association de l'épimélète de l'*emporion* à celui de l'île pour les *oinopôlai* pointe vers une explication économique. L'objet de la dédicace ne peut pas être de nature privée. Il faut aussi rejeter l'idée d'un acte évergétique de Rome récompensé par

5968 Hasenohr (2007b), p. 87, écrit qu'on ne sait pas « s'ils formaient des associations permanentes ou des groupements occasionnels ».
5969 Waltzing (1895), p. 96 et suiv., Verboven (2009), p. 163 et Verboven (2012), p. 34-37.
5970 Rougier (2016), p. 108-109.
5971 Ernst (2018), p. 396.
5972 Le Latium produit également des vins et en bonne quantité. Cf. Tchernia (1993), p. 283 et Brun (2004), p. 10.
5973 Tchernia (1993), p. 285 et Brun (2004), p. 27-31.
5974 Il faut ajouter 30 Dressel 1 et un total de 170 amphores romaines. Cf. Tchernia (1980), Empreur (1982), p. 109-110 et Brun et Brunet (1997), p. 607.
5975 La Campanie fournit de grands crus comme le *falernum*, le *massicum*, le *gauranum*, le *surrentinum* et le *trifolinum*. Cf. Brun (2004), p. 12 et Andriopoulou (2017), p. 85.
5976 À Rome, il existe deux ports spécialisés : *portus vinarius superior* et *inferior*, ainsi qu'un *forum vinarium*. Cf. Panciera (1980), p. 239 et Hasenohr (2012b), p. 259.
5977 Lors de cette période, la clérouquie est en perte de vitesse et les étrangers gagnent en autorité sur l'île. Les Athéniens deviennent avant tout les garants du dieu délien. Cf. Habicht (2000), p. 357.

l'érection du monument, car l'île est administrée par les Athéniens, la dédicace est uniquement en grec et aucun magistrat romain n'est honoré. Pour le début du I^er^ s., seul le décret athénien sur la réforme des systèmes de mesures serait une raison d'une dédicace commune de ces négociants[5978].

Concernant la fin de l'activité délienne des négociants d'huile et de vin italien (au I^er^ s.), la population urbaine d'Italie, de Rome surtout, croît fortement, induisant une demande accrue en huile, tandis que Délos subit les catastrophes mithridatiques[5979]. En 88, une grave crise financière touche Rome, impactant le négoce méditerranéen d'huile et de vin[5980]. On comprend dès lors que les négociants réorientent leur négoce vers la péninsule italienne et l'Occident. Le négoce d'huile se développe dans une économie globale impliquant de grandes propriétés en Italie et surtout des apports importants en capitaux. Dans le cadre des cités grecques, il n'est pas toujours évident d'identifier des flux de denrées, voire des lignes commerciales. Les dossiers des *élaiopôlai* et *oinopôlai* montrent clairement une cartographie des réseaux.

### c- Le groupe des marchands et nauclères navigateurs en Bithynie

### *ID*, 1705 (=*Choix*, n° 103) — deuxième moitié du II^e^ s.

Μελέαγρον Ζμερτομάρου
Νικαιέα οἱ καταπλέοντες
εἰς Βιθυνίαν ἔμποροι καὶ
ναύκληροι . . . αγαθίας ἕνεκεν
τῆς εἰς ἑαυτούς,
Ἀπόλλωνι, Ἀρτέμιδι, Λητοῖ.

Les marchands et nauclères naviguant vers la Bithynie (honorent) Méléagros fils de Zmertomaros de Nicée en raison de sa bonté à leur égard, à Apollon, Artémis et Létô

Cette communauté marchande est temporaire, les sources n'évoquant aucune structure associative[5981]. Elle se rassemble autour d'un port d'attache, comme les Romains d'Alexandrie[5982]. La Bithynie possèdent plusieurs ports et Délos, l'unique point où ils se rencontrent tous, est leur port d'attache. C'est une des raisons qui les pousse à élever la statue de Méléagros dans l'île. Outre l'activité professionnelle, ils sont unis par la direction de leur négoce. Ils fréquentent un ensemble de ports identiques et négocient les mêmes ressources, celles que produit la région (bois de construction, esclaves, etc.). Ils

[5978] Le décret athénien serait voté dès 97. D'autres décrets aux décisions économiques peuvent être inconnus.
[5979] Scheidel (2006).
[5980] Kay (2018).
[5981] Maillot (2012), p. 255-256.
[5982] *ID*, 1642, 1658, 1661, 1663 et 1657. Cf. *DCA*, p. 67 et 88, n° 2, *Choix*, n° 103 et 107 et Baslez (2007), p. 225-226.

n'ont pas de structure pérenne dans l'île, mais cela n'empêche pas la constitution d'un réseau professionnel organisant le négoce avec la Bithynie.

La Bithynie est réputée pour son trafic d'esclaves[5983]. Par exemple, Nicomède III emprunte aux publicains, et met ses sujets en gage, qu'il dût livrer en esclavage, ne pouvant rembourser[5984]. Les publicains financent en partie le transport d'esclaves[5985]. Des financiers italiens sont connus dans le royaume de Bithynie à partir de 100[5986]. En 104, les Romains demandent des troupes à Nicomède III pour affronter les Cimbres, mais ce dernier refuse prétextant que les publicains ont réduit une partie de sa population en esclavage. La dédicace délienne date de cette fin du II^e^ s. Il est possible que certains négociants soient italiens (cela expliquerait le port d'attache délien), mais le formulaire et la langue de la dédicace sont grecs[5987].

Méléagros fils de Zmertomaros est inconnu ailleurs et Nicée n'a pas accès à la mer[5988]. Méléagros n'est pas un représentant de sa cité et, en l'absence de titre de magistrat, on déduit qu'il est honoré comme simple particulier. Il peut être le contact local des financiers italiens permettant d'acquérir des esclaves. À l'image des négociants romains d'Alexandrie, ceux de Bithynie ne sont pas organisés en association professionnelle et se regroupent par initiative personnelle.

**d- La place des collèges italiens dans le négoce délien**

Le *mercator* correspond au marchand affrontant la mer et obtenant des gains dans l'achat et la revente ; quant au *negotiator*, c'est un Italien expatrié pour affaires[5989]. Le terme *negotiator* n'apparaît qu'au I^er^ s.[5990], dans le contexte de la domination commerciale italienne au II^e^ et I^er^ s.[5991]. Il recouvre à la fois les fonctions d'*emporos*, nauclère et

5983 Rostovtseff (1941), p. 782 (Diodore, XXXVI, 3, 1), Badian (1972), p. 87, Debord (1998), p. 147 et Avram (2007). Nicomède III offre 30 esclaves sacrés à Delphes (*OGIS*, 345).
5984 Rostovtzeff (1941), II, p. 782-783, Badian (1972), p. 87, Debord (1998), p. 147 et Mavrojannis (2018), p. 252.
5985 Certains évoquent une « noria de navires » concernant ce trafic. Cf. Badian (1972), p. 87 et Debord (1998), p. 147.
5986 Fernoux (2004).
5987 Les Romains de Délos sont bons connaisseurs de la langue et des pratiques grecques. Cf. Hasenohr (2008b).
5988 Zmertomaros est un hapax d'origine thrace ; sa forme féminine apparaît à Smyrne (*Smyrna*, n° 243). Nicée dût négocier avec Apamée, sa voisine septentrionale, pour avoir un accès à la mer. Située à l'extrémité est du lac d'Askania, Nicée est fondée par Antigone le Borgne, puis agrandie par Lysimaque, qui la dote de murailles. La cité devient importante et rivalise avec Nicomédie, capitale de Bithynie et *emporion* le plus actif du royaume. Cf. Debord (1998), p. 144-145.
5989 Andreau (2016) et Andreau (2018).
5990 Quatre inscriptions du début du I^er^ s., en latin et bilingue pour deux d'entre-elles, présentent des Italiens et Grecs négociants à Délos : *Italicei et Graecei quei in Delei negotiantur* (*CIL*, I², 714, 738, 830 et 831). Le *negotiator* républicain n'est pas lié à un métier autant que peut l'être un *mercator*. Cf. Andreau (2016), p. 20-22, 29 et 35.
5991 Andreau (2016), p. 23.

banquier[5992]. Ces métiers existent à Délos dans le cadre d'une communauté de négociants italiens[5993]. Les *magistri* appartiennent tous à ce monde et il est fréquent qu'ils participent à plusieurs collèges dans une carrière[5994]. Ces collèges italiens font de nombreuses dédicaces communes, preuve de l'existence d'une communauté organisée. Pour la plupart affranchis, ils n'intègrent pas ces collèges par dévotion religieuse et restent en charge une année : ce sont des instances administratives. Selon C. Hasenohr, les collèges italiens de Délos ont des compétences essentiellement religieuses, car il existe des associations professionnelles dédiées : *olearii* et *vinarii*. L'aspect religieux est le plus visible par l'épigraphie, mais les groupes marchands sont insérés dans une communauté italienne organisée, représentée par des collèges responsables des sanctuaires italiens, mais pas seulement, comme le prouvent les dédicaces de l'agora des Italiens. La responsabilité des collèges intègre des aspects économiques. Leurs divinités protègent leurs activités économiques, Mercure pour le négoce (Hermaïstes) et Neptune (Poséidoniastes) pour la navigation[5995].

Une inscription de la fin du II^e^ s., trouvée en Espagne, montre qu'existent des *magistri* italiens dirigeant une association cultuelle et professionnelle, dont l'activité est liée au monde de l'entrepôt et du négoce[5996]. Ce parallèle suggère que les collèges déliens sont plurifonctionnels[5997]. Les *magistri* de Délos s'impliquent dans les affaires[5998].

[5992] Paterson et Spawforth (2016).
[5993] *ID*, 1526. D'autres exemples du métier d'armateur existent en Occident, comme un certain Sex. Arrius qui transporte du vin sur les côtes des Gaules. L. Cuspius Pactumeius Rufinus, originaire de Pergame et consul en 142, consulte l'oracle de Didymes au sujet de son propre nauclère, prouvant qu'il est à la tête d'une « entreprise de transport maritime ». Cf. Tchernia (2011), p. 27 et 33.
[5994] L. Mamilius L.f. est Hermaïste et Apollôniaste, Aulos Kerrinios Leukiou est Hermaïste et Compétaliaste, D. Fulvius Q. f. est Apollôniaste et a pour fils un Hermaïste et M. Umb[ricius] est Poséidoniaste et Hermaïste (*ID*, 1730, 1733, 1734, 1738, 1739, 1741 et 1752). Le *praenomen* de l'Umbricius de l'inscription des Poséidoniastes peut être Aulus. Le cloisonnement social est respecté : les Compétaliastes sont esclaves ou affranchis. Les affranchis sont les seuls pouvant être membres des quatre collèges. Cf. Salviat (1963), p. 258, Hasenohr (2001), p. 338-340 et 346 et Hasenohr (2002), p. 70.
[5995] Hasenohr (2022b), p. 88.
[5996] Tran (2018), p. 125.
[5997] Ernst (2018), p. 316-317.
[5998] Ainsi, deux affranchis de la *gens Servilia* font une dédicace à Apollon comme *synplooi* (compagnons de navigation), (*ID*, 2351). Cf. Hasenohr (2017), p. 128.

## IV- Délos au cœur des lignes marchandes internationales d'initiatives royales

### A- Les *épistolagraphoi* à Délos : un rôle dans la correspondance entre rois et négociants ?

À Délos, en 110, Antiochos VIII est honoré par le peuple de Bérytos et il élève une statue à un gouverneur d'Asie[5999]. Il est honoré par une dédicace de Bithys fils de Thraséas, *syggénès* et *épistolagraphos* du roi[6000]. Pour les éditeurs des *ID*, Bithys serait le petit-fils de Ptolémaios fils de Thraséas, stratège de Coelé-Syrie[6001]. Il peut aussi être parent de Séleukos fils de Bithys, citoyen d'Alexandrie et de Rhodes, gouverneur de Chypre, puis navarque sous Ptolémée VIII[6002].

L'*épistolagraphos* dirige la chancellerie royale et rédige les lettres du souverain[6003]. Un réseau de chancelleries permet de faire circuler localement les informations, d'en remonter au roi et entretient des archives[6004]. Ces *épistolagraphoi* sont issus de la cour, non du « milieu de la culture »[6005]. Outre Bithys, deux autres *épistolagraphoi* séleucides sont connus : Dionysios, *philos* d'Antiochos IV, participant à la fête de Daphné en 166[6006] et Ménocharès fils de Dionysios, *prôtos philos*, peut-être fils du précédent, qui apparaît dans une dédicace de statue consacrée par une association de négociants d'Arados à Délos[6007]. Ménocharès rencontre Tiberius Gracchus en Cappadoce et mène une délégation à Rome, qui reconnaît Démétrios comme roi en 161-160[6008]. Il passe certainement par Délos lors de son ambassade de 160. À cette occasion, une association d'étrangers installée dans l'île

---

5999 D'autres sources le mentionnent dans l'île. Le prêtre Hélianax d'Athènes consacre une effigie d'Antiochos VIII parmi de nombreuses autres de l'entourage de Mithridate VI en 102 (*Choix*, n° 133-136). Cf. chapitre 8.

6000 *ID*, 1549 (= *Choix*, n° 120). Bithys fils de Thraséas porte un nom thraco-macédonien et un patronyme indiquant une origine d'Aspendos. Cf. Savalli-Lestrade (1998), p. 87-88, Massar (2004), p. 204-205 et Istasse (2006), p. 76.

6001 Le frère de Ptolémaios, Apollonios, lui succède à ce poste dans les années 190 et 180. Jones et Habicht (1989), ont bien étudié cette famille originaire d'Aspendos qui sert les Lagides puis les Séleucides.

6002 Théodôros, fils de Séleukos, lui aussi gouverneur de Chypre et navarque des Lagides, est le prédécesseur de Krokos, qui joue un rôle déterminant dans l'installation d'un relais chypriote sur une route maritime liant les côtes orientales méditerranéennes à Délos et l'Italie. Théodôros a un fils nommé Démétrios. Le problème de cette hypothèse, fondée sur la supposée rareté du nom Thraséas, est que cette famille chypriote de gouverneurs semble loyale aux Lagides. On voit mal comment elle serait passée dans le camp séleucide. Il se peut que Théodôros ait mal réagi au choix de Ptolémée VIII d'installer Krokos à la tête de l'île. Un tombeau à péristyle de Paphos peut être attribué à Séleucos fils de Bithys. Roesch (1967), p. 236, Savalli-Lestrade (1998), p. 88 et Mavrojannis (2018), p. 267.

6003 Bikerman (1938b), p. 164 et Virgilio (2011), p. 63.

6004 Capdetrey (2006). Sur les archives, voir Coqueugniot (2013).

6005 Ce titre peut aussi être honorifique et ne pas correspondre seulement à une pratique bureaucratique précise. Si l'*épistolagraphos* d'Alexandre, Callisthène, a une fonction effective, il rédige uniquement les lettres les plus importantes en raison de ses compétences, non quotidiennement. Il n'accompagne pas le roi partout dans ses déplacements. Cf. Capdetrey (2007), p. 279 et Virgilio (2011), p. 61-62 et Ceccarelli (2017), p. 232-233.

6006 Polybe, XXX, 25, 16. Cf. Iossif (2011).

6007 *ID*, 1543 (=*Choix*, n° 88).

6008 L'ambassade a pour but de livrer Leptinès, assassin de Cn. Octavius en 162 (Polybe, XXXI, 2, 4, XXXI, 33 et XXXII, 2, 1-3, Diodore, XXXI, 29 et Appien, *Syr.*, 46). Cf. Virgilio (2011), p. 64.

(négociants d'Arados) lui dresse une statue pour son dévouement et son zèle envers elle et le roi. Il y a donc un lien entre le roi séleucide, l'*épistolagraphos* et un synode de négociants phéniciens.

La fonction des *épistolagraphoi* lagides n'est pas symbolique[6009]. L'un d'eux, Stolos fils de Théôn d'Athènes, assumant ce rôle auprès de Ptolémée IX en exil à Chypre (106-88), reçoit une statue de la part de Simalos de Salamine, marchand à Délos[6010]. Stolos dresse en retour une statue à Simalos dans l'île[6011]. Cette famille chypriote est connectée aux réseaux marchands italiens et peut avoir joué un rôle dans l'installation d'un synode d'entrepositaires dans l'île. Mentionnons aussi Lochos, connu à Délos par une dédicace des négociants italiens d'Alexandrie datée de 127. Il apparaît dans une inscription de Paphos comme stratège de Thébaïde et *hypomnèmatographos* (grand archiviste), responsable de la chancellerie royale avant 118, voire 123[6012]. Amphiklès, son successeur, a aussi des responsabilités financières[6013].

La plupart des attestations d'*épistolagraphoi*, entre 167 et 88, sont déliennes. Stolos et Ménocharès sont actifs dans la politique économique lagide et séleucide. Tous deux représentent les intérêts marchands de leur royaume et agissent au nom de leur maître. Les Aradiens précisent ainsi que le haut fonctionnaire s'est bien comporté à l'égard de leur association **et** du roi.

Quel peut être le rôle de ces *épistolagraphoi* à Délos, si ce n'est porter un message du souverain[6014]? Les études sur l'administration séleucide sont bornées à son territoire et insistent sur l'importance de la bureaucratie dans les satrapies et la circulation des informations dans le royaume. Les quelques dossiers étudiés ici prouvent l'existence d'une correspondance entre le roi et ses sujets à l'étranger. Le souverain n'a pas pour autant autorité sur les Phéniciens de Délos pour deux raisons : 1°) l'île est gouvernée par les Athéniens, affiliés aux Romains et 2°) les cités phéniciennes ont déjà une relative autonomie dans le royaume.

Vers 113, Antiochos VIII ne vient pas en personne à Délos pour la dédicace de la statue de Papirios, qui l'a aidé à conserver Bérytos. Il envoie Bithys qui en profite pour

6009 Virgilio (2011), p. 64-65.
6010 *ID*, 1534. Cf. Virgilio (2011), p. 66.
6011 *ID*, 1533.
6012 Son successeur est certainement Amphiklès, en poste entre 123 et 118. Cf. Collomp (1926), p. 43-44 et 48, Valverde (2005), p. 142 et Lanciers (2018), p. 383-384.
6013 Collomp (1926), p. 48.
6014 Des contrats entre associations de négoce (*naukleroi Hippodromitai* de Memphis) et État lagide existent par ailleurs. Cf. Gibbs (2015), p. 245.

consacrer une statue de son maître dans l'île[6015]. Ce haut fonctionnaire séleucide peut aussi avoir eu mission de traiter avec les négociants phéniciens, comme Ménocharès avant lui.

### B- Les egdocheis

En tout, il existe 44 attestations d'*ekdocheus* et *ekdochion* en littérature, épigraphie et papyrologie, surtout à Délos et en Égypte[6016]. La titulature des Poséidoniastes implique trois métiers : *emporos*, nauclère et *egdocheus*. Le dernier terme est employé à Délos pour deux dédicaces trouvées près du portique d'Antigone, donc du port, émanant d'une association d'Alexandrie[6017] et une autre des négociants de Laodicée de Phénicie **(n° 1)**. Les historiens de Délos traduisent en général *ekdocheus* par *entrepositaire*, ce qui convient à un port de rupture de charge[6018] : il est aussi possible de donner le sens plus général d'intermédiaire[6019].

#### 1- Définition

Les *egdocheis* déliens peuvent être entrepositaires, expéditeurs ou courtiers[6020]. Ceux d'Alexandrie apparaissent déjà dans les papyrus de Zénon comme intermédiaires entre marchands et nauclères[6021]. Pour Zènôn, en 258, les *egdocheis* sont détenteurs d'argent étranger[6022]. Ce sont des exportateurs qui se distinguent des marchands (*emporoi*) et des importateurs (*eispleontes*)[6023]. Au II^e^ s. de n.e., Ptolémée mentionne cette activité comme relevant du commerce de luxe[6024]. Au III^e^ s. de n.e., les *egdocheis* sont de simples agents d'exécution[6025]. En Égypte, ils peuvent être aubergistes, courtiers voire expéditeurs dans le commerce maritime[6026]. La définition du mot a donc changé dans le temps et l'espace.

Les *egdocheis* sont des entrepositaires, non des entreposeurs : c'est-à-dire des personnes entreposant des biens pour le compte d'autrui, non des responsables de la gestion d'entrepôts[6027]. Pour M.-F. Baslez, la traduction entrepositaire fonctionne

---

6015 Pour un *Philos*, élever un monument à son roi ne peut se faire sans son accord. Massar (2004), p. 204.
6016 Rossi (2019), p. 68-69.
6017 *ID*, 1528 et 1529. Cf. Chankowski (2019), p. 292.
6018 Les grandes sociétés familiales d'import-export phéniciennes se reposent sur des *egdocheis*, pour mener leurs affaires. Cf. Hasenohr (2007b), p. 80, note 23.
6019 Baslez (1987), p. 277.
6020 Hasenohr (2007b), p. 79 et Baslez (2007), p. 225.
6021 Fraser (1972), p. 186-187.
6022 *Pap. Cairo Zenon*, 59 021. Cf. Baslez (1987), p. 276.
6023 *Pap. Cairo Zenon*, 59 021. Cf. Mavrojannis (2018), p. 262.
6024 Ptolémée, *Tétrabiblos*, IV, 4. Cf. Baslez (1987), p. 276-277.
6025 *P. Oxyr.*, 1669. Baslez (1987), p. 277.
6026 Baslez (1987), p. 277.
6027 Robert (1973b), p. 474.

seulement pour les Poséidoniastes, pas pour ceux de Laodicée de Phénicie **(n° 1)**, car les Poséidoniastes ont leur siège dans l'île alors que les négociants de Laodicée possèdent le leur en métropole[6028]. Il est étrange que le même mot possède une définition différente et, à vrai dire, je ne crois pas qu'il faille opposer les définitions des *egdocheis* dans ces associations de Laodicée et Bérytos : le terme désigne toujours des entrepositaires. La traduction *entrepositaire* correspond bien aux réalités archéologiques déliennes, avec ses entrepôts aux nombreuses petites cellules, en front de mer[6029]. L'*ekdochion* désigne une subdivision d'un complexe destiné au stockage[6030]. Certains magasins du front de mer sont exploités par des Poséidoniastes[6031].

*Ekdocheion* désigne l'entrepôt dans des contextes géographiques précis (Égypte, Délos, Asie, Phrygie et Arabie) et à la seule basse époque hellénistique à Délos[6032]. Limité dans le temps et l'espace, le mot possède un sens technique. Les *egdocheis* sont une profession méconnue des Grecs et surtout présente en Égypte[6033], où ils fréquentent des entrepôts aux fonctions variées : production, stockage et vente[6034]. En Égypte, le rôle des *ekdocheis* est 1°) la gestion et la supervision des biens entreposés comme garantie d'un prêt ou contrat de bail et 2°) l'acquisition de marchandises stockées dans les entrepôts destinées à la vente[6035]. Par exemple, au milieu du III^e^ s. dans le nome Arsinoïte, Ammonios loue un *balaneion* appartenant à Zénon, qui recrute des *ekdocheis*, chargés de recevoir et gérer le loyer en nature dans les entrepôts[6036]. Entre la fin du III^e^ s. et le début du II^e^ s., un *ekdocheus* est préposé à une fonction de trésorier dans un entrepôt (*thèsauros*) d'Onosis, dans le nome d'Hérakléopolis[6037]. En 258, une lettre montre que des étrangers arrivant à Alexandrie en bateau, des *emporoi*, des *ekdocheis* et d'autres gens, doivent attendre d'échanger leur monnaie avant de pouvoir « acheter des marchandises »[6038]. Les *ekdocheis*, peuvent acheter et vendre des marchandises et participent à la virtualisation des échanges, en favorisant les emprunts et gérant les gages en nature[6039].

---

6028 Baslez (1987), p. 277.
6029 Sur les entrepôts et une étude de cas délienne voir Karvonis (2007), Karvonis (2008), Karvonis et Malmary (2009) et Chankowski, Lafon et Virlouvet (2018).
6030 Rossi (2019), p. 68-69.
6031 Pour M. Trümper, les entrepôts du local bérytain sont probablement destinés à la location, non à l'utilisation collective et exlusive du *koinon*.
6032 Rossi (2019), p. 69-70.
6033 Baslez (1987), p. 276.
6034 Rossi (2019), p. 67 et 77.
6035 Rossi (2019), p. 71. Pour des similarités dans le monde romain : Virlouvet (2018), p. 53.
6036 *PSI* VI, 584. Cf. Rossi (2019), p. 71.
6037 *P. Köln*, XIII, 521. Cf. Rossi (2019), p. 72.
6038 *P.Cair.Zen*, I, 59021, l. 9-13. Cf. Rossi (2019), p. 73.
6039 Rossi (2019), p. 73.

**2- Les *egdocheis* : des partenaires pour les royaumes**

Si l'association de Bérytos intègre des entrepositaires, ce n'est pas le cas de celle de Tyr. La première naît d'un projet séleucide, d'où l'hypothèse que les *egdocheis* soient liés aux lignes commerciales négociées par les États. Le fonctionnement des entrepôts nécessite des flux de marchandises réguliers. Ces bâtiments structurent les réseaux de négoce. On retrouve cette activité pour une seule autre association, qui en fait sa spécialité, celle des entrepositaires d'Alexandrie, également connectée aux Lagides.

En 78, un *emporos*, Hermias, achète des lentilles dans des entrepôts du nome hérakléopolite relevant d'un « système de gestion publique, tout comme les lentilles qui y étaient entreposées »[6040]. Ce dossier prouve l'existence d'entrepôts publics dès la période ptolémaïque. *Apodochia* est un terme proche d'*ekdochia* : les *apodochia* royaux lagides conservent des céréales, du vin et des peaux pour le compte des particuliers ; ils ont une fonction fiscale, notamment pour la taxe du quart sur les produits d'Arabie, ce qui n'est pas vrai des *ekdochia* de Délos[6041]. Les particuliers propriétaires d'*ekdochia* ne revendiquent pas le titre d'*ekdocheus* qui apparaît dans les associations déliennes avec des liens forts avec les dynasties séleucides et lagides[6042].

**3- Les *egdocheis* : des négociants sédentaires au cœur de l'apparition des lignes commerciales**

Les entrepositaires sont les contacts locaux et sédentaires des *emporoi* et nauclères itinérants[6043]. Bons connaisseurs de ceux qui fréquentent leur port, les *egdocheis* sont aptes à servir de courtiers. La particularité de ce type de négociant est d'être sédentaire. Parmi les négociants de Laodicée de Phénicie qui font une dédicace à Héliodôros **(n° 1)**, certains sont entrepositaires. On ne sait si ces derniers sont basés à Bérytos, à Délos, ou les deux. Plus tard, ce sont les *egdocheis* qui fréquentent souvent le local des Poséidoniastes, quand les *emporoi* et nauclères prennent la mer.

La vision des *egdocheis* comme négociants sédentaires impliqués dans des réseaux marchands au long cours soutient l'hypothèse de véritables lignes commerciales. Alexandrie, Bérytos, Chypre, Délos et Rome fonctionnent avec des flux réguliers qui nécessitent des entrepôts gérés par ces *egdocheis*. Cela va aussi dans le sens d'une telle

6040 *P.Berl.Salm*, 19. Cf. Rossi (2019), p. 63.
6041 Les *apodochia* sont des fonctionnaires fiscaux. Cf. Rossi (2019), p. 70-71.
6042 Rossi (2019), p. 69.
6043 Ils sont des partenaires fiables des *xénoi*. Le métier d'*egdocheus* couvre des activités de l'*emporos*. Un négociant peut entreposer des biens d'un marchand à côté de ses propres produits. En restant dans le port, les *egdocheis* gèrent une partie des produits d'un *emporos* parti en mer. Cf. Baslez (2007), p. 225. *Contra* Mavrojannis (2018), p. 252.

route maritime créée par Ptolémée VIII et les négociants romains, par l'intermédiaire du synode des Anciens entrepositaires d'Alexandrie. Un statut de négociant sédentaire facilite l'intervention du souverain lagide dans l'organisation en synode. Quel intérêt ce dernier a-t-il à délocaliser son centre d'Alexandrie vers Délos[6044] ? Il se rapproche des Italiens et court-circuite d'éventuels concurrents d'Alexandrie[6045]. Délos est la place de vente des esclaves, dont le synode peut être acteur[6046].

Les associations phéniciennes de Délos traduisent la solidarité entre négociants itinérants et sédentaires[6047]. On ne connait pas le rapport de force entre eux[6048]. Les sédentaires ont un accès quotidien au réseau local délien. À l'inverse, les *emporoi* et nauclères disposent de réseaux dilatés dans de nombreux ports. Dans le cas de lignes commerciales régulières entre deux ports, les réseaux sociaux sont moins développés. Le local des Poséidoniastes permet de lier les réseaux des sédentaires avec ceux des navigateurs. L'association bénéficie à la fois d'excellents réseaux dans l'île et dans les ports méditerranéens. Il ne faut pas oublier que les entreprises sont familiales et composées de tous les métiers.

### 4- Les *egdocheis* : des acteurs essentiels du commerce de transit

Le stockage pour le négoce longue distance répond à des contraintes fiscales, techniques et financières, dans la mesure où il met à disposition des denrées au profit du créancier[6049]. Les associations organisent les réseaux d'échange, mutualisent les lieux de stockage et les moyens de transports et développent le crédit[6050].

V. Chankowski considère Délos comme un *emporion* dès le IV^e^ s. et comme un *ekdocheion* au II^e^ s.[6051] Ce dernier terme désigne un lieu fréquenté qui concentre des flux[6052]. Ce type d'entrepôt lié au commerce de transit est destiné à « alimenter un marché de redistribution »[6053]. Le passage de la fonction d'*emporion* à celle d'*ekdocheion* montre que Délos est au cœur d'un réseau de lignes commerciales qui apportent à rythme régulier des

6044 Chankowski (2019), p. 292.
6045 Reste l'hypothèse d'une association dissoute à Alexandrie puis refondée à Délos : c'est toutefois peu probable car les dédicaces aux *syggéneis* du roi lagide, impliquent de bonnes relations de l'association avec la cour d'Alexandrie
6046 Les carrières de Néa Paphos concentrent probablement la main d'œuvre servile à destination de l'île.
6047 Baslez (2007), p. 231.
6048 Les associations volontaires hellénistiques étaient le lieu de rixes et débats houleux entre les membres, souvent en raison de la hiérarchie interne. Cf. Baslez (2006).
6049 Rossi (2019), p. 62 et 68. Le mot *ekdochè*, désigne la garantie d'une transaction financière.
6050 Maillot (2012), p. 257.
6051 Chankowski (2019), p. 291.
6052 Chankowski (2019), p. 27 et 291, souligne les connexions dans un réseau de distribution, entre un « réservoir et des conduits d'approvisionnement et de redistribution », « à l'instar des flux liquides qui sont rassemblés et redistribués à partir d'un point central ».
6053 Chankowski (2018b), p. 27-28.

ressources négociées en amont. Selon V. Chankowski, les *ekdocheis* apparaissent principalement dans la documentation épigraphique délienne après 167, ce qui implique un rôle de Rome[6054]. Cependant, la dédicace à Héliodôros **(n° 1)** est antérieure à cette date[6055]. Cela ne remet pas en cause le rôle de Rome, mais le fait remonter aux décennies qui précèdent 167. Il faut ajouter la part prise à la constitution d'un réseau d'entrepôts par les souverains grecs d'Orient.

Telles sont dès lors les lignes de force du raisonnement : 1°) Les *egdocheis* participent à la financiarisation des échanges, donc à leur virtualisation. 2°) Ils sont liés au fonctionnement du négoce royal. 3°) Ils participent aussi à la création de lignes commerciales régulières entre des ports royaux orientaux, Délos et Rome. 4°) Délos est un *ekdocheion*, soit un réservoir au cœur des lignes commerciales internationales. Le déclin progressif de son rôle serait une conséquence de l'affaiblissement des royaumes orientaux : séleucides puis lagides, alors que Rome étend sa puissance vers l'est. On finit par se demander s'il n'existe pas deux réseaux parallèles du négoce de transit, dont un serait organisé par les États, l'autre par les particuliers. Il y aurait là l'ébauche d'un système annonaire, semblable à l'organisation du trafic de l'huile impérial (cf. *infra*).

Pour terminer, sortons d'un raisonnement nécessairement délo-centré. P. Pomey décrit un fonctionnement hiérarchique des ports : des *emporia*-entrepôts sont qualifiés de « ports principaux » et d'autres ports secondaires sont dans l'orbite économique des premiers [6056] . Les *emporia*-entrepôts, comme Délos, Bérytos et Alexandrie, sont interconnectés, de sorte que les produits passent par ces ports principaux avant d'alimenter les marchés. Les négociants de ces espaces fréquentent les entrepôts de l'*emporion* avant de s'engager dans le commerce longue distance. Un marchand de Byblos peut avoir tendance à passer par Bérytos avant de se rendre à Délos. Cela pose la question de la taille des aires économiques. La titulature de l'association de Tyr montre qu'elle n'est composée d'aucun entrepositaire. Il y a deux moyens de l'expliquer : soit les Tyriens passent par les entrepôts de Bérytos avant d'aller à Délos, soit la cité possède une aire économique propre et des liens marchands ancestraux avec Délos. Tous les ports connectés à Délos doivent être intégrés dans cette catégorisation en ports principaux et ports secondaires. Gaza, débouché des routes de produits orientaux, est-elle un entrepôt de ces denrées ? Les ports d'Alexandrie et Bérytos peuvent avoir le rôle de rupture de charge. Le Dodécanèse utilise Rhodes pour port principal et l'Attique, le Pirée. Strabon et

[6054] Chankowski (2018b), p. 28.
[6055] Chankowski (2018b), p. 30.
[6056] Pomey, Gianfrotta, Tchernia et Nieto (1997), p. 154-157.

Pausanias aident à définir les zones économiques des ports : Alexandrie est l'*emporion* du monde habité, Délos celui de tous les Grecs et Éphèse de la province d'Asie[6057]. L'aire économique de Délos est régionale, cycladique, voire égéenne, mais les réseaux les plus importants qui donnent toute sa valeur au port délien sont à l'inverse les liaisons extra-régionales, qui connectent les autres *emporia* méditerranéens. En prouvant que le rôle d'entrepôt de l'île existe dès le III^e^ s., V. Chankowski montre également que Délos a une vocation internationale dès cette période[6058].

Le modèle de Pomey contribue aussi à l'idée d'une construction politique des réseaux de négoce ; en 218, Scipion débarque à Ampurias :

> *c'est par une décision à la fois politique, stratégique et sans doute économique qu'Ampurias devient le port principal de la Méditerranée nord-occidentale, élargissant son aire d'influence jusqu'à y englober l'aire de Narbonne. Inversement, à partir de la décision d'Auguste de conquérir le centre de l'Europe, pour des raisons similaires politiques, stratégiques et économiques, Narbonne acquiert le statut de port principal et Ampurias rétrograde au rang de port secondaire rédistribué par Narbonne*[6059].

Cela fait écho à Bérytos dont les Séleucides en font un port principal par décision politique, stratégique et économique. De même, les Lagides choisissent Alexandrie pour ce rôle. Les rois jouent un rôle dans l'institutionnalisation des principales lignes marchandes entre les ports principaux. Quant au port principal délien, trouve-t-il ses racines dans le monde cycladique archaïque ou dans l'empire athénien du V^e^ s. ? Le prochain chapitre abordera cette question.

**Conclusions finales**

Les associations sont des groupes de sociabilité, d'opinion, de pression politique, d'action et de pouvoir financier[6060]. Les sources déliennes offrent quelques dizaines d'inscriptions et les ruines du local des Bérytains. Il y a un déséquilibre entre le nombre de sources et la masse des publications scientifiques, qui ont pourtant rarement analysé le contexte de la Phénicie séleucide[6061]. Le développement associatif a des facteurs externes à Délos, comme l'influence des réseaux de personnages publics : rois, *philoi*, sénateurs, etc.[6062] Les Séleucides apparaissent comme des acteurs majeurs de l'organisation des négociants bérytains et Ptolémée VIII est impliqué dans l'association des entrepositaires

6057 Étienne (1993), p. 29-30.
6058 Chankowski (2019), p. 292.
6059 Pomey, Gianfrotta, Tchernia et Nieto (1997), p. 155.
6060 Maillot (2012), p. 253.
6061 Les publications se concentrent sur quelques points : 1°) l'histoire du sanctuaire des Poséidoniastes, 2°) l'explication du phénomène associatif délien et de ses origines, 3°) le fonctionnement des associations par l'analyse des deux longs décrets des Hérakléistes et Poséidoniastes et 4°) la terminologie des titulatures associatives.
6062 Baslez (2013), p. 235.

d'Alexandrie. Des membres des associations déliennes évoluent dans des réseaux internationaux (cours royales, Sénat romain, élites civiques, magistrats athéniens, etc.), dans le cadre d'une union des intérêts des hommes d'affaires et des politiques[6063]. Ces membres de l'élite internationale agissent comme patrons des associations[6064]. Ces dernières intègrent les pouvoirs publics locaux en se connectant aux magistrats athéniens, qui utilisent Délos pour se connecter aux réseaux internationaux[6065].

Les évergètes des associations, comme Minatios, amènent des invités aux banquets[6066]. Ils servent d'intermédiaires entre les communautés déliennes[6067]. C'est aussi le cas de Philostratos d'Ascalon, qui offre un espace sacrificiel à ses compatriotes, finance une exèdre dans le sanctuaire syrien et souscrit à la réfection de l'agora des Italiens[6068]. Minatios et Philostratos sont des liens faibles. Il importe d'autant plus de les avoir dans ses relations que les liens faibles permettent d'amplifier ses réseaux. La loi de l'attachement préférentiel explique comment les Bérytains et Minatios se sont liés : les sommets les plus connectés développent plus facilement leurs réseaux.

À la différence de ce qui se passe à Rhodes, les associations marchandes déliennes sont souvent d'initiative publique (métropole, royaume, etc.), mais des associations cultuelles privées, comme les Sarapiastes, sont également propices au négoce. Contrairement aux organisations phéniciennes et égyptiennes, les associations italiennes de négoce ne sont que professionnelles et sont spécialisées. Elles agissent comme des sortes de syndicats et s'insèrent dans un cadre plus grand, celui de la communauté italienne.

À Délos, deux modèles d'organisation marchande coexistent : un modèle oriental d'initiative publique (royaumes et cités), organisant des structures de négoce (Poséidoniastes de Bérytos, Hérakléistes de Tyr et anciens entrepositaires d'Alexandrie) et un modèle italien d'une grande communauté de négociants, rassemblant des groupes professionnels spécialisés, qui défendent leurs intérêts. Les rois semblent plus intéressés par le développement économique que la République romaine, qui laisse ce rôle aux acteurs privés, mais mène une politique de conquête conduisant à tirer des revenus de la

6063 Baslez (2007), p. 217 et Baslez (2013), p. 236 et 248.
6064 Baslez (2007), p. 217 et Baslez (2013), p. 248.
6065 La position de force des magistrats dans l'île facilite les négociations privées, mais aussi les connexions internationales, d'autant que les associations orientales sont d'initiatives royales. Cf. Baslez (2007), p. 232.
6066 **(n° 2)**, l. 36 et 40 et Plutarque, *Symposiaca*, VII, 6, 1. Cf. Bruneau (1970), p. 629 et Baslez (2007), p. 232.
6067 Minatios maintient des relations économiques avec l'association après ses libéralités. Cf. Van Nijf (1997), p. 103.
6068 En employant l'expression « pivot de la vie économique et sociale », Baslez (2007), p. 232, décrit les propriétés du lien faible, sans connaître les méthodes d'analyse de réseaux.

taxation des provinces[6069]. Ces modèles permettent la création de lignes commerciales régulières, au sein desquelles Délos a un rôle d'entrepôt[6070]. Ces lignes de négoce et le développement d'associations et d'*egdocheis* permettent une financiarisation de l'économie[6071]. Les sources ne révèlent pas la structure des réseaux, source de débats. Les associations de négoce institutionnalisent des circuits déjà existants. Déjà au III^e^ s., Délos se détourne du système de mesure attique pour se fondre dans celui de l'Égypte lagide[6072]. Les pouvoirs politiques construisent des réseaux, dont les associations sont le nouveau moteur, en lieu et place du sanctuaire d'Apollon[6073]. Le port marchand est aux mains des étrangers : on comprend que les Athéniens ont eu du mal à s'imposer dans ce système. Défendue par la puissance romaine, administrée par Athènes, alimentée par les négociants orientaux, l'île n'a pas de maître clair. La dédicace au banquier Gerillanus montre bien ce phénomène, les dédicants étant : [Ἀθηνα]ῖοι καὶ Ῥωμαῖοι καὶ οἱ λοιποὶ Ἕλλ]ηνες οἱ κατοικοῦντες ἐν Δήλωι κ]ᾳὶ ἔμποροι καὶ ναύκληροι (les Athéniens, Romains, le reste des Grecs résidant à Délos, les négociants et les nauclères)[6074].

Les associations à vocation cultuelle évoluent dans le temps. Les dévots se détournent progressivement des liens associatifs vers des liens interpersonnels dans le cadre de larges communautés de thérapeutes. Les dédicaces collectives de la fin du II^e^ s. et de la première moitié du I^er^ s. permettent d'appréhender la qualité de ces relations interpersonnelles. Dans les derniers temps de l'opulence de l'île, les associations de négoce peuvent se déliter aussi. De nombreux marchands n'appartiennent pas aux associations, mais entretiennent des liens interpersonnels, matérialisés par des dédicaces communes (cf. chapitre 8).

Les associations phéniciennes de Délos « se manifestent comme communautés organisées et puissantes avant même que Délos ne devienne réellement une ville cosmopolite, dans la période qu'on appelle conventionnellement celle de la 'clérouquie' »[6075]. L'histoire de la fréquentation et l'installation des étrangers à Délos ne suit pas la même chronologie que l'histoire politique de l'île, la rupture de 167 ayant été

6069 Sur l'importance des acteurs privés dans le commerce du grain, voir Temin (2013), p. 32. Cf. Bang (2007), p. 42.
6070 Selon Mavrojannis (2018), p. 269, la flotte de Ptolémée VIII assure la protection des lignes maritimes et le transport des esclaves de Phénicie vers Délos.
6071 Nombre de contrats sont conclus dans l'île, gagés sur des ressources entreposées dans le réservoir délien. Dès le milieu du III^e^ s., la stabilisation des prix de l'huile indique l'existence de circuits d'approvisionnement. Chankowski (2019), p. 247.
6072 Chankowski (2019).
6073 Chankowski (2019).
6074 *ID*, 1726.
6075 Baslez (2013), p. 229.

surestimée dans l'historiographie[6076]. La notion de réseau permet de dépasser la question de l'existence d'associations formelles[6077]. Les réseaux professionnels étrangers, existent déjà au début de l'Indépendance, comme en témoigne le cas des artisans (cf. chapitre 4). Des associations marchandes sont clairement antérieures à 167, comme celle de Laodicée de Phénicie. D'autres réseaux professionnels, plus tardifs, n'ont pas besoin d'élever un vaste local et un sanctuaire privé. C'est le cas des entrepositaires Alexandrins, qui fréquentent certainement le Sarapieion. Progressivement, l'expérience du cosmopolitisme rend moins pertinent le regroupement en communautés ethniques et en associations rigides. Le chapitre 8 sur les dédicaces va montrer que les associations se muent en réseaux, plus flexibles, et mieux adaptés au négoce. Les étrangers deviennent les Déliens, une vie commune s'organise avec ses propres codes.

[6076] Ismard (2010), p. 302, écrit que « les grandes évolutions du phénomène associatif sont indépendantes des discontinuités de l'histoire politique athénienne ». Les Athéniens sont tout de même « plus libéraux que l'État délien indépendant vis-à-vis des associations marchandes étrangères », expliquant une rupture institutionnelle des réseaux professionnels de l'île en 167. Cf. Roussel (1911), p. 439-440 et Picard (1920), p. 280-281.
[6077] Maillot (2012), p. 256.

Collège Doctoral Languedoc-Roussillon

# THÈSE DE DOCTORAT

# Délos, île-monde : analyse des réseaux déliens (314-milieu du Ier s. av. n.e.)

Volume 3

Présentée en vue de l'obtention grade de docteur
en **Histoire ancienne** de **l'Université Paul-Valéry Montpellier 3**

*Ecole Doctorale n°58 – Langues, Littératures, Cultures, Civilisations (LLCC)*

Présentée par **Axel NEAU**

Dirigée par **Christophe CHANDEZON**
*Co-encadrée par **Véronique CHANKOWSKI***

Soutenue publiquement le **3 FEVRIER 2024** devant le jury composé de

| | |
|---|---|
| **Mme Corinne BONNET**<br>Titre, Organisation d'appartenance | Rapporteure |
| **M. Christophe CHANDEZON**<br>Titre, Organisation d'appartenance | Directeur de thèse |
| **Mme Véronique CHANKOWSKI**<br>Titre, Organisation d'appartenance | Co-directrice de thèse |
| **Mme Claire HASENOHR**<br>Titre, Organisation d'appartenance | Présidente du jury |
| **Mme Karine KARILA-COHEN**<br>Titre, Organisation d'appartenance | Rapporteure |
| **M. Eric PERRIN-SAMINADAYAR**<br>Titre, Organisation d'appartenance | Examinateur |

Université Paul Valéry Montpellier 3 — École Doctorale ED58 Langues, Littératures, Cultures, Civilisations LLCC — crises EA 4424

## Chapitre 7 L'*emporion* délien

### Introduction

*Délos est maintenant la plus déserte des îles de la Méditerranée, île abandonnée, où il n'y a plus qu'un rivage et aucune maison.* […] *La position de l'ancienne ville me fut clairement indiquée par les ruines des grands édifices, et par les colonnes brisées que la mer vient mouiller de son écume. Le port est plus difficile à retrouver, car aujourd'hui Délos est presque inabordable*[6078].

Cette citation du vicomte de Marcellus, celui qui rapporta la Vénus de Milo à Paris sous Louis XVIII, évoque un paradoxe délien, à savoir que l'île, vierge de toute construction moderne, permet une étude exhaustive du site, même si notre connaissance du port se heurte encore à de nombreuses énigmes[6079].

L'*emporion* est une *hétérotopie* foucaldienne : les pensées de ceux qui prennent la mer les portent déjà vers le port d'arrivée et le temps et l'espace sont autres pour le voyageur[6080]. L'*emporion* est déjà un lieu éloigné de l'espace où il se situe. Avec les navires, le port donne une réalité physique au réseau[6081]. Ici, il s'agira de sortir des analyses modélisées de réseaux pour étudier l'organisation topographique des échanges. Comprendre le développement et l'organisation de l'*emporion* délien permet d'ancrer les réseaux de l'île dans l'espace physique. Aussi, il faut comprendre la raison du succès de la place portuaire, alors qu'aucun large bassin en eaux profondes n'est connu dans l'île[6082].

### A- Définition

Le concept d'*emporion* a changé de sens au cours de l'Antiquité, avant que les historiens du XX$^{e}$ s. ne se le réapproprient. C'est un système complexe, composé d'un espace maritime (*e.g.* des bassins), une interface terre/mer (*e.g.* des quais) et un espace terrestre (*e.g.* des entrepôts)[6083]. Son importance se mesure seulement en fonction de son volume d'activité, soit en masse de marchandises échangées, soit en valeur[6084]. En 1993, A. Bresson et P. Rouillard publient un recueil d'articles fondamental visant à définir le

6078 Vicomte de Marcellus (1839), p. 217.
6079 Quelques décennies plus tard Ulrichs (1863), p. 206, confirme la difficulté de l'étude de l'*emporion* délien ; il écrit : « on ne doit pas chercher à Délos un emporion strictement délimité pour les raisons données précédemment [les raids mithridatiques]. Mais des restes importants des installations portuaires et des constructions publiques en ce lieu sont bien conservés ».
6080 Foucault (1984) et Moatti (2021), p. 7-8.
6081 Un pêcheur n'a qu'un port à la différence d'un négociant.
6082 Nakas (2022), p. 49.
6083 Arnaud (2021), p. 348-350.
6084 Arnaud (2021), p. 350.

concept et en 2018, un nouveau livre reprit la question[6085]. Les historiens étudient l'*emporion* selon différentes approches : 1°) le commerce longue distance et le contexte institutionnel et 2°) l'opposition avec l'*apoikia* et la *polis* dans le contexte de la colonisation archaïque[6086].

L'*emporion* désigne le lieu de l'activité marchande (*emporia*). L'aède homérique et Hésiode y font référence, notamment pour qualifier les activités phéniciennes[6087]. Ceux qui s'adonnent à l'*emporia* sont impliqués dans le trafic maritime, la « Grande Aventure ». Le premier sens du mot est lié à la traversée maritime et au voyage d'affaires[6088]. Progressivement, dès Thucydide, le mot désigne la place de commerce, sans que les liaisons soient obligatoirement maritimes[6089]. L'*emporion* peut être continental, ce qui pose la question du biais des sources, principalement issues de périplographes[6090]. Avec le temps, le concept ne désigne plus le lieu de rencontre de l'aventure maritime, mais le carrefour marchand[6091].

Dans le contexte de la « colonisation archaïque », l'*emporion* désigne « une confrontation ethnique et culturelle réussie socialement dans un but économique »[6092]. Ce schéma vaut pour Délos hellénistique. La diffusion des cultes isiaques en Égée a, par exemple, été accélérée par le trafic délien. Les *emporia* archaïques peuvent être de petits comptoirs marchands distribués sur les côtes méditerranéennes, créant un « foisonnement emporique »[6093]. Ce concept est aux antipodes du centre de redistribution international qu'est Délos hellénistique[6094]. Il pose néanmoins la question des origines, l'île étant déjà un carrefour archaïque.

L'*emporion* est aussi une partie de la cité dont il dépend et possède une réalité topographique[6095]. À Athènes, c'est un espace borné, avec ses propres magistrats et ses propres règles, notamment pour le paiement de taxes[6096]. Il est interdit d'importer des

---

6085 Bresson et Rouillard (1993) et Gailledrat, Dietler et Plana-Mallart (2018).
6086 Demetriou (2011), p. 255-257.
6087 Aède homérique, *Odyssée*, XV, 456 et Hésiode, *Les travaux et les jours*, 646.
6088 Casevitz (1993), p. 10-14.
6089 Casevitz (1993), p. 18 et 20.
6090 Pistiros est un exemple d'*emporion* continental. Chez Strabon, l'*emporion* est souvent un port fluvial ou côtier. Cf. Étienne (1993), p. 27 et Rouillard (1993), p. 37, Counillon (1993), p. 51-52, Loukopoulou (1999), Chankowski (2010) et Archibald (2018).
6091 Counillon (1993), p. 52.
6092 Interface entre Barbares et Méditerranée grecque, l'*emporion* est un lieu d'échange culturel. Cf. Gras (1993), p. 106.
6093 Gras (1993), p. 110.
6094 Sur ce paradoxe de l'*emporion*, voir Bresson (1993), p. 177.
6095 Rouillard (1993), p. 41-42 et Counillon (1993), p. 48-49.
6096 Au Pirée, une borne publique sépare l'espace juridique de l'*emporion* du reste de la cité (*IG*, I², 887 = *IG*, I³, 1101A et B, aussi *IG*, I³, 47A, l. 7 et Démosthène, *Contre Lacritos*, 28). Les limites de l'*emporion* sont aussi connues à Alexandrie et Carthage. Au début du IVe s., des magistrats font acheminer 2/3 des céréales

produits en dehors de ce lieu ; au-delà on est dans la « rade des voleurs »[6097]. À la période classique, l'*emporion* est une partie de la cité, mais si le port prend le pas sur cette dernière, les Anciens peuvent alors désigner l'ensemble comme *emporion*[6098]. Ainsi, Le Pirée est parfois qualifié d'*emporion*, bien que seul un quartier précis de la ville portuaire corresponde à l'*emporion* juridique[6099]. Il en va de même pour Alexandrie, « *emporion* de l'univers »[6100]. Pour Pollux (II^e^ s. de n.e.), l'*emporion* est un quartier proche du *deigma* et de l'*exairetesis* qui inclut des maisons closes et tavernes, lieux propices aux négociations[6101]. Il faut donc ajouter une dimension légale à la fonction du port marchand. La définition correspond mal aux réalités déliennes, car dès l'Indépendance, nombre d'étrangers résident dans l'île. J. Vélissaropoulos explique avec justesse que les activités portuaires, notamment de négociation de contrats, débordent souvent dans l'ensemble du port[6102]. L'urbanisme du port délien montre bien les difficultés de division des espaces du négoce[6103].

Pour A. Bresson, le paradoxe est qu'une cité peut avoir un *emporion* sur son territoire et des *emporia* sur les marges méditerranéennes[6104]. Les cités qui *possèdent* un *emporion* sont toutes en péninsule égéenne, alors que les sites qui *sont* des *emporia* sont dans

---

importées dans l'*asty* et contrôlent les fraudes. Cf. Vélissaropoulos (1977), p. 61 et 63, Vial (1984), p. 340, note 105, Casevitz (1993), p. 20, Bresson (1993), p. 165-166, Hansen (2006), p. 2 et Grigoropoulos et Tsaravopoulos (2012), p. 280.

6097 Bresson (1993), p. 166-167.

6098 Hansen (2006).

6099 L'activité de négoce dépasse souvent les limites juridiques de l'*emporion* : des contrats se négocient dans les tavernes du port. Aristote, *Politique*, VII, 5, 1327a, écrit qu'Athènes entière devient un *emporion*. Vélissaropoulos (1977), p. 62.

6100 Strabon, XVII, 1, 13.

6101 Le *deigma* est le lieu de vente d'échantillons et l'*exairesis* est l'ensemble des quais, jetées et môles (Pollux, *Onomasticon*, IX, 34). Sans être exhaustif, l'urbanisme du port délien nécessite des définitions claires, inspirées des travaux de Karvonis (2008), p. 157-159 et Karvonis (2018), p. 7-10.

- **Ateliers** : installations commerciales permanentes, possédant une ou plusieurs pièces destinées à la production et/ou réparation d'objets ou de préparation de produits de consommation.
- **Bâtiments industriels** : ateliers occupant des édifices entiers de taille importante.
- **Boutiques** : pièces destinées à la vente de marchandises.
- **Édifices commerciaux/magasins** : bâtiments qui concentrent plusieurs fonctions relatives au commerce (production, vente, stockage, etc.)
- **Entrepôts** : édifices ou pièces destinés au stockage des produits.
- **Étals** : installations commerciales temporaires et mobiles, constituées de planches posées sur tréteaux, destinées à présenter les marchandises.
- **Maisons-ateliers** : bâtiments consacrés aux fonctions d'habitation et d'ateliers.
- **Mezzanine** : plancher à mi-hauteur, occupant une partie de la surface de la pièce.
- **Pièces polyvalentes** : pièces situées en façade, donnant sur la rue, liées à une activité économique qui peut changer dans le temps. Cf. Vélissaropoulos (1977), p. 61 et Karvonis et Malmary (2012), p. 263-264.

6102 Vélissaropoulos (1977), p. 62 et Vélissaropoulos (1980), p. 31.

6103 Trois portes séparent le port marchand de la ville à Éphèse. Le Pirée a un péribole entourant l'*emporion*. Cf. Reger (2016), p. 22.

6104 Bresson (1993).

les confins non-grecs[6105]. Le premier type d'*emporion* est une institution et le second est une communauté marchande. Ce problème est avant tout chronologique : les *emporia* archaïques sont des communautés marchandes installées sur des rives lointaines alors que les *emporia* civiques, comme celui du Pirée, montrent un changement institutionnel à la période classique, avec l'apparition d'administrateurs spécialisés et d'un appareil juridique[6106]. L'*emporion* juridique répond alors à une définition claire pour tous. Ainsi, Myos Hormos et Bérénikè ne sont jamais des *emporia*, ce rôle incombant à Alexandrie, là où se concluent les contrats[6107]. Les deux ports sont des *hormoi apodedeigmenoi*, places de chargement et déchargement.

La définition retenue du concept pour le dossier délien est double. La première correspond à un espace délimité dans lequel s'exerce une juridiction spécifique[6108]. Il s'agira d'identifier si, à l'image de l'extension de la sacralité du sanctuaire à l'île, la juridiction de l'*emporion* s'étend à toute l'île. Pour cadrer le propos, on entend en général l'*emporion* comme la généralisation du concept à l'ensemble de l'île, comme les Anciens le faisaient déjà parfois pour désigner le Pirée ou Alexandrie. Le second aspect de la définition est fonctionnel : l'*emporion* désigne le port du négoce longue distance[6109]. Le « foisonnement emporique » de la colonisation archaïque évoque le *middle ground* et les ports de marge du monde grec et cela aidera à bien cerner l'*emporion* délien, qui diffuse les cultures orientales et de Rome en Égée. Il faut enfin penser Délos dans le cadre de la *port culture* ou *port sociology*[6110]. Reger analyse ainsi un phénomène de proximité entre les acteurs des ports, principalement des marins. Par exemple, un marin du Pirée trouve probablement mieux ses repères dans l'*emporion* d'Alexandrie qu'au fond de la Mésogée. Ainsi, le port est « a site of cultural interchange where people from different parts of the Mediterranean world met, mixed and influenced one another »[6111]. Cette *port sociology* fonctionne bien dans les grands *emporia* méditerranéens, moins dans les petits ports[6112]. Peut-être avons-nous là un autre angle de définition de l'*emporion*, fondé sur la culture portuaire. Un dernier aspect de définition est la notion de « déséquilibre » : l'économie délienne et la taille de sa population contrastent avec son étroit territoire. Les *emporia* en

[6105] Hansen (2006), Demetriou (2011), p. 260-262 et Rouillard (2018), p. 20.
[6106] Wilson (1997), p. 199-207 et Demetriou (2011), p. 261.
[6107] Bresson (1993), p. 188.
[6108] Counillon (1993), p. 48-49.
[6109] C'est la définition de Strabon. Cf. Rouillard (1993), p. 46.
[6110] Reger (2016) et Mills (2018), p. 238-239.
[6111] Reger (2016), p. 17.
[6112] Reger (2016), p. 17-18.

tant que villes portuaires sont souvent déséquilibrés : le port domine la vie urbaine. Ainsi, l'activité du port du Pirée dépasse largement les besoins de la ville portuaire.

### B- Aspect théorique de l'évolution de l'*emporion* délien

#### 1- Hiérarchie et organisation des réseaux d'*emporia*

Nombre de cités classiques ont un *emporion*, port de contacts avec les *xénoi*, car le territoire n'est jamais ouvert au négoce extérieur. La plupart des cités cycladiques ont un port qui les connecte au reste de l'Égée, mais tous les *emporia* ne se valent pas[6113]. Alexandrie est hors classe, quand Narbonne, Délos, Panticapée ou Éphèse sont de la première importance ; Arles, Égine, Corinthe et Tanaïs sont de la deuxième et Gortyne de la troisième[6114]. C'est une question d'échelle. Dans cet ensemble, Délos reste particulière, car sans *hinterland*. Pausanias écrit que l'île est l'*emporion* de tous les Grecs[6115].

En mer Érythrée hellénistique, comme en Méditerranée archaïque, les *emporia* répondent à un réseau organisé et hiérarchisé. Les côtes, sans pouvoirs forts pour les contrôler, regroupent une multitude d'*emporia*, quand les régions dirigées par un pouvoir fort ont souvent un unique *emporion*, surtout pour centraliser le prélèvement fiscal[6116]. Cela réduit les coûts de transaction pour les négociants qui n'ont pas à rassembler une cargaison dans de nombreux ports[6117].

La plupart des *emporia* de Strabon sont attachés à un peuple ou à une région[6118]. Certains sont connectés à un arrière-pays barbare et à une métropole, comme la Pérée thasienne, les côtes de Massalia, Carthage ou Sinope. Ces ports ont pour unique objectif de rediriger des flux de produits barbares vers la métropole, connectée au reste du monde méditerranéen. Cette idée a été conceptualisée sous le nom d'*emporia locaux* ou *internes*[6119]. Ces ensembles forment des zones économiques, qui rappellent le modèle de P. Pomey sur les ports principaux et secondaires[6120]. Le modèle Bresson ne vaut que sur les marges méditerranéennes : les *emporia internes* sont des débouchés d'arrière-pays parfois vastes[6121]. Les ports secondaires de Pomey, en revanche, ont seulement une influence locale. Ces deux modèles montrent l'*emporion* fonctionnant à différentes échelles[6122]. Le

---

6113 Les premiers *ports of trade* du Levant, Al-Mina, Bassit et Soukas sont des hameaux aux ports modestes, loin des cités portuaires hellénistiques populeuses. Cf. Perreault (1993), p. 79-82.
6114 Étienne (1993), p. 29.
6115 Les ports égéens se connectent à Délos pour s'ouvrir au monde (Pausanias, III, 23, 2-5 et VIII, 33, 2).
6116 Bresson (1993), p. 197-198.
6117 Bresson (1993), p. 199 et Chankowski (2018b), p. 42.
6118 Rouillard (1993), p. 37.
6119 Bresson (1993), p. 213-214 et Bresson (2008), p. 98-133.
6120 Pomey, gianfrotta, Tchernia et Nieto (1997), p. 154-157.
6121 Bresson (1993), p. 217.
6122 La problématique des *emporia* n'est pas adaptée à une analyse régionale. Cf. Gras (1993), p. 103.

système grec est hiérarchisé à l'inverse de l'idée de ports francs, véritables « *emporia*-bazars », lieux neutres « ouverts à tous les vents »[6123]. Délos est l'exception hellénistique aux propos de Bresson. La hiérarchie du réseau emporique méditerranéen pose la question du rapport de force entre Délos et le Pirée et la naissance de l'*emporion* insulaire.

**2- Le système délo-piraïque : quand l'élève dépasse le maître**

Hypéride, au milieu du IV^e^ s., qualifie Délos d'*emporion*, qu'il distingue du *limèn*[6124]. Dès cette période, l'île est un port de négoce exploité par les Athéniens, qui y développent des infrastructures et un appareil fiscal[6125]. À la période classique, Délos centralise les produits de nombreuses îles cycladiques pour les acheminer vers le Pirée. Ce dernier est le véritable *emporion* ouvert aux étrangers. L'horizon des réseaux déliens de cette période a un cadre méditerranéen, de Tyr à Tauroménion, mais essentiellement grâce au sanctuaire[6126]. Il est possible de se demander si le Pirée n'est pas le véritable *emporion* des Cyclades, soit le lien entre l'Archipel et le reste de la Méditerranée[6127]. Délos et les îles n'ont pas les moyens d'impacter les réseaux de négoce. Les liens privilégiés de Délos avec Athènes créent un pont entre l'*emporion* du Pirée et le reste des ports cycladiques. Le sanctuaire délien est ainsi au centre d'un réseau de prêts aux cités insulaires[6128]. Les capitaux du sanctuaire viennent de l'*aparchè* du trésor de la ligue de Délos, donc grâce à Athènes. En termes financiers, il y a donc aussi un réseau Athènes/Délos/cités insulaires. Le sanctuaire d'Apollon sert donc à Athènes pour asseoir son autorité sur les Cyclades. Ce faisant, le port délien s'est ainsi connecté au Pirée. C'est ici que naît l'*emporion* délien, sur une base régionale. Après 314, les Déliens ont pour leur port la vocation de dépasser ce rôle régional que leur avait attribué Athènes[6129].

Des lieux précis, dans Athènes, l'agora et l'*emporion*, ont commencé à dessiner une topographie des échanges. Les négociants athéniens font principalement affaires dans leur cité, de même dans les cités de Propontide[6130]. Il suffit d'attirer les marchands sans

[6123] Bresson (1993), p. 218.
[6124] Hypéride, *Orationes et fragmenta*, XIX. Cf. Duchêne (1993), p. 114-115.
[6125] Chankowski (2019), p. 268.
[6126] Ce sont les Cyclades qui entretiennent des relations économiques avec Délos. Cf. Chankowski (2008), p. 357-358.
[6127] Chankowski (2008), p. 373-376.
[6128] Chankowski (2019), p. 268.
[6129] *Contra* Duchêne (1993), p. 122.
[6130] Les réformes de Solon ont eu pour conséquence d'attirer le négoce étranger en Attique, tout en limitant le rôle des exportateurs athéniens, l'*exagôgè* devenant un privilège. Cf. Vélissaropoulos (1977), p. 71 et Descat (1993).

prendre soi-même le risque de la « Grande Aventure »[6131]. Ce modèle éclaire la situation délienne, comme en témoigne le faible nombre de Déliens trouvés en dehors de l'île[6132]. Les Déliens se contentent d'administrer les biens d'Apollon et de gérer l'*emporion*, laissant à d'autres les dangers de la « Grande Aventure »[6133]. Après 167, la hiérarchie s'inverse et Délos devient l'*emporion* d'Athènes[6134]. La problématique conduit à identifier la portée des réseaux du Pirée : est-il devenu un port secondaire ? Après une période de recul, le négoce du Pirée refleurit à partir de la fin du III^e^ s.[6135] Le Pirée et Délos ont eu un même phénomène de développement portuaire à cette période. On ne peut dire s'il s'agit d'un phénomène global égéen ou si le Pirée et Délos fonctionnent ensemble. Dans la première moitié du II^e^ s., l'agora de l'*asty* d'Athènes est aménagée avec des installations marchandes[6136]. Un théâtre est construit dans le port de Zéa au milieu du II^e^ s.[6137] Rien n'indique que le Pirée souffre beaucoup de la concurrence du port délien. La prosopographie permet d'identifier de riches familles athéniennes installées à Délos et au Pirée. Pompée fait un don important en 60 pour reconstruire les infrastructures portuaires athéniennes détruites par Sylla en 86[6138]. Les ports fonctionnent désormais ensemble : le Pirée est moins bien situé que Délos sur les routes maritimes, de sorte que l'île capte les flux pour Athènes. Cela pose la question du rapport de force de l'*emporion* à l'*asty* et de sa proximité. À Byzance, le port de négoce est inséré dans le tissu urbain et à Alexandrie, c'est un quartier de la ville[6139]. La proximité du centre politique et urbain de la cité avec son port marchand semble nécessaire. La construction des Longs Murs à Athènes ou à Mégare en est une preuve. Le système délo-piraïque est unique, posant la question de la répartition des activités entre les ports. Si les entrepôts et banques sont dans l'île, que reste-t-il alors au Pirée ? Reçoit-il seulement un flux de Délos ou aussi des navires d'autres grands ports ?

6131 Prêteux (2016), p. 272-280.
6132 Un nauclère délien trouve la mort à Pella, en Macédoine. Vial (1984), p. 344 et Duchêne (1993), p. 116.
6133 Sur la gestion du sanctuaire par les Déliens : Vial (1984) et Chankowski (2019).
6134 Les échanges entre les deux ports sont attestés sous l'Indépendance, les potiers athéniens trouvant même un bon marché à Délos. Cf. Rotroff (2018).
6135 Lawall (2021), p. 251-252. *Contra* Grigoropoulos (2016), p. 243-244, pour qui l'étendue urbaine du Pirée décroît au III^e^ et II^e^ s. jusqu'à la destruction de Sylla en 86 : la ville se concentre alors entre Zéa et Kantharos. Sur l'idée de déclin économique d'Athènes au III^e^ s. : Day (1942), p. 1-28.
6136 Lawall (2021), p. 252.
6137 Grigoropoulos (2016), p. 243.
6138 Day (1942), p. 118-129 et Grigoropoulos (2016), p. 256.
6139 Pour Byzance, voir le témoignage de Théopompe, *FGrHist*, 115, F 62.

### 3- *Port of trade* et *écotone* : contribution à l'explication de la chute de l'*emporion* délien

Le *port of trade* polanyien se définit comme un lieu d'échange *neutre*, géographiquement *marginal* par rapport aux États, où les échanges sont cadrés par des normes administratives[6140]. Les populations locales résidant dans ces ports assurent la médiation entre les négociants étrangers[6141]. Des débats ont animé la question de l'équivalence du *port of trade* à l'*emporion*, notamment à travers l'exemple de Naucratis[6142]. Délos indépendante remplit la plupart des conditions du *port of trade*. Les Déliens ont eu une politique de neutralité nécessaire au bon fonctionnement du port[6143]. Ils développent une administration encadrant les échanges. Enfin, l'île a longtemps eu un rôle aux marges des pouvoirs méditerranéens, entre Athènes, l'Égypte lagide, Rhodes, la Macédoine, Rome etc. Au centre d'une Méditerranée orientale en conflit permanent, aucun pouvoir ne met définitivement la main sur Délos avant Rome. À partir de 167 et encore plus au I^er^ s., la neutralité de l'île, nécessaire au bon fonctionnement du *port of trade*, devient illusoire. La politique romaine contribue à la chute du port qui perd sa neutralité. Délos indépendante est proche du *port of trade* polanyien sauf qu'il ne met pas en contact un bloc culturel ayant une économie de marché avec un qui ne l'a pas : les règles d'échange sont communes[6144].

Un élément clé de la compréhension du *port of trade* de Polanyi est sa situation à la marge de deux écosystèmes politico-culturels, ce qu'A. Addobbati nomme *écotone*[6145]. Ce concept se définit comme « la zone de transition entre deux ou plusieurs écosystèmes, comme la forêt et la savane ». Cet espace est toujours plus étroit que les écosystèmes qu'elle sépare.

> *La communauté écotonelle contient en général beaucoup d'organismes qui vivent dans chacun des écosystèmes voisins, mais elle recèle aussi des organismes qui sont caractéristiques et restreints à l'écotone. Le nombre d'espèces et la densité de population sont souvent plus importants dans l'écotone que dans les systèmes adjacents. […] L'exemple historique le plus évident d'écotone institutionnel est sans aucun doute identifiable, selon Gallaway, dans le port of trade polanyien*[6146].

---

6140 L'administration prévaut sur la compétition économique. Cf. Polanyi (1963), p. 30 et Bresson (1993), p. 163-164.
6141 Polanyi (1963), p. 36.
6142 Figueira (1984), Bresson (1993), p. 163-164, Möller (2001) et Demetriou (2011), p. 256.
6143 Vial et Baslez (1987).
6144 Graslin et Maucourant (2005), p. 223.
6145 Le concept est proche du *Middle Ground*. Cf. Addobbati (2012) et Reger (2016), p. 22.
6146 Gallaway (2005) et Addobbati (2012).

Au XVII^e^ s., Livourne est une sorte de *port of trade*, à la jonction entre mondes chrétiens et musulmans[6147].

[Cette ville portuaire] *perd en importance au fur et à mesure que se réduit le niveau de violence dans les relations méditerranéennes, tandis que la frontière se déplace toujours plus en direction de l'est et du sud.* [La Méditerranée se pacifie et] *Livourne, jusque-là port de frontière, se trouve englobé au sein d'une zone économiquement bien plus homogène et voit la fin de cette époque de hauts risques et de gros profits au cours de laquelle il avait pu jouer un rôle central et stratégique*[6148].

Ce détour par la Méditerranée moderne aide à comprendre l'histoire délienne. Délos hellénistique, *port of trade*, est à la frontière entre les mondes hellénisés, orientaux et romains. À la fin du III^e^ et au début du II^e^ s., ces écosystèmes ne sont pas encore très liés : Délos fait figure d'écotone[6149]. Livourne aide à expliquer la fin du rôle de Délos dans l'économie méditerranéenne : dans une mer pacifiée sous domination romaine, Délos est un intermédiaire inutile. Le point de rupture de charge augmente les coûts de transaction, quand il les réduisait encore au III^e^ et II^e^ s[6150]. Surtout, Délos devient centrale en Méditerranée orientale, perdant sa situation d'écotone. Paradoxalement, c'est précisément parce que Délos gagne en centralité que son port n'a plus d'intérêt. Les guerres hellénistiques et l'instabilité des mers contribuent au succès de l'*emporion* insulaire. Avec provocation, on peut dire que l'œuvre de Pompée sur les mers en 67 fait autant de mal que les sacs de 88 et 69[6151]. En 58, la loi Gabinia-Calpurnia, réaffirmant l'*ateleia* délienne, ne suffit pas à renverser le courant[6152]. La provincialisation de l'Orient est la principale cause de la décroissance du port délien. L'Empire, se dilatant vers l'est, doit conserver sa structure en réseau *small world* pour ne pas s'effondrer. Il est nécessaire de tisser de nouveaux liens faibles, pour réduire le coût des échanges. L'effondrement délien et la connexion directe des ports italiens et ceux des côtes de Méditerranée orientale explique le phénomène.

En faisant le choix de lire les seules sources déliennes, le réseau est nécessairement égocentré. Étudier l'*emporion* c'est identifier les caractéristiques d'*ego*, car la plupart de mes travaux abordent des liens entre cités : l'idée est de comprendre la fabrique des réseaux au niveau local et de façon concrète. Il s'agira aussi de prendre de la hauteur par rapport à la théorie.

---

6147 L'intérêt de la comparaison entre Délos et Livourne a déjà été noté : Chankowski (2018b), p. 38-39, note 78.
6148 Addobbati (2012).
6149 *Contra* Davis (1982).
6150 Chankowski (2018b), p. 15-16.
6151 Nicolet et al. (1980), p. 38.
6152 Nicolet et al. (1980).

Les problématiques de l'*emporion* sont liées à des questions d'urbanisme[6153]. De nombreux acteurs participent à la construction du port : la cité délienne (*chôma*, salle hypostyle, etc.), les royaumes hellénistiques (Portique de Philippe), les associations marchandes (établissement des Poséidoniastes), la cité athénienne (agora de Théophrastos, *kykoi*), la communauté italienne (agora des Italiens et des Compétaliastes), les négociants à titre privé (archives de la Maison des sceaux)[6154]. La construction du port s'étale dans le temps et l'espace. Surtout, son plan est incohérent car non réalisé par une autorité unique : on est aux antipodes des *emporia* d'Athènes et d'Alexandrie. Dans les détails, certains sous-systèmes apparaissent, comme les magasins du front de mer, qui répètent un même module d'entrepôts/pièces polyvalentes sur un kilomètre de côtes[6155]. Pour les Déliens, l'enjeu est d'aménager un espace réduit, car le manque de place conduit à des installations commerciales par défaut. Il faut aussi se prémunir de toujours associer les lieux du négoce délien en fonction de leurs proximités avec le port[6156]. Le travail consiste alors à ordonner les dossiers pour évaluer les mutations du port marchand dans le temps et saisir ses particularités. L'enjeu est de descendre au niveau local.

## I- L'*emporion* juridique

L'*emporion* délien n'a pas de bornes, quoi qu'il soit organisé. L'*emporion* juridique se compose de structures portuaires marchandes liées entre elles, sans intrusion de secteurs résidentiels ou religieux. Sous la seconde domination athénienne, le port marchand s'étend vers le sud à partir de l'esplanade des Compétaliastes et l'agora se développe au nord du port sacré, ensablé avant les travaux de 126[6157]. Selon C. Hasenohr, l'*emporion* se compose uniquement des édifices commerciaux du front de mer méridional, possédant des *sèkômata* de grandes capacités et où s'étend la juridiction de l'épimélète de l'*emporion*, responsable du port de transit[6158]. À la fin du II^e^ s., l'agora de Théophrastos, accueille des *emporoi*/*mercatores*[6159], voyageant avec leurs marchandises et ne fréquentant pas les édifices

6153 Selon Trümper (2011), p. 71 : « It is hard to define a clear hierarchy of urban space and location in Delos ».
6154 Sur le rôle de ces groupes dans la réduction des coûts de transaction dans l'*emporion* : Bresson (2018).
6155 Dans notre monde contemporain, le port franc de l'île Maurice est également composé de modules d'entrepôts pouvant accueillir différents produits : textile, poissons surgelés, etc. Cf. Lavissière et Mandják (2014), p. 11-12 et Chankowski (2018b), p. 38.
6156 Les Poséidoniastes de Bérytos s'installent là où il y a de la place, dans un nouveau quartier de la ville.
6157 Hasenohr (2012), p. 104-105.
6158 Hasenohr (2012b).
6159 L'agora de Théophrastos est un espace libre non-dallé, où se pratiquent les enchères et où sont dressés les étals éphémères des marchands itinérants, à l'inverse du secteur sud où des négociants fréquentent des entrepôts et négocient en boutique, le prix étant annoncé et les denrées mesurées, devant une place dallée. Cf. Moretti, Fincker et Chankowski (2012), p. 245.

du front de mer[6160]. La règle d'organisation des aménagements portuaires correspond à la nature des échanges : l'*emporion* juridique est divisé en deux : le port de négoce au nord et le port de transit au sud.

### A- Le port de négoce

#### 1- Le port sacré

Dès la période archaïque, un môle de granit, protégeant le port sacré du meltem[6161], contribue à l'envasement de la zone[6162]. Le débarcadère (*apobasis*) supporte des *oikèmata*, apparaissant dans les comptes de 279[6163]. Il se situe près de l'esplanade de Théophrastos et conduit à la porte occidentale du sanctuaire d'Apollon. Le port de la haute période hellénistique est divisé en plusieurs espaces réservés aux vaisseaux de guerre [6164] et consacrés au débarquement des pèlerins et marchandises [6165]. Des archéologues restituent des quais à l'ouest du sanctuaire, mais on sait désormais que le port sacré donne sur une plage et une rue dallée longe le Portique Ouest (GD 3)[6166]. Les récentes études de la ligne de côte permettent de donner une nouvelle image du port vers 220 et 125[6167]. Pour la première époque, l'anse sacrée est encadrée par deux espaces marécageux. Pour la seconde, les aménagements de la place dallée des Compétaliastes et

---

[6160] Andreau (2018).

[6161] C'est une large langue de terre, brise-lame. Un bâtiment rectangulaire mal connu est construit dessus. Hasenohr (2012), p. 98-100, écrit pourtant que le port est protégé par une jetée, donc de nature anthropique. Cf. Ardaillon (1896), p. 429-430, Pâris (1916), p. 17-19, Moretti, Fincker et Chankowski (2012), p. 225 et *EAD XLIV*, p. 43.

[6162] Ardaillon (1896), p. 431 et Duchêne (1993), p. 120.

[6163] Moretti (1998), p. 261.

[6164] Une borne des « longs navires », probablement datée de la première moitié du IIe s., n'est déjà plus en vigueur après 167 (*ID*, 2556). Des flottes militaires mouillent dans l'île, comme celle de Rhodes (*IG*, XI, 4, 752), d'Eumène, de Rome et de Persée (Tite-Live, XLV, 10). Cf. Vial et Baslez (1987), p. 308-310, *EAD XXXIX*, p. 153-155, Flamment (2008), p. 384 et Nakas (2022), p. 56 et 67.

[6165] Les eaux sont plus profondes du côté sud, vers l'agora des Compétaliastes, mais ça ne peut pas être un indice d'identification du quai marchand, car les navires se hâlent sur la grève.

[6166] Pour certains, un quai est construit au bord de l'agora des Compétaliastes, selon un axe est-ouest, mais il s'agit en fait du mur de soutènement nord de l'agora des Compétaliastes. Selon Hasenohr (2012), p. 96, l'existence d'un petit môle d'axe nord-sud au sud du port est douteuse (*Contra DCA*, p. 299). Pâris (1916), p. 14-17, estime la capacité du port sacré à une centaine de navire, mais il faut revoir ce nombre depuis qu'on sait qu'une bonne partie de l'anse est constituée d'une plage. Ardaillon (1896), p. 434, présente déjà des conclusions étonnamment justes : « Il est en tout cas certain que le port sacré n'a jamais eu de quai. Des tranchées perpendiculaires au rivage, exécutées à la hauteur du portique de Philippe ou de la terrasse du temple, ne laissent doute à ce sujet. Jusque et au dessous du niveau de l'eau, c'est du sable que l'on a coupé, sans relever jamais aucune trace de construction. Le portique de Philippe et la terrasse du temple étaient simplement bordés d'un dallage en pente légère dont nous avons retrouvé les traces. Ce dallage avait huit mètres de large environ, et était séparé de la mer par une bande de sable de la même largeur. Cette disposition avait pour elle deux avantages : celui d'abord d'être beaucoup moins coûteuse que la construction d'un quai, celui ensuite de laisser la plage libre pour qu'il fût possible, selon l'habitude des anciens, d'y haler les bateaux ». Cf. Dalongeville, Desruelles, Fouache, Hasenohr et Pavlopoulos (2007) et *EAD XLIV*, p. 41 et 44.

[6167] Dalongeville, Desruelles, Fouache, Hasenohr et Pavlopoulos (2007) et *EAD XLIV*, p. 42 et planche 27 (dessin de S. Desruelles).

les remblais de Théophrastos au nord encadrent le port sacré, que I. Nakas nomme plus justement *Main Harbour*[6168]. Précisons que la profondeur du bassin n'excédait pas 1 à 1,5 m[6169].

**2- Les chômata**

Les comptes des hiéropes montrent que la cité obtient des prêts d'Apollon à partir de 217 pour des travaux sur le port : l'installation d'un *chôma* (remblai)[6170]. En 171, des crédits sont encore alloués à ces aménagements. Ces travaux sont une priorité budgétaire de la cité[6171]. Les comptes révèlent 10 218 dr. de dépenses entre 217 et 171 sur le front de mer[6172], mais le coût total dépasse largement cette somme, car les comptes ne reflètent pas la totalité de la gestion du projet. En outre, il est possible qu'une partie du financement ait été assurée par des évergètes[6173]. L'apport de remblais sur la grève a un coût moins élevé que la construction de quais dans la mer.

Depuis la construction du môle archaïque, l'anse du port s'est progressivement envasée, gagnant sur la mer. Un *chôma*, mentionné au début de l'Indépendance, existe dès le IV^e^ s.[6174] Le front de mer comprend alors une rue dallée à l'ouest du sanctuaire et une rue du front de mer plus au sud[6175]. J.-C. Moretti a montré qu'un édifice archaïque existe dans l'îlot XIIa, à l'ouest de la rue 5[6176]. Des sondages de l'îlot XIIb ont aussi livré des couches archaïques et géométriques[6177]. Cela prouve que le *chôma* hellénistique ne peut pas concerner cette partie méridionale du port, déjà constructible[6178]. Ces remblais sont néanmoins proches du port[6179]. Un compte signale que des fonds sont employés pour le *chôma* et le *limèn* : il s'agit d'un passage décrivant le reste des capitaux d'une jarre dans la

6168 Sur ce point voir Bouras (2023). Du point de vue terminologique, on peut noter qu'A. Lebègue nommait cette anse : « port central ». Port sacré, port central et *main port* ne conviennent pas exactement pour la basse période hellénistique. Cf. Lebègue (1876), p. 33.
6169 Nakas (2022), p. 63-64.
6170 Vial (1984), p. 340-341 et Chankowski (2019), p. 162.
6171 Les Déliens utilisent notamment un capital donné par les Étoliens pour financer une partie du *chôma*. Cf. Chankowski (2019), p. 157-158.
6172 Pour Duchêne, l'investissement n'est « pas si extraordinaire ». Cf. *EAD XXXIX*, p. 150 et Chankowski (2019), p. 288-290.
6173 Chankowski (2019), p. 162.
6174 *ID*, 104-4A, l. 58 et *IG*, XI, 2, 199A, l. 33 et 159A, l. 28. L'apport de ce remblai classique peut être lié à un terrassement et à l'élévation du Pythion (GD 42). Cf. *EAD XXXIX*, p. 147-150 et Chankowski (2019), p. 288-290.
6175 Le Portique Ouest est longé par une rue dallée de 6 à 8 m d'épaisseur donnant sur la plage. Cf. *EAD XLIV*, p. 44.
6176 Moretti (1998). Voir le SIG de l'EFA en ligne.
6177 Hasenohr (2002b), p. 91, Hasenohr (2004) et Hasenohr (2023), p. 124.
6178 *Contra* Bruneau (1981), p. 107-116 et Vial (1984), p. 341. Il faut pourtant admettre que les Déliens apportent régulièrement des *chômata* sur la côte ouest tout au long de l'histoire antique de l'île. Depuis la période archaïque, il a pu être nécessaire d'apporter des remblais à un espace qui avait été constructible plusieurs siècles auparavant.
6179 Moretti (1998), p. 260.

comptabilité du sanctuaire ([εἰς τὸ χ]ῶμα καὶ λιμένα, ἐν ὧι λοιπὸν…)[6180]. Les places qui deviendront les agoras des Compétaliastes et de Théophrastos se développent dès la fin du III^e^ s. en lien avec le *chôma*, qui vient combler et assainir les espaces marécageux de la côte ouest[6181]. La terre utilisée pour les remblais peut venir du décaissement de l'îlot XIIb, dont les travaux sont contemporains[6182]. La construction des portiques devant l'agora des Déliens réduit l'espace portuaire : le *chôma* étend alors les possibilités portuaires autour de l'anse sacrée. Sous un des deux épimélétats de Théophrastos vers 126, de nouveaux *chômata* sont élevés autour du port[6183]. En résumé, la côte ouest marécageuse est continuellement aménagée par des *chômata* à l'époque classique, sous la basse Indépendance et dans le dernier tiers du II^e^ s. C'est un enjeu qui traverse les périodes et ces remblais concernent les mêmes zones entre le nord et le sud du port sacré.

**3- Agora des Compétaliastes**

Cette place, jamais publiée, est étudiée par C. Hasenohr[6184]. L'esplanade est largement remaniée après la période hellénistique[6185]. Elle naît de la séparation de l'agora des Déliens par des portiques[6186]. La partie est de la plage est fréquentée avant l'apport de remblais, car il existe déjà une rue[6187]. Une petite place est aménagée au temps de la construction du Portique Ouest[6188]. Les boutiques à l'est de l'agora des Compétaliastes, le long de l'îlot XIII, forment un portique soutenant une avancée de l'étage, datant de la fin du III^e^ ou du début du II^e^ s.[6189]

Vers 126, dans le cadre du programme de Théophrastos, les Athéniens apportent un remblai de 50 cm d'épaisseur et étendent la place vers le sud et l'ouest[6190]. Ils installent aussi un dallage[6191]. La place se monumentalise par un portique jamais achevé et qui la borde sur 19 m au sud, faisant retour sur 17 m vers la rue du front de mer et soutenant

6180 *ID*, 460t, l. 19. Cf. *EAD XXXIX*, p. 147-150 et Moretti (1998), p. 260.
6181 Zarmakoupi (2015), p. 117 et Hasenohr (2023), p. 125-126.
6182 Hasenohr (2023), p. 126.
6183 *ID*, 1645.
6184 Hasenohr (2001) et Hasenohr (2002b).
6185 Hasenohr (2014) et Le Quéré (2018).
6186 Séparer le négoce de transit et l'agora par des *stoai* est courant dans les cités hellénistiques. Sielhorst (2015), p. 189.
6187 Hasenohr et Sagnier (1996), p. 905 et 907-910, Hasenohr (2002b), p. 93-94 et Hasenohr (2004), p. 906.
6188 Des sondages montrent ici l'existence de bâtiments dès le IV^e^ s., dans l'îlot XIV et sous l'Indépendance dans les îlots XIIb et XIII. Il n'est pas exclu qu'il y ait eu un habitat archaïque dans ce secteur. Cf. Hasenohr et Sagnier (1996), p. 906-907, Hasenohr (2002b), p. 89, Hasenohr (2004), p. 906 et Hasenohr (2012), p. 104.
6189 Hasenohr et Sagnier (1996), p. 901 et 910, Hasenohr (2002b), p. 94-96 et Hasenohr (2004), p. 907.
6190 Pour Pâris (1916), p. 66-68, il existe un remblai d'une même période comprenant la rue devant le Portique Ouest et l'agora des Compétaliastes, jusqu'aux premiers magasins du front de mer. Cf. Hasenohr (2002b), p. 98, Hasenohr (2012), p. 99, 102 et 104-105 et Zarmakoupi (2015), p. 117.
6191 Hasenohr (2002b), p. 96.

un étage[6192]. Le front de mer se trouve alors à 60 m à l'ouest de l'agora des Compétaliastes, rendant possible l'existence de bâtiments à l'ouest de la place, désormais occupée par les déblais de la grande fouille et l'entrée du site archéologique[6193]. L'agora donne aussi sur l'anse du port sacré[6194]. Pour J.-C. Moretti, la place s'étend initialement vers le sud jusqu'à l'îlot XIIa[6195]. De ce fait, la rue du théâtre, artère centrale du quartier, donne probablement directement sur l'agora et le front de mer[6196]. Les Athéniens ont pu déblayer les couches de l'Indépendance pour reconstruire l'îlot[6197].

Les remblais de l'Indépendance ont déjà formé une petite place sur la future agora des Compétaliastes : l'objectif est de redonner de l'espace à l'*emporion* réduit par la construction des portiques[6198]. Cela prouve que l'esplanade fait partie intégrante de l'*emporion*[6199]. La numismatique le confirme, car il y a plus de monnaies étrangères trouvées dans ce secteur que dans le reste de l'île et les monnaies athéniennes sont de plus grand module[6200].

L'agora des Compétaliastes porte le nom de l'unique association italienne constituée principalement d'esclaves, en raison du nombre de monuments qu'ils y ont consacrés[6201], ainsi que de leur sanctuaire, dominé par une *tholos*. C'est un lieu de vente des esclaves qu'il faut chercher près du port en raison de la formule de Strabon insistant sur la rapidité du négoce[6202]. C'est l'unique espace disponible pour un négoce de cette ampleur avec l'agora de Théophrastos. Proche des entrepôts, les Romains peuvent y décharger de l'huile et s'approvisionner directement en esclaves orientaux[6203]. Le dallage de la place est identique à celui de la Tétragone. Cet aménagement rappelle l'intérêt des financiers au négoce d'esclaves. V. Chankowski estime que les esclaves sont directement

---

6192 Ce n'est pas un portique coudé, car une portion du portique forme une troisième arrête sur 3,5 m. Le plan initial peut prévoir de former un quadrilatère. Cf. Hasenohr (2002b), p. 98 et Hasenohr (2004), p. 887 et 907.
6193 Hasenohr (2012), p. 96.
6194 Hasenohr et Sagnier (1996), p. 904.
6195 Moretti (1998), p. 261-262.
6196 Hasenohr (2004), p. 885-886.
6197 Ils bouchent notamment l'accès du front de mer à la rue du théâtre par une fosse-foyer. Cf. Hasenohr (2004), p. 885-886 et 906-907.
6198 Hasenohr (2002b), p. 110.
6199 *Contra* Mercuri (2008), p. 209-210, qui avance l'idée d'une place consacrée au commerce de détail.
6200 Chankowski (2011), p. 392.
6201 Ils dédicacent par exemple une statue à Zeus Eleuthérios (*ID*, 1771).
6202 Silver (2016), a cherché à montrer que ce commerce émane surtout de volontaires orientaux en quête d'un meilleur avenir. L'hypothèse permettrait de comprendre pourquoi aucune installation d'ampleur concernant ce trafic n'est trouvée à Délos. Mavrojannis (2018), a trouvé une carrière-prison à Paphos, destinée au trafic d'esclaves vers Délos et écrit que les guerres séleucides créèrent un réservoir servile. Il y a aussi les deux révoltes serviles du IIe s. Le modèle Silver est trop extrême, même si l'esclavage hellénistique a peu à voir avec celui de la période moderne.
6203 Les Compétaliastes, principalement des esclaves, s'installent ici. Outre les Compétaliastes, une affranchie de Tyr élève un monument à son ancien maître athénien sur cette agora (*ID*, 2005).

vendus sur cette ancienne agora des Déliens entourée de portiques. Plus généralement, avant les travaux de Théophrastos, l'agora des Compétaliastes et le Portique Sud constituent le cœur du port de négoce, en raison de l'ensablement du nord du port sacré. Avec le développement du négoce servile à la fin du II^e^ s., il est envisageable que l'agora de Théophrastos devienne aussi un lieu de vente d'esclaves[6204].

Les dédicaces et consécrations de la place représentent exclusivement les Italiens[6205]. Il est peu probable que ces derniers soient les seuls à fréquenter cet espace public. Il semble que les collèges italiens contrôlent fermement la représentation honorifique au cœur de l'*emporion*.

**4- Agora de Théophrastos**

L'épigraphie atteste d'une seule agora, celle de Théophrastos[6206]. On lui a donné le nom de l'épimélète de l'île qui l'a aménagé. Elle n'a jamais été publiée : son étude est d'autant plus difficile que l'esplanade a été largement modifiée après la période hellénistique[6207]. Généralement, l'agora des cités s'encombre avec le temps[6208]. Celle des Déliens, fermée par des portiques, a une faible surface par rapport à celle d'autres cités, comme Pella et Thasos[6209]. Elle est bouchée de tous côtés, nécessitant d'être soutenue par l'esplanade de Théophrastos[6210]. Avec la domination athénienne, les agoranomes déménagent leurs locaux vers cette place[6211]. La Tétragone ne peut contenir le commerce local de l'île et l'activité foisonnante des banquiers. Les activités commerciales de l'agora sont délocalisées vers l'esplanade de Théophrastos, près de la mer[6212]. À l'inverse de la place des Compétaliastes, celle de Théophrastos est un lieu de manifestation du pouvoir politique, comme le montre les nombreuses dédicaces honorifiques[6213].

---

6204 Mercuri (2008), p. 207. Je pense que les esclaves sont vendus sur la place même, non dans l'agora des Italiens, comme le défend cet historien qui suit les conclusions de F. Coarelli et T. Mavrojannis.
6205 Mercuri (2008), p. 209.
6206 Hasenohr (2012), p. 98 (*ID*, 1645).
6207 Seul un article de Mercuri (2008) étudie la place, mais ses conclusions méritent nuances. Cf. Le Quéré (2018).
6208 L'agora du dème de Sounion, par exemple, est saturée dès le IV^e^ s. Les autorités installent alors un second espace marchand (*IG*, II², 1180, l. 12-17). Cf. Karvonis et Malmary (2012), p. 13.
6209 Le modèle de l'agora hellénistique correspond à une place entourée de portiques. Les fonctions de l'agora se concentrent alors dans les portiques, laissant la place centrale « vide », ce qui pose la question de la sémantique de l'agora en contexte délien. Cf. Sielhorst (2015), p. 189.
6210 Elle est aussi encombrée de monuments divers. Cf. *DCA*, p. 298 et Hasenohr (2012), p. 99.
6211 Hasenohr (2012), p. 102-103 et Moretti, Fincker et Chankowski (2012), p. 242-243.
6212 Le déclassement d'une agora est connu ailleurs, à Sounion (*IG*, II², 1180). Cf. Hasenohr (2012) et Chankowski (2019), p. 294.
6213 Mercuri (2008), p. 203.

L'agora est aménagée sur une place plus ancienne et par l'ensablement du port sacré[6214]. Avant les travaux de Théophrastos, elle doit nécessairement avoir une certaine importance, pour que les agoranomes s'y installent. Elle accueille certainement des « installations commerciales temporaires », surtout lors des panégyries[6215]. Pour certains, des lignes de dalles de gneiss peuvent marquer des zones réservées au commerce de certaines denrées[6216]. En fait, ces dalles posées de champs ont probablement été installées lors de la Grande Fouille : il y avait là un bâtiment ancien, peut-être daté de l'Empire, que les fouilleurs ont dégagé[6217]. Ils ont restitué la trace de l'édifice en dessinant ses limites avec des dalles posées de champs.

**a- Les cercles de Sôkratès**

Les *kykloi* font partie, avec l'*agoranomion*, les balances publiques, etc. des infrastructures caractéristiques des *agorai*. Certains *kykloi* de marbre et aujourd'hui immergés près d'un pavillon de l'EFA, semblent la version monumentale et en pierre, au début du I^er^ s., de structures généralement en matériaux périssables[6218]. Une inscription indique que le monument a été érigé par Sôkratès fils de Sôkratès, ancien agoranome, à Apollon et Hermès[6219]. Sôkratès était prêtre d'Apollon à Délos et trésorier des prytanes à Athènes[6220]. Les *kykloi* posent la question du rôle de l'agora[6221]. En agissant ainsi, qui Sôkratès visait-t-il : les *emporoi* de passage ou les commerçants locaux ? La surface du cercle interne est de 72,6 m²[6222]. Les cellules d'entrepôts du front de mer mesurent entre 30 et 40 m². Cette infrastructure permet la vente en gros. D'autre part, l'existence d'un seul édifice rend difficile son exploitation par la masse des commerçants et il n'est clairement pas adapté à la vente au détail. Outre la vente en gros, c'est certainement ici

6214 La place est régulièrement prolongée et rehaussée : des remblais datent ainsi de 193. Cf. *EAD XXXIX*, p. 176-177, Hasenohr (2012), p. 96 et 102 et *EAD XLIV*, p. 42.
6215 Karvonis (2008), p. 159-160.
6216 Généralement, l'agora est ouverte à des heures précises. Selon Plutarque, une cloche sonne, annonçant l'ouverture du marché. Des cadrans solaires sont aussi employés. À Athènes, la tour des vents règle aussi le temps du marché (*SEG*, 1991, 711 et Plutarque, *Symposiaques*, 4). Cf. Capdetrey et Hasenohr (2012), p. 23, Moretti, Fincker et Chankowski (2012), p. 241-242 et Roubineau (2012), p. 49-50.
6217 Un plan de la place d'époque tardive, publié par Le Quéré (2018), p. 113, figure 2, montre que ces lignes de pierres de gneiss forment un rectangle et un trapèze, occupant respectivement l'ouest et l'est de l'esplanade. Cette structure apparaît aussi sur le plan de Délos de 1904.
6218 Concernant les installations commerciales permanentes en matériau périssable : Karvonis (2008), p. 160. Des *kykloi* en bois existent certainement sur l'agora des Déliens sous l'Indépendance. Cf. Moretti, Fincker et Chankowski (2012), p. 240 et Chankowski (2019), p. 288-290.
6219 Moretti, Fincker et Chankowski (2012), p. 232-235.
6220 *ID*, 1835, 1936 et *IG*, II, 487, après 50. Cf. Capdetrey et Hasenohr (2012), p. 28.
6221 Environ 70 personnes peuvent participer à l'achat dans le cercle. Moretti, Fincker et Chankowski (2012), p. 241.
6222 Le diamètre du cercle interne est de 9,6 m, celui du cercle externe est de 19,3 m. L'épave de Kyrénia fait 58 m² : sa cargaison peut entrer entièrement dans l'édifice. Cf. Moretti, Fincker et Chankowski (2012), p. 229.

que sont affermées les propriétés du sanctuaire et que l'on procède aux adjudications. À Glyphada, dans le dème d'Aixonè, les archéologues ont trouvé un *kyklos* de 30 m de diamètre, d'une surface de 706,5 m², contre 292,1 m² à Délos, ce qui relativise la taille de ce dernier. À une époque où les agoranomes fonctionnent par collège de deux[6223], la dédicace de Sôkratès, en sortie de charge, sans son collègue, peut indiquer des intérêts personnels dans le trafic de l'agora, tout du moins un certain intérêt pour lui. Son geste cadre avec un phénomène plus général : l'évolution liturgique de l'agoranomie[6224]. Du reste, tous les agoranomes ne sont pas honorés, nombre d'entre eux ayant mauvaise réputation[6225]. Une hypothèse est l'existence d'un programme plus vaste, associant l'épimélète de l'*emporion* Ariarathès, sur le front de mer méridionale. L'objectif serait d'officialiser la spécialisation des espaces du port de négoce.

Pour R. Descat, la vente d'esclaves est associée aux *kykloi*, qui permettent de bien examiner la marchandise, annoncée par un héraut public[6226], mais ce sont sans doute en fait des installations de vente de marchandises diverses[6227], par des enchères conduites par un héraut[6228].

**b- Théophrastos : épimélète fondateur**

Théophrastos administre les fonds de la cité d'une façon qui lui vaut des honneurs[6229]. Celui de l'*euergesia*, inscrit sur la dédicace, est peu commun à Délos, preuve de l'usage des fonds propres du magistrat pour les travaux du port, ce qui pose la question de ses intérêts personnels dans l'île[6230]. À son projet, il intègre des *chômata* (remblais), disposés autour du port jusqu'à l'agora des Compétaliastes[6231]. La dédicace des travaux le présente comme un ancien épimélète (ἐπιμελητὴν Δήλου γενόμενον), mais la date ne peut pas correspondre à celle de sa magistrature. Il commence ses travaux lors de son épimélétat de 126/125, mais l'ampleur de ceux-ci est telle qu'ils sont terminés plus

[6223] Capdetrey et Hasenohr (2012), p. 28-29.
[6224] Capdetrey et Hasenohr (2012).
[6225] Roubineau (2012), p. 56-57.
[6226] La vente d'esclaves fait couler beaucoup d'encre à Délos. V. Chankowski estime qu'ils sont vendus à la Tétragone et F. Coarelli dans l'agora des Italiens, ce qui est combattu par P. Bruneau. Ce sont les notions d'exposition et de publicité qui sont mises en avant par les *kykloi*. Cf. Descat (2012), p. 204-205 et 211.
[6227] Pas seulement de vente d'esclaves. Cf. Moretti, Fincker et Chankowski (2012), p. 238 et 240.
[6228] D'autres monuments ont un rôle semblable, comme les tribunes, permettant la surveillance des activités commerciales, des déclarations, des ventes aux enchères, voire des jugements. L'agora d'Argos a ainsi un *bèma* (*SEG*, 2000, 360). Cf. Capdetrey et Hasenohr (2012), p. 23-24 et Moretti, Fincker et Chankowski (2012), p. 238-239.
[6229] Sur ce magistrat : *ID*, 1645, 1646, 1806, 1807, 1923 et 2597, *IG*, II², 958I, l. 94-95, *FD*, III, 2, 24, 3f et 27, 11. Cf. *DCA*, p. 105 et 297-298.
[6230] L'appel à l'évergétisme des agoranomes et autres magistrats, pendant ou après leur charge, est un phénomène courant de la période hellénistique. Mavrojannis (2007), p. 430 estime que Théophrastos a des intérêts dans le négoce d'esclaves. Cf. Hasenohr (2012), p. 102 et Capdetrey et Hasenohr (2012), p. 24.
[6231] Hasenohr (2012), p. 102.

tard[6232]. En 124, trois dédicaces identiques honorent un ancien épimélète de l'*emporion* et les deux agoranomes de l'année[6233]. Les statues des deux agoranomes sont faites par les mêmes artistes[6234]. Je suggère que les travaux de Théophrastos commencent en 126 au niveau de l'*emporion*, c'est-à-dire sur l'agora des Compétaliastes, lorsqu'il occupait encore la charge d'épimélète de l'*emporion*. Ils se terminent deux ans plus tard, en 124/123 sur l'agora de Théophrastos, lors de la magistrature des agoranomes[6235]. Durant trois ans, le port délien subit d'importants travaux affectant les échanges quotidiens. L'agora des Compétaliastes puis celle de Théophrastos sont momentanément inutilisables. Lors des travaux de l'agora de Théophrastos, la place des Compétaliastes peut accueillir les activités des *emporoi* de passage et les *skènai* des marchands ambulants[6236]. L'agora de Théophrastos sert à accueillir les négociants de passage et les dédicaces de « ceux qui séjournent à Délos » apparaissant à partir des travaux de cet épimélète[6237]. La politique de Théophrastos conduit à organiser des groupes de mobilité dans l'île, associés à des secteurs de négoce.

Théophrastos est vainqueur enfant en 153 aux *Théséia*, stratège des hoplites en 128 et épimélète deux fois, dont une en 126[6238]. Ses dédicaces ne doivent pas toutes êtres datées en 126[6239]. On situe souvent son autre magistrature en 127 ou bien après 126[6240]. La carrière de Théophrastos pourrait se dérouler ainsi : 128, stratège des hoplites, 127 et 126, épimélète de Délos[6241]. Lors de la première révolte servile des années 130, Athènes, occupée au Laurion, laisse les katèques athéniens de Délos aux soins de l'épimélète[6242]. Comme nous ignorons qui est épimélète en 134 et comme la date du premier épimélétat de Théophrastos est incertaine, on pourrait la situer cette année-là et considérer qu'il a eu

6232 Les Déliens ont mis plusieurs décennies à terminer leur *chôma*.
6233 *ID*, 1647-1649. Pour Hasenohr (2012), p. 107, ces magistrats ont des projets analogues à ceux de Théophrastos dans le port. Il s'agit des trois seules dédicaces de la population et des négociants de l'île honorant de tels magistrats.
6234 Mercuri (2008), p. 202.
6235 Un des deux agoranomes est Thrasippos fils de Kallias de Gargettos. Son père, Kallias fils de Thrasippos, apparaît en 156 comme administrateur des affaires sacrées, sur une inscription trouvée dans un mur récent au sud de la salle hypostyle (*ID*, 1837). Cf. Mercuri (2008), p. 202.
6236 Des cavités dans le dallage de l'agora des Compétaliastes peuvent servir à fixer des autels ou installations commerciales temporaires. Cf. Pâris (1916), p. 28 et 52 et Karvonis (2008), p. 159-160.
6237 Bauzon (2007), p. 192.
6238 *ID*, 1807. Cf. *DCA*, p. 105-106.
6239 La population de l'île lui consacre deux dédicaces en tant qu'ancien épimélète. Les historiens datent les deux inscriptions de 126, mais il semble qu'une dédicace corresponde à chacun des deux épimélétats. Une dédicace insiste sur l'évergétisme et l'autre sur la piété du magistrat. L'évergétisme correspond aux travaux sur le port. La piété des épimélètes de l'île est soulignée ailleurs (*ID*, 1645, 1646 et 1650).
6240 L'année est disponible, car on ne connaît pas l'épimélète. Cf. Habicht (1991), p. 198.
6241 La logique de succession des charges est la même pour Médéios du Pirée, stratège des hoplites en 99, puis épimélète de l'île en 98. Sarapiôn II de Mélité est stratège des hoplites en 102 et épimélète de l'île en 100.
6242 Cela montre la nécessité de compétences militaires pour être épimélète de Délos. Bruneau (1989), p. 43.

à s'occuper de la révolte servile vers 134-133, sa fonction lui donnant mission d'assurer la sécurité de la communauté[6243].

Lors de la seconde année de magistrature ([τ]ὸ δεύτερον), l'épimélète consacre une table d'offrande à Athéna Niké et au peuple romain[6244]. Athéna Niké intrigue tant elle compte peu à Délos[6245]. En y faisant référence, Théophrastos met en avant une dimension militaire de son action. Le magistrat doit évoquer une victoire profitable aux Romains. On pense à la première révolte d'esclaves et à la guerre d'Aristonicos[6246], en n'oubliant pas qu'Aristonicos a levé la plupart de ses troupes dans le milieu servile[6247]. Reste à expliquer l'implication ou non de l'épimélète dans le négoce d'esclaves à titre personnel. Selon T. Mavrojannis, Théophrastos est un négociant d'esclaves[6248]. Il estime que l'archonte chargé de mater la révolte des mines du Laurion en 137, Hérakleitos, est son père, mais l'idée est fragile[6249]. Théophrastos n'est probablement pas son descendant et l'aménagement du port ne fait pas de lui un négociant d'esclaves[6250].

### c- Dionysios de Pallènè et la monumentalisation de la place

Dionysios fils de Nikôn de Pallènè appartient au *génos* des *Kéryces*[6251]. Il est épimélète de Délos en 110, ce qui permet de situer les inscriptions avant et après cette date[6252].

| *Date* | *Activité* |
|---|---|
| Avant 110 | Statue de ses enfants sur une exèdre accolée à la salle hypostyle, à Apollon (1969) |
| Avant 110 | Statue de Démétrios, à Apollon, à l'est de l'agora de Théophrastos (2011*bis*) |

6243 L'épimélète de l'île de l'année de la révolte est inconnu. Si c'était Théophrastos, on pourrait penser que son efficacité lui aurait permis de briguer un second mandat. Seul Ammônios fils d'Ammônios d'Anaphlystios, a aussi été épimélète deux fois. Théophrastos a pu être reconduit pour la construction du port et Ammônios pour sa victoire sur les esclaves. Cf. Habicht (1991), p. 198 et Bauzon (2007), p. 190.
6244 *ID*, 1807.
6245 Bruneau (1970), p. 452-453.
6246 Callataÿ (2011), p. 70, montre qu'entre 126 et 122, la production monétaire athénienne alimente l'Égée du nord. Il lie ce phénomène à une requête romaine de paiement des troupes stationnées en Macédoine. Malgré la concordance chronologique avec l'épimélétat de Théophrastos, il est difficile de lier les évènements.
6247 Ces tensions reflètent l'alliance des puissantes familles athéniennes avec le Sénat. La révolte d'Aristonicos, entre 133 et 129, est fondée sur une armée d'esclaves auxquels il promet la liberté (Strabon, XIV, 1, 138 = C 646). Le calme ne revient pas avant 128, voire 127. Des mercenaires thraces qui composent l'armée d'Aristonicos menacent encore Sestos en 127 (*I.Sestos*, nº 1 = *OGIS*, 339). Ferguson (1911), p. 378-379, écrit d'ailleurs que l'agitation servile « was carried from one center to another ». Cf. Brun (2004) et Mavrojannis (2007), p. 428-431.
6248 Mavrojannis (2007), p. 430.
6249 *IG*, II², 1224. Un certains Hérakleitos d'Ikaria est stratège des hoplites pour la seconde fois en 146, mais pour Mavrojannis, ce stratège ne peut pas obtenir de commandement 8 ans plus tard. Au contraire, il semble logique que ses succès militaires portent Hérakleitos d'Ikaria à de nouvelles responsabilités et au succès sur les esclaves du Laurion. Cf. Habicht (2006), p. 300-301 et Knoepfler (2018b), p. 286.
6250 Il y a d'une manière générale une tendance chez T. Mavrojannis à interpréter les sources déliennes à l'aune du seul négoce des esclaves. Sans réduire les propos de Strabon, le négoce oriental est plus divers.
6251 Perrin-Saminadayar (2007), p. 286 et 418, dresse le *stemma* autour de la famille proche de Dionysios.
6252 *ID*, 1551, 1654, 1655?, 1810-1815, 1845, 1911, 1969, 2000, 2011*bis*, 2038, 2220-2222, 2228, 2342, 2627 et 2630.

| | |
|---|---|
| Avant 110 | Statue du proconsul Servius Cornelius Lentulus fils de Servius, son hôte et ami, pour sa justice, à Apollon, à l'est de l'agora de Théophrastos (1845) |
| Avant 110 | Dédicace latine d'une balustrade avec quatre affranchis romains trouvée à la Tétragone (1803) |
| 110 | Date la dédicace du peuple des Bérytains d'Antiochos VIII, à Apollon, au sud-est de l'agora de Théophrastos (1551) |
| 110 | Date une dédicace d'une grande base de la part du peuple des Athéniens à Hagnè Aphrodite (2220) |
| 110 | Dédicace avec un certain Di[…] et les thérapeutes d'une statue au profit de leurs familles et des Athéniens à Hagnè Aphrodite (2222) |
| 110 | Participe au financement d'importants travaux dans le sanctuaire d'Hagnè Aphrodite en faveur des peuples athéniens et romains (2627) |
| 110 | Date la consécration de la *stoa* du sanctuaire d'Hagnè Aphrodite par un ancien prêtre (2228) |
| 110 | Date une dédicace (1911) |
| 110 | Date une dédicace (2038) |
| 110 | Date une dédicace (2342) |
| Après 110 | Consécration d'un *naos* et d'un *pronaos* à Hagnè Aphrodite dans le sanctuaire syrien avec sa femme au profit de leur famille et des Athéniens (2221) |
| Après 110 | Dédicace de la population délienne pour son excellence et sa justice, à Apollon (1654) |
| Après 110 | Construction du temple et restauration de la statue d'Aphrodite sur ses fonds, aux Athéniens (1810) |
| Après 110 | Restauration de la statue de culte d'Aphrodite et des bases sur ses fonds, aux Athéniens (1811) |
| Après 110 | Consacre une statuette de Satyre au théâtre à Dionysos, au profit des Athéniens (1812) |
| Après 110 | Dédicace à Zeus Hikesios (suppliant), au profit des Athéniens (1813) |
| Après 110 | Dédicace à Zeus Herkeios (protecteur du domaine familial) (1814) |
| Après 110 | Consacre la statue de sa femme (1815) |
| Après 110 | Ses enfants font une dédicace à Servius Cornelius Lentulus, leur hôte et ami à Apollon, dans l'agora des Italiens (2000) |
| Après 110 | Statue de Dionysios par les habitants de Délos, les marchands et ceux qui naviguent vers l'*emporion*, vers le portique de l'Artémision, à l'est de l'agora de Théophrastos (1655) |
| ? | Apparaît dans une liste d'illustres Athéniens trouvée au théâtre (2630) |

**Tableau 18**

Les inscriptions de Dionysios ne mentionnant pas sa qualité d'ancien épimélète sont toutes rassemblées sur l'agora de Théophrastos, à l'exception d'une dédicace latine. Elles sont probablement consacrées avant sa magistrature. À partir de 110, son nom apparaît partout dans l'île. Les dédicaces de l'agora de Théophrastos sont toutes consacrées à Apollon. Ce ne sont pas des actes de piétés envers le dieu, mais l'illustration d'un programme politique fondé sur des intérêts avec les hautes autorités romaines et les négociants orientaux et italiens. Sous sa magistrature, il diversifie les divinités à qui il s'adresse[6253]. Sa famille est fortement impliquée dans son programme statuaire : la plupart de ses dédicaces intègrent son épouse et ses enfants. Elles se concentrent sur l'agora de Théophrastos avant 110 puis dans le sanctuaire de la déesse syrienne à partir de son épimélétat. Tout cela forme un véritable programme honorifique, comme le prouve l'exèdre familiale honorant ses enfants, à l'angle sud-est de la salle hypostyle[6254]. Le

[6253] Il semble fortement intéressé par Aphrodite, grecque comme orientale, mais aussi Zeus.
[6254] L'exèdre est visible pour qui va de l'agora de Théophrastos vers l'est, l'inverse étant moins net. Le programme vise donc avant tout la place portuaire.

monument domine l'entrée de l'édifice, mais aussi l'étroit accès de l'agora depuis l'important axe septentrional de circulation du sanctuaire, menant au nouveau quartier de la ville, ainsi qu'à l'agora des Italiens, construite à la même période. Dionysios élève une statue à Lentulus à l'est de l'agora de Théophrastos. Ses enfants imitent leur père en consacrant une statue du magistrat romain dans l'agora des Italiens. Ce Romain appartient à une illustre famille, connue à Délos[6255]. Il est accueilli lors d'un premier séjour par Dionysios avant 110, puis une seconde fois par ses enfants. Lors de cette dernière visite, l'agora des Italiens étant terminée, la fratrie put y élever la statue de ce Romain. Il y a donc un lien fort entre les Dionysides de Pallènè et les *Cornelii Lentuli*.

Dionysios peut être impliqué dans les réseaux du négoce oriental. L. Mercuri a déjà noté la présence de dédicaces aux divinités orientales sur l'agora de Théophrastos[6256]. L'exèdre familiale de Dionysios dominant l'entrée de la salle hypostyle traduit déjà son intérêt pour le monde du négoce, car tous les *emporoi* voient ces statues avant d'entrer dans l'édifice. Mentionnons aussi une dédicace de la population de l'île, des *emporoi* et des navigateurs à un certain Dionysios, trouvée dans le portique de l'Artémision, mais venant certainement de l'agora de Théophrastos[6257].

Toujours sur l'agora, à l'ouest du portique limitant le sanctuaire d'Artémis, Dionysios honore un certain [Δημ]ήτριον Α[…]ίδου. À Délos, à la même période, on connaît un certain Dèmètrios fils d'Apollonidès, Poséidoniaste de Bérytos, par deux dédicaces à Poséidon et par sa contribution aux travaux du local associatif[6258]. D'autre part, le monument des Bérytains (cf. chapitre 6) mentionne Dionysios comme épimélète dans la formule de datation de la dédicace d'Antiochos VIII[6259]. On s'est étonné de cette datation associant l'archonte de l'année et l'épimélète de l'île[6260]. On peut suggérer que Dionysios est personnellement impliqué dans le négoce bérytain, voire autorise ces Phéniciens à honorer Antiochos VIII. Il serait présent sur le monument à la fois comme magistrat éponyme et comme Athénien lié à Bérytos. D'autres dédicaces ont une double datation. Souvent, un magistrat éponyme de haut rang accompagne un autre, qui

6255 *ID*, 1694 et 1757.
6256 *ID*, 2305. Cf. Mercuri (2008).
6257 *ID*, 1655. Il peut s'agir de Dionysios de Pallènè, mais deux épimélètes de l'*emporion* portent ce nom. Ces magistrats de l'*emporion* sont systématiquement honorés de l'autre côté du port, près de leur local, vers le portique de Philippe et l'agora des Compétaliastes. Les épimélètes de l'île sont à l'inverse souvent honorés sur l'agora de Théophrastos, ce qui renforce l'idée que ces négociants honorent Dionysios de Pallènè sur l'agora de Théophrastos, au cœur de son programme honorifique.
6258 *ID*, 1786, 1787 et 2611BI, l.2. Les éditeurs des *ID* estiment plus probable la restitution Aristeidès qu'Apollonidès.
6259 *ID*, 1551.
6260 Il faut peut-être équilibrer la formule avec celle d'une autre dédicace du monument.

intéresse les dédicants[6261]. La statue du probable Poséidoniaste Dèmètrios fils d'Apollonidès est dressée en face du monument des Bérytains, près du portique. Les Bérytains intègrent le programme honorifique de Dionysios, donc ses réseaux.

L'année de l'épimélétat de Dionysios de Pallènè semble former une rupture. Il finança largement des travaux dans le sanctuaire de la déesse syrienne[6262], dont on a montré les liens avec le négoce oriental et des esclaves. Il consacra ces aménagements aux Athéniens[6263].

Environ quinze ans après les travaux de Théophrastos, un autre épimélète de l'île, Dionysios de Pallènè développe un programme politique sur l'agora en trois volets : une alliance avec la haute magistrature romaine, l'exploitation d'intérêts communs avec les négociants orientaux et italiens et l'implication de sa famille dans ses affaires, assurant sa succession. Ce programme lui ouvre des réseaux lui permettant d'accéder à l'épimélétat de l'île, ce qui renforce encore sa position. Le succès est durable, car un de ses descendants est à son tour épimélète de l'île vers 80[6264], quand d'autres sont Pythaïstes[6265]. L'agora de Théophrastos joue un rôle nodal dans les projets de Dionysios.

**Bilan**

*Kykloi* et salle hypostyle soutiennent l'activité des marchands itinérants qui n'exercent pas d'activité de stockage[6266]. L'agora de Théophrastos n'a pas la même fonction que les édifices commerciaux du front de mer. Cela annonce la division entre *mercatores* et *negotiatores* du Haut-empire : les premiers sont les héritiers des marchands actifs sur l'agora de Théophrastos et les seconds sont semblables à ceux qui interviennent sur la façade portuaire méridionale[6267]. Plus haut, la question du public visé par Sôkratès est formulée dans le contexte d'une cité grecque, divisant les espaces entre agora locale et *emporion* ouvert aux étrangers, mais on peut opposer aussi un espace dédié au stockage et au transit à un autre destiné aux négociants se déplaçant avec leurs marchandises. Les

6261 C'est ainsi que les *oinopôlai* datent leur dédicace de l'épimélète de l'île et de celui de l'*emporion* (*ID*, 1711).
6262 Son année d'épimélétat et ses libéralités dans le sanctuaire de la déesse syrienne sont appréciées car la population de l'île l'honore d'une statue en sortie de charge, en raison de son excellence et sa justice.
6263 Après 110, le bénéficiaire de toutes les dédicaces de Dionysios est le peuple athénien, à l'exception d'une dédicace à Zeus *Herkeios*. L'épiclèse signifiant « protecteur du domaine privé » permet aisément d'en comprendre la raison. Les travaux de Dionysios dépassent le sanctuaire de la déesse syrienne, car il est aussi impliqué dans celui d'une Aphrodite grecque.
6264 *ID*, 1955.
6265 *FD* III, 2, 15, l. 20-21. Un dernier descendant apparaît dans une liste éphébique (*ID*, 2598, l. 49).
6266 Chankowski et Karvonis (2012), p. 16.
6267 Andreau (2018) et Virlouvet (2020), p. 172.

agoras de Théophrastos et des Compétaliastes sont des lieux d'échange rapide, qui conviennent bien à la maxime rapportée par Strabon sur la vitesse du négoce délien[6268].

L'agora de Théophrastos est le seul espace conservant des activités commerciales sous l'Empire[6269]. Deux raisons peuvent l'expliquer : 1°) l'agora concentre les activités de commerce local et conserve ce rôle, même après le déclassement de l'île. 2°) L'agora concentre le cœur du négoce délien, de sorte qu'elle est le dernier bastion du négoce sur lequel les Déliens se replient.

**5- La salle hypostyle**

L'édifice public est financé par la caisse sacrée à la fin du III^e^ s.[6270] Lors de sa construction, il donne sur une place bordée par la mer au sud et à l'ouest et par les sanctuaires d'Apollon, Artémis et Poséidon à l'est et au nord. Le bâtiment n'est pas érigé sur l'esplanade de Théophrastos, mais derrière le temple de Poséidon[6271]. Le *chôma* n'étant pas terminé, l'espace méridional est encore marécageux[6272]. L'édifice, en retrait, fonctionne pourtant avec les activités de l'esplanade. *Chôma* et salle hypostyle sont deux pièces d'un même programme d'aménagement[6273]. La salle hypostyle a une fonction commerciale : son plan rappelle celui de la basilique *Aemilia* sur le forum romain, construite en 179, ayant une fonction bancaire et boursière[6274]. La salle hypostyle (surface de plus de 1800 m², soit plus que les temples d'Apollon) a une colonnade en façade qui repose directement sur le stylobate, facilitant la circulation entre l'intérieur et l'extérieur[6275]. Les murs sont recouverts d'un parement intérieur en marbre jusqu'à 1,40 m

6268 Strabon, XIV, 5, 2 (= C 668-669). La vieille loi sur la vente du bois et du charbon ne doit plus être respectée. La rapidité du négoce se situe aussi là, car les marchands n'ont plus à effectuer la double déclaration d'importation et de vente. L'offre et la demande étant si importante, les échanges sont rapides. Les marchands ont peu de temps pour négocier. Athénée, *Deipnosophistes*, 6.226b-2, rapporte un passage du poète Alexis (*Le chaudron*) : « Aujourd'hui, il propose une nouvelle loi, de grande valeur, fixant que les marchands de poisson ne vendent pas en étant assis, mais qu'ils restent toujours debout, et bientôt, nous déclare-t-il, il proposera qu'ils vendent en étant suspendus ; ainsi ils renverront plus vite les acheteurs, en faisant la vente depuis une machine, comme les dieux ». Généralement, à l'agora, le rapport de force est en faveur du marchand plutôt que du consommateur. À Délos, le nombre de commerçants et de marchandises peuvent inverser ce rapport de force. Cf. Roubineau (2012), p. 54.

6269 C'est d'ailleurs la seule des principales places déliennes qui reste publique. L'activité marchande perdure, car au III^e^ s. de n.e., plusieurs édifices commerciaux sont construits ici, dont un de 500 m². Cf. Le Quéré (2015), p. 167-168, Le Quéré (2018), p. 113 et Nakas (2022), p. 61.

6270 *ID*, 1610. Cf. Moretti et Fincker (2016), p. 97 et Chankowski (2019), p. 290-291.

6271 L'utilisation d'esplanade plutôt que d'agora s'explique car il est difficile de nommer cet espace agora de Théophrastos au III^e^ s., alors que la place n'a pas ce statut d'agora et le magistrat n'est pas encore né. Cf. Moretti et Fincker (2016), p. 98 et 104-105.

6272 Moretti et Fincker (2016), p. 98.

6273 Moretti et Fincker (2016), p. 108-109.

6274 La justice dans les basiliques est liée aux questions financières et fiscales. Songeons aussi que la *gens Aemilia* est très présente à Délos et proche des Lagides : elle s'implique dans l'approvisionnement en céréales de Rome. Cf. Moretti et Fincker (2016), p. 108-109 et Ohr (2016).

6275 En comparaison, l'agora des Déliens a une surface de 2200 m². Cf. Moretti et Fincker (2016), p. 99-100.

et le plafond est peint[6276]. Original à Délos, le bâtiment est fait pour être vu de l'intérieur. Le Portique de Philippe associé au Portique Ouest a une surface comparable à la salle hypostyle. Ces portiques ne sont pas séparés en boutiques, mais recouvrent un espace libre. Pour Vallois, la salle hypostyle est destinée à reprendre la fonction du Portique Sud, séparé de la mer par la construction du portique de Philippe[6277]. Les Déliens auraient la volonté de déplacer l'*emporion* vers le nord en raison du manque de place, mais la construction du Portique Ouest quelques décennies plus tard vient invalider l'idée de Vallois. À la fin du III^e^ s., l'*emporion* est réduit à l'ouest des portiques de l'agora, alors que le trafic augmente sensiblement. La salle hypostyle et l'esplanade de Théophrastos permettent d'étendre les activités du port[6278].

En 207, la construction d'un lanterneau au sommet de la salle hypostyle permet d'en améliorer la luminosité et l'aération[6279]. Une bonne lumière naturelle, un parement interne en marbre et des colonnes reposant directement sur le stylobate sont des éléments-clés pour interpréter la fonction de l'édifice : ce n'est pas un entrepôt, mais un espace fortement fréquenté par des négociants[6280]. La salle hypostyle permet l'installation des marchands ambulants, y compris les plus modestes, car elle n'est pas divisée en boutiques[6281]. Au moment de sa construction l'esplanade de Théophrastos n'est pas encore très étendue. Le négoce peut naturellement se dérouler sous le portique, non sur la future agora[6282]. C'est un lieu de négociation de contrats commerciaux et d'activités bancaires[6283].

---

6276 Moretti et Fincker (2016), p. 100 et Chankowski (2019), p. 290-291.
6277 Aucun portique ne s'ouvre plus sur la façade maritime. Cf. *EAD VII*, p. 162.
6278 Moretti et Fincker (2016), p. 108-109.
6279 Le lanterneau est modifié dans une seconde phase. Les piliers de pierre sont remplacés par d'autres en bois à une date inconnue. Cf. Moretti et Fincker (2016), p. 104-106.
6280 La partie basse des colonnes n'est pas cannelée, permettant de ne pas les abimer, indice de forte fréquentation.
6281 Karvonis (2008), p. 159-160.
6282 Glotz (1920), p. 345-346, à propos de l'agora athénienne écrit : « Quand les marchés en plein vent sont fermés, la clientèle se porte à la halle couverte, bazar à l'orientale dont le fond est occupé par les comptoirs ».
6283 Pour certains, l'édifice est fréquenté par les banquiers et la taxe des « banquiers de la *stoa* », frappe ceux qui fréquentent la salle hypostyle. Selon cette idée, après 167, les banquiers de la *stoa* migrent vers la Tétragone et l'agora est déplacée vers l'esplanade de Théophrastos. On comprend mal pourquoi les deux fonctions auraient été interverties. La solution la plus simple reste que cette taxe touche les utilisateurs des portiques de l'agora des Déliens. La taxe apparaît dans nos sources en 179 pour Chankowski (2019), p. 390. Notons qu'une taxe *trapezai* apparaît dès 250 (*IG*, XI, 2, 287, l. 11). Cette dernière correspond à 200 dr., comme celle des banquiers du portique. Plusieurs solutions alors : 1°) après la construction de la salle hypostyle, les banquiers y sont rassemblés. La taxe qu'ils payent avant ne change pas. Dans ce cas, la taxe ne touche pas à la fréquentation de l'édifice, mais à l'activité des banquiers. 2°) La taxe touche la fréquentation des portiques de l'agora des Déliens : les banquiers s'y rassemblent et ne fréquentent pas la salle hypostyle. 3°) Il existe plusieurs catégories de banquiers : certains sont actifs sur l'agora des Déliens, d'autres dans la salle hypostyle. On ne peut déterminer lesquels sont visés par la taxe. Peut-être existe-t-il des banquiers-changeurs et des banquiers-prêteurs ou des financiers impliqués dans le commerce de transit

Après 167, les Athéniens s'approprient l'édifice en en modifiant la dédicace[6284]. Athènes n'a pourtant pas abusé de cette pratique[6285], alors pourquoi à la salle hypostyle ? Peut-être le transfert de l'agora au sud de la salle hypostyle est-il l'occasion de changer l'inscription[6286]. Après 167, l'*agoranomion* est installé face à la salle hypostyle[6287]. Il est donc tentant de postuler un changement de destination de l'édifice entre l'Indépendance et la période athénienne et des modifications des circulations dans cette partie de l'île. Devant la façade, se trouve le sanctuaire de Poséidon, l'*agoranomion* et, plus à l'est, plusieurs bases honorifiques, dont celle de l'athlète Ménodôros et une statue sur colonne : ces bases sont plus tardives, du milieu du I^er^ s.[6288] L'accès au bâtiment se fait donc à l'est, puis entre le local des agoranomes et le groupe honorifique situé environ 10 m à l'est, de sorte que l'*agoranomion* lie l'agora et la salle hypostyle.

On a vu que l'agora de Théophrastos rassemble les activités de l'agora commerciale locale et celle des *emporoi* du type *mercatores*. Les Déliens ont construit la coûteuse et spacieuse salle hypostyle dans le cadre d'un programme d'aménagement de l'*emporion*, sans rapport avec l'agora de Théophrastos d'époque athénienne[6289]. Le commerce local reste à l'agora des Déliens, sans lien avec la salle hypostyle. Les banquiers octroyant des prêts à la grande aventure et les banquiers-changeurs installent alors leurs tables dans la salle hypostyle. Vers 100, les magistrats du port insistent sur la spécialisation de deux secteurs nord et sud, d'où la logique d'une appropriation de la dédicace de la salle hypostyle dans ce contexte : les Athéniens réaffirment le rôle de l'édifice dans le cadre de l'*emporia*[6290].

### 6- Magistrats et taxe du cinquantième

La cité délienne a des agoranomes et des pentékostologues[6291]. Les importateurs doivent déclarer les produits qu'ils importent dans l'île aux deux collèges, lors du

---

à la Tétragone et des banquiers octroyant des prêts à la grande aventure dans la salle hypostyle. À Rome, on distingue ainsi les *nummularii* et les *argentarii*. Cf. Andreau (1987), p. 645 et Moretti et Fincker (2016), p. 108-109.

6284 *ID*, 1610. Cf. Moretti et Fincker (2016), p. 100.

6285 *DCA*, p. 298, note 6.

6286 Des réparations sont une toute aussi bonne occasion.

6287 Ce local s'ouvre sur l'agora de Théophrastos, laissant la salle hypostyle derrière. Cf. Chankowski (2019), p. 152.

6288 Mercuri (2008), p. 197-198.

6289 Le portique coudé n'est pas encore construit et la place n'est pas encore encombrée.

6290 Si les banquiers de la salle hypostyle financent les activités des *mercatores*, les financiers de la Tétragone peuvent être impliqués dans le négoce de transit, car la plupart d'entre eux sont italiens et détiennent les capitaux et les clés des réseaux de négoce. D'autre part, la Tétragone est située au plus près des édifices du front de mer.

6291 Les premiers apparaissent dans la loi de réglementation de la vente du bois et du charbon (*ID*, 509).

débarquement et de la vente : l'idée est d'interdire la spéculation[6292]. Alors que les agoranomes exercent une *archè*, les pentékostologues sont des *télônai* : ils afferment la taxe du cinquantième, comme à Athènes[6293]. Leur local, le *pentékostologion*, se compose de plusieurs bâtiments[6294], dont des espaces consacrés à l'entrepôt des produits de fraude, avant leur vente aux enchères[6295]. Les fermiers des taxes et services portuaires appartiennent au premier rang de la cité, tout juste après les propriétaires fonciers : la plupart sont aussi marchands ou entrepreneurs[6296]. Certains concluent trop rapidement à un trafic portuaire peu important en raison de l'existence d'une seule magistrature en charge à la fois de l'*emporion* et de l'agora : l'agoranomie[6297].

De nombreux débats touchent la question des revenus de la *pentékostè*[6298]. La plupart des historiens prennent les chiffres des comptes sans recul : la taxe rapporterait 14 200 dr. en 179 et 17 900 dr. l'année suivante[6299]. En comparaison, à la fin du V^e^ s., la *pentékostè* du Pirée peut rapporter 186 000 dr.[6300], soit plus du décuple des chiffres déliens, mais, rapportée au nombre de citoyens, 1 200 à Délos contre 30 000 à Athènes, la taxe délienne s'avère bien plus fructueuse que celle du Pirée pour le trésor athénien[6301]. Mais ici, c'est le volume d'échange réel, pas relatif, de l'*emporion* qui nous intéresse. V. Chankowski s'est intéressée au contexte d'apparition de ces données dans les comptes[6302]. Il ne s'agit pas de mentions des revenus de la taxe, mais de remboursements de prêts du sanctuaire à la cité grâce aux revenus de cette taxe[6303]. Ce n'est pas nécessairement toute la taxe qui est employée à cela et la formule ἐκ τῆς πεντηκοστῆς le laisse comprendre[6304]. Les réseaux honorifiques montrent enfin que beaucoup de négociants étrangers bénéficient de l'*ateleia*, bien qu'elle se limite parfois à un usage

6292 Les agoranomes doivent pouvoir contrôler que les produits vendus sont bien ceux que le marchand a importé. Cf. Chankowski (2019), p. 276-279.
6293 Vial (1984), p. 234-235 et Chankowski (2019), p. 149, note 180.
6294 En 296, des réparations sont effectuées sur le toit du « bâtiment situé à l'intérieur » (*IG*, XI, 2, 154A, l. 38 et 203A, l. 30-31 et 54-55). Cf. Duchêne (1993), p. 118 et Chankowski (2019), p. 150-151.
6295 Vial (1984), p. 235, note 231 et Chankowski (2019), p. 150-151.
6296 Vial (1984), p. 346.
6297 Le collège de trois agoranomes (et un secrétaire) permet peu de mesurer le trafic délien. On ignore comment les agoranomes sont désignés. Ils ont avant tout un rôle de justice concernant les plaintes des commerçants de l'agora. Ils doivent aussi appliquer les sanctions et recouvrir les amendes. Il y a peu à faire dans l'*emporion*, bon nombre de négociants ayant l'*ateleia*, diminuant les possibilités de fraudes. Cf. Vial (1984), p. 190 et 232-233 et Capdetrey et Hasenohr (2012), p. 14 et 22.
6298 Le système fiscal délien est mis en place par Athènes à la période classique. Cf. Chankowski (2019), p. 150-151.
6299 Les fermiers de la taxe payent aussi un droit de 5 % au trésor public, l'*épônia*. Cf. Vial (1984), p. 234-235 et 340, Brun (1996), p. 111 et *EAD XXXIX*, p. 156.
6300 Von Reden (2010), p. 82.
6301 Brun (1996), p. 111 et Von Reden (2010), p. 82.
6302 Chankowski (2019), p. 150-151.
6303 Chankowski (2019), p. 280-281.
6304 Chankowski (2019), p. 110 et 154.

personnel plutôt que commercial. En outre, la plupart des textes comportent une clause précisant que l'*honorandus* bénéficie de tous les honneurs revenant aux autres proxènes : on ne peut donc mesurer le trafic délien de l'Indépendance à partir des comptes.

Un autre point concernant cette taxe pose question : la formule *pentékostè astia*[6305]. V. Chankowski montre que les *astoi* sont les citoyens, donc la taxe correspond aux revenus douaniers payés par les Déliens sur les produits non déclarés pour usage personnel[6306]. Au milieu du III^e^ s., les Déliens peuvent bénéficier de l'*ateleia*, comme beaucoup de négociants étrangers.

En 167, le port franc interdit aux Athéniens de prélever la taxe du cinquantième, mais les laisse prélever des taxes sur les échanges, à des taux variables entre commerce de détail, de demi-gros et de gros[6307]. Vers 100, une réforme des poids et mesures a pu entraîner une augmentation des paliers entres ces échelles de transaction, avec impact sur la taxation[6308].

Sous l'Indépendance, l'*emporion* et l'agora sont gérés par trois agoranomes et un secrétaire[6309]. Au début de cette période, les deux espaces ne font qu'un, expliquant qu'un unique type de magistrat s'en occupe. En 167, ils sont désormais distincts : l'agora reste aux mains de trois agoranomes et d'un secrétaire, non-tirés au sort[6310], tandis que l'*emporion* passe sous la juridiction de trois épimélètes[6311]. Cette division des tâches correspond à la séparation spatiale entre l'agora et le port, par le moyen de portiques. Le nombre d'agoranomes et d'épimélètes de l'*emporion* diminue dès le milieu du II^e^ s.[6312] Un agoranome se doit de maintenir des prix stables[6313]. À Délos, le stockage permet de lisser les prix sur l'année, ce qui facilitait l'exercice de cette mission[6314]. La croissance de l'évergétisme privé explique aussi la réduction du nombre de magistrats, comme le

6305 Certains pensent à une *tèlè* touchant les produits à destination de la ville, non liés au commerce de redistribution.
6306 Chankowski (2019), p. 152.
6307 Doyen (2017), p. 196.
6308 Doyen (2017), p. 196-197.
6309 Sur les secrétaires des agoranomes : Capdetrey et Hasenohr (2012), p. 20. Roubineau (2012), p. 50, explique que le nombre d'agoranome dans une cité est lié à la question de la délégation, ou non, des peines.
6310 Oliver (2012).
6311 Chacun est responsable des mesures dans sa juridiction. *Contra DCA*, p. 182. Les épimélètes de l'*emporion* sont des magistrats, à l'inverse des *pentékostologoi*. La salle nord du Portique de Philippe peut être le local (*archeion*) des épimélètes de l'*emporion*. Cf. *EAD VII*, p. 153-154, *DCA*, p. 180, note 9 et 530, Duchêne (1993), p. 118, Hasenohr (2012), p. 100, 102 et 104, Capdetrey et Hasenohr (2012), p. 13 et Chankowski (2019), p. 149, note 180.
6312 Ce nombre passe respectivement à 1 et à 2 pour les agoranomes et les épimélètes de l'*emporion*. Cf. *DCA*, p. 181 et Hasenohr (2012), p. 100.
6313 Capdetrey et Hasenohr (2012), p. 18 et Chankowski (2020).
6314 La loi de l'offre et la demande est favorable à l'acheteur dans l'île en raison de son excellent approvisionnement. La tension sur le marché est moins importante qu'ailleurs, donc l'agoranome a moins à faire.

montre le don d'un *sèkôma* par le proconsul César-père. L'épimélète de l'*emporion* est un des magistrats les plus prestigieux d'Athènes, pas l'agoranome[6315]. Les épimélètes de l'île sont également des évergètes du port[6316].

En 176, les agoranomes athéniens convainquent un marchand d'huile de débarquer au Pirée pour vendre sa cargaison[6317] : ils n'agissent pas en responsables du négoce international, mais en raison de leur devoir d'assurer un approvisionnement au juste prix aux citoyens. Ils cherchent à réguler les prix par la vente sur fonds d'achats publics, l'obtention de stock par évergétisme et la négociation des prix avec les importateurs[6318]. Ces activités les lient nécessairement au monde de l'*emporion*. Ce sont les intermédiaires civiques entre le négoce international et local.

Paradoxalement, l'agora de Théophrastos présente les caractéristiques morphologiques d'un *emporion*, mais sous la juridiction des agoranomes[6319]. À la fin de la période hellénistique, la juridiction des agoranomes du Pirée s'étend aux boutiques des rues, pas seulement à celles de l'agora[6320]. Il en va de même à Délos. L'agoranome est donc en charge de tous les échanges, hormis ceux du port de transit, domaine de l'épimélète de l'*emporion*.

Ce dernier siège dans la salle nord du portique de Philippe, donnant sur le Portique Ouest, donc au centre du port de négoce, entre les agoras des Compétaliastes et de Théophrastos. L'influence de l'épimélète de l'*emporion* s'étend jusqu'à la salle hypostyle. Pour couvrir la large étendue du port, l'agoranome soutient l'activité de l'épimélète, au nord. Cela pose la question des conflits de compétences entre magistrats.

**B- Les entrepôts du Front de mer et le fonctionnement du port de transit**

Les recherches sur le front de mer se sont déroulées en trois temps. 1°) Un premier bilan par Ardaillon (1896), puis les travaux de Jardé (1905 et 1906) et un long article posthume de Pâris (1916, mais rédigé dès l'hiver 1910-1911)[6321]. Les deux premiers fouillent une série de magasins du front de mer et le dernier identifie plusieurs bassins au sud du port sacré. 2°) Après plusieurs décennies de désintérêt, Duchêne reprend l'étude

6315 *IG*, II², 2336. Sur le prestige des agoranomes : Capdetrey et Hasenohr (2012), p. 26-29. Oliver (2012), montre cependant que l'agoranome gagne en importance à la période hellénistique. Cf. Tracy (1982).
6316 Par exemple : les aménagements de Théophrastos et le don d'un *sèkôma* d'un autre magistrat vers 100 (*ID*, 1820). Cf. Hasenohr (2012), p. 101.
6317 *IG*, II², 903 (= *IG*, II³, 1315). Cf. Chankowski (2020), p. 47.
6318 Chankowski (2020), p. 50.
6319 Moretti, Fincker et Chankowski (2012), p. 244.
6320 Grigoropoulos et Tsaravopoulos (2012).
6321 Cayeux (1907), croyait à la fixité du niveau de la mer. Cf. Ardaillon (1896), Jardé (1905) et (1906) et Pâris (1916).

et publie son mémoire de membre de l'EFA avec Fraisse en 2001[6322]. Ils minimisent l'ampleur des infrastructures marchandes[6323]. Peut-être faut-il y voir l'influence d'un courant finleyien. 3°) En 2009, un projet ANR sur les entrepôts en Méditerranée antique donne lieu à une étude de cas à Délos. V. Chankowski, P. Karvonis, J.-J. Malmary et d'autres redonnent à l'île son rôle de port de transit méditerranéen[6324]. Ils concluent à de nombreuses infrastructures de stockage, mais de faibles dimensions et destinées au négoce de transit[6325].

**1- Évolution des capacités de stockage délien**

Le quartier du théâtre se développe vers l'est depuis les entrepôts archaïques du front de mer, remplacés par d'autres édifices commerciaux[6326]. Dès la période classique, le sanctuaire met en location des *oikèmata*, locaux de stockage, aux Athéniens et Déliens[6327]. Les entrepositaires déliens sont des particuliers, la cité et le sanctuaire touchant les loyers[6328].

Dès la première moitié du III^e^ s., la population délienne augmente, comme le montre l'évolution des *dékatai* sur les loyers et les poissons[6329]. Des comptes de la haute Indépendance citent deux entrepôts près de la mer pour stocker du bois (*xylôn*)[6330]. Les entrepôts sont de plus en plus nombreux au cours du III^e^ s., empiétant sur d'autres activités, notamment artisanales[6331]. L'île est alors un marché de matériaux de construction, en raison du dynamisme du secteur du bâtiment. La monumentalisation du sanctuaire et l'essor des infrastructures publiques surpassent les capacités de production locale. Les loyers des locaux s'élèvent au cours de l'Indépendance. Les infrastructures

6322 Ces travaux accordent une grande importance à l'historiographie et aux voyageurs de l'époque moderne. Cf. Duchêne (1986) et *EAD XXXIX*.
6323 Ils écrivent qu'entre 1/4 et 1/3 des aménagements entre la pointe des pilastres et le magasin à la baignoire ne seraient pas liés à la vie commerçante. Ils refusent aussi l'existence d'un sixième bassin devant le Dioskourion. F. Robert identifie pourtant des magasins au nord de l'Asklépieion. *EAD XX*, p. 96 et *EAD XXXIX*, p. 113-118.
6324 Chankowski, Lafon et Virlouvet (2018).
6325 *Contra EAD XXXIX*, p. 133 : l'île favoriserait une économie de consommation plus que de redistribution. D'autres travaux existent comme ceux sur l'agora des Compétaliastes. Cf. Hasenohr (2012) et (2012b).
6326 *EAD VIII.1*, p. 69-70.
6327 Des particuliers possèdent des infrastructures similaires. Les entrepôts du sanctuaire sont certainement acquis par confiscation, lors de défaut de paiement. Cf. Chankowski (2018b), p. 30-31 et 33.
6328 Le commerce délien n'imbrique pas autant les domaines public et privé que dans le monde romain. Cf. Tchernia (2011), p. 155, Virlouvet (2018), p. 43-44 et Chankowski (2018b), p. 29.
6329 L'île étant sacrée, le sanctuaire récolte les taxes qui concernent le territoire. Pour se financer, la cité taxe les transactions. Cf. Chankowski (2019), p. 150 et 268-269.
6330 *IG*, XI, 2, 158A, l. 19, 159A, l. 56 et 161A, l. 21 et 106. Cf. Karvonis (2008), p. 210, Chankowski (2018b), p. 31-32 et Chankowski (2019), p. 271.
6331 Chankowski (2019), p. 273.

portuaires destinées à la vente de bois (*stathmoi*) prouvent aussi l'existence de ce marché des matériaux de construction, qui a besoin d'importants dispositifs de stockage[6332].

À partir de la fin du III^e^ s. et au début du II^e^ s., des bâtiments toujours plus nombreux sont construits sur le front de mer et le port[6333]. Vers 220, la rue 5 du quartier du théâtre intègre des édifices commerciaux destinés aux échanges internationaux. L'*emporion* s'étend déjà vers le sud de l'île. Les courbes de prix des denrées issues des comptes montrent une tendance générale de stabilisation des prix vers le milieu du III^e^ s. V. Chankowski interprète ces données par le développement du stockage dans l'île[6334]. Des infrastructures sont déjà en place à cette période[6335]. L'augmentation des revenus de la taxe sur les loyers au III^e^ s. témoigne de deux phénomènes : la recherche de locaux professionnels, surtout d'entrepôts, et l'installation massive d'étrangers[6336].

Certains entrepôts du début du II^e^ s. appartiennent à des particuliers déliens, mais après 167, Athènes les confisquent, pour les louer à ses citoyens[6337]. Un locataire obtient ainsi un bail de dix ans pour un terrain proche d'un atelier et d'une *synoikia*, à condition de construire un bâtiment couvert à ses frais[6338]. Les *synoikiai* servent aussi au stockage et au négoce[6339].

À partir des magasins α, β et γ, de la fin du II^e^ s., sur plus d'un kilomètre vers le sud, des édifices liés au négoce de transit se développent. Ils possèdent des entrepôts, qui répètent un même module de stockage sur tout le front de mer[6340]. La seule partie fouillée indique une surface de 4000 m² destinée au stockage, soit l'équivalent des entrepôts impériaux de Myra, Patara et Hergla[6341]. Les entrepôts déliens, divisés en petites cellules, témoignent d'une activité reposant sur des particuliers ou des groupes indépendants[6342].

---

6332 Dans une île, ce genre de denrée a une grande valeur, comme en témoigne le soin mis par les hiéropes à enregistrer la quantité et l'essence des pièces de bois du sanctuaire. Il faut aussi souligner l'importance des artisans du bois (cf. chapitre 4). Le charbon, nécessaire à la métallurgie, est également concerné par la loi de vente retrouvée sous le portique de Philippe. Cf. *EAD VII*, p. 139-143 et Chankowski (2019), p. 290.

6333 Duchêne (1986), p. 214-215.

6334 Chankowski (2018b), p. 15 et Chankowski (2019), p. 243 et 254.

6335 Les produits lointains sont conservés par des intermédiaires locaux. Cf. Chankowski (2018b), p. 34 et Chankowski (2019), p. 244, 255, 258 et 269. *Contra* Duchêne (1993), p. 123.

6336 Chankowski (2019), p. 292.

6337 *ID*, 1416BI, l. 11-15 et 1417C, l. 15. Cf. Chankowski (2018b), p. 31 et Chankowski (2019), p. 292.

6338 *ID*, 1417C, l. 29-54. Cf. Chankowski (2018b), p. 33.

6339 Thucydide, III, 74. Un autre aspect du stockage délien se trouve dans les maisons. Cf. Jardé (1906), p. 659-664, Zarmakoupi (2018) et Chankowski (2018b), p. 23.

6340 Chankowski (2018b), p. 37.

6341 Outre l'importance des régions non fouillées de l'île, notamment à l'est des édifices commerciaux du front de mer, vers la colline de Ghlastropi, cette surface de stockage ne prend pas en compte les édifices du quartier du lac, les bâtiments industriels, ni les maisons ateliers. Cf. Ghalia, Villedieu et Virlouvet (2011), p. 29-33, Karvonis et Malmary (2018), p. 194, Ghalia et Villedieu (2018), Chankowski (2018b), p. 38 et Chankowski (2019), p. 294-295.

6342 Chankowski (2018b), p. 35.

Les entrepôts du front de mer sont destinés au commerce de transit, car les communications entre la mer et les magasins sont faciles, mais l'accès à la ville est difficile[6343]. Du reste, les édifices commerciaux sont plus complexes que de simples entrepôts[6344].

**2- Comparaison avec d'autres infrastructures de stockage méditerranéennes**

Au Pirée, des infrastructures publiques de stockage et de vente sont qualifiées de *stoai* (*stoa alphitopolis* et *makra stoa*)[6345]. À Délos, après 167, les Athéniens peuvent avoir investi dans des édifices commerciaux en front de mer, mais le stockage reste à la charge des particuliers, dont plusieurs des Poséidoniastes de Bérytos. À Rome, des édifices commerciaux de grande taille apparaissent aux derniers siècles de la République, les *horrea*, construits par de riches familles de l'élite civique[6346]. À Ostie, des bâtiments sont similaires aux édifices commerciaux déliens, avec une organisation autour d'une cour centrale : *horrea Epaphroditiana* et *Epagathiana*, Grands *horrea* et le Petit marché[6347].

Le vaste entrepôt d'Hergla, avec son plan normé et prédéfini, était d'initiative privée et nécessita d'importants financements[6348]. Ce cas soulève la question de l'origine publique et privée des édifices commerciaux du front de mer délien[6349]. Le plan seul ne suffit pas à y répondre. La propriété des entrepôts romains est complexe[6350]. Des propriétaires louent à un gérant qui sous-loue des pièces des entrepôts[6351].

Pour C. Hasenohr, les magasins β et γ sont bâtis par les Athéniens, car ils reçoivent chacun un *sèkôma* de l'épimélète de l'*emporion*[6352]. L'instrument du magasin β est destiné à mesurer le vin et celui du magasin γ l'huile[6353]. Les deux édifices commerciaux participent du même programme d'aménagement et se situent au sud de celui des *olearii*[6354]. Si ce dernier est originellement destiné aux négociants d'huile (*élaiopôlai*), on a un *terminus ante quem* pour la série des édifices du front de mer. On ne sait pas exactement quand il est construit, mais les inscriptions associatives connues tendent à indiquer une période vers 100. Les *sèkômata* d'Ariarathès seraient postérieurs à cette date s'ils sont

6343 Jardé (1905), p. 35-36, *DCA*, p. 300 et Hasenohr (2012), p. 99.
6344 Malmary et Karvonis (2016), p. 176.
6345 Chankowski (2018b), p. 23.
6346 Virlouvet (2018), p. 46.
6347 Karvonis (2008), p. 208.
6348 Virlouvet (2018), p. 47-49, Virlouvet (2020), p. 154-155 et Ghalia et Villedieu (2018).
6349 *Contra* Karvonis (2008), p. 211.
6350 L'empereur est parfois copropriétaire d'un édifice avec des particuliers. Cf. Virlouvet (2018), p. 49.
6351 Virlouvet (2020), p. 156-157.
6352 Ces objets ne permettent pas de dater l'établissement. Cf. Hasenohr (2012), p. 100 et 105 et Hasenohr (2012b), p. 262. *Contra* Trümper (2011), p. 64.
6353 Ces bâtiments sont certainement spécialisés dans le négoce d'une denrée. Cf. Hasenohr (2012b), p. 259.
6354 Karvonis (2008), p. 200.

originellement destinés aux magasins du front de mer, car ces derniers sont au sud de l'édifice des *olearii*. C'est vers cette période que, de l'autre côté du port, sont aménagés les *kykloi*. Cela pourrait vouloir dire qu'après une première période d'aménagement athénien du port vers 126, sous l'égide de Théophrastos, une seconde vague de développement intervint au début du I^er^ s., confirmant la spécialisation des deux espaces portuaires. D'un côté, l'agoranome monumentalise les *kykloi* et de l'autre l'épimélète de l'*emporion* finance des *sèkômata*. L'agora est tournée vers le négoce des *emporoi*/*mercatores* sans locaux et l'*emporion* vers le commerce de transit, avec des entrepôts. Les *sèkômata* de grand volume, instruments des *mensores* chargés d'évaluer la quantité des produits entreposés, sont des instruments caractéristiques de l'*emporion*, quand les *kykloi* représentent les échanges à l'agora, marqués par la négociation. Cette spécialisation des espaces portuaires doit exister de façon implicite depuis les travaux de Théophrastos. Les magistrats du port officialisent ce phénomène peu après 100. D'autres programmes de construction de pièces polyvalentes sont connus, comme les pièces 5 à 11, 13 à 25, 37 à 39 et 47 à 49 de la rue du théâtre, mais aussi le long de l'agora des Italiens ou du Sarapieion C[6355]. Ces programmes peuvent être privés, publics ou sacrés[6356].

En Lycie orientale, les fouilles d'Andriakè, ont mis au jour des *horrea* de l'époque d'Hadrien[6357]. Un dispositif à piliers aligné en bordure d'une rue du front de mer est similaire à ceux de Délos : il peut s'agir d'entrepôts de petites dimensions[6358]. Ce port doit sa prospérité à l'exportation de produits luxueux (safran et pourpre)[6359]. La comparaison suggère deux choses concernant le front de mer délien. 1°) Les petits établissements commerciaux ont pu stocker des produits luxueux, comme l'encens, prenant peu de place[6360]. 2°) Un atelier de pourpre est proche des entrepôts portuaires de la côte orientale de l'île[6361].

---

6355 Karvonis (2008), p. 211-212.

6356 Les pièces publiques sont souvent construites en série sous des portiques, contre le mur de l'agora des Italiens ou au Sarapieion C et à l'est du réservoir de l'Inopos. Cependant, l'entrepôt d'Hergla est construit sur initiative privée et comprend une série de cellules alignées. La propriété des locaux adossés à l'agora des Italiens ne peut être déterminée. Il est probable que des évergètes soient à l'origine de ces constructions. Les propriétaires de l'édifice pourraient être des Italiens louant des cellules à des artisans et commerçants. Pour Karvonis (2008), p. 182 et 211-212 et Karvonis et Malmary (2018), p. 194, de nombreuses pièces de stockage déliennes sont d'initiative privée.

6357 Cavalier (2018), p. 112.

6358 Cavalier (2018), p. 114-116 et 122.

6359 Les missions archéologiques sont récentes. Cf. Cavalier (2018), p. 118-121.

6360 Virlouvet (2020), p. 154, montre que les entrepôts romains sont multifonctionnels et peuvent accueillir marchandises luxueuses et communes dans le même bâtiment.

6361 Lors d'un séjour dans l'île en juillet 2022, j'ai vu une couche de murex, révélée par l'érosion, dans une région non fouillée de la côte occidentale de Délos, près des entrepôts. Il peut s'agir d'un atelier de pourpre ou simplement d'une couche de fondation d'un local. Cf. Zarmakoupi (2015).

Dans le monde romain, les entrepôts sont occupés par différentes entreprises de négoce louant des *cellae*, dont les acteurs peuvent s'organiser en associations[6362]. L'édifice commercial de l'îlot XIIa, voisin du Magasin α et de l'agora des Compétaliastes, accueille les activités des marchands d'huile, comme le montre un *sèkôma* inscrit[6363]. La fréquentation de cet entrepôt spécialisé par des négociants entraîne la création du groupe des *olearii* (chapitre 6).

**3- Les pièces polyvalentes comme structure de stockage**

Les pièces indépendantes sont situées en façade de bâtiments commerciaux (artisanat, vente et stockage), en bordure des rues[6364]. Avec leurs plans similaires, ces pièces peuvent être utilisées pour diverses activités[6365]. Il est aisé de changer de propriétaire ou de locataire[6366]. Le stockage est courant dans les pièces polyvalentes, surtout celles qui possèdent des mezzanines, des dépendances, ou d'autres installations (*pithoi*, amphores enfoncées dans le sol, cuves en marbres, meubles et armoires en bois...)[6367].

La plupart des pièces polyvalentes destinées au stockage et aménagées avec des mezzanines ou plateformes (9 % des pièces) sont près du port[6368]. Elles sont aussi souvent associées à de larges entrées, fréquemment en marbre, en particulier en partie basse du quartier du théâtre[6369]. Les mezzanines des établissements du front de mer sont plus solides que dans le quartier du théâtre, preuve de leur fonction de stockage à court terme dans le cadre du commerce de transit[6370]. Les pièces polyvalentes du bas quartier du théâtre et du quartier du lac ont un rôle de redistribution des marchandises dans la ville et de négoce spécialisé. Les petites pièces polyvalentes des quartiers résidentiels

6362 Ces associations ont leur siège dans les entrepôts, où une pièce peut être réservée au culte. Cf. Tran (2018), p. 124-125 et Ghalia et Villedieu (2018), p. 222.
6363 Un Hermès en marbre, peut-être déplacé *a posteriori*, est découvert dans l'édifice. C'est une divinité tutélaire des *olearii*. Cf. Jardé (1905), p. 15-16, Trümper (2011), p. 65 et Hasenohr (2012b), p. 262.
6364 Karvonis et Malmary (2012), p. 271.
6365 Eschine, *Contre Timarque*, I, 124, 1. Cf. Karvonis (2008), p. 168.
6366 Karvonis et Malmary (2012), p. 264.
6367 Les dépendances sont des lieux moins éclairés, moins humides et mieux protégés, qui servent aussi de lieux de production et d'habitat. On trouve des pièces polyvalentes à toutes les échelles du commerce. Cf. Karvonis et Malmary (2012), p. 270-271 et Karvonis et Malmary (2018), p. 182-185 et 190.
6368 Les mezzanines sont des planchers fixés aux deux murs opposés. Les plateformes sont fixées à un mur et suspendues ou soutenues sur le côté libre. Une plateforme est la solution en cas d'impossibilité de faire une mezzanine. Cf. Karvonis et Malmary (2016) et Karvonis et Malmary (2018), p. 170-181.
6369 Les baies peuvent être doublées de grilles métalliques et posséder des portes brisées, permettant une meilleure exposition des produits. Certains magasins présentent des banquettes d'exposition devant les portes. Les pièces polyvalentes de la partie haute du quartier du théâtre ont principalement des encadrements de porte en gneiss alors qu'ils sont plutôt en marbre dans la partie basse. Cf. Karvonis (2008), p. 186, 189 et 192-194, Karvonis et Malmary (2009), p. 208-218, Karvonis et Malmary (2012), p. 265-267 et Karvonis et Malmary (2018), p. 170-181.
6370 Chankowski-Sablé, Karvonis, Malmary, Wurmser et Zarmakoupi (2010), p. 582.

s'approvisionnent quotidiennement pour un commerce de détail [6371]. Ce système hiérarchisé est fondé sur l'initiative privée.




**Figure 50**

En raison de la pression urbaine, tous les marchands ne peuvent louer le local qu'ils souhaitent, près du port[6372]. Trois cents locaux commerciaux ont été fouillés pour cent habitations privées. Le commerce urbain ne répond pas aux seuls besoins de la ville en approvisionnement[6373].

### 4- Fonctionnement des édifices commerciaux

Les magasins du front de mer ont un plan similaire[6374]. Ils n'ont pas de citerne et s'organisent autour d'une cour centrale. Les pièces donnant sur ces cours ont souvent des fenêtres et peuvent être des locaux administratifs, qui permettent les activités de négoce,

[6371] Les pièces polyvalentes en partie basse du quartier du théâtre ont de larges baies d'entrées et des mezzanines. Le stockage y est important. Dans le quartier du théâtre, les pièces polyvalentes à la plus faible surface sont situées en partie haute ; celles de surface moyenne en partie basse et celles de grande surface sur le front de mer. Le nombre de pièces polyvalentes est plus important dans la partie basse. La frontière visible entre les parties hautes et basses du quartier correspond à l'intersection des rues 4 et du théâtre. Hasenohr (2012), p. 100, Karvonis et Malmary (2012), p. 272 et Karvonis et Malmary (2018), p. 191 et 194.
[6372] Karvonis et Malmary (2012), p. 274.
[6373] Karvonis (2008), p. 218.
[6374] Au sujet des édifices du front de mer Jardé (1905), p. 8, écrit : « ces magasins présentent entre eux les plus grandes ressemblances ; à les décrire l'un après l'autre, nous serions obligés à des redites continuelles, outre que la simple inspection du plan donne souvent des renseignements plus clairs et plus précis qu'une longue analyse ».

finance et sociabilité[6375]. Les pièces du fond ont une seule ouverture et sont loin de l'entrée : peut-être servent-elles au stockage. À l'ouest, donnant sur la mer, les édifices présentent une série de pièces polyvalentes de même module, assez grandes et indépendantes[6376]. Les magasins α, β et γ ont de larges baies d'entrée en marbre avec des portes brisées[6377]. Ces entrées sont divisées en deux : une partie permet l'accès à la cour centrale et une petite porte donne sur une cage d'escalier et à l'étage, où on trouve des habitations et des locaux administratifs[6378]. Des galeries en bois permettent une circulation interne à l'étage, comme dans le magasin δ[6379].

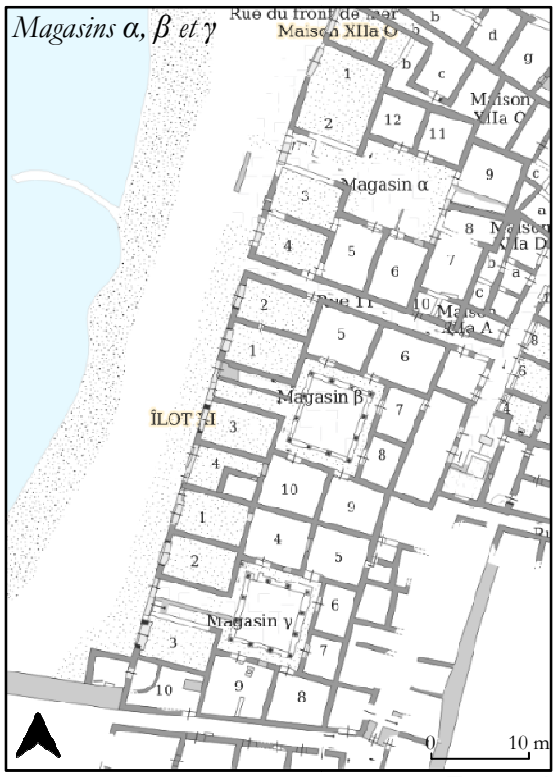

**Figure 51**

Le magasin des colonnes (cf. plan *infra*) comporte trois cours, une principale au centre et deux secondaires, reliées par un long couloir s'ouvrant sur les ruelles latérales. Ces cours ont un accès direct à la façade maritime, prouvant que le bâtiment est orienté vers l'ouest[6380]. L'édifice occupe tout l'espace entre la colline et la mer[6381]. La pente est assez forte et la rue est donne sur des pièces polyvalentes du premier étage : sont-elles liées à la redistribution dans la ville[6382] ? La rue est n'est pas adapté au commerce de transit. Le magasin des colonnes subit une phase d'extension vers

[6375] Les péristyles des cours centrales ont des colonnes non cannelées. Cf. Jardé (1905), p. 9, Chankowski-Sablé, Karvonis, Malmary, Wurmser et Zarmakoupi (2010), p. 582 et Malmary et Karvonis (2016), p. 172, figure 6.
[6376] Les pièces polyvalentes, généralement de même taille, permettent d'optimiser l'espace et le nombre de locataire, l'objectif étant de rentabiliser l'édifice. Cf. Jardé (1905), p. 12, Karvonis (2008), p. 165-166, Karvonis et Malmary (2018), p. 187-189 et Trümper (2011), p. 63.
[6377] La solidité du marbre a un caractère utilitaire, résistant aux chocs lors de la manipulation des marchandises. Cf. Karvonis (2008), p. 191-192.
[6378] Pour Tran (2018), p. 126-127, le logement d'étage pour les marchands rapproche les édifices commerciaux des fondouks. Mais il n'est pas assuré que l'étage soit destiné au marchand. Cf. Jardé (1905), p.14 et 32, Jardé (1906), p. 651-652 et 656-657, Karvonis (2008), p. 185, Karvonis et Malmary (2009), p. 218-225 et Trümper (2011), p. 64.
[6379] Jardé (1905), p. 27 et Malmary et Karvonis (2016), p. 173.
[6380] Jardé (1905), p. 29 et 35-36 et Malmary et Karvonis (2016), p. 167 et 172-173.
[6381] Jardé (1905), p. 22.
[6382] Jardé (1905), p. 22 et Jardé (1906), p. 656.

l'ouest[6383]. Les pièces du front de mer sont remarquables par leur répétition, leur ressemblance, et leur ordonnance[6384]. Les différences planimétriques correspondent à différentes modalités d'exploitations : opérations financières, administratives, d'archivage, de gardiennage…[6385]

Des *sèkômata* de grandes capacités, permettant de mesurer l'huile et le vin, ont été trouvés dans une pièce de chaque édifice commercial. La plupart sont financés par l'épimélète de l'*emporion* Ariarathès après l'aménagement portuaire de Théophrastos ou au début du I^er^ s.[6386] Tous les négociants des édifices du front de mer travaillent dans une pièce de stockage qui leur est propre, mais ils partagent le *sèkôma* de l'édifice[6387]. Pour C. Hasenohr, ces instruments font penser au *deigma*, parfois identifié avec le Portique Ouest[6388]. Le *deigma* délien serait alors au plus proche du port, permettant d'éviter de fréquenter les magasins, donc de gagner du temps[6389]. Deux hypothèses alors : 1°) les *sèkômata* sont destinés aux marchandises redistribuées dans la ville[6390]. Les *sèkômata* sont certes de grande capacité, mais un seul instrument a été trouvé dans chaque magasin et d'autres moyens de mesure existent : les négociants en gros vendent au nombre d'amphores, plutôt qu'au métrète[6391]. La forte capacité des *sèkômata* tient au fait que les édifices commerciaux du front de mer sont les premiers maillons de la redistribution

6383 La rue donnant sur une plage, les travaux sont moins coûteux qu'un développement vers l'est. Les pièces du front de mer du Magasin de la pointe des pilastres sont encadrées par des pilastres de granit. Ces espaces sont aussi gagnés vers l'ouest et résultent d'un agrandissement de l'édifice sur la grève. Cf. Jardé (1905), p. 23 et Karvonis et Malmary (2018), p. 187-189.

6384 Elles sont généralement regroupées en binômes. Malmary et Karvonis (2016), p. 174 et 176, figure 8.

6385 Malmary et Karvonis (2016), p. 176 et Chankowski (2018b), p. 37-38.

6386 Sur le magistrat (*ID*, 1827, 1828 et 1829). Il ne faut pas lier ces *sèkômata* à une réforme métrologique athénienne facilitant les échanges avec Rome, comme certains l'ont proposé. La réforme athénienne ne cherche pas à s'axer sur le système romain. Elle ne modifie pas les mesures liquides, s'inscrit dans une continuité logique de l'histoire athénienne et le décret doit être affiché à Athènes, Éleusis et au Pirée, mais pas à Délos, qui n'est donc pas particulièrement visé. La monnaie romaine s'échange déjà bien en Grèce avec la monnaie symmachique, donc la réforme n'est pas plus profitable aux Romains. L'imbrication des systèmes de mesure romain et athénien est plus ancien. Enfin, la monnaie romaine pénètre peu la Grèce avant la fin du I^er^ s. (*IG*, II², 1013). Cf. Doyen (2012), p. 148-150, Chankowski et Hasenohr (2014), p. 33 et Doyen (2017).

6387 Le *deigma* étant un lieu d'exposition d'échantillon pour le commerce de gros, la taille des *sèkômata* importe peu. Cf. Hasenohr (2012b), p. 261.

6388 Hasenohr (2012b), p. 261.

6389 Dans le monde contemporain, les ports francs ont aussi des espaces d'exposition d'échantillon. L'enjeu est d'exporter les seuls produits qui trouvent acheteurs, optimisant le paiement des taxes à l'entrée sur le marché national. Cf. Lavissière (2019), p. 129. Pour la Grèce classique, en dernier lieu : D'Ercole (2023).

6390 Ces instruments sont par définition liés à la vente au détail. Cf. Grigoropoulos et Tsaravopoulos (2012), p. 294.

6391 Lawall (2021), p. 253-254, montre, à l'aide d'une étude de cas de l'agora d'Athènes, qu'à la période classique, le contenu des amphores est souvent transvasé dans d'autres récipients lors de la vente au détail, alors qu'à la période hellénistique, les marchandises sont directement vendues avec leurs récipients. En outre, un seul *sèkôma* est trouvé à l'agora d'Athènes.

délienne[6392]. 2°) Les *sèkômata* servent à mesurer les marchandises entreposées. Sous l'Empire, les *mensores*, opérateurs des entrepôts, mesurent la quantité des marchandises à leur entrée et leur sortie des entrepôts[6393]. Cette seconde hypothèse est plus probable, car les édifices commerciaux sont orientés vers la mer et peu adaptés au commerce de redistribution et de détail. Les édifices commerciaux n'ont généralement qu'1/3 de leur surface destinée au stockage, reflétant la constellation d'activités autour de ces établissements[6394]. Tout cela montre que le négoce de transit se complexifie. La conclusion de contrats, leur archivage, la gestion et le suivi des marchandises sont autant de questions gérées par des professionnels, comme les Poséidoniastes de Bérytos.

Plus au sud, le groupe ε est composé de huit pièces en façade liées à six autres pièces vers l'intérieur, non une cour centrale[6395]. Ici encore, il s'agit d'une extension du bâtiment vers la mer, les six pièces intérieures constituant l'ancienne façade : cela permet de normaliser la taille des pièces de stockage[6396]. Ce complexe issu de la densification du quartier, est constitué de parcelles imbriquées les unes dans les autres et en terrasses[6397]. Paradoxalement, l'espace dévolu au stockage y est plus important que dans les autres édifices commerciaux du front de mer[6398]. Il s'agit d'un îlot plus ancien réaménagé pour les besoins du négoce délien[6399].

Les magasins δ et des colonnes ont chacun une pièce autonome (respectivement XVII et XXVIII) située à l'extrémité nord-est de l'établissement et percée de trois et quatre portes (non des larges baies) donnant sur la ruelle transversale entre le front de mer et la rue est[6400]. Ces caractéristiques se retrouvent pour des pièces de la maison IVC,

---

[6392] Les magasins du front de mer alimentent les grandes pièces polyvalentes de la ville. Des marchandises redistribuées en ville sont aussi destinées à être réexportées. Quand un navire débarque une cargaison d'amphores : une partie est entreposée pour le transit et une autre redistribuée en ville. Les pièces des édifices commerciaux font penser aux *macella*. Cf. Karvonis (2008), p. 207, Karvonis et Malmary (2018), p. 194 et Evangelidis (2019), p. 284.

[6393] Parfois, des locataires de cellules demandent de mesurer les denrées pendant qu'elles sont entreposées (*TPSulp* 46). Cf. Virlouvet (2020), p. 160-161.

[6394] Pour des hypothèses de métier, on peut faire la comparaison avec Ostie : Schoevaert (2018), p. 175. Cf. Malmary et Karvonis (2016), p. 176.

[6395] Le groupe ε n'est pas composé de locaux autour d'une cour centrale, mais d'ensembles de pièces indépendantes. Jardé (1906), p. 659-664, y voit un exemple de *synoikia*, divisée en huit ensembles. Cf. Malmary et Karvonis (2016), p. 175 et Karvonis et Malmary (2018), p. 189.

[6396] Karvonis et Malmary (2012), p. 273, Malmary et Karvonis (2016), p. 175 et Karvonis et Malmary (2018), p. 189.

[6397] On distingue nettement un plan de maison délienne avec une cour au sud. Malmary et Karvonis (2016), p. 175.

[6398] Malmary et Karvonis (2016), p. 176.

[6399] Malmary et Karvonis (2016), p. 178.

[6400] Au nord-est du magasin β, une petite pièce d'angle avec la rue 5 que les archéologues n'ont pas associée à l'édifice a trois portes et une fenêtre. Le magasin α a aussi une petite pièce indépendante à l'angle sud-est (10), possédant deux portes. Cette dernière est la seule de l'édifice à ne pas avoir de portes sur le front de mer ou la cour centrale.

dans la partie est du quartier du théâtre. Ce sont aussi des rez-de-chaussée, mais à flanc de colline, de sorte que le sol est à un niveau intermédiaire entre celui de l'étage et celui des autres pièces du rez-de-chaussée. Enfin, ces pièces ne donnent ni sur la cour centrale, ni sur le front de mer. La salle XVII possède un sol en cailloutis, un puits et une stalle d'environ 1 m² : ces vestiges peuvent correspondre à différentes phases d'utilisation. Il pourrait s'agir d'une foulerie[6401]. Les fonctions des deux pièces, nécessairement similaires, sont énigmatiques. Donnant sur la rue, non sur la cour centrale, ce sont peut-être des locaux administratifs indépendants. Contrôlant l'accès à la ruelle, donc au front de mer, sont-elles réservées aux concierges[6402] ? On peut aussi y voir des locaux administratifs liés aux *dockers*[6403]. Pour des raisons de circulations dans le port, l'accès le plus optimisé au front de mer correspond aux ruelles transversales. Les *dockers* évitent de traverser les quais encombrés, car la circulation du front de mer suit l'axe ouest-est, entre les navires et les entrepôts. Les ruelles transversales permettent d'accéder directement à l'édifice commercial qui accueille les marchandises d'un navire. L'argument clé de cette idée est la cohérence de la circulation dans l'*emporion*[6404].

Dès la période archaïque, le front de mer méridional est occupé par des bâtiments, peut-être à vocation marchande ou civique[6405]. Le quartier du théâtre s'est certainement développé d'ouest en est à cette période, à partir des entrepôts archaïques du front de mer[6406]. Ce n'est pas la construction du *chôma* hellénistique qui permet de gagner ici sur la grève[6407]. Les magasins α, β et γ sont construits après l'agora des Compétaliastes, aménagée dans les années 126, dans le cadre du projet de Théophrastos[6408]. Le front de mer de l'Indépendance est entièrement intégré à ces

[6401] Les fouleries déliennes ont généralement des récipients en céramique et marbre ancrés dans le sol, non de véritables bassins, comme ici. Des grands édifices de foulerie d'Ostie sont interprétés dans le cadre du grand commerce vers Rome. Les tissus importés subissent une dernière étape avant d'être vendus dans l'*Urbs*. Cf. Schoevaert (2018), p. 165 et Le Quéré, Monteix et Zanella (2020).
[6402] Virlouvet (2020), p. 163-165.
[6403] Certains *dockers* sont employés à la journée. Sur cette main d'œuvre, on lit avec profit le passage de Chamonard sur l'absence de charroi dans les rues déliennes (*EAD VIII.1*, p. 84). Virlouvet (2020), p. 168.
[6404] On se demande pourquoi une pièce de la maison IVC du quartier du théâtre a des caractéristiques identiques. McClain et Rauh (2011), p. 157, interprètent une pièce du magasin α comme lieu de prostitution, sans doute à tort.
[6405] Un édifice de 10 X 6 m est divisé en trois pièces possédant toutes une porte vers l'extérieur. La salle la plus au nord a un dallage et un seuil en marbre importé. Le local est situé à l'ouest de la rue 5 du quartier du théâtre, dans l'îlot XIIa, à un endroit où vont se succéder des magasins à l'époque hellénistique. Cela prouve que dès cette période, le front de mer s'avance plus loin que la rue 5, parallèle au rivage. Cf. Moretti (1998).
[6406] *EAD VIII.1*, p 69-70.
[6407] Moretti (1998).
[6408] Hasenohr (2012), p. 105.

nouveaux aménagements, rendant difficile l'étude de la situation d'avant 167[6409]. Les édifices du front de mer sont certainement construits progressivement et côte à côte du nord vers le sud[6410]. Plus au sud, on peut proposer la chronologie suivante : 1°) construction du groupe ε, 2°) construction du magasin à la baignoire[6411], 3°) agrandissement vers le front de mer et construction de locaux de mêmes modules dans les deux ensembles puis 4°) construction du magasin aux colonnes[6412]. Il faut aussi restituer les édifices de négoce du front de mer non-fouillés. Je pense qu'ils devaient s'aligner sans discontinuité jusqu'à l'Asklépieion, près de Fourni[6413]. Le magasin aux colonnes est loin d'être à l'extrémité méridionale du port.

**5- Circulation et efficacité des édifices du front de mer**

L'analyse spatiale offre les outils pour l'étude du rapport des Hommes à leur milieu construit (architecture et urbanisme)[6414]. Le principe est de traduire un plan en graphe[6415]. Ici, nous fonctionnons par exemples, l'analyse globale du plan délien devant être une étude à part entière.

[6409] Le groupe ε est un exemple d'îlot ancien réaménagé pour les besoins du commerce. Il traduit l'étalement urbain sur la côte dès l'Indépendance. Le magasin des colonnes est aussi construit sur des structures plus anciennes. Hasenohr (2012), p. 105 et Malmary et Karvonis (2016), p. 167, note 5 et p. 178.
[6410] C'est-à-dire que le magasin α est plus ancien que le magasin aux colonnes. Selon Hasenohr (2012b), les premiers magasins datent des années 130-120. L'étalement vers le sud est très rapide : quelques décennies seulement.
[6411] Pour Duchêne, le magasin à la baignoire a une fonction domestique luxueuse lors de sa première phase, *contra* Karvonis (2008), p. 204. La baignoire n'est pas un produit stocké. Cf. Jardé (1906), p. 646, Duchêne (1993), p. 121-122 et *EAD XXXIX*, p. 109.
[6412] Ce dernier a aussi eu plusieurs phases. Cf. Pâris (1916), p. 71.
[6413] Il suffit de longer à pied les magasins du front de mer pour se rendre compte de la continuité de l'urbanisme portuaire. De nombreux murs, talus archéologiques et céramiques sont progressivement avalés par la mer entre l'agora des Compétaliastes et la baie de Fourni. A. Lebègue, qui a exploré l'île avant les Grandes Fouilles, écrit : « Un quai et une colonnade longeaient la mer entre ces trois ports [Skardana, port sacré et baie de Fourni] ». Sans aller aussi loin, il me semble évident que son intuition a du vrai. Cf. Lebègue (1876), p. 33.
[6414] Letesson (2009), p. 5.
[6415] Cette méthode surtout utilisée par les architectes est appliquée par Letesson (2009) en archéologie minoenne.




*Magasin des colonnes*
© SIG de l'EFA
**Figure 52**

Le magasin des colonnes, édifice commercial le plus méridional du port, possède un plan complexe bien connu[6416]. Notons que le terrain est en pente et que la rue est se trouve au niveau du premier étage. Le prochain graphe associe chaque pièce à un sommet et chaque accès entre elles à un lien (les chiffres romains du plan sont transformés en chiffres arabes dans le graphe pour gagner en lisibilité). L'idée est d'extraire les informations de circulation dans l'édifice. Le graphe ne représente que le rez-de-chaussée.

**Graphe 9 Magasin des colonnes**

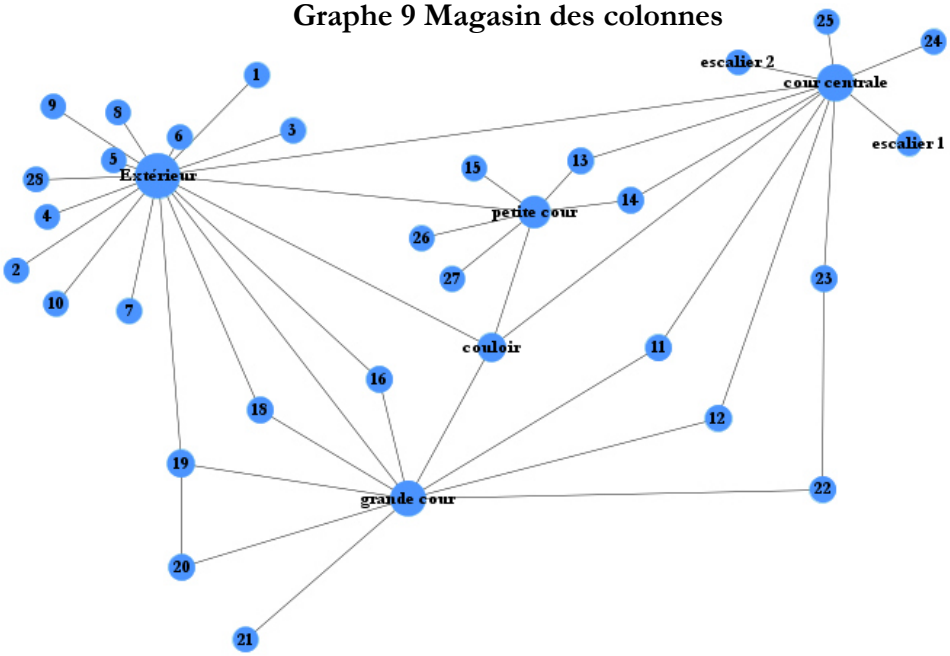


[6416] Le mur sud des pièces 20 et 21 est inconnu, tout comme la façade ouest.

Sans surprise, l'édifice est orienté vers l'extérieur : si on ajoute les boutiques de l'étage donnant sur la rue est, le sommet « extérieur » gagne encore en centralité[6417]. Les pièces s'ouvrant sur la grande cour donnent généralement aussi sur l'extérieur, alors que ce n'est jamais le cas de la petite cour[6418]. La circulation est plus facile dans le secteur sud de l'édifice, moins escarpé, et le bâtiment s'élargit en suivant la courbe naturelle du terrain. Un important quartier marchand au sud de la colline de Ghlastropi devait exister (Cf. SIG de Délos).

Un concept commun de syntaxe spatiale concerne la profondeur d'un édifice : la somme du nombre de liens minimums entre un sommet source (ici l'extérieur) et chaque pièce. Dans le graphe suivant, les sommets jaunes sont à une distance de 1 et les sommets rouges à une distance de 2 de l'extérieur[6419]. Le magasin des colonnes a une profondeur de 48, ce qui est très faible. Cette mesure prouve qu'il n'y a pas d'espace privé au rez-de-chaussée. On sait aussi que le magasin des colonnes est orienté vers la mer : le graphe de profondeur change peu si le sommet source est le front de mer plutôt que l'extérieur[6420].

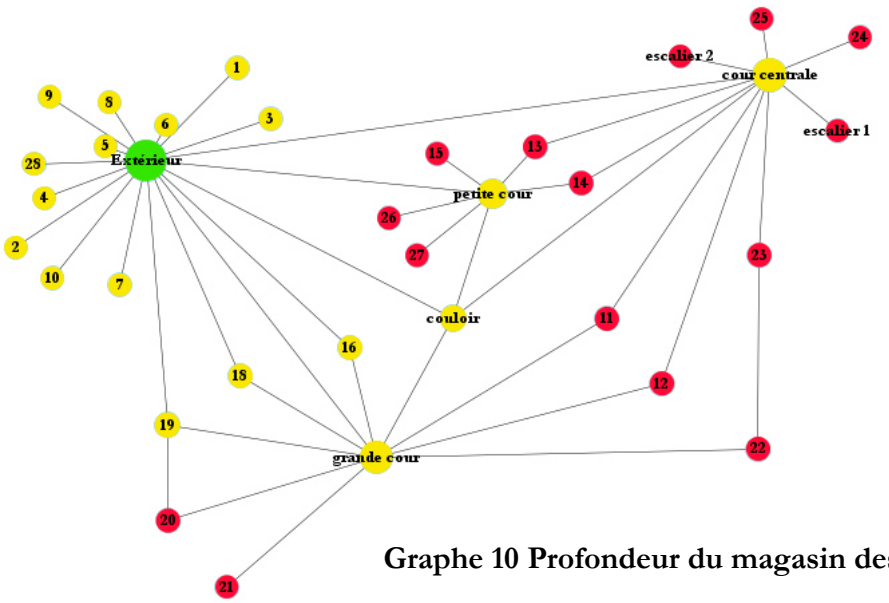


**Graphe 10 Profondeur du magasin des colonnes**

[6417] L'extérieur se définit ici comme le front de mer, les ruelles transversales et la rue est. La taille des sommets est proportionnelle à leur degré.
[6418] La grande cour est au sud et la petite cour est au nord de l'édifice.
[6419] Le graphe est non-justifié. Sur la justification des graphes : Hillier (2014), p. 19-21. La profondeur du graphe étant faible, la justification du graphe est inutile.
[6420] La pièce 28, difficile d'interprétation passe à une distance de 2. La rue est, aussi distante de 2, donne sur de nombreuses pièces de l'étage. La circulation du rez-de-chaussée est organisée autour des activités du front de mer et n'est pas adaptée aux activités du côté urbain. Enfin, les ruelles transversales ont un agencement pareil aux cours intérieurs. Elles donnent sur le front de mer, le couloir et des pièces indépendantes.

B. Hillier a créé une typologie des graphes adaptée à la circulation et à l'occupation de complexes architecturaux et urbanistiques[6421] :

- Type 1 : sommet à liaison unique : aucune circulation possible : ce sont des espaces d'occupation.
- Type 2 : sommet à plusieurs liaisons, sur le chemin de sommet de type 1 : ces espaces permettent un contrôle fort de la circulation.
- Type 3 : sommet à plusieurs liaisons se trouvant sur une boucle (ou anneau) : il est possible de revenir au sommet par un autre chemin.
- Type 4 : sommet à plusieurs liaisons se trouvant sur au moins deux boucles.

Dans le graphe suivant, les nœuds rouges sont du type 1, les nœuds jaunes du type 3, les nœuds verts du type 4 et les nœuds bleus sont isolés car ils représentent des escaliers menant à un étage au plan inconnu.

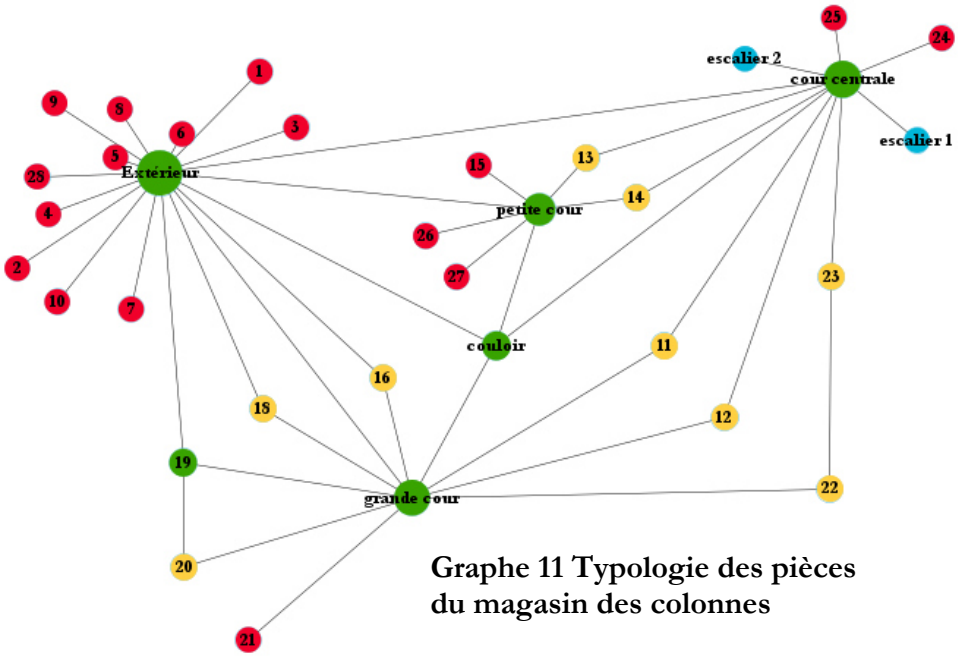


**Graphe 11 Typologie des pièces du magasin des colonnes**

Selon le modèle d'Hillier, les nœuds du type 1 et 4 mettent en avant l'intégration et les types 2 et 3 favorisent la ségrégation[6422]. Ainsi, le magasin des colonnes est un espace pensé pour l'intégration des visiteurs. Les nœuds du type 1 sont les plus adaptés à l'occupation[6423]. Ici, ce sont surtout les entrepôts qui font partie de cette catégorie. Ceux du type 4 sont les plus adaptés à une forte circulation[6424]. Il s'agit surtout des cours et du front de mer. Soulignons tout de même que des banquiers installent leurs tables sous les portiques de la cour centrale. Les complexes architecturaux privilégiant les types 1 et 4 ont une faible profondeur[6425]. Surtout, ce sont les édifices dont la circulation est la plus efficiente et ceux qui réduisent les espaces de circulation en augmentant ceux

[6421] Hillier (2007) et Hillier (2014), p. 24.
[6422] Hillier (2007), p. 252.
[6423] Hillier (2007), p. 252.
[6424] Hillier (2007), p. 252.
[6425] Hillier (2007), p. 255.

d'occupation[6426]. Il est naturel que les bâtiments de grande complexité professionnelle soient de ce type[6427]. Les édifices commerciaux sont donc adaptés à leurs activités car ils facilitent la circulation et l'accès aux entrepôts, tout en optimisant les espaces de stockage.

### 6- De la mer à la berge

Délos est réputée pour la rapidité d'exécution des opérations de négoce preuve de l'efficacité du fonctionnement des entrepôts. Pour J. Pâris, le front de mer délien est composé d'une série de six bassins, ramenée à cinq par H. Duchêne, séparés par des môles perpendiculaires à la côte[6428]. Dans l'Antiquité, le niveau de la mer est 2, 50 m plus bas qu'aujourd'hui[6429]. Il n'y a pas de quai, mais une rue du front de mer qui s'élève à 2 m au-dessus des flots, accolée à une plage ou une grève, où sont halés les navires[6430]. Un petit port délien actuel en donne une image[6431] : il s'agit d'une petite plage abritée, au sud du Dioskourion, que protège un petit môle. Un treuil rouillé de halage est encore en place en contre-haut de la plage.





*Port de halage moderne au sud du Dioskourion* © Axel Neau
**Photographie 17**

[6426] Hillier (2007), p. 255.
[6427] Hillier (2007), p. 256.
[6428] Pâris (1916), p. 30-31, Hasenohr (2012), p 96 et Malmary et Karvonis (2016), p. 171, note 20.
[6429] Hasenohr et Sagnier (1996), p. 904, Dalongeville, Desruelles, Fouache, Hasenohr et Pavlopoulos (2007), Hasenohr (2012), p. 96 et Zarmakoupi (2015), p. 119.
[6430] Dalongeville, Desruelles, Fouache, Hasenohr et Pavlopoulos (2007), *EAD XXXIX*, p. 177, Hasenohr (2012), p. 96 et 105 et Malmary (2019).
[6431] Le mouillage est connu d'A. Lebègue et est encore utilisé dans la seconde moitié du XX$^{e}$ s. par le dernier pêcheur délien : Zacharias. Cf. Lebègue (1876), p. 41.

Au début du XX[e] s., la construction du grand môle avec les déblais de fouille entraîne une accentuation de l'érosion de la pointe des pilastres[6432]. La modélisation de la bathymétrie du chenal délien montre que les navires de moyen et gros tonnages ne peuvent franchir les Rhévmiatari[6433]. Les plus gros navires de négoce sont donc contraints de passer par le sud de l'île et les débarquements se font dans le port de transit[6434]. Il est aussi probable qu'un système de chaloupes permet le débarquement des marchandises des gros navires[6435]. Les petites embarcations correspondent mieux que les gros au système de halage sur les plages. En outre, les navires ne sont pas destinés à rester échoués sur la plage du port de transit et une chaloupe est plus facile à manœuvrer pour retourner en mer qu'un navire de gros tonnage[6436]. Le chenal ne peut pas être traversé par tous les navires, ce qui renforce la division du port en deux secteurs.

Entre la pointe des pilastres et le magasin aux colonnes se trouvent sept bittes d'amarrage ou bornes liminaires, appartenant à une phase d'unification de la rue du front de mer, par une extension vers la plage[6437]. Le rivage se situe ici à environ 30 m plus à l'ouest qu'aujourd'hui[6438]. Pour certains, ces bornes d'amarrage s'expliqueraient tout aussi bien dans un port à sec[6439]. J.-J. Malmary fait l'hypothèse d'un système de halage des navires constitué de cabestans, treuils et poulies associés aux bornes[6440], ce qui évoque le parallèle des *holkoi* des comptes de l'Indépendance[6441]. À Délos, on pense aussi à la glissière de granit, constituée de deux lignes s'enfonçant vers la mer au niveau du portique de Philippe[6442]. Le port de Massalia offre également une plage de débarquement : les navires tirés sur la grève peuvent être amarrés à des piquets ou des

6432 *EAD XXXIX*, p. 98.
6433 *EAD XLIV*, planche 21.
6434 Les navires devaient jeter l'ancre dans les eaux du chenal au sud des Rhévmiatari. Environ 15 navires de taille moyenne pouvaient accoster. Cf. Nakas (2022), p. 51 et 70.
6435 Nakas (2022), p. 73.
6436 Sur le problème du temps passé par les navires à mouiller au port dans l'Antiquité : Arnaud (2021), p. 351. Cf. Nakas (2022), p. 113.
6437 Parmi ces bornes de granit, l'une est un fragment de colonne en remploi. On pourrait aussi penser qu'elles soutenaient un quai en bois. Elles sont espacées d'une largeur de deux pièces polyvalentes de la façade portuaire. Cet alignement permet aussi l'hypothèse de bornes de subdivision foncière. Les bornes sont plantées dans le blocage de maçonnerie de la rue ou dans un amas d'alluvions. Les travaux d'extension sont moindres qu'il n'y paraît, car ces installations gagnent sur un espace marécageux, non la mer. Cf. Jardé (1906), p. 643, Pâris (1916), p. 38-40 et 69-71, *EAD XXXIX*, p. 111 et 118, Hasenohr (2012), p. 96, Malmary et Karvonis (2016), p. 170-171, Malmary (2019) et Nakas (2022), p. 72-73.
6438 Zarmakoupi (2015), p. 119 et Malmary (2019).
6439 *EAD XXXIX*, p. 177 et Hasenohr (2012), p. 96.
6440 Le cabestan est un outil suffisant pour haler un navire de grand tonnage. Cf. Baika (2002), p. 64 et Malmary (2019).
6441 Ce mot n'est pas sans parallèle avec le *diolkos* de Corinthe. *Holkos* est aussi employé par Apollonios de Rhodes pour décrire la tranchée permettant de lancer le navire *Argo*. Cf. Tzamtzis (2002), p. 798.
6442 Ces glissières sont alignées avec l'agora des Déliens. Cf. *EAD VII*, p. 39-45.

pontons en bois et stabilisés avec des cales en bois (*pals* ou *falaggia*)[6443]. La mosaïque de la station 25 de la place des corporations d'Ostie présente une scène de transbordement de denrées entre des navires de haute mer et d'autres destinés à remonter le Tibre. Le navire fluvial possède un cabestan de poupe permettant le halage le long de la berge du fleuve et permettant de remonter le courant : on en voit sur d'autres représentations de navires antiques[6444]. Une méthode de fonctionnement des cabestans sur navire est de lier le cabestan à un point fixe sur terre qui permet de propulser le navire vers l'avant depuis l'embarcation[6445]. Ce système est principalement utilisé pour les navires les plus lourds ne pouvant être manipulés par des équipes à terre. Il est possible que les bittes d'amarrage déliennes soient des points fixes de halage, ce qui expliquerait que les bornes d'amarrage soient à sec[6446].

On peut tirer profit des parallèles des ports de l'arc atlantique, fonctionnant au gré des marées[6447]. Beaucoup d'entre eux associent des quais à une grève d'échouage. Certains navires sont même adaptés à ce type de débarquement. À Délos, les chalands facilitent l'échouage des navires. Ces derniers étant amarrés sur la plage, aucune trace d'usure de cordes n'est visible sur les probables bittes d'amarrage[6448]. En outre, si on retient le principe de cabestan sur les navires, les cordes ne coulissent pas sur les bornes, donc ne laissent pas de traces.

[6443] Tréziny (2009), p. 45-46 et Baika (2002), p. 44.
[6444] C'est le cas du navire de droite de la station 46 de la place des corporations. Le navire du relief de Salerne possède un cabestan, dont les encoches sont vides, en attente des barres d'anspect (leviers). Un autre navire représenté sur une scène portuaire de la mosaïque d'une maison romaine de Rimini possède un cabestan près de la poupe. Cf. Casson (1965), p. 38, Friedman (2005-2006), p. 126-127 et 132 et Friedman (2011), p. 110-111, 116, 118, 131-133 et 194-195.
[6445] Casson (1965), p. 38.
[6446] Cela signifierait qu'un secteur délimité du front de mer possède des aménagements destinés à certains types de navires. Une inscription de Thasos précise que les navires de différentes tailles peuvent être halés dans des secteurs différents du port selon leur tonnage (*IG*, XII, supplément nº 348). Cf. Blackman (1995).
[6447] Un ouvrage récent rassemble nombre d'études de cas des ports atlantiques romains : Mouchard et Guitton (2020).
[6448] Ces pierres ont souffert de l'assaut des vagues et les bornes n'ont pas été utilisés plus de quelques décennies. Ces pierres dressées ont des formes ne permettant pas toutes de faire coulisser des cordes.



*Bittes d'amarrage déliennes ou bornes liminaires* © Axel Neau

**Photographie 18**

La taxe délienne des *stropheia* est certainement liée à l'utilisation du cabestan, l'*hairésia* pour le chargement et déchargement et celle du *limèn* pour la fréquentation du port sacré[6449]. Cette fiscalité montre l'efficacité du système portuaire délien. On note aussi l'absence du cinquantième, qui raccourcit la durée du processus de vente.

Le péristyle de la cour du magasin des colonnes expose des cavités dans les colonnes à environ 60 cm du sol, servant à l'installation de comptoirs en matériau périssable dans les entrecolonnements[6450]. En parallèle, des tables de comptes sont gravées dans une cage d'escalier de l'édifice[6451]. Les *emporoi* débarquant trouvent directement des banquiers et changeurs en entrant dans les cours des édifices, augmentant encore la rapidité du négoce et répondant aussi à l'enjeu du manque d'espace.

Le front de mer a fait verser beaucoup d'encre. E. Ardaillon pense qu'il s'agit de quais privés, car les murs latéraux des magasins s'enfoncent dans la mer. J. Pâris écrit à l'inverse que les quais sont libres de circulation[6452]. R. Vallois explique qu'ils sont remaniés en raison de l'empiètement des magasins, mais aussi car ils n'ont jamais la même largeur, ni le même niveau[6453]. La rue du front de mer mesure 3,15 m de large au

[6449] À Délos, le niveau de la mer étant plus bas dans l'Antiquité et le courant plus important, certains navires ont pu mouiller au loin, le transbordement se faisant avec des embarcations légères. La taxe de l'*airesia* peut correspondre à cette phase de transbordement. Il est possible que des *phortegoi* aient eu pour rôle de décharger des marchandises. Cf. Vélissaropoulos (1977), p. 66-68, Vial (1984), p. 231 et 344-345 et Chankowski (2019), p. 150.
[6450] Jardé (1905), p. 25, Bruneau (1978b), p. 125-132, Karvonis (2008), p. 201 et Chankowski (2018b), p. 37.
[6451] Chankowski (2018b), p. 37.
[6452] Pâris (1916), p. 60-61.
[6453] *EAD VII*, p. 164, note 4.

niveau du magasin des colonnes et du magasin δ[6454]. Chaque portion de cette rue fait corps avec l'édifice commercial situé derrière, ce qui serait une preuve de financements privés de ces établissements[6455]. Progressivement, les quais du front de mer se décalent vers l'ouest, en même temps qu'augmente la surface des espaces de stockage, par l'ajout de locaux sur les anciens quais[6456]. Roussel — et, dans une moindre mesure, Duchêne — estime que les établissements sont d'initiatives publiques[6457]. Les premiers magasins au sud de l'agora des Compétaliastes seraient même construits par les Athéniens[6458]. J.-J. Malmary et P. Karvonis ne s'engagent pas dans ces débats sur le caractère privé ou public de la rue portuaire[6459]. Pour moi, la rue du front de mer est ouverte à la circulation, mais la densité du trafic entre les navires et les entrepôts rend difficile les circulations nord-sud. La plupart des mouvements suivent un axe ouest-est entre la mer et les édifices commerciaux. Les ruelles transversales menant du front de mer à la ville sont étroites et des marins ne quittent sans doute pas le front de mer. Aucun marchand de la ville ne s'aventure sur le front de mer, secteur lié au commerce de transit. Au besoin, les édifices commerciaux ont des accès dans la rue est, menant à l'étage des magasins. Les nauclères et *emporoi* qui débarquent ont directement accès à la cour centrale des édifices commerciaux et aux locaux administratifs qui les bordent, ainsi qu'à l'étage. Des sortes de *saccarii* (*dockers*), débarquent les marchandises dans les cellules du front de mer[6460]. Pour l'Indépendance, les fermes « des *airésia* (taxe de déchargement ?) et des préposés au fonctionnement du cabestan (*stropheia*) » rappelle cette activité[6461]. Les marchandises sont rapidement abritées dans les entrepôts[6462]. Pour l'efficacité des transactions, il existe un *deigma* dans l'*emporion*[6463]. Tout cela va dans le sens du proverbe cité par Strabon sur la rapidité de la vente[6464] : « Délos, qui pouvait en un jour recevoir et écouler plusieurs myriades d'esclaves, d'où le proverbe si souvent cité : 'Allons, vite, marchand, aborde,

6454 Jardé (1906), p. 640-643.
6455 Jardé (1905), p. 35 et Jardé (1906), p. 640.
6456 *EAD XXXIX*, p. 96, 112 et 118.
6457 Les magasins du front de mer seraient d'initiative privée. Cf. *DCA*, p. 201 et 301 et *EAD XXXIX*, p. 112.
6458 Hasenohr (2012b), p. 262.
6459 Malmary et Karvonis (2016), p. 171.
6460 Pavis D'Escurac (1976), p. 229-231, Virlouvet (2015) et Martelli (2022).
6461 Vial (1984), p. 231 et 344.
6462 La régularité du trafic permet d'éviter les stocks longue durée. Cf. Karvonis et Malmary (2018), p. 190 et Chankowski (2018b), p. 41.
6463 Les *deigmata* prenant souvent l'apparence d'une *stoa*, l'hypothèse la plus séduisante reste le Portique Ouest. Ce dernier est rapidement accessible par la rue du front de mer et n'est pas divisé en *oikoi*. Cf. Bresson (2015), p. 310.
6464 Descat (2012), p. 207.

décharge, tout est vendu' »[6465]. I. Nakas a récemment calculé qu'environ 2 000 à 2 500 tonnes de marchandises pouvaient être débarquées dans les ports de l'Ouest de Délos en quelques heures[6466].

**C- La monumentalisation du front de mer**

Le port délien est doublement vertical, par monumentalisation et par manque de place. Concernant la place, les mezzanines des pièces polyvalentes offrent une première réponse. Elles exploitent la hauteur des pièces déliennes (souvent plus de trois mètres)[6467]. En front de mer, les bâtiments ont fréquemment un second étage, parfois soutenu par un portique.

Au centre de l'agora des Compétaliastes s'élève un pilier monumental de style pseudo-attalide, surmonté d'une probable statue de magistrat romain sur un quadrige, que la tradition nomme « monument carré »[6468]. Il monumentalise le paysage portuaire et donne une première impression visuelle aux marchands. Avec ses 10 mètres, ce pilier peut même servir d'amer[6469]. D'autres piliers existent dans le sanctuaire, visibles depuis la mer, auxquels il faut ajouter plusieurs phares[6470]. Notons également que le chenal est monumentalisé par un soi-disant *héroôn* à l'extrémité septentrionale de la nécropole de Rhénée et par un édifice au sommet de Marmarokopio, la colline rhéniote, située à l'entrée méridionale du chenal[6471]. La monumentalisation du port suit aussi une ligne horizontale, grâce au Portique Ouest, à la salle hypostyle et aux édifices du négoce de transit, avec leurs pièces formant une longue façade portuaire en front de mer, à la fois fonctionnelle et prestigieuse[6472]. Ajoutons que la majorité des sanctuaires du Cynthe, jusqu'au sommet, sont visibles depuis le port.

---

[6465] « ἡ Δῆλος, δυναμένη μυριάδας ἀνδραπόδων αὐθημερὸν καὶ δέξασθαι καὶ ἀποπέμψαι, ὥστε καὶ παροιμίαν γενέσθαι διὰ τοῦτο 'ἔμπορε, κατάπλευσον, ἐξελοῦ, πάντα πέπραται' » (Strabon, XIV, 5, 2 = C 668-669). Ce raisonnement contribue à nier l'agora des Italiens comme place de vente des esclaves. *Contra* Coarelli (2016). Les tablettes 90-92 des archives des *Sulpicii* montrent que la vente aux enchères d'esclaves est annoncée trente jours avant la date. Strabon précise qu'à Délos les esclaves sont vendus près des navires. Les *kykloi* de l'agora de Théophrastos ou la Tétragone, comme le proposent des historiens français, semblent plus séduisants. Je pense aussi à l'agora des Compétaliastes. L'esplanade est proche des navires et assez vaste pour accueillir de nombreux esclaves. Elle est le siège du collège des Compétaliastes, principalement constitué d'esclaves. La partie ouest de la place, totalement inconnue, pourrait donner de plus amples indices. Cf. Berrendonner (2012), p. 213-214.

[6466] Il admet que ce nombre est théorique et ne prend pas en compte beaucoup d'aspects logistiques. Cf. Nakas (2022), p. 82.

[6467] Karvonis et Malmary (2012), p. 274 et Karvonis et Malmary (2016).

[6468] La statue est un fort marqueur visuel de la domination romaine sur le port, que doit confirmer la présence des Hermaïstes et Compétaliastes sur cette place, marquée notamment par le naiskos et la *tholos*.

[6469] Hasenohr et Sagnier (2009), p. 192.

[6470] Bruneau (1979), p. 99-104.

[6471] L'Artémision en l'île est aussi probablement situé au sommet d'une colline du chenal (Khomasovouni). En dernier lieu Le Dinahet-Couilloud (1978).

[6472] Malmary et Karvonis (2016), p. 178 et Nakas (2022), p. 63.

P. Fraisse divise les agoras déliennes en deux types, celles de trafic, en position de carrefour et ouvertes, près du port de négoce et les places de rassemblement, monumentalisées et fermées par des portiques[6473]. Les agoras des Déliens et des Italiens répondent aux agoras marchandes des Compétaliastes et de Théophrastos, qui gravitent autour du sanctuaire[6474]. La Tétragone ne peut être simplement considérée comme un lieu de rassemblement, car elle fait partie intégrante de l'*emporion*, accueillant les banquiers. Son rôle est sensiblement différent de celui de l'agora des Italiens, édifice multifonctionnel, servant à l'autoreprésentation des Italiens. Le modèle de P. Fraisse reste pertinent pour décrire la structure morphologique de cette partie de la ville. Les agoras du front de mer ne bénéficient pas de programmes monumentaux aussi importants que celles de la ville. Leurs portiques sont en retrait (salle hypostyle et Portique Ouest). L'espace intérieur n'est pas aussi vide que les agoras de la ville, mais monumentalisé par de nombreuses consécrations de statues, temples, et infrastructures[6475]. Cet aménagement donne un effet accueillant et impressionnant pour les marins[6476].

## II- L'*emporion* étendu

Au-delà de l'*emporion* juridique, existe un espace où les activités se chevauchent de manière dense. Là, l'*emporion* entre au contact de zones résidentielles et sacrées. Cet espace de transition constitue la frontière du port marchand.

### A- De l'agora des Déliens à la Tétragone (GD 84)

L'agora des Déliens se développe jusqu'au port avant la progressive monumentalisation de ce dernier[6477]. La loi sur la vente du charbon et du bois, trouvée sous le Portique de Philippe[6478], indique où se situe le premier port marchand. Les dédicaces des agoranomes déliens sont trouvées sur cette agora, au centre de la cité, entre le sanctuaire et le quartier du théâtre[6479]. L'agora intègre primitivement l'espace du Prytanée et les autels des divinités poliades[6480]. À l'époque hellénistique, les agoras grecques se spécialisent avec des espaces commerciaux et d'autres civiques : Délos

6473 Fraisse (1983).
6474 On constate que les deux places les plus récentes sont au nord de ce dernier. Avec l'extension de la ville, il y aurait une reproduction du modèle sud avec une place de rassemblement et une de commerce.
6475 Hasenohr (2001), p. 331, décrit la multitude des consécrations italiennes sur l'agora des Compétaliastes et Mercuri (2008), p. 211, fait de même pour l'agora de Théophrastos.
6476 *Contra* Nakas (2023), pour qui Délos a des infrastructures très sommaires.
6477 Même superposition des activités de l'*emporion* et de l'agora à Byzance. Cf. Chankowski (2019), p. 151 et 287-288.
6478 *ID*, 509.
6479 Sur la nature commerciale des agoras : Rotroff (2009). Hasenohr (2012), p. 102.
6480 Hasenohr (2012), p. 98.

participe de ce phénomène global[6481]. Le Prytanée est relégué à l'extérieur de l'agora des Déliens qui concentre désormais l'activité commerciale. La monumentalisation de l'agora par des portiques complique l'utilisation de la place lors de la période de construction, mais témoigne de la prospérité de la cité[6482]. Border l'agora de portiques est typique des cités hellénistiques et Délos suit ce mouvement[6483]. Le portique oblique, installé au sud de la place, est le premier construit[6484]. Il n'est pas divisé en boutiques, mais peut accueillir des comptoirs « mobiles et provisoires »[6485].

Dès la première moitié du III^e^ s., la construction du Portique Sud, ouvert sur la façade maritime, sépare l'agora du port[6486]. Locaux administratifs et boutiques s'installent à l'intérieur[6487]. C'est le premier édifice majeur à destination commerciale de l'île[6488]. Plus tard, à la fin du III^e^ s., le Portique de Philippe et le Portique Ouest renforcent la séparation entre port et agora[6489]. Le premier, s'ouvrant vers l'est, permet la création du *dromos* menant au sanctuaire, mais condamne le rôle portuaire du Portique Sud[6490]. Le Portique Ouest reprend cette fonction en s'ouvrant sur la mer[6491]. Une rue dallée de 6 à 8 m de large se développe le long du portique qui peut servir de *deigma*, dépendance de l'*emporion*[6492]. Roussel date ce portique après 167, mais Vallois montre qu'il ne peut pas être postérieur aux années 180[6493]. Ces édifices sont contemporains des travaux du *chôma*[6494]. Le Portique coudé, le dernier construit, fermant l'agora à l'est et au nord, s'intègre à un programme civique d'aménagement, de 187 et 173 (στοαίαι ἐν τεῖ ἀγορᾶι)[6495].

---

6481 Blein (2012), p. 172.
6482 Blein (2012), p. 174 et Cavalier (2012), p. 255.
6483 Sielhorst (2015).
6484 Il est contemporain du relèvement de la rue qui le longe. Cf. Dürrbach (1902), p. 550-551 et *DCA*, p. 293-294.
6485 Dürrbach (1902), p. 551.
6486 En 269, le sanctuaire prête 2000 dr. à la cité (aux épimélètes du portique) pour la construction du Portique Sud (*IG*, XI, 2, 203, l. 11). Cf. *DCA*, p. 296, Vial (1984), p. 341, Karvonis (2008), p. 169-170, Hasenohr (2012), p. 98 et Chankowski (2019), p. 155 et 288-290.
6487 Un espace de déchargement existe alors entre la mer et le bâtiment.
6488 Dürrbach (1902), p. 551.
6489 Le portique de Philippe est construit vers 210 et son annexe ouest, dans les vingt premières années du II^e^ s. Cf. Vial (1984), p. 341, Hasenohr (2012), p. 98 et 104 et Zarmakoupi (2015), p. 117.
6490 Il n'est qu'un « vaste promenoir » et n'a aucun rôle commercial pour Roussel. Cf. *EAD VII*, p. 27 et *DCA*, p. 296.
6491 *EAD VII*, p. 153.
6492 Dürrbach (1902), p. 551 ; *DCA*, p. 299 ; *EAD VII*, p. 150 et *EAD XLIV*, p. 44.
6493 *DCA*, p. 296-297, *EAD VII*, p. 165 ; Vial (1984), p. 341 et Hasenohr (2012), p. 105.
6494 *EAD VII*, p. 144.
6495 C'est la caisse sacrée qui avance les fonds nécessaires. L'objectif est de louer des boutiques. Les *stoai* coudées du monde grec sont créées pour délimiter un espace, comme le portique des Naxiens, séparant le port du sanctuaire. Concernant l'agora des Déliens, l'impératif est de terminer de délimiter la place. *DCA*, p. 293, Martin (1951), p. 464-465, Karvonis (2008), p. 169-170 et 211 et Chankowski (2019), p. 155.

L'urbanisme délien ne répond à aucun plan préétabli, mais l'agora des Déliens est environnée par un espace politique, près du Prytanée, et des places commerciales, comme celle du Tritopatôr ou la rue bordant la place au sud[6496]. En Macédoine, l'agora de Pella est bordée de quatre portiques ayant des pièces polyvalentes en arrière[6497]. Les rues autour sont aussi destinées aux activités publiques et commerciales, formant un ensemble marchand unique[6498].

Une question porte sur la part du négoce de l'agora par rapport à celui en boutique[6499]. Le commerce de l'agora peut différer de celui pratiqué en boutique, mais certains produits sont vendus aux deux endroits. Cela soulève le problème de la définition de l'agora marchande : quelle est sa spécificité à l'époque hellénistique ? À la fin de la période, les agoranomes du Pirée ont autorité sur l'agora et sur les boutiques en ville[6500]. L'agora délienne conserve un aspect public : les comptes du sanctuaire y sont affichés sur des planches blanchies et les taxes y sont affermées[6501], tandis que la population des marchands ambulants y installe des structures temporaires, ajoutant à l'encombrement de la petite place. Le sanctuaire étant un important établissement bancaire, l'agora a une fonction bancaire dès la période classique qui s'accentue. Vers 230, des financiers romains s'installent à Délos et leurs pratiques s'influencent mutuellement avec les hiéropes[6502]. Naturellement, ils investissent l'espace de l'agora. À partir du III^e^ s., les banques privées, principalement tenues par des étrangers des îles et d'Italie, sont en plein essor, et les insulaires viennent chercher des crédits à Délos[6503]. Les banquiers, dont l'activité se déroule dans un portique de l'agora, sont soumis à une taxe forfaitaire, affermée pour 200 dr. dès la fin de l'Indépendance (τραπεζῶν ἀπὸ τῆς στοᾶς)[6504]. Le trésorier de la cité perçoit le fruit de la ferme des taxes sur les emplacements : celles du marché (*horoi*) et des banques (*trapezai*) s'élèvent à 40 et 200

[6496] L'agora de Pella a une fonction économique dominant largement son rôle civique, comme à Délos. Cf. Blein (2012), p. 164-165.
[6497] Akamatis (2012), p. 49.
[6498] Akamatis (2012), p. 49 et Blein (2012), p. 164-165 et 168-169.
[6499] Les portiques accueillent certains types d'activité, comme la banque.
[6500] Pour un écho anachronique de ces questions : peu de viande est vendue aux halles centrales d'Athènes, sorte de *macellum* contemporain, par rapport aux boutiques de la ville. Cf. Grigoropoulos et Tsaravopoulos (2012).
[6501] C'est peut-être ici aussi que sont mises en location les propriétés sacrées et que sont octroyés les prêts.
[6502] Chankowski (2019), p. 60.
[6503] Les banques privées viennent remplacer le sanctuaire depuis la période classique. Ce dernier ne prête plus qu'aux Déliens. Cet essor va de paire avec le développement de l'*emporion*. Cf. Chankowski (2019), p. 228-231 et 235.
[6504] Pour Moretti et Fincker (2016), p. 109, cette *stoa* est la salle hypostyle. Cf. Hasenohr (2012), p. 104, note 100.

dr.[6505] Au III[e] s., la cité rembourse les prêts au sanctuaire avec des taxes, comme celle des emplacements, mais au siècle suivant, les remboursements se font grâce aux loyers de l'agora, qui rapportent entre 500 et 3545 dr. ([εἰς] ἀπόδοσιν τῶι θεῶι τὰ ἐνοίκια τῶν οἰκημάτων τῶν ἐν τῆι ἀγορᾶι)[6506]. La taxe des banques touche l'installation de tables (*trapézai*) sous le portique oblique, le seul, autour de la place, qui n'est pas divisé en boutiques. C'est aussi le plus ancien portique de l'agora, certainement fréquenté depuis longtemps par les banquiers[6507].

Le sanctuaire emploie les banques privées pour la gestion de ses affaires. Ce lien ne disparaît pas avec la domination athénienne, les dédicaces des banquiers ayant pour éponyme l'épimélète de l'île et les administrateurs du sanctuaire[6508]. L'existence de la banque publique athénienne marque pourtant une rupture des relations entre les banquiers privés et le sanctuaire. Après 167, la banque prend une grande importance sur la place et chasse les autres activités de l'agora vers l'esplanade de Théophrastos[6509]. L'agora des Déliens est alors entièrement dévolue au secteur bancaire et financier, prenant le nom de Tétragone[6510]. Deux dédicaces, pour le banquier M. Gerillanus et pour un épimélète de l'île, sont effectuées par οἱ τὴν τετράγωνον ἐργαζόμενοι, qui sont d'importants financiers, partenaires des marchands en gros[6511]. À Thyatire aussi, les *ergastai* sont des marchands d'esclaves au *statarion*[6512]. Pour V. Chankowski, la Tétragone est destinée au négoce d'esclaves, peut-être dès le III[e] s.[6513] Il existe probablement un épimélète de la Tétragone ayant sa propre juridiction et dont l'autorité ne dépasse pas la place[6514]. Son existence peut être liée au changement de statut de cette place, dont le rôle bancaire est renforcé et juridiquement encadré[6515]. L'épimélète de la Tétragone peut avoir un rôle semblable à celui de l'agoranome : garantir les bonnes pratiques et le respect des

[6505] Chankowski (2019), p. 117-119.
[6506] *ID*, 461Aa, l. 14-15. L'*oikèma* est un mot neutre désignant le local, pouvant avoir la fonction de boutique ou d'atelier. Ce terme correspond bien aux locaux ouvrant sur la galerie d'un portique, comme le prouve des parallèles à Lesbos et Pharsale. Dans ce dernier cas, l'inscription précise que les *oikèmata* seraient loués par la cité qui en tirerait bénéfice. Les Déliens font de même, ces revenus sont ceux du portique coudé. Cf. Karvonis (2018), p. 16-17 et Chankowski (2019), p. 154.
[6507] La taxe sur les banques apparaît en 250 dans les comptes, mais les banquiers payent certainement ce droit avant (*IG*, XI, 2, 287A, l. 11). Cf. Moretti et Fincker (2016), p. 109, note 38.
[6508] *ID*, 1709. Cf. Hasenohr (2012), p. 103-104.
[6509] L'augmentation de l'activité sur l'esplanade peut être un facteur expliquant l'agrandissement de l'agora par Théophrastos quelques décennies plus tard.
[6510] Hasenohr (2012) et Chankowski (2019), p. 294.
[6511] *ID*, 1725 et 1709. Cf. Hasenohr (2012), p. 103 et Chankowski (2019), p. 287-288.
[6512] *OGIS*, 484, l. 8. Cf. Chankowski (2019), p. 287-288.
[6513] Chankowski (2019), p. 287-288.
[6514] *ID*, 1831. Cf. Hasenohr (2012), p. 101-102.
[6515] Sa fonction peut être de récolter les loyers des portiques occupés par les financiers, mais c'est peu plausible, car d'autres portiques nécessitent de rassembler des loyers, sans qu'il n'existe pour autant des magistrats spécialisés.

règles. La monnaie stéphanéphore se diffuse dans l'Orient méditerranéen en passant par les financiers déliens[6516]. Pour V. Chankowski, les banquiers peuvent avoir le droit de refrapper leur numéraire en stéphanophores athéniens, la banque publique servant d'intermédiaire pour ce recyclage[6517]. La plupart des monétaires athéniens appartiennent à des familles actives à Délos[6518]. Le cœur de cette activité se trouverait sur la Tétragone. L'épimélète aurait un rôle dans ce processus, en soutien des monétaires de la cité.

Se pose aussi la question de la collégialité de la magistrature. Dans l'inscription, l'épimélète de la Tétragone apparaît seul, mais on sait que les collèges se sont fortement réduits au début de la seconde domination athénienne[6519]. Il n'apparaît pas dans les textes des Pythaïdes athéniennes[6520], car la magistrature n'existe peut-être plus. On pourrait aussi supposer qu'il n'était pas un magistrat, mais élu pour des rénovations. Sous l'indépendance, il existe des collèges d'épimélètes désignés par le monument dont ils ont la charge : épimélètes du théâtre, du portique ou du *chôma*[6521]. Parfois, il n'existe qu'un commissaire, la collégialité n'étant pas systématique. La Tétragone est dallée de façon identique à la rue des portiques, à la voie sacrée et à l'agora des Compétaliastes[6522]. Dürrbach et Roussel considèrent ces dallages comme contemporains et du dernier tiers du II^e^ s.[6523], donc de la période des travaux de Théophrastos. Une inscription date l'activité de l'unique magistrat de la Tétragone connu du milieu du II^e^ s. Il est connu comme épimélète de l'île[6524]. L'existence d'une unique source peu lisible concernant un magistrat de la Tétragone tend vers l'idée d'un commissaire à la restauration de la place[6525]. De plus, ce dernier apparaît avec une autre magistrature plus importante dans une autre inscription.

Délos est un centre où se concluent des contrats, sans que des produits y soient toujours débarqués[6526]. La place financière de la Tétragone peut brasser des capitaux et être un lieu de conclusion de contrats. La dématérialisation des échanges repose sur les travaux de Duchêne, qui cherche à comprendre le succès du port délien, dont les infrastructures paraissent décevantes[6527]. Dans l'Antiquité, des ordres de paiement pour

6516 Chankowski (2019), p. 232.
6517 Chankowski (2019), p. 232-233.
6518 Chankowski (2019), p. 233.
6519 *ID*, 1831.
6520 *IG*, II², 2336. Cf. Tracy (1982).
6521 Vial (1984), p. 247.
6522 Dürrbach (1902), p. 503-504.
6523 *DCA*, p. 296.
6524 *ID*, 1832.
6525 La lecture « Tétragone » n'est pas assurée de l'aveu même des éditeurs des *ID*.
6526 Duchêne (1993), p. 125.
6527 *EAD XXXIX*, p. 162.

régler des opérations financières à distance sont attestés, prouvant la possibilité d'échanges sans présence des marchandises[6528]. Les épaves hellénistiques livrent peu de trésors, suggérant que les cargaisons sont payées en monnaie[6529]. Il est certain que le cabotage et le réinvestissement dans une nouvelle cargaison y sont pour quelque chose, mais il reste possible d'imaginer un système de crédit[6530]. Des marchands débarquent, concluent une affaire et reprennent la route sans que les denrées ne touchent l'île[6531]. Ce système est possible car les entreprises sont ramifiées dans différents ports[6532]. Les marchands peuvent aussi débarquer pour obtenir des informations sur une destination judicieuse[6533].

**B- Le monument de Granit et l'esplanade marchande au nord du sanctuaire**

Le monument de Granit, mesurant 40 X 19.5 m, est situé stratégiquement à l'ouest de l'agora des Italiens, dans le prolongement de l'esplanade des lions menant au sanctuaire[6534]. Son plan est proche de celui des bâtiments du front de mer, avec une quinzaine de pièces indépendantes aux fonctions commerciales et artisanales et ouvrant vers l'extérieur[6535]. L'édifice a un étage à la décoration soignée et une cour côté ouest, donnant sur une rue plus petite et sans potentiel marchand[6536]. Contrairement à Gallet de Santerre, il me semble, en l'absence d'argument discriminant, tel une inscription, qu'il relevait d'un riche propriétaire plutôt que le siège d'une association. La découverte d'un relief aux Lares fait penser à un Italien installé devant l'agora des Italiens[6537]. Une autre différence avec certains magasins du front de mer est la diversité des produits vendus, comme en témoigne la présence d'un atelier d'*auloi* et de *sèkômata*[6538]. Les négociants du monument de granit vendent des produits spécifiques, destinés aux pèlerins et résidants de l'île. L'échelle de ce négoce peut dépasser l'île pour deux raisons : d'abord car les matériaux de construction sont importés et car les consommateurs peuvent aussi venir de

6528 Chankowski (2018b), p. 40.
6529 Harris (2019), p. 183-184.
6530 Harris (2019).
6531 Un marchand d'huile romain peut obtenir un contrat avec un Bérytain, puis mener son navire jusqu'à Bérytos.
6532 Leese (2021), p. 143-148.
6533 C'est déjà l'information qui est au cœur du succès commercial de Cléomène de Naucratis au IVe s.
6534 *EAD XXIV*, p. 73.
6535 Une fabrique d'*auloi* y a été identifiée. Donnant sur une avenue menant au sanctuaire, des instruments peuvent être destinés à devenir des ex-voto. Cf. Holleaux (1907b), p. 347, Brunet (1998), p. 684 et Bélis (1998).
6536 L'étage peut être constitué d'une grande salle hypostyle recouvrant les quatre boutiques de la façade sud, une autre sur les trois boutiques de l'est et une dernière au nord. La cour n'est pas accessible depuis les boutiques. Elle peut aussi être un entrepôt couvert. Cette cour et sa citerne doivent fonctionner avec l'étage, constitué de lieux résidentiels ou de locaux associatifs. Cf. *EAD XXIV*, p. 93-94 et 105.
6537 Sur le rôle des Lares dans le négoce italien : Zarmakoupi (2023). Cf. *EAD XXIV*, planche LXXV.
6538 *EAD XXIV*, p. 100-101 et Karvonis (2008), p. 166.

régions éloignées. La façade sud est la principale, la plus soignée[6539]. De manière étonnante, elle occupe un petit côté du bâtiment, mais on constate que ce côté donne sur une esplanade marchande importante, qui s'étend entre l'agora de Théophrastos, les boutiques méridionales de l'agora des Italiens et celles du magasin hellénistique (GD 33). Dans ce secteur, moins urbanisé que le quartier du théâtre, l'aménagement des structures de négoce est mieux organisé.

Gallet de Santerre date le monument de Granit après 167 et, vraisemblablement, vers 110[6540]. Il situe pendant les années 110 les programmes architecturaux des associations du quartier, mais cela soulève deux problèmes : le monument de Granit n'est probablement pas associatif et le local des Bérytains remonte au moins à 153. Avant les travaux de Théophrastos et la construction de l'agora des Italiens, le secteur n'a pas le potentiel qu'il acquiert dans le dernier tiers du II^e^ s. En considérant que le propriétaire de l'édifice est romain, il importe de constater que la construction est centrée sur l'agora des Italiens. Le monument de Granit ne donne pas directement sur l'esplanade marchande méridionale en raison du Dodékathéon, construit par les Antigonides au début de l'Indépendance, bien qu'il ne se soit pas privé de mordre sur le *téménos*[6541]. L'édifice est probablement construit après l'agora des Italiens. La date de Gallet de Santerre est donc probable, mais pour d'autres raisons. D'ailleurs, le magasin hellénistique (GD 33) date aussi de cette période : il est construit face aux pièces polyvalentes de l'agora des Italiens. Pour certains, la surface des pièces polyvalentes du magasin correspond à celle de l'agora[6542]. Cette série de pièces date de la fin du II^e^ s. voire du début du I^er^ s. Le monument de Granit possède aussi plusieurs pièces polyvalentes légèrement plus grandes, surtout celles qui sont situées en face de l'agora des Italiens. Les pièces polyvalentes de ces trois édifices ont une surface unitaire comparable à celles du front de mer. C'est là un programme cohérent. Le monument de Granit et le magasin hellénistique datent de la fin du II^e^ s. voire du début du Ier pour suppléer la série de boutiques de l'agora des Italiens. Ce sont de riches particuliers, probablement Italiens, qui en ont l'initiative.

Ce secteur de l'île vaut par la proximité du port et la disposition de l'espace. La pression urbaine y est moins forte que près du théâtre. D'autre part, le port de transit, au sud, est inutile aux marchands de l'île, qui s'approvisionnent sur l'agora de Théophrastos.

6539 *EAD XXIV*, p. 82.
6540 *EAD XXIV*, p. 106.
6541 Coarelli (2016). Le monument est aussi bloqué au nord, par la terrasse des lions.
6542 *EAD V*, p. 102-103.

La densité des boutiques et ateliers est une conséquence de la vitalité de l'*emporion*. La spécialisation marchande de l'esplanade date environ de 100, 25 ans après les travaux de Théophrastos. À cette époque, les investissements dans l'île viennent surtout des négociants privés orientaux et italiens.

Selon P. Karvonis, les marchands ambulants s'installent sur les places et rues les plus fréquentées de Délos[6543]. Ce modèle est peu visible archéologiquement, les installations commerciales temporaires ne laissant pas de traces[6544]. La fréquentation des marchands ambulants varie dans l'année, au rythme des panégyries et fêtes[6545]. Parmi eux, il doit y avoir des opportunistes profitant des fêtes ou des vendeurs à titre exceptionnel, tout en ayant une autre activité[6546]. En revanche, les panégyries attirent des marchands de toutes les Cyclades. Cette animation commerciale est bien distincte du négoce de transit, en boutiques ou en gros. Des installations commerciales permanentes sont aussi situées dans ces rues où règnent une frénésie commerciale (*e.g.* le monument de Granit et les boutiques de l'agora des Italiens)[6547]. Le Portique de Philippe et la salle hypostyle, non divisés en boutiques, permettent d'accueillir des marchands ambulants mais sans que ces édifices y suffisent[6548]. Les tentatives pour modéliser le négoce délien en quartiers spécialisés bien délimités sont vouées à l'échec. Les espaces du négoce sont avant tout polyvalents, loin de la rationalisation des espaces commerciaux que nous connaissons.

### C- La rue 5 et l'*emporion* de transit

Avec la pression démographique, le tissu urbain se resserre, entraînant des empiètements sur la voie publique qui méritent une étude à l'échelle des quartiers[6549]. Ce phénomène peut avoir profité d'un certain relâchement de l'autorité athénienne dans l'île à la fin du I^er^ s. Cela contraste avec les travaux de Théophrastos et Sôkratès dans le port.

---

[6543] Ils ne doivent pas vendre de marchandises trop encombrantes. Parallèlement, Wallace-Hadrill (2021), p. 234, présente l'urbanisme romain comme fondé sur de larges rues (*plateia*) ressemblant à des bazars, avec des myriades de marchands ambulants. Cf. Karvonis (2008), p. 159-160 et 218-219.

[6544] Certains trous de poteaux sur la place des Compétaliastes peuvent servir à l'aménagement de ces installations. Elles doivent aussi être faciles à dresser sur l'agora de Théophrastos. Karvonis (2008), p. 159.

[6545] Deux panégyries se tiennent chaque année dans le sanctuaire rural d'Isis à Tithoréa. Lors du deuxième jour de ces évènements, « les marchands dressent des tentes de roseaux et d'autres sortes de bois qu'ils trouvent sur place » (Pausanias, X, 32, 15). D'autres parallèles littéraires et épigraphiques sont : Aristophane, *Cavaliers*, 1245-1247 et *Assemblée des femmes*, 681-686 ainsi qu'*IG*, II², 1013 et *IG*, XII, 9, 189.

[6546] Ce sont surtout des marchands locaux, peu fortunés, qui résident dans un espace peu attractif de la ville.

[6547] Karvonis (2008), p. 217.

[6548] Karvonis (2008), p. 159-163, 178 et 183.

[6549] La Maison des sceaux et l'édifice des Bérytains ont connu des phases d'extension sur l'espace public.

L'urbanisme commercial se densifie autant que le secteur résidentiel[6550]. Les outils des géographes permettent de mesurer cette pression, plus forte près du port[6551].

Après la pointe des pilastres, le large complexe portuaire est délimité par une rue à l'est[6552]. Les rues 5 et est sont similaires et dans le même alignement : elles séparent les édifices commerciaux du reste de la trame urbaine[6553]. La rue est, attenante aux édifices commerciaux du sud de la pointe des pilastres, a une largeur de 1,17 m à 3,35 m et dessert tous les magasins par le haut, car elle est à flanc de colline[6554]. Des escaliers situés dans des ruelles transversales permettent d'accéder au front de mer depuis cette rue[6555]. Les négociants réduisent la taille des ruelles transversales pour bénéficier du maximum d'espace en front de mer. Des petites ruelles montent aussi vers la colline de Ghlastropi, s'enfonçant dans un vaste quartier non fouillé[6556].

Pour le secteur nord, Jardé écrit que les magasins α, β et γ n'ont aucune façade sur la rue 5[6557]. Notons la possibilité d'escaliers liant l'étage des bâtiments et la rue 5, comme le montrent les parallèles du Magasin des colonnes, de la baignoire, voire du magasin de la pointe des pilastres[6558]. D'autre part, trois pièces d'angles entre la rue 5 et une ruelle transversale vers le front de mer sont de petites tailles et possèdent plusieurs portes. Elles peuvent donner accès à un escalier, donc à l'étage des édifices commerciaux, et l'autre à la boutique[6559]. La pièce mise en valeur ci-dessous mesure 9 m² et n'est pas

[6550] Les pièces polyvalentes adossées à l'agora des Italiens ne sont pas du plan originel. Cf. Karvonis (2008), p. 215-216.
[6551] Sur le front de mer, le groupe ε et le magasin à la baignoire empiètent sur une petite place publique devenue une ruelle étroite et sinueuse. Cf. Malmary et Karvonis (2016), p. 175.
[6552] *EAD XXXIX*, p. 97-98.
[6553] Malmary et Karvonis (2016), p. 170.
[6554] Cette importante artère du quartier est dallée par des plaques de schiste. Cf. Jardé (1905), p. 30, Jardé (1906), p. 633-634 et Malmary et Karvonis (2016), p. 169-170.
[6555] Ces ruelles étroites peuvent zigzaguer : celle entre le magasin des colonnes et le magasin δ est large d'1,43 m. Un contrefort du magasin des colonnes réduit d'encore 60 cm la ruelle. La rue entre le magasin δ et le groupe ε est « à décrochement », divisée en trois tronçons. Les escaliers impliquent qu'aucun engin à roue ne passe ici. La circulation des marchandises reste possible. Cf. Jardé (1905), p. 31 et 35-36, Jardé (1906), p. 633-634 et 637-638, Karvonis, Malmary et Antoniadis (2016), Malmary et Karvonis (2016), p. 171 et Wallace-Hadrill (2021).
[6556] Seule une petite place en arrière du magasin des colonnes a été identifiée. Cf. Jardé (1906), p. 635-636, Malmary et Karvonis (2016), p. 167 et Fraisse (2020), figure 1, carte de L. Fadin des régions urbaines déliennes non-fouillées.
[6557] Jardé (1906), p. 633-634.
[6558] Malmary et Karvonis (2016), p. 170.
[6559] Karvonis et Malmary (2009), p. 198-203.

connectée à la maison XIIa D[6560]. La pièce 10 du magasin α prolonge la pièce que j'interprète comme une cage d'escalier[6561].

*Hypothèse de cage d'escalier du magasin a*

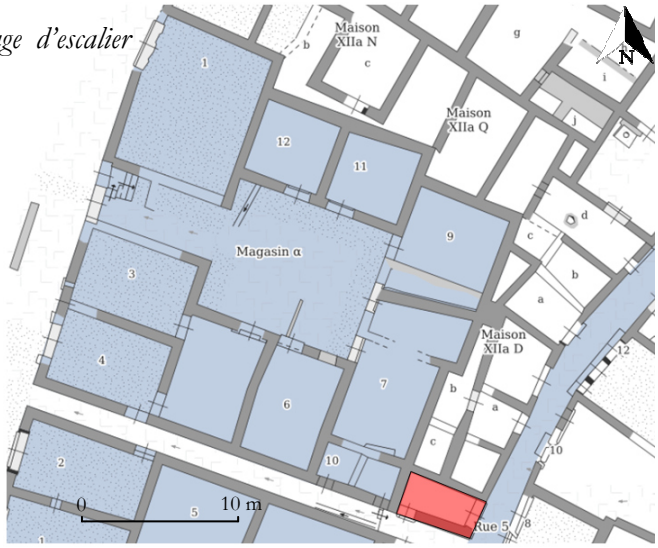


**Figure 53**

Les autres magasins du front de mer ont peut-être aussi un accès à la rue 5 par l'étage[6562]. L'étage ne communique pas avec le rez-de-chaussée, mais directement avec le front de mer[6563]. Il a donc pu exister des escaliers lors d'une première phase, condamnés ensuite par la construction de maisons et boutiques donnant sur la rue 5. Cela traduirait la densification de ce secteur du port. Cette question des escaliers est cruciale pour comprendre l'articulation des édifices du front de mer avec le tissu urbain. L'enjeu est de savoir si ces édifices du commerce de transit sont insérés ou isolés des structures de négoce de la ville.

Le principe de double accès indépendant aux édifices commerciaux est similaire aux *Marktbauen* ou *portiques à sous-sol adossé*[6564]. En Asie Mineure, ces vastes portiques sont construits à flanc de colline, bordant des agoras[6565]. Ces édifices massifs à deux nefs ont leur premier étage de plain-pied sur l'agora et leur rez-de-chaussée/sous-sol donne sur la rue opposée. L'étage peut être réservé aux fonctions officielles et aux transactions financières et les sous-sols au stockage[6566]. À Délos, le Magasin aux colonnes a une façade

[6560] À titre de comparaison, la cage d'escalier de la façade est du magasin des colonnes mesure 12,70 m². La cage d'escalier de l'entrée principale des magasins du front de mer mesure entre 8 et 9 m de longueur.
[6561] En associant les deux surfaces, on obtient une longueur semblable aux cages d'escalier de la façade. C'est un indice qui laisse penser que la cage d'escalier donne sur l'édifice commercial. La pièce b de la maison XIIaD a une annexe allongée qui peut être une cage d'escalier.
[6562] La pièce 7 du magasin β, possède une ouverture vers l'est à une altitude de 2,50 m, alors que le seuil de la pièce est à 0,22 m. L'escalier peut passer ici.
[6563] Karvonis (2008), p. 201.
[6564] Cavalier (2012).
[6565] Sur les questions de définition : Leder-Slotman (2021), p. 80-81. Cf. Cavalier (2012), p. 241-243.
[6566] Cavalier (2012), p. 241-243, avec les critiques de Leder-Slotman (2021), p. 76 et 85.

maritime réservée au stockage et un étage où se déroulent transactions financières et activités administratives, donnant sur la rue est. Les complexes architecturaux ont cependant des plans différents.

L'analyse des édifices commerciaux doit être décentrée du front de mer vers la rue est, ce qui permet de comprendre l'insertion du commerce de transit dans la ville. De l'autre côté de cette rue, peu a été fouillé, à l'exception d'une partie de la rue 5, bordée de spacieuses pièces polyvalentes des deux côtés. La rue n'a jamais été en bord de mer, un monument archaïque existant plus à l'ouest[6567].

**D- À la lisière de l'*emporion* : tension urbanistique dans le quartier du théâtre**

Comment la circulation entre les espaces portuaires et le reste de la ville est-elle organisée et quelle est la profondeur du port marchand ? Pour répondre à ces questions il faut procéder à l'analyse des rues et axes de circulation du quartier du théâtre, qui s'étend en arrière des entrepôts du front de mer[6568]. La ville se développe à partir des infrastructures de négoce portuaire. Le quartier est habité dès l'époque archaïque et au moins jusqu'à l'Empire. Maisons et ruelles changent de dispositions avec le temps : il n'existe aucun plan d'urbanisme originel[6569]. La rue du théâtre est étroite et le réseau viaire sinueux[6570]. Il faut prendre en compte les ruptures de circulation[6571]. L'importance de la rue 2, qui lie le quartier de l'Inopos au port, a été négligée. Le plan montre distinctement que les rues du quartier donnent sur la rue 2. La rue 5 doit aussi déboucher sur cette rue 2. On peut restituer hypothétiquement certaines jonctions de rues dans des secteurs non fouillés ou perturbés[6572]. Les résultats d'une analyse de réseau donnent des tendances plutôt que des conclusions définitives.

En termes de méthodologie des graphes, **les rues correspondent à des sommets et les carrefours aux liens**. Les plans suivants, tirés du SIG de Délos, donnent les identifiants des rues et ruelles du quartier du théâtre. Elles sont suivies du graphe des rues du quartier, la taille des sommets étant relative à leur degré.

6567 Cette rue peut être très ancienne. Cf. Moretti (1998) et Hasenohr (2023), p. 125.
6568 Le quartier n'est pas entièrement fouillé : l'îlot I ne l'est pas du tout, ni la partie sud-ouest du III.
6569 *EAD VIII.1*, p. 21-73.
6570 *EAD VIII.1*, p. 70 et 80.
6571 La rue du théâtre et la rue supérieure du théâtre sont divisées en deux, car les sections après la rue 2 ne sont pas alignées avec le reste des rues.
6572 Par exemple, la rue supérieure du front de mer doit prolonger la rue 5.

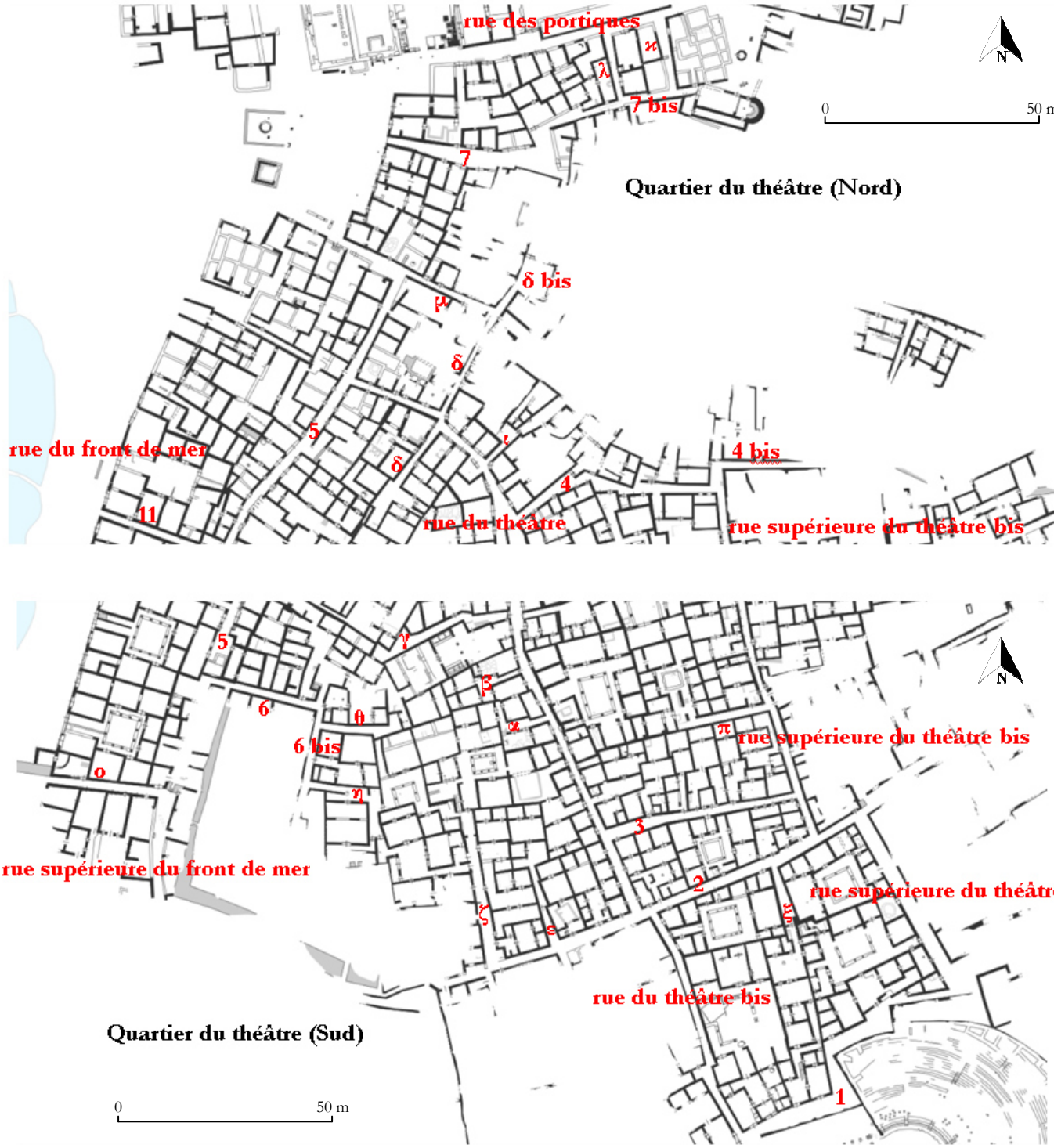


Figure 54 Les rues du quartier du théâtre

**Graphe 12 Les rues du quartier du théâtre**

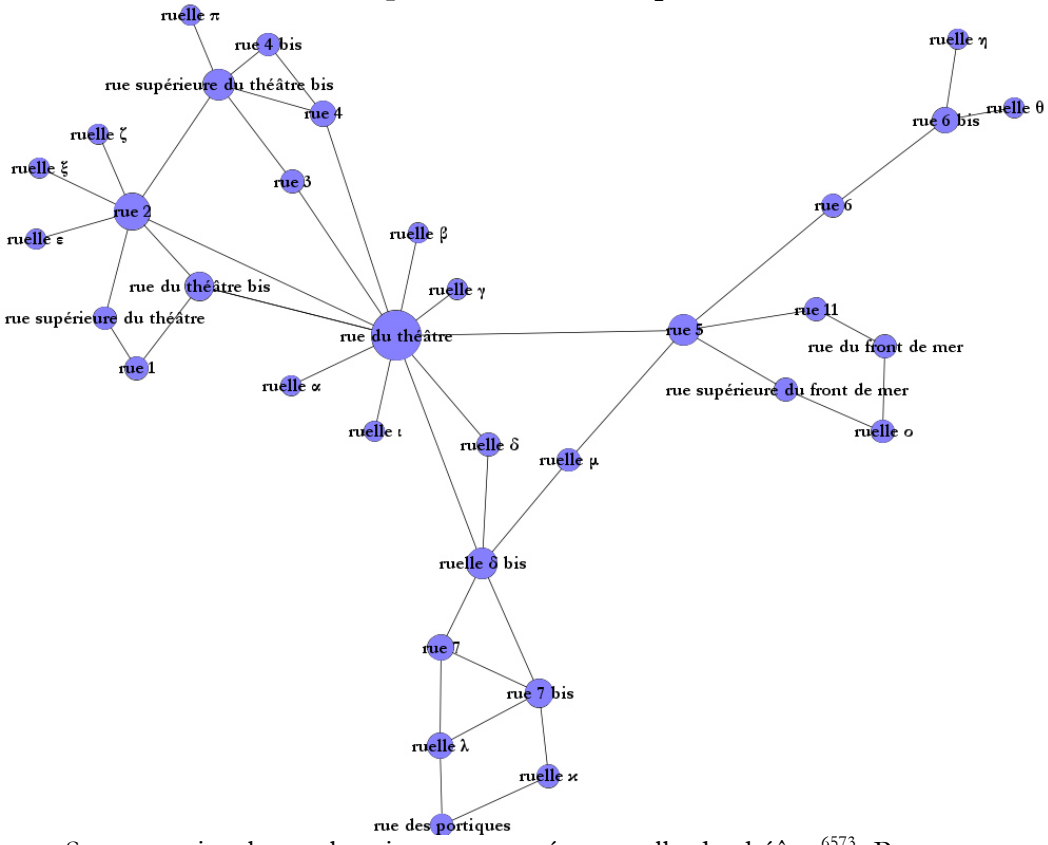


Sans surprise, la rue la mieux connectée est celle du théâtre[6573]. Pour avancer, je propose de modéliser des portions de la rue 2 qui n'ont pas été fouillées dans le secteur du port, à une époque qui précède le mur de Triarius. Les hypothèses sont les suivantes : la rue supérieure du front de mer et la rue 6 bis sont liées à la rue 2, qui, elle, s'avance jusqu'en front de mer. Ces hypothèses très probables renforcent la position de cet axe principal, qui n'a pas été fouillé entièrement à ses deux extrémités.

Une mesure intéressante est l'excentricité. Elle correspond au nombre de liens minimum pour relier le nœud (la rue) le plus éloigné. Dans les graphes suivants, les nœuds ayant une excentricité de 4 sont rouges, de 5 jaunes, de 6 verts, de 7 bleus et de 8 violets. Le premier graphe correspond aux rues fouillées et le second au modèle hypothétique décrit ci-dessus.

[6573] La hiérarchie des rues est bien connue depuis l'étude de Chamonard. Cf. *EAD VIII.1*.

Graphe 13 Excentricité (selon les fouilles)

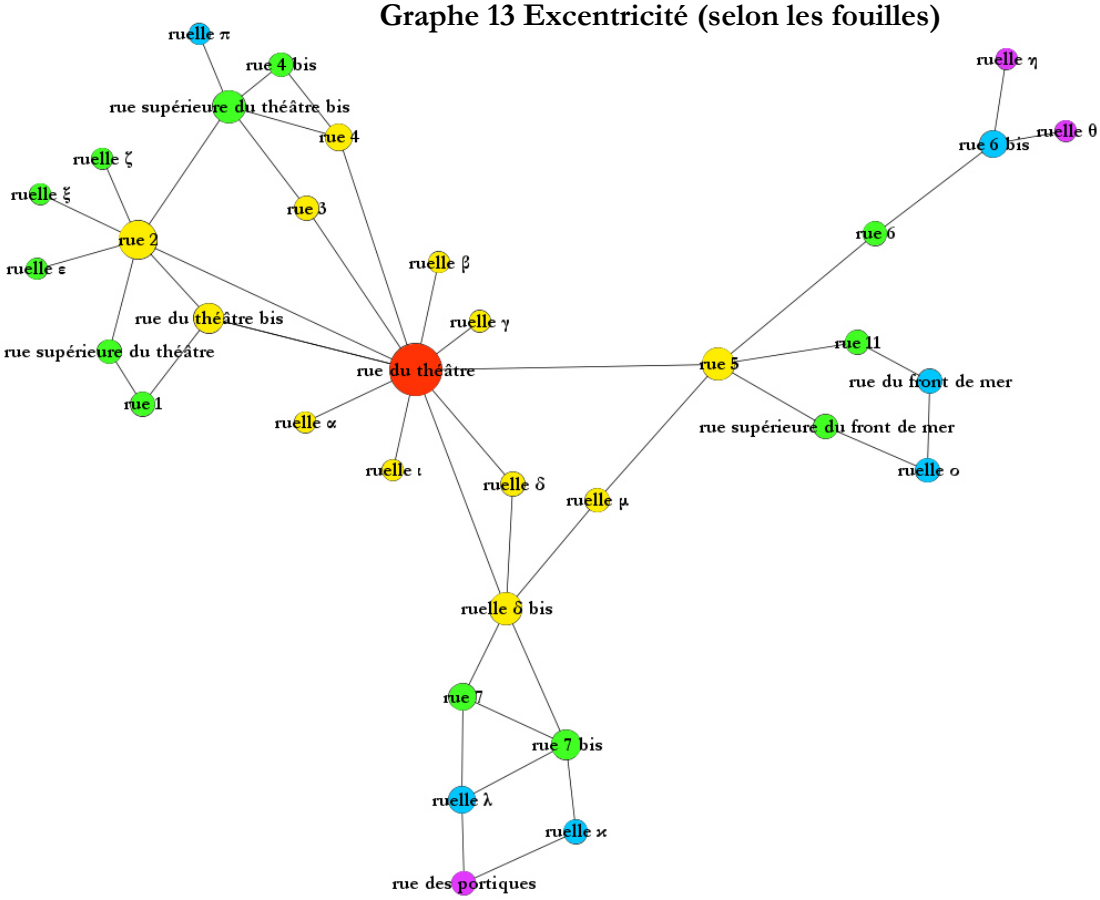


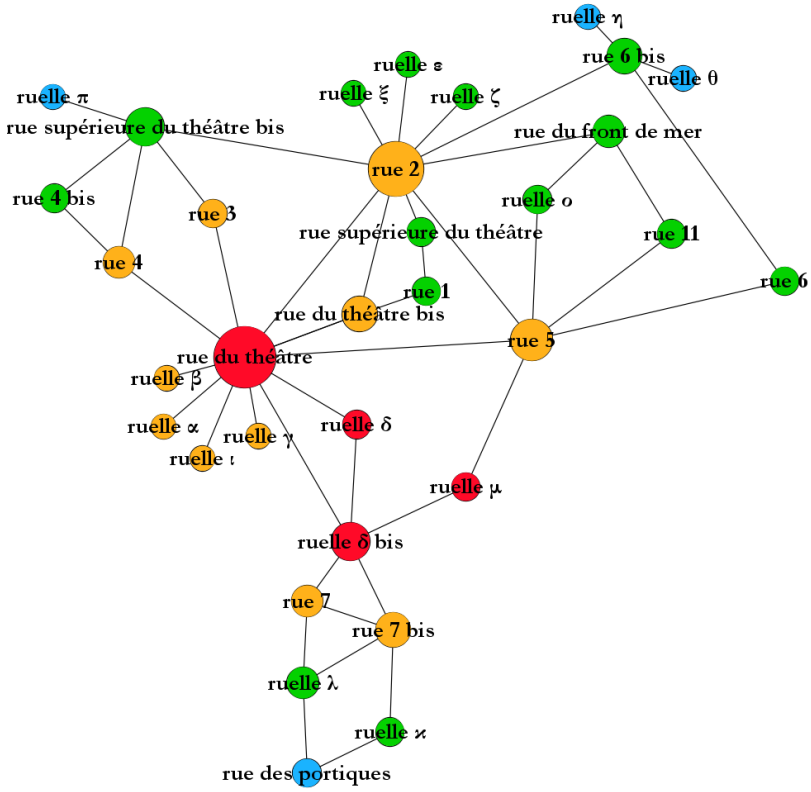


Graphe 14 Excentricité (selon le modèle hypothétique)

L'excentricité met en évidence les rues les plus efficaces pour circuler dans le quartier, c'est-à-dire celles qui permettent d'avoir un parcours en changeant peu de direction. La rue du théâtre est l'artère principale de la partie fouillée du quartier. Les sommets les plus éloignés en violet représentent des rues proches de zones non fouillées. Dans le modèle hypothétique, la circulation est plus équilibrée. Elle repose sur le triptyque des rues du théâtre, 2 et 5. Les sommets rouges désignent le cœur du quartier, qui correspond en fait au carrefour entre la rue 5 et la rue du théâtre. On note surtout que le quartier n'est pas du tout orienté sur la façade portuaire. Les travaux de Chamonard montrent que la fouille du quartier s'est développée en suivant et remontant la rue du théâtre[6574]. Il y a un effet de sources, car c'est la plus longue rue fouillée entièrement, ce qui mène à surestimer la valeur de cet axe. L'image qu'on a de l'urbanisme du quartier est le résultat de l'histoire des fouilles. Les rues 2 et 5 sont au moins aussi structurantes, mais n'ont pas été fouillées entièrement. Les mesures de centralité du modèle semblent le confirmer. Les graphes suivants représentent la *betweenness centrality* et la *closeness centrality*, des mesures qui représentent la capacité des rues à être sur les chemins les plus courts en termes de nombre de rues empruntées et la capacité d'une rue à être proche des autres. Bien que non-fouillée entièrement, la rue 2 est proche de la valeur de la rue du théâtre. La rue 5 a une faible *betweenness centrality*, signifiant qu'elle est peu efficace pour se rendre directement dans une autre rue, en changeant le moins possible de direction. On peut attribuer deux fonctions différentes aux rues 2 et 5. La première est un axe de circulation, permettant de se mouvoir rapidement dans le quartier. La faible densité des boutiques permet aussi de ne pas encombrer l'axe. La rue 5, est une rue de destination, peu empruntée pour circuler et facilement accessible.

[6574] *EAD VIII.1.*

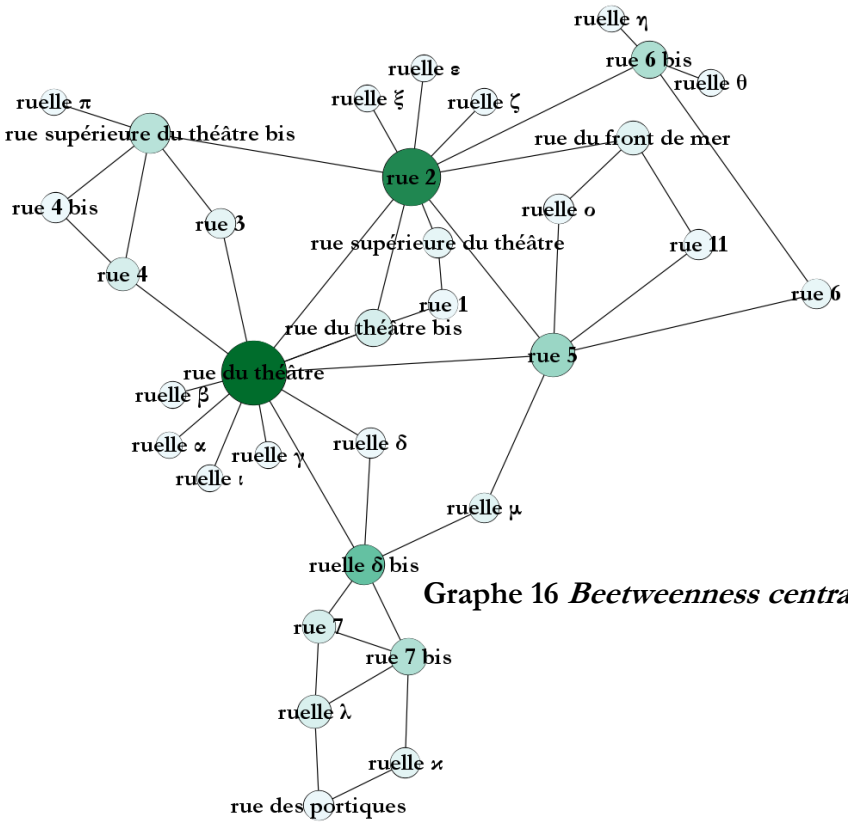


**Graphe 16 *Beetweenness centrality* (selon les fouilles)**

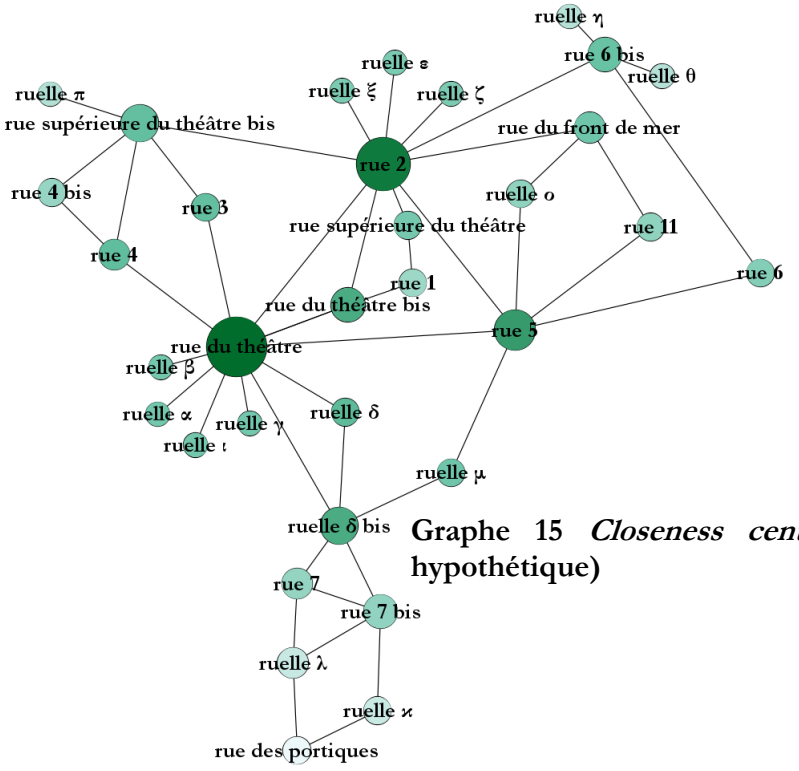


**Graphe 15 *Closeness centrality* (selon le modèle hypothétique)**

La profondeur de la rue du front de mer dans le quartier permet aussi d'évaluer le poids du port sur l'urbanisme. Dans les graphes suivants, **plus les couleurs sont chaudes, moins la distance en nombre de rues est importante par rapport à un sommet (rue) d'origine indiqué en blanc**. Le quartier semble divisé en deux et la rue 5

apparaît comme une frontière imperméable du port de transit[6575]. Si on réitère le programme avec le modèle hypothétique défini plus haut — c'est-à-dire en restituant théoriquement des jonctions de rues qui n'ont pas été fouillées entièrement —, tout change, comme le montre le second graphe.

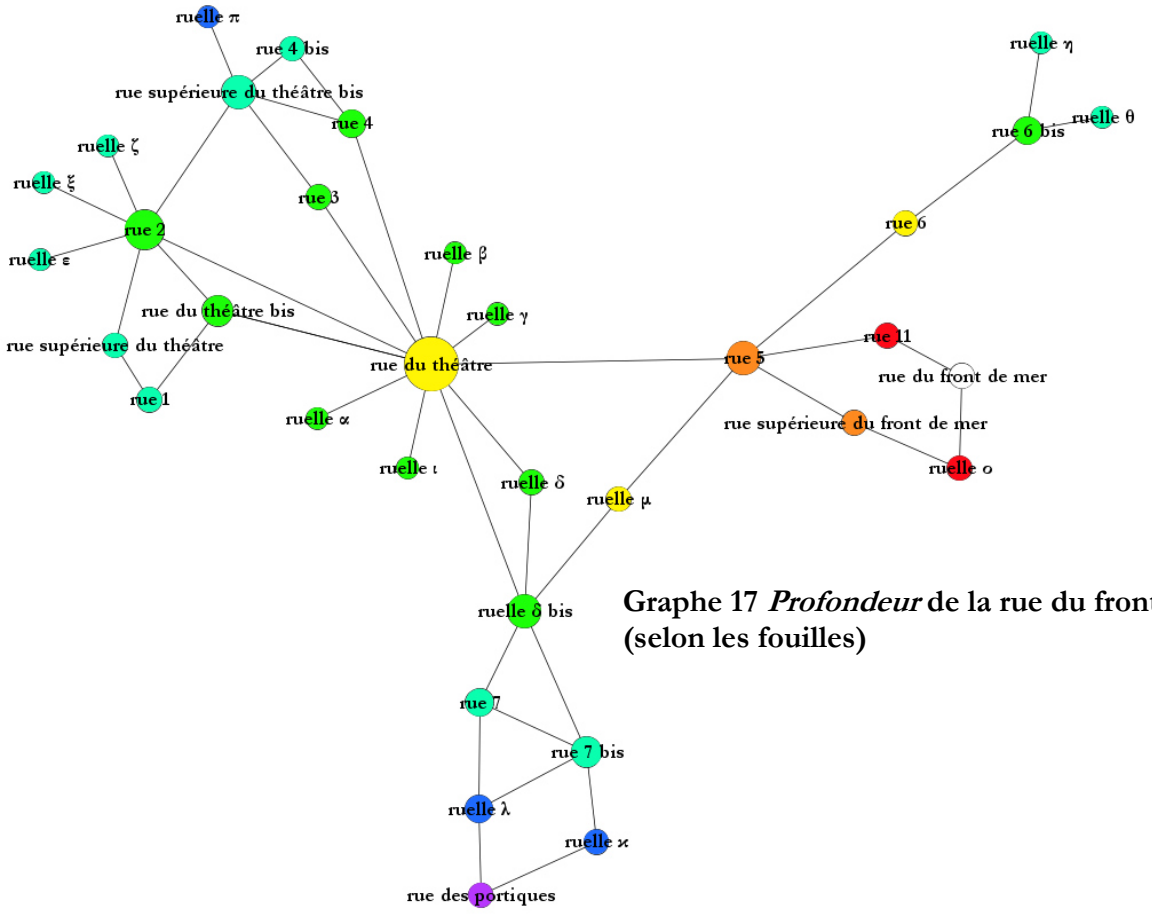


**Graphe 17 *Profondeur* de la rue du front de mer (selon les fouilles)**

[6575] Les marchands de passage sont bien intégrés dans l'île. Cf. Trümper (2011), p. 65. *Contra* Rauh (1993), p. 84-85, note 20.

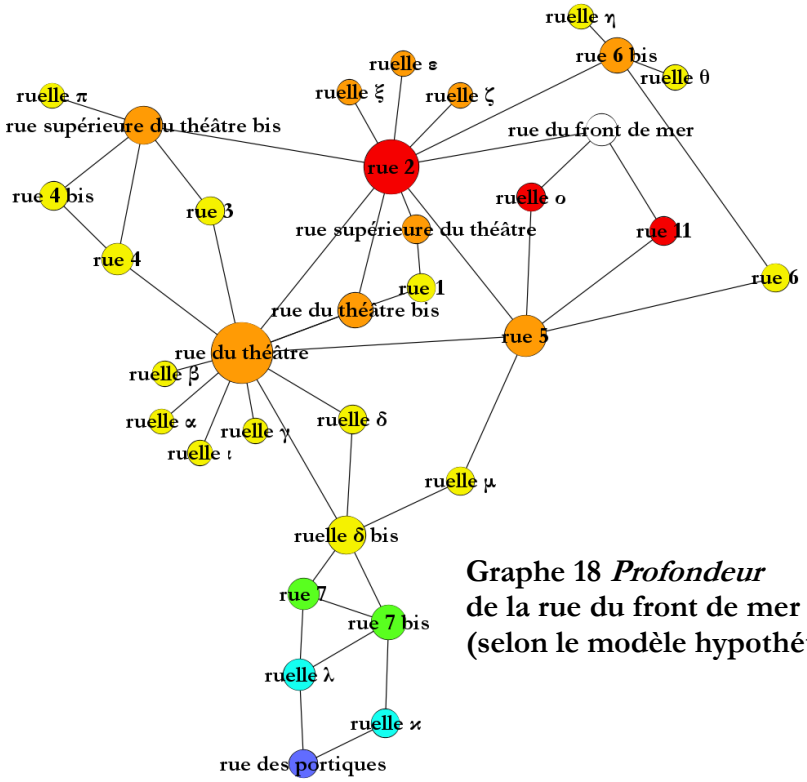


**Graphe 18 *Profondeur* de la rue du front de mer (selon le modèle hypothétique)**

La rue du théâtre a initialement accès au front de mer, mais l'accès est bouché sous la seconde domination athénienne, preuve que la rue du théâtre et la rue 5 ne facilitent pas la circulation dans le quartier vers le front de mer. Le modèle montre que le quartier a un accès privilégié au front de mer par la rue 2. Les graphes prouvent que cette rue de circulation est essentielle pour atteindre le port, alors que la rue 5 facilite peu l'accès au front de mer. Des fouilles du tronçon ouest de la rue 2 permettraient de valider l'hypothèse. La rue des portiques apparaît éloignée du front de mer sur le graphe, mais le plan montre qu'elle donne directement sur l'agora des Compétaliastes et permettant donc de se rendre rapidement au port.

Le graphe étant connexe — tous les nœuds peuvent être liés par un chemin — il faut vérifier si la faible profondeur est valable pour toutes les rues ou si le front de mer est effectivement particulier. Le prochain graphe montre la profondeur de la rue des portiques, qui comme la rue du front de mer, correspond à une extrémité du quartier. La profondeur est plus importante que pour la rue du front de mer, mais la partie nord-est du quartier n'est pas fouillée et peut contenir des rues connectant mieux le nord et le sud. Un second graphe de profondeur a pour origine la rue supérieure du théâtre bis.

**Graphe 19 *Profondeur* de la rue des Portiques**

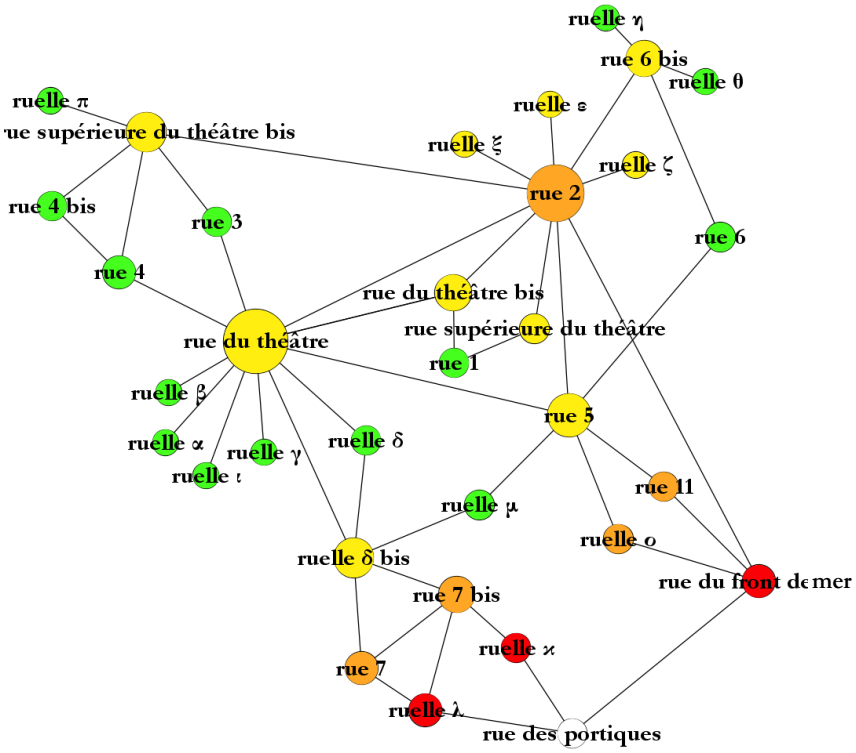


**Graphe 20 *Profondeur* de la rue supérieure du théâtre bis**

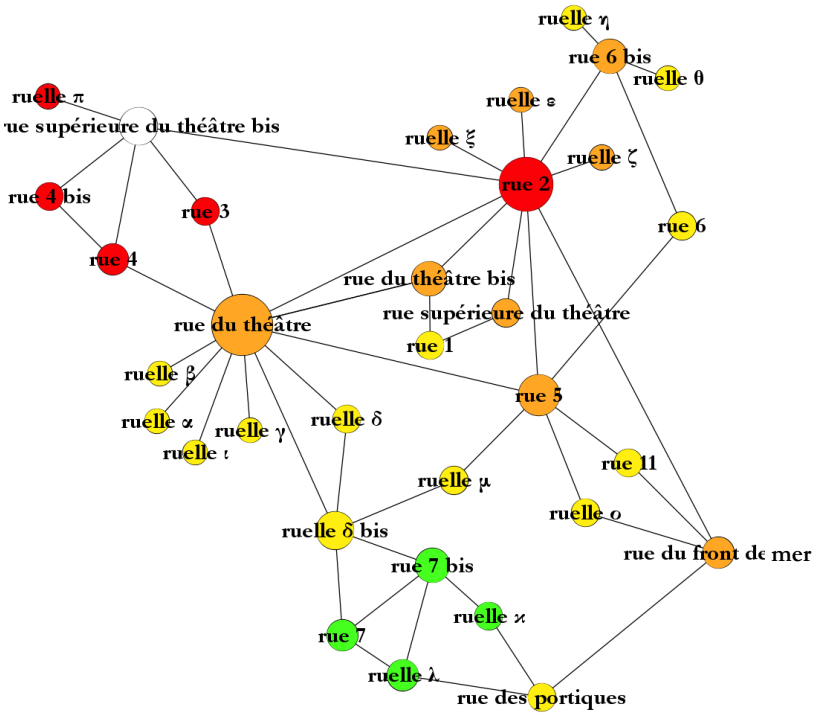


Le tableau suivant donne la profondeur totale de certaines rues. La rue du front de mer a une moins bonne profondeur que les grands axes de circulation (rue 2, rue 5 et rue du théâtre), mais a un meilleur résultat que les autres rues limitrophes du quartier.

Cela repose néanmoins sur l'hypothèse que la rue 2 donne directement sur le front de mer. La profondeur met en évidence la capacité de la rue 2 à organiser la circulation dans le quartier à l'inverse de la rue 5, dont la profondeur est la plus faible des trois grands axes de cette partie de la ville. La rue 2 est plus éloignée du port (pour sa partie fouillée) et construite plus tardivement. Les maisons édifiées au carrefour entre la rue du théâtre et la rue 2 préfèrent disposer des boutiques sur le premier axe. Il est difficile d'étudier la rue 2 alors que l'îlot I est inconnu, tout comme les deux extrémités de la voie. Elle donne sur peu d'entrées, mais beaucoup de ruelles en cul-de-sac qui desservent des maisons au cœur des îlots d'habitation. L'influence de cette rue pénètre profondément dans l'urbanisme, occupant un secteur résidentiel non-marchand. Moins bondé, elle permet de traverser le quartier rapidement. Du reste, la partie non-fouillée de la rue 2 se prolonge sur 130 m vers l'ouest avant d'atteindre des établissements du front de mer[6576].

| *Nom de rue* | *Profondeur* |
|---|---|
| Rue 2 | 58 |
| Rue du théâtre | 63 |
| Rue 5 | 70 |
| Rue du front de mer | 77 |
| Rue supérieure du théâtre bis | 81 |
| Rue des portiques | 99 |

**Tableau 19**

À l'échelle de toute la ville, les rues 2 et 5 sont plus structurantes que la rue du théâtre. La première lie le quartier de l'Inopos à la rue 5, voire au front de mer, constituant un important axe est-ouest et la seconde longe le port, certainement jusqu'au magasin des Colonnes, formant un axe nord-sud. Finalement, la rue du théâtre ne fait que relier ces deux axes majeurs. Les rues 2 et 5 sont essentielles à la ville, quand la rue du théâtre est surtout importante à l'échelle du quartier. Cet exercice d'analyse des réseaux viaires du quartier confirme que les archéologues créent l'urbanisme du quartier en fouillant d'abord une rue qu'ils pensent être l'unique axe majeur. Comme le note déjà Chamonard, la ville se développe à partir du front de mer : c'est ici que se trouvent les boutiques et le cœur battant de la vie du quartier, en arrière du port.

L'étude de réseaux ne prend pas en compte la longueur des rues, ni le nombre de boutiques et de portes qui y sont associées. P. Karvonis recense les pièces polyvalentes du quartier (cf. plan ci-dessous)[6577]. Les principaux axes marchands sont les rues du front de mer, 5 et du théâtre[6578]. Concernant cette dernière, les pièces les plus grandes sont situées entre les rues 4 et 5. Ce type de local disparaît après la rue 2, confirmant l'idée

[6576] Pour rappel, la rue du théâtre mesure 150 m.
[6577] Karvonis (2018), p. 59 et 94, figure 13 et 45.
[6578] *EAD VIII.1*, p. 66 et 207.

d'une rupture et d'un changement de rue pour la dernière section vers le théâtre. La différence de taille entre les locaux de la rue 5 et de la rue du théâtre montre qu'elles n'ont pas le même rôle. La première fait partie intégrante de l'*emporion* et renforce le front de mer pour la vente en gros[6579]. Il existe des programmes d'aménagement de plusieurs pièces polyvalentes alignées : certains propriétaires louent toute une section de la rue aux marchands. La pression urbaine sur ce secteur enrichit les loueurs, qui mobilisent d'importants capitaux pour acquérir du terrain et construire les boutiques. Délos est une ville qui consomme beaucoup de produits d'importation et le lien avec l'*emporion* se fait dans ce secteur[6580]. La rue du théâtre, étroite et bordée de boutiques aux larges baies, renvoient aux passants une image d'opulence. Le quartier s'est développé du front de mer vers l'est, mais aussi le long de la rue du théâtre vers le sud.




**Figure 55 Les boutiques du quartier du théâtre**

Le nombre de portes dans une rue permet aussi de mesurer son impact sur la circulation : le tableau suivant donne le facteur du nombre de portes divisé par la longueur de la rue.

**Tableau 20**

| *Nom de la rue* | *Indice de porte par mètre de rue*[6581] |
|---|---|
| Rue 1 | 0.12 (0.24*) |
| Rue 2 | 0.17 (0.21*) |
| Rue 3 | 0.29 |

[6579] La partie basse de la rue du théâtre a le même rôle.

[6580] Les produits vendus aux habitants viennent du port plus que de la *chôra*. Les boutiques 26, 27b, 33 et 41b sont des meuneries. Selon Brunet (1998), p. 685, l'artisanat lié à la transformation alimentaire est important dans cette rue.

[6581] La valeur entre parenthèse correspond à l'indice réévalué lorsqu'une partie de la rue n'est pas fouillée ou qu'un monument limite les possibilités de présence d'entrées.

| | |
|---|---|
| Rue 4 | 0.30 |
| Rue 5 | 0.38 |
| Rue du théâtre | 0.32 |
| Rue du front de mer | 0.25 (0.50*) |

La rue du théâtre n'a pas un indice plus élevé que des rues résidentielles (3 et 4). Il y a pourtant une corrélation entre le nombre de portes et celui des pièces polyvalentes. Le front de mer donne le diapason d'un secteur marchand. La rue 5 se démarque par son fort indice.

Pour analyser la pénétration de l'*emporion* dans le quartier, on a choisi l'angle de la circulation dans le réseau viaire. Dans le quartier, il est organisé et hiérarchisé, structuré en trois grands axes : les rues 2, 5 et du théâtre. La rue 5 fait partie de l'*emporion* étendu, la rue du théâtre renforce ce rôle et, surtout, fait figure d'avenue commerciale à l'échelle de la ville. Selon M. Brunet, de nombreuses boutiques de cette rue sont spécialisées dans la transformation alimentaire, à l'inverse de la rue 5[6582]. Les objets du commerce peuvent dépasser les simples besoins locaux : pèlerins et marchands y trouvent des produits spécialisés. Le carrefour entre ces rues marchandes, donnant sur de grandes pièces polyvalentes, constitue le cœur du quartier à partir duquel il est possible de se rendre partout en changeant peu de direction. La rue 2, de circulation et résidentielle, permet d'atteindre rapidement la ville et le port. Le quartier n'est pas orienté sur le front de mer, mais autour de ces trois axes. Il demeure impossible de dresser un bilan de la circulation vers le port sans connaître l'aboutissement occidental de la rue 2. On conclut pourtant à l'étalement de l'*emporion* dans le quartier avec une baisse de la fréquence des lieux de négoce et de leur portée au fur et à mesure qu'on s'éloigne du front de mer[6583]. Il y a une tension entre deux forces : 1º) le port de négoce qui tend à se développer vers l'est, le long des grands axes de circulation et 2º) l'urbanisme résidentiel occupant l'intérieur, mais cherchant un accès aux grandes rues. Cela conduit à une densification de l'urbanisme[6584]. Cette tension, déjà reflétée par la hausse des prix des loyers au III^e^ s., existe ailleurs à Délos. Concernant le rapport de l'*emporion* aux lieux sacrés, les magasins de l'établissement de granit et l'agora des Italiens empiètent sur le sanctuaire de Létô. De l'autre côté du sanctuaire, c'est l'inverse : le dromos vient couper en deux le secteur marchand. L'*emporion* pénètre dans la ville, entrant en concurrence avec d'autres secteurs urbains résidentiels et sacrés. Il n'y a pas de frontière juridique au port franc, mais la

6582 Brunet (1998), p. 685.

6583 Les interactions entre le quartier et le port sont possibles. On pense à l'huilerie IIIO, située non loin du magasin γ spécialisé dans le négoce de cette denrée.

6584 Une des clés de compréhension de la circulation dans le quartier et l'équilibre entre ces forces nécessite de fouiller la rue 2 entièrement, en particulier vers l'ouest.

limite correspond à cette tension. L'activité des rues marchandes du quartier (rue 5 et du théâtre) fait pression sur l'urbanisme résidentiel. Ce n'est pas le cas des infrastructures du négoce de transit, qui s'étendent vers le sud.

La rue du théâtre sépare deux logiques urbanistiques. À l'ouest, l'îlot III, enfermé entre les trois grands axes de circulation du quartier, est organisé autour d'impasses reliant les rues principales. À l'est, les rues 1 à 4 relient les rues du théâtre et supérieure du théâtre. Pour Chamonard, il est peu probable que les autorités civiles laissent les particuliers boucher des rues, créant des impasses. Je pense à l'inverse que ça s'est passé entre la rue du théâtre et le front de mer. Il en va de même pour l'îlot III, le plus proche du port, donc qui subit le plus la pression de l'*emporion*. Une étude d'urbanisme permettrait de trancher quant à l'existence d'anciennes rues traversant l'îlot[6585]. Une hypothèse est que le plan suivant distingue trois phases de construction de la partie septentrionale de l'îlot, de l'ouest vers l'est.

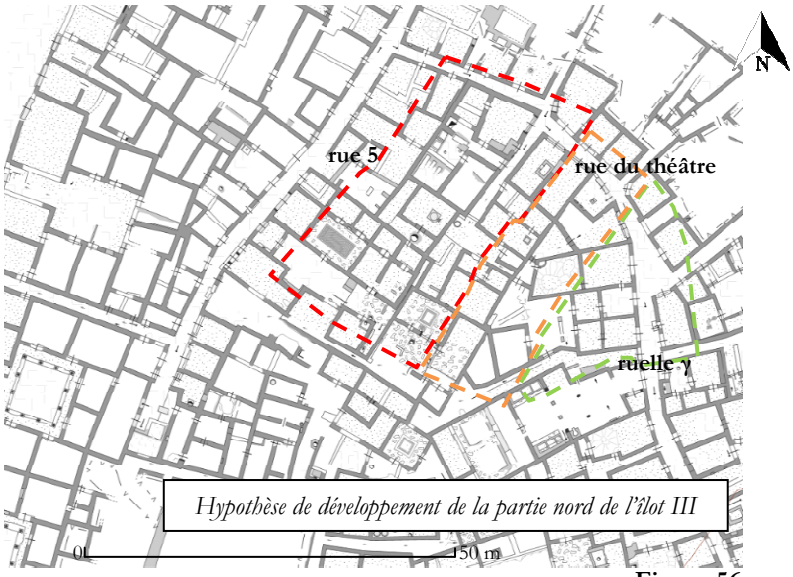


**Figure 56**

Ces trois ensembles se distinguent par l'axe de leurs murs et leur agencement par rapport à la rue. La ruelle γ au nord des bains peut rejoindre initialement la rue 5, divisant le vaste îlot en deux. Un dernier exemple de densification concerne la rue 5. Des boutiques se sont installées entre les magasins du front de mer et cette rue, réduisant fortement son épaisseur.

[6585] Le programme de recherche sur la morphologie urbaine de Délos de P. Fraisse permettra peut-être d'éclairer certains aspects de cette question.

## III- L'*emporion* fragmenté

Deux phénomènes apparaissent quand on s'éloigne du port : 1º) des édifices intégrant directement le système emporique sont insérés parfois profondément dans la trame urbaine et 2º) certaines activités urbaines, opportunistes, sont la conséquence du négoce portuaire. Cette activité secondaire intègre l'artisanat, les lieux de prostitution et de boissons pour marins. La notion de fragmentation de l'*emporion* se définit comme la dispersion de l'activité emporique dans la ville, parfois loin du port — pour l'échelle délienne — et l'activité secondaire dépendante du négoce.

### A- L'*emporion* hors du front de mer occidental

#### 1- Les autres ports déliens : Skardana, Ghourna et le Stade

Dans son *Mémoire sur l'île de Délos*, en 1864, Terrier écrit au sujet de l'anse de Skardana[6586] : « Il y avait là une espèce de port : on voit sous l'eau des fondations solides, des murs épais, de petites colonnes couvertes de mousses marines, et l'on reconnaît des compartiments de maçonnerie qui sans doute étaient de petites cales pour remiser les barques ». Des piliers de granit immergés dans la baie de Skardana semblables à ceux qu'on trouve au sud apparaissent toujours en front de mer, traduisant l'existence d'infrastructures portuaires[6587]. Selon Pâris, les ports secondaires de Skardana et Ghourna sont destinés aux quartiers environnants[6588]. Tréheux propose une relecture de l'inventaire du Thesmophorion — qu'il situe sur la plage de Skardana — de 156 : des objets sont enregistrés ἐν τῶι ϙἴϰϙι ἐπὶ τῶι ἐμπορ[ίωι][6589]. Il existerait donc un *oikos* proche de l'*emporion* à Skardana et le port marchand s'étend à d'autres débarcadères de l'île.

Les récentes missions sous-marines de la côte orientale de l'île renforcent ce constat. Le quartier du Stade s'enfonce dans la mer et M. Zarmakoupi a mis au jour un bâtiment similaire aux édifices commerciaux du front de mer de la côte ouest[6590]. En outre, la profondeur du mouillage de Ghourna autorise les navires de grande capacité de

---

6586 L. Terrier est à la charnière entre les philologues voyageurs et les archéologues de terrain voir Durvye et Muller (2009). Cf. *EAD XXXIX*, p. 26.

6587 Pour Lebègue, l'anse de Skardana est « défendue contre les vents du nord, qui sont dangereux » et « elle porte les traces de quais et de colonnes aujourd'hui submergées ». De nos jours, l'anse de Skardana n'est pas utilisée comme débarcadère et elle n'est pas bien protégée des vents du nord. Il faut admettre que du temps de Lebègue, il n'existait pas de môle protégeant le port actuel de l'île, à l'ouest de l'agora des Compétaliastes. Cf. Lebègue (1876), p. 33 et *EAD XXXIX*, p. 119-122.

6588 Pour Gallet de Santerre, il s'agit d'une interface importante de la période archaïque, car donnant accès au sanctuaire par l'esplanade des lions. Cf. Pâris (1916), p. 13-14 et 62 et Nakas (2022), p. 75-81.

6589 *ID*, 1417AI, l. 69-70. Cf. Tréheux (1987), p. 497.

6590 Dans l'édifice, des amphores sont plantées dans le sol pour stocker des denrées. Cf. Zarmakoupi (2015), p. 124.

tonnage à mouiller près du quai[6591]. La présence de l'*emporion* sur la côte est de l'île pose question : quels critères de répartition des marchandises dans les ports ? Quelle juridiction ? etc. La mission étant récente, il demeure difficile d'aller plus loin[6592]. Peut-on vraiment songer à une sorte de second terminal du port délien ? Il est vrai que les travaux de Fraisse sur la morphologie du quartier du stade soulignent l'ampleur des vestiges non-fouillés du quartier s'étendant vers le nord sur une surface deux fois plus importante que les secteurs déjà fouillés[6593]. Il décrit des édifices construits à flanc de falaise, soutenus par des grands blocs de granit sur la côte menant à Ghourna[6594]. Les surcoûts importants de construction n'empêchent pas les propriétaires de trouver « un intérêt particulier à s'installer là »[6595]. Les ports annexes de l'île dépassent une utilisation interne aux quartiers et intègrent le système de l'*emporion*. Zarmakoupi écrit même que ces ports de taille modeste sont destinés à gérer le négoce de luxe, dont les cargaisons ont un poids plus faible, nécessitant des navires moins gros[6596]. Cette spécialisation paraît séduisante, en raison de la proximité de la parfumerie et des industries de pourpre ; l'hypothèse, assez gratuite tout de même, rappelle les infrastructures d'Andriakè (cf. *supra*).

Délos est une ville avec une économie déséquilibrée, entièrement orientée vers l'extérieur. Le négoce de luxe est assez mal intégré aux modèles des historiens[6597]. Il était cependant important à Délos. Les marchandises destinées à l'exportation ne sont pas toutes rassemblées en front de mer. La plupart des magasins d'offrandes situés dans les portiques du *dromos*, où celles du Sarapieion C et du long de l'agora des Italiens sont destinés à un public international. Il faut insérer les magasins de la trame urbaine, comme les ateliers d'*auloi* et de parfumerie[6598]. Les devantures de certaines pièces polyvalentes ont un aspect luxueux, avec de larges baies d'entrée en marbre, des grilles métalliques et des banquettes d'exposition des marchandises[6599].

---

6591 C'est le seul port délien qui a cette caractéristique. Cf. Nakas (2022), p. 80-81.
6592 Tréheux peut se tromper et le Thesmophorion pourrait être dans la baie de la Synagogue (cf. Bruneau).
6593 Fraisse (2016) et Fraisse et Fadin (2020).
6594 Des constructions identiques se situent au sud du Dioskourion, également en lisière du port marchand.
6595 Fraisse (2016).
6596 Les cargaisons luxueuses sont cependant accompagnées de produits de plus faibles valeurs sur des navires capables de traverser la Méditerranée. Cf. Zarmakoupi (2015).
6597 Un parallèle contemporain est l'île voisine de Mykonos. De nombreux magasins sont spécialisés dans la vente de bijoux, vêtements et œuvres d'art. Ces objets ne sont pas destinés aux locaux.
6598 Karvonis (2008), p. 176-177.
6599 Ce luxe s'arrête souvent à la façade. Voir Schoevaert (2018), p. 258-269, pour un parallèle avec Ostie. Cf. Karvonis (2008), p. 191-195 et Karvonis et Malmary (2009), p. 208-218.

**2- La Maison des sceaux (GD 59d)**

Construite dans la seconde moitié du II^e^ s., et probablement fréquentée jusqu'en 88 ou 69[6600], elle présente un plan remanié[6601]. P. Ernst a essayé d'y retrouver des caractéristiques romaines[6602]. Des graffites portent le nom de deux affranchis de la *gens Mumdicia*, qui apparaît ailleurs à Délos et Athènes[6603]. Les propriétaires peuvent être des négociants de cette *gens*[6604]. Les fouilles ont mis au jour deux bustes-portraits, représentant deux négociants, peut-être des *negotiatores*, traduisant la réussite sociale des propriétaires[6605]. Les bustes peuvent venir de l'étage, où ils recevaient leurs clients[6606]. L'*instrumentum* doit être interprété à l'aune de leurs activités financières : un Hermès de bronze, un pied de coffre en bronze (*cassa ferraia* ?), des chatons de bague…[6607] Un local d'archives publiques, également détruit par le feu, sur l'agora de Pella offre un bon parallèle[6608]. Outre des empreintes, des encriers, des fragments de stylets et une masse d'argile pure pour les cachets sont autant d'objets accompagnant les archives de la Maison des sceaux[6609]. Les sceaux de Pella appartiennent plus souvent aux autorités publiques que ceux de la Maison des sceaux, ce qui oriente les contrats de cette dernière vers le négoce[6610].

De nombreuses d'amphores vinaires de Cos et d'Italie du premier quart du Ier s sont trouvées dans l'édifice[6611]. Il peut s'agir d'une cave personnelle ou d'une activité commerciale[6612]. Selon Zarmakoupi, plusieurs maisons italiennes de l'île associent une activité artisanale à un étage luxueux : un atelier apparaît dans la Maison des sceaux lors d'une seconde phase d'occupation[6613].

---

6600 Rotroff (2014), p. 103 situe la destruction en 88 et Ernst (2018), p. 51, en 69. Cf. Trümper (2005).
6601 Ernst (2018), p. 52 et Trümper (2001).
6602 Ernst (2018), p. 56.
6603 Ernst (2018), p. 70-76.
6604 Zarmakoupi (2018), p. 199 fait la même hypothèse.
6605 Les propriétaires ont aussi pu avoir une charge publique comme *syngraphophylax* ou *symbolophylax*. Cf. Marcadé (1990), p. 148, Trümper (2005), p. 377-378 et Ernst (2018), p. 60-61 et 68.
6606 Ce « bureau » doit être pensé en lien avec les archives trouvées au même étage. Cf. Siebert (1976), p. 815 et Ernst (2018), p. 63.
6607 Ernst (2018), p. 69.
6608 Akamatis (2012), p. 55-56 et Bagnall (2012), p. 50 et 150.
6609 Outre les contrats, la correspondance écrite est fondamentale pour les négociants. Cf. Dana (2021).
6610 Dans le Sarapieion C, 59 empreintes de sceau sont trouvées. Les pastilles contiennent toutes une seule marque, preuves qu'elles ne sont pas liées à des contrats. La plupart des pastilles de la Maison des sceaux présentent de 2 à 13 empreintes. Cela assure des documents contractuels. Cf. Boussac et Auda (1996), p. 512 et Siard (2010).
6611 Siebert (1976), p. 807 et Ernst (2018), p. 76-77.
6612 La seconde option est privilégiée. Cf. Boussac (1993), p. 680 et Trümper (2005), p. 369 et 389-390.
6613 Le bâtiment est agrandi à l'ouest sur l'espace public, vers la Maison de l'épée dont la décoration murale relève du Second Style, indiquant une influence italo-campanienne. Zarmakoupi (2018), p. 197-199 et Trümper (2021), p. 501.

La conclusion de contrats est une activité clé de l'*emporion* qui se distingue de ports de rupture de charge comme Myos Hormos et Bérénikè[6614]. La Maison des sceaux est donc un rouage de l'*emporion* et les 16 000 empreintes de sceaux correspondent à environ 5 000 papyrus archivés et environ 27 000 traces de matrices[6615]. Leur découverte est le fruit du hasard, car l'incendie de l'édifice a cuit les marques d'argile et d'autres habitations déliennes ont pu conserver des contrats[6616]. On ne sait pas si les contrats sont conclus dans l'édifice ou ailleurs. De nombreux contractants sont étrangers, certains étant des magistrats de cité, voire des membres de l'administration séleucide[6617]. La conservation des contrats se professionnalise sous la seconde domination athénienne[6618]. Les propriétaires des archives sont au courant des échanges méditerranéens ce qui en fait des acteurs-clés des réseaux.

### B- Les activités secondaires de l'*emporion*

#### 1- Q. Tullius et les maisons-ateliers

Certaines maisons associent des espaces artisanaux et commerciaux indépendants au rez-de-chaussée à un étage d'habitation[6619]. La maison IC, près du stade, a livré une base à inscription bilingue : « (en grec) [à Kointos Tullios …]os fils de Kointos, Kointos Tullios Hérakléôn, Kointos Tullios Alexandros et Kointos Tullios Aristarchos (ont dédié cette statue) à leur patron, honorant son mérite et sa parfaite honnêteté dont il a fait preuve envers eux. (En latin) [à Quintus Tullius …]us fils de Quintus, Quintus Tullius Aristarchus affranchi de Quintus, Quintus Tullius Alexander affranchi de Quintus, Quintus Tullius Heracleus (ont dédié cette statue) à leur patron en raison de sa considération qui lui est dû et de ses bienfaits »[6620].

Q. Tullius est aussi Apollôniaste en 125, et apparaît dans une tablette de malédiction et sur une liste de souscription pour la construction du théâtre du sanctuaire

---

[6614] Bresson (1993), p. 188.

[6615] Il faut aussi prendre en compte les archives détruites par les propriétaires, car périmées. Les contrats ptolémaïques sont nombreux lors de la période d'activité de la Maison des sceaux. Cf. Boussac (1993), p. 678 et 684, Trümper (2005), p. 370, Bagnall (2012), p. 34 et Ernst (2018), p. 80.

[6616] Siebert (1976), p. 807.

[6617] Les contrats sont rédigés en plusieurs exemplaires, dont un revenait aux *emporoi* (Démosthène, *Contre Zénothémis*, 16 et Xénophon, *Anabase*, VII, 5, 14). Cf. Boussac (1988) et Boussac (1992).

[6618] Ce n'est pas le cas sous l'Indépendance, car les dépositaires de contrats du sanctuaire sont nombreux. Les archives de la Maison des sceaux montrent que 70 % des matrices lisibles sont apposées une fois et représentent une clientèle épisodique. Des empreintes de sceaux apparaissent en 300, 200 et 110 exemplaires. Cf. Vial (1988), p. 50-54, Stambolidès (1992) et Boussac et Auda (1996), p. 521.

[6619] Zarmakoupi (2015), p. 116-117 et Zarmakoupi (2018), p. 195.

[6620] *ID*, 1802 (= *SEG*, 32:812) [Κόιντον Τύλλιον …]ον Κ̣οίντου υἱὸν / [Κόιντος Τύλ]λ̣ι̣ος [Ἡρα]κ̣λέων καὶ Κόιντος / Τύλλιος Ἀλέξανδρος καὶ Κόιντος Τύλλιος / Ἀρίσταρχος οἱ Κοίντου τὸν ἑαυτῶν πάτρωνα / ἀρετῆς ἕνεκεν κ̣αὶ καλοκἀγαθίας τῆς εἰς ἑαυτούς. / [Q. Tullium Q. f. …um] / Q. Tullius Q. l. A[ristarchus] / Q. Tullius Q. l. Ale[xander], / Q. Tullius Q. l. He[racle]o [p]atṛo[nem] / suom honoris et be[nef]ici cau[sa] (vers 100). Cf. Trümper (2021), p. 527-528.

de la déesse syrienne[6621]. Son affranchi, Hérakléôn est esclave Compétaliaste en 98[6622]. Q. Tullius évolue dans le même cercle que Philostratos d'Ascalon[6623]. La dédicace bilingue souligne l'origine des affranchis et leur respect au patron[6624]. L'ordre des affranchis change entre les versions grecque et latine, preuve de l'ambigüité des relations de ce petit groupe.

L'étage de la maison résulte d'une seconde phase d'occupation liée aux transformations du rez-de-chaussée en atelier ou en espace de stockage, selon un processus semblable à la Maison des sceaux[6625]. Des amphores et des tuiles sont stockées dans la maison de Q. Tullius[6626]. Selon Zarmakoupi, la division des espaces correspond aux activités des affranchis[6627]. Une pièce comporte un *graffito* montrant un navire, un cheval et une inscription peu lisible, où on peut restaurer le nom Ἐπάγαθος — peut-être un esclave qui travaillait ici[6628]. L'association d'un étage luxueux à un rez-de-chaussée dédié aux activités économiques se retrouve en cinq autres maisons, appartenant à des Italiens aisés[6629]. Le corpus de Zarmakoupi demeure un peu dérisoire à l'échelle de l'île pour en tirer des conclusions sur l'identité italienne de cette pratique[6630]. On se contente de constater l'existence d'activités économiques artisanales dans le tissu urbain[6631], conformément à la tension entre les activités économiques et résidentielles. Si la Maison des sceaux possède des espaces d'artisanat et de stockage au rez-de-chaussée et des locaux administratifs et archives à l'étage pour accueillir les clients, la part consacrée à la vie non-professionnelle s'en trouve fortement réduite[6632].

Reste à examiner si ces maisons-ateliers, caractéristiques des quartiers du stade et de Skardana, font partie de l'*emporion*. Les ateliers et espaces de stockage du rez-de-

[6621] *ID*, 1730. Cf. Hasenohr (2017), p. 127 et Trümper (2021), p. 528. Voir les nuances d'Ernst (2018), p. 84, note 223.
[6622] *ID*, 1761, l. 16-17.
[6623] Trümper (2021), p. 528 (*ID*, 1761 et 2628).
[6624] Zarmakoupi (2017), p. 142-143.
[6625] Zarmakoupi (2015b).
[6626] On ne sait pas si ces dernières sont une réserve en attente de la réparation de l'édifice ou la trace du lestage d'un navire. Concernant ce lestage : Rico (1995). La question porte sur les circuits de distribution de ces produits et de savoir s'ils impliquent l'*emporion*, le commerce local ou les besoins domestiques.
[6627] Idée critiquée par Trümper (2021), p. 532.
[6628] Rien ne permet de dater ce *graffito*. Le nom apparaît ailleurs dans l'île (*ID*, 1758 et 1961). Cf. Zarmakoupi (2015b).
[6629] Pour Zarmakoupi (2015b), ils ne correspondent pas à l'élite. Cependant, les archives de la maison des sceaux montrent que les propriétaires conservent des contrats impliquant la dynastie séleucide, des cités d'Asie Mineure, des magistrats et de nombreux marchands étrangers. Rien n'assure que ces sources dressent le réseau des propriétaires, mais les informations contenues dans ces documents et la confiance que les acteurs accordent à ces spécialistes de l'archivage désignent une certaine élite.
[6630] Ernst (2018), p. 51-118 et Trümper (2021), p. 504.
[6631] Voir certaines objections chez Trümper (2021), p. 532.
[6632] Une pièce de la maison est trouvée remplie d'amphores. Cf. Ernst (2018), p. 76-77.

chaussée apparaissent généralement lors d'une seconde phase d'occupation des bâtiments, quand un étage est ajouté[6633]. Ces espaces renforcent les capacités de stockage de l'île[6634]. Les maisons-ateliers sont éloignées du front de mer : soit elles fonctionnent avec les ports secondaires, soit elles sont domestiques ou exploitées pour l'échelle locale. Pour Zarmakoupi, la Maison des sceaux est insérée dans les structures d'échange au long cours. Il faut pourtant distinguer l'étage avec les archives et contrats, de l'atelier du rez-de-chaussée. Dans le quartier du stade, le stockage dans les maisons de particuliers va bien avec la possible fonction de port de denrées de luxe de ce secteur, même si la récente découverte d'entrepôts dans ce port complique le modèle. Le faible nombre de maisons-ateliers identifiées par Zarmakoupi ne permet pas de les intégrer dans l'*emporion*. Les ensembles de pièces indépendantes des maisons-ateliers sont des locaux d'artisanat, possédant leur propre stockage. L'artisanat délien peut compter sur un approvisionnement régulier et de qualité, ainsi que sur un important bassin de consommation, mais il est inutile de faire de ces ateliers l'activité principale des propriétaires des édifices[6635]. Ceux de la Maison des sceaux sont impliqués dans des contrats de négoce international et Q. Tullius délègue l'activité artisanale à ses affranchis. Dans bien des cas, les espaces du rez-de-chaussée sont loués. Les maisons déliennes sont souvent polyfonctionnelles ; on notera un dernier exemple : la maison de l'Hermès, dans laquelle furent trouvés trois *sèkomata* et des poids[6636]. Les maisons déliennes ont des espaces productifs, même les riches demeures[6637]. C'est l'opportunisme économique des propriétaires permettant le développement d'ateliers domestiques, qu'il faut voir comme lieu d'activités secondaires de l'*emporion*, dont ils dépendent.

### 2- L'*emporion* comme lieu de débordements

Les ports ont souvent mauvaise réputation, comme lieux de prostitution, de bagarres, de beuveries. Les rudes conditions de la vie de marin, les dangers de la mer, l'absence de femmes sur les navires et l'isolement seraient autant de raisons aux excès de

6633 Zarmakoupi (2018), p. 202.
6634 Zarmakoupi (2015b).
6635 Dans le monde contemporain, les ports francs réduisent les frictions étatiques et culturelles. Par exemple, le port franc d'Hambourg de la fin du XIX^e^ s. importe du vin français, le transforme en ajoutant de l'alcool et le revend en Europe du nord. La modification du produit dans le port franc permet l'adaptation d'un produit au marché cible. Les ateliers déliens auraient pu avoir joué un rôle similaire au profit des marchés orientaux et italiens. Il reste difficile d'en établir la preuve. Cf. Lavissière (2014), p. 73 et Lavissière et Mandják (2014), p. 4-5.
6636 Marcadé (1953), p. 588-590.
6637 Dans la maison de l'Hermès, des outils en fer ont été trouvés dans la salle O (au dernier étage de l'édifice). Dans la maison du Diadumène, un atelier de sculpture fut identifié. Cf. Marcadé (1953), p. 594 et Bruneau et Ducat (2005), p. 237.

luxure et d'ivrognerie dans les ports[6638]. Mais n'est-ce pas là notre représentation ? Les Grecs ont plutôt tendance à les associer à la *chrématistique*, quand ils s'en font une idée négative[6639]. Théopompe condamne ainsi les mœurs des gens de Byzance, conséquence de la proximité de l'*asty* avec l'*emporion*[6640].

Tavernes et maisons closes sont difficilement identifiables à Délos. P.J. Chatzidakis reconnaît une *taberna vinaria* à l'est de l'agora des Italiens, sur un important axe de circulation de la ville[6641]. Ce bâtiment de faible superficie possède une mezzanine pouvant accueillir une prostituée, comme l'indiquerait le mobilier[6642]. L'édifice est en activité entre le début du I^er^ s. et les crises mithridatiques[6643]. Des amphores vinaires trouvées lors des fouilles attesteraient d'une fréquentation de l'échoppe par des clients italiens[6644]. Pour M. Trümper, d'autres lieux de débauche se trouvent dans la palestre de granit (GD 66), les entrepôts du front de mer et l'hôtellerie (GD 113)[6645]. Selon N. Rauh, la Maison du lac abrite une maison close[6646]. Il estime aussi que le quartier du Lac est un véritable *red light district*, en raison du nombre de *phallus* sculptés sur les murs et l'existence de locaux de prostitution à l'est de l'agora des Déliens[6647]. La prostitution délienne n'est cependant pas restreinte à un quartier précis[6648].

Les édifices commerciaux du lac sacré, comme le Magasin aux amphores, construit fin II^e^ - début I^er^ s. et spécialisé dans le négoce du vin, sont de petite dimension par rapport à ceux du front de mer, donc liés à la vente au détail[6649]. Ils évoquent des *macella* dévolus à la redistribution locale, voire régionale, d'aliments[6650]. À Rome, les plus anciens datent du dernier quart du III^e^ s., mais aucun de ceux que l'on connaît n'est spécialisé dans le commerce du vin[6651]. À Délos, il existe des centres de redistribution

6638 Reger (2016), p. 15.
6639 Aristote, *Politique*, I, 9, 12-17. Les ports attirent une population modeste. Trümper (2011b) identifie les lieux de résidence de cette population. Cf. Vélissaropoulos (1977), p. 70 et Reger (2016), p. 10-16.
6640 Pollux, *Onomasticon*, IX, 34. Cf. Vélissaropoulos (1977), p. 61-62, Trümper (2016b), p. 103-128 et Hinsch (2022), p. 410-413.
6641 Les tavernes de Pompéi sont également situées sur des axes fortement fréquentés. Cf Rauh (1993), p. 206-215, Chatzidakis (1997), Trümper (2016b), p. 105 et Schoevaert (2018).
6642 L'étude des mezzanines de P. Karvonis et J.-J. Malmary n'évoque pas cette possibilité de fonction pour ce type d'installation. L'hypothèse est aventureuse. Chatzidakis (1997), Trümper (2016b), p. 104 et Hatzidakis (2017), p. 325.
6643 Chatzidakis (1997), Trümper (2016b), p. 103-104 et Hatzidakis (2017), p. 326.
6644 Trümper (2016b), p. 104-108, qui remet cela en cause.
6645 Trümper (2016b).
6646 Rauh (1993), p. 213 et McClain et Rauh (2011).
6647 Mais il s'agit de signes apotropaïques, comme l'explique P. Bruneau. Rauh (1993), p. 149-155 et 165-168, McClain et Rauh (2011), p. 165-167 et Trümper (2016b), p. 108-117.
6648 Pour Athènes, voir Glazebrook (2011), p. 47.
6649 Karvonis (2008), p. 169-170 et Karvonis et Malmary (2018), p. 192.
6650 Evangelidis (2019).
6651 Andreau (2012), p. 75-76.

alimentaire éloignés du port[6652]. La question est de savoir si ces édifices sont des sortes de *fora vinaria* destinés à alimenter les boutiques de la ville ou des centres de consommation[6653]. Situés au carrefour d'axes majeurs et éloignés du port, ces édifices ont accès à une large clientèle[6654]. Le magasin des amphores est probablement un espace de consommation et de vente au détail, fréquenté par les marins.

Aucune trace archéologique ne confirme l'existence de maisons de prostitution dans le port délien, mais les témoignages littéraires attestent bien de l'existence de ce genre de lieu dans les villes, à côté de prostitués indépendantes[6655]. Il est en fait difficile d'établir une spécificité de la *port prostitution* par rapport à l'*urban prostitution* et des traces de cette activité apparaissent partout, à Pompéi, Athènes, et même dans le désert oriental d'Égypte[6656]. Une inscription latine d'Italie méridionale rapporte la discussion d'un aubergiste avec un marchand accompagné de son équidé[6657]. L'aubergiste présente l'addition d'une nuit d'étape, concernant du vin, du pain, du gruau, une prostituée et du fourrage[6658]. La présence de nombreux esclaves de toutes origines à Délos peut contribuer au développement de l'esclavage sexuel[6659].

Cela pose la question de toute une population de marins qui fréquente les lieux de débauche[6660]. Eschine écrit : « Ou bien qu'un médecin vienne s'établir dans une de ces échoppes qui bordent nos rues, celle-ci prend le nom de cabinet médical. Et si, dans ce même endroit, le médecin étant parti, s'établit un forgeron, le local s'appelle alors une forge, ou atelier de foulon si c'est un foulon qui l'occupe ou atelier de charpentier si c'est un charpentier ; enfin, **quand des prostituées viennent s'y installer avec leur patron, la maison en prend aussitôt le nom** »[6661]. On comprend pourquoi aucune trace de cette

---

6652 EFA (1983), p. 886.

6653 Ils peuvent aussi être des *geumata*, soit des édifices spécialisés dans les échantillons liquides consommables, similaires aux *deigmata*. Le *geuma* est un échantillon gustatif et le *deigma* est un échantillon visuel. Cf. Schoevaert (2018), p. 171, pour un parallèle avec Ostie et Arnaud (2021b).

6654 Schoevaert (2018), p. 245-249, pour un parallèle avec Ostie.

6655 Reger (2016), p. 15.

6656 Reger (2016), p. 31.

6657 *CIL* IX, 2689.

6658 Le négoce terrestre est tout autant lié aux activités de débauche. Cf. Corsi (2021), p. 266-267.

6659 On sait que l'épigraphie ne donne guère d'indices sur les nombreux esclaves déliens. Cf. *EAD XXX*, n° 418.

6660 Certains graffiti permettent d'approcher cette réalité du port. Voir Basch (1973), bien que nous ne partagions pas ses conclusions sur le caractère cultuel des graffiti. Ce biais de l'épigraphie peut être souligné par un exemple fictif. Un *emporos* de Sidon fait affaires à Bérytos. Il s'embarque pour Délos sur un navire dont l'équipage est bérytain. Arrivés dans l'île, les marins se rendent dans les tavernes et lieux de prostitution et l'*emporos* négocie ses produits acquis à Bérytos. Satisfait, il fait un don à Apollon qu'enregistrent les hiéropes dans les inventaires du dieu. Quel sont les différentes échelles de réseau impliqués dans cette histoire ? L'étude épigraphique ne retient que le marchand de Sidon, mais les produits et l'équipage, qui ne laissent aucune trace, sont bérytains. Il faut se rappeler que l'épigraphie met en valeur une élite. Il existe une vie invisible du port, dont l'archéologie seule peut retrouver les traces.

6661 Eschine, *Contre Timarque*, I, 124, 1.

activité n'est reconnue dans l'île[6662] : les prostituées mènent leurs activités dans des pièces polyvalentes de *synoikiai*. A. Glazebrook insiste sur le fait que les espaces de prostitution ne sont pas caractérisés et peuvent être temporaires[6663]. Des prostituées travaillent aussi dans les rues[6664]. La prostitution est aussi bien une activité secondaire d'espaces aux fonctions multiples qu'une activité liée à un lieu précis, comme à Pompéi[6665]. On connaît, pour Athènes, l'existence d'une taxe touchant la prostitution (*pornikon telos*)[6666]. Si elle a été appliquée à Délos après 167, son revenu a dû augmenter. Ce serait un exemple des retombées financières de Délos pour Athènes.

Les moralistes de la période classique dénoncent les mauvaises mœurs que les étrangers de l'*emporion* importent dans la cité[6667]. Pourtant, les grandes cités portuaires de Propontide, Athènes et Délos cherchent à attirer des négociants étrangers dans leurs ports plutôt que d'envoyer de nombreux marchands dans les *emporia* méditerranéens[6668]. On voit bien que la possession d'un *emporion* très connecté est un objectif des cités. La forte consommation de vin dans les débits de boissons du Pirée et de Délos est aussi source de revenu. Xénophon, avec son intérêt pour les *prosodoi* annonce déjà cette vision des ports[6669].

**Conclusions finales**

Historiens et archéologues proposent divers modèles d'organisation de l'*emporion* délien. Plusieurs aspects ressortent : 1°) l'articulation de l'agora de Théophrastos avec le front de mer méridional, 2°) l'articulation du port avec la trame urbaine de la ville et 3°) les capacités de stockage du front de mer. Il est clair que le port est un *emporion* intégré, avec un long *ora maritima*[6670].

La spécificité et la pérennité du port antique se fonde sur les structures multifonctionnelles que sont les pièces polyvalentes. Cela n'interdit pas une organisation portuaire stricte, à trois niveaux. Le **premier niveau** est celui de l'*emporion* juridique aux frontières assez nettes. Centré sur le front de mer, on le distingue en deux espaces,

---

6662 Il est vain de chercher des lieux de prostitution sans preuves irréfutables. À Athènes, les prostituées se trouvent principalement dans les lieux de trafic (l'agora, le Pirée et le *Kerameikos*). Glazebrook (2011), p. 48.
6663 Si on se borne à chercher des caractéristiques, la taille réduite d'un local est un élément remarquable, mais non décisif. C'est surtout le décor et les graffiti qui assurent de l'existence d'un *porneion* ou *lupanar* à Athènes et Pompéi. Cf. Glazebrook (2011), p. 36-37.
6664 À l'inverse, il existe aussi des bâtiments plus luxueux avec des cours, servant également de *porneion*, pour des clients plus aisés (Xénophon, *Mémorables*, II, 2, 4). Cf. Glazebrook (2011), p. 42-43 et 46.
6665 Glazebrook (2011), p. 46.
6666 Glazebrook (2011), p. 48-49.
6667 Vélissaropoulos (1977), p. 70.
6668 Vélissaropoulos (1977), p. 71.
6669 Xénophon, III, 1-5. Cf. Vélissaropoulos (1977), p. 70-71.
6670 Nakas (2022), p. 83.

clairement identifiés à la fin du II^e^ ou au début du I^er^ s. Le premier, entre l'agora des Compétaliastes et la salle hypostyle, forme l'*emporion* de négoce, où débarquent les *emporoi/mercatores* sans locaux. Les échanges sont rapides, fondés sur le talent de négociation et la vente aux enchères, notamment par le biais des cercles de Sôkratès. Le second est l'*emporion* de transit, au sud de l'agora des Compétaliastes et composé d'une succession d'édifices commerciaux orientés vers la mer, sur près d'un kilomètre. Ce secteur intéresse les *emporoi/negotiatores*. Dans le contexte du négoce de transit, les navires ne restent pas longtemps dans l'île, expliquant les faibles capacités de mouillage de l'île[6671]. Le **deuxième niveau** correspond à l'*emporion* étendu : c'est un espace de transition entre l'*emporion* juridique et les autres aires urbaines vers l'est. Là, les activités de négoce et d'autres, résidentielles et sacrées, cohabitent et se mêlent. L'activité marchande domine encore. Le **troisième niveau** est l'*emporion* fragmenté, composé de deux aspects : 1°) les activités de l'*emporion* disséminées dans la trame urbaine, loin du port[6672] et 2°) les activités secondaires de l'*emporion*, comme la prostitution[6673]. Elles sont une conséquence de l'existence du port marchand.

Ce modèle portuaire fige une image du système emporique à son âge d'or, au début du I^er^ s. Il ne faut cependant pas en rechercher les racines aux périodes classique, voire archaïque. L'historiographie insiste sur le développement du port vers le sud lors de la seconde domination athénienne et la création de l'agora de Théophrastos, donnant une image de dilatation de l'*emporion*. Plus qu'un étalement, on remarque une superposition des ports les uns sur les autres au cours du temps. C'est ainsi qu'on interprète les différents travaux des *chômata*, la transformation de l'agora des Déliens en centre financier (la Tétragone) ou l'appropriation athénienne de la salle hypostyle. Insistons aussi sur la méconnaissance totale que nous avons du front de mer avant la fin du II^e^ s. Rien n'exclut l'existence de vestiges sous les édifices commerciaux du front de mer, comme le prouve déjà un petit bâtiment archaïque[6674]. Le réaménagement constant de l'*emporion* au fil du temps s'explique d'abord par des raisons naturelles : le port s'ensable régulièrement d'un côté et s'enfonce dans un marais littoral de l'autre. Les mutations du négoce méditerranéen à la période hellénistique expliquent l'adaptation des structures marchandes déliennes. Le commerce de transit et la financiarisation du négoce se développent. Enfin, en atteignant le premier rang des ports méditerranéens, Délos se

6671 Nakas (2022), p. 104 et 112.
6672 C'est par exemple le dépôt d'archives marchandes dans la maison des sceaux.
6673 De nombreuses boutiques de la ville fleurissent aussi en réaction aux activités portuaires, phénomène qu'on retrouve par ailleurs à Ostie. Cf. Schoevaert (2018), p. 178-179.
6674 Moretti (1998).

monumentalise. Cette évolution sur plusieurs siècles se fait par palier plus que par un lent progrès continu. Le tableau suivant recense les principales structures de l'*emporion*, leur période de construction et leur source de financement.

**Tableau 21**

| *Édifice* | *Date* | *Financement* |
|---|---|---|
| Môle | Archaïque | Inconnu |
| Entrepôts / édifices commerciaux du front de mer | • Archaïque<br>• Classique<br>• III^e^ s.<br>• 126-88 | • Privé<br>• Délos/Athènes<br>• Délos/Privé<br>• Athènes/Privé |
| Magasins α, β et γ | Vers 126 ou 100 | Athènes/Privé |
| Chômata | • IV^e^ s.<br>• 217-171<br>• 126 | • Athènes<br>• Délos<br>• Athènes |
| Portique oblique | IV^e^ – début du III^e^ s. | Délos |
| Portique Sud | 300-250 | Attalides |
| Portique de Philippe | Fin du III^e^ s. | Antigonides |
| Salle hypostyle | • Fin du III^e^ s.<br>• Seconde domination athénienne | • Délos<br>• Athènes |
| Portique Ouest (*deigma* ?) | Fin du III^e^ s. - 180 | Délos |
| Portique coudé | 187-173 | Délos |
| Local des Poséidoniastes de Bérytos | • 167-153<br>• 110 (phase d'extension) | • Association<br>• Association |
| Agora de Théophrastos | • Fin du III^e^ s.<br>• 126 | • Délos<br>• Athènes |
| *Kykloi* | 100-69 | Athènes |
| Agora des Compétaliastes | • Fin du III^e^ s.<br>• 126<br>• Vers 100[6675] | • Délos<br>• Athènes<br>• Association |
| Dallage de la Tétragone | 126 | Athènes |
| Esplanade marchande entre l'agora des Italiens et le sanctuaire d'Apollon | 100 | Privé/Italiens |

Les grandes phases d'aménagement du port délien sont la fin du III^e^ s., après 126 et vers 100. Les programmes sont principalement menés par les cités de Délos, puis d'Athènes. À partir de la fin du II^e^ s., les associations et acteurs privés prennent davantage en charge l'aménagement portuaire, comme en témoignent l'extension du local des Bérytains et surtout l'aménagement des édifices commerciaux du front de mer, vers le sud. On remarque la faible part des rois étrangers et de Rome dans le développement

[6675] Hasenohr (2001), p. 345.

portuaire. J.-C. Moretti a souligné que, sous la haute Indépendance, les Déliens sont plus soucieux de l'aménagement des espaces cultuels, de l'organisation des compétitions sportives et artistiques et de la gestion de l'eau[6676]. L'agora des Déliens est fréquentée dès l'Indépendance par des banquiers liés au négoce au long cours. La politique d'aménagement de la basse Indépendance doit être analysée dans la continuité. Au début du II^e^ s., les Déliens aménagent toujours des *chômata* et font élever le Portique Ouest. Le portique coudé de l'agora fait partie de ce programme de développement du port de négoce.

Au début, les Déliens, parasites du dieu, comptent sur leur sanctuaire pour attirer les réseaux internationaux. Le développement des infrastructures de négoce s'accroît dans un deuxième temps, correspondant à l'élargissement des réseaux de proxénie. Il faut lier les deux phénomènes. La plupart des *honorandi* ont des interactions marchandes dans l'île. Les Déliens ont-ils l'objectif d'assurer un rôle de port international dès le début de l'Indépendance, en développant un programme politique en différentes étapes, ou comptent-ils simplement profiter de leur sanctuaire et s'adaptent à leur nouveau statut de plateforme marchande méditerranéenne ? La première option est à privilégier, car les politiques honorifiques et édilitaires déliennes en deux étapes constituent un programme cohérent. Les Déliens cherchent dès 314 à redevenir un port de premier rang, rôle que l'île tenait sous l'*archè* athénienne.

Les événements de 167 ont eu un faible impact sur les aménagements portuaires, ce qui confirme les conclusions des actes du sanctuaire et des décrets de proxénie. La période de la fin du III^e^/début du II^e^ s. est une phase de développement plus importante que les lendemains de 167[6677]. Pourquoi la politique de développement portuaire s'est-elle arrêtée au début de la seconde domination athénienne ? Le port possède alors des infrastructures récentes, des derniers temps de l'Indépendance. Le départ des Déliens de l'île brise de nombreux réseaux marchands, fondés sur les interactions personnelles. Un certain délai est nécessaire pour revenir au niveau antérieur. Les Athéniens se sont davantage intéressés à la gestion du sanctuaire et de l'île, ainsi qu'à l'installation de la « clérouquie » dans les premiers temps de la seconde domination. Ils délèguent l'aménagement des structures de l'*emporion* aux acteurs privés, ce que la cité délienne

[6676] Moretti (2015), p. 109, écrit : « Le souci d'aménagement des lieux et des édifices destinés au commerce […] prend place dans la politique édilitaire des Déliens durant les dernières décennies du III^e^ s. […]. Une agora structurée par des portiques ne sera mise en chantier que dans les premières décennies du II^e^ s., après donc que l'on eut financé les lieux du commerce international ».

[6677] On confirme également les conclusions de C. Hasenohr, quant à la forte implication de la cité athénienne jusque dans le dernier tiers du II^e^ s., voire le début du I^er^ s. Après, ce sont les acteurs privés qui comptent. Cf. Hasenohr (2012), p. 105-106.

refusait. Il faut aussi ancrer le développement du port délien dans le contexte de la Méditerranée hellénistique : les papyrus montrent que le tonnage des navires de négoce augmente fortement à partir du début du II^e^ s.[6678]

Les différents intérêts des acteurs du développement de l'*emporion* et les différents niveaux de négoce font perdre sa cohérence au concept d'*emporion*. L'interaction de la dualité acteurs du développement portuaire/niveau de négoce sur le temps long permet de reconstruire la complexité du fonctionnement du port marchand. Il en ressort un système emporique organisé et hiérarchisé, en tension avec les autres secteurs de la ville qui pourtant en dépendent.

L'étude de l'*emporion* permet d'ancrer les réseaux dans l'espace physique. À l'échelle de l'individu, les réseaux sociaux sont modelés par l'organisation topographique du port. À l'échelle des réseaux portuaires méditerranéens, Délos est un acteur, un point du graphe, dont la définition est nécessaire.

[6678] Nantet (2020), p. 78-82.

## Chapitre 8 Application de l'analyse des réseaux sociaux au corpus des dédicaces de la seconde domination athénienne

### Introduction

Les dédicaces présentent un réseau d'évergètes (donc élitaire), résidant pour la plupart à Délos. Rien ne permet d'étudier les réseaux des marins et esclaves de condition modeste : de nombreux fidèles de la déesse syrienne sont des esclaves, mais les inscriptions ne permettent pas une analyse en réseau. É. Will écrit lucidement : « ce sont les patrons, et non les esclaves, et les banquiers et riches commerçants qui ont infléchi l'histoire du sanctuaire »[6679]. La démarche de ce chapitre est de faire la cartographie sociale des élites de la seconde domination athénienne et d'étudier l'évolution de leurs structures sociales. Les dédicaces permettent l'analyse des réseaux sociaux pour toute la période, de 167 au milieu du I^er^ s. Les enjeux sont d'identifier des stratégies réticulaires à différentes échelles : individuelle, de sous-groupes, de cités voire de rois. Il s'agit aussi de comparer les données avec les conclusions des précédents chapitres sur l'*emporion* et le phénomène associatif. C'est à cela que servent les méthodes d'analyses réticulaires quitte à infirmer ou confirmer des intuitions obtenues par d'autres moyens.

### A- La valeur des dédicaces comme matériau réticulaire

À partir de 167, les actes administratifs du sanctuaire sont peu nombreux puis disparaissent passées les années 140. Parmi les inscriptions les plus nombreuses (environ 1 000 entrées dans les *ID*) et les plus utiles pour retracer les réseaux, se trouvent les dédicaces[6680]. Les réseaux accordent une attention particulière aux liens, plutôt qu'aux entités, or par définition, une dédicace connecte *a minima* un dédicant, un bénéficiaire et une divinité. Il s'agit donc d'une triade, unité de base des réseaux. Ces inscriptions enregistrent une transaction, l'honneur venant compenser un acte du bénéficiaire auprès duquel le dédicant s'est endetté[6681]. Souvent, les dédicaces déliennes offrent un ensemble de relations plus complexes. Prenons un exemple :

[6679] *EAD*, XXXV, p. 141.
[6680] *ID*, 1525-2528.
[6681] Ma (2013), p. 15 et 45-63.

*ID*, 1662 (= *Choix*, nº 165) — 54/3 av. n.e.

1 Ἀθηναίων καὶ [Ῥωμ]αίων οἱ
κατοικοῦντες ἐν Δήλωι
καὶ οἱ ἔμποροι καὶ ναύκληροι
4 Ἀλέξανδρον Πολυκλείτου Φλυέα,
ἀρετῆς ἕνεκεν καὶ δικαιοσύνης,
ἐπιμελητὴν Δήλου γενόμενον
ἐν τῶι ἐπὶ Ζήνωνος ἄρχοντος ἐνιαυ-
8 τῶι
Ἀπόλλωνι.

Les marchands et nauclères et les résidents à Délos, Athéniens et Romains, honorent d'une statue Alexandros fils de Polykleitos du dème de Phlya, ancien épimélète de l'île sous l'archontat de Zénôn, en raison de son excellence et de sa justice, à Apollon

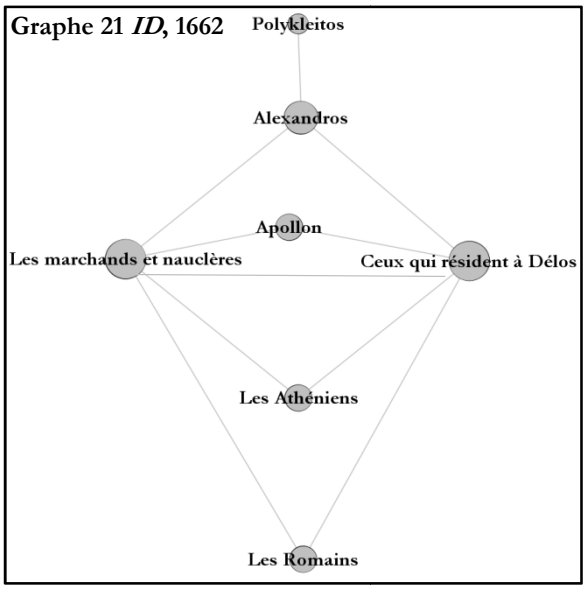


Cette dédicace rassemble les entités suivantes : les marchands et nauclères, les Athéniens, les résidents à Délos, Alexandros, Polykleitos, Zénôn et Apollon. Elles sont reliées par des liens de nature différente : 'filiation', 'divin', 'dédicant/bénéficiaire', 'appartenance à un groupe', etc… Tous ne sont pas utiles pour notre propos. Ainsi, l'archontat de Zénôn peut se traduire par un lien entre le magistrat et la cité d'Athènes, mais n'a aucun impact sur les réseaux déliens. Les autres liens peuvent être modélisés par un graphe. Les Romains et Athéniens sont liés aux groupes des marchands et nauclères et des résidents à Délos par certains de leurs citoyens. Ces groupes honorent Alexandros d'une statue qu'ils consacrent à Apollon, ce qui fait deux nouveaux liens. Enfin, Polykleitos est le père d'Alexandros. Il serait possible de complexifier le graphe en orientant les liens avec une flèche. La dédicace faisant partie d'un système don/contre-don, il est difficile d'orienter le lien du dédicant vers le bénéficiaire. De même pour le lien de filiation : doit-on l'orienter du père vers le fils ou inversement ? Entités et liens ont aussi des attributs : Apollon porte l'attribut *divinité* et les marchands et nauclères portent les attributs de *groupe* et de *négociants*. La simplicité de ce graphe ne permet pas d'éclairer davantage notre compréhension de l'inscription. Il faut mettre en série les dédicaces déliennes formant des sous-graphes pour en dégager l'intérêt : leur fusion donne un réseau complexe. Notons d'emblée qu'il ne s'agit pas d'un réseau social comme l'entendent les sociologues, car la nature des entités et des liens n'est pas identique. Les sources ne permettent pas d'identifier un graphe complexe en suivant les règles strictes de la *SNA* : il faudra donc mesurer la pertinence de cette méthodologie.

**B- Constitution du corpus et problèmes de méthode**

Le corpus des dédicaces se partage entre les *Inscriptions de Délos*, la section délienne du *Recueil des Inscriptions Concernant les Cultes Isiaques* et le *Supplementum Epigraphicum Graecum*. Dans ce chapitre, l'enregistrement des informations est nécessairement partiel, car une recherche prosopographique et bibliographique exhaustive est impossible. Ainsi, les origines des individus, la datation des inscriptions ou l'identification prosopographique d'un individu reposent surtout sur les informations des corpus — je précise en annexe [en ligne] les ressources bibliographiques utilisées pour éclairer mon choix lorsqu'il s'écarte de la lecture des corpus. L'article fondateur de C. Habicht sur la datation des épimélètes de l'île, les travaux de C. Karila-Cohen et d'É. Perrin-Saminadayar sur la prosopographie attique, l'index des Italiens dans le supplément 41 du *BCH* ainsi que les recherches de L. Bricault sur les cultes isiaques permettent de préciser certaines informations[6682]. Il reste néanmoins encore beaucoup à apporter en matière de prosopographie et de chronologie. Les conclusions que donne le graphe sont justes, mais gagner en précision permettrait de rendre les résultats plus clairs. La base de données, nécessaire pour construire le graphe, suit certaines règles d'enregistrement précises. Il est possible de réaliser différents graphes des réseaux déliens : il faut donc justifier les choix.

La logique d'enregistrement des inscriptions a été présentée plus haut avec l'exemple d'*ID*, 1662. On peut théoriser l'enregistrement des liens selon trois degrés d'interprétation des textes. Le premier enregistre le sens littéral de l'inscription — x honore y d'une statue qu'il consacre à z, implique littéralement les liens x-y et x-z. Le deuxième degré interprétatif est l'ajout des liens de fratrie ou de dédicants apparaissant en communs, qui se devinent par la lecture de la seule inscription, sans en être l'objet (x fils de k honore y implique un lien entre x et k). Le dernier degré nécessite des interprétations plus lourdes. Par exemple, les *épi ta hiéra* sont connectés avec l'entité cité d'Athènes. La dédicace ne montre pas l'existence du lien, mais on sait que ces gestionnaires du sanctuaire sont des magistrats choisis par la cité.

La base de données est organisée en trois tableaux (entités, liens et origines)[6683]. Le tableau des entités correspond aux points du graphe. Ce sont tous les individus, les groupes (associations, cités, institutions) et les divinités. Chaque entité possède un identifiant et un ensemble d'attributs :

- les références dans les corpus épigraphiques

[6682] Habicht (1991), Bricault (1996), Perrin-Saminadayar (2007) et Karila-Cohen (2007).
[6683] Le tableau des entités et des liens est en ligne : **https://www.academia.edu/105411688**.

- la nature de l'entité (individu, groupe, cité ou divinité)[6684]
- la formule onomastique
- l'origine
- le dème ou la *gens*
- le genre
- l'activité (magistrat, négociant, prêtre, *philos* royal, etc.)
- la précision de cette activité (épimélète de l'île, prêtre de Sarapis, banquier, etc.)
- le nombre d'inscriptions dans lesquelles l'entité apparaît
- la période d'activité de l'entité (en fonction de la date des inscriptions)
- des références bibliographiques (non-exhaustif)

Le tableau des liens donne aussi un identifiant à chaque connexion et des attributs :

- le type de la relation (individu/individu, individu/groupe, groupe/divinité, etc.)
- les identifiants de la source et de la cible du lien (les identifiants des entités que connecte le lien)
- la nature de la relation (dédicant/bénéficiaire, famille, divin, etc.)
- les raisons qui ont poussées le dédicant à honorer (*aretè*, *eunoia*, etc.)
- des précisions sur la relation (filiation, prêtre du dieu, *philos* du souverain, etc.)
- une indication sur l'orientation ou non du lien
- la cooccurrence du lien en nombre d'inscription
- le type de la divinité honorée (orientale, égyptienne, triade délienne, etc.)
- le nom de la divinité
- la période d'activité du lien (en fonction de la date des inscriptions)
- l'objet de la dédicace (monument, bâtiment, objet, autres)
- des précisions sur la nature de cet objet (statue, autel, temple)[6685]

Le dernier tableau enregistre les origines apparaissant dans les dédicaces, le nombre d'inscriptions dans lesquelles ces origines apparaissent, leur secteur (sur l'horizon ou dans la *LRPI*), le nombre d'entités ayant cette origine et la répartition de ce nombre en six périodes (167-145, 144-125, 124-105, 104-88, 87-69, 69-Empire).

Les principales difficultés de la constitution de la base de données tiennent en onze points. Ce sont des pistes de réflexions ayant pour but de montrer la complexité de l'exercice de création d'une telle base de données.

**1.** Les épiclèses et *interpretatio graeca* rendent difficiles l'enregistrement des divinités. Il n'est pas logique de diviser une divinité en autant d'entités que d'épiclèses, mais rassembler l'Aphrodite grecque du sanctuaire de Stésiléôs et l'Astarté palestinienne ou Hagnè Aphrodite est tout aussi problématique. Certaines divinités peuvent correspondre à un entre deux, comme Isis Aphrodite Astarté ou Zeus Sarapis[6686]. J'ai finalement choisi de catégoriser les divinités par leur origine (orientale, égyptienne,

[6684] Certains dédicants ont leurs noms qui tombent dans des lacunes. Ils sont enregistrés comme des individus inconnus, posant plusieurs problèmes. Le dédicant peut être un groupe, comme une association voire une cité, non un individu ou alors un personnage connu par ailleurs. Ajouter une nouvelle entité ne permet pas toujours de restituer aux mieux les réseaux.
[6685] Si aucune donnée n'est disponible, je précise le support de l'inscription (stèle, plaque de marbre, etc.).
[6686] *ID*, 2132 et 2152.

grecque, etc.). Toutes les Aphrodite à épiclèses grecques forment donc une entité, celles du sanctuaire d'Hagnè une autre, etc. Dans le cas de Zeus Sarapis ou Isis Aphrodite Astarté, l'origine de la découverte importe : une dédicace à Zeus Sarapis dans le Sarapiéion C permet d'indiquer la divinité dans l'entité Sarapis. Les divinités attachées à une cité sont isolées, comme le Poséidon bérytain ou l'Héraklès de Iamneia.

Certaines dédicaces ne permettent pas d'identifier une divinité, précisant simplement « *théoi* ». Je ne mentionne pas de tel lien avec un dédicant. En revanche, lorsque la dédicace provient de manière assurée d'un sanctuaire, comme le Sarapiéion C, un lien est restitué entre le dédicant et la triade isiaque. Ce choix est en partie arbitraire, car les *théoi* pourraient inclure Harpocrate, souvent associé à la triade. Le tableau des entités enregistre le nombre de dédicaces dans lesquelles les divinités apparaissent. Dans le cas des « *théoi* », ce nombre ne change pas, car aucune divinité n'est explicitement mentionnée.

**2.** Pour réduire la complexité du graphe, je n'ai pas pris en compte les boucles, c'est-à-dire les liens dont la source et la cible sont la même entité. Il est théoriquement possible de les coder, certaines dédicaces étant effectuées ὑπὲρ αὐτοῦ[6687].

**3.** Parmi les liens enregistrés, les plus communs sont ceux de 'filiation', les relations 'dédicants/bénéficiaires' et les relations 'divines'. Des liens enregistrent ceux qui ont été magistrats en commun au sein d'un même collège, comme les agoranomes ou les *épi ta hiéra*, mais les prêtres, kleidouques et canéphores ne sont pas liés entre eux, car ils ne forment pas de collège. Les 'dédicants en commun' et les 'bénéficiaires en commun' sont également enregistrés. Pour reprendre l'exemple *ID*, 1662 (cf. *supra*), les nœuds 'résidents à Délos' et 'marchands et nauclères' sont connectés par un lien de nature 'dédicants en commun'. La nature du lien rend la cohérence de l'inscription en créant des petits *clusters*. Ces liens sont parfois importants, comme les nombreuses dédicaces honorant à la fois les peuples athéniens et romains. Les deux cités, régulièrement honorées en commun dans les dédicaces, ont une relation particulière que mettent en valeur les seuls liens 'bénéficiaires en commun'.

**4.** Les liens entre divinités ne sont pas pris en compte[6688]. L'objectif est d'étudier les réseaux sociaux et les divinités sont un outil au service des politiques réticulaires des groupes et individus. Ne pas inclure les liens entre divinités modifie la modularité, c'est-à-dire le calcul qui divise le graphe complexe en communautés. L'avantage est de mettre en

[6687] *ID*, 1788, 1793, 2098, 2109, 2114, 2118, 2119, 2122, 2273, 2279, 2380 et 2628.
[6688] Un programme ERC : *Mapping Ancient Polytheisms*, mené par C. Bonnet, s'est intéressé à ces questions.

avant les relations sociales (individus et groupes). L'inconvénient est que certaines divinités ne sont pas forcément associées à la même communauté : Sarapis pourrait appartenir à un groupe autour de l'administration d'Athènes en raison du grand nombre des prêtres athéniens et il n'appartiendrait plus au groupe des cultes isiaques avec Isis et Anubis. Du reste, en modifiant certaines variables de l'algorithme, il est possible de restituer Sarapis dans un groupe comprenant les dévots des cultes isiaques. Cela témoigne de l'importance du travail qualitatif en parallèle à l'utilisation d'algorithmes. On comprend qu'Athènes utilise la figure de Sarapis pour contrôler les cultes isiaques, par l'intermédiaire de la prêtrise de Sarapis[6689]. Les associations sont systématiquement liées à leurs divinités tutélaires, ce qui permet d'influencer l'algorithme de modularité. Il serait impensable que les thérapeutes d'Hagnè Aphrodite n'apparaissent pas dans la communauté de cette divinité syrienne.

**5.** Certaines dédicaces sont consacrées par un individu au profit d'un autre. Dans *ID*, 2039, Dikaios, prêtre de Sarapis, consacre un bâtiment dans le Sarapiéion C au profit des Athéniens, des Romains, de Mithridate VI et de son père (au génitif), à Sarapis, Isis, Anubis, Harpocrate et aux mélanéphores et thérapeutes (au datif). Il est étonnant que les associations isiaques soient au datif, non dans la liste au génitif. Dans la base de données, ces associations apparaissent comme bénéficiaires du don de Dikaios au même titre que son père, Athènes, Rome et Mithridate VI.

**6.** L'onomastique, notamment pour les Romains, pose problème. Lorsqu'un *nomen* ou un *praenomen* est suivi d'un nom au génitif en grec, il est difficile d'identifier s'il s'agit du nom du père ou du patron[6690]. Ce problème est rendu plus complexe du fait que des mariages mixtes sont attestés[6691]. Des femmes italiennes, comme Secunda Nona appelée aussi Elpis, peut être une Romaine nommée au quotidien par un nom d'usage grec, par effet du cosmopolitisme insulaire[6692]. Les textes en latin posent moins de difficultés. Dans la base de données, l'origine romaine est attribuée à la plupart des individus avec un nom latin transcrit en grec, malgré de rares contre-exemples comme Gaius d'Acharnes[6693]. Si les esclaves des Romains sont indiqués sans origine, ce n'est pas le cas des affranchis. En gagnant leur liberté, ils obtiennent le gentilice de leurs anciens

6689 Athènes a tenté de supprimer le culte privé de Sarapis, au profit du seul culte public. Cf. *DCA*, p. 201.
6690 Par exemple Lucius Aufidius Dôrothéos Minor (*ID*, 1754).
6691 Baslez (2002).
6692 Hasenohr (2022), p. 99.
6693 *ID*, 2072.

maîtres. Ces affranchis organisent l'activité économique de leurs patrons, qui conservent ainsi leur *dignitas*[6694].

L'onomastique grecque est aussi problématique. Par exemple, Aischriôn fils d'Aischriôn de Mélité est un nom qui réapparaît sur plusieurs générations d'une même famille, de telle sorte qu'il est parfois difficile d'associer une inscription à un membre précis de cette famille. Ajouter un nouvel homonyme n'est pas toujours une solution, car on sait que l'inscription fait référence à un individu connu par ailleurs. On perdrait aussi en logique réticulaire, car l'analyse de réseaux fonctionne seulement si les entités sont liées entre elles par différentes dédicaces. Deux solutions alors : soit on associe l'inscription à deux Aischriôn de Mélité avec un taux de 0,5 dans la colonne 'cooccurrence d'inscription' (cela signifie que le lien est attesté avec 50 % de chances) soit on fait un choix, parfois contestable, et on associe l'inscription à un seul Aischriôn. Dans ce cas, j'ai indiqué les références bibliographiques qui donnent les arguments en faveur du choix. En règle générale, les habitants de Délos évitent les homonymes : les Aischriôn fils d'Aischriôn de Mélité apparaissent souvent avec le nom de leurs ancêtres au deuxième degré Euboulos ou Dionysios[6695].

**7.** Prêtres et épimélètes de l'île sont éponymes. Si les formules de datation des dédicaces ne permettent pas de lier les éponymes aux dédicants, bénéficiaires ou divinités, il ne faut pas pour autant les négliger. Un honneur de l'éponymie est justement d'apparaître sur de nombreuses inscriptions. Le paysage épigraphique de l'île a ses propres réseaux, dont les épimélètes sont en position de centralités, car présents partout. On distingue ici les réseaux épigraphiques des réseaux sociaux. Le paysage réticulaire épigraphique se construit en liant toutes les entités d'une inscription entre elles. L'intérêt est de renforcer la cohérence des inscriptions et de travailler sur l'image qu'elles projettent sur le visiteur. Dans le cadre des réseaux sociaux, magistrats et prêtres sont seulement liés à la cité d'Athènes[6696]. Les fonctionnaires athéniens dépendent de la cité pour exercer leurs activités, expliquant que tous les magistrats sont liés à Athènes (*épi ta hiéra*, gymnasiarque, etc.)[6697].

**8.** Les prêtres et le personnel sacerdotal mineur (kleidouque, zacore, canéphores, etc.) sont systématiquement liés à la cité athénienne et à la divinité dont ils assurent le

[6694] Cébeillac-Gervasoni (2002), p. 27.
[6695] *ID*, 2070 et 2232.
[6696] Sur la difficulté de différencier les prêtres des magistrats : Bremmer (2012), p. 220-223.
[6697] On met de côté les archontes et les consuls qui n'intéressent pas les réseaux déliens.

sacerdoce, bien que le nom des divinités apparaisse rarement associé à la prêtrise[6698]. La plupart du personnel des sanctuaires est sous l'autorité du prêtre, comme en témoignent les fréquents liens familiaux entre le prêtre de l'année et ses auxiliaires (kleidouque ou *hyphiéreus*). Je n'ai pas enregistré les liens entre le personnel sacerdotal et le prêtre : les règles de nomination de tout ce personnel n'étant pas toujours claires. Les liens familiaux étant indiqués, le graphe n'est pas bouleversé par ce choix.

**9.** Sur la datation des entités et des liens, deux colonnes de la base de données donnent les dates hautes et basses des inscriptions. Cela peut poser problème, comme pour *ID*, 1662, où l'entité Polykleitos, père d'Alexandros, a pour date haute et basse 54 et 53. Or, la période d'activité de l'individu est certainement plus ancienne, car l'inscription a pour objet son fils Alexandros[6699]. L'étude dynamique du graphe est possible, mais en gardant à l'esprit les limites de l'enregistrement des données. D'autre part, lorsque la date est inconnue, l'enregistrement est systématiquement situé entre 167 et 69, bien que certaines pierres puissent être d'époque impériale ou de l'Indépendance[6700]. Cela fait entrer ces documents dans une chronologie préconçue, dont j'essaie justement de m'affranchir[6701].

**10.** Certaines dédicaces rendent difficile la détermination d'un lien. Ainsi, les trois collèges de *magistri* font des dédicaces communes (*e.g. ID*, 1753). Ces dédicaces associent 12 *magistri*, soit 4 par collège, mais il est impossible de savoir quel dédicant appartient à quel collège : il y a une chance sur trois que le dédicant appartienne à chacun. J'ai restitué un lien vers les trois collèges, mais avec un flux de 0,33, soit une chance sur trois (le flux se définissant par la cooccurrence du lien entre deux entités). La structure du réseau n'est pas bouleversée et les liens sont de toute façon cohérents avec le texte des dédicaces, car les collèges élèvent les monuments en commun. Parfois, une dédicace peut honorer un individu dont il est impossible de connaître l'identité en raison d'homonymies. Dans ce cas, je restitue un lien avec un flux de 0,5 vers les deux individus qui peuvent lui correspondre. La cooccurrence est problématique concernant les formules onomastiques, car les patronymes des personnes mentionnées de nombreuses fois ont également un fort taux, même s'ils n'apparaissent jamais ailleurs dans l'île. Ainsi, Ménophilos, père

6698 Il est aussi possible de les lier aux résidents dans l'île, car ils sont recrutés parmi les Athéniens de Délos. Des exceptions sont les prêtres hiéropolitains d'Atargatis ne sont pas liés à Athènes. Cf. Perrin-Saminadayar (2012), p. 145.

6699 Certains individus sont mentionnés avec leur patronyme en fin de carrière, comme le zacore Euodos. Avec la logique d'enregistrement des entités en fonction des dates des inscriptions, le père d'Euodos a une période d'activité commençant après celle de son fils. Ces cas restent rares.

6700 Sur la continuité de la vie insulaire délienne sous l'Empire : Le Quéré (2015).

6701 Il est nécessaire de donner des chiffres pour le bon fonctionnement de l'algorithme. La plage chronologique 167-69 peut se traduire par « sans datation ».

d'Agasias d'Éphèse est mentionné plus souvent que son fils, pourtant plus célèbre. Les gymnasiarques sont systématiquement liés à Athènes, car élus par le peuple[6702]. Les pédotribes, dont certains comme Staséas sont assurément des professionnels agissant à titre privé, ne sont pas systématiquement connectés à Athènes[6703]. Les éphèbes sont connectés individuellement au groupe de l'institution éphébique, qui est lié aux pédotribes et aux gymnasiarques. Il n'y a pas de lien direct entre les éphèbes et ces responsables de l'éducation et du gymnase[6704]. Un problème est que le flux entre l'institution éphébique et ces responsables athéniens est de 1 pour chaque dédicace, or l'institution rassemble de nombreux éphèbes. Le même problème se pose pour toutes les associations de l'île. Un lien entre un groupe et un individu peut difficilement être équivalent à un lien entre deux individus. La méthode de définition du flux par cooccurrence des liens montre ici ses limites.

**11.** Une colonne indique si le lien est orienté ou non — elle est souvent désactivée lors de l'étude du graphe. Le tableau des liens présente une colonne 'source' et une colonne 'cible' dans lesquelles sont mentionnés les numéros d'identification des entités à relier. Généralement, les liens ne sont pas orientés, mais l'ordre d'apparition des entités n'est pas aléatoire : le dédicant est mentionné comme 'source' et le bénéficiaire comme 'cible', également les parents comme 'source' et leurs enfants comme 'cible'. Cela pose problème quand un fils fait une dédicace à son père. Dans ces situations la relation dédicant/bénéficiaire prime sur la relation de filiation[6705]. Parfois deux individus sont connus par deux dédicaces, dans lesquelles ils sont tantôt dédicants, tantôt bénéficiaires ; dans ce cas, le lien n'est pas orienté. En somme, l'orientation du lien permet de valider ou non la règle d'ordre d'apparition des entités dans les colonnes 'source' et 'cible'.

Associée au graphe, la base de données permet aussi de réaliser des cartes dynamiques. L'enregistrement des origines des entités suit un ensemble de règles. Le tableau enregistre deux listes d'origines selon le nombre d'inscriptions dans lequel apparaît un étranger à l'origine connu et le nombre d'étrangers de cette origine[6706]. Une

---

6702 *DCA*, p. 188-189.

6703 À Athènes, les maîtres n'étaient plus élus par l'assemblée mais nommés par le cosmète. Perrin-Saminadayar (2007b).

6704 Une exception cependant, certaines dédicaces sont effectuées par un petit groupe d'éphèbes, pas au nom de toute l'institution. Dans ce cas les liens entre eux et les responsables éducatifs sont directs.

6705 Pour reconnaître qu'il s'agit du fils et non du père, la colonne indiquant l'orientation du lien présente un lien non-orienté, alors que les relations dédicant/bénéficiaire et de filiation sont normalement orientées.

6706 Les étrangers à l'origine connue sont mentionnés, même si leur ethnique n'est pas explicité. Parfois, un anthroponyme apparaît sans origine bien qu'elle soit connue, comme Dèmètrios d'Alexandrie, descendant d'une illustre famille de prêtre de Sarapis (*ID*, 2129) ou Euodos d'Antioche, zacore d'Hagnè Aphrodite (*ID*, 2161).

partie du tableau est divisée en six périodes d'environ vingt ans entre 167 et l'Empire. Certains individus ont une activité à cheval sur plusieurs périodes. La règle suivie est que si l'individu apparaît sur deux périodes, il est mentionné dans les deux, au-delà, il n'apparaît plus. Certaines périodes sont mieux connues que d'autres, donc les inscriptions sont mieux datées, ce qui entraîne une surreprésentation des origines. D'autres problèmes méthodologiques doivent être signalés :

- Les affranchis des Romains sont indiqués avec l'origine Rome, même s'ils sont orientaux, car ils soutiennent l'activité de leurs patrons. Les esclaves, sans gentilice, ne sont pas mentionnés.
- Les magistrats athéniens apparaissant dans les formules de datation ne sont pas comptés, afin d'obtenir un tableau de l'activité des individus selon leur origine en fonction du temps[6707]. L'origine des magistrats est indiquée lorsque ces derniers sont dédicants ou bénéficiaires.
- L'origine des patronymes athéniens n'est pas enregistrée, en raison de possibles naturalisations de leurs enfants. L'origine des patronymes ne compte jamais s'ils apparaissent dans les seules formules onomastiques à Délos.
- Parfois, l'inscription ne permet pas de trancher entre deux possibilités d'origine pour un individu. Dans ces cas, j'indique un facteur de 0,5 au lieu de 1 pour chaque origine possible. Si un individu a plusieurs origines, comme Rome, Arados et Marathos ou Ascalon et Naples, j'enregistre toutes les origines avec un facteur de 1[6708].

Finalement, la construction de graphes et de cartes n'est pas neutre et implique de nombreux choix dictés par les sources et l'objet d'étude. En outre, sans index des Athéniens à jour depuis 1908 ni prosopographie de toutes les familles athéniennes de Délos, le travail ne peut être définitif : la base de données est une version *alpha*[6709]. L'enregistrement manuel de plusieurs milliers de liens et nœuds peut aussi entraîner des erreurs que les logiciels Excel et Gephi et l'effet de masse des données permettent de réduire en partie. C'est pourquoi on trouve en ligne, sur ma page Academia, une annexe de la longue base de données : **https://www.academia.edu/105411688**. L'objectif n'est pas de présenter des résultats définitifs, mais des tendances.

[6707] Les magistrats étrangers des formules de datation sont indiqués, comme le zacore Euodos d'Antioche (*ID*, 2161) ou les prêtres hiérapolitains d'Atargatis. Ils renforcent leur communauté d'origine dans l'île. Il existe donc une différence de traitement entre les Athéniens et les étrangers sur ce point.
[6708] *ID*, 2245.
[6709] Roussel (1908).

**C- Présentation du graphe**

Le réseau comporte des entités de différentes natures (divinité, individus et groupes) ; or un groupe n'a pas la même valeur sociale qu'un individu et on peut se questionner sur la valeur sociale d'une divinité. On peut produire un réseau secondaire, composé des seules interactions entre individus, ou un réseau biparti, incluant les groupes, mais ce n'est pas le choix retenu ici. Le graphe est constitué de 2 674 nœuds et 6 328 liens. Il est constitué de 100 composantes connexes, mais il existe une composante géante intégrant 90,2 % des nœuds (2 411) et 95,7 % des liens (6 057). Les composantes connexes mineures représentent chacune une seule inscription, souvent lacunaire. La forte connexité du graphe s'explique par la documentation : les dédicaces sont adressées à des divinités en position de centralité. En se concentrant sur la composante connexe géante, un algorithme donne un diamètre de 12, signifiant que le plus long chemin entre deux entités passe par 11 intermédiaires[6710]. Le réseau est petit-monde avec des liens faibles (souvent des divinités). La moyenne des degrés est de 4,7, mais cela cache des disparités : le *dèmos* athénien a un degré de 520. Si on pondère le degré par le flux, c'est-à-dire par le nombre d'inscriptions dans lequel un même lien réapparaît, la moyenne s'élève à 6,2 ; toujours avec des disparités : le *dèmos* athénien a un degré pondéré de 975. Le réseau est donc très hiérarchisé. Enfin, la densité est de 0,002 : la faible valeur s'explique par la taille du graphe. Ce problème touche aussi sa visualisation. L'exploration du graphe n'est aisée que sur ordinateur. Dans un premier temps, je propose une projection *Fruchterman Reingold*, qui fait abstraction des règles de gravité et rassemble tous les nœuds dans un disque. Chaque nœud et chaque lien correspondent à une fiche technique qui résume les informations de la base de données. Le logiciel Gephi permet une consultation de ces fiches en passant le curseur sur le point, ce qui est impossible à transcrire sur papier. De même, il est impossible de zoomer sur certaines régions du graphe. Il est impossible d'étiqueter toutes les entités, seules les 36 entités aux degrés les plus importants portent un label. Dans le graphe ci-dessous, la taille des nœuds est fonction du degré, d'autre part, plus la couleur est chaude, plus la *betweenness centrality* est élevée.

[6710] En tenant compte du décalage entre le réseau social et celui que reflètent les inscriptions, le diamètre réel est moins important.

**Graphe 22 Les réseaux déliens d'après les dédicaces**

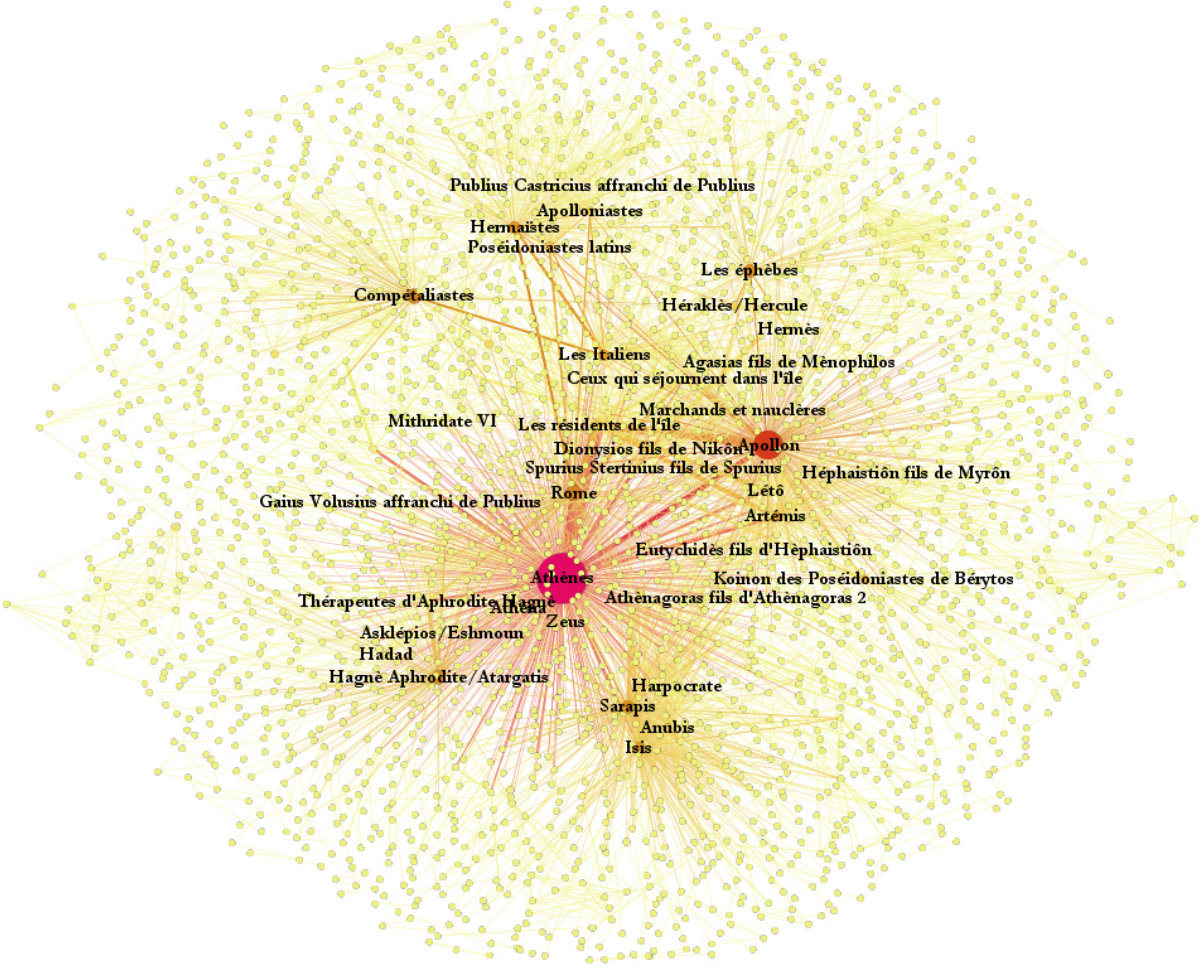


Athènes, puis Apollon, sont au centre des réseaux déliens. Constat peu étonnant, mais la forte domination athénienne devra être mise en perspective dans une logique chronologique, le réseau s'étalant de 167 au Principat (mais les dédicaces postérieures à 69 sont marginales). Il faut aussi se poser la question de l'évolution de la place d'Apollon dans le contexte de développement des cultes orientaux. Les autres entités centrales sont les divinités et les groupes : il est évident qu'une association est plus centrale qu'un individu. Parmi les divinités, on retrouve la triade délienne, les divinités des sanctuaires égyptiens et de la déesse syrienne, enfin celles du Cynthe. Parmi les quelques individus les mieux connectés, sont surtout indiqués les artistes : Héphaistiôn, Eutychidès et Agasias. C'est un évident effet de sources, mais cela révèle aussi de vrais réseaux étendus. Installés dans l'île sur plusieurs décennies, voire générations, et impliqués dans les réseaux de nombreux commanditaires, les artistes, surtout les sculpteurs, font partie de la notabilité délienne. Certains fonctionnaires athéniens biens connus sont aussi en position de centralité, comme le célèbre épimélète de 110/9, Dionysios fils de Nikôn. Enfin, quelques *Rhômaioi* apparaissent. Les réseaux internes de la communauté sont très

développés : en témoignent les longues listes de *magistri*, mais révèlent-elles un groupe soudé ou la forme des inscriptions des collèges est-elle un biais pour la compréhension ?

Ce graphe est le point de départ de l'étude. Sa lecture n'est possible qu'en variant les échelles de travail. Des outils permettent de diviser le graphe en communautés. Ce sera le premier axe de l'étude, avant l'analyse de l'intermédiarité à travers un jeu d'échelle, puis l'évolution des réseaux dans le temps. Une dernière partie porte sur la géomatique, les cartes permettant de compléter les résultats de la géographie sociale.

**I- Communautés et intermédiarité : application d'un algorithme de modularité**

Il est difficile de diviser les communautés de l'île parce qu'elles se coupent et s'emboîtent. Présentés sous forme de graphe, les réseaux rendent bien cette complexité et offrent un outil de division en communauté : la modularité, qui permet d'isoler des communautés dans des réseaux complexes en regroupant un ensemble de nœuds qui partagent plus de liens entre eux qu'avec le reste du graphe[6711]. Un nœud doit apparaître dans une seule communauté, ce qui n'est pas toujours évident. Un défaut courant des algorithmes de modularité est de prendre en compte le seul nombre de liens, non leur poids, c'est-à-dire leur flux, qui importe pourtant. Un prêtre de Sarapis peut être connecté dix fois avec cette divinité, mais une seule avec Apollon. En tenant compte du flux, un bon algorithme versera le prêtre dans la communauté de la divinité isiaque, non dans celle d'Apollon[6712]. Le graphe suivant applique l'algorithme de modularité de Gephi, qui prend en compte le flux. La taille des nœuds est ici fonction du nombre de dédicaces dans lesquelles les entités apparaissent. Si Apollon apparaît dans plus d'inscriptions, Athènes développe une vraie stratégie pour être au centre des réseaux, fondée sur au moins deux principes : se connecter avec le plus d'entités possibles et se positionner comme intermédiaire sur la plupart des chemins. C'est par l'administration de l'île que cette stratégie se développe, en particulier par l'installation de prêtrises civiques dans les sanctuaires orientaux. Le passage de prêtres hiéropolitains aux prêtres athéniens vers 118 en est un bon exemple et le décret de la cité pour honorer le corps des prêtres de 153 en est un autre[6713]. Athènes lutte pour que la gestion de l'île ne lui échappe pas.

---

6711 Il est possible de jouer avec une variable qui permet de réaliser peu de grandes communautés ou de nombreuses petites au sein du logiciel Gephi.
6712 Blondel, Guillaume, Lambiotte et Lefebvre (2008).
6713 *ID*, 1499 (=*Choix*, nº 80 et Perrin-Saminadayar (2012), p. 157). Cf. Perrin-Saminadayar (2012), p. 139.

**Graphe 23 Modularité des réseaux déliens d'après les dédicaces**

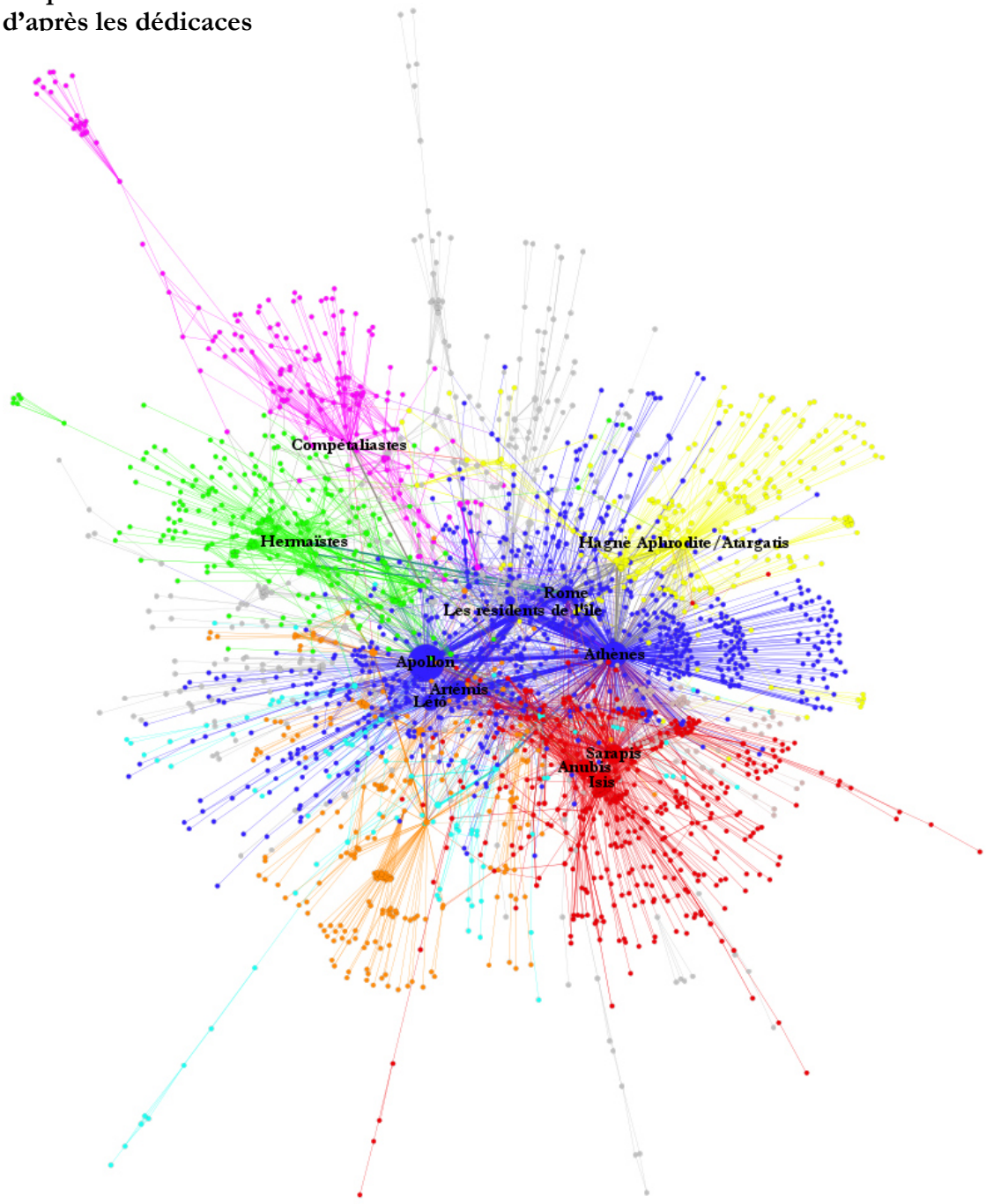


Le système de projection utilisé, tenant compte de la gravité des nœuds, est *Yifan Hu Proportionnel*. L'algorithme de modularité détecte 24 communautés : si le nombre paraît trop important, la plupart des nœuds appartiennent à moins d'une dizaine de communautés, que j'ai colorées. Ces groupes semblent formés autour des divinités et associations. Cela prouve que l'ensemble des relations sociales est bien encadré par des communautés organisées. L'idée est de présenter individuellement les principaux groupes, puis d'étudier leurs interactions. Le premier enjeu est de contrôler si les communautés définies par l'algorithme sont cohérentes.

### A- La communauté politique : administration et réseaux de pouvoir

**Graphe 24 La communauté politique**

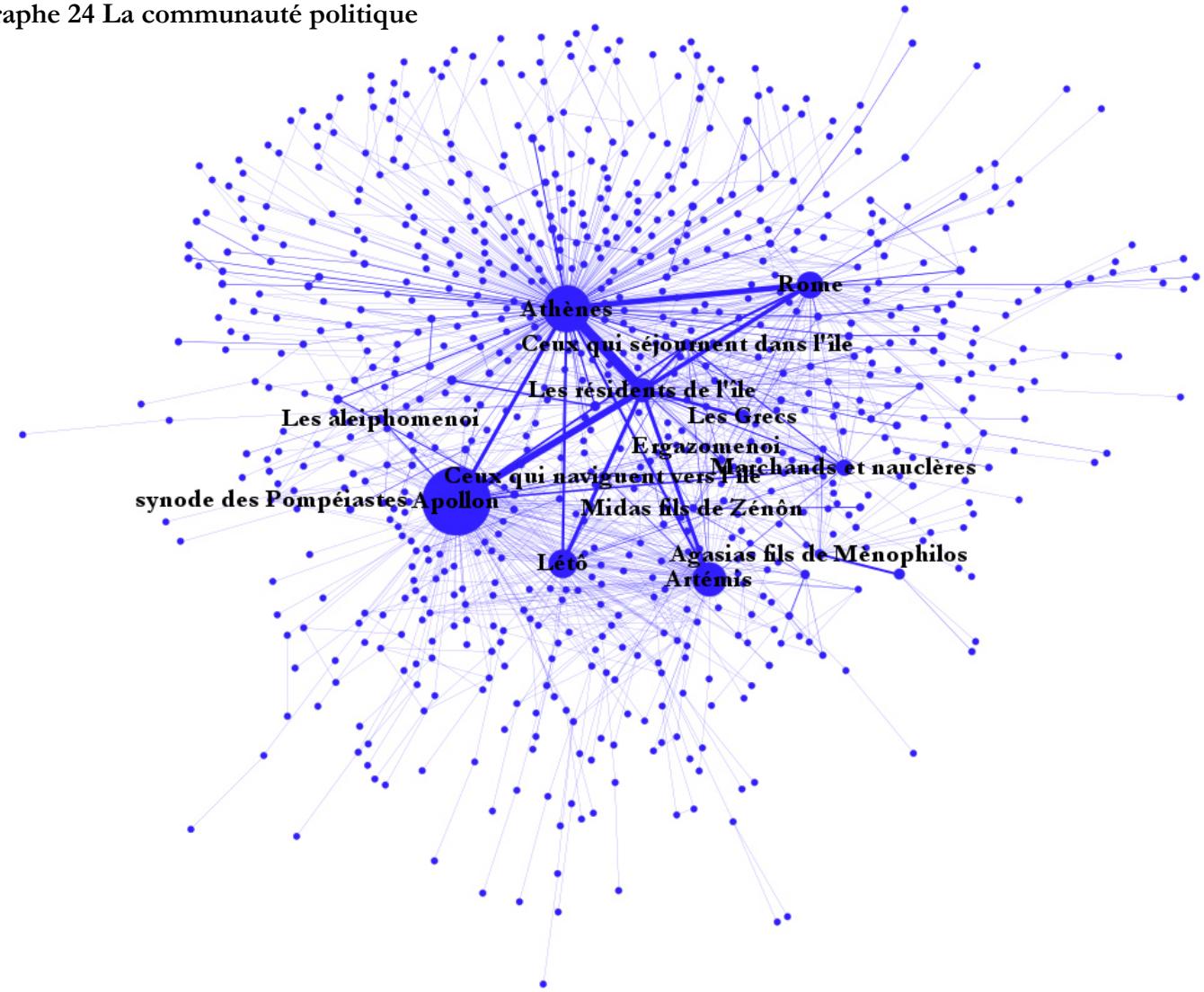


| *Communauté politique* | |
|---|---|
| Part du réseau | 29 % (777 nœuds et 1 407 liens)<br>Densité : 0,005 |
| Système de projection | *Yifan Hu Proportionnel* |
| Degré moyen | 3,6 |
| Degré pondéré | 5,6 |
| Diamètre | 8 |

**Tableau 22**

#### 1- Organisation de la communauté agissante

La plus grande communauté délienne (1/3 du réseau) est organisée autour de plusieurs pôles, principalement Athènes et Apollon. Un point marquant du sous-graphe est l'importance du flux entre ces acteurs. En sélectionnant les entités avec les degrés et les flux les plus importants, on peut dresser l'ossature de l'organisation politique délienne.

Cette problématique est assez commune pour les historiens de Délos avec les travaux à un siècle d'écart de J. Hatzfeld et P. Roussel puis de C. Müller[6714].

**Graphe 25 Ossature du pouvoir à Délos**

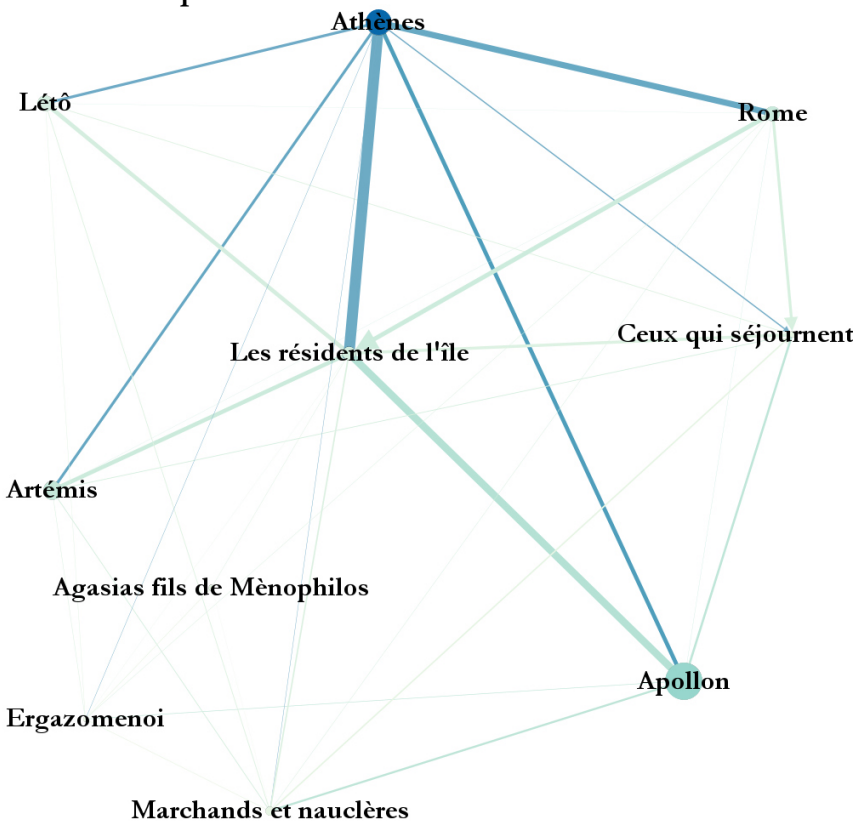


Dans ce graphe, la taille des nœuds est proportionnelle au nombre d'apparition dans les dédicaces. Plus la couleur est sombre, plus l'entité à une importante centralité d'intermédiarité à l'échelle du graphe global. Le flux représente toujours la cooccurrence des liens. En 167, Rome prend possession de Délos et donne l'île à Athènes par une procédure d'*attributio*[6715]. La gestion de l'île est appliquée par l'administration athénienne dans le cadre de la politique romaine[6716].

C. Müller a mis en évidence que parmi tous les groupes qui composent la société délienne, la véritable ligne de partage se situe au niveau de la résidence ou non dans l'île[6717]. Athéniens, Romains et étrangers résidant à Délos n'ont pas de statut particulier par rapport à ceux qui sont de passage, mais peut-être des privilèges fiscaux[6718]. C. Müller note la complexité des formules superposant les « catégories marquant l'origine des catégories de la mobilité », par exemple : Ἀθηναίων καὶ Ῥωμαίων καὶ τῶν ἄλλων ξένων

[6714] Hatzfeld (1912), *DCA* et Müller (2017).
[6715] Müller (2017), p. 88-89.
[6716] La primauté romaine est illustrée par l'affaire du Sarapiéion A de 164 (*ID*, 1510). Müller (2017), p. 90.
[6717] Müller (2017), p. 97-98.
[6718] Müller (2017), p. 98-99.

οἱ κατοικοῦντες καὶ παρεπιδημοῦντες ἐν Δήλωι[6719]. C'est ici tout l'enjeu de l'étude du graphe. Dans ce genre de formulation, les trois groupes d'origine sont tous liés aux deux groupes de mobilité[6720]. Parfois, la formule est différente : Ἀθηναίων οἱ κατοικοῦντες ἐν Δήλωι καὶ οἱ ἔμποροι καὶ οἱ ναύκληροι καὶ Ῥωμαίων καὶ τῶν ἄλλων ξένων οἱ παρεπιδημοῦντες[6721]. Ici, seule Athènes est liée aux résidents à Délos, les Romains et étrangers étant connectés aux gens de passage. La mise en série des dédicaces montre que les Athéniens de passage sont peu représentés par rapport à ceux qui résident dans l'île (7 contre 59 attestations). Le plus intéressant dans la distinction entre résidents et gens de passage est que cela fait écho au modèle portuaire proposé dans le chapitre 7. Un secteur du port (sud de l'agora des Compétaliastes) étant réservé au négoce de transit, donc géré par ceux qui résident à Délos, un autre secteur (vers l'agora de Théophrastos) est fréquenté par les négociants de passage[6722]. Les réseaux de mobilités ont pu se construire par l'espace ou inversement, mais le lien est évident entre groupes sociaux et espace physique.

Le flux le plus important concerne la relation entre Athènes et ceux qui résident dans l'île. Ce lien a une double nature, tout d'abord, une formule désigne la communauté athénienne de Délos ainsi : Ἀθηναίων οἱ κατοικοῦντες ἐν Δήλωι (ceux des Athéniens qui résident à Délos)[6723]. Un groupe de citoyens athéniens, que Roussel nomme clérouques, font partie des résidents de l'île. Ce lien est aussi d'une autre nature : le peuple athénien et les résidents de Délos font des dédicaces en commun (ὁ δῆμος ὁ Ἀθηναίων καὶ οἱ τὴν νῆσον κατοικοῦντες[6724]. Ici, il faut distinguer les Athéniens de la métropole et ceux qui résident dans l'île. Le groupe des résidents athéniens forme une *polis*-miniature avec ses institutions, qui vote ses décrets honorifiques jusque dans les années 145[6725]. Ses compétences restent limitées et pour les décisions importantes, ce groupe doit consulter la métropole, qui garde initialement une « étroite tutelle » sur la colonie[6726]. Après cette date, Roussel pense qu'une assemblée composite d'Athéniens, Romains et étrangers, résidents ou de passage s'organise pour honorer les bienfaiteurs de la communauté délienne[6727]. Dans les dédicaces, l'ordre d'apparition des communautés ne

[6719] Müller (2017), p. 103. Cf. *ID*, 1651 et 1653.
[6720] Les Athéniens pouvaient aussi être simplement de passage. *DCA*, p. 56.
[6721] *ID*, 1645.
[6722] Bauzon (2007), p. 192.
[6723] *e.g. ID*, 1648. Cf. Müller (2017), p. 95 pour d'autres exemples.
[6724] Müller (2017), p. 105-106 (*e.g. ID*, 1621 et 1622).
[6725] Müller (2017), p. 95.
[6726] *DCA*, p. 43-44 et 49.
[6727] *DCA*, p. 51-54 *contra* Hatzfeld (1912), p. 194.

varie pas : les Athéniens précèdent les Romains et les autres Grecs et négociants[6728]. C. Müller estime que le changement de formulation des inscriptions ne révèle pas de changement de statut des communautés ni l'existence d'une assemblée composite[6729]. Elle pense plutôt à des honneurs votés par des groupes distincts.

Rome est à distinguer des Italiens, comme le montre un passage d'une dédicace de 82 : Ῥωμαίων, Ἰταλικοὶ καὶ Ἕλληνες οἱ κατοικοῦντες ἐν Δήλωι[6730]. Il faut bien différencier la cité de Rome, avec son droit de regard sur la gestion de l'île, et les Italiens, qui forment leur propre communauté (cf. débat sur le *conventus*) apparaissant peu dans les dédicaces du groupe des résidents et gens de passage dans l'île. Ces Italiens ne sont pas pour autant exclus. C'est ici un argument en faveur de l'inexistence d'une assemblée composite et sur l'existence de prises de décisions internes aux communautés. Du reste, on a vu l'exemple d'une dédicace commune des Athéniens de la métropole et des résidents de l'île, ce qui signifie que les différents groupes peuvent s'associer pour des décisions communes.

Un autre lien important connecte Athènes et Rome, dédicants et bénéficiaires de nombreuses dédicaces où les deux cités apparaissent ensemble. Cela montre leur coopération dans la gestion de l'île, plutôt qu'une rivalité[6731]. La plupart des dédicaces honorant Apollon sont effectuées par les résidents de l'île, puis par Athènes. La divinité a un rôle très politique à Délos depuis la période classique[6732]. Après 167, le dieu n'est plus qu'un instrument de gestion de l'île, la dévotion se portant désormais sur les divinités étrangères, orientales et romaines. Les dédicaces à Apollon reflètent une coopération entre Athènes et les résidents de l'île pour la gestion de l'île. Rome s'est en revanche désintéressée de cette divinité, mais s'est assuré une place aux côtés d'Athènes et des résidents. Ne pas chercher à s'approprier Apollon prouve l'absence de réelle compétition entre Athéniens et Romains pour gouverner. Athènes n'a d'ailleurs pas les moyens de s'imposer face à Rome (*e.g.* l'affaire du Sarapiéion A)[6733].

Les résidents de l'île prennent de plus en plus de place : Athéniens et Romains doivent compter avec eux. Le sous-graphe (ci-dessus) montre que les flux les plus importants sont concentrés vers le nœud 'résidents de l'île'. C'est d'ailleurs l'importance du flux plutôt que le nombre de lien qui établit sa centralité. Ceux qui séjournent dans

[6728] *DCA*, p. 56 et Müller (2017), p. 104, avec l'exception *ID*, 1663.
[6729] Müller (2017), p. 104.
[6730] *ID*, 1698.
[6731] *Contra DCA*, p. 69. La plupart des dédicaces d'Athènes sont en faveur des Romains *ID*, 1604-1608.
[6732] Par exemple, une partie des propriétés spoliées des Déliens dans les années 160 fut certainement attribuée à Apollon par les Athéniens. Cf. Müller (2017), p. 100.
[6733] *Contra DCA*, p. 69.

l'île sont également connectés, mais par des flux moins importants. Cela pose deux questions : le rapport des Athéniens de Délos à leur métropole, qui semble en partie compétitif, et l'évolution dans le temps de la place des résidents. Les positions contradictoires lors des guerres mithridatiques confirment la divergence d'intérêts entre Athéniens insulaires et d'Attique. Paradoxalement, les familles athéniennes développent des activités et des ramifications familiales à la fois en Attique et à Délos et des magistrats athéniens séjournent à Délos à l'année[6734]. La situation ne divise pas seulement les insulaires et métropolitains, mais aussi des familles ayant des intérêts communs avec Rome et d'autres anti-romains, les deux coexistant en Attique et dans l'île.

Le groupe des *parépidèmountes*, gens de passage, a un certain pouvoir puisqu'ils se rassemblent occasionnellement pour des honneurs. Par définition, ce groupe est mouvant et ses frontières floues. Les négociants de passage, venant pour l'essentiel des Cyclades[6735], d'autres peuvent prétendre en faire partie. Les dévots et théores, venus pour les panégyries et grandes fêtes religieuses, sont inclus dans ce groupe. Les fêtes déliennes qui rythment le calendrier délien sont des moments propices pour voter des honneurs[6736]. L'identité de ceux qui séjournent dans l'île fait penser au concept d'*entre-deux* développé par H. Motomura[6737]. C'est l'idée d'un espace-temps différent pour les voyageurs. L'*entre-deux* est un instrument de pouvoir, car il donne un statut juridique particulier aux voyageurs, les empêchant de s'assimiler localement, les laissant dans une situation précaire[6738]. Le statut délien de *parépidèmountes* correspond à un statut temporaire et précaire, mais légal[6739]. Avec le temps, ce statut gagne en stabilité, mais ce groupe n'a jamais eu autant de pouvoir que les résidents de l'île, ce qui pose la question du rapport de force entre les négociants du port de transit au sud et ceux du port marchand au nord.

La plus grande communauté délienne (en bleu sur le graphe) s'organise autour d'un ensemble de groupes flottants, qui se réunissent conjoncturellement pour voter des honneurs. Ces groupes président à la politique évergétique de l'île : ils se construisent à plusieurs niveaux. Le premier concerne les cités de Rome et Athènes, maîtres officiels de l'île. Le deuxième comprend la population résidente, qui peut intégrer des Athéniens et Romains, n'ayant pas toujours les mêmes intérêts que la métropole. Le dernier niveau concerne les négociants, dont certains sont simplement de passage. Toute la complexité

6734 *DCA*, p. 64.
6735 Baslez (1977), p. 149.
6736 La dialectique évergétique est un aspect peu documenté des recherches sur les fêtes et panégyries.
6737 Motomura (2021) et Moatti (2021), p. 14.
6738 Moatti (2021), p. 15.
6739 Il est aussi intéressant de constater que ceux qui séjournent ont achevé leur voyage et ont vocation à le reprendre plus tard. C'est un temps hors du voyage, considéré comme une parenthèse pour le voyageur.

de la gestion de l'île repose sur les interactions entre ces groupes (Rome et Athènes, résidents et ceux qui séjournent dans l'île, négociants), car des individus peuvent appartenir à deux voire aux trois sphères. Dans ce cas, ce sont les intérêts personnels qui comptent, untel peut se ranger dans le camp de sa métropole un jour et dans celui des négociants le lendemain. Face à cette population changeante, les rapports de force sont en constante évolution, ce qui rend complexe l'administration de l'île et peut être un facteur de la fin de la clérouquie vers 145. Avec le temps, le pouvoir des individus ne fait qu'augmenter.

### 2- Définition de la communauté

#### a- La sous-communauté A

Cette communauté bleue étant la plus importante et la plus complexe, sa définition n'est possible qu'en réalisant une « méta-modularité » : c'est-à-dire en divisant le sous-graphe. L'algorithme donne deux sous-communautés principales, regroupant respectivement 52,1 % et 37,3 % des nœuds. Le prochain graphe décrit le groupe le plus grand : seules les entités aux degrés les plus importants sont étiquetées.

| *Sous-communauté A* | |
|---|---|
| Part de la sous-communauté | 52 % (424 nœuds et 625 liens) |
| Système de projection | *Fruchterman Reingold* |
| Degré moyen | 2,9 |
| Degré pondéré | 5,1 |
| Diamètre | 8 |
| Légende | Nœuds bleus (61 %) : Magistrats<br>Nœuds rouges (16,6 %) : Prêtres<br>Nœuds jaunes (4,4 %) : Rois, *philoi* et empereurs<br>Nœuds verts (4,1 %) : Représentants du gymnase<br>Nœuds roses (3,7 %) : Artistes<br>Nœuds gris (10,2 %) : Autres |

**Tableau 23**

**Graphe 26 La sous-communauté A**

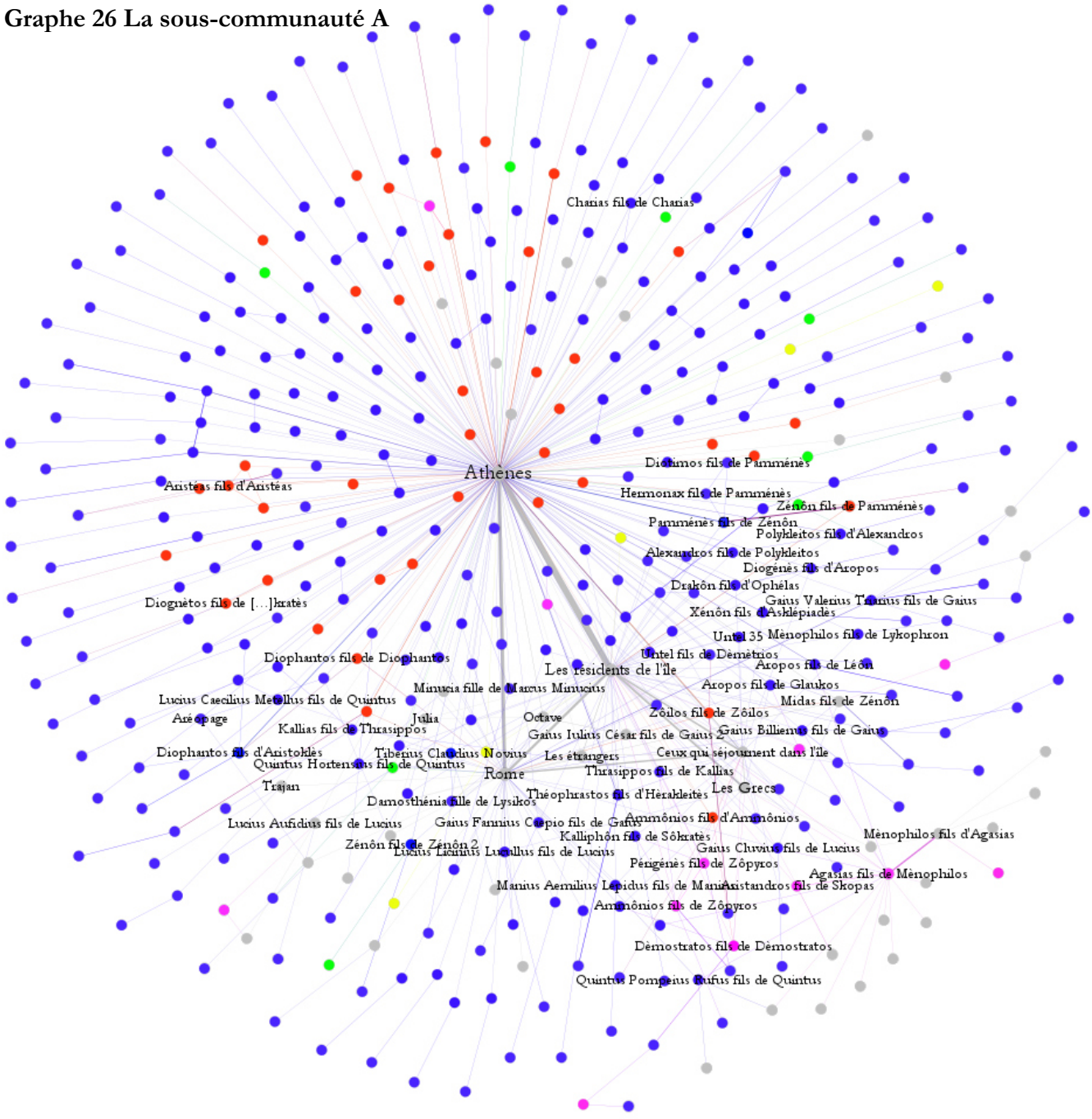


Cette sous-communauté est organisée autour de la communauté agissante de Délos (Athènes, puis Rome et les résidents de l'île). Plus de la moitié du groupe est constituée de magistrats athéniens, principalement des épimélètes de l'île et des *épi ta hiéra*, comme Charias d'Aithalidai, *épi ta hiéra* et agoranome au début du I^er^ s.[6740] Un groupe non-négligeable de magistrats romains est honoré par la communauté agissante délienne, comme Manius Aemilius Lepidus, proquesteur vers 85-78[6741]. On peut dire qu'il

[6740] *ID*, 1878 et 2381.
[6741] *ID*, 1659 (*SEG* XXIX 734).

s'agit d'une communauté de hauts fonctionnaires. La deuxième catégorie est celle des prêtres : naturellement, certains sont prêtres d'Apollon ; d'autres ne sont pas associés aux communautés de leurs divinités, comme Aristéas fils d'Aristéas de Marathon, actif entre 98 et les années 80, prêtre de Sarapis et épimélète de l'île[6742]. Certains prêtres sont membres du personnel sacerdotal (kleidouque, prêtre-auxiliaire, zacore, etc.), dont on ne sait à quelle divinité ils sont rattachés[6743]. Les prêtres et le personnel sacerdotal de ce groupe sont ceux dévoués à Apollon, ceux dont on ne connaît pas la divinité tutélaire et ceux qui ont été attirés dans le groupe par la force des entités centrales (Athènes, Rome, les résidents de l'île). Leur point commun est d'être tous Athéniens résidant à Délos et dépositaires de l'*archè* de la métropole. Les autres catégories concernent 1º) les dynastes et empereurs romains, mais la plupart sont postérieurs à 69, 2º) des gymnasiarques, qui ne sont pas intégrés à la communauté des éphèbes, et 3º) des artistes dont les commanditaires et bénéficiaires appartiennent à la communauté de gestion de l'île. La sous-communauté A est donc principalement constituée de fonctionnaires athéniens : magistrats athéniens et romains, prêtres athéniens et de sculpteurs ayant représenté les magistrats ; c'est une communauté d'officiels.

[6742] *ID*, 2037 (*RICIS*, 202/0338), 2107 (*RICIS*, 202/0357), 2210 (*RICIS*, 202/0339), 2508 et *SEG* XIII 427.
[6743] Par exemple, Untel 326 (*ID*, 2525).

### b- La sous-communauté B

**Graphe 27 La sous-communauté B**

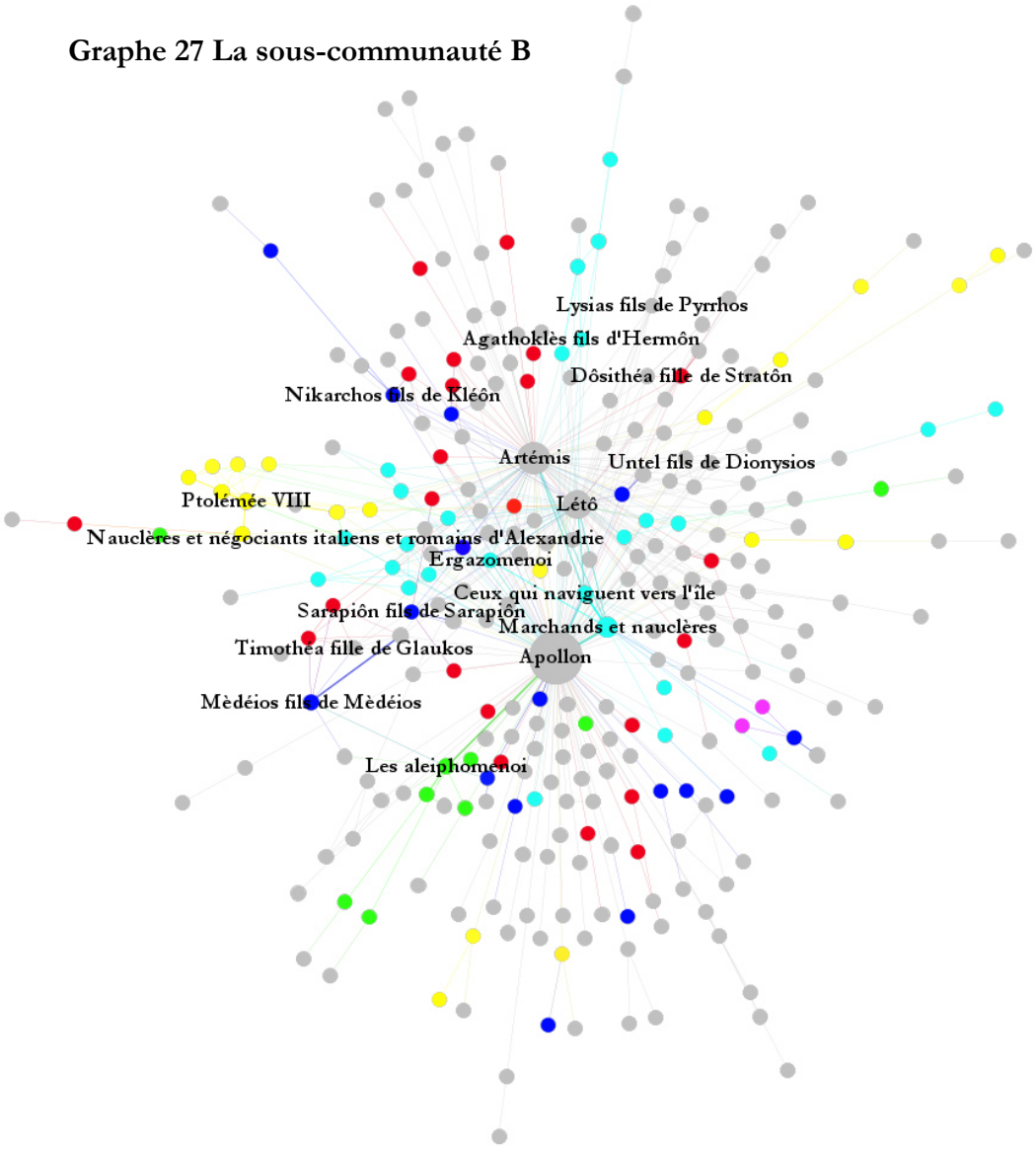


**Tableau 24**

| *Sous-communauté B* | |
|---|---|
| Part de la sous-communauté | 37 % (290 nœuds et 548 liens) |
| Système de projection | *Force Atlas 2* |
| Degré moyen | 3,8 |
| Degré pondéré | 4,5 |
| Diamètre | 7 |
| Légende | Nœuds cyan (25 %) : Négociants<br>Nœuds rouges (23,2 %) : Prêtres<br>Nœuds jaunes (19,3 %) : Rois, *philoi* et empereurs<br>Nœuds bleus (15,5 %) : Magistrats<br>Nœuds verts (9,7 %) : Représentants du gymnase<br>Nœuds roses (2 %) : Artistes |

Ce graphe est organisé autour de la triade délienne. La plupart des individus sont des Athéniens, magistrats, prêtres et surtout des négociants (25 %) qui dédicacent des statues à la triade délienne. Les marchands restent difficiles à identifier : les résidents de

l'île apparaissent dans ce sous-graphe, car nombre d'entre eux sont des négociants. D'autres nœuds sont les *ergazoménoi*, les marchands et nauclères, ceux qui naviguent vers l'île et les nauclères et négociants italiens et romains d'Alexandrie. Ces groupes, dédicaçant à la triade délienne, sont également insérés dans les réseaux de pouvoir de l'île, comme en témoigne ce passage d'une dédicace de 99/8 : οἱ τὴν τετράγωνον ἐργαζόμενοι / ὑπὲρ τοῦ δήμου τοῦ Ῥωμαίων/ καὶ τοῦ δήμου τοῦ Ἀθηναίων/ καὶ ὑπὲρ ἑαυτῶν καὶ τῶν ἐμπόρων/ Ἀπόλλωνι καὶ Ἑρμεῖ[6744]. Les négociants sont pratiquement absents du premier sous-graphe (2,9 %). Ce constat tend à considérer que de nombreux individus de ce sous-groupe, à l'activité inconnue, peuvent être marchands. Pour bien définir cette catégorie de négociants, le mieux est d'isoler leur réseau.

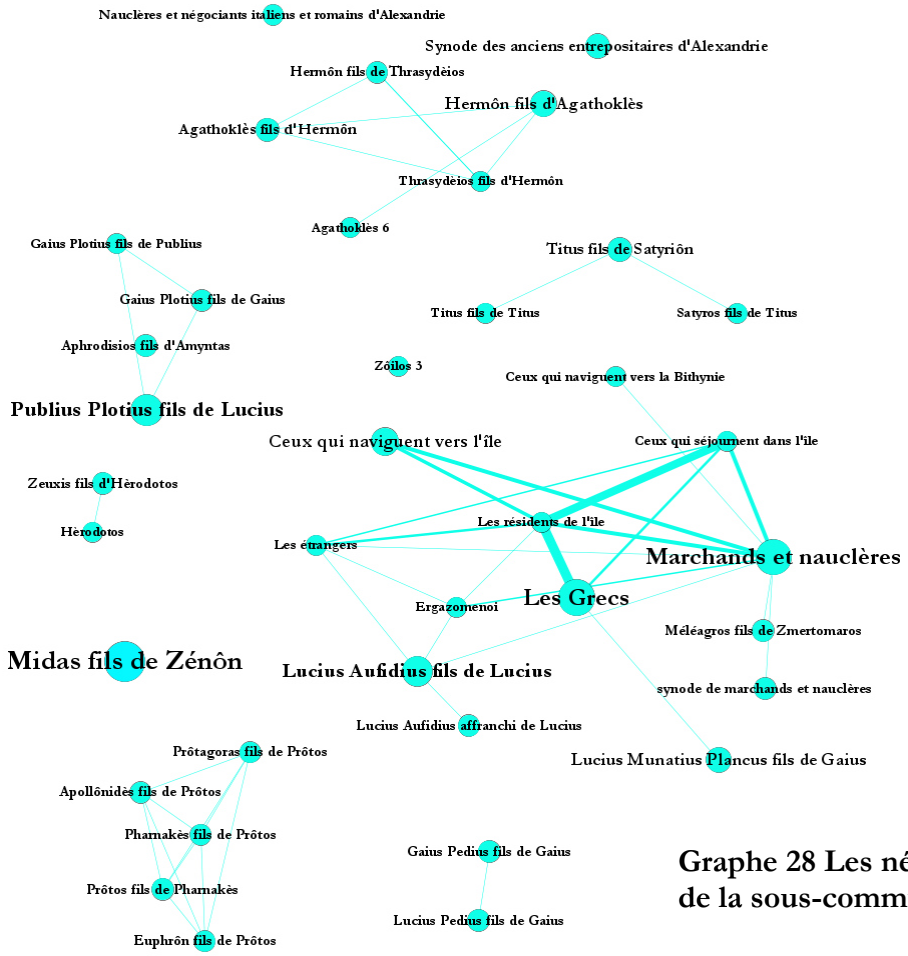


**Graphe 28 Les négociants de la sous-communauté B**

Ce graphe présente tous les négociants du groupe, la taille des nœuds étant fonction de la centralité d'intermédiarité à l'échelle de la communauté bleue. Le principal *cluster* est constitué d'entités connues qui représentent l'organisation agissante des marchands. La plupart de ceux qui résident à Délos ou y séjournent ont des intérêts dans le négoce international. Certains négociants influents du groupe sont célèbres, comme le

[6744] *ID*, 1709.

banquier Lucius Aufidius, honoré de statues par les négociants, ou Lucius Munatius Plancus, honoré dans une loge de l'agora des Italiens. Deux autres *clusters* sont constitués d'une célèbre famille de négociants en huile d'Élée (Hermôn fils de Thrasydéios) et une autre d'Héraclée de Lucanie (Titus fils de Satyriôn). Enfin, un dernier *cluster* est composé de négociants d'Amisos[6745].

Près de 20 % du sous-graphe concerne les dédicaces royales (rois et *philoi*), dont la plupart sont liées à la triade délienne. Le seul *cluster* complexe représente un réseau lagide. Dans le graphe ci-dessous, la taille des nœuds est fonction du nombre d'apparitions dans le corpus et plus la couleur est foncée, plus l'entité possède un degré élevé. Ptolémée VIII, au centre du réseau, Timarchos, Krokos et Lochos sont liés au groupe des négociants par l'intermédiaire des négociants et nauclères italiens d'Alexandrie[6746]. On a déjà montré (cf. chapitre 6), que les dédicaces de ce roi à Délos sont principalement liées aux affaires de négoce. Ptolémée IX s'inscrit dans sa continuité comme en attestent les liens de son *philos* Stolos d'Athènes avec le négociant Simalos de Salamine de Chypre[6747]. Ce *cluster* est donc lié au groupe des négociants italiens. Ces derniers, en position de force, sont connectés aux groupes de pouvoir (les résidents de Délos, les Athéniens, la cité romaine, les Lagides). En dédicaçant à la triade délienne, les négociants de passage, comme les fils de Prôtos d'Amisos, traduisent leur intégration à un réseau de marchands ayant du pouvoir à Délos. Il reste à savoir quelles sont les relations entre négociants résidant dans l'île et ceux de passage.

[6745] *ID*, 1984. Sur le rôle central d'Amisos dans l'économie du royaume du Pont, voir Saprykin (2007), p. 199-200.
[6746] *ID*, 1527 et 1528.
[6747] *ID*, 1533-1534.

**Graphe 29 Les Lagides de la sous-communauté B**

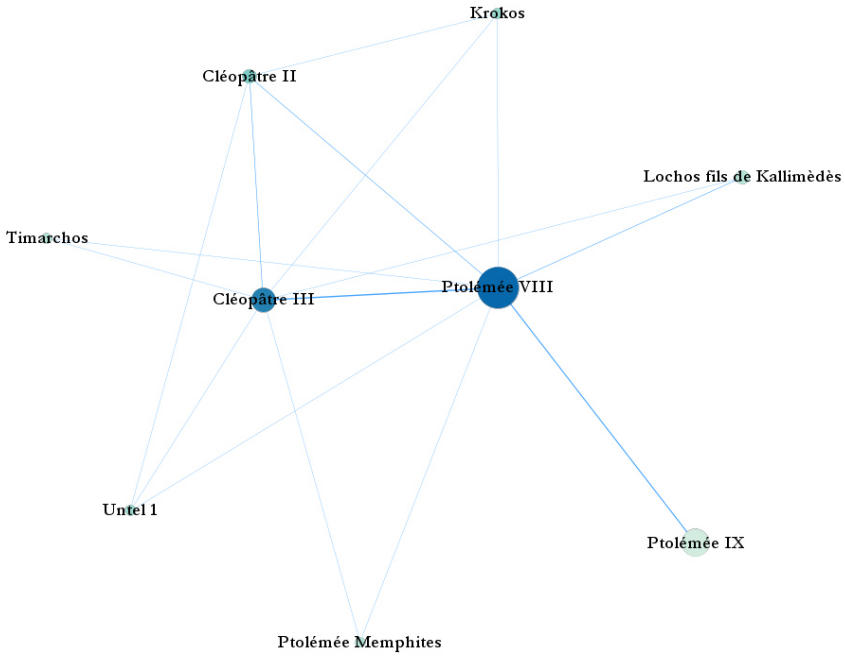


Qu'en est-il des prêtres, magistrats et représentants du gymnase ? Les magistrats de ce sous-groupe B sont épimélètes de l'île et de l'*emporion*, agoranomes, *épi ta hiéra*, etc. La différence avec ceux du sous-groupe A est qu'ils sont dédicants ou bénéficiaires d'une dédicace à la triade délienne et n'apparaissent pas seulement comme éponymes. Les représentants les plus connus sont Médéios du Pirée et Sarapiôn de Mélité[6748].

Concernant le personnel sacerdotal, les canéphores, les prêtresses auxiliaires d'Artémis et les prêtres d'Apollon sont largement représentés. Markos d'Éleusis est prêtre de Sarapis et dédicace une statue de Ptolémée IX à Ammôn[6749]. Il est attiré par le roi lagide dans cette communauté, expliquant qu'il n'apparaît pas dans le groupe des cultes isiaques : il est intermédiaire entre les communautés. Du reste, bon nombre des prêtres participent au négoce insulaire[6750].

La dernière activité bien représentée est celle du gymnase. La plupart des entités sont des gymnasiarques et des *aleiphoménoi* (ceux qui fréquentent le gymnase après leur éphébie)[6751]. Par exemple, le gymnasiarque Satyriôn fils de Satyriôn est de la famille du négociant d'Héraclée de Lucanie Titus fils de Satyriôn.

[6748] Médéios : *ID*, 1711, 1757, 1761, 1816, 1841, 1869, 1929, 1930, 2400 et *ID*, 2037 et Sarapiôn de Mélité *ID*, 1870, 2005, 2364. Cf. Karila-Cohen (2007).
[6749] *ID*, 2037. Cf. Baslez (1977), p. 191, qui fait le lien avec la victoire du roi lagide en 85 à Thèbes, ville d'Ammôn.
[6750] Perrin-Saminadayar (2012), p. 145-146.
[6751] *ID*, 1928-1932.

**Bilan**

La communauté bleue s'organise autour des différents groupes administrant l'île (Athènes, Rome, les résidents et les négociants) et autour de la triade délienne. Elle forme un tout car l'administration exprime sa légitimité par ces divinités. Dédicacer à Apollon est un moyen de toucher tous les habitants et gens de passage. La divinité est au cœur d'un réseau de pouvoir plutôt que de dévotion. Les individus constituant la communauté sont dans l'orbite de ces entités centrales : les fonctionnaires athéniens et romains (magistrats et prêtres) et les négociants. Ces derniers ont généralement d'amples réseaux personnels à Délos, comme Lucius Aufidius ou Hermôn fils de Thrasydéios d'Élée, ce qui explique leur implication dans les groupes de décisions politiques. D'autre part, si la cité athénienne privilégie Apollon et la Triade délienne, les Athéniens, individuellement, se tournent vers les cultes orientaux.

## B- La communauté des cultes isiaques

**Graphe 30 La communauté isiaque**

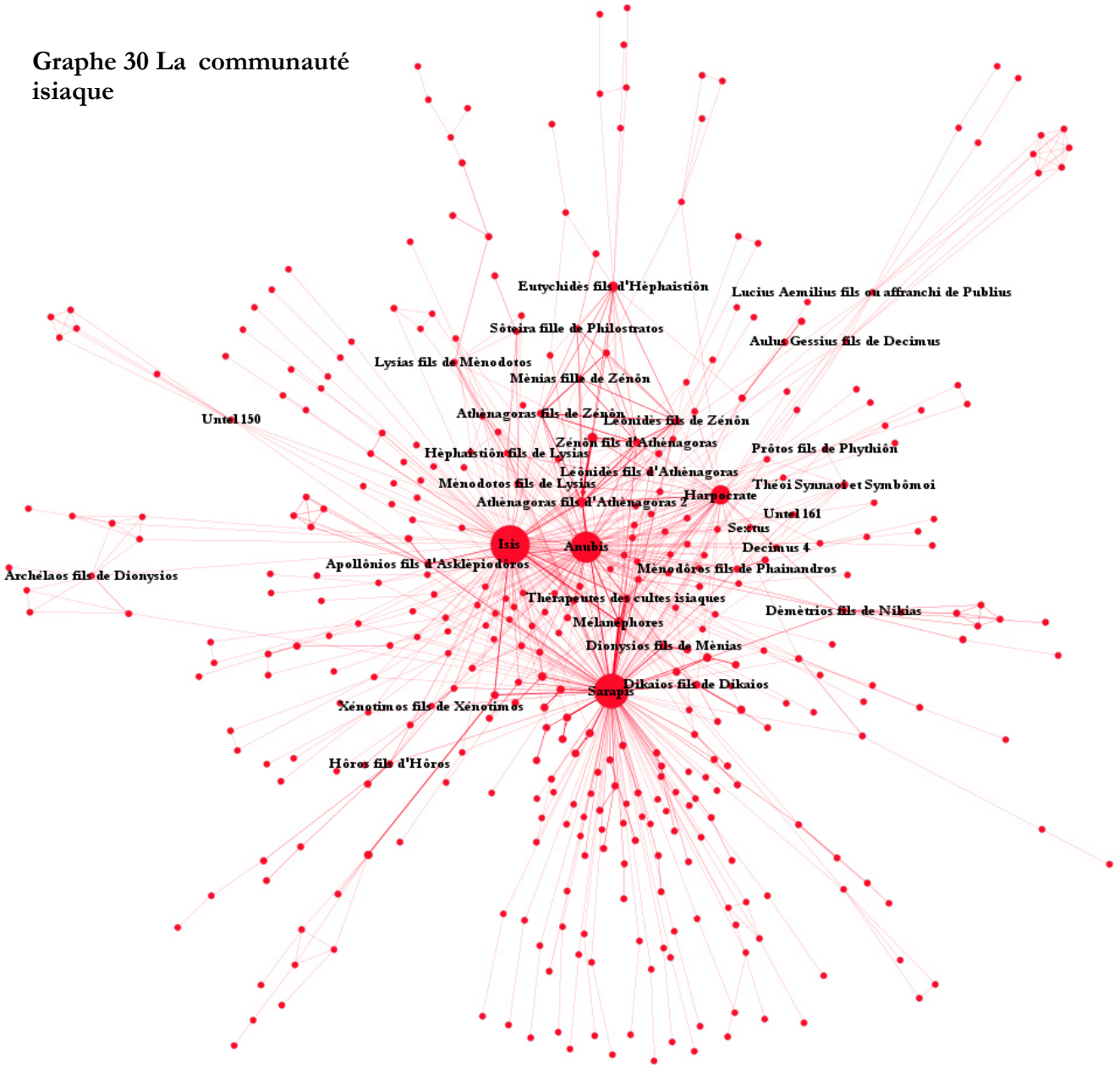


| **Tableau 25** | *Communauté isiaque* |
|---|---|
| Part du réseau | 14,5 % (386 nœuds et 808 liens)<br>Densité : 0,011 |
| Système de projection | *Force Atlas 2* |
| Degré moyen | 4,2 |
| Degré pondéré | 6,5 |
| Diamètre | 11 |

Cette communauté a un réseau deux fois plus dense que la précédente (0,011) et un degré moyen plus élevé, preuve d'une plus forte cohésion du groupe. Elle est organisée autour de la triade isiaque (Sarapis, Isis et Anubis) et Harpocrate. La cohérence

de la communauté vient de la cooccurrence des liens entre un dédicant et ces quatre divinités ainsi que par l'association des mélanéphores et la communauté des thérapeutes. Ces derniers correspondent à l'ensemble des dévots des divinités isiaques alors que les mélanéphores sont structurés en une association avec ses propres magistrats et un corps de membres bien défini[6752]. Théophilos d'Antioche, probable négociant, est un mélanéphore qui consacre le *pastophorion* du Sarapiéion C en 112[6753]. Entre 103 et 94, le mélanéphore Démétrios fils de Nikias d'Alexandrie consacre des autels, le dallage du dromos du Sarapiéion C, des sphinges et une horloge à la triade isiaque, Harpocrate et Hydréios[6754]. Aristiôn d'Antioche et Pâris de Séleucie se présentent aussi explicitement comme mélanéphore et Ploutiôn comme thérapeute[6755]. Aristiôn et Pâris sont probablement des négociants orientaux de la fin du II^e^ s. Pâris est connu par une autre dédicace qu'il consacre à Sarapis dans le Sarapiéion C et apparaît dans une liste de souscription du même sanctuaire[6756]. Les dévots des cultes isiaques prouvent l'existence d'une communauté organisée sur une base cultuelle.

Plusieurs individus évoluent au sein d'une seule communauté délienne, comme celle des cultes isiaques. Des Athéniens participent avec zèle aux cultes isiaques, comme Aischriôn de Mélité qui dédicace un monument à Harpocrate en 126, puis une statue de son fils kleidouque, en 111 à la triade isiaque[6757]. Apollônios fils d'Asklèpiodôros d'Alexandrie dédicace un escalier et un pan de mur dans le Sarapiéion C au début de la seconde domination athénienne, ainsi que des statuettes en bronze, à titre d'*aparchè* à la triade isiaque[6758]. Ce négociant, installé dans l'île, est exclusivement intégré dans les réseaux isiaques. Un autre exemple est la famille de Poseidônios d'Alexandrie, qui s'installe à Délos dès le début de la seconde domination athénienne. Poseidônios a pour enfants Hermogénès et Euterpè, qui s'unissent et ont deux fils, Diogénès et Dionysios. Tous sont connus pas des monuments qu'ils consacrent aux divinités isiaques, à l'exception de Dionysios, probable thiasite d'Hagnè, qui dédicace à la déesse syrienne[6759]. Ces marchands d'Alexandrie trouvent dans le Sarapiéion C un culte qui leur rappelle leur patrie. En intégrant le thiase de la déesse syrienne, Dionysios rompt avec la tradition

[6752] L'association représente le deuil d'Isis Taposiris dans les processions. Cf. Baslez (1977), p. 192-196.
[6753] *ID*, 2085-2086. Le *pastophorion* est aussi financé par Aulus Gessius et Lucius Aemilius, deux Romains dont la *gens* est bien ancrée dans l'île (*ID*, 2124).
[6754] *ID*, 2087-2088. Cette dernière divinité est personnifiée par un réservoir. Cf. Siard (2007), p. 430.
[6755] *ID*, 2167-2169.
[6756] *ID*, 2122 et 2619, l. 30. Son descendant apparaît aussi dans une liste du Sarapiéion C (*ID*, 2622aII, l. 33). Cf. Bricault (1996), p. 601.
[6757] *ID*, 2070 et 2147. Ce dossier doit être analysé avec prudence en raison de possibles homonymes.
[6758] *ID*, 2098, 2138, 2139 et 2203.
[6759] *ID*, 2089, 2150, 2137 et 2225.

familiale, qui manifeste exclusivement sa dévotion aux divinités égyptiennes[6760]. Certains marchands résidant dans l'île intègrent plusieurs communautés et ne se limitent pas au groupe des cultes isiaques.

Outre les résidents dans l'île, des négociants de passage n'ont pas toujours le temps de développer leurs réseaux. En 105/4, le marchand Eutychos de Nymphaion — sur la côte septentrionale du Pont — intègre les réseaux isiaques, ce qui est peu surprenant quand on sait l'importance des cultes égyptiens dans sa patrie. Il consacre une base dans le Sarapiéion C à Zeus Ourios, la triade isiaque, Harpocrate et les divinités *synnaoi* et *symbômoi*[6761]. Il est simplement de passage dans l'île, car la dédicace est en faveur de son fils Eubolos et de tous les navigateurs (*ploizoménoi*)[6762]. Prôtos de Cos est aussi un marin qui, au début de la seconde domination athénienne, fait une dédicace pour ses enfants dans le Sarapiéion C à la triade isiaque, Apollon (certainement équivalent à Harpocrate) et aux dieux *synnaoi* en action de grâce, pour avoir été sauvé de grands dangers[6763]. Les mêmes divinités apparaissent sur la base dédicacée par un certain Euklès de Soloi[6764]. Les négociants de passage dans l'île se mettent sous la protection d'une multitude de puissances divines rassemblées autour d'Isis et Harpocrate, rarement Sarapis[6765]. Ainsi, Dionysios de Sidon reçoit l'ordre (*kata prostagma*) d'Isis Mère des dieux Astartè de lui ériger un monument et plus complexe encore, Andromachos fils de Phanomachos dédicace à Isis Sôteira Astartè Aphrodite Euploia et Éros-Harpocrate-Apollon[6766]. Autre exemple des négociants de passage dans le Sarapiéion C : Aristôn de Tyr fait une dédicace à la triade isiaque et à Harpocrate *épékôoi*[6767]. Tous ces marins intègrent le réseau de la communauté cultuelle isiaque.

Dans le graphe, de nombreuses entités connectées à Sarapis sont prêtres athéniens et le personnel sacerdotal, comme Héllèn fils de Théodosios de Sphettos, prêtre en 90/89[6768]. Ils connectent tous Sarapis et la cité athénienne. En 94, les mélanéphores et thérapeutes consacrent la statue du kleidouque Eukratès fils de

---

[6760] *ID*, 2205. La rupture ne concerne pas les croyances, mais la manifestation de la dévotion dans l'espace public par des monuments.
[6761] *ID*, 2128.
[6762] Pour une autre attestation du mot : *ID*, 2401.
[6763] *ID*, 2119.
[6764] *ID*, 2131.
[6765] L'action maritime d'Isis suscite des dédicaces, comme l'autel à Isis Euploia par l'Athénien Isidôros (*ID*, 2153). La déesse était plus adorée que Sarapis. Autres exemples : dédicace d'un temple à Isis par un négociant de Laodicée après 88 et d'une statue de culte par Archélaos de Marathon (*ID*, 2125 et 2161). C'est aussi une divinité qui est à l'écoute des prières *épèkôos* (*ID*, 2173 et 2149).
[6766] *ID*, 2101 et 2132.
[6767] *ID*, 2130.
[6768] *ID*, 2212. Le double arc d'entités en bas du graphe représente la relation de filiation entre les prêtres et leurs pères, dont les noms apparaissent dans les inscriptions.

Dionysios et petit-fils de Seuthès de Paiania pour son excellence, sa bienveillance envers eux et sa piété envers les dieux, aux divinités isiaques[6769]. Cette position d'intermédiarité du personnel sacerdotal est un avantage réticulaire : leur position stratégique, donc de pouvoir, dans les réseaux est recherchée et utilisée comme telle. Un dévot de Sarapis peut se connecter à la sociabilité athénienne par l'intermédiaire des prêtres. Néôn fils d'Hermokratès de Leukonion, prêtre de Sarapis en 130/129 est lui aussi honoré d'une statue par les mélanéphores en 123[6770]. Sous la prêtrise de Néôn, Athènes consacre une chapelle à Anubis[6771]. Représentant de la cité au Sarapiéion C, Néôn est en partie honoré pour l'évergétisme athénien. Du reste, les mélanéphores dédicacent aussi directement au peuple athénien[6772]. Il est donc possible que l'association récompense Néôn pour des bienfaits personnels[6773]. Tous les prêtres de Sarapis de la communauté ne s'illustrent pas seulement dans le Sarapiéion C, comme Dionysios de Sphettos, prêtre en 116/5, qui fait partie d'une famille d'évergètes résidant à Délos[6774]. Il consacre une *krènè* (fontaine) dans le sanctuaire égyptien — dans lequel son père l'honore d'une statue[6775]. Les mélanéphores et thérapeutes l'honorent pour son excellence, sa piété et le soin qu'il prit des organisations isiaques. Dionysios honore son ami Marcus, magistrat romain, d'une statue à Apollon, et consacre des statues de culte aux divinités du Cynthe, alors qu'il a la charge d'hoplophore. Enfin, sa fille est canéphore d'Hagnè Aphrodite. Ce prêtre évolue entre différentes communautés déliennes. D'autres Athéniens multiplient les prêtrises, comme Dionysios de Paiania, prêtre de Sarapis, puis des divinités du Cynthe à la fin du II$^{e}$ s.[6776], Gaios d'Acharnes, prêtre de Sarapis, des Dioscures et d'Hagnè Aphrodite[6777] et Euboulos de Marathon, prêtre des Grands dieux, de Dionysios et d'Asklépios [6778]. C'est généralement une bonne stratégie pour diversifier ses réseaux et être en position d'intermédiarité entre les communautés cultuelles[6779]. Sôsiôn fils d'Euménès, prêtre de Sarapis en 110, consacre un temple et une statue de culte à Isis Némésis au profit des

[6769] *ID*, 2081.
[6770] *ID*, 2076.
[6771] *ID*, 2043.
[6772] *ID*, 2080.
[6773] Le prêtre Dèmètrios fils d'Hermèsiôn est ainsi récompensé pour la dédicace d'un autel qu'il avait fait pendant sa prêtrise (*ID*, 2049 et 2075).
[6774] *ID*, 1843, 1897, 2057, 2058, 2078, 2090, 2237, 2238 et 2418.
[6775] Perrin-Saminadayar (2012), p. 139-144, a montré que les prêtres étaient plus zélés lors de cette période. La consécration de chapelles et autres infrastructures dans les sanctuaires fait partie de cette « inflation » des domaines d'intervention des prêtres.
[6776] *ID*, 1882-1883 et 2050.
[6777] *ID*, 1900, 1905, 2072 (*RICIS*, 202/0283), 2073 (*RICIS*, 202/0284), 2079 (*RICIS*, 202/0282), 2091 (*RICIS*, 202/0278), 2105 (*RICIS*, 202/0340), 2106 (*RICIS*, 202/0341), 2240 (*SEG* XXXV 874).
[6778] *ID*, 1498.
[6779] Cependant, certaines prêtrises déliennes étaient allouées selon le principe de rotation des tribus. Cf. Tracy (1979), p. 220.

Athéniens, des Romains et du roi bythinien Nicomèdes III[6780]. Il est connu par une autre dédicace à Isis Taposiris, divinité des mélanéphores[6781]. Son zèle pour la déesse ne l'empêche pas de développer des réseaux ailleurs, car sa fille est canéphore de Dionysos en 113 et son père prêtre d'Asklépios et peut-être éphèbe dans les années 150, car il reçoit un prix pour sa *philoponia*[6782]. Le meilleur exemple est celui d'Athénagoras de Mélité, membre d'une riche famille athénienne dont on peut suivre l'évolution sur plusieurs siècles[6783]. Le premier membre connu est son père, arrivé avec les premiers clérouques dans l'île et prêtre des Grands dieux, Dioscures et Cabires en 158/7[6784]. Des monuments de cette famille sont élevés partout dans l'île, du dromos devant les propylées jusqu'au sommet du Cynthe. Ils sont sculptés par le célèbre artiste Eutychidès fils d'Hèphaistiôn. Un *cluster* constitué de la famille d'Athénagoras de Mélitée, d'Eutychidès et d'autres commanditaires comme Démétrios d'Antioche, qui dédicace la statue de l'athlète athénien Mènodôros, sont rassemblés dans la communauté isiaque. Si les liens avec les réseaux isiaques sont nombreux, ce *cluster* est difficilement associable à ce groupe plutôt qu'un autre. L'algorithme touche ici ses limites. Un autre dossier concerne le prêtre Dikaios de Iônidai en 94, qui consacre un bâtiment dans le Sarapiéion C à Athènes, Rome, Mithridate VI, aux mélanéphores, thérapeutes et à sa famille[6785]. Il est aussi connu pour une dédicace à Isis Aphrodite Dikaia[6786]. Cette épiclèse est personnelle et connectée à sa famille, Isis étant leur divinité protectrice[6787]. Cette même divinité réapparaît dans une dédicace d'Asklèpiadès fils de Dikaios[6788]. Dans quelle mesure il intègre les réseaux de Mithridate VI, seulement 6 ans avant l'invasion de l'île[6789] ? Le logiciel isole ce *cluster* de ceux attachés aux divinités isiaques. La prêtrise de Sarapis fait donc partie d'une vaste stratégie réticulaire utilisée par les riches familles

6780 *ID*, 2038, 2062 et 2063. Cf. Baslez (1977), p. 190-191.
6781 *ID*, 2064. Cf. Bricault (1992), p. 46.
6782 *ID*, 1958 et 2322.
6783 *ID*, 1871, 1891, 1994, 2047 (*RICIS*, 202/0252), 2048 (*RICIS*, 202/0253), 2092 (*RICIS*, 202/0291), 2093 (*RICIS*, 202/0335), 2094 (*RICIS*, 202/0348), 2147 (*RICIS*, 202/0254), 2179 (*RICIS*, 202/0295), 2207 (*RICIS*, 202/0255), 2215 (*RICIS*, 202/0256), 2343, 2352, 2375, 2376. Cf. Kapetanopoulos (1968), Follet (1976), p. 274-281 (période romaine), Settipani (2000), p. 377-378 (période romaine) et Karila-Cohen (2017), p. 102-104.
6784 Karila-Cohen (2017), p. 104.
6785 *ID*, 2039.
6786 *ID*, 2040.
6787 Wallensten (2008).
6788 *ID*, 2158.
6789 Verdejo Manchado et Antela-Bernárdez (2015). L'idée selon laquelle Dikaios vient d'une famille pauvre et se serait enrichi à Délos est peu convaincante. Les arguments apportés (le démotique et la modeste fonction de zacore de son frère) ne sont pas discriminants. Il faut aussi éviter de penser que les premiers « clérouques » athéniens avaient initialement peu de moyens. On retrouve dès 167, des riches familles athéniennes bien connues ailleurs. Enfin, la famille de Dikaios est bien connue dans l'île. Cf. Perrin-Saminadayar (2007), p. 515.

résidantes à Délos. La prêtrise est un lien entre les communautés plutôt qu'une institution donnant sa cohérence au groupe.

À côté du personnel sacerdotal, le réseau isiaque est composé de spécialistes du culte, initiés, comme l'onirocrite et arétalogue Ptolémaios de Polyrrhénia ou l'Égyptien Hôros du mont Kasiôn[6790]. Ils ne sont pas connus pour évoluer dans un autre contexte que cette communauté. On distingue clairement les prêtrises civiques assumées dans une logique réticulaire et le personnel spécialisé voué au culte[6791].

Un exemple de négociants installés dans l'île et évoluant entre différentes communautés est celui des *Aemilii*. Avant 112, Lucius Aemilius fils ou affranchi de Publius s'associe à Aulus Gessius pour dédicacer le *pastophorion* dans le Sarapiéion C à la triade isiaque et à Harpocrate au profit de leurs familles et de leurs proches[6792]. En 91/0, le fils de Lucius, Publius Aemilius consacre une exèdre dans le sanctuaire syrien à Hagnè Aphrodite Atargatis et Hadad pour son propre fils Publius[6793]. Souvent connus par une seule inscription, les dévots sont enregistrés comme membres d'une seule communauté cultuelle par l'algorithme, mais les frontières entre communautés sont plus floues que ne le laissent penser les graphes. Dans le groupe des cultes isiaques, certains dévots résidents à Délos, thérapeutes et mélanéphores, et des négociants de passage, forment un réseau de sociabilité interne au sanctuaire, apparaissant peu hors du groupe isiaque. D'autre part, les prêtres athéniens de Sarapis et la plupart des résidents de l'île dédicants aux divinités isiaques ne sont pas exclusifs à ce réseau de sociabilité. Le logiciel d'analyse crée des groupes, certes cohérents, mais sans restituer une sorte de *sfumato* réticulaire entre les communautés. En changeant d'échelle, on voit aussi que la communauté isiaque est dans l'orbite de la communauté bleue, étudiée plus haut. Par l'intermédiaire des prêtres, les Athéniens se positionnent en position de force dans le réseau.

**C- La communauté italienne**

Une étude de *SNA*, menée par W. Broekaert, sur les réseaux associatifs italiens montre que les collèges sont ouverts à toutes les *gentes*, mais seules les plus importantes peuvent prétendre à plusieurs magistratures[6794]. La densité du réseau italien est plus forte

6790 *ID*, 2072-2073, 2116-2117 2180 et 2181.
6791 Sur les prêtrises égyptiennes aux époques gréco-romaines et les différences avec les prêtrises grecques : Escolano-Poveda (2020), p. 329-338.
6792 *ID*, 2124.
6793 *ID*, 2266.
6794 Les *magistri* ne sont pas seulement recrutés dans l'élite de la communauté italienne. Cf. Broekaert (2015).

que dans les autres communautés (0,03)[6795]. Le degré moyen (7,2) est élevé, mais il faut rappeler que le poids de nombreux liens est de 0,33 en raison de la difficulté d'associer certains *magistri* à un collège spécifique. La taille des nœuds est proportionnelle au nombre d'apparition dans les inscriptions et plus la couleur est sombre, plus la centralité d'intermédiarité est élevée.

| **Tableau 26** | *Communauté italienne* |
|---|---|
| Part du réseau | 9 % (240 nœuds et 867 liens)<br>Densité : 0,03 |
| Système de projection | *Force Atlas 2* |
| Degré moyen | 7,2 |
| Degré pondéré | 7,0 |
| Diamètre | 8 |

[6795] Broekaert (2015), p. 153.

-

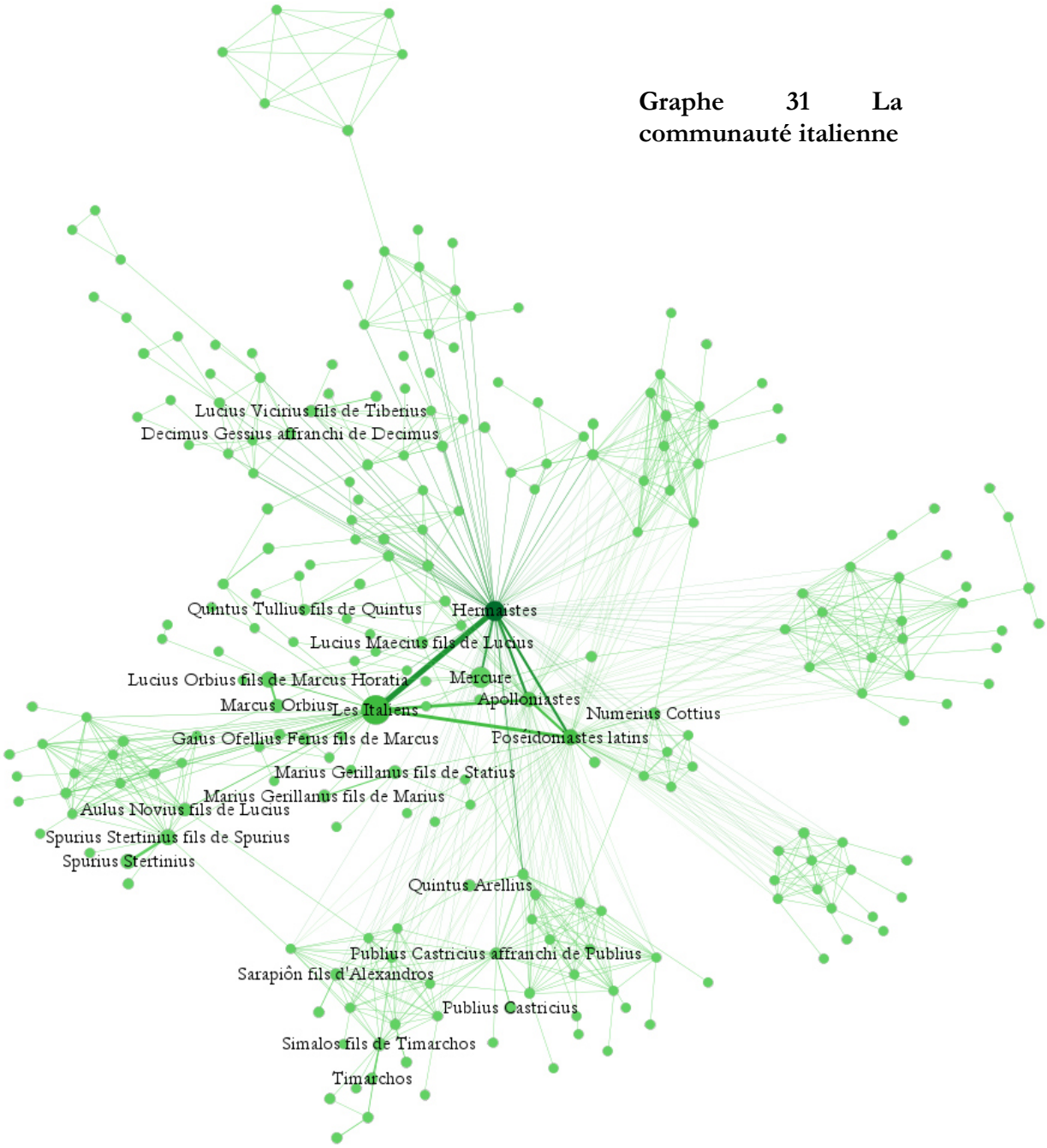


**Graphe 31 La communauté italienne**

Rome, apparaissant dans la communauté bleue, est distincte de cette communauté italienne. Des Romains font pleinement partie des Italiens, car ils résident dans l'île ou sont de passage pour affaires. À Délos, il est possible d'appartenir à deux communautés aux objectifs opposés et rien n'indique que les intérêts de Rome soient toujours ceux de la communauté italienne[6796]. Les négociants italiens élaborent leur propre société, évidemment connectée au reste du réseau délien, mais ayant ses propres

[6796] On peut faire le parallèle avec les Athéniens de l'île et de la métropole, ayant des positions opposées lors des guerres mithridatiques.

institutions, ses propres espaces (agora des Italiens) et son propre réseau, formant pour ainsi dire un « *conventus* de fait, sinon de droit »[6797]. L'algorithme isole ici une communauté qui est attestée par d'autres sources. Les Italiens apparaissent comme bénéficiaires des dédicaces des portiques et monuments de la *pastas* — en commun avec Apollon[6798]. Sur des textes, ils sont aux côtés des Athéniens, des Romains et des Grecs[6799] et forment un groupe ethnique qui se réunit pour voter des dédicaces et ériger des monuments, comme ceux pour G. Ofellius et pour Philostratos[6800].

L'organisation interne du réseau s'articule autour de trois collèges : les hermaïstes, les poséidoniastes et les apollôniastes, dépendant du groupe des Italiens, comme en témoignent les dédicaces faites par des *magistri* en fin de charge[6801]. Les hermaïstes sont mieux connus, car ils gravent plus d'inscriptions, mais ces groupes sont fortement interconnectés. Ils se rassemblent pour ériger en commun des monuments et certains individus, généralement de *gentes* en vue, peuvent devenir *magistri* plusieurs fois et dans différents collèges[6802]. Le but de ces familles est de multiplier les mandats de *magistri* plutôt que d'être fidèle à un collège en particulier[6803]. L'analyse du graphe montre bien la séparation entre les documents épigraphiques, car chaque dédicace constitue un *cluster* de *magistri* fortement interconnectés. Ces groupes sont liés aux collèges qui connectent le tout au sein de la communauté ethnique italienne. L'algorithme de modularité isole les compétaliastes comme une communauté propre.

Lucius Maecius fils de Lucius, ingénu installé à Délos, a son réseau qui se borne à la communauté italienne : il n'est pas en position d'intermédiarité à l'échelle de l'île[6804]. Vers 125, il apparaît comme apollôniaste sur un monument de l'agora des Compétaliastes[6805]. Il a trois affranchis, Decimus, *magister* dans une dédicace à Héraklès sur l'agora de Théophrastos, Numerius, qui finance un portique de l'agora des Italiens, et Tiberius, *magister* qui dédicace une statue à Zeus Ourios sur l'agora de Théophrastos[6806]. Lucius développe ses réseaux de négoce au sein de la communauté italienne, dans

[6797] *DCA*, p. 80. Cf. Hasenohr (2002), p. 75. La divinité tutélaire des Italiens est Hermès/Mercure, souvent accompagné d'autres dieux comme Héraklès et Maïa (*ID*, 1709, 1711, 1713, 1714, 1731, 1732, 1733, 1737, 1804, 2404, 2405, 2406, 2407, *SEG* XXIII 514). Les réseaux italiens ont une forte réalité spatiale (*ID*, 1736, 1742 et 1758).
[6798] *ID*, 1683-1691, 1717-1718, 1758 et 2354. Cf. Hasenohr (2002), p. 74.
[6799] *ID*, 1620, 1694-1698 et 1727. Selon Vlamos (2023), p. 179, la cité considère les *Rhômaioi* comme une catégorie sur le même plan que *métoikoi*, *paroikoi* et *xénoi*.
[6800] *ID*, 1688 et 1722. Ces deux individus avaient érigé deux portiques bordant l'agora italienne.
[6801] Hasenohr (2002).
[6802] Hasenohr (2002), p. 70.
[6803] Hasenohr (2002), p. 69-70.
[6804] *ID*, 1687, 1730, 1753, 1754.
[6805] *ID*, 1730.
[6806] *ID*, 1687, 1753 et 1754.

laquelle il est en position d'intermédiarité. Il est possible d'étendre le travail à l'échelle de la *gens*. Lucius Maecius, affranchi de Quintus, finance une partie d'un portique de l'agora des Italiens[6807]. Il est aussi dédicant avec Aulus Claudius d'une statue sur l'agora des Compétaliastes aux Dioscures sauveurs, au profit des navigateurs[6808]. Quintus Maecius, affranchi de Quintus, apparaît vers 125, dans une dédicace des hermaïstes sur cette même agora des Compétaliastes[6809]. Un esclave de Quintus, Zénodôros dédicace la *tholos* des Lares sur l'agora des Compétaliastes[6810]. Son second esclave, Damonikos, est un autre Compétaliaste qui consacre un monument sur la même agora[6811]. Cette *gens* a des intérêts dans le négoce international, mais ne s'illustre pas en dehors de sa communauté ethnique[6812]. Ce peut être aussi le cas de Lucius Orbius fils de Marcus, négociant influent de la communauté, mentionné dans 8 inscriptions — surtout des dédicaces en relation avec les Italiens — et inconnu en dehors du contexte italien[6813]. Des Italiens ont une stratégie réticulaire à l'échelle de la communauté ethnique (sous-graphe vert). Cela montre la cohérence et l'influence de ce réseau.

La *gens* des *Sehii* s'illustre aussi parmi les négociants italiens installés dans l'île. Aulus Sehius apparaît sur une empreinte de sceau de la maison des sceaux[6814]. Gaius Sehius, affranchi de Gaius, est un Hermaïste qui consacre une statue sur l'agora des Compétaliastes [6815] . Un autre affranchi d'un Gaius Sehius, apparaît comme Compétaliaste[6816]. Tiberius, affranchi de Lucius, est un *magister* qui élève une statue à Héraklès sur l'agora de Théophrastos[6817]. Gaius affranchi de Gnaeus est un *magister* qui dédicace une statue de Zeus Ourios[6818]. Un esclave de Gaius et Gnaeus, Diodotos, est un Compétaliaste qui dédicace un monument à Zeus Eleuthérios sur l'agora des Compétaliastes[6819]. D'autres *Sehii* apparaissent dans des inscriptions lacunaires, peut-être une liste de Compétaliastes et une base du Sarapéion C portant l'inscription […] Σήιος /

6807 *ID*, 1686.
6808 *ID*, 2401.
6809 *SEG* XXIII 514.
6810 *ID*, 1738-1739.
6811 *ID*, 1760.
6812 Une inscription peu lisible, dédicace d'une oreille de bronze à Aphrodite (Hagnè), peut avoir été offerte par un esclave des *Maecii*, Botrys (*ID*, 2394), mais rien n'est moins certain.
6813 *ID*, 1736, 1742, 1743, 2001, 2354, 2404, 2443 et 2577. Lucius dispose d'une loge dans l'agora des Italiens et consacre un Hermès aux Italiens sur cette même place. Ses amis l'honorent d'une statue, ses affranchis financent le *laconicum* des thermes de l'agora et lui-même finança peut-être une palestre.
6814 Boussac (1988), p. 325.
6815 *ID*, 1732.
6816 *ID*, 1765.
6817 *ID*, 1753.
6818 *ID*, 1754.
6819 *ID*, 1771. Cette dédicace est bilingue et l'abréviation latine « s. » indiquant la servilité n'est pas restituée par *doulos* en grec, mais par un espace laissé blanc. Cf. Balzat (2019), p. 36.

[Ἴ]σιδι / ε[ὐ]χήν[6820]. La *gens Sehia* n'évolue pas seulement au sein des réseaux italiens. Ainsi, Gaius Sehius Aristomachos fils de Gaius est issu d'un mariage mixte[6821]. Son père est un Romain connu dans l'île par l'intermédiaire de ses affranchis et sa mère est Kléopatra fille de Philostratos d'Arados, plus précisément de Marathos, dans la Pérée. Gaius Aristomachos honore Hagnè Aphrodite d'une statue de sa mère[6822]. La famille apparaît dans une autre dédicace lacunaire de ce sanctuaire[6823]. Enfin, une *tabella defixionis* en plomb, trouvée à Rhénée, mentionne un certain Titus Paconius maudissant ses adversaires dont la *gens Sehia*, et un certain C. Sehius C.f. Cheilon, possible fils de Gaius Aristomachos[6824]. Les *Sehii* ont donc une stratégie réticulaire différente des *Maecii*. S'ils sont fortement impliqués au sein de la communauté italienne, ils sont aussi ouverts aux réseaux orientaux. La stratégie d'intermédiarité entre les communautés est payante : Marcus Sehius, un généreux édile de Rome en 74, approvisionne l'*Urbs* lors d'une disette[6825]. C'est un nouveau sénateur, issu de l'ordre équestre, non d'une illustre famille romaine[6826]. Sa considérable fortune vient du négoce délien, son père pouvant être l'Aulus du sceau délien[6827].

La communauté italienne, plus interconnectée que le réseau isiaque, est également bien insérée dans les réseaux à l'échelle de l'île. L'expérience des *Sehii*, peut être renouvelée avec les *Servilii*[6828], les *Claudii*[6829] et les *Granii*[6830]. Les Italiens ont deux stratégies, centralité de degré et intermédiarité. Ceux qui suivent la première se mettent en scène au sein de la seule communauté italienne, comme Lucius Orbius ou les *Maecii*. Les *Sehii*, à l'inverse, sont en position d'intermédiarité à l'échelle globale.

[6820] *ID*, 1767 et 2178.
[6821] Baslez (2002), p. 62-63 et Hasenohr (2022), p. 102-103.
[6822] *ID*, 2245.
[6823] *ID*, 2272.
[6824] *ID*, 2534. Cf. Hasenohr (2022), p. 103.
[6825] Deniaux (2002), p. 30-31.
[6826] Deniaux (2002), p. 31.
[6827] Deniaux (2002), p. 31-33.
[6828] *ID*, 1758 et 2351.
[6829] *ID*, 1628, 1629, 1861 (*SEG* XL 658), 1732, 1758, 2004, 2148 (*RICIS*, 202/0258), 2401, 2440 et 2520.
[6830] *ID*, 1730, 1733, 1761, 1763, 1769, 1771, 1893, 2141 (*RICIS*, 202/0239), 2180 (*RICIS*, 202/0199), 2181 (*RICIS*, 202/0200), 2355 et 2440.

## D- La communauté de la déesse syrienne

**Graphe 32 La communauté de la déesse syrienne**

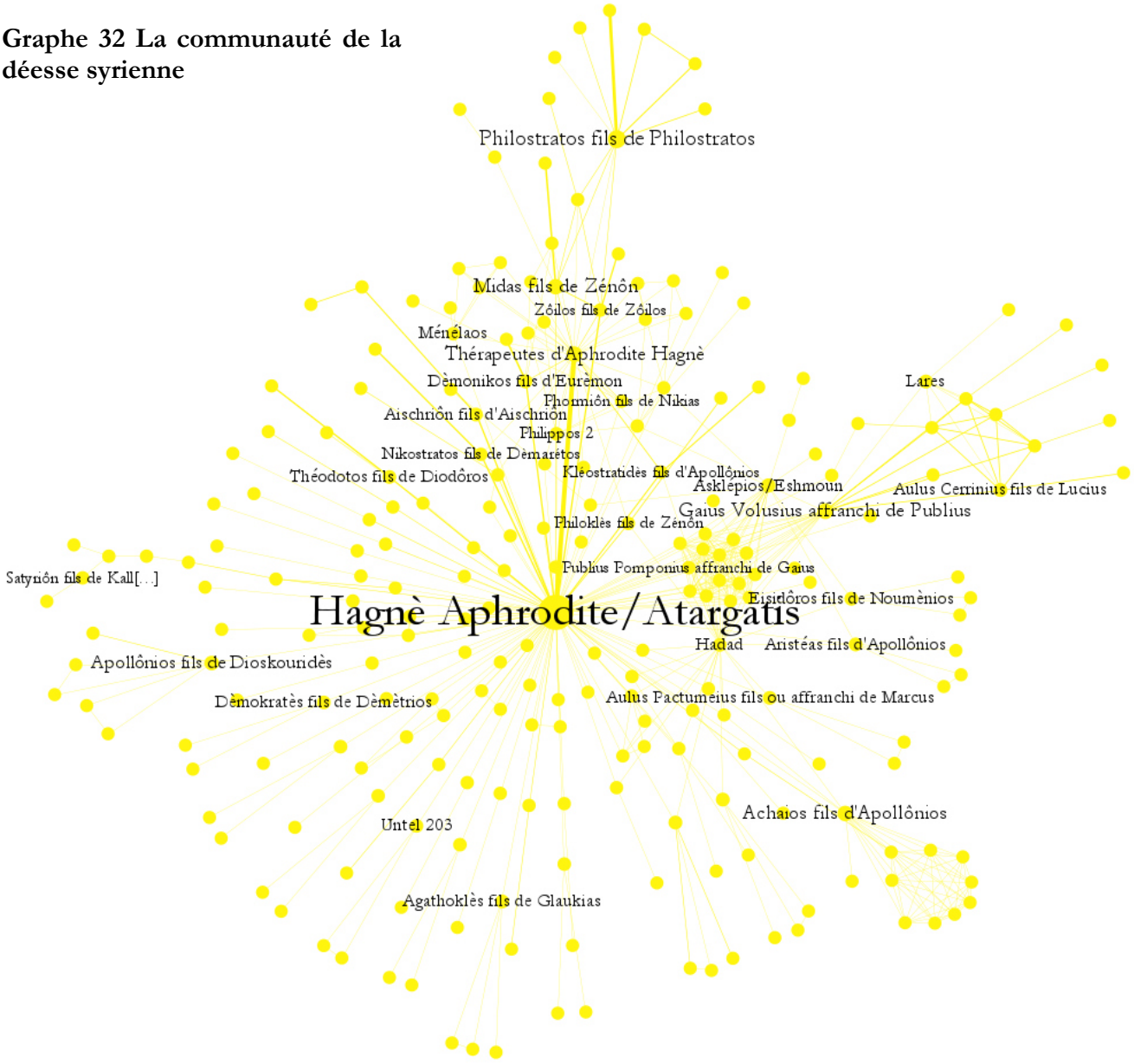


| **Tableau 27** | *Communauté de la déesse syrienne* |
|---|---|
| Part du réseau | 9 % (236 nœuds et 514 liens)<br>Densité : 0,02 |
| Système de projection | *Yifan Hu Proportional* |
| Degré moyen | 4,4 |
| Degré pondéré | 5,7 |
| Diamètre | 10 |

Cette communauté cultuelle organisée autour d'Atargatis/Hagnè Aphrodite[6831], depuis le début du II^e^ s.[6832], a une faible densité, comparable au réseau isiaque. La taille

[6831] Hadad et Eshmoun sont peu importants, si on compare avec l'équilibre des divinités isiaques entre elles.
[6832] Siebert (1968).

des nœuds est proportionnelle à la centralité d'intermédiarité. Un groupe de thérapeutes et un groupe de *bastageis* rassemblent les dévots et on connaît un thiase de la déesse syrienne, mais de l'Indépendance[6833]. La liste des souscripteurs du théâtre du sanctuaire rassemble une centaine de noms : l'édifice peut accueillir entre 600 et 700 personnes, ce qui donne une idée de la taille de la communauté[6834]. Ce théâtre doit servir aux réunions des thérapeutes et dévots de la déesse, reflétant le réseau cultuel et suggérant l'implication de la communauté dans la politique locale.

Une partie du réseau est composée des prêtres athéniens de la déesse. Vers 118, la prêtrise passe de la communauté hiérapolitaine à une gestion athénienne[6835]. Entre 113 et 104, Athènes, surtout ses prêtres et magistrats déliens, font des grands travaux dans le sanctuaire[6836]. L'épimélète de l'île, Dionysios de Pallènè, consacre le temple et le *pronaos* du sanctuaire et le prêtre de l'année, Dèmonikos d'Anaphlystos, consacre une colonnade ionique, l'*oikèsis* et du mobilier[6837]. Dèmonikos est aussi connu pour la dédicace à Apollon d'une statue de son frère naturel, prêtre d'Asklépios et agoranome[6838]. Cela prouve qu'à l'échelle familiale la stratégie réticulaire passe par l'exploitation des charges athéniennes, pas seulement par les réseaux de la déesse syrienne. En 107/6, un ancien prêtre d'Hagnè Aphrodite, Aischriôn de Mélité, dédicace des autels au profit des Athéniens et des Romains[6839]. Zôilos fils de Zôilos de Phlya, prêtre d'Hagnè Aphrodite en 106/5, consacre une citerne dans le sanctuaire de la déesse syrienne[6840]. Parmi la longue liste des bénéficiaires se trouvent Athènes et Rome. Vers 99, le prêtre Philoklès de Sphettos consacre un temple et un autel au profit des Athéniens, des Romains, des thérapeutes et d'une canéphore d'Hagnè Aphrodite et d'Apollon[6841]. Cette période d'effervescence architecturale est bien documentée. Outre ce rôle de bâtisseurs, les prêtres athéniens fournissent en partie le personnel sacerdotal. Mènodôros de Myrrhinonte, un des premiers prêtres (vers 118-110), choisit son fils Alexandros comme zacore[6842]. Kleidouques et canéphores peuvent aussi venir de la famille du prêtre[6843].

---

6833 Baslez (1977), p. 192-196 et *EAD*, XXXV, p. 139. Cf. *ID*, 2628.
6834 *EAD*, XXXV, p. 139 et Brun-Kyriakidis (2022), p. 23-27.
6835 *ID*, 2227.
6836 *ID*, 2220. Les dédicaces des prêtres sont souvent en faveur des peuples athéniens et romains. Cf. *EAD*, XXXV, p. 105-108 et Mavrojannis (2018). Les Hiérapolitains avaient aussi participé plus tôt à ce développement (*e.g. ID*, 2226 et 2247).
6837 *ID*, 2221 et *ID*, 2220, 2221, 2228, 2230 et 2231.
6838 *ID*, 1834.
6839 *ID*, 2232, 2233, 2249 (*SEG* XXXVI 740), 2250, 2286.
6840 *ID,* 2234 (*SEG* XXXV 874), 2251, 2252, 2253, 2254 (*SEG* XXXV 884). *Bull. épig.* (1974), p. 252.
6841 *ID*, 2237, 2238 et 2239.
6842 *ID*, 2260 et 2284. Un membre de sa famille, Dèmètrios fils de Mènodôros, fut prêtre d'Anios une génération avant lui (145-110). Cf. *ID*, 1910.
6843 *EAD*, XXXV, p. 143.

D'autres prêtres ont une carrière qui dépasse amplement la communauté des cultes syriens : Théodotos de Sounion, prêtre en 113, consacre un portique à Hagnè Aphrodite aux Athéniens, Romains et à sa famille en sortie de charge[6844]. En 102/1, il accède à l'épimélétat de l'île[6845].

Des particuliers participent aussi à la monumentalisation du sanctuaire, comme Kléostratidès d'Athènes en 108/7, qui consacre le trône de la déesse[6846]. Il consacre aussi un autel à Hadad et Atargatis du temps où le sanctuaire est administré par les Hiérapolitains[6847]. Il participe avec ses deux enfants à la souscription pour le théâtre du sanctuaire[6848]. Il n'apparaît pas ailleurs dans le réseau global : ses réseaux personnels sont denses au sein du groupe cultuel de la déesse syrienne, sans qu'il soit en position d'intermédiarité à l'échelle globale. Kléostratidès se connecte aux nombreux thérapeutes d'origine syrienne, phénicienne, palestinienne et des grands centres hellénisés comme Antioche et Laodicée — certains viennent aussi d'Italie, d'Égypte, voire d'Asie Mineure[6849]. Les grands ports marchands sont le principal vivier de recrutement des thérapeutes, au-delà de la seule Syrie. Ces populations ont une stratégie d'intermédiarité à l'inverse du modèle réticulaire proposé par Kléostratidès. Dans la section sur la communauté italienne, j'ai évoqué le mariage mixte entre une femme de Marathos et un Romain. Leur fils Gaius Sehius Aristomachos dédicace une statue de sa mère à la déesse syrienne. Ces riches évergètes intègrent la communauté avec un objectif réticulaire évident, ce qui n'exclut pas une dévotion personnelle sincère. Les riches bienfaiteurs financent des exèdres, salles probablement réservées aux proches des dédicants. La multiplicité de ces exèdres fragmente la cohésion de l'association. Ces petits *clusters* de la communauté s'aperçoivent difficilement dans le graphe[6850]. Le plus important est clairement organisé autour de Midas et Philostratos d'Ascalon. Les jours de fêtes, ses proches amis et le prêtre de la déesse se rassemblent dans l'exèdre de Midas.

Midas fils de Zénôn, actif à la fin du II^e^ s., est un Oriental bien connu qui obtient la citoyenneté d'Héraclée de Lucanie[6851]. C'est l'ami de G. Billienus, du prêtre d'Hagnè

6844 *ID*, 2228, 2261 et 2285.
6845 *ID*, 1562 et 1800. Cf. Habicht (1991), p. 199.
6846 *ID*, 2250, 2251, 2252.
6847 *ID*, 2258.
6848 *ID*, 2628.
6849 *EAD*, XXXV, p. 140.
6850 *EAD*, XXXV, p. 142-143.
6851 *ID*, 1689, 1854, 2234 (*SEG* XXXV 874), 2253, 2254, 2288. Cf. Tréheux (1992), p. 63.

Aphrodite Zôilos de Phlya et de Philostratos d'Ascalon[6852]. Il est en position de centralité dans la communauté, mais très probablement aussi à l'échelle de l'île (cf. *infra*).

Un autre groupe identifié par une liste lacunaire de dédicants d'une exèdre est composé d'une petite quinzaine de noms rassemblant principalement des Italiens et quelques Orientaux, comme Hermias de Laodicée[6853]. Un seul personnage connu, Gaius Volusius affranchi de Publius, fait partie des Compétaliastes qui dédicacent le sanctuaire des Lares[6854]. L'algorithme intègre étonnamment le groupe d'affranchis italiens qui consacrent la *tholos* aux Lares dans la communauté cultuelle de la déesse syrienne. Gaius Volusius est un négociant en position d'intermédiarité, car intégré dans les communautés de la déesse syrienne et des Compétaliastes, qui sont parmi les plus fréquentées par les esclaves. Un certain Gaius Veratius a un affranchi qui dédicace la *tholos* des Compétaliastes et un autre qui fait une dédicace à Atargatis[6855]. Il existe donc une sorte de faisceau entre Compétaliastes et la communauté d'Hagnè Aphrodite, constitué d'affranchis aisés qui relient les groupes d'esclaves. Les réseaux sociaux de ces derniers, invisibles par l'épigraphie, connectent plus fortement ces deux groupes. M.-F. Baslez conclut qu'en Sicile et en Égypte le culte de la déesse syrienne est une religion d'esclaves[6856]. À Délos aussi, le culte est en partie une affaire d'esclaves, mais l'épigraphie affiche plutôt les fonctionnaires athéniens et les riches négociants orientaux et italiens. M.-F. Baslez présente deux traditions du culte, une anatolienne proche du monde servile et une autre de Hiérapolis, et dont le culte se développe par les thiases de négociants[6857]. Délos aurait fait la synthèse de ces deux mouvements cultuels[6858].

[6852] Un dédicant du sanctuaire, Apollônios fils de Dioskouridès de Naples, est peut-être un proche de Philostratos et peut faire partie de ce petit réseau. Cf. *EAD*, XXXV, p. 140-141.
[6853] *ID*, 2248.
[6854] *ID*, 1738, 1739, 1745 et 1748.
[6855] *ID*, 1738, 1739 et 2289.
[6856] Baslez (1977), p. 94.
[6857] Baslez (1977), p. 95.
[6858] Baslez (1977), p. 95.

## E- Communauté éphébique et du gymnase

**Graphe 33 La communauté éphébique et du gymnase**

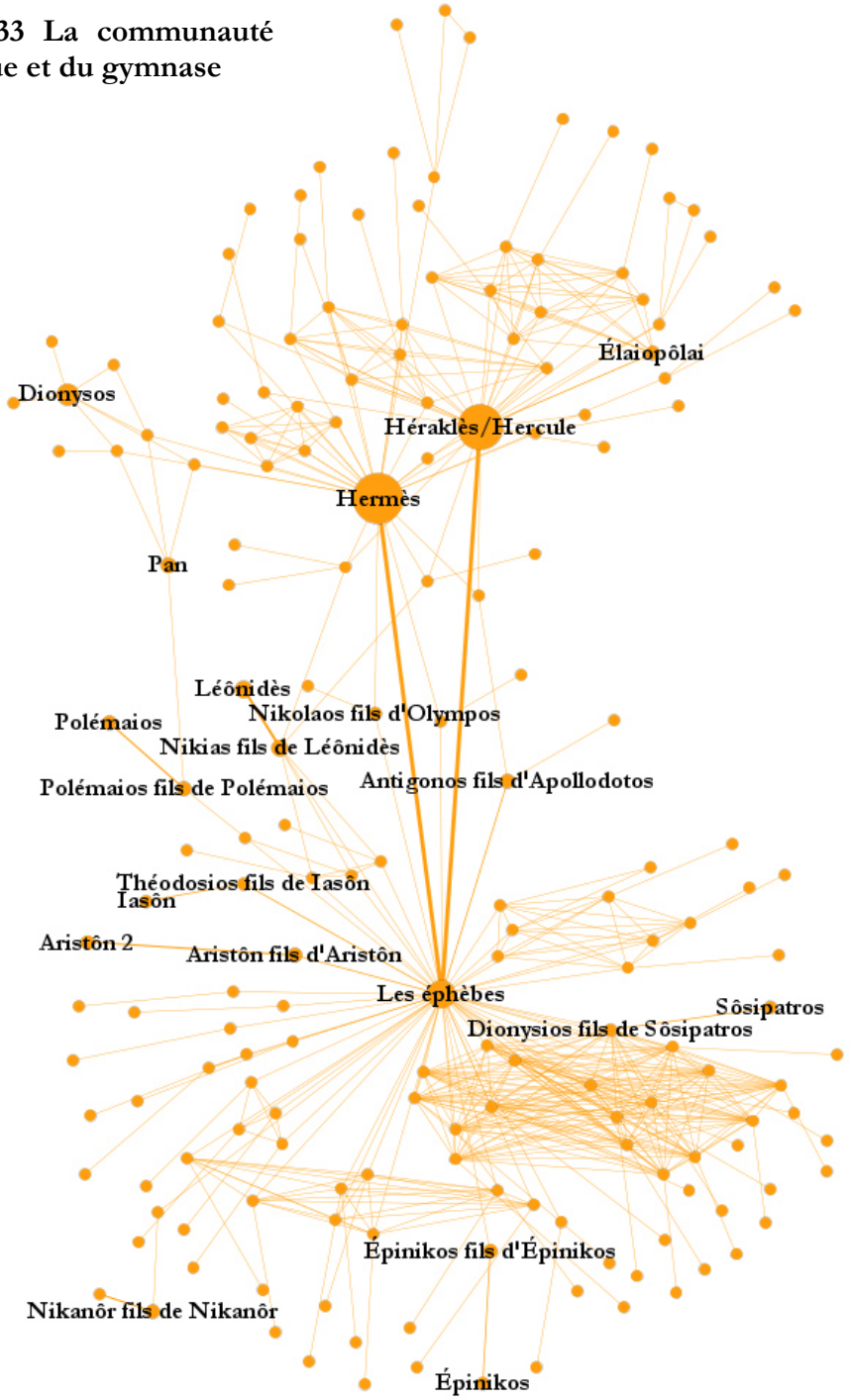


| **Tableau 28** | *Communauté éphébique et du gymnase* |
|---|---|
| Part du réseau | 7 % (181 nœuds et 496 liens)<br>Densité : 0,03 |
| Système de projection | *Yifan Hu Proportional* |
| Degré moyen | 5,5 |
| Degré pondéré | 5,8 |
| Diamètre | 7 |

À Délos, les éphèbes et le monde du gymnase sont connus grâce à de longues listes, comme le catalogue du maître de palestre Staséas[6859]. À côté, l'apport des dédicaces aux réseaux du gymnase est sommaire[6860]. Si les éphèbes ne constituent pas d'association de sociabilité à la sortie de leur formation, le gymnase reste un lieu important pour l'incubation des réseaux et d'autres groupes le fréquentent (*pareutaktoi*[6861], *aleiphoménoi*, etc.). La communauté orange mélange des éphèbes aux autres acteurs du gymnase.

En 126, une dédicace à Apollon, Hermès et Héraklès rassemble 18 noms d'éphèbes[6862]. La liste des éphèbes suit une sorte de hiérarchie avec les Athéniens et Romains en premiers et les Orientaux en dernier. Cela contraste avec d'autres listes formées par les gymnasiarques où l'origine importe peu. Les dédicaces des éphèbes honorent souvent les gymnasiarques et pédotribes, comme Nikanôr de Leukonion gymnasiarque l'année où son père est épimélète de l'île[6863]. Les *aleiphoménoi* honorent aussi les gymnasiarques, mais également les épimélètes de l'île et prêtres d'Apollon[6864]. Ceux qui fréquentent le gymnase forment un vrai groupe de sociabilité, qui fonctionne comme les autres groupes d'activités (négociants et nauclères, *ergazoménoi*, etc.). L'algorithme fait apparaître les *aleiphoménoi* dans la communauté bleue, non dans cette communauté orange[6865]. C'est le signe que la communauté du gymnase n'est pas aussi soudée que d'autres groupes, tout du moins par selon l'épigraphie[6866]. La plupart des éphèbes élèvent des statues au nom de l'institution, mais certains se rassemblent pour des dédicaces hors du cadre éphébique. Une liste de probables éphèbes, indatable, est composée de deux Tyriens, deux Alexandrins, un éphèbe de Marathos, un d'Arados et un de Magnésie (probablement une cité orientale)[6867]. Ces individus liés par une origine orientale peuvent avoir été envoyés à Délos pour leur formation par de riches familles de négociants ayant

---

6859 *ID*, 2589, 2593, 2595 et 2598.

6860 D'autre part, le dépouillement des inscriptions n'a pas pris en compte le fait que certaines listes d'éphèbes sont en fait des dédicaces rangées ailleurs dans le corpus (*ID*, 2599 et 2600). Ce petit sous-graphe cache donc un réseau plus vaste.

6861 Perrin-Saminadayar (2007), p. 481-482.

6862 *ID*, 1923. Les deux dernières divinités, protectrices des éphèbes, apparaissent dans la plupart des dédicaces éphébiques.

6863 *ID*, 1935. Autres exemples : *ID*, 1923*bis* et 1924.

6864 *ID*, 1928, 1929, 1933 et 1936.

6865 Les *aleiphoménoi* apparaissent bien connectés aux réseaux politiques de l'île, comme l'atteste la statue de Médéios du Pirée, sculptée par Eutychidès, qu'ils dressent au gymnase (*ID*, 1929).

6866 Il est par exemple difficile de savoir si les amitiés entre éphèbes, attestées par des graffites sur les bancs du gymnase, gardent un sens après leur période de formation, malgré des formules les liant à tout jamais (*philia eis hapanta chronon*). Les liens avec le maître de palestre peuvent subsister, comme l'atteste la fierté avec laquelle Staséas dresse la liste de ses anciens étudiants les plus méritants, mais ces jeunes ne sont pas des éphèbes (*ID*, 2595). Dans les dédicaces, la formule οἱ ἐφηβεύσαντες indique que la formation éphébique est terminée, validant la fin de leur parcours éphébique, sans que le groupe d'éphèbes devienne structurel (*ID*, 1927).

6867 *ID*, 1937. Voir les nuances de Perrin-Saminadayar (2007), p. 480, note 1.

des connexions dans l'île. On ne parvient pas à relier ces éphèbes avec des familles installées dans l'île. Au sein du gymnase, des sous-groupes d'affinités se constituent selon leur situation : des éphèbes orientaux de passage ou ceux dont la famille est installée dans l'île. Tout cela soulève la question de la capacité de l'éphébie délienne à fédérer une classe d'âge. É. Perrin-Saminadayar note l'absence de décret éphébique, pourtant courant à Athènes, et le désintérêt de la métropole pour l'institution à Délos[6868].

Le gymnase délien reste pourtant un lieu privilégié pour renforcer ses réseaux. Simalos fils de Simalos de Tarente, membre d'une famille de négociants chypriotes est éphèbe à Délos en 103/2, puis à Athènes l'année suivante[6869]. L'éphébie délienne est pour lui un marchepied vers une formation plus complète, à Athènes cette fois. Les riches athéniens envoient aussi leurs enfants se former en métropole[6870]. Les éphèbes athéniens de Délos ne viennent pas des familles les plus modestes, mais de celles qui sont les plus attachées à l'île[6871]. Participer à l'éphébie délienne permet aussi de confirmer sa présence dans le cercle de l'élite insulaire, par reproduction sociale[6872]. Les riches familles de négociants étrangers installées à Délos (Philostratos d'Ascalon, Théôn de Byzance, Simalos de Tarente, Hermôn d'Élée) y envoient leurs protégés[6873]. L'éphébie est ouverte aux enfants des grandes familles marchandes étrangères et aux familles de l'élite athénienne locale ; or ces gens sont en position d'intermédiarité ailleurs et se connaissent déjà. Ils n'ont pas de nouveaux réseaux à gagner ici, mais une identité élitiste à réaffirmer. É. Perrin-Saminadayar écrit : « les enfants du commerce délien passent le temps dans un club assez fermé où se nouent des relations, comme à Athènes, certes, mais où les intérêts commerciaux priment »[6874]. Les Romains au gymnase sont nommés à la manière grecque, en gommant le gentilice, ce qui peut être le signe d'une volonté d'adaptation à une institution de l'élite grecque[6875]. On distingue donc le monde de l'éphébie, qui présente une communauté cohérente de validation des réseaux et le monde du gymnase constitué de plusieurs sous-communautés, comme les *aleiphoménoi*, fortement insérés dans les réseaux insulaires[6876]. L'algorithme de modularité dysfonctionne ici, car les *aleiphoménoi* sont dans la communauté bleue et les *olearii* apparaissent dans la communauté orange par

[6868] Perrin-Saminadayar (2007), p. 484-485.
[6869] Perrin-Saminadayar (2007), p. 428 et 486-487.
[6870] Perrin-Saminadayar (2007), p. 488.
[6871] Les carrières des éphèbes athéniens de l'île se sont systématiquement déroulées à Délos. Cf. Perrin-Saminadayar (2007), p. 508.
[6872] Dana (2011), p. 52.
[6873] Perrin-Saminadayar (2007), p. 513.
[6874] Perrin-Saminadayar (2007), p. 514.
[6875] Balzat (2019), p. 45-47.
[6876] L'éphébie permet de transmettre les réseaux des parents à leurs enfants.

leur connexion à Héraklès, ainsi que Pan et Dionysos, qui n'ont rien à voir avec le monde du gymnase. Cela montre que le gymnase est bien inséré dans les réseaux de l'île.

### F- Communauté des Compétaliastes

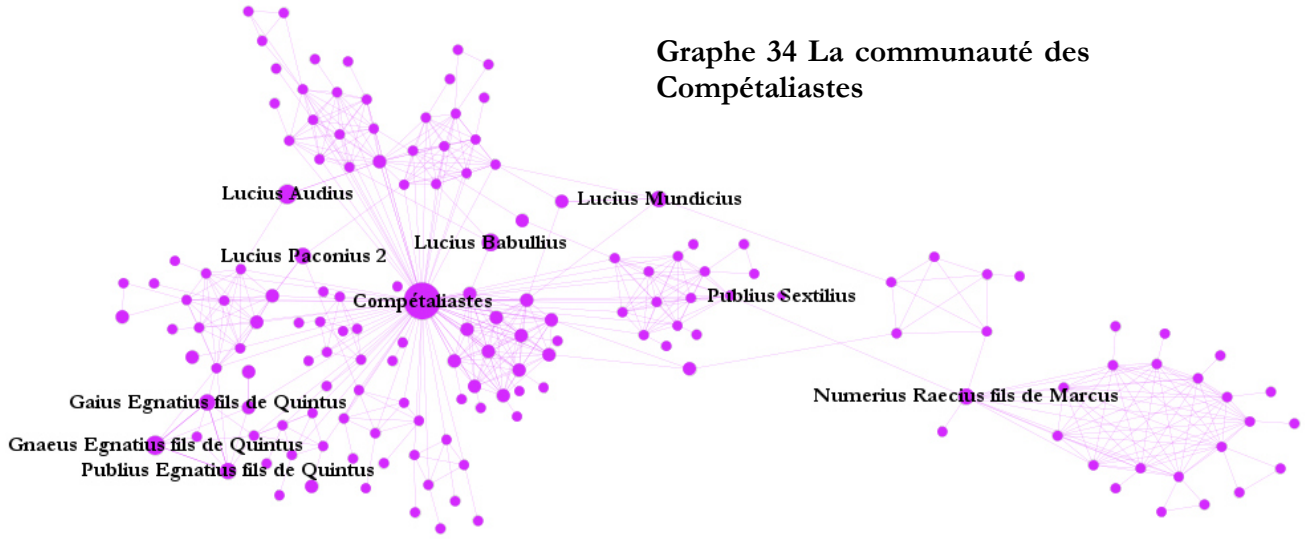


**Graphe 34 La communauté des Compétaliastes**

| **Tableau 29** | *Communauté des Compétaliastes* |
|---|---|
| Part du réseau | 6 % (159 nœuds et 523 liens)<br>Densité : 0,04 |
| Système de projection | *Force Atlas 2* |
| Degré moyen | 6,6 |
| Degré pondéré | 6,9 |
| Diamètre | 8 |

Les Compétaliastes sont une association d'esclaves et d'affranchis de *gentes* connues à Délos et en Italie méridionale[6877]. Leur réseau est ici amputé d'un *cluster* apparaissant dans la communauté des cultes de la déesse syrienne. On a montré l'implication de Gaius Volusius dans les deux réseaux et plus généralement des connexions particulières entre ces deux communautés. Il y a ici un point d'accroche intéressant avec des individus en position d'intermédiarité et avec une stratégie réticulaire claire. Le nœud 'Lares' n'apparaît pas non plus dans la communauté des Compétaliastes, dont elle assure pourtant le culte officiel dans un sanctuaire et lors de la fête des *Compitalia*[6878]. L'algorithme privilégiant les communautés les plus fortes, les groupes perdent en pertinence lorsqu'ils sont petits en nombre d'entités et en densité de relations.

Pour la communauté restante, il faut souligner la forte densité de ses interactions. On peut commencer par évaluer un nouveau point d'accroche entre les communautés des Compétaliastes et de la déesse syrienne avec le *cluster* des *Egnatii*. Les trois frères de la

[6877] Hasenohr (2003), p. 211.
[6878] Le collège est aussi en charge de l'organisation des *ludii compitalicii*. Sur ces thèmes, voir les travaux d'Hasenohr (2001) et Hasenohr (2003). Les Lares apparaissent dans la communauté de la déesse syrienne.

*gens* dédicacent la statue de Philostratos d'Ascalon[6879], qui apparaît proche de la communauté cultuelle syrienne, notamment par l'intermédiaire de son ami Midas. Un esclave de la fratrie est un ancien Compétaliaste qui dédicace une statue à Pistis et aux Lares sur l'agora des Compétaliastes en 98/7[6880]. Un autre esclave de la *gens* est aussi Compétaliaste vers 100[6881]. Fait notable, le sculpteur de la statue de Philostratos, Lysippos d'Héraclée de Lucanie sculpte également une statue de la déesse Rome pour les Compétaliastes en 94[6882]. Il est sinon inconnu et peut évoluer dans un réseau restreint, composé d'affranchis italiens et de négociants orientaux philo-romains. C'est peut-être un Oriental ayant obtenu la citoyenneté d'Héraclée de Lucanie, comme Midas. En tous cas, les *Egnatii* ont une position dominante au sein des Compétaliastes puisqu'ils présentent deux affranchis dans deux collèges différents et un sculpteur de leurs réseaux.

Les entités en position de force sont des ingénus et affranchis dont plusieurs affranchis et esclaves de leurs *gentes* sont recrutés parmi les Compétaliastes. L'image qui ressort est celle d'une compétition entre *gentes* pour diriger la communauté. À ce jeu, les *Paconii* semblent dominer.

Agathoklès, esclave de Lucius Paconius, apparaît en 100 comme dédicant d'un monument des Compétaliastes sur l'agora qui porte leur nom[6883]. Un autre esclave de Lucius, Antiochos, apparaît dans le même contexte en 99 et consacre une statue de Pistis et des Lares[6884]. Antiochos gagne sa liberté et devient prêtre d'Artémis Sôter dans la décennie 90-80[6885]. Il apparaît dans une dédicace à Hermès de Dionysios Paconius le jeune fils de Gnaeus[6886]. Un dernier esclave de Lucius, Apollônios, est aussi Compétaliaste vers 100[6887]. En parallèle, Dionysios esclave d'Aulus Paconius dédicace une statue d'Héraklès avec d'autres Compétaliastes, dont Marcus Paconius Mathaios, affranchi de Titus, en 93[6888]. Aulus Paconius Alexander, affranchi de Lucius, dédicace en latin un banc vers l'agora des Italiens, avec d'autres négociants italiens. Une dédicace lacunaire des Compétaliastes mentionne aussi un Stéphanos Paconius ou Pactomeius[6889]. En dehors de cette communauté des Compétaliastes, les *Paconii* s'illustrent comme

6879 *ID*, 1724.
6880 *ID*, 1761.
6881 *ID*, 1765.
6882 *ID*, 1763.
6883 *ID*, 1760.
6884 *ID*, 1761.
6885 *SEG* XIII 425.
6886 *SEG* XIII 425.
6887 *ID*, 1766.
6888 *ID*, 1746 et 1764.
6889 *ID*, 1768.

*magistri* italiens dans deux documents[6890]. Ce sont les esclaves et affranchis qui font vivre le négoce de la *gens* dans l'île. En apparaissant dans la plupart des collèges des Compétaliastes, ils ont une position de choix à la tête de la communauté.

Il existe de nombreuses connexions entre les Compétaliastes et la communauté italienne. Un *cluster* organisé autour de Numerius Raecius est constitué de *magistri* des collèges italiens, non de Compétaliastes. Cette erreur de l'algorithme montre une nouvelle fois l'importance des relations entre communautés. Numerius Raecius a une position de choix et apparaît dans la dédicace latine du *laconicum* de l'agora des Italiens[6891]. Ses pairs *magistri* sont inconnus, mais cela peut s'expliquer par le fait que l'inscription est fragmentaire. Son affranchi, Aulus, dédicace un banc avec d'autres négociants italiens[6892]. Un esclave de Numerius, Damas, apparaît comme dédicant compétaliaste aux Lares[6893]. Numerius Raecius, comme de nombreux négociants italiens, est en position d'intermédiarité entre *magistri* italiens et Compétaliastes.

Cinq affranchis négociants italiens dédicacent en latin un banc près des thermes de l'agora des Italiens[6894]. La plupart appartiennent à des *gentes* bien connues à Délos et leurs patrons font partie des Romains les mieux représentés parmi les Compétaliastes (*Paconii*, *Mundicii*, *Raecii*, *Novii* et *Marcii*). Ces familles constituent un réseau d'alliances, partenaires de négoce. Il est possible que différents réseaux d'alliances italiens soient en compétition, mais il est difficile de l'observer par les graphes. Une tablette de défixion trouvée à Rhénée prouve cet affrontement.

6890 *ID*, 1730 et 1754.
6891 *ID*, 1756.
6892 *ID*, 1692.
6893 *ID*, 1769.
6894 *ID*, 1692.

## G- Une communauté de Mithridate Eupatôr

**Graphe 35 La communauté de Mithridate VI**

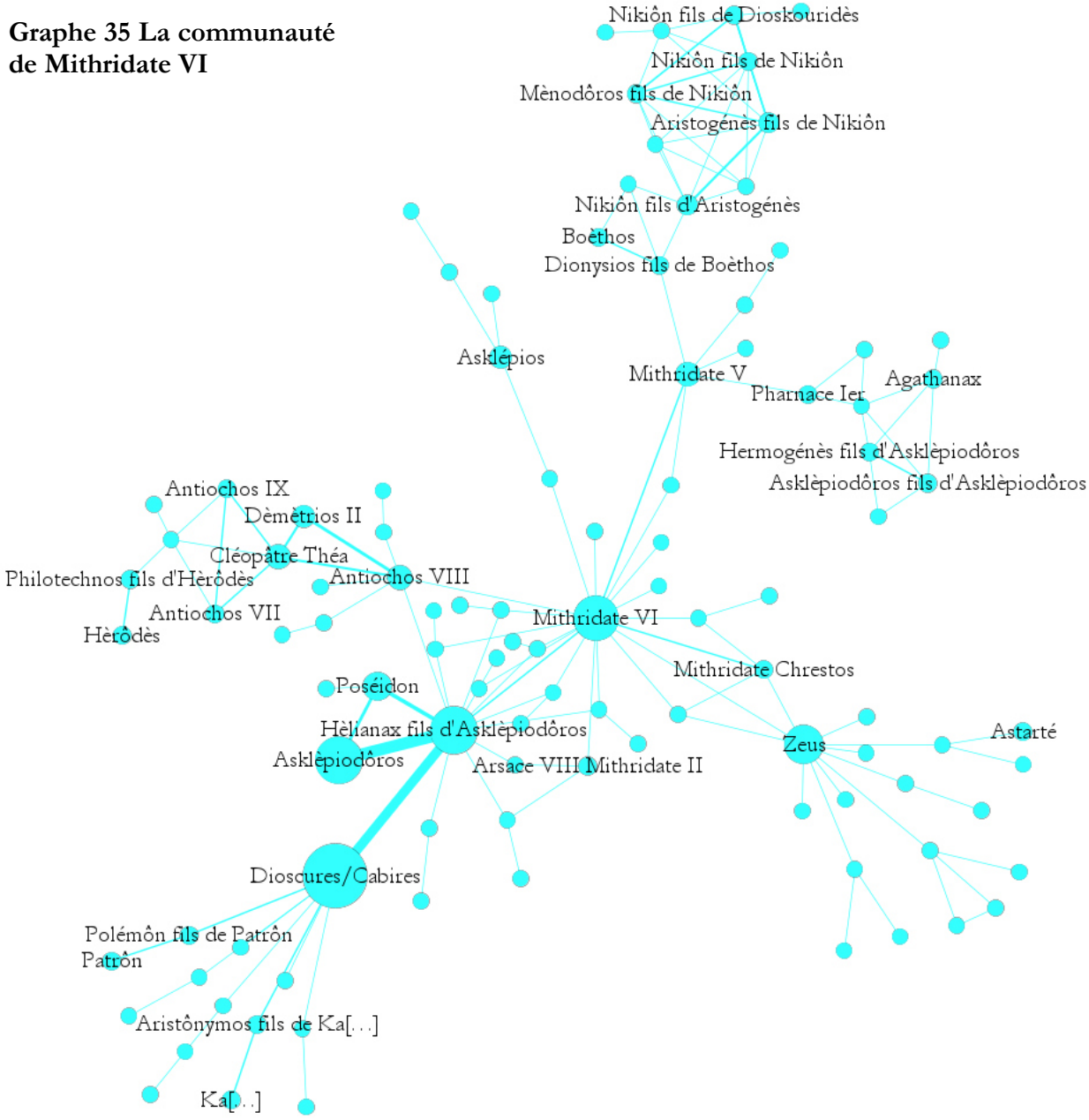


| **Tableau 30** | *Communauté de Mithridate Eupatôr* |
|---|---|
| Part du réseau | 4 % (106 nœuds et 147 liens)<br>Densité : 0,03 |
| Système de projection | *Yifan Hu Proportionnel* |
| Degré moyen | 2,8 |
| Degré pondéré | 3,9 |
| Diamètre | 11 |

La taille des nœuds dépend du nombre d'apparitions dans les sources. Cette communauté est la première centrée autour d'un homme, non de divinités, de groupes associatifs ou institutionnels. Antérieurement à son conflit avec Rome, Mithridate VI Eupatôr possède des soutiens à Délos, hérités en partie de ses prédécesseurs. Le roi du

Pont domine le pourtour du Pont-Euxin vers le milieu des années 110-100[6895]. Une partie de son réseau apparaît ailleurs dans le graphe (cf. dédicace de Dikaios de Iônidai dans le Sarapiéion C). Il reste à évaluer le réseau mithridatique et à le comparer avec ce que donne l'algorithme.

**1- Hélianax, prêtre athénien et agent de Mithridate**

Le roi du Pont Pharnace Ier est honoré avec sa femme Nysa de statues de bronze et de couronnes d'or pour ses libéralités dans l'île[6896]. Mithridate V est proche des Romains et des Athéniens[6897]. Les liens entre les Athéniens de Délos et le royaume du Pont reposent sur des bases solides. Dans l'île, le principal allié de Mithridate VI est Hélianax fils d'Asklépiodôros prêtre à vie de Poséidon Aisios et prêtre des Dioscures/Cabires et Grands dieux en 103/2[6898]. À la fin de l'Indépendance, trois Rhodiens dont Asklépiodôros font une dédicace à Laodicée, sœur de Pharnace II et Mithridate IV[6899]. Certains estiment qu'on peut rapprocher cet Asklépiodôros du père d'Hélianax, ce que le nom du prêtre (Hélios + […]anax) semble corroborer[6900]. Ce n'est cependant pas assez pour en être assuré, Asklèpiodôros étant un nom courant et peu de Rhodiens portent un nom avec la racine Hélios[6901].

En 102, le sanctuaire des Dioscures/Cabires et Grands dieux est augmenté d'un petit *héroôn* à Mithridate VI Eupatôr Dionysos et aux Dioscures/Cabires, dédicacé par Hélianax au profit des Athéniens et des Romains[6902]. L'année de fondation du *Mithridatheion* (102) coïncide avec l'envoi d'une ambassade du roi du Pont à Rome (102 ou 101)[6903]. Pour certains, la statue de culte de Mithridate VI le présente en armure

6895 Roller (2020), p. 111-118.
6896 *ID*, 1497bis.
6897 Il n'est plus possible d'identifier le revers d'un tétradrachme de Mithridate V avec une représentation d'Apollon délien, car ce type est connu à Sinope. *Contra* Robert (1978), McGing (1986), p. 40-41 et Roller (2020), p. 106. Cf. De Callatay (1991) et Lerouge-Cohen (2022), p. 87.
6898 *ID*, 1552, 1562 (*SEG* XL 657), 1563, 1569, 1570, 1571, 1572, 1573, 1574, 1576, 1581, 1582, 1585, 1902, 1903. Sur la prêtrise de Poséidon Aisios : *DCA*, p. 71 et 274, Bruneau (1970), p. 265, Parker (2017), p. 157, note 19 et Morales (2021), p. 169.
6899 Roller (2020), p. 130.
6900 *Choix*, p. 106, Mattingly (2004), p. 47 et Morales (2021), p. 168-169.
6901 Sanders et Catling (1990), p. 331.
6902 *ID*, 1562-1563. Pour F. Queyrel, Mithridate ne serait pas divinisé dans ce *naos* ; pourtant, la dédicace du monument est claire, Hélianax le consacre au profit des Athéniens et des Romains (au génitif) aux *théoi* (Dioscures/Cabires) et à Mithridate (les deux au datif). La juxtaposition au datif du roi et des divinités assure de la nature divine de Mithridate, qui porte d'ailleurs l'épiclèse Dionysos. Il est peu commun que les bénéficiaires apparaissent au datif. La dédicace de Dikaios pose cette difficulté, Mithridate est au génitif, mais les mélanéphores et thérapeutes apparaissent au datif à la suite de la triade isiaque et d'Harpocrate. Cf. *EAD XVI*, p. 13 et Queyrel (2018), p. 110.
6903 L'année précédente, en 103/2, Nicomède III de Bithynie avait envahi la Cappadoce et expulsé le roi Ariarathès VII, neveu de Mithridate VI. Rapidement après, le roi du Pont restaure son neveu, puis le destitue pour son fidèle Gordios. Le temple d'Hélianax et ses médaillons sont élevés dans ce contexte précis, avant que Gordios soit au pouvoir en Cappadoce. Cf. Roller (2020), p. 122-123.

romaine, ce qui indique que l'amitié romaine est encore d'actualité[6904]. Les divinités Dioscures/Cabires et Grands dieux assurent la protection lors des voyages marins[6905]. La protection des navigateurs est l'aspect le plus visible du culte des divinités de Samothrace[6906].

Hélianax dédicace treize médaillons avec les bustes en bas-relief d'alliés de Mithridate VI dans le *Mithridatheion*[6907] : Papias d'Amisos (ami, médecin du roi et préposé à la justice), Gaios d'Amisos (membre de la cour du Pont), Dorylaos d'Amisos (*syntrophos* du roi)[6908], un inconnu d'Amisos, Diophantos de Gazioura (membre de la famille d'un Diophantos fils d'Asklépiodôros qui mène les troupes du Pont contre les Scythes)[6909], Ariarathès VII roi de Cappadoce (neveu de Mithridate VI), Antiochos VIII, Asklépiodôros (père d'Hélianax), un officier parthe, un autre membre de la cour de Mithridate II de Parthie[6910] et un secrétaire de Mithridate VI[6911]. Ces réseaux mithridatiques sont une photographie de ceux de la fin du II^e^ s. Tigrane II d'Arménie, allié de Mithridate VI, ne monte sur le trône qu'en 95, expliquant son absence[6912]. Le choix des individus représentés révèle les limites géographiques de l'empire mithridatique[6913]. Les individus des médaillons révèlent autant le réseau du roi du Pont que celui d'Hélianax[6914]. Un argument est la présence du père de ce dernier, Asklèpiodôros, parmi les dignitaires[6915]. Tous les individus sont contemporains et pas forcément connectés par des liens du sang au roi : Hélianax présente des acteurs actuels

6904 Mithridate VI n'a pas l'intention de provoquer les Romains à Délos en 102, alors qu'il envoie une ambassade à Rome. Cf. McGing (1986), p. 90-91, Michels (2009), p. 110 et Queyrel (2018).

6905 Les mages de la cour du Pont ont enseigné au roi les liens entre les régions géographiques et les signes du zodiaque, expliquant la dévotion particulière du roi pour les Dioscures (Gémeaux). Il faut reconnaître là un lien entre la religion zoroastrienne et le *Mithridathéion* du sanctuaire des Dioscures/Cabires et Grands dieux. Cf. Ballesteros Pastor (2018), p. 277.

6906 D'autre part, une dédicace au nom de Mithridate VI et son frère Chrèstos est adressée à Zeus Ourios, divinité assurant de bons vents, par un inconnu (*ID*, 1561).

6907 *Contra* Morales (2021). Ces médaillons sont des boucliers *hopla*, comme l'attestent les inscriptions, ce qui convient bien à l'aspect guerrier des Dioscures. Des statues cuirassées de ces divinités peuvent être restituées dans ce sanctuaire. Certains bustes des médaillons avaient d'ailleurs aussi un costume militaire. Cf. *EAD XVI*, p. 30 et 38, Queyrel (2018), p. 116-118 et Lerouge-Cohen (2022), p. 54-55.

6908 Dana (2011), p. 324 et Roller (2020), p. 131.

6909 Roller (2020), p. 130-131.

6910 Le titre « grand roi des rois », désignant Mithridate II, est de son invention. Mithridate VI Eupatôr utilise probablement ce titre par mimétisme. Cf. Lerouge-Cohen (2022), p. 105-106, 109, 122, 359-369, 376 et 393-394.

6911 Certains avancent qu'il existe une hiérarchie dans la présentation des médaillons à l'intérieur du temple, car Hélianax détaille ses fonctions dans les dédicaces des dignitaires parthes. En fait, il n'y avait pas de règle, car il détaille aussi ses prêtrises dans la dédicace pour Diophantos fils de Mitharès de Gazioura (*ID*, 1574). De plus, lorsqu'on entrait dans l'édifice, les premiers médaillons observables, en face, étaient ceux des rois Antiochos VIII et Ariarathès VII et du père du prêtre. Cf. Lerouge-Cohen (2014), p. 146 et 151 et Morales (2021), p. 172 (*ID*, 1552, 1569-1576, 1581-1582 et 1585).

6912 Michels (2009), p. 110 et Roller (2020), p. 109 et 125-128.

6913 Dana (2011), p. 323.

6914 Michels (2009), p. 118, Roller (2020), p. 129 et Morales (2021), p. 184.

6915 *ID*, 1903. Cf. Michels (2009), p. 111.

de la diplomatie pontique[6916]. L'initiative du monument est entièrement du fait d'Hélianax, sans intervention de Mithridate VI[6917]. Un argument est l'absence de *damnatio memoriae*, les dédicaces n'étant pas rayées et le portrait restant non-buriné[6918].

Amisos entretient d'anciens liens toujours actifs avec Athènes et c'est par cette accroche qu'il a pu exister assez tôt un réseau athénien pro-mithridatique[6919]. Nombre d'*honorandi* du prêtre athénien viennent de cette cité portuaire. Cela peut témoigner d'un réseau personnel, d'une sorte de *cluster* dans lequel est inséré Hélianax, plutôt que d'un panel représentatif des *philoi* de Mithridate VI. On note l'absence étonnante de Diophantos fils d'Asklépiodôros de Sinope, général qui conquit l'ensemble des rives du Pont avant 106[6920]. Si Hélianax voulait présenter le réseau de Mithridate VI en 102, il ne pouvait manquer ce nom, plutôt que d'autres mentionnés. Parmi les 13 médaillons, 12 sont situés à l'intérieur du temple et un se trouve sur le fronton, à l'extérieur. Ce dernier porte la dédicace d'un individu d'Amisos de la cour de Mithridate VI[6921]. Cette place d'honneur intrigue : peut-être cet individu a-t-il une position de choix dans le réseau d'Hélianax, comme Prôtos d'Amisos, bien connu dans l'île[6922]. La famille de Dorylaos d'Amisos a vécu en Égée, à Cnossos[6923], Hélianax a pu s'y connecter.

Est-ce que ces noms représentent les membres de l'ambassade royale à Rome, connue pour cette période[6924] ? Antiochos VIII est proche des Romains qui l'ont aidé à asseoir son pouvoir, mais bien peu de preuves permettent d'aller plus loin[6925]. Hélianax

---

6916 Kreuz (2009), p. 138.

6917 Michels (2009), p. 110-111 et Lerouge-Cohen (2014), p. 147, note 22. La grammaire des dédicaces des médaillons importe. Les *honorandi* sont mentionnés à l'accusatif. Cela signifie qu'Hélianax dédicace les médaillons aux divinités du temple (*théois*) : les Dioscures/Cabires et Mithridates VI. Le prêtre dédicace son réseau personnel aux divinités.

6918 Queyrel (2018), p. 112-114.

6919 Saprykin (2007), p. 199 et Ballesteros Pastor (2018), p. 286-287.

6920 Savalli-Lestrade (1998), p. 175-178.

6921 *ID*, 1569.

6922 Dans le portique d'Antigone, une statue de Prôtos fils de Pharnakès d'Amisos est dédicacée par ses quatre fils à la triade délienne (*ID*, 1984). Un de ses fils se nomme Euphrôn et le patronyme de l'individu représenté dans le médaillon du fronton du *Mithridathéion* est : Εὐδώρου(?) (*ID*, 1569). Peu d'indices permettent d'aller plus loin dans la conjecture. Ce Prôtos est le personnage central des réseaux d'Amisos à Délos, car il élève aussi un monument funéraire à ses compatriotes Pharnakès et Myron, parents, et descendant de Papos, qui résident dans l'île et sont assassinés par des paysans de Sériphos après un naufrage (*EAD XXX*, nº 475). Cela assure d'un réseau de négociants d'Amisos résidant dans l'île. L'épigramme montre aussi que Délos est utilisée comme base pour le négoce, car Sériphos n'est pas sur la route du Pont, mais de Rome. Ces Amiséniens constituent un public cible pour le *Mithridathéion*.

6923 Dana (2011), p. 324.

6924 Diodore, XXXVI, 15, 1.

6925 *Contra* Morales (2021), p. 168 et 183-184, Hélianax n'a pas consacré de statue d'Antiochos VIII et de sa femme Cléopâtre, ni d'Eupatôr dans le sanctuaire d'Apollon. Le document qu'il mentionne renvoie à la dédicace du médaillon portant la représentation du roi et consacré dans le *Mithridathéion*, comme l'atteste *ID*, 1552. Cléopâtre apparaît au génitif, il peut s'agir de la mère du Séleucide.

n'apparaît jamais hors du sanctuaire des Cabires/Dioscures[6926]. On finit par se demander s'il a résidé à Délos hormis l'année de sa prêtrise. Est-il envisageable qu'une même année, un riche notable aux réseaux développés apparaisse dans les inscriptions déliennes par la consécration d'honneurs très coûteux ? Il est évident que les guerres mithridatiques ont eu un impact sur sa carrière, mais qu'en est-il des périodes avant et après 102 ? D'autant que si on retire la proposition d'une origine rhodienne, peu satisfaisante, sa famille reste inconnue dans l'île et en Attique. Les réseaux mithridatiques sont plus forts en métropole qu'à Délos.

La présence du roi séleucide intrigue. Séleucides et Mithridatides entretiennent des liens depuis le règne de Mithridate II au III^e^ s.[6927] Pour C. Lerouge-Cohen et F.A. Morales, les rois orientaux des médaillons sont subordonnés à Mithridate VI, car le roi Arsacide Mithridate II, plus puissant que les autres, est représenté par ses seuls dignitaires, non en personne[6928]. Le monument est consacré à deux divinités, Mithridate et les Dioscures/Cabires, pas simplement au général pontique, mais à sa forme divine. Ainsi, être représenté dans un médaillon est un honneur, non une humiliation. Excepté Antiochos VIII, le seul souverain évoqué, Ariarathès VII, est neveu de Mithridate VI et on ne peut affirmer qu'il soit davantage mentionné pour son titre royal que pour ses liens familiaux. Il n'est pas humiliant d'être représenté dans un médaillon aux côtés des proches du roi du Pont et d'Hélianax. Si Mithridate II n'est pas représenté, ce n'est pas pour des raisons de hiérarchie entre rois, mais, car Hélianax affiche son réseau personnel et qu'il connaît personnellement les deux *philoi* du souverain parthe, mais pas ce dernier. Les *philoi* sont des ambassadeurs arsacides et ont personnellement rencontré l'Athénien[6929]. Pour D.W. Roller, les Séleucides n'ont pas vraiment intéressé le roi du Pont avant ses guerres contre les Romains[6930]. Antiochos VIII n'est pas simplement dans l'orbite de Mithridate VI, ni complètement absent du paysage diplomatique du roi du Pont. Il est clair que ce dernier est plus puissant, mais Antiochos VIII a ses propres

[6926] Peu des prêtres des Dioscures/Cabires et Grands dieux apparaissent en dehors du sanctuaire. Trois exemples de prêtres n'apparaissant pas ailleurs : *ID*, 1899, 1808, 1809 et 1901. Un exemple de prêtre apparaissant aussi dans le Sarapiéion C : *ID*, 1981, 2068 (*RICIS*, 202/0231), 2069 (*RICIS*, 202/0232), 2114 (*RICIS*, 202/0223), 2137 (*RICIS*, 202/0220), 2138 (*RICIS*, 202/0221), 2139 (*RICIS*, 202/0222).

[6927] Surtout, Pharnace Ier est marié à Nysa, fille d'Antiochos IV et ce dernier a probablement épousé une princesse du Pont. À Délos, Nysa et Pharnace sont honorés par les Athéniens d'une statue en bronze (*ID*, 1497bis). Cf. Habicht (2006), p. 328, Bugh (2014), p. 387-391, Ballesteros Pastor (2018), p. 275 et Lerouge-Cohen (2022), p. 82 et 86.

[6928] Lerouge-Cohen (2014), p.147-148 et Morales (2021), p. 182-183.

[6929] Sur le rôle de diplomates arsacides : Lerouge-Cohen (2022), p. 122.

[6930] Il écrit aussi que parmi les médaillons se trouve celui d'Ariarathès VII, dont les relations avec Mithridate VI sont complexes, donc il pourrait en aller de même avec le roi séleucide. Pourtant, les relations entre le roi du Pont et son neveu peuvent s'être détérioré seulement après l'élévation du *Mithridathéion*. Cf. Roller (2020), p. 109 et 131.

objectifs à Délos et s'inscrit dans une tradition séleucide remontant à la première moitié du II^e^ s., voire à Antiochos III[6931]. Antiochos VIII est en position d'intermédiarité entre la puissance pontique, Rome et les Poséidoniastes de Bérytos [6932]. La liste des personnalités apparaissant dans les médaillons montre que la plupart d'entre eux n'apparaissent pas ailleurs dans l'île. Il s'agit donc de dédicaces unilatérales d'Hélianax, ne relevant pas d'une dialectique évergétique de dons et contre-dons. Antiochos VIII ne s'est donc pas mis volontairement en retrait[6933]. Le plus probable est qu'il intègre le réseau d'Hélianax, qui connaît personnellement tous les individus apparaissant dans les médaillons. Le Séleucide n'est jamais connu ailleurs en relation avec le roi du Pont, alors qu'il est bien attesté à Délos[6934]. Il a aussi passé une partie de sa jeunesse à Athènes, autant d'occasions pour rencontrer Hélianax[6935].

Ce prêtre athénien met donc en scène son propre réseau plutôt que celui du roi pontique. Mithridate VI a certainement des intérêts avec ces puissants dignitaires orientaux, mais Hélianax est un important intermédiaire du réseau[6936]. L'originalité du dossier est que le prêtre athénien dédicace un réseau inter-personnel au roi pontique.




*Deux médaillons du mur du fond à gauche* **Photographie 19**

[6931] Délos est alors un terrain neutre qui permet une lutte honorifique entre Séleucides et Romains, mais aussi des échanges entre marchands des deux entités géopolitiques. Cf. Baslez (1982), p. 53.
[6932] Il peut jouer sur plusieurs tableaux, en ayant des leviers chez les adversaires. Les Poséidoniastes de Bérytos sont également en position d'intermédiarité entre Rome et les Séleucides. Enfin, Hélianax aussi est un important intermédiaire de ces réseaux royaux.
[6933] Hélianax a pu commémorer un moment marquant des relations entre les deux souverains. L'histoire des relations entre les deux dynasties est souvent une affaire de mariage. Ces deux souverains ont pu perpétuer cette tradition par un mariage royal.
[6934] Il passe peut-être dans l'île pour gérer le dossier des Poséidoniastes de Bérytos (cf. *supra*). Une statue qu'il dédicace à Gnaeus Papirius atteste de ce passage (*ID*, 1550). Sur les liens entre Antiochos VIII et Mithridate VI, voir Bugh (2014), p. 391-393.
[6935] Bernard (1985b), p. 87.
[6936] Une autre hypothèse, moins probable, est que ce soient des ambassadeurs pontiques à Rome de passage dans l'île. Mais est-il envisageable qu'Antiochos VIII réalise une ambassade au nom de Mithridate VI ?

**2- Le réseau mithridatique**

À Athènes en 88, la faction pro-mithridate l'emporte[6937]. Mithridate VI promet d'annuler les dettes des Athéniens[6938]. Une crise semble couver depuis la fin du II^e^ s.[6939] Les Italiens, les Romains et les riches Athéniens de Délos sont les créanciers des Athéniens d'Attique. Ce courant mithridatique a-t-il des relais à Délos ? Le sous-graphe montre un *cluster* autour de Mithridate V. Un *philos* athénien du roi, Dionysios fils de Boèthos, est honoré d'une statue sur l'agora de Théophrastos par Hermogénès d'Amisos, pour sa justice et de son évergétisme[6940]. La dédicace montre des liens anciens entre la dynastie du Pont, des citoyens d'Amisos et des Athéniens de Délos. Dionysios fils de Boèthos apparaît aussi avec son frère Sôstratos comme dédicant d'une statue de leur ami Nikiôn fils d'Aristogénès de Marathon dans le sanctuaire d'Apollon, près du portique d'Antigone[6941]. Au même endroit, une exèdre semi-circulaire, comprenant trois statues, dont les dédicaces présentent la famille de ce Nikiôn[6942]. Une autre dédicace à Mithridate V est effectuée par un certain Aischylos fils de Zôpyros[6943]. L'assise solide de la dynastie pontique bénéficie d'un courant d'opinion favorable à Délos[6944]. Des statues du souverain sont dédiées dans le Sarapiéion C et dans le sanctuaire d'Asklépios[6945].

Selon F.A. Morales, le *Mithridateion* était en relative position de marginalité, ce qui révélerait sa position semi-périphérique dans les réseaux de l'île, mais c'est sans compter sur la dédicace en 94 d'un bâtiment par Dikaios au profit d'Athènes, de Rome, du roi Mithridate Eupatôr Dionysos et des parents de Dikaios aux divinités isiaques, aux mélanéphores et aux thérapeutes[6946]. Dikaios dédicaça aussi au nom de Mithridate VI un autre monument à Isis Aphrodite Dikaia dans le Sarapiéion C[6947]. Ce sont des monuments privés, comme la dédicace du *Mithridatheion*. L'épiclèse Dionysos n'apparaît pas ailleurs que dans les dédicaces d'Hélianax et de Dikaios. Si aucune preuve ne permet

6937 Habicht (2006), p. 327.
6938 Habicht (1997), p. 300 et Antela Bernárdez (2019), p. 45.
6939 Antela Bernárdez (2019), p. 48.
6940 *ID*, 1559. Cf. *DCA*, p. 67.
6941 *ID*, 1999.
6942 *ID*, 1968. Un autre monument délien impliquant Nikiôn de Marathon, trouvé à Venise, est une dédicace familiale avec un dédicant supplémentaire originaire de Naxos (*ID*, 1992).
6943 *ID*, 1557.
6944 Habicht (1997), p. 303.
6945 *ID*, 1564 et 1568. Une statue de Mithridate VI et Mithridate Chrèstos est dédicacée à Zeus Ourios dans le Sarapiéion C (*ID*, 1561). Cf. McGing (1986), p. 89.
6946 *Contra* Morales (2021). *ID*, 2039. Cf. Verdejo Manchado et Antela-Bernárdez (2015). Sur la famille de Dikaios voir le *stemma* de Perrin-Saminadayar (2007), p. 515.
6947 *ID*, 2040. Cf. Verdejo Manchado et Antela-Bernárdez (2015).

d'affirmer que ce dernier soit un négociant ayant des intérêts dans le Pont[6948], il appartient nécessairement à la faction pro-mithridatique. Du reste, le monument montre clairement qu'en 94, Athènes, Rome et Mithridates VI forment toujours un réseau d'alliances[6949].

Le fils de Dikaios, Apollônios est zacore des divinités isiaques, l'année où son père exerce la prêtrise[6950]. Asklèpiadès fils de Dikaios, fait une dédicace à Isis Aphrodite Dikaia, l'année de la prêtrise de son frère, et est éphèbe dans l'île en 104[6951]. Cette famille athénienne est particulièrement attachée à Délos. Le père de Dikaios, un certain Dikaios fils de Gorgias, dédie, avec son frère Gorgias, la statue de son père à la triade délienne[6952]. Dans les années 150-130, Gorgias-père est agoranome, prêtre, ambassadeur des clérouques et gymnasiarque[6953]. Un autre fragment de dédicace près du portique d'Antigone implique aussi ce Gorgias[6954]. En 90/89, Dèméas fils de Gorgias de Iônidai est *épi ta hiéra*. Il est remplacé au cours de l'année en raison de sa mort plutôt que pour son hypothétique rôle au sein d'un groupe pro-mithridatique[6955].

Toujours de cette faction pro-mithridatique, Dionysios fils de Néôn, gymnasiarque en 116, consacre vers 115 et dans le gymnase délien une statue du roi Mithridate VI et de son frère Mithridate Chrèstos, la dernière mentionnant ce frère du roi avant qu'il ne s'en débarrasse[6956]. Le gymnase est un lieu où l'évergétisme de la dynastie pontique se manifeste beaucoup, car un autre gymnasiarque, Séleukos de Marathon a dédié une statue à Mithridate V en 129[6957]. Les Eupatôristai du Gymnase délien reçoivent un vase de bronze de la part du roi du Pont[6958]. On peut se demander si le groupe ne rassemble pas des citoyens d'une des cités pontiques fondées du nom d'Eupatôr, mais la formule tend plutôt à désigner une association, dont on ne sait rien[6959].

Athénion est le célèbre philosophe péripatéticien et tyran athénien proche de Mithridate VI. On sait que le négociant phénicien de Délos, Diès, accueille Athénion à Athènes en 88[6960]. La famille de Diès a un parcours remarquable parmi les négociants

---

6948 *Contra* Verdejo Manchado et Antela-Bernárdez (2015). La conquête du Pont par Mithridate permit pourtant un afflux d'activité économique, notamment dans le négoce d'esclaves. Roller (2020), p. 118-119.
6949 Habicht (1997), p. 301.
6950 *ID*, 2094 et 2104.
6951 *ID*, 2158 (*RICIS*, 202/0350) et *ID*, 2599. Cf. Perrin-Saminadayar (2007), p. 515.
6952 *ID*, 1979.
6953 *ID*, 1499, l.17-18, 1500, l. 6 et 26-27, 1504, 1833, 1952, 1979. Cf. Perrin-Saminadayar (2007), p. 515.
6954 *ID*, 2021, 2022.
6955 *ID*, 2045 (*RICIS*, 202/0355) et 2255.
6956 *ID*, 1560. Cf. Ballesteros-Pastor (2014), p. 81-85.
6957 *ID*, 1558.
6958 *ID*, 1567.
6959 Une autre hypothèse est que ce groupe rassemble des militaires combattant pour le Pont à Délos, lors des crises mithridatiques.
6960 Habicht (1997), p. 290 et Ballesteros Pastor (2018), p. 287.

d'origine phénicienne à Délos[6961]. Il est un des Athéniens les plus riches de la cité et propriétaire d'une luxueuse demeure. Pourtant, l'enclos funéraire familial de Rhénée montre que la famille de Diès est aussi liée avec des Romains. Il est donc difficile de l'intégrer au réseau pro-pontique[6962]. Le dossier se complexifie du fait que S. Follet restitue Diès dans la *rasura* d'une inscription athénienne dans laquelle il apparaîtrait comme archonte en 88/7[6963]. Il ne suffit ainsi pas d'apparaître proche d'un individu pour faire partie d'une sorte de clan et d'un réseau de fidélité inconditionnel et durable.

Des proches d'Athénion, ayant exercé l'archontat avec lui, peuvent être reconnus à Délos ou ayant des liens avec des Déliens[6964]. Le premier est le polémarque de 88/7, Philotas de Sounion, neveu d'un gymnasiarque délien[6965]. Un certain Patrôn est le fils de Polémôn de Périthoidès, épimélète de Délos en 120/119[6966]. Posès fils d'Aristôn de Phalère appartient aussi à une ancienne famille athénienne. Il est gymnasiarque au début du I^er^ s., honoré d'une statue dédiée par les *aleiphoménoi* déliens[6967]. Pasiôn d'Anaphlystos, thesmothète sous Athénion, survit à Sylla et devient épimélète de l'île à Délos peu de temps après[6968]. L'exemple de Diès montre qu'il faut se méfier de l'appartenance de ces Athéniens de Délos à un réseau pontique[6969]. D'ailleurs, certains magistrats de l'ère d'Athénion apparaissent déjà sous celle de Mèdéios[6970]. En outre, il ne semble pas y avoir de connexion à Délos entre ceux qui ont parfois eu de bons rapports avec la dynastie du Pont. Finalement, Athénion a des affinités avec la cour du Pont, mais n'est pas hostile aux Romains, à la différence d'Aristiôn[6971].

**Bilan**

Le réseau mithridatique à Délos est puissant avant la rupture de 88 : un groupe pontique est visible aussi longtemps qu'il s'accorde avec les intérêts de Rome. Aucune opinion pro-pontique ne s'exprime plus dans les dédicaces lorsque la rupture est consommée et l'échec cuisant d'Apellikon de Téos, envoyé par Athénion contre Délos, montre que les partisans du Pont ont peu de soutiens dans l'île[6972]. Les réseaux de

6961 Habicht (2006), p. 320.
6962 Le Dinahet-Couilloud (1997b).
6963 Follet (2010), p. 166-168. Cf. *IG*, II², 1714.
6964 Sur cette liste : Habicht (1997), p. 303.
6965 Badian (1976), p. 112 et 124.
6966 Badian (1976), p. 112 et 124 et Habicht (1991), p. 198.
6967 Badian (1976), p. 112 et 124. Cf. *ID*, 1928.
6968 Badian (1976), p. 114.
6969 Badian (1976), p. 116-117.
6970 Badian (1976), p. 112 et Antela Bernárdez (2019), p. 49.
6971 Antela Bernárdez (2009b). Sur la position plus radicale d'Aristiôn : Habicht (1997), p. 305.
6972 Habicht (2006), p. 334-335.

Mithridate VI étaient dans la continuité des liens entre Amisos et de ses prédécesseurs avec Délos : la structure du sous-graphe le montre bien. Si on enlève les deux *clusters* constitués des dédicants à Zeus, Asklépios et des Dioscures/Cabires, qui ne sont pas liés aux Mithridatides, il reste un graphe divisé en deux et organisé autant autour de Mithridate V que de son successeur. F. Queyrel a restitué trois statues dans le *Mithridatheion*, celles de Mithridate VI entourée de son père Mithridate V et de son fils Ariarathe IX[6973]. D'autre part, il n'y a pas de relation entre les insulaires proches de la dynastie du Pont. Aucune source ne lie Dikaios de Iônidai, Hélianax et la famille de Dionysios fils de Boèthos[6974]. Les Séleucides, liés par Antiochos VIII, sont bien dans le réseau mithridatique, comme en témoignent les mariages royaux et le médaillon d'Antiochos VIII dans le *Mithridatheion*, mais ils sont en position d'intermédiarité avec d'autres communautés déliennes, ce qui relativise leur dépendance au roi du Pont. En relançant l'algorithme plusieurs fois, on remarque que les Séleucides sont parfois dans une communauté rassemblant les Poséidoniastes de Bérytos (cf. *infra*) et parfois dans celle des Mithridatides. La communauté mithridatique à Délos a donc peu de cohésion et disparaît à la veille des évènements de 88. Le logiciel n'est pas toujours opérant, en particulier lorsque les communautés détectées deviennent petites. La cohérence du sous-graphe est faible, comme en témoignent l'absence d'acteur clé de la communauté (Dikaios) et la présence d'entités qui n'ont rien à y faire : les dédicants à Zeus (aux épiclèses orientales) ou Asklépios[6975]. On a le sentiment que le Pont n'est plus aussi bien connecté à Délos : c'est l'axe horizontal (Italie-Lavant) qui compte désormais.

**Conclusions sur l'algorithme de modularité**

6973 Queyrel (2018).
6974 Le premier n'apparaît même pas dans ce sous-graphe, étant prêtre de Sarapis, le logiciel l'a connecté au réseau isiaque.
6975 Ces divinités ne sont pas assez importantes pour fédérer leur propre communauté cultuelle.

Les réseaux déliens, organisés en communautés, ont une grande cohésion. Le logiciel Gephi a eu des difficultés pour identifier la frontière de certains groupes, comme pour les cultes isiaques. Ces communautés cultuelles doivent bien être isolées, car le vocable même de thérapeute induit une distinction entre le culte public et les dévots « pratiquants » [6976]. Il existe un *sfumato* réticulaire composé d'entités en position d'intermédiarité, qui ne sont pas aussi bien insérées dans la communauté que ceux en position de centralité. La prochaine section s'attachera à définir cette stratégie d'intermédiarité des acteurs du réseau. L'algorithme a divisé le réseau en communautés horizontales, sur un même plan, mais les communautés déliennes sont plutôt organisées en trois dimensions sur quatre plans, selon l'origine, la mobilité, l'activité et les cultes. Certaines entités sont en position d'intermédiarité verticale entre ces plans. Les Poséidoniastes de Bérytos sont un groupe de mobilité, cultuel, ethnique et professionnel. L'association rassemble des négociants installés dans l'île et d'autres de passage. Certains doivent faire partie du groupe des négociants et nauclères de l'île se rassemblant parfois pour des dédicaces. Les Poséidoniastes sont en position verticale entre les plans réticulaires.

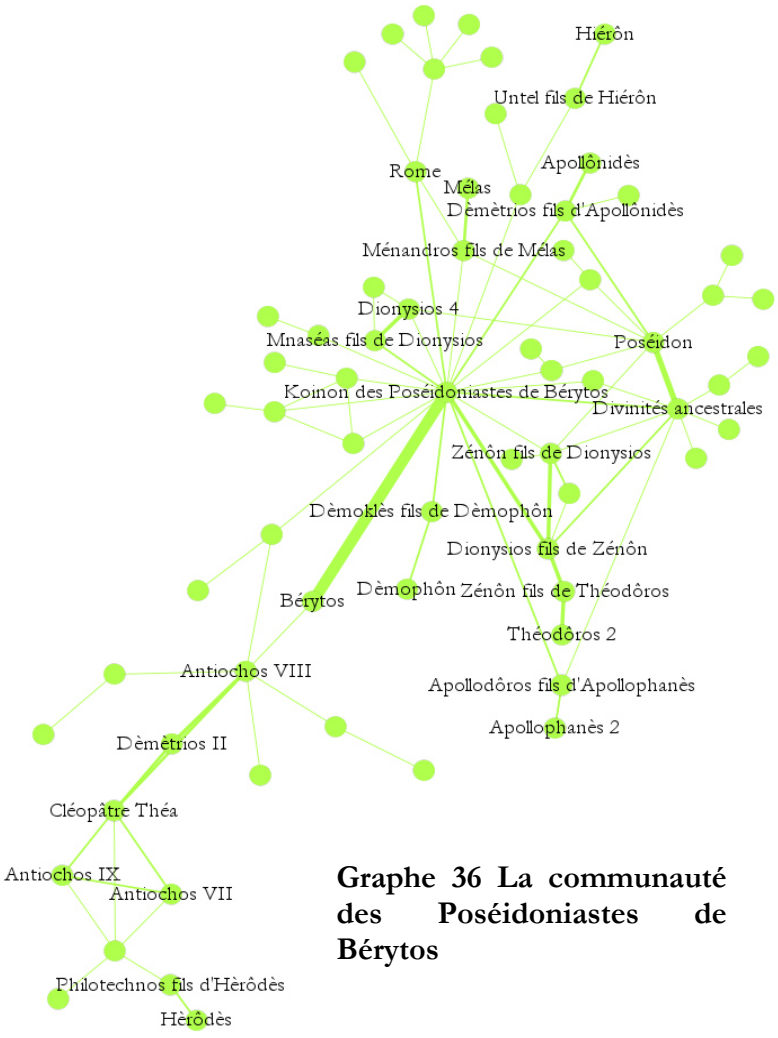


**Graphe 36 La communauté des Poséidoniastes de Bérytos**

L'algorithme réussit à définir des communautés, mais ne convainc pas entièrement : un Italien qui dédicace à Isis est membre de deux communautés, ce qui est difficile à représenter pour le logiciel. Certaines erreurs sont grossières : les Lares

[6976] Baslez (1977), p. 195.

apparaissent dans la communauté de la déesse syrienne, non dans celle des Compétaliastes. Un problème vient de la projection en deux dimensions d'un réseau qui en nécessite trois. À Délos, l'identité individuelle repose sur les quatre plans de l'origine, la mobilité, l'activité et les cultes. Une solution pour donner une image plus juste de ces réseaux serait de passer par des graphes bipartites, mais cela nécessiterait de recoder toutes les données. On a aussi montré la territorialisation des communautés : les sous-graphes correspondent à des sanctuaires, des agoras et des gymnases. Une autre perspective de recherche serait de définir les communautés par le lieu plutôt que par un algorithme de modularité.

Reste à étudier l'intermédiarité horizontale et verticale. Identifier les intermédiaires entre les éphèbes et les magistrats et prêtres athéniens (plan de l'activité), entre les communautés isiaque et de la déesse syrienne (plan des cultes) ou entre les communautés italiennes et phéniciennes (plan de l'origine)[6977], relève du plan horizontal. Identifier les connexions entre la communauté italienne et celle des cultes isiaques (plan de l'origine et plus des cultes) ou entre les éphèbes et ceux qui résident à Délos (plan de l'activité et plan de la mobilité) correspond à une intermédiarité verticale entre les plans.

La plupart des individus intègrent des communautés sur tous les plans (origine, mobilité, activité et cultes), voire plusieurs sur un même plan. Chaque plan est constitué de plusieurs communautés interconnectées. De ce fait, la stratégie réticulaire, à Délos, repose sur l'intermédiarité, ce qui est assumé, comme en témoigne la titulature des Poséidoniastes : « le *koinon* des Poséidoniastes négociants, nauclères et entrepositaires de Bérytos ». L'association évolue sur tous les plans (origine, mobilité, activité et culte) et sa force est d'être une communauté verticale. Cela a plusieurs implications : tout d'abord, les Bérytains ont moins de chance d'appartenir à différents groupes, puisque leur association évolue partout. Il y a un décalage entre l'importance de l'association et la faible représentation des Bérytains en dehors du *koinon*. D'autre part, la position d'intermédiarité entre l'association et un autre groupe a plus de valeur, puisque le *koinon* évolue sur tous les plans et que ses membres ont moins de chance d'évoluer ailleurs. Dernier point, l'intermédiarité peut exister sur différents plans. Marcus Miniatus relie ainsi les Poséidoniastes et les Italiens, mais aussi le secteur bancaire et les activités de négoce et peut-être aussi les cultes. La présence de la déesse Rome dans le local des Poséidoniastes manifeste la connexion entre Italiens et Bérytains sur tous les plans. Les stratégies réticulaires existent à plusieurs niveaux, celui de l'individu, celui de la famille,

[6977] Les mariages mixtes permettent d'identifier la jonction entre les familles italiennes et phéniciennes. Cf. Baslez (2002).

celui de l'association et celui de la cité, voire des États hellénistiques. Il faut encore comprendre comment l'association résiste aux innovations réticulaires déliennes de la fin du II^e^ s.

Cette idée de réseaux en trois dimensions permet de repenser les communautés et la place des individus. Les groupes qui se définissent sur tous les plans ont une identité plus forte et des frontières moins floues. Les Poséidoniastes de Bérytos développent moins leurs réseaux hors de l'association et il est facile d'identifier ses membres. À l'inverse la communauté cultuelle isiaque, représentée par les thérapeutes, a moins de force, car les dévots intègrent d'autres réseaux de sociabilités sur d'autres plans. Les frontières du groupe sont également floues, comme l'a montré le *sfumato* décrit plus haut. À l'échelle de l'individu, l'appartenance à un groupe présent sur tous les plans rend moins probable la volonté de s'inscrire dans d'autres communautés. Ceux qui sont en position d'intermédiarité avec les communautés du type Poséidoniastes de Bérytos ont plus de pouvoir que les autres. L'intérêt d'un réseau en trois dimensions est aussi une question de méthode. Plusieurs dédicaces lient un Italien avec un dévot des cultes isiaques. On pourrait penser à un pont et une relation d'intermédiarité, cependant, il existe de nombreux Italiens au sein de la communauté isiaque. Si aucune inscription ne les connecte aux collèges italiens, nul doute qu'ils fassent partie de ce groupe. Il existe alors de multiples relations entre les deux groupes. Prendre conscience des différents plans de réseaux permet de restituer chaque entité sur tous les plans.

Il faut désormais penser le tout dans un contexte chronologique : les réseaux évoluent dans le temps. Il en va de même à l'échelle individuelle : tel éphèbe va devenir prêtre à Délos. Les carrières des individus, en particulier des Athéniens, permettent de s'insérer dans plusieurs groupes. Les communautés déliennes ont aussi une histoire, parfois bien connue. Le culte de la déesse syrienne est installé dès l'Indépendance et géré par des prêtres hiérapolitains jusque vers 118, avant d'être reconnu officiellement par Athènes[6978]. Les cultes isiaques deviennent publics dès l'Indépendance ; en 167, seuls les prêtres athéniens sont impliqués dans le culte officiel du Sarapiéion C. Avec le temps, des Athéniens s'impliquent à titre privé dans le culte[6979]. L'histoire des communautés est sinueuse et entraîne des évolutions réticulaires. À cela, s'ajoute le fait que certains groupes sont éphémères quand d'autres sont structurels.

Certaines entités du graphe sont intéressantes, car elles changent de communautés lorsqu'on relance l'algorithme. C'est le cas d'Antiochos VIII, balancé entre

[6978] Baslez (1977), p. 153-154 et 156.
[6979] Baslez (1977), p. 152.

le réseau mithridatique et celui des Poséidoniastes de Bérytos ou Philostratos d'Ascalon, qui navigue entre les Compétaliastes et le réseau d'Hagnè Aphrodite/déesse syrienne. Ces individus sont en stricte position d'intermédiarité entre les groupes, ce qui explique les difficultés de l'algorithme. Le va-et-vient entre les résultats de l'algorithme et l'analyse des sources permet d'améliorer l'outil graphe.

## II- L'intermédiarité à travers les échelles d'analyse

Après avoir identifié des communautés interconnectées, une stratégie d'intermédiarité entre-elles et un modèle en trois dimensions des réseaux déliens, il faut préciser la stratégie réticulaire en changeant d'échelle. Pour cela, on va se concentrer sur des sections du graphe, centrées sur un individu, une famille, une *gens* et une association.

### A- Philostratos d'Ascalon

Les historiens ont insisté à raison sur les réseaux italiens de Philostratos : sa position d'intermédiarité entre marchands d'Orient et d'Italie méridionale expliquerait sa réussite. La plupart des négociants déliens sont dans la même situation, comme Simalos de Tarente, dont la famille est originaire de Salamine de Chypre. Souvent, des Orientaux cherchent à s'insérer au maximum dans les réseaux italiens pour gagner cette position d'intermédiarité. Il est possible de le vérifier en analysant plus précisément les réseaux de Philostratos. Le graphe qui suit correspond à tous les liens de distance 1 avec ce banquier. La taille des nœuds est fonction du degré et la couleur correspond au secteur d'origine (vert pour l'Orient, rouge pour Athènes et bleu pour l'Italie). La taille des liens correspond au flux, toujours défini comme la cooccurrence du lien. Les Italiens dominent, mais Midas d'Héraclée de Lucanie peut bien avoir été naturalisé tout comme Philostratos, ce qui rééquilibre les origines.

**Graphe 37 Le réseau de Philostratos d'Ascalon**

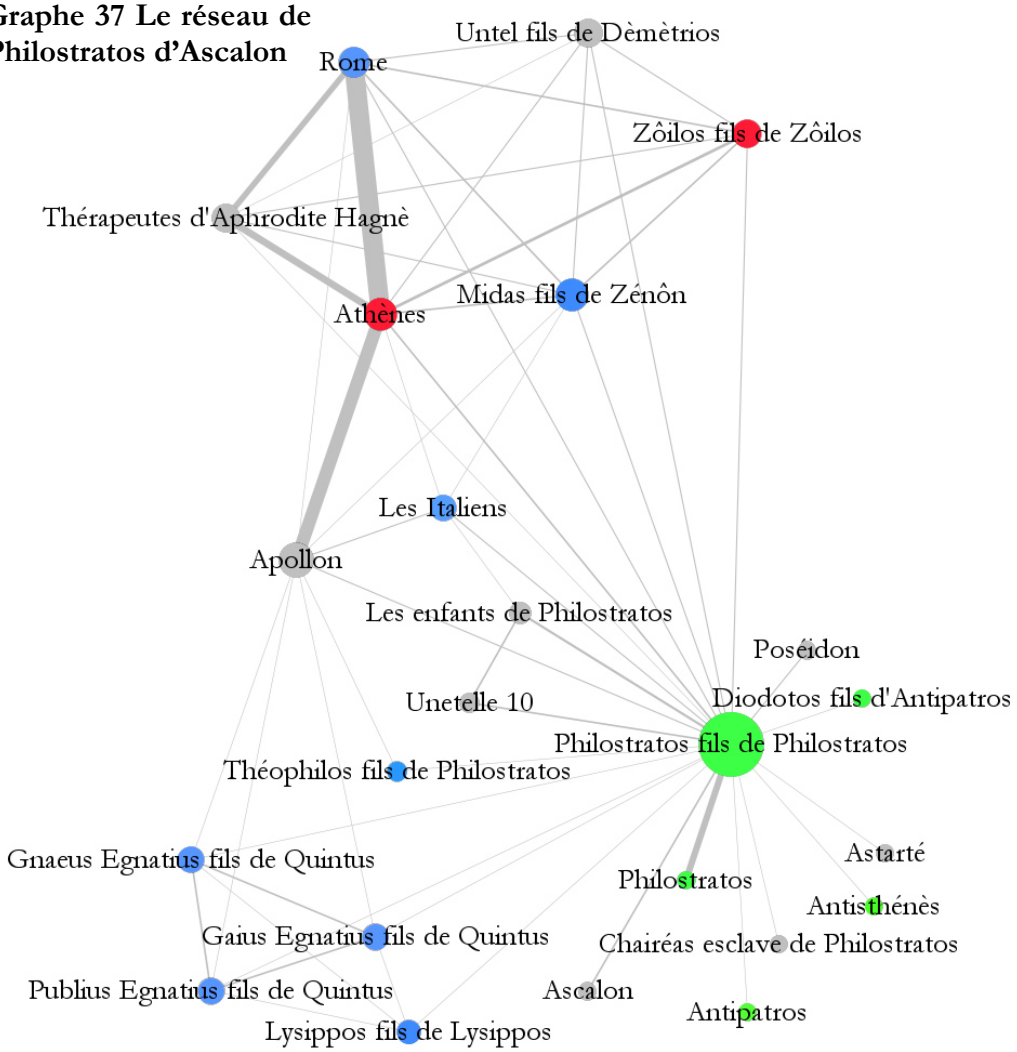


Philostratos est un négociant d'Ascalon résidant à Délos, qui a obtenu la *politeia* de Naples vers 98[6980]. Certains voient là un moyen pour obtenir celle de Rome, quand d'autres expliquent que Philostratos a pour unique objectif de s'insérer dans les milieux d'affaires et bancaires d'Italie méridionale, qui ont d'ailleurs une longue tradition à Délos.

Philostratos peut faire partie d'un groupe de banquiers qui érigent des statues en commun[6981]. À Délos, le secteur bancaire de la fin du II^e^ s. est aux mains des Italiens (Hérakleidès de Tarente, Marcus Minatius, Lucius Aufidius, etc.)[6982]. La citoyenneté napolitaine permet de se lier plus facilement à ce *cluster*[6983].

---

[6980] *ID*, 1717, 1718, 1719, 1720, 1721, 1722, 1723, 1724, 1769, 1934, 2253, 2254, 2454, 2549. Sa maison est possiblement reconnue à 100 m au nord du sanctuaire de la déesse syrienne. La fouille, dès 1883, permit de découvrir la statue des *Egnatii*. Il est particulièrement étudié par une série d'articles des années 1980 traitant des implications de sa citoyenneté napolitaine. Cf. Pâris (1884), Deniaux (1981), Mancinetta Santamaria (1982) et Leiwo (1989).

[6981] *ID*, 1715 et 1729.

[6982] Leiwo (1989), p. 576-577.

[6983] Elle est honoraire et Philostratos n'a probablement pas de filiale bancaire en Italie méridionale. Cf. Deniaux (1981), p. 133 et 136 et Leiwo (1989), p. 583. Son fils, Théophilos, éphèbe à Délos, apparaît aussi comme Napolitain (*ID*, 1934). Cf. Leiwo (1989), p. 578.

Philostratos finance un portique de l'agora des Italiens et une exèdre[6984]. Il aurait aussi apporté une aide judiciaire à la communauté italienne[6985]. Pour rappel, la fratrie des *Egnatii* honore Philostratos d'une statue dans sa maison et est représentée par des esclaves dans le collège des Compétaliastes[6986]. Leurs réseaux comprennent aussi le sculpteur d'Héraclée de Lucanie Lysippos fils de Lysippos. Ils ont des intérêts de négoce en Ombrie, Étrurie et Campanie[6987]. L'index des Italiens présente 11 *Egnatii* à Délos : ils résident dans l'île et certains ont leur stèle funéraire à Rhénée[6988]. D'un point de vue statistique, les *Egnatii* font partie des douze *gentes* représentées par plus de 10 noms dans l'index[6989]. Naples et les *Egnatii* sont probablement dans la sphère d'influence de Marius, qui apparaît dans la dédicace d'une statue d'Agasias d'Éphèse sur l'agora des Italiens par des négociants italiens d'Alexandrie[6990].

Philostratos ne s'est pas isolé des Orientaux en s'insérant dans la communauté italienne, car deux épigrammes le concernant sont faites par Antisthénès de Paphos et Antipatros de Sidon[6991]. Antisthénès compose aussi une épigramme pour le négociant Simalos de Salamine de Chypre sur un monument dédicacé par l'Athénien Stolos, parent de Ptolémée IX[6992]. Philostratos dédicace deux autels à Poséidon d'Ascalon et Astarté Palestinè Ourania Aphrodite en son nom, à sa famille et à la cité d'Ascalon[6993]. Il fonde un sanctuaire des divinités d'Ascalon sur le flanc oriental du Cynthe. Le portique de l'agora des Italiens lui est dédié ainsi qu'à une cité, dont il n'est pas clair si elle correspond à Ascalon ou Athènes, à moins qu'il n'y ait là une ambiguïté volontaire[6994]. Philostratos est de ce fait un acteur important de la communauté d'Ascalon, dont il fait partie, après être devenu Napolitain. On peut le rapprocher de réseaux que les dédicaces ne renseignent pas clairement, comme Damôn fils de Dèmètrios d'Ascalon, un négociant qui consacre un autel à Zeus Ourios et Astartè Palestinè Aphrodite Ourania, divinités qui le sauvent des pirates, sur l'agora de Théophrastos[6995]. Cette communauté est assez importante, comme en témoigne la liste rassemblée par J. Tréheux[6996]. Outre le

6984 Deniaux (1981), p. 134 et Leiwo (1989), p. 577. Cf. *ID*, 2454.
6985 *ID*, 2549.
6986 Chairéas, un esclave de Philostratos, apparaît aussi comme Compétaliaste (*ID*, 1769).
6987 Leiwo (1989), p. 580-581 et et Trümper (2021), p. 523.
6988 *EAD XXX*, nº 106. Cf. Ferrary, Hasenohr, Le Dinahet et Boussac (2002), p. 195.
6989 Les principales familles sont les *Paconii* (23), les *Granii* (18) et les *Sehii* (16). Hasenohr (2022), p. 114, apporte un complément à l'index des Italiens de 2002 : la *gens Aemilia* comporte désormais 11 entités.
6990 *ID*, 1699. Cf. Leiwo (1989), p. 579-580.
6991 *ID*, 2549.
6992 *ID*, 1533.
6993 *ID*, 1719-1721 et Trümper (2021), p. 523.
6994 *ID*, 1717.
6995 *ID*, 2305.
6996 Tréheux (1992), p. 97.

sanctuaire, des stèles funéraires assurent que des individus d'Ascalon résident dans l'île[6997]. Le neveu de Philostratos, Diodotos d'Ascalon, lui dédie une statue dans le sanctuaire du Cynthe[6998].

Philostratos est connu pour des dons de vaisselle en métaux précieux à Zeus, Artémis et Apollon, probablement dans les années 120[6999]. Il consacre des dédicaces à de nombreuses divinités grecques, italiennes, orientales… [7000] Il participe aussi au financement du théâtre du sanctuaire de la déesse syrienne[7001]. Midas consacre une exèdre dans ce sanctuaire, dont Philostratos est un bénéficiaire[7002]. Il est clair que c'est un personnage central des dévots d'Hagnè Aphrodite[7003]. Ses proches sont également insérés dans la communauté isiaque[7004].

Zôilos de Phlya est prêtre d'Hagnè Aphrodite en 106[7005]. Il bénéficie avec Philostratos d'une dédicace de Midas et dédie personnellement l'*eigan* (une citerne ?) à la déesse syrienne en fin de prêtrise au nom d'Athènes, de Rome, de son ami Midas d'Héraclée et des thérapeutes[7006]. Zôilos appartient à une famille aristocratique athénienne bien connue entre le début du II^e^ s. av. n.e. et le II^e^ s. de n.e.[7007] Une branche de la famille est à Athènes quand une autre migre vers Délos[7008].

Midas d'Héraclée de Lucanie, un Oriental qui obtient cette citoyenneté d'une cité de Grande Grèce, a un parcours similaire à Philostratos. Son réseau est également complexe et mérite un graphe, dans lequel la couleur des nœuds est fonction de leur région d'origine.

---

6997 *EAD XXX*, nº 21, 228, 229 et 284.
6998 *ID*, 1723.
6999 Mancinetta Santamaria (1982), p. 81-82 et Trümper (2021), p. 517.
7000 Trümper (2021), p. 524.
7001 Deniaux (1981), p. 133. Cf. *ID*, 2628aI, l. 29-31. D'ailleurs Gaius Egnatius Apollophanès, esclave ou fils d'un membre de la fratrie, est aussi contributeur au théâtre de la déesse (*ID*, 2628bIII, l. 17).
7002 *ID*, 2253 et 2254.
7003 Apollônios fils de Dioskouridès de Naples, dédicant à la déesse syrienne en 98, peut évoluer dans le proche cercle de Philostratos (*EAD XXXV*, p. 140-141 et *ID*, 2265). Il fait aussi une dédicace en 110 à Sarapis, dans le Sarapiéion C (*ID*, 2126).
7004 Le fils de Philostratos, Théodôros, apparaît comme contributeur dans deux listes du Sarapiéion C, au début du I^er^ s. (*ID*, 2616III, l. 72 et 2619a, l.18 et b, l. 21). Un certain Gnaeus Egnatius Hèliodôros, affranchi de Gnaeus fait une dédicace dans le Sarapiéion C (*ID*, 2174). Numerius Egnatius apparaît lui comme souscripteur au sanctuaire au début du I^er^ s. (*ID*, 2619bI, l. 23).
7005 *ID*, 2234 (*SEG* XXXV 874), 2251, 2252, 2253, 2254 (*SEG* XXXV 884).
7006 *ID*, 2234 (*SEG* XXXV 874). Cf. Robert et Robert (1974), p. 252.
7007 Son ancêtre a pu être épistate à Athènes en 163/2 (*IG*, II², 783, l. 4). Perrin-Saminadayar (2007), p. 75.
7008 Un membre de la famille est un prêtre d'Asklépios à Athènes en 138/7 honoré dans un décret. Cf. Perrin-Saminadayar (2007), p. 75. À Rhénée, une stèle funéraire porte le nom de Zôilos fils de Zôilos, et de son fils Zôilos, Athéniens (*EAD XXX*, nº 69). Certains font le rapprochement avec Zôilos de Phlya. En tous cas, cette stèle fut rapprochée de celle de Diodora fille d'Aphrodisios et femme de Zôilos l'Athénien par J. Kirchner, car elles datent de la même période et furent trouvées au même moment, pendant l'expédition de Morée. Cf. *EAD XXX*, nº 65 (*PA* 3908).

**Graphe 38 Le réseau de Midas d'Héraclée de Lucanie**

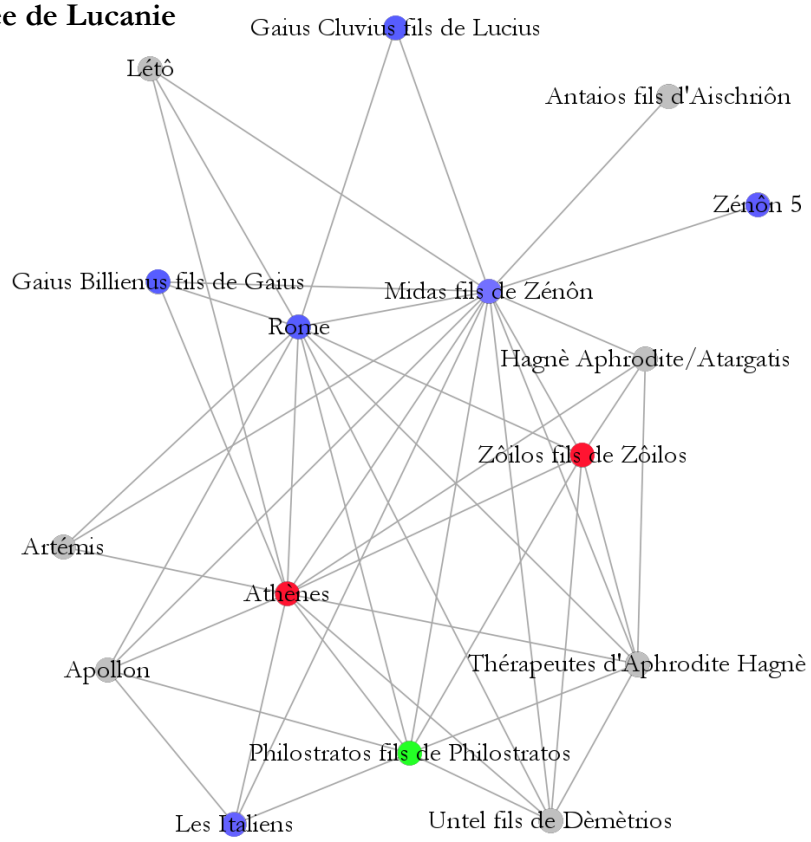


Le réseau de Midas est semblable à celui de Philostratos avec de nombreux Athéniens et Romains, mais sans Orientaux. Il dédie un banc décorant la loge du proconsul de 104, Gaius Cluvius, dans l'agora des Italiens[7009]. La dédicace est adressée à Apollon et aux Italiens, mais il est possible de voir des liens entre le proconsul et le négociant. En premier lieu, la dédicace de la statue du magistrat romain par Agasias d'Éphèse est effectuée par les *ergazoménoi* et les résidents à Délos, des négociants donc, dont fait partie Midas[7010]. Les *Cluvii* sont attestés dans le monde du négoce à Capoue et Pouzzoles[7011]. Numerius Cluvius rend des services financiers à Pompée, Cicéron et César[7012]. Ses intérêts en Orient touchent surtout la Carie (Alabanda, Mylasa et Bargylia)[7013]. Selon K. Verboven, il serait le fils de Manius Cluvius, dont un esclave, Damas, est connu comme Compétaliaste en 100[7014]. Vraisemblablement, Midas et Manius sont partenaires en affaires.

Midas dédicace l'*oikos* situé au milieu du sanctuaire de la déesse syrienne, destiné à accueillir ses proches les jours de fêtes, ainsi qu'une exèdre et une *stoa* pour Athènes,

[7009] *ID*, 1689.
[7010] *ID*, 1679+2494.
[7011] Levick (2013), p. 550.
[7012] Verboven (2020), p. 395-396.
[7013] Cicéron, *Ad Familiares*, XIII, 56.
[7014] *ID*, 1760. Cf. Verboven (2020), p. 396.

Rome, ses amis : Philostratos, Zôilos, untel fils de Dèmètrios[7015] et les thérapeutes, en 106, année de la prêtrise de Zôilos[7016].

Vers 100, Midas dédie la statue de son ami le propréteur d'Asie Gaius Billienus, située à l'est du portique d'Antigone[7017]. Cette statue montre le magistrat portant la cuirasse hellénistique et la proue d'un navire sculptée près de son pied-droit est le trophée pour une victoire navale[7018]. Ce Romain est aussi représenté par une statue devant le portique de Philippe sur le dromos menant au sanctuaire, dédiée par Athènes et les résidents de l'île[7019]. Sa base de statue, portant son titre de questeur, est antérieure à celle de Midas. La dédicace indique aussi qu'il était en mission comme légat (*presbeutès*) en Orient et a fait acte d'évergétisme à Délos. Une dernière statue dédiée par les *ergazoménoi*, en raison de son évergétisme, et sculptée par Agasias, puis restaurée par Aristandros fils de Skopas de Paros après 88, le présente une nouvelle fois comme légat, ce qui permet de la situer l'année du premier passage du magistrat, comme questeur, à Délos[7020]. La dédicace n'est pas adressée à une divinité et il en va certainement de même pour l'autre dédicace, malgré le texte lacunaire. Cicéron dit de Billienus qu'il est un homme de grande distinction, s'étant fait lui-même (*homo per se*) et qui aurait pu devenir consul si Marius n'avait pas monopolisé la magistrature[7021]. On peut reconstituer sa carrière : cet homme nouveau avait des intérêts dans le négoce oriental, comme en témoigne l'amitié de Midas, la dédicace des négociants déliens et un texte de Cicéron. Il fut envoyé en Orient comme légat dans la dernière décennie du II^e^ s. et ses actes d'évergétisme furent récompensés de statues des négociants de l'île. Il revint à Délos à la fin du siècle comme propréteur, probablement d'Asie et s'y illustra dans une bataille navale. Il fut alors honoré par Midas. Sa carrière témoigne de ses liens avec le négoce oriental et les affaires romaines d'Orient.

Pour situer la place de Philostratos dans le réseau en trois dimensions, il faut dresser un tableau dans lequel on indique les liens entre les communautés et Philostratos en fonction de sa position au centre de la communauté ou en intermédiarité. Ainsi, le fait

---

7015 Parmi les possibilités d'identification, Ammônios fils de Dèmètrios était épimélète de l'île en 107/6. Il dédicace aussi la mosaïque de l'exèdre (*épsèphologèsen*), réalisée par Antaios fils d'Aischriôn.
7016 *ID*, 2253 et 2254.
7017 Hermary, Jockey et Queyrel (1996), p. 196-197, Trümper (2008), p. 172, note 841 et *EAD XLV.2*, p. 52, M159.
7018 La victoire militaire est soulignée par la cuirasse de la statue et par le fait qu'elle est située dans le portique d'Antigone. Il est frappant que cette statue ne soit pas élevée dans l'agora des Italiens. C'est un choix éclairé du dédicant, qui dédicace aussi un banc dans cette agora. Cf. Hermary, Jockey et Queyrel (1996), p. 196 et Zarmakoupi (2018b), p. 257.
7019 *ID*, 1632.
7020 *ID*, 1710.
7021 Cicéron, *Brutus ou dialogue sur les orateurs illustres*, XLVII, 175.

qu'il possède un esclave compétaliaste et que son fils apparaisse dans deux listes de contribution au Sarapiéion C, situe le banquier en intermédiaire. En revanche, en consacrant un sanctuaire des divinités d'Ascalon ou en finançant un portique de l'agora des Italiens, il se place en situation de centralité dans ces communautés. Les communautés mentionnées sont clairement définies. Par exemple, la dédicace mentionnant Philostratos dans le sanctuaire du Cynthe n'apparaît pas, car l'algorithme n'a pas identifié de communauté réticulaire ici. Il faut ajouter les tableaux des *Egnatii* et de Midas, qui sont les puissants amis de Philostratos.

| **Tableau synoptique de la situation de Philostratos d'Ascalon dans les réseaux déliens** | |
|---|---|
| *Communauté* | *Position* |
| Ascalon | Centre |
| Naples | Intermédiaire |
| Le peuple athénien | Intermédiaire |
| Rome | Intermédiaire |
| Milieu bancaire | Centre |
| Les éphèbes | Intermédiaire |
| Les Italiens | Centre |
| Les Compétaliastes | Intermédiaire |
| Les négociants et nauclères | Centre |
| La communauté cultuelle d'Hagnè Aphrodite | Centre |
| La communauté cultuelle isiaque | Intermédiaire |
| Les magistrats et prêtres athéniens de Délos | Intermédiaire |

**Tableau 31**

| **Tableau synoptique de la situation des *Egnatii* dans les réseaux déliens** | |
|---|---|
| *Communauté* | *Position* |
| Les négociants et nauclères | Centre |
| Les Compétaliastes | Centre |
| Les Italiens | Centre |
| La communauté cultuelle d'Hagnè Aphrodite | Intermédiaire |
| La communauté cultuelle isiaque | Intermédiaire |
| Rome | Centre |

**Tableau 32**

| **Tableau synoptique de la situation de Midas d'Héraclée dans les réseaux déliens** | |
|---|---|
| *Communauté* | *Position* |
| Les magistrats et prêtres athéniens de Délos | Intermédiaire |
| Les négociants et nauclères | Centre |
| Les magistrats romains | Intermédiaire |
| Les Italiens | Intermédiaire |
| La communauté cultuelle d'Hagnè Aphrodite | Centre |
| Rome | Intermédiaire |
| Le peuple athénien | Intermédiaire |

**Tableau 33**

Philostratos est directement connecté à toutes les communautés les plus importantes de l'île[7022]. On a la preuve de sa stratégie d'intermédiarité, mais il se démarque en se situant au centre des communautés et en ne restant pas en position d'intermédiarité dans le *sfumato* réticulaire. Une position d'intermédiarité sans le pouvoir

[7022] Il n'apparaît pas dans le réseau mithridatique, ni dans l'association bérytaine. Le premier a peu de cohésion et le second est assez fermé par rapport aux autres groupes.

d'influencer le groupe a une moindre valeur. Le banquier d'Ascalon peut coordonner sa stratégie dans différents groupes ce qui le rend d'autant plus puissant. Il tend aussi à se connecter à ses pairs les plus puissants, également en position de centralité, mais au sein d'une seule communauté, comme les *Egnatii* ou Midas. Les premiers sont au centre de la communauté italienne et des Compétaliastes et Midas est au centre de celle des cultes d'Hagnè Aphrodite. Outre cette centralité au sein d'un unique groupe, ces deux entités sont aussi en position d'intermédiarité entre plusieurs communautés, mais au sein du *sfumato* réticulaire, aux bords des groupes. Philostratos est en position de méta-intermédiarité, c'est-à-dire qu'il est au centre d'un réseau constitué d'individus eux-mêmes en position de centralité dans les réseaux déliens. Un cercle vertueux apparaît, l'évergétisme lui permet de bénéficier d'avantages réticulaires, investis dans les affaires, dont le produit finance l'évergétisme.

Notons aussi que Philostratos ne néglige aucune région du graphe. Il apparaît sur tous les plans de réseaux[7023]. Un seul est délicat à étudier, celui de la mobilité[7024]. Philostratos habite Délos, mais on a du mal à situer sa position dans le groupe des résidents. Nous ne lui connaissons aucun lien avec un négociant de passage. Tout cela pose la question des relations entre ces groupes de mobilités, qui évoluent dans des secteurs différents du port : vers l'agora de Théophrastos pour les négociants de passage et au sud de l'agora des Compétaliastes pour le négoce de transit. Dans ce modèle portuaire, Philostratos évolue avec les banquiers de la Tétragone en constante interaction avec les négociants du port de transit. On n'a pas prouvé l'existence de liens entre les banquiers de la Tétragone et les marchands de passage. Sa stratégie réticulaire maîtrisée fonde sa réussite.

Philostratos, Midas et Simalos, tous des négociants orientaux ayant obtenu la citoyenneté d'une cité d'Italie méridionale, ne cherchent pas la citoyenneté romaine. Leur objectif est de s'insérer dans les réseaux italiens pour être compétitifs dans une société de marchands où l'intermédiarité est la norme. Ils sont liés entre eux, ayant un parcours et une carrière similaire : ce sont des Orientaux impliqués dans le secteur bancaire et le port de transit, suivant une même stratégie réticulaire, dont il faut admettre qu'elle fut payante. Finalement, le réseau est une ressource essentielle du négociant qui en prend soin, autant que de son capital.

---

[7023] Il est au moins en position d'intermédiarité entre deux communautés et en position de centralité dans une d'entre elle sur chaque plan (*e.g.* plan cultuel : centre de la communauté d'Hagnè Aphrodite et intermédiarité avec la communauté isiaque).
[7024] Bauzon (2007), p. 187-190.

## B- Les Mèdéides du Pirée

Un autre célèbre personnage, Mèdéios du Pirée, a une carrière délienne et une stratégie réticulaire sensiblement différente. Sans modifier la prosopographie connue de la famille, l'idée est de partir du *stemma* réalisé par K. Karila-Cohen pour identifier une stratégie réticulaire familiale[7025].

**Stemma 26 Famille des Mèdéides**

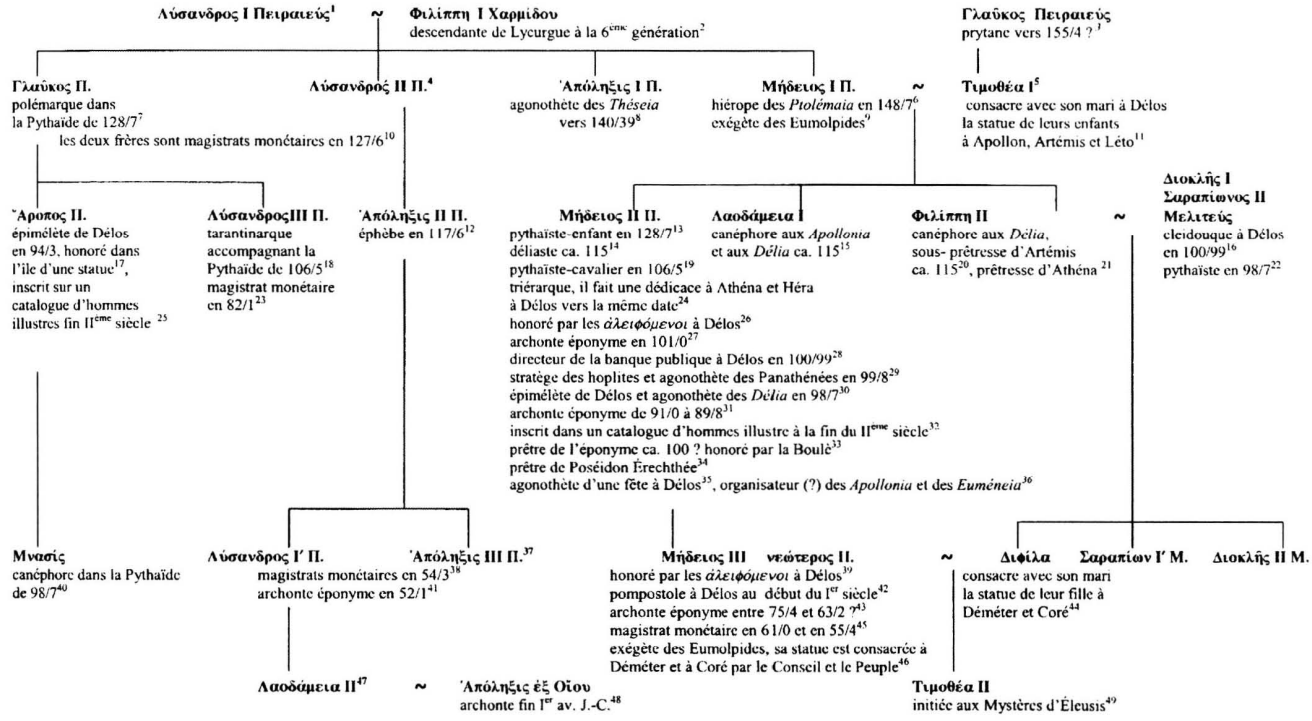


Les Mèdéides appartiennent à une ancienne et riche famille athénienne, descendante des Eumolpides et des Étéoboutades et d'illustres personnages, comme Lycurgue[7026]. Actifs à Athènes dans les années 140-120, il faut attendre la décennie 110 pour voir les premiers Mèdéides à Délos[7027]. Les familles athéniennes les plus influentes ont toutes des intérêts dans l'île et celles qui n'investissent pas à Délos périclitent[7028]. Les Mèdéides ont une solide assise sociale quand ils arrivent dans l'île[7029]. La famille est divisée en trois branches distinctes sous les frères Glaukos, Lysandros et Mèdéios, attestés pour de hautes magistratures à Athènes dans les années 140-120[7030]. De la

7025 Karila-Cohen (2007). Pour des *stemmata* avec d'autres branches familiales : Perrin-Saminadayar (2005) et Denis (2009), p. 198-200.

7026 Perrin-Saminadayar (2005).

7027 *ID*, 1869. Un certain Diogénès fils d'Aropos du Pirée dirigea la banque publique et fut épimélète de l'île dans les années 145-110, mais rien ne permet de faire le lien avec la famille des Mèdéides, bien qu'un épimélète de l'île de la famille fut Aropos fils de Glaukos du Pirée en 94/3. Cf. *ID*, 1670 et 1839.

7028 Tracy (1979), p. 219-220 et Tracy (1982), p. 167-168.

7029 Perrin-Saminadayar (2005).

7030 Diogénès fils d'Aropos du Pirée n'apparaît pas dans le *stemma* de K. Karila-Cohen. Il est certainement lié à Aropos fils de Glaukos. Diogénès dirige la banque publique délienne et est honoré d'une statue par les

descendance de Glaukos, seul son fils Aropos apparaît à Délos, comme épimélète de l'île en 94[7031]. La descendance de Lysandros n'apparaît qu'à Athènes et Apolèxis est un fantôme, l'agonothète des *Théseia* étant plutôt Mèdéios I[7032]. Reste celle de Mèdéios I, dont l'épouse Timothéa fille de Glaukos peut être parente de son conjoint : ce ne serait pas un cas unique dans cette famille[7033]. Dans les années 110, le couple dédicace la statue de ses enfants à la triade délienne dans une exèdre à l'ouest de l'Artémision[7034]. Vers 115, leurs filles Laodaméia et Philippè sont canéphores des *Délia* et *Apollonia* et la seconde est aussi sous-prêtresse d'Artémis[7035]. Philippè épouse Dioklès fils de Sarapiôn de Mélité, membre d'une autre famille aristocratique délienne installée depuis peu à Délos[7036]. Les stratégies matrimoniales de ces anciennes familles athéniennes impliquent l'absence de mariages avec des ressortissants d'autres cités, alors que le phénomène est plutôt fréquent à Délos[7037]. Ce choix illustre une véritable stratégie aux antipodes de celle de Philostratos. L'histoire des Mèdéides est mêlée à celle des Sarapiônides, tant ces familles se sont alliées[7038]. Sarapiôn et Médéios II (frère de Laodaméia et Philippè) sont deux partisans pro-romains, impactant leurs réseaux déliens[7039].

Mèdéios II est plus largement lié à d'autres familles athéniennes influentes, comme celle de Léôntios d'Acharnes et celle de Thémistoklès d'Hagnonte[7040]. À Délos, Mèdéios II, résident à Délos, dédie une table à Athéna et Héra alors qu'il est

---

Athéniens résidant dans l'île et les Romains y séjournant. *ID*, 1670. Il est épimélète de l'île en 115 et appartient probablement à la génération de Glaukos, Lysandros et Mèdéios I (*ID*, 1839). On peut penser qu'il est leur cousin. Cf. *DCA*, p. 107-108 et Perrin-Saminadayar (2005).

7031 Sa statue sur le dromos de l'Apollonion porte une épigramme d'un Poplios (*ID,* 1658, 1763 et 1931).

7032 Sarrazanas (2021b), p. 171.

7033 Cette alliance fait partie d'une stratégie familiale permettant de conserver une position de pouvoir dans la cité et de partager des prêtrises héréditaires. Cf. Perrin-Saminadayar (2005), p. 52 et 62-66.

7034 *ID*, 1869.

7035 À Délos, les jeunes occupent des fonctions dévolues aux bonnes familles, dont les Mèdéides : les filles sont souvent canéphores d'Artémis et les hommes pompostoles, kleidouques et agonothètes. Ces rites de passage sont commémorés sur des monuments familiaux. Cf. Perrin-Saminadayar (2005), p. 58 et Humphreys (2018), p. 386.

7036 Ce Dioklès apparaît comme kleidouque à Délos en 100/99, puis participe à la pythaïde de 98 (*ID,* 2364). Cf. Perrin-Saminadayar (2005), p. 401-404, Perrin-Saminadayar (2007), p. 412 et Karila-Cohen (2007).

7037 Perrin-Saminadayar (2005), p. 66 et Hasenohr (2022), p. 113.

7038 Pour Badian (1976), p. 106-107, ces deux familles sont les plus puissantes de la cité vers 100. Il les présente comme rivale, alors qu'elles sont alliées. Cf. Tracy (1979), p. 227 et Tracy (1982), p. 160-162.

7039 *IG*, II², 1054. Ils avaient environ une quinzaine d'années d'écart, Mèdéios étant le plus jeune. Ils ont contribué largement aux pythaïdes de la fin du siècle (1 550 et 1 200 dr.). Le Mèdéide est pythaïste-enfant dès 128/7, puis pythaïste-cavalier en 106/5 (*FD*, III, 2, 12, II, l. 4 et *FD,* III, 2, 28, IV, l. 51). Cf. Tracy (1979), p. 227, Tracy (1982), p. 160, Perrin-Saminadayar (2005), p. 55 et Antela Bernárdez (2019), p. 45.

7040 Tracy (1982), p. 162-164 et 168, écrit : « The leading Athenian families in these years should be considered Delian, in the sense that they resided for extended periods on Delos, made their money in the commercial activities there, and got their initial political experience there ». Il s'agit d'un petit-monde : Perrin-Saminadayar (2007).

triérarque[7041]. Dans l'île, il organise des *Délia*, des *Apollonia* et des *Euménéia*[7042]. En 100/99, il occupe le poste de directeur de la banque publique délienne[7043]. Surtout, il est épimélète de l'île et agonothète des *Délia* en 98/7[7044]. Mèdéios II gouverne Athènes à la veille de la première guerre mithridatique en étant quatre fois archonte éponyme (101/100, 91/90, 90/89 et 89/88)[7045]. Il est aussi stratège des hoplites et agonothète des Panathénées en 99/8[7046]. En 97/6 et 94/3, des statues de Mèdéios II et III, père et fils, sont dédiées par les *aleiphoménoi* dans le gymnase délien[7047]. C'est d'autant plus intéressant que ce groupe d'usager du gymnase apparaît peu dans l'île[7048]. La dédicace à Mèdéios II s'explique par le recrutement des éphèbes par l'épimélète dans la lutte contre les esclaves rebelles[7049]. Mèdéios III est pompostole à Délos au début du I^er^ s., puis archonte éponyme dans les années 70-60 et magistrat monétaire au début des années 50[7050]. Il épouse sa cousine Diphila, dans la continuité de la stratégie maritale familiale.

É. Perrin-Saminadayar note que les riches familles athéniennes, comme les Mèdéides, sont fortement représentées dans le sanctuaire d'Apollon mais absentes des sanctuaires orientaux[7051]. Il conclut au conservatisme de ces familles, attachées aux cultes traditionnels[7052]. Lors des Pythaïdes, les riches familles athéniennes nouent des liens entre elles[7053]. L'activité délienne des Mèdéides fait partie d'une stratégie réticulaire plus globale de Delphes à Éleusis. La tradition et le conservatisme des Mèdéides sont prolongés dans le sanctuaire délien en raison des possibilités d'exposition et de mise en scène. En matière de réseaux, les familles de l'élite athénienne sont conservatrices. Pourtant, il existe des espaces de sociabilités, comme la Pythaïde ou le port franc délien qui autorisent théoriquement les nouveaux riches à se greffer aux réseaux aristocratiques de la cité. Les études prosopographiques montrent que les familles conservatrices ne s'ouvrent pas vraiment, en témoigne l'alliance des Mèdéides et des Sarapiônides et les mariages consanguins. Entre ouverture aux affaires de l'*emporion* délien et conservatisme familial,

7041 *ID*, 1841. Cf. Tracy (1982), p. 163-164.
7042 Byrne (1995) et Habicht (1990), p. 573. Cf. Karila-Cohen (2007).
7043 *IG* II² 2336, l. 185.
7044 *ID,* 1757, 1711, 1761, 2400 et 1816. Pour l'agonothésie : *IG* II² 2336, l. 187 et *G* II² 1095.
7045 Cette dérogation aux règles d'attribution de l'archontat pourrait s'expliquer par le soutien du Sénat, qui tenait à s'assurer Athènes. Cela n'empêchera pas la cité de se soulever aux côtés de Mithridate VI. Habicht (1997), p. 302.
7046 *IG* II² 2336, l. 165.
7047 Verdejo Manchado et Antela Bernárdez (2013). Cf. *ID*, 1929-1930.
7048 *ID*, 1623, 1928, 1929, 1930, 1931, 1933, 1936, 1938, 1941, 1943.
7049 Verdejo Manchado et Antela Bernárdez (2013), p. 138 et 140.
7050 Karila-Cohen (2007).
7051 Perrin-Saminadayar (2005), p. 59.
7052 Cela se voit en particulier à Éleusis et dans le cadre des principales prêtrises de la métropole. Cf. Perrin-Saminadayar (2005), p. 54 et 59-61.
7053 Karila-Cohen (2007).

quelle est la stratégie réticulaire des Mèdéides de Délos ? Le prochain graphe rassemble les réseaux de distance 1 des Mèdéides[7054].

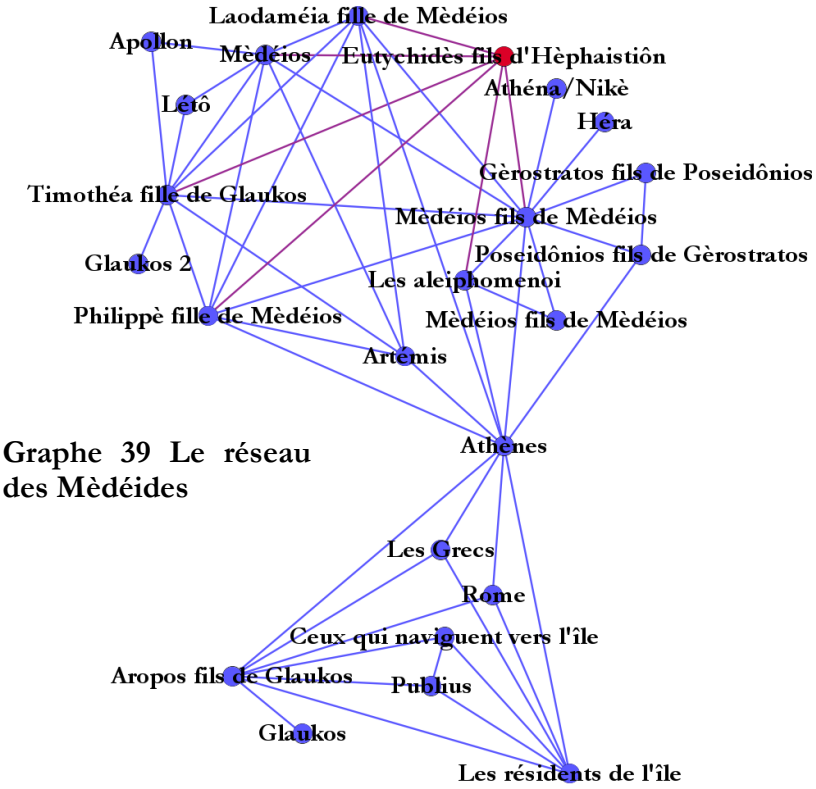


**Graphe 39 Le réseau des Mèdéides**

La couleur correspond à leur communauté : tous les Mèdéides appartiennent à la communauté agissante de l'île (bleue), composée de l'administration athénienne et des négociants s'illustrant dans le sanctuaire d'Apollon[7055]. Les Mèdéides apparaissent exclusivement dans l'ancien sanctuaire panhellénique d'Apollon et d'Artémis, ainsi que sur son dromos, témoignant d'une mise en scène de l'image de la famille. Le constat est clair, les Mèdéides ne suivent aucune logique d'intermédiarité[7056]. Sur les cultes, à Délos comme à Athènes, c'est la tradition qui compte[7057], conformément au constat d'É. Perrin-Saminadayar. L'expérience délienne des Mèdéides n'y a rien changé.

D'un point de vue réticulaire, les Mèdéides sont connectés aux Athéniens, Romains et négociants, résidant et séjournant dans l'île. On les voit honorés

[7054] On remarque que Philippè n'a pas de lien vers son mari Dioklès. C'est une erreur de codage. Aucune inscription ne présente explicitement Philippè comme l'épouse de Dioklès de Mélité. Cette digression montre qu'un travail prosopographique systématique et un va-et-vient constant entre les sources et l'outil sont nécessaires pour rendre le graphe plus opérant.

[7055] Eutychos, qui apparaît en rouge, est le sculpteur du monument familial. Il s'est particulièrement illustré dans le Sarapiéion C (communauté rouge). Les Mèdéides envoient leurs enfants faire leur éphébie à Athènes, comme Apolèxis II.

[7056] En ajoutant le graphe de la famille de Sarapiôn de Mélité, le résultat serait identique. Une dédicace fait exception, celle d'un Tyrien qui honore son patron Sarapiôn d'une statue à la triade délienne (*ID*, 2005).

[7057] Outre la triade délienne, Mèdéios consacre une table en marbre à Athéna et Hèra et son fils est pompostole du culte de Zeus et Athéna Sôter et Polias. Ils ne font pas exception parmi les grandes familles de magistrats de l'île. On rappelle que Théophrastos d'Acharnes — qui initia les travaux du port — avait également consacré une table en marbre à Athéna Nikè.

officiellement par des groupes politiques locaux. Pour l'aspect personnel, ce sont les liens familiaux qui sont mis en scène, comme en témoigne la grande exèdre familiale dressée à l'ouest de l'Artémision, qui rappelle que les deux filles de Mèdéios sont canéphores vers 115. Deux cousins, Poseidônios et Gèrostratos du Pirée, font une dédicace à l'épimélète Mèdéios dans le sanctuaire d'Apollon en 98/7[7058]. Le dème d'origine de ces individus laisse penser qu'il pourrait s'agir de parents du magistrat. En tous cas, on reste ici dans le milieu de l'élite athénienne[7059].

La stratégie réticulaire des Mèdéides à Délos est dans le prolongement des activités des familles en vue en Attique, soit la multiplication des hautes magistratures et la participation active aux cultes traditionnels. Ce faisant, ils acquièrent une position de centralité de degré au sein de la communauté des fonctionnaires athéniens. En position de pouvoir, ils n'ont pas besoin de développer une stratégie complexe, d'intermédiarité. Ce sont les négociants qui viennent à eux. Surtout, leurs réseaux athéniens ne sont qu'une partie d'une stratégie globale à l'échelle de la cité. L'objectif des Mèdéides est de conserver le pouvoir à Athènes et Délos n'est qu'un moyen. Ils sont aux antipodes du projet des négociants orientaux, comme Philostratos. Cette stratégie réticulaire des haut-magistrats de bonnes familles est fréquente[7060]. Dernier point, on constate que ces familles ne font pas partie de la première génération de clérouques et apparaissent dans l'île après les travaux de transformation du port vers 126, à une époque où le négoce est le plus florissant. En fait, il peut s'agir d'un effet de sources, car les familles aristocratiques sont surtout connues par les inscriptions des quatre Pythaïdes de la fin du II^e^ s. et par les longs décrets éphébiques de cette période[7061].

### C- Les gentes

Les *Sehii* sont une des *gentes* les mieux représentées à Délos : ils sont fortement impliqués dans la communauté italienne et plus ouverts aux réseaux orientaux que d'autres *gentes*, comme les *Maecii*. Les *gentes* préfèrent souvent s'ouvrir aux autres communautés que de se mettre en scène dans le seul contexte de la communauté italienne.

---

[7058] *ID*, 1816. Poseidônios fils de Gèrostratos est également connu comme kleidouque du Sarapiéion C (*ID*, 2204 et 2415). Untel fils de Gèrostratos du Pirée est gymnasiarque en 112/1 (*ID*, 1580).

[7059] C'est peut-être aussi le cas des dédicaces des *aleiphoménoi*, qui fréquentent le gymnase en dehors de l'éphébie. Ils appartiennent à une certaine élite et forment un groupe éphémère honorant occasionnellement des magistrats.

[7060] Par exemple, en 100, Sarapiôn fils de Sarapiôn de Mélité est épimélète de l'île et son fils Dioklès est kleidouque du sanctuaire d'Apollon (*ID*, 2364).

[7061] Voir le corpus de Perrin-Saminadayar (2007).

Aulus Claudius fait une dédicace à la triade isiaque en 124[7062]. Il appartient à la communauté des cultes égyptiens. S'il ne figure pas sur le graphe comme intermédiaire avec la communauté italienne, on peut supposer qu'il l'est en réalité. Il y a ici une limite de l'algorithme, qui ne connecte pas l'origine romaine d'un individu à sa communauté ethnique. Le logiciel insère dans la communauté les seuls membres liés aux collèges. D'autres Romains sont dans le cas d'A. Claudius, comme Licinius Granius[7063]. Ces individus renforcent la communauté italienne. Les liens entre membres de la même *gens* n'ont pas été codés mais laissent penser que le groupe des Italiens est beaucoup plus vaste et soudé. Du reste, il est impossible de savoir si Aulus Claudius doit être indiqué dans la communauté verte italienne ou dans la communauté rouge isiaque. La solution vient des différents plans de réseaux : Aulus fait partie des deux communautés situées sur les plans ethnique et cultuel. Il est un intermédiaire vertical entre ces plans.

Les *gentes* sont en général constituées de négociants affranchis aux objectifs plus proches de ceux des grands négociants orientaux que des familles de l'élite athénienne. Du reste, leur stratégie est un compromis entre le modèle de Philostratos et celui des Mèdéides. Les Italiens s'illustrent en particulier au sein de leur communauté. Les *gentes* sont en concurrence entre elles, comme en témoigne une tablette de défixion rhéniote, dans laquelle un membre des *Paconii* maudit des Italiens, dont un membre de la *gens Sehia*. Les *gentes* recherchent une position de centralité au sein de la communauté, notamment en multipliant les mandats de *magistri*. Un autre aspect de leur stratégie est la position d'intermédiarité et le mariage mixte des parents de Gaius Sehius Aristomachos en est le meilleur exemple (cf. *supra*). Le prochain graphe affiche les connexions de distance 1 des *Sehii* apparaissant dans les dédicaces. Les couleurs correspondent à celles des communautés définies plus haut (le gris indique une des petites communautés laissées de côté). Les étiquettes présentent les formules onomastiques des *Sehii*, les groupes et les divinités.

[7062] *ID*, 2148.
[7063] *ID*, 2141 (131/0). Les *Licinii* apparaissent dans le négoce de Chypre après la chute de Délos. Cf. Cayla (2006).

**Graphe 40 Le réseau des *Sehii***

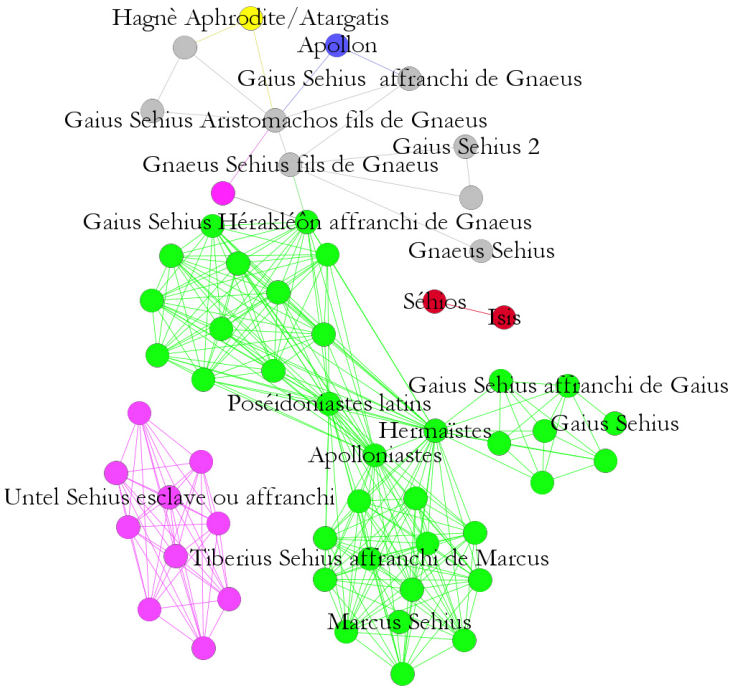


Cette stratégie intermédiaire entre le tout-centralité d'intermédiarité et le tout-centralité de communauté montre la place hiérarchique de cette communauté de négociants italiens dans l'île. Ils ont moins besoin de s'incruster dans les communautés orientales que les Orientaux dans la communauté italienne. Outre la puissance politique qu'ils peuvent obtenir par leur proximité avec le Sénat romain, ils sont les principaux fournisseurs de capitaux et aussi les principaux clients.

### D- Les Poséidoniastes de Bérytos

La communauté des Poséidoniastes est originale par sa situation sur tous les plans de la cartographie réticulaire, ce qui lui donne une forte cohérence interne. Le graphe suivant présente le réseau des Poséidoniastes (en incluant le *cluster* séleucide) : les couleurs correspondent à celles des communautés.

**Graphe 41 Le réseau du *koinon* des Bérytains**

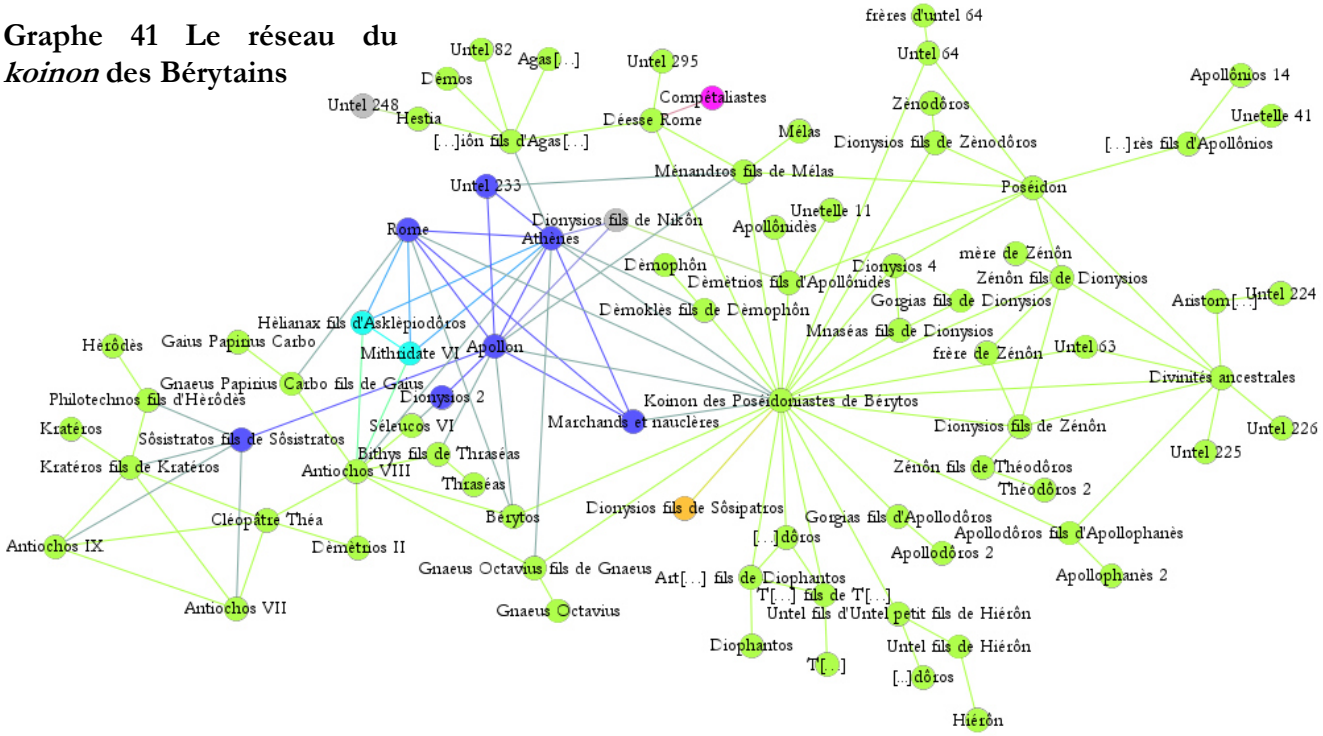


En premier lieu, les Poséidoniastes de Bérytos sont bien connectés aux Séleucides (cf. chapitre 6). Ils sont aussi liés aux Romains, mais non à la communauté italienne (cité de Rome, déesse Rome, Gnaeus Papirius Carbo). Marcus Minatius fils de Sextus leur bienfaiteur est un citoyen romain inconnu ailleurs dans l'île, tout comme sa *gens*. Les Athéniens sont connectés par l'épimélète de l'île de 110/9 Dionysios fils de Nikôn, l'artiste Ménandros fils de Mélas, et le Poséidoniaste Dèmoklès fils de Dèmophôn. Pourtant, parmi les fonctionnaires athéniens, seul Dionysios est représenté. Si on s'intéresse au lien, on remarque qu'il est construit par la dédicace de Dèmètrios fils d'A[…]idès pour l'épimélète Dionysios [7064] : Dèmètrios pourrait être Poséidoniaste (cf. *supra*). On peut aussi rapprocher l'épimélète avec l'éphèbe Dionysios fils de Sôsipatros. Contrairement à la plupart des communautés, il n'y a pas de *sfumato* chez les Poséidoniastes : peu de membres de l'association sont en situation d'intermédiarité avec d'autres communautés. L'association semble repliée sur elle-même mais c'est peut-être un effet de sources, car selon nos hypothèses, des liens avec le monde du gymnase ou avec des haut-magistrats sont envisageables. Il est également plus difficile de travailler avec l'onomastique orientale qu'athénienne ou romaine. Dans tous les cas, la communauté est peu connectée au reste des réseaux, renforçant l'idée que leur local forme une sorte de *fondouk*. La stratégie réticulaire des Poséidoniastes est de se mettre en scène au sein du local, dans le cadre d'une compétition évergétique interne. Les liens avec les autres

[7064] *ID*, 2011bis.

communautés sont officiels et encadrés par l'institution associative. Le monument des Bérytains montre que cette diplomatie officielle les connecte à Rome, à Athènes et aux Séleucides. Cette diplomatie évergétique des Poséidoniastes est internationale, non locale. La force de l'association est dans sa reconnaissance par différentes puissances méditerranéennes[7065]. Ensuite, l'absence de relations visibles avec les autres communautés n'induit pas un isolement des membres de l'association, qui échangent évidemment avec la population cosmopolite de l'île, à la fois avec les marchands de passage et dans l'*emporion* de transit. À ce titre, marchands et nauclères de Bérytos peuvent être influents auprès de leurs collègues résidant dans l'île ou de passage avec lesquels ils votent parfois des honneurs. Il faut séparer la stratégie réticulaire des membres de l'association de la stratégie de l'association. Les premiers sont certainement insérés dans l'île, mais en matière d'évergétisme, ils participent à une compétition interne, expliquant qu'ils n'apparaissent pas ailleurs. Ainsi, le local des Bérytains reproduit-il à petite échelle une compétition qui se déroule ailleurs, dans l'agora des Italiens ou dans le sanctuaire d'Apollon. L'intérêt de gagner en prestige au sein de l'association vient de la stratégie réticulaire de l'institution, qui a une portée internationale.

Ce jeu d'échelle dans les stratégies réticulaires pose la question des autres communautés déliennes. Peu d'entre elles ont pu s'institutionnaliser comme l'association bérytaine. La plupart développent leurs réseaux sur un ou deux plans (mobilité, origine, cultuel et activité). La question du *conventus* italien reste cependant ouverte. Le local des Bérytains a été entièrement fouillé : il est donc possible que d'autres associations ont eu un fonctionnement similaire, sans que nous le sachions.

**Bilan**

Les stratégies réticulaires aident à comprendre la société délienne de la seconde domination athénienne. Les sources qui permettent de les appréhender sont les dédicaces, qui révèlent les réseaux d'une certaine élite insulaire. Ces stratégies s'observent à différents niveaux : l'individu a sa propre logique et fait partie de communautés qui ont la leur. D'autre part, Athéniens et Italiens ont une stratégie familiale ou de *gens*, qui ajoute un niveau intermédiaire entre l'individu et la communauté.

Les stratégies réticulaires se développent sur un arc entre deux modèles extrêmes. D'un côté, le modèle de Philostratos est celui de l'intermédiarité entre les groupes. De l'autre, le modèle des Mèdéides est de se placer en position de pouvoir au centre d'une

[7065] Au même titre que certaines ONG ou firmes transnationales actuelles, les Poséidoniastes ont une voix internationale qui compte.

communauté, ici l'administration athénienne. Entre les deux, une multitude de degrés est possible. Les *gentes* italiennes sont en compétition pour dominer le *conventus* des Italiens, mais ne semblent pas hermétiques à s'engager ailleurs, dans l'éphébie par exemple[7066]. Enfin, si on monte dans le jeu d'échelle, les cités et dynasties composent avec des associations internationales, comme celle de Bérytos, ce qui pose la question du rapport de l'association à la cité bérytaine (cf. chapitre 6).

**III- La diachronie des réseaux**

Un aspect de l'étude resté inexploré est l'évolution des réseaux sur un siècle (167-69), notamment de la place d'Apollon aux côtés des cultes orientaux et de la place des Athéniens au sein de la population délienne, mais aussi la comparaison des réseaux avec les phases de développement de l'*emporion*. Une méthode simple pour dynamiser le graphe est de le diviser en périodes : le choix de ces dernières est un compromis entre un équilibre en nombre d'années et le respect des ruptures chronologiques (167-145, 144-125, 124-105, 105-88 et 88-69).

On a déjà montré une importante limite méthodologique : les entités et liens ont été codés en fonction de la date des inscriptions, non de l'activité des individus, conduisant à un certain décalage. Certaines entités difficiles à dater et coder ne peuvent se situer à une échelle de temps plus fine que 167-88. À l'inverse, d'autres entités sont bien connues par plusieurs dédicaces sur toute la période 167-88. Dans la base de données, il n'existe aucune distinction entre les entités qui apparaissent sur toutes les périodes et celles dont on ne sait pas quand les situer. L'objectif étant de mesurer les mutations du réseau, il faut réduire au maximum l'influence des entités mal datées. Celles qui apparaissent sur toutes les périodes, comme Apollon et Athènes sont systématiquement évoquées. Celles qui apparaissent sur plusieurs périodes, mais pas toutes, ne sont pas mentionnées. C'est le cas des Poséidoniastes de Bérytos, apparaissant sur trois périodes entre 167 et 105, ou celui de l'institution éphébique. L'histoire de ces groupes est de toute façon bien connue[7067]. Cet angle mort de l'étude permet néanmoins de se concentrer sur les entités qui évoluent le plus : sont donc représentées les entités qui apparaissent sur une ou deux périodes[7068]. Ces deux limites méthodologiques donnent un résultat un peu tronqué. Les graphes, tels qu'ils ont été codés dans cette version,

[7066] Perrin-Saminadayar (2007), p. 520.
[7067] Chapitre 6 et Perrin-Saminadayar (2007), p. 479-521.
[7068] Un individu qui apparaît une fois entre 167 et 125 sera mentionné dans la période 144-125, tout comme un individu connu entre 145 et 105. En revanche, un individu connu quelque part entre 167 et 105 ne sera pas mentionné, car deux périodes des trois possibles seront fausses.

donnent des tendances correctes, mais dont la structure ne doit pas être surinterprétée. Pour chaque graphe, certaines entités ont été supprimées, car elles ne sont pas connexes avec la composante principale (entre 5 et 10 % du total des nœuds)[7069]. Pour chaque graphe, l'algorithme de modularité a été relancé : les communautés sont propres à chaque période, mais des groupes structurels persistent dans le temps.

### A- De 167 à 145

Cette période, connue par les actes administratifs du sanctuaire, concerne le début de la seconde domination athénienne et l'installation de l'administration athénienne.

**Graphe 42 Les réseaux déliens d'après les dédicaces (167-145)**

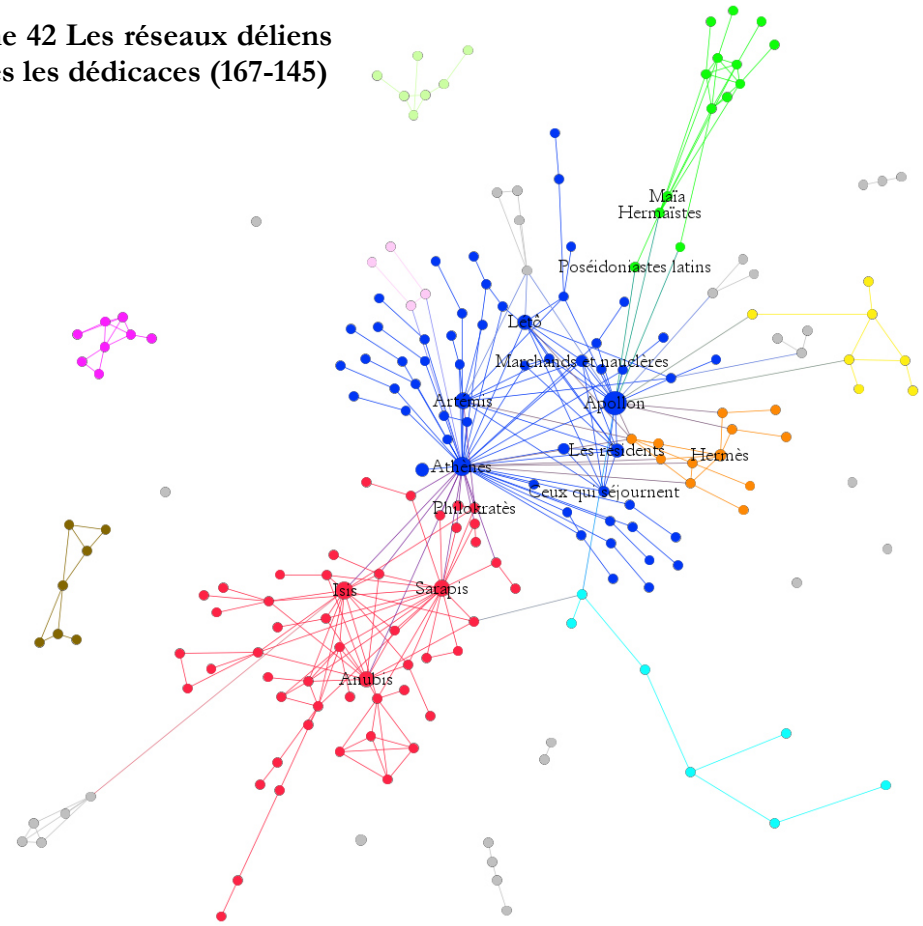


Le sanctuaire d'Atargatis, connu dès l'Indépendance, ne semble pas avoir la même force que les Sarapieia, les divinités isiaques recevant un culte public avant 167, en témoigne la faiblesse du *cluster* jaune. Avant la prise de Corinthe et Carthage par Rome en 146, les réseaux déliens s'organisent en deux pôles autour du sanctuaire d'Apollon, avec l'entité Athènes d'une part (en bleu) et du Sarapieion C, avec les cultes isiaques de l'autre (en rouge)[7070]. Les actes administratifs de la fin du II^e^ s. montrent combien les cultes

[7069] Parmi ces derniers, on peut trouver des éphèbes, car l'institution éphébique n'apparaît pas et donne toute sa cohésion à la communauté.
[7070] Un biais archéologico-épigraphique explique ce schéma.

isiaques sont appréciés des négociants fréquentant l'île. L'association des Poséidoniastes de Bérytos, n'apparaît pas ici, mais est déjà puissante. Entre 167 et 146, Athènes maîtrise bien le réseau : la cité est presque l'unique intermédiaire qui connecte les réseaux isiaques au reste de l'île par l'intermédiaire de ses prêtres.

Le point d'intérêt du graphe est le *cluster* bleu clair. Un individu est en position d'intermédiarité entre les réseaux d'Apollon et ceux des cultes isiaques, sans passer par Athènes : Lysias fils de Mènodotos fils de Lysias, *philos* du roi Démétrios Ier et satrape de Séleukis[7071], qui consacre deux statues, dont une représentant son fils Lysias, à Apollon. En outre, une niche du Sarapiéion C conserve deux statues de Diodôra et Aristiô, femme et fille d'un Lysias fils de Mènodotos, par ce dernier et ses deux fils Mènodotos et Hèphaistiôn. Lier les individus des monuments est difficile : Mènodotos est-il le père ou le fils de tel Lysias ? Pour M.-F. Baslez, les monuments du Sarapiéion C sont dédiés par le fils du *philos*, donc possiblement à la période suivante (145-125)[7072]. Toujours est-il que le *philos* séleucide est un des personnages puissants de ce temps. La dynastie a des intérêts de négoce dans l'île et les Poséidoniastes de Bérytos sont un des groupes les plus importants[7073]. Tout porte à croire que Mènodotos représente les intérêts séleucides en cet âge d'or du négoce phénicien dans l'île. Ce bilan est renforcé par le *cluster* jaune, organisé autour d'Antiochos IV et la présence de Démétrios I ou II au sein du *cluster* bleu.

Concernant les autres communautés, on remarque la faiblesse des réseaux italiens. Leur agora n'est pas encore construite et leur organisation est primaire. Pour C. Hasenohr, les dédicaces des collèges de *magistri* apparaissent sur une courte période postérieure aux succès de 146. Dans ce cas, on peut supprimer les hermaïstes du graphe ci-dessus. Parmi les petites communautés qui gravitent autour de la composante centrale, on retrouve un *cluster* pontique (rose) autour de Pharnace Ier, dont l'épouse, Laodikè, reçoit une statue de Rhodiens, peut-être des négociants ou des agents pontiques souhaitant manifester la dynastie du Pont au cœur de l'Égée[7074]. Un autre groupe concerne quelques éphèbes (vert pomme), ce qui ne surprend pas puisqu'Athènes installe l'éphébie délienne dès les premiers temps de la clérouquie[7075]. Le cluster orange autour d'Hermès est composé pour moitié de vainqueurs et pour moitié d'agoranomes. Enfin, le *cluster* marron est organisé autour du roi numide Massinissa. La dynastie séleucide est

7071 *ID*, 1544, 1545, 2095 (*RICIS*, 202/0234). Cf. Baslez (1994).
7072 Baslez (1994)
7073 En parallèle, Démétrios Ier soutenait un synode de négociants d'Arados.
7074 *ID*, 1555.
7075 Perrin-Saminadayar (2007), partie 2, chapitre IV.

mieux connectée que ses paires aux réseaux déliens. Ces dernières n'ont pas d'agents installés dans l'île : tout du moins les dédicaces n'en laissent-ils peu de traces[7076]. C'est un argument allant dans le sens d'un véritable programme séleucide du négoce délien.

Trois communautés sont donc importantes dès les débuts de la clérouquie : celle des cultes isiaques, celle de l'administration insulaire et des négociants rassemblés autour d'Apollon et les Poséidoniastes de Bérytos. Le négoce phénicien domine et les Séleucides, insérés dans les réseaux déliens, développent un projet de négoce dans l'île. Enfin, Italiens et Romains fréquentent l'île, mais ne sont pas organisés.

### B- De 144 à 125

Après la chute de Corinthe et Carthage, les réseaux de négoce sont redéfinis et les Italiens apparaissent en situation de force. Le phénomène est encore plus marqué après la provincialisation de l'Asie attalide.

**Graphe 43 Les réseaux déliens d'après les dédicaces (144-125)**

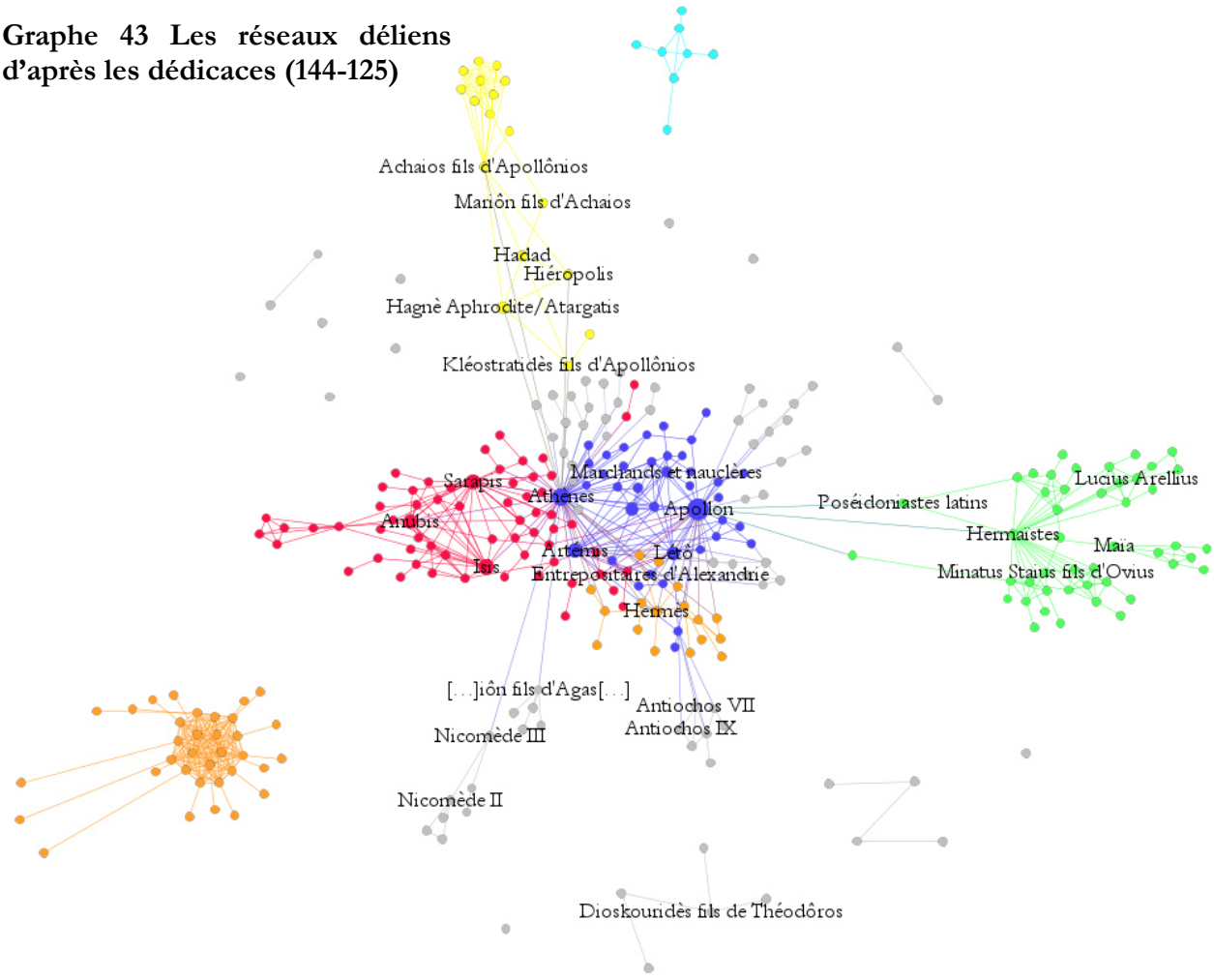


[7076] Certaines dynasties sont cachées dans la communauté bleue (Attalides et Lagides). Ces dernières sont représentées par des statues de rois et *philoi* dans le sanctuaire d'Apollon. Ces monuments ne traduisent pas une politique réticulaire mais de compétition honorifique, dans la continuité d'une tradition royale de l'Indépendance.

Les communautés des cultes isiaques (rouge) et des fonctionnaires et négociants (bleue) sont toujours au centre des réseaux, avec Athènes en pivot[7077]. Le *cluster* orange représente un groupe d'éphèbes de la fin de cette période[7078]. Les entités jaunes correspondent à l'apparition vers 128 de la communauté d'Atargatis, sous contrôle du clergé d'Hiérapolis[7079]. Avant que les Athéniens ne prennent en main le culte vers 118, la communauté échappe totalement à la cité, prouvant qu'elle a du mal à gérer toute la population insulaire et ses innovations. Une autre nouveauté de cette période est l'institutionnalisation de la communauté italienne, totalement indépendante de l'administration athénienne.

Parmi les hommes forts du temps, Kléostratidès d'Athènes dédie un autel à la déesse syrienne, alors que le sanctuaire est encore sous gestion hiérapolitaine[7080]. Le fait de s'insérer très tôt dans cette communauté va s'avérer payant, car on retrouve Kléostratidès au centre la communauté aux périodes suivantes. Il n'est jamais en position d'intermédiarité, mais est incontournable au sein du groupe. Kléostratidès est un des rares individus dont on peut retracer la stratégie réticulaire sur plusieurs périodes. Autres personnages nodaux, la fratrie *Pedii*, qui honore Apollon d'une statue de Polémarchos, parent de Ptolémée VIII[7081]. Ils sont impliqués dans les réseaux de négoce entre Italiens et Lagides. Leur position de force vient de l'institutionnalisation de la communauté italienne à cette période. Enfin, Théophrastos est le magistrat athénien qui rénove le port marchand vers 126. Ses travaux s'expliquent par la forte croissance du négoce et la transformation de l'île en port de transit par les Italiens[7082]. Le négoce d'esclaves et les négociants syriens s'organisent également[7083]. Enfin, les associations phéniciennes sont toujours aussi actives.

Lors de cette période, les autorités athéniennes sont dépassées par la rapide transformation de l'île : les nouvelles communautés d'Atargatis et italienne évoluent sans contrôle. C'est aussi l'époque où les administrateurs du sanctuaire d'Apollon arrêtent de faire graver les actes administratifs. Pourtant, vers la fin de la période, Athènes reprend en partie le contrôle en choisissant des prêtres civiques pour le culte d'Hagnè Aphrodite

[7077] Les entités grises au-dessus de la communauté bleue sont des magistrats athéniens (épimélète de l'île et *epi ta hiéra*) que l'algorithme n'a pas versé dans la communauté.
[7078] Il vient rappeler que l'institution est très constante tout au long de la seconde domination athénienne et survit même aux évènements de 88 et 69 (*ID*, 1923).
[7079] *ID*, 2226.
[7080] *ID*, 2258.
[7081] *ID*, 1527.
[7082] Les entrepôts du front de mer se développent à partir de Théophrastos et ont pour l'instant livré des vestiges à majorité italiens (*e.g.* le local des *olearii*).
[7083] Mavrojannis (2018).

et en rénovant le port. C'est également vers 127, avec le développement de l'agora de Théophrastos, que les groupes de mobilités 'ceux qui résident' et 'ceux qui séjournent' à Délos apparaissent, la politique d'accueil étant sous l'égide de l'épimélète athénien[7084]. Ces magistrats obtiennent alors de nombreuses dédicaces des habitants de l'île. Auparavant, les *honorandi* étaient membres des associations, comme Patrôn de Tyr pour les Hérakléistes[7085]. Vers 127, on peut dire qu'il y a une mise en réseau de la population délienne délaissant les associations exclusives. Dans ce cadre, l'épimélète athénien est en position de centralité et il enregistre les personnes, alors que les magistrats du port s'intéressent aux seules marchandises[7086].

**C- De 124 à 105**

La prise en main de la gestion de l'île par les Athéniens continue à être financée par les citoyens, notamment les prêtres. Les années 110-100 sont ainsi une phase de monumentalisation du sanctuaire de la déesse syrienne. Les prêtres du Sarapiéion C développent aussi leur sanctuaire. En parallèle, les Italiens installent une vaste agora bordée de portiques près du sanctuaire d'Apollon. Cette période constitue un âge d'or de la communauté du négoce de l'île, qui profite des infrastructures de Théophrastos et développe une ligne d'entrepôts vers le sud de l'île.

[7084] Bauzon (2007), p. 192.
[7085] Bauzon (2007), p. 193.
[7086] Bauzon (2007), p. 193.




**Graphe 44 Les réseaux déliens d'après les dédicaces (124-105)**

Le graphe gagne en complexité, preuve du développement des réseaux déliens à cette période. Athènes est toujours au centre, mais s'amoindrit par deux biais. Le premier est l'indépendance totale des communautés italiennes — dont les Compétaliastes (*cluster* rose). Ensuite, la stratégie d'intermédiarité entre les communautés se banalise. Sur le graphe, notons les positions de Philostratos, Publius Tutorius, Gaius Sehius Aristomachos et Lucius Aufidius. Il est difficile de prouver que cette stratégie était une innovation, mais en tout cas, c'est à partir de ce moment qu'elle devient la norme. Ces deux raisons font vaciller l'autorité athénienne, qui est systématiquement court-circuitée.

Par ailleurs, on constate un renforcement de toutes les communautés. Le réseau d'Hagnè Aphrodite rejoint la communauté isiaque en nombre d'entités. La plus grande innovation de la période est l'apparition des Compétaliastes, un collège italien d'affranchis et d'esclaves qui font des dédicaces en sortie de charge. Ils ne sont pas de faibles conditions, mais ont un rôle clé dans la gestion des affaires marchandes de leurs

maîtres. Les liens avec les autres collèges italiens sont d'ailleurs étroits. Une preuve en est le *cluster* turquoise, constitué d'Italiens et connectant la communauté italienne (verte) et celle des Compétaliastes (rose). Les membres de ce *cluster* turquoise font partie des plus puissantes familles italiennes : les *Sehii*, les *Paconii*, les *Tullii*, les *Granii*, etc. La stratégie réticulaire des Italiens au sein de leur communauté est de se positionner comme intermédiaire entre les collèges d'ingénus et d'affranchis et celui des Compétaliastes. D'autre part, seules les plus puissantes familles sont représentées par des esclaves capables de gérer des affaires dans l'île. Il faut mettre en parallèle ces *gentes* avec la stratégie de Publius Tutorius qui n'a pas de liens avec les Compétaliastes, mais qui fait le pont avec la communauté isiaque. Ce lien est d'autant plus fort qu'il connecte différentes entités dans les deux communautés. Les *Tutorii* ont une stratégie très lisible et ne s'en écartent jamais, car ils sont inconnus hors des communautés isiaques et des Italiens. On retrouve ici la règle réticulaire voulant qu'une position d'intermédiarité ait moins d'impact si l'individu n'est pas en position d'influencer les groupes qu'il connecte. Les *Tutorii* cherchent une position dominante dans les deux communautés des Compétaliastes et des collèges italiens, sans rester à la lisière (dans le *sfumato* réticulaire) des groupes.

La structure du graphe est très proche du réseau global, étudié en détail plus haut. Cela prouve que cette période est un âge d'or du négoce délien.

**D- De 104 à 89**

Les révoltes serviles au Laurion et à Délos, à la fin du siècle, mettent un premier coup d'arrêt au développement du négoce délien. À la même époque, des négociants romains s'installent dans la province d'Asie et développent des infrastructures portuaires en Italie, notamment à Pouzzoles. Si le négoce délien reste haut, il a désormais cessé de croître. Après 100, les politiques de grands travaux de l'*emporion* marquent le pas.

**Graphe 45 Les réseaux déliens d'après les dédicaces (104-89)**

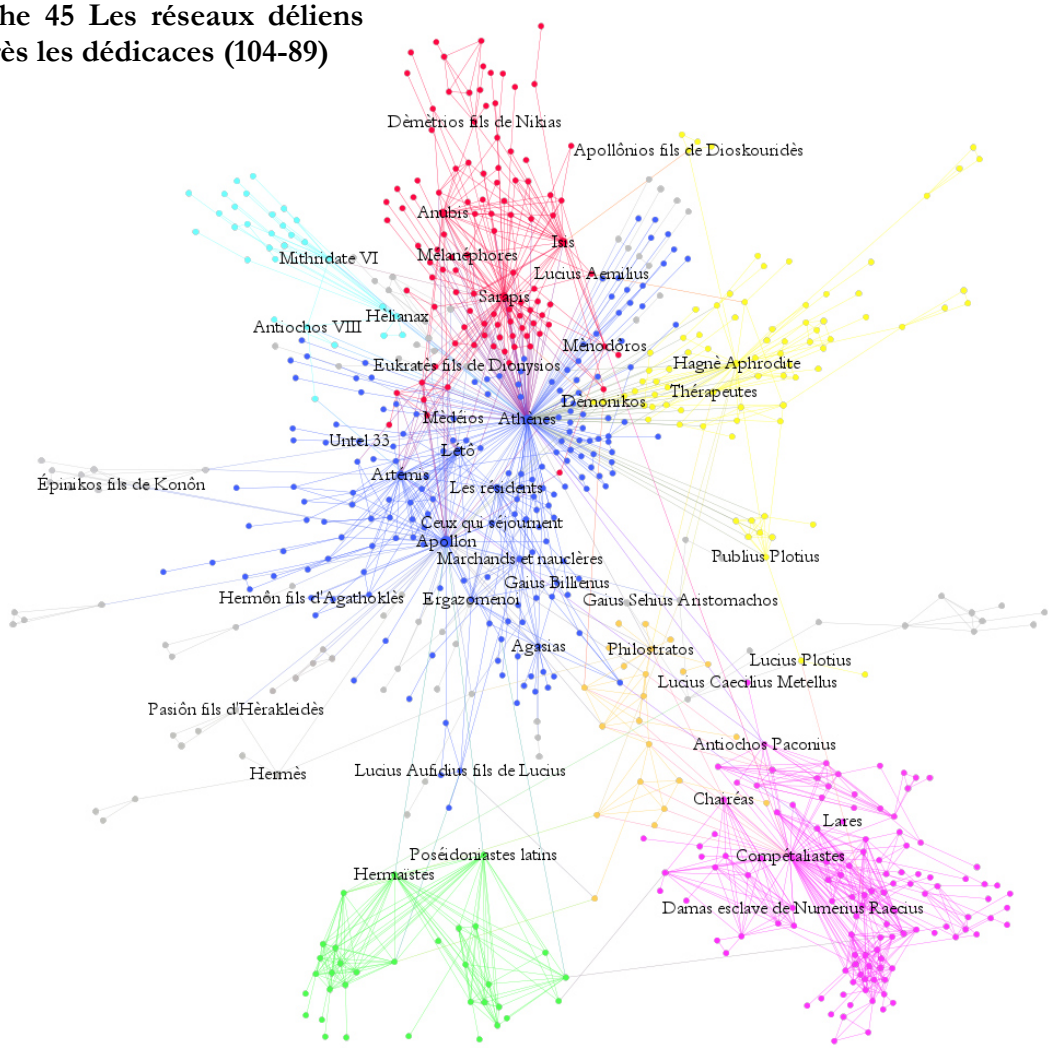


Les communautés de pouvoir de l'île (bleue), des cultes isiaques (rouge) et d'Hagnè Aphrodite (jaune) sont d'une remarquable stabilité et les Compétaliastes se développent fortement[7087]. Le secteur le plus intéressant du graphe est la communauté orange, organisée autour de Philostratos. En fin de carrière, le banquier est au sommet de sa puissance. Ses réseaux sont tellement denses que l'algorithme créé une communauté gravitant autour de lui. On a déjà évoqué les difficultés de l'algorithme pour ranger l'individu dans un groupe ou l'autre. En divisant le réseau en périodes, on peut reconstituer les étapes de sa carrière (120-88). L'existence d'une communauté autour de lui est une évolution naturelle et organique des réseaux individuels. Le graphe est clair puisqu'il positionne ce *cluster* orange en position d'intermédiarité entre les communautés[7088]. Cela démontre que Philostratos gagne en pouvoir avec le temps. Parmi

[7087] Les Compétaliastes n'ont aucun lien avec les révoltes du Laurion de la fin du IIe s. et du début du Ier s., à l'inverse d'autres esclaves. On distingue clairement les esclaves qui gèrent les affaires de leurs maîtres et ceux destinés à être vendus pour des tâches pénibles.
[7088] Il est possible de dessiner le graphe d'un méta-réseau dont les communautés seraient des nœuds et on verrait la position du nœud orange en position d'intermédiarité.

les puissants du temps, on peut aussi citer la *gens Plotia* qui a des connexions avec les collèges italiens, les Compétaliastes, les réseaux cultuels isiaques et d'Hagnè Aphrodite, ainsi que du groupe des *Olearii*. D'autres Italiens, comme le banquier Lucius Aufidius et les *Sehii* sont aussi en position de force. Parmi les Athéniens, les Mèdéides sont au fait de leur puissance, comme en témoigne la série d'archontats assumés par Mèdéios avant la première crise mithridatique. On ajoute enfin le réseau mithridatique d'Hèlianax.

**E- De 88 à 69**

Les campagnes mithridatiques de cette période entraînent une importante crise financière. Délos est touchée de plein fouet et ses réseaux en sont profondément impactés. La restructuration des réseaux de négoce méditerranéens et le retour d'une fiscalité portuaire au profit de Rome contribuent à la chute du négoce délien[7089]. Pourtant, l'île reste attractive pour Rome, grâce à ses infrastructures.

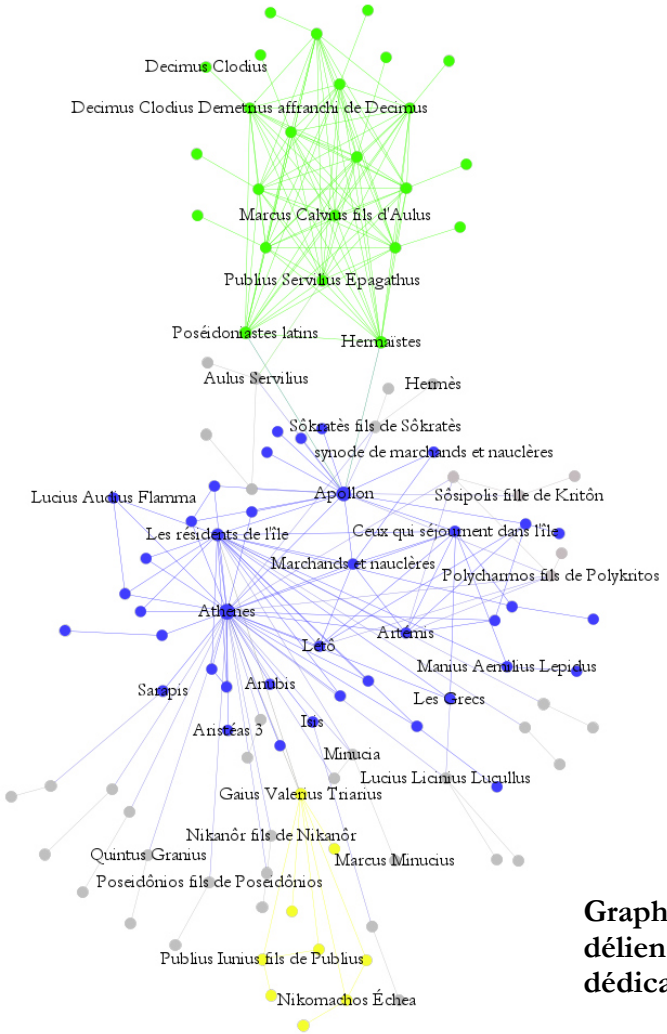


**Graphe 46 Les réseaux déliens d'après les dédicaces (88-69)**

[7089] Le Quéré (2015), p. 45-47.

Les communautés cultuelles isiaques et d'Hagnè Aphrodite disparaissent. Athènes conserve sa position centrale et Apollon est toujours la première divinité de l'île. Du reste, les Athéniens se désintéressent de l'île, trop occupés à régler leurs problèmes en Attique, après le sac de la métropole par Sylla en 86[7090]. La communauté italienne, bien que réduite, subsiste. Une dédicace de 74 rassemble les trois collèges qui dressent un monument dans l'agora des Italiens[7091]. La formule de datation indique les consuls de l'année à la place de l'épimélète de l'île, prouvant que les Romains sont définitivement indépendants de l'autorité athénienne. L'homme fort est Gaius Triarius, qui protège la ville portuaire d'une enceinte en 69 (GD 65)[7092]. Un autre phénomène de la période est la faible proportion d'Orientaux, qui semblent avoir, pour la plupart, évacué l'île[7093].

Le graphe présenté ici se concentre sur la plus grande composante connexe, en éliminant les autres nœuds de la période. Cette composante représente 79,4 % du graphe entre 88 et 68. Plus de 20 % des entités du graphe ne sont pas connexes. Par comparaison, pour la période précédente (105-88), un peu moins de 10 % du graphe n'était pas connexe. Cela prouve le délitement des réseaux, qui perdent en cohésion après 88. Outre ces statistiques, la simple observation des graphes montre la déstructuration du réseau. Le nombre de nœuds baisse de 739 à 141 entre les deux dernières périodes.

**F- De 68 au début du principat**

La seconde invasion mithridatique de Délos et l'installation de l'enceinte de Triarius, resserrée autour du port et du sanctuaire, sonnent le glas du rôle de l'île dans le négoce international[7094]. La tentative romaine de remettre l'île au centre du négoce en Méditerranée orientale est un échec malgré le retour du port franc en 58 avec la *lex Gabinia-Calpurnia*[7095]. Moins de trente ans plus tard, la fin de la dynastie lagide ruine définitivement les démarches romaines pour réanimer le négoce délien, car Rome contrôle tous les courants d'échanges méditerranéens, et les lignes de négoce s'allongent, court-circuitant Délos.

7090 Le Quéré (2015), p. 36.
7091 *ID*, 1758.
7092 *ID*, 1621, 1855, 1856, 1857, 1858. Cf. Le Quéré (2015), p. 38-40 et 136-138 et Maillot (2016).
7093 Exception : *ID*, 2161 (*RICIS*, 202/0359) et *ID*, 2205 (*RICIS*, 202/0358).
7094 La muraille exclut les entrepôts méridionaux du port, mais cela ne prouve aucunement qu'ils ne sont plus utilisés. Ils sont difficiles à défendre, car en bord de mer.
7095 Le Quéré (2015), p. 45-47.

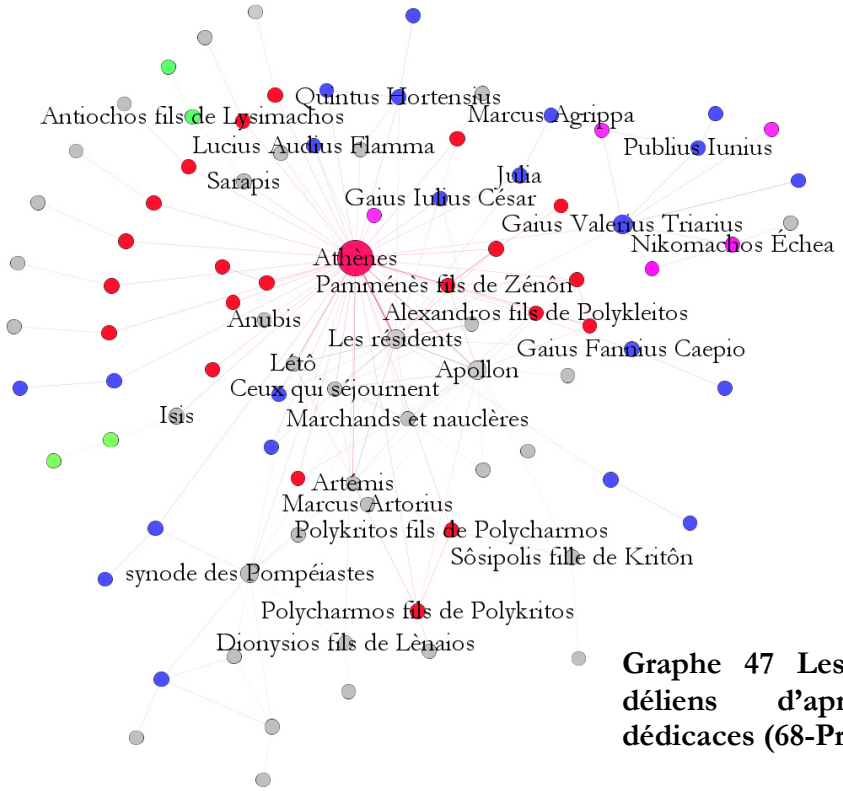


**Graphe 47 Les réseaux déliens d'après les dédicaces (68-Principat)**

Dans le graphe ci-dessus, la taille des nœuds est fonction de la centralité d'intermédiarité et la couleur est fonction de l'origine (rouge pour Athènes, bleu pour Rome, vert pour les Orientaux et rose pour l'Asie Mineure). Les réseaux déliens ne se divisent plus en communautés, mais se resserrent sur l'administration athénienne, les dynastes et Romains. Dater un document de cette période est parfois complexe, ce qui fragilise notre connaissance des réseaux.

Un synode des Pompéiastes avec un archonte, un *synagôgeus* et un secrétaire, semble assez puissant au début de cette période[7096]. Il peut s'être constitué vers 67, après la campagne de Pompée contre les pirates ciliciens et est probablement composé d'anciens soldats installés à Délos ou de négociants restés dans l'île, dans l'espérance d'un retour florissant du négoce insulaire. Le *synagôgeus* à vie, Aulus Calvius, apparaît lui ou un homonyme sur une dédicace d'une architrave de l'agora des Italiens[7097]. Elle pourrait être liée à sa restauration après les destructions mithridatiques. Enfin, un Marcus fils d'Aulus Calvius apparaît sur la dédicace des collèges italiens de 74. Les *Calvii* sont une famille romaine nouvelle de Délos qui semble en position de force. Sa proximité avec les intérêts de Pompée pourrait expliquer son ascension. Après les crises mithridatiques, le phénomène associatif reprend de la vigueur, alors que l'âge d'or délien est caractérisé par

[7096] *ID*, 1641 et 1797. Cf. Le Quéré (2015), p. 37.
[7097] *ID*, 1684.

des grandes communautés moins structurées, comme les thérapeutes des cultes orientaux.

En 57, les Athéniens et la population de l'île honorent L. Calpurnius Piso d'une statue et les hermaïstes, d'une autre[7098]. La dernière dédicace des Romains résidant dans l'île date de 54[7099]. Après la prise d'Athènes par Sylla, le Sénat laisse l'île sous domination athénienne pour des raisons pratiques, mais renforce sa domination[7100]. Les proconsuls d'Asie jouent alors un rôle plus important qu'auparavant à Délos et c'est pourquoi de nombreux magistrats de cette province sont honorés dans l'île[7101]. La plupart sont des questeurs et proquesteurs qui viennent réglementer et surveiller la fiscalité insulaire entre 88 et 58, date de la *lex Gabinia-Calpurnia*[7102]. Selon la formule d'É. Le Quéré, Délos dépend « religieusement » et administrativement d'Athènes, mais de Rome pour la politique, le droit et les finances[7103].

Les ressortissants d'Asie Mineure sont particulièrement représentés. En premier lieu, le roi Archélaos de Cappadoce, petit-fils de l'Archélaos qui avait envahi Délos en 88 au nom de Mithridate VI[7104]. D'autre part, les équipages des vaisseaux militaires de Milet et Smyrne honorent Triarius[7105]. Les réseaux déliens se réorganisent donc en direction de la province d'Asie et l'Asie Mineure. La plupart des négociants italiens se dispersent en Égée, comme à Éphèse[7106]. Dans le graphe, les Orientaux apparaissant pour cette période sont les mêmes qu'à la période précédente. Ils réparent un temple et une exèdre à un moment entre 88 et 60. Ils disparaissent probablement avant 69 et ne sont pas revenus à Délos après la seconde invasion. Leur négoce est définitivement tourné vers leurs patries, les ports de la province d'Asie et ceux d'Italie, comme Pouzzoles. Dernier lien avec l'Orient, des communautés judéennes et samaritaines restent dans l'île, comme en témoigne une dédicace de la population insulaire et athénienne à Hérode Antipas[7107].

Tous les Athéniens sont désormais fonctionnaires (magistrats ou prêtres). Avec le déclin de l'activité économique, les familles de négociants quittent l'île, peut-être retournent-elles au Pirée. La prêtrise d'Apollon n'est plus annuelle, mais à vie. La plus puissante famille athénienne est celle de Pamménès fils de Zénôn et de Zénôn fils de

7098 *ID*, 1626 et 1737. Cf. Le Quéré (2015), p. 44.
7099 *ID*, 1662. Cf. Ferrary (1980).
7100 *DCA*, p. 329 ; c et Le Quéré (2015), p. 36-37.
7101 *ID*, 1620, 1623, 1632, 1659, 1660, 1698 et 1859. Cf. Ferrary (1980), p. 43 et Le Quéré (2015), p. 37-38.
7102 Dumont, Ferrary, Moreau et Nicolet (1980) et Le Quéré (2015), p. 45-47.
7103 Le Quéré (2015), p. 45.
7104 *ID*, 1634. Cf. Ferrary (2001), p. 805.
7105 *ID*, 1855-1857.
7106 Salomies (2021).
7107 *ID*, 1586.

Pamménès de Marathon, prêtres d'Apollon à vie, gymnasiarque et chargé de l'*anastasis*[7108]. Cette famille, connue à Délos depuis le début de la seconde domination athénienne, n'avait jamais occupé le premier plan[7109].

Parmi les Romains, on trouve Quintus Hortensius (oncle de Brutus), Agrippa, Julia (fille d'Octave et épouse d'Agrippa), Gaius César et Lucius Aemilius Paullus Lepidus (gendre d'Agrippa)[7110]. Ces derniers ont leurs statues près du Grand Temple, dans une mise en scène de la dynastie[7111]. Pamménès est aussi prêtre de Rome et Auguste à Athènes et les statues de la dynastie sont toutes datées par sa prêtrise[7112]. La prêtrise n'étant plus annuelle, les formules de datation des dédicaces traduisent plutôt les liens entre le prêtre et la famille julienne que la date. D'ailleurs, après la mort d'Auguste, la famille de Pamménès ne réussit pas à garder son rang ni à Athènes ni à Délos.

Depuis au moins les années 1980, l'historiographie délienne réévalue l'impact des événements de 88 et 69 à Délos et propose de nouvelles explications à la chute du négoce délien, notamment par l'apparition de nouvelles structures de négoce au début du Principat. Il serait dangereux de proposer une rupture trop franche dans ces années-là et il est désormais impossible de présenter Délos, comme « une île rasée jusqu'au sol »[7113]. Du point de vue des réseaux, le bouleversement est net : on observe un délitement de la cohésion du réseau, la disparition des communautés et l'apparition de nouveaux acteurs centraux, dans le cadre d'un renforcement de Rome[7114]. Les Orientaux abandonnent l'île et les réseaux se reforment autour de l'espace impérial, notamment des provinces romaines d'Asie Mineure. Cela se voit aussi du point de vue des interactions personnelles (*e.g.* la carrière de Pamménès). Après 88, les Romains dirigent de fait Délos, en particulier par le biais des magistrats de la province d'Asie. Ce pouvoir est politique et fiscal, avec l'instauration de *vectigalia*. L'île n'étant plus neutre, elle perd son dernier atout : la perte de l'équilibre entre Orientaux et Romains renforce le délitement du négoce.

### IV- La géomatique au service d'une étude diachronique des réseaux

Les mutations du réseau s'observent en changeant d'échelle. On a déjà montré les difficultés méthodologiques que pose la séparation des entités en différentes périodes.

7108 *ID*, 1592, 1593, 1594, 1625, 1626, 1956, 2344, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, *SEG* XXIII 494. Cf. Geagan (1992) et Follet (2000).
7109 Le Quéré (2015), p. 109-110.
7110 *ID*, 1591, 1592, 1593 et 1605. Cf. Le Quéré (2015), p. 40-41.
7111 Le Quéré (2015), p. 108.
7112 Le Quéré (2015), p. 110.
7113 Le Quéré (2015), p. 135-138.
7114 La diminution du nombre des inscriptions, également constatée à Athènes, révèle la baisse d'activité, mais peut aussi être un biais d'analyse.

Pour les graphes, tous les individus qui chevauchent deux périodes (*e.g.* 167-125 ou 145-105) sont représentés. Pour avoir un corpus de données suffisantes, nous avons pris en compte les entités chevauchant trois périodes pour les cartes. Ainsi, un individu qui fait une dédicace à une date inconnue entre 167 et 105 sera mentionné dans les trois périodes correspondantes (167-145, 144-125 et 124-104). Ce cas, certes rare, est problématique car il surreprésente l'individu, mais en le laissant de côté, on se priverait de précieuses données. D'autre part, parmi les Athéniens et Romains, seuls ceux étant actifs dans les dédicaces sont comptabilisés, mais les archontes ou épimélètes de l'île qui n'apparaissent que dans les formules de datation sont retirés.

### A- Présentation des données

Les deux graphiques suivants indiquent le nombre de ressortissants des principales cités représentées dans l'île, d'après les dédicaces, en fonction du temps (cf. annexe 2 sur les origines des individus des dédicaces).

*Évolution chronologique des populations déliennes par origine* **Figure 57**

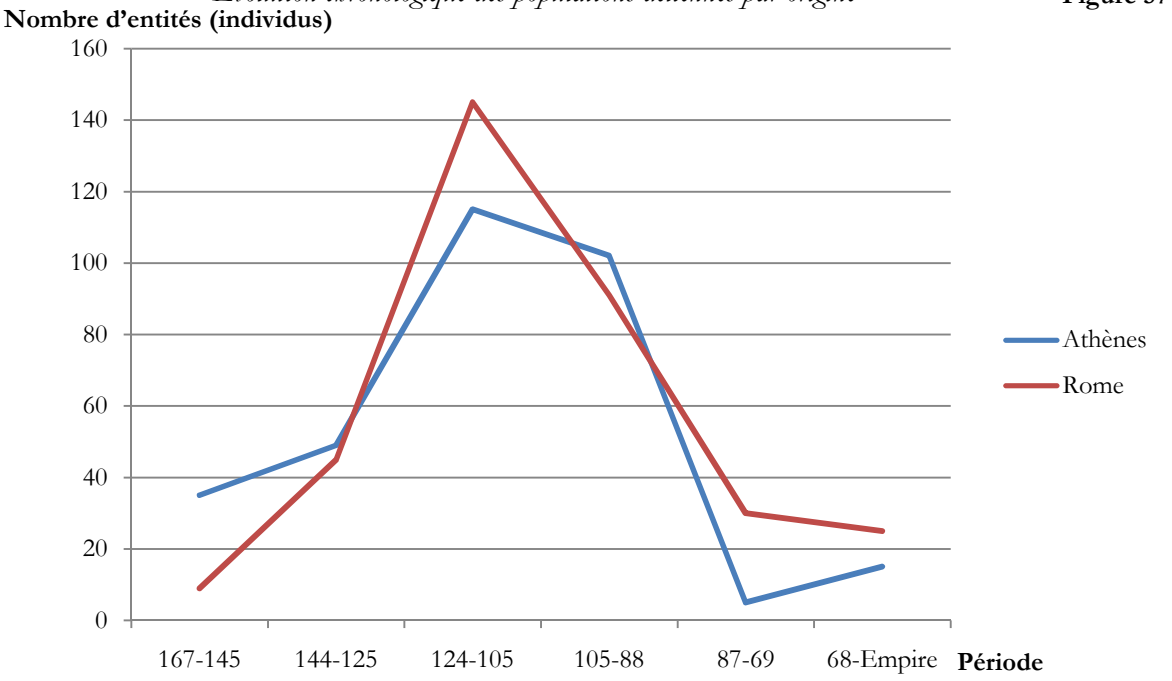

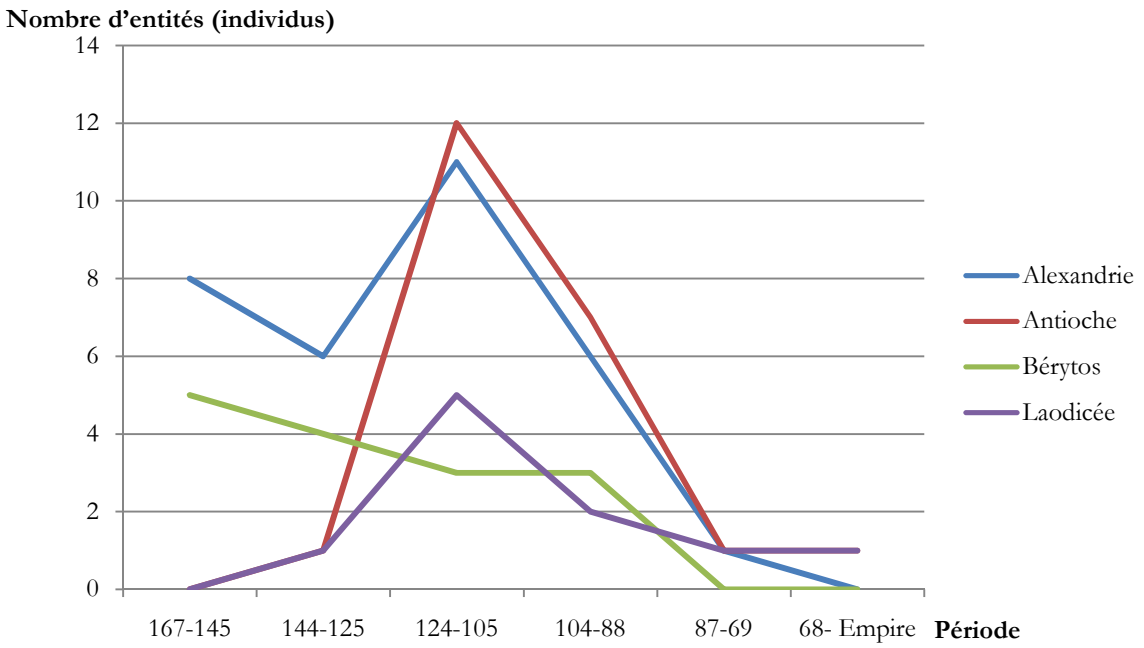


La période 125-105 apparaît comme l'âge d'or des dédicaces, ce qui correspond aux analyses de graphes. La plupart des courbes ont une allure similaire : une montée en puissance entre 145 et 125, puis un pic et une chute avant 88 pour la plupart des cités, à l'exception d'Athènes. Pour le négoce délien, le début de la chute serait antérieur aux événements de 88 et pourrait remonter à la révolte d'esclaves de la fin du II^e^ s. Cependant, il ne faut pas oublier la nature des sources. La communauté italienne atteint son pic avec le nombre important de dédicaces gravées dans le contexte de la construction de l'agora des Italiens. Après la fin des travaux, les dédicaces sont logiquement moins nombreuses, mais est-ce le témoignage d'une baisse d'activité pour autant ? C'est faire un rapide raccourci que de lier les courbes à l'activité du port. Athènes est la seule cité en phase de croissance après 69, car après 88, l'administration athénienne est chassée quelque temps de l'île. La croissance après 69 est plutôt un rééquilibrage.

Pour les Orientaux, entre 167 et 145, les cités les mieux représentées sont celles qui le sont déjà à la fin de l'Indépendance, preuve de continuité (Alexandrie et Bérytos). Antioche et Laodicée apparaissent fortement entre 145 et 125[7115]. Pour cette période, la croissance des cités syriennes est corrélée à la légère baisse de Bérytos et d'Alexandrie. Après 105, la chute est commune à toutes ces importantes cités portuaires d'Orient, indiquant une baisse d'activité certaine. Les graphiques confirment les graphes quant à la stagnation du négoce délien à la fin du II^e^ s. et à la déstructuration des réseaux après 88.

Il existe deux façons de mesurer la présence d'une cité dans les dédicaces : compter le nombre d'inscriptions dans lesquelles un individu de la cité apparaît ou

[7115] Sur le négoce d'Antioche à Délos, voir Neumann (2021), p. 100.

compter le nombre d'individus de la cité. Les résultats sont sensiblement différents. Par exemple, Hiérapolis est représentée par 17 individus apparaissant dans 9 inscriptions et Éphèse par 5 individus dans 18 inscriptions[7116]. En matière de réseaux le nombre d'individus compte plus, mais il est intéressant de connaître la place des communautés dans l'épigraphie délienne. Les cartes suivantes sont fondées sur le nombre d'individus pour les deux premières et sur le nombre de dédicaces pour la dernière. En annexe, d'autres cartes présentent le détail par région et en fonction du nombre de dédicaces[7117].

[7116] Le sculpteur Agasias apparaît sur de nombreuses inscriptions, expliquant le phénomène.
[7117] Cf. annexe 1.

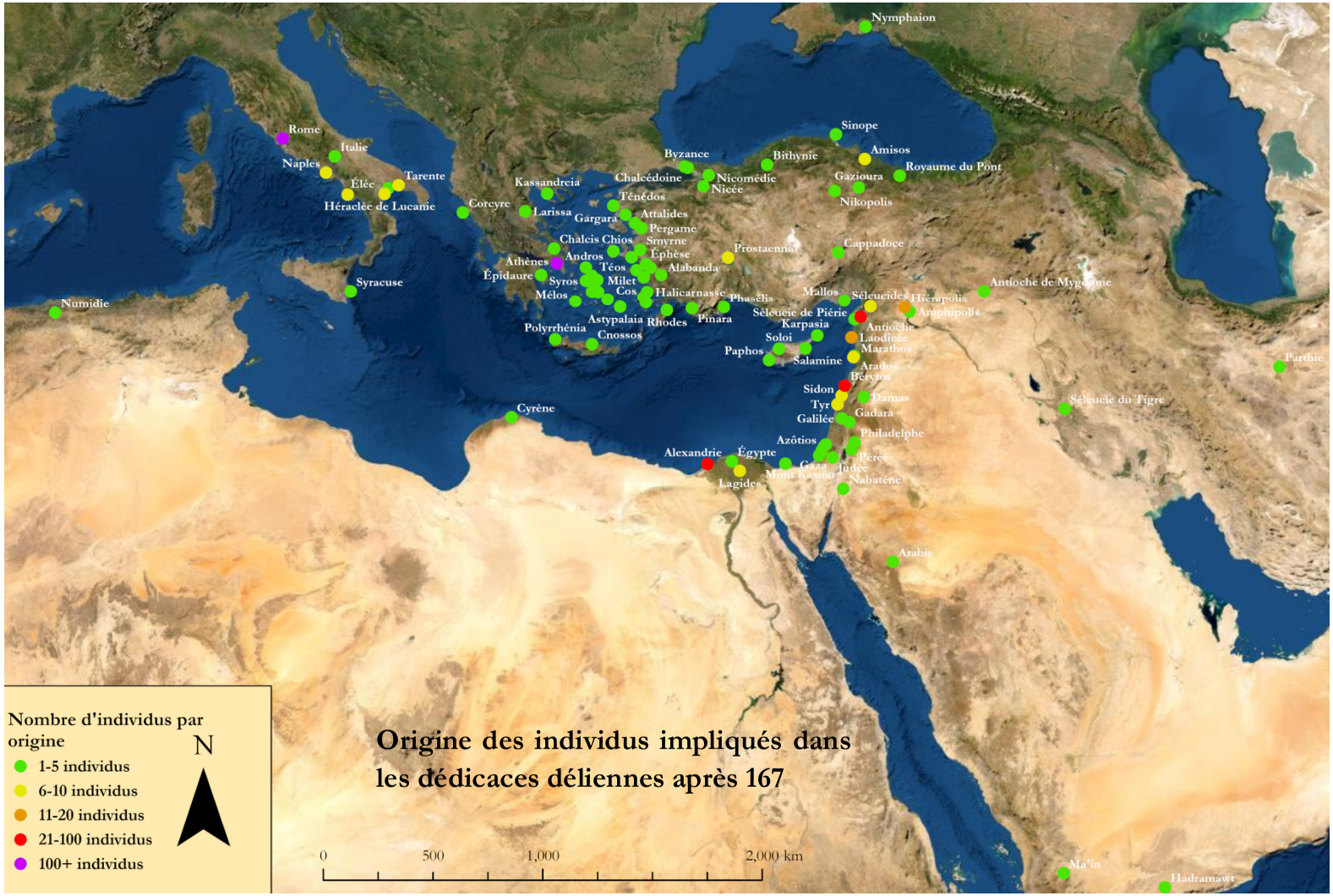
Nymphaion
Sinope
Amisos
Royaume du Pont
Gazioura
Nikopolis
Byzance
Bithynie
Nicomédie
Nicée
Chalcédoine
Kassandreia
Tènédos
Attalides
Pergame
Smyrne
Éphèse
Alabanda
Téos
Milet
Cos
Halicarnasse
Phaselis
Rhodes
Pinara
Astypalaia
Polyrrhénia
Gnossos
Prostaenna
Cappadoce
Mallos
Séleucides
Séleucie de Piérie
Karpasia
Soloi
Paphos
Salamine
Antioche
Laodicée
Marathos
Arados
Bérytos
Sidon
Tyr
Damas
Gadara
Galilée
Philadelphe
Azôtios
Alexandrie
Égypte
Judée
Nabatène
Lagides
Antioche de Mygdonie
Hiérapolis
Amphipolis
Parthie
Séleucie du Tigre
Arabie
Ma'in
Hadramawt
Rome
Italie
Naples
Tarente
Élée
Héraclée de Lucanie
Corcyre
Larissa
Gargara
Chalcis
Chios
Andros
Athènes
Épidaure
Syros
Mélos
Syracuse
Numidie
Cyrène
Nombre d'individus par origine
1-5 individus
6-10 individus
11-20 individus
21-100 individus
100+ individus
N
0
500
1,000
2,000 km
Origine des individus impliqués dans les dédicaces déliennes après 167

**Carte 60**

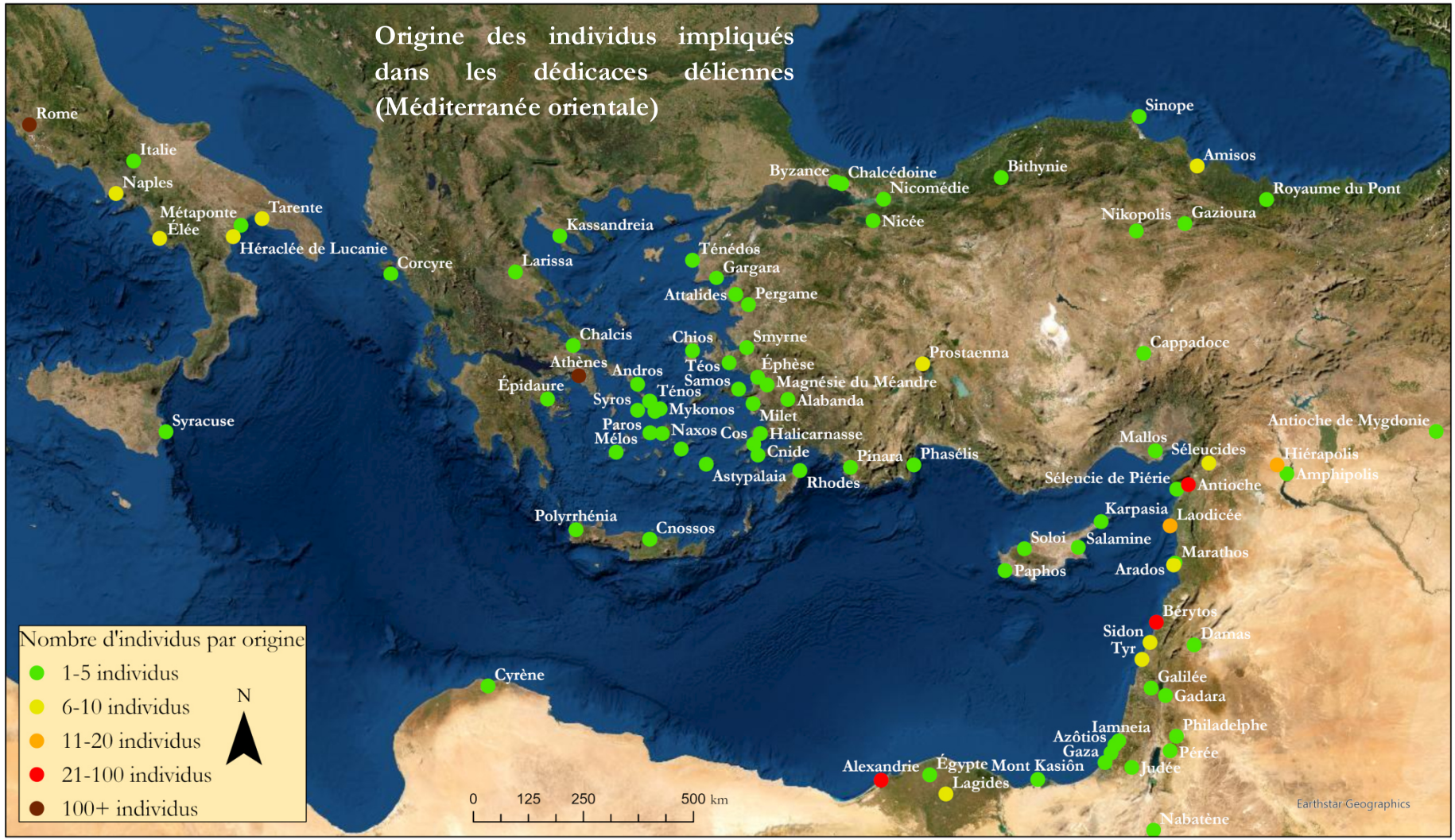
Origine des individus impliqués dans les dédicaces déliennes (Méditerranée orientale)
Rome
Italie
Naples
Métaponte
Élée
Tarente
Héraclée de Lucanie
Corcyre
Syracuse
Kassandreia
Larissa
Ténédos
Gargara
Attalides
Pergame
Byzance
Chalcédoine
Nicomédie
Nicée
Bithynie
Sinope
Amisos
Royaume du Pont
Nikopolis
Gazioura
Chalcis
Athènes
Épidaure
Chios
Smyrne
Téos
Éphèse
Andros
Samos
Magnésie du Méandre
Ténos
Syros
Mykonos
Alabanda
Milet
Paros
Mélos
Naxos
Cos
Halicarnasse
Cnide
Astypalaia
Rhodes
Pinara
Phasêlis
Prostaenna
Cappadoce
Polyrrhénia
Cnossos
Cyrène
Mallos
Séleucides
Séleucie de Piérie
Antioche
Antioche de Mygdonie
Hiérapolis
Amphipolis
Karpasia
Laodicée
Soloi
Salamine
Paphos
Arados
Marathos
Bérytos
Sidon
Tyr
Damas
Galilée
Gadara
Iamneia
Azôtios
Gaza
Philadelphe
Pérée
Judée
Alexandrie
Égypte
Mont Kasiôn
Lagides
Nabatène
Nombre d'individus par origine
1-5 individus
6-10 individus
11-20 individus
21-100 individus
100+ individus
N
0
125
250
500 km
Earthstar Geographics

**Carte 61**

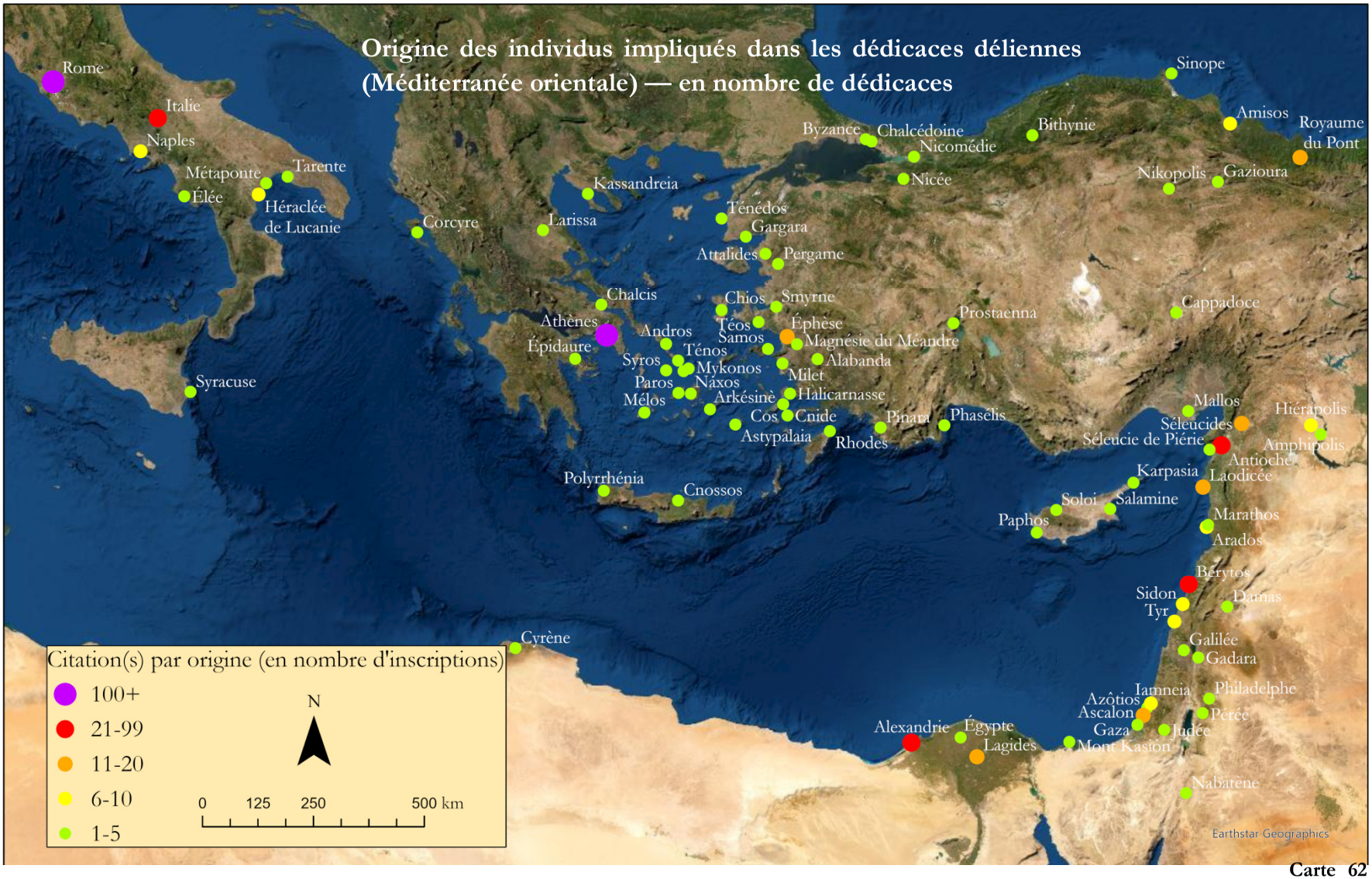
Origine des individus impliqués dans les dédicaces déliennes
(Méditerranée orientale) — en nombre de dédicaces
Rome
Italie
Naples
Métaponte
Tarente
Élée
Héraclée
de Lucanie
Syracuse
Corcyre
Kassandreia
Larissa
Ténédos
Gargara
Attalides
Pergame
Chalcis
Athènes
Épidaure
Andros
Téos
Samos
Éphèse
Magnésie du Méandre
Ténos
Syros
Mykonos
Paros
Náxos
Mélos
Arkésinè
Halicarnasse
Alabanda
Milet
Cos
Cnide
Astypalaia
Rhodes
Pinara
Phasélis
Prostaenna
Cappadoce
Byzance
Chalcédoine
Nicomédie
Bithynie
Nicée
Sinope
Amisos
Royaume
du Pont
Nikopolis
Gazioura
Polyrrhénia
Cnossos
Cyrène
Alexandrie
Égypte
Lagides
Soloi
Salamine
Paphos
Karpasia
Laodicée
Marathos
Arados
Bérytos
Sidon
Tyr
Damas
Galilée
Gadara
Iamneia
Azôtios
Ascalon
Gaza
Judée
Mont Kasion
Philadelphe
Pérée
Nabatène
Mallos
Séleucides
Séleucie de Piérie
Hiérapolis
Amphipolis
Antioche
Citation(s) par origine (en nombre d'inscriptions)
100+
21-99
11-20
6-10
1-5
N
0
125
250
500 km
Earthstar Geographics

**Carte 62**

L'horizon de ce réseau a un périmètre de plus de 12 000 km pour une surface de près de 8 millions de km². Pour rappel, les réseaux honorifiques déliens à la veille de la seconde domination athénienne ont un périmètre d'environ 8 000 km pour une surface de 3,5 millions de km². Cette différence vient de l'apparition des négociants d'Arabie heureuse (cf. chapitre 5). Les régions les mieux connectées à Délos sont la côte syro-palestinienne et le Delta égyptien, les Cyclades, les côtes occidentales d'Asie Mineure, le Pont méridionale et l'Italie. Par rapport aux cartes des origines des donateurs apparaissant dans les actes administratifs pour toutes les périodes, on note une pénétration continentale au Levant et au nord de l'Asie Mineure. Les cités orientales qui sont moins présentes sous l'Indépendance, comme Laodicée et Hiérapolis, apparaissent dans le corpus des dédicaces pour la période 145-125, or les derniers inventaires du sanctuaire sont datés des années 146. Pour l'Asie Mineure, cela s'explique en partie par l'activité de Mithridate VI du Pont à Délos. Il s'agit d'évaluer la capacité des dédicaces à rendre manifeste la continuité des inventaires. Pour cela, il faut diviser la carte en périodes et commencer par comparer la carte des dédicaces 167-145 avec celle des inventaires 167-145. La comparaison porte aussi entre les périodes et les cartes globales ci-dessus.

### B- Analyse chronologique

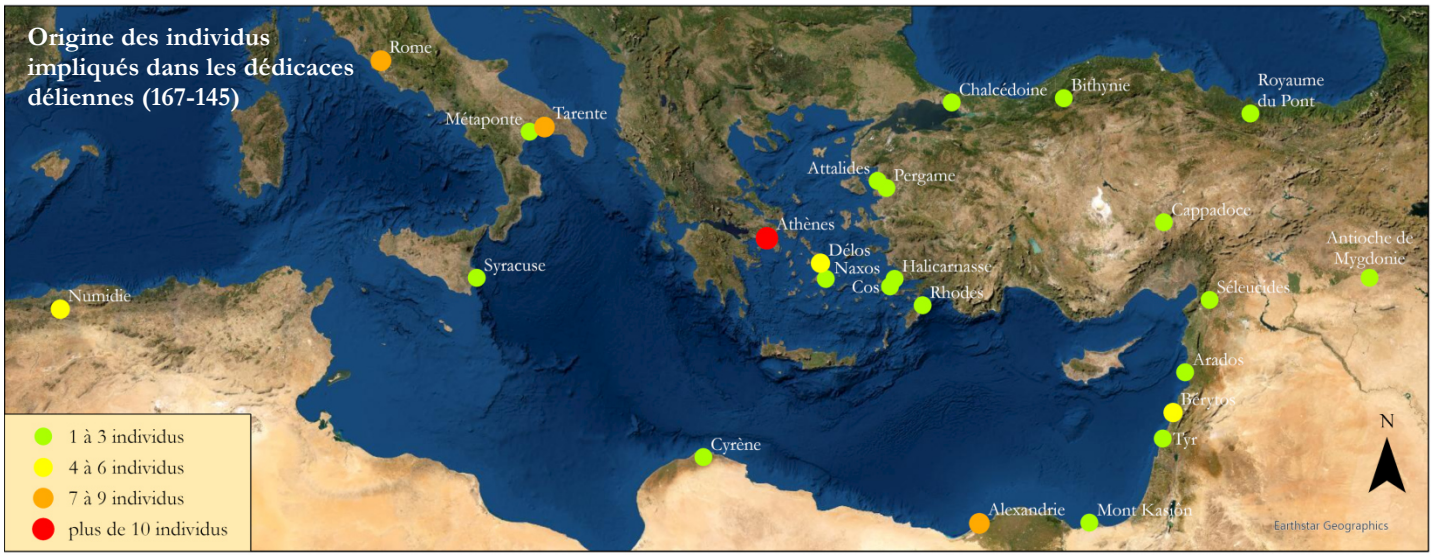


**Carte 63**

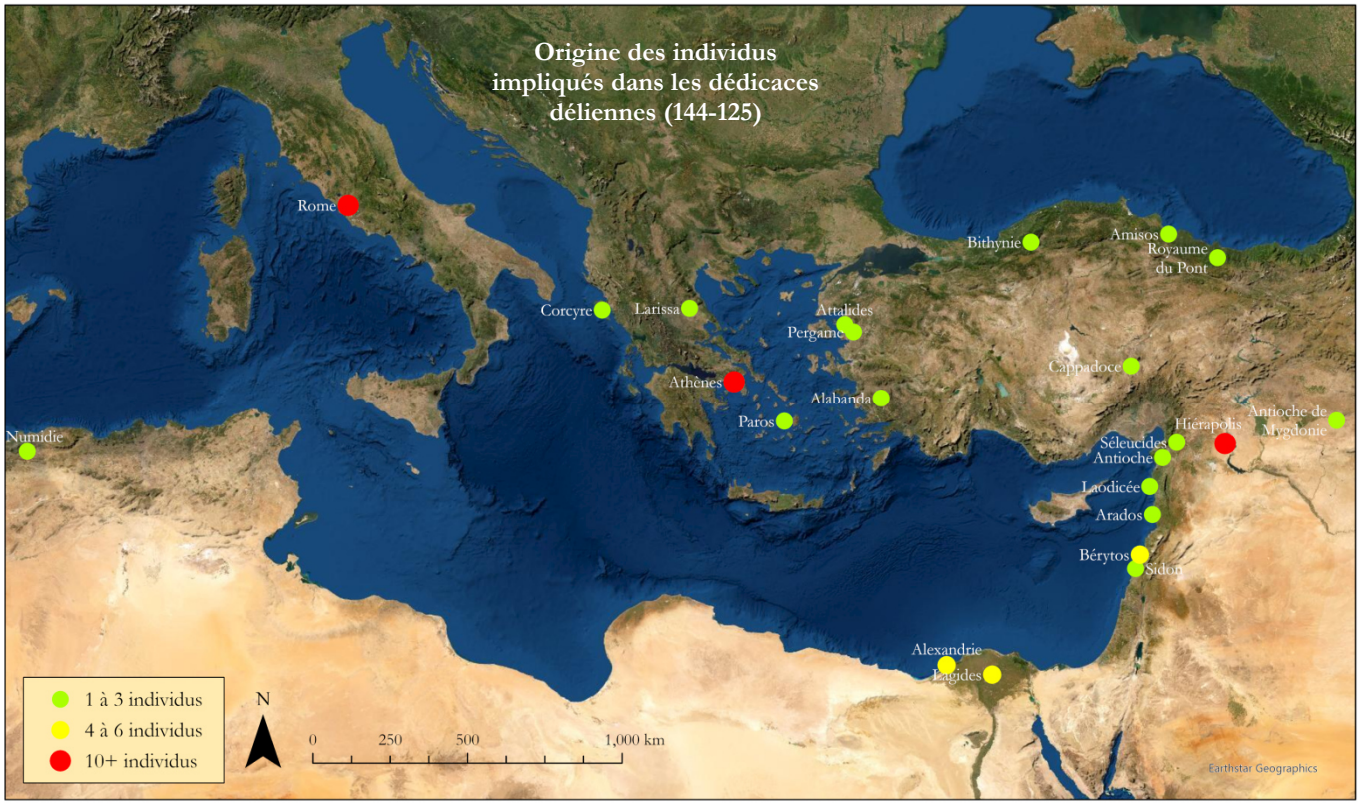


**Carte 65**

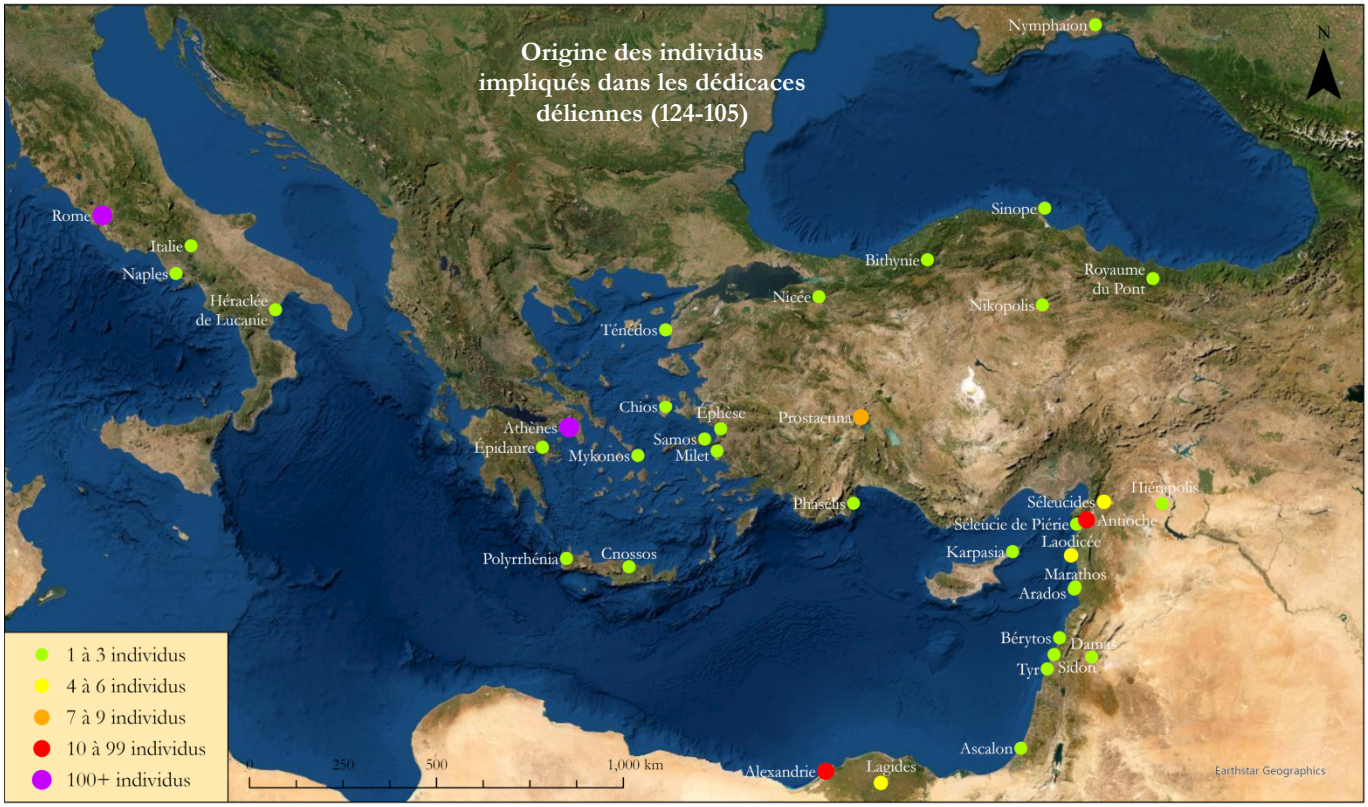


**Carte 64**

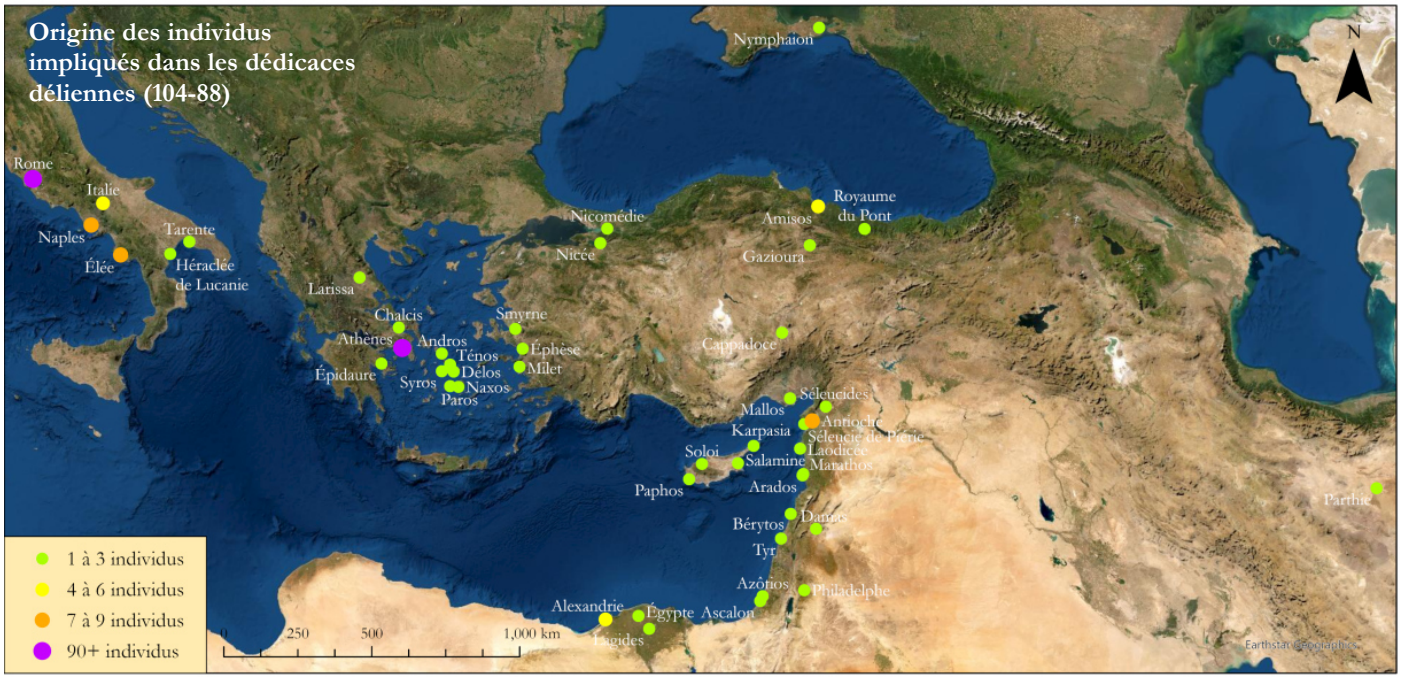


**Carte 66**

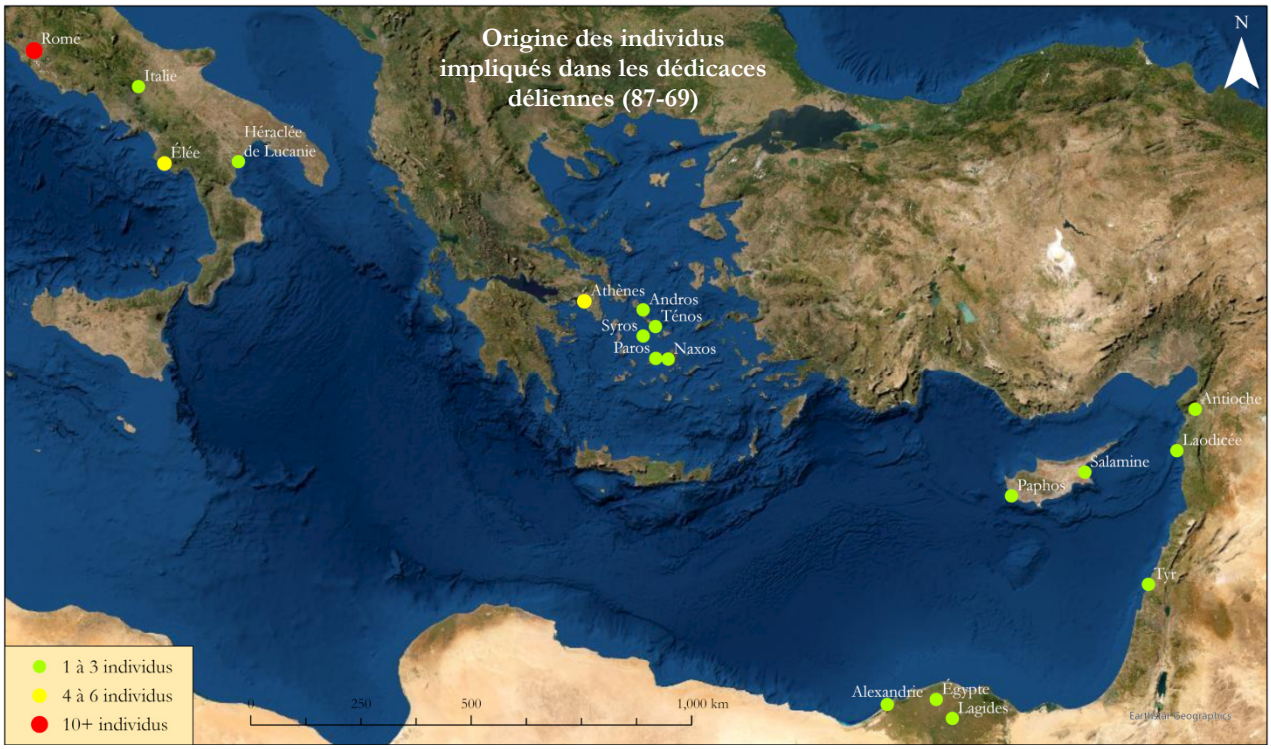


**Carte 67**

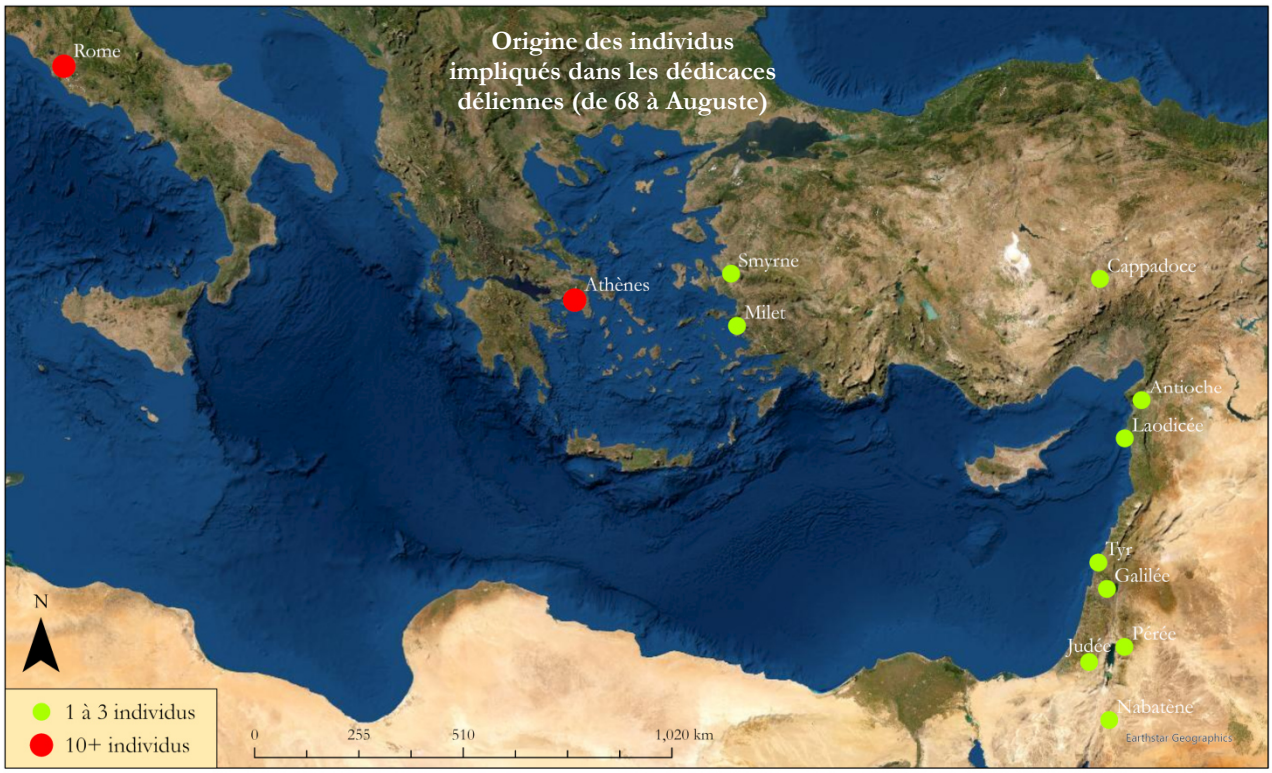


**Carte 68**

Nombre de dédicaces sont mal datées, ce qui a des conséquences car des individus ne peuvent pas être mentionnés sur toutes les cartes. Le premier exercice consiste à comparer les origines des dédicants et bénéficiaires avec ceux des donateurs au sanctuaire pour le début de la seconde domination athénienne. En Grande Grèce, les trois cités les mieux représentées des inventaires sont Naples, Tarente et Syracuse : les deux dernières se retrouvent dans les dédicaces. Les inventaires mentionnent un donateur d'Héraclée de Lucanie (cité qui apparaît plus tard dans les dédicaces)[7118]. Moins fournie, la carte des dédicaces corrobore celle des inventaires pour l'Italie et la Sicile. Si on se concentre sur les similarités, il faut joindre les Cyclades, le Dodécanèse et les grandes cités portuaires du sud-ouest d'Asie Mineure, soit la *LRPI*[7119]. Des cités phéniciennes et du Delta comme Tyr et Alexandrie apparaissent dans les deux cartes. Enfin, la côte méridionale du Pont, est représentée dans les deux corpus, surtout la Bithynie.

L'horizon diffère pourtant, les inventaires évoquent Massalia, Carthage, Cyrène, Gerrha et Kallatis. Les dédicaces n'ont que Cyrène en commun. Les deux plus importantes différences sont l'absence de ressortissants de Chypre et de Grèce continentale parmi les dédicants, alors que ce sont deux secteurs importants pour les donateurs. Après 167, la ligue achéenne entretient de mauvaises relations avec Rome et la

[7118] Les dédicaces mentionnent la cité voisine de Métaponte.
[7119] Naxos, Cos et Rhodes apparaissent sur les deux cartes. Halicarnasse, très présente dans les inventaires, n'apparaît pas après 167, mais c'est peut-être un effet de sources.

Macédoine est vaincue, expliquant en partie l'absence de monuments impliquant des gens de Grèce continentale à Délos. Parmi les dédicaces des années 167-145, la seule région continentale évoquée est la Cappadoce, mais il s'agit d'une dédicace d'Athènes à la reine Stratonikè fille d'Ariarathès de Cappadoce[7120]. Elle épouse successivement Eumène II et Attale II, pas de quoi relier la Cappadoce à Délos. En 136/5, le négociant Diogénès d'Alabanda (en Carie) dédicace un autel à l'ouest du temple d'Isis, consacré à la triade isiaque selon un ordre du dieu (*kata prostagma*)[7121].

**1- Asie-Mineure**

Un enjeu est d'observer la pénétration des réseaux déliens dans les terres : l'Asie Mineure est un bon terrain pour observer le phénomène. Il faut aussi identifier si les habitants déliens développent activement leurs réseaux dans cette direction ou s'ils les subissent. Les Déliens sont bien connectés avec la Carie continentale par ses réseaux de proxénie (Antioche des Chrysaoriens et Stratonicée de Carie). Les inventaires ajoutent un ressortissant de Lydie. Après 167, des donateurs d'Hiérapolis et Mylasa apparaissent. Ce sont les seuls réseaux continentaux visibles dans les décrets de proxénie et les actes administratifs du sanctuaire[7122]. La Carie continentale reste un partenaire de choix de Délos après 167, et il ne faut pas s'étonner de trouver, à Rhénée, une stèle funéraire d'un ressortissant de la petite cité de Tabaï (milieu du II$^{e}$ s.)[7123]. L'ancienneté des réseaux déliens en Carie entraîne leur dilatation jusqu'aux petites cités de la région. Les autres régions continentales d'Asie Mineure n'offrent rien de semblable. Sur le temps long, il est possible d'indiquer un mouvement de la Carie vers Délos. Thucydide, dans un passage célèbre, avait fait, pour 426, le lien entre certaines tombes que l'on vidait et les Cariens, supposés avoir été les premiers habitants de l'île[7124]. Les cultes archaïques déliens de la triade délienne, ainsi qu'une partie des légendes hyperboréennes et de l'Hécate de Rhénée, traduisent des traditions communes avec la Carie et la Lycie[7125]. La Carie des Grecs était un espace flou, correspondant à l'Asie Mineure occidentale[7126]. Si on a du mal à assurer une continuité des liens Délos-Carie entre Thucydide et l'époque hellénistique,

7120 *ID*, 1575.
7121 *ID*, 2099 (*RICIS*, 202/0236).
7122 Mylasa est continentale, mais possède un port sur l'Égée.
7123 Le Dinahet (1997b), p. 326-327.
7124 Thucydide, I, 8, 1-4. Cf. Déonna (1948), p. 7-9 et Gallet de Santerre (1958), p. 40-59. Les fouilles archéologiques, notamment de la fosse de purification par Stavropoulos, ne corroborent pas ce texte.
7125 Cette mémoire des réseaux mythologiques est réactivée pour entretenir des relations à la période hellénistique. Cf. Gallet de Santerre (1958), p. 51, 135-137, 146-147 et 155-156 et Unwin (2017), chapitres 4 et 5 et p. 124-188 (pour un parallèle entre la Carie et la Crète).
7126 Gallet de Santerre (1958), p. 45.

la Carie était assurément bien connectée à toute l'Égée méridionale, notamment à la Crète et au Dodécanèse[7127].

Après 125, l'Asie Mineure continentale se connecte aux habitants de Délos. D'abord en 113/2, des ambassadeurs de la cité pisidienne de Prostaenna dédient une statue de Marcus Antoninus[7128]. La dédicace est en grec, mais les noms des ambassadeurs ont une consonance non-grecque. Le débouché maritime de cette cité se trouve en Cilicie et en Pamphylie, vers le port de Sidé. À cette période, les Romains luttent contre la piraterie de ces régions et s'assurent des relais continentaux à l'est de la province d'Asie[7129]. Les ambassadeurs de Prostaenna élèvent le monument sur le dromos du sanctuaire d'Apollon au retour de leur ambassade à Rome. Les ambassades orientales à Rome sont souvent l'occasion de dons dans le sanctuaire délien et cette tradition perdure après l'Indépendance. Finalement, c'est par l'intermédiaire de Rome et de la province d'Asie, que les réseaux déliens sortent de l'espace carien. Ainsi, un éphèbe de 123 est originaire de Nikopolis, probablement d'Asie Mineure[7130].

En 102, un médaillon du monument d'Hélianax pour Mithridate VI représente le roi de Cappadoce Ariarathès VII, proche du roi du Pont[7131]. Un autre médaillon représente le *philos* d'Eupatôr, Diophantos de Gazioura[7132]. À cette période, c'est le roi du Pont qui ouvre les réseaux déliens aux régions continentales. Un autre roi de Cappadoce Archélaos apparaît sur une dédicace des Athéniens entre 36 et 15[7133].

Les Déliens de l'Indépendance entretiennent des réseaux avec la Carie continentale. Ils se développent avec un maillage assez fin. Après 167, l'activité des Romains et de Mithridate VI permet de dilater l'horizon continental de l'île jusqu'en Cappadoce. En outre, les grands ports de la côte ouest (Éphèse, Milet, Smyrne, Pergame, etc.) restent les mieux connectés à Délos. Les ports du Pont comme Amisos, ceux de Bithynie et de la côte méridionale, comme Sidé, sont aussi connectés. Une innovation

[7127] Au IIe s., la langue régionale se dissout dans la *koinè* grecque, preuve des contacts importants entre Cariens et Égéens tout au long de la période hellénistique. Les liens entre le Dodécanèse et la Carie sont plus anciens et complexes que la domination rhodienne. Par exemple, Mausole est impliqué dans la fondation de la nouvelle cité de Cos. Cf. Piras (2010), Unwin (2017) et Interdonato (2021) et Pedersen, Poulsen et Lund (2021).
[7128] Marcus Antoninus était alors questeur propréteur en Asie (*ID*, 1603). Cf. *Hellenica* XIII, p. 83 et Bru (2017), p. 20-23 et 109.
[7129] Bru (2017), p. 21-22.
[7130] *ID*, 1924. Une autre option serait d'associer la cité judéenne d'Emmaüs à Nikopolis, car elle portait ce nom lors de cette période. Cette cité est proche d'Ascalon, qui a aussi fourni des ressortissants à Délos. Cf. Isaac (2022), p. 29-32.
[7131] *ID*, 1576.
[7132] *ID*, 1574.
[7133] *ID*, 1634.

réticulaire de la seconde domination athénienne est donc la pénétration à Délos des réseaux continentaux d'Asie Mineure, au-delà de la Carie.

**2- Côtes syro-palestinienne**

Un phénomène similaire de connexions continentales se produit avec le Levant. Les proxènes déliens de l'Indépendance viennent tous des côtes. La Séleucie de certains est probablement le port d'Antioche plutôt que la cité du Tigre. Cette hypothèse est renforcée par l'absence totale d'autres relais continentaux des réseaux déliens et par le fait que les inscriptions mentionnant la cité du Tigre précisent généralement le nom du fleuve. Certes, des donateurs viennent d'un horizon éloigné (Gerrha et la Bactriane), sans qu'aucune cité relais n'apparaisse. En définitive, pour le Levant, proxènes et donateurs se rattachent tous aux cités portuaires.

Les dédicaces montrent une évolution de l'origine des individus qui fréquentent l'île. Juste après 167, ce sont les cités phéniciennes et la dynastie séleucide qui sont les mieux représentées, dans la continuité avec la fin de l'Indépendance. Après 145, les cités syriennes apparaissent (Hiérapolis, Laodicée et Antioche). Les cités phéniciennes continuent à compter. Entre 125 et 105, Ascalon est représentée, puis de 105 à 88, les cités palestiniennes sont plus nombreuses (Azôtios et Philadelphie). Dernière étape, après 69, la Galilée, la Judée, la Pérée et la Nabatène sont bien représentées. On constate donc un effet de régionalisation des réseaux déliens autour de trois pôles levantins : la Phénicie, la Syrie et la région palestinienne. Les réseaux de proxénie déliens montrent que ces trois régions font partie de la sphère réticulaire de l'île dès l'Indépendance, mais ces relations ont pu être perdues par les Athéniens après 167. Si un donateur d'Apollonia est connu au début de la seconde domination athénienne, il est probable qu'il s'agisse de la cité du Pont, plutôt que de Palestine. Ce constat permet aussi de proposer une datation hypothétique pour Ptolémaios de Gaza, zacore, qui consacre un monument aux divinités du Cynthe et pour des citoyens de Iamneia, qui consacrent un monument à leurs divinités civiques — également au Cynthe — dans le sanctuaire L[7134]. Les ressortissants de Palestine peuvent s'installer dans le sillage de Philostratos d'Ascalon, premier ressortissant de la région connu sous la seconde domination athénienne à partir de 125. Il ne faut pas mentionner les Orientaux comme un bloc monolithe. On le voit sur les cartes, les régions et cités du Levant sont les plus densément connectées à Délos.

Dans ce contexte, on peut évaluer la pénétration continentale de ces régions. Entre 167 et 145, seule Antioche de Mygdonie, c'est-à-dire Nisibe, apparaît pour le

[7134] *ID*, 1896 et 2308. Sur Iamneia : Isaac (2022), p. 14-16.

continent[7135]. De là vient un *philos* du séleucide Démétrios I ou II[7136]. L'inscription est datée entre 162 et 139, à cheval sur les deux premières périodes (167-145 et 144-125). Ce *philos* vit à la cour séleucide, sur les côtes syriennes, pas à Nisibe : les réseaux continentaux sont donc faibles avant 145. Cette conclusion corrobore celle des inventaires pour cette même période. En 128, apparaît avec force le clergé hiérapolitain du sanctuaire de la déesse syrienne. Dès lors, se pose la question des Hiérapolitains à Délos, car on sait que le sanctuaire d'Atargatis remonte à l'Indépendance. Qui sont les premiers desservants du culte ? Les Hiérapolitains s'installent à Délos après 145 : trois d'entre eux sont éphèbes en 119 et deux autres ont leur stèle funéraire à Rhénée[7137]. Ce sont des négociants impliqués dans le négoce plutôt que des spécialistes du culte de la déesse syrienne[7138]. Hiérapolis apparaît à la même période que Laodicée et Antioche dans les dédicaces déliennes. C'est donc toute la Syrie séleucide qui se connecte à Délos de façon cohérente. Une dédicace lacunaire d'un ressortissant d'Amphipolis à une divinité orientale pourrait être datée de cette période, car la cité est certainement Amphipolis proche de Hiérapolis, non celle de Chalcidique[7139]. Après 125, les connexions continentales touchent Damas, puisqu'un éphèbe de cette cité est connu par une dédicace délienne de 118[7140]. En outre, une certaine Martha de Damas consacre deux monuments à la déesse syrienne avec son époux Antiochos de Karpasia entre 124 et 88[7141]. En 90/89, alors que se développe un réseau palestinien depuis une quinzaine d'années, un zacore du sanctuaire d'Hagnè Aphrodite vient de Philadelphe de Syrie[7142]. Enfin, vers le début du Principat, la Galilée, la Pérée, la Judée et la Nabatène apparaissent dans les dédicaces. Les connexions continentales des réseaux déliens sont progressives du nord vers le sud, de la Syrie vers la Palestine, en parallèle du développement des réseaux côtiers. Tout cela montre un fonctionnement régional des réseaux et une désynchronisation des espaces côtiers et intérieurs. Ce ne sont plus simplement les exutoires portuaires qui comptent, mais aussi les carrefours continentaux[7143]. Les relais sont plus nombreux dans les terres pour deux raisons que sont la déstabilisation des réseaux en raison des conflits incessants et la volonté des Séleucides d'organiser le

[7135] Les éditeurs des *Inscriptions de Délos*, précisent d'autre part que la lecture de la dédicace lacunaire est incertaine.
[7136] *ID*, 1546.
[7137] *ID*, 2598I, l. 39 et 46 et II, l. 24 et *EAD* XXX, 131 et 490.
[7138] *DCA*, p. 254 et *EAD XXX*, p. 317 et Mavrojannis (2018).
[7139] *ID*, 2451.
[7140] *ID*, 1925.
[7141] *ID*, 2286 et 2287. Les inscriptions datent probablement du début du Ier s., car les Chypriotes sont nombreux dans les dédicaces datées après 105 et inconnus avant.
[7142] *ID*, 2255. Il est peu probable que la cite soit Philadelphe de Lycie.
[7143] *DCA*, p. 254.

négoce. En changeant d'échelle, on voit apparaître d'autres relais plus lointains, comme Séleucide du Tigre et les royaumes et cités de péninsule arabique. Ces sites sont des étapes de longues routes de négoce. Les côtes syro-palestiniennes ont un double rôle d'exutoire des routes marchandes et du négoce régional.

À l'inverse de ces importantes mutations réticulaires, Alexandrie est fortement connectée à Délos tout au long de la période hellénistique, par un flux important. C'est le seul port de négoce égyptien qui centralise tous les réseaux.

### 3- Une *LRPI* invisible

La région d'interaction principale avec Délos est un concept difficile à appréhender pour cette période, car les Italiens sont nombreux, malgré leur origine lointaine. Il faut partir de la *LRPI* de l'Indépendance et voir comment celle-ci évolue. Entre 167 et 145, rien ne change par rapport à l'Indépendance : peu de dédicaces sont bien datées, mais des ressortissants de Naxos, Cos, Halicarnasse et Rhodes apparaissent. Les Cyclades sont peu représentées, mais les inventaires montrent que des ressortissants de l'archipel fréquentent bien l'île. On rappelle aussi que des théories du Dodécanèse continuent à être envoyées à Délos. Après 145, tout change, le Dodécanèse n'étant plus représenté. Rhodes et Cos, parmi les cités les mieux connectées à Délos tout au long de l'Indépendance n'apparaissent plus du tout dans les dédicaces. Les ports de Carie, comme Halicarnasse et Cnide, disparaissent aussi des réseaux de dédicaces. Ce sont les ports d'Ionie qui prennent le dessus (Milet, Éphèse, Smyrne). Les réseaux déliens se structurent ici sur les réseaux romains, vers le royaume attalide puis la province d'Asie au détriment d'anciens réseaux rhodiens (la Carie a longtemps fait partie de la Pérée rhodienne). Cette situation est propre au corpus des dédicaces, car les données amphorologiques montrent la continuité des relations avec Rhodes[7144]. Les ressortissants de cette cité ne résident pas à Délos et n'y élèvent pas de monument, une raison pouvant être la concurrence du port délien[7145]. Les Cyclades sont le mieux représentées entre 105 et 69, soit les périodes de chute du négoce international dans l'île. Entre une et deux cités cycladiques apparaissent assurément dans les dédicaces pour les périodes précédant 105 et entre 5 et 6 cités sont mentionnées pour les périodes suivantes. Une seule dédicace datée après 91 rassemble Andros, Naxos, Ténos et Syros[7146]. La plupart de ces cités n'apparaissent pas ailleurs. Leurs noms sont gravés dans des couronnes situées autour

[7144] Grace (1952), p. 518.
[7145] *EAD XXX*, p. 312-313.
[7146] *ID*, 1642.

d'une couronne en bas-relief, dans laquelle est gravé le nom d'Athènes, au centre du réseau cycladique. Outre ces cités, les dédicants sont la population de l'île et les négociants qui naviguent vers Délos ; le nom du bénéficiaire est perdu. Cette dédicace est précieuse, car c'est la seule assurément datée après 105 qui mentionne les Cyclades. En somme, les dédicaces déliennes après 167 délaissent complètement la *LRPI*. Les Cyclades sont largement moins représentées que les Orientaux et les Italiens. Les réseaux régionaux persistent après 167, mais les insulaires ne ressentent pas le besoin d'élever des monuments aux côtés des Italiens et Orientaux. En analysant les groupes de dédicants sur plusieurs inscriptions, on se rend compte que les cités cycladiques font partie du groupe des Grecs résidant à Délos, ce que prouvent les monuments funéraires de Rhénée[7147].

**Bilan**

Pendant deux siècles (milieu du III^e^ s. – milieu du I^er^ s.), Délos est comme une île-monde, un bon reflet de la compréhension de l'oikoumène qu'a un Grec. Trois conclusions se dégagent : 1º) les logiques réticulaires sont régionales plutôt que civiques. Il est rare qu'une cité portuaire se connecte seule, sans que suivent d'autres cités de sa région. 2º) Les réseaux romains influencent fortement les réseaux déliens, comme les réseaux athéniens avaient influencés ceux des Déliens de l'Indépendance[7148]. 3º) Les réseaux déliens de la seconde domination athénienne se caractérisent par une pénétration continentale. En termes de réseaux, la longue relation entre Délos et les cités portuaires entraîne une évolution de liens faibles en liens forts. Sous l'Indépendance, un port connecté à Délos est l'intermédiaire obligatoire entre la région continentale et l'île. En évoluant, les réseaux se densifient et les négociants continentaux court-circuitent les ports en se connectant directement à Délos. Ils doivent toujours nécessairement payer des taxes portuaires et emprunter des ports pour se rendre dans l'île, mais ils maîtrisent désormais des routes plus longues et installent des comptoirs à Délos. La communauté de Hiérapolis en est le meilleur exemple. Les ports ne sont plus forcément des barrières infranchissables et se libéralisent. On le voit aussi avec les négociants d'Arabie Heureuse qui s'installent dans l'île. Tout cela est un phénomène nouveau, commencé après 146, non dès 167. On renoue ici avec l'idée que les événements de 167 ne forment pas la seule rupture de la Délos hellénistique. Pour le négoce délien, les deux premières guerres de

[7147] *EAD XXX*, p. 309.
[7148] Dans une moindre mesure, les dynastes du Pont et les Séleucides influencent aussi les réseaux, comme les Antigonides et les Lagides ont influencé ceux des Déliens au début de l'Indépendance.

Macédoine, la guerre antiochique, les destructions de Corinthe et de Carthage et la provincialisation de l'Asie sont des ruptures toutes aussi importantes que 167. Cela replace l'histoire délienne dans un contexte plus global. Répétons-le : il est indispensable de séparer l'histoire administrative et politique de Délos de l'histoire des réseaux, du négoce et de l'immigration.

**C- Comparaison des réseaux de dédicaces avec les autres corpus**

Outre les dédicaces, deux autres ensembles épigraphiques livrent des formules onomastiques avec de nombreuses origines : les listes (principalement celles qui sont en rapport avec les institutions éducatives) et les monuments funéraires de Rhénée. L'avantage des premières est qu'elles sont bien datées et les secondes donnent un nombre élevé d'origines. En croisant les cartes des listes, des monuments funéraires et des dédicaces, on peut à la fois évaluer la pertinence des dédicaces pour restituer les réseaux et en donner une image la plus proche possible de la réalité. Les monuments funéraires, la liste de la palestre de Staséas et la liste éphébique mentionnent les individus qui résident à Délos, alors que les dédicaces évoquent aussi des gens de passage, voire des individus qui n'ont jamais visité l'île (cf. médaillons d'Hélianax pour Mithridate VI — photographie 19)[7149].

[7149] Certaines stèles funéraires font référence à des naufragés qui ne résidaient peut-être pas à Délos, comme le ressortissant de Thessalonique ou certains négociants d'Amisos.


Origine des individus apparaissant sur les monuments funéraires
N
Méotide
Istros
Ancône
Odessos
Rome
Lanuvium
Amisos
Chalcédoine
Nicomédie
Néapolis
Thessalonique
Thasos
Tarente
Élée (Vélia)
Héraklée de Lucanie
Pergame
Magnésie du Sipyle
Mazaka
Panorme
Corinthe
Athènes
Chios
Smyrne
Stymphale
Mykonos
Syros
Samos
Milet
Paros
Naxos
Myndos
Side
Tarse
Hiérapolis
Rhosos
Séleucie de Piérie
Antioche
Laodicée
Apamée
Médie
Marathos
Tripolis
Bérytos
Damas
Sidon
Tyr
Séleucie du Tigre
Ptolémais
Cyrène
Ascalon
Joppé
Marisa
Anthédon
Gaza
Alexandrie
Nabatène
1 à 3 individus
4 à 6 individus
7 à 9 individus
10 à 20 individus
21 à 30 individus
30+ individus
0
250
500
1,000 km

**Carte 69**

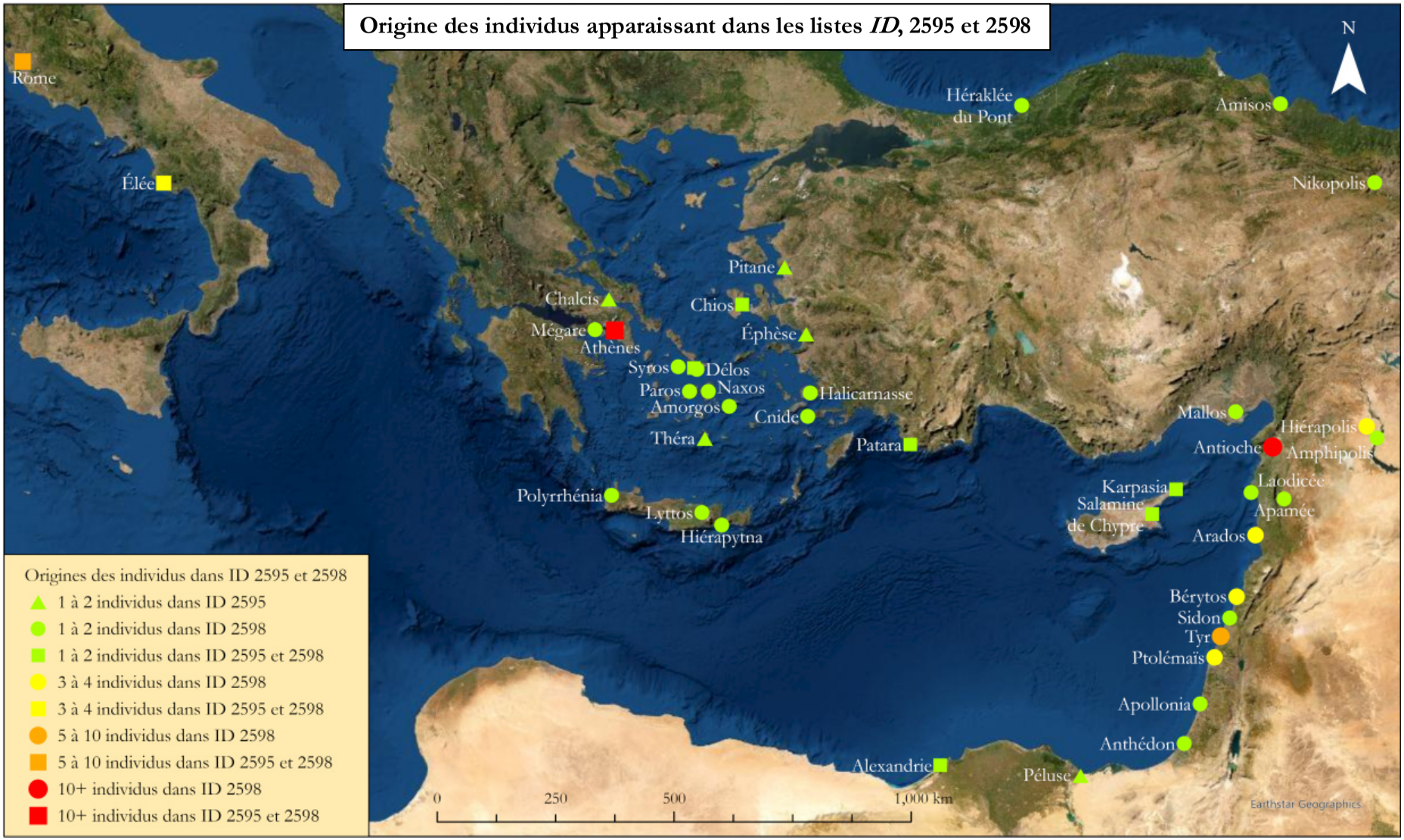
Origine des individus apparaissant dans les listes *ID*, 2595 et 2598
N
Rome
Élée
Héraklée du Pont
Amisos
Nikopolis
Pitane
Chalcis
Chios
Mégare
Athènes
Éphèse
Syros
Délos
Paros
Naxos
Amorgos
Halicarnasse
Cnide
Théra
Patara
Mallos
Hiérapolis
Antioche
Amphipolis
Laodicée
Apamée
Karpasia
Salamine de Chypre
Arados
Polyrrhénia
Lyttos
Hiérapytna
Bérytos
Sidon
Tyr
Ptolémaïs
Apollonia
Anthédon
Alexandrie
Péluse
0
250
500
1,000 km
Earthstar Geographics
Origines des individus dans ID 2595 et 2598
1 à 2 individus dans ID 2595
1 à 2 individus dans ID 2598
1 à 2 individus dans ID 2595 et 2598
3 à 4 individus dans ID 2598
3 à 4 individus dans ID 2595 et 2598
5 à 10 individus dans ID 2598
5 à 10 individus dans ID 2595 et 2598
10+ individus dans ID 2598
10+ individus dans ID 2595 et 2598

**Carte 70**

La liste de la palestre de Staséas (dernier tiers du II^e^ s.) et la liste éphébique (119/8) sont contemporaines et concernent des institutions éducatives. Le nombre de ressortissants d'une cité est indiqué sur la carte par la couleur des symboles : plus elle est chaude plus le nombre est important. On remarque clairement que le poids démographique des villes compte beaucoup dans la présence étrangère à Délos (sauf Alexandrie). Les symboles permettent d'identifier sur quelle liste l'origine est mentionnée. On remarque ainsi qu'aucun ressortissant du Pont, de Crète et des côtes syro-palestiniennes n'apparaît dans le catalogue de Staséas. Le recrutement des élèves du pédotribe se fait à Chypre, en Égée et en Italie.

Les origines apparaissant sur les monuments funéraires sont indiquées seulement si l'ethnique est gravé. L'onomastique n'est pas prise en compte, bien qu'elle apporte aussi des éléments[7150]. La taille et la couleur des nœuds sont fonction du nombre d'individus, pas du nombre de monuments[7151]. Les esclaves des *gentes* (13 ou 14 mentions) n'apparaissent pas comme Romains, à l'inverse des affranchis. Les *praenomina* latins ne sont pas mentionnés comme une origine romaine, car plusieurs formules onomastiques les associent à des noms grecs, sans *gens*. Parmi les 44 Romains, 15 sont des affranchis, 16 des ingénus et on ne peut statuer pour les 13 derniers. Les monuments des périodes antérieures à 167 et du Principat ne sont pas pris en compte[7152]. L'étude porte sur les seules origines, mais les documents ont également un potentiel réticulaire, comme le montre l'apparition de mariages mixtes[7153]. D'autre part, Timarchos fils de Simalos d'Athènes vient d'une célèbre famille de Salamine de Chypre : il est seulement indiqué comme Athénien, bien que le lien avec sa patrie existe[7154].

La plupart des stèles funéraires sont datées du dernier tiers du II^e^ s. et du premier tiers du I^er^ s. (90 %), soit de la période 125-88, qui est aussi la mieux représentée dans les graphes, les cartes issues du corpus des dédicaces et celles des listes d'étudiants[7155]. Les principales origines sont Athènes, les Italiens, les Phéniciens, les Syriens, l'Asie Mineure et les Cyclades[7156]. La carte des origines des défunts est proche de celle des dédicaces. Sans entrer dans le détail de l'ensemble des cités qui apparaissent sur les cartes issues des dédicaces et des monuments funéraires,

---

7150 Parmi les défunts, Barnaios porte un nom sémitique théophore araméen (déesse Nanaï). Un homonyme tyrien apparaît également dans le corpus (*EAD XXX*, nº 121 et 457). Nikôn fils de Kasiodôros a un patronyme faisant référence au mont Kasiôn, indiquant une origine égyptienne ou syrienne (*EAD XXX*, nº 326). Nastabios fils d'Aphrodisios porte un nom palmyrénien signifiant « bon augure » (*EAD XXX*, nº 347). Onèsikypra est un nom attesté à Chypre, notamment à Marion et Soloi (*EAD XXX*, nº 428). Enfin, Martheinè fille d'Apollônios pourrait être originaire du sud-est d'Asie Mineure, son nom est attesté sous l'Empire à Anazarbos, Mopsouhestia et Antiphellos (*EAD XXX*, nº 443). Cf. *EAD XXX*, p. 308.

7151 Anthédon apparaît sur un seul monument qui mentionne cinq noms (*EAD XXX*, nº 160).

7152 Par exemple : *EAD XXX*, nº 91 et 445.

7153 Exemple : mariage entre individus d'Athènes et Antioche : *EAD XXX*, nº 180 et 304. Cf. *EAD XXX*, p. 311.

7154 *EAD XXX*, nº 210. Cf. Pouilloux (1973) et Cayla (2006), p. 194-195.

7155 *EAD XXX*, p. 307.

7156 *EAD XXX*, p. 309.

l'exemple de l'Italie suffit : les cités en communs sont Rome, Naples, Élée, Tarente et Héraclée de Lucanie.

Il y a cependant un décalage entre les Orientaux, les Italiens et les Athéniens. Les premiers sont mieux représentés dans la nécropole de Rhénée que par leurs dédicaces. Les Athéniens sont inhumés en Attique, ce qui explique en partie le phénomène[7157]. D'autre part, Romains et Italiens ont une formule onomastique propre, ce qui n'est pas le cas des Orientaux, dont les noms les fondent dans la masse des Grecs[7158]. En somme, les Orientaux sont certainement aussi nombreux que les Italiens dans l'île et si on considère les affranchis romains d'origine orientale, ils sont même plus nombreux.

Concernant la pénétration continentale des réseaux, les monuments funéraires mentionnent les mêmes cités que les dédicaces : Séleucie du Tigre, Hiérapolis, Damas et la Nabatène, ainsi que la Médie/Parthie. Tous les esclaves de Protarchos ayant péri dans un incendie sont mentionnés par leurs origines dans une liste funèbre[7159]. Ces origines ne sont pas des grandes cités portuaires (Marisa, Mazaka, Méotide, etc.). Ces esclaves viennent de différentes cités d'une même région. Joppé, Marisa et la Nabatène pour la Palestine ou la Méotide, Istros et Odessos pour le Pont. D'autres esclaves ont pour origine la cité marchande dans laquelle ils ont été achetés, comme Sidé ou Apamée. Ce sont tous les circuits du négoce d'esclaves qui sont révélés par ce document.

L'installation des Orientaux dans l'île se fait par vagues successives selon une logique régionale. En parallèle, les graphes montrent l'existence de réseaux fondés sur l'origine ethnique (Ascalon, Bérytos, Iamneia, etc.). Les monuments funéraires et les listes d'étudiants viennent souligner ce constat. Ascalon et Bérytos sont les deux cités de Palestine et de Phénicie les mieux représentées. Les ressortissants d'Antioche, Laodicée et Apamée sont plus nombreux encore dans la nécropole rhéniote que dans les dédicaces. Bien que de nombreux dédicants viennent d'Antioche et sa région, les graphes ne montrent pas de réseaux communautaires de ces cités et aucune association civique de la Tétrapole syrienne n'est connue. On peut se demander s'il n'existe pas plusieurs stratégies civiques de réseaux dans l'île, avec pour extrêmes les modèles de Bérytos et d'Antioche. Les ressortissants des premiers créant une association totale, c'est-à-dire présente sur les quatre plans réticulaires. Les Antiochéens auraient, quant à eux, une stratégie d'intermédiarité, puisqu'ils sont nombreux dans les réseaux cultuels de la déesse syrienne et de Sarapis. S'inscrire dans une palestre ou effectuer son éphébie sont aussi des moyens pour les Antiochéens de cultiver leur position d'intermédiarité, d'autant que la composante étrangère est

7157 *EAD XXX*, p. 309.
7158 *EAD XXX*, p. 309-310.
7159 *EAD XXX*, nº 418.

plus importante que les Athéniens dans l'institution délienne[7160]. Si les relations entre les jeunes fils de négociants se nouent bel et bien, ces groupes ne s'institutionnalisent pas après la fin de leur formation. Cela correspond bien au modèle d'électrons libres de certains négociants comme Philostratos d'Ascalon, naviguant entre des groupes aux frontières floues. Du reste, les relations entre éphèbes d'une même année sont assez fortes, compte tenu de leur faible nombre : une quarantaine pour l'année 119/8[7161].

La forte densité des négociants de la Tétrapole à Délos pose aussi la question de l'influence séleucide dans les réseaux déliens. Outre le programme bérytain des Séleucides dans l'île, peut-être aussi ont-ils promu le négoce syrien, par d'autres leviers que celui de l'organisation associative. Le modèle associatif bérytain a pu ne pas résister aux nouvelles réalités du négoce délien de la fin du II^e^ s. Les réseaux personnels d'intermédiarité entre communautés sont un modèle plus efficient à Délos que l'appartenance à une association exclusive. La famille de Lysias fils de Ménodotos érige deux monuments dans le Sarapiéion C[7162]. Son père est satrape de la Séleukis sous Démétrios Ier et il reçoit la citoyenneté athénienne lors de l'escale délienne d'une ambassade royale à Rome[7163]. Ce dignitaire séleucide dédicace une statue de son fils à Délos où il s'est installé[7164]. Ce dernier profite de la citoyenneté athénienne obtenue de son père pour faire fructifier les affaires familiales.

Dans la région pontique, la superposition des cartes permet d'identifier de nouveaux relais par rapport à l'Indépendance. Les ports les mieux connectés sont Chalcédoine, dans les Détroits, et Amisos. La Bithynie avec Héraclée et Sinope sont aussi attestés sur une route de négoce liant le royaume pontique à Délos. Par rapport à l'Indépendance, les réseaux déliens ont abandonné les connexions avec les rives septentrionales[7165]. Les grands ports des rives septentrionales perdent leur position : la montée en puissance du royaume du Pont explique facilement ce constat.

Les communautés continentales d'Asie Mineure sont peu installées à Délos, elles apparaissent bien dans les dédicaces, mais pas sur les monuments funéraires ni dans les listes d'étudiants, à l'exception d'un esclave, Antipatros de Mazaka[7166]. En revanche, les grands ports de la côte occidentale (Pergame, Éphèse, Smyrne, Milet et Halicarnasse) sont attestés dans la nécropole et dans les listes d'éducation, bien que moins importants que les Orientaux et Italiens[7167].

---

[7160] Perrin-Saminadayar (2007), p. 488.
[7161] Perrin-Saminadayar (2007), p. 487.
[7162] *ID*, 2095 et 2096.
[7163] Baslez (1994), p. 28-31.
[7164] *ID*, 1544.
[7165] Ces régions restent des espaces-clés dans le rassemblement d'esclaves destinés au marché délien.
[7166] *EAD XXX*, nº 418.
[7167] Perrin-Saminadayar (2007), p. 512.

Pour les Cyclades, des individus de l'archipel sont installés à Délos, confirmant la continuité des relations avec la *LRPI*, ce que les dédicaces montrent assez mal. Cela prouve aussi que les Grecs résidant dans l'île viennent de cette région insulaire.

**Conclusions finales**

Orientaux et Italiens se connectent à Délos, les premiers obtenant la citoyenneté de cités italiennes et les seconds par des stratégies de mariages mixtes[7168]. L'analyse de réseaux propose un modèle d'organisation de cette société délienne interconnectée. Les dédicaces permettent de restituer un réseau complexe, modélisable par un graphe, qui pose de nombreuses questions méthodologiques. La version *alpha* du graphe, présentée dans ce chapitre, permet d'identifier des stratégies réticulaires choisies par les individus, familles, associations, cités et royaumes, ainsi que leur évolution dans le temps. Le réseau apparaît comme une ressource essentielle pour les négociants et les personnes de pouvoir, au même titre que le capital financier et honorifique. Le réseau se définit ici comme l'ensemble des relations entre individus, pensées comme un système cohérent par *ego*, qui l'utilise pour atteindre ses objectifs. Les méthodes d'analyse de réseaux permettent de dépasser les simples logiques familiales décelées par la prosopographie. Il est d'ailleurs étonnant que les premiers travaux d'analyse de réseaux en histoire ancienne se soient contentés de soutenir le travail prosopographique, sans en exploiter tout le potentiel, à savoir un réseau global révélateur des logiques complexes d'une société[7169].

La population délienne s'inscrit dans les communautés cosmopolites insulaires par la dédicace. Au sein des communautés, il faut distinguer le cœur du réseau, soit les entités en position de centralité interne et qui ont peu de connexions avec les entités extérieures au groupe et un *sfumato* réticulaire, composé d'entités qui appartiennent à la communauté, mais en position périphérique et qui sont connectées avec d'autres communautés. Ce *sfumato* implique l'existence de stratégie réticulaire d'intermédiarité. Être en position d'intermédiarité entre les communautés ne suffit pas : encore faut-il avoir du pouvoir d'influence, de l'*agency*. Une des raisons du succès de Philostratos d'Ascalon est de s'être rendu incontournable au sein des groupes qu'il connecte. Des individus sont à la fois au cœur d'une communauté et en position d'intermédiarité avec d'autres groupes. Certains leviers permettent de gagner en centralité : le gymnase délien valide par exemple les réseaux des élites marchandes plus qu'il ne permet d'en construire et d'en développer de nouveaux. C'est ainsi que Philostratos inscrit son fils à l'éphébie délienne. Autre levier : des dévots de la déesse syrienne, comme Kléostratidès, sont au centre des réseaux de la communauté cultuelle car ils y sont insérés depuis longtemps. S'insérer dans les nouveaux groupes prometteurs

[7168] Hasenohr (2022), p. 113.
[7169] Bresson (1985).

et suivre les innovations s'avèrent payants. Les stratégies réticulaires se développent donc sur un arc entre centralité d'intermédiarité et centralité de degré, qu'on doit étudier selon un jeu d'échelle entre individus, familles, *gentes*, associations, cités, etc. Les individus de la communauté italienne ont une stratégie mixte fondée sur l'équilibre entre mise en scène au sein de la communauté (centralité de degré), notamment dans l'agora des Italiens, et position d'intermédiarité entre les communautés. D'autre part, un réseau d'esclaves connecte les communautés de la déesse syrienne et des Compétaliastes[7170]. Les affranchis des *gentes*, responsables du négoce italien dans l'île, tirent profit de cette situation d'intermédiarité.

Les communautés déliennes sont interconnectées sur quatre plans, que sont la mobilité, l'activité, l'origine et les cultes[7171]. L'intermédiarité doit être évaluée selon deux lentilles que sont l'horizontalité (ex : entre le groupe isiaque et de la déesse syrienne) et la verticalité (ex : entre le groupe isiaque et italien). L'association bérytaine se développe sur tous les plans réticulaires à l'inverse de la communauté isiaque. La première est donc plus imperméable aux interactions que la seconde. Il faut aussi séparer l'institution associative bérytaine de ses membres, car les Poséidoniastes se connectent individuellement au reste du réseau. Ils entretiennent en parallèle une compétition interne au sein de l'association, qui a une position internationale, traitant avec les rois et les États.

La cité athénienne suit sa propre stratégie réticulaire indépendamment du choix de ses citoyens. Athènes a toujours cherché une position de centralité dans l'île. Un de ses outils les plus performants est la création de prêtrises civiques. Les deux communautés cultuelles les plus fortes sont celles de la triade isiaque et de la déesse syrienne. Athènes a vainement tenté de réduire le culte privé du Sarapiéion A dès le début de la seconde domination athénienne et a su s'adapter dès que la communauté de la déesse syrienne sous le contrôle des prêtres hiérapolitains commençait à devenir trop puissante. Vers 118, le sanctuaire syrien passe sous contrôle des prêtres athéniens. Si on considère les communautés du graphe comme des simples entités reliées entre elles, on se rend compte que la communauté bleue, organisée autour d'Athènes et Apollon et rassemblant les élites administratives et négociantes de l'île, est au centre du réseau.

Les intérêts personnels sont au cœur de la compréhension des réseaux. Les individus s'insèrent dans différentes communautés qui peuvent avoir des intérêts opposés. Ainsi, les prêtres ont leur stratégie propre, différente de celle de la cité, consistant souvent à multiplier les prêtrises pour infiltrer différentes communautés. Ils s'illustrent au sein de celles-ci en faisant figure de

[7170] L'algorithme a des difficultés à gérer les communautés les moins importantes, comme celle des Compétaliastes. D'autre part, cette communauté est constituée de différents collèges qui se succèdent dans le temps, et ne sont pas contemporains, ce que le graphe ne montre pas.

[7171] Un moyen d'étudier les interactions entre les plans est d'utiliser la méthode des graphes bipartites, mais cela nécessite de recoder la base de données.

bâtisseur dans les sanctuaires. Cela leur permet de gagner en notabilité auprès des groupes cultuels, donc de nourrir leurs réseaux. Les réseaux athéniens ne sont pas clairement divisés entre insulaires et métropolitains, car les familles de la métropole ont des branches à Délos. La principale division se fait entre familles soutenant ou non la politique romaine. Vers 88, les insulaires prennent le camp de Rome à l'inverse de la métropole, mais Hélianax consacre un monument au roi du Pont à Délos seulement quelques années auparavant.

Comprendre un réseau, c'est aussi évaluer l'équilibre entre les intérêts des individus et des groupes. À l'opposé du modèle de l'association bérytaine en existe un autre, fondé sur des réseaux personnels ayant une stratégie d'intermédiarité. Le modèle bérytain, le plus ancien, remonte à l'Indépendance, mais on ne sait comment il s'adapte aux nouvelles réalités du négoce délien de la fin du II^e^ s., lors de laquelle les individus développent leurs réseaux au sein de diverses communautés, sans s'enfermer dans une association. Le modèle bérytain fonctionne moins bien que celui de Philostratos vers cette période. Il est envisageable que la fin du *koinon* soit en partie imputable à sa dislocation interne, les négociants s'adaptant au nouveau modèle d'intermédiarité personnel, qui semble réussir à de nombreuses personnalités. Ils apparaissent désormais dans la masse anonyme des Orientaux sans mention de leur ethnique. Ce phénomène d'individualisation des stratégies d'intermédiarité court-circuite la cité athénienne, qui a du mal à se positionner au centre des réseaux à partir de l'extrême fin du II^e^ s. et jusqu'au délitement des réseaux après les années 80. On observe ainsi une mutation entre la fin de l'Indépendance et au cours de la seconde domination athénienne. Les associations nombreuses vers 167 disparaissent progressivement des sources au profit de communautés : thérapeutes des divinités orientales ou communautés ethniques. C'est le témoignage d'un passage progressif d'une logique associative à une logique réticulaire. Les Déliens prennent conscience du concept de réseau et le mettent en œuvre.

Tout cela pose la question de la diachronie. Chaque communauté a sa propre histoire : ses réseaux internes ne sont pas figés, mais évoluent, ce qui impacte le réseau global. L'étude temporelle est possible à différentes échelles (individuelle, communautaire, etc.). Cette évolution des réseaux déliens peut être restituée graphiquement grâce à Gephi. Entre 167 et 145, le réseau est bien contrôlé par Athènes. Les communautés les plus importantes sont celles des négociants et administrateurs athéniens qui s'illustrent dans le sanctuaire d'Apollon, le groupe des cultes isiaques et l'association des Poséidoniastes de Bérytos. La communauté italienne n'est pas encore structurée. La dynastie séleucide a déjà un programme délien clair, développé depuis la fin de l'Indépendance, fondé sur un équilibre entre les réseaux romains, athéniens, mithridatiques et de cités (*e.g.* Bérytos). Les réseaux se développent alors sur l'héritage de la période précédente.

Alexandrie et de Bérytos restent les principales origines des Orientaux. Entre 144 et 125, la communauté cultuelle syrienne se développe sous le contrôle d'un clergé de Hiérapolis, hors de l'influence athénienne. En parallèle, la communauté italienne s'organise, également hors de l'orbite athénienne. Les réseaux mutent : Antioche et Laodicée deviennent les principales origines des Orientaux. Entre 124 et 105, la cité athénienne s'adapte et cherche à reprendre le contrôle sur les réseaux, notamment en s'appropriant la prêtrise de la déesse syrienne et en développant le port de négoce. Les réseaux atteignent leur extension maximale et n'ont jamais été aussi complexes. Les stratégies réticulaires changent et sont désormais fondées sur la capacité des individus à se positionner comme intermédiaires entre les communautés. L'appartenance à une association du type des Poséidoniastes n'est plus suffisante pour être en position de force dans le réseau. Ce nouveau phénomène est difficile à gérer pour l'administration athénienne court-circuitée de partout. Entre 104 et 89, le développement du négoce marque le pas, comme le montrent les révoltes d'esclaves. Les stratégies réticulaires personnelles sont toujours aussi efficaces au détriment des stratégies associatives ou civiques. C'est ainsi que l'algorithme Gephi identifie une communauté gravitant autour de Philostratos. Ce dernier n'est plus un simple intermédiaire entre les groupes : sa puissance réticulaire égale les associations et autres institutions. La montée en puissance des individus vient briser les logiques associatives et de groupes identitaires. Avec les crises mithridatiques, les réseaux de négoce méditerranéens modifient leur structure et le négoce délien chute. D'anciennes et puissantes communautés disparaissent, comme les groupes cultuels isiaques et de la déesse syrienne. Athènes contrôle de nouveau une bonne partie du réseau, mais doit composer avec les Romains. Les réseaux se délitent complètement après 69. Le contrôle athénien des réseaux sous tutelle romaine s'accentue. Les ressortissants d'Asie Mineure apparaissent plus nombreux en raison de l'influence romaine. Pour l'Orient, seule la communauté judéenne s'ancre définitivement dans l'île jusque sous le Principat. Sous la seconde domination athénienne, les réseaux romains influencent de plus en plus fortement les réseaux déliens. Avec le temps, cette influence fait perdre sa neutralité à la place de négoce, ce qui lui est préjudiciable. C'est un phénomène à associer aux ruptures de l'histoire délienne de la seconde domination athénienne pour comprendre la dislocation des réseaux déliens du milieu du I$^{er}$ s.

Le dernier aspect des réseaux concerne leurs réalités spatiales. La division du port de négoce en deux secteurs, réservés aux marchands en mobilité et ceux qui gèrent le transit (cf. chapitre 7) fait écho à deux communautés de ceux qui résident et ceux qui séjournent à Délos. Ces groupes se rassemblent pour voter des honneurs, parfois en commun, et dresser des statues

dans le sanctuaire d'Apollon[7172]. Quelles sont les relations entre les négociants de passage et ceux ayant leur activité dans le port de transit ? Si les deux groupes s'associent parfois pour des monuments en commun, peu de sources montrent une réelle porosité entre eux. Les communautés ont une réalité territoriale : de nombreux groupes se constituent autour des sanctuaires, des agoras ou du gymnase. Toutes les communautés ont un espace de représentation des réseaux (*e.g.* les Italiens dans leur agora, les éphèbes dans le gymnase et les réseaux cultuels dans leurs sanctuaires). Sans réalité spatiale locale, les réseaux de dédicaces ne peuvent se concrétiser. Les réseaux mithridatiques sont antérieurs à Mithridate VI : le royaume du Pont entretient alors de bons rapports avec Athènes et Rome. Les agents mithridatiques déliens apparaissent seulement lors de cette période de concorde. Ils n'ont pas de liens entre eux, ce qui confirme l'inexistence d'une communauté mithridatique dans l'île. L'absence de lieu précis où ces réseaux peuvent se mettre en scène le confirme. Cela pose la question des fouilles du site et de la territorialisation des réseaux sociaux[7173].

La territorialité des réseaux ne concerne pas seulement Délos, mais aussi les origines des individus. Les réseaux déliens d'Orient sont régionaux (Syrie, Phénicie et Palestine) : plusieurs cités d'une région se connectent simultanément à Délos. Par exemple, les Palestiniens apparaissent nombreux après 125, dans le sillage de Philostratos. On observe aussi une pénétration continentale orientale progressive du nord vers le sud. Ces relais continentaux, apparaissant après 146, s'expliquent en partie par une organisation des échanges par les Séleucides dans le contexte d'une déstabilisation de la région par des conflits incessants. La pénétration des réseaux déliens dans les terres existe aussi en Asie Mineure. Rome et les dynastes contribuent à cette dilatation, mais on peut aussi se demander si les ports méditerranéens ne sont pas plus ouverts, à l'image du port franc délien.

La version *alpha* du graphe des dédicaces est appelée à évoluer. Il s'agira d'implémenter les résultats de la prosopographie athénienne, un chantier prioritaire de l'épigraphie délienne. Il faut également dépasser le corpus des dédicaces pour inclure toute l'épigraphie délienne. L'algorithme de modularité doit être modifié pour inclure les réalités spatiales[7174]. Ce problème touche particulièrement la communauté isiaque : est ce que les groupes qui fréquentent les Sarapieia A, B et C sont les mêmes ? Quelles sont leurs interactions ? Enfin, d'autres modèles de graphes et réseaux, comme les bipartites, devront être explorés. Ce chapitre n'avait donc pas d'autre ambition que de poser un premier jalon à l'histoire des réseaux déliens.

---

[7172] Apollon est au cœur de réseaux de pouvoirs plutôt que de dévotion.
[7173] Le réseau des Poséidoniastes est bien restitué, car le local associatif a été fouillé.
[7174] Les Lares doivent être intégrées à la communauté des Compétaliastes, ce que l'algorithme actuel ne fait pas. Pour cela, l'espace 'agora des Compétaliastes' doit être codé et avoir un poids autant que les liens du réseau.

## Conclusion générale

*Ils* [les sages indiens] *trouvèrent ensuite des statues de divinités, de divinités indiennes et égyptiennes, ce qui ne les étonna point ; mais ce qui les étonna, se furent de très antiques statues de divinités grecques, d'Athéna Polias, d'**Apollon Délien**, du Dionysios de Limnae et de celui d'Amyclées, et d'autres aussi anciennes ; ces statues avaient été élevées par ces Indiens et étaient adorées selon les rites grecs. Les sages disent qu'ils habitent le centre de l'Inde et considèrent leur citadelle comme le nombril de cette colline*[7175].

Philostrate, *Vie d'Apollôdoros de Tyane*, III, 14 [traduction de Pierre Grimal][7176].

Apollodôros, le philosophe voyageur dont Philostrate a laissé une biographie, se rend en Inde auprès des Brahmanes qui entretiennent un culte aux dieux grecs au sommet d'une acropole. Dans ce texte relevant largement de la fiction[7177], la présence d'Apollon délien en Inde est une construction littéraire : l'aura de cette divinité n'a jamais dépassé l'Égée. L'Inde de Philostrate (et d'Apollodôros) est un pays merveilleux, à la fois inconnu, exotique mais aussi familier, comme le suggère la mention d'une « acropole », représentant « l'*omphalos* » de l'Inde[7178]. Le tout est rédigé dans une ambiance culturelle marquée à la fois par la Seconde Sophistique et par la romanisation du monde grec, une romanisation mal perçue par Philostrate[7179]. L'Inde, dans ces conditions, apparaît comme un refuge d'un hellénisme resté pur[7180]. Apollon délien est là simplement comme le signe d'un âge d'or fantasmé. Ce court passage montre aussi un effet de brouillage entre centre et périphérie que l'on a envie de comprendre comme le signe d'une meilleure connaissance du monde. La réflexion que j'ai menée pose à sa manière aussi cette question de la place de Délos dans le monde, de la vision que les Déliens avaient du monde et de la place que le premier des Déliens, Apollon, avait dans ce monde. Au III^e^ s. de n.e., quand le bruit du monde se faisait moins perceptible à Délos qu'aux époques concernées par ma thèse, Apollon Délien avait pour ainsi dire quitté Délos.

Mon but était d'une certaine manière le suivant : il s'agissait d'évaluer si les réseaux viennent prouver des conclusions auxquelles les historiens sont parvenus par des méthodes plus traditionnelles et s'il est possible d'aller plus loin. Deux outils d'analyse ont été mobilisés : le

[7175] Θεῶν δὲ ἀγάλμασιν ἐντυχεῖν φασιν, εἰ μὲν Ἰνδοῖς ἢ Αἰγυπτίοις, θαῦμα οὐδέν, τὰ δέ γε ἀρχαιότατα τῶν παρ΄ Ἕλλησι τό τε τῆς Ἀθηνᾶς τῆς Πολιάδος. Καὶ τὸ τοῦ Ἀπόλλωνος τοῦ Δηλίου καὶ τὸ τοῦ Διονύσου τοῦ Λιμναίου καὶ τὸ τοῦ Ἀμυκλαίου καὶ ὁπόσα ὧδε ἀρχαῖα, ταῦτα ἱδρύεσθαί τε τοὺς Ἰνδοὺς τούτους καὶ νομίζειν Ἑλληνικοῖς ἤθεσι, φασὶ δ΄ οἰκεῖν τὰ μέσα τῆς Ἰνδικῆς. Καὶ τὸν ὄχθον ὀμφαλὸν ποιοῦνται τοῦ λόφου τούτου.

[7176] Grimal (1958), p. 1112-1113.

[7177] Reger (2009).

[7178] Abraham (2014), p. 475.

[7179] Abraham (2014), p. 473-474.

[7180] Abraham (2014), p. 474-476.

premier est la géomatique, qui permet de traiter les données géographiques au niveau macro ; le second est composé des outils d'analyse de réseaux sociaux (*SNA*), utilisés pour les données relationnelles, au niveau micro. Les deux combinées permettent de jouer sur les échelles. Le réseau est un ensemble de relations entre entités, définissant des stratégies aux échelles de l'individu et de la société[7181]. Il se matérialise, graphiquement, par des cartes et des graphes employés en fonction de la nature des sources.

## I- Prendre en compte l'échelle et le rythme : le « modèle ondulatoire »

### A- Un nouveau modèle rendu nécessaire par l'historiographie

#### 1- La controverse primitivistes/modernistes et la modélisation de l'économie délienne

L'historiographie de l'économie antique s'est construite au cours d'un long XX^e^ s. par la controverse entre modernistes et primitivistes. Les positions de Meyer et Bücher n'ont cessé de faire l'objet de nuances, mais ont chacune inspiré des héritiers, comme Rostovtseff et Finley[7182]. Dans ce cadre, l'économie délienne a été longtemps délaissée des primitivistes et abandonnées aux modernistes qui allaient chercher dans les comptes des hiéropes de quoi argumenter. Glotz le premier, puis Heichelheim, inspirés par Meyer, dressèrent des listes de prix, qui témoigneraient d'un marché universel grec, rendu possible par les royaumes hellénistiques. Ce modèle libéral anachronique, dans lequel les sources sont insérées de force, pêchait par absence de définition du marché universel. Rostovtseff, plus tard, vit dans les royaumes hellénistiques des freins au développement du marché universel, tout en en conservant l'idée. Pour lui, Délos était un comptoir où se fixaient les prix des produits orientaux et n'était jamais qu'un dossier parmi d'autres dans une vaste synthèse d'histoire économique et sociale. Rostovtseff s'intéressait surtout au port après 167, à une époque où les preuves de négoce au long cours sont nombreuses.

Jusque dans les années 1990, Délos ne trouva sa place que dans un discours à tendance moderniste. Inspirée par les travaux de Finley, la vision de l'économie délienne était en train de se transformer : apparut tout d'abord l'étude novatrice de la *chôra* délienne, grâce à la méthode nouvelle de *survey*[7183]. Ensuite, le port délien, publié dans les *EAD* en 2001 — mais rédigé en grande partie en 1986 — par H. Duchêne et P. Fraisse perdit sa dimension d'entrepôt international pour renvoyer l'image d'infrastructures de négoce sommaires. C'était déjà aller dans un sens primitiviste. Surtout, l'ouvrage de Reger, publié en 1994, donne l'idée d'une portée

[7181] Les entités sont les points que relient les liens d'un réseau, que ce soient des individus ou des cités.

[7182] Depuis le début du XXI^e^ s., les historiens tentent de nouvelles approches, dont la principale est fondée sur les travaux des économistes néo-institutionnels. La crise de 2007/2008 a renforcé cette vision de l'économie qui attribue une place importante aux institutions non-économiques, comme l'État, et aux coûts de transaction. L'analyse de réseau ne fait pas partie du courant néo-institutionnalisme pour appréhender l'économie antique. Cf. Raepsaet (2014), p. 181 et Morley (2022).

[7183] Voir les travaux de Brunet et de Couilloud le Dinahet. Avant, il n'y avait que l'article de Kent (1948) sur les fermes sacrées d'Apollon. L'intérêt pour la thématique est général : Reger (1992).

régionale cycladique au négoce de Délos Indépendante[7184]. Selon lui, vers 230, les Cyclades, libérées de l'autorité des rois, développent une économie régionale florissante qui inaugure le temps d'une *New Prosperity*. Son approche post-finleyenne repose sur la lecture attentive des comptes des hiéropes. Son *regionalism* est cependant une construction historiographique qui précède les sources et néglige ce qui pourrait la contredire, comme les échanges entre Délos et Alexandrie qualifiés de négoce « moyenne distance ». Tout se passe donc comme s'il cherchait à minimiser les liens lointains, ramenés au rayonnement du sanctuaire face à un *emporion* cantonné à une sphère régionale. J'ai essayé de montrer que la situation était inverse (chapitre 5 sur les inventaires, sources ignorées par Reger).

Cette orientation primitiviste des études déliennes a ensuite été nuancée, principalement par V. Chankowski, mais aussi par un programme ANR sur les entrepôts de Délos, qui s'est efforcé de tenir à distance les modèles théoriques préconçus, marché universel et *regionalism*[7185] et de ne pas procéder par choix préalable des seules sources confirmant le modèle. Dans ce cadre, les études de réseaux semblent fournir les moyens d'organiser et de hiérarchiser les activités économiques, tout en les laissant encastrés dans la structure sociale. La *SNA* fonctionne ici à l'échelle macro de cités et combinent une dimension sociale par les graphes à une dimension géographique par les cartes. Les modèles du XX$^{e}$ s., reposant sur la question de la taille du ou des marchés déliens, c'est par les cartes qu'on peut en évaluer la pertinence[7186].

**2- La portée du négoce délien : le modèle ondulatoire**

La représentation du monde par la carte est incontestablement éloignée de celle des Grecs[7187]. D'une certaine manière, les liens interpersonnels et les réseaux leur sont plus familiers. La géographie des marins et marchands repose sur des routes maritimes, comme on peut en avoir le reflet avec le *Périple de la mer Érythrée*. En insistant sur elles, la *LRPI* et l'horizon, on peut essayer de combiner représentations modernes et anciennes de l'espace. Adapter les outils aux sources permet de construire une méthode scalaire reposant sur une approche centrée, que je nomme modèle ondulatoire. Il en ressort une série de cercles concentriques autour de Délos, compris comme des outils d'analyse, à l'image d'une vibration qui se propage depuis *ego*, d'où le nom de modèle ondulatoire. Chaque entité géographique des réseaux déliens appartient à une sphère

[7184] L'ouvrage de N. Rauh, en 1993, traite de thématiques modernistes et du négoce international à Délos. Son livre est fortement critiqué. De ce fait, il y a un grand décalage avec le succès de l'historiographie post-finleyenne. En 1995, dans leur compte rendu, Boussac et Moretti (1995), écrivent : « On est d'autant plus déçu que l'auteur […] est passé à côté de son sujet ». Deux ans plus tard, dans le compte rendu de Chandezon (1997), on lit : « l'étude du commerce délien à la basse époque hellénistique reste à faire ».
[7185] Ce n'est pas un phénomène propre à Délos. Cf. Davies (2005), p. 132.
[7186] Pour Glotz, le marché est méditerranéen, pour Rostovtseff, il s'enfonce en Orient, pour Reger, il est cycladique et pour Chankowski, égéen. Tous évoquent des périodes différentes (Indépendance et seconde domination athénienne).
[7187] Jacob (1992), p. 437 et 468 et Constantakopoulou (2017), p. 181.

d'interaction renseignant sur son contexte de connexion, selon le concept de *Peer Polity Interaction*, qui place les relations entre *poleis* au cœur du système réticulaire hellénistique, au détriment des structures politiques supra-civiques (royaumes, *koina* et empire romain)[7188].

- Autour de Délos se développe une ***LRPI***[7189], région d'interaction privilégiée de Délos, densément connectée dans la durée. Les soubresauts de l'histoire l'impactent faiblement et elle évolue peu dans le temps. Les réseaux de la *LRPI* se densifient certes avec le temps, mais les gains de connexions sont faibles, car tous les partenaires de la région se connaissent. Par exemple, à Délos, les associations entre artisans d'une même cité existent, mais c'est surtout la solidarité régionale cycladique qui est visible. Du reste, la *LRPI* est un espace économique, non politique ou administratif[7190]. Par-delà le *regionalism* cycladique, force est de constater que le bassin économique de Délos inclut le Dodécanèse et Rhodes. La *LRPI* d'une cité n'est pas forcément polarisée autour d'un unique centre. Par exemple, une petite île comme Nisyros (dans la *LRPI* délienne) gravite dans l'orbite de Rhodes plutôt que de Délos[7191].
- L'**horizon** est la limite lointaine des relations directes avec Délos. C'est également un espace d'interactions privilégiés, mais peu densément connecté. Il s'agit souvent de grandes cités portuaires, qui permettent aux réseaux de se connecter à des mondes plus lointains encore. L'horizon restitue l'extension maximale des réseaux. Il permet des comparaisons et hiérarchise les réseaux en identifiant des stratégies de dilatation. Délos organise des routes maritimes vers son horizon, qui devient un vecteur de construction des réseaux.
- Entre les deux ondes, une **sphère d'attractivité de la *LRPI*** correspond à un cercle, dont le rayon est la moyenne des distances des cités connectées à Délos. Cette sphère permet de comparer le poids de la *LRPI*, par rapport à l'horizon. Si la sphère se rapproche de l'horizon, alors ce dernier compte plus au sein des réseaux. Inversement, une cité dont la *LRPI* pèse pour beaucoup dans l'organisation du réseau aura une sphère d'attractivité plus petite qu'une cité dont la *LRPI* est peu influente. Cet outil, lorsqu'il est pondéré par le nombre de ressortissants de chaque entité géographique, permet de palier le problème de l'absence de prise en compte de l'aspect quantitatif des outils *LRPI* et

[7188] Ma (2003). La cité grecque est toujours le cadre de référence sous l'Empire : Arnaud (2016b), p. 163-164.
[7189] Mack (2015), p. 151-152.
[7190] Sartre écrit « il y a risque de confondre centralités politiques et centralités économiques. Non que les deux ne puissent se recouvrir à l'occasion, mais peut-être moins souvent qu'on ne le croit a priori ». Sur l'existence d'une 'super-région' économique en Égée septentrionale, qui ne se superpose pas à un État : Archibald (2013), p. 193-206. Cf. Davies (2005), p. 135 et Sartre (2006b), p. 445.
[7191] La *LRPI* est un espace égocentré, car modélisé par les réseaux d'une seule cité. En quittant le point de vue égocentré, on peut se rendre compte que cet espace n'est pas forcément polarisé autour de la cité étudiée.

horizon[7192]. Comparer les sphères d'attractivité permet de juger de l'importance des interactions locales par rapport aux interactions lointaines. Sous la haute Indépendance, les interactions locales pèsent lourdement sur les réseaux honorifiques déliens. Pour la période suivante, les interactions lointaines sont devenues plus essentielles. L'idée de Reger, selon laquelle les réseaux déliens de l'Indépendance sont d'abord fondés sur des relations cycladiques, ne fonctionne plus dès le milieu du III^e^ s. Illustrons par l'exemple des entrepreneurs étrangers du sanctuaire. Pour Reger, la présence d'artisans extérieurs aux Cyclades est une exception. Feyel admet l'existence d'un bassin de main d'œuvre spécialisée et qualifiée autour de Délos, mais cherche à montrer que les artisans venant d'un horizon éloigné obtiennent des missions importantes et sont plus qualifiés, critiquant ainsi le *regionalism*[7193]. Le modèle ondulatoire montre que si certains entrepreneurs viennent de l'horizon, les artisans étrangers ayant reçu les plus importants contrats des hiéropes sont tous des Cyclades. Le dossier des entrepreneurs est le plus fourni pour la haute Indépendance, période où Délos a des réseaux encore peu dilatés[7194]. La sphère d'attractivité de la *LRPI* montre qu'avant le milieu du III^e^ s., les réseaux régionaux pèsent lourd, ce qu'illustre le dossier des entrepreneurs. Cela ne signifie pas que l'horizon n'existe pas, mais pour cette période, il compte moins. Les travaux déliens de Feyel concernent essentiellement les comptes des hiéropes et manquent de recul sur le temps long. Il se repose alors sur un modèle opposé à celui de Reger.

- Il faut aussi distinguer un espace à l'intérieur de l'horizon d'un autre à l'extérieur. Ce sont des **sphères de forte et faible intensité** des réseaux. L'horizon est formé des cités directement connectées à Délos, mais les réseaux continuent le long de chaînes. Ainsi, l'île est connectée (mais faiblement) aux régions lointaines de l'océan Indien. Pour de nombreux Grecs, les chaînes du réseau ne sont pas perceptibles. L'horizon est une limite visuelle et parfois une frontière pour les Grecs. La limite pensée par les Grecs n'est cependant pas la limite réelle du réseau : des ressources de l'océan Indien sont parfois pensées par les Anciens comme produites en Arabie méridionale[7195]. En 269, Hérakleidès de Tyr vend deux défenses d'éléphant aux hiéropes[7196]. L'horizon délien se situe à Tyr, mais la sphère de faible densité se prolonge jusqu'en Afrique ou en Inde, lieux de

[7192] La sphère d'attractivité ne tient pas compte des routes maritimes, et se fonde sur des distances à vol d'oiseau, mais il est possible de coder la distance selon les routes maritimes, ce qui n'a pas été fait ici.
[7193] Feyel (2006), p. 352 et 364.
[7194] Les appels d'offre du sanctuaire ne touchent pas des régions éloignées et les artisans de ces espaces sont souvent esclaves ou affranchis.
[7195] Les Grecs perçoivent les ressources exotiques comme liés au dernier intermédiaire non-grec. Le cédrat est le fruit mède, mais il vient en fait d'Indonésie ; le grenat est une gemme de Marseille ou de Carthage, mais il vient du Sahara ou de Bohème, etc.
[7196] *IG*, XI, 2, 203A, l. 71.

production d'ivoire[7197]. La sphère de faible intensité donne tout son sens au concept d'horizon, comme espace d'interactions. Les ressortissants de l'horizon ne sont donc pas à la marge, mais importants pour Délos, car derniers intermédiaires des routes de négoce. Tous les individus fréquentant Délos et connus par les inscriptions appartiennent à la sphère de forte intensité, alors que les régions d'origine des flux de ressources lointaines passant par des intermédiaires appartiennent à la sphère de faible intensité. Cette idée conduit à remonter les chaînes des réseaux pour identifier les tenants et aboutissants du négoce, de la production à la consommation[7198]. Parfois, il existe des points où l'horizon est à la fois la frontière des sphères de forte et de faible intensité.

Ces ondes évoluent différemment dans le temps, ce que les modèles du XX^e^ s., assez statiques, n'ont pas pris en compte ou bien se sont contentés de régler sur les rythmes de l'histoire politique de l'île. Reger a bien divisé l'Indépendance en sous-périodes, mais le *regionalism* est invariablement valable[7199]. En fait, c'est la *LRPI* qui est anhistorique et réticulairement stable. En revanche, l'horizon mute continuellement : il est, lui, instable. Cela a des conséquences sur la sphère d'attractivité de la *LRPI*, et évidemment sur les sphères de faible et forte interaction. L'outil horizon n'invite cependant pas à un retour à Rostovtseff, qui ne s'intéressait qu'aux réseaux lointains. Le modèle ondulatoire permet de concilier tous les outils des historiens dans une grille unique. On comprend dès lors une différence importante entre la *LRPI*, formulée par Mack comme un outil d'analyse, et le *regionalism* de Reger, en tant qu'explication totale. Après avoir inséré toutes les sources dans le modèle ondulatoire, il en résulte des explications plus capables de tenir compte de leur globalité et pour toute la période hellénistique. On ne ferme ainsi les yeux ni sur la *LRPI* de la seconde domination athénienne, ni sur l'horizon de la haute Indépendance. L'évolution ne saurait être ramenée au fait que Délos passerait d'un réseau régional à un réseau international à partir de 167 (comme l'ont laissé

[7197] Autre exemple fictif cette fois, tel marchand d'Hadramawt négociant l'encens de sa région à Délos est le seul intermédiaire entre les producteurs et les consommateurs, car l'Hadramawt est productrice d'aromates. En revanche, le négoce des aromates de Gerrha à Délos implique des intermédiaires car cette cité arabique est un comptoir des denrées de l'océan Indien et d'Arabie méridionale, plutôt qu'une région productrice. L'intérêt des sphères d'attractivité est ici : à Délos, Gerrha plus qu'Hadramawt implique une longue chaîne d'intermédiaires entre producteurs d'Extrême-Orient et l'île. Cf. Sørensen et Geus (2023).

[7198] Vers 100 de n.e., Maes Titianos, un négociant au long cours de produits chinois, emploie des intermédiaires. Il se rend à Séleucie-Ctésiphon pour y rencontrer ses partenaires qui voyagent vers l'est. Séleucie-Ctésiphon, en territoire parthe, est un point de rencontre entre sphères de forte et de faible intensité à l'échelle de l'Empire romain : les frontières politiques comptent peu dans cette géographie du négoce. Il reste que les Parthes interdisent aux négociants romains de s'enfoncer plus loin en Orient : Séleucie-Ctésiphon est donc une réelle frontière pour les marchands. Cf. Andrade (2015).

[7199] Ce concept est arbitraire et soutenu par un déterminisme géographique, les Cyclades formant un archipel cohérent et moteur de la construction d'une région aux relations denses et continues. Cf. Horden et Purcell (2020), p. 175.

entendre certains néo-modernistes et post-primitivistes). Il reste à mettre en application le modèle ondulatoire en insérant le résultat de l'étude des corpus dans la grille de lecture *LRPI*/Horizon.

Il faut maintenant envisager l'apport du modèle ondulatoire à l'histoire globale. Ce courant historiographique s'efforce de prendre de la hauteur pour identifier les relations entre les aires culturelles en dépassant le cadre de l'État-nation et une vision occidentalisée de l'histoire[7200]. L'histoire des réseaux peut y trouver son compte. Le modèle ondulatoire, par l'horizon et la sphère de faible intensité, permet une analyse de réseaux allant dans ce sens : le monde antique relie les continents africain, asiatique et européen, dans un immense méta-réseau[7201]. La sphère de faible intensité se situe à l'échelle du méta-réseau, illustrant le fait qu'une partie du réseau d'*ego* est invisible, mais en connexion. L'idée, pour comprendre les forces structurant le méta-réseau, est ensuite d'identifier là où les horizons se touchent, donc les espaces d'écotone/*middle ground*. La valeur de ces espaces de contacts de cultures dépend du nombre de cités ou d'individus qui ont leur horizon touchant l'espace d'écotone. Par exemple, Thèbes peut être l'horizon de plusieurs cités de Béotie, mais pour la plupart des grandes cités grecques, elle n'est pas sur l'horizon. Inversement, Olbia du Pont est sur l'horizon de la plupart du monde grec, donc sa valeur potentielle de *middle ground* est élevée. Dans ce cadre, on peut identifier plusieurs cliques au sein du méta-réseau. La Méditerranée en forme une, l'Inde et la Chine deux autres, etc. Les liens entre elles existent, mais sont faibles et peu structurés, empêchant l'émergence d'un méta-réseau de type *small world*, dont les périphéries géographiques seraient reliées par des liens faibles. Les flux passent par de nombreux intermédiaires et les liens faibles traversant les aires culturelles sont peu nombreux et peu structurels. Les règles réticulaires ne sont pas identiques dans chaque clique : la Méditerranée est *small world*, mais ce n'est peut-être pas le cas des autres cliques. Le méta-réseau apparaît comme une chaîne de réseaux : il est donc impossible de parler d'un monde globalisé qui, par définition, devrait être un *small world*[7202]. Dans ce contexte, certaines logiques réticulaires de Délos ne s'inscrivent pas dans la clique méditerranéenne, mais dans le méta-réseau, comme ses liens avec l'Arabie, région périphérique des réseaux grecs. Cependant, à l'échelle du méta-réseau, la Méditerranée est en position de marginalité et l'Arabie en position d'intermédiarité. Le lien entre Délos et l'Arabie rapproche l'île du cœur du méta-réseau méditerranéo-africano-asiatique. Delphes, au centre du monde hellénique, est mieux connecté que Délos aux réseaux

[7200] Les historiens de l'Antiquité ont déjà fait éclater ces cadres, en s'intéressant par exemple aux sources babyloniennes pour appréhender la période hellénistique, en faisant de l'histoire comparée entre Empires romain et chinois et en menant des réflexions sur le déséquilibre des sources gréco-latines. En dernier lieu : Boidin, Mauffrey, Pierre et Pietrobelli (2022).

[7201] Davies (2005), p. 152-153, présente le méta-réseau comme un ensemble de cellules enchâssées.

[7202] La clique méditerranéenne est à une extrémité du méta-réseau, non en position de centralité.

méditerranéens, mais a une position plus périphérique à l'échelle du méta-réseau. Le réseau délien a cette capacité à pénétrer les réseaux mondialisés, par son port.

**B- Évolution spatiale des réseaux**

Pour dresser le bilan spatial des connexions déliennes et de la synthèse des corpus épigraphiques des décrets honorifiques, des comptes, des inventaires, des dédicaces, des stèles funéraires et des listes, il faut restituer concrètement la *LRPI* et l'évolution de l'horizon délien.

**1- La *LRPI* : toile de fond dans l'histoire des réseaux déliens**

Cet espace intègre les Cyclades, le Dodécanèse, Athènes, Chios et les côtes de Carie. Les interactions entre ces régions sont denses, continues et durables. Ce réseau dessine la toile de fond inchangée, malgré les fluctuations qui affectent l'île. Sous la première domination athénienne, Délos a une véritable vocation panhellénique, promue par Athènes. En 314, avec l'Indépendance, tout s'effondre. Les réseaux de donateurs de la haute Indépendance dépassent difficilement la *LRPI*, preuve de l'immuabilité des réseaux dans ces espaces.

Malgré tout, la *LRPI* fonctionne à différentes vitesses. Les îles les plus proches forment un noyau local. Les comptes mentionnent par exemple un artisan de Mykonos, qui importe du marbre de son île, or ce marbre n'est pas plus cher à extraire ni à transporter que celui des carrières déliennes, ce que l'on ne saurait dire du marbre des carrières de Carie ou de Rhodes. Sous la haute Indépendance, les artisans du sanctuaire les plus nombreux, obtenant les contrats les plus importants et au centre des réseaux d'entrepreneurs, viennent des Cyclades (Paros, Syros, etc.). L'archipel fournit des partenaires stables au sanctuaire, qui épuise les capacités de production régionale. Dépassant les Cyclades, les réseaux de proxénie sont denses dans le Dodécanèse, à Chios, Samos, Athènes et dans les ports de Carie. Les donateurs de cette période viennent surtout du Dodécanèse, de Lesbos et des côtes micrasiatiques occidentales[7203]. Le Dodécanèse est surtout représenté par des théories officielles, marquant un lien fort entre les deux archipels d'Égée méridionale. La *LRPI* apparaît comme un ensemble socio-économique cohérent, indépendant des structures politiques et des évènements historiques, donc pérenne.

À la basse Indépendance, les réseaux d'artisans cycladiques sont identiques à ceux de la période précédente (Karystos, Syros, Paros et Mykonos), mais les réseaux de proxénie de la *LRPI* se renforcent : les liens honorifiques sont renouvelés et le nombre d'*honorandi* augmente pour les cités déjà connectées à la période précédente (*e.g.* Chios). À cette période, les Cyclades et le Dodécanèse font des offrandes publiques, au nom des cités, dans le sanctuaire d'Apollon. De

[7203] Les Cyclades sont représentées (Mykonos, Paros, Naxos), mais moins qu'on s'y attendrait. Bon nombre de pèlerins de la région peuvent ne pas consacrer d'objet de grande valeur et leurs pèlerinages engagent moins de moyens que ceux venant de loin. Du reste, les hiéropes de la haute Indépendance ont tendance à insister sur les donateurs prestigieux, venant de l'horizon, faisant la promotion d'un discours sur le panhellénisme du sanctuaire.

nombreux ressortissants des Cyclades, souvent des négociants, font déjà des offrandes aux divinités isiaques. La diffusion ancienne de ces cultes dans les îles témoigne des fortes relations économiques de l'archipel avec Délos. Les dons rhodiens, nombreux sous la haute Indépendance, se réduisent, avant de redevenir fréquents dans la première moitié du II^e^ s., alors que Rhodes reforme le *koinon* des Nésiôtes. Après le milieu du III^e^ s., les principales origines des donateurs sont les Cyclades, Cos, Rhodes, Chios et Athènes, soit un milieu insulaire d'Égée méridionale.

Sous la seconde domination athénienne, les origines des locataires du dieu donnent la photographie des premiers résidents de l'île après 167 : outre les Athéniens, un important groupe vient des Cyclades, de Carie et du Dodécanèse. Les donateurs des Cyclades continuent à faire des offrandes aux divinités isiaques[7204]. Des donatrices de Cos apparaissent, suggérant une communauté coéenne à Délos. Cos et Kalymnos sont seules à organiser des théories après 167, peut-être communes au Dodécanèse. Des donateurs affluent aussi de Carie et même des régions continentales. Malgré la fin de la cité délienne et les bouleversements géopolitiques, la *LRPI* reste très stable : entre 167 et 145, rien ne change par rapport à l'Indépendance. Peu de dédicaces sont bien datées, mais des ressortissants de Naxos, Cos, Halicarnasse et Rhodes apparaissent. Les Cyclades sont peu représentées, mais les inventaires montrent que des ressortissants de l'archipel fréquentent l'île. Après 145, tout change, puisque le Dodécanèse n'est plus représenté : Rhodes, Cos et les ports de Carie (Halicarnasse et Cnide) n'apparaissent plus du tout dans les dédicaces[7205]. Cette situation est propre au corpus des dédicaces : les données amphorologiques montrent la continuité des relations avec Rhodes[7206]. Après 167, les dédicaces mentionnent peu de ressortissants des Cyclades alors que les Orientaux et les Italiens sont nombreux. Les réseaux régionaux persistent pourtant : les habitants des Cyclades figurent en nombre dans la nécropole de Rhénée et dans les listes d'étudiants à Délos. En analysant les groupes de dédicants, on se rend compte que les cités des Cyclades et du Dodécanèse sont insérées dans des ensembles plus vastes, comme celui des *Grecs* (25 mentions)[7207]. La *LRPI* perdure, mais invisibilisée dans un groupe plus large. On la retrouve sous l'Empire : de nombreux négociants des Cyclades impériales viennent du Dodécanèse et d'Asie Mineure occidentale, preuve que la *LRPI* est anhistorique[7208].

---

[7204] Parmi les insulaires, une puissante famille d'Amorgos et de Chios, enrichie dans les affaires bancaires, est installée sur plusieurs générations dans l'île et consacre des offrandes dans le Sarapieion C.

[7205] Les ports d'Ionie prennent le dessus (Milet, Éphèse, Smyrne) : les réseaux déliens semblent ici calqués sur ceux des Romains, vers le royaume attalide et la province d'Asie au détriment d'anciens réseaux rhodiens.

[7206] Grace (1952), p. 518.

[7207] *ID*, 1642.

[7208] Sous l'Empire, les Cyclades sont intégrées à une économie méditerranéenne, l'alun de Mélos et le marbre de Paros sont exportés partout. Délos perd son rôle de polarisation régional au profit de Rome et d'Éphèse. Les graffites de la baie de Grammata prouvent la continuité des réseaux cycladiques. Cf. Le Quéré (2015), p. 337-339 et 353.

En superposant les dossiers, on arrive à définir une région densément interconnectée en Égée méridionale, aux réseaux stables et invariables sur le temps long. La sphère d'attractivité de la *LRPI* est proche de Délos à la haute Indépendance, puis se décale vers l'horizon sous la basse Indépendance. Après 167, le renforcement de Rome et du Levant attire encore la sphère vers l'horizon. Les interactions régionales comptent de moins en moins pour Délos.

Récapitulons : 1º) la *LRPI* est stable sur le temps long, quels que soient les évènements historiques ; 2º) avec la dilatation progressive des réseaux déliens tout au long de la période hellénistique, la *LRPI* est de moins en moins essentielle à Délos. La région (Cyclades) et la *LRPI* sont des cadres d'étude qui parasitent l'analyse, car bon nombre d'interactions sont anhistoriques. La région est aussi une structure rigide, dépendante de facteurs politiques, administratifs et de géographie physique. Elle ne se limite pas aux seules Cyclades : c'est un espace économique[7209]. En supposant que les interactions régionales de toute nature (politique, cultuelle et économique) ont des frontières identiques (les Cyclades), la sphère économique serait dépendante du politique. Or, les frontières de la *LRPI* dépassent largement les Cyclades et le *koinon* des Nésiôtes, qui est d'ailleurs sous le pouvoir de Rhodes pour un temps.

**2- L'horizon délien : le ressac des réseaux d'une île-monde**

En 314, Délos doit rebâtir ses réseaux hors de l'orbite athénienne. Certaines relations (*e.g.* Byzance) sont nécessaires pour l'approvisionnement de l'île, ce que les décrets honorifiques prouvent[7210]. Intrinsèquement dépendants du sanctuaire, les Déliens emploient tous les moyens pour étendre leurs réseaux et rendre au sanctuaire sa vocation panhellénique. Les hiéropes manipulent ainsi les inventaires inscrits sur la pierre pour construire un discours sur cette vocation[7211]. L'horizon des artisans du sanctuaire est aussi éloigné que celui de Delphes, preuve des ambitions déliennes. Ce phénomène a dynamisé le marché d'esclaves, car les hiéropes avaient besoin de cette main d'œuvre. Délos hérite de son passé athénien et ses premiers réseaux honorifiques sont proches de ceux d'Athènes. Très vite, les rois hellénistiques commencent à influer sur les réseaux déliens. À l'inverse, le *koinon* des Nésiôtes n'y joue pas de rôle moteur[7212]. Délos n'a pas de nouveaux réseaux à conquérir localement (concept de *triade interdite*). Les Déliens ne se projettent donc pas depuis les Cyclades, mais depuis leurs relations plus lointaines, et par

[7209] C'est une région économique, que des liens cultuels viennent consolider, posant la question des panégyries.
[7210] Mack (2022) a montré que les réseaux de proxénie sont hiérarchisés et certaines cités sont au centre des réseaux pour des raisons économiques. On a aussi montré que les réseaux de proxénie des cités grecques pris dans leur ensemble sont très proches de ceux des Déliens. Cela prouve que certaines cités sont des partenaires clés pour tous.
[7211] En parallèle, ils développent des techniques avancées de gestion pour augmenter les ressources du sanctuaire. Cf. Chankowski (2019) et Chankowski (2022), p. 288.
[7212] Michel (2020b), p. 90 et 94.

l'intermédiaire d'agents extérieurs, notamment lagides. L'histoire de l'horizon délien a différents rythmes selon les directions dans lesquelles se dilatent les réseaux.

Les réseaux occidentaux existent par l'intermédiaire de l'*archè* athénienne pour la période classique. En 314, les Déliens perdent ces liens, mais en gardent le souvenir dans les inventaires sacrés. Aucun lien avec l'Italie, la Sicile ou Massalia n'est connu sous la haute Indépendance. Passé le milieu du III^e^ s., les réseaux s'étendent lentement dans cette direction. Des Italiens apparaissent dans les sources dès les premières années de la basse Indépendance, comme Bouzios de Canusium, honoré par la cité entre 241 et 232. Les *honorandi* grecs d'Italie méridionale et de Rome se font plus nombreux dans la première moitié du II^e^ s.[7213] Les réseaux touchent même Massalia, qui fournit un proxène et un donateur. Les inventaires livrent une image similaire, avec l'apparition des premiers Italiens, peu nombreux dans la seconde moitié du III^e^ s. et avec plus de force dans la première moitié du II^e^ s. (18 donateurs romains). Un tournant s'opère avec les guerres romaines en Orient, comme en témoigne le don d'une couronne d'or de Flamininus. Il est suivi par de nombreux généraux romains en campagne pendant toute la période, tous consacrant une couronne de laurier en or pesant une centaine de drachmes. La guerre antiochique est le principal catalyseur des offrandes romaines pour cette période. Délos devient une plateforme d'approvisionnement de l'armée romaine en Orient[7214]. Dans le sillage de l'armée, arrivent les négociants des ports d'Italie méridionale et les vétérans de passage. La part des négociants italiens progresse sensiblement par rapport à celle des militaires, quand Rome s'implante dans la région et que les Séleucides promeuvent le négoce dans l'île. Une communauté de Syracuse disposant de capitaux romains s'installe dans l'île. Après 167, les donateurs Italiens et Romains sont encore plus nombreux. Une véritable communauté italienne se forme, ce que prouvent les pratiques cultuelles visibles dans les inventaires (*e.g.* offrandes de petites couronnes et de bagues). Parmi les donateurs romains, le rapport de force entre marchands et officiers de l'armée penche définitivement en faveur des premiers. Ils s'installent durablement, car leurs descendants sont encore connus dans l'île, notamment par des dédicaces, stèles funéraires de Rhénée et une vaste *pastas*. La communauté italienne reste insérée dans le cosmopolitisme insulaire, comme le prouvent les mariages mixtes, les offrandes aux divinités isiaques et le don d'un portique de la *pastas* par Philostratos d'Ascalon. Aux côtés des Romains, les Grecs d'Italie sont toujours nombreux, comme le montrent les origines éléennes de plusieurs *olearii* et locataires d'Apollon, mais aussi une importante communauté de Tarente, qui célèbre son identité par des offrandes et dédicaces. Dédicaces, listes et monuments funéraires viennent confirmer la place

[7213] Aucun artisan ne vient assurément de cette région, à la possible exception d'un Trébios, Napolitain connu dans les dernières années de l'Indépendance.

[7214] Les Lagides ont peut-être aussi fait de Délos un centre d'approvisionnement de leur armée dans la première moitié du III^e^ s. Cf. Reger (1994), p. 23.

prépondérante de Rome et de l'Italie méridionale à Délos pour toute la seconde domination athénienne. Après 167, les réseaux romains influencent les réseaux déliens, comme les réseaux athéniens avaient influencé ceux des Déliens de l'Indépendance.

L'horizon oriental de Délos évolue à un autre rythme. Avant le milieu du III^e^ s., les hiéropes enregistrent de nombreuses offrandes de donateurs de Méditerranée orientale. Certains dons, peu nombreux, remontent à la période classique et reflètent encore des réseaux athéniens. La plupart des offrandes s'expliquent par l'influence lagide en Égée. Les Ptolémée en consacrent de nombreuses et font des fondations dans l'île. D'autres donateurs font des offrandes pour entretenir leurs réseaux lagides (Pairisadès II du Bosphore, Ptolémée de Telmessos, Ptolémée Kéraunos, Léônidas de Macédoine et Kallikratès de Samos). La carte des donateurs et celle des *honorandi*, à la haute Indépendance, expliquent l'excroissance orientale des réseaux déliens. Plus généralement, la période de domination lagide sur les Cyclades entraîne une intégration de l'archipel dans le royaume : outre la présence de fonctionnaires à Délos, il faut compter sur les théories que les rois et les Alexandrins envoient dans l'île. D'autre part, l'existence d'un culte d'Arsinoé, participe du phénomène, car cette dernière, protectrice de la flotte, a donné son nom aux excellents ports lagides. Délos est ainsi intégrée au réseau portuaire des Ptolémée. Les réseaux royaux reliant l'Égée et l'Égypte recoupent aussi ceux des particuliers (cf. les donateurs et *honorandi* de Cyrène) et, par contre-coup, dilatent ceux des Déliens à la dimension panhellénique. Délos, par-là, commence à s'autonomiser par rapport aux anciens réseaux athéniens, comme en témoigne le changement de système de mesure de la cité. En échange, les Ptolémée utilisent le sanctuaire d'Apollon comme outil de propagande et d'intégration aux réseaux lagides[7215]. Avec le retrait lagide d'Égée, l'horizon oriental délien ne se rétracte pas sur les Cyclades (*contra* Reger), mais se développe ailleurs en Orient. Les inventaires illustrent le recul de l'influence ptolémaïque par la diminution brutale des offrandes lagides.

En revanche, les réseaux séleucides surgissent en suivant une stratégie différente, car cette dynastie n'a jamais eu l'ambition d'intégrer les Cyclades à son royaume. L'échec de la guerre antiochique rendit nécessaire l'accès à de nouveaux fonds et une politique commerciale, dont on voit des signes à Délos par exemple dans le dossier impliquant la haute administration séleucide (Héliodôros et les *épistolagraphoi*) et l'association de Laodicée de Phénicie (*koinon* des Bérytains). Par ailleurs, Délos était le lieu de naissance d'Apollon, divinité importante pour la dynastie et puis, l'île ne pouvait être laissée aux mains des Romains[7216]. Peu à peu, des négociants de tout

[7215] Il est possible de comparer avec la politique impérialiste lagide en Anatolie méridionale. Cf. Fischer-Bovet (2023). Aussi, l'*hymne à Délos*, de Callimaque est un texte liant les Cyclades et Délos aux réseaux de Ptolémée Philadelphe.
[7216] Une offrande d'Antiochos III prouve la continuité de la politique séleucide à Délos.

l'Orient vinrent faire des affaires dans l'île, certains d'y trouver des clients, notamment italiens[7217]. Les cultes isiaques permettent d'identifier les négociants de Délos à cette période, car ces cultes orientaux ne sont pas encore massivement diffusés dans la population grecque et égéenne[7218]. Après 167, l'Orient gagna encore en importance : le Levant, d'Antioche à Alexandrie, est la région la plus visible des réseaux déliens, avec l'Italie méridionale[7219]. Entre 167 et 145, les cités les mieux représentées dans les dédicaces l'étaient déjà à la fin de l'Indépendance, signe de continuité (Alexandrie et Bérytos). Antioche, Hiérapolis et Laodicée apparaissent entre 145 et 125 : cette montée en puissance des cités syriennes est corrélée à la légère baisse de Bérytos et d'Alexandrie[7220]. Dans la continuité des actes du sanctuaire, qui cessent d'être gravés vers 140-130, les dédicaces reflètent l'évolution des relations déliennes avec l'Orient. L'installation des Orientaux s'est faite par vagues, selon une logique régionale. Les dynasties ont désormais toutes des intérêts de négoce dans l'île, les Séleucides soutenant des organisations de Bérytos et d'Arados, les Lagides développant une association d'entrepositaires d'Alexandrie. L'horizon se dilate encore, puisque des communautés d'Arabie apparaissent dans les inventaires et dédicaces.

Concernant l'horizon septentrional, les cités du Pont se connectent à Délos dans le cadre de l'*archè* athénienne. Vers 430, dans le cadre d'une politique d'approvisionnement en céréales, Athènes change le parcours de la voie hyperboréenne, abandonnant l'Adriatique au profit du Pont. Sous la haute Indépendance, les cités pontiques ne sont pas connectées à Délos, les réseaux honorifiques ne dépassant pas Byzance. Des donateurs pontiques apparaissent dans les inventaires de la période, mais leurs dons datent de la période classique, quand Athènes dominait encore l'île. À la basse Indépendance, le Pont est très connecté à l'île : les réseaux honorifiques atteignent Olbia et Chersonèse. Un artisan de Sinope travaille pour les hiéropes et les fouilles archéologiques montrent que les amphores de Sinope trouvées à Délos se font plus nombreuses dans les couches de la basse Indépendance. Les donateurs du Pont, connus par les inventaires de la seconde domination athénienne, sont en fait actifs à la basse Indépendance, comme Philôtas d'Héraclée et une famille de négociants de Kallatis[7221]. Dans les premières années de la seconde domination athénienne, les connexions avec cette région sont ténues, preuve des liens

[7217] Des familles du Levant, de Sidon et d'Arados, installent leur négoce dès le III^e^ s. et continuent leurs activités de négoce dans l'île. Apparaît également un donateur de Bactriane à la fin de la basse Indépendance.
[7218] Une communauté de Karpasia, un port chypriote stratégique sur la route orientale, assure la gestion d'une association de Sarapiastes à Délos.
[7219] Ce phénomène est visible dans la plupart des dossiers, comme les stèles funéraires de Rhénée, les listes (en particulier celles liées à l'éducation) et les dédicaces. Les grands ports orientaux (Cyrène, Alexandrie, Tyr, Carthage) continuent à fournir des donateurs. Du reste, les administrateurs athéniens n'ont peut-être pas autant insisté sur les ethniques des donateurs que les hiéropes déliens. Peu de donateurs de la côte syro-palestinienne sont facilement identifiables. Ils sont assurément nombreux, comme l'atteste les autres dossiers (stèles funéraires, listes et dédicaces).
[7220] Avant 145, aucun donateur antiochéen n'est assurément attesté, mais la cité fournit des locataires d'Apollon. Tyr, bien représentée dans les réseaux de la seconde domination athénienne, n'apparaît pas entre 145 et 125, peut-être en raison de la destruction de Carthage (Polybe, XXXI, 12, 11-12). Cf. Terpstra (2019), p. 81-82.
[7221] Des réseaux de négoce d'esclaves impliquant Kallatis et la Paphlagonie l'attestent.

interpersonnels entre Déliens et ressortissants du Pont. Avec la montée en puissance de la dynastie mithridatique, le Pont se reconnecte à Délos, en particulier sous Mithridate V et Mithridate VI. Les dédicaces montrent de bonnes relations entre Mithridatides, Athéniens et Romains jusqu'à la crise de 88, après quoi la dynastie disparaît de l'île[7222]. Si le Pont septentrional donne des proxènes aux Déliens de l'Indépendance, ce sont les cités du Pont méridional qui sont les mieux reliées après 167[7223]. Cela s'explique par un déplacement du centre de gravité régional de la dynastie vers des cités comme Sinope, Amisos, Amastris, etc. Pour la seconde domination athénienne, Amisos est la mieux représentée par de nombreux négociants : les Mithridatides se reposent sur elle[7224]. La Bithynie est également connectée par des réseaux de négoce structurés. Les réseaux déliens du Pont ont donc muté entre la basse Indépendance et la seconde domination athénienne, en faveur des côtes du Pont méridional et dans le contexte de montée en puissance des Mithridatides. On a aussi le sentiment que le Pont a désormais moins d'importance à Délos que par le passé : c'est l'axe horizontal est-ouest qui compte le plus.

Délos est invariablement liée à une *LRPI* comprenant les Cyclades, les côtes cariennes, le Dodécanèse, Chios et Athènes, soit l'Égée méridionale. Voilà pourquoi la notion de *LRPI* peut être plus pertinente que les seules Cyclades pour comprendre les réseaux déliens[7225]. Cet espace réticulaire n'est pas égocentré et Rhodes est un pôle pour certaines îles du Dodécanèse. Au cours de la période hellénistique, l'importance de la *LRPI*, pour Délos, va en diminuant au profit de son horizon. Cet horizon se dilate à différents rythmes dans toutes les directions, en fonction d'évènements historiques que Délos subit plus qu'elle n'y participe. Les logiques réticulaires fonctionnent par régions plutôt que cités, les régions étant des espaces fortement interconnectés où l'information circule rapidement. Il est donc simple d'identifier les périodes et régions de dilatation. Tout cela pose la question de la sphère de faible intensité. On a vu que les réseaux déliens se dilatent progressivement vers l'Orient, du Levant à l'Arabie. Ces liens ne renseignent pas sur les routes de négoce. Des aromates d'Inde devaient déjà atteindre l'île dès la haute Indépendance, car le sanctuaire d'Apollon avait nécessairement besoin d'encens ! Mesurer l'efficacité du négoce revient donc à identifier la réduction du nombre d'intermédiaires plutôt que l'ouverture de nouvelles routes maritimes. Pour cette question, il faut intégrer Délos dans un système plus global. Lorsque les Séleucides organisent une route de négoce à travers l'Orient, il

[7222] Il ne semble jamais avoir existé de véritable communauté mithridatique dans l'île, comme le montre l'étude de graphe, car les dédicants liés à la dynastie ne sont pas interconnectés : aucune source ne lie Dikaios de Iônidai, Hélianax et la famille de Dionysios fils de Boèthos (chapitre 8).
[7223] Après 167, les stèles funéraires indiquent des esclaves d'Odessos et d'Istros (Pont occidental).
[7224] Les dédicaces, stèles funéraires de Rhénée et listes liées à l'éducation confirment cette prédominance d'Amisos.
[7225] Sous l'Empire, les Cyclades n'auront pas de frontière administrative stricte. Elles seront tiraillées entre deux pôles d'attraction de nature différente, Rome et Éphèse.

est possible que le nombre d'intermédiaires baisse et inversement, la fragmentation de l'Orient en augmente le nombre. Ces phénomènes n'apparaissent pas toujours à Délos : un travail délo-centré ne permet donc pas de mesurer l'efficacité des routes de négoce, seulement la place qu'y tient l'île.

## II- L'invention d'un port franc international : vers une nouvelle chronologie

Les décrets honorifiques et les inventaires de la haute Indépendance témoignent des réseaux construits par la cité. Loin d'être des parasites passifs d'Apollon, les Déliens travaillent à faire rayonner leur sanctuaire et leur port, objectif majeur de la politique de la cité. Au cœur de la question de la rupture de 167 se trouve le port franc, dont le statut de neutralité a déjà été promu par les Déliens.

### A- Superposer des tranches de l'Histoire : 167 et la question de la chronologie délienne

*La périodisation est* […] *un champ majeur d'investigation et de réflexion pour les historiens contemporains. Grâce à elle s'éclaire la manière dont s'organise et évolue l'humanité dans la durée, dans le temps*[7226].

Grâce aux nombreuses sources épigraphiques déliennes, on peut passer au stade des synthèses. Les historiens se fondent ainsi sur des corpus épigraphiques cohérents, comme les comptes des hiéropes de l'Indépendance ou les dédicaces de la seconde domination athénienne, avec le risque de s'enfermer dans une périodisation liée à des pratiques administratives. Les décrets de proxénie renseignent sur l'Indépendance tandis que le corpus des dédicaces éclaire la seconde domination athénienne. Pour les actes du sanctuaire, les Déliens après 314 et les Athéniens après 167 changent les méthodes de rédaction. Étudier ces dossiers, c'est accepter implicitement des ruptures administratives plus qu'historiques. Quand C. Constantakopoulou étudie les inventaires du III^e^ s. (314-200), elle subit des biais documentaires : bon nombre des offrandes apparaissant au III^e^ s. sont en réalité antérieures et bon nombre de celles consacrées au III^e^ s. apparaissent seulement après 167. Des constats de ce genre peuvent être faits pour d'autres synthèses. Constantakopoulou et Reger étudient seulement l'Indépendance et Rauh, seulement la seconde domination athénienne. De la sorte, 167 s'impose comme une rupture franche, avec des réseaux passant d'une échelle régionale à une échelle globale. Des outils de travail auxquels tout le monde à recours, comme celui de C. Vial (1984) et celui de Roussel (*DCA*), ne font que renforcer cette tendance[7227]. L'histoire économique délienne a donc été insérée dans une périodisation politico-administrative, sans que l'on réfléchisse trop à ce que cela impliquait.

Ainsi, l'histoire politico-administrative n'évolue-t-elle pas au même rythme que l'histoire économique. Celle des réseaux en diffère aussi. La lecture exhaustive des sources épigraphiques

[7226] Le Goff (2014), p. 191.
[7227] Ce sont des ouvrages monumentaux d'histoire administrative et politique.

(décrets, comptes et inventaires, dédicaces, stèles funéraires, etc.) montre qu'en 314, ils sont réduits à une sphère locale. Ils se développent ensuite, en s'appuyant sur les réseaux lagides. À partir du milieu du III^e^ s., ils se dilatent sous les effets de l'intervention de Rome en Orient[7228]. Les guerres de Macédoine et la guerre antiochique contribuent à renforcer les réseaux déliens. La première moitié du II^e^ s. correspond à un véritable âge d'or des réseaux de l'île. Les évènements de 167 n'apparaissent pas comme une rupture majeure dans leur histoire, en tout cas pas plus que les guerres romaines. La guerre antiochique a même été plus déterminante que la fin de la guerre contre Persée pour le développement des réseaux de l'île. Il faut réintégrer les évènements de 167 dans un processus historique. Du reste, l'année 167 voit la densification des réseaux existants et leur organisation, voire leur institutionnalisation. Sous la seconde domination athénienne, d'autres ruptures sont aussi déterminantes, comme 146 avec la destruction de Corinthe et Carthage, puis 133-129, avec la provincialisation de l'Asie.

Pour étudier Délos, il faut donc lire exhaustivement tous les dossiers et déceler les continuités même lorsque la nature des dossiers change radicalement[7229]. Les actes administratifs du sanctuaire sont les sources les plus intéressantes pour qui veut percevoir ces continuités : malgré les changements dans la rédaction, la nature de la source demeure identique.

Plus généralement, il ne faut pas supposer une dilatation des réseaux à même vitesse et constante[7230]. On doit prendre en compte l'augmentation des sources épigraphiques avec le temps : nous connaissons mal les réseaux déliens archaïques. Délos a pu jouer un rôle originel de place neutre de négoce. Selon Gallet de Santerre, dès le Géométrique, des flux commerciaux, identifiables par la céramique se développent entre l'Italie méridionale et le Levant, en passant par Délos, Rhodes et Chypre[7231]. L'esplanade des sanctuaires orientaux, avec l'Héraion du Cynthe, est déjà un espace cultuel oriental[7232]. Tout cela pose la question du biais épigraphique pour le temps long des réseaux. Dans l'absolu, il faudra mener des travaux sur la céramique pour compléter les données des inscriptions pour parvenir à une vision complète des réseaux déliens dans la durée. Il ressort cependant déjà que l'année 167 n'est pas une rupture majeure de Délos hellénistique, si ce n'est pour la gestion administrative des sanctuaires et l'histoire politique de l'île[7233].

---

[7228] Roussel a conscience de la masse des étrangers à Délos dès la fin du III^e^ s., mais son intuition n'est pas suivie par l'historiographie post-finleyenne (*IG*, XI, 4, 1299). Cf. *DCA*, p. 11-12.

[7229] La carte des *honorandi* de l'Indépendance ne peut pas être suivie de celle des dédicants de la seconde domination athénienne sans ajustement méthodologique.

[7230] Chankowski (2018), p. 236-241.

[7231] Gallet de Santerre (1958), chapitre XV. Sur les premiers réseaux des Cyclades : Broodbank (2000).

[7232] Gallet de Santerre (1958), p. 289.

[7233] Les rythmes de l'histoire économique et réticulaire délienne ne sont pas ceux de l'histoire politique et administrative. Cf. Ismard (2010), p. 302 et Chankowski (2019), p. 3.

Ne pas se concentrer sur la rupture de 167 invite à questionner d'autres ruptures, comme 314 ou la crise mithridatique[7234]. On a vu que les réseaux déliens des débuts de l'Indépendance héritent largement de ceux de la première domination athénienne. Il en ressort une périodisation en mille-feuille de l'histoire délienne : par les réseaux, on peut donc dissocier histoire économique et histoire politique pour plutôt rattacher la première à la sphère sociale[7235].

**B- Un port franc avant 167 ?**

Sous l'Indépendance, environ un décret honorifique sur cinq comporte l'*ateleia*. Pour la plupart, ces décrets sont votés avant le milieu du III^e^ s. Dès cette période, Délos est un port franc pour de nombreux *honorandi*[7236]. Les décrets répètent souvent que l'*honorandus* obtient les mêmes droits que ses pairs, dont l'*ateleia*. En parallèle, nombre d'étrangers résident à Délos dès le III^e^ s., attirés par la facilité d'installation offerte par la cité notamment aux artisans travaillant pour le sanctuaire. À la haute Indépendance, le développement architectural du sanctuaire attire les artisans de toutes les Cyclades, qui peuvent importer des matériaux souvent détaxés.

Selon Polybe, le port rhodien est fortement affecté par la décision romaine de faire de Délos un port franc en 167 ; mais pour Rostovtseff, Rhodes conserve un rôle important dans les réseaux de négoce méditerranéens, notamment pour les céréales lagides et par ses liens avec Carthage. En fait, si on oublie la rupture de 167, en faisant de la décision romaine une simple confirmation d'une situation déjà existante, on comprend que Rhodes n'a pas tant été affectée et on ramène l'argumentation des Rhodiens face au Sénat à sa dimension rhétorique.

L'*emporion* délien est divisé entre le port de transit et le port de négoce, preuve de l'existence de différentes modalités du négoce. À partir de la côte délienne, les installations du port s'enfoncent dans la trame urbaine, envahissant les secteurs résidentiels et sacrés de la ville. Les ports francs modernes ont aussi un haut niveau d'interpénétration entre espace portuaire et urbain[7237]. Cette organisation portuaire délienne est le fruit d'une superposition des ports des différentes périodes, dont on sait peu de choses avant la fin du II^e^ s. Les infrastructures s'adaptent aux mutations du négoce méditerranéen qui se financiarise et donne une plus grande place au transit. Le port se fonde aussi sur des pièces polyvalentes multifonctionnelles,

[7234] Il y a une tendance à faire terminer les phases d'occupation des vestiges archéologiques en 88 ou 69. Pourtant, une ville existe encore à Délos aux périodes impériale et byzantine. Déjà en 1876, Albert Lebègue, dans sa thèse, rassemble une documentation sur les séismes à Délos qui peuvent être de bon *terminus ante quem*. Délos trembla de nombreuses fois, dont une à l'époque de Varron et une autre avant Tibère. Cf. Lebègue (1876), p. 30-31, Bruneau (1968) et Le Quéré (2015).

[7235] Gauthier (1985), p. 4-5 et 66-75, distingue aussi histoire politique et histoire des institutions. L'histoire en mille-feuille considère des périodisations différentes selon les thématiques (politique, institutionnelle, économique, culturelle, etc.).

[7236] Selon Lavissière (2014), p. 67, « Tout privilège consenti à un marchand venant échanger des produits peut être considéré comme une forme de franchise de taxation ».

[7237] Trampus (2021).

garantissant sa flexibilité[7238]. Ses grandes phases d'aménagement se situent à la fin du III^e^ s., après 126 et vers 100. Les programmes architecturaux sont surtout menés par la cité délienne. Le plus important est celui des *chômata*, qui débute vers 217, et qui est toujours financé au début du II^e^ s. Les Déliens ont une stratégie globale impliquant leur sanctuaire et leur port, les financements des infrastructures portuaires reposant en partie sur des prêts du sanctuaire. Au début, les Déliens comptent sur lui pour attirer les réseaux internationaux ; le développement des infrastructures de négoce ne s'accroît que dans un second temps[7239]. Les deux phénomènes sont liés : les Déliens ont-ils pour objectif d'assurer un rôle de port international dès le début de l'Indépendance, en développant un programme politique en différentes étapes, ou comptent-ils profiter du sanctuaire et s'adaptent à leur nouveau statut de plateforme de négoce méditerranéenne ? La première hypothèse est préférable, car les politiques honorifiques et édilitaires déliennes en deux temps constituent un programme cohérent. Les Déliens cherchent après 314 à maintenir leur port au premier plan comme il l'était sous l'*archè* athénienne. Il faut souligner le faible impact des évènements de 167 sur les aménagements portuaires[7240].

Les ports francs contemporains sont des espaces neutres, limitant les frictions de frontières concernant les chaînes d'approvisionnement internationales[7241]. La neutralité délienne, caractéristique de l'identité de la cité, est la conséquence de sa vocation de port franc. Les deux concepts sont intriqués. Pourquoi Délos fait-elle de son *emporion* un port franc, au détriment de ses finances ? Compte-elle sur les offrandes pour compenser les pertes de revenus fiscaux ? L'île n'étant pas un marché de consommation, le port franc permet d'attirer des flux dont elle n'est pas l'aboutissement mais qui lui assurent un bon approvisionnement[7242]. Surtout, les Déliens n'ont pas les moyens de modifier les routes maritimes, comme Athènes a pu le faire à la période classique et Rhodes à la période hellénistique. La cité a pourtant eu une politique de centralisation des flux[7243]. La non-taxation des importations et exportations fait partie de la même politique que celle qui impulse le développement des infrastructures portuaires ou amène les hiéropes à manipuler le contenu des inventaires.

---

[7238] Dans notre monde contemporain, le port franc de l'île Maurice est également composé de modules d'entrepôts flexibles. Cf. Lavissière et Mandják (2014), p. 11.

[7239] Sous la haute Indépendance, les Déliens ont été plus soucieux d'aménager les espaces cultuels et de gérer l'eau. Cf. Moretti (2015), p. 109.

[7240] La période de la fin du III^e^/début du II^e^ s. est une phase de développement plus importante qu'en 167. La cité athénienne est fortement impliquée dans l'aménagement portuaire jusque dans le dernier tiers du II^e^ s., voire le début du I^er^ s. Après, ce sont les acteurs privés qui comptent. Cf. Hasenohr (2012), p. 105-106.

[7241] « The main function of free ports is to reduce border frictions for international supply chains through fiscal, logistical and cultural advantages ». Cf. Lavissière, Fedi et Cheaitou (2014), Lavissière et Rodrigue (2017) et Lavissière (2019), p. 130.

[7242] Pour un parallèle avec le monde contemporain : Lavissière (2019), p. 132.

[7243] Dans le monde contemporain, de nombreuses îles fondent des ports francs pour attirer les flux du négoce international qui n'y passent pas initialement, car les archipels ne sont pas des centres de consommation. Cf. Lavissière (2019), p. 126-128, 132 et 146.

### C- Du sanctuaire à l'*emporion* : le glissement du moteur de l'économie délienne

La montée en puissance des marchands et du port par rapport au sanctuaire est visible dans les inventaires des hiéropes. Apollon et les anciennes divinités locales perdent en influence au profit des divinités isiaques, introduites par les marchands rassemblés en associations (sarapiastes, énatistes, décadistes, etc.). Partout, les cultes isiaques se diffusent dans les grands ports égéens. Délos n'échappe pas au phénomène et intègre ces nouveaux cultes à sa vie religieuse civique, par la construction du Sarapieion C et la publication des inventaires. L'objectif des Déliens est le rayonnement de l'île plutôt que du sanctuaire d'Apollon, qui est un moyen pour les citoyens d'arriver à leurs fins. Certains négociants, comme ceux du Péloponnèse, ne sont pas encore touchés par les cultes isiaques. Ils se tournent souvent vers le sanctuaire d'Artémis en l'île, dont la déesse protège aussi les navigateurs. Son sanctuaire, très fréquenté à la fin de l'Indépendance, périclite aux temps où se répandent les cultes isiaques au cours de la seconde domination athénienne. Une lente mutation s'opère dans les pratiques cultuelles, Apollon et Artémis (celle de Délos, pas de l'Artémision en l'île) sont progressivement remplacés à partir de l'Indépendance par les cultes isiaques[7244]. En parallèle, le sanctuaire perd de son influence au profit de l'*emporion*. Les deux phénomènes sont liés, puisque ce sont les négociants qui diffusent les cultes orientaux. Les marchands deviennent progressivement les principaux donateurs à Délos.

Dans le sillage de l'armée romaine, entre la fin du III^e^ s. et le début du II^e^ s., les marchands italiens se font nombreux à Délos, l'île servant de base d'approvisionnement de l'armée[7245]. On sait que Rome octroie des exemptions fiscales aux *negotiatores* fournisseurs des armées, même si une partie de leurs marchandises n'est pas destinée au marché militaire[7246]. La Sicile, qui vendait jusqu'alors des céréales aux Grecs, devient un partenaire essentiel de Rome lorsqu'elle est provincialisée. Ses céréales nourrissent l'armée en Orient et elle concentre les

[7244] Aucune trace d'inventaire du sanctuaire de la déesse syrienne n'est connue et les quelques fragments de ceux du Sarapiéion C de la fin de l'Indépendance sont précieux (*IG*, XI, 4, 1307-1309). Voir les fouilles récentes des Sarapieia : Brun-Kyriakidis **et** Marzec (2020).

[7245] L'augmentation du nombre de négociants italiens à Délos est bien connue. Les lignes d'approvisionnement de l'armée romaine deviennent efficaces sous la deuxième guerre punique (218-202), après une phase plus chaotique lors de la première guerre punique. Cela entraîne la création d'une base à Délos lors des guerres d'Orient (Tite-Live, XXXVI, 2, 12-13, 3, 1, XXXVII, 2, 12, 27, 2 et L, 9-10). Lors de la troisième guerre de Macédoine, l'armée est approvisionnée par du grain d'Italie, de Thessalie, de Sardaigne, de Sicile, de Numidie et d'Égypte. Céphallénie est une base de concentration des flux (Tite-Live, XLII, 48, 9-10), mais le grain égyptien doit plutôt être entreposé à Délos, peut-être aussi celui de Sicile. La présence de marchands italiens à Délos pèse sur le choix d'insérer l'île dans la chaîne d'approvisionnement de l'armée. Chalcis est une autre base d'opération pour la troisième guerre de Macédoine (Tite-Live, XLII, 55, 7, XLIV, 6, 5-6, 7, 10, LVI, 1-7 et 10 et XLVII, 4). À Délos, Rome achète aussi du grain sur le marché privé. Lors de la guerre antiochique, l'armée romaine est surtout approvisionnée par du grain de Sicile et Sardaigne, puis par des céréales de Numidie et de Carthage. Délos est un bon point de rencontre entre ces régions et l'armée. Cf. Erdkamp (1995), p. 179-180 et Roth (1999), p. 96-101, 227, 231-232 et chapitre 4.

[7246] France (2017), p. 39.

capitaux romains, réinvestis à Délos[7247]. L'afflux de négociants et financiers d'Occident dans la première moitié du II^e^ s. fait de l'*emporion* un centre d'investissements garantis par la neutralité des Déliens et la protection d'Apollon. Il y a déjà une expertise disponible, car le sanctuaire a une tradition d'octroi de prêts[7248]. Le choix de certains banquiers de s'installer dans l'île peut être motivé par cette connaissance du sanctuaire : il y a déjà des capitaux et une clientèle disponible. Cités et particuliers s'adressent désormais aux banquiers privés[7249]. La place de finance et de crédit délienne connaît une augmentation de ses moyens au début du II^e^ s. Le crédit passe peu à peu du sanctuaire au secteur privé. C'est un autre phénomène de glissement du sanctuaire vers le port et aussi le signe d'une romanisation progressive du système bancaire délien[7250].

Pour Reger, pendant l'Indépendance, le milieu du III^e^ s. marque une rupture. Les dynastes perdent alors en autorité dans les Cyclades, ce qui renforce la régionalisation de l'économie. L'analyse des inventaires montre à l'inverse que les réseaux de négoce, après avoir reposé sur les réseaux royaux, se dilatent vers un horizon lointain. Pour la haute Indépendance, la *LRPI* correspond à 48 % des donateurs et l'horizon à 21 % et pour la basse Indépendance, la *LRPI* correspond à 35 % des donateurs et l'horizon à 43 %. Les donateurs de l'horizon sont principalement des négociants et les pèlerins viennent plutôt d'un milieu égéen insulaire, principalement des Cyclades, du Dodécanèse et d'Athènes[7251]. On ne peut suivre Reger quand il écrit que sous l'Indépendance, le sanctuaire a une portée panhellénique et l'*emporion* une portée régionale : ce serait plutôt l'inverse. Concernant les réseaux honorifiques, celui de Delphes repose sur un maillage fin des cités connectées par des liens religieux, alors qu'à Délos ce sont les grandes cités portuaires de l'horizon qui comptent le plus. En outre, W. Mack a prouvé que les réseaux de proxénie ne sont pas liés aux interactions religieuses, mais à des considérations économiques, géographiques et politiques[7252]. En mesurant la sphère d'attractivité de la *LRPI*, on remarque qu'à la basse Indépendance, la dilatation des réseaux vers l'horizon ne s'accompagne pas d'une densification des réseaux régionaux, preuve que le négoce international gagne en importance. Toutes les cités de l'horizon après le milieu du III^e^ s. sont connues pour leurs activités commerciales, ce qui n'était pas le cas avant. On a donc un double phénomène : 1º) une

[7247] Sur l'approvisionnement de l'armée : Erdkamp (1995) et Erdkamp (2002), p. 49-51.
[7248] À la période classique déjà, les Athéniens cherchent à rendre productif le capital d'Apollon. Les grands sanctuaires d'Asie Mineure « n'ont jamais fondé leur équilibre financier sur le prêt à intérêt », à l'inverse de ceux d'Attique et des îles. Certains banquiers privés gèrent les fonds du sanctuaire. Cf. Chankowski (2023), voir aussi Chankowski (2005), p. 83-88.
[7249] Les fonds de la banque d'Apollon ne sont de toute façon pas suffisants pour les besoins en crédits des marchands. Cf. Chankowski (2022), p. 289-290.
[7250] Chankowski (2023).
[7251] Certaines îles, comme Lesbos, entretiennent aussi des liens religieux avec Apollon délien. Les communautés les mieux connectées à Délos font des offrandes publiques de phiales portant des décors exaltant leur identité (*e.g.* Tarentins résidant à Délos, Rhodiens et Coéens). Les souverains, engagés dans une compétition évergétique, font aussi des offrandes par *eusebeia*. Ils sont imités par leurs *philoi* et autres généraux.
[7252] Mack (2022).

dilatation des réseaux de la sphère régionale à la sphère méditerranéenne ; 2º) le moteur de l'économie qui passe du sanctuaire vers le port. Mais est-ce le glissement du sanctuaire vers le port qui amène la dilatation des réseaux déliens, ou l'inverse ?

**D- La grande restructuration des réseaux de négoce méditerranéens et l'*agency* délienne**

L'histoire économique hellénistique est caractérisée par deux bouleversements majeurs ayant restructuré les réseaux d'échange : l'un brutal, les conquêtes d'Alexandre le Grand en Orient, l'autre progressif, celles des Romains en Méditerranée orientale. R. Boehm défend l'idée qu'au début de la période hellénistique, un large mouvement de *synoikisme* promu par les rois entraîne une concentration des ressources et populations dans les ports égéens, à l'origine d'une restructuration et du développement des réseaux de négoce[7253]. À partir de la fin du III^e^ s., les réseaux de négoce structurés sur un axe vertical (Pont, Délos, Rhodes, Alexandrie, etc.) glissent sur un axe horizontal (Italie, Délos, Rhodes, Levant, etc.). Dès la fin de l'Indépendance, l'axe horizontal serait déjà en place. Ces nouveaux réseaux vont se renforcer, voire s'institutionnaliser après 167, mais leur structure horizontale demeure identique. Au début du II^e^ s., Rhodes est la plateforme égéenne du négoce oriental, mais sous Séleucos IV, Délos devient plus intéressante, par la présence de financiers occidentaux. La neutralité de l'île, la sécurité offerte par Apollon et la faiblesse de la cité en font un lieu privilégié pour les échanges entre adversaires, comme Rome et les Séleucides. Les routes marchandes sont déjà bien dessinées avec leurs étapes : Alexandrie, les ports phéniciens, Rhodes, Délos, la Grande Grèce et l'Italie. L'apparition de Rome dans l'économie de l'Orient hellénistique a un impact semblable à celui de la conquête de l'Orient par Alexandre, c'est-à-dire un changement d'échelle, un bouleversement et une réorganisation des réseaux de négoce. Parallèlement, le nombre d'épaves égéennes augmente considérablement vers 200 jusqu'au I^er^ s. de n.e.[7254] La grande restructuration des routes de négoce se situe entre la fin du III^e^ s. et le début du II^e^ s., pas en 167. Ce n'est donc pas le rythme délien qui dirige les bouleversements structurels de l'économie du port.

L'histoire de l'économie délienne de la basse Indépendance est celle de la montée en puissance du secteur privé et du port de négoce au détriment du sanctuaire et de la cité. À la basse Indépendance, la cité généralise l'*ateleia*. Les responsables de la cité semblent perdre en autorité face à la croissante population cosmopolite des négociants[7255]. Le port franc risque de transformer les Déliens en minorité insignifiante. Les réseaux tissés par Délos confortent le choix romain de s'installer dans un vaste port de redistribution, déjà fréquenté. Cela pose la question de l'expulsion des Déliens en 167. Globalement, le port n'a pas beaucoup subi de préjudice au

[7253] Boehm (2018), p. 127-132.
[7254] Oliver (2018), p. 162-164 et Terpstra (2019), p. 4.
[7255] C'est le contexte d'apparition des associations de négoce, comme celle de Laodicée de Phénicie.

départ des Déliens et nombre de marchands étrangers installés dans l'île y restent après 167, signe de la perte d'autorité de la cité dans les derniers temps de l'Indépendance, l'*emporion* devenant incontrôlable. La décision romaine de donner l'île aux Athéniens peut aussi être motivée par les capacités d'action de l'administration athénienne. Athènes, en outre, favorise les associations de négoce. Les Athéniens s'approprient aussi le port neuf que les Déliens se sont fait construire à grands frais, comme en témoigne le changement de la dédicace de la salle hypostyle. Les marchands étrangers dominent rapidement l'administration athénienne et il est difficile de savoir s'il existe une sorte de rapport de force entre autorités administratives de l'État et aspirations libérales des marchands (liberté de propriété, réduction de l'interventionnisme de l'État, etc.) ou si les Athéniens promeuvent l'indépendance des négociants (cf. *infra*).

La perte d'autorité de la cité sur les réseaux de l'île pose la question de sa marge de manœuvre. G. Oliver défend l'existence d'une *agency* des cités hellénistiques en matière d'économie[7256]. Les Déliens développent une stratégie complexe, fondée sur le développement de l'*emporion* et employant les moyens financiers et de rayonnement du sanctuaire. Ils passent aussi par la promotion de l'*ateleia* et la limitation des monopoles, fixant les conditions d'ouverture du port au négoce international[7257]. Une importante question est de savoir si les dossiers épigraphiques illustrent les objectifs des Déliens en termes de réseaux ou s'ils illustrent des réseaux structurels existants. La carte de distribution des locataires d'Apollon du début de la seconde domination athénienne est identique à celle des *honorandi* et des donateurs de la basse Indépendance. Il y a une remarquable continuité des étrangers installés dans l'île que la « rupture » de 167 ne semble pas perturber. Entre 167 et 145, les cités orientales les mieux représentées par les dédicaces sont celles qui l'étaient déjà à la fin de l'Indépendance, preuve de continuité (Alexandrie et Bérytos). En somme, l'année 167 n'est pas une rupture des réseaux de négoce. Si cette rupture politico-administrative majeure bouleverse si peu les réseaux de l'île, l'action de la cité pour contrôler les réseaux avant 167 a dû être inefficiente. On doit alors se demander dans quelle mesure elle a subi des évolutions plus globales, méditerranéennes. En restituant le modèle ondulatoire, on a vu que l'horizon délien dépend de facteurs dont Délos n'a pas le contrôle. Les hiéropes de la haute Indépendance font graver les offrandes des donateurs occidentaux de la période classique, ils arrêtent quand l'horizon délien se dilate vers l'Orient, sous l'influence lagide. La stratégie des hiéropes est inefficace, mais l'objectif de dilatation est atteint, par d'autres moyens. Au milieu du III^e^ s., l'horizon délien mute avec des excroissances en Occident et dans le

[7256] Oliver (2018).

[7257] Les Déliens sont connectés aux ressortissants du Pont septentrional. Ces liens disparaissent en 167, preuve que ce sont les relations avec les Déliens plutôt qu'avec l'île qui nourrissent les réseaux. Dans ce cadre, les Déliens ont une marge de manœuvre dans la création de leurs réseaux.

Pont. Cette dilatation s'explique en partie par le retrait lagide. Sans cette pression, les réseaux retrouvent leur tendance naturelle à la dilatation et à la densification, ce que montrent bien les décrets honorifiques. Les États ont donc une influence sur la forme des réseaux déliens, limitant la marge de manœuvre de la cité délienne (cf. *infra*). Celle-ci n'a pas les moyens de modifier les routes maritimes, mais l'île est bien située, au carrefour de routes anciennes. Sous la haute Indépendance, l'axe majeur longe les côtes d'Asie Mineure, entre le Pont et Rhodes. Les Déliens ont su dévier une partie des flux vers leur port en se reposant sur les réseaux lagides. L'île devient un port régional important, mais il faut attendre qu'elle prenne la place de pivot de la route horizontale, entre Rome et le Levant, pour qu'elle trouve une véritable dimension internationale. En ce sens, on peut dire que l'étape lagide a été nécessaire, car elle a offert les conditions au port délien pour être choisi par les Italiens comme place de négoce oriental. On a vu que les Déliens ont tout fait pour acquérir cette position centrale, mais la cité n'a pas les forces nécessaires pour dévier les grands flux méditerranéens. Il semble plutôt qu'elle accompagne ces flux autant qu'elle le peut, grâce à une capacité financière plus importante que le reste des Cyclades et au développement architectural du port[7258]. Les premiers Italiens apparaissent dans la première moitié du III^e^ s. Délos finance un grand projet de développement portuaire à la fin de ce siècle, entraînant l'afflux massif des Romains et Italiens au début du II^e^ s. Les Déliens ne créent pas un réseau de négoce occidental *ex nihilo*, mais lorsque l'opportunité apparaît, ils se donnent les moyens de l'exploiter. Cette politique se voit aussi avec les décrets honorifiques. Il y a donc une grande différence entre le Pirée du IV^e^ s. ou Rhodes hellénistique et Délos. Les premiers ports sont liés à de puissantes cités ayant la capacité de créer des routes de négoce et de les défendre. Il n'est pas étonnant que les Déliens soient presque inconnus hors de l'île : Délos n'a jamais eu les moyens de créer des routes de négoce. Par une politique économique (développement d'un port franc avec des infrastructures) et de propagande (manipulation du sanctuaire délien et politique honorifique), Délos attire à elle les flux des principales routes méditerranéennes passant près de l'île[7259]. En ce sens, la position stratégique de l'île en Égée joue un rôle important. Au milieu du I^er^ s., la restructuration des réseaux méditerranéens entraîne l'abandon de l'île et même l'*agency* romaine ne parvient pas à modifier les flux, comme en témoigne la tentative de la *lex Gabinia-Calpurnia*.

Un argument de poids limitant l'*agency* délienne est la vocation originelle de carrefour du sanctuaire. Les donateurs macédoniens à Délos, surtout des vétérans d'Alexandre, s'inscrivent dans le contexte du retour d'Orient. Les inventaires de la haute Indépendance exposent des

[7258] La politique du port franc délien permet aussi d'attirer les flux. Cette stratégie fonctionne pour les îles du monde contemporain. Cf. Lavissière (2019), p. 126-128 et 146.
[7259] Sur l'existence d'une politique économique des États antiques : Terpstra (2019), p. 24.

offrandes issues de réseaux du dernier quart du IV^e s. Ces dons ne témoignent d'aucun lien entre Délos et la Macédoine, ces officiers ayant quitté depuis longtemps leurs terres d'origine. Les liens du sanctuaire avec eux et les diadoques ne disent rien de la géographie des réseaux, mais sont sociaux et personnels (voir le cas Balagros). Les réseaux de donateurs se reconstruisent alors selon plusieurs modèles. Tout d'abord, le rôle de sanctuaire de carrefour de Délos attire des donateurs qui n'ont pas l'île pour destination, mais ne peuvent y passer sans rendre hommage à Apollon. C'est net au retour des vétérans d'Alexandre. Il en va de même à la fin de la guerre lamiaque en 322. En 308, quand une flotte lagide en campagne traverse les Cyclades, des consécrations sont faites dans le sanctuaire pour obtenir une navigation favorable. Pareil avec Kallikratès de Samos en 266, qui rentre d'Alexandrie vers Athènes et pour les expéditions navales antigonides de 301 et 295. Mais les flux que capte ainsi Délos le sont sans qu'elle les contrôle.

Le cas délien évoque celui de Byzance : la cité, en position stratégique, concentre les flux, et les Byzantins, en fin de compte, voyagent peu[7260]. Cela traduit deux formes d'*agency* des ports égéens selon leur capacité à sécuriser des routes maritimes (Athènes) ou une position stratégique (Byzance). Délos, dans la restructuration des réseaux méditerranéens, se positionne en verrou, mais subit les évènements internationaux et en profite par opportunisme, tout en développant une politique complexe, au mieux de ses moyens, pour favoriser son port.

Le port délien était ouvert dès le III^e s. et l'*ateleia* de 167 a été bien anticipée. Les décisions romaines de cette année-là s'expliquent aussi par un approvisionnement aisé de la population de l'île, et par le fait que les Déliens, peu nombreux, n'ont pas les moyens de contester les choix du Sénat[7261]. Surtout, les décisions de ce dernier s'inscrivent dans un processus historique, Délos étant déjà une sorte de port franc, dont les Lagides avaient profité un siècle auparavant, tout comme les Romains lors de leurs guerres d'Orient.

**E- Les réseaux déliens et le continent : vers une ouverture des ports méditerranéens ?**

Le sanctuaire a une vocation maritime et ses réseaux sont en partie conditionnés par la mer, mais cela n'empêche pas de voir comment ils ont pénétré dans les terres. Les militaires donateurs au sanctuaire viennent pour la plupart de Grèce continentale et de Macédoine[7262]. Ils sont visibles dans l'île au retour des vétérans d'Alexandre, ou des guerres de Macédoine. Leur fréquentation du sanctuaire délien est ponctuelle et liée à sa place de carrefour des routes maritimes. L'offrande de Koskalos d'Idumée est située dans le prolongement de l'activité lagide en Égée : il a pu accompagner la flotte lagide lors d'une campagne égéenne. Les donateurs étoliens de la haute Indépendance témoignent plutôt de leur activité de protection contre les

[7260] Prêteux (2016), p. 272-280.
[7261] Chankowski, Lafon et Virlouvet (2018), p. 34.
[7262] Le sanctuaire n'entretient pas de lien structurel avec la Macédoine, seulement avec la famille antigonide.

pirates. Aucune pénétration continentale n'est alors visible[7263]. Les donateurs du Péloponnèse viennent des ports et des côtes, jamais des terres.

La seule région dont la pénétration continentale paraît structurelle est la Carie, puis l'Asie Mineure. Les réseaux déliens atteignent plus souvent les côtes d'Asie Mineure passé le milieu du III^e^ s. (Clazomènes, Phocée, etc.). Le sanctuaire essentiellement insulaire mute avec la montée en puissance du port. Du reste, les réseaux de l'Indépendance restent côtiers, sauf pour la Carie, seule région continentale connectée de longue date à Délos. En déplaçant sa capitale de Mylasa à Halicarnasse, Mausole a contribué à ouvrir la région sur l'Égée, ce qui explique la densité des relations entre Grecs et Cariens[7264]. Thucydide fait des Cariens les premiers habitants de Délos[7265]. Les cultes archaïques de la triade délienne, ainsi qu'une partie des légendes hyperboréennes et de l'Hécate de Rhénée témoignent de traditions communes avec la Carie et la Lycie. Des huit Déliens de l'Indépendance honorés par d'autres cités — toutes de la *LRPI* —, Sèmos de Délos est proxène de Théangéla de Carie, à la fin du III^e^ s. Par Rhodes, il y a aussi l'accès à la partie carienne de la Pérée rhodienne. Le lien avec la Carie est donc une constante, visible dans les dossiers hellénistiques. On a ainsi des *honorandi* d'Antioche des Chrysaoriens (Alabanda) et de Stratonicée de Carie. Après 167, la place de la Carie continentale se renforce encore, tandis que les réseaux déliens se diffusent en Asie Mineure, ce qui est une nouveauté[7266]. Les réseaux continentaux se densifient en Carie et pénètrent des territoires plus reculés, comme le prouve une stèle funéraire rhéniote d'un ressortissant de Tabaï. Les Séleucides puis les Attalides après 167 renforcent les réseaux grecs d'Asie Mineure continentale[7267]. Rome s'assure plus tard aussi des relais continentaux aux frontières de la province d'Asie, visibles dans la documentation délienne[7268]. L'administration de la province d'Asie conduit aussi à lier les cités intérieures avec les ports[7269]. En parallèle, Mithridate VI ouvre les réseaux déliens aux régions continentales de son royaume[7270]. En somme, les réseaux continentaux d'Asie Mineure ne se développent pas à partir de la Carie continentale. La basse période hellénistique voit une pénétration de l'hellénisme plus

[7263] Il reste qu'en 167, les Déliens sont accueillis en Achaïe, ce qui induit des liens entre Délos indépendante et cette région dont l'aspect continental compte beaucoup.
[7264] Brun (2022), p. 186-193 et 198.
[7265] Thucydide, I, 8, 1-4, faisait déjà des Cariens les premiers habitants de l'île.
[7266] Des donateurs de Paphlagonie continentale et de Mylasa apparaissent alors. En 136/5, le négociant Diogénès d'Alabanda dédicace un autel à la triade isiaque. Un éphèbe délien de 123 est originaire de Nikopolis.
[7267] Sur la fondation progressive de cités des côtes vers le continent dans la région : Boehm (2018), p. 115-116 et 136. Cf. Bru (2017). p. 49-61.
[7268] Sous la seconde domination athénienne, une communauté de Selgè en Pisidie est installée à Délos. En 113/2, des ambassadeurs de Prostaenna de Pisidie dédicacent une statue du questeur Marcus Antoninus dans le sanctuaire d'Apollon. Mylasa et Alabanda introduisent le culte de Rome dès la paix d'Apamée et Tabaï en 167. Cf. Marek (2016), p. 226 et 229.
[7269] Marek (2016), p. 260-262.
[7270] En 102, un médaillon du monument d'Hélianax pour Mithridate VI représente le roi de Cappadoce Ariarathès VII. Un autre médaillon représente Diophantos de Gazioura. Un autre roi de Cappadoce Archélaos apparaît sur une dédicace des Athéniens entre 36 et 15 (*ID*, 1634).

profondément dans les terres d'Asie Mineure et ce phénomène est projeté à Délos. Les grands ports de la région (Éphèse, Milet, Smyrne, Pergame, Amisos, Sidé etc.) restent cependant de loin les mieux connectés à Délos[7271].

Un phénomène de pénétration continentale a aussi pu se produire au Levant après 167. Dans cette région, les *honorandi* et donateurs de l'Indépendance viennent tous des côtes. Dans les dédicaces, juste après 167, les cités phéniciennes apparaissent comme les mieux représentées, en continuité avec la fin de l'Indépendance[7272]. Après 145, apparaissent les cités syriennes (Hiérapolis, Laodicée et Antioche). Vers 128, le clergé hiérapolitain du sanctuaire de la déesse syrienne est installé dans l'île, comme le montre des listes d'éphèbes et des stèles funéraires. Hiérapolis apparaît à la même période que Laodicée et Antioche dans les dédicaces déliennes. Après 125, Damas est atteinte. C'est toute la Syrie qui se connecte à Délos, les cités continentales une génération après les cités portuaires. Entre 125 et 105, des Ascalonitains apparaissent, accompagnés par des ressortissants des cités palestiniennes (Azôtios et Philadelphie) entre 105 et 88. Dernière étape, après 69 et au début du principat, apparaissent la Galilée, la Judée, la Pérée et la Nabatène[7273]. On constate la régionalisation des réseaux déliens autour de trois pôles levantins : la Phénicie, la Syrie et la région palestinienne, impliquant l'existence de réseaux continentaux, pas seulement portuaires. Les Orientaux ne forment pas un bloc monolithe. On conclut à une pénétration continentale progressive des réseaux déliens du nord vers le sud, de la Syrie vers la Palestine, en parallèle au développement des réseaux côtiers, bien que désynchronisés, le continent apparaissant toujours après les ports, en une même région. Les monuments funéraires corroborent les dédicaces (Séleucie du Tigre, Hiérapolis, Damas et la Nabatène). Les relais se font plus nombreux dans les terres pour plusieurs raisons comme la déstabilisation des réseaux en raison des conflits incessants, de la fragmentation du royaume séleucide, et de la volonté de cette dynastie d'organiser les routes de négoce. En changeant d'échelle, on voit apparaître des relais plus lointains, comme Séleucie du Tigre et la péninsule arabique. Les côtes syro-palestiniennes ont un double rôle d'exutoire de ces longues routes marchandes et du négoce régional. En parallèle, Alexandrie centralise tous les flux égyptiens vers Délos[7274]. Des productions d'Égypte

[7271] LaBuff (2016), chapitre 2 et p. 209, montre que les cités de la région se lient par des accords de *sympolitai*, facilitant l'accès des petites cités continentales à la mer. Après 167, les communautés continentales d'Asie Mineure qui apparaissent à Délos ne sont pas installées dans l'île : elles apparaissent dans les dédicaces, mais pas sur les monuments funéraires ni dans les listes d'étudiants, à l'exception d'un esclave, Antipatros de Mazaka (*EAD XXX*, nº 418). En revanche, les grands ports de la région sont bien attestés dans la nécropole et dans les listes d'étudiants. Leur nombre reste peu important par rapport aux Orientaux et Italiens. Cf. Perrin-Saminadayar (2007), p. 512.

[7272] Entre 167 et 139, seul un *philos* séleucide de Nisibe apparaît comme étant d'origine continentale, mais il évolue certainement à la cour du roi, donc sans grande conséquence pour la pénétration des réseaux déliens.

[7273] Par exemple : *ID*, 2315 (en 19). Cf. Roche (2019), p. 193-195, nº 100.

[7274] Un unique ressortissant de Péluse est connu à Délos (*ID*, 2595I, l. 26-27).

continentale, comme les céréales, sont négociés à Délos, sans avoir laissé de traces directes. C'est par le concept de sphère de faible intensité qu'on restitue ces réseaux (cf. modèle ondulatoire).

Plus globalement, les réseaux déliens de la seconde domination athénienne se caractérisent par une pénétration continentale. Sous l'Indépendance, un port connecté à Délos est l'intermédiaire obligatoire avec un espace continental. En évoluant, les réseaux se densifient et les négociants continentaux court-circuitent les ports. Ils doivent toujours payer des taxes portuaires et emprunter des ports pour se rendre dans l'île, mais maîtrisent désormais des routes plus longues et installent des comptoirs à Délos même. On le voit aussi avec les négociants d'Arabie qui s'installent dans l'île, les Minéens remontant les pistes caravanières. On se demande si les ports méditerranéens ne sont pas plus ouverts, à l'image du port franc délien, bien que des *portoria* soient levées par Rome dans la province d'Asie. À la basse époque hellénistique, les Séleucides ouvrent leurs ports, comme Séleucie de Piérie, et leur octroient l'autonomie. En parallèle, P. Arnaud a écrit qu'à partir de la période hellénistique, les principaux ports fluviaux mettent en place des zones de rupture de charge aux embouchures des cours d'eau en une sorte de descente vers la mer[7275]. Cela s'accentue en même temps que Rome étend son pouvoir sur la Méditerranée orientale[7276]. Les réseaux continentaux structurels de Délos apparaissent après 146, quand Rome maîtrise mieux les réseaux portuaires après la destruction de Carthage et de Corinthe. Rome et les dynastes hellénistiques contribuent à la pénétration des réseaux continentaux à Délos[7277]. On distingue deux secteurs de réseaux continentaux déliens : l'Asie Mineure, notamment toujours la Carie, et le Levant, dans le prolongement des réseaux des États. Il faut aussi intégrer la sphère de faible interaction aux réseaux continentaux. Les ports d'Asie Mineure sont les débouchés de denrées produites en Asie Mineure et acheminées par les fleuves[7278]. Il en va de même en Orient : Hyspaosinès de Bactriane doit traverser des régions continentales avant de débarquer à Délos.

Il ne s'agit donc plus d'une pénétration des réseaux déliens dans les terres, mais à l'inverse d'une pénétration de réseaux venant du continent et atteignant l'île. La cité délienne n'a jamais eu de politique de dilatation dans la direction du continent, et n'en a de toute façon pas les moyens. Les conquêtes d'Alexandre, la structuration des royaumes des diadoques et l'émergence de la puissance de Rome portent les sociétés grecques dans des régions continentales. Il faut aussi rester critique face aux sources. La proxénie est un outil du dialogue entre cités, mais bien des espaces continentaux ne seront que tardivement touchés par le phénomène de poliadisation. Il reste que dans une perspective néo-institutionnaliste, la *polis* est une institution qui promeut le

[7275] Arnaud (2016).
[7276] En 167, les cités des côtes méridionales d'Asie Mineure, détachées de l'influence rhodienne, entretiennent des liens bilatéraux avec Rome. Cf. Marek (2016), p. 229.
[7277] Le dossier des ambassadeurs de Prostaenna de Pisidie montre que les réseaux déliens continuent ceux de Rome.
[7278] Boehm (2018), p. 133-134.

négoce. Les réseaux de négoce les plus performants se concrétisent donc dans le cadre de relations entre cités. Il faut enfin identifier les points de jonction entre les mouvements des continentaux cherchant un accès à la mer et ceux des côtiers pour atteindre leur *interland*. Un port d'Asie Mineure est évidemment soumis à ces deux forces, mais pas Délos, qui n'a jamais possédé de Pérée[7279], à la différence de Thasos et Rhodes, plus puissantes et plus proches des côtes. Les réseaux continentaux déliens s'étendent en revanche à une bonne partie des hinterlands de Méditerranée orientale. Délos, île-monde, renvoie l'image que les Anciens se font de l'oikoumène.

## III- Évolution des structures de la sociabilité délienne et invention du réseau

Sous l'Indépendance, la cité tente de limiter le phénomène associatif pour conserver un contrôle sur une population étrangère croissante. À la fin de la période, les associations sont nombreuses, preuve d'une perte d'autorité délienne sur les réseaux de l'île. Après 167, défendue par Rome, administrée par Athènes et alimentée par les négociants orientaux, l'île n'a pas de maître clair. Alors que Délos est sous la gestion distante de l'administration athénienne et que sa population n'a jamais été aussi cosmopolite, la structure sociale passe d'un système associatif au réseau. Celui-ci se définit comme l'ensemble des relations entre individus, qui les pensent comme un système cohérent voire stratégique. Le réseau peut avoir un cadre compétitif ou coopératif. À Délos, les négociants suivent une stratégie réticulaire qui les pousse à s'extraire des associations pour s'insérer dans des communautés inclusives à l'échelle de l'île. La grille d'analyse identifiant le phénomène est la montée en puissance des logiques d'intermédiarité des individus, concomitant à la perte de vitesse du phénomène associatif.

### A- Vers une structure associative des étrangers à Délos

#### 1- La haute Indépendance, une période de contrôle civique de la sociabilité

À la haute Indépendance, aucune association n'est connue à Délos : la plupart des *xénoi* installés dans l'île sont des artisans du sanctuaire. Pour C. Feyel, la faiblesse des interactions entre artisans vient d'une sévère réglementation de la cité, qui interdit l'organisation associative des entrepreneurs, pour faire baisser les coûts des travaux en organisant la concurrence[7280]. Il ne faut pourtant pas trop vite conclure à un manque de solidarité entre artisans : ils se regroupent pour remplir des missions, limitant la concurrence et favorisant le communautarisme. Le petit monde des artisans étrangers installés dans l'île est connexe, formant une communauté de fait, quoi que non formalisée. Les hiéropes limitent le phénomène associatif pour maîtriser leurs dépenses, expliquant que les artisans sont une profession mobile. Les artisans étrangers installés dans l'île

[7279] Sur l'Asie Mineure, voir l'étude de LaBuff (2016), chapitre 2 sur les *sympoliteiai* et la conclusion. Par exemple, les élites de Pidasa cherchent à obtenir la citoyenneté de Milet.
[7280] Une telle interdiction existe dans une inscription de Tégée. Cf. Dubois (1986), p. 40 et 54 et Feyel (2006), p. 463.

forment un réseau hiérarchisé. Ils se lient par contrats communs : les partenariats d'entrepreneurs concernent 72 individus sur 653 (11,03 %)[7281]. Pour C. Feyel, ce n'est pas la sociabilité qui connecte les artisans, mais des capacités de production trop faibles par rapport à un contrat important : un artisan n'aurait pas les moyens de réaliser seul les missions les plus importantes[7282]. Il semble plutôt que les hiéropes divisent parfois les tâches des entrepreneurs pour s'assurer de la bonne conduite des travaux et réduire les frais, comme le montre l'exemple de la sixième barrière du Pythion[7283]. D'autre part, aucun lien ne peut être fait entre la rémunération des missions et le partenariat entre entrepreneurs : 28,6 % des partenariats entre artisans ont une rémunération inférieure à 50 dr., soit plus que les partenariats dont la rémunération est supérieure à 1000 dr. Les artisans étrangers s'associent pour obtenir plus de missions des hiéropes : se constituer un réseau est nécessaire pour les entrepreneurs qui s'installent dans l'île. Il leur permet de pallier l'interdiction de s'organiser en association. L'entreprise de Nikôn et Nikoklès de Syros, au centre des réseaux, obtient ainsi les meilleurs contrats. Les entrepreneurs ont conscience de cela, comme Théophantos de Karystos qui se connecte uniquement aux Déliens et artisans de Syros.

Les entrepreneurs étrangers comptent plus sur une sociabilité étrangère que sur des artisans déliens. Il ne semble pas y avoir de solidarité entre artisans d'une même cité, mais ceux des Cyclades s'associent fréquemment. Les hiéropes ont confiance en eux et les liens dans l'Archipel sont anciens[7284]. Les artisans déliens veulent cependant peut-être limiter les logiques associatives avec les étrangers : ils comptent sur leur capital social et familial local pour leurs activités professionnelles (par exemple pour trouver des garants). Les étrangers se tournent alors souvent vers d'autres entreprises étrangères, mieux connectées. Les Déliens contrôlent bien les réseaux d'entrepreneurs étrangers, comme le montrent les listes de garants et de témoins des quelques contrats. Le cadre surtout régional des réseaux d'entrepreneurs apporte l'assurance aux hiéropes de les contrôler plus efficacement, mais ils doivent jouer entre les faibles moyens de production régionaux (le besoin d'une main d'œuvre nombreuse) et la limitation du phénomène associatif (la recherche d'une main d'œuvre de faible coût, donc peu organisée). Les contrats mis en adjudication leur assurent ses coûts plus bas, tout en stabilisant les entreprises et en les mettant en concurrence, tandis que les gros chantiers sont divisés en deux contrats. Les hiéropes engagent aussi des salariés, comme Hèrakleidès le Crétois et Dexios, des artisans polyvalents et compétents. Les hiéropes maîtrisent les réseaux d'entrepreneurs, sous contrôle des citoyens.

---

[7281] Feyel (2006), p. 463.
[7282] Feyel (2006), p. 464 et 467.
[7283] Caboche (2023).
[7284] *ID*, 1. Ils se reposent aussi sur des Déliens de confiance, comme Orthoklès, chargé de conserver les contrats des entrepreneurs de passage. Cf. Jockey (2009), p. 143-145.

Les artisans suivent différentes stratégies pour obtenir les meilleures missions du sanctuaire. Si les gros contrats sont surtout accaparés par des entreprises cycladiques, les travaux d'entretien, qui rapportent peu, concernent tous les artisans, aussi bien de régions éloignées, dont beaucoup sont esclaves, que locaux. Il n'existe pas de catégories cloisonnées entre les artisans prenant en adjudication des contrats importants et ceux réalisant des petites missions forfaitaires[7285]. La hiérarchie entre entrepreneurs est moins visible par le mode de rémunération (*contra* Feyel), que par le réseau. En cette première moitié du III^e^ s., un phénomène proto-associatif des artisans naît de leur rapport de force avec les hiéropes. La cité contrôle alors encore efficacement les réseaux étrangers. D'où le retard délien dans le phénomène associatif par rapport à Athènes et Rhodes, où les premières associations de *xénoi* sont connues dès la fin du IV^e^ s.

**2- La basse Indépendance et le début de la seconde domination athénienne : une période de développement associatif**

Plus l'*emporion* gagne en importance et les financiers étrangers s'installent dans l'île, plus la cité délienne perd en autorité, ce qui entraîne le développement d'associations étrangères, comme on le voit au Sarapieion B. Nombre d'associations des cultes orientaux se forment à la basse Indépendance[7286] : ce sont des organisations structurées, avec un archithiasite et un secrétaire, et exclusives, avec une liste des adhérents et le paiement des droits d'inscription[7287]. L'île a su s'adapter aux changements des temps, mais il faut se demander si cette adaptation rapide ne s'explique pas par l'affaiblissement de l'autorité civique au profit de la population cosmopolite.

Les négociants consacrent surtout des vases à boire dans les sanctuaires déliens, rappelant que leurs affaires se concluent sous le regard des dieux, parfois dans le cadre de banquets associatifs. Les marchands font plus d'offrandes collectives que la moyenne des donateurs. Les principaux évergètes des associations, comme Minatios dans le *koinon* des Bérytains, peuvent amener des invités lors des banquets. Du reste, ces associations restent exclusives et il est difficile de penser avec M.-F. Baslez que le *koinon* des Bérytains aurait eu une politique d'extension et de ralliement du plus grand nombre[7288]. Cette association est d'ailleurs d'initiative publique, liée à Bérytos et aux Séleucides, signe de la perte d'autorité de la cité délienne sur les réseaux de l'île.

Dans les derniers temps de l'Indépendance, des embryons associatifs apparaissent : les négociants de Laodicée de Phénicie, le synode d'Arados, etc. Au début de la seconde domination athénienne, avec l'introduction d'une politique plus libérale (liberté associative, instauration du

[7285] Certaines familles travaillent pour le sanctuaire sur plusieurs générations, ce qui leur permet d'obtenir de meilleurs contrats. Certains artisans accumulent beaucoup de petites missions, mais la meilleure situation semble l'obtention d'un contrat rapportant beaucoup.
[7286] Baslez (1977).
[7287] Baslez (1977), p. 198.
[7288] *Contra* Baslez (1977), p. 284.

port franc pour tous, etc.), les associations se renforcent, comme le prouve la création du *koinon* des Bérytains à partir du groupe des négociants de Laodicée de Phénicie. Athènes maîtrise le phénomène, comme le montre la requête de Patrôn à la cité pour l'installation du local des Hérakléistes de Tyr. Il faut aussi admettre que les Phéniciens utilisent les institutions publiques pour créer un environnement économique propice au négoce[7289]. Aussi, avec la disparition de la cité des Déliens, les Phéniciens ne peuvent-ils plus se connecter localement par la proxénie. Il fallait de nouvelles institutions pour dialoguer avec le pouvoir impérialiste de Rome et la métropole athénienne : l'association[7290]. Cette institution permet aussi de peser sur les flux de négoce internationaux, imposant des routes maritimes passant par Délos.

**B- La seconde domination athénienne : le temps du réseau**

Le modèle associatif se mue en une sociabilité organisée autour de l'individu, qui va s'inscrire dans différentes communautés inclusives, se construisant son propre réseau. L'absence de cité sur l'île permet les conditions d'émergence du réseau. Les Romains n'ont jamais voulu faire de Délos une cité, mais un lieu de résidence temporaire ouvert à tous[7291].

**1- Mutation d'une logique associative en une logique communautaire**

Les dédicaces collectives de la fin du II^e^ s. et de la première moitié du I^er^ s. permettent d'appréhender la qualité des relations interpersonnelles : là apparaît la mention des *philoi*, *hétairoi*, etc. Au cœur de ces documents, il y a les relations du dédicant : afficher son réseau en est l'enjeu premier. Il n'est pas anodin que le corpus des dédicaces déliennes révèle un tel déséquilibre en nombre de documents de cette nature entre la fin de l'Indépendance et la seconde domination athénienne. Cela ne s'explique ni par la croissance démesurée du négoce, ni par une inflation épigraphique, mais par le passage du système associatif au système en communautés. Sans frontière fixe des groupes, les individus doivent faire des dédicaces pour s'intégrer.

Contrairement aux réseaux des artisans de la haute Indépendance, les négociants de la seconde domination athénienne se reposent sur une stratégie d'intermédiarité. Leur réseau est multipolaire, alors que les artisans forment une seule communauté. Dans ce nouveau cadre, l'intermédiarité a plus de valeur que la centralité de degré. Les négociants en ont conscience et exploitent cette situation, comme Philostratos d'Ascalon. Ayant une stratégie d'intermédiarité, on peut dire que cette population cosmopolite a conscience du réseau, voire l'invente.

[7289] Terpstra (2019), p. 58 et 64-71.
[7290] Terpstra (2019), p. 70.
[7291] Rostovtseff (1989), p. 558.

Je propose de distinguer quatre plans d'interconnexion pour les communautés déliennes de la seconde domination athénienne : a) la mobilité, b) l'activité, c) l'origine et d) les cultes[7292]. Pour bien comprendre ce phénomène d'un réseau en trois dimensions, prenons deux exemples. L'association bérytaine se développe sur tous ces plans à la différence de la communauté isiaque. La première est donc moins perméable aux interactions intercommunautaires que la seconde, car, en son sein, ses membres évoluent sur les quatre plans simultanément. Un Bérytain peut donc se contenter du *koinon* des Poséidoniastes, mais un dévot de Sarapis doit intégrer d'autres groupes, liés à son origine, son activité professionnelle ou sa mobilité. Si les communautés de thérapeutes isiaques et le thiase de la déesse syrienne apparaissent dès l'Indépendance, la nouveauté est la stratégie d'intermédiarité des individus entre ces groupes. Il serait intéressant d'évaluer les différences entre négociants de passage et ceux installés dans l'île ; peut-être les premiers se connectent-ils aux seules communautés de leur patrie et les seconds sont-ils plus ouverts aux communautés cosmopolites.

Le concept de réseau permet de dépasser la question d'associations formelles[7293]. Des réseaux professionnels n'ont pas besoin d'un vaste local et d'un sanctuaire privé : c'est le cas des entrepositaires d'Alexandrie, qui fréquentent certainement le Sarapieion B ou C. Progressivement, l'expérience du cosmopolitisme à Délos rend moins pertinentes les associations rigides : les associations muent en réseaux, plus flexibles, et mieux adaptés au négoce délien. C'est vrai des sanctuaires orientaux, fréquentés avant 167 par de nombreuses associations, qui accueillent désormais une unique communauté de thérapeutes inclusive et aux limites du groupe floues[7294]. Les dévots se détournent progressivement des liens associatifs vers des liens interpersonnels dans le cadre des larges communautés de thérapeutes, mieux adaptées à l'organisation en réseaux. Les cultes orientaux attirent de nouveaux adeptes : cette politique contribue à la mise en réseau des habitants de l'île qui, souvent, ne se restreignent pas à un seul culte. Dans ce contexte, disparaissent les nombreuses associations isiaques exclusives de l'Indépendance (énatistes, décadistes, etc.).

Les associations exclusives les plus récentes s'insèrent dans les réseaux : le synode des entrepositaires d'Alexandrie est actif dans le dernier tiers du II^e^ s., à un moment où la structure en réseaux des communautés remplace déjà la structure en associations exclusives. Cette organisation spécialisée dans le négoce, comme les *olearii* italiens de cette période, est insérée dans le système réticulaire. Ainsi, une célèbre famille de Salamine de Chypre, ayant la citoyenneté de Tarente, intègre l'association d'entrepositaires alexandrins et les réseaux des différentes

[7292] Les artisans de la haute Indépendance sont seulement connectés sur le plan de l'activité.
[7293] Maillot (2012), p. 256.
[7294] L'association des Mélanéphores, la seule connue après 167, s'encastre dans la communauté des thérapeutes isiaques. Cf. Baslez (1977), p. 192-196.

communautés. On est loin du modèle exclusif des Poséidoniastes de Bérytos où la sociabilité est gérée au sein du *koinon*. Le local des entrepositaires d'Alexandrie est d'ailleurs certainement le Sarapieion B ou C, un sanctuaire public partagé avec d'autres groupes.

À la fin de l'Indépendance, les Romains sont parmi les premiers étrangers à s'insérer dans les cultes orientaux et encouragent une organisation en communautés inclusives et interconnectées. Le financier romain Minatios, au début de la seconde domination athénienne, soutient l'association des Poséidoniastes de Bérytos, signe du passage d'un système associatif au système en réseau. Surtout, deux Orientaux, Philostratos et Midas obtiennent la citoyenneté de cités italiennes (Naples et Héraclée). Les associations professionnelles et les collèges italiens ne fonctionnent pas avec un président, un secrétaire et un prêtre. Les Italiens sont organisés en une large communauté regroupant des organisations spécialisées, comme les *olearii* ou le collège des Hermaïstes. Ces sous-groupes sont à la fois encastrés dans la communauté italienne et connectés aux autres communautés de l'île. Ce modèle flexible permet la mise en réseau des Italiens avec les autres groupes de l'île : des *olearii* d'Italie méridionale sont par exemple intégrés par mariages mixtes aux familles de l'élite athénienne locale.

Les graphes montrent l'existence de réseaux fondés sur l'origine ethnique (Ascalon, Bérytos, Iamneia, etc.). Les monuments funéraires et les listes d'étudiants viennent le souligner. Deux cités du Levant, Ascalon et Bérytos, sont les mieux représentées, mais les gens d'Antioche, Laodicée et Apamée sont plus nombreux encore dans la nécropole rhéniote. Bien que nombre de dédicants viennent de Syrie, les graphes ne traduisent pas de réseaux communautaires de ces cités et aucune association civique de la Tétrapole syrienne n'est connue. Cela traduit peut-être plusieurs stratégies réticulaires à Délos, avec pour extrême les modèles de Bérytos et d'Antioche. Les ressortissants de la première cité ont créé une association présente sur les quatre plans réticulaires (origine, activité, mobilité et cultuel). Les Antiochéens auraient plutôt développé une stratégie d'intermédiarité : ils sont ainsi nombreux dans les réseaux cultuels de la déesse syrienne et des divinités isiaques. S'inscrire dans une palestre ou effectuer son éphébie sont aussi pour eux des moyens de se positionner en intermédiaires, d'autant que la composante étrangère est plus importante que les Athéniens dans l'institution délienne[7295]. La forte densité des négociants de la Tétrapole à Délos pose aussi la question de l'influence séleucide : outre le programme bérytain, les Séleucides promeuvent peut-être aussi le négoce syrien, par d'autres leviers que celui de l'organisation associative. Une raison serait que les associations ethniques fonctionnent mieux dans une région ayant une culture de la cité (Phénicie). Ascalon est entre les modèles bérytains et antiochéens. Philostratos, qui en vient, fonde une communauté évoluant sur les plans de l'origine

[7295] Perrin-Saminadayar (2007), p. 488.

et des cultes, mais qui laisse ses membres pénétrer d'autres communautés[7296]. Le modèle bérytain, le plus ancien, remonte à l'Indépendance, mais on ignore comment il s'est adapté aux nouvelles réalités du négoce délien de la fin du II^e^ s. Ce modèle associatif a-t-il résisté aux évolutions ? Les réseaux personnels d'intermédiarité entre communautés paraissent plus efficients que l'appartenance à une association exclusive. Dans les derniers temps de l'opulence de l'île, les associations de négoce se délitent car leur continuation dépendait en partie de l'importance des liens entre les membres et avec l'institution[7297]. Du reste, l'association des Poséidoniastes se caractérise par sa longévité[7298]. Il faut aussi séparer l'institution associative de ses membres, car les Poséidoniastes peuvent avoir prospéré individuellement dans les autres communautés, s'adaptant au nouveau modèle d'intermédiarité. Les Poséidoniastes apparaissent désormais dans la masse anonyme des Orientaux sans mention de leur ethnique. Ils fréquentent toujours leur local, comme le prouve une phase d'extension de l'établissement vers 145-120 et une phase d'embellissement vers 110. Après la crise mithridatique, les Phéniciens se concentrent en Italie, à Pouzzoles, où ils apparaissent sous le Principat, mais aucune association du type de celle de Délos n'apparaît avant le début du II^e^ s. de n.e.[7299]

Un dernier aspect du phénomène des communautés concerne les réalités spatiales propres à l'île. Les communautés cultuelles fréquentent des sanctuaires spécifiques, dont beaucoup se trouvent sur la terrasse des dieux orientaux. Ces lieux participent à la cohésion des relations intra-communautaires. La division du port de négoce en deux secteurs, l'un pour les marchands de passage (vers l'agora de Théophrastos) et l'autre pour ceux qui gèrent le transit (vers les entrepôts au sud de l'agora des Compétaliastes) fait écho à deux communautés de ceux qui séjournent dans l'île et ceux qui y résident (cf. chapitre 7). Quelles sont les relations entre les négociants de passage et ceux qui sont actifs dans le port de transit ? Si les deux groupes s'associent parfois pour les mêmes monuments, peu de sources les montrent réellement proches. Les communautés ont une réalité territoriale : nombre de groupes se constituent autour des sanctuaires, des agoras, du gymnase. Toutes les communautés ont un espace où elles exposent leurs réseaux (*e.g.* les Italiens dans leur *pastas*, les éphèbes au gymnase et les réseaux cultuels dans leurs sanctuaires). Sans cela, les réseaux ne peuvent se concrétiser et c'est par la pratique de la dédicace que les membres des communautés s'inscrivent dans un groupe. Cela pose aussi la question des fouilles. Le réseau des Poséidoniastes est bien connu, car son local associatif a été fouillé et publié[7300]. Les

[7296] Notons qu'individuellement, le réseau de Philostratos correspond à celui des Antiochéens poussé à l'extrême.
[7297] Last et Harland (2020), p. 187, sur la fin des associations p. 34-42.
[7298] Last et Harland (2020), p. 48-49.
[7299] Terpstra (2019), p. 57, 67-69 et 71-74.
[7300] Cette spatialisation des communautés n'existe pas automatiquement dans la phase associative de l'île. Les Phéniciens font originellement leurs réunions dans le sanctuaire d'Apollon avant d'obtenir un local et plusieurs associations isiaques se partagent un unique sanctuaire.

réseaux pontiques sont antérieurs à Mithridate VI : le royaume du Pont entretient alors de bons rapports avec Athènes et Rome. Les agents mithridatiques apparaissent seulement à cette période de concorde, mais sans liens entre eux. Il n'existe pas non plus de lieu de représentation dédié aux ressortissants du Pont, alors que des négociants de cette région, notamment d'Amisos, sont installés dans l'île. L'absence de lieu précis où ces réseaux pourraient se mettre en scène confirme l'inexistence d'une communauté pontique dans les réseaux déliens. Les Athéniens proches des Mithridatides ne s'organisent pas, preuve que les intérêts géopolitiques ne constituent pas un plan réticulaire semblable à l'origine, le culte, l'activité ou la mobilité. Les réseaux pontiques sont dilués dans d'autres communautés. Naviguant de plus en plus entre les communautés, les individus du début du I^er^ s. font perdre de la cohérence aux groupes qui n'ont pas de frontières fixes. Il faut aussi admettre que les ressortissants du Pont n'ont jamais eu la force des Italiens ou des cités orientales, en un temps où prédomine l'axe Italie-Levant.

**2- Individualisation des réseaux**

Le système en communautés montre la plasticité des réseaux, car un individu évolue entre les groupes pour se forger le sien. L'enjeu de l'intermédiarité se situe à l'échelle personnelle, non du groupe. De ce fait, l'individu est au centre du système social, non la cité, l'association ou la communauté. Les personnes peuvent s'insérer dans différentes communautés aux intérêts opposés. Notons que l'étape de l'association intègre déjà un processus de renforcement de l'individu, car l'institution associative donne de la visibilité aux négociants les plus puissants, avec l'évergétisme[7301]. Par l'institutionnalisation des réseaux de négoce en associations, les élites marchandes sécurisent leurs positions.

Les stratégies réticulaires s'expriment entre deux modèles extrêmes : celui de Philostratos, fondé sur l'intermédiarité entre les groupes, et celui des Mèdéides, fondé sur une position de pouvoir au centre d'une communauté (centralité de degré), ici l'administration athénienne. Entre, une multitude de degrés existent, ce qui nuance l'idée du « tout-intermédiarité ».

Dans les graphes, le *sfumato* réticulaire, composé des entités qui appartiennent à la communauté, mais en position périphérique et qui sont connectées avec d'autres groupes, illustre l'existence d'une stratégie réticulaire d'intermédiarité. Une position d'intermédiarité entre les communautés ne suffit pas : encore faut-il pouvoir influencer et être en position de centralité. On peut opposer de puissants personnages, comme Philostratos, en position de centralité dans les communautés et d'intermédiarité à l'échelle de l'île et des individus plus modestes, certes intermédiaires entre les groupes, mais en périphérie, dans le *sfumato* réticulaire.

[7301] Arnaoutoglou (2003), p. 163.

L'enjeu est désormais de ne pas réduire la capacité d'action (*agency*) des associations dans le réseau. On l'a vu dans le chapitre 8 sur les dédicaces : les graphes mettent sur le même plan les réseaux des Poséidoniastes de Bérytos et ceux de la communauté cultuelle isiaque, alors que ces deux structures diffèrent. C'est le problème du *réductionnisme relationnel*, connu des sociologues, qui considère le réseau comme la principale structure sociale[7302]. La communauté isiaque est une clique d'un réseau, pas une structure sociale, à l'inverse de l'association des Poséidoniastes de Bérytos. L'encastrement implique une dépendance d'une forme sociale par rapport à une autre, comme la perte d'autonomie des structures sociales dans le réseau[7303]. Le *découplage* en est la notion corollaire et correspond à l'autonomisation d'une forme sociale par rapport à une autre[7304]. Vers la fin de la basse Indépendance et le début de la seconde domination athénienne, la société délienne accorde une large autonomie aux associations : il y a découplage des associations vis-à-vis de la cité et de ses réseaux. Ainsi, la chute de la cité en 167 n'impacte pas les Bérytains, qui en sortent même renforcés. En même temps, les relations interpersonnelles sont encadrées par l'association. Le passage d'une société en associations à une société en réseaux engendre l'encastrement de la sociabilité délienne dans le réseau. La conséquence est un renforcement de la capacité d'action et du pouvoir, donc de l'*agency*, des individus par rapport aux structures associatives et à l'État. Athènes perd effectivement en autorité sur Délos au cours de la seconde domination athénienne. Dans ce processus, le passage du pouvoir des associations vers les individus se fait au détriment de la cité, que ce soit Délos ou Athènes. Ces cités ont parfois lutté pour contrôler les réseaux, sans y parvenir. Comme, en général, les associations grecques et romaines coopèrent avec l'État, leur effacement face aux réseaux d'individus impacte d'autant plus la cité[7305].

À la fin du II^e^ s., la société délienne s'organise donc en réseaux : le graphe apparaît multipolaire et hiérarchisé, évoluant rapidement. Le réseau devient une ressource pour les individus et une contrainte pour les autorités. L'invention du réseau prouve la domination des acteurs privés sur les autorités civiques.

Les conditions d'apparition du réseau sont propres au contexte délien et sont le fruit d'une lente évolution à la période hellénistique. M.-F. Baslez a montré que les associations orientales, phéniciennes et des cultes isiaques exaltent les individus, ce qui est surtout visible par les décrets honorifiques phéniciens pour Minatios et Patrôn[7306]. La visibilité croissante de cette exaltation des individus au sein des associations est une étape vers l'individualisation des réseaux

[7302] Grossetti et Bes (2003), p. 45.
[7303] White (1992), White (2002) et Grossetti et Barthe (2008).
[7304] White (2002), Grossetti et Bes (2003), p. 52 et Grossetti et Barthe (2008).
[7305] Gabrielsen et Paganini (2021), p. 242-243.
[7306] Baslez (1977), p. 286-287.

en dehors du cadre associatif. Le rapport de force entre l'institution associative et ses membres se déséquilibre et les principaux évergètes investissent d'autres groupes[7307]. Des groupes associatifs de la fin du II^e^ et début du I^er^ s. sont créés par des individus puissants, comme autour des divinités d'Ascalon, dont Philostratos a financé l'établissement (autres exemples : le groupe des Iamnites par une fratrie ou celui d'*hétairoi* rassemblés par un Laodicéen)[7308]. Ces associations n'ont pas la forme de celles de la fin de l'Indépendance, mais sont plutôt liées à des individus, ce que prouve l'étude de graphe, une communauté étant organisée autour de Philostratos à cette période, indépendamment de sa fondation du sanctuaire ascalonitain (chapitre 8)[7309]. Ces groupes n'évoquent jamais de structures associatives, mais reposent seulement sur des liens interpersonnels[7310]. Selon M.-F. Baslez, ces groupes sont inclusifs et définis par tous ceux qui fréquentent le local, non sur liste préétablie[7311]. Les communautés personnelles vont prendre une nouvelle forme avec les crises du milieu du I^er^ s., en témoigne l'existence de Pompéiastes et d'*Eupatôristai*, autour du culte de personnalités. Ce phénomène apparaît dans les graphes. On remarque une progressive montée en puissance des individus, qui tendent à polariser les réseaux autour d'eux au détriment des communautés à partir de la fin du II^e^ s. On peut donc restituer la dynamique suivante sous la seconde domination athénienne : sociabilité en associations, puis en communautés, puis en groupes autour d'individus. Il reste que la dernière étape n'a pas balayé les communautés, qui restent importantes jusqu'au milieu du I^er^ s. Le phénomène associatif se dilue progressivement en un réseau global, entraînant le renforcement des individus.

Les stratégies réticulaires s'observent à différents niveaux : les individus, les familles, les communautés (ethniques, professionnelles, de mobilité et religieuses), etc. À la fin du II^e^ s., cela ne fait plus sens d'être un Bérytain, dont la famille existe seulement au sein du *koinon* des Poséidoniastes. Les différentes strates de réseaux pénètrent ceux de l'île. Les Bérytains font ainsi des mariages mixtes et s'insèrent dans les différentes communautés cultuelles et professionnelles de l'île. Le réseau est l'armature d'une société cosmopolite. Sur le plan de l'urbanisme, il est impensable de mener une analyse fondée sur des quartiers ethniques : les sanctuaires orientaux de Délos sont fréquentés par les Grecs et les Romains, jamais réservés aux Orientaux. Pour se construire un réseau personnel sur les quatre plans réticulaires, un individu doit composer avec les stratégies de sa famille et des communautés dans lesquelles il s'inscrit. Ces différents niveaux sont un cadre au réseau de l'individu, mais cela ne l'empêche pas parfois (rarement) de s'en

[7307] Poussé à l'extrême, le phénomène donne les groupes des Pompéiastes et Eupatôristes, dont les figures tutélaires sont divinisées, dans la première moitié du I^er^ s. Cf. Baslez (1977), p. 287.
[7308] Baslez (1977), p. 202-203.
[7309] Dans la typologie de l'espace réticulaire délien, ce groupe évolue sur les deux plans de l'origine et des cultes.
[7310] Baslez (1977), p. 203.
[7311] Le sanctuaire des divinités d'Ascalon reste davantage fréquenté par les gens de cette cité. Cf. Baslez (1977), p. 203.

écarter et de suivre sa propre stratégie, indépendamment des intérêts de son cadre. Le rapport de force entre les niveaux des réseaux change selon les individus et dans le temps. Par exemple, si on observe une montée en puissance des individus au détriment des associations et communautés, il reste que vers 100, les Mèdéides suivent une stratégie exclusivement familiale.

Reste à savoir si cette mutation de la structure sociale est propre à Délos ou participe d'un phénomène plus global[7312]. Délos, originale par la faiblesse de sa structure politico-administrative, est un lieu socialement singulaire[7313]. Les autres grands ports égéens ont à composer avec une autorité étatique plus forte. Quelques observations sur Rhodes sont éclairantes. Les élites rhodiennes fondent leurs associations privées, qui portent les noms de leurs évergètes, conduisant à une structure sociale corporatiste[7314]. Elles poursuivent des enjeux politiques, inconnus des négociants étrangers de Délos[7315], ce qui mène à une individualisation des réseaux selon une stratégie de centralité de degré. Certains, dans la plus haute élite rhodienne, pourraient être intermédiaires, comme Timapolis fils d'Euphragoras, à la tête de six associations[7316]. Les liens entre Timapolis et les autres membres des associations sont hiérarchiques et ce Rhodien ne pénètre pas de nouveaux réseaux par ces associations. Le stratège rhodien Polyklès est honoré par dix associations, dont les titulatures indiquent qu'elles sont organisées autour de membres de l'élite civique ou de militaires, apportant leur soutien à Polyklès[7317]. Les associations privées peuvent donc être mises en réseau avec une structure hiérarchisée et au profit d'un individu de l'élite. L'intermédiarité est une stratégie réticulaire inconnue à Rhodes. En fait, les associations naissent par action collective, selon un phénomène d'institutionnalisation de réseaux existants[7318]. La structure des réseaux déliens, en quatre plans, est originale et sans comparaison. Rhodes n'a pas connu les communautés inclusives facilitant les stratégies d'intermédiarité.

Les réseaux expriment un modèle d'explication de l'économie délienne. On ne sait rien des capitaux de Philostratos d'Ascalon, mais on a montré qu'il doit son succès en affaires à sa stratégie réticulaire. De cette façon, l'économie est encastrée dans le social, ce qu'explique Granovetter : « les acteurs n'agissent ni ne décident comme des atomes en dehors de tout contexte social [*homo economicus* de Weber], pas plus qu'ils n'adhèrent servilement à des destins

[7312] Sous le Principat, dans le contexte du brassage des populations, existe un phénomène de *religious individualisation*. C'est-à-dire que les individus se construisent une religion qui leur est propre en fonction de leur expérience vécue hors de leur communauté d'origine. Le brassage des populations à Délos expose un phénomène identique. Cf. Haeussler et King (2023).
[7313] Les ports francs modernes sont aussi des lieux d'expérimentations sociales. Cf. Trampus (2021).
[7314] Les associations fondées par un important don d'un évergète sont souvent les groupes les plus riches. Cf. Gabrielsen (2001b), p. 222-226, Fröhlich et Hamon (2013b), p. 20 et Thomsen (2020), p. 151-156 et 162. Voir les nuances de Last et Harland (2020), p. 64-65.
[7315] Thomsen (2020), p. 118-128.
[7316] Thomsen (2020), p. 138-139 et 156.
[7317] Thomsen (2020), p. 126.
[7318] Last et Harland (2020), p. 52 et 119-134.

écrits pour eux par l'intersection des catégories sociales auxquelles ils appartiennent [lutte des classes de Marx]. Leurs tentatives d'action intentionnelles sont plutôt encastrées dans le système concret des relations sociales »[7319]. Le réseau apparaît comme une ressource essentielle pour les négociants et les personnes de pouvoir, au même titre que le capital financier et honorifique. Le réseau se définit ici comme une stratégie consciente d'optimisation sociale des marchands[7320]. L'analyse de réseaux permet d'aller voir derrière les simples logiques familiales qu'étudie la prosopographie. Elle fait des réseaux eux-mêmes un objet d'Histoire. Leur existence se détecte par les stratégies d'intermédiarité des individus dans la seconde moitié du II^e^ s., car l'intermédiarité est une stratégie plus complexe que la centralité de degré, qui nécessite une conscience de l'objet réseau. C'est là une conclusion nouvelle, à laquelle on ne serait pas parvenu avec les méthodes classiques.

## IV- Pouvoirs et réseaux : quelle place pour l'État à Délos ?

### A- Le rapport de force entre Athènes, Rome et la population cosmopolite

Les ports francs modernes de Méditerranée et d'Atlantique sont des « lieux de suspension de souveraineté […] où l'exercice de la souveraineté politique, économique, sociale et culturelle se négocie en permanence entre plusieurs sujets »[7321]. L'histoire de Délos hellénistique est celle d'un rapport de force entre une population cosmopolite nombreuse et les autorités locales (Délos puis Athènes). On a vu que la cité avait progressivement perdu le contrôle des réseaux et le rapport face à une population cosmopolite. Le port franc a-t-il créé les conditions de ce glissement ? Le port franc a été au départ un choix politique des Déliens et ce sont eux-mêmes qui se sont mis dans la condition de ce rapport de force qu'ils eurent ensuite à affronter et où ils perdirent, mais on peine à trouver les origines de cette politique. À l'époque moderne, les ports francs sont créés avec des objectifs politiques : le parallèle entre Délos et Trieste et Livourne modernes est éclairant[7322].

On se demande si la décision romaine de 167 de donner l'île aux Athéniens est un moyen de libéraliser ou de contrôler plus efficacement cette population cosmopolite. Avec l'invention du réseau, la stratégie des individus devient la recherche d'intermédiarité plutôt que de centralité, ce qui rend compte d'une organisation plutôt libérale de la société délienne. Cette vision est promue par les négociants italiens dès le début de la seconde domination athénienne. En 167, Rome donne Délos à Athènes avec l'objectif d'organiser une société cosmopolite libérale, réduisant les

[7319] Granovetter (1985), p. 487.
[7320] Autrement dit, c'est l'ensemble des relations entre individus, pensées comme un système cohérent, voire stratégique, par *ego* et utilisées pour atteindre ses objectifs.
[7321] Trampus (2021).
[7322] Trampus (2021).

freins au négoce. La petite cité délienne n'a ni les moyens d'administrer la population cosmopolite devenue trop puissante, ni la volonté de libérer entièrement le négoce, en promouvant notamment la liberté associative. L'administration délienne avait de toute façon perdu en autorité à la veille de 167 et les Romains ont eu besoin d'une administration efficace pour gérer le port, devenu un enjeu stratégique. Athènes mit en place cette organisation libérale, autorisant les associations phéniciennes de négoce à se développer. Les Athéniens déléguèrent en partie l'aménagement de l'*emporion* aux acteurs privés, ce que la cité délienne refusait, comme en témoigne la construction du local des négociants bérytains.

Athènes, de son côté, s'efforça de rester au centre des réseaux de l'île, en s'adaptant aux innovations des *xénoi*. Elle tenta ainsi de contrôler les réseaux isiaques en interdisant un prêtre délien du Sarapieion A d'exercer, décision révoquée par sénatus-consulte, ce qui traduit la tension entre la volonté romaine de libéraliser la société délienne et celle d'Athènes de contrôler cette société. Athènes fournit des prêtres de Sarapis et consacra officiellement des phiales dans le Sarapieion C, preuve que ses réticences ne concernent pas le culte en lui-même. Le but est sans doute de mieux contrôler le groupe des négociants. Instaurer des prêtrises civiques est un outil performant de la cité pour se placer au centre des réseaux[7323].

Les différentes phases du bras de fer entre Athènes et la communauté cosmopolite peuvent être retracées. Entre 167 et 145, le réseau est sous contrôle de la cité. Les communautés les plus visibles sont les administrateurs athéniens, les marchands et les dévots des cultes isiaques. Entre 144 et 126, hors de l'influence athénienne, se développe la communauté cultuelle syrienne sous le contrôle d'un clergé de Hiérapolis et se structure la communauté italienne. Les réseaux muent : d'Antioche et de Laodicée viennent beaucoup d'Orientaux à la place des Bérytains et des Alexandrins. C'est aussi la période où les actes du sanctuaire cessent d'être publiés et où la *katoikia* s'efface. Les honneurs ne sont plus votés par les seuls Athéniens, mais par tous ceux qui résident dans voire fréquentent l'île. Entre 125 et 105, Athènes cherche à reprendre le contrôle sur les réseaux, notamment en s'appropriant la prêtrise de la déesse syrienne et en développant le port de négoce (*kykloi*). Les réseaux déliens atteignent leur extension maximale et n'ont jamais été aussi complexes. Les stratégies réticulaires sont désormais fondées sur la capacité des individus à se positionner comme intermédiaires entre les communautés. Entre 104 et 89, le développement des réseaux marque le pas. Les stratégies réticulaires personnelles gagnent en efficacité et la puissance réticulaire de certains individus égale certaines institutions, brisant les logiques associatives et de groupes identitaires (*e.g.* Philostratos). On peut rapprocher ce phénomène de l'enrichissement massif de ces individus. La cité ne peut pas contrôler les individus qui court-

[7323] Athènes répète cette politique avec le sanctuaire de la déesse syrienne.

circuitent les réseaux partout, rendant impossibles les stratégies de centralité[7324]. À partir de la fin du II^e^ s., les associations et acteurs privés prennent davantage en charge l'aménagement portuaire, auparavant aux mains de la cité, comme en témoigne l'aménagement des édifices commerciaux du front de mer. Avec les crises mithridatiques, les réseaux de négoce méditerranéens modifient leur structure et le négoce délien chute. Des communautés anciennement puissantes disparaissent, comme les groupes cultuels isiaques et de la déesse syrienne. Athènes contrôle de nouveau une bonne partie du réseau, mais doit composer avec les Romains, qui gagnent en autorité. Les réseaux se délitent complètement après 69. Le contrôle athénien, sous tutelle renforcée de Rome, peut à nouveau s'imposer. Les ressortissants d'Asie Mineure apparaissent nombreux en raison de l'influence romaine. Pour l'Orient, seule la communauté judéenne semble s'ancrer définitivement dans l'île jusque sous le Principat. L'administration athénienne de l'île est fondée sur un équilibre entre sa volonté de contrôler les réseaux et celle de Rome de libéraliser la société de négociants. Pour cela, dès 167, la cité se repose sur un groupe de katèques ayant la possibilité de tirer profit des deux conditions. On a le sentiment que les premiers d'entre eux forment une petite « bourgeoisie » venue s'enrichir et entrer dans la notabilité : ils disposent déjà de capitaux en s'installant. Délos ne semble pas avoir attiré des citoyens de basse condition, du moins aucune trace ne le prouve[7325]. En 167, les familles de l'élite athénienne ne s'intéressent pas non plus à l'île. Elles vont seulement s'impliquer à Délos dans un second temps. Outre des négociants, plusieurs locataires athéniens du sanctuaire sont des médecins, une profession plutôt libérale, correspondant bien au milieu social des marchands tout juste installés dans l'île. Avant l'affermage des propriétés d'Apollon, une sorte de filtre inconscient traduit l'encastrement des sociabilités athéniennes (familiale, professionnelle, du dème, de la cité, etc.). Ces réseaux attirent des candidats à la location issus d'un milieu social précis : ils forment une sorte de classe moyenne supérieure.

Au contact de la population cosmopolite, la *katoikia* athénienne apparaît comme une société locale soudée. Les premiers katèques, surtout connus par les contrats de location des propriétés sacrées, s'installent souvent dans l'île pour plusieurs générations et forment une élite locale bien ancrée. C'est une population opportuniste qui fait probablement le choix de l'expatriation pour s'enrichir[7326]. Ces Athéniens du début de la seconde domination athénienne sont magistrats, prêtres et gymnasiarques dans l'île. Ils fournissent les cadres de l'administration locale et voient peut-être là un retour à l'*archè* athénienne. L'appropriation de l'île est totale, les

[7324] Concrètement, si un individu est fortement impliqué dans les communautés isiaques et de la déesse syrienne, la cité n'est plus un intermédiaire obligatoire, malgré l'existence de prêtrises athéniennes.
[7325] *DCA*, p. 34-35.
[7326] Les sources ne rendent pas visibles de riches investisseurs résidant en Attique. Du reste, les katèques conservent des liens familiaux en métropole.

katèques administrant l'île et ses sanctuaires, tout en louant la plupart des domaines du dieu. Beaucoup d'Athéniens consacrent des offrandes à titre privé ou comme prêtres des divinités isiaques. Dans un premier temps, ces cultes intéressent les seuls katèques venus s'enrichir dans l'île, non les expatriés de l'administration. Cela prouve la « créolisation » de ce groupe qui se singularise jusqu'en 88 où il choisit Rome contre la décision de leur cité. Des katèques athéniens vont se fondre dans la population cosmopolite, comme la famille de Dioskouridès qui se connecte avec une puissante famille éléenne spécialisée dans le négoce d'huile d'olive. Ils forment la base de la population locale cosmopolite des résidents de l'île.

L'enrichissement rapide des katèques attire bientôt l'ancienne élite athénienne, entraînant une expatriation en deux temps. L'élite athénienne arrive au deuxième, quand la *katoikia* disparaît. Plus tard, les Mèdéides vont avoir une politique familiale exclusive, rejetant la culture cosmopolite des « nouveaux riches » (cf. chapitre 8). Ils restent plus attachés à la métropole que les premiers katèques et ne séjournent à Délos que le temps de leur magistrature[7327]. Se partageant les hautes magistratures de l'île, ils consacrent des petites couronnes à Apollon en sortie de charge.

L'administration athénienne a une identité double, divisée entre katèques et expatriés de la métropole. Il est difficile d'identifier l'*agency* des individus face aux décisions de la cité. Les premiers katèques semblent avoir choisi de s'installer sur l'île et de l'administrer. Ils se mélangent aux étrangers et ont pu contribuer à la chute de la *katoikia*, en développant des intérêts propres, indépendants de ceux de la cité. Cette population a pu se reconnaître dans la politique romaine de libéralisation du négoce. Sans que l'on sache dans quelle mesure, les élites conservatrices ont la main sur l'économie attique, mais la petite « bourgeoisie » a pu exprimer ses compétences plus facilement dans l'île qu'en métropole. Dans le rapport de force avec la cité, ils passent progressivement du côté de la population cosmopolite. À l'inverse, les familles de l'ancienne élite promeuvent les intérêts de la cité : elles sont le mieux représentées dans l'île après une période de déclin de l'administration athénienne vers 145-125.

Après 167, les cultes isiaques et orientaux sont les plus en vogue auprès des particuliers. L'étude de réseaux place en revanche Apollon au cœur des dispositifs de pouvoir[7328] : groupes administrant l'île comme les magistrats athéniens, fonctionnaires romains et groupes de résidents et de négociants. Le pouvoir sur l'île échappe définitivement aux Athéniens qui n'avaient de toute façon pas les moyens de gagner le rapport de force contre la volonté romaine.

Sous la seconde domination athénienne, les réseaux romains influencent de plus en plus les réseaux déliens. Par leur large marge d'action, les Romains cassent les conditions de neutralité

---

[7327] *DCA*, p. 66-68.

[7328] Les étrangers participent aux *Apollonia* après 167. Ces fêtes sont associées aux *Athénaia*, preuve de l'aspect politique de ces divinités. Les Athéniens cherchent à atticiser la vie religieuse locale. Bruneau (1970), p. 79-81 et 660.

de la place d'échange, au préjudice de celle-ci, ce qui explique en partie le départ des Orientaux[7329]. L'éradication des pirates par Pompée en 66 gêne le négoce d'esclaves, dont dépend l'économie délienne, entraînant la chute de celui des aromates[7330]. Pompée fait aussi perdre à Délos sa position d'écotone ; la Méditerranée orientale pacifiée et en voie d'unification n'a plus besoin d'un relais dans les Cyclades, les routes maritimes devenant directes[7331]. En entrant dans l'Empire, Délos perd son statut de pôle, au profit de Rome et d'Éphèse[7332]. La population insulaire étant d'abord exogène, l'abandon de l'île est aisé [7333].

Tout cela a des implications sur l'identité locale. D'une certaine manière, après 167, Délos est une *hétérotopie* foucaldienne. C'est une île dont la population n'est pas originaire. Tous portent leurs pensées vers leur patrie, que ce soit Athènes, Rome ou Antioche. Le port de transit implique des populations de marins restant peu de temps à Délos ; il ne se définit plus comme un lieu, mais comme un moment, un moment compté pour le marchand pressé, une pause entre deux périples maritimes pour le marin. L'île suscite aussi des fantasmes, par les richesses qu'on trouve partout. Quel lien, dès lors, pour unir ces populations mouvantes ? Une identité *autre* trouve son sens dans l'évolution de ses institutions, d'associations organisées en communautés aux frontières souples et dans l'individualisation des réseaux personnels, propres à chacun. On se rend bien compte du phénomène, en lisant les listes de souscriptions. Ces documents officiels débutent par une formule du type : « À la bonne fortune du peuple des Athéniens et du peuple des Romains », avec une mention du prêtre à l'initiative de l'*anagraphè* et une datation éponymique par un magistrat, qu'il soit épimélète, prêtre ou archonte. La liste des souscripteurs ne mentionne pas des citoyens, ni des katèques athéniens, mais un mélange de populations non-catégorisées, où les femmes sont nombreuses (ce qui est rare dans les souscriptions publiques). Des marqueurs identitaires apparaissent, comme la profession, le caractère familial de la contribution, l'ethnique ou le démotique, même un groupe de *bastageis* situé au même titre que des individus[7334]. Cette identité *autre* se révèle aussi par l'archéologie : en témoignent l'architecture et les décors de la Maison de Fourni, où les influences italiennes, orientales et grecques se mélangent.

### B- L'institutionnalisation des réseaux de négoce internationaux : la place des États

Rostovtseff accorde une place centrale aux États hellénistiques dans l'organisation du négoce méditerranéen : les Séleucides auraient fondé des comptoirs pour les aromates orientaux à

[7329] Avec les crises mithridatiques, Athènes n'est plus qu'en charge du sanctuaire, Rome gérant directement les affaires juridiques, politiques et financières. Cf. Le Quéré (2015), p. 42-45.
[7330] Le Quéré (2015), p. 42.
[7331] Kowalski (2012), p. 79.
[7332] Le Quéré (2015), p. 44-47.
[7333] Rostovtseff (1930), p. 650.
[7334] *ID*, 2628 III, l. 18. Les *bastageis* sont des desservants du culte, porteurs d'objets sacrés lors des processions. Cf. Cornthwaite (2019), p. 204-206 et Balzat (2019), p. 42-43.

Rhodes, puis les auraient déplacés à Délos après 167. Il surestime de fait la capacité d'action de la dynastie et les évènements de 167, mais son hypothèse n'est pas dénuée d'intérêt, car la politique économique séleucide à Délos doit être réhabilitée[7335]. L'enjeu est d'observer comment l'île est perçue par les États et d'identifier les interactions entre les réseaux et le pouvoir. Comment les États, instances de régulation, affectent-ils les réseaux ?

Simalos de Salamine, naturalisé Tarentin, a des intérêts dans le négoce entre Chypre, Délos et l'Italie. Dans ses dédicaces, on le voit proche de Ptolémée IX et Ptolémée X, ce qui laisse penser que ses affaires ne sont pas affectées par les luttes dynastiques et que les réseaux de négoce auraient une certaine autonomie par rapport au pouvoir politique[7336]. En fait, à l'échelle locale, les États semblent avoir du mal à maîtriser les réseaux, comme on l'a vu plus haut. En modifiant l'échelle, tout change : le modèle de hiérarchisation des ports de P. Pomey contribue à l'idée d'une construction politique des réseaux de négoce : en 218, Scipion débarque à Ampurias :

*C'est par une décision à la fois politique, stratégique et sans doute économique qu'Ampurias devient le port principal de la Méditerranée nord-occidentale, élargissant son aire d'influence jusqu'à y englober l'aire de Narbonne. Inversement, à partir de la décision d'Auguste de conquérir le centre de l'Europe, pour des raisons similaires politiques, stratégiques et économiques, Narbonne acquiert le statut de port principal et Ampurias rétrograde au rang de port secondaire redistribué par Narbonne*[7337].

L'idée de Pomey trouve un écho à Bérytos dont les Séleucides, par décision politique, font un port principal, stratégique et économique. De même, les Lagides donnent ce rôle à Alexandrie. Avec la décision de 167, on peut dire que Délos est un choix de Rome, semblable à celui d'Ampurias et de Narbonne. Ce choix est évidemment raisonné, dans la continuité de ce qui s'est passé avant[7338]. Il apparaît donc que les États jouent un rôle central dans l'organisation des réseaux portuaires, qui n'est pas laissée aux mains des seuls négociants à titre privé[7339].

Au III^e^ s., la domination lagide sur les Cyclades montre la dilatation de l'origine des négociants vers les régions ptolémaïques. Les réseaux déliens s'étendent dans le sillage de ceux des lagides, impactant le négoce de l'île. Ils sont déterminés par un double mouvement d'attraction de la part des hiéropes et de pénétration de la part des Lagides. Au début de l'Indépendance, les Antigonides font aussi construire de vastes monuments dans le sanctuaire, drainant architectes et entrepreneurs de leur royaume, même si des équipes cycladiques

7335 Les rencontres de Saint-Bertrand de Comminges renouvellent en partie cette question. Cf. Sartre (2006b) et Terpstra (2019), p. 24.
7336 Cayla (2006), p. 195.
7337 Les *Scipiones* développent un réseau portuaire romain en Méditerranée avant 167 et Délos en est un jalon. Cf. Pomey, Gianfrotta, Tchernia et Nieto (1997), p. 155.
7338 En prouvant que le rôle d'entrepôt de l'île existe au III^e^ s., Chankowski (2019), p. 292, montre également que Délos a une vocation internationale dès cette période.
7339 *Contra* Nakas (2022), p. 119. Dans l'Antiquité, les sphères publiques et privées sont néanmoins poreuses. Cf. Terpstra (2019), p. 227.

contribuent aux chantiers. Les hiéropes bénéficient des réseaux royaux, sans tomber sous leur domination, la neutralité de l'île étant une valeur fondamentale. Le passage des Cyclades dans l'orbite lagide ne bouleverse pas profondément la structure des réseaux d'artisans qui restent sous contrôle égéen, mais s'ouvrent vers l'Orient. Les Déliens subissent les grands mouvements historiques redéfinissant les flux économiques méditerranéens, mais promeuvent leur position au sein des réseaux, pour rester en position de centralité.

Les Lagides ne figurent comme importants donateurs qu'à la haute Indépendance, quand ils dominent les Cyclades. Ils s'efforcent de connecter au maximum leurs possessions égéennes à l'Égypte, comme en témoigne la théorie commune au roi et à Alexandrie[7340]. Leur évergétisme dans le sanctuaire indique une tentative d'intégrer les Cyclades, ce qui contribue peut-être à limiter la dilatation des réseaux déliens hors de la sphère lagide.

Pour Reger, les moindres pressions s'exerçant sur les Cyclades de la part des États hellénistiques dans la seconde moitié du III^e^ s. permettent le développement du *regionalism* de l'archipel[7341]. Il me semble au contraire que ce relâchement de l'autorité des États a plutôt donné l'opportunité aux Déliens de développer des réseaux plus lointains, dans d'autres directions. Le retrait des Lagides d'Égée entraîne l'extension de réseaux de négoce dans le Pont, en Occident et dans le royaume séleucide. Les pressions des États peuvent donc limiter le développement des réseaux de négoce déliens. É. Le Quéré montre aussi que sous l'Empire, les Cyclades tirent des bénéfices de leurs relations avec Rome, dans le cadre d'exportation des denrées locales (marbre, alun, etc.)[7342]. De même, l'apparition des réseaux lagides est vectrice de dilatation du négoce délien en Orient. Les États peuvent donc à la fois contraindre et développer les réseaux marchands, ce qui pose la question de la marge de manœuvre d'une petite cité comme Délos.

Plusieurs phases apparaissent dans la structuration des réseaux du négoce arabe par les royaumes hellénistiques. 1°) les royaumes sudarabiques empruntent des pistes caravanières vers la Nabatène et Gaza et les négociants gerrhéens remontent l'Euphrate vers la côte syrienne[7343]. 2°) Après Panion qui les prive de la Palestine, les Lagides développent leurs intérêts en mer Rouge et tissent des liens avec l'Hadramawt. En parallèle, les acquisitions territoriales séleucides permettent aux Gerrhéens d'emprunter une piste directe vers Gaza et à la Nabatène de se développer. 3°) Finalement, les Nabatéens prennent le relais des négociants d'*Arabia Felix*, alors que les

[7340] Les Cyclades forment un des premiers foyers des cultes isiaques en Égée. L'historiographie récente, notamment les travaux de L. Bricault, montre que la diffusion des cultes isiaques est indépendante des politiques lagides. Les gens de mer diffusent les cultes entre les ports, puis ces dieux pénètrent dans les terres. Délos est touchée très tôt par les cultes isiaques et est directement liée au clergé égyptien. Les Lagides ne jouent probablement aucun rôle dans la diffusion de ces divinités dans l'île. Cependant, cela participe au processus d'intégration territoriale de Délos à l'Égypte. L'Inopos devient un affluent du Nil et un clergé égyptien s'installe dans l'île.

[7341] Reger (1994) et Chankowski (2019), p. 234.

[7342] Le Quéré (2015), p. 352.

[7343] Strabon, XVI, 3, 3.

Gherréens ne dépassent plus la Characène. Dans ce cadre, les négociants arabes apparaissent à Délos à la deuxième phase, quand les royaumes hellénistiques contrôlent, sécurisent et organisent les routes de négoce[7344]. La bataille de Panion est un catalyseur de réorganisation des réseaux d'échanges pour les dynasties. Pour ces dernières, il y a tension entre une volonté d'améliorer les conditions du négoce pour attirer les marchands et le besoin d'attirer des revenus plus importants par la taxe. Tout cela confirme que les États ont la capacité d'organiser des réseaux de négoce.

Sous la seconde domination athénienne, les chancelleries royales sont très représentées à Délos, notamment par des dédicaces impliquant des *épistolagraphoi* qui font le lien entre les ressortissants du royaume à l'étranger et le roi. Dans ce contexte, on propose de restituer une relation officielle entre les Poséidoniastes de Bérytos et les Séleucides. L'association de négoce est un projet séleucide développé par Séleucos IV, Antiochos IV et Antiochos VIII, par l'intermédiaire de hauts fonctionnaires, comme Héliodôros et ces *épistolagraphoi*[7345].

Ces rois organisent une ligne de négoce officielle entre Bérytos et Délos permettant de gérer celui des aromates et d'en tirer des revenus. La fondation du *koinon* des Poséidoniastes entre dans une tradition depuis la fin de la guerre antiochique, avec la formation d'un groupe de négociants de Laodicée de Phénicie. Concernant les Lagides, un *épistolagraphos* connu à Délos, Stolos d'Athènes, est lié à un célèbre marchand de Salamine de Chypre qui est en affaires avec des Romains de Délos. Il a pu jouer un rôle dans l'installation d'un synode d'entrepositaires d'Alexandrie à Délos. Cette association, promue par Ptolémée VIII, organise des réseaux de négoce officiels entre Rome, Délos, Chypre et Alexandrie. De telles associations institutionnalisent des circuits existants[7346]. Leurs membres évoluent dans des réseaux internationaux (cours royales, Sénat, élites civiques et magistrats athéniens), dans le cadre d'une union des intérêts des hommes d'affaires et des politiques[7347]. Ces membres de l'élite internationale agissent comme patrons des associations[7348]. L'administration des États se repose sur des réseaux interpersonnels et pas toujours sur la communication officielle par la chancellerie.

Au cœur du phénomène, se trouvent des acteurs clés, les entrepositaires, dont l'activité est nécessaire à l'organisation du négoce de transit. Ils gèrent les entrepôts déliens du front de mer au sud de l'agora des Compétaliastes et participent au négoce. On les connaît par l'épigraphie : ils sont présents dans les associations de Bérytos (pas de Tyr) et d'Alexandrie. Ces individus sont liés

[7344] Séleucides et Lagides jouent un rôle clé dans la constitution des réseaux de négoce d'aromates et l'insertion de Délos à ceux-ci. Syllaios de Nabatène est aussi connu à Délos, dans le contexte de la troisième phase.
[7345] D'autres projets séleucides peuvent inclure des négociants antiochéens et d'autres fonctionnaires, comme la famille du satrape Lysias fils de Ménodotos, dont le fils s'installe à Délos et profite de la citoyenneté athénienne pour s'insérer dans les réseaux de négoce locaux.
[7346] Déjà au III^e^ s., Délos se détourne du système de mesure attique pour se fondre dans celui de l'Égypte lagide. Cf. Chankowski (2019).
[7347] Baslez (2007), p. 217 et Baslez (2013), p. 236 et 248.
[7348] Baslez (2007), p. 217 et Baslez (2013), p. 248.

à des routes de négoce royal aux flux réguliers de marchandises, dont les contrats sont négociés en amont, parfois par les cours royales elles-mêmes. Des échanges réguliers de marchandises négociées à grande échelle et dépendantes d'infrastructures portuaires doivent exister. Les associations, dont certaines sont très liées aux intérêts des rois, organisent les réseaux, mutualisent lieux de stockage et moyens de transport et développent le crédit[7349]. Cela place l'*emporion* délien au cœur d'un réseau de négoce officiel entre États. Une partie du port devient un *ekdocheion*, comme le dit V. Chankowski [7350]. Il faut souligner le rôle important de Rome dans la restructuration du négoce en Méditerranée orientale. Les associations sont certes promues par les rois hellénistiques, mais pour optimiser leurs échanges avec Rome. Les Romains mènent une politique économique plus libérale que les rois grecs, le négoce oriental étant laissé aux particuliers. Cette politique triomphe en 167 à Délos : libéraliser le négoce est une condition du don de l'île aux Athéniens. On comprend dès lors comment certaines associations se développent à une période où les réseaux déliens s'organisent en communautés ouvertes. Il fallait une structure exclusive et bien organisée pour faire fonctionner l'*ekdocheion*[7351]. On a identifié deux parties dans l'*emporion*, un port de négoce ouvert aux négociants de passage et un port de transit. L'*ateleia* du port franc touche-t-elle les deux ou seulement le port de transit[7352] ? En outre, ce dernier est-il réservé aux routes de négoce officielles, dans lesquelles les États ont des intérêts, ou existe-t-il des grands *emporoi*, capables d'organiser leurs propres réseaux d'entrepositaires ? Il est difficile de le dire, car même les *olearii*, ayant un magasin en front de mer dans le port de transit, et qui passent pour des particuliers, sont connus pour leurs liens avec le père de César, alors proconsul. Les lignes de négoce entre États sont efficaces, car encore dans les années 60, alors que l'île est abandonnée des marchands, les céréales à destination de Rome continuent à y être stockées[7353]. L'*ekdocheion* ne semble pas avoir survécu très longtemps pour autant, car la muraille de Triarius exclut une bonne partie des entrepôts de la côte méridionale. En somme, il existerait deux réseaux de négoce parallèles en Méditerranée orientale, l'un organisé par les États, avec des lignes d'approvisionnement et l'autre par les négociants privés. Reste encore à savoir comment les deux phénomènes s'interpénètrent, si le port de transit est ouvert aux deux réseaux et si l'annone a un lien historique avec le réseau étatique[7354].

---

[7349] Les lignes de négoce permettent une financiarisation de l'économie. De nombreux contrats sont conclus dans l'île, gagés sur des ressources entreposées dans le réservoir délien. Dès le milieu du III^e^ s., la stabilisation des prix de l'huile indique l'existence de circuits d'approvisionnement. Cf. Maillot (2012), p. 257 et Chankowski (2019), p. 247.

[7350] Chankowski (2019), p. 291.

[7351] À l'inverse de ce qui se passe à Rhodes, les associations déliennes sont d'initiatives publiques.

[7352] Dans notre monde contemporain, les ports francs sont des espaces logistiques destinés au transit et situés à côté des ports. Cf. Lavissière, Fedi et Cheaitou (2014) et Lavissière et Rodrigue (2017).

[7353] Le Quéré (2015), p. 46.

[7354] Les navigateurs de l'annone sont encouragés à se grouper en association, ce qui rappelle l'organisation des entrepositaires d'Alexandrie. La République romaine organise un système d'approvisionnement régulier en céréales

Finalement, les réseaux dominent le pouvoir à l'échelle locale et le pouvoir domine les réseaux à l'échelle globale. Délos et Athènes ont échoué à maîtriser les réseaux de l'île. Après la crise mithridatique, Rome n'a pas pu redonner son élan au port franc. Inversement, les États négocient des lignes marchandes et ont les moyens de modifier les flux[7355]. Délos est au cœur de ce système, car c'est un port franc qui met les rivalités étatiques de côté.

## V- Rhizome deleuzien et l'apport de la philosophie des réseaux

*L'arbre ou la racine inspirent une triste image de la pensée qui ne cesse d'imiter le multiple à partir d'une unité supérieur, de centre ou de segment*[7356].

J'ai théorisé les réseaux déliens au moyen de concepts tel le modèle ondulatoire qui montre la plasticité des connexions. Dans ce système, parler de routes maritimes relève souvent de l'abus de langage. On a vu qu'il existait différents systèmes d'échange en Méditerranée, l'un, organisé par les États, est fondé sur un réseau structuré de ports entrepôts, dans lesquels l'arrivée d'un navire est attendue, car les marchandises sont négociées en amont, un autre est dominé par une population flottante d'*emporoi*. Il est impossible de modéliser l'organisation de ces négociants non-liés à une autorité politique. Par exemple, Zeuxis de Smyrne, bénéficiaire d'une statue consacrée par un Athénien à la triade délienne, peut vendre ses marchandises au gré des variations des prix dans les ports égéens et naviguer selon un itinéraire erratique, de type brownien[7357]. Il n'entre pas obligatoirement dans le modèle des réseaux portuaires de Patrice Pomey (ports primaires/ports secondaires)[7358]. La théorie des réseaux est essentiellement un outil cherchant à identifier des structures, mais tout n'est pas structure.

Un aspect ignoré des réseaux se trouve en philosophie. Le *rhizome,* théorie du réseau selon Gilles Deleuze et Félix Guattari, donne une nouvelle vision de la population flottante de Délos[7359]. Ces chercheurs relevant de la *French Theory* constatent un modèle de pensée occidental remontant aux philosophes grecs (Porphyre, Aristote, etc.), celui de structures hiérarchiques, verticales, fondées sur le modèle de l'arbre, ce qu'ils nomment l'*arborescence*. À l'inverse, filant la métaphore végétale, le *rhizome* est non-hiérarchique et horizontal. L'arbre et le *rhizome* ne

---

sous les Gracques, à la même période que le réseau étatique délien. La *lex frumentaria* de 123 accompagne la création des premiers greniers publics. La seule association romaine à statut légal de *corpus* en Orient est celle des navigateurs alexandrins de l'annone. Cf. Pavis D'Escurac (1976), p. 5-8, Virlouvet (1985), p. 105-110 et Rathbone (2009), p. 301 et 304.

7355 Inversement, les réseaux locaux entre Romains et Bérytains peuvent entraîner les premiers à défendre la cité de Bérytos lors de la guerre entre Antiochos VIII et Antiochos IX, par l'intermédiaire de Gn. Papirios Karbôn.

7356 Deleuze et Guattari (1980), p. 25.

7357 *ID*, 2012.

7358 Pomey, Gianfrotta, Tchernia et Nieto (1997).

7359 Cet objet philosophique se rapproche d'une certaine façon des graphes aléatoires des mathématiciens, ainsi que de la théorie de l'acteur-réseau (*ANT*) des sociologues.

s'opposent pas entièrement, car le premier est un modèle alors que le second est plutôt un processus évolutif.

Le *rhizome*, en tant que réseau complexe, n'a ni début ni fin, il est toujours entre les éléments, qui s'influencent mutuellement, n'étant pas hiérarchisés. C'est un outil de la dialectique *territorialisation/déterritorialisation* : le premier est le processus par lequel un espace, une idée ou une entité se délimite (frontières, règles, normes, hiérarchie, etc.), le second est le processus de remise en question, de déplacement et de destruction des frontières, normes et structures. Au sein du *rhizome*, on peut distinguer des *plateaux*, soit des « régions d'intensité continue », c'est-à-dire des espaces ou les connexions s'agencent pour explorer, se complexifier et créer en continue, sans pic puis effondrement du processus.

Le *rhizome* deleuzien suit plusieurs principes[7360], 1º) le principe de *connexion* selon lequel toutes les entités sont liées de manière anarchique et imprévisible, 2º) le principe d'*hétérogénéité*, selon lequel les éléments sont complexes et de nature différente, 3º) le principe de *multiplicité*, selon lequel les éléments ne peuvent pas être totalisés par une structure supérieure (les branches de l'arbre sont une fausse multiplicité, car elles sont reliées au tronc), mais sont immanents, dans le sens où elles ont leur propre autonomie permettant d'évoluer hors d'un cadre, 4º) le principe de *rupture assignifiante*, selon lequel un *rhizome* peut être rompu en tout endroit sans menacer son existence (le *rhizome* est plus résilient que l'arbre, car si on le coupe quelque part il survit et s'adapte systématiquement), 5º) le principe de *cartographie*, selon lequel le *rhizome* se créé au fur et à mesure de son exploration et retranscrit seulement une part du réel, en l'interprétant, à l'opposée du *calque* qui est prévisible et qui structure le réseau selon un modèle *arborescent*. Le *rhizome* est très dense et seule l'exploration de proche en proche permet d'évoluer en son sein ; on ne peut en comprendre l'organisation car il n'en a pas et son agencement est en constante évolution.

Le *rhizome* et ses principes donnent une autre vision de la Méditerranée, soit un espace complexe formant la matrice dans lequel évoluent les *emporoi*, qui font *rhizome* entre eux, avec les ports et les marchandises. La Méditerranée est un espace chaotique dans lequel évoluent des navigateurs selon des itinéraires qui peuvent ne pas être des routes maritimes. Certains navigateurs évoluent bien sur des routes maritimes structurées entre des ports précis et dans le cadre de la supervision d'une autorité étatique. Deleuze et Guattari ont montré que ces structures hiérarchiques peuvent exister au sein du *rhizome*. À l'inverse, la population flottante de négociants, qui fréquente par exemple l'agora de Théophrastos plutôt que les entrepôts du front de mer, entretient des relations horizontales entre pairs et avec leur environnement, car les réseaux individuels dominent les autorités publiques locales.

[7360] Deleuze et Guattari (1980), p. 13-24.

Ces négociants suivent un processus rhizomatique. Les *emporoi* sont en mouvement en mer entre eux et entre les ports, comme le *rhizome* qui n'est pas un point mais une ligne prenant de la vitesse entre les éléments. Ces négociants sont des vecteurs de transformation de leurs pairs et des ports. Ils couvrent toute la Méditerranée sans obligatoirement suivre de routes particulières, densifiant les réseaux, au point de rendre impossible une cartographie des connexions maritimes. Il reste à suivre de proche en proche l'évolution d'un *emporos* qui fait *rhizome* avec son environnement. Le *rhizome* n'a ni début ni fin, mais se situe toujours au milieu. Cette propriété permet de penser les connexions maritimes comme un *continuum* qui ne s'arrête pas avec les frontières de la Méditerranée. On a vu que les réseaux de négoce pénètrent en Orient. Suivant le principe d'hétérogénéité, les connexions maritimes n'impliquent pas seulement des négociants, mais aussi des navires, des ports et des marchandises, ce qui rappelle la *théorie de l'acteur-réseau* (sociologie).

Selon le principe de cartographie, les connexions méditerranéennes du *rhizome* sont difficilement saisissables dans leur ensemble. C'est en suivant les flux de populations, d'idées, de marchandises de façon dynamique qu'il est possible d'évoluer dans le réseau sans qu'il soit possible d'en modéliser la structure.

Le *rhizome*, immanent, n'est pas rassemblé par une unité hiérarchique. L'*emporos* ne dépend pas de l'autorité de l'État. Quand Délos chute au milieu du I^er^ s., on voit un double mouvement, celui résilient des négociants qui s'éparpillent en Égée, comme le montrent bien les Italiens, faciles à suivre, et la structure en réseau des États, qui reste dans l'île, comme l'atteste, la muraille de Triarius, la *lex Gabinia-Calpurnia* et le fait que des céréales à destination de Rome sont encore stockées à Délos dans les années 60. Il faut faire un lien clair entre la structure *arborescente* des États et le processus rhizomatique de la population flottante des négociants. Le quatrième principe du *rhizome*, celui de la *rupture assignifiante*, dit qu'une coupure n'entraîne pas de difficulté, car le *rhizome* est résilient et prend d'autres chemins. Cette *rupture assignifiante* est possible en raison du principe de *multiplicités* : les négociants ont d'autant plus de facilité à s'installer ailleurs en Égée qu'ils ne sont pas soumis à une autorité supérieure. Inversement, avec la rigidité du réseau structuré et hiérarchisé par les autorités, il est difficile de supprimer Délos aussi rapidement.

Délos est une sorte de *plateau* deleuzien : c'est une région d'intensité du *rhizome*, où se rencontrent les *emporoi* dans un processus de création[7361]. Par exemple, à Délos, la mutation de l'organisation sociale en associations, puis en communautés, puis sur une base individuelle est le résultat de ce processus de créativité continue qui caractérise le *plateau*. Il y a *déterritorialisation* lorsque l'État (Délos et Athènes) perd sa position centrale dans la gestion de l'île au profit de la

[7361] Deleuze et Guattari (1980), p. 32-34.

population cosmopolite. L'organisation des communautés déliennes repose sur la nature changeante des groupes (par exemple, « ceux qui sont de passage dans l'île » ne sont pas un groupe aux frontières fixes), ce qui retranscrit bien le principe de connexion chaotique. Le principe d'hétérogénéité implique un lien souterrain entre la population flottante de l'île et les infrastructures du port. On a bien vu la mutuelle influence des négociants et du port de négoce, notamment à travers l'organisation de ce dernier en deux secteurs, ce qui est une création originale délienne. Ainsi, l'existence d'un *plateau* délien, reposant sur le *rhizome* de la population flottante explique la créativité de l'organisation politique, sociale et architecturale du port délien. Cette créativité délienne repose sur l'horizontalité des étrangers qui ne répondent pas d'une autorité politique — tout du moins peu. Parallèlement, les échanges interculturels et religieux sont aussi sources de créativité et d'innovation. Il n'y a pas d'identité délienne de la population flottante, mais un processus rhizomatique, horizontal, source de créativité et d'innovation.

Il est clair qu'on ouvre ici simplement une porte de l'exploration du concept de *rhizome* pour appréhender les connexions méditerranéennes et la société délienne. Il faut aussi faire attention à ne pas réduire le concept à une métaphore littérale : le *rhizome* est un concept abstrait qui fournit un cadre pour comprendre des dynamiques spécifiques.

**VI- Quelle suite pour l'étude des réseaux déliens ?**

Les prochains travaux sur les réseaux déliens vont devoir affronter plusieurs problèmes. En premier lieu, la prosopographie des Athéniens serait utile pour proposer des graphes plus pertinents, révélateurs de nouvelles structures et dynamiques sociales. L'analyse des réseaux sociaux (*SNA*) apporte plus que la prosopographie, mais doit être entreprise méthodologiquement après l'analyse prosopographique. Il s'agira de mieux appréhender les premiers Athéniens de la *katoikia* : pourquoi ont-ils migré, est-ce parce que les structures de l'économie attique sont dans les mains d'une élite conservatrice ? Cela expliquerait la nature originelle de petite « bourgeoisie » des katèques. Ensuite, il va falloir proposer d'autres modèles de graphes, car le logiciel d'analyse de réseaux n'est pas toujours opérant[7362]. Il ne faut pas non plus se limiter au corpus des dédicaces et intégrer toutes l'épigraphie délienne pour élaborer les graphes. C'est par un jeu de va-et-vient entre les résultats des logiciels et la critique de l'historien — qui peut préciser les paramètres des algorithmes — que l'outil numérique pourra gagner en intérêt. Plus généralement, les études fondées sur des analyses quantitatives, peu fréquentes en histoire, sont efficaces après plusieurs rééquilibrages méthodologiques. En cela, j'ai identifié une

[7362] Par exemple, les graphes 2-modes fonctionneraient bien avec l'idée des quatre plans réticulaires identifiés. Il est aussi possible de fonder le graphe sur une répartition manuelle des entités dans les communautés, plutôt que par algorithme. Un autre moyen est d'inclure les réalités spatiales locales dans l'algorithme de modularité. Il faudra se poser la question du rapport entre les groupes isiaques des différents Sarapieia.

série de difficultés et les moyens de les surmonter, sans avoir eu le temps de l'application. Quittant l'analyse égocentrée, il est possible de réaliser une étude de *SNA* des réseaux de proxénie méditerranéens, fondée sur la base de données de Mack, les liens seront orientés, auront un poids dépendant du nombre de proxènes honorés et évolueront dans le temps[7363].

Sur le plan des réseaux géographiques, il reste des progrès à faire en onomastique, car de nombreux noms apparaissent sans ethnique dans les inscriptions et n'ont donc pas vocation à apparaître dans les index[7364]. Du reste, concernant les régions connectées à Délos, on observe un déséquilibre dans l'historiographie récente entre ceux, nombreux, qui s'intéressent aux Italiens (C. Hasenohr, P. Ernst, M. Gelone, J.-S. Balzat, etc.) et ceux, peu nombreux, qui travaillent sur les Orientaux (M.-F. Baslez † et Antoine Lucotte). Il y a pourtant beaucoup à gagner à étudier les connexions avec l'Orient en fonction du contexte d'origine des individus, comme on l'a montré avec le dossier sur les Poséidoniastes de Bérytos. Il serait aussi intéressant d'appliquer le modèle ondulatoire à d'autres cités et autres entités, pour analyser les réseaux grecs au niveau structurel, puis de les insérer dans l'histoire globale.

On a identifié la basse Indépendance comme une période clé de l'histoire délienne, lors de laquelle les réseaux se dilatent, avec une série de ruptures correspondant aux guerres de Macédoine et à la guerre antiochique. Il reste que les sources ont souvent été datées de la basse Indépendance, sans plus de précision. Il serait intéressant de comparer l'impact des ruptures de cette période. Mon intuition est que la guerre antiochique est un tournant majeur, mais il reste à l'intégrer dans le contexte plus large des guerres romaines. Plus globalement, le travail de chronologie de l'histoire économique et sociale délienne doit être étendu dans le temps.

[7363] Il est possible de compléter les travaux de Mack (2022), qui se concentre sur la seule centralité de degré, en passant des cartes aux graphes, ce qui permettrait d'étudier la structure des réseaux. Voir aussi ses réflexions méthodologiques sur l'orientation des liens (*indegree centrality* et *outdegree centrality*).

[7364] Cela permettrait de faire des cartes avec deux niveaux de précisions, selon que l'ethnique apparaît sur la pierre ou qu'il est restitué par l'onomastique (cf. chapitre 4). Les travaux d'O. Masson et de L. Robert sont déjà utiles. Il existe une *koinéification* du panel des noms dans le monde hellénistique, mais certains anthroponymes peuvent être mieux étudiés. Cf. Brixhe (2013), p. 20.0

# THÈSE
## Pour obtenir le grade de Docteur

Délivré par **l'Université Paul-Valéry Montpellier 3**

Préparée au sein de l'école doctorale 58 « Langues, Littératures, Cultures, Civilisations »
et de l'unité de recherche EA 4424 « Centre de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Humaines et Sociales »

Spécialité : **Histoire ancienne**

Présentée par **Axel Neau**

# Délos, île-monde : analyse des réseaux déliens (314-milieu du I^er^ s. av. n.e.)

## Volume 4

Soutenue le 3 février 2023 devant le jury composé de

Mme Bonnet Corinne, Pr., Université Toulouse 2 Jean-Jaurès
M. Chandezon Christophe, Pr., Université Paul-Valéry Montpellier 3
Mme Chankowski Véronique, Pr., Université Lumière Lyon 2
Mme Hasenohr Claire, Pr., Université Bordeaux 3 Montaigne
Mme Karila-Cohen Karine, MCF, Université Rennes 2
M. Perrin-Saminadayar Éric, Pr., Université Paul-Valéry Montpellier 3

1059

## Annexes

Les annexes sont organisées par chapitres. La base de données du chapitre 8 est en ligne en raison de sa longueur et à disposition du lectorat à l'adresse suivante : **https://www.academia.edu/105411688**.

### Chapitre 2

### Annexe 1 Glossaire des réseaux

***ANT* (*Actor-Network Theory*)** : approche sociologique considérant les objets, les discours et autres acteurs non-humains comme équivalent aux hommes dans les réseaux.

**Antiracine** : sommet cible d'une arête orientée.

**Adjacent** : caractérise deux sommets liés par une arête ou deux arêtes partageant un sommet.

***Alter*** : nœud lié à *ego*.

**Arbre** : graphe acyclique et connexe.

**Arc/arête (*Link*)** : représentation graphique d'un lien. Il peut être orienté, ce qui se visualise par une flèche. Il est possible d'ajouter des valeurs aux arcs, permettant d'appréhender le flux.

**Attributs** : caractéristiques d'un nœud ou d'un lien.

**Centralité** : plusieurs mesures déterminent la centralité d'un nœud dans un graphe. Les principales sont les centralités de degré, de proximité et d'intermédiarité (cf. *infra*).

**Chaîne/Chemin** : distance géodésique entre deux sommets d'un graphe.

**Clique** : ensemble de sommets formant un sous-graphe complet (tous les sommets sont adjacents). Tous les sommets sont connectés avec tous leurs pairs. Pour plus de souplesse, il est possible d'évoquer des 2-cliques, dont tous les sommets peuvent avoir une distance géodésique maximale de 2.

***Clustering coefficient*** : mesure la capacité d'un graphe à réaliser des cliques (probabilité que deux nœuds soient connectés sachant qu'ils ont un voisin commun).

***Coarse graining*** : Méthode de stabilisation d'un réseau fondé sur des sources fragmentaires.

**Composante connexe** : partie connexe d'un graphe.

**Connectivité** : capacité des sommets à perturber le réseau et à agir sur ses connexions.

**Connexe** : graphe d'un seul tenant ; il existe une chaîne pour tout couple de nœuds.

**Débit d'une route maritime** : nombre de navires et volume des cargaisons empruntant un même axe de circulation pour une période donnée.

**Degré** : nombre de nœuds connectés à un sommet.

**Densité** : moyenne des degrés exprimés ou rapport du nombre de liens effectifs sur le nombre de liens possibles dans un graphe.

**Diamètre** : distance géodésique entre les deux sommets les plus éloignés d'un graphe.

**Distance géodésique** : distance la plus courte possible entre deux sommets d'un graphe, l'unité étant l'arête.

***Ego*** : En analyse de réseaux, *ego* est l'objet de l'analyse. Dans un graphe, la représentation d'*ego* n'est pas obligatoire, car il est connecté à tous les autres nœuds.

**Équivalence** : deux sommets sont équivalents s'ils partagent les mêmes relations avec les mêmes nœuds.

**Étoile** : type de graphe dans lequel un sommet est relié à tous les autres et ces derniers ne sont pas liés entre eux.

**Excentricité** : nombre de liens pour connecter le sommet le plus éloigné.

**Flux** : débit et nature de ce qui transite par les liens.

**Graphe** : représentation graphique d'un réseau constitué de nœuds connectés par des arcs. Il est dit simple quand les liens sont tous de même nature.

**Homophilie** : phénomène de connexion entre des nœuds aux attributs similaires.

**Lien aléatoire** : lien qui forme un réseau désordonné (cf. *supra*).

**Lien faible** : lien dont le volume et la valeur ou la fréquence des échanges sont peu importants et/ou il existe une relation de dépendance entre les deux sommets — Granovetter (1973).

**Lien fort** : lien dont le volume ou la valeur, et la fréquence des échanges sont importants ; il est aussi nécessaire qu'existe une relation d'interdépendance entre les deux sommets.

***LRPI* (*Local region of primary interaction*)** : région dans laquelle la majorité ou la plus grande minorité des proxènes d'une cité se situe ; cet espace est le plus densément connecté — Mack (2015).

**Méta-réseau** : Réseau dont les nœuds sont des réseaux. Un méta-réseau peut avoir une structure et des propriétés différentes des nœuds-réseaux qui le constituent.

**Nœud (*node*)** : entité à l'intersection de liens.

**Ordre** : nombre de sommets d'un graphe.

***PPA* (*Proximal Point Analysis*)** : méthode de mise en relation de points géographiques fondée sur la distance euclidienne.

**Proximité** : capacité d'un sommet à être rejoint le plus directement possible par les autres sommets du graphe (rapport de l'excentricité sur le nombre de sommets du graphe).

**Racine** : sommet d'origine d'un arc orienté.

***SNA* (*Social Network Analysis*)** : approche sociologique d'étude des structures sociales par l'utilisation d'analyses réticulaires et de la théorie des graphes.

**Sommet** : représentation d'un nœud dans un graphe.

**Sphère d'intensité** : ensemble des sommets qui ont la capacité d'être directement connecté ou non à un sommet donné.

**Théorie de la force des liens faibles** : les liens faibles permettent de pénétrer d'autres cliques que celles constituées par les liens forts* — Granovetter (1973).

**Théorie des graphes** : les réseaux peuvent être représentés graphiquement par des sommets et des arcs*, permettant une meilleure lisibilité.

**Transitivité** : Voir *Clustering coefficient*.

**Triade** : plus petite unité d'un graphe constituée de trois sommets.

**Triade interdite** : Si les sommets A et B sont connectés à C, il est peu probable qu'A et B ne soient pas connectés.

## Chapitre 3

### Annexe 1 Amplitude et horizon

| Amplitude et horizon des réseaux honorifiques | | | |
|---|---|---|---|
| **Cités** | **Dates** | **Amplitude** | **Horizon** |
| Délos | 314-250 | 877 834 km² | 3 703 km |
| Délos | 250-167 | 2 964 506 km² | 7 120 km |
| Délos (version 2) | 250-167 | 3 590 328 km² | 8 051 km |
| Athènes | 350-300 | 1 436 027 km² | 4 876 km |
| Athènes | 250-150 | 953 682 km² | 4 688 km |
| Delphes | 300-250 | 1 984 265 km² | 5 655 km |
| Delphes | 250-150 | 2 847 204 km² | 7 014 km |
| Karthaia | 300-250 | 356 336 km² | 2 736 km |
| Histiée | 300-250 | 1 139 228 km² | 4 444 km |
| Rhodes | 250-150 | 689 031 km² | 3 506 km |
| Ténos | 250-150 | 1 197 164 km² | 4 604 km |

**Tableau 34**

Tous les décrets n'ont pas été publiés, ni découverts, ce qui limite les mesures[7365].

[7365] Histiée a livré un catalogue, qui permet de présenter un réseau plus complet que Rhodes, qui a pourtant des réseaux plus étendus.

## Chapitre 4

## Annexe 1 Les artisans étrangers mentionnés dans les comptes

| Code[7366] | Période d'activité | Nom | Origine | Nombre de travaux | Importance des revenus[7367] | Sources[7368] |
|---|---|---|---|---|---|---|
| DEL 1 | 282 | Ἀβιττίς | | 1 | P | 158 A, l. 40 |
| DEL 8 | 274 | Ἀγλωσθένης | Naxos | 1 | G | 199 A, l. 73-75 |
| DEL 10 | 269 | Ἀγνίας | | 1 | M | 203 B, l. 8-10 |
| DEL 11 | 250 | Ἀζαράτος | Bithynie ou Mysie | 1 | P | 287 A, l. 118 |
| DEL 13 | 265-255 | Ὁ Αἰγύπτιος | Égypte | 1 | P | 233, l. 8 |
| DEL 14 | 250 | Αἴθων | | 1 | G | 287 A, l. 102-103 |
| DEL 19 | 279 | Ἀλεξικλῆς | Sériphos | 2 | G | 161 A, l. 58-62 ; 161 A, l. 62-64 |
| DEL 21 | 279 | Ἀμεινονίκος | Thèbes | 2 | M | 161 A, l. 66-67 |
| DEL 22 | 169 | Ἀμμώνιος | Cyrène | 1 | | 461 Ab, l. 51 |
| DEL 31 | 250 | Ἀνδρικὸς | | 1 | P | 287 A, l. 120-121 |
| DEL 38 | 269 | Ἀντιγένης | Klazomène | 1 | G | 203 A, l. 47-48 |
| DEL 52 | 265-255 | Ἀπελλίκων | | 1 | | 227 A, l. 6 |
| DEL 62 | 178 | Ἀπολλώνιος | | 1 | | 446 + 463 + Γ 766α + Γ 766β, A, l. 18 |
| DEL 63 | 179 | Ἀπολλώνιος Διονυσίου | Mytilène | 1 | P | 442 B, l. 234-235 |
| DEL 66 | 284 | Ἀρίσταρχος | Karystos | 2 | M | 156 A + 170 + 174, l. 24-26 |
| DEL 74 | 274 | Ἀριστόγειτος | Corinthe | 1 | | 199 A, l. 89-90 |
| DEL 99 | 274 | Ἀσσκληπιάδης | | 1 | TG | 199 A, l. 96-99 |
| DEL 100 | 208 | Ἀσκληπιάδης | | 1 | P | 365, l. 52-54 |
| DEL 101 | 284 | Ὁ Ἀστυπαλαιεύς | Astypalée | 2 | | 156 A + 170 + 174, l. 42 ; 156 A + 170 + 174, l. 74 |
| DEL 102 | 275 | Οἱ Ἀστυπαλαιεῖς | Astypalée | 1 | | 163 A, l. 43 |
| DEL 103 | 250-240 | Ἀττινᾶς | | 3 | P | 287 A, l. 22 ; 291b, l. 15 ; 291c, l. 6 + 291e, l. 5 |
| DEL 104 | 218 | Αὐξιβίος | | 1 | | 354, l. 79 |
| DEL 107 | 170 | Ἀφροδίσιος | | 1 | | 446 + 463 + Γ 766α + Γ 766β, A, l. 8 |
| DEL 112 | 250 | Βλεψίας | | 1 | M | 287 A, l. 98-100 |
| DEL 114 | 250 | Βότρυς | | 1 | M | 287 A, l. 98-100 |
| DEL 115 | 278 | Βότων | | 1 | P | 162 A, l. 49 |
| DEL 116 | 276 | non renseigné | Byzance | 1 | | 163 A, l. 5 |
| DEL 117 | 272 | Γλαυκίας | | 1 | P | 219 A, l. 48 |
| DEL 118 | 248-240 | Γλαυκίας | | 2 | G | 291b, l. 17 ; 290, l. 182-184 |
| DEL 123 | 274 | Γονεύς | | 1 | TG | 199 A, l. 96-99 |
| DEL 125 | 297 | Δαμασίας Κυπραγόρου | Paros | 1 | | 150 A, l. 6-8 |
| DEL 131 | 308-272 | Δέξιος | | 27 | G | 142, l. 56 ; 158 A, l. 63 ; 158 A, l. 80-81 ; 159 A, l. 58-60 ; 161 A, l. 67-68 ; |

[7366] Il s'agit de la codification proposé dans le corpus de C. Feyel (2006).
[7367] P = moins de 50 dr. ; M = entre 50 et 200 dr. ; G = entre 200 et 1000 dr. et TG = plus de 1000 dr. Seul le revenu de la mission la mieux rémunérée est pris en compte.
[7368] Il n'est pas utile de préciser à chaque fois les corpus des *IG* ou des *ID*. La numérotation des inscriptions est continue entre les deux corpus. Je reprends cet usage qui fut adopté par C. Vial, M.-C. Hellmann, J. Tréheux et C. Feyel.

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | 161 A, l. 87-88 ; 161 A, l. 91-92 ; 161 A, l. 94 ; 161 A, l. 98 ; 161 A, l. 99 ; 161 A, l. 107-108 ; 161 A, l. 112 ; 162 A, l. 49 ; 162 A, l. 52 ; 163 A, l. 14 ; 163 A, l. 62 ; 165, l. 16 ; 165, l. 17-18 ; 199 A, l. 27 ; 199 A, l. 28 ; 199 A, l. 43 ; 199 A, l. 44 ; 199 A, l. 86-87 ; 199 A, l. 92-93 ; 199 A, l. 111-112 ; 219 A + 229 A, l. 35 ; 219 A, l. 40 |
| DEL 153 | 207 | Διῆς | | 1 | M | 366 A, l. 34-35 |
| DEL 154 | 177-170 | Διοκλῆς | | 2 | | 444 B, l. 81-82 ; 446 + 463 + Γ 766α + Γ 766β, A, l. 26 |
| DEL 156 | 275 | Διονυσᾶς | Assos | 2 | M | 165, l. 18-19 ; 165, l. 32-33 |
| DEL 164 | 189 | Διοσκουρίδης | | 1 | P | 403, l. 30 |
| DEL 168 | 208 | Δίφιλος | | 1 | G | 365, l. 24-26 |
| DEL 169 | 298-284 | Δόναξ | | 3 | M | 148, l. 68 ; 156 A + 170 + 174, l. 59 ; 156 A + 170 + 174, l. 60 |
| DEL 170 | 190 | Δράκων | | 2 | P | 401 bis A, l. 16-17 ; 409 A, l. 5 |
| DEL 172 | 174 | Δωρίων | | 1 | M | 440 A + 456 B, l. 86-87 |
| DEL 173 | 246 | Δωρόθεος | | 1 | P | 290, l. 87-88 |
| DEL 180 | 284 | Ἐπιγένης | Naxos | 1 | M | 219 A, l. 41 |
| DEL 182 | 308-306 | Ἐπικλῆς | Mykonos | 1 | | 142, l. 44 |
| DEL 185 | 200 | Ἐπικράτης | | 1 | M | 402, l. 6-10 |
| DEL 193 | 302 | Ἔροτις | | 1 | | 145, l. 25 |
| DEL 201 | 190 | Εὐθύδικος | | 1 | P | 406 A, l. 96 |
| DEL 204 | 248-240 | Εὔκλειτος | | 1 | P | 291c, l. 7 + 291e, l. 6 |
| DEL 208 | 250 | Εὐπορίων | | 2 | P | 287 A, l. 68 ; 287 A, l. 109-110 |
| DEL 211 | 169 | Εὐτυχίδης | | 1 | | 461 Ab, l. 32 |
| DEL 218 | 250-240 | Ἐχέστρατος | | 3 | G | 287 A, l. 114 ; 290, l. 232 ; 291b, l. 29 |
| DEL 220 | 284 | Ζωΐλος | | 1 | | 156 A + 170 + 174, l. 59 |
| DEL 221 | 246 | Ζωΐλος | | 2 | M | 290, l. 149-151 ; 290, l. 153-154 |
| DEL 222 | 275 | Ζωπυρίων | | 1 | P | 165, l. 4 |
| DEL 223 | 177 | Ζώπυρος | | 1 | | 444 B, l. 73 |
| DEL 224 | 304-272 | Ἡρακλείδης | | 34 | G | 144 A, l. 69-70 ; 144 A, l. 95 ; 144 A, l. 116-117 ; 144 B, l. 3 ; 144 B, l. 11-12 ; 144 B, l. 18 ; 144 B, l. 20 ; 144 B, l. 23 ; 144 B, l. 24-25 ; 144 B, l. 26-27 ; 144 B, l. 29-30 ; 148, l. 70 ; 154 A, l. 18-19 ; 154 A, l. 19 ; 154 A, l. 20-21 ; 154 A, l. 34 ; 154 A, l. 35-36 ; 154 A, l. 37 ; 156 A + 170 + 174, l. 32 ; 156 A + 170 + 174, l. 41-42 ; 156 A + 170 + 174, l. 42-43 ; 156 A + 170 + 174, l. 87 ; 158 A, l. 60-62 ; 158 A, l. 67 ; 158 A, l. 71 ; 158 A, l. 83 ; 159 A, l. 57 ; 159 A, l. 58-60 ; 159 A, l. 65 ; 165, l. 35 ; 199 A, l. 37 ; 199 A, l. 44 ; 199 A, l. 90-91 ; 219 A + 229 A, l. 32 |
| DEL 227 | 207 | Ἡρακλείδης | | 2 | | 366 A, l. 42 ; 366 A, l. 46 et 48 |
| DEL 229 | 304-296 | Ἡρόδωρος | | 2 | M | 144 A, l. 94 ; 154 A, l. 48 |
| DEL 230 | 208-174 | Ἡρώϊδης | | 4 | G | 365, l. 46-47 ; 365, l. 51-52 ; 366 A, l. 23-25 ; 440 A + 456 B, l. 99 |
| DEL 234 | 301 | Θεόγνις | | 1 | TG | 146, l. 72-73 |

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| DEL 243 | 281-274 | Θεόφαντος Μενεστράτου | Karystos | 8 | TG | 159 A, l. 43 ; 159 A, l. 60 ; 161 A, l. 51-55 ; 161 A, l. 56-58 ; 161 A, l. 91 ; 165, l. 15 ; 199 A, l. 25 ; 199 A, l. 104-107 |
| DEL 246 | 241 | Θεόφραστος | | 1 | | 297 A, l. 12 |
| DEL 249 | 250 | Θέτων | | 1 | G | 287 A, l. 105-106 |
| DEL 252 | 207 | Θόας | | 1 | M | 366 A, l. 3-4 |
| DEL 264 | 301 | Ἰουλιήτης | Ioulis | 1 | | 146, l. 45 |
| DEL 266 | 246 | Ἰσηγορίδης | | 2 | G | 290, l. 222-224 ; 290, l. 224-226 |
| DEL 269 | 246 | Ἴστρος | | 2 | | 290, l. 80 ; 290, l. 93 |
| DEL 274 | 279 | Καῖρος | | 1 | P | 161 A, l. 71-72 |
| DEL 279 | 208-207 | Καλλικράτης | | 2 | G | 365, l. 51 ; 366 A, l. 10-12 ; 366 A, l. 44-46 |
| DEL 284 | 308-306 | Ὁ Καρύστιος | Karystos | 1 | G | 144 A, l. 112 |
| DEL 286 | 250 | Κεφαλίων | | 1 | P | 287 A, l. 59 |
| DEL 287 | 304 | Κηφισόδωρος | Cnide | 1 | TG | 144 A, l. 26 |
| DEL 289 | 178 | Κλεᾶναξ | | 1 | M | 443 B, l. 140-142 |
| DEL 290 | 269 | Κλεινόπολις | Théra | 2 | P | 203 A, l. 46 ; 203 A, l. 56 |
| DEL 291 | 246 | Κλεόφαντος | | 1 | P | 290, l. 100 |
| DEL 293 | 296 | Κόμαιθος | | 1 | | 154 A, l. 3 |
| DEL 294 | 269 | Κομβαφίς | | 1 | P | 203 A, l. 39 |
| DEL 295 | 276-275 | Κόνων | | 2 | G | 163 A, l. 37 ; 165, l. 20-21 |
| DEL 298 | 284 | Κρατῖνος | Syros | 4 | M | 156 A + 170 + 174, l. 26-27 ; 156 A + 170 + 174, l. 34-36 ; 156 A + 170 + 174, l. 38-39 ; 156 A + 170 + 174, l. 67-68 |
| DEL 302 | 272 | Ὁ Κρής | Crète | 1 | P | 219 A, l. 37 |
| DEL 305 | 279 | Κροῖσος | | 1 | TG | 161 A, l. 77-79 |
| DEL 306 | 304 | Κρώβυλος | | 1 | P | 144 B, l. 12-13 |
| DEL 308 | 248-208 | Κτησισθένης | | 9 | G | 294, l. 20 ; 290, l. 178-180 ; 290, l. 180-182 ; 290, l. 184-188 ; 290, l. 218-220 ; 316, l. 74 ; 338 Aa, l. 19-20 ; 365, l. 27-29 ; 365, l. 42-44 |
| DEL 309 | 208-207 | Κτησιφτῶν | | 3 | TG | 365, l. 29-31 ; 365, l. 31-33 ; 366 A, l. 19-21 |
| DEL 312 | 169 | Κτήσων | | 1 | | 461 Ab, l. 46 |
| DEL 315 | 224 | Κύδωρος | Asie Mineure | 1 | | 338 Ab, l. 78 |
| DEL 316 | 281 | Ὁ Κύθνιος | Kythnos | 1 | P | 159 A, l. 6 |
| DEL 320 | 250-246 | Λάχης | | 3 | TG | 287 A, l. 104-105 ; 290, l. 192-198 ; 290, l. 232 |
| DEL 338 | 274 | Μάδατας | Perse | 1 | P | 199 A, l. 72 |
| DEL 339 | 246 | Μαιδάτας | Perse | 1 | P | 290, l. 128-129 |
| DEL 342 | 200 | Μαρσύας | | 1 | | 384 B, l. 27-28 |
| DEL 343 | 269-246 | Μάχων | | 4 | P | 203 A, l. 72 ; 290, l. 94 ; 290, l. 178 ; 290, l. 186 |
| DEL 344 | 301 | Ὁ Μεγαρεῖς | Mégare | 1 | M | 146, l. 70-71 |
| DEL 345 | 250-229 | Μειδίας | | 4 | G | 287 A, l. 116-117 ; 291b, l. 14 ; 297 A, l. 14 ; 340, l. 13 |
| DEL 346 | 177-170 | Μειδίας | | 2 | M | 444 B, l. 80-81 ; 446 + 463 + Γ 766α + Γ 766β, A, l. 9 |
| DEL 348 | 208 | Μενέλαος | | 1 | M | 365, l. 47-48 |
| DEL 349 | 178 | Μενέλαος | | 1 | P | 443 B, l. 152-154 |

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| DEL 350 | 203 | Μενέμαχος | | 1 | | 370, l. 26 |
| DEL 351 | 297 | Μενέστρατος | Kéos | 1 | TG | 150 A, l. 10-13 |
| DEL 353 | 169 | Μενισκος | | 1 | | 461 Ab, l. 36 |
| DEL 360 | 246 | Μιθρῆς | Perse | 1 | P | 290, l. 92 |
| DEL 362 | 276-274 | Μνησίβουλος | Mykonos | 3 | G | 163 A, l. 37 ; 165, l. 20-21 ; 199 A, l. 85-86 |
| DEL 368 | 284-279 | Μολπίων | Rhénée | 2 | G | 156 A + 170 + 174, l. 29-31 ; 161 A, l. 62-64 |
| DEL 369 | 189 | Μύρρηξ | Ionie | 1 | | 403, l. 29 |
| DEL 370 | 304-272 | Νάννακος | Cos | 3 | M | 144 A, l. 35 ; 145, l. 7-8 ; 219 A + 229 A, l. 19 |
| DEL 371 | 274-240 | Νεογένης | | 6 | M | 199 A, l. 80-81 ; 287 A, l. 80 ; 287 A, l. 80-81 ; 287 A, l. 197 ; 290, l. 136-137 ; 290, l. 144-146 ; 291d, l. 15 |
| DEL 372 | 246 | Νεστορίδης | | 1 | P | 290, l. 124 |
| DEL 375 | 297 | Νικήρατος Σωπόλιος | Syros | 1 | | 150 B, l. 10-13 |
| DEL 381 | 279-274 | Νικοκλῆς Νίκωνος | Syros | 6 | TG | 161 A, l. 74-75 ; 165, l. 37 ; 199 A, l. 73-74 ; 199 A, l. 76 ; 199 A, l. 76-77 ; 199 A, l. 107-108 |
| DEL 382 | 169 | Νικοκράτης | | 1 | | 461 Ab, l. 35 |
| DEL 383 | 279 | Νικομήδης | | 1 | | 161 D, l. 112-118 |
| DEL 385 | 269 | Νικοτέλης | Sériphos | 1 | P | 203 A, l. 41-42 |
| DEL 388 | 304-272 | Νίκων Νικοκλέους | Syros | 20 | TG | 144 A, l. 110 ; 144 A, l. 111 ; 144 B, l. 6 ; 145, l. 10-11 ; 148, l. 69 ; 153, l. 10-11 ; 157 B, l. 4 ; 158 A, l. 55-57 ; 159 A, l. 54 ; 161 A, l. 49-50 ; 161 A, l. 55-56 ; 161 A, l. 58-62 ; 161 A, l. 70-71 ; 163 A, l. 13 ; 163 A, l. 59 ; 165, l. 19-20 ; 165, l. 37 ; 165, l. 48 ; 199 A, l. 24 ; 219 A, l. 57 |
| DEL 389 | 250 | Νούϊος | | 1 | P | 287 A, l. 58 |
| DEL 391 | 231 | Νουμήνιος | | 1 | | 316, l. 90 |
| DEL 393 | 169 | Ξεννέας | | 1 | | 461 Ab, l. 38 |
| DEL 394 | 297 | Ξενόθεος Στρύμονος | Ténos | 1 | P | 150 B, l. 8-10 |
| DEL 398 | 279 | Ξενοφάνης | Syros | 2 | TG | 161 A, l. 51-55 ; 161 A, l. 56-58 |
| DEL 405 | 274 | Ὀνησιφῶν | | 1 | G | 199 A, l. 73 et 75 |
| DEL 406 | 178 | Ὄρθων | | 1 | | 443 Bb, l. 146 |
| DEL 407 | 224 | Παιδέας | | 1 | P | 338 Aa, l. 44 |
| DEL 409 | 170 | Παραμονος | | 1 | M | 446 + 463 + Γ 766α + Γ 766β, A, l. 14-16 |
| DEL 410 | 304-296 | Παρμένων | | 7 | P | 144 A, l. 70-71 ; 144 B, l. 16 ; 144 B, l. 27 ; 144 B, l. 28-29 ; 145, l. 24 ; 145, l. 25 ; 154 A, l. 38-39 |
| DEL 414 | 178 | Παρμένων | | 1 | M | 443 Bb, l. 148-149 |
| DEL 416 | 279 | Πεισίβουλος | Paros | 1 | TG | 161 A, l. 45-49 |
| DEL 418 | 169 | Περιγένης | | 1 | | 461 Ab, l. 34 |
| DEL 419 | 190 | Πιστέας | | 1 | | 401 bis A, l. 4 |
| DEL 420 | 169 | Πολεμοκράτης | | 1 | | 461 Ab, l. 54 |
| DEL 421 | 189-177 | Πολιάνθης | Cyrène | 2 | P | 403, l. 3 ; 444 B, l. 97-98 |
| DEL 422 | 248-240 | Πολίσκος | | 1 | | 291b, l. 7 |

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| DEL 425 | 275 | Πολυκλείδης | | 1 | M | 165, l. 33 |
| DEL 429 | 276-274 | Πόρος | | 2 | | 163 B, l. 12 ; 199 A, l. 36 |
| DEL 433 | 297 | Πραξικρέων Πραξιέπους | Mykonos | 1 | TG | 150 A, l. 13-15 et 17 |
| DEL 438 | 274-268 | Πρῶτος | | 3 | | 199 A, l. 55 ; 219 A, l. 42 ; 204, l. 40 |
| DEL 442 | 178 | Πύθων | | 1 | | 443 B, l. 158-159 |
| DEL 450 | 169 | Πύρρος | | 1 | G | 461 Ab, l. 52-53 |
| DEL 452 | 179 | Ῥόδιππος | | 1 | P | 442 A, l. 202 |
| DEL 453 | 274-269 | Ῥόδων | | 2 | P | 199 A, l. 88-89 ; 203 A, l. 37 |
| DEL 457 | 231 | Σεύθης | Thrace | 1 | | 316, l. 93 |
| DEL 458 | 246 | Σιμίας | | 1 | | 290, l. 98-99 |
| DEL 463 | 190 | Σίμων | | 1 | | 409 A, l. 7 |
| DEL 464 | 308-306 | Σμέρδιος | Lemnos | 1 | | 142, l. 24-25 |
| DEL 465 | 246 | Σοβαροκλῆς | | 3 | G | 290, l. 67 ; 290, l. 69 ; 290, l. 211-215 |
| DEL 468 | 179 | Στήσιμος Πεισιστράτου | | 1 | M | 442 B, l. 248-249 |
| DEL 472 | 274 | Στρόμβιχος | | 4 | | 199 A, l. 45 ; 199 A, l. 48 ; 199 A, l. 52 ; 199 A, l. 71 |
| DEL 480 | 248-240 | Σώπολις | | 1 | | 291b, l. 16 |
| DEL 482 | 179 | Σωσανδρίδης | | 1 | | 442 B, l. 219 |
| DEL 484 | 296 | Σωσίας | | 1 | | 154 A, l. 9-10 |
| DEL 487 | 200 | Σωσίας | | 1 | M | 372 A, l. 151-152 |
| DEL 488 | 246 | Σωσίβιος | | 1 | M | 290, l. 169-170 |
| DEL 489 | 169 | Σωσίβιος | | 1 | | 461 Ab, l. 45 |
| DEL 490 | 200 | Σωσιγένης | | 1 | M | 372 A, l. 152-154 |
| DEL 495 | 178 | Σωσίστατος | | 1 | P | 443 B, l. 145-146 |
| DEL 499 | 268 | Σωτᾶς | | 1 | | 204, l. 54 |
| DEL 500 | 207 | Σωτηρίδης | | 1 | G | 366 A, l. 25-27 |
| DEL 503 | 174-169 | Σωτήριχος | | 2 | P | 440 A + 456 B, l. 66-67 ; 461 Ab, l. 45 |
| DEL 505 | 203-189 | Σωτύλος | | 2 | | 370, l. 9 ; 403, l. 14 |
| DEL 511 | 250 | Τίθων | | 2 | P | 287 A, l. 62 ; 287 A, l. 64 |
| DEL 512 | 203 | Τιμαγόρας | | 1 | | 370, l. 27 |
| DEL 521 | 301 | Τλῆσις | | 3 | M | 146, l. 64 ; 146, 65-66 ; 146, l. 74-75 |
| DEL 523 | 300-275 | Τρωΐλος | | 1 | | 175 Aa, l. 9 |
| DEL 531 | 269 | Φιλανδρίδης Ἐχεσθένους | Paros | 2 | TG | 203 A, l. 39 ; 203 A, l. 95-97 |
| DEL 537 + 538 | 208-169 | Φιλόξενος Πολυχάρμου | | 11 | TG | 365, l. 44-45 ; 366 A, l. 14-16 ; 366 A, l. 44-46 ; 372 A, l. 111 ; 402, l. 2-6 ; 384 B, l. 11-12 ; 406 A, l. 30 et 74 ; 443 Bb, l. 163-164 ; 461 Ab, l. 31 ; 461 Ab, l. 32 ; 406 A, l. 51 |
| DEL 539 | 190 | Φιλόστρατος | | 1 | | 420 bis, l. 6 |
| DEL 540 | 179 | Φιλόφρων Εὐπορίωνος | Ténos | 1 | G | 442 B, l. 225-227 |
| DEL 547 | 208 | Φιλώτας | | 1 | M | 365, l. 26-27 |
| DEL 551 | 304-297 | Χαρισθενίδης Τιμώνακτος | Paros | 4 | TG | 144 A, l. 27 ; 145, l. 40-41 ; 147 A, l. 19 ; 150 A, l. 10-13 |
| DEL 554 | 203 | Χάρων | | 1 | | 370, l. 29 |
| DEL 556 | 250 | Ὁ Χῖος | Chios | 1 | M | 287 A, l. 113 |

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| DEL 561 | 250 | Ὠμανέας | Perse | 1 | P | 287 A, l. 78-79 |
| DEL 562 | 250-240 | Ὠφελίων | | 9 | G | 287 A, l. 79 ; 287 A, l. 114-115 ; 290, l. 148-149 ; 290, l. 151-152 ; 290, l. 229-231 ; 290, l. 233-235 ; 290, l. 241-244 ; 291d, l. 11 ; 294, l. 19 |
| DEL 584 | 179 | ...έαι Δημοστράτου | | 1 | P | 442 B, l. 223-225 |
| DEL 598 | 244-241 | ...κλεῖ | Athènes | 1 | | 296 A, l. 40 |
| DEL 625 | 244-240 | ...ρει | Syros | 1 | | 296 A, l. 43 |
| DEL 629 | 179 | | Sinope | 1 | M | 442 B, l. 229-231 |
| DEL 653 | 302 | οἱ ξένοι | | 1 | M | 145, l. 10 |

## Annexe 2 Réseau de location des propriétés sacrées après 167

### a- Table des individus

| Nom | Degré | Eccentricité | *Closeness centrality* | *Eigenvector centrality* | *Betweenness centrality* | Cité d'origine | Dème [7369] |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Untel fils de Γαίος | 2 | 1.0 | 1.0 | 0,03 | 1.0 | Rome | |
| Untel fils de Διονυσίου | 1 | 3.0 | 0,45 | 0,05 | 0.0 | Athènes | Paiania |
| Untel fils de Διοσκουρίδης | 1 | 6.0 | 0,29 | 0,03 | 0.0 | Antioche | |
| Untel fils de Ζήνων | 3 | 1.0 | 1.0 | 0,11 | 2.0 | Athènes | Kikynna |
| Untel fils d'untel | 2 | 6.0 | 0,27 | 0,51 | 3.0 | | |
| Untel fils d'untel 2 | 2 | 1.0 | 1.0 | 0,03 | 1.0 | Athènes | Myrrhinonte |
| Untel fils d'untel 3 | 1 | 2.0 | 0,67 | 0,02 | 0.0 | Athènes | Myrrhinonte |
| Untel fils d'untel 4 | 2 | 1.0 | 1.0 | 0,03 | 1.0 | Athènes | Hermos |
| Untel fils d'untel 5 | 1 | 5.0 | 0,33 | 0,06 | 0.0 | Sidé | |
| Untel fils d'untel 6 | 1 | 9.0 | 0,17 | 0,03 | 0.0 | | |
| Απολλώνιος | 1 | 3.0 | 0,45 | 0,05 | 0.0 | Athènes | Kikynna |
| Αἰγλήνωρ Σωτίωνος | 3 | 1.0 | 1.0 | 0,33 | 0.0 | | |
| Αἴμων Προτέου | 1 | 3.0 | 0,45 | 0,05 | 0.0 | Athènes | Phlya |
| Βιοτέλης Βιοτέλου | 2 | 1.0 | 1.0 | 0,03 | 1.0 | Athènes | Rhamnonte |
| Γηρόστρατος Θεοδότου | 1 | 3.0 | 0,45 | 0,05 | 0.0 | Athènes | Myrrhinonte |
| Γλαῦκος Γλαύκου | 1 | 9.0 | 0,19 | 0,09 | 0.0 | Corinthe | |
| Δάμων Πάτρωνος | 3 | 2.0 | 0,71 | 0,09 | 7.0 | Athènes | Kothôkidès |
| Δίων Διονυσίου | 1 | 2.0 | 0,67 | 0,02 | 0.0 | Ténos | |
| Δημήτριος | 2 | 3.0 | 0,57 | 0,05 | 3.0 | Athènes | Phylè |
| Δημήτριος d'Héraclée | 1 | 3.0 | 0,45 | 0,05 | 0.0 | Héraclée | |
| Δημήτριος Δημητρίου | 2 | 5.0 | 0,38 | 0,05 | 5.0 | Athènes | Marathon |
| Διογείτων | 1 | 3.0 | 0,45 | 0,05 | 0.0 | | |
| Διοκλῆς Φιλοκλέους | 1 | 2.0 | 0,67 | 0,02 | 0.0 | Pariôn | Paiania |
| Διονυσίος | 1 | 2.0 | 0,67 | 0,02 | 0.0 | | |
| Διονύσιος de Naxos | 1 | 2.0 | 0,67 | 0,02 | 0.0 | Naxos | |
| Διονύσιος Παρμενείδου | 3 | 1.0 | 1.0 | 0,33 | 0.0 | Athènes | Hermos |
| Διοσκουρίδης Θεοδώρου | 1 | 2.0 | 0,67 | 0,02 | 0.0 | Athènes | Myrrhinonte |
| Διόδοτος Ἄρεως | 4 | 6.0 | 0,33 | 1.0 | 55.5 | Athènes | Képhisia |
| Δράκων Δράκοντος | 1 | 1.0 | 1.0 | 0,01 | 0.0 | Athènes | Phlya |
| Εὐκλῆς Ἡρακλείδου | 2 | 3.0 | 0.5 | 0,03 | 0.0 | Tarente | |
| Εὐκράτης | 1 | 9.0 | 0,19 | 0,09 | 0.0 | Athènes | Lakiadès |

[7369] Certains individus possèdent à la fois un dème et un ethnique qui n'est pas Athènes. Cela signifie qu'il y a deux possibilités pour les identifier. Ils ne sont pas citoyens de deux cités.

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Εὐμένης | 1 | 5.0 | 0,29 | 0,04 | 0.0 | Athènes | Oinoè |
| Εὐπο[…] | 2 | 5.0 | 0,33 | 0,06 | 8.0 | | |
| Εὐρήμων Ζήνωνος | 2 | 4.0 | 0,43 | 0,09 | 14.0 | Athènes | Anaphlystos |
| Εὔνους | 1 | 2.0 | 0,67 | 0,02 | 0.0 | | |
| Εὔνους Μενεσθέως | 3 | 2.0 | 0,71 | 0,09 | 7.0 | Antioche | |
| Εὔνους Φίλωνος | 3 | 2.0 | 0,71 | 0,09 | 7.0 | Antioche | |
| Εὔπορος Ἀχαιοῦ | 2 | 8.0 | 0,21 | 0,07 | 22.0 | Ténos | |
| Ζήνοδοτος Ἄρεως | 4 | 7.0 | 0,29 | 0,73 | 111.0 | Athènes | Képhisia |
| Ζήνων fils d'untel | 2 | 2.0 | 0.75 | 0,09 | 0.0 | Athènes | Kikynna |
| Θέων Ζήνωνος | 2 | 2.0 | 0.75 | 0,09 | 0.0 | Athènes | Kikynna |
| Θεόξενος | 1 | 7.0 | 0,24 | 0,11 | 0.0 | Myndos | |
| Θεόφιλος Διονυσίου | 1 | 1.0 | 1.0 | 0,01 | 0.0 | Halicarnasse | |
| Κράτης Εὐκράτου | 3 | 8.0 | 0,24 | 0,28 | 43.0 | Athènes | Lakiadès |
| Κτησικλής Σωτίωνος | 3 | 1.0 | 1.0 | 0,33 | 0.0 | | |
| Κτησονίδης Ἀπολλωνίδου | 2 | 2.0 | 0.75 | 0,04 | 2.0 | | |
| Λυσίας Στράτωνος | 2 | 1.0 | 1.0 | 0,03 | 1.0 | Laodicée | |
| Μένων Μενίππου | 2 | 1.0 | 1.0 | 0,03 | 1.0 | Athènes | Marathon |
| Μενεκράτης Ἡρακλείδου | 2 | 1.0 | 1.0 | 0,03 | 1.0 | Tarente | |
| Μητροφῶν Δημητρίου | 2 | 1.0 | 1.0 | 0,03 | 1.0 | Athènes | Paiania |
| Μνασέας Μνασέου | 1 | 2.0 | 0,67 | 0,02 | 0.0 | Athènes | Anagyronte |
| Μυίσκος Ἰάσονος | 1 | 2.0 | 0,67 | 0,02 | 0.0 | Athènes | Sounion |
| Μῆνις | 1 | 2.0 | 0,67 | 0,02 | 0.0 | Athènes | Myrrhinonte |
| Νίκαδνρος Χάρμα | 1 | 9.0 | 0,19 | 0,09 | 0.0 | Paros | |
| Νίκανδρος Ἀρησιμβρότου | 3 | 2.0 | 0.75 | 0,04 | 2.0 | Athènes | Acharnes |
| Νυμφόδωρος Νυμφοδώρου | 1 | 2.0 | 0,67 | 0,02 | 0.0 | Athènes | Marathon |
| Παπύλος Λυσανίου | 4 | 6.0 | 0,31 | 0,3 | 127.0 | Stratonikée | |
| Παυσανίας Μηνοδώρου | 1 | 3.0 | 0.5 | 0,05 | 0.0 | Athènes | Mélitè |
| Πολύγνωτος | 2 | 7.0 | 0.25 | 0,14 | 42.0 | | |
| Πρωτέας Ἀπολλωνίου | 1 | 1.0 | 1.0 | 0,01 | 0.0 | Milet | |
| Πρώταρχος Πρωτάρχου | 1 | 2.0 | 0,67 | 0,02 | 0.0 | Athènes | Phréarrhes |
| Πυθίας Θεοκλέους | 2 | 1.0 | 1.0 | 0,03 | 1.0 | Athènes | Colone |
| Πόπλιος Αἰμύλιος Μάρκου | 5 | 5.0 | 0,36 | 0,99 | 141.5 | Rome | |
| Πύθων | 2 | 2.0 | 0,67 | 0,06 | 3.0 | Sidon | |
| Σάτυρος | 1 | 6.0 | 0,26 | 0,15 | 0.0 | | |
| Σάτυρος Λυκαίθου | 1 | 2.0 | 0,67 | 0,02 | 0.0 | | |
| Σήραμβος Ἡραίππου | 3 | 2.0 | 0.8 | 0,07 | 5.0 | Athènes | Hermos |
| Σαραπίων d'Héraclée | 2 | 2.0 | 0,67 | 0,1 | 4.0 | Héraclée | |
| Σαραπίων d'Histiée | 0 | 0.0 | 0.0 | 0,07 | 0.0 | Histiée | |
| Σωσθένης | 1 | 6.0 | 0,26 | 0,15 | 0.0 | Athènes | Aithalidès |
| Σωτήρ Νέωνος | 3 | 3.0 | 0,53 | 0,13 | 26.0 | Athènes | Anagyronte |
| Σωτήριχος Βαχχίου | 1 | 2.0 | 0,67 | 0,02 | 0.0 | Néapolis | |
| Σωτήριχος Διονυσίου | 2 | 3.0 | 0,57 | 0,05 | 3.0 | Naxos | |
| Σόλων Διοδώρου | 2 | 6.0 | 0,27 | 0,51 | 3.0 | Athènes | Kothôkidès |
| Σώφρων Αὐτοκλέους | 2 | 1.0 | 1.0 | 0,03 | 1.0 | Amorgos | |
| Σῶσις | 1 | 3.0 | 0.5 | 0,04 | 0.0 | Élée | |
| Τίμων | 1 | 2.0 | 0,67 | 0,05 | 0.0 | Salamine | |
| Τηρίας | 1 | 2.0 | 0,67 | 0,02 | 0.0 | | |
| Τιμοκλείδης | 1 | 2.0 | 0,67 | 0,02 | 0.0 | Chios | |

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Τισίας Ἀσκληπιάδου | 2 | 5.0 | 0,38 | 0,05 | 5.0 | Phasélis | |
| Φίλιππος Φιλίππου | 1 | 2.0 | 0,67 | 0,02 | 0.0 | Cos | |
| Φιλοκράτης Εὐρήμονος | 4 | 1.0 | 1.0 | 0,09 | 1.0 | Salamine | |
| Φιλοκράτης Φιλοκράτου | 1 | 1.0 | 1.0 | 0,01 | 0.0 | Athènes | Hamaxanteia |
| Ἀ[...]πων Ἐπίκουρου | 1 | 3.0 | 0.5 | 0,03 | 0.0 | Paros | |
| Ἀγαθοκλῆς Ἀπολλοδώρου | 2 | 4.0 | 0,39 | 0,08 | 8.0 | Athènes | Paiania |
| Ἀδμητος Διονυσίου | 1 | 4.0 | 0.4 | 0,03 | 0.0 | Apollonia | |
| Ἀθηναγόρας Ἀθηναγόρου | 1 | 2.0 | 0,67 | 0,02 | 0.0 | Athènes | Aithalidès |
| Ἀλκιάδης Ἀρισταγόρου | 1 | 6.0 | 0,29 | 0,03 | 0.0 | Athènes | Marathon |
| Ἀμμώνιος Μνασέου | 2 | 4.0 | 0,46 | 0,06 | 8.0 | Sidon | |
| Ἀνδροκλῆς Εὐμνήστου | 1 | 4.0 | 0.4 | 0,03 | 0.0 | Athènes | Oion |
| Ἀνδρόνικος | 1 | 6.0 | 0,26 | 0,03 | 0.0 | | |
| Ἀντίπατρος Ἀντιπάτρου | 2 | 7.0 | 0.25 | 0,14 | 42.0 | | |
| Ἀντιάναξ | 1 | 2.0 | 0,67 | 0,02 | 0.0 | | |
| Ἀπελλῆς Καλοῦ | 4 | 5.0 | 0,35 | 0,48 | 147.0 | Athènes | Kothôkidès |
| Ἀπολλωνίδης Χαριδήμου | 2 | 3.0 | 0.5 | 0,06 | 9.0 | Chalcis | |
| Ἀπολλόδωρος Σωτίωνος | 3 | 1.0 | 1.0 | 0,33 | 0.0 | | |
| Ἀπολλώνιος Διονυσίου | 2 | 4.0 | 0,46 | 0,06 | 8.0 | Athènes | Phalère |
| Ἀρίστιον | 3 | 8.0 | 0,24 | 0,28 | 43.0 | | |
| Ἀρίστων Χαρίου | 1 | 2.0 | 0,67 | 0,02 | 0.0 | Athènes | Steiria |
| Ἀρχίνομος | 1 | 2.0 | 0,67 | 0,02 | 0.0 | | |
| Ἀσκληπιάδης Νικοδήμου | 1 | 2.0 | 0,67 | 0,05 | 0.0 | Athènes | Apollonieis |
| Ἀφροδίσιος Διονυσίου | 1 | 3.0 | 0,45 | 0,05 | 0.0 | Antioche | |
| Ἀφροδίσιος Μνασέου | 2 | 1.0 | 1.0 | 0,03 | 1.0 | Athènes | Anagyronte |
| Ἀχαίος Ἀχαιοῦ | 1 | 9.0 | 0,17 | 0,03 | 0.0 | Ténos | |
| Ἄννιος Μάρκου | 4 | 7.0 | 0,27 | 0,84 | 9.5 | Rome | |
| Ἄπολλα | 2 | 5.0 | 0.36 | 0,07 | 8.0 | | |
| Ἄρευς Ἄρεως | 4 | 6.0 | 0,33 | 1.0 | 55.5 | Athènes | Képhisia |
| Ἄφοβος | 1 | 2.0 | 0.6 | 0,05 | 0.0 | Élée | |
| Ἐπικράτης Ποσειδονίου | 2 | 2.0 | 0.75 | 0,07 | 2.0 | Ainios | |
| Ἐρμαῖος | 0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | Sidé | |
| Ἐρμαῖος Δημητρίου | 3 | 4.0 | 0,47 | 0,12 | 20.0 | Athènes | Kikynna |
| Ἐχέδημος | 1 | 6.0 | 0,27 | 0,04 | 0.0 | Athènes | Sounion |
| Ἑρμίας | 1 | 3.0 | 0.5 | 0,04 | 0.0 | | |
| Ἔφορος Νικάνορος | 2 | 1.0 | 1.0 | 0,03 | 1.0 | Athènes | Ptéléa |
| Ἕρμιππος Ἑρμίππου | 1 | 3.0 | 0,44 | 0,03 | 0.0 | Éleutherna | |
| Ἕρμων | 1 | 3.0 | 0,45 | 0,05 | 0.0 | Athènes | Koilè |
| Ἕρμων Ἀπολλωνίδου | 3 | 2.0 | 0,71 | 0,09 | 7.0 | Athènes | Krôpidès |
| Ἡλιόδωρος Σίμωνος | 1 | 3.0 | 0.5 | 0,04 | 0.0 | Athènes | Paiania |
| Ἡραίππος Ἡραίππου | 1 | 9.0 | 0,19 | 0,09 | 0.0 | Éleutherna | |
| Ἡραῖος Ἀπολλοδώρου | 1 | 2.0 | 0,67 | 0,02 | 0.0 | Athènes | Sounion |
| Ἰάσων Πάτρωνος | 4 | 2.0 | 0.75 | 0,11 | 2.0 | Athènes | Myrrhinonte |
| Ὀνάνιμος | 2 | 8.0 | 0,21 | 0,07 | 22.0 | | |

## b- table des liens

| Nœud 1 | Nœud 2 | Nature du lien[7370] | Nature de la propriété sacrée | Lien familial |
|---|---|---|---|---|
| Ἑρμαῖος | Untel fils d'untel 5 | Garant | maison sacrée | |
| Σαραπίων d'Histiée | Σωτήριχος Διονυσίου | Ancien | | |
| Untel fils de Γαίος | Νυμφόδωρος Νυμφοδώρου | Garant | maison sacrée | |
| Untel fils de Διοσκουρίδης | Τισίας Ἀσκληπιάδου | Ancien | maison sacrée | |
| Untel fils de Ζήνων | Ζήνων fils d'untel | Garant | maison sacrée | oui |
| Untel fils de Ζήνων | Θέων Ζήνωνος | Garant | maison sacrée | oui |
| Untel fils d'untel 2 | Untel fils d'untel 3 | Garant | domaine sacré | |
| Untel fils d'untel 4 | Ἡραῖος Ἀπολλοδώρου | Garant | domaine sacré | |
| Untel fils d'untel 6 | Ὀνάνιμος | Tuteur | maison sacrée | |
| Απολλώνιος | Εὔνους Μενεσθέως | Ancien | maison sacrée | |
| Αἰγλήνωρ Σωτίωνος | Διονύσιος Παρμενείδου | Ancien | maison sacrée | |
| Αἰγλήνωρ Σωτίωνος | Κτησικλής Σωτίωνος | | | oui |
| Αἰγλήνωρ Σωτίωνος | Ἀπολλόδωρος Σωτίωνος | | | oui |
| Βιοτέλης Βιοτέλου | Φίλιππος Φιλίππου | Garant | maison sacrée | |
| Γλαῦκος Γλαύκου | Κράτης Εὐκράτου | Garant | maison sacrée | |
| Δάμων Πάτρωνος | Αἴμων Προτέου | Garant | maison sacrée | |
| Δίων Διονυσίου | Λυσίας Στράτωνος | Ancien | maison sacrée | |
| Δημήτριος | Σαραπίων | Garant | maison sacrée | |
| Δημήτριος Δημητρίου | Ἀλκιάδης Ἀρισταγόρου | Garant | maison sacrée | |
| Δημήτριος Ἡρακλεώτης | Ἕρμων Ἀπολλωνίδου | Ancien | maison sacrée | |
| Διογείτων | Εὔνους Φίλωνος | Ancien | maison sacrée | |
| Διονύσιος | Untel fils d'untel 4 | Ancien | domaine sacré | |
| Διονύσιος Νάξιος | Ἔφορος Νικάνορος | Ancien | maison sacrée | |
| Διονύσιος Νάξιος | Σωτήριχος Διονυσίου | | | oui |
| Διονύσιος Παρμενείδου | Untel fils de Γαίος | Ancien | maison sacrée | |
| Διοσκουρίδης Θεοδώρου | Untel fils d'untel 2 | Ancien | domaine sacré | |
| Διόδοτος Ἄρεως | Ἄρευς Ἄρεως | | | oui |
| Εὐκλῆς Ἡρακλείδου | Νίκανδρος Ἀρησιμβρότου | Garant | domaine sacré | |
| Εὐκλῆς Ἡρακλείδου | Μενεκράτης Ἡρακλείδου | | | oui |
| Εὐκράτης | Κράτης Εὐκράτου | Ancien | maison sacrée | oui |
| Εὐμένης | Ἀγαθοκλῆς Ἀπολλοδώρου | Ancien | domaine sacré | |
| Εὐπο[…] | Εὐρήμων Ζήνωνος | Garant | maison sacrée | |
| Εὐρήμων Ζήνωνος | Σωτήρ Νέωνος | Ancien | maison sacrée | |
| Εὔνους | Ἀφροδίσιος Μνασέου | Ancien | domaine sacré | |
| Εὔνους Μενεσθέως | Untel fils de Διονυσίου | Garant | maison sacrée | |
| Εὔνους Μενεσθέως | Εὔνους Φίλωνος | | | oui |
| Εὔνους Φίλωνος | Γηρόστρατος Θεοδότου | Garant | maison sacrée | |
| Εὔπορος Ἀχαιοῦ | Ἀχαίος Ἀχαιοῦ | Garant | maison sacrée | oui |

[7370] « Ancien » signifie que le second nœud est le nouveau locataire et le premier l'ancien. « Garant » signifie que le premier nœud est garant du second. « Tuteur » signifie que le premier nœud est tuteur du second.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Ζήνοδοτος Ἄρεως | Ἄρευς Ἄρεως | | | oui |
| Ζήνοδοτος Ἄρεως | Διόδοτος Ἄρεως | | | oui |
| Ζήνων fils d'untel | Θέων Ζήνωνος | | | oui |
| Θεόξενος | Παπύλος Λυσανίου | Ancien | domaine sacré | |
| Θεόφιλος Διονυσίου | Φιλοκράτης Φιλοκράτου | Garant | maison sacrée | |
| Κράτης Εὐκράτου | Ζήνοδοτος Ἄρεως | Garant | maison sacrée | |
| Κτησικλής Σωτίωνος | Διονύσιος Παρμενείδου | Ancien | maison sacrée | |
| Κτησικλής Σωτίωνος | Ἀπολλόδωρος Σωτίωνος | | | oui |
| Κτησονίδης Ἀπολλωνίδου | Νίκανδρος Ἀρησιμβρότου | Garant | domaine sacré | |
| Λυσίας Στράτωνος | Σάτυρος Λυκαίθου | Garant | maison sacrée | |
| Μένων Μενίππου | Μυίσκος Ἰάσονος | Garant | maison sacrée | |
| Μένων Μενίππου | Μενεκράτης Ἡρακλείδου | Ancien | maison sacrée | |
| Μενεκράτης Ἡρακλείδου | Ἀθηναγόρας Ἀθηναγόρου | Garant | maison sacrée | |
| Μητροφῶν Δημητρίου | Διοκλῆς Φιλοκλέους | Garant | maison sacrée | |
| Μῆνις | Σώφρων Αὐτοκλέους | Ancien | maison sacrée | |
| Νίκαδνρος Χάρμα | Ἀρίστιον | Ancien | maison sacrée | |
| Νίκανδρος Ἀρησιμβρότου | Εὐκλῆς Ἡρακλείδου | Ancien | domaine sacré | |
| Παπύλος Λυσανίου | Ἀπελλῆς Καλοῦ | Garant | maison sacrée | |
| Πολύγνωτος | Παπύλος Λυσανίου | Ancien | maison sacrée | |
| Πολύγνωτος | Εὔπορος Ἀχαιοῦ | Ancien | maison sacrée | |
| Πρωτέας Ἀπολλωνίου | Δράκων Δράκοντος | Garant | maison sacrée | |
| Πυθίας Θεοκλέους | Ἀρίστων Χαρίου | Garant | maison sacrée | |
| Πόπλιος Αἰμύλιος Μάρκου | Σόλων Διοδώρου | Garant | domaine sacré | |
| Πόπλιος Αἰμύλιος Μάρκου | Untel fils d'untel | Garant | domaine sacré | |
| Πόπλιος Αἰμύλιος Μάρκου | Διόδοτος Ἄρεως | Garant | domaine sacré | |
| Πόπλιος Αἰμύλιος Μάρκου | Ἄρευς Ἄρεως | Garant | domaine sacré | |
| Πύθων | Σήραμβος Ἡραίππου | Ancien | maison sacrée | |
| Πύθων | Ἕρμιππος Ἑρμίππου | Garant | maison sacrée | |
| Σάτυρος | Ἀπελλῆς Καλοῦ | Ancien | maison sacrée | |
| Σήραμβος Ἡραίππου | Ἡλιόδωρος Σίμωνος | Garant | maison sacrée | |
| Σαραπίων | Σωτήριχος Διονυσίου | Ancien | maison sacrée | |
| Σωσθένης | Ἀπελλῆς Καλοῦ | Ancien | maison sacrée | |
| Σωτήρ Νέωνος | Ἑρμαῖος Δημητρίου | Garant | maison sacrée | |
| Σωτήριχος Διονυσίου | Ἄδμητος Διονυσίου | Garant | maison sacrée | oui |
| Σώφρων Αὐτοκλέους | Σωτήριχος Βαχχίου | Garant | maison sacrée | |
| Σῶσις | Ἐπικράτης Ποσειδονίου | Ancien | maison sacrée | |
| Τίμων | Φιλοκράτης Εὐρήμονος | Garant | maison sacrée | |
| Τηρίας | Μητροφῶν Δημητρίου | Ancien | maison sacrée | |
| Τιμοκλείδης | Βιοτέλης Βιοτέλου | Ancien | maison sacrée | |
| Τισίας Ἀσκληπιάδου | Ἀπολλώνιος Διονυσίου | Garant | maison sacrée | |
| Φιλοκράτης Εὐρήμονος | Φιλοκράτης Εὐρήμονος | Ancien | maison sacrée | |
| Φιλοκράτης Εὐρήμονος | Ἀσκληπιάδης Νικοδήμου | Garant | maison sacrée | |
| Ἀ[...]πων Ἐπίκουρου | Κτησονίδης | Ancien | domaine sacré | |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Ἀπολλωνίδου | | | |
| Ἀγαθοκλῆς Ἀπολλοδώρου | Σωτήρ Νέωνος | Garant | domaine sacré | |
| Ἀμμώνιος Μνασέου | Δημήτριος Δημητρίου | Ancien | maison sacrée | |
| Ἀμμώνιος Μνασέου | Ἀπολλωνίδης Χαριδήμου | Ancien | maison sacrée | |
| Ἀνδροκλῆς Εὐμνήστου | Δημήτριος | Ancien | maison sacrée | |
| Ἀνδρόνικος | Εὐπο[…] | Ancien | maison sacrée | |
| Ἀντίπατρος Ἀντιπάτρου | Παπύλος Λυσανίου | Garant | maison sacrée | |
| Ἀντιάναξ | Μένων Μενίππου | Ancien | maison sacrée | |
| Ἀπελλῆς Καλοῦ | Πόπλιος Αἰμύλιος Μάρκου | Garant | maison sacrée | |
| Ἀπολλωνίδης Χαριδήμου | Ἀπολλώνιος Διονυσίου | Garant | maison sacrée | |
| Ἀπολλόδωρος Σωτίωνος | Διονύσιος Παρμενείδου | Ancien | maison sacrée | |
| Ἀρίστιον | Ζήνοδοτος Ἄρεως | Garant | maison sacrée | |
| Ἀρχίνομος | Πυθίας Θεοκλέους | Ancien | maison sacrée | |
| Ἀφροδίσιος Διονυσίου | Ἕρμων Ἀπολλωνίδου | Ancien | maison sacrée | |
| Ἀφροδίσιος Μνασέου | Μνασέας Μνασέου | Garant | domaine sacré | oui |
| Ἄννιος Μάρκου | Σόλων Διοδώρου | Garant | domaine sacré | |
| Ἄννιος Μάρκου | Untel fils d'untel | Garant | domaine sacré | |
| Ἄννιος Μάρκου | Διόδοτος Ἄρεως | Garant | domaine sacré | |
| Ἄννιος Μάρκου | Ἄρευς Ἄρεως | Garant | domaine sacré | |
| Ἄπολλα | 0 | Ancien | maison sacrée | |
| Ἄφοβος | Untel fils de Ζήνων | Ancien | maison sacrée | |
| Ἐπικράτης Ποσειδονίου | Ἰάσων Πάτρωνος | Garant | maison sacrée | |
| Ἐχέδημος | Ἄπολλα | Tuteur | maison sacrée | |
| Ἑρμίας | Σήραμβος Ἡραίππου | Ancien | maison sacrée | |
| Ἔφορος Νικάνορος | Πρώταρχος Πρωτάρχου | Garant | maison sacrée | |
| Ἕρμων | Δάμων Πάτρωνος | Ancien | maison sacrée | |
| Ἕρμων Ἀπολλωνίδου | Δάμων Πάτρωνος | Garant | maison sacrée | |
| Ἡραίππος Ἡραίππου | Ἀρίστιον | Tuteur | maison sacrée | |
| Ἰάσων Πάτρωνος | Ἰάσων Πάτρωνος | Ancien | maison sacrée | |
| Ἰάσων Πάτρωνος | Παυσανίας Μηνοδώρου | Garant | maison sacrée | |
| Ὀνάνιμος | Ἀντίπατρος Ἀντιπάτρου | Ancien | maison sacrée | |

## Chapitre 5

### Annexe 1 Les donateurs étrangers

La base de données est constituée de deux tableaux associés à une carte. Un tableau recense tous les donateurs. Le premier champ indique le numéro qui lui est associé dans le tableau du corps de l'étude ; le deuxième champ mentionne l'origine ; le troisième précise l'activité[7371] ; le quatrième donne le genre ; le cinquième fournit le nombre de lots d'offrandes ; le sixième, le nombre d'offrandes collectives ; les septième et huitième donnent la période d'activité

[7371] J'ai regroupé les activités par grands domaines (artistes, militaires, marchands, souverains, etc.). L'activité « Gouvernant » correspond aux chefs militaires, politiques, *philoi* royaux et autres individus influents au sein des cours hellénistiques et des cités. La frontière entre les activités « Militaires » et « Gouvernant » est parfois floue. Un donateur de bouclier luxueux sera versé dans le premier groupe, mais les sources peuvent taire un rôle de chef militaire. De même, certains donateurs sont indiqués comme marchands avec plus ou moins de probabilité.

du donateur[7372]. Le second tableau comporte 9 champs : le premier donne le numéro du don et le deuxième le numéro du donateur. Le troisième rappelle l'origine du donateur, le quatrième indique la nature de l'offrande et le cinquième précise éventuellement ce don. Le sixième champ donne la matière, excepté les offrandes d'argent[7373]. Les trois derniers champs précisent la période d'apparition du don dans les sources et les périodes hautes et basses de consécration.

| Donateur | Origine | Activité | Genre | Nombre d'offrande | Nombre d'offrande collective | Période d'activité haute | Période d'activité basse |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Néapolis | | | 1 | | BI | DA |
| 2 | Rome | | M | 1 | | DA | DA |
| 3 | Rhodes | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 4 | Athènes | | M | 1 | | BI | BI |
| 5 | Cyrène | | M | 1 | | DA | DA |
| 6 | Rome | | M | 1 | | DA | DA |
| 7 | Athènes | | M | 3 | | BI | DA |
| 8 | Mylasa | | M | 2 | | DA | DA |
| 9 | Crète | | M | 1 | | HI | HI |
| 10 | Mytilène | Artiste | M | 1 | | Classique | Classique |
| 11 | Cos | | F | 1 | | DA | DA |
| 12 | Athènes | Artiste | M | 1 | | BI | DA |
| 13 | Macédoine | Gouvernant | M | 1 | | Classique | Classique |
| 14 | Syracuse | | M | 1 | | BI | DA |
| 15 | Thèbes | Gouvernant | M | 1 | | Classique | Classique |
| 16 | Italie | | M | 1 | | BI | DA |
| 17 | Rome | | M | 1 | | DA | DA |
| 18 | Naxos de Sicile | cité | C | 1 | 1 | Classique | Classique |
| 19 | Athènes | Militaire | M | 1 | | Classique | BI |
| 20 | Macédoine | Gouvernant | M | 2 | | HI | HI |
| 21 | Samos | | M | 1 | | Classique | Classique |
| 22 | Amathonte de Chypre | Souverain | M | 3 | | HI | HI |
| 23 | Kallatis | Marchand | F | 1 | | BI | BI |
| 24 | Athènes | | F | 1 | | DA | DA |
| 25 | Tyr | Marchand | M | 1 | | BI | DA |
| 26 | Antigonide | Souverain | M | 8 | | BI | BI |
| 27 | Séleucide | Souverain | M | 2 | | BI | BI |
| 28 | Séleucide | Militaire | M | 3 | | BI | DA |
| 29 | Athènes | | M | 1 | | BI | BI |
| 30 | Épire | | M | 1 | | HI | HI |
| 31 | Cyrène | | M | 1 | | HI | BI |
| 32 | Macédoine | Souverain | M | 1 | | BI | BI |

[7372] Concernant cette dernière entrée, voici le code retenu : « Classique » concerne tous les donateurs antérieurs à 314, incluant la période archaïque, « HI » : haute Indépendance, « BI » : basse Indépendance et « DA » : seconde domination athénienne.

[7373] Les inventaires n'indiquent pas systématiquement le métal des offrandes, et si des catégories *argyrion* existent bien dans l'organisation de certains textes administratifs, il est fort probable que la plupart des dons soient en argent, en particulier les phiales.

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 33 | Macédoine | Gouvernant | M | 1 | | HI | HI |
| 34 | Kymé d'Éolide | | M | 1 | | HI | HI |
| 35 | Cyzique | Gouvernant | M | 2 | | HI | HI |
| 36 | Rhodes | | M | 1 | | BI | BI |
| 37 | Kalymnos | | M | 1 | | HI | HI |
| 38 et 39 | Athènes | Administration | M | 1 | 1 | DA | DA |
| 40 | Mykonos | | F | 2 | | HI | BI |
| 41 | Cos | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 42 | Rhodes | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 43 | Rhodes | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 44 | Kasos | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 45 | Cos | théorie | M | 1 | 1 | BI | BI |
| 46 | Cos | théorie | M | 1 | 1 | BI | BI |
| 47 | Rhodes | théorie | M | 1 | 1 | BI | BI |
| 48 | Cos | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 49 | Mégalopolis | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 50 | Cos | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 51 | Cos | théorie | M | 1 | 1 | BI | BI |
| 52 | Cos | théorie | M | 1 | 1 | BI | BI |
| 53 | Rhodes | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 54 | Cos | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 55 | Cos | théorie | M | 1 | 1 | DA | DA |
| 56 | Rhodes | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 57 | Cos | théorie | M | 1 | 1 | BI | BI |
| 58 | Kalymnos | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 59 | Cos | théorie | M | 1 | 1 | BI | BI |
| 60 | Cos | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 61 | Rhodes | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 62 | Rhodes | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 63 | Cos | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 64 | Alexandrie | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 65 | Rhodes | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 66 | Rhodes | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 67 | Cos | théorie | M | 1 | 1 | BI | BI |
| 68 | Rhodes | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 69 | Cos | théorie | M | 1 | 1 | BI | BI |
| 70 | Alexandrie | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 71 | Rhodes | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 72 | Rhodes | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 73 | Alexandrie | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 74 | Cos | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 75 | Rhodes | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 76 | Rhodes | théorie | M | 3 | 2 | HI | HI |
| 77 | Cos | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 78 | Kalymnos | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 79 | Cos | théorie | M | 1 | 1 | BI | BI |

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 80 | Alexandrie | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 81 | Cos | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 82 | Alexandrie | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 83 | Cos | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 84 | Cos | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 85 | Alexandrie | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 86 | Rhodes | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 87 | Rhodes | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 88 | Cos | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 89 | Mykonos | | F | 1 | | HI | HI |
| 90 | Karpasia | Marchand | M | 3 | 1 | BI | DA |
| 91 | Rhodes | | M | 1 | | HI | HI |
| 92a | Ténos | | M | 1 | 1 | Classique | Classique |
| 92b | Ténos | | M | 1 | 1 | Classique | Classique |
| 93 | Lagide | Souverain | F | 1 | | HI | HI |
| 94 | Lycie | Gouvernant | M | 1 | | HI | HI |
| 95 | Myndos | | M | 1 | | BI | BI |
| 96 | Chios | | M | 1 | | BI | BI |
| 97 | Chios | | M | 1 | | DA | DA |
| 98 | Chios | | M | 1 | | BI | DA |
| 99 | Attalide | Gouvernant | M | 1 | | BI | DA |
| 100 | Hiérapolis | | F | 1 | 1 | BI | DA |
| 101 | Chios | | M | 1 | | BI | BI |
| 102 | Zakynthos | | M | 1 | | BI | DA |
| 103 | Attalide | Souverain | M | 2 | | BI | BI |
| 104 | Rome | | M | 1 | | DA | DA |
| 105 | Gerrha | Marchand | M | 1 | | DA | DA |
| 106 | Rome | Gouvernant | M | 1 | | BI | BI |
| 107 et 108 | Histonium | | M | 1 | | DA | DA |
| 109 | Amorgos | | M | 1 | | BI | DA |
| 110 | Macédoine | | M | 1 | | BI | BI |
| 111 | Colophon | | M | 1 | | HI | HI |
| 112 | Ténos | Marchand | M | 3 | | BI | BI |
| 113 | Béotie | Gouvernant | M | 1 | | HI | HI |
| 114 | Macédoine | Gouvernant | M | 1 | | BI | BI |
| 115 | Lagide | Souverain | F | 1 | | HI | HI |
| 116 | Rome | | M | 1 | | DA | DA |
| 117 | Héraclée de Lucanie | Artiste | M | 1 | | DA | DA |
| 118 | Macédoine | | F | 2 | 1 | HI | HI |
| 119 | Ténos | | M | 1 | | BI | DA |
| 120 | Sparte | | M | 1 | | BI | DA |
| 121 | Ténos | | M | 2 | | BI | DA |
| 122 | Athènes | Sport | M | 1 | | DA | DA |
| 123 | Mégare | | M | 1 | | HI | HI |
| 124 | Athènes | | M | 1 | | DA | DA |
| 125a | Macédoine | | F | 1 | 1 | HI | HI |

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 125b | Macédoine | | F | 1 | 1 | HI | HI |
| 125c | Macédoine | | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 126 | Rhodes | | M | 1 | | HI | HI |
| 127 | Alexandrie | cité | C | 1 | 1 | HI | DA |
| 128 | Amorgos | cité | C | 1 | 1 | BI | BI |
| 129 | Athènes | cité | C | 4 | 4 | Classique | DA |
| 129a | Athènes | cité | C | 1 | 1 | DA | DA |
| 129b | Athènes | cité | C | 1 | 1 | DA | DA |
| 130 | Byblos | cité | C | 2 | 2 | HI | HI |
| 131 | Chersonèse du Pont | cité | C | 1 | 1 | Classique | HI |
| 132 | Cnide | cité | C | 1 | 1 | HI | HI |
| 133 | Cos | cité | C | 3 | 3 | HI | DA |
| 135 | Érésos | cité | C | 1 | 1 | HI | HI |
| 136 | Ios | cité | C | 2 | 2 | Classique | Classique |
| 137 | Kalymnos | cité | C | 3 | 3 | DA | DA |
| 138 | Léontinoi | cité | C | 1 | 1 | Classique | Classique |
| 139 | Mykonos | cité | C | 2 | 2 | BI | BI |
| 140 | Naxos | cité | C | 3 | 3 | Classique | DA |
| 141 | Rhodes | cité | C | 2 | 2 | BI | DA |
| 142 | Tarente | cité | C | 1 | 1 | BI | BI |
| 143 | Tauroménion | cité | C | 1 | 1 | Classique | Classique |
| 144 | Macédoine | Militaire | M | 1 | | Classique | HI |
| 145 | Paros | | M | 1 | | HI | HI |
| 146 | Thessalie | | M | 1 | | BI | DA |
| 147 | Méssène | | M | 1 | | BI | BI |
| 148 | Athènes | | M | 1 | | BI | DA |
| 149 | Azantinos | Marchand | M | 1 | | BI | BI |
| 150 | Azantinos | Marchand | M | 1 | | BI | BI |
| 151 | Phocée | | M | 2 | | BI | DA |
| 152 | Athènes | Prêtre | F | 1 | | DA | DA |
| 153 | Mykonos | | F | 1 | | HI | HI |
| 154 | Locres | | M | 1 | | DA | DA |
| 155 | Sériphos | | M | 1 | | BI | BI |
| 156 | Antigonide | Souverain | M | 2 | | BI | BI |
| 157 | Antigonide | Souverain | M | 4 | 1 | HI | HI |
| 158 | Antigonide | Souverain | M | 1 | | BI | BI |
| 159 | Athènes | Sport | M | 1 | | DA | DA |
| 160-162 | Mykonos | | M | 3 | | HI | HI |
| 163 | Cyrène | | M | 2 | | HI | HI |
| 164 | Hiérapolis | | M | 1 | | DA | DA |
| 165 | Athènes | Sport | M | 1 | | DA | DA |
| 166 | Cos | | M | 1 | | HI | HI |
| 167 | Athènes | | M | 2 | | DA | DA |
| 168 | Athènes | Sport | M | 1 | | DA | DA |
| 169 | Rome | Gouvernant | M | 1 | | DA | DA |
| 170 | Athènes | | M | 1 | | DA | DA |

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 171 | Athènes | | M | 1 | | DA | DA |
| 172 | Égypte | Esclave | F | 1 | | DA | DA |
| 173 | Mykonos | | M | 1 | | Classique | Classique |
| 174 | Mykonos | | M | 2 | | HI | HI |
| 175 | Mytilène | | M | 1 | | BI | BI |
| 176 | Amorgos | | M | 1 | | BI | BI |
| 177a | Barké | | M | 1 | 1 | Classique | Classique |
| 177b | Barké | | M | 1 | 1 | Classique | Classique |
| 178 | Cyrène | | M | 1 | | HI | HI |
| 179 | Athènes | Sport | M | 1 | | DA | DA |
| 180 | Athènes | Prêtre | F | 1 | | DA | DA |
| 181 | Cnide | Savant | M | 1 | | Classique | Classique |
| 182 | Athènes | Sport | M | 1 | | DA | DA |
| 183 | Amorgos | | M | 1 | | BI | BI |
| 184 | Béotie | | M | 1 | | BI | BI |
| 185 | Attalide | Souverain | M | 4 | | BI | BI |
| 186 | Athènes | Sport | M | 1 | | DA | DA |
| 187 | Alexandrie | | F | 2 | | BI | DA |
| 188 | Termentinos | | M | 1 | | DA | DA |
| 189 | Chios | Marchand | M | 1 | | BI | BI |
| 190 | Rome | | M | 1 | | DA | DA |
| 191 | Rome | Gouvernant | M | 1 | | BI | BI |
| 192 | Rome | | M | 1 | | DA | DA |
| 193 | Rome | | M | 1 | | DA | DA |
| 194 | Rome | Marchand | M | 1 | | DA | DA |
| 195 | Rome | Marchand | M | 1 | | DA | DA |
| 196 | Corinthe | Marchand | M | 1 | | DA | DA |
| 197 | Rome | Gouvernant | M | 1 | | BI | BI |
| 198 | Rome | Gouvernant | M | 1 | | BI | DA |
| 199 | Rome | | M | 1 | | DA | DA |
| 200 | Séleucide | Gouvernant | M | 1 | | BI | BI |
| 201 | Macédoine | | F | 3 | | HI | HI |
| 202 | Athènes | Administration | M | 1 | | DA | DA |
| 203 | Carthage | Gouvernant | M | 2 | | DA | DA |
| 204 | Athènes | Administration | M | 1 | | DA | DA |
| 205 | Paros | | M | 1 | | Classique | Classique |
| 206 | Athènes | Administration | M | 1 | | DA | DA |
| 207 | Antioche | Gouvernant | M | 7 | | BI | BI |
| 208 | Alexandrie | | M | 2 | | HI | HI |
| 209 | Mytilène | | M | 1 | | HI | HI |
| 210 | Halicarnasse | Gouvernant | M | 1 | | HI | HI |
| 211 | Alexandrie | Marchand | M | 1 | | DA | DA |
| 212 | Paros | | M | 3 | | BI | DA |
| 213 | Athènes | | F | 1 | | DA | DA |
| 214 | Athènes | Administration | M | 1 | 1 | DA | DA |
| 215 | Cos | | M | 1 | | BI | BI |

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 216 | Bactriane | Marchand Militaire | M | 1 | | BI | BI |
| 217 | Mykonos | | M | 1 | | HI | HI |
| 219 | Rome | | M | 1 | | DA | DA |
| 220 | Rome | | M | 1 | | DA | DA |
| 221 | Carthage de Chypre | Gouvernant | M | 2 | | HI | HI |
| 223 | Athènes | | M | 1 | | BI | DA |
| 224 | Athènes | Gouvernant | M | 1 | | Classique | Classique |
| 225 | Macédoine | Gouvernant | M | 4 | | HI | HI |
| 226 | Achaïe | Militaire | M | 1 | | BI | DA |
| 227 | Amorgos | | M | 1 | | BI | DA |
| 228 | Selgè | | M | 1 | | BI | DA |
| 229a | Lydie | Militaire | M | 1 | 1 | Classique | Classique |
| 229b | Lydie | | M | 1 | 1 | Classique | HI |
| 230 | Macédoine | Militaire | M | 1 | | Classique | HI |
| 231 | Kéos | | M | 1 | | Classique | Classique |
| 233 | Macédoine | Gouvernant | M | 1 | | Classique | HI |
| 234 | Rome | Gouvernant | M | 1 | | BI | BI |
| 235 | Rome | | M | 1 | | BI | BI |
| 236 | Rome | | M | 1 | | BI | BI |
| 237 | Rome | | M | 1 | | BI | BI |
| 238 | Rome | Gouvernant | M | 1 | | BI | BI |
| 239 | Idumée | Militaire | M | 1 | | Classique | Classique |
| 240 | Macédoine | Gouvernant | M | 2 | | Classique | Classique |
| 241 | Athènes | Prêtre | M | 1 | | DA | DA |
| 242 | Syracuse | Marchand | M | 2 | 1 | BI | DA |
| 243 | Chios | | M | 4 | | BI | DA |
| 244 | Syrie | Gouvernant | M | 1 | | BI | BI |
| 245 | Naxos | | F | 1 | | HI | HI |
| 246 | Chytrios | | M | 2 | | DA | DA |
| 247 | Macédoine | Gouvernant | M | 1 | | HI | HI |
| 248 | Leukade | | M | 1 | | BI | BI |
| 249 | Rome | | M | 1 | | BI | BI |
| 250 | Rome | | M | 1 | | BI | DA |
| 251 | Rome | | M | 2 | | DA | DA |
| 252 | Rome | | M | 1 | | BI | DA |
| 253 | Rome | | M | 1 | | DA | DA |
| 254 | Rome | Gouvernant | M | 1 | | BI | BI |
| 255 | Rome | Gouvernant | M | 1 | | DA | DA |
| 256 | Rome | Gouvernant | M | 3 | | BI | BI |
| 257 | Rome | | M | 1 | | DA | DA |
| 258 | Rome | | M | 1 | | BI | BI |
| 259 | Rome | | M | 1 | | DA | DA |
| 260 | Naxos | | M | 1 | | Classique | Classique |
| 261 | Athènes | Administration | M | 1 | 1 | DA | DA |
| 262 | Sparte | Gouvernant | M | 3 | | Classique | Classique |

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 263 | Athènes | Administration | M | 1 | | DA | DA |
| 264 | Athènes | Administration | M | 1 | 1 | DA | DA |
| 265 | Rome | Militaire | M | 2 | | BI | DA |
| 266 | Rome | | M | 1 | | BI | DA |
| 267 | Rome | Gouvernant | M | 1 | | BI | DA |
| 268 | Rome | | M | 1 | | DA | DA |
| 269 | Rome | Marchand | M | 2 | | DA | DA |
| 270 et 271 | Rome | | M | 1 | | DA | DA |
| 272 | Rome | | M | 1 | | BI | DA |
| 273 | Épire | Militaire | M | 1 | | BI | DA |
| 274 | Athènes | | M | 1 | | BI | BI |
| 275 | Athènes | Administration | M | 1 | 1 | DA | DA |
| 276 | Karpasia | Marchand | M | 3 | 1 | BI | DA |
| 277 | Macédoine | | F | 1 | 1 | HI | HI |
| 278 | Clazomène | | M | 1 | | BI | BI |
| 279 | Samos | Sport | M | 1 | | DA | DA |
| 280 | Athènes | Administration | M | 2 | | DA | DA |
| 281 | Syros | | M | 5 | | DA | DA |
| 282 | Cumes de Campanie | Marchand | M | 1 | | BI | BI |
| 283 | Cumes de Campanie | Marchand | M | 2 | | BI | BI |
| 284 | Élis | | M | 1 | | BI | DA |
| 285 | Rome | Militaire | M | 2 | | DA | DA |
| 286 | Rome | | M | 1 | | DA | DA |
| 287 | Réthymnonte | | M | 1 | | BI | BI |
| 288 | Macédoine | Gouvernant | M | 2 | | Classique | HI |
| 289 | Rhodes | Marchand | M | 1 | | BI | BI |
| 290 | Athènes | Sport | M | 1 | | DA | DA |
| 291 | Athènes | Gouvernant | M | 2 | | Classique | Classique |
| 292 | Salamine de Chypre | Souverain | M | 4 | | HI | HI |
| 293 | Étolie | Gouvernant | M | 1 | | HI | HI |
| 294 | Rhodes | | M | 1 | | HI | HI |
| 295 | Athènes | Artiste | M | 1 | | HI | BI |
| 296 | Élée | Marchand | M | 1 | | DA | DA |
| 297 et 301 | Rome | | M | 1 | | BI | DA |
| 298 | Chios | | M | 2 | | BI | BI |
| 299 | Syracuse | Marchand | M | 2 | | BI | DA |
| 300 | Karystos | | M | 1 | | DA | DA |
| 302 | Bosphore | | M | 1 | | HI | HI |
| 303 | Soloi | | M | 1 | | BI | DA |
| 304 | Paphlagonie | Marchand | M | 1 | | BI | DA |
| 305 | Métaponte | Savant | M | 2 | | Classique | Classique |
| 306 | Chios | | F | 3 | | BI | DA |
| 307 | Éphèse | Artiste | M | 1 | | Classique | Classique |
| 308 | Chios | | M | 1 | | DA | DA |

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 309 | Rhodes | | M | 1 | | HI | HI |
| 310 | Perse | | F | 1 | | Classique | Classique |
| 311 | Rome | | M | 1 | | DA | DA |
| 312 | Macédoine | Gouvernant | M | 1 | | HI | HI |
| 313 | Séleucide | | M | 4 | 2 | BI | DA |
| 314 | Chios | | M | 1 | | DA | DA |
| 315 | Pholégandros | | M | 1 | | Classique | Classique |
| 316 | Antigonide | Souverain | M | 1 | | BI | BI |
| 317 | Rome | | M | 1 | | DA | DA |
| 318 | Naxos | | M | 1 | | HI | BI |
| 319 | Macédoine | Gouvernant | M | 2 | | HI | HI |
| 320 | Kéos | | M | 1 | | BI | DA |
| 321 | Sparte | Gouvernant | M | 1 | | Classique | Classique |
| 322 | Rhodes | | M | 1 | | HI | HI |
| 323 | Athènes | Administration | M | 1 | | DA | DA |
| 324 | Athamanie | Souverain | F | 5 | | BI | DA |
| 325 | Bactriane | Souverain | F | 1 | 1 | BI | BI |
| 326 | Cos | | F | 1 | | BI | DA |
| 327 | Alexandrie | | M | 1 | | DA | DA |
| 328 | Attalide | Souverain | M | 1 | | HI | HI |
| 329 | Antigonide | Souverain | M | 1 | | BI | BI |
| 330 | Macédoine | Gouvernant | M | 1 | | Classique | BI |
| 331 | Chalcis | Artiste | M | 1 | | HI | HI |
| 332 | Sidon | Gouvernant | M | 3 | | HI | HI |
| 333 | Athènes | | M | 1 | | DA | DA |
| 334 | Rhodes | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 335 | Chios | | M | 1 | | BI | BI |
| 336 | Massalia | Marchand | M | 1 | | BI | BI |
| 337 | Athènes | Administration | M | 1 | 1 | DA | DA |
| 338 | Sikyône | | M | 1 | | HI | HI |
| 339 | Héraclée | Marchand | M | 1 | 1 | BI | BI |
| 340 | Épire | Souverain | F | 1 | | BI | BI |
| 341 | Élaia | | M | 1 | | Classique | Classique |
| 342 | Athènes | Prêtre | F | 1 | | DA | DA |
| 343 | Salamine de Chypre | Souverain | M | 3 | | Classique | Classique |
| 344 | Athènes | | M | 1 | | BI | DA |
| 345 | Samos | | M | 1 | | Classique | Classique |
| 346 | Larissa | Gouvernant | M | 1 | | HI | HI |
| 347 | Naxos | | M | 1 | | BI | BI |
| 348 | Rome | | M | 1 | | BI | BI |
| 349 | Rome | | M | 1 | | DA | DA |
| 350 | Rome | | M | 1 | | DA | DA |
| 351 | Rome | Gouvernant | M | 1 | | BI | BI |
| 352 | Alexandrie | Marchand | M | 1 | | BI | DA |
| 353 | Héraclée du Pont | | M | 2 | | BI | DA |

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 354 | Athènes | | M | 1 | | DA | DA |
| 355 | Macédoine | | M | 1 | | HI | DA |
| 356 | Alexandrie | | M | 1 | | DA | DA |
| 357 | Alexandrie | Sport | M | 1 | | DA | DA |
| 358 | Athènes | | M | 1 | | DA | DA |
| 359 | Cos | | M | 2 | | BI | DA |
| 360 | Bithynie | Souverain | M | 1 | | BI | BI |
| 361 | Athènes | | M | 1 | | DA | DA |
| 362 | Lagide | Souverain | M | 1 | | HI | HI |
| 363 | Telmessos | Souverain | M | 6 | | HI | HI |
| 364 | Telmessos | Souverain | M | 1 | | BI | BI |
| 365 | Lagide | Souverain | M | 5 | | HI | HI |
| 366a | Lagide | Souverain | M | 2 | | HI | BI |
| 366b | Alexandrie | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 367 | Lagide | Souverain | M | 3 | | BI | BI |
| 369 | Lagide | Souverain | M | 1 | | BI | BI |
| 370 | Lagide | Souverain | M | 5 | | HI | BI |
| 371 | Rhodes | | M | 1 | | DA | DA |
| 373 | Athènes | | M | 1 | | BI | DA |
| 374 | Athènes | | M | 1 | | DA | DA |
| 375 | Samos | Artiste | M | 1 | | BI | BI |
| 376 | Séleucide | Souverain | M | 4 | | HI | HI |
| 377 | Séleucide | Souverain | M | 1 | | BI | BI |
| 378 | Rome | Gouvernant | M | 2 | | BI | DA |
| 379 | Sicile | cité | C | 1 | | HI | HI |
| 380 | Macédoine | Militaire | M | 1 | | Classique | HI |
| 381 | Mykonos | | F | 1 | | HI | HI |
| 382 | Rhodes | théorie | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 383 | Milet | | M | 2 | | HI | HI |
| 384 | Athènes | | M | 1 | | DA | DA |
| 385 | Mélos | | M | 1 | | BI | DA |
| 386 | Tarente | | M | 3 | | DA | DA |
| 387 | Syracuse | | M | 1 | | BI | DA |
| 388 | Bargylia | | M | 1 | | BI | DA |
| 389 | Crète | | M | 1 | | BI | DA |
| 390 | Arados | Marchand | M | 1 | | BI | BI |
| 391 | Étolie | | M | 1 | | HI | HI |
| 392 | Paros | Marchand | M | 1 | 1 | BI | BI |
| 393 | Antigonide | Souverain | F | 20 | 1 | HI | HI |
| 394 | Athènes | Prêtre | F | 1 | | DA | DA |
| 395 | Gerrha | Marchand | M | 5 | | DA | DA |
| 396 | Thèbes | Militaire | M | 1 | | BI | DA |
| 397 | Athènes | Sport | M | 1 | | DA | DA |
| 398 | Athènes | | F | 1 | | DA | DA |
| 399 | Rhodes | théorie | M | 1 | 1 | BI | BI |
| 400 | Chios | | M | 1 | | BI | BI |

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 401 | Salamine de Chypre | | F | 1 | | HI | HI |
| 402 | Ténos | | M | 1 | | BI | DA |
| 403 | Kassandreia | Marchand | M | 1 | | BI | BI |
| 404 | Léontion d'Achaïe | Gouvernant | M | 2 | | BI | BI |
| 405 | Égypte | Esclave | F | 1 | | BI | DA |
| 406 | Athènes | Administration | M | 1 | | DA | DA |
| 408 | Mégare | | M | 1 | | BI | DA |
| 409 | Athènes | | M | 1 | | HI | HI |
| 410 | Rhodes | Gouvernant | M | 1 | | Classique | Classique |
| 411 | Athènes | Administration | M | 2 | 1 | DA | DA |
| 412 | Rhodes | | M | 1 | | HI | HI |
| 413 | Rhodes | Militaire | M | 1 | | BI | DA |
| 414 | Rhodes | | M | 1 | | HI | HI |
| 415 | Rhodes | Militaire | M | 1 | | Classique | Classique |
| 416 | Syracuse | Marchand | M | 3 | | BI | DA |
| 417 | Apollonia | | M | 1 | | DA | DA |
| 418 | Rome | | M | 1 | | DA | DA |
| 419 et 421 | Rome | Gouvernant | M | 2 | | BI | BI |
| 420 | Rome | | M | 1 | | BI | BI |
| 423 | Rome | Marchand | M | 1 | 1 | BI | DA |
| 424 | Rome | | M | 1 | | BI | BI |
| 425 | Astypalaia | | M | 1 | | BI | DA |
| 426 | Astypalaia | | M | 1 | | BI | DA |
| 427 | Rome | | M | 1 | | DA | DA |
| 428 | Rome | | M | 1 | | DA | DA |
| 429 | Rome | | M | 1 | | BI | BI |
| 430 | Rome | | M | 1 | | BI | BI |
| 431 | Rome | | M | 1 | | BI | BI |
| 432 | Syracuse | | M | 1 | | BI | DA |
| 433 | Tarente | | F | 1 | | DA | DA |
| 434 | Ténos | | F | 1 | | BI | BI |
| 435 | Tyr | Marchand | M | 1 | | DA | DA |
| 436 | Mykonos | | F | 1 | | HI | HI |
| 437 | Cyrène | | M | 1 | | Classique | Classique |
| 438 | Athènes | | M | 1 | | DA | DA |
| 439 | Samos | | M | 1 | 1 | HI | HI |
| 440 | Mégare | | M | 1 | | HI | BI |
| 441 | Thèbes | Artiste | M | 1 | | HI | HI |
| 442 | Locres | | M | 1 | | DA | DA |
| 370 | Lagide | | | 1 | | BI | BI |
| 443 | Samos | | | 1 | | Classique | Classique |

**Annexe 2 Les offrandes des étrangers**

La colonne « Nature » regroupe les dons par grandes catégories, subdivisées dans « Nature 2 ». La « Matière » des dons n'indique pas l'argent, car bon nombre de dons sont en cette matière sans que les hiéropes ou administrateurs du sanctuaire ne le précisent[7374].

| Don | Donateur | origine | Nature | Nature 2 | Matière | Période d'enregistrement | Date consécration haute | Date consécration basse |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 1 | Néapolis | Original | tableau | | DA | BI | DA |
| 2 | 2 | Rome | Couronne | | | DA | DA | DA |
| 3 | 3 | Rhodes | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 4 | 4 | Athènes | Vase à boire | skaphion | | BI | BI | BI |
| 5 | 5 | Cyrène | Couronne | diadème | | DA | DA | DA |
| 6 | 6 | Rome | Figurine | prosopon | | DA | DA | DA |
| 7 | 7 | Athènes | Statue | zoid(ar)ion | marbre | DA | BI | DA |
| 8 | 7 | Athènes | Figurine | typ(i)on | marbre | DA | BI | DA |
| 9 | 7 | Athènes | Thymiaterion | | bronze | DA | BI | DA |
| 10 | 8 | Mylasa | Phiale | | | DA | DA | DA |
| 11 | 8 | Mylasa | Phiale | | | DA | DA | DA |
| 12 | 9 | Crète | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 13 | 10 | Mytilène | Original | Livres | | DA | Classique | Classique |
| 14 | 11 | Cos | Figurine | typ(i)on | or | DA | DA | DA |
| 15 | 12 | Athènes | Phiale | | | DA | BI | DA |
| 16 | 13 | Macédoine | Vase à boire | kylix | | HI | HI | Classique |
| 17 | 14 | Syracuse | Vase à boire | skaphion | | DA | BI | DA |
| 18 | 15 | Thèbes | Couronne | | or | HI | Classique | Classique |
| 19 | 16 | Italie | Vase à boire | kymbion | | BI | BI | BI |
| 20 | 17 | Rome | Couronne | | or | DA | DA | DA |
| 21 | 18 | Naxos de Sicile | Phiale | | | HI | Classique | Classique |
| 22 | 19 | Athènes | Armes | bouclier | bronze | DA | Classique | BI |
| 23 | 20 | Macédoine | Vase à boire | poterion | | HI | HI | HI |
| 24 | 20 | Macédoine | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 25 | 21 | Samos | Phiale | | | BI | Classique | Classique |
| 26 | 22 | Amathonte de Chypre | Couronne | | or | HI | HI | HI |
| 27 | 22 | Amathonte de Chypre | Couronne | | or | HI | HI | HI |
| 28 | 22 | Amathonte de Chypre | Couronne | | or | BI | HI | HI |
| 29 | 23 | Kallatis | Figurine | typ(i)on | | DA | BI | BI |
| 30 | 24 | Athènes | Flambeaux | | | DA | DA | DA |
| 31 | 25 | Tyr | Statue | | marbre | DA | BI | DA |
| 32 | 26 | Antigonide | Couronne | | or | BI | BI | BI |

[7374] Le résultat serait tronqué et les statistiques faussées. Si ce problème existe pour toutes les matières, il peut être moins marqué pour l'ivoire ou l'onyx. J'ai également indiqué l'or, car quelques constats peuvent être faits à partir de ces données. Par exemple, les phiales des théories de Rhodes contiennent une partie en or, ce qui n'est pas le cas des autres cités. L'origine de certaines théories peut-être assurée avec ce seul indice. Si un objet en argent comporte une partie en or, j'ai néanmoins indiqué la matière en or. C'est la présence du métal qui est évoquée.

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 33 | 26 | Antigonide | Couronne | | or | BI | BI | BI |
| 34 | 26 | Antigonide | Couronne | | or | BI | BI | BI |
| 35 | 26 | Antigonide | Couronne | | or | BI | HI | HI |
| 36 | 26 | Antigonide | Fondation | | | BI | BI | BI |
| 37 | 26 | Antigonide | Fondation | | | BI | BI | BI |
| 38 | 26 | Antigonide | Fondation | | | BI | HI | HI |
| 39 | 26 | Antigonide | Fondation | | | BI | HI | HI |
| 40 | 27 | Séleucide | Phiale | | or | BI | BI | BI |
| 41 | 27 | Séleucide | | | cristal | DA | BI | BI |
| 42 | 28 | Séleucide | Trépied | | marbre | DA | BI | DA |
| 43 | 28 | Séleucide | Phiale | | | DA | BI | DA |
| 44 | 28 | Séleucide | Armes | bouclier | | BI | BI | BI |
| 45 | 29 | Athènes | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 46 | 30 | Épire | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 47 | 31 | Cyrène | Phiale | | | BI | HI | BI |
| 48 | 32 | Macédoine | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 49 | 33 | Macédoine | Couronne | | or | HI | HI | HI |
| 50 | 34 | Kymé d'Éolide | Statue | zoid(ar)ion | | HI | HI | HI |
| 51 | 35 | Cyzique | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 52 | 35 | Cyzique | Original | Sceau | pierres | HI | HI | HI |
| 53 | 36 | Rhodes | Couronne | | or | BI | BI | BI |
| 54 | 37 | Kalymnos | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 55 | 38 et 39 | Athènes | Phiale | | | DA | DA | DA |
| 56 | 40 | Mykonos | Vase à boire | Hèdypotis | | HI | HI | HI |
| 57 | 40 | Mykonos | Statue | Éros | | HI | HI | HI |
| 58 | 41 | Cos | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 59 | 42 | Rhodes | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 60 | 43 | Rhodes | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 61 | 44 | Kasos | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 62 | 45 | Cos | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 63 | 46 | Cos | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 64 | 47 | Rhodes | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 65 | 48 | Cos | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 66 | 49 | Mégalopolis | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 67 | 50 | Cos | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 68 | 51 | Cos | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 69 | 52 | Cos | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 70 | 53 | Rhodes | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 71 | 54 | Cos | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 72 | 55 | Cos | Phiale | | | DA | DA | DA |
| 73 | 56 | Rhodes | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 74 | 57 | Cos | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 75 | 58 | Kalymnos | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 76 | 59 | Cos | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 77 | 60 | Cos | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 78 | 61 | Rhodes | Phiale | | | HI | HI | HI |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 79 | 62 | Rhodes | Phiale | | or | HI | HI | HI |
| 80 | 63 | Cos | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 81 | 64 | Alexandrie | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 82 | 65 | Rhodes | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 83 | 66 | Rhodes | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 84 | 67 | Cos | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 85 | 68 | Rhodes | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 86 | 69 | Cos | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 87 | 70 | Alexandrie | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 88 | 71 | Rhodes | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 89 | 72 | Rhodes | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 90 | 73 | Alexandrie | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 91 | 74 | Cos | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 92 | 75 | Rhodes | Phiale | | or | HI | HI | HI |
| 93 | 76 | Rhodes | Bijoux | bague | | HI | HI | HI |
| 94 | 76 | Rhodes | Phiale | | or | HI | HI | HI |
| 95 | 76 | Rhodes | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 96 | 77 | Cos | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 97 | 78 | Kalymnos | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 98 | 79 | Cos | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 99 | 80 | Alexandrie | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 100 | 81 | Cos | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 101 | 82 | Alexandrie | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 102 | 83 | Cos | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 103 | 84 | Cos | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 104 | 85 | Alexandrie | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 105 | 86 | Rhodes | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 106 | 87 | Rhodes | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 107 | 88 | Cos | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 108 | 89 | Mykonos | Vase à boire | kymbion | | HI | HI | HI |
| 109 | 90 | Karpasia | Vase à boire | mastion | | BI | BI | BI |
| 110 | 90 | Karpasia | Vase à boire | skaphion | | DA | BI | DA |
| 111 | 90 | Karpasia | Statue | zoid(ar)ion | | DA | BI | DA |
| 112 | 91 | Rhodes | Phiale | | or | HI | HI | HI |
| 113 | 92a | Ténos | Phiale | | | BI | Classique | Classique |
| 113 | 92b | Ténos | Phiale | | | BI | Classique | Classique |
| 114 | 93 | Lagide | Trépied | | | HI | HI | HI |
| 115 | 94 | Lycie | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 116 | 95 | Myndos | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 117 | 96 | Chios | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 118 | 97 | Chios | Couronne | | or | DA | DA | DA |
| 119 | 98 | Chios | Phiale | | | DA | BI | DA |
| 120 | 99 | Attalide | Phiale | | | DA | BI | DA |
| 121 | 100 | Hiérapolis | Phiale | | | DA | BI | DA |
| 122 | 101 | Chios | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 123 | 102 | Zakynthos | Bijoux | bague | or | DA | BI | DA |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 124 | 103 | Attalide | Couronne | | or | BI | BI | BI |
| 125 | 103 | Attalide | Fondation | | | BI | BI | BI |
| 126 | 104 | Rome | Couronne | | or | DA | DA | DA |
| 127 | 105 | Gerrha | Vase à boire | skaphion | | DA | DA | DA |
| 128 | 106 | Rome | Couronne | | or | BI | BI | BI |
| 129 | 108 | Histonium | Couronne | | | DA | DA | DA |
| 130 | 109 | Amorgos | Original | autel | | DA | BI | DA |
| 131 | 110 | Macédoine | Vase à boire | poterion | | BI | BI | BI |
| 132 | 111 | Colophon | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 133 | 112 | Ténos | Vase à boire | | | BI | BI | BI |
| 134 | 112 | Ténos | Vase à boire | skaphion | | BI | BI | BI |
| 135 | 112 | Ténos | Vase à boire | poterion | | BI | BI | BI |
| 136 | 113 | Béotie | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 137 | 114 | Macédoine | Original | cornes | | BI | BI | BI |
| 138 | 115 | Lagide | Couronne | | or | HI | HI | HI |
| 139 | 116 | Rome | Couronne | | or | DA | DA | DA |
| 140 | 117 | Héraclée de Lucanie | | | or | DA | DA | DA |
| 141 | 118 | Macédoine | Thymiaterion | | | BI | HI | BI |
| 142 | 118 | Macédoine | Vase à boire | cratere | | BI | HI | HI |
| 143 | 119 | Ténos | | | | DA | BI | DA |
| 144 | 120 | Sparte | Original | | | DA | BI | DA |
| 145 | 121 | Ténos | Vase à boire | poterion | | DA | BI | DA |
| 146 | 121 | Ténos | Statue | typ(i)on | or | DA | BI | DA |
| 147 | 122 | Athènes | Flambeaux | | bronze | DA | DA | DA |
| 148 | 123 | Mégare | | | | HI | HI | HI |
| 149 | 124 | Athènes | Couronne | | or | DA | DA | DA |
| 150 | 125a | Macédoine | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 151 | 125b | Macédoine | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 152 | 125c | Macédoine | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 153 | 126 | Rhodes | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 154 | 127 | Alexandrie | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 155 | 128 | Amorgos | Vase à boire | skaphion | | BI | BI | BI |
| 156 | 129 | Athènes | Phiale | | | DA | DA | DA |
| 157 | 129 | Athènes | Phiale | | | DA | DA | DA |
| 158 | 129 | Athènes | | | | DA | Classique | Classique |
| 159 | 129 | Athènes | | | | DA | Classique | Classique |
| 160 | 129a | Athènes | Phiale | | | DA | DA | DA |
| 160 | 129b | Athènes | Phiale | | | DA | DA | DA |
| 161 | 130 | Byblos | Trépied | | bronze | HI | HI | HI |
| 162 | 130 | Byblos | Couronne | diadème | or | HI | HI | HI |
| 163 | 131 | Chersonèse du Pont | Phiale | | | HI | Classique | HI |
| 164 | 132 | Cnide | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 165 | 133 | Cos | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 166 | 133 | Cos | Vase à boire | skaphion | | DA | DA | DA |
| 167 | 133 | Cos | Phiale | | | BI | BI | BI |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 168 | 135 | Érésos | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 169 | 136 | Ios | Phiale | | | BI | Classique | Classique |
| 170 | 136 | Ios | Phiale | | | BI | Classique | Classique |
| 171 | 137 | Kalymnos | Phiale | | | DA | BI | DA |
| 172 | 137 | Kalymnos | Phiale | | | DA | BI | DA |
| 173 | 137 | Kalymnos | Phiale | | | DA | BI | DA |
| 174 | 138 | Léontinoi | Phiale | | | Classique | Classique | Classique |
| 175 | 139 | Mykonos | Phiale | | | BI | Classique | Classique |
| 176 | 139 | Mykonos | Phiale | | or | BI | BI | BI |
| 177 | 140 | Naxos | Phiale | | or | Classique | Classique | Classique |
| 178 | 140 | Naxos | Couronne | | | HI | HI | HI |
| 179 | 140 | Naxos | | | | DA | DA | DA |
| 180 | 141 | Rhodes | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 181 | 141 | Rhodes | Trépied | | | DA | DA | DA |
| 182 | 142 | Tarente | Phiale | | | DA | BI | BI |
| 183 | 143 | Tauroménion | Phiale | | | HI | Classique | Classique |
| 184 | 144 | Macédoine | Vase à boire | Batiake | | HI | Classique | HI |
| 185 | 145 | Paros | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 186 | 146 | Thessalie | Figurine | prosopon | | DA | BI | DA |
| 187 | 147 | Méssène | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 188 | 148 | Athènes | Phiale | | | DA | BI | DA |
| 189 | 149 | Azantinos | | | | BI | BI | BI |
| 190 | 150 | Azantinos | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 191 | 151 | Phocée | Original | pinax | or | DA | BI | DA |
| 192 | 151 | Phocée | Phiale | | | DA | DA | DA |
| 193 | 152 | Athènes | Bijoux | boucle d'oreille | or | DA | DA | DA |
| 194 | 153 | Macédoine | Vase à boire | kylix | | HI | HI | HI |
| 195 | 154 | Locres | Phiale | | | DA | DA | DA |
| 196 | 155 | Sériphos | Vase à boire | aryter | | BI | BI | BI |
| 197 | 156 | Antigonide | Couronne | | or | BI | BI | BI |
| 198 | 156 | Antigonide | Phiale | | or | BI | BI | BI |
| 199 | 157 | Antigonide | Couronne | | or | HI | HI | HI |
| 200 | 157 | Antigonide | Couronne | | or | HI | HI | HI |
| 201 | 157 | Antigonide | Bijoux | | | HI | HI | HI |
| 202 | 157 | Antigonide | Vase à boire | kylix | | HI | HI | HI |
| 203 | 158 | Antigonide | Fondation | | | BI | BI | BI |
| 204 | 159 | Athènes | Flambeaux | | | DA | DA | DA |
| 205 | 160-162 | Mykonos | Vase à boire | kylix | | HI | HI | HI |
| 206 | 160-162 | Mykonos | Phiale | | pierres | HI | HI | HI |
| 207 | 160-162 | Mykonos | Vase à boire | kylix | | HI | HI | HI |
| 208 | 163 | Cyrène | Vase à boire | rhodon | | HI | HI | HI |
| 209 | 163 | Cyrène | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 210 | 164 | Hiérapolis | Phiale | | | DA | DA | DA |
| 211 | 165 | Athènes | Flambeaux | | | DA | DA | DA |
| 212 | 166 | Cos | Phiale | | bronze | HI | HI | HI |
| 213 | 167 | Athènes | Original | pétales | or | DA | DA | DA |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 214 | 167 | Athènes | Couronne | | or | DA | DA | DA |
| 215 | 168 | Athènes | Flambeaux | | | DA | DA | DA |
| 216 | 169 | Rome | | | | DA | DA | DA |
| 217 | 170 | Athènes | Vase à boire | rhodiakon | | DA | DA | DA |
| 218 | 171 | Athènes | | | | DA | DA | DA |
| 219 | 172 | Égypte | Phiale | | | DA | DA | DA |
| 220 | 174 | Mykonos | Vase à boire | Batiake | | HI | HI | HI |
| 221 | 174 | Mykonos | Vase à boire | Rhodon | | HI | HI | HI |
| 222 | 175 | Mytilène | Vase à boire | kylix | | BI | BI | BI |
| 223 | 176 | Amorgos | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 224 | 177a | Barké | Phiale | | | BI | Classique | Classique |
| 224 | 177b | Barké | Phiale | | | BI | Classique | Classique |
| 225 | 178 | Cyrène | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 226 | 179 | Athènes | Original | Amphore | | DA | DA | DA |
| 227 | 180 | Athènes | Original | chiton | | DA | DA | DA |
| 228 | 181 | Cnide | Original | Traités scientifiques | | DA | Classique | Classique |
| 229 | 182 | Athènes | Flambeaux | | | DA | DA | DA |
| 230 | 183 | Amorgos | Vase à boire | skyphos | | BI | BI | BI |
| 231 | 184 | Béotie | Thymiaterion | | | BI | BI | BI |
| 232 | 185 | Attalide | Couronne | | or | BI | BI | BI |
| 233 | 185 | Attalide | Couronne | | or | BI | BI | BI |
| 234 | 185 | Attalide | Couronne | | or | BI | BI | BI |
| 235 | 185 | Attalide | Couronne | | or | BI | BI | BI |
| 236 | 186 | Athènes | Flambeaux | | | DA | DA | DA |
| 237 | 187 | Alexandrie | Figurine | typ(i)on | | DA | BI | DA |
| 238 | 187 | Alexandrie | Vase à boire | kyathon | | DA | DA | DA |
| 239 | 188 | Termentinos | Phiale | | | DA | DA | DA |
| 240 | 189 | Chios | Fondation | | | BI | BI | BI |
| 241 | 190 | Rome | Couronne | diadème | or | DA | DA | DA |
| 242 | 191 | Rome | Couronne | | or | BI | BI | BI |
| 243 | 192 | Rome | Statue | Yeux | or | DA | DA | DA |
| 244 | 193 | Rome | Original | passoire | | DA | DA | DA |
| 245 | 194 | Rome | Couronne | | or | DA | DA | DA |
| 246 | 195 | Rome | Bijoux | bague | or | DA | DA | DA |
| 247 | 196 | Corinthe | Vase à boire | rhodiakon | | DA | DA | DA |
| 248 | 197 | Rome | Couronne | | or | BI | BI | BI |
| 249 | 198 | Rome | Couronne | | or | DA | BI | BI |
| 250 | 199 | Rome | Phiale | | | DA | DA | DA |
| 251 | 200 | Séleucide | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 252 | 201 | Macédoine | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 253 | 201 | Macédoine | Vase à boire | kylix | | HI | HI | HI |
| 254 | 201 | Macédoine | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 255 | 202 | Athènes | Phiale | de fondation | | DA | DA | DA |
| 256 | 203 | Carthage | Original | périchyton | | DA | DA | DA |
| 257 | 203 | Carthage | Original | coffret | ivoire | DA | DA | DA |
| 258 | 204 | Athènes | Couronne | | or | DA | DA | DA |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 259 | 205 | Paros | Phiale | | | BI | Classique | Classique |
| 260 | 206 | Athènes | Phiale | de fondation | | DA | DA | DA |
| 261 | 207 | Antioche | | | | BI | BI | BI |
| 262 | 207 | Antioche | Vase à boire | seleukis | | BI | BI | BI |
| 263 | 207 | Antioche | Vase à boire | cratere | | BI | BI | BI |
| 264 | 207 | Antioche | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 265 | 207 | Antioche | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 266 | 207 | Antioche | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 267 | 207 | Antioche | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 268 | 208 | Alexandrie | Bijoux | collier | | HI | HI | HI |
| 269 | 208 | Alexandrie | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 270 | 209 | Mytilène | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 271 | 210 | Halicarnasse | Fondation | | | HI | HI | HI |
| 272 | 211 | Alexandrie | Statue | Athéna | bronze | DA | DA | DA |
| 273 | 212 | Paros | libanôtis | | | BI | BI | BI |
| 274 | 212 | Paros | Vase à boire | skaphion | | BI | BI | BI |
| 275 | 212 | Paros | Phiale | | | DA | DA | DA |
| 276 | 213 | Athènes | Phiale | | | DA | DA | DA |
| 55 | 214 | Athènes | Phiale | | | DA | DA | DA |
| 277 | 215 | Cos | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 278 | 216 | Bactriane | Figurine | protomé de lion | | BI | BI | BI |
| 279 | 217 | Mykonos | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 280 | 218 | Rome | Couronne | | | DA | DA | DA |
| 281 | 219 | Rome | Bijoux | bague | pierres | DA | DA | DA |
| 282 | 220 | Rome | Phiale | | | DA | DA | DA |
| 283 | 221 | Carthage de Chypre | Couronne | | or | HI | HI | HI |
| 284 | 221 | Carthage de Chypre | Couronne | | or | HI | HI | HI |
| 285 | 223 | Athènes | Phiale | | | DA | BI | DA |
| 286 | 224 | Athènes | Original | parures | | DA | Classique | Classique |
| 287 | 225 | Macédoine | Couronne | | or | HI | HI | HI |
| 288 | 225 | Macédoine | Couronne | | or | HI | HI | HI |
| 289 | 225 | Macédoine | Couronne | | or | HI | HI | HI |
| 290 | 225 | Macédoine | Bijoux | bague | or | HI | HI | HI |
| 291 | 226 | Achaïe | Armes | bouclier | | DA | BI | DA |
| 292 | 227 | Amorgos | Phiale | | | DA | BI | DA |
| 293 | 228 | Selgè | Thymiaterion | | | DA | BI | DA |
| 294 | 229a | Lydie | Couronne | | or | HI | Classique | HI |
| 294 | 229b | Lydie | Couronne | | or | HI | Classique | HI |
| 295 | 230 | Macédoine | Phiale | | | HI | Classique | HI |
| 296 | 231 | Kéos | Phiale | | | BI | Classique | Classique |
| 297 | 233 | Macédoine | Couronne | | or | HI | Classique | HI |
| 298 | 234 | Rome | Couronne | | or | DA | BI | BI |
| 299 | 235 | Rome | Couronne | | or | BI | BI | BI |
| 300 | 236 | Rome | Original | monnaie | or | BI | BI | BI |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 301 | 237 | Rome | Original | Chasse-mouche | onyx | BI | BI | BI |
| 302 | 238 | Rome | Couronne | | or | BI | BI | BI |
| 303 | 239 | Idumée | Armes | casque | | HI | Classique | HI |
| 304 | 240 | Macédoine | Phiale | | | HI | Classique | Classique |
| 305 | 240 | Macédoine | Couronne | | or | HI | Classique | Classique |
| 306 | 241 | Athènes | Statue | | marbre | DA | DA | DA |
| 307 | 242 | Syracuse | Vase à boire | skaphion | | BI | BI | BI |
| 308 | 242 | Syracuse | Statue | | marbre | DA | BI | DA |
| 309 | 243 | Chios | Statue | | marbre | DA | BI | DA |
| 310 | 243 | Chios | Statue | | marbre | DA | DA | DA |
| 311 | 243 | Chios | Thymiaterion | | bronze | DA | BI | DA |
| 312 | 243 | Chios | Statue | Yeux | | DA | DA | DA |
| 313 | 244 | Syrie | Phiale | | or | BI | BI | BI |
| 314 | 245 | Naxos | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 315 | 246 | Chytrios | Statue | Yeux | | DA | DA | DA |
| 316 | 246 | Chytrios | Phiale | | | DA | DA | DA |
| 317 | 247 | Macédoine | Armes | casque | | HI | HI | HI |
| 318 | 248 | Leukade | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 319 | 249 | Rome | Bijoux | épingle | or | BI | BI | BI |
| 320 | 250 | Rome | Figurine | chien | | DA | BI | DA |
| 321 | 251 | Rome | Figurine | bœuf | | DA | DA | DA |
| 322 | 251 | Rome | Statue | zoid(ar)ion | | DA | DA | DA |
| 323 | 252 | Rome | | | | DA | BI | DA |
| 324 | 253 | Rome | | | | DA | DA | DA |
| 325 | 254 | Rome | Couronne | | or | BI | BI | BI |
| 326 | 255 | Rome | Couronne | | or | DA | DA | DA |
| 327 | 256 | Rome | Couronne | | or | BI | BI | BI |
| 328 | 256 | Rome | Couronne | | or | BI | BI | BI |
| 329 | 256 | Rome | Couronne | | or | BI | BI | BI |
| 330 | 257 | Rome | Vase à boire | skyphos | verre | DA | DA | DA |
| 331 | 258 | Rome | Couronne | | or | BI | BI | BI |
| 332 | 259 | Rome | | | | DA | DA | DA |
| 333 | 260 | Naxos | Phiale | | | BI | Classique | Classique |
| 334 | 261 | Athènes | Phiale | de fondation | | DA | DA | DA |
| 335 | 262 | Sparte | Couronne | | or | Classique | Classique | Classique |
| 336 | 262 | Sparte | Couronne | | or | Classique | Classique | Classique |
| 337 | 262 | Sparte | Couronne | | or | Classique | Classique | Classique |
| 338 | 263 | Athènes | Couronne | | | DA | DA | DA |
| 260 | 264 | Athènes | Phiale | de fondation | | DA | DA | DA |
| 339 | 265 | Rome | Couronne | | | DA | BI | DA |
| 340 | 265 | Rome | Armes | casque | | DA | BI | DA |
| 341 | 266 | Rome | Armes | Lances | | DA | BI | DA |
| 342 | 267 | Rome | | | | DA | BI | DA |
| 343 | 268 | Rome | Couronne | | | DA | DA | DA |
| 344 | 269 | Rome | Couronne | | | DA | DA | DA |
| 345 | 269 | Rome | Statue | Artémis | | DA | DA | DA |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 346 | 270 et 271 | Rome | Couronne | | | DA | DA | DA |
| 347 | 272 | Rome | Couronne | | | DA | BI | DA |
| 348 | 273 | Épire | Armes | bouclier | | DA | BI | DA |
| 349 | 274 | Athènes | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 350 | 275 | Athènes | Phiale | de fondation | | DA | DA | DA |
| 351 | 276 | Karpasia | Vase à boire | skaphion | | DA | BI | DA |
| 110 | 276 | Karpasia | Vase à boire | skaphion | | DA | BI | DA |
| 352 | 276 | Karpasia | Vase à boire | poterion | | BI | BI | BI |
| 142 | 277 | Macédoine | Vase à boire | cratere | | BI | HI | HI |
| 353 | 278 | Clazomène | Vase à boire | arysas | | HI | HI | HI |
| 354 | 279 | Samos | Flambeaux | | | DA | DA | DA |
| 355 | 280 | Athènes | Phiale | | | DA | DA | DA |
| 356 | 280 | Athènes | Couronne | | | DA | DA | DA |
| 357 | 281 | Syros | Vase à boire | skaphion | | DA | DA | DA |
| 358 | 281 | Syros | | | | DA | DA | DA |
| 359 | 281 | Syros | Vase à boire | rhodiakon | | DA | DA | DA |
| 360 | 281 | Syros | Vase à boire | rhodiakon | | DA | DA | DA |
| 361 | 281 | Syros | Vase à boire | oinochoe | | DA | DA | DA |
| 362 | 282 | Cumes de Campanie | | | | BI | BI | BI |
| 363 | 283 | Cumes de Campanie | Couronne | | or | BI | BI | BI |
| 364 | 283 | Cumes de Campanie | Vase à boire | poterion | | BI | BI | BI |
| 365 | 284 | Élis | Phiale | | | DA | BI | DA |
| 366 | 285 | Rome | Armes | casque | | DA | DA | DA |
| 367 | 285 | Rome | Thymiaterion | | | DA | DA | DA |
| 368 | 286 | Rome | Couronne | | or | DA | DA | DA |
| 369 | 287 | Réthymnonte | Vase à boire | skaphion | | BI | BI | BI |
| 370 | 288 | Macédoine | Phiale | | | HI | Classique | HI |
| 371 | 288 | Macédoine | Vase à boire | kylix | | HI | Classique | HI |
| 372 | 289 | Rhodes | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 373 | 290 | Athènes | Flambeaux | | | DA | DA | DA |
| 374 | 291 | Athènes | Couronne | | onyx | HI | Classique | Classique |
| 375 | 291 | Athènes | Fondation | | | DA | Classique | Classique |
| 376 | 292 | Salamine de Chypre | Couronne | | or | HI | HI | HI |
| 377 | 292 | Salamine de Chypre | Couronne | | or | HI | HI | HI |
| 378 | 292 | Salamine de Chypre | Original | stèle | bronze | HI | HI | HI |
| 379 | 292 | Salamine de Chypre | Couronne | | or | BI | HI | HI |
| 380 | 293 | Étolie | Fondation | | | HI | HI | HI |
| 381 | 294 | Rhodes | Original | monnaie | or | HI | HI | HI |
| 382 | 294 | Rhodes | Vase à boire | skaphion | | BI | HI | HI |
| 383 | 295 | Athènes | Statue | Hermès | marbre | DA | HI | BI |
| 384 | 296 | Élée | Couronne | | or | DA | DA | DA |
| 385 | 297 et 301 | Rome | Figurine | bœuf | marbre | DA | BI | DA |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 386 | 298 | Chios | Original | Keramyllion | | BI | BI | BI |
| 387 | 298 | Chios | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 388 | 299 | Syracuse | libanôtis | | | BI | BI | BI |
| 389 | 299 | Syracuse | Phiale | | | DA | BI | DA |
| 390 | 300 | Karystos | Phiale | | | DA | DA | DA |
| 391 | 302 | Bosphore | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 392 | 303 | Soloi | Vase à boire | skyphos | | DA | BI | DA |
| 393 | 304 | Paphlagonie | Phiale | | | DA | BI | DA |
| 394 | 305 | Métaponte | Vase à boire | cratere | | Classique | Classique | Classique |
| 395 | 305 | Métaponte | Original | tableau | bronze | DA | Classique | Classique |
| 396 | 306 | Chios | libanôtis | | | DA | BI | DA |
| 397 | 306 | Chios | Couronne | diadème | or | DA | DA | DA |
| 398 | 306 | Chios | Phiale | | | DA | DA | DA |
| 399 | 307 | Éphèse | Original | tableau | | DA | Classique | Classique |
| 400 | 308 | Chios | Statue | zoid(ar)ion | | DA | DA | DA |
| 401 | 309 | Rhodes | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 402 | 310 | Perse | Bijoux | collier | or | Classique | Classique | Classique |
| 403 | 311 | Rome | Couronne | | or | DA | DA | DA |
| 404 | 312 | Macédoine | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 405 | 313 | Séleucide | Phiale | | | DA | DA | DA |
| 406 | 313 | Séleucide | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 407 | 313 | Séleucide | Phiale | | | DA | DA | DA |
| 408 | 313 | Séleucide | libanôtis | | | DA | DA | DA |
| 409 | 314 | Chios | Phiale | | | DA | DA | DA |
| 410 | 315 | Pholégandros | Phiale | | | BI | Classique | Classique |
| 411 | 316 | Antigonide | Couronne | casque | or | BI | BI | BI |
| 412 | 317 | Rome | Phiale | | | DA | DA | DA |
| 413 | 318 | Naxos | Phiale | | | BI | Classique | Classique |
| 414 | 319 | Macédoine | Couronne | | or | HI | HI | HI |
| 415 | 319 | Macédoine | Couronne | | or | HI | HI | HI |
| 416 | 320 | Kéos | Vase à boire | poterion | | DA | BI | DA |
| 417 | 321 | Sparte | Couronne | | or | Classique | Classique | Classique |
| 418 | 322 | Rhodes | | | | HI | HI | HI |
| 419 | 323 | Athènes | Couronne | | or | DA | DA | DA |
| 420 | 324 | Athamanie | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 421 | 324 | Athamanie | Original | globe | or | BI | BI | BI |
| 422 | 324 | Athamanie | Vase à boire | poterion | | BI | BI | BI |
| 423 | 324 | Athamanie | Original | bibelot | ivoire | DA | BI | DA |
| 424 | 324 | Athamanie | Bijoux | épingle | or | DA | DA | DA |
| 406 | 325 | Bactriane | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 425 | 326 | Cos | Phiale | | | DA | BI | DA |
| 426 | 327 | Alexandrie | Figurine | prosopon | | DA | DA | DA |
| 427 | 328 | Attalide | Fondation | | | HI | HI | HI |
| 428 | 329 | Antigonide | Fondation | | | BI | BI | BI |
| 429 | 330 | Macédoine | Phiale | | | BI | Classique | BI |
| 430 | 331 | Chalcis | Phiale | | | HI | HI | HI |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 431 | 332 | Sidon | Couronne | | or | HI | HI | HI |
| 432 | 332 | Sidon | Couronne | | or | HI | HI | HI |
| 433 | 332 | Sidon | Couronne | | or | HI | HI | HI |
| 434 | 333 | Athènes | | | | DA | DA | DA |
| 435 | 334 | Rhodes | Phiale | | or | HI | HI | HI |
| 436 | 335 | Chios | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 437 | 336 | Massalia | Vase à boire | poterion | | DA | BI | BI |
| 350 | 337 | Athènes | Phiale | de fondation | | DA | DA | DA |
| 438 | 338 | Sikyône | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 439 | 339 | Héraclée | Vase à boire | poterion | | BI | BI | BI |
| 440 | 340 | Épire | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 441 | 341 | Élaia | Phiale | | | Classique | Classique | Classique |
| 442 | 342 | Athènes | Bijoux | boucle d'oreille | or | DA | DA | DA |
| 443 | 343 | Salamine de Chypre | Couronne | | or | HI | Classique | Classique |
| 444 | 343 | Salamine de Chypre | Couronne | | or | BI | Classique | BI |
| 445 | 343 | Salamine de Chypre | Original | stèle | bronze | DA | Classique | Classique |
| 446 | 344 | Athènes | Statue | Pan | bronze | DA | BI | DA |
| 447 | 345 | Samos | Phiale | | | BI | Classique | Classique |
| 448 | 346 | Larissa | Couronne | | or | HI | HI | HI |
| 449 | 347 | Naxos | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 450 | 348 | Rome | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 451 | 349 | Rome | Statue | | | DA | DA | DA |
| 452 | 350 | Rome | Couronne | diadème | or | DA | DA | DA |
| 453 | 351 | Rome | Couronne | | or | BI | BI | BI |
| 454 | 352 | Alexandrie | | | bronze | DA | BI | DA |
| 455 | 353 | Héraclée du Pont | Vase à boire | poterion | | DA | BI | BI |
| 456 | 353 | Héraclée du Pont | Phiale | | | DA | BI | DA |
| 457 | 354 | Athènes | Statue | Hermès | marbre | DA | DA | DA |
| 458 | 355 | Macédoine | Statue | | | DA | HI | DA |
| 459 | 356 | Alexandrie | Couronne | | or | DA | DA | DA |
| 460 | 357 | Alexandrie | Flambeaux | | | DA | DA | DA |
| 461 | 358 | Athènes | Original | monnaie | | DA | DA | DA |
| 462 | 359 | Cos | Statue | Apollon | marbre | DA | BI | DA |
| 463 | 359 | Cos | Original | monnaie | | DA | DA | DA |
| 464 | 360 | Bithynie | Phiale | | | DA | BI | BI |
| 465 | 361 | Athènes | Original | autel | | DA | DA | DA |
| 466 | 362 | Lagide | Armes | bouclier | or | DA | HI | HI |
| 467 | 363 | Telmessos | Original | tableau | bronze | DA | HI | HI |
| 468 | 363 | Telmessos | Statue | | marbre | DA | HI | HI |
| 469 | 363 | Telmessos | Original | tableau | | BI | HI | HI |
| 470 | 363 | Telmessos | Original | tableau | | DA | HI | HI |
| 471 | 363 | Telmessos | Armes | bouclier | or | DA | HI | HI |
| 472 | 363 | Telmessos | Original | chiton | | DA | HI | HI |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 473 | 364 | Telmessos | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 474 | 365 | Lagide | Vase à boire | kylix | or | HI | HI | HI |
| 475 | 365 | Lagide | Couronne | | or | HI | HI | HI |
| 476 | 365 | Lagide | Couronne | | or | HI | HI | HI |
| 477 | 365 | Lagide | Couronne | | or | HI | HI | HI |
| 478 | 365 | Lagide | Couronne | | or | HI | HI | HI |
| 479 | 366a | Lagide | Fondation | | | HI | HI | HI |
| 480 | 366a | Lagide | Fondation | | | BI | BI | BI |
| 481 | 366b | Alexandrie | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 482 | 367 | Lagide | | | | BI | HI | BI |
| 483 | 367 | Lagide | | | | DA | BI | BI |
| 484 | 367 | Lagide | Fondation | | | BI | BI | BI |
| 485 | 369 | Lagide | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 486 | 370 | Lagide | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 487 | 370 | Lagide | | | | BI | HI | BI |
| 591 | 370 | Lagide | Fondation | | | BI | BI | BI |
| 488 | 370 | Lagide | Original | coffret | | DA | HI | BI |
| 489 | 370 | Lagide | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 490 | 371 | Rhodes | Phiale | | | DA | DA | DA |
| 491 | 373 | Athènes | Figurine | typ(i)on | | DA | BI | DA |
| 492 | 374 | Athènes | Statue | Pallas | | DA | DA | DA |
| 493 | 375 | Samos | Original | auloi | | BI | BI | BI |
| 494 | 376 | Séleucide | Phiale | | | DA | HI | HI |
| 495 | 376 | Séleucide | Vase à boire | Batiake | | HI | HI | HI |
| 496 | 376 | Séleucide | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 497 | 376 | Séleucide | Original | trière | | HI | HI | HI |
| 498 | 377 | Séleucide | Phiale | | or | BI | BI | BI |
| 499 | 378 | Rome | Bijoux | bague | pierres | DA | BI | DA |
| 500 | 378 | Rome | Couronne | | or | DA | BI | DA |
| 501 | 379 | Sicile | | | | HI | HI | HI |
| 502 | 380 | Macédoine | Phiale | | bronze | HI | Classique | Classique |
| 503 | 381 | Mykonos | Bijoux | collier | | HI | HI | HI |
| 504 | 382 | Rhodes | Figurine | | or | HI | HI | HI |
| 505 | 383 | Milet | Vase à boire | kylix | | HI | HI | HI |
| 506 | 383 | Milet | Figurine | protomé bœuf | de | HI | HI | HI |
| 507 | 384 | Athènes | Couronne | | or | DA | DA | DA |
| 508 | 385 | Mélos | | | | DA | BI | DA |
| 509 | 386 | Tarente | Phiale | | | DA | DA | DA |
| 510 | 386 | Tarente | Phiale | | | DA | DA | DA |
| 511 | 386 | Tarente | Statue | Apollon | bronze | DA | DA | DA |
| 512 | 387 | Syracuse | Phiale | | | DA | BI | DA |
| 513 | 388 | Bargylia | Vase à boire | poterion | | DA | BI | DA |
| 514 | 389 | Crète | Statue | | | DA | BI | DA |
| 515 | 390 | Arados | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 516 | 391 | Étolie | Bijoux | bague | or | HI | HI | HI |
| 439 | 392 | Paros | Vase à boire | poterion | | BI | BI | BI |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 517 | 393 | Antigonide | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 518 | 393 | Séleucide | Vase à boire | cratere | | HI | HI | HI |
| 201 | 393 | Antigonide | Bijoux | collier | | HI | HI | HI |
| 519 | 393 | Antigonide | Couronne | | or | HI | HI | HI |
| 520 | 393 | Antigonide | Couronne | | or | HI | HI | HI |
| 521 | 393 | Antigonide | Bijoux | collier | or | HI | HI | HI |
| 522 | 393 | Antigonide | Bijoux | bague | pierres | HI | HI | HI |
| 523 | 393 | Antigonide | Bijoux | bague | pierres | HI | HI | HI |
| 524 | 393 | Antigonide | Bijoux | médaillons | onyx or | HI | HI | HI |
| 525 | 393 | Antigonide | Original | carquois | or | HI | HI | HI |
| 526 | 393 | Séleucide | Original | Chasse-mouche | onyx or ivoire | HI | HI | HI |
| 527 | 393 | Antigonide | Phiale | | or | HI | HI | HI |
| 528 | 393 | Antigonide | Bijoux | bague | or | BI | HI | HI |
| 529 | 393 | Antigonide | Bijoux | collier | pierres | BI | HI | HI |
| 530 | 393 | Antigonide | Bijoux | collier | | DA | HI | HI |
| 531 | 393 | Antigonide | Original | kanoun | or | HI | HI | HI |
| 532 | 393 | Antigonide | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 533 | 393 | Antigonide | Bijoux | bague | or | HI | HI | HI |
| 534 | 393 | Antigonide | Original | psykion | | BI | HI | HI |
| 535 | 393 | Antigonide | Statue | | | HI | HI | HI |
| 536 | 394 | Athènes | Original | clé | | DA | DA | DA |
| 537 | 395 | Gerrha | Thymiaterion | | | DA | DA | DA |
| 538 | 395 | Gerrha | Couronne | diadème | pierres | DA | DA | DA |
| 539 | 395 | Gerrha | Original | sceptre | | DA | DA | DA |
| 540 | 395 | Gerrha | | Hélios | | DA | DA | DA |
| 541 | 395 | Gerrha | | | | DA | DA | DA |
| 542 | 396 | Thèbes | Armes | bouclier | | DA | BI | DA |
| 543 | 397 | Athènes | Flambeaux | | | DA | DA | DA |
| 544 | 398 | Athènes | Flambeaux | | | DA | DA | DA |
| 545 | 399 | Rhodes | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 546 | 400 | Chios | Phiale | | or | BI | BI | BI |
| 547 | 401 | Salamine de Chypre | Phiale | | | HI | HI | HI |
| 548 | 402 | Ténos | Vase à boire | rhodiakon | | DA | BI | DA |
| 549 | 403 | Kassandreia | Vase à boire | poterion | | BI | BI | BI |
| 550 | 404 | Léontion d'Achaïe | Phiale | | | BI | BI | BI |
| 551 | 404 | Léontion d'Achaïe | Armes | bouclier | | BI | BI | BI |
| 552 | 405 | Égypte | Phiale | | | DA | BI | DA |
| 553 | 406 | Athènes | Couronne | | | DA | DA | DA |
| 554 | 408 | Mégare | | | | DA | BI | DA |
| 555 | 409 | Athènes | Vase à boire | poterion | | HI | HI | HI |
| 556 | 410 | Rhodes | Armes | sabre | ivoire | HI | Classique | Classique |
| 334 | 411 | Athènes | Phiale | de fondation | | DA | DA | DA |
| 557 | 412 | Rhodes | Phiale | | or | HI | HI | HI |
| 558 | 413 | Rhodes | Armes | bouclier | | DA | BI | DA |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 559 | 414 | Rhodes | Couronne | | | HI | HI | HI |
| 560 | 415 | Rhodes | Armes | sabre | ivoire | HI | Classique | Classique |
| 561 | 416 | Syracuse | Couronne | | or | BI | BI | BI |
| 562 | 416 | Syracuse | Phiale | | | DA | BI | DA |
| 563 | 416 | Syracuse | Bijoux | bague | pierres | DA | DA | DA |
| 564 | 417 | Apollonia | Phiale | | | DA | DA | DA |
| 565 | 418 | Rome | Couronne | | | DA | DA | DA |
| 566 | 419 et 421 | Rome | Couronne | | or | BI | BI | BI |
| 567 | 419 et 421 | Rome | Armes | bouclier | | BI | BI | BI |
| 568 | 420 | Rome | Couronne | | or | BI | BI | BI |
| 121 | 423 | Rome | Phiale | | | DA | BI | DA |
| 569 | 424 | Rome | Statue | | | BI | BI | BI |
| 570 | 425 | Astypalaia | Vase à boire | skaphion | | DA | BI | DA |
| 571 | 426 | Astypalaia | Phiale | | | DA | BI | DA |
| 572 | 427 | Rome | | | | DA | DA | DA |
| 573 | 428 | Rome | | | | DA | DA | DA |
| 574 | 429 | Rome | Original | louche | | BI | BI | BI |
| 575 | 430 | Rome | | | | BI | BI | BI |
| 576 | 431 | Rome | | | | BI | BI | BI |
| 577 | 432 | Syracuse | | | | DA | BI | DA |
| 578 | 433 | Tarente | Phiale | | | DA | DA | DA |
| 579 | 434 | Ténos | | | | BI | BI | BI |
| 580 | 435 | Tyr | | | | DA | DA | DA |
| 581 | 436 | Mykonos | Vase à boire | kylix | | HI | HI | HI |
| 582 | 437 | Cyrène | Phiale | | | BI | Classique | Classique |
| 583 | 438 | Athènes | Couronne | | | DA | DA | DA |
| 584 | 439 | Samos | Vase à boire | kylix | | HI | HI | HI |
| 585 | 440 | Mégare | Phiale | | | BI | Classique | Classique |
| 586 | 441 | Thèbes | Couronne | | or | HI | HI | HI |
| 587 | 442 | Locres | Phiale | | | DA | DA | DA |
| 588 | 370 | Lagide | Fondation | | | BI | BI | BI |
| 589 | 443 | Samos | Phiale | | | BI | Classique | Classique |
| 590 | 173 | Mykonos | Phiale | | | BI | BI | BI |

## Annexe 3 Cartes

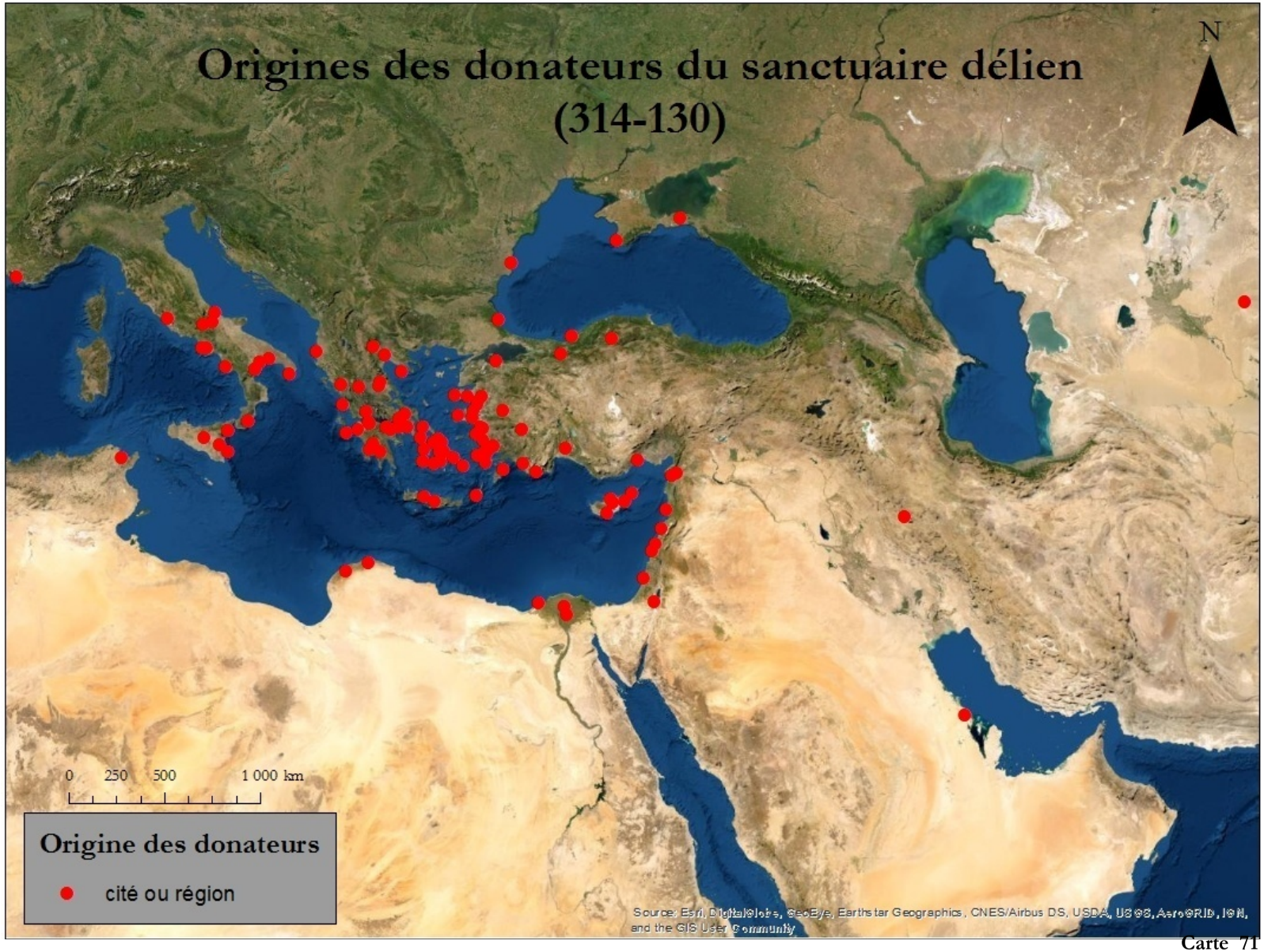
Origines des donateurs du sanctuaire délien
(314-130)
N
0 250 500 1 000 km
Origine des donateurs
cité ou région
Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community

Carte 71


Origines des donateurs de Grèce et d'Égée
(314-130)
Apollonia
Héraklée du Pont
Antigonide
Apollonia
Macédoine
Bithynie
Cyzique
Kassandreia
Larissa
Épire
Thessalie
Athamanie
Érésos
Attalide
Élaia
Leukade
Mytilène
Étolie
Kymé d'Éolide
Phocée
Lydie
Chalcis
Chios
Thèbes
Béotie
Clazomène
Achaïe
Léontion d'Achaïe
Sikyône
Mégare
Karystos
Colophon
Éphèse
Élis
Hiérapolis
Zakynthos
Corinthe
Athènes
Samos
Kéos
Ténos
Milet
Syros
Mykonos
Mégalopolis
Mylasa
Sériphos
Bargylia
Messène
Sparte
Paros
Myndos
Selgè
Amorgos
Cos
Mélos
Naxos
Ios
Kalymnos
Cnide
Telmessos
Astypalaia
Mélos
Rhodes
Pholégandros
Lycie
Rhétymnonte
Kasos
Crète
N
0
125
250
500 km

Carte 72

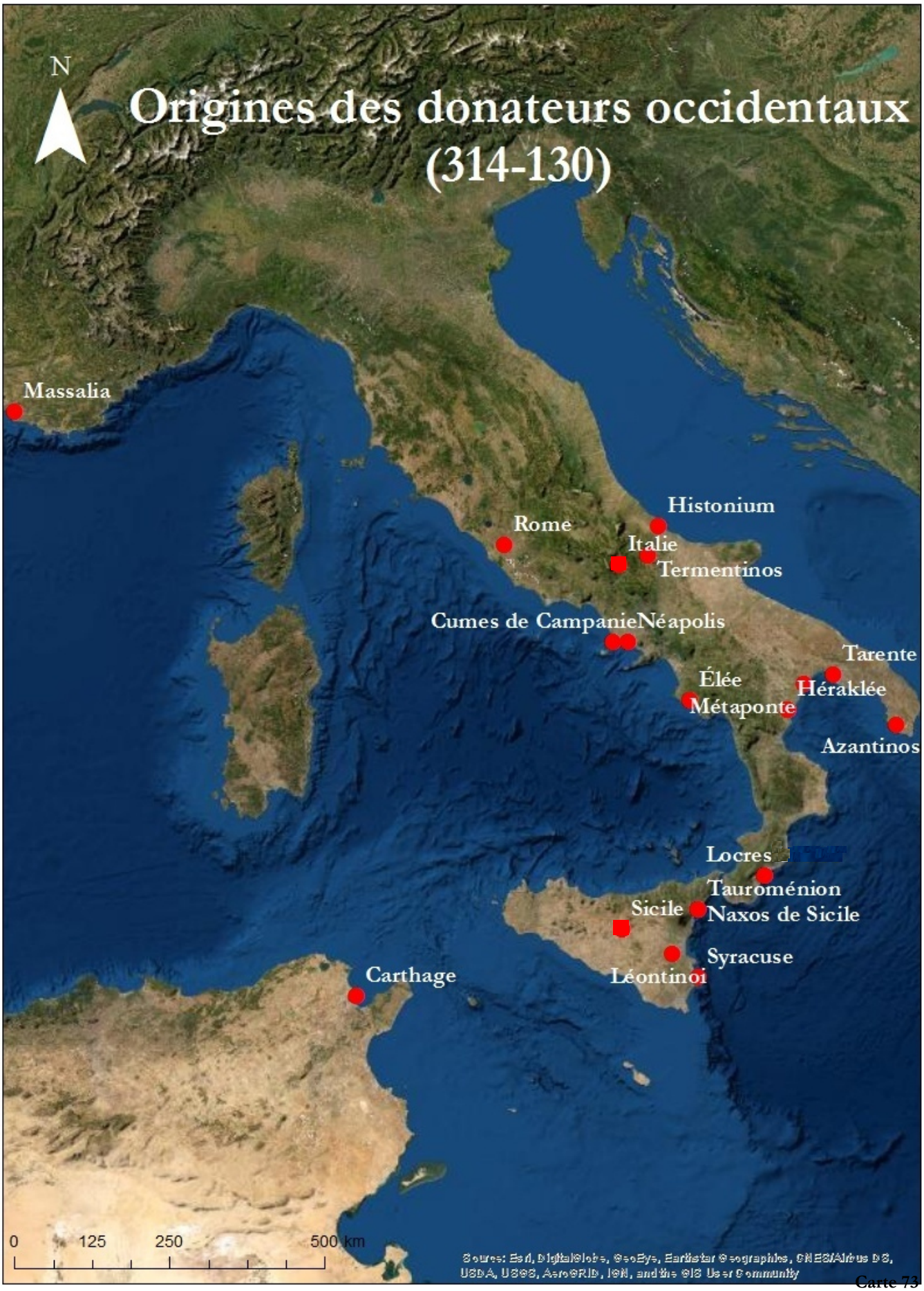
N
Origines des donateurs occidentaux
(314-130)
Massalia
Rome
Histonium
Italie
Termentinos
Cumes de Campanie
Néapolis
Tarente
Élée
Héraklée
Métaponte
Azantinos
Locres
Tauroménion
Sicile
Naxos de Sicile
Syracuse
Léontinoi
Carthage
0
125
250
500 km
Sources: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community

Carte 73


Origines des donateurs du Pont-Euxin
(314-130)
Bosphore
Chersonèse du Pont
Kallatis
Apollonia
Héraklée du Pont
Paphlagonie
Bithynie
Cyzique
0
125
250
500 km
N
Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community

Carte 74

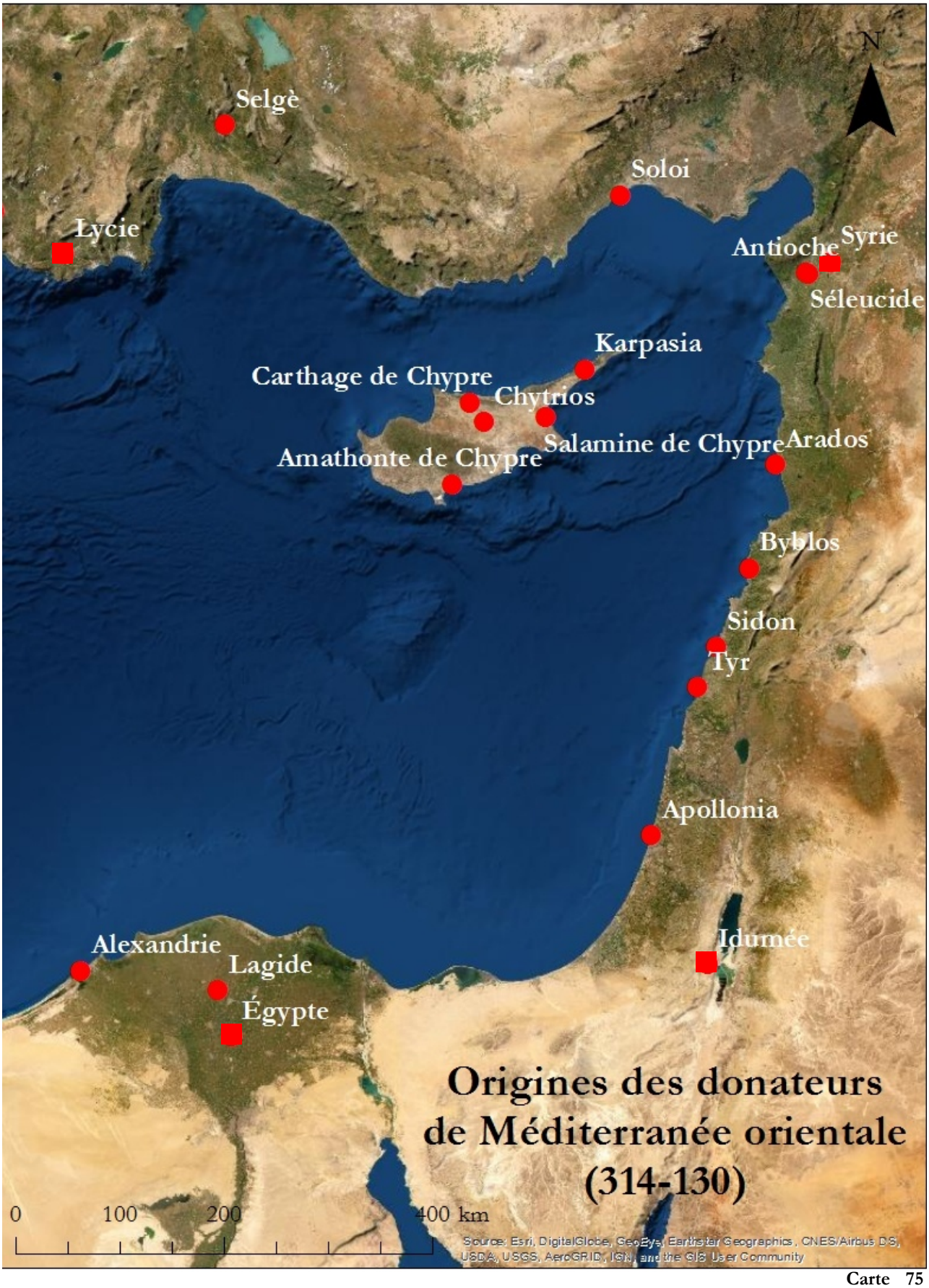
N
Selgè
Soloi
Lycie
Antioche
Syrie
Séleucide
Karpasia
Carthage de Chypre
Chytrios
Salamine de Chypre
Arados
Amathonte de Chypre
Byblos
Sidon
Tyr
Apollonia
Alexandrie
Lagide
Égypte
Idumée
Origines des donateurs de Méditerranée orientale (314-130)
0
100
200
400 km
Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community

**Carte 75**

## Annexe 4 L'apport des étrangers aux trésors sacrés déliens

| Tableau synoptique de l'apport des étrangers aux trésors des sanctuaires déliens | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **ID** | **Donateurs** | **Origines** | **Dates du premier enregistrement**[7375] | **Offrandes** | **Sources**[7376] |
| **1** | […]klès de Néapolis | Néapolis | 167-157 | Petit tableau avec volets (εἰκονικὸν ἔχοντα γραφὴν καὶ τεθυρωμένον) d'untel de Néapolis, entreposé dans l'*oikos* proche de la Graphè, nommé *Graphai Kolôtou* ou *Kolôtou*[7377].<br>Tréheux propose le nom Timoklès[7378]. | 1414bI, l. 8 ; 1426AI, l. 28 |
| **2** | Achilleus de Rome | Rome | 146 | Couronne de laurier en argent pesant 1 dr. 3 ob. d'Achilleus de Rome, entreposée dans le temple d'Apollon. | 1442B, l. 47 |
| **3** | Agèsidamos de Rhodes | Rhodes | 279 | Phiale sans décor du peuple de Rhodes sous l'archithéore Agèsidamos mesurant environ un pied et entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon. | 161B, l. 73 ; 164A, l. 9 ; 185B, l. 3 ; 199B, l. 4 ; 287B, l. 37 ; 298A, l. 9 ; 1441AI, l. 23 ; 1450A, l. 25 |
| **4** | Hagnothéos | Athènes | 235/4 | *Skaphion* d'Hagnothéos, entreposé dans la Nésos.<br>Le *LGPN* indique que ce nom est très populaire à Athènes, et inconnu ailleurs. Est-ce le même qui obtient un décret honorifique des Déliens entre 220 et 210[7379] ? | 313a, l. 77 |
| **5** | Aiglanôr de Cyrène | Cyrène | 155 | Petit diadème, pesant 13 dr. d'Aiglanôr de Cyrène. | 1429AII, l. 27 ; 1432AbI, l. 52 ; 1450A, l. 93 |
| **6** | Aimylios Maraios (*gens Aemilia*) | Rome | 146 | Visages d'argent de Sarapis et Isis (πρόσωπα ἀργυρᾶ Σαράπιδος καὶ Ἴσιδος) d'Aimylios Maraios[7380]. | 1442A, l. 77 ; 1452B, l. 14-15 |
| **7** | Aischylos d'Athènes | Athènes | • 157<br>• 157<br>• 157 | • Statuette en marbre sur une base (ζωιδάριον ἐπὶ βάσεως) d'Aischylos d'Athènes, entreposée dans le temple d'Anubis.<br>• Un relief en marbre (τύπον), à gauche de l'entrée du dromos du Sarapieion, dans une alcôve du mur (ἐν τῶι τοίχωι)<br>• *Thymiatérion* en bronze (θυμιατήριον χαλκοῦν) | • 1416AI, l. 17-18 ; 1417BI, l. 15 ; 1452A, l. 17<br>• 1416AI, l. 34 ; 1417BI, l. 34-35 ; 1452A, l. 28<br>• 1416AI, l. 34-35 ; 1417BI, l. 35 ; 1442A, l. 17 ; 1452A, l. 29 |
| **8** | Aithôn fils de Prôtéas de Mylasa | Mylasa | • 157<br>• 156-146 | • Phiale à décor de noix, c'est-à-dire ornée de ciselure ovale en forme de dattes ou de noix, en argent sur un socle, avec trois figurines en reliefs (ζωιδάρια τρία), | • 1416AI, l. 5-6 ; 1417AII, l. 164-165 ; 1452A, l. 7-8.<br>• 1434I, l. 22-23 ; |

[7375] L'idéal serait de déterminer les *termini ante* et *post quos* de tous les dons, en prenant exemple sur les travaux de P. Ernst, mais « l'entreprise serait immense et il se pourrait que les limites chronologiques des consécrations ainsi déterminées soient trop peu précises et rendent extrêmement difficiles, si ce n'est impossible, les comparaisons ». Cf. Ernst (2018), p. 246. Il s'agira pourtant de préciser, si possible, la date de consécration et du premier enregistrement dans les inventaires.

[7376] La notation des inscriptions s'affranchit de la mention des corpus : *ID* et *IG*, XI, 2. En cela, nous suivons le système en vigueur, accepté depuis l'ouvrage de C. Vial (1985). La numérotation des inscriptions étant continue malgré la publication des volumes chez différents éditeurs.

[7377] *Actes*, p. 92.

[7378] Tréheux (1992), p. 81.

[7379] *IG*, XI, 4, 694.

[7380] Hatzfeld (1912), p. 10.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | mesurant 2 palmes, d'Aithôn fils de Prôtéas de Mylasa. Offrande entreposée dans le temple d'Isis.<br>• Phiale à décor de noix sur un socle, mesurant 10 doigts, dans le sanctuaire d'Anubis.<br>Concernant le nom, qui a pu être lu Arthôn voir L. Robert[7381]. L'épigraphiste estime qu'il n'existe qu'une seule offrande, mais il ne prend pas connaissance du passage 1452A, l. 7-8 [7382] . De ce fait, l'inventaire 1452, mentionne deux offrandes d'Aithôn. D'autre part, l'erreur des hiéropes enregistrant Arthôn à la place d'Aithôn est répétée pour une seule des deux offrandes. Les détails et mesures des deux objets permettent de bien les isoler. Il ne faut pas suivre L. Robert, pour qui il s'agit d'une même offrande présentée avec des mesures différentes. Enfin, le fait que les deux phiales soient à décor de noix ne permet pas d'associer les objets, car c'est une caractéristique très commune des phiales. | 1442A, l. 46-47 ; 1452C, l. 38-41 |
| **9** | Akestimos le Crétois | Crète | 250 | Phiale d'Akestimos le Crétois consacrée à Apollon. | 287B, l. 126 ; 298A, l. 96 ; 313a, l. 74-75 ; 320B, l. 40 |
| **10** | Alcée de Mytilène | Mytilène | 167-130 | Des livres dans l'édifice des Andriens (θήκην τρίγωνον ἔχουσαν βιβλία Ἀλκαίου). L'offrande date du début de la seconde domination athénienne, mais Alcée est un poète archaïque ayant vécu entre 630 et 580. | 1400, l. 7 et 1409BaII, l. 39 |
| **11** | Alexandra de Cos | Cos | 145-142 | Offrande d'Alexandra de Cos. | 1443BII, l. 18-19 |
| **12** | Alexandros fils de Démétrios d'Athènes | Athènes | 156 | Phiale en argent sur un socle ayant un masque (πρόσωπον) de l'acteur tragique (τραγωιδὸς) Alexandros fils de Démétrios d'Athènes[7383].<br>L'offrande est transférée du sanctuaire d'Ilythya vers le temple d'Artémis. | 1421BbII, l. 19 ; 1443AI, l. 137 ; 1444Aa, l. 39 ; 1449AabII, l. 6-7 ; 1450A, l. 94 |
| **13** | Alexandros fils de Polyperchon[7384] | Macédoine | 303 | *Kylix* pesant 137 dr. Il s'agit du compagnon d'Amyntas. Il gravite à la cour de Philippe III, rallie Antigone en Asie en 315, avant de repasser à Cassandre. Il devient alors stratège du Péloponnèse, puis meurt en 314[7385]. | 137, l. 18 ; 145, l. 55[7386] ; 154B, l. 13 |
| **14** | Alypis de Syracuse | Syracuse | 165-157 | *Skaphion* sans décor, brisé, (κατεαγὸς λεῖον) d'Alypis de Syracuse, enregistré dans le Sarapieion. L'inventaire 1417 indique Alypès par erreur. | 1403BbII, l. 86 ; 1412a, l. 66 ; 1417AII, l. 114-115 |
| **15** | Ameinôndas puis Épaminondas de | Thèbes | 364, puis 279 | Couronne d'or, pesant environ 70 dr. d'Ameinôndas, peut-être de Thèbes [7387] , entreposée dans l'Artémision. Les hiéropes | 101, l.4 ; 104, l. 81 ; 104-2B, l. 3 ; 104-12, l. 57 ; 161B, l. 46 ; 162B, l. 36 ; |

[7381] Robert (1973), p. 466-468.
[7382] Tréheux (1992), p. 23 ne connait pas ce passage non plus.
[7383] *IG*, XI, 2, 112, l. 18-19 (Cf. *Actes*, p. 82).
[7384] Heckel (2006), p. 20.
[7385] Diodore, XIX, 61, 1 ; 63, 2 ; 64, 2-4 ; 66, 2-6 ; 61, 1 et Arrien, *Histoire de la succession d'Alexandre*, XXXVIII, 24. Cf. Baslez (1997), p. 347.
[7386] Sur cet inventaire n° 145, voir les révisions de Tréheux (1959), p. 60-61.
[7387] Prêtre (2005), p. 97, souligne que l'origine d'Ameinôndas est inconnue.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Thèbes | | | remplacent ce nom inconnu par celui célèbre d'Épameinôndas[7388]. | 164A, l. 95 ; 189, l. 4 ; 199B, l. 64 ; 213B, l. 21 ; 287B, l. 18 |
| **16** | Amiantos | Italie (d'après le nom) | Avant 200[7389] | Petite coupe d'Amiantos, consacrée à Hèra (κυμβίον, ἐπ' ἄρχοντος Λυκάδου· Ἥρηι Θῆρις τήνδε ἀνέθηκεν παῖς Ἀμιάντου). Selon le *LGPN*, ce nom est typique d'Italie, et particulièrement de Naples. | 380, l. 78-79 ; 385A, l. 81 ; 396B, l. 17 ; 424, l. 4 ; 439a, l. 44 ; 442B, l. 47 ; 461Ba, l. 53 ; 1401Ab, l. 10 ; 1413a, l. 7 ; 1432AbII, l. 66 ; 1441AII, l. 99 ; 1450A, l. 178 |
| **17** | Aminios | Inconnu, peut-être Rome ? | 140 | Couronne de myrte en or pesant 8 dr. 1 ob. d'Aminios, entreposée dans le temple d'Apollon. | 1450A, l. 73 |
| **18** | Amphikleidai de Naxos de Sicile | Naxos de Sicile | V^e^ s., selon Rutherford (1998), p. 83, mais le premier enregistrement est daté entre 265 et 255 | Phiale du *génos* des Amphikleidai de Naxos de Sicile. | 245b, l. 4 ; 298A, l. 61 ; 313a, l. 51 ; 314Ba, l. 51 ; 320B, l. 14 ; 358, l. 15 ; 380, l. 85 ; 396B, l. 22 ; 422, l. 29 ; 439a, l. 48 ; 442B, l. 51-52 ; 455Bb, l. 15 ; 461Ba, l. 57 |
| **19** | Amphiklès d'Athènes | Athènes | 156 | Bouclier de bronze sur un socle (ἀσπίδα χαλκῆν ἐμ πλαισίωι), d'Amphiklès d'Athènes, entreposé dans l'*oikos* voisin de l'Ékklésiastèrion. | 1417AI, l. 18-19 |
| **20** | Amyntas de Macédoine[7390] | Macédoine | 313 | Vase à boire (ποτήριον) avec un protomé de bœuf, pesant 380 dr.[7391] et une phiale d'argent d'Amyntas de Macédoine, entreposés dans l'Hiéropoion. Ce peut être le stratège d'Antigone Ier et désigné garde du corps de Philippe Arrhidée III à partir de 321 par Antipatros[7392]. Il serait fils d'Alexandros et frère de Peukestas[7393]. Une autre option est Amyntas, stratège d'Antigone le Borgne, assassiné en 301 par Ariarathès[7394]. | 135, l. 37-39 ; 145, l. 47 ; 154B, l. 24, 35 |
| **21** | Anaxidamas fils de Krinès de Samos | Samos | 240 | Phiale d'Anaxidamas fils de Krinès de Samos. | 298A, l. 59 ; 313A, l. 49 ; 314Ba, l. 49 ; 315, l. 13 ; 320B, l. 10-11 ; 338Bc, l. 14 |
| **22** | Androklès d'Amathonte de Chypre | Amathonte de Chypre | • 313<br>• 269<br>• 196 | • Couronne de myrte en or, pesant entre 37 dr. 3 ob. et 38 dr. 1 ob. du roi Androklès d'Amathonte de Chypre. Elle pèse 33 dr., dans l'inventaire 399, de plus elle est indiquée ῥητίνην ἔχων.<br>• Deuxième couronne de myrte en or, pesant avec la première entre 58 dr. et 59 dr. 3ob.<br>• Couronne de myrte en or de 17 dr (ῥητίνην ἔχων). (probablement la | • 135, l. 39-41 ; 137, l. 39 ; 161B, l. 93 ; 199B, l. 22-23 ; 203B, l. 54 ; 206, l. 6 ; 219B, l. 44 ; 287B, l. 63-64 ; 399B, l. 12<br>• 203, l. 51-52 ; 205Ab, l. 7-8 ; 219B, l. 45 ; 287B, l. 63-64 ; 313a, l. |

[7388] Tréheux (1985), p. 27.
[7389] Bruneau (1970), p. 254.
[7390] Heckel (2006), p. 26.
[7391] Concernant la description de cette offrande voir Tréheux (1959), p. 249-253.
[7392] Baslez (1997), p. 347.
[7393] Baslez (1997), p. 347.
[7394] Diodore, XXXI, 19, 5. Cf. Tréheux (1959), p. 254.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | seconde couronne, indiquée seule).<br>L'identification des couronnes est difficile[7395].<br>En 315, Androklès était allié aux Antigonides et livra des otages à Séleucos[7396]. | 43 ; 314Ba, l. 42-43<br>• 385a, l. 33 ; 399B, l. 11 |
| **23** | Angelis de Kallatis | Kallatis | 157 | Relief sur une planche (τύπιον ἐπὶ σανιδίου) d'Angelis de Kallatis, entreposé dans le temple d'Isis.<br>Angelis a également fait une dédicace aux divinités égyptiennes (fin III[e] s.- début II[e] s.)[7397] | 1416AI, l. 48 ; 1417BI, l. 49 ; 1452A, l. 35-36 |
| **24** | Annichè du dème de Myrrhinouttès | Athènes | 141 | Deux torches pesant 7 dr. d'Annichè du dème de Myrrhinouttès [7398], entreposées dans le Thesmophorion.<br>Sa famille est connue à Délos. | 1444Ba, l. 14-15 |
| **25** | Antidotos de Tyr | Tyr | 167-157 | Petite statue en marbre sur une base de marbre (ἀνδριαντίδιον λίθινον ἐπὶ βάσεως λιθίνης) d'Antidotos de Tyr, enregistrée dans le Samothrakéion.<br>Pour J. Tréheux, il y aurait deux offrandes différentes dont une serait entreposée dans le Gymnase[7399]. Rien ne permet de suivre cette hypothèse. | 1400, l. 42 ; 1403BbII, l. 1 ; 1412a, l. 26 ; 1417AII, l. 160 ; 1423BaII, l. 12 |
| **26** | Antigonos II Gonatas | Antigonide | • 196<br>• 196<br>• 155<br>• 250<br>• 198<br>• 250<br>• 241<br>• 240<br>• 250<br>• 224 | • Couronne de laurier en or, pesant 61 dr., entreposée dans le temple d'Apollon.<br>• Couronne de laurier en or, pesant 25 dr.<br>• Couronne de laurier, pesant 60 dr.<br>• Couronne en or, pesant entre 37 et 47 dr., avec le fil.<br>• Une des couronnes précédentes.<br>Bruneau et Tréheux mentionnent seulement 3 couronnes [7400]. Ils ne présentent pourtant pas l'ensemble des sources. L'étude des poids des couronnes permet d'en distinguer 4. L'argument de Bruneau est que la couronne mentionnée dès 250 est enregistrée avec tant de variations de poids qu'elle doit être identifiée avec une des trois autres[7401]. Cependant, les variations de poids ne se rapprochent jamais du poids des autres couronnes. D'autre part, l'unité reste 7, seule la dizaine change. Il peut s'agir d'une erreur du lapicide ou des hiéropes, qui ajoutent un *delta* supplémentaire à partir de l'inventaire 298.<br>• Fondation des Antigoneia[7402].<br>• Fondation des Sôtèria[7403].<br>• Fondation des Paneia[7404]. | • 385a, l. 15-16 ; 421, l. 30 ; 439a, l. 9 ; 442B, l. 10 ; 455Ba, l. 10 ; 461Ba, l. 14 ; 1429AI, l. 4 ; 1439AbcI, l. 94 ; 1441AI, l. 96 ; 1450A, l. 62<br>• 385a, l. 17 ; 421, l. 31 ; 439a, l. 10 ; 442B, l. 11 ; 455Ba, l. 11 ; 461Ba, l. 15-16 ; 1429AI, l. 32-33 ; 1450A, l. 69 ; 1458, l. 24<br>• 1429AI, l. 5 ; 1439AbcI, l. 95 ; 1441AI, l. 97 ; 1450A, l. 63<br>• 287B, l. 63 ; 298A, l. 50 ; 313a, l. 41<br>• 380, l. 33<br>• 287B, l. 125, 126, 129 ; 297B, l. 60 ; 298A, l. 83-88 ; 313a, l. 66-69 ; |

[7395] Hermary et Hellmann (1980), p. 263 et Tréheux (1992), p. 9.
[7396] Diodore, XIX, 62, 6. Cf. Baslez (1997), p. 350.
[7397] *IG*, XI, 4, 1238. Cf. Baslez (1977), p. 321.
[7398] *Actes*, p. 173.
[7399] Tréheux (1992), p. 26.
[7400] Bruneau (1970), p. 550-551 et Tréheux (1992), p. 9.
[7401] Bruneau (1970), p. 550.
[7402] Bruneau (1970), p. 558-559.
[7403] Bruneau (1970), p. 558-559.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | • Fondation des Stratonikeia.<br>• Offrande indéterminée, dont plusieurs peuvent être des Stratonikéia[7405]. | 314Ba, l. 71-73 ; 320B, l. 30 ; 338Bc, l. 39 ; 372B, l. 7 ; 380, l. 72 ; 396B, l. 11 ; 399B, l. 20-21 ; 421, l. 7, 47-48, 68 ; 422, l. 20 ; 423, l. 14 ; 439a, l. 18, 40 ; 442B, l. 20, 161-162 ; 443Bb, l. 85 ; 453B, l. 15 ; 455Bb, l. 6 ; 457, l. 12 ; 461Ba, l. 49 ; 465e, l. 11 ; 1430d, l. 26 ; 1432AbII, l. 65-66 ; 1441AII, l. 98-99 ; 1450A, l. 177<br>• 297B, l. 62 ; 298A, l. 85 ; 313a, l. 68 ; 314B, l. 73 ; 320B, l. 32 ; 338Bc, l. 41 ; 380, l. 72-73 ; 421, l. 68 ; 422, l. 20 ; 423, l. 14 ; 439a, l. 40 ; 442B, l. 42 ; 455Bb, l. 6 ; 461Ba, l. 49.<br>• 298A, l. 86 ; 313a, l. 68 ; 314B, l. 75 ; 320B, l. 33 ; 338Bc, l. 43 ; 372B, l. 21 ; 379, l. 11 ; 380, l. 80 ; 385a, l. 82-83 ; 396B, l. 19 ; 421, l. 73 ; 422, l. 25 ; 439a, l. 45-46 ; 442B, l. 48 ; 455Bb, l. 12 ; 461Ba, l. 54<br>• 287B, l. 124-125 ; 298A, l. 89-90 ; 313a, l. 69-70 ; 314Ba, l. 76-77 ; 320B, l. 34-36 ; 338Bc, l. 45-48 ; 372Bc, l. 20-21 ; 379, l. 10<br>• 338Ba, l. 18 ; 442B, l. 161 ; 443Bb, l. 84 ; 457, l. 12 ; 468, l. 20 ; 1400, l. 36 ; 1403BaI, l. 11 ; 1403BbII, l. 53, 72 ; 1408AI, l. 29, 35 ; 1425I, l. 15 ; 1428II, l. 31-39 ; 1431, l. 8 ; 1443BI, l. 95 |
| **27** | Antiochos III | Séleucide | • 194 | • Phiale en or sans décor, pesant 400 dr.[7406] | • 396B, l. 49 ; 439a, l. |

[7404] Bruneau (1970), p. 558-559.
[7405] Tréheux (1992), p. 17.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | • 167-130 | • Vase de cristal dans un coffret de bois (κρυσταλλίνη ἐν καλιάδι ξυλίνηι)[7407]. | 62 ; 442B, l. 67 ; 443Ba, l. 3 ; 461Ba, l. 73<br>• 1428II, l. 42-43 ; 1430f, l. 11 ; 1443AII, l. 48 ; 1450A, l. 196-197 |
| **28** | Roi Antiochos indéterminé | Séleucide | • 167-130<br>• 167-130<br>• 240 | • Trépied de marbre ayant un pied en bois en forme de lion (τρίποδα λίθινον πόδας ἔχοντα ξυλίνους, λεοντόβασιν). Selon Erickson, ce don doit être attribué à Antiochos II[7408]. En fait, cette offrande suit le vase de cristal consacré par Antiochos III dans le catalogue sans mentionner de donateur.<br>• Phiale sur un socle mesurant entre 20 et 22 doigts (φιάλην ἐμ πλαισίωι τὴν διάμετρον ἔχουσαν ὡς δακτύλων εἴκοσι, ἀνάθεμα ὑπὲρ βασιλέως Ἀντιόχου).<br>• Bouclier plaqué d'argent d'un certain Antiochos (rien n'indique qu'il soit roi). | • 1428II, l. 43-44 ; 1430f, l. 12 ; 1443AII, l. 49 ; 1450A, l. 197<br>• 1428I, l. 16 ; 1432AaII, l. 22-23 ; 1450A, l. 134-135<br>• 298A, l. 122 |
| **29** | Antipatros d'Athènes | Athènes | 185 | Phiale sur un socle d'Antipatros d'Athènes, entreposée dans le temple aux sept statues. | 430, l. 12-13 ; 442B, l. 178 ; 461Bb, l. 13 |
| **30** | Antipatros d'Épire | Épire | 274 | Deux phiales sans décor d'Antipatros d'Épire, dans le *prodomos* du temple d'Apollon, en circulant par la droite. | 199B, l. 15 ; 203B, l. 32 ; 205Aa, l. 6 ; 219B, l. 33 ; 220, l. 5 ; 262, l. 1 ; 287B, l. 33 ; 298A, l. 4-5 |
| **31** | Antipatros de Cyrène | Cyrène | 206 | Phiale d'Antipatros de Cyrène sous l'archontat de Sotiôn. | 369A, l. 11 ; 385f, l. 14 ; 421, l. 11 ; 430 l. 1 ; 442B, l. 164 ; 443Bb, l. 87-88 ; 444B, l. 4 |
| **32** | Antipatros fils d'Épigonos | Macédoine | 185 | Phiale enregistrée dans le temple d'Apollon.<br>Il serait le descendant d'un Diadoque, peut-être de Lysimaque[7409]. | 427, l. 15 ; 428, l. 8 ; 439a, l. 85 ; 442B, l. 95 ; 443Bb, l. 21 ; 448B, l. 17 ; 468bis, l. 2 |
| **33** | Antipatros fils de Balagros de Macédoine | Macédoine | 279 | Couronne de laurier en or pesant entre 37 dr. 3 ob. et 49 dr. 3 ob. d'Antipatros fils de Balagros de Macédoine, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon.<br>Son frère Balagros vient également à Délos pour les Antigoneia. Leur grand-père est le célèbre Antipatros. Cette famille est alliée à Démétrios. Leur activité à Délos est liée à un contexte de propagande, lors de batailles au Pirée. Ils préparent le retour de Démétrios à Athènes qui se réalisera en 295, alors qu'il est encore à Éphèse[7410]. | 161B, l. 85-86 ; 175Bd, l. 4 ; 199B, l. 20 ; 203B, l. 49 ; 205Ab, l. 4 et 6-7 ; 220, l. 5 ; 227B, l. 5-6 ; 287B, l. 57 ; 298A, l. 42 ; 313a, l. 35-36 ; 385a, l. 19-20 ; 439a, l. 10 ; 442B, l. 11-12 ; 461Ba, l. 16 ; 1429AI, l. 6 ; 1441AI, l. 97 ; 1450A, l. 63 |
| **34** | Apollodôros de Kymé d'Éolide | Kymé d'Éolide | 269 | Deux statuettes en argent sur une base demi-circulaire, également en argent (ζώιδια δύο ἀργυρᾶ ἐφ' ἡμικυκλίου ἀργυροῦ), pesant entre 40 et 42 dr., puis exposées dans un édicule de bois (ἐν οἰκίσκωι ξυλίνωι) à partir de 190, de la part d'Apollodôros de Kymé d'Éolide. | 203B, l. 92-93 ; 205Ab, l. 14 ; 287B, l. 73 ; 298A, l. 31-32 ; 399B, l. 38 ; 421, l. 59 ; 422, l. 11 ; 439a, l. 29 ; 442B, l. 31 ; 453B, l. 26 ; 461 Ba, l. 38-39 ; 465e, l. 22 |

[7406] Vial et Baslez (1987), p. 291.
[7407] *Actes*, p. 202. Cf. Bruneau (1970), p. 574-575 et Vial et Baslez (1987), p. 291.
[7408] Erickson (2009), p. 149.
[7409] Tréheux (1992), p. 11.
[7410] Baslez (1997), p. 352.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **35** | Apollodôros fils d'Apollônios de Cyzique | Cyzique/Lagide | • 279<br>• 279 | • Deux phiales sur des bases d'Apollodôros de Cyzique, nésiarque des Lagides et proxène des Déliens[7411].<br>• Sceau en émeraude lié avec une cordelette d'or (σφραγὶς μαράγδου δεδεμένη σειρᾶι χρυσῆι). Pour certains, ce sceau serait l'offrande d'un chorège métèque aux Dionysies et non du nésiarque[7412]. | • 161B, l. 14-15 ; 162B, l. 12 ; 188, l. 3 ; 199B, l. 41 ; 296B, l. 44 ; 300B, l. 21-22 ; 338Bb, l. 24<br>• 161B, l. 45 ; 162B, l. 35 ; 164A, l. 88 ; 199B, l. 59 ; 203B, l. 87 ; 208, l. 25 ; 223B, l. 21 ; 280Ba, l. 8 ; 287B, l. 18 |
| **36** | Apollodotos fils de Nikogénès de Rhodes | Rhodes | 179 | Couronne d'or pesant entre 3 et 4 dr. d'Apollodotos fils de Nikogénès de Rhodes, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon, en circulant par la gauche. | 442B, l. 107 ; 443Bb, l. 31 ; 454A, l. 5-6 ; 1450A, l. 73 |
| **37** | Archias de Kalymnos | Kalymnos | 279 | Phiale sur un socle mesurant environ un pied, par Archias de Kalymnos. | 161B, l. 71 ; 203B, l. 33 ; 219B, l. 35 (=229B, l. 8) ; 224B, l. 33 ; 287B, l. 35 ; 298 A, l. 6 ; 1441AI, l. 18 ; 1450A, l. 22 |
| **38** | Archiklès du dème de Lakiadès | Athènes | 156 | Trois phiales mesurant environ un pied et portant l'inscription Hestiaios du dème de Sphettos et Archiklès du dème de Lakiadès. | 1421BcdI, l. 17-19 |
| **39** | Archiklès fils d'Archiklès du dème de Lakiadès | Athènes | 167-140 | Trois phiales d'Hestiaios et Archiklès au nom de Nicias, enregistrées dans le *prodomos* du temple d'Apollon. Les deux donateurs sont administrateurs du sanctuaire en 159[7413].<br>Selon Roussel[7414], ces phiales étaient dédiées par l'intermédiaire des administrateurs du sanctuaire aux noms des rois Ptolémée et Attale[7415], ainsi que de Nicias l'Athénien. Les inventaires ont tendance à abréger les formules dédicatoires. Seuls les noms des administrateurs sont conservés. | 1439AbcI, l. 58-59 ; 1441AI, l. 73-74 ; 1450A, l. 51-52 |
| **40** | Archippè fille de Sôstratos de Mykonos | Mykonos | • 269<br>• 250 | • Coupe à boire (*hèdypotis*) en argent, d'Archippè fille de Sôstratos de Mykonos [7416], entreposée dans l'Artémision.<br>• Effigie d'Éros sur une bandelette ἐρωτίδια ἐπὶ ταινιδίου, entreposée dans l'Artémision. Concernant l'inventaire 296, Tréheux[7417], restitue à tort des boucles d'oreilles : [ἐν]ώδια, d'autant que la restitution est incertaine : ἐρώτ[…]. Une relecture de la pierre est nécessaire. | • 203B, l. 76 ; 247, l. 12 ; 280aB, l. 10 ; 287B, l. 20<br>• 287B, l. 7 ; 295, l. 8 ; 296B, l. 42 |
| **41** | Archithéore Aertas/Laertas | Cos | 250 | Phiale du peuple de Cos sous l'archithéore Aertas. Tréheux restitue Laertas[7418]. | 287B, l. 42 ; 298A, l. 14 ; 310, l. 4 |
| **42** | Archithéore | Rhodes | 279 | Phiale du peuple de Rhodes sous l'archithéore | 161B, l. 14-15 ; 162B, l. |

[7411] *IG*, XI, 4, 563.
[7412] Sur ce chorège : Tréheux (1992), p. 27.
[7413] *DCA*, p. 141.
[7414] *DCA*, p. 128.
[7415] Il s'agirait plutôt de Philétairos (1421BcdI, l. 7).
[7416] Archippè fille de Sôstratos et épouse d'Ikarios, de Mykonos consacre une statue à Artémis au milieu du IV^e^ s. *ID*, 52, l. 1-2.
[7417] Tréheux (1992), p. 31.
[7418] Tréheux (1992), p. 22.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Agèsandros | | | Agèsandros. | 12 ; 164A, l. 56-57 ; 190, l. 5-6 ; 199B, l. 39 ; 298A, l. 175 ; 338 Ba, l. 25 |
| **43** | Architéore Akestias | Rhodes | 279 | Phiale du peuple de Rhodes sous l'architéore Akestias. | 161B, l. 70 ; 164A, l. 6-7 ; 199B, l. 4 ; 219B, l. 34 ; 244, l. 2-3 ; 287B, l. 34 ; 298A, l. 5-6 ; 313a, l. 4 ; 1441AI, l. 22 ; 1450A, l. 24 |
| **44** | Architéore Alexis de Kasos | Kasos | 274 | Phiale en repoussé, ayant un masque d'Apollon, du peuple de Kasos sous l'architéore Alexis, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon. | 199B, l. 14 ; 203B, l. 38 ; 205Aa, l. 19-20 ; 219B, l. 26 ; 244, l. 9 ; 287B, l. 36 ; 298A, l. 8 |
| **45** | Architéore Alexis de Cos | Cos | Avant 198 | Phiale en argent sur un socle du peuple de Cos sous l'architéore Alexis. | 380, l. 66 ; 385a, l. 67 ; 421, l. 63 ; 423, l. 9 ; 439a, l. 34 ; 442B, l. 36 ; 461Ba, l. 43 ; 465e, l. 27, 1432AbII, l. 63 ; 1441AII, l. 96-97 ; 1450A, l. 176-177 |
| **46** | Architéore Althaiménès | Cos | 198 | Phiale de la part du peuple de Cos, déposée sous l'archontat de Tèlémnestos, sous l'architéore Althaiménès, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon, en circulant par la droite. | 380, l. 68-69 ; 385a, l. 69 ; 421, l. 64-65 ; 422, l. 17 ; 423, l. 10-11 ; 439a, l. 35 ; 442B, l. 36-37 ; 455Bb, l. 2 ; 461Ba, l. 44 |
| **47** | Architéore Anaxagoras | Rhodes | 240 | Phiale du peuple de Rhodes, sous l'architéore Anaxagoras, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon, en circulant par la droite. | 298A, l. 19 |
| **48** | Architéore Anaxibios | Cos | 274 | Phiale à décor de noix du peuple de Cos sous l'architéore Anaxibios, consacrée comme prémices et entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon.<br>L'inventaire 199 mentionne cet individu comme était Alexibios. P. Bruneau distingue ainsi deux architéores : Anaxibios et Alexibios [7419] . Il s'agit certainement d'une erreur des hiéropes, car les mentions dans les inventaires ne se chevauchent pas[7420]. | 199B, l. 7-8 ; 203B, l. 34 ; 287B, l. 41 ; 298A, l. 14 ; 313a, l. 10 |
| **49** | Architéore Aphthonètos | Mégalopolis | 274 | Phiale sans décor (φιάλη λεία τὸν αὐτὸν ἔχουσα ῥυθμόν) du peuple de Mégalopolis sous l'architéore Aphthonètos, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon.<br>À partir de l'inventaire 1409, l'offrande est décrite comme une phiale à décor de noix mesurant environ 3 palmes (καρυωτὴν ὡς τριπάλαστον). Il s'agirait néanmoins du même objet selon P. Bruneau[7421]. | 199B, l. 14 ; 203B, l. 38 ; 219B, l. 25 ; 224B, l. 35-36 ; 280b, l. 6 ; 287B, l. 43-44 ; 310, l. 5 ; 1409BaI, l. 24-25 ; 1430h, l. 18 ; 1439AbcI, l. 21-22 ; 1441AI, l. 50 ; 1450A, l. 39 |
| **50** | Architéore Aratos | Cos | 279 | Phiale en argent sur un socle du peuple de Cos, sous l'architéore Aratos. | 161B, l. 66 ; 162B, l. 53 ; 164A, l. 2-3 ; 199B, l. 2 ; 203B, l. 38 ; 287B, l. 43 ; 298A, l. 15 ; 313a, l. 12 |
| **51** | Architéore Arché[…] | Cos | 240 | Phiale du peuple de Cos sous l'architéore Ἀρχε[…], entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon, en circulant par la droite. | 298A, l. 18 ; 310, l. 7 |

[7419] Bruneau (1970), p. 98.
[7420] Bruneau (1970), p. 100.
[7421] Bruneau (1970), p. 102.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **52** | Architéore Chairestratos fils d'Hékatodôros | Cos | 188 | Phiale du peuple de Cos, sous l'architéore Chairestratos fils d'Hékatodôros. | 428, l. 8 ; 442B, l. 95 ; 443Bb, l. 21-22 ; 448B, l. 18 |
| **53** | Architéore Damonikos fils d'Akésôn | Rhodes | 274 | Phiale sans décor, sur un socle, du peuple de Rhodes, sous l'architéore Damonikos fils d'Akésôn, entreposée dans le Pôrinos. | 199B, l. 71 ; 219B, l. 62 ; 223B, l. 5 ; 226B, l. 4 ; 287B, l. 84 ; 296B, l. 15 ; 298A, l. 118 ; 313a, l. 91 ; 1403BbI, l. 72-73 ; 1414aI, l. 3-4 ; 1425I, l. 15-16 |
| **54** | Architéore Didymarchos | Cos | 250 | Phiale du peuple de Cos sous l'architéore Didymarchos. | 287B, l. 43 ; 298A, l. 15 ; 310, l. 4 ; 313a, l. 12 |
| **55** | Architéore Diogénès | Cos | 167-130 | Phiale sans décor du peuple de Cos sous l'architéore Diogénès. | 1449AabII, l.57 ; 1450A, l. 117 |
| **56** | Architéore Diokleidas | Rhodes | 258 | Phiale du peuple de Rhodes sous l'architéore Diokleidas. | 224B, l. 34 ; 287B, l. 38 ; 298A, l. 9-10 |
| **57** | Architéore Diomédôn fils de Zméndrôn | Cos | 179 | Phiale du peuple de Cos sous l'architéore Diomédôn fils de Zméndrôn, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon, en circulant par la gauche.<br>Cet architéore est le frère d'Hippokritos[7422]. | 442B, l. 109 ; 443Bb, l. 33-34 |
| **58** | Architéore Diophanès | Kalymnos | 269 | Phiale du peuple de Kalymnos sous l'architéore Diophanès. | 203B, l. 37 ; 287B, l. 41 ; 298A, l. 13-14 ; 310, l. 3 |
| **59** | Architéore Euelthôn | Cos | 190 | Phiale en argent sur un socle, mesurant environ 17 doigts, de la cité de Cos, sous l'architéore Euélthôn, enregistrée dans le temple d'Apollon. | 421, l. 59-60 ; 439a, l. 30 ; 442B, l. 31-32 ; 465e, l. 23 ; 1428I, l. 18 ; 1432AaII, l. 25 ; 1450A, l. 135 ; 1451A, l. 31-32 |
| **60** | Architéore Eukleidas | Cos | 267 | Phiale en argent du peuple de Cos sous l'architéore Eukleidas, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon. | 205Aa, l. 21 ; 251, l. 9 ; 287B, l. 44-45 ; 298A, l. 16-17 ; 313a, l. 13 |
| **61** | Architéore Euklès | Rhodes | 262 | Phiale sans décor sur un socle, mesurant environ un pied du peuple de Rhodes, sous l'architéore Euklès. | 223B, l. 7 ; 226B, l. 6 ; 226bis, l. 17 ; 287B, l. 85 ; 296B, l. 16 ; 298A, l. 119-120 ; 314Ba, l. 103 ; 320B, l. 5 ; 1403Bb, l. 67 ; 1425 I, l. 9-10 |
| **62** | Architéore Hippagoras | Rhodes | 279 | Phiale non décorée, dont la partie bombée est plaquée d'or du peuple de Rhodes sous l'architéore Hippagoras, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon. | 161B, l. 70 ;<br>164A, l. 6 ; 185B, l. 5 ; 205Aa, l. 13-14 ; 219B, l. 32 ; 287 B, l. 36-37 ; 298 A, l. 8 ; 313a, l. 6 |
| **63** | Architéore Hipparchos | Cos | 250 | Phiale du peuple de Cos sous l'architéore Hipparchos. | 287B, l. 45 ;<br>298A, l. 17 ; 313a, l. 15 |
| **64** | Architéore Kléanax | Alexandrie | 274 | Phiale sur un socle du peuple d'Alexandrie, sous l'architéore Kléanax, entreposée dans le temple d'Apollon. | 199B, l. 13 ; 385a, l. 37 ; 399B, l. 16 ; 421, l. 44 ; 439a, l. 14 ; 442B, l. 15-16 ; 455Ba, l. 15-16 ; 461Ba, l. 22 ; 465e, l. 7 |
| **65** | Architéore Krantôr | Rhodes | 250 | Phiale du peuple de Rhodes sous l'architéore Krantôr. | 287B, l. 38 ; 298A, l. 10 ; 313A, l. 7 |
| **66** | Architéore Lysistratos | Rhodes | 250 | Phiale sans décor, mesurant environ 1 pied et ayant le décor d'un masque (πρόσωπον), du peuple de Rhodes sous l'architéore Lysistratos, envoyée à Delphes. | 287B, l. 38-39 ; 298A, l. 11 ; 313a, l. 7 ; 1421Acd II, l. 19 ; 1432BbII, l. 38-40 ; 144AI, l. 9 ; 1450A, l. 17-18 |
| **67** | Architéore | Cos | 190 | Phiale en argent sur une base offerte par le | 421, l. 62 ; 439a, l. 33 ; |

[7422] Tréheux (1992), p. 39.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Makareus fils d'Aratos | | | peuple de Cos sous l'architéore Makareus, certainement fils de l'architéore Aratos[7423]. | 442B, l. 34-35 ; 461Ba, l. 42 ; 465e, l. 26 ; 1413a, l. 2-3 ; 1432AbII, l. 60 |
| **68** | Architéore Ménôn | Rhodes | 274 | Phiale ayant un *omphalos* du peuple de Rhodes sous l'architéore Ménôn, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon. | 199B, l. 5 ; 203B, l. 33 ; 219B, l. 34 ; 287 B, l. 35 ; 313a, l. 5 |
| **69** | Architéore Nikagoras fils de Théodôros | Cos | 188, l'offrande est déposée en 181[7424]. | Phiale du peuple de Cos sous l'architéore Nikagoras fils de Théodôros, Télésarchidès étant archonte, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon, en circulant par la droite. | 439a, l. 37 ; 442B, l. 38 ; 455Bb, l. 3-4 ; 461Ba, l. 45 |
| **70** | Architéore Nysios fils de Dioklès | Alexandrie | 274 | Phiale à décor de noix, ayant la représentation du masque d'Apollon, par le peuple d'Alexandrie, sous l'architéore Nysios fils de Dioklès, entreposée dans l'Artémision.<br>Par erreur, l'architéore est nommé Lysios dans l'inventaire 199. | 199B, l. 41 ; 300B, l. 26-27 ; 313i, l. 4 ; 1443BI, l. 123 ; 1444Aa, l. 5 |
| **71** | Architéore Peisistratos | Rhodes | 257 | Phiale sans décor oblong, mesurant environ un pied, du peuple de Rhodes, sous l'architéore Peisistratos, entreposée dans le Pôrinos. | 226B, l. 5 ; 226bis, l. 13-14 ; 287B, l. 84-85 ; 296B, l. 17 ; 298A, l. 119 ; 1403BbI, l. 63 ; 1425 I, l. 5-6 ; 1443BII, l. 84 |
| **72** | Architéore Philodamos fils de Tharsagoras ou Tharsiadas | Rhodes | 279 | Phiale en repoussé du peuple de Rhodes sous l'architéore Philodamos fils de Tharsagoras ou Tharsiadas, proxène des Déliens [7425], entreposée dans l'Artémision.<br>Dans l'inventaire 161, le nom Polycharmos a été gravé par erreur à la place de Philodamos[7426]. | 161B, l. 16 ; 162B, l. 13 ; 164A, l. 57 ; 188, l. 5 ; 199 B, l. 39-40 |
| **73** | Architéore Philoktas | Alexandrie /Lagide | 257 | Phiale sans décor sur un socle, mesurant environ un pied, du peuple d'Alexandrie et du roi Ptolémée, sous l'architéore Philoktas, entreposée dans le Pôrinos.<br>Dans l'inventaire 1425, l'architéore est nommé par erreur Philokratès. | 226B, l. 4-5 ; 226bis, l. 13 ; 250, 12 ; 287B, l. 84 ; 298A, l. 118 ; 313a, l. 93 ; 320B, l. 7 ; 338Bc, l. 10 ; 1403BbI, l. 74-75 ; 1414aI, l. 4 ; 1425I, l. 16-18 |
| **74** | Architéore Philôn | Cos | 250 | Phiale du peuple de Cos sous l'architéore Philôn. | 287B, l. 39 ; 298A, l. 11 ; 313a, l. 8 ; 1421Acd II, l. 16-18 ; 1432BbII, l. 37 (ou architéore de Rhodes selon Tréheux (1992), p. 86) ; 1441AI, l. 8 ; 1449AaI, l. 28 ; 1450A, l. 17 (ou architéore de Rhodes Bruneau (1970), p. 98). |
| **75** | Architéore Phrasilas | Rhodes | 279 | Phiale non décorée, ayant la partie bombée plaquée d'or du peuple de Rhodes sous l'architéore Phrasilas, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon. | 161B, l. 69 ; 164A, l. 4-5 ; 199B, l. 3 ; 287B, l. 44 ; 298A, l. 16 |
| **76** | Architéore Polyaratos | Rhodes | • 279<br>• 279<br>• 276 | • Anneau, offert à titre personnel de Polyaratos de Rhodes, entreposé dans l'Artémision.<br>• Phiale en argent non décorée, plaquée | • 161B, l. 63 ; 162B, l. 49<br>• 161B, l. 67-68 ; 164A, l. 3-4 ; 199B, |

[7423] Tréheux (1992), p. 29.
[7424] Tréheux (1992), p. 64.
[7425] *IG*, XI, 4, 614.
[7426] Tréheux (1992), p. 84.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | d'or (la partie bombée est dorée), de la part du peuple de Rhodes, sous l'archithéore Polyaratos, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon, à droite.<br>• Phiale apportée à Artémis par l'architéore. | l. 2-3 ; 203B, l. 37 ; 244, l. 7-8 ; 287B, l. 33 ; 298A, l. 4 ; 313a, l. 3<br>• 164A, l. 55-56 ; 199B, l. 39 ; 202, l. 4 ; 300B, l. 24 ; 314B, l. 138 ; 338Ba, l. 16 |
| **77** | Architéore Polykleitos | Cos | 279 | Deux phiales du peuple de Cos sous l'architéore Polykleitos, entreposées dans l'Artémision. Une phiale est enregistrée dans le temple d'Apollon, dans l'inventaire 1413. | 161B, l. 15 ; 162B, l. 12 ; 164A, l. 58 ; 199B, l. 40-41 ; 298A, l. 174 ; 300B, l. 22-23 ; 1413b, l. 13 |
| **78** | Architéore Polymèdès | Kalymnos | 279 | Phiale aux décors de lances, mesurant environ un pied, du peuple de Kalymnos sous l'architéore Polymèdès, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon. | 161B, l. 71 ; 164A, l. 7 ; 192, l. 3-4 ; 199B, l. 6-7 ; 203B, l. 35 ; 219B, l. 33 ; 287B, l. 37-38 ; 298A, l. 9 ; 313a, l. 20 ?; 1432BbII, l. 51 ; 1439AaI, l. 21-22 ? ; 1441A, l. 17 ; 1450A, l. 21 ? et 32 |
| **79** | Architéore Pompis | Cos | 200 | Phiale sur une base, offerte comme prémices pour Apollon délien par la cité de Cos, sous l'architéore Pompis, entreposée dans l'*oikos* d'Andros. | 372Bc, l. 21 ; 379, l. 12 ; 385f, l. 11 ; 421, l. 7 ; 439b, l. 8 ; 442B, l. 162 ; 443Bb, l.85-86 ; 444B, l. 1-2 ; 468, l. 21 |
| **80** | Architéore Poseidippos | Alexandrie /Lagide | 257 | Phiale du peuple d'Alexandrie et du roi Ptolémée, sous l'architéore Poseidippos, entreposée dans le Pôrinos. Selon Tréheux, l'architéore peut être un poète alexandrin[7427]. | 226B, l. 5 ; 226bis, l. 14-15 ; 287B, l. 85 ; 296B, l. 17-18 ; 298A, l. 120-121 ; 338Bc, l. 9 ; 358, l. 6 |
| **81** | Architéore Simos | Cos | 279 | Phiale du peuple de Cos sous l'architéore Simos. | 161B, l. 14 ; 162B, l. 11 ; 164A, l. 58 ; 199B, l. 40 ; 298A, l. 173 |
| **82** | Architéore Stratôn | Alexandrie /Lagide | 257 | Phiale de la cité d'Alexandrie et du roi Ptolémée, sous l'architéore Stratôn, entreposée dans le Pôrinos. | 226B, l. 6, 226bis, l. 19 ; 287B, l. 86-87 ; 296B, l. 18-19 ; 298A, l. 120-121 ; 338Bc, l. 8 ; 358, l. 5 |
| **83** | Architéore Teisias | Cos | 274 | Phiale du peuple de Cos sur un socle, sous l'architéore Teisias, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon. | 199B, l. 69-70 ; 244, l. 4 ; 287B, l. 36 ; 298A, l. 7 ; 313a, l. 5 |
| **84** | Architéore Téleutias fils de Thrasykritos | Cos | 250 | Phiale du dème des Isthmiates de Cos sous l'architéore Téleutias fils de Thrasykritos. | 287B, l. 45 ; 298A, l. 17-18 ; 310, l. 6 ; 313a, l. 14 |
| **85** | Architéore Théophilos fils d'Alexion | Alexandrie /Lagide | 274 | Phiale à décor de noix sur un socle, ayant un masque et mesurant environ un pied, de la cité d'Alexandrie, au nom du roi Ptolémée, sous l'architéore Théophilos fils d'Alexion, entreposée dans le Pôrinos. | 199B, l. 31-32 ; 219B, l. 63 ; 223B, l. 6 ; 226B, l. 5-6 ; 226bis, l. 16 ; 250, l. 13 ; 287B, l. 85-86 ; 296B, l. 16-17 ; 298A, l. 119 ; 313a, l. 94 ; 338Bc, l. 7 ; 358, l. 4 ; 1403BbI, l. 64-65 ; 1425I, l. 7-8 |
| **86** | Architéore Thrasymachos | Rhodes | 279 | Phiale du peuple de Rhodes sous l'architéore Thrasymachos. | 161B, l. 13 ; 162B, l. 10 ; 164A, l. 56 ; 190, l. 3 ; 199B, l. 39 ; 298A, l. 171 ; 338 Ba, l. 23 |

[7427] Tréheux (1992), p. 73.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **87** | Archithéore Timostratos | Rhodes | 250 | Phiale mesurant environ 1 pied du peuple de Rhodes sous l'archithéore Timostratos. | 287B, l. 37 ; 313a, l. 6 ; 1441AI, l. 24 ; 1443AI, l. 37 ; 1450A, l. 25 |
| **88** | Archithéore Zôpyriôn | Cos | 269 | Phiale du peuple de Cos sous l'archithéore Zôpyriôn, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon. | 203B, l. 39 ; 287 B, l. 42-43 |
| **89** | Aristolè de Mykonos | Mykonos | 303 | Petite tasse (κυμβίον) d'Aristolè de Mykonos, pesant 36 dr. | Tréheux (1959), p. 45 (ajout à *ID*, 137) ; 145, l. 56-57 ; 154B, l. 44-45 |
| **90** | Aristôn fils de Kallikratès de Karpasia | Karpasia | • 200-167<br>• 167-157<br>• 157 | • Petite coupe en forme de sein (μαστίον), pesant 40 dr. d'Aristôn fils de Kallikratès de Karpasia, entreposée dans le Sarapieion.<br>• *Skaphion* portant l'inscription : « Mennéas fils de Kléôn et Aristôn fils de Kallikratès de Karpasia », poids avec le plomb, 56 dr. 3 ob.<br>• Trois figures en marbre (ζώιδια λίθινα τρία) d'Aristôn, enregistrées dans le temple d'Anubis.<br>Cette dernière offrande est une hypothèse de M.-F. Baslez[7428]. | • 1308, l. 3-4 ; 1403BbII, l. 52 ; 1417AII, l. 74-75<br>• 1403BbII, l. 83-84 ; 1412a, l. 65 ; 1417AII, l. 111<br>• 1416AI, l. 80 ; 1417BI, l. 85-86 |
| **91** | Aristophilos de Rhodes | Rhodes | 279 | Phiale plaquée d'or à décor de lances et mesurant environ 5 palmes de la part d'Aristophilos de Rhodes. | 161B, l. 75 ; 164A, l. 11 ; 185B, l. 2 ; 199B, l. 5 ; 203B, l. 34 ; 219B, l. 29 ; 244, l. 4-5 ; 287B, l. 39 ; 298A, l. 11 ; 1421Acd II, l. 18-19 ; 1432BbII, l. 38 ; 1443AI, l. 26 ; 1450A, l. 17 |
| **92** | Harpalis et Pathôn de Ténos | Ténos | 240 | Phiale d'Harpalis et Pathôn de Ténos, enregistrée dans un inventaire d'anciennes phiales. | 298A, l. 58 ; 313a, l. 48 ; 314B, l. 48 ; 315, l. 12 ; 320B, l. 10 ; 338Bc, l. 13 ; 358, l. 10 |
| **93** | Arsinoé, épouse de Philadelphe | Lagide | 274 | Trépied en argent de la reine Arsinoé, épouse de Ptolémée II Philadelphe, entreposé dans le temple d'Apollon. | 199B, l. 70 ; 203B, l. 41 ; 244, l. 13-14 ; 287B, l. 48 ; 298 A, l. 23 ; 310, l. 11 ; 359B, l. 9 ? |
| **94** | Artapatès | Lycie | 279 | Phiale à décor de noix ayant deux figures humaines (ζωιδάρια) en relief (ἔκτυπος), mesurant 3 palmes d'Artapatès, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon. Selon le *LGPN*, ce nom existe seulement en Lycie. Artapatès appartient peut-être à une famille irano-lycienne au service des Lagides[7429]. | 161B, l. 72 ; 164A, l. 8 ; 184, l. 4 ; 199B, l. 7 ; 203B, l. 36 ; 219B, l. 31 ; 251, l. 11 ; 287B, l. 35 ; 298A, l. 6 ; 1441AI, l. 18 ; 1450A, l. 22 |
| **95** | Artémès fils de Théokritos de Myndos | Myndos | 198 | Sorte de phiale (ou *kymbion* dans l'inventaire 1413[7430]) d'Artémès (ou Artémôn) fils de Théokritos de Myndos, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon, en circulant par la gauche. | 380, l. 82 ; 385a, l. 84 ; 421, l. 74 ; 439a, l. 46 ; 442B, l. 49 ; 455Bb, l. 13 ; 461Ba, l. 55 ; 1413a, l. 8 ; 1432AbII, l. 68 ; 1441AII, l. 100 ; 1443AII, l. 19 ; 1450A, l. 178 |
| **96** | Asklèpiadès de Chios | Chios | 220 | Deux phiales pesant entre 75 et 85 dr., d'Asklèpiadès de Chios. | 351, l. 1 ; 442B, l. 158 ; 443Bb, l. 81 ; 1403AbI, l. 89-90 ; 1429BI, l. 65 ; 1432AbII, l. 38-39 ; |

[7428] Tréheux (1992), p. 30.
[7429] Baslez (1985), p. 142.
[7430] Sur ce type de vase, voir : Tréheux (1959), p. 329-333.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | 1441AII, l. 78 ; 1450A, l. 168 |
| **97** | Asklèpiodôros de Chios | Chios | 146 | Trois couronnes d'or disposées sur des cercles formant leurs supports (στεφάνια χρυσᾶ τρία περὶ χοινικίσιν), pesant deux unités d'or ? (χρυσοῖ II), d'Asklèpiodôros de Chios, entreposées dans le Sarapieion. | 1442A, l. 63-64 |
| **98** | Atènios de Chios | Chios | 156 | Phiale mesurant environ 6 doigts d'Atènios de Chios dans l'Artémision en l'île. | 1417BII, l. 21 |
| **99** | Athènaios fils d'Attale Sôter | Attalide | 155 | Deux phiales non pesées, sur des socles, entreposées dans le temple d'Apollon.<br>L'offrande peut dater de 165, lorsqu'Athènaios réalisa une mission comme ambassadeur à Rome (Polybe, XXXI, 1, 2-5)[7431]. | 1429BI, l. 66-67 ; 1432AbII, l. 40 ; 1441AII, l. 79-80 ; 1450A, l. 168-169 |
| **100** | Athénaïs | Hiérapolis ou Cappadoce ? | 156 | Une phiale sans décor, entreposée dans le Sarapieion.<br>C'est l'épouse d'un Romain : Trébios[7432]. Le nom est fréquent en Cappadoce, en particulier autour d'Hiérapolis[7433]. | 1417AII, l. 150 ; 1435, l. 6. |
| **101** | Athènès de Chios | Chios | 240 | Phiale d'Athènès de Chios, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon, en circulant par la droite. | 298A, l. 18 ; 310, l. 7 |
| **102** | Athèniôn de Zakynthos | Zakynthos | 156 | Bague en or avec motif en fer, clouée sur une hydrie en bois (χρυσᾶ· *vac*. δακτύλιον εἰκόνα σιδηρᾶν ἔχοντα καὶ προσηλωμένον ἐφ' ὑδρίας ξυλίνης), d'Athèniôn de Zakynthos, enregistrée dans le Sarapieion [7434]. Aucun parallèle de bague fixée sur une hydrie n'existe dans les inventaires déliens[7435]. | 1417AII, l. 146-147 ; 1435, l. 1-2 |
| **103** | Attale Ier Sôter fils d'Attale, neveu de Philétairos, adopté par son oncle et Antiochis, père d'Eumène II | Attalide | • 198<br>• 207 | • Couronne en or pesant 100 dr.<br>• Fondation des Attaléia | • 380, l. 101 ; 425, l. 4 ; 439a, l. 57 ; 442B, l. 61 ; 455Bb, l. 23 ; 461Ba, l. 67 ; 1429AI, l. 9-10 ; 1450A, l. 64 ; 1458, l. 4<br>• 366, l. 53 ; 367, l. 6 ; 385bis, l. 8 ; 396B, l. 68 ; 399B, l. 116-117 ; 439b, l. 26 ; 442B, l. 183-184 ; 443Bb, l. 107 ; 444B, l. 25-26 ; 461Bb, l. 17 ; 469, l. 11 ; 1443BI, l. 93 |
| **104** | Aulos | Rome | 146 | Couronne d'or ayant 21 feuilles et pesant 2 dr. 1 ob. consacrée dans le Sarapieion. | 1442A, l. 67 |
| **105** | Aulos de Gerrha | Gerrha | 167-140 | *Skaphion* sur un socle d'Aulos de Gerrha[7436].<br>Hatzfeld présentait un gentilice *Gerraei*, dont Aulos serait l'unique représentant à Délos[7437]. | 1439AbcII, l. 24-25 ; 1443AI, l. 153 ; 1449AabII, l. 28 ; |

[7431] *Actes*, p. 121 et Tréheux (1992), p. 9.
[7432] Baslez (1977), p. 382 et Hasenohr (2022), p. 106.
[7433] Robert (1963), p. 494. Cf. Baslez (1977), p. 330.
[7434] Prêtre (2012), p. 100 et 107.
[7435] Prêtre (2012), p. 107.
[7436] Tréheux (1992), p. 32.
[7437] Hatzfeld (1912), p. 39.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | Il s'agit en fait d'un Arabe ou d'un Romain expatrié en Arabie[7438]. | 1450A, l. 104 |
| **106** | Aulos de la *gens Atilia* | Rome | 181 | Couronne de laurier pesant 99 dr. d'Aulos de la *gen Atilia*, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon, en circulant par la gauche.<br>Il s'agit d'Aulus Atillius Serranus, préteur commandant la flotte en 192-191 [7439]. Il consacra certainement la couronne en 191, quand sa flotte, qui mouillait au Pirée, accapara une cargaison de céréales au large d'Andros qui appartenait aux Séleucides. Il distribua le butin à Athènes et ses alliés, dont Délos faisait partie[7440]. | 439a, l. 78 ; 442B, l. 86 ; 443Bb, l. 13 ; 1429AI, l. 19-20 ; 1450A, l. 66 |
| **107** | Aulos de la *gens Postumia* | Rome | 167-130 | Couronne ayant 8 feuilles triples (ἔχον τρίφυλλα ὀκτὼ περὶ λημνίσκωι) d'Aulos de la *gens Postumia*.<br>E. Flamment rapproche ce donateur « d'A. Postumius Albinus, consul en 151 »[7441].<br>Il négocia avec Attale II et Prusias II en 154 en Asie Mineure. Il y retourna en 146 comme commissaire chargé de réorganiser l'Achaïe[7442].<br>Il peut se confondre avec le suivant. | 1449AabII, l. 55 ; 1450A, l. 116 |
| **108** | Aulos du municipe d'Histonium | Histonium | 167-140 | Couronne en or sur un socle de bois (ἐπὶ βάσεως ξυλίνης), ayant 8 feuilles et pesant 3 dr. 4 ob., d'Aulos du municipe d'Histonium (côte adriatique)[7443]. L'offrande est enregistrée dans le temple d'Apollon.<br>Il peut se confondre avec le précédent. | 1439Ca, l. 1-5 |
| **109** | Autoklès fils de Silènos d'Amorgos | Amorgos | 156 | Autel miniature sur un trépied en bois (βωμίσκον ἐπὶ τριποδίου ξυλίνου καθήμενον) d'Autoklès fils de Silènos, peut être originaire d'Amorgos[7444], entreposé dans le Sarapieion. | 1417AII, l. 151-152 ; 1435, l. 7. |
| **110** | Axios fils d'Antigonos de Macédoine | Macédoine | 183 | *Potèrion* en argent pesant entre 25 ou 55 dr. d'Axios fils d'Antigonos de Macédoine, enregistré dans le Sarapieion. Dans l'inventaire 1417, le donateur est par erreur appelé Thasios selon Tréheux[7445].<br>L'inventaire 1403 mentionne un poids de 25 dr. et celui de 1417 un poids de 55 dr. De ce fait, l'idée de Tréheux, selon laquelle, Thasios est en fait Axios n'est pas certaine. Peut-être existait-il deux individus et deux offrandes. | 1307, l. 1 ; 1403BbII, l. 67 ; 1412a, l. 58 ; 1417AII, l. 91-92 |
| **111** | Bakchios de Colophon | Colophon | 258 | Phiale pesant 101 dr. 3 ob. de Bakchios de Colophon, entreposée dans l'*oikos* d'Andros. | 224B, l. 5 ; 245A, l. 9 ; 298A, l. 96 ; 320B, l. 40 ; 385a, l. 39 ; 399B, 16 ; 421, l. 44-45 ; 439a, l. 15 ; 442B, l. 16 ; 455Ba, l. 17 ; 461Ba, l. 23 |
| **112** | Bakchios fils de Dekchios de | Ténos | • 183 | • Petite coupe en argent, pesant 150 dr. de Bakchios fils de Dekchios de Ténos, | • 1307, l. 18-19 ; 1417AII, l. 139-140 |

[7438] Ferrary, Hasenohr et Le Dinahet (2002), p. 226-227 et Ernst (2018), p. 193.
[7439] Tite-Live, XXXV, 20, 9. Cf. Baslez (1996), p. 220 et Ernst (2018), p. 186.
[7440] Tite-Live, XXXVI, 20, 5.
[7441] Polybe, XXXIII, 13 ; XXXV, 3 et XXXIX, 1 et Cicéron, *Lettres à Atticus*, XIII, 32. Cf. Flamment (2008), p. 375.
[7442] Baslez (1996), p. 223 ; Flamment (2008), p. 375 et Ernst (2018), p. 193.
[7443] *Actes*, p. 133.
[7444] Tréheux (1992), p. 32.
[7445] Tréheux (1992), p. 26-27 et 50.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Ténos | | • 183<br>• 183 | financée sur ses revenus du trafic maritime (ἀπὸ τῆς ἐργασίας), et portant l'inscription : « Bakchios fils de Dékchios de Ténos ». L'offrande est entreposée dans le Sarapieion et enregistrée comme ancienne et endommagée dans l'inventaire 1417 (κάδιον παλαιὸν ἠχρεωμένον).<br>• *Skaphion* en forme de demi-œuf (ὠιοῦ ἥμισυ) pesant 71 dr., et portant l'inscription : « Bakchios fils de Dekchios de Ténos ». L'offrande fut financée sur les revenus du trafic maritime du donateur et entreposée dans le Sarapieion.<br>• *Potèrion* en argent pesant entre 95 dr. 4 ob. et 100 dr., entreposée dans le Sarapieion. | • 1307, l. 19 ; 1417AII, l. 140-141<br>• 1307, l. 20 ; 1403BbII, l. 63-64 ; 1417AII, l. 87-88 |
| **113** | Bakchôn de Béotie | Béotie/ Lagide | 279 | Phiale de Bakchôn fils de Nikètas de Béotie, nésiarque des Lagides. | 161B, l. 12-13 ; 162B, l. 10 ; 199B, l. 38 ; 298A, l. 171 ; 300B, l. 19 |
| **114** | Balagros | Macédoine [7446]. | 240 | Deux cornes d'argent (κέρατα δύο ἀργυρᾶ).<br>Selon Tréheux, il faut distinguer ce Balagros d'un homonyme, satrape de Cilicie. En fait, il s'agit d'un père et de son fils[7447]. | 298A, l. 178 |
| **115** | Bérénikè | Lagide | 279 | Couronne de myrte en or, pesant 71 dr.<br>Cette offrande célèbre l'union avec Ptolémée Ier et leur fils. Elle fut peut-être offerte en 308[7448]. Le myrte symbolise cette union[7449]. Le don est enregistré dans l'Artémision. | 161B, l. 52-53 ; 162B, l. 42 ; 164A, l. 90 ; 199B, l. 61 ; 203B, l. 77 ; 208, l. 8 ; 223B, l. 10 ; 287B, l. 6 ; 296B, l. 22-23 ; 298A, l. 126 ; 313a, l. 98 |
| **116** | Bibios (*gens Vibia*) | Rome | 156-130 | Petite couronne en or sur un socle de marbre (στεφάνιον χρυσοῦν τὸ μέσον οὐκ ἔχον ἐπὶ βάσεως λιθίνης) de Bibios de Rome.<br>Hatzfeld inverse Trébios de la *gens Vibia* et Bibios de Rome[7450]. Les offrandes de ces deux personnages doivent être interverties. | 1423AaI, l. 12 ; 1449AabII, l. 143 |
| **117** | Botrys d'Héraclée | Héraclée | 145-142 | Don pesant 5 dr. de Botrys d'Héraclée. | 1443AI, l. 136 ; 1449AabII, l. 5-6 ; 1450A, l. 94 |
| **118** | Boulomaga de Macédoine | Macédoine | • 279<br>• 240 | • Brasero (ἐσχαρὶς) en argent pesant entre 560 et 640 dr. avec un ἐμπύρον ou ἐπίπυρον. Il s'agit d'un *thymiatérion*. L'encensoir était fourni avec un braséro. La description de l'objet est précise : « θυμιατήριον ἔχον ὠτάρια δύο καὶ ἐρωτάρια τέτταρα, οὗ ὁλκὴ σὺν τῶι ἀποπεπτωκότι ἐπιπύρωι καὶ σὺν τῶι ξύλωι τῶι ἐνόντι ἐν αὐτῶι χωρὶς τοῦ χαλκοῦ ἐπιπύρου καὶ τοῦ καττιτέρου καὶ τῶν ἐπικεκολλημένων χαλκωμάτων ». L'objet est entreposé à l'intérieur du temple d'Apollon. L'offrande est de Boulomaga, qui est un nom macédonien selon Masson O., *ZPE* | • 161B, l. 102 ; 186, l. 5 ; 194, l. 4 ; 199B, l. 16 ; 201B, l. 5 ; 203B, l ; 44 ; 219B, l. 53 ; 287B, l. 51 ; 298A, l. 39 ; 313a, l. 33 ; 363, l. 5 ; 366A, l. 52 ; 399B, l. 36-37 ; 421, l. 58 ; 423, l. 4 ; 439a, l. 29 ; 442B, l. 30 ; 461Ba, l. 38 ; 1401ab, l. 5 ; 1429BI, l. 78-82 ; 1430d, l. 18 ; 1432AbII, l. 50-54 ; |

[7446] Reger (1991b), p. 151.
[7447] Tréheux (1992), p. 33.
[7448] Baslez (1997), p. 351.
[7449] Chirassi (1968), p. 37-38.
[7450] Hatzfeld (1912), p. 91.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | n° 55 (1984), p. 133-136.<br>• Cratère offert en association avec Ménylla, entreposé dans le *prodomos* du temple d'Apollon, en circulant par la droite. | 1441AII, l. 88-90 ; 1450A, l. 173-174 ; 161B, l. 102 ; 186, l. 5 ; 194, l. 4 ; 199B, l. 16 ; 201B, l. 5 ; 203B, l. 44 ; 219B, l. 53 ; 287B, l. 51 ; 298A, l. 39 ; 313a, l. 33 ; 363, l. 5 ; 366A, l. 52 ; 399B, l. 36 ; 421, l. 58 ; 423, l. 4 ; 439a, l. 29 ; 442B, l. 30 ; 461Ba, l. 38 ; 1401ab, l. 5 ; 1429B, I. 82 ; 1430d, l. 18 ; 1432AbII, l. 54 ; 1441AII, l. 88-90 ; 1450A, l. 174<br>• 298A, l. 10 |
| **119** | Chairèmôn de Ténos ou Téos | Téos ou Ténos | 167-157 | Offrande de Chairèmôn de Ténos (ou Téos : Τη[…]), entreposée dans la Graphè.<br>Au II^e^ s., une inscription de Ténos mentionne un Chairèmôn père de Deinôn[7451]. Ce dernier fait une dédicace à la triade isiaque. | 1414bI, l. 7 ; 1426AI, l. 26 |
| **120** | Chairôn de Lacédémone | Lacédémone | 167-140 | Deux offrandes dans une chaîne ([…] δύο ἐν πλοκίῳι) de Chairôn de Lacédémone, entreposées dans le temple d'Apollon. | 1439AbcII, l. 23-24 ; 1449AabII, l. 28 ; 1450A, l. 104 |
| **121** | Charès fils d'Adraios de Ténos | Ténos | • 165-157<br>• 157 | • *Potèrion* en argent de Charès fils d'Adraios de Ténos, pesant 54 dr., entreposé dans le Sarapieion.<br>• Petit relief d'une paire d'yeux en or (τύπιον χρυσοῦν ὀφθαλμοὺς), entreposé sur le dromos du Sarapieion. Cette offrande est faite par un certain Charès, sans patronyme ni ethnique. Tréheux propose de le rattacher au citoyen de Ténos[7452]. | • 1403BbII, l. 59 ; 1417AII, l. 82<br>• 1416AI, l. 44-45 ; 1417BI, l. 45-46 ; 1452A, l. 34 |
| **122** | Charias d'Athènes | Athènes | 156 | Flambeau en bronze (λαμπάς χαλκᾶς) de Charias d'Athènes, enregistré dans le Gymnase. | 1417AI, l. 153 |
| **123** | Chariklès de Mégare | Mégare | 297 | Offrande de Chariklès de Mégare. | 150B, l. 6 |
| **124** | Charisandros d'Athènes | Athènes | 156 | Couronne de myrte en or, pesant 3 dr. 3,5 ob. de Charisandros, qui est un nom typiquement athénien selon le *LGPN*. L'offrande est entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon. Charisandros est nommé Charmidès par erreur dans l'inventaire 1450. Cela s'explique aisément, car le donateur précédent du catalogue se nommait Charmidès. Charisandros n'apparaît pas dans l'inventaire 1421 en raison d'une lacune, mais la comparaison des catalogues permet d'ajouter la référence. | 1421BcdI, l. 12 ; 1439AbcI, l. 62 ; 1450A, l. 52 |
| **125** | Charmidès de Macédoine et ses | Macédoine | 279 | Deux sortes de phiales à décor de noix et ayant deux figurines humaines (ζωιδάρια), | 161B, l. 73 ; 164A, l. 9 ; 184, l. 5 ; 199B, l. 7 ; |

[7451] *IG*, XII, 5, 969.
[7452] Tréheux (1992), p. 87.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | filles | | | mesurant 2 et 3 palmes, attribuées aux filles de Charmidès de Macédoine puis à lui-même après 269 (excepté en 235), entreposées dans le *prodomos* du temple d'Apollon. | 203B, l. 36 ; 219B, l. 30 ; 244, l. 6 ; 251, l. 12 ; 287B, l. 38 ; 298A, l. 10 ; 313a, l. 7 ; 1432BbII, l. 47, 48 ; 1439AaI, l. 17, 19 ; 1441AI, l. 14, 15 ; 1449AaI, l. 33, 34 ; 1450A, l. 20 |
| **126** | Charmylos fils de Polycharmos de Rhodes | Rhodes | 250 | Phiale de Charmylos fils de Polycharmos de Rhodes. | 287B, l. 36 ; 298A, l. 8 ; 1441AI, l. 23 ; 1450A, l. 25 |
| **127** | Cité d'Alexandrie | Alexandrie | • 269<br>• 167-157<br>• 167-157 | • Phiale de la cité d'Alexandrie, enregistrée dans le *prodomos* du temple d'Apollon.<br>• Phiale, enregistrée dans le Pôrinos (texte lacunaire).<br>• Phiale de la cité d'Alexandrie et du roi Ptolémée, enregistrée dans le Pôrinos. | • 203B, l. 42<br>• 1414aI, l. 5<br>• 1414aI, l. 6-7 |
| **128** | Cité d'Arkésinè d'Amorgos | Arkésinè d'Amorgos | 235-4 | Deux *skaphia* de la cité d'Arkésinè d'Amorgos, entreposés dans la Nésos. | 313a, l. 76 |
| **129** | Cité d'Athènes | Athènes | • 167-130<br>• 167-157<br>• 156<br>• 156<br>• 145-142<br>• 145-142 | • Offrande du peuple d'Athènes, peut-être une des suivantes.<br>• Trois phiales consacrées en l'année de l'archontat d'Aristolas, sous les hiéropes Philétairos et Kèphisodotos (161), entreposées dans le *prodomos* du temple d'Apollon.<br>• Phiale sans décor avec un *omphalos*, pesant 41 dr., entreposée dans le Sarapieion.<br>• Phiale sans décor, pesant 48 dr., entreposée dans le Sarapieion.<br>• Offrande des Athéniens et de leurs alliés pour leur victoire lors de la bataille navale de Leucade (ἀνάθημα Ἀθηναίων καὶ τῶν συμμάχων ἀπὸ τῆς περὶ Λευκάδα ναυμαχίας). Celle-ci devait être emportée en 374 ou 373 en mer ionienne selon les éditeurs des *Inscriptions de Délos*[7453]. Cf. Xénophon, *Les Helléniques*, V, 4, 65 et suivante. L'offrande est entreposée dans le temple aux sept statues.<br>• Offrande des Athéniens et de leurs alliés pour leur victoire lors de la bataille navale de Naxos (ἀνάθημα Ἀθηναίων καὶ τῶν συμμάχων ἀπὸ τῆς περὶ Νάξον ναυμαχίας), datée de 376, qui rétablit la suzeraineté des Athéniens dans les Cyclades[7454]. L'offrande est entreposée dans le temple aux sept statues. | • 1405, l. 11<br>• 1413b, l. 20 ; 1439AbcI, l. 44-45 ; 1441AI, l. 63-64 ; 1450A, l. 46-47<br>• 1417BI, l. 43-44 ; 1442A, l. 20-21 ; 1452A, l. 32-33<br>• 1417BI, l. 44-45 ; 1452A, l. 33-34<br>• 1443BII, l. 49-50 ; 1446, l. 22<br>• 1443BII, l. 50-51 ; 1446, l. 23 ; 1449Bd, l. 14 |
| **130** | Cité de Byblos | Byblos | • 276<br>• 276 | • Petit trépied de bronze du peuple de Byblos. Le passage est lacunaire et le donateur n'est pas assurément la cité de Byblos.<br>• Bandelette en or dans un écrin de bois | • 164B, l. 4-5<br>• 164B, l. 4-5 ; 199B, l. 25 ; 203B, l. 48 ; 287B, l. 55 ; 313a, l. 34 |

[7453] *Actes*, p. 175.
[7454] *Actes*, p. 167.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | (ταινίδιον χρυσοῦν ἐπὶ ξύλου) ou petit diadème en or (στλεγγίδιον χρυσοῦν)[7455], entreposée dans le temple d'Apollon. | |
| **131** | Cité de Chersonèse du Pont | Chersonèse du Pont | 276 | Trois phiales en argent à décor de noix et pesant 100 dr. chacune du peuple de Chersonèse du Pont, entreposées dans l'*oikos* d'Andros.<br>L'inventaire 196 mentionne le nombre de 4 au lieu de 3 : il s'agit d'une erreur. | 164B, l. 6 ; 196, l. 14 ; 199B, 91 ; 203B, 26 ; 224B, l. 3-4 ; 245a, l. 7 ; 298A, l. 95 ; 313a, l. 74 ; 314Ba, l. 81 ; 320B, l. 40 ; 385a, l. 38-39 ; 386, l. 8-9 ; 399B, l. 16 ; 421, l. 44-45 ; 453B, l. 11 ; 461Ba, l. 22-23 ; 465e, l. 7-8 ; 439a, l. 14-15 ; 442B, l. 16-17 ; 455Ba, l. 16-17 |
| **132** | Cité de Cnide | Cnide | 257 | Phiale de la part du peuple de Cnide, entreposée dans le Pôrinos. | 226B, l. 3-4 ; 226bis, l. 10 ; 287B, l. 83 ; 296B, l. 14 ; 298A, l. 117 ; 313a, l. 92 |
| **133** | Cité de Cos | Cos | • 279<br>• 167-130<br>• 167-130<br>• 167-130<br>• 167-130<br>• 154<br>• 141<br>• 185<br>• 167-140 | • Phiale à décor de noix ayant une figurine (ζώιδιον) de la part du peuple de Cos, comme prémices des Apollônia, par le peuple de Cos.<br>• Sorte de phiale à décor de noix ayant un décor d'une figurine sur une oie et mesurant environ 3 palmes (καρυωτὸν ὡς τριπάλαστον ἔχον ζωιδάριον ἐπὶ χηνός), enregistrée dans le *prodomos* du temple d'Apollon.<br>• *Skaphion*, mesurant 6 doigts et ayant 2 visages, enregistré dans le *prodomos* du temple d'Apollon.<br>• Phiale sans décor, mesurant 3 palmes et ayant un masque d'Apollon, enregistré dans le *prodomos* du temple d'Apollon.<br>• Phiale sans décor sur un socle mesurant 10 doigts des théores de Cos.<br>• Phiale mesurant environ 5 palmes, ayant le masque d'Apollon.<br>• Phiale cabossée (κογχωτή).<br>• Phiale sur un socle.<br>• Phiale sur un socle, mesurant environ un pied, ayant un décor de crabe sur l'*omphalos* (ἄλλην ἐμ πλ<ι>ν[θείωι] ὡς ποδιαίαν ἔχ[ουσα]ν ἐπὶ τοῦ ὀμφαλ[οῦ κ]αρκίνον, ἀν[άθη]μα [τ]οῦ δήμου τοῦ Κ[ώιων]).<br>De nombreuses phiales enregistrées pendant la seconde domination athénienne furent consacrées lors de théories de l'Indépendance. | • 161B, l. 74-75 ; 164A, l. 10 ; 184, l. 6 ; 219B, l. 36 ; 244, l. 10 ? ; 287B, l. 42 ; 313a, l. 11<br>• 1409BaI, l. 8-10 ; 1441AI, l. 40 ; 1450A, l. 34<br>• 1409BaI, l. 11-12 ; 1439AbcI, l. 8-9 ; 1441AI, l. 42 ; 1450A, l. 35<br>• 1409BaI, l. 15<br>• 1409BaI, l. 17-18 ; 1432AaII, l. 23-24 ; 1439AbcI, l. 14-15<br>• 1432AbII, l. 57-58 ; 1441AII, l. 92-93 ; 1450A, l. 175<br>• 1444Aa, l. 6<br>• 425, l. 14 ; 396B, l. 55 ; 439a, l. 64-65 ; 442B, l. 70 ; 455Bb, l. 31<br>• 1439CbII, l. 10-14. |
| **134** | Cité de Délos | Délos (Le passage montre un lien avec Hermionè) | 167-130 | Petite tablette double et blanchie, possédant le texte du contrat du prêt d'Apollon délien à la cité d'Hermionè (γραμματείδιον δίπτυχον λελευκωμένον ἐν ὦι ἔστιν τὸ δάνεισμα τὸ Δηλίων ὃ ἔφασαν δανεῖσαι Ἑρμιονεῦσιν καὶ | 1449AabII, l. 29-31 ; 1450A, l. 104-105 |

[7455] Prêtre (2012), p. 208 et 210.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | ἡ συγγραφὴ ἡ κατὰ Ἑρμιονέων γεγραμμένη)[7456]. | |
| **135** | Cité d'Érésos | Érésos | 303 | Phiale pesant 144 dr. de la part du peuple d'Érésos. | 137, l. 11 ; 145, l. 50 ; 154B, l. 32 ; 155A, l. 12-13 |
| **136** | Cité d'Ios | Ios | • 240<br>• 240 | • Phiale du peuple d'Ios, enregistrée dans un inventaire d'anciennes phiales.<br>• Phiale, récompense d'un prix de Délos (ἀριστεῖον ἆθλον ἐγ Δήλου), enregistrée dans un inventaire d'anciennes phiales. | • 298A, l. 58 ; 313a, l. 48 ; 314Ba, l. 49 ; 320B, l. 10<br>• 298A, l. 62 ; 313a, l. 51 ; 314Ba, l. 51 ; 320B, l. 13 |
| **137** | Cité de Kalymnos | Kalymnos | • 150<br>• 154<br>• 154<br>• 145-142 | • Phiale sans décor *akidôtès*, mesurant un pied du peuple de Kalymnos.<br>• Phiale sans décor mesurant 14 doigts consacrée par Cos et portant l'inscription : « la cité de Kalymnos à Apollon délien » (φιάλην λείαν, ἁ πόλις ἁ Καλυμνίων Ἀπόλλωνι Δηλίωι ὡς δακτύλων δέκα τεττάρων, ἀνάθεμα Κώιων).<br>Les inventaires 1443 et 1450 mentionnent des phiales de 14 doigts, offertes par Cos.<br>• Phiale sans décor mesurant 5 palmes.<br>• Phiale.<br>Il faut identifier deux ou trois offrandes différentes dans cette liste. | • 1441AI, l. 36-37<br>• 1432BbII, l. 9-10 ; 1443AI, l. 13 ; 1450A, l. 9<br>• 1432BbII, l. 16-17 ; 1450A, l. 11<br>• 1443AI, l. 16 |
| **138** | Cité de Léontinoi | Léontinoi | 372/67-364 | Phiale sans décor en argent de 147 à 148 dr. de la cité de Léontinoi. | *IG*, II², 1643, l. 20-21 ; 103, l. 35 ; 104, l. 93 ; 104-2B, l. 9 ; 104-12, l. 66 ; 161B, l. 14 ; 162B, l. 11 ; 164A, l. 59 ; 199B, l. 41 ; 1428II, l. 14 ; 1432BaI, l. 23 ; 1450A, l. 189 |
| **139** | Cité de Mykonos | Mykonos | • 241<br>• 194-192 | • Phiale, récompense d'un prix de concours délien (ἀριστεῖον ἆθλον ἐγ Δήλου), enregistrée dans un inventaire d'anciennes phiales.<br>Ce don se retrouve dans la section sur Éparchès (n° 173).<br>• Sorte de phiale en or, pesant 27 dr. 3 ob., entreposée dans l'Artémision. | • 297B, l. 34 ? ; 298A, l. 61 ; 313a, l. 50 ; 314Ba, l. 51 ; 315, l. 14 ; 320B, l. 12 ; 358 l. 12<br>• 399B, l. 131 |
| **140** | Cité de Naxos et offrande collective de Naxos | Naxos | • 364<br>• 274<br>• 167-130 | • Phiale en or à décor de noix pesant entre 194 et 201 dr. et portant l'inscription : « Les Naxiens ont consacré la phiale à Apollon délien ». Il s'agit peut-être d'une ancienne phiale, qui serait le prix d'un concours délien.<br>Il est aussi possible qu'il existe deux phiales différentes ; cela expliquerait la multiplication des mentions dans un même inventaire à partir du numéro 313.<br>• Le peuple de Délos consacre une couronne pesant 96 dr., reçue des | • 104, l. 34-35 ; 161B, l. 31 ; 162B, l. 23 ; 164A, l. 80 ; 199B, l. 55 ; 203B, l. 82 ; 208, l. 16-17 ; 223B, l. 15 ; 287B, l. 13 ; 296B, l. 32 ; 298A, l. 59-60 ; 299, l. 4 ? ; 313a, l. 49, 51 et 52 ; 314Ba, l. 50, 51 et 52 ; 320B, l. 11 et 13 ; 338Bc, l. 14 ; 358 l. 13-14 ; 396B, |

[7456] Il existait 8 autres objets identiques, mais non-décrit : ἄλλα γραμματείδια λελευκωμένα ὀκτὼ ἐν οἷς ἔνεισι γεγραμμένοι χρηματισμοί (*ID*, 1449AabII, l. 31). La tablette d'Hermionè concerne probablement le remboursement du capital de la dette, qui dut intervenir après 278. Chankowski (2019), p. 17.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | Naxiens et entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon.<br>• Offrande collective non identifiée de Naxiens (inscription lacunaire). | l. 65-66 ; 443Bb, l. 105-106 ; 444B, l. 24 ; 442B, l. 181-182 ; 461Bb, l. 15-16<br>• 199B, l. 23<br>• 1406A, l. 7 |
| **141** | Cité de Rhodes | Rhodes | • 274<br>• 156-130 | • Deux phiales financées par le peuple de Rhodes, entreposées dans l'Artémisiôn.<br>• Phiale sans décor mesurant environ un pied, ayant un relief de trépied delphique, des théores de Rhodes. Une partie de l'offrande est cassée (ἀπερρωγεῖαν μέρος τι). Elle est entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon.<br>Cela peut être une des deux phiales enregistrées plus haut. En fonction de la ponctuation, il est aussi possible de diviser le passage en deux dons : 1°) une phiale cassée et 2°) un trépied delphique consacrée par les Rhodiens. L'état dégradé de l'objet permet de supposer une date de consécration plus ancienne. | • 199B, l. 38-39<br>• 1423AbII, l. 3-4 ; 1432BbII, l. 20-21 ; 1449AaI, l. 18 ; 1450A, l. 12 |
| **142** | Cité de Tarente | Tarente | 156 | Phiale mesurant 3 palmes ayant en relief une figurine [7457] — de Taras [7458] ou d'un animalcule/insecte[7459] — sur un dauphin de la cité de Tarente, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon. Selon les éditeurs des *Inscriptions de Délos*, l'offrande est antérieure à la seconde prise de la cité en 209[7460]. | 1421AcdII, l. 1-2 ; 1423AbII, l. 5 ; 1432BbII, l. 22-23 ; 1443AI, l. 19 ; 1449AaI, l. 20-21 ; 1450A, l. 13 |
| **143** | Cité de Tauroménion | Tauroménion | Premier enregistrement dans les inscriptions de l'Indépendance délienne 296. Offrande datée de 358 selon Bennett (1977), p. 86 et entre 403 et 364 selon Rutherford (1998), p. 82. | Trois phiales d'argent avec un décor en repoussé, sur des socles, du peuple de Tauroménion de Sicile (ἀπὸ Σικελίας), entreposées dans le temple aux sept statues. | *IG*, II², 1652, l. 4-5 et *IG*, II², 1653, l. 10-11 ; 154A, l. 64 ; 161B, l. 103 ; 164A, l. 37 ; 185B, l. 8 ; 199B, 26 ; 296B, l. 12 ; 298A, l. 114-115 ; 358, l. 1 |
| **144** | Dadamas | Macédoine | 302 | Coupe à boire (βατιάκη) de Dadamas, qui possède un nom macédonien[7461] | 145, l. 51 ; 154B, l. 34 ; 155A, l. 13 |
| **145** | Damasias fils de Kypragoras de Paros | Paros | 300-275 | Phiale *astérôtè* de Damasias fils de Kypragoras de Paros, mesurant un pied, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon, en circulant par la droite. | 186, l. 7 ; 199B, l. 8 ; 202, l. 14 ; 205A, l. 8 ; 219B, l. 34 ; 287B, l. 34 ; 298A, l. 5 ; 313a, l. 4 ; 1441AI, l. 20 ; 1450A, l. 23 |
| **146** | Daminnos de Thessalie | Thessalie | 157 | Portrait d'Hélios sur une bandelette (Ἡλίου πρόσωπον πρὸς ταινιδίωι) de Daminnos de | 1416AI, l. 13-14 ; 1417BI, l. 10 ; 1452A, l. |

[7457] Il s'agirait d'une figurine selon Prêtre (1999), p. 392-393 et Prêtre (2012), p. 119.
[7458] Corsano (1979). Taras est le fils de Poséidon et fondateur de Tarente. Dans le cas étudié, il chevaucherait le dauphin. Prêtre (2012), p. 119.
[7459] Ernst (2018), p. 190.
[7460] *Actes*, p. 200.
[7461] Baslez (1997), p. 347.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | Thessalie, entreposé dans le temple d'Anubis. Pour une discussion sur l'ethnique, voir Tréheux[7462]. | 13-14 |
| **147** | Damokratès de Méssène | Méssène | 185, offrande enregistrée pour la première fois en 179. | Phiale, accrochée à un châssis, déposée sous les hiéropes Démétrios et Léontiadès par Damokratès de Méssène dans le *prodomos* du temple d'Apollon, en allant vers la gauche. | 442B, l. 115-116 ; 443Bb, l. 39 |
| **148** | Damôn fils de Patrôn du dème de Kothôkidès | Athènes | 157 | Phiale sans décor sur un socle, mesurant environ 6 doigts, pesant 11 dr. 1,5 ob., entreposée dans l'inventaire du temple d'Anubis, par Damôn fils de Patrôn du dème de Kothôkidès. | 1416AI, l. 12-13 ; 1417BI, l. 9-10 ; 1452A, l. 13 |
| **149** | Daziskos fils de Dazos d'Azantinos | Azantinos | 173 | Offrande de Daziskos fils de Dazos d'Azantinos. | 455Bk, l. 3 |
| **150** | Dazos fils de Daziskos d'Azantinos | Azantinos | 198 | Phiale de Dazos fils de Daziskos d'Azantinos, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon, en allant vers la gauche. | 380, l. 89 ; 396B, l. 27 ; 424, l. 10 ; 439a, l. 50 ; 442B, l. 53 ; 455Bb, l. 17 ; 461Ba, l. 59 ; 465f, l. 5 ; 1432AbII, l. 75 |
| **151** | Dèméas fils d'Aristokratès de Phocée | Phocée | • 157<br>• 157 | • Tablette votive plaquée d'or (πίναξ ἐπίχρυσος) de Dèméas fils d'Aristokratès de Phocée, entreposée dans le temple d'Isis.<br>C. Vial écrit que Dèméas serait un Délien, fils d'un Phôkaieus [7463]. Elle connait seulement le passage de l'inventaire 1452, qui présente Δημέου Φωκαέως. Il est vrai que le nom, comme le patronyme proposé, est commun à Délos ; mais l'offrande est connue par trois autres passages des inventaires. Dès l'inscription 1416 — qui présente le premier enregistrement — l'hypothèse de C. Vial est prise en défaut, car la formule onomastique est plus complète : Δημέα τοῦ Ἀριστοκράτου Φωκαιέως. Enfin, il serait curieux que l'offrande du Délien ne réapparaisse pas.<br>• Sorte de phiale sans décor mesurant environ 6 doigts d'un certain Dèméas, enregistré dans le temple d'Anubis. Je pense que ce dernier doit être associé au citoyen de Phocée. | • 1416AI, l. 59-60 ; 1417BI, l. 62 ; 1442A, l. 26 ; 1452A, l. 42<br>• 1416AI, l. 79 ; 1452A, l. 54 |
| **152** | Dèmètria | Athènes ? | 157 | Boucle d'oreille en or pesant 2 dr., que porte la statue de culte de l'Aphrodision.<br>Il n'est pas certain qu'elle fut Athénienne. Une ancienne prêtresse athénienne consacra également des boucles d'oreilles pour la statue, ce qui autorise l'hypothèse d'une telle origine pour Dèmètria. | 1412a, l. 29 ; 1417AII, l. 2-3 ; 1423BaII, l. 18 ; 1426BII, l. 3-4 |
| **153** | Dèmètria de Mykonos | Mykonos | 303 | Petite *kylix* de Dèmètria de Mykonos. En 302, nommée : petite tasse (κυμβίον), pesant 17 dr. | 137, l. 9 ; 145, l. 49 ; 154B, l. 29-30 ; 155a, l. 11-12 |
| **154** | Démétrios de Locres | Locres | 167-130 | Phiale sans décor sur un socle (λεία ἐμ | 1409BaI, l. 2 ; 1441AI, l. 36 ; 1450A, l. 32 |

[7462] Tréheux (1992), p. 35.
[7463] Vial (2008), p. 51.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | πλαισίωι) de Démétrios de Locres, qui est italien [7464], enregistré dans le *prodomos* du temple d'Apollon. | |
| **155** | Démétrios de Sériphos | Sériphos | 196 | Coupe (ἀρυτήρ), de Démétrios de Sériphos, entreposée dans l'*oikos* d'Andros. | 385f, l. 4 ; 442B, l. 158 ; 443Bb, l. 81 ; 468, l. 18 |
| **156** | Démétrios fils de Philippe V (frère aîné de Persée) | Antigonide | • 194<br>• 216 | • Couronne en or sur un casque d'argent, à Apollon délien (στέφανος χρυσοῦς ἐπὶ κώνου Ἀπόλλωνι Δηλίωι) [7465]. Les inventaires 1432 et 1450 présentent cette couronne comme étant de laurier et en argent.<br>L'offrande fut consacrée au plus tard en 197, date de son départ pour l'Italie[7466].<br>• Phiale en or, pesant 166 dr., enregistrée dans le Prytanée, puis transférée dans le temple d'Apollon. | • 396B, l. 50-51 ; 399B, l. 109 ; 439a, l. 69 ; 442B, l. 75-76 ; 443Bb, l. 2 ; 455Bb, l. 35-36 ; 465f, l. 26 ; 472, l. 11 ; 1432AbI, l. 28-29 ; 1443AI, l. 122 ; 1450A, l. 85<br>• 126, l. 11 ; 128, l. 56 ; 132, l. 16 ; 133, l. 16 ; 1450A, l. 77 |
| **157** | Démétrios Poliorcète | Antigonide | • 279<br>• 279<br>• 269<br>• 250 | • Couronne de laurier, pesant environ 87 dr., entreposée dans le temple d'Apollon. Elle ne pèse plus que 71 dr. 3 ob. à partir de l'inventaire 380. Elle fut offerte en 301 ou 299[7467].<br>• Couronne de laurier en or, pesant entre 64 et 72 dr., entreposée dans l'Artémision. Elle fut offerte en 306, lorsqu'il prit le titre de roi après sa victoire à Salamine de Chypre[7468].<br>• Colliers ras-du cou, deux anneaux de jambes et un bracelet de type oriental[7469], ainsi que des boucles d'oreilles, une boite à fards et des phiales (περιδέραια χρυσᾶ σὺν τοῖς φιαλίοις καὶ περισκελίδες δύο καὶ ψίλιον καὶ ἀσπιδίσκη καὶ ἐνώτια καὶ φυκίον), pesant 16 dr. 3 ob., entreposés dans l'Artémision.<br>Ce lot d'offrandes est consacré par sa fille Stratonikè, mais les objets appartenaient à Démétrios.<br>• Petite coupe achetée grâce au don d'un bouc (κυλύχνιον ἀντὶ κριοῦ), entreposée dans l'*oikos* d'Andros[7470]. L'identification du donateur n'est pas certaine.<br>Après Ipsos[7471], en 301, Dèmètrios se dirigea vers les Cyclades depuis Éphèse, pour y rencontrer une ambassade athénienne. Il retrouva sa flotte au Pirée, puis navigua vers l'Isthme avant de se tourner vers la Chersonèse[7472]. Il fit donc | • 161B, l. 84-85 ; 164A, l. 28-29 ; 175Bd, l. 3 ; 199B, l. 20 ; 203B, l. 49 ; 219B, l. 39 ; 227B, l. 4-5 ; 287B, l. 56-57 ; 298A, l. 44 ; 380, l. 10-11 ; 385a, l. 12 ; 421, l. 28 ; 439, l. 7-8 ; 442B, l. 8-9 ; 455Ba, l. 8 ; 461Ba, l. 11 ; 465d, l. 10 ; 1430a, l. 9 ; 1439AbcI, l. 88-89 ; 1441AI, l. 93-94 ; 1450A, l. 61<br>• 161B, l. 56-57 ; 162B, l. 45 ; 164A, l. 94 ; 199B, l. 63 ; 203B, l. 78 ; 208, l. 10 ; 223B, l. 11 ; 283, l. 18 ; 287B, l. 7-8 ; 296B, l. 25-26 ; 298A, l. 129 ; 314Ba, l. 110-111 ; 380, l. 10-11 ; 385a, l. 12<br>• 203B, l. 69 ; 223B, l. 28 ; 247, l. 10-11 ; 280aB, l. 9 ; 296B, l. 37 ; 298A, l. 141-142 ; 313a, l. 109 ; |

[7464] Ernst (2018), p. 190.
[7465] Le terme *kônos* désigne un casque macédonien. Cela peut aussi être un cône ou une pomme de pin selon le Bailly. Cf. Homolle (1882), p. 130 et Vial et Baslez (1987), p. 288.
[7466] Polybe, XVIII, 39 ; Tite-Live, XXXIII, 13 et 14 et Plutarque, *Flamininus*, 9. Cf. Vial et Baslez (1987), p. 288-289.
[7467] Baslez (1997), p. 352.
[7468] Baslez (1997), p. 352.
[7469] Kosmetatou (2010) et Prêtre (2012), p. 231-233.
[7470] Bruneau (1970), p. 552.
[7471] À l'aller, il navigua vers Ipsos en empruntant une route septentrionale, au nord de l'Eubée, en passant par Skyros et Chios. Baslez (1997), p. 351, note 61.
[7472] Plutarque, *Démétrios*, 30, 4.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | les offrandes à Délos quand il obtient sa flotte. Il procéda alors à un rite propitiatoire associant Apollon, Artémis et les Dioskures[7473]. | 399B, l. 139 ; 407, l. 10 ; 442B, l. 200 ; 443Bb, l. 124-125 ; 444B, l. 43-44 ; 461Bb, l. 32 ; 469, l. 22 ; 1409BaI, l. 97-98 ; 1414e, l. 2-3 ; 1443BI, l. 109<br>• 287B, l. 90 ; 298A, l. 108 |
| **158** | Démétrios II | Antigonide | 235 | Fondation des Dèmètria. | 313i, l. 23 ; 320B, l. 42, 58 ; 346B, l. 13 ; 366A, l. 55, 56, 63, 69, 71, 73, 77, 80, 82, 84, 85, 91 |
| **159** | Démokratès d'Athènes | Athènes | 167-157 | Flambeau entreposé à droite à l'entrée du péristyle du gymnase de Démokratès d'Athènes. | 1412a, l. 15 ; 1417AI, l. 124 ; 1426BI, l. 49 |
| **160** | Dèmosôn de Mykonos | Mykonos | 296 | Offrande de *Kylikes* thériclénne (une première apparaît en 265 et une seconde en 240) de la part de Dèmosôn au profit de Déméas et pesant 105 dr.[7474]<br>Pour Tréheux, il est le même individu que le fils d'Éparchidès (n° 162)[7475]. En outre, dans sa thèse, la relecture de l'inventaire 155, permet à cet épigraphiste d'identifier une troisième *kylix*, qui sera mentionnée plus tard comme *manès*[7476]. Enfin, la *kylix* mentionnée dans l'inventaire 203 pèse 70 dr. Pour Tréheux, cette dernière doit être la même offrande que la troisième *kylix* (*manès*)[7477]. | 154, l. 20 ; 155A, l. 2 ; 203B, l. 28 ; 246, l. 21 ; 287B, l. 89 ; 296B, l. 9 ; 298A, l. 109-110 |
| **161** | Dèmosôn de Mykonos | Mykonos | 279 | Sorte de phiale dorée incrustée de pierres (διάλιθον), sur un socle, portant une inscription peu lisible : « Pour Lysithalès, la dîme, à Artémis » ou « Dèmosôn de Mykonos au nom d'Auto[…], la dîme, à Artémis », pesant de 27 dr. 3 ob. à 28 dr. La restitution du nom est difficile : Ạὐτο. . .ου. Il peut s'agir de Lysithalès. Trehéux estime qu'il se nomme Autothalès[7478].<br>Une hypothèse serait que ce Démosôn soit le même individu que (n° 160) et (n° 162). Ainsi, lorque Tréheux identifie 3 *kylikes* dans l'inventaire 155[7479], il englobe cette phiale, qui autrement, apparaîtrait tardivement à partir de 279. | 161B, l. 27 ; 162B, l. 22 ; 164A, l. 89 ; 199B, l. 60 ; 208, l. 26 ; 219B, l. 19 ; 223B, l. 21 ; 287B, l. 19 ; 295, l. 9-10 ; 296B, l. 43-44 ; 298A, l. 147 ; 367, l. 22 ; 399B, l. 131 ; 442B, l. 193-194 ; 443Bb, l. 117-118 ; 444B, l. 36-37 ; 461 Bb, l. 26 ; 1443BI, l. 100 |
| **162** | Dèmosôn fils d'Éparchidès de Mykonos | Mykonos | 303 | Offrande de Dèmosôn fils d'Éparchidès de Mykonos au nom d'Éparchidès (ὑπὲρ Ἐπαρχίδου) ; il peut s'agir d'une *kylix* thériclénne pesant 104 dr. [7480] L'inventaire 219 mentionne une coupe : *manès*, dont Tréheux estime qu'elle ne peut être une nouvelle offrande, en raison de son apparition | 145, l. 57 ; 154B, l. 16 ; 155A, l. 2 ; 219B, l. 65 |

[7473] Baslez (1997), p. 351.
[7474] Tréheux (1959), p. 73-80 et 141.
[7475] Tréheux (1959), p. 73-80.
[7476] Tréheux (1959), p. 97-98 et 141.
[7477] Tréheux (1959), p. 142.
[7478] Tréheux (1992), p. 38.
[7479] Tréheux (1959), p. 97-98, 101 et 141.
[7480] Tréheux (1959), p. 141.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | tardive dans les inventaires.<br>Pour Tréheux, c'est le même individu que le donateur de coupes au profit de Déméas (n° 160)[7481]. | |
| **163** | Dexikratès de Cyrène | Cyrène | • 297<br>• 269 | • Vase à boire du type *rhodon* (ῥόδον) en argent sur une base de Dexikratès de Cyrène[7482].<br>• Sorte de phiale en argent. | • Γ 765 inédit[7483] ; 154A, l. 53 ; 161B, 77 ; 185B, 4 ; 199B, l. 10 ; 219B, l. 48<br>• 203B, l. 36 ; 205Aa, l. 15 ; 244, l. 7 ; 287B, l. 35; 298A, l. 6-7 |
| **164** | Diogénès d'Hiérapolis | Hiérapolis | 140 | Phiale mesurant 3 palmes, enregistrée dans le temple d'Apollon. | 1450A, l. 113 |
| **165** | Dioklès d'Athènes | Athènes | 156 | Flambeau de bronze (λαμπάς χαλκᾶς) de Dioklès d'Athènes, enregistré dans le Gymnase. | 1417AI, l. 153-154 |
| **166** | Dioklès fils de Philinos de Cos | Cos | 279 | Phiale en bronze ayant des décors en repoussé, incrustée d'or, mesurant environ un pied, abîmée à partir de l'inventaire 1441, de Dioklès fils de Philinos de Cos, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon. | 161B, l. 69 ; 164A, l. 4-5 ; 192, l. 3 ; 199B, l. 6 ; 203B, l. 34 ; 205Aa, l. 10 ; 224B, l. 34 ? ; 262, l. 3 ; 287B, l. 42 ; 298A, l. 14 ; 313a, l. 11 ; 1409BaI, l. 11 ; 1441AI, l. 41 ; 1450A, l. 35 |
| **167** | Dionysios du dème de Paiania | Athènes | • 155<br>• 167-140 | • Pétales d'or et argentées, pesant plus de 7 dr., et des débris tombés de statues, transmis par Dionysios du dème de Paiania, entreposés dans le temple d'Apollon (πέταλα χρυσᾶ καὶ ὑπάργυρα […] καὶ λεπίδας ἃς προσπαρέδωκεν Διονυσίος Παιανιεὺς τὰς ἀποπεπτωκυίας ἀπὸ τῶν ἀνδριάντων).<br>• Sorte de couronne de myrrhe en or, pesant entre 5 dr. 3,5 ob. et 5 dr. 5,5 ob. entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon. | • 1429BII, l. 28-29 ; 1464, l. 6<br>• 1439AbcI, l. 68-69 ; 1441AI, l. 80 ; 1450A, l. 54-55 |
| **168** | Diotimos du dème de Bérénikè | Athènes | 156 | Deux petits flambeaux (λαμπάδας μικρὰς δύο) de Diotimos du dème de Bérénikè et d'Euménès[7484], enregistré dans le Gymnase. | 1417AI, l. 139 |
| **169** | Dylion fils de Leukios | Rome | 145-142 | Offrande d'un objet pesant 2 dr. de Dylion fils de Leukios. L'offrande est entreposée dans le temple d'Aphrodite. Les administrateurs athéniens se fondent sur une tradition orale pour l'identifier[7485].<br>Les éditeurs des *Inscriptions de Délos*, proposent de reconnaitre le propréteur romain de Macédoine Duilius, qui était en Grèce « au moment des événements de 146 »[7486]. M.-F. Baslez explique que l'offrande n'est pas protocolaire, ce qui affaiblit l'hypothèse de Roussel[7487]. | 1443BII, l. 100 |

[7481] Tréheux (1959), p. 73-80.
[7482] Ce type de vase est inconnu. Cf. Tréheux (1959), p. 324 et Prêtre (2012), p. 203.
[7483] Tréheux (1959), chapitre 1 et Tréheux (1992), p. 36.
[7484] Moretti (1997), p. 128.
[7485] Baslez (1996), p. 217.
[7486] *Actes*, p. 167et Flamment (2008), p. 376.
[7487] Baslez (1996), p. 223.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **170** | Échédèmos fils de Straton du dème de Sounion | Athènes | 146 | *Rhodiakon*, pesant entre 20 et 27 dr. 2 ob., entreposé dans le Sarapieion.<br>Il est mentionné sans patronyme ni démotique dans les inventaires, mais a été associé, à titre d'hypothèse, à cet Athénien, par M.-F. Baslez[7488]. | 1442A, l. 36 ; 1452A, l. 57-58. |
| **171** | Ἐχι[…..]ίου d'Athènes | Athènes | 145-130 | Offrande d'Ἐχι[…..]ίος/ν d'Athènes. | 1452B, l. 41 |
| **172** | Égyptienne ou Aigyptia | Égypte ? | 146 | Phiale sans décor, sur un socle, mesurant 6 doigts ou 3 palmes et portant l'inscription « Égyptienne à Isis », (Αἰγυπτία Ἴσιδι). Pour Tréheux, il s'agit d'une esclave[7489]. L'origine de cette dernière n'est pas assurée, car un Aigyptios, marchand et esclave, serait peut-être délien[7490]. | 1442A, l. 76-77 ; 1445B, l. 11 ; 1452B, l. 13-14 |
| **173** | Éparchès fils d'Alydaios de Mykonos | Mykonos | 241 | Phiale d'Éparchès fils d'Alydaios (ou Alylaios) de Mykonos, enregistrée dans une liste d'anciennes phiales. L'ethnique n'est pas mentionné, mais Tréheux explique que le patronyme est de Mykonos[7491].<br>Ce don se retrouve dans la section sur Mykonos (n° 139) | 297B, l. 33 ; 298A, l. 60 ; 313a, l. 50 ; 314Ba, l. 50 ; 320B, l. 11 |
| **174** | Éparchidès fils de Dèmosôn de Mykonos | Mykonos | • 303<br>• 296 | • Coupe à boire (βατιάκη), pesant 78 dr., d'Éparchidès fils de Dèmosôn de Mykonos.<br>• Vase à boire (ῥόδον), pesant 26 dr. | • Tréheux (1959), p. 45 (ajout à *ID*, 137, l. 19) ; 154B, l. 14<br>• 154B, l. 40 |
| **175** | Épianax de Mytilène | Mytilène | 198 | Petite coupe à une seule anse (κυλίκιον μόνωτον), conacrée à Apollon, d'Épianax de Mytilène. | 380, l. 72 ; 385a, l. 74 ; 396B, l. 10-11 ; 421, l. 68 ; 439a, l. 39-40 ; 442B, l. 41 ; 461Ba, l. 48-49 |
| **176** | Épiktètos d'Amorgos | Amorgos | 198 | Sorte de phiale consacrée à Artémis Hécate d'Épiktètos d'Amorgos, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon, en circulant par la gauche. | 380, l. 77 ; 385a, l. 79 ; 396B, l. 15-16 ; 421, l. 71 ; 422, l. 23 ; 424, l. 3 ; 439a, l. 43 ; 442B, l. 45 ; 461Ba, l. 52 |
| **177** | Esthloikos et Onasitimos de Barké[7492] | Barké (Ptolémaïs) | 240 | Phiale d'Esthloikos et Onasitimos de Barké (Ptolémaïs), enregistrée dans un inventaire d'anciennes phiales. | 298A, l. 61 ; 313a, l. 50-51 ; 314Ba, l. 51 ; 320B, l. 12 |
| **178** | Étéarchos fils de Damylos de Cyrène | Cyrène | 279 | Phiale mesurant environ 5 palmes et un protomé de cerf (ἐλάφου προτομή) d'Étéarchos fils de Damylos de Cyrène. | 161B, l. 75 ; 164A, l. 12 ; 184, l. 7 ; 199B, l. 8 ; 203B, l. 35 ; 229B, l. 4 ; 287B, l. 34 ; 298A, l. 5 ; 1441AI, l. 21 ; 1449AaI, l. 41 ? ; 1450A, l. 24 |
| **179** | Euagiôn d'Athènes | Athènes | 167-157 | Deux amphores entreposées dans les *syggônia* (pièces d'angles) du Gymnase, d'Euagiôn d'Athènes. | 1412a, l. 24 ; 1417AI, l. 152 ; 1423BbI, l. 3 ; 1427, l. 7 |
| **180** | Eudôra | Athènes | Entre 167 et 157 | *Chiton* de lin blanc (χιτῶνα ἐρεοῦν λευκόν, ἀνάθεμα ἱερήας Εὐδώρας).<br>Eudôra est une prêtresse athénienne de l'Aphrodision de Stésiléôs. | 1412a, l. 35 ; 1414aII, l. 18 ; 1417AII, l. 21 ; 1426BII, l. 13 |

[7488] Baslez (1977), p. 345.
[7489] Tréheux (1992), p. 23.
[7490] Vial (1987), p. 320 et Tréheux (1992), p. 23. Cette hypothèse n'apparaît plus dans l'index des Déliens : Vial (2008).
[7491] Tréheux (1992), p. 24.
[7492] Les deux donateurs sont mentionnés une seule fois, pour une unique offrande. Ils sont donc enregistrés ensemble.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **181** | Eudoxos de Cnide | Cnide | 165-157 | Deux tablettes blanchies, contre le mur, portant des *anagraphai*, de l'astronome Eudoxe[7493]. Elles sont exposées sur les murs du temple d'Agathè Tychè (λευκώματα πρὸς τῶι τοίχωι δύο ἀναγραφὰς ἔχοντα, ἀστρολογίαν Εὐδόξου)[7494]. | 1403BbII, l. 25-26 ; 1426BII, l. 52-53 ; 1442B, l. 42 ; 1443BII, l. 109 |
| **182** | Eukleidès d'Athènes | Athènes | 156 | Flambeau accroché au mur (λαμπάδα ἐν τῶι τοίχωι) d'Eukleidès d'Athènes, enregistré dans le Gymnase. | 1417AI, l. 121 ; 1426BI, l. 46-47 |
| **183** | Eukratès d'Amorgos | Amorgos | 235 | *Skyphos*, d'Eukratès d'Amorgos, pesant environ 86 dr. L'inventaire 1429 mentionne un poids de 96 dr. 1 ob. Les éditeurs des *Inscriptions de Délos* lisaient 95 dr., suivit de « Ḥ », signifiant 100 dr. Ce symbole est pointé. Il faut plutôt restituer deux signes : 1 dr. et 1 ob. car le symbole représentant 100 dr. ne peut succéder ceux représentant des dizaines. | 313a, l. 76 ; 314B, l. 152 ; 320B, l. 72 ; 363, l. 3 ; 366A, l. 51 ; 372B, l. 3 ; 431, l. 8 ; 439b, l. 3 ; 442B, l. 156 ; 443Bb, l. 78 ; 1429BI, l. 64 ; 1432AbII, l. 38 ; 1441AII, l. 77 ; 1450A, l. 168 ; 1462, l. 12 |
| **184** | Eumaridas | Béotie | 208 | *Thymiatérion* d'Eumaridas, entreposé dans l'*oikos* d'Andros. Le *LGPN* indique que ce nom est typique de Béotie. | 359B, l. 7 ; 363, l. 2 ; 366A, l. 50 ; 442B, l. 155 ; 443Bb, l. 78 ; 457, l. 6 |
| **185** | Eumène II | Attalide | 185 | Quatre couronnes de laurier en or pesant 100 dr., enregistrées dans le temple d'Apollon. Elles sont énumérées séparément sous l'Indépendance et groupées lors de la seconde domination athénienne. | 427, l. 7 ; 428, l. 12 ; 439a, l. 91 ; 442B, l. 99, 101, 105, 129-130 ; 443Bb, l. 25-26, 27, 29-30, 49-50 ; 454A, l. 1 ; 455Bd, l. 4 ; 468bis, l. 11 ; 1429AI, l. 16-18 ; 1441AI, l. 102-103 ; 1450A, l. 65-66 ; 1458, l. 8-10 |
| **186** | Euménès | Athènes | 156 | Petit flambeau dans le gymnase (λαμπάδας μικρὰς δύο) | 1417AI, l. 139 |
| **187** | Euterpè fille de Poseidônios d'Alexandrie | Alexandrie | • 157<br>• 156-146 | • Relief sur une planche d'Euterpè fille de Poseidônios d'Alexandrie, entreposée dans le temple d'Isis.<br>• Coupe en argent (κύαθον ἀργυροῦν), entreposée dans le temple d'Anubis.<br>Son époux (et frère ?) consacre sa statue dans le Sarapieion[7495]. | • 1416AI, l. 49 ; 1417BI, l. 51 ; 1442A, l. 22 ; 1452A, l. 36<br>• 1434I, l. 6-7 ; 1442A, l. 42-43 ; 1452C, l. 11-13 |
| **188** | Eutychos fils de Dazos de Termentinos (Tarente ou Terventum) | Termentinos (Tarente ou Terventum [7496]) | 157 | Sorte de phiale en argent (φιάλιον ἀργυροῦ) non pesée, mesurant environ 6 doigts, d'Eutychos fils de Dazos de Termentinos, entreposée dans le temple d'Isis. L'ethnique est inconnu, mais pourrait être une déformation de Tarente. D'autre part, il est peu lisible dans tous les passages[7497]. | 1416AI, l. 74 ; 1417BI, l. 79 ; 1442A, l. 31-32 ; 1452A, l. 50-51 |
| **189** | Eutychos fils de Philôtès de Chios | Chios | • 229<br>• 162 | • Fondation des Eutychéia.<br>• Phiale pesant 99 dr.<br>Eutychos est un banquier spécialisé dans le crédit maritime, habitant à Délos. | • 320B, l. 42 ; 363, l. 22 ; 366A, l. 63, 69, 83, 95, 132 ; 366B, l. 1 ; 385a, l. 43 ; 425, l. 15 ; 426, l. 4 ; 439a, l. 66 ; 442B, l. 72 |

[7493] Gysembergh (2015), p. 133.
[7494] Vallois (1929b), p. 36.
[7495] *ID*, 2089.
[7496] Nocita (2014), p. 76.
[7497] Cf. Tréheux (1992), p. 47 ; Ferrary, Hasenohr et Le Dinahet (2002), p. 237 et Ernst (2018), p. 197.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | • 1408AI, l. 11 ; 1428II, l. 6 ; 1432BaI, l. 17 ; 1443AII, l. 35 ; 1450A, l. 187 |
| **190** | Gaios | Rome | 157 | Trois tiares tubulaires en or non pesées (στεγγίδια τρία χρυσᾶ ἄστατα) de Gaios. | 1416AI, l. 56 ; 1417BI, l. 58 ; 1442A, l. 24 ; 1452A, l. 39-40 |
| **191** | Gaios de la *gens Livia* | Rome | 181 | Couronne de laurier en or, pesant 100 dr. avec les petites sangles, de Gaios de la *gens Livia*, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon, en circulant par la gauche.<br>C. Livius Salinator est le préteur commandant la flotte en 191-190 [7498]. Il rejoignit son prédécesseur (n° 106) à Athènes et fit escale à Délos après la passation de pouvoir. Il resta coincé sur l'île plusieurs jours à cause des vents[7499]. S'il ne consacra pas une couronne à cette occasion, il le fit après sa victoire sur la flotte séleucide de Polycénidas à Korykos[7500]. | 439a, l. 78 ; 442B, l. 86 ; 443Bb, l. 13 ; 448B, l. 8 ; 1429AI, l. 29-30 ; 1450A, l. 69 |
| **192** | Gaios de la *gens Messia* | Rome | 157 | Yeux en or sur une planche (ὀφθαλμοὶ χρυσοῖ ἐπὶ σανιδίου) de Gaios de la *gens Messia* (Γαίου Μεσσίου). | 1416AI, l. 53-54 ; 1417BI, l. 55 ; 1442A, l. 23 ; 1452A, l. 37-38 |
| **193** | Gaios de la *gens Postumia* | Rome | 167-149 | Passoire sur un socle (ἠθμὸς ἐμ πλαισίωι) Gaios de la *gens Postumia* | 1428I, l. 19 ; 1430c, l. 3 ; 1432AaII, l. 26 ; 1450A, l. 136 ; 1451A, l. 33 |
| **194** | Gaios de la *gens Veratia* | Rome | 140 | Couronne en or ayant 10 feuilles sur une bandelette de Gaios de la *gens Veratia*, entreposée dans le temple d'Apollon. | 1450A, l. 118 |
| **195** | Gaios fils de Kointos de la *gens Critonia* | Rome | 155 | Bague romaine en fer doré avec une petite pierre[7501] (δακτυλίδιον ῥωμαικὸν σιδηροῦν περίχρυσον ἔχον λιθάριον), de Gaios fils de Kointos de la *gens Critonia.*<br>Selon l'inventaire 1450, la bague porterait une effigie gravée (ἔχον χαρακτῆρα) [7502], mais l'identification n'est pas certaine[7503]. Si c'est le cas, l'inscription serait probablement en latin, ce qui expliquerait que les hiéropes insistent sur la nature « romaine » de la bague. | 1429AII, l. 23-24 ; 1432AbI, l. 48-49 ; 1450A, l. 91-92 |
| **196** | Glaukos fils de Glaukos de Corinthe | Corinthe | 146 | *Rhodiakon* [7504] pesant 2 dr. de Glaukos de Corinthe, entreposé dans le temple d'Isis.<br>Ce donateur réside à Délos comme locataire d'Apollon[7505]. | 1442A, l. 61-62 |
| **197** | Gnaios de la *gens Manlia Vulsones* de Rome | Rome | 181 | Couronne de laurier en or, pesant entre 98 dr. 3 ob. et 100 dr., avec les sangles et le *biblidarion* (σὺν τοῖς ἱμανταρίοις καὶ βιβλιδαρίωι), de Gnaios de la *gens Manlia Vulsones* de Rome, consul des Romains, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon, en allant vers la gauche.<br>Cn. Manlius Vulso est préteur en 195 en | 439a, l. 89-90 ; 442B, l. 100 ; 443Bb, l. 26 ; 448B, l. 24 ; 1429AI, l. 23-25 ; 1441AI, l. 107 ; 1450A, l. 67 |

[7498] Baslez (1996), p. 220 et Ernst (2018), p. 186.
[7499] Tite-Live, XXXVI, 42-43 ; Appien, *Histoire romaine*, XI ; *Guerres de Syrie*, 22 et Justin, *Abrégé des histoires philippiques de Trogue-Pompée*, XXXI, 6, 7. Cf. Flamment (2008), p. 373.
[7500] Tite-Live, XXXVI, 44-45 ; XXXVII, 9, 6-16. Cf. Flamment (2008), p. 373.
[7501] Prêtre (2012), p. 103 et Ernst (2018), p. 191, note 39.
[7502] Prêtre (2012), p. 103.
[7503] Ernst (2018), p. 191.
[7504] Tréheux (1959), p. 526-559.
[7505] *ID*, 1417C, l. 60.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | Sicile[7506] et consul puis proconsul en Asie en 189 et 188 [7507]. Selon E. Flamment, la couronne a pu commémorer sa victoire contre les Galates[7508], lorsqu'il gouvernait l'Asie[7509]. | |
| **198** | Gnaios de la *gens Octavia* | Rome | 155 | Couronne de laurier pesant 97 dr., de Gnaios de la *gens Octavia*.<br>Cn. Octavius, consul en 165, légat en Grèce et Syrie en 164, préteur commandant la flotte en 169/168 [7510]. Selon E. Flamment, l'offrande fut consacrée lorsqu'il était préteur et qu'il croisait en Égée[7511]. | 1429AI, l. 11-12 ; 1450A, l. 64 ; 1459, l. 4 |
| **199** | Gnaios de la *gens Petennaia* | Rome | 157 | Phiale en argent sur un socle, mesurant environ 8 doigts et non pesée, de Gnaios fils de Péténnaios (Γαίου Πετενναίου), entreposée dans le Sarapieion. | 1416AI, l. 82-83 ; 1417BI, l. 88-89 ; 1442A, l. 34-35 ; 1452A, l. 56 |
| **200** | Gorgias | Séleucide | 178 | Trois phiales sur un socle de l'officier séleucide Gorgias[7512]. | 443Bb, l. 75 ; 468, l. 9 |
| **201** | Hadô de Macédoine | Macédoine | • 303<br>• 296<br>• 303 | • Deux phiales, pesant 200 dr. d'Hadô de Macédoine (Μακετία).<br>• Un lot de neuf *kylikes* aux anses hirondelle (χελιδονείαι) — en queue d'aronde, pesant 550 dr.[7513] Ces offrandes seraient à signaler dans le cadre d'un voyage nuptial[7514]. Tréheux note l'effort de regroupement des offrandes par les hiéropes grâce à ce dossier[7515]. Hadô ne consacra très probablement qu'une coupe du type des anses hirondelles. Les administrateurs du sanctuaire auraient alors regroupé physiquement les coupes de ce type au sein d'un même lot.<br>• Une phiale et une coupe. Selon Tréheux, seul l'ethnique apparaît dans l'inventaire 137, mais la nature des offrandes ne laisse aucun doute quant à la donatrice. | • 137, l. 13 et 15 ; 145, l. 51 et 52 ; 154B, l. 35 et 36.<br>• 154B, l. 7<br>• Tréheux (1959), p. 45 (ajout à *IG*, XI, 2, 137, l. 14-15) ; Tréheux (1959), p. 61 (ajout à *IG*, XI, 2, 145, l. 46-78) |
| **202** | Hagnônidès du dème de Trikorysia | Athènes | 167-157 | Quatre phiales, sur un socle, accrochées au mur droit du *prodomos* du temple d'Apollon, d'Hagnônidès. Ce dernier est certainement un Athénien du dème de Trikorysia, qui fut un des premiers administrateurs du sanctuaire[7516]. | 1413b, l. 18 ; 1439AbcI, l. 41 ; 1441AI, l. 62 ; 1450A, l. 46 |
| **203** | Hannôn de Carthage | Carthage | • 156<br>• 155 | • Huit sorte de déversoirs (περίχυτα ὀκτώ), d'Hannôn de Carthage (La restitution de la formule onomastique est lourde : Ἂν[ν]ωνος Κ[…]) | • 1417BII, l. 9<br>• 1429AII, l. 26-27 ; 1431, l. 39 ; 1432AbI, l. 51-52 ; |

[7506] Tite-Live, XXXIII, 42, 7 et 43, 5.
[7507] Baslez (1996), p. 221 ; Flamment (2008), p. 374 et Ernst (2018), p. 187.
[7508] Polybe, XXI, 33-41 et Tite-Live, XXXVIII, 12-27.
[7509] Tite-Live, XXXVII, 47 et 50. Cf. Holleaux (1918), p. 156-157 et Flamment (2008), p. 374.
[7510] Vial et Baslez (1987), p. 302 ; Baslez (1996), p. 222 ; Jacquemin (2001), p. 162 ; Flamment (2008), p. 375 et Ernst (2018), p. 190.
[7511] Tite-Live, XLIV, 17 et 30. Cf. Flamment (2008), p. 375. Le donateur était philhellène (Tite-Live XLV, 29, 3). Il fut honoré en Thessalie à Échinos (Robert (1969), p. 329), ainsi qu'à Olympie (*Syll*³, 650). Il était également proxène d'Argos depuis 170 (Charneux (1957), p. 181-202). Il obtient un triomphe naval pour son retour à Rome (Tite-Live, XLV, 42, 1-2).
[7512] Flamment (2008), p. 162.
[7513] Sur ces vases voir Tréheux (1959), p. 353-373.
[7514] Baslez (1997), p. 355.
[7515] Tréheux (1959), p. 81-82.
[7516] *ID*, 1403BbII, l. 37. Cf. *DCA*, p. 140.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | • Coffret en ivoire (καλιάδιον ἐλεφάντινον) d'Hannôn de Carthage | 1443AI, l. 134 ; 1450A, l. 92 |
| **204** | Hègèsias fils de Philostratos du dème de Thymaitadès | Athènes | 140 | Deux petites couronnes en or dans un coffre (στεφάνια δύο χρυσᾶ ἐν θήκει) d'Hègèsias du dème de Thymaitadès, entreposées dans le temple d'Apollon.<br>Hègèsias fut épimélète de Délos en 159[7517]. | 1450A, l. 93 |
| **205** | Hègèsiléôs de Paros | Paros | 240 | Phiale d'Hègèsiléôs de Paros, enregistrée dans un inventaire d'anciennes phiales.<br>L'ethnique n'est pas assuré, mais l'offrande d'Hègèsiléôs est encadrée par celles de ressortissants de Paros et Naxos. D'autre part, Πα[…] se distingue après le nom. Enfin, Tréheux rappelle qu'il n'y a pas de nom à Délos qui s'accorde avec la lacune[7518]. | 298A, l. 58 ; 313a, l. 48 ; 314Ba, l. 48 |
| **206** | Hégias | Athènes | 162 | Trois phiales en tant que hiérope en 162[7519]. | 1439AbcI, l. 41-42 ; 1441AI, l. 63 ; 1450A, l. 46 |
| **207** | Héliodôros fils d'Aischylos d'Antioche | Antioche | • 178<br>• 178<br>• 178<br>• 178<br>• 178<br>• 178<br>• 167-130<br>• 175-167 | • Vase complet décoré d'une ancre en acier (ἐντελῆ, ἔχουσαν σιδηρᾶν ἄγκυραν) pesant 253 dr. d'Hèliodôros fils d'Aischylos d'Antioche, *Philos* de Séleucos IV Philopatôr. Offrande enregistrée dans le temple d'Apollon.<br>• Coupe séleucide (σελευκίς) pesant 20 dr. L'inventaire 1450 enregistre deux *séleukidas*. Rien ne permet d'assurer que la seconde soit une offrande d'Hèliodôros.<br>• *Oinochoè* pesant 304 dr.<br>• Vase pesant 74 dr.<br>• Vase pesant 72 dr. 5 tétartémorion.<br>• Vase pesant x + 12 dr. 1 ob.<br>• 4 phiales ayant l'image d'une ancre, pesant environ 290 dr. Il doit s'agir des trois vases précédents et d'un supplémentaire, car ils font tous environ 70 dr. et 70 X 4 = 280. Les 10 drachmes restantes sont à distribuer entre toutes les phiales, qui sont légèrement plus lourde que 70 dr.<br>• Deux offrandes d'Hèliodôros (texte lacunaire). Elles doivent être liées à des vases précédents<br>Tréheux compte 7 vases au total[7520]. Il est possible qu'il en existe 8 : 2 *séleukidas*, une *oinochoè*, 4 vases pesant environ 280 dr. et un vase pesant 253 dr. seul.<br>Cet individu est bien connu dans l'île. Artémidôros fils d'Hèrakleidès [7521], Séleucos [7522], et l'association des négociants de Laodicée de Phénicie[7523] lui dressent chacun une statue. | • 443Bb, l. 72 ; 1409AaI, l. 93-94 ; 1450A, l. 144-145<br>• 443Bb, l. 72-73 ; 1450A, l. 145<br>• 443Bb, l. 72<br>• 443Bb, l. 73<br>• 443Bb, l. 73<br>• 443Bb, l. 73-74<br>• 1409AaI, l. 97-99 ; 1441AII, l. 22-25 ; 1450A, l. 144-145<br>• 468, l. 7-8 |

[7517] *DCA*, p. 101.
[7518] Tréheux (1992), p. 48-49.
[7519] Voir **Lysithéos d'Athènes (n° 264)**.
[7520] Tréheux (1992), p. 49.
[7521] *IG*, XI, 4, 1112.
[7522] *IG*, XI, 4, 1113.
[7523] *IG*, XI, 4, 1114.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **208** | Hèrakleidès fils d'Hèrakleidès d'Alexandrie | Alexandrie | • 250<br>• 279 | • Un collier entreposé au Prytanée.<br>• Phiale à décor de noix, mesurant environ 3 palmes et ayant un décor en relief représentant un char, une victoire et deux personnages (φιάλη ἔκτυπον ἔχουσα ἅρμα καὶ Νίκην καὶ ζώιδια δύο) de la part d'Hèrakleidès fils d'Hèrakleidès d'Alexandrie au Prytanée, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon. | • 117, l. 17 ; 122, l. 58 ; 124, l. 61<br>• 161B, l. 67 ; 162B, l. 54 ; 164A, l. 3 ; 199B, l. 2 ; 219B, l. 27 ; 280b, l. 5 ; 287B, l ; 43 ; 298A, l. 15 ; 313a, l. 12 ; 1409BaI, l. 14 ; 1439AbcI, l. 11 ; 1441A, l. 43-44 ; 1450A, l. 36 |
| **209** | Hèrakleitos de Mytilène | Mytilène | 269 | Phiale à décor de noix, ayant le masque d'Apollon et mesurant 3 palmes, don d'Hèrakleitos de Mytilène. | 203B, l. 38 ; 287B, l. 39 ; 298A, l. 11 ; 313a, l. 8 ; 1421AcdII, l. 14 ; 1430h, l. 5 ; 1432BbII, l. 33-34 ; 1441AI, l. 6 ; 1443AI, l. 24 ; 1450A, l. 16 |
| **210** | Hermias (nésiarque) | Halicarnasse/Lagide | 258 | Fondateur des *Philadelpheia* (en l'honneur d'Arsinoé II Philadelphe) | 224B, l. 10, 11, 15, 22-23, 24 ; 245c, l. 6 ; 248, l. 16 ; 260, l. 3 ; 287B, l. 112-119, 128 ; 297B, l. 54-59 ; 298A, l. 79-83 ; 313a, l. 63-66 ; 314Ba, l. 68-71 ; 320B, l. 27-30 ; 338Bc, l. 35-39 ; 361, l. 10 ; 366A, l. 60, 67, 70, 81 ; 371B, l. 57 ; 396B, l. 57 ; 399B, l. 98-99 ; 425, l. 15 ; 426, l. 3 ; 439a, l. 66 ; 442B, l. 71 ; 455Bb, l. 32-33 ; 1408AI, l. 11 ; 1428II, l. 5-6 ; 1432baI, l. 16-17 ; 1441AII, l. 120 ; 1450A, l. 187 |
| **211** | Hermogénès fils de Poseidônios d'Alexandrie | Alexandrie | 157 | Statue d'Athéna en bronze sur un petit bloc de pierre : *stèlydrion* (Ἀθηνᾶ χαλκῆ ἐπὶ στηλυδρίου) d'Hermogénès fils de Poseidônios d'Alexandrie, entreposée dans le temple d'Isis. | 1416AI, l. 61 ; 1417BI, l. 63 ; 1442A, l. 26 ; 1452A, l. 42-43 |
| **212** | Hèrôidès de Paros | Paros | • 183<br>• 183<br>• 146 | • Encensoir (λιβανωτίδιον) consacré à Sarapis et Isis, et non pesé car sale (ἄστατον διὰ τὸν ῥύπον), d'Hèrôidès de Paros, entreposé dans le Sarapieion, puis l'Artémision.<br>• *Skaphion* sans décor ou *kadiskos* sarapiaque avec une seule anse (καδίσκον σαραπιακὸν ἔχοντα ἓν ὦς), pesant 40 dr. et portant l'inscription : « Hèrôidès », entreposé dans le Sarapieion, puis l'Artémision.<br>• Phiale mesurant 10 doigts, enregistrée dans le temple d'Isis. | • 1307, l. 15 ; 1417AII, l. 131-132<br>• 1307, l. 16 ; 1417AII, l. 134-135<br>• 1442A, l. 71 |
| **213** | Hestiaia | Athènes | 156 | Phiale lisse sur une base, mesurant environ 3 doigts, apparaissant en 156 dans le Thesmophorion.<br>Elle apparaît sans origine dans les inventaires, mais M.-F. Baslez l'identifie avec la fille de l'administrateur du sanctuaire Hestiaios | 1417AI, l. 84 ; 1442B, l. 25 ; 1443CII, l. 116 ; 1444Ba, l. 4-5 |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | d'Athènes[7524]. | |
| **214** | Hestiaios fils d'Hestiaios du dème de Sphettos | Athènes | 156 | Trois phiales d'Hestiaios et Archiklès au nom de Nicias, enregistrées dans le *prodomos* du temple d'Apollon. Ils étaient administrateurs du sanctuaire en 159[7525].<br>Selon Roussel [7526], ces phiales ont été consacrées par l'intermédiaire des administrateurs du sanctuaire au nom des rois Ptolémée et Attale, ainsi que de Nicias l'Athénien. Les inventaires ont tendance à abréger les formules dédicatoires dans le temps. Seuls les noms des administrateurs sont conservés. En revanche, il s'agirait du roi Philétairos et non d'Attale[7527]. | 1421BcdI, l. 17-19 ; 1439AbcI, l. 58-59 ; 1441AI, l. 73-74 ; 1450A, l. 51-52 |
| **215** | Hippokritos fils de Zméndrôn de Cos | Cos | 181 | Phiale d'Hippokritos de Cos, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon, en allant vers la droite.<br>Dans l'inventaire 461, il est nommé Hippokratos par erreur. Son frère est Diomédôn[7528]. | 439a, l. 36 ; 442B, l. 38 ; 461Ba, l. 45 |
| **216** | Hyspasinès fils de Mithroaxos de Bactriane | Bactriane | 179 | Un protomé de lion sur une base (λέοντος προτομὴ ἐμ πλινθείωι) d'Hyspasinès fils de Mithroaxos de Bactriane, entreposé dans le *prodomos* du temple d'Apollon, en circulant par la gauche.<br>L'offrande est nommée plus tard comme un relief de chien d'Hyrcanie (ἐκτύπωμα ἐμ πλινθείωι Ὑρκανοῦ κυνός)[7529].<br>L'identification avec le fondateur de la dynastie de Characène, comme certains l'ont proposé, est caduque [7530]. Peut-être s'agit-il d'un commandant d'Antiochos III, homonyme [7531], bien que Polybe lui donne l'ethnique mède[7532]. | 442B, l. 109 ; 443Bb, l. 33 ; 454A, l. 7 ; 455Bd, l. 7 ; 1428I, l. 20 ; 1432AaII, l. 27 ; 1450A, l. 136 |
| **217** | Ikarios fils de Gorgias de Mykonos | Mykonos | 279 | 6 phiales de la part d'Ikarios fils de Gorgias de Mykonos, entreposées dans l'Artémision.<br>Ikarios est le mari d'Archippè fille de Sôstratos[7533]. | 161B, l. 12 ; 162B, l. 9 ; 164A, l. 54-55 ; 199B, l. 38 ; 1444Aa, l. 2 |
| **218** | Inconnu | Rome | 140 | Couronne en argent de la déesse incarnant la cité de Rome (στέφανον ἀργυροῦν τὸν τῆς Ῥώμης), entreposée dans le temple d'Apollon[7534].<br>Selon Roussel et Bruneau, cette couronne pourrait appartenir à une statue de Rome, présentée dans le temple d'Apollon [7535]. P. Ernst écrit qu'il n'est pas certain que le | 1450A, l. 119 |

[7524] Baslez (2005), p. 43.
[7525] *DCA*, p. 141.
[7526] *DCA*, p. 128.
[7527] 1421BcdI, l. 7.
[7528] Tréheux (1992), p. 54. Concernant le patronyme cf. Habicht, *Studi Classici* 14 (1986), p. 91.
[7529] *Actes*, p. 121. Cf. Mairs (2013), p. 373.
[7530] Bernard (1985), p. 135-136.
[7531] Baslez (1985), p. 142.
[7532] Polybe, V, 79, 7.
[7533] *ID*, 52.
[7534] Concernant ce culte : *DCA*, p. 222-223 et Bruneau (1970), p. 444-446.
[7535] *DCA*, p. 222, note 7 et Bruneau (1970), p. 445.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | donateur soit italien (ou romain), car son nom reste inconnu[7536]. | |
| **219** | Inconnu 2 | Rome ? | 167-140 | Bague « romaine », portant un grenat sculpté et pesant 3 dr. 4 ob., dans son écrin (*glôttokomon*)[7537]. L'inscription 1450 mentionne un poids de 4 dr. 3 ob. Le lapicide ou les hiéropes ont certainement fait une erreur en inversant les drachmes et les oboles. | 1439AbcI, l. 77-78 ; 1441AI, l. 85-86 ; 1450A, l. 57 |
| **220** | Inconnu 3 | Rome ? | 140-139 | Phiale lisse portant une inscription latine[7538]. | 1450A, l. 116 |
| **221** | Iômilkos de Carthage de Chypre | Carthage de Chypre[7539] | • 279<br>• 279 | • Couronne de myrte en or pesant environ 25 dr. de Iômilkos de Carthage[7540], qui était suffète de la cité, mais indiqué comme roi dans l'inventaire 223[7541]. Elle était entreposée dans le temple d'Apollon.<br>• Couronne de laurier en or, pesant environ 20 dr., entreposée dans l'Artémision.<br>Il est nommé Εἰμιλίκου dans l'inventaire 1450 et Ἰωμίλκου dans les autres. Cela peut indiquer une procédure orale de la rédaction des inventaires. Il n'y a pas de vérification systématique des précédentes inscriptions.<br>Baslez montre qu'il ne s'agit pas de la cité africaine, mais d'une autre à Chypre, non hellénisée [7542] . Iômilkos serait partisan d'Antigone et ses offrandes sont datées avant 312, quand il fut arrêté par Ptolémée Ier[7543]. | • 161B, 91 ; 162B, 44 ; 199B, 22 ; 203B, l. 52 et 78 ; 205Ab, l. 9 ; 220, l. 8 ; 287B, l. 61 ; 298A, l. 49 ; 313a, l. 40 ; 313b, l. 97 ; 385a, l. 15 ; 421, l. 30 ; 439a, l. 9 ; 442 B, l. 10 ; 453B, l. 6 ; 455Ba, l. 10 ; 461Ba, l. 13 ; 1439AbcI, l. 93 ; 1450A, l. 62 ; 1457, l. 3<br>• 161B, l. 55 ; 164A, l. 92-93 ; 199B, l. 62 ; 208, l. 10-11 ; 223B, l. 11-12 ; 287B, l. 8 ; 298A, l. 124 ; 313a, l. 97 |
| **222** | Ionis | Athènes | Vers 146 | Ionis est une prêtresse athénienne de l'Aphrodision de Stésiléôs, qui aurait ajouté de nouveaux objets vers 146, mais C. Durvye a montré que certains sont déjà connus et les seules nouveautés sont des objets d'usage : *chiton*, éventail, toge, sceau[7544]. | 1442B, l. 33-35 |
| **223** | Ḳ[……]ονος d'Athènes | Athènes | 144-142<br>(206 ?) | Grande phiale à décor de noix ayant 3 visages et une couronne en cercle, enregistrée dans le sanctuaire d'Artémis. (καρυωτὴν μεγάλην ἔχουσαν πρόσωπα τρία καὶ κύκλωι στέφανον), pesant 1001 dr., de Ḳ[…]ονος d'Athènes. | 1443BI, l. 126 ; 1444Aa, l. 9 |
| **224** | Kallias fils d'Hipponikos d'Athènes | Athènes | V$^{e}$ s., mais première apparition entre 167 et 130 | Parures des théores en argent entreposées sur une planche (στλεγγίδια θεωρικὰ πλείονα ἐμ πίνακι), de Kallias fils d'Hipponikos d'Athènes, enregistré dans le temple aux sept statues[7545].<br>Il s'agit du célèbre architéore athénien qui a | 1409BaII, l. 59-60 ; 1410b, l. 6 |

[7536] Ernst (2018), p. 196 et 239.
[7537] Prêtre (2012), p. 96-97. Concernant l'écrin (*glôttokomon*), il s'agirait initialement d'un objet dans lequel on rangeait des anches.
[7538] Ernst (2018), p. 262.
[7539] Baslez (1997), p. 350. Il faut ainsi modifier la carte de Constantakopoulou (2017), p. 210.
[7540] Sur ce personnage : Masson (1979) et Baslez (2000).
[7541] Tréheux (1992), p. 12.
[7542] Baslez (1997), p. 350 et Baslez (2000). Elle n'a pas été identifiée (il peut s'agir de Kérynia ou de Limassol). Cf. Masson et Sznycer (1972), p. 62.
[7543] Baslez (1997), p. 350.
[7544] Durvye (2009), p. 157.
[7545] Voir aussi : *IG*, II², 1652, l. 9-10.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | offert 119 parures de théores au V^e^ s. Cf. Coupry (1954), p. 288. Le fait que l'offrande ne soit pas enregistrée sous l'Indépendance pourrait montrer une forme de rejet délien de la période de domination athénienne. | |
| **225** | Kallikratès de Macédoine | Macédoine | • 279<br>• 269<br>• 279<br>• 279<br>• 241 | • Une couronne pesant 19 dr. 3 ob., entreposée dans l'Artémision de la part de Kallikratès de Macédoine, navarque de Ptolémée Sôter et commandant à Chypre.<br>• Une deuxième couronne pesant 16 dr. 3 ob.<br>• Couronne de laurier en or, pesant 49 dr.<br>• Bague en or (δακτύλιος χρυσοῦς ἐν ταινιδίωι ἐνδεδεμένος ξυλίνωι), pesant 8 dr. accompagnée de deux couronnes en or (στεφανίσκοι χρυσοῖ δύο). La troisième couronne n'apparaît que dix ans plus tard en 269.<br>• Rappel de l'offrande de deux couronnes de myrte par Kallikratès, pesant 35 dr. et entreposées dans l'Artémision. Il s'agirait d'une erreur selon Tréheux. Cependant, en additionnant le poids des deux premières couronnes, on obtient 36 dr., soit un poids très proche. D'autre part, la troisième couronne est de laurier. Elle n'est donc pas comptée.<br>Selon Tréheux, ces offrandes ne doivent pas être rapprochées de celles du donateur Kallikratès fils de Boïskos de Samos[7546]. | • 161B, l. 54-55 ; 162B, l. 43 ; 164A, l. 92 ; 199B, l. 62 ; 203B, l. 77-78 ; 208, l. 9 ; 219B, l. 9 ; 223B, l. 10-11 ; 287B, l. 7 ; 314Ba, l. 111-112<br>• 203B, l. 55 ; 287B, l. 63 ; 315, l. 5<br>• 161B, l. 90<br>• 161B, l. 51 ; 298A, l. 156<br>• 296B, l. 27 |
| **226** | Kallikratès fils de Théoxénos | Achaïe | 156 | Bouclier long de cavalier (θυρεὸν ἱππικὸν) de Kallikratès fils de Théoxénos[7547], dont le père fut également donateur, en tant qu'*hègémôn* des Achéens (Cf. plus haut). L'offrande est entreposée dans l'Ékklésiastérion. | 1417AI, l. 34 |
| **227** | Kalliphanès fils de Glaukias d'Amorgos | Amorgos | 156 | Phiale à décor de noix, mesurant environ 12 doigts de Kalliphanès d'Amorgos, enregistrée dans l'Artémision en l'île.<br>Il serait le fils de Glaukias fils de Kalliphanès[7548]. | 1417BI, l. 157-158 |
| **228** | Kalos de Selgè | Selgè (Pisidie) | 157 | *Thymiatérion* sur un socle de marbre (θυμιατήριον ἐπὶ βάσεως λιθίνης) de Kalos de Selgè, enregistré dans l'inventaire du dromos du Sarapieion. | 1416AI, l. 29 ; 1417BI, l. 29-30 ; 1442A, l. 15 ; 1452A, l. 26 |
| **229** | Karpos et Adrastos | Lydie | 279 | Couronne en or pesant entre 32 et 33 dr. de Karpos et Adrastos de Lydie. L'ethnique n'est pas indiqué, mais Adrastos est à identifier avec un Lydien qui s'est engagé auprès des cités grecques lors de la Guerre Lamiaque et qui meurt en 323/2, en Thessalie[7549]. | 161B, l. 93 ; 199B, l. 24 |
| **230** | Kébalinos | Macédoine | 303 | Phiale de la part de Kébalinos. Ce Macédonien peut être un officier d'Alexandre[7550]. | 137, l. 12 ;<br>145, l. 51 ; 154B, l. 33 |

[7546] Treheux (1992), p. 55.
[7547] Treheux (1992), p. 55.
[7548] Tréheux (1992), p. 34.
[7549] Baslez (1997), p. 349. Cf. Pausanias, VII, 6, 6 et Diodore, XIX, 15.
[7550] Baslez (1997), p. 347.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **231** | Kleinias de Kéos | Kéos | 240 | Phiale de Kleinias de Kéos, enregistrée dans un inventaire d'anciennes phiales. | 298A, l. 59 ; 313a, l. 49 ; 314Ba, l. 50 ; 320B, l. 11 ; 338Bc, l. 16 |
| **232** | Kleinô fille d'Admètos | Lagide ?[7551] | • 279<br>• 267<br>• 262<br>• 167-130 | • Deux figurines d'argent (ζώιδια ἀργυρᾶ δύο) sur un socle de bois (ἐπὶ βάσεως ξυλίνης), consacrée à Apollon et Artémis et représentant ces divinités, de Kleinô fille d'Admètos, qui peut être une favorite de Ptolémée Philadelphe.<br>• Un relief de Kleinô (τύπος Κλεινοῦς) est entreposée dans l'Eileithyiaion.<br>• Un *thymiatèrion*, entreposé dans l'Asklépieion (θυμιατήριον […] Κλεινοῦς ἀνάθημα). | • 161B, l. 11-12 ; 162B, l. 9 ; 199B, l. 42 ; 295, l. 14 ; 296B, l. 48 ; 299bis, l. 19 ; 338Ba, l. 5 ; 396B, l. 81 ; 399B, l. 130 ; 442B, l. 192 ; 443Bb, l. 117 ; 444B, l. 35 ; 461Bb, l. 25 ; 1444Aa, l. 13<br>• 205Ba, l. 5 ; 223B, l. 36 ; 274, l. 6<br>• 223B, l. 40<br>• 1449Bc, l. 15 |
| **233** | Kleitos de Macédoine | Macédoine | 279 | Couronne de laurier en or, pesant entre 86 et 90 dr. de Kleitos de Macédoine.<br>Il ramena des vétérans d'Alexandre avec Cratère [7552] . Il s'agit d'un navarque d'Antipatros, vainqueur aux îles Échinades et à Byzance[7553]. Il gagna 3 fois contre Athènes en 322, puis contre Nikanôr dans l'Hellespont en 318, avant de mourir face à Antigone[7554]. | 161B, l. 58 ; 162B, l. 46 ; 164A, l. 91-92 ; 199B, l. 61 ; 203B, l. 75 ; 208, l. 6 ; 223B, l. 8 ; 287B, l. 4 |
| **234** | Kointos de la *gens Marcia* | Rome | Consécration en 169, mais premier enregistrement en 155 | Couronne de laurier pesant entre 99 dr. 2 ob. et 99 dr. 3 ob. avec les sangles du consul Kointos de la *gens Marcia*. Les éditeurs des *ID* identifient cet individu comme « Q. Marcius L. f. Philippus, qui fut consul en 186 et en 169 : la consécration date du second consulat pendant lequel Marcius fit la guerre à Persée »[7555]. | 1429AI, l. 30-32 ; 1443AI, l. 95 ; 1450A, l. 69 ; 1458, l. 22 |
| **235** | Kointos de la *gens Plinia* | Rome | 179 | Petite couronne recouverte d'un filet en laine (περιειλημένον λημνίσκωι), de 36 feuilles et portant l'inscription : « Kointos de la *gens Plinia*, prière pour Apollon » (στεφάνιον ἐπιγραφὴν ἔχον· Κοίντος Πλίνιος Ἀπόλλωνι εὐχήν), entreposée dans le temple d'Apollon. | 442B, l. 148 ; 443Bb, l. 65 ; 1429AII, l. 4-5 ; 1432AbI, l. 33-34 ; 1450A, l. 87 |
| **236** | Kointos de Rome | Rome | 241 | Trois monnaies d'or dans un écrin de bois (χρυσοῖ III ἐπὶ ταινιδίωι ξυλίνωι) de Kointos de Rome, entreposés dans l'Artémisiôn.<br>Est-ce le même donateur que le Kointos suivant[7556] ? | 296B, l. 48 ; 399B, l. 141 ; 407, 11 ; 410bis, 5 ; 442B, l. 201 ; 443Bb, l. 125-126 ; 444B, l. 44-45 ; 461Bb, l. 33-34 ; 1409BaI, l. 99-100 ; 1443BI, l. 110 |
| **237** | Kointos de Rome 2 | Rome | 198 | Deux chasse-mouches avec des poignées en onyx et un vase à boire en onyx (μυοσόβαι II ὀνυχίνας λαβὰς ἔχουσαι, καὶ ποτήριον ὀνύχινον), de Kointos de Rome, entreposés dans le temple d'Apollon. Pour C. Prêtre, | 380, l. 64 ; 439a, l. 32 ; 442B, l. 33-34 ; 461Ba, l. 40-41 ; 465e, l. 25 ; 1428II, l. 40-41 ; 1430f, l.6 ; 1443AII, l. 48 ; |

[7551] Tréheux (1957), montre que l'identification est peu probable.
[7552] Baslez (1997), p. 349.
[7553] Homolle (1891), p. 138 et Tréheux (1992), p. 56.
[7554] Diodore, XVIII, 15 ; 52, 5 ; 72, 2-9.
[7555] *Actes*, p. 102. Voir aussi : Holleaux (1918), p. 157, Baslez (1996), p. 222, Jacquemin (2001), p. 162, Flamment (2008), p. 374 et Ernst (2018), p. 190. Ce donateur fut honoré d'une statue équestre à Olympie par les Achéens, lorsqu'il était en Grèce (*Syll*$^{3}$, 649).
[7556] Ernst (2018), p. 184 et 194.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | cette version du catalogue est une erreur, il y aurait trois chasse-mouches avec des manches en ivoire, rehaussé d'or et en onyx, mais celui qui est doré aurait disparu et les deux autres seraient présentés avec des poignées en onyx[7557].<br>Selon M.-F. Baslez et P. Ernst, trois chasse-mouches avec manche, un en ivoire, un plaqué d'or et un en onyx seraient offert par ce Kointos [7558] . Ces offrandes doivent davantage être attribuées à Stratonikè (n° 393)[7559]. En effet, C. Prêtre montre bien que ce lot d'offrandes est présenté de concert en raison de la matière des objets : l'onyx[7560].<br>Est-ce le même donateur que le précédent Kointos[7561] ? | 1450A, l. 196 |
| **238** | Kointos fils de Kointos de la *gens Fabia* | Rome | 179 | Couronne de laurier en or, pesant 100 dr., de Kointos fils de Kointos de la *gens Fabia* (Κοίντος Φάβιος Κοίντου υἱὸς), entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon, en circulant par la gauche.<br>L'inventaire 1430 présente seulement un fils de Kointos.<br>Le donateur est Q. Fabius Labeo, préteur commandant de la flotte en 189, consul en 183[7562].<br>Il consacra sa couronne lors de son retour en Italie depuis Patara, lors duquel il passa par les Cyclades et le Pirée[7563]. | 442B, l. 102-103 ; 443Bb, l. 28 ; 454A, l. 2-3 ; 455Bd, l. 2-3 ; 1409AI, l. 18-19 ; 1429AI, l. 18-19 ; 1430m, l. 7? ; 1441AI, l. 104 ; 1443AI, l. 92 ; 1450A, l. 66 ; 1458, l. 10-11 |
| **239** | Koskalos fils de Kléandros | Idumée | 279 | Casque pointu de type perse (κύρβη[7564]) en argent, de Koskalos fils de Kléandros. Si le patronyme est grec, le nom est d'origine sémitique. Il s'agit d'un nom théophore venant de la divinité iduméenne Kos[7565]. | 161B, l. 76 ; 199B, l. 10 ; 287B, l. 36 ; 298A, l. 7 ; 1432BbII, l. 45-46 ; 1441AI, l. 13 ; 1449AaI, l. 32-33 ; 1450A, l. 19 |
| **240** | Cratère de Macédoine[7566] | Macédoine | • 303<br>• 279<br>Selon Homolle, *BCH* 15 (1891), p. 138, les offrandes seraient dédiées entre 323 et 321. | • Phiale du général d'Alexandre[7567] et *Philos* d'Antigone, Cratère de Macédoine. Il fut *prostatès* des rois, après les accords de Babylone en 323. Il ramena les vétérans en Cilicie, puis participa à la Guerre Lamiaque l'année suivante, il passa en Asie où il meurt dans la guerre contre Eumène en 321[7568].<br>• Couronne de laurier en or, pesant entre 57 dr. et 58 dr. 3 ob., et portant l'inscription suivante sur sa base : « De la part de Cratère à Artémis ». | • 137, l. 16 ; 145, l. 53 ; 154B, l. 37<br>• 161B, l. 59-60 ; 162B, l. 47 ; 164A, l. 95 ; 199B, l. 64 ; 202+181,+ inédit, l. 4 (cf. Tréheux (1992), p. 57) ; 203B, l. 79 ; 208, l. 12 ; 223B, l. 12-13 ; 287B, l. 9 296B, l. 26 ; 313a, l. 101 |
| **241** | Kratès | Athènes | 146 | Statue d'Isis en marbre du prêtre Kratès, entreposée dans le temple d'Isis. | 1442A, l. 52-53 ; 1453, l. 2 |

[7557] Prêtre (2012), p. 169.
[7558] Baslez (1996), p. 219 et Ernst (2018), p. 184.
[7559] Constantakopoulou (2017), p. 176-177.
[7560] Prêtre (2012), p. 169.
[7561] Ernst (2018), p. 184 et 194.
[7562] Baslez (1996), p. 220 ; Vial (2008), p. 113 ; Flamment (2008), p. 374 et Ernst (2018), p. 188.
[7563] Tite-Live, XXXVIII, 39. Cf. Holleaux (1918), p. 154-156 et Flamment (2008), p. 374.
[7564] Les administrateurs athéniens remplaceront le terme par celui plus classique de *pilos*.
[7565] Baslez (1985), p. 144 et Baslez (1997), p. 353.
[7566] Heckel (2006), p. 95-99.
[7567] Tréheux (1959), p. 51.
[7568] Baslez (1997), p. 346.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **242** | Kritôn de Syracuse | Syracuse | • 200-167<br>• 162 | • Kritôn et Apollônios consacrent un *skaphion*, ayant le masque de Sarapis (ἔχον ἐν αὐτῶι πρόσωπον Σαράπιδος), pesant 67 dr. 3 ob., comme dîme de leurs gains dans le trafic maritime (ἀπὸ τῆς ἐργασίας δεκάτην), entreposé dans le Sarapieion. Selon Tréheux (1992), p. 58, le donateur serait originaire de Syracuse et identifiable avec celui de l'offrande suivante.<br>• Offrande en marbre ornée d'une grappe de raisin ? (λίθινα βοτρυωτά) de Kritôn de Syracuse. Les éditeurs des *Inscriptions de Délos* se demandent si l'adjectif pourrait dériver du nom propre Botrys ou du nom commun *botrys* (grappe)[7569]. | • 1308, l. 5 ; 1403BbII, l. 75 ; 1412a, l. 62 ; 1417AII, l. 102<br>• 1408AII, l. 4 ; 1443BI, l. 133 ; 1444Aa, l. 16 ; 1449Bc, l. 19 |
| **243** | Ktèsippos fils de Ktèsippos de Chios | Chios | • 157<br>• 156<br>• 157<br>• 145-142 | • Deux figurines d'enfants sur une base (ζωιδάρια παιδικὰ δύο) ἐπὶ βάσεως) du mélanéphore Ktèsippos fils de Ktèsippos de Chios, entreposées dans le temple d'Anubis.<br>Il s'agirait de jumeaux selon Roussel[7570].<br>• Une copie de statue sur une base (εἰκονικὸν ἐπὶ βάσεως).<br>• *Thymiatérion* en bronze, sur une base, entreposé dans le dromos du Sarapieion.<br>• Paire d'yeux sur une planchette (ὀφθαλμοὶ δύο ἐπὶ σανιδίου)[7571].<br>Ktèsippos est proxène des Déliens[7572] et consacre deux ex-voto à Horus et Isis[7573]. | • 1416AI, l. 18 ; 1417BI, l. 15-16 ; 1442A, l. 9 ; 1452A, l. 17-18<br>• 1417BI, l. 16-17 ; 1452A, l. 18<br>• 1416AI, l. 25 ; 1417BI, l. 25-26 ; 1452A, l. 23-24<br>• 1443C, l. 128-129 ; 1444Ba, l. 10 |
| **244** | Laomédôn de Syrie | Syrie | 178 | Phiale d'or sans décor sur un socle, mesurant un pied, financée par Laomédôn (ou Lamédôn) de Syrie au nom de Séleucos IV, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon, en circulant par la gauche. | 443Bb, l. 75-76 ; 468, l. 10 ; 1403AbII, l. 78 ; 1409BaI, l. 41-43 ; 1410b, l. 8 ; 1413b, l. 17 ; 1439AbcI, l. 37-39 ; 1441AI, l. 61 ; 1450A, l. 45 |
| **245** | Léôdikè de Naxos | Naxos | 303 | Phiale de Léôdikè de Naxos, pesant 84 dr. | 137, l. 16 ; 145, l. 53 ; 154B, l. 38-39 |
| **246** | Léôn de Chytrios | Chytrios (Chypre) | • 156-146<br>• 146 | • Paire d'yeux en argent, enregistrée sous la prêtrise d'Athènagoras de Léôn de Chytrios, entreposée dans le Sarapieion.<br>• Sorte de phiale d'environ 3 palmes, entreposée dans le temple d'Isis. | • 1434I, l. 18-19 ; 1440B, l. 8 ; 1442A, l. 46 ; 1452C, l. 32-33<br>• 1442A, l. 62 |
| **247** | Léônidas de Macédoine | Macédoine /Lagide | 279 | Casque en fer argenté (περικεφαλαία σιδηρᾶ περιηργυρωμένη) de Léônidas de Macédoine, stratège de Ptolémée Ier Sôter[7574].<br>L'offrande date certainement de l'expédition égéenne lagide de 308[7575]. | 161B, l. 77 ; 164A, l. 19 ; 199B, l. 11 ; 203B, l. 45 ; 219B, l. 50 |
| **248** | Léonteus de Leucade | Leucade | 240 | Phiale sans décor, de forme oblongue, mesurant 3 palmes de Léonteus de Leucade, enregistrée dans le *prodomos* du temple des sept statues. | 298A, l. 116 ; 1409 Ba II, l. 61-62 ; 1410b, l. 7 ; 1446, l. 13 |

[7569] *Actes*, p. 173.
[7570] Roussel (1916), p. 228.
[7571] Tréheux (1992), p. 58.
[7572] *IG*, XI, 4, 819 et 820.
[7573] *IG*, XI, 4, 1249 et 1250.
[7574] Plutarque, *Démétrios*, 15, 1.
[7575] Baslez (1997), p. 351.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **249** | Leukios | Rome | 181<br>L'offrande date des années 198-194. | Épingle en or de Leukios de Rome, pesant 2 dr.[7576], entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon en circulant par la gauche.<br>Il peut s'agir de L. Quinctius Flamininus[7577]. P. Ernst attribue par erreur ce don à Titos de Rome[7578].<br>L. Quinctius Flamininus est le frère du premier consul à avoir consacré une couronne à Délos (cf. n° 421). Il fut propréteur de la flotte romaine en Grèce entre 198 et 194[7579]. En 198, il rejoignit les flottes attalides et rhodiennes depuis les côtes du Péloponnèse et d'Attique[7580]. Ce fut peut-être l'occasion de passer par Délos. Sur sa carrière, Badian (1971)[7581]. | 439a, l. 77 ; 442B, l. 85 ; 443Bb, l. 12 ; 448B, l. 7 |
| **250** | Leukios 2 | Rome | 156 | Figurine de chien (κυνάριον) de Leukios. L'objet est mutilé (κολοβόν) dans l'inventaire 1443. Il est entreposé dans l'Artémision en l'île. | 1417BII, l. 62 ; 1443C, l. 18 |
| **251** | Leukios 3 | Rome | • 146<br>• 146 | • Figurine de bœuf (βοῦν).<br>• Figurine (ζώιδιον). | • 1442A, l. 73<br>• 1442A, l. 73-74 |
| **252** | Leukios 4 | Rome | 167-130 | Offrande de Leukios (texte lacunaire). | 1404, l. 20 |
| **253** | Leukios 5 | Rome | 156-145 | Offrande de Leukios (texte lacunaire). | 1426AII, l. 12 |
| **254** | Leukios de la *gens Aemilia* | Rome | 179<br>L'offrande date de 189 selon E. Flamment. | Couronne de laurier en or, pesant 100 dr., de Leukios de la *gens Aemilia* (Λεύκιος Αἰμύλιος), consul des Romains, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon, en circulant par la gauche.<br>L. Aemilius Regillus commandait la flotte en 190[7582].<br>Il put consacrer la couronne lors de son expédition entre le Pirée et Chios, mais plus certainement selon E. Flamment, lors de son retour à Rome après sa victoire sur les Séleucides à Myonnésos[7583]. | 442B, l. 104 ; 443Bb, l. 28-29 ; 468bis, l. 10 |
| **255** | Leukios de la *gens Antonia* | Rome | 155 | Couronne pesant 100 dr. avec les sangles de Leukios de la *gens Antonia*.<br>Le poids de l'offrande indique un don officiel. Le donateur peut-être « L. Antonius qui fut Arvale en 130 »[7584]. | 1429AII, l. 17-18 ; 1432AbI, l. 43-44 ; 1450A, l. 90 |
| **256** | Leukios de la *gens Cornelia Scipiones* | Rome | • 185<br>• 188<br>• 179<br>Les offrandes pourraient dater de | • Couronne d'olivier en or, pesant entre 42 et 44 dr., avec les sangles et la cire, de Leukios de la *gens Cornelia Scipiones* (Λευκίου Κορνηλίου Σκιπίωνος), proconsul des Romains. Il s'agit du frère de Scipion l'Africain, consul en 190 et commandant en Orient en 190-189[7585]. | • 427, l. 12 ; 428, l. 3-4, 439a, l. 81 ; 443Bb, l. 17-18 ; 448B, l. 12-13 ; 1429AI, l. 26-28 ; 1450A, l. 68<br>• 428, l. 13 ; 439a, l. |

[7576] Holleaux (1918), p. 20-21 et 153 et Prêtre (2012), p. 198-199.
[7577] Baslez (1996), p. 220.
[7578] Ernst (2018), p. 186.
[7579] Tite-Live, XXXII, 16 et XXXII, 39, 4. Cf. Flamment (2008), p. 371.
[7580] Flamment (2008), p. 371.
[7581] La bibliographie sur cet individu abonde. Les principaux travaux sur le sujet sont ceux de M. Holleaux, E. Badian, A. M. Eckstein, J.-L. Ferrary et F. W. Walbank.
[7582] Tite-Live, XXXVI, 45, 9 et XXXVII, 2. Cf. Baslez (1996), p. 220 ; Flamment (2008), p. 373-374 et Ernst (2018), p. 188.
[7583] Tite-Live, XXXVII, 29-32 et 58. Cf. Flamment (2008), p. 374.
[7584] *CIL*, VI, 2083. Cf. Flamment (2008), p. 376.
[7585] Baslez (1996), p. 220 et 221 et Ernst (2018), p. 185 et 187.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | 191. | Dans l'inventaire 1450, la couronne est indiquée par erreur en laurier. Le poids est de 44 dr., mais les éditeurs ont confondu cette couronne avec la suivante de laurier. De ce fait, ils ont ajouté 50 dr., pour s'approcher du poids de la couronne suivante : 𐅀𐅁𐅂𐅂𐅂𐅃𐅃𐅃𐅃·.<br>C'est confirmé par l'inventaire 1429, très lisible. Là, la couronne est indiquée de lauriers, pour un poids de 44 dr.<br>• Couronne de laurier en or pesant entre 99 et 100 dr., entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon en allant vers la gauche. Dans l'inventaire 1450, deux couronnes de chênes seraient mentionnées, une des deux devaient être de laurier.<br>• Couronne de chêne en or, pesant de 99 à 100 dr., entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon en allant vers la gauche. Ces deux dernières couronnes sont difficiles à isoler dans les inventaires.<br>Le donateur est le frère de Scipion l'Africain (n° 351). En 191, cet individu séjourna en Grèce. Selon E. Flamment, il dut faire un don à Délos avant la bataille des Thermopyles, à titre privé. Il fut chargé d'annoncer la victoire romaine sur Antiochos III[7586]. À cette occasion, il fit une nouvelle escale à Délos [7587]. La couronne de chêne fut consacrée en 189, après qu'il résigna ses fonctions de consul [7588], après être sorti vainqueur d'Antiochos III à Magnésie du Sipyle en 190, à l'occasion de son escale à Délos, lors de son retour à Rome[7589]. | 81 ; 442B, l. 90-91 ; 443Bb, l. 16-17 ; 448B, l. 11-12 ; 1429AII, l. 15-16 ; 1432AbI, l. 41-42 ; 1443AI, l. 130 ; 1450A, l. 67 ou 90 ; 1458, l. 17-18<br>• 442B, l. 100 ; 443Bb, l. 26-27 ; 1429AI, l. 22-23 ; 1441AI, l. 106-107 ; 1443AI, l. 94 ; 1450A, l. 67 ou 90 ; 1458, l. 14-15 |
| **257** | Leukios de la *gens Ercia* | Rome | 156 | Deux *skyphoi* en verre dans un coffret (σκύφους ὑαλίνους ἐν κιβωτίωι δύο) de Leukios de la *gens Ercia*. | 1421BcdI, l. 15-16 ; 1439AbcI, l. 64-65 ; 1441AI, l. 77-78 ; 1450A, l. 53 |
| **258** | Leukios de la *gens Oppia* | Rome | 179 | Petite couronne d'or portant l'inscription : « Leukios la *gens Oppia* de Rome, action de grâce pour Apollon » (στεφάνιον ἐπιγραφὴν ἔχον· Λεύκιος Ὄππιος Ῥωμαῖος Ἀπόλλωνι χαριστήριον), entreposée dans le temple d'Apollon. L'utilisation du terme *charistèrion* pourrait indiquer un remerciement pour une victoire apportant le salut ou pour une expédition difficile [7590]. On verra plus loin, qu'il n'était pas forcément militaire. | 442B, l. 148 ; 443Bb, l. 65 ; 468, l. 2 ; 1404, l. 17 |
| **259** | Leukios de la *gens Petronia* | Rome | 167-140 | Offrande de Leukios de la *gens Petronia*. | 1439AbcII, 49 ; 1450A, l. 112 |
| **260** | Lykinos de Naxos | Naxos | 240 | Phiale de Lykinos de Naxos, enregistrée dans un inventaire d'anciennes phiales. | 298A, l. 56 ; 313a, l. 46 ; 314B, l. 46 ; 320B, l. 8 |

[7586] Tite-Live, XXXVI, 21, 7.
[7587] Flamment (2008), p. 372. Holleaux (1918), p. 20 et 154 date quant à lui ces offrandes de 193.
[7588] Polybe, XXI, 13-17 et Tite-Live, XXXVII. Cf. Flamment (2008), p. 372.
[7589] Holleaux (1918), p. 21 et 154 et Flamment (2008), p. 372.
[7590] Jacquemin (1999), p. 91.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **261** | Lykophrôn | Athènes | 167-141 | Trois phiales de Lykophrôn et Timanthès, enregistrées dans le *prodomos* du temple d'Apollon. Ce sont des administrateurs athéniens du sanctuaire avant 141[7591]. | 1439AbcI, l. 57 ; 1441AI, l. 72-73 ; 1450A, l. 51 |
| **262** | Lysandre fils d'Aristokritos de Lacédémone | Lacédémone | • 364<br>• 364<br>• 364 | • Couronne de myrte en or, associée à une rose détachable (ῥόδον) pesant entre 57 et 58 dr. [7592] et entreposées dans l'Artémision de la part du navarque Lysandre. Selon Bommelaer, la couronne est indiquée, mais sans nom, dans les inventaires de la période classique[7593].<br>Selon Tréheux, la couronne provient de Rhodes (en raison de la rose) et serait directement consacrée à Délos[7594].<br>Pour Prêtre, la rose ne faisait pas partie de la couronne, mais y était associée dans l'organisation du rangement [7595] . Elle propose de ne plus faire de Lysandre le donateur de l'offrande, car les hiéropes étaient habiles en supercheries du genre.<br>• Couronne de pampre, puis de chêne à partir de 198, entreposée dans le temple d'Apollon, pesant entre 60 et 69 dr. Selon Bommelaer, cette couronne est également mentionnée anonymement à la période classique[7596].<br>• Couronne de laurier en or, pesant de 26 à 27 dr., entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon. Pour Bommelaer, cette couronne est également mentionnée anonymement à la période classique[7597]. | • 100, l. 81-82 et 101 ; 161B, l. 59 ; 162B, l. 46-47 ; 164A, l. 94-95 ; 199B, l. 63-64 ; 203B, l. 81 ; 208, l. 14-15 ; 219B, l. 11 ; 223B, l. 14 ; 287B, l. 11 ; 296B, l. 24 ; 298A, l. 127-128 ; 314B, l. 109-110<br>• 100, l. 119-120 ; 161B, l. 91-92 ; 199B, l. 22 ; 203B, l. 48 ; 219B, l. 43 ; 287B, l. 55-56 ; 298A, l. 42 ; 313a, l. 35 ; 315, l. 3 ? ; 380, l. 9-10 ; 385a, l. 10 ; 439, l. 7 ; 442B, l. 7-8 ; 455Ba, l. 7 ; 461 Ba, l. 9-10 ; 1441AI, l. 92 ; 1450A, l. 60<br>• 100, l. 120 ; 161B, l. 92 ; 164A, l. 32-33 ; 193, l. 6 ; 199B, l. 22 ; 203B, l. 52-53 ; 205Ab, l. 9-10 ; 219B, l. 43 ; 287B, l. 62 ; 298A, l. 47 ; 315, l. 3 ? |
| **263** | Lysiadès fils d'Agathoklès du dème de Bérénikè | Athènes | 135 | Offrande de Lysiadès du dème de Bérénikè, entreposée dans le temple d'Apollon.<br>Il fut épimélète de Délos en 136[7598]. | 1445A, l. 8 |
| **264** | Lysithéos | Athènes | 162 | Trois phiales consacrées avec Hégias, en tant que hiérope[7599]. | 1439AbcI, l. 41-42 ; 1441AI, l. 63 ; 1450A, l. 46 |
| **265** | Markos | Rome | • 167-157<br>• 167-157 | • Couronne en argent ayant un Héraklès en décor (στέφανον ἀργυροῦν ὃν ἔχει ὁ Ἡρακλῆς), pesant 2 dr., par Markos, entreposée dans le Samothrakeion. | • 1412a, l. 25 ; 1417AI, l. 157 ; 1423BaII, l. 10<br>• 1412a, l. 25-26 ; 1417AI, l. 157-158 ; |

[7591] *DCA*, p. 128-129 et 142.

[7592] Une dizaine de drachmes sont ajoutées lorsque ces offrandes sont mentionnées avec la boite en bois dans laquelle elles étaient présentées. Pour Bommelaer (1981), p. 11, l'augmentation du poids s'explique par une « consolidation » de l'offrande, qui devait être fixée sur une planchette ou sur une couronne de bois. L'attache de la rose pesait 2 dr.

[7593] Bommelaer (1981), p. 11-12.

[7594] Tréheux (1992), p. 60.

[7595] Prêtre (2012), p. 204.

[7596] Bommelaer (1981), p. 12.

[7597] Bommelaer (1981), p. 12.

[7598] *ID*, 1922. Cf. *DCA*, p. 103 ; *Actes*, p. 174 et Habicht (1991), p. 197 et 216.

[7599] *DCA*, p. 128. Concernant leur qualité de hiérope : *ID*, 1408AII, l. 39. Ils sont certainement Athéniens. Cf. *Actes*, p. 200.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | • 2 casques ?/*pila* en argent (πῖλοι ἀργυροῖ δύο), entreposés dans le Samothrakeion. Les offrandes seraient pour Héraklès selon M.-F. Baslez et pour les Dioscures selon P. Ernst [7600] . Pour le culte d'Héraklès dans le Samothrakeion voir Bruneau[7601]. | 1423BaII, l. 11 |
| **266** | Markos de la *gens Aemilia* | Rome | 156 | Deux lances (λόγχας δύο) et deux objets sur une base de Markos de la *gens Aemilia*, entreposés dans l'Ékklésiastèrion (texte lacunaire). Pour P. Ernst, ces offrandes ne semblent pas être associées à Markos (n° 265)[7602]. | 1417AI, l. 35-37 ; 1426AII, l. 13 |
| **267** | Markos de la *gens Decumia* | Rome | 167-130 | Offrande de Markos de la *gens Decumia*, peut-être l'ambassadeur romain en Asie et dans les îles en 172[7603]. | 1427, l. 3 |
| **268** | Markos de la *gens Gabinia* | Rome | 140 | Couronne de laurier pesant 2 dr., de Markos de la *gens Gabinia* (Μαάρκου Καβινίου), entreposée dans le temple d'Apollon. Il est possible qu'il s'agisse d'une erreur. Le patronyme Kabinios peut être le gentilice *Sabinia*. Un Markos de cette *gens* est connu comme donateur. | 1450A, l. 74 |
| **269** | Markos de la *gens Lollia* | Rome | • 146<br>• 146<br>• 135 | • Couronne de gypse/plâtre recouverte d'or (στέφανος ἐν πινακίωι γύψινος ἐπικεχρυσωμένος) de Markos de la *gens Lollia*, entreposée dans le Sarapieion.<br>• Statuette d'Artémis, ayant des torches (une ou deux[7604]), un chiot se tenant près d'elle (κυνάριον παρεστηκὸς) et un *thymiatérion*, tout de bronze, entreposée dans le Sarapieion.<br>• Offrande non pesée, enregistrée dans le temple d'Isis. Il s'agit certainement d'une des offrandes mentionnées ci-dessus. Il serait le fils ou l'affranchi d'un Kointos[7605]. | • 1442B, l. 62 ; 1445B, l. 10 ; 1452B, l. 11-12<br>• 1442B, l. 62-63 ; 1452B, l. 3-4<br>• 1445B, l. 15 ; 1452B, l. 20-21 |
| **270** | Markos de la *gens Quinctia* | Rome | 155 | Couronne de laurier ayant une figure d'Apollon de Markos de la *gens Quinctia*[7606], entreposée dans le temple d'Apollon. Il est probable qu'il s'agisse de la même offrande que celle de Markos (n° 271). | 1429AII, l. 20-22 ; 1432AbI, l. 46-47 |
| **271** | Markos de la *gens Quintia* | Rome | 145-142 | Couronne δάφνινον, pesant 4 dr. 4 ob., avec la petite peau (σὺν τῶι δερματίωι) de Markos de la *gens Quintia*. Il est probable qu'il s'agisse de la même offrande que celle de Markos (n° 270). | 1443AI, l. 131-132 ; 1450A, l. 91 |
| **272** | Markos de la *gens Sabinia* | Rome | 155 | Petite couronne (στεφάνιον μικρρὸν) pesant 100 dr. de Markos de la *gens Sabinia*. | 1429AII, l. 18-19 ; 1432AbI, l. 44-45 ; 1450A, l. 90 |
| **273** | Ménélaos d'Épire | Épire | 156 | Bouclier long de fantassin, ayant une image peinte à l'encaustique (θυρεὸν πεζικὸν ἐμ | 1417AI, l. 23-24 |

[7600] Baslez (1996), p. 221 et Ernst (2018), p. 195.
[7601] Bruneau (1970), p. 407.
[7602] Ernst (2018), p. 196.
[7603] Vial et Baslez (1987), p. 302, note 123 et 305, note 146 et Flamment (2008), p. 375.
[7604] Ernst (2018), p. 196.
[7605] Hatzfeld (1912), p. 47.
[7606] Ce donateur est inconnu, il était certainement magistrat. Flamment (2008), p. 376.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | πλαισίωι ἔχοντα ἔγκαυμα) de Ménélaos d'Épire, entreposé dans l'*oikos*, voisin de l'Ékklésiastèrion. | |
| **274** | Ménéstratos d'Athènes | Athènes | 196 | Phiale en argent sans décor sur un socle d'environ 3 palmes de Ménéstratos d'Athènes, entreposée dans le temple d'Apollon. | 385a, l. 70 ; 421, l. 65 ; 423, l. 11 ; 439a, l. 36 ; 442B, l. 38 ; 461Ba, l. 45 ; 1421AcdII, l. 8-9 ; 1423AbII, l. 8 ; 1443AI, l. 22 ; 1432BbII, l. 28-29 ; 1450A, l. 15 |
| **275** | Ménétélès | Athènes | 167-157 | Trois phiales de Ménétélès (ou Ménéklès, voire Ménéthalès) et Philônidès, enregistrées dans le *prodomos* du temple d'Apollon. Ce sont des administrateurs athéniens du sanctuaire avant 141[7607]. | 1413b, l. 28 [7608] ; 1439AbcI, l. 56 ; 1441AI, l. 72 ; 1450A, l. 51 |
| **276** | Mennéas fils de Kléôn de Karpasia | Karpasia | • 167-157<br>• 200-167<br>• 182 | • *Skaphion* portant l'inscription : « Mennéas fils de Kléôn et Aristôn fils de Kallikratès de Karpasia », poids avec le plomb, 56 dr. 3 ob.<br>L. Bricault sépare cette offrande en deux, car elle est indiquée comme *potèrion* dans les inventaires 1403 et 1417, mais comme *skaphion* dans l'inventaire 1412 [7609] . Cependant, les poids de ces deux offrandes sont identiques. D'autre part, ces deux sortes de bols sont des synonymes dans la langue des hiéropes.<br>• *Skaphion* avec les visages de Sarapis et Isis, pesant 49 dr.<br>• Vase à boire (*potèrion*) portant l'inscription : « Les Sarapiastes qu'a rassemblé Mennéas » (Σαραπιασταὶ οὓς συνήγαγεν Μεννέας), pesant entre 70 et 72 dr. et enregistré dans le Sarapieion. | • 1403BbII, l. 83-84 ; 1412a, l. 65 ; 1417AII, l. 111<br>• 1308, l. 7-9 ; 1403BbII, l. 72-73 ; 1412a, l. 60-61 ; 1417AII, l. 98-100<br>• 1307, l. 8 ; 1308, l. 2-3 ; 1403BbII, l. 64-65 ; 1412a, l. 57 ; 1417AII, l. 88-89 |
| **277** | Ménylla de Macédoine | Macédoine | 240 | Cratère de Ménylla et Boulomaga de Macédoine.<br>Ménylla doit être une donatrice macédonienne. Le *LGPN* mentionne une unique homonyme, originaire de Potidée, dans une inscription du II[e] s.[7610] De plus, Ménylla fait son offrande avec une Macédonienne. Son nom est donc typique de Macédoine. | 298A, l. 10 |
| **278** | Mètrodôros de Clazomène | Clazomène | Vers 260 | Coupe (ἀρυσᾶς) de Mètrodôros de Clazomène. L'offrande est cassée (κατεαγώς) à partir de l'inventaire 428. | 117, l. 18 ; 118, l. 8 ; 122, l. 58 ; 124, l. 61 ; 428, l. 10 ; 442B, l. 97 ; 443Bb, l. 23-24 |
| **279** | Mètrodôros de Samos | Samos | 156 | Flambeau en bronze (λαμπάς χαλκᾶς) de Mètrodôros de Samos, enregistré dans le Gymnase. | 1417AI, l. 154 |
| **280** | Mikiôn du dème de Kèphisia | Athènes | • 156<br>• 153<br>• 140 | • Phiale sans décor mesurant 3 palmes de Mikiôn du dème de Képhisia, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon.<br>• Couronne sur une bandelette ayant 3 feuilles (ἔχοντα φύλλα τρία)[7611]. | • 1421AbI, l. 24-25 ; 1432BbII, l. 8, 1443AI, l. 12 ; 1450A, l. 8<br>• 1432AbI, l. 30-31 |

[7607] *DCA*, p. 128-129 et 142.
[7608] *Actes*, p. 38.
[7609] Bricault (1996), p. 611.
[7610] *IG*, XII, 8, 178, l. 5.
[7611] *Actes*, p. 120, pour identification du donateur.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | • Petite couronne sur une bandelette ayant 22 feuilles.<br>Il est certain que les deux dernières offrandes sont un unique objet. Chacune des 3 feuilles pourrait être subdivisée.<br>Le plus ancien inventaire de la seconde domination athénienne mentionne Mikiôn comme fonctionnaire unique chargé de la transmission des offrandes [7612] . É. Perrin-Saminadayar ajoute la référence *ID*, 1403BbI, l. 26 au don de la phiale[7613]. Ce passage témoigne de la procédure de *paradosis* et non du premier enregistrement de la phiale. | • 1450A, l. 85-86 |
| **281** | Mikythos de Syros | Syros | • 167-130<br>• 150<br>• 150<br>• 150<br>• 167-130 | • Cinq *kaphia*, pesant entre 465 et 475 dr. de Mikythos de Syros.<br>• Offrande cassée (στατὸν κατεαγότα) pesant 2600 dr. Il s'agit peut-être d'une jarre (κάδος).<br>• *Rhodiakon*, contenant 3 cotyles et pesant entre 160 et 170 dr. (ῥοδιακὸν τρικότυλον).<br>• Deux *Rhodiaka*.<br>• Offrande inconnue, peut-être une *oinochoè*. Tréheux identifiait cet individu avec le fondateur des Mikytheia, mais C. Vial l'estimait délien[7614]. D'autres offrandes ne peuvent donc pas être assurément associées à Mikythos de Syros. | • 1409AaI, l. 107 ; 1441AII, l. 30-31 ; 1449AabII, l. 117 ; 1450A, l. 148<br>• 1441AII, l. 17, 1450A, l. 142 ; 1451A, l. 43<br>• 1441AII, l. 73-74 ; 1450A, l. 166<br>• 1441AII, l. 115-116 ; 1450A, l. 185<br>• 1409AaI, l. 91 ; 1441AII, l. 20 ; 1450A, l. 143 |
| **282** | Minatos de Cumes de Campanie | Cumes de Campanie | 220 | Objet en argent de Minatos de Cumes de Campanie. C'est un Romain, de la *gens Staia*, selon Tréheux[7615]. | 351, l. 5 |
| **283** | Minatos fils de Minatos de Campanie | Cumes de Campanie | • 179<br>• 183 | • Couronne en or, ayant entre 42 et 43 feuilles (φύλλα ἔχοντα τετταράκοντα δύο τοῖς προσδεδεμένοις ἐν βιβλιδίωι) et portant l'inscription : « Minatos fils de Minatos, de la *gens Staia*, Romain, de Cumes », entreposée dans le temple d'Apollon. Le père du donateur a également fait une offrande dans le sanctuaire.<br>Les références à cette offrande à partir de l'inventaire 1431 sont incertaines[7616].<br>• Vase à boire (*potèrion*) d'argent sans décor, pesant entre 32 dr. et 33 dr. 3 ob. de Minatos fils de Minatos, pour sa guérison (ἰατρεῖα), entreposé dans le Sarapieion[7617]. Cette offrande est oubliée de Tréheux, mais bien attestée chez Hatzfeld [7618]. Selon P. Ernst, il s'agirait d'une offrande, « comme honoraires »[7619]. | • 442B, l. 147-148 ; 443Bb, l. 64-65 ; 1431, l. 24 ; 1432AbI, l. 29-30 ; 1443AI, l. 122-123 ; 1450A, l. 85<br>• 1307, l. 17 ; 1403BbII, l. 91 ; 1417AII, l. 119 |

[7612] *DCA*, p. 127.
[7613] Perrin-Saminadayar (2007), p. 95, note 6.
[7614] Tréheux (1959), p. 208-209, Tréheux (1992), p. 63 et Vial (2008), p. 95.
[7615] Tréheux (1992), p. 63.
[7616] Baslez (1996), p. 221 et Ernst (2018), p. 189, 191 et 192.
[7617] La guérison a dû se produire après une incubation dans le Sarapieion. Ernst (2018), p. 424.
[7618] Tréheux (1992), p. 63 et Hatzfeld (1912), p. 80.
[7619] Ernst (2018), p. 198.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **284** | Mnaséas d'Élis | Élis | 156 | Phiale d'environ 2 palmes, de Mnaséas d'Élis, entreposée dans le sanctuaire d'Artémis en l'île. | 1417BII, l. 17 |
| **285** | Némérios | Rome | • 146<br>• 146 | • Casque à figurine [7620] dans un petit temple, tout en argent (πῖλος ἀργυρος ἔχοντα ἐφ' ἑαυτοῦ ζωιδάριον ἀργυροῦν ἐν ναιδίωι ἀργυρῶι) de Némérios de Rome.<br>• Deux *thymiatéria* en bronze. Est-ce le même que le suivant ? | • 1442B, l. 43 ; 1443BII, l. 111<br>• 1442B, l. 43-44 |
| **286** | Némérios fils de Gnaios | Rome | 153 | Couronne de myrte pesant 2 dr. de Némérios fils de Gnaios, entreposée dans le temple d'Apollon. Même dédicant que le précédent ? | 1430b, l. 4-5 ; 1450A, l. 73 |
| **287** | Nikandros de Réthymnon | Réthymnon | 235/4 | *Skaphion* dans une boite de Nikandros de Réthymnon, enregistré dans le temple d'Apollon. | 313c, l. 10 ; 385a, l. 55 ; 399B, l. 34 ; 439A, l. 27 ; ; 399B, l. 34 ; 421, l. 56 ; 423, l. 2 ; 439a, l. 27 ; 442B, l. 28 ; 453B, l. 23-24 ; 455Ba, l. 28-29 ; 461Ba, l. 35 |
| **288** | Nikanôr de Macédoine | Macédoine | • 303<br>• 302<br>• 167-130 | • Phiale à décor de noix (καρυωτὴ), portant l'inscription : « Nikanôr, pour Apollon délien » et pesant 175 dr. Nikanôr est un officier macédonien difficile à identifier [7621] . M.-F. Baslez explique qu'il peut s'agir du frère de Cassandre, gravitant à la cour de Philippe III, et mort en 317 ou le fils adoptif d'Aristote, ambassadeur d'Alexandre en 324, navarque de Cassandre après 319, gouverneur de Mounychie, vaincu dans l'Hellespont et condamné en 318[7622]. Il semble maintenant prouvé que le fils d'Aristote n'était pas le même individu que le phrourarque de Mounychie[7623].<br>• *Kylix* sans décor.<br>• Un certain Nikanôr fait deux offrandes. Peut-être est-ce le même individu. | • 137, l. 15 ; 154B l. 36 ; 380, l. 71 ; 385a, l. 72 ; 396B, l. 9 ; 421, l. 67 ; 422, l. 19 ; 423, l. 13 ; 439a, l. 38 ; 442B, l. 40-41 ; 455Bb, l. 5 ; 461Ba, l. 47 ; 1432AbII, l.63-64 ; 1441AII, l. 96-97 ; 1450A, l. 177<br>• 145, l. 53<br>• 1473, l. 6-7 et 8-9 |
| **289** | Nikarchos de Rhodes | Rhodes | Offrande enregistrée à partir de 185, mais consacrée en 188. | Phiale de Nikarchos de Rhodes, enregistrée sous les hiéropes Chairéas et Téléstrokritos (en 188).<br>Tréheux y voit le père de Charmylos fils de Nikarchos de Rhodes[7624]. | 428, l. 7 ; 439a, l. 84 ; 442B, l. 93-94 ; 443Bb, l. 20 |
| **290** | Nikias d'Athènes | Athènes | 156 | Flambeau en bronze (λαμπάς χαλκᾶς) de Nikias d'Athènes, enregistré dans le Gymnase. | 1417AI, l. 153 |
| **291** | Nicias fils de Nikèratos d'Athènes | Athènes | • V$^{e}$ s., enregistrement en 278<br>• 167-157<br>• 156<br>• 156 | • Couronne de laurier en or à 42 feuilles, de Nicias fils de Nikèratos d'Athènes [7625] , entreposée dans le *prodomos* du temple des sept statues.<br>C'est un des principaux donateurs du sanctuaire. Lors de la première domination athénienne, il offre 103 parures de théores ; seul Kallias fait | • 161B, l. 105 ; 164A, l. 39 ; 199B, l. 27 ; 203B, l. 56 ; 287B, l. 76 ; 296B, l. 11 ; 298A, l. 114 ; 313a, l. 90 ; 379, l. 30 ; 442B, l. 177 ; 443Bb, l. 101 ; |

[7620] Il s'agirait d'un animalcule/insecte selon Ernst (2018), p. 183.
[7621] Tréheux (1992), p. 65 et Heckel (2006), p. 176-178.
[7622] Baslez (1997), p. 348.
[7623] Bosworth (1994).
[7624] Tréheux (1992), p. 65.
[7625] Plutarque, *Nicias*, III, 4 et suivante.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | mieux, avec 119. Ils ont tous deux été archithéores des *délia* pentétériques[7626].<br>• Offrande (texte lacunaire).<br>• Offrande du peuple d'Athènes au nom de Nicias fils de Nikèratos d'Athènes.<br>• Phiale sur un socle du peuple d'Athènes pour Nicias.<br>Ces trois dernières phiales sont financées par une fondation[7627]. | 444B, l. 16 ; 457, l. 26 ; 461Bb, l. 12<br>• 1412f, l. 9-11<br>• 1421BcdI, l. 2<br>• 1421BcdI, l.7-9 |
| **292** | Nikokréon de Salamine de Chypre | Salamine de Chypre | • 279<br>• 279<br>• 300-275<br>• 241<br>Tréheux (1992), p. 14, rappelle que Nikokréon n'est jamais qualifié de roi, donc que les offrandes devraient être datées avant 331. Pour Baslez (1997), p. 350, les offrandes sont à dater entre 312 et 310. | • Couronne de myrte en or, pesant entre 39 et 44 dr. de la part de Nikokréon, roi de Salamine de Chypre, entreposée dans l'Artémision.<br>• Couronne de myrte en or, pesant de 61 dr. 3 ob. à 67 dr., entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon.<br>• Stèle de bronze, comportant un décret honorifique, entreposée dans la chalkothèque.<br>• Couronne de myrte en or, pesant avec le fil et la cire entre 18 dr. 2 ob. et 19 dr.<br>Nikokréon s'allie à Ptolémée dès 321, puis de nouveau en 315, lorsqu'il aide Séleucos à s'emparer de Chypre[7628]. Les offrandes seraient à dater entre 312, lorsqu'il devient stratège de Ptolémée à Chypre [7629], et sa mort en 310 [7630]. Pourtant, Antigone venait seulement de fonder le *koinon* des Nésiôtes autour de Délos. | • 161B, l. 53-54 ; 162B, 42-43 ; 164A, 91, 31-32 ; 199B, l. 61 ; 203B, l. 79 ; 208, l. 11-12 ; 219B, l. 8 ; 223B, l. 12 ; 287B, l. 9 ; 296B, l. 25 ; 313a, l. 100<br>• 161B, l. 90 ; 164A, l. 31-32 ; 199B, l. 22 ; 203B, l. 51 ; 219B, l. 42 ; 227B, l. 9 ; 287B, l. 60 ; 298A, l. 46 ; 313a, l. 38-39<br>• 196, l. 7 ; 199B, l. 87 ; 219B, l. 87<br>• 296B, l. 25 ; 313b, l. 100 |
| **293** | Nikolaos fils d'Agias de Proscheion d'Étolie | Étolie | 250 | Nikolaos fils d'Agias de Proscheion d'Étolie[7631] est le fondateur des *Nikolaia* en 251. Une phiale est consacrée annuellement à Apollon, Artémis et Létô. | 287B, l. 126-127 ; 298A, l. 90-92 ; 313a, l. 70-71 ; 314Ba, l. 78-79 ; 320B, l. 36-37 ; 338Bc, l. 50-52 ; 366A, l. 54 |
| **294** | Nikolaos de Rhodes | Rhodes | • Vers 298 selon Tréheux (1992), p. 66 ; première attestation en 279<br>• 198 | • Objet en or dans un écrin (χρυσοῦν ἐν ταινιδίωι[7632]) de la part de Nikolaos de Rhodes, entreposé dans le *prodomos* du temple d'Apollon, en circulant par la droite. Il s'agirait d'un statère d'or de Lysimaque selon Tréheux[7633].<br>• Deux *skaphia* sont ajoutés au précédent don en 198. | • 161B, l. 83 ; 199B, l. 18 ; 203B, l. 40 ; 219B, l. 48 ; 244, l. 12 ; 287B, l. 46 ; 298A, l. 20 ; 313a, l. 16<br>• 380, l. 69-70 ; 385a, l. 71 ; 421, l. 66 ; 422, l. 18 ; 423, l. 12 ; 439a, l. 38 ; 442B, l. 39 ; 461Ba, l. 47 |

[7626] Coupry (1954), p. 290.
[7627] *DCA*, p. 128 et 175.
[7628] Diodore, XIX, 59, 1 et 62 et Arrien, *Histoire de la succession d'Alexandre*, 10, 6.
[7629] Diodore, XIX, 79, 5.
[7630] Baslez (1997), p. 350.
[7631] Les Déliens lui ont consacré une statue (*IG*, XI, 4, 1075).
[7632] L'inventaire 219 mentionne un socle (ἐμ πλινθείωι) à la place de la bandelette de tissu et l'inventaire 380, mentionne une tablette (πινακίωι).
[7633] Tréheux (1992), p. 66.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **295** | Nikomachos fils de Hiéroklès d'Athènes | Athènes | III^e^ s., mais première apparition en 156 | Statuette d'Hermès sur une base de marbre avec un plectre en fer dans la main droite et une lyre dans la main gauche (ἀνδριαντίδιον ἐπὶ βάσεως λιθίνης ἔχον ἐν τεῖ χειρὶ τῇ δεξιᾶι πῆχυν σιδηρᾶν καὶ ἐν δὲ τεῖ ἀριστερᾶι χελώνην) du poète comique athénien Nikomachos fils de Hiéroklès[7634], qui a vécu au III^e^ s.[7635] Il fut proxène des Déliens[7636]. | 1417BII, l. 66-67 ; 1443C, l. 24-27 |
| **296** | Nikoménès d'Élée | Élée | 157 | Couronne en or, pesant 1 dr. 1 ob. d'après l'inscription, de Nikoménès d'Élée, consacrée sous la prêtrise de Sarapiôn, entreposée dans le temple d'Isis. | 1416AI, l. 76 ; 1417BI, l. 80-81 ; 1442A, l. 32 ; 1452A, l. 52 |
| **297** | Nouios de Rome | Rome | 141 | Statuette de boeuf sur base de marbre (βοίδιον ἐπὶ βάσεως λιθίνης), de Nouios de Rome.<br>Il s'agit certainement d'une erreur, Le donateur serait Ouios de Rome (cf. *infra*)[7637]. | 1444Ba, l. 42 |
| **298** | Noumènios de Chios | Chios | • 235/4<br>• 225-210<br>• Après 167 | • *Keramyllion* de Chios en argent (κεραμύλλιον ἀργυροῦν χῖον) de Noumènios, entreposé dans le Pôrinos. Selon Tréheux, l'ethnique du donateur présumé est Chios[7638].<br>• Phiale.<br>• Offrande inconnue dans des lacunes : certainement des dons cités ci-dessus. | • 313a, l. 95 ; 320B, l. 7 ; 338Bc, l. 11 ; 439b, l. 20 ; 442B, l. 179 ; 443Bb, l. 102-103 ; 444B, l. 18 ; 457, l. 28<br>• 346B, l. 5-6<br>• 1403BbI, l. 78-79 ; 1414aI, l. 8 |
| **299** | Nymphodôros de Syracuse | Syracuse | • 183<br>• 167-130<br>• 167-130 | • Boite à encens (λιβανωτίδα), pesant 30 dr., de Nymphodôros de Syracuse. L'offrande, ayant un masque de Sarapis, est écrasée et coupée en deux (τεθλασμένον καὶ διακεκομμένον, ἔχοντα Σαράπιδος πρόσωπον).<br>• Sorte de phiale mesurant 6 doigts, enregistrée dans l'Artémision en l'île.<br>• Offrande (texte lacunaire. Il s'agit probablement d'une des deux précédentes. | • 1307, l. 14 ; 1417AII, l. 133-134 ; 1475, l. 9<br>• 1417BI, l. 161-162<br>• 1475, l. 9 |
| **300** | Olympos de Karystos | Karystos | 157 | Phiale sans décor en argent, ayant un *omphalos*, sur un socle, pesant 20 dr., d'Olympos de Karystos, entreposée dans le temple d'Isis. | 1416AI, l. 70-71 ; 1417BI, l. 74-76 ; 1452A, l. 48-49 |
| **301** | Ouios de Rome | Rome | 167-130 | Figurine de bœuf sur base de marbre (βοΐδιον ἐπὶ βάσεως λιθίνης) d'Ouios de Rome.<br>Voir aussi Nouios de Rome (n° 297). | 1407, l. 22 ; 1414BII, l. 7-8 ; 1416AII, l. 19 ; 1417BI, l. 141 ; 1444Ba, l. 42 ? |
| **302** | Pairisadès | Bosphore | 250 | Phiale du roi du Bosphore Pairisadès II. | 287B, l. 126 ; 298A, l. 95 ; 313a, l. 74 ; 314Ba, l. 82 ; 320B, l. 40 |
| **303** | Pampainos de Soloi | Soloi | 156 | *Skyphos* brisé (σκῦφον […] ἀπὸ τοῦ ἄλλου τὸ ῥοπάλιον ἀποπεπτωκός), portant l'inscription : Pampainos de Soloi. | 1417AII, l. 128 |
| **304** | Papas fils de Philétairos de Paphlagonie | Paphlagonie | 156 | Une phiale, ayant un masque en décor, à Artémis Hécate, de Papas fils de Philétairos de Paphlagonie. | 1417BII, l. 22 |

[7634] Tréheux (1992), p. 66.
[7635] *IG*, XI, 2, 115, l. 19-20.
[7636] *IG*, XI, 4, 638.
[7637] Ernst (2018), p. 195.
[7638] Tréheux (1992), p. 99.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **305** | Parméniskos de Métaponte[7639] | Métaponte | • 364<br>• 156 | • Cratère dont les anses sont en tête d'oies, et dépourvues de fleuron (κρατῆρα τοὺς ἐπὶ τῶν ὠτῶν χενίσκους [*sic*] οὐδὲ τὸ ἀνθέμιον τὸ ἐπὶ τοῦ ὠτὸς ἔχοντα) pesant entre 3600 dr. et 9572 dr. [7640] du philosophe pythagoricien Parméniskos (ou Parmiskos) de Métaponte [7641] , entreposé dans l'Artémision.<br>• Tableau en bronze (πίνακα χαλκοῦν) entreposé dans le Létôon. | • 104, l. 19 ; 104-26bisB, l. 18 ; 161B, l. 17 ; 162B, l. 13 ; 164A, l. 60 ; 199B, l. 42 ; 203B, l. 42 ; 249, l. 2 ; 287B, l. 49 ; 298A, l. 24-25 ; 313a, l. 19 ; 442B, l. 156 ; 1409AaI, 89-90 ; 1440AII, 18 ; 1441AII, l. 17-18 ; 1450A, l. 142-143 ; 1451A, l. 44-45<br>• 1417A, l. 109-110 |
| **306** | Parmô fille de Dexios | Chios, puis Amorgos | • 156<br>• 146<br>• 146 | • Boite à encens (λιβανωτίδα) portant l'inscription : « Parmô fille de Dexios », enregistré dans le Sarapieion.<br>• Diadème royal recouvert d'or (βασίλειον ἐπίχρυσον).<br>• Sorte de phiale mesurant environ 10 doigts.<br>Selon Tréheux, Parmô serait originaire d'Arkésinè d'Amorgos et se serait mariée avec Philôn de Chios[7642]. | • 1417AII, l. 128-129<br>• 1442A, l. 59<br>• 1442A, l. 71 |
| **307** | Parrhasios d'Éphèse | Éphèse | Le donateur a vécu entre 460 et 380. Le premier enregistrement de l'offrande est entre 167 et 157. | Offrande d'une peinture avec des volets sur lesquels on lisait une inscription de Parrhasios d'Éphèse[7643], entreposée dans la Graphè de Kôlôtès[7644]. | 1414bI, l. 11 ; 1426AI, l. 32 |
| **308** | Paséas de Chios | Chios | 146 | Statuette sur une planche ayant un relief (τύπιον ἐν πινακίωι ἔχον ζωιδάριον) de Parnassos au nom de Paséas de Chios. L'offrande est entreposée dans le Sarapieion. | 1442B, l. 61-62 ; 1452B, l. 6 |
| **309** | Pasikratès de Rhodes | Rhodes | 274 | Phiale sans décor sur un socle mesurant environ un pied de Pasikratès de Rhodes, disciple de Théophraste, entreposée dans le Pôrinos.<br>L'inventaire 298 le présent comme architéore. C'est une erreur des éditeurs selon Tréheux[7645].<br>Il pense aussi que les hiéropes nomment Pankratès par erreur dans l'inventaire 219[7646]. | 199B, l. 71-72 ; 219B, l. 63 ; 223B, l. 6 ; 226B, l.6 ; 226bis, l. 16-17 ; 287B, l. 86 ; 296B, l. 17 ; 298A, l. 121 ; 1403BbI, l. 66 ; 1425I, l. 8-9 ; 1443BII, l. 85 |
| **310** | Patèsis fille de Babis puis Datis de Perse | Perse | Après 367, puis 296 pour Datis | Collier d'or (ou de bronze doré) torsadé de Patèsis[7647] fille de Babis (Πάτησις Βάβιδος), attribué à Datis de Perse sous l'Indépendance[7648]. | 103, l. 66 ; 104, l. 123-124 ; 104-11B, l. 17 ; 104-12, l. 95 ; 104-27B, l. 21 ; 154A, l. 51-52[7649] ; |

[7639] Le nom originel est Parmiskos : Macris (2012), p. 162.
[7640] Ernst (2018), p. 194.
[7641] Cf. fragment de Sémos de Délos (*FGrH*, III, n° 396, F 10).
[7642] Tréheux (1992), p. 70.
[7643] Vallois (1944), p. 60.
[7644] Tréheux (1992), p. 70.
[7645] Tréheux (1992), p. 70.
[7646] Constantakopoulou (2017), p. 277, présente deux donateurs différents. Il faut suivre Tréheux ici, un seul donateur nommé Pasikratès existe.
[7647] Elle est parfois nommée Batèsis. Tréheux (1992), p. 34.
[7648] Baslez (1997), p. 356.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | 161B, 96 ; 164A, 35 |
| **311** | Patiros fils de Némérios | Rome | 140 | Deux couronnes de Patiros fils de Ném[…] : « Πατίρου Νεμ[…] », pesant 1 dr. 5,5 ob. et entreposées dans le temple d'Apollon. Il est probable que le patronyme soit Némérios. | 1450A, l. 73-74 |
| **312** | Patroklos fils de Patrôn de Macédoine | Macédoine | Offrande enregistrée en 257, mais consacrée en 266 selon Tréheux[7650]. | Phiale sans décor sur un socle de 3 demi-pieds de Patroklos fils de Patrôn de Macédoine[7651], qui est stratège des Lagides pendant la guerre de Chrémonidès. Il est actif dans les Cyclades vers 266/5[7652]. L'offrande est entreposée dans le Pôrinos. | 226B, l. 4 ; 226bis, 11 ; 287B, 83 ; 296B, l. 14 ; 298A, l. 117 ; 313a, l. 92 ; 1403Bb I, l. 70-71 ; 1425I, l. 13-14 |
| **313** | Patrôn fils d'Antiochos | Séleucide ? | • 156<br>• 207<br>• 146<br>• 140 | • Phiale à écaille, d'environ 3 palmes de Patrôn d'Antioche, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon.<br>• Phiale donnée en association avec la reine Phila.<br>• Phiale de 3 palmes en association avec Das, dans l'Iseion du Sarapieion.<br>• Petit brûleur d'encens (λιβανωτίδιον) sans décor, pesant 35 dr., sale (σὺν τῶι ῥύπωι). L'enregistrement de l'offrande tombe dans une lacune et la restitution du donateur est lourde. Elle est tout de même indiquée dans l'index de Tréheux. Il est possible, qu'il existe deux donateurs : le premier consacra une phiale avec Phila à la fin du III[e] s. et le second consacra les trois autres offrandes au début de la seconde domination athénienne. | • 1421AcdII, l. 15-16 ; 1432BbII, l. 36 ; 1441AI, l. 7 ; 1443AI, l. 25 ; 1449AaI, l. 27 ; 1450A, l. 16-17<br>• 366A, l. 81<br>• 1442A, l. 59 ; 1443AI, l. 25<br>• 1450A, l. 147 |
| **314** | Périgénès de Chios | Chios | 167-140 | Phiale à décor de noix sur un socle, mesurant 3 palmes de Périgénès de Chios, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon. | 1441AI, l. 33 ; 1450A, l. 30 |
| **315** | Périllos de Pholégandros | Pholégandros | 240 | Phiale de Périllos de Pholégandros, enregistrée dans un inventaire d'anciennes phiales. | 298A, l. 57 ; 313A, l. 47 ; 314B, l. 47 ; 320B, l. 9 |
| **316** | Persée, fils de Philippe V | Antigonide | 198 | Couronne de laurier en or, sur une colonette ou un casque, d'argent [7653], consacrée à Apollon délien, dans le *prodomos* du temple d'Apollon, en circulant par la gauche. | 380, l. 91 ; 396B, l. 31-32 ; 421, l. 81 ; 429, l. 4 ; 435, l. 7 ; 438, l. 6 ; 439a, l. 52-53 ; 442B, l. 56 ; 455Bb, l. 19-20 ; 461Ba, l. 61 ; 1432AbI, l. 28 ; 1443AI, l. 121 ; 1450A, l. 84 |
| **317** | Pétilios | Rome | 146 | Sorte de phiale mesurant 6 doigts de Pétilios. Il serait de la *gens Petilia* selon P. Ernst[7654]. | 1442A, l. 70-71 |
| **318** | Pétraios de Naxos | Naxos | 240 | Phiale de Pétraios de Naxos, enregistrée dans un inventaire d'anciennes phiales. | 298A, l. 58 ; 313a, l. 48 ; 314B, l. 48 |
| **319** | Peukestas fils d'Alexandre de | Macédoine | • 279<br>• 279 | • Couronne de laurier en or, pesant entre 62 dr. 3 ob. et 65 dr. du satrape[7655] et | • 161B, l. 53 ; 162B, l. 42 ; 164A, l. 91 ; |

[7649] Dans sa thèse inédite, Tréheux (1959), p. 16, propose une relecture de ce passage, dans lequel Datis n'apparaît plus.
[7650] Tréheux (1970), p. 70.
[7651] Constantakopoulou (2017), p. 218-219.
[7652] Tréheux (1992), p. 70.
[7653] Voir la section sur son frère Démétrios.
[7654] Ernst (2018), p. 198.
[7655] Homolle (1891), p. 136, *Nouveau choix*, p. 139, Tréheux (1992), p. 71, Baslez (1997), p. 350 et Heckel (2006), p. 203-205.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Miéza | | | garde personnel d'Alexandre Peukestas fils d'Alexandre de Miéza.<br>• Couronne d'or pesant entre 68 et 69 dr. L'inventaire 385 mentionne un poids de 40 dr. Est-ce l'indice d'une troisième couronne ? | 199B, l. 61 ; 202, l. 3 ; 203B, l ; 75 ; 208, l. 6-7 ; 223B, l. 8-9 ; 283, l. 15 ; 287B, l. 4 ; 296B, l. 20-21 ; 313b, l. 99<br>• 161B, l. 83 ; 199B, l. 20 ; 203B, l. 54 ; 219B, l. 45 ; 287B, l. 62 ; 298A, l. 49 ; 313a, l. 40-41 ; 385a, l. 19 |
| **320** | Phanotélès de Kéos | Kéos | 165-157 | Vase à boire (ποτήριον) en argent de Phanotélès de Kéos pesant 48 dr., enregistré dans le Sarapieion. | 1403BbII, l. 50 ; 1412a, l. 51 ; 1417AII, l. 72 |
| **321** | Pharax de Lacédémone | Lacédémone | 397 | Couronne de laurier en or pesant entre 43 et 50 dr., entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon de Pharax de Lacédémone, navarque en Égée entre 405 et 396, ainsi qu'ambassadeur à Athènes en 369[7656]. | 104, l. 120 ; 104-11B, l. 16 ; 104-12, l. 95 ; 104-27B, l. 20 ; 161B, l. 87-88 ; 199B, l. 21 ; 203B, l. 50 ; 205Ab, l. 5-6 ; 219B, l. 41 ; 287B, l. 59 ; 298A, l. 45 ; 313a, l. 37-38 ; 385a, l. 20-21 ; 421, l. 33 ; 439a, l. 11 ; 442B, l. 12 ; 455Ba, l. 12 ; 461Ba, l. 17 ; 1429AI, l. 8-9 ; 1441AI, l. 99 ; 1450A, l. 63-64 |
| **322** | Pheidianax de Rhodes | Rhodes | 296 | Offrande pesant 54 dr. de Pheidianax de Rhodes[7657]. | 154B, l. 21 |
| **323** | Phéréklès | Athènes | 155 | Petite couronne de chêne en or ayant 20 feuilles, sur une bandelette (πρὸς ταινιδίωι) de Phéréklès serait un administrateur athénien du sanctuaire[7658]. | 1429AII, l. 1-2 ; 1432AbI, l. 31-32 ; 1443AI, l. 124 ; 1450A, l. 86 |
| **324** | Phila fille du roi des Athamanes Théodôros | Athamanie | • 206<br>• 206<br>• 224<br>• 156<br>• 153<br>• 167-130 | • Phiale à décor de noix moulée ayant deux visages et 6 couronnes dans un cercle (καρυωτὴ πρόσωπα ἔχουσαν δύο καὶ κύκλωι στεφάνους ἕξ) sur un socle, pesant plus de 630 dr., entreposée dans l'Artémision.<br>• Globe en or dans un boîtier, pesant entre 58 et 63 dr. (σφαῖρα χρυσῆ ἐν ἐλύτρωι καὶ σιραῖς ἄλυσιν ἔχουσαν), entreposée dans l'Artémision puis transférée dans le *prodomos* du temple d'Apollon. L'inventaire 1441 précise que le boîtier est cassé (ἐν ἐλύτρωι κατεαγότι).<br>• Vase à boire, sans décor, incrusté de pierres (ποτήριον λεῖον διάλιθον), pesant entre 110 et 115 dr., entreposé dans l'Artémision.<br>• Coffret ayant un bibelot en ivoire dans un ruban d'or (καλιάδα ἐλεφαντίνην κόννον ἔχουσαν ἐν λημνίσκωι χρυσῶι), enregistré dans le *prodomos* du temple | • 369A, l. 6 ; 399B, l. 156-157 ; 442B, l. 213 ; 443Bb, l. 137 ; 444B, l. 56 ; 461Bb, l. 45 ; 1443BI, l. 127 ; 1444Aa, l. 10<br>• 369A, l. 6-7 ; 380, l. 19-20 ; 385a, l. 23-24 ; 421, l. 35 ; 439a, l. 12 ; 442B, l. 12-13 ; 453B, l. 8 ; 455Ba, l. 13 ; 461Ba, l. 19 ; 1439AbcI, l. 80 ; 1441AI, l. 87-88 ; 1450A, l. 58<br>• 338Bb, l. 28 ; 367, l. 9 ; 385bis, l. 11 ; 396B, l. 69 ; 399B, l. 117-118 ; 442B, l. 184 ; 443Bb, l. 108 ; 444B, l. 27 ; 469, l. |

[7656] Baslez (1997), p. 353.
[7657] Tréheux (1959), p. 80.
[7658] *Actes*, p. 120.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | d'Apollon.<br>Il ne s'agit pas d'une *kalias* en ivoire, comme l'indique Tréheux[7659].<br>• Agrafe en or sur une colonnette de bois (πορπίον ἐπὶ κιονίου ξυλίνου), pesant entre 2 dr. 2 ob. et 3 dr. 3 ob. avec les pierres incrustées (ὁλκὴ σὺν λιθαρίοις), enregistrée dans le *prodomos* du temple d'Apollon.<br>• Offrande indéterminée (Texte lacunaire).<br>M.-F. Baslez écrit que les quatre premières offrandes consacrées dans l'Artémision ont été transférées dans le *prodomos* du temple d'Apollon. Elles ont été offertes par Théodôros et se distinguaient des dons de Phila[7660]. | 12 ; 1443BI, l. 94<br>• 1421AbI, l. 19-20 ; 1432BbII, l. 3-5<br>• 1430a, l. 3-4 ; 1439AbcI, l. 78-79 ; 1441AI, l. 86-87 ; 1450A, l. 58<br>• 1489, l. 7 |
| **325** | Phila de Bactriane ou fille de Séleucos ? | Bactriane ou Séleucide | 207 | Offrande en association avec Patrôn d'Antioche (Cf. plus haut)[7661]. | 366A, l. 81 |
| **326** | Philè de Cos | Cos | 156 | Phiale sans décor de Philè de Cos, entreposée dans l'Artémision en l'île. | 1417BII, l. 24 |
| **327** | Philéas d'Alexandrie | Alexandrie | 157 | Deux masques de Sarapis et Isis sur un socle (πρόσωπα δύο ἐμ πλινθείωι Σαράπιδος, Ἴσιδος) de Philéas d'Alexandrie, entreposées dans le Sarapieion. | 1416AI, l. 54 ; 1417BI, l. 56 ; 1452A, l. 38 |
| **328** | Philétairos, roi de Pergame | Attalide | 258 (Fête instituée en 263 ou 262, selon Tréheux)[7662]. | Fondation des Philétairéia. Selon Tréheux, il est possible que la fête fût fondée par Eumène Ier[7663]. | 224B, l. 20-21 ; 250B, l. 119-124 ; 287B, l. 119-124 ; 298A, l. 92-95 ; 313a, l. 71-73 ; 314B, l. 79-81 ; 320B, l. 38-40 ; 338Bc, l. 52-54 ; 346B, l. 14 ; 366A, l. 53-86 ; 367, l. 6 ; 396B, l. 27-28 ; 421, l. 7 ; 424, l. 11 ; 435, l. 5 ; 438, l. 1-2 ; 439a, l. 50-51 ; 442B, l. 54 ; 455Bb, l. 17-18 ; 1421BcdI, l. 5-7 ; 1432BaI, l. 2-3 |
| **329** | Philippe V | Antigonide | 214-210 | Fondation des Philippéia. | 361, l. 21-22 ; 363, l. 29 ; 366A, l. 53-84 |
| **330** | Philippos fils de Ptolémaios | Macédoine /Lagide ? | 198 | Petite phiale de Philippos fils de Ptolémaios. L'identification est incertaine[7664]. | 380, l. 77 ; 385a, l. 79 ; 396B, l. 15 ; 439a, l. 43 ; 442B, l. 45 ; 455Bb, l. 10 ; 461Ba, l. 51 ; 1432AaI, l. 17 |
| **331** | Philokleidès fils de Philoklès de Chalcis | Chalcis | 269 | Phiale en argent de Philokleidès fils de Philoklès de Chalcis, acteur tragique et proxène des Déliens, 1ère moitié du III$^{e}$ s.[7665]<br>Le patronyme et l'ethnique ne sont pas | 203B, l. 35 ; 205Aa, l. 13 ; 224B, l. 35 ; 244, l. 6 |

[7659] Tréheux (1992), p. 18.
[7660] Baslez (1987b), p. 173.
[7661] Tréheux (1992), p. 18.
[7662] Tréheux (1992), p. 18.
[7663] Tréheux (1992), p. 18.
[7664] Tréheux (1992), p. 84.
[7665] *IG*, XI, 2, 105, l. 18 et IG, XI, 4, 567.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | mentionnés, mais l'hypothèse de C. Constantakopoulou semble fondée[7666], car il n'existe pas d'autre Philokleidès à Délos et la chronologie concorde entre l'offrande et l'activité de ce ressortissant de Chalcis. | |
| **332** | Philoklès de Sidon | Sidon | • 308-286, apparition de l'offrande en 279 (Tréheux (1992), p. 18)<br>• Au plus tôt en 286, mais apparition de l'offrande en 279<br>• Après 286, mais apparition en 279<br>• 196, mais certainement à associer avec la précédente<br>• Vers 280 | • Couronne de laurier en or, pesant entre 40 et 41 dr., entreposée dans l'Artémisiôn et financée par Philoklès de Sidon, navarque des Lagides.<br>• Couronne de myrte en or pesant entre 88 et 93 dr.<br>• Couronne de laurier en or pesant de 97 à 99 dr., entreposée dans le temple d'Apollon.<br>• Couronne de laurier pesant 77 dr. 3 ob., entreposée dans le temple d'Apollon. L'apparition de cette couronne concorde avec la disparition de la précédente. D'autre part, elle possède les mêmes décors et est entreposée au même endroit. Il s'agit certainement de la même offrande, peut-être brisée, d'où la perte de poids importante. Les couronnes et diadèmes d'or étaient très fragiles, comme l'atteste de nombreuses mentions de détérioration de ce genre d'objet.<br>• Fondation des *Philokleia* avec un capital de 6000 dr. | • 161B, l. 55-56 ; 162B, 44 ; 164A, 93 ; 191, l. 3 ? ; 199B, l. 62 ; 203B, l. 76 ; 208, l. 7 ; 223B, l. 9 ; 287B, l. 5 ; 296B, l. 22<br>• 161B, l. 60 ; 162 B, l. 47-48 ; 199B, l ; 62-63 ; 203B, l. 74-75 ; 208, l. 5-6 ; 223B, l. 8 ; 283, l. 14 ; 287B, l. 3 ; 296B, l. 20-21 ; 298A, l. 123-124 ; 313a, l. 36<br>• 161B, l. 86 ; 164A, l. 93 ; 175Bd, l. 4 ; 191, l. 3 ; 193, l. 3 ; 199B, l. 21 ; 203B, l. 49-50 ; 205Ab, l. 4-5 ; 219B, l. 40 ; 227B, l. 6-7 ; 287B, l. 58 ; 298A, l. 42<br>• 385a, l. 14 ; 439a, l. 8 ; 442, l. 9 ; 455Ba, l. 9 ; 461Ba, l. 12 ; 1450A, l. 61<br>• 287A, l. 57 ; 399A, l. 124 |
| **333** | Philoklès du dème de Koilè | Athènes | 145-142 | Offrande nom pesée de Philoklès du dème de Koilè, entreposée dans le temple d'Apollon. | 1443AI, l. 136 |
| **334** | Archithéore Philôn de Rhodes | Rhodes | 279 | Phiale sans décor, ayant la partie bombée plaquée d'or, du peuple de Rhodes sous l'archithéore Philôn, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon.<br>Il pourrait s'agir d'un théore de Cos homonyme selon Tréheux [7667] . Seuls les Rhodiens consacraient des phiales ayant une partie bombée en or, ce qui assure de l'origine rhodienne de la théorie. | 161B, l. 73-74 ; 164A, l. 10 ; 287B, l. 44 ; 298A, l. 16 ; 313a, l. 13 ; 1421AcdII, l. 17 ; 1432BbII, l. 37 ; 1441AI, l. 8 ; 1449AaI, l. 28 ; 1450A, l. 17 |
| **335** | Philôn fils de Dexios de Chios | Chios | 190-182 | Phiale de Philôn fils de Dexios de Chios à Artémis, entreposée dans l'Artémision.<br>Avec son frère Biottos, ils élèvent deux monuments, à leur père Dexios[7668], et leur mère Parmô fille d'Attinas[7669]. | 407, l. 21 ; 442B, 214 ; 443Bb, 138 ; 444B, 58 |
| **336** | Philôn fils de Mètrodôros de Massalia | Massalia | 165-157 | Vase à boire (*potèrion*), en argent, sans décor, pesant entre 27 dr. 3 ob. et 28 dr. 3 ob., portant l'inscription : Philôn fils de Mètrodôros de Massalia[7670], déposé sous la | 1403Bb, l. 82-83 ; 1412a, l. 65 ; 1417AII, l. 109-111 |

[7666] Constantakopoulou (2017), p. 274.
[7667] Tréheux (1992), p. 86.
[7668] *IG*, XI, 4, 1197.
[7669] *IG*, XI, 4, 1198.
[7670] Tréheux (1992), p. 86.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | prêtrise de Ktèsiklès fils d'Antigonos (prêtre sous l'Indépendance [7671] ). L'offrande est entreposée dans le Sarapieion. | |
| **337** | Philônidès | Athènes | 167-156 | Trois phiales de Ménétélès (ou Ménéklès) et Philônidès, enregistrées dans le *prodomos* du temple d'Apollon. Ce sont des administrateurs athéniens du sanctuaire avant 141[7672]. | 1413b, l. 28 ; 1439AbcI, l. 56 ; 1441AI, l. 72 ; 1450A, l. 51 |
| **338** | Philôtas de Sicyone | Sicyone | • 279<br>• 141 | • Phiale à décor de noix, mesurant environ 3 palmes de la part de Philôtas de Sicyone.<br>• Phiale sans décor sur une base ayant un *omphalos*. Il peut s'agir d'un donateur homonyme. Il est aussi possible qu'une seule phiale existe. Dans ce cas, sa description est incohérente. | • 161B, l. 13-14 ; 103, l. 34 ; 104, l. 92 ; 104-2B, l. 9 ; 104-12, l. 65 ; 162B, l. 11 ; 199B, l. 41 ; 203B, l. 37 ; 287B, l. 40 ; 298A, l. 11 ; 1421AcdII, l. 12 ; 1432BbII, l. 32 ; 1439AaI, l. 6 ; 1449AaI, l. 25 ; 1450A, l. 16<br>• 1444Aa, l. 4 |
| **339** | Philôtas fils de Prôtéas d'Héraclée | Héraclée | 183 | Vase à boire (*potèrion*) en argent de Philôtas fils de Prôtéas d'Héraclée et de son codonateur Stratôn fils de Prôtogénès, entreposé dans le Sarapieion. | 1307, l. 4-5 ; 1403BbII, l. 60 ; 1412a, l. 55 ; 1417AII, l. 83 |
| **340** | Phthia, fille d'Alexandre II d'Épire, mariée à Démétrios II de Macédoine | Épire/Macédoine | 190-182 | Phiale sur un socle, entreposée dans l'Artémision.<br>Elle est nommée Phila par erreur dans les inventaires 1421 et 1443. Outre la ressemblance des deux noms, Phila est reine d'Athamanie et aussi grande donatrice. | 407, l. 20 ; 442B, l. 213 ; 443Bb, l. 137 ; 444B, l. 57 ; 461Bb, l. 46 ; 1421BaII, l. 12 ; 1443BI, l. 117 |
| **341** | Phylakos d'Élaia | Élaia | 367 | Phiale de Phylakos d'Élaia. | 103, l. 33 ; 104, l. 91 ; 104-2B, l. 8 ; 104-12, l. 65 ; 161B, l. 14 ; 162B, l. 11 ; 190, l. 4 ; 199B, l. 41 ; 300B, l. 21 ; 314B, l. 139 |
| **342** | Pleistarchè | Athènes | 156-130 | Boucles d'oreille, en argent recouvertes d'or, que portait la statue de culte (ἐνώιδια ἃ ἔχει ἡ θεὸς ἀργυρᾶ περικεχρυσωμένα), de l'ancienne prêtresse Pleistarchè dans l'Aphrodision. | 1423BaII, l. 19 ; 1426BII, l. 5 |
| **343** | Pnytagoras de Salamine de Chypre | Salamine de Chypre | • 279<br>• 196<br>• 350 selon Tréheux, 1992, p. 14, mais le premier enregistrement est après 167 | • Couronne de myrte, pesant entre 31 et 32 dr.[7673] de Pnytagoras, roi de Salamine de Chypre (351-332), entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon.<br>• Couronne de laurier en or pesant de 62 à 63 dr., entreposée dans le temple d'Apollon.<br>Cette offrande peut être consacrée par un descendant homonyme de Pnytagoras.<br>• Stèle de bronze comportant un décret honorifique.<br>Il rejoint la flotte achéménide, puis combat à Issos, avant de rejoindre le | • 161B, l. 88 ; 164A, l. 30-31 ; 175Bd, l. 5 ; 199B, l. 21 ; 203B, l. 53 ; 219B, l. 41 ; 287B, l. 61 ; 298A, l. 53 ; 315, l. 8 ; 385a, l. 23<br>• 385a, l. 21-22 ; 421, l. 34 ; 439a, l. 11 ; 442B, l. 12 ; 455Ba, l. 12 ; 461Ba, l. 17 ; 465e, l. 4 ; 1429AI, l. 8 ; 1441AI, l. 98 ; 1450A, l. 63 |

[7671] Vial (2008), p. 86.
[7672] *DCA*, p. 128-129 et 142.
[7673] Pour cette couronne, l'inventaire 385 mentionne un poids de 18 dr. 3 ob.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | camp d'Alexandre à Sidon ; il coula lors du siège de Tyr[7674]. | • 1400, l. 25 ; 1409BaII, l. 113-114 |
| **344** | Polianthès d'Athènes | Athènes | 157 | Statuette de Pan en bronze, d'environ 3 demi-pieds (πανίσκον ὡς τριῶν ἡμιποδίων) de Polianthès d'Athènes, enregistrée dans les offrandes en bronze des exèdres du Sarapieion. | 1416AI, l. 51-52 ; 1417BI, l. 53-54 ; 1442A, l. 23 ; 1452A, l. 37 |
| **345** | Polyarchos fils de Thersandros de Samos | Samos | 240 | Polyarchos fils de Thersandros (ou Thersias ou Thersos) de Samos est donateur d'une « ancienne phiale ». L'offrande est le prix d'un concours sous l'archontat de Lysimachidès. | 298A, l. 56 ; 313a, l. 47 ; 314B, l. 46 ; 320B, l. 8 |
| **346** | Polykleitos de Larissa | Larissa | 279 | Couronne de laurier en or pesant entre 51 dr. 3 ob. et 93 dr. de Polykleitos de Larissa, navarque lagide, vainqueur d'Antigone Monophtalmos en 315[7675], entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon.<br>Il mena des opérations sur les côtes du Péloponnèse avec la moitié de la flotte lagide. Il remonta vers le port égéen de Corinthe Cenchrées, avant de repartir pour la Pamphylie[7676]. Ce fut l'occasion de faire étape à Délos. | 161B, l. 86-87 ; 164A, l. 29-30 ; 199B, l. 21 ; 203B, l. 50 ; 219B, l. 40 ; 227B, l. 7 ; 298A, l. 45 ; 313a, l. 37 ; 385a, l. 12-13 ; 439a, l. 8 ; 442B, l. 9 ; 453B, l. 4 ; 455Ba, l. 9 ; 461Ba, l. 12 ; 469bis, l. 9 ; 1439AbcI, l. 89-90 ; 1441AI, l. 94 ; 1450A, l. 61 |
| **347** | Polymnèstos | Naxos | 240 | Phiale de Polymnèstos, peut-être le proxène de Naxos[7677], entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon, en circulant par la droite. | 298A, l. 12 ; 313a, l. 9 |
| **348** | Poplios | Rome | 181 | Phiale sans décor mesurant 10 doigts sur un socle de Poplios, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon, en allant vers la gauche. | 439a, l. 57 ; 442B, l. 61-62 ; 461Ba, l. 67-68 ; 465f, l. 12 ; 1409BaI, l. 33-34 ; 1439AbcI, l. 30-31 ; 1441AI, l. 55 ; 1450A, l. 42 |
| **349** | Poplios de la *gens Aemilia* | Rome | 157 | Statuette d'homme dans l'Exédrion (ἀνδριαντίδιον ἐν τῶι ἐξεδρίωι) de Poplios de la *gens Aemilia*. | 1416AI, l. 61-62 ; 1417BI, l. 64-65 ; 1442A, l. 27 ; 1452A, l. 43 |
| **350** | Poplios de la *gens Lutatia* | Rome | 167-140 | Tiare tubulaire en or non pesé, clouée sur une base, de Poplios de la *gens Lutatia*, enregistré dans le temple d'Apollon. L'inscription du donateur est en lettre romaine, mais citée en grecque (ἐφ' οὗ ἐπιγραφὴ ῥωμαϊκοῖς γράμμασιν). | 1439Ca, l. 6-11 |
| **351** | Poplios fils de Poplios de la *gens Cornelia Scipiones* | Rome | 188<br>Holleaux estimait que l'offrande datait de 193, car la dédicace mentionne son titre de *stratégos*[7678]. Pour | Couronne de laurier en or, pesant 100 dr. de Poplios fils de Poplios de la *gens Cornelia Scipiones* (Πόπλιος Ποπλίου Κορνήλιος) ou (Πόπλιος Ποπλίου Σκιπίων), proconsul des Romains.<br>Il fut consul pour la seconde fois en 194[7680]. Il s'agit de Scipion l'Africain[7681]. Son frère est également donateur dans l'île (cf. n° 254). | 428, l. 14-15 ; 442B, l. 102 ; 443Bb, l. 27-28 ; 454A, l. 1-2 ; 455Bd, l. 1-2 ; 468bis, l. 8 ; 1429AI, l. 25-26 ; 1450A, l. 68 |

[7674] Baslez (1997), p. 348.
[7675] Diodore, XIX, 62, l. 2-4.
[7676] Baslez (1997), p. 349.
[7677] *IG*, XI, 4, 701.
[7678] Holleaux (1918), p. 21 et 154. L'année 193 correspond à celle qui suit son second consulat, lorsqu'il réalisa son premier voyage en Orient.
[7680] Baslez (1996), p. 220 et Ernst (2018), p. 185, note 33.
[7681] Il fut honoré par les Déliens de la proxénie et d'une couronne d'or. *IG*, XI, 4, 712. Cf. Ferrary (1997), p. 211 (= Ferrary (2017), p. 213).

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | E. Flamment, il faut dater le don entre 190 et 189, lorsque Scipion « accompagna son frère Lucius Cornélius Scipion Asiagenus en Grèce et en Asie Mineure en tant que légat »[7679]. | | |
| **352** | Poseidônios d'Alexandrie | Alexandrie | 156 | Offrande en bronze sur un socle de Poseidônios d'Alexandrie, dans un local inconnu [7682]. Sa famille est bien connue à Délos[7683]. | 1417AI, l. 6 |
| **353** | Posidéos d'Héraclée | Héraclée | • 165-157<br>• 157 | • Vase à boire (*potèrion*) en argent pesant entre 47 dr. 3 ob. et 48 dr. 2 ob., enregistré dans le Sarapieion sous la prêtrise d'Oikôn fils de Diodymos, puis transféré dans l'Artémision, de la part de Posidéos d'Héraclée.<br>• Sorte de phiale sans décor, sur un socle, mesurant environ 6 doigts, enregistrée dans l'Iseion du Sarapieion. | • 1403BbII, l. 62 ; 1412a, l. 56 ; 1417AII, l. 86-87<br>• 1416AI, l. 7-8 ; 1417BI, l. 2 ; 1452A, l. 8-9 |
| **354** | Posidônios du dème de Rhamnonte | Athènes | 146 | Statue d'Hermès en marbre (Ἑρμῆν λίθινον) de Posidônios du dème de Rhamnonte dans le temple d'Isis. | 1442A, l. 74 |
| **355** | Promathiôn fils de Myrmidon de Macédoine | Macédoine | 167-157 | Statue sur une colonnette de Promathiôn fils de Myrmidon de Macédoine, entreposée dans l'Aphrodision.<br>Tréheux associe cet individu à la dédicace d'une statue consacrée à Hermès et Aphrodite[7684]. | 1412a, l. 30 ; 1417AII, l. 6 ; 1423BaII, l. 21 ; 1426BII, l. 8 |
| **356** | Prôtarchos d'Alexandrie | Alexandrie | 146 | Diadème doré (βασίλειον ἐπίχρυσον) de Prôtarchos d'Alexandrie, entreposé dans le temple d'Isis.<br>Est-ce le même qui reçoit une statue d'un inconnu[7685] ? | 1442A, l. 59 |
| **357** | Prôtogénès fils de Diodotos d'Alexandrie | Alexandrie | 156 | Flambeau de Prôtogénès fils de Diodotos d'Alexandrie, enregistré dans le Gymnase. Il consacre le flambeau gagné lors de la lampadédromie des éphèbes aux *Rhômaia*[7686]. | 1417AI, l. 127-128 |
| **358** | Prôtogénès du dème de Sounion | Athènes | Avant 146 | Tétradrachme attique, entreposé dans le Sarapieion. | 1442A, l. 66 |
| **359** | Prôtos fils de Pythiôn de Cos | Cos | • 157<br>• 146-145 | • Statuette d'Apollon en marbre, entreposée dans une niche (ἀπολλωνίσκον λίθινον ἐν τῶι τοίχωι) de Prôtos. L'offrande est enregistrée dans l'inventaire des exèdres du Sarapieion. Selon Tréheux [7687], il est possible | • 1416AI, l. 21-22 ; 1417BI, l. 21-22 ; 1452A, l. 21<br>• 1442A, l. 70 |

[7679] Polybe, XXI, 4-24 ; Tite-Live, XXXVII ; Cicéron, *Pour Murena*, XXXII et Justin, *Abrégé des Histoires philippiques de Trogue-Pompée*, XXXI, 7, 2. Cf. Flamment (2008), p. 371-372.
[7682] Ce local pouvait contenir du matériel et des objets usagés. Cf. *Actes*, p. 72.
[7683] Tréheux (1992), p. 73.
[7684] *ID*, 2408. Cf. Tréheux (1992), p. 73.
[7685] *ID*, 2015.
[7686] *ID*, 1950.
[7687] Tréheux (1992), p. 74.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | d'associer cet individu à Prôtos fils de Pythiôn de Cos, dédicant aux divinités égyptiennes en son nom et celui de ses enfants : Philouménè et Pythiôn[7688].<br>• Tétradrachme dans l'Iseion. | |
| **360** | Prusias II de Bithynie | Bithynie | • 162<br>• 167-130 | • Grande phiale sur un socle, ayant un masque en décor, non pesée (φιάλη μεγάλη ἐν πλαισίωι ἔχουσαν πρόσωπον ἄστατον), transportée du Pythion vers le temple d'Apollon.<br>• Offrande dans un édifice anonyme. | • 1408AI, l. 27 ; 1428II, l. 28 ; 1430f, l. 5 ; 1443AII, l. 43 ; 1450A, l. 193<br>• 1427, l. 4 |
| **361** | Ptolémaios fils d'untel d'Athènes | Athènes | 155 | Petit autel en verre recouvert d'or ayant une base en ivoire et bois de Thya, entreposé dans le temple d'Apollon (βωμίσκον ὑάλινον περικεχρυσωμένον βάσιν ἔχοντα ἐξ ἐλέφαντος καὶ θύας), de Ptolémaios fils d'untel d'Athènes. | 1429AII, l. 24-26 ; 1431, l. 38-39 ; 1432AbI, l. 49-51 ; 1450A, l. 92 |
| **362** | Ptolémée Kéraunos, fils de Ptolémée Ier et d'Eurydice | Lagide | 156 | Bouclier de fantassin avec un foudre plaqué d'or comme épisème (θυρεὸν πεζικὸν περίχρυσον, ἔχοντα κεραυνὸν ἐπίχρυσον), enregistré dans l'*oikos* devant l'Ékklésiastérion[7689]. | 1417AI, l. 25-27 |
| **363** | Ptolémée de Telmessos, petit fils de Ptolémée Ier Sôter, fils du roi Lysimaque et de la reine Arsinoé II | Macédoine puis Lagide[7690] | • 156<br>• 156<br>• 200<br>• 156<br>• 167-157<br>• 156<br>• 156 | **Ptolémée fils de Lysimaque, prince de Telmessos**<br>• Effigie de bronze d'Arsinoé, enregistrée dans l'*oikos* devant l'Ékklésiastérion[7691].<br>• Statue de culte en marbre sur une base (ἄγαλμα λίθινον ἐμ πλινθείωι), dans l'*oikos* devant l'Ékklésiastérion.<br>• Tableau d'Arsinoé, dans l'*oikos* devant l'Ékklésiastérion.<br>• Tableau du roi Lysimaque, sans volets, enregistré dans l'*oikos* devant l'Ékklésiastérion.<br>• Bouclier de cavalier, recouvert d'or, ayant une image à l'encaustique (θυρεὸν ἱππικὸν ἐπίχρυσον, ἔχοντα ἔγκαυμα), enregistré dans l'*oikos* devant l'Ékklésiastérion.<br>• *Chitôn mésoleukos*, enregistré dans l'*oikos* devant l'Ékklésiastérion.<br>**Ptolémée, adopté par Philadelphe**<br>• Bouclier de fantassin portant un foudre plaqué d'or comme épisème (θυρεὸν πεζικὸν περίχρυσον, ἔχοντα κεραυνὸν ἐπίχρυσον), enregistré dans l'*oikos* devant l'Ékklésiastérion. L'identification de ce personnage est reprise de Vallois [7692]. Cependant, cette offrande semble mieux appropriée à Ptolémée Kéraunos (ci- | • 1417AI, l. 8-9 ; 1426AII, l. 23-24<br>• 1417AI, l. 9-10<br>• 372A, l. 164 ; 403, l. 8 ; 1417AI, l. 12-13 ; 1426AII, l. 26-27<br>• 1417AI, l. 13-14 ; 1426AII, l. 27-28.<br>• 1412h, l. 6-7 ; 1417AI, l. 24-25<br>• 1417AI, l. 29-30<br>• 1417AI, l. 25-27 |

[7688] *ID*, 2119.
[7689] Roussel (1916), p. 242 et Bruneau (1970), p. 533.
[7690] Il reçoit la cité de Telmessos en 260 et meurt l'année suivante, l'origine macédonienne semble donc mieux indiquée.
[7691] *Actes*, p. 72.
[7692] Vallois (1929), p. 302.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | dessus). C'est du moins l'hypothèse de Bruneau[7693]. | |
| **364** | Ptolémée fils de Lysimaque de Telmessos[7694], petit fils de Ptolémée de Telmessos | Telmessos | 188[7695] | Phiale sans décor, d'environ un pied, disposée dans une alcôve du mur, dans le *prodomos* du temple d'Apollon, en allant vers la gauche.<br>Dans l'inventaire 1432, la phiale est enregistrée sous le nom des archontes Chairéas et Téléstokritos et non de Ptolémée. | 427, l. 15 ; 428, l. 7 ; 439a, l. 84-85 ; 442B, l. 94-95 ; 443Bb, l. 21 ; 448B, l. 17-18 ; 1412h, l. 6-7 ; 1432AbII, l. 76-77 ; 1441AI, l. 28 ; 1443AI, l. 40 ; 1450A, l. 27-28 |
| **365** | Ptolémée Ier | Lagide | • 279<br>• 279<br>• 165-157<br>• 279<br>• 314-250<br>• 279<br>• 279 | **Ptolémée fils de Lagos de Macédoine (avant 306)**<br>• *Kylix* thériclénne [7696] en or pour Aphrodite, entreposée dans l'Artémision. Son poids oscille entre 235 dr. et 239 dr.<br>À partir de l'inventaire 367, le poids de 433 dr. est parfois indiqué, ce qui est un lapsus selon Tréheux[7697].<br>M.-F. Baslez montre qu'en 308, la flotte lagide traverse l'Égée de Cos à Corinthe[7698]. C'est dans ce contexte que Ptolémée fit cette offrande. La dédicace à Aphrodite s'explique par le fait que l'union avec Bérénikè donna naissance à un fils l'année précédente en 309[7699].<br>**Ptolémée Sôter (après 306)**<br>• Couronne de lierre en or, pesant environ 140 dr., entreposée dans l'Artémision.<br>• Offrande inconnue (certainement associée à un autre don de Ptolémée Ier, car c'est l'unique mention de la seconde domination athénienne).<br>• Couronne de lierre, pesant entre 140 et 150 dr., enregistrée dans le *prodomos* du temple d'Apollon. À partir de l'inventaire 385, elle est décrite comme cassée et possédant 5 grappes de fruit de lierre (διαλελυμένος, καὶ κόρυμβοι *5*). La couronne pèse alors entre 106 et 107 dr.<br>• Couronne de lierre pesant entre 90 et 97 dr.<br>Selon Tréheux, le poids de la couronne de l'inventaire 223, qui est de 90 dr., doit être corrigé en 140 dr.[7700] Il ignore donc l'inventaire lacunaire de 221, dont un poids de 97 dr. est indiqué pour une couronne. Selon les éditeurs des *Inscriptions Graecae*, le dédicant serait Ptolémée Sôter, mais la restitution de ce dernier est totale. Cette couronne est seulement mentionnée dans deux inventaires. Il est possible que ce soit une | • 161B, l. 27 ; 162B, l. 21 ; 164A, l. 80 ; 199B, l. 54 ; 203B, l. 80 ; 208, l. 14 ; 219B, l. 12 ; 223B, l. 13 ; 287B, l. 11 ; 296B, l. 28 ; 298A, l. 131-132 ; 313b, l. 102-103 ; 314Ba, l. 112-113 ; 367, l. 5 ; 385bis, l. 7 ; 396B, l. 65 ; 399B, l. 114 ; 439b, l. 24 ; 442B, l. 181 ; 443Bb, l. 105 ; 444B, l. 24 ; 461Bb, l. 15<br>• 161B, l. 56 ; 162B, l. 44-45 ; 164A, l. 94 ; 199B, l. 63 ; 203B, l. 74 ; 208, l. 4-5 ; 219B, l. 39 ; 283, l. 14 ; 287B, l. 2 ; 296B, l. 19 ; 298A, l. 123 ; 313a, l. 96<br>• 1403BaI, l. 2 ; 1414d, l. 4<br>• 161B, l. 84 ; 164A, l. 26 ; 193, l. 2 ; 194, l. 10 ; 199B, l. 20 ; 203B, l. 48 ; 219B, l. 39 ; 220, l. 4 ; 227B, l. 4 ; 229B, l. 12 ; 287B, l. 56 ; 298A, l. 43 ; 313a, l. 35 ; 385a, l. 11 ; 421, l. 28 ; 439a, l. 7 ; 442B, l. 8 ; 453B, l. 3 ; 455Ba, l. 8 ; 461Ba, l. 10 ; 465d, l. 9 ; 1439AbcI, l. 87 ; |

[7693] Bruneau (1970), p. 533.
[7694] *Comptes 2*, p. 166 et Tréheux (1992), p. 16.
[7695] Tréheux (1992), p. 16.
[7696] Thèriklès était un potier corinthien célèbre pour ses grandes coupes noires.
[7697] Tréheux (1992), p. 15.
[7698] Il conquit Corinthe et Sicyone : Bruneau (1970), p. 516. Sur l'expédition : Will (2003), p. 67-70.
[7699] Baslez (1997), p. 351.
[7700] Tréheux (1992), p. 15.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | erreur des hiéropes. Dans ce cas, l'offrande doit être rattachée à la précédente. Pour Bruneau, cette couronne est identique à celle de lierre offerte par Ptolémée Lagos dans l'Artémision[7701].<br>• Couronne de myrte en or, pesant entre 192 et 193 dr., enregistrée dans l'Artémision.<br>• Couronne de myrte en or, pesant entre 71 et 80 dr., consacrée par sa sœur et seconde épouse Bérénikè au nom de Ptolémée, enregistrée dans l'Artémision. Tréheux, mentionne par erreur le don d'une phiale à la place de la couronne de myrte[7702]. | 1441AI, l. 92 ; 1450A, l. 60<br>• 221B, l. 2 ; 223B, l. 7<br>• 161B, l. 51-52 ; 162B, l. 41 ; 164A, l. 90 ; 199B, l. 60 ; 203B, l. 76-77 ; 208, l. 7-8 ; 219B, l. 7 ; 223B, l. 10 ; 287B, l. 5-6 ; 296B, l. 19-20 ; 298A, l. 123 ; 314Ba, l. 106<br>• 161B, l. 52-53 ; 162B, l. 42 ; 164A, l. 90 ; 199B, l. 61 ; 203B, l. 77 ; 208, l. 8 ; 223B, l. 10 ; 287B, l. 6 ; 296B, l. 22 ; 298A, l. 126 ; 313a, l. 98 ; 1400, l. 38 ?; 1403BbI, l. 58-59 |
| **366** | Ptolémée II | Lagide | • 300-275<br>• 276<br>• 241 | • Phiales déposées par des théores, entreposées dans le temple d'Apollon (Cf. plus haut).<br>• Fondation des Ptolémaia I.<br>• Fondation des Ptolémaia II. | • 187, l. 10 ; 199B, l. 13, 31 ; 226bis, l. 12, 18 ; 250, l. 12 ; 287B, l. 49, 84, 86 ; 296B, l. 15, 18 ; 298A, l. 24, 118, 120 ; 310, l. 12 ; 313a, l. 93 ; 320B, l. 5, 6 ; 338Bc, l. 9, 10 ; 358, l. 6 ; 1403BbI, l. 65, 75 ; 1414a, l. 6 ; 1425I, l. 8, 17<br>• 164B, l. 3, 7 ; 189, l. 12 ; 199B, l ; 61 ; 224B, l. 2, 6, 7, 9, 10, 12, 15, 17, 19 ; 243, l. 3, 7, 10, 22 ; 245B, l. 9 ; 246, l. 12, 19 ; 248, l. 5, 11, 12 ; 287B, l. 98-112, 128 ; 297B, l. 44-50 ; 298A, l. 70,-75 ; 313a, l. 57 ; 314B, l. 58 ; 320B, l. 20-24 ; 338Bc, l. 26-31 ; 366A, l. 53-54<br>• 297B, l. 51, 52 ; 298A, l. 75, 77 ; 313a, l. 61 ; 314B, l. 65 ; 320B, l. 24 ; 338Bc, l. 31 ; 366A, l. 54 |

[7701] Bruneau (1970), p. 517.
[7702] Tréheux (1992), p. 15.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **367** | Ptolémée III | Lagide | • 275-225<br>• 156<br>• 241 | • Offrande du roi.<br>• Offrande du roi.<br>• Fondation des Ptolémaia III. | • 1312, l. 9<br>• 1421BcdI, l. 6<br>• 297B, l. 53, 54 ; 298A, l. 78 ; 313a, l. 62 ; 314B, l. 67 ; 320B, l. 26 ; 338Bc, l. 34 |
| **368** | Ptolémée II ou III | Lagide | 165-157 | Fondation des Ptolémaia II ou III | 1403BbI, l. 62 ; 1421Bcd, l. 6, 10 ; 1425I, l. 4-5 ; 1443BII, l ; 83 |
| **369** | Ptolémée V | Lagide | 179 | Phiale à Apollon, Artémis et Létô, donnée avec son épouse Cléopâtre. | 442B, l. 139-140 ; 443Bb, l. 59 |
| **370** | Roi Ptolémée indéterminé | Lagide | • 274<br>• 235<br>• 167-130<br>• 235<br>• 156-145 (offrande enregistrée dès l'Indépendance)<br>• Première attestation en 209, mais fondation entre 224 et 209[7703]. | • Quatre phiales, entreposées dans le Hiéropoion.<br>• Offrande inconnue (texte lacunaire).<br>• Deux *Kaliades*, entreposés dans le temple aux sept statues.<br>• Phiale sur un socle, ayant un masque d'Apollon, entreposée dans le *prodomos* du Pôrinos.<br>• Phiale à décor de noix sur une base, offerte par les théores envoyés par Ptolémée.<br>• Fondation des *Theuergesia*. | • 199B, l. 91-92<br>• 314B, l. 37 ; 324, l. 20<br>• 1446, l. 18-20<br>• 314B, l. 104 ; 1403BbI, l. 61-62 ; 1425I, l. 5 ; 1443BII, l. 83<br>• 1403BbI, l. 75-77 ; 1425I, l. 18-19 ; 1443BII, l. 90<br>• 363, l. 53 ; 366A, l. 65, 73, 76, 92-93 ; 396B, l. 28 ; 421, l. 79 ; 424, l. 11 ; 435, l. 5 ; 438, l. 2 ; 439a, l. 51 ; 442B, l. 54 ; 455Bb, l. 18 |
| **371** | Pyrgotélès | Rhodes | 153 | Sorte de phiale sans décor mesurant 3 palmes de Pyrgotélès, enregistrée dans le *prodomos* du temple d'Apollon. Selon le *LGPN*, le nom est typique de Rhodes. | 1421AcdII, l. 14-15 ; 1432BbII, l. 34-35 |
| **372** | Pyrrhos fils de Ménandros | Athènes | 157 | *Klinè* décorée de figurines à pied de buis, entreposée dans le Pastophorion (κλίνην πυξινόποδα ἔχουσαν ζωιδάρια ἐν τοῖς ποσίν). Il serait identifiable avec un archonte athénien selon M.-F. Baslez[7704]. | 1416AI, l. 19-20 ; 1417BI, l. 18 ; 1452A, l. 19 |
| **373** | Sarapiôn fils d'Ammônios du dème de Pambôtadès | Athènes | 157 | Statuette (τύπιον) de Sarapiôn fils d'Ammônios du dème de Pambôtadès, entreposée dans le Sarapieion. | 1416AI, l. 56 ; 1417BI, l. 59 ; 1442A, l. 25 ; 1452A, l. 40 |
| **374** | Satyros du dème de Kèphisia | Athènes | 156 | Statuette de Pallas, mesurant environ 2 pieds, dans une niche, (παλλάδιον ὡς δίπουν ἐν θυρίδι) de Satyros du dème de Kèphisia, enregistrée dans le Gymnase. | 1417AI, l. 137 |
| **375** | Satyros fils d'Eumènos de Samos | Samos | 181 | Auloi consacrés par l'aulète Satyros fils d'Eumènos de Samos.<br>Les Déliens élèvent sa statue dans le théâtre[7705]. | 439a, l. 57 ; 442B, l. 62 ; 461 Ba, l. 68 ; 465f, l. 12 |
| **376** | Séleucos Ier Nikatôr | Séleucide | • 150<br>• 274<br>• 267 | • Trois phiales, enregistrées dans le temple d'Apollon.<br>• Sorte de coupe à boire (βατιάκιον). Pour | • 1441A, l. 25-26 ; 1450A, l. 26<br>• 199B, l. 8 |

[7703] Bruneau (1970), p. 525-528 et Chankowski (2019), p. 124.
[7704] Baslez (1977), p. 373. Cf. Dunand (1973), II, p. 211.
[7705] *IG*, XI, 4, 1079.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | • 279<br>• 153<br>• 167-130<br>• 167-130 | Tréheux cette coupe se confond avec une phiale[7706].<br>• Petite phiale sans décor, en argent, d'environ 3 palmes, dans le *prodomos* du temple d'Apollon, en allant vers la droite.<br>• Trière en argent[7707], pesant 1544, 1554 ou 1700 dr. selon les inventaires, dans le temple d'Apollon (τριήρης ἀργυρᾶ, βασιλέως Σελεύκου ἀνάθημα, ὁλκὴν δραχμαὶ *1700 dr.*)<br>Selon Athénée, il existait un vase nommé trière[7708], mais l'objet est probablement une maquette, en raison de son poids.<br>L'offrande peut être rapprochée de l'affrontement de Ptolémée contre Antigone en 315[7709]. Séleucos avait alors un commandement naval, pouvant justifier le don. Il prit Chypre pour les Lagides, puis cingla vers Lemnos avant de revenir à Cos, sans doute en passant par Délos[7710].<br>• Tétrère avec des cordages de bronze (τετρήρη, ἧς ὁλκὴ σὺν τοῖς προσοῦσιν χαλκοῖς καλυδρίοις). L'offrande pèse entre 1700 dr. et 5700 dr. selon les inventaires (1432, pour le poids le moins élevé, et 1441, pour le poids le plus élevé).<br>Il est possible que cet objet soit en fait la trière en argent ci-dessus. Les deux offrandes ne se retrouvent jamais ensemble dans les inventaires. D'autre part, il y a une confusion dans la présentation du poids des dons. En effet, les deux objets pèseraient selon certains inventaires 1700 dr. Si les offrandes sont dissociées, la tétrère pèserait plutôt 5700 dr., et les hiéropes auraient confondus avec le poids de la trière. Du reste, Dürrbach et Bruneau estiment que cette offrande est identique à la précédante[7711]. La confusion tétrère/trière serait fréquente. Cependant, ils expliquent que la différence de poids serait à imputer à la prise en compte des cordages de bronze. Mais quel genre de maquette pourrait avoir des cordages de bronze pesant 4000 dr., alors que le navire d'argent en pèse maximum 1700 ?<br>• Phiale consacrée en son nom dans le temple aux sept statues.<br>• Offrande non identifiée (texte lacunaire). | • 205Aa, l. 10 ; 229B, l. 9 ; 287B, l. 36 ; 298A, l. 7 ; 1432BbII, l. 42 ; 1439AaI, l. 13 ; 1450A, l. 18<br>• 161B, l. 78 ; 164A, l. 20-21 ; 184, l. 12 ; 185B, l. 1 ; 186, l. 10-11 ; 192, l. 7 ; 199B, l. 10 ; 203B, l. 41 ; 205Aa, l. 25-26 ; 219B, l. 50 ; 280b, l. 10 ; 287B, l. 48-49 ; 298A, l. 23-24 ; 313a, l. 19 ; 385a, l. 60 ; 421, l. 59 ; 423, l. 5 ; 439a, l. 29-30 ; 442B, l. 31 ; 461Ba, l. 39<br>• 1430d, l. 19-20 ; 1432AbII, l. 55-56 ; 1441AII, l. 91-92 ; 1443AII, l. 12 ; 1450A, l. 174-175<br>• 1410b, l. 8<br>• 1473, l. 10 |
| **377** | Séleucos IV | Séleucide | 178 | Phiale sans décor mesurant environ un pied, | 443Bb, l. 75-76 ; 468, l. |

[7706] Tréheux (1959), p. 338.
[7707] Baslez (1997), p. 354.
[7708] Athénée, *Deipnosophistes*, Xi, 500f.
[7709] Baslez (1997), p. 349.
[7710] Diodore, XIX, 62, 4-6 et 63, 3-4.
[7711] *Comptes 2*, p. 164 et Bruneau (1970), p. 574.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Philopatôr | | | financée par Lamédôn (Cf. plus haut). | 10 ; 1403AbII, l. 78 ; 1409BaI, l. 41-43 ; 1410b, l. 8 ; 1413b, l. 17 ; 1439AbcI, l. 37-39 ; 1441AI, l. 61 ; 1450A, l. 45 |
| **378** | Sextos de Rome | Rome | • 167-140<br>• 145-142 | • Petite bague en fer recouverte d'or et sertie d'une petite pierre, possédant une chaînette d'argent (δακτυλίδιον ἐπὶ ταινιδίου ὑπόχρυσον σιδηροῦν λιθάριον ἔχον καὶ ἁλύσιον ἀργυροῦν) de Sextos de Rome[7712]. L'offrande est entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon.<br>Il est nommé Sektos dans l'inventaire 1450.<br>Par erreur, la bague est inscrite comme plaquée de bronze dans l''inventaire 1441.<br>• Couronne pesant 100 dr. avec le fil de Sektos de Rome.<br>E. Flamment explique que les couronnes pesant 100 dr. revêtent une dimension « officielle » [7713] . Cet individu serait « Sextus Digitus, légat de Scipion Asiagenus en 190 av. J.-C. »[7714]. | • 1439AbcI, l. 66-68 ; 1441AI, l. 78 ; 1450A, l. 54<br>• 1443AI, l. 104-105 ; 1450A, l. 74 |
| **379** | Sicéliotes | Sicile | 265-255 | Offrande des Sicéliotes (οἱ Σικ[ελιῶται] et Σικελία), entreposée dans le *prodomos* du temple des sept statues.<br>Les inventaires sont très lacunaires. | 250, l. 10 ; 256, l. 6 |
| **380** | Simias de Macédoine | Macédoine | 269 | Phiale de bronze d'un pied, de Simias (ou Simmias) de Macédoine[7715], entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon.<br>Il peut s'agir d'un officier d'Alexandre le Grand[7716]. Ce serait le fils d'Andromènès et le frère d'Amyntas, Attalos et Polémon. Simmias nait vers 360. Il commanda le bataillon de son frère Amyntas en son absence. Face à son inexpérience, le commandemant fut assuré par Philippe fils de Balacros. Simmias disparait des sources vers 330. | 203B, l. 39 ; 205Aa, l. 22 ; 244, l. 9 ; 287B, l. 42 ; 298A, l. 14 ; 313a, l. 11 ; 1409BaI, l. 8 ; 1441AI, l. 39 ; 1450A, l. 34 |
| **381** | Simichè de Mykonos | Mykonos | 279 | Collier garni de 92 lances de Simichè de Mykonos[7717]. (En 279 et 273, le lapicide inscrit par erreur 82 lances). | 161B, l. 23 ; 162B, l. 18 ; 164A, l. 83 ; 199B, l. 57 ; 203B, l. 86 ; 208, l. 24 ; 219B, l. 15 ; 223B, l. 20 ; 280aB, l. 7 ; 287B, l. 17 ; 295, l. 11-12 ; 296B, l. 46 ; 298A, l. 149 |
| **382** | Simiôn fils d'Agèsidamos de Rhodes | Rhodes | 276 | Phiale sans décor, dont la partie bombée est dorée, sur un socle, du peuple de Rhodes sous l'archithéore Simiôn fils d'Agèsidamos de Rhodes et entreposée dans le *prodomos* du temple des sept statues. | 164B, l. 3-4 ; 199B, l. 28 ; 298A, l. 115-116 ; 338Bc, l. 5 ; 358, l. 2 |
| **383** | Simos de Milet | Milet | • 302 | • Petite *kylix* de Simos de Milet. | • 145, l. 54 |

[7712] Prêtre (2012), p. 104.
[7713] Flamment (2008), p. 372.
[7714] Tite-Live, XXXVII, 4-2. Cf. Vial et Baslez (1987), p. 302-303 et Flamment (2008), p. 373.
[7715] Heckel (2006), p. 249, signale deux Simmias, mais le second est un cavalier originaire d'Orchomène. Il revint dans sa patrie après l'expédition d'Ecbatane en 330. Son trajet de retour implique un passage par Délos.
[7716] Arrien, III, 11, 9 et III, 14, 4. Heckel (2006), p. 249, 339 et *stemma*, p. 387.
[7717] Prêtre (2012), p. 176-177.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | • 312 | • Protomé de bœuf, pesant 36 dr. | • 137, l. 18 ; 145, l. 54 ; 154B, l. 40 |
| **384** | Smikythiôn du dème d'Anagyronte | Athènes | 140 | Petite couronne en or, non pesée (στεφάνιον χρυσοῦν, ἄστατον διὰ τὸ καρδίαν ἔχειν χαλκῆν) de Smikythiôn du dème d'Anagyronte, entreposée dans le temple d'Apollon. | 1450A, l. 110 |
| **385** | [Sm?]ithôn fils de Tèlégnôtos de Mélos | Mélos | 167-130 | Offrande de [Sm?]ithôn[7718] fils de Tèlégnôtos de Mélos. Il est aussi possible qu'il se nomme Aithôn[7719]. | 1400, l. 38 ; 1403BbI, l. 56 |
| **386** | Sôkratès de Tarente | Tarente | • 167-140<br>• 146<br>• 146 | • Phiale, mesurant environ un pied, de Sôkratès de Tarente, entreposée dans le temple d'Apollon.<br>• Sorte de phiale mesurant 10 doigts, selon une hypothèse de Tréheux[7720]. L'ethnique n'est pourtant pas indiqué. Offrande enregistrée dans le Sarapieion.<br>• Statuette d'Apollon en bronze sur une colonnette (ἀπολλωνίσκον ἐπὶ κιονίου). Offrande enregistrée dans le Sarapieion[7721]. | • 1439AbcII, l. 53-54 ; 1450A, l. 113<br>• 1442A, l. 71<br>• 1442A, l. 73 |
| **387** | Sôpatros de Syracuse | Syracuse | 156 | Phiale sans décor, de 3 palmes, de Sôpatros de Syracuse, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon. | 1421AcdII, l. 6-7 ; 1432BbII, l. 2728 ; 1449AaI, l. 23-24 ; 1450A, l. 14-15 |
| **388** | Sôpatros fils d'Hermôn de Bargylia | Bargylia | 165-157 | Vase à boire (*potèrion*) en argent, ayant les masques de Sarapis et d'Isis (πρόσωπον Σαράπιδος καὶ Ἴσιδος), pesant entre 73 dr. de Sôpatros fils d'Hermôn de Bargylia, enregistré dans le Sarapieion. | 1403BbII, l. 77-79 ; 1412a, l. 63 ; 1417AII, l. 104-106 |
| **389** | Sôtas le Crétois | Crète | 157 | Statuette d'enfant (παιδικὸν) de Sôtas le Crétois, entreposée à droite de l'entrée du dromos du Sarapieion. | 1416AI, l. 33-34 ; 1417BI, l. 34 ; 1452A, l. 28 |
| **390** | Stratôn d'Arados | Arados | 235/4 | Phiale ayant les visages d'Apollon et d'Artémis, mesurant environ un pied, de Stratôn d'Arados. Il peut être le fils de Iasôn, selon une hypothèse de Tréheux[7722]. | 313a, l. 9 ; 1423AbII, l. 1-2 ; 1432BbII, l. 17-19 ; 1449AabII, l. 6 ; 1450A, l. 11 |
| **391** | Stratôn d'Étolie | Étolie | 279 | Bague dorée (δακτύλιος περίχρυσος) pesant 5 dr. de Stratôn d'Étolie. | 161B, l. 24-25 ; 162B, l. 19 ; 164A, l. 73 ; 199B, l. 50 |
| **392** | Stratôn fils de Prôtogénès de Paros | Paros | 183 | Vase à boire (*potèrion*) en argent de Stratôn fils de Prôtogénès de Paros et de son codonateur Philôtas fils de Prôtéas, entreposé dans le Sarapieion.<br>L'inventaire 1417 mentionne par erreur le patronyme Prôtéas pour Stratôn. Le patronyme de Philôtas a induit l'erreur. | 1307, l. 4-5 ; 1403BbII, l. 60 ; 1412a, l. 55 ; 1417AII, l. 83 |
| **393** | Stratonikè[7723] | Antigonide, puis Séleucide | • 274<br>• 279<br>• 276<br>• 250<br>• 250 | • Trois phiales, mesurant environ 3 palmes, sur un socle de Stratonikè de Macédoine, enregistrées dans le Pôrinos (φιάλας ἐμ πλινθείωι τρεῖς, ἀνάθημα Στρατονίκης Μακέτας).<br>• Deux grands cratères d'argent cannelés, | • 199B, l. 71 ; 205Ab, l. 31 ; 219B, l. 62 ; 223B, l. 5 ; 226B, l. 4 ; 226bis, l. 11 ; 287B, l. 83 ; 296B, l. 14-15 ; 298A, l. |

[7718] Nom attesté à Mélos : *IG*, XII, 3, 1139.
[7719] *Actes*, p. 4 et Tréheux (1992), p. 77 et 81.
[7720] Tréheux (1992), p. 78.
[7721] Ernst (2018), p. 198, note 58.
[7722] Tréheux (1992), p. 78.
[7723] Bruneau (1970), p. 546-550.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | • 250<br>• 250<br>• 250<br>• 250<br>• 250<br>• 250<br>• 250-167<br>• 240<br>• 155<br>• 279<br>• 250<br>• 265-255<br>• 241<br>• 279 | sur des bases en marbre (κρατῆρες ἀργυροῖ μεγάλοι δύο ῥαβδωτοί) non pesés, enregistrés dans le temple d'Apollon.<br>• Colliers ras du cou, des phiales, deux anneaux de jambes, un bracelet de type oriental (περιδέραια τὰ Δημητρίου καὶ φιάλια καὶ περισκελίδα καὶ ψέλιον), entreposés dans l'Artémision (Stratonikè fait don d'objets appartenant à son père, cf. plus haut)[7724].<br>• Couronne d'or, pour la statue de culte d'Apollon (στέφανος χρυσοῦς ᾧι τὸ ἄγαλμα ἐστεφάνωται), pesant 609 dr., enregistrée dans le temple d'Apollon.<br>• Trois couronnes d'or, qui couronnent les Charites (στέφανοι χρυσοῖ τρεῖς οἷς αἱ Χάριτες ἐστεφάνωνται), enregistrées dans le temple d'Apollon.<br>• Trois bijoux : un collier[7725] tressé en or, avec 48 pièces en forme de bouclier et une dernière pièce coupée en deux, servant de fermoir[7726], deux boucliers étaient situés de chaque côté du bouclier central, 141 pendants y étaient fixés, 3 par 3, sous les boucliers ; et deux bagues, enregistrées dans le temple d'Apollon, dont une possède une cornaline (*sardion*) avec l'épisème de Nikè et l'autre une cornaline avec l'épisème Apollon. Cette dernière, pesant entre 33 dr. et 46 dr. 3 ob.[7727], est consacrée à Létô (καθετῆρα διάλιθον, ἄστατον, κηρίαν ἔχοντα ὑπεραμμένην καὶ θυρεοὺς τετταράκοντα ὀκτὼ καὶ ἡμίση δύο, καὶ ἐμ μέσωι μύρτα καὶ ἀθύρματα, ὧν ὁλκὴ σὺν τοῖς ἀποπεπτωκόσιν ἀθύρμασιν δυσὶν καὶ μύρτοις τρισίν vac. δακτύλιον σάρδιον ἔχοντα γλύμμα Ἀπόλλωνος, ἀνάθημα Στρατονίκης, ὁλ. […]· ἄλλον δακτύλιον ἔχοντα σάρδιον ἐν τῶι γλύμματι Νίκης, ἀνάθημα Στρατονίκης, ὁλ. σὺν τῶι κίρκωι *36 dr.*)<br>Les cornalines sculptées, qui sont fixées sur les bagues sont des sceaux.<br>• Vingt médaillons[7728] ornementaux en onyx, tenus par une chaîne en or avec 432 anneaux, mesurant 2 pieds et un demi-pied. Offrande enregistrée dans le temple d'Apollon (ἀσπιδίσκαι ὀνύχιναι ΔΔ, | 117 ; 314B, l. 102 ; 338Bc, l. 4 ; 1403BbI, l. 71-72 ; 1425I, l. 14-15<br>• 161B, l. 77-78 ; 186, l. 10 ; 199B, l. 9 ; 203B, l. 41 ; 205Aa, l. 26 ; 219B, l. 49 ; 287B, l. 48 ; 298A, l. 22 ; 310, l. 13 ; 313a, l. 18 ; 421, l. 57 ; 423, l. 3 ; 439a, l. 27-28 ; 442B, l. 29 ; 455Ba, l. 29-30 ; 461Ba, l. 36-37 ; 1401ab, l. 3 ; 1429BI, l. 76-78 ; 1432AbII, l. 49-50 ; 1441AII, l. 87-88 ; 1450A, l. 172-173<br>• 164A, l. 74-75 ; 199B, l. 51 ; 203B, l. 69 ; 223B, l. 28 ; 261, l. 5 ; 287B, l. 20-21 ; 296B, l. 37 ; 298A, l. 141 ; 313b, l. 109 ; 399B, l. 139 ; 407, l. 10 ; 442B, l. 200 ; 443Bb, l. 124 ; 444B, l. 43-44 ; 461Bb, l. 32 ; 469, l. 22 ; 1409BaI, l. 97-98 ; 1443BI, l. 109<br>• 287B, l. 66-67<br>• 287B, l. 67-68 ; 298A, l. 30 ; 380, l. 6-7 ; 385a, l. 6-7 ; 421, l. 25 ; 439a, l. 5 ; 442B, l. 5-6 ; 455Ba, l. 5 ; 461Ba, l. 6-7 ; 465d, l. 6 ; 469bis, l. 6 ; 1439AbcI, l. 85 ; 1441AI, l. 91-92 ; 1450A, l. 60<br>• 287B, l. 68-70 ; 298A, l. 28-30 ; 313a, l. 23-24 ; 380, l. 3-6 ; 385a, l. 3-6 ; 421, l. 23-25 ; 439a, |

[7724] Prêtre (2012), p. 187-188.

[7725] Sur les colliers de type *kathetèr*, voir Prêtre (2012), p. 129-134.

[7726] Les orfèvres portent une grande attention aux fermoirs à la période hellénistique. Ils sont parfois plus ornés que la parure du collier. Cf. Prêtre (1997), p. 376.

[7727] Sur le poids de l'offrande, voir Prêtre (2012), p. 113-114. Il y a une erreur dans l'inventaire 439, car le poids augmente de 36 dr. à 46 dr. 3 ob. Une hypothèse de C. Prêtre est que Stratonikè est consacrée une deuxième bague vers 198 (inventaire 380), consacrée à Apollon et Artémis et qui pesait 36 dr., alors que la précédente, consacrée à Apollon seul, pesait 33 dr.

[7728] Prêtre (2012), p. 61-63.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | βασιλίσσης Στρατονίκης ἀναθέματα, ἐν χρυσίωι ἐνδεδεμέναι· τούτων αἱ δύο ἅλυσιν ἔχουσιν).<br>• Carquois « d'Héraklès » rehaussé d'or, avec une flèche scythe et une bandelette d'or portant l'inscription : « La reine Stratonikè fille du roi Démétrios et de la reine Phila, à Apollon délien » (φαρέτρα ἡρακλεωτικὴ χρυσοποίκιλτος τόξον ἔχουσα· ταινία χρυσῆ, ἐφ' ἧς ἐπιγραφή· βασίλισσα Στρατονίκη βασιλέως Δημητρίου καὶ βασιλίσσης Φίλας Ἀπόλλωνι Δηλίωι). Offrande enregistrée dans le temple d'Apollon.<br>• Trois chasse-mouches avec des poignées, dont une en ivoire, une autre décorée d'or et la dernière en onyx. Un éventail ayant une poignée d'ivoire (μυοσόβαι τρεῖς λαβὰς ἔχουσαι, μία μὲν ἐλεφαντίνη, ἄλλη χρυσοποίκιλτος, ἄλλη ὄνυχα· καὶ ῥιπίδα τετράγωνον λαβὴν ἔχουσαν ἐλεφαντίνην) [7729]. Pour C. Prêtre, ces chasse-mouches font parties du même lot que les deux aux manches d'onyx cités plus haut. Après une erreur des hiéropes, le chasse-mouche au manche doré aurait disparu et les deux autres seraient présentés avec des manches d'onyx[7730].<br>• Deux phiales à décor de noix en or incrustées de pierres, pesant 537 dr. (φιάλαι χρυσαῖ II, βασιλίσσης Στρατονίκης ἀναθέματα, λίθους ἔχουσαι). Offrande enregistrée dans le temple d'Apollon.<br>• Bague en or ayant une pierre d'améthyste inscrustée, dans un coffret, dédiée à Artémis délienne et pesant 21 dr. (δακτύλιος ἀμέθυστον, ὁλκὴ 21 dr., ἐκ τῆς κιβωτοῦ) [7731]. Offrande enregistrée dans l'Artémision.<br>• Collier incrusté d'une pierre portant l'inscription : « Reine Stratonikè fille du roi Démétrios et de la reine Phila consacré à Artémis délienne », pesant 78 dr. [7732] Offrande enregistrée dans l'Artémision (ὅρμος διάλιθος διαλελυμένος, ἐπιγραφή· βασιλίσσα Στρατονίκη βασιλέως Δημητρίου καὶ βασιλίσσης Φίλας Ἀρτέμιδι Δηλίαι, ὁλ. *78 dr*.) Selon C. Prêtre, l'offrande suivante du catalogue, constituée de deux croissants sertis de pierres pourrait appartenir à ce collier consacré par | l. 3-5 ; 442B, l. 3-5 ; 455Ba, l. 3-5 ; 461Ba, l. 3-6 ; 465d, l. 3-5 ; 469bis, l. 3-5 ; 1432AaI, l. 20-24 ; 1439AbcI, l. 69-76 ; 1441AI, l. 81-84 ; 1450A, l. 55-57<br>• 287B, l. 70-71 ; 298A, l. 25-26 ; 313a, l. 21 ; 380, l. 63-64 ; 385a, l. 61-63 ; 399B, l. 38-40 ; 421, l. 60-61 ; 422, l. 12-13 ; 423, l. 6-7 ; 439a, l. 30-32 ; 2-33 ; 442B, l. 32 ; 453B, l. 27 ; 461Ba, l. 39-40 ; 465e, l. 23-24 ; 1408AI, l. 33-35 ; 1428II, l. 37-39 ; 1430f, l. 9-10 ; 1443AII, l. 46-47 ; 1450A, l. 195-196<br>• 287B, l. 70-71 ; 298A, l. 25-26 ; 313a, l. 21 ; 380, l. 61-62 ; 385a, l. 61-63 ; 399B, l. 38-40 ; 421, l. 60-61 ; 422, l. 12-13 ; 423, l. 6-7 ; 439a, l. 30-32 ; 442B, l. 32-33 ; 461Ba, l. 39-40 ; 465e, l. 23-24 ; 1408AI, l. 28-29 ; 1428II, l. 29-31 ; 1430f, l. 6 ; 1443AII, l. 44 ; 1450A, l. 193<br>• 287B, l. 71-72 ; 298A, l. 26-27 ; 313a, l. 21-22<br>• 287B, l. 69-70 ; 298A, l. 27 ; 385a, l. 58 ; 421, l. 58 ; 422, l. 10 ; 439a, l. 28 ; 442B, l. 30 ; 461Ba, l. 37-38 ; 1429AII, l. 5-9 ; 1431, l. 7-8 ; 1432AbI, l. 34-36 ; 1443AI, l. 125-126 ; 1450A, l. 77 et 87 |

[7729] Un culte à Zeux Apomyios (chasseur de mouches) était rendu à Élis (Pausanias, V, 14, 1).
[7730] Prêtre (2012), p. 169.
[7731] Prêtre (2012), p. 93.
[7732] La période hellénistique donne à voir un attrait nouveau des pierres précieuses, en particulier l'agate, la sardoine et l'améthyste. Prêtre (2012), p. 175.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | Stratonikè, car ce dernier est dénoué (*dialelumenos*)[7733].<br>• Collier enregistré dans l'Artémision (καθετῆρα, βασιλίσσης Στρατονίκης ἀνάθημα, ὁλκὴν δραχμὰς *117 dr.*) Selon une hypothèse de Bruneau, il peut se confondre avec le précédent[7734].<br>• *Kanoun* (sorte de corbeille) delphique recouvert d'or (κανοῦν δελφικὸν χρυσοῦν περικεχρυσωμένον), pesant 100 dr., consacré à Apollon. Offrande enregistrée dans le temple d'Apollon.<br>• Deux phiales (φιάλας δύο) dans l'Artémision.<br>• Anneau d'or ayant l'épisème d'Apollon (δακτύλιον χρυσοῦν, σάρδιον ἔχοντα ἐπίσημον Ἀπόλλωνα), enregistré dans le temple d'Apollon.<br>• Deux boites à fards (Στρατονίκης φυκία δύο), enregistrées dans l'Artémision.<br>• Mention lacunaire.<br>• Statue de Stratonikè dans l'*oikos* près du Diadumène[7735]. | • 287B, l. 22 ; 295, l. 8 ; 296B, l. 40-41 ; 314B, l. 122 ; 367, l. 9-10 ; 372B, l. 51-52 ; 385g, l. 2 ; 385bis, l. 11 ; 396B, l. 70-71 ; 399B, l. 118-119 ; 442B, l. 184-185 ; 443Bb, l. 109 ; 444B, l. 27-28 ; 461Bb, l. 19-20 ; 469, l. 13<br>• 367, l. 26 ; 399B, l. 136 ; 410bis, l. 2-3 ; 442B, l. 197-198 ; 443Bb, l. 122-123 ; 444B, l. 40-41 ; 461Bb, l. 29-30 ; 469, l. 19-20 ; 1443BI, l. 95<br>• 298A, l. 145 ; 299bis, l. 13 ; 469bis, l. 4<br>• 1429AII, l. 13-15 ; 1431, l. 31-32 ; 1432AbI, l. 40-41 ; 1443AI, l. 129 ; 1450A, l. 89<br>• 161B, l. 15 ; 162B, l. 13 ; 164A, l. 57-58 ; 190, l. 5 ; 199B, l. 40 ; 298A, l. 173-174 : 338Bb, l. 28<br>• 287B, l. 69 ; 380, l. 3 ; 385, l. 3 ; 421, l. 22 ; 439a, l. 3 ; 442B, l. 4 ; 455Ba, l. 3 ; 461Ba, l. 3 ; 465d, l. 4<br>• 261, l. 5 ; 287B, l. 21 ; 296B, l. 37<br>• 297B, l. 11<br>• Cf. 161A, l. 91 ; 514 ; 1403BbI, l. 53 |
| **394** | Stratonikè fille d'Antiphôn du dème de Myrrhinouttès | Athènes | 146 | Clé en fer de kleidouque avec un protomé de lion en argent (κλεῖδα κλειδουχικὴν σιδηρᾶν ἔχουσαν προτομὴν λέοντος ἀργυρᾶν) de Stratonikè fille d'Antiphôn du dème de Myrrhinouttès, devenue assistante de la prêtresse (ὑφιέρεια γενομένη)[7736]. L'offrande est entreposée dans l'Artémision.<br>Il s'agit d'une charge honorifique. Stratonikè | 1442B, l. 56 ; 1443BI, l. 163-164 ; 1444Aa, l. 47-48 |

[7733] Prêtre (2012), p. 167.
[7734] Bruneau (1970), p. 550.
[7735] Bruneau (1970), p. 582, note 2.
[7736] Prêtre (2011), p. 336-337.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | avait le rôle de « porter la clé, symbole d'Hékate[7737], pendant la procession »[7738]. Cette clé ouvrait certainement le temple d'Artémis. En outre, la clé est une convention graphique permettant de reconnaitre une prêtresse[7739]. | |
| **395** | Tèmallatos de Gerrha | Gerrha | • 146<br>• 146<br>• 146<br>• 141<br>• 167-130<br>• 145-142 | • *Thymiatérion* en argent (θυμιατήριον ἀργυροῦν) pesant 100 dr. de Tèmallatos de Gerrha dans le Kynthion[7740].<br>• *Strophion* (sorte de bandeau) ayant un diadème et des grenats (στρόφιον ἔχον βασίλειον καὶ ἄνθρακα)[7741], pesant 22 dr ; avec l'*enkardion* (ὁλκὴ σὺν τῶι ἐνκαρδίωι), dans le Sarapieion.<br>• Sceptre en argent ayant un *enkardion* en bois de buis, une sorte d'étuis, mesurant trois pieds et pesant 160 dr. (σκῆπτρον τρίπηχυ, ὁλκὴ σὺν τῶι ἐνκαρδίωι ὄντι ξυλίνωι ou πύξινον), dans le Sarapéion.<br>• Offrande indéterminée, ayant une représentation d'Hélios (ἥλιος), dans l'Artémision, pesant entre 5 et 10 dr. (texte lacunaire)<br>• Offrande indéterminée dans le temple d'Apollon.<br>• Offrande indéterminée. | • 1442A, l. 82<br>• 1442B, l. 57-58 ; 1445B, l. 8 ; 1452B, l. 8<br>• 1442B, l. 58-59 ; 1445B, l. 7 ; 1452B, l. 6-7<br>• 1444Aa, l. 51<br>• 1449AabII, l. 61 ; 1450A, l. 119<br>• 1443BI, l. 161 ; 1444Aa, l. 45 |
| **396** | Tèsias de Thèbes | Thèbes | 156 | Bouclier long de cavalier de Tèsias de Thèbes, entreposé dans l'Ékklésiastèrion. | 1417AI, l. 34-35 |
| **397** | Tharséas d'Athènes | Athènes | 156 | Flambeau en bronze (λαμπάς χαλκᾶς) de Tharséas d'Athènes, enregistré dans le Gymnase. | 1417AI, l. 152-153 |
| **398** | Théodotè du dème de Myrrhinouttès | Athènes | 141 | Deux torches pesant 7 dr. de Théodotè du dème de Myrrhinouttès[7742], entreposées dans le Thesmophorion.<br>Sa famille est connue à Délos. | 1444Ba, l. 15 |
| **399** | Théodotos fils d'Agèsiphôn de Rhodes | Rhodes | 198 | Phiale en argent sur une base du peuple de Rhodes, sous l'archithéore Théodotos fils d'Agèsiphôn, nommé parfois par erreur Théodôros voire Diodotos[7743]. Elle est entreposée dans le temple d'Apollon. | 380, l. 66 ; 385a, l. 66 ; 421, l. 63 ; 422, l. 15 ; 439a, l. 33 ; 442B, l. 35 ; 461Ba, l. 42 ; 1401ab, l. 8 ; 1430d, l. 23 ; 1432AbII, l. 60-62 ; 1441AII, l. 96 |
| **400** | Théôn fils de Stratôn de Chios | Chios | 185 | Deux phiales en or à décor de noix, ayant un masque chacune d'Apollon et d'Artémis (πρόσωπα ἐν ἑκατέραι, τὸ μὲν Ἀπόλλωνος, τὸ δὲ Ἀρτέμιδος), sur des socles, mesurant environ 10 doigts, consacrées par Théôn fils de Stratôn de Chios. | 426, l. 7 ; 439a, l. 69 ; 442B, l. 74-75 ; 465f, l. 25 ; 1429AII, l. 9-10 ; 1432AbI, l. 36-38 ; 1450A, l. 88 ; 1460, l. 9-10 |
| **401** | Théotimè de Salamine | Salamine de Chypre | 279 | Phiale sur un socle de Théotimè de Salamine. | 161, l. 16 ; 162B, l. 12 ; 164A, l. 59 ; 199B, l. 41-42 ; 298A, l. 175 ; |

[7737] Le sanctuaire de l'Artémision en l'île est associé à Hékate. Cf. Hamilton (2000), p. 10, note 15. Voir aussi Sarrazanas (2021), p. 104-105.
[7738] Quantin (2004), p. 598.
[7739] Gerard-Rousseau (1968), p. 123-125 ; Lissarague (2000), p. 60 et Quantin (2004), p. 598.
[7740] *DCA*, p. 88, note 6 ; Masson (1971), p. 71 et Tréheux (1992), p. 81.
[7741] Théophraste, *De Lap.*, XVIII, explique que les grenats étaient des pierres rouges qui, à l'éclat de la lumière, rendaient une couleur de charbon brûlé. Cf. Prêtre (2012), p. 95.
[7742] *Actes*, p. 173.
[7743] Bruneau (1970), p. 105 et Tréheux (1992), p. 51.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | 314Ba, l. 140-141 ; 1444Aa, l. 1 |
| **402** | Théoxénidès de Ténos | Ténos | 165-157 | Vase à boire (*potèrion rhodiakon*) en argent pesant entre 60 dr. 4,5 ob. et 61 dr. 4,5 ob. de Théoxénidès de Ténos, enregistré dans le Sarapieion. | 1403BbII, l. 56 ; 1417AII, l. 78-79 |
| **403** | Théoxénos fils d'Aischriôn de Cassandreia | Cassandreia | 200-175 | Vase à boire (*potèrion*), pesant 51 dr., de Théoxénos fils d'Aischriôn de Cassandreia, financé sur les gains dans le trafic maritime (ἀπὸ τῆς ἐργασίας), enregistré dans le Sarapieion. | 1309, l. 3 ; 1403Bb, l. 85 ; 1412a, l. 66 ; 1417AII, l. 112-113 |
| **404** | Théoxénos de Léontion d'Achaïe | Achaïe | • 194<br>• 156 | • Phiale en argent, accrochée à un châssis[7744], consacrée par les Achéens et l'*hègémôn* d'un contingent achéen, Théoxénos de Léontion. Ce dernier combat avec les Rhodiens contre les Macédoniens.<br>• Bouclier long de cavalier, avec encaustique (θυρεὸν ἱππικόν, ἔχοντα ἔγκαυμα), entreposé dans l'*oikos* voisin de l'Ékklèsiatèrion[7745]. | • 396B, l. 51 ; 399B, l. 92-93 ; 421, l. 92 ; 425, l. 11 ; 439a, l. 62-63 ; 442B, l. 67-68 ; 455Bb, l. 29 ; 461Ba, l. 74 ; 465f, l. 187<br>• 1417AI, l. 20-21 |
| **405** | Thermouthris | Égypte ? | 157 | Phiale mesurant 6 doigts, dans le Sarapieion.<br>Le nom permet de proposer une origine égyptienne[7746]. Pour M.-F. Baslez, ce n'est pas suffisant pour identifier l'origine[7747]. | 1416AI, l. 51 et 1417BI, l. 53 |
| **406** | Thèromachos fils de Probalisios | Athènes | 155 | Petite couronne, dont il manque trois feuilles, enregistrée dans le temple d'Apollon. Il fut administrateur du sanctuaire avant 161[7748]. | 1429AII, l. 3-4 ; 1432AbI, l. 32-33 ; 1450A, l. 86-87. |
| **407** | Thessalia | Délos | 279 | Petite statuette d'Éros et une paire de bracelets, avec des ornements en forme de concombre d'âne[7749], dans un coffret de bois (ἐρωτίωγ καὶ βουβαλίων ζεῦγος πρὸς ξύλωι) de la part de Thessalia (Θεσσαλία). Cette donatrice n'est pas indiquée dans l'index de Tréheux. Son nom pourrait indiquer son origine. L'offrande est enregistrée dans l'inventaire de l'Eileithyiaion.<br>Selon C. Vial, il s'agirait d'une Délienne[7750]. L'anthroponyme Thessalos est bien attesté dans les îles et en particulier à Délos[7751]. Ce dossier représente un corpus de noms déliens, étudié par C. Vial, faisant référence à d'autres origines ethniques ou régionales. | 161B, l. 118 |
| **408** | ΘΡΑΚΑ de Mégare | Mégare | 156 | Offrande brûlée portant l'inscription : « De la part de ΘΡΑΚΑ de Mégare ». Le poids total de l'objet était 30 dr. et il était entreposé dans l'Artémision en l'île (διαπεπτωκό[ς] ἐστι ΘΡΑΚΑ Μεγαρέως). | 1417BI, l. 158 |

[7744] Hellmann (1992), p. 161.
[7745] Vial et Baslez (1987), p. 295, n° 84.
[7746] Dunand (1973), volume 2, p. 85.
[7747] Baslez (1977), p. 146.
[7748] *DCA*, p. 141.
[7749] Sur le terme *boubalion*, voir Prêtre (2012), p. 67-69.
[7750] Vial (2008), p. 76.
[7751] Vial (1984), p. 310.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **409** | Thymocharès fils de Kallias d'Athènes | Athènes | 276 | Vase à boire (ποτήριον) en argent, pesant 28 dr., de Thymocharès fils de Kallias d'Athènes[7752].<br>L'inventaire 199 mentionne le don d'un *potèrion* de Kallias. Selon Tréheux, il pourrait s'agir du père de Tymocharès[7753]. Le fait que les deux dons soient de nature identique et que celui offert par Kallias n'apparaît pas ailleurs conduit à penser à une erreur des hiéropes ou du lapicide, volontaire ou non. | 164B, l. 2 ; 203B, l. 31 199B, l. 92 ; 205Aa, l. 3 ; 219B, l. 66 ; 224B, l. 28 ; 287B, l. 90 |
| **410** | Thymôïdas fils de Mentôr de Rhodes | Rhodes | IV[e] s. (*DCA*, p. 400), première attestation en 279 | Sabre de cavalerie (parfois enregistré comme fourreau), avec des clous d'ivoire (μάχαιρα ἱππική ἐλεφαντίνη προσηλωμένη), entreposé dans le *prodomos* du temple d'Apollon de Thymôïdas fils de Mentôr de Rhodes, général de Darius[7754]. L'offrande date des débuts de la conquête d'Alexandre [7755] . Cet officier achéménide, neveu de Memnon, élevé à la cour de Darius, fut envoyé en Lycie en 332, pour convoyer des militaires grecs par mer. Il s'exila en Phénicie, puis à Chypre, après Issos[7756]. | 161B, l. 99 ; 192, l. 8 ; 199B, l. 11 ; 203B, l. 39 ; 205Aa, l. 23 ; 219Bb, l. 47 ; 280b, l. 7 ; 287B, l. 46 ; 313a, l. 16 ; 1413b, l. 21 ; 1430i, l. 1 ; 1439AbcI, l. 44-45 ; 1441AI, l. 65 ; 1450A, l. 47 |
| **411** | Timanthès | Athènes | • 167-141<br>• 156 | • Trois phiales de Lykophrôn et Timanthès, enregistrées dans le *prodomos* du temple d'Apollon. Ce sont des administrateurs athéniens du sanctuaire avant 141[7757].<br>• Une phiale de Timanthès seul | • 1439AbcI, l. 57 ; 1441AI, l. 72-73 ; 1450A, l. 51<br>• 1421cdII, l. 11-12 ; 1432BbII, l. 31-32. |
| **412** | Timanthès de Rhodes | Rhodes | 279 | Phiale cannelée plaquée d'or, d'environ un pied, n'ayant pas de décor sur sa partie bombée, de Timanthès de Rhodes, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon. | 161B, l. 68 ; 162B, l. 54 ; 164A, l. 4 ; 185B, l. 4 ; 199B, l. 5 ; 202, l. 7 ; 203B, l. 37 ; 219B, l. 28 ; 287B, l. 40 ; 1421Acd, l. 11-12 ; 1432BbII, l. 32 |
| **413** | Timaratos de Rhodes | Rhodes | 156 | Bouclier long de fantassin, ayant une image peinte à l'encaustique (θυρεὸν πεζικὸν ἐμ πλαισίωι ἔχοντα ἔγκαυμα) sur un socle de Timaratos de Rhodes. | 1417AI, l. 19-20 |
| **414** | Timasipolis de Rhodes | Rhodes | 279 | Couronne de myrte pesant 18 dr. de Timasipolis de Rhodes, entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon. | 161B, l. 94 ; 164A, l. 18 ; 199B, l. 11 ; 219B, l. 44 |
| **415** | Timéas de Rhodes | Rhodes | 279 | Fourreau de sabre de cavalerie en ivoire (κολεὸν μαχαίρας ἱππικῆς) de Timéas de Rhodes [7758] , entreposé dans le *prodomos* du temple d'Apollon. | 161B, l. 99 ; 164 A, l. 18 ; 199B, l. 11 ; 203B, l. 40 ; 280b, l. 7 ; 287B, l. 46 ; 313a, l. 16 ; 314, l. 20 |
| **416** | Timôn fils de Nymphodôros de Syracuse | Syracuse | • 185<br>• 167-130<br>• 153 | • Couronne de myrte en or, pesant 13 dr. du banquier Timôn fils de Nymphodôros de Syracuse.<br>• Phiale sans décor de 3 palmes, avec un visage. | • 425, l. 17 ; 426, l. 6 ; 439a, 68 ; 442B, l. 74 ; 455Bb, l. 34 ; 465f, l. 25 ; 472, l. 10 ; 1429AI, l. 12- |

[7752] Son père est certainement Kallias fils de Timocharès du dème de Sphettos.
[7753] Tréheux (1992), p. 55.
[7754] Arrien, *Anabase*, II, 2, 1 et 13, 2 et Quinte-Curce, III, 3 et 8. Cf. *DCA*, p. 400.
[7755] Baslez (1997), p. 349.
[7756] Baslez (1997), p. 349.
[7757] *DCA*, p. 128-129 et 142.
[7758] Tréheux (1992), p. 81.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | • Bague sertie d'une pierre plate (δακτύλιον πλατὺν λίθον ἔχοντα 𐅄𐅂𐅂𐅁), pesant entre 2 dr. 3 ob. et 2 dr. 4 ob. Le signe 𐅄 ne doit pas être pris en compte, car c'est un signe diacritique permettant d'éviter la confusion entre les dernières lettres du mot précédent et les premières du nombre[7759]. Pour indiquer un poids commençant par 5 dr., le monogramme combine le pi de *penté* et le signe de l'unité de la drachme.<br>L'identification de ces trois offrandes au même Timôn est très probable[7760]. | 13 ; 1441AI, l. 101-102 ; 1450A, l. 65 ; 1459, l. 5<br>• 1409BaI, l. 19 ; 1439AbcI, l. 16 ; 1450A, l. 37<br>• 1430a, l. 3 ; 1439AbcI, l. 76-77 ; 1441AI, l. 85 ; 1450A, l. 57 |
| **417** | Tisillos d'Apollonia | Apollonia | 167-140 | Phiale sans décor non pesée, sur un socle, d'environ 14 doigts, de Tisillos d'Apollonia, enregistrée dans le temple d'Apollon. | 1439Cb, l. 6-10 |
| **418** | Titos de la *gens Porcia* | Rome | 140 | Petite couronne de laurier pesant 50 dr. avec la sangle, ayant 10 feuilles triples, de Titos de la *gens Porcia*, dans le temple d'Apollon. | 1450A, l. 72 |
| **419** | Titos de la *gens Quinctia* | Rome | 155 | Couronne de laurier pesant 99 dr. du consul Titus de la *gens Quinctia*.<br>Nous essayerons de prouver plus loin qu'il s'agit du même donateur que le n° 421. | 1429AI, l. 21-22 ; 1441AI, l. 105-106 ; 1443AI, l. 93 ; 1450A, l. 67 |
| **420** | Titos Mentios de Rome | Rome | 181 | Couronne en or pesant 2 dr., dont l'attribution à cet individu n'est pas certaine[7761]. | 427, l. 11 ; 439a, l. 80-81 ; 442B, l. 89 ; 443Bb, l. 16 |
| **421** | Titus Quinctius Flamininus | Rome | • 185<br>• 179<br>Les offrandes datent de la période 198-194 | • Couronne en or pesant 110 dr. de Titos de Rome.<br>• Bouclier en argent (ἀσπὶς ἀργυρᾶ), entreposé dans le Pôrinos Naos.<br>T. Quinctius Flamininus séjourna en Grèce lorsqu'il était consul en 198, puis proconsul en 194[7762]. Il fut le premier personnage public romain à offrir une couronne à Délos[7763]. Son frère est également donateur au sanctuaire délien (cf. n° 249).<br>Nous essayerons de prouver plus loin qu'il s'agit du même donateur que le n° 419. | • 439a, l. 77-78 ; 442B, l. 85-86 ; 443Bb, l. 12-13 ; 448B, l. 6-7<br>• 442B, l. 178 ; 443Bb, l. 102 ; 444B, l. 17 ; 457, l. 27 ; 461Bb, l. 13 ; 1443BII, l. 44 ; 1446, l. 15 ; 1449BdI, l. 7 |
| **422** | Tlèpolémos de Macédoine ? | Macédoine ? | 156-145 | Offrande de Tlèpolémos de Macédoine. | 1426AII, l. 14 |
| **423** | Trébios de la *gens Loisia* | Rome | 156 | Sorte de phiale d'argent sans décor sur un socle, d'environ 2 palmes, offert par Trébios de la *gens Loisia* et Athènaïs, enregistrée dans le Sarapieion[7764].<br>Tr. Loisius est un nom qui se retrouve sur des amphores siciliennes [7765] . Ce marchand importe des produits à Délos[7766]. Le *praenomen* serait d'origine osque[7767]. | 1417AII, l. 150-151 ; 1435, l. 6 |

[7759] Prêtre (2012), p. 40.
[7760] Bresson (2001), p. 138.
[7761] Flamment (2008), p. 371, note 246, estime que cette offrande doit être attribuée à un particulier. Holleaux (1918), p. 20 et 150-153, compte ce don dans la liste des offrandes du consul.
[7762] Baslez (1996), p. 221 ; Flamment (2008), p. 371 et Ernst (2018), p. 189.
[7763] Flamment (2008), p. 370-371.
[7764] Hasenohr (2022), p. 106.
[7765] *CIL*, X, 8051, 21. Cf. Homolle (1884), p. 94.
[7766] Hatzfeld (1912), p. 46-47 et 142.
[7767] Ferrary, Hasenohr et Le Dinahet (2002), p. 234 et Ernst (2018), p. 199.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | Pour Baslez, il faut l'identifier avec le suivant[7768], ce que refuse Ernst[7769]. | |
| **424** | Trébios de la *gens Vibia* de Rome | Rome | • 179<br>• Vers 180 | • Statuette d'Apollon en argent portant une phiale, une cithare et une petite couronne d'or, sur base de marbre, d'environ un pied, de Trébios de la *gens Vibia* (ἀπόλλωνα ὡς ποδιαῖον ἔχοντα φιάλην καὶ κιθάραν καὶ στεφάνιον χρυσοῦν τὸ μέσον οὐκ ἔχει ἐπὶ βάσεως λιθίνης, ἀνάθεμα Τρεβίου Βιβίου Ῥωμαίου), entreposée dans le *prodomos* du temple d'Apollon, en allant vers la gauche. Pour Baslez, Trébios ne consacre que la couronne[7770]. Pour Ernst, il faut prendre en compte toute la statue[7771].<br>• Offrande (il pourrait s'agir de la même offrande que la précédente).<br>Hatzfeld confond Trébios de la *gens Vibia* et Bibios de Rome[7772]. Les offrandes de ces deux personnages doivent être interverties. Pour Baslez, il faut l'identifier avec le précédent[7773], ce que refuse Ernst[7774]. | • 442B, l. 130 ; 443Bb, l. 52 ; 454B, l. 1-3 ? ; 1429BI, l. 42 ; 1432AbII, l. 17-18 ; 1441AII, l. 64-65 ; 1449AabII, l. 142-143 ; 1450A, l. 161-162<br>• 454B, l. 1-3 |
| **425** | Untel d'Astypalaia | Astypalaia | 157 | *Skaphion*, ayant peut-être un masque, d'un citoyen d'Astypalaia, enregistré dans l'Artémision en l'île. | 1416AII, l. 48 ; 1417BII, l. 8 |
| **426** | Untel d'Astypalaia 2 | Astypalaia | 157 | Phiale à écaille (φιάλη φολιδωτὴ) d'environ 1 pied de diamètre d'un citoyen d'Astypalaia. Est-ce le même donateur que le précédent, qui aurait consacré deux offrandes ? | 1417BII, l. 12 |
| **427** | Untel de la *gens Marcia* ou Markos | Rome | 167-130 | Offrande d'untel de la *gens Marcia* ou de Markos, entreposée dans le temple aux sept statues. (Texte lacunaire). | 1449Bd, l. 20 |
| **428** | Untel de la *gens Popillia* | Rome | 167-140 | Offrande d'untel de la *gens Popillia*.<br>Il peut être un donateur particulier sans fonction officielle, car sa *gens* était bien installée à Délos. S'il revêtait une charge officielle, il serait peut-être « C. Popilius Laenas, membre de la commission sénatoriale chargée de rétablir la paix à Alexandrie et qui séjourna à Délos en 168 »[7775] ou son frère « M. Popilius Laenas — consul en 173 — qui, en 169, accompagna comme tribun militaire Q. Marcius Philippus en Grèce »[7776]. | 1439AbcII, l. 44-45 ; 1450A, l. 110 |
| **429** | Untel de Rome | Rome | 179 | Louche sur un socle portant une inscription en caractères latins (ἀρυσᾶς ἐμ πλινθείωι, ῥωμαϊκοῖς γράμμασιν ἐπιγεγραμμένος). | 442B, l. 138-139 ; 443Bb, l. 58-59 |
| **430** | Untel de Rome 2 | Rome | 207 | Offrande. (Texte lacunaire). Malgré la lecture claire de la pierre par Dürrbach, il souligne le fait que ce don ne réapparaît pas, ce qui est étrange[7777]. | 367, l. 30 |

[7768] Baslez (1977), p. 382.
[7769] Ernst (2018), p. 188 et 199.
[7770] Baslez (1977), p. 382.
[7771] Ernst (2018), p. 188.
[7772] Hatzfeld (1912), p. 91.
[7773] Baslez (1977), p. 382.
[7774] Ernst (2018), p. 188 et 199.
[7775] Tite-Live, XLV, 10. Flamment (2008), p. 376.
[7776] Tite-Live, XLV, 1. Flamment (2008), p. 376.
[7777] *Comptes 1*, p. 174.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **431** | Untel de Rome 3 | Rome | 173 | Offrande d'untel de Rome (texte lacunaire) | 455Bb, l. 46 |
| **432** | Untel de Syracuse | Syracuse | 167-157 | Offrande d'un ressortissant de Syracuse, peut-être enregistrée dans l'*oikos* près de la Graphè. | 1414c, l. 6 |
| **433** | Tarantinè | Tarente | 146 | Sorte de phiale mesurant 6 doigts d'une Italienne de Tarente. | 1442A, l. 71-72 |
| **434** | Unetelle de Ténos | Ténos | 185 | Offrande d'une femme de Ténos. | 437, l. 4 |
| **435** | Untel de Tyr | Tyr | 146 | Offrande pesant 2 dr. 2 ob. d'un citoyen de Tyr, entreposée dans l'Artémision en l'île. (Texte lacunaire) | 1442B, l. 16 ; 1443C, l. 46 |
| **436** | Unetelle fille de Teisidikos de Mykonos | Mykonos | 303 | Offrande d'un *kylikion* de la fille de Teisidikos de Mykonos[7778]. | 137, l. 17-18 ; 145, l. 54 ; 154B, 19. Cf. Tréheux (1959), p. 75 |
| **437** | Untel fils de Kyllias de Cyrène | Cyrène | 240 | Phiale du fils de Kyllias de Cyrène, enregistrée parmi d'anciennes phiales. | 298A, l. 59 ; 313a, l. 49 ; 314B, l. 49 ; 320B, l. 10 |
| **438** | Untel fils de Ménandros du dème de Philaïdès | Athènes | 155 | Deux couronnes pesant 9 dr. 2 ob. d'untel fils de Ménandros du dème de Philaïdès. | 1429AII, l. 19-20 ; 1432AbI, l. 45-46 ; 1450A, l. 90 ? |
| **439** | Untel fils de Polyarchos de Samos | Samos | 303 | Grande *kylix* de la part des fils de Polyarchos de Samos[7779]. | 137, l. 5 ; 145, l. 47 ; 154B, l. 23 |
| **440** | Xéniadès de Mégare | Mégare | 240 | Phiale de Xéniadès de Mégare, enregistrée dans un inventaire d'anciennes phiales. | 298A, l. 59 ; 313a, l. 49 ; 314B, l. 49 |
| **441** | Xénophantos de Thèbes | Thèbes | • 296<br>• 196 | • Couronne de laurier en or pesant entre 63 dr. 3 ob. et 64 dr. de l'aulète Xénophantos de Thèbes. Déplacée de l'Artémision vers le *prodomos* du temple d'Apollon entre 282 et 280[7780].<br>• Couronne de myrte en or pesant 48 dr. 3 ob. Selon Tréheux, le patronyme serait Habromachos[7781]. D'autre part, dans sa thèse, il a montré que la couronne de laurier est enregistrée pour la première fois dans l'inventaire 154[7782]. En outre, il expliqua qu'il n'existait qu'une seule couronne. La seconde a perdu du poids en raison de sa détérioration. Les hiéropes ont réalisé une nouvelle couronne avec les débris de l'ancienne, gardant ainsi le souvenir du prestigieux aulète[7783]. | • 154B, l. 57 ; 161B, l. 89 ; 199B, l. 21 ; 203B, l. 52 ; 205Ab, l. 8 ; 220, l. 7 ; 287B, l. 60 ; 298A, l. 47 ; 313a, l. 39 ; 465e, l. 5[7784]<br>• 385a, l. 25 ; 421, l. 36 ; 439a, l. 12 ; 442B, l. 13-14 ; 455Ba, l. 13-14 ; 461 Ba, l. 19-20 |
| **442** | Zôïlos de Locres | Locres | 154 | Phiale sans décor mesurant environ un pied de Zôïlos de Locres | 1432BbII, l. 15-16 ; 1450A, l. 10-11 |
| **443** | Untel fils de Krinéôs de Samos | Samos | 240 | Phiale, apparaissant dans une liste d'« anciennes phiales ». | 298A, l. 59 |

[7778] Tréheux (1959), p. 41.
[7779] Tréheux (1959), p. 56.
[7780] Tréheux (1959), p. 87 et 314-316. La couronne est destinée à Apollon. Elle est provisoirement entreposée dans l'Artémision en attendant que le *prodomos* du temple d'Apollon puisse accueillir des offrandes.
[7781] *FD*, III, 2, 115. Cf. Tréheux (1992), p. 67.
[7782] Tréheux (1959), p. 85-86.
[7783] Tréheux (1959), p. 94.
[7784] Tréheux (1992), p. 67, ajoute par erreur la référence : 455Ba, l. 10.

**Chapitre 6**

## Annexe 1 Table de concordance des inscriptions de l'association bérytaine et textes des décrets associatifs phéniciens

Le corpus épigraphique de l'association des Poséidoniastes de Bérytos est composé d'une trentaine d'inscriptions, dont une partie fut trouvée dans le local associatif, une autre parmi les dédicaces dispersées de l'île et une dernière dans diverses collections européennes.

| *Corpus* | *Thèse* |
|---|---|
| *IG*, XI, 4, 1114 (187-175) | **1** |
| *ID*, 1520 (153) | **2** |
| *ID*, 1551 (110) | **3** |
| *ID*, 1772 (150-110) | **4** |
| *ID*, 1773 (150-110) | **5** |
| *ID*, 1774 (150-110) | **6** |
| *ID*, 1775 (150-110) | **7** |
| *ID*, 1776 (150-110) | **8** |
| *ID*, 1777 (122 ou 110) | **9** |
| *ID*, 1778 (vers 130) | **10** |
| *ID*, 1779 (vers 130) | **11** |
| *ID*, 1780 (153-88) | **12** |
| *ID*, 1781 (153-88) | **13** |
| *ID*, 1782 (vers 130 ou vers 90) | **14** |
| *ID*, 1783 (153-88) | **15** |
| *ID*, 1784 (153-88) | **16** |
| *ID*, 1785 (153-88) | **17** |
| *ID*, 1786 (153-88) | **18** |
| *ID*, 1787 (153-88) | **19** |
| *ID*, 1788 (153-88) | **20** |
| *ID*, 1789 (153-88) | **21** |
| *ID*, 1790 (153-88) | **22** |
| *ID*, 1791 (153-88) | **23** |
| *ID*, 1792 (153-88) | **24** |
| *ID*, 1793 (153-88) | **25** |
| *ID*, 1794 (153-88) | **26** |
| *ID*, 1795 (153-88) | **27** |
| *ID*, 1796 (153-88) | **28** |
| *ID*, 2323 (153-88) | **29** |
| *ID*, 2324 (153-88) | **30** |
| *ID*, 2325 (153-88) | **31** |
| *ID*, 2326 (153-88) | **32à** |
| *ID*, 2611 (153-88) | **33** |
| *ID*, 2629 (milieu du IIe s.) | **34** |

### Décret de Cairness House (nº 2) — 153 ou 149

En 1973, une partie du cours d'épigraphie grecque de L. Robert au collège de France est consacrée à l'étude d'un décret des Poséidoniastes, gravé sur une grande stèle contenant près de 100 lignes, envoyée dans le manoir de Cairness House en Écosse vers 1840, oubliée, puis publiée en 1934[7785]. Elle fait partie du lot des « pierres errantes »,

[7785] Tod (1934) et Robert (1973b), p. 473.

caractéristiques du matériel épigraphique délo-rhénéen, disséminé dans toute l'Europe[7786]. Robert apporte de nombreuses remarques permettant de traduire le document. Ascough, Harland et Kloppenborg (2012), nº 224, p. 136-139, proposent une traduction récente en anglais, qui m'a aidé à donner ma propre traduction en français.

*ID*, 1520 = Tod (1934) = PH 63956 ; Robert L., *Annuaire du Collège de France*, 73, 1973, p. 473-479 (=*OMS*, 364, 6) ; Bogaert R., *Epigraphica*, III, 1976, texte 2 et *SEG*, 33:620

Stèle en marbre gris bleuâtre avec moulure. Les lignes 71 à 77 et 88 à 93 sont difficiles à lire car le marbre est abîmé (*alpha* à barre brisée et lettres rondes de petites tailles)[7787].

*Vac.*

[Ἀγαθῆι τύχηι· ἐπὶ —— ἄρχοντος. γνώμη τοῦ ἐν Δήλ]ῳι κοινοῦ Βηρυτίων Ποσ[ειδω-]
[νιαστῶν ἐμπόρω]ν καὶ ναυκλήρων [καὶ ἐ]γδοχέων· ἐπειδή, προσδεομένης τῆς συ-
[νόδου πόρων εἰς τ]ὴν συντέλειαν τοῦ οἴκου καὶ εἰς τὴν ἀπόδοσι<ν> τῶν αὐτῶι
εὐχρηστημ[έ-]
[νων χρημάτων, ἵνα μ]ὴ μόνον τὰ ψηφισθέντα λαμβάνῃ τὴν καθήκουσαν συντέλειαν,
[ἀλλὰ καὶ οἱ ἄλλοι], τὸ τῆς συνόδου θεωροῦντες εὐσυνάλλακτον, μὴ ὀκνηρῶς ἔχωσι
[εἰς τὰ συμφέρ]οντα τοῖς κοινοῖς ἑαυτοὺς ἐπιδιδόναι, *vac*. Μάαρκος Μινάτιος Σέξ-
[του Ῥωμαῖος], ἀνὴρ καλὸς καὶ ἀγαθὸς ὑπάρχων καὶ τά τε πρὸς τοὺς θεοὺς εὐ-
[σεβῶς δια]κείμενος καὶ τὰ πρὸς τὴν σύνοδον φιλοδόξως, καὶ ἰδίαι καὶ κοινεῖ φιλ[ο-]
[δοξεῖ ὅ]πως ἡ πρόθεσις συντηρηθῇ τοῦ κοινοῦ καὶ κατὰ τὰ προεψηφισμέν[α]
[συντε]λεσθῆι ὁ οἶκος καὶ τόν τε τόκον ἐπέδωκεν πολὺν κα[ὶ] συνηγμέ-
[ον ο]ὗ προευχρηστη<σ>εν διαφόρο<υ> τοῖς ἐπὶ τὴν κατασκευὴν τοῦ τεμέ-
νους χειροτονηθε[ῖ]σιν, ὧν δὲ ἀκόλουθος ἑαυτῶι καὶ ἐπίδοσιν ἐπ[οι-]
[ή]σατο τῶι κοινῶι δραχμῶν ἑπτακισχιλίων, ἔτι δὲ καὶ παρακέ-
[κ]ληκεν ἅπαντας ἡμᾶς ἐπὶ τὴν θυσίαν, ἣν παρεσκεύασ-
ται τοῖς θεοῖς ἐπιτελεῖν ὑπὲρ τῆς συνόδου καὶ ἐπὶ τὴν ἑστ[ία-]
σιν[7788], ἐπαγγέλλεται δὲ καὶ εἰς {υσ} τὸ λοιπὸν τὴν αὐτὴν ἔχ[ων]
αἵρεσιν ἀεί τινος ἀγαθοῦ παραίτιος ἔσεσθαι τῶι κοινῶι· ὅπω[ς]
[ο]ὖν καὶ ἡ σύνοδος φαίνηται τιμῶσα τοὺς ἀγαθοὺς τῶν ἀνδ-
[ρ]ῶν καὶ μηδέποτε λειπομένη κατὰ μηδέν[α κ]αιρὸν ἐν χά-
[ρι]τος ἀποδόσει· *vac*. ἀγαθῆι τύχηι· δεδόχθαι τῶι κοινῶι ἐπαιν[έ-]
[σ]αι Μάαρκον Μινάτιον Σέξτου Ῥωμαῖον καὶ τήν τε ἐπαγ-
[γε]λίαν ἣν πεποίηται φιλοδοξῶν εἰς τὸ κοινὸν φιλοφρόνω[ς]
[ἀ]ποδέξασθαι· δεδόσθαι δ' αὐτῶι τόπον ἐν τῆι αὐλῆι, ὃν <ἂν> αὐ-
[τ]ὸς βούληται, εἰς ἀνάθεσιν ἀνδριάντος, ἢ ἐν ἄλλωι τόπωι, ὧ[ι]
[ἂ]ν αὐτὸς κρίνηι, ἐκτὸς τῶν ναῶν καὶ τῶν προστόων, καὶ ἐν τῷ [οἴ-]
[κ]ῶι τόπον, ὃν ἂν αὐτὸς θέλῃ, {μ} εἰς ἀνάθεσιν γραπτῆς εἰ-

[7786] Pour Robert, les documents épigraphiques déliens d'Odessa datent de l'expédition de 1770 de la flotte russe d'Orloff, lors de la guerre contre les Turcs. Cf. Robert (1973b), p. 473.

[7787] Tod (1934), p. 140-162

[7788] L'*hestiasis* est une réception en l'honneur de l'évergète, mais on ne peut déterminer s'il s'agit de l'acte lui-même ou de la liturgie qui le finance. Cf. Baslez (1977), p. 276.

κόνος· ἐπιγραφήσεται δ’ ἐπὶ τοῦ ἀνδριάντος· « τὸ κοινὸν Βηρυτ[ί]-
ων Ποσειδωνιαστῶν ἐμπόρων καὶ ναυκλήρων καὶ ἐγδοχέων
ἀνέθηκεν Μάαρκον Μινάτιον Σέξτου Ῥωμαῖον τραπεζίτη-
[ν] τὸν ἑαυτῶν εὐεργέτην ἀρετῆς ἕνεκεν καὶ ε[ὐ]νοίας ἧς ἔχω[ν]
[δ]ιετέλει εἰς τὸ [κ]οινόν ». ἔσται δὲ καὶ ἐπὶ τῆς γραπτῆς εἰκόνος ἡ αὐτὴ
ἐπιγραφή. ὑπαρχέτω δὲ αὐτῶι καὶ κλισία ἐμ μὲν τοῖς Ποσιδείοις
μετὰ τὴν τοῦ θύτου[7789], ἐν δὲ ταῖς ἄλλαις συνόδοις πάσαις πρω-
τοκλισία. ἀγέσθω δ’ αὐτοῦ καὶ ἡμέρα καθ’ ἕκαστον ἐνιαυτὸν μ[ε]-
τὰ τὴν πομπὴν τῶν Ἀπολλωνιείων[7790] τῇ ἐχομένῃ ἡμέρᾳ, κ[αὶ]
ἐν ταύτῃ ἐπικλήτους ἀγέτω δύο οὓς ἂν αὐτὸς βούληται· ἐπι-
τιθεμένου δ’ᾧ αὐτῶι χρυσοῦ στεφάνου ᾧι ἐστεφάνωσεν τὴν σύ-
νοδον, ἐμ μὲν τοῖς Ποσιδείοις ἀναγορευθήτω· « τὸ κοινὸν στ[ε]-
[φ]ανοῖ χρυσῶι στεφάνωι Μάαρκον Μινάτιον Σέξτου ἀρετῆς
[ἕ]νεκεν καὶ εὐνοίας ἧς ἔχων διατελεῖ εἰς τὸ κοινόν, τύχῃ τῆι ἀ-
γαθῆι »· ἔτι δὲ τῆι αὐτοῦ ἡμέραι· « τὸ κοινὸν στεφανοῖ Μάαρκον
Μινάτιον Σέξτου, ἄγει {ν} δ’ αὐτῶι καὶ ἡμέραν καὶ νῦν καὶ εἰς {τ}
τὸν ἀεὶ χρόνον ἀρετῆς ἕνεκεν καὶ εὐνοίας ἧς ἔχων διατε-
λεῖ εἰς τὸ κοινόν, τύχῃ τῇ ἀγαθῆι »· ἐν δὲ ταῖς κατὰ μῆνα συνό-
δοις· « τὸ κοινὸν στεφανοῖ χρυσῶι στεφάνωι Μάαρκον Μινάτιον Σέ[ξ]-
[τ]ου, ὄντα εὐεργέτην τῆς συνόδου, τύ[χ]ῃ τῇ ἀγαθῆι· »[7791] α<ι> δὲ ἀναγ[ο]-
[ρ]εύσεις ἀεὶ τῶν στεφάνων γινέσθωσαν μετὰ τὸν δῆμον. [ἀγέ]-
[τ]ω δὲ καὶ καθ’ ἑκάστην πομπὴν ἐπίκλητον ἕνα. ἔστω δὲ καὶ ἀλ[ει]-
[τ]ούργητος πάσης ἀσχολίας καὶ δαπάνης πάσης. ἀγέσθω δ’ αὐτο[ῦ κα]-
[θ’] ἕκαστον ἐνιαυτὸν εἰς ἅπαντα τὸν χρόνον βοῦς ἐν τοῖς Ἀπολλω-
νείοις τῇ πομπῇ[7792], τὴν ἐπιγραφὴν ἔχων τήνδε· « τὸ κοινὸν Βηρυτίων
[Πο]σειδωνιαστῶν ὑπὲρ Μαάρκου Μινατίου τοῦ Σέξτου. »[7793] ὅπως δὲ τὰ δεδο-

[7789] Les *Posideia* du décret doivent être des fêtes internes à l’association, destinées à la divinité tutélaire, plutôt que civiques : les Poséidoniastes ne pourraient pas, sinon, y octroyer une place près du sacrificateur. *Contra* Bruneau (1970), p. 629, pour qui il peut s’agir de la fête publique, connue sous l’Indépendance, et qui doit subsister après 167. Selon cette hypothèse, la *klisia* de Minatios serait une place d’honneur au sein des Poséidoniastes. Il s’agirait d’une fête privée pour la divinité protectrice. Cf. Robert (1973b), p. 475 et Hasenohr (2007), p. 80.

[7790] À l’inverse des *Posideia*, les *Apollonia* sont les fêtes annuelles et officielles d’Apollon délien, rien ne fondant un culte associatif à cette divinité et la pancarte sur le bœuf lors de la procession ne ferait pas sens (cf. *infra*). Cf. Bruneau (1970), p. 629, Baslez (2001), p. 241 et Hasenohr (2007), p. 80.

[7791] La liste des honneurs de Minatios est organisée hiérarchiquement, comme l’indique la clause du couronnement lors des fêtes annuelles, puis mensuelles. Cf. Baslez (1977), p. 274-275 et Hasenohr (2007), p. 87.

[7792] La participation aux processions religieuses de la cité est une pratique courante des associations. Il est difficile de se procurer un bœuf dans l’île. Il fallait les importer par la mer, depuis des lieux où se pratiquait un vrai élevage bovin, ce qui augmentait le prix de l’animal. La plupart sont importés de Ténos. Cf. Van Nijf (1997), p. 141 et Chandezon (2014), p. 48.

[7793] La marque sur le bœuf permet au public de reconnaître de qui émane les offrandes lors de la procession. Cf. Robert (1973b), p. 476. Voir aussi *LSAM*, nº 9, l. 23-24 (Ilion, IIe s.).

μένα τίμια παρὰ τῆς συνόδου Μαάρκωι διαμένῃ κατὰ τὸ δίκαιον εἰς
πάντα τὸν χρόνον καὶ γίνωνται πολλοὶ ζηλωταὶ τοῦ φιλοδοξεῖν εἰς τὴ[ν]
σύνοδον, εἰδότες αὐτὴν εὔχρηστον οὖσαν καὶ μὴ μόνον ψηφιζομέν[ην]
[τ]οῖς εὐεργέταις τὰς [κα]θηκούσας τιμάς, ἀλλὰ σπεύδουσαν, ὅ ἐστιν ἀ-
[ν]αγκαιότατον, ὅπως ἂν ἀΐδιοι διαμένωσι τοῖς εὐεργέταις αἱ δοθεῖσαι τι-
[μ]αί, μηθενὶ ἐξέστωι, μήτε ἰδιώτηι μήτε ἄρχοντι, μήτε εἰπεῖν μήτ[ε]
[γ]ράψαι ὡς δεῖ τῶν δεδομένων τιμῶν μεταθεῖναι ἢ ἀφελεῖν ἢ ἀκυρ[όν]
[τ]ι ποιῆσαι παρὰ τόδε τὸ ψήφισμα, ἢ ὁ γράψας ἢ ὁ εἴπας ἢ ὁ ἀναγνοὺς
[ἢ] ὁ προθεὶς ἢ ὁ ἐπιχειροτονήσας ἢ ὁ γράψας ἢ ὁ προθεὶς ἐξώλης εἴη
[α]ὐτὸς καὶ τὰ τέ[κν]α αὐτοῦ, τοῖς δὲ ταῦτα ἐπιτηροῦσι εἴη καὶ βίου καὶ
τέκνων καὶ ὑπαρχόντων ὄνησις, καὶ εἴη αὐτοῖς σώιζεσθαι καὶ κατ[ὰ]
[γ]ῆν καὶ κατὰ θάλατταν, καὶ ὁ παρὰ ταῦτα ποιήσας ἀποτινέτω
δραχμὰς στεφανηφόρους ἑξακισχιλίας ἱερὰς τοῦ Ποσειδῶ-
νος καὶ ὑπόδικος ἔστω τῶι ἀδικουμένωι· ὁμοίως δὲ καὶ ὁ ἀρχιθια-
σίτης, ὃ ἂμ μὴ ποιήσηι τῶν προστεταγμένων, ὀφειλέτω
τὸ ἴσον ἐπιτίμιον καὶ ἔστω ὑπόδικος τῶι ἀδικουμένωι. τοῖς
δὲ προχειρισθεῖσι κατὰ τὸν νόμον βουτρόφοις διδόσθωσαν
παρὰ τῶν ἀεὶ ἐν ἀρχῆι ὄντων ἀργυροταμιῶν καὶ εἰς τὸν ὑπὲρ
Μαάρκου πομπ[εύ]οντα βοῦν δραχμαὶ ἑκατὸν πεντήκοντα,
διδόσθωσαν [δὲ τοῖ]ς αὐτοῖς καὶ εἰς τὴν ὑποδοχὴν ἣν ποιεῖ-
[τ]αι τὸ κοινὸν [ὑπὲρ Μ]αάρκου κατ’ ἐνιαυτόν, ἄλλαι δραχμαὶ
[ἑ]κατὸν πεντή[κοντα[7794]· οἱ δὲ β]ουτρόφοι λαβόντες τὸ προγεγραμμέ-
νον ἀργύριο[ν πομπε]υέτωσαν βοῦν καὶ τὴν ἑστίασιν ποιεί-
[σ]θωσαν κατ[ὰ τὸ ψή]φισμα, καὶ λόγον ἀποδότωσαν γραπτὸν
ᾧν ἂν χε[ι]ρίσω[σιν] ἐν τῶι πρώτωι συλλόγωι ὃς ἂν γένηται με-
[τ]ὰ τὴν ὑποδοχήν· ἐὰν δέ τις τῶν χειροτονηθέντων βουτρό-
[φ]ων[7795] μὴ ποιήσῃ τι τῶν προ<σ>τεταγμένων αὐτῶι, ὀφειλέτω δρα-
χμὰς ἱερὰς τοῦ Ποσειδῶνος χιλίας καὶ ὑπόδικος ἔστω καὶ
ἀδικουμένωι· οἱ δὲ μὴ ποιήσαντές τι τῶν ἐν τῶιδε τῶι ψηφίσ-
ματι κατακεχωρισμένων ἔστωσαν μὲν καὶ τῇ ἀρᾶι ἔνο-
χοι, προσαγγελλέτω δὲ αὐτοὺς καὶ ὁ βουλόμενος τῶν θιασ[ι]-
[τ]ῶν οἷς ἔξεστιν· ὁ δὲ ἀρχιθιασίτης ἀεὶ ὁ ἐν ἀρχ[ῆι ὢ]ν εἰσαγέτ[ω]
τὸν κατήγορον καὶ τὸν ἀπολογούμενον καὶ ἀναδιδότω ψῆφον
τοῖς θιασίταις . .ΕΝΑΔ[. τοῦ εὐ]θυνομένου ἔστω τῶι προσαγ-

[7794] Les 150 dr. destinées au banquet concernent les autres mets que la viande, surtout le vin. Robert (1973b), p. 477.
[7795] La commission de *boutrophoi* est antérieure à la publication du décret : les Poséidoniastes menaient déjà un bœuf lors de la procession. Cf. Robert (1973b), p. 477.

γείλαντι, κομισαμένου τοῦ [αὐ]τοῦ τὸ τρίτον μέρος τοῦ εἰσ-
πραχθέντος· ἐὰν δέ τι [ὁ ἀρχιθιασ]ίτης μὴ ποιήσει, ἔστω κατ' αὐ-
[τ]οῦ ἡ εἰσαγγελ[ία, ἐπειδὰν ἰδιώτ]ης γένηται, κατὰ τὰ αὐτά· ἀνα-
[γρ]αψάτω δὲ ὁ ἀρχ[ιθιασίτης τόδε τὸ ψή]φισμα εἰς στήλην λιθίνην καὶ
[θέ]τω ἐν τῆι αὐ[λῆι — — — — —] τὸν ἐν τῶι ἐπὶ Φαιδρίου ΕΑΑ.
. . . ΟΛΙΩΙΙΙ[— — — — — τὸ δὲ εἰς] ταῦτα τέλεσμα δότωσαν οἱ
[ἐν ἀ]ρχῆ ὄντ[ες ἀργυροταμίαι]. *vac*.

À la Bonne Fortune ! Sous l'archontat de [...] Résolution de l'Association des Poséidoniastes de Bérytos à Délos, marchands, nauclères et entrepositaires ; attendu que, l'Association ayant besoin de sources de revenus pour le paiement de l'édifice et le remboursement des fonds qui lui avaient été prêtés, afin que non seulement les choses décidées par décret reçoivent l'achèvement convenable, mais aussi que toute autre personne, voyant la bonne gestion de l'Association, n'hésite pas à contribuer à tout ce qui va dans l'intérêt des affaires communes, Maarkos Minatios, fils de Sextos, Romain, qui est homme de bien, pieux envers les dieux et zélé pour ce qui concerne l'Association, a montré son zèle en public et en privé, pour que le projet de l'Association soit respecté et que l'édifice soit réalisé en accord avec ce qui avait été décrété, et a fait remise des intérêts importants et accumulés sur la somme qu'il avait prêtée auparavant à ceux qui avaient été élus pour la construction de l'édifice ; étant aussi en accord avec lui-même, qu'il fit aussi don à l'Association de 7000 drachmes, et en plus, qu'il nous a tous invités au sacrifice qu'il se préparait à offrir aux dieux en faveur de l'Association ainsi qu'à un banquet ; qu'il promet aussi d'avoir à l'avenir la même attitude pour être toujours l'auteur de quelque bienfait pour l'Association ; afin donc que l'Association manifeste qu'elle honore les hommes de bien et ne néglige jamais et en aucune circonstance une occasion de leur adresser ses remerciements ; à la Bonne Fortune ! plaise à l'Association de louer Maarkos Minatios, fils de Sextos, Romain, et d'accueillir favorablement l'offre qu'il a faite dans sa volonté de servir et d'honorer l'Association, de lui accorder pour la consécration de sa statue un endroit dans l'*aulé*, là où il le souhaitera, sauf dans les temples et les portiques, et pour la consécration de son portrait peint, dans l'édifice, l'emplacement de son choix ; sera gravé sur la statue ce qui suit : « *L'Association des Poséidoniastes de Bérytos, marchands, nauclères et entrepositaires, a consacré (la statue de) Maarkos Minatios, fils de Sextos, Romain, banquier, leur bienfaiteur, en raison de son mérite et de la bienveillance qu'il n'a cessé de montrer envers l'Association* » ; la même inscription se trouvera aussi sur son portrait peint ; qu'un siège soit à sa disposition lors des *Posidéia* tout à côté du sacrificateur ainsi qu'un siège de premier rang dans toutes les autres réunions ; que l'on institue aussi un jour en son honneur chaque année, le jour suivant la procession des *Apollonia*, et qu'il amène, ce jour-là, deux invités de son choix ; et pendant que la couronne d'or dont il a fait don à l'Association est posée sur sa tête, que l'on proclame lors des *Posidéia* : « *L'Association honore d'une couronne d'or Maarkos Minatios, fils de Sextos, en raison de son mérite et de la bienveillance qu'il n'a cessé de montrer envers l'Association, à la Bonne Fortune* » ; et encore pendant son jour : « *L'Association couronne Maarkos Minatios, fils de Sextos, lui consacre un jour, maintenant et pour toujours, en raison de son mérite et de la bienveillance qu'il n'a cessé de montrer envers l'Association, à la Bonne Fortune* » ; et aux réunions mensuelles : « *L'Association honore d'une couronne d'or Maarkos Minatios, fils de Sextos, le bienfaiteur de l'Association, à la Bonne Fortune* » ; que l'on fasse toujours les proclamations des couronnes après celle du peuple ; qu'il puisse amener aussi à chaque procession un invité ; qu'il soit exempté de toute liturgie et

dépense ; que l'on mène chaque année et pour toujours un bœuf en son honneur au cortège des *Apollonia*, pour toujours, portant cette inscription : « *L'Association des Poséidoniastes de Bérytos, en l'honneur de Maarkos Minatios, fils de Sextos* » ; pour que les honneurs accordés par décret à Maarkos par l'Association demeurent, comme il est juste, pour tout temps, et pour que nombreuses soient les personnes à rivaliser de zèle au profit de l'Association, sachant qu'elle est efficace et qu'elle n'accorde pas seulement des honneurs dignes de ses bienfaiteurs, mais qu'elle s'empresse, ce qui est une très obligation, pour que les honneurs accordés restent pour toujours acquis aux bienfaiteurs ; qu'il ne soit permis à personne, simple particulier ou magistrat, de proposer par oral ou par écrit qu'il faut modifier, supprimer ou invalider l'un des honneurs accordés, contrairement à ce décret, et qu'aussi bien celui qui aura fait la proposition par oral ou par écrit que celui qui l'aura lue, soutenue ou mis au vote, soit anéanti, lui et ses enfants, mais que pour ceux qui observeront ces dispositions soient assurés de conserver leur vie, leurs enfants et leurs biens et qu'ils demeurent saufs sur terre et sur mer ; Celui qui agira contrairement à ces dispositions paiera 6000 drachmes stéphanophores sacrées à Poséidon et sera cité en justice par celui à qui il a fait du tort ; de même, que l'archithiasite de l'Association qui n'appliquerait pas ce qui a été prescrit, subisse la même peine et soit cité en justice par celui à qui il a fait du tort ; aux éleveurs de bœufs élus conformément à la loi, et à celui qui a conduit le bœuf en l'honneur de Maarkos, que les trésoriers permanents remettent 150 autres drachmes ; qu'ils remettent aux mêmes hommes la somme de 150 drachmes pour la réception que l'Association organise chaque année en l'honneur de Maarkos ; que les éleveurs de bœufs, après avoir reçu la somme mentionnée ci-dessus, amènent un bœuf et organisent le banquet selon le décret et qu'ils rendent des comptes écrits sur ce qu'ils ont dépensé à la première réunion qui se tiendra après la réception ; si l'un des éleveurs élus ne fait pas ce qui lui a été prescrit, il devra 1000 drachmes sacrées à Poséidon et sera cité en justice par celui à qui il a fait du tort ; et que ceux qui ne se sont pas acquittés de l'une des missions prescrites dans ce décret soient d'une part exposés à la malédiction, et d'autre part, que celui des thiasites qui le voudrait et à qui il est permis de le faire, les dénonce ; que l'archithiasite permanent introduise l'accusateur et le défendeur, qu'il fasse voter les thiasites […] de l'accusé en reddition de compte soit pour le dénonciateur, le même emportant le tiers de la somme exigée ; si l'archithiasite ne fait rien, qu'une poursuite soit intentée contre lui, comme pour un simple particulier, conformément aux prescriptions ci-dessus ; que l'archithiasite fasse graver ce décret sur une stèle de pierre et la place dans l'*aulè* […] au plus tard dans le mois *Élaphébolion* de l'archonte Phaidrias […] et que les trésoriers en fonction donnent la contribution à cet effet.

### Décret pour Patrôn (*ID*, 1519) — 153 ou 149

Les Hérakléistes de Tyr sont connus depuis 1841 par un unique décret honorifique[7796], daté de 153 ou 149[7797] voté en l'honneur de Patrôn fils de Dorothéos, prêtre de l'association[7798], qui demande à l'*ékklésia* athénienne

[7796] Après sa découverte, l'inscription, en mauvais état, a été transportée à Chios et acquise par le marquis de Nointel en 1673, avant de rejoindre l'ambassade de France à Istanbul, et enfin Paris, pour finir dans les collections du Louvre. Comme le décret des Poséidoniastes, la stèle des Tyriens n'a aucun contexte. Cela pose plus de problèmes pour les Hérakléistes, dont on ne connaît pas le local. Cf. Othon, Maury et Texier (1841), n° 452.

[7797] B. Meritt date l'archontat de Phaidrias en 149, bousculant la tradition historiographique, attribuant la date de 153. Cette dernière est préférée par C. Habicht dans sa liste des archontes éponymes de 159 à 141, mais aussi par Bonnet (2015), p. 480 et 149 et Ferrary, Hasenohr et Le Dinahet (2002), p. 202. Cf. Meritt (1977), p. 182-191, Habicht (1988) et Hasenohr (2007b), p. 79.

[7798] Baslez (1977), p. 206-207.

un terrain pour y dresser un sanctuaire à Héraklès/Melkart[7799]. La traduction de l'inscription vient du *Choix* nº 85 de Dürrbach, légèrement modifiée.

Ἐπὶ Φαιδρίου ἄρχοντος, Ἐλαφηβολιῶνος ὀγδόει, ἐκκλησία ἐν τῶι ἱερῶι τοῦ Ἀπόλλωνος· Διονύσιος Διονυσίου ἀρχιθιασίτης εἶπεν· ἐπειδὴ Πάτρων Δωροθέου τῶν ἐκ τῆς συνόδου, ἐπελθὼν ἐπὶ τὴν ἐκκλησίαν καὶ ἀνανεωσάμενος τὴν ὑπάρχουσαν αὐτῶι εὔνοιαν εἰς τὴν σύν[ο]δον, καὶ ὅτι πολλὰς χρείας παρείσχηται ἀπροφασίστως, διατελεῖ δὲ διὰ παντὸς κο[ι]νεῖ τε τεῖ συνόδωι λέγων καὶ πράττων τὰ συμφέροντ[α] καὶ κατ' ἰ<δί>αν εὔνους ὑπάρχων ἑκάστωι τῶν πλοιζομέ[νων] ἐμπόρων καὶ ναυκλήρων, νῦν [δ' ἔτι] μᾶλλον ἐπ<η>υξημένης αὐτῆς μετὰ τῆς τῶν θεῶν εὐνοίας παρεκάλεσεν τὸ κοινὸν ἐξαποστεῖλαι πρεσβείαν πρὸς τὸν δῆμον τὸν Ἀθηναίων ὅπως δοθῇ αὐτοῖς τόπος ἐν ᾧι κατασκευάσουσιν τέμενος Ἡρακλέους τοῦ πλείστων [ἀγαθ]ῶν παραιτίου γ[ε]γονότος τοῖς ἀνθρώποις, ἀρχηγοῦ δὲ τῆς πατρίδος ὑπά[ρ]χοντος· αἱρεθεὶς πρεσβευτὴς πρός τε τὴν βουλὴν καὶ τὸν δῆμον τὸν Ἀθηναίων, προθύμως ἀναδεξάμενος ἔπλευσεν δαπανῶν ἐκ τῶν ἰδίων ἐμφανίσας τε τὴν τῆς συνόδου πρὸς τὸν δῆμον εὔνοιαν παρεκάλεσεν αὐτὸν καὶ διὰ ταύτην τὴν αἰτίαν ἐπετελέσατο τὴν τῶν θιασιτῶν βούλησιν καὶ τὴν τῶν θεῶν τιμὴν <συνηύξησεν> καθάπερ ἥρμοττεν αὐτῶι· πεφιλανθρωπηκὼς δὲ καὶ πλείονας ἐν τοῖς ἁρμόζουσιν καιροῖς, εἴρηκεν δὲ καὶ ὑπὲρ τῆς συνόδου ἐν τῶι ἀναγκαιοτάτωι καιρῶι τὰ δίκαια μετὰ πάσης προθυμίας καὶ φιλοτιμίας καὶ ἐδέξατό τε τὸν θίασον ἐφ' ἡμέρας δύο ὑπὲρ τοῦ ὑοῦ· ἵνα οὖν καὶ εἰς τὸν λοιπὸν χρόνον ἀπαράκλητον ἑαυτὸν παρασκευάζηι καὶ ἡ σύνοδος φαίνηται φροντίζουσα τῶν διακειμένων ἀνδρῶν εἰς ἑαυτὴν εὐνοικῶς καὶ ἀξίας χάριτας ἀποδιδοῦσα τοῖς εὐεργέταις καὶ ἕτεροι πλείονες τῶν ἐκ τῆς τοῖς συνόδου διὰ τὴν εἰς τοῦτον εὐχαριστίαν ζηλωταὶ γίνωνται καὶ παραμιλλῶνται φιλοτιμούμενοι περιποιεῖν τι τεῖ συνόδωι· ἀγαθεῖ τύχει· δεδόχθαι τῶι κοινῶι τῶν Τυρίων Ἡρακλειστῶν ἐμπόρων καὶ ναυκλήρων ἐπαινέσαι Πάτρωνα Δω-

[7799] *ID*, 1519. La reconnaissance publique d'un culte étranger est un phénomène courant en Grèce (*e.g.* les adorateurs égyptiens d'Isis — *IG*, II², 337 = *Syll*³, 280). L'association tyrienne a besoin de l'*enktésis* pour installer son sanctuaire à Délos. Cf. *DCA*, p. 271, Bruneau (1970), p. 409-410 et Vélissaropoulos (1980), p. 109.

ροθέου καὶ στεφανῶσαι αὐτὸν κατ᾽ ἐνιαυτὸν χρυ-
σῶι στεφάνωι ἐν ταῖς συντε[λου]μέναις θυσίαις
τῶι Ποσειδῶνι ἀρετῆς ἕνεκεν καὶ καλοκαγαθί-
ας ἧς ἔχων διατελεῖ εἰς τὸ κοινὸν τῶν Τυρί-
ων ἐμπόρων καὶ ναυκλήρων· ἀναθεῖναι δὲ αὐ-
τοῦ καὶ εἰκόνα γραπτὴν ἐν τῶι τεμένει τοῦ
Ἡρακλέους καὶ ἀλλαχῆ οὗ ἂν αὐτὸς βούληται· ἔσ-
τω δὲ ἀσύμβολος καὶ ἀλειτούργητος ἐν ταῖς
γινομέναις συνόδοις πάσαις· ἐπιμελὲς δὲ ἔστω
τοῖς καθισταμένοις ἀρχιθιασίταις καὶ ταμίαις
καὶ τῶι γραμματεῖ ὅπως ἐν ταῖς γινομέναις θυ-
σίαις καὶ συνόδοις ἀναγορεύηται κατὰ ταύτην
τὴν ἀναγόρευσιν· ἡ σύνοδος τῶν Τυρίων ἐμπό-
ρων καὶ ναυκλήρων στεφανοῖ Πάτρωνα Δωροθέου
εὐεργέτην. ἀναγραψάτωσαν δὲ τόδε τὸ ψή-
φισμα εἰς στήλην λιθίνην καὶ στησάτωσαν ἐν
τῶν τεμένει τοῦ Ἡρακλέους· τὸ δὲ ἐσόμενον ἀνάλωμ[α]
εἰς ταῦτα μερισάτω ὁ ταμίας καὶ ὁ ἀρχιθιασίτης.

ἐπὶ ἀρχιθιασίτου
Διονυσίου τοῦ Διονυσίου,
ἱερατεύοντος δὲ
Πάτρωνος τοῦ Δωροθέου.

ὁ δῆμος
ὁ Ἀθηναίων.

ἡ σύνοδος
τῶν Τυρίων
ἐμπόρων
καὶ ναυκλήρων.

Sous l'archontat de Phaidrias, le huit Élaphébolion ; assemblée tenue dans le sanctuaire d'Apollon ; Dionysios fils de Dionysios, archithiasite a proposé : attendu que Patrôn, fils de Dôrothéos, membre de l'Association, s'étant présenté à l'assemblée et ayant rappelé à nouveau son dévouement à l'Association et les nombreux services qu'ils lui a rendus spontanément ; qu'il ne cesse, de parler et d'agir en général dans les intérêts de l'association et en particulier de se montrer bienveillant à chacun des marchands et nauclères qui arrivent par bateau ; que maintenant, en particulier, l'association s'étant accrue par un effet de la faveur divine, il a engagé la communauté à dépêcher une ambassade auprès du peuple athénien afin d'obtenir de lui un emplacement où édifier un sanctuaire à Héraklès, auteur des plus grands biens pour les hommes et archégète de notre patrie ; que, choisit comme ambassadeur auprès du Conseil et du peuple athénien, il a accepté avec empressement cette mission et a fait la traversée à ses frais ; qu'ayant mis en évidence le dévouement de l'association à l'égard du peuple (des Athéniens), il a présenté à celui-ci sa requête

et a ainsi accompli les décisions des thiasites et servi la gloire des dieux, comme il en avait le devoir ; qu'ayant obligé beaucoup des membres de l'association dans des circonstances opportunes, il a aussi fait valoir, de tout son zèle et de tout son sens de l'honneur, les justes revendications de la communauté à un moment des plus critiques, qu'enfin il a reçu le thiase, pendant deux jours, en l'honneur de son fils : afin donc qu'à l'avenir encore il se montre également irréprochable; que l'Association manifeste le souci qu'elle a des hommes qui sont bien disposés pour elle et rend à ses bienfaiteurs les grâces qu'ils méritent, que nombre d'autres membres de la communauté rivalisent de zèle en raison de la gratitude exprimée à Patrôn et rivalisent de sollicitude pour le bien de l'Association ; à la Bonne Fortune, plaise à l'association des Hérakléistes de Tyr, négociants et nauclères, que Patrôn fils de Dorothéos reçoive l'éloge et soit couronné chaque année d'une couronne d'or lors des sacrifices offert à Poséidon, en raison de l'excellence et de la générosité qu'il ne cesse de témoigner à l'association des négociants et nauclères de Tyr ; son effigie peinte sera consacrée dans le sanctuaire d'Héraklès et ailleurs où il le voudra lui-même ; il sera dispensé des cotisations et des liturgies dans toutes les réunions de la communauté ; les archithiasites, les trésoriers et le secrétaire qui se succéderont auront soin de faire prononcer, aux sacrifices et aux réunions de l'assemblée, la proclamation suivante : « *l'Association des négociants et nauclères de Tyr couronne son bienfaiteur Patrôn fils de Dôrothéos* » ; ils feront graver ce décret sur une stèle de marbre et l'exposeront dans le futur sanctuaire d'Héraklès ; la dépense afférente sera assumée par le trésorier et l'archithiasite ; sous la présidence de Dionysios fils de Dyonisyos, et la prêtrise de Patrôn fils de Dôrothéos

*In corona* : le peuple athénien – l'Association des négociants et nauclères de Tyr.

**Annexe 2 Liste des Poséidoniastes de Bérytos**

| *Références* | *Formule onomastique* | *Nom* | *Patronyme* |
|---|---|---|---|
| *ID*, 2611AI, l.52 | Ἀλέξανδρος Μαάρκου | Alexandros | Maarkos |
| *ID*, 2611AI, l.60 | Ἀντίοχος Μαάρκου | Antiochos | Maarkos |
| *ID*, 1780, l. 13, 1796 et 2611AI, l. 37 | Ἀπολ[λοδώρου τοῦ Ἀπολ]λοφάνου | Apollodôros | Apollophanès |
| *ID*, 2611BI, l.18 | Ἀπολλοδώρ[ου] (Δημοφῶν[το]ς) | Apollodôros | Dèmophôn |
| *ID*, 2611AI, l.21 | Ἀπολλόδωρος Διονυσίου | Apollodôros | Dionysios |
| *ID*, 2611BI, l.23 | [Ἀ]πολλόδ[ωρ]ος Γοργίου | Apollodôros | Gorgias |
| *ID*, 2611BI, l.16 | Ἀπολλόδωρος Γοργίου ΑΓ… | Apollodôros Ag[…] | Gorgias |
| *ID*, 2611AI, l.53 | Ἀπολλόδωρος Γοργίου Φείδων | Apollodôros Pheidon | Gorgias |
| *ID*, 2611AI, l.34 | Ἀπολλοφάνης Πίστου | Apollophanès | Pistos |
| *ID*, 2611AI, l.17 | Ἀρ[ιστ]έας Τι[…ο]υ | Aristeas | Ti[…]os |
| *ID*, 2323 | [Ἀρί]στομ[…] | Aristom[…] | |
| *ID*, 2611BI, l.4 | Ἀρίστων Ἡ[ρα]κλείδου | Ariston | Hèrakleidès |
| *ID*, 1781 | Ἀρτ[…]Δι[ο]φάντ[ου] | Art[…] | Diophantos |
| *ID*, 2611AI, l.61, *ID*, 2629BII, l. 6-7 | [Ἀσκ]ληπιάδης Ἀσκληπιάδου | Asklèpliadès | Asklèpliadès |
| *ID*, 2611BI, l.30 | [Ἀσκ]ληπ[ιάδης] | Asklèpliadès | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| *ID*, 2611BI, l.26 | [Ἀσ]κληπι[ά]δης Νίκωνος | Asklèpliadès | Nikôn |
| *ID*, 2611AI, l.44 | [Βα]σιλείδης | Basileidès | |
| *ID*, 2611BI, l.15 | Χάρης Μνασέου | Charès | Mnaséas |
| *ID*, 1786, 1787, 2011*bis* et 2611BI, l.2 | Δημήτριος Ἀπολλωνίδου | Dèmètrios | Apollônidès |
| *ID*, 2611AI, l.45 | [Δ]ημήτριος Σωπάτρου | Dèmètrios | Sôpatros |
| *ID*, 1780, 1796 et 2611BI, l.17 | Δημοκλῆν Δημοφῶντος | Dèmoklès | Dèmophôn |
| *ID*, 2611AI, l.59 | Δημόστρατος [Δη]μοστράτ[ο]υ | Dèmostratos | Dèmostratos |
| *ID*, 2611AI, l.24 | Δημόστρατος Εὐδώρου | Dèmostratos | Eudôros |
| *ID*, 2611AI, l.50 | [Δ]ημόστρατος | Dèmostratos | |
| *ID*, 2611AI, l.58 | Δημόστρατος Περ̣σαίου | Dèmostratos | Persaios |
| *ID*, 2611AI, l.30 | Δίκαιος Διονυσίου | Dikaios | Dionysios |
| *ID*, 2611AI, l.38 | Διοκλῆς Νυμφοδώρου | Dioklès | Nymphodôros |
| *ID*, 2611AI, l.35 | Διονύσιος Ἀπολλοδώρου | Dionysios | Apollodôros |
| *ID*, 2611AI, l.41 | [Διο]νύσιος Ἀπολλωνίου | Dionysios | Apollônios |
| *ID*, 2611BI, l.28 | [Διο]νύσ[ιος Ἀσκ]ληπιάδου | Dionysios | Asklèpliadès |
| *ID*, 2611AI, l.27 | Διονύσιος Διονυσίου | Dionysios | Dionysios |
| *ID*, 2611BI, l.20 | Διονύσιος Δόνακος | Dionysios | Donax |
| *ID*, 2611AI, l.39 | Διονύσιος Ἡλιοδώρου | Dionysios | Hèliodôros |
| *ID*, 2611AI, l.12 | [Διον]ύσιος Κρατῖνος | Dionysios | Kratinos |
| *ID*, 2611BI, l.5 | Διονύσιος Μέντορος | Dionysios | Mentôr |
| *ID*, 2611BI, l.14 | Διονύσιος Μνασέου | Dionysios | Mnaséas |
| *ID*, 2611BI, l.21 | Διονύσιος | Dionysios | |
| *ID*, 2611AI, l.25 | Διονύσιος Πίστου | Dionysios | Pistos |
| *ID*, 1779 et 2611AI, l.28 | Διονυσίου τοῦ Σωσιπάτρου | Dionysios | Sôsipatros |
| *ID*, 1790 | Διονύσιος Ζηνοδ̣ώρ[ου | Dionysios | Zènodôros |
| *ID*, 2611BI, l.6 | Διονύσιος Θεοδώρου Μαγάββων | Dionysios Magabbôn | Théodôros |
| *ID*, 1772, 1783, 1784, 1785 et 2698 | Διο]νύ[σ]ιος Ζήνωνος τοῦ Θε[οδώρου | Dionysios Zènôn | Zènôn (fils de Théodôros) |
| *ID*, 2611BI, l.24 | [Δ]ιοσκου[ρί]δ[η]ς Ἰσα[γ]όρ[ου] | Dioskouridès | Isagoras |
| *ID*, 2611BI, l.25 | [Ἐ]χέδη[μος Ἤ]χου | Échédèmos | Echos |
| *ID*, 2611AI, l.57 et 2629AI, l. 2 | Εὐβουλίδης | Euboulidès | |
| *ID*, 2611AI, l.46 | [Γ]οργίας Ἀντιφῶντος | Gorgias | Antiphôn |
| *ID*, 1782 | Γοργίου τοῦ Ἀπολλοδώρου | Gorgias | Apollodôros |
| *ID*, 2611BI, l.13 | Γοργίας Ἀ[σ]κληπιάδου | Gorgias | Asklèpliadès |

| | | | |
|---|---|---|---|
| *ID*, 2611BI, l.18 | Γορ[γ]ίου (Δημοφῶν[το]ς) | Gorgias | Dèmophôn |
| *ID*, 2611AI, l.40 | [Γο]ργίας Διογένους | Gorgias | Diogénès |
| *ID*, 2611AI, l.54 et 1793 | Γοργίας Διονυσίου | Gorgias | Dionysios |
| *ID*, 2611AI, l.29 | [Ἡ]λιόδωρος Ποσειδωνίου | Hèliodôros | Poséidonios |
| *ID*, 2611AI, l.56 | Ἡρακλείδης Βοήθου | Hèrakleidès | Boèthos |
| *ID*, 2611BI, l.19 | Ἡρακλέωνος (Δημοφῶν[το]ς) | Hèrakléôn | Dèmophôn |
| *ID*, 2611AI, l.32 | Ἰσίων Δωροθέου | Isiôn | Dôrothéos |
| *ID*, 2611AI, l.26 | Κάλλων Τιμοκλέους | Kallôn | Timoklès |
| *ID*, 2611AI, l.42 | […]κλῆς Ζήνωνος | […]klès | Zènôn |
| *ID*, 2611BI, l.2 | [Κτ]ήσιππ[ος . . .]δότου | Ktesippos | […]dotos |
| *ID*, 1773, 1775 et 1778 | Μνασέας Διονυσίου | Mnaséas | Dionysios |
| *ID*, 2611AI, l.33 | Μνασέας Μνασέου | Mnaséas | Mnaséas |
| *ID*, 1793 | Μνασέου | Mnaséas | |
| *ID*, 2611BI, l.31 | [… Ἀσ]κληπιάδου | Untel | Asklèpliadès |
| *ID*, 2611AI, l.48 | ..ων Ἀθηναίου | Untel | Athènaios ou d'Athènes |
| *ID*, 2611AI, l.19 | [. . . ]ΓΙΣΛΝ[.]Σ Διονυσοδώρου | Untel | Dionysodôros |
| *ID*, 2611AI, l.63 | […]ράτην[…] | [...]ratèn[…] | |
| *ID*, 2611AI, l.62 | . . . άσων Ζήνωνος | […]asôn | Zènôn |
| *ID*, 2611AI, l.3 | Ἀγησάνδρου | Untel | Hagèsandros |
| *ID*, 2611BI, l.8 | […]ναṣίδης[…] | […]nasidès | |
| *ID*, 2611BI, l.27 | [Νί]κων Ἡρ[ακ]λείδο[υ] | Nikôn | Hèrakleidès |
| *ID*, 2611AI, l.18 | [Πάμ]φιλος Ἀγάθωνος | Pamphilos | Agathôn |
| *ID*, 2611BI, l.23 | [Πά]τρων […]ους | Patrôn | Untel |
| *ID*, 2611BI, l.10 | Πειθαγόρας Κ[λ]έωνος | Peithagoras | Kléôn |
| *ID*, 2611BI, l.11 | Φιλοκλῆς Ζωΐλο[υ] | Philoklès | Zôïlos |
| *ID*, 2611AI, l.55 | Πρόθυμος Διονυσίου | Prothymos | Dionysios |
| *ID*, 2611AI, l.31 et 2629AII, l. 10 | Πτολεμαῖος Ἀπολλοδώρου | Ptolémaios | Apollodôros |
| *ID*, 2611AI, l.43 | [Σ]αραπίων Ἀπολλωνίου | Sarapiôn | Apollônios |
| *ID*, 2611AI, l.22 | Σωκράτης Σωσιπάτρου | Sôkratès | Sôsipatros |
| *ID*, 2611BI, l.7 | [Σ]ώπατρος Μνασέου | Sôpatros | Mnaséas |
| *ID*, 2611AI, l.47 | [Σω]σίπατρος […]ΛΙΤΟΥ | Sôsipatros | […]litos |
| *ID*, 2611BI, l.19 | Συμμάχου (Δημοφῶν[το]ς) | Symmachos | Dèmophôn |
| *ID*, 2611AI, l.14 | [Θ]εό[δ]ω[ρ]ος Ζήνωνος | Théodôros | Zènôn |
| *ID*, 1791 et 1792 | […τ]οῦ Ἱέρωνος | Untel | Hiérôn |

| | | | |
|---|---|---|---|
| *ID*, 2611AI, l.15 | Ζήνωνος | Zènôn | Zènôn |
| *ID*, 1784, 1788 et 1789 | Ζήνων Διονυσ[ίου | Zènôn | Dionysios |
| *ID*, 1782 | Γναῖον Ὀκτάϊ[ον] Γναίου | Cn. Octavius | Gnaius |
| *ID*, 1520 | Μάαρκος Μινάτιος Σέξ[του | M. Minatius | Sextos |
| *ID*, 1781 | ...δώρου | Apollodôros ou Artémidôros | [...]dôros |
| *ID*, 1781 | Τ[…]σίου Τ[…] | T[…] | [...]sios fils de T[…] |
| *ID*, 1791 | ...δώρου | [...]dôros fils d'un fils de Hiérôn | Untel fils de Hiérôn |
| *ID*, 2324 | [...]ρης Ἀπολλων[ίου] | [...]rès | Apollônios |
| *ID*, 2611AI, l.10 | Λε[…] | Le[…] | |
| *ID*, 2611AI, l.10 | […]ατων | [...]atôn | |
| *ID*, 2611AI, l. 36 | Διονύσιος | Dionysios | |
| *ID*, 2611BI, l. 3 | Δημήτρι[ος […]νίδος | Dèmètrios | [...]nis |
| *ID*, 2611BI, l. 29 | [...]λυσ[...] | [...]lys[…] | |
| *ID*, 2629AI, l. 1 | Διο]νύσιος | Dionysios | |
| *ID*, 2629AI, l. 3 | Ἀπολλώνιος | Apollônios | |
| *ID*, 2629AI, l. 4 | Ἀσκληπιάδης | Asklèpliadès | |
| *ID*, 2629AI, l. 5 | Διονύσιος ΕΡΙΟΚΛΙΟΣ | Dionysios | EPIOKLIOS |
| *ID*, 2629AI, l. 6 | Σκό]πας Δημητρίου | Skopas | Dèmètrios |
| *ID*, 2629AI, l. 7 | [...]ων Γοργίου | […]ôn | Gorgias |
| *ID*, 2629AI, l. 8 | Δημοκλέους | Dèmoklès | |
| *ID*, 2629AI, l. 9 | [Πρ]έπων Δημοκλέους | Prépôn | Dèmoklès |
| *ID*, 2629AI, l. 10 | Ἀντίπατρος | Antipatros | |
| *ID*, 2629AI, l. 11 | [Δ]ιοκλῆς Δημοκλέους | Dèmoklès | Dèmoklès |
| *ID*, 2629AI, l. 12 | [...]ωτος Γορ[γίου?] | […]ôtos | Gorgias |
| *ID*, 2629AII, l. 11 | Γοργίας Ἑρμαφί[λου] | Gorgias | Hermaphilos |
| *ID*, 2629BII, l. 4-5 | [Δη]μήτριος [Ἡρ]ακλείδου | Dèmètrios | Hèrakleidès |
| *ID*, 2629BII, l. 8-9 | Ἀσκληπιόδωρος Ἀσκληπιοδώρου | Asklèpiodôros | Asklèpiodôros |
| *ID*, 2629BII, l. 10-11 | Θεόδωρο[ς] Διονυσίου | Théodôros | Dionysios |

## Les Bérytains à Délos

| | | | |
|---|---|---|---|
| *ID*, 2182 | Ξενοφῶν Διονυσίου | Xénophôn | Dionysios |
| *ID*, 2593, l. 30 | [Γ]οργίας | Gorgias | |
| *ID*, 2598I, l. 9 | Νίκων | Nikôn | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| *ID*, 2598I, l. 45 | Διονύσιος | Dionysios | |
| *ID*, 2598II, l. 11 | Γοργίας | Gorgias | |
| *ID*, 2275, 2599, l. 13 (IGII², 1011VI, l. 94) | Εἰρηναῖος Ζήνωνος | Eirènaios | Zènôn |
| *EAD XXX* 29 | Ἀπολλόδωρε Διονυσίου | Apollodôre | Dionysios |
| *EAD XXX* 71 | Ἑστιαῖε Ἀπολλοφάνου | Hestiaie | Apollophanès |
| *EAD XXX* 127 | Διονύσιε ΧΩΧΙΟ[…]ΟΥ | Dionysie | Chôchio[…]os |
| *EAD XXX* 172 | […] Χένωνος | Untel | Xénôn |

**Annexe 3 Le local des Poséidoniastes de Bérytos**

Il s'agit ici de faire un point historiographique sur la question des fonctions du local, qui font débat, faute d'indices.

**I- Présentation du local**

Les fouilles débutent en 1882 sous la direction de S. Reinach, suivies d'une campagne en 1904, sous l'égide de M. Bulard, qui réalise un premier plan du bâtiment[7800]. Entre 1906 et 1910, J. Replat travaille au Portique de la grande cour[7801]. En 1910, C. Picard étudie l'édifice, qu'il publie en 1921, avec une synthèse sur l'histoire de l'association[7802]. Dans les années 1970, P. Bruneau s'intéresse au sanctuaire bérytain, suivi par M. Trümper au début des années 2000.

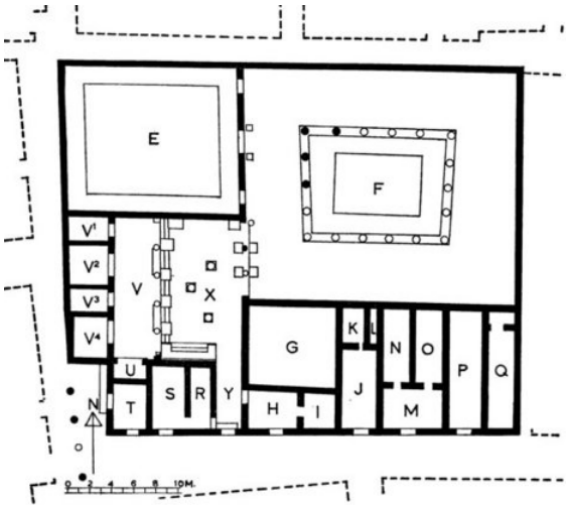


**Figure 58 (GD 57, p. 115)**

Ce local de 1400 m² est situé dans le quartier de Skardana[7803]. Le bâtiment s'ouvre par sept entrées sur une large rue au sud[7804]. Pour C. Picard, l'établissement est daté après 110 car, à cette

[7800] Les premiers travaux, dirigés par S. Reinach, découvrent des inscriptions gravées sur des éléments d'architectures et la découverte de la statue de la déesse Rome. *EAD VI*, p. 9-10, Trümper (2002), p. 266 et Bonnet (2015), p. 491.
[7801] *EAD VI*, p. 10-11.
[7802] *EAD VI* et Picard (1920).
[7803] L'établissement couvre une *insula* entière. Pour Bonnet (2015), p. 491-492, le local est proche du port. En réalité, à l'échelle délienne, les infrastructures portuaires sont assez éloignées. L'édifice est mieux connecté à l'anse de Skardana, dont la montée des eaux depuis des siècles a noyé des rues entières, jamais étudiées. Il y a là certainement un petit débarcadère. Si la façade de l'édifice donne au sud, à l'opposé de Skardana, c'est parce qu'il y a là une petite place. La proximité du port ne révèle rien de l'édifice, qui a dû être installé sur un terrain disponible, dans un quartier

date, le *koinon* fait une dédicace à Antiochos VIII près du sanctuaire d'Apollon **(n° 3)**[7805]. La publication du décret de Cairness House **(n° 2)** en 1934 ruine définitivement l'hypothèse en faisant remonter la construction du local au milieu du II^e^ s., grâce aux moyens financiers, notamment romains, mis à la disposition de l'association[7806]. La deuxième phase, entre 145 et 110, peut-être vers 109, correspond à l'extension de l'édifice au sud-ouest sur une petite place publique[7807]. Les guerres mithridatiques et la réorganisation des réseaux de négoce, dans la seconde moitié du I^er^ s. entraînent la ruine de l'établissement[7808] L'édifice est polyfonctionnel, à vocation religieuse, culturelle, sociale et professionnelle[7809]. Pour Roussel, il est moins complexe que l'agora des Italiens et ressemble à une maison ordinaire, mais en plus grand[7810]. M.-F. Baslez réfute le parallèle : si les locaux associatifs peuvent posséder des pièces d'hébergement, les installations sont précaires, les lieux de rassemblement occupent la plus grande partie de l'espace, la présence d'un sanctuaire est systématique et les lieux de réunion fréquents[7811].

L'édifice s'organise en trois espaces[7812] : 1°) la grande cour péristyle F et les pièces E et G sont des lieux de réunion, séjour et banquet[7813]. 2°) La cour X et le sanctuaire V constituent l'espace sacré et d'exposition honorifique. 3°) Les rangées de locaux R à T et H à P sont des pièces polyvalentes à destination marchande[7814]. Les espaces de rencontre, banquet et logement occupent 70 % de la surface de l'édifice, quand 15 % sont accordés aux locaux commerciaux et 15 % aux espaces cultuels et honorifiques[7815].

**II- Le poids de l'historiographie : la question du sanctuaire bérytain**

La religion donne une existence officielle aux associations phéniciennes[7816]. L'espace sacré des Poséidoniastes est situé à l'entrée : tout visiteur passe devant[7817]. Il est composé de quatre

récent. D'autre part, les entrepositaires travaillent sur le front de mer. Cf. Bruneau (1978c), p. 160, *EAD XXXIX*, p. 119-122, Trümper (2002), p. 266, Trümper (2006), p. 116, Bonnet (2015), p. 491 et Last et Harland (2020), p. 89.

7804 L'entrée principale donne initialement sur une place publique, en partie recouverte par l'extension de l'édifice au sud-ouest. Cf. *EAD VI*, p. 13 et Trümper (2006), p. 118.

7805 L'association affiche ses réseaux dans l'espace public. Cf. *EAD VI*, p. 131-132.

7806 Tod (1934), Robert (1973), p. 486-489 et Bruneau (1978c), p. 161, indiquent la date de 153. Cf. Trümper (2002), p. 327 et Ernst (2018), p. 387.

7807 Trümper (2002), p. 329 et Mavrojannis (2018).

7808 Des traces d'incendies furent trouvées lors des fouilles. La découverte du groupe statuaire d'Aphrodite, Éros et Pan prouve un abandon rapide. Cf. Picard (1920), p. 303-304 et Trümper (2002), p. 330.

7809 Baslez (1977), p. 206, McLean (1996), p. 189 et 201, Hasenohr (2007), p. 79-80, Baslez (2013), p. 233 et Bonnet (2015), p. 492.

7810 *DCA*, p. 305.

7811 Baslez (1998), p. 434.

7812 Trümper (2002), p. 266.

7813 Pour M. Trümper, les salles de réceptions de l'établissement permettent d'accueillir entre 68 et 96 personnes. Cf. Trümper (2006), p. 116, Bonnet (2015), p. 492 et Andriopoulou (2017), p. 57.

7814 Il y a 12 pièces polyvalentes, dont la moitié donne sur la rue sud. Cf. Trümper (2006), p. 118.

7815 Trümper (2006), p. 118 et Andriopoulou (2017), p. 52.

7816 Hasenohr (2007), p. 86.

7817 Trümper (2006), p. 118-119.

chapelles (V1-V4), un portique V et une cour X d'exposition honorifique[7818]. Pour les archéologues, l'intérêt du sanctuaire est multiple[7819] : 1°) c'est la partie de l'édifice qui subit le plus de modifications[7820]. 2°) Son étude pose des questions de méthodologie : les travaux archéologiques devant compléter l'épigraphie. 3°) La question de l'introduction de la déesse Rome permet de comprendre l'histoire de l'association. 4°) Quel est le rôle de la religion dans les associations marchandes[7821] ? La complexe histoire du sanctuaire attire l'attention des chercheurs, délaissant souvent le reste du local. Un bilan résume ici les positions de Charles Picard, Philippe Bruneau et Monika Trümper.

**A- Charles Picard**

Le *naos* V1 est attribué à la déesse Rome (n° 10), la statue a été réalisée par Ménandros, actif en 110 dans l'île[7822]. La signature serait tronquée, pour des raisons paléographiques et serait associée à une divinité phénicienne du sanctuaire originel[7823]. Le *naos* V2 est attribué au Poséidon de Bérytos[7824], divinité principale du sanctuaire, dont la chapelle est plus large que ses voisines **(n° 31)**. Le *naos* V3 abrite Aphrodite-Astarté[7825]. Le *naos* V4 serait associé à une divinité inconnue, peut-être un Héraklès sémitique (Melkart) — divinité tutélaire de l'association tyrienne[7826] ou Eshmoun-Adonis[7827]. Quatre autels, liés aux chapelles du sanctuaire, occupent la cour X, dont deux portent une dédicace **(n° 23)** et **(n° 11)** et le quatrième a disparu[7828]. Picard divise

[7818] Voir l'exèdre *i* **(n° 12** et **13)**. Cf. *EAD VI*, p. 29, Bruneau (1970), p. 625 et Trümper (2006), p. 122.
[7819] Trümper (2002), p. 269-270.
[7820] McLean (1996), p. 201 et Trümper (2022), p. 99.
[7821] Le sanctuaire des Bérytains est consacré aux divinités ancestrales et à Rome. La plupart des dédicaces des Bérytains, voire des Phéniciens (40 %), sont consacrées aux divinités ancestrales. Cf. Picard (1920), p. 287, Baslez (1986), p. 295 et 296, note 50 et Bonnet (2015), p. 479.
[7822] *EAD VI*, p. 56-60.
[7823] *EAD VI*, p. 59-60, Tod (1934) et Bruneau (1978c), p. 175.
[7824] La statue de culte a disparu du *naos* V2. Cf. *EAD VI*, p. 62-68.
[7825] Les fouilles ont mis au jour une figurine d'Aphrodite Anadyomène en ivoire (inv. n° 2326) et des grands coquillages (inv. n° 2169 et 2170). C'est une déesse maritime originaire de Bérytos où elle aurait donné naissance à Éros. Les fouilles du local ont mis au jour des statuettes d'Aphrodite, d'Éros ailé et de Bès (inv. n° 3765). Vers 130, une offrande d'un Sidonien est adressée à Isis Mère des Dieux Astarté (*ID*, 2101 = *RICIS*, 202/0242). Une autre offrande, des années 150-140, est consacrée à Isis Sôteira Astarté Aphrodite Euploia Épèkoos et à Éros Harpocrate Apollon (*ID*, 2132 =*RICIS*, 202/0365). Astarté apparaît ici sans épiclèse, encadrant Isis et Aphrodite. Nonnos de Panopolis, *Dionysiaques*, XL, 97-142. Cf. Picard (1920), p. 291-292, *EAD VI*, p. 68-70 et 132, Bruneau (1970), p. 266, Sader (1998), p. 172, Kropp (2011) et Bonnet (2015), p. 494, 496 et 506.
[7826] *EAD VI*, p. 70-72 et Picard (1920), p. 293-296. Cf. *DCA*, p. 271.
[7827] Picard (1962), p. 247 et (1963), finit par se rallier à cette thèse de Dussaud (1923), p. 77-78. Bruneau finit par abandonner l'hypothèse. Baslez propose Dionysos pour cette *cella*, car son culte est attesté à Bérytos et Dionysios est un anthroponyme fréquent des membres de l'association (21 noms, pour 9 composés d'Asklépios et 5 d'Héraklès). Baslez propose d'associer Apollon à cette dernière chapelle, car cette divinité juvénile peut être le pendant politique de Rome, dont la *cella* est à l'opposé du sanctuaire. Elle écrit qu' « on a rapproché de l'Apollon délien le souvenir du dieu hiérapolitain ». Cf. Bruneau (1970), p. 628, Bruneau (1978c), p. 163 et 248-249, Baslez (1977), p. 78-79 et Baslez (1986), p. 294.
[7828] *EAD VI*, p. 21-24 et 40 et Bruneau (1978c), p. 248-249.

l'aménagement du sanctuaire en deux phases : 1°) trois *naoi* accueillent des divinités ancestrales et 2°) l'espace est réorganisé en quatre *naoi*, avec introduction de la déesse Rome[7829].

**Encadré 4**

Poséidon est la divinité tutélaire de Bérytos[7830]. Le dieu est souvent représenté sur un char tiré par des chevaux marins, comme le montre l'iconographie monétaire de la cité de Bérytos[7831]. C'est un Baal marin tenant une phiale dans la main droite et le trident dans la gauche ; un aplustre est représenté sur certaines monnaies[7832]. Après 167, le Poséidon délien n'apparaît plus dans les sources, seuls celui des Phéniciens et le Neptune italien reçoivent un culte[7833]. Le *naos* V2 possède une niche, contenant deux statuettes, portant une dédicace aux divinités ancestrales **(n° 32)**. Elles pourraient être deux parèdres du Poséidon phénicien[7834].



**Figure 59**

**Valeur** : Drachme de bronze
**Autorité** : Bérytos
**Atelier monétaire** : Bérytos
**Date** : 87/86
**Poids** : 4, 27 g.
**Type** : Tête de Tychè tournée à droite, coiffée d'une couronne de tours à l'avers et Poséidon, tourné à gauche, coiffé d'un kalathos, tenant une patère dans la main droite et un trident dans la gauche, sur un quadrige d'hippocampes au revers. Le champ gauche contient un aplustre et l'inscription « BH ». Les légendes de l'avers à gauche et du revers à droite contiennent un monogramme.
**Collection** : Cabinet des Médailles de Paris
**Identifiant** : FRBNF41796100

## B- Philippe Bruneau[7835]

La thèse des deux états du sanctuaire et l'introduction tardive de la déesse Rome repose sur trois arguments : 1°) l'angle sud-ouest de l'édifice est une extension d'une seconde phase ; 2°) le sanctuaire est réaménagé en insérant une quatrième chapelle et 3°) la statue de Rome n'appartient pas à l'état primitif de V1[7836]. Bruneau critique ce raisonnement. L'extension sud-ouest n'est pas liée à l'introduction de la déesse Rome, mais à l'opportunité de s'étendre sur une

7829 *EAD VI*, p. 74.
7830 Eusèbe de Césarée, *Préparation évangélique*, I, 10, 27 et 35. Cf. Lipiński (1995), p. 119.
7831 Le revers d'une drachme en bronze du Ier s. donne une idée de la statue (cf. ci-contre). Des monnaies du IIe s. présentent cette même scène. Des vestiges d'attelage ont été trouvés dans le *naos* V2. Cf. Picard (1920), p. 290, Baslez (1986), p. 297 et Bonnet (2015), p. 496.
7832 Le trident est un symbole de la cité, notamment représenté sur les poids. Cf. *DCA*, p. 271, Picard (1920), p. 289-290, Baslez (1986), p. 297, Augé et Sawaya (2002) et Bonnet (2015), p. 496.
7833 Pour Baslez, après 167, Poséidon devient le dieu des navigateurs étrangers. Une dédicace délienne est ainsi consacrée à Poséidon Nauklarios (*ID*, 2483). Cf. Bruneau (1970), p. 258-266 et Baslez (1977), p. 112.
7834 *EAD VI*, p. 67.
7835 Le modèle est résumé dans Bruneau (1978b), p. 133-134.
7836 Bruneau (1978c), p. 164-165.

place publique[7837]. On ne sait pas combien de temps sépare l'élargissement de l'édifice de la réorganisation du sanctuaire[7838].

Selon Picard, l'installation de la déesse Rome dans la chapelle V1 entraîne le déplacement de la divinité ancestrale dans la nouvelle chapelle V4[7839]. Pour Bruneau, il existe seulement trois divinités dans le sanctuaire[7840]. Rome aurait une chapelle dès l'origine[7841]. Après l'élargissement sud-ouest de l'édifice, les Poséidoniastes auraient agrandi la chapelle V2 de la divinité tutélaire et décalé la chapelle V3[7842]. V4 pourrait ne pas être une chapelle, mais un « local-reliquat »[7843]. Dans la cour X, trois autels sont visibles, le quatrième ne possède que les fondations : le plus méridional des trois a pu être déplacé vers le sud, en même temps que les chapelles[7844].

Pour Picard, la statue de Poséidon par Ménandros est datée de 110 : elle est comparée à une autre signature du sculpteur de cette année[7845]. P. Bruneau ne distingue pas la signature de Ménandros sur la base de la déesse Rome **(n° 10)** du reste de la dédicace[7846]. Ce sculpteur est seulement connu à Délos où il mène sa carrière et son père peut être un donateur au Sarapieion à la fin de l'Indépendance, ce qui autoriserait à faire débuter l'activité du fils dès le milieu du IIe s.[7847] La déesse Rome pourrait être représentée en Tychè (cf. monnaie bérytaine) ou en déesse armée[7848]. L'installation de Rome dans le sanctuaire daterait du milieu du IIe s.[7849] Le culte de la déesse est ancien dans l'île, où il est associé à Hestia et *Démos* ; des *Rhômaia* existent dès 167 et une statue de Rome s'élève dans l'Apollônion au moins dès 140[7850].

La chapelle V1 a toujours accueilli la déesse Rome et V4 est une sorte de sacristie sans consécration spécifique[7851]. Lors de la première phase, il existe trois chapelles identiques et avec

---

7837 Bruneau (1978c), p. 166-169 et 171.
7838 Bruneau (1978c), p. 171.
7839 Bruneau (1978c), p. 175.
7840 Il existe trois divinités, dont deux sont ancestrales. En contexte phénicien, l'existence d'une dyade bérytaine est plus logique qu'une triade, comme le rappelle le sanctuaire des dieux d'Ascalon (GD 107), qui possède deux autels consacrés à Astarté Palaistinè Ourania Aphrodite et Poséidon d'Ascalon (*ID*, 1719, 1720 et 1721). Les panthéons des métropoles phéniciennes ont une dyade composée d'Astarté et d'un Baal masculin à leur tête. Cf. Bruneau (1970), p. 266, Bruneau (1978c), p. 188 et 190, Servais-Soyer (1986) et Bonnet (2015), p. 493.
7841 Bruneau (1978c), p. 175.
7842 Bruneau (1978c), p. 171.
7843 Le seuil de la *cella* V4 est de mauvaise facture, à l'inverse d'autres plus luxueux. Cf. Bruneau (1978c), p. 171-173.
7844 Bruneau (1978c), p. 173-174.
7845 *ID*, 2342. *DCA*, p. 223 et Bruneau (1978c), p. 171.
7846 Bruneau (1978c), p. 178-179 et 182.
7847 Ménandros obtient un contrat des Poséidoniastes pour réaliser l'ensemble des statues du sanctuaire de l'établissement. Les deux bases de Poséidon et Rome sont semblables. Sur le don du père : *IG*, XI, 4, 1309, l. 2-4. Cf. Bruneau (1978c), p. 171, 180 et 182.
7848 Bruneau (1978c), p. 183-186 et Bonnet (2015), p. 498.
7849 Bruneau (1978c), p. 182.
7850 Pour Bruneau (1978c), p. 189, elle est mutilée en 88, lors du raid de Mithridate, en raison de l'amitié que l'association porte aux Romains. Trümper (2002), p. 290, explique pourtant qu'aucune trace de destruction, ni restauration antique n'est visible.
7851 Bruneau (1978c), p. 186-187.

l'élargissement sud-ouest de l'édifice, les Poséidoniastes augmentent la chapelle centrale consacrée au dieu tutélaire et ajoutent une sacristie au sud du sanctuaire[7852].

### C- Monika Trümper

M. Trümper tire parti de deux nouvelles études depuis la publication de Bruneau et identifie différentes phases du sanctuaire[7853].

- La chapelle V1[7854] : 1°) la pièce d'origine est plus petite qu'aujourd'hui. La porte donnant sur la cour E rend la fonction cultuelle douteuse. Il s'agirait d'une dépendance ou d'un couloir de liaison. 2°) Lors d'une deuxième phase liée à l'extension sud-ouest, la pièce est réaménagée, lui donnant sa forme actuelle. La porte nord est murée, un sol en marbre est posé et la salle équipée pour un usage cultuel. 3°) La chapelle est embellie par une mosaïque au sol et l'installation de la statue de Ménandros[7855]. 4°) La statue a pu subir les destructions de 88 avant d'être restaurée, bien que M. Trümper n'y croie guère.
- La chapelle V2 contient la statue de Poséidon sculptée par Ménandros. Elle comporte une niche et un piédestal qui servent à l'exposition des offrandes votives[7856]. M. Trümper restitue les phases suivantes[7857] : 1°) la pièce est plus petite qu'aujourd'hui et sa vocation cultuelle probable. 2°) Lors de la phase d'extension, la pièce et le seuil sont prolongés vers le sud. Un piédestal est installé devant une niche préexistante du mur ouest. 3°) Un groupe statuaire de Ménandros est installé sur un nouveau piédestal plus profond. Un précieux sol en marbre recouvre le sol.
- La chapelle V3 possède un piédestal sur le mur ouest[7858]. 1°) La pièce originelle n'a pas encore d'indication permettant d'assurer son rôle cultuel. 2°) Le local est déplacé vers le sud et s'élargit aux standards de la chapelle V1. Il reçoit un seuil en marbre et un piédestal destiné à l'exposition votive. 3°) La pièce est embellie par un précieux dallage en marbre.
- Le mobilier de la chapelle V4 est plus modeste que les autres pièces et son ouverture est nettement décalée vers le nord[7859]. 1°) la première phase du local correspond à la deuxième du sanctuaire, lorsqu'il est agrandi vers le sud-ouest[7860]. Cette pièce est alors aussi large que V2. Un piédestal est installé, prouvant la fonction cultuelle. 2°) Lors de cette phase correspondant à la troisième du sanctuaire, le piédestal est allongé au sud et à l'est. Aucun embellissement n'est identifié. La pièce serait une sacristie pour les objets cultuels et votifs.

---

[7852] Bruneau (1978c), p. 186-187.
[7853] Tuchelt (1979) et Meyer (1988). Selon ce dernier, il existe une phase intermédiaire lors de laquelle V4 est divisée en deux : V4a et V5. Lors de la dernière phase, V4a et V5 fusionnent et la déesse Rome est introduite dans le sanctuaire. Ce modèle est démonté par Bruneau (1991), p. 379-386. Cf. McLean (1996), p. 202-203 et Trümper (2002), p. 274.
[7854] Trümper (2002), p. 272-293.
[7855] La dédicace **(n° 10)** n'est pas centrée sur la statue. Selon M. Trümper, la signature de l'artiste est entièrement gravée sur le bloc gauche disparu. Rome peut aussi être une déesse armée, expliquant que l'inscription soit centrée sur l'ensemble de la statue, en raison du bras armé. Ses attributs peuvent aussi être un sceptre ou une corne d'abondance. L'arrière de la statue est peu sculpté : elle est faite pour être vue de face, donc elle apparaît après que l'accès à la cour E soit bouché. La statue peut appartenir à un état antérieur du local, mais elle change de base ou elle est réemployée. Si les historiens français (Picard, Marcadé et Bruneau) estiment que la statue est installée avant 88, puis est impactée par les guerres mithridatiques, pour Tuchelt (1979), p. 24 et Meyer (1988), p. 209, elle est érigée dans la pièce V1 après ces évènements. Cf. Trümper (2002), p. 286-292 et Szewczyk (2016).
[7856] Trümper (2002), p. 294.
[7857] Trümper (2002), p. 293-299.
[7858] La chapelle mesure 2,10 X 3,4m. Cf. Trümper (2002), p. 299.
[7859] Trümper (2002), p. 305.
[7860] Trümper (2002), p. 305-310.

M. Trümper restitue l'évolution architecturale de l'édifice. 1°) Le sanctuaire comprend initialement trois pièces pratiquement identiques : deux *naoi* à Poséidon et Astarté-Aphrodite (V2 et V3), V1 étant une dépendance[7861]. 2°) L'édifice est étendu vers le sud-ouest[7862]. Cette étape intègre un programme plus vaste d'élargissement et d'embellissement du bâtiment. Le sanctuaire est entièrement redessiné. La *cella* V2, attribuée à Poséidon, est plus large que ses deux voisines[7863]. La porte septentrionale de la pièce V1 est bouchée et le local accueille le culte de Rome. Le local V4 n'est probablement pas destiné au culte. Les quatre pièces sont revêtues d'un dallage de marbre et des grilles doublent les portes. 3°) V1 et V2 accueillent les statues de culte de Ménandros et des sols plus précieux sont aménagés[7864]. La salle V4 est employée comme « trésor » pour les offrandes votives et objets sacrificiels. 4°) La dernière phase correspondant aux évènements de 88 et leurs conséquences dans la chapelle V1 est sujette à caution[7865].

Concernant la chronologie absolue : la première phase est antérieure à 153 et la catastrophe de 88 donne un *terminus ante quem* à la phase 3[7866]. L'autel et la statue de la déesse Rome ne sont pas installés la même année. L'autel **(n° 11)** est daté de l'archithiasite Dionysios, également connu dans une liste de souscription avec un Gorgias fils d'Asklépiadès, mentionné dans un décret de 146[7867]. Le sculpteur Ménandros est connu par une statue de 110 et est actif au moins dès les années 130. L'archithiasite Mnaséas, datant la dédicace de la statue, est actif entre le milieu du IIe s. et 130.

Pour M. Szewczyk, qui a étudié la statue de Rome, la base est réemployée, car « la plinthe de la statue s'adapte mal à la cuvette »[7868]. Il rappelle également l'écart paléographique entre la signature et la dédicace. La statue est d'un type connu dans l'île, celui de la Pudeur, comme pour celle de Kléopâtra du quartier du théâtre (années 140)[7869]. Le modèle de la Pudeur convient mieux aux portraits féminins qu'aux divinités[7870]. Les Bérytains auraient réemployé une statue de l'île dans leur sanctuaire. Les deux hypothèses formulées par M. Szewczyk sont : 1°) le réemploi d'une statue dès l'introduction du culte de Rome par souci d'économie ou 2°) la statue initiale est détruite en 88 et les Bérytains en réemploient une autre de l'île[7871]. En faveur de la première hypothèse, l'installation de la divinité ne répond pas à un programme bien défini, car les

7861 Trümper (2002), p. 310-314.
7862 Trümper (2002), p. 314-318.
7863 Trümper (2002), p. 330.
7864 Trümper (2002), p. 318-321.
7865 Trümper (2002), p. 321.
7866 Trümper (2002), p. 323.
7867 L'autel daterait de la phase d'élargissement sud-ouest, mais peut être déplacé ou remplacé par un nouveau (*ID*, 1504). Cf. Trümper (2002), p. 324-326.
7868 Szewczyk (2016), p. 200.
7869 *EAD* VI, p. 60-62 et Szewczyk (2016), p. 197.
7870 Szewczyk (2016), p. 200-201.
7871 Szewczyk (2016), p. 201.

Poséidoniastes font boucher une porte pour réaliser le *naos*. Selon la seconde hypothèse, une première statue de Rome peut être réalisée par Ménandros, puis pillée en 88.

### III- Hypothèse sur l'évolution du local

À mon sens, l'histoire du sanctuaire doit être davantage liée à celle de l'établissement.

#### 1- La cour E

Pour Picard, la cour E est une sorte de bourse de commerce à ciel ouvert[7872] mais selon M. Trümper, elle avait un toit, sans quoi 68 % de l'édifice ne peut être utilisé lors d'intempéries[7873]. En comparaison avec l'agora des Italiens, l'importance des espaces extérieurs n'étonne pas[7874]. D'autre part, les murs de la pièce permettent difficilement de soutenir une charpente et possèdent de l'enduit hydraulique, un aménagement de protection plus que d'ornement[7875]. M. Trümper fournit un plan de l'établissement lors d'une phase antérieure à celle de l'extension sud-ouest.

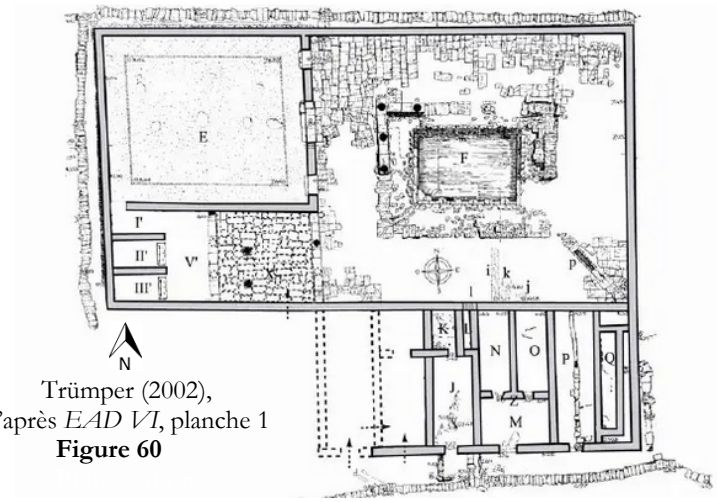


Trümper (2002), d'après *EAD VI*, planche 1
**Figure 60**

Les murs nord et ouest de la cour E sont d'une seule tenue et délimitent l'établissement : ils sont antérieurs aux autres murs et sont rehaussés lors d'une seconde phase[7876]. C. Picard écrit que le mur est de la pièce E est le plus récent, signifiant que les trois entrées est n'existent pas originellement[7877]. Les murs est et sud de la cour E sont construits se lon une même logique, car ils sont liés par un angle droit, ce qui n'est pas le cas des murs sud et ouest. Le mur sud de la cour possède une élévation en bloc de gneiss sur environ 1,50 m, puis des blocs de granit apparaissent

[7872] *EAD VI*, p. 77-81. Cette vision peu argumentée reflète sa vision moderniste de l'économie antique. Voir aussi : Vélissaropoulos (1980), p. 108 et Harland (2013), p. 56.
[7873] Trümper (2006), p. 119. Il s'agirait du lieu de rassemblement de l'assemblée et une salle de banquet richement ornée. Hasenohr (2007), p. 79, écrit que la cour E est bordée de bancs en marbre.
[7874] L'édifice des Poséidoniastes ne peut être comparé à une maison. Cf. *EAD VI*, p. 80 et Baslez (1998), p. 434.
[7875] *EAD VI*, p. 80.
[7876] Ils possèdent des blocs de granit en gros appareil jusqu'à 1,50 m, puis des petits blocs de gneiss jusqu'à environ 6 m. Cf. *EAD VI*, p. 78.
[7877] Il est constitué de petits blocs de gneiss. Cf. *EAD VI*, p. 78.

jusqu'à environ 6 m. Le fait que l'appareil du mur ne corresponde pas à celui des murs nord et ouest de l'édifice montre qu'ils ne sont pas construits en même temps. Une hypothèse est que cette cour E n'existe pas dans le plan initial de l'établissement[7878].

Les Phéniciens accordent au moins autant d'importance à « délimiter une vaste cour ou, si l'on veut, une grande aire sacrée à ciel ouvert », fermée d'une enceinte qu'au *naos*[7879]. Une inscription d'une association de Sidoniens d'Athènes du III^e^ s. insiste sur la cour de son sanctuaire[7880]. La cour E pourrait avoir originellement une fonction sacrée. Sa situation au nord des chapelles s'explique par les limites de la parcelle des Poséidoniastes[7881]. Aussi, n'y a-t-il pas encore le développement de l'édifice au sud-ouest et il est peu probable que le sanctuaire occupe un si petit espace à l'origine.

L'entrée originelle se situe à la place de la future pièce G. Tout l'espace à l'ouest peut constituer le domaine sacré. Les murs de l'édifice, en partie en blocs de granit s'élèvent à 1,50 m. Une vaste cour englobe les espaces X et E. Les monuments honorifiques et les autels se situent dans la cour X, face aux chapelles, laissant nue la future cour E[7882]. Ce vaste espace intégré au sanctuaire devient un lieu de réunion, d'assemblée et d'échange. Sa fonction se précisant, l'espace est isolé. Le mur sud de la cour E est construit en blocs de gneiss sur 1,50 m[7883]. On élève également les murs nord et ouest avec ces blocs de gneiss. Une porte subsiste entre la pièce E et le local V1[7884]. Après la phase d'agrandissement sud-ouest de l'établissement, un toit recouvre les quatre *naoi*. Pour cela, il faut élever le mur sud de la cour E jusqu'à 6 m, avec un appareil contenant en partie des blocs de granit. L'instauration du culte de Rome nécessite de boucher la porte du *naos* V1[7885]. Une triple entrée est ensuite installée dans le mur est de la cour E et un portique élevé entre les cours F et X.

Le portique ouest de la cour F est l'unique consacré par le *koinon*, non par des particuliers **(n° 6)**. Il fait partie d'un programme architectural global, comme le rappelle la dédicace : Τὸ κοινὸν Βηρυτίων Ποσειδωνιαστῶν ἐμπόρων καὶ ναυκλήρων καὶ ἐγδοχέων **τὸν οἶκον καὶ τὴν στοὰν καὶ τὰ χρηστήρια** θεοῖς πατρίοις ἀνέθηκεν[7886]. Pour certains, les *chrèstèria* correspondent à la phase de réorganisation des chapelles du sanctuaire[7887]. Ce mot apparaît bien avec le sens de

[7878] Généralement, le terrain nu obtenu par une association abrite un petit sanctuaire, avant d'être augmenté de divers bâtiments et pièces. Cf. Baslez (1998), p. 434-435.
[7879] Lipiński (1995), p. 427 et Bonnet et Niehr (2014), p. 157.
[7880] *IG*, II², 2946.
[7881] La régularité du plan a peu d'importance dans les sanctuaires phéniciens. Cf. Aliquot (2009), p. 131.
[7882] *EAD VI*, p. 80.
[7883] Un mur à l'est en appareil de gneiss dû être construit.
[7884] Trümper (2002), p. 275.
[7885] Lors de la construction de la salle E, les Poséidoniastes cherchent à lui donner une forme carrée, expliquant pourquoi les murs nord et sud de V1 ne sont pas parallèles.
[7886] Pour Picard, cette inscription a une nature religieuse marquée. Cf. *EAD VI*, p. 100-101.
[7887] *EAD VI*, p. 75.

chapelle ou petit local attenant à un temple dans d'autres sanctuaires déliens[7888]. Littéralement, *chrèstèria* signifie « dépendances »[7889]. Il peut donc aussi désigner les nouveaux locaux commerciaux de la façade sud du local bérytain[7890]. L'*oikos* pourrait désigner la salle G ou un étage. Pour Bruneau, il s'agit de l'ensemble de l'édifice : cependant, la dédicace serait redondante avec les autres éléments (*stoa* et *chrèstèria*)[7891].

La cour E peut avoir initialement une dimension sacrée. Cette hypothèse d'un espace à vocation sociale, peut-être de banquet, à l'intérieur du sanctuaire est évidente et fait penser au *marzeah*. Les assemblées de l'association ont lieu dans le sanctuaire sous le regard des dieux, comme pour l'association des Hérakléistes de Tyr, qui se rassemblent dans le sanctuaire d'Apollon, avant d'obtenir leur local[7892]. Les associations du type des Poséidoniastes bâtissent leur local autour d'une cour péristyle, dans lequel les « installations profanes » prennent de plus en plus d'importance[7893]. La sécularisation de la cour E appartient à un phénomène plus global.

**2- Les magasins sud**

Une série de sous-sols ouvrant sur la rue méridionale en façade du bâtiment est divisée en locaux indépendants[7894]. Pour C. Picard, il s'agit des entrepôts de l'association, les fouilles de ces espaces ayant mis au jour des amphores[7895]. La nature commerciale de ces pièces est assurée par la découverte de contrepoids en plomb et d'un fléau de balance en bronze[7896]. Les entrées de ces locaux sont adaptées à « la décharge des marchandises »[7897]. Ces sous-sols ne font pas partie de l'état initial de l'édifice et traduisent les progressives extensions vers le sud, lors d'une phase antérieure à l'extension sud-ouest[7898]. Les espaces commerciaux sont probablement loués à des particuliers plutôt que gérés par les Poséidoniastes, car ils sont trop petits pour le négoce bérytain[7899]. Les Poséidoniastes utilisent d'autres locaux sur le port, impliquant un réseau d'infrastructures interne dans l'île.

---

7888 *ID*, 1894, 2124 et 2306. Pour Bruneau (1970), p. 625-626, Bruneau (1978b), p. 133 et Trümper (2022), p. 96, cela désigne simplement des meubles et décorations.
7889 C'est la traduction choisie par Dürrbach. Cf. *Choix*, p. 198.
7890 *EAD VI*, p. 128-129 et Trümper (2002), p. 270.
7891 Bruneau (1970), p. 625-626 et Bruneau (1978b), p. 133.
7892 *Contra* McLean (1996), p. 190, pour qui, nombre d'associations distinguent l'espace cultuel du lieu d'assemblée.
7893 Baslez (1998), p. 435.
7894 *EAD VI*, p. 54, 86, 113 et 115-119.
7895 Le vin de Bérytos est célèbre (Pline l'Ancien, XIX, 7, 74 et XV, 17, 66). Cf. *EAD VI*, p. 116.
7896 Un jeton de comptabilité en os trouvé dans l'édifice vient certainement de ce secteur (B 5396). Cf. *EAD VI*, p. 116 et 130 et *EAD XVIII*, p. 240.
7897 *EAD VI*, p. 117.
7898 *EAD VI*, p. 119.
7899 L'intérêt peut être de tirer des revenus pour l'entretien et le fonctionnement du local et du *koinon*. Cf. Trümper (2006), p. 118, Trümper (2011), p. 69 et Trümper (2022), p. 99-100.

### 3- L'étage sud

Un étage est situé à l'est de l'entrée principale, sur les magasins en sous-sols : c'est la pièce Z, qui est interprétée comme une hôtellerie par Picard[7900]. La salle Z, la plus luxueuse de l'établissement, doit plutôt être une salle de banquet[7901]. C'est ici qu'est exposé le groupe statuaire d'Aphrodite, Éros et Pan[7902]. La statue est offerte par Dionysios fils de Zénôn de Bérytos, un des riches évergètes de l'association **(nº 15)**[7903]. L'œuvre est autant d'inspiration grecque qu'orientale, et la dédicace aux divinités ancestrales indique que cette Aphrodite est identique à celle du sanctuaire de l'édifice[7904]. C'est d'autant probable qu'Éros nait de la déesse à Bérytos[7905]. C. Bonnet voit un jeu de mot entre *blautè* « la sandale » et *blatta*, une appellation d'Aphrodite chez les Phéniciens, proche de *Baalat* « la Maîtresse »[7906]. Une épigramme de Méléagre file une métaphore entre l'amour et la mer, Aphrodite jouant le rôle du nauclère et Éros tenant la barre[7907]. Ce texte renvoie clairement à la statue de Dionysios, qui possède certaines caractéristiques d'Aphrodite Euploia[7908]. D'autres statues habillaient cette longue salle Z[7909].

**Photographie 20**



Groupe d'Aphrodite, Éros et Pan
Musée national archéologique d'Athènes
N° inv. : 3335

Certains marchands phéniciens de passage sont accueillis dans l'établissement, quand d'autres logent ailleurs[7910]. L'accueil des étrangers par l'association est accompagné d'une protection juridique et d'une aide administrative, autrefois dévolues aux proxènes[7911]. Leur disparition à Délos athénienne a laissé un vide dans les réseaux d'hospitalité de l'île. Les associations peuvent combler ce manque[7912]. En reprenant à leur compte des prérogatives

[7900] Pour un parallèle d'hôtellerie (*xenôn*) associative, voir la synagogue de Théodôros à Jérusalem. Cf. *EAD VI*, p. 113 et 119, Clermont-Ganneau (1920) et Baslez (1977), p. 211.
[7901] Trümper (2006), p. 120.
[7902] Bulard (1906), *EAD VI*, p. 121-123, Martin (2017) et Trümper (2022), p. 100-101.
[7903] Pour Baslez (1986), p. 295, note 47, la dédicace de la statue aux *theoi patroi*, hors sanctuaire et par un particulier, doit évoquer des divinités ancestrales familiales, non civiques. La formule *theoi patroi* laisse pourtant peu de doute sur l'identité de ces derniers.
[7904] *EAD VI*, p. 122 et Martin (2017).
[7905] Nonnos de Panopolis, *Dionysiaques*, XL, 97-142. Cf. Picard (1920), p. 291-292 et Bonnet (2015), p. 496.
[7906] Jean le Lydien, *De mensibus*, I, 21. Cf. Bruneau (1995), p. 59-62 et Bonnet (2015), p. 497.
[7907] *Anthologie palatine*, XII, 157.
[7908] Martin (2017), p. 275.
[7909] *EAD VI*, p. 123.
[7910] L'existence d'une vaste citerne et de latrines (Q) laissent penser que l'édifice a une fonction de logement.
[7911] Les étrangers de passage pour affaires peuvent avoir un statut juridique spécifique (*IG*, XII, 6, 81, l. 6). Cf. Baslez (1977), p. 211 et Baslez (2007), p. 215.
[7912] Ce rôle apparaît clairement dans une inscription des Iamniens de Délos, qui ont l'obligation d'accueillir leurs compatriotes de passage dans l'île (*ID*, 2308).

civiques, comme la proxénie, l'association s'en trouve renforcée[7913]. Les associations sont un facteur de la perte d'autorité de la clérouquie[7914]. Quelques décennies après 167, à Athènes, de grandes associations se substituent aux subdivisions de la cité dans certains domaines de la vie civique[7915]. À Délos, les associations mutent en communautés (cf. chapitre 8). En 88, le riche Phénicien Diès de Tyr obtient la ferme de l'impôt[7916]. La cité a davantage confiance en un riche étranger qu'un citoyen. Après 167, les étrangers de l'île ont une position de force, mais il faut distinguer l'histoire des flux d'étrangers de celle de leur organisation.

Outre l'hôtellerie, la pièce Z, à l'étage, est interprétée comme salle de banquet. Pour M. Trümper, les trois espaces E, G et Z peuvent accueillir entre 68 et 96 personnes et reflètent une certaine hiérarchie : les évergètes ont accès à la salle Z, puis les membres de conditions moindres fréquentent la salle E, et ceux de peu de prestige, la salle G[7917]. Au sein des mêmes salles, il y a des places d'honneurs, comme le prouve le décret de Cairness House **(n° 2)**, qui attribue à Minatios le droit de s'asseoir près du sacrificateur lors de la fête de Poséidon et la première place (*prôtoklisia*) en d'autres circonstances[7918]. L'historienne conclut que l'établissement a un double rôle social et cultuel. À l'inverse, M.-F. Baslez écrit que l'édifice des Poséidoniastes a probablement une seule grande salle de banquet[7919]. Du reste, les banquets sont aussi des évènements servant aux distinctions sociales, car certains ont des extra-portions[7920].

Le raisonnement de M. Trümper, fondé sur des intuitions, repose sur peu d'indices. La taille des pièces pose questions, car le local Z est plus grand que la salle E, elle-même plus grande que la salle G. Est-il possible que la hiérarchie des Poséidoniastes ne soit pas pyramidale ? Le

---

[7913] Les institutions civiques sont « cannibalisées » par les associations. Cf. Gabrielsen (2016), p. 122.

[7914] À Rhodes existe des épimélètes des étrangers, très liés aux associations. À Délos, les Athéniens n'ont aucun moyen de contrôler les étrangers. Cf. Maillot (2015), p. 156-158.

[7915] Ismard (2010), p. 307.

[7916] Il est l'hôte officiel de Mithridate dans l'île. Cf. Baslez (2007), p. 220.

[7917] La salle G, initialement divisée en deux, séparée par un mur est-ouest, avant d'être remblayée lors de la phase d'extension de l'établissement, contient une mosaïque commune, identique à celle de la cour E. Il est possible que ce soit une salle de banquet mais elle pourrait aussi avoir servi de salle d'archives. Il existe une large documentation commune, comme les lois, les prêts, comme celui de Minatios, la tenue des comptes, les revenus de la location des magasins, les listes de membres et de souscripteurs, les décrets, etc. L'exemple de la Maison des sceaux démontre la professionnalisation des pratiques de la conservation des contrats à Délos. Si les Poséidoniastes sont à la tête d'un réseau de comptoirs, la centralisation des archives et leur gestion doit avoir été un enjeu. La salle G ne donne pas sur la rue sud, mais sur l'intérieur de l'établissement. Il reste possible que les archives soient conservées dans un coffre à l'étage, comme c'est le cas pour la maison des sceaux. Pour terminer, à Kedesh, dans l'*hinterland* de Tyr, une partie d'un centre administratif de la période achéménide est réemployé au début du II^e^ s., après la conquête d'Antiochos III, comme petit complexe archivistique, utilisé par les élites tyriennes locales en leurs noms et celui des souverains séleucides. Cf. Trümper (2002), p. 270, Trümper (2006), p. 120, Hasenohr (2007), p. 82, Coqueugniot (2013), Kosmin (2018), p. 60-63 et Last et Harland (2020), p. 89-91.

[7918] Certaines associations profitent des fêtes de la cité pour faire du profit, jouer un rôle dans les rituels publics et bénéficier des distributions publiques. Cela pose la question de la nature privée des *Posidéia*, dont l'argument est que Minatios a sa place près du sacrificateur. Le *koinon* aurait pu négocier avec les autorités athéniennes pour obtenir ce privilège. Cf. Bruneau (1970), p. 629, Van Nijf (1997), p. 146, Baslez (2001), p. 241 et Trümper (2006), p. 120.

[7919] Baslez (2001), p. 243.

[7920] Last et Harland (2020), p. 97.

modèle de M. Trümper induit qu'il y a plus d'évergètes ayant accès à la grande salle luxueuse que de simples membres fréquentant les autres salles plus petites[7921]. Plus que la hiérarchie entre les membres, il est possible que la salle Z soit fréquentée par les adhérents résidant sur place, probablement plus nombreux que les gens de passage[7922].

**IV- L'édifice bérytain : une originalité ?**

Un enjeu est d'identifier l'existence ou non de locaux associatifs semblables à celui des Poséidoniastes. Outre les sanctuaires étrangers de l'île, les associations peuvent se rassembler dans des maisons privées, mais les opportunités de construire un réseau de négoce sont alors limitées. L'établissement des Poséidoniastes est original : ce n'est ni une maison privée, ni un sanctuaire, mais un peu des deux. Les Sarapieia et le sanctuaire de la déesse syrienne ont certainement joué un rôle dans les échanges marchands, cependant, ils ne rassemblent pas une communauté professionnelle clairement définie et ne disposent pas d'infrastructures profanes isolées de l'espace sacré[7923].

Un parallèle est tenté avec la maison de Fourni (GD 124) : selon M. Trümper, il s'agit d'un local associatif en raison de sa taille, de son organisation et de ses décorations[7924]. Les différences avec le local des Poséidoniastes sont : 1°) une partie importante de la maison peut être occupée par un lieu de vie[7925], 2°) sa localisation dans une partie isolée de l'île[7926] et 3°) l'absence de distinction claire entre le sanctuaire et l'espace social[7927]. Surtout, l'absence de dédicace associative rend l'hypothèse trop aventureuse[7928]. La Maison de Fourni est en fait une *villa* périurbaine liée à un domaine agricole[7929]. M. Trümper tente d'autres identifications : le local des Bérytains possèderait des similarités avec la maison du Diadumène (GD 61) et la parfumerie du

[7921] Il est aussi possible que les évergètes de la salle Z soient moins nombreux mais occupent un espace plus grand, ce qui illustrerait la hiérarchie sociale par l'espace.
[7922] Voir par exemple la statue d'Aphrodite, Pan et Éros **(n° 15)**, dans la pièce par Dionysios, un résidant de l'île.
[7923] Les salles de banquet du sanctuaire syrien suivent une tradition orientale de convivialité sacrée : le *marzeah*. Cf. *EAD XXXV*, p. 117-119 et Baslez (2001), p. 243.
[7924] L'établissement mesure 3 000 m² sans compter l'étage et serait le siège d'une association ethnique ou professionnelle. La maison de Fourni possède des traits architecturaux semblables au sanctuaire des divinités syriennes (GD 98). Les décorations ont des caractéristiques italo-romaines et orientales. Cependant, il faut souligner l'existence d'un portique de style rhodien, qui complexifie l'analyse du décor architectural de l'établissement. Cf. Trümper (2006), p. 114, 122, note 71 et 125-128, Wurmser, Zugmeyer, Konstantatos et Courboulès (2011), p. 586, Wurmser (2018), p. 112 et Trümper (2022), p. 110-115.
[7925] Si on restitue la pièce Z du local des Bérytains comme un lieu de vie, cette difficulté disparaît, mais l'identification reste dangereuse. Cf. Trümper (2006), p. 124.
[7926] La position isolée indiquerait une faible intégration à la société délienne et le peu d'intérêt envers le port. Des organisations professionnelles peuvent n'avoir aucun lien avec le monde du négoce. Cf. Trümper (2006), p. 125 et Wurmser (2018), p. 110-112, 115 et 118.
[7927] Trümper (2006), p. 124.
[7928] Trümper (2006), p. 128, interprète ce local comme accueillant une association exclusive, dont les membres n'ont pas besoin de s'auto-représenter. Cf. Wurmser (2018), p. 115.
[7929] Des espaces sont consacrés à la production artisanale, agricole et au stockage. Cf. Wurmser (2016) et Wurmser (2018), p. 112 et 118.

quartier du stade (GD 79)[7930]. Les différences sont visibles dans l'agencement des espaces sacrés, plus réduits et sans *naoi*[7931].

**Bilan**

L'établissement des Bérytains est original et sans comparaison dans l'île en l'état actuel des fouilles. Il s'est complexifié avec le temps : le nombre de pièces augmente avec la division de l'espace interne et le développement de l'édifice vers le sud, par l'achat des locaux voisins et en s'étendant sur une place publique[7932]. Ce phénomène est lié à une multiplication des fonctions et de la spécialisation des pièces. Quand l'édifice ne peut plus s'agrandir, les Poséidoniastes utilisent leurs fonds pour l'embellir, comme le montrent les chapelles du sanctuaire et l'introduction des statues de Ménandros d'Athènes, qui reçoit un contrat pour réaliser trois *agalmata*[7933]. Le développement continu de l'édifice prouve la bonne santé financière de l'organisation. L'établissement traduit la puissance des communautés étrangères à Délos, qui vont progressivement gagner en autorité dans l'île au détriment des Athéniens. Les évènements de 88 sont un coup d'arrêt pour les activités des Poséidoniastes. Le pillage de leur local les laisse financièrement exsangues, une partie des capitaux des adhérents du *koinon* devait se trouver dans l'île. Le passage d'une logique associative aux logiques réticulaires et à la formation de grandes communautés inclusives a aussi pu porter préjudice à l'association bérytaine (chapitre 8).

## Annexe 4 Comment nommer les associations phéniciennes ? Discussions terminologiques

Les associations des Hérakléistes de Tyr et des Poséidoniastes de Bérytos sont indifféremment qualifiées par les termes de *koinon*, *synodos* et *thiasos*[7934]. Longtemps, les épigraphistes ont tenté de hiérarchiser les structures associatives en sous-groupes distingués par ces mots. L'historiographie récente a plutôt conclu que, dans le monde hellénistique, on utilise les termes thiase, synode, *éranos* et *koinon* de façon indifférenciée[7935]. En contexte athénien, *éranos* et

[7930] Ces édifices possèdent de larges cours à péristyle, des espaces sacrés, de luxueuses salles d'assemblée et de banquet et des espaces commerciaux, prenant la forme de série de *tabernae* pour (GD 61), mais peu de petites pièces de vie. Cf. Trümper (2006), p. 129 et Trümper (2022), p. 104-110.
[7931] Trümper (2006), p. 129.
[7932] Une liste de souscription **(n° 33)** montre bien l'effort collectif permettant le développement de l'édifice : elle enregistre les individus qui financent le gros œuvre de l'édifice. Comme à l'agora des Italiens, les parties coûteuses en marbre, comme les portiques, sont financées par les évergètes. La souscription est un « appoint, sans doute modeste, à une partie de l'entreprise ». Cf. Bruneau (1970), p. 626 et Migeotte (2013), p. 122-123.
[7933] Le groupe statuaire d'Aphrodite, Éros et Pan illustre aussi ce phénomène. Cf. Bonnet (2015), p. 497.
[7934] Les deux derniers auraient une valeur cultuelle plus marquée. Pour Picard (1920), p. 271, les Poséidoniastes n'utilisent que *koinon*, ce que dément l'inscription de Cairness House (16 mentions de *koinon* pour 11 de *synodos* dans ce décret) — **(n° 2)**. Cf. Baslez (1977), p. 200.
[7935] Maillot (2012), p. 238.

*synodos* désignent des activités particulières au sein des associations[7936]. Athènes n'est cependant pas Délos et le vocabulaire associatif n'y avait peut-être pas le même sens[7937].

## I- Bilan historiographique

B.H. McLean s'intéresse à la hiérarchie des trois mots désignant les associations déliennes (*koinon*, *synodos* et *thiasos*)[7938]. Ses travaux portent sur les décrets des Hérakléistes de Tyr, des Poséidoniastes de Bérytos, d'une association des Grecs d'Égypte et d'une autre dionysiaque[7939]. Le *synodos* serait un groupe interne à l'association, différent du *koinon*, comme l'attesterait la formule : κο[ι]/νεῖ τε τεῖ συνόδωι du décret des Hérakléistes[7940]. Pour les Poséidoniastes et l'association des Grecs d'Égypte, le *koinon* voterait les décrets sur l'initiative du *synodos*, faisant un parallèle avec la procédure législative athénienne[7941]. Le *synodos* serait un sous-groupe du *koinon*[7942].

Outre voter les décrets, le *koinon* serait chargé de consacrer les statues des évergètes et de dédicacer les projets architecturaux[7943]. Ce rôle est parallèle aux collèges italiens, qui consacrent les bâtiments[7944]. Le *koinon* aurait un pouvoir exécutif[7945]. Pour J. Vélissaropoulos aussi, le *koinon* englobe des sous-groupes : les membres du thiase et du synode sont installés à Délos, alors que ceux du *koinon* peuvent inclure les Tyriens de passage, qui participent librement aux réunions[7946].

*Thiasos* apparaît partout dans le monde grec entre le VI^e^ s. av n.e. et le IV^e^ s. de n.e.[7947] Ce terme aurait un sens technique, pour les activités religieuses[7948]. À la ligne 26 du décret tyrien,

---

[7936] Ces mots finissent par supplanter la notion de thiase. Cf. Ismard (2010), p. 303.
[7937] Ismard (2010), p. 303.
[7938] McLean (1999).
[7939] *ID*, 1519, 1520 et 1521.
[7940] *ID*, 1519, l. 7-8 = *SEG*, 47:1199. Mais le premier terme ne désigne pas l'association (*koinon*). Cf. McLean (1999), p. 362.
[7941] Le *dèmos* athénien et le *synodos* des Tyriens sont gravés *in corona* dans le décret des Hérakléistes. Les associations agissent comme des « *poleis* miniatures ». Le synode réaliserait un *probouleuma*, voté par le *koinon*. Pour Baslez, le *synodos* correspond à l'assemblée proposant des décrets civiques, non la *boulè*. Les Bérytains utiliseraient *syllogos* pour définir l'*ékklésia*. Pour Baslez, Bonnet et Chaniotis, il faut mettre en miroir *dèmos*/*koinon* et *ékklésia*/*synodos*. Pour McLean, le parallèle s'effectue entre *dèmos*/*koinon* et *boulè*/*synodos*. Ces parallèles sont tous correctes, car la *boulè* recueille les projets de lois de l'*ékklésia*. Le mot *ékklésia* apparaît aux 2ème et 5ème lignes du décret des Hérakléistes. Il ne peut donc être strictement équivalent à *synodos*. Cf. Baslez (1977), p. 207-210, McLean (1999), p. 364-370, *SEG*, 47:1199, Bonnet (2015), p. 483 et Andriopoulou (2017), p. 46.
[7942] Les membres du *synodos* des Poséidoniastes paieraient une taxe et auraient la responsabilité de gérer les comptes de l'association. Cf. McLean (1999), p. 364-367 et 370.
[7943] McLean (1999), p. 271.
[7944] Le collège des Hermaïstes élève deux temples et érige des statues, autels et autres monuments sur l'agora des Compétaliastes. Cf. McLean (1996), p. 190.
[7945] McLean (1999), p. 271.
[7946] Vélissaropoulos (1980), p. 110.
[7947] Au VI^e^ s., le thiase est lié aux cultes dionysiaques, puis aux banquets. Au IV^e^ s., il désigne des groupes de personnes bruyantes, notamment thraces et orientales, rendant un culte aux divinités étrangères. Les sources littéraires montrent que le thiase est un groupe social, rassemblé pour consommer du vin, avant de désigner les groupes bacchiques du V^e^ s., puis des groupes cultuels et finalement des associations privées, avec la convivialité et le lien à Dionysos comme toile de fond. Pour les sources épigraphiques, il est lié aux activités religieuses dès le V^e^ s., avant de désigner une subdivision de la phratrie. À partir du IV^e^ s., il désigne l'association de culte en Attique, puis se répand dans les îles égéennes et les côtes micrasiatiques et pontiques. Cf. Poland (1909), p. 17, Vélissaropoulos (1980), p. 95 et Arnaoutoglou (2003), p. 60-65 et 70.

*thiase* prend l'unique signification de banquet rituel[7949]. La requête aux Athéniens pour installer un sanctuaire tyrien dans l'île est faite selon « la volonté des thiasites » (τὴν τῶν θιασιτῶν βούλησιν)[7950]. Pour McLean, il s'agit de l'association religieuse dans son entièreté, incluant tous les dévots de l'association[7951]. Le thiase serait donc plus large que le *koinon*, car incluant les femmes, esclaves et Tyriens en transit[7952]. À l'inverse, pour M.-F. Baslez, le thiase tyrien serait le groupe restreint de ceux qui participent régulièrement au banquet rituel[7953]. L'idée d'associer le banquet rituel au thiase est commune à Baslez et McLean, la question est donc de savoir qui y participe[7954]?

Pour McLean, le *thiase* est l'ensemble des dévots réalisant un culte dans le cadre associatif, englobant donc le *koinon*, constitué des membres de l'association ayant un pouvoir législatif et exécutif, contenant lui-même le synode, un corps proposant les règles. Selon M.-F. Baslez, 1°) les Bérytains précisent que l'exercice de la justice est réservé aux thiasites, ce qui en fait un groupe restreint ; 2°) le synode est une structure ouverte intégrant les négociants de passage et 3°) la cotisation est prélevée à chaque réunion, prouvant que le synode n'a pas un nombre fixé de participants, à l'inverse du thiase[7955]. En résumé, M.-F. Baslez estime que le *synode* est plus large que le *thiase*, hiérarchisant donc les trois termes de façon opposée au modèle de McLean. Enfin, pour L. Bricault, le *thiase* correspond à une dénomination générique et que les autres termes ont un sens plus précis. Le *koinon* s'organiserait ainsi autour d'un trésor commun[7956].

**II- Hypothèses sur la terminologie associative phénicienne**

Les trois mots désignant les associations déliennes sont systématiquement hiérarchisés, toujours dans un ordre différent, selon une logique que peu ont remis en cause. Deux caractéristiques ressortent : le *synodos* est un corps qui propose des règles et le *thiase* se réunit dans le cadre du banquet rituel. Il faut abandonner l'idée d'un emboîtement de sous-communautés associatives, car cela a été abondamment étudié par l'historiographie, sans succès. Je suis plutôt P. Ismard, qui écrit que les associations se dotent d'un vocabulaire spécialisé les désignant.

---

[7948] Arnaoutoglou (2003), p. 66.
[7949] *ID*, 1519, l. 26. C'est une traduction grecque du *marzeah*, déjà connue au Pirée pour une association de Sidon. Cf. Baslez (2001), p. 244.
[7950] *ID*, 1519, l. 21. Cf. McLean (1999), p. 271-272.
[7951] Une inscription athénienne du III^e^ s., pourrait employer *thiase* pour la communauté cultuelle dans son ensemble (*IG*, II², 4985). À Délos, il existe le mot thérapeute pour désigner les dévots. Cf. Arnaoutoglou (2003), p. 65-67.
[7952] À Athènes, des associations cultuelles regroupent esclaves, métèques et femmes. Cf. McLean (1999), p. 271-272 et Arnaoutoglou (2003), p. 101.
[7953] Baslez (1977), p. 209 et Baslez (1998), p. 439.
[7954] Pour Arnaoutoglou (2003), le thiase correspond aux activités religieuses de l'association.
[7955] Baslez (1988), p. 142-143. Le bilan qui ressort est que le synode, dans l'interprétation de 1977, est une sorte d'*ékklésia*. C'est peu compatible avec un terme désignant un regroupement mal délimité, comme elle l'écrit en 1988.
[7956] Bricault (2014), p. 42.

*Koinon* est générique pour une communauté d'individus[7957], renvoyant au concept de *koinônia*[7958]. La *philia* fonde les relations entre membres de l'association comme dans la vie civique[7959]. Pour Aristote, la *koinônia politikè* est la communauté politique, qui donne naissance au concept contemporain de *société civile*. Elle est constituée de *koinôniai* publiques et privées : dèmes, phratries et *orgeones*, *éranoi*, *thiasoi*, etc.[7960] Lorsqu'Alexandre se dirige vers Tyr, il rencontre des ambassadeurs envoyés *apo tou koinou* (de la communauté), non une assemblée législative, ce qui va dans le sens d'une définition d'un terme non-technique, qui désigne littéralement une « communauté »[7961].

Les deux apparitions du *thiase* dans le décret tyrien sont assez énigmatiques, ce qui n'est pas le cas chez les Bérytains où les thiasites désignent d'abord ceux qui ont la capacité de dénoncer un contrevenant au règlement associatif[7962]. Le décret des Poséidoniastes précise que seuls certains thiasites à qui il est permis de le faire peuvent dénoncer[7963]. Les Tyriens emploient « thiasites » pour désigner ceux qui participent au banquet, lors desquels peut avoir lieu l'exercice de la justice[7964]. L'archithiasite a d'ailleurs un rôle d'application des peines de justice[7965].

*Synodos*, chez les Hérakléistes, peut être emprunté au décret athénien leur conférant l'*enktésis*, car à Athènes, le synode a une valeur juridique, que ne possède pas le *koinon*[7966]. Sur la formule : κο[ι]/νεῖ τε τεῖ συνόδωι, au centre du raisonnement de McLean, la mention de *koinè*

---

7957 Il peut désigner une confédération voire une cité. Cf. Poland (1909), p. 164, Vélissaropoulos (1980), p. 96, Baslez (1988), p. 139, Baslez (1998), p. 436 et Arnaoutoglou (2003), p. 133.

7958 Aristote, *Éthique à Nicomaque*, VIII, 9, 1, 1159b, VIII, 9, 5-6, 1160a, 9-30 et IX, 1171b, 32 et Aristote, *Éthique à Eudème*, VII, 9, 3, 1241b. *Koinônia* désigne la « communion des esprits » et « le fait d'être ensemble ». Cf. Von Tessen-Wesierski (1895), Gauthier et Jolif (1970), p. 696-697 et 768, Vlassopoulos (2009), p. 13-16, Gabrielsen (2016), p. 121 et Maillot (2018).

7959 Arnaoutoglou (2003), p. 129.

7960 Les associations sont des molécules de la communauté politique (Aristote, *Éthique à Nicomaque*, V, 5, 6, 1132b et *Éthique à Eudème*, VII, 9, 1-7 et VII, 10, 9, 1241b-1242a). Cf. Baslez (1998), p. 436, Arnaoutoglou (2003), p. 140 et Gabrielsen (2016), p. 121.

7961 Arrien, II, 15, 6-7. Cf. Apicella et Briquel-Chatonnet (2015), p. 17.

7962 Baslez (1988), p. 142, estime que seuls les thiasites ont droit de justice.

7963 […] καὶ ὁ βουλόμενος τῶν θιασ[ιτ]ῶν οἷς ἔξεστιν **(n° 2)**, l. 84. Il peut s'agir d'une sous-catégorie interne au thiase — qui n'équivaut pas au *koinon* ou au *synodos*. Toujours dans le décret bérytain, un passage explique que l'archithiasite peut consulter les thiasites (ὁ δὲ ἀρχιθιασίτης ἀεὶ ὁ ἐν ἀρχ[ῆι ὢ]ν εἰσαγέτ[ω] τὸν κατήγορον καὶ τὸν ἀπολογούμενον καὶ ἀναδιδότω ψῆφον τοῖς θιασίταις […]). Le passage est obscurci par une lacune, mais il est possible qu'une seule partie du groupe puisse voter. Il existe différents rangs de thiasites : ceux qui peuvent dénoncer en justice et les autres. Dans le contexte des discours athéniens, cette formule désigne les citoyens qui agissent selon leur propre initiative et dont le privilège est restreint à ceux qui ont tous leurs droits civiques. Pour un parallèle non-athénien, voir *IG*, XII, 7, 515, l. 129-130 (Aigialè d'Amorgos) et *I.Magnesia*, 100b, l. 35-36 (Magnésie du Méandre). Cf. Filias (2023), p. 108-109.

7964 La correspondance entre le thiase et le banquet trouve ses racines dans le *marzeah*. Parmi les honneurs que reçoivent Patrôn des Hérakléistes et Minatios des Poséidoniastes, il y a des effigies peintes, une spécificité phénicienne, selon laquelle, la ronde-bosse est plutôt réservée aux divinités et souverains et les bas-reliefs et peintures représentent le commun des Hommes. Cf. Dussaud, Gaster, Joüon et Gaudefroy-Demombynes (1938), p. 102-103.

7965 L'archithiasite est un titre plutôt laïc, indiquant un caractère social de l'association plutôt que cultuel. Cf. Baslez (1977), p. 198.

7966 Au début du IV^e^ s., le synode est utilisé à Athènes pour désigner les associations : ce serait une variante étrangère de l'*éranos* athénien. Cf. Baslez (1977), p. 209 et Baslez (1988), p. 144-145.

désigne le mot « commun », non une titulature associative[7967]. La traduction du passage est : « servir les intérêts communs et du synode ». Cette formule est fréquemment employée dans les décrets honorifiques civiques. Une vingtaine de ces documents émanant de la cité de Délos comportent la formule suivante : διατελεῖ περί τε τὸ ἱερὸν καὶ τὸν δῆμον τὸν Δηλίων καὶ κοινῆι καὶ ἰδίαι χρείας παρέχεται[7968]. Les proxènes déliens continuent à fournir des bienfaits en commun et en privé au sanctuaire et à la cité. La formule des Hérakléistes peut être proche : Patrôn ne doit cesser de servir les intérêts communs et ceux du synode. Les intérêts communs sont ceux de tous les Hérakléistes et le synode représente l'institution associative[7969]. Il y a une distinction ferme entre la communauté en tant que collectif et la communauté en tant que personnalité juridique[7970]. Par exemple, si un bienfaiteur Athénien obtient une place de choix dans une procession religieuse pour représenter l'association, c'est l'institution qui est visée, *synodos*. En revanche, un banquet est un bienfait envers les membres de la communauté, *koinon*. Cette caractéristique du synode se retrouve à Athènes où le mot revêt un aspect plus juridique que *koinon*.

La relecture du passage dans son ensemble montre que Patrôn doit continuer à servir les intérêts collectifs, ceux de l'association en tant qu'institution, mais aussi, individuellement, ceux des négociants de passage (διατελεῖ δὲ διὰ παντὸς κο[ι]/νεῖ τε τεῖ συνόδωι λέγων καὶ πράττων τὰ συμφέροντ[α] / καὶ κατ' ἰ<δί>αν εὔνους ὑπάρχων ἑκάστωι τῶν πλοιζομέ[νων] / ἐμπόρων καὶ ναυκλήρων)[7971]. Il est difficile d'inclure les marchands de passage dans le synode comme le fait M.-F. Baslez. Ils ne sont pas concernés par les intérêts collectifs de la communauté. D'autre part, Patrôn ne peut s'engager à servir les intérêts de chacun des négociants de passage, en raison de la concurrence que certains entretiennent. Voilà pourquoi une troisième clause concernant un soutien individuel aux négociants de passage est nécessaire. On trouve des parallèles à ce genre de formule dans les décrets honorifiques[7972]. Les attendus montrent qu'un *honorandus* délien ne doit

[7967] *ID*, 1519, l. 7-8. Cf. McLean (1999), p. 267.
[7968] *IG*, XI, 4, 538, 539, 556, 558, 574, 586, 588, 605, 609, 630, 631, 632, 636, 704, 715, 717, 719, 736, 767 et 1044.
[7969] Pour une réflexion sur l'existence de la personnalité juridique des associations : Arnaoutoglou (2003), p. 133-138. Pour les références bibliographiques : Maillot (2015), p. 160-161, note 109. Selon Hatzopoulos (1973), la personnalité juridique de l'association est la divinité. Cela correspond bien à l'association phénicienne des Poséidoniastes. Les amendes prévues dans le décret **(n° 2)** doivent être payées à Poséidon, personnalité juridique de l'association. Cf. Baslez (1977), p. 208.
[7970] P. Ismard ne reconnaît pas la personnalité juridique des associations athéniennes de la période classique. Les décrets associatifs mentionneraient un pluriel désignant les membres plutôt que le statut du groupe. Les associations phéniciennes sont nommées avec un datif singulier dans la formule *dedochthai tôi koinôi*, preuve que le groupe est un sujet juridique. Un autre argument, vient d'un passage de Démosthène, *Contre Néera*, 59, 61, dans lequel des membres du *genos* des Brytidai se portent garants les uns les autres au sujet de leur appartenance au *genos*, ne disposant pas d'un pouvoir de représentation. À l'inverse, le décret pour Patrôn montre que l'association vote et donne un pouvoir de représentation à celui-ci pour qu'il défende les intérêts du *koinon* à Athènes. Cf. Ismard (2007), p. 60-62 et 68-69.
[7971] « qu'il ne cesse, par ses actes et ses paroles, de servir les intérêts communs et du synode et de témoigner individuellement sa bienveillance aux négociants et nauclères de passage ».
[7972] Par exemple, celui d'Histiée en faveur du banquier Athènodôros de Rhodes (*IG*, XI, 4, 1055 = *Choix*, n° 50).

cesser 1°) de montrer sa bienveillance envers le peuple et 2°) de rendre des services à chacun des particuliers qui le requiert et 3°) de rendre service en commun à la cité (ἐπειδὴ Ἀθηνόδωρος Πεισαγόρου Ῥόδιος / εὔνους ὢν διατελεῖ τῶι δήμωι καὶ χρείας παρέχεται / ἰδίαι τε τῶν πολιτῶν ἀεὶ τῶι δεομένωι καὶ κοινῆι τῆι πό/λει)[7973]. Le décret civique montre trois niveaux : les citoyens individuellement, le peuple, et la cité en commun (ou la collectivité)[7974]. Le décret des Hérakléistes est identique : 1°) les membres de l'association en privé, 2°) l'association comme institution et 3°) l'association comme collectivité.

Un passage est similaire dans les attendus du décret des Poséidoniastes pour identifier le synode comme institution : τὰ πρὸς τὴν σύνοδον φιλοδόξως, καὶ ἰδίαι καὶ κοινεῖ φιλ[ο/δοξεῖ ὅ]πως ἡ πρόθεσις συντηρηθῇ τοῦ κοινοῦ καὶ κατὰ τὰ προεψηφισμέν[α / συντε]λεσθῆι ὁ οἶκος. On traduit par : « zélé pour ce qui concerne le synode, a montré son zèle en public et en privé, pour que le projet de l'association soit respecté et que l'édifice soit réalisé selon les décisions prises par décret ». À l'image des Hérakléistes de Tyr, il est possible que le zèle de Minatios se manifeste en privé en faveur des négociants individuellement, mais également en public envers les négociants collectivement et enfin envers le synode en tant qu'institution.

La question de savoir si le synode est un groupe ouvert ou non n'est pas pertinente, car le terme désigne simplement l'association comme institution. Le décret des Hérakléistes mentionne trois fois la titulature officielle : deux fois avec *koinon* et une avec *synodos*. *Koinon* est employé : 1°) dans la formule de sanction du décret pour Patrôn et 2°) quand ce dernier engage l'association à envoyer une ambassade à Athènes. Cela renvoie au processus législatif, comme le montre les formules : « διατελεῖ » et « εἰς δεδόχθαι » qui les précèdent. De fait, ce sont les associés rassemblés en *koinon*, non l'institution (*synodos*), qui votent le décret.

La mention de la titulature avec *synodos* renvoie à un éloge que les magistrats doivent prononcer lors des réunions de l'association. C'est l'institution qui couronne le bienfaiteur. La couronne est propriété de l'institution. En parallèle, le décret des Poséidoniastes précise : ἐπι/τιθεμένου δ᾽ αὐτῶι χρυσοῦ στεφάνου ὧι ἐστεφάνωσεν τὴν σύ/νοδον (l. 36-38) « pendant que la couronne d'or dont il a fait don au synode est posée sur sa tête ».

Les deux premières mentions du synode dans le décret des Poséidoniastes **(n° 2)** concernent la gestion financière de l'association. Le synode a besoin de revenus, notamment pour rembourser un emprunt. Dans ce contexte, c'est l'institution qui est engagée, non l'ensemble des membres individuellement. Les négociants bérytains s'enrichissent dans l'île et n'ont pas de difficultés financières semblables à leur synode. Les riches associations peuvent se permettre

[7973] *IG*, XI, 4, 1055, l. 6-9.

[7974] Le *dèmos* a une personnalité, un culte lui étant rendu. La mention κοινῆι τῆι πόλει correspond à la communauté d'intérêt et le *dèmos* à la personnalité juridique de l'association. Cf. Bruneau (1970), p. 441-446.

d'honorer leurs évergètes d'une statue[7975]. La dédicace de celle de Minatios est faite par le *koinon*, non par le *synodos*. C'est la riche communauté des adhérents qui finance les honneurs, non l'institution[7976]. Des membres de l'association peuvent prendre en charge la statue honorifique au nom de l'ensemble du *koinon*[7977]. L'intérêt pour ces adhérents est de se connecter plus fortement aux réseaux de Minatios. Cependant, ils n'apparaissent pas sur la dédicace de la statue. On peut aussi penser, et c'est le plus vraisemblable, que c'est l'*honorandus* lui-même qui paye sa propre statue[7978]. Lorsque les frais viennent du synode, le décret en précise les modalités et les trésoriers de l'association interviennent, comme c'est le cas pour le bœuf de la procession en l'honneur de Minatios ou pour la gravure et l'exposition de la stèle. Cela résout le paradoxe d'une association ruinée qui finance des honneurs coûteux à leur bienfaiteur. Il faut séparer la trésorerie de l'institution de celle de ses membres.

Minatios est honoré par les Poséidoniastes d'une couronne d'or à trois occasions : les *Posidéia*, son jour — qui suit la procession des *Apollonia* — et lors des réunions mensuelles. L'association prononce alors une formule similaire lors des couronnements. Aux *Posidéia* et pour sa journée, il est honoré pour « son mérite et sa bienveillance envers le *koinon* ». En revanche, lors des réunions mensuelles : Minatios est honoré comme εὐεργέτην τῆς συνόδου (évergète du synode). À première vue, le synode serait employé indifféremment du mot *koinon*. Le passage est en fait divisé en deux parties, dans la première (l. 32-36), le décret décrit les trois évènements lors desquels Minatios est honoré, puis dans un second temps (l. 36-46) apparaissent les formules qui doivent être prononcées. Pour comprendre l'apparition énigmatique du synode dans la formule des réunions mensuelles, il faut relire le passage de la description de l'honneur de la première partie (l. 33-34) : ἐν δὲ ταῖς ἄλλαις συνόδοις πάσαις πρωτοκλισία. C'est *synodos* qui est employé pour décrire les réunions mensuelles de l'association. De même, *synodos* réapparait juste avant la formule (l. 44-45) : ἐν δὲ ταῖς κατὰ μῆνα συνόδοις. L'emploi de ce mot dans la formule de couronnement à la place de *koinon* n'est pas aléatoire. Le synode étant la personnalité juridique de l'association, les réunions mensuelles ne traitent pas des affaires privées des membres (conflits,

[7975] Maillot (2015), p. 149.

[7976] À Rhodes, lors de cette période, ont lieu des dédicaces collectives de statues. Cf. Biard (2017), p. 79-134.

[7977] Un certain Hipparchos d'Ilion finance la statue honorifique d'Auguste votée par sa cité (*IK*, 3, 81). Ce parallèle, certes peu commun, montre la possibilité que la statue de Minatios soit financée par des fonds privés, peut-être par un riche négociant du *koinon*. Cf. Biard (2017), p. 79-134.

[7978] Mènas fils de Ménès finance une statue de bronze dont il est honoré par la cité de Sestos (*IK*, 19, 1). Parfois, l'*honorandus* finance la gravure de la stèle (*IG*, I³, 156, l. 19-29). Dans la liste des bienfaits de Minatios à l'association se trouve un don de 7000 dr., indépendant de la remise sur la somme prêtée. En parallèle, il est honoré d'honneurs coûteux : une statue, une couronne d'or, un portrait peint, etc. Le prix moyen d'un monument honorifique public de l'époque hellénistique est de 2000 à 3000 dr. Une couronne d'or peut valoir 1000 dr. Le décret précise que la couronne d'or dont il est honoré est donnée par l'*honorandus*. Il est possible que le don des 7000 dr. permette le financement des honneurs. Cela convient mieux au contexte de difficultés financière du synode et d'enrichissement des adhérents. Cf. Baslez et Briquel-Chatonnet (1991), p. 231, Ma (2013), p. 245-246 et 264-265 et Biard (2017), p. 19-44 et 79-134.

commerce, etc.), mais donnent la direction de l'institution, à la fois au sujet de ses relations extérieures, notamment avec la cité, mais peut-être aussi du règlement intérieur[7979].

Dans le contexte des cultes isiaques, Mélanéphores et thérapeutes sont parfois associés dans le cadre de dédicaces. Les premiers se regroupent en une association bien connue et circonscrite, sous la forme d'un synode, qui est « une unité juridique autonome »[7980]. Les thérapeutes, dont M.-F. Baslez a montré qu'il s'agit de l'ensemble de la communauté des dévots du culte ne sont jamais évoqués comme un synode, mais toujours comme un *koinon*[7981]. Les thérapeutes n'ont pas de structure institutionnelle et ne peuvent être rassemblés en synode.

Finalement, le statut juridique de l'établissement des Poséidoniastes est inconnu, mais doit correspondre à celui d'associations athéniennes similaires, « qui ont été définies comme une copropriété inaliénable, à usage collectif, interdite d'usage privé et **possédée en indivision** »[7982]. Les Phéniciens de Délos font clairement la différence entre communauté associative et institution associative. Il n'existe pas de hiérarchie entre *koinon*, *synodos* et thiase. En contexte délien, les termes ne sont pas équivalents ni interchangeables. Le *koinon* est le mot générique n'ayant pas de sens technique et désignant la communauté des membres liés par la *philia*. Le thiase correspond aux banquets sacrés, lors desquels on rend la justice. Le synode est employé pour désigner l'individualité juridique de l'association : l'institution.

**Chapitre 8**

**Annexe 1 Cartes**

[7979] Bricault (2014), p. 45 (*RICIS*, 101/0201).
[7980] *ID*, 2075 et Plutarque, *Numa*, 17. Cf. Baslez (1977), p. 200-201 et Baslez (2013), p. 239.
[7981] Baslez (1977), p. 193.
[7982] Baslez (2006), note 59. Cf. *IG*, II², 1289, 1322, 1328, 1329, 1346 et 2946.

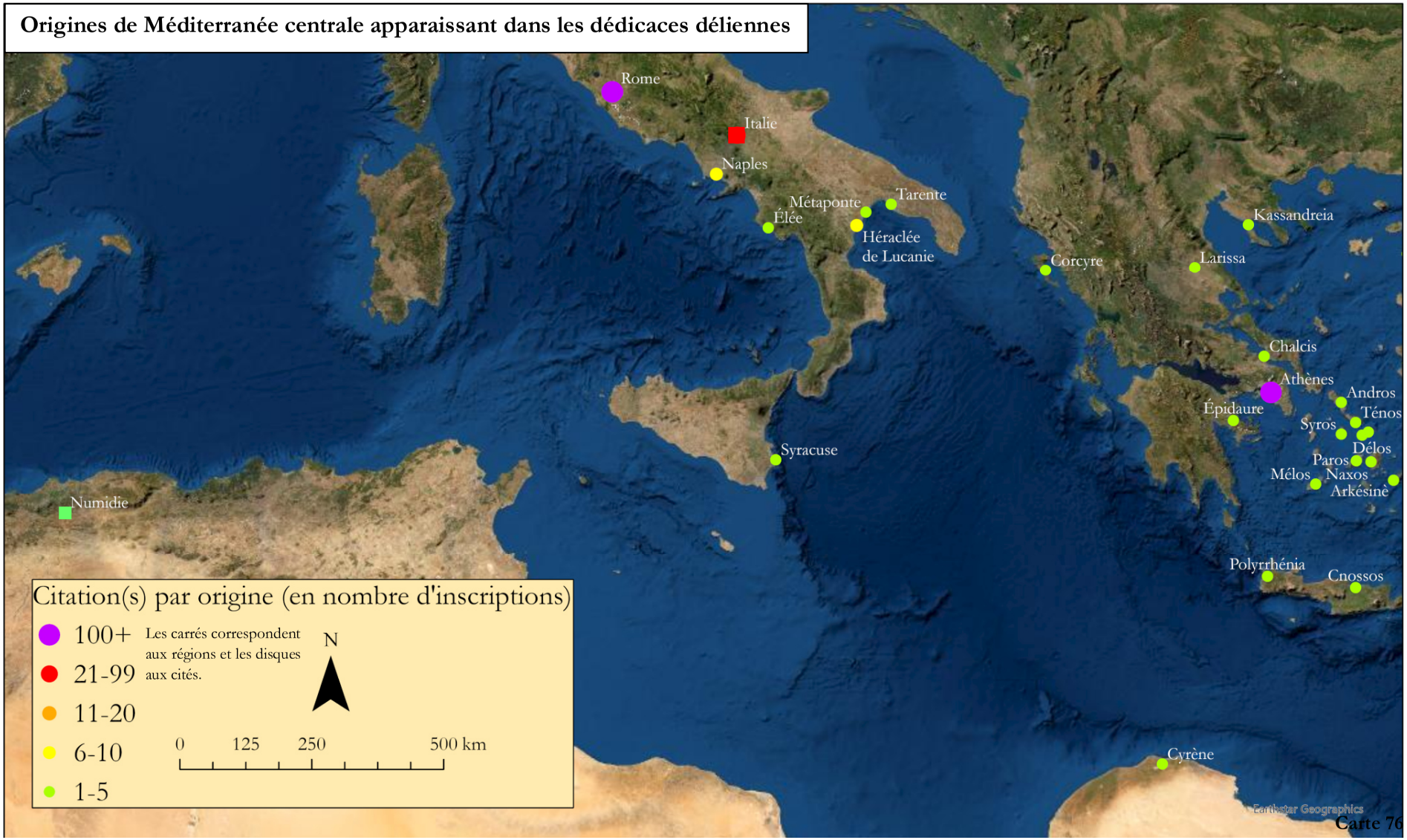
Origines de Méditerranée centrale apparaissant dans les dédicaces déliennes
Rome
Italie
Naples
Métaponte
Élée
Tarente
Héraclée
de Lucanie
Corcyre
Kassandreia
Larissa
Chalcis
Athènes
Épidaure
Andros
Ténos
Syros
Délos
Paros
Mélos
Naxos
Arkésinè
Syracuse
Numidie
Polyrrhénia
Cnossos
Cyrène
Citation(s) par origine (en nombre d'inscriptions)
100+
21-99
11-20
6-10
1-5
Les carrés correspondent aux régions et les disques aux cités.
N
0
125
250
500 km
Earthstar Geographics

Carte 76

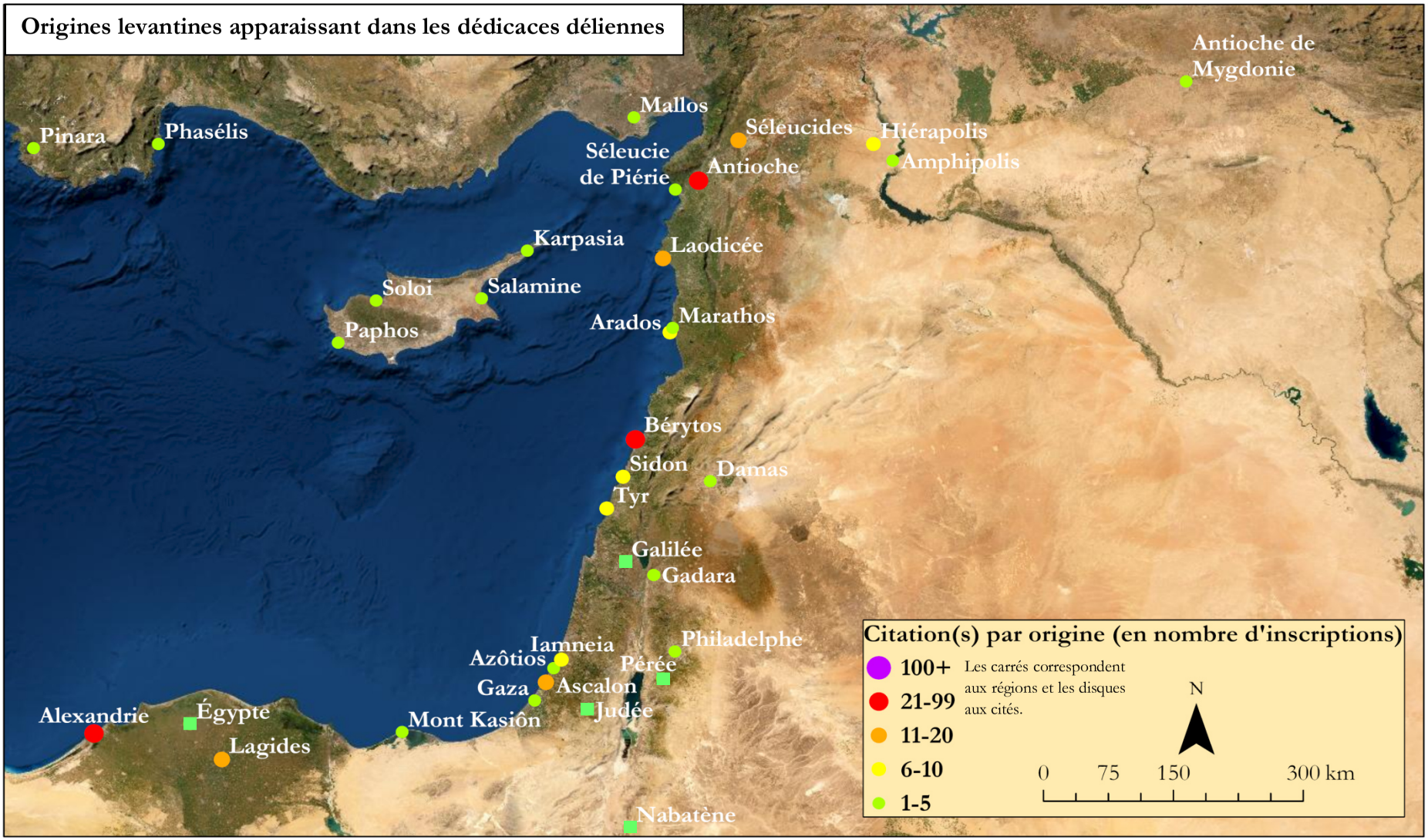
Origines levantines apparaissant dans les dédicaces déliennes
Antioche de Mygdonie
Mallos
Pinara
Phasélis
Séleucides
Hiérapolis
Séleucie de Piérie
Antioche
Amphipolis
Karpasia
Laodicée
Soloi
Salamine
Arados
Marathos
Paphos
Bérytos
Sidon
Damas
Tyr
Galilée
Gadara
Philadelphe
Iamneia
Azôtios
Pérée
Gaza
Ascalon
Alexandrie
Égypte
Judée
Mont Kasiôn
Lagides
Nabatène
Citation(s) par origine (en nombre d'inscriptions)
100+
21-99
11-20
6-10
1-5
Les carrés correspondent aux régions et les disques aux cités.
N
0
75
150
300 km

**Carte 77**


Origines pontiques apparaissant dans les dédicaces déliennes
Citation(s) par origine (en nombre d'inscriptions)
100+
21-99
11-20
6-10
1-5
Les carrés correspondent aux régions et les disques aux cités.
N
0
125
250
500 km
Nymphaion
Sinope
Amisos
Royaume du Pont
Bithynie
Byzance
Chalcédoine
Nicomédie
Nicée
Nikopolis
Gazioura
Ténédos
Gargara
Attalides
Pergame
Chios
Smyrne
Téos
Éphèse
Prostaenna
Cappadoce
Earthstar Geographics

**Carte 78**

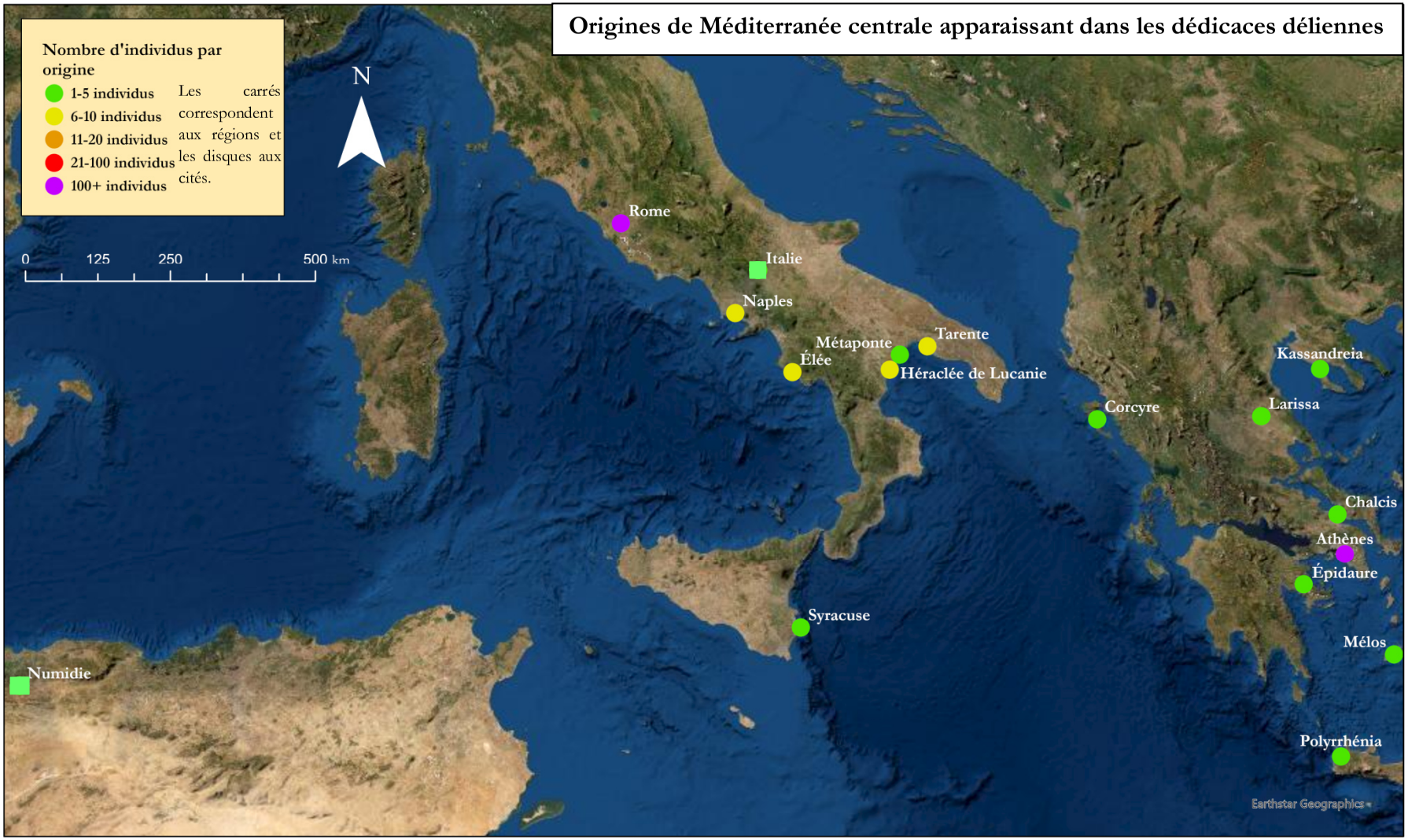
Origines de Méditerranée centrale apparaissant dans les dédicaces déliennes
Nombre d'individus par origine
1-5 individus
6-10 individus
11-20 individus
21-100 individus
100+ individus
Les carrés correspondent aux régions et les disques aux cités.
N
0
125
250
500 km
Rome
Italie
Naples
Métaponte
Élée
Tarente
Héraclée de Lucanie
Corcyre
Kassandreia
Larissa
Chalcis
Athènes
Épidaure
Syracuse
Mélos
Numidie
Polyrrhénia
Earthstar Geographics

Carte 79

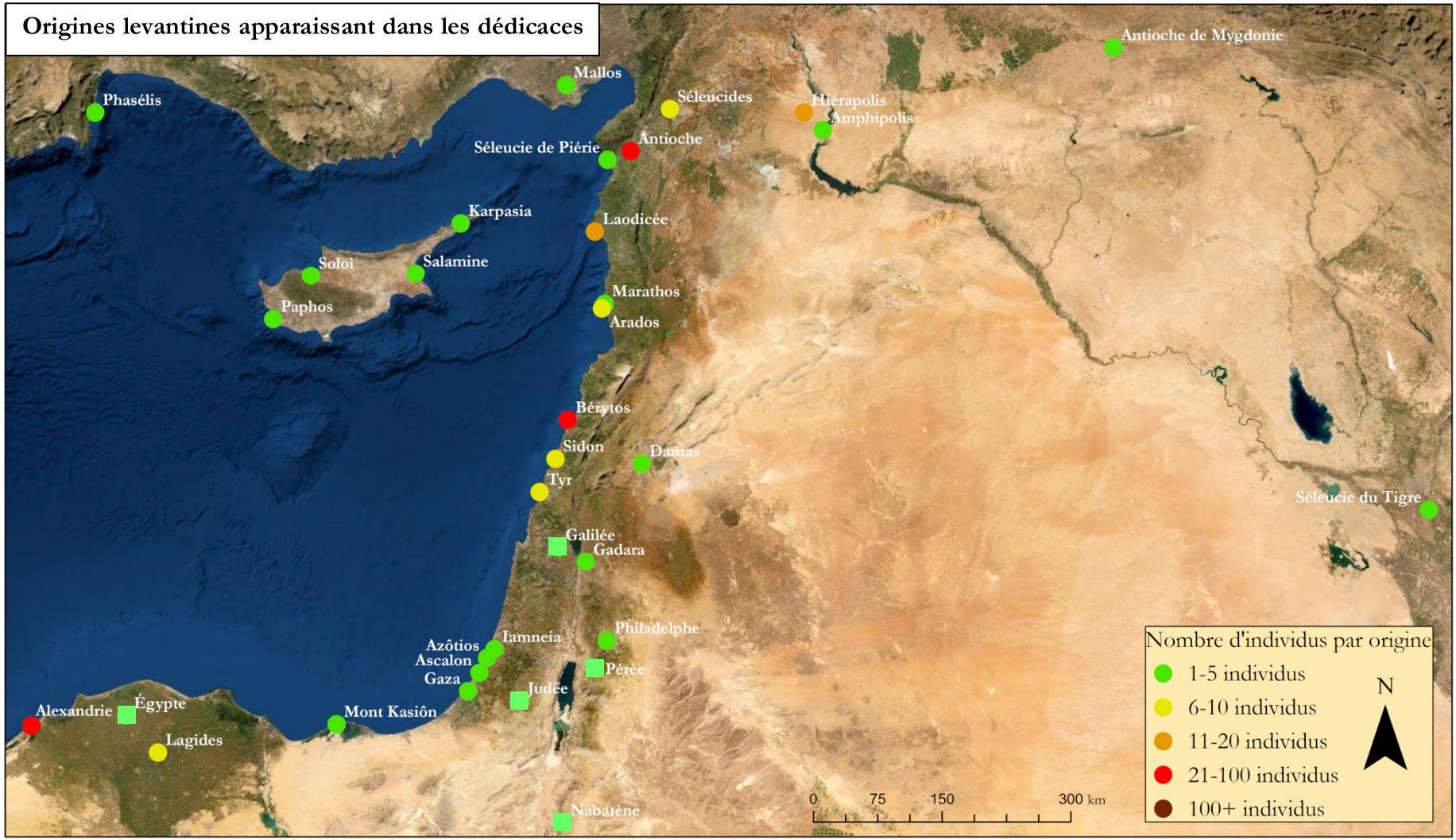
Origines levantines apparaissant dans les dédicaces
Antioche de Mygdonie
Mallos
Phasélis
Séleucides
Hiérapolis
Amphipolis
Séleucie de Piérie
Antioche
Karpasia
Laodicée
Soloi
Salamine
Marathos
Paphos
Arados
Bérytos
Sidon
Damas
Tyr
Séleucie du Tigre
Galilée
Gadara
Philadelphe
Iamneia
Azôtios
Ascalon
Gaza
Pérée
Judée
Alexandrie
Égypte
Mont Kasiôn
Lagides
Nabatène
0
75
150
300 km
Nombre d'individus par origine
1-5 individus
6-10 individus
11-20 individus
21-100 individus
100+ individus
N

**Carte 80**


Origines pontiques apparaissant dans les dédicaces déliennes
Nombre d'individus par origine
1-5 individus
6-10 individus
11-20 individus
21-100 individus
100+ individus
Les carrés correspondent aux régions et les disques aux cités.
N
0
125
250
500 km
Nymphaion
Sinope
Amisos
Bithynie
Byzance
Chalcédoine
Nicomédie
Nicée
Royaume du Pont
Nikopolis
Gazioura
Ténédos
Gargara
Attalides
Pergame
Chios
Smyrne
Cappadoce

**Carte 81**

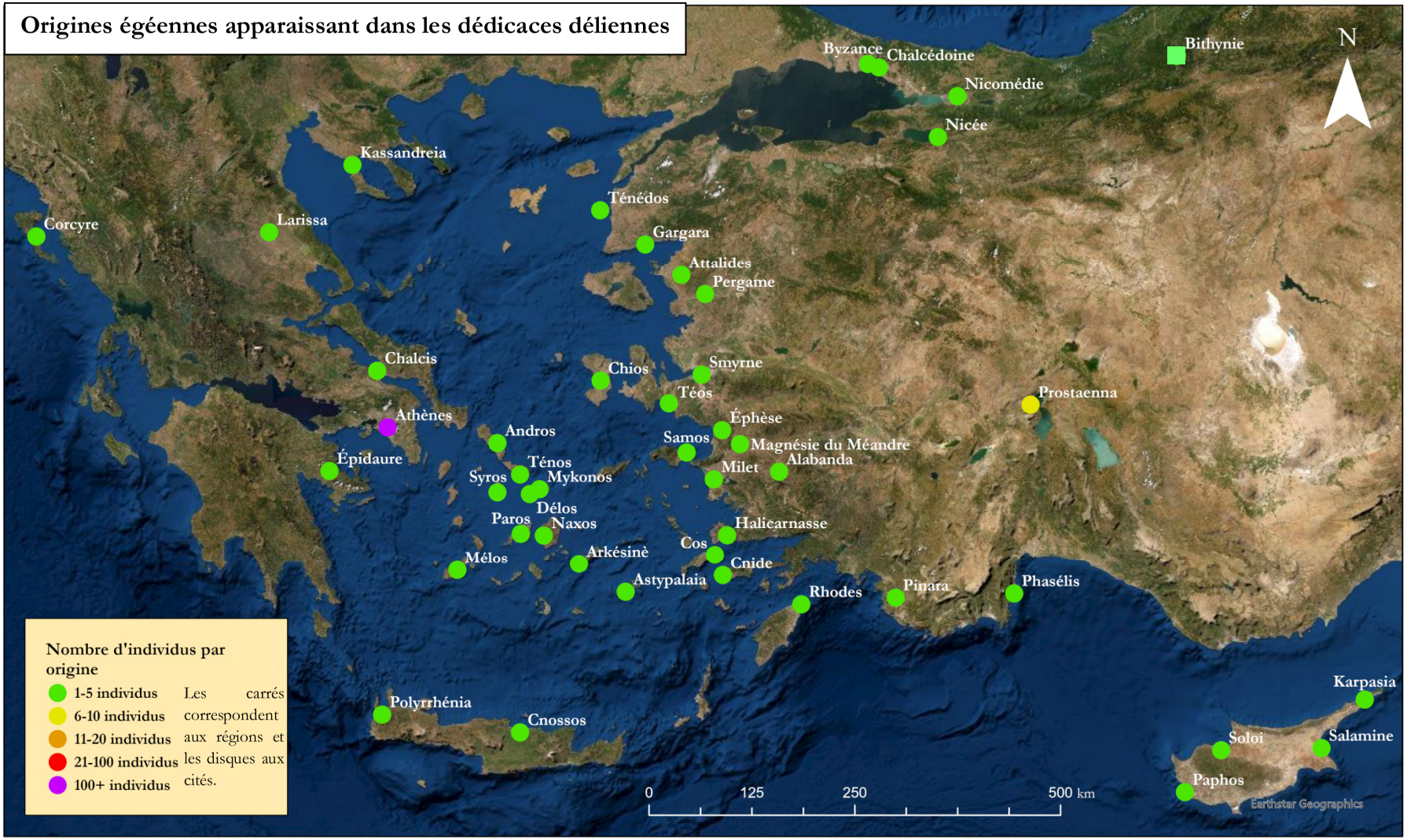
Origines égéennes apparaissant dans les dédicaces déliennes
Byzance
Chalcédoine
Bithynie
N
Nicomédie
Nicée
Kassandreia
Ténédos
Corcyre
Larissa
Gargara
Attalides
Pergame
Chalcis
Chios
Smyrne
Téos
Prostaenna
Athènes
Éphèse
Andros
Samos
Magnésie du Méandre
Épidaure
Alabanda
Ténos
Milet
Syros
Mykonos
Délos
Paros
Naxos
Halicarnasse
Cos
Arkésinè
Mélos
Cnide
Astypalaia
Rhodes
Pinara
Phasélis
Karpasia
Polyrrhénia
Cnossos
Soloi
Salamine
Paphos
0
125
250
500 km
Earthstar Geographics
Nombre d'individus par origine
1-5 individus
6-10 individus
11-20 individus
21-100 individus
100+ individus
Les carrés correspondent aux régions et les disques aux cités.

**Carte 82**

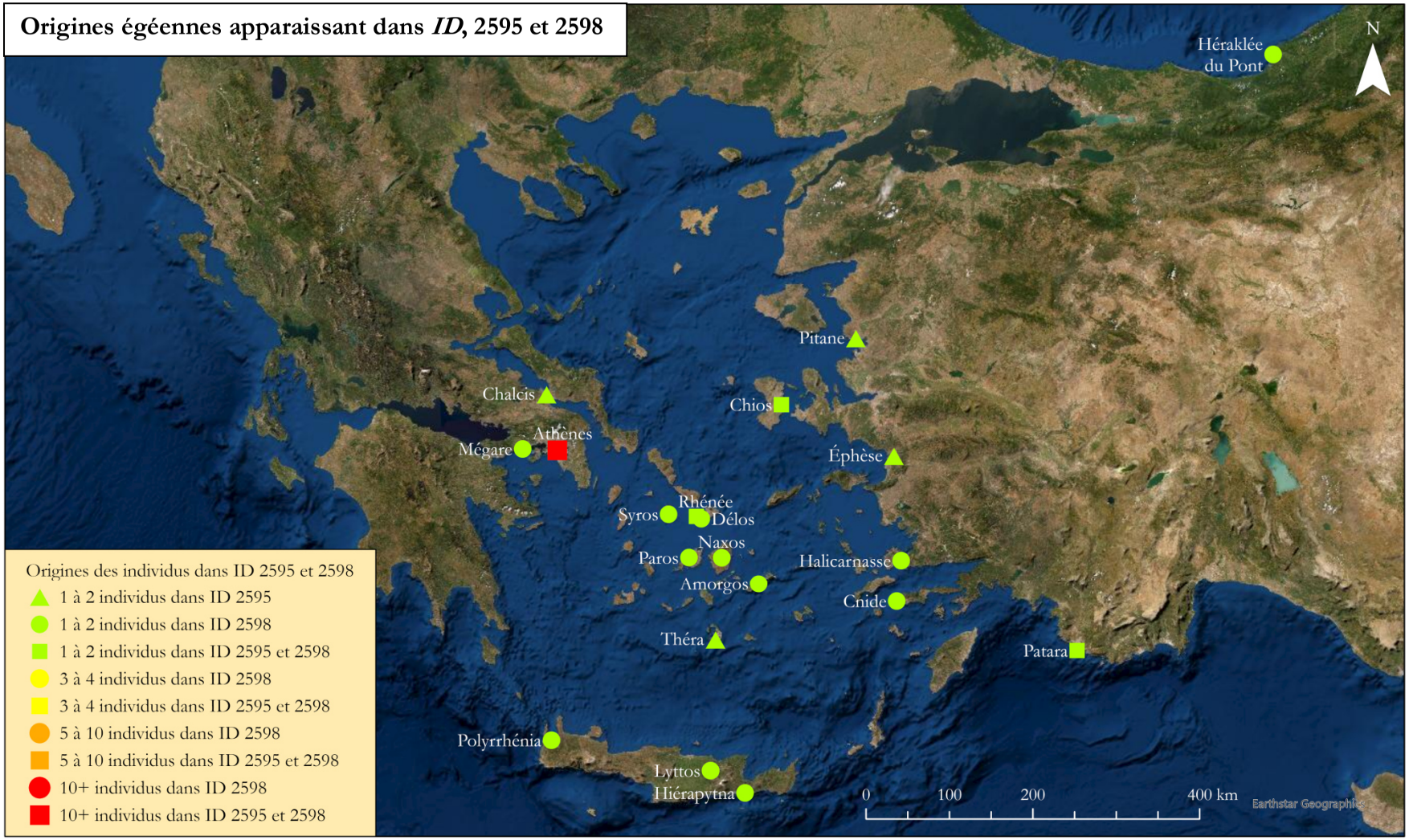
Origines égéennes apparaissant dans *ID*, 2595 et 2598
Origines des individus dans ID 2595 et 2598
1 à 2 individus dans ID 2595
1 à 2 individus dans ID 2598
1 à 2 individus dans ID 2595 et 2598
3 à 4 individus dans ID 2598
3 à 4 individus dans ID 2595 et 2598
5 à 10 individus dans ID 2598
5 à 10 individus dans ID 2595 et 2598
10+ individus dans ID 2598
10+ individus dans ID 2595 et 2598
Héraklée du Pont
N
Pitane
Chalcis
Chios
Athènes
Mégare
Éphèse
Rhénée
Syros
Délos
Naxos
Paros
Halicarnasse
Amorgos
Cnide
Théra
Patara
Polyrrhénia
Lyttos
Hiérapytna
0
100
200
400 km
Earthstar Geographics

**Carte 83**

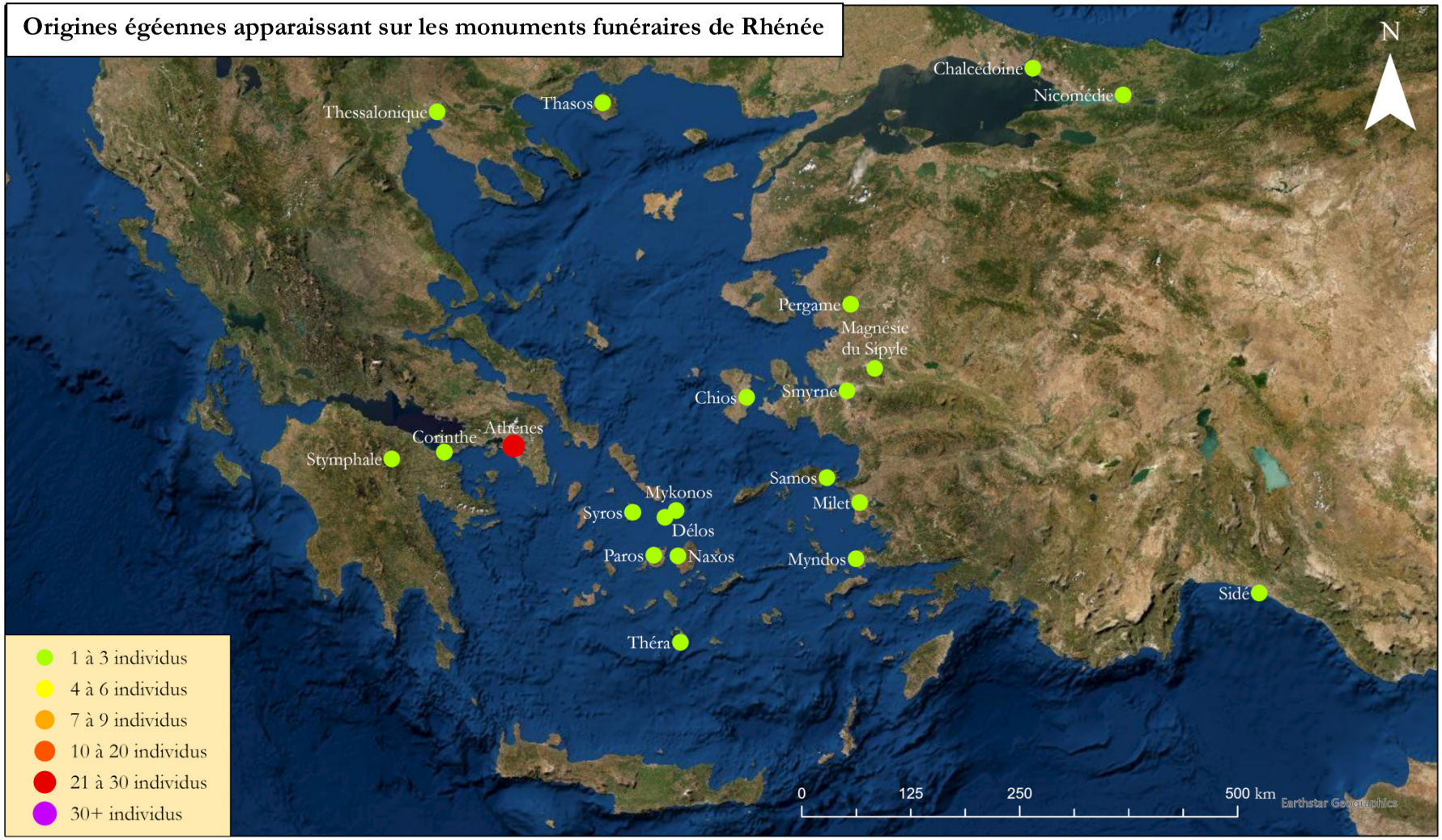
Origines égéennes apparaissant sur les monuments funéraires de Rhénée
N
Chalcédoine
Nicomédie
Thessalonique
Thasos
Pergame
Magnésie du Sipyle
Smyrne
Chios
Athènes
Corinthe
Stymphale
Samos
Milet
Mykonos
Syros
Délos
Paros
Naxos
Myndos
Sidé
Théra
1 à 3 individus
4 à 6 individus
7 à 9 individus
10 à 20 individus
21 à 30 individus
30+ individus
0
125
250
500 km
Earthstar Geographics

**Carte 84**


Origines levantines apparaissant sur les monuments funéraires
N
Tarse
Rhosos
Antioche
Séleucie de Piérie
Laodicée
Apamée
Marathos
Tripolis
Bérytos
Sidon
Damas
Tyr
Ptolémais
Joppé
Azôtos
Ascalon
Marisa
Gaza
Anthédon
0
50
100
200 km
1 à 3 individus
4 à 6 individus
7 à 9 individus
10 à 20 individus
21 à 30 individus
30+ individus

**Carte 85**

## Annexe 2 Origine des individus impliqués dans les dédicaces

| Origine | Nombre d'inscriptions | Secteur[7983] | Nombre total d'entités | 167-145 | 144-125 | 124-105 | 104-88 | 87-69 | 68-Empire |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Alexandrie | 27 | H | 30 | 8 | 6 | 11 | 6 | 1 | |
| Lagides | 17 | H | 7 | 1 | 5 | 5 | 1 | 1 | |
| Athènes | 392.5 | LRPI | 319.5 | 35 | 49 | 115 | 102 | 5 | 15 |
| Rome | 250 | H | 296 | 9 | 45 | 145 | 91 | 30 | 25 |
| Paphos | 2 | | 1 | | | | 1 | 1 | |
| Salamine de Chypre | 3 | H | 2 | | | | 1 | 1 | |
| Égypte | 1 | H | 1 | | | | 1 | 1 | |
| Séleucides | 15 | H | 10 | 3 | 1 | 6 | 3 | | |
| Chalcédoine | 1 | | 1 | 1 | | | | | |
| Arados | 7 | H | 8 | 2 | 1 | 3 | 2 | | |
| Antioche de Mygdonie | 1 | H | 1 | 1 | 2 | | | | |
| Samos | 2 | LRPI | 2 | | | 2 | | | |
| Antioche | 26 | H | 22 | | 1 | 12 | 7 | 1 | 1 |
| Bérytos | 28 | H | 24 | 5 | 4 | 3 | 3 | | |
| Attalides | 2 | | 2 | 2 | 1 | | | | |
| Pont | 20 | H | 5 | 1 | 1 | 3 | 2 | | |
| Rhodes | 2 | LRPI | 1 | 1 | | | | | |
| Amisos | 6 | H | 10 | | 1 | | 4 | | |
| Gazioura | 1 | H | 1 | | | | 1 | | |
| Cappadoce | 3 | H | 3 | 1 | 1 | | 1 | | 1 |
| Pergame | 1 | | 1 | 1 | 1 | | | | |
| Bithynie | 5 | H | 2 | 1 | 2 | 1 | | | |

[7983] Horizon (H) ou *Local Region of Primary Interaction* (LRPI).

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Numidie | 3 | H | 4 | 4 | 2 | | | | |
| Parthie | 2 | H | 1 | | | | 1 | | |
| Pérée et Galilée | 1 | H | 1 | | | | | | 1 |
| Judée | 2 | H | 2 | | | | | | 1 |
| Naxos | 5 | LRPI | 4 | 1 | | | 1 | 1 | |
| Cnossos | 3 | | 3 | | | 2 | | | |
| Prostaenna de Pisidie | 1 | | 7 | | | 7 | | | |
| Andros | 2 | LRPI | 1 | | | | 1 | 1 | |
| Arkésinè | 1 | LRPI | 1 | | | | | | |
| Italie | 22 | H | 4 | | | 1 | 4 | 1 | |
| Ténos | 1 | LRPI | 1 | | | | 1 | 1 | |
| Syros | 1 | LRPI | 1 | | | | 1 | 1 | |
| Éphèse | 18 | | 5 | | | 3 | 1 | | |
| Paros | 5 | LRPI | 4 | | 1 | | 1 | 1 | |
| Héraclée de Lucanie | 10 | H | 8 | | | 2 | 2 | 1 | |
| Délos | 5 | LRPI | 5 | 4 | | | 1 | | |
| Nicée | 1 | | 1 | | | 1 | 1 | | |
| Élée | 5 | H | 8 | | | | 8 | 5 | |
| Azôtios | 1 | H | 1 | | | | 1 | | |
| Tarente | 3 | H | 10 | 8 | | | 2 | | |
| Syracuse | 1 | H | 1 | 1 | | | | | |
| Cyrène | 2 | H | 2 | 2 | | | | | |
| Ascalon | 12 | H | 5 | | | 3 | 3 | | |
| Naples | 8 | H | 10 | | | 3 | 9 | | |
| Mallos | 3 | H | 1 | | | | 1 | | |
| Soloi | 3 | H | 4 | | | | 1 | | |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Milet | 4 | | 3 | | | 2 | 1 | | 1 |
| Smyrne | 2 | | 3 | | | | 1 | | 2 |
| Chios | 2 | LRPI | 2 | | | 1 | | | |
| Gaza | 1 | H | 1 | | | | | | |
| Sidon | 9 | H | 8 | | 2 | 3 | | | |
| Corcyre | 1 | | 1 | | 1 | | | | |
| Laodicée | 11 | H | 13 | | 1 | 5 | 2 | 1 | 1 |
| Nikopolis | 1 | H | 1 | | | 1 | | | |
| Ténédos | 1 | | 1 | | | 1 | | | |
| Sinope | 1 | H | 1 | | | 1 | | | |
| Phasélis | 1 | | 1 | | | 1 | | | |
| Damas | 3 | H | 2 | | | 2 | 1 | | |
| Tyr | 7 | H | 7 | 1 | | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Mykonos | 3 | LRPI | 3 | | | 1 | | | |
| Chalcis | 1 | | 1 | | | | 2 | | |
| Marathos | 4 | H | 5 | | | 3 | 3 | | |
| Magnésie du Méandre | 1 | | 1 | | | | | | |
| Halicarnasse | 1 | LRPI | 1 | 1 | | | | | |
| Téos | 1 | | 1 | | | | | | |
| Cnide | 1 | LRPI | 1 | | | | | | |
| Mélos | 1 | LRPI | 2 | | | | | | |
| Polyrrhènia | 2 | | 1 | | | 1 | | | |
| Karpasia | 3 | H | 3 | | | 3 | 1 | | |
| Alabanda | 1.5 | | 1.5 | | 1 | | | | |
| Nicomédie | 2 | | 1 | | | | 1 | | |
| Mont Kasiôn | 3 | H | 1 | 1 | | | | | |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Cos | 3 | LRPI | 3 | 3 | | | | |
| Séleucie de Piérie | 3 | H | 3 | | | 2 | 1 | |
| Nymphaion | 1 | H | 2 | | | 2 | 2 | |
| Métaponte | 1 | H | 1 | 1 | | | | |
| Larissa | 2 | | 2 | | 1 | | 1 | |
| Hiéropolis | 9 | H | 17 | | 11 | 3 | | |
| Philadelphe de Syrie | 1 | H | 1 | | | | 1 | |
| Épidaure | 1 | | 1 | | | 1 | 1 | |
| Iamneia | 1 | H | 10 | | | | | |
| Nabatène | 1 | H | 2 | | | | | 2 |
| Hadramawt | 1 | H | 1 | | | | | |
| Ma'în | 1 | H | 2 | | | | | |
| Arabie | 1 | H | 1 | | | | | |
| Byzance | 1 | H | 1 | | | | | |
| Gadara | 1 | H | 1 | | | | | |
| Pinara | 1 | | 1 | | | | | |
| Séleucie du Tigre | 2 | H | 1 | | | | | |
| Amphipolis | 1 | | 1 | | | | | |
| Kassandreia | 1 | | 1 | | | | | |
| Gargara | 1 | | 1 | | | | | |
| Astypalaia | 1 | LRPI | 1 | | | | | |

## Bibliographie

La bibliographie comprend toutes les références citées dans le texte. Elle est organisée dans l'ordre alphabétique et précédée des abbreviations[7984].


*Actes* = Dürrbach F. et Roussel P., *Inscriptions de Délos. Actes des fonctionnaires athéniens préposés à l'administration des sanctuaires après 166 av. J.-C. (n° 1400-1479) Fragments d'actes divers (n° 1480-1496)*, Paris, 1935.

*Choix* = Dürrbach, *Choix d'inscription de Délos*, Paris 1921.

*Comptes 1* = Dürrbach F., *Inscriptions de Délos. Comptes des hiéropes (n° 290-371)*, Paris, 1926.

*Comptes 2* = Dürrbach F., *Inscriptions de Délos. Comptes des hiéropes (n° 372-498) Lois ou règlements, contrats d'entreprises et devis (n° 499-509)*, Paris, 1929.

*DCA* = Roussel P., *Délos, colonie athénienne*, Paris, 1987 [1ère édition 1916].

*EAD IV* = Cayeux L., *Description physique de l'île de Délos*, Paris, 1911.

*EAD V* = Courby F., *Le portique d'Antigone ou du nord-est et les constructions voisines*, Paris, 1912.

*EAD VI* = Picard C., *L'établissement des Poséidoniastes de Bérytos*, Paris, 1921.

*EAD VII* = Vallois R., *Les portiques au sud du Hiéron, Ière partie : Le portique de Philippe*, Paris, 1923.

*EAD VIII.1* = Chamonard J., *Le quartier du théâtre : études sur l'habitation délienne à l'époque hellénistique*, Paris, 1922.

*EAD XI* = Plassart A., *Les sanctuaires et les cultes du Mont Cynthe*, Paris, 1928.

*EAD XII* = Courby F., *Les temples d'Apollon*, Athènes, 1931.

*EAD XVI* = Chapouthier F., *Le sanctuaire des Dieux de Samothrace*, Paris, 1935.

*EAD XVIII* = Deonna W., *Le mobilier délien*, Paris, 1938.

*EAD XX* = Robert F., *Trois sanctuaires sur le rivage occidental*, Paris, 1952.

*EAD XXIV* = Gallet de Santerre H., *La terrasse des lions, le Létoon et le monument de granit à Délos*, Paris, 1959.

*EAD XXV* = Delorme J., *Les palestres*, Athènes, 1961.

*EAD XX* = Robert F., *Trois sanctuaires sur le rivage occidental, Dioscourion, Asclépieion, sanctuaire anonyme (Leucothion ?)*, Athènes, 1952.

*EAD XXVII* = Bruneau P., *L'îlot de la maison des comédiens*, Paris, 1970.

*EAD XXVIII* = Audiat J., *Le Gymnase*, Paris, 1970.

*EAD XXXV* = Will E., *Le sanctuaire de la déesse syrienne*, Paris, 1985.

*EAD XXXIX* = Duchêne H. et Fraisse P., *Le Paysage portuaire de la Délos antique : recherches sur les installations maritimes, commerciales et urbaines du littoral délien*, Athènes, 2001.

*EAD XLII* = Fraisse P. et Moretti J.-C., *Le théâtre*, Paris, 2007.

*EAD XLV.1* = Étienne R., *Le sanctuaire d'Apollon à Délos, I : Architecture, topographie, histoire*, Athènes, 2017.

*EAD XLV.2* = Herbin F., *Le sanctuaire d'Apollon à Délos, II : les monuments votifs et honorifiques (sans toit)*, Athènes, 2019.

*EAD XLVI.1* = Moretti J.-C., Fraisse P. et Llinas C., *L'Artémision, I : l'histoire des fouilles et le temple hellénistique*, Athènes, 2021.

*Hellenica* VI = Robert L. et Robert J., *Hellenica : recueil d'épigraphie, de numismatique et d'antiquités grecques*, vol. 6, *Inscriptions grecques de Lydie*, Paris, 1948.

*Hellenica* XI-XII = Robert L., *Hellenica : recueil d'épigraphie, de numismatique et d'antiquités grecques*, vol. XI-XII, Paris, 1960.

*Hellenica* XIII = Robert L. et Robert J., *Hellenica. D'Aphrodisias à la Lycaonie : Recueil d'épigraphie, de numismatique et d'Antiquités grecques*, volume 13, Paris, 1965.

*Nouveau choix* = Prêtre C., Brunet M., Chankowski V., Étienne R., Feyel C., Hellmann M.-C., Moretti J.-C., Siard H. et Vial C., *Nouveau choix d'inscriptions de Délos : Lois, comptes et inventaires*, Athènes, 2002.

*PA* = Kirchner J., *Prosopographia Attica*, Berlin, 1901 et 1903.


[7984] Concernant les *Inscriptions de Délos* (*ID*) et les *Inscriptiones Graecae* (*IG*), voir l'introduction du manuscrit.

*PH* = Paton W.R. et Hicks E.L., *The Inscriptions of Cos*, Oxford, 1891.

Abraham R., « The Geography of Culture in Philostratus' Life of Apollonius of Tyana », *The Classical Journal*, nº 109, 2014, p. 465-480.

Ackermann D., *Une microhistoire d'Athènes : le dème d'Aixônè dans l'Antiquité*, Athènes, 2019.

Adams J.N., *Bilingualism and Latin Language*, Cambridge, 2003.

Addobbati A., « L'espace de la guerre et du commerce : réflexions sur le *Port of Trade* polanien à partir du cas de Livourne », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 85, 2012, p. 233-250.

Agut-Labordière D. et Redon B., *Les vaisseaux du désert et des steppes : les camélidés dans l'Antiquité (*camelus dromedarius *et* camelus bactrianus*)*, Lyon, 2020.

Akamatis I., « L'Agora de Pella », Chankowski V. et Karvonis P., *Tout vendre, tout acheter. Structures et équipements des marchés antiques*, Paris, 2012, p. 49-59.

Akar P., « la *concordia* des frères aux deux derniers siècles de la République Romaine », *Latomus*, nº 74, 2015, p. 73-94.

Albert R. et Barabási A.-L., « *Statistical mechanics of complex networks* », *Reviews of Modern Physics*, vol. 74, nº 1, 2002, p. 47–97.

Aleshire S.B. et Lambert S.D., « Making the 'Peplos' for Athena : A New Edition of 'IG' II² 1060 'IG' II² 1036 », *ZPE*, n° 142, 2003, p. 65-86.

Alexander M.C. et Danowski J.A., « Analysis of an Ancient Networks : Personal Communication and the Study of Social Structure in a Past Society », *Social Networks*, nº 12, 1990, p. 313-335.

Aliquot J., *La vie religieuse au Liban sous l'Empire romain*, Beyrouth, 2009.

Aliquot J., « Les antiquités de Deir el-Qalaa (Liban) dans les archives du Père Sébastien Ronzevalle », *Mélanges de l'université Saint-Joseph*, Beyrouth, n° 62, 2009b, p. 75-128.

Allély A., « Les *Aemilii Lepidi* et l'approvisionnement en blé de Rome (IIe-Ie siècles av. J.-C.), *REA*, n° 102, 2000, p. 27-52.

Allély A., *Lépide : le triumvir*, Bordeaux, 2004.

Alonso J.L., « Πίστις in loan transactions : a new interpretation of *P.Dion.* 11-12 », *JJP*, nº 42, 2012, p. 9-30.

Amadasi-Guzzo M.G., « Notes d'onomastique phénicienne à Kition », *Cahier du Centre d'Études Chypriotes*, n° 37, 2007, p. 197-209.

Ameling W., « ΚΟΙΝΟΝ ΤΩΝ ΣΙΔΩΝΙΩΝ », *ZPE*, n° 81, 1990, p. 189-199.

Amigues S., « L'arbre et la forêt. Le bois dans l'Antiquité. », *Topoi*, 6, 1996, p. 297-302.

Amigues S., « L'expédition d'Anaxicrate en Arabie occidentale », *Topoi*, n° 6, 1996b, p. 671-677.

Amigues S., « Le silphion – État de la question », *JS*, 2004, p. 191-226.

Amigues S., « Bodiou L., Frère D. et Mehl V., *Parfums et odeurs dans l'Antiquité* (2008) ; Verbanck-Piérard A., Massar N. et Frère D., *Parfums de l'Antiquité : la rose et l'encens en Méditerranée* (2008) », *Topoi*, n° 16, 2009, p. 395-420.

Andrade N.J., *Syrian Identity in the Greco-Roman World*, Cambridge, 2013.

Andrade N.J., « The Voyage of Maes Titianos and the Dynamics of Social Connectivity between the Roman Levant and Central Asia/West China », *Mediterraneo Antico : Economie, Società, Culture*, nº 18, 2015, p. 41-74.

André J., « La résine et la poix dans l'Antiquité : technique et terminologie », *AntClass*, n° 33, 1964, p. 86-97.

Andreau J., *La vie financière dans le monde romain : les métiers de manieurs d'argent (IV^e^ siècle av. J.-C. – III^e^ siècle ap. J.-C.)*, Rome, 1987.

Andreau J., « Introduction : La dernière des grandes synthèses historiques de Michel Ivanovic Rostovtseff », *Histoire économique et sociale du monde hellénistique*, 1989 [1941], p. I-XXIX.

Andreau J., « Deux études sur les prix à Rome : les « mercuriales » et le taux d'intérêt », Andreau J., Briant P. et Descat R., *Prix et formation des prix dans les économies antiques,* Entretiens d'archéologie et d'histoire 3, Saint-Bertrand-de-Comminges, 1997, p. 105-120.

Andreau J., « Michel I. Rostovtseff et l'historiographie antique en dehors de la Russie au début du siècle », Andreau J. et Berelowitch W., *Michel Ivanovitch Rostovtzeff*, Bari, 2008, p. 17-25.

Andreau J., « Quelques observations sur les *macella* », Chankowski V. et Karvonis P., *Tout vendre, tout acheter. Structures et équipements des marchés antiques*, Paris, 2012, p. 75-82.

Andreau J., « Qu'est-ce qu'un *negotiator* à la fin de la République ? », Baroni F., Bernard G., Le Teuff B. et Ruiz Darasse C., *Échanger en Méditerranée : acteurs, pratiques et normes dans les mondes anciens*, Rennes, 2016, p. 19-35.

Andreau J., « Les *negotiatores* du Haut-Empire, le stockage et les entrepôts », Chankowski V., Lafon X. et Virlouvet C., *Entrepôts et circuits de distribution en Méditerranée antique*, Athènes, 2018, p. 137-156.

Andreau J., *Économie de la Rome antique,= : histoire et historiographie. Recueil d'articles de Jean Andreau*, Bordeaux, 2021.

Andreau J. et Descat R., *esclaves en Grèce et à Rome*, Paris, 2006.

Andriopoulou S., « Κοινά ἐμπόρων, ναυκλήρων καὶ ἐγδοχέων *:* Εμπορικές δικτυώσεις στο κοσμοπολίτικο περιβάλλον της Ελληνιστικής Δήλου », mémoire non publié, Athènes, 2017.

Angliker E., « Insights into the Cult of Apollo and Artemis at the Parian Sanctuaries », Galoppin T., Guillon E., Lätzer-Lasar A., Lebreton S., Luaces M., Porzia F., Rubens Urciuoli E., Rüpke J. et Bonnet C., *Naming and Mapping the Gods in the Ancient Mediterranean : Spaces, Mobilities, Imaginaries*, Volume 1, Berlin et Boston, 2022, p. 247-270.

Annequin J., « La cité, l'échange, le marché en Grèce ancienne », *Droits*, n° 65, 2017, p. 3-16.

Antela-Bernardez B., « The anchor and the crown : Seleucos' use of the 'anchor' coin type in 305 », *Athenaeum : Studi di letteratura e Storia*, n° 97, 2009, p. 605-608.

Antela Bernárdez B., « Medeios and Mithridates : The Peripatetic Constitution of Athens (*Agora*, I, 2351) », *ZPE*, nº 171, 2009b, p. 105-108.

Antela Bernárdez B., « The Last Tyrants of Athens », *Karanos, Bulletin of Ancient Macedonian Studies*, nº 2, 2019, p. 43-53.

Antonetti C., « Phalantos entre Corinthe et Sicyone », *DHA*, n° 22, 1996, p. 65-78.

Aoulad Tahar M., « L'hellénisme dans le royaume numide au IIe siècle av. J.-C. », *AntAfr*, nº 40-41, 2004, p. 29-41.

Aperghis G.G., « Population — Production — Taxation — Coinage : a Model for the Seleukid Economy », Archibald Z.H., Davies J., Gabrielsen V. et Olivier G.J., *Hellenistic Economies*, Londres, 2001, p. 69-102.

Aperghis G.G., *The Seleukid Royal Economy : The Finances and Financial Administration of the Seleukid Empire*, Cambridge, 2004.

Apicella C., « L'économie de Sidon à l'époque séleucide : commerce international et commerce régional », *Le roi et l'économie. Autonomies locales et structures royales dans l'économie de l'empire séleucide*, *Topoi*, Supplément 6, 2004, p. 229-240.

Apicella C., « Antiochos III et les cités de Phénicie », Feyel C. et Graslin-Thomé L., *Antiochos III et l'Orient*, Nancy, 2017, p. 143-162.

Apicella C., « Le rôle des cités phéniciennes dans les difficultés des derniers Séleucides », Feyel C. et Graslin-Thomé L., *Les derniers Séleucides et leur territoire*, Nancy, 2021, p. 129-151.

Apicella C. et Briquel-Chatonnet F., « La transition institutionnelle dans les cités phéniciennes, des Achéménides à Rome », *Topoi*, *La Phénicie hellénistique*, supplément 13, 2015, p. 9-29.

Archibald Z.H., « Contacts between the Ptolemaic Kingdom and the Black Sea in the Early Hellenistic Age », Gabrielsen V. et Lund J., *The Black Sea in Antiquity : Regional and Interregional Economic Exchanges*, Aarhus, 2007, p. 253-271.

Archibald Z.H., *Ancient Economies of the Northern Aegean : Fifth to First Centuries BC*, Oxford, 2013.

Archibald Z.H., « Moving Upcountry : Ancient Travel from Coastal Ports to Inland Harbours », Höghammer K., Alroth B. et Lindhagen A., *Ancient Ports : the Geography of Connections*, Uppsala, 2016, p. 37-64.

Archibald Z.H., « Stockage portuaire : le cas d'Adjiyska Vodenitsa, Bulgarie centrale », Chankowski V., Lafon X. et Virlouvet C., *Entrepôts et circuits de distribution en Méditerranée antique*, Athènes, 2018, p. 159-268.

Archier P. et Vieillescazes C., « Characterisation of various geographical origin incense based on chemical critera », *Analusis*, n° 28, 2000, p. 233-237.

Ardaillon E., « Rapport sur les fouilles du port de Délos », *BCH*, n° 20, 1896, p. 428-445.

Arnaoutoglou I.N., Thysias heneka kai sunousias *: Private religious associations in Hellenistic Athens*, Athènes, 2003.

Arnaud P., « les relations maritimes dans le Pont-Euxin d'après les données numériques des géographes anciens », *REA*, 94, 1992, n° 1-2, Nantes-Angers, 1991, p. 57-77.

Arnaud P., *Les routes de la navigation antique : itinéraire en Méditerranée*, Paris, 2005.

Arnaud P., « La navigation en Adriatique d'après les données chiffrées des géographes anciens », Cace S., Kurilic A. et Tassaux F., *Les routes de l'Adriatique antique : géographie et économie*, Bordeaux, Zadar, 2006, p. 39-53.

Arnaud P., « Marseille grecque et les routes du commerce maritime », Bouffier S. et Garcia D., *Les territoires de Marseille antique*, Arles, 2014, p. 185-213.

Arnaud P., « Entre mer et rivière : les ports fluvio-maritimes de Méditerranée ancienne. Modèles et solutions », Sanchez C. et Jézégou M.-P., *Les ports dans l'espace méditerranéen antique : Narbonne et les systems portuaires fluvio-lagunaires*, 2016, p. 139-156.

Arnaud P., « Cities and Maritime Trade under the Roman Empire », Schäfer C., *Connecting the Ancient World : Mediterranean Shipping, Maritime Networks and their Impact*, Rahden, 2016b, p. 115-172.

Arnaud P., « Les ports antiques : tendances, progrès et difficultés. Réflexions autour de cinq volumes récemment publiés », *Topoi*, nº 24, 2021, p. 337-400.

Arnaud P., « *Deigma* et *Geuma* : deux formes d'échantillons spécialisés ? », *Topoi*, nº 24, 2021b, p. 301-315.

Arthur P., Leo Imperiale M. et Muci G., Amphoras, « Networks, and Byzantine Maritime Trade », Leidwanger J. et Knapett C., *Maritime Networks in the Ancient Mediterranean World*, 2018, p. 219-237.

Ascough R.S., Harland P.A. et Kloppenborg J.S., *Associations in the Greco-Roman World : Sourcebook*, Wako, 2012.

Ast R., « *I.Pan* 70, a Dedication from the Year 133 BC », *ZPE*, n° 213, 2020, p. 108-110.

Atallah W. (édition et traduction), *Les Idoles de Hicham Ibn al-Kalbi*, Paris, 1969.

Aubert C., « Architecture et décor de la maison hellénistique à Beyrouth », *ARAM, Beirut : History and Archaeology & Water in the pre-modern near East*, n° 13 -14, 2001-2002, p. 73-85.

Aubert C., « Les amphores grecques de Beyrouth à l'époque hellénistique », *Archaeology & History in Lebanon*, n° 17, 2003, p. 100-108.

Aubert S., « La φιλοστοργία chez Fronton, une vertu sans équivalent latin ? », *Aitia* [en ligne], n° 1, 2011, mis en ligne le 07 juillet 2011, consulté le 17 mai 2021, URL : http://journals.openedition.org/aitia/179.

Audiat J., « Le gymnase de Délos et l'inventaire de Kallistratos », *BCH*, n° 54, 1930, p. 95-130.

Augé C. et Dentzer J.-M., *Pétra : la cité des caravanes*, Paris, 1999.

Augé C. et Sawaya Z., « Un nouveau poids hellénistique de Bérytos », *BAAL*, n° 6, 2002, p. 329-333.

Aupert P., « Une donation lagide et chypriote à Argos », *BCH*, n° 106, 1982, p. 263-280.

Aupert P. et Balandier C., « Amathonte après la fin du royaume : la ville sous les Antigonides et les premiers Lagides », Cannavò A. et Thély L., *Les royaumes de Chypre à l'épreuve de l'Histoire : transitions et ruptures de la fin de l'Âge du Bronze au début de l'époque Hellénistique*, *BCH*, supplément 60, 2018, p. 251-265.

Austin M. et Vidal-Naquet P., *Économies et sociétés en Grèce ancienne*, Paris, 1972.

Avram A., *Inscriptions grecques et latines de Scythie Mineure*, Volume III, *Callatis et son territoire*, Bucarest, Paris, 1999.

Avram A., « Histria », Grammenos D.V. et Petropoulos E.K., *Ancient Greek Colonies in the Black Sea*, Volume I, Thessalonique, 2003, p. 279-340.

Avram A., « Some Thoughts about the Black Sea and the Slave Trade before the Roman Domination (6th-1st Centuries BC) », Gabrielsen V. et Lund J., *The Black Sea in Antiquity : Regional and Interregional Economic Exchanges*, Aarhus, 2007, p. 239-251.

Avram A., « Pour une prosopographie externe des ressortissants du Pont-Euxin », *Ancient Civilisations from Scythia to Siberia*, 2011, n° 17, p. 1-23.

Avram A., « Contribution à la prosopographie externe des cités grecques et des peuples

indigènes du nord et de l'est du Pont-Euxin », Hermary A. et Tsetskhladze G.R., *From the Pillars of Hercules to the Footsteps of the Argonauts*, Louvain, Paris, Walpole, 2012, p. 279-313.

Avram A., « La mer Noire et la Méditerranée : quelques aspects concernant la mobilité des personnes », Cojocaru V., Coşkun A. et Dana M., *Interconnectivity in the Mediterranean and Pontic World during the Hellenistic and Roman Periods*, Cluj-Napoca, 2014, p. 99-132.

Badian E., « The Family and Early Career of T. Quinctius Flamininus », *JRS*, n° 61, 1971, p. 102-111.

Badian E., *Publicans and Sinners, Private Enterprise in the Service of the Roman Republic*, Oxford, 1972.

Badian E., « Rome, Athens and Mithridates », *AJAH*, nº 1, 1976, p. 105-128.

Badian E., « The consuls, 179-49 BC », *Chiron*, nº 20, 1990, p. 371-413.

Badoud N., « Rhodes et les Cyclades à l'époque hellénistique », *Pouvoirs, îles et mer : Formes et modalités de l'hégémonie dans les Cyclades antiques (VII^e s. a.C.- III^e s. p.C.)*, Bordeaux, 2014, p. 115-129.

Badoud N. et Herbin F., « Le monument d'Agathostratos de Rhodes à Délos », Bonnin G. et Le Quéré É., *Pouvoirs, îles et mer : Formes et modalités de l'hégémonie dans les Cyclades antiques (VII^e s. a.C.-III^e s.p.C.)*, Bordeaux, 2014, p. 183-188.

Badoud N., Fincker M. et Moretti J.-C., « Les monuments érigés à Délos et à Athènes en l'honneur de Ménodôros, pancratiaste et lutteur », *BCH*, n° 139-140, 2015-2016, p. 345-416.

Baesens V., « Royal Taxation and Religious Tribute in Hellenistic Palestine », Bang P.F., Ikeguchi M. et Ziche H.G., *Ancient Economies Modern Methodologies : Archaeology, comparative history, models and institutions*, Bari, 2006, p. 179-199.

Bagnall R.S., *The Administration of the Ptolemaic Possessions outside Egypt*, Leyde, 1976.

Bagnall R.S., *Everyday Writing in the Graeco-Roman East*, Los Angeles, Londres, 2012.

Baika K., « Dispositif du halage des hangars navals antiques : étude ethno-archéologique », Tzalas H., *Tropis VII : 7th international symposium on ship construction in antiquity*, Athènes, 2002, p. 43-83.

Bakhuizen S.C., « The continent and the sea : notes on Greek activities in Ionic and Adriatic waters », Cabanes P., *L'Illyrie et l'Épire dans l'Antiquité*, Clermont-Ferrand, 1987, p. 185-194.

Balandier C., « L'Égypte, Chypre et la route de Péluse à Gaza: approche micro-régionale des politiques stratégiques des derniers souverains égyptiens et achéménides (610-332 av. J.-C.) », Michaelides D., Kassianidou V. et Merrillees R.S., *Egypt and Cyprus in Antiquity*, Nicosie, 2003, p. 78-96.

Balandier C., « Des anciennes capitales de royaumes aux nouvelles villes portuaires : réflexions sur l'évolution du réseau urbain de Chypre à l'époque hellénistique », Balandier C. et Chandezon C., *Institutions, sociétés et cultes de la Méditerranée antique : mélanges d'histoire anciennes rassemblés en l'honneur de Claude Vial*, Bordeaux, 2014, p. 179-209.

Ballesteros Pastor L., « A Neglected Epithet of Mithridates Eupator (*IDélos* 1560) », *Epigraphica*, nº 76, 2014, p. 81-85.

Ballesteros Pastor L., « Les réseaux de Mithridate », *DHA*, nº 44, 2018, p. 273-303.

Balzat J.-S., « Les Romains de la diaspora à Délos (fin du II^e s. – début du I^er s.) : essai d'analyse socio-onomastique », *Cahier du centre Gustave Glotz*, nº 30, 2019, p. 29-51.

Bang P.F., « Trade and Empire : in Search of Organizing Concepts for the Roman Economy », *Past & Present*, n° 195, 2007, p. 3-54.

Barabási A.-L., *Linked : How Everything Is Connected to Everything Else and What It Means for Business, Science, and Everyday Life*, New York, 2003.

Barabási A.-L. et Albert R., « Emergence of scaling in random networks », *Science*, n° 286, 1999, p. 509-512.

Barag D., « The Mint of Antiochus IV in Jerusalem : Numismatic Evidence on the Prelude to the Maccabean Revolt », *INJ*, n° 14, 2000-2001, p. 59-77.

Barat C., « La Paphlagonie : histoire et peuplement », *L'Anatolie des peuples, des cités et des cultures (II^e millénaire av. J.-C.-V^e siècle ap. J.-C.)*, Volume 1, *Autour d'un projet d'Atlas historique et archéologique de l'Asie Mineure : méthodologie et prospective*, Besançon, 2013, p. 151-166.

Barbagallo, « I prezzi del bestiam da macello, dei volatili e delle carni a minuto nell' antichità classica », *RSA*, n° 12, 1908, p. 3-19.

Barnes C.L.H., « The Ferries of Tenedos », *Zeitchrift für Alte Geschichte*, 2006, n° 55, p. 167-177.

Barney D., *The Networks Society*, Cambridge, 2004.

Barns J.A., « Class and Committes in a Norwegian Island Parish », *Human Relations*, nº 7, 1954, p. 39-58.

Barraud de Lagerie P., « L'éternel retour du *sweating system* ? », *L'Homme & la Société*, n° 193, 2014, p. 73-90.

Barrett C. E., *Egyptianizing Figurines from Delos : A Study in Hellenistic Religion*, Leyde et Boston, 2011.

Barthelemy M., « Discussion : Social and spatial networks », *Les Nouvelles de l'archéologie*, nº 135, *Analyse des réseaux sociaux en archéologie*, 2014, p. 51-61.

Basch L., « Graffites navals à Délos », *Études déliennes*, *BCH*, supplément 1, 1973, p. 65-76.

Baslez M.-F., « Une association isiaque : les Mélanéphores », *Chronique d'Égypte*, n° 50, 1975, p. 297-303.

Baslez M.-F., « Déliens et étrangers domiciliés à Délos (166-155) », *REG*, n° 89, 1976, p. 343-360.

Baslez M.-F., *Recherches sur les conditions de pénétrations et de diffusion des religions orientales à Délos*, Paris, 1977.

Baslez M.-F., « Un monument de la famille royale de Numidie à Délos », *REG*, n° 94, 1981, p. 160-165.

Baslez M.-F., « Délos durant la première guerre de Mithridate », Coarelli F., Musti D. et Solin H., *Delo e l'Italia*, *Opuscula Instituti Romani Finlandiae*, nº 2, Rome, 1982, p. 51-66.

Baslez M.-F., « Présence et tradition iraniennes dans les cités de l'Égée », *REA*, n° 87, 1985, p. 137-155.

Baslez M.-F., « Cultes et dévotions des Phéniciens en Grèce : les divinités marines », Bonnet C., Lipiński E. et Marchetti P., *Studia Phoenicia IV : Religio Phoenicia*, 1986, p. 289-305.

Baslez M.-F., « Le rôle et la place des Phéniciens dans la vie économique des ports de l'Égée », Lipiński E., *Studia Phoenicia V : Phoenicia and the East Mediterranean in the First Millennium BC*, 1987, p. 267-285.

Baslez M.-F., « La monarchie athamane à la fin du III^e^ siècle et au début du II^e^ siècle », Cabanes P., *L'Illyrie et l'Épire dans l'Antiquité*, Clermont-Ferrand, 1987b, p. 167-173.

Baslez M.-F., « Les communautés d'Orientaux dans la cité grecque : formes de sociabilité et modèles associatifs », Lonis R., *L'étranger dans le monde grec*, Nancy, 1988, p. 139-158.

Baslez M.-F., « Un marchand d'ivoire tyrien à Délos en 269 », Hackens T. et Moucharte G., *Studia Phoenicia IX : Numismatique et histoire économique phéniciennes et puniques*, Louvain-la-Neuve, 1992, p. 311-321.

Baslez M.-F., « La politique et les affaires : à propos de deux familles orientales de Délos, à l'époque romaine », *Ktèma*, n° 19, 1994, p. 27-37.

Baslez M.-F., « La première présence romaine à Délos (vers 250-vers 140) », Rizakis A.D., *Roman Onomastics in the Greek East. Social and Political Aspects. Proceedings of the International Colloqium on Roman Onomastics*, *Meletémata*, n° 21, Athènes, 1996, p. 215-224.

Baslez M.-F., « Le sanctuaire de Délos dans le dernier tiers du IV^e^ siècle : Étude historique des premiers inventaires de l'Indépendance », *REA*, n° 99, 1997, p. 345-356.

Baslez M.-F., « Les associations dans la cité grecque et l'apprentissage du collectif », *Ktèma*, n° 23, 1998, p. 431-440.

Baslez M.-F., « Carthaginois dans les inscriptions de Délos : problèmes d'identification », *Atti de IV Congresso Internacional de Estudios Fenicios y Punicos*, Cadix, 2000, p. 197-203.

Baslez M.-F., « Entre traditions nationales et intégration : les associations sémitiques du monde grec », Ribichini S., Rocchi M. et Xella P., *La questione delle influenze vicino-orientali sulla religione greca*, 2001, p. 235-247.

Baslez M.-F., « Mobilité et ouverture de la communauté 'Romaine' de Délos : amitié, mariages mixtes, adoptions », Müller C. et Hasenohr C., *Les Italiens dans le monde grec, II^e^ siècle av. J.-C.-I^er^ siècle ap. J.-C. : circulation, activités, intégration*, *BCH*, supplément 41, 2002, p. 55-66.

Baslez M.-F., « L'émigrant », Zamora J.-A., *El hombre fenicio : estudios y materiales*, Rome, 2003, p. 225-240.

Baslez M.-F., « Les dévots de l'Apollon de Délos : au-delà du panhellénisme officiel », Baslez M-F. et Prévot F., *Prosopographie et histoire religieuse*, Paris, 2005, p. 35-49.

Baslez M.-F., « Entraide et mutualisme dans les associations des cités grecques à l'époque hellénistique », Molin M., *Les régulations sociales dans l'Antiquité*, Rennes, 2006, p. 157-168.

Baslez M.-F., « La question des étrangers dans les cités grecques (Ve-Ier siècles) : Immigration et partenariat économique », Brun P., *Économies et sociétés en Grèce classique et hellénistique*, *Pallas*, n° 74, 2007, p. 213-236.

Baslez M.-F., « Les associations à Délos : depuis les débuts de l'indépendance (fin du IVe siècle) à la période de la colonie athénienne (milieu du IIe siècle) », Fröhlich P. et Hamon P., *Groupes et associations dans les cités grecques (III^e siècle av. J.-C.-II^e siècle apr. J.-C.)*, Genève, 2013, p. 227-249.

Baslez M.-F. et Briquel-Chatonnet F., « L'inscription gréco-phénicienne de l'Asklépieion de Délos », *Sémitica*, n° 38, *Hommages à Maurice Sznycer*, I, 1990, p. 27-38.

Baslez M.-F. et Briquel-Chatonnet F., « Un exemple d'intégration phénicienne au monde grec : les Sidoniens du Pirée à la fin du IV^e siècle », *Il Congresso Internazionale di Studi Fenici e Punici*, Rome, 1991, p. 229-240.

Baslez M.-F. et Briquel-Chatonnet F., « les Phéniciens dans les royaumes hellénistiques d'Orient (323-55) », Le Dinahet M.-T., *L'Orient méditerranéen de la mort d'Alexandre au I^er siècle av. n.e. : Anatolie, Chypre, Égypte, Syrie*, Nantes, 2003, p. 197-212.

Bats M., « Le territoire de Marseille grecque : réflexions et problèmes », Bats M., *D'un monde à l'autre : contacts et acculturation en Gaule méditerranéenne*, Naples, 2013, p. 243-262.

Bats M., « Définition et évolution du profil maritime de Marseille grecque (VIè-Ier s. av. J.-C.) », Bats M., *D'un monde à l'autre : contacts et acculturation en Gaule méditerranéenne*, Naples, 2013b, p. 263-278.

Bats M., « 'In principio fu l'acculturazione' : Parcours et modèles pour penser l'interculturalité », *Ibridazione e integrazione in Magna Grecia : forme modelli dinamiche*, Tarente, 2017, p. 57-71.

Bauzon É., « L'enregistrement des Italiens et des Romains de passage ou résidents dans les cités grecques IIe-Ier siècles av. J.-C. », Moatti C. et Kaiser W., *Gens de passage en Méditerranée de l'Antiquité à l'époque moderne : procédures de contrôle et d'identification*, Paris, 2007, p. 183-202.

Beauguitte L, « L'analyse de réseaux en sciences sociales et en histoire : vocabulaire, principes et limites », Letricot R., Cuxas M., Uzcategui M. et Cavaletto A., *Le réseau : usages d'une notion polysémique en sciences humaines et sociales*, 2016, p. 9-24.

Beaujard P., *Les mondes de l'océan Indien. Tome 1 : de la formation de l'État au premier système-monde afro-eurasien (4^ème millénaire av. J.-C. – 6^ème siècle ap. J.-C.)*, Paris, 2012.

Beeston A.F.L., « Hadramawt », Lewis B., Ménage V.L., Pellat C. et Schacht J., *Encyclopédie de l'Islam*, Volume 3 : H-Iram, Leyde, Paris, 1971, p. 51-53.

Belayche N., « Un dieu est né… à Stratonicée de Carie *IStratonikeia*, 10 », Batsch C. et Vartejanu-Joubert M., *Manières de penser dans l'Antiquité méditerranéenne et orientale. Mélanges offers à Francis Schmidt*, Leyde, 2009, p. 193-212.

Belin de Ballu E., *Olbia cité antique de littoral nord de la Mer Noire*, Leyde, 1972.

Bélis A., « La musique dans la Grèce antique », *École pratique des hautes études. 4^e section, sciences historiques et philologiques. Livret 8. Rapports sur les conférences de l'année 1992-1993*, 1995, p. 25.

Bélis A., « Les fabricants d'*auloi* en Grèce : l'exemple de Délos », *Topoi*, n° 8, 1998, p. 777-790.

Bellinger A.R., « The end of the Seleucids », *Transactions of the Connecticut Academy of arts and science*, New Haven, 1949, p. 51-102.

Benjamin C., *Empires of Ancient Eurasia : The First Silk Roads Era, 100 BCE — 250 CE*, Cambridge, 2018.

Bennett E.R., « La fondation de Tauroménion : Diodore, XIV, 59, 1-2 et XVI, 7, 1 », *REG*, n° 90, p. 83-87.

Béquignon Y., *La Vallée du Spercheios*, Paris, 1937.

Bérard A., « Les conditions des établissements maritimes sur la côte de Provence dans l'Antiquité », *AnGeo*, 36, 1927, p. 413-435.

Bérard V., *Les Phéniciens et l'Odyssée*, Paris, 1903.

Berlin A., « From Monarchy to Markets : the Phoenicians in Hellenistic Palestine », *BASOR*, n° 306, 1997, p. 75-88.

Bernard P., « Une pièce d'armure perse sur un monument lycien », *Syria*, n° 41, 1964, p. 195-212.

Bernard P., « La supposée origine bactrienne d'Hyspaosinès de Characène », *Fouilles d'Aï-Khanoum*, IV, Paris, 1985, p. 135-136.

Bernard P., « Les rhytons de Nisa. I. Poétesses Grecques », *JS*, 1985b, p. 25-118.

Bernard P., « Le sanctuaire du dieu Oxus à Takht-i Sangin au Tadjikistan, ou l'esprit de l'escalier », Schiltz V., *De Samarcande à Istanbul : étapes orientales : Hommages à Pierre Chuvin II*, Paris, 2015, p. 53-70.

Berranger-Auserve D., *Paros II : Prosopographie générale et étude historique du début de la période classique jusqu'à la fin de la période romaine*, Clermont-Ferrand, 2000.

Berrendonner C., « L'administration des marchés dans les cités de l'Italie romaine », Capdetrey L. et Hasenohr C., *Agoranomes et édiles : institutions des marchés antiques*, 2012, p. 207-221.

Berthelot H., « La 'stèle des céréales' de Cyrène », *Camenulae* [en ligne], nº 8, 2012, consulté le 26 juillet 2023, https://lettres.sorbonne-universite.fr/sites/default/files/media/2020-06/berthelotbat.pdf.

Bertrand J.-M., *Cités et royaumes du monde grec : espace et politique*, Paris, 1992.

Bertrand J.-M., *Inscriptions historiques grecques*, Paris, 1992b.

Besnier M., « Michel Chwostow, *Recherches sur l'histoire du commerce à l'époque des monarchies hellénistiques et sous l'Empire romain*, I, *Histoire du commerce oriental de l'Égypte gréco-romaine* », *JS*, n° 8, 1910, p. 43-44.

Besnier M., « Le commerce romain dans la Méditerranée orientale », *JS*, 1920, p. 263-274.

Biard G., *La représentation honorifique dans les cités grecques aux époques classique et hellénistique*, Athènes, 2017.

Bidart C., Degenne A. et Forsé M., *La vie en réseau : dynamique des relations sociales*, Paris, 2011.

Bielman Sànchez A. et Lenzo G., « Deux femmes de pouvoir chez les Lagides : Cléopâtre I et Cléopâtre II (IIe siècle av. J.-C.) », Bielman Sànchez A., Cotigore I. et Kolb A., *Femmes influentes dans le monde hellénistique et à Rome (IIIe siècle avant J.-C. – Ier siècle après J.-C.)*, Grenble, 2016, p. 157-174.

Bikerman E., « Sur les batailles navales de Cos et d'Andros », *REA*, n° 40, 1938, p. 369-383.

Bikerman E., *Institutions des Séleucides*, Paris, 1938b.

Bilde P.G., « Quantifying Black Sea Artemis : Some Methodological Reflections », Fischer-Hansen T. et Poulsen B., *From Artemis to Diana : the Goddess of Man and Beast*, Copenhague, 2009, p. 303-332.

Billows R.A., *Antigonos the One-Eyed and the Creation of the Hellenistic State*, Berkeley, Los Angeles, Londres, 1997.

Blackman D., « Some problems of ship operation in harbour », Tzalas H., *Tropis III : 3rd international symposium on ship construction in antiquity*, Athènes, 1995, p. 73-81.

Blake E., « Dyads and Triads in Community Detection : a view from the Italian Bronze Age », *Les Nouvelles de l'archéologie*, nº 135, *Analyse des réseaux sociaux en archéologie*, 2014, p. 28-32.

Blein C., « L'implantation des lieux de vente dans les centres des villes de Grèce du nord à la fin de l'époque hellénistique et à l'époque impériale », Chankowski V. et Karvonis P., *Tout vendre, tout acheter. Structures et équipements des marchés antiques*, Paris, 2012, p. 163-174.

Blintliff J., « City-archaeology in Boeotia : continuity and discontinuity, localism and globalisation », Lucas T., Müller C. et Oddon-Panissié A.-C., *La Béotie de l'archaïsme à l'époque romaine : frontières, territoires, paysages*, Paris, 2019, p. 121-133.

Bliquez L.J., « Gnaeus Octavius and the Echinaioi », *Hesperia*, nº 44, 1975, p. 431-434.

Blondé F. et Muller A., « Artisanat, artisans, ateliers en Grèce ancienne. Définitions, esquisse de bilan », *Topoi*, n° 8, 1998, p. 831-845.

Blondel V.D., Guillaume J.-L., Lambiotte R. et Lefebvre É., « Fast unfolding of communities in large networks », *Journal of Statistical Mechanics : Theory and Experiment*, nº 10, 2008.

Bodel J., « 'Sacred dedications' : A problem of definitions », Bodel J. et Kajava M., *Religious Dedications in the Greco-Roman World. Distribution, Typology, Use*, Rome, 2009, p. 17-30.

Boehm R., *City and Empire in the Age of Successors : Urbanization and Social Response in the Making of the Hellenistic Kingdoms*, Oakland, 2018.

Bogaert R., *Banques et banquiers dans les cités grecques*, Leyde, 1968.

Boidin C., Mauffrey T., Pierre M. et Pietrobelli A., « Pour une Antiquité-Monde : la Grèce,

Rome et les autres », *Anabases*, n° 36, 2022, p. 13-22.

Bollmann B., *Römische Vereinshäuser : Untersuchungen zu den* Scholae *der römischen Berufs-, Kult- und Augustalen-Kollegien in Italien*, Mayence, 1998.

Bommelaer F., *Lysandre de Sparte*, Paris, 1981.

Bonnechère P., *Trophonios de Lébadée : cultes et mythes d'une cité béotienne au miroir de la mentalité antique*, Leyde, Boston, 2003.

Bonnet C., « Le dieu solaire Shamash dans le monde phénico-punique », *Studi epigraphici e linguistici sul Vicino Oriente antico*, 1989, p. 97-115.

Bonnet C., « Mikhail I. Rostovtzeff et Franz Cumont : Un premier bilan de leurs relations intellectuelles d'après la correspondance », Andreau J. et Berelowitch W., *Michel Ivanovitch Rostovtzeff*, Bari, 2008, p. 97-114.

Bonnet C., *Les enfants de Cadmos : le paysage religieux de la Phénicie hellénistique*, Paris, 2015.

Bonnet C. et Niehr H., *La religion des Phéniciens et des Araméens : dans le contexte de l'Ancien Testament*, Genève, 2014.

Bonnier A., « Harbours and Hinterland Networks by the Corinthian Gulfm from the Archaic to the Early Hellenistic Period », Höghammer K., Alroth B. et Lindhagen A., *Ancient Ports : the Geography of Connections*, Uppsala, 2016, p. 65-94.

Bonnin G., « *Phoroi*, *Syntaxeis*, and Loans from Delian Apollo : The Cyclades under Athenian Financial Imperialism », Figueira T.J. et Jensen S.R., *Hegemonic Finances : Funding Athenian Domination in the 5th and 4th Centuries BC*, Swansea, 2019, p. 135-166.

Bosnakis D., « Οι αιγυπτιακές θεότητες στην Ρόδο και στην Κω από τους ελληνιστικούς χρόνους μέχρι και τη Ρωμαιοκρατία », *AD*, n° 49-50, 1994-1995, p. 43-73.

Bosnakis D. et Hallof K., « Alte und neue Inschriften aus Kalymna », *Chiron*, n° 48, 2018, p. 171-192.

Bosworth A.B., « A New Macedonian Prince », *CQ*, n° 44, 1994, p. 57-65.

Boucharlat R., Haerinck E., Lecomte O., Potts D.T. et Stevens K.G., « The European Archaeological Expedition to ed-Dur, Umm al-Qaiwain (U.A.E.) : an Interim Report on the 1987 and 1988 Seasons », *Mesopotamia*, n° 24, 1989, p. 5-72.

Bouchon R. et Pernin I., « La construction à Délos, les entreprises et leur financement », *Topoi*, n° 12-13, 2005, p. 827-840.

Bouchon R., « Réelles présences ? Approche matérielle et symbolique des relations entre la Grèce balkanique et les officiels romains, de Mummius Achaïcus à Antoine », Barrandon N. et Kirbihler, *Les gouverneurs et les provinciaux sous la République romaine*, Rennes, 2011, p. 53-74.

Boulay T. et Pont A.-V., *Chalkètôr en Carie*, Paris, 2014.

Bouras C., « Compte rendu, Nakas I., *The Hellenistic and Roman Harbours of Delos and Kenchreai : their Construction, Use and Evolution*, Oxford, 2022 », *International Journal of Nautical Archaeology*, n° 52, 2023, p. 1-2.

Bourgeois B. et Jockey P., « La dorure des marbres grecs. Nouvelle enquête sur la sculpture hellénistique de Délos », *JS*, 2005, p. 253-316.

Bourke G., *Elis : Internal Politics and External Policy in Ancient Greece*, Londres, New York, 2018.

Bousquet J. et Gauthier P., « Inscriptions du Létôon de Xanthos », *REG*, n° 107, 1994, p. 319-361.

Boussac M.-F., « À propos de quelques sceaux déliens », *BCH*, n° 106, 1982, p. 427-446.

Boussac M.-F., « Sceaux déliens », *RA*, 1988, p. 307-340.

Boussac M-F., *Les sceaux de Délos 1 : sceaux publics, Apollon, Hélios, Artémis, Hécate*, Paris, 1992.

Boussac M.-F., « Archives personnelles à Délos », *CRAI*, 137e année, n° 3, 1993, p. 677-693.

Boussac M.-F. et Moretti J.-C., « N.K. Rauh, *The Sacred Bonds of Commerce : Religion, Economy, and Trade Society at Hellenistic Roman Delos*, 1993 [compte-rendu] », *Topoi*, n° 5, 1995, p. 561-572.

Boussac M.-F. et Auda Y., « Étude statistique d'un dépôt d'archives à Délos », *Archives et sceaux du monde hellénistique*, *BCH*, supplément 29, 1996, p. 511-523.

Bradford A.S., *A prosopography of Lacedaemonians from the death of Alexander the Great, 323 B.C. to the sack of Sparta by Alaric, 396 A.D.*, Munich, 1977.

Braudel F., *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, 1949.

Braudel F., *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, tome 2 : *Les jeux de l'échange*, Paris, 1979.

Braund D., « Three Hellenistic Personages : Amynander, Prusias II, Daphidas », *The Classical Quarterly*, n° 32, 1982, p. 350-357.

Braund D., « Black Sea Grain for Athens ? From Herodotus to Demosthenes », Gabrielsen V. et Lund J., *The Black Sea in Antiquity : Regional and Interregional Economic Exchanges*, Aarhus, 2007, p. 39-68.

Braund D., *Greek Religion and Cults in the Black Sea Region : Goddesses in the Bosporan Kingdom from the Archaic Period to the Byzantine Era*, Cambridge, 2018.

Brélaz C., Andreiomenou A.K. et Ducrey P., « Les premiers comptes du sanctuaire d'Apollon à Délion et le concours pan-béotien des *Delia* », *BCH*, n° 131, 2007, p. 235-308.

Bremmer J.N., « Athenian civic priests from classical times to late antiquity : some considerations », Horster M. et Klöckner A., *Civic Priests : Cult Personnel in Athens from the Hellenistic Period to Late Antiquity*, Berlin, Boston, Göttingen, 2012, p. 219-235.

Bresson A., « Graphe et réseaux de parenté », Millet H., *Informatique et prosopographie*, Paris, 1985, p. 261-277.

Bresson A., « Aristote et le commerce extérieur », *REA*, 1987, n° 89, p. 217-238.

Bresson A., « Les cités grecques et leurs *emporia* », Bresson A. et Rouillard P., *L'*Emporion, 1993, p. 163-226.

Bresson A., *La cité marchande*, Bordeaux, 2000.

Bresson A., « Timôn de Syracuse et les drachmes rhodiennes à Délos », *REA*, 103, 2001, *Les îles de l'Égée dans l'Antiquité*, Bordeaux, p. 131-156.

Bresson A., « Les intérêts rhodiens en Carie à l'époque hellénistique, jusqu'en 167 av. J.-C. », *L'Orient méditerranéen de la mort d'Alexandre aux campagnes de Pompée : Cités et royaumes à l'époque hellénistique*, Rennes, 2003, p. 169-192.

Bresson A., « Naucratis : de l'*emporion* à la cité », *Topoi*, 2005, n° 12-13, p. 133-155.

Bresson A., « Économie et institution. Bilan critique des thèses polanyiennes et propositions nouvelles », Clancier P., Joannès F., Rouillard P. et Tenu A., *Autour de Polanyi, Vocabulaire, théories et modalités des échanges*, Paris, 2005b, p. 97-111.

Bresson A., « Marché et prix à Délos : charbon, bois, porcs, huile et grains », Descat R., *Approches de l'économie hellénistique. Entretiens d'archéologie et d'histoire*, Saint-Bertrand-de-Comminges, 2006, p. 311-341.

Bresson A., *L'économie de la Grèce des cités (fin VI-Ier siècle a.C.) : Tome 1, Les structures et la production*, Paris, 2006b.

Bresson A., « L'entrée dans les ports en Grèce ancienne : le cadre juridique », Moatti C. et Kaiser W., *La mobilité des personnes en Méditerranée de l'Antiquité à l'époque moderne : procédures de contrôle et documents d'identification*, 2007, p. 37-78.

Bresson A., *L'économie de la Grèce des cités*, I, *les structures et la production*, Paris, 2007b.

Bresson A., *L'économie de la Grèce des cités (fin VI-Ier siècle a.C.) : Tome 2, Les espaces de l'échange*, Paris, 2008.

Bresson A., « Grain from Cyrene », Archibald Z. H., Davies J. K. et Gabrielsen V., *The Economies of Hellenistic Societies, Third to First Centuries BC*, 2011, p. 66-95.

Bresson A., « Greek Epigraphy and Ancient Economics », Davies J. et Wilkes J., *Epigraphy and the Historical Sciences*, Oxford, 2012, p. 223-247.

Bresson A., « Le change à Délos et la question du *Kollybos* », *BCH*, n° 138, 2014, p. 515-533.

Bresson A., *The Making of the ancient greek economy : institutions, markets, and growth in the city-states*, Oxford et Princeton, 2015.

Bresson A., « Flexible Interfaces of the Ancient Mediterranean World », Gailledrat É., Dietler M. et Plana-Mallart R., *The* Emporion *in the Ancient Western Mediterranean : Trade and Colonial Encounters from the Archaic to the Hellenistic Period*, Montpellier, 2018, p. 35-46.

Bresson A. et Rouillard P., *L'*emporion, Paris, 1993.

Breton E., *Monuments de tous les peuples, décrits et dessinés d'après les documents les plus modernes*, tome 1, Bruxelles, 1843.

Breton J.-F., *L'Arabie heureuse au temps de la reine de Saba, VIIIe-Ier siècle avant J.-C.*, Paris, 1998.

Briant P., « De Samarkhand à Sardes et de la ville de Suse au pays des Hanéens », *Topoi*, n° 4, 1994, p. 455-467.

Briant P., *Histoire de l'empire perse. De Cyrus à Alexandre*, Paris, 1996.

Briant P., « Quelques remarques sur Michael Rostovtszeff et le passage du monde achéménide au monde hellénistique », Andreau J. et Berelowitch W., *Michel Ivanovitch Rostovtzeff*, Bari, 2008, p. 211-225.

Bricault L., « Isis dolente », *BIFAO*, nº 92, 1992, p. 37-49.

Bricault L., « Les prêtres du Sarapieion C de Délos », *BCH*, n° 120, 1996, p. 597-616.

Bricault L., *Atlas de la diffusion des cultes isiaques (IV^e s. av. J.-C. – IV^e s. apr. J.-C.)*, Paris, 2001.

Bricault L., « Zeus Hélios mégas Sarapis », Cannuyer C., *La langue dans tous ses états : Michel Malaise* in honorem, Bruxelles, 2005, p. 243-254.

Bricault L., *Isis, Dame des flots*, Liège, 2006.

Bricault L., « Fonder un lieu de culte », Bonnet C., Ribichini S. et Steuernagel D., *Religioni in contatto nel Mediterraneo antico. Modalità di diffusione e processi di interferenza. Atti del 3° colloqui « Le religioni orientali nel mondo greco e romano »*, Rome et Pise, 2008, p. 49-64.

Bricault L., « Associations isiaques d'Occident », Mastrocinque A. et Giuffre Scibona C., *Demeter, Isis, Vesta and Cybele : Studies in Greek and Roman Religion in Honour of G. Sfameni Gasparo*, Stuttgart, 2012, p. 91-104.

Bricault L., « Les Sarapiastes », Tallet G. et Zivie-Coche C., *Le Myrte et la rose. Mélanges offerts à Françoise Dunand par ses élèves, collègues et amis*, Montpellier, 2014, p. 41-49.

Bridgman T.P., *Hyperboreans : Myth and History in Celtic-Hellenic Contacts*, New York, Londres, 2005.

Brière L., Lieutenant-Gosselin M., Piron F., *Et si la recherche scientifique ne pouvait pas être neutre ?*, Québec, 2019.

Briquel-Chatonnet F., *Studia Phoenicia XII : les relations entre les cités de la côte phénicienne et les royaumes d'Israël et de Juda*, Louvain, 1992.

Bringmann K., « Grain, Timber and money : Hellenistic kings, finance, buildings and foundations in Greek cities », Archibald Z.H., Davies J., Gabrielsen V. et Oliver G.J., *Hellenistic Economies*, Londres et New York, 2001, p. 205-214.

Bringmann K., « L'économie royale au miroir de l'évergétisme des Séleucides », *Topoi*, *Le Roi et l'économie : autonomies locales et structures royales dans l'économie de l'empire séleucide*, supplément 6, 2004, p. 149-164.

Briquel-Chatonnet F., « Tyr et les inscriptions phéniciennes d'époque hellénistique », Gatier P.-L., Aliquot J. et Nordiguian L., *Sources de l'histoire de Tyr : textes de l'Antiquité et du Moyen Âge*, Beyrouth, 2011, p. 19-32.

Briquel-Chatonnet F., « Les inscriptions phénico-grecques et le bilinguisme des Phéniciens », *CRAI*, n° 156, 2012, p. 619-638.

Brisson P.-L., « Antiochos IV et les festivités de Daphnè : aspects de la politique séleucide sous l'unipolarité romaine », *REG*, n° 131, 2018, p. 415-449.

Brisson P.-L., *Le moment unipolaire : Rome et la Méditerranée Hellénistique (188-146 a.C.)*, Québec et Paris, 2022.

Brixhe C., « Anatolian Anthroponymy after Louis Robert … and Some Others », Parker R., *Personal Names in Ancient Anatolia*, Oxford, 2013, p. 15-30.

Broekaert W., « Welcome to the Family ! Marriage as business strategy in the Roman economy », *MBAH*, n° 30, 2012, p. 1-18.

Broekaert W., « Recycling Networks : The Structure of the Italian Business Community on Delos », Erdkamp P. et Verboven K., *Structure and Performance in the Roman Economy : Models, Methods and Case Studies*, Bruxelles, 2015, p. 143-182.

Broekaert W., Köstner E. et Rollinger C., *The Ties that Bind Ancient Politics and Networks Analysis*, *Journal of Historical Research*, nº 4, 2020.

Brondar, N.N. « le commerce d'Olbia avec les villes grecques à l'époque hellénistique » (en Russe), *Arheologija*, 11, 1957, p. 35-45.

Broodbank C., *An Island Archeaology of the Early Cyclades*, Cambridge, 2000.

Broodbank C., *The Making of the Middle Sea : A History of the Mediterranean form the Beginning to the Emergence of the Classical World*, Londres, 2013.

Broughton T.R.S., *The Magistrates of the Roman Republic : Volume 1 (509 B.C.- 100 B.C.)*, Cleveland, 1968, [édition originale 1951].

Bru H., *La Phrygie et la Pisidie septentrionale aux époques hellénistique et romaine : géographie historique et sociologie culturelle*, Leyde et Boston, 2017.

Brughmans T. et Peeples M.A., « Trends in archeaological network research : a

bibliometrical analysis », *Journal of Historical Network Research* , nº 1, 2017, p. 1-24.

Brughmans T., « Lessons Learned from the Uninformative Use of Network Science Techniques : an Exploratory Analysis of Tableware Distribution in the Roman Eastern Mediterranean », Leidwanger J. et Knapett C., *Maritime Networks in the Ancient Mediterranean World*, 2018, p. 184-218.

Brughmans T., Collar A., et Coward F., *The Connected Past : Challenges to Network Studies in Archaeology and History*, Oxford, 2016.

Brughmans T., Collar A., et Coward F., « Network Perspectives on the Past : Tackling the Challenges », Brughmans T., Collar A., et Coward F., *The Connected Past : Challenges to Network Studies in Archaeology and History*, 2016b, p. 3-19.

Bruhns H., « Mikhail I. Rostovtzeff et Max Weber : une rencontre manqué de l'Histoire avec l'économie », Andreau J. et Berelowitch W., *Michel Ivanovitch Rostovtzeff*, Bari, 2008, p. 153-174.

Bruit Zaidman L., « La piété pythagoricienne et l'Apollon de Délos », *Mètis : Anthropologie des mondes grecs anciens*, n° 8, 1993, p. 261-269.

Brulé P., *La piraterie crétoise hellénistique*, Besançon, 1978.

Brun J-P., *Archéologie du vin et de l'huile : de la préhistoire à l'époque hellénistique*, Paris, 2004.

Brun J.-P. et Brunet M., « Une huilerie du premier siècle avant J.-C. dans le quartier du théâtre à Délos », *BCH*, n° 121, 1997, p. 573-615.

Brun J.-P., Bülow-Jacobsen A., Cardon D., Cuvigny H., Leguilloux M., Matelly M.-A. et Reddé M., *De Coptos à Myos Hormos, Recherches sur l'organisation et la protection de la piste caravanière de la Mer Rouge à l'époque romaine,* Le Caire, 2003.

Brun J.-P., Faucher T., Redon B. et Téreygeol F., « L'or d'Égypte. L'exploitation des mines d'or dans le désert oriental sous les Ptolémées », *L'Archéologue*, 126, 2013, p. 56-61.

Brun P., « Mytilène et Athènes au IVe siècle av. J.-C. », *REA*, 1988, n° 90, p. 373-384.

Brun P., « L'île de Kéos et ses cités au IVe siècle av. J.C. », *ZPE*, 1989, n° 76, p. 121-138.

Brun P., « La stèle des céréales de Cyrène et le commerce du grain en Égée au IVe s. av. J.-C. » *ZPE*, 99, 1993, p. 185–196.

Brun P., *Les archipels égéens dans l'Antiquité grecque (Vème-IIème siècle av. n.e.)*, Besançon, 1996.

Brun P., « Du fromage de Kythnos au marbre de Paros : la question des appellations contrôlées (?) dans l'Antiquité grecque », *REA*, n° 99, 1997, p. 401-409.

Brun P., « Les cités grecques et la guerre : l'exemple de la guerre d'Aristonicos », Couvenhes J.-C. et Fernoux H.-L., *Les Cités et la grecques et la guerre en Asie mineure à l'époque hellénistique*, Tours, 2004, p. 21-54.

Brun P., *Économies et sociétés en Grèce classique et hellénistique*, Toulouse, 2007.

Brun P., « L'hellénisation passe-t-elle par le nom ? L'exemple de la Carie au IVe et IIIe siècles av. J.-C. », *Ktèma*, nº 47, 2022, p. 175-204.

Brun-Kyriakidis H. et Marzec E., « Chronology of the Sarapieia A & B on Delos », *BCH*, nº 144, 2020 [en ligne], URL : https://journals.openedition.org/bch/1163.

Brun-Kyriakidis H., *Egyptian cults and sanctuaries on Delos*, Athènes, 2021.

Brun-Kyriakidis H., « Fréquenter les dieux à Délos : pour une archéologie de la visite cultuelle », Huber S. et Van Andringa W., *Côtoyer les dieux : l'organisation des espaces dans les sanctuaires grecs et romains*, *BCH*, supplément 64, 2022, p. 15-33.

Bruneau P., « Isis Pélagia à Délos », *BCH*, n° 85, 1961, p. 435-446.

Bruneau P., « Isis Pélagia à Délos (Compléments) », *BCH*, n° 87, 1963, p. 301-308.

Bruneau P., « Deux noms antiques de pavement : ΚΑΤΑΚΛΥΣΤΟΝ et ΛΙΘΟΣΤΡΩΤΟΝ », *BCH*, n° 91, 1967, p. 423-446.

Bruneau P., « Contribution à l'histoire urbaine de Délos à l'époque hellénistique et à l'époque impériale », *BCH*, n° 92, 1968, p. 633-709.

Bruneau P., « L'industrie Délienne de la pourpre », *BCH*, n° 93, 1969, p. 759-791.

Bruneau P., *Recherches sur les cultes de Délos à l'époque hellénistique et à l'époque impériale*, Paris, 1970.

Bruneau P., *EAD*, XXVII, « L'îlot de la maison des comédiens », Paris, 1970b.

Bruneau P., « La fabrication de la pourpre à Délos », *BCH*, n° 102, 1978, p. 110-114.

Bruneau P., « Deliaca II », *BCH*, n° 102, 1978b, p. 109-171.

Bruneau P., « Les cultes de l'établissement des poséidoniastes de Bérytos à Délos », *Hommages à Maarten J. Vermaseren*, I, Leyde, 1978c, p. 160-190.

Bruneau P., « Deliaca III », *BCH*, n° 103, 1979, p. 83-107.

Bruneau P., « Deliaca IV », *BCH*, n° 105, 1981, p. 79-125.

Bruneau P., « Les 'Israélites de Délos' et la juiverie délienne », *BCH*, n° 106, 1982, p. 465-504.

Bruneau P., « Pythagore ci-devant « pêcheur délien » », *BCH*, n° 109, 1985, p. 545-546.

Bruneau P., « L'esclavage à Délos », Mactoux M.-M. et Geny E., *Mélanges Pierre Lévêque. Tome 3 : Anthropologie et société*, Besançon, 1989, p. 41-52.

Bruneau P., « Deliaca IX », *BCH*, n° 115, 1991, p. 377-388.

Bruneau P., « Deliaca X », *BCH*, n° 119, 1995, p. 35-62.

Bruneau P., *Études d'archéologie délienne*, *BCH*, Supplément 47, Paris et Athènes, 2006.

Bruneau P., Brunet M., Farnoux A. et Moretti J.-C., *Délos : île sacrée et ville cosmopolite*, Paris, 1996.

Bruneau P. et Ducat J., *Guide de Délos*, Paris, 2005.

Brunet M., « La ferme aux jambages de granit », *BCH*, n° 112, 1988, p. 787-791.

Brunet M., « La ferme aux jambages de granit », *BCH*, n° 113, 1989, p. 754-761.

Brunet M. « Contribution à l'histoire rurale de Délos aux époques classique et hellénistique », *BCH*, n° 114, 1990, p. 669-682.

Brunet M. « Terrasses de cultures antiques : l'exemple de Délos, Cyclades), *Méditerranée*, n° 71, 1990b, p. 5-11.

Brunet M., « L'artisanat dans la Délos hellénistique : essai de bilan archéologique », *Topoi*, n° 8, 1998, p. 681-691.

Brunet M., « Le paysage agraire de Délos dans l'Antiquité », *JS*, 1999, p. 1-50.

Brunet M., « L'économie d'une cité à l'époque classique : Thasos », Debidour M., *Économies et sociétés dans la Grèce égéenne (478-88 av. J-C.)*, 2007, p. 311-331.

Brunet M., « Campagnes et agricultures aux époques classique et hellénistique », Picard O., *Économies et sociétés en Grèce ancienne (478-88 av. J.-C.)* Oikonomia *et économie*, 2008, p. 81-110.

Brunet M., « L'eau dans la Délos antique : programme athéniens d'ingénierie hydraulique sur l'île sacrée d'Apollon », *CRAI*, n° 155, 2011, p. 695-704.

Brunet M., Rougemont G. et Rousset D., « Les contrats agraires dans la Grèce antique : bilan historiographique illustré par quatre exemples », *Histoire et sociétés rurales*, Rennes, 1998, p. 211-245.

Brun-Kyriakidis H., « L'exposition des statues-portraits dans le Sarapieion C de Délos », von den Hoff R., Queyrel F. et Perrin-Saminadayar É., *Eikones, Portraits en contexte : recherches nouvelles sur les portraits grecs du V^e^ au I^er^ s. av. J.-C.*, Venosa, 2016, p. 65-87.

Byrne S., « *IG* II² 1095 and the Delia of 98/97 BC : A Document about the Athenian Politician Medeios », *ZPE*, nº 109, 1995, p. 55-61.

Bugh G.R., « Mithridates the Great and the Freedom of the Greeks », Cojocaru V., Coşkun A. et Dana M., *Interconnectivity in the Mediterranean and Pontic World during the Hellenistic and Roman Periods*, Cluj-Napoca, 2014, p. 383-395.

Bukharin M., « The Coastal Arabia and the adjacent Sea-Basins in the *Periplus of the Erythrean Sea* (Trade, Geography and Navigation), *Autour du* Périple de la mer Érythrée », *Topoi*, supplément 11, 2012, p. 177-236.

Bulard M., « Aphrodite, Pan et Éros : groupe en marbre », *BCH*, n° 30, 1906, p. 610-631.

Buraselis K., *Das hellenistische Makedonien und die Ägäis*, Munich, 1982.

Buraselis K., « Federalism and the Sea. The *koina* of the Aegean islands », Beck H. et Funke P., *Federalism in Greek Antiquity*, Cambridge, 2015, p. 358-376.

Burke E.M., « Classical Era : Some Adjustments to the Primitivist Model », *Transaction of the American Philological Association*, 1992, n° 122, p. 199-226.

Burstein S.M., « The Origin of the Athenian Privileges at Bosporus : a Reconsideration », *AHB*, 7, 3, 1993, p. 81-83.

Burt R.S., *Structural holes : the social structure of competition*, Cambridge, 1992.

Bussières D., « Les associations de technites dionysiaques et l'organisation des concours à l'époque hellénistique », mémoire soutenu à l'université de Laval sous la direction de P. Baker, 2010.

Buzoianu L., « Les relations économiques de Callatis à l'époque hellénistique basées sur les découvertes de timbres amphoriques », Cojocaru V. et Rubel A., *Mobility in Research on the Black Sea Region*, Cluj-Napoca, 2016, p. 247-272.

Cabanes P., *L'Épire de la mort de Pyrrhos à la conquête romaine (272-167 av. J.-C.)*, Paris, 1976.

Cabanes P., *Histoire de l'Adriatique*, Paris, 2001.

Caboche R., « La sixième barrière du Pythion. Délos en action : institutions politiques et expériences administratives » [conférence], séminaire des masterant.e.s, doctorant.e.s et post-doctorant.e.s du laboratoire ANHIMA du 22 février 2023, Paris (INHA).

Caccamo Caltabiano M., Carroccio B. et Puglisi M., « The Coins and the Relational Networks of Kyme : Evidence from the Italian Excavations », Dörtlük K., Tekin O. et Boyraz Seyhan R., *First International Congress of the Anatolian Monetary History and Numismatic* [*Proceedings*], Istanbul, 2014, p. 139-156.

Callot O., « Failaka-Ikaros sous Antiochos III : étude numismatique », Invernizzi A. et Salles F., *Arabia Antiqua : Hellenic Centres around Arabia*, Rome, 1993, p. 257-273.

Callot O., *Catalogue des monnaies du musée de Sharjah (Émirats Arabes Unis) : essai sur les monnayages arabes préislamiques de la péninsule d'Oman*, Lyon, 2004.

Camp G., *Aux origines de la Berbérie, Massinissa ou les débuts de l'Histoire*, Alger, 1961.

Campbell D.A., *Greek Lyric Poetry*, I, *Sappho, Alcaeus* (Loeb), Cambridge, 1982.

Camps-Fabrer P., « Ivoire », Chaker S., *Encyclopédie berbère*, 2003, article I, 75.

Canevaro M., « What was the law of Leptines' really about ? Reflections on Athenian public economy and legislation in the fourth century BCE », *Const Polit Econ*, 2018, p. 440-464.

Cannavò A., « Kition de Chypre : du royaume phénicien à la cite hellénistique », *Ktèma*, n° 47, 2022, p. 155-174.

Capdetrey L., « Pouvoir et écrit : production, reproduction et circulation des documents dans l'administration séleucide », Capdetrey L. et Nelis-Clément J., *La circulation de l'information dans les états antiques*, Bordeaux, 2006, p. 105-125.

Capdetrey L., *Le pouvoir séleucide : Territoire, administration, finances d'un royaume hellénistique (312-129 av. J.-C.)*, Rennes, 2007.

Capdetrey L., « Espace, territoires et souveraineté dans le monde hellénistique : l'exemple du royaume séleucide », Savalli-Lestrade I. et Cogitore I., *Des Rois au Prince. Pratiques du pouvoir monarchique dans l'Orient hellénistique et romain (IV^e s. av. J.-C. – II^e s. apr. J.-C.)*, 2010, p. 17-36.

Capdetrey L., « Les chemins de l'État antique : l'exemple des royaumes hellénistiques », *Les cahiers d'Histoire. Revue d'histoire critique*, n° 134, 2017, p. 21-40.

Capdetrey L., « Posséder la terre et contrôler les hommes. Dynamiques territoriales et statutaires dans l'Asie Mineure de la haute époque hellénistique », Maillot S. et Zurbach J., *Statuts personnels et main-d'oeuvre en Méditerranée hellénistique*, Clermont-Ferrand, 2019.

Capdetrey L. et Hasenohr C., « Surveiller, organiser, financer : fonctionnement de l'*agoranomia* et statut des agoranomes dans le monde égéen », Capdetrey L. et Hasenohr C., *Agoranomes et édiles : Institutions des marchés antiques*, 2012, p. 13-34.

Capponi L., *Augustan Egypt : The Creation of a Roman Province*, New-York, 2005.

Caraher W. et Pettegrew D.K., « Imperial Surplus and Local Tastes : A Comparative Study of Mediterranean Connectivity and Trade », Concannon C. et Mazurek L.A., *Across the Corrupting Sea : Post-Braudelian Approaches to the Ancient Easter Mediterranean*, 2016, p. 165-191.

Carlà-Uhink F., *The « Birth » of Italy : the Institutionalization of Italy as a Region, 3^rd-1^st Century BCE*, Berlin, Boston, 2017.

Carledge P. et Spawforth A., *Hellenistic and Roman Sparta. A Tale of Two Cities*, 2^e éd., Londres, New York, 2002.

Carney E.D., *Arsinoë of Egypt and Macedon : A Royal Life*, Oxford, 2013.

Carpasso M., « Prassifane, Epicuro e Filodemo. A proposito di Diog. Laert. X. 13 e Philod Poem V IX, 10-X, 1 », *Elenchos*, n° 5, 1984, p. 391-415.

Carrara A., « La fiscalité des échanges extérieurs dans le monde grec (Égypte exclue) du VI^e^ siècle à la conquête romaine », thèse, Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, 2011.

Carrara A., « À la poursuite de l'ocre kéienne (*IG* II² 1128) : mesures économiques et formes de domination athénienne dans les Cyclades au IV^e^ s. aC. », Bonnin G. et Le Quéré É., *Pouvoirs, îles et mers : formes et modalités de l'hégémonie dans les Cyclades antiques (VII^e^ s. a.C. – III^e^ s. p.C.)*, 2014, p. 295-316.

Carrez-Maratray J.-Y., *Péluse et l'angle oriental du Delta égyptien aux époques grecque, romaine et byzantine*, Le Caire, 1999.

Cartledge P. et Spawforth A., *Hellenistic and Roman Sparta : A Tale of Two Cities*, Londres, New York, 2002.

Casevitz M., « *Emporion* : emplois classiques et histoire du mot », Bresson A. et Rouillard P., *L'*Emporion, 1993, p. 9-22.

Casson L., « The Grain Trade of the Hellenistic World », *TAPha*, n° 85, 1954, p. 168-187.

Casson L., « Harbour and River Boats of Ancient Rome », *JRS*, n° 55, 1965, p. 31-39.

Casson L., *The Periplus Maris Erythraei*, Princeton, 1989.

Castiglioni M.P., « La 'voie hyperboréenne' et Artémis : Réflexions sur le voyage, la nature et la destination des offrandes de Délos », Ferriès M.-C., Castiglioni M.P. et Létoublon F., *Forgerons, élites et voyageurs d'Homère à nos jours*, Grenoble, 2013, p. 383-405.

Cavalier L., « Portiques en bordure des agoras d'Asie Mineure à l'époque hellénistique et à l'époque impériale », Cavalier L., Descat R. et des Courtils J., *Basiliques et agoras de Grèce et d'Asie Mineure*, Bordeaux, 2012, p. 241-256.

Cavalier L., « Nouvelles observations sur les aménagements commerciaux du port d'Andriakè », Chankowski V., Lafon X., et Virlouvet C., *Entrepôts et circuits de distribution en Méditerranée antique*, Athènes, 2018, p. 109-122.

Cayeux L., « Fixité du niveau de la Méditerranée à l'époque historique », *Annales de Géographie*, n° 86, 1907, p. 97-116.

Cayla J.-B., « Liens commerciaux et alliances matrimoniales entre Chypriotes et négociants romains », Fourrier S. et Grivaud G., *Identités croisées en un milieu méditerranéen : le cas de Chypre (Antiquité-Moyen Âge)*, Rouen et Le Havre, 2006, p. 187-205.

Cébeillac-Gervasoni M., « Note relative aux élites du Latium et de la Campanie et à leur rapports avec la Méditerranée orientale », Müller C. et Hasenohr C., *Les Italiens dans le monde Grec : II^e^ siècle av. J.-C.-I^er^ siècle ap. J.-C., Circulation, Activités, Intégration*, *BCH*, supplément 41, 2002, p. 21-28.

Cecarelli P., « Le dithyrambe et la pyrrhique : À propos de la nouvelle liste de vainqueurs aux Dionysies de Cos (Segre, ED 234) », *ZPE*, n° 108, 1995, p. 287-305.

Ceccarelli P., « Image and Communication in the Seleucid Kingdom : the King, the Court and the Cities », Erskine A., Llewellyn-Jones L. et Wallace S., *The Hellenistic Court : Monarchic Power and Elite Society from Alexander to Cleopatra*, Swansea, 2017, p. 231-255.

Chamoux F., « Le roi Magas », *Revue historique*, n° 216, 1956, p. 18-34.

Chamoux F., « Pergame et les Galates », *REG*, n° 101, 1988, p. 492-500.

Champion G., « In Defense of Hellas : The Antigonid Soteria and Paneia at Delos and the Aetolian Soteria at Delphi », *AJAH*, 2-3, 2004-5 (2007), p. 72-88.

Chandezon C., « Rauh (Nicholas K.), *The Sacred Bonds of Commerce : Religion, Economy, and Trade Society at Hellenistic Roman Delos* [compte-rendu] », *REG*, n° 110, 1997, p. 663.

Chandezon C., « La base de Satyros à Delphes : le théâtre classique et son public à l'époque hellénistique », *Cahiers du GITA*, n° 11, 1998, p. 33-58.

Chandezon C., « Foires et panégyries dans le monde grec classique et hellénistique », *REG*, n° 113, 2000, p. 70-100.

Chandezon C., *L'élevage en Grèce (fin V^e^-fin I^er^ s. a.C.) : l'apport des sources épigraphiques*, Bordeaux, 2003.

Chandezon C., « L'*hippotrophia* et la *boutrophia*, deux liturgies dans les cités hellénistiques », Balandier C. et Chandezon C., *Institutions, sociétés et cultes de la Méditerranée antique : mélanges d'histoire*

*ancienne rassemblés en l'honneur de Claude Vial*, Bordeaux, 2014, p. 29-50.

Chandezon C., « L'individu en réseau : les *Oneirokritika* d'Artémidore comme source sur les modes d'inscription en société », Dana M. et Savalli-Lestrade I., *La citée interconnectée dans le monde gréco-romain*, 2019, p. 241-272.

Chandezon C., « La mémoire des marais : perception des paysages du Bas-Céphise et de l'ouest du Kopaïs dans l'œuvre de Plutarque », Lucas T., Müller C. et Oddon-Panissié A.-C., *La Béotie de l'archaïsme à l'époque romaine : frontières, territoires, paysages*, Paris, 2019b, p. 75-102.

Chaniotis A., *Historie und Historiker in der griechischen Inschriften. Epigraphische Beiträge zur griechischen Historiographie*, Stuttgart, 1988.

Chaniotis A., « Als die Diplomaten noch tanzten und sangen : Zu zwei Dekreten kretischer Städte in Mylasa », *ZPE*, n° 71, 1988b, p. 154-156.

Chaniotis A., *War in the Hellenistic World : A Social and Cultural History*, Oxford, 2008.

Chankowski A.S., *L'éphébie hellénistique : étude d'une institution civique dans les cités grecques des îles de la Mer Égée et de l'Asie Mineure*, Paris, 2010.

Chankowski A.S., « Torch Races in the Hellenistic World : the Influence of an Athenian Institution », *The Journal of Epigraphic Studies*, n° 1, 2018, p. 55-75.

Chankowski-Sablé V., « Le sanctuaire d'Apollon et le marché délien : une lecture des prix dans les comptes des hiéropes », Andreau J., Briant P. et Descat R., *Entretiens d'archéologie et d'histoire. Économie antique : Prix et formation des prix dans les économies antiques*, Saint-Bertrand-de-Comminges, 1997, p. 73-89.

Chankowski-Sablé V., « Athènes, Délos et les Cyclades à l'époque classique : un réseau économique ? », *REA*, *Les îles de l'Égée dans l'Antiquité*, 2001, n° 103, p. 83-102.

Chankowski V., « Techniques financières, influences, performances dans les activités bancaires des sanctuaires grecs », *Topoi*, n° 12-13, 2005, p. 69-93.

Chankowski V., *Athènes et Délos à l'époque Classique : Recherches sur l'administration du sanctuaire d'Apollon délien*, Athènes, 2008.

Chankowski V., « Banquiers, caissiers, comptables : à propos des méthodes financières dans les comptes de Délos », Verboven K., Vandorpe K. et Chankowski V., Pistoi dia tèn technèn *: Bankers, Loan and Archives in the Ancient World*, Louvain, 2008b, p. 77-91.

Chankowski V., « Pistiros et les Grecs de la côte nord-égéenne : problèmes d'interprétation », Tréziny H., *Grecs et indigènes de la Catalogne à la Mer Noire*, Aix-en-Provence, 2010, p. 241-246.

Chankowski V., « Monnayage et circulation monétaire à Délos aux époques classique et hellénistique », Faucher T., Marcellesi M.-C., Picard O., *Nomisma. La circulation monétaire dans le monde grec antique*, *BCH*, supplément 53, Athènes, 2011, p. 375-394.

Chankowski V., « Délos et les matériaux stratégiques. Une nouvelle lecture de la loi délienne sur la vente du bois et du charbon (*ID*, 509) », Konuk K., *Stéphanèphoros. De l'économie antique à l'Asie mineure. Hommages à Raymond Descat*, Bordeaux, 2012, p. 31-52.

Chankowski V., « Nouvelles recherches sur les comptes des hiéropes de Délos : des archives de l'intendance sacrée au « grand livre » de comptabilité », *CRAI*, 157.2, 2013, p. 917-953.

Chankowski V., « Les modalités du change des monnaies à Délos d'après les comptes des hiéropes », *BCH*, n° 138, 2014, p. 535-547.

Chankowski V., « Compte rendu de F. Coarelli, *I mercanti nel tempio. Delo : culto, politica, commercio* (2016) », *REA*, n° 120, 2018, p. 236-242.

Chankowski V., « Stockage et distribution : un enjeu dans les circuits économiques du monde grec », Chankowski V., Lafon X. et Virlouvet C., *Entrepôts et circuits de distribution en Méditerranée antique*, Athènes, 2018b, p. 15-42.

Chankowski V., *Parasites du dieu : comptables, financiers et commerçants dans la Délos hellénistique*, Athènes, 2019.

Chankowski V., « Juste prix, prix libres et prix fixés dans les cités du monde grec antique : histoire d'un malentendu », Chankowski V., Lenoble C. et Maucourant J., *Les infortunes du juste prix : marchés, justice sociale et bien commun de l'Antiquité à nos jours*, Lormont, 2020, p. 25-68.

Chankowski V., « Religious Networks », Von Reden S., *The Cambridge Companion to the Ancient Greek Economy*, Cambridge, 2022, p. 281-297.

Chankowski V., « Sanctuaries and Banking Activities : Changes from the Hellenistic World to Roman Influences », *Proceedings of the 19th International Congress of Classical Archaeology*, Cologne et Bonn, 2018, Bentz M. et

Heinzelmann M., *Sessions 6-8, Single Contributions*, Heidelberg, 2023, p. 201-203.

Chankowski V., Massar N. et Viviers D., « Renommé de l'artisan, prestige de la cité : réflexions sur le rôle des artisans dans les échanges entre communautés civiques », *Topoi*, 1998, p. 545-559.

Chankowski-Sablé V., Karvonis P., Malmary J.-J., Wurmser H. et Zarmakoupi M., « Programme : études des espaces de stockage à Délos », *BCH*, n° 134, 2010, p. 579-584.

Chankowski V. et Karvonis P., « Introduction », Chankowski V. et Karvonis P., *Tout vendre, tout acheter. Structures et équipements des marchés antiques*, Paris, 2012, p. 13-18.

Chankowski V. et Hasenohr C., « Étalons et tables de mesure à Délos hellénistique : évolutions et ruptures », *La mesure et ses usages dans l'Antiquité : la documentation archéologique*, *DHA*, Supplément 12, 2014, p. 21-39.

Chankowski V., Lafon X. et Virlouvet C., *Entrepôts et circuits de distribution en Méditerranée antique*, *BCH*, supplément 58, Athènes, 2018.

Chapouthier F., *Le sanctuaire des dieux de Samothrace*, *EAD*, XVI, Paris, 1935.

Chapouthier F., « La prétendue initiation de Pythagore à Délos », *REG*, n° 48, 1935b, p. 414-423.

Charade S., « L'intégration politique, sociale et religieuse des *Rhômaioi* dans les cités d'Athènes et de Délos (de la basse époque hellénistique jusqu'au règne des Julio-claudiens », mémoire de Maîtrise sous la direction de G. Thériault, non-publié, 2009, Université du Québec à Montréal.

Charneux P., « Rome et la Confédération achaienne (automne 170 av. J.-C.) », *BCH*, n° 81, 1957, p. 181-202.

Charneux P. et Tréheux J., « Décret du peuple athénien pour Pausanias de Mélitè, gymnasiarque à Délos », *BCH*, n° 121, 1997, p. 153-173.

Chatzidakis P., « ΚΤΙΡΙΟ ΝΟΤΙΑ ΤΟΥ ΙΕΡΟΥ ΤΟΥ ΠΡΟΜΑΧΩΝΟΣ. ΜΙΑ taberna vinaria ΣΤΗ ΔΗΛΟ », *Δ' ΕΠΙΣΤΗΜΟΝΙΚΗ ΣΥΝΑΝΤΗΣΗ ΓΙΑ ΤΗΝ ΕΛΛΗΝΙΣΤΙΚΗ ΚΕΡΑΜΙΚΗ*, Athènes, 1997, p. 291-307.

Chelhod J., *Arabie du Sud : histoire et civilisation : le peuple yemenite et ses racines*, 1, Paris, 1995.

Chidiroglou M. « Karystos revisited : Interaction networks of an Aegean island polity (sources and finds) », Tankosic Z., Mavridis F. et Kosma M., *An Island between two Worlds : The Archaeology of Euboea from Prehistoric to Byzantine Times*, Athènes, 2017, p. 321-344.

Chiekova D., *Cultes et vie religieuse des cités grecques du Pont Gauche (VIIème-Ier siècles avant J.-C.)*, Berne, 2008.

Chirassi I., *Elementi di culture precereali nei miti eriti greci*, Rome, 1968.

Chorley R.J. et Haggett P., *Network analysis in geography*, Londres, 1969.

Christien J., « Promenades en Laconie », *DHA*, n° 15, 1989, p. 75-105.

Christien J., « Les carrières de Laconie : essai de synthèse », *Sparte hellénistique, IV^e^-III^e^ s. av. n.e*, *DHA,* Supplément 11, 2014, p. 171-191.

Christien J., « La monnaie à Sparte », *Sparte hellénistique, IV^e^-III^e^ s. av. n.e*, *DHA,* Supplément 11, 2014b, p. 23-43.

Christien J., « L'institution spartiate des navarques », *Great is the Power of the Sea The Power of the Sea and Sea Powers in the Greek World of the Archaic and Classical Periods*, 2016, p. 321-352.

Christodoulou P., « Nicocréon, le dernier roi de Salamine de Chypre : Discours idéologique et pouvoir politique », *Cahiers du Centre d'Études Chypriotes*, n° 39, 2009, p. 235-258.

Christodoulou P., « Remarques sur l'apparition du titre aulique « parent » du roi : le cas des stratèges lagides de Chypre (217-145 av. J.-C.) », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, n° 30, 2019, p. 9-28.

Christopoulos M., « Λίνον Καρπάσιον : mystère et réalité », *Chypre hier et aujourd'hui entre Orient et Occident*, Lyon, 1996, p. 61-67.

Chrubasik B., *Kings and Usurpers in the Seleukid Empire : the Men who would be King*, Oxford, 2016.

Chrubasik B., « The Epigraphic Dossier Concerning Ptolemaios, Son of Thraseas, and the Fifth Syrian War », *ZPE*, n° 209, 2019, p. 115-130.

Cinalli A., « Le attività svolte a Delos e Oropos da Amphikles figlio di Philoxenos, artista esperto di musica e poesia in due decreti di metà II sec. a.c. », *SemRom*, n° 3, 2014, p. 67-83.

Cipriano M.-T. et Carre M.-B., « Production et typologie des amphores sur la côte adriatique de

l'Italie », *Amphores romaines et histoire économique : dix ans de recherche*, Rome, 1989, p. 67-104.

Clancier P., « The Polis of Babylon : An Historiographical Approach », Chrubasik B. et King D., *Hellenism and the Local Communities of the Eastern Mediterranean : 400 BCE – 250 CE*, Oxford, 2017, p. 53-81.

Clancier P. et Monerie J., « Les sanctuaires babyloniens à l'époque hellénistique : évolution d'un relais de pouvoir », *Topoi*, nº 19, 2014, p. 181-237.

Claudon J.-F., « Les ambassades des cités grecques d'Asie Mineure auprès des autorités romaines : De la libération des Grecs à la fin du Haut-empire (196 av. J.-C.-235 apr. J.-C.), thèse non publiée, Paris, 2015.

Clavel-Lévêque M., *Marseille grecque : La dynamique d'un impérialisme marchand*, Marseille, 1977.

Clerc M., *Massalia : histoire de Marseille dans l'Antiquité des origines à la fin de l'Empire romain d'Occident (476 après J.-C.)*, II, Marseille, 1971 [première édition 1929].

Clermont-Ganneau C., « Inscription bilingue minéo-grecque découverte à Délos », *CRAI*, n° 8, 1908, p. 546-560.

Clermont-Ganneau C., « Découverte à Jérusalem d'une synagogue de l'époque hérodienne », *Syria*, n° 1, 1920, p. 190-197.

Coarelli F., *I mercanti nel tempio : Delo : culto, politica, commercio*, Athènes, 2016.

Cohen E.E., *Athenian Economy & Society. A Banking Perspective*, Princeton, 1992.

Cohen G.M., *The Hellenistic Settlements in Europe, the Islands, and Asia Minor*, Berkeley, Los Angeles et Oxford, 1995.

Cole S.G., « Domesticating Artemis », Blundell S. et Williamson M., *The Sacred and the Feminine in Ancient Greece*, Londres, 1998, p. 27-43.

Cole S.G., « Landscapes of Artemis », *Classical World*, n° 93, 2000, p. 471-481.

Collar A., « Networks and Ethnogenesis », Mclnerney J., *A Companion to Ethnicity in the Ancient Mediterranean*, 2014, p. 97-111.

Collar A., Brughmans T., Coward F. et Lemercier C., « Analyser les réseaux du passé en archéologie et en histoire », *Les Nouvelles de l'archéologie*, nº 135, *Analyse des réseaux sociaux en archéologie*, 2014, p. 9-13.

Collar A., Coward F., Brughmans T. et Mills J., « Networks in Archaeology : Phenomena, Abstraction, Represntation », *Journal of Archaeological Method and Theory*, nº 22, 2015, p. 1-32.

Collar A. et Kristensen T.M., « Embedded Economies of Ancient Mediterranean Pilgrimage », Collar A. et Kristensen T.M., *Pilgrimage and economy in the Ancient Mediterranean*, 2019, Leyde, Boston, p. 1-30.

Collin-Bouffier S., « Le poisson dans le monde grec, mets d'élites ? », *Pratiques et discours alimentaires en Méditerranée de l'Antiquité à la Renaissance*, 2008, p. 91-121.

Collin Bouffier S., « Marseille et la Gaule méditerranéenne avant la conquête romaine », *Pallas*, 80, 2009, p. 35-60.

Collomp P., *Recherches sur la chancellerie et la diplomatie des Lagides*, Paris, 1926.

Colonge V., « Le rôle des grands sanctuaires dans la vie internationale en Grèce aux Ve et IVe siècles av. J.-C. », thèse non publiée, Lyon, 2017.

Coloru O., « La Grande Evasion : réflexions sur les Séleucides et la captivité », Oetjen R., *New Perspectives in Seleucid History, Archaeology and Numismatics*, Berlin et Boston, 2020, p. 741-755.

Concannon C. et Mazurek L.A., *Across the Corrupting Sea : Post-Braudelian Approaches to the Ancient Eastern Mediterranean*, Londres et New York, 2016.

Compatangelo-Soussignan R., « Les Italiens à Délos et l'économie de l'Italie méridionale au IIe s. av. n.è. », *Athenaeum*, n° 94, 2006, p. 167-198.

Compatangelo-Soussignan R., « Apollon en Cisalpine : philosophie, religion et idéologie des élilites romaines au IIe siècle av. n.è. », *Mélanges de l'École française de Rome – Antiquité*, n° 124, 2012, p. 123-150.

Constantakopoulou C., « Proud to Be an Islander: Island Identity in Multi-Polis Islands in the Classical and Hellenistic Aegean », *Mediterranean Historical Review*, 20, 2005, p. 1-34.

Constantakopoulou C., *The Dance of the Islands : Insularity, Networks, the Athenian Empire and the Aegean World*, Oxford, 2007.

Constantakopoulou C., « Identity and resistance: The Islanders' League, the Aegean islands and the Hellenistic kings », *Mediterranean Historical Review*, 27, 2012, p. 51-72.

Constantakopoulou C., « Beyond the Polis : Island *Koina* and Other Non-polis Entities in the Aegean », Taylor C. et Vlassopoulos K., *Communities and Networks in the Ancient Greek World*, Oxford, 2015, p. 213-236.

Constantakopoulou, « The Shaping of the Past : Local History and Fourth-century Delian Reactions to Athenian Imperialism », Powell A. et Meidani, *Eyesore of Aigina: Anti-Athenian Attitudes across the Greek, Hellenistic and Roman Worlds*, Swansea, 2016, p. 125-146.

Constantakopoulou C., *Aegean Interactions : Delos and its Networks in the Third Century*, Oxford, 2017.

Constantakopoulou C., « Networks of honour in the third-century Delos », Dana M. et Savalli-Lestrade I., *La cité interconnectée : transfert et réseaux institutionnels, religieux et culturels aux époques hellénistique et impériale*, 2018, Paris, p. 83-98.

Coqueugniot G., *Archives et bibliothèques dans le monde grec : Édifices et organisation (V^e siècle avant notre ère — II^e siècle de notre ère)*, Oxford, 2013.

Corbier M., « De la maison d'Hortensius à la *curia* sur le Palatin », *Mélanges de l'École française de Rome*, n° 104, 1992, p. 871-916.

Corcano M., « Sparte et Tarente : le mythe de fondation d'une colonie », *RHR*, n° 196, 2, 1979, p. 113-140.

Corcella A., *Erodoto. Le storie IV : La Scizia e la Libia*, Rome, 2001.

Cordano F., « Naxos di Sicilia e l'Egeo », Lentini M. C., *Le Due Città di Naxos*, Palerme, 2004, p. 100-105.

Cornell T.J., « Rome and Latium to 390 B.C. », Walbank F. W., *The Cambridge Ancient History : Volume 7, part 2 : The rise of Rome to 220 B.C.*, Cambridge, 1989, p. 243-308.

Cornthwaite C.J., « A Goddess in the Caravans and a Saviour in the Hulls : Worship and Migration in Athens, Delos, and Corinth », thèse non publiée, Toronto, 2019.

Corsano M., « Sparte et Tarente : le mythe de fondation d'une colonie », *RHR*, n° 196, 1979, p. 113-140.

Corsi C., « 'This mule will ruin me' The economy of mobility in Roman towns », Vermeulen F. et Zuiderhoek A., *Space, Movement and the Economy in Roman Cities in Italy and Beyond*, New York et Londres, 2021, p. 263-285.

Coşkun A., « Epilogue : Rome, the Seleukid East and the Disintegration of the Largest of the Successor Kingdoms in the 2nd Century BC », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, n° 30, 2019, p. 457-479.

Costis D. et Masson O., « Cretica : Amnisos et ses inscriptions », *BCH*, n° 107, 1983, p. 383-403.

Cotton H. et Wörrle M., « Seleukos IV to Heliodoros : A New Dossier of Royal Correspondence from Israel », *ZPE*, n° 159, 2007, p. 191-205.

Coudry M., « Les origines républicaines de l'or coronaire », Coudry M. et Humm P., *Praeda : butin de guerre et société dans la Rome républicaine*, Stuttgart, 2009, p. 153-185.

Couilloud-Le Dinahet M.-T., « L'exploitation des domaines d'Apollon et le ravitaillement de Délos », *Mélanges, Pierre Lévêque, Tome 4 : Religion*, Besançon, 1990, p. 115-140.

Counillon P., « L'*emporion* des géographes grecs », Bresson A. et Rouillard P., *L'*Emporion, 1993, p. 47-57.

Coupry J., « ΑΡΧΕΘΕΩΡΟΙ ΕΙΣ ΔΗΛΟΝ (Archetheoroi eis Délon) », *BCH*, n° 78, 1954, p. 285-294.

Courby F., « Note sur la date du portique d'Antigone, à Délos », *BCH*, n° 38, 1914, p. 296-299.

Couvenhes J.-C., « Le Ténare : un grand marché de mercenaires à la fin du IV^e siècle ? » Grandjean C., *Le Péloponnèse d'Épaminondas à Hadrien*, Bordeaux, 2008, p. 279-315.

Couvenhes J.-C., « Quelques remarques sur le recrutement des soldats crétois outre-mer à travers les traités de *symmachia* », *La* symmachia *comme pratique du droit international dans le monde grec : d'Homère à l'époque hellénistique*, *DHA*, supplément 16, 2016, p. 177-211.

Crubellier M., Jaulin A. et Pellegrin P., Philia *et* Dikè *: aspects du lien social et politique en Grèce ancienne*, Paris, 2018.

Csermely P., « Strong links are important, but weak links stabilize them », *Trends in Biochemical Science*, n° 29, 2004, p. 331-334.

Curbera J.B., « The Greek Curse Tablets of Emporion », *ZPE*, n° 117, 1997, p. 90-94.

Curvers H.H. et Stuart B., « BCD Archeology Project 1994-2003 : issues and results », Doumet-Serhal C., *Decade : A decade of Archaeology*

*and History in Lebanon*, Beyrouth, 2004, p. 248-265.

Cuvigny H., « Qāni' chez les auteurs grecs et latins », Salles J.-F. et Sedov A. V., *Qāni' : le port antique du Hadramawt entre la Méditerranée, l'Afrique et l'Inde*, Turnhout, 2010, p. 419-436.

Dalongeville R., Desruelles S., Fouache É., Hasenohr C. et Pavlopoulos K., « Hausse relative du niveau marin à Délos (Cyclades, Grèce) : rythme et effets sur les paysages littoraux de la ville hellénistique », *Méditerranée*, n° 108, 2007, p. 17-28.

Dan A., « Le nord-est avant la Sibérie. Utopies et dystopies occidentales à longue durée et grande distance », Alexeiev P., Dmitrieva E. et Espagne M., *Transferts culturels en Sibérie : De l'Altai à la Iakoutie*, Paris, 2018, p. 25-87.

Dan A., Queyrel F., Espagne M., Ma J. et Le Roux P., « Les concepts en sciences de l'Antiquité : mode d'emploi. Chronique 2014 — Les transferts culturels », *DHA*, n° 40, 2014, p. 239-305.

Dana M., *Culture et mobilité dans le Pont-Euxin*, Bordeaux, 2011.

Dana M., « Le 'centre' et la 'périphérie' en question : deux concepts à revoir pour les diasporas », Martinez-Sève L., *Les diasporas grecques du VIII^e^ à la fin du III^e^ siècle av. J.-C.*, *Pallas*, n° 89, 2012, p. 57-76.

Dana M., *La correspondance grecque privée sur plomb et sur tesson : corpus épigraphique et commentaire historique*, Munich, 2021.

Dana M. et Savalli-Lestrade I., *La citée interconnectée dans le monde gréco-romain*, Bordeaux, 2019.

Dashevskaja O.D., « Chetvertaja nadpis' Posideja na Neapolja skifskogo [Une quatrième inscription de Posidéos à Néapolis de Scythie] », *SovArch*, 1, 1960, p. 261-265.

Daux G., « Notes de chronologie delphique », *BCH*, n° 57, 1933, p. 68-97.

Daux G., *Delphes au IIe et au Ier siècle, depuis l'abaissement de l'Étolie jusqu'à la paix romaine, 191-31 av. J.-C.*, Paris, 1936.

Daux G., « L'archonte athénien Dioclès (139/8 av. J.-C.) », *Hesperia*, n° 16, 1947, p. 55-57.

Daux G., « Chronique des fouilles », *BCH*, n° 84, 1960, p. 617-874.

Davesne A., « L'impact des guerres de Syrie sur la politique monétaire de Ptolémée II », *RevNum*, 2000, n° 155, p. 9-16.

Davidde B., « The Port of Qana', a Junction between the Indian Ocean and the Mediterranean Sea », Wilson A. et Bowman A., *Trade, Commerce and the State in the Roman World*, Oxford, 2018, p. 579-597.

Davies J.K., « Linear and Nonlinear Flow Models for Ancient Economies », Manning J.G. et Morris I., *The Ancient Economy : Evidence and Models*, Stanford, 2005, p. 127-156.

Davis J.L., « Thoughts on prehistoric and Archaic Delos », Betancourt P., *Trade and Travel in the Cyclades during the Bronze Age*, *TUAS*, n° 7, 1982, p. 23-33.

Davis P.H., « The Delian building contracts », *BCH*, n° 61, 1937, p. 109-135.

Day J., *An Economic History of Athens under Roman Domination*, New York, 1942.

Debord P., « Essai sur la géographie historique de la région de Stratonicée », *Mélanges Pierre Lévêque. Tome 8 : Religion, anthropologie et société*, Besançon, 1994, p. 107-121.

Debord P., « Comment devenir le siège d'une capitale impériale : le « parcours » de la Bithynie », *REA*, n° 100, 1998, p. 139-165.

Debord P., « Le culte royal chez les Séleucides », Prost F., *L'Orient méditerranéen de la mort d'Alexandre aux campagnes de Pompée : Cités et royaumes à l'époque hellénistique*, Rennes, 2003, p. 281-308.

Debord P., « Le pays de Colophon (Colophon, Claros, Norion) et les Séleucides », *REA*, n° 115, 2013, p. 5-27.

Debord P. et Fröhlich P., « Aigai d'Éolide et Colophon-sur-Mer : un nouveau fragment de l'inscription trouvée à Claros », *REA*, n° 120, 2018, p. 339-365.

De Callataÿ F., « Apollon délien ou divinité sinopéenne ? L'iconographie des tétradrachmes de Mithridate V Évergète », *CENB*, n° 28, 1991, p. 29-37.

De Callataÿ F., « More Than It Would Seem : The Use of Coinage by the Romans in Late Hellenistic Asia Minor (133-63 BC) », *AJN*, n° 23, 2011, p. 55-86.

Decourt J.-C. et Tziafalias A., « Cultes et divinités Isiaques en Thessalie : Identité et urbanisation », Bricault L., Versluys M.J. et

Meyboom P.G.P., *Nile into Tiber : Egypt in the Roman World*, 2007, Leyde et Boston, p. 329-363.

Degenne A. et Forsé M., *Introducing Social Networks*, Londres, Thousand Oaks (Californie) et New Delhi, 1999.

Degenne A. et Forsé M., *Les réseaux sociaux*, Paris, 2004.

Deleuze G. et Guattari F., *Mille plateaux : capitalisme et schizophrénie*, Paris, 1980.

Deloche M., « Le port des anneaux dans l'Antiquité romaine et dans les premiers siècles du Moyen Âge », *Mémoires de l'Institut national de France*, n° 35, 1896, p. 169-280.

Delorme J., « Héraklès et les ἙΛΑΙΠΩΛΑΙ de Délos », *REA*, n° 53, 1951, p. 42-50.

Delrieux F., « Iasos à la fin du IVe siècle A.C. Les monnaies aux fruits de mer, des fils de Théodotos au versement de l'*ekklesiastikon* », *REG*, 114, 2001, p. 160-189.

Delrieux F., « Les témoignages isiaques sur les monnaies grecques de Carie et d'Ionie aux époques hellénistique et romaine », Bricault L., *Isis en Occident*, Leyde et Boston, 2004, p. 331-355.

Delrieux F., « L'exploitation de la mer et ses implications économiques, politiques et militaires dans le Golfe de Bargylia en Carie à l'époque gréco-romaine », Napoli J., *Ressources et activités maritimes des peuples de l'Antiquité*, Boulogne-sur-Mer, 2008, p. 273-293.

Delrieux F., « Les alexandres municipaux tardifs de Carie (fin IIIe-début IIe siècle av. J.-C.) : notes sur les ateliers d'Eurômos et Mylasa d'après le trésor de 'Démétrios Ier' », Dörtlük K., Tekin O. et Boyraz Seyhan R., *First International Congress of the Anatolian Monetary History and Numismatic* [*Proceedings*], Istanbul, 2014, p. 197-218.

Delvoye C., « L'architecture grecque à Délos avant l'époque romaine », *AC*, n° 14, 1945, p. 357-366.

Demangel R., « Fouilles de Délos. Un sanctuaire d'Artémis-Eileithyia à l'est du Cynthe », *BCH*, n° 46, 1922, p. 58-93.

Demetriou D., « What is an Emporion ? A Reassessment », *Historia*, n° 60, 2011, p. 255-272.

Demougin S., *L'ordre équestre sous les Julio-claudiens*, Rome, 1988.

Demoulin H., « Les Rhodiens à Ténos », *BCH*, n° 27, 1903, p. 233-259.

Dem'yanchuk S.G., « Zabytaya gipoteza ob osnovanii Chersonesa Tavricheskogo », *Sugdejskij Sbornik V*, Kiev-Sudak, 2012, p. 29-33.

Deniaux É., « *Civitate Doni* : Naples, Héraclée, Côme », *Ktema*, n° 6, 1981, p. 133-141.

Deniaux É., « Les *gentes* de Délos et la mobilité sociale à Rome au Ier siècle av. J.-C. : l'exemple de Marcus Seius et des *Seii* », Müller C. et Hasenohr C., *Les Italiens dans le monde grec IIe siècle av. J.-C. – Ier siècle ap. J.-C. : Circulation, Activités, Intégration*, *BCH*, supplément 41, 2002, p. 29-39.

Denis P., « Les services religieux féminins en Grèce de l'époque classique à l'époque impériale », thèse non publiée sous la direction de M.-T. Le Dinahet, Université Lyon-II, 2009 [en ligne], https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01540249/document.

Deonna W., « L'éternel présent : Guerre du Péloponnèse (431-404) et guerre mondiale (1914-1918) », *REG*, n° 35, 1922, p. 1-62.

Déonna W., « La végétation à Délos », *BCH*, n° 70, 1946, p. 154-163.

Déonna W., *La vie privée des Déliens*, Paris, 1948.

Deonna W., « Bijoux annulaires, et spécialement colliers, en forme de serpents II », *Artibus Asiae*, n° 17, 1954, p. 265-281.

De Polignac F., *Cults, Territory, and the Origins of the Greek City-State*, Chicago, 1995.

De Polignac F., « Divinités régionales et divinités communautaires dans les cités archaïques », Pirenne-Delforge V., *Les Panthéons des cités : Des origines à la « Périégèse » de Pausanias*, Liège, 1998, p. 23-34.

D'Ercole M.C., *Importuosa Italiae litora : Paysage et échanges dans l'Adriatique méridionale à l'époque archaïque*, Naples, 2002.

D'Ercole M.C., « Arimaspes et griffons, de la Mer Noire à l'Adriatique *via* Athènes », *Dossier : Images mises en forme*, Paris, 2009, p. 203-225.

D'Ercole M.C., « Savoir vendre. Les pratiques de la vente en Grèce classique, entre visibilité, esthérique et performance », *Les lieux de savoir dans l'Athènes démocratique*, *DHA*, supplément 27, 2023, p. 149-166.

De Robertis F.M., *Il diritto associativo romano dai collegi della Repubblica alle corporazioni del Basso Impero*, Bari, 1938.

De Robertis F.M., *Storia delle corporazioni e del regime associativo nel mondo romano*, Bari, 1971.

De Romanis F., Schneider P. et Trinquier J., « La circulation du poivre noir de l'Inde méridionale jusqu'en Méditerranée : quels changements ? », Lerouxel F. et Zurbach J., *Le changement dans les économies antiques*, Bordeaux, 2020, p. 279-317.

Derow P., « Polybios ans the Embassy of Kallikrates (1970) », Erskine A. et Crawley Quinn J., *Rome, Polybius, and the East*, Oxford, 2015, p. 169-179.

Desanges J., *Recherches sur l'activité des Méditerranéens aux confins de l'Afrique (VI^e siècle avant J.-C. – IV^e siècle après J.-C.)*, Lille et Paris, 1982.

Desanges J., « Géographie historique de l'Afrique du Nord antique », *EPHE, 4e section, sciences historiques et philologiques. Livret* 2. Rapports sur les conférences des années 1981-1982, 1982-1983 et 1985, p. 84-85.

Desanges J., « Bilan des recherches sur les escales gréco-romaines le long de la côte africaine de la mer Rouge et du golfe d'Aden dans le dernier quart de siècle », Marcotte D., *Méditerranée et Océan indien, deux mondes en miroir*, *Topoi*, supplément 15, 2017, p. 25-44.

Descat R., « La loi de Solon sur l'interdiction d'exporter les produits attiques », Bresson A. et Rouillard P., *L'*Emporion, 1993, p. 145-161.

Descat R., « Mikhail Rostovtzeff et l'histoire économique et sociale de la cité grecque au IV^e s. av. J.-C. », Andreau J. et Berelowitch W., *Michel Ivanovitch Rostovtzeff*, Bari, 2008, p. 205-210.

Dumont J.-C., Ferrary J.-L., Moreau P. et Nicolet C., Insula Sacra *: la loi Gabinia Calpurnia de Délos (58 av. J.-C.). Édition et commentaire sous la direction de Claude Nicolet*, Rome, 1980.

Rouillard P., « The *Emporion* : Some Uses of the Term », Gailledrat É., Dietler M. et Plana-Mallart R., *The* Emporion *in the Ancient Western Mediterranean : Trade and Colonial Encounters from the Archaic to the Hellenistic Period*, Montpellier, 2018, p. 19-24.

Descat R., « L'économie antique et la cité grecque. Un modèle en question », *Annales*, n° 50, 1995, p. 961-989.

Descat R., « La loi délienne sur les bois et charbons et le rôle de Délos comme marché », *Les îles de l'Égée dans l'Antiquité*, *REA*, n° 103, 2001, p. 125-130.

Descat R., « La mer et l'information économique dans le monde grec », *L'information et la mer dans le monde antique*, CEFR, Rome, 2002, p. 263-278.

Descat R., « Qu'est-ce que l'économie royale ? », Prost F., *L'Orient méditerranéen de la mort d'Alexandre aux campagnes de Pompée : Cités et royaumes à l'époque hellénistique*, Rennes, 2003, p. 149-168.

Descat R., *Approches de l'économie hellénistique. Entretiens d'archéologie et d'histoire*, Saint-Bertrand-de-Comminges, 2006.

Descat R., « Le marché dans l'économie de la Grèce antique », *RS*, n° 127, 2006b, p. 253-272.

Descat R., « À quoi ressemble un marché d'esclaves ? », Chankowski V. et Karvonis P., *Tout vendre, tout acheter. Structures et équipements des marchés antiques*, Paris, 2012, p. 203-211.

Deschamps P., « Éloge funèbre de M. Michel Rostovtseff, associé étranger de l'Académie », *CRAI*, 96, 1952, p. 523-529.

Destrooper-Georgiades A., « Les monnaies de l'Archegesion de Délos », *BCH*, n° 125, 2001, p. 145-174.

Deva-Fontaine S. et Foy D., « L'épave *Ouest-Embiez* 1, Var : le commerce maritime du verre brut et manufacturé en Méditerranée occidentale dans l'Antiquité », *RAN*, n° 40, 2007, p. 235-265.

Dietler M., « *Emporia* : Spaces of Encounter and Entanglement », Gailledrat É., Dietler M. et Plana-Mallart R., *The* Emporion *in the Ancient Western Mediterranean : Trade and Colonial Encounters from the Archaic to the Hellenistic Period*, Montpellier, 2018, p. 231-242.

Dimitrova N.M., Theoroi *and Initiates in Samothrace : the Epigraphical Evidence*, *Hesperia*, supplément 37, Athènes et Princeton, 2008.

Dimopoulou A., « Concours hippiques et politique : un sport d'élite, entre promotion personnelle et intérêt public », Moretti J.-C. et Valavanis P., *Les hippodromes et les concours hippiques dans la Grèce antique*, *BCH*, supplément 62, 2019, p. 355-366.

Dion R., « La notion d'Hyperboréens : ses vicissitudes au cours de l'Antiquité », *BAGB*, n° 2, 1976, p. 143-157.

D'Isanto G., *Capua Romana : Ricerche di prosopografia e storia sociale*, Rome, 1993.

Donnellan L., « Apollo mediating identities in ancient Greek Sicily », *BABESCH*, n° 87, 2012, p. 173-186.

Donnellan L., « Oikist and archegetes in context : Representations and the foundation of

Sicilian Naxos », Mac Sweeney N., *Foundation Myths in Ancient Societies : Dialogues and Discourses*, Philadelphie, 2015, p. 41-70.

Dow S., « The Egyptian Cults in Athens », *Hthr*, n° 30, 1937, p. 183-232.

Doyen C., *Études de métrologie grecque II : étalons de l'argent et du bronze en Grèce hellénistique*, Louvain-la-Neuve, 2012.

Doyen C., « Le système monétaire et pondéral d'Antiochos IV », Feyel C. et Graslin-Thomé L., *Le projet politique d'Antiochos IV*, Nancy et Paris, 2014, p. 261-299.

Doyen C., « Réformes métrologiques grecques à la fin du II^e^ s. : pour une réévaluation de l'influence romaine », Doyen C., *Étalons monétaires et mesures pondérales entre la Grèce et l'Italie*, Louvain-la-Neuve, 2017, p. 187-208.

Dubois C., *Pouzzoles Antique*, Paris, 1907.

Dubois L., *Recherches sur le dialecte arcadien* II, Louvain, 1986.

Duchêne H., « Le paysage portuaire de la Délos antique : recherches sur les installations maritimes, commerciales et urbaines du littoral délien », mémoire de quatrième année présenté à l'institut, 1986.

Duchêne H., « Délos, réalités portuaires et *emporion* », Bresson A. et Rouillard P., *L'*Emporion, 1993, p. 113-123.

Duminil M.-P., « À propos de la myrrhe 'stacée' et de *Plaies*, c. 12 (Littré, VI, 412, 12-13) », *Dieux, héros et médecins grecs*, Besançon, 2001, p. 155-164.

Dumont J., « La pêche du thon à Byzance à l'époque hellénistique », *REA*, 78-79, 1976, n° 1-4, p. 96-119.

Dunand F., *Le culte d'Isis dans le bassin oriental de la Méditerranée*, Leyde, 1973.

Dunand F., « Les associations dionysiaques au service du pouvoir lagide (III^e^ s. av. J.-C.)», *L'association dionysiaque dans les sociétés anciennes*, Rome, 1986, p. 85-104.

Dunand F., « Pèlerinages isiaques », Gasparini V. et Veymiers R., *Individuals and Materials in the Greco-Roman Cults of Isis : Agents, Images, and Practices*, Leyde et Boston, 2018, p. 628-648.

Dupâquier J., « Problèmes de la codification socio-professionnelle », *L'histoire sociale. Sources et méthodes*, 1967, p. 157-167.

Düring M., « How Reliable are Centrality Measures for Data Collected from Fragmentary and Heterogeneous Historical Sources ? A Case Study », Brughmans T., Collar A., et Coward F., *The Connected Past : Challenges to Network Studies in Archaeology and History*, 2016, p. 85-101.

Dürrbach F., « Fouilles de Délos : le portique Tétragone », *BCH*, n° 26, 1902, p. 480-553.

Dürrbach F. et Jardé A., « Fouilles de Délos, exécutées aux fraisde M. le Duc de Loubat (1903) ; inscriptions (suite) », *BCH*, n° 29, 1905, p. 169-257.

Durvye C., « Aphrodite à Délos : culte privé et public à l'époque hellénistique », *REG*, n° 119, 2006, p. 83-113.

Durvye C., « Évolution fonctionnelle d'une divinité à l'échelle locale : les offrandes à l'Aphrodite de Stésiléôs à Délos », Prêtre C., *Le donateur, l'offrande et la déesse : systèmes votifs dans les sanctuaires de déesses du monde grec*, *Kernos*, supplément 23, Liège, 2009, p. 149-167.

Durvye C., « Stèsiléôs et Aphrodite : famille et dieu dans un sanctuaire hellénistique délien », Huber S. et Van Andringa W., *Côtoyer les dieux : l'organisation des espaces dans les sanctuaires grecs et romains*, *BCH*, supplément 64, 2022, p. 125-142.

Durvye C. et Muller F.-F., « De l'hellénisme romantique à l'archéologie de terrain : Léon Terrier à Délos en 1864 », *Anabases*, nº 10, 2009, p. 219-233.

Dussaud R., « Charles Picard, *L'établissement des Poséidoniastes de Bérytos*, (EFA, Délos, fasc. VI) », *Syria*, n° 4, 1923, p. 77-78.

Dussaud R., Gaster T., Joüon P. et Gaudefroy-Demombynes M. « Nouvelles archéologiques », *Syria*,nº 19, 1938, p. 98-104.

Dussaud R., « Astarté, Pontos et Ba'al », *CRAI*, 91, 1947, p. 201-224.

Duyrat F., *Arados hellénistique : étude historique et monétaire*, Beyrout, 2005.

Duyrat F., « Les monnaies de fouilles au Levant : une approche régionale », Duyrat F. et Grandjean C., *Les monnaies de fouilles du monde grec (VI^e^-I^er^ s. a.C.) : apports, approches et méthodes*, Bordeaux, 2016, p. 35-50.

Earl D.C., « M. Octavius, Trib. Pleb. 133 B.C., and his Successor », *Latomus*, n° 19, 1960, p. 657-669.

Eckhardt B., « Some Aspects of the History of Private Associations in the Ancient Levant », *Ancient Society*, nº 49, 2019, p. 1-39.

Eckstein A.M., *Mediterranean Anarchy, Interstate War and the Rise of Rome*, Berkeley, 2006.

EFA, « Chronique des fouilles et découvertes archéologiques dans l'Orient hellénique (1925) », *BCH*, n° 49, 1925, p. 438-480.

EFA, « Rapports sur les travaux de l'école française en Grèce en 1982 — Délos », *BCH*, n° 107, 1983, p. 881-896.

Egetenmeier P., « Stellvertreter seleukidischer Könige : Eine kritische Analyse zum 'Kanzler' im Seleukidreich », *Klio*, n° 103, 2021, p. 560-607.

Ehling K., *Untersuchungen zur Geschichte der späten Seleukiden (164-63 v.Chr.) : Vom Tode des Antichos IV bis zur Einrichtung der Provinz Syria unter Pompeius*, Stuttgart, 2008.

Ehrhardt N., « *Inscriptiones Graecae maris Aegaei praeter Delum consilio et auctoritate Academiae Scientiarum Berolinensis et Brandenburgensis editae*, Fasc. 4 : Inscriptiones Coi, Calymni, insularum Milesiarum curavit Klaus Hallof. Pars I : Inscriptiones Coi Insulae : Decreta, epistulae, edicta, tituli sacri. Ediderunt Dimitris Bosnakis, Klaus Hallof, Kent Rigsby. Berlin/New York : de Gruyter 2010. XI, 347 S. 2. (Inscriptiones Graecae. XII.) », *Gnomon*, n° 84, 2012, p. 512-516.

Eidinow E., « Ancient Greek Religion : *'Embedded' … and Embodied* », Taylor C. et Vlassopoulos K., *Communities and Networks in the Ancient Greek World*, 2015, p. 54-79.

Eilers C., « Athènes under the Lex Clodia », *Phoenix*, n° 60, 2006, p. 122-132.

Elayi J., « L'exploitation des cèdres du Mont Liban par les rois assyriens et néo-babyloniens », *JESHO*, 31, n° 1, 1988, p. 14-41.

Elayi J., *Pénétration grecque en Phénicie sous l'empire perse*, Nancy, 1988b.

Elayi J., « L'inscription digraphe de Délos CIS I, 114 », *BdM*, n° 19, 1988c, p. 549-555.

Elayi J., *Histoire de la Phénicie*, Paris, 2013.

Eller A., « Une inscription honorifique d'époque ptolémaïque trouvée à Hiou (Diospolis Mikra, Haute-Égypte) », *ZPE*, n° 209, 2019, p. 131-136.

Empereur J.-Y., « Les anses d'amphores timbrées et les amphores : aspects quantitatifs », *BCH*, n° 106, 1982, p. 219-233.

Empereur J.-Y., *Les amphores de Délos*, Athènes, 1982b.

Empereur J.-Y., Braun J.-P., Le Bras H., Fraisse P., Le Dinahet-Couilloud M.-T., « Délos et Rhénée », *BCH*, n° 107, 1983, p. 881-899.

Engels D., « Prodigies and Religious Propaganda : Seleucus and Augustus », Deroux C., *Studies in Latin Literature and Roman History*, Bruxelles, n° 15, 2010, p. 153-177.

Engels D., « The Achaemenid and Seleucid Court : Continuity or Change ? », Erskine A., Llewellyn-Jones L. et Wallace S., *The Hellenistic Court : Monarchic Power and Elite Society from Alexander to Cleopatra*, Swansea, 2017, p. 69-100.

Engels D., *Benefactors, Kings, Rulers : Studies on the Seleukid Empire between East and West*, Louvain, Paris et Bristol, 2017b.

Engen D.T., *Honor and Profit : Athenian Trade Policy and the Economy and Society of Greece, 415-307 B.C.E.*, Ann Arbor, 2010.

Erdkamp P., « The Corn Supply of the Roman Armies during the Third and Second Centuries B.C. », *Historia*, nº 44, 1995, p. 168-191.

Erdkamp P., « The Corn Supply of the Roman Armies during the Principate (27 BC – 235 AD) », Erdkamp P., *The Roman Army and the Economy*, Amsterdam, 2002, p. 47-69.

Erdös P. et Rényi A., « On Random Graph I », *Publicationes Mathematicae*, nº 6, 1959, p. 290-297.

Erickson K., « The early Seleukids, their gods and their coins », Exeter, thèse soutenue en 2009.

Erickson K., *The early Seleukids, their gods and their coins*, Londres, 2019.

Erickson K., « Where are the Wives ? : Royal Women in Seleukid Cult Documents », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, n° 30, 2019b, p. 135-156.

Ernst P., *Recherches sur les pratiques culturelles des Italiens à Délos aux IIe et Ier siècles a.C.*, Bordeaux, 2018.

Errington R.M., « 'Royal Style' and its Historical Significance », *JHS*, n° 94, 1974, p. 20-37.

Escolano-Poveda M., *The Egyptian Priests of the Graeco-Roman Period : An Analysis on the basis of the*

*Egyptian and Graeco-Roman Literary and Paraliterary Sources*, Wiesbaden, 2020.

Espagne M., *Les transferts culturels franco-allemands*, Paris, 1999.

Étienne R., « Inscriptions de Délos », *BCH*, n° 105, 1981, p. 171-182.

Étienne R., *Ténos II. Ténos et les Cyclades du milieu du IV^e siècle av. J.-C. au milieu du III^e siècle ap. J.-C.*, Paris, 1990.

Étienne R., « Le Prytanée de Délos », *REA*, n° 99, 1997, p. 305-324.

Étienne R., « La politique culturelle des Attalides », *Pallas*, n° 62, 2003, p. 357-377.

Étienne R., « Ténos — Délos : réflexions sur quelques problèmes d'histoire et d'archéologie », Palagia O. et Goette H.R., *Sailing to Classical Greece. Papers on Greek Art, Archaeology and Epigraphy Presented to Petros Themelis*, Oxford, 2011, p. 14-22.

Étienne R. et Knoepfler D., « Le territoire et la population », *BCH*, Supplément 3, 1976, p. 189-210.

Étienne R. et Chankowski-Sablé V., « Gary Reger, *Regionalism and Change in the Economy of Independent Delos*, 1994 », *Topoi*, n° 5, 1995, p. 555-560.

Étienne Rob., « L'*emporion* chez Strabon », Bresson A. et Rouillard P., *L'*Emporion, 1993, p. 23-34.

Étienne Rob., « *Diffusor olei ad annonam Vrbis* », Garrido-Hory M. et Gonzales A., *Histoire, espaces et marges de l'Antiquité*, II, Besançon, 2003, p. 245-254.

Euler L., « Solutio problematis ad geometriam situs pertinentis », *Mémoires de l'Académie des sciences de Berlin*, Berlin, 1735, p. 128-140.

Evangelidis V., « *Macella* and *Makelloi* in Roman Greece : the Archaeological and Textual Evidence », *Hesperia*, n° 88, 2019, p. 283-318.

Evans T., « Which Networks Model Should I Use ? Towards a Quantitative Comparison of Spatial Network Models in Archaeology », Brughmans T., Collar A., et Coward F., *The Connected Past : Challenges to Network Studies in Archaeology and History*, 2016, p. 149-173.

Evans T., « Robust Spatial Network Analysis », Leidwanger J. et Knappett C., *Maritime Networks in the Ancient Mediterranean World*, Cambridge, 2018, p. 21-38.

Evers K.G., « Rules and Regulations of Associations : The Eurasian comparandum », Gabrielsen V. et Paganini M.C.D., *Private Associations in the Ancient Greek World*, Cambridge, 2021, p. 214-236.

Fahd T., *Panthéon de l'Arabie centrale à la veille de l'Égire*, Paris, 1968.

Fahd T., « Gerrhéens et Ǧurhumites : les Ǧurhumites de la Mekke venaient-ils de Gherra ? », Roemer H.R. et Noth A., *Studien zur Geschichte und Kultur des Vorderen Orients*, Leyde, 1981, p. 67-78.

Falgas G., « Le Fondouk des Français à Tunis dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, à partir de la 'Correspondance des Beys de Tunis et des Consuls de France avec la Cour (1579-1830)' », *Outre-mers*, n° 97, 2010, p. 377-402.

Famerie É., « La condamnation d'Arthmios de Zéleia », *Serta Leodiensia secunda*, 1992, p. 191-199.

Fantasia U., « Finanze cittadine, libertà privata e sitos demosios: considerazioni su alcuni documenti epigraphici », M.G. Angeli Bertinelli et Piccirilli L., *Serta historica antiqua 2*, Rome, 1989, p. 47-84.

Farnell L.R., *Greek Hero Cults and Ideas of Immortality*, Oxford, 1921.

Farnoux A., « Délos et Rhénée », *BCH*, n° 115, 1991, p. 720-725.

Faucher T. « Ziad Sawaya, *Histoire de Bérytos et d'Héliopolis d'après leurs monnaies (I^er siècle av. J.-C.-III^e siècle apr. J.-C.)*, *BAH* 185 », *Syria*, n° 89, 2012, p. 442-444.

Fauchier L., « Les espaces marchands dans l'Athènes classique. Des lieux de mobilisation et d'acquisition de savoirs politiques », *Les lieux de savoir dans l'Athènes démocratique*, *DHA*, supplément 27, 2023, p. 167-190.

Farrugio H., *Exploitation et dynamique des populations de thon rouge* thunnus thynnus *(Linné, 1758) Atlanto méditerranéennes*, Montpellier, 1981.

Febvre L., *La Terre et l'évolution humaine*, Paris, 1923.

Fenet A., *Les dieux olympiens et la mer*, Rome, 2016.

Ferguson W.S., *Hellenistic Athens*, Londres, 1911.

Ferguson W.S., « The Attic Orgeones and the Cult of Heroes », *HTh*R, n° 37, 1944, p. 61-140.

Ferguson W.S., « Demetrios Poliorcetes and the Hellenic League », *Hesperia*, 1948, n° 17, p. 112-137.

Fernoux H.-L., *Notables et élites des cités de Bithynie aux époques hellénistique et romaine (III^e s. av.-III^e s. ap. J.-C.) Essai d'histoire sociale*, Lyon, 2004.

Ferrand A. et de Federico A., « L'analyse des réseaux sociaux en France : émergence (1977-1991) et diffusion des compétences (2005-2013) », *Socio-logos : revue de l'association française de sociologie* [en ligne], nº 8, 2013, consulté le 29 janvier 2022, URL : http://socio-logos.revues.org/2794.

Ferrary J.-L., « Délos vers 58 av. J.-C. », Dumont J.-C., Ferrary J.-L., Moreau P. et Nicolet C., Insula Sacra *: la loi Gabinia Calpurnia de Délos (58 av. J.-C.). Édition et commentaire sous la direction de Claude Nicolet*, Rome, 1980, p. 35-44.

Ferrary J.-L., *Philhellénisme et impérialisme : Aspects idéologiques de la conquête romaine du monde hellénistique de la seconde guerre de Macédoine à la guerre contre Mithridate*, Rome, 1988.

Ferrary J.-L., « Rome, Athènes et le philhellénisme dans l'Empire romain, d'Auguste aux Antonins », *Filellenismo e tradizionalismo a Roma nei primi due secoli dell'impero*, Rome, 1996, p. 183-210.

Ferrary J.-L., « De l'évergétisme hellénistique à l'évergétisme romain », *Actes du Xe Congrès International d'épigraphie grecque et latine*, Paris, 1997, p. 199-225.

Ferrary J.-L., « The Hellenistic World and Roman Political Patronage », Cartledge P., Garnsey P. et Gruen E., *Hellenistic Constructs : Essays in Culture, History and Historiography*, Berkeley, Los Angeles, Londres, 1997b, p. 105-119.

Ferrary J.-L., « Les gouverneurs des provinces romaines d'Asie Mineure (Asie et Cilicie), depuis l'organisation de la province d'Asie jusqu'à la première guerre de Mithridate (126-88 av. J.-C.) », *Chiron*, n° 30, 2000, p. 161-193.

Ferrary J.-L., « Le roi Archélaos de Cappadoce à Délos », *CRAI*, nº 145, 2001, p. 799-815.

Ferrary J.-L., *Rome et le monde grec. Choix d'écrits*, Paris, 2017.

Ferrary J.-L., Hasenohr C. et Le Dinahet M.-T., « Liste des Italiens de Délos », Müller C. et Hasenohr C., *Les Italiens dans le monde grec. IIe av. J.-C.-Ier ap. J.-C. Circulation, activités, intégration*, *BCH*, supplément 41, Athènes, 2002, p. 183-239.

Feyel C., « La structure d'un groupe socio-économique : les artisans dans les grands sanctuaires grecs du IV^e siècle », *Topoi*, n° 8, 1998, p. 561-579.

Feyel C., *Les artisans dans les sanctuaires grecs aux époques classique et hellénistique à travers la documentation financière en Grèce*, Athènes, 2006.

Feyel C., « Le monde du travail à travers les comptes de construction des grands sanctuaires grecs », Brun P., *Économies et sociétés en Grèce classique et hellénistique*, Toulouse, 2007, p. 77-92.

Feyel C., « Le dossier épigraphique de Skythopolis (Hefzibah) », Feyel C. et Graslin-Thomé L., *Antiochos III et l'Orient*, Nancy, 2017, p. 107-133.

Feyel C., « Une lettre royale séleucide découverte à Paphos », Feyel C. et Graslin-Thomé L., *Les derniers Séleucides et leur territoire*, Nancy, 2021, p. 153-181.

Feyel C. et Graslin-Thomé L., « Antiochos IV, un réformateur méconnu du royaume séleucide ? », Feyel C. et Graslin-Thomé L., *Le projet politique d'Antiochos IV*, Nancy, Paris, 2014, p. 11-47.

Feyel M., « Sur un contrat d'entreprise trouvé à Délos », *REA*, n° 43, 1941, p. 158-162.

Feyel M., *Polybe et l'histoire de la Béotie au III^e siècle av. n.e.*, Paris, 1942.

Figueira T.J., « Karl Polanyi and Ancient Greek Trade : the Port of Trade », *Ancient World*, n° 10, 1984, p. 15-30.

Filias D., « Volonteer Prosecutors in Decrees of Greek Private Associations : Some Observations on the Epigraphic Evidence », *ZPE*, nº 225, 2023, p. 103-117.

Finkielsztejn G., « Administration du Levant sous les Séleucides : remarques préliminaires », *La Syrie hellénistique*, *Topoi*, supplément 4, 2003, p. 465-484.

Finkielsztejn G., « L'économie et le roi au Levant Sud d'après les sources archéologiques et textuelles », *Topoi*, *Le Roi et l'économie : autonomies locales et structures royales dans l'économie de l'empire séleucide*, supplément 6, 2004, p. 241-265.

Finkielsztejn G., « Poids de plomb inscrits du Levant : une réforme d'Antiochos IV ? », *Productions et échanges dans la Syrie grecque et romaine*, *Topoi*, supplément 8, 2007, p. 35-60.

Finkielsztejn G., « Instruments inscrits, boutiques, agora et cités au Levant Sud hellénistique », Chankowski V., Karvonis P., *Tout vendre, tout acheter. Structures et équipements des marchés antiques*, Bordeaux, 2012, p. 303-317.

Finkielsztejn G., « The City Organization in the Seleucid Southern Levant : Some Archeological Evidence and Prospects », Oetjen R., *New Perspectives in Seleucid History, Archaeology and Numismatics*, Berlin et Boston, 2020, p. 296-311.

Finley M., *Studies in Land and Credit in Ancient Athens 500-200 B.C. : the* Horos-*Inscriptions*, New-Brunswick, 1952.

Finley M.I., *L'économie antique*, Paris, 1975, [première édition en 1973].

Fischer-Bovet C., « Ptolemaic Imperialism in Southern Anatolia : Caria, Lycia, Pamphylia and Cilicia », *REA*, nº 125, 2023, p. 3-28.

Fisher R.S., « A New Priest of Sarapis on Delos », *ZPE*, nº 58, 1985, p. 117-118.

Flambard J.-M., « Observations sur la nature des *magistri* italiens de Délos », Coarelli F., Musti D. et Solin H., *Delo e l'Italia*, *Opuscula Instituti Romani Finlandiae*, II, Rome, 1982, p. 67-77.

Flambard J.-M., « Les collèges et les élites locales à l'époque républicaine d'après l'exemple de Capoue », Cébeillac-Gervasoni M., *Les « bourgeoisies » municipales italiennes aux IIe et Ier siècles av. J.-C.*, Naples, 1983, p. 75-89.

Flambard J.-M., « Éléments pour une approche financière de la mort dans les classes populaires du Haut-Empire : analyse du budget de quelques collèges funéraires de Rome et d'Italie », Hinard F., *La mort, les morts et l'au-delà dans le monde romain*, Caen, 1987, p. 209-244.

Flamment E., *Les voyages officiels et les déplacements des personnages publics en Orient de la mort d'Alexandre le Grand au début de l'empire romain (323-30 av. J.-C.) : entre cérémonial politique et pratique culturelle*, thèse non publiée, dirigée par M.-F. Baslez, Paris, 2008.

Flower H.I., *The Dancing Lares and the Serpent in the Garden : Religion at the Roman Street Corner*, Princeton, 2017.

Fol A., Nikolov B. et Hoddinot R. F., *The New Thracian Treasure from Rogozen, Bulgaria*, Londres, 1986.

Foley B.P. et al., « The 2005 Chios Ancient Shipwreck Survey: New Methods for Underwater Arachaeology », *Hesperia*, n° 78, 2009, p. 269-305.

Follet S., *Athènes au IIe et IIIe siècle : études chronologiques et prosopographiques*, Paris, 1976.

Follet S., « Les deux archontes Pamménès du Ier siècle a.C. à Athènes », *REG*, nº 113, 2000, p. 188-192.

Follet S., « *Damnatio memoriae* et crise de 88/7 a.C. à Athènes », Reger G., Ryan F. et Winters T.F., *Studies in Greek epigraphy and history in honor of Stefen V. Tracy*, 2010, p. 161-170.

Fossey J.M., *Boiotia in Ancient Times : Some Studies of Its Topography, History, Cults and Myths*, Leyde et Boston, 2019.

Foucart P.-F., *Des Associations religieuses chez les Grecs : Thiases, Éranes, Orgéons, avec le texte des inscriptions relatives à ces associations*, Paris, 1873.

Foucart P.-F., « Le culte de Pluton dans la religion éleusienne », *BCH*, n° 7, 1883, p. 387-404.

Foucart P.-F., « Note sur les comptes d'Éleusis sous l'archontat de Képhisophon », *BCH*, n° 8, 1884, p. 194-216.

Foucault M., « Of Other Spaces, Heterotopias », *Architecture, Mouvement, Continuité*, nº 5, 1984, p. 46-49.

Fontana F., *I cilti di Aquileia repubblicana. Aspetti della politica religiosa in Gallia Cisalpina tra il III e il II sec. a. C.*, Rome, 1997.

Fornasier J. et Böttger B., *Das Bosporanische Reich : der Nordosten des schwarzen Meeres in der Antike*, Mayence, 2002.

Fougères G., « Fouilles de Délos (avril-août 1886) : dédicaces grecques et latines » *BCH*, n° 11, 1887, p. 252, n° 3, p. 244-275.

Fougères G., « Fouilles au gymnase de Délos », *BCH*, n° 15, 1891, p. 238-288.

Fournier J., « L'essor de la multi-citoyenneté dans l'Orient romain : problèmes juridiques et judiciaires », Heller A. et Pont A.-V., *Patrie d'origine et patries électives : les citoyennetés multiples dans le monde grec d'époque romaine*, Bordeaux, 2012, p. 79-109.

Forrest W.G., « A Lost Peisistratid Name », *JHS*, 101, 1981, p. 134.

Foxhall L., *Olive Cultivation in Ancient Greece : Seeking the Ancient Economy*, Oxford, 2007.

Fraisse P., « Analyse d'espaces urbains : les 'places' à Délos », *BCH*, n° 107, 1983, p. 301-313.

Fraisse P., « Morphologie urbaine », *BCH*, 2016, n° 139-140, p. 862-865.

Fraisse P., « Délos : études de morphologie urbaine I : objectifs et méthodes », *BCH*, n° 144, 2020, p. 357-371.

Fraisse P. et Kozelj T., « Une carrière de marbre au sud-est du Cynthe », *BCH*, n° 115, 1991, p. 283-296.

Fraisse P. et Moretti J.-C., « Le bâtiment de scène du théâtre de Délos », *RA*, n° 1, 1998, p. 151-163.

Fraisse P. et Fadin L., « Délos : études de morphologie urbaine II : la région au nord et à l'est du stade », *BCH* [en ligne], n° 144, 2020, consulté le 09 novembre 2021, URL : https://journals.openedition.org/bch/1118.

France J., « De Burmann à Finley : les douanes dans l'histoire économique de l'Empire romain », *Finances publiques, intérêts privés dans le monde romain : choix d'écrits*, Bordeaux, 2017, p. 19-39.

Francotte H., *L'industrie dans la Grèce ancienne*, Bruxelles, 1900.

Frangié-Joly D., « Economy and cultural transfers : evidence of Hellenization and early Romanization in Beirut », Fischer-Genz B., Gerber Y. et Hamel H., *Roman Pottery in the Near East : Local Production and Regional Trade*, 2014, p. 89-101.

Frangié-Joly D., *Le site de Bey-144 : fouilles et étude de la céramique (période hellénistique – début de l'ère romaine)*, Oxford, 2017.

Fraser P.M., *Ptolemaic Alexandria*, Oxford, 1972.

Freitag K., *Der Golf von Korinth : historisch-topographische Untersuchungen von der Archaik bis in das 1. Jh. v. Chr.*, Munich, 1999.

Friedman Z., « Sea-Trade as Reflected in Mosaics », *Skyllis*, n° 7, 2005-2006, p. 126-134.

Friedman Z., *Ship Iconography in Mosaics : An aid to undestanding ancient ships and their construction*, Oxford, 2011.

Frielinghaus H., « *Agones hippikoi* and votive offerings », Moretti J.-C. et Valavanis P., *Les hippodromes et les concours hippiques dans la Grèce antique*, *BCH*, supplément 62, 2019, p. 377-388.

Fröhlich P. et Hamon P., *Groupes et associations dans les cités grecques (III^e siècle av. J.-C.-II^e siècle apr. J.-C.)*, Genève, 2013.

Fröhlich P. et Hamon P., « Histoire sociale et phénomène associatif dans les cités grecques d'époque hellénistique et impériale », Fröhlich P. et Hamon P., *Groupes et associations dans les cités grecques (III^e siècle av. J.-C.-II^e siècle apr. J.-C.)*, 2013b, p. 1-27.

Gabrielsen V., « The Rhodian Associations Honouring Dionysodoros from Alexandria », *C&M*, n° 45, 1994, p. 137-160.

Gabrielsen V., *The Naval Aristocracy of Hellenistic Rhodes*, Cambridge, 1997.

Gabrielsen V., « Economic activity, maritime trade and piracy in the Hellenistic Aegean », *REA*, *Les Îles de l'Égée dans l'Antiquité*, Bordeaux, 1999, n° 103, 2001, p. 219-240.

Gabrielsen V., « The Rhodian Associations and Economic Activity », Archibald Z.H., Davies J., Gabrielsen V. et Oliver G.J., *Hellenistic Economies*, Londres et New York, 2001b, p. 215-244.

Gabrielsen V., « Trade and Tribute : Byzantion and the Black Sea Straits », Gabrielsen V. et Lund J., *The Black Sea in Antiquity : Regional and Interregional Economic Exchanges*, Aarhus, 2007, p. 287-324.

Gabrielsen V., « Brotherhoods of Faith and Provident Planning : The non-Public Associations of the Greek World », Malkin I., Constantakopoulou C. et Panagopoulou K., *Greek and Roman Networks in the Mediterranean*, Londres, 2009, p. 158-175.

Gabrielsen V., « Naval and Grain Networks and Associations in Fourth-century Athens », Taylor C. et Vlassopoulos K., *Communities and Networks in the Ancient Greek World*, Oxford, 2015, p. 177-212.

Gabrielsen V., « Associations, Modernization and the Return of the Private Network in Athens », Tiersch C., *Die Athenische Demokratie im 4. Jahrhundert : Zwischen Modernisierung und Tradition*, Stuttgart, 2016, p. 121-162.

Gabrielsen V., « A New Inscription Attesting to Associations from the Necropolis of Rhodes », *Tyche : Beiträge zur Alten Gescichte, Papyrologie und Epigraphik*, n° 32, 2017, p. 15-40.

Gabrielsen V. et Thomsen C.A., « Introduction : Private Groups, Public Functions ? », Gabrielsen V. et Thomsen C.A., *Private Associations and the Public Sphere : Proceedings of a Symposium held at the*

*Royal Danish Academy of Sciences and Letters, 9-11 September 2010*, Copenhague, 2015, p. 7-24.

Gabrielsen V. et Paganini M.C.D., *Private Associations in the Ancient Greek World*, Cambridge, 2021.

Gagarin M. et Perlman P., *The Laws of Ancient Crete c.650-400 BCE*, Oxford, 2016.

Gagné R., *Cosmography and the Idea of Hyperborea in Ancient Greece : a Philology of Worlds*, Cambridge, 2021.

Gailledrat É., Dietler M. et Plana-Mallart R., *The* Emporion *in the Ancient Western Mediterranean : Trade and Colonial Encounters from the Archaic to the Hellenistic Period*, Montpellier, 2018.

Gallaway T., « Life on the Edge: A look at Ports of Trade and Other Ecotones », *Journal of Economic Issues*, n° 39, 2005, p. 716.

Gallet de Santerre H., *Délos Primitive et Archaïque*, Paris, 1958.

Ganshof F.-L., « Gustave Glotz (1862-1935) », *RBPH*, n° 14, 1935, p. 1223-1224.

Garlan Y., *Les timbres céramiques sinopéens sur amphores et sur tuiles trouvés à Sinope : présentation et catalogue*, Istanbul, 2004.

Garlan Y., « Échanges d'amphores timbrées entre Sinope et la Méditerranée aux époques classique et hellénistique », Gabrielsen V. et Lund J., *The Black Sea in Antiquity : Regional and Interregional Economic Exchanges*, Aarhus, 2007, p. 143-148.

Garlan Y. et Doulgéri-Intzessiloglou A., « Vin et amphores de Péparéthos et d'Ikos », *BCH*, n° 114, 1990, p. 361-389.

Garnsey P., *Famine and Food-Supply in the Graeco-roman World : Responses to Risk and Crisis*, New York, 1988.

Gauthier P., *Symbola : les étrangers et la justice dans les cités grecques*, Nancy, 1972.

Gauthier P., « Épigraphie grecque et institutions grecques », École pratique des hautes études. Sciences historiques et philologiques. Annuaire 1975-1976, 1976, p. 337-343.

Gauthier P., « Les ventes publiques de bois et de charbon à Délos », *BCH*, n° 101, 1977, p. 203-208.

Gauthier P., « De Lysias à Aristote (Ath. *Pol.*, 51, 4) : le commerce du grain à Athènes et les fonctions des sitophylaques », *Revue historique de droit français et étranger*, 1981, n° 59, p. 5-28.

Gauthier P., « Les villes athéniennes et un décret pour un commerçant (*IG*, II², 903), *REG*, n° 95, 1982, p. 275-290.

Gauthier P., *Les cités grecques et leurs bienfaiteurs (VI^e^-I^er^ siècle av. J.-C.) : contribution à l'histoire des institutions*, *BCH*, supplément 12, Paris, 1985.

Gauthier P., « Sur le don de grain Numide à Délos : un pseudo-Rhodien dans les comptes des hiéropes », *Comptes et inventaires dans la cité grecque*, Genève, 1988, p. 61-80.

Gauthier P., « Notes sur le rôle du gymnase dans les cités hellénistiques », Wörrle M. et Zanker P., *Stadtbild und Bürgerbild im Hellenismus*, Munich, 1995, p. 1-12.

Gauthier P., « Bulletin épigraphique », *REG*, n° 112, 1999, p. 568-714, [651-652, pour la section sur le décret athénien pour le gymnasiarque Pausanias de Mélité].

Gauthier P., « Les institutions politiques de Delphes au II^e^ siècle a.C. », Jacquemin A., *Delphes : Cent ans après la Grande Fouille. Essai de bilan*, Athènes, 2000, p. 109-139.

Gauthier P., « Deux décrets hellénistiques de Colophon-sur-Mer », *REG*, n° 116, 2003, p. 470-493.

Gauthier P., « Le décret de Colophon l'Ancienne en l'honneur du Thessalien Asandros et la sympolitie entre les deux Colophon », *JS*, 2003b, p. 61-100.

Gauthier P., « Les décrets de Colophon-sur-Mer en l'honneur des Attalides Athènaios et Philétairos », *REG*, n° 119, 2006, p. 473-503.

Gauthier R.A. et Jolif J.Y., *Aristote,* L'Éthique à Nicomaque *: introduction, traduction et commentaire*, Louvain et Paris, 1970.

Gavriljuk N.A., « The Graeco-Scythian Slave-trade in the 6th and 5th Centuries BC », Guldager Bilde P. et al., *The Cauldron of Ariantas. Studies Presented to A.N.* Ščeglov *on the Occasion of his 70th Birthday*, 2003, p. 75-85.

Geagan D.J., « A Family of Marathon and Social Mobility in Athens of the First Century B.C. », *Phoenix*, n° 46, 1992, p. 29-44.

Gera D., « Olympiodoros, Heliodoros and the Temples of Koilē Syria and Phoinikē », *ZPE*, n° 169, 2009, p. 125-155.

Gerard-Rousseau M., *Les mentions religieuses dans les tablettes mycéniennes*, Rome, 1968.

Geremek H., « Deux lettres adressées à M.-I. Rostovtseff en 1933 », *DHA*, n° 18, 1992, p. 15-25.

Ghalia T., Villedieu F. et Virlouvet C., « Recherches sur l'entrepôt d'Hergla (Tunisie) », *Les Nouvelles de l'archéologie*, n° 124, 2011, p. 29-33.

Ghalia T. et Villedieu F., « Recherches en cours sur l'entrepôt d'Hergla (Tunisie) », Chankowski V., Lafon X. et Virlouvet C., *Entrepôts et circuits de distribution en Méditerranée antique*, Athènes, 2018, p. 209-229.

Ghiron-Bistagne P., *Recherches sur les acteurs dans la Grèce antique*, Paris, 1976.

Giannakopoulos N., « Admission Procedures and Financial Contributions in Private Associations Norms and Deviations », Gabrielsen V. et Paganini M.C.D., *Private Associations in the Ancient Greek World*, Cambridge, 2021, p. 39-62.

Gibbs M., « Trade Associations in Roman Egypt : their 'raison d'être' », *Ancient Society*, n° 41, 2011, p. 291-315.

Gibbs M., « The Trade Associations of Ptolemaic Egypt : Definition, Organization and their Relationship with the State », Gabrielsen V. et Thomsen C. A., *Private Associations and the Public Sphere*, Copenhague, 2015, p. 241-269.

Giovannini A., « Téos, Antiochos III et Attale Ier », *Museum Helveticum*, n° 40, 1983, p. 178-184.

Glazebrook A., « *Porneion* : Prostitution in Athenian Civic Space », Glazebrook A. et Henry M.M., *Greek Prostitutes in the Ancient Mediterranean, 800 BCE – 200 CE*, Madison et Londres, 2011, p. 34-59.

Glotz G., « Michael Chwostow, *Recherches sur l'histoire des relations commerciales à l'époque des monarchies hellénistiques et de l'empire romain*, I, *Histoire du commerce oriental dans l'Égypte gréco-romaine* (en russe) », *REG*, n° 22, 1909, p. 462-464.

Glotz G., « Le prix des denrées à Délos », *JS*, nº 11, 1913, p. 16-29.

Glotz G., « Les salaires à Délos (premier article) », *JS*, 11, 1913b, p. 206-215.

Glotz G., « Les salaires à Délos (deuxième article) », *JS*, 11, 1913c, p. 251-260.

Glotz G., « L'histoire de Délos d'après les prix d'une denrée », *REG*, n° 29, 1916, p. 281-325.

Glotz G., *Le travail dans la Grèce ancienne : Histoire économique de la Grèce depuis la période homérique jusqu'à la conquête romaine*, Paris, 1920.

Glotz G., « Le prix du papyrus dans l'Antiquité grecque », *Annales d'Histoire économique et sociale*, n°1, 1929, p. 3-13.

Glotz G., « Un livre d'histoire économique », *REG*, n° 45, 1932, p. 241-249.

Goffaux B., « À la recherche des édifices collégiaux hispaniques », Dondin-Payre M. et Tran N., Collegia *: le phénomène associatif dans l'Occident romain*, Bordeaux, 2012, p. 199-219.

Gorbounova X., « Arimaspoi », *LIMC*, VIII, 1, *Thespiadai-Zodiacus* et *Supplementum Abila-Tersites*, Zürich et Düsseldorf, 1997, p. 529-534.

Gorre G. et Honigman S., « La politique d'Antiochos IV à Jérusalem à la lumière des relations entre rois et temples aux époques perse et hellénistique (Babylonie, Judée et Égypte) », Feyel C. et Graslin-Thomé L., *Le projet politique d'Antiochos IV*, Paris, 2014, p. 301-338.

Gossage A. J., « The Family of Prosthenes at Paros », *Rheinisches Museum für Philologie*, 1951, p. 213-221.

Gouëssan A., « La τρυφή ptolémaïque royale », *DHA*, n° 39, 2013, p. 73-101.

Goukowski P., « Antiochos le Fou ou Antiochos le Bienheureux ? Quelques remarques sur des fragments de Polybe et de Diodore », Feyel C. et Graslin-Thomé L., *Le projet politique d'Antiochos IV*, Nancy, Paris, 2014, p. 51-74.

Guarducci M., « Una Nuova Dea a Naxos in Sicilia e gli Antichi Legami fra la Naxos Siceliota e l'Omonima Isola delle Cicladi », *MEFRA*, n° 97, 1985, p. 7-34.

Guiraud P., *La main-d'œuvre industrielle dans l'ancienne Grèce*, Paris, 1900.

Grabowski T., « Ptolemaic Foundations in Asia Minor and the Aegean as the Lagids'Political Tool », *Electrum*, n° 20, 2013, p. 57-76.

Grace V., « Timbres amphoriques trouvés à Délos », *BCH*, nº 76, 1952, p. 514-540.

Grace V., « Imports from Pamphylia » *Études Déliennes*, *BCH*, Supplément 1, 1973, p. 183-208.

Graf D.F., « The Silk Road between Syria and China », Wilson A. et Bowman A., *Trade,*

*Commerce and the State in the Roman World*, Oxford, 2018, p. 443-529.

Graham D. Shipley J., *The Early Hellenistic Peloponnese : Politics, Economies, and Networks 338-197 BC*, Cambridge, 2018.

Graindor M., « Chronique », *RBPH*, n° 4, 1925, p. 227-260, [227, concernant la section de M. Graindor].

Graindor P., « *La cité grecque* », *RBPhH*, n° 7, 1928, p. 1585.

Grainger J.D., *Hellenistic Phoenicia*, Oxford, 1991.

Grainger J.D., *A Seleukid Prosopography and Gazetteer*, Leyde, New York et Cologne, 1997.

Grainger J.D., *The league of the Aitolians*, Leyde, Boston, Cologne, 1999.

Grandjean Y. et Salviat F., « Règlements du Délion de Thasos », *BCH*, n° 130, 2006, p. 293-327.

Granovetter M.S., « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, n° 78, 1973, p. 1360-1380.

Granovetter M.S., « Economic Action and Social Structure : the Problem of Embeddedness », *American Journal of Sociology*, nº 91, 1985, p. 481-510.

Gras M., « Pour une Méditerranée des *emporia* », Bresson A. et Rouillard P., *L'*Emporion, 1993, p. 103-112.

Graslin L. et Maucourant J., « Le port de commerce : un concept en débat », *Topoi*, n° 12-13, 2005, p. 215-257.

Graslin-Thomé L. et Veïsse A.-E., « Les relations entre Séleucides et Lagides après la sixième guerre de Syrie : une histoire sans intérêt ? », Feyel C. et Graslin-Thomé L., *Les derniers Séleucides et leur territoire*, Nancy, 2021, p. 379-417.

Greene E.S., « Shipwrecks as Indices of Archaic Mediterranean Trade Networks », Leidwanger J. et Knapett C., *Maritime Networks in the Ancient Mediterranean World*, Cambridge, 2018, p. 132-162.

Grégoire V., « *Le travail dans la Grèce ancienne : Histoire économique de la Grèce depuis la période homérique jusqu'à la conquête romaine*, par Gustave Glotz », *REB*, n° 20, 1921, p. 121-122.

Grenier J.-C., *Anubis Alexandrin et Romain*, Leyde, 1977.

Griesbach J., « Zum Verhältnis von Öffentlichkeit und Privatsphäre anhand von ‚Ehrenstatuen' », Griesbach J., *Polis und Porträt : Standbilder als Medien des öffentlichen Repräsentation im hellenistischen Osten*, 2014, p. 99-117.

Grigoropoulos D., « The Piraeus from 86 BC to Late Antiquity : Continuity and Change in the Landscape, Function and Economy of the Port of Roman Athens », *The Annual of the British School at Athens*, n° 111, 2016, p. 239-268.

Grigoropoulos D. et Tsaravopoulos A., « Un quartier commercial au Pirée de l'époque hellénistique à l'Antiquité tardive : le mobilier de la fouille préventive du terrain du 'Palais de Justice' », Chankowski V. et Karvonis P., *Tout vendre, tout acheter. Structures et équipements des marchés antiques*, Paris, 2012, p. 277-298.

Grimal P., *Romans grecs et latins*, Paris, 1958.

Groom N., *Frankincense and Myrrhe*, Beyrouth, 1981.

Grossetti M., « Note sur la notion d'encastrement », *SociologieS* [en ligne], 2015, consulté le 11 septembre 2023, https://journals.openedition.org/sociologies/4997.

Grossetti M. et Bes M.-P., « Dynamiques des réseaux et des cercles : encastrement et découplages », Cohendet P., Kirman A. et Zimmermann J.-B., *La morphogénèse des réseaux*, *Revue d'économie industrielle*, nº 103, 2003, p. 43-58.

Grossetti M. et Barthe J.-F., « Dynamique des réseaux interpersonnels et des organisations dans les créations d'entreprises », *Revue française de sociologie*, nº 49, 2008, p. 585-612.

Gschnitzer F., « Proxenos », *RE,* supplément*, 13*, Munich, 1973.

Guarducci M., « Poeti vaganti e conferenzieri dell'età ellenistica », *Memorie dell' Accademia dei Lincei*, 1929, p. 629-665.

Guen B., *À chacun sa tragédie ? : Retour sur la tragédie grecque*, Rennes, 2007.

Guicharousse R., *Athènes en partage : les étrangers au sein de la cité (Ve-IIIe siècles avant notre ère)*, Paris, 2022.

Guillon É., « Portrait itinérant : le Baal de Tyr, d'un rocher à l'autre », Bonnet C., *Noms de dieux : portraits de divinités antiques*, 2021, p. 227.

Guiraud P., *La propriété foncière en Grèce jusqu'à la conquête romaine*, Paris, 1893.

Gunce K., Labatut V. et Cherifi H., « Relation entre transitivité et structure de communauté dans les réseaux complexes », *2ème Journée thématique : Fouille de Grands Graphes*, Grenoble, 2011 [en ligne], consulté le 05 février 2022, URL : https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01112256/document.

Guzzo P.G., « De Pithécusses à Pompéi. Histoires de fondations », *Quatre conférences au Collège de France (Paris, 2014)*, 2016 (traduction de J.-P. Brun), p. 37-60.

Gysembergh V., « Eudoxe de Cnide comme autorité scientifique : un dossier épigraphique négligé », Laboratoire ERAMA, *Les mises en scène de l'autorité dans l'Antiquité*, Nancy, Paris, 2015, p. 131-140.

Haake M., *Der Philosoph in der Stadt : untersuchungen zur öffentlichen Rede über Philosophen und Philosophie in den Hellenistichen Poleis*, Munich, 2007.

Habicht C., « Beiträge zur Prosopographie der hellenistischen Welt », *Studii Clasice*, n° 24, 1986, p. 91-97.

Habicht C., « The Eponymous Archons of Athens from 159/8 to 141/0 B.C. », *Hesperia*, n° 57, 1988, p. 237-247.

Habicht C., « Athens and the Attalids in the Second Century B.C. », *Hesperia*, nº 59, 1990, p. 561-577.

Habicht C., « Zu den Epimeleten von Delos 167-88 », *Hermes*, n° 119, 1991, p. 194-216.

Habicht C., « Zu den Münzmagistraten der Silberprägung des Neuen Stils », *Chiron*, n° 21, 1991b, p. 1-23.

Habicht C., *Athen in hellenistischer Zeit. Gesammelte Aufsätze*, Munich, 1994.

Habicht C., « Neue Inschriften aus Kos », *ZPE*, n° 112, 1996, p. 83-94.

Habicht C., *Athens from Alexander to Antony*, Cambridge, 1997.

Habicht C., *Athènes Hellénistique : histoire de la cité d'Alexandre le Grand à Marc Antoine*, Paris, 2000 et 2006.

Habicht C., « Die Ehren der Proxenoi : ein Vergleich », *MH*, 2002, n° 59, p. 13-30.

Hackens T., « La circulation monétaire dans la Béotie hellénistique : trésors de Thèbes 1935 et 1965 », *BCH*, n° 93, 1969, p. 701-729.

Hadley A., « Hieronymus of Cardia and Early Seleucid Mythology », *Historia*, n° 18, 1969, p. 142-152.

Hadley A., « Royal Propaganda of Seleucos I and Lysimachus », *JHS*, n° 91, 1974, p. 50-65.

Haeussler R. et King A., *Religious Individualisation : Archaeological, Iconographic and Epigraphic Case Studies from the Roman World*, Oxford et Philadelphie, 2023.

Haldimann M.-A., *Gaza à la croisée des civilisations : contexte archéologique et historique*, Genève, 2007.

Hamilton R., *Treasure Map : A Guide to the Delian Inventories*, Ann Arbor, 2000.

Hani J., « Sarapis dieu solaire », *REG*, n° 83, 1970, p. 52-55.

Hansen E.V., *The Attalids of Pergamon*, Ithaque et Londres, 1971.

Hansen M.H., « *Emporion* : A Study of the Use and Meaning of the Term in the Archaic and Classical Periods », Tsetskhladze G., *Greek Colonisation : An Account of Greek Colonies and Other Settlements Overseas*, volume 1, Leyde, 2006, p. 1-39.

Harland P.A., *Associations, Synagogues, and Congregations : Claiming a Place in Ancient Mediterranean Society*, 2e ed., Kitchener (Ontario), 2013.

Harris W.V., « Credit-Money in the Roman Economy », *Klio*, n° 101, 2019, p. 158-189.

Hartkopf W., *Die Berliner Akademie der Wissenschaften : Ihre Mitglieder und Preisträger 1700-1900*, Berlin, 1992.

Hasenohr C., « Les monuments des collèges italiens sur l'"agora des Compétaliastes' à Délos (IIe-Ier s. av. J.-C.) », Marc J.-Y. et Moretti J.-C., *Constructions publiques et programmes édilitaires en Grèce entre le IIe siècle av. J.-C. et le Ier siècle ap. J.-C.*, *BCH*, supplément 39, 2001, p. 329-347.

Hasenohr C., « Les collèges de *magistri* et la communauté italienne de Délos », Müller C. et Hasenohr C., *Les Italiens dans le monde grec, IIe siècle av. J.-C.-Ier siècle apr. J.-C.*, *BCH*, supplément 41, 2002, p. 67-78.

Hasenohr C., « L'Agora des Compétaliastes et ses abords à Délos : topographie et histoire d'un secteur occupé de l'époque archaïque aux temps byzantins », *REA*, n° 104, 2002b, p. 85-110.

Hasenohr C., « Les *Compitalia* à Délos », *BCH*, nº 127, 2003, p. 167-249.

Hasenohr C., « L'agora des Compétaliastes », *BCH*, n° 128, 2004, p. 882-907.

Hasenohr C., « Les Italiens à Délos : entre romanité et hellénisme », Luce J.-M., *Identités ethniques dans le monde grec antique*, Toulouse, 2007, p. 221-232.

Hasenohr C., « Italiens et Phéniciens à Délos : organisation et relations de deux groupes d'étrangers résidents (IIe-Ier siècles av. J.-C.), Compatangelo-Soussignan R. et Schwentzel C.-G., *Étrangers dans la cité romaine : 'Habiter une autre patrie' : des* incolae *de la République aux peuples fédérés du Bas-Empire*, Rennes, 2007b, p. 77-90.

Hasenohr C., « Mercure à Délos », Bouet A., *D'Orient et d'Occident : mélanges offerts à Pierre Aupert*, Bordeaux, 2008, p. 27-47.

Hasenohr C., « Le bilinguisme dans les inscriptions des *magistri* de Délos », Biville F., Decourt J.-C. et Rougemont G., *Bilinguisme gréco-latin et épigraphie*, Lyon, 2008b, p. 55-70.

Hasenohr C., « Athènes et le commerce délien : lieux d'échange et magistrats des marchés à Délos pendant la seconde domination athénienne (167-88 a.C.) », Konuk K., Stéphanèphoros *de l'économie antique à l'Asie Mineure. Hommages à Raymond Descat*, Bordeaux, 2012, p. 95-109.

Hasenohr C., « Ariarathès, épimélète de l'emporion et les magasins du front de mer à Délos », Chankowski V. et Karvonis P., *Tout vendre, tout acheter : structures et équipements des marchés antiques*, Bordeaux, 2012b, p. 245-260.

Hasenohr C., « Le bas quartier du théâtre à Délos à l'époque impériale », *Topoi*, n° 19, 2014, p. 291-308.

Hasenohr C., « L'*emporion* de Délos, creuset de mobilité sociale ? Le cas des esclaves et affranchis italiens (IIe-Ier s. av. J.-C.) », Rizakis A.D., Camia F. et Zoumbaki S., *Social Dynamics under Roman Rule : Mobility and Status Change in the Provinces of Achaia and Macedonia*, Athènes, 2017, p. 119-131.

Hasenohr C., « Les Italiennes de Délos : onomastique, prosopographie et histoire sociale (IIe-Ier S. av. J.-C.) », *REA*, nº 124, 2022, p. 93-123.

Hasenohr C., « The Italian Associations on Delos : Religion, Trade, Politics and Social Cohesion (2nd-1st c. BC) », Cazemier A. et Skaltsa S., *Associations and Religion in Contex: the Hellenisti and Roman Eastern Mediterranean*, *Kernos*, supplément 39, Liège, 2022b, p. 79-91.

Hasenohr C., « Le bas-quartier du théâtre à Délos : topographie et histoire d'un secteur occupé du VIIIe s. », *RA*, nº 75, 2023, p. 121-128.

Hasenohr C. et Sagnier B., « Délos, l'agora des Compétaliastes », *BCH*, n° 120, 1996, p. 901-911.

Hasenohr C. et Müller C., « Gentilices et circulation des Italiens : quelques réflexions méthodologiques », Müller C. et Hasenohr C., *Les Italiens dans le monde grec, IIe siècle av. J.-C.-Ier siècle ap. J.-C. : circulation, activités, intégration*, *BCH*, supplément 41, 2002, p. 11-20.

Hasenohr C. et Sagnier B., « Un pilier monumental à Délos », *BCH*, n° 133, 2009, p. 179-194.

Hatzfeld J., Roussel P., « Fouilles de Délos exécutées aux frais de M. le Duc de Loubat. Décrets, dédicaces et inscriptions funéraires (1905-1908) II », *BCH*, n° 34, 1910, p. 355-423.

Hatzfeld J., « Les Italiens résidant à Délos mentionnés dans les inscriptions de l'île », *BCH*, n° 36, 1912, p. 5-218.

Hatzfeld J., *Les trafiquants italiens dans l'Orient hellénique*, Paris, 1919.

Hatzfeld J. et Roussel P., « Fouilles de Délos, exécutées aux frais de M. le Duc de Loubat, inscriptions », *BCH*, n° 33, 1909, p. 472-522.

Hatzidakis P., « A small tavern on Delos », Stampolidis N.C., Tsangaris D. et Tassoulas Y., *Money : Tangible Symbols in Ancient Athens*, Athènes, 2017, p. 323-329.

Hatzopoulos C., *Personae collectivae nach attischen Recht*, thèse non publiée, Fribourg, 1973.

Hatzopoulos M.B., « Un nouveau document du règne d'Antigone Gonatas », *Poikilia Mélétèmata*, n° 10, 1990, p. 135-154.

Hatzopoulos M.B., « Σύντροφος : Un terme technique macédonien », *Τεκμήρια*, n° 13, 2015-2016, p. 57-70.

Hauben H., « Philoklès, king of the Sidonians and General of the Ptolemies », Lipinski E.,

*Phoenicia and the East Mediterranean in the First Millenium B.C. (Studia Phoenicia*, 5), Louvain, 1987, p. 413-427.

Hauben H., « les nauclères "phéniciens" de Memphis (63 av. J.-C.) », Hackens T. et Moucharte G., *numismatique et histoire économique phéniciennes et puniques*, Studia Phoenicia IX, Louvain-la-Neuve, 1987b, p. 321-331.

Hauben H., « A Phoenician King in the service of the Ptolemies : Philoklès of Sidon revisited », *AnsSoc.*, 2004, n° 34, p. 27-44.

Harris V. W., « Bois et déboisement dans la Méditerranée antique », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2011, n° 66, p. 105-140.

Haussmoullier B., *Études sur l'histoire de Milet et du Didyméion*, Paris, 1902.

Hauvette-Besnault A., « Fouilles de Délos », *BCH*, n° 6, 1882, p. 295-352.

Hayne L., « The condemnation of Sp. Postumius Albinus (Cos. 110) », *Acta Classica*, n° 24, 1981, p. 61-70.

Heckel W., *Who's who in the age of Alexander the Great : A prosopography of Alexander's empire*, Oxford, 2006.

Heckel W., « A Grandson of Antipatros at Delos », *ZPE*, n° 70, 1987, p. 161-162.

Heckel W., « Nicanor Son of Balacrus », *Greek, Roman and Byzantine studies*, n° 47, 2007, p. 401-412.

Heichelheim F., *Wirtschaftliche Schwankungen der Zeit von Alexander bis Augustus*, Bonn, 1930.

Heilporn P., « Présence romaine en Égypte ptolémaïque », Barrandon N. et Kirbihler F., *Administrer les provinces de la République romaine*, Rennes, 2010, p. 99-111.

Heinrichs J., « Antiochos III and Ptolemy, Son of Thraseas, on Private Villages in Syria Koile around 200 BC : The Hefzibah Dossier », *ZPE*, n° 206, 2018, p. 272-311.

Heldaas Seland É., « Networks and social cohesion in ancient Indian Ocean trade : Geography, ethnicity, religion », *JGH*, n° 8, 2013, p. 373-390.

Hellmann M.-C., *Recherches sur le vocabulaire de l'architecture grecque, d'après les inscriptions de Délos*, Athènes, 1992.

Herbin F., « Propagande et stratégies d'occupation de l'espace sacré durant la période de l'Indépendance à Délos », Bonnin G. et Le Quéré É., *Pouvoirs, îles et mer : Formes et modalités de l'hégémonie dans les Cyclades antiques (VII^e s. a.C.-III^e s.p.C.)*, Bordeaux, 2014, p. 161-181.

Herbin F., « Les monuments votifs honorifiques du sanctuaire d'Apollon à Délos : évolution topographique et typologique (314-69 av. J.-C. », Griesbach J., *Polis und Porträt : Standbilder als Medien der öffentlichen Repräsentation im hellenistischen Osten*, 2014b, p. 21-32.

Herbin F. et Queyrel F., « Les monuments attalides du Dromos à Délos (I) : la 'base des Galates' », *BCH*, n° 139-140, 2016, p. 267-319.

Herman G., *Ritualised Friendship and the Greek City*, Cambridge, 1987.

Hermary A., « Le colosse des Naxiens à Délos », *REA*, n° 95, 1993, p. 11-27.

Hermary A., « Une petite énigme délienne : les 'curieuses offrandes' des Hiéronautes de Tyr », *RA*, n° 58, 2014, p. 271-284.

Hermary A. et Hellmann M.-C., « Inscriptions d'Amathonte, III », *BCH*, n° 104, 1980, p. 259-275.

Hermary A., Jockey P. et Queyrel F., *Sculptures déliennes*, Paris, 1996.

Herzog R., *Heilige Gesetze von Kos*, Berlin, 1928.

Hill J., *Through the Jade Gate to Rome : A Study of the Silk Roads during the Later Han Dynasty, 1^st to 2^nd CE*, Charlestown, 2009.

Hillier B., *Space is the machine : a configurational theory of architecture*, Londres, 2007.

Hillier B., « Spatial analysis and cultural information : the need for theory as well as method in space syntax analysis », Paliou E., Liberwirth U. et Polla S., *Spatial analysis and social spaces : interdisciplinary approaches to the interpretation of prehistoric and historic built environments*, 2014, p. 19-48.

Hinsch M., « Age-specific Mobility in Ancient Greece », *Historia*, n° 71, 2022, p. 392-421.

Hochard P.-O., « Les rois séleucides du II^e s. *A.C.* et les Attalides », Feyel C. et Graslin-Thomé L., *Les derniers Séleucides et leur territoire*, Nancy, 2021, p. 343-378.

Hodzheva T. et Camenen M., « Économie et gestion des territoires de Cnide en Asie Mineure

», Academia, https://www.academia.edu/18026755/Economie_et_gestion_des_territoires_de_Cnide_en_Asie_Mineure.

Hofmann I., *Wege und Möglichkeiten eines indischen Einflusses auf die meroitische Kultur*, Bonn, 1975.

Holleaux M., « Inscriptions anciennement découvertes à Délos », *BCH*, n° 31, 1907, p. 335-377.

Holleaux M., « Rapport sur les travaux exécutés dans l'île de Délos par l'École française d'Athènes pendant l'année 1906 », *CRAI*, n° 51, 1907b, p. 335-371.

Holleaux M., « Antiochos Mégas (note sur une inscription de Délos) », *BCH*, n° 32, 1908, p. 266-270.

Holleaux M., « Rapport sur les travaux exécutés dans l'île de Délos par l'École française d'Athènes pendant l'année 1909. », *CRAI*, n° 4, 1910, p. 288-314.

Holleaux M., « L'entretien de Scipion l'Africain et d'Hannibal », *Hermes*, n° 48, 1913, p. 75-98.

Holleaux M., « Études d'histoire hellénistique (Suite) », *REA*, n° 18, 1916, p. 1-11.

Holleaux M., Stratégos Upatos *: Étude sur la traduction en grec du titre consulaire*, Paris, 1918.

Holleaux M., « Études d'histoire hellénistique : le décret des Ioniens en l'honneur d'Eumènes II », *REG*, n° 37, 1924, p. 305-330.

Holleaux M., « Ptolémée de Telmessos », *Études d'épigraphie et d'histoire grecques*, III, Paris, 1942, p. 365-404.

Holleaux M., *Études d'épigraphie et d'histoire grecques*, I-VI, Paris, 1938-1957.

Homolle T., « Dédicaces déliennes », *BCH*, n° 3, 1879, p. 360-381.

Homolle T., « De quelques signatures d'artistes : Eutychidès, Agasias d'Éphèse, Aristandros de Paros, Démostratos d'Athènes, Théon, Sarpédon de Délos », *BCH*, n° 5, 1881, p. 461-468.

Homolle T., « Comptes des Hiéropes du temple d'Apollon Délien », *BCH*, n° 6, 1882, p. 1-167.

Homolle T., « Les Romains à Délos », *BCH*, n° 8, 1884, p. 75-158.

Homolle T., *Les Archives de l'Intendance sacrée à Délos (315-166 av. J.-C.)*, Paris, 1887.

Homolle T., « Comptes et inventaires des temples déliens en l'année 279 (deuxième article) », *BCH*, n° 15, 1891, p. 113-168.

Homolle T., « Le roi Nabis », *BCH*, n° 20, 1896, p. 502-522.

Hoover O.D., « *Ceci n'est pas l'autonomie* : The coinage of Seleucid Phoenicia as royal and civic power discourse », *Le Roi et l'économie : autonomies locales et structures royales dans l'économie de l'empire séleucide*, *Topoi*, supplément 6, 2004, p. 485-508.

Hoover O.D., « A Revised Chronology for the Late Seleucids at Antioch (121/0-64 BC) », *Historia : Zeitschrift für Alte Geschichte*, n° 56, 2007, p. 280-301.

Hoover O.D., *Handbook of Coins of the Peloponnesos : Achaia, Phleiasia, Sikyonia, Elis, Triphylia, Messenia, Lakonia, Argolis, and Arkadia (Sixth to First Centuries BC)*, Lancaster, Londres, 2011.

Horden P. et Purcell N., *The Corrupting Sea : A Study of Mediterranean History*, Oxford, 2000.

Horden P. et Purcell N., *The Boundless Sea : Writing Mediterranean History*, Londres et New York, 2020.

Hošek A.-R., « De Berytus à Héliopolis : nouvelles identités et recompositions territoriales », Brélaz C., *L'héritage grec des colonies romaines d'Orient : interactions culturelles dans les provinces hellénophones de l'empire romain*, 2017, p. 311-330.

Houghton A., « Seleucid Coinage and Monetary Policy of the 2nd c. B.C. : Reflection on the Monetization of the Seleucid Economy », *Le Roi et l'économie : autonomies locales et structures royales dans l'économie de l'empire séleucide*, *Topoi*, supplément 6, 2004, p. 49-79.

Houghton A. et Lorber C., *Seleucid Coins : A Comprehensive Catalogue*, New York et Londres, 2002.

Humphreys S.C., *The Strangeness of Gods*, Oxford, 2004.

Humphreys S.C., *Kinship in Ancient Athens : An Anthropological Analysis*, I, Oxford, 2018.

Interdonato E., « Karian Influences in Early Hellenistic Kos : political, urban and religious aspects », Pedersen P., Poulsen B. et Lund J., *Karia and the Dodekanese : Cultural interrelations in the Southeast Aegean*, Oxford, 2021, p. 133-142.

Iossif P., « *Imago mundi* : expression et représentation de l'idéologie royale séleucide : la procession de Daphné », *Electrum*, n° 18, 2011, p. 125-158.

Iossif P., « Les 'cornes' des Séleucides : vers une divinisation 'discrète' », Duyrat F. et Suspène A., *Le Charaktèr du Prince*, *CEA*, n° 49, Orléans, 2012, p. 45-150.

Isaac B., « Cities of Judea/Palaestina : Before and After the CIIP », Ameling W., *Centre and Periphery : Working with the Inscriptions of Iudaea/Palaestina*, Bonn, 2022, p. 9-43.

Isayev É., *Migration, Mobility and Place in Ancient Italy*, Cambridge, 2017.

Ismard P., « La construction du fait associatif en droit athénien et les limites de la notion de personnalité juridique », *Dike : Rivista di storia del diritto greco ed ellenistico*, nº 10, 2007, p. 57-83.

Ismard P., *La cité des réseaux : Athènes et ses associations VI^e^-I^er^ siècle av. J.-C.*, Paris, 2010.

Ismard P., *La démocratie contre les experts : les esclaves publics en Grèce ancienne*, Paris, 2015.

Istasse N., « Experts 'barbares' dans le monde politique séleucide », Couvenhes J.-C. et Legras B., *Transferts culturels et politiques dans le monde hellénistique*, Paris, 2006, p. 53-80.

Jacob C., *L'empire des cartes : approches théorique de la cartographie à travers l'histoire*, Paris, 1992.

Jacquemin A., « Notes sur quelques offrandes du gymnase de Délos », *BCH*, n° 105, 1981, p. 155-169.

Jacquemin A., *Offrandes monumentales à Delphes*, Paris, 1999.

Jacquemin A., « De la méconnaissance à l'abus du sanctuaire : l'apprentissage de la Grèce par les chefs de guerre romains », *Constructions publiques et programmes édilitaires en Grèce entre le II^e^ siècle av. J.-C. et le I^er^ siècle ap. J.-C.*, *BCH*, supplément 39, 2001, p. 155-165.

Jaillard D., « Les fonctions du mythe dans l'organisation spatiale de la cité », *Kernos*, nº 20, 2007, p. 131-152.

Jakobsson J., « Antiochus Nicator, the Third King of Bactria ? », *The Numismatic Chronicle*, n° 170, 2010, p. 17-33.

Jardé A., « Fouilles de Délos exécutées aux frais de M. le Duc de Loubat (1904) », *BCH*, n° 29, 1905, p. 5-54.

Jardé A., « Fouilles dans le quartier marchand (1904) », *BCH*, n° 30, 1906, p. 632-664.

Jardé A., « Note sur une inscription de Délos », *BCH*, n° 47, 1923, p. 301-306.

Jardé A., *Les céréales dans l'Antiquité : la production*, Paris, 1925.

Jardé A. et Dürrbach F., « Fouilles de Délos, exécutées aux frais de M. le Duc de Loubat (1903) : inscriptions (suite) », *BCH*, n° 29, 1905, p. 169-257.

Jasmin M., « Les conditions d'émergence de la route de l'encens à la fin du II^e^ millénaire avant notre ère », *Syria*, 82, 2005, p. 49-62.

Jeannin A., *Les éléphants d'Afrique*, Paris, 1964.

Jim T.S.F., *Sharing with the Gods Aparchai and Dekatai in Ancient Greece*, Oxford, 2014.

Jockey P., « Les représentations d'artisans de la pierre dans le monde gréco-romain et leur éventuelle exploitation par l'historien », *Topoi*, n° 8, 1998, p. 625-652.

Jockey P., « D'une cité à l'autre : brèves réflexions sur la mobilité des artisans de la pierre dans l'Antiquité Classique », Moatti C., Kaiser W. et Pébarthe C., *Le monde de l'itinérance en Méditerranée de l'Antiquité à l'époque moderne : procédures de contrôle et d'identification*, Bordeaux, 2009, p. 139-159.

Jones C.P. et Habicht C., « A Hellenistic Inscription from Arsinoe in Cilicia », *Phoenix*, n° 43, 1989, p. 317-346.

Jones N.F., *The Associations of Classical Athens: the Response to Democraty*, New York, 1999.

Jouguet P., « Fouilles du port de Délos : inscriptions », *BCH*, n° 23, 1899, p. 56-85.

Joyeux-Prunel B., « Les transferts culturels : un discours de la méthode », *Hypothèses*, 2003, nº 6, p. 149-162.

Juillard É., *La « région ». Contribution à une géographie des espaces régionaux*, Paris, 1974.

Juping Y., « Alexander the Great and the Emergence of the Silk Road », *The Silk Road*, n° 6, 2009, p. 15-22.

Juping Y., « Hellenistic World and the Silk Road », *Anabasis : Studia Classica et Orientalia*, n° 4, 2013, p. 73-91.

Juping Y., « Some Clues of the Hellenistic World and the Roman East Hidden in China's *Early*

*Four Historical Books* », *TALANTA*, n° 46-47, 2014-2015, p. 121-143.

Kakavogianni O. et Anetakis M., « Les agoras commerciales des dèmes antiques de la Mésogée et de la région du Laurion », Chankowski V., Karvonis P., *Tout vendre, tout acheter. Structures et équipements des marchés antiques*, Bordeaux, 2012, p. 185-199.

Kansky K.J., *The structure of transportation networks*, Chicago, 1963.

Kant E., *Prolégomènes à toute métaphysique future qui pourra se presenter comme science* (1783), traduction L., Guillermit, Paris, 1993.

Kantzia C. et Sznycer M., *Archaiologikon Deltion*, 35, 1980, Athènes, 1986.

Kapetanopoulos E.A., « Leonides VII and his family », *BCH*, nº 92, 1968, p. 493-518.

Karageorghis V., « Chypre entre l'Égypte et l'Égée », *Entre Égypte et Grèce*, Paris, 1995, p. 108-118.

Karageorghis V. et Michaelides D., *The development of the Cypriot Economy. From the Prehistoric Period to the Present Day*, Nicosie, 1996, p. 139-152.

Karila-Cohen K., « La Pythaïde et la socialisation des élites athéniennes aux IIe et Ier siècles avant notre ère », Couvenhes J.-C. et Milanezi S., *Individus, groupes et politique à Athènes de Solon à Mithridate*, Tours, 2007, p. 365-383.

Karila-Cohen K., « Quand les familles s'affichent sur les pierres (à partir de l'exemple athénien) », *Pallas*, *Famille et société dans le monde grec, en Italie et à Rome du V^e^ au II^e^ siècle avant J.-C.*, 2017, p. 91-117.

Karila-Cohen K., Lemercier C., Rosé I. et Zalc C., « Nouvelles cuisines de l'histoire quantitative », *Annales : Histoire, Science Sociales*, nº 73, 2018, p. 773-783.

Karila-Cohen K., « Le graphe, la trace et les fragments : l'apport des méthodes quantitatives et des outils numériques à l'étude des élites civiques athéniennes », *Annales : Histoire, Sciences Sociales*, nº 73, 2018b, p. 785-815.

Karila-Cohen K., « La valeur du lien : relation extérieures et capital social des notables athéniens de la basse époque hellénistique », Dana M. et Savalli-Lestrade I., *La citée interconnectée dans le monde gréco-romain*, 2019, p. 287-306.

Karvonis P., « Le vocabulaire des installations commerciales en Grèce aux époques classique et hellénistique», Andreau J. et Chankowski V., *Vocabulaire et expression de l'économie dans l'Antiquité gréco-romaine*, Bordeaux 2007, p. 35-49.

Karvonis P., « Les installations commerciales de la ville de Délos à l'époque hellénistique », *BCH*, n° 132, 2008, p. 153-219.

Karvonis P., Oikèma *ou pièce polyvalente : recherches sur une installation commerciale de l'Antiquité grecque*, Oxford, 2018.

Karvonis P. et Malmary J.-J., « Étude architecturale de quatre pièces polyvalentes du quartier du théâtre à Délos », *BCH*, n° 133, 2009, p. 195-226.

Karvonis P. et Malmary J.-J., « Du quartier à l'agora : étude de cas dans le quartier du théâtre à Délos », Chankowski V. et Karvonis P., *Tout vendre, tout acheter. Structures et équipements des marchés antiques*, Paris, 2012, p. 263-275.

Karvonis P. et Malmary J.-J., « Les mezzanines déliennes : étude technique et contexte archéologique », *BCH*, n° 139-140, 2016, p. 321-344.

Karvonis P., Malmary J.-J. et Antoniadis V., « Les Magasins du front de mer », *BCH*, n° 139-140, 2016, p. 885-893.

Karvonis P. et Malmary J.-J., « Le stockage dans les installations commerciales », Chankowski V., Lafon X. et Virlouvet C., *Entrepôts et circuits de distribution en Méditerranée antique*, Athènes, 2018, p. 169-194.

Karvonis P. et Antoniadis V., « Délos : étude de matériel- 2017 », [notice archéologique], *Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger* [en ligne], publié le 23 décembre 2020, consulté le 6 octobre 2021, URL : https://journals.openedition.org/baefe/1922.

Karvonis P et Malmary J. J., « Étude architecturale de quatre pièces polyvalentes du quartier du théâtre à Délos », *BCH*, n° 133, 2009.

Kase E.W., Szemler G.J., Wilkie N., Wallace P.W., *The Great Isthmus Corridor Route : explorations of the Phokis-Doris Expedition*, Dubuque, 1991.

Katsaros A. et Jennings V., *The World of Ion of Chios*, Leyde et Boston, 2007.

Kay P., « Financial Institutions and Structures in the Last Century of the Roman Republic », Wilson A. et Bowman A., *Trade, Commerce, and the State in the Roman World*, Oxford, 2018, p. 133-174.

Kéi N., « Autour de la phiale *mesomphalos* : images et contextes », *RHR*, n° 4, 2014, p. 745-773.

Kent J. M., « The Temple Estates of Delos, Rheneia ans Mykonos », *Hesperia*, n° 17, 1948, p. 243-338.

Kenyon F.G., *Orationes et fragmenta*, Oxford, 1950.

Kirbihler F., « l'État romain, les *imperatores* et les derniers Séleucides : la dialectique entre un royaume-client et la construction d'un empire romain territorial (133/129-64) », Feyel C. et Graslin L., *Les derniers Séleucides et leur territoire*, Nancy, 2021, p. 443-474.

Klee T., *Zur Geschichte der Gymnischen Agone an Griechischen Festen*, Berlin, 1918.

Klenina E., « The Dorian Colony of Chersonesos in Taurica : Historical and Economic Aspects of the Development in the Hellenistic Period », Polyxeni A.-V. et Tsangari D., *Greek Colonisation : New Data, Current Approaches*, Athènes, 2015, p. 37-57.

Kloppenborg J.S., « Collegia and *Thiasoi*: Issues in Function, Taxonomy and Membership », Kloppenborg J.S. et Wilson S.G., *Voluntary Associations in the Graeco-Roman World*, New York, 1996, p. 16-30.

Kloppenborg J.S. et Wilson S.G., *Voluntary Associations in the Graeco-Roman World*, New York, 1996.

Knapett C., *An archaeology of interaction : network perspectives on material and society*, Oxford, 2011.

Knapett C., « Avant-propos », *Les Nouvelles de l'archéologie*, n° 135, *Analyse des réseaux sociaux en archéologie*, 2014, p. 5-8.

Knapett C., « Networks in Archeaology : Between Scientific Method and Humanistic Metaphor », Brughmans T., Collar A., et Coward F., *The Connected Past : Challenges to Network Studies in Archaeology and History*, 2016, p. 21-33.

Knapett C., Evans T. et Rivers R., « Modelling maritime interaction in the Aegean Bronze Age », *Antiquity*, n° 82, 2008, p. 1009-1024.

Knappett C. et Leidwanger J., « Maritime Networks, Connectivity, and Mobility in the Ancient Mediterranean », Leidwanger J. et Knappett C., *Maritime Networks in the Ancient Mediterranean World*, Cambridge, 2018, p. 1-21.

Knoepfler D., « Contributions à l'épigraphie de Chalcis », *BCH*, n° 101, 1977, p. 297-312.

Knoepfler D., *Décrets érétriens de proxénie et de citoyenneté*, Lausanne, 2000

Knoepfler D., *Cours et travaux du Collège de France. Annuaire 111ème année,* Collège de France, Paris, 2012, p. 435-459.

Knoepfler D., « L'ami princier de la plus démocratique des cités : Antiochos IV, Athènes et Délos à la lumière du nouveau receuil des décrets attiques (*IG* II³ 1, 5) », Feyel C. et Graslin-Thomé L., *Le projet politique d'Antiochos IV*, Paris, 2014, p. 75-116.

Knoepfler D., « L'éphébie athénienne comme préparation à la guerre du IVe au IIe siècle av. J.-C. », *La Grèce et la guerre*, *Cahiers de la Villa Kérylos*, nº 26, Paris, 2015, p. 59-104.

Knoepfler D., « Pour que demeurent la *philia* et la *symmachia* entre Athènes et les Eubéens (*IG* II² 149= *IG* II³ 1, 2, 398, une inscription attique à reconsidérer) », *La* symmachia *comme pratique du droit international dans le monde grec. D'Homère à l'époque hellénistique*, *DHA*, Supplément 16, 2016, p. 125-160.

Knoepfler D., « Épigraphie et histoire des cités grecques », *ACF*, [En ligne], 2014, n° 113, mis en ligne le 15 août 2014, consulté le 17 novembre 2018, URL : http://journals.openedition.org/annuaire-cdf/2495.

Knoepfler D., « Athènes, Lemnos et la création de la province romaine de Macédoine : une relecture critique du décret des Athéniens de Myrina *IG* II² 1224 », Kalaitzi M., Paschidis P., Antonetti C. et Guimier-Sorbets A.-M., Βορειοελλαδικά *Histoires du monde des* ethné : *Études en l'honneur de Miltiade B. Hatzopoulos*, Athènes, 2018b, p. 265-297.

Kokkorou-Alevras G., Efstathopoulos A., Chatziconstantinou A. et Poupaki E., « Ancient Quarries of Kythera », Jockey P., *Marbres et autres roches de la Méditerranée antique*, Paris, 2011, p. 177-188.

Kolbe W., *Göttingische gelehrte Anzeigen*, n° 178, 1916, p. 433-475.

Kolodny É., *Un village cycladien Chora d'Amorgos*, Aix-en-Provence, 1992.

Kontoleon N. M., « Zur Gründung von Naxos und Megara auf Sizilien », Brice W. C., *Europa. Studien zur Geschichte und Epigraphik der frühen Aegaeis. Festschrift für Ernst Grumach*, Berlin, 1967, p. 180-190.

Kontorini V.N., « Les concours des Grands Éréthimia à Rhodes », *BCH*, n° 99, 1975, p. 97-117.

Kosmetatou E., « A Joint Dedication of Demetrios Poliorketes and Stratonike in the Delian Artemision », Reger G., Ryan F. X. et Winters T. F., *Studies in Greek epigraphy and history in honor of Stefen V. Tracy*, 2010, p. 213-228.

Kosmin P.J., « Rethinking the Hellenistic Gulf : the new Greek inscription from Bahrain », *JHS*, n° 133, 2013, p. 61-79.

Kosmin P.J., *The Land of the Elephant Kings : Space, Territory, and Ideology in the Seleucid Empire*, Londres et Cambridge (Massachusetts), 2014.

Kosmin P.J., *Time and its Adversaries in the Seleucid Empire*, Cambridge (Massachusetts) et Londres, 2018.

Kossmann P., « Les relations entre les Lagides et les cités crétoises », Louvier P., Monbrun P. et Pierrot A., Afti inè i kriti *! Identités, altérités et figures crétoises*, Bordeaux, 2015, p. 201-218.

Kowalski J.-M., *Navigation et géographie dans l'Antiquité gréco-romaine : la terre vue de la mer*, Paris, 2012.

Kowalzig B., *Singing for the Gods : Performances of Myth and Ritual in Archaic and Classicla Greece*, Oxford, 2007.

Kowalzig B., « Cults, Cabotage, and Connectivity : Experimenting with Religious and Economic Networks in the Greco-Roman Mediterranean », Leidwanger J. et Knappett C., *Maritime Networks in the Ancient Mediterranean World*, Cambridge, 2018, p. 93-131.

Kozlicic M. et Bratanic M., « Ancient Sailing Routes in Adriatic », Cace S., Kurilic A. et Tassaux F., *Les routes de l'Adriatique antique : géographie et économie*, Bordeaux, Zadar, 2006, p. 107-124.

Kozlovskaya V., « The Harbour of Olbia », *Ancient Civilizations from Scythia to Siberia*, n° 14, 2008, p. 25-65.

Kozlowski J., « Sur des rites féminins populaires : significations des thesmophories en Grèce », Bobas C., Evangelidis C., Milioni T. et Müller A., *Croyances populaires : rites et représentations en Méditerranée orientale*, Athènes, Lille, 2004, p. 37-54.

Kreeb M., *Untersuchungen zur Figürlichen Ausstattung Delischer Privathäuser*, Chicago, 1988.

Kreuz P.-A., « Monuments for the King : Royal Presence in the Late Hellenistic World of Mithridates VI », Munk Højte J., *Mithridates VI and the Pontic Kingdom*, Aahrus, 2009, p. 131-144.

Kristiansen K., « Towards a new paradigm? The Third Science Revolution and its possible consequences in archaeology », *Current Swedish Archaeology*, n° 22, 2014, p. 11-40.

Kropp A.J.M., « Anatomy of a Phoenician Goddess : the Tyche of Berytus and her acolytes », *JRA*, n° 24, 2011, p. 389-407.

Labarre G., *Les cités de Lesbos aux époques hellénistiques et impériales*, I, Lyon, 1996.

Labarre G., « François Wiedmann F., *Les successeurs d'Alexandre en Asie centrale et leur héritage culturel* », *DHA*, n° 36, 2010, p. 211-222.

LaBuff J., *Polis Expansion and Elite Power in Hellenistic Karia*, Lanham, Boulder, New York et Londres, 2016.

Lacroix L., « À propos des offrandes à l'Apollon de Delphes et du témoignage de Pausanias : du réel à l'imaginaire », *BCH*, n° 116, 1992, p. 157-176.

Lacroix M., « Notes sur diverses inscriptions de Délos », *BCH*, n° 48, 1924, p. 399-410.

Lacroix M. et Glotz G., « Suite aux notes sur les comptes de Délos », *REG*, n° 27, 1914, p. 138-143.

Lafond Y., *La mémoire des cités dans le Péloponnèse d'époque romaine : II^e siècle avant J.-C.-III^e siècle après J.-C.*, Rennes, 2006.

Laidlaw W.A., *A History of Delos*, Oxford, 1933.

Lambert S.D., « Fish, Low Fares and *'IG'* II² 283 », *ZPE*, n° 140, 2002, p. 73-79.

Lambert S.D., « Athenian State Laws and Decrees, 352/1-322/1: III Decrees Honouring Foreigners A. Citizenship, Proxeny and Euergesy », *ZPE*, 2006, n° 158, p. 115-158.

Lamboley J.-L., « Le canal d'Otrante et les relations entre les deux rives de l'Adriatique », Cabanes P., *L'Illyrie et l'Épire dans l'Antiquité*, Clermont-Ferrand, 1987, p. 195-202.

Lampela A., *Rome and the Ptolemies of Egypt : the Development of their Political Relations 273-80 B.C.*, Helsinki, 1998.

Lanciers E., « Lochos : a Career in the Service of Ptolemy VIII », *Chronique d'Égypte*, n° 93, 2018, p. 376-394.

Lanciers E., « The Civil War between Ptolemy VIII and Cleopatra II (132-124) : Possible Causes and Key Events », Gorre G. et Wackenier S., *Quand la fortune du royaume ne dépend pas de la vertu du prince : un renforcement de la monarchie lagide de Ptolémée VI à Ptolémée X (169-88 av. J.-C.) ?*, Louvain, Paris et Bristol, 2020, p. 21-54.

Lanciers E., « The Evolution of the Court Titles of the Ptolemaic *Dioiketes* in the Second Century », *Ancient Society*, n° 50, 2020b, p. 99-128.

Langdon M.K., « The territorial basis of the attic demes », *Symbolae Osloenses*, n° 60, 1985, p. 5-15.

Langellotti M., « A World Full of Associations : Rules and Community Values in Early Roman Egypt », Gabrielsen V. et Paganini M.C.D., *Private Associations in the Ancient Greek World*, Cambridge, 2021, p. 179-195.

Laporte J.-P., « Massinissa et Ptolémée VIII Évergète II ou : « *De la gastronomie à la politique internationale* », Guédon S., *Entre Afrique et Égypte : relations et échanges entre les espaces au sud de la Méditerranée à l'époque romaine*, Bordeaux, Paris, 2012, p. 213-219.

Laronde A., « Les ports de la Cyrénaïque : Ptolémaïs et Apollonia », Mastino A., *L'Africa Romana*, *III*, Sassari, 1985, p. 167-177.

Laronde A., *Cyrène et la Libye hellénistique :* Libykai historiai. *De l'époque républicaine au principat d'Auguste*, Paris, 1987.

Laronde A., « Les *emporia* de la Cyrénaïque », Bresson A. et Rouillard P., *L'*emporion, 1993, p. 89-97.

Larsen J. A. O., « Roman Greece », Frank T., *An Economic Survey of Ancient Rome*, Vol. 4, 1938, p. 259-498.

Larson J., *Greek Nymphs : Myth, Cult, Lore*, Oxford, 2001.

Last R. et Harland P., *Group Survival in the Ancient Mediterranean : Rethinking Material Conditions in the Landscape of Jews and Christians*, Londres, 2020

Latour B., *Reassembling the Social : an Introduction to Actor-Network-Theory*, Oxford, 2005.

Latour B., *Enquête sur les modes d'existence : une anthropologie des Modernes*, Paris, 2012.

Launey M., « Études d'histoire hellénistique », *REA*, n° 47, 1945, p. 33-45.

Launey M., « Sur une inscription ptolémaïque de Méthana », *RA*, 31/32, *Mélanges d'archéologie et d'histoire offert à Charles Picard à l'occasion de son 65ème anniversaire*, II, 1948, p. 572-580.

Launey M., *Recherches sur les armées hellénistiques*, Paris, 1950.

Lavissière A., « Les ports francs en Méditerranée et l'exception marseillaise », *Le transit de la marchandise en Méditerranée. Port, industrie, territoire : quelles synergies ? Annales IMTM*, Marseille, 2014, p. 66-76.

Lavissière A., « The experience of islands with free ports and free trade zones », *The 21st Century Maritime Silk Road : Islands Economic Cooperation Forum. Annual Report on Global Islands 2018*, Charlottetown, île du Prince Edouard, Canada, 2019, p. 125-148.

Lavissière A., Fedi L. et Cheaitou A., « A modern concept of free port in the 21st century : a definition towards a supply chain added value », *Supply Chain Forum : An International Journal*, n° 15, 2014, p. 22-28.

Lavissière A. et Mandják T., « The Island that should be isolated from trade routes : the paradox of free ports », *30th Annual Industrial Marketing and Purchasing Conference*, Bordeaux, 2014, p. 1-16.

Lavissière A. et Rodrigue J.P., « Free ports : towards a network of trade gateways », *Journal of Shipping and Trade*, n° 2, 2017, article n° 7.

Lawall M.L., « The Archaeology of Markets and Trade », *The Cambridge Companion to Ancient Athens*, Cambridge, 2021, p. 244-256.

Lawall M.L. et Graham S., « Netlogo Simulations and the Use of Transport Amphoras in Antiquity », Leidwanger J. et Knapett C., *Maritime Networks in the Ancient Mediterranean World*, 2018, p. 163-183.

Lebedynsky I., *Les Scythes*, Paris, 2010.

Lebègue A., *Recherches sur Délos*, Paris, 1876.

Le Bohec S., « Les reines de Macédoine de la mort d'Alexandre à celle de Persée », *Cahiers du centre Gustave Glotz*, n° 4, 1993, p. 229-245.

Lecker M., « Wadd, the weaponed idol of Dūmat al-Jandal and the qussās », Sachet I. et Robin C., *Dieux et déesse d'Arabie : images et représentations*, Paris, 2012, p. 131-138.

Leclère F., Spencer J. et Villing A., « Égyptiens et Grecs à Naucratis et Daphnae. Projets en cours du British Museum », *RA*, 2014, p. 126-135.

Lecomte J., *Dictionnaire pittoresque de marine, Paris, 1835*.

Leder-Slotman D., « Market buildings in Asia Minor : old assumptions and new starting points », Vermeulen F. et Zuiderhoek A., *Space, Movement and the Economy in Roman Cities in Italy and Beyond*, New York et Londres, 2021, p. 68-86.

Le Dinahet M.-T., « Rhénée », *BCH*, nº 102, 1978, p. 853-877.

Le Dinahet M.-T., « Remarques sur l'architecture délienne », Étienne R., Le Dinahet M.-T. et Yon M., *Architecture et poésie dans le monde grec. Hommage à Georges Roux*, Lyon, 1989, p. 19-38.

Le Dinahet-Couilloud M.-T., « L'exploitation des domaines d'Apollon et le ravitaillement de Délos », *Collection de l'Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité*, 413, 1990, p. 115-140.

Le Dinahet-Couilloud M.-T., « Une famille de notables tyriens à Délos », *BCH*, n° 121, 1997, p. 617-666.

Le Dinahet M.-T., « Étrangers et commerçants à Délos : quelques enseignements des épitaphes », *REA*, nº 99, 1997b, p. 325-336.

Le Dinahet M.-T., « Les Italiens de Délos : compléments onomastiques et prosopographiques », *REA*, n° 103, 2001, p. 103-123.

Leese M., *Making Money in Ancient Athens*, Ann Arbor, 2021.

Lefebvre L., « La diffusion du culte de Sarapis en Grèce continentale et dans les îles de l'Égée au III^e^ siècle avant J.-C. », *RHPhR*, n° 88, 2008, p. 451-467.

Lefebvre F., « La chronologie du III^e^ siècle à Delphes, d'après les actes amphictioniques (280-200) », *BCH*, n° 119, 1995, p. 161-208.

Lefèvre F., « Contrôle d'identité aux frontières dans les cités grecques : le cas des entrepreneurs étrangers assimilés, Moatti Cl., *La mobilité des personnes en Méditerranée de l'Antiquité à l'époque moderne. Procédures de contrôle et documents d'identification. La mobilité négociée*, 2004, p. 99-125.

Lefèvre F., « Assemblées éphémères, assemblées spontanées, assemblées élargies : alternatives démocratiques en Grèce ancienne », *Ktèma*, nº 47, 2022, p. 261-300.

Le Goff J., *Faut-il vraiment découper l'histoire en tranches ?*, Paris, 2014.

Legon T., « La force des liens forts : culture et sociabilité en milieu lycéen », *Réseaux*, nº 165, 2011, p. 215-248.

Legras B., *Hommes et femmes d'Égypte (IV^e^ siècle av. n.e.-IV^e^ siècle de n.e.) : droit, histoire et anthropologie*, Paris, 2010.

Legras B., « Les Spartiates dans l'Égypte hellénistique », *Sparte hellénistique, IV^e^-III^e^ s. av. n.e.*, *DHA,* Supplément 11, Paris, 2014, p. 193-202.

Le Guen B., « L'activité dramatique dans les îles grecques à l'époque hellénistique », *REA*, *Les îles de l'Égée dans l'Antiquité*, 2001, n° 103, p. 261-298.

Le Guen, « 'Décadence' d'un genre ? : les auteurs de tragédie et leurs œuvres à la période hellénistique », *À chacun sa tragédie ? Retour sur la tragédie grecque*, Rennes, 2007.

Leidwanger J., « Maritime Networks and Economic Regionalism in the Roman Eastern Mediterranean », *Les Nouvelles de l'archéologie*, nº 135, *Analyse des réseaux sociaux en archéologie*, 2014, p. 32-38.

Leidwanger J., Knappett C., Arnaud P., Arthur P., Blake E., Broodbank C., Brughmans T., Evans T., Graham S., Greene E.S., Kowalzig B., Mills B., Rivers R., Tartaron T. F. et Van de Noot R., « A manifesto for the study of ancient Mediterranean maritime networks », *Antiquity*, [http://archive.antiquity.ac.uk/projgall/leidwanger342] , 2014.

Leidwanger J. et Knapett C., « Maritime Networks, Connectivity, and Mobility in the Ancient Mediterranean », Leidwanger J. et Knapett C., *Maritime Networks in the Ancient Mediterranean World*, 2018, p. 1-21.

Leidwanger J. et Knapett C., *Maritime Networks in the Ancient Mediterranean World*, Cambridge, 2018b.

Leiwo M., « Philostratus of Ascalon, his bank, his connections and Naples in c. 130-90 B.C. », *Athenaeum*, nº 67, 1989, p. 575-584.

Leiwo M., « Religion, or other Reasons ? Private Associations in Athens », Frösén J., *Early Hellenistic Athens : Symptoms of a Change*, Helsinki, 1997, p. 103-117.

Lemercier C., « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2005, nº 52, p. 88-112.

Lemercier C. et Zalc C., *Méthodes quantitative pour l'historien*, Paris, 2008.

Lemieux V. et Ouimet M., *L'analyse structurale des réseaux sociaux*, Québec, 2004.

Lentano M., « La tache d'Auguste. Signes de la parenté et parenté par les signes dans la culture gréco-romaine », *Images Re-vues* [en ligne], n° 9, 2011, mis en ligne le 23 novembre 2011, consulté le 17 mai 2020, http://journals.openedition.org/imagesrevues/1701.

Lentini M. C. et Blackman D.J., « I Neoria di Naxos in Sicilia », *Archeologia Classica*, n° 59, 2008, p. 1-38.

Lentini M.C. et Blackman D.J., « Ultime Ricerche nell'arsenale di Naxos di Sicilia », Lentini M.C. et Blackman D.J., *Ricoveri per navi militari nei porti del mediterraneo antico e medievale*, Bari, 2010, p. 37-54.

Lentini M.C., Blackmann D.J. et Pakkanen J., « The Port in the Urban System of Sicilian Naxos (5th century BC) », Höghammer K., Alroth B. et Lindhagen A., *Ancient Ports : the Geography of Connections*, Uppsala, 2016, p. 253-267.

Le Quéré É., *Les Cyclades sous l'Empire romain : histoire d'une renaissance*, Rennes, 2015.

Le Quéré É., « Was Delos Really *Adelos*? A Reappraisal of the Delian Solitude in Roman Imperial Times », Napoli V.D., Camia F., Evangelidis V., Grigoropoulos D., Rogers D. et Vlizos S., *What's New in Roman Greece? Recent Work on the Greek Mainland and the Islands in the Roman Period*, Athènes, 2018, p. 111-121.

Le Quéré É., « Un paysage sacré en mutation, du Ier siècle av. J.-C. à la fin de l'époque impériale », Étienne R., *Le sanctuaire d'Apollon à Délos : architecture, topographie, histoire*, *EAD*, n° 44, 2018b, p. 249-288.

Le Quéré É., Monteix N. et Zanella S. « Espaces de production et histoire des techniques à Délos : fouleries, teintureries, meuneries et boulangeries », *Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger* [en ligne], 2020, consulté le 7 décembre 2021, URL : http://journals.openedition.org/baefe/1313.

L'Heureux D., « Le financement de l'approvisionnement en Blé dans les cités grecques », thèse de maîtrise non publiée, dirigée par L. Migeotte, Université Laval, 1985.

Leriche P., « Rostovtseff, Doura-Europos et les *Caravan Cities* », Andreau J. et Berelowitch W., *Michel Ivanovitch Rostovtzeff*, Bari, 2008, p. 191-204.

Le Rider G., *Monnaies crétoises du Ve au Ier siècle av. J.-C.*, Paris, 1966.

Le Rider G., « Les ressources financières de Séleucos IV (187-175) et le paiement de l'indemnité aux Romains », Price M., Burnett A. et Bland R., *Essays in Honor of R. Carson and K. Jenkins*, Londres, 1993, p. 49-67.

Le Rider G., « La politique monétaire des Séleucides en Coelé Syrie et en Phénicie après 200 : réflexions sur les monnaies d'argent lagides et sur les monnaies d'argent séleucides à l'aigle », *BCH*, n° 119, 1995, p. 391-404.

Le Rider G., « Cléomène de Naucratis », *BCH*, n° 121, 1997, p. 71-93.

Lerouge-Cohen C., « Les amis des Arsacides : pistes de réflexion », *Ktèma*, nº 39, 2014, p. 143-162.

Lerouge-Cohen C., *Souvenirs du passé perse à l'époque hellénistique : Arménie, Cappadoce, Commagène, Perside, Pont, royaume arsacide*, Bruxelles, 2022.

Le Roux P., « L'huile de Bétique et le Prince sur un itinéraire annonaire », *REA*, n° 88, 1986, p. 247-271.

Le Roux P., « La romanisation en question », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n° 59, 2004, p. 287-311.

Le Roy C., « Encore l'agora des Italiens à Délos », Mactoux M.-M. et Gény É., *Mélanges Pierre Lévêque 7 : Anthropologie et société*, 1993, p. 83-208.

Leslie Shear T., *Kallias of Sphettos and the Revolt of Athens in 286 B.C.*, Princeton, 1978.

Le Tallec Y., « Les carrières de roches marbrières de la péninsule du Magne. Géographie et Histoire », *Sparte hellénistique, IVe-IIIe s. av. n.e.*, *DHA,* Supplément 11, 2014, Paris, p. 149-170.

Letesson Q., *Du phénotype au génotype : analyse de la syntaxe spatiale en architecture minoenne (MMIIIB - MRIB)*, Louvain-la-Neuve, 2009.

Levick B.M., « 84. Cluvius Rufus », Cornell T.J., *The Fragments of the Roman Historians*, I, Oxford, 2013, p. 549-561.

Levin Y., « The Formation of Idumean Identity », *Aram*, n° 27, 2015, p. 187-202.

Lévy E., « Trésor hellénistique trouvé à Délos : les bijoux », *BCH*, n° 89, 1965, p. 535-566.

Lévy E., *Sparte. Histoire politique et sociale jusqu'à la conquête romaine*, Paris, 2003.

Lewis D.M., « The Chronology of Athenian New Style Coinage », *NC*, n° 2, 1962, p. 275-300.

Linders T., « The purpose of inventories : A close reading of the Delian inventories of the Independence », Knoepfler D., *Comptes et inventaires dans la cité grecque. Actes du colloque international d'épigraphie tenu à Neuchâtel du 23 au 26 septembre 1986 en l'honneur de Jacques Tréheux*, Neuchâtel, 1988, p. 37-47.

Linders T., « The Delian Temple Accounts. Some Observations », *OAth*, n° 19, 1992, p. 69-73.

Lipiński E., *Dictionnaire de la civilisation phénicienne et punique*, Turnhout, 1992.

Lipiński E., *Studia Phoenicia XIV : Dieux et déesses de l'univers phénicien et punique*, Louvain, Paris, 1995.

Lissarrague F., « Delphes et la céramique », Jacquemin A., *Delphes cent ans après la Grande Fouille : essai de bilan*, *BCH*, supplément 36, 2000, p. 53-67.

Lomas K., « The weakest link : Elite social networks in Republican Italy », Roselaar S.T., *Processes of integration and identity formation in Roman Republic*, Leyde et Boston, 2012, p. 197-213.

Lo Monaco A., « Wreath, shields, and old statues : Roman magistrates in sanctuaries of Greece », Melfi M. et Bobou O., *Hellenistic Sanctuaries : Between Greece and Rome*, Oxford, 2016, p. 206-227.

Long P., « Building Contracts and Guarantors in Classical and Hellenistic Greece », Harter-Uibopuu K., *Studien zu Bau und Recht in der Antike*, Stuttgart, 2022, p. 49-66.

Loukopoulou L., « Sur le statut et l'importance de l'*emporion* de Pistiros », *BCH*, n° 123, 1999, p. 359-371.

Lorber C. et Iossif P., « The cult of Helios in the Seleucid East », *Topoi*, n° 16, 2009, p. 19-42.

Lorenzon L., « Le rôle des individus dans la construction de la figure religieuse des souverains séleucides : le cas de la dédicace de Bostan esh-Sheikh », *ZPE*, n° 216, 2020, p. 107-119.

Loy M., *Connecting Communities in Archaic Greece : Exploring Economic and Political Networks through Data Modelling*, Cambridge, 2023.

Lungu V., « Smyrne et la Mer Noire. Note archéologique », Taslialan M. et Drew-Bear T., « Fouilles de l'agora de Smyrne : rapport sur la campagne de 2005 », *Anatolia Antiqua*, n° 14, 2006, p. 309-361.

Luraghi N., « Kallias of Sphettos Between Two Worlds », Dana M. et Savalli-Lestrade, *La cité interconnectée dans le monde gréco-romain*, Bordeaux, 2019, p. 273-285.

Luschey H., *Die Phiale*, Bleicherode am Harz, 1939.

Lytle E., « Early Greek and Latin Sources on the Indian Ocean and Eastern Africa », *Early Exchange between Africa and the Wider Indian Ocean World*, 2016, p. 113-134.

Ma J., « Peer Polity Interaction in the Hellenistic Age », *Past and Present*, nº 180, 2003, p. 9-39.

Ma J., « A Horse from Tenos: Epigraphical Notes on the Ionian-Hellespontine Association of Dionysiac Artists », Wilson P., *The Greek Theatre and Festivals: Documentary Studies*, Oxford, 2007, p. 215-245.

Ma J., *Statues and Cities : Honorific Portraits and Civic Identity in the Hellenistic World*, Oxford, 2013.

Macdonald M.C.A., « Arabs, Arabias and Arabic before Late Antiquity », *Topoi*, n° 16, 2009, p. 277-332.

Mack W., « The Eresian Catalogue of Proxenoi (IG XII suppl. 127) », *ZPE*, 180, 2012, p. 217-229.

Mack W., *Proxeny and Polis : Institutional Networks in the Ancient Greek World*, Oxford, 2015.

Mack W., « 'Where are the *proxenoi* ?' Social Network Analysis, Connectivity and the Greek *Poleis* », *Past & Present*, nº 257, 2022, p. 11-54.

Mackil E., *Creating a Common Polity : Religion, Economy, and Politics in the Making of the Greek Koinon*, Berkeley, Los Angeles, Londres, 2013.

Mackil E., « The economies of federation in the ancient Greek world », Beck H. et Funke P., *Federalism in Greek Antiquity*, Cambridge, 2015, p. 487-502.

Macris C., « Parm(én)iskos », Goulet R., *Dictionnaire des philosophes antiques*, Paris, 2012, p. 161-164.

Macurdy G.H., « A Note on the Jewellery of Demetrios the Besieger », *AJA*, n° 36, 1932, p. 27-28.

Maddoli G., « La παλαιὰ συμμαχία fra Atene e Leontini nel quadro della politica occidentale ateniese », *Klio*, n° 92, 2010, p. 34-41.

Maggiulli G., « Ugento », *Bibliografia topografica della colonizzazione greca in Italica e nelle isole tirreniche*, Pise, Rome et Naples, 2012, p. 385-397.

Maillot S., « Une association de sculpteurs à Rhodes au IIe siècle av. J.-C. : un cercle d'intégration à la société rhodienne », *Chemin faisant : mythes, cultes et société en Grèce ancienne, Mélanges en l'honneur de Pierre Brulé*, Rennes, 2009, p. 39-57.

Maillot S., « La formalisation des réseaux de mobilité méditerranéens : remarques sur les associations à l'époque hellénistique », Capdetrey L. et Zurbach J., *Mobilités grecques : mouvements, réseaux, contacts en Méditerranée, de l'époque archaïque à l'époque hellénistique*, Bordeaux, 2012, p. 235-260.

Maillot S., « Les associations à Cos », Fröhlich P. et Hamon P., *Groupes et associations dans les cités grecques (IIIe siècle av. J.-C.-IIe siècle apr. J.-C.)*, Genève, 2013, p. 199-226.

Maillot S., « Foreigners' Associations and the Rhodian State », *Private Associations and the Public Sphere*, Copenhague, 2015, p. 136-182.

Maillot S., « Le rampart de Triarius », *BCH*, nº 139-140.2, 2016, p. 894-991.

Maillot S., « Familles et associations dans le monde égéen, Ve-IIe siècle av. J.-C. », *HʃG* [en ligne], n° 442, mis en ligne le 14 mai 2018, consulté le 29 septembre 2021, URL : https://www.academia.edu/36860950/Familles_et_associations_dans_le_monde_e_ge_en_Ve_-_IIe_sie_cle_av._J.-C._Journ%C3%A9e_d%C3%A9tude_Aix_en_Provence_18.01.18_Historiens_et_G%C3%A9ographes_442.

Maillot S. et Fincker M., « La muraille de Triarius », *BCH*, n° 136-137, 2012-2013, p. 631-637.

Mairs R., « The Hellenistic far East : From the *oikoumene* to the Community », Stavrianopoulou E., *Shifting Social Imaginaries in the Hellenistic Period : Narrations, Practices, and Images*, Leyde et Boston, 2013, p. 365-385.

Maiuri A., « Scrizioni anforarie di Cos », Maiuri A., *Nuova sylloge epigrafica di Rodie e Cos*, Florence, 1925, p. 245-249.

Majeed S., Uzair M., Qamar U. et Farooq A., « Social Network Analysis Visualization Tools : A Comparative Review », *IEEE 23rd International Multitopic Conference (INMIC)*, 2020, p. 1-6.

(de) Majo S. et Staffa A., « Anfore da allume ad Histonium : nuovi elementi di ricerca sull'economica della città », Alfaro C., Brun J.-P., Borgard P. et Pierobon Benoit R., *Tissus et Teintures dans la cité antique*, Valence, 2011, p. 257-259.

Makarov I. A., « Towards an Interpretation of the Civic Oath of the Chersonesites (IOSPE I² 401) », *Ancient Civilizations from Scythia to Siberia*, n° 20, 2014, p. 1-38.

Malaise M., *Les conditions de pénétration et de diffusion des cultes égyptiens en Italie*, Leyde, 1972.

Malkin I., « Apollo Archegetes and Sicily », *AnnPisa* 16, 1986, p. 959-972.

Malkin I., « Networks and the Emergence of Greek Identity », *MedHistR* 18, 2003, p. 56-74.

Malkin I., « Ethnicité et colonisation : le réseau d'identité grecque en Sicile », *Pallas*, n° 73, 2007, p. 181-190.

Malkin I., *A Small Greek World : Networks in the ancient Mediterranean*, Oxford et New York, 2011 (l'ouvrage est publié dans une édition française depuis 2018).

Malkin I., Constantakopoulou C. et Panagopoulou K., *Greek and Roman Networks in the Mediterranean*, Londres et New York, 2009.

Malmary J.-J., « Réflexions sur l'accostage des bateaux et sur le débarquement des biens et des personnes dans les ports antiques », *MédiHAL : l'archive ouverte de la photographie et d'images scientifiques* [en ligne], 2019, consulté le 04 novembre 2021, URL : https://www.canal-u.tv/video/labexmed/reflexions_sur_l_accostage_des_bateaux_et_sur_le_debarquement_des_biens_et_des_personnes_dans_les_ports_antiques.52455.

Malmary J.-J. et Karvonis P., « Trois îlots commerciaux le long du rivage occidental de Délos : le Magasin des Colonnes, le magasinδ et le groupeε », Fellmeth U., Krüger J., Ohr K. et Rasch J.J., *Wirtchaftsbauten in der Antiken Stadt*, 2016, p. 167-179.

Mancinetti Santamaria G., « Filostrato di Ascalona, Banchiere in Delo », *Opuscula Instituti Romani Finlandiae*, n° 2, 1982, p. 79-89.

Manning J.G., « The Ptolemaic economy, institutions, economic integration, and the limits of centralized political power », *Approches de l'économie hellénistique*, Paris, 2006, p. 257-274.

Marangou A., *Le vin et les amphores de Crète de l'époque classique à l'époque impériale*, Paris, 1995.

Marcadé J., « La pseudo-signature de Nikandros d'Andros, à Délos », *BCH*, n° 73, 1949, p. 152-157.

Marcadé J., « Chronique des fouilles et découvertes archéologiques en Grèce en 1951 », *BCH*, n° 76, 1952, p. 201-288.

Marcadé J., « À propos des statuettes hellénistiques en aragonite du Musée de Délos », *BCH*, n° 76, 1952b, p. 96-135.

Marcadé J., « Les trouvailles de la maison dite de l'Hermès, à Délos », *BCH*, n° 77, 1953, p. 497-615.

Marcadé J., *Recueil des signatures de sculpteurs grecs*, II, Paris, 1957.

Marcadé J., *Au musée de Délos : étude sur la sculpture hellénistique en ronde bosse découverte dans l'île*, Paris, 1969.

Marcadé J., « L'image sculptée d'Harpocrate à Délos », *Bulletins de la classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique*, n° 71, 1989, p. 242-276.

Marcadé J., « Sur la sculpture hellénistique délienne », *Akten des XIII internationalen Kongresses für klassische Archäologie*, Mayence, 1990, p. 145-150.

Marcadé J., *Sculptures déliennes*, Athènes, Paris, 1996.

Marcellesi M.-C., « Sur l'inventaire d'Amos en Carie : le poids des offrandes en métal dans les inventaires des sanctuaires grecs », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, n° 9, 1998, p. 37-48.

Marcellesi M.-C., « Milet et les Séleucides, aspects économiques de l'évergétisme royal », *Le Roi et l'économie : Autonomie locales et structures royales dans l'économie de l'empire séleucide*, *Topoi*, Supplément 6, 2004, p. 165-188.

Marcellesi M.-C., « Monnaie, politique et économie à Cos de l'époque archaïque à l'époque d'Auguste : Compte rendu de / review article of : Vasiliki Stefanaki, *Κως* I, Athènes, 2012 (Νομίσματα — Νομισματική Αιγαίου, Angéliki Giannikouri éd.», *Rev.Num.*, n° 171, 2014, p. 747-758.

Marcellesi M.-C., « Les derniers Séleucides et leur territoire : l'apport des sources numismatiques », Feyel C. et Graslin-Thomé L., *Les derniers Séleucides et leur territoire*, Nancy, 2021, p. 81-109.

Marchesini M., « Il *Koinon* dei Nesioti », thèse de doctorat, université de Trente, Université d'Heidelberg, non publié, 2017.

Marciak M., « Hellenistic-Roman Idumea in the Light of Greek and Latin Non-Jewish Authors », *Klio*, n° 100, 2018, p. 877-910.

Marek C., *Die Proxenie*, Francfort-sur-le-Main, Berne et New York, 1984.

Marek C., *In the Land of a Thousand Gods : A History of Asia Minor in the Ancient World*, Princeton, 2016.

Markou E., « Production et politique monétaires à Chypre à l'époque hellénistique et sous l'empire », *CCEC*, n° 39, 2009, p. 11-24.

Martano A., *Praxiphanes of Mytilene and Chamaeleon of Heraclea : Text, Translation, and Discussion*, Londres et Ney York, 2012.

Martelli E., « Les travailleurs du port », *D'un port à l'autre : voyage en Méditerranée romaine entre Arles et Rome*, 2022, p. 133-137.

Martin J.-P., Chauvot M. et Cébeillac-Gervasoni M., *Histoire romaine*, Paris, 2016.

Martin R., « Chronique des fouilles et découvertes archéologiques en Grèce en 1946 », *BCH*, n° 71, 1947, p. 382-422.

Martin R., *Recherches sur l'Agora grecque : études d'histoire et d'architecture urbaines*, Paris, 1951.

Martin S.R., « Revisiting the 'Slipper Slapper' and other sculpture dedications in the clubhouse of the Poseidoniasts of Beirut », *Journal of Greek Archaeology*, n° 2, 2017, p. 253-282.

Martin V., *Les Épistratèges*, Genève, 1911.

Martinez-Sève L., « La fiscalité séleucide : bilan et perspectives de recherche », *Topoi*, *Le Roi et l'économie : autonomies locales et structures royales dans l'économie de l'empire séleucide*, supplément 6, 2004, p. 81-104.

Martinez-Sève L., « Antiochos IV en Susiane, dans le Golfe Persique et en Élymaïde », Feyel C.

et Graslin-Thomé L., *Le projet politique d'Antiochos IV*, Nancy, Paris, 2014, p. 363-393.

Martzavou P., « Les cultes isiaques et les Italiens entre Délos, Thessalonique et l'Eubée », *Pallas*, n° 84, 2010, p. 181-205.

Martzavou P., « 'Isis' et 'Athènes' : épigraphie, espace et pouvoir à la basse époque hellénistique », Bricault L. et Versluys M. J., *Power, Politics and the Cults of Isis*, Leyden et Boston, 2014, p. 163-191.

Massar N., « Un savoir-faire à l'honneur 'Médecins' et 'discours civique' en Grèce hellénistique », *RBPhil*, n° 79, 2001, p. 175-201.

Massar N., « Le rôle des richesses dans les relations entre le souverain, la « maison du roi » et les savants de cour : état des lieux », *Topoi*, *Le Roi et l'économie : autonomies locales et structures royales dans l'économie de l'empire séleucide*, supplément 6, 2004, p. 189-211.

Massar N., *Soigner et servir : histoire sociale et culturelle de la médecine grecque à l'époque hellénistique*, Paris, 2005.

Masson O., « Recherches sur les Phéniciens dans le monde hellénistique », *BCH*, n° 93, 1969, p. 679-700.

Masson O., « Quelques noms sémitiques en transcription grecque à Délos et à Rhénée », *Hommage à A. Dupont-Sommer*, 1971, p. 61-73.

Masson O., « Le « roi » de Carthaginois Iômilkos dans les inscriptions de Délos », *Sémitica*, n° 29, 1979, p. 53-57.

Masson O., « Un curieux nom de femme à Délos, Patèsis fille de Babis », *Onomata*, n° 10, 1986, p. 28-32.

Masson O., « Quelques noms illyriens », Cabanes P., *L'Illyrie et l'Épire dans l'Antiquité*, Clermont-Ferrand, 1987, p. 115-117.

Masson O., *Onomastica Graeca Selecta*, Paris, 1990.

Masson O., « Quand le nom Πτολεμαῖος était à la mode », *ZPE*, 98, 1993, p. 157-167.

Masson O., « Bulletin épigraphique », *REG*, n° 109, 1996, p. 548-677, [574-597, pour la section onomastique].

Masson O. et Sznycer M., *Recherches sur les Phéniciens à Chypre*, Genève, Paris, 1972.

Matassa L., « Unravelling the Myth of the Synagogue on Delos », *BAIAS*, n° 25, 2007, p. 81-115.

Mathieu J., « L'analyse visuelle de réseaux : explorer le social grâce au numérique », *I2D – Information, données & documents*, n° 52, 2015, p. 60-61.

Mathieu N., *Histoire d'un nom. Les Aufidii dans la vie politique, économique et sociale du monde romain*, Rennes, 1999.

Mattingly H.B., *From Coins to History : Selected Numismatic Studies*, Ann Arbor, 2004.

Maucourant J., « Le marché, une institution entre économie et histoire », *Cahiers lillois d'économie et de sociologie*, 2007, p. 87-108.

Maudet S., « Une Méditerranée connectée ? Réseaux, connectivités et histoire économique archaïque (VIII-VIe siècles avant J.-C.) », *Hypothèses*, n° 19, 2016, p. 225-236.

Mauffrey T., « Entre l'empire romain et celui des Han, un *middle ground* impossible ? », *Anabases*, n° 36, 2022, p. 115-128.

Mauss M., « Essai sur le don : forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *L'année sociologique*, n° 1, 1923-1924, p. 30-186, réédition : *Sociologie et anthropologie*, Paris, 1968, p. 145-279.

Mavrojannis T., « L'aedicula dei Lares Compitales nel Compitum degli Hermaistai a Delo », *BCH*, n° 119, 1995, p. 89-123.

Mavrojannis T., « Italiens et Orientaux à Délos : considérations sur l'"absence" des *negotiatores* romains dans la Méditerranée orientale », Müller C. et Hasenohr C., *Les Italiens dans le monde grec. IIe siècle av. J.-C.-Ier siècle apr. J.-C. Circulation, activités, intégration,* Athènes-Paris, 2002, p. 163-179.

Mavrojannis T., « Rébellions d'esclaves et réactions politiques de 137 à 101 av. J. C. », Serghidou A., *Fear of Slaves – Fear of Enslavement in the Ancient Mediterranean (Discourse, representations, practices)*, 2007, p. 423-434.

Mavrojannis T., « Le commerce des esclaves syriens (143-88 av. J.-C.) », *Syria*, n° 95, 2018, p. 245-274.

Mayrhofer M., *Iranisches Personennamenbuch : Die Altiranischen Namen*, Viennes, 1979.

Mazard J., *Corpus Nummorum Numidiae Mauretaniaeque*, Paris, 1955.

Mazurek L.A., « Fashioning a Global Goddess : The Representation of Isis across Hellenistic Seascapes », Kouremenos A. et Gordon J. M., *Mediterranean Archaeologies of Insularity in an Age of Globalization*, Oxford, 2020, p. 179-207.

McClain T.D. et Rauh N.K., « Signs of a Woman's Influence? The Dedications of the Stertinian *Familia* at Delos », *Aevum*, n° 70, 1996, p. 47-67.

McClain T.D. et Rauh N.K., « The Brothels at Delos : the Evidence for Prostitution in the Maritime World », Glazebrook A. et Henry M.M., *Greek Prostitutes in the Ancient Mediterranean, 800 BCE – 200 CE*, Madison et Londres, 2011, p. 147-171.

McGing B.C., *The Foreign Policy of Mithridates VI Eupator King of Pontus*, Leyde, 1986.

McLean B.H., « The place of cult in voluntary associations and Christian churches on Delos », Kloppenborg J.S. et Wilson S.G., *Voluntary Associations in the Graeco-Roman World*, New York, 1996, p. 186-225.

McLean B.H., « Hierarchically organized associations on Delos », *XIe congreso Internazionale di Epigrafia Greca e Latina*, Rome, 1999, p. 361-370 (= *Atii XI Congresso*, p. 361-370).

McShane R.B., *The Foreign Policy of the Attalids of Pergamum*, Urbana, 1964.

Mehl A., « Nea Paphos et l'administration ptolémaïque de Chypre », Balandier C. et Raptou E., *Nea Paphos : fondation et développement urbanistique d'une ville chypriote de l'antiquité à nos jours. Études archéologiques, historiques et patrimoniales*, Bordeaux, 2016, p. 249-260.

Meiggs R., *Trees and Timber in the Ancient Mediterranean World*, Oxford, 1982.

Mellor R., ΘΕΑ ΡΩΜΗ : *The Worship of the Goddess Roma in the Greek World*, Göttingen, 1975.

Mellor R., « The Goddess Roma », *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, Berlin, 17, 2, 1982, p. 950-1030.

Mercuri L., « Contributi allo studio degli spazi pubblici deli l'agora di Teofrasto », *Annuario della Scuola Archeologica di Atene e delle Missioni Italiene in Oriente*, n° 86, 2008, p. 193-214.

Meritt B., « Athenian Archons 347/6-48/7 B.C. », *Historia : Zeitschrift für Alte Geschichte*, n° 26, 1977, p. 161-191.

Mercklé P., *Sociologie des réseaux sociaux*, Paris, 2011.

Meulder M., « La prise de Marseille par les Ségobriges : un échec », *DHA*, n° 30, 2004, p. 11-32.

Meritt B.D., *The Athenian Year*, Berkeley et Los Angeles, 1961.

Meritt B.D., « Athenian Archons 347/6-48/7 B.C. », *Historia*, n° 26, 1977, p. 161-191.

Meyer H., « Zur Chronologie des Poseidoniastenhauses in Delos », *Mitteilungen des Deutschen Archäologische Institut Athen*, n° 103, 1988, p. 203-220.

Meyer M., « King Antiochus IV and the Cities in the Levant », Oetjen R., *New Perspectives in Seleucid History, Archaeology and Numismatics*, Berlin, Boston, 2020, p. 525-539.

Michaelides D., « The economy of Cyprus during the Hellenistic and Roman Periods », Karageorghis V. et Michaelides D., *The Development of the Cypriot Economy from the Prehistoric Period to the Present Day*, Nicosie, 1996, p. 139-152.

Michel A., « Chypre dans le nouvel ordre méditerranéen de l'époque hellénistique : approches épigraphiques », *Cahiers du centre d'Études Chypriotes*, *Hommage à Antoine Hermary*, n° 46, 2016, p. 289-304.

Michel A., Chypre sous la domination des Ptolémées : l'apport des inscriptions hellénistiques de Chypre », *Circé*, n° 10, 2018 [en ligne], http://www.revue-circe.uvsq.fr/michel-chypre-sous-la-domination-des-ptolemees.

Michel A., « Décret des Déliens en l'honneur d'Apollônidès de Chersonèsos », *BCH*, n° 143, 2019, p. 633-657.

Michel A., « Premières observations matérielles sur les décrets des Déliens », mémoire inédit, Athènes, Délos, 2020.

Michel A., « Délos et les îles invisibles : les insulaires originaires des Cyclades dans le sanctuaire d'Apollon à travers le témoignage de l'épigraphie hellénistique », Inglese A., *Epigramata 5, Dinamiche politiche e istituzionali nell'epigrafia delle cicladi*, Rome, 2020b, p. 69-107.

Michel C., *Receuil d'inscriptions grecques*, Paris, 1900.

Michels C., *Kulturtransfer und monarchischer « Philhellenismus » : Bithynien, Pontos und Kappadokien in hellenisticher Zeit*, Göttingen, 2009.

Middei E., « Gli antroponimi sabellici in *-*aios* e le basi onomastiche con morfo-struttura *acca-*», *Graeco-Latina Brunensia*, n° 20, 2015, p. 105-121.

Migeotte L., « Emprunts publics à Karystos », *Phoenix*, n° 30, 1976, p. 26-41.

Migeotte L., « Le pain quotidien dans les cités hellénistiques : à propos des fonds permanents pour l'approvisionnement en grain », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, n° 2, 1991, p. 19-41.

Migeotte L., *Les souscriptions publiques dans les cités grecques*, Genève et Québec, 1992.

Migeotte L., « La mobilité des étrangers en temps de paix en Grèce ancienne », Moatti C., *La mobilité des personnes en Méditerranée de l'Antiquité à l'époque moderne. Procédures de contrôle et documents d'identification. La mobilité négociée*, 2004, p. 615-648.

Migeotte L., « La comptabilité publique dans les cités grecques : l'exemple de Délos », Verboven K., Vandorpe K. et Chankowski V., Pistoi dia tèn technèn *Bankers, Loan and Archives in the Ancient World*, Louvain, 2008, p. 59-76.

Migeotte L., « Les cités grecques : une économie à plusieurs niveaux », Roman Y. et Dalaison J., *L'économie antique, une économomie de marché ?*, Paris, 2008b, p. 69-86.

Migeotte L., « Les dépenses militaires des cités grecques », *Économie et finances publiques des cités grecques*, Vol. 1, Lyon, 2011, p. 261-294.

Migeotte L., « De l'ouverture au repli : les prêts du sanctuaire de Délos », Ager S.L. et Faber R.A., *Belonging and Isolation in the Hellensitic World*, Toronto, 2013, p. 316-324.

Migeotte L., « Les souscriptions dans les associations privées », Fröhlich P. et Hamon P., *Groupes et associations dans les cités grecques (III^e siècle av. J.-C.-II^e siècle apr. J.-C.)*, Genève, 2013b, p. 113-127.

Migeotte L., *Les finances des cités grecques aux périodes classique et hellénistique*, Paris, 2014.

Migeotte L., « Le grain des îles et l'approvisionnement d'Athènes au IV^e siècle av. J.-C. », Magnetto A., Erdas D. et Carusi C., *Nuove ricerche sulla legge granaria ateniese del 374/3 a.C.*, Pise, 2010. In : *Économie et finances publiques des cités grecques*, II, *Choix d'articles publiés de 2002 à 2014*, Lyon, 2015, p. 223-232.

Migeotte L., « Iasos et les Lagides », Duyrat F. et Picard O., *L'exception égyptienne ? Production et échanges monétaires en Égypte hellénistique et romaine*, Le Caire, 2005, dans *Économie et finances publiques des cités grecques*, Volume II, Lyon, 2015b, p. 195-208.

Migeotte L., « Taxation directe en Grèce ancienne », Thür G. et Nieto J.F., *Symposion 1999. Vortäge zur griechishen und hellenistischen Rechtsgeschichte*, Cologne-Weimar-Vienne, 2003, dans *Économie et finances publiques des cités grecques*, volume 2, Choix d'articles publiés de 2002 à 2014, Lyon, 2015c, p. 165-180.

Migeotte L., « Les pouvoirs des agoranomes dans les cités grecques », Wallace R.W. et Gagarin M., *Symposion 2001. Vorträge zur griechischen und hellenistichen Rechtsgeschichte*, Vienne, 2005, p. 287-301, *In* : *Économie et finances publiques des cités grecques*, Volume 2, Choix d'articles publiés de 2002 à 2014, Lyon, 2015d, p. 27-40.

Mikalson J.D., *Religion in Hellenistic Athens*, Berkeley, Los Angeles et Londres, 1998.

Milik J.T., « Une inscription bilingue nabatéenne et grecque à Pétra », *Annual of the Department of Antiquities of Jordan*, n° 21, 1976, p. 143-152.

Miller R.P. et Walters K.R., « Seleucid Coinage and the Legend of the Horned Bucephalas », *SNR*, n° 83, 2004, p. 45-56.

Mills B.J., « Navigating Mediterranean Archaeology's Maritime Networks », Leidwanger J. et Knapett C., *Maritime Networks in the Ancient Mediterranean World*, Cambridge, 2018, p. 238-256.

Minas M., « Die Pithoms-Stele : Chronologische Bemerkungen zur frühen Ptolemäerzeit », Minas M. et Zeidler J., *Aspekte spätägyptischer Kultur Festschrift für Erich Winter zum 65. Geburstag*, Mayence, 1994, p. 203-212.

Mitchell L.G., *Greeks Bearing Gifts: the Public Use of Private Relationschips in the Greek World, 435-323 BC*, Cambridge, 1997.

Mitchell S. et French D., *The Greek and Latin Inscriptions of Ankara (Ancyra)*, vol. 2, *Late Roman, Byzantine and other texts*, Munich, 2019.

Mittag P.F., *Antiochos IV Epiphanes : eine politische Biographie*, Berlin, 2006.

Moatti C., *La mobilité des personnes en Méditerranée de l'Antiquité à l'époque moderne : procédures de contrôle et documents d'identification*, Rome, 2004.

Moatti C., « Introduction : pour une petite anthropologie du mouvement », Moatti C. et Chevreau E., *L'expérience de la mobilité de l'Antiquité à nos jours, entre précarité et confiance*, Bordeaux, 2021, p. 7-22.

Molev E.A., « Bosporos and Chersonesos in the 4th-2nd Centuries BC », Bilde P.G., Højte J.M. et Stolba V.F., *The cauldron of Ariantas : tudies presented to A.N. Ščeglov on the occasion of his 70th birthday*, Aahrus, 2006, p. 209-216.

Molina Vidal J., « Commerce et marches de vin italique dans le sud de l'Hispanie Citérieure (IIIe-Ier siècles av. notre ère) », Olmer F., *Itinéraires des vins romains en Gaule IIIe-Ier siècles avant J.-C. : confrontation de faciès*, Lattes, 2013, p. 195-211.

Mollat M. et Desanges J., *Les routes millénaires*, Paris, 1988.

Möller A., « Naukratis or How to Identify a Port of Trade », Tandy D. W., *Prehistory and History : Ethnicity, Class, and Political Economy*, Montréal, 2001, p. 145-158.

Momigliano A., « Rostovtseff's twofold history of the Hellenistic world », *JHS*, n° 63, 1943, p. 116-117.

Mommsen T., *De collegiis et sodaliciis Romanorum*, Kiel, 1843.

Monceaux P., « Inscriptions de Thessalie », *BCH*, n° 7, 1883, p. 41-61.

Monceaux P., *Les proxénies grecques*, Paris, 1886.

Moore W., « Berytos-Laodicea Revisited », *Schweizer Münzblätter*, n° 42, 1992, p. 117-125.

Morales F.A., « Mithridates, Helianax and Late Hellenistic Delos as Global City : Urban Insularity and Integration Fields », Mare Nostrum *Estudos sobre o Mediterrâneo Antigo*, nº 12, volume 2, 2021, p. 165-198.

Moreno A., *Feeding the Democracy : The Athenian Grain Supply in the Fifth and Fourth Centuries BC*, Oxford, 2007.

Moreno J.L., *Who shall survive ? A New Approach to the Problem of Human Interrelations*, Washington, 1934.

Moretti J.-C., « Le gymnase de Délos », *BCH*, n° 120, 1996, p. 617-638.

Moretti J.-C., « Les inventaires du gymnase de Délos », *BCH*, n° 121, 1997, p. 125-152.

Moretti J.-C., « Un monument archaïque à Délos sur le front de mer », *RA*, n° 15, 1998, p. 227-262.

Moretti J.-C., *Théâtre et société dans la Grèce antique. Une archéologie des pratiques théâtrales*, Paris, 2011.

Moretti J.-C., « L'architecture publique à Délos au III^e^ s. a.C. », Des Courtils J., *L'architecture monumentale grecque au III^e^ siècle A.C.*, Bordeaux, 2015, p. 83-115.

Moretti J.-C., « L'hippodrome de Délos et ses usages », Moretti J.-C. et Valavanis P., *Les hippodromes et les concours hippiques dans la Grèce antique*, *BCH*, supplément 62, 2019, p. 69-89.

Moretti J.-C., Fadin L., Fincker M., Picard V., Konstantatos A. et Bresch N., « L'atlas, les édifices gymnasiaux, la prétendue Chapelle de Dionysos et l'Artémision », *BCH*, n° 132, 2008, p. 823-825.

Moretti J.-C., Fincker M. et Chankowski V., « Les cercles de Sôkratès. Un édifice commercial sur l'agora de Théophrastos à Délos », Chankowski V., Karvonis P., *Tout vendre, tout acheter. Structures et équipements des marchés antiques*, Bordeaux, 2012, p. 225-246.

Moretti J.-C. et Fincker M., « La salle hypostyle de Délos et les espaces publics de l'économie délienne », Fellmeth U., Krüger J., Ohr K. et Rasch J. J., *Wirtchaftsbauten in der Antiken Stadt*, 2016, p. 97-110.

Moretti L., « Problemi di storia tarantina », *Taranto nella civiltà : Magna Grecia*, Naples, 1971, p. 21-65.

Mørkholm O., « En hellenistic møntskat fra Bahrain », *KUML*, n° 22, 1972, p. 183-203.

Morlet M.-T., « La toponymie de la Thiérache (suite) », *RIO*, n° 5, 1953, p. 107-120.

Morley N., *Trade in classical antiquity*, Cambridge, 2007.

Morley N., « Re-Thinking the Ancient Economy, Once Again », Därmann I. et Winterling A., *Oikonomia und Ökonomie im klassischen Griechenland*, Stuttgart, 2022, p. 19-33.

Moţ T.-D., « Commercial and Political Implications of the Connections between the Ptolemaic Egypt, the Aegean and the Black Sea Area », *Il Mar Nero : Annales d'achéologie et d'histoire*, IX, 2012-2018, Rome, 2019, p. 147-158.

Motomura H., « The Many Meanings of 'In-Between' », Moatti C. et Chevreau E., *L'expérience de la mobilité de l'Antiquité à nos jours, entre précarité et confiance*, Bordeaux, 2021, p. 83-93.

Motte L., « Gustave Glotz », Mattéi J.-F., *Encyclopédie philosophique universelle*, III : *Les œuvres philosophiques*, tome 2, Paris, 1992.

Mouchard J. et Guitton D., *Les ports romains dans les Trois Gaules : entre Atlantique et eaux intérieures*, *Gallia*, n° 77-1, 2020.

Mouterde R., « Regards sur Beyrouth phénicienne, hellénistique et romaine », *Mélanges de l'université Saint Joseph*, n° 40, 1964, p. 149-190.

Mrozek S., *Lohnarbeit im klassischen Altertum. Ein beitrag zur Sozial und Wirtschaftsgeschichte*, Bonn, 1989.

Muhs B., *The Ancient Egyptian Economy (3000-30 BCE)*, Cambridge, 2016.

Mullen A., *Southern Gaul and the Mediterranean : Multilingualism and Multiple Identities in the Iron Age and Roman Periods*, Cambridge, 2013.

Müller A., « Megarika, VII : Les sanctuaires d'Artémis », *BCH*, n° 105, 1981, p. 222-225.

Müller C., « Les Italiens en Béotie du IIe siècle av. J.-C. au Ier siècle ap. J.-C. », Müller C. et Hasenohr C., *Les Italiens dans le monde grec, IIe siècle av. J.-C.-Ier siècle apr. J.-C.*, *BCH*, supplément 41, 2002, p. 89-100.

Müller C., « Nomades scythes et États grecs du nord de la mer Noire (VIIe-IIe s. av. J.-C.) », Moatti Cl., Kaiser W. et Pébarthe C. (éd.), *Le monde de l'itinérance en Méditerranée de l'Antiquité à l'époque moderne. Procédures de contrôle et d'identification* (Istanbul, juin 2005), Bordeaux, 2009.

Müller C., *D'Olbia à Tanaïs : Territoires et réseaux d'échanges dans la mer Noire septentrionale aux époques classique et hellénistique*, Bordeaux, 2010.

Müller C., « Panticapée, polis et capitale : la place des cités dans le royaume du Bosphore de Spartokos I à Mithridate VI », Feyel C., *Communautés locales et pouvoir central dans l'Orient hellénistique et romain*, Nancy, 2012, p. 139-159.

Müller C., « 'Les Athéniens, les Romains et les autres Grecs' : groupes et phénomènes de recomposition sociale dans la colonie athénienne de Délos après 167 av. J.-C. », Rizakis A.D., Camia F. et Zoumbaki S., *Social Dynamics under Roman Rule : Mobility and Status Change in the Provinces of Achaia and Macedonia*, *Meletimata*, n° 74, Athènes, 2017, p. 85-117.

Müller C., « Itinéraires d'une prostituée : Néaira et les espaces de la cité », Moatti C. et Müller C., *Statuts personnels et espaces sociaux : questions grecques et romaines*, Nanterre, 2018, p. 243-269.

Müller C., « Les réseaux des cités grecques : archéologie d'un concept », Dana M. et Savalli-Lestrade I., *La cité interconnectée : transferts et réseaux institutionnels, religieux et culturels aux époques hellénistique et impériale*, 2019, p. 25-42.

Murray W., « A Trirem Named Isis : the Graffito from Nymphaion », *IJNA*, n° 30, 2001, p. 250-256.

Mylonopoulos J., « Greek Sanctuaries as Places of Communication through Rituals : An Archaeological Perspective », *Kernos*, Supplément 16, 2006, p. 69-110.

Nafissi M., « La documentazione letteraria ed epigrafica », Lippolis E., Garraffo S. et Nafissi M., *Culti greci in occidente*, I, *Taranto*, Tarente, 1995, p. 153-334.

Naiden F.S., *Smoke Signals for the Gods : Ancient Greek Sacrifice from the Archaic through Roman Periods*, Oxford, 2013.

Nakas I., *The Hellenistic and Roman Harbours of Delos and Kenchreai : Their Construction, Use and Evolution*, Oxford, 2022.

Nakas I., « From harbour regionalism to harbour *koine* : technology, architecture and function in harbour networks of Roman Mediterranean », Karampas D. et Falezza A., *Interactions, Trade, and Mobility in Archaeology*, Oxford, 2023, p. 133-143.

Nantet E., « The Rise of the Tonnage in the Hellenistic Period », Nantet E., *Sailing from Polis to Empire : Ships in the Eastern Mediterranean During the Hellenistic Period*, Cambridge, 2020, p. 75-89.

Neesen L., *Demiurgoi und Artifices. Studien zur Stellung freier Handwerken in antiken Städten*, Francfort, 1989.

Nenna M.-D., « La verrerie d'époque hellénistique à Délos », *JGS*, 35, 1993, p. 11-21.

Nenna M.-D., « Les ateliers de verriers dans le monde grec aux époques classique et hellénistique », *Topoi*, 8, fasicule 2, 1998, p. 693-701.

Neumann K.M., *Antioch in Syria : a History from Coins (300 BCE - 450 CE)*, Cambridge, 2021.

Nevett L.C., *Domestic Space in Classical Antiquity*, Cambridge, 2012.

Newman M.E.J., « Modularity and community structure in networks », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, nº 103, 2006, p. 8577-8582.

Nicolet C., *L'ordre équestre à l'époque républicaine (312-43 a.C.). Définitions juridiques et structures sociales*, Paris, 1966.

Nicolet C., Dumont J.-C., Ferrary J.-L. et Moreau P., Insula Sacra *: la loi Gabinia-Calpurnia de Délos (58 av. J.-C.)*, Rome, 1980.

Nissen C., *Entre Asklépios et Hippocrate : étude des cultes guérisseurs et des médecins en Carie*, Liège, 2009.

Nocita M., « 'Scontri di civiltà' per il mercato a Delo », *Hormos*, n° 6, 2014, p. 71-89.

Noe S.P., *The Coinage of Merapontum*, II, New York, 1931.

Nosch M.-L., « Approaches to Artemis in Bronze Age Greece », Fischer-Hansen T. et Poulsen B., *From Artemis to Diana : the Goddess of Man and Beast*, Copenhague, 2009, p. 21-39.

Noy D., « Extended Families and Family Substitutes among Migrants in the Roman World », Sabine R. Huebner and Geoffrey S. Nathan, *Mediterranean Families in Antiquity: Households, Extended Families, and Domestic Space*, 2017, p. 121-136.

Ogden D., *The Legend of Seleucus : Kingship, Narrative and Mythmaking in the Ancient World*, Cambridge, 2017.

Ohr K., « Differenzierte Funktionen früher römischer Basiliken, eine neue These », Fellmeth U., Krüger J., Ohr K. et Rasch J. J., *Wirtchaftsbauten in der Antiken Stadt*, 2016, p. 85-95.

Oliver G., « The ἀγορανόμοι at Athens », Capdetrey L. et Hasenohr C., *Agoranomes et édiles : institutions des marchés antiques*, 2012, p. 81-100.

Oliver G., « People and Cities : economic horizons beyond the hellenistic polis », Börm H. et Luraghi N., *The Polis in the Hellenistic World*, Stuttgart, 2018, p. 159-179.

O'Neil J.L., « Places and Origin of the Officials of Ptolemaic Egypt », *Historia: Zeitschrift Für Alte Geschichte*, n° 55, 2006, p. 16-25.

Oost S., « Amynander, Athamania, and Rome », *Classical Philology*, n° 52, 1957, p. 1-15.

Ormerod H.A., *Piracy in the Ancient World*, Baltimore, Maryland, 1996.

Osborne R., « Social and economic implications of the leasing of land and property in classical and hellenisitic Greece », *Chiron*, n°18, 1988, p. 279-323.

Osborne M.J., « The Athenian decree for Kallias of Sphettos and the Panathenaia », Matthaiou A.P. et Papazarkadas N., ΑΞΩΝ *: Studies in Honor of Ronald S. Stroud*, Athènes, 2015, p. 59-76.

Othon F.J.-B. comte de Clarac, Maury L.-F.A. et Texier A.L.V., *Musée de sculpture antique et moderne ; ou, description historique et graphique du Louvre et de toutes ses parties, des statues, bustes, bas-reliefs et inscriptions du Musée royal des antiques et des Tuileries et de plus de 2500 statues antiques…tirées des principaux musées et des diverses collections de l'Europe, accompagnée d'une iconographie égyptienne, grecque et romaine et terminée par l'iconographie française du Louvre et des Tuileries*, 2, Paris, 1841.

Oulhen J., « Les Théarodoques de Delphes », thèse non publiée, Nanterre, 1992.

Özyigit Ö., « Recent Discoveries at Phocaea », *Empuries*, 56, 2009-2011, p. 25-40.

Padgett J.F. et Ansell C.K., « Robust Action and the Rise of the Medici, 1400-1434 », *American Journal of Sociology*, nº 98, 1993, p. 1259-1319.

Padilla Peralta D., « Gods of Trust : Ancient Delos and the Modern Economics of Religion », Collar A. et Kristensen T. M., *Pilgrimage and Economy in the Ancient Mediterranean*, Leyde, 2020, p. 329-356.

Palaiokrassa-Kopitsa L., « The archaeological Evidence from the Agora of Ancient Andros (Cyclades) », Chankowski V. et Karvonis P., *Tout vendre, tout acheter : structures et équipements des marchés antiques*, Bordeaux, 2012, p. 23-35.

Panciera S., « Olearii (*Olearii*) », D'Arms J.H. et Kopff E. C., *The Seaborne commerce of Ancient Rome : studies in archaeology and history*, Rome, 1980, p. 235-250.

Paoletti L., « Antioco IV, Delo e un'eco della Sesta guerra di Siria in *IG* XI 4, 1215. Il caso di Demetrio : principe o sacerdote ? », *ZPE*, n° 213, 2020, p. 149-157.

Papadopoulou Z., « Ethnic Identity and Territorial and Political Control in Rheneia : the Epigraphical and Topographical Evidence », Inglese A., *Epigramata 5, Dinamiche politiche e istituzionali nell'epigrafia delle cicladi*, Rome, 2020, p. 45-67.

Paris P., « Fouilles de Délos : maisons du second siècle av. J.-C. », *BCH*, nº 8, 1884, p. 473-496.

Paris J., « Contributions à l'étude des ports antiques du monde grec, II : les établissements maritimes de Délos », *BCH*, n° 40, 1916, p. 5-73.

Parker R., *Greek gods abroad : names, natures, and transformations*, Oakland, Californie, 2017.

Paschidis P., *Between City and King: Prosopographical Studies on the Intermediaries Between the Cities of the Greek Mainland and the Aegean and th Royal Courts in the Hellenistic Period (322-190 BC)*, Athènes, 2008.

Paschidis P., « Φίλοι and φιλία between *Poleis* and Kings in the Hellenistic Period », Mari M. et Thornton J., *Parole in movimentio. Linguaggio politico e lessico storiografico nel mondo ellenistico*, *Studi Ellenistici*, 27, Pise et Rome, 2013, p. 283-298.

Patera I., « *Theoi sumbômoi* et autels multiples », *Kernos*, n° 23, 2010, p. 223-238.

Paterson J. et Spawforth A., « negotiatores », *Oxford Classical Dictionary*, Oxford, 2016.

Paton W.R. et Hicks E.L., *The Inscriptions of Cos*, Oxford, 1891.

Paul S., *Cultes et sanctuaires de l'île de Cos*, Liège, 2013.

Pavis D'Escurac H., *La préfecture de l'annone : service administratif impérial d'Auguste à Constantin*, Rome, 1976.

Payen P., « L'Antiquité dans les *Annales*, Gustave Glotz et la genèse d'un malentendu », *Anabases*, n° 19, 2014, p. 295-300.

Pearce Gregory A., « A MACEDONIAN ΔΥΝΑΣΤΗΣ : Evidence for the Life and Career of Pleistarchos Antipatrou », *Historia*, nº 44, 1995, p. 11-28.

Pébarthe C., « Thasos, l'empire d'Athènes et les *emporia* de Thrace », *ZPE*, 1999, n° 126, p. 131-154.

Pébarthe C., « La cité et le marché », *RS*, n° 127, 2006, p. 453-460.

Pébarthe C., « Commerce et commerçants à Athènes à l'époque de Démosthènes », *Pallas*, n° 74, 2007, p. 161-178.

Pédech P., « La politique étrangère des Attalides », *REG*, n° 77, 1964, p. 553-557.

Pedersen P., Poulsen B. et Lund J., *Karia and the Dodekanese : Cultural interrelations in the Southeast Aegean*, Oxford, 2021.

Peek W., *Inschriften aus dem Asklepieion von Epidauros*, Berlin, 1969.

Peeples M.A., Mills B.J., Haas W.R., Clark J.J. et Roberts J.M., « Analytical Challenges for the Application of Social Networks Analysis in Archaeology », Brughmans T., Collar A., et Coward F., *The Connected Past : Challenges to Network Studies in Archaeology and History*, 2016, p. 59-84.

Peignard-Giros A., « Importations et imitations de céramiques occidentales à Délos à la fin de l'époque hellénistique tardive », Fenn N. et Römer-Strehl C., *Networks in the Hellenistic World : According to the pottery in the Eastern Mediterranean and Beyond*, Oxford, 2013.

Pena M.J., « Plotia Prune (Φρύνη) : de Delos a *Carthago Nova* (*CIL* I/2, 2273 = *CIL* II 3495) », *Faventia*, n° 31/1-2, 2009, p. 9-23.

Pena M.J., « Los *Lolli*: en torno al origen y al ascenso de una oscura *gens* », *Mélanges de l'École française de Rome – Antiquité*, n° 131-1, 2020, p. 215-229.

Perdrizet P., « Parasima de villes sur des stèles de proxénie », *BCH*, n° 20, 1896, p. 549-562.

Perdrizet P., « Miscellanea », *REA*, n° 5, 1903, p. 389-390.

Pérez C., « L'image gravée sur la monnaie : une forme et un lieu privilégiés de la communication antique », *Hommages à Lucien Lerat*, Besançon, 1984, p. 607-670.

Perlman P., *City and Sanctuary in Ancient Greece : the Theorodokia in the Peloponnese*, Göttingen, 2000.

Pernin I., *Les baux ruraux en Grèce ancienne : corpus épigraphique et étude*, Paris, 2014.

Perreault J. Y., « Les *emporia* grecs du Levant : mythe ou réalité ? », Bresson A. et Rouillard P., *L'*Emporion, 1993, p. 59-83.

Perrin-Saminadayar É., « Traditions religieuses et stratégies familiales : Sur quelques familles sacerdotales athéniennes de l'époque hellénistique », Baslez M.-F. et Prévôt F., *Prosopographie et histoire religieuse*, Paris, 2005, p. 51-67 et 401-404.

Perrin-Saminadayar É., *Éducation, culture et société à Athènes : les acteurs de la vie culturelle athénienne (229-88). Un tout petit monde*, Paris, 2007.

Perrin-Saminadayar É., « Le personnel d'encadrement de l'éphébie athénienne, 229-86 », Couvenhes J.-C., *Individus, groupes et politique à Athènes de Solon à Mithridate*, Tours, 2007b, p. 385-419.

Perrin-Saminadayar É., « Prêtres et prêtresse d'Athènes et de Délos à travers les décrets honorifiques athéniens (167-88 a.C.) », Horster M. et Klöckner A., *Civic Priests : Cult Personnel in Athens from the Hellenistic Period to Late Antiquity*, Berlin, Boston, Göttingen, 2012, p. 135-160.

Petersman H., « Le culte du soleil chez les Arabes selon les témoignages gréco-romains », Fahd T., *L'Arabie préislamique et son environnement historique et culturel*, Leyde, 1989, p. 401-412.

Petković Ž., « The Aftermath of the Apamean Settlement : Early Challenges to the new Order in Asia Minor », *Klio*, n° 94, 2012, p. 357-365.

Pettegrew D.K., *The Isthmus of Corinth : Crossroads of the Mediterranean World*, Ann Arbor, 2016.

Picard C., « Fouilles de Délos (1910) : observations sur la société des Poséidoniastes de Bérytos et sur son histoire », *BCH*, n° 44, 1920, p. 263-311.

Picard C., « Le guerrier blessé de l'agora des Italiens à Délos », *BCH*, n° 56, 1932, p. 491-530.

Picard C., « L'inscription de Cairness House et l'histoire de l'Établissement des Poséidoniastes de Bérytos », *RA*, n° 8, 1936, p. 188-198.

Picard C., « La route des processions hyperboréennes en Grèce », *Revue de l'histoire des religions*, n° 132, 1946, p. 98-109.

Picard C., « La Pinacothèque de Colotès à Délos », *RA*, n° 26, 1946b, p. 99-101.

Picard C., « Un dossier archéologique pour l'étude de l'Héraclès Épitrapezios de Lysippe », *RA*, n° 1, 1962, p. 245-251.

Picard C., « Sur le prétendu 'Héraclès' de l'établissement commercial des poséidoniastes de Bérytos, à Délos », *RA*, n° 2, 1963, p. 211-212.

Picard O., *Chalcis et la Confédération eubéenne*, Paris, 1979.

Picard O., « Thasos et la Macédoine au IVème et au III^e^ siècle », *CRAI*, 1985, n° 129, p. 761-776.

Picard O., « Rome et la Grèce à la basse période hellénistique : monnaies et impérialisme », *JS*, 2010, p. 161-192.

Piérart M., « Chios entre Athènes et Sparte. La contribution des exilés de Chios à l'effort de guerre lacédémonien pendant la guerre du Péloponnèse. *IG*, V, 1 ; 1 + (*SEG*, XXXIX, 370 », *BCH*, n° 119, 1995, p. 253-282.

Piras D., « Who were the Karians in Hellenistic Times ? the Evidence from Epichoric Language and Personal Names », Van Bremen R. et Carbon J.-M., *Hellenistic Karia*, Bordeaux, 2010, p. 217-233.

Pirenne-Delforge V., *L'Aphrodite grecque*, Liège, 1994.

Pirson F., « Elaia, der (maritime) Satellit Pergamons », *Häfen und Hafenstädte im östlichen Mittelmeerraum von der Antike bis in byzantinische Zeit. Neue Entdeckungen und aktuelle Forschungsansätze*, Istanbul, 2014, p. 339-356.

Plassart A., « Fouilles de Délos exécutées aux frais de M. le Duc de Loubat : inscriptions du Gymnase », *BCH*, n° 36, 1912, p. 387-435.

Plassart A., « Inscription de Delphes, la liste des Théorodoques », *BCH*, n° 45, 1921, p. 1-85.

Plassart A., « Un siècle de fouilles à Délos », *BCH*, supplément 1, 1973, p. 5-16.

Platner S.B., « The Credibility of Early Roman History », *AHR*, n° 7, 1902, p. 233-253.

Pleket H.W., *Epigraphica*, Volume 1, *Texts on the Economic History of the Greek World*, Leyde, 1964.

Plessard C., « Les non-relations : analyse typologique et portée heuristique d'un biais », *Bulletin of Sociological Methodology*, n° 121, 2014, p. 30-43.

Podvin J.-L., « Cultes isiaques en Pont et Paphlagonie », Tsetskhladze G.R., *The Black Sea, Paphlagonia, Pontus and Phrygia in Antiquity : Aspects of archaeology and ancient history*, Oxford, 2012, p. 207-211.

Poinsotte J.-M., « Les Romains et la Chine, réalités et mythes », *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, n° 91, 1979, p. 431-479.

Poland F., *Geschichte des Griechischen Vereinswesens*, Leipzig, 1909.

Polanyi K., « Ports of Trade in Early Societies », *The Journal of Economic History*, n° 23, 1963, p. 30-45.

Pollitt J.J., « Painting in Greek and Graeco-Roman Art Criticism », Pollitt J.J., *The Cambridge History of Painting in the Classical World*, Cambridge, 2014, p. 288-301.

Pomey P., « L'art de la navigation dans l'Antiquité », *Regards sur la Méditerranée*, 1997, p. 89-101.

Pomey P., Gianfrotta P.-A., Tchernia A. et Nieto P.J., *La navigation dans l'Antiquité*, Aix-en-Provence, 1997.

Pouilloux J., « Salaminiens de Chypre à Délos », *BCH*, *Supplément 1*, *Études déliennes*, 1973, p. 399-413.

Pouilloux J., « Athènes et Salamine de Chypre », *Report of Department of Antiquities*, Chypre, 1975, dans *D'archiloque à Plutarque. Littérature et réalités. Choix d'articles de Jean Pouilloux*, Lyon : Maison de

l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux, 1986, p. 543-554.

Poupet P., « Science du sol et archéologie : à propos d'un exemple délien », *Études rurales*, n° 153-154, 2000, p. 91-114.

Porten B. et Yardeni A., « Social, Economic, and Onomastic Issues in the Aramaic Ostraca of the Fourth Century B.C.E. », Lipschits O. et Oeming M., *Judah and the Judeans in the Persian Period*, Winona Lake, 2006, p. 457-488.

Potts D.T., « Trans-arabian Routes of the Pre-islamic Period », Salles J.-F., *L'Arabie et ses mers bordières : Itinéraires et voisinages*, I, Lyon, Paris, 1988, p. 127-162.

Potts D.T., *The Arabian Gulf in Antiquity : From Alexander the Great to the coming of Islam*, II, Oxford, 1990.

Potts D.T., « Bactrian Camels and Bactrian-Dromedary Hybrids », *The Silk Roads*, n° 3, 2005, p. 49-58.

Pouilloux J., « Lampadédromies thasiennes », *RA*, n° 31/32, 1948, p. 847-857.

Prauscello L., *Singing Alexandria : Music between practice and textual transmission*, Boston, 2006.

Préaux C., *L'économie royale des Lagides*, Bruxelles, 1939.

Préaux C., *Le monde hellénistique : La Grèce et l'Orient 323-146 av. J.-C.*, 2, Paris, 1978.

Préaux C., *Le monde hellénistique : la Grèce et l'Orient (323-146 av. J.-C.)*, Paris, 2002.

Prêteux F., « Priapos Bébrykès dans la Propontide et les Détroits, succès d'un mythe local », *REG*, n° 118, 2005, p. 246-265.

Prêteux F., « Une économie régionale : économie et société dans les cités des détroits », Picard O., *Économies et sociétés de 478 à 88 en Grèce ancienne*, Paris, 2008.

Prêteux F., « Parion et son territoire à l'époque hellénistique : un exemple d'organisation de la *chôra* sur le rivage de la Propontide », Bru H., Kirbihler F. et Lebreton S., *L'Asie mineure dans l'Antiquité : échanges, populations et territoires : Regards actuels sur une péninsule*, Rennes, 2009, p. 335-350.

Prêteux F., « Des cités sans commerçants ? Échanges et relations commerciales dans les cités des Détroits », *Identité régionale, identités civiques autour des Détroits des Dardanelles et du Bosphore (V^e siècle av. J.-C. – II^e siècle apr. J.-C.)*, *DHA*, supplément 15, 2016, p. 267-288.

Prêtre C., « Un collier délien », *REA*, n° 99, 1997, p. 371-376.

Prêtre C., « Le matériel votif à Délos : exposition et conservation », *BCH*, n° 123, 1999, p. 389-396.

Prêtre C., « "Erreurs" de gravure involontaires et volontaires dans les inventaires déliens : de la création d'hapax à l'usurpation d'identité », *Tekmeria*, n° 8, 2005, p. 85-101.

Prêtre C., « Délos-Thasos : un aller-retour paradoxal dans le matériel votif », *RHR*, n° 3, 2011, p. 331-348.

Prêtre C., Kosmos *et* kosmema *: les offrandes de parure dans les inscriptions de Délos*, Liège, 2012.

Prêtre C., « L'offrande dans les inventaires de Délos : objet rituel ou sacré ? », *Revue de l'histoire des religions*, n° 4, 2014, p. 539-557.

Prêtre C., « Vie et mort des offrandes à Délos », *Technè*, n° 40, 2014b, p. 35-41.

Prêtre C., « Les offrandes dans les inventaires de Délos : aperçu de l'intendance sacrée d'un sanctuaire grec », Perrée C., *L'ex-voto ou les métamorphoses du don*, Mexico, 2021, p. 277-293.

Pritchard D., « The Physical Parameters of Athenian Democracy », *Antichthon*, n° 53, 2019, p. 33-53.

Proeva N., « Onomastika i etnička struktura zapadnog dela SR Makedonije u antičko doba (Résumé : L'onomastique et la structure ethnique de la partie occidentale de la R. S. Macédoine », *Godišnjak*, n° 29, livre 27, 1991, p. 185-196.

Prost F., « Sparte et les Cyclades au V^e siècle : à propos d'*ID* 87 », *REA*, n° 103, 2001, p. 241-260.

Prost F., « Norme et image divine. L'exemple de la « statue d'or de l'Acropole », Brulé P., *La norme en matière religieuse en Grèce ancienne*, Liège, 2009, p. 243-260.

Quantin F., « Artémis à Apollonia aux époques hellénistique et romaine », Cabanes P. et Lamboley J.-L., *L'Illyrie et l'Épire dans l'Antiquité*, IV, Paris, 2004, p. 595-608.

Queyrel F., *Les portraits des Attalides : fonction et représentation*, Athènes, Paris, 2003.

Queyrel F., « Les statues honorifiques entre texte et image », *Pallas*, n° 93, 2013, p. 99-109.

Queyrel F., « Le garçon du Cricket et les enfants d'Alexandrie », Empereur J.-Y., *Alexandrina 4*, Alexandrie, 2014, p. 131-161.

Queyrel F., « Mithridate VI à Délos : charisme de l'image ? », Greub T. et Roussel M., *Figurationen des Porträts*, Cologne, 2018, p. 99-134.

Queyrel F. et Marcadé J., « Le gaulois blessé de Délos reconsidéré », *Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot*, n° 82, 2003, p. 5-97.

Raepsaet G., « Économie et socio-économie de l'Antiquité entre théories et pragmatismes : quelques réflexions », *AntClass*, n° 83, 2014, p. 181-218.

Rapin C. et Grenet F., « Inscriptions économiques de la trésorerie hellénistique d'Aï Khanoum. L'onomastique iranienne à Aï Khanoum », *BCH*, n° 107, 1983, p. 315-381.

Rappaport U., « Lysias — An Outstanding Seleucid Politician », Cohen S.J.D. et Schwartz J.J., *Studies in Josephus and the Varieties of Ancient Judaism*, Leyde et Boston, 2007, p. 169-176.

Raschke M.G., *Papyrological Evidence for Ptolemaic and Roman Trade with India*, Londres, 1975.

Raskolnikoff M., « Délos dans l'historiographie soviétique », Coarelli F., Musti D. et Solin H., *Delo e l'Italia*, *Opuscula Instituti Romani Finlandiae*, II, Rome, 1982, p. 19-20.

Rathbone D., *Economic Rationalism and Rural Society in Roman Egypt*, Cambridge, 1991.

Rathbone D., « Merchant Networks in the Greek World : The Impact of Rome », Malkin I., Constantakopoulou C. et Panagopoulou K., *Greek and Roman Networks in the Mediterranean*, 2009, p. 299-310.

Raubitschek A.E., « Phaidros and His Roman Pupils », *Hesperia*, n° 18, 1949, p. 96-103.

Rauch J.E. et Casella A., *Networks and Markets*, New York, 2001.

Rauh K.N., *The Sacred Bonds of Commerce : Religion, Economy, and Trade Society at Hellenistic Roman Delos, 166-87 B.C.*, Amsterdam, 1993.

Redon B., « L'identité grecque de Naucratis. Enquête sur la mémoire d'une cité grecque d'Égypte aux époques hellénistique et romaine », *REG*, 2012, n° 125, p. 55-93.

Reger G., « Apollodorus of Cyzicus and his Delian Garden », *GRBS*, 1991, n° 32, p. 229-237.

Reger G., « The Family of Balakros Son of Nikanor, the Makedonian, on Delos », *ZPE*, n° 89, 1991b, p. 151-154.

Reger G., « Private Property and Private Loans on Independent Delos (314-167 B.C.) », *Phoenix*, nº 46, 1992, p. 322-341.

Reger G., « The Public Purchase of Grain on Independent Delos », *Classical Antiquity*, n° 12, 1993, p. 300-334.

Reger G., *Regionalism and Change in the Economy of Independent Delos 314-167 BC*, Berkeley, Los Angeles, 1994.

Reger G., « Some Boiotians in the hellenistic Kyklades », Fossey J., *Boeotia Antiqua IV : Proceedings of the 7th International congress on Boiotian Antiquities Boiotian (and other) Epigraphy*, Amsterdam, 1994b.

Reger G., « The Political History of the Kyklades 260-200 », *Historia : Zeitschrift Für Alte Geschichte*, n° 43, 1994c, p. 32-69.

Reger G., « The price histories of some imported goods on independent Delos », Andreau J., Briant P. et Descat R., *Entretiens d'archéologie et d'histoire. Économie antique : Prix et formation des prix dans les économies antiques*, Saint-Bertrand-de-Comminges, 1997, p. 53-72.

Reger G., « The Price Histories of Some Imported Goods on Independent Delos », Scheidel W. et von Reden S., *The Ancient Economy*, New York, 2002, p. 53-72.

Reger G., « Aspects of the Role of Merchants in the Political Life of the Hellenistic World », Zaccagnini C., *Mercanti e Politica nel Mondo Antico*, Rome, 2003, p. 165-198.

Reger G., « Trader and Travelers in the Black and Aegean Seas », Gabrielsen V. et Lund J., *The Black Sea in Antiquity : Regional and Interregional Economic Exchanges*, *Black Sea Studies*, n° 6, Aarhus, 2007, p. 273-285.

Reger G., « On the Road to India with Apollonios of Tyana and Thomas the Apostle », Malkin I., Constantakopoulou C. et Panagopoulou K., *Greek and Roman Networks in the Mediterranean*, Londres, 2009, p. 249-263.

Reger G., « Mylasa and its territory », Van Bremen R. et Carbon J.-M., *Hellenistic Caria*, Pessac, 2010, p. 43-57.

Reger G., « Nodes of Sea and Sand Ports, Human Geography, and Networks of Trade », Höghammer K., Alroth B. et Lindhagen A.,

*Ancient Ports : the Geography of Connections*, Uppsala, 2016, p. 9-36.

Rehm A., *Didyma II Die Inschriften*, Berlin, 1958.

Reinach A., « Argeia et Sperchis dans les 'Syracusaines' », *REA*, n° 9, 1907, p. 233-260.

Reinach S., « Fouilles de Délos », *BCH*, n° 7, 1883, p. 462-476.

Reinach S., « Le groupe du Louvre dit l'*enfant à l'oie* », *CRAI*, n° 44, 1900, p. 463.

Renan E., « Une stèle punique découverte au Pirée par M. Heuzey et acquise par le musée du Louvre », *CRAI*, n° 32, 1888, p. 12-13.

Renaut L., « Ptolémée Philopator et le stigmate de Dionysos », *Mètis*, n° 4, 2006, p. 211-238.

Renberg G., « The Greek and Demotic Sources for the Career of Eirenaios, son of Nikias (Pros.Ptol. VI 14912/15262) (with a new edition of IG IV 854 from Methana », *ZPE*, 188 ; 2014, p. 199-214.

Rey-Coquais J.-P., « Deir el-Qalaa », *Topoi*, n° 9, 1999, p. 607-628.

Rezakhani K., « The Road that Never Was : The Silk Road and Trans-Eurasian Exchange », *Comparative Studies of South Asia Africa and the Middle East*, n° 30, 2010, p. 420-433.

Rico C., « La diffusion par mer des matériaux de construction en terre cuite : un aspect mal connu du commerce antique en Méditerranée occidentale », *Mélanges de l'École française de Rome, Antiquité*, n° 107, 1995, p. 767-800.

Rico C., « *Mercatores*, *negotiatores* et *diffusores olearii* et le commerce de l'huile de Bétique à destination de Rome aux Ier et IIe siècles de notre ère », *REA*, n° 105, 2003, p. 413-433.

Ridley R.T., « The Enigma of Servius Tullius », Richardson J. H. et Santangelo F., *The Roman Historical Tradition : Regal and Republican Rome*, Oxford, 2014, p. 83-128.

Rigsby K.J., « Bacchon the Nesiarch on Delos », *AJP*, 1980, n° 101, p. 194-196.

Rivers R., « Can Archaeology Models Always Fulfil our Prejudices? », Brughmans T., Collar A., et Coward F., *The Connected Past : Challenges to Network Studies in Archaeology and History*, 2016, p. 123-147.

Rivers R., « New Approaches to the Theran Eruption », Leidwanger J. et Knapett C., *Maritime Networks in the Ancient Mediterranean World*, 2018, p. 39-60.

Rizakis A.D., *Achaïe I : Sources textuelles et histoire régionale*, Athènes, 1995.

Rizakis A.D., *Achaïe III : Les cités achéennes : épigraphie et histoire*, Athènes, 2008.

Rizakis A.D., « Peloponnesian cities under Roman rule : the new political geography and its economic and social repercussions », Rizakis A.D. et Lepenioti C.E., *Roman Peloponnese III : Society, Economy and Culture under the Roman Empire : Continuity and Innovation*, Athènes, 2010, p. 1-18.

Rizakis A.D., « La double citoyenneté dans le cadre des *koina* grecs : l'exemple du *koinon* achéen », Heller A. et Pont A.-V., *Patrie d'origine et patries électives : les citoyennetés multiples dans le monde grec d'époque romaine*, Bordeaux, 2012, p. 23-38.

Robert L., « Les *Asklepieia* de l'archipel », *REG*, n° 46, 1933, p. 423-442 (= *OMS*, I, p. 549-568).

Robert L., *Études épigraphiques et philologiques*, Paris, 1938.

Robert L., « Pêcheurs de Parion », *Hellenica*, IX, 1950, p. 80-97.

Robert L., « Inscriptions de la colonie romaine de Parion », *Hellenica*, X, 1955, p. 272-282.

Robert L. et J., « Bulletin épigraphique », *REG*, n° 68, 1955b, p. 185-298.

Robert L., *Noms indigènes dans l'Asie-Mineure gréco-romaine*, Paris, 1963.

Robert L., « Sur un décret d'Ilion et sur un papyrus concernant des cultes royaux », *Essays in honor of C. Bradford Welles*, New Haven, 1966, p. 175-211.

Robert L., « Sur le nom d'un proxène d'Épidaure en Cyrénaïque », *REG*, n° 80, 1967, p. 31-39.

Robert L. et J., « Bulletin épigraphique », *REG*, n° 81, 1968, p. 420-549.

Robert L., « Noms de personnes et civilisation grecque », *Journal des savants*, 1968, n° 4, p. 197-213.

Robert L. et J., « Bulletin épigraphique », *REG*, n° 82, 1969, p. 424-540.

Robert L. « Épigraphie grecque et géographie historique du monde hellénique », EPHE, *Sciences historiques et philologiques. Annuaire 1968-1969*, p. 161-172.

Robert L. et J., « Bulletin épigraphique », *REG*, n° 83, 1970, p. 362-488.

Robert L., « Sur les inscriptions de Délos », *BCH*, *Études déliennes*, supplément 1, 1973, p. 435-489.

Robert L., « Épigraphie et antiquités grecques », *Annuaire du Collège de France*, n° 73, 1973b, p. 473-492.

Robert L. et J., « Bulletin épigraphique », *REG*, n° 87, 1974, p. 186-340.

Robert L., « Une nouvelle inscription grecque de Sardes, règlement de l'autorité perse relatif à un culte de Zeus », *CRAI*, 1975, p. 306-330.

Robert L. et J., « Bulletin épigraphique », *REG*, n° 90, 1977, p. 314-448.

Robert L., « Monnaies et textes grecs : deux tétradrachmes de Mithridate V Évergète, roi du Pont », *JS*, nº 3, 1978, p. 151-163.

Robert L., *Documents d'Asie Mineure*, Athènes, 1987.

Robert L., Firati N. et Rollas A.N., *Les stèles funéraires de Byzance gréco-romaine : avec l'édition et l'index commenté des épitaphes par Louis Robert*, Paris, 1964.

Robert P., *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, 1967.

Robert P., *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, V, Paris, 1983.

Robin C.-J., « Monnaies provenant de l'Arabie du nord-est », *Semitica*, n° 24, 1974, p. 83-125.

Robin C.-J., « Himyar/Himyarites », *Encyclopédie berbère*, n° 23, 2000, p. 3471-3474.

Robin C.-J., « Matériaux pour une typologie des divinités arabiques et de leurs représentations », Sachet I. et Robin C. J., *Dieux et déesses d'Arabie : images et représentations*, Paris, 2012, p. 7-118.

Robin C.-J., « Gerrha d'Arabie, cité séleucide », *Henri Seyrig (1895-1973)*, *Syria*, supplément 3, 2016, p. 223-250.

Robin C.-J. et de Maigret A., « Le royaume sudarabique de Ma'în : nouvelles données grâce aux fouilles italiennes de Barâqish (l'antique Yathill) », *CRAI*, n° 153, 2009, p. 57-96.

Robin C.-J. et Prioletta A., « Nouveaux arguments en faveur d'une identification de la cité de Gerrha avec le royaume de Hagar (Arabie orientale) », *Semitica et Classica*, n° 6, 2013, p. 131-185.

Robinson F.W., *Marius, Saturninus und Glaucia, Beiträge zur Geschichte der Jehre 106-100 v. Chr.*, Bonn, 1912.

Robu A., « Réflexions sur le culte d'Apollon à Chalcédoine », *Les Études Classiques*, n° 75, 2007, p. 137-155.

Robu A., « La cité de Mégare et les Antigonides : à propos d'une magistrature mégarienne extraordinaire (le collège des six stratèges) », Feyel C., Fournier J., Graslin-Thome L. et Kirbihler F., *Communautés locales et pouvoir central dans l'Orient hellénistique et romain*, Nancy, 2012, p. 85-115.

Robu A., « Byzance et Chalcédoine à l'époque hellénistique : entre alliance et rivalités », Cojocaru V., Coşkun A. et Dana M., *Interconnectivity in the Mediterranean and Pontic World during the Hellenistic and Roman Periods*, 2014, p. 187-206.

Rocca S., *Herod's Judea : a Mediterranean State in the Classic World*, Tübingen, 2008.

Roche M.-J., « Introduction aux religions préislamiques d'Arabie du nord. Recherches sur les divinités du paganisme arabe, à travers l'épigraphie et l'iconographie », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences religieuses* [en ligne], n° 121, 2014, mis en ligne le 13 janvier 2015, URL : http://asr.revues.org/1231.

Roche M.-J., *Inscriptions nabatéennes datées de la fin du II^e siècle avant notre ère au milieu du IV^e siècle*, Louvain, 2019.

Roesch P., *Thespies et la confédération béotienne*, Paris, 1965.

Roesch P., « Théodoros, gouverneur de Chypre », *RA*, n° 2, 1967, p. 225-238.

Roesch P., *Études béotiennes*, Paris, 1982.

Rolando E., « Prosopografia e onomastica : alcune riflessioni sullo *status* dei cleruchi ateniesi a Delo », Culasso Gastaldi, *La Prassi della democrazia ad Atene. Voci di un seminario*, Alexandrie, 2004, p. 129-184.

Roller D.W., *Empire of the Black Sea : The rise and fall of the Mithridatic world*, Oxford, 2020.

Rollinger C., « Prolegomena : Problems and perspectives of historical networks research and ancient history », *Journal of Historical Network Research*, nº 4, 2020, p. 1-35.

Rollinger C., Düring M., Gramsch-Stehfest R. et Stark M., « Editor's Introduction », *Journal of Historical Network Research*, nº 1, 2017, p. I-VII.

Roman Y., « Conclusion », Roman Y. et Dalaison J., *L'économie antique, une économie de marché ?*, Paris, 2008, p. 263-276.

Roman Y. et Dalaison J., *L'économie antique, une économie de marché ?*, Paris, 2008.

Roques D., « Capitale millénaire, capitales temporaires, capitale éphémère : le cas de la Cyrénaïque antique (631 av. J.-C.-642 ap. J.-C.), *Capitales éphémères : Des capitales de cités perdent leur statut dans l'Antiquité tardive*, Tours, 2004, p. 297-309.

Rougé J., « La navigation en mer Érythrée dans l'Antiquité », Salles J.-F., *L'Arabie et ses mers bordières : Itinéraires et voisinages*, I, Lyon, Paris, 1988, p. 59-74.

Rouse W.H.D., *Greek Votive Offerings : an Essay in the History of Greek Religion*, Cambridge, 1902.

Rosenzweig R., *Worshipping Aphrodite : Art and Cult in Classical Athens*, Ann Arbor, 2004.

Rosillo-López C., « Informal Political Communication and Networks Theory in the Late Roman Republic », *Journal of Historical Network Research*, nº 4, 2020, p. 90-113.

Rossi L., « Le transport interne et méditerranéen du blé égyptien : les structures institutionnelles et leurs intermédiaires commerciaux (II^e^-I^er^ s. av. J.-C.) », Schubert P., *Actes du 26^e^ congrès international de papyrologie*, Genève, 2012, p. 647-654.

Rossi L., « Entrepôts et commerce : études de cas en Égypte hellénistique et romaine », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, n° 30, 2019, p. 53-79.

Rostovtseff M., « Un graffite de Délos (note) », *BCH*, n° 20, 1896, p. 392.

Rostovtseff M., « M. Khvostov, *Recherches sur l'histoire du commerce dans les monarchies hellénistiques et l'Empire romain*, I, *Histoire du commerce oriental de l'Égypte gréco-romaine*, Saint-Pétersbourg, 1907 (rn russe), *RMEN*, 1907, p. 382-413 (en russe).

Rostovtseff M., *A large Estate in Egypt in the Third century B.C.*, Madison, 1922.

Rostovtseff M., « Greek Sightseers in Egypt », *JEA*, n° 14, 1928, p. 13-15.

Rostovtseff M., « Delos. Its commerce, constitution, social and economic conditions », *CAH*, VIII, *Rome and the Mediterranean 218-133 B.C.*, 1ère édition, 1930, p. 642-650.

Rostovtseff M., « The spread of hellenistic commerce », *CAH*, VIII, *Rome and the Mediterranean 218-133 B.C.*, 1ère édition, 1930b, p. 651-658.

Rostovtseff M., *Caravan Cities*, Oxford, 1932.

Rostovtseff M., *Histoire économique et sociale du monde hellénistique*, traduit de l'anglais par O. Demange, Paris, 1989 [1ère éd. 1941].

Rostovtseff M., « Le capitalisme et l'économie nationale dans le monde ancien », *Pallas*, nº 33, 1987, p. 19-40 [1ère éd. 1900].

Roth J.P., *The Logistics of the Roman Army at War, 264 B.C. – A.D. 235*, Leyde, Boston et Cologne, 1999.

Rotroff S.I., « Commerce and Crafts around the Athenian Agora », Camp II J.M. and Mauzy C.A., *Athenian Agora : New Perspectives on an Ancient Site*, Mayence, Athènes, 2009, p. 39-46.

Rotroff S.I., « Sulla and the Pirates », Bilde P.G. et Lawall M. L., *Pottery, Peoples and Places : Study and Interpretation of Late Hellenistic Pottery*, Aarhus, 2014, p. 83-109.

Rotroff S.I., « Athenian Moldmade Bowls on Delos : Laumonier's Sample », *BCH*, n° 142, 2018, p. 567-692.

Roubineau J.-M., « La main cruelle de l'agoranome », Capdetrey L. et Hasenohr C., *Agoranomes et édiles : institutions des marchés antiques*, 2012, p. 47-59.

Roubineau J.-M., *Les cités grecques (VI^e^-II^e^ siècle av. J.-C.) : essai d'histoire sociale*, Paris, 2015.

Rougemont G., « Géographie historique des Cyclades. L'homme et le milieu dans l'archipel », *JS*, 1990, p. 199-220.

Rougier H., « L'identité professionnelle et l'expression du métier dans l'épigraphie portuaire occidentale : différents niveaux de codification », *DHA*, n° 42, 2016, p. 103-121.

Rouillard P., « L'*emporion* chez Strabon », Bresson A. et Rouillard P., *L'*Emporion, 1993, p. 35-46.

Roussel P., « Fouilles de Délos, exécutées aux frais de M. le Duc de Loubat (1904) : Inscriptions (suite) », *BCH*, n° 31, 1907, p. 421-470.

Roussel P., « Les Athéniens mentionnés dans les inscriptions de Délos (Pl. IV) », *BCH*, n° 32, 1908, p. 303-444.

Roussel P., « Laodicée de Phénicie », *BCH*, n° 35, 1911, p. 433-440.

Roussel P., « Fouilles de Délos exécutées aux frais de M. le Duc de Loubat. Inscriptions du Gymnase », *BCH*, n° 36, 1912, p. 387-435.

Roussel P., *Les cultes égyptiens à Délos du IIIe au Ier siècle av. J.-C.*, Paris, Nancy, 1916.

Roussel P., « Bulletin épigraphique », *REG*, n° 30, 1917, p. 409-425.

Rousset D., « Épigraphie grecque et géographie historique du monde hellénique », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (ÉPHE), Section des sciences historiques et philologiques*, Paris, 2017.

Roussiaeva A.-S., « Les cultes agraires à Olbia Pontique », *DHA*, n° 9, 1983, p. 185-195.

Rubinstein L., « *Ateleia* grants and their enforcement in the classical and early Hellenistic periods », Mitchell L. et Rubinstein L., *Greek History and Epigraphy : Essays in honour of P.J. Rhodes*, Swansea, 2009, p. 115-143.

Ruffini G., « An Epilogue : Social Networks Analysis and Graeco-Roman Politics », *Journal of Historical Network Research*, nº 4, 2020, p. 325-339.

Rusjaeva A.S., « Le culte de la Parthénos à Chersonésos Taurique à l'époque de sa fondation », Lévêque P., *Religions du Pont-Euxin : actes du VIIIe Symposium de Vani*, Besançon, 1999, p. 99-104.

Rusjaeva A.S., Fraysse A. et Geny É., « Les *temene* d'Olbia à la lumière de son histoire au VIe s. av. n.è. », Lévêque P., *Religions du Pont-Euxin : actes du VIIIe Symposium de Vani*, Besançon, 1999, p. 75-84.

Rutherford I., « The Amphikleidai of Sicilian Naxos: Pilgrimage and Genos in the Temple Inventories of Delos », *ZPE*, n° 122, 1998, p. 81-89.

Rutherford I., « The Koan-Delian ritual complex. Apollo and Theoria in a sacred law from Kos », Athanassaki R.P. et Miller J.F., *Apolline politics and poetics*, 2009, p. 655-687.

Rutherford I., *State Pilgrims and Sacred Observers in Ancient Greece : A Study of Theōria and Theōroi*, Cambridge, 2013.

Rutherford I., « Toward a Typology of Sanctuary Networks : The Case of Roman Claros », Dana M. et Savalli-Lestrade I., *La citée interconnectée dans le monde gréco-romain*, 2019, p. 165-181.

Rutishauser B. « Island Strategies : the Case of Tenedos », *REA*, 2001, n° 103, p. 197-204.

Ruzicka L., « Unedierte Münzen von Kallatis aus meiner Sammlung », *ZfN*, n° 30, 1913, p. 293-304.

Ryckmans J., « Le panthéon de l'Arabie du sud préislamique : état des problèmes et brève synthèse », *RHR*, n° 206, 1989, p. 151-169.

Sader H., « Une dédicace à Astarté », Matoyan V., *Liban, l'autre rive*, Paris, 1998, p. 172.

Şahin N., « Étude iconographique des monnaies autonomes frappées par Colophon-sur-Mer : nouveaux acquis », *Anatolia Antiqua*, n° 24, 2016, p. 147-162.

Sakellariou D., Georgiou P., Mallios A., Kapsimalis V., Kourkoumelis D., Micha P., Theodoulou T. et Dellaporta K., « Searching for Ancient Shipwrecks in the Aegean Sea: the Discovery of Chios and Kythnos Hellenistic Wrecks with the Use of Marine Geological-Geophysical Methods », *The International Journal of Nautical Archaeology*, n° 36, 2007, p. 365-381.

Sale W., « The Hyperborean Maidens on Delos », *The Harvard Theological Review*, n° 54 (2), 1961, p. 75-89.

Salles J.-F., « Le Golfe arabo-persique entre Séleucides et Maurya », *Topoi*, n° 4, 1994, p. 597-610.

Salles J.-F., « Byblos hellénistique », *Topoi*, *La Syrie hellénistique*, supplément 4, 2003, p. 53-110.

Salles J.-F., « La péninsule arabique dans l'organisation des échanges du royaume séleucide », *Topoi*, *Le roi et l'économie : autonomies locales et structures royales dans l'économie de l'empire séleucide*, supplément 6, 2004, p. 545-570.

Salles J.-F., « La baie du Bengale dans l'Antiquité : une voie ouverte vers l'est », Marcotte D., *Méditerranée et Océan indien, deux mondes en miroir*, *Topoi*, supplément 15, 2017, p. 45-82.

Salomies O., « A Group of Romans in Ephesus in 35 BC », *Arctos*, nº 55, 2021, p. 193-220.

Salviat F., « Dédicace d'un ΤΡΥΦΡΑΚΤΟΣ par les Hermaïstes déliens », *BCH*, n° 87, 1963, p. 252-264.

Salviat F., *EC*, III, Aix-en-Provence, 1968-1970.

Salviat F., « Timodamos et son gaulos : oracles et marchands à Dodone », Cabanes P., *L'Illyrie et l'Épire dans l'Antiquité*, II, Clermont-Ferrand, 1993, Paris, p. 61-64.

Salviat F., « La source ionienne : Apatouria, Apollon Delphinios et l'oracle, l'Aristarchéion », Hermary A. et Treziny H., *Les cultes des cités phocéennes*, Aix-en-Provence, 2000, p. 25-31.

Salvioli G., *Le capitalisme dans le monde antique*, New York, 1979 [première édition française en 1906].

Samama É., *Les médecins dans le monde grec : sources épigraphiques sur la naissance d'un corps médical*, Genève, 2003.

Sanders G.D.R. et Catling R.W.V., « From Delos to Melos : A New Fragment of *IDelos* 1562 », *ABSA*, nº 85, 1990, p. 327-332.

Sanlaville P., « Des mers au milieu du désert : mer Rouge et Golfe arabo-persique », Salles J.-F., *L'Arabie et ses mers bordières : Itinéraires et voisinages*, I, Lyon, Paris, 1988, p. 9-26.

Santini M., « GEI 037 : *Honorary Decree from Telmessos for Ptolemy son of Lysimachos* », mis en ligne en 2017, consulté le 14/05/2020, disponible à l'adresse suivante : http://gei.sns.it/search/document/GEI037.

Saprykin S.J., « The Unification of Pontos : the Bronze Coins of Mithridates VI Eupator as Evidence for Commerce in the Euxin », Gabrielsen V. et Lund J., *The Black Sea in Antiquity : Regional and Interregional Economic Exchanges*, Aarhus, 2007, p. 195-208.

Sarikakis T.C., « Commercial Relations between Chios and Other Greek Cities in Antiquity », Boardman J. et Vaphopoulou-Richardson C.E., *Chios : A Conference at Homereion in Chios*, Oxford, 1986, p. 121-131.

Sarrazanas C., « Les offrandes à Artémis d'après les inventaires déliens », Aurigny H. et Durvye C., *Artémis près d'Apollon Délos, Delphes, Claros et Didymes*, *Kernos, supplément 37*, Liège, 2021, p. 87-115.

Sarrazanas C., *La cité des spectacles permanents : organisation et organisateurs des concours civiques dans l'Athènes hellénistique et impériale*, Bordeaux, 2021b.

Sartre M., « Conclusions », *Les Arabes dans l'Antiquité*, *Topoi*, nº 14, 2006, p. 171-178.

Sartre M., « Conclusions », Descat R., *Approches de l'économie hellénistique. Entretiens d'archéologie et d'histoire*, Saint-Bertrand-de-Comminges, 2006b, p. 437-446.

Savalli I., « Les pouvoirs de Ptolémée de Telmessos », *ANSP*, n° 17, 1987, p. 129-137.

Savalli-Lestrade I., *Les* Philoi *royaux dans l'Asie hellénistique*, Genève, 1998.

Savalli-Lestrade I., « Les Attalides et les cités grecques d'Asie Mineure au IIe siècle a.C », Bresson A. et Descat R., *Les cités d'Asie mineure occidentale au IIe siècle a.C.*, Pessac, 2001, p. 77-91.

Savalli-Lestrade I. et Cogitore I., *Des Rois au Prince. Pratiques du pouvoir monarchique dans l'Orient hellénistique et romain (IVe s. av. J.-C. – IIe s. apr. J.-C.)*, Grenoble, 2010.

Savalli-Lestrade I., « Υπερ της πολεως. Les intervenants étrangers dans la justice et dans la diplomatie des cités hellénistiques », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, n° 23, 2012, p. 141-179.

Savalli-Lestrade I., « Collections de citoyennetés et internationalisation des élites civiques dans l'Asie Mineure hellénistique », Heller A. et Pont A.-V., *Patrie d'origine et patries électives : les citoyennetés multiples dans le monde grec d'époque romaine*, Bordeaux, 2012b, p. 39-59.

Savalli-Lestrade I., « Réseaux individuels et réseaux institutionnels dans quelques cités grecques à l'époque hellénistique », ENS, séminaire « Concepts et Antiquité : les réseaux, mode d'emploi / Séminaire 2015-2016 », 31 mars 2016 [en ligne], consulté le 10 janvier 2022, URL : https://savoirs.ens.fr/expose.php?id=2514.

Savalli-Lestrade I., « ΒΙΟΣ ΑΥΛΙΚΟΣ : The Multiple Ways of Life of Courtiers in the Hellenistic Age », Erskine A., Llewellyn-Jones L. et Wallace S., *The Hellenistic Court : Monarchic Power and Elite Society from Alexander to Cleopatra*, Swansea, 2017, p. 101-120.

Savalli-Lestrade I., « Le dossier épigraphique d'Hefzibah (202/1-195 a.C.) : chronologie, histoire, diplomatique », *REA*, n° 120, 2018, p. 367-383.

Savalli-Lestrade I., « Μετὰ τοῦ ἀδελφοῦ : les solidarités entre frères dans la documentation épigraphique des cités grecques, principalement à l'époque hellénistique », *Chiron*, nº 52, 2022, p. 31-68.

Sawaya Z., « Les monnaies d'Octave au dauphin et au trident : témoignage d'une installation de vétérans romains ç Bérytos dès 30 av. J.-C. », Augé C. et Duyrat F., *Les monnayages syriens : quel apport pour l'histoire du Proche-Orient hellénistique et romain*, Beyrouth, 2002, p. 123-139.

Sawaya Z., « Le monnayage municipal séleucide de Bérytos (169/8-114/3 av. J.-C.) », *The Numismatic Chronicle*, n° 164, 2004, p. 109-146.

Sawaya Z., « Réflexions sur le monnayage municipal séleucide de Bérytos à la lumière de nouveaux documents numismatiques », Alfaro C., Marcos C. et Otero P., *XIII Congreso Internacional de Numismática, Madrid-2003*, Madrid, 2005, p. 377-382.

Sawaya Z., « Les monnaies civiques non datées de Bérytos : reflet d'un passage discret de l'hégémonie séleucide à l'autonomie (102/1-82/1 av. J.-C.) », *The Numismatic Chronicle*, n° 168, 2008, p. 61-109.

Sawaya Z., « Tyr à l'époque hellénistique de la conquête macédonienne à l'autonomie (332-126/5 av. J.-C.) : histoire et monnaie », *L'Histoire de Tyr au témoignage de l'archéologie*, Beyrouth, 2012, p. 269-284.

Schachter A., *Cults of Boiotia : 1. Acheloos to Hera*, Londres, 1981.

Scheid J., « Communauté et communauté : Réflexions sur quelques ambigüités d'après l'exemple des thiases de l'Égypte romaine », Belayche N. et Mimouni S.C., *Les communautés religieuses dans le monde gréco-romain : essai de définition*, Turnhout, 2003, p. 61-74.

Scheidel W., « The demography of Roman state formation in Italy », Jehne M. et Pfeilschifter R., *Herrschaft ohne Integration ? Rom und Italien in republikanischer Zeit*, Francfort, 2006, p. 207-226.

Schiettecatte J., « L'Arabie du sud et la mer du III^e^ siècle av. au VI^e^ siècle apr. J.-C. », *Autour du* Périple de la mer Érythrée, *Topoi*, supplément 11, 2012, p. 237-273.

Schiltz V., « L'Asie profonde d'Hérodote : Scythes, Issédons, Iyrques, Argippéens », Jouanna J., Schiltz V. et Zink M., *La Grèce dans les profondeurs de l'Asie : Cahiers de la villa « Kérylos » 27*, Paris, 2016, p. 1-46.

Schlesinger K., *The Greek Aulos : A Study of its Mechanism and of its Relation to the Modal System of Ancient Greek Music*, Londres, 1939.

Schlumberger D., « La coiffure du grand roi », *Syria*, n° 48, 1971, p. 375-383.

Schmid S.G., « Les Nabatéens et leurs contacts avec la Mésopotamie et la région du golfe arabo-persique », *Topoi*, *Le roi et l'économie : autonomies locales et structures royales dans l'économie de l'empire séleucide*, supplément 6, 2004, p. 463-484.

Schneider J.-P., « Praxiphane de Mitylène », Goulet R., *Dictionnaire des Philosophes antiques*, Vb, Paris, 2012, p. 1509-1513.

Schneider P., *Les éléphants de guerre dans l'Antiquité : IV^e^-I^er^ siècle av. J.-C.*, Nantes, 2015.

Schneider P., « Comment naissent les perles ? Échanges marchands et transferts de savoir, de l'océan Indien à la Méditerranée », Marcotte D., *Méditerranée et Océan indien, deux mondes en miroir*, *Topoi*, supplément 15, 2018, p. 101-117.

Schneider P., « Les perles de la mer Érythrée (océan Indien) », Lerouxel F. et Zurbach J., *Le changement dans les économies antiques*, Bordeaux, 2020, p. 319-355.

Schneider P., « Une épigramme pour célébrer l'expansion lagide en mer Érythrée ? À propos du papyrus d'El Hibeh (seconde moitié du III^e^ siècle av. J.-C.) », *Ktèma*, n° 47, 2022, p. 219-234.

Schoevaert J., *Les boutiques d'Ostie : l'économie urbaine au quotidien I^er^ s. av. J.-C. – V^e^ s. ap. J.-C.*, Rome, 2018.

Scholten J.B., *The Politics of Plunder : Aitolians and Their* Koinon *in the Early Hellenistic Era, 279-217 B.C.*, Berkeley, Los Angeles, Londres, 2000.

Schulhof E., « Fouilles de Délos, exécutées aux frais de M. le Duc de Loubat. Inscriptions financières (1904-1905) », *BCH*, n° 32, 1908, p. 5-132.

Schulhof E., « Fouilles de Délos exécutées aux frais de M. le Duc de Loubat. Inscriptions financières (1904-1905), *BCH*, n° 32, 1908, II, p. 449-498.

Schulhof E. et Huvelin P., « Fouilles de Délos, exécutées aux frais de M. le Duc de Loubat (1905). Inscriptions. Loi réglant la vente du bois et du charbon à Délos », *BCH*, n° 31, 1907, p. 46-93.

Schulze W., *Zur Geschichte Lateinischer Eigennamen*, Berlin, Zürich et Dublin, 1966.

Scolnic B., « Reading Backwards : Antiochos IV and his Relationship with Rome », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, n° 30, 2019, p. 217-254.

Scott M., « Displaying Lists of What is (Not) on Display : the Uses of Inventories in Greek Sanctuaries », Haysom M. et Wallensten J., *Approaches to Greek Religion, Acta Instituti Atheniensis Regni Suediae* 21, Stockholm, 2011, p. 239-252.

Seeliger M., *Elaia, the maritime harbour city of ancient Pergamon (Turkey) — Coastal evolution and human*

*impact over the past eight millennia*, thèse non publié, Cologne, 2016.

Segre M., « un nuovo documento sulla questione di Tolemeo di Telmesso », *Atti*, 1936, p. 359-368.

Segre M., « Iscrizioni di Licia », *Clara Rhodos*, n° 9, 1938, p. 181-208.

Seibert J., *Historische Beiträge zu den dynastischen Verbindungen*, Wiesbaden, 1967.

Servais-Soyer B., « La 'triade' phénicienne aux époques hellénistique et romaine », Bonnet C., Lipiński E. et Marchetti P., *Studia Phoenicia IV : Religio Phoenicia*, 1986, p. 347-360.

Settipani C., *Continuité gentilice et continuité familial dans les familles sénatoriales romaines à l'époque imperial : mythe et réalité*, Oxford, 2000.

Seyrig H., « Antiquités syriennes », *Syria*, n° 48, 1971, p. 337-373.

Seyrig H., « Le culte du Soleil en Syrie à l'époque romaine », *Syria*, n° 48, 1974, p. 337-373.

Seyrig H., *Trésors du Levant, anciens et nouveaux*, Paris, 1973.

Sharara H., Singh L., Getoor L. et Mann J., « Finding Prominent Actors in Dynamic Affiliation Networks », *Human Journal*, nº 1, 2012, p. 1-14.

Shear T.L., *Kallias of Sphettos and the Revolt of Athens in 286 B.C.*, Princeton, 1978.

Sheedy K., « The Origins of the Second Nesiotic League and the Defense of Kythnos », *Historia*, 45, 1996, p. 423-449.

Sherwin-White S., *Ancient Cos : An historical study from the Dorian settlement to the Imperial period*, (Hypomnemata, n° 51), Göttingen, 1978.

Shipton K., *Leasing and lending : the cash economy in fourth-century BC Athens*, *BICS*, supplément 74, Londres, 2000.

Shumilovskikh L., Seeliger M., Feuser S., Novenko E., Schlütz F., Pint A., Pirson F. et Brückner H., « The harbour of Elaia : A palynological archive for human environmental interactions during the last 7500 years », *Quaternary Science Reviews*, n° 149, 2016, p. 167-187.

Siard H., « L'*Hydreion* du Sarapieion C de Délos : la divinisation de l'eau dans un sanctuaire isiaque », Bricault L., Versluys M.J. et Meyboom P.G.P., *Nile into Tiber : Egypt in the Roman World*, 2007, Leyde et Boston, p. 417-447.

Siard H., « Le Sarapiéion C de Délos : architecture et cultes », *RA*, nº 47, 2009, p. 155-161.

Siard H., « Les sceaux du Sarapieion C de Délos », *BCH*, n° 134, 2010, p. 195-221.

Siebert G., « Sur l'histoire du sanctuaire des dieux syriens à Délos », *BCH*, n° 92, 1968, p. 359-374.

Siebert G., « Délos », *BCH*, n° 100, 1976, p. 799-821.

Siekierka P., Stebnicka K. et Wolicki A., *Women and the Polis : Public Honorific Inscriptions for Women in the Greek Cities from the Late Classical to the Roman Period*, Berlin et Boston, 2021, p. 464-465.

Sielhorst B., *Hellenistiche Agorai : Gestaltung, Rezeption und Semantik eines urbanen Raumes*, Berlin, Munich et Boston, 2015.

Silver M., « The Rôle of Slave Markets in Migration from Near East to Rome », *Klio*, n° 98, 2016, p. 184-202.

Sion-Jenkis K., « *Stationes* des cités d'Asie Mineure à Rome », France J. et Nelis-Clément J., *La* statio *: archéologie d'un lieu de pouvoir dans l'empire romain*, Bordeaux, 2014, p. 319-338.

Skaltsa S., « Associations and Place : Regulating Meeting-Places and Sanctuaries », Gabrielsen V. et Paganini M.C.D., *Private Associations in the Ancient Greek World*, Cambridge, 2021, p. 117-143.

Slimani Y. et Drif A., « Découverte de communautés dans les réseaux complexes », *Journal of Interdisciplinary Methodologies and Issues in Science*, nº 5, *Analyse de graphe et réseaux*, 2016, hal-01389844v2.

Smekalova T.N. et Kutaisov V.A., « The Economy of Kerkinitis during the Ancient Greek Period », Manoledakis M., Tsetskhladze G.R. et Xydopoulos I., *Essays on the Archaeology and Ancient History of the Black Sea Littoral*, Louvain, Paris et Bristol, 2018, p. 369-403.

Smith R.R.R., *Hellenistic Royal Portraits*, Oxford, 1988.

Soja E., *Postmodern Geographies : The Reassertion of Space in Social Theory*, Londres, 1989.

Solomonik É.I., « Épigraficheskie pamjatniki Neapolja Skifskogo [Monuments épigraphiques de Néapolis de Scythie] », *NÉ*, 3, 1962, p. 32-41.

Sørensen S.L. et Geus K., « A Macedonian King in Arabia. Seleukos IV in Two Old South Arabian Inscriptions : A corrected synchronism and its consequences »,*Tyche : Beiträge zur Alten Geschichte Papyrologie und Epigraphik*, n° 35, 2020, p. 175-180.

Sørensen S.L. et Geus K., « Minaeans in the Mediterranean : Reevaluating two Old South Arabian inscriptions from Delos », *Arabian Archaeology and Epigraphy*, n° 34, 2023, p. 1-5.

Sosin J.D., « Grain for Delos », *Museum Helveticum*, n° 60, 2003, p. 65-79.

Sosin J.D., « Endowed Eponymous Festivals on Delos », *Kernos*, n° 27, 2014, p. 127-157.

Stambolidès N., *ΤΑ ΣΤΡΑΓΙΣΜΑΤΑ ΤΗΣ ΔΗΛΟΥ 2*, Paris, 1992.

Stansbury-O'Donnell M., « Reflections of Monumental Painting in Greek Vase Painting in the Fifth and Fourth Centuries B.C. », Pollitt J. J., *The Cambridge History of Painting in the Classical World*, Cambridge, 2014, p. 143-169.

Stefanaki V.E. et Stefanakis M.I., « Le monnayage d'argent de Gortyne entre la seconde moitié du III^e^ et le premier quart du I^er^ siècle av. J.-C. : remarques préliminaires », *RN*, 170, 2013, p. 147-174.

Steinhauer J., *Religious Associations in the Post-Classical Polis*, Stuttgart, 2014.

Stern E., « The Population of Persian-Period Idumea According to the Ostraca : A Study of Ethnic Boundaries and Ethnogenesis », Levin Y., *A Time of Change : Judah and its Neighbours in the Persian and Early Hellenictic Periods*, Londres, 2007, p. 205-239.

Steuernagel D., « *Stationes* and Associations of Merchants at Puteoli and Delos : Modes of Social Organization and Integration », Arnaud P. et Keay S., *Roman Port Societies : the Evidence of Inscriptions*, Cambridge, 2020, p. 63-84.

Stevens K., « 'After Him a King Will Arise' : Framing Resistance in Seleucid Babylonia », Kosmin P.J. et Moyer I.S., *Cultures of Resistance in the Hellenistic East*, Oxford, 2022, p. 95-124.

Stolba V.F., « Hellenistic Chersonesos : Towards Establishing a Local Chronology », Stolba V.F. et Hannestad L., *Chronologies of the Black Sea Area in the Period c. 400-100 BC*, Aarhus, 2006, p. 153-178.

Strootman R., « Antiochos IV and Rome : The Festival at Daphne (Syria), the Treaty of Apameia and the Revival of Seleukid Expansionism in the West », Coşkun A. et Engels D., *Rome and the Seleukid East*, Bruxelles, 2019, p. 173-215.

Stroud R.S., *The Athenian Grain-Tax Law of 374/3 B. C., Hesperia Supplements*, n° 29, Princeton, 1998.

Sumner G.V., « Governors of Asia in the Nineties B.C. », *Greek, Roman, and Byzantine Studies*, n° 19, 1978, p. 147-153.

Sundwall J., *Nachträge zur Prosopographia Attica*, Helsinki, 1910.

Szewczyk M., « Réparations, réfections, modifications de statues-portraits Grecque : un volet du projet ANR-DFG EIKON 'la vie des portraits grecs'», *Technè*, n° 40, 2014, p. 132-134.

Szewczyk M., « Transformation de statues-portraits en contexte de sanctuaire à l'époque hellénistique : un cas d'école et une hypothèse », von den Hoff R., Queyrel F. et Perrin-Saminadayar É., *Eikones, Portraits en contexte : recherches nouvelles sur les portraits grecs du V^e^ au I^er^ s. av. J.-C.*, Venosa, 2016, p. 185-203.

Tang B., *Delos, Carthage, Ampurias : the Housing of Three Mediterranean Trading Centres*, Rome, 2005.

Tarn W.W., *Antigonos Gonatas*, Oxford, 1913.

Tartaron T.F., *Maritime Networks in the Mycenaean World*, Cambridge, 2013.

Tartaron T.F., « Geography Matters : Defining Maritime Small Worlds of the Aegean Bronze Age », Leidwanger J. et Knappett C., *Maritime Networks in the Ancient Mediterranean World*, Cambridge, 2018, p. 61-92.

Taylor C. et Vlassopoulos K., « Introduction : An Agenda for the Sudy of Greek History », Taylor C. et Vlassopoulos K., *Communities and Networks in the Ancient Greek World*, 2015, p. 1-31.

Taylor C. et Vlassopoulos K., *Communities and Networks in the Ancient Greek World*, Oxford, 2015b.

Tchernia A., « Quelques remarques sur le commerce du vin et les amphores », D'Arms J. H. et Kopff E.C., *The Seaborne commerce of Ancient Rome : studies in archaeology and history*, Rome, 1980, p. 305–312.

Tchernia A., « Le vignoble italien du I^er^ siècle av. n.e. au III^e^ siècle de n.e. : répartition et évolution », Brun J.-P. et Amouretti M.-C., *La*

*production du vin et de l'huile en Méditerranée*, *BCH*, supplément 26, 1993, p. 283-296.

Tchernia A., « Moussons et monnaies : les voies du commerce entre le monde gréco-romain et l'Inde » *AHSS*, n° 5, 1995, p. 991-1009.

Tchernia A., *Les Romains et le commerce*, Naples, 2011.

Tchernia A. et Viviers D., « Athènes, Rome et leurs avant-ports : 'mégapoles' antiques et trafics méditerranéens », Nicolet C., *Mégapoles méditerranéennes*, Paris, Rome, 2000, p. 761-801.

Temin P., *The Roman market economy*, Princeton, 2013.

Terpstra T., *Trade in the Ancient Mediterranean : Private Order and Public Institutions*, Oxford, 2019.

Terrier L., « Mémoire sur l'île de Délos », *Archives de l'EFA*, Athènes, 1907.

Texier J.-G., « Un aspect de l'antagonisme de Rome et de Sparte à l'époque hellénistique : l'entrevue de 195 av. J.-C. entre Titus Quinctius Flamininus et Nabis », *REA*, nº 78-79, 1976, p. 145-154.

Texier J.-G., « 192-182 avant J.-C. : regards et réflexions sur dix ans d'histoire spartiate », *Sparte hellénistique, IVe-IIIe siècles avant notre ère*, *DHA*, supplément 11, 2014, Paris, p. 237-396.

Texier J.-G., « Entre Rome et la confédération achéenne : Sparte de 181 à 146 avant J.-C. », *DHA*, n° 44, 2018, p. 191-230.

Thébert Y., « Royaumes numides et hellénisme », *AfrHist*, 2005, n° 3, p. 29-37.

Thiry S., « Aspects géopolitiques de l'histoire des îles ioniennes aux époques Classique et Hellénistique », *Historia*, n° 50, 2001, p. 131-144.

Thiry S., « Les îles ioniennes et le continent voisin aux IIIe-IIe siècles av. J.-C. : des liaisons dangereuses ? », Cabanes P. et Lamboley J.-L., *L'Illyrie et l'Épire dans l'Antiquité*, IV, 2004, Paris, p. 227-237.

Thomas J. D., *The epistrategos in Ptolemaic and Roman Egypt*, I, *The Ptolemaic epistrategos*, Opladen, 1975.

Thompson M., *The New Style Silver Coinage of Athens*, New York, 1961.

Thomsen C.A., *The Politics of Association in Hellenistic Rhodes*, Édimbourg, 2020.

Tod M.N., « Greek Inscriptions at Cairness House », *JHS*, n° 54, 1934, p. 140-162.

Tracy S.V., « Notes on the Pythaïs Inscriptions », *BCH*, n° 99, 1975, p. 185-218.

Tracy S.V., « Athens in 100 B.C. », *Harvard Studies in Classical Philology*, nº 83, 1979, p. 213-235.

Tracy S.V., *I.G. II² 2336 : Contributors of First Fruits for the Pythaïs*, Meisenheim, 1982.

Tracy S.V., *Attic letter-cutters of 229 to 86 : Hellenistic culture and society*, Berkeley, 1990.

Tracy S.V. et Habicht C., « New and Old Panathenaic Victor Lists », *Hesperia*, n° 60, 1991, p. 187-236.

Tracy S.V., « Inscriptiones Deliacae : IG XI 713 and IG II 1056 », *MDAI(A)*, n° 107, 1992, p. 303-314.

Traill J., « The Political Organization of Attica : A Study of the Demes, Trittyes, ans Phylai, and their Representation in the Athenian Council », *Hesperia*, supplément 14, 1975, p. 1-169.

Trampus A., « Un tournant historiographique : les ports francs entre l'espace méditerranéen, l'Atlantique et l'approche globale », *Cahiers de la Méditerranée*, nº 103, 2021, p. 55-68.

Tran N., *Les membres des associations romaines : le rang social des* collegiati *en Italie et en Gaules, sous le Haut-Empire*, Rome, 2006.

Tran N., « Les affranchis dans les collèges professionnels du Haut-Empire romain : l'encadrement civique de la mobilité sociale », Molin M., *Les régulations sociales dans l'Antiquité*, Rennes, 2006b, p. 389-402.

Tran N., « Les collèges professionnels romains : 'clubs' ou 'corporations' ? : l'exemple de la vallée du Rhône et de *CIL* XII 1797 (Tournon-sur-Rhône, Ardèche) », *Ancient Society*, n° 41, 2011, p. 197-219.

Tran N., « Les entrepôts dans le métier de négociant romain : association professionnelles et réseaux commerciaux », Chankowski V., Lafon X. et Virlouvet C., *Entrepôts et circuits de distribution en Méditerranée antique*, Athènes, 2018, p. 123-136.

Tréheux J., « Les dernières années de Délos sous le protectorat des amphictions », *RA*, n° 31/32, *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à Charles Picard à l'occasion de son 65ème anniversaire : tome second*, 1948, p. 1008-1032.

Tréheux J., « Études d'épigraphie délienne », *BCH*, n° 76, 1952, p. 562-595.

Tréheux J., « La réalité historique des offrandes hyperboréennes », Raymond D. et Mylonas G.E., *Studies presented to David Moore Robison on his seventieth Birthday*, II, Saint Louis, Missouri, 1953, p. 758-774.

Tréheux J., « Cleinô à Délos », *Chronique d'Égypte*, n° 32, 1957, p. 145-151.

Tréheux J., *Études critiques sur les inventaires de l'indépendance délienne*, Thèse, non publiée, Paris, 1959. Il faut désormais lire Tréheux J., *Études critiques sur les inventaires de l'indépendance délienne*, *BCH*, supplément 65, Athènes, 2023.

Tréheux J., « L'argent de Tènos et de la Minoè, Epaminondas et Prôtis à Délos », *Museum Helveticum : schweizerische Zeitschrift für klassische Altertumswissenschaft*, 42, 1985, p. 20-27.

Tréheux J., « Un document nouveau sur le Néôrion et le Thesmophorion à Délos », *REG*, n° 99, 1986, p. 293-317.

Tréheux J., « Notes de lecture », *BCH*, n° 110, 1986b, p. 425-432.

Tréheux J., « Localisation du Thesmophorion à Délos », *BCH*, n° 111, 1987, p. 495-499.

Tréheux J., *Inscriptions de Délos, Index : Les étrangers, à l'exclusion des Athéniens de la clérouchie et des Romains*, I, Paris, 1992.

Tréheux J., « Archéologie délienne : l'Artémision ἐν Νήσωι, localisation et histoire », *JS*, 1995, p. 187-207.

Tréheux J. et Charneux P., « Décret des Athéniens de Délos et l'honneur d'un épimélète de l'île », *BCH*, n° 122, 1998, p. 239-276.

Tréziny H., « Marseille antique : topographie, urbanisme, architecture », *EMPURIES*, n° 56, 2009, p. 41-54.

Triantafyllidis P., « Classical and Hellenistic Glassworkshops from Rhodes », Foy D. et Nenna M.-D., *Echanges et commerce du verre dans le monde antique*, Aix-en-Provence, Marseille, 2003, p. 131-138.

Trinquier J., « De la tortue marine à l'écaille : un matériau 'indien' du luxe romain », *Topoi*, n° 22, 2018, p. 15-124.

Trümper M., « Compte rendu : G. Siebert, *L'Îlot des Bijoux. L'Îlot des Bronzes. La Maison des Sceaux : 1, Topographie et Architecture* (Exploration archéologique de Délos XXXVIII) (2001) ; fasc. 1. Texte et planches ; fasc. 2. Plans et restitutions », *Topoi*, n° 11, 2001, p. 793-808.

Trümper M., « Das Sanktuarium des « Établissement des Poseidoniastes de Bérytos » in Delos : zur Baugeschichte eines griechischen Vereinsheiligtums », *BCH*, n° 126, 2002, p. 265-330.

Trümper M., « The oldest original Synagogue building in the Diaspora : The Delos Synagogue reconsidered », *Hesperia*, n° 73, 2004, p. 513-598.

Trümper M., « Die *Maison des sceaux* in Delos — Ein 'Versiegelter' Fundkomplex ? Untersuchungen zur Aussagelkraft und Interpretation der Funde eines durch Brand zerstörten späthellenistischen Wohnhauses », *Athenische Mitteilungen*, n° 120, 2005, p. 317-416.

Trümper M., « Negociating Religious and Ethnic Identity : The Case of Clubhouses in Late Hellenistic Delos », Nielsen I., *Zwischen Kult und Gesellschaft : Kosmopolitische Zentren des antiken Mittelmeerraums als Aktionsraum von Kultvereinen und Religionsgemeinschaften*, *Hephaistos*, n° 24, 2006, p. 113-150.

Trümper M., *Die 'Agora des Italiens' in Delos : Baugeschichte, Architektur, Ausstattung unf Funktion einer späthellenistischen Porticus-Anlage*, Rahden, 2008.

Trümper M., « Where the non-Delians met in Delos : the meeting-places of foreign associations and ethnic communities in late hellenistic Delos », Van Nijf O.M. et Alston R., *Political Culture in the Greek City after the Classical Age*, Paris, 2011, p. 49-100.

Trümper M., « Modest Housing in Late Hellenistic Delos », Ault B.A. et Nevett L.C., *Ancient Greek Houses and Households : Chronological, Regional, and Social Diversity*, Philadelphie, 2011b, p. 119-139.

Trümper M., « Delos as Center of Athenian 'Sea Power' : An Archaeological Perspective », Baltrusch, Kopp H. et Wendt C., *Seemacht, Seeherrschaft und die Antike*, Stuttgart, 2016, p. 231-251.

Trümper M., « Brothels and Taverns in late Hellenistic Delos », Tsakirgis B. et Glazebrook A., *House of ill repute : the archeology of brothels, houses, and taverns in the Greek World*, Philadelphie, 2016b, p. 103-128.

Trümper M., « The Synagogue of Delos Revisited », Doering L. et Krause A.R., *Synagogues in the Hellenistic and Roman Periods : Archaeological*

*Finds, New Methods, New Theories*, Göttingen, 2020, p. 81-123.

Trümper M., « Delos Beyond East and West : Cultural Choices in Domestic Architecture », Riedel S. et Versluys M., *Beyond East and West : Commagene in its Local and Global Eurasian Contest*, Stuttgart, 2021, p. 497-539.

Trümper M., « Cult in Clubhouses of Delian Associations », Cazemier A. et Skaltsa S., *Associations and Religion in Context : the Hellenistic and Roman Eastern Mediterranean*, *Kernos*, supplément 39, Liège, 2022, p. 93-124.

Tsetskhladze G.R., « Black sea Piracy », Tsetskhladze G.R. et De Boer J.G., *The Black Sea Region in the Greek, Roman, and Byzantine Periods*, Amsterdam, 2002, p. 11-15.

Tsirogiannis C. et Tsirogiannis C., « Uncovering the Hidden Routes : Algorithms for Identifying Path and Missing Links in Trade Networks », Brughmans T., Collar A., et Coward F., *The Connected Past : Challenges to Network Studies in Archaeology and History*, 2016, p. 103-120.

Tuchelt K., *Frühe Denkmäler Roms in Kleinasien : Beiträge zur archäologischen Überlieferung aus der Zeit der Republik und des Augustus : Roma und Promagistrate*, Tübingen, 1979.

Tully J., « Socially Embedded Benefaction on Delos », Gygax M. D. et Zuiderhoek A., *Benefactors and the Polis : The Public Gift in the Greek Cities from Homeric World to Late Antiquity*, Cambridge, 2021, p. 179-198.

Tunnicliffe J.N., « The Italian Involvement in Greece from the Third Century to 167 BC », thèse non publiée, Oxford, 1990.

Tzamtzis A.I., « The launching of a ship in the 3rd century B.C. », Tzalas H., *Tropis VII : 7th international symposium on ship construction in antiquity*, Athènes, 2002, p. 797-799.

Ulrichs H.N. , *Reisen und Forschungen*, II, Berlin, 1863, p. 206.

Unwin N.C., *Caria and Crete in Atniquity : Cultural Interaction between Anatolia and the Aegean*, Cambridge, 2017.

Ustinova Y., « 'The Story of a New Name' : Cultic innovation in Greek cities of the Black Sea and the northern Aegean area », *Kernos*, nº 34, 2021, p. 159-186.

Valérian D., « Le fondouk, instrument du contrôle sultanien sur les marchands étrangers dans les ports musulmans (XIIe-XVe siècles) ? », Moatti C., *La mobilité des personnes en Méditerranée de l'Antiquité à l'époque moderne : procédures de contrôle et documents d'identification*, Rome, 2004, p. 677-698.

Valérian D., « Les fondouks chrétiens dans les villes musulmanes du bassin méditerranéen au Moyen Âge : Espaces périphériques ou nouvelles polarités urbaines ? », Clark P. et Menjot D., *Subaltern City ? : Alternative and peripheral urban spaces in the pre-modern period (13th-18th Centuries)*, Turnhout, 2019, p. 137-150.

Valérian D., « Les fondouks chrétiens en terre d'Islam, un espace de familiarité dans un monde étranger », Moatti C. et Chevreau E., *L'expérience de la mobilité de l'Antiquité à nos jours, entre précarité et confiance*, Bordeaux, 2021, p. 253-264.

Vallet G., « Athènes et l'Adriatique », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, n° 62, 1950, p. 33-52.

Vallois R., « Topographie délienne, II. Les édifices du groupe nord », *BCH*, n° 53, 1929, p. 185-315.

Vallois R., « Le temple délien d'Arsinoé philadelphe ou d'Agathè Tychè », *CRAI*, n° 73, 1929b, p. 32-40.

Vallois R., *L'architecture hellénique et hellénistique à Délos jusqu'à l'éviction des Déliens (166 av. J.-C)*, 1ère partie : *Les monuments*, Paris, 1944.

Valverde L.A., « Comercio y política en la antigüedad : tres epígrafes de Delos con relación al Egypto ptolemaico », *Documenta et Instrumenta*, n° 3, 2005, p. 139-153.

Van Berchem D., « Sanctuaires d'Hercule-Melqart : contribution à l'étude de l'expansion phénicienne en Méditerranée », *Syria*, n° 44, 1967, p. 73-109.

Van Berchem D., « Commerce et écriture : l'exemple de Délos à l'époque hellénistique », *Museum Helveticum : Schweizerische Zeitschrift für klassiche Altertumswissenschaft*, Zürich, 1991, p. 129-145.

Van Berkel T.A., *The Economics of Friendship : Conceptions of Reciprocity in Classical Greece*, Leyde et Boston, 2020.

Van Compernolle R., « La fondation de Naxos et les sources littéraires : contribution à l'Histoire de la Colonisation Grecque en Sicile », *BBelgRom*, n° 26, 1950-1951, p. 163-185.

Van Nijf O.M., *The Civic World of Professional Associations in the Roman East*, Amsterdam, 1997.

Van Nuffelen P., « Le culte royal de l'Empire des Séleucides : une réinterprétation », *Historia :*

*Zeitschrift für Alte Geschichte*, n° 53, 2004, p. 278-301.

Van Oppen De Ruiter B., « The Death of Arsinoe II Philadelphus : The Evidence Reconsidered », *ZPE*, n° 174, 2010, p. 139-150.

Van Oyen A., « Les acteurs-réseaux en archéologie : état de la question et perspectives futures », *Les Nouvelles de l'archéologie*, nº 135, *Analyse des réseaux sociaux en archéologie*, 2014, p. 14-20.

Van Oyen A., « Networks or Work-nets? Actor-Network Theory and Multiple Social Topologies in the Production of Roman *Terra Sigillata* », Brughmans T., Collar A., et Coward F., *The Connected Past : Challenges to Network Studies in Archaeology and History*, 2016, p. 35-56.

Van't Dack E., « Les relations entre l'Égypte ptolémaïque et l'Italie : un aperçu des personnages revenant ou venant d'Alexandrie ou d'Égypte en Italie », Van't Dack E., Van Dessel P. et Van Gucht W., *Egypt and the Hellenistic World*, Louvain, 1983, p. 383-406.

Vanu A. M., « Aphrodites orientales dans le bassin du Pont-Euxin », *BCH*, n° 121, 1997, p. 15-32.

Vassileiou A., « Deux remarques sur l'anneau d'or », *AntCl*, n° 40, 1971, p. 649-657.

Vassiliadou I., « Pierian-Macedonian Pitch : a Brand Name Agricultural Product of Ancient Macedonia », *Proceedings of the 19th International Congress of Classical Archaeology*, Cologne et Bonn, 2018, Bentz M. et Heinzelmann M., *Sessions 2-3, Single Contributions*, Heidelberg, 2022, p. 333-346.

Vecchio L., « Eleati a Delos », *Elea-Velia : Le nuove ricerche*, Pouzzoles, 2003, p. 121-150.

Vélissaropoulos J., « Le monde de l'*emporion*», *DHA*, n° 13, 1977, p. 61-85.

Vélissaropoulos J., *Les Nauclères grecs. Recherches sur les institutions maritimes en Grèce et dans l'Orient hellénisé*, Genève et Paris, 1980.

Vénencie J., « Épitaphe métrique de Délos », *BCH*, n° 86, 1962, p. 18-23.

Verboven K., « Magistrates, Patrons and Benefactors of *Collegia* : Status Building and Romanisation in the Spanish, Gallic and German Provinces of the Roman Empire », Antela Bernàrdez B. et Ñaco del Hoyo A., *Transforming Historical Landscapes in the Ancient Empires*, Oxford, 2009, p. 159-167.

Verboven K., « Introduction : Professional collegia : Guilds or Social Clubs ? », *Ancient Society*, n° 41, 2011, p. 187-195.

Verboven K., « Les collèges et la romanisation dans les provinces occidentales », Dondin-Payre M. et Tran N., Collegia *: le phénomène associatif dans l'Occident romain*, Bordeaux, 2012, p. 13-46.

Verboven K., « Capital Markets and Financial Entrepreneurs in the Roman World », Erdkamp P., Verboven K. et Zuiderhoek A., *Capital, Investment, and Innovation in the Roman World*, Oxford, 2020, p. 381-416.

Verdejo Manchado J. et Antela Bernárdez B., « Medeios at the Gymnasium », *ZPE*, nº 186, 2013, p. 134-140.

Verdejo Manchado J. et Antela-Bernárdez B., « Pro-Mithridatic and Pro Roman Tendencies in Delos in the Early First Century BC : the Case of Dikaios of Ionidai (ID 2039 and 2040) », *DHA*, nº 41, 2015, p. 117-126.

Verger S., « Des Hyperboréens aux Celtes : l'extrême-nord occidental des Grecs à l'épreuve des contacts avec les cultures de l'Europe tempérée », Vitali D., *La Préhistoire des Celtes : Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'Histoire*, 2006, p. 45-61.

Vernant J.-P., *Mythe et pensée chez les Grecs. Études de psychologie historique*, Paris, 1965.

Vial C., *Délos Indépendante (314-167 av. J.-C.) Études d'une communauté civique et de ses institutions*, Athènes, 1984.

Vial C., « La conservation des contrats à Délos pendant l'Indépendance », Knoepfler D., *Comptes et inventaires dans la cité grecque. Actes du colloque international d'épigraphie tenu à Neuchâtel du 23 au 26 septembre 1986 en l'honneur de Jacques Tréheux*, Genève, 1988, p. 49-60.

Vial C., « Économie et société à Délos au temps de l'Indépendance (314-167 av. J.-C.) », *Pallas*, *Économies et sociétés : en Grèce classique et hellénistique*, n° 74, 2007, p. 263-275.

Vial C., *Inscriptions de Délos, Index : Les Déliens*, II, Paris, 2008.

Vial C. et Baslez M.-F., « La diplomatie de Délos dans le premier tiers du IIe siècle », *BCH*, n° 111, 1987, p. 281-312.

Vianès L., « Peuples exotiques et routes de l'encens dans les livres des Paralipomènes », *Semitica et Classica*, n° 11, 2018, p. 195-200.

Vicomte de Marcellus, *Souvenirs de l'Orient*, I, Paris, 1839.

Vinogradov J.G., « Khersonesskij dekret o 'nesenii Dionisa' *IOSPE*, I², 343 i vtorzhenie Sarmatov v Skifiju », *VDI*, n° 3, 1997, p. 104-124. [Le décret de Chersonèse sur le 'portage de Dionysos' *IOSPE*, I², 343 et l'invasion de la Scythie par les Sarmates].

Virgilio B., *Le roi écrit : la correspondance du souverain hellénistique, suivie de deux lettres d'Antiochos III à partir de Louis Robert et d'Adolf Wilhelm*, Pise et Rome, 2011.

Virlouvet C., *Famines et émeutes à Rome : des origines de la République à la mort de Néron*, Rome, 1985.

Virlouvet C., « Les lois frumentaires d'époque républicaine », *Le ravitaillement en blé de Rome et des centres urbains des débuts de la République jusqu'au Haut Empire*, Naples, 1994, p. 11-29.

Virlouvet C., « Les métiers du port : les *saccarii*, dockers du monde romain antique », *JRA*, n° 28, 2015, p. 673-683.

Virlouvet C., « Bâtiments de stockage et circuits économiques du monde romain », Chankowski V., Lafon X. et Virlouvet C., *Entrepôts et circuits de distribution en Méditerranée antique*, Athènes, 2018, p. 43-59.

Virlouvet C., « Warehouse Societies », Arnaud P. et Keay S., *Roman Port Societies : the Evidence of Inscriptions*, Cambridge, 2020, p. 152-177.

Viviers D., « David Whitehead, *The Demes of Attica 508/7 –ca. 250 B.C. : A Political and Social Study* », *AntCl*, n° 57, 1988, p. 499-502.

Vlamos A., « Redéfinir l'État rhodien : la question des tribus et des anciennes *poleis* dans l'organisation publique de Rhodes de l'époque Hellénistique », *REA*, nº 124, 2022, p. 125-142.

Vlamos A., « Les communautés de Romains sont-elles solubles dans la cité ? Cités égéennes, *Rhômaioi* et l'*imperium Romanum* aux IIe et Ier siècles avant notre ère », Bady C., Boubonelle O. et Vlamos A., *Les cités grecques face à l'*imperium Romanum *: résilience, participation et adhésion des communautés grecques à la construction d'un empire (II^e siècle avant – I^er siècle de notre ère)*, *DHA*, supplément 26, Besançon, 2023, p. 177-199.

Vlassopoulos K., « Beyond and Below the Polis : Networks, Associations, and Writing of Greek History », Malkin I., Constantakopoulou C. et Panagopoulou K., *Greek and Roman Networks in the Mediterranean*, Londres et New York, 2009, p. 12-23.

Vlassopoulos K., « Historicising the Closed City », Dana M. et Savalli-Lestrade I., *La citée interconnectée dans le monde gréco-romain*, 2019, p. 43-57.

Vollkommer R., « Phalantos », *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae*, VIII, 1, *Supplementum*, Zürich, Düsseldorf, 1997, p. 978-982.

Volvey A., Stock M. et Calbérac Y, « Spatial turn, tournant spatial, tournant géographique », Clément V., Stock M. et Volvey A., *Mouvements de géographie : une science sociale aux tournants*, Rennes, 2021, halshs-03269483.

Von Fritz K., « Parmeniskos » 1, *RE*, 18.4, Stuttgart, 1949, col. 1569-1570.

Von Reden S., « The Ancient Economy and Ptolemaic Egypt », Bang P.F., Ikeguchi M. et Ziche H.G., *Ancient Economies Modern Methodologies : Archaeology, Comparative History, Models and Institutions*, Bari, 2006, p. 161-177.

Von Reden S., *Money in Classical Antiquity*, Cambridge, 2010.

Von Tessen-Wesierski F., « Die Koinônia : ein Beitrag zur Soziologie des Artistoteles », *Jahrbuch für Philosophie und spekulative Theologie*, n° 9, 1895, p. 34-49.

Von Ungern-Sternberg J., « Die Deutsch-Franzősische Zusammenarbeit bei der Edition der Inschriften von Delos », Von Ungern-Sternberg J., *Les Chers ennemis : Deutsche und französische Altertumwissenchaftler in Rivalität und Zusammenarbeit*, Stuttgart, 2017, p. 185-201.

Wackenier S., « Splendeurs et misères des Lagides : le pouvoir personnel au service de la construction de l'État (milieu II^e-début I^er s.) », Gorre G. et Wackenier S., *Quand la fortune du royaume ne dépend pas de la vertu du prince : un renforcement de la monarchie lagide de Ptolémée VI à Ptolémée X (169-88 av. J.-C.) ?*, Louvain, Paris et Bristol, 2020, p. 95-111.

Walbank F.W., *Philip V of Macedon*, Cambridge, 1940.

Walbank F.W., *A Historical Commentary on Polybius, I*, Oxford, 1957.

Walbank F.W., *A Historical Commentary on Polybius, III*, *commentary on Books XIX-XL*, Oxford, 1979.

Walbank F.W., Habicht C. et Paton W. R., *Polybius, The Histories*, III, Cambridge, 2011.

Wallace W.P., « The Meeting-Point of the Histiaian and Macedonian Tetrobols », *NC*, 2, 1962, p. 17-22.

Wallace-Hadrill A., « How open wax the Roman city ? Movement and impediments to movement in the street system », Vermeulen F. et Zuiderhoek A., *Space, Movement and the Economy in Roman Cities in Italy and Beyond*, Londres, 2021, p. 225-239.

Wallensten J., « Personal protection and tailor-made deities : the use of individual epithets », *Kernos*, nº 21, 2008, p. 81-95.

Wallensten J., « Dedications to Double Deities : Syncretism or simply syntax ? », *Kernos*, n° 27, 2014, p. 159-176.

Waltzing J.-P., *Études sur les corporations professionnelles chez les Romains depuis les origines jusqu'à la chute de l'Empire d'Occident*, II, Louvain 1895.

Warf B., « From surfaces to networks », Warf B. et Arias S., *The Spatial Turn : Interdisciplinary perspectives*, 2009, p. 59-76.

Warf B. et Arias S., « Introduction : the reinsertion of space into the social sciences and humanities », Warf B. et Arias S., *The Spatial Turn : Interdisciplinary perspectives*, Londres et New York, 2009, p. 1-10.

Wąsowicz A., *Olbia Pontique et son territoire. L'aménagement de l'espace*, Besançon, 1975.

Watson W., « Iran and China », Yarshater E., *The Cambridge History of Iran. Volume 3 (1) : The Seleucid, Parthian and Sasanian Periods*, Cambridge, 2000, p. 537-558.

Watts D.J., *Six Degrees : The Science of a Connected Age*, New York, 2003.

Watts D.J., « Networks, Dynamics, and the Small World Phenomenon », *AJS*, nº 105, 1999, p. 493-527.

Watts D.J. et Strogatz S.H., « Collective dynamics of "small-world" networks », *Nature*, nº 393, 1998, p. 440-442.

Weaverdyck E.J.S. et Fabian L., « Tools of Economic Activity in the Hellenistic and Roman Worlds : Empires and Coordination », Von Reden S., *Handbook of Ancient Afro-Eurasian Economies. Volume 2 : Local, Regional, and Imperial Economies*, Berlin et Boston, 2021, p. 341-421.

Wehrli F., « Phainias von Eresos. Chamaileon, Praxiphanès », *l'Antiquité classique*, 27, 1958, p. 467.

Weiss E., *Les tables d'Héraclée : étude historique et linguistique*, Paris, 2016.

Welwei K., « Amynanders Ὄνομα Τῆν Βασιλεναν und sein besuch in Rom », *Historia : Zeitschrift für Alte Geschichte*, n° 14, 1965, p. 252-256.

Wenghofer R., « With Enemies like this who needs Friends ? Roman Intervention in the Hellenistic East and the Preservation of the Seleukid Patrimony », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, n° 30, 2019, p. 255-275.

White H.C., *Identity and control : a structural theory of social action*, Princeton, 1992.

White H.C., *Market form networks : socioeconomic models of production*, Princeton, 2002.

White R., *The Middle Ground : Indians, Empires, and Republics in the Great Lakes Region, 1650-1815*, Cambridge, 1991.

Whitehead D., *The Demes of Attica 508/7–ca. 250 B.C. : A Political and Social Study*, Princeton, 1986.

Wilcken U., « Punt-Fahrten in der Ptolemäerzeit », *ZÄS*, 60, 1925, p. 86-102.

Wilhelm A., *Beiträge zur griechischen inschriftenkunde*, Vienne, 1909.

Wilhelm A., *Neue Beiträge zür griechischen Inschriftenkunde*, IV, Vienne, 1915.

Wilhelm A., *Praktika Akademias Athenon*, n° 6, 1931, p. 329-333.

Will E., « Trois quarts de siècle de recherches sur l'économie grecque antique », *Annales*, nº 9, 1954, p. 7-22.

Will E., « Antioche sur l'Oronte, métropole de l'Asie », *Syria*, n° 74, 1997, p. 99-113.

Will E., *Histoire politique du monde hellénistique (323-30 av. J.-C.)*, Nancy, 2003.

Wilson J.P., « The Nature of the Greek Overseas Settlements in the Archaic-Period », Mitchell L. G. et Rhodes P. J., *The Development of the Polis in Archaic Greece*, Londres et New York, 1997, p. 199-207.

Wolski J., *The Seleucids : the Decline and Fall of their Empire*, Cracovie, 1999.

Woolf G., « Movers and Stayers », De Light L. et Tacoma L.E., *Migration and Mobility in the Early Roman Empire*, Leyde, 2016, p. 438-461.

Wörrle M., « Epigraphisehe Forschungen zur Geschichte Lykiens II », *Chiron*, n° 8, 1978, p. 201-246.

Wörrle M., « Telmessos in hellenistischer Zeit », *Actes du colloque sur la Lycie antique*, Paris, 1980, p. 63-72.

Wuilleumier P., *Tarente : des origines à la conquête romaine*, Paris, 1939.

Wurmser H., « Maison de Fourni », *BCH*, n° 139-140, 2016, p. 851-858.

Wurmser H., « Nouvelles recherches sur la Maison de Fourni à Délos », *RA*, n° 65, 2018, p. 109-118.

Wurmser H., Zugmeyer S., Konstantatos A. et Courboulès M.-L., « La maison de Fourni », *BCH*, n° 135, 2011, p. 573-587.

Wuthnow H., *Die Semitischen Menschennamen in griechischen Inschriften und Papyri des vorderen Orients*, Leipzig, 1930.

Yntema D., « Material culture and plural identity in early Roman southern Italy », Derks T. et Roymans N., *Ethnic Constructs in Antiquity : the Role of Power and Tradition*, Amsterdam, 2009, p. 145-166.

Yon J.-B., « Les commerçants du Proche-Orient : désignation et vocabulaire », Andreau J. et Chankowski V., *Vocabulaire et expression de l'économie dans le monde antique*, Bordeaux, 2007, p. 51-87.

Yon J.-B., « Les Tyriens dans le monde méditerranéen à l'époque hellénistique », Gatier P.-L., Aliquot J. et Nordiguian L., *Sources de l'histoire de Tyr : Textes de l'Antiquité et du Moyen Âge*, Beyrouth, 2011, p. 33-61.

Yon J.-B., « De Marisa à Byblos avec le courrier de Séleucos IV. Quelques données sur Byblos hellénistique », *La Phénicie hellénistique*, *Topoi*, supplément 13, Lyon, 2015, p. 89-105.

Yoyotte J., « Les contacts entre Égyptiens et Grecs (VII^e^-II^e^ s. a.C.) : Naucratis, ville égyptienne », *ACF*, 92, 1991-1992, p. 634-644 ; 94, 1993-1994, p. 679-698 et 95, 1994-1995, p. 669-682.

Yoyotte J., *Trésors engloutis d'Égypte*, Paris, 2006.

Zaphiropoulou P., *Souvenirs des Cyclades*, *Topoi*, supplément 17, Lyon, 2021.

Zarmakoupi M., « Hellenistic § Roman Delos : the city § its *emporion* », Archaeology in Greece (2014-2015), *Archaeological Reports*, n° 61, 2015, p. 115-132.

Zarmakoupi M., « Les maisons des négociants italiens à Délos : structuration de l'espace domestique dans une société en mouvement », *Cahiers 'mondes anciens'* [en ligne], n° 7, 2015b, consulté le 1er décembre 2021, URL : http://journals.openedition.org/mondesanciens/1588.

Zarmakoupi M., « Underwater research at Delos and Rheneia (2014-2016, EUA § NHRF) : The auxiliary harbours of Late Hellenistic Delos », Conference of the Ephorate of Underwater Antiquities, 2016.

Zarmakoupi M., « La mobilité sociale à Délos : quelques remarques à partir de la culture matérielle et les documents épigraphiques », Rizakis A.D., Camia F. et Zoumbaki S., *Social Dynamics under Roman Rule : Mobility and Status Change in the Provinces of Achaia and Macedonia*, Athènes, 2017, p. 133-158.

Zarmakoupi M., « Le stockage dans les maisons : entre économie domestique et économie 'portuaire' », Chankowski V., Lafon X. et Virlouvet C., *Entrepôts et circuits de distribution en Méditerranée antique*, Athènes, 2018, p. 195-207.

Zarmakoupi M., « The statue monument of C. Billienus in the Stoa of Antigonos Gonatas on Delos », Draycott C., Raja R., Welch K. et Wootton W.T., *Visual Histories of the Classical World : Essays in Honour of R.R.R. Smith, Studies in Classical Archaeology*, 2018b, p. 254-264.

Zarmakoupi M., « The Aesthetics of Branding in Late Hellenistic Delos », *Proceedings of the 19th International Congress of Classical Archaeology*, Cologne et Bonn, 2018, Bentz M. et Heinzelmann M., *Sessions 6-8, Single Contributions*, Heidelberg, 2023, p. 299-301.

Zayadine F., « The Spice Trade from South Arabia and India to Nabatea and Palestine », Politis K.D., *The World of the Nabataeans*, Stuttgart, 2007, p. 201-215.

Zbigniew H., *Le labyrinthe au bord de la mer*, Paris, 2015 [première édition polonaise en 2000].

Zevi F., « Le grandi navi mercantili, Puteoli e Roma », *Le ravitaillement en blé de Rome et des centres urbains des débuts de la République jusqu'au Haut Empire*, 1994, p. 61-68.

Ziebarth E., *Das Griechische Vereinswesen*, Stuttgart, 1896.

Ziebarth E., *Beträge zur Geschichte des Seeraubs und Seehandels im alten Griechenland*, Hambourg, 1929.

Zimmemann C., *Handwerkervereine im Griechischen Osten des Imperium Romanum*, Mayence, 2002.

Zolotarev M.I. et Vinogradov Y.G., « Worship of the Sacred Egyptian Triad in Chersonesus (Crimea) », *Ancient Civilizations from Scythia to Siberia*, n° 5, 1999, p. 357-381.

Zolotarev M.I., « Chersonesus Tauricus : the foundation and the development of the polis », Grammenos D.V. et Petropoulos E.K., *Ancient Greek Colonies in the Black Sea*, volume 1, Thessalonique, 2003, p. 603-644.

Zoumbaki S., « Elean Relations with Rome and the Achaean Koinon and the Role of Olympia », Rizakis A.D. et Lepenioti C.E., *Roman Peloponnese III : Society, Economy and Culture under the Roman Empire : Continuity and Innovation*, Athènes, 2010, p. 111-127.

Zoumbaki S., « Romans in the poleis of Greek Mainland and Adjacent Islands: the Evolution of their Relations in the Light of Honorific Texts », Heller A. et Van Nijf O.M., *The Politics of Honour in the Greek Cities of the Roman Empire*, 2017, p. 243-271.

Zuckerman E.W., « On *Networks and Markets* by Rauch and Casella, eds. », *Journal of Economic Literature*, n° 41, 2003, p. 545-565.

Zurbach J., « Archéologie, histoire, économie », *Archéopages : archéologie & société*, HS n° 5, 2019, p. 4-9.

# Table des matières

**Avant-Propos** 3
**Tables des figures, *stemmata*, tableaux, cartes, photographies, graphes et encadrés** 5
**Conventions de rédaction** 10
**Introduction générale** 11
1- Cadre historiographique général et intérêt du sujet 11
2- Les sources déliennes pour une étude de réseaux 13
3- Contexte politique de Délos hellénistique 14
4- Limites de l'étude et courants historiographiques 16
5- Problématique, démarche et plan 18
**Chapitre 1 L'économie délienne : une approche historiographique** 21
I- Quelques historiens ayant façonné l'histoire de l'économie délienne 22
A- Gustave Glotz (1862-1935) 22
1- Les salaires et prix à Délos 23
2- Le marché et la Méditerranée 25
Bilan : Glotz et Délos 27
B- Michael Rostovtseff (1870-1952) 27
1- Rostovtseff : un historien de l'Antiquité 28
a- L'œuvre de Rostovtseff 28
b- Les thématiques de recherche de Rostovtseff 29
c- Les sources exploitées par Rostovtseff 29
d- Méthodologie et problématiques générales 30
e- Rostovtseff : une vision « moderniste » de l'économie antique ? 31
2- Rostovtseff et Délos 32
a- Les marchands étrangers à Délos 32
a.1 Les marchands orientaux 33
a.2 Les denrées orientales 34
a.3 Les marchands italiens 35
a.4 Le phénomène associatif 36
b- Délos : un grand port marchand 36
b.1 La place de Délos dans le dossier des emporia de Rostovtseff 36
b.1.1 Le choix de Délos 36
b.1.2 Le rapport des ports délien et attique 37
b.1.3 Le rapport des ports délien et rhodien 38
b.1.4 Délos et le système portuaire grec 38
b.2 Le rôle de Délos dans le système financier du « marché universel » 39
b.2.1 Le système bancaire délien 39
b.2.2 Les prix 39
b.2.3 De l'emporion à la « bourse » 40
Bilan : Rostovtseff et Délos 41
C- Gary Reger 43
1- La thèse du Regionalism 43
2- L'exemple de l'huile d'olive 44
3- Critiques et réponses de la thèse de Reger 45
4- Périodisation de l'histoire économique délienne de l'Indépendance 47
Bilan : Reger et Délos 48
II- Quelques denrées au cœur des débats historiographiques 48
A- Les prix de la poix à Délos 48
Introduction : des comptes des hiéropes à l'étude statistique 48
1- G. Glotz : les variations des cours de la poix et la question de son monopole 49
2- M. Rostovtseff : Délos, un port de transit antigonide 51
3- G. Reger : le marché régional de la poix 52
4- V. Chankowski : l'approvisionnement multiforme par des intermédiaires 54
Bilan 56
B- Les céréales à Délos 57
1- De la Méditerranée aux Cyclades : débat sur l'ampleur du marché délien des céréales 59
a- Délos : un marché international des céréales ? 59
b- Délos : un port de redistribution régional des céréales ? 62
b.1 Casson et la remise en question du marché international des céréales à Délos 62
b.2 314-240 : l'inexistence d'un marché des céréales 62
b.3 240-167 : un marché régional des céréales 64

c- Bilan sur la taille du marché des céréales 66
2- L'approvisionnement de Délos 67
a- Débats sur la chôra délienne à partir des loyers des domaines sacrés 67
b- Approvisionnement local et/ou régional de Délos 70
c- Financer et organiser l'approvisionnement : un enjeu hors des lois du marché 73
3- L'évolution du cours des céréales à Délos 75
a- G. Glotz et A. Jardé : les débuts de l'étude des prix des céréales 75
b- M.-T. Couilloud-Le Dinahet : l'analyse des loyers des domaines d'Apollon 76
c- G. Reger et les contextes climatique et local : les prix des céréales en 282 77
Bilan 80
III- Un document en débat : la loi sur le bois et le charbon (ID, 509 = SIG³, 975) 80
A- Considérations économiques sur la loi 83
1- Une cité dépassée par les acteurs du négoce : une question de droit délien 83
2- Débat sur l'objectif de la loi : Favorise-t-elle vendeurs ou consommateurs ? 84
B- La question du marché 85
1- Les cadres du marché au bois délien : denrées, marchands, abandon de la loi 85
2- Débats sur la nature des échanges 87
C- La question des prix 88
1- Clause μηδὲ πλείονος πωλεῖν ἢ ὅσου ἂν ἀπογράψωνται πρὸς τοὺς πεντηκοστολόγους μηδὲ ἐλάσονος (ID, 509, l. 5-11) 88
2- La formation du prix par la négociation 89
3- Stabilisation du prix 90
Bilan 91
Conclusions finales 92
**Chapitre 2 Historiographie et méthodologie des réseaux en contexte délien 94**
I- Historiographie 94
A- Des modèles théoriques d'acculturation à la boîte à outils réticulaire 95
B- Historiographie introductive à l'analyse des réseaux 97
C- Historiographie de l'analyse des réseaux en histoire ancienne 98
1- Étudier les réseaux avant l'invention d'outils d'analyse : la Méditerranée et le spatial turn 98
2- Irad Malkin et l'aube d'une histoire réticulaire de la Grèce antique 100
3- Carl Knapett, T. Evans, T. Brughmans et le tournant mathématique 101
4- Introduction de la méthode à Délos 103
II- Définition des réseaux 103
A- Deux perspectives de réseaux pour les antiquisants 104
B- Définir le lien 105
1- Le lien au cœur de l'analyse de réseaux 105
2- Définir les routes maritimes dans une perspective de réseaux 107
3- La force des liens* et le processus de développement d'un réseau 108
III- Méthodes, modèles et outils réticulaires 111
A- Les méthodes des réseaux 111
B- Structure et dynamique des réseaux 112
1- Structure des réseaux 113
2- Morphologie des graphes 114
3- Dynamique des réseaux 115
C- Les outils d'analyse de réseaux en SNA* 116
1- Modéliser et stabiliser des liens et chaînes* pour pallier le manque de sources 116
2- Mesures de centralité* 117
3- Détection de communauté : modularité et coefficient de clustering* 118
IV- Adaptation des réseaux au contexte délien 120
A- Adapter les outils aux sources 120
1- Définir des perspectives méthodologiques 120
2- Ancrer le travail dans les humanités numériques 123
a- Les logiciels d'analyse de réseaux 123
b- La géomatique 124
B- Création d'un nouveau concept : l'horizon 125
1- Définition 125
2- Propriétés 128
3- La place de l'horizon dans la modélisation d'un monde antique connecté 132
Conclusions finales 133
**Chapitre 3 Les réseaux honorifiques déliens de l'Indépendance (314-167) 134**

Introduction et méthodologie 134
A- Introduction aux réseaux honorifiques déliens 134
1- Des réseaux de proxénie aux réseaux honorifiques 135
2- Les privilèges conférés par les décrets honorifiques déliens 140
3- Caractère diachronique des réseaux honorifiques 144
B- Méthodologie 146
1- Qualité et nature du lien 146
2- Nature des réseaux 148
a- Typologie des inscriptions concernant la proxénie 148
b- Spécificité des réseaux de proxénie 149
c- Le concept de Local Region of Primary Interaction (*LRPI*) et l'apport du concept d'horizon 150
d- Typologie des réseaux de proxénie 152
3- La taille des réseaux honorifiques 153
I- Les honorandi : de l'individu aux réseaux 154
A- Des proxènes marchands ? 155
1- Les proxènes et l'accès aux informations économiques 155
2- Exemples d'individus honorés dans une perspective économique 156
a- Dionysios fils de Hiéronymos de Byzance (IG, XI, 4, 627) — 300-250 156
b- Timôn fils de Nymphodôros de Syracuse (IG, XI, 4, 759) — 194-192 159
B- Les artistes 163
1- Un honorandus artiste : Amphiklos fils de Kallistratos (IG, XI, 4, 572) — vers 260 163
2- Réseaux des honorandi artistes 165
C- Les médecins 171
D- Les intellectuels 173
E- Philoi et réseaux de cour 175
F- Les réseaux formés par les proposants déliens 180
1- Aristolochos fils de Nikodromos (10 décrets) 180
2- Mnèsalkos fils de Télésarchidès (3 décrets) 181
3- La famille de Tharsynôn fils de Choirylos (5 décrets) 182
4- Ménès fils d'Euélthôn (6 décrets) 183
5- Réseaux de proposants peu prolifiques 184
6- La famille de Tèlémnestos fils d'Aristeidès (34 décrets) 184
II- Étude diachronique des réseaux honorifiques déliens 188
A- Première période de l'Indépendance (314-250) 188
1- Origines des réseaux honorifiques déliens et influences sur leur constitution 189
a- L'héritage athénien 189
a.1 Routes maritimes et réseaux de proxènes athéniens (350-300) 190
a.1.1 Lemnos – Imbros – Skyros : la route des clérouquies 190
a.1.2 Côtes thraces et macédoniennes : la route du nord 190
a.1.3 Le canal d'Eubée 191
a.1.4 Côtes occidentales d'Asie Mineure : la route de l'est 193
a.2 Des antécédents athéniens aux horizons déliens ? 196
a.2.1 Note préalable sur la représentation des réseaux de proxénie athéniens 196
a.2.2 Les honorandi athéniens d'Hellespont 197
a.2.3 Les honorandi athéniens d'Orient 198
a.2.4 L'horizon occidental d'Athènes et la divergence avec Délos 199
b- Autres facteurs d'influence des réseaux honorifiques déliens : dynastes et Nésiôtes 200
2- Les honorandi déliens : des jalons sur des routes maritimes 203
a- les routes égéennes des réseaux déliens 203
a.1 La « route de l'est » 203
a.2 La « route du nord » 206
a.3 Le canal d'Eubée 207
a.4 La « route du Levant » : Nisyros, Cnide, Halicarnasse, Rhodes 209
b- l'horizon délien 211
b.1 Délos et l'Hellespont 211
b.2 Délos et l'Orient 214
c- Le cas athénien 219
3- Comparaison des réseaux honorifiques de Délos avec ceux d'Athènes, Histiée, Delphes et Karthaia 221
a- Comparaison des réseaux honorifiques athéniens et déliens 221
b- Comparaison des réseaux honorifiques de Karthaia et de Délos 225
c- Comparaison des réseaux honorifiques d'Histiée et de Délos 226

d- Comparaison des réseaux honorifiques de Delphes et de Délos 227
B- Seconde période de l'Indépendance (250-167) 229
1- L'organisation des réseaux honorifiques égéens 231
a- Du canal d'Eubée au cœur du royaume de Macédoine 231
b- La « route de l'est » 236
b.1 Les îles 236
b.2 Côte ionienne 237
b.3 côte éolienne 239
b.4 Bilan pour la « route de l'est » 240
c- Le cœur de la LRPI 241
c.1 Les Cyclades 241
c.2 Le Dodécanèse et la Carie 246
c.3 Le cas d'Athènes 251
c.4 La Crète 252
2- L'horizon délien de la basse Indépendance 254
a- Vers le Pont-Euxin 254
a.1 Les Détroits 254
a.2 Le Pont-Euxin 257
b- L'horizon oriental 262
c- L'horizon occidental 268
c.1: Deux routes vers l'Occident : le golfe de Corinthe et la porte sud-ouest de l'Égée 268
c.2 La Grande Grèce et la Sicile 272
c.3 Les honorandi non-grecs d'Italie et de Rome 273
c.4 Massalia 275
c.5 Massinissa 277
3- Comparaison des réseaux honorifiques 279
a- Délos 279
b- Athènes 286
c- Delphes 287
d- Ténos 288
e- Rhodes 289
Conclusions finales 290
A- Les décrets honorifiques comme outil diplomatique : l'exemple de Nabis 290
B- Proxènes déliens et étrangers : la proxénie en dehors de la cité 292
C- Vers une histoire des réseaux honorifiques déliens 293
D- Le paradoxe des liens de proxénie 294
E- Dépasser le concept d'amplitude 295
1- La sphère d'attractivité de la LRPI délienne 297
2- Comparaison des sphères d'attractivité de la LRPI délienne 298
a- Comparaison entre la haute et la basse Indépendance délienne 298
b- Comparaison diachronique entre Délos et Delphes 299
3- Proposition d'un modèle scalaire d'étude des réseaux honorifiques 300
**Introduction aux actes administratifs du sanctuaire** Erreur ! Signet non défini.
1- Les limites des données 302
2- Les limites de datation 303
3- Les limites lexicales 304
4- Délimiter l'étude 305
**Chapitre 4 L'apport des comptes des hiéropes à l'étude des réseaux déliens 307**
I- Les réseaux d'artisans 308
A- Quelques éléments introductifs 308
B- L'origine des artisans 312
1- Étude liminaire : comparaison des origines des artisans des sanctuaires 312
2- Analyse critique des origines des artisans du sanctuaire délien 316
a- Aspect diachronique de l'origine des artisans étrangers 316
a.1 Des artisans égéens sous domination antigonide (314-288) ? 317
a.2 Une expansion de l'horizon vers l'Orient (288-246) 319
Bilan 321
b- La taille des contrats : un élément de discrimination des étrangers lointains 326
b.1 Le bassin de recrutement des artisans obtenant les plus gros contrats 327
b.2 Hors des Cyclades : des artisans qui font figure d'exception 327
b.3 Les Cyclades : des artisans privilégiés ? 328
b.3.1 Les artisans de Paros 328

b.3.2 Les artisans de Syros 329
b.3.3 Les autres cités avec plus d'un artisan connu travaillant à Délos 331
b.3.4 Cités avec un unique artisan ayant un contrat important 333
b.3.5 Bilan 333
b.4 Et les petits artisans ? 335
3- Ou sont les artisans athéniens ? 336
Bilan 337
C- Les réseaux d'artisans 339
1- La place des Déliens dans les réseaux d'artisans du sanctuaire 341
a- Clique 1A 341
b- Clique 1B 343
c- Clique 1C 344
d- Clique 1D 348
e- Bilan sur les réseaux d'artisans déliens 350
2- Les réseaux d'artisans étrangers 352
a- Limites de l'étude 352
b- Une approche micro-historique des réseaux d'artisans étrangers 355
b.1 Clique 2A 356
b.2 Clique 2B 358
b.3 Clique 2C 360
b.4 Clique 2D 367
b.4.1 Présentation des artisans 367
b.4.2 Analyse de la clique 370
Bilan 376
D- Au-delà des comptes : l'apport des contrats et devis 379
1- Présentation des sources 379
2- Analyse de réseaux 384
II- L'administration des propriétés sacrées (seconde domination athénienne) 386
A- Les origines des locataires et leurs garants 387
1- Les Athéniens 389
a- Pourquoi étudier les katèques ? 389
b- Corpus des katèques enregistrés dans les contrats de location et connus par ailleurs 390
c- Le modèle d'installation des katèques à Délos 403
d- L'hypothèse de l'encastrement des réseaux 404
Bilan 407
2- Les Italiens 408
3- l'Égée méridionale : l'Anatolie du sud-ouest et les îles 411
4- Les routes maritimes 413
a- La route d'Orient 413
b- La route du Pont 415
B- Analyse de réseaux 416
Conclusions finales 420
**Chapitre 5 Les donateurs à Délos : analyse réticulaire des inventaires sacrés 426**
Introduction 426
I- Étude diachronique des réseaux de donateurs 430
A- Une photographie de la mémoire des réseaux du sanctuaire : l'inventaire de 250 430
1- Une photographie des réseaux sacrés 430
2- La quête de prestige des hiéropes 435
B- Les réseaux de donateurs de la haute Indépendance (314-250) 441
1- D'anciens réseaux occidentaux 444
2- Les réseaux septentrionaux 447
a- Le Pont-Euxin et l'approvisionnement en céréales 447
a.1 Le Bosphore 447
a.2 Chersonèse 449
b- La voie hyperboréenne 452
b.1 Les Hyperboréens, les vierges hyperboréennes et les offrandes hyperboréennes 452
b.2 La voie hyperboréenne 454
b.3 Quelle est la divinité tutélaire des voies hyperboréennes, Apollon ou Artémis ? 459
b.3.1 Une Artémis eubéenne protectrice de la voie hyperboréenne 461
b.3.2 La récupération athénienne d'Artémis 462
b.4 Donateurs du Pont et mythes hyperboréens 463
b.5 Retour sur l'offrande de Métaponte et les mythes hyperboréens 464

3- Les réseaux orientaux 466
a- Les donateurs de Chypre 466
b- Les donateurs royaux 468
b.1 Les Séleucides 468
b.2 Les Lagides 469
b.2.1 Les donateurs de la famille royale 469
b.2.2 Les donateurs issus du cercle lagide 473
c- Les autres donateurs orientaux 476
d- Bilan sur les réseaux orientaux 479
4- Bilan sur l'horizon des réseaux de la haute Indépendance 479
5- Les donateurs égéens 480
a- Quelques aspects des réseaux de Grèce continentale 480
b- Une LRPI insulaire 481
b.1 Les Cyclades 481
b.2 Le Dodécanèse 483
c- Athènes 485
d- Les Éoliens 485
e- Les réseaux des dynasties royales égéennes 486
f- Le retour de l'armée macédonienne d'Alexandre 491
Bilan 492
C- Les réseaux de donateurs entre 250 et 167 493
1- L'horizon occidental 496
a- Rome 496
b- Grande Grèce 501
c- Syracuse et Massalia 503
Bilan sur les réseaux occidentaux 505
2- L'horizon oriental 505
a- La Bactriane 505
b- Les côtes syro-palestiniennes et Chypre 507
c- La Cyrénaïque 509
d- Les dynasties d'Orient 510
d.1 Les Lysimachides de Telmessos 510
d.2 Les Lagides 511
d.3 Les Séleucides 511
d.3.1 Héliodôros fils d'Aischylos d'Antioche 512
d.3.1.1 La stèle d'Héliodôros 512
d.3.1.2 Les offrandes d'Héliodôros à Délos 514
d.3.1.3 Le symbole de l'ancre 516
d.3.1.4 Héliodôros et le commerce à Délos 519
d.3.2 Rois, reines et princes séleucides 522
d.3.2.1 La reine Phila et Patrôn fils d'Antiochos 522
d.3.2.2 Antiochos III 525
e- Bilan sur l'horizon oriental 527
3- Bilan général sur l'horizon de la basse Indépendance 527
4- La LRPI 528
a- Athènes 528
b- Les Cyclades 529
c- Quelles limites à la LRPI ? 532
c.1 Le Dodécanèse 532
c.2 L'Ionie et ses îles 534
5- La Grèce continentale 536
a- Les Macédoniens 536
b- L'Athamanie 537
6- Les dynasties égéennes 540
a- Les Antigonides 540
b- Les Attalides 541
D- Les réseaux de donateurs entre 167 et 130 543
1- L'horizon occidental 546
a- Romains et Rhômaioi 546
a.1 Définition, méthode et limites de l'étude 546
a.2 Gentes et liens de parentés 547
a.3 La nature des offrandes 552

a.3.1 Les couronnes officielles 552
a.3.2 Le lot des « petites couronnes » 555
a.3.3 La question des anuli aurei 559
a.3.4 Les autres offrandes 562
a.4 Les divinités honorées 564
b- Les Grecs d'Italie méridionale 566
b.1 Tarente 566
b.2 Syracuse 570
b.3 Locres, Néapolis et Élée 571
c- Bilan : comparaison des pratiques cultuelles des Rhômaioi et Grecs de Grande Grèce 571
d- Les autres cités d'Occident 572
2- L'horizon oriental 573
a- Les routes des aromates 573
a.1 Le corpus de sources 574
a.2 Rois hellénistiques et marchands arabes : bâtisseurs de réseaux de négoce 575
a.2.1 Géopolitique en péninsule arabique 575
a.2.2 Les produits orientaux en péninsule arabique : production et commerce 577
a.2.3 Les réseaux maritimes lagides et l'Arabia Felix 579
a.2.4 Les réseaux gerrhéens au service des Séleucides 581
Bilan 583
a.3 Les divinités solaires protectrices des expéditions de négoce : le cas délien 583
a.3.1 Shams 584
a.3.2 Sîn ou Sayîn 585
a.3.3 Wadd 586
a.4 Conceptualiser les réseaux marchands arabiques 587
b- L'horizon africain 591
c- La côtes syro-palestinienne 597
d- Chypre et l'Anatolie méridionale 599
3- L'horizon septentrional 600
4- La LRPI 605
a- Les Cyclades 605
b- L'Égée orientale 612
b.1 Le Dodécanèse 612
b.1.1 Rhodes 612
b.1.2 Cos 613
b.1.3 Kalymnos 617
b.2 Chios 617
b.3 La côte micrasiatique 618
b.3.1 Un « Dodécanèse étendu » ? 618
b.3.2 Les côtes micrasiatiques au-delà de la Carie 621
c- La katoikia athénienne 623
c.1 Les anciennes offrandes 623
c.2 Le retour des « petites couronnes » 625
c.3 Les Athéniens dans les inventaires du Gymnase 631
c.4 οἱ ἐπὶ τὰ ἱερὰ : donateurs de phiales ? 640
c.5 Les Athéniens : donateurs au Sarapieion 644
c.6 Les donatrices athéniennes 648
5- Réseaux de Grèce continentale 651
a- Donateurs de Grèce continentale et guerres de Macédoine 651
b- Grèce septentrionale et Macédoine 654
c- La route par le Golfe de Corinthe 655
Bilan : l'intérêt des inventaires de la seconde domination athénienne 657
II- Étude statistique et géomatique 658
A- État de la question et introduction méthodologique 658
B- Retour sur l'étude de C. Constantakopoulou 660
C- L'apport de la géomatique à la question de la portée d'attraction du sanctuaire 664
D- Les offrandes des étrangers à Délos 666
E- Les activités des donateurs 671
1- Les marchands 671
2- Les militaires 673
3- Les souverains 674

4- Les grands dirigeants 675
F- Le cas particulier des Athéniens 676
Conclusions finales 678
**Chapitre 6 Le phénomène associatif à vocation marchande 689**
Introduction 689
A- Contexte : la place de Délos dans la naissance du phénomène associatif égéen 690
B- Limites de l'étude : les négociants des associations à vocation cultuelle 692
1- Une taxinomie du phénomène associatif 693
2- Les associations isiaques : l'exemple des Sarapiastes 694
3- Les Israélites 696
I- Les associations phéniciennes 698
A- Origines, modèles et comparaisons 698
1- Du négoce en Égée aux organisations du Pirée 698
2- Les modèles du fait associatif phénicien à Délos 700
a- le modèle civique 700
b- Le modèle du marzeah 701
3- L'établissement des Poséidoniastes de Bérytos : un fondouk délien ? 702
B- Une association d'Arados 704
C- Les Poséidoniastes de Bérytos 704
1- Administration et hiérarchie interne 705
2- Identité des Poséidoniastes 706
a- Origine des membres 706
b- Prosopographie des Poséidoniastes 708
D- Les Hérakléistes de Tyr 715
1- Organisation des Hérakléistes 715
2- Héraklès et le comptoir tyrien de Délos 716
3- Similarités avec les Poséidoniastes de Bérytos 718
a- Une fondation dans les années 167 718
b- Une compétition honorifique 719
4- Une période de crise chez les Hérakléistes ? 720
II- Les Poséidoniastes de Bérytos au service des finances séleucides 722
A- Georges Le Rider et le coût du traité d'Apamée 722
B- La naissance de l'association des Poséidoniastes : un projet séleucide 724
C- Héliodôros : un fonctionnaire compétent 728
D- Antiochos IV et la fondation des Poséidoniastes de Bérytos 732
E- Délos et la question de la prospérité de Bérytos dans le royaume séleucide 735
F- Le monument bérytain à l'entrée du sanctuaire d'Apollon 738
1- La question de la date des dédicaces 739
2- Un monument de diplomatie bérytaine 742
3- Les Bérytains dans la guerre civile séleucide 746
G- Le paradoxe de l'évergétisme séleucide dans le local des Poséidoniastes 749
1- À la recherche de l'évergétisme séleucide 749
2- L'absence des Séleucides dans le local 750
H- Rome et les Poséidoniastes de Bérytos 752
1- Un lien marchand fort 752
2- Le culte de Rome 755
a- Un culte privé des adhérents romains du koinon ? 755
b- La date d'introduction de la déesse Rome 756
III- Les autres associations du négoce 758
A- Les associations égyptiennes 758
1- Les dossiers épigraphiques et papyrologiques 758
2- Retour sur le contexte lagide 760
3- La politique commerciale de Ptolémée VIII 761
a- La promotion du développement économique 761
b- Ptolémée VIII et les négociants romains 762
4- Les structures du négoce entre Alexandrie, Chypre et Délos 763
5- Les traces du synode des entrepositaires d'Alexandrie à Délos 767
B- Les associations italiennes 769
1- La comparaison des collèges italiens avec les associations phéniciennes 769
2- Les communautés marchandes italiennes 771
a- Les olearii 771
a.1 Les sources 771

a.2 Origine de l'huile et des négociants 773
a.3 Le commerce local des olearii 774
a.4 Le commerce international des olearii 777
a.5 De Délos à Rome : les olearii, négociants de détail et de gros 781
a.6 Comparaison avec les olearii de Bétique 782
a.7 Quels rapports avec la communauté italienne ? 784
b- Les oinopôlai 787
c- Le groupe des marchands et nauclères navigateurs en Bithynie 789
d- La place des collèges italiens dans le négoce délien 790
IV- Délos au cœur des lignes marchandes internationales d'initiatives royales 792
A- Les épistolagraphoi à Délos : un rôle dans la correspondance entre rois et négociants ? 792
B- Les egdocheis 794
1- Définition 794
2- Les egdocheis : des partenaires pour les royaumes 796
3- Les egdocheis : des négociants sédentaires au cœur de l'apparition des lignes commerciales 796
4- Les egdocheis : des acteurs essentiels du commerce de transit 797
Conclusions finales 799
**Chapitre 7 L'emporion délien 804**
Introduction 804
A- Définition 804
B- Aspect théorique de l'évolution de l'emporion délien 808
1- Hiérarchie et organisation des réseaux d'emporia 808
2- Le système délo-piraïque : quand l'élève dépasse le maître 809
3- Port of trade et écotone : contribution à l'explication de la chute de l'emporion délien 811
I- L'emporion juridique 813
A- Le port de négoce 814
1- Le port sacré 814
2- Les chômata 815
3- Agora des Compétaliastes 816
4- Agora de Théophrastos 818
a- Les cercles de Sôkratès 819
b- Théophrastos : épimélète fondateur 820
c- Dionysios de Pallènè et la monumentalisation de la place 822
Bilan 825
5- La salle hypostyle 826
6- Magistrats et taxe du cinquantième 828
B- Les entrepôts du Front de mer et le fonctionnement du port de transit 831
1- Évolution des capacités de stockage délien 832
2- Comparaison avec d'autres infrastructures de stockage méditerranéennes 834
3- Les pièces polyvalentes comme structure de stockage 836
4- Fonctionnement des édifices commerciaux 837
5- Circulation et efficacité des édifices du front de mer 842
6- De la mer à la berge 846
C- La monumentalisation du front de mer 851
II- L'emporion étendu 852
A- De l'agora des Déliens à la Tétragone (GD 84) 852
B- Le monument de Granit et l'esplanade marchande au nord du sanctuaire 857
C- La rue 5 et l'emporion de transit 859
D- À la lisière de l'emporion : tension urbanistique dans le quartier du théâtre 862
III- L'emporion fragmenté 875
A- L'emporion hors du front de mer occidental 875
1- Les autres ports déliens : Skardana, Ghourna et le Stade 875
2- La Maison des sceaux (GD 59d) 877
B- Les activités secondaires de l'emporion 878
1- Q. Tullius et les maisons-ateliers 878
2- L'emporion comme lieu de débordements 880
Conclusions finales 883
**Chapitre 8 Application de l'analyse des réseaux sociaux au corpus des dédicaces de la seconde domination athénienne 888**
Introduction 888
A- La valeur des dédicaces comme matériau réticulaire 888
B- Constitution du corpus et problèmes de méthode 890

C- Présentation du graphe 898
I- Communautés et intermédiarité : application d'un algorithme de modularité 900
A- La communauté politique : administration et réseaux de pouvoir 902
1- Organisation de la communauté agissante 902
2- Définition de la communauté 907
a- La sous-communauté A 907
b- La sous-communauté B 910
Bilan 914
B- La communauté des cultes isiaques 915
C- La communauté italienne 920
D- La communauté de la déesse syrienne 926
E- Communauté éphébique et du gymnase 930
F- Communauté des Compétaliastes 933
1- Hélianax, prêtre athénien et agent de Mithridate 937
2- Le réseau mithridatique 942
Bilan 944
Conclusions sur l'algorithme de modularité 945
II- L'intermédiarité à travers les échelles d'analyse 949
A- Philostratos d'Ascalon 949
B- Les Mèdéides du Pirée 957
C- Les gentes 961
D- Les Poséidoniastes de Bérytos 963
Bilan 965
III- La diachronie des réseaux 966
A- De 167 à 145 967
B- De 144 à 125 969
C- De 124 à 105 971
D- De 104 à 89 973
E- De 88 à 69 975
F- De 68 au début du principat 976
IV- La géomatique au service d'une étude diachronique des réseaux 979
A- Présentation des données 980
B- Analyse chronologique 986
1- Asie-Mineure 990
2- Côtes syro-palestinienne 992
3- Une LRPI invisible 994
Bilan 995
C- Comparaison des réseaux de dédicaces avec les autres corpus 996
Conclusions finales 1002
**Conclusion générale 1007**
I- Prendre en compte l'échelle et le rythme : le « modèle ondulatoire » 1008
A- Un nouveau modèle rendu nécessaire par l'historiographie 1008
1- La controverse primitivistes/modernistes et la modélisation de l'économie délienne 1008
2- La portée du négoce délien : le modèle ondulatoire 1009
B- Évolution spatiale des réseaux 1014
1- La LRPI : toile de fond dans l'histoire des réseaux déliens 1014
2- L'horizon délien : le ressac des réseaux d'une île-monde 1016
II- L'invention d'un port franc international : vers une nouvelle chronologie 1021
A- Superposer des tranches de l'Histoire : 167 et la question de la chronologie délienne 1021
B- Un port franc avant 167 ? 1023
C- Du sanctuaire à l'emporion : le glissement du moteur de l'économie délienne 1025
D- La grande restructuration des réseaux de négoce méditerranéens et l'agency délienne 1027
E- Les réseaux déliens et le continent : vers une ouverture des ports méditerranéens ? 1030
III- Évolution des structures de la sociabilité délienne et invention du réseau 1034
A- Vers une structure associative des étrangers à Délos 1034
1- La haute Indépendance, une période de contrôle civique de la sociabilité 1034
2- La basse Indépendance et le début de la seconde domination athénienne : une période de développement associatif 1036
B- La seconde domination athénienne : le temps du réseau 1037
1- Mutation d'une logique associative en une logique communautaire 1037
2- Individualisation des réseaux 1041
IV- Pouvoirs et réseaux : quelle place pour l'État à Délos ? 1045

A- Le rapport de force entre Athènes, Rome et la population cosmopolite 1045
B- L'institutionnalisation des réseaux de négoce internationaux : la place des États 1049
V- Rhizome deleuzien et l'apport de la philosophie des réseaux 1054
VI- Quelle suite pour l'étude des réseaux déliens ? 1057
**Annexes 1059**
Chapitre 2 1060
Annexe 1 Glossaire des réseaux 1060
Chapitre 3 1062
Annexe 1 Amplitude et horizon 1062
Chapitre 4 1063
Annexe 1 Les artisans étrangers mentionnés dans les comptes 1063
Annexe 2 Réseau de location des propriétés sacrées après 167 1068
a- Table des individus 1068
b- table des liens 1071
Chapitre 5 1073
Annexe 1 Les donateurs étrangers 1073
Annexe 2 Les offrandes des étrangers 1084
Annexe 3 Cartes 1097
Annexe 4 L'apport des étrangers aux trésors sacrés déliens 1103
Chapitre 6 1172
Annexe 1 Table de concordance des inscriptions de l'association bérytaine et textes des décrets associatifs phéniciens 1172
Annexe 2 Liste des Poséidoniastes de Bérytos 1180
Annexe 3 Le local des Poséidoniastes de Bérytos 1184
I- Présentation du local 1184
II- Le poids de l'historiographie : la question du sanctuaire bérytain 1185
A- Charles Picard 1186
B- Philippe Bruneau 1187
C- Monika Trümper 1189
III- Hypothèse sur l'évolution du local 1191
1- La cour E 1191
2- Les magasins sud 1193
3- L'étage sud 1194
IV- L'édifice bérytain : une originalité ? 1196
Bilan 1197
Annexe 4 Comment nommer les associations phéniciennes ? Discussions terminologiques 1197
I- Bilan historiographique 1198
II- Hypothèses sur la terminologie associative phénicienne 1199
Chapitre 8 1204
Annexe 1 Cartes 1204
Annexe 2 Origine des individus impliqués dans les dédicaces 1215
**Bibliographie 1219**